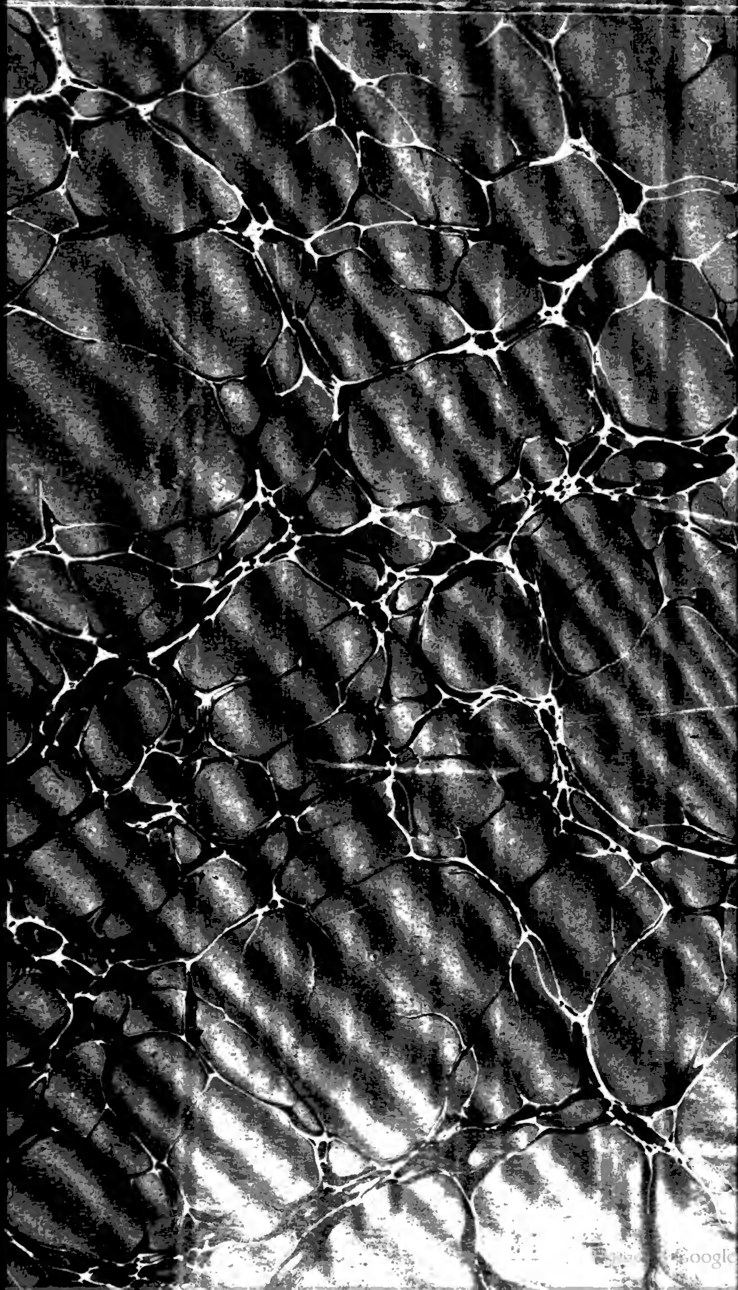






BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE

ANCIENNE ET MODERNE.

XXV.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

NOUVELLE ÉDITION,

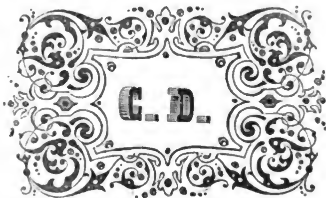
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME VINGT-CINQUIÈME.



PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52
ET
LEIPZIG
LIBRAIRIE DE F. A. BROCKHAUS.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

L

LOAISEL DE TRÉOGATE (JOSEPH-MARIE), né au château de Beauvel, dans la basse Bretagne, le 18 août 1752, fut gendarme de la garde du roi et consacra ses loisirs à la littérature. Il n'y acquit ni gloire ni fortune : la convention nationale le comprit au nombre des gens de lettres à qui elle accorda des secours en 1795, et il mourut dans l'obscurité en octobre 1812. On a de lui : 1° des romans ou nouvelles, savoir : *Valmore*, 1776, in-8°; *Florello*, 1776, 2 vol. in-8° : ces deux ouvrages ont été réimprimés en 1795 et traduits en russe, Moscou, 1802, in-12; — *les Soirées de la mélancolie*, 1777, in-8°; — *la Comtesse d'Aligre, ou le Cri du sentiment*, 1778, in-8°; réimprimé sous le titre de *Louise et Milcourt, ou le Cri du sentiment*, 1793, in-12; — *Dolbreuse, ou l'Homme du siècle ramené à la vérité par le sentiment et par la raison*, 1783, 2 vol. in-8°; 1792, 2 vol. in-18; — *Ainsi finissent les grandes passions, ou les Dernières Amours du chevalier de....*, 1789, 2 vol. in-12; — *Valrose, ou les Oracles de l'amour*, 1799, 2 vol. in-12; — *Héloïse et Abeilard, ou les Victimes de l'amour*, 1803, 3 vol. in-12. Loaisel n'est qu'un imitateur d'Arnaud Baculard, auteur des *Epreuves du sentiment*. Cependant, quelques-uns de ces ouvrages ont été traduits en allemand, etc.; 2° des ouvrages dramatiques, dont la plupart n'ont été représentés que sur les théâtres du boulevard; 3° l'*Histoire de Philippe II, roi d'Espagne, et de Louis le Débonnaire;* dans l'*Histoire des hommes*, par Delisle de Sales et autres; 4° des articles, soit en prose, soit en vers, dans le *Journal encyclopédique*, le *Mercure français*, etc.; 5° *Aux âmes sensibles*, élégies. Ce recueil, cité par plusieurs bibliographes, mais dont aucun ne donne la date, doit être rare s'il existe. Z.

LOAYSA (GARCIAS), cardinal espagnol, né vers l'an 1479, à Talavera dans la Castille-Neuve, d'une famille illustre et qui a produit plusieurs hommes distingués, entra fort jeune dans la maison des dominicains de Salamanque; mais la délicatesse de son tempérament ayant fait craindre qu'il ne pût supporter les austérités qui s'y pratiquaient, ses supérieurs l'envoyèrent achever son noviciat à Peñafiel. Il y prit l'habit religieux en 1495, et se rendit ensuite au collége de St-Grégoire, à Valladolid, où il termina ses études de la manière la plus brillante : il fut désigné pour remplir la chaire de théologie dans ce même collége, et quelque temps après il en devint recteur. Les talents qu'il montra dans l'exercice de cette charge accrurent sa réputation; il fut nommé définiteur des maisons de son ordre en Espagne, assista, en cette qualité, aux chapitres tenus à Naples en 1515, à Rome en 1518, et fut élu dans ce dernier supérieur général. Il fit la visite des maisons de l'ordre établies dans le royaume de Naples et en Sicile; et ayant obtenu du pape la permission d'ajourner à deux ans la visite des autres provinces, il revint en Espagne. Il indiqua une assemblée des supérieurs de l'ordre à Valladolid en 1523, et y porta la parole avec tant d'éloquence, que l'empereur Charles-Quint, qui avait désiré assister à cette réunion, le choisit pour son confesseur. Il se démit quelques mois après du généralat, et fut nommé à l'évêché d'Osma, qu'il pouvait administrer sans s'éloigner de la cour. Il opina le premier dans le conseil tenu après la nouvelle de la bataille de Pavie, et fut d'avis de renvoyer François Ier sans rançon et sans condition, persuadé que cet acte de générosité unirait pour jamais la France et l'empire; mais cette opinion ne prévalut point. Loaysa accompagna Charles-Quint à Bologne, assista au couronnement de ce prince, et fut décoré de la pourpre par le pape Clément VII en 1530. L'empereur le laissa à Rome pour veiller aux intérêts de ses peuples; mais l'attachement de Loaysa pour sa patrie lui fit désirer de revoir l'Espagne, et il y revint en 1537. Il fut transféré en 1538 sur le siége de Séville, et fut nommé grand inquisiteur, président du conseil royal des Indes et de la croisade. Il mourut à Madrid le 21 avril 1546 : son corps fut transporté à Talavera, et inhumé dans l'église des Dominicains qu'il y avait fondée, et où l'on voit encore son épitaphe. On peut consulter pour les détails le P. Echard, *Bibl. script. FF. prædicator.* et les *Vies des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, par le P. Touron, t. 4. Ceux qui ont attribué au cardinal Loaysa le *Recueil des conciles d'Espagne* l'ont confondu avec Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède (*voy.* GIRON.) W—s.

LOBAU (Georges, Mouton, comte de), général français, né à Phalsbourg le 21 février 1770, dans une famille de commerçants, distinguée par ses bonnes mœurs et une piété sévère. Après avoir reçu dans sa ville natale une éducation incomplète, Mouton n'avait point encore embrassé d'état lorsque la révolution survint. Il en adopta les principes avec un grand enthousiasme, et s'enrôla, dès le commencement, dans un bataillon de volontaires nationaux du département de la Meurthe, où il fut d'abord simple soldat, et où il devint capitaine. Il fit avec ce corps les premières campagnes aux armées du Nord, et passa en 1796 à celle d'Italie, où il devint aide de camp du général Meunier, puis de Joubert, qu'il accompagnait à Novi lorsque ce général fut tué à côté de lui. Nommé peu de temps après colonel de la troisième demi-brigade d'infanterie de ligne, Mouton eut à rétablir la discipline dans cette troupe, qui s'était livrée à de grands désordres dans les montagnes des Alpes, où elle se trouva longtemps privée de vivres et de solde. Renfermée ensuite dans Gênes, elle y eut une grande part au siége mémorable que soutint avec tant de gloire Masséna, dans les premiers mois de 1800, et son colonel, qui s'y distingua dans plusieurs occasions, fut atteint d'une balle qui lui traversa le corps et le bras droit. Lorsque cette place eut capitulé peu de jours avant la bataille de Marengo, qui l'eût délivrée, la demi-brigade de Mouton fut réunie à l'armée commandée par le premier consul, et il rentra en France avec elle. Se trouvant à Paris au moment de l'élévation de Bonaparte à l'empire, il fut du petit nombre de militaires qui votèrent négativement. Cette singularité ayant piqué l'attention du nouvel empereur, il le fit mander, lui adressa beaucoup de questions sur les motifs de son opposition, et le gagna tellement par ses séductions, qu'il en fit dès lors un de ses aides de camp les plus dévoués. L'ayant accompagné bientôt après dans sa campagne d'Austerlitz, Mouton eut une grande part à cette brillante victoire, et, conservant avec son maître le ton de franchise républicaine dont il avait gardé le privilége à la nouvelle cour, on l'entendit s'exprimer en présence de Napoléon d'une manière aussi vraie que hardie, lorsque, dans l'enivrement de la victoire, celui-ci s'écriait à la vue de son armée : « Avec de pareils soldats on ferait « le tour du monde! — Ne vous y fiez pas trop, « répliqua Mouton ; la France est trop belle pour « que l'on aime à s'en éloigner! » Malgré sa franchise et sa brusquerie, Napoléon appréciait et estimait de plus en plus son aide de camp, dont il admirait le sang-froid et la bravoure sur le champ de bataille, et disait que son *mouton* était un vrai *lion*. Ce fut surtout à Iéna, à Pultusk et à Friedland que l'empereur fut témoin de sa valeur. Il le nomma alors général de division, et lui donna, en 1808, un commandement sous les ordres du maréchal Bessières, à l'armée d'Espagne, où Mouton eut une grande part aux victoires de Burgos et de Rio-Secco. En 1809, il revint à la grande armée, reprit ses fonctions d'aide de camp, et déploya une telle vigueur dans les sanglantes vicissitudes de la campagne d'Autriche, qu'il y mérita le titre de comte de Lobau, de cette île du Danube où il eut une main fracassée et où Napoléon et son armée coururent de si grands périls. Après cette mémorable campagne, qui porta si haut la puissance de Napoléon, le comte de Lobau vit encore augmenter son crédit et sa faveur. Il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur, inspecteur général d'infanterie, et chargé secrètement de la révision du personnel de l'armée. En 1812, il suivit l'empereur en Russie, et il ne dépendit pas de lui que, dans cette première campagne, Napoléon n'allât pas au delà de Smolensk. « Voilà une belle tête de cantonne« ments », lui dit-il hautement, lorsqu'il fut maître de cette place. C'était dire clairement que le moment était venu de s'arrêter; mais l'empereur ne répondit à ce sage conseil que par un signe d'impatience. Dans la désastreuse retraite, le comte de Lobau ne quitta pas Napoléon, et il revint en France avec lui. L'ayant accompagné de nouveau dans la campagne de Saxe en 1813, il se distingua encore à Lutzen, à Bautzen et à Culm, où il alla remplacer Vandamme après sa défaite. Renfermé bientôt après dans Dresde avec le maréchal Gouvion St-Cyr, il y subit toutes les peines et tous les travaux de ce malheureux siége. Ayant été chargé de diriger une sortie pour gagner, avec la plus grande partie de la garnison (14,000 hommes), les places de Torgau et Magdebourg, il fut obligé de rentrer dès le lendemain après avoir été repoussé par un corps autrichien, et vint augmenter les besoins de la garnison en ajoutant à la consommation des vivres, qui finirent par manquer entièrement, ce qui força le maréchal à capituler. Il obtint cependant de rejoindre l'armée française avec sa garnison; mais les ennemis violèrent indignement la capitulation sous prétexte de non-ratification, et toutes les troupes que commandait Gouvion St-Cyr furent retenues prisonnières et conduites en Hongrie. Le comte de Lobau ne rentra en France qu'après la chute de Napoléon. Le gouvernement de la restauration lui conserva son grade, et le créa chevalier de St-Louis, comme la plupart des généraux de l'empire. Dès que Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe, en 1815, son ancien aide de camp se hâta de reprendre ses fonctions. Nommé alors pair de France, il fut bientôt mis à la tête d'une division de la grande armée, et obtint un avantage important sur les Prussiens, le 18 juin, à Ligny. Il commandait l'aile droite à Waterloo, et il donna encore dans cette occasion des preuves d'une grande valeur. Fait prisonnier à la fin de

la bataille, il fut conduit en Angleterre, et ne put pas rentrer en France lors du rétablissement de la paix, se trouvant inscrit sur la liste de proscription du 24 juillet que prononça le gouvernement de la restauration. Ce n'est qu'en 1818 qu'il lui fut permis de revoir sa patrie, où il vécut ignoré jusqu'à l'année 1828. A cette époque, les électeurs du département de la Meurthe l'envoyèrent à la chambre des députés, où il siéga constamment avec l'opposition libérale jusqu'à la révolution de 1830, dont il se montra l'un des coopérateurs les plus actifs. D'abord membre du gouvernement provisoire, il fit bientôt partie de la chambre des pairs, succéda au général Lafayette dans le commandement de la garde nationale, et fut enfin nommé maréchal de France. Montrant en toute occasion le plus grand zèle pour le nouvel ordre de choses, il ne se fit cependant remarquer dans aucune occasion, si ce n'est à l'époque de l'inauguration de la statue de Napoléon sur la place Vendôme, où il imagina un moyen aussi extraordinaire que facile de dissiper une émeute : ce fut de faire venir des pompes à incendie, et de lancer sur la foule insurgée des colonnes d'eau, qui la dispersèrent en un instant, sans violence et surtout sans effusion de sang. Cette idée fort simple et qui couvrit de ridicule les meneurs de l'émeute, donna lieu à beaucoup de plaisanteries, mais on ne put assurément qu'en louer l'humanité et la modération du maréchal. Il continua de jouir d'une grande faveur jusqu'à sa mort, qui arriva le 27 novembre 1838. Ses funérailles se firent avec une solennité remarquable, et M. de Ségur prononça son éloge à la chambre des pairs, dans la séance du 17 juin suivant. La ville de Paris donna son nom à une nouvelle rue, et son buste fut placé dans la salle de l'hôtel de ville, où il avait siégé en 1830 comme membre de la commission du gouvernement provisoire. On lui a érigé une statue en bronze sur la place de Phalsbourg. M. A. A. J. de Rouval a publié en 1838 une *Vie du maréchal comte de Lobau*, Paris, in-8°. M-DJ.

LOBEIRA (VASCO DE), auteur portugais, auquel on a longtemps attribué la composition du roman de l'*Amadis de Gaule*. Lobeira était, au dire du chroniqueur Zurara, attaché à la cour du roi Jean Ier de Portugal, de la main duquel il fut armé chevalier au moment de la bataille d'Aljubarrota. Et comme il devait être alors fort jeune, on doit croire qu'il naquit environ vingt ans avant cette bataille, donnée en 1385. Vasco de Lobeira passa à Elvas la plus grande partie de sa vie et mourut en 1403. Il était né à Oporto, d'après Barbosa, l'auteur de la *Bibliotheca Lusitanica*, auquel nous devons ces détails. Il est constant que Lobeira avait écrit une version portugaise du roman de l'*Amadis de Gaule*, version qui est aujourd'hui perdue. De là, l'opinion qu'il était l'auteur de ce roman, dont la réputation devint prodigieuse au 16e siècle. Mais les Portugais eux-mêmes ont été loin d'être unanimes pour faire honneur à leur compatriote de l'invention de cette œuvre célèbre. Lobeira était si peu connu d'eux, que l'auteur de l'*Agiologio Lusitano*, Cardoso, lui donne le prénom de Pedro, et ajoute qu'il traduisit l'*Amadis* du français par ordre de l'infant dom Pedro, fils du roi Jean Ier. On sait d'autre part qu'il existait en Espagne une ancienne version de l'*Amadis*, et il y est fait allusion dès le milieu du 14e siècle. On ne saurait donc attribuer à Lobeira la composition de ce roman de chevalerie, et tout donne à penser que l'ancienne version espagnole a été rédigée d'après un thème primitif d'origine bretonne introduit en Espagne par l'influence de la littérature française. La version de Lobeira était divisée en quatre livres. Sur la demande expresse de l'infant dom Alphonse de Portugal, fils naturel de Jean Ier, cet auteur avait introduit un changement dans la donnée primitive en rendant le bonheur à la princesse Briolanie délaissée par Amadis; ce que Ordoñez de Montalvo reproche vivement au traducteur portugais. La réputation que l'*Amadis* avait obtenue au delà des Pyrénées appela sur lui l'attention en France. Herberay des Essarts entreprit une traduction française de la rédaction castillane, qu'il dédia à Charles d'Orléans, deuxième fils de François Ier. Cet auteur retrancha ou abrégea certaines parties de la version espagnole qu'il avait sous les yeux. La version espagnole n'était pas, au reste, la plus ancienne; elle était l'œuvre d'Ordoñez de Montalvo, qui écrivait vers 1465. Le traducteur français ne donna que les huit premiers livres, c'est-à-dire les meilleurs. La suite qui y fut ajoutée n'est pas traduite de l'espagnol, c'est le fruit de l'imagination des prétendus traducteurs; ce qui explique les différences que l'on observe entre les diverses traductions des derniers livres. Le 15e, par exemple, est purement de l'imagination d'Antoine Tyron; le 17e a été imaginé par Nicolas de Montreux, gentilhomme du Maine; les 22e, 23e et 24e livres, dont on ignore les auteurs, parurent à Paris en 1615, 3 vol. in-8°, et sont devenus très-rares. Le 15e livre fut imprimé à Paris en 1577 et forme le dernier de l'édition in-4°. L'édition in-16, conforme aux éditions in-folio et in-4°, renferme 21 livres. En 1779, le comte de Tressan fit paraître une traduction libre et abrégée de l'*Amadis*. La célébrité de cet ouvrage lui valut aussi l'honneur d'être traduit en allemand, en hollandais, en italien et en anglais. Dom Clémencin affirme même qu'il fut encore traduit en hébreu. Il existe de plus divers extraits de ce roman, sur lequel on devra consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 39, article HERBERAY, et surtout l'ouvrage de M. Eugène Baret ayant pour titre : *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au 16e et au 17e siè-*

cle, avec une notice bibliographique, Paris, 1853, in-8°. A. M—Y.

LOBEL (MATTHIAS DE), botaniste et médecin, né à Lille en 1538, étudia la médecine à Montpellier sous Rondelet, et profita de son séjour dans le Midi pour faire des excursions botaniques, dans l'une desquelles il connut Pena, qui devint par la suite son collaborateur. Il voyagea aussi en Suisse, en Allemagne et dans le nord de l'Italie. Après avoir pratiqué la médecine à Anvers et à Delft, il fut nommé médecin du prince d'Orange; et à la mort du stathouder, il passa au service des Etats généraux. Il se rendit ensuite en Angleterre, et visita plusieurs comtés accompagné de sa femme, avec laquelle il recueillit un grand nombre de plantes. Attaché à Jacques Ier en qualité de botaniste, il était chargé de la direction du beau jardin de lord Zouche, et il fit avec ce prince un voyage en Danemarck. Il mourut à Highgate, près de Londres, le 3 mars 1616. Son premier ouvrage botanique parut à Londres, en 1570, sous le titre de *Stirpium adversaria nova, perfacilis investigatio luculentaque accessio ad priscorum, præsertim Dioscoridis et recentiorum, materiam medicam, authoribus P. Pena et M. de Lobel, medicis*, in-4°, avec une dédicace à Elisabeth et un privilége de Charles IX. Il est probable qu'on en avait tiré un grand nombre d'exemplaires; car il reparut sans la dédicace et sans autre changement que celui du frontispice, d'abord à Anvers en 1576, puis à Londres en 1605, sous le titre de *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria*, portant les noms de Pena et Lobel; — précédés des *Pharmaceutices officina et Diarium pharmaceuticum* de Rondelet, avec des corrections et augmentations, et de l'essai sur les *Succédanées*, imprimé déjà dans les éditions latine et flamande de son *Histoire des plantes;* — et suivis de l'*Adversariorum altera pars, cum prioris illustrationibus, castigationibus, auctariis, etc.*, contenant quelques graminées et liliacées; — d'Observations sur la bière et d'autres boissons, et sur des remèdes; — de *Balsami, opobalsami, carpobalsami et xylobalsami, cum suo cortice explanationes et collectanea*, adressés à Lécluse; — enfin, d'un petit *Traité inédit sur l'hydropisie*, par Rondelet. Tous ces ouvrages portent le nom seul de Lobel. Les *Adversaria*, titre qui répond à celui de *Mémoires*, donnent la description de douze ou treize cents plantes, dont un grand nombre avaient été découvertes par Lobel dans ses voyages; et elles sont accompagnées de deux cent soixante-douze figures, qui, pour la plupart, sont fort petites : l'auteur y discute quelquefois la synonymie des anciens et des modernes, et relève plusieurs erreurs des commentateurs de Dioscoride, surtout de Mattioli, qu'il traite assez durement. Il embrasse les autres rapports des plantes, comme leurs formes, leurs vertus médicinales, leurs différents usages. Mais il faut convenir qu'il est loin d'épuiser son sujet, et qu'il est moins riche que Dalechamps, Dodonée et Lécluse pour les dernières parties, et surtout fort inférieur au troisième pour le style et pour l'exactitude des descriptions. Comme les *Adversaria* portent dans toutes les éditions les noms de Pena et de Lobel, il est impossible d'assigner à chacun de ces auteurs la part qui lui revient; et l'on est surpris avec raison que Lobel n'ait pas lui-même rendu à son collaborateur toute la justice qui lui appartenait. Haller et quelques autres trouvent dans cet ouvrage des éléments de familles naturelles; mais il est clair qu'il n'a réuni que les plantes dont l'analogie se présente à l'esprit le moins clairvoyant, et plusieurs de ces réunions avaient été déjà opérées par quelques-uns de ses prédécesseurs. Toutefois il est juste de dire qu'aucun d'eux n'avait encore séparé d'une manière aussi tranchée les monocotylédones d'avec les dicotylédones; les premières, par lesquelles commence son ouvrage, étant placées toutes ensemble. Les différentes sections sont précédées chacune d'un tableau synoptique, tel qu'il n'en avait point encore paru. Celui des *graminées*, placé en tête de l'*Adversariorum altera pars*, est le plus complet qu'on eût alors. Vingt-six ans après la première édition des *Adversaria*, G. Bauhin, sans citer Lobel, suivit le même ordre dans son *Phytopinax*, et plus tard dans son *Pinax;* et l'on n'en connut pas d'autre jusqu'à Tournefort. Celui des *orchidées*, qu'il tenait de son ami Cornélius Gemma, mérite également des éloges; enfin, d'autres familles, telles que les *labiées*, les *personées*, les *ombellifères*, plus liées dans Gasp. Bauhin, présentent de suite la plus grande partie de leurs genres. Mais le *sceau de Salomon*, le *convallaria bifolia*, la *sagittaire*, les *fluteaux*, l'*ophrys bifolia* et d'autres sont rejetés hors de la première section, dans laquelle sont admis la *nielle*, deux *mélampyres*, et l'*holosteum umbellatum*. Il n'y a aucune famille, excepté celles que nous venons de citer, dont les différents genres ne soient épars. Lobel trouve des rapports entre sa première section et quelques *crucifères* qui viennent ensuite, et surtout les *trèfles* et d'autres légumineuses, que Dodonée et Lécluse avaient également rapprochées des *graminées*. Il est donc difficile de penser qu'il ait été conduit aux rapprochements naturels par un autre sentiment que celui de l'analogie des principales formes extérieures. Il est accusé par Ray d'avoir commis plusieurs erreurs pour s'en être trop rapporté à sa mémoire, surtout dans les localités indiquant comme croissant en Angleterre des plantes qu'on ne trouve ni dans ce pays ni dans aucun autre. Lobel publia ensuite : *Plantarum seu stirpium historia, etc., cui adnexum est adversariorum volumen*, Anvers, 1576, in-fol. Haller en cite une 2e édition de 1595. Ce même volume contient un petit Traité de quinze pages sur les *Succédanées*, tiré presque en entier

des cours et notes de Rondelet; un appendix donnant la description et les figures de trente-quatre plantes, quelques formules de Rondelet; enfin les *Adversaria* qui avaient déjà paru en 1570. On trouve dans le *Plantarum historia* environ quatorze cent cinquante figures, avec un petit nombre de descriptions, mais plus souvent l'exposé des vertus et usages des plantes, tiré des auteurs anciens. Souvent l'auteur ne donne que la figure, renvoyant pour la description aux *Adversaria*, dont ce livre est comme le complément. Ces figures sont pour la plupart empruntées de Dodonée et surtout de Lécluse (*voy.* ces noms). L'*Histoire des plantes* et les *Adversaria* sont peu cités maintenant, étant inférieurs, sous plusieurs rapports, aux ouvrages des contemporains de Lobel. La lecture en est d'ailleurs très-fatigante, les descriptions étant peu caractéristiques, et le latin dur, sans élégance ni correction, défauts rares à cette époque brillante de la latinité moderne. Lobel publia lui-même une traduction flamande de ces deux ouvrages, sous le titre *Kruydtsboeck, etc.*, Anvers, 1581, 2 vol. in-fol., à laquelle il ajouta quelques plantes trouvées en Hollande. L'imprimeur Plantin les accompagna d'un nombre de figures plus considérable qu'aucun ouvrage botanique n'en avait encore contenu. L'ouvrage de Lobel le plus cité maintenant est l'*Icones stirpium, seu Plantarum tam exoticarum quam indigenarum*, Anvers, 1581 et 1591, in-4°, avec un index en sept langues. Ce n'est qu'un recueil des figures connues jusqu'alors, au nombre d'environ deux mille, et qui avaient déjà paru dans les différents ouvrages imprimés par Plantin. Elles sont désignées par les noms latins, et renvoient, pour les descriptions, aux pages des *Adversaria* et des éditions latine ou flamande de l'*Histoire*. Cet ouvrage, qui est consulté souvent, est d'un usage fort commode, en ce qu'il comprend à peu près toutes les figures connues à cette époque. Il paraît que Lobel avait conçu le projet d'un plus grand ouvrage qui eût porté le titre de *Stirpium illustrationes*. Peu de temps après sa mort, W. How en a publié un fragment sous le titre de *Stirpium illustrationes, plurimas elaborantes plantas, subreptitiis Parkinsonii rapsodiis* (*ex codice ms. insalutato*) *sparsim gravatæ*, Londres, 1655, in-4°, sans fig., contenant environ deux cent quatre-vingts plantes presque toutes inédites, et dont quelques-unes étaient fort rares. L'éditeur revendique pour Lobel la découverte de plusieurs plantes que Parkinson s'était attribuée. Plumier a donné le nom de *lobelia* à un genre de plantes de la famille des *campanulacées*. Un naturaliste belge, M. Ch. F. A. Morren, a publié en 1853, à Bruxelles, une *Notice biographique sur Matthias de Lobel*, accompagnée de son portrait, in-8°. D—u.

LOBERA (Louis) naquit à Avila dans la Vieille-Castille, fut médecin de Charles-Quint, et accompagna cet empereur dans toutes ses expéditions en Europe et en Afrique. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Libro de anatomia*, 1542, in-fol.; 2° *Vergel de sanidad, o Banquete de cavalleros*, etc.; trad. en latin par Lipenius, sous ce titre : *Convivium nobilium et modus vivendi, sive De re cibaria*, 1542, in-4°; 3° *Libro de las quatro enfermedades cortesanas, que son catarrho, gota, mal de piedra, y mal de buas*, Tolède, 1544, in-fol. Pierre Lauro en a donné une traduction en italien, Venise, 1558, in-8°. Ce livre contient des observations curieuses et intéressantes sur la maladie vénérienne. 4° Un ouvrage en espagnol, traduit en latin sous le titre suivant : *De salutis humanæ præservatione, de peste, et febribus pestilentis : de sterilitate virorum et mulierum, de morbis prægnantium et infantium*, Valladolid, 1551, in-fol. Z.

LOBINEAU (Gui-Alexis), savant religieux de la congrégation de St-Maur, né à Rennes en 1666, fit profession dans l'abbaye de St-Melaine de cette ville, à l'âge de dix-sept ans : ses supérieurs, lui ayant reconnu de l'application au travail, l'engagèrent à terminer l'*Histoire de Bretagne*, commencée par dom Legallois, et il en publia 2 volumes en 1707. Il cherche à y établir que les ducs de Bretagne étaient indépendants : cette opinion fut réfutée victorieusement par l'abbé de Vertot et Claude Dumolinet, dans plusieurs écrits (1), où l'on voit que cette province relevait de la couronne dès les premiers temps de la monarchie. Malgré l'évidence des preuves, dom Lobineau essaya de faire prévaloir le sentiment qu'il avait adopté; mais dom Liron, ayant relevé l'erreur dans laquelle il était tombé au sujet de l'époque où la foi fut prêchée en Bretagne, il se contenta de supprimer le passage censuré, et soutint que dom Liron citait à faux (*voy.* Liron). Il avait le projet de continuer son *Histoire de Bretagne*, et il publia même le *prospectus* de deux nouveaux volumes qui devaient contenir la généalogie des plus illustres maisons : mais il abandonna cette entreprise. Dom Lobineau se chargea de continuer l'*Histoire de Paris*, laissée imparfaite par dom Michel Felibien, et il la publia en 1725 (2). Il revint ensuite dans sa province, et mourut à l'abbaye de St-Jagut près de St-Malo, le 3 juin 1727. C'était un homme très-laborieux, et versé dans la connaissance des langues et des usages de l'antiquité. On a de lui : 1° l'*Histoire de Bretagne, composée sur les actes et auteurs originaux*, Paris (Rennes), 1707, 2 vol. in-fol. Le tome 1er contient l'histoire de cette province, depuis 458 jusqu'à 1532, divisée en 20 livres; le tome 2 renferme les preuves, et

(1) L'abbé de Vertot publia : *Traité historique de la mouvance de Bretagne*, Paris, 1710, in-12; *Histoire critique de l'établissement des Bretons dans les Gaules, et de leur dependance des rois de France et des ducs de Normandie*, etc., Paris, 1720, in-12, et C. Dumolinet, (deux) *Dissertations sur la mouvance de Bretagne, par rapport au droit que les ducs de Normandie y prétendirent*, etc., Paris, 1711, in-12.

(2) C'est par une erreur typographique qu'à l'article dom *Michel* Felibien, on a dit que cette histoire avait paru en 1755.

il est fort estimé; on trouve à la fin un glossaire pour l'intelligence des mots difficiles. Cette histoire a été surpassée par celle de dom Morice (*voy.* ce nom). 2° Plusieurs *Ecrits* en réponse aux critiques de l'abbé de Vertot, du P. Dumolinet, de dom Liron, etc.; 3° *Histoire des saints de la province de Bretagne, et des personnes qui s'y sont distinguées par une éminente piété*, Paris (Rennes), 1724, in-fol. Ce recueil a son utilité. 4° *Histoire de la ville de Paris*, ibid., 1725, 5 vol. in-fol.; les deux premiers sont de dom Felibien; les trois autres, qui renferment les preuves, ont été mis en ordre par dom Lobineau. Il a traduit de l'espagnol, de Michel de Luna, l'*Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures*, Paris, 1708, in-12. C'est un tissu de fables et d'événements romanesques. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de la ville de Nantes, de la chambre des comptes de Bretagne, des barons et des droits seigneuriaux de cette province*; la traduction des *Ruses de guerre* de Polyen, et celle du *Théatre* d'Aristophane. La traduction des *Ruses* de Polyen a été publiée par le P. Desmolets, avec celle des *Stratagèmes* de Frontin par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1743, 2 vol. in-12; elle est très-estimée et les notes y ajoutent un nouveau prix. M. Renouard possède une copie du texte d'Aristophane, par dom Lobineau, et le manuscrit original de la traduction du même auteur (1). La copie est partagée en deux volumes in-4°, non chiffrés. « L'argument de chaque pièce, les noms des « auteurs et la plus grande partie des notes « marginales sont en français; le reste des notes « est en latin et quelquefois en italien; le grec « est assez bien peint, et le tout est très-proprement et très-nettement écrit » (*Mélanges de critique*, t. 3, p. 178). La souscription nous apprend que dom Lobineau n'avait mis que deux mois à transcrire cet ouvrage; elle est datée de l'an 1695, et suivie de son monogramme et de cette double anagramme, l'une latine et l'autre française: *Lux Dei vas nobile*; *Beau lion* (2). La traduction forme 3 volumes in-8°, et est intitulée *l'Ancienne comédie grecque, ou le Théatre athénien d'Aristophane, avec des notes et une préface historique et critique, servant de commentaire général*. Cette *préface*, qui est très-curieuse, a été publiée presque en entier, par Chardon de la Rochette, dans le *Magasin encyclopédique*, 2e année, t. 1er, et dans ses *Mélanges de critique et de philologie*, t. 3, p. 178-260. Renouard, devenu possesseur de cette traduction, avait d'abord pensé à la mettre au jour; mais il en a été détourné par la raison que les passages graveleux y sont rendus d'une manière peu décente, et que le tour suranné d'un assez grand nombre de locutions aurait nécessité des corrections qui l'auraient dénaturée (*voy. Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, t. 2, p. 217). C'est à tort qu'on a attribué à dom Lobineau les *Aventures de Pomponius, chevalier romain*. Ce roman licencieux est de dom Labadie, il a été publié en 1724; et avec des additions, par l'abbé Prevost, en 1728, in-12, sous la rubrique de Rome. Suivant les auteurs de la *Bibliothèque historique de France*, dom Lobineau a eu part à la nouvelle édition du *Glossaire de Ducange*. W—s.

LOBJOY (François), né le 25 septembre 1743, était membre de l'université de Paris. Pendant les premières années de la révolution, il fut maire de Colligis, près de Laon; puis fut nommé, par le département de l'Aisne, député à l'assemblée législative, où il ne se fit pas remarquer. Après la session, il revint à Colligis, dont il fut encore élu maire. Après avoir été vice-président de district, il prit place, en l'an 5 (1797), au conseil des Anciens, où il se trouvait lors de la révolution du 18 brumaire. Il passa peu après au corps législatif, qu'il présida en 1802. Il en faisait encore partie lorsqu'il mourut à Colligis, en octobre 1807. Lobjoy aimait la littérature et la cultivait; il prenait même le titre d'homme de lettres. Nous croyons cependant qu'il n'a rien publié; mais il préparait depuis longtemps un grand ouvrage de critique sur l'histoire ancienne (*voy.* dans le *Moniteur* de 1807 une Notice sur Lobjoy, par Devismes). A. B—t.

LOBKOWITZ. *Voyez* Caramuel et Hassenstein.

LOBKOWITZ (Georges-Chrétien, prince de), général autrichien, issu d'une ancienne famille noble de Bohême qui date du 9e siècle et se subdivise en plusieurs lignes. Un membre de cette famille, le prince Wenzel-Eusèbe, fut ministre de Léopold Ier, et mourut en 1677. Un autre, Georges Popel de Lobkowitz, fut grand chancelier de Bohême, et décapité le 24 mai 1609 par ordre de Rodolphe II. Le prince Georges-Chrétien était né en 1702, il conclut en 1739 la capitulation de Messine, et fut ensuite nommé gouverneur général de la Transylvanie. Il repoussa les Turcs sur la frontière de cette province; mais bientôt il fut obligé de céder au nombre. En 1741, la reine de Hongrie lui donna le commandement de son armée dans la haute Autriche. Les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle lui firent essuyer en 1742 un échec à Sahay. Frédéric II dit malignement à ce sujet: « La bataille de Pharsale ne fit pas plus de bruit à « Rome que ce petit combat n'en fit à Paris. » Le prince de Lobkowitz opéra ensuite sa jonction avec le prince Charles de Lorraine; et ils attaquèrent le maréchal de Broglie, qui fut forcé de

(1) Ce fut l'abbé Mercier de St-Léger qui sauva ces deux manuscrits d'une destruction inévitable. Ecoutons Chardon de la Rochette: « Dans les premiers jours de septembre 1792, notre « célèbre bibliographe, Mercier de St-Léger, me fit l'amitié de « me communiquer ces deux manuscrits qu'il venait de conquérir « sur l'épicier, en me permettant, avec son honnêteté et son dés« intéressement ordinaires, d'en extraire pour moi et d'en pu« blier tout ce que j'y trouverais à ma convenance. » Cependant M. Renouard se plaint que Chardon ait publié la *Préface* de la traduction d'Aristophane sans sa permission, qu'il n'aurait pas refusée. (Voy. *Catal. de la bibl. d'un amateur*, t. 2, p. 217.)

(2) On trouve dans ces mots: Alexidus Lobineus, *Lux Dei vas nobile*, et dans *Beau lion*, Lobineau.

se retirer à Braunau. A la fin de la même année 1742, Lobkowitz dirigea le blocus de Prague, où le maréchal de Belle-Isle était renfermé avec 16,000 hommes (*voy.* Belle-Isle). Le général autrichien n'ayant pas assez de monde pour serrer la place, le maréchal en sortit et exécuta, au milieu d'un hiver rigoureux, cette retraite qui, jusqu'à ces dernières années, avait été citée comme une des plus désastreuses de l'histoire moderne. Piqué de la sortie de Belle-Isle, Lobkowitz voulait que les Français restés dans la citadelle se rendissent à discrétion; mais la fermeté de Chevert, qui les commandait, le fit renoncer à cette prétention (*voy.* Chevert). Lobkowitz fut plus heureux en Italie, où, en 1743, il chassa de Rimini les Espagnols. L'année suivante, il fit surprendre de nuit, dans Velletri, le roi de Naples (don Carlos) et le duc de Modène, qui, sans l'alerte qui leur fut donnée par l'ambassadeur de France, auraient été faits prisonniers. Après cette entreprise, Lobkowitz, qui voyait ses troupes s'affaiblir journellement par le mauvais air des marais Pontins, fit sa retraite. Quoique serré de près par une armée supérieure, il parvint sans perte à Rimini. Il continua de commander, avec des succès balancés en Italie (*voy.* Gages), jusqu'au mois d'août 1746, et il partit pour prendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Il ne paraît pas qu'il s'y soit signalé par aucun fait important. Il mourut à Vienne le 9 octobre 1753. Cet officier était remarquable par beaucoup de résolution et un esprit entreprenant. — Son fils, le prince *Joseph* de Lobkowitz, né le 8 janvier 1725, devint général-major en 1758, se signala dans la guerre de Sept ans, et fut ambassadeur à Pétersbourg, depuis 1764 jusqu'en 1777 : il s'y trouvait lors du premier démembrement de la Pologne, et contribua beaucoup à faire adjuger à la maison d'Autriche la Gallicie et la Lodomérie. Joseph II le nomma commandant des archers de la garde impériale et feld-maréchal-lieutenant. Il mourut à Vienne le 6 mars 1802. H—ry.

LOBKOWITZ (Auguste-Longin, prince de), homme politique allemand, de la même famille que les précédents. Né le 15 mars 1797, il entra de bonne heure dans la haute administration de l'empire d'Autriche, et, après avoir exercé plusieurs fonctions en Bohême, devint gouverneur de la Gallicie. Il se fit aimer dans cette province, tant par le soin qu'il apporta dans son administration que par le dévouement dont il fit preuve lors du choléra. Secrètement favorable à l'insurrection de Pologne en 1830, il accorda en Gallicie un refuge aux Polonais qui voulaient échapper au ressentiment de la Russie. Cette conduite lui valut la disgrâce du gouvernement autrichien, et il fut rappelé en 1832. Mais sa capacité le fit bientôt placer à un autre poste; il fut nommé à la chambre aulique (*Hofkammer*), et appelé ensuite à la chancellerie de cour des affaires politiques. Après la retraite du ministre des finances Kleblesberg, la présidence du conseil des monnaies et des mines lui fut attribuée. Il déploya dans ces fonctions une remarquable intelligence et une extrême activité, contribua beaucoup à la réforme du système monétaire dans l'empire, fit frapper de nouvelles monnaies et élever un hôtel des monnaies à Vienne, destiné à remplacer l'ancien, qui était devenu insuffisant. Le prince de Lobkowitz est mort dans cette ville le 17 mars 1842. Z.

LOBO (Jérôme), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne en 1593, et entra dans la société de Jésus en 1609. Il était professeur au collége de Coïmbre en 1621, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller aux Indes. La flotte sur laquelle il s'embarqua fut obligée de revenir à Lisbonne après une navigation très-pénible; et Lobo ne put se remettre en mer qu'au mois de mars de l'année suivante. Après des périls sans nombre, il arriva enfin devant Goa au mois de décembre, et resta un an dans cette ville, où il acheva sa théologie. En janvier 1624, il voulut passer en Abyssinie. Débarqué avec un autre jésuite sur l'île de Paté, près de Mombaze, il essaya de gagner par terre le lieu de sa destination. En ayant reconnu l'impossibilité, il partit pour Diu. Le 3 avril 1625, il sortit de ce port avec Alph. Mendès, patriarche d'Ethiopie, et huit missionnaires; ils débarquèrent dans le port de Baylour, sur la mer Rouge, et le 17 juin, arrivèrent à Maïgoga, lieu de leur résidence. Lobo fut nommé vicaire général dans le royaume de Tigré. Craignant avec raison les embûches du vice-roi, il passa dans une autre province, se rendit ensuite à la cour, et allant dans le royaume de Damot, traversa le Nil à deux journées de sa source, puis fut renvoyé dans le Tigré. L'empereur, qui favorisait les catholiques, mourut, et une violente persécution éclata contre eux. Les Portugais qui se trouvaient dans le pays furent livrés aux Turcs, qui les emmenèrent prisonniers à Massoua. Quant à Lobo, comme il avait la réputation d'un homme déterminé, l'empereur avait donné l'ordre de le saisir et de l'envoyer à la capitale mort ou vif. Il fut obligé de rejoindre ses compagnons d'infortune par un chemin détourné. Echappé à ce danger, et emprisonné à Massoua, puis à Souaken, il fut chargé d'aller dans les Indes exposer le triste état de ses confrères, et demander qu'on payât la rançon exigée par le bacha. Il s'acquitta de ce devoir, et en même temps engagea fortement le vice-roi à expédier une flotte dans la mer Rouge, et à former un établissement à Massoua. Le vice-roi n'avait ni assez de forces ni un pouvoir assez étendu pour exécuter ce projet. Il fut donc convenu que Lobo passerait en Europe. En conséquence, il s'embarqua pour Lisbonne; mais jamais navigation ne fut plus malheureuse que la sienne. Le bâtiment qui le portait toucha en sortant de Goa, et ensuite se

brisa sur la côte de Natal. On resta sept mois dans ce désert, où l'on construisit deux chaloupes. Une d'elles fut bientôt engloutie par les flots : celle où était Lobo doubla le cap de Bonne-Espérance, et atterrit devant Angole, après quarante jours de navigation. Lobo monta sur un vaisseau destiné pour le Brésil. En arrivant sur la côte, ce bâtiment fut pris par un corsaire hollandais, qui mit tout l'équipage dans une île déserte. Heureusement, des barques vinrent de terre et passèrent Lobo sur le continent. Accablé de faim et de fatigue, il gagna Carthagène à pied. Après un repos de quinze jours, il profita de l'occasion de la flotte qui partait pour l'Europe; en approchant du cap St-Vincent, elle fut assaillie par une tempête, qui la mit à deux doigts de sa perte. Lobo se tira encore de ce péril, descendit à Cadix, et se rendit à Séville, puis à Lisbonne. La vice-reine l'écouta favorablement, mais le renvoya au roi d'Espagne. De Madrid, il fallut qu'il fît le voyage de Rome, où il essuya beaucoup de contrariétés de la part du pape et des cardinaux prévenus contre les jésuites de la mission d'Ethiopie. Son zèle n'en fut pas abattu; il repassa aux Indes en 1640, fut recteur de la maison professe de Goa, puis provincial. Enfin, il revint à Lisbonne vers 1656, et y mourut en 1678. Il publia en portugais la relation de son voyage en Abyssinie, sous ce titre: *Histoire de l'Éthiopie*, Coïmbre, 1659, 1 vol. in-fol. L'abbé Joachim Legrand la traduisit en français, non d'après cette édition, mais d'après un manuscrit de Lobo, et la fit paraître avec d'autres pièces, sous le titre de *Relation historique d'Abyssinie*, Paris, 1728, 1 vol. in-4°, avec 2 cartes; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-12 (*voy.* Legrand). Cette traduction, mise en anglais et abrégée par Samuel Johnson, parut en 1734, et a plusieurs fois été réimprimée. L'auteur décrit les sources du Nil de la même manière que Bruce; mais il ne dit pas qu'il les ait visitées, comme l'affirment quelques écrivains. Bruce s'est quelquefois exprimé un peu durement sur le compte de Lobo, et a mérité ensuite lui-même qu'on lui adressât les mêmes reproches. On trouve dans le tome 2 du recueil de Thevenot une *Relation du P. Jeronymo Lobo, de l'empire des Abyssins, des sources du Nil, de la Licorne, etc.* Ce morceau, dit Legrand, n'est que le fruit de quelques conversations que M. Sotwell, ambassadeur d'Angleterre, et M. Toynard avaient eues avec Lobo en 1666 et 1667. A cet extrait est jointe une petite carte, qui offre le plan de trois ports de la côte occidentale de la mer Rouge. Quoi qu'en dise Legrand, il paraît que cette relation donnée par Thevenot a été traduite sur un manuscrit portugais, car c'est comme telle qu'elle parut en anglais à Londres, précédée d'une délibération de la société royale qui ordonnait qu'elle serait publiée par son imprimeur en 1688. Cet opuscule fut réimprimé sous ce titre : *Relation succincte du fleuve du Nil, de sa source et de son cours, de son débordement dans les plaines d'Egypte jusqu'à son embouchure dans la Méditerranée, et d'autres curiosités; écrite par un témoin oculaire, qui a demeuré plusieurs années dans le royaume principal de l'empire d'Abyssinie*, Londres, 1798, 1 vol. in-8°. Les éditeurs disent, dans leur préface, que l'auteur de cette relation est le P. Lobo, et le justifient des imputations calomnieuses de Bruce. M. Salt, le voyageur européen qui a visité l'Abyssinie, rend justice à Lobo : « Quoique « M. Bruce, dit-il, eût l'habitude de maltraiter « les jésuites, il ne dédaignait pas de leur faire « des emprunts assez considérables, ce dont le « lecteur peut juger en comparant ses écrits avec « ceux de Tellez et de Lobo. » Thevenot a mis à la suite de la *Relation* de Lobo un morceau intitulé *Découverte de quelques pays qui sont entre l'empire des Abyssins et la côte de Melinde;* c'est le récit du voyage du P. Antoine Fernandez (*voyez* Fernandez). E—s.

LOBO (Gerardo), poëte espagnol, né dans la Vieille-Castille, vécut sous les règnes de Philippe III et de Philippe IV. Issu d'une famille illustre dans les armes, il suivit lui-même cette carrière, où il se distingua et mérita la croix de l'ordre de St-Jacques. Il avait fait de bonnes études à l'université d'Alcala, et son talent pour la poésie le fit connaître de Philippe IV, poëte lui-même, qui le nomma gentilhomme de la chambre. Lobo fut alors au nombre des beaux esprits, comme Calderon, Rufo de Molina, Juan de la Noz, etc., qui formaient la société de Philippe IV. Ce monarque, tandis qu'il perdait le Portugal, les Pays-Bas et la Franche-Comté, se plaisait à composer des comédies et à en faire jouer d'autres à sa cour, en impromptu et sur un sujet qu'il proposait. Ces pièces devaient être déclamées en vers de différents mètres par les acteurs, tous poëtes, et parmi lesquels le roi ne dédaignait pas de jouer un rôle. Dans ce nombre, Gerardo Lobo se distinguait le plus par sa facilité à improviser des vers; et en plusieurs occasions il se chargeait de la déclamation d'une pièce entière en trois actes, qu'il imaginait et composait sur-le-champ. Philippe IV obligeait souvent ses poëtes favoris à lui parler en vers, même dans la conversation la plus familière. Lobo s'acquittait avec un tel succès de cette tâche, qu'il se séparait rarement du roi, l'accompagnait à la chasse, assistait à ses repas, à son coucher, et le rassasiait, pour ainsi dire, de poésie. Quand Philippe envoyait quelque présent à la reine, c'était presque toujours Lobo qu'il choisissait pour remplir ce message, afin qu'il lui présentât ses compliments dans des vers dont il lui prescrivait la mesure. Ce poëte avait contracté une telle habitude de parler en vers, qu'il en faisait pendant un jour entier, sans dire un seul mot en prose, qu'il prétendait même avoir oubliée. Il mourut vers l'an 1668. Lobo

n'a pas écrit d'ouvrage de longue haleine, et on n'a de lui que des *odes*, des *sonnets*, des *dizains*, des *redondilles* (strophes de quatre ou cinq vers de huit syllabes), qu'on trouve dans les recueils ou *cancioneras* espagnols du 17e siècle. Son style est correct et sa versification harmonieuse. Il excellait surtout dans le genre *burlesque*. B.—s.

LOBRA (GUILLAUME DE). *Voyez* CAMO.

LOBSTEIN (JEAN-FRÉDÉRIC), anatomiste et chirurgien, naquit à Lampetheim, près de Strasbourg, en 1736. Après s'être livré à une étude approfondie de l'anatomie et de la chirurgie, il se fit recevoir docteur et choisit pour sujet de sa dissertation la description du nerf de l'épine. Il partit ensuite pour visiter les écoles de médecine les plus célèbres, et revint à Strasbourg, où il ouvrit des cours de chirurgie et de pathologie. Il fut nommé, en 1764, premier démonstrateur d'anatomie; et en 1768, il occupa la chaire d'anatomie et de chirurgie, devenue vacante par la mort du professeur Eisemann. Il pratiqua la lithotomie et l'extraction de la cataracte avec succès; et il inventa même pour cette dernière maladie un couteau dont nous devons la description à J.-F. Henkel. Aussi patient dans ses recherches que scrupuleux dans l'exposition de ses découvertes, Lobstein ne pouvait souffrir qu'on élevât le moindre doute sur leur réalité; mais s'il était sévère pour lui, il repoussait aussi sans ménagement chez les autres ce qui n'avait pas le cachet de l'expérience et de la vérité. « Je « sais, disait-il avec humeur lorsqu'on lui re« prochait sa dureté, qu'un anatomiste doit être « exact et vrai, mais il n'est pas aussi nécessaire « qu'il soit doux et poli; et lorsque je prends la « peine de l'être, ce n'est jamais pour des men« teurs. » Il refusa les places lucratives que lui offrirent plusieurs souverains de l'Allemagne, et préféra rester à Strasbourg, où il mourut le 11 octobre 1784, avant d'avoir pu terminer ses *Anatomicæ Institutiones* et ses *Commentarii physiologici*, demeurés manuscrits. Ses ouvrages imprimés sont : 1° *Dissertatio inauguralis de nervo spinali ad par vagum accessorio*, in-4°, Strasbourg, 1760; 2° un grand nombre de thèses soutenues sous sa présidence. Nous avons deux éloges de Lobstein : le premier en latin par le docteur J.-L. Schurer, in-fol., Strasbourg, 1785; et le second par Vicq d'Azir, Paris, 1786, in-4°. P. et L.

LOCATELLI (LOUIS), né à Bergame, se fit une grande réputation à Milan, dans le 17e siècle, comme médecin-chimiste, et donna son nom à un baume dont on trouve la composition dans son ouvrage, page 204. Il parcourut toute l'Italie; et il avait formé le projet de visiter la France et l'Allemagne, pour voir opérer les médecins-chimistes de cette époque, lorsque la guerre vint y mettre obstacle. Appelé à Gênes pour y traiter une maladie contagieuse qui faisait de grands ravages, il obtint d'abord beaucoup de succès; mais il ne put en éviter les atteintes, et il y succomba en 1637, étant encore à la fleur de son âge. Il a laissé : *Theatrum arcanorum chymicorum, sive De arte chemico-medica tractatus exquisitissimus*, Francfort, 1636, in-8°; traduit en italien sous le titre de *Teatro d'arcani del medico L. Locatelli*, Venise, 1644, 1667, in-8°. P. et L.

LOCATELLI (PIERRE). *Voyez* LUCATELLI.

LOCATO (HUMBERT), chroniqueur du 16e siècle, né de parents obscurs, dans un bourg du Plaisantin, entra en 1520 dans l'ordre de St-Dominique à Plaisance, et acquit en peu de temps une connaissance approfondie du latin et de l'italien : il suivait cependant les cours de philosophie et de théologie, et il ne faisait pas de moindres progrès dans la vie spirituelle que dans les sciences. Sa réputation ne tarda pas à franchir les murs de son couvent : il fut nommé inquisiteur de la foi à Pavie; et quelques années après il revint exercer les mêmes fonctions à Plaisance. En 1566, le pape Pie V le nomma commissaire général de l'inquisition à Rome, et le choisit en même temps pour son confesseur. Humbert fut élevé, en 1568, sur le siége épiscopal de Bagnarea; et l'on assure que le souverain pontife avait l'intention de l'honorer de la pourpre, mais qu'il en fut détourné par le cardinal Alexandre Farnèse. Quoi qu'il en soit, Humbert gouverna son diocèse avec beaucoup de sagesse. Etant tombé malade à Rome et croyant sa fin prochaine, il se fit élever un tombeau dans l'église de Ste-Sabine, avec une inscription fort modeste. Il recouvra cependant la santé; mais ne se sentant pas en état de continuer ses fonctions pastorales, il se démit de son évêché, et se retira en 1581 au couvent de son ordre, à Plaisance, où il passa ses dernières années dans la retraite et la prière. Il y mourut le 17 octobre 1587. On a de ce prélat : 1° *De Placentinæ urbis origine, successu et laudibus seriosa narratio*, Crémone, 1564, in-4°, ibid., 1614. Grævius a inséré cet ouvrage dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, t. 3. L'auteur l'avait traduit lui-même en italien. Sa chronique commence à l'an 70, sous le règne de Vespasien : elle est remplie de fables et de détails si peu intéressants, qu'elle ne mérite plus d'être consultée depuis qu'on a l'*Histoire de Plaisance* par Poggiali. 2° *Italia travagliata*, etc., Venise, 1576, in-4°. C'est une histoire des guerres dont l'Italie a été le théâtre depuis la descente d'Enée dans le Latium jusqu'au 16e siècle. Cette compilation, dit Tiraboschi, a peu de lecteurs et n'en mérite aucun (*Istor. litter.*, t. 7, p. 899). 3° *Opus judiciale inquisitorum ex diversis theologis et juris doctoribus extractum*, Rome, 1570, Venise, 1583, in-4°. W—s.

LOCCÉNIUS (JEAN), historien et publiciste, né en 1599, à Ytzehoe, en Holstein, commença ses études au collége de Hambourg, et les acheva à Helmstad, Rostock et Leyde. En 1625, il fut appelé en Suède, par Gustave-Adolphe, pour pro-

fesser à Upsal l'histoire et la politique : Christine le nomma bibliothécaire de Stockholm et historiographe du royaume. En 1672, sous le règne de Charles XI, il fut placé à la tête d'une institution nouvellement fondée, qui avait pour but de recueillir les monuments de l'histoire de Suède et de les faire connaître. Il remplit les fonctions de cette place jusqu'à sa mort, qui arriva en 1677. Son fils aîné fut anobli sous le nom de Tigerklou. Loccénius écrivit en latin une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1654, in-8° : elle a été imprimée plusieurs fois, et l'édition la plus complète est celle de 1676, Francfort et Leipsick. L'auteur connaissait les sources et se trouvait à portée d'y recourir ; mais il n'en a pas fait usage avec discernement, et il ne peut plus servir de guide depuis que Berzélius, Dalin, Lagerbring, Ihre, ont écrit sur le même sujet. Loccénius a publié de plus : *Synopsis juris sueco-gothici*, Stockholm, 1648. — *Lexicon juris sueco-gothici*, 1650, in-12, ibid., 1651. Heineccius en a donné une bonne édition, Halle, 1740, in-4°. — *De jure maritimo*, ibid., 1653. — *Erici Olai historia Suecica cum notice*, Stockholm, 1654. — *Antiquitatum sueco-goth. libri tres*, ibid., 1647, in-12. — *Sueciæ leges provinciales et civiles latine versæ*, ibid., 1672, in-fol. Lund, 1675, in-8°. — *Synopsis juris publ. Sueco-goth.* Gotheborg, 1673, in-8°. — *Syntagma dissertationum politicarum*, Amsterdam, 1644, in-12. — *De migrationibus gentium, in specie Gothorum Suenumque*, Stockholm, 1628, in-8°. *Epigrammata sacra et moralia*, etc. — Des éditions de Cornélius Népos, de Quinte-Curce, des épîtres de Cicéron. C—AU.

LOCHER (JACQUES), surnommé *Philomusus*, né en 1470 à Ehingen, en Souabe, fit une partie de ses études en Italie, et enseigna la poésie et la rhétorique à Fribourg en Brisgau, à Bâle et à Ingolstadt. George Zingel, théologien d'Ingolstadt, le tracassa pour quelques opinions qu'il avait manifestées, et parvint à le faire condamner et même destituer de ses fonctions. Locher eut encore d'autres querelles avec Erasme et Wimpfeling. Ce ne fut qu'après la mort de Zingel, arrivée en 1508, qu'il jouit d'une existence plus tranquille et qu'il se vit rétabli dans son ancienne chaire. Il mourut à Ingolstadt en 1528. L'empereur Maximilien Ier l'avait couronné poëte lauréat ; Conrad Celtès l'avait admis dans sa société rhénane (*voy.* CELTÈS). Le conseiller Zapf a publié en allemand, à Nuremberg, 1802, in-8° : *Locher considéré sous les rapports biographique et littéraire ;* et l'on trouve dans une lettre de Fischer à Zapf, insérée dans les *Curiosités typographiques*, 5e livraison, Nuremberg, 1804, un compte détaillé d'un poëme dramatique de Locher, entremêlé de chœurs en musique, et noté, sous ce titre : *Historia de rege Frantie* (Franciæ), *cum nonnullis aliis versibus et elegiis*. Rotermund énumère jusqu'à quarante-deux productions de ce poëte, et il en a oublié plus d'une. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de les rapporter toutes ; ce sont, en grande partie, des pièces détachées et de circonstance. L'abbé de St-Léger, dans ses notices inédites sur les poëtes latins du moyen âge, dont nous possédons le manuscrit, fait mention d'un poëme de Locher, qui a échappé à Jœcher et à Rotermund. En voici le titre : 1° *Jac. Locher, Philomusi, heroïcum carmen de sancta Katherina*, in-4° de six feuillets, caractères ronds ; imprimé à Bâle, chez Jean Bergman de Olpe, 1496. Locher qualifie ce poëme *laborum primitiæ*. La fiction en est basée sur la mythologie païenne : la versification en est estimable pour le temps. Il est précédé d'une épître dédicatoire sans date à Christophe de Schrovestein. Il n'a pas été connu de Maittaire. 2° Une autre production de Locher, également passée sous silence par ces lexicographes, est sa traduction du poëme moral de Phocylide, sous le titre de *Poema Noutheticon Phocylidis, græci poetæ christianissimi, a Jacobo Locher, Philomuso, ad latinos elegos traductum, in quo morum saluberrima documenta, adversus septem mortalia vicia, cæterasque vitæ sordes, ad instar præceptorum Decalogi, continentur*, Reutlingen, Michel Greyffen, 1504, in-4° de 8 feuillets, caractères gothiques. Alde avait accompagné d'une traduction latine de mot à mot l'édition de Phocylide, et le volume que nous faisons connaître offre une pièce de vers de Locher à la louange de ce célèbre imprimeur, pièce qui a échappé à ses biographes. Locher a réimprimé son Phocylide à Tubingue, en 1513, in-4°. 3° *Papyrothea*, Augsbourg, Miller, 1517, in-4°. C'est un recueil de différentes pièces. 4° *Theologica emphasis, sive dialogus super eminentia quator doctorum ecclesiæ, Gregorii, Hieronymi, Augustini et Ambrosii*, Bâle, J. Bergman de Olpe, 1496, in-4°. Les interlocuteurs de ce dialogue en prose sont Locher et son ami Ulrich Zasius, célèbre jurisconsulte fribourgeois. 5° *Libri Philomusi. Panegyrici ad regem. Tragœdia de Thurcis et Suldano. Dialogus de Heresiarchis*, Strasbourg, J. Grüninger, 1497, in-4°. Les panégyriques en prose et en vers célèbrent Maximilien Ier, roi des Romains. La tragédie de *Thurcis et Suldano*, jouée au collége de Fribourg, en mai 1497, est en cinq actes, prose et vers, avec argument pour chaque acte, et des chœurs ; elle est en tout point digne de ces temps-là pour le plan et l'exécution. Le Dialogue en prose sur les hérésiarques est encore entre l'auteur et Ulrich Zasius. Une des gravures en bois représente Locher couronné de lauriers et travaillant à son bureau. 6° *Ludicrum drama. Plautino more fictum, de sene amatore, filio corruptore et dotata muliere*, in-4°, sans date, ni noms de ville et d'imprimeur ; cité par Maittaire, *Annal. typog.*, t. 2, p. 532. 7° *Judicium Paridis de pomo aureo et triplici hominum vita ; de tribus deabus, quæ nobis vitam contemplativam, activam*

et voluptuariam repræsentant, et quæ illarum sit melior tutiorque, in-4°, sans date; deux pièces exécutées en guise de comédies au collége d'Ingolstadt en 1502; 8° *Poemation de Lazaro mendico, Divite purpurato et inferno Charonte*, in-4°, sans date, avec fig. 9° On doit à Locher une édition d'Horace, publiée à Strasbourg, 1498, in-fol., sous ce titre : *Horatii Flacii Venusini, poetæ lyrici, opera, cum quibusdam annotationibus, imaginibusque pulcherrimis, aptisque ad odarum concentus et sententias*. 10° Il est également éditeur du Panégyrique de Pline sur Trajan, Nuremberg, 1520, in-4°; de l'*Oratio Ciceronis pro Milone;* de Scolies sur la même harangue; des discours *Pro Aulo Licinio* et *Pro Marcello;* de la Mythologie de *Fabius Fulgentius Planciades*, avec des scolies de sa façon, Augsbourg, 1521, in-fol. 11° *Compendium rhetorices ex Tulliano thesauro; Syntaxis de componenda oratione funebri; Grammatica nova*, sans lieu d'impression, 1495, in-4°. 12° Il a mis en vers latins le poëme allemand de Sébastien Brandt connu sous le nom de *Navis stultifera*. Il l'a intitulé *Narragonicæ profectionis nunquam satis laudata navis*, etc., 1485, in-4°, fig. 1488 (per Jacobo Zachoni de Romano) : cette traduction a été fréquemment réimprimée (*voy.* BRANDT). La devise de Locher, placée ordinairement en tête ou à la fin de ses écrits, était : *Dii bene vertant*. M-ON.

LOCHNER (MICHEL-FRÉDÉRIC), médecin et naturaliste, né à Furth, près de Nuremberg, en 1662, fit ses premières études dans cette ville avec beaucoup de succès, et alla ensuite étudier la médecine à l'université d'Altdorf; mais avant de prendre ses grades il visita les principales contrées de l'Europe, dans l'unique dessein d'acquérir de nouvelles connaissances. De retour à Altdorf, il reçut le doctorat en 1684; et l'année suivante il fut agrégé au collége des médecins de Nuremberg. Il obtint en 1712 la place de médecin de l'hôpital de cette ville; et il la remplit avec la plus grande réputation jusqu'à sa mort, arrivée le 15 octobre 1720. Lochner avait été admis à la société des Curieux de la nature sous le nom de *Periander*, et il en fut élu directeur en 1711. Cet habile médecin, que ses compatriotes ont surnommé l'*Esculape de Nuremberg*, avait des connaissances très-étendues en histoire naturelle et dans la science des antiquités. On a de lui : 1° *Papaver ex omni antiquitate erutum, gemmis, numis, statuis et marmoribus æri incisis illustratum*, Nuremberg, 1713, in-4°. Lochner, atteint d'une maladie qui avait résisté à tous les remèdes, éprouva enfin du soulagement d'une émulsion de pavot; et ce fut par reconnaissance qu'il entreprit la description de cette plante, dont il exalte l'utilité. 2° *Mungos animalculum et radix*, ibid., 1715, in-4°; 3° *Commentatio de ananasa sive nuce pinea indica, vulgo* PINHAS, ibid., 1716, in-4°; 4° *Nerium sive Rhododaphne veterum et recentiorum, qua Nerei et Nereidum mythologia, Amyci laurus, saccharum al-haschar, et ventus ac planta Badsamur, aliaque explicantur, ac diversis S. Scripturæ locis lux affunditur, etc.*, Nuremberg, 1716, in-4°. On trouve dans le même volume une dissertation intitulée *Daphne Constantiniana*, où Lochner cherche à expliquer une médaille portant ces deux mots, et que Patin avait déclarée inexplicable. Il la croit frappée pour perpétuer le souvenir de la victoire remportée sur les Goths par Constantin. 5° *Bellili indicum*, ibid., 1717, in-4°; 6° *De novis et exoticis thee et cafe succedaneis, etc.*, ibid., 1717, in-4°. Ces six opuscules ont été réunis sous ce titre : *Heptas Dissertationum variarum ad historiam naturalem conscriptarum*, ibid., 1717, in-4°; 7° *De pareira brava*, ibid., 1719, in-4°. Lochner avait un fils, nommé Jean-Henri, jeune homme de la plus grande espérance, qui mourut à Wittemberg le 2 janvier 1715, laissant en manuscrit la description du cabinet de Besler : le père mit en ordre cet ouvrage et le publia sous ce titre : *Rariora musei Besleriani quæ olim Basilius et Michael Besleri collegerunt, æneisque tabulis ad vivum incisa evulgarunt; nunc commentariolo illustrata a Joh. Henr. Lochnero*, Nuremberg, 1716, in-fol., avec quarante planches de médailles. — *Jean-Jérôme* LOCHNER, professeur à Nuremberg, né près de cette ville en 1700, mort le 11 avril 1769, se fit connaître surtout par sa riche collection de médailles modernes, dont il publia le catalogue raisonné avec figures, en 8 vol. in-4°, de 1737 à 1744. A la tête de chaque volume se trouve la Vie de quelque graveur en médailles. On a encore de ce professeur plusieurs ouvrages sur l'orthographe et la langue allemande, et une *Notice sur la Corse ancienne et moderne*, Nuremberg, 1736, in-4°. W—s.

LOCKE (JEAN), célèbre philosophe anglais, naquit à Wrington (comté de Bristol), le 29 août 1632. Son père était capitaine dans l'armée du parlement, à l'époque des guerres civiles, sous Charles Ier, et perdit une partie de sa fortune par l'effet du malheur des temps. Il put néanmoins donner au seul enfant qui lui restait une éducation soignée, mais où la sévérité n'eut pas moins de part, dans le principe, que la tendresse, si toutefois cette sévérité n'était pas l'effet d'une tendresse intelligente et peut-être un peu systématique. Ce qui prouverait qu'elle avait l'un et l'autre caractère, c'est qu'elle réussit, et qu'à mesure que le fils grandissait, l'affection paternelle s'abandonnait à une familiarité croissante, mais sans préjudice pour la crainte respectueuse qui avait servi de fondement à l'éducation première, et qui, loin d'affaiblir la piété filiale, semble en avoir été la plus sûre garantie. En effet, Locke ne parle de son père qu'avec ce double sentiment, et il semble s'être si bien trouvé pour son compte de cette mâle éducation, qu'il en fait lui-même une règle dans le traité qu'il publia sur ce sujet. Le jeune Locke fit ses premières études à l'école de Westminster, à Londres, d'où il passa au col-

lége de Christ-Church, à Oxford. Quoique ses camarades eussent fort bonne opinion de lui, il avoue qu'il avait peu de goût et d'ardeur pour le genre d'études auquel on l'appliquait, et moins encore pour la manière dont l'enseignement était donné et reproduit. Il éprouvait un éloignement particulier pour les argumentations publiques, persuadé qu'il était, avec raison, qu'ils sont moins favorables à la découverte ou à l'établissement de la vérité qu'à l'étalage d'une vaine et trompeuse facilité, ou d'une suffisance que n'accompagne pas toujours le vrai mérite. Au lieu donc de se livrer à ses exercices scolaires, il entretient des relations épistolaires, où il s'attache à penser et à parler en homme de sens, d'instruction et de tact. Il est à présumer, par ce qu'on connaît de sa correspondance, qu'il avait un véritable talent dans ce genre de composition. Les ouvrages de Descartes, dont il était loin cependant de partager toutes les opinions, le consolèrent de n'avoir pas compris toutes les subtilités scolastiques débitées en langage pédantesque ou barbare, sous le nom d'Aristote, et développèrent même en lui le goût de la philosophie. Mais avant de s'y livrer d'une manière spéciale, il dut faire beaucoup d'autres choses. Malgré son attrait pour certaines parties de la littérature, la poésie n'eut jamais pour lui autant d'intérêt que les sciences; il en parlait même en homme qui ne l'estime, qui ne la sent que médiocrement. Les sciences allaient mieux au tour sévère de son esprit. Il étudia particulièrement la médecine : mais la faiblesse de sa santé l'empêcha de songer sérieusement à la pratiquer; il ne prit même pas le grade de docteur dans cette faculté; il se contenta de celui de maître ès arts. Ses connaissances médicales étaient telles, néanmoins, que son suffrage avait beaucoup de prix, même aux yeux des plus habiles; le fameux Sydenham s'en flattait dans les termes suivants, en tête de son *Traité des maladies aiguës* : « Vous « savez, disait-il dans sa dédicace, combien ma « méthode a été approuvée par un homme qui « l'avait bien connue, je veux parler de notre « ami commun, M. Jean Locke, qui, pour la pé« nétration et la justesse du jugement, pour la « sagesse et la régularité morale, ne le cède peut« être à personne, et qui en tout cas a fort peu « d'égaux. » Après avoir passé une année en Allemagne, en qualité de secrétaire de l'envoyé du roi d'Angleterre auprès de quelques princes, il reprit ses études à l'université d'Oxford, et s'appliqua cette fois à la physique. Il y fit la connaissance de lord Ashley, depuis comte de Shaftesbury et grand chancelier d'Angleterre, qui voulut l'avoir auprès de lui et le chargea de l'éducation de son fils. Devenu secrétaire de la présentation des bénéfices, il garda cet office tant que Shaftesbury lui-même resta au pouvoir. L'année d'après, en 1673, il joignit à cette place celle d'une commission du commerce, qui devait lui rapporter sept cents livres sterling par an. Il ne la garda que six mois. En 1674, il se rendit à Montpellier, pour raison de santé, avec son protecteur disgracié. Ils allèrent ensuite à Paris, où Locke fit la connaissance d'un médecin d'Amsterdam, qu'il devait retrouver plus tard en Hollande, où il passa presque tout le temps de sa disgrâce. Le gouvernement de Charles II et celui de Jacques II le croyaient mêlé aux intrigues des ennemis de ces deux princes : on lui ôta jusqu'à sa place de *socius* au collége d'Oxford. Il ne rentra en Angleterre qu'avec le prince d'Orange, à la suite de la révolution de 1688. Il lui eût été facile de recouvrer les emplois qu'il avait perdus; le tour de la faveur était revenu. Il se contenta d'une place de commissaire des appels, qui lui valait deux cents livres et qui n'exigeait pas une grande assiduité. Il refusa, par diverses considérations, de représenter le nouveau gouvernement à l'étranger; le souci de sa santé, la crainte de n'en pouvoir concilier les soins obligés avec les devoirs de sa charge, le désir de mettre la dernière main à des travaux depuis longtemps commencés, et qui avaient été en grande partie exécutés en Hollande, le déterminèrent à remercier. Il passa ainsi quelques années à Londres, recherché de la meilleure société. Il voyait très-particulièrement le comte de Pembrocke, qu'il avait connu à Montpellier, et qui était depuis devenu président du conseil du roi. Mais l'air de Londres était contraire à sa santé très-délicate, ce qui l'obligeait à passer l'hiver à la campagne. Bientôt il dut y passer aussi l'été. La maison du chevalier Masham, à Oates, à vingt milles de la capitale, devint son séjour de prédilection; l'air, la compagnie, le savoir et l'amabilité de ses hôtes l'y fixèrent définitivement. Il fut libre de mettre à ce choix les conditions qu'il voulut, afin qu'il pût se regarder comme entièrement maître de son temps et de ses actions. Il avait accepté, en 1695, une place dans la commission du commerce et des colonies, au traitement de mille livres. Il la garda pendant cinq ans, c'est-à-dire tant qu'il put la remplir; mais dès qu'il s'aperçut qu'il ne pouvait plus séjourner à Londres, comme il l'avait fait jusque-là, il la résigna. En vain le roi le laissait libre de prendre une part plus apparente que réelle aux travaux de la commission, ne l'astreignant pas même à passer un seul jour entier à Londres; il persista dans son projet, par la seule raison, disait-il, qu'il ne convient pas de retenir une charge, surtout quand elle est bien rétribuée, sans en remplir les fonctions. Sa principale occupation, dans les dernières années de sa vie, fut la lecture et la méditation de l'Écriture sainte. Plus d'un an avant sa mort, il était si faible déjà, qu'il ne pouvait plus écrire une lettre; il ne parlait même qu'avec beaucoup de fatigue, tant l'oppression était forte. Mais son humeur et ses facultés intellectuelles n'avaient point changé. Il prédit sa fin quelques semaines avant qu'elle arrivât, sans rien perdre de son amabilité, de sa gaieté même; et

quand on lui en témoignait de l'étonnement, il répondait : « Vivons pendant que nous vivons. » Ne pouvant plus se rendre à l'église, il voulut communier chez lui. Étant encore plus près de sa fin, et ne pouvant plus quitter ni sa chambre ni son lit, il se recommanda aux prières de sa famille : on vint la faire auprès de lui. C'est ce soir-là qu'il prédit sa mort pour l'un des trois ou quatre jours suivants, au plus tard. Le surlendemain, 28 octobre 1704, vers les trois heures de l'après-midi, il rendait paisiblement son âme à Dieu, dans la 73e année de son âge. Locke était d'un commerce agréable pour tout le monde, même pour les gens les plus simples; pour les enfants, dont il ne dédaignait pas l'entretien. Il comprenait toutes les situations de fortune et de naissance, estimait partout ce qui est estimable, et ne goûtait déjà pas plus le vice doré que celui qui est en haillons. Sensible aux souffrances des pauvres, il les visitait, leur servait de médecin s'ils n'en avaient pas, leur procurait des médicaments et les assistait de mille autres manières, pourvu toutefois qu'ils ne fussent ni ivrognes ni libertins. Esprit enjoué, il se livrait volontiers à la raillerie, mais sans jamais blesser personne; il supportait facilement la contradiction et savait la mettre à profit. S'il était sujet à des mouvements de vivacité, il ne tardait pas à revenir et à se condamner ouvertement. Sa bonté n'en ressortait que mieux, et ceux qui l'entouraient, ses domestiques en particulier, ne s'en trouvaient pas plus mal. En somme, notre philosophe était l'un des hommes les plus accomplis par les sentiments et les œuvres. Ses ouvrages ne font pas moins d'honneur à son intelligence : ils lui ont mérité une belle place dans l'histoire de la philosophie, de la politique, de l'économique et de la théologie. Ils lui valurent, comme il arrive à tous les hommes qui remuent par leurs écrits l'esprit et les passions de leurs semblables, des éloges et des critiques. Il eut beaucoup à combattre, mais il le fit toujours avec autant de dignité que de force. Ses ouvrages ont presque tous été traduits, et dans toutes les langues de l'Europe, surtout : 1° l'*Essai sur l'entendement humain,* in-fol. angl., 1688 (traduit en français par Coste, in-4°, 1700, 1729, et 4 vol. in-12, 1742), qui est le plus connu de tous et qui donne à son auteur, en Angleterre, la même place qu'occupait Descartes en France, et Leibnitz en Allemagne, en même temps qu'il le met en Europe, et dans l'histoire de l'esprit humain, à côté de ces deux grands hommes. Il s'agissait alors en Angleterre, comme partout, d'en finir avec la scolastique, avec la méthode d'argumentation, avec le pseudopéripatétisme, avec les doctrines de pure tradition, enseignées à la façon mathématique. Il fallait en revenir à l'observation, c'est-à-dire à l'étude des faits, à l'étude expérimentale de l'esprit humain, des lois qui en régissent les phénomènes, des facultés qui sont soumises à ces lois, enfin du cercle dans lequel ces facultés sont destinées à se mouvoir. C'est, comme on voit, une critique anticipée de la raison pure. Malheureusement, le livre de Locke fut une réaction excessive contre le système des idées innées de Descartes, mal comprises : de là un caractère de sensualisme et d'étroitesse qui en sont le côté faux et dangereux. Locke voit très-bien qu'il n'y a pas d'idées innées, telles que le mot semble l'indiquer, telles que plusieurs cartésiens, et Leibnitz en particulier, les enseignaient, telles que Descartes lui-même paraissait y croire dans le principe. C'est là le fort et le vrai de la thèse de Locke, mais c'en est aussi le côté purement négatif. Quant il veut établir que toutes nos idées viennent des sens, directement ou indirectement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire de la réflexion ou par la réflexion, il est dans le vrai et dans le faux; ou du moins dans le vrai et dans l'obscur. Qu'il y ait des idées dont la matière est toute fournie par les sens, dont les sens sont la condition essentielle et paraissent même être cause, rien de plus vrai, quoiqu'il y eût encore des explications à donner sur ce point. Qu'il y en ait d'autres, au contraire, dont la matière n'a rien de commun avec nos perceptions phénoménales du dehors ou du dedans, rien n'est mieux prouvé, et c'est ce que Locke ne nie pas. Mais il lui manqua deux choses pour s'être parfaitement entendu lui-même, pour se trouver d'accord avec la vérité et pour épargner à ses disciples l'erreur, plus grave que la sienne propre, de se prévaloir de sa doctrine pour affirmer que toutes nos idées viennent des sens et conséquemment sont sensibles. Ces deux choses, qui lui firent défaut, sont premièrement de reconnaître, ou plutôt de dire clairement que, si toutes nos idées ne viennent pas des sens, toutes au moins ont pour condition immédiate ou médiate les idées sensibles. Il eût fallu, en second lieu, reconnaître que, si les idées de l'ordre intelligible pur ne viennent pas des sens, elles sont nécessairement le fruit d'une autre faculté; et que cette faculté n'est pas la réflexion, puisque la réflexion n'est qu'un mouvement de l'esprit : mouvement qui peut bien contribuer à une plus claire aperception des idées, des phénomènes internes existants, mais qui est incapable d'en produire. Il fallait aussi ne point nier les caractères bien réels d'universalité et d'invariabilité ou d'identité des idées rationnelles pures, et ne pas les confondre avec ce qui n'est pas elles, mais qui a sur elles cette influence de les faire appliquer abusivement ou faussement. Ce ne sont pas les notions qui sont fausses ou variables, ce sont les jugements qui les appliquent. On ne peut ramener complétement la doctrine de Locke à celle de Descartes et de Leibniz sur les idées purement rationnelles, en soutenant, comme l'a fait Dugald-Stewart, que la réflexion de Locke n'est pas autre chose que la faculté innée à laquelle Descartes et Leibniz rapportent les notions de l'ordre intelligible. C'est assez cependant

pour distinguer Locke d'avec Hobbes, Gassendi et tous les philosophes purement sensualistes qui ont marché sur leurs traces; mais cela ne suffit pas pour le justifier entièrement de toute influence sur une doctrine plus exclusive que la sienne. Quoi qu'il en soit, cette doctrine de Locke, telle du moins qu'on la comprenait, fut d'autant plus goûtée, qu'elle était en apparence plus simple et plus facile à concevoir. Elle était d'ailleurs accompagnée de tant d'observations fines et justes, de tant de faits d'un intérêt véritable, qu'elle dut trouver un grand crédit parmi les esprits peu sévères et peu habitués à s'analyser. Elle avait d'ailleurs pour elle, des deux côtés de la Manche, un certain courant des esprits qui en était plus fort : la réaction contre le passé, en général, y trouvait un appui et lui était par là même très-sympathique. On sait le reste. L'*Essai sur l'entendement humain* n'a pas été conçu d'un seul jet: on s'en aperçoit aisément quand on le lit d'une manière suivie. Le défaut d'ordre, les répétitions, des contradictions au moins apparentes, indiquent une pensée qui manque d'une certaine suite. Commencé en 1670, cet ouvrage ne fut achevé qu'en 1690. Cette composition fut interrompue par celle d'autres ouvrages d'un à-propos plus pressant; telles sont: 2° *Lettres sur la tolérance*, dont nous ne possédons en francais que la première. Elle fut d'abord écrite en latin, sous ce titre : *Epistola de tolerantia, ad clarissimum virum T* (theologia). A (apud). *R* (remonstrantes). *P* (professorem). *T* (tyronnidis). *O* (osorem). *A* (Limburgium). *L* (Amstelodamensem), *scripta a P* (pacis). *A* (amico). *P* (persecutiones). *O* (osore). *J* (Joanne). *L* (Lockio). *A* (anglo). 1689. Cette lettre fut traduite en français à Rotterdam, la même année, et reproduite dans les *OEuvres diverses de Locke*, Rott., 1710, 1 vol. in-12. En 1687, Locke composa un abrégé de son *Essai sur l'entendement humain*, qui parut en français dans le tome 8 de la *Bibliothèque universelle*, 1688. Cet abrégé fut généralement goûté et prépara le public à recevoir le grand ouvrage. En 1690, parut la seconde lettre sur la tolérance, en réponse à une attaque qui avait été dirigée contre la première. En la même année parut aussi : 3° *le Gouvernement civil*, in-8°, Lond., 1690; ouvrage où Locke se montre aussi libéral en politique que dans ses *Lettres sur la tolérance*. Cet ouvrage n'a pas été sans influence sur l'auteur du *Contrat social*. Comme le philosophe anglais, et sans plus de raison, J.-J. Rousseau ne veut pas de tolérance pour les athées. Un athée peut encore admettre la loi morale et juridique, et se comporter en honnête et bon citoyen: l'autorité civile n'a rien à lui demander de plus; s'il vient à manquer aux lois, il en sera puni comme infracteur et non comme athée. Là se termine le droit social. Locke est donc un exemple de l'extrême difficulté de s'affranchir entièrement des préjugés du temps où l'on vit, alors même qu'on les reconnaît, qu'on les combat. Et ce n'est pas une seule fois que Locke prit la plume en faveur de la tolérance religieuse. En 1692, il publie une troisième *Lettre* sur ce sujet, en réponse à de nouvelles objections qui lui avaient été adressées. Locke est un des premiers qui aient bien connu et bien présenté la théorie économique de la monnaie : il est, à cet égard, le fondateur de l'économie politique. Le traité qu'il fit paraître sur ce sujet, et auquel il revint en 1695, a conservé une valeur plus qu'historique; il est intitulé 4° *Considérations importantes sur la diminution de l'intérêt de l'argent et l'augmentation du prix de la monnaie*, in-8°, Lond., 1792; 5° le traité *De l'éducation des enfants*, in-8°, Lond., 1793, traduit en français par Coste, considère le sujet à tous les points de vue, le physique, l'intellectuel et le moral, et s'occupe même des premiers soins à donner à l'enfant; c'est le livre des parents, des mères, aussi bien que celui du précepteur. On y trouverait également plus d'une des idées qui se lisent dans le *Contrat social*. Le fruit des méditations de Locke sur l'Ecriture sainte aboutit au 6° *Christianisme raisonnable*, in-8°, 1695, traduit en français par Coste: ouvrage où l'auteur s'attache à prouver que les Evangiles ne renferment rien de contraire à la raison. Le dogme fondamental de toutes les communions chrétiennes est celui-ci: Jésus est le Messie; tout le reste est secondaire et n'empêche point, malgré les dissidences réelles ou possibles, l'unité chrétienne. On voit que Locke ne se prononce pas sur la divinité de Jésus-Christ, ce qui le fit soupçonner de socinianisme. Cet ouvrage fut attaqué par l'évêque de Worcester, Stillingfleet; il y eut réponse, réplique, duplique, etc., jusqu'à ce que la mort de l'évêque mit fin à la discussion. 7° Des *Paraphrases sur les épîtres aux Galates, aux Romains, aux Corinthiens et aux Ephésiens*, du même auteur, furent publiées à Londres en 1707, en 1 vol. in-4°. Les autres ouvrages posthumes de Locke sont : 8° *Conduite de l'esprit humain dans la recherche de la vérité*, Lond., 1706; traduites en français par J. Leclerc, et publiées par lui dans ses *OEuvres diverses*. C'est une sorte d'appendice à l'*Essai sur l'entendement*, auquel, d'ailleurs, Locke avait eu la pensée de l'ajouter. Ce petit écrit renferme un grand nombre d'observations fines et judicieuses, et d'excellents préceptes logiques. 9° *Examen de l'opinion de Malebranche*, que « *nous voyons tout en Dieu*. » Locke y attaque particulièrement la notion de Dieu, telle que la définissait Malebranche : définition qui était en effet de nature à conduire au panthéisme ou même à l'athéisme, puisqu'à ce compte Dieu serait tout ou ne serait rien. 10° *Remarques sur quelques parties des ouvrages de M. Norris, dans lesquelles il soutient l'opinion du P. Malebranche*, que « *nous voyons tout en Dieu* »; 11° *Discours sur les miracles* (dans les *OEuvres diverses*); 12° *Méthode nouvelle de dresser des recueils*, ibid.; 13° *Mémoires pour servir à la vie d'Antoine Ashley, comte*

de Shaftesbury, etc., ibid. L'*Essai sur l'entendement humain* et l'*Examen de l'opinion du P. Malebranche* trouvèrent un contradicteur sérieux dans Leibniz. Les adversaires du sensualisme, de la philosophie du 18e siècle en général, ont cru devoir attaquer notre philosophe anglais comme l'auteur principal de cette doctrine. Il est cependant vrai de dire qu'il était moins exclusivement sensualiste que la plupart de ses disciples, et qu'il eût fortement repoussé les conséquences spéculatives et pratiques qu'on prétendait tirer de son principe. Quels que soient du reste les défauts de l'*Essai sur l'entendement*, il sera toujours vrai de dire que c'est le premier grand traité de psychologie expérimentale; qu'il a plus contribué qu'aucun autre ouvrage, sans excepter ceux de Bacon et de Descartes, à donner à la philosophie moderne l'esprit qui la caractérise, à introduire dans cette branche des connaissances humaines la seule méthode qui puisse faire de la philosophie une science véritable, la méthode expérimentale. C'est par là du moins qu'il faut passer pour aller plus loin. Ce n'est pas là un service médiocre; on le reconnaîtra sans doute quand le temps des grands airs spiritualistes aura fait place à celui d'une juste critique. J. T—T.

LOCKHART (JOHN-GIBSON), littérateur anglais, né à Cambusnethen, dans le Lanarkshire, le 2 juin 1794. Il appartenait à la plus jeune branche d'une famille aisée et ancienne de l'Écosse qui depuis six siècles avait fourni à l'armée et à la magistrature un grand nombre d'hommes distingués. Lockhart commença ses études à l'université de Glasgow et alla les terminer à celle d'Oxford, où il prit en 1813 le grade de maître ès arts. Sorti des bancs des écoles, il se consacra à la littérature, se rendit en Allemagne pour s'initier à la langue et au mouvement littéraire de ce pays, suivit des cours à Leipsick et entreprit une traduction anglaise des *Leçons sur l'histoire de la littérature ancienne et moderne* de Frédéric de Schlegel. A son retour en Angleterre, il entra dans la rédaction de *Blackowod's Edinburgh magazine*, un des meilleurs recueils périodiques du parti tory, qui avait alors à sa tête le professeur John Wilson. Lockhart y publia diverses ballades espagnoles. Il se livra aussi à des recherches historiques et archéologiques sur le château de Stirling, recherches qui furent de sa part, en 1818, l'objet d'une publication. L'année suivante, il fit paraître, sous le voile de l'anonyme, ses *Peter's letters to his kinsfolk*. A mesure qu'il s'avançait dans la vie, il se livrait avec plus d'ardeur à ses travaux littéraires; il finit par négliger complétement la profession d'avocat qu'il avait d'abord exercée, tout en publiant ses premiers essais, quoiqu'il eût acquis dans cette profession une certaine réputation, car il y avait une remarquable intelligence des affaires. De 1820 à 1825, il donna quatre romans, qui obtinrent un assez grand succès, à savoir: *Adam Blair*, vif tableau d'une passion et de la vie domestique; *Mathew Wald, Valerius* (1829) et *Reginald Dalton* où il trace une brillante esquisse de la vie d'université. En 1820, Lockhart épousa Charlotte-Sophie, fille aînée de Walter Scott. Lié avec ce grand romancier depuis 1818, il dut à sa protection d'être chargé de la partie historique de l'*Annual Register* d'Édimbourg. On peut dire qu'il a beaucoup contribué à faire apprécier le mérite de son beau-père, dont il écrivit *la Vie* en 1837, année où il eut le malheur de perdre la compagne que ce grand homme lui avait donnée. Il avait pris quelque part à la rédaction de la *Vie de Napoléon* que Walter Scott composa en 1827 et 1829, et en écrivit lui-même une pour les *Miscellanies* de Constable. En 1826, Lockhart s'établit à Londres et prit, en remplacement de Gifford, la direction du *Quarterly Review*, où ses excellents articles contribuèrent à placer ce recueil au rang des plus estimés que publie la Grande-Bretagne. Lockhart, qui avait déployé comme romancier une grande vivacité de pinceau et une remarquable connaissance des hommes, fit preuve de qualités non moins précieuses comme critique. D'un esprit pénétrant et juste, d'un goût sûr, d'un savoir étendu, d'une mémoire heureuse, il excellait à juger une œuvre littéraire et à en mettre en relief les défauts comme les qualités; il soutint plusieurs polémiques des plus vives, notamment une avec les héritiers du libraire Ballantyne, à propos de quelques assertions consignées dans sa *Vie de Walter Scott*. En 1843, Robert Peel appela Lockhart au poste d'*auditeur du duché de Cornwall*. En 1853, cet écrivain dut abandonner la direction du *Quarterly Review*. Sa santé s'étant fortement altérée, il alla chercher sous le ciel de l'Italie un remède à ses souffrances. Mais ayant éprouvé peu de bien de ce voyage, il retourna dans sa chère Ecosse, et il expira à sa résidence d'Abbotsford le 25 novembre 1855. On doit encore à Lockhart une *Vie de Robert Burns* (1825) qui parut dans les *Miscellanies* de Constable. A. M—Y.

LOCKMAN. *Voyez* LOKMAN.

LOCQUES (NICOLAS DE), chimiste du 17e siècle, publia les *Rudiments de la philosophie naturelle*, Paris, 1665, in-8°, ouvrage extrêmement rare où l'on trouve d'assez bonnes observations à côté des rêveries de l'alchimie. Après la mort de l'auteur, on fit circuler un ouvrage qui n'a jamais été imprimé, mais dont il existe quelques copies dans les bibliothèques des curieux. C'est une suite de travaux et d'expériences, la plupart sur le zinc, et presque tous dans les vues de l'alchimie. Il y a cependant un assez grand nombre de faits positifs, aussi curieux qu'intéressants. Cet ouvrage passe pour appartenir en commun à Nicolas de Locques, qui possédait alors la charge de médecin spagirique du roi, et à Lebreton, médecin de la faculté de Paris. T—D.

LOCRÉ DE ROISSY (JEAN-GUILLAUME), jurisconsulte, né à Leipsick, d'une famille française, le 20 mars 1758, vint de bonne heure en France avec son père, qui y établit la plus ancienne manufacture de porcelaine à la manière de Saxe. Il se livra dès sa jeunesse avec ardeur à l'étude du droit. A vingt-sept ans, il fut reçu au parlement de Paris, et la révolution française le trouva en possession d'une clientèle nombreuse. Ayant puisé dans des traditions de famille des principes sévères, une piété forte et éclairée, il se tint d'abord à l'écart de toutes les agitations, resta bon citoyen et laborieux jurisconsulte, au milieu de l'anarchie. Nommé, en 1792, juge de paix de la section de Bondy, il eut le courage, avec quatre de ses confrères, de se transporter aux Tuileries pour instruire contre les auteurs de l'attentat du 20 juin. Avec eux, il fit tous ses efforts pour prévenir la catastrophe du 10 août, qu'on machinait déjà presque à découvert; il se rendit chez le roi pour aviser aux moyens de le préserver de sa perte. Victimes de leur dévouement patriotique, trois de ses collègues avaient été massacrés; un quatrième avait porté sa tête sur l'échafaud; Locré échappa au bourreau en se retirant à Joigny (Yonne). Deux ans après, chargé par les habitants de cette ville d'une mission auprès de la convention, il revint à Paris. C'est alors que Merlin et Cambacérès, choisis par leurs collègues pour classer les lois décrétées jusqu'à cette époque (1794), proposèrent au proscrit de se mettre à la tête de ce travail, en qualité de secrétaire général de la commission. Locré fit remarquer que la convention n'avait pas compris ce qu'elle demandait; qu'avant de songer à réunir les lois, il fallait les compléter, les élaborer, les mettre en harmonie. Un second décret donna cette latitude à la commission, et Locré rédigea un plan ingénieux qui parut si remarquable, que le comité de salut public le fit écrire à la main, encadrer et placer dans la salle de ses séances. Tout entier à ce travail utile et modeste, il espérait traverser ignoré ces temps d'orage; mais son nom trouvé dans les papiers de Quatremère, une lettre pleine de sentiments religieux, ranimèrent contre lui la fureur révolutionnaire : un mandat d'arrêt fut lancé; on l'arrêta au milieu de ses bureaux, et il n'aurait eu rien à envier à ses compagnons de courage et d'infortune, si Cambacérès ne fût venu déclarer au comité de salut public que le prisonnier était l'auteur du tableau placé dans la salle des séances; le mandat fut retiré sur-le-champ. Locré, rendu à ses fonctions, continua avec ses deux protecteurs les travaux du Code civil, et en 1795, lorsque vint le directoire, il fut nommé secrétaire-rédacteur du conseil des Anciens. Sous le consulat et sous l'empire, il fut attaché au conseil d'État, avec le titre de secrétaire général, et nommé baron. Assistant en cette qualité aux discussions du code, il rédigeait les procès-verbaux, revoyait les projets arrêtés avec un soin, une conscience qui faisait dire à un des rédacteurs du code : « Non-seulement Locré exprime notre « pensée avec la plus rigoureuse exactitude, « mais encore il sait la revêtir d'expressions sou- « vent heureuses, toujours convenables et dignes « du sujet. » La première restauration récompensa ses longs services en lui laissant ses hautes fonctions. Dambray, nommé chancelier de France, le chargea de la rédaction du projet de réorganisation du conseil d'État, mise en harmonie avec la charte; et, après les cent-jours, on l'aurait sans doute conservé à son poste, s'il n'avait signé la déclaration du conseil d'État du 24 mars 1815, réquisitoire en forme contre les Bourbons, à la rédaction duquel, comme secrétaire, Locré avait dû prendre une large part. Rendu à la vie privée, il reprit la profession d'avocat, et continua les grands ouvrages de jurisprudence qu'il avait commencés sous l'empire. Il se fit connaître sous la restauration par ses travaux de jurisconsulte et quelques consultations savantes. Il rédigea, entre autres, pour un collaborateur d'Anquetil, un curieux mémoire *sur la propriété littéraire et les lois qui la règlent* (Paris, 1817, in-8°). Suppléant aux lacunes de la loi par une sage interprétation des règles du bon sens et de la justice, il y défend, avec une vigoureuse logique, les droits sacrés de l'intelligence sur ses œuvres; et pourtant ce fut sans succès. L'âge et les fatigues d'une vie laborieuse ne lui laissant plus que les forces nécessaires pour mettre fin à ses longs travaux, il abandonna les affaires, et vécut dans la retraite depuis 1832 jusqu'à sa mort, arrivée à Mantes, le 8 décembre 1840. Ses dernières années furent malheureuses : une cécité presque complète l'avait forcé à suspendre pour toujours des occupations qu'il aimait et qui faisaient toute sa fortune; c'est ainsi qu'il ne nous a laissé que les matériaux d'un ouvrage précieux qui devait avoir pour titre : *Napoléon au conseil d'État*. Il vivait d'une modique pension bien méritée par ses honorables services et son long désintéressement; mais un procès qu'il perdit avec son libraire lui enleva ses dernières ressources, et il aurait connu la misère si le roi Louis-Philippe, qui avait pour lui une grande estime, ne l'avait aidé de ses secours. La haute position qu'avait occupée Locré dans les conseils où furent élaborées les lois de la république et de l'empire, et particulièrement le Code civil, son esprit d'ordre et d'analyse, la sagesse de ses vues, son exactitude et sa lucidité, nous rendent utiles encore aujourd'hui les ouvrages dans lesquels il nous fait parcourir la même route que le législateur a suivie, et nous conduit au même résultat par les mêmes déductions, se posant moins comme auteur, il le dit lui-même, que « comme un té- « moin qui a tout vu, tout entendu, tout ob- « servé. » Voici ce que lui écrivait un illustre jurisconsulte, Merlin, sur le 1er volume de

l'*Esprit du Code Napoléon, tiré de la discussion*, Paris, 1806, 7 vol. in-8°. « Ce premier volume porte, « par la manière dont il est fait, le cachet d'un « ouvrage qui doit vivre autant que la loi dont « il est l'interprète. » C'est aussi dans une lettre que lui adressa, à ce sujet, Bigot de Préameneu que nous trouvons ce témoignage sur son zèle infatigable, et sur l'utilité de son livre : « Personne n'a mieux connu que vous, n'a suivi « plus exactement le mouvement et je pourrais « dire les nuances des discussions. Chacun de « ceux qui y ont pris part n'a cessé d'admirer « avec quelle précision, avec quelle clarté, avec « quelle scrupuleuse fidélité ses idées se trou- « vaient consignées dans le procès-verbal. Votre « dernier travail sera, en quelque sorte, le com- « plément de cette immense opération. » Cet ouvrage, en effet, remplit parfaitement son titre; il révèle de la manière la plus sûre l'esprit de la loi. Dans les mêmes vues et sur le même plan, Locré publia : l'*Esprit du Code de commerce, ou Commentaire sur chacun des articles du code*, Paris, 1811-13, 10 vol. in-8°; et l'*Esprit du Code de procédure civile*, Paris, 1816, 5 vol. in-8°. Il donna, en 1829, avec de nombreux changements et une disposition nouvelle, une seconde édition de l'*Esprit du Code de commerce*, Paris, 4 vol. in-8°. « La première, dit-il, avait paru à une époque à « laquelle il eût été d'une extrême imprudence « de hasarder la moindre observation critique. » Jugement sévère, mais juste, qui semble cependant en contradiction avec ce qu'il dit ailleurs sur la constitution de l'an 8; c'est pour lui une des plus fortes conceptions qui soient sorties des têtes humaines : « Jamais la division du pouvoir, « de laquelle la garantie sociale dépend, ne fut « mieux entendue; jamais on n'avait fait une « plus ingénieuse alliance entre deux choses qui « paraissent mutuellement s'exclure, entre une « administration forte et la liberté. » Ces paroles dans lesquelles nous ne devons voir qu'un regret, un souvenir de reconnaissance pour un gouvernement qui avait fait longtemps sa fortune, nous les trouvons en tête d'un grand ouvrage qui fut l'occupation de sa vie presque tout entière : *Législation civile, commerciale et criminelle de la France, ou Commentaire et Complément des codes français*, Paris, 1826-1832, 31 vol. in-8°. On y trouve rassemblés les procès-verbaux et les discours relatifs aux codes; ce n'est point cependant une simple collection : le but du livre est de donner, à la vérité, le commentaire et le complément de nos codes, mais le commentaire officiel fait par le législateur lui-même, sans mélange d'opinions étrangères; mais un complément formé par le rapprochement et la conférence des lois. Le plan est simple et bien conçu; une première partie contient, avec le texte des codes, les notes analytiques qui en forment le commencement et le complément; une seconde, les éléments du commentaire; une troisième, les éléments du complément. L'ouvrage est précédé de prolégomènes fort intéressants *sur l'ordre social, sur l'organisation politique de la France sous le consulat et sous l'empire, comparée à celle que lui donne la charte*, enfin, sur l'histoire générale de chacun des codes français. Cet important répertoire de notre jurisprudence fut honoré, comme l'*Esprit du Code civil*, de l'approbation d'un des hommes les plus compétents de notre époque : « A la suite d'un si grand travail, vous pouvez « dire, » écrivait à l'auteur M. Dupin aîné, le 25 juillet 1830, « Exegi monumentum ære pe- « rennius. » Outre ces quatre ouvrages qui nous paraissent précieux pour tous ceux qui, chargés de l'application des lois, ont besoin d'en saisir l'esprit, le baron Locré a laissé : *Législation française, ou Recueil des lois, des règlements d'administration et des arrêtés généraux basés sur la constitution*, t. 1er, 1801, in-4°. Il se proposait de faire une classification des lois, mais il n'en publia que ce 1er volume, qui traite de l'organisation et des attributions du conseil d'État. — *Procès-verbaux du conseil d'État, contenant la discussion du projet du code*, Paris, 1803 et 1804, 5 vol. in-4°. — *Discussions sur la liberté de la presse, la censure, la propriété littéraire, l'imprimerie et la librairie, qui ont eu lieu pendant* 1808-1811, Paris, 1819, in-8°. — *Législation sur les mines et sur les expropriations pour cause d'utilité publique, ou Lois des 21 avril et 8 mars 1810, expliquées par les discussions du conseil d'État*, Paris, 1828, in-8°. — *Quelques vues sur le conseil d'État, considéré dans ses rapports avec le système de notre régime constitutionnel*, Paris, 1831, in-8°. R—É.

LOCRES (Ferri de), curé de St-Nicolas, à Arras, dans le 17e siècle, fut un des hommes les plus érudits de cette époque, et a laissé des ouvrages historiques qui sont encore utilement consultés : 1° *Discours sur la noblesse*, dans lequel l'auteur fait une mention honorable de la piété et des vertus des rois de France, Arras, 1605, in-8°; 2° *Histoire des comtes de St-Pol*, Douai, 1613, in-4°; 3° *Chronicon belgicum ab anno* 238 *ad annum* 1600, Arras, 1616, in-4°. Locres mourut à Arras en 1614. Z.

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse, vivait sous le règne de Néron. Elle avait d'abord été condamnée pour des empoisonnements, mais on la garda comme un instrument dont on pourrait avoir besoin, et ce fut à elle qu'Agrippine eut recours pour faire mourir Claude, afin d'assurer le trône à Néron. Quelques années après, Néron, devenu empereur, conçut de la jalousie contre Britannicus, fils de Claude, qui était en âge de régner. Comme il n'osait pas le faire tuer publiquement, il donna ordre à Pollion Julius, tribun d'une cohorte prétorienne, de le faire périr par le poison. Celui-ci, qui avait sous sa garde cette horrible femme, la chargea de préparer le poison qui devait enlever à l'empire Britannicus, jeune

prince de si grande espérance. Le breuvage mortel n'agissant point assez promptement au gré de Néron, il menaça le tribun, frappa Locuste, et ordonna même son supplice, lui reprochant de n'avoir donné qu'un remède à Britannicus. Locuste s'excusa en disant qu'elle avait affaibli la dose pour éviter l'éclat. « Eh ! penses-tu, lui répliqua Néron, que je craigne la loi contre les empoisonnements ? » Il la força de répéter son opération devant lui dans son appartement. Le breuvage fut ainsi rendu plus actif; et le malheureux prince l'eut à peine avalé, qu'il tomba mort. Néron, voulant reconnaître les services du même genre que Locuste lui avait rendus en plusieurs circonstances, la combla de bienfaits et lui donna des élèves afin qu'elle les instruisît dans son horrible métier. Z.

LODÉ (JEAN), licencié ès lois, naquit dans le diocèse de Nantes. La date de sa naissance et celle de sa mort ne peuvent être précisées. La Bretagne ayant été désolée, en 1488 et 1489, par les Français, il se retira à Orléans, où ses grandes connaissances le mirent à même d'ouvrir une école qui fut très-fréquentée et qu'il dirigeait encore en 1513 ; c'est ce que nous apprend l'épître dédicatoire de sa traduction du livre *De educatione liberorum*. Il avait eu pour élève Gentien Hervet, qui, dans son discours latin intitulé *De patientia*, imprimé au commencement de 1541, parle de lui et de Thomas Lupset, son autre maître, comme de deux personnes n'existant plus depuis quelque temps. Lupset était mort le 27 décembre 1532 à l'âge de 36 ans. Cette date et celle de la traduction du Traité de Plutarque sur l'état du mariage autorisent à croire que Lodé mourut de 1535 à 1540. Il a laissé : 1° *Guidon des parents en instruction et direction de leurs enfants*, Paris, 1513, in-8°. C'est une traduction du poëme de cent vers que François Philelphe composa pour son fils Mario, sous le titre de *De educatione liberorum*, et dans lequel il lui donne des préceptes de conduite. Il se trouve dans la sixième décade des Satires de Philelphe, qui n'a pas laissé d'autre écrit sur la même matière. Au moment où Lodé allait publier sa traduction, Nicolas Bérauld, son ami, se crut obligé de le prévenir que François Philelphe, qui, dans ses épîtres, avait plusieurs fois donné le dénombrement de ses œuvres, n'y avait jamais compris son poëme *De educatione liberorum;* qu'il prît donc garde que le livre qu'il avait traduit ne fût celui que Maffeo Végio avait fait paraître sous le même titre. Cet avis de Bérauld détermina Lodé à ne mentionner, dans son épître dédicatoire, l'opuscule de Philelphe qu'avec cette restriction : *Ni verum auctorem titulus mentitur adulter*. Bérauld avait seulement entendu parler du livre de Végio ; car s'il l'avait vu, il n'aurait pas confondu un opuscule de cent vers avec un volumineux traité en prose, divisé en six livres, et toujours publié avec le nom de son auteur. Quant à Philelphe, s'il n'a pas mentionné cet écrit dans la nomenclature de ses œuvres, c'est qu'il était compris dans le corps de ses Satires, au nombre de cent, toutes de cent vers, et dont le poëme *De educatione liberorum* forme le centième article qu'il publia séparément, en raison de son caractère moral (*voy.* GESNER et ses continuateurs, v° Philelphe). 2° *Cinquante-huit préceptes sur l'état de mariage, envoyés par Plutarque à Politianus et Eurydice, sa femme*, traduits de Plutarque, Paris, 1535, in-16 ; 3° deux Dialogues latins, en vers hexamètres, l'un intitulé *Timon adversus ingratos ;* l'autre *De justitia et pietate Zaleuci, Locrorum regis*. P. L—T.

LODER (JUSTE-CHRÉTIEN DE), chirurgien et anatomiste distingué, né à Riga le 28 février 1753, fut reçu docteur en médecine et en chirurgie à Gœttingue en 1777, et soutint à cette occasion une thèse intitulée *Descriptio anatomica baseos cranii humani iconibus illustrata*. Il devint ensuite professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements à l'université d'Iéna, puis premier médecin du prince de Saxe-Weimar. En 1803, le roi de Prusse lui donna le titre de professeur d'anatomie à Hall. Il résida ensuite à Kœnigsberg. En 1809, l'empereur Alexandre l'appela à Moscou et le choisit pour son premier médecin. Loder mourut à Moscou le 16 avril 1832. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dissertatio syncondroseos ossium pubis sectionem in partu difficili instituendam denuo expendit*, Gœttingue, 1778, in-4° ; 2° *Manuel d'anatomie* (en allemand), Iéna, 1788, tome 1er, in-8° ; 3° *Principes d'anthropologie et de police médicale* (allem.), Iéna, 1791 ; 3e édition, Iéna, 1800, in-8° ; 4° *Observations médico-chirurgicales* (allem.), Weimar, 1794, in-8°, avec fig. ; 5° *Tabulæ anatomicæ quas ad illustrandam corporis humani fabricem collegit et curavit*, Weimar, 1794 et 1804, in-fol. Ces planches anatomiques, qui sont au nombre de 182, sont accompagnées d'un texte explicatif en allemand et en latin. Elles ont été longtemps un des plus beaux ouvrages d'anatomie. Plusieurs d'entre elles sont faites d'après les observations microscopiques. 6° *Journal de chirurgie, d'accouchements et de médecine légale* (allem.), Iéna, 1796-1806, 4 vol. in-8° ; recueil estimé, destiné à continuer la bibliothèque chirurgicale de Richter, dont Loder était collaborateur ; 7° *Principes de chirurgie*, tome 1er (allem.), Iéna, 1800, in-8° ; 8° *Principes d'anatomie*, tome 1er (allem.), Iéna, 1806, in-8° ; 9° *Elementa anatomiæ corporis humani*, tome 1er, Riga, 1823, in-8° ; 10° *Index præparatorum aliarumque rerum ad anatomen spectantium quæ in musæo universitatis mosquensis servantur*, Moscou, 1823, in-8° ; 11° *Lettre sur le choléra* (allem.), Kœnigsberg, 1831, in-8°. Il fit paraître, la même année, des additions à cet opuscule. Loder est encore auteur de plusieurs traductions et de plusieurs articles qu'on trouve dans divers recueils périodiques. Il a aussi composé plus de

trente programmes académiques, dont on peut voir les titres dans la *Biographie médicale*. G-T-R.

LODGE (WILLIAM), graveur, naquit à Leeds, dans le comté d'York, en 1649. Sa famille jouissait d'une fortune assez considérable et l'envoya à Cambridge, où il fit de bonnes études. Il suivit ensuite les cours de droit au collége de Lincoln's-Inn. Mais deux passions dominantes, celles des beaux-arts et des voyages, le détournèrent de cette carrière. Il accompagna à Venise lord Falconberg, ambassadeur près de cette république, et s'y lia d'amitié avec le peintre vénitien Jacques Barri, auteur d'un Voyage pittoresque en Italie. De retour en Angleterre, Lodge enrichit son pays d'une bonne traduction de cet ouvrage, et y ajouta une carte d'Italie, ainsi que plusieurs têtes gravées par lui d'après les plus grands maîtres, et la fit imprimer en 1679. Il connut alors sir Francis Place, amateur éclairé, et contracta bientôt avec lui une amitié que le rapport de leurs caractères resserra davantage. Ils parcoururent ensemble les contrées les plus pittoresques de l'Angleterre, et Lodge en fit des dessins dont il a publié la gravure. Il échappait ainsi aux troubles qui, à cette époque, déchiraient sa patrie. Cependant, un jour que dans le pays de Galles il était occupé à dessiner une vue, on l'accusa d'être un espion des jésuites (c'était au moment de la prétendue découverte du complot des catholiques) ; il fut arrêté, malgré ses réclamations, et conduit en prison, où il resta jusqu'à ce que plusieurs de ses amis vinssent témoigner de son innocence et se fussent rendus ses cautions. Lodge est un des artistes anglais qui font le plus d'honneur à leur pays. Il a gravé avec un talent remarquable une suite de portraits estimés, parmi lesquels on cite comme un des plus curieux celui d'*Olivier Cromwell, accompagné de son page*, dédié au Protecteur. Les *Vues* d'Angleterre et de quelques autres contrées de l'Europe, qu'il a gravées, sont exécutées d'une pointe facile, spirituelle, et attestent le talent et le goût de leur auteur. Celle qui a pour inscription *le Monument* est une des plus remarquables. On fait aussi un grand cas d'une suite de gravures ayant pour titre *Livre de diverses vues faites d'après nature*, par W. Lodge, petit in-folio, en travers, ainsi que des *Vues de Wakefield et de Leeds*, sa ville natale. On peut voir la liste des ouvrages de Lodge et des détails plus étendus sur sa vie dans le Catalogue des graveurs anglais, publié sous le nom d'Horace Walpole. Cet artiste mourut à Leeds en 1689. — LODGE (Thomas), poëte et médecin à Londres, dans le 16ᵉ siècle, donna au théâtre plusieurs pièces qui obtinrent des succès, entre autres, *les Maux de la guerre civile*, 1594, in-8°, et, avec Robert Green, un ouvrage critique, plus connu sous ce titre : *le Miroir de Londres et de l'Angleterre*, 1598. P—s.

LODGE (EDMOND), écrivain anglais, né à Londres le 13 juin 1756. Son père était recteur de Carshalton, dans le Surrey. Destiné d'abord à la carrière militaire, Lodge obtint une commission de cornette dans un régiment de dragons ; mais, poussé par une vocation littéraire décidée, il abandonna promptement les armes et se livra exclusivement à ses goûts d'étude. Attiré surtout vers l'histoire, il obtint des fonctions qui le mirent à même de s'initier à la généalogie des grandes familles d'Angleterre, si intimement liée à l'histoire de ce pays. En 1782, il était nommé *poursuivant d'armes du manteau bleu ;* onze ans après, il devenait *héraut d'armes de Lancastre ;* obtenait en 1822 la charge du *héraut* désigné sous le nom de *Norroy*, puis, en 1838, celle qui a le titre de *Clarencieux*. Lodge fut un des premiers membres de la société des antiquaires de Londres, dont il est mort un des doyens. Il prit une part active aux travaux de cette compagnie à laquelle il fit diverses communications. En 1791, il publia, sous le titre d'*Illustrations de l'histoire de la Grande-Bretagne* (Illustrations of British history), 3 volumes in-4°, un ouvrage dans lequel sont contenus tous les documents historiques et généalogiques des familles Talbot, Howard et Cecil. Chamberlaine ayant formé le projet de publier une imitation des dessins originaux de Hans Holbein, Lodge y joignit un texte historique qui a donné à cet ouvrage beaucoup de prix. En 1810, le même auteur publia la *Vie de sir Julius Cæsar*, suivie des Mémoires de sa famille et de ses descendants (in-4°, avec portraits). Mais ce qui fonda réellement la réputation de Lodge, ce furent les biographies dont il fit accompagner les *Portraits des personnages illustres de la Grande-Bretagne*, publiés d'abord en 1821 et dont une 2ᵉ édition a été donnée au moment de sa mort. Lodge y déploie les qualités du biographe par excellence. Ses notices se font remarquer par l'élégance du style, l'heureux choix de l'expression, la justesse des appréciations et la parfaite connaissance des hommes. Leur succès fut considérable en Angleterre, et rendit le nom de leur auteur d'autant plus populaire, que tout ce qui touche à l'histoire des grandes familles anglaises intéresse vivement la nation. Le soin que Lodge mettait dans ses compositions, la scrupuleuse exactitude qu'il apportait dans le détail des faits, l'ont naturellement empêché d'être un écrivain bien fécond ; aussi, outre les ouvrages précédents, ne peut-on citer de lui que quelques articles et quelques préfaces. Il faut noter en particulier la préface qu'il a mise en tête de la 2ᵉ édition de l'*Antiquarian Repertory*. Il a paru, il est vrai, sous son nom un *Peerage* fort estimé, mais Lodge n'en est point l'auteur, et le livre est en réalité l'œuvre de plusieurs dames auxquelles on le présente comme dédié. Lodge est mort, le 16 juin 1839, entouré d'une haute considération et regretté de nombreux amis. A. M—Y.

LODOLI (le P. Charles Conti de), de l'ordre de St-François, né à Venise en 1690, parcourut avec des succès brillants le cours d'études en usage dans son ordre, d'abord comme disciple, ensuite comme maître, et établit dans sa ville natale une école patricienne d'où sont sortis des sujets du plus grand mérite. Il se distingua aussi dans l'emploi de reviseur, en composant, pour l'usage des réformateurs, trois catalogues raisonnés des livres suspects et de leurs différentes éditions et traductions. Ses plans judicieux servirent beaucoup à faire fleurir les imprimeries de Venise; mais c'est surtout par son amour singulier pour les beaux-arts qu'il s'est rendu célèbre. Il avait fait une collection curieuse des divers morceaux d'architecture, de peinture, sculpture et gravure, dont la suite mettait sous les yeux les progrès successifs de chacun de ces arts, depuis l'époque de leur renaissance jusqu'à celle des grandes écoles. Un accident a fait périr tous ces manuscrits et tous ces dessins. Les principes de Lodoli ont été développés dans un ouvrage italien intitulé *Eléments de l'architecture lodolienne*, etc. Rome, 1786, in-4°. Il attaque tous les édifices anciens et modernes, et dit de ceux des Grecs et des Romains, d'après les monuments qui nous restent, que, soit pour la solidité et la commodité, soit pour la proportion des ordres, on y trouve trop de caprices et d'irrégularités: d'où il conclut que l'étude de ces monuments ne peut presque rien nous donner de certain concernant les vrais principes et les fondements de l'art. Il regardait, en conséquence, la théorie de l'architecture comme ayant été jusqu'à présent incertaine et sans consistance, et l'art comme étant encore dans son enfance. Ces assertions hardies furent vivement réfutées dans un écrit publié à Bassano, en 1787, sous ce titre : *Apologhi immaginati estemporaneamente*, etc. T-d.

LODOVICI (Dominique), poëte latin, né à Naples en 1676, fit ses études au collége des jésuites de cette ville, et, après les avoir terminées, fut admis parmi ses maîtres, chargé de l'enseignement des belles-lettres et ensuite nommé provincial. Il s'acquitta de cet emploi d'une manière très-distinguée, et partagea tous ses moments entre ses devoirs, les exercices de piété et la culture de la poésie. Il mourut en 1745. Les poésies de Lodovici ont été publiées par ses confrères, Naples, 1746, 2 vol. in-4°, sous ce titre : *D. Ludovici soc. Jesu carmina et inscriptiones*. On y trouve des odes, des épîtres, et un grand nombre de petites pièces sur des sujets pieux. Ce poëte ne manque ni de facilité, ni d'imagination, et l'on voit aisément qu'il s'était formé par l'étude des bons modèles de l'antiquité grecque et romaine. W—s.

LODOVISI ou LUDOVISI (Louis), cardinal, naquit à Bologne en 1575. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et alla joindre à Rome son oncle le cardinal Alexandre, qui l'aimait uniquement. Ce prélat fut élu pape au commencement de l'année 1621, sous le nom de Grégoire XV. Il résigna aussitôt à son neveu l'archevêché de Bologne, et le créa cardinal quelques jours après. Lodovisi eut la plus grande influence sur toutes les décisions qui furent prises pendant le court pontificat de son oncle; il se retira ensuite dans son diocèse, où il passa les dernières années de sa vie, partageant ses loisirs entre ses devoirs et l'étude : il avait des revenus considérables, mais il en consacrait la plus grande partie au soulagement des pauvres; il fonda en 1628 et dota richement le collége des Irlandais à Rome. Il fit aussi construire dans cette ville la première église dédiée à St-Ignace, que son oncle avait canonisé; mais il ne la vit pas terminer. Il mourut à Bologne, le 18 novembre 1632, âgé seulement de 37 ans. Son corps fut transporté dans l'église de St-Ignace, où les jésuites firent élever un tombeau à leur bienfaiteur. Ce prélat a publié en italien des *Réflexions spirituelles;* des *Instructions*, adressées aux pasteurs de son diocèse; des *Sermons*, et un *Panégyrique de St-Ignace*, etc. Il a laissé, manuscrits, plusieurs volumes de *Lettres* sur des matières de politique. Michel Gustiniani en a inséré quelques-unes dans les *Lettere memorabili* (*Voy.* Giustiniani). W-s.

LŒBENSTEIN-LŒBEL (Edouard), docteur en médecine, anatomiste distingué et professeur à l'université d'Iéna, mort dans cette ville le 16 avril 1819, a composé un grand nombre d'ouvrages fort estimés, dont les deux suivants ont été traduits en français: 1° *Traité sur l'usage et les effets des vins dans les maladies dangereuses et mortelles, et sur la falsification de cette boisson*, trad. de l'allemand par J.-F.-D. Lobstein, correspondant de la société médicale d'émulation, Strasbourg et Paris, 1817, in-8°; 2° *Tableau de la séméiologie de l'œil, à l'usage des médecins*, trad. par le même, Strasbourg et Paris, 1818, in-8°. Z.

LŒFLING (Pierre), botaniste du roi d'Espagne, né à Tollforsbruch le 31 janvier 1729, fut un des élèves de Linné. Ce grand homme, qui en faisait beaucoup de cas, dirigea ses études avec la sollicitude d'un père, et le logea même dans sa maison pendant plusieurs années. En 1749, le jeune botaniste soutint une thèse *De gemmis arborum*. Peu de temps après, le marquis de Grimaldi, ambassadeur d'Espagne à Stockholm, fut chargé de demander à Linné un botaniste pour être engagé au service du roi d'Espagne. Le choix du professeur tomba sur Lœfling, qu'il regardait comme le plus propre à remplir l'intention des Espagnols, et à tirer parti de cette circonstance pour les progrès de la botanique. Lœfling partit de Stockholm en 1751, et s'étant rendu en Portugal, il eut occasion de voir ce pays avant d'arriver à Madrid, et d'y observer des plantes rares dont il envoya la description à Linné. Il trouva en Espagne plusieurs botanistes qui l'associèrent à leurs travaux. Après avoir

étudié la nature pendant deux ans, et observé mille quatre cents plantes aux environs de Madrid, il fut nommé pour accompagner dans la Nouvelle Andalousie les savants que le roi envoyait en Amérique. Chargé de toute la partie de l'histoire naturelle, il eut pour adjoints deux jeunes médecins espagnols. L'expédition partit de Cadix au mois de février 1754, et arriva le 11 avril. Le naturaliste suédois parcourut aussitôt les districts de Cumana et de la Nouvelle-Barcelone, et se rendit à San-Thomé de Guyana. Il avait herborisé pendant trois mois aux environs de cette ville, lorsqu'il fut atteint d'une maladie assez grave. Il se remit cependant, et reprit ses voyages; mais une nouvelle attaque lui survint, et il mourut dans la mission de Murerecuri, le 22 février 1756, à l'âge de 27 ans. La mort de cet homme savant et laborieux fut une très-grande perte pour l'histoire naturelle en général, et pour la botanique en particulier. Linné en fut vivement affecté, et il exprima ses regrets avec cette franchise et cette candeur qui caractérisaient son âme. Rendant justice à son élève, il dit que l'occasion ne se retrouverait peut-être jamais de voir la science enrichie d'autant de découvertes qu'eût pu en faire ce génie extraordinaire, conduit sur un des plus grands théâtres de la nature, et jouissant de tous les secours nécessaires. Lœfling lui avait envoyé d'Espagne la description de plusieurs plantes et autres productions de ce pays. Les manuscrits qu'on trouva à sa mort furent conservés par les deux adjoints que lui avait donnés le gouvernement espagnol. On a de lui: 1° *Gemmæ arborum*, Upsal, 1749, in-4°, inséré par Linné dans ses *Amœnitates*, t. 2, et par Gilibert, dans le t. 1er du *Systema plantarum*, de Linné; 2° *Description de deux coraux* (acad. de Stockholm, t. 13, 1752); 3° *Descriptio monoculi cauda foliacea* (*Acta acad.*, Upsal, 1744-50, p. 42); 4° *Iter hispanicum*, Stockholm, 1758, in-8°, publié en suédois par Linné; traduit en allemand par Al.-Bern. Kolpin, Berlin, 1766, 1776, in-8°, fig.; en anglais, par J.-G.-A. Forster, 1771, in-8°. Linné a donné le nom de *Lœflingia* à une petite plante de la famille des caryophyllées, dont une espèce croît en Espagne et l'autre aux Indes. C-AU.

LŒHR (JEAN-ANDRÉ-CHRÉTIEN), écrivain allemand, naquit le 18 mai 1764 à Halberstadt, où son père, pauvre officier privé d'un bras par le canon à la bataille de Torgau, n'avait pour vivre, avec sa pension, qu'une petite place d'employé de l'accise. Du gymnase de Wernigerode, il se rendit à dix-sept ans, quatorze écus en poche, à l'université de Halle, où il étudia la médecine d'abord, parce que c'était là sa science de prédilection; puis, quand il vit que les études médicales étaient trop chères pour sa bourse, la théologie. Il n'en faillit pas moins périr de faim et de froid durant l'hiver de 1781 à 1782. Enfin des âmes charitables l'aperçurent malade, mourant, et le prirent en pitié. Guéri, mais imparfaitement, de l'affection que lui avaient causée de trop longues privations, il obtint, par ses protecteurs, une place de maître de la maison des orphelins, et le produit de quelques leçons de clavecin le mit au-dessus des premiers besoins. Trois ans après, il faisait, aux environs de Querfurs, une éducation particulière, et avait, entre autres élèves, Frédéric Krug de Nidda. Il n'y resta que deux ans, passa ensuite à Halle, dans une autre maison dont le chef avait droit de patronage sur un petit village voisin (Dohlitz-am-Berge), et en obtint cet insignifiant bénéfice, où il eut beaucoup de tribulations de tout genre, mais où il eut le bonheur de se faire remarquer du docteur Baumgarten. Bientôt, sur la recommandation de celui-ci, il fut nommé prédicateur dans un des faubourgs de Mersebourg. Il semblait alors n'avoir que quelques mois à vivre. Sans cesse en proie aux rechutes, depuis le cruel hiver de Halle, il n'avait, pour ainsi dire, que le souffle. Ceux qui avaient aspiré au poste dont il se trouvait nanti ne croyaient leurs espérances ajournées que pour peu de temps. Cependant un bon régime, le bien-être, une sage et régulière distribution de tous ses moments, le soin d'éviter toutes les émotions, de vivre en quelque sorte de la vie de l'enfant, prolongèrent sa carrière. Lœhr travaillait beaucoup : aux diverses fonctions du ministère évangélique, notamment à la prédication, dans laquelle il avait un vrai succès, il joignait des travaux de plume qui, sans être d'un ordre élevé, dénotent un mérite peu commun. C'est principalement pour l'enfance qu'il a écrit. Ce talent n'est point aussi vulgaire qu'on le croit. Ne pas se perdre dans les hauteurs inaccessibles à l'œil de l'enfant, et ne pas tomber, à force de simplicité, dans le trivial et dans le puéril, est un art dont peu approchent, et que nul n'a possédé dans la perfection. Lœhr n'a pas non plus atteint ce but idéal, mais il s'en est moins écarté que bien d'autres. Il excelle à décrire les procédés techniques; il narre bien et simplement; il amène naturellement sa morale au milieu du récit, et la fond artistement avec ce qu'il conte. Un tiers au moins de ses ouvrages pour l'enfance a eu de secondes, de troisièmes et de quatrièmes éditions; plusieurs ont eu les honneurs de la traduction française. Lui-même à son tour s'est quelquefois fait traducteur. Mais les écrits du chanoine Schmidt, composés dans le même but, ont depuis longtemps fait oublier en France et en Allemagne ceux de Lœhr. A la longue pourtant, et en dépit des ménagements, sa santé faiblit de nouveau; de vives et trop fréquentes difficultés avec son chef, le surintendant de Mersebourg, y contribuèrent fortement. Au bout de vingt ans passés toujours à Mersebourg, et bien qu'il eût droit de s'attendre à y rester indéfiniment, et sans doute à y avoir, avec le temps, la surintendance, il reçut sa nomination de premier pasteur à Zwen-

kau; c'était un titre supérieur, et même c'était une sinécure comparativement à la place qu'il avait à Mersebourg, mais il préférait Mersebourg. C'est en 1813 que se faisait ce changement : Zwenkau, à trois lieues de Leipsick, souffrit beaucoup des allées et venues des Français, des Autrichiens, des Prussiens, des Russes; Lœhr était cloué au lit par sa maladie, un de ses enfants mourait. L'année suivante, sur les instantes prières de ses amis, il se rendit aux eaux de Carlsbad, et, pendant deux ans qu'il y resta, s'il n'en sentit pas profondément les effets salutaires, il eut le temps d'en connaître à fond les docteurs et les malades. Il survécut pourtant encore sept ans à ce peu fructueux voyage, et, tantôt souffrant des nerfs, tantôt en proie aux péripneumonites, aux coups de sang, aux hydropisies, toujours cacochyme, il ne mourut que le 28 juin 1823. Le plus remarquable peut-être de ses ouvrages sur l'enfance a pour titre : *Livre du chat et de la caille, par le docteur Martin*, Leipsick, 1824, in-8°, fig. Il y tourne en ridicule les modernes idées sur l'instruction des enfants, en en montrant l'insuffisance et le vide. Les autres, pour ne point parler de ses *Abécédaires à gravures* (l'un Halle, 1796, in-8°; l'autre Leipsick, 1799, in-8°, 5° édit., 1823), et de quelques menus opuscules, sont : 1° *Petites Histoires et récits pour les enfants*, Leipsick, 1799, in-8°, 4° édit., 1818 (traduit en français par Catel, sous ce titre : *le Premier Instituteur*, Leipsick, 1809, in-8°); *Petits Récits pour les enfants*, Francfort-sur-le-Mein, 1800, in-8°; *Récits et Histoires pour le cœur et l'esprit de l'enfance*, Leipsick, 1822, 2 vol.; 2° *Petites Causeries pour les enfants*, Francfort, 1800, in-8°, et *Nouvelles petites Causeries pour les enfants*, Leipsick, 2 pet. vol. in-8°, fig.; 3° *Description des pays et des peuples de la terre*, Halle, 1808, in-8°; 3° édit., augmentée, Leipsick, 1820, 4 vol., sous ce titre : *les Pays et les peuples de la terre*; 4° *les Faits utiles de l'histoire naturelle* (gemeinnütz. u. vollstændige Natugesch.), Leipsick, 1815-1817, 5 vol. in-8°, fig.; 5° *la Famille Oswald*, Leipsick, 1819, 2 vol. in-8°; 6° *le Livre d'images*, Leipsick, 3 vol. in-8°, fig., 1819 et 1820. Les deux derniers ont été vendus à part, sous le titre de *Tristesses et joies de la famille d'Erthal, ou la Vie humaine dans les phases de réjouissance et d'affliction*. Il prit part à la rédaction du *Premier Précepteur de l'enfance* (der erste Lehrmeister), avec Wagner, Wilmsen, Schellenberg, etc., et des 29 vol. de la collection, 9 sont de lui, savoir : 1° *les Nuits de la Bible*, 2° *les Petites Histoires profanes*; 3° *l'Histoire naturelle à l'usage des écoles*; 4° *les Habitants de la terre*; 5° *Livre de lecture et d'instruction domestique*; 6° le *Petit Catéchisme de Luther*; 7° la *Géographie*; 8° la *Petite Technologie*; 9° les *Sentences de la Bible*. On doit de plus à Lœhr, en fait d'ouvrages un peu sérieux : 1° *D'où vient que les prédicateurs en titre exercent si peu d'influence sur la moralité humaine?* Leipsick, 1792, in-8°. C'est son premier ouvrage; il l'écrivit à Tœplitz. 2° *Quelques lignes de franc parler sur Carlsbad, ses eaux, leur usage et leur administration* (Freymüthige Blætter üb. Gebrauch u. Einrichtung d. Carlsbades), Leipsick, 1818, in-8°. Ce petit écrit anonyme contenait des révélations curieuses sur Carlsbad; il fut critiqué amèrement dans les feuilles médicales du jour : on ne le réfuta guère. Lœhr, pour les écrire, avait été à la source. 3° Un grand nombre d'opuscules sur l'horticulture, tous ou anonymes ou pseudonymes, et presque tous retouchés à la dernière époque de sa vie et lorsque ses souffrances étaient au comble. Ils ont pour titre : 1. *le Sincère Jardinier à la culture des arbres*, Halle, 1797, in-8° (anonyme); 2. *Instruction pour cultiver utilement les arbres fruitiers et les légumes* (sous le pseudonyme de J.-C.-F. Müller), Francfort-sur-le-Mein, 1796, 2 vol. in-8°; 2° édit., Leipsick, 1800 (sous le titre de *Leçons sur les points capitaux de l'horticulture utile*, ou *d. wichtigsten Lehre d. nutzs. Gartenbaues*); 3° et 4°, Francfort, 1801, 1820 (avec l'intitulé primitif); 3. *le Parfait Jardinier du mois*, Francfort, 1797, in-8°; 5° édit., 1820 (encore sous le pseudonyme de Müller); 4. *l'Honorable Jardinier des arbres fruitiers et du potager*, Leipsick, 1798; 10° édit., 1823 (sous le pseudonyme de Schmidt); 5. *la Culture des jardins et des fruits* (par Müller), Francfort, 1801, in-8°; 3° édit., 1820; 6. une traduction de l'*Art de préparer les vins*, de Cadet de Vaux (par Müller), avec notes, Francfort, 1802, in-8°; 7. la *Culture de la vigne en Allemagne*, Leipsick, 1803, in-8° (par Müller); 8. les *Merveilles du règne animal et du règne végétal*, Francfort, 1805, in-8°; 2° édit., 1818; 9. *la Parfaite Economie domestique* (par Schmidt), Leipsick, 1821, in-8°; 4° un bon nombre d'articles épars dans le *Journal des prédicateurs*, de Dagnitz, 1790-93; dans les *Remarques utiles pour l'ami des jardins et des fleurs*, d'Albonico, 1796-98; dans le *Collecteur économique*, de Deber, 1801-1803; dans le *Contradicteur*, du baron Chr. de Seckendorf, Leipsick, 1803, in-8°; dans la *Gazette de la jeunesse*, de Dolz; dans le *Journal d'éducation*, de Schmidt, Leipsick, 1806, grand in-8°; dans le *Journal du protestantisme*, de Sintenis, 1809; dans la *Feuille de conversation du bourgeois et du paysan*, Altenbourg, 1820, in-8°. P—ot.

LŒHR (Egide-Valentin-Jean-Félix-Népomucène-Ferdinand de), célèbre juriconsulte allemand, né à Wetzlar le 17 mars 1784. Il obtint de bonne heure un emploi à la poste de sa ville natale, dont son père avait été directeur. Mais, se sentant plus de goût pour les sciences politiques que pour l'administration, il abandonna promptement ses modestes fonctions, et se mit à suivre à Wetzlar des cours de droit. L'enseignement juridique de cette ville ne pouvait suffire à un jeune homme désireux d'approfondir toutes les branches de la science des lois. Il alla, en

conséquence, étudier successivement à Arnsbourg, à Marbourg, à Giessen et à Gœttingue. Il suivit surtout les cours du célèbre professeur Hugo. Ses études terminées, Lœhr se consacra tout entier à la carrière du professorat, et il devint un des représentants les plus brillants de cette école historique qui a jeté tant d'éclat en Allemagne. Lœhr se fit connaître en 1806 par une dissertation *Sur la théorie de la Culpa*. Et deux ans après, il compléta ce travail par un ouvrage additionnel (*Beitræge zur Theorie der Culpa*). Nommé professeur à l'école de droit de Wetzlar en 1808, et plus tard conseiller de justice, Lœhr se consacra tout entier à des recherches qui lui ont acquis une grande popularité dans les écoles de droit. Il donna, en 1811 et 1812, un *Examen des constitutions des empereurs depuis Constantin Ier jusqu'à Justinien III, se rattachant au droit privé*. Dans ces deux ouvrages, le professeur de Wetzlar fit preuve d'une connaissance approfondie de la législation des premiers empereurs byzantins, et l'on a pu dire à bon droit qu'il était aussi au courant de la chancellerie de Constantinople que devait l'être un logothète. Appelé en 1813 à l'université de Giessen, Lœhr y donna son enseignement pendant quarante-huit ans. Il prit dans cette université le grade de docteur par une excellente dissertation *Sur la loi Voconia*. Il publia ensuite, dans le *Magasin de droit* et les *Archives de la pratique civile* (*Archiv fur civilistische Praxis*), une suite de mémoires sur différents points du droit romain. On peut considérer les travaux de Lœhr comme ayant été le point de départ de ceux qui ont acquis à Savigny une si grande réputation. Lœhr est mort le 6 mars 1851. Parmi ses dissertations séparées, on doit citer particulièrement celles qui traitent de la *Donatio propter nuptias*. A. M-Y.

LŒILLARD. *Voyez* AVRIGNY.

LŒSCHER (VALENTIN-ERNEST), philologue saxon, né à Sondershausen en 1672, a mérité une place parmi les érudits précoces. Après avoir terminé ses études de la manière la plus brillante, il fut promu au saint ministère et chargé de l'enseignement de la théologie à l'académie de Wittemberg. Il s'acquitta de cet emploi avec une rare distinction, pendant plusieurs années; mais il s'en démit afin de pouvoir se livrer plus librement à l'étude et à la rédaction des ouvrages qu'il se proposait de publier. Nommé pasteur de Juterbourg et de Delitsch, il fut enfin élevé à la place de surintendant des églises de la Misnie, et mourut à Dresde le 8 février 1749. Lœscher avait de l'esprit, du jugement et beaucoup d'érudition. Il commença en 1701, à Wittemberg, un journal de littérature théologique, en allemand, sur un plan très-étendu. Cette feuille, publiée tous les mois, d'abord sous le titre de *Notices anciennes et nouvelles*, et depuis sous celui de *Notices impartiales* (*Unschuldige Nachrichte*), obtint un grand succès; mais l'auteur ayant eu quelques difficultés avec son imprimeur, il fit paraître son journal l'année suivante à Leipsick, et malgré ses nombreuses occupations, il le continua jusqu'en 1720, qu'il en abandonna la direction à Michel-Henri Reinhard. Celui-ci étant mort d'apoplexie en 1732, Lœscher reprit alors la direction du journal sous le titre de *Continuation* (*Fortgesetzte Summlung*), et ne la quitta qu'en 1746, qu'il la céda à Jean-Ernest Kappius, professeur d'éloquence à Leipsick. Parmi les ouvrages de Lœscher, on se contentera d'indiquer : 1° *Exercitatio de numorum veterum in theologia explicatione, S. Scripturæ et ecclesiasticæ antiquitatis usu*, Iéna, 1694, in-4°; 2° *Dissertatio de numariæ rei usu in historia ecclesiastica*, Wittemberg, 1695, in-4°; 3° *Dissertatio rei numariæ usus in explicatione sacræ antiquitatis*, ibid., 1695, in-4°; 4° *Bibliotheca purpurata, seu de Scriptis principum præsertim Germanorum dissertatio*, ibid., 1698, in-4°; 5° *Arcana litteraria sive trigenta librorum edendorum specimen*, ibid., 1700, in-4°; c'est le plan et l'annonce des nombreux ouvrages qu'il se proposait de publier; 6° *la Théologie mystique orthodoxe* (protestante), Francfort et Leipsick, 1702, in-8° (en allemand). Il y traite de la vraie et de la fausse dévotion, et y combat les arguments des théologiens de l'Eglise romaine contre la mysticité. 7° *Ion, sive originum Græciæ restauratarum libri duo*, Leipsick, 1705, in-8°. Lœscher veut prouver dans cet ouvrage que les Grecs descendent de Javan, l'un des fils de Japhet; qu'ils ont d'abord été nommés Ion ou Ioniens, et ont eu leur premier établissement dans l'Asie; enfin, qu'ils étaient déjà très-puissants lorsqu'ils sont venus habiter la partie orientale de l'Europe que l'on regarde comme leur berceau. 8° *De causis linguæ ebreæ libri tres*, ibid., 1706, in-4°; ouvrage estimé et plein d'érudition, mais on y trouve bien des opinions hasardées; 9° *Prænotiones theologicæ*, Wittemberg, 1708, in-4°; 10° *Initia academica quibus programma et oratio inauguralis, etc., continentur*, ibid., 1708, in-8°; 11° *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de la réforme évangélique* (en allemand), Leipsick, 1720, t. 1er; 12° *Stromateus seu Dissertationes sacri et litterarii argumenti*, Wittemberg, 1724, in-4°. On y trouve des remarques sur les premières productions de l'imprimerie, et un supplément aux *Annales* de Maittaire. On a encore de Lœscher plusieurs Dissertations philosophiques dans les *Miscellanea Groningana* et dans d'autres recueils. Parmi ses manuscrits on cite : *De modo dignoscendi genuina veteris ævi numismata a suppositiis*, in-4°; — *Historia triginta, quos vocant, et cæterorum Romani orbis tyrannorum ex numis præsertim et marmoribus illustrata*, in-4°. Cet ouvrage a passé de la bibliothèque du comte de Brühl dans la bibliothèque électorale de Dresde. Le catalogue des médailles du cabinet de Lœscher a été imprimé à Dresde, 1752, in-8°. G. Wilh. Goetten a pu-

blié sa Vie dans la *Gelehrte Europa*, part. 2ᵉ. — *Martin-Gotthelf* Lœscher, frère du précédent, professeur de médecine et d'histoire naturelle, se fit connaître par un assez grand nombre de dissertations latines, peu consultées aujourd'hui, et mourut à Wittemberg en 1735. — Leur père, *Gaspard* Lœscher, né en 1636 à Werda, dans le Vogtland, fut surintendant à Zwickau, puis professeur de théologie à Wittemberg, et eut de vifs démêlés avec les *piétistes* et autres novateurs. Il mourut en 1718, après avoir publié un grand nombre d'écrits polémiques, presque tous en latin, et dont peu lui ont survécu. Son fils Valentin-Ernest en a donné la liste dans son *Conspectus vitæ litteratæ et laborum litterariorum D. Casparis Læscheri*. W—s.

LŒSEL (Jean), médecin et botaniste, né en 1607 à Brandebourg, fit ses études à Wittemberg et à Kœnigsberg, visita la France, l'Angleterre et la Hollande, se fit recevoir docteur en médecine à Kœnigsberg, où il fut nommé professeur d'anatomie et de botanique, et y mourut en 1656. Il mit beaucoup de soin à recueillir les plantes indigènes de la Prusse, et il avait le projet de publier un ouvrage sur ce sujet. Mais sa mauvaise santé l'empêcha de l'exécuter, et il en chargea son fils, qui fit paraître *Catalogus plantarum in Borussia nascentium*, Kœnigsberg, 1654, in-4ᵉ. En 1703, J. Gottsched, qui avait acquis les manuscrits et les dessins de Lœsel père, les publia sous le titre de *Flora prussica, seu Plantæ in regno Prussiæ sponte nascentes*, etc., Kœnigsberg, in-4ᵉ. Cette *Flore*, une des premières qui aient paru, contient 761 plantes, dont quelques-unes étaient alors fort rares, avec les noms ou la phrase de Gasp. Bauhin ou de quelque autre, et une synonymie assez complète des auteurs anciens et modernes, dans laquelle on est surpris de ne point trouver la nomenclature de Tournefort, connue alors depuis dix ans. L'auteur y a joint souvent l'indication de l'usage de la plante en médecine, quelquefois même des citations de vers latins qui y ont quelque rapport. C'est dans cette partie surtout que Gottsched a le plus ajouté au travail de Lœsel; mais les descriptions y sont rares, et les plantes sont rangées dans l'ordre alphabétique. Cet ouvrage, d'une faible utilité pour la science, puisqu'il n'y a point de classification, n'est donc guère plus que ce qu'il était sous sa première forme, un catalogue qu'on peut consulter pour la synonymie et les localités. Il est accompagné de 85 planches en cuivre d'une exécution assez remarquable pour l'époque. Helwig a publié un supplément à la *Flora prussica* (*voy.* Helwig). Linné a donné le nom de *Lœselia* à une plante placée entre les liserons et les polémoines. D—u.

LOEVE-VEIMARS (A.), littérateur et publiciste français, né à Paris le 26 avril 1801, d'une famille israélite, se fit connaître de bonne heure par de nombreuses traductions de l'allemand, notamment de Wieland, de Zschokke, d'Hoffmann, de Vandervelde, du comte Bronikowski. Il prit part à la rédaction littéraire de divers journaux et surtout à celle du *Temps*. En 1825, il donna une *Chronologie universelle* et une *Histoire des littératures anciennes*, Paris, in-12, qui annonce déjà des connaissances littéraires fort solides; l'année suivante parurent du même auteur un *Résumé de l'histoire de la littérature française*, in-12, et un *Résumé de l'histoire de la littérature allemande*, in-12. De 1827 à 1830, il publia les *Scènes contemporaines et historiques laissées par madame la vicomtesse de Chamilly*. Dès la fondation de la *Revue des Deux-Mondes* Loeve-Veimars prit une part active à sa rédaction; il y donna un grand nombre d'articles de voyages, de critique, de politique, qui se succédèrent jusqu'en 1840, et en particulier des *Lettres sur les hommes d'État de la France*, tels que Casimir Périer, Benjamin Constant, Villèle, M. Guizot, M. Thiers, etc., qu'il présenta d'abord comme traduite d'une revue anglaise, le *Westend review*, revue purement imaginaire. L'ouvrage de Loeve-Veimars qui obtint le plus de succès est le *Népenthes, contes, nouvelles et critiques*, qu'édita en 1833 Ladvocat, 2 vol. in-8. Aussi fut-il un des auteurs du livre des *Cent-et-un* destiné à venir au secours de cet éditeur malheureux, et où il a inséré un joli article : l'*Hôtel Carnavalet*. En 1841, Loeve-Veimars obtint par la protection de M. Thiers la place de consul général à Bagdad, fonction qu'il occupa près de huit années. Atteint deux fois du choléra dans cette ville en 1847, il déploya une grande énergie pendant le cours de cette terrible contagion. Révoqué en avril 1848 par suite de la suppression du consulat de Bagdad, il passa plus tard au consulat général de Caracas. Depuis son séjour en Orient, sa santé s'était sensiblement altérée; lors d'un voyage qu'il fit à Paris en 1855, il fut enlevé par une courte maladie. Loeve-Veimars a écrit pendant les premières années de sa vie un grand nombre d'articles de critique théâtrale dans divers recueils. On lui doit encore *les Manteaux*, 1822, 2 vol. in-8ᵉ, et un *Précis de l'histoire des tribunaux secrets dans le nord de l'Allemagne*. Le style de Loeve-Veimars est facile et sa plume souvent spirituelle; mais on ne trouve pas dans ses appréciations politiques le sérieux et la profondeur qu'on doit attendre d'un publiciste. Z.

LŒWENDAHL. *Voyez* Lowendal.

LŒWENHIELM (Charles-Gustave, comte de), sénateur de Suède, fut chef du parti des bonnets avant la révolution de 1772. Son parti ayant triomphé à la diète de 1765, il fut placé à la tête des affaires étrangères et acquit une grande influence dans le sénat. Parvenu au crédit dont il jouissait par ses connaissances et ses talents, il eut toujours un goût décidé pour les sciences et les lettres. L'académie des sciences

de Stockholm le comptait parmi ses membres les plus zélés; et les recueils de cette société contiennent plusieurs discours et mémoires de cet homme d'État éclairé. Il fut aussi associé étranger de l'institut de Gœttingen, avec lequel il entretint une correspondance suivie. Le comte de Lœwenhielm mourut en 1768. On a son Éloge historique par Schœnberg, lu à l'académie de Stockholm, et qui fut imprimé en 1773. — Le fils du comte de Lœwenhielm fut employé dans diverses ambassades. C—AU.

LŒWENHIELM (GUSTAVE-CHARLES-FRÉDÉRIC, comte DE), homme politique suédois, né à Stockholm le 6 octobre 1771, petit-fils du précédent. Son père, le comte Frédéric-Adolphe, occupait le poste élevé de chancelier à la cour. Sa mère était une Fersen. A peine âgé de huit ans, le jeune Lœwenhielm fut inscrit comme cornette aux gardes. Deux ans plus tard, il alla faire ses études au collége protestant, puis à l'université de Strasbourg. Il passa sept ans dans cette ville, revint ensuite à Stockholm, où il fut présenté à Gustave III. Ce monarque lui conféra le grade de lieutenant dans sa garde. Lœwenhielm, sur sa demande, prit part à la guerre que les Suédois soutinrent en Finlande contre les Russes; il s'y conduisit brillamment et rentra en 1790 dans sa ville natale. Gustave III le nomma alors au grade de capitaine de ses gardes, et il eut en cette qualité des rapports fréquents avec le roi. Il se trouvait à ses côtés, lorsque celui-ci fut assassiné (*voy.* GUSTAVE III); il se précipita devant lui l'épée à la main pour le protéger, lorsque déjà l'infortuné prince était frappé de mort. En 1801, le comte de Lœwenhielm était colonel de la garde et inspecteur de la cavalerie suédoise. Il réorganisa cette arme d'après un système qui lui était propre et qui lui a valu la juste réputation dont elle a joui depuis. En 1808, il se distingua dans la nouvelle guerre de Finlande. Blessé près de Pyhajoki, la nuit, sur les glaces, il fut fait prisonnier par les Russes et conduit à Moscou. Il fut échangé l'année suivante. — Lors de la réunion de la diète d'Orebro, qui devait désigner un successeur au prince royal de Suède, bien qu'inclinant pour Bernadotte, Lœwenhielm opina fortement en faveur de Frédéric VI, roi de Danemarck, espérant arriver ainsi à la réunion des trois couronnes scandinaves. Après l'élection du prince de Ponte-Corvo, il se démit de ses fonctions et alla vivre dans la retraite. Plus tard, lorsque le nouveau prince royal songea à obtenir la Norvége, il se réunit franchement à sa cause, accepta d'être son aide de camp et fut même chargé d'une mission près d'Alexandre Ier, empereur de Russie, pour obtenir du tsar d'engager le roi de Danemarck à céder la Norvége. Il eut un plein succès; Alexandre Ier s'engagea même à soutenir au besoin par la force l'accession de la Norvége à la Suède, et ce fut par lui que plus tard le tsar fit remettre au général Benningsen des instructions pour envahir, s'il était nécessaire, le Jutland. L'heureuse issue de sa négociation ouvrit au comte de Lœwenhielm, en 1817, la carrière diplomatique. Il fut d'abord ministre plénipotentiaire à Vienne, puis, l'année suivante, devint chef de la légation de Paris. Il occupa ce poste pendant trente-huit ans et se fit universellement aimer dans la capitale de la France par sa loyauté et l'aménité de son caractère. Agé de 85 ans, ce diplomate crut que l'heure de la retraite avait enfin sonné pour lui; il sollicita d'Oscar Ier d'agréer sa démission en février 1856. Le roi l'accepta, non sans regret, et lui envoya comme récompense la grand'croix de l'ordre des Séraphins, la plus haute distinction de ce genre existant en Suède. Sitôt l'arrivée de son successeur, le comte voulut aller revoir sa terre natale pour y finir ses jours. Peu de temps après son arrivée à Stockholm, le 24 juillet, il succomba à une attaque d'apoplexie, ne laissant qu'une fille qui a épousé le duc de Fitz-James. Possesseur d'une grande fortune, le comte de Lœwenhielm l'employait à secourir les malheureux et à protéger les arts. Il avait chez lui de belles collections, une galerie de tableaux. Il montrait surtout une prédilection particulière pour la littérature dramatique, et pendant le cours de sa longue carrière, il fut quelque temps directeur du théâtre de Stockholm, qui lui a dû de notables améliorations. Il avait généreusement doté l'hospice des orphelins de cette ville au moment où il manquait des fonds nécessaires, et il garda pour ce bienfait l'anonyme. Ami du progrès, il professa toujours des opinions sincèrement libérales. Le comte de Lœwenhielm appartenait aux académies de Stockholm et d'Upsal. Z.

LŒVENHŒCK. *Voyez* LEUWENHOECK.

LŒWENKLAU. *Voyez* LEUNCLAVIUS.

LŒWENSTEIN - WERTHEIM - ROCHEFORT (CONSTANTIN, prince DE), publiciste allemand, né à Kleinheubach, le 28 septembre 1802. Il fut élevé par sa mère, née comtesse de Windischgrätz, femme distinguée, et se livra de bonne heure à des études de jurisprudence et de droit public; il se fit connaître à dater de 1831 par de nombreux écrits politiques sur lesquels la haute position de son auteur appelèrent l'attention de l'Allemagne, et dans lesquels il combattit avec énergie l'établissement du système représentatif dans ce pays et se fit le défenseur zélé du droit divin. Il est mort le 27 décembre 1838. On doit citer de lui : *A quelles conditions pourraient subsister les constitutions provinciales dans la confédération germanique*, Heidelberg, 1833, 2e édit., 1834; — *Matériaux pour servir à la philosophie du droit*, Heidelberg, 1836. Le plus grand nombre des opuscules du prince de Lœwenstein se rapportent aux prétentions politiques de sa famille. Z.

LŒWENSTERN (Isidore), voyageur et philologue, né à Vienne, en Autriche, en 1807, était issu d'une famille israélite. Après avoir fait de bonnes études en Allemagne, Lœvenstern, qui se trouvait dans une position aisée, entreprit un voyage en Amérique, et à son retour en France il en donna la relation dans deux ouvrages écrits en français . *Les Etats-Unis et la Havane, souvenirs d'un voyageur*, Paris, 1842, in-8° ; — *Le Mexique, souvenirs d'un voyageur*, Paris, 1843, in-8°. Il fut reçu à cette époque dans la société de géographie de Paris et devint un des membres de sa commission centrale. Doué d'une grande aptitude pour l'étude des langues, Isidore Lœwenstern, qui écrivait avec une égale facilité l'allemand, l'anglais et le français, et s'était familiarisé avec les idiomes de l'Orient, dirigea ses efforts vers le déchiffrement des inscriptions cunéiformes. Il fit paraître, tant dans la *Revue archéologique* que séparément, des essais de déchiffrement, et il donna, notamment en 1847, un *Exposé des éléments constitutifs du système de la troisième écriture cunéiforme de Persépolis*, in-8°. Mais, malgré la sagacité dont il fit preuve dans ses recherches, il ne réussit pas à percer le mystère de ceux de ces systèmes d'écritures qui font encore l'objet des investigations érudites. Il soutint même contre divers philologues, et notamment Eugène Burnouf, une polémique qui lui fut peu favorable. Reprenant le cours de ses voyages, Lœwenstern s'était rendu à Constantinople, lorsqu'il y fut enlevé subitement le 6 mai 1856. Ce savant a donné dans le *Bulletin de la société de géographie* et dans divers recueils allemands des articles et des notices de voyages ou de philologie. Z.

LOFFT (Capel). *Voyez* Capel Lofft.

LOFFICIAL (Louis-Prosper), homme politique français, né dans le Poitou, vers 1755, était lieutenant général de Vouvant lorsqu'il fut nommé député du tiers état aux états généraux. Après que cette assemblée eut pris le titre de nationale, il entra dans le comité de judicature, où il travailla assidûment, mais il parut rarement à la tribune. Nommé en septembre 1792, par le département des Deux-Sèvres, député à la convention, il s'y rangea dès le principe dans les rangs du parti le plus modéré; il tenta de vains efforts pour arracher Louis XVI au malheureux sort qui l'attendait, et déploya au moment de son procès un courage qui l'honore. Ayant entendu dire qu'il n'y avait dans l'assemblée qu'une voix de majorité en faveur de la condamnation à mort, il alla chercher lui-même et amena en voiture son collègue Duchâtel, qui partageait ses opinions modérées. Lorsque celui-ci parut à la tribune en robe de chambre et la tête environnée de flanelle pour donner son vote, un membre de la montagne s'écria : « *Quel est le royaliste qui est allé chercher un* « *spectre pour sauver le tyran?* » Lofficial se leva alors spontanément en s'écriant : « *C'est moi!* » Et il eût été exposé à toutes les vengeances du parti jacobin si, pour le sauver, Jard-Panvilliers et quelques autres des députés qui siégeaient avec lui ne s'étaient levés pour faire la même déclaration. Lofficial vota la détention du roi et son bannissement à la paix. Pendant la terreur il fit partie de cette *plaine* qui échappa par son silence à la proscription; il s'occupa surtout de l'organisation des archives de la république. Après la chute de Robespierre, Lofficial se porta l'un des accusateurs de Carrier et pressa le jugement de cet odieux proconsul. Les habitants de Nantes, au nombre de cinq mille six cents, lui en exprimèrent publiquement leur reconnaissance et le chargèrent de faire casser le jugement de la commission qui avait condamné à mort la veuve du général Vendéen Bonchamp; il obtint en effet de la convention un décret de sursis qu'il fit expédier sur-le-champ par voie extraordinaire. En novembre 1795, il fut un des commissaires chargés de se rendre aux armées de l'Ouest pour y porter le décret d'amnistie accordé aux chouans et aux vendéens. A son arrivée à Nantes, il s'empressa de faire mettre en liberté madame de Bonchamp et plusieurs des victimes du régime révolutionnaire, dont les députés Hentz et Francastel avaient été deux des principaux agents. Aussi, de retour à Paris, dénonça-t-il les actes dont ceux-ci s'étaient rendus coupables. Elu bientôt au conseil des Cinq-Cents, il accusa le général Turreau pour les massacres qu'il avait ordonnés dans la Vendée et demanda son renvoi devant les tribunaux ordinaires ; on croit que c'est la crainte d'être en butte au ressentiment de cet officier général qui lui fit tenter peu de temps après de se donner la mort, alors qu'il venait d'être invité, par le président du conseil de guerre chargé de juger Turreau, à déposer des crimes dont celui-ci était accusé. Lofficial sortit du conseil des Cinq-Cents en 1798 et fut peu de temps après nommé juge au tribunal, depuis cour d'appel d'Angers, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée en 1815. Z.

LOGAN (Jean), littérateur écossais, né en 1748, à Soutra, dans la province de Mid-Lothian, fut élevé à l'université d'Edimbourg et destiné à la carrière ecclésiastique; il montra de bonne heure pour la poésie un goût très-vif et qui se fortifia encore par ses liaisons avec Michel Bruce, poëte écossais. Après la mort prématurée de ce dernier, ses ouvrages furent publiés en 1770 par Logan, qui fut ensuite précepteur de sir John Sinclair, prit les ordres, suivant les rites écossais, en 1773, et se rendit bientôt célèbre par son éloquence. Des leçons sur la philosophie de l'histoire, qu'il donna, de 1779 à 1781, à Edimbourg, ajoutèrent à sa réputation. Il publia, en 1781, la substance de celles de ces leçons qui avaient l'histoire ancienne pour objet, sous le

titre d'*Eléments de la philosophie de l'histoire*, vol. in-8°. Il fit imprimer l'année suivante une de ses leçons sur les mœurs et le gouvernement de l'Asie, ainsi qu'un volume de ses poésies, qui eut peu de temps après une seconde édition. La suppression, par ordre supérieur, d'une tragédie intitulée *Runnamede*, qu'il avait présentée au théâtre en 1783, et qui paraissait offrir quelques allusions politiques, jointe à d'autres dégoûts, le plongea dans une profonde mélancolie qui influa sur sa conduite d'une manière très-fâcheuse : il s'attira la haine de ses paroissiens, et se vit obligé d'abandonner sa cure pour leur échapper. Cependant cette même tragédie fut jouée avec succès à Edimbourg. Il se rendit alors à Londres, où il travailla à un journal, et mourut le 28 décembre 1788. Ses poésies sont principalement dans le genre lyrique et élégiaque. On y trouve de la force, de l'élégance et de la simplicité. L.

LOGAN (James), l'un des législateurs de la Pensylvanie, né à Lurgan en 1674, était issu d'une famille écossaise, que la part qu'elle prit à la conspiration Gowrie avait contrainte de quitter sa patrie. Il passa sa jeunesse dans la Grande-Bretagne, et habita successivement l'Irlande, l'Ecosse et l'Angleterre. Doué d'une grande aptitude pour l'étude des langues, il apprit successivement le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol. Parent de la seconde femme de William Penn, il se lia avec ce dernier, dont il adopta les opinions religieuses. Penn persuada à Logan de renoncer à la carrière du commerce qu'il allait embrasser à Bristol, et de le suivre en qualité de secrétaire dans la Nouvelle-Angleterre. Logan s'embarqua en septembre 1739 et se fixa dans la colonie anglaise, où il demeura comme agent de Penn, après que celui-ci eut dû retourner en Europe. C'est alors qu'il acquit en Pensylvanie une influence et une autorité qui portèrent ombrage aux autres colons. Logan, tout en conservant les égards qu'il devait à ses concitoyens, soutint cependant ses droits avec fermeté. Il était en butte à des attaques de tout genre, et elles devinrent telles, qu'il se vit forcé de quitter la Pensylvanie et de retourner en 1710 en Angleterre. Il y porta ses plaintes à Penn, parvint à faire respecter ses droits et obtint gain de cause contre ses adversaires. Pendant les six années que dura la maladie du fondateur de l'état de Pensylvanie, Logan entretint avec la femme de celui-ci une correspondance des plus actives, et où se révélaient les sentiments philanthropiques et religieux qui l'animaient. Penn ayant envoyé dans la colonie son fils aîné, dont le caractère brouillon ne fit qu'augmenter les difficultés qui s'y élevaient, Logan tenta vainement de ramener le jeune écervelé à une conduite plus raisonnable; il ne recueillit de ses efforts que du discrédit. Cependant les lumières et les vertus de Logan finirent par lui acquérir une influence non contestée dans la Pensylvanie; il en dirigea les affaires, contribua puissamment à en développer le commerce et finit par être nommé grand juge (*chief-justice*), et tel fut son zèle à s'acquitter de ses fonctions, que pendant six années, déjà infirme, il allait au tribunal avec des béquilles. Ses occupations judiciaires ne l'empêchèrent pas de se livrer encore à des études scientifiques, et notamment à la philosophie et à la physique. Il réunit une riche bibliothèque et entretint une correspondance avec Sloane et Peter Collinson. Il mourut le 31 octobre 1751, laissant à la ville de Philadelphie sa bibliothèque, devenue depuis un établissement public, qui porte son nom (*Loganian library*) et est située dans une place qui le porte également. Les mémoires de James Logan ont été publiés à Londres en 1851 par Wilson Armistead. A. M-y.

LOGAU (Frédéric, baron de), poëte allemand, né en Silésie en 1604, passa la dernière partie de sa vie au service d'un duc de Lignitz, et mourut dans cette ville en 1655. On ne connaît de lui que des épigrammes, dont il parut un premier recueil à Breslau, en 1638, sous le nom de Salomon de Golaw. Cet essai ayant été bien accueilli, Logau publia également à Breslau, en 1654, sous le même nom, une édition complète contenant 3,553 épigrammes. Il paraît qu'elle eut peu de succès, car plus tard Morhof ne connaissait l'auteur que sous le nom de Golau, et Wernike ne connaissait même que ses épigrammes. Un anonyme les fit imprimer de nouveau, en 1702, à Francfort et Leipsick, sous le titre de *Poësies ressuscitées de Salomon de Golau*. Cette édition, pleine de changements dictés par le plus mauvais goût, ne fit que nuire à la réputation de Logau. Mais Ramler et Lessing publièrent les Epigrammes de Logau en douze livres, avec des remarques, etc., Leipsick, 1759. Ces éditeurs, voulant montrer Logau sous le jour le plus favorable, réduisirent à 1,284 les 3,553 épigrammes du deuxième recueil. Ramler s'était chargé de faire au style les changements les plus nécessaires en conservant la couleur de l'original; et Lessing y joignit une *Vie* de Logau et une espèce de glossaire des mots surannés. Enfin, Ramler en donna une nouvelle édition, augmentée de trois livres avec des remarques, Leipsick, 1791. Il conserva la Vie de Logau par Lessing, mais il pensa que le glossaire devait faire partie des œuvres de ce dernier. Les épigrammes de Logau ne sont pas toujours ce que les modernes comprennent par ce mot, dans un sens trop restreint. C'est souvent, comme dans l'Anthologie grecque et dans Martial, une idée morale ou une image poétique, etc., en un mot, toute autre chose qu'un trait satirique. Dans ce nombre prodigieux d'épigrammes, il y en a sans doute beaucoup de médiocres pour la pensée ou l'expression, ou même de répréhensibles sous le rapport des mœurs; mais la plus grande partie se distinguent

par l'ironie, le pathétique et la naïveté. C'est cette grande variété de ton qui l'a fait comparer par Lessing à Martial, Catulle et Dionysius Caton. Des critiques postérieurs ont modifié cet éloge exagéré. Si Logau a souvent la concision et l'énergie de Caton, la finesse et le mordant de Martial, il est loin d'avoir le moelleux de Catulle : mais il gagne beaucoup à être comparé aux auteurs allemands du même genre. D—U.

LOGES (MARIE BRUNEAU, dame DES), née à Sedan vers 1584, fut élevée dans la religion calviniste. Ses parents la marièrent, en 1599, avec Charles de Rechignevoisin, seigneur des Loges, dont le père avait été chambellan du duc d'Alençon, et qui devint en 1603 gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Madame des Loges demeura pendant vingt-six ans à Paris et à la cour, et, durant tout ce temps, fut en rapport de société avec les personnes les plus distinguées par leur naissance et par leur esprit. Malherbe ne manquait pas de lui rendre visite de deux jours l'un. Gaston, duc d'Anjou, lui portait une estime toute particulière et allait souvent chez elle. Il paraît que madame des Loges, tout entière aux intérêts du prince qui l'honorait de son amitié, entra dans ce qu'on appelait le parti des *mécontents*, car il lui fut fait défense de tenir des assemblées chez elle : prévoyant sans doute qu'un plus long séjour à Paris compromettrait sa tranquillité, elle quitta la capitale en 1629. Sa maison avait été jusque-là une sorte d'académie ouverte à tous les beaux esprits; et un manuscrit du temps (1) nous apprend que l'on conservait dans sa famille un volume qui renfermait un grand nombre de pièces à sa louange, à la tête duquel on lisait ces vers de Malherbe, que ce grand poëte y avait écrits lui-même :

Ce livre est comme un sacré temple
Où chacun doit, à mon exemple,
Offrir quelque chose de prix;
Cette offrande est due à la gloire
D'une dame que l'on doit croire
L'ornement des plus beaux esprits.

Madame des Loges était en correspondance avec beaucoup d'hommes célèbres; on voit dans Balzac plusieurs lettres que celui-ci lui avait adressées, et dans l'une desquelles il lui disait : « Dieu « vous a élevée au-dessus de votre sexe et du « nôtre, et n'a rien épargné pour achever son « ouvrage : vous êtes admirée de la meilleure « partie de l'Europe; en ce point s'accordent les « deux religions, et les catholiques n'ont point « de dispute avec les huguenots. » Dans une autre lettre il l'engage à renoncer aux erreurs de Calvin : « Il est très-vrai, lui dit-il, qu'un si « beau changement est un de mes violents sou- « haits, et que pour vous voir dire votre chape- « let, je voudrais de bon cœur vous en avoir « donné un de diamants. » On regrette qu'aucun écrit de madame des Loges n'ait été conservé : « Son style, aussi bien que son langage ordinaire, « dit l'auteur du manuscrit déjà cité, était des « plus polis, sans affectation aucune, et accom- « pagné d'autant de facilité que d'art; mais sur- « tout étaient à estimer son humeur agréable, « discrète et officieuse envers un chacun, sa « conversation ravissante et sa dextérité à acqué- « rir des amis et à les servir et conserver, etc. » Depuis qu'elle eut pris le parti de la retraite, elle ne revint à Paris qu'en 1636 pour solliciter dans un procès important; et elle mourut le 1er juin 1641, chez sa fille aînée, au château de la Pléau, en Limousin. On avait attribué à madame des Loges des vers en réponse à une épigramme de Malherbe, qui auraient été déplacés dans la bouche d'une femme; mais il est aujourd'hui reconnu que l'épigramme est de Racan, et la réponse de Gombaud. (*Voy.* les *Observations* de Ménage sur Malherbe, p. 557, édit. de 1666.) Madame des Loges perdit un fils en 1620, à la bataille de Prague, et un autre en 1638, au siége de Bréda. Son fils aîné se maria en Hollande, et parvint au grade de général-major au service du prince d'Orange. Il n'a point laissé de fils. M—Ė.

(1) *Voy.* le manuscrit in-fol., t. 10, p. 113, Bibliothèque de Monsieur, dite *de l'Arsenal*.

LOGGAN (DAVID), peintre, né à Dantzig vers 1630, fut élève de Simon Passe et de Hondius. Après un séjour de quelques années en Hollande, il se rendit en Angleterre, où l'on goûta ses portraits et ses vues de diverses contrées de ce royaume. Les deux universités d'Oxford et de Cambridge lui confièrent l'exécution de différentes vues de ces deux colléges, qu'elles faisaient dessiner et graver. Pour se livrer à ce grand travail, Loggan se fixa dans la première de ces villes et s'y maria en 1672. C'est à la même époque qu'il publia, en un grand volume in-folio : *Habitus academicorum Oxoniæ, a doctore ad servientem*, où il se qualifie *David Loggan, Gedaninsis, universitatis Oxoniæ chalcographus*. Outre cet ouvrage et les différentes *Vues* qu'il a gravées, on a encore de cet artiste une collection nombreuse de portraits dessinés par lui, mais dont une partie a été gravée sous sa direction par Walk, Blooteling et Vanderbanck. Ses gravures sont remarquables par la propreté de l'exécution; mais cette qualité dégénère quelquefois en roideur, et laisse voir un artiste qui avait moins de goût que de science dans son art. Parmi les nombreux portraits qu'il a gravés, on distingue spécialement ceux de *Georges, duc d'Albemarle*, armé à mi-corps; de *lord Kepper Guilford;* de *James, duc de Montmouth*, dans sa première jeunesse, et une *Estampe emblématique sur Cromwell*. Loggan mourut à Londres en 1693. P—S.

LOGIER (JEAN-BERNARD), flûtiste, pianiste et inventeur d'un système particulier d'enseignement du piano, naquit en 1780 à Kaiserslautern, dans le Palatinat. Il descendait d'une famille française réfugiée en cette ville lors de la révocation de l'édit de Nantes; son grand-père et son

père y avaient rempli les fonctions d'organistes. Celui-ci les quitta en 1796 pour entrer comme premier violon à la chapelle du prince de Hesse à Cassel, et passa ensuite à Gœttingue, où il fit partie de l'orchestre de cette ville. Il avait commencé l'éducation de son fils en lui enseignant la musique et le piano à l'âge de neuf ans; mais l'enfant se sentait plus de goût pour la flûte, qu'il se mit à étudier sous la direction de Weidner avec un tel succès qu'il put à l'âge de dix ans jouer une symphonie concertante avec le fils de son maître. Il perdit alors ses parents, et son tuteur voulait lui faire abandonner la musique pour le commerce; mais il trouva un appui dans un oncle frère de sa mère, et bien plus encore dans la connaissance qu'il fit d'un Anglais qui, partant pour Londres, l'emmena et le garda chez lui pendant deux ans. Logier s'engagea ensuite comme flûtiste dans un régiment dont on formait la musique et qui dut bientôt partir pour le nord de l'Irlande. Ce régiment ayant été licencié lors de la paix, il remplit les fonctions d'organiste à Westporter. Ce fut alors que, donnant à sa fille âgée de sept ans des leçons de piano, et ne sachant comment remédier à la mauvaise pose de sa main et à la roideur de ses doigts, il conçut l'idée de la machine connue depuis sous le nom de *chiroplaste*. Elle se compose de deux tringles superposées, dont la longueur est celle de l'étendue du clavier : les mains portent sur la tringle de dessous et sont ainsi constamment maintenues à une même distance des touches; les doigts sont passés dans des doigtiers formant dans leur ensemble une sorte de gantelet et retenus par des anneaux à la tringle supérieure, sur laquelle ils glissent à droite et à gauche à la volonté et selon les mouvements de l'exécutant, mais en obligeant ses mains, maîtrisées de la sorte par l'une et l'autre tringle, à garder toujours une situation convenable. A peine eut-il conçu et fait la première application de cette idée, que Logier sentit bien tout le parti qu'il y avait lieu d'en tirer. Il prit un brevet qui lui laissait le droit d'exploiter seul son système d'enseignement et d'en faire des concessions. Il s'établit à Dublin, où il obtint les plus grands succès; on lui donna la direction de la musique du théâtre, mais cette entreprise ayant mal réussi, rien ne le détourna plus de son enseignement, qu'il fit connaître en Écosse et en Angleterre comme il l'avait fait en Irlande. Il montra beaucoup d'habileté dans la conduite de ses affaires. S'arrêtant dans les principales villes, les élèves affluaient à ses leçons et les professeurs les plus renommés se trouvaient presque obligés d'acquérir le droit de faire usage de son système, pour lequel le public semblait concevoir un véritable engouement. Une réaction ne pouvait manquer d'avoir lieu; des écrits furent dirigés contre Logier, et il crut d'abord n'y pouvoir mieux répondre qu'en venant lui-même établir à Londres des écoles de chiroplaste. Il invita les membres de la société philharmonique et les principaux professeurs de cette grande capitale à un examen de ses élèves, dont il rendit compte lui-même dans une brochure publiée presque aussitôt. C'était peut-être un tort, car cet écrit en provoqua un autre signé par des professeurs fort renommés et dans lequel le système du chiroplaste était sévèrement apprécié. Logier répondit avec beaucoup d'aigreur, et ses adversaires ne le ménagèrent plus en aucune manière dans diverses brochures qui ne méritent plus que le titre de pamphlets. Tout ce bruit cependant ne fit aucun tort à ses procédés d'enseignement, et peut-être même en aida le développement. L'association qu'il fit avec Frédéric Kalkbrenner (*voy.* ce nom) lui fut extrêmement profitable, et l'inventeur fit des bénéfices très-considérables sur la vente des chiroplastes et de la musique destinée aux études, sur ses cours et sur les cessions qu'il fit de son brevet pour l'exploitation de son système dans les provinces anglaises. Avant d'aller plus loin, nous devons remarquer que le mécanisme du chiroplaste n'était qu'un des moyens d'enseignement du système de Logier. Son ensemble consistait : 1° dans la simultanéité de l'enseignement; 2° dans l'union et la dépendance des études de piano et d'harmonie; 3° dans l'execution simultanée d'élèves de forces différentes travaillant tous ensemble sur autant de pianos qu'il était nécessaire; 4° enfin dans l'usage du chiroplaste. Logier avait reconnu que la musique instrumentale, de même que la musique vocale, pouvait etre enseignée à la fois à plusieurs élèves; qu'il est naturel de mettre à profit la réunion des élèves pour former leur oreille à l'harmonie; que le procédé suivi par Wilhem pour les écoles mutuelles, où les parties des morceaux d'ensemble sont conçues de telle sorte qu'à l'exécution les élèves trouvent toujours une partie calculée pour leur degré d'avancement, pouvait fort bien être appliqué à la musique instrumentale, même à celle du piano. Enfin l'application de son chiroplaste n'exigeait de la part du maître qu'une surveillance générale, les deux tringles et leurs gantelets suppléant autant que possible à l'absence du maître, qui ne pouvait être assis auprès de l'élève pour régler et diriger son exécution. Chacun comprend ce que la réunion de ces procédés avait de séduisant : les élèves s'imaginaient, d'une part, que le chiroplaste allait leur donner sans travail la régularité, l'agilité et la force des doigts; de l'autre, qu'ils deviendraient immédiatement harmonistes par cela seul qu'ils joueraient plusieurs à la fois. D'un autre coté, les maîtres de piano sentaient tout l'avantage qu'il y aurait pour eux à instruire à la fois plusieurs élèves d'inégale instruction et à suivre sans effort les exercices des uns et des autres. Aussi le système ne tarda-t-il pas à se montrer au dehors des îles Britanniques. Zimmermann, l'un des professeurs

les plus réputés de Paris et attaché au conservatoire de cette ville, en commença l'exploitation; d'abord l'on crut à un grand succès; mais au bout d'assez peu de temps les cours cessèrent faute d'élèves. A Berlin, il fut tout d'abord si bien prôné que le roi de Prusse envoya Fr. Stœpel à Londres pour étudier la méthode, et le compte qu'en rendit celui-ci parut si satisfaisant que Logier reçut l'invitation de venir lui-même à Berlin, où il se rendit en août 1822, et y fonda une école qui, au bout de cinq mois, avait séduit le roi et la cour, en sorte que Logier fut chargé d'instruire vingt maîtres qui devaient ensuite propager la méthode dans le royaume. La méthode s'établissait bientôt à Leipsick, à Dresde, à Francfort-sur-le-Mein, à Francfort-sur-l'Oder, à Stettin, à Nuranbourg, à Stuttgard, à Hambourg. Il passa ainsi trois années jouissant d'un traitement considérable, indépendamment des cours particuliers qu'il dirigeait et de son commerce de musique et de chiroplastes, qu'il continuait d'ailleurs toujours à Londres, où il faisait tous les ans un voyage de trois mois. Cependant, après avoir établi à Munich une école de chiroplaste, il avait fait sans succès de nouveaux efforts pour implanter à Paris sa méthode d'enseignement; ils n'eurent pas de suites plus heureuses que ceux de Zimmermann, surtout lorsque l'on sut que Kalkbrenner, l'ancien associé de Logier, avait substitué au chiroplaste le simple *guide-mains*, qui se composait d'une simple tringle ou barre qui réglait le mouvement des mains de l'exécutant en les tenant à convenable distance du clavier, mais en laissant d'ailleurs aux doigts toute leur liberté. C'était en effet le reproche très-fondé qu'avaient adressé à Logier les ennemis de son système : son mécanisme, disaient-ils, qui dans l'origine n'avait été inventé que pour corriger des mains vicieuses, n'était réellement pas bon à autre chose et n'avait quelque utilité que pour les études tout à fait élémentaires, puisque les doigtiers des gantelets ne laissaient aucune possibilité de pratiquer la substitution d'un doigt à l'autre, non plus que le passage du pouce sous les doigts ou des doigts sur le pouce. L'invention du *dactylion* de Henri Herr, quoique n'ayant point eu de succès, vint encore, du moins en France, mettre un obstacle à la réussite du chiroplaste, dont il ne fut bientôt plus question. Heureusement pour l'inventeur l'effet produit en Angleterre et en Allemagne lui avait assuré une fortune considérable, qu'il devait bien moins à ce que son idée avait en elle-même de bon qu'à son habileté à en tirer parti. On peut croire aussi qu'il prévit l'abandon prochain de son système et voulut pour ainsi dire disparaître lui-même avant que le système base de sa réputation et de sa richesse fût entièrement oublié. En 1826, il alla se fixer dans la ville qui avait été le théâtre de ses premiers succès, à Dublin, où il vécut dans la retraite jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée au mois d'août 1846. On a de Logier vingt-trois œuvres de musique instrumentale, consistant en *sonates* pour piano seul ou associé à d'autres instruments, en *concerti* de piano, airs variés, pièces pour musique militaire, *airs anglais variés*, etc. Toutes ses compositions en ce genre n'ont sans doute pas été publiées, et, hors de l'Angleterre, celles que l'on a gravées se sont assez peu répandues. Ses ouvrages de didactique musicale sont la plupart relatifs à son système. On y remarque : 1° *A complete introduction to the keyed-bugle*, Dublin et Londres, in-4° (Introduction au bugle ou cornet à clefs); 2° *An Explanation and description of the royal patent chiroplast or hand-director to piano-forte*, etc. (Explication et description du brevet royal du chiroplaste ou guide-mains pour le piano-forte), Londres, in-4°; 3° *An authentic account of the examination of pupils instructed of the new system of musical education by J.-B. Logier* (Compte rendu authentique de l'examen des élèves instruits par le nouveau système d'éducation musicale de J.-B. Logier), Londres, 1818, in-8°; 4° *A refutation of the fallacies and misrepresentations contained in a pamphlet intitled An exposition of the new system*, etc. (Réfutation des faussetés et des méprises contenues dans un pamphlet intitulé *Exposition du nouveau système*, etc.), Londres, 1818, in-8°. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, le système du chiroplaste a occasionné plusieurs pamphlets inconvenants par la forme s'ils ne l'étaient pas toujours par le fond; ce n'est pas dans les livres de cette sorte que l'on pourrait faire une étude sérieuse des idées de Logier. On s'instruira d'une manière bien plus profitable dans les articles que contiennent le tome 1er du *Quarterly musical magazine and review* et les tomes 23 et 24 de la *Gazette musicale de Leipsick*. J.-A. de L.

LOGOTHÈTE (George le). *Voyez* Acropolite.

LOHAIA (Ibn), ou, comme Ibn-Khilcan prononce ce nom, *Ibn-Lahia*, docteur d'une grande autorité en fait de traditions parmi les Egyptiens, se nommait Abou-Abd-Alrahman Abd-Allah, fils d'Okba. Lohaïa était le nom de son aïeul. On lui donne les surnoms de *Hadhrami* et *Misri*, parce qu'il tirait son origine de la province de Hadhramaut et que sa famille était établie en Egypte. Il fut nommé kadhi d'Egypte au commencement de l'année 155 (771) par le khalife Abou-Djafar Almansour. Ce fut la première fois que le khalife nomma directement à cette place : jusque-là, les khadis ne tenaient leur nomination que du gouverneur de cette province. Ibn-Lohaïa fut aussi le premier kadhi qui reçut du fisc un traitement; Almansour lui assigna trente pièces d'or par mois. Enfin il fut le premier kadhi d'Egypte qui observa par lui-même l'apparition de la nouvelle lune du mois de Ramadhan, pour fixer le commencement du

jeûne. Depuis lui les kadhis ont toujours pris part à cette observation. Les traditions qui ont été transmises sous le nom d'Ibn-Lohaïa sont d'une grande autorité : ce docteur les tenait principalement d'Abd-Allah, fils de Hobaïra, surnommé Habou-Hobaïra Sébaï, et originaire du Hadhramaut, qui mourut en l'année 126 (743-4), et d'Abd-Alrahman, fils de Ziad et petit-fils d'Anam, surnommé *Scheïbani* et *Afriki*, qui fut kadhi de la province d'Afrique, et néanmoins est compté parmi les mohaddithts ou auteurs de traditions égyptiens. Ce dernier mourut en l'année 156 (772-3). Ibn-Lohaïa fut destitué en l'année 164 (780-1), et mourut en l'année 174 (790-1), ou, selon un autre récit, en l'année 170 (786-7), étant âgé de 81 ans. Il était né un an ou deux avant Léith, fils de Saad (*voy.* LÉITH). On prétend que Yézid, fils d'Abou-Habid, mort en l'année 127 ou 128, lui avait prédit qu'il serait élevé à la dignité de kadhi. Ibn-Lohaïa, ainsi que Léith, fils de Saad, et quelques-uns de leurs contemporains, sont les canaux par lesquels les faits relatifs à la conquête de l'Egypte par les Arabes ont été transmis aux historiens qui nous en ont conservé la mémoire : car ce n'est guère qu'au milieu du 2ᵉ siècle de l'hégire que les Arabes musulmans ont commencé à rédiger l'histoire, et en général à recueillir les traditions et à écrire sur les divers genres de connaissances dont ils s'occupaient. C'est un fait qui prouve l'importance des traditions historiques du premier siècle, et qui montre en même temps la nécessité de connaître et d'apprécier les personnages par qui ces traditions s'étaient transmises et conservées jusqu'à cette époque. S. DE S—Y.

LOHENSTEIN (DANIEL-GASPAR DE), auteur allemand, né à Nimptsch, petite ville de Silésie, en 1635, après avoir fait ses premières études à Breslau, se rendit successivement aux universités de Leipsick et de Tubingue, puis visita les différentes parties de l'Allemagne et plusieurs autres pays de l'Europe ; en 1666, il fut nommé conseiller impérial et premier syndic de la ville de Breslau, et occupa cette place jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1683. Opitz et ses contemporains avaient tiré la langue allemande de son chaos ; mais Hofmanswaldau lui avait depuis fait faire quelques pas rétrogrades. Lohenstein alla plus loin encore : ayant eu le malheur de s'attacher de préférence à Sénèque, ainsi qu'au Marini et à quelques autres auteurs italiens de cette école, il imita leurs défauts, et, par son style maniéré, ampoulé, souvent trivial et toujours inégal, il fut lui-même le fondateur d'une école qui arrêta les progrès de la langue allemande. Il composa d'abord des tragédies : *Ibrahim Bassa*, la première de toutes, que Lohenstein lui-même jugea trop faible pour être insérée dans l'édition de ses œuvres : *Agrippine*, *Epicharis*, *Cléopâtre*, *Sophonisbe*, *Ibrahim Sultan*. Les différents personnages de ces pièces y parlent toujours le même langage que celui de l'auteur ; on y signale d'autres défauts également graves ; aussi, quoique les tragédies de Lohenstein fussent ses meilleurs ouvrages, il ne put en faire jouer aucune. Ses autres poésies sont sur des sujets tirés du Nouveau Testament, des héroïdes, des chants funèbres ; et chacune de ces divisions porte le nom d'une fleur. Lohenstein publia ses poésies à Breslau en 1680 ; il y en a eu plusieurs éditions, dont la dernière est de 1733. Parmi ses ouvrages en prose, on distingue son roman héroïque d'*Arminius et Thusnelda*, qui ne parut qu'après sa mort, à Leipsick, en 1689 et 1690, 2 vol. in-4° ; mais cet ouvrage, comme les autres en prose, offre les mêmes défauts que ses poésies. Moses Mendelssohn traite son *Arminius* avec moins de sévérité, et trouve, à côté de ses défauts, de la concision, de la vigueur et une éloquence qui tient quelquefois du sublime. En souscrivant à une partie de ce jugement, nous pensons que d'autres critiques l'ont loué avec exagération, surtout en prétendant que quelques-uns des meilleurs poëtes allemands, et même Haller, ont dû à Lohenstein le premier développement de leur talent poétique. (*Voyez* ARMINIUS.) D—U.

LOHMANN (FRÉDÉRIQUE), romancière allemande, née à Schœnebeck, près de Magdebourg, en 1749. Son père, le professeur Ritter, de Wittenberg, lui donna une éducation soignée. Ce ne fut qu'après la mort de son mari qu'elle se fit connaître par des pièces de théâtre, des poésies et des romans. On connaît surtout d'elle : *Clara de Walbury*, Leipsick, 1776, 2 vol. in-8° ; *Claudine Lahn*, Leipsick, 1802 et 1803, 2 vol. in-8°. En 1808, elle se retira à Leipsick, où elle mourut en 1811. Son dernier ouvrage, publié peu avant sa mort, a pour titre : *Fleurs d'automne* (*Herbstblumen*), Leipsick, 1810. — LOHMANN, (EMILIE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE), sa fille, née en 1775, se fit d'abord connaître par une nouvelle, *Stéphanie*, puis par un joli roman : *Histoire de deux femmes de la maison de Blankenau*, Magdebourg, 1810, qu'elle présenta comme une œuvre de sa mère. Elle s'était retirée après la mort de celle-ci chez le conseiller Erhard, qui lui donna, à elle et à sa sœur, une gracieuse hospitalité. Après son décès, arrivé en 1813, elle se rendit à Leipsick, où elle publia une suite de nouvelles qui furent accueillies avidement par le public. Les principales sont : *Nouvelles*, Magdebourg, 1818-1820, 2 vol. ; *Nouvelles Nouvelles*, Magdebourg, 1822. Emilie Lohmann fournit ensuite à divers recueils et notamment à la collection des *Nouvelles Nouvelles* (*Neueste Gesammelte Erzæhlungen*) un grand nombre de jolis contes, où elle déploya une sensibilité délicate, un grand talent pour rendre les émotions de la jeunesse et pour peindre les caractères féminins. Emilie Lohman, dont la santé était depuis longtemps fort altérée, mourut le 16 septembre 1830. On a publié quatre volumes de ses *Nouvelles* inédites (*Letzte Erzæhlungen*) en 1832. Les romans de

cette femme l'ont placée parmi les écrivains les plus distingués de l'Allemagne contemporaine. Z.

LOHRASP, quatrième roi de Perse de la dynastie des Kaïanides, était arrière-petit-fils de Kaï-kobad, fondateur de cette dynastie (*voy.* ce nom). Kaï-khosrou, qui en fut le troisième monarque, n'ayant point d'enfants, déclara Lohrasp son successeur, et abdiqua solennellement en sa faveur. Les autres princes du sang royal, et la plupart des grands, furent jaloux de cette préférence; mais la conduite de Lohrasp justifia d'abord le choix de Kaï-khosrou. Sa piété, sa fermeté et son zèle pour la justice, imposèrent silence à l'envie. Il ménagea les grands vassaux, et surtout la famille de Zal, qui s'était le plus opposée à son élévation; mais il ne put empêcher qu'une défiance réciproque entre les deux maisons ne dégénérât en guerre ouverte sous le règne suivant. Cependant Ardjasp, nouveau roi du Tourân, loin d'imiter les sentiments pacifiques de son père, annonçait l'intention de secouer le joug de l'Irân et de venger la mort de son aïeul Afracyab (*voy.* KAÏ-KAOUS). Afin de mettre à couvert ses frontières orientales contre les dispositions hostiles de ce prince, Lohrasp quitta l'ancienne résidence d'Istakhar, et transféra sa cour à Balkh dans le Khoraçan. Tandis qu'il prodiguait ses trésors pour agrandir et décorer sa nouvelle capitale, des troubles s'élevaient dans les provinces d'Occident. Lohrasp, déployant une juste sévérité contre les factieux, confirma dans le gouvernement de l'Irak-Adjem Roham, fils et successeur de Gouderz, lui donna plein pouvoir de réprimer les séditions des contrées voisines, et lui céda, sous le titre de vasselage et d'hérédité, toutes les conquêtes qu'il l'autorisait à faire sur les Etats limitrophes. Roham, déjà célèbre par ses exploits, donna carrière à son ambition, subjugna la Chaldee et la Syrie, et y reçut le surnom de Nebu-Bel-Azar (Mercure-Jupiter-Mars) (1). Ces concessions impolitiques eurent des suites funestes, en réveillant la jalousie et l'ambition des grands. Guschtasb, ou Kischtasb, son fils aîné, osa même demander une partie du royaume; mais bientôt, alarmé des mesures de rigueur que le roi exerçait contre tous ceux qui lui portaient ombrage, il sortit du palais sous prétexte d'une partie de chasse, et prit la route de l'Hindoustan. Atteint sur le territoire de Kaboul par son frère Zerir, et ramené à Balkh, il se fie moins aux conseils paternels, à un pardon généreux, qu'aux prédictions de ses devins, et s'évade une seconde fois. Sous le nom de Ferokhzad, il se dirige vers l'Occident, échappe à toutes les recherches des émissaires de son père, et arrive à Sarrân (Sardes), où il cache soigneusement son rang et sa naissance. Le hasard et une coutume singulière du pays lui ayant fait obtenir la main de la fille du roi de Lydie malgré ce prince, ce ne fut que par sa valeur et au bout de plusieurs années qu'il parvint à fléchir son beau-père, à gagner sa confiance et à recouvrer les droits d'un gendre. Placé à la tête du conseil des armées, il réprima les brigandages des Turcs Khozars, établis vers le Caucase, et conquit leur pays à la suite d'une grande victoire qui mit leur prince en son pouvoir. Le bruit de ses exploits pénétra jusqu'à Balkh et troubla Lohrasp. Depuis vingt-cinq ans ce monarque pleurait Guschtasb, qu'il croyait mort de désespoir et de misère. Dans cet intervalle ses États avaient été déchirés par des dissensions intestines; et le roi de Tourân, secondé par un essaim de Scythes, qui, vers ce temps-là poussèrent leurs ravages jusqu'au fond de la Syrie, venait de secouer le joug de l'Irân et de dicter la loi à Lohrasp. La conjoncture parut favorable à Ferokhzad pour engager le roi de Lydie à s'affranchir de tout tribut, et même à exiger des subsides du schah de Perse. Un ambassadeur arrive à Balkh, expose la demande de son maître, et fait entendre qu'un refus allumera la guerre entre les deux puissances. Cependant Lohrasp, réfléchissant sur l'agrandissement subit de la Lydie et sur la hardiesse de ses prétentions, questionne l'ambassadeur sur ce Ferokhzad, dont le génie supérieur avait seul opéré cette révolution. Quels furent son étonnement et son effroi en apprenant que le héros lydien avait une ressemblance frappante avec le prince Zerir! Ne doutant plus alors que Ferokhzad ne soit son fils aîné, il implore les lumières célestes, consulte ses astrologues et son ministre Djamasp, le plus grand philosophe de l'empire, et il se détermine enfin à sacrifier sa gloire et son ressentiment aux besoins de l'État. Son fils Zerir, muni d'instructions secrètes, marche à la tête d'une armée jusqu'aux frontières de Syrie, d'où il se rend à Sardes avec une suite peu nombreuse, sous prétexte de traiter de la paix, mais plutôt pour s'assurer si Ferokhzad est son frère. Il le reconnaît effectivement, rompt les négociations, et rejoint son armée près d'Halep. Les Lydiens le suivent de près et viennent camper en face de l'ennemi. Une action allait s'engager, lorsque Zerir, s'avançant vers Ferokhzad, le proclame souverain de l'Irân, sous son vrai nom de Guschtasb, et lui rend le premier ses hommages. Le roi de Lydie vient partager l'allégresse des deux armées et complimenter son gendre, qui, après lui avoir juré une paix éternelle, emmène son épouse en traversant la Perse au milieu des acclamations publiques. Lohrasp, suivi de toute sa cour, sort à la rencontre de son fils, l'embrasse en pleurant de joie, lui pose le tadj sur la tête, le bénit, et se renferme ensuite dans un monastère contigu au grand temple qu'il avait fondé à Balkh. Là, revêtu d'un habit grossier, il consacra le reste de ses jours

(1) Le nom de ce personnage, ses actions, l'époque où il a vécu, correspondent avec les règnes de Nabopolassar et de Nabuchodonosor; ce qui semble prouver que ces rois de Babylone, si fameux dans la Bible, n'étaient que des princes feudataires du grand roi de l'Irân, inconnu aux Occidentaux parce qu'il résidait dans les parties orientales de la Perse.

aux bonnes œuvres et aux exercices de piété. Longtemps après, les Touràniens ayant ravagé le Khoraçan et pénétré jusqu'à Balkh, Lohrasp, en l'absence de son fils qui avait choisi Istakhar pour sa résidence, sortit de sa retraite; et, malgré son grand âge, il se mit à la tête de la garnison, et périt glorieusement en défendant ses anciens sujets. Ce prince, à qui les annales fabuleuses de la Perse donnent un règne de cent vingt ans, est regardé malgré ses fautes et ses malheurs, comme un des plus vertueux monarques de l'Orient. On lui attribue plusieurs règlements sages sur la justice, les finances et la discipline militaire. Nous avons négligé quelques différences légères dans les écrits des auteurs orientaux sur l'histoire de Lohrasp, et nous n'entreprendrons point de concilier les diverses opinions de plusieurs savants sur ce prince. Nous remarquerons seulement qu'il est bien difficile de reconnaître en lui le Cambyse des Grecs, avec lequel il nous paraît n'avoir aucun rapport, tant par le nom, le caractère et les actions, que pour l'époque et la durée de son règne. A—T.

LOIR (NICOLAS-PIERRE), peintre, né à Paris en 1624, fut élève de Bourdon, et préféra avec raison la manière du Poussin à celle de son maître. Il parvint même à copier avec une rare exactitude les tableaux de ce célèbre artiste; mais il ne s'assujettit particulièrement à aucune manière. Il se rendit à Rome en 1647, y fit quelques ouvrages estimables, revint en France, fut reçu académicien en 1663, et obtint de Louis XIV, dont il peignit à Versailles l'histoire allégorique sous l'emblème du soleil, une pension de 4,000 fr. Son tableau de réception représentait *les Progrès de la peinture et de la sculpture sous le règne de Louis XIV*. Il mourut en 1679, laissant deux fils qui ne purent suivre ses traces. Loir avait de la facilité (1), une sorte de grâce et de correction: aucune des parties de l'art ne lui était étrangère; mais son talent n'était point de ceux qui placent un artiste au premier rang. Parmi ses nombreuses productions, on remarquait *St-Paul devant Sergius*. Le tableau de *Cléobis et Biton tirant le char de leur mère*, passe pour son chef-d'œuvre. Il a gravé à l'eau-forte environ cent cinquante pièces de divers formats. — LOIR (Alexis), orfèvre et graveur, frère du précédent, acquit une grande réputation comme graveur, surtout par ses deux estampes du *Massacre des Innocents*, d'après Lebrun, et de la *Descente de croix*, d'après Jouvenet. On fait cas aussi de son *Moïse sauvé des eaux*, d'après le Poussin; de la *Chute des anges*, d'après Lebrun; de l'*Education de Marie de Médicis*, de la galerie de Rubens; d'une *Adoration des rois*, et d'une *Présentation au temple*, d'après Jouvenet, ainsi que d'une *Vierge contemplant le Christ mort*, d'après P. Mignard. On a encore de lui des eaux-fortes, dans lesquelles on désirerait plus de goût et de légèreté. Il mourut à Paris en 1713. D—T.

(1) Par suite d'une gageure, il composa une fois en un seul jour douze *Saintes Familles*, sans qu'aucune figure se ressemblât; et toutes furent trouvées excellentes. Sa mémoire n'était pas moins extraordinaire, et il lui suffisait d'avoir regardé un tableau pendant quelques instants pour en faire, de retour à son atelier, une esquisse où il reproduisait exactement non-seulement la composition, mais jusqu'aux demi-teintes et aux accidents les plus fugitifs du clair-obscur. D'ailleurs il ne méditait pas ses compositions, et il lui arrivait parfois de concevoir, de disposer et d'exécuter un sujet en faisant la conversation. P—s.

LOISEAU (JEAN-FRANÇOIS), conventionnel, né vers 1750, à Châteauneuf, en Thimerais, était chirurgien-barbier dans un village de la Beauce lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes et se rendit à Paris, où il prit part aux premières émeutes. Choisi par la populace pour l'un des jurés du tribunal sanguinaire institué après le 10 août 1792, il s'y montra l'un des plus cruels, et fut dans le même temps nommé par le département d'Eure-et-Loir député à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Chargé ensuite d'un rapport contre Choiseau, il conclut à son envoi au tribunal révolutionnaire, devant lequel ce fournisseur l'ayant appelé, il fit décréter, par la convention, que les rapporteurs d'une affaire suivie de renvoi aux tribunaux ne pourraient pas y être cités. Moins cruel envers le commissaire ordonnateur Yon, il parla en sa faveur et le fit renvoyer à ses fonctions. En 1795, Loiseau fut un des commissaires que la convention nationale chargea d'assurer les subsistances de la capitale. Après la session conventionnelle, le directoire l'employa comme commissaire près l'une des administrations de son département. Exilé comme régicide en 1816, il rentra bientôt en France par suite de la tolérance ministérielle, et mourut à Paris le 16 décembre 1822. M—D j.

LOISEAU (JEAN-SIMON), jurisconsulte, naquit à Frasne (département du Doubs), le 10 mai 1776. Ses parents, propriétaires aisés, lui donnèrent une éducation soignée. Immédiatement après ses premières études, il fit son cours de droit à Dijon sous le célèbre Proudhon, qui lui prodigua des soins tout particuliers et finit par lui vouer un attachement inaltérable. Venu à Paris pour y suivre le barreau et se livrer à la pratique des affaires, il fut longtemps, avec M. Bavoux, un des collaborateurs du journal intitulé *Jurisprudence du code civil*. S'apercevant des difficultés qu'entraînait devant les tribunaux l'application des nouvelles lois sur les enfants naturels, il entreprit de rassembler toutes les règles de la matière dans un ouvrage qu'il publia sous le titre de *Traité des enfants naturels*, qui fut fort bien accueilli du public et eut plusieurs éditions. Il avait commencé un ouvrage sur les *Hypothèques*, mais il renonça quand il apprit qu'un auteur recommandable s'occupait de donner un traité sur cette matière. En 1807, il fut reçu avocat à la cour de cassation. Peu brillant dans la plaidoirie, mais solide dans la discussion, et jurisconsulte

instruit, il avait précisément ce qu'il faut pour cette carrière. Son cabinet ne tarda pas à devenir un des plus renommés pour la consultation. Après la restauration, l'un de ses amis ayant publié une brochure où l'institution de la cour de cassation était attaquée, il n'hésita pas à lui répondre dans un autre écrit intitulé *De la cour de cassation,* où il paya à cette compagnie le tribut d'éloges que de longs et quelquefois courageux services lui avaient mérité. En 1813, Loiseau donna une nouvelle édition du petit traité de Lebrun, *Sur la prestation des fautes.* Il fut aussi l'un des collaborateurs du *Dictionnaire des arrêts modernes*, publié à la même époque sous le nom de MM. Dupin, Loiseau et Delaporte. On a encore de lui : 1° *Cause célèbre, enfant égaré dans la Vendée,* 1809, 2 vol. in-8°; 2° *Dictionnaire des arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8°; 3° *Mémoires sur le duel*, Paris, 1819, in-8°. Loiseau mourut le 17 décembre 1823, âgé de 47 ans, laissant un fils en bas âge. M. Dupin publia dans la même année une *Notice sur M. Loiseau*, brochure in-8° de 5 pages. Z.

LOISEAU (Urbain), jurisconsulte français, né à Pontarlier en 1801. On doit à Loiseau : *Dictionnaire des huissiers, ou Répertoire général des décisions judiciaires et de doctrine, en matière civile, commerciale, criminelle et administrative, sur la profession d'huissier*, suivi de formules, 1835-1836, gr. in-8°, dont une 2e édition a été donnée en 1844 par M. Charles Vergé. Loiseau a fait paraître en collaboration avec M. A.-F. Teulet, des éditions du code civil, du code de procédure civile et de l'ensemble des codes. Ce dernier ouvrage, soigneusement revu sur les textes officiels, a obtenu un grand nombre d'éditions depuis 1838 jusqu'à nos jours. Le même jurisconsulte a composé avec M. A.-F. Teulet, un *Tarif des actes de procédure,* 1839-1846, in-8°, et un *Memento de l'étudiant en droit,* 1840, in-18. Il prit part en 1837 à la rédaction du recueil périodique, ayant pour titre : *Jurisprudence des huissiers*. Loiseau a été l'un des principaux collaborateurs du *Recueil de jurisprudence* de MM. Dalloz. Loiseau est mort à Paris, le 2 décembre 1839. Z.

LOISEAU DE MAULÉON. *Voyez* Loyseau.

LOISEL (Antoine), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, fit ses études à Paris au collége de Prêles, dont le fameux Ramus était principal. Il s'attira tellement son amitié, que celui-ci le nomma son exécuteur testamentaire et lui légua le quart de son mobilier. En sortant du collége, Loisel suivit les cours de langues grecque et latine. Il voulait étudier la médecine, mais son père l'en détourna en lui disant *qu'un médecin ne pouvait jamais être qu'un médecin, tandis qu'un avocat pouvait devenir président et chancelier*. A l'âge de dix-huit ans il fut envoyé à Toulouse pour y étudier en droit, et il y fit connaissance avec Cujas, qui l'engagea à ne point quitter l'étude du droit, dont les autres professeurs le dégoûtaient par leur manière barbare d'enseigner. Loisel suivit Cujas à Cahors, à Bourges, où il se lia avec Pierre Pithou, puis à Paris et à Valence, où Pithou, Cujas et lui se réunissaient après leur souper dans la bibliothèque, et y travaillaient jusqu'à trois heures du matin. De Valence, Loisel alla prendre ses degrés à Bourges, et il revint à Beauvais, puis à Paris, où il fut reçu avocat; mais personne ne l'employait, *quoi qu'il lui semblât,* disait-il, *qu'il eût aussi bien fait que beaucoup d'autres.* Il se mit chez un procureur, à condition que celui-ci lui donnerait des causes. A peine en eut-il plaidé quelques-unes, que l'avocat du roi, Dumesnil, l'ayant remarqué, lui donna la main de sa nièce dont il était tuteur. En 1564, Loisel fut nommé substitut du procureur général; et un de ses beaux-frères ayant voulu se défaire de sa charge de conseiller au trésor, il la prit, et la garda quatre ans, par le seul désir qu'il avait de s'instruire. En 1575, il fut nommé avocat de Monsieur, frère du roi, et bientôt après de Catherine de Médicis, de la maison de Montmorency, du chapitre de Notre-Dame de Paris et du duc d'Anjou. Lorsqu'il fut question du mariage de ce prince avec Elisabeth d'Angleterre, Loisel fut chargé d'examiner les articles du contrat. Ne les ayant pas trouvés avantageux à la France, il conseilla de ne point conclure. Etant à Poitiers en qualité de substitut, il composa son petit poëme intitulé *Pulex pictonicus,* en l'honneur de la fameuse puce de madame Desroches. Lorsque Cujas ajouta au code Théodosien les novelles de quelques empereurs romains, Loisel lui fournit celles de l'empereur Majorin. En 1580, la peste ravageant Paris, il se retira dans une maison qu'il avait à Pontoise, où il fit des recherches sur les antiquités de cette ville, et il y composa un recueil qu'il intitula *Pontoise.* Henri III ayant accordé aux protestants une chambre de justice en Guyenne, Loisel y fut nommé avocat du roi. Il fit imprimer alors un vieux poëme français (*voy.* Hélinand). Il publia aussi un écrit intitulé *Amnistie*, *ou De l'oubliance des maux faits et reçus pendant les troubles*, Paris, 1595, in-8°. Dans un âge très-avancé, il fut nommé procureur général en la chambre de justice que le roi envoyait à Limoges; mais les affaires publiques n'ayant point permis que cette chambre exerçât ses fonctions, la nomination demeura sans effet. Loisel mourut en 1617, âgé de 81 ans. On a de lui : 1° *Homonoce*, *ou De l'accord et union des sujets du roi sous son obéissance*, Paris, 1595, 1 vol. in-12, avec le *Périgueux*, ou continuation de l'*Homonoce*. Ce dernier ouvrage contient deux remontrances prononcées à Périgueux, l'une à l'ouverture de la chambre de justice, le 4 juillet 1583, et l'autre à la clôture le 10 janvier 1584. 2° *La Guyenne*, composée de huit harangues, choisies parmi un grand nombre qu'il avait prononcées, étant avocat du roi, à la chambre de justice de cette pro-

vince, avec celle du rétablissement du parlement, et un extrait du plaidoyer de l'université, Paris, 1605, 1 vol. in-8°; 3° *Mémoires des pays, villes, comtés, évêchés et évêques de Beauvais et Beauvaisis*, Paris, 1617, 1 vol. in-4°. Ces mémoires sont pleins de recherches très-curieuses. 4° *Institutes coutumières, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France*. Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois, à la fin de l'*Institution au droit français* de Gui Coquille, en 1607, 1 vol. in-4°. Loisel s'en était occupé pendant quarante ans; il y a rassemblé et distribué sous des titres différents toutes les règles générales du droit français qui étaient répandues et dispersées dans les ordonnances de nos rois, dans nos coutumes, dans les arrêts, dans les anciens praticiens et dans nos histoires. On y trouve la décision des questions les plus douteuses et les plus controversées du droit français. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; Challine en a donné une avec des observations, Paris, 1656, in-8°; Launay, avec un commentaire, 1688, in-8°; Eusèbe de Laurière, avec un commentaire, 1710, 1758 et 1783, 2 vol. in-12. Le chancelier d'Aguesseau recommande la lecture des *Institutes* de Loisel, dans sa quatrième instruction, ainsi que dom Mabillon, dans son Traité des études monastiques. 5° *Livre d'observations ecclésiastiques;* 6° *Livre d'observations mêlées, et particulièrement de quelques droits du roi et de la couronne*. Il s'y trouve un traité sur la loi salique. 7° *Livre d'observations du droit civil romain et français ;* 8° *les Vies de Rufus, jurisconsulte stoïcien, de Dumesnil, avocat du roi, et de Pithou, avocat au parlement ;* 9° *Pasquier, ou Dialogue des avocats du parlement de Paris*. Ce dialogue contient la liste des avocats des années 1524 et 1599, avec un indice alphabétique de chacun d'eux et les principaux traits de leur vie. M. Dupin a fait réimprimer ce dialogue dans une édition des *Lettres* de Camus, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Tous ces ouvrages, depuis le n° 5°, avaient été réunis en un volume in-4° sous le titre d'*Opuscules divers*, par Claude Joly, ancien avocat au parlement et chanoine de l'Église de Paris, qui a mis en tête la vie de l'auteur, Paris, 1652 et 1656. C'est la même édition avec un nouveau frontispice. Il existe un abrégé en latin de la Vie de Loisel, Paris, 1643, in-8°. 10° Des *Poésies latines*, recueillies en un vol., Paris, 1610, in-8°. On lui attribue un *Traité de l'université de Paris*, et qu'elle est plus ecclésiastique que séculière, Paris, 1587, in-8°. Un de ses descendants, membre de la convention nationale, ayant demandé, en 1793, que ses restes fussent placés au Panthéon, un autre député fit observer que Loisel avait, le premier, publié cette maxime despotique : *Si veut le roi, si veut la loi*, et la proposition fut unanimement rejetée. — *Charles* LOISEL, son fils, a laissé le *Trésor de l'histoire générale de notre temps, depuis* 1610 *jusqu'en* 1628, Paris, 1536, 1 vol. in-8°. L-B-E et D-C.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (JEAN-LOUIS-AUGUSTE), botaniste français, né à Dreux le 24 mars 1774. Issu d'une famille aisée, Loiseleur-Deslongchamps fut envoyé au collége de Chartres où il fit de bonnes études, puis revint dans sa ville natale avec l'intention de s'y livrer à la médecine. La réquisition arrêta ses projets; il dut se rendre à l'armée, où il demeura quatre ans. Attaché à un corps qui occupait les Alpes, Loiseleur sentit à la vue des plantes dont ces montagnes sont couvertes se ranimer en lui le goût de la botanique; il utilisa les moments de liberté que lui laissait son service militaire pour herboriser, et à son retour dans son pays en 1797 il se livra tout entier à ses études de prédilection. Une liaison étroite existait entre lui et le botaniste Marquis. Les deux amis, auxquels se joignirent souvent d'autres jeunes gens qui ont cultivé depuis la science avec distinction, explorèrent l'Orléanais et les environs de Paris, et acquirent ainsi une connaissance approfondie de la flore de cette partie de la France. Loiseleur, pour compléter ses études botaniques, se rendit en 1803 en Provence, et de là dans les Pyrénées. Il rapporta de ce voyage un grand nombre de plantes nouvelles, et conçut alors le projet, de concert avec son ami Marquis, de composer une flore complète de la France, classée d'après le système de Linné. Marquis se chargea surtout des planches. La *Flora gallica* parut en 1806 et 1807, 2 vol. in-12; une seconde édition en a été donnée en 1828. Loiseleur voulut achever ses études médicales; il suivit le cours de la faculté et en particulier la clinique de Corvisart, et prit le titre de docteur en 1805. Vers cette époque il épousa la fille de Mallet, l'un des médecins de l'Hôtel-Dieu; mais il ne pratiqua la médecine que pour le soulagement de la classe indigente. Médecin des pauvres de son quartier, il mit surtout à contribution la connaissance qu'il avait de la vertu médicale des plantes pour traiter les pauvres malades. La guerre avec l'Angleterre avait interrompu presque toutes nos communications avec les contrées transatlantiques; les médicaments exotiques étaient devenus fort chers: Loiseleur essaya d'y suppléer par l'emploi de plantes indigènes auxquelles il avait reconnu des propriétés analogues; c'est ainsi qu'il substitua à l'ipécacuanha, l'asarum, la bétoine, diverses euphorbiacées; au séné, l'alypum, la camélée, l'anagyris; au jalap, le liseron et surtout la soldanelle; à l'opium, l'extrait de pavot indigène, le suc de laitue; au quinquina, l'extrait de fleurs de narcisse des prés. L'emploi de ce dernier médicament fut de sa part l'objet d'études particulières qu'il a consignées dans ses *Recherches historiques, botaniques et médicales sur les narcisses indigènes*, qui ont été imprimées dans le 2e volume des *Savants étrangers*, des

Mémoires de l'Institut de France (classe des sciences physiques et mathématiques, 1810.) La paix, en enlevant à ses travaux thérapeutiques leur importance, ramena Loiseleur vers la botanique proprement dite ; il publia en 1817 un *Nouveau voyage dans l'empire de Flore*, in-8°) ; deux années après un *Manuel des plantes usuelles indigènes*, 2 vol. in-8°, et fit paraître en 1820 la continuation de l'*Herbier général de l'amateur* qu'avait commencé Mordant de Launay, bel ouvrage qui forme 8 vol. grand in-8°, et dont les figures sont peintes par P. Bessa. Loiseleur se tourna aussi à cette époque vers l'agriculture et l'horticulture ; il s'occupa beaucoup de la culture des mûriers, essaya même d'élever dans sa propriété de l'Eure-et-Loir une magnanerie qui ne prospéra pas, mais qui lui fournit les moyens de composer un *Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie*, imprimé à Strasbourg en 1824, in-8°. Il s'occupa aussi de plantations, et en particulier de la culture du cèdre du Liban, dont il a donné une histoire en 1827, in-8°; de l'amélioration des céréales sur lesquelles il fit paraître des *Considérations* en 1843 ; de la culture des roses auxquelles se rapportent deux de ses derniers ouvrages : *La Rose, son histoire, sa culture, la poésie*, Paris, 1824, in-12 ; *Roseraies et promenades horticulturales*, Paris, 1846, in-8°; enfin de la viniculture, sur laquelle il a donné un opuscule en 1849, *Essai sur la culture des vignes à raisins précoces, et sur les avantages qu'on peut en tirer*. D'un caractère éminemment laborieux, Loiseleur poursuivit ses travaux jusqu'à la tombe. Bien qu'accablé d'infirmités et frappé par la mort de son fils unique (*voy*. l'article suivant), il ne continua pas moins à se livrer avec ardeur à ses études favorites. Il est mort le 16 mai 1849. Loiseleur-Deslongchamps appartient à la classe des botanistes descripteurs ; il était resté étranger à la physiologie végétale et s'intéressait peu à ce qui sortait du domaine des faits d'application immédiate. On lui doit une classification particulière des plantes phanérogames qui est une modification de la méthode naturelle de Jussieu, et qu'il avait établie d'abord de concert avec son ami Marquis. Loiseleur était membre de l'académie royale de médecine et de la société centrale d'agriculture de Paris ; ses travaux lui avaient valu en 1834 la décoration de la Légion d'honneur. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a fait paraître en 1830 et années suivantes un *Nouvel herbier de l'amateur*, qui forme deux séries in-4°, et divers rapports et notices sur l'engraissement de la volaille, les vers à soie, les cultures à introduire en Algérie, etc. Il fut aussi l'un des rédacteurs de la *Flore générale de la France*, publiée par Gaillon, Boisduval, Brébisson, etc., 1828, in-8° A. M.—Y.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (Auguste-Louis-Armand), orientaliste, né à Paris le 14 août 1805, fils du précédent. Le jeune Loiseleur dut à sa mère sa première éducation, et il annonça dès sa plus tendre enfance d'heureuses dispositions pour les arts et les sciences. Placé dans une institution particulière, Loiseleur y remporta tous les ans plus d'un prix, entre autres celui de discours français en 1819. Au collége de Charlemagne, il eut en 1821 le second prix de grec ; enfin, il acheva sa philosophie et fut reçu bachelier ès lettres en 1823, malgré une longue et cruelle maladie qui avait mis ses jours en péril. Destiné à suivre la carrière de la médecine, il fut encore retardé dans ses études par une autre maladie qui dura trois mois. Ayant recouvré la santé, il manifesta un goût si prononcé pour les langues orientales, après avoir fréquenté quelque temps le cours de persan de Silvestre de Sacy, que son père le laissa libre de suivre ce penchant. Loiseleur cessa alors de s'occuper, sinon comme délassement, du dessin à l'aquarelle et de la botanique, où il avait déjà fait de rapides progrès. Reçu bachelier ès sciences le 10 janvier 1825, il commença peu après l'étude du sanscrit, sous la direction de Chézy (*voy*. ce nom), et s'y appliqua avec tant d'ardeur qu'en 1827, devenu membre de la société asiatique de Paris, il proposa au conseil de cette société l'impression du texte sanscrit de l'*Hitopadesa*, avec une traduction française, dont il déposa le premier livre sur le bureau. Sa proposition, appuyée par une commission spéciale, mais ajournée ensuite, d'après le rapport de la commission des fonds, n'eut pas de suite, parce que la publication de ce recueil d'anciens apologues indiens, avec une traduction latine, en 1829, par A.-L. Schlegel, arrêta le travail dont s'occupait Loiseleur-Deslongchamps. On trouve à la bibliothèque impériale une copie du texte sanscrit de cet ouvrage, grand in-4°, parfaitement écrite de sa main, ainsi qu'une copie séparée du *Mitralabha*, premier livre de l'Hitopadesa. Dans la séance du 1er décembre 1828, il demanda que le conseil de la société asiatique lui permît de se servir des caractères dévanagaris pour faire imprimer le texte sanscrit du *Manava-Dharma-Sastra*, et qu'il voulût bien encourager cette publication par une souscription ; on accorda la première demande, mais on ajourna la seconde. Le *Manava-Dharma-Sastra* (*Livre des lois de Manou*), *contenant les institutions civiles et religieuses des Indiens*, forme 2 vol. grand in-8°, dont l'un renferme le texte, et l'autre la traduction, accompagnée de notes explicatives : le premier parut en 1832, et le second en 1833. Cet ouvrage, le plus important de ceux qu'a publiés Loiseleur, n'obtint dans les journaux qu'une simple mention, sous le titre défiguré de *Code de Manou*. Il s'est aidé de la traduction anglaise qu'en avait donnée W. Jones ; mais il ne l'a pas toujours prise pour guide, et il a quelquefois adopté un sens différent. Les peines et les soins qu'un tel travail avait causés pendant six ans à Loiseleur, portèrent une nouvelle atteinte à sa frêle constitution. Il aurait eu besoin d'un long repos pour ré-

tablir sa santé ; mais il se contentait de quelques interruptions de peu de jours. Entré en novembre 1832 comme employé au département des manuscrits de la bibliothèque royale, et placé ainsi au milieu de ce qu'il avait de plus cher, il redoubla de zèle et d'ardeur, et consacra tous les instants que lui laissaient ses fonctions et les soins de sa faible santé, à poursuivre ses études et ses travaux sur les langues orientales. En 1838, il donna dans le *Panthéon français* une nouvelle édition des *Mille et une Nuits*, traduites par Galland (*voy.* ce nom), et des *Mille et un Jours*, traduits par Petis de la Croix (*voy.* ce nom). Les 2 volumes grand in-8° à deux colonnes, que forme cette nouvelle édition, sont enrichis de notes savantes et d'un *Essai historique sur les Contes orientaux et sur les Mille et une Nuits*, que Loiseleur-Deslongchamps fit tirer à part, 1 vol. in-18. Son édition des *Mille et une Nuits* n'a rien de commun avec celle que M. Lane a publiée en anglais peu de temps après. Loiseleur donna ensuite un *Essai sur les Fables indiennes et sur leur introduction en Europe*, 1838, in-8°, formant le discours préliminaire et le tiers du volume qui contient l'*Histoire des sept sages de Rome*, par M. Leroux de Lincy. L'Essai sur les fables indiennes est peut-être l'ouvrage le plus curieux de Loiseleur et celui aussi qui lui a coûté le plus de recherches. Il l'aurait rendu plus complet s'il eût pu avoir connaissance d'un mémoire que M. Forbes Falconer, professeur de langues orientales à Londres, a publié en 1841 dans l'*Asiatic Journal*, sur un ouvrage intitulé *Sindibar Nameh*, et qui est la version persane d'un très-ancien livre déjà connu en Europe d'après des imitations, le roman hébreu des *Paroboles de Sendebar*, et le roman grec de *Syntipas*, publié par M. Boissonade (1). Le dernier ouvrage de Loiseleur-Deslongchamps est *Amarakocha* (Trésor d'Amara, ou trésor immortel), ou *Vocabulaire d'Amarasinha*, publié en sanscrit, *avec une traduction et un index*, imprimerie royale, 1839, grand in-8°, formant la première partie. Il a profité, avec raison, de l'édition qu'avait donnée de ce dictionnaire à Serampour, en 1808, le savant orientaliste anglais Colebrooke; mais il y a fait des améliorations d'après la nouvelle édition publiée à Calcutta en 1813. Il en aurait sans doute fait aussi à l'index, qui, n'étant pas du traducteur anglais, est incomplet et peu correct. L'index alphabétique, avec renvois au texte, que devait donner Loiseleur, aurait formé la seconde partie de son ouvrage (2); mais à peine avait-il eu la satisfaction de voir la première partie imprimée, lorsqu'il lui survint un crachement de sang qui ne semblait pas avoir des suites plus funestes que les précédents, et qui même s'arrêta, comme pour faire espérer la convalescence du malade. Cependant, le 9 janvier 1840, il tomba dans un état désespéré, et le lendemain il fut enlevé à ses parents. Loiseleur-Deslongchamps avait un goût particulier pour copier des manuscrits sanscrits, et ses copies étaient aussi élégantes que correctes. Outre celle du Manava-Dharma-Sastra et celles que possède la bibliothèque impériale, on a de lui les copies imprimées qui forment le texte sanscrit de deux ouvrages publiés par Chézy : l'*Anthologie érotique d'Amarou*, traduite par Apudy (pseudonyme de Chézy), et la *Mort d'Yadjnadatta*, épisode du Ramayana. On trouve dans la version des *Lois de Manou* de Loiseleur, son portrait et une notice sur ses travaux. A.—T.

(1) On peut consulter, sur ce curieux mémoire, un article de M. Defrémery, dans le *Journal asiatique* de janvier 1842.

(2) Cet index a été achevé et publié par M. L. Dubeux.

LOISET (ALEXANDRE-BENOIT), vétérinaire et homme politique français, né à Lille (Nord), le 18 février 1797. Loiset, issu d'une famille d'artisans, vint faire ses études à l'école d'Alfort, où il se distingua par son ardeur au travail. De retour dans sa patrie, il fut nommé en 1819 vétérinaire du département du Nord. Tout en exerçant sa profession il se livra à des recherches sur différentes branches de la médecine vétérinaire, et il fit paraître à Lille en 1840 un recueil d'observations sur cette science. Admis dans la société royale des sciences de Lille, il prit une part active à ses travaux, et inséra divers mémoires dans son recueil. Il devint membre du conseil central de salubrité de sa ville natale, dès sa fondation, et obtint des médailles d'or et d'argent de la société centrale d'agriculture de Paris. Les opinions libérales que professait Loiset le désignèrent aux suffrages de ses concitoyens pour l'assemblée nationale de 1848 ; il fit partie du comité de l'agriculture et du crédit foncier ; il vota presque constamment avec le côté gauche, sans adopter cependant les doctrines socialistes. Après l'élection de Louis-Napoléon il continua de faire une opposition décidée au pouvoir, et fut réélu à l'assemblée législative. Atteint du choléra, les journaux annoncèrent sa mort. Cependant, ayant échappé à ce grave danger, il vint sur les bancs de la nouvelle assemblée défendre la constitution de 1848 menacée. Le coup d'État du 2 décembre mit fin à sa carrière politique ; il se livra alors tout entier à ses travaux de médecine vétérinaire, et publia successivement un mémoire intitulé *De l'affection typhoïde de l'espèce chevaline, et de ses rapports avec la fièvre typhoïde de l'homme*, Lille, 1853, in-8°; *De l'enzootie foudroyante attaquant toutes les espèces herbivores dans le nord de la France*, Lille, 1854, in-8°. Loiset fit en outre diverses communications à l'Académie des sciences. Il est mort le 29 septembre 1858. Z.

LOISON (JEAN-BAPTISTE-MAURICE), général français, né vers 1770, à Damvilliers, en Lorraine ; fils d'un conseiller au parlement de Metz, fut élevé avec beaucoup de soins, mais n'en profita guère. Sa jeunesse fut dissipée et peu studieuse. Il montra dès lors une passion prononcée pour la

carrière des armes, dont sa naissance roturière semblait lui interdire l'entrée, mais que la révolution vint bientôt lui rendre plus accessible. Il s'enrôla, au commencement de 1792, dans un bataillon de volontaires du département de la Meuse, d'où il sortit le 1er août de la même année avec un brevet de sous-lieutenant au 94e régiment d'infanterie, que venait de lui accorder le roi Louis XVI dans les derniers jours de sa puissance. Loison fit dans ce corps les premières campagnes aux armées des Ardennes, de la Moselle, et il parvint bientôt aux grades supérieurs. Nommé général de brigade en 1794, et employé dans le duché de Luxembourg, il fut accusé de s'être livré à d'odieuses exactions dans l'abbaye d'Orval. Il allait être jugé par un tribunal peu disposé à l'indulgence, lorsqu'un représentant en mission prit intérêt à sa position, et le fit réintégrer dans ses fonctions. Par suite de cette affaire, Loison se trouvait à Paris l'année suivante, au moment de la lutte de la convention nationale avec la population parisienne, et il fut employé dans les troupes qui combattirent à la célèbre journée du 13 vendémiaire, sous les ordres de Bonaparte. Son dévouement y fut tel, que le lendemain de la victoire on le nomma président du conseil de guerre chargé de juger les chefs de la révolte. C'était une mission délicate, et l'on a dit qu'il ne s'y montra pas trop sévère. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à l'exception du malheureux Lafond (*voy.* LAFOND DE SOULÉ), ce conseil ne condamna que des contumaces. Cette circonstance mit Loison en évidence, et surtout elle le fit connaître de Bonaparte, qui ne l'emmena cependant pas alors avec lui en Italie. Le directoire lui donna un commandement dans les environs de Paris, et l'envoya, peu de temps après, en Suisse, où il se trouvait en 1799, commandant une brigade, sous les ordres de Masséna, dans la division de Lecourbe. Il se distingua principalement sur les bords de la Reuss, où il soutint plusieurs combats opiniâtres contre les Autrichiens, et s'empara du fort Mayenthal, qu'il prit d'assaut. Il combattit ensuite les Russes de Suwarow au St-Gothard, et mérita par sa valeur, dans ces différentes occasions, d'être nommé général de division, le 3 vendémiaire an 7 (septembre 1799). Revenu dans la capitale après cette glorieuse campagne, Loison y fut très-bien accueilli par Bonaparte, qui venait de s'emparer du pouvoir au 18 brumaire, et qui l'emmena bientôt avec lui à l'armée de réserve destinée à reconquérir l'Italie. Il se distingua au passage du St-Bernard, et au blocus du fort de Bard. Envoyé ensuite vers Milan, tandis que l'armée du premier consul triomphait à Marengo, Loison s'empara de Brescia, et s'y rendit maître d'approvisionnements considérables. Ayant continué d'être employé en Italie, il s'y trouva sous les ordres de Brune, et se distingua encore au passage de la Brenta, s'empara d'Assinori, de Crema, et reçut du premier consul des témoignages de satisfaction. Sa division s'étant réunie à la grande armée, en 1805, il eut l'avantage de combattre sous les yeux du nouvel empereur, et se signala aux affaires de Wertingen, de Guntzbourg et à la bataille d'Austerlitz; ce qui lui valut la grand'-croix de la Légion d'honneur, et le titre de gouverneur du château de St-Cloud. En 1806, il fut chargé du gouvernement général des provinces de Munster et d'Osnabruck, fut créé comte en 1808, et envoyé aux armées d'Espagne et de Portugal. Il combattit longtemps, dans cette contrée, sous les ordres de Junot, de Soult, et y éprouva beaucoup de vicissitudes. Les journaux anglais, ensuite ceux du continent, répandirent même, dans le mois de mai 1809, qu'il y était mort de fatigue ou par suite de ses blessures. Employé à la grande armée, en 1812, il commandait une division de la réserve à Kœnigsberg, pendant la désastreuse expédition de Moscou. Accouru au secours, dès qu'il eut connaissance de la retraite, il s'avança jusqu'auprès de Wilna, où sa division occupait un village, lorsque Napoléon, fugitif, abandonna son armée, et se retira sur un traîneau, poursuivi par les Cosaques. Il tint à peu de chose qu'un de ces partis ne le surprît et ne s'emparât de sa personne, ce dont il conçut du moins une crainte très-vive. Quand Loison se présenta, il lui adressa de vifs reproches sur *sa négligence*. Ce général en fut très-affecté, et les Russes, autant que la rigueur du froid, lui ayant fait essuyer, quelques jours après, un échec considérable, il tomba malade et fut obligé de s'éloigner de l'armée. Il revint en France, et se trouvait à Paris au moment de la chute de Napoléon, en 1814. Louis XVIII le créa chevalier de St-Louis et lui confia le commandement de la 5e division militaire, qu'il conserva jusqu'au retour de Napoléon, en mars 1815. Bien que fort mécontent, il s'empressa alors de lui offrir ses services, et le suivit à Waterloo. Lorsqu'il le vit définitivement tombé, il se retira dans le pays de Liége, où il possédait des terres considérables, fruit de ses économies. C'est là qu'il est mort en 1816. Toute sa fortune est restée à une fille unique, mariée au fils naturel du prince russe Kourakin. M—D j.

LOISON (CHARLES). *Voyez* LOYSON.

LOISY, ou DE LOISY, famille de graveurs, a subsisté honorablement à Besançon pendant plus d'un siècle. — *Pierre* DE LOISY, dit *le vieux*, est le premier qui ait exercé son art avec quelque distinction dans le comté de Bourgogne. Il fut nommé graveur des monnaies à Besançon, charge qu'il transmit à son fils; on ne connaît de lui qu'une estampe représentant l'arc de triomphe, et quelques petites pièces dans le *Vesontio civitas imperialis* (*voy.* J.-J. CHIFFLET). — *Jean* DE LOISY, son fils, a gravé les estampes de l'ouvrage de Jean Terrier, intitulé: *Portraits des saintes vertus*

de la Vierge, Paris, 1635, in-4°; Besançon, 1668; et quelques autres sujets de dévotion. — *Pierre* DE LOISY, dit *le jeune*, s'appliqua particulièrement à la gravure des médailles; il obtint en 1658, des gouverneurs de Besançon, le privilége exclusif pour en frapper et en vendre dans l'étendue de leur juridiction. On a de cet artiste un *Livre d'emblèmes*, in-4° (1); les *Armoiries* des chevaliers de l'illustre confrérie de St-Georges; des portraits, des sujets pieux, etc. — *Claude-Joseph* DE LOISY, son fils, a gravé les estampes pour le *Bréviaire* de l'archevêque de Besançon, et quelques portraits d'une belle exécution. W-s.

LOIZEROLLES (JEAN-SIMON AVED DE), ancien conseiller du roi et lieutenant général du bailliage de l'artillerie à l'arsenal de Paris, était né dans cette ville en 1733. Arrêté en 1793, il fut conduit avec son fils à St-Lazare. Le 7 thermidor an 2 (juillet 1794), deux jours avant la chute de Robespierre, l'huissier du tribunal révolutionnaire vient à cette prison avec une liste de victimes, et il appelle Loizerolles fils. Le jeune homme dormait: son père, n'hésitant pas à faire le sacrifice de sa vie pour le sauver, se présente, est conduit à la Conciergerie, et paraît le lendemain à l'audience. Le greffier ne voyant qu'une erreur dans la différence d'âge, substitue soixante à vingt-deux ans, change les prénoms, et ajoute à l'acte d'accusation les anciennes qualités du père, qui est ainsi conduit à l'échafaud, où il consomme, sans rien dire, son héroïque sacrifice, et son fils est sauvé. Z.

LOJARDIÈRE, voyageur français, quitta sa patrie pour cause de religion, en 1686, à l'âge de quatorze ans. Ses parents le firent embarquer à Bordeaux pour l'île de Madère, où il monta en secret sur un navire anglais qui allait dans l'Inde. Lorsqu'il eut passé la ligne, des événements forcèrent le bâtiment à s'approcher de la côte occidentale d'Afrique, et d'envoyer à terre un canot avec un détachement dont il faisait partie. Après une absence de trois jours, Lojardière et ses compagnons n'ayant pas retrouvé le navire, cherchèrent un refuge sur la côte inconnue qui s'offrait à eux. Les Cafres les accueillirent; mais bientôt un malentendu coûta la vie aux Européens. Lojardière, échappé seul comme par miracle, fut l'objet des soins de ce peuple barbare. Il rencontra dans cette contrée des Anglais et un Hollandais que le hasard y avait conduits. Après deux tentatives infructueuses pour arriver par terre au Cap, une chaloupe expédiée par le gouverneur de cette colonie vint les chercher. Lojardière quitta les Macosses le 10 février 1688, et il rejoignit sa famille à Dessau, en 1690. Il entra comme capitaine dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, et parvint au grade de colonel. Il avait écrit en français la relation de ses aventures, qui n'a jamais paru dans cette langue; elle fut traduite en allemand sur le manuscrit original, et publiée sous ce titre: *Voyage en Afrique, traduit avec des observations et des notes relatives à la géographie et à l'histoire naturelle*, Francfort-sur-l'Oder, 1748, 1 vol. in-8°. Lojardière est le seul Européen qui ait écrit comme témoin oculaire sur le pays situé le long de la côte occidentale d'Afrique, par 20 degrés de latitude australe. Il était si jeune lorsqu'il fut jeté sur cette terre, que ses remarques ne sont pas profondes; elles ne concernent que les mœurs des Macosses et de leurs voisins, qui ressemblent aux Cafres, tels que nous les connaissons à l'est du Cap. E—s.

LOKMAN, célèbre dans l'histoire ancienne de l'Arabie, était de la tribu d'Ad. On dit qu'envoyé à la Mecque avec quelques autres de ses compatriotes, pour obtenir de Dieu de la pluie dans une année de sécheresse, il échappa à la vengeance céleste, qui extermina toute la tribu d'Ad. Après la destruction de sa tribu, Dieu donna le choix à Lokman de vivre aussi longtemps que se conserveraient sept fientes de gazelles dans le sein d'une montagne de difficile accès, où elles seraient à l'abri de la pluie; ou bien autant de temps que durerait la vie de sept vautours qui se succéderaient sans interruption. Lokman choisit ce dernier parti. On distingue ordinairement ce personnage d'avec LOCKMAN surnommé *le Sage*, dont il est parlé dans l'Alcoran, et que sa sagesse a rendu très-célèbre dans l'Orient; suivant l'opinion la plus commune, ce dernier vivait vers le temps de David. Beaucoup de traits de son histoire semblent évidemment empruntés de la vie d'Esope; et les fables que les Arabes lui attribuent ne sont autre chose qu'une imitation de quelques-uns des apologues dont ce dernier passe pour être l'auteur; rien dans ces fables ne porte le caractère d'une invention arabe (1); et le style dans lequel elles sont écrites ne permet pas même de les faire remonter au 1er siècle de l'hégire. Si elles ont été mises sous le nom de Lokman, c'est donc uniquement parce que Lokman était très-renommé par sa sagesse. Mais ce Lokman surnommé *le Sage*, et dont il est fait mention dans l'Alcoran, est-il véritablement un personnage différent de Lokman l'ancien? c'est ce qu'il est difficile de déterminer. Les Orientaux attribuent à Lokman *le Sage* une grande longévité, et quelques-uns lui donnent jusqu'à trois cents et même jusqu'à mille ans de vie; cette circonstance pourrait donner lieu de penser que les deux Lokman ne sont qu'un seul et même personnage, qui appartient aux temps anciens de l'Arabie, mais dont on ne saurait fixer l'âge d'une manière probable. Rien ne s'accorde mieux avec une grande réputation de sagesse

(1) Le seul exemplaire que l'on connaisse de ce *Livre d'emblèmes* paraît être défectueux; il ne contient que quatre-vingts estampes, et cependant la dernière est chiffrée 106.

(1) C'est ce qu'a reconnu Erpenius lui-même, le premier éditeur de ces fables, dans la préface mise à la tête de l'édition de 1615.

dans l'enfance des sociétés, qu'une vie poussée au delà des bornes ordinaires, et accompagnée d'une longue expérience. Les fables que nous avons sous le nom de Lokman sont moins répandues dans l'Orient qu'en Europe, où depuis Erpenius, qui les fit imprimer pour la première fois en 1615, on en a donné une multitude d'éditions. Les manuscrits en sont peu communs; et cela vient sans doute de ce que ces apologues, très-courts et sans aucun ornement, ne sont pas du goût des Orientaux. Ces fables, au reste, méritent peu, par leur rédaction et leur style, la faveur dont elles ont joui; et il faut ajouter que, malgré le grand nombre d'éditions qu'elles ont eues, il n'en existe encore aucune dont le texte soit exempt de fautes. Celle que M. Marcel a publiée au Caire, sous ce titre : *les Fables de Lokman, etc.*, avec une traduction française et une notice sur ce fabuliste, an 8 (1799), in-4°, a été réimprimée à Paris, 1803, in-12, augmentée de quatre nouvelles fables. La meilleure édition est celle que M. Caussin a mise au jour à Paris, en 1818, pour l'usage des élèves du collége royal de France. On ne sait pourquoi l'éditeur de la traduction, faite par M. Galland, du *Homayoun-Naméh*, ou Fables de Bidpaï, a intitulé cet ouvrage les *Contes et fables indiennes de Bidpaï et de Lokman*. Jamais aucune partie de ces apologues n'a été attribuée à Lokman. S. DE S—Y.

LOLI (LAURENT), peintre et graveur à l'eau-forte, naquit à Bologne en 1612, et fut élève du Guide, dont il était le disciple chéri. Cette prédilection lui fit donner le surnom de *Lorenzino del signor Guido Reni*. Loli fréquenta aussi l'école de Sirani, et les tableaux qu'il a exécutés pour les églises de Bologne décèlent un heureux imitateur de ces deux maîtres. Il cultiva avec beaucoup de succès la gravure à l'eau-forte, et se fit remarquer dans cet art par une pointe légère et spirituelle. C'est d'après les compositions du Guide, de Jean-André Sirani, et d'après les siennes propres, qu'il s'est particulièrement exercé. Le nombre des eaux-fortes de Loli, décrites dans le *Catalogue raisonné de Bartsch*, est de vingt-sept pièces. Huber et Rost, dans le *Manuel des amateurs de l'art*, rapportent les pièces les plus remarquables de l'œuvre de ce maître; on se bornera à signaler les suivantes comme les plus belles et les plus rares : 1° la *Fuite en Egypte*, d'après le Guide, estampe gravée depuis au burin, d'une manière supérieure, par F. de Poilly; 2° *Persée délivrant Andromède*, estampe in-fol., d'après Sirani; 3° trois *Bacchanales d'enfants*, d'après ses propres compositions; 4° enfin, l'*Assomption de la Vierge*, d'après Sirani, pièce rare, in-fol., que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de Loli. Cet artiste mourut le 5 avril 1691. P—s.

LOLLARD (WALTHER), hérésiarque, né vers la fin du 13e siècle en Angleterre, commença à prêcher ses idées en Allemagne l'an 1315; il enseignait que les anges rebelles avaient été injustement chassés du ciel, et que leurs adversaires seraient damnés éternellement avec tous les hommes qui oseraient prendre leur défense. Il méprisait les cérémonies de l'Eglise, rejetait l'intervention des saints, l'utilité des sacrements, et tournait en ridicule les prêtres et les évêques. Le mariage n'était, selon lui, qu'une prostitution jurée; et il accordait d'ailleurs la plus grande liberté aux deux sexes. Suivant Trithème, le nombre de ses disciples en Allemagne était de plus de quatre-vingt mille; il en choisit douze, qu'il nomma ses apôtres et qu'il chargea de parcourir la Bohème et l'Autriche pour annoncer sa doctrine. Lollard fut arrêté à Cologne en 1322, par ordre des inquisiteurs, et condamné à mort : il alla au bûcher avec un grand courage. La rigueur que l'on mit à poursuivre ses disciples, loin d'en diminuer le nombre, ne fit que l'accroître; les uns s'enfuirent en Angleterre, où ils se réunirent aux wicléfistes, et préparèrent le peuple à se séparer de la communion romaine; tandis que ceux qui étaient restés en Bohème disposèrent les esprits à recevoir les erreurs de Jean Huss (*voy.* HUSS). W—s.

LOLLIA-PAULINA, impératrice romaine, petite-fille de ce Marcus Lollius qui abusa de son crédit et de ses emplois pour amasser d'immenses richesses, fut mariée à Memmius Régulus, personnage consulaire et gouverneur de la Macédoine; mais Caligula, ayant entendu vanter ses charmes, rappela Memmius à Rome, et l'obligea de répudier sa femme, qu'il épousa lui-même solennellement (l'an 789, 38 de J.-C). L'extrême beauté de Lollia ne put fixer Caligula; il ne tarda pas à la renvoyer sans motifs, et lui défendit de retourner avec Memmius, comme aussi de contracter aucun nouvel engagement. Lollia soutint cette disgrâce avec une apparente fermeté, et parut chercher à s'étourdir par des fêtes continuelles où elle étalait un luxe et une magnificence jusqu'alors inconnus. « Je l'ai « vue, dit Pline l'Ancien, non pas dans une cé« rémonie publique, mais à un souper de fa« mille; je l'ai vue, dis-je, couverte d'émeraudes « et de perles que leur mélange rendait encore « plus brillantes; sa tête, ses cheveux, sa gorge, « ses oreilles, son cou, ses bras, ses doigts en « étaient chargés; il y en avait pour quarante « millions de sesterces (environ neuf millions de « notre monnaie); elle n'aurait point été embar« rassée de justifier que ces richesses lui appar« tenaient; elle ne les devait point à la prodiga« lité de l'empereur : c'étaient les biens de son « aïeul, ou plutôt les dépouilles des provinces » (*Hist. nat.*, liv. 9, ch. 35). Après la mort de Messaline, Lollia osa briguer le dangereux honneur de devenir l'épouse de Claude. Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, et ne pardonna point à sa rivale : elle recourut à un délateur qui accusa Lollia d'avoir employé de cou-

pables moyens pour séduire l'empereur. Claude lui-même fit le rapport de cette affaire au sénat; et Lollia, sans avoir été entendue, fut exilée et dépouillée de la plus grande partie de sa fortune; mais Agrippine, qu'un tel jugement ne satisfaisait pas, envoya un tribun dans le lieu de l'exil de Lollia, avec ordre de la tuer (l'an 800, 49 de J.-C.); et s'étant fait apporter sa tête, elle l'examina, dit-on, curieusement, pour s'assurer que c'était bien celle de son ennemie. Néron, dix ans après, permit que les cendres de Lollia fussent rapportées dans le tombeau de ses ancêtres, et qu'on lui érigeât un monument. La conduite de Lollia avait été extrêmement régulière, ce qui est très-remarquable dans un siècle aussi corrompu. W-s.

LOLLIEN. *Voyez* LAELIEN.

LOLLINO (LOUIS), évêque de Bellune, naquit en 1557, dans l'île de Candie, d'une famille originaire de Venise. A l'âge de vingt ans il se rendit en cette ville; et, après avoir terminé ses études à Padoue, il fut promu aux ordres sacrés. Son érudition le mit en rapport avec les savants de son époque, entre autres avec Baronius, auquel il fournit des renseignements et des matériaux pour ses *Annales ecclésiastiques*. En 1595, Lollino accompagna à Rome le cardinal Augustin Valiero, et fut nommé, par le pape Clément VIII, à l'évêché de Bellune, où il fonda une bibliothèque qu'il enrichit d'un grand nombre de manuscrits grecs. Il en donna aussi à la bibliothèque du Vatican, et reçut à cette occasion, en 1620, un bref de remercîment du pape Paul V. Lollino gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Bellune en 1625. Aux études théologiques, il joignait celle de la philologie, de l'histoire, et cultivait encore la poésie et l'éloquence. On a de lui : 1° *Vita Andreæ Mauroceni*, imprimée à la tête de l'*Histoire de Venise*, de Morosini (*voy.* ce nom), Venise, 1623, in-folio. Déjà Lollino avait publié sur la mort de cet historien une élégie intitulée : *Lacrymæ in funere Andreæ Mauroceni*, Padoue, 1619, in-4°. 2° *Præfatio iambico carmini Noctua inscripto destinata*, Venise, 1625, in-4°; 3° *De igne, notæ et emendationes in eam libri Moralium Aristotelis partem, in qua de bona fortuna disputatur; animadversiones in libellum de spiritu, Aristoteli adscriptum*, in-4°; 4° *Episcopalium curarum characteres*, Bellune, 1629, in-4°. *De titulorum episcopalium diminutione*, et autres opuscules. 5° *Epistolæ miscellaneæ*, Bellune, 1642, in-4°. Dans ce recueil de lettres on trouve aussi des poésies latines et les éloges de plusieurs Vénitiens célèbres, tels que les cardinaux Bembo et Valiero, les Barbaro, etc. 6° *Carminum libri IV*, Venise, 1655, in-8°. 7° *Aphricani, seu Andriani Introductio in scripturas sacras*. C'est une traduction du grec de l'*Isagoge* d'Adrien (*voy.* ce nom). Enfin Lollino revit et publia pour la première fois l'ouvrage de Valerianus (*voy.* ce nom), intitulé *Contarenus, sive de litteratorum infelicitate*, Venise, 1620, in-8°. P—RT

LOLLIO (ALBERT), littérateur italien, naquit à Florence, en 1508, mais quoique né et élevé dans cette ville, il prit toujours le titre de gentilhomme de Ferrare, d'où sa famille tirait son origine, et où il résida par la suite. Il eut pour maîtres les savants les plus renommés de son temps, notamment Marc-Antoine, Antimaque et Dominique Cellenio d'Ancône. Il cultiva avec succès la philosophie, les mathématiques, la langue grecque, mais il donna la préférence à la langue et à la littérature maternelles. Il devint célèbre par ses discours oratoires, et fut chargé plusieurs fois de haranguer en public. Il réunit les harangues qu'il avait prononcées dans ces occasions solennelles à quelques autres qu'il avait composées pour s'exercer dans ce genre d'éloquence, et les publia à Florence au nombre de douze. Il y ajouta une longue lettre à la louange de la campagne. Il publia depuis une lettre contre l'oisiveté. Ces ouvrages obtinrent les éloges des hommes de lettres les plus éclairés, et ils sont dignes de l'accueil qu'ils reçurent. Les harangues et les lettres sont écrites avec cette noblesse de pensées, cette élégance de style, cette vivacité d'images, cette richesse d'ornements qu'on exige du véritable orateur. Il ne cultiva pas la poésie avec moins de succès, ainsi que le prouve son *Invective* (in versi sciolti) *contre les cartes*, ses traductions du *Moretum* de Virgile et des *Adelphes* de Térence, et surtout son drame pastoral d'*Aréthuse*, qui fut représenté pour la première fois à Ferrare, en 1563, avec un succès qui ne fut effacé que par celui qu'obtint peu de temps après l'*Aminta* du Tasse. Cette pièce est un des premiers exemples de l'introduction de la musique dans les représentations théâtrales. Outre les chœurs qui étaient chantés, un coryphée accompagnait avec la lyre certaines parties du poëme. Telle fut l'origine de l'opéra en Italie. Il y existe encore dans différentes bibliothèques un nombre assez considérable de poésies manuscrites et de discours inédits de Lollio. Ce littérateur, non content de cultiver les lettres par lui-même, s'efforça d'en inspirer le goût à ses compatriotes en réunissant chez lui plusieurs savants, et en recueillant dans une de ses maisons de campagne les portraits des plus illustres écrivains de tous les temps. Il contribua à la fondation ou du moins à l'affermissement de l'académie *degli Alterati*, qui existait à Ferrare. C'est dans cette ville qu'il mourut, le 15 novembre 1568. Il voulut laisser à sa patrie un nouveau témoignage de son amour pour les lettres, en ordonnant par son testament que lorsque ses héritiers directs viendraient à s'éteindre, une partie de ses biens servirait à fonder, dans une de ses maisons, un collége pour douze étudiants nés à Ferrare. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Invettiva de Alberto Lollio contra il giuoco del tarocco*, Venise, 1550, in-8°; 2° *il Moreto di Virgilio, tradotto in versi sciolti*, Venise, 1546 et

1548, in-8°; 3° *Commedia detta gli Adelfi di Terenzio, tradotta in versi sciolti*, Venise, 1554, in-12; 4° *Prudentissimi e gravi documenti circa l'elezione della moglie di Francesco Barbaro tradotti del latino*, Venise, 1548, in-8°; 5° *Orazione consolatoria in morte dell' illustre sig. Marco Pico*, Venise, 1543; 6° *Orazioni ricetate nell' accademia de' signori Elevati*, Florence, 1552, in-4°; 7° *Due orazioni, l'una in laude della lingua Toscana, l'altra in laude della concordia*, etc., Venise, 1555, in-4°; 8° *Orazioni*, Ferrare, 1563, in-4°, tome 1er seulement; 9° *Orazione in biasimo dell' Ozio, dell' Arcano* (nom académique de Lollio) *nell' accademia degli Occulti di Brescia* (sans nom de lieu), in-4°; 10° *l'Aretusa, commedia pastorale, rappresentata in Ferrara nel palazzo de Schivanoja, l'anno 1563*, etc. *La rappresentò M. Lodov. Betti, fece la musica M. Alphonso Vivola, fece l'architecto e dipintor della scena M. Rinaldo Costabili; fece la spesa la università degli Scolari delle Legi*, Ferrare, 1564, in-8°. P—s.

LOLME (Jean-Louis de), écrivain politique, né à Genève, en 1740, reçut une éducation soignée, et embrassa la profession d'avocat, qu'il n'exerça que peu de temps dans sa patrie. Il y joua néanmoins un rôle assez remarquable, et le premier écrit qu'il publia, intitulé *Examen des trois points de droit*, fit beaucoup de sensation. De Lolme conçut bientôt le projet de quitter Genève pour aller observer les coutumes et les constitutions d'États plus puissants. Le gouvernement anglais surtout fixa ses regards; il résolut d'en étudier la constitution et les principes avec une attention particulière. Il essaya même, dans les ouvrages qu'il mit au jour après son arrivée en Angleterre, de faire croire à ses lecteurs qu'il était né dans ce pays. L'un, écrit en anglais, parut en 1772, sous le titre de *Parallèle du gouvernement anglais et de l'ancien gouvernement de Suède, contenant quelques observations sur la dernière révolution arrivée dans ce royaume, et un examen des causes qui mettent les Anglais en sûreté contre l'aristocratie et la monarchie absolue*. A cette époque, plusieurs Anglais craignaient que la constitution de leur pays ne fût détruite comme celle de Suède; mais de Lolme, en opposant la politique de l'Angleterre au gouvernement que Gustave III avait renversé, démontra d'une manière plausible que ces craintes étaient mal fondées. Son autre ouvrage, qui établit sa réputation littéraire et politique, est intitulé la *Constitution de l'Angleterre, ou Etat du gouvernement anglais, dans lequel il est comparé à la fois avec la forme républicaine de gouvernement et avec les autres monarchies de l'Europe*. Lorsqu'il parut pour la première fois, en français, Amsterdam, 1771, in-8°, ce livre fut loué comme une production très-ingénieuse, unissant l'originalité des pensées et la justesse des remarques à la finesse de l'expression. L'auteur agrandit ensuite, améliora le plan qu'il avait d'abord conçu, et publia la première édition anglaise, en octobre 1775 in-8°. On supposa qu'il avait traduit lui-même du français son propre ouvrage; et sa connaissance approfondie de la langue anglaise devint le sujet de grands éloges. Mais si le style général de cette production remarquable est comparé avec celui de la dédicace, qui sort, sans contredit, d'une plume étrangère, on en conclura facilement que le corps de l'ouvrage a été traduit par un Anglais sous les yeux de l'auteur. Il paraît que celui-ci revint à Genève vers cette époque, car Senebier dit qu'il y fut reçu membre du conseil des Deux-Cents, en 1775. Il fit paraître, peu de temps après, son *Histoire des flagellants, ou Mémoires sur la superstition humaine*, 1777, in-4°, en anglais. C'est une paraphrase du livre de l'abbé Boileau. Son attention fut ensuite appelée d'une manière plus utile sur l'union législative de l'Angleterre et de l'Écosse : il forma le projet de donner une seconde édition de l'histoire de cette mémorable union; et il écrivit, en 1787, un essai fort judicieux destiné à servir d'introduction à l'ouvrage. L'année suivante il publia des *Observations relatives aux taxes sur les fenêtres, les boutiques, et à l'impôt sur les merciers ambulants, etc*. Elles sont pleines de sens et de jugement. Lorsque la question de la régence agita les esprits, il écrivit en 1789 des *Observations sur l'embarras national et sur la manière dont le parlement a procédé à ce sujet*. Il émit, dans ce pamphlet, la même opinion que Pitt; opinion qui fut adoptée par le parlement et partagée par la grande majorité de la nation. On croit que ce sont là tous les écrits avoués par de Lolme; mais il a publié dans les journaux plusieurs lettres, parmi lesquelles nous citerons celle qu'il écrivit sur la question de savoir *si l'accusation* (impeachment) *contre M. Hastings était annulée par la dissolution du parlement*. Dans l'avertissement qui précède sa *Constitution de l'Angleterre*, il a dit qu'il se proposait de faire paraître une *Histoire de George III;* mais cet ouvrage n'a pas été publié. On ignore l'époque précise à laquelle il quitta l'Angleterre; mais il est certain qu'il mourut en juillet 1806, à Seven-sur-le-Ruffiberg, canton de Schwitz, six semaines avant l'éboulement qui détruisit ce village. Peu satisfait d'un aperçu rapide et superficiel du caractère des hommes et des affaires des États, de Lolme les examinait avec un esprit philosophique et un œil scrutateur et pénétrant. Son ouvrage sur la *Constitution d'Angleterre* (1) fut d'abord assez froidement accueilli des Anglais, et n'acquit que par degrés la célébrité qui l'a placé dans les mains de tous ceux qui veulent étudier la politique : son importance s'est encore accrue par la pente de l'esprit de ce siècle vers le droit public. Son objet était de faire connaître une forme

(1) L'ouvrage sur la *Constitution d'Angleterre* a été très-souvent réimprimé tant en France qu'en Angleterre et en Hollande. Il a été traduit en hollandais, Dordrecht, 1772, in-8°.

de gouvernement alors unique, qui fixait depuis longtemps l'attention de l'Europe, et sur laquelle on avait des idées peu précises. De Lolme recherche d'abord les causes de la liberté britannique; et pour les faire ressortir avec plus de force dans le tableau qu'il en trace, il compare le gouvernement des Anglais avec celui des Français aux principales époques de leur histoire : il établit ainsi l'excellence relative du gouvernement britannique. Après une analyse rapide des changements que de longues guerres civiles, les rivalités des rois, des hauts barons et du peuple, et la confusion des droits des uns et des autres, avaient fait subir à la forme du gouvernement, il s'arrête à la révolution de 1688, qui fixa la constitution. Alors il traite de la division du pouvoir en législatif et exécutif, de leurs rapports entre eux, de la formation de l'un, de l'étendue et des limites de l'autre, de la liberté individuelle quant aux droits de propriété, de sûreté et de *locomotion;* enfin de la justice. Dans l'examen de son administration en matière civile il fait entrer celui de l'organisation des tribunaux, et particulièrement de la cour d'équité. La procédure criminelle amène le développement du jury, de son origine, de son existence actuelle, de la faculté qu'ont les accusés d'exercer un grand nombre de récusations, des lois sur l'emprisonnement, et enfin des principes qui servent de base à l'acte *habeas corpus*. Tous ces objets sont clairement discutés par de Lolme; mais peut-être n'a-t-il pas assez fait sentir les imperfections qu'on reproche encore au jury, et que Rubichon a relevées d'une manière si piquante et si originale. Après avoir ainsi décrit les diverses parties de la constitution, la manière dont elles se balancent, et comment la liberté générale, la stabilité de l'État et le bonheur des sujets résultent de leur réaction réciproque et continuelle, l'auteur examine les avantages qui lui sont particuliers, et il les trouve dans la division des trois pouvoirs, dans le droit qu'a le peuple de proposer les lois qu'il juge convenables, dans la nécessité qu'il intervienne dans celles qu'il ne propose pas, dans cette même intervention par représentants plutôt qu'en masse, et à ce sujet il traite des élections et du droit de résistance. Il les trouve encore dans la liberté illimitée de tout dire et de tout écrire, dans celle des débats du corps législatif, dans celle qu'ont tous les citoyens de prendre une part active au gouvernement; dans l'obligation où est le pouvoir exécutif de suivre la lettre de la loi, et enfin dans l'inutilité d'une armée permanente. Lorsqu'il examine le gouvernement anglais successivement sous sa triple forme monarchique, aristocratique et populaire, il le compare toujours aux autres gouvernements anciens et modernes connus et constitués selon ces diverses formes. Il semble vouloir faire résulter de ces parallèles non-seulement que la supériorité relative de la constitution qu'il examine est incontestable, mais encore qu'elle possède tous les avantages des autres sans en avoir les vices. Les whigs lui ont reproché de prendre ce qui devrait être, ou ce qui est censé être, pour ce qui est. Plusieurs jurisconsultes anglais très-versés dans la connaissance des lois de leur pays sont loin d'ailleurs de partager toutes ses opinions. L'éditeur du *Tableau de la constitution du royaume d'Angleterre*, par Custance, après avoir cité de Lolme comme l'un des écrivains qui ont développé avec non moins de lumières que de raison les principes généraux du gouvernement, et embrassé dans son ensemble l'économie entière de la constitution britannique, ne le croit pas cependant propre à rendre populaire la connaissance de ces matières (1). De Lolme montrait en société un esprit gai, hardi, d'une fécondité inépuisable. Peu d'hommes étaient aussi favorisés de la nature; mais il avait tout fait contre lui-même. Sa vie privée est remplie de singularités, parmi lesquelles on peut citer celle de n'avoir jamais voulu assister à aucune séance du parlement pendant son séjour à Londres : lui-même en fait l'aveu. Il était presque sans moyens d'existence; et sa fierté l'empêcha toujours de solliciter pour en obtenir. Lorsque enfin des personnages éminents firent des recherches, dont le but était probablement de le secourir, il fut impossible de découvrir son domicile, parce qu'il en changeait fréquemment et qu'il changeait aussi souvent de nom. Il vivait de peu; et son extérieur ainsi que ses habitudes étaient devenus presque repoussants. Un amour extrême d'indépendance, une passion déréglée pour le plaisir et le jeu, un goût décidé pour une société inférieure, où il avait le plaisir de dominer, l'arrêtèrent dans sa carrière littéraire, et lui firent passer une vie orageuse entre la pénurie et des travaux peu dignes de lui. Il avait travaillé pour les papiers publics : c'était sa ressource ordinaire, surtout lorsqu'il était poursuivi par les *baillifs*, et condamné à garder la chambre. Avant de quitter l'Angleterre, on assure qu'il reçut quelques secours de la société des fonds littéraires (*litterary fund*). D'Israeli (*voy.* ce nom) a payé un tribut d'éloges plein de sentiment à la mémoire de Lolme dans ses *Calamités des auteurs*. D—z—s.

LO-LOOZ (le chevalier Robert de), né dans le pays de Liége vers 1730, fit ses premières armes au service de Suède, où il devint colonel; passa ensuite à celui de France, et se fixa dans ce pays, malgré les offres qui lui furent faites par d'autres puissances. Après avoir été blessé grièvement au siége de Berg-op-Zoom, il fut presque enseveli, avec une grande partie de son détachement, dans une fougasse au chemin couvert de Maes-

(1) De Lolme a été vivement critiqué par l'auteur de l'Examen du gouvernement d'Angleterre comparé aux constitutions des Etats-Unis, qu'on croit être M. Livingston, et surtout dans les notes ajoutées par l'éditeur. On ne peut se dissimuler que plusieurs des reproches qu'il lui fait ne soient fondés.

tricht; fut blessé de nouveau à l'expédition de Ham, en Westphalie, et reçut la croix de St-Louis au siége de Meppen. La guerre terminée, il s'occupa de recherches sur la tactique ancienne et moderne : mais les désagréments qu'il essuya l'ayant fait renoncer à toute idée de se distinguer dans l'art de la guerre, il se livra tout entier à l'étude de la philosophie. Lo-looz mourut à Paris le 16 avril 1786. On a de lui : 1° *Recherches sur l'art militaire*, la Haye, 1767, in-8°; 2° *les Militaires au delà du Gange*, 1770, 2 vol. in-8°; 3° *Recherches d'antiquités militaires*, avec une défense du chevalier de Folard, Paris, 1770, in-4°; 4° *Défense du chevalier de Folard*, Bouillon, 1776, in-8° (*voy.* FOLARD et GUISCHARDT); 5° *Recherches sur les influences solaires et lunaires*, expliquées d'après Moïse et la Bible contre les systèmes de Copernic et de Newton; — *sur les influences célestes du magnétisme universel, et sur le magnétisme animal*, que l'auteur trouve pratiqué de temps immémorial à la Chine; — *sur l'instrument dit héliopt*, inventé par de Sornay pour donner astronomiquement la longitude en mer, par le soleil, au méridien, contre le sentiment de Lalande; — enfin, *sur deux moyens*, déduits de faits historiques et d'analogies physiques, *pour puiser, en pleine mer, de l'eau douce et potable*, 1788, 4 parties en 1 vol. in-8°. Les deux dernières parties sont moins systématiques par leur objet que les deux premières, traitées hypothétiquement et conçues dans les termes d'une métaphysique qui fait tort aux notions de physique mêlées aux idées de cosmologie ancienne dont l'auteur s'appuie. M—D j.

LOMAZZO (JEAN-PAUL), peintre et savant italien, né à Milan, le 26 avril 1538, d'une famille distinguée du bourg de Lomazzo, près de Côme, apprit la peinture dans l'atelier de J.-B. de la Cerva, disciple de Gaudence Ferrari (*voy.* LANINO et GAUDENCE). Élevé aussi dans l'étude des belles-lettres, et doué d'une imagination vive et féconde, il cultivait en même temps la poésie et la peinture; mais pénétré de cette vérité si bien mise en honneur dans l'école lombarde par Léonard de Vinci, que la connaissance de l'histoire, des mœurs et des costumes de tous les peuples anciens et modernes est nécessaire aux peintres, il l'étudia avec une sorte de profondeur, et joignit à cette étude celle de la géométrie et de la physique, principalement en ce qui concerne l'optique. Pour compléter ses études dans tout ce qui appartient à un véritable artiste, il parcourut l'Italie, et en rapporta une grande connaissance de la manière des différents maîtres, avec un accroissement d'érudition, et un goût encore plus décidé pour les belles-lettres. Tantôt on le voyait peindre à Milan, et tantôt il présidait une académie de savants et de beaux esprits qui s'était formée dans le Val de Bregno, près du lac de Côme. Il fut un de ceux qui, par leurs compositions poétiques, donnèrent le plus de célébrité à cette académie. Ses talents en peinture, et la justesse avec laquelle il appréciait les productions des autres artistes, le firent appeler à Florence par Cosme de Médicis, qui l'établit gardien d'une galerie dans laquelle il y avait plus de quatre mille tableaux, suivant le témoignage de Lomazzo lui-même; ce qui contribua beaucoup à lui procurer cette vaste connaissance des ouvrages de tous les peintres, qui caractérise ses écrits. Jérôme Cardan avait cru voir, dans ses calculs d'astrologie, que Lomazzo deviendrait aveugle; et pour cette fois les prédictions de l'astrologue ne furent point en défaut, car Lomazzo perdit réellement la vue à l'âge de trente-trois ans, si l'on en croit Argelati (*De script. Mediol.*), Bianconi (*Guida di Milano*), et l'abbé Lanzi, qui n'a parlé que d'après eux. Cependant Orlandi (*Abecedario pittorico*), dans l'édition même de 1753, corrigée et augmentée par P. Guarienti, prétend que Lomazzo ne devint aveugle qu'à un âge très-avancé et peu d'années avant sa mort. Mais, comme Orlandi s'est trompé d'ailleurs sur l'époque de la naissance de Lomazzo, qu'il fixe à 1558, on est fondé à le croire aussi peu exact sur celle de la cécité de cet artiste. Une médaille frappée en son honneur en 1560, et qu'Argelati a vue dans le musée du collége de Bréa de Milan, portait que Lomazzo avait alors vingt-trois ans : *Ætatis ann.* XXIII, *MDLX*. Sur le revers on voyait une colonne que les flots d'une mer orageuse ne pouvaient ébranler, et cette légende : *Virtus fulmina avaritiæ contemnit*. Il venait de peindre à fresque, dans le réfectoire des religieux observantins de *S. Maria della Pace*, à Milan, une copie de la Cène de Léonard de Vinci; et la devise, avec l'emblème, semblerait indiquer des persécutions occasionnées par l'avarice de ceux pour lesquels il avait fait cette peinture. On pourrait encore penser que son père, nommé Antoine, désapprouvant le parti qu'il avait pris, et se montrant plus que parcimonieux à son égard, lui suscitait de fâcheuses tracasseries. Au surplus, Lomazzo en était dédommagé par l'estime publique. Une autre médaille lui fut décernée, et on la voyait encore en 1745 chez le savant biographe Mazzuchelli. Enfin, il reçut de ses contemporains des témoignages d'estime et d'admiration de tous les genres. Les plus illustres poëtes le célébrèrent dans leurs vers. Sigismond Foliani fit en son honneur un poëme latin; Bernard Rainoldi et J.-B. Visconti lui en consacrèrent chacun un en italien; Laurent Toscan, Louis Gandini, François Buttinoni, J.-F. Visconti, Bernard Baldini, Scipion Albani, etc., etc., le chantèrent également dans leurs poésies. Ces éloges étaient si peu le résultat d'un enthousiasme de circonstance, que, dans les siècles suivants, ils furent renouvelés par des écrivains très-judicieux, tels que Fontanini (*Dell' eloquenza italiana*), Crescimbeni (*Della volgar poesia*, vol. 7, liv. 2, ch. 32), Moriggia (*De nobil. Mediol.*), Ghilino (*Teatro*, part. 2), P. Bosca (*De orig. et statu biblioth. Ambros.*), Pinelli (*Athenæum*),

et par tous les Italiens qui ont publié des Vies de peintres. La brillante imagination, cette admirable perspicacité, ce charme de langage, que Baldini trouvait dans Lomazzo déjà aveugle, attestent qu'il était alors dans toute la vigueur de son génie, et par conséquent à la fleur de l'âge. Il supporta son infirmité avec résignation, et la rendit même plus utile aux progrès de l'art que ne l'aurait été son pinceau. Recueillant en son esprit tout ce qu'il avait acquis de lumières par l'étude de l'histoire et des sciences relatives à son art, et par l'examen réfléchi et comparé des œuvres de tous les peintres, il dicta le traité de peinture le plus important et le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour, sans en excepter ce recueil de fragments de Léonard de Vinci que Trichet du Fresne publia le premier à Paris, en 1651, in-fol., comme un véritable traité de ce grand maître (*voy.* VINCI). Celui de Lomazzo, protégé dans toute la chrétienté par un bref de Grégoire XIII, et par un privilége du roi d'Espagne, se compose de sept livres. Le premier traite des proportions considérées non-seulement dans les hommes, mais encore dans les chevaux, et dans les différentes parties de l'architecture. Au second livre, où l'auteur s'occupe des mouvements, comme expressions des affections de l'âme, la différence avec laquelle se manifestent au dehors les passions, suivant les occasions et les caractères, est détaillée avec beaucoup de précision. Les couleurs, considérées entre elles sous le rapport chimique, et dans leur emploi sous un rapport moral et philosophique, forment le sujet du troisième livre. La lumière, ses effets directs ou réfléchis sur les différents corps, et la manière dont elle doit être distribuée en peinture, sont exposés d'une façon très-instructive, au quatrième livre. Le cinquième, consacré à la perspective, fait admirablement sentir ce que gagnent ou perdent les rayons visuels, suivant les distances et les différents points de vue. Là, exprimant son indignation contre ceux qui, dépositaires de quelques manuscrits d'autrui, s'attribuent ce qu'ils y puisent, il publie comme étant du Bramante ceux qu'il a de lui sur ses trois modes de perspective. Dans le sixième, il examine l'art de la composition en peinture, et celui de l'ordonnance des choses : rien n'est plus riche en excellentes doctrines. Au septième, entrant dans le détail des compositions historiques et mythologiques, et considérant tous les êtres qui peuvent entrer dans une composition, il indique d'une manière sûre comment chacun d'eux doit être représenté. Partout les exemples viennent à l'appui des préceptes; et ces exemples sont tirés des ouvrages de 415 artistes en tout genre, cités et jugés dans le cours de l'ouvrage. « On y trouve, dit Lanzi, d'excellentes « théories, des notices historiques fort intéres« santes, de judicieuses observations sur la pra« tique des meilleurs maîtres, beaucoup d'érudi« tion sur la mythologie, sur l'histoire, les mœurs, « les costumes. » Comme cet ouvrage, trop savant, trop substantiel pour de jeunes élèves, pourrait les décourager, Lanzi ne leur en conseille pas la lecture. « Mais, continue-t-il, les « maîtres avancés dans l'art ne peuvent se dis« penser de le méditer; et ils doivent en faire « lire les meilleurs chapitres à ceux de leurs dis« ciples qui ont le plus de pratique et qui parais« sent véritablement inspirés par le génie de la « peinture, parce qu'il n'est pas de livre plus pro« pre à féconder l'esprit des jeunes gens en idées « de peinture pour chaque sujet, à les inspirer plus « heureusement, à les instruire de ce qu'ils doi« vent savoir...... » Loin de ressembler aux maîtres qui mettent une si ridicule importance à se faire copier par leurs élèves, Lomazzo avait pour maxime qu'un jeune artiste court le risque de perdre ou de détériorer son talent en imitant les peintures d'autrui, soit par des copies, soit par des calques. Il veut que le peintre vise à être original, en créant à lui seul, dans son esprit, toutes ses compositions, et qu'il ne se permette de copier que les objets de détail. Il avait senti le prix de l'originalité dès l'âge de vingt-deux ans, lors même qu'il peignait sa copie de la Cène de Léonard; car en respectant les personnages, il s'était permis des variantes singulières dans tout le reste (1). Ses compositions, bien conçues, attachent par la nouveauté même bizarre de ses idées. Telle est sa fresque représentant un *Repas en maigre*, dans le réfectoire des Augustins, à Parme, et l'*Offrande de Melchisédech* chez les chanoines réguliers de Santa-Maria della Passione, à Milan : la beauté de ce dernier morceau avait décidé ces religieux à convertir le réfectoire en bibliothèque; mais, depuis leur suppression, ce local est devenu un collége de danse et de musique. Les autres tableaux du même artiste les mieux conservés sont le *Christ au jardin des Oliviers*, dans l'église paroissiale de *Santa-Maria de' Servi*, à Milan; et, dans celle de St-Marc de la même ville, une *Vierge tenant sur son sein l'Enfant Jésus qui tend les clefs à St-Pierre*. Les autres peintures de Lomazzo ne sont plus connues que par la notice qu'il en a donnée dans ses poésies intitulées *Groteschi*. Sa vie, qu'il écrivit lui-même en vers *sciolti*, autoriserait à croire qu'il parvint à un âge avancé; mais on ne connaît pas l'époque de sa mort. On voit par une édition de ses écrits dirigée par lui-même, qu'il vivait en 1591; et tout indique qu'il mourut à la fin du 16e siècle : il était encore en réputation vers le milieu du 18e, dans la galerie des grands-ducs de Toscane, où l'on montrait un très-beau portrait de lui, peint par lui-même. Ses productions littéraires sont : 1° *Trattato della pittura diviso in sette libri*, Milan, 1584, in-4°; réimprimé en 1585 et en 1590, dans la même ville, avec ce titre :

(1) La description de cette copie comparée à l'original se lit à la page 196 de l'*Essai historique, psychologique, sur le Cénacle de Léonard de Vinci*, Milan, 1811, vol. in-8°.

Trattato dell' arte della pittura, scultura ed architettura libri 7, vol. in-4° de 700 pages ; les deux dernières éditions contiennent quelques augmentations, et l'on trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Smith, à Venise, un chapitre de plus, qui n'existe dans aucune des éditions connues. L'ouvrage a été traduit en anglais par Haydock, Londres, 1598, in-fol. Le premier livre a été traduit en français, et publié par Hilaire Pader, sous ce titre : *Traité de la proportion naturelle et artificielle des choses,* Toulouse, 1649, in-fol., avec figures ; les autres livres n'ont jamais été traduits ; et, à mesure que la peinture a dégénéré, les peintres, par intérêt d'amour-propre, ont repoussé de plus en plus dans l'oubli le traité de Lomazzo. Cependant, tout ce qui a été dit de mieux sur le moral de l'art, par Lairesse et autres artistes qui ont écrit sur la peinture, est un emprunt clandestinement fait à cet ouvrage. 2° *Rime varie divise in sette libri,* Milan, 1687, in-4°. C'est là que l'auteur, imitant dans sa poésie ce que les peintres appellent *groteschi,* a peint en vers beaucoup de choses en l'honneur de Dieu, des objets sacrés, des princes, des littérateurs, des peintres, des sculpteurs et des architectes. 3° *Vita di lui stesso scritta in versi sciolti,* réunie avec les *Rime varie*, etc. ; 4° *Della forma delle Muse*, Milan, 1591, in-4° ; ouvrage tiré des auteurs grecs et latins, et dédié à Ferdinand de Médicis. 5° *Idea del tempio della pittura*, Milan, 1584, in-4° ; réimprimée dans la même ville en 1591, même format ; 6° *Rabisch, rime in lingua milanese*, sous le nom de *Compà Zavargna Nabat dra val de Bregno* (par le compère Zavargna Nabat, près du val de Bregno), divisé en deux parties, dédié au comte Visconti Borromée, in-4°, Milan, 1585 et 1589 ; réimprimé in-12, dans la même année, en 1627 ; 7° *Accademia della valle di Bregno*, où sont plusieurs poëmes en dialecte milanais usité dans cette académie, selon que l'assure Piccinelli, qui a fait connaître cet ouvrage et le suivant, sans dire ni le lieu ni l'année de leur impression. 8° *Esposizione sopra il trattato dell' arte della pittura*. Lazare-Augustin Cotta (*voy*. COTTA), dans ses additions, restées manuscrites, à son *Musæum Novariense*, dit qu'il possédait un cahier de poëmes de Lomazzo, en latin et en italien, également inédits. G-N.

LOMBARD (PIERRE), surnommé le *Maître des sentences,* était né au 12e siècle, de parents pauvres et obscurs, dans un bourg de la Lombardie, près de Novarre. Ses heureuses dispositions lui méritèrent un protecteur, et on l'envoya faire ses premières études à Bologne ; il passa ensuite en France avec une lettre de recommandation de l'évêque de Lucques. Placé à l'école de Reims, par St-Bernard, il y fit de grands progrès dans les sciences qu'on cultivait à cette époque. De là, il se rendit à Paris, attiré par la célébrité des professeurs de l'université ; il se proposait d'y passer quelques mois seulement ; mais le plaisir qu'il goûtait avec des condisciples animés de la même ardeur pour l'étude, le détermina à s'y fixer. On croit qu'il est le premier qui ait reçu à l'université de Paris le grade de docteur. Il fut pourvu d'une chaire de théologie, qu'il remplit plusieurs années avec beaucoup de succès ; enfin il succéda, en 1159, à Thibaut, évêque de Paris ; et, pendant le peu de temps qu'il occupa ce siége important, il se conduisit avec beaucoup de sagesse et de modestie. Il mourut le 20 juillet 1160, et fut inhumé dans le chœur de l'église de St-Marcel, où l'on voyait, au commencement de ce siècle, son tombeau décoré d'une épitaphe très-honorable (1). La faculté de théologie a toujours eu en vénération la mémoire de ce savant prélat, et chaque année elle faisait célébrer une messe le jour anniversaire de sa mort. On a de lui : 1° un cours de théologie sous le titre de *Sententiarum libri* 4, Nuremberg, 1474 (2) ; Venise, 1477, 1480, 1486, in-fol. Les premières éditions sont encore recherchées. Malgré les erreurs qu'il contient (3), cet ouvrage a joui longtemps de la plus grande vogue dans les écoles ; il serait impossible de citer toutes les éditions qui en ont paru dans le 16e siècle (4) : le nombre des commentateurs qu'il a eus est immense. J. Pits ou Pitseus en comptait cent soixante parmi les Anglais seuls ; l'abbé Racine, deux cent quarante-quatre, en tout, et le comte San-Raphaël presque une fois autant. Les deux plus célèbres sont St-Thomas d'Aquin et Estius. On trouvera une analyse très-étendue de cet ouvrage dans l'*Histoire littéraire de France*, t. 12, et dans l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, par D. Ceillier, t. 23. Pierre Baudin ou Baudinus, contemporain de P. Lombard, en avait fait un *Abrégé*, qui est resté longtemps inconnu ; Chélidonius, abbé des bénédictins écossais à Vienne, en ayant retrouvé une ancienne copie, fit imprimer cet ouvrage en 1519, in-folio, avec une dédicace à l'empereur Maximilien, dans laquelle

(1) Cette épitaphe porte que P. Lombard mourut le XIII des kalendes d'août (20 juillet) 1164 ; mais on sait que Maurice de Sully fut élu évêque de Paris en 1160, et la plupart des critiques en ont conclu que la date de 1164 avait été ajoutée à l'épitaphe. Cependant les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* fournissent un autre moyen de résoudre cette difficulté. « Ne pourrait-il « pas être, disent-ils, que P. Lombard eût quitté l'épiscopat en « 1160 ; qu'alors Maurice de Sully lui eût succédé, et que Pierre « s'étant retiré au faubourg St-Marcel, y soit mort en 1164 ? Ne « serait-ce point même par cette raison qu'il a été enterré dans « l'église de St-Marcel ? » (*Mémoires de Trévoux*, novembre 1764, p. 1242.)

(2) Cette édition est citée non-seulement par Maittaire, mais par Sauhert même, *Historia bibliothecæ Noribergensis*, Nuremberg, 1646, in-24, p. 125.

(3) L'abbé Racine, dans son *Abrégé de l'histoire ecclésiastique* (t. 5), lui reproche jusqu'à vingt-six erreurs ; Jean de Cornouailles, son disciple, ni l'abbé Joachim, n'en avaient pas tant remarqué. Dans un endroit, P. Lombard examine si Jésus-Christ, comme homme, était une personne ou quelque chose, et il décide que ce n'était pas quelque chose (*non est aliquid*). Cette singulière conclusion fut condamnée par le concile de Tours en 1163, et par le pape Alexandre III.

(4) Cet ouvrage fut encore réimprimé plusieurs fois dans le 17e siècle. La dernière édition paraît être celle de Rouen, 1657, in-4°.

il accuse P. Lombard de plagiat ; mais l'erreur où était Chélidonius a été reconnue depuis, et P. Lombard justifié. 2° *Glossa in Psalterium Davidis*, Nuremberg, 1478, in-fol., 1[re] édition, très-rare ; Paris, 1533, 1537, 1541, in-fol. : l'auteur a inséré dans ce commentaire la *Glose interlinéaire* d'Anselme de Laon. 3° *Commentaire sur la concorde évangélique*, 1483 et 1561, deux éditions citées dans l'*Histoire littéraire de France*. 4° *Collectanea in omnes D. Pauli epistolas*, etc., Paris, 1535, 1537, in-fol., et réimprimé plusieurs fois in-8°. Les ouvrages suivants sont restés manuscrits : *Glose sur le livre de Job ; Sermons pour les dimanches et les fêtes de l'année ;* deux *Lettres ;* une *Méthode de théologie ;* et enfin son *Apologie*, pour se justifier de l'accusation de *nihilisme* portée contre lui par Jean de Cornouailles, l'un de ses disciples, qui parvint à le faire condamner par le concile de Tours. On peut consulter, pour plus de détails, Tiraboschi, *Istor. letter.*, t. 3, p. 301 et suivantes ; et les *Piemontesi illustri*, t. 1[er]. W—s.

LOMBARD (Lambert), peintre et le restaurateur des arts à Liége, était né dans cette ville en 1482 d'une famille de banquiers italiens. S'étant appliqué dès sa jeunesse à l'étude avec beaucoup d'ardeur, il devint, dit Bullart, l'un de ses biographes, très-habile dans les mathématiques et la géométrie ; il découvrit aisément les plus beaux secrets de la perspective, de la peinture et de l'architecture. Possesseur d'une fortune assez considérable, il fit plusieurs voyages pour perfectionner ses talents et pour recueillir des antiquités, dont il forma par la suite une collection très-précieuse. Pendant son séjour en France, il s'appliqua surtout à dessiner les ruines des châteaux et des abbayes, et acquit une facilité merveilleuse à reproduire le pittoresque de ces grands monuments. Il passa plusieurs années à Rome et à Florence, uniquement occupé de copier les statues antiques et les chefs-d'œuvre des maîtres, et d'étudier les belles proportions de l'architecture. De retour à Liége, il établit à ses frais une école de dessin, d'où sont sortis plusieurs artistes distingués, tels que Hubert Goltzius, François Floris, Guillaume Key, etc. Pour être moins distrait par les curieux qui s'empressaient de le visiter, Lambert avait son atelier à quelque distance de Liége, dans une position qui unissait aux agréments de la campagne les avantages de la ville. Ne connaissant d'autre plaisir que l'étude, il ne se délassait qu'en variant ses travaux. Dans ses loisirs, il composait des vers latins, dont ses contemporains parlent avec éloge. Ce savant artiste mourut dans sa patrie en 1565. Quelques années après, sa belle collection de médailles fut acquise par l'empereur Rodolphe pour le cabinet de Vienne. Le musée de cette ville possède ses tableaux les plus estimés, entre autres une *Cène*, dont on loue la composition et l'effet. Sandrart, dans son *Academia nobilissimæ artis picturæ*, prétend que Lombard est le même que Lambert Suavius ou Sutterman, très-bon graveur ; et quelques biographes modernes ont adopté cette opinion ; mais on sait que Suavius était un des disciples de Lombard, d'après lequel il a gravé plusieurs pièces, dont Hubert donne la liste dans le *Manuel des curieux et des amateurs*, t. 5, p. 83. Dominique Lampsonius (*voy.* ce nom) a publié sa vie sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita*, Bruges, 1565, in-8°. Ce petit volume est très-rare. On trouve l'éloge de cet artiste, avec son portrait, in-fol., gravé par Boulonnois, dans l'*Académie des sciences et des arts* d'Isaac Bullart, t. 2, p. 426. W—s.

LOMBARD (Théodore), écrivain et poëte français, né à Annonay le 21 juillet 1699, entra dans la compagnie de Jésus, et professa la rhétorique au collége de son ordre à Toulouse. Il remporta au moins dix-huit prix académiques, entre autres un prix d'éloquence, à l'Académie française, en 1745, pour un discours sur une question de morale ; un prix de poésie, à l'académie de Montauban, en 1748, dont le sujet était : *le Retour des arts en Italie après la prise de Constantinople*. Trois de ces *odes*, couronnées en 1738, 1739, 1740, à l'académie des jeux floraux de Toulouse, où il remporta douze prix, ont été insérées dans le *Parnasse chrétien* de J. Chabaud (*voy.* ce nom). On a encore du P. Lombard : 1° un poëme *sur la peste de Marseille*, 1722 ; 2° *les Combats de St-Augustin*, autre poëme bien versifié, mais trop chargé d'antithèses ; 3° *Leçons aux enfants des souverains*, petite pastorale très-gracieuse ; 4° *Vie du P. Vanière* (*voy.* ce nom), 1739, in-8°. Elle est estimée. 5° *Réflexion sur l'impiété prise du côté littéraire*, 1749, in-8° ; 6° *Réponse à un libelle intitulé* « Idée générale des « vices principaux de l'institut des jésuites », Avignon, 1761, in-12 (anonyme). L'*Idée générale* est un écrit, aussi anonyme, qu'avait publié l'abbé Coudrette (*voy.* ce nom). Le P. Lombard survécut à la suppression de sa compagnie en France, et mourut vers 1770. P—rt.

LOMBARD (Jean-Louis), savant professeur d'artillerie, naquit à Strasbourg en 1723. Avide de toute espèce de connaissances, il fut à dix-huit ans reçu docteur en philosophie à l'université de Strasbourg ; il unissait à la culture des sciences mathématiques et physiques celle de la plupart des langues anciennes et modernes, de l'archéologie même et de la jurisprudence. Reçu, vers 1743, avocat au conseil souverain d'Alsace, il partit pour Paris, où il employa quatre années à se perfectionner dans les connaissances qu'il avait acquises ; ce fut au bout de ce terme, en 1747, qu'il se fit recevoir avocat au parlement de Metz, devant lequel il plaida plusieurs causes avec quelque distinction. Il avait fait à Metz connaissance avec Robillard, savant professeur à l'école d'artillerie de cette ville ; il obtint la main de sa

fille, et la résignation de sa place, à laquelle il fut nommé en 1748. Ce fut alors qu'il entreprit la traduction des *Nouveaux principes d'artillerie* de Benjamin Robins, bon ouvrage que Léonard Euler avait commenté, et qui n'était pas connu en France (1). Cet ouvrage parut en 1783, sous ce titre : *Nouveaux principes d'artillerie*, etc., traduits de l'allemand, avec des notes, Dijon et Paris, Jombert, in-8°, fig. Cette traduction parut si bonne à Keralio, qui avait aussi entrepris de faire passer dans notre langue le travail de Robins et d'Euler, qu'il abandonna son ouvrage. Au surplus, Lombard ajouta au sien la traduction des *Nouvelles expériences faites à Wolwich* (2) *pour connaître les vitesses initiales des boulets*, et celle d'un extrait de la *Dissertation d'Euler sur l'explication des phénomènes de l'air* (3) ; il y joignit aussi d'excellentes notes. En 1759, lors de l'établissement de l'école d'artillerie d'Auxonne, Lombard y fut envoyé pour y occuper une chaire de professeur; place qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 1er avril 1794. C'était pour donner à ses écoles un cours de mathématiques supérieur à celui de Camus que, d'après le désir du gouvernement, Lombard avait composé un *Traité de géométrie*, qui est resté inédit, le cours de Bezout ayant été agréé. Il fut chargé par le ministère de se réunir, en 1766, à son confrère Brakenhoffer, de Strasbourg, pour substituer au cours de Bezout, en ce qui concerne la marine, des applications relatives à l'artillerie. Quoiqu'un tel livre fût fort utile, Bezout intervint pour protéger son ouvrage; et Lombard, après un travail infructueux de plus d'un an, eut le désagrément d'avoir mécontenté Bezout et d'être abandonné du ministre. Revenu à sa chaire, il mit à profit son expérience et ses connaissances profondes; il publia en 1787, en 1 vol. in-8°, des *Tables du tir du canon et des obusiers;* on trouve dans cet ouvrage estimé le résultat des épreuves faites à l'école d'Auxonne, en 1786, sur le tir des bombes avec le canon, et sur les portées des mortiers. Le savant professeur ayant embrassé le parti de la révolution, voulut la servir par un ouvrage qui fut alors très-utile; il fit imprimer en 1792, pour le service des canonniers volontaires, une *Instruction sur la manœuvre et le tir du canon de bataille,* Dôle, in-8°, fig. Ce fut au milieu de ses travaux que Lombard termina sa carrière à Auxonne, occupé de l'impression de son *Traité du mouvement des projectiles, appliqué au tir des bouches à feu.* Cet ouvrage ne parut qu'en l'an 5, à Dijon, 1 vol. in-8°, fig. Lombard, très-savant dans les mathématiques et dans tout ce qui concernait son état, réunissait plusieurs connaissances très-variées, parlait plusieurs langues, écrivait élégamment, s'exprimait avec facilité, et n'était étranger ni à la littérature, ni au dessin, ni à la musique. M. Amanton, membre de l'académie de Dijon, publia en 1802 des *Recherches biographiques sur Lombard*, in-8° de 48 pages. D—B—S.

(1) Leroy et, en 1771, Dupuis fils avaient déjà donné chacun une traduction de l'ouvrage de Robins; mais ces traductions n'étaient pas acompagnées du Commentaire d'Euler.

(2) Tirées des *Transactions philosophiques*, 1778, n° 3.

(3) Extrait des Mémoires de l'Académie de St-Pétersbourg, novembre 1727.

LOMBARD (Claude-Antoine), chirurgien, né à Dôle (Jura) en 1741. Ses parents, quoique peu riches, lui firent faire quelques études, après lesquelles ils le mirent chez un chirurgien de la ville pour apprendre un art qu'il devait un jour exercer avec tant de distinction. Il fut bientôt en état de se présenter pour faire partie de la communauté des maîtres de Dôle; mais ceux-ci, effrayés peut-être de l'ascendant qu'il ne manquerait pas de prendre sur eux par des talents et par une activité qu'ils ne pourraient égaler, mirent à sa réception tant d'obstacles et lui suscitèrent dans le cours de ses épreuves tant de difficultés, qu'il les récusa tous, et alla se faire examiner à Besançon, où il trouva des juges éclairés, exempts de passion et d'intérêt, qui, après des actes publics sévères, l'admirent à l'unanimité. Il devint ensuite chirurgien en chef de l'hospice civil de Dôle. Lombard concourut en 1776 à l'académie royale de chirurgie, et obtint l'accessit. La question était celle-ci : « *Comment l'air par ses diverses* « *qualités peut-il influer dans les maladies chirurgi-* « *cales, et quels sont les moyens de le rendre salu-* « *taire dans leur traitement?* » En 1779, il remporta le premier prix sur ce sujet : « Exposer les « effets du mouvement et du repos, et les indi- « cations suivant lesquelles on doit en prescrire « l'usage dans la cure des maladies chirurgica- « les. » Cette savante compagnie le nomma, en 1780, l'un de ses correspondants; et il en devint associé regnicole peu d'années après. Des troupes ayant été rassemblées sur les côtes de Normandie, Lombard fut nommé chirurgien en chef de cette petite armée; et, après sa dislocation, on lui conféra le titre de chirurgien-major de l'hôpital militaire de Strasbourg. Il y débuta par sa dissertation sur l'*Importance des évacuants dans la cure des plaies récentes*, suivie d'*Observations sur la complication du vice vénérien et scorbutique*, in-8°, Strasbourg, 1782. Cet écrit, le premier qu'eût fait imprimer Lombard, fut censuré par le docteur Dehorne, rédacteur du Journal de médecine militaire, lequel, vain et prétentieux lui-même, ne sut pas assez ménager cette double faiblesse chez l'auteur, qui lui déclara la guerre et ne lui épargna ni les reproches de toute espèce ni même les personnalités; car Lombard était violent, irascible, et ne convenait jamais de ses torts ni de ses erreurs. Cette critique hâta la publication d'une autre dissertation faisant suite à la première, *sur l'utilité des évacuants dans la cure des tumeurs*, *plaies anciennes*, *ulcères*, etc., Strasbourg, 1783, in-8° de 240 pages. Ce second ouvrage échappa aux attaques de Dehorne, quoiqu'il ne fût pas exempt de défauts; mais ce cri-

tique craignit de renouveler une lutte dans laquelle son irréconciliable adversaire l'eût de nouveau réduit au silence. Lombard, dans ce genre d'escrime, était redoutable par son opiniâtreté, son scepticisme et la fertilité de sa plume. Il eut de longues et de vives querelles littéraires, judiciaires et autres, avec les médecins et les chirurgiens les plus estimés de Strasbourg; et son animosité était excitée et entretenue par un médecin appelé Laurent, encore plus irritable et plus intolérant que lui. Ce scandale dura plusieurs années, et fut cause que Lombard, aux talents duquel on rendit toutefois justice, ne fut que rarement appelé par les Alsaciens pour les traiter, et qu'il resta confiné dans son hôpital et parmi les militaires de la garnison. Il publia, en 1786, un écrit sur *l'Utilité et l'abus de la compression et les propriétés de l'eau froide et chaude dans les maladies chirurgicales*, in-8°. En 1790, il mit au jour son *Cours de chirurgie pratique sur la maladie vénérienne*, 2 vol. in-8°. C'est dans cet ouvrage qu'on peut voir avec quelle âpreté il traitait ceux qui n'étaient pas de son avis. Mais il faut convenir qu'il avait affaire à des hommes qui n'avaient ni sa franchise ni ses lumières. Cet ouvrage est peu connu, et il en est de même de ceux qui le suivirent, quoique dans tous il y ait des choses utiles. En 1792, Lombard fut nommé chirurgien en chef de l'armée du Rhin, où il ne fit que peu de campagnes, à cause de sa santé devenue très-chancelante. Il rentra dans son hôpital; et rendu à sa bibliothèque et à ses occupations favorites, il se remit à écrire. Il fit paraître, en 1797, une *Instruction sommaire sur l'art des pansements, à l'usage des étudiants en chirurgie des hôpitaux militaires*, in-8° de 162 pages; et l'année suivante il donna la *Clinique chirurgicale relative aux plaies*, pour faire suite au livre précédent, in-8°. Les productions de Lombard sont remarquables par la beauté typographique. Elles n'ont point été recherchées avec assez d'empressement; et à peine quelques contemporains les connaissent-ils aujourd'hui, quoiqu'on ne puisse leur refuser le mérite de présenter des choses neuves, et de reproduire des doctrines saines et lumineuses. Après avoir essuyé plusieurs attaques d'apoplexie, il ne fit plus que languir sans mémoire et sans idées, et mourut le 15 avril 1811, dans une maison de campagne près de Paris. P. et L.

LOMBARD (Charles-Pierre), ancien procureur au Parlement de Paris, se déclara dès le commencement fort opposé à la révolution et fit insérer en 1790, 1791 et 1792, beaucoup d'articles signés de la lettre initiale de son nom dans les *Actes des apôtres* et autres journaux royalistes. Vivement persécuté sous le règne de la terreur, il vit son beau-père, Dorival, périr sur l'échafaud. Ayant lui-même subi une longue détention, il prit le parti, après la chute de Robespierre, de vivre à la campagne et se retira dans une maison qu'il possédait aux Ternes, près de Monceaux, où il consacra tous ses loisirs à l'éducation des abeilles et publia plusieurs écrits sur cet intéressant sujet. « Afin, dit-il dans la préface de son « *Manuel des propriétaires d'abeilles*, de perfec-« tionner les moyens pratiques pour soigner les « abeilles, j'ai fait six cours gratuits sur ce sujet. « Ces cours, qui duraient environ trois mois, ont « commencé en 1818 et ils ont continué jusqu'en « 1823. Mon âge avancé ne m'a pas permis d'en « faire davantage. » Lombard avait alors quatre-vingts ans; et il mourut l'année suivante (octobre 1824). Ses cours étaient fort suivis, mais ils ne se prolongèrent pas assez longtemps. Le ministère y fit envoyer quelques élèves des départements méridionaux. On a de C.-P. Lombard: 1° *Manuel des propriétaires d'abeilles, contenant les instructions pratiques les plus récentes pour soigner ces insectes, n'avoir que de bonnes ruches et en tirer du profit*, Paris, 1802, in-8°. La 6e édition, entièrement refondue, est de 1825. 2° *Etat de nos connaissances sur les abeilles au commencement du 19e siècle, avec les moyens en grand de les multiplier en France*, 1805, in-8°; 3° *Mémoire sur la difficulté de blanchir les cires de France*, 1808, in-8°. Lombard fut un des rédacteurs du *Cours d'agriculture* de Sonnini. M—d j.

LOMBARD (Jean-Guillaume), conseiller de cabinet prussien, né à Berlin en 1767, d'une famille de réfugiés français, pauvre et obscur, reçut néanmoins une éducation assez soignée. Il cultiva la poésie française, et fit, dans sa jeunesse, des traductions assez heureuses de quelques morceaux d'Ossian et de Virgile. Ce faible mérite lui valut un emploi subalterne dans le cabinet particulier de Frédéric le Grand, auquel il avait adressé quelques épîtres. Si les ministres furent peu de chose sous ce prince, on doit penser qu'un commis, dont l'occupation était de transcrire des lettres et des pièces de chancellerie, ne pouvait être un personnage important : cependant ce fut dans cette place que Lombard prit le goût des grandes affaires. Après la mort de Frédéric II, un esprit agréable et une grande facilité de mœurs, joints à des connaissances en politique, qu'il avait le talent de faire bien valoir, attirèrent sur lui l'attention de Frédéric-Guillaume II, prince ennemi du travail, et qui aimait par-dessus tout à recevoir des opinions toutes faites. Lombard devint, comme il le dit lui-même dans un de ses ouvrages, un *demi-favori*, et fut nommé secrétaire de cabinet. Dans ce poste important, loin de se pénétrer des obligations nouvelles qui lui étaient imposées, il ne cessa pas de faire des vers qui couraient les salons, et d'écrire des lettres rimées au roi et aux ministres. Admis aux plaisirs et aux intrigues de Rietz et de la comtesse de Lichtenau (*voy.* ce nom), il en contracta les goûts et les habitudes. Enfin, la mort de Frédéric-Guillaume II et la disgrâce de la comtesse vinrent renverser sa fortune. Le nouveau roi l'éloigna des affaires, et le soumit à

des épreuves sévères; mais cette disgrâce dura peu : la discrétion de Lombard, son dévouement, et plus encore peut-être ses rapports avec Haugwitz (1), triomphèrent de tout, et il finit par obtenir la confiance entière de son jeune maître (le roi actuel) qui l'éleva à la place de conseiller privé. Lombard avait, dans le cabinet, la partie des affaires étrangères, c'est-à-dire qu'il était chargé de mettre sous les yeux du monarque tout ce qui tient à la politique extérieure. Elevé dans la doctrine que la Prusse ne doit jamais combattre sous des drapeaux opposés à la France, il subordonna toute sa politique à ce système; et c'est ce qui l'a fait considérer comme un des plus ardents promoteurs de la longue neutralité dans laquelle la Prusse persista jusqu'à la fin de 1806, malgré le parti des femmes et de la jeunesse qui voulait la guerre. Ses ennemis ont poussé l'animosité jusqu'à dire qu'il s'était vendu à la France. Quoi qu'il en soit, la guerre fut résolue malgré les conseils de Lombard. Lorsque les désastres de l'armée prussienne l'obligèrent à s'éloigner, il se vit en butte à la fureur populaire, dans plusieurs villes où il passa : à Stettin, la populace le couvrit de boue, et on le traîna en prison par ordre de la reine; mais le roi le fit mettre en liberté. Depuis cette époque il n'eut plus aucune part dans les affaires : après la paix de Tilsitt, il fut nommé secrétaire perpétuel de l'académie de Berlin, dont il était membre depuis plusieurs années. Né avec une constitution faible qu'il ne ménageait ni dans le travail, ni dans les plaisirs, il atteignit de bonne heure le terme de sa vie. L'affection de poitrine dont il était attaqué fit, dans l'année 1811, des progrès si rapides, que les médecins lui conseillèrent de quitter le ciel rigoureux de Berlin. Après avoir séjourné quelque temps à Montpellier, il vint à Nice, où il mourut le 28 avril 1812. L'auteur de la *Galerie des caractères prussiens* (vol. in-12, Paris, 1808) trace de lui le portrait suivant qu'il dit extrait d'un mémoire particulier : « Le conseiller du cabinet, « Lombard, est physiquement et moralement « énervé. Ses connaissances se bornent à la lit- « térature française; les sciences plus solides « étudiées par l'homme d'Etat et par le savant « n'ont jamais occupé cet homme frivole. Initié « de bonne heure aux orgies de Rietz et de la « comtesse de Lichtenau, il prit part à leurs dé- « bauches, qui étouffèrent sa moralité, à la place « de laquelle elles mirent une parfaite indiffé- « rence pour le bien et pour le mal. C'est dans « les mains faibles et impures d'un bel esprit de « basse extraction, dont le père fut perruquier; « d'un roué, qui joint à la perversion morale « le délabrement physique; d'un hébété, qui « perd son temps au jeu, dans des sociétés insi- « pides et insignifiantes : c'est dans les mains « d'un homme pareil que se trouve le manie- « ment des affaires étrangères de la Prusse, dans « une période qui est sans exemple dans l'his- « toire moderne. » Ce portrait, sans doute exagéré, doit être attribué à l'irritation qu'avait produite en Prusse, à l'époque où il parut, la position pénible de ce pays; position dont on croyait que les mauvais conseils de Lombard étaient une des principales causes. D'Entraigues a aussi parlé fort mal de lui, dans son *Fragment d'un chapitre de Polybe trouvé sur le mont Athos*, 1805. Un seul auteur l'a traité avec égard, c'est celui d'un ouvrage intitulé *Matériaux pour servir à l'histoire des années* 1805, 1806 *et* 1807, *dédiés aux Prussiens par un ancien compatriote*, Paris, 1808, in-12. Mais, malheureusement pour la mémoire, du conseiller prussien, on croit, avec beaucoup de raison, que cet ouvrage est de Lombard lui-même. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut imprimé à Paris par les ordres et aux frais du gouvernement de ce temps-là. D—z—s.

(1) Lombard prouva sa reconnaissance à Haugwitz, en le faisant rappeler de sa retraite en 1805, pour l'opposer au prince de Hardenberg.

LOMBARD-LACHAUX, conventionnel, naquit vers 1740, de parents obscurs, dans une des provinces méridionales de la France, et fut ordonné prêtre catholique avant la révolution. Devenu dès le commencement démocrate fougueux, il abjura solennellement, et s'annonça comme ministre protestant. Etant allé s'établir à Orléans, il parvint à s'y faire nommer maire par la populace, après la révolution du 10 août 1792, et s'y trouvait lorsque Léonard Bourdon vint avec une mission de la commune de Paris, pour préparer des massacres semblables à ceux de la capitale, particulièrement sur les prisonniers de la haute Cour nationale. N'ayant pu trouver à Orléans un nombre suffisant d'assassins, ils furent contraints de faire partir ces malheureux pour Versailles (*voy. Léonard* BOURDON), où ils furent égorgés par ceux-là mêmes qui étaient chargés de les escorter. Lombard-Lachaux et son ami Bourdon durent alors se contenter de mettre au pillage quelques maisons d'*aristocrates*, et de jeter cinq de ces derniers dans les flammes. Le maire s'opposa lui-même à la marche des troupes que les commandants militaires voulaient envoyer pour réprimer ces désordres. Lombard fut élu à la convention par le département du Loiret; et il vint s'y asseoir au sommet de la montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution, et du reste fut peu remarqué. Après la dissolution, Lombard-Lachaux fut appelé à des fonctions subalternes par le directoire exécutif. En 1799 il devint un des fournisseurs des hôpitaux, puis fut nommé professeur dans une école centrale de Paris. Enfin, obligé de s'éloigner dès qu'il fut connu, il se vit contraint, sous le gouvernement impérial, de se réfugier à Brest, où il remplit quelque temps les fonctions de ministre protestant, et mourut vers 1820. — LOMBARD DE TARADEAU, député du tiers état de

Grasse et Draguignan aux états généraux de 1789, vota dans cette assemblée avec le parti de la révolution; fut, en 1797, secrétaire de l'entreprise des hôpitaux militaires, un peu plus tard secrétaire général, et enfin archiviste du ministère de la police; emploi qu'il perdit à la restauration, en 1814. Depuis ce temps il vécut dans l'obscurité, et mourut en 1821. M—D j.

LOMBARD *de Langres* (VINCENT), né dans cette ville, vers 1765, fit ses études au collége des PP. de la Doctrine chrétienne à Chaumont, où le fameux Manuel, qui fut depuis procureur de la commune de Paris, était alors professeur. Lombard, lié avec Danton, son compatriote, adopta les principes de la révolution, et fut élu président de la société populaire de Villeneuve-sur-Yonne. On ne lui reproche aucun acte sanguinaire, si ce n'est qu'il rédigea et signa une lettre d'adhésion envoyée à la convention au sujet de la mort de Marie-Antoinette. Étant venu à Paris, il y connut Barras, qui devint son protecteur, et le fit nommer juge au tribunal de cassation. Lombard cultivait en même temps les lettres, et il donna au théâtre quelques pièces peu importantes, mais remarquables par l'esprit et l'originalité. En octobre 1798, sur la recommandation de Treilhard, il fut nommé envoyé extraordinaire de France près la république batave, et, dès son arrivée à la Haye, il demanda au gouvernement de ce pays une amnistie générale pour les délits révolutionnaires. Il fut rappelé en juillet 1799, et quelques mois plus tard la chute de son protecteur, au 18 brumaire, l'éloigna pour toujours des fonctions publiques. Il mourut à Paris en 1830. On a de lui : 1° *le Banquier, ou le Négociant de Genève*, comédie, Paris, 1794, in-8°; 2° *Ecole des enfants, ou Choix d'historiettes instructives et amusantes propres à former le cœur de l'enfance, lui faire haïr le vice et aimer la vertu*, Paris, 1795, 3 vol. in-18. C'est une collection de divers ouvrages précédemment publiés par Lombard. 3° *Les Tombeaux*, ouvrage philosophique, 1796, in-8°; 4° *Neslie*, poëme, 1798, in-18; 5° *le Journaliste, ou l'Ami des mœurs*, comédie en un acte et en vers, 1798, in-8°; 6° *le Meunier de Sans-Souci*, vaudeville, 1798; in-8°; 7° *les Têtes à la Titus*, vaudeville, 1799, in-8°; 8° *OEuvres*, 3° édition, 1801, in-8° (dédiées à l'ex-directeur Treilhard); 9° *Péters, ou le Petit Cherrier*, 1805, in-12; 1806, in-12; 10° *Berthe, ou le Pet mémorable*, anecdote du 9° siècle, 1807, in-18; 11° *Joseph*, poëme en vers et en huit chants, 1807, in-8°; 12° *le XIX° siècle*, poëme, 1810, in-8°; 13° *Contes militaires: le Grenadier français, le Conscrit, le Hussard, le Canonnier et le Chasseur*, suivis du *XIX° siècle*, poëme, 1810, in-8°; une 5° édition est augmentée de *l'Invalide* et autres contes inédits; 14° *Le 18 brumaire, ou Tableau des événements qui ont amené cette journée*, 1799, in-8°; faussement attribué à Rœderer; 15° *l'Athée, ou l'Homme entre le vice et la vertu*, 1818, in-8°, pièce en 5 actes, en vers, reçue au Théâtre-Français pendant trente ans; mais dont les gouvernements qui se sont succédé ont toujours empêché la représentation; 16° un *Mémoire* pour Fauche-Borel contre Perlet (*voy.* FAUCHE-BOREL et PERLET), Paris, 1816; 17° *les Souvenirs, ou Recueils de faits particuliers et d'anecdotes secrètes, pour servir à l'histoire de la révolution*, 1818, in-8°. L'auteur, qui, en rapportant certains faits, s'appuyait sur le témoignage du maréchal Lefebvre, fut contraint par celui-ci de se rétracter, et retira l'ouvrage de la circulation. 18° *Mémoires d'un sot, contenant ses niaiseries historiques, révolutionnaires et diplomatiques*, 1820, in-8°; 19° *Gaspard de Limbourg, ou les Vaudois;* suivi de *Léonce de Surville*, 1821, 3 vol. in-12, 20° *Mémoires anecdotiques pour servir à l'histoire de la révolution*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°. C'est en grande partie la reproduction des *Souvenirs et des mémoires d'un sot*. 21° *Décaméron français, nouvelles historiques et contes moraux*, 1828, 2 vol. in-8°; 22° *Mémoires de l'exécuteur des hautes œuvres, pour servir à l'histoire de Paris, pendant le règne de la terreur*, Paris, 1830, in-8°, publié sous le pseudonyme d'A. Grégoire. Lombard de Langres a concouru à l'*Histoire de la révolution par deux amis de la liberté*, ouvrage écrit dans un esprit révolutionnaire, mais où l'on trouve beaucoup de faits curieux. Il fit paraître en 1793, au Théâtre-Français, une pièce intitulée *les Prêtres et les rois, ou les Français dans l'Inde*, que sagement il n'a pas livrée à l'impression. Lalande l'ayant placé dans son *Dictionnaire des athées*, Lombard réclama fortement dans les journaux contre cette assertion, en décembre 1805, et il apostropha durement l'astronome incrédule. Lombard était un homme de beaucoup d'esprit, que la révolution avait seulement entraîné. M-D j.

LOMBARDI (ALPHONSE), sculpteur, né à Ferrare en 1487, fut élève de Nicolo da Puglia, et se rendit célèbre de bonne heure par son talent à faire des portraits en médaillons sur cire, sur plâtre et sur terre cuite. Sa réputation en ce genre était tellement répandue, que les personnages les plus illustres de son temps briguèrent la faveur d'avoir leurs portraits de sa main. C'est ainsi qu'il fit ceux d'André Doria, du duc Alphonse de Ferrare, du pape Clément VII, du cardinal Hippolyte de Médicis, de Bembo, de l'Arioste, et d'une foule d'autres hommes renommés. Mais il fut chargé de travaux plus importants. Il exécuta le *tombeau en marbre de Ramazzotto*, dans l'église de Saint-Michel-aux-Bois, près Bologne. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, fut cependant surpassé par son groupe en terre cuite représentant *la Mort de la Vierge*, qu'il fit pour la ville de Bologne, et dont les têtes sont si belles, qu'elles servent de modèle en Italie dans presque tous les ateliers de sculpture et même de peinture. Charles-Quint, étant venu à Bologne, résolut de se faire peindre par le Titien. Lombardi, qui désirait

faire également le portrait de ce prince, alla trouver le peintre et, sans lui découvrir son projet, le pria de le mener avec lui chez l'empereur, comme un élève chargé de porter ses couleurs. Le Titien y consentit, et pendant la séance il ne s'apercevait pas que Lombardi modelait le médaillon de l'empereur. Quand le Titien eut terminé, Lombardi tâcha de lui cacher son ouvrage; mais l'empereur l'avait vu travailler et voulut examiner ce qu'il avait fait. Il en fut si content, qu'il lui demanda s'il se sentait la force de l'exécuter en marbre. « — *Oui, Sacrée Majesté*, reprit » Alphonse. — *Eh bien! fais-le donc*, répondit » l'empereur, *et apporte-le-moi à Gênes*. » Le Titien fut surpris; mais il dut l'être davantage encore quand, ayant achevé son tableau, l'empereur lui fit remettre mille écus, avec ordre d'en donner la moitié à Lombardi. Ce dernier cependant, lorsque son portrait fut terminé, l'ayant envoyé à Charles V, en reçut une nouvelle récompense. Il est vrai que ce portrait était d'une exécution admirable. L'empereur alors recommanda Lombardi au cardinal Hippolyte de Médicis, qui le prit auprès de lui, et après la mort de Clément VII le fit charger de l'exécution du tombeau de ce pontife; mais Médicis lui-même étant mort quelque temps après, le cardinal Salviati fit passer ce monument dans les mains de Baccio Bondinelli qu'il protégeait. Lombardi était bel homme, il s'habillait avec recherche et magnificence, et négligea souvent son art pour ses plaisirs; sa suffisance auprès des femmes lui attira quelques aventures déplaisantes qui le rendirent la risée de la ville de Bologne. Ces désagréments, joints au chagrin que lui avait causé la préférence accordée à Bondinelli, abrégèrent ses jours. Il mourut en 1536. —*Jean-Dominique* LOMBARDI, peintre, élève de Paulini, naquit à Lucques, en 1682, et fut surnommé l'*Omino*. Il se rendit à Venise pour y étudier les ouvrages des coloristes, sans négliger l'étude des peintres de l'école bolonaise. C'est ainsi qu'il sut améliorer sa manière, et agrandir son style. Le génie de cet artiste, son grand goût, son caractère hardi et élevé brillent dans tous les ouvrages de son bon temps, et s'il avait séjourné à Rome, et qu'il eût eu beaucoup d'imitateurs, il est hors de doute qu'il eût arrêté la décadence de l'art. Mais ce qui a le plus nui à sa réputation, c'est la faiblesse qu'il eut de dégrader son pinceau en peignant des ouvrages à tout prix. On ne peut cependant faire ce reproche aux deux tableaux latéraux qui ornent le chœur des Olivétains de Lucques, et qui représentent *St-Bernard guérissant les habitants de la peste*. On cite particulièrement encore deux autres tableaux qu'il a exécutés dans une chapelle de l'église de St-Romain, et qui sont peints avec tant de force et une telle magie de couleur, qu'ils approchent des meilleurs ouvrages du Guerchin; l'un surtout, au jugement des critiques les plus sévères, semble de la main même de ce maître. Lombardi eut pour élève Pompei Battoni, et mourut à Lucques en 1752. P—s.

LOMBARDI. *Voyez* CITADELLA.

LOMBARDI (JÉRÔME), philologue italien, né à Vérone en 1707, fut admis chez les jésuites, et professa les humanités dans différents collèges. Ses talents lui méritèrent l'estime de la plupart des hommes éclairés de l'Italie, avec lesquels il entretenait une correspondance sur des objets de littérature et d'érudition. Il eut aussi l'avantage d'être remarqué du pape Benoît XIV; et ce pontife, qui cultivait lui-même les lettres d'une manière si brillante, se plut à l'encourager. Après la suppression de la société, Lombardi continua d'habiter la maison professe des jésuites à Venise, dont il était le bibliothécaire; et il mourut le 9 mars 1792. On lui attribue : 1° *Notizie spettanti al capitolo di Verona*, Rome, 1752; 2° *Vita della B. Angela Merici di Brescia, fondatrice della compagnia di Sta-Orsola*, Venise, 1781; 3° *Vita della B. Giovanna Bonomo, monaca benedittina*, Bassano, 1783. On doit encore au P. Lombardi des éditions : 1° de deux *Dissertations* du P. J. Luc Zuzzeri, l'une sur une médaille d'Attale Philadelphe, et l'autre sur une médaille de Faustine, Venise, 1747, in-4°; 2° des *Epistolæ ad diversos*, par Georges Stobée, évêque de Laubach, Venise, 1749; 3° de la *Coltivazione*, poëme de Louis Alamanni, ibid., 1751; 4° du *Carême* du P. Sagramoso, ibid., 1764; 5° et enfin de *Dissertations*, extraites de l'ouvrage de Benoît XIV, *De canonisatione sanctorum*. Le P. Lombardi a laissé en manuscrit des *corrections* et des *additions* importantes pour le grand *Dictionnaire de la Crusca*. W—s.

LOMBARDO (JÉRÔME), sculpteur, né à Ferrare, vers 1510, fut élève d'André Contucci. Le Sansovino, chargé par le pape Clément VII de la reconstruction de Notre-Dame de Lorette, ayant été rappelé à Florence pour y terminer la bibliothèque Laurenziana, Lombardo fut désigné pour le remplacer. Il s'établit à Recanati, et y demeura jusqu'en 1560. Ses premiers ouvrages furent six statues de prophètes en bronze, qui obtinrent l'approbation générale. Il termina le bas-relief représentant l'*Adoration des mages*, que son maître avait laissé imparfait. Il fit ensuite la belle lampe qui fut longtemps suspendue derrière la Ste-Chapelle; la statue en bronze de la *Vierge*, placée sur la façade de l'église, et les quatre magnifiques portes de bronze de la Santa-Casa, qu'il orna de figures et d'emblêmes mystérieux, tirés du Nouveau Testament; enfin il exécuta des cornes d'abondance soutenant les lampes qui éclairent le devant de l'autel du St-Sacrement, ainsi que les chandeliers placés sur cet autel. Les ornements représentant des feuillages et les figures en ronde bosse dont il enrichit ces candelabres étaient faits avec une délicatesse et un goût exquis. Lombardo s'était marié à Recanati : il eut quatre fils, nommés Antoine,

Pierre, Paul et Jacques, qui, comme lui, cultivèrent la sculpture, et furent d'habiles fondeurs. Ils exécutèrent conjointement la belle porte en bronze du milieu de la Santa-Casa; elle est enrichie de beaux ornements du meilleur goût, et représente l'*Histoire d'Adam et d'Ève*. — *Fra Aurelio* LOMBARDO, frère de Jérôme, embrassa la vie monastique, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la sculpture. Appelé par son frère à Recanati, il partagea quelques-uns de ses travaux, et l'aida particulièrement à fondre un magnifique tabernacle en bronze, destiné par Paul III à la chapelle Pauline, au Vatican, mais dont Pie IV fit présent à la cathédrale de Milan. Jérôme eut pour élève Antoine Calcagni. — *Pierre* LOMBARDO, architecte et sculpteur vénitien, florissait dans le 15e siècle. En 1482, il sculpta à Ravenne le tombeau élevé au Dante, près de l'église de St-François. C'est sur ses plans que fut élevée, à Venise, l'église de St-Jean et St-Paul. Elle est en forme de carré long; le chœur est élevé au-dessus du sol, et l'on y monte par seize marches ornées de balustres. Tout l'intérieur est enrichi de marbres et de sculptures; l'extérieur est composé de deux ordres, le premier corinthien, le second ionique, séparés par des arcs couronnés d'une riche corniche, au-dessus de laquelle s'élève un fronton également riche d'ornements. Cette composition a quelque chose des Grecs, dont l'exemple commençait de nouveau à être imité. Le monastère qui tient à l'église est également de Lombardo, ainsi que le bâtiment des Chartreux. La tour de l'Horloge, sur la place Saint-Marc, lui fait le plus grand honneur. Un portique en voûte, soutenu par des colonnes et des pilastres corinthiens, se présente majestueusement sur la place : la tour a trois étages, ornés chacun de pilastres corinthiens avec une corniche. Au premier est placé le cadran de l'horloge; au second, un tabernacle avec une Vierge en bronze; au troisième, un grand lion de marbre, et au sommet, enfin, la terrasse où est placée la cloche, sur laquelle deux grandes figures en bronze, en frappant, indiquent les heures. Cet édifice est enrichi de marbres, d'émaux et de dorures. On y a depuis ajouté, sans nécessité, des colonnes. Lombardo fut aidé dans tous les travaux d'architecture et de sculpture du tombeau du cardinal J.-B. Zeno, placé dans l'église St-Marc, par ses deux fils Tullio et Antoine. Il reconstruisit d'une manière convenable le Magasin des Allemands (*Fondaco dei Tudeschi*), à Rialto, qui avait été consumé par un incendie. Il donna les plans de l'église de Ste-Marie Mère de Dieu; de l'école de la Miséricorde; du couvent de Ste-Justine, à Padoue, et de plusieurs autres édifices remarquables encore aujourd'hui. — *Antoine* LOMBARDO, fils du précédent, et son élève, cultiva la sculpture et l'architecture. Il exécuta, conjointement avec son frère Tullio, les beaux bas-reliefs qui décorent la chapelle del Santo, à Padoue. C'est Antoine qui sculpta, dans la neuvième et dernière arcade, l'histoire de cet enfant de Ferrare, né depuis peu de jours, et qui, par ses paroles et son geste, fit connaître, au commandement du saint, quel était son véritable père, et détruisit ainsi les soupçons que cet homme avait conçus sur la fidélité de sa femme. C'est encore à lui que sont dues les deux statues placées sur le maître-autel de l'église des religieuses de Ste-Justine, à Venise. Alexandre Leopardi (*voy.* ce nom) avait été chargé de la fonte des statues en bronze qui ornent la chapelle de la Vierge dite *della Scarpa*, dans l'église de St-Marc; mais ayant eu quelques difficultés avec Lombardo, qui avait l'entreprise de ces travaux, il les abandonna, et ils furent terminés par Antoine. Cet artiste, qui paraît avoir été d'un caractère difficile et intrigant, supplanta encore Leopardi dans la construction du collége de la Miséricorde, qui, en 1507, lui avait été confiée par le gouverneur de cet établissement; il en avait fourni les plans, qui furent acceptés, et il allait commencer les constructions lorsque Lombardo parvint, en 1515, à se faire adjuger les travaux et à faire remercier son rival. — *Tullio* LOMBARDO, frère du précédent, fut comme lui élève de son père, et ne fut pas moins habile dans les deux arts cultivés avec tant de succès par sa famille. Il édifia à Trévise l'église de la *Madona Grande*, trois chapelles dans celle de St-Polus, et la chapelle du St-Sacrement dans la cathédrale. Les statues qui ornent cette chapelle sont dues à son ciseau; elles ont conservé jusqu'à ce jour une réputation méritée; le style en est grandiose et les draperies bien ajustées et pleines d'élégance. A Venise, il construisit l'église de St-Sauveur. Le plan en est original; il est en croix de patriarche, et présente trois nefs transversales, une plus grande à l'extrémité, et deux moins étendues, mais d'égale grandeur au bas de la nef supérieure. Elle offre ainsi trois croix formées de trois arcs immenses qui s'élèvent jusqu'à la voûte. De chaque côté de ces arcs, il y en a d'autres qui ne s'élèvent que jusqu'à moitié et qui font quatre petites chapelles. Les pilastres principaux qui soutiennent la voûte sont corinthiens; ils sont sur des piédestaux et supportent une belle corniche. Les pilastres des chapelles sont ioniques. Cette composition est louée pour son unité et son élégance. Tullio dirigea d'abord les travaux du monastère des chanoines réguliers de St-Sauveur, que termina son neveu, Sante Lombardo. La sacristie, le réfectoire, les escaliers et les cours sont pleins de majesté. Comme sculpteur, on doit au ciseau de cet habile artiste les statues d'*Adam* et d'*Ève*, qui font partie du mausolée d'André Vendramino, ouvrage du fameux sculpteur Leopardi. On lui doit encore les deux lions en marbre, placés à l'entrée principale du collége de St-Marc, à St-Pierre et St-Paul; les deux bas-reliefs qui ornent la façade principale; les bas-reliefs des *douze Apôtres*, qui décorent l'autel de l'église de St-

Jean Chrysostome, ainsi que les deux petites statues placées sur le maître-autel de l'église de Ste-Marie aux Miracles, construite par Pierre Lombardo, son père. Mais ces plus beaux ouvrages sont les deux grands bas-reliefs en marbre qu'il exécuta dans la chapelle del Santo, à Padoue, et dont les figures sont presque de grandeur naturelle ; il les fit en 1525. Celui qui est placé dans la sixième arcade, représente *le Saint montrant dans une boîte le cœur encore palpitant d'un avare mort depuis plusieurs jours;* celui qu'on voit dans l'arcade suivante, *le Saint remettant à Léonardo, jeune Padouan, le pied qu'il s'était coupé pour se punir d'avoir frappé sa mère*. Tullio était mort en 1559. — *Sante* Lombardo, né à Venise, en 1504, neveu des précédents, et leur élève, n'est connu que comme architecte. C'est lui qui construisit à Venise le grand escalier et la façade du collége de St-Roch, ouvrage universellement admiré; on estime cependant encore davantage le palais Vendramino, qu'il fit élever. L'ensemble de l'édifice est plein de grandeur, et les riches ornements dont la corniche est chargée sont du meilleur goût. On attribue encore à Sante Lombardo le palais Trevisani, à Ste-Marie Formose, et celui de Gradenigo. Cet artiste mourut le 16 mai 1560. — *Martino* Lombardo, de la même famille que les précédents, s'adonna comme eux à l'architecture. On estime, avec raison, le collége, ou la *Confraternité de St-Marc*, qu'il fit bâtir à Venise. On lui attribue encore la construction de l'église de St-Zacharie, dont le style tient beaucoup de l'édifice que nous venons de citer. — *Moro* Lombardo, son fils, fut l'architecte de l'église de St-Jean Chrysostome. P.—s.

LOMBART (Pierre), graveur, né à Paris en 1612, étudia le dessin à l'école de Vouet : après avoir exercé dans cette capitale le talent de la gravure, il se rendit à Londres, où il travailla d'abord pour les libraires; mais il a surtout très-bien gravé le portrait. Son burin est vigoureux, et son dessin correct. Son portrait équestre de *Charles Ier*, d'après van Dyck, est fort rare, et se vend fort cher, l'artiste ayant substitué, lors de la fin tragique de ce prince, la tête de Cromwell à celle du roi. On a de Lombart une suite de douze *Portraits*, d'après van Dyck, assez estimés, dont deux d'hommes, et dix de femmes, connus sous le nom des *Comtesses de van Dyck;* un second *Portrait du Protecteur*, avec son page, d'après Walker, ainsi que le *Portrait* de ce peintre, celui de *Lafond*, gazetier de Hollande, ceux de la *duchesse d'York* et de *Samuel Moreland*, tous deux d'après Lely. Cet artiste a gravé aussi plusieurs sujets d'histoire, parmi lesquels nous citerons la *Cène* et la *Nativité*, d'après le Poussin, le *St-Michel*, d'après Raphaël, la *Vierge assise sur un trône*, d'après Ann. Carrache, etc. Après un long séjour en Angleterre, il revint à Paris, où il mourut en 1682. P—s.

LOMBERT (Pierre), traducteur, né à Paris, s'était appliqué à l'étude de la jurisprudence et avait été reçu avocat au parlement; mais il ne fréquenta point le barreau, et se contenta d'aider de ses avis les personnes qui le consultaient. Son goût pour la retraite se fortifia encore par ses liaisons avec les pieux solitaires de Port-Royal. Il renonça aux sciences profanes pour se livrer entièrement à l'étude des Sts-Pères; et il entreprit de donner de meilleures traductions de leurs principaux ouvrages. Ce fut dans cette utile occupation qu'il passa le reste de sa vie. Il mourut à Paris vers 1710. Les traductions qu'on a de lui sont : 1° l'*Explication des premiers chapitres du Cantique des cantiques*, par St-Bernard, Paris, 1670, in-8°; 2° les *OEuvres* de St-Cyprien, ibid., 1672, 2 vol. in-4°; Rouen, 1716, même format. Lombert y a joint une Vie du St-martyr, assez exacte, et des remarques instructives. La chronologie des lettres est due en partie à Ant. Lemaître. 3° La *Cité de Dieu*, de St-Augustin, Paris, 1675, 1693, 2 vol. in-8°, avec des notes. L'abbé Goujet en a donné une édition avec des remarques et la vie du traducteur, Paris, 1737, 4 vol. in-12; 4° les *Principes de la vie chrétienne*, par le cardinal Bona, Paris, 1681; 5° les *Commentaires de St-Augustin, sur le sermon de la montagne*, Paris, 1683; ibid., 1701, in-18. Toutes ces traductions sont estimées. Cependant Baillet (*Jugement des savants*) reproche à Lombert d'être tombé dans le défaut d'Ablancourt, qui prête quelquefois ses pensées aux auteurs qu'il traduit, et s'applique seulement à les faire parler français. W—s.

LOMBRES ou DELUMBRES (Antoine de), seigneur de Herbingen, Loos et la Cloye, chevalier des ordres du roi, conseiller d'État, connu aussi sous la qualification de *Président de Lombres*, parce qu'il avait été président de la juridiction du grenier à sel de Montreuil, avant son entrée dans la carrière politique, fut un des négociateurs les plus habiles de son temps. Le duc de Longueville, ayant été forcé de s'arrêter à Montreuil, au retour d'un voyage en Angleterre, avait eu l'occasion d'apprécier son aptitude et la haute portée de ses facultés. Il le fit connaître au cardinal de Richelieu, qui lui donna, en 1635, une mission auprès de l'électeur de Trèves. Depuis 1646 jusqu'en 1650, de Lombres fut accrédité auprès du prince-évêque de Liége, et en avril 1651, auprès de l'électeur de Brandebourg. Il négocia et signa, avec les ministres de ce prince, le traité du 24 février 1656. En avril 1655, il avait été chargé de négociations auprès de l'assemblée de Francfort, des électeurs de Cologne et de Saxe, ainsi que de traiter, au profit du duc de Mantoue, sur le dédommagement dû à ce prince pour le Montferrat. Nommé ambassadeur en Pologne en 1656, il rejoignit, au mois de juin, après la défaite de Varsovie, Jean Casimir, à Lublin, et s'efforça, de concert avec le baron d'Avaugour, d'opérer une réconciliation entre ce prince et Charles-Gustave, roi de Suède. Ces négociations furent rompues

par les événements qui se passèrent en 1657, et n'eurent aucun résultat. Elles furent reprises en 1658, par suite de la demande que fit Charles-Gustave, de la médiation de la France, qui fut acceptée par le roi de Pologne; et de Lombres remplit au célèbre congrès d'Oliva les fonctions de médiateur, au nom de Louis XIV; mais il ne fut pas reconnu comme tel par les ministres de l'empereur, tant parce que la médiation de la France leur était suspecte que parce qu'ils ne voulaient pas accorder la préséance au président de Lombres, ce qu'ils eussent été obligés de faire s'ils l'avaient admis comme médiateur. On arrangea les choses de telle manière que ces ambassadeurs ne se trouvaient jamais aux conférences en même temps que lui; les uns n'arrivaient que lorsque l'autre s'était retiré. Les conférences commencèrent le 23 mars 1660, et il fallut toute l'habileté du médiateur pour empêcher une rupture. Elle faillit avoir lieu à cause des prétentions pécuniaires des Suédois comme condition de leur évacuation des places de la Prusse, et de la renonciation au titre de roi de Suède, exigée de Jean-Casimir. Déjà même les plénipotentiaires polonais étaient retournés à Dantzig, auprès du roi et de la reine. De Lombres parvint à renouer les négociations, après avoir obtenu des Suédois qu'ils cédassent, tant sur l'article du titre de Jean-Casimir que sur la demande d'argent. Ce fut à cette occasion que Felkersam lui donna la qualification de *Serpent français*. Enfin, grâce à ses soins, la paix fut signée, et les actes en furent échangés le 3 mai 1660. Il continua de résider comme ambassadeur à Varsovie, jusqu'en 1664. En revenant de Pologne, il s'arrêta à Brunswick, afin d'accommoder les différends des diverses branches de la maison de ce nom, relatifs au duché de Zell. Il signa, comme médiateur, le traité du 2 septembre 1665, qui y mit fin. A partir de cette époque, on ne voit plus figurer de Lombres dans les affaires, et l'on ignore complétement la date de sa mort et le lieu où elle arriva, aussi bien que l'époque de sa naissance. C'est que, dans un siècle de patriotisme et de dévouement, au lieu de rapporter tout à soi, on rapportait tout à l'État, ou au monarque qui en est le chef. On ne voyait point, comme de nos jours, d'anciens diplomates publier les négociations dont ils ont été chargés, et jusqu'aux instructions politiques les plus secrètes, émanées du cabinet : la raison en est que dans une société caduque, tout s'est fait individu, qu'il est devenu à la mode de se mettre en scène, tandis qu'au temps de de Lombres, l'individu ne se regardait que comme un instrument. De son côté, le monarque qui éleva les Colbert, les Catinat, les Vauban, les Jean Bart, n'hésitait pas plus à sacrifier les petites vanités au mérite, dans sa diplomatie, que dans ses conseils et dans ses armées. Réservant aux grands seigneurs les ambassades d'apparat et les ambassades extraordinaires, qui veulent être relevées par l'éclat de la naissance et de l'illustration personnelle, il ne confiait les négociations importantes qu'aux hommes dont les vertus, les talents et l'instruction lui offraient une garantie suffisante. Sentant, d'ailleurs, qu'aucune supériorité politique ne pouvait rivaliser avec la sienne, il prenait plaisir à exercer et à élever les supériorités morales d'hommes chez qui la reconnaissance devenait un gage de dévouement. G-R-D.

LOMEIER (JEAN), philologue hollandais, né en 1636 à Zutphen, où son père remplissait les fonctions du saint ministère, suivit les leçons des plus célèbres professeurs d'Allemagne et de Hollande, et se distingua dans tous ses cours par son assiduité et sa pénétration. Il reçut ensuite les ordres sacrés, exerça le pastorat à Deutschan, et fut rappelé en 1674 à Zutphen, pour en diriger l'église. Les curateurs de l'académie de cette ville le nommèrent, en 1686, à la chaire de belles-lettres et de philosophie, qu'il occupa avec beaucoup de distinction, et sans cesser de veiller aux intérêts de son troupeau. Lomeier mourut à Zutphen, le 2 décembre 1699. On a de lui : 1° *De bibliothecis liber singularis*, Zutphen, 1669; 2e édition augmentée, Utrecht, 1680, 1 vol. in-8°. Jean-André Schmidt l'a réimprimé à la suite du livre de Mader : *De bibliothecis atque archivis* (*voy.* J.-J. MADER.). Cet ouvrage est divisé en quinze chapitres, dans lesquels l'auteur traite de l'origine des bibliothèques; des moyens employés avant Moïse pour conserver la mémoire des faits importants; des bibliothèques des Hébreux, des Chaldéens, des Arabes, des Phéniciens et des Égyptiens; de celles des Grecs, des Romains; des chrétiens, avant, pendant et après les siècles de barbarie; des bibliothèques les plus célèbres de l'Europe, et des autres parties du monde; de certains ouvrages dont on ne connaît qu'un seul exemplaire; des talents et des devoirs d'un bibliothécaire; de la situation, de la disposition et des ornements d'une bibliothèque; et enfin des insectes qui rongent les livres et les manuscrits. La partie de cet ouvrage qui concerne les bibliothèques des anciens est la plus curieuse. Le Gallois a tiré du livre de Lomeier le *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, mais sans le nommer une seule fois (*voy.* GALLOIS). 2° *Epimenides sive de veterum gentilium lustrationibus syntagma*, Utrecht, 1681, in-4°; 2e édition, corrigée et augmentée, Zutphen, 1700, in-4°, fig. Cet ouvrage est plein de recherches curieuses et intéressantes. 3° *Dierum genialium sive dissertat. philologicarum decades duæ*, Deventer, 1694 et 1695, 2 vol. in-8°. Les trois premiers chapitres du 1er volume contiennent des dissertations sur la philosophie des anciens Scythes; — sur les quatre grandes monarchies : Lomeier s'éloigne de l'opinion commune des théologiens, des historiens et des chronologistes; — sur une petite figure d'Harpocrate, conservée dans le cabinet de J. Smetius; — sur l'étymologie du nom de Térence et les person-

nages les plus célèbres qui l'ont porté chez les Romains ; — sur les sept sages de la Grèce ; — sur les diverses manières de prier, indiquées par St-Paul, etc. Le quatrième chapitre renferme des remarques critiques sur le Nouveau Testament grec d'Étienne Courcelles. Dans le cinquième, Lomeier cherche à concilier les passages des Evangiles de St-Marc et de St-Jean, sur l'heure à laquelle le Sauveur expira ; et, dans le septième, il explique le passage de St-Matthieu (v 13), où les apôtres sont appelés *le sel de la terre*. Les dissertations que renferme le 2ᵉ volume roulent : la première, sur la ville de Zutphen ; la seconde, intitulée *Philopator*, sur l'amour de la patrie, et les citoyens qui se sont honorés par leur dévouement pour leur pays. L'auteur y examine différentes questions qui se rattachent à son sujet, telles que l'ingratitude des anciennes républiques, l'ostracisme, la sentence de Jésus-Christ « que nul n'est prophète dans son pays, » etc. La septième contient des recherches sur la coutume des Juifs de délivrer des prisonniers aux fêtes solennelles. La huitième traite des stigmates, et la neuvième des scribes. On doit encore à Lomeier une édition de l'*Agonistica sacra* de Jacques Lydius, Zutphen, 1700, in-12, avec des additions. W—s.

LOMENI (Ignace), agronome italien, fils d'un jurisconsulte distingué, naquit à Milan le 20 septembre 1779, acheva ses études d'une manière éclatante à l'école de Pavie, et reçut, en 1800, le grade de docteur en médecine à l'université de Padoue. Nommé peu de temps après médecin ordinaire de l'hôpital civil de sa ville natale, le spectacle des infirmités humaines ne fit que fortifier son penchant à la bienfaisance. Mais l'affaiblissement de sa santé l'ayant détourné de la pratique médicale, il dirigea principalement ses pensées et ses travaux vers l'agronomie et les sciences qui s'y rattachent. Ses principaux ouvrages sont : 1° *la Politique du médecin dans l'exercice de sa profession*, traduit du latin de Macoppe, docte professeur de l'université de Padoue au siècle dernier, avec des commentaires du traducteur ; Milan, 1826 ; 2° *Traité de la fabrication du vin*, faisant partie de la *Bibliothèque rurale*, publiée par le docteur Moretti, Milan, 1829. Ce livre a eu deux éditions. 3° *L'Ecole du magnanier*, Milan, 1832. Ouvrage qui a perpétué en Italie l'essor donné par Dandolo à la production de la soie. 4° *Mélanges d'agriculture et d'économie rurale et industrielle*, riches d'expériences et d'observations nouvelles sur la pathologie du ver à soie, Milan, 1834-1835 ; 5° *Notions historiques et instructives sur le mûrier des îles Philippines* (*morus cucullata*, B.), Milan, 1837. Son dernier ouvrage fut la traduction italienne de l'*Histoire naturelle, agricole et économique du maïs*, par l'auteur de cette notice. Enfin, il a rédigé pendant douze années, sans aucun émolument, les *Annales de l'agriculture italienne*. Agrégé à l'institut des sciences et lettres du royaume Lombard-Vénitien et à d'autres corps académiques, Lomeni entretenait des relations à la fois scientifiques et affectueuses avec les principaux agronomes de l'Europe, lorsqu'il succomba, dans son domaine expérimental de Magenta, à une longue maladie, le 10 novembre 1838. Ce savant Italien, mort sans descendants, a laissé pour 200,000 francs de legs destinés au soulagement des malades, à l'instruction du peuple et au progrès de l'agriculture. Tous ses ouvrages sont en italien. B—r—s.

LOMÉNIE (Antoine de), seigneur de la Ville-aux-Clercs, était fils de Martial de Loménie, greffier du conseil, qui fut tué à la St-Barthélemy, en 1572. Henri IV nomma le fils ambassadeur à Londres, puis secrétaire d'Etat, pour le dédommager de ce funeste événement. Antoine de Loménie s'acquitta toujours avec zèle et talent des missions qui lui furent confiées, et il mourut en 1638, à l'âge de 78 ans. Il légua à la bibliothèque de Paris 340 volumes de manuscrits qui forment un recueil précieux de pièces historiques connu sous le nom de *Manuscrits de Brienne*. Z.

LOMÉNIE (Henri-Auguste de), comte de Brienne, fils du précédent, naquit à Paris en 1594. Il obtint, dès l'âge de vingt ans, la survivance de la charge de secrétaire d'État que remplissait son père. En 1622, il fut nommé par Louis XIII capitaine du château des Tuileries, et deux ans après il fut envoyé en Angleterre pour dresser les articles du mariage d'Henriette de France avec le prince de Galles. Il accompagna ensuite le roi au siége de la Rochelle et dans ses voyages d'Italie et de Languedoc. Après la fameuse journée des *Dupes*, en 1630, il fut chargé de persuader à la reine mère (Marie de Médicis) de ne point s'abandonner à son ressentiment ; et elle se repentit, mais trop tard, de n'avoir pas écouté ce sage conseil. Le comte de Brienne, cédant à ses ennemis, se démit en 1643 de sa charge de secrétaire d'État ; mais il ne tarda pas d'être replacé avec le même titre à la tête du département des affaires étrangères. Il se conduisit avec prudence et fermeté pendant les troubles de la minorité ; obtint en 1661 la permission de résigner sa charge à son fils aîné (Louis-Henri de Loménie), et mourut en 1666. Son *Oraison funèbre*, prononcée par le P. Sénault, de l'Oratoire, a été imprimée. Le comte de Brienne a laissé des *Mémoires* contenant les événements les plus remarquables des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin (1661), in-fol. C'est de ce recueil qu'on a extrait les *Mémoires du comte de Brienne pour servir à l'instruction de ses enfants*, Amsterdam, 1719. 1723, 3 vol. in-12. On y trouve un grand nombre d'anecdotes et de faits curieux racontés avec beaucoup de franchise. L'éditeur y a fait des additions qui remplissent le 3ᵉ volume, et

l'étendent jusqu'à l'année 1681. On a encore du comte de Brienne : *Réponse aux Mémoires de M. le comte de la Châtre;* elle a été insérée dans le *Recueil de diverses pièces curieuses*, etc., Cologne (Elzevir), 1664, in-12, et dans le *Conservateur*, juillet 1760. C'est une apologie de la reine mère et la justification de plusieurs reproches que la Châtre avait adressés au comte de Brienne. On conserve à la bibliothèque de Paris ses *Lettres et Négociations*. W—s.

LOMÉNIE (Louis-Henri de), comte de Brienne, fils aîné du précédent, né en 1635, eut à l'âge de seize ans la survivance de la charge de secrétaire d'État au département des affaires étrangères que possédait son père, et fut fait conseiller d'État la même année. Désirant connaître les mœurs des peuples et le caractère des ministres avec lesquels il aurait un jour à traiter, il se mit à voyager dans les différentes cours de l'Europe. Il apprit la langue allemande à Mayence, et parcourut la Hollande, le Danemarck et la Suède. Il fut chargé dans ce dernier pays de complimenter, au nom du roi de France, Charles-Gustave sur son mariage avec la princesse de Holstein. Il poussa ses courses jusqu'en Laponie et en Finlande, d'où il se rendit en Pologne, et alla visiter plusieurs souverains de l'Allemagne et de l'Italie. De retour dans sa patrie après une absence de plus de trois ans, il reparut à la cour de Louis XIV avec une grande variété de connaissances très-propres à le rendre intéressant. Le roi l'emmena avec lui à Fontarabie, où il remplit les fonctions de secrétaire d'État au mariage de ce prince. Le comte de Brienne, son père, accablé d'années et d'infirmités, obtint, trois ans après, la permission de se démettre de sa charge de secrétaire d'État en faveur du jeune Loménie, qui ne l'exerça que quelques mois. Sur la fin de la même année, toute la cour fut extrêmement étonnée de le voir descendre d'un si haut rang pour se retirer dans la congrégation de l'Oratoire. Cet événement fut diversement interprété dans le monde. Les uns l'attribuèrent à la profonde douleur qu'il ressentit de la mort de sa femme, fille de M. de Chavigny, secrétaire d'État sous Louis XIII, et qu'il aimait éperdument; les autres, à quelques aventures de jeu où sa délicatesse s'était trouvée compromise, ce qui avait porté le roi à lui faire dire secrètement de se démettre de sa charge. C'est à quoi il fait allusion dans ses Mémoires, où il dit : « que M. de Péréfixe, mauvais joueur « jusqu'à briser tous les meubles quand il per- « dait, l'avait accusé, lui comte de Brienne, « d'être un peu *filou*. » Quoi qu'il en soit de la vérité de cette anecdote, on peut regarder la vie édifiante qu'il mena dans l'Oratoire, depuis 1663 jusqu'en 1670, comme une expiation de sa faute. Il reçut le sous-diaconat, s'appliqua sérieusement à l'étude de l'Écriture sainte et de toutes les parties de la science ecclésiastique, sous les habiles professeurs du séminaire de St-Magloire, où il avait fixé sa résidence. Sa ferveur, qui s'était soutenue pendant plusieurs années, se refroidit enfin, et elle fut remplacée par une passion toute profane dont il se sentait épris pour une certaine dame que, dans l'histoire secrète du jansénisme, il appelle *une dixième Muse, dont il était fou, et pour laquelle il faisait des vers de galanterie*. Cette passion le jeta dans un tel délire et lui fit commettre tant d'extravagances, que le régime de l'Oratoire se vit forcé, au commencement de 1670, de lui signifier l'ordre de sortir de la congrégation, à cause de *sa mauvaise conduite*. Peu de temps après, il reprit le goût des voyages et se laissa entraîner à de nouvelles folies. Il s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Mecklembourg et eut la témérité de lui déclarer sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta ses plaintes, enjoignit à Loménie de revenir à Paris. On l'enferma d'abord dans deux maisons de bénédictins, successivement, sans qu'il devînt plus sage. Il fallut alors le confiner à St-Lazare. Pendant son séjour dans cette prison, l'ardeur avec laquelle il se livra aux questions du jansénisme acheva de lui faire perdre la tête. La raison ne lui revint qu'au bout d'un grand nombre d'années. Ce rétablissement, qui contrariait les projets de sa famille, ne le rendit pas d'abord à la société. On paraissait décidé à lui laisser finir ses jours parmi les fous de St-Lazare; mais ayant recouvré sa liberté après dix-huit ans de détention, le premier usage qu'il en fit fut de porter plainte au roi contre les injustes procédés de ses parents. L'interdiction dont il était frappé fut aussitôt levée. La honte de se remontrer dans le monde après tout ce qui lui était arrivé l'obligea de vivre dans la retraite. Il finit par se retirer, en 1696, dans l'abbaye de Château-Landon, dont un de ses parents était abbé, pour y passer chrétiennement le reste de ses jours, et il y mourut le 17 avril 1698. Les ouvrages imprimés du comte de Loménie sont : 1° *Ludovici Henrici Lomenii Briennæ comitis regi a consiliis, actis et epistolis itinerarium*, Paris, 1660, in-12 ; 1662, in-8°, édition revue par Charles Patin, augmentée et ornée d'une carte géographique faite par Sanson. Cette relation de son premier voyage est écrite d'un style vif, laconique, pur et élégant. 2° *De pinacotheca sua*, Paris, 1662, in-8°. C'est une description en vers et en prose de sa galerie de tableaux, adressée en forme de lettres à l'ambassadeur du prince d'Orange. Le style de cette description a les mêmes qualités que celui de l'ouvrage précédent. 3° *Recueil de poésies chrétiennes et diverses* (de divers auteurs), Paris, 1671, 3 vol. in-12. Ce recueil formé par M. de Loménie fut attribué à la Fontaine, qui en avait fait l'épître dédicatoire au prince de Conti, à la prière duquel Brienne en composa aussi l'avertissement. 4° Les *Institutions de Taulère*, traduites en français, Paris,

1665, in-12; 1668, in-8°; 5° *la Vie et les révélations de Ste-Gertrude*, etc., Paris, 1673, in-8°, sous le nom du P. Mege. La préface et le cinquième livre sont de Bulteau. 6° *Poésies diverses, latines et françaises*. Ce recueil, publié par Gomberville, contient quelques pièces d'un très-bon goût. C'est sans fondement que Chapelain avance que Benjamin Priolo et le P. Cossart y avaient la meilleure part. 7° *Remarques sur les règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la *Nouvelle méthode latine de Port-Royal*, 7e édition in-8°. Châlon a inséré ces remarques presque entières dans son *Traité des règles de la poésie française*, sans dire où il les avait puisées. On a conservé quelques-uns des manuscrits de M. de Brienne : 1° *Relation de ce qui se passa au mariage de Louis XIV, à Fontarabie*, in-fol., annoncée dans le catalogue des livres de Boissier; 2° *Commentaires sur le Nouveau Testament, avec des explications morales en français*, 2 vol. in-fol., qui étaient dans le cabinet de Martin Billet de Fanières; 3° *Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, tirée du Nouveau Testament*, ibid.; 4° *Remarques sur l'Histoire critique du Vieux Testament, de R. Simon*, ibid. Ces trois ouvrages furent le fruit de sa retraite à St-Magloire. 5° *Mémoires de L.-H. de Loménie, comte de Brienne, ci-devant prisonnier d'État et maintenant prisonnier à St-Lazare*, contenant plusieurs particularités importantes et curieuses, tant des affaires et négociations étrangères que dans le royaume, qui ont passé par ses mains, aussi bien que des intrigues secrètes du cabinet dont il a eu connaissance, depuis l'an 1643 jusqu'en 1682 inclusivement; in-fol.; 6° *Poëme sur les fous* qui étaient enfermés à St-Lazare (dans lequel il ne s'est pas oublié lui-même). Pendant le séjour que le comte de Brienne fit à St-Magloire et à St-Lazare, ce qui comprend un espace de vingt-cinq ans, il s'était occupé à recueillir des extraits raisonnés des anciens Pères, des Annales de Baronius et du corps du droit canon, à traduire en français divers poëtes et historiens latins et à composer des traités sur différentes matières. Tous ses manuscrits furent dispersés à sa mort; il ne s'en est conservé que des fragments plus ou moins étendus dans les cabinets des curieux. Le plus singulier est l'*Histoire secrète du jansénisme*, qu'il avait entreprise avec l'abbé Cassagne, son camarade de prison à St-Lazare. Cet abbé étant mort lorsque cette histoire n'en était encore qu'à la fin du troisième livre, M. de Brienne la refondit, la continua en forme de dialogue sur un ton plaisant et satirique, afin, disait-il, d'égayer ses lecteurs, que la sécheresse des matières aurait pu dégoûter. Le dialogue entre le duc de Luynes, qui veut se retirer à Port-Royal, et Lancelot, qui l'instruit sur la conduite qu'il doit tenir, est le plus piquant. Il est bien écrit; la tournure en est très-délicate. C'est le seul endroit de l'ouvrage qui ait de la suite; les caractères y sont parfaitement soutenus : tout le reste porte l'empreinte d'une imagination déréglée. On y trouve quelques anecdotes curieuses sur les chefs de cette école célèbre avec lesquels il avait eu beaucoup de liaisons. On voit dans tout ce qu'il écrit qu'il avait beaucoup d'esprit et de talent, mais que la bizarrerie et l'inconstance de son caractère lui rendirent ces dons funestes. T—D.

LOMÉNIE DE BRIENNE (ETIENNE-CHARLES DE), cardinal, né à Paris en 1727, fit ses études au collége d'Harcourt. Ayant cédé à son frère son droit d'aînesse, il embrassa l'état ecclésiastique et soutint en Sorbonne, le 30 octobre 1751, une thèse que celle de l'abbé de Prades fit oublier, mais dans laquelle l'abbé Mey signala plusieurs propositions hasardées. Toutefois l'abbé de Brienne fut fait prêtre et il reçut le bonnet de docteur le 8 mars 1752; l'archevêque de Rouen lui donna les lettres de grand vicaire. On croit qu'il rédigea avec Turgot, qui portait alors le petit collet, l'écrit intitulé *le Conciliateur, ou Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, 1744; écrit qui roulait sur les différends entre le clergé et le parlement, et dont Naigeon, Condorcet et Dupont de Nemours ont donné successivement des éditions. L'abbé de Brienne était aussi fort lié avec Morellet et même avec d'Alembert. En 1758, il fit le voyage de Rome et fut conclaviste du cardinal de Luynes, lors de l'élection de Clément XIII. Le 17 août 1760 il fut nommé évêque de Condom. Il occupa peu de temps ce siége et remplaça M. Dillon à Toulouse le 2 février 1763. M. de Brienne avait la réputation d'être administrateur, et on loue son gouvernement sous le rapport temporel. Une épizootie arrivée dans son diocèse, en 1774, lui donna occasion de montrer sa générosité, et en même temps ses soins pour exciter les largesses des personnes opulentes. En 1776, il ouvrit à Lévignac une maison où les filles de parents nobles reçurent une éducation convenable. Ce fut à lui que Toulouse dut de profiter, pour le transport de ses marchandises, du canal Caraman auquel il réunit la Garonne avant sa sortie de la ville, par un canal qui conserve encore le nom de Brienne. Par lui tous les pauvres eurent une ressource assurée dans les filatures de coton qu'il avait établies sous la direction des sœurs de la Charité. L'hôpital fut doté, et des lits furent fondés par ses largesses; enfin il fit, à l'école militaire, les frais de l'éducation d'un grand nombre d'élèves. Son administration spirituelle fut mêlée de bien et de mal. Il rétablit dans son diocèse, en 1768, l'usage des conférences ecclésiastiques; on n'en put tenir, il est vrai, qu'un petit nombre et l'archevêque n'y parut pas. Il condamna, par un mandement du 26 août 1770, un livre publié à Toulouse par l'abbé Audras, sous le titre d'*Histoire générale à l'usage des colléges*, livre qui n'était guère qu'un abrégé de l'*Essai sur l'his-*

toire générale de Voltaire. On voit par sa *Correspondance* combien ce dernier fut mécontent de cette condamnation; mais d'Alembert prit auprès de lui le parti du prélat, et dans ses lettres des 4 et 21 décembre 1770, il dit que l'archevêque a fait tout ce qui était en lui pour éviter cet éclat, mais qu'on lui a forcé la main, et que *dans sa place il n'est pas le maître de s'abandonner tout à fait à son caractère et à ses principes*. M. de Brienne établit à Toulouse un petit séminaire; le 5 novembre 1782, il tint son synode diocésain, où l'on s'occupa principalement des portions congrues et des secours à accorder aux ecclésiastiques vieux et infirmes. On prit sur ces deux objets des mesures qui paraissent bien entendues. L'archevêque fit aussi des règlements sur quelques autres matières. Si de son diocèse nous le suivons sur un plus grand théâtre, nous le trouvons employé dans les affaires les plus importantes de son temps. Il eut le secret de se faire nommer de toutes les assemblées du clergé, y acquit même de l'influence, et fut, dans celles de 1765, de 1770 et de 1775, chef de bureau de juridiction. Chargé en conséquence des mesures à prendre ou à solliciter pour le soutien de la religion contre des attaques sans cesse renaissantes, il parut plus occupé d'arrêter le zèle de ses collègues que de provoquer de sages règlements. C'est sans doute à son sujet que d'Alembert écrivait à Voltaire, le 15 août 1775 : *Le clergé ferait bien des sottises si quelques évêques raisonnables ne l'en empêchaient*. On eut un exemple de la légèreté avec laquelle ce prélat traitait les affaires dans le rapport qu'il fit le 25 mai 1766 sur le concile d'Utrecht; rapport plein d'inexactitudes manifestes sur les faits et qui donna lieu aux partisans du concile d'attaquer l'auteur avec avantage. En 1770, il fut reçu à l'Académie française, et Voltaire écrivait à cette occasion le 11 juin à d'Alembert : *On dit que vous nous donnez pour confrère l'archevêque de Toulouse, qui passe pour une bête de votre façon très-bien disciplinée par vous*. A la mort de M. de Beaumont, archevêque de Paris, il fut question de lui donner M. de Brienne pour successeur : un parti nombreux le portait à cette place; mais les répugnances du roi et les représentations des personnes pieuses de la cour prévinrent ce coup (1). Un arrêt du conseil l'ayant nommé, en 1766, membre d'une commission pour la réforme des ordres religieux, il en devint bientôt le principal *faiseur*. On l'accuse d'avoir excité des divisions dans les monastères, d'y avoir soufflé l'esprit d'insubordination, et d'avoir contribué à dégoûter de leur état des hommes que l'esprit du siècle en éloignait de plus en plus. Beaucoup de monastères furent supprimés successivement, et même des corps entiers disparurent. L'archevêque avait le secret du ministère et celui de la philosophie; il suivait son plan avec persévérance; les religieux les plus zélés étaient fatigués par des changements multipliés; les plus relâchés étaient favorisés de grâces et d'emplois, et une foule de lettres de cachet étaient distribuées pour autoriser des règlements arbitraires et pour saper à petit bruit l'état monastique. Les assemblées du clergé de 1772, de 1775 et de 1780 se plaignirent de ces efforts sourds; et quelques parlements mêmes reprochèrent à la commission de s'arroger une autorité excessive, et de n'avoir su que détruire, tandis qu'elle avait été créée pour conserver. On peut voir à cet égard les remontrances du parlement de Paris du 10 février 1784, et le réquisitoire de M. Dudon, procureur général au parlement de Bordeaux, du 1er mars 1780. L'archevêque de Toulouse prépara ainsi insensiblement le coup définitif aux ordres religieux par la révolution. Sa qualité de membre de la commission était pour lui une sorte de ministère qu'il regardait comme un échelon pour arriver plus haut. Mais tout en détruisant les abbayes, il s'en réservait pour lui-même, et se fit donner successivement celles de Basse-Fontaine, de Moissac, de Moreilles, de St-Vandrille, de St-Ouen et de Corbie. La première était contiguë à son parc; il la fit supprimer, et l'enclos servit à augmenter les dépendances de son château. Cependant mille bouches célébraient les talents du prélat. Son esprit, sa conversation facile et brillante, son goût pour les lettres, ses manières nobles et généreuses, ses liaisons avec des amis prompts à l'exalter, lui avaient donné une grande célébrité. On le traitait comme un évêque administrateur, sorte de mérite dont on commençait à faire plus de cas que des vertus propres d'un évêque. On vantait l'ordre qu'il avait établi dans son diocèse, où il ne résidait pas trop rigoureusement. A chaque changement de ministère un parti nombreux le poussait à la tête des affaires. L'assemblée des notables lui fournit l'occasion de satisfaire son ambition. Il y siégeait dans le bureau de Monsieur, et fut un des plus ardents à se plaindre des dissipations et des abus et à crier contre l'administration de Calonne. Ce contrôleur général fut congédié; et après quelques hésitations du roi, qui personnellement ne goûtait pas l'archevêque, celui-ci fut déclaré chef du conseil des finances. Son frère, le comte de Brienne, fut fait ministre de la guerre. C'était au commencement de mai 1787. On aurait pu croire qu'un homme qui aspirait depuis si longtemps au ministère avait travaillé à s'y préparer, et qu'il y apportait des plans, des vues et des moyens. L'archevêque, au contraire, laissa bientôt voir sa légèreté, son insuffisance et son embarras. Une maladie grave vint ajouter aux difficultés de sa position; il eut recours pour se guérir à des remèdes prompts et vifs, et bien des

(1) Voyez les *Lettres secrètes sur l'état actuel de la religion et du clergé de France*, attribuées aux abbés de Boismont et Maury, 1781 : l'archevêque de Toulouse y est désigné sous le nom de *grand lama*.

gens crurent que sa tête en avait été affectée. Ce qui est certain, c'est qu'il ne montra point pendant son ministère les talents qu'on avait cru remarquer en lui. Indécis et pusillanime, il flottait sans dessein, avançait sans prudence, reculait sans honneur, compromettait l'autorité royale par de fausses démarches, et excitait ainsi la fermentation des esprits. Aux débats de l'assemblée des notables succédèrent ceux du parlement. Les magistrats demandent la communication des comptes du trésor et les états généraux ; les esprits s'échauffent ; le 16 août 1787, le roi tient un lit de justice pour l'enregistrement des édits du timbre et de la subvention territoriale : le parlement proteste ; le 13 août, il s'oublie, dit Sallier (1), et déclare que les édits ne sauraient priver la nation de ses droits. Dans la nuit du 14 au 15, les magistrats sont exilés à Troyes. Les autres cours montraient le même esprit dans leurs délibérations ; la même fermentation les environnait au dehors. Le 27 août, le parlement, réuni à Troyes, réitéra la demande des états généraux en déclarant que la conduite du ministère tendait à réduire la monarchie en despotisme. Ce ministère, taxé de despotisme, recula bientôt ; il abandonna ses édits, et le parlement revint avec les honneurs du triomphe. La séance royale du 24 novembre 1787 ne fut pas moins funeste aux intérêts de la cour. Le roi y porta deux édits, l'un qui créait un emprunt de quatre cent vingt millions, l'autre qui réglait l'état civil des protestants. La dignité royale reçut plus d'une atteinte dans cette séance. Le duc d'Orléans protesta, et fut exilé ; les conseillers Fréteau et Sabbatier furent mis dans une prison d'État. Le parlement protesta contre l'enregistrement forcé ; cependant il accueillit l'édit sur les protestants, qui leur accordait l'exercice des droits communs à tous les autres sujets, et qui prescrivait les formes à suivre pour constater leurs décès. Le 4 janvier 1788, le parlement prit un arrêté hardi : son exil fut décidé, mais les lettres de cachet furent révoquées. Trois remontrances, présentées successivement, ne furent que le prélude de la séance et de l'arrêté du 3 mai, où le parlement rappelait ce qu'il nommait les principes fondamentaux de la monarchie, ou plutôt des prétentions aussi nouvelles qu'exagérées. L'exaltation des magistrats était extrême ; deux d'entre eux sont arrêtés dans le palais même. Le 8 mai, lit de justice pour publier six lois différentes. On créait de grands bailliages, et l'on réduisait le parlement à une grand'chambre et à une chambre des enquêtes. Une cour plénière était établie, et tint, dès le lendemain, sa première séance. Mais les protestations se succédèrent, la justice n'était plus rendue, les parlements des provinces imitaient celui de la capitale, la noblesse les secondait, les gentilshommes bretons dénonçaient les ministres, des émeutes éclataient en plusieurs endroits, le soulèvement des esprits était extrême. Dans cet état universel d'agitation, l'archevêque de Toulouse s'était fait donner le titre de ministre principal comme pour suppléer par un nom imposant à la faiblesse de ses moyens. Il fut nommé dans le même temps à l'archevêché de Sens, vacant par la mort du cardinal de Luynes (1). Le 15 juillet 1788, il fit rendre un arrêt du conseil, par lequel, après avoir annoncé les états généraux pour le mois de mai suivant, il invitait les corps et les particuliers à présenter des renseignements sur leur formation. Cet appel imprudent ne fit que provoquer de nombreux écrits, des plans, des systèmes et des délibérations. Le 8 août, un nouvel arrêt du conseil abandonna la cour plénière, en maintenant les grands bailliages, et annonça derechef les états généraux. Le 16, l'état du trésor obligea de suspendre les payements. Le principal ministre ne put tenir plus longtemps contre les plaintes qui s'élevaient de toutes parts ; il fut renvoyé le 24 août et céda la place à Necker. La joie populaire éclata dans la capitale par les démonstrations les plus mortifiantes pour l'archevêque. Afin de le consoler, la cour le combla de grâces : on lui donna des abbayes ; le roi demanda pour lui le chapeau de cardinal. Pie VI répugnait à revêtir de la pourpre un homme dont la religion n'avait pas eu beaucoup à se louer. Louis XVI insista par un sentiment de générosité conforme à la bonté de son caractère ; et le 15 décembre, l'archevêque de Sens obtint le chapeau. Il en apprit la nouvelle à Nice, où il se trouvait, ayant pris la route d'Italie à sa sortie du ministère. Il voyagea dans ce pays ; mais il s'abstint d'aller à Rome. Il ne revint en France que vers le milieu de 1790, et s'occupa de payer ses dettes, qui étaient considérables, malgré le nombre de ses bénéfices. Il sacrifia pour cela une partie de la belle bibliothèque qu'il avait formée à grands frais (*voy.* LAIRE). La constitution civile du clergé, publiée à cette époque, aurait pu fournir au cardinal de Loménie l'occasion de réparer un peu sa réputation ; mais il se sépara dans cette occasion de ses collègues, prêta le serment et ne prit plus que le titre d'évêque du département de l'Yonne, après avoir refusé l'évêché métropolitain de la Haute-Garonne, qui lui fut offert par les électeurs de ce département. Cependant deux des nouveaux évêques constitutionnels s'étant adressés à lui pour avoir l'institution canonique, il ne

(1) *Annales françaises depuis le commencement du règne de Louis XVI jusqu'aux états généraux*, 1813, in-8°.

(1) Il obtint pour coadjuteur son neveu Pierre-François-Marcel de Loménie de Brienne, né en 1763, préconisé à Rome le 16 décembre 1788, sous le titre d'archevêque de Trajanople, arrêté avec son oncle sous la terreur, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 10 mai 1794, le même jour que Madame Élisabeth. Le comte de Brienne, frère de l'archevêque, deux autres de ses fils et madame de Canisy, sa fille, périrent en même temps.

voulut point se prêter à cet acte de schisme. Il écrivit au pape, le 23 novembre 1790 et le 30 janvier suivant, afin d'essayer de justifier sa conduite ; son mandement du carème de 1791 tendait au même but. Pie VI lui donna des conseils salutaires dans un bref du 23 février 1791, dont la publication blessa beaucoup le cardinal. Le 26 mars suivant il écrivit au souverain pontife pour donner sa démission du cardinalat ; et il annonça cette résolution par une lettre publique à M. de Montmorin, un des ministres du roi. Le pape accepta sa démission dans le consistoire du 26 septembre, le déclara déchu de sa dignité, et de plus suspens à cause de son serment et de la part qu'il avait prise au schisme (*voy.* l'allocution du pape à ce sujet dans la collection de ses brefs). Cette conduite de M. de Brienne ne le garantit point des fureurs révolutionnaires. Il fut arrêté à Sens le 9 novembre 1793, et mis dans les prisons de cette ville ; il obtint ensuite de rester chez lui. Un peu plus tard on vint l'arrêter de nouveau ; et le lendemain on le trouva mort dans son lit ; ce qui a fait croire qu'il avait hâté lui-même la fin de ses jours en prenant du poison. Mais cet événement s'explique suffisamment par le détail des circonstances. Les soldats qui vinrent pour l'arrêter, lui ayant donné jusqu'au lendemain pour le conduire en prison, passèrent la nuit chez lui à boire ; échauffés par le vin, il leur prit envie d'aller réveiller le cardinal et de le forcer à manger avec eux. Il leur représenta vainement qu'il ne soupait point ; ils le contraignirent à prendre son repas, puis le maltraitèrent. La peur et les coups qu'il avait reçus, joints au travail d'une digestion pénible, lui occasionnèrent une attaque d'apoplexie foudroyante. C'était le 16 février 1794. Telle fut la fin d'un prélat qui avait reçu en partage de l'esprit, des talents et des qualités. Son malheur fut d'être entré dans un état pour lequel il n'était pas fait, et de s'être lié avec des hommes dont les principes devaient lui être suspects. Outre ses rapports et discours insérés dans les procès-verbaux des assemblées du clergé, il a publié une *Oraison funèbre du Dauphin*, 1766, in-4°. — Son frère cadet, *Athanase-Louis-Marie* DE LOMÉNIE, comte de Brienne, lieutenant général, devint ministre de la guerre en 1787. C'était un militaire sans expérience et un administrateur médiocre. Il forma cependant un conseil composé d'officiers distingués, et d'où il sortit d'assez bons règlements. Le crédit de son frère qui l'avait porté au ministère ayant cessé, il fut remplacé par M. de la Tour du Pin, resta en France après la chute du trône, et périt en 1794, sous le fer des bourreaux révolutionnaires, à l'âge de 64 ans. — Un autre frère, le marquis DE BRIENNE, colonel du régiment d'Artois, avait été tué à l'attaque du Col de l'Assiette le 19 juillet 1747 (*voy.* BELLE-ISLE). P-C-T.

LOMI (BACCIO), peintre, né à Pise vers le milieu du 16e siècle, fut le chef d'une école dont sa famille a produit les maîtres les plus distingués. C'est à Rome et dans l'école de Taddée Zuccheri qu'il apprit la peinture ; il fut chargé de terminer l'*Histoire d'Esther*, qu'Augustin Ghirlando avait commencée dans le Campo-Santo de Pise. Le *Couronnement de la Vierge*, que l'on voit chez les chanoines de la primatiale, est peint avec un peu de sécheresse. C'est le tableau du maître-autel de St-Laurent de Pise qui l'a mis au rang des meilleurs artistes. On reconnaît dans tout ce qui reste de lui la manière de son maître et celle de Santi di Tito, dont il avait beaucoup étudié les ouvrages. — *Aurelio* LOMI, neveu du précédent et son élève, naquit à Pise en 1556. S'étant rendu fort jeune à Florence, il suivit les leçons du Bronzino et peignit, à la manière de ce maître, deux grands tableaux qui se trouvent encore dans la primatiale de Pise et qui représentent, l'un, la *Nativité de Jésus-Christ*, l'autre, l'*Adoration des mages*. Quoique Gênes ne manquât pas de peintres habiles à cette époque, Lomi fut appelé dans cette ville et chargé de plusieurs travaux importants, parmi lesquels on cite la *Descente de croix* qu'il fit pour le maître-autel de Ste-Marie de la Passion, ainsi que la *Résurrection* et le *Jugement dernier* pour Notre-Dame de Carignan. Après son retour à Rome, il y peignit les fresques de la chapelle de Ste-Marie *in Vallicella*, ainsi qu'un fort beau tableau de l'*Assomption*. A Bologne, à Lucques, à Florence, il laissa de nouvelles preuves de son habileté ; mais c'est surtout dans sa ville natale qu'il signala son talent. Il peignit à fresque, dans le Campo-Santo, une partie de l'*Histoire d'Assuérus*, avec des ornements et des bas-reliefs en clair-obscur. Dans l'église du Dôme, il peignit trois tableaux à l'huile : celui du maître-autel, représentant la *Guérison de l'aveugle-né*, une *Circoncision* et un autre trait de la vie de Jésus-Christ. Le *St-Jérôme* qu'il a peint au Campo-Santo est une de ses meilleures productions. On le regarde comme un des chefs de l'école de Pise. Il mourut dans cette ville en 1622. — *Orazio* LOMI, frère du précédent, fut surnommé *Gentileschi* (1) (*voy.* ce nom). — *Artémise* LOMI, fille d'Horace Gentileschi, naquit à Pise en 1590 et fut d'abord élève de son père. C'est surtout dans le portrait qu'elle se distingua, elle y a même surpassé Gentileschi ; mais elle ne négligea point l'histoire, et l'on a d'elle plusieurs très-bons morceaux en ce genre. Elle reçut des leçons du Guide et fit une étude particulière du Dominiquin. On reconnaît dans tous ses ouvrages une heureuse imitation de ces

(1) Quoique frère de Lomi, Horace prit de la famille de sa mère le nom de Gentileschi, qui lui est resté pour le distinguer de son frère. Le musée du Louvre possédait de cet habile artiste une *Annonciation*, qui a été gravée par Bettelini, et qui fait partie du *Musée royal*, publié par M. H. Laurent : ce tableau, remarquable par la grâce de la composition, le charme et la douceur du coloris, la finesse du dessin, provenait de la Toscane ; il a été enlevé en 1815 par les commissaires du grand-duc.

deux grands maîtres : on estime surtout beaucoup un *St-Jean-Baptiste endormi*, qu'elle composa pour le duc della Torre, à Naples, et un *Martyre de St-Janvier exposé aux bêtes*, qu'elle peignit pour la cathédrale de Pouzzoles. On voit dans la galerie de Florence un de ses tableaux qui représente la *Mort d'Holopherne :* il est remarquable par le naturel de la composition, la force de l'expression et la beauté des draperies. Enfin l'*Aurore*, qu'elle avait peinte pour la famille Arrighetti, de Florence, est un de ses plus beaux ouvrages. Elle peignait avec perfection les fleurs et les fruits, et elle n'était pas moins distinguée par les charmes de sa figure. En 1615, elle épousa P.-Ant. Schiattesi ; mais elle conserva le nom sous lequel elle s'était fait connaître, et mourut à Naples, vers 1645. P—s.

LOMET (Antoine-François), baron des Foucaux, ingénieur, colonel et professeur à l'école polytechnique, passa pour l'un des hommes les plus bizarres mais les plus spirituels de son époque. Il naquit à Château-Thierry, le 6 novembre 1759. Son père, ingénieur en chef des ponts et chaussées de la province du Dauphiné, prit beaucoup de soins de son éducation et lui fit faire ses premières études au collége de Grenoble, où il résidait. Ses progrès rapides dans les mathématiques et dans le dessin le firent admettre, en 1777, à l'école des ponts et chaussées, que dirigeait Péronnet. Nommé ingénieur à Agen, le jeune Lomet s'y lia avec Lacépède et Lacuée, et fut envoyé, en 1790, avec ces deux hommes célèbres, à Paris, pour faire valoir quelques réclamations de la province auprès de l'Assemblée nationale. Appuyé par son condisciple Barnave, il réussit assez bien dans cette mission, mais il n'en tira aucun avantage. Employé à l'armée d'Espagne à la fin de 1792, il y retrouva son condisciple Servan, devenu général, qui le fit son aide de camp et lui fournit l'occasion de rendre à cette armée un service signalé par la construction d'un camp de quatre cent soixante-quinze baraques, lesquelles, construites en moins de quinze jours, la sauvèrent de maladies imminentes et qui avaient déjà atteint une grande partie des soldats. Revenu à Paris en 1794, Lomet eut occasion d'y voir Bonaparte, qui lui lut un plan infaillible, selon lui, pour se rendre souverain absolu de l'île de Corse. C'était le corollaire de ce que lui-même devait faire un jour sur une échelle beaucoup plus étendue. « Tout cela peut réussir, lui dit « Lomet ; mais si l'on ne réussit pas, on court « le risque d'être pendu.... » Bonaparte garda un instant le silence, et finit par dire : « Vous « ne connaissez pas le monde ; il ne s'agit que « d'avoir une volonté forte et d'employer les « hommes comme un arithméticien emploie les « chiffres. — Fort bien, répondit Lomet ; si vous « aviez quelque pouvoir sur moi, je craindrais « d'être un jour barré comme le chiffre d'une « multiplication.... » Bonaparte n'était alors qu'un très-mince officier d'artillerie ; cependant ce mot de Lomet fut pour lui une espèce de prophétie ; car après l'avénement de Napoléon au pouvoir, il n'en obtint qu'un faible souvenir de leurs anciens rapports. Le sachant lié avec Carnot, il craignait avec quelque raison de le voir dans le rang de ses ennemis. Ce qui est remarquable, c'est que cette même liaison pensa perdre Lomet au 18 fructidor an 5 (1797), où Carnot fut proscrit et obligé de fuir. Son ami ne fut pas traité si rigoureusement ; mais le Directoire le força de quitter Paris et de se rendre à sa résidence d'Agen, où il professa la chimie à l'école centrale de Lot-et-Garonne. Bonaparte voulut, l'année suivante, l'emmener en Égypte ; mais il s'y refusa, et fut employé quelques mois après par Bernadotte, devenu ministre de la guerre, au conseil central des opérations des armées que présidait Dupont. Etant allé voir Bonaparte à son retour, il en fut reçu assez froidement : « Vous avez eu tort, lui dit celui-ci, « de ne pas venir avec moi ; vous auriez été tué « ou vous auriez eu un grand avancement. » Il le nomma cependant bientôt après chef du bureau du mouvement des troupes, au ministère de la guerre. Mais Lomet ne conserva pas longtemps cet emploi ; en 1805, il fut nommé sous-chef à l'état-major général de l'armée d'Allemagne, fit en cette qualité la campagne d'Austerlitz, et fut créé aussitôt après commandant de la Légion d'honneur et baron, puis gouverneur de Braunau, où il parut s'occuper beaucoup moins des fonctions de sa place que des découvertes de la lithographie, qui étaient alors dans toute leur ferveur. Ce fut sans doute à cause de cela que Napoléon l'envoya bientôt faire la guerre en Espagne, où Lomet commanda la place d'Yaca, et recueillit encore des pierres lithographiques qu'il se hâta d'apporter à Paris, où l'on parut en faire assez peu de cas. Après trente ans de service, il obtint sa retraite en 1810, et ne s'occupa plus que de sciences et surtout de la lithographie, qui lui doit une grande partie de ses découvertes. Il mourut à Paris le 10 novembre 1826. On a de lui : 1° un *Mémoire sur les eaux minérales et sur les établissements thermaux des Pyrénées*, Paris, 1795, in-8° ; 2° *Invention d'un nouveau sextant*, imprimé dans le *Journal des Mines*, 1799 ; 3° un *Mémoire sur l'emploi des machines aérostatiques aux reconnaissances militaires et à la construction des cartes géographiques*, avec une planche, inséré dans le même journal, t. 4, 1802 ; 4° *Théorie et pratique du nivellement, et son application au calcul des terrasses ;* 5° *Traité de la construction, de l'équipement et des manœuvres des machines de théâtre, faisant suite aux Recueils de charpenterie* de M. Krafft, de l'imprimerie royale, 1819 et années suivantes, grand in-fol., traduit en trois langues et sur trois colonnes (*voy.* Krafft). L'ouvrage que l'on doit

considérer comme le plus utile qu'ait composé Lomet reste inédit au dépôt de la guerre, c'est un *Traité du baraquement des troupes*, où sont indiqués tous les avantages et les inconvénients de ce genre de campement, si généralement adopté dans les dernières guerres. Il a laissé au même dépôt 18 gros volumes in-4°, parmi lesquels il y a beaucoup de mémoires sur la technologie. Quelques années avant sa mort, Lomet, toujours très-caustique, ne craignit pas de mystifier l'Académie des sciences elle-même, en adressant à un de ses principaux membres, sous le pseudonyme d'*Everling Haubert*, chimiste allemand, un Mémoire sur la pierre philosophale, qui fut inséré très-sérieusement dans les *Mémoires* de cette compagnie. On a surnommé Lomet le *Rabelais de la géométrie* et le *Sterne de la mécanique*. M—D j.

LOMMIUS (JOSSE), l'un des plus habiles médecins du 16e siècle, était né à Buren, bourg du duché de Gueldre. Son père, van Lomm (car le nom de Lommius est une latinisation, selon l'usage de ces temps), était greffier de ce bourg; il fit faire d'excellentes études à Josse, qui devint profond dans la connaissance du grec et du latin, et qui alla étudier la médecine à Paris, où il se fit remarquer de son maître, le grand Fernel, qui devint son ami. Il alla ensuite s'établir à Tournai, où il s'acquit une haute renommée comme praticien, et fut nommé pensionnaire de cette ville; mais appelé de tous côtés par les malades, et ne pouvant suffire aux voyages que la confiance publique l'obligeait incessamment d'entreprendre, il fixa son domicile à Bruxelles vers 1557. Ses écrits sont aussi remarquables sous le rapport des principes que sous celui d'un style élégant et précis, et d'une latinité dont la pureté l'a fait comparer à Celse : 1° *Commentarii de tuenda sanitate, in primum librum de Re medica Aurelii Cornelii Celsi*, in-12, Louvain, 1558; 2° *Observationum medicinalium libri tres*, in-8°, Anvers, 1560. On ne trouve nulle part décrit avec autant de laconisme et d'exactitude un aussi grand nombre de maladies; ce talent rare a valu à Lommius le surnom de *Peintre des maladies*. Il excellait sous le rapport du diagnostic. Ce dernier ouvrage a eu plus de douze éditions, soit en Hollande, soit en Allemagne, soit en France, soit en Angleterre. Il a été traduit en français sous le titre de *Tableau des maladies, où l'on découvre leurs signes et leurs événements*, Paris, 1712, par J.-B. le Berthou. Cette traduction, fort bien écrite, est estimée et recherchée (*voy.* aussi LEMASCRIER). 3° *De curandis febribus continuis liber*, Anvers, 1563, in-8°. On a réuni tous les ouvrages de Lommius sous le titre d'*Opera omnia*, Amsterdam, 1745, 2 vol. in-12. F—R.

LOMONOSOFF (MICHEL-VASSILIEVITCH), célèbre poëte russe, professeur de belles-lettres, membre de l'académie de St-Pétersbourg, honoraire de celle de Stockholm et de l'institut de Bologne, naquit en 1711, d'un simple pêcheur, à Kolmogory. Il passa les premières années de son enfance à aider son père dans son métier, qui seul fournissait à l'entretien de toute la famille. Dès qu'il sut lire et écrire, avantage qu'il n'acquit pas sans d'assez grandes difficultés, il prit un goût vif pour les livres; à peine eut-il entendu chanter dans une église les Psaumes de David, qu'il fut saisi de la plus vive admiration pour les grandes images dont ils sont remplis; leur poésie, si souvent sublime, lui fit découvrir qu'il était né poëte lui-même. Il lut la Bible plusieurs fois avec enthousiasme, et conçut le désir de pouvoir célébrer, à son tour, les merveilles de la création. Il voulait aussi retracer les hauts faits de Pierre le Grand, qui avaient, dans ce même temps, produit sur lui une très-forte impression; il chercha donc à connaître les règles de l'art des vers. Ayant appris qu'il existait à Moscou un établissement où l'on enseignait les langues grecque, latine, allemande, française et les belles-lettres, il déserta la maison paternelle, résolu d'aller demander dans cette ville l'instruction dont il éprouvait un besoin impérieux. En 1734, on le fit sortir de l'école de Zaïkonospask, pour le placer plus avantageusement à l'académie des belles-lettres; et deux ans après on l'envoya en Allemagne achever ses études. De Marbourg, ville considérable de la Hesse, où il avait, pendant quatre ans, travaillé avec ardeur, chez le baron de Wolff, à la chimie, à la lithologie, à la minéralogie, etc., il passa en Saxe; et là, sous la direction de Henckel, il vit les fouilles qu'on faisait dans les mines du Hartz et du pays de Brunswick, etc. En 1741, il se rendit à St-Pétersbourg. Quoique livré essentiellement à son goût pour les sciences et les langues, il ne négligeait pas la poésie. Ce fut à cette époque qu'il composa sa première ode, sur la victoire de Pultava; quelque temps après il en publia plusieurs autres avec un égal succès. Admis à partager les travaux de l'académie, il fut nommé directeur du cabinet minéralogique, et l'année suivante, adjoint de l'académie pour les sciences chimiques et minéralogiques. En 1745, il fut appelé, par un ukase du sénat, aux fonctions de professeur de chimie; six ans après, l'impératrice Elisabeth lui donna le rang de conseiller de collége. En 1752, il reçut le privilége exclusif de monter une fabrique de verreries en tout genre, mais principalement en grains de verre et objets semblables. Lomonosoff ayant été le premier à faire dans son pays des figures en mosaïque, on le chargea d'exécuter un grand tableau destiné à rappeler les actions célèbres de Pierre le Grand. Il n'y employa que des matériaux et des ouvriers russes, inventant, pour mettre à exécution ce tableau, des compositions chimiques, ainsi que différentes machines d'une si énorme dimension qu'on n'en avait jamais vu de semblables. Le 13 février 1751, l'académie lui ouvrit ses portes avec ac-

clamation, le 14 février 1760, il fut élu directeur général du gymnase et de l'université. Sans naissance, sans fortune et sans appui, Lomonosoff ne dut qu'à son génie et à son savoir les distinctions et les honneurs de toute espèce qui lui furent dévolus. Sa passion pour les sciences lui avait fait éprouver, en Allemagne, toutes sortes de privations; pris par des enrôleurs sur les frontières de la Saxe, il était devenu soldat malgré lui, avait couru plus d'une fois le risque d'être fusillé et ne s'était sauvé qu'à travers mille dangers. Il finit par être créé conseiller d'Etat, en 1764, et mourut cinq mois après, le 4 avril 1765. Son convoi funèbre se fit avec la plus grande magnificence; il fut enterré au couvent de St-Alexandre Newsky, aux frais de Catherine II. Ajoutant à toutes ses connaissances celle des langues mortes et vivantes, il traduisit en russe divers ouvrages, entre autres, plusieurs sur la physique expérimentale; il entreprit aussi d'écrire l'histoire ancienne de sa nation; et le volume qu'il publia, résultat de recherches profondes, lui fit le plus grand honneur. Il est regardé par ses compatriotes comme un génie créateur et comme le père de la poésie russe. Ouvrant le premier la carrière, il osa rimer dans une langue qui paraissait des plus ingrates pour la versification; il rendit cette langue plus polie et plus riche tout à la fois; il lui donna de l'éclat et de l'énergie. On a de lui deux volumes d'odes sacrées et profanes qui jouissent d'une haute estime, mais où il paraît qu'il a quelquefois outré les qualités et les défauts du genre. Il a composé des cantiques, des psaumes, des hymnes et d'autres pièces de vers. Le poëme de la *Pétréide*, en deux chants, est un de ses plus beaux titres de gloire. Il a encore publié une très-bonne *Grammaire* russe; un *Cours de rhétorique à l'usage des instituts;* un *Essai abrégé de physique et de métallurgie;* et deux tragédies: *Tamire et Sélim*, et *Demophoon*, traduites par Papadopoulo, dans le théâtre de Soumarokoff; celui-ci, qu'on appelle le *Racine du Nord*, était jaloux de la réputation que Lomonosoff s'était acquise comme poëte; il cherchait toutes les occasions de le rabaisser, et ce fut un grand triomphe pour lui de voir le public faire peu de cas des premiers essais dramatiques de l'auteur dont il redoutait la rivalité, et même les oublier promptement. On a traduit en différentes langues la plus grande partie des ouvrages de Lomonosoff: sa *Grammaire* et son *Histoire abrégée de Russie* ont paru en allemand, celle-ci a été traduite de cette langue en français, Paris, 1769, in-12; ses *Méditations du soir et du matin sur la grandeur de Dieu* ont aussi été mises en français. L'*Eloge de Pierre le Grand*, qu'il avait composé en russe, fut traduit par lui-même en latin. Lomonosoff était en correspondance avec presque tous les savants de l'Europe, ses contemporains. Sa bibliothèque et ses manuscrits furent achetés à sa mort par le prince Grégoire Orloff. L'amiral Schichkoff a écrit un précis de la Vie de cet homme extraordinaire, qui suffirait lui seul (dit Lévêque) pour illustrer un siècle entier. L—P—E.

LOMONT (Claude-Jean-Baptiste), du Calvados, que l'on a quelquefois confondu avec Laumond, conseiller d'Etat, naquit à Caen en 1749, et y exerçait la charge de procureur du roi à la Monnaie, au commencement de la révolution, dont il se montra le partisan modéré. En 1794, il devint l'un des administrateurs du département du Calvados, qui, l'année suivante, le nomma député à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, Lomont se rangea parmi ceux de ses collègues qui refusèrent de se reconnaître la qualité de juges, et persistèrent à ne point voter dans les quatre appels nominaux. « Je déclare, « dit Lomont, que tous les efforts qu'on a faits, « même à cette tribune, ne m'ont point persuadé « que nous pouvons cumuler les pouvoirs les « plus incompatibles; que je suis resté bien con« vaincu que nous devons faire des lois et non « les appliquer; prendre toutes les mesures de « sûreté générale que peut commander l'intérêt « du peuple, et non prononcer des jugements. « En conséquence, puisque la convention de« mande mon opinion comme membre du jury « de jugement, je déclare que, tout entier à « mes fonctions de législateur, je m'abstiens de « voter. » Lomont garda ensuite un profond silence pendant toute la session conventionnelle, et, quoiqu'il fût devenu fort suspect au parti jacobin par cette conduite courageuse et par un congé qu'il demanda pour se rendre au sein de sa famille, il échappa aux proscriptions de la terreur. Après le 9 thermidor, il fut nommé l'un des membres du comité de sûreté générale (4 déc. 1794); mais il se trouva compromis dans la correspondance de Lemaître, agent royaliste, à l'époque du 13 vendémiaire an 4 (*voy.* Lemaître), fut décrété d'arrestation et resta deux mois en prison. Cette affaire n'eut pas d'autres suites, et, après la dissolution de la convention nationale, Lomont passa, par le sort, au conseil des Cinq-Cents, où il continua de professer les mêmes principes de sagesse et de modération, ce qui le fit comprendre dans la déportation du 18 fructidor an 5 (septembre 1797). Ayant été arrêté, il fut transporté à l'île d'Oléron, d'où il ne revint qu'en décembre 1799, après le triomphe de Bonaparte, qui se hâta de rappeler tous les déportés. Depuis ce temps, Lomont vécut retiré aux environs de Coutances; il était maire de sa commune, où il mourut, vers 1830, dans un âge fort avancé. M—D j.

LONCHAMPS (Charles de), littérateur, né à l'Ile de France, en 1768, vint en Europe fort jeune et fut élevé au collége de Rennes, d'où sa famille tirait son origine. Après y avoir fait de très-bonnes études, il retourna dans son pays natal, où la mort de son père le mit en posses-

sion d'une fortune assez considérable pour qu'il pût se livrer à des passions très-vives, et qui, dans une colonie que Suffren nomma l'île de Calypso, ne pouvaient manquer de trouver de nombreux aliments. Il entreprit ensuite de parcourir les mers de l'Inde, et de visiter les contrées célèbres qui les environnent. S'étant arrêté à Chandernagor en 1790, il y rencontra de Jouy, et forma dès lors avec lui une liaison qui ne devait finir que par la mort. La révolution ayant alors commencé dans ce pays, et le gouverneur de Chandernagor ayant refusé de s'y soumettre, il fut assiégé par une troupe de révolutionnaires, dont Lonchamps était le capitaine, dans une forteresse où ils l'obligèrent de capituler. Charmé d'un pareil début, Lonchamps se hâta d'aller en porter la nouvelle à l'île de France, où sa conduite fut approuvée par l'assemblée coloniale. Dans l'enivrement que lui causa cette victoire, Lonchamps voulut admirer de plus près les causes et les effets de la révolution qui avait de si beaux résultats, et il s'embarqua pour la France, où, ainsi que tant d'autres, de cruelles déceptions l'attendaient. Il fut, presque à son arrivée, arrêté comme suspect, et conduit à la prison de St-Lazare de Paris, où il passa sept mois. Ayant recouvré sa liberté, il se servit de son brevet de capitaine de cipayes pour entrer au service, et devint adjoint de l'adjudant général Jouy, son ami. Mais les circonstances ayant bientôt obligé son chef à quitter le service, Lonchamps fut contraint d'y renoncer également; et il ne trouva plus que dans ses talents et dans son goût pour les lettres des moyens de suppléer aux pertes de fortune qu'il avait faites. Il composa d'abord, soit seul, soit en société avec MM. de Jouy et Dieu-la-Foy, quelques vaudevilles qui eurent du succès, et fit ensuite, pour le Théâtre-Français, des comédies qui n'eurent pas toutes la même destinée. Le *Séducteur amoureux*, comédie en trois actes, jouée en 1803, à laquelle on reproche de ressembler trop aux pièces de Marivaux, obtint néanmoins un grand succès; mais il n'en fut pas de même de la *Fausse Honte*, et encore moins du *Garçon malade*, qui furent à peine achevées. Les amis de Lonchamps ont cependant fort vanté cette dernière pièce, et ils sont allés jusqu'à dire que c'est la meilleure comédie de mœurs et de caractère que l'on ait vue depuis le *Philinte* de Fabre d'Eglantine. Dégoûté par ses revers, Lonchamps renonça au théâtre, et fut nommé secrétaire des commandements de la grande-duchesse de Berg, sœur de l'empereur. Il suivit aussitôt Murat, en qualité d'officier d'état-major, dans la campagne d'Austerlitz, où il obtint la décoration de la Légion d'honneur. Devenu roi de Naples, Murat l'emmena dans ce pays, et lui donna les titres de chambellan et de surintendant de ses théâtres. Ces fonctions lui laissèrent beaucoup de loisirs, et c'est alors qu'il composa les *Poésies fugitives* qu'il a publiées en 1821, 2 vol. in-12. Lonchamps revint en France en 1811, lorsque le roi Joachim commença à se brouiller avec son beau-frère, et il ne retourna plus à Naples, où l'on a dit qu'il était disgracié. Ses amis l'ont toutefois nié. Dès qu'il fut revenu d'Italie, Lonchamps se retira à Louviers, patrie de sa femme, et c'est là qu'il mourut le 17 avril 1832, après de longues souffrances. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on peut citer encore : 1° *l'Egoïsme par régime*, comédie en trois actes; 2° *l'Ivrogne corrigé*, comédie (en société avec de Jouy); 3° *Comment faire?* vaudeville; 4° *Dans quel siècle sommes-nous?* vaudeville; 5° *le Tableau des Sabines*, vaudeville; 6° *ma Tante Aurore*, opéra-comique; 7° *le Duel nocturne*, id.; 8° *l'Incognito de Charlemagne*, intermède pour le théâtre de la cour. Ses autres productions dramatiques ne sont guère que des ouvrages de circonstance et de peu d'importance. On a comparé ses poésies à celles de Parny et de Bertin, qui furent ses compatriotes et qui avaient étudié au même collége. M—d j.

LONDERSEL (Assuérus), peintre et graveur en bois, né à Amsterdam en 1550, est connu par des paysages signés de son nom, que leur mérite et leur rareté rendent extrêmement précieux et qui sont très-recherchés. On lui doit aussi plusieurs jolies tailles en bois, imprimées dans le 16e siècle, et parmi lesquelles on fait une estime particulière de celles qui ont été publiées à Anvers, chez Sylvius, en 1576. La date de ces deux recueils a fait commettre une erreur grave à Papillon, dans son *Traité de la gravure en bois*. Il fait deux villes différentes d'Anvers et d'Antorf, que portent ces deux recueils, ignorant sans doute qu'en flamand Antorf est le nom de la ville d'Anvers. On connaît encore de Londersel une estampe en bois, petit in-fol., représentant la *Cène*. — *Jean* Londersel, d'une autre famille que le précédent, naquit à Bruges vers 1580, et se distingua dans la gravure au burin. Sa manière de graver a donné lieu de croire qu'il était élève de Nicolas de Bruyn. Il a gravé un grand nombre de paysages d'après différents maîtres. Ses ouvrages sont recherchés des amateurs. L'abbé de Marolles possédait quatre-vingt-douze morceaux de ce maître, qui marquait ordinairement ses estampes des lettres initiales de son nom, ou des mots *J. Londer. fec.* Parmi les gravures qu'on lui doit, on distingue : 1° une *Vue perspective de l'intérieur de l'église de St-Jean de Latran*, d'après Hendrick Arts, peintre, qui n'est connu que par cette estampe de Londersel; 2° *les Trois Vertus théologales*; 3° *les Cinq Sens*, caractérisés par des figures allégoriques assises dans un paysage orné de lointains. Ces deux dernières pièces ne portent point de nom de peintre, et on présume qu'elles sont de l'invention de Londersel. Les peintres d'après lesquels il a le plus travaillé sont Savery, Hondecooter, Coninxloo et Winkenbooms. P—s.

LONDONDERRY (Charles-William Stewart, marquis de), homme politique et général anglais, appartenait à une des plus nobles familles de la Grande-Bretagne. Il naquit le 18 mai 1778 à Dublin, de Robert, premier marquis de Londonderry, et de lady Frances Pratt, fille du comte Camden, lord chancelier d'Angleterre. Il n'avait encore que quatorze ans quand il obtint une commission d'enseigne dans le 108e régiment d'infanterie; deux années après, il y était mis à la tête d'une compagnie et envoyé au corps expéditionnaire du comte de Moira, qui devait prêter secours au duc d'York, que la défaite de Clairfayt (*voy.* ce mot) et la prise de Charleroi avaient placé dans une position périlleuse. Il se distingua dans cette campagne, et fut nommé quartier-maître général adjoint et attaché à la division du général Doyle, qui fit un débarquement dans l'île Dieu. Le marquis de Londonderry, qui n'avait point encore hérité du titre paternel, portait alors le nom de Charles Stewart. De retour en Angleterre, il fut attaché au colonel Charles Crawfurd et envoyé avec lui en mission près de l'armée autrichienne, de 1795 à 1796. Durant cette campagne, le jeune Stewart montra une grande valeur, notamment à la bataille de Donauwerth, où il fut blessé par une balle à la figure, en chargeant la cavalerie française. Sa belle conduite attira sur lui l'attention du gouvernement anglais, et le comte Camden, alors lord-lieutenant d'Irlande, le choisit pour son aide de camp. Il passa en 1797 de l'infanterie dans la cavalerie, et prit comme lieutenant-colonel le commandement du 5e dragons, régiment qu'il réorganisa complétement et à la tête duquel il demeura placé pendant toute l'insurrection d'Irlande. L'activité que Charles Stewart apportait dans l'accomplissement de ses devoirs militaires en avait fait un des meilleurs officiers de l'armée britannique; aussi fut-il placé à la tête d'un autre régiment de cavalerie qu'on voulait réorganiser, et en 1799 il était envoyé en Hollande avec l'expédition que commandait sir Ralph Abercromby. Blessé une seconde fois à la tête dans cette campagne, le colonel Stewart ajouta encore à sa réputation militaire. Le roi voulut bientôt se l'attacher comme aide de camp, et en 1804 il était chargé, avec le grade de colonel, des fonctions de sous-secrétaire au département de la guerre. Mais la vie active convenait plus au colonel Stewart que celle des bureaux; il reprit donc du service dans l'armée d'occupation du Portugal sous le général Moore, et arriva promptement au grade de brigadier général. Durant la guerre d'Espagne, qui fit tant d'honneur à l'armée anglaise, lord Londonderry a été constamment un des officiers généraux dont les opérations contribuèrent le plus à assurer le succès des armes britanniques. C'est lui qui protégea la marche de la division Hope, opération durant laquelle il surprit à Rueda un poste français. Pendant la retraite du corps de Moore, il se signala aux combats de cavalerie de Sahagun et de Benavente. Près d'Astorga, il repoussa, le 29 décembre 1808, une attaque de la garde impériale française, sur laquelle il fit 70 prisonniers, dont un général. Attaqué d'une violente ophthalmie qui l'empêchait de continuer son service, il accepta du général Moore, en janvier 1809, la mission d'aller en Angleterre présenter au gouvernement un rapport sur l'état des opérations militaires dans la Péninsule. De retour en Espagne, quelques mois après, il fut attaché comme adjudant général à l'armée de Wellington, poste qu'il occupa jusqu'en 1813. Sa conduite courageuse pendant la campagne sur le Douro, la brillante valeur qu'il déploya à la bataille de Talavera, le firent mettre à l'ordre du jour de l'armée, et, le 5 février 1810, le président de la chambre des communes, se faisant l'organe de la reconnaissance publique, lui envoya, au nom de cette assemblée, une adresse qui fut imprimée dans le *Royal military calendar*. Lord Londonderry, qui portait encore le nom de Stewart, y répondit avec beaucoup de modestie. La réputation que s'était acquise cet officier lui avait valu de bonne heure une place au parlement anglais, où il représenta dès 1801 le comté de Londonderry. Mais, tant que dura la guerre, il ne prit presque aucune part aux débats parlementaires. Le 7 avril 1813, Sir Charles Stewart, tel était alors le titre de Londonderry, fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique à Berlin. Il figura en qualité de commissaire près de l'armée des souverains alliés, pendant la campagne d'Allemagne, et eut surtout pour mission de surveiller la conduite de Bernadotte, alors prince royal de Suède, et à la tête d'un corps de troupes qui devait venir au secours des alliés, mais qui inspirait encore quelque défiance. De retour dans sa patrie, en juin 1814, sir Charles Stewart, sur qui avaient plu depuis quelques années tous les honneurs qu'un officier peut rechercher, qui avait été élevé en 1810 au grade de major général, et en 1814 à celui de lieutenant général, qui avait été fait chevalier de l'ordre du Bain, et reçu plusieurs décorations étrangères du premier rang, fut appelé à la pairie sous le titre de baron Stewart, puis, quelques mois après, nommé premier gentilhomme de la chambre du roi et conseiller privé, enfin envoyé extraordinaire en Autriche. Cette mission diplomatique lui en fit bientôt confier une autre infiniment plus importante. Il fut désigné, le 11 août, avec son frère lord Castlereagh, les comtes de Clancarty et Cathcart, comme plénipotentiaire dans le fameux congrès de Vienne, où Wellington, le 18 janvier suivant (1815), devint le principal représentant de la cour de St-James. En 1822, lord Stewart succéda, par la mort de son père Robert, au titre de marquis de Londonderry

(*voy.* Castlereagh). Veuf de lady Bligh, il avait épousé en secondes noces, en 1819, l'héritière de la famille Vane Tempes, qui lui apporta une immense fortune. Lord Londonderry devint ainsi un des plus grands propriétaires terriens de la Grande-Bretagne; il s'occupa avec ardeur d'améliorations agricoles et d'œuvres d'utilité publique. On lui doit notamment l'exploitation des houillères du comté de Durham, comté dont il possédait littéralement une grande partie, et la construction du port de Seaham, qui fut poussée avec une incroyable activité. En même temps qu'il s'occupait de ces grands travaux, lord Londonderry prenait une part assez active aux débats parlementaires. Les traditions de sa famille, ses opinions personnelles l'attachaient au parti tory. Il figura dans plusieurs discussions importantes à la chambre des lords, et fit en particulier une opposition très-vive à la proposition qui tendait à supprimer la vice-royauté d'Irlande. A l'occasion d'un incident auquel avaient donné lieu quelques-unes de ses paroles, il eut un duel avec un député au parlement, M. Henri Grattan, duel qui eut quelque retentissement. Lors du séjour en Angleterre du prince Louis-Napoléon, depuis Napoléon III, le marquis de Londonderry entretint avec lui des relations d'amitié; aussi, après l'emprisonnement de ce prince dans le château de Ham, le lord anglais s'empressa-t-il de faire des démarches pour obtenir des adoucissements à sa captivité. On assure même que ce fut lui, après l'avénement de Napoléon III au pouvoir, qui contribua par ses instances à faire mettre en liberté Abd-el-Kader. Lord Londonderry, quoique n'ayant plus un commandement actif dans l'armée, dut à ses anciens services de continuer à avancer; en 1837, il fut élevé au grade de général, et en 1843, à la mort du comte Cathcart, on l'appela au commandement supérieur du second régiment des *Lifeguards*. En 1853, les insignes de l'ordre de la Jarretière lui furent envoyés par la reine, en sorte qu'il était arrivé à occuper en Angleterre une des plus hautes positions aristocratiques. Le comte de Londonderry fut enlevé par une courte maladie le 1er mars 1854. Outre les nombreuses dignités dont il avait été revêtu, il était encore gardien des rôles (*custos rotulorum*) des comtés de Down et de Londonderry, lord-lieutenant et vice-amiral du comté de Durham. Tant par ses opinions que par ses manières, lord Londonderry fut un des représentants les plus caractéristiques de cette aristocratie anglaise qui se montra constamment préoccupée d'accroître l'influence et l'autorité de sa patrie, mais fut animée envers la France des sentiments peu bienveillants qui ont longtemps contribué à entretenir la mésintelligence entre les deux pays. Le marquis de Londonderry était un de ces généraux à la manière britannique, pleins de sang-froid et de courage sur le champ de bataille, rigides observateurs de la discipline, mais étrangers à la vie des camps, et ne se présentant devant les soldats que pour les conduire au feu. Convaincu que le salut de l'Angleterre tient à la prépondérance dans les affaires des familles aristocratiques, il avait conservé jusque dans ses vieux jours la plupart des opinions que le progrès des idées a singulièrement modifiées au delà de la Manche. Le marquis de Londonderry, sans être écrivain, a cependant publié quelques opuscules sur des objets politiques ou militaires, notamment : *Opinion* (Suggestion) *sur l'accroissement des forces de l'empire britannique*, 1805; *Exposé narratif de la guerre de la Péninsule de* 1808 *à* 1813, 1828, in-4°; ouvrage dans lequel le rév. M. Gleig prêta à l'auteur le secours de sa plume. *Exposé de la dernière guerre en Allemagne et en France*, Londres, 1833; en allemand, à Weimar, en 1836. Le marquis de Londonderry est aussi auteur de *Recollections of a tour in the north of Europe*, Londres, 1838, et de *Steam voyage to Constantinople*, Londres, 1842, où l'on trouve des détails intéressants; enfin on doit au marquis de Londonderry la publication de la Correspondance de son frère Robert. Le marquis de Londonderry laissa une nombreuse postérité. Le seul fils qu'il ait eu de lady Bligh succéda à son titre de marquis; trois fils et quatre filles lui furent donnés par son second mariage avec lady Vane, dont il avait pris un instant le nom en 1823; ce nom est passé à l'aîné des enfants issus de cette seconde union. Z.

LONDRES (Ansquer de). *Voyez* l'article Ponçol (Ansquer de).

LONG (Thomas), théologien anglican, né à Exeter en 1621, après avoir été pasteur de village, obtint à la restauration une prébende dans la cathédrale, et la perdit à la révolution de 1688, parce qu'il refusa de prêter serment au nouveau gouvernement. Il mourut en 1700. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverse théologique, et quelques livres historiques; voici les principaux : 1° *Essai sur l'usage de l'Oraison dominicale dans le culte public*, Londres, 1658, in-8°; 2° *Défense des premiers chrétiens relativement à l'obéissance à leur prince, contre les calomnies d'un livre intitulé* Vie de Julien l'Apostat, Londres, 1683, in-8°; 3° *Histoire de tous les complots papistes et fanatiques*, etc., *contre la religion établie et le gouvernement*, ibid., 1684, in-8°; 4° *Recherches exactes, modestes et fidèles du docteur Walker, sur l'auteur de l'*Eikon Basiliké, etc., *prouvant que cet ouvrage est sorti de la plume de Charles Ier*. E—s.

LONG (Roger), astronome anglais, né le 2 février 1680, mort le 16 décembre 1770, fut maître du collége de Pembroke, professeur d'astronomie à l'université de Cambridge, et recteur de Cherryhinton et de Bradwell. C'était un homme d'esprit, de savoir, et singulièrement industrieux. Il avait construit en 1765, dans une des salles du

collége de Pembroke, une sphère ou plutôt un globe céleste, de dix-huit pieds de diamètre, dans lequel plus de trente personnes pouvaient être assises commodément. Il a donné lui-même la description de cette machine, où les constellations visibles à l'horizon de Cambridge sont dessinées dans l'intérieur; on y voit le zodiaque, les orbites des planètes, etc.; le tout se meut au moyen d'une manivelle. Il paraît que c'est la plus grande machine de ce genre qu'on ait exécutée en Europe. Les globes de Gottorp n'avaient que onze pieds et ceux de Coronelli douze. (*Voy.* Lalande, *Bibliogr. astr.*, p. 350.) On lui doit aussi un gros traité d'astronomie et quelques opuscules. L.

LONG (ÉDOUARD), historien anglais, naquit en 1734, à St-Blaise, en Cornouailles. Étant allé à la Jamaïque en 1757, pour recueillir la succession de son père, le gouverneur de cette colonie, qui était son beau-frère, le prit pour secrétaire. Il fut ensuite nommé juge de la cour d'amirauté. Sa mauvaise santé le força de quitter l'île en 1769, et il mourut le 14 mars 1813, au château d'Arundel-Park en Sussex. On a de lui : 1° *Histoire de la Jamaïque*, Londres, 1774, 3 vol. in-4°. Le séjour de l'auteur dans cette colonie et les emplois qu'il y avait occupés l'avaient mis à même de se procurer des matériaux abondants. 2° Des *Romans* et autres écrits d'un genre léger; 3° *Lettres sur les colonies*, 1775, in-8°, et autres brochures politiques sur l'esclavage des nègres et le commerce du sucre. Il fut éditeur des Mémoires du règne de Bassa-Ahadj, roi de Dahomey, avec une notice succincte sur la traite des nègres, par Norris, Londres, 1789, 1 vol. in-8°, traduit en français. — *Jean* LONG, voyageur anglais, s'embarqua en 1768 pour le Canada, et resta sept ans chez un marchand de Montréal pour y apprendre le français et la langue des sauvages, connaissance indispensable à quiconque entreprend la traite des pelleteries. Au commencement des hostilités avec les Américains des États-Unis, en 1775, il entra comme volontaire dans un parti d'Indiens, et passa ensuite dans un régiment anglais. Cette situation l'ennuya bientôt; il partit pour la traite au delà des lacs, en 1777, et fut adopté comme frère par une tribu de Tchippiouans, qui lui donna le nom de Castor. Après avoir passé, à différentes reprises, six ans dans les pays situés autour du lac Supérieur, il revint en Angleterre en 1783. L'année suivante il retourna au Canada, échoua dans ses entreprises, et après beaucoup d'aventures revit sa patrie en 1787, n'ayant rapporté de ses longues courses que le souvenir qu'il en consigna dans ses *Voyages d'un interprète et commerçant indien, décrivant les mœurs et les coutumes des Indiens de l'Amérique septentrionale*, Londres, 1791, 1 vol. in-4°. Zimmermann les traduisit en allemand et y ajouta une Introduction relative au Canada, Brunswick, 1 vol. in-8°, cartes. M. Billecoq en a donné une traduction sous ce titre : *Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique septentrionale*, Paris, an 2 (1794), 1 vol. -8°, avec une carte. Les détails donnés par Long sur les peuplades indiennes ne sont pas aussi complets que ceux des voyageurs français; ses courses ne se sont pas étendues aussi loin; mais sa relation, étant assez récente, fait connaître l'état moderne de ces peuplades, bien diminuées de ce qu'elles étaient autrefois. Les vocabulaires qu'il donne de leurs divers dialectes sont précieux, et il est à regretter qu'on ne les ait pas insérés dans la traduction française. E-s.

LONG (JACQUES LE). *Voyez* LELONG.

LONG (R. BALLARD), général anglais, né le 4 avril 1771, passa du collége d'Harrow à l'université de Gœttingue, pour y suivre les études relatives à la profession militaire, puis entra au service, en 1791, comme cornette de dragons dans la garde royale, sous le général sir George Howard, et fit les campagnes de 1793, 1794 et 1795, dans les Pays-Bas et en Hollande, tant sous le duc d'York que sous le général Don. Il assista aussi à l'attaque de Prémont, aux combats du Cateau et de Tournai, aux nombreux engagements et siéges qui suivirent, et finalement à la désastreuse retraite qui termina l'embarquement des troupes anglaises à Cuxhaven (janvier 1795). Il était à cette époque major de brigade, et remplissait près du général Don les fonctions d'adjudant général. La révolte d'Irlande le trouva dans cette espèce de non-activité. Il fut promu au grade de lieutenant-colonel des tirailleurs à cheval de Hompesch, que commandait le baron Ferdinand de Hompesch, et s'embarqua immédiatement pour l'île rebelle, où il demeura aussi longtemps que dura l'insurrection. Il y déploya un beau caractère; et avec la bravoure, la résolution et le sang-froid qui font le bon officier, il sut allier la modération et l'impunité. De retour en Angleterreen, 1800, il passa au régiment des hussards d'York, toujours avec le même titre, car il n'eut d'autre occupation que d'organiser et d'exercer ce corps jusqu'au moment où la paix d'Amiens en permit la dissolution (1802). Les officiers du régiment, en se séparant, lui offrirent une épée en témoignage d'estime et d'affection. Le lieutenant-colonel Long ne dédaigna point d'aller passer quelques mois à l'école militaire de High-Wycombe, d'où, à la fin de 1803, il se rendit derechef en Irlande, avec le 2e régiment des dragons de la garde. Il venait d'être choisi aide de camp par le colonel sir Will. Pitt, et d'être gratifié par le roi de l'ordre du Bain. Il changea encore plusieurs fois de corps, même d'armes, et après avoir mérité, par l'excellente tenue de ceux qu'il avait sous ses ordres, les bonnes grâces du duc de Cumberland, il fut promu au grade de colonel du 8e régiment de dragons légers (25 avril 1808), et mit à la voile pour l'Espagne le 30 octobre suivant, pour être colonel d'état-major de l'armée britannique, sous les ordres de sir John Moore. La rapide re-

traite de ce général, l'occupation de presque tout le territoire de la Galice par les Français, empêchèrent Long de joindre son général. Il ne traversa qu'avec péril plusieurs cantons de la province, s'embarqua au port de Vigo, et parut à la hauteur de la Corogne la veille au soir de la bataille de ce nom. Quoique sans commandement, il descendit à terre afin d'y prendre part, et combattit avec le courage d'un soldat, sans s'effrayer de la mort de sir John et de la blessure de Baird. Malgré l'ardeur avec laquelle il payait de sa personne, il échappa et revint sain et sauf à Portsmouth. Quatre mois après il repartit pour une autre expédition, non moins malheureuse, mais plus honteuse, non par la faute des officiers secondaires, mais par celle du général en chef, le comte Chatham. Ce fut l'attaque de l'île de Walcheren. Cette immense et invincible armada de Castlereagh apparaissait à tous comme diversion aux hostilités dont la monarchie autrichienne était le théâtre; prenant la France à revers sur un point où lui manquaient des troupes régulières, secondée par la trahison ou l'impéritie du gouverneur de Flessingues, elle eût dû, presque sans coup férir, ou du moins en ne frappant qu'un coup, en enlevant le passage de l'Escaut, occuper toute la Belgique et faire pâlir Paris. L'irrésolution de Chatham gâta tout, en permettant à Bernadotte d'improviser une armée et de reprendre l'offensive. L'impartiale histoire n'impute pas à Long un désastre qui ne vient pas de lui, mais elle n'en doit pas moins dire qu'il ne sut point faire prévaloir un autre plan près de son chef, ou qu'il ne sut pas le concevoir; et quoiqu'on ne puisse pas exiger de celui qui est au second rang les qualités de celui qui commande, il est toujours fâcheux qu'il ne les possède pas. L'année suivante (1810) vit Long remettre le pied dans la Péninsule, avec des capitaines plus habiles ou plus heureux. Débarqué à Lisbonne, il alla joindre le général Wellington, sous Coïmbre, puis fut envoyé près du maréchal Béresford en qualité de commandant de la cavalerie de l'armée du Sud, et eut part aux brillantes et sanglantes affaires de Campo-Mayor, de Los Santos, d'Albatra. A cette bataille il commandait en second la cavalerie, et sa belle conduite le fit comprendre parmi ceux auxquels les chambres votèrent des remercîments. Il ne se signala pas moins aux affaires d'Usagres, de Ribero, d'Arroyo del Melino, d'Almares (1811), et fut nommé major-général. Étant allé ensuite avec l'armée du Sud rejoindre à Madrid le général Wellington, après sa retraite de Burgos, et ayant été laissé sous ses ordres, il justifia son avancement par sa participation aux succès éclatants de Vittoria, de Pampelune, et plus encore en sauvant des mains des Français un convoi de 400 blessés. Cependant il déplut, et en 1813 il fut rappelé pour faire place à un plus jeune officier. Le ministre de la guerre tâcha bien de pallier ce passe-droit en lui offrant, dès qu'il reparut en Angleterre, un commandement en Écosse: il le refusa. On se souvint de lui en 1821, pour le nommer lieutenant général, ce qui était une grande faveur, car la guerre avait cessé depuis six ans, et nulle part l'avancement dans les troupes de terre n'est plus lent qu'en Angleterre. Sa mort eut lieu le 2 mars 1825. P—OT.

LONGCHAMPS (PIERRE DE), de l'académie de la Rochelle, naquit probablement dans cette ville vers le milieu du 18ᵉ siècle : il embrassa l'état ecclésiastique, ou prit du moins le titre d'abbé, et vécut toujours dans la médiocrité. Pendant la révolution il resta étranger aux affaires publiques, et mourut à Paris le 22 avril 1812. On a de lui : 1° *Malagrida*, tragédie en 3 actes, 1763, in-12. Ce drame, assez mal ourdi, est assez bien versifié : l'auteur n'avait pas mis son nom à sa pièce, sans doute parce qu'il portait l'habit ecclésiastique; car il n'y avait alors aucun danger à déclamer contre les jésuites, qui venaient d'être chassés de France. 2° *Aventures d'un jeune homme, pour servir à l'histoire de l'amour*, 1768, in-12; 3° *Mémoires d'une religieuse*, 1766, 2 vol. in-12; 4° *Tableau historique des gens de lettres, ou Abrégé chronologique et critique de l'histoire de la littérature française, considérée dans ses diverses révolutions, depuis son origine jusqu'au 18ᵉ siècle*, 1767-1770, 6 vol. in-12. Ce n'est qu'un abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins (*voy.* RIVET) : elle n'y est pas citée une seule fois. Longchamps n'a pourtant pas négligé d'indiquer par des notes les sources ou autorités de ce qu'il dit; mais il a pour cela copié les citations faites dans l'ouvrage des bénédictins; et comme ces savants religieux ne sont pas allés au delà du 13ᵉ siècle, c'est aussi là que s'arrête Longchamps. Son travail ne convient pas aux gens du monde et ne suffit pas aux gens de lettres. 5° *Elégies de Properce*, traduites, 1772, in-8°. Cette traduction du plus passionné des élégiaques latins est en prose; dans le temps que l'abbé Longchamps travaillait à Paris à la traduction de *Properce*, son frère s'en occupait ailleurs. Le sort les ayant réunis, leur surprise fut extrême de voir que, sans s'être communiqué leurs projets, ils avaient formé la même entreprise : ils mirent leur travail en commun, et convinrent cependant de ne nommer qu'un traducteur. L'abbé Longchamps avait laissé en blanc quelques passages qu'il désespérait de pouvoir rendre, entre autres le commencement de l'élégie 15 du 2ᵉ livre (*O me felicem! nox ô mihi candida!* etc.). Encouragé par le succès de son travail, il traduisit tout sans exception dans la nouvelle édition qu'il donna sous ce titre : *Elégies de Properce, traduites dans toute leur intégrité, avec des notes interprétatives du texte et de la mythologie de l'auteur*, 1802, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est sans contredit le plus beau titre littéraire de l'auteur : les additions, notes et corrections nécessaires au complément de la 2ᵉ édition sont

de l'abbé Longchamps seul; mais dans plusieurs endroits il faut convenir que Properce est loin d'avoir été rendu. 6° *Elégies de Tibulle*, traduites en prose, 1776, in-8°; 7° *Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la guerre dans les quatre parties du monde*, 1785, 3 vol. in-12, réimprimés en 1786 et encore en 1787, si toutefois les exemplaires, sous ces trois dates, ne sont pas la même édition avec des frontispices différents. Ce livre est oublié depuis longtemps. Longchamps a aussi travaillé à la *Nouvelle bibliothèque de campagne*.—Un autre LONGCHAMPS, son contemporain, fut secrétaire de Voltaire avant 1752, et mourut vers 1792. Il a laissé des notes ou mémoires sur la vie littéraire et privée de l'auteur d'*Alzire*. Ces notes, mises en ordre et rédigées par Decroix, ont été publiées sous ce titre: *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. — *Moutier* DE LONGCHAMPS mit en vers la *Cénie* de madame de Graffigny, 1751, in-12. A. B—T.

LONGCHAMPS. *Voyez* LONCHAMPS.

LONGEPIERRE (HILAIRE-BERNARD DE REQUELEYNE, baron DE), né à Dijon en 1659, eut de bonne heure pour l'étude une passion très-vive, que son père se plut à seconder; ce fut lui, dit-on, qui l'engagea à traduire en vers français quelques-uns de ces poëtes grecs qu'il s'était rendus familiers. Très-jeune encore, il publia des traductions d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, de Bion et de Moschus, qui prouvaient plus d'amour pour les anciens que de talent pour imiter leurs beautés, et attirèrent à l'auteur une épigramme de J.-B. Rousseau, où il était comparé à ces premiers fidèles,

Qui combattaient jusqu'au trépas
Pour des vérités immortelles
Qu'eux-mêmes ne comprenaient pas.

L'épigramme est injuste: les notes dont ces traductions sont accompagnées prouvent que Longepierre comprenait et sentait assez bien ses auteurs. On en trouve une nouvelle preuve dans un *Discours* qu'il publia sur *les anciens*, Paris, 1687, in-12. Ayant traduit les bucoliques grecs, il voulut composer lui-même dans ce genre, et donna, en 1690, un *Recueil d'idylles*, qui eut encore moins de succès que ses imitations. De là il passa au genre dramatique, ce qui fit dire encore à J.-B. Rousseau:

Si le style bucolique
L'a dénigré,
Il veut, par le dramatique,
Etre tiré
Du rang des auteurs abjects.
Vivent les Grecs!

Il donna au théâtre *Médée*, *Sésostris* et *Electre*. *Médée* seule y est restée, malgré ses nombreux défauts, parce que le rôle principal est brillant et propre à faire valoir les moyens naturels d'une actrice en réputation. *Sésostris* tomba dès la première représentation, comme le témoigne une épigramme de Racine, qui devait peut-être plus de ménagement à l'auteur, pour avoir été mis par lui au-dessus de Corneille dans un parallèle entre ces deux tragiques. « Longepierre, dit « Voltaire, imita les poëtes grecs dans ses tragé« dies en ne mêlant point l'amour à ses sujets « sévères et terribles; mais aussi il les imita dans « la prolixité des lieux communs, et dans le vide « d'action et d'intrigue, et ne les égala point « dans la beauté de l'élocution, qui fait le grand « mérite des poëtes. » Longepierre mourut à Paris, le 31 mars 1721, ayant joui d'une assez grande fortune et d'une considération personnelle plus grande encore: il avait été précepteur du comte de Toulouse et du duc de Chartres, depuis régent, enfin secrétaire des commandements et gentilhomme ordinaire de ce dernier prince, après avoir rempli la première de ces places chez le duc de Berri. A—G—R.

LONGHI (LUC), peintre, né à Ravenne en 1507, excella dans le portrait. Vasari, qui prétend l'avoir dirigé par ses conseils, regrette qu'il n'ait point fréquenté les écoles, où il aurait pu agrandir son style et devenir un artiste du premier rang. On voit par les ouvrages nombreux qu'il a faits pour la ville de Ravenne, ou qu'il a exécutés pour l'église de St-Benoît de Ferrare, pour l'abbaye de Milan, etc., que sa composition a encore quelque chose de la manière antique: cependant elle se rapproche du style moderne dans ses derniers ouvrages; et, quoique Vasari attribue ces progrès à ses conseils, rien n'y ressemble au faire de ce maître. Dans tous on trouve une Vierge et l'Enfant Jésus, accompagnés de plusieurs saints et d'un ange d'une beauté céleste. Il mourut le 12 août 1580. — *Barbe* LONGHI, sa fille, et *François* LONGHI, frère de cette dernière, s'adonnèrent également à la peinture, mais avec moins de succès. — *Pierre* LONGHI, d'une autre famille, né à Venise en 1702, fut élève de Balestra et de Crespi, et déploya surtout un talent original dans ses peintures de *mascarades* et de *conversations* et dans les *paysages* dont il a orné la plupart des palais de Venise. — *Alexandre* LONGHI, son fils, né en 1733, se distingua dans le portrait et la gravure à l'eau-forte. Elève de Joseph Nogari, il fut employé par la plupart des nobles de Venise, dont il fit les portraits. Il cultiva en même temps la gravure; et, en 1763, il publia un volume in-folio contenant la vie des peintres d'histoire de l'école vénitienne de son siècle, et leurs portraits gravés à l'eau-forte. Les notices sont rédigées avec sécheresse; et on l'accuse même d'avoir, par un motif de jalousie, omis celles de plusieurs artistes distingués: il n'a point oublié d'y mettre son propre portrait, ni d'y parler de lui d'une manière fort avantageuse. Longhi a gravé d'après son père quelques sujets de genre. P—S.

LONGHI (JOSEPH), célèbre graveur, né à Monza, dans la Lombardie, en 1766, étudia à Rome, en

conservant l'habit ecclésiastique, que ses parents lui avaient fait prendre comme moins dispendieux. Il parvint à un rare talent dans l'art de la gravure. Ce fut à l'école de Volpato qu'il reçut ses premières leçons. Il grava d'abord un *Génie de la musique*, de Guido Reni, puis un *St-Jérôme* de Daniel Crespi, le portrait de Rembrandt et plusieurs tableaux de ce maître, tels que l'*Éthiopien*, le *Bourgmestre*, etc. Ce fut surtout, comme Rembrandt, par l'effet magique du clair-obscur qu'il se fit admirer. La révolution d'Italie l'ayant ramené dans sa famille, en 1797, à Milan, les Français comme les Italiens y rendirent justice à ses talents. La *Décollation de St-Jean-Baptiste*, d'après Gérard Dow, qu'il fit paraître à cette époque, eut beaucoup de vogue. Excellent dessinateur, il pouvait, avec son crayon seulement, obtenir d'aussi grands succès qu'Isabey en avait en France; mais à cet avantage, que le célèbre Morghen ne posséda point, Longhi joignit celui d'un burin non moins parfait, dans une manière différente. L'extrême délicatesse qu'il réunit à la précision et à la fermeté exige un talent peut-être supérieur à celui qu'il faut pour des gravures où le trait se fait sentir davantage aux regards de ceux qui ne sont point artistes, et qui croient y trouver plus de vigueur. Aucun graveur de nos jours ne rendit les chairs avec autant de vérité que Longhi, dont les figures, surtout dans le nu, font oublier aux connaisseurs qu'elles ne sont qu'en noir. C'est ce que l'on a remarqué dans la gravure qu'il fit en 1810 de la *Madeleine couchée*, du Corrége, qui est dans la galerie de Dresde. La délicatesse et la transparence qui distinguent cette peinture se retrouvent dans la gravure avec la même perfection de contours et tout le caractère de l'original. Ces divers mérites se montrent peut-être à un degré plus éminent encore dans une *Galatée nue flottant dans une conque sur les eaux*, que Longhi grava en 1813, d'après un tableau de l'Albane. Doué de beaucoup d'instruction et d'imagination, cet artiste ne pouvait rester dans la sphère de copiste. Il composa et grava, en 1814, un sujet du 1er livre des *Métamorphoses d'Ovide* : la *naïade Syrinx poursuivie par le dieu Pan*. Ses connaissances littéraires l'ont aussi fait briller dans l'institut du royaume d'Italie, où il n'était entré que comme artiste. On y entendit avec beaucoup d'intérêt la lecture de plusieurs fragments d'un ouvrage qu'il avait entrepris sur l'histoire de son art, que, dans son enthousiasme, il mettait au-dessus de la sculpture et même de la peinture. Il avait commencé la gravure d'un tableau de Raphaël, le plus beau sans doute de tous ceux que ce grand peintre ait faits dans la manière de son maître, le Pérugin : ce tableau représente les *Épousailles de la sainte Vierge*. Le dessin que Longhi en exposa au salon de Milan, en 1812, ravit tous les connaisseurs par la manière intelligente et précise avec laquelle il avait reproduit l'original. La belle école royale de gravure que Milan possède dans le palais des Arts eut Longhi pour professeur, et, sous lui, il en sortit des élèves célèbres (1). Le vice-roi, Eugène Beauharnais, lui avait conféré l'ordre de la Couronne de fer. Vers 1813, il lui demanda son portrait, qui n'était pas encore fort avancé en 1814, quand le gouvernement changea. Eugène, retiré en Bavière, insistait pour avoir ce portrait, et Longhi l'achevait, lorsqu'un jour, dînant chez le comte de Saurau, gouverneur autrichien, celui-ci lui demanda de quel ouvrage il s'occupait. Longhi répondit sans détour qu'il terminait le portrait d'Eugène Beauharnais, et le gouverneur n'en parut point étonné; mais ayant réfléchi le lendemain aux inconvénients politiques d'une pareille déclaration en présence de plusieurs convives, et surtout à l'idée de voir le ci-devant vice-roi, dans son grand costume, offert à l'admiration de toute l'Italie, il fit enlever le cuivre de chez Longhi, en l'assurant qu'il en serait indemnisé, et que l'ouvrage serait envoyé au prince pour lequel il l'avait entrepris; mais de tout cela il ne fut rien. Du reste, Longhi se trouva par là dispensé de s'arrêter plus longtemps à une œuvre qui avait perdu de son intérêt; et les amateurs y gagnèrent de voir plutôt achever la belle gravure des *Épousailles de la sainte Vierge*. La mort le prit au moment où il terminait un de ses ouvrages les plus importants, dans la même dimension que Morghen avait fait la *Transfiguration*, ce fut le *Jugement universel*, d'après Michel-Ange (2). Longhi mourut à Milan, le 2 janvier 1831 (3). Cet habile artiste était de la plupart des sociétés savantes de l'Europe. G—N.

LONGIN, nommé par les anciens auteurs *Cassius Longinus*, et *Longinus Cassius*, était neveu du rhéteur Phronton d'Emèse, que quelques critiques ont mal à propos confondu avec Cornélius Fronton, célèbre orateur latin, et l'un des précepteurs de l'empereur Marc-Aurèle. On ne sait ni en quelle ville ni en quelle année Longin vit le jour. Les uns ont cru qu'il était Syrien, parce que son oncle était Syrien; les autres, qu'il était né dans Athènes, parce que son oncle y enseignait la rhétorique et la grammaire. Ces deux opinions sont incertaines : s'il fallait opter, nous choisirions la première. Quant à l'époque à laquelle il appartient, les circonstances de sa vie la déterminent clairement; et l'on peut, sans craindre de se tromper, placer sa naissance vers le commencement du 3e siècle. Il nous apprend lui-même que, dans sa première jeunesse, il accom-

(1) Il fut aussi, pendant plusieurs années, directeur de cette école, dont il était en quelque sorte le créateur, et parmi ses élèves on doit citer MM. Andaloni, Garavaglia, Bozza, Bridi, et Gegnani, depuis directeur de l'école de dessin à Varalto. A—T.

(2) Il faut citer encore, parmi les chefs-d'œuvre de Longhi, sa *Judith présentant au peuple la tête d'Holopherne*, le *Repos en Egypte*, un *portrait de Washington*; une *tête*, d'après Rembrandt; un *nègre*, d'après Rubens. A—T.

(3) Doux et patient avec ses élèves, qui le chérissaient comme un père, affable envers tout le monde, Longhi ne laissait pas de parler avec franchise et dignité aux autorités du royaume d'Italie. A—T.

pagna ses parents dans de longs voyages où il trouva l'occasion de visiter tous les hommes qui s'étaient fait un nom dans la philosophie. Il s'attacha particulièrement à Origène et Ammonius Saccas, qui étaient alors les chefs du platonisme, et il écouta longtemps leurs leçons. Quand il crut son éducation achevée, il partit pour Athènes, où il ouvrit une école de philosophie, selon les uns, et c'est le sentiment le plus probable ; d'autres disent de grammaire, et ce mot alors comprenait les belles-lettres et la critique. Jean de Sicile, dans ses Notes sur Hermogène, dit que Longin, tout entier à ses élèves, n'avait pas le loisir de perfectionner ses ouvrages ; qu'habile juge des formes du style, il avait lui-même peu de talent pour bien écrire ; et il le compare à cet oiseau dont il est parlé dans l'Iliade, qui,

« Pour ses petits encore sans plumage,
« Va chercher la pâture et supporte la faim. »

Cette assertion manque peut-être d'exactitude. Les titres nombreux des écrits de Longin prouvent au moins que ce n'est pas le temps qui lui manquait. Dominé sans doute par une extrême facilité et pressé du besoin de produire, il ne pouvait s'assujettir au travail lent, pénible et froid de la correction. Cependant, si le Traité du Sublime est sorti de sa plume, on voit qu'il savait quelquefois se soumettre au soin de perfectionner un écrit dont le sujet le charmait. Mais Jean de Sicile, ainsi que toute l'antiquité, paraît avoir ignoré que Longin fût l'auteur de cette brillante production. On lui attribue généralement, et sans contestation, les *Philologues*, vaste recueil d'observations mêlées de littérature et de critique ; — des Problèmes et solutions homériques en deux livres ; — quatre Livres des mots qui dans Homère ont plusieurs significations ; — deux Recueils alphabétiques des mots du dialecte attique ; — un Lexique des mots d'Antimaque et d'Héracléon (cet Héracléon était sans doute quelque poëte difficile et obscur) ; — des Scolies sur le Manuel métrique d'Héphestion ; — une Rhétorique ; — des Remarques sur la Rhétorique d'Hermogène ; — une Collection des noms des peuples ; — des Observations sur le Discours de Démosthène contre Midias ; — une Dissertation sur cette question : « Homère est-il philosophe ? » — des Commentaires sur la préface du Timée de Platon et sur le Phédon ; — différents Traités sur les principes, la fin des biens et des maux, la justice selon Platon, l'âme, les idées, l'instinct naturel ; — une longue Lettre à Amélius sur la philosophie de Plotin ; — un Discours intitulé *Odénat*, et qui probablement contenait ou la vie ou l'éloge d'Odénat, roi de Palmyre et mari de la célèbre Zénobie. De tant d'écrits et de plusieurs autres, sans doute, dont les titres ne nous ont pas été conservés, il ne nous reste que quelques fragments des Scolies sur Héphestion ; la préface du traité des *Fins* ; quelques endroits de la rhétorique enfouis dans celle d'Apsine ; un passage du livre de l'âme, et une portion de lettre à Porphyre. C'est aujourd'hui une question de savoir s'il faut ajouter à cette liste le Traité du Sublime oratoire que les éditeurs modernes ont publié sous le nom de *Denys Longin* : « chef-d'œuvre « de bon sens, d'érudition et d'éloquence », selon l'expression de Boileau, qui en a fait une traduction, excellente en quelques parties et le plus souvent fort négligée. « Longin, dit-il, ne s'est « pas contenté de nous donner des préceptes tout « secs et dépouillés d'ornements. En traitant des « beautés de l'élocution, il a employé toutes les « finesses de l'élocution, et, en parlant du sublime, « il est lui-même très-sublime...... Casaubon ap- « pelle ce livre un livre d'or. » Les meilleures éditions de ce livre précieux sont celles de Tollius (1694), de Pearce (1724), de Morus (1769), de Toup (1778), avec d'excellentes notes de Ruhnkenius ; enfin, celle de Weiske (Leipsick, 1809), qui contient la version latine de Morus, toutes les notes de l'édition de Toup, celles de l'éditeur (et de celles-là, l'importance est médiocre), quelques bonnes remarques de Bast, des dissertations, une utile collection de variantes. Parmi ces variantes, il en est une dont l'importance est extrême. Le titre du manuscrit de Paris, qui, de tous ceux que l'on connaît, est de beaucoup le plus ancien, et celui d'un manuscrit du Vatican, offrent très-nettement ces mots : ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ Η ΛΟΓΓΙΝΟΥ, c'est-à-dire, *de Denys ou de Longin* ; et l'embarras est augmenté par le manuscrit de Florence, qui ne porte ni l'un ni l'autre nom, mais ΑΝΩΝΥΜΟΥ ΠΕΡΙ ΥΨΟΥΣ, c'est-à-dire, *Du sublime, par un anonyme*. Les premiers éditeurs ont omis absolument, par une négligence inexplicable, le petit mot intermédiaire *ou*, et ont fait l'alliance peu commune de deux noms propres, *Dionysius Longinus*. Dans une note de l'édition de Weiske, Amati, s'appuyant de cette variante et de la bizarrerie insolite de ce nom, veut que le Traité du Sublime soit, ou de Denys d'Halicarnasse, ou de Longin, et de Denys plutôt que de Longin. Il ne pense pas qu'au siècle d'Aurélien on écrivît avec tant de goût et de pureté, d'un style si noble et si viril ; il ajoute que Cécilius, contre lequel le Traité est dirigé, était contemporain de Denys d'Halicarnasse ; qu'il n'est pas probable que Longin ait pu croire nécessaire de réfuter un ouvrage de rhétorique publié deux siècles avant lui. Il demande si cette paix universelle dont il est parlé dans le Traité se trouve au temps d'Aurélien. Il observe que Quintilien cite souvent ensemble Cécilius et Denys ; que l'auteur n'emploie le témoignage d'aucun écrivain postérieur au siècle d'Auguste. Il insiste beaucoup sur ce que, vers la fin de l'ouvrage, l'auteur a introduit un philosophe réel ou imaginaire qui regrette la liberté perdue avec une sensibilité si profonde, que ce morceau n'a pu être écrit que par un homme qui avait vécu dans un État libre, ou qui

au moins avait vu quelque ombre de liberté : circonstances qui ne conviennent en aucune façon à Longin, contemporain d'Aurélien, mais qui peuvent convenir à Denys, contemporain d'Auguste. Il dit encore que Suidas, dans sa liste des productions de Longin, ne parle pas du Traité du Sublime ; que l'auteur cite deux livres de sa façon sur la composition des mots, et que nous en avons un sous ce titre parmi les œuvres de Denys ; que cette disjonctive *ou* indique peut-être que Longin fit un abrégé de l'ouvrage de Denys, et que c'est ainsi que l'on trouve dans les manuscrits, *par un anonyme* ou *par Zosime, par Dion* ou *par Xiphilin*, *par Cornélius Népos* ou *par Probus*. Weiske est fort ébranlé par ces arguments. En effet, il ne conçoit pas que l'auteur capable d'écrire un si noble Traité ait pu s'abaisser à faire des Scolies sur Héphestion, ou à recueillir sèchement des noms de peuples, ni admirer, comme il le fait quelque part, le style et la gravité de Plotin. Pourtant il ne peut croire, avec Amati, que Denys d'Harlicarnasse soit l'auteur de ce livre : son style, sa manière de composer, n'ont rien de la verve, de l'éclat qui brille dans le Traité du Sublime. Il aime mieux l'attribuer à un Denys de Pergame, contemporain d'Auguste, et dont Strabon a loué le talent comme rhéteur et comme écrivain. Nous devons convenir qu'il est désormais absolument impossible d'affirmer que le Traité du Sublime soit de Longin : toutefois il semble peu naturel de le donner à Denys d'Halicarnasse, ou à Denys de Pergame, ou à tout autre écrivain du siècle d'Auguste. On trouve dans le chapitre 7ᵉ ce passage fort remarquable, que nous transcrirons d'après la traduction très-fidèle de Boileau : « Le législateur des Juifs, qui « n'était pas un homme ordinaire, ayant fort « bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, « l'a exprimée dans toute sa dignité, au commen- « cement de ses lois, par ses paroles : *Dieu dit : « Que la lumière se fasse; et la lumière fut faite : « Que la terre se fasse; et la terre fut faite.* » Boileau a soutenu la sublimité de ce passage contre Huet et Leclerc : mais ce n'est pas ici ce qui nous intéresse. Nous demanderons à Amati s'il croit sérieusement que les livres juifs fussent, au temps de Denys, assez connus, assez répandus, pour qu'un rhéteur grec y allât puiser des exemples. Mais Longin, au siècle d'Aurélien, a pu citer Moïse : il vivait dans un temps où les philosophes païens, fréquemment aux prises avec les docteurs du christianisme, étaient forcés de lire et d'étudier les livres de cette religion nouvelle dont les progrès devenaient de jour en jour plus alarmants pour eux. On pourra objecter que ce passage a été interpolé : mais il l'aurait été sans doute par un chrétien ; et un chrétien n'eût-il donné à Moïse que le faible éloge de n'être pas un homme ordinaire ? Il n'eût pas, non plus, désigné la Genèse par le titre inexact de Lois de Moïse. Leclerc a pensé que le passage a été ajouté après coup, mais par Longin lui-même, qui, s'étant attaché vers la fin de sa vie à la reine de Palmyre, voulut, pour lui être agréable, citer un passage de Moïse : car Zénobie était Juive (1), s'il faut admettre le témoignage de quelques Pères, qui pourraient bien n'avoir pas été très-éclairés, et que l'on a même accusés d'avoir en ceci manqué de sincérité. Au reste, cette réponse ne satisfait pas à toutes les difficultés, ne répond pas à toutes les objections; il en est une qui nous paraît de la plus grande force : c'est qu'on ne trouve dans ce Traité le nom d'aucun écrivain postérieur à Auguste. Comment concevoir que Longin, ce grand littérateur, ce philologue éminent, dont Eunape a dit hyperboliquement qu'il était *une bibliothèque vivante et un musée ambulant*, ait négligé de montrer un peu d'érudition et de lecture dans un sujet si fécond ? Peut-être que la sévérité excessive de son goût ne lui offrait pas un seul exemple de véritable sublime hors des pages classiques de la haute littérature : mais parmi les poëtes et les orateurs mal inspirés des écoles récentes de la Grèce et de l'Asie, ne pouvait-il pas trouver des modèles frappants d'enflure, de recherche et d'affectation ? Cette difficulté nous semble considérable. Quoi qu'il en puisse être, maintenant que les manuscrits, lus avec plus d'attention, nous ont jetés dans une complète incertitude sur le véritable nom de l'auteur, on pourra disputer pour Denys ou pour Longin, sans jamais arriver à un résultat positif, à moins que d'autres manuscrits ou quelques témoignages ne viennent éclairer et fixer la question. D'ici là, les éditeurs qui réimprimeront le Traité du Sublime devront, en bonne et saine critique, mettre dans leur titre *par Denys ou par Longin* (2). Au reste, bien que cette incertitude diminue les droits de Longin à l'admiration de la postérité comme critique et comme écrivain, sa vie politique, sur laquelle aucun nuage ne s'élève, suffira pour consacrer sa mémoire. Après avoir passé de longues années dans Athènes, et publié les nombreux ouvrages que nous avons indiqués, il fit un voyage en Orient, où il était appelé par Zénobie, reine de Palmyre, qui, curieuse d'apprendre la littérature grecque, voulut avoir pour maître le premier critique de son temps, l'homme qui, de l'aveu général, passait pour l'oracle infaillible du goût. Après la mort d'Odénat, Longin devint le principal ministre de la reine, et l'aida de ses conseils dans la lutte

(1) *Voyez* Leclerc, *Bibl. anc.*, t. 23, p. 55; Jouve, *Hist. de Zénobie*, p. 214 ; Ruhnken, *Diss. de Longino*, § 11.

(2) Depuis que cet article a été composé, un savant helléniste de Genève, M. Louis Vaucher, a fait paraître des *Études critiques sur le Traité du Sublime et sur les écrits de Longin* (1854, in-8°), dans lesquelles toutes les questions relatives à ce traité sont discutées avec le plus grand soin. M. Vaucher y a démontré que l'auteur ne saurait être Longin, dont le style n'offre aucune ressemblance avec celui qu'on observe dans le Περὶ ὕψους; il fait voir que c'est une œuvre qui, par sa composition, se place entre l'an 50 et l'an 150 de notre ère; et il est disposé à l'attribuer à Plutarque. L'ouvrage de M. Vaucher comprend une nouvelle traduction du Traité du Sublime, accompagnée du texte, et est suivi de la version des fragments authentiques du rhéteur grec. A. M-Y.

glorieuse qu'elle soutenait contre les armées d'Aurélien. Après de longs efforts, cet empereur parvint à se rendre maître de Palmyre ; et il déshonora sa victoire par le supplice de Longin, qu'il accusait d'avoir dicté à la reine une lettre insolente. Cette lettre, que l'on peut voir dans Vopiscus, ou dans la préface de Boileau, est noble, fière et digne d'une reine. Si Aurélien eût été un ennemi généreux, bien loin de le punir, il aurait dû admirer le ministre courageux qui avait fait parler à sa souveraine ce langage plein de dignité. Longin souffrit la mort avec une grande intrépidité, consolant lui-même ses amis qui pleuraient sur une destinée si triste et si peu méritée. Rien ne parut abattre sa grande âme, pas même l'ingratitude de Zénobie, qui, pour se concilier la clémence du vainqueur et faire croire à son innocence, avait rejeté sur ses plus fidèles serviteurs, et particulièrement sur Longin, tout l'odieux de la guerre qu'elle avait osé soutenir contre les armes romaines. Ainsi périt ce grand homme, en l'an 273 de J.-C. B—ss.

LONGIN (Flavius Longinus), d'une famille patricienne, fut envoyé par l'empereur Justin le Jeune pour remplacer Narsès dans le gouvernement de l'Italie. Ayant débarqué à Ravenne, au commencement de l'année 568, il fixa sa résidence en cette ville, pour être plus à portée de recevoir des secours de Constantinople en cas d'invasion des barbares. Il affecta de s'éloigner en tout de la conduite de son prédécesseur, prit le titre d'*exarque*, réservé jusqu'alors aux gouverneurs d'Afrique, supprima les anciennes charges et en créa de correspondantes avec des titres différents, éloigna des affaires publiques tous ceux qui avaient eu part à la confiance de Narsès, en un mot n'épargna rien pour étendre et affermir son autorité (1). Longin, à peine arrivé, eut à se garantir des attaques des Lombards ; en conséquence, il fit fortifier Ravenne et quelques autres villes de la Vénétie, où il plaça des garnisons : mais Alboïn, chef des Lombards, traverse les Alpes, dont Longin n'avait pu faire garder les défilés, pénètre dans l'Italie, s'empare d'Aquilée, de Vicence, et de plusieurs autres places laissées à la garde de leurs habitants ; il partage à ses soldats le pays qu'ils venaient de conquérir, et met à leur tête son neveu Gisulf, qui prend le titre de duc de Frioul. Longin, enfermé dans Ravenne avec quelques soldats, se bornait à garantir cette province et le duché de Rome d'une invasion. Cependant, le roi des Lombards, au milieu de ses conquêtes, tombe sous les coups d'un assassin que sa femme Rosmonde avait elle-même armé (*voy.* Alboïn). Rosmonde, craignant la vengeance des Lombards, demande un asile à Longin, et se retire auprès de lui, emmenant Almichilde, son nouvel époux, et tous les trésors d'Alboïn. Longin, épris des charmes de Rosmonde, lui propose sa main et le trône de l'Italie : cette femme ambitieuse et perfide présente à Almichilde une coupe empoisonnée ; mais celui-ci, ayant ressenti aussitôt les effets du poison, force Rosmonde d'avaler le reste de la liqueur, et ils expirent tous deux. Longin s'empare des trésors d'Alboïn et les envoie à l'empereur, qui lui témoigna sa reconnaissance en augmentant ses revenus et son autorité. Cependant l'exarque, ne recevant point de secours de Constantinople, ne pouvait s'opposer aux Lombards, dont la puissance s'affermissait chaque jour. L'empereur Maurice le rappela en 584, et nomma en sa place Smaragde, qui avait la réputation d'être plus guerrier. Depuis cette époque l'histoire cesse de parler de Longin. W—s.

LONGLAND (Jean), évêque de Lincoln, né en 1473 à Henley, dans la province d'Oxford, fut successivement doyen de Salisbury et chanoine de Windsor. Henri VIII le choisit pour son confesseur et lui conféra l'évêché de Lincoln. Lorsque ce prince eut conçu le projet de divorcer d'avec Catherine d'Aragon, il voulut s'assurer du suffrage d'un prélat qui jouissait d'une grande réputation de vertu et de savoir ; Longland eut la faiblesse d'entrer dans les prétendus scrupules du monarque et de l'y confirmer. Mais quand il vit les suites de cette affaire, il témoigna au docteur Draycot, son chancelier, tout son regret d'y avoir pris part. Il mourut le 7 mai 1547. L'université d'Oxford, qui l'avait élu pour son chancelier, recueillit le fruit de ses libéralités envers les jeunes élèves nés sans fortune, auxquels il laissa des legs considérables. Ses sermons, qui passent pour très-éloquents, furent publiés en 1532, 1 vol. in-fol. Th. Key les a traduits en latin. On a encore de lui : *Concio habita coram celeberrimo conventu tum archiepiscoporum, tum episcoporum*, etc., 1522, in-fol. C'est l'assemblée que Henri VIII avait formée pour y faire approuver son divorce (*voy.* Henri VIII). T-d.

LONGLAND. *Voyez* Langelande.

LONGOBARDI (Nicolas), supérieur des missions de la compagnie de Jésus à la Chine, naquit en 1565 à la Calatagirone, en Sicile, d'une famille patricienne. Admis dans la société des jésuites à l'âge de dix-sept ans, et après avoir terminé ses études, il sollicita la faveur d'être envoyé dans les missions de l'Orient, s'embarqua en 1596 pour la Chine, et à son arrivée dans ce vaste empire, fut dirigé sur la province de Kiang-si, où il demeura plusieurs années, n'ayant pour compagnon qu'un frère lai, chargé de pourvoir à sa nourriture tandis qu'il parcourait les villes et les campagnes, prêchant et instruisant les peuples qui s'empressaient autour de lui. Les conversions nombreuses opérées par ses soins excitèrent la jalousie des bonzes, qui le dénon-

(1) Elle était presque illimitée, et ses successeurs l'accrurent encore. La condition des exarques, dit St-Marc, fut celle des satrapes sous les rois de Perse ; mais ils étaient tributaires, et pouvaient être révoqués. (*Abrégé chron. de l'hist. d'Italie*, t. 1, p. 153.)

cèrent au magistrat comme coupable d'adultère. Longobardi s'adressa aussitôt au juge pour le prier d'éclaircir une accusation aussi grave, et, après avoir convaincu ses ennemis de calomnie, il leur pardonna. Il fut désigné par le P. Ricci, supérieur général des missions à la Chine, pour lui succéder dans cette charge importante ; il la remplit pendant douze années avec beaucoup de zèle et reprit ensuite le cours de ses missions, qui ne fut plus interrompu jusqu'à sa mort. Il menait une vie austère, jeûnant, priant et ne prenant de repos que lorsque la fatigue l'obligeait à s'étendre sur la terre. Il mourut à Pékin le 11 décembre 1655. Sa douceur, sa patience, sa charité, lui avaient concilié l'affection du peuple et des grands. L'empereur de la Chine voulut faire les frais des funérailles du pieux missionnaire, et ordonna qu'un détachement de sa garde accompagnerait le corps jusqu'au lieu de la sépulture. Le P. Longobardi avait une connaissance très-étendue de la langue chinoise ; il la parlait et l'écrivait avec une égale facilité. Son nom chinois était Loung-hoa-min. On a de lui : 1° *Annuæ litteræ e Sinis anni* 1598, Mayence, 1601, in-8° ; 2° *Prières journalières de la sainte loi*. Cet ouvrage, écrit en chinois sous le titre de *Ching-kiao-ji-ko*, est très-répandu dans les missions de la Chine, et n'est pas fort rare même en Europe ; il y en a plusieurs exemplaires à la bibliothèque de Paris. 3° Quelques *Livres de piété*, un *Traité de l'âme*, et un autre *des causes du tremblement de terre arrivé à Pékin en* 1624 ; 4° *De Confucio ejusque doctrina tractatus*. Ce livre fut traduit en français et imprimé, en 1701, par les soins des directeurs des missions étrangères, sous le titre de *Traité sur quelques points de la religion des Chinois*. Leibniz en donna une nouvelle édition, avec quelques notes, dans ses *Anciens Traités de divers auteurs sur les cérémonies de la Chine*, qu'on trouve dans ses *Epistolæ ad diversos*, publiées par Kortholt, 1735, 4 vol. in-8°. Le P. Navarette avait traduit ce traité en espagnol, et il l'a inséré avec des notes dans son *Tratados historicos de China*, etc., 1676, in-fol., p. 246. Le P. Longobardi n'hésite pas d'assurer, d'après l'examen des livres classiques de la Chine, que les Chinois n'ont jamais connu de substance spirituelle distincte de la matière, et que leurs lettrés sont athées. Ce sentiment fut vivement combattu par le P. Sarpetri, dominicain, ou par d'autres missionnaires qui empruntèrent son nom (*voy.* Echard, *Scrip. ord. Præd.*, t. 2, p. 678). W–s.

LONGOBARDI (Raphael), homme politique italien, né à Castellamare (royaume de Naples) en 1784. Après avoir étudié la jurisprudence à Naples, il entra dans la magistrature sous le règne de Ferdinand Ier, et parvint rapidement aux fonctions de procureur général près la cour criminelle d'Avellino. Ses talents ayant appelé sur lui l'attention du gouvernement des Deux-Siciles, il fut appelé au poste d'intendant de la Calabre intérieure. Cette province avait plus que jamais à souffrir du brigandage ; Longobardi déploya une grande énergie dans sa répression ; et le succès qu'obtint l'administration de celui-ci pour le rétablissement de la sécurité publique le fit choisir, en 1827, comme préfet de police à Naples ; il garda ces fonctions jusqu'en 1831, réussissant dans la délicate mission de maintenir l'ordre sans donner à la surveillance un caracère tracassier et inquisitif. Mais la ligne de modération qu'il s'était imposée ayant cessé de convenir au gouvernement royal, Longobardi quitta son poste et rentra dans la magistrature. Les événements de 1848 appelèrent de nouveau le choix du roi sur lui. Il fut nommé au ministère de l'intérieur, d'où il passa, le 7 août 1849, à celui de grâce et de justice. Longobardi, tout en s'acquittant de ses hautes fonctions avec une grande activité, ne cessa pas de cultiver avec succès les lettres. Il est mort en 1854. Z.

LONGOLIUS (Paul-Daniel), savant et fécond écrivain, né en 1704 à Kesselsdorf, près de Dresde, exerça pendant quarante-quatre ans l'emploi de recteur du gymnase de Hof, dans la principauté de Bayreuth, et mourut le 24 février 1779. Outre les éditions qu'il a données des *Lettres de Pline le Jeune*, Amsterdam, 1734, in-4° (*voy.* Corte) ; de *Diogène Laërce*, grec et latin, Hof, 1739, in-8° ; d'*Aulu-Gelle*, ibid., 1741, 1758, in-8°, etc. ; il a composé, tant en latin qu'en allemand, cinquante-sept dissertations relatives aux antiquités de Hof et de la Franconie, ou sur divers points de philologie et d'histoire littéraire, ainsi qu'un assez grand nombre d'articles dans divers recueils périodiques. On peut en voir le détail dans Meusel. Nous indiquerons : 1° *Notitia Hermundurorum*, Nuremberg, 1793, 2 vol. in-8° ; cette édition, donnée par J.-H.-M. Ernesti, professeur à Cobourg, réunit les nombreuses dissertations que Longolius avait publiées sur cet ancien peuple de la Germanie ; et elle est augmentée d'une vie de l'auteur et de notes inédites de Perizonius sur la *Germania* de Tacite. 2° *De charta indubitate lintea hactenus notis antiquiore*, Hof, 1762, in-4° ; réimprimé dans le livre de Meermann, *De linteæ chartæ origine*, la Haye, 1767, in-8° ; 3° *Sur la bibliothèque du gymnase de Hof*, ibid., 1747, in-4°, en allemand ; il en publia ensuite chaque année un supplément. Longolius a eu une grande part à la rédaction de l'*Encyclopédie allemande*, Leipsick, 1731-1750, 64 vol. in-fol., avec 4 volumes de supplément, 1751-53 ; et il a été, presque seul, éditeur des 18 premiers volumes, depuis la mort de Jacq.-Aug. Franckenstein, premier auteur de cette volumineuse compilation. Enfin, l'on doit encore à cet infatigable écrivain une édition de la *Bible allemande* de Luther, avec des rimes mnémoniques à chaque chapitre, Hof, 1736, in-fol. (*voy.*, pour plus de détails, Harles, *Vitæ philologorum*, t. 1, p. 243-253). C. M. P.

LONGOLIUS. *Voyez* LONGUEIL.

LONGOMONTANUS (CHRISTIAN [1]), astronome, naquit en 1562 à Langsberg, village du Jutland, dont il prit le nom en le latinisant, suivant l'usage de son temps. Fils d'un pauvre laboureur, il fut envoyé d'abord à l'école du lieu où il apprit à lire et à écrire. Ayant eu, à l'âge de huit ans, le malheur de perdre son père, il alla chez un de ses oncles, qui continua de le faire étudier ; mais comme ses parents n'avaient pas le moyen de le soutenir dans ses classes, il fut obligé de revenir chez sa mère, qui lui permit de partager son temps entre la lecture et les travaux de la campagne. La jalousie que ses frères conçurent contre lui l'ayant déterminé à s'enfuir secrètement, il vint en 1577 à Wiborg, où il demeura onze ans, travaillant une partie de la nuit pour se procurer du pain, et suivant les leçons des professeurs pendant le jour. Il se rendit ensuite à Copenhague, et il y acquit en peu de temps l'estime des membres de l'université, qui le recommandèrent à Tycho-Brahé ; cet astronome l'accueillit avec bonté et le retint près de lui, depuis 1589 jusqu'en 1597, dans l'île de Hven, où il avait établi son observatoire. Longomontanus lui fut très-utile pour ses calculs et ses observations astronomiques ; et Tycho-Brahé, s'attachant de plus en plus à un jeune homme dont il prévoyait les succès, l'emmena à Wandenbourg quand il se retira dans cette ville, et de là au château de Benach, près de Prague, que l'empereur Rodolphe II lui avait donné. Cependant Longomontanus lui ayant témoigné le désir de retourner en Danemarck, il ne voulut point s'y opposer et lui donna un certificat dans les termes les plus honorables. Il visita, en revenant, les lieux illustrés par le séjour qu'y avait fait Copernic. A son arrivée à Copenhague, il trouva un protecteur dans le chancelier Christian Friis de Borrebye, qui lui donna un emploi honnête dans sa maison : il fut nommé, en 1603, recteur du gymnase de Wiborg, et, deux ans après, professeur de mathématiques à l'académie de Copenhague, emploi auquel il bornait toute son ambition, et qu'il remplit pendant quarante ans de la manière la plus distinguée. Le roi ajouta à son traitement les revenus d'un canonicat du chapitre de Lund. Longomontanus mourut à Copenhague le 8 octobre 1647. Il avait eu de son mariage avec une sœur de G. Bartholin deux fils, auxquels il eut le chagrin de survivre, et deux filles. Longomontanus a fait tort à sa réputation par ses écrits sur la quadrature du cercle, qu'il imaginait avoir trouvée : ce fut en vain que J. Pell, mathématicien anglais, et d'autres savants cherchèrent à lui prouver qu'il se trompait ; toutes les représentations ne purent le ramener, et il mourut persuadé de la réalité de sa découverte (*voy.* Montucla, *Histoire de la quadrature du cercle*, p. 225). On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages dont on se contentera de citer : 1° *Cyclometria vere et absolute in ipsa natura circuli cum rectilineo inventa*, etc., Copenhague, 1612 ; Hambourg, 1627, et Paris, 1664, in-4° ; la 2e édition est due aux soins de Georges-Louis Froben, savant libraire de Hambourg : mais c'est par erreur que, dans son *Diarium biographicum*, Witte attribue cet ouvrage à Froben, qui déclare lui-même qu'il le tenait d'un disciple de Tycho-Brahé (*voy.* FROBEN). 2° *Astronomia Danica in duas partes tributa*, etc., Amsterdam, 1522, in-4° ; 1630, 1640, 1663, in-fol. « Les hypothèses que Longomontanus y emploie « sont proprement celles de Tycho... ; et il « montre assez peu de discernement en préfé-« rant ces hypothèses à celles que Keppler avait « déjà établies si solidement ; aussi cet ouvrage « n'a-t-il pas joui longtemps de quelque répu-« tation parmi les astronomes. » (Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 333.) 3° *Pentas problematum philosophiæ*, Copenhague, 1623, in-4° ; 4° *Inventio quadraturæ circuli*, ibid., 1634, in-4°. Dans tous les écrits qu'il a publiés depuis, Longomontanus revient sur cette prétendue découverte, qu'il défendit avec une sorte de fureur contre ceux qui tentaient de le dissuader ; on doit dire, pour son honneur, avec Montucla, qu'il était alors tombé dans une espèce d'enfance. On a fait Longomontanus l'auteur du système mi-parti de ceux de Copernic et de Tycho ; en effet, il admet le mouvement diurne de la terre, quoiqu'il rejette le mouvement annuel. Raimond Ursus a eu la même idée (1). Longomontanus a un article curieux dans le *Dictionnaire* de Bayle ; on peut aussi consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 18. W—S.

LONGPRÉ (ALEXANDRE DE), auteur dramatique français, né à Paris en 1802. Il se consacra de bonne heure au théâtre et composa des comédies, tant en vers qu'en prose, qui se font remarquer par l'enjouement et l'esprit. Il donna, en 1831, au Théâtre-Français : *1760, ou les Trois Chapeaux*, comédie en un acte qui est restée au répertoire. La même année parut de lui *les Rendez-vous*, comédie en trois actes, donnant un tableau des mœurs sous la régence. Suivirent : *l'Alibi*, comédie en trois actes et en vers, qui fut représentée au Théâtre-Français le 24 juillet 1833 ; *une St-Hubert*, comédie en un acte et en vers, qui parut au même théâtre en 1835, et qui a été

(1) Lalande, dans sa *Bibliographie astronomique*, le nomme mal *Christ. Severinus* ; il était fils de *Severinus* ; et il signe ses ouvrages *Christianus filius Severini*.

(1) Il s'en fallait d'ailleurs peu que Longomontanus ne fût copernicien : il emprunte de Copernic l'explication de la précession ou du mouvement apparent des étoiles ; il donne au système de Copernic l'épithète d'*admirable*, et se contente d'appeler *nouveau* celui de Tycho. Son tort fut d'avoir voulu prolonger le règne des méthodes surannées : il paraît n'avoir pas senti l'avantage des logarithmes, dont un long exercice lui avait appris à se passer. Il eut aussi la faiblesse de croire aux jours et même aux nombres malheureux, au surplus, il a traité la gnomonique, et notamment la description des arcs des signes, d'une manière qui lui est propre et qui ne manque pas d'adresse. D—L—E.

imprimée dans *la France dramatique au 19e siècle*. Longpré donna à l'Odéon, en 1844, *la Famille cauchoise, ou un Mariage dans la coulisse*, comédie en cinq actes et en prose. On doit aussi au même auteur quelques vaudevilles, notamment *les Boudeurs* et *Trois œufs dans un panier*. Longpré avait épousé mademoiselle Brocart, une des actrices du Théâtre-Français. Il est mort à Chaumes (Seine-et-Marne) en septembre 1856. Z.

LONGUEIL (Richard-Olivier de), cardinal, évêque de Coutances, descendait, dit-on, d'une ancienne et illustre famille de Normandie ; il naquit vers le commencement du 15e siècle. Se destinant à l'état ecclésiastique, il s'appliqua à l'étude de la théologie et du droit canon sans négliger les autres sciences. Nommé archidiacre de l'église de Rouen, il fut élu évêque de Coutances en 1453. Désigné parmi les commissaires chargés, en 1455, de revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, il se distingua par son zèle à venger la mémoire de cette héroïne. Le roi Charles VII lui en témoigna sa satisfaction en l'appelant à la cour ; il l'envoya en ambassade près du duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes, et obtint pour lui le chapeau de cardinal. Richard-Olivier, ayant osé attaquer en plein parlement la pragmatique sanction, fut condamné à une amende de dix mille livres ; mais il ne paraît pas que le roi conservât quelque ressentiment de cette imprudence, puisqu'il le proposa, en 1460, pour l'évêché de Tournai. Il assista au sacre de Louis XI, et fut envoyé à Rome avec le cardinal d'Arras (J. Jouffroy), afin de solliciter l'investiture de la Sicile en faveur du duc d'Anjou. Ayant échoué dans cette négociation, Longueil ne voulut pas revenir en France, dans la crainte d'être exposé au ressentiment du roi, qui haïssait d'ailleurs tous les ministres de son père. Il accepta donc l'évêché de Porto et la légation de l'Ombrie, gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Pérouse le 11 août 1470. Son corps fut rapporté à Rome et inhumé dans la basilique de St-Pierre, dont il était archiprêtre, et à laquelle il légua par son testament des sommes considérables pour de nouveaux embellissements. On lit dans le *Gallia christiana* (t. 11, col. 894) qu'il employa le bronze d'une statue de Jupiter Capitolin à faire faire une statue de St-Pierre, au bas de laquelle on voit encore ses armes écartelées de Longueil et de Bourquenobles. Cependant Lalande, dans son *Voyage d'Italie* (t. 3, p. 68), assure, d'après Piazza, que cette statue fut faite dans le 5e siècle. W-s.

LONGUEIL (Christophe de), en latin *Longolius*, littérateur célèbre, né à Malines (1) en 1490, était fils d'une demoiselle de cette ville et d'Antoine de Longueil, évêque de Léon et chancelier de la reine Anne de Bretagne. Il annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions ; et son père, l'ayant fait venir à Paris dès l'âge de huit ans, le confia aux meilleurs maîtres. Le jeune élève était d'une telle pénétration, qu'il expliquait sans peine les passages les plus difficiles des anciens auteurs ; et sa mémoire était si tenace, qu'il n'oubliait plus ce qu'on lui avait appris. Son goût le portait vers la littérature ; mais il fut obligé de céder aux vœux de ses parents, et il alla étudier le droit à Valence, où il demeura six années, sous la direction de Philippe Decius, l'un des bons jurisconsultes de son temps. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il fut désigné pour remplir une chaire de droit à Poitiers. Longueil nous apprend lui-même (1) qu'au mois d'octobre 1510, au moment où il commençait son discours d'ouverture, ses écoliers mirent l'épée à la main et fondirent sur lui pour l'obliger à céder sa place à un professeur gascon ; mais qu'ayant terrassé ceux qui s'étaient avancés le plus près de sa chaire, sous le poids de trois énormes volumes de l'*Infortiat*, le combat cessa, contre toute attente. Il revint quelques mois après à Paris, et suivit le barreau pendant deux ans avec tant de succès qu'il fut nommé, malgré sa jeunesse, conseiller au parlement. Cependant il ne tarda pas d'abandonner la jurisprudence pour reprendre ses études littéraires ; et s'étant passionné pour Pline, il résolut d'expliquer l'*Histoire naturelle* par un commentaire. Il commença donc à étudier la langue grecque, qu'il avait négligée jusqu'alors ; et il y passa cinq années à lire tous les ouvrages dans lesquels il espérait trouver quelques éclaircissements pour l'intelligence de son auteur favori. Il visita ensuite la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, pour voir les minéraux, les plantes, les coquillages et les animaux dont Pline a parlé. Il courut mille hasards pour satisfaire son insatiable curiosité. Comme il traversait la Suisse avec deux de ses amis, ils furent pris pour des espions français et arrêtés sur les bords du lac de Genève. L'un des compagnons de Longueil parvint à s'échapper : l'autre fut tué en se défendant ; et Longueil, blessé à un bras, fut mis en prison. L'évêque de Sion, informé de cet accident, lui envoya un chirurgien pour soigner sa blessure, et lui donna de l'argent et un cheval pour continuer sa route. Longueil se rendit à Rome, où il reçut un accueil très-distingué du pape et du sacré collége ; mais les moines dénoncèrent la harangue qu'il avait prononcée autrefois à Poitiers, comme renfermant quelques opinions contraires aux intérêts de la cour de Rome, et il fut obligé de se justifier dans deux discours qu'il fit imprimer à son passage à Venise. Il revint en France, en 1518,

(1) Erasme dit, dans une lettre à Dam. de Goës, que Longueil est né à Schoonhoven ; mais c'est une erreur : Longueil, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, dit lui-même qu'il est né à Malines. (Voy. sa *Seconde défense* et sa *lettre* 33, liv. 3.)

(1) Dans sa *Lettre* à Jean de Balène de Beauvais, citée à la fin de l'article.

pour régler ses affaires et ne tarda pas de retourner en Italie. On lui fit des offres très-avantageuses pour l'attirer à Florence; mais il préféra le séjour de Padoue, et y mourut dans la maison de Pole (depuis cardinal) le 11 septembre 1522, âgé de 32 ans. Il fut inhumé dans l'église des Franciscains, revêtu de l'habit de leur ordre, comme il l'avait désiré. Le savant Pierre Bembo lui fit une épitaphe latine, rapportée dans la *Bibliothèque* de Foppens et dans les *Mémoires* de Niceron : Clément Marot lui en a composé une en français. Ce fut d'après l'avis de Bembo que Longueil s'efforça de former son style sur celui de Cicéron; mais il poussa si loin l'imitation, qu'il n'employa plus que les termes qu'il trouvait dans l'orateur romain, affectation qui lui a été reprochée par Vivès et Erasme (1). Il recommanda en mourant de brûler tous les écrits qu'il avait composés dans sa première jeunesse; et c'est à cet ordre trop sévère qu'on doit attribuer la perte de son *Commentaire* sur Pline, qui, selon toutes les apparences, renfermait d'intéressants détails. On a de Longueil : 1° *Oratio de laudibus D. Ludovici Francorum regis, habita Pictavii in cœnobio fratrum minorum anno* 1510, Paris, H. Estienne, in-4°, édition très-rare; elle est précédée d'une *Lettre* adressée à Jean de Balène, de Beauvais, où il rend compte du combat qu'il avait été obligé de soutenir contre ses élèves. A. Duchesne a inséré cette harangue dans les *Historici Francorum*, t. 5, p. 500-515; mais il a supprimé, on ne sait pourquoi, la lettre à J. de Balène. 2° *Perduellionis rei defensiones duæ*, Venise, Alde, 1518, in-8°; rare. Tous les ouvrages de Longueil, excepté son panégyrique de St-Louis, ont été recueillis sous le titre suivant : 3° *C. Longolii Orationes duæ pro defensione sua in crimen læsæ majestatis; accessere ejusdem oratio in Lutheranos* (2), *et Epistolari libri* 4 : *Epistolarum Bembi et Sadoleti liber unus; Longolii vita ab ipsius amico exarata*, Florence, 1524, in-4°. Le discours de Longueil contre les partisans de Luther et ses lettres ont été réimprimés plusieurs fois séparément. Elles font aussi partie du recueil des *Epistolæ ciceroniano stylo scriptæ*, Henri Estienne, 1581, in-8°. La vie de ce littérateur, qu'on trouve en tête de ce recueil, est du cardinal Pole, son ami intime, qui néanmoins y a laissé introduire quelques erreurs (3) : elle a été réimprimée avec les *Lettres* de Longueil, Paris, 1533; Bâle, 1540, 1580; Cologne, 1591, in-8°. Guill. Bates l'a insérée dans ses *Vitæ select. aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°. On peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 16 et 27. W—s.

LONGUEIL (Gilbert de), en latin *Longolius*, médecin et littérateur instruit, était né en 1507, à Utrecht, d'une famille noble. Après avoir terminé ses études, il alla en Italie pour suivre les leçons des professeurs les plus célèbres et se faire recevoir docteur. Il revint ensuite dans les Pays-Bas et enseigna la littérature à Deventer, puis à Andernach. Il quitta cette dernière ville pour se rendre à Cologne, où il continua de donner des leçons de belles-lettres : mais les soins qu'il devait à ses élèves ne l'empêchaient pas de se livrer à la pratique de son art; et il paraît même qu'il le faisait avec succès, puisque l'archevêque de Cologne Herman le choisit pour son médecin. Ce prélat partageait secrètement les opinions de Luther; et l'on croit que ce fut son exemple qui entraîna Longueil. En 1543, les curateurs de l'académie de Rostock offrirent une chaire à ce dernier, qui alla dans cette ville pour juger des avantages qu'il y trouverait; mais de retour à Cologne, où il était revenu pour veiller au déplacement de sa bibliothèque, il y mourut à l'âge de 36 ans. On a de lui : 1° des *Remarques* sur le livre d'Erasme, *De civilitate morum puerilium;* sur les comédies de Plaute; sur l'ouvrage de Laur. Valla, *Elegant. ling. latinæ*, et sur les *Vies des hommes illustres* de Cornélius Népos; 2° des *Notes* sur les Métamorphoses d'Ovide, sur les Lettres familières et les Livres de Cicéron à Herennius; 3° des *Editions* de la Vie d'Apollonius de Tyane, trad. en latin par Alemanno Rinuccini; du Lexique grec et latin, augmenté de près de mille mots; et enfin des Actes du concile de Nicée, grec et latin, Cologne, 1540, in-8°; 4° une traduction latine de sept opuscules de Plutarque, ibid., 1542, in-8°; enfin on a publié depuis sa mort l'ouvrage suivant, qui est resté imparfait : *Dialogus de avibus et earum nominibus græcis, latinis et germanicis, non minus festivus quam eruditus, et ad intelligendos poetas utilis; accessit carmen elegiacum protrepticum ad bona studia*, Cologne, 1544, in-8°. On peut consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 17 et 20, et les auteurs qui y sont cités. W—s.

LONGUEIL (Joseph de), graveur, né à Givet, reçut les premiers éléments de son art à Lille, et fut envoyé à Paris, où il devint un des plus habiles élèves d'Aliamet, et où il contracta une intime amitié avec le charpentier du roi et de la ville, Guérin, dont il épousa la fille. Il était occupé à graver, d'après Moreau, le *Frontispice de l'Histoire générale des religions*, lorsqu'il mourut, le 2 juillet 1792. Il a exécuté avec beaucoup de succès une multitude de vignettes qui ornent plusieurs des éditions des *Contes de la Fontaine*

(1) Le fameux Dolet prit la défense de Longueil, dans son traité : *De imitatione Ciceroniana adversus Erasmum pro Christ. Longolio*, Lyon, 1535, in-4°, rare et curieux.

(2) Grég. Cortese dit que Longueil avait composé six harangues contre les luthériens, et qu'il les avait lues en manuscrit; mais Pole ne parle que d'une seule : on peut conjecturer que les cinq autres furent brûlées avec ceux de ses ouvrages dont il ne trouvait pas le style assez *cicéronien*.

(3) Pole dit, par exemple, que le Commentaire sur Pline fut dérobé à Longueil, et imprimé à Paris; mais aucun bibliographe n'a parlé de cette édition, et on peut la regarder comme imaginaire. On dira ici, par occasion, que les rédacteurs du Catalogue de la bibliothèque de Paris et de celui de la Bibliothèque de Leyde ont confondu Christophe avec Gilbert Longueil, en attribuant au premier des notes sur les *Metamorphoses* d'Ovide et un extrait des œuvres de Lucien. Cette erreur a été occasionnée par la ressemblance du C. avec le G.

et de la *Henriade*. On lui doit encore celles des poésies fugitives de Dorat, de Pezay, etc. Il n'a pas moins bien réussi dans les grands sujets, savoir : 1° le *Cabaret flamand* et une *Halte*, sujets rustiques d'après van Ostade; 2° le *Ménage des bonnes gens*, et son pendant, sujets rustiques, d'après Lepicié et Aubry; 3° *Vue des environs de Naples avec le Vésuve dans le lointain*, d'après Lemettay; 4° *Vue des côtes de Campanie, avec un naufrage sur le devant*, d'après le même; 5° *le Modèle, ou le Peintre russe dans son atelier*, d'après Leprince; 6° plusieurs des gravures des *Batailles de la Chine*, d'après les dessins originaux envoyés par les missionnaires et publiées par ordre de M. Bertin, sous la direction de Cochin; 7° enfin les *Pêcheurs*, d'après Vernet, belle estampe grand in-folio que l'on peut regarder comme son chef-d'œuvre. P—s.

LONGUEMARE (GOUYE DE). *Voyez* GOUYE.

LONGUERUE (LOUIS DUFOUR, abbé DE), l'un des plus savants hommes de son temps, né en 1652, était fils d'un gentilhomme normand, lieutenant de roi à Charleville. Il montra dès l'âge de quatre ans des dispositions si extraordinaires, que Louis XIV, passant à Charleville, voulut voir cet enfant, et ses réponses confirmèrent la haute idée qu'on avait conçue de lui. Son père, quoique peu aisé, ne négligea rien pour développer ses dispositions : il lui donna Richelet pour précepteur; et Perrot d'Ablancourt, son parent, voulut partager l'honneur de soigner son éducation. Ses progrès, sous ces deux habiles maîtres, furent extrêmement rapides; à quatorze ans il possédait le latin, le grec et les principales langues modernes : il commença dès lors à étudier les langues orientales, dans lesquelles il se rendit savant en peu d'années. Son ardeur pour l'étude croissait avec l'âge : il passait les jours et les nuits au travail, prenant à peine le temps de manger et de dormir, et ne connaissant d'autre délassement que de changer d'occupation. A l'âge de dix-huit ans, il fréquenta les cours de la Sorbonne; mais il se dégoûta bientôt de la théologie scolastique, et se contenta d'étudier la positive d'après la méthode du P. Petau. Il fut pourvu de bonne heure de l'abbaye de St-Jean du Jard, près de Melun (1); et, après avoir reçu les ordres sacrés, il entra au séminaire de St-Magloire, où il demeura près de quinze ans, ne sortant que rarement et pour acheter des livres. La philosophie, les antiquités sacrées et profanes et les belles-lettres furent tour à tour l'objet de ses études : mais ce fut à l'histoire qu'il s'appliqua particulièrement; et l'on peut assurer que peu de personnes y ont porté plus loin le flambeau de la critique. Rentré dans le monde, il ouvrit sa maison à tous les savants, leur communiquant avec empressement les trésors de son érudition : il était en correspondance avec le

(1) On lui donna aussi quelque temps après l'abbaye de Sept-Fontaines.

P. Pagi (auquel il fut très-utile pour la *Critique des annales de Baronius*), Allix, Aubertin, savants ministres de la religion réformée, etc. L'abbé de Longuerue mourut à Paris le 22 novembre 1733, à l'âge de 81 ans. C'était un homme sec et tranchant, et d'une mémoire prodigieuse; sa conversation était pleine de saillies, et il ne se piquait nullement de politesse. Un jour quelques membres de l'Académie des inscriptions étant venus l'engager à se mettre sur les rangs : « J'y pen« serai, dit-il, quand vous aurez quitté votre « galimatias. » Il ne prit aucune part aux querelles religieuses qui désolèrent de son temps l'Eglise de France; et l'on en a conclu qu'il n'était point dévot. Les moines de l'abbaye du Jard lui ayant demandé le nom de son confesseur : « Je vous le dirai, leur répondit-il, quand « vous m'aurez dit qui était celui de notre père « St-Augustin. » On a encore voulu voir dans cette repartie une preuve de l'incrédulité de l'abbé de Longuerue; mais il est évident que c'est la seule qu'il dût faire à une question pour le moins indiscrète (1). Il a composé un grand nombre d'ouvrages, et s'il n'en a publié aucun, ce n'était point par modestie, car il connaissait tout ce qu'il valait; mais il ne pouvait pas se résoudre à entrer dans les détails que nécessite l'impression d'un livre. Ses amis ont pris ce soin pour les ouvrages suivants : 1° *Traité d'un auteur romain sur la transsubstantiation*, Londres, 1686, in-12. Ce traité a été publié par Allix, à qui on l'attribue ordinairement; mais Barbier l'a rendu à son auteur dans le *Dictionnaire des anonymes*, n° 7114. 2° *Dissertatio in Tatianum;* elle est insérée dans les *Œuvres* de Tatien, publiées par Worth, Oxford, 1700, in-8° (*voy.* TATIEN). Vogt l'a traduite en allemand, dans sa *Biblioth. hist. hæresiolog.*, p. 1, 2, 201. 3° *Dissertation touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens*. Rich. Simon l'a copiée presque mot pour mot dans deux lettres à Lapeyrère, insérées dans le tome 2 de ses *Lettres choisies* (2). 4° De courtes notes sur l'*Histoire* de Justin, dans une édition de Paris, 1709, in-16; et dans le *Diarium italicum* du P. Montfaucon, p. 452-66. 5° *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, Paris, 1719, in-fol. avec 9 cartes de d'Anville. Cet ouvrage, rempli de dates et de détails minutieux, fut, dit-on, écrit entièrement de mémoire par suite d'une espèce de défi; aussi renferme-t-il de nombreuses inexactitudes. Il fut publié par l'abbé Béraud, ami de l'auteur (3), et

(1) L'abbé de Longuerue n'aurait point été embarrassé de nommer son confesseur; c'était le P. Victor, carme déchaussé du Luxembourg, et il le voyait assez souvent. (*Année littér.*, 1756, t. 4, p. 333.)

(2) Thoynard, qui n'aimait pas Rich. Simon, fit imprimer l'année suivante : *Phénomène littéraire causé par la ressemblance de deux auteurs, touchant les antiquités des Chaldéens et des Egyptiens*, Paris, 1705, in-8°. Simon lui répondit dans le tome 2 de la *Bibliothèque critique;* mais il ne put se justifier d'un plagiat si manifeste. (*Mémoires* de l'abbé d'Artigny, t. 1, p. 17 et 18.)

(3) L'abbé Béraud, docteur de la maison de Navarre. Il lui vendit, au mois de juin 1714, sa bibliothèque pour une pension

fut arrêté aussitôt après l'impression par ordre du régent, parce que Longuerue s'y montrait trop favorable aux prétentions de l'empire sur quelques provinces dépendantes des anciens royaumes de Bourgogne et d'Arles (1). On le remit, pour l'examiner et le corriger, à une commission composée de Godefroy, l'abbé Legrand et l'abbé des Thuileries, ou plutôt l'abbé de Fleury (depuis évêque de Fréjus et cardinal), qui se chargea de composer l'avis du libraire et les cartons; et l'ouvrage reparut avec un nouveau frontispice daté de 1722, sans nom de lieu, d'auteur ni d'imprimeur. Les exemplaires, non cartonnés, étant fort rares, sont recherchés (*voy.* la *Bibliothèque historique de France*, t. 1er, n° 8). 6° *Annales Arsacidarum*, Strasbourg, 1732, in-4°. Schoepflin, à qui l'on doit cette édition, dit qu'il l'a publiée sur un exemplaire revu et corrigé par l'auteur. 7° *Remarques sur l'inscription d'un marbre trouvé à Thorigny, dans le diocèse de Bayeux;* elles ont été insérées par la Roque dans la dixième et la onzième lettre de son *Voyage en Normandie*, Mercure, mois d'avril et de mai 1733; 8° *Remarques sur la vie de Wolsey*, contre ceux qui ont attaqué sa réputation dans la *Continuation des Mém. de littérat.*, par Desmolets, t. 8, 2e partie, p. 365; 9° des *Notes* sur le *Pervigilium Veneris*, publiées par le président Bouhier, à la suite du *Poëme* de Pétrone *sur la guerre civile*, *etc.*, Amsterdam, 1737, in-4° (*voy.* Bouhier); 10° *Disquisitio de annis Childerici I Francorum regis; — Annales ab anno sexto Dagoberti*, *Christi* 628, *ad annum* 754 *et Pipini regnantis tertium;* dans le *Recueil des historiens de France*, par D. Bouquet, t. 3, p. 681 et suivantes; 11° *Dissertationes de variis epochis et anni forma veterum Orientalium; de vita S. Justini martyris, etc., quibus adjecta sunt commercium litterarium Lud. Picquesii, Th. Eduardi et Andr. Acoluthi, necnon relatio historica de Choadia Morado, regis Æthiopiæ quondam ad Batavos legato*, Leipsick, 1750, in-4°. J. Diet. Winckler est l'éditeur de ce recueil rare et curieux. 12° *Chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains*, *des pontifes des Juifs et gouverneurs de Judée;* imprimée à la suite du *Longueruana;* 13° *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'Histoire de France*, Genève, 1769, in-12. Ce volume renferme un *Abrégé de la vie des cardinaux Richelieu et Mazarin;* la *Traduction* d'une lettre de fra Paolo à l'abbé de St-Médard de Soissons, contenant un Plan d'études; une *Introduction à l'Histoire de France, ou Annales des premiers rois de la monarchie française;* l'*Histoire abrégée de la donation du Dauphiné*, par Bourchenu de Valbonnays; et une *Dissertation* sur la question si Esdras a inventé de nouveaux caractères hébreux. Enfin on a publié, sous le titre de *Longueruana*, un Recueil de pensées, de discours et de conversations de l'abbé de Longuerue, Berlin (Paris), 1754, 2e part. in-12. Le manuscrit en fut trouvé dans les papiers de l'abbé Guijon, et remis à N. Desmarets (*voy.* Guijon) : cet ouvrage, refondu par ordre de matières, forme le 2e volume des *Opuscules fugitifs sur l'autorité et le pouvoir des ecclésiastiques*, 2 vol. in-12, Yverdun, 1784, 1787; Londres, 1788 : le 1er volume est rempli par des dissertations. Les manuscrits de cet auteur furent acquis après sa mort par M. de Chauvelin, et ils ont passé dans la bibliothèque impériale : un libraire de Hollande était cependant parvenu à s'en procurer des copies, et il se proposait de les publier (Moréri, édition de 1759). On trouvera la *Notice* de ces manuscrits à la suite de la *Vie* de Longuerue, en tête du *Catalogue* de sa bibliothèque, publié par Barrois, Paris, 1735, in-12; dans le *Longueruana;* dans le *Recueil de pièces intéressantes*, cité sous le numéro 13; et enfin dans le *Dictionnaire* de Moreri. On se contentera d'indiquer les plus importants parmi ceux qui restent encore inédits : *Lettres* au P. Pagi touchant la critique des Annales de Baronius; des *Remarques* sur les anciens interprètes de la Bible; sur le traité *De mortibus persecutorum*, qu'il veut enlever à Lactance (*voy.* ce nom); plusieurs *Dissertations* sur les points les plus obscurs de l'histoire ecclésiastique et civile des premiers siècles; sur l'histoire des Machabées; sur celle des rois parthes; sur l'historien Josèphe, qu'il appelle un fripon et peut-être un athée (*Longueruana*, 2e partie, p. 33); sur les chroniques d'Espagne, d'Italie et de France, dans le moyen âge; sur l'histoire de la Sicile sous les Sarrasins; un traité *De dialecto punico ;* un autre *De prohibitione sanguinis et suffocati apud veteres christianos*, etc. Outre les auteurs cités dans cet article, on peut consulter sur le caractère et les écrits de Longuerue une *Lettre* de l'abbé Germain au P. Oudin, dans les *Mélanges historiques et philologiques* de Michault, t. 2, p. 190. W-s.

LONGUEVAL (Jacques), historien, naquit le 18 mars 1680 dans un village près de Péronne, d'une famille obscure. Après avoir terminé ses études avec le plus grand succès, il entra dans la société des jésuites, et fut chargé successivement d'enseigner les humanités, la rhétorique et la théologie dans différents colléges. La part qu'il prit aux querelles religieuses qui divisaient alors les esprits le fit exiler dans le fond d'une province, où il trouva du moins la ressource d'une bibliothèque bien choisie. Ce fut pendant cet exil qu'il forma le projet d'écrire sur un plan étendu l'histoire particulière de l'Eglise gallicane. Ses supérieurs ayant obtenu la levée de sa lettre de cachet, il revint à Paris travailler à cet

viagère de 1500 livres, en s'en réservant la jouissance. Barbier dit que l'abbé de Longuerue eut part au *Traité des annates*, publié par Béraud, Amsterdam, 1718, in-12.

(1) L'abbé Germain donne une autre cause à la suppression de l'ouvrage de Longuerue. « Savez-vous, dit-il au P. Oudin, pour « quelle raison M. le procureur général l'obligea d'insérer plusieurs cartons dans la Géographie historique de la France? « C'est qu'il n'était pas ce qu'on appelle parlementaire : je veux « dire qu'il ne croyait pas que le parlement fût le souverain siége « de justice; il donnait la préférence au conseil du roi : voilà ce « qu'on me dit pour lors; peut-être aura-t-il peu ménagé ses « termes, car il était fort vif. »

ouvrage; et il en avait déjà mis au jour les huit premiers volumes, qui finissent au schisme d'Anaclet, 1138, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie, et mourut dans la maison des jésuites le 11 janvier 1735. C'était un homme pieux, d'un caractère doux et communicatif; il consacra sa vie entière à la gloire de la religion catholique, dont il fut l'un des plus zélés défenseurs. On a de lui: *Histoire de l'Eglise gallicane*, Paris, 1730-1749, 18 vol. in-4°; Nîmes, 1782, 18 vol. in-8° et in-12. Le P. Longueval n'a publié que les huit premiers volumes de cet ouvrage : les deux suivants sont du P. Fontenay; les onzième et douzième, du P. Brumoy, et les six derniers, du P. Berthier. On assurait que Longueval laissait en manuscrit tout le neuvième volume et une partie du dixième; mais Fontenay déclare qu'il fit des démarches inutiles pour se les procurer : « On me re-« mit, dit-il, seulement quelques cahiers qui ne « faisaient qu'une suite informe, et défigurée « par beaucoup de vides. » Fontenay a jugé sévèrement le travail de son devancier : tout en convenant qu'il montre beaucoup de savoir et d'érudition, il lui reproche des détails trop minutieux, inexacts, et surtout peu dignes de la gravité de l'histoire. L'abbé Sabatier trouve au contraire que l'*Histoire de l'Eglise gallicane* est un chef-d'œuvre : « L'intérêt et l'utilité y fixent « tour à tour l'esprit du lecteur, que l'historien « sait captiver par un mélange de méthode, de « clarté, de critique, d'élégance. Tous les objets « sont présentés sous un jour qui aide autant le « jugement que la mémoire. On aime à y voir « les événements racontés sans enthousiasme, et « développés avec impartialité, etc. » Les éditeurs de la *Bibliothèque de France* sont bien éloignés de partager l'enthousiasme de Sabatier. Il faut, disent-ils, avoir ce livre, puisqu'il est unique, et en attendant qu'on en fasse un meilleur (*voy*. FONTENAY et BERTHIER). On a encore de Longueval : 1° *Traité du schisme*, avec cette épigraphe : *Christianus mihi nomen, catholicus cognomen*, Bruxelles, 1718, in-12. Cette édition est précédée d'un mandement de l'archevêque de Malines. Il parut dans le temps une *Réfutation* de cet ouvrage, qui a été réimprimé, Paris, 1791, in-8°, à l'occasion des troubles survenus dans l'Eglise de France. 2° *Dissertation sur les miracles*, Paris (vers 1730), in-4°; 3° Longueval est l'auteur de la plus grande partie des *Réflexions morales* qui accompagnent le *Nouveau Testament* du P. Lallemant (*Hist. du Ponthieu*, t. 2, p. 306). Il avait laissé en manuscrit une *Histoire du semi-pélagianisme;* — un *Recueil des points de discipline les plus particuliers à l'Eglise de France;* — des *Poésies latines* que les connaisseurs le pressaient de publier, et parmi lesquelles on distinguait un poëme *sur l'âme;* mais tous ses papiers, au moment de sa mort, furent enlevés et dispersés, sans qu'on ait pu savoir par qui. Fontenay a fait l'Eloge de Longueval dans l'avertissement qu'il a mis en tête de sa continuation de l'*Histoire de l'Eglise gallicane*. W—s.

LONGUEVILLE (FRANÇOIS D'ORLÉANS, comte DE DUNOIS et DE), fils du fameux comte de Dunois, fut gouverneur de Normandie et du Dauphiné, et grand chambellan de France. Il se retira en Bretagne avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, qui s'était révolté, et il mourut le 25 novembre 1491. Ayant épousé Agnès, fille du duc de Savoie, il en eut : *François* D'ORLÉANS, IIe du nom, en faveur duquel Louis XII érigea le comté de Longueville en duché, dans l'année 1505. Il mourut en 1512. — *Louis* D'ORLÉANS, son frère puîné, fut duc de Longueville après lui. « Celui-« ci était un très-bon capitaine, » a dit Brantôme. Il combattit à Agnadel et à Marignan. Il avait été chargé d'aller, avec le connétable de Bourbon, au secours de Jean d'Albret, roi de Navarre; mais ces deux chefs ne s'entendirent pas entre eux. La bataille de Guinegatte ou des Eperons, livrée le 6 juin 1513, ayant eu, malgré les efforts de Longueville, une issue funeste pour la France, il fut emmené prisonnier à Londres, où il rendit sa captivité plus utile à son pays que ne l'aurait été le succès de ses armes, puisqu'il lui procura la paix en faisant conclure le mariage de Louis XII avec la princesse Marie, sœur de Henri VIII. Louis d'Orléans devint souverain de Neufchâtel, dont il épousa l'héritière, et mourut en 1516. — *Claude* D'ORLÉANS duc DE LONGUEVILLE, son fils, fut tué au siége de Pavie en 1525. — *Léonor* D'ORLÉANS-LONGUEVILLE recueillit, en 1551, la succession de François III, duc de Longueville, qui était son cousin, et mourut à Blois en 1573, au retour du siége de la Rochelle. Brantôme parle de lui avec de grands éloges. Ce fut en 1571 que Charles IX accorda aux ducs de Longueville le titre de princes du sang, en raison de leur origine, de leurs alliances et de leurs services. — *Henri* D'ORLÉANS, Ier du nom, duc DE LONGUEVILLE, souverain de Neufchâtel et Vallangin, gouverneur de Picardie, était le fils aîné de Léonor. « Ce fut lui, dit « l'auteur des *Vies des hommes illustres et des « grands capitaines français*, qui, le premier, « commença à esbranler la ruine de la Ligue, « lorsqu'il donna la bataille de Senlis, 1589; un « si grand coup que jamais elle ne s'en put bien « guérir, ni oncques remuer. » Il périt, le 29 avril 1595, d'un coup de mousquet tiré dans une salve qu'on lui fit, lors de son entrée à Dourlens. Il avait épousé Catherine de Gonzague, fille de Louis, duc de Nevers. L—P—E.

LONGUEVILLE (HENRI, IIe du nom, duc DE), fils de Henri Ier, naquit en 1595, et par conséquent la même année où son père avait été tué. Protégé dès le berceau par le roi Henri IV, son grand-oncle et son parrain, le jeune Longueville obtint d'abord le gouvernement de Picardie, et plus tard celui de Normandie. Il n'était âgé que de vingt et un ans lorsqu'on lui fit épouser Louise,

fille de Charles de Bourbon-Soissons, dont il eut la duchesse de Nemours. Ce fut à cette époque qu'il se lança dans la politique. Il n'était pas moins que les autres grands du royaume jaloux de l'empire qu'exerçait Richelieu dans le conseil du roi. Le système adopté par ce ministre d'abaisser la haute noblesse était favorable à l'autorité royale. Le duc de Longueville sentait tout ce que ce système avait de funeste pour l'ordre auquel il appartenait : il entra donc dans les vues des mécontents, au point que, dans une conférence tenue à Fleury en 1626, il fut entraîné à prendre part à un complot formé contre la vie du cardinal, complot qui resta sans exécution. Plus tard, il se signala en Italie et en Allemagne, au service de Louis XIII, par des exploits qui ajoutèrent la renommée d'homme de guerre à l'illustration de son nom et de ses places. Devenu veuf en 1637, il épousa en 1642 la sœur du grand Condé. Ayant été nommé membre du conseil de la régence à l'avénement de Louis XIV, il contribua au triomphe des armes du monarque enfant. La cour montra la bonne opinion qu'elle avait de ses talents en le mettant en 1645 à la tête des ministres plénipotentiaires qu'elle chargea de négocier la paix à Munster; mais il fut joué par un de ses collègues, Servien, qui était porteur d'ordres secrets du cardinal Mazarin, et il se retira. Lié avec ses beaux-frères, les princes de Condé et de Conti, par des vues communes d'ambition, Longueville ne vécut pas en meilleure intelligence avec le nouveau favori d'Anne d'Autriche qu'il n'avait vécu avec Richelieu. Un plan de révolte contre la régente ayant été arrêté au parlement en janvier 1649, il assista aux délibérations de cette compagnie. On lit dans les *Mémoires* du cardinal de Retz : « M. de « Longueville avait, avec le beau nom d'Orléans, « de la vivacité, de l'agrément, de la libéralité, « de la justice, de la valeur et de la grandeur; « et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, « parce qu'il eut toujours des idées infiniment « au-dessous de sa capacité. » — « Le duc de Lon-« gueville, écrit M. V. Cousin, était un vrai « grand seigneur. Il était galant et brave; libé-« ral jusqu'à la magnificence, d'un caractère no-« ble et généreux, mais faible, s'engageant aisé-« ment, se dégageant volontiers; au fond, sans « passion et sans ambition, et ayant tout ce qu'il « faut pour briller au second rang, mais incapa-« ble du premier. » — Le fameux coadjuteur, voulant à quelque prix que ce fût former un parti, avait d'abord pensé à mettre en avant le duc de Longueville; « mais, nous dit-il encore, « c'était l'homme du monde qui aimait le moins « le commencement de toutes les affaires. » Ne trouvant donc pas dans ce seigneur l'acteur le plus capable d'ouvrir la scène, Retz le réserva pour figurer au second acte. Mais ce fut surtout la duchesse de Longueville qui décida son mari à prendre un rôle dans ce drame politique qu'on appelait la Fronde. Au reste, le duc ne voulut point accepter de fonctions particulières, et promit seulement que, dans son gouvernement de Normandie, il travaillerait, autant que les circonstances le lui permettraient, au succès de la cause qu'il servait. Il avait quitté Paris, se regardant comme sûr de faire soulever la province qu'il commandait; et quelques jours après il écrivit qu'il amenait au secours de la capitale mille gentilshommes et trois mille soldats normands : mais ces bruits, qui étaient de nature à inquiéter la reine et Mazarin, n'avaient qu'un léger fondement. Après la paix signée le 1er avril 1649 entre la cour et les frondeurs, le duc de Longueville revint à Paris. Il n'eut point alors véritablement à se plaindre d'Anne d'Autriche, qui, sur la demande du prince de Condé, lui accorda le gouvernement de Pont-de-l'Arche. Les grâces, les honneurs et même les bienfaits reçus pouvaient l'attacher à la cause du roi, plutôt qu'à celle des princes; mais sa femme le tenait, ainsi que ses deux frères, dans des dispositions contraires à la tranquillité de l'Etat. Arrêté le 18 janvier 1650, il partagea la prison du grand Condé et du prince de Conti Dès qu'il en fut sorti, il renonça aux affaires publiques, et se retira dans ses terres, où il vécut honoré et chéri. Ce fut lui qui répondit un jour à la proposition de défendre la chasse sur ses terres aux gentilshommes du canton : « J'aime mieux des « amis que des lièvres. » Il mourut à Rouen en 1663, dans les bras du P. Bouhours, qui a donné une relation de ses derniers moments. Il fut transporté à Châteaudun, dans la sépulture de ses ancêtres. Sa tombe a été respectée pendant la révolution. L—P—E.

LONGUEVILLE (ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON-CONDÉ, duchesse DE), fille de Henri II de Bourbon-Condé, premier prince du sang, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, naquit le 29 août 1619, au château de Vincennes, où son père était prisonnier d'État; elle avait pour frères le grand Condé et le prince de Conti. Conduite à la cour par sa mère, elle y captiva l'admiration de tout ce qu'on y voyait alors de plus distingué: sa beauté aurait suffi pour produire cet effet; mais la finesse de son esprit et une grâce particulière qu'elle mettait à tout la firent peut-être encore plus remarquer dans le grand monde où elle était destinée à vivre, et nommément parmi les habitués de l'hôtel de Rambouillet, qu'elle se plaisait à fréquenter. A l'âge de dix-neuf ans, elle fut promise au prince de Joinville, fils de Henri de Lorraine, duc de Guise; ce jeune prince étant mort en Italie, et le duc de Beaufort, qui avait ensuite recherché la main de mademoiselle de Bourbon, paraissant y renoncer, elle épousa, n'ayant tout au plus que vingt-trois ans, le duc de Longueville, veuf de la fille du comte de Soissons, qui en avait quarante-sept. Madame de Longueville aimait peu son époux, qui con-

servait pour son ancienne maîtresse, madame de Montbazon, un attachement dont sa jeune compagne se montra naturellement fort jalouse. Et bientôt elle négligea le duc. Elle fut d'abord aimée par Maurice, comte de Coligny, fils du maréchal de Châtillon, qui l'avait recherchée en mariage. Le comte de Coligny épousa son ressentiment contre madame de Montbazon, se battit en duel avec le duc de Guise, et mourut de dépit et des blessures qu'il avait reçues dans ce duel. Tous les mémoires du temps ont parlé du voyage que fit en 1646, à Munster, la duchesse, pendant que son mari y remplissait les fonctions de plénipotentiaire. Ce voyage, qui offrit à cette princesse mille agréments divers, et qui eut même, pour ainsi dire, l'éclat d'un triomphe, avait été provoqué, dit-on, par le prince de Condé, mécontent de voir sa sœur seconder la passion qu'avait conçue pour elle le prince de Marsillac, depuis duc de la Rochefoucauld. Les honneurs qu'on lui rendit, la magnificence avec laquelle elle fut traitée, ne prouvaient pas seulement l'estime qu'on portait à son époux, mais aussi le cas qu'on faisait des qualités qui chez elle étaient relevées par un charme peu commun de manières et d'expressions. A peine le traité de Munster eut-il suspendu pour la France le fléau des guerres du dehors, que les divisions intérieures commencèrent à troubler le royaume. La haine que les parlements portaient au cardinal Mazarin donna naissance à la Fronde, dont la duchesse de Longueville devint bientôt l'héroïne. Elle fut dans ce parti ce qu'avait été dans celui de la Ligue la duchesse de Montpensier. Cependant elle n'attacha pas une si grande importance à la cause qu'elle soutenait. Nonchalante par caractère, elle se sentait naturellement peu portée au mouvement et à l'intrigue. M. Cousin a fait voir qu'avant sa liaison avec le duc de la Rochefoucauld, madame de Longueville était demeurée étrangère à la politique; elle n'était occupée que de bel esprit et de galanterie, se laissant absolument conduire dans tout le reste par son père et par son frère. Mais une fois que la Rochefoucauld se fut emparé de son cœur, elle se livra tout entière à lui, elle ne fut que son instrument; il lui inspira de l'ambition; elle se fit un point d'honneur, comme sans doute un bonheur secret, de partager sa destinée; elle lui sacrifia tous ses intérêts particuliers, l'intérêt évident de sa famille et le plus grand sentiment de sa vie, sa tendresse pour son frère de Condé. « La duchesse de Longueville, dit le cardinal de « Retz, avait une langueur dans les manières « qui touchait plus que le brillant de celles mêmes « qui étaient plus belles. Elle en avait une, même « dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce « qu'elle avait, si l'on peut le dire, des réveils « lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de « défauts, si la galanterie ne lui en eût donné « beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne « mettre la politique qu'en second dans sa con« duite, d'héroïne d'un grand parti, elle en de« vint l'aventurière. » Elle partagea l'hésitation des esprits après la journée des Barricades, lorsque Anne d'Autriche emmena le roi, son fils, à St-Germain, le 5 janvier 1649. La plus grande confusion régnait en ce moment à Paris. Peut-être la duchesse de Longueville avait-elle puisé dans les conférences de Munster le goût de la politique et des négociations; toujours est-il qu'une fois engagée dans la Fronde, elle annonça hautement le projet de remédier au désordre général des affaires; mais elle désirait surtout y employer les moyens qui donnent la célébrité; et il est difficile de nier que l'ambition, quoique sans but déterminé, et l'envie de donner une haute idée de son esprit n'aient eu une grande part dans les raisons qui lui firent embrasser le parti opposé à Mazarin. Elle y fit entrer son mari avec elle, et se mit à la tête de ce parti avec le coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, avec le prince de Conti, son second frère. Quant à l'aîné, le prince de Condé, il suivit alors le roi et sa mère; ce qui indisposa fortement contre lui madame de Longueville. Pour mieux assurer la confiance du parlement et gagner celle du peuple de Paris pendant que les troupes royales en faisaient le siége (1649), elle se laissa conduire par le coadjuteur à l'hôtel de ville, avec la duchesse de Bouillon. L'une et l'autre portaient dans leurs bras un enfant aussi beau que sa mère. Ce fut là que la princesse établit sa résidence : elle y fit même ses couches le 29 janvier; et le prévôt des marchands, avec ses échevins, tint sur les fonts de baptême l'enfant, qui fut nommé *Charles Paris*. On se rassemblait pour les conseils dans la chambre de la duchesse, et on venait y rendre compte des séances du parlement, ainsi que des divers mouvements des armées. Les jeunes officiers y recevaient les marques de leurs dignités; c'était aux pieds des héroïnes du parti qu'ils déposaient les trophées de la victoire. Souvent on mêlait aux plus sérieuses délibérations des occupations qui intéressaient tour à tour l'esprit et le cœur. Le plaisir, par moments, semblait être, plutôt que la guerre, l'affaire importante. L'amour faisait et rompait les cabales; on passait successivement d'un côté ou de l'autre; on se battait, on dansait et l'on conspirait. En tout, ainsi que nous le dit le coadjuteur, chef et auteur principal de toute cette agitation, « c'était un spectacle qui se voit « plus dans les romans qu'ailleurs. » Pendant les trois mois que dura le blocus de la capitale, madame de Longueville eut la plus grande influence sur toutes les décisions qui furent prises contre la cour et ses intérêts. Ce fut encore dans son appartement qu'on dressa les articles de la paix signée le 11 mars 1649. La duchesse reparut devant la reine; mais ni cette princesse ni le cardinal n'étaient disposés à lui pardonner; et la froideur qu'on lui montra ne fit qu'accroître son

aversion pour le ministre favori ; aversion qu'elle finit par communiquer au prince de Condé. On sait que la tendresse de celui-ci pour sa sœur, avec laquelle il venait de se réconcilier, était extrême, au point même d'avoir donné lieu à quelques bruits odieux. Le prince de Conti aimait aussi madame de Longueville avec une sorte de passion. Des intrigues de cour et l'esprit de vengeance qui animait Mazarin amenèrent la reine à faire arrêter les princes, ainsi que le duc de Longueville. Cet événement eut lieu le 18 janvier 1650, au Palais-Royal même, où ces trois personnages avaient été attirés sous différents prétextes. La duchesse y fut aussi mandée ; mais informée à temps, et secondée par son amie la princesse Palatine, elle sortit de Paris et prit en toute hâte la route de Normandie. Son mari, auquel elle tenait plus par devoir et par intérêt que par inclination, étant gouverneur de cette province, elle espérait bien la faire révolter d'un bout à l'autre, ou tout au moins obtenir des officiers qui y commandaient quelques démarches en faveur des prisonniers ; mais l'influence du cardinal avait prévalu, et madame de Longueville ne fut pas reçue comme elle s'y était attendue. Elle craignait vivement de tomber entre les mains des gens que venait de mettre à sa poursuite Mazarin, dans le même instant où il décidait la reine mère à se rendre avec le roi à Rouen, pour montrer ce jeune prince à la tête de quelques troupes, et intimider par là ceux qui, dans le reste de la Normandie, auraient eu envie de remuer. L'effet prévu par ce ministre eut lieu très-promptement. La duchesse, voyant toutes ses espérances déçues, se dirigea vers un petit port où elle voulut s'embarquer malgré un très-mauvais temps : elle tomba dans la mer et pensa se noyer. Obligée d'errer sous divers déguisements, elle déploya beaucoup de courage et de caractère ; enfin, ayant gagné le capitaine d'un vaisseau anglais qui était au Havre, elle se fit conduire à Rotterdam. Le prince d'Orange y arriva, avec sa famille, pour la voir et l'engager à se fixer à la Haye ; mais elle aima mieux se réunir dans Stenay à Turenne, qu'elle avait conquis au parti de la Fronde, et qui tenait son quartier général dans cette place. Comme elle passait par la Flandre, le ministre de l'archiduc vint la complimenter et lui proposer un traité d'alliance ; mais elle annonça la résolution de ne rien faire que d'accord avec l'illustre guerrier que nous venons de nommer. Il fit, ainsi qu'on peut croire, à la sœur de Condé, une réception digne d'elle et de lui : ce fut là qu'on rédigea un traité où il était stipulé que les deux armées se joindraient ensemble, et que la guerre serait entreprise avec l'appui et le secours du roi d'Espagne, jusqu'à la délivrance des princes français. Ce plan ne fut pas adopté sans quelques regrets par Turenne, que le roi venait de pourvoir de sa nouvelle dignité de maréchal de France. Du reste, il est à peu près prouvé que ce grand homme n'était pas aussi bien traité de la duchesse quand il lui parlait d'amour que lorsqu'il s'agissait entre eux de guerre ou d'intérêts de parti. Ce fut encore à Stenay que fut publié un manifeste qu'elle avait fait imprimer à Bruxelles. Il était dirigé contre la cour, qui, à l'instigation de Mazarin, avait, par une déclaration du roi en date du 7 mai 1650, signifié que cette princesse et ses consorts seraient regardés comme criminels de lèse-majesté, si au bout d'un mois ils n'étaient pas rentrés dans le devoir. Dans son manifeste, madame de Longueville accusait le cardinal Mazarin d'avoir juré la perte de toute la famille de Condé, et d'empêcher que la paix générale ne se conclût. De Stenay, correspondant au dehors avec les princes coalisés, elle en obtint des soldats et de l'argent. La Rochefoucauld qui, dans ses entreprises, ne séparait jamais ses desseins de ceux de son amie (ils étaient encore intimement liés à cette époque), lui fit passer, de son gouvernement du Poitou, des avis salutaires pour la manière dont elle devait se conduire. Enfin, à l'aide de ceux qui servaient sa cause, elle triompha de la haine que le cardinal lui avait vouée ainsi qu'à ses frères ; et la cour, cédant aux sollicitations de toute la noblesse de France et du parlement, rendit la liberté aux princes, après trois mois de détention, le 11 février 1651. Tandis que ceux-ci, et le duc de Longueville avec eux, recevaient en rentrant dans Paris les hommages qui sont ordinairement réservés aux vainqueurs, et que les fêtes leur étaient prodiguées, la duchesse continuait à Stenay ses négociations pour terminer la guerre : elle ne sortit de cette ville que lorsque le roi y eut envoyé Fouquet de Marsilly, chargé de suivre les conférences. Les plus grands honneurs furent rendus sur la route à la princesse ; et cette fois elle fut accueillie favorablement du roi et de la reine mère. Bientôt la cour et la ville affluèrent chez elle. Avant tout, elle s'occupa dans Paris, ainsi qu'elle l'avait promis aux Espagnols, d'amener à bien la conclusion de la paix générale. Dans cette vue, elle ouvrait sa maison aux ministres étrangers, et traitait avec eux sans la participation de la cour de France, qui ne pouvait manquer d'en être blessée. Ce fut à cette époque que, mêlant, suivant son usage, des intérêts secondaires aux grandes questions politiques, elle se mit à la tête des champions poétiques qui soutenaient le sonnet d'*Uranie*, par Voiture, contre celui de *Job*, par Benserade : ce dernier avait pour défenseurs tous les gens de la cour et surtout le prince de Conti. On disait alors galamment que le sort de Job, après sa mort comme pendant sa vie, était bien déplorable, d'être toujours persécuté, soit par un diable, soit par un ange (1). La duchesse de Longueville

(1) On peut consulter sur la part que madame de Longueville prit à cette querelle l'ouvrage de M. Cousin : *Madame de Longueville*, etc., Paris, 1853, in-8°. Z.

ne cessa jamais, en quelque position qu'elle se trouvât, de protéger les gens de lettres; et elle leur témoigna intérêt, bienveillance même, joignant à l'esprit de parti qu'elle semblait disposée à mettre jusque dans les querelles relatives à leurs ouvrages tous les avantages que donne un goût exercé. De nouvelles divisions ayant éclaté entre la reine et la maison de Condé, la duchesse partit pour Bourges, chef-lieu du gouvernement de M. le Prince, qui s'y était retiré. Un foyer de troubles existait encore à Bordeaux, où se trouvait la princesse de Condé : la duchesse s'y rendit de son côté; du reste, la mésintelligence existait entre celle-ci et le prince de Conti. La ville était réduite à un véritable état d'anarchie, lorsqu'on parla de traiter avec la cour. Les chefs favorisèrent, par le peu d'union qui régnait entre eux, les vues de Mazarin : aussi ce ministre parvint-il à imposer au nom de la cour la loi qu'il voulut. La Rochefoucauld, non content d'avoir abandonné la duchesse de Longueville, avait essayé de lui faire perdre la confiance de M. le Prince. Alors, soit dépit, soit commencement de dégoût des prospérités mondaines, elle sollicita la permission d'aller se réunir à sa tante, la veuve du duc de Montmorency décapité à Toulouse. Cette illustre dame était devenue, à Moulins, supérieure du couvent de la Visitation. En accordant à madame de Longueville ce qu'elle demandait dans ce moment, on lui fit dire que, quant à son retour à Paris, et celui de son frère aîné, qu'elle sollicitait également, ce serait la conduite qu'ils tiendraient l'un et l'autre qui en déciderait. La duchesse de Montmorency était le modèle de toutes les vertus; sa nièce retrouva près d'elle les sentiments religieux qui avaient si vivement occupé sa première jeunesse; mais le duc de Longueville, qui avait négocié avec succès pour sa femme, vint la chercher au bout de dix mois, pour l'emmener dans son gouvernement de Normandie, où elle ne tarda pas à conquérir tous les cœurs, et mérita surtout les bénédictions des pauvres par ses bienfaits. On vit peu à peu se calmer l'animadversion des personnes les plus opposées à madame de Longueville; et la reine mère elle-même, ne la voyant plus se mêler d'affaires qui pussent compromettre la tranquillité publique, finit par se montrer plus favorable pour elle. Cependant, Condé s'était engagé dans une nouvelle guerre, qui dura jusqu'en 1659, époque de la paix des Pyrénées et du mariage de Louis XIV. Lorsque don Louis de Haro (*voy.* ce nom) prenait les intérêts de ce prince du sang, encore éloigné, et qu'il parlait pour lui au nom du roi d'Espagne, Mazarin mettait toujours en avant contre le frère le caractère de la sœur, et le penchant qu'avait Condé à suivre les conseils que celle-ci lui donnait. « Vous « autres Espagnols, disait-il à ce négociateur, « vous en parlez bien à votre aise. Vos femmes « ne se mêlent que de faire l'amour; mais en « France ce n'est pas de même, et nous en avons « trois qui seraient capables de gouverner ou de « bouleverser trois grands royaumes : la duchesse « de Longueville, la princesse Palatine et la du« chesse de Chevreuse. » On vit enfin le terme des troubles, des dangers et des malheurs qui s'étaient succédé en France pendant vingt-cinq ans. Au retour du prince de Condé, sa sœur, rentrée en grâce, comme tous les autres rebelles, se rendit avec le duc de Longueville à la cour, qui redevint calme et brillante tout à la fois. La société reprit toute son aménité, tout son charme : les beaux jours de la littérature commencèrent. Madame de Longueville, parvenue à l'âge de quarante ans, avait bien encore tout ce qu'il fallait pour figurer avec éclat dans cette cour où elle n'aurait plus à lutter contre le cardinal, mort en 1661; mais elle était dégoûtée de toutes les grandes intrigues, et se contenta de veiller aux intérêts de sa famille. Par degrés, la piété, à laquelle depuis quelque temps elle était revenue comme par accès, acheva de calmer son âme. Elle résidait tantôt à Rouen ou dans sa terre de Normandie, tantôt à Paris, où elle visitait assidûment ses amies les carmelites de la rue St-Jacques. Le duc de Longueville étant mort en 1663, sa veuve quitta tout à fait le monde, sans toutefois manquer à ce que son rang et les bienséances exigeaient dans les occasions importantes. Elle joignit aux exercices de la religion la plus grande surveillance sur l'éducation de ses deux fils. Dès lors, demeurant plus habituellement dans la capitale, elle y acheta l'hôtel d'Epernon, rue St-Thomas du Louvre, qui a longtemps conservé le nom d'hôtel de Longueville; mais elle prit un logement dans la première cour des Carmélites. Un jour qu'elle était allée à St-Germain faire sa cour, Louis XIV, à la suite de leur entretien, la retint à dîner avec lui; et ce petit événement donna beaucoup à réfléchir aux courtisans, qui ne pouvaient oublier le temps que cette princesse avait passé à combattre l'autorité royale. Elle-même se sentait fort intimidée par ses souvenirs en présence du monarque. Quelques heures après, et par suite probablement des émotions diverses qu'elle avait éprouvées, elle s'endormit dans la chapelle du château, en attendant le P. Bourdaloue, qui devait y prononcer un sermon. Dès que son frère, M. le Prince, vit paraître le prédicateur, il la réveilla par ces mots : « Alerte, madame, voici l'ennemi ! » A cette époque, la médiation de madame de Longueville entre Rome et les évêques jansénistes amena ce qu'on a nommé la paix de Clément IX. En 1672, sa belle-sœur, la princesse de Conti, lui laissa par son testament le soin de l'éducation de ses enfants. La guerre de Hollande mit bientôt à une épreuve plus terrible que toutes les autres la vertu religieuse de cette dame. Le fils dont elle était accouchée à l'hôtel de ville de Paris, et qui avait été connu sous le nom de comte de St-Paul

jusqu'à la mort de son père, fut tué, n'étant âgé que de vingt-trois ans, au fameux passage du Rhin (12 juin 1672). La duchesse reçut à l'occasion de cette perte les témoignages d'intérêt les plus touchants du roi et de tout ce qui l'approchait. La duchesse de Longueville se tourna alors tout entière à la dévotion. Déjà fort jeune, elle avait songé à entrer aux Carmélites, ordre dont sa famille avait favorisé l'établissement en France. Elle fréquenta le couvent que ces religieuses avaient rue St-Jacques et qui devait recevoir tant d'illustres et belles repentantes. Elle se partagea entre cette maison de retraite et Port-Royal des Champs. Préférant cette dernière maison à toute autre, elle y fit bâtir un corps de logis. Les pieux solitaires qui avaient choisi le même asile, les Arnauld, les Nicole, les de Sacy, s'assemblaient chez la duchesse de Longueville. Lorsque l'autorité civile s'arma contre les jansénistes, elle les déroba souvent aux poursuites, soit en faisant usage de son crédit auprès de quelques grands personnages, soit en les cachant dans sa maison, où le docteur Arnauld, nommément, demeura longtemps déguisé : elle lui portait elle-même à manger. Le roi, par égard pour madame de Longueville, ne voulut pas, tant qu'elle vécut, donner des ordres sévères contre les religieuses de Port-Royal. On sait qu'elle finit ses jours dans les plus grandes austérités : aussi madame de Sévigné la nomme-t-elle, tantôt *mère de l'Eglise*, et tantôt *cette pénitente et sainte princesse*. « Une pénitence « de vingt-sept ans, dit-elle en parlant de l'orai« son funèbre prononcée par l'abbé de Roquette, « est un beau champ pour conduire une si belle « âme au ciel. » Elle mourut à l'âge de 59 ans, le 15 avril 1679. Son cœur fut porté à Port-Royal; et on lui fit aux Carmélites, où elle avait été inhumée, un service auquel assista le grand Condé avec toute sa famille. Le prélat chargé de son éloge s'en tira fort adroitement, « passant tous « les endroits délicats, disant et ne disant pas tout « ce qu'il fallait dire ou taire. » Et pourtant l'autorité s'opposa à la publication de cette oraison funèbre. L'histoire de la duchesse de Longueville a été donnée par Villefore, en 1 vol. in-12, Paris, 1738, et Amsterdam, 1739. Cette dernière édition est préférable, la première ayant éprouvé des retranchements, entre autres sur ce qui était relatif aux liaisons de cette princesse avec Port-Royal. On doit surtout consulter sur cette dame l'ouvrage de M. V. Cousin, intitulé *Madame de Longueville, nouvelle étude sur les femmes illustres et la société du 17e siècle*, publié en 1853, in-8°, et dont il y a eu plusieurs éditions. On y trouve le portrait et des lettres de la duchesse. Le même auteur en a aussi publié dans le *Journal des savants* et la *Bibliothèque de l'école des chartes*. On connaît encore de madame de Longueville un écrit imprimé dans le Nécrologe de Port-Royal, où elle peint les sentiments qui l'animaient après sa conversion. La duchesse de Longueville avait eu trois enfants, savoir : une fille, qui ne vécut pas au delà de l'âge de quatre ans, et deux fils. — L'aîné, *Jean-Louis-Charles* DE LONGUEVILLE, embrassa l'état ecclésiastique, prit le nom d'*abbé d'Orléans*, et donna tout son bien à son frère puîné, c'est-à-dire environ 300,000 fr. de rente. Il mourut en 1694 dans un couvent de bénédictins où il avait été enfermé. C'était par l'effet d'une renonciation obtenue de lui en raison de la faiblesse de son esprit que le second fils du duc et de la duchesse de Longueville avait succédé aux titres de la maison ; mais le premier les reprit en 1672, à la mort de celui-ci. — *Charles-Paris* DE LONGUEVILLE, frère du précédent, est celui qui fut tué au passage du Rhin, le 12 juin 1672, et fut véritablement le dernier duc de Longueville. L'abbé de Choisy dit dans ses Mémoires que c'était le prince le mieux fait, le plus aimable et le plus magnifique de son temps. Ainsi que son aîné, il entra d'abord dans l'état ecclésiastique, et prit possession de quelques bénéfices dont il ne tarda pas à se démettre pour suivre le parti des armes. Il se distingua dans cette nouvelle carrière, particulièrement pendant la guerre de 1667, et à Candie en 1669. Il était question de le faire roi de Pologne quand il périt si malheureusement. Son imprudence entraîna la perte de beaucoup de gentilshommes, et mit aussi en danger la vie du grand Condé, qui eut la douleur de le voir immoler sous ses yeux (*voy.* CONDÉ). Madame de Sévigné, en peignant de la manière la plus frappante le désespoir de la mère de Longueville, ne fait qu'indiquer celui du duc de la Rochefoucauld, qui croyait avoir plus d'une raison d'intérêt pour ce jeune seigneur. Celui-ci laissa un fils, Charles-Louis d'Orléans, surnommé le *chevalier de Longueville*, qui fut tué par accident au moment de la prise de Philipsbourg, en 1688. Ce fils naturel avait pour mère une femme mariée, la maréchale de la Ferté (Madeleine d'Angennes de la Loupe, sœur de la comtesse d'Olonne). Il fut légitimé en 1672, avec le concours du procureur général du parlement de Paris, Achille de Harlay. Dans les lettres de légitimation le père seul du bâtard adultérin fut nommé, sans la moindre mention de celle qui lui avait donné le jour. Cette forme passa au parlement ; elle devait avoir des conséquences prochaines, tirées au profit des six enfants de Louis XIV et de madame de Montespan, qui furent légitimés de la même manière. La maison de Longueville, quant à la postérité féminine, s'est éteinte en 1707, avec Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, fille de Henri II, duc de Longueville (1) ; et ses biens ont passé dans la maison de Luynes. L—P—E et Z—M.

LONGUEVILLE (EDME-PAUL-MARCELLIN), helléniste français, né à Paris le 22 juin 1785. Lon-

(1) La duchesse de Nemours est auteur de *Mémoires contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du cardinal de Retz*, Cologne, 1709, in-12 ; Amsterdam, 1718, in-8° (*voy.* LHÉRITIER DE VILLANDON).

gueville suivit les cours des écoles centrales qui avaient remplacé, au sortir de la terreur, les anciens colléges. Il s'adonna surtout à l'étude de la langue grecque, depuis longtemps négligée dans l'enseignement classique. Il fit connaissance, sur les bancs des écoles, de Letronne, avec lequel il se lia d'une amitié qui a duré jusqu'à la fin de l'existence de ce dernier (*voy.* LETRONNE). Frappé de bonne heure d'un mal incurable, une paralysie des membres inférieurs, Longueville dut renoncer à la carrière de l'enseignement vers laquelle l'appelaient naturellement ses fortes études. Il se consacra alors exclusivement à des publications destinées à répandre la connaissance de la langue grecque, et c'est en 1817 que parurent ses premiers essais. Ce fut d'abord une édition et une traduction du *Panégyrique d'Isocrate*, ouvrage qui obtint un grand succès dans les écoles; puis en 1823 et années suivantes, il donna les *Harangues tirées des historiens grecs avec la traduction française*, dont une 2e édition a paru en 1835 et 1847. De 1828 à 1833 il publia un *Cours complet et gradué de thèmes grecs* destiné à faciliter ces exercices auparavant peu suivis dans les colléges français. On lui doit encore un *Traité élémentaire* et un *Traité théorique et pratique de l'accentuation grecque*, 1845, in-8°; 1849, in-8°. Enfin le même auteur a donné un nombre considérable d'éditions de classiques latins, grecs et français. On lui doit une traduction française de la grammaire grecque de Matthiæ. Il a fourni au *Moniteur universel* quelques articles sur Eschyle et Hypéride, et travaillé à la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ grecæ* de Henri Estienne. Longueville est mort le 5 janvier 1855. Cet helléniste joignait à des connaissances philologiques fort étendues un esprit délicat et une grande obligeance qui le firent souvent consulter par des savants plus habiles que lui à tirer profit de leurs travaux. Z.

LONGUS est l'auteur de ce joli roman des *Amours de Daphnis et de Chloé* que tout le monde en France connaît ou doit connaître par la naïve et classique traduction d'Amyot. Chose singulière! les auteurs anciens qui nous restent ne l'ont pas cité une seule fois; et les grammairiens qui ont conservé la mémoire de plusieurs romanciers détestables ne nous ont pas dit le moindre mot d'un écrivain charmant, plein d'esprit et de délicatesse, et dont le style, bien que parfois un peu précieux et maniéré, a pourtant un agrément infini. Ainsi nous ne savons rien de lui, ni sa vie, ni sa patrie, ni son nom (car il n'est pas très-sûr qu'il se soit appelé Longus), ni son âge. C'est de leur autorité privée que les critiques l'ont placé dans le 4e siècle ou dans le 5e, et cette conjecture n'a aucun fondement solide, en cela semblable à tant d'autres conjectures qu'ils font tout aussi légèrement sur des sujets plus graves. Comme tous les auteurs grecs ou latins qui ont joint quelque talent à beaucoup de frivolité, Longus a eu de nombreux éditeurs. Le premier est Columbani (Flor., 1598); ensuite viennent Jungermann, 1605; J. Moll, celui-ci impudent plagiaire des deux autres. Leurs volumes sont devenus à peu près inutiles, depuis que Boden en a réimprimé les notes dans une édition, Leipsick, 1777, que l'on appelle *Variorum*, à cause de cette réunion. Quant aux éditions du docteur Bernard, Paris, 1754, de Dutens, ibid., 1776, de Bodoni, Parme, 1786, du docteur Coraï, Paris, Didot, 1802, elles ont été tirées à fort petit nombre, et ce sont de beaux livres, des livres rares et curieux, plutôt que des livres vraiment utiles; celle des Deux-Ponts, si on la sépare de la collection, n'a aucune valeur. L'édition de Villoison jouit d'une plus grande estime, et la mérite à plusieurs égards; au reste, elle a été un peu trop louée. Il est juste d'observer que les notes sont trop longues, non pas parce qu'elles occupent beaucoup de pages, mais parce que ce sont des pages à peu près vides, ou, ce qui revient au même, enflées trop souvent de notions vulgaires, d'emphatiques éloges, et d'une foule de petites choses exprimées avec une fatigante verbosité. Chardon de la Rochette (*Mél.*, t. 3, p. 25) les a défendues néanmoins par l'exemple de Dorville, qui a écrit sur le faible et maussade roman de *Chariton* un commentaire énorme; mais cette comparaison peut passer pour une véritable gaucherie. Les digressions immenses de Dorville contiennent des trésors de critique; c'est une mine d'observations, de corrections, de leçons diverses sur la plupart des auteurs grecs; et l'utilité de ce livre est telle, qu'il n'y a pas de philologue qui ne l'ait ou ne doive l'avoir, qu'il a fallu le réimprimer, et qu'il faudra le réimprimer encore, honneur qu'obtiennent rarement, et avec raison, ces gros commentaires. Mais Villoison ne sera jamais réimprimé; il n'y aura même pas grand'chose à extraire de ses remarques (*voyez* BRUNCK). M. Schaefer, qui lui a succédé, Leipsick, 1803, a fait ces notes bien plus courtes, mais plus savantes, plus critiques; il n'y a pas de parallèle à établir entre eux. Au reste, le texte de ces différentes éditions, quelque opinion qu'on puisse avoir de leur mérite, a le grand défaut d'être incomplet. Il y a dans le premier livre une longue lacune, dont le supplément n'a été trouvé qu'en 1810; ce fut P.-L. Courier (*voy.* ce nom) qui le découvrit dans un manuscrit de l'abbaye de Florence, lequel a passé depuis dans la bibliothèque Laurentienne. Cette découverte fut moins heureuse pour lui que pour les lecteurs de Longus et les amis des lettres grecques, car elle devint la cause d'une querelle très-vive, où, s'il eut raison pour le fond, ce que nous ne pouvons bien juger, il eut certainement tort pour la forme. Toutefois, en blâmant le ton dédaigneux et les manières hautaines qu'il prit avec ses adversaires, il faut reconnaître qu'il répondit victorieusement au reproche d'avoir voulu faire de l'impression

de ce fragment une spéculation mercantile. E effet il le fit imprimer à ses frais, et en distribua les exemplaires à tous ceux qui le voulurent demander. Il fit aussi en 1810 imprimer à Florence une édition de la version d'Amyot (*voy.* Amyot), dont il retoucha le style en beaucoup d'endroits, et où il inséra la traduction du fragment nouveau, imitant avec beaucoup d'art et d'esprit le langage naïf et les formes surannées de notre vieux classique. Cette édition, tirée à 60 exemplaires, fut distribuée en partie par P.-L. Courier, et en partie confisquée par le gouvernement, qui était intervenu dans cette querelle plus que littéraire. Dans la même année, P.-L. Courier, ne regardant point à la dépense et voulant à quelque prix que ce fût repousser l'odieuse imputation de cupidité et de spéculation, fit imprimer à Rome, à 52 exemplaires et sur de superbe papier, une édition complète du texte de Longus, corrigé d'après deux manuscrits; et cette édition fut par lui donnée tout entière en présent et à ses amis et aux hellénistes les plus connus de l'Europe. Il faut joindre si l'on peut, à cette rare édition, une lettre encore plus rare, dans laquelle P.-L. Courier justifie quelques leçons de son texte contre les assertions de Ciampi. Cette lettre, qui n'a que 4 pages in-4°, est datée de Paris, 1er octobre 1812. Le fragment grec a été depuis réimprimé dans le 2e volume des *Mélanges* de Chardon de la Rochette, dans le t. 8 du *Classical Journal* de Valpy, et dans plus d'une feuille allemande; il se trouve aussi dans une édition de Longus, donnée en 1811 à Leipsick par M. Passow. Feu le docteur Petit-Radel, qui avait, en 1809, pris la peine assez inutile de publier une traduction de Longus en vers latins, y joignit plus tard un supplément pour la traduction du fragment, sous ce titre singulier: *Lacune du texte de Longus recouvrée à Florence et communiquée par M. Courier*. Mais malgré ces vers latins, malgré la version de Florence et tant de publications du texte grec, le fragment nouveau fût resté à peu près inconnu en France, si P.-L. Courier n'avait, en 1813, fait réimprimer, et cette fois à grand nombre, la version d'Amyot, de nouveau corrigée, et toujours avec infiniment de bonheur et de goût. Si nous ne nous trompons pas, cette traduction doit faire oublier absolument les anciennes éditions d'Amyot et les autres versions moins connues du docteur Camus, de Debure St-Fauxbin, de l'abbé Mulot (1), parce qu'elle est plus fidèle, plus élégante, et la seule qui soit complète. Les Italiens qui avaient déjà des traductions de Longus par Manzini, Caro et Gozzi, peuvent aujourd'hui lire le nouveau fragment traduit dans leur langue par le professeur Ciampi. Les Allemands doivent le même avantage à Passow. Nous ignorons si les Anglais ont d'autres traductions de Longus que celles de Thornely et de Craggs, la première donnée en 1657, la seconde en 1764. B—ss.

(1) Cette dernière, qui est anonyme, a quelquefois été attribuée par erreur à P. Blanchard, à cause des initiales P. B. qu'on lit au bas des estampes.

LONICER (Jean), littérateur et controversiste, né en 1499 à Orthern, dans le comté de Mansfeld, fut envoyé fort jeune dans les écoles, où il se distingua par la rapidité de ses progrès; mais son beau-père, peu touché de ses dispositions, ayant voulu le mettre en apprentissage, il s'enfuit secrètement à Eisleben, et y continua ses études, ne vivant que des secours qu'il recevait de ses camarades. Il se rendit ensuite à Erfurt, où il passa quelques années, supportant avec résignation l'abandon dans lequel le laissait sa famille; de là il vint à Wittemberg, attiré par la réputation de Luther, et y reçut le bonnet doctoral en 1821, le même jour que J. Cornarius. La manière brillante dont il répondit dans ses examens frappa Mélanchthon et Joach. Camerarius, qui se trouvaient présents; dès ce moment ils lui témoignèrent le désir de lui être utiles, et ils le chargèrent de terminer le *Dictionnaire* grec et latin qu'ils avaient entrepris en commun, et dont ils lui abandonnèrent le profit. Lonicer alla en 1522 à Fribourg en Brisgau enseigner la langue hébraïque; mais, comme il ne se plaisait pas dans cette ville, il vint à Strasbourg, sur l'invitation de Nicol. Gerbelius, savant jurisconsulte; il y trouva des lettres de Mélanchthon, qui lui envoyait d'anciens manuscrits de la Bible et d'Homère, le priant de s'en servir pour donner de meilleures éditions. Il passa quatre ans dans cette ville, employé comme correcteur dans la belle imprimerie de Wolph. Cephal (1), et donnant des leçons de grammaire. Il fut appelé en 1527 à Marpurg par le landgrave de Hesse, qui venait d'y fonder une académie; il y enseigna d'abord le grec; et ensuite il fut chargé de donner en outre des leçons d'hébreu. Il s'acquittait de ce double emploi avec une telle distinction, que la plupart des villes d'Allemagne lui firent des offres pour l'attirer; mais le landgrave augmenta son traitement, et ne voulut jamais consentir à lui laisser quitter une école qui lui devait tous ses succès. Ce savant mourut à Marpurg le 20 juillet 1569; il était d'un caractère doux et même timide, et ne connut jamais d'autre passion que celle du travail. On a de lui plusieurs ouvrages de *Controverse;* une *Grammaire grecque;* une *Rhétorique*, extraite des meilleurs ouvrages grecs et latins; un *Abrégé* de la philosophie d'Aristote. Ces différents écrits, utiles lorsqu'ils ont paru, sont oubliés depuis longtemps; mais Lonicer conserve des droits bien fondés à l'estime publique par les nombreuses traductions qu'il a données des anciens auteurs grecs. Il a traduit en latin le *Commentaire* d'un

(1) C'est Lonicer qui est l'éditeur de la belle Bible grecque, Strasbourg, Wolph. Cephal, 1524-26, 5 vol. in-8°, avec une préface; et de l'Homère, 1525, 2 vol. in-8°, si rare et si recherché des curieux.

Père (qu'on croit être Théodule) *sur l'Epître de St-Paul aux Romains*, Bâle, 1537, in-4°; les *Commentaires* de Théophylacte, *sur quelques-uns des petits prophètes*; les *Harangues* d'Isocrate, et quelques-unes de Démosthène, de Lycurgue et des autres orateurs; les *Odes* de Pindare, Bâle, 1528, in-4°; 1535, même format; Zurich, 1560, in-8°. Ces différentes éditions, surtout celle de Cratander, 1528, sont encore recherchées des amateurs. Les *Hymnes* de Callimaque, en vers; la *Thériaque* et *l'Alexipharmaque* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4°, édition estimée; l'*Ajax furieux* de Sophocle; plusieurs *ouvrages* de Luther; il a traduit en grec la fameuse *Confession* d'Augsbourg, et une partie de l'*Apologie* de cette Confession. On a encore de lui des *Notes* sur Catulle, Tibulle et Properce, sur les *Poëmes* de Nicandre, sur Dioscoride et Galien; enfin, il a laissé en manuscrit des thèses, des harangues inaugurales, des vers grecs et latins, et un Commentaire sur les psaumes. Sa vie a été écrite en latin par J.-A. Lonicer, son petit-fils, et insérée dans la *Biblioth. calcographica* de J.-J. Boissard. W—s.

LONICER (Adam), médecin et naturaliste, fils du précédent, naquit à Marpurg en 1528. Son père lui enseigna les langues anciennes et la philosophie, et à l'âge de dix-sept ans il fut reçu maître ès arts. Il alla ensuite à Francfort étudier la médecine; mais les troubles religieux qui éclatèrent alors dans cette ville ne lui permirent pas d'y prolonger son séjour. Il fut appelé sur la fin de l'année 1547 à Freyberg, pour y professer les belles-lettres, et il exerça cet emploi pendant quatre ans avec beaucoup de succès. Son goût pour la médecine s'étant ranimé, il se rendit à Mayence, où il passa deux ans dans l'école du docteur Osterode; et il revint ensuite à Marpurg occuper la chaire de mathématiques. Il y reçut le doctorat en 1554; et le même jour il épousa la fille de Christian Egenolphe, fameux imprimeur de Francfort. Les curateurs de l'académie de Mayence lui adressèrent vers le même temps sa nomination à la chaire de professeur en médecine; mais il préféra la place de médecin pensionné du sénat de Francfort, qu'il remplit pendant trente-deux ans avec un zèle qui ne se démentit jamais. Il mourut le 19 mai 1586. Lonicer fut très-utile à son beau-père, en remplissant dans son atelier les fonctions de correcteur; on lui doit plusieurs éditions estimées d'ouvrages de médecine et d'histoire naturelle. On cite de lui: 1° *Methodus rei herbariæ, et animadversiones in Galenum et Avicennam*, Francfort, 1550 (1), in-4°; 2° *Naturalis historiæ opus novum..... plantarum, animalium et metallorum*, ibid., 1551-55, 2 vol. in-fol., fig. Ce n'est guère qu'une compilation des différents écrits qui avaient paru jusqu'alors sur l'histoire naturelle; mais les faits y sont rangés dans un meilleur ordre, et l'on y trouve des détails curieux. Cet ouvrage a été traduit en allemand et souvent réimprimé dans cette langue. 3° Un *Traité des accouchements* (en allemand), ib., 1573, in-4°. Jean-Adam Lonicer, son fils, est éditeur des deux ouvrages suivants, composés par son père: 4° *Omnium corporis humani affectuum explicatio methodica*, Francfort, 1594, in-8°; 5° *De purgationibus, libri tres, ex Hippocrate, Galeno, Aëtio et Mesve deprompti*, ibid., 1596, in-8°. Adam est encore auteur d'un *Traité d'arithmétique* en latin. — Lonicer (Jean-Adam), médecin, qu'on a souvent confondu avec son père et même avec son aïeul, naquit à Francfort-sur-le-Mein en 1557. Il cultiva la littérature et la médecine avec un égal succès, et obtint après la mort de son père la place de médecin pensionnaire de la ville de Francfort. Il était l'ami des fameux graveurs de Bry; il leur fut très-utile pour la publication de plusieurs ouvrages. Il a publié des poésies latines sous le nom de *Teucrius Annæus Privatus*; et l'on a encore de lui: 1° *Venatus et Aucupium, iconibus artificiosissimis ad vivum expressa et succinctis versibus illustrata: accedunt Herculis Strozzæ de venatione carmen et Adriani Cardinalis de venatione aulica carmen; necnon Gratii, M. Aurel. Olympii Nemesiani et Joan. Darcii de venatione et canibus carmina*, Francfort, Feyrabend, 1582, in-4° de 78 feuillets. Ce volume est orné de 40 estampes sur bois, gravées avec une correction et une délicatesse extraordinaires par Just Amon ou Ammonius. 2° La traduction latine de l'*Histoire du Brésil* et de la *Navigation* de Hugues Linschoten; dans la *Collection des grands voyages*, de Th. de Bry (*voy.* de Bry); 3° la 3° et la 4° partie de la *Bibliotheca calcographica* de J.-J. Boissard, Francfort, 1598-99, in-4°. W—s.

LONJUMEL (frère André de), missionnaire du 13° siècle, était né à Longjumeau, au diocèse de Paris. Les auteurs qui écrivent André Lonciumel, Lontumel, de Losimer, défigurent le nom de sa patrie. On ignore la date de sa naissance et celle de son entrée chez les dominicains de la rue St-Jacques. Il n'est connu que par les missions qu'il a remplies en Orient. Dans la première, en 1238, il fut chargé par St-Louis d'aller chercher à Constantinople la sainte couronne d'épines, que ce monarque avait rachetée de l'empereur latin Baudouin II. André et son confrère Jacques la transportèrent à Venise, puis à Sens, où Louis accourut à sa rencontre; enfin à Paris, où elle fut déposée à la Ste-Chapelle, qui venait d'être magnifiquement reconstruite. Il visita une seconde fois les contrées de l'Orient en 1245. Nicolas Ascelin (*voy.* ce nom), Simon de St-Quentin, Alexandre et Albert, tous quatre frères prêcheurs, avaient été chargés par le pape Innocent IV de porter des lettres à Batchou, général mongol, qui com-

(1) Éloy, dans son *Dictionnaire de médecine* et après lui les auteurs du *Dictionnaire universel* en citent une édition de 1540, qui est évidemment imaginaire, puisque Adam Lonicer n'avait alors que douze à treize ans: elle serait de 1640, selon Lipenius.

mandait en Perse et en Arménie. Guichard de Crémone et André de Lonjumel les joignirent en route, en Géorgie, et leur apportèrent deux lettres du pape écrites de Lyon, le 5 mars 1245; elles n'ont rien de remarquable : la première ne contient guère que des exhortations aux Tartares, pour les engager à embrasser le christianisme; un exposé de la foi et particulièrement de la puissance du souverain pontife sur terre, et la recommandation des hommes prudents et éclairés qu'il leur envoie. Dans l'autre, le pape emploie tour à tour la prière, le reproche et même les menaces; il cherche à apaiser, à attendrir et en même temps à intimider les Tartares, et leur demande de lui faire savoir la cause qui les porte à la destruction des autres nations. Les dominicains arrivèrent au mois d'août 1247 au campement de Batchou-Nouyan, que, dans leur orthographe irrégulière, les écrivains du temps appellent tantôt *Bachon*, tantôt *Bayothnaï*. Par le récit naïf que ces religieux nous ont laissé de la réception qui leur fut faite, on voit que la négociation offrit de grands dangers, et pensa coûter la vie à ceux qui s'acquittaient de cette mission. Dans les pourparlers qui eurent lieu, les Tartares s'informèrent adroitement si les Francs avaient de nouveau passé en Syrie, car ils les connaissaient déjà de réputation. Après de longs délais dus principalement, de l'aveu des religieux, au mépris que les Tartares avaient pour eux, les lettres du pape ayant été traduites en persan par les interprètes turcs et grecs, puis du persan en tartare par ceux de Batchou, on se prépara à les renvoyer. Ogoda, général mongol, qui venait de prendre le commandement de la Géorgie, arriva sur ces entrefaites et remit à Batchou de nouveaux ordres du Grand Khan pour tous les lieux de sa domination. Les Tartares expédièrent au pape une copie de ces ordres, qu'ils nommaient, suivant les relations du temps, *lettres de Dieu :* c'est l'expression chinoise de *lettre du ciel*, par laquelle on désigne en effet tous les ordres émanés de l'empereur. La traduction de cette pièce et celle de la lettre qu'y joignit Batchou nous ont été conservées par Vincent de Beauvais (*voy.* ce nom), et Abel Rémusat pense qu'on en pourra un jour retrouver les originaux. Le ton d'arrogance et de mépris que l'on y remarque est le cachet de leur authenticité. Batchou avait d'abord désigné des ambassadeurs pour aller avec les religieux à leur départ; il changea d'avis en apprenant la prochaine arrivée d'Ogoda. Un historien, Mathieu Paris, nous apprend que les dominicains partirent pour l'Europe en 1248. Lorsque, dans le courant de cette même année, St-Louis était dans l'île de Cypre, il y vint le 19 décembre des ambassadeurs qui se disaient envoyés par Ilchi-Khataï, commandant mongol de la Perse et de l'Arménie, et le lendemain ils présentèrent au roi des lettres écrites en langue persane et en caractères arabes. Le roi se les fit interpréter, et Odon ou Eudes, évêque de Tusculum, légat apostolique et duquel nous avons une lettre adressée au pape, rapporte le contenu de celles du général mongol, d'après la traduction qui en fut faite dans cette occasion. Vincent de Beauvais et Guillaume de Nangis racontent à peu près la même chose, mais en ajoutant une particularité digne de remarque : c'est que le principal ambassadeur, qui se nommait David, fut reconnu par le F. André de Lonjumel, qui l'avait vu chez les Tartares. Une troisième chronique dit que ce David était *grant sire entre les Tartares;* et une quatrième ajoute que ce fut le F. André lui-même qui traduisit d'arabe en latin les lettres que St-Louis fit passer à la reine Blanche, sa mère. Ce prince, voulant répondre à la courtoisie du khan tartare, résolut de lui envoyer une ambassade, en nomma chef André de Lonjumel, et lui adjoignit Jean de Carcassonne, Français de nation; Odon en nomme un troisième, Guillaume. Joinville ne fait mention que de deux frères prêcheurs; Thomas de Cantimpré parle de deux frères prêcheurs et de deux mineurs; Vincent de Beauvais de trois frères prêcheurs, de deux clercs séculiers et de deux officiers du roi. Cette légation portait aux Tartares des présents et des lettres du roi, ayant pour objet, suivant les uns, d'inviter le khan, jusque-là païen, à suivre l'exemple de sa mère et de son aïeul, et à embrasser la foi; suivant d'autres, elles supposaient sa conversion déjà opérée, et l'exhortaient, ainsi qu'Ilchi-Khataï, à persévérer dans la profession du christianisme. Le légat joignit ses lettres à celles du roi. Les frères partirent de Nicosie avec les envoyés tartares le 29 janvier 1249. L'ambassadeur traversa la Perse, apparemment pour s'entendre avec Ilchi-Kathaï, et ce fut sans doute après avoir vu ce général que frère André écrivit à St-Louis une lettre dont le roi envoya une copie en France, avec la traduction de celle d'Ilchi-Kathaï. Il est fâcheux que cette lettre ne se soit pas retrouvée, car son contenu lèverait tous les doutes qui peuvent rester sur la négociation de David. Les frères se rendirent ensuite à la cour mongole, au moment où Gayouk venait de mourir. Il n'était pas encore remplacé, et la régente Ogoul-Gaïmisch les reçut. Cette princesse et son fils, ayant vu les présents du roi, accueillirent les frères avec distinction et leur remirent d'autres présents, parmi lesquels se trouvait, conformément aux usages chinois, une pièce de drap de soie. La reine y joignit des lettres. Les envoyés furent ensuite congédiés avec honneur; mais sans avoir rien obtenu d'effectif par rapport au but principal de leur voyage, c'est-à-dire à la conversion des princes mongols. Ils revinrent, après deux ans d'absence, trouver le roi dans la ville d'Acre, où il était alors. St-Louis, malgré le déplaisir que lui avait causé la mauvaise interprétation donnée par les Tartares à sa première démarche, résolut

de faire une seconde tentative, et choisit pour cela Guillaume de Ruysbroeck, moine franciscain, plus connu sous le nom de Rubruquis (*voy.* ce nom). André lui communiqua tous les renseignements qui pouvaient lui être nécessaires, et celui-ci en profita sans obtenir plus de succès qu'André à la cour du Grand Khan. On ignore ce que devint André après 1253. Il ne reste de lui que sa lettre à St-Louis, transmise par ce monarque à la reine Blanche, et la traduction de la lettre vraie ou supposée d'Ilchi-Khataï, dont Bergeron a inséré une version française dans la Relation du voyage d'Ascelin. Bergeron (*voy.* ce nom), *Traité des Tartares*, et Mosheim (*voy.* ce nom), *Historia Tartarorum ecclesiastica*, ont fait mention de frère André, le premier très-succinctement, le second plus en détail, et de Guignes a oublié de le citer dans son *Histoire des Huns*. Abel Rémusat a réparé cette omission; il a réuni toutes les particularités relatives à la mission de ce religieux dans un travail intitulé *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France, avec les empereurs mongols*, et inséré dans les tomes 5 et 6 des *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres* (nouveau recueil). C'est de cet ouvrage que nous avons emprunté des matériaux pour notre article. Le nom d'André de Lonjumel est écrit *André de Lontumel* ou *Lonciumel*, t. 7, p. 261, de l'*Histoire des voyages*, par Prévost. Plus d'un compilateur a répété cette erreur. Quétif parle de F. André de Longjumeau dans ses *Annales des frères prêcheurs*, et l'*Histoire littéraire de la France* lui a consacré un article (t. 18) qui nous a été utile. E—s.

LONSDALE (William, comte de), homme politique anglais, né le 29 décembre 1757, était fils de sir William Lowther, recteur de Swillington, dans le comté d'York. Il succéda au titre de son père en 1788, et entra dans l'armée, où il obtint le grade de lieutenant-colonel d'un régiment d'infanterie. L'année suivante, le titre de vicomte Lowther, que portait un de ses cousins, lui revint par droit d'héritage, et en 1807 il obtint celui de comte de Lonsdale, qui lui donna entrée au parlement. Ce lord anglais fut un des partisans et des admirateurs les plus décidés de Pitt. Possesseur d'une fortune considérable, il s'attacha surtout à protéger les lettres et compta parmi ses amis les poëtes Wordsworth, Rogers et Southey. Le premier de ces auteurs lui a même dédié un de ses poëmes. Le comte de Lonsdale devint conseiller privé de la couronne, lord-lieutenant et vice-amiral des comtés de Cumberland et de Westmoreland et chevalier de la Jarretière. Il est mort le 19 mars 1844, dans sa résidence de York House, à Twickenham, laissant une nombreuse postérité. Z.

LOON (Théodore van), peintre d'histoire, né à Bruxelles vers le milieu du 17e siècle, était déjà assez avancé dans la peinture lorsque le désir de s'y perfectionner le conduisit en Italie. Après avoir visité Florence et les principales villes de cette contrée, il vint à Rome, où, séduit par la manière de Carle Maratti, il se lia avec cet habile peintre, et, à son exemple, puisa dans les ouvrages de Raphaël une partie des qualités qui font le mérite de ses tableaux. Après un séjour prolongé à Rome, où sont restées quelques-unes de ses productions, il revint à Bruxelles et y fut chargé de plusieurs travaux qui confirment sa réputation. On voyait dans l'église des Carmélites de cette ville cinq tableaux de van Loon, remarquables par la composition et le dessin, et dans celle de St-Géry, six petits tableaux estimés, représentant des sujets tirés de la vie de Jésus-Christ. Le temps et l'humidité du local les ont altérés d'une manière fâcheuse. A Malines, le couvent des Béguines possédait deux grands tableaux de ce maître, représentant la *Visitation* et l'*Adoration des mages*, bien composés et bien peints. Mais de tous les ouvrages de van Loon, celui qui jouissait de la plus grande estime était le *St-François-Xavier prosterné devant la Vierge et l'Enfant Jésus, tandis qu'on voit les démons renversés à ses pieds*. Tous les ouvrages de ce peintre rappellent la manière de Maratti : même caractère de dessin, même noblesse dans la physionomie, même élévation dans la composition. Tout y décèle un artiste imbu des principes des grands maîtres d'Italie; mais, comme Maratti, ses ombres ont le défaut d'être souvent trop noires; toutefois, sa couleur est vigoureuse et produit de l'effet. Van Loon mourut à Bruxelles. P—s.

LOOS (Corneille), théologien hollandais, connu aussi sous le nom de *Cornelius Callidius Chrysopolitanus* (1) qu'il a pris en tête de quelques-uns de ses ouvrages, était né à Gouda ou Tergau, vers le milieu du 16e siècle. Il commença ses études à Louvain, alla les terminer à Mayence, et revint prendre possession d'un canonicat du chapitre de Gouda. Les troubles religieux qui éclatèrent peu de temps après en Hollande l'obligèrent de se retirer à Trèves. Pendant qu'il était dans cette ville, il examina la question du sabbat et des sorciers, et resta convaincu qu'il y avait de la barbarie à envoyer au bûcher des malheureux dupes de leur propre imagination. Il exposa ses sentiments à cet égard dans un traité *De vera et falsa magia*, dont il envoya une copie à un libraire de Cologne pour le faire imprimer. Cette copie fut saisie entre les mains du libraire, et Loos mis en prison : il n'en sortit qu'après avoir signé une rétractation qui lui fut dictée par Pierre Binsfeld, évêque *in partibus*, et vicaire général du diocèse de Trèves (2); il y promettait de ne plus rien enseigner de contraire

(1) *Callidius* est la traduction latine de *Loos*, mot flamand qui signifie *fin* ou *rusé*; et *Chrysopolitanus* est la traduction grecque du nom de la ville de *Gouda*; *Goude*, en flamand, de l'*or*.

(2) Martin Delrio a inséré la *rétractation* de Loos dans l'appendice au cinquième livre de ses *Disquisitiones magicæ*.

à la croyance reçue généralement, et se soumettait, dans le cas où il manquerait à sa promesse, à toutes les peines établies contre les hérétiques relaps. Loos partit ensuite pour Bruxelles, et y fut nommé vicaire de la paroisse de Notre-Dame de la Chapelle. On l'accusa bientôt après de continuer à enseigner sa *pernicieuse* doctrine touchant les sorciers, et il fut mis de nouveau en prison; enfin, on se disposait, dit-on, à sévir une troisième fois contre lui pour la même faute, lorsqu'il mourut, le 3 février 1595. On citera de lui : 1° *Illustrium Germaniæ utriusque scriptorum catalogus*, Mayence, 1581, in-8°. Valère André prévient que ce n'est point une biographie, ainsi qu'on pourrait le croire sur le titre, mais la description des villes des Pays-Bas les plus célèbres par leurs écoles ou par les savants qu'elles ont produits. Il y attaque sans ménagement l'érection des nouveaux évêchés, qu'il regardait comme une des causes des troubles de la Flandre. 2° *De spiritu vertiginis utriusque Germaniæ, in religionis dissidio*, ibid., 1579-1582, in-8°; Luxembourg, 1580, in-4°; ouvrage écrit avec beaucoup d'aigreur et dans lequel les injures ne sont point épargnées aux protestants. 3° *Defensio urbis et orbis adversus Christ. Franckenium, cæterosque sectarios*, etc., ibid., 1581, in-8°; 4° *Scopæ latinæ ad purgandum linguam a barbarie, alphabetica serie*, ibid., 1582, in-8°. On a encore de Loos plusieurs ouvrages polémiques et ascétiques, dont on trouvera la liste dans la *Biblioth. Belgica* de Foppens. Il y a des détails curieux sur Loos dans les *Réponses aux questions d'un provincial*, par Bayle, ch. 3. W—s.

LOOS (Onésime-Henri de), alchimiste savant et laborieux, naquit à Sedan le 1er octobre 1725, et vint de bonne heure habiter la capitale, où il demeurait, rue de la Lune, sans que l'on sachê si ce fut par calcul ou par goût qu'il prit une adresse qui convenait si bien à ses folles idées. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y mourut, en 1785, après avoir passé sa vie à chercher très-sérieusement la pierre philosophale, et laissant un monument incontestable des aberrations de son esprit, sous ce titre : *le Diadème des sages, ou Démonstration de la nature inférieure, etc.*, par Philanthropos, citoyen du monde, Paris, 1781, in-12 de 240 pages. Il a encore laissé inédit un manuscrit de 64 pages in-4°, intitulé *Flamel vengé*, revêtu de l'approbation du censeur royal Tannevot, qui déclare que, l'ayant lu par ordre du chancelier, il a pensé que cet ouvrage, *plein de recherches et d'érudition*, pouvait être utile. Bouillot, auteur de la *Biographie ardennaise*, déclare aussi que, après l'avoir lu avec attention et malgré ses préjugés contre les prétentions des alchimistes, il y a trouvé tant de preuves et de témoignages des auteurs qui ont écrit sur l'*histoire des adeptes* et la *poudre de projection*, la *transmutation des métaux, depuis* 1382 *jusqu'à nos jours*, qu'il a été fort ébranlé, et se voit réduit « à prononcer que si l'adoption de Flamel est « fausse, si ses transmutations sont des faits sup« posés, il s'est trouvé dans le 18e siècle, 380 « ans après la mort de cet adepte prétendu, un « défenseur qui a soutenu sa cause avec autant « de force que d'éloquence... » Loos devait terminer cet ouvrage par un *Jugement du public, prononcé au tribunal du bon sens et de la raison, en faveur de Flamel et de son défenseur*, qui, selon l'abbé Bouillot, aurait formé une analyse abrégée, mais exacte, du *Flamel vengé*, où l'auteur, sous la forme d'un rapport, aurait accumulé les témoignages historiques et les autorités qui donnent à ses opérations « une force, une évidence « qui établit en même temps l'adoption réelle « de Nicolas Flamel, et la vérité des trois épo« ques du fait de la transmutation, opérée trois « fois par cet adepte. » Loos avait commencé une *Histoire de la vie de Flamel*, dont les fragments épars se sont perdus. Sur un feuillet qui s'est retrouvé, on lit un grand éloge de Flamel, « de ce génie qui, aidé de l'habitude, devine « tout, et remonte jusqu'aux causes secrètes des « crises de la nature » (*voy.* Flamel). Loos a encore laissé beaucoup de notes sur un exemplaire du 3e volume de l'*Histoire de la philosophie hermétique*, par Lenglet-Dufresnoy, qui sont restées inédites. M—d j.

LOOS (Philippe), bibliographe et encyclopédiste, mort à Paris le 7 octobre 1819, à l'âge de 65 ans, était né à Bouxwiller, en Alsace. Il habita d'abord la Prusse, et publia divers ouvrages à Berlin, entre autres, l'*Encyclopédie pour les artistes*, 6 vol. in-8°, en langue allemande, 1794 à 1798. Il fournit, dans le même temps, un grand nombre d'articles à l'*Encyclopédie économique et technologique*, publiée par Krunitz. Venu à Paris, il y prit part à différentes publications, notamment au *Journal général de la littérature étrangère, ou Indicateur bibliographique des livres nouveaux en tout genre, cartes géographiques, etc., qui paraissent dans les pays étrangers*, 1801 à 1819, formant 19 vol. in-8°. On a encore de lui, en langue allemande : *Histoire des plus anciens solitaires chrétiens dans les déserts de l'Orient*, Leipsick, 1787, 2 vol. in-8°. Z.

LOPE DE BARRIENTOS. *Voyez* Villena (Henri d'Aragon, marquis de).

LOPE DE RUEDA, qu'on pourrait surnommer le *Thespis* espagnol, naquit vers 1500 à Séville, où il exerça le métier de batteur d'or. Il avait beaucoup de talent pour la poésie, surtout pour la poésie pastorale, et un goût décidé pour l'état de comédien comme pour l'art dramatique, qui était encore au berceau. Avant lui on connaissait cependant la comédie de *Mingo Rebulgo*, composée sous le règne de Jean II, dont elle est une satire. Le roman dramatique de *Calixte et Mélibée* et la *Célestine*, tragi-coméde, avaient paru ; et l'on se rappelait encore les comédies de Juan de la Encina, qui vivait sous le règne des

rois catholiques. Mais ces pièces n'avaient été jouées qu'à la cour et dans les maisons des grands; et tandis que Gil Vicente avait créé le théâtre portugais, aucune représentation publique n'était donnée en Espagne que dans les fêtes solennelles; on n'y voyait que des *autos sacramentales*, ou *mystères*, depuis longtemps établis en France et en Italie. Lope de Rueda, ayant rassemblé quatre ou cinq amis, parcourut avec eux les villes et les villages, chargé du triple emploi d'auteur, d'acteur et de directeur de sa petite troupe. Cervantes, qui rapporte ces détails dans le prologue de ses comédies, ajoute que, dans son enfance, il avait vu jouer Lope de Rueda. Les pièces de ce dernier n'étaient au reste que des conversations, des *églogues* entre deux ou trois bergers et une bergère, qu'il prolongeait avec des intermèdes de *nègres*, de *niais*, de *Biscayens*, d'*entremetteurs*, etc.; et Lope jouait fort bien ces quatre rôles. Il acquit ainsi une grande renommée; et les poëtes ses contemporains le célébrèrent dans leurs vers. Cervantes dit que c'était un homme « également distingué pour la représentation et « pour l'intelligence. » Il mourut en 1564, à Cordoue, et fut inhumé avec une grande pompe entre les deux chœurs de la cathédrale. B—s.

LOPE DE VEGA CARPIO (Félix), célèbre poëte espagnol, né à Madrid le 25 novembre 1562. Son père, qui cultivait la poésie et vivait fort occupé d'œuvres de charité, était originaire de Vega, dans la pittoresque vallée de Carriedo. Lope de Vega a donné de curieux détails sur sa famille dans une épître qu'il adressa, sous le titre d'*Amarylis*, à une dame péruvienne. Son oncle était l'inquisiteur D. Miguel de Carpio, dont il a parlé souvent dans ses écrits avec un grand respect. Il fit des vers dès sa plus tendre enfance, et manifesta son génie poétique en apprenant à écrire. Il avait à peine quatorze ans qu'il composait déjà des ouvrages dramatiques. Honteux d'être encore sur les bancs d'une école et parmi des enfants que son génie laissait bien loin derrière lui, il céda à un besoin vague de voir le monde, et s'enfuit de Madrid avec un de ses camarades. Arrivés à Astorga, les deux jeunes déserteurs s'aperçurent que leur petite bourse était épuisée: ils revinrent à Ségovie, où le besoin les força de porter leurs gobelets chez un orfévre pour les vendre. Celui-ci, suspectant leur honnêteté, les conduisit chez l'alcade; mais le magistrat, ayant reconnu en eux des enfants échappés de l'école, les fit ramener à Madrid par un alguazil. Rendu à ses études, le jeune Lope se livra de nouveau à son goût pour la poésie, et s'essaya dans divers genres; mais ces essais, qui se ressentaient de sa jeunesse, firent peu de sensation. Ce ne fut qu'en étudiant la philosophie à l'université d'Alcala, qu'encouragé par les éloges et les conseils du duc d'Albe, dont il était allé grossir la cour, il produisit le premier poëme capable de révéler son génie: c'était un poëme héroïque et pastoral, imité de Sannazar, et intitulé l'*Arcadie*. Un gentilhomme s'étant moqué de ses poésies, il se vengea par une satire dont le gentilhomme lui demanda satisfaction. Lope se battit avec lui, le blessa grièvement, et fut obligé de se sauver de la capitale où il venait de se marier. Le bonheur de son ménage fut ainsi détruit; et il vécut pendant quelques années dans une sorte d'exil à Valence, où il cultiva l'amitié du poëte latin Mariner, qui a laissé dans ses poésies plusieurs témoignages de son estime pour lui. Lorsque le souvenir de son duel fut assoupi, il revint à Madrid dans le sein de sa famille: mais il n'y retrouva le bonheur que pour peu de temps. L'épouse dont il avait été séparé depuis son mariage mourut après l'avoir revu. Se trouvant alors seul au milieu de la capitale, dégoûté d'un séjour où il avait deux fois perdu la paix de l'âme, il embrassa l'état militaire, et prit du service à bord de la fameuse flotte l'*invincible Armada*. Pendant le trajet il composa son poëme de la *Belle Angélique;* mais l'expédition fut désastreuse, et il eut la douleur d'y voir son frère expirer dans ses bras. Il quitta le service et revint en 1590 à Madrid, où il se maria de nouveau. Ce second hymen parut d'abord plus heureux que le premier. Il en naquit trois enfants; et les succès de Lope dans la carrière dramatique accrurent sa fortune et sa réputation: mais son bonheur ne fut point encore durable. Il perdit dans un court espace de temps un de ses fils et sa femme. Ce double coup du sort abattit pour quelque temps son courage. Dégoûté du monde, il se jeta dans les bras de la religion. Déjà le saint-office lui avait donné le titre de son *familier:* il entra dans l'état ecclésiastique, et devint chapelain et membre de la confrérie de St-François. Cependant la dévotion ne fit point tarir sa verve poétique, et, quoiqu'il traitât quelquefois des sujets pieux, il n'en composa pas avec moins d'ardeur et de fécondité des comédies et des poëmes érotiques. L'époque de sa prêtrise est même celle où il a produit le plus de vers mondains de tous les genres. Loin d'en être choquée, sa nation avait conçu pour ce génie extraordinaire une vénération qui se manifestait toutes les fois qu'il paraissait en public. Le clergé s'enorgueillissait d'avoir dans son sein un si grand écrivain. Le pape Urbain VIII, à qui il dédia son poëme de la *Reine d'Écosse*, lui écrivit une lettre de félicitations en lui envoyant le diplôme de docteur en théologie: enfin les théologiens le comblèrent d'éloges dans les approbations mises au-devant de ses pièces de théâtre. On l'appelait le *Phénix de l'Espagne;* on venait de toutes les provinces du royaume et même de l'Italie pour le voir. Les grands ambitionnaient la faveur d'être ses Mécènes; le roi et le pape l'accablaient de bénéfices et de titres. Indépendamment de ses revenus, il recevait des présents considérables, et il tirait un profit immense de la représentation de ses pièces, qui ne

lui coûtaient d'autre peine que celle de les écrire. Cependant, au milieu de tant de gloire et de prospérités, il n'était point heureux; et dans plusieurs de ses écrits il fait entendre des plaintes: « Puissiez-vous, écrit-il à sa fille en lui dédiant « sa comédie du *Remède dans le malheur*, puissiez-« vous être heureuse, quoique, à vous parler « franchement, vous ne sembliez pas née pour « l'être, surtout si vous héritez de ma destinée! « Puissiez-vous trouver des consolations comme « celles que vous me donnez! » Dans le passage suivant d'une dédicace à son fils, il s'explique plus clairement sur la cause de ses chagrins: « Si le malheur ou vos dispositions naturelles, « dit-il, voulaient que vous fissiez des vers (ce « dont Dieu vous garde), ne faites pas de la poé-« sie votre unique occupation. Vous rendrez dif-« ficilement à votre patrie autant de services « que moi; cependant, quelle a été ma récom-« pense? Une table assez pauvre, une maison-« nette et un jardinet dont la culture est ma seule « distraction. C'est le cas de rappeler cet em-« blème adopté par un savant de notre temps, « et consistant en un miroir suspendu à un ar-« bre contre lequel les enfants lancent des pierres: « *Periculosum splendor*. J'ai écrit neuf cents co-« médies, douze livres en prose et en vers sur « divers sujets, et tant d'autres ouvrages, que ce « qui est publié n'égalera jamais en quantité ce « qui reste à imprimer. Eh bien, je me suis attiré « des ennemis, des censures, des jalousies, du « blâme et des soucis; j'ai perdu un temps pré-« cieux, et j'ai atteint la vieillesse, *non intellecta* « *senectus*, comme dit Ausone, sans pouvoir vous « laisser autre chose que ces avis inutiles. » De telles plaintes décèlent trop de susceptibilité pour la critique, et peut-être plus de goût pour les récompenses pécuniaires que pour la gloire. Lope de Vega essuya, il est vrai, beaucoup de censures, surtout pour ses pièces de théâtre, et il vit Cervantes lui-même au rang de ses critiques. Dans une de ses préfaces, il déclare que tout le monde a dit du mal de lui, tandis qu'il n'en a dit de personne. En effet, dans son poëme du *Laurier d'Apollon*, il a donné des éloges à plus de trois cents poëtes dont la plupart ne méritaient pas cet honneur. Cependant, ceux mêmes qui blâmaient ses défauts les plus évidents rendaient hommage à son génie extraordinaire; et, pour ne parler que de Cervantes, après avoir relevé l'irrégularité et le mauvais goût des pièces dramatiques de Lope, l'ingénieux auteur de *Don Quichotte* s'indignait que de misérables écrivains voulussent en conclure qu'il était au nombre des adversaires du premier auteur dramatique de son siècle. Il rejeta fièrement cette alliance de la médiocrité contre le génie, et proclama Lope de Vega un *prodige de la nature* et le *maître* du théâtre espagnol. De pareils témoignages n'auraient-ils pas dû consoler ce grand écrivain de toutes les attaques de l'envie et de la médiocrité?

Il montra plus de caractère dans ses querelles avec Gongora, poëte habile, mais plein d'affectation, et qui faillit corrompre le goût de sa nation par un style froid et recherché que Lope de Vega attaqua de tout son pouvoir, quoiqu'il lui eût donné une place dans son *Laurier d'Apollon*. Un autre sujet de chagrin pour Lope était l'avidité avec laquelle les directeurs de spectacle s'emparaient de ses productions avant qu'elles fussent imprimées. Des hommes doués d'une heureuse mémoire revoyaient la même pièce jusqu'à ce qu'ils la sussent par cœur, et allaient ensuite la jouer et la vendre à la porte de la salle; il résultait de cette avidité des comédiens que les pièces de Lope se falsifiaient, et se répandaient dans le public chargées des sottises d'autrui. Du reste, on ne peut guère douter que les plaintes du poëte contre la fortune ne fussent le résultat d'un penchant très-décidé à l'avarice. C'est après avoir gagné cent mille ducats qu'il accusait le sort, tandis que Cervantes mourait de misère dans la rue même où Lope de Vega vivait au sein de l'abondance. Ce poëte joignait à la passion des richesses la manie de se donner une illustre origine. Enfin, l'on cite parmi les singularités de son caractère, d'ailleurs doux et égal, de n'avoir pu souffrir que l'on prît du tabac en sa présence ni que l'on demandât, sans avoir des intentions de mariage, l'âge de qui que ce fût. Il se montra toujours l'ennemi des vieillards qui teignaient leurs cheveux, et des hommes qui parlaient mal des femmes. Ses ouvrages sont tous, en quelque sorte, des improvisations; et sa facilité à composer était telle, qu'il n'eut jamais besoin de méditer aucun plan. Il dit lui-même que plus de cent de ses pièces dramatiques ont passé en vingt-quatre heures de son imagination au théâtre:

Mas de ciento, en horas viente quatro,
Passaron de las Musas al teatro.

Étant à Tolède il composa cinq comédies en quinze jours. Montalban, son ami, raconte que, voulant gagner de vitesse ce grand poëte avec lequel il avait entrepris, sur la demande d'un directeur de spectacle, de faire une nouvelle pièce, il se leva à deux heures de nuit, et travailla jusqu'à onze pour finir sa tâche. Étant descendu ensuite chez Lope, il le trouva travaillant dans son jardin. « J'ai commencé à cinq « heures, lui dit celui-ci, et après avoir fini mon « acte j'ai déjeuné, j'ai composé une épître de « cinquante triolets, et j'ai arrosé tout mon jar-« din. » Montalban fut obligé de s'avouer vaincu. On assure que Lope a composé 1,800 pièces de théâtre, toutes en vers; et l'on évalue à 21 millions 300,000 le nombre de ses vers imprimés. Enfin, on a calculé qu'il a dû remplir 33,225 feuilles de papier dans sa vie, et écrire 900 lignes de vers ou de prose par jour. Si ses œuvres étaient réunies, elles formeraient 50 gros volumes in-4°, et ce n'est que le quart de ce

qu'il a composé! Malheureusement, ces compositions, pour la plupart mal inventées et exécutées sans ordre et sans plan, ne se ressentent que trop de cette précipitation; mais dans toutes une imagination inépuisable a répandu des images et des idées aussi diversifiées que fleuries: elles présentent des tableaux qui, sans être beaux et réguliers ont le charme d'une grande variété et d'un style riche et poétique. Les Allemands le reconnaissent pour le père de leur genre romantique, et, d'après les avis de Schlegel, ils étudient son théâtre comme un modèle. En France, Lope n'a jamais passé que pour un auteur monstrueux dont la fécondité et l'imagination ont de quoi étonner, mais qui n'a produit aucun chef-d'œuvre: en effet, ses compositions dramatiques, faites pour le peuple, ne sauraient plaire aux hommes éclairés, qui cherchent dans une pièce de théâtre un intérêt soutenu, une intrigue bien filée, la peinture vraie des caractères et des mœurs, avec l'unité d'action et de lieu: rien de tout cela ne se trouve dans la plupart des pièces de Lope. Bouterweck, dans son Histoire de la littérature espagnole, les appelle des *nouvelles dramatiques*: quelques-unes méritent ce nom; mais le plus souvent ce sont des histoires ou des romans entiers dont Lope fait passer les événements sous les yeux des spectateurs, en changeant à chaque instant le lieu de la scène, et en prolongeant à son gré la durée de l'action; quelquefois c'est presque la vie entière d'un personnage qu'il entreprend de représenter. Dans la comédie *el Principe despenado*, la reine Elvire fait jurer fidélité par les grands de Navarre à l'enfant qu'elle porte dans son sein; sur quoi un des grands observe qu'on ne peut prêter serment à quelqu'un qu'on ne voit pas. Dans le cours de la pièce la reine accouche, l'enfant grandit, et, au dernier acte il monte sur le trône. Il faut à Lope un grand nombre d'acteurs; on en compte jusqu'à soixante-dix dans une seule pièce: il multiplie les intrigues, les duels et les déguisements romanesques; il y entremêle des combats, des danses, des chants, des machines, des miracles, de la fantasmagorie; il fait parler les anges, les saints, les diables, les êtres allégoriques; il peint souvent de vives couleurs l'amour, la jalousie, la dévotion, le patriotisme, en un mot, toutes les vertus et toutes les passions; sa poésie est quelquefois belle, son comique est vrai et du meilleur ton, et son style élégant et fleuri; d'autres fois il est bizarre, forcé et du plus mauvais goût. Ses pièces sont parsemées d'allusions à la gloire nationale; enfin il résulte de cet alliage singulier un spectacle très-propre à captiver les suffrages de la multitude. La nouveauté ou peut-être aussi le succès de ce genre, fit qu'il s'éleva parmi ses contemporains des censeurs qui réprouvèrent cet abus de l'extrême facilité de Lope; et ce fut autant pour se justifier que pour répondre à l'instruction de l'académie de Madrid, qu'il composa en 1602 son *Art de faire des comédies*, c'est-à-dire des comédies selon le goût du peuple espagnol. Il y avoue que ses pièces sont barbares et bien éloignées des modèles classiques. Mais, ajoute-t-il, « celui qui composerait aujourd'hui selon les règles de l'art, mourrait sans « gloire et sans récompense; car la coutume fait « plus que la raison sur ceux qui sont privés de « ses lumières. Je me suis quelquefois conformé « dans mes écrits à cet art si peu connu; mais « voyant que le peuple et les femmes surtout ne « voulaient voir que des monstruosités, je suis « revenu aux habitudes barbares; et lorsque j'ai « une comédie à faire, je mets les préceptes sous « six clefs: j'écarte Térence et Plaute de mon « cabinet, pour que leurs cris ne fassent pas entendre la vérité, et je compose de manière à « exciter les applaudissements du peuple; car « puisque c'est lui qui paye, il faut bien s'accommoder à son goût. » Lope avoue dans la même épître, qu'à l'exception de six, toutes ses pièces sont faites contre les règles de l'art; et il insinue qu'il a trouvé cette irrégularité établie avant lui sur la scène espagnole. Cervantes n'eut pas de peine à démontrer que c'est aux auteurs qu'il appartient de former le goût du public; mais il ne réussit pas à prouver que le théâtre espagnol possédait avant Lope des pièces régulières: il n'en existait réellement point, et celles de Cervantes ne sont pas meilleures, sous ce rapport, que les pièces de Lope et de son successeur Caldéron. Au reste, même depuis que les Espagnols se sont familiarisés avec le théâtre régulier, et surtout avec Molière, ils ont conservé une grande affection pour quelques pièces de Lope, en abandonnant les autres à l'oubli. *Las Bizarrias de Belisa*, comédie devenue populaire, *lo Cierto por lo dudoso*, *la Dama melindrosa*, *la Hermosa Fea*, *los Melindres de Belisa*, *la Moza de Cantaro*, *Por la puente Juana*, *Servir a buenos*, *la Estrella de Sevilla*, et *los Siete Infantes de Lara*, se jouent fréquemment: quelques-unes de ces pièces ont subi des changements conformes au bon goût. On croit que la pièce *el Azero de Madrid* a donné à Molière la première idée de son *Médecin malgré lui*, comme la comédie *la Verdad sospechosa* contient le germe du *Menteur* de Corneille; mais il n'est pas encore prouvé que cette comédie soit de Lope de Vega. La plupart de ses ouvrages dans ce genre sont trop bizarres pour pouvoir être transportés sur notre scène, cependant ils offrent une mine abondante à des auteurs assez habiles pour l'exploiter; ou plutôt ce sont des études d'un génie original, qui peuvent fournir à un artiste moderne mille situations, mille idées neuves. La collection de Lope forme 25 volumes in-4°, dont chacun contient douze comédies, ce qui fait en tout 300 pièces; mais les premiers ayant été publiés à l'insu de l'auteur, en contiennent plusieurs qui ne sont pas de lui; 20 volumes ont paru de son vivant, la plupart à Ma-

drid, de 1609 à 1625. Le reste a été publié après sa mort, de 1632 à 1647. Il a paru en 1632 à Saragosse, comme 24e volume, un recueil de 12 pièces toutes différentes de celles qui se trouvent dans le 24e volume de l'édition de Madrid; ces 25 ou 26 volumes sont très-difficiles à réunir. Les œuvres choisies de Lope de Vega ont été publiées à Madrid de 1776 à 1779, 21 vol. in-4°. Plusieurs pièces de Lope se conservent encore en manuscrit, et n'ont jamais été publiées. Huerta, dans son catalogue des comédies espagnoles, a donné la liste de toutes celles que l'on connaît, du moins par le titre, au nombre de 497, sans compter ses *Autos sacramentarios*, ou pièces de dévotion faites pour les cérémonies de la Fête-Dieu et de Noël, dans le temps où l'on avait réussi à lui inspirer des scrupules sur ses compositions mondaines. Ces *Autos sacramentarios* qu'on jouait dans les rues devant la populace, sont une des plus anciennes formes du drame espagnol. Au temps de Lope, elles étaient dans leur plus grande vogue. La forme en est grossière et souvent assez irrévérencieuse pour les choses saintes. Lope fit de ces pièces, qui n'étaient dans le principe que des danses grotesques accompagnées de chants et d'un dialogue, de véritables pièces de théâtre divisées en quatre parties, dont chacune constituait une action séparée. Il y avait d'abord le *loa* ou prologue, puis les *entremes*, ou intermèdes qui sont de simples farces, dont le caractère est souvent satirique; enfin, les *autos* proprement dits qui sont plus graves et dont le sujet est emprunté à l'histoire sainte, à l'Évangile et aux enseignements de l'Église. Lope composa un grand nombre de ces pièces; on n'en a guère conservé plus de 30. Lord Holland, qui a publié de nouveau la liste de Huerta, assure n'avoir pu réunir en Espagne, malgré tous ses efforts, que le tiers du nombre des pièces qui y sont indiquées. Les poésies de Lope ont eu plus de bonheur que son théâtre, elles ont trouvé un éditeur zélé et intelligent (Sancha), qui les a recueillies et publiées en 21 volumes in-4°, Madrid, 1776-79. Les principaux morceaux de ce recueil sont l'*Arcadie*, où Lope a imité avec succès des passages des auteurs anciens; mais dans les endroits où il s'est abandonné à son propre génie, sa poésie est froide et pleine d'enflure. Les redondilles ou petits vers qu'il a employés par intervalle et dans lesquels il excellait, sont coulants et naturels. L'apologie de ce poëme, que Lope a insérée dans d'autres écrits, fait voir qu'il en faisait un cas particulier. La *Belle Angélique*, poëme épique en vingt chants, auquel un poëme semblable de Luis Baraliona de Soto, *les Larmes d'Angélique*, paraît avoir donné lieu, devait être une continuation de l'Arioste. Lope ayant lu dans Turpin que les événements de la vie des deux amants s'étaient passés en Espagne, les prend où l'Arioste les a laissés et leur fait essuyer, dans cette contrée encore barbare, les aventures les plus romanesques; mais il ne leur donne aucun des attraits que le chantre italien avait su répandre sur les amours de Médor et d'Angélique. La versification en est froide, et elle ne prend quelque force que dans la peinture du caractère et des mœurs des rois barbares du pays. Non content d'avoir lutté contre l'Arioste, Lope de Vega voulut se mesurer avec le Tasse en chantant la *Jérusalem conquise*. Cervantes lui conseilla de renoncer à cette témérité; mais il y persista : son poëme épique fut publié, et il est tombé dans l'oubli qu'il mérite, ainsi que la *Couronne tragique* dans laquelle il chanta la mort de la reine Marie d'Ecosse. La *Circé* et l'*Andromède* sont deux autres poëmes épiques, dont aucun ne s'élève au-dessus du médiocre. Dans la *Philomèle*, par une licence accordée aux poëtes, Lope s'est mis en scène sous la figure allégorique du rossignol, afin de se défendre contre les critiques de ses contemporains. La canonisation de St-Isidore ayant donné lieu à un concours, Lope obtint le prix par une hymne; mais sa muse ne se borna pas à ce morceau; elle produisit encore sur le même saint un poëme en dix chants, deux comédies et un grand nombre de sonnets et de romances. Ces petites pièces parurent sous le nom de Tomé de Burquillos, sous lequel il a publié aussi un volume de poésies burlesques, parmi lesquelles on distingue la *Galéomachie, ou le Combat des chats*, poëme qui n'est pas dépourvu de bon comique. Les prétendues poésies de Tomé de Burquillos ont été publiées de nouveau à Madrid il y a quelques années; elles sont précédées d'une préface où l'éditeur cherche à prouver que Burquillos est véritablement le nom d'un poëte qui a existé; mais les raisons sur lesquelles il étaye cette hypothèse sont trop faibles pour détruire l'opinion générale que Lope de Vega s'est caché sous ce nom. Le reste de ce recueil se compose encore de plusieurs poëmes, de romances, de sonnets, de *rimes sacrées*, d'églogues, de chansons, d'épîtres, de psaumes, etc. (1). A la fin de sa vie, son esprit se tourna entièrement vers la dévotion; son génie s'éteignit et son corps s'affaiblit avec son âme. Il voulut se soumettre à un jeûne rigoureux et reprit l'exercice de la discipline. On croit que cette pratique cruelle hâta sa mort, qui arriva le 26 août 1635. Cette mort fut un sujet de deuil en Espagne. Ses obsèques durèrent neuf jours. La chaire retentit de ses éloges, et tous les poëtes chantèrent son génie. On a recueilli en deux volumes les hommages funèbres qui lui furent rendus. Il est à remarquer que la mort du premier poëte dramatique de l'Espagne avait suivi de près celle de Shakspeare, dont le génie ressemblait beaucoup au sien. Ces deux hommes extraordinaires parurent à la même époque dans deux pays différents où

(1) On peut voir dans la Bibliothèque espagnole d'Antonio, l'indication des diverses éditions des poëmes de Lope de Vega.

le théâtre était encore dans l'enfance. Tous deux y firent une espèce de révolution ; mais le génie de chacun d'eux portait l'empreinte du caractère national. Le poëte insulaire traça fortement ses caractères, peignit énergiquement les passions ; sa barbarie est dégoûtante ; son merveilleux consiste dans la magie noire. Le poëte castillan abuse des intrigues romanesques et des fleurs du langage : dévot et chevaleresque, il transporte l'Église sur la scène et fait chanter, dans la même pièce, le *Gloria patri* et des romances érotiques. Tous deux ont flatté le goût du peuple aux dépens des règles ; aussi sont-ils restés au théâtre malgré toutes les extravagances accumulées dans leurs pièces. Lope de Vega a trouvé des partisans enthousiastes non-seulement dans sa patrie, mais encore à l'étranger. Le docteur Juan Perez de Montalban, qui avait été son ami, a écrit sa vie. Dans le dernier siècle, Huerta, éditeur d'une collection intitulée *Théâtre espagnol*, a voulu le venger des critiques, quelquefois sévères, de ses rivaux ; mais il a rempli cette tâche avec plus de zèle que de talent et de succès. En Italie, Marini n'a pas balancé à sacrifier au poëte espagnol les poëtes les plus célèbres de sa patrie. Personne n'ignore la fortune que le théâtre romantique de Lope a eue en Allemagne depuis que Schlegel et d'autres écrivains ont vanté ce trésor poétique. Le neveu de Fox, lord Holland, a profité de son séjour en Espagne pour recueillir des matériaux sur la vie et les écrits de Lope, ainsi que de son compatriote Guillen de Castro. Il a publié le résultat de ses recherches sous le titre de *Some account of the lives and writings of Lope Felix de Vega Carpio and Guillen de Castro*, Londres, 1817, 2 vol. in-8°. Il faut surtout consulter sur Lope de Vega l'excellent ouvrage de George Ticknor, intitulé *History of spanish literature*, tome 2, Londres, 1849, in-8°, et le livre de M. Lafond ayant pour titre : *Etude sur la vie et les œuvres de Lope de Vega*, 1857. D—G et Z—M.

LOPEZ (Edouard), voyageur, né à Benavente en Estramadure, s'embarqua, en avril 1578, pour le Congo. Le roi de ce pays le nomma son ambassadeur en 1587 pour informer le pape et Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, du triste état de la religion chrétienne dans le Congo et demander un nombre suffisant de prêtres pour y soutenir la foi. Lopez était aussi chargé de montrer divers essais de métaux et d'offrir la liberté de commerce pour les Portugais, faveur dont ils n'avaient pas encore joui. Le vaisseau qui le portait, obligé par une voie d'eau de changer de route et de suivre les vents alizés jusqu'en Amérique, périt sur la côte de Cumana, où Lopez fut obligé de passer un an. Il alla ensuite à St-Domingue et parvint à gagner l'Espagne. Philippe II était alors si occupé de ses projets contre l'Angleterre, qu'il ne donna aucune attention à ses demandes. Lopez, accablé de chagrin, prit le parti de renoncer au monde entra dans un ordre religieux et se hâta d'aller auprès du pape pour répondre aux pieuses intentions du roi de Congo, qui était mort dans l'intervalle ; mais il ne fut pas plus heureux à Rome qu'à Madrid : Sixte V, ne voulant pas se brouiller avec Philippe, de qui dépendait le Congo, lui renvoya cette affaire. Cependant Lopez intéressa en sa faveur Antoine Migliore, évêque de San-Marco. Ce prélat donna ordre à Philippe Pigafetta de recueillir ce que Lopez lui remettrait par écrit ou lui dirait de vive voix sur le Congo : c'était au mois de mai 1589. Pigafetta traduisit le tout en italien. Lopez retourna ensuite au Congo, en promettant de revenir à Rome le plus tôt qu'il pourrait ; mais on n'entendit plus parler de lui. Le livre rédigé par Pigafetta parut sous ce titre : *Relation du royaume de Congo et des pays voisins, composée d'après les écrits et les récits d'Edouard Lopez, avec des détails sur la géographie, les mœurs, les plantes, les animaux*, etc., Rome, 1591, 1 vol. in-4°, cartes et fig.; traduit en anglais, Londres, 1597, 1 vol. in-4° ; en hollandais, Amsterdam, 1658, 1 vol in-4° ; en latin et en allemand dans le tome 1er des *Petits Voyages* de de Bry. Nous avons si peu de renseignements sur l'intérieur de l'Afrique, que l'on peut encore apprendre quelque chose dans le livre de Lopez ; cependant ce qu'il contient d'essentiel a été extrait par les divers auteurs qui ont écrit sur cette partie du monde. Comme la plupart des voyageurs en Afrique, Lopez raconte plus de choses apprises par ouï-dire que de celles qu'il a vues lui-même. Sa relation est souvent citée sous le nom de Pigafetta, qui n'était jamais allé en Afrique. — Lopez (Thomas), autre voyageur portugais, s'embarqua le 1er avril 1502, comme secrétaire, sur une flotte qui allait aux Indes. A son retour en Portugal, il écrivit la relation de sa campagne, qui ne consistait qu'en courses contre les Maures. Elle fut envoyée à Florence et insérée par Ramusio dans le tome 1er de son Recueil ; Temporal la traduisit en français et l'inséra dans sa collection. E—s.

LOPEZ (Alonzo), poëte espagnol médiocre, mais critique distingué, fut surnommé le *Pinciano*, parce qu'il était originaire de Valladolid (en latin *Pintia*). Il naquit vers le milieu du 16e siècle, étudia d'abord la médecine et pratiqua même cet art avec succès : il mérita la confiance de Marie de Castille, fille de l'empereur Charles-Quint, qui l'honora du titre de son médecin. Cependant son goût naturel le portait vers la littérature, et il y consacrait tous les moments qu'il pouvait dérober à l'exercice de sa profession. On connaît de lui : 1° *Philosophia antigua poetica*, Madrid, 1596, in-4°, rare. C'est l'un des plus anciens ouvrages de critique littéraire, et il est très-remarquable pour le temps où il a été composé. L'auteur ne s'y borne pas à traiter des formes métriques et des règles de la versification. A force d'étudier la *Poétique* d'Aris-

tote, il crut s'apercevoir que cet ouvrage, tel que nous l'avons, n'est qu'un fragment d'un traité beaucoup plus étendu ; et il osa concevoir l'idée d'une poétique calquée sur celle d'Aristote et développée d'après l'analyse du cœur humain. Toutes les fois que le Pinciano n'est point guidé par Aristote, ses notions sont aussi confuses que celles de ses contemporains ; mais il n'en mérite pas moins un souvenir honorable comme le premier littérateur qui ait cherché à mettre en honneur la philosophie de l'art poétique et comme un érudit qui, malgré sa vénération pour Aristote, a osé penser par lui-même, entreprendre d'aller plus loin que son maître et exécuter ce projet avec une louable constance. Cet ouvrage savant et ingénieux est écrit en forme de lettres ; s'il ne fut pas aussi utile qu'il aurait pu l'être, il faut en accuser l'exécution, où il y a de la roideur et de la recherche, quoique l'intention de l'auteur fût d'y mettre au contraire beaucoup de naturel et de légèreté (voy. l'*Histoire de la littérature espagnole*, traduite de l'allemand de M. Bouterweck, t. 1, p. 383 et suiv.); 2° *El Pelayo*, Madrid, 1605, in-8°. C'est un poëme dont le héros est le grand don Pelage, qui apprit le premier aux Espagnols à vaincre les Maures. Malgré un nom aussi imposant, ce poëme est oublié depuis longtemps, ainsi que les autres productions de Lopez. Comme médecin, on cite de lui : *Hippocratis prognosticum*, Madrid, 1596, in-4°. W—s.

LOPEZ. *Voyez* Atala, Castanheda, Gomara et Zarate.

LOPEZ (Narciso), général américain, né à Caracas, dans le Venezuela, en 1799. Il appartenait à une riche famille de négociants. Son père lui confia, à un âge où l'on place rarement un jeune homme à la tête d'une maison, la direction d'un de ses comptoirs à Valencia. Lorsque les troubles éclatèrent dans la colonie, Lopez se rangea d'abord dans le parti populaire, mais par un de ces brusques retours si fréquents en Amérique, il passa dans les rangs de l'armée espagnole, et, à la fin de la guerre civile, il était déjà colonel quoique âgé seulement de vingt-trois ans. L'armée royale ayant évacué le Venezuela, Lopez passa à Cuba, où il s'établit. Il s'y fit bientôt le défenseur des principes libéraux. Les premiers troubles suscités en Espagne par le parti carliste semblèrent à Lopez une occasion de poursuivre sa carrière militaire, et il alla à Madrid tenter la fortune. Il prit du service dans l'armée de Christine et devint aide de camp du général Valdez. Sa bravoure le fit remarquer ; il eut plusieurs missions importantes et finit par devenir gouverneur de Madrid. Envoyé par Séville au sénat, il s'occupa surtout des affaires de Cuba, dont il défendit avec énergie les droits; mais les députés de cette île ayant été exclus des cortès, il donna sa démission. Cependant il obtint encore par le général Valdez divers postes importants; mais, à la fin, dégoûté de la politique, il se jeta dans l'industrie et prit l'exploitation d'une mine de cuivre, tout en travaillant à la propagande des principes libéraux. De retour à Cuba, Lopez jugea que tout était mûr pour provoquer dans cette île une insurrection contre la mère patrie : il se rendit aux États-Unis et réunit un assez grand nombre d'adhérents. En mai 1850, il tenta d'occuper la ville de Cardenas, mais il dut l'évacuer presque aussitôt et retourner à la Nouvelle-Orléans pour préparer une nouvelle expédition. Le 12 août 1851, il débarqua à Bahia-Honda, où son bâtiment à vapeur avait touché sur un récif. Il laissa à Cabanos 130 hommes sous le commandement du colonel Crittenden et marcha avec 323 hommes vers Los-Posas. Attaqué le lendemain par un corps de 500 Espagnols, auxquels vinrent s'en joindre bientôt 800, sous le commandement du général Enna, il fit éprouver à ceux-ci une défaite complète. Mais le 16 suivant, redoutant une nouvelle attaque et contrarié par le mauvais temps, il se vit contraint de battre en retraite. La troupe des aventuriers se dispersa dans les montagnes, fut traquée par les Espagnols, et Lopez lui-même tomba en leurs mains, fut conduit à la Havane, jugé pour crime de haute trahison et exécuté par le garrot, tandis qu'une partie de ses soldats se voyaient condamnés aux travaux forcés. Quelques jours plus tard, le colonel Crittenden fut arrêté quand il tentait de regagner la Nouvelle-Orléans et fusillé à son tour. Lopez avait été l'instrument du parti de l'annexion américaine. Il a laissé une veuve et un fils. Z.

LOPEZ DE LERENA, et non LLERENA (don Pedro), ministre espagnol, était fils d'un cabaretier de Valde-Moro, et naquit le 6 avril 1734 dans ce bourg de la Nouvelle-Castille. Il conduisait dans son enfance les bourriques, et fut ensuite mis en apprentissage chez un forgeron, voisin de son père. Ayant épousé une assez riche veuve de Cuenca, il s'établit dans cette ville, où il obtint un petit emploi. Il eut l'occasion d'y recevoir chez lui l'avocat Monino, depuis comte de Florida-Blanca (*voy.* ce nom); il se mit bien dans son esprit, et ce fut à cette liaison fortuite non moins qu'à ses talents qu'il dut sa rapide et brillante fortune. Florida-Blanca, devenu tout-puissant, n'oublia pas son ami. Lopez de Lerena remplit plusieurs fonctions importantes, et fut nommé en 1781 intendant de l'armée de Minorque. Après la conquête de cette île et la prise du fort St-Philippe, il accompagna, avec le même titre, le duc de Crillon au siége de Gibraltar. A la fin de la guerre, il fut fait intendant de l'Andalousie et assistant de Séville, où il rendit de grands services, surtout pendant la terrible inondation qui eut lieu en 1783. Durant son séjour dans cette province, il se procura, suivant l'usage espagnol, des certificats honorables de

tous les corps civils, militaires et ecclésiastiques, ainsi que de tous les personnages qui jouissaient de quelque considération; et ces pièces, mises sous les yeux de Charles III, appuyées surtout par Florida-Blanca, valurent à son protégé, le 25 janvier 1785, après la mort de Miguel de Musquiz, la place de secrétaire d'Etat des finances, et, par intérim, le portefeuille de la guerre. Jaloux des talents de Cabarrus (*voy.* ce nom, où l'on a commis quelques erreurs de dates que nous avons rectifiées dans le présent article), il débuta par témoigner sa prévention contre lui et contre la banque de St-Charles, qu'il avait fondée et dont il était directeur général. Le ministre s'efforça de les discréditer par un écrit anonyme dont il fit circuler un grand nombre d'exemplaires, et il défendit aux directeurs de cette banque de se mêler des fournitures de vivres militaires. Enfin il parvint en 1790 à forcer Cabarrus de donner sa démission et à le faire incarcérer. Sa haine contre le général O-reilly (*voy.* ce nom), avec lequel il avait eu des démêlés en Andalousie, fut encore plus active; car, dès le mois de juin 1786, il fit prononcer sa destitution et son exil. En juillet 1787, Lerena se démit du ministère de la guerre, qui fut rétabli en faveur de don Geronimo Caballero (*voy.* ce nom). Il conserva le ministère des finances à l'avénement de Charles IV, en 1788, et eut encore le crédit de faire renvoyer en Galice le général O-reilly, qui, croyant sa disgrâce finie, avait reparu à la cour du nouveau roi. Lerena publia en 1789 un compte rendu qui, malgré son ton de morgue et de jactance, fit sensation en Espagne. Le ministre y démontrait qu'il avait comblé un déficit annuel de dix millions dans les revenus de l'Etat, qu'il les avait augmentés de vingt-cinq millions, et que les frais de perception, que l'on croyait énormes, étaient d'un cinquième inférieurs à ceux de la France et de l'Angleterre. Le 25 avril 1790, il joignit à son ministère celui des finances des Indes; mais le délabrement de sa santé l'obligea de solliciter sa retraite et de remettre par intérim le portefeuille des finances, le 18 octobre 1791, au conseiller d'Etat Gardoqui, qui devint ministre en titre par la mort de Lerena, arrivée le 2 janvier 1792. Cet événement entraîna la chute de son ami Florida-Blanca. Lerena comptait vingt-six ans de service dans diverses fonctions administratives qu'il avait remplies avec autant de zèle que d'intelligence. Créé comte de Lerena par Charles IV, et décoré de plusieurs ordres, il était dans ses dernières années gouverneur du conseil des finances, président de ses tribunaux, et surintendant général des manufactures et hôtels des monnaies de l'Espagne. Pour honorer le lieu de sa naissance, il y avait fondé une manufacture de bas. Il avait fondé aussi en 1789, dans les montagnes d'Alcaraz, les fabriques de St-Jean et de St-Georges, pour utiliser une mine de calamine par l'extraction du platine, du laiton et du zinc. Les produits de ces fabriques étaient exposés à Madrid, dans un établissement créé par Lerena pour l'encouragement de l'industrie nationale, et où l'on voyait aussi des porcelaines de Buen-Retiro, des cristaux de St-Ildefonse, des ateliers, un observatoire, des salles de physique, d'optique et de minéralogie, etc. La dureté du caractère de Lerena lui avait attiré beaucoup d'ennemis, et a empêché qu'on lui ait rendu justice. A—T.

LOPEZ Y PORTARIA (VICENTE), peintre espagnol, né à Valence le 19 septembre 1772. Issu d'une famille d'artistes, Lopez, qui manifesta de très-bonne heure un goût prononcé pour la peinture, reçut ses premières leçons de son père, peintre lui-même, et d'un moine franciscain, le P. Villanueva, artiste d'un grand mérite; mais la mort lui ayant enlevé, au bout de peu de mois, ce dernier maître, et quelque temps après son père, il alla continuer ses études sous les yeux de son grand-père, qui cultivait aussi la peinture avec succès. Ses progrès furent si rapides qu'il obtint, n'étant pas encore âgé de dix-huit ans, le premier prix à l'académie de San-Carlos; et à la suite de ce concours une pension lui fut accordée pour aller se perfectionner à Madrid, sous les auspices de don Mariano Maella. Lopez passa deux années sous la discipline de ce professeur habile, et en 1790 il obtint le premier prix de peinture à l'académie de San-Fernando. Ayant achevé les trois années de sa pension, il retourna à Valence, où il devint membre de l'académie et fut appelé bientôt à sa direction. Présenté au roi Charles IV, lors de la visite que fit ce monarque à Valence en 1802, il fut nommé peintre de la couronne. Ferdinand VII, à son retour en Espagne, lui marqua aussi une estime particulière et l'appela à Madrid, où il ne tarda pas à remplacer, comme premier peintre du roi, son ancien maître Maella, qui avait donné sa démission. Il fut chargé d'enseigner le dessin aux reines dona Maria Isabelle de Bragance et dona Josèphe Amélie de Saxe. Admis à l'académie de San-Fernando, il y fut appelé à la direction de l'enseignement de la peinture et plus tard nommé son directeur général. Les académies de San-Luis à Saragosse et de San-Carlos à Valence tinrent aussi à honneur de l'avoir pour directeur, tant la réputation de Lopez était devenue grande en Espagne. Cet artiste cultivait à la fois la peinture à fresque et à l'huile. Il décora d'excellentes peintures à fresque les appartements du roi, mais s'acquit surtout une réputation par ses peintures en détrempe. Il exécuta, tant pour les résidences royales que pour les églises et les cloîtres de Valence et de la Catalogne, un nombre considérable de tableaux. On cite parmi les meilleures de ses œuvres la *Naissance de St-Vincent-Ferrier*, un *St-Antoine-Abad*, *St-Thomas de Villanueva*, un *St-Antoine de Padoue*, la *Mère de Dieu priant pour*

les pauvres. En 1838 il exposa à Madrid sa *Virgen de los Desamparados*, qui fut très-admirée. Ses portraits jouissent aussi d'une juste renommée et se rencontrent en grand nombre tant en Espagne qu'à l'étranger. On cite notamment ceux du roi Ferdinand VII, dont un, grand comme nature, fut envoyé à l'ambassade d'Espagne à Rome, le portrait de la reine et des membres de la famille royale d'Espagne, celui du général Alava, du maréchal Suchet et de la femme du général anglais Murray. Lopez excelle par la force et l'harmonie du coloris, la correction du dessin et la hardiesse de l'exécution, mais on peut lui reprocher un manque de naturel et de simplicité dans les attitudes, du maniéré dans les draperies; ses carnations et ses demi-teintes ne sont pas assez vigoureuses, et ses contours pèchent par un peu de mollesse. Lopez est mort en 1855. On doit encore citer de lui les belles peintures qu'il exécuta vers 1840 dans la cathédrale de Tortose, dont l'une représentant *St-Augustin devant un autel, en méditation sur le mystère de la Ste-Trinité;* et l'autre, *St-Rufus devant les fidèles,* qu'on peut placer parmi les meilleures productions de cet artiste. Z.

LOPEZ-LEGASPI (Michel), guerrier espagnol, fut expédié, en 1564, par le vice-roi du Mexique avec une flotte, pour faire la conquête des Philippines, et il s'empara d'abord de Zebu. En 1570, il fut revêtu du titre de capitaine général, et reçut ordre d'étendre ses conquêtes. Il prit Manille, et jeta les fondements de la ville actuelle; il mourut en 1572. — Lopez de Villalobo (Ruiz) partit du Mexique en 1542 pour aller reconnaître le groupe d'îles découvert et nommé par Magellan *archipel de St-Lazare*. Villalobo eut d'abord connaissance des Ladrones; ensuite, ses pilotes s'accordant mal sur la route à suivre, il fut obligé de relâcher dans la baie de Caraga, sur la côte sud-est de Mindanao. Les maladies lui firent perdre beaucoup de monde; les tempêtes désemparèrent quatre de ses vaisseaux. Il demanda du secours au gouverneur de Ternate, qui lui en refusa. Alors il se réfugia dans l'île d'Amboine, où il mourut en 1543. Quelques écrivains prétendent qu'il donna le nom d'îles Philippines à l'archipel St-Lazare; d'autres soutiennent que ce fut Lopez-Legaspi, et cette opinion est la plus vraisemblable, parce qu'à l'époque du voyage de Lopez Charles-Quint régnait encore. E—s.

LORCH ou LORICH (Melchior), peintre et graveur, naquit à Flensburg, dans le duché de Schleswig, en 1527. Ne se bornant pas à l'étude des beaux-arts, il cultiva aussi la science des antiquités. Persuadé que les voyages ne pouvaient qu'ajouter à ses connaissances, il se rendit à Constantinople, et gagna la confiance du Grand Seigneur d'une manière assez intime pour obtenir de graver au burin son portrait, ainsi que celui de la sultane favorite, estampes singulières et de la plus grande rareté. Il profita également de son séjour en Turquie pour dessiner une *Collection d'habillements turcs*, très-curieuse, qu'il grava sur bois et qu'il publia en 1576, 1 vol. in-fol. Revenu de ce voyage, Lorch se fixa à Rome, où il mourut en 1586. Quoiqu'il cultivât la peinture avec succès, ses tableaux sont extrêmement rares; mais ses gravures suffisent pour justifier la célébrité qu'il a acquise. Ses compositions sont pleines d'invention, dessinées avec esprit, et les nus y sont traités d'une manière correcte et savante. Lorch marquait parfois ses estampes de son nom, mais le plus souvent il les désignait par les lettres L M et la date, ou par son chiffre surmonté d'un F. Voici les pièces les plus estimées de cet artiste : 1° *Portrait de Luther*, in-fol., 1548; 2° *Portrait d'Albert Durer*, avec quatre vers latins, pièce in-4°, très-rare, en camaïeu, gravée en 1550; 3° *Tête de femme*, in-8°, 1551; 4° *la Sibylle Tiburtine*, in-fol., 1571; 5° *Femme debout, se pressant le sein et entourée d'animaux*, avec l'inscription : *Ops, Saturni conjux, materque deorum*, 1550, in-fol.; 6° *le Déluge*, en 2 feuilles collées ensemble. Ces trois dernières estampes, remarquables par l'exécution, sont gravées sur bois. P—s.

LORD (Percival-B.), médecin et voyageur anglais, né à Mitchelstown, dans le comté de Cork en Irlande, en 1808, était fils d'un ministre anglican et fit avec distinction ses études à l'université de Dublin. Ayant choisi la carrière médicale, il alla étudier à Edimbourg, où il se livra avec ardeur à l'étude de l'anatomie. Lorsqu'il n'était encore qu'étudiant, le choléra ayant fait son apparition en Ecosse, il déploya un grand dévouement à soigner les malades que renfermaient les hôpitaux. Après avoir pris le titre de docteur, il se rendit à Londres, où, tout en exerçant sa profession, il prit part à la rédaction de divers journaux scientifiques, et notamment à celle de l'*Athenæum;* il publia dans ce recueil un travail remarquable sur la phthisie qui fut reproduit dans des journaux américains; puis donna peu de temps après des Eléments de physiologie populaire (*Outlines of popular physiology*), auxquels le public a fait un accueil empressé; ce livre est resté un des plus propres à populariser une science dont la connaissance devrait faire partie de l'éducation publique. La curiosité qu'éveillait en Angleterre la colonie française d'Alger suggéra à Lord l'idée de composer une description de l'ancienne régence, d'après les meilleurs documents et les voyages les plus accrédités. Cet ouvrage (*Description of Algiers*) attira sur son auteur la protection de quelques membres de la Compagnie des Indes, et lui valut une commission de médecin à Bombay. Atteint d'une affection de poitrine, Lord cherchait dans un climat plus chaud un remède au mal qui devait l'enlever. Etabli dans l'Hindoustan, il se consacra avec ardeur à l'étude de la

langue persane et réussit à se rendre maître de cet idiome. Il dut à cette connaissance d'être attaché en qualité de médecin à l'ambassade d'Alexandre Burnes (*voy.* ce nom) dans le Caboul. Appelé par un chef uzbeck pour lui donner des soins, il eut ainsi l'occasion de visiter la Tartarie et de se faire une idée de l'état politique de ce pays, où commençait à s'exercer l'influence de la Russie, rivale de celle de l'Angleterre. Les précieuses informations qu'il fournit au gouvernement de la Compagnie des Indes le firent charger d'une mission diplomatique dans l'Afghanistan, dont il s'acquitta avec infiniment d'intelligence. Il contribua beaucoup à préparer l'abdication de Dost-Mohammed-Khan ; mais peu après cet heureux succès, à la fin de 1840, il fut enlevé par une mort rapide. Z.

LOREDANO (Léonard), doge de Venise, succéda le 3 octobre 1501 à Augustin Barbarigo, et mourut le 22 juin 1521, âgé de 90 ans. Son règne comprend toutes les guerres qui furent la conséquence de la ligue de Cambrai, et les temps les plus désastreux pour la république de Venise. On loue beaucoup la prudence qu'il montra dans des circonstances aussi difficiles ; mais la nomination de ce doge et l'institution des inquisiteurs d'Etat furent contemporaines, la souveraineté dès cette époque passa tout entière à ce tribunal redoutable et au conseil des Dix, et les doges ne furent plus chargés que d'une vaine représentation. Antoine Grimani fut le successeur de Loredano. — *Pierre* Loredano, doge de Venise, fut élu au mois de novembre 1567, pour succéder à Jérôme Priuli ; il était alors âgé de quatre-vingt-six ans ; on ne l'avait point mis sur la liste des candidats, ni sur celle des électeurs ; mais les suffrages ayant été constamment partagés pendant treize scrutins, l'impatience des électeurs les réunit en faveur de ce vieillard, qui ne pouvait pas occuper longtemps le trône ducal. Il mourut en effet le 5 mai 1570, au moment où la guerre allait éclater contre les Turcs pour la possession de l'île de Cypre. On lui donna pour successeur Louis Mocenigo. — *François* Loredano succéda en 1752 à P. Grimani, et occupa dix ans le trône, à une époque où l'histoire de la république vénitienne ne présente aucun événement remarquable. Il eut M. Foscarini pour successeur en 1762. S—S—i.

LOREDANO (Jean-François), poëte et littérateur médiocre, naquit à Venise le 28 février 1606, de la même famille que les précédents. Il avait reçu de la nature des dispositions assez remarquables, et ses parents les cultivèrent avec beaucoup de soin. Il apprit d'abord le latin et l'italien, se rendit familiers les meilleurs auteurs qui ont écrit dans ces deux langues, et s'appliqua ensuite à l'étude des sciences dont la connaissance est nécessaire à un homme d'Etat. Ses talents lui méritèrent une dispense d'âge pour siéger dans le sénat ; et il fut nommé, quelques années après, trésorier au château de Palma-Nuova, dignité qu'on regardait alors comme fort importante parce que celui qui en était revêtu remplaçait le gouverneur en cas d'absence : cette dignité, avant Loredano, n'avait jamais été accordée qu'à des hommes blanchis dans les affaires. Il remplit cette place de manière à se concilier de plus en plus l'estime de la république, qui lui donna plusieurs marques de satisfaction. Rentré au sénat, il partagea son temps entre les devoirs de sa place et la culture des lettres, qu'il aimait avec passion. Il fut ensuite nommé provéditeur de Peschiera, et y mourut le 13 août 1661. Loredano est le fondateur de l'académie de *gli incogniti*, dont les membres se réunirent (d'abord en 1630) dans son palais. On trouve quelques détails sur cette société et sur les beaux esprits qui la composaient dans le *Glorie degli incogniti*, Venise, 1647 ; ouvrage écrit d'un style ampoulé, et qu'on attribue à Loredano lui-même. Il comptait au nombre de ses amis les plus beaux esprits de l'Italie, et il entretenait avec eux une correspondance suivie. Jérôme Ghilini lui a dédié son *Teatro d'uomini letterati*, ouvrage dans lequel il lui a consacré un article plein de louanges exagérées. On a de Loredano une foule d'ouvrages en vers et en prose, mais si peu estimés, même en Italie, qu'il serait inutile d'en donner une liste complète ; on se contentera d'indiquer les principaux : 1° *Gli scherzi geniali*, Venise, 1643, in-8°. Cette édition est la quinzième, et Ghilini nous apprend que l'ouvrage a été traduit en espagnol, en français par Jean Lavernhe, et en grec et en latin par Ch.-Em. Vizzari. C'est un recueil de *concetti*, genre fort à la mode dans le 17e siècle, mais qui est tombé dans le mépris à mesure que le goût s'est épuré. 2° *Vita del cavalier G.-B. Marino*, Venise, 1633, in-4° ; 3° *il Cimiterio cioe epitaffi giocosi*, Venise, 1654, in-12. C'est un recueil de quatre cents épitaphes parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes d'assez bonnes. Pierre Michel ou Michiele, que Ghilini nomme le phénix des beaux esprits de son siècle, ajouta la quatrième centurie à cet ouvrage, qui a été traduit en latin, en espagnol et en français. 4° *Morte e rebellioni del Valestain* (Wallenstein). Loredano publia cet ouvrage sous le nom de *Gneo Falcidio Donaloro*, anagramme du sien. 5° *Dianea, libri quattro*. C'est un recueil de nouvelles galantes, souvent réimprimé ; il a été traduit en latin par Michel Benuccio, et en français sous le titre de la *Dianée*, par Jean Lavernhe, Paris, 1642, 2 vol. in-8°. Loredano en promettait une suite intitulée *Ersandra ;* on ignore si elle a paru. 6° *Sei dubbj amorosi*, Venise, 1647, 1649, in-12 ; 7° *Novelle amorose*, ibid., 1656, 1692, in-12 ; 8° *l'Iliade giocosa*, Venise, 1654, in-12 ; c'est une imitation burlesque du chef-d'œuvre d'Homère ; 9° *Vita di Alessandro III, pontifice romano*, Venise, 1627, in-8°. Ce grand pape, dit Lenglet-Dufresnoy,

méritait un meilleur historien. 10° *Vita di Adamo*, Venise, 1640, in-12; traduite en français, avec quelques changements, sur la 8e édition italienne (par le chevalier de Mailly), Paris, 1695, in-12. Cet ouvrage, écrit d'un style assez agréable, est ridicule par les mauvaises pointes, les *concetti* qu'il prête à Adam dans ses conversations avec Ève. 11° *Bizzarie accademiche*, Crémone, 1640, in-12; Venise, 1642, 1643, même format. C'est un recueil de discours sur des sujets singuliers, lus par l'auteur dans l'académie qu'il avait fondée. 12° *Istoria de' re Lusignani*, Cologne, 1647, in-4°. Il publia cette histoire sous le nom de *Henri Giblet*, chevalier cypriot; elle a été traduite en français, Paris, 1732, 2 vol. in-12. 13° *Vita di S. Giovanni, vescovo Traguriense*, Venise, 1667, in-12; 14° *Lettere*, Venise, 1665, in-12, 5e édit.; Genève, 1669, 2 tomes in-12. Jean Veneroni en a traduit un *choix* en français, Bruxelles, 1708, in-12. Les principaux ouvrages de Loredano ont été recueillis à Venise, en 1653, 6 vol. in-12; et sa *Vie* a été donnée par Ant. Lupis, Venise, 1663. — *Jean-François* LOREDANO, dit *il Vecchio*, ou l'Ancien, pour le distinguer du précédent, avec qui, malgré cette précaution, la plupart des biographes français l'ont confondu, était né comme lui à Venise, mais dans le 16e siècle. On connaît peu de particularités de sa vie; il aimait les lettres et les cultivait avec assez de succès : il a réussi principalement dans le genre de la comédie; et Crescimbeni, qui se montre d'ailleurs peu difficile, le compte parmi les meilleurs auteurs dramatiques de son temps. Loredano mourut dans le mois d'octobre 1590. On a de lui sept comédies : *I vani amori; la Malandrina*, qu'il publia lui-même. Les cinq autres : *Berenice, l'Incendio, la Turca, la Matrigna* et *il Bigonzio*, furent publiées par Sébastien Loredano, son petit-fils, dont on a aussi deux tragédies, *Pharaon* et *Mithridate*, qu'Apostolo Zena avait eues en manuscrit. W-s.

LORENS (JACQUES DU). *Voyez* DULORENS.

LORENTZ (JOSEPH-ADAM), médecin, naquit en 1734 à Ribeauville, en Alsace. Son père, médecin comme lui, jouissait de beaucoup de considération dans sa province. Après que Joseph-Adam eut terminé ses premières études à Strasbourg, il partit pour Montpellier, où il reçut des leçons de Fizes, de Sauvages et de Lamure, et où il prit au bout de trois ans le grade de docteur. Lorentz se rendit ensuite dans la capitale, où il entendit Astruc, Ferrein, Ant. Petit, Levret et Rouelle. Il suivit assidûment l'Hôtel-Dieu et les hôpitaux de la Charité et de la Salpêtrière. De retour dans sa patrie, il accompagna son père chez ses malades; et il commençait à être appelé lui-même, lorsqu'en 1757 il entra dans la carrière militaire, comme médecin ordinaire de l'armée qui occupait la Westphalie : il y servit jusqu'en 1763. La paix ayant alors été conclue, Lorentz obtint la place de médecin titulaire de l'hôpital de Neuf-Brisach, d'où il passa à celui de Schelestadt. Le professeur Strack, de Mayence, avait attaqué les médecins français sur la manière de traiter les maladies, et en particulier la dyssenterie : Lorentz riposta au médecin allemand avec chaleur par un écrit plein de bons raisonnements et d'excellentes observations : *Morbi deterioris notæ Gallorum castra trans Rhenum sita, ab anno* 1757 *ad* 1762 *infestantes*, Schelestadt, 1765, in-12. Lorentz se rendit ensuite à Strasbourg, et devint à la révolution premier médecin de l'armée du Rhin, membre du conseil de santé des armées et directeur de l'école de Strasbourg. Appelé dans l'hiver de 1801 pour donner des soins à Moreau, il contracta, dans le voyage, une hernie étranglée dont il mourut à Salzbourg. Le général en chef fit rendre aux restes de Lorentz les plus grands honneurs, et Percy prononça dans cette cérémonie un éloge touchant de ses vertus. Un hommage également solennel fut rendu à Lorentz par le conseil de santé des armées, au nom duquel M. Coste prononça son éloge dans une réunion de militaires et d'administrateurs supérieurs, qui eut lieu à Paris dans la même année. Le conseil ordonna en outre que les procès-verbaux relatifs à sa mort seraient envoyés et lus aux armées; et le rédacteur de cet article les fit lire sur les bords du Nil, dans une cérémonie qui ne fut point sans éclat. D—G—S.

LORENZ (JEAN-MICHEL), historiographe, né en 1723, à Strasbourg, d'une famille considérée, fut initié de bonne heure aux études historiques par le savant Schœpflin : il eut ensuite occasion de se lier avec les savants de la Hollande, dans un séjour de trois ans qu'il fit à Utrecht avec les fils du prince de Nassau-Usingen, qui furent confiés à ses soins. Après les avoir ensuite accompagnés à Paris, il revint à Strasbourg occuper une chaire d'histoire, à laquelle il avait été nommé en son absence. Il en prit possession par un discours latin, dans lequel il démontra que l'histoire fournit des preuves éclatantes de la vérité de la religion chrétienne. Il fut pourvu, en 1763, d'un canonicat du chapitre luthérien de St-Thomas, et fut fait l'année suivante conservateur de la bibliothèque de l'université. En 1784, il fut nommé à la chaire d'éloquence qu'il remplit avec autant de zèle que de succès. A de grands talents Lorenz joignait des qualités plus rares encore. Il mourut à Strasbourg, le 2 avril 1801. On a de lui un grand nombre de thèses, de dissertations historiques et plusieurs ouvrages composés pour l'instruction de ses élèves. Nous citerons seulement : 1° *Dissertatio juris publici de antiquo coronæ gallicæ et carolingorum Franciæ regum in regnum Lotharingiæ jure*, Strasbourg, 1748, in-4°; il y prouve, contre l'opinion de Ludwig et des autres publicistes allemands, les droits de la France sur la Lorraine; 2° *Dissertatio in illustriora feuda trium regnorum Franciæ, Germaniæ, Italiæ*, ibid., 1748, in-4°; 3° l'*Oraison funèbre du comte de Saxe* (en allemand) : l'auteur traduisit cette

pièce en français, et la publia en 1751, in-12; 4° *Tabulæ temporum, fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, ibid., 1761, in-4°; 1770, 1773, in-fol.; 1785, in-8°. Pour l'histoire ancienne, l'auteur suit la chronologie d'Usher. 5° *Epitome rerum gallicarum ab origine gentis usque ad Romanorum imperium*, ibid., 1762, in-4°. — Id. *sub Romano imperio*, ibid., 1765-66, in-4°. Le dernier est un recueil de trois thèses soutenues sous sa présidence; elles sont très-érudites. 6° *Annales Paulini, sive sancti Pauli apostoli facta vitæ temporum ordine digesta*, ibid., 1769, in-4°. Les principales époques de la vie de St-Paul, depuis sa conversion jusqu'à son martyre, y sont discutées avec beaucoup d'érudition et de critique : il n'existe pas sur cette matière d'ouvrage plus savant ni plus instructif (*voy.* le *Journal des savants*, novembre 1770). 7° *Elementa historiæ universæ*, ibid., 1773, in-8°; terminé par douze tables chronologiques; 8° *Annales breves regum Merovæorum, à Francisci regni primordiis ad A. C.* 752, ibid., 1773, in-4°. Cet abregé, publié sous le nom d'Heckel, fait suite à l'*Epitome*, n° 5 ci-dessus; 9° *Elementa historiæ germanicæ*, ibid., 1776, in-8°; 10° *Memoriæ Sigismundi Friderici Lorenzii*, 1783, in-4°. C'est un discours funèbre à la louange de son frère, savant théologien, mort le 12 octobre de la même année, dont on a des *Dissertations* philologiques et des *Sermons* imprimés. 11° *Urbis Argentorati brevis historia ab anno Christi* 1456, ibid., 1789, in-4°; 12° *Summa Historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, ibid., 1790-93, 4 vol. in-8°. Ce recueil, qui s'étend jusqu'au 30 mars 1793, est très-intéressant pour ceux qui sont curieux de connaître les monuments sur lesquels les faits sont établis. C'est un abondant trésor de citations (*voy.* Camus, *Bibl. de droit*). Ce professeur laissa manuscrits quelques ouvrages, déposés, après sa mort, à la bibliothèque de Strasbourg. Oberlin a donné une *Notice* sur la vie et les écrits de J.-M. Lorenz, dans le *Magasin encyclopédique*, ann. 6, p. 220. W—s.

LORENZANA (François-Antoine de), cardinal-archevêque de Tolède, né à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722, fut d'abord chanoine de Tolède, puis évêque de Placencia en 1765. L'année suivante, il fut transféré à l'archevêché de Mexico, en Amérique, et il occupa ce siége six ans. A la mort du cardinal Cordova, archevêque de Tolède, il fut appelé pour le remplacer sur ce siége, pour lequel il fut institué le 27 janvier 1772. On sait que l'archevêché de Tolède est le plus riche de la catholicité : M. de Lorenzana ne se servit de ses grands revenus que pour faire plus de bien. Il fut nommé cardinal par Pie VI, dans la promotion du 30 septembre 1789. Lorsque la révolution française conduisit en Espagne un grand nombre de prêtres obligés de quitter leur patrie, l'archevêque de Tolède les accueillit généreusement; et il fut de tous les prélats espagnols celui qui leur procura le plus de secours, le disputant sur ce point à l'évêque d'Orense, dont les libéralités sont si connues. En 1797, il fut envoyé à Rome par le roi Charles IV pour porter quelques consolations à Pie VI; et il était accompagné dans cette mission par MM. Despuig et Musquiz, archevêques de Séville et de Séleucie. Ces derniers retournèrent en Espagne quelques mois après; mais le cardinal resta constamment auprès du pape, et le suivit même à Florence. Comme le roi d'Espagne était allié du directoire français, on n'osa pas, du moins dans le commencement, séparer le vertueux cardinal du souverain pontife. Il paraît que M. de Lorenzana était en outre chargé par le roi d'Espagne, à cette époque, de pourvoir aux besoins de Pie VI, auquel le directoire ne donnait pas la plus légère indemnité, après l'avoir dépouillé. Le 27 mars 1799, le pape ayant été enlevé de Florence, le cardinal de Lorenzana le suivit encore jusqu'à Parme; mais, là, les Français lui refusèrent des passeports, et il fut obligé de se séparer de l'illustre captif, qu'il ne devait plus revoir. Il paraît qu'il resta en Italie, et il se trouva au conclave tenu à Venise. En 1800, il donna sa démission de l'archevêché de Tolède, alla se fixer à Rome, et y mourut le 17 avril 1804. Son corps fut exposé dans l'église des Douze-Apôtres, qui était son titre de cardinal, et enterré dans celle de Ste-Croix de Jérusalem. On connaît de lui : 1° diverses *Lettres pastorales*, imprimées à Mexico, et qui respirent la bonté et la saine piété; 2° un nouveau recueil des *Lettres de Fernand Cortez*, Mexico, 1770, in-4°; 3° *Missale Gothicum secundum regulam B. Isidori in usum Mozarabum*, Rome, 1804, in-fol., fig. P—c—t.

LORENZETTI (Ambroise), peintre, né à Sienne en 1257. Son père, nommé Lorenzo, et par diminutif Lorenzetti, était peintre lui-même, et lui enseigna son art. Il existe encore dans la maison de ville de Sienne un vaste tableau d'Ambroise, que l'on peut regarder comme un véritable poëme moral. L'artiste y a représenté les vices d'un mauvais gouvernement sous divers aspects; et des vers placés au-dessus de chaque personnage en expliquent le caractère et les dessins. On pourrait y désirer plus de variété dans l'expression des figures, et alors ce tableau ne le céderait en rien aux plus beaux du *Campo-Santo* de Pise. La ville de Sienne possède encore de Lorenzetti plusieurs fresques en grand; mais elles sont moins étonnantes que celles qu'il a exécutées en petit : c'est une manière de peindre entièrement opposée à celle de Giotto, dont on prétend qu'il fut élève. Les Florentins lui commandèrent, pour l'église de San-Procolo, quelques tableaux de la vie de St-Nicolas, qui depuis ont été transférés à l'abbaye. Lorenzetti cultiva également les lettres, et écrivit en faveur de sa patrie, qui lui conféra plusieurs charges importantes. Il mourut vers 1340. — *Pierre* Lorenzetti, son frère, peignit, conjointement avec lui, dans l'hôpital de

Sienne, le *Mariage de la Vierge*, où l'on voyait encore en 1720 l'inscription suivante : *Hoc opus fecit Petrus Laurentii et Ambrosius ejus frater.* Cette inscription a disparu lors de la restauration qu'un peintre maladroit a faite de ce tableau ; elle prouve que Vasari s'est trompé en avançant que Pierre s'appelait *Laurati* et non *Laurentii*, et qu'il n'était point frère d'Ambroise ; il se trompe également en le faisant élève du Giotto : il paraît plus certain qu'il n'eut pas d'autres maîtres que son père et son frère. Il existe encore de Pierre, dans le *Campo-Santo* de Pise, un tableau représentant la *Vie des Pères du désert*, qui, au jugement des maîtres, est le plus riche d'idées, le plus neuf et le mieux pensé de tous ceux qu'on y voit. Il est certain que Pierre a surpassé par le dessin et l'exécution les meilleurs artistes toscans ses contemporains ; et Vasari, malgré sa prédilection pour les Florentins, est forcé de convenir qu'il est supérieur à Cimabué et au Giotto lui-même. Pierre travaillait encore en 1355. — *Jean-Baptiste* LORENZETTI, peintre véronais du 17e siècle, fut élève de Pietro de Cortone, et se fit remarquer par une manière grande et hardie et une bonne couleur. P—s.

LORENZI (JEAN-BAPTISTE), surnommé *Battista del Cavaliere*, sculpteur, né à Florence en 1528, fut élève de Baccio Bandinello, et se distingua dans son art. Ses premiers ouvrages sont les statues des quatre *Saisons*, qu'il fit pour les Guadagni, gentilshommes florentins de la suite de Catherine de Médicis, et qui furent placées dans une maison de campagne que ces seigneurs possédaient en France. Après plusieurs autres travaux qui augmentèrent sa réputation, il fut chargé de l'exécution de la belle statue de la *Peinture* et du *buste de Michel-Ange*, qui ornent le tombeau de ce grand artiste. Il fit ensuite, pour Jacques Salviati, une statue en marbre de *Persée*, ainsi qu'une de *St-Michel terrassant le démon*, qui fut envoyée en Espagne. Le dernier ouvrage de Lorenzi fut une statue en habit militaire que l'on voit dans l'église du Dôme, à Pise, et qu'il exécuta en 1593. Il mourut dans cette ville le 7 janvier de l'année suivante. — *Stoldo di Gino* LORENZI, né à Settignano, se destina d'abord à la peinture et fut condisciple de Jérôme Macchietti ; mais l'habitude de voir son père, qui était serrurier, manier le fer, le décida pour la sculpture, à laquelle il se livra avec succès. La première figure en marbre qu'il exécuta fut un *St-Paul*, qui est passé à Lisbonne. La vue de cette figure plut tellement à un riche Pisan, nommé Martini, qu'il conduisit à Pise le jeune artiste, le logea chez lui pendant six ans, et lui demanda une statue de *Diane*, qui orne les jardins de don Garcias de Tolède, à Chiaja, près de Naples. Il décora le palais du grand maître de l'ordre de St-Etienne, à Pise, de deux belles statues représentant la *Justice* et la *Religion*. A son retour à Florence, le grand-duc Cosme lui confia l'exécution de la *Fontaine en bronze de Neptune*, dans les jardins du palais Pitti. Il fut ensuite appelé à Milan, et orna la façade de l'église de la Vierge de St-Celse de quatre belles statues en marbre : *Adam* et *Eve*, la *Vierge* et l'*ange Gabriel*, ainsi que de deux bas-reliefs représentant l'*Adoration des Mages* et la *Fuite en Egypte*. Dans l'intérieur de l'église, on voit encore du même artiste les statues de *Moïse*, d'*Abraham*, de *David* et de *St-Jean-Baptiste*, dont on fait un grand cas. Il fut depuis employé aux sculptures qui décorent l'église du Dôme de la ville de Pise. Un des ouvrages les plus remarquables de cet édifice est l'*Ange en bronze* qu'il fit en 1583. Cette statue, de la plus belle forme, couverte d'une draperie légère et pleine de délicatesse, soutient avec grâce un fort beau candélabre. La base, également en bronze, est du travail le plus délicat. Le grand-duc François fut tellement satisfait des ouvrages de Lorenzi qu'il le nomma surintendant des travaux du Dôme de Pise. — *Antoine di Gino* LORENZI, frère du précédent, né comme lui à Settignano et élève du Tribolo, est connu par la statue du philosophe et médecin *Matthieu Corte*, qui décore le tombeau que le grand-duc Cosme fit élever à ce savant illustre. Cette statue, bien composée, est exécutée avec un grand talent. C'est par erreur que quelques historiens l'ont attribuée à son frère Stoldo. M. Morrona, dans son livre intitulé *Pisa illustrata negli arti del Disegno*, prouve par des autorités incontestables qu'elle fut exécutée par Antoine sur les dessins du Tribulo, son maître. C'est sous la direction du même artiste qu'Antoine exécuta une statue qui se voit à Castello, maison de campagne des grands-ducs, ainsi que les quatre *Enfants* qui ornent la grande fontaine de ce jardin. Il fit en outre plusieurs groupes d'animaux aquatiques en marbre et en bronze, pour servir d'ornements à des bassins et pièces d'eau du même jardin. P—s.

LORENZI (l'abbé BARTOLOMMEO), jésuite, poëte improvisateur, né à Mazuga, près de Vérone, le 4 juin 1732, mourut au village de Valpolicella, le 11 février 1822. Quelques instants avant sa mort, il voulut encore improviser et réciter une longue pièce de vers. Retiré depuis quelque temps dans sa maison de campagne, il y consacrait ses jours à l'agriculture et aux lettres. On a de lui un poëme intitulé *la Montéide, ou la Culture des montagnes*, qui lui a fait beaucoup d'honneur et qui a eu plusieurs éditions. La troisième parut à Vérone en 1811, in-4°, et la dernière à Milan, 1826, in-12. Il improvisait avec une facilité extraordinaire, et il exprimait souvent des idées profondes et lumineuses. Son *Pastore* (Berger), ouvrage qu'il publia à l'âge de quatre-vingt-huit ans, prouve assez qu'il fut le favori des Muses jusqu'à la fin de sa longue vie. Ses derniers vers ont été consacrés à pleurer la mort d'un ami, l'abbé Bondi, son confrère dans

la compagnie de Jésus. Son talent d'improvisation était tel, que les Italiens le comparaient à Apollon rendant des oracles. On a donné en 1828 une édition des œuvres de Lorenzi. G—N.

LORENZINI (LAURENT), né à Florence en 1652, reçut dans sa jeunesse des leçons de géométrie et de mathématiques du célèbre Viviani (*voy.* ce nom). Il occupait un emploi à la cour de Cosme III, grand-duc de Toscane (*voy.* MÉDICIS), lorsque des dissensions entre ce prince et sa femme, Marguerite d'Orléans, déterminèrent la grande-duchesse à se retirer en France. Cependant, par l'entremise de Lorenzini, le prince héréditaire Ferdinand entretenait avec sa mère une correspondance qui demeura longtemps secrète, mais qui fut enfin découverte. En butte au ressentiment de Cosme III, le malheureux confident fut enfermé en 1681 dans la forteresse de Volterra. Pour se distraire, il demanda des ouvrages de mathématiques; mais le gouverneur de la prison, ayant remarqué dans ceux qu'on apporta des signes algébriques, des figures géométriques, s'imagina que c'étaient des livres de magie, et non-seulement il ne les lui donna pas, il lui fit encore de sévères réprimandes. Force fut donc au pauvre Lorenzini de s'en passer. Ainsi réduit à ses propres méditations et au souvenir de ses premières études, il ne laissa pas de composer sur les *sections coniques* un ouvrage en 12 livres, qui lui coûta onze ans de travail, et qui, au jugement du célèbre Wolff (*De præcipuis script. mathem.*) et des *Acta erudit. lips.*, ann. 1723, est supérieur à ce qu'avaient écrit sur la même matière Apollonius de Perge et Viviani, son commentateur. Rendu enfin à la liberté, après une captivité de vingt ans, Lorenzini trouva tout changé dans l'enseignement des mathématiques. La science avait marché pendant ce long intervalle : les méthodes, le langage même, tout était nouveau, et les savants écrits publiés par Leibniz, Newton, les Bernouilli rendaient le sien un peu suranné; il renonça donc à le faire imprimer, mais il n'en continua pas moins de se livrer avec ardeur à ses études favorites durant les vingt années qu'il vécut encore. Il mourut à Florence en 1721. On a de Lorenzini : *Exercitatio geometrica, in qua agitur de dimensione omnium conicarum sectionum, curvæ parabolicæ, etc.*, Florence, 1721, in-4°, publié par le P. Rolli, religieux célestin. Il a laissé inédits : 1° *De sectionibus conicis et cylindris et earumdem solidis libri* 12. C'est l'ouvrage qu'il composa dans sa prison. 2° *Exercitationes V geometricæ;* 3° *Solutiones variorum problematum, etc.* Ces manuscrits furent déposés, après la mort de l'auteur, dans la bibliothèque Magliabecchiana, à Florence. — *Etienne* LORENZINI, frère du précédent, dont il partagea la disgrâce et la captivité, jouit d'une certaine réputation comme médecin et naturaliste. Il est auteur d'un bon ouvrage sur les torpilles, intitulé *Osservazioni intorno alle torpedini*, Florence, 1678, in-4°. — LORENZINI (François-Marie), poëte italien, naquit en 1680 à Rome, où son père était attaché à la maison de la reine Christine, qui, après avoir abdiqué la couronne de Suède et embrassé le catholicisme, avait fixé sa résidence dans la capitale du monde chrétien. Il entra d'abord comme novice dans la compagnie de Jésus, mais il en sortit bientôt pour suivre la carrière de la jurisprudence, étudia aussi les sciences naturelles, et cultiva surtout avec prédilection la littérature et la poésie, auxquelles il doit sa célébrité. Les succès qu'il obtint lui méritèrent l'estime de hauts personnages, entre autres du pape Clément XII, et le mirent en relation avec les savants et les hommes de lettres; mais son caractère caustique, quelques satires et épigrammes qu'il publia contre ses antagonistes, notamment contre Cocchi (*voy.* ce nom), qu'il accusait d'être son plagiaire, lui attirèrent des désagréments. Il fut admis en 1705 à l'académie des Arcades, dont il devint *custode* ou président en 1728, après la mort de Crescimbeni (*voy.* ce nom), qui l'avait fondée; Lorenzini forma aussi, dans d'autres villes des Etats romains, cinq réunions académiques appelées Colonies arcadiennes, où l'on jouait les comédies de Plaute et de Térence en latin. Les dépenses que de telles entreprises exigeaient tarirent plus d'une fois ses ressources pécuniaires, et il serait tombé dans une profonde détresse si le cardinal Borghèse ne fût venu à son secours. Ce généreux protecteur lui donna un logement dans son palais, à Rome, et c'est là que Lorenzini mourut, le 14 juin 1743. Il a été surnommé le *Michel-Ange* des poëtes italiens, à cause de l'énergie de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de pureté ni d'élégance. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Vie du B. Alexis Falconieri*, Rome 1719; 2° *Vie de la B. Julienne Falconieri* (*voy.* ce nom), Rome, 1737. Ces deux écrits sont en italien. 3° *Le Chardon, dialogues, etc., sur les Tables anatomiques de Barthélemi Eustachi* (*voy.* ce nom), aussi en italien, Leyde, 1728; 4° des *Poésies* italiennes, imprimées à Milan, à Venise, à Florence, à Naples, etc., et insérées dans beaucoup de recueils littéraires; 5° des *Poésies* latines, dans les Mémoires de l'académie des Arcades; 6° des *Drames sacrés* en latin, publiés séparément à Rome. Fabroni, dans ses *Vitæ Italorum*, a donné des notices étendues sur la vie et les ouvrages des deux Lorenzini, le géomètre et le poëte. P—RT.

LORENZINI (ANTOINE), surnommé le *frère Antoine*, peintre et graveur, né à Bologne en 1675, fut élève de Pasinelli et se livra ensuite à la gravure à l'eau-forte. Comme il dessinait un jour, dans l'église de St-François à Bologne, un tableau représentant *St-Antoine délivrant du purgatoire l'âme de son père*, il se sentit touché des perfections de la vie religieuse et entra dans l'ordre des Franciscains; mais il ne cessa point pour cela de cultiver la gravure. Il se rendit à Florence

en 1699, et eut une grande part aux planches de la galerie du grand-duc, dont la gravure avait été entreprise par Théod. Ver Cruys, Mogalli, Picchianti, etc. Quand il eut terminé ces travaux, il revint à Bologne, où, pendant son absence, l'académie Clémentine l'avait admis au nombre de ses membres. Le nombre des estampes qu'il a exécutées est très-considérable, et elles ont le mérite de faire connaître les originaux de plusieurs peintres, que lui seul a gravés. Les pièces qu'il a exécutées pour la galerie de Florence sont au nombre de quinze. On peut en voir le détail dans le *Manuel des amateurs* de Huber et Rost, ainsi que de celles qu'il a gravées séparément. Lorenzini est mort à Bologne en 1740. P—s.

LORENZO (DON), peintre florentin de l'ordre des Camaldules, florissait vers la fin du 14e siècle et fut élève de Taddeo Gaddi. Il imita son maître avec tant de succès, qu'il fut chargé, soit à Florence, soit dans les environs, de faire un grand nombre de tableaux qui, presque tous, ont péri dans les différents siéges que cette ville a essuyés. Le tableau que l'on regrette le plus est celui que l'on voyait à l'église de la Ste-Trinité, et dans lequel il avait peint d'après nature les portraits de *Dante* et de *Pétrarque*. Don Lorenzo avait de la facilité dans l'invention, et un dessin plus franc et plus correct que ses contemporains. Ses tableaux étaient pour la plupart en clair-obscur. Il a peint également avec beaucoup de talent plusieurs livres de chœur pour son couvent et d'autres monastères. Il forma des élèves habiles, parmi lesquels on nomme François de Florence, et mourut à l'âge de 55 ans des suites d'un abcès qu'il avait contracté en s'appuyant sur la poitrine pour peindre la miniature. — LORENZO DI BICCI, peintre florentin, naquit vers l'an 1365, et fut élève de Spinello d'Arrezzo (1). Après avoir reçu les premières leçons de cet habile maître, et jaloux de ne reparaître à Florence que lorsque son talent serait perfectionné, il parcourut les villes et les campagnes des environs, cherchant toutes les occasions de travailler, et acquit ainsi une telle facilité pour peindre à fresque, que les tableaux qu'il exécuta quand il fut fixé dans sa ville natale surpassent en nombre tous ceux des peintres ses prédécesseurs. C'est sur ses dessins que fut élevée l'église de St-Egidio; et il peignit sur la façade de l'hôpital de Sta-Maria Nuova la *Consécration de cette église par le pape Martin V*. Il y fit les portraits du pape et des principaux cardinaux de sa suite. Sa réputation était tellement grande à Florence que, lorsque le pape Eugène IV vint consacrer la cathédrale, Lorenzo fut chargé de l'exécution de toutes les peintures dont cette église fut primitivement ornée. Il serait trop long d'entrer dans le détail de tous les travaux qu'il a exécutés; on se bornera à citer l'*Assomption de la Vierge*, qu'il peignit sur la façade du couvent de Ste-Croix. Cette fresque, qui existe encore aujourd'hui dans un état parfait de conservation, passe pour son plus bel ouvrage. Elevé dans les principes de Giotto, il s'est peu écarté de la manière de ce peintre, quoique Masaccio et d'autres artistes ses contemporains eussent introduit dans leur art des améliorations sensibles. Lorenzo mourut en 1450. — *Neri di* LORENZO DI BICCI, fils du précédent et son élève, naquit vers 1415. Il exécuta, conjointement avec son père, quelques-unes des peintures dont ce dernier avait été chargé. Parmi celles qu'il peignit seul, on cite une *Histoire de la Vierge*, où il avait représenté tous les différents costumes usités de son temps. Cette peinture curieuse, qui se voyait dans une des chapelles de l'église d'*Ognissanti*, a existé jusqu'en 1721, époque à laquelle des personnes ignorantes l'ont détruite pour faire repeindre la chapelle par Renier del Pace. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus remarquable est celui qu'il entreprit en 1454, par ordre du gonfalonnier Thom. Soderini, pour l'ornement d'une espèce de tabernacle où l'on avait renfermé le précieux manuscrit des *Pandectes* de Justinien, conquis par les Pisans lors de la prise d'Amalfi. Lorenzo, dans des mémoires écrits par lui-même et qui existent manuscrits dans la bibliothèque Strozzi, rapporte qu'il peignit sur la porte de ce tabernacle *Moïse entouré de lis d'or*, avec les *quatre Animaux des évangélistes*, et dans le fronton, *St-Jean-Baptiste*. Le tout était enrichi d'ornements d'or et d'azur. La boiserie avait été exécutée par Marc Brucolo et Antoine Torrigiani, menuisiers. Cet ouvrage fut terminé et remis par Lorenzo le 30 août 1454. — *Bicci* LORENZO DI BICCI, frère du précédent et comme lui élève de son père, aida ce dernier dans la plupart des travaux dont il orna la ville et l'Etat de Florence. On ne connaît comme entièrement de lui qu'un *Christ* qu'il avait peint sur la façade de l'église Ste-Croix. Il mourut le 6 mai 1452. — LORENZO, peintre, né à Venise vers le commencement du 14e siècle, est regardé comme appartenant à l'école de Bologne, parce que c'est dans cette ville qu'il a le plus travaillé. On y voit encore un tableau de *Daniel dans la fosse aux lions*, qu'il a marqué de son nom, avec la date de 1370. Ce tableau n'a rien du style de Giotto. Les figures de celui-ci sont froides, symétriques et compassées; celles de Lorenzo pèchent par un excès contraire, et rappellent l'école grecque de ce temps. L'expression, le dessin, la composition indiquent encore l'enfance de l'art. P—s.

LORET (JEAN), poëte français, connu surtout par sa *Gazette* en vers burlesques, naquit à Carentan, en basse Normandie, au commencement du

(1) Vasari le fait naître en 1400, mais il se trompe évidemment, puisqu'il existe à Ste-Marie del Fiore un registre des travaux exécutés dans cette église, et où, sous la date du 22 novembre 1386, on a porté le payement d'un tableau fait par Lorenzo, et qui représente la *Foi* et l'*Espérance*. D'ailleurs, d'après la date donnée par Vasari, Lorenzo n'aurait pu être élève de Spinello, comme il le dit lui-même, puisque Spinello mourut précisément en 1400.

17[e] siècle. Ses parents, assez mal partagés de la fortune, se contentèrent de l'envoyer dans une école, où il apprit à lire et à écrire. Il vint ensuite à Paris chercher un emploi ; et comme il ne manquait pas d'esprit, il parvint à s'insinuer auprès de quelques grands seigneurs qui le recommandèrent au cardinal Mazarin, qui lui fit une pension de 200 écus, pour le récompenser de quelques pièces de vers, et la lui conserva par son testament. Ce fut en 1650 que Loret publia les premières feuilles de sa *Gazette* en vers burlesques : il en paraissait un numéro chaque semaine, sous la forme d'une lettre adressée à mademoiselle de Longueville. Cet ouvrage eut du succès, et lui valait de temps en temps des gratifications de la reine, des princes et des seigneurs de la cour : il recevait en outre une pension de 200 fr. de mademoiselle de Longueville ; et le fameux surintendant Fouquet lui en faisait une de 200 écus. Lorsque Fouquet fut enfermé à la Bastille, Loret eut le courage de plaindre son bienfaiteur, et de manifester le désir de le voir triompher de ses ennemis. Colbert, irrité de cette audace, le raya du rôle des pensions. Fouquet, oubliant sa disgrâce pour ne s'occuper que de celle de Loret, fit prier mademoiselle Scudéry de lui faire remettre secrètement une somme de 1,500 livres. La commission fut exécutée, et Loret ayant trouvé cette somme dans son cabinet, sans pouvoir deviner par qui elle y avait été mise, ne manqua pas de remercier son bienfaiteur inconnu dans sa *Gazette*. Sa dernière lettre, datée du mois de mars 1665, se termine ainsi :

Le vingt-huit mars, j'ai fait ces vers,
Souffrant cinq ou six maux divers.

Ainsi l'on peut conjecturer qu'il mourut dans le mois d'avril de la même année. On a de lui : 1° *Poésies burlesques, contenant plusieurs épîtres à diverses personnes de la cour*, Paris, 1646, in-4° ; 2° *la Muse historique, ou Recueil de lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à madame la duchesse de Longueville depuis le 4 mai* 1650 *jusqu'au 28 mars* 1665, Paris, 1656-65, 3 tomes in-fol. Cet ouvrage, connu aussi sous le titre de la *Gazette burlesque*, est écrit assez agréablement, et contient des particularités qu'on ne trouve point ailleurs. On doit y joindre : *Lettres en vers à Madame, ou Gazette contenant les nouvelles du temps, depuis le 27 mai* 1655 *jusqu'au 27 décembre* 1670, *avec une continuation jusqu'en* 1678, par Dulaurens (Ch. Robinet), 2 vol. in-fol. Cette collection est très-rare. On trouve encore quelques pièces de Loret dans un *Recueil de vers de différents auteurs*, Paris, 1654. Son portrait a été gravé par Mich. Lasne et par Nanteuil (*voy.* sur Loret Pezet, *Recherches sur l'origine des journaux et esquisse historique sur J. Loret*, Bayeux, 1848, in-8°. W-s.

LORGES (Gui-Alphonse, Maréchal de). *Voyez* Duras.

LORGES (Louis de Durfort Duras, d'abord chevalier, puis comte et ensuite duc de), petit-fils de Gui-Aldonse et (non Alphonse) de Duras (*voy.* ce nom), naquit le 18 février 1714. Il servit en 1733 et 1734 à l'armée d'Italie, et en 1735 à l'armée du Rhin. Dans la guerre de 1741, il fut employé d'abord à l'armée du Rhin, sous le maréchal de Noailles, puis à l'armée de Flandre, et se trouva en 1745 à la bataille de Fontenoi en qualité de brigadier. Au moment où l'on désespérait de l'affaire, le maréchal de Saxe avait envoyé deux fois au comte Lamark l'ordre d'évacuer Antoin avec le régiment de Piémont. Ces ordres ne furent pas suivis. Le maréchal fit signifier un troisième ordre au comte de Lorges, en le rendant responsable de l'exécution : celui-ci obéissait à regret, lorsque le duc de Biron, voyant la maison du roi fondre sur l'ennemi et changer subitement les dispositions, prit sur lui la désobéissance. Le maréchal de Saxe, qui arriva un instant après, approuva cette résolution. Le 1[er] juin 1745, Lorges fut fait maréchal de camp, et en 1748, lieutenant général. Ce fut sous ce nouveau titre qu'il servit dans les trois premières années de la guerre de Sept ans (1756-1763). En 1759 il fut créé duc et employé en Guyenne, sous le maréchal de Richelieu, et il commandait en son absence. — Plusieurs historiens, entre autres Lebœuf (*Hist. du diocèse de Paris*, t. 15, p. 70, parlent d'un maréchal de Lorges qui, en 1544, aurait eu une conduite affreuse envers les habitants de Lagny, où la tradition en conserve encore le souvenir. Il n'y a eu de maréchal de Lorges que Gui-Aldonse de Duras, duc de Lorges : il existait à la fin du 17[e] siècle (*voy.* Duras). Le commandant de l'expédition contre Lagny appartenait à une autre famille, et s'appelait Jacques de Montgommery, comte de Lorges (*voy.* Montgommery). A. B—t.

LORGES (Jean-Laurent de Durfort-Civrac, duc de), né en 1746, parut très-jeune à la cour de Louis XV, et fut admis dans l'intimité de ses petits-enfants. En 1770, époque du mariage de Louis XVI, le duc de Lorges fut nommé un de ses menins. Ayant suivi la carrière militaire, il fut colonel du régiment de Royal-Piémont, et maréchal de camp en 1788. Louis XVI l'honora toujours de bontés particulières. Sûr de son dévouement, et sachant combien il était aimé du régiment qu'il avait commandé, il lui ordonna dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, d'aller chercher ce corps, et de le joindre partout où il serait. Mais ce prince, cédant aux sollicitations et aux menaces de la populace, qui l'entraîna à Paris, le duc de Lorges se retira en Gascogne, d'où il émigra en 1791 avec ses deux fils. Il forma à Limbourg un corps composé de beaucoup d'officiers de cavalerie et de gentilshommes, auquel les princes réunirent les officiers de Colonel-général cavalerie, escortant la cornette blanche sauvée par le lieutenant-colonel de ce corps. Après la campagne de 1792 les princes lui ordonnèrent de conserver ce premier étendard

de la cavalerie, et lui permirent, s'il pouvait pénétrer en France, de l'arborer quand il le jugerait nécessaire à leur service. En 1794 le duc de Lorges passa en Angleterre pour demander à y être employé; le roi d'Angleterre, se rappelant la conduite du maréchal de Lorges dans le Hanovre, lui fit dire par le duc de Portland qu'il lui accordait un corps de cavalerie; mais cette promesse n'eut pas d'effet. Le duc de Lorges, avec ses enfants et plusieurs officiers qui s'étaient réunis à lui, était de l'armée destinée à débarquer en France en 1795, et il accompagna à l'Ile-Dieu le comte d'Artois. Revenu en Angleterre, les royalistes de plusieurs provinces, particulièrement du Poitou, le demandèrent au roi pour les commander; Louis XVIII, qui savait que sa famille était aimée en Gascogne, voulut l'y envoyer, et l'en désigna gouverneur. Le duc de Lorges ne rentra en France qu'en 1814, et il remit alors au roi la cornette blanche qui lui avait été confiée depuis 1791. Ce prince le fit pair de France. Au 20 mars 1815, après le départ de Louis XVIII, il se rendit à Bordeaux, auprès de la duchesse d'Angoulême, qui l'envoya en Angleterre demander des secours; mais les événements se succédèrent si rapidement que cette princesse fut obligée peu de jours après de quitter elle-même la ville. Le duc de Lorges, lieutenant général, revint en France dans la même année avec le roi. Ayant obtenu sa retraite le 1er septembre 1817, il lui fut accordé une pension, dont il n'a joui que peu d'années, étant mort peu après dans un âge avancé. Il était le frère de madame de Donnissan, mère de madame de la Rochejaquelein. M—D j.

LORGNA (ANTOINE-MARIE), mathématicien, né à Vérone, vers 1730, d'une famille noble, peut, dit Lalande, être regardé comme un des bienfaiteurs de l'astronomie. Il s'appliqua jeune à l'étude des sciences exactes, et y fit des progrès remarquables; il entra dans le corps du génie, dont il devint colonel, et obtint ensuite la chaire de mathématiques de l'école militaire de Vérone, qu'il remplit de la manière la plus distinguée. Avec le secours de quelques amis, il fonda la société italienne pour l'encouragement des sciences, dont il fut le premier élu président, et légua par son testament 800 livres de rente pour soutenir cet utile établissement (1). Il remporta, en 1784, à l'Académie des sciences de Paris, un prix sur la nature du salpêtre. Le chevalier Lorgna mourut à Vérone le 28 juin 1796, laissant la réputation d'un des meilleurs géomètres de l'Italie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on citera: 1° *Della graduazione de' termometri a mercurio et della rettificazione de' barometri semplici*, Vérone, 1765, in-4°; 2° *Opuscula mathematica et physica*, ibid., 1770, in-4°. On y trouve, entre autres mémoires: *De locis planetarum in orbitis ellipticis;* et *De thermometri usu in definiendis productionibus et contractionibus pendulorum;* 3° *De casu irreductibili tertii gradus, et seriebus infinitis exercitatio analytica*, ibid., 1771, in-4°; 4° *Specimen de seriebus convergentibus*, 1775, in-fol.; 5° *Analyse des eaux martiales de Recoaro* (dans le Vicentin), Vicence, 1780, in-12 de 112 pages; 6° *Saggi di statica e mechanica applicata alle arti*, Vérone, 1782, in-8°; 7° *Principi di geografia astronomico-geometrica*, ibid., 1789, in-8°; 8° un mémoire en italien, couronné en 1770 par l'académie de Mantoue, *sur les moyens de rendre l'air de cette ville plus salubre;* plusieurs dissertations dans le recueil de la société italienne, entre autres: *sur l'origine du nitre et de l'alcali marin*, t. 3, p. 39; — *sur la manière d'adoucir l'eau de la mer*, ibid., p. 375, t. 5, p. 8; au moyen de trois ou quatre congélations artificielles, il parvint à rendre l'eau de la mer potable, et n'en but pas d'autre lui-même pendant plusieurs jours; — *sur la projection des cartes marines*, t. 5 (1); — *sur les variations finies dans la trigonométrie*, t. 7. On a publié un recueil d'opuscules physiques et mathématiques de Lorgna, en italien et en latin, imprimés depuis 1765 jusqu'en 1770, in-4°, fig. W—s.

LORIA ou LAURIA (ROGER DE), le plus grand amiral qu'ait eu l'Italie, naquit vers le milieu du 13e siècle; il était originaire de la petite ville de Loria, dans la Basilicate, dont il était seigneur. On croit qu'il passa en Aragon avec Constance, fille de Manfred, lorsque cette princesse épousa en 1262 Pierre II, héritier présomptif du royaume d'Aragon. Attaché à la famille de Manfred, dans la cour duquel il avait été élevé, Roger ne voulut jamais reconnaître l'autorité de Charles d'Anjou; et en 1282, il seconda de tous ses efforts Jean de Procida pour faire révolter la Sicile. A cette époque connue sous le nom de Vêpres siciliennes, il avait déjà quelque expérience dans la marine, et il fut chargé du commandement des vaisseaux siciliens. Quand Pierre II fut reconnu roi de Sicile, le 30 août 1282, il le nomma amiral de sa flotte, et voulut seulement que chaque vaisseau portât un nombre égal de Catalans et de Siciliens, pour exciter par leur rivalité la bravoure des deux nations. Avec cette flotte de soixante galères, Roger de Loria remporta, le 28 septembre 1282, dans le détroit de Messine, sa première victoire sur le roi Charles et sur Henri de Murs, son amiral. Vingt-neuf galères furent prises au prince français; quatre-vingts transports furent brûlés, et Charles fut obligé de renoncer pour cette année à ses projets contre la Sicile. L'année suivante, Charles d'Anjou en-

(1) Cette société a publié le Recueil de ses travaux, sous ce titre: *Memorie di matematica e fisica della società italiana*, Vérone et Modène, 1782 et années suivantes, in-4°. Cette collection était déjà de vingt volumes en 1811. L'éloge de Lorgna, par L. Palcani, s'y trouve t. 8, p. 1.

(1) On peut voir la théorie de la projection du chevalier Lorgna dans le *Bulletin de la société philomatique* de thermidor an 7 (1799), p. 37.

voya vingt galères provençales pour ravitailler le château de Malte, assiégé par les Siciliens; Roger de Loria les alla chercher devant cette île, avec dix-huit galères, et après un combat obstiné il prit dix des vaisseaux ennemis. En 1284, Charles prépara en Provence une flotte avec laquelle il fit voile vers Naples. Roger de Loria, qui en fut averti, trouva moyen d'engager son fils Charles-le Boiteux, en vue même de Naples, dans un combat désavantageux, où ce jeune prince fut fait prisonnier avec dix galères. Le roi, son père, arrivant à Naples deux jours après, n'y trouva plus que les débris de la flotte sur laquelle il avait compté pour la joindre avec la sienne. Roger profita de sa victoire pour soumettre aux Siciliens une grande partie de la Calabre et de la Basilicate. Le 15 juillet 1285, il se rendit encore maître de Tarente; mais là il reçut du roi Pierre II l'ordre de lui amener en hâte sa flotte sur les côtes de Catalogne, pour l'aider à se défendre contre l'armée française que Philippe le Hardi et Charles de Valois conduisaient contre lui, et dont il était accablé. Le 26 septembre, Loria arriva devant Barcelone; il joignit douze galères catalanes aux trente-six vaisseaux siciliens qu'il commandait; et le 1er octobre, il attaqua la flotte française, qui lui était fort supérieure en nombre; il en brûla la plus grande partie, prit le reste, força le roi de France à lever le siége de Girone, et recouvra la forteresse de Roses, que les Catalans avaient perdue. La mort des monarques rivaux, Charles d'Anjou, Philippe le Hardi et Pierre d'Aragon, ralentit l'activité des Français pour reconquérir la Sicile; mais elle ne suspendit pas les exploits de Roger. Après avoir dévasté les côtes de Provence, et soumis la ville d'Agosta, qui s'était révoltée, il défit le 23 juin 1287, devant Castellamare, une flotte napolitaine de quatre-vingt-sept galères, dont il prit quarante-quatre, avec cinq mille captifs. Il amassa d'immenses richesses par la rançon des chevaliers français et napolitains qui tombèrent entre ses mains. Dans les années suivantes, il répandit la terreur sur toutes les côtes de la Méditerranée, depuis l'Espagne jusqu'à la Grèce, où il pilla Malvoisie et conquit l'île de Scio. En 1295, Roger de Loria et Jean de Procida accompagnèrent à Velletri l'infant Frédéric d'Aragon, qui venait dans l'Etat de Rome pour avoir une conférence avec le pape Boniface VIII; mais ils le déterminèrent à repousser les offres insidieuses du pontife, et le ramenèrent en Sicile, où ils le firent reconnaître pour roi. Cependant le brave mais orgueilleux Loria, dans la campagne brillante de 1296, qu'il fit en Calabre avec Frédéric, se sentit souvent humilié d'avoir à obéir au jeune roi qu'il s'était donné, et qui était non moins brave et non moins impétueux que lui. Quelques parents de Loria, entre autres Pierre Ruffo, comte de Cantanzaro, furent maltraités dans cette campagne par Frédéric; et l'amiral en conçut un ressentiment qui éclata d'une manière violente au siége de Cotrone. On parvint cependant encore à le réconcilier avec le roi; mais l'année suivante, don Jacques d'Aragon, frère aîné de Frédéric, vint à Rome, pour soumettre la Sicile à la maison d'Anjou. Il rappela tous les Catalans sous ses drapeaux, et il somma Frédéric de se retirer, invitant aussi Roger de Loria, qui l'avait suivi peu d'années auparavant, à se rendre auprès de lui. Dès lors, Frédéric témoigna une défiance insultante à Loria; et celui-ci en fut tellement offensé, qu'il prit la résolution d'abandonner un monarque ingrat qui oubliait ses victoires. Roger se rendit à Rome auprès du roi Jacques, qui le reçut avec distinction et lui donna le commandement de la flotte aragonaise. Dès que cette flotte fut équipée, Loria la conduisit sur les côtes de Sicile. Il s'empara de Patti et de Milazzo, et il mit le siége devant Syracuse. Cependant son neveu, Jean de Loria, étant tombé avec une division de vingt galères au milieu de la flotte sicilienne, fut fait prisonnier, et Frédéric lui fit trancher la tête; dès lors, Roger de Loria ne respira plus que vengeance. Il rencontra, le 4 juillet 1299, la flotte sicilienne au cap Orlando : il obtint la victoire après un combat désespéré; six mille prisonniers et vingt-deux galères demeurèrent en son pouvoir. L'année suivante, il remporta sur les Siciliens une victoire non moins brillante. Ces marins, qu'il avait si souvent conduits au combat, ne retrouvaient plus leur ancienne valeur dès qu'ils le voyaient commander leurs ennemis. Enfin, la paix de 1302 mit un terme aux victoires et à la vengeance de Roger de Loria; ses biens confisqués lui furent restitués par un article du traité de paix; mais également ennemi de la maison d'Anjou et de Frédéric de Sicile, il ne voulut vivre ni à la cour de Naples ni à celle de Palerme, et se retira dans le royaume d'Aragon, où il possédait plusieurs fiefs. Il mourut à Valence le 17 janvier 1305. S. S—i.

LORIEUX (Auguste-Julien-Marie), jurisconsulte et littérateur, né au Croisic (Loire-Inférieure) en 1797, fit de bonnes études au lycée de Nantes, où il remporta les premiers prix, sans exciter la jalousie d'aucun de ses condisciples, qui tous étaient ses amis, et n'ont jamais cessé de l'être. Doué d'une instruction aussi variée que solide, et parlant plusieurs langues, le jeune Lorieux était libre de choisir sa carrière. Son esprit méditatif et son caractère intègre le déterminèrent pour la magistrature. Après avoir achevé son droit à Rennes, il y fut nommé substitut du procureur du roi en 1823. Mais, dans ces graves fonctions, il fit preuve d'une indépendance consciencieuse qui devait nuire à son avancement. Le ministère réclamait la punition d'un délit qu'il poursuivait avec une de ces mesquines passions politiques qui détruisent les gouvernements en les faisant déconsidérer. Organe inflexible de la loi, Lorieux refusa de se prêter à cette condescendance. On n'osa pas le révoquer de ses mo-

destes fonctions, parce qu'il était entouré de l'estime générale, et il les exerçait encore lorsque la révolution de 1830 éclata. Il pouvait se faire un titre de la petite persécution dont il avait été l'objet sous la restauration; mais, exempt d'intérêt et d'ambition, il avait prêté serment au pouvoir déchu; il déposa ses fonctions entre les mains du pouvoir nouveau, non avec la pensée de refuser son concours ultérieur à sa patrie, mais par un sentiment de loyauté plus apprécié qu'imité. En rentrant dans la vie privée, loin d'y chercher le repos, Lorieux vint s'établir à Nantes, s'y maria en 1831, et y reprit l'exercice de la profession d'avocat; il s'occupait en même temps de nombreux travaux littéraires. Lorieux fut nommé en 1837 substitut du procureur du roi à Nantes; mais les fonctions du ministère public étaient trop pénibles pour sa faible santé. Une extinction de voix le força d'y renoncer en 1840, et il obtint une place de juge au même tribunal. La phthisie du larynx continuant à faire des progrès effrayants, il crut pouvoir les arrêter sous le climat réparateur du Midi. Il partit avec sa femme pour l'Italie en 1841. Il en visita plusieurs parties, et spécialement la Toscane, où il séjourna plus longtemps. De retour en France, il se rendit aux Eaux-Bonnes, dans les Pyrénées. Sa santé parut d'abord s'y améliorer, mais une nouvelle recrudescence l'emporta le 24 juillet 1842. Secondée par un de ses frères et par un frère de son mari, ingénieur des mines, madame Lorieux a fait embaumer le corps du défunt et l'a ramené à Nantes, où la mort de Lorieux a laissé les plus justes regrets, surtout parmi les classes indigentes; car il était affilié à tous les établissements de bienfaisance et de travail de cette ville. On a de lui : 1° *le Spectre barbier*, conte imité de l'anglais, Nantes, 1824, in-18 (sans nom d'auteur); 2° *Précis historique des événements de* 1832, par un ancien magistrat, Nantes, 1833, in-8°; *Histoire du règne et de la chute de Charles X, précédée de Considérations générales sur les révolutions comparées d'Angleterre et de France, en* 1668 *et* 1830, ibid., 1834, in-8. Ce livre est écrit avec autant d'impartialité que de modération. 4° *Avis aux propriétaires. Des droits de l'administration sur les arbres plantés le long des grandes routes*, ibid., 1836, br. in-8°; 5° *Du pavage dans les rues; examen de la question de savoir si l'établissement et l'entretien du pavé dans les villes est une dépense communale, ou s'il doit être à la charge des particuliers*, ibid., 1836, br. in-8°; 6° *Des votes négatifs en matière d'élection*, ibid., 1838, br. in-8°; 7° *Traité de la prérogative royale en France et en Angleterre, suivi du Pouvoir des rois à Lacédémone,* ibid., 1840, 2 vol. in-8°. De tous les ouvrages de Lorieux, c'est le plus important et le plus remarquable; il contient des recherches aussi abondantes que curieuses. 8° *Mémoire sur les sels*, ibid., 1840, br. in-8°; 9° *Des corps représentatifs du commerce à Nantes*, ibid., 1840, in-8°; 10° *Du partage des Landes en Bretagne*, ibid., 1840, br. in-8°; 11° *Excursion dans les Pyrénées*, ibid., 1840, in-8°. Il a laissé, en outre, plusieurs manuscrits, parmi lesquels nous ne citerons qu'un *Exposé des institutions politiques, judiciaires, administratives et financières de l'Angleterre*. Quelques-unes des brochures mentionnées ci-dessus ont paru dans le journal *le Breton*, dont Lorieux était un des collaborateurs, et qui, dans son numéro du 30 juillet, lui a consacré un article où les éloges et les regrets donnés à cet excellent homme ne paraissent pas exagérés à ceux qui l'ont connu. A—T.

LORING (HENRI-LLOYD), mort archidiacre de Calcutta, le 4 septembre 1822, dans sa 38e année, avait pour père un haut shérif de la province de Massachusets, que les événements de la guerre de l'Indépendance dépouillèrent de sa place, et qui alla s'établir en Angleterre au comté de Berks, où il devint commissaire général des prisonniers. Élevé à Reading, sous la direction de Valpy, puis membre du collége Madeleine, à Oxford, Henri Loring entra de bonne heure dans les ordres, fut chargé des fonctions pastorales dans divers bénéfices, et finalement, sur la recommandation du marquis d'Hastings, fut envoyé comme archidiacre à Calcutta. Dans ce poste important et difficile, où l'ecclésiastique joue un rôle politique, et où il s'agit de ménager habilement, tout en en préparant la destruction, les idolâtries indigènes, et de faire concourir toutes les nuances religieuses non conformistes au mode d'action de l'Église épiscopale, il sut être zélé sans fanatisme, anglican strict sans bigoterie, tolérant sans abandonner les principes; et secondant parfaitement son patron, l'évêque Middleton, comme administrateur, comme prédicateur, comme conservateur et réformateur, il mérita les suffrages universels. Le christianisme même fit à l'intérieur des progrès assez sensibles, qui, du reste, excitèrent les réclamations d'un parti qui croit qu'il faut laisser les Hindous à eux-mêmes en fait de religion, et que politiquement c'est une faute de tenter leur conversion. Malheureusement l'énorme surcroît de travail que lui occasionna, en 1822, la mort de l'évêque Middleton, épuisa ses forces, et il succomba, dans Calcutta, la même année à une violente attaque de choléra. Sans cette mort prématurée, il est à croire que Loring aurait été un des ornements de l'Eglise anglicane, et qu'il occuperait aujourd'hui avec honneur le trône épiscopal des Middleton et des Héber. On a de lui plusieurs sermons imprimés séparément; bien qu'écrits avec sagesse, ils sont tous remarquables par une force intime de sentiment, par un ton de persuasion qui en rend la lecture attachante; ses paroles coulent comme d'elles-mêmes, tendres, pures et respirant la bienveillance. P—OT.

LORING (Sir JOHN WENTWORTH), marin anglais, né au Canada, le 15 octobre 1775. Son père était grand shérif de la province de Massachusetts avant la guerre de l'Indépendance. Inscrit encore

enfant sur les rôles de la marine britannique, le jeune Loring s'embarqua en 1789 sur un des bâtiments de la flotte de l'amiral Milbanke, en station à Terre-Neuve. Elevé au grade de midshipman, il servit sur divers navires, se trouva au siége de Toulon en qualité de volontaire, et y fut grièvement blessé. A peine rétabli, il alla prendre part à la réduction de Bastia, puis assista aux combats des 14 mars et 13 juillet 1795. En juin 1798, il se rendit en Amérique et contribua à l'évacuation des îles Cayemites, près de St-Domingue. Monté avec le grade de lieutenant sur le navire *the Lark*, il captura plus de quarante bâtiments ennemis. Sa bravoure le fit appeler en avril 1801 au commandement de l'*Abergavenny* et ensuite de la *Sirène*. Une mutinerie ayant éclaté à bord de ce bâtiment, il déploya pour y mettre fin une extraordinaire énergie ; ce qui lui valut en 1803 le grade de capitaine sur l'*Utrecht*, de 74 canons. Loring fit les années suivantes diverses navigations sur d'autres bâtiments, et se montra l'un des plus hardis homme de coups de main. Dans une nuit obscure de mars 1806, il s'empara du *Nearque*, vaisseau français de 16 canons, que protégeaient trois frégates, et le 20 octobre 1810 il prit l'*Hirondelle*. La Manche n'avait pas de plus redoutable croiseur. On le vit jusque sous le feu des batteries du fort de la Hogue repousser les frégates françaises l'*Amazone* et l'*Elise;* il incendia même la dernière, et en poursuivant la première, s'empara de deux autres bâtiments français. Les exploits de Loring lui valurent en 1816 le commandement de Sheerness, et en 1819 il était nommé vice-gouverneur du collége royal naval, place qu'il occupa jusqu'au 10 janvier 1837. En 1846, Loring fut nommé vice-amiral et reçut le titre d'amiral du pavillon bleu le 1er juillet suivant. Il fut décoré de la croix de commandeur du Bain en 1840, et mourut à Ryde, dans l'île de Wight, le 29 juillet 1852. A. M—Y.

LORIOT (Pierre), jurisconsulte, né à Salins, vers le commencement du 16e siècle, fit ses études à l'université de Dôle, et, après y avoir pris ses degrés, se rendit à Bourges, dont l'école de droit était alors très-florissante ; il y obtint une chaire qu'il remplissait encore en 1550 ; mais il donna sa démission peu de temps après ; et on apprend par une lettre de Gilbert Cousin, son compatriote, qu'il professait à Valence en 1561. Les magistrats de Besançon lui firent des offres honorables pour l'engager à accepter la chaire de droit qui venait d'être érigée en cette ville (1565) ; mais il les remercia, et son penchant pour la réforme l'ayant déterminé à se retirer à Leipsick, il y mourut vers 1580 dans un âge avancé. On a de lui : 1° *De gradibus affinitatis commentarius*, Lyon, Seb. Gryphe, 1542, in-fol. ; 2° *De juris apicibus tractatus* 8, ibid., 1545, in-fol. Étienne Stratius, disciple de Loriot, fut l'éditeur de cet ouvrage, et il nous apprend dans la préface que son maître était alors occupé à ranger dans un meilleur ordre les différentes parties du corps de droit. 3° *De juris arte tractatus* 20, ibid., 1545, in-fol. ; 4° *De regulis juris commentarius*, ibid., 1545, in-fol. ; 5° *Ad secundam ff. veteris partem commentaria*, ibid., 1567, in-fol. Ces différents traités ont été réunis sous ce titre : *Opera juridica*, Lyon, 1557, in-fol. On cite encore de Loriot : *De debitore et creditore*, Francfort, 1565 ; ce traité a été inséré dans un recueil, ibid., 1586, in-4° ; — *Commentar. in usus feudorum*, Cologne, 1567, in-8°. W-s.

LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, né à Laval, entra dans cette congrégation en 1654, âgé de vingt et un ans. Après s'y être consacré pendant quarante ans à faire des missions dans les campagnes, il vint se fixer à Paris dans la maison de St-Honoré, et y mourut le 19 février 1715. On a de lui : 1° *Traduction des Psaumes selon la Vulgate avec de pieuses réflexions*, publiée par le P. Quesnel, Paris, Osmont, 1700, 3 vol. in-12 ; 2° *Sermons pour l'octave du St-Sacrement*, Paris, 1700, in-12 ; 3° *Sermons sur les mystères de Notre-Seigneur*, Paris, 1700, 2 vol. in-12 ; 4° *Sermons sur les mystères de la Vierge*, 1700 ; 5° *Sermons des fêtes des saints*, Paris, 1700, 2 vol. in-12 ; 6° *Sermons pour tous les dimanches de l'année*, Paris, 1701, 2 tomes en 3 volumes in-12 ; 7° *Sermons sur les épitres des dimanches*, , 1713, 2 vol. in-12. Tous ces sermons se distinguent par l'exactitude de la morale et par la solidité des preuves. 8° *Sermons sur les plus importantes matières de la morale chrétienne*, à l'usage des missions, 1695, 7 vol. in-12. Ce sont les sermons du P. Lejeune qu'il avait pris pour son modèle dans les missions, mis en meilleur français. Il s'en est fait un grand nombre d'éditions. 9° *Vitæ sanctorum Veteris Testamenti piis cogitationibus explicatæ illustratæ, complectentes historiam Judicum, Regum, Tobiæ, Machabæorum et sanctarum mulierum*, Paris, 1704, 2 vol. in-8° ; 10° *Ancienne et nouvelle discipline de l'Eglise touchant les bénéfices et les bénéficiers, extraite de la Discipline du P. Thomassin*, Paris, 1702, in-4°. Dans cet extrait, l'auteur ne s'est attaché qu'à la morale. 11° *Abrégé en français des Annales ecclésiastiques de France du P. Lecointe*. Ce dernier ouvrage, qui n'a pas vu le jour, se conservait en manuscrit dans la bibliothèque de St-Honoré. T—D.

LORIOT (Antoine-Joseph), mécanicien, né en 1716, au moulin de Bannans, bailliage de Pontarlier, s'est fait une réputation étendue par ses ingénieuses découvertes et par les utiles procédés dont il a enrichi les arts. Il venait de terminer son apprentissage, lorsqu'il s'occupa des moyens d'affranchir la France du tribut annuel qu'elle payait à l'étranger pour les fers-blancs. Il parvint à en fabriquer d'une qualité supérieure à ceux d'Allemagne ; mais le privilége de cette fabrication ayant été accordé à une compagnie, il discontinua ses essais. Ne trouvant

point d'encouragement dans sa province, il vint à Paris, où il entra comme simple ouvrier dans une manufacture. Consacrant ses loisirs et ses économies à faire des expériences, il parvint à imiter le caillou d'Egypte et ensuite les émaux d'une manière surprenante. Il imagina un métier à rubans, d'une construction si simple, que tous ceux qui le virent en furent surpris; mais la corporation des rubaniers de Lyon obtint un arrêt du conseil qui lui défendit de l'établir. Il présenta en 1753 à l'Académie des sciences une machine au moyen de laquelle un enfant pouvait déplacer un poids de plusieurs milliers. La même année, il fit part à l'académie de peinture d'un procédé pour fixer le pastel, et s'occupa ensuite, sur l'invitation du comte de Caylus, des moyens de perfectionner l'étamage des glaces. Envoyé en Bretagne, il y fit construire différentes machines pour le service de la marine et l'exploitation des mines de Pompéan. Il présenta en 1761 à l'académie le modèle d'une machine à battre les grains, qui, mise en mouvement par une seule personne, pouvait remplacer douze hommes. Il trouva également des moyens d'économiser le temps et la main-d'œuvre pour le râpage des tabacs dans les manufactures royales, l'arrosement des prairies, etc. Enfin, en 1767 il exécuta dans le palais de Trianon une table mécanique qui montait toute servie et redescendait à un signal. Mais de toutes ses découvertes la plus utile fut celle du mortier, appelé de son nom le *mortier Loriot*, qui est impénétrable à l'eau et acquiert par le temps une dureté élgae à celle de la pierre. La propriété de cette découverte lui fut contestée par d'Etienne (*voy.* les *Mémoires secrets*, t. 21, p. 92). Morand, architecte de Lyon, lui disputa aussi l'invention d'une machine hydraulique, mue par l'eau même qu'elle élevait à la hauteur désirée. Il avait un cabinet composé uniquement des machines de son invention, et dont Patte a donné une description dans le *Mercure* de février 1778. Louis XV lui accorda sur sa cassette une pension de 1,000 fr. Il mourut à Paris le 9 décembre 1782. On a sous son nom quelques brochures; mais il n'est pas certain que ce soit lui qui les ait rédigées: *Mémoire sur une découverte dans l'art de bâtir*, Paris, 1774, in-12; 2° *Instructions sur la nouvelle méthode de préparer le mortier*, ibid., 1775, in-8°; 3° *l'Art de fixer la peinture au pastel, sans en altérer l'éclat ni la fraicheur*, ibid., 1780, in-4°. W—s.

LORIQUET (Jean-Nicolas), de la compagnie de Jésus, éminent instituteur et laborieux écrivain, était né à Épernay le 5 août 1767. Il reçut en 1790 l'ordre du diaconat; et ne pouvant, à cause de l'état politique et social de la France, être ordonné prêtre dans son diocèse, il résolut de s'expatrier et accepta la fonction de précepteur chez M. Werbrouck, bourgmestre d'Anvers. Au mois d'août 1791, il se rendit en Hollande, et le 17 décembre de la même année, il reçut la prêtrise des mains de l'archevêque de Malines. En 1794, le séjour d'Anvers devint périlleux pour le jeune prêtre, à cause de la guerre: il alla demeurer à la Haye. Il fut alors inscrit sur la liste des émigrés; sa mère, demeurée en France, fut arrêtée comme aristocrate et mère d'émigré, et fut emprisonnée à Châlons, où sa captivité dura jusqu'à la fin de la terreur. Bientôt l'abbé Loriquet, qui avait cru pouvoir revenir à Anvers, se vit dénoncé, arrêté comme émigré (10 février 1796), et renvoyé devant le tribunal de la Marne. Un autre jeune émigré, M. d'Eu-Montigny, fut alors condamné à mort, et dut à l'abbé Loriquet de mourir dans les sentiments les plus chrétiens; le jeune prêtre eut encore pour compagnon de captivité le vénérable abbé Musard, curé de Somme-Vesles, qui monta sur l'échafaud. L'abbé Loriquet eut aussi la consolation de préparer à la mort quatre brigands désignés alors sous le nom de *chauffeurs*. Pendant sa captivité, qui dura dix-sept mois, il écrivit la *Vie de M. Musard*. Le 15 août 1797, on le fit évader, grâce à la complicité du président du tribunal criminel, chez lequel il trouva le premier asile. Bientôt après, la tourmente révolutionnaire commençant à s'apaiser, l'abbé Loriquet put exercer à Reims, mais encore en secret, le ministère ecclésiastique. Sur le désir de Mgr de Périgord, archevêque de Reims, il écrivit, en réponse à un écrit de M. Servant, vicaire de l'évêque constitutionnel, le *Parallèle entre la doctrine de M. Servant, la doctrine des novateurs des derniers siècles, et celle de l'Ecriture, des conciles, des Pères et des écrivains ecclésiastiques*, par M. M... (Marie: pseudonyme qu'il avait adopté en mémoire du jour de sa délivrance, fête de l'Assomption de la sainte Vierge). Cet opuscule, imprimé à Leipsick en 1797, se vendit bientôt publiquement à Paris. La sécurité devenant plus complète, l'abbé Loriquet put étendre en dehors de la ville les effets de son zèle. Se sentant doué d'une aptitude et d'un penchant particulier pour l'enseignement, il s'associa en 1799 à un maître vertueux, M. Jacquemart, pour créer un pensionnat. Cette maison prospéra d'une manière éclatante. Mais une vocation plus parfaite s'offrit à l'abbé Loriquet. En 1801, le P. de Rasac, envoyé par le P. Varin pour préparer le rétablissement en France de la compagnie de Jésus, et le P. Jennesseaux, né lui-même à Reims, décidèrent l'abbé Loriquet à se joindre à eux: les nouveaux associés devaient simplement demeurer en communauté de vie et de prières, sans émettre de vœux jusqu'à la constitution définitive de la société: ils avaient pris le nom de *Pères de la foi*. L'abbé Loriquet vint alors à Amiens, où il fut chargé de coopérer à l'enseignement dans l'école secondaire. Plusieurs livres élémentaires furent publiés par lui à cette époque (1803-4): ce furent une édition améliorée de la Gram-

maire française de Lhomond, un Sommaire de la géographie des différents âges, des Eléments d'arithmétique, un Tableau chronologique de l'histoire ancienne et moderne, une Histoire ecclésiastique avec demandes et réponses. L'école secondaire avait obtenu de si brillants succès qu'elle éveilla la jalousie, et, après deux ans d'exercice, elle fut supprimée. Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, offrit un asile dans son diocèse aux Pères de la foi, et les chargea de fonder un collége à l'Argentière. Ce collége eut bientôt la même renommée que l'école secondaire d'Amiens : de toute la France on y envoyait les enfants pour y recevoir une éducation chrétienne et une instruction solide. L'abbé Loriquet rédigea pour ses élèves un excellent plan d'études qui fut imprimé plus tard. Rappelé dans le diocèse de Meaux par Mgr de Faudoas, il y revint en 1809. Les Pères de la foi furent alors chargés de diriger, sous la supériorité d'un prêtre séculier, le séminaire diocésain. Le P. Loriquet y enseigna la philosophie. Il continuait en même temps ses utiles publications. En 1812, l'Université soumit à son régime le petit séminaire dont le P. Loriquet était alors directeur des études, en même temps qu'il continuait ses leçons au grand séminaire. Il termina son *Histoire de France* en février 1813 ; mais il ne put obtenir alors la permission de l'imprimer. Lacretelle jeune, censeur impérial, proscrivait un ouvrage peu favorable à l'école encyclopédique. Lacretelle accusait aussi l'auteur d'avoir fait l'apologie de la St-Barthélemy, qui se trouve, écrivait le P. Loriquet, bien et dûment condamnée dans le passage incriminé. En 1814, les prêtres de Meaux (et ceux du séminaire étaient au premier rang) se signalèrent par leur dévouement dans les hôpitaux à l'occasion du typhus, et soixante furent les victimes de leur zèle. En 1814, le P. Loriquet ne se dissimulait pas les maux causés en France par l'indifférence religieuse, et malgré les bienfaits alors espérés de la part du gouvernement : il comprenait la nécessité d'une révolution profonde dans les esprits et les cœurs, afin qu'ils fussent ramenés à la vie chrétienne : et il écrivait l'année suivante : *Quand la restauration de toutes choses aura eu lieu, à la bonne heure!* Ses tristes prévisions n'étaient que les conseils de la sagesse ; et dans ce temps même où les amis de la dynastie des Bourbons se livraient à des illusions sans limites, le P. Loriquet envisageait d'un coup d'œil plus sûr l'état douloureux de notre société. A cette même époque fut imprimée son *Histoire de France*, qui s'arrêtait à la mort de Louis XVI ; elle fut adoptée dans les colléges et se répandit partout. En août 1814, la société de Jésus étant de nouveau constituée en France, le P. Loriquet et son ami le P. Jennesseaux furent reçus par le P. Picot de Clorivière, et allèrent habiter la rue des Postes. Cependant les Bourbons, au lieu de faire exister parallèlement l'enseignement donné par le clergé et l'enseignement universitaire, et de créer dans l'émulation de deux grands corps un foyer de vertus et de science, maintint le monopole universitaire par lequel se perpétuèrent les traditions des 17e et 18e siècles et germèrent l'antagonisme à tout pouvoir et les principes des révolutions. Les seules écoles où l'enseignement fut permis au clergé furent alors les petits séminaires. L'évêque d'Amiens, M. de Mandolx, en ouvrit alors un dans l'ancienne abbaye de St-Acheul. C'est là que le P. Loriquet fit son noviciat, que n'interrompirent pas les événements de 1815, car la maison des religieux fut, *depuis le premier jour jusqu'au dernier, comme une île au milieu d'une mer agitée par la tempête*. Le P. Loriquet gémit au fond de son cœur de l'horrible massacre de Waterloo, du bombardement des places frontières et de la présence de *nos sept à huit cent mille amis!* Nous constatons ces sentiments afin de mettre bien en son jour l'âme vraiment française du respectable prêtre objet de calomnies si cruelles. En 1815, le P. Loriquet alla professer au petit séminaire de Montmorillon. En 1816, au milieu de ses occupations infinies d'enseignement, il publia la 2e édition de l'*Histoire de France*, continuée jusqu'en 1815. Il revint à St-Acheul à la fin de 1816 pour y être directeur du pensionnat et des études. Dès 1817, St-Acheul fut l'objet de persécutions : à cette époque il comptait cinq cents élèves. On lui contesta le titre de petit séminaire. Le P. Loriquet déjoua ces attaques, et fit prévaloir l'intérêt de l'éducation chrétienne. En août 1819, St-Acheul devint la propriété de la compagnie de Jésus. Le nouvel évêque d'Amiens, M. de Bonbelles, ne se montra pas moins bienveillant que son prédécesseur. En 1820, St-Acheul n'eut pas moins de six cent vingt élèves. Le P. Loriquet fut chargé d'aller fonder un petit séminaire à Aix en Provence. Il conçut alors l'idée de former une collection générale de classiques en quatre parties : les auteurs latins corrigés avec soin, les ouvrages élémentaires, un cours entier d'histoire et les auteurs français. Il revint à St-Acheul en 1824, et y prononça ses derniers vœux. Il reprit cette même année le rectorat de la maison. Cependant la tempête allait éclater contre les jésuites. Pour les perdre, on affecta de personnifier ces religieux dans l'auteur de l'*Histoire de France*. On mit en avant la fable du marquis Buonaparte, lieutenant général des armées du roi ; fable imaginée dans les bureaux d'un journal, et démentie plus tard par M. Martial Marcet de la Roche-Arnault, qui avait été l'auteur d'un mémoire diffamatoire, et qui s'honora plus tard par une rétractation absolue. L'attaque avait commencé en 1826. Au commencement de 1828, une circulaire ministérielle fut adressée aux huit évêques qui avaient confié leurs petits séminaires aux jésuites ; elle com-

prenait une série de questions sur le nombre, la fortune, les études, la vocation des élèves ; sur la condition, les qualités, le genre de vie des maîtres. De concert avec le P. Loriquet, recteur de St-Acheul, l'évêque d'Amiens répondit : 1° « que devant la loi, les supérieurs de son petit séminaire n'étaient que des prêtres séculiers, puisqu'ils dépendaient de l'évêque et n'exerçaient aucune fonction qu'en vertu de pouvoirs reçus de lui, ce qui n'empêchait pas que, de son consentement et conformément aux principes de la religion de l'Etat, ils ne pussent former entre eux une pieuse association semblable à tant d'autres qui existaient en France, si ce genre de vie leur paraissait utile, soit à leur bien spirituel, soit au succès de leur ministère ; 2° qu'aux yeux de la loi ils n'appartenaient à aucune congrégation, puisqu'ils n'entendaient pas former un corps indépendant de l'autorité épiscopale, ou dont les actes pussent avoir des effets civils, mais une simple association toute spirituelle : chose parfaitement étrangère à la loi civile et tout à fait en dehors de son domaine ; 3° qu'ils ne prétendaient être regardés que comme des ecclésiastiques suivant pour le for intérieur la règle de St-Ignace approuvée par l'Eglise, et pour l'extérieur reconnaissant en toutes choses l'autorité de l'évêque d'Amiens comme tous les prêtres du diocèse. » Les réponses des sept autres évêques étaient conformes à celle de l'évêque d'Amiens. On soumit ces réponses à une commission dont faisait partie M. Dupin, devenu, d'ami des jésuites, leur ennemi passionné. Cette commission décida, par sa majorité, qu'il n'y avait rien dans le genre de vie ni dans les fonctions de ces religieux qui fût en opposition avec aucune des lois de l'Etat. Mais le ministère céda devant l'opinion factice créée par les journaux et les libelles. Le roi Charles X signa le 18 juin 1828 deux ordonnances proscrivant les sociétés : St-Acheül fut fermé. Le P. Loriquet, se recueillant en présence de la solitude, écrivit les Annales de son ancienne maison. Il revint bientôt à la rue de Sèvres, et rédigea un travail qui forme le n° 21 des Documents historiques publiés par M. de St-Victor, et qui est relatif à la destruction de la compagnie de Jésus dans le dernier siècle. En 1829 et 1830, il publia l'abrégé, corrigé, de l'*Histoire générale des voyages*, par Laharpe. Vers la fin de 1830, le P. Loriquet fit le voyage de Rome, et il en fit un second en 1832. En février 1833, il devint supérieur de la résidence de Paris et le demeura jusqu'en octobre 1836. En 1833, il publia la traduction du livre du P. Patrignani sur la Dévotion à St-Joseph. De janvier à mai 1837, il fut vice-supérieur et consulteur de la province ; il conserva jusqu'à sa mort ce dernier office. Il écrivit encore la Vie du B. Pierre Fourrier, instituteur des religieux de Notre-Dame (maison des Oiseaux), qui parut en février 1838. En octobre 1841, il fut nommé recteur de la maison de Paris, et demeura dans cette charge jusqu'en octobre 1843. En 1844, à l'occasion de la discussion du projet de loi sur l'instruction secondaire, présenté par M. Villemain à la chambre des pairs, M. Passy attaqua le P. Loriquet, la compagnie tout entière et le clergé même, qu'on déclarait incapable d'élever la jeunesse. Le P. Loriquet répondit à M. Passy de la manière la plus digne et la plus péremptoire (1). Cependant la santé de cet infatigable ouvrier déclina sensiblement en 1844, et il succomba, plein de jours et de mérite, le 9 avril 1845. Le P. Loriquet a composé ou publié un grand nombre d'ouvrages : 1° des éditions d'auteurs latins classiques, avec leurs traductions : 1. *Epitome historiæ sacræ, auctore Lhomond* ; 2. *Epitome de diis et heroibus poeticis, auctore Juvencio* ; 3. *De viris illustribus urbis Romæ, auctore Lhomond* ; 4. *Phædri fabulæ, nova editio selectis P. Desbillons fabellis adornata* ; 5. *Cornelii Nepotis vitæ excellentium imperatorum* ; 6. *Cæsaris Commentarii* ; 7. *Quintus Curtius Rufus* ; 8. *Ciceronis (M. T.) opera selecta* ; 9. *Ovidii Nasonis selectæ fabulæ* ; 10. *Sallustii (C. C.) opera* ; 11. *Virgilii (P. M.) opera* ; 12. *Horatii (Q. F.) Carmina expurgata*. — Tous ces ouvrages publiés avant 1816, chez Rusand ; la plupart édités avec traduction en regard. — 2° Ouvrages élémentaires classiques : 1. *Dictionnaire classique de la langue française* ; 2. *Grammaire française de Lhomond* ; 3. *Grammaire latine de Lhomond* ; 4. *Traité de*

(1) Nous donnons ici le commencement de sa lettre. « Monsieur, disait le P. Loriquet, c'est l'auteur d'une *Histoire de France* attaquée par vous devant la chambre des pairs qui prend enfin la liberté de vous écrire. Le 29 avril dernier, vous m'avez appris, et à bien d'autres encore, que dans cet ouvrage j'avais donné à Napoléon les titres de *marquis de Buonaparte* et de *lieutenant général des armées de Louis XVIII*. Non content de le dire, vous l'avez soutenu devant la noble chambre ; vous n'avez pas reculé, même en présence de toutes les éditions réunies, lesquelles vous donnaient, pardonnez-moi l'expression, le démenti le plus formel. — Je dois à la vérité, combattue par vous avec tant de persistance, d'en appeler au tribunal de votre conscience, et de réclamer personnellement contre une assertion mensongère, que du reste (car je crois à votre bonne foi) vous n'avez pu reproduire que trompé vous-même par des ouï-dire, par des rapports dénués de tout fondement. — Sans doute, il peut se trouver un faussaire capable de faire ce qu'on appelle un *carton*, de mettre telle sottise qu'il voudra sur un feuillet détaché, et de substituer dans quelques exemplaires le faux texte au texte véritable de l'auteur. — Supposé donc que le feuillet postiche existe, et qu'il vous tombe sous la main, et que vous puissiez le présenter à la chambre des pairs... Mais les cent mille exemplaires, tirés et répandus de toutes parts depuis 1814 sont encore là pour protester contre l'imposture : mais l'ouvrage stéréotypé existe, toujours le même, depuis près de trente ans, chez l'imprimeur, et son immuable existence est une réclamation perpétuelle, irrécusable ; mais le feuillet ou peut-être la feuille clandestinement substituée à la véritable, si toutefois elle existe, examinée de près par des connaisseurs, donnera toujours, par la différence même du caractère et du papier, de quoi confondre le coupable et le ridicule auteur de cet odieux guet-apens. Enfin, il y a aujourd'hui, soit à Paris, soit à Lyon et dans toute la France, tant d'établissements, tant de maîtres et de maîtresses, tant de milliers d'élèves, qui, depuis 1814, ont eu, ont même encore cet ouvrage entre leurs mains ! Veuillez les interroger en tel nombre qu'il vous plaira ; pour abréger les recherches, indiquez-leur seulement le chiffre de la page maudite ; faites-vous même aider, dans cet important travail, par M. Portalis, qui a été pour vous une autorité : vous me direz ensuite, ou plutôt encore à la chambre des pairs, devant laquelle vous vous êtes fait mon dénonciateur, combien vous aurez trouvé de personnes qui aient lu dans mon *Histoire de France* la sotte phrase du *marquis de Buonaparte, lieutenant général des armées de Louis XVIII*. »

l'élégance et de la versification latine; 5. *Sommaire de la géographie des différents âges, et Traité abrégé de sphère et d'astronomie;* 6. *Eléments d'arithmétique.* — Tous ces ouvrages ont paru pour la première fois avant 1810. — 3° 1. *Cours d'histoire classique;* 2. *Tableau chronologique de l'histoire ancienne et moderne;* 3. *Histoire sainte;* 4. *Histoire ecclésiastique abrégée;* 5. *Histoire ancienne;* 6. *Histoire romaine;* 7. *Histoire de France jusqu'à l'année* 1816; 8. *Histoire d'Angleterre;* 9. *Histoire du Bas-Empire.* — 4° Ouvrages épurés ou corrigés : 1. *Abrégé de l'Histoire générale des voyages, par Laharpe,* avec un *Extrait des voyages les plus récents,* 1829-1830, 30 vol. in-8°, et autres ouvrages en grand nombre. — 5° Ouvrages divers : 1. *Annales* (inédites) *du petit séminaire de St-Acheul,* 3 vol. in-4°; 2. *la Dévotion à St-Joseph,* traduite de l'italien du P. Patrignani, 1833, in-12; réédité en 1837 et en 1844; 3. *Mes doutes, ou Séries de questions,* 1832, in-32; réédité en 1839, à Paris, 2 vol. in-32, et à Naples, in-18; trad. en italien, Naples, 1843, in-18; 4. *Manuel du catéchiste,* 1832, in-18; réédité en 1833 et trad. en italien, Rome, 1835, in-32; 5. *Nouvelle Vie de Ste-Ulphe* (avec le P. Sellier), Amiens, 1841, in-18; 6. *Parallèle entre la doctrine de M. Servant, etc.* (déjà cité); 7. *Pombal, Choiseul et d'Aranda, etc.* (documents pour l'histoire de la destruction de la compagnie de Jésus, déjà cité); 8. *Problèmes proposés à tous les âges,* etc. (extrait de *Mes doutes*), Paris, 1839, in-32; 9. *Souvenirs de St-Acheul,* etc. (la 1re édition avait pour titre : *Particularités édifiantes sur quelques étudiants,* 1827, in-18); 2e édit., 1828, in-18; 3e édit., 1830, in-12; 10. *Vie de M. Musart,* Reims, 1814 (et traduction latine); Paris, 1827, in-12; Paris, 1845, in-12; 11. *Vie du B. Pierre Fourrier, curé de Mattaincourt,* Paris, 1838, in-12. — M. Henrion a publié sous le voile de l'anonyme une *Vie du R. P. Loriquet, de la compagnie de Jésus,* écrite d'après sa correspondance et ses ouvrages inédits, Paris et Lyon, 1845, in-12, avec portrait. L. P—s.

LORISCH (DE), archéologue et diplomate suédois, né en 1776, appartenait à une famille noble et représenta la Suède dans divers postes diplomatiques. Sur la fin de sa carrière, il était ministre de ce royaume en Espagne. Lorisch, qui avait un goût prononcé pour les études archéologiques, s'appliqua de bonne heure à la numismatique, et réunit une riche collection de médailles à laquelle il joignit aussi des tableaux et de nombreux objets d'art. Son long séjour en Espagne lui permit d'entreprendre sur les plus anciennes monnaies de ce pays, les médailles celtibériennes, un travail important qu'il fit paraître en 1852 en suédois. Dans cet ouvrage, justement estimé, l'auteur a cherché à éclaircir des points qui avait déjà exercé la sagacité d'un numismate français distingué, M. de Saulcy, et qui ont été discutés depuis par M. Boudard. Lorisch est mort à Madrid en 1855, laissant, outre ses collections, une magnifique bibliothèque. Z.

LORITI (HENRI). *Voyez* GLAREANUS.

LORME (DE). *Voyez* DELORME.

LORME (THOMAS DE), avocat au parlement de Grenoble, n'est connu que par un recueil de vers qu'il fit imprimer à Lyon en 1655, sous ce titre : *la Muse nouvelle, ou les Agréables Divertissements du Parnasse,* in-12, dédiée au comte de Sault. On y trouve loués un certain nombre de notables dauphinois qui jouissaient alors de quelque renommée; mais nous ne saurions dire pourquoi l'auteur s'attira la haine de Richelet, qui l'a stigmatisé dans plusieurs de ses ouvrages. On lit dans le chapitre 18 *de la Connoissance de la langue françoise :* « Le seigneur Thomas de « Lorme est celui de tout Grenoble qui fait le « mieux de méchants vers et de méchante prose »; et dans son *Dictionnaire*, au mot ADVERSAIRE : « Les gens de lettres en ont d'autres pour adver- « saires : Théophile a eu le P. Garasse; Balzac, « le P. Goulu;.... le pauvre de Lorme, le bon « sens. » Voyez aussi *les plus belles Lettres françoises,* t. 1, p. 525 de l'édition d'Amsterdam, 1721, in-12. M. Violet-Leduc, en donnant place à *la Muse nouvelle* dans la *Bibliothèque poétique,* a tiré de l'oubli le pauvre de Lorme, et aujourd'hui il n'est pas un bibliomane dauphinois qui ne veuille à tout prix en avoir un exemplaire sur ses tablettes. Guy Allard et Chalvet ne disent point en quelle année naquit et mourut Thomas de Lorme. A. P.

LORMEAU DE LA CROIX, né à Orléans en 1755, y fit ses premières études, et vint à Paris les achever sous la direction ou surveillance d'un frère qui habitait cette capitale. Encore incertain de la carrière qu'il suivrait, il s'adonna à la poésie, et ses essais annonçaient du talent. Il avait fait choix d'un état, et se livrait aux études nécessaires, lorsqu'il mourut en 1776, à peine âgé de vingt et un ans. Ses poésies ont été réunies par les soins de M. Vial, ancien administrateur des messageries, et imprimées sous ce titre : *Recueil des opuscules posthumes de M. Lormeau de la Croix,* dédié à son père par son frère aîné, Paris, 1787, in-12, tiré à petit nombre. On y trouve quarante-deux fables, où il y a plus de philosophie que de poésie, des odes, chansons, poésies diverses, que les amis et les parents de l'auteur ont pu trouver excellentes, mais dont les lecteurs désintéressés ne peuvent tout au plus louer que la facilité, le moindre des mérites. A. B—T.

LORNSEN (UWE-JENS), homme politique danois, né le 18 novembre 1793, dans l'île de Silt (duché de Schleswig), où son père, d'abord capitaine de vaisseau, était ensuite devenu conseiller. Lornsen se fit remarquer de bonne heure par une grande intelligence, une énergie peu commune et une force corporelle extraordinaire. Il fit ses premières études à Tondern et à Schleswig, alla en 1816

suivre à Kiel des cours de jurisprudence, puis se rendit en 1817 à l'université d'Iéna. Il se fit recevoir à cette époque dans la célèbre association de la Burschenschaft, qui commençait à jouer un grand rôle dans les universités, et dont les principes politiques exercèrent une notable influence sur le reste de sa vie. Après avoir étudié à Iéna le droit pendant quatre ans, il revint passer ses examens à Schleswig, et prit avec une certaine distinction le grade d'avocat; mais il ne fréquenta le barreau que peu de temps, et alla à Copenhague, où il obtint une place dans l'administration des duchés de Schleswig et de Lauenbourg. Lornsen s'y fit remarquer par une grande aptitude pour les affaires; estimé par son travail assidu, il arriva en peu de temps à la place de chef de bureau et de conseiller de chancellerie. Il demeura pendant dix ans dans cette administration, au mécanisme de laquelle il s'initia complétement, et dont il reconnut tous les défauts et les abus. Il aspirait à prendre la direction de l'administration des duchés, mais son âge ne lui permettant pas d'obtenir un poste si élevé, il abandonna Copenhague, et après la révolution de juillet 1830, obtint l'emploi de bailli (*landvogt*) dans l'île de Silt, sa patrie. Les événements qui s'accomplissaient en Europe lui avaient alors suggéré la pensée de pousser son pays à entrer dans les grands plans de réforme. Il se mit en rapport avec les hommes des duchés qui réclamaient comme lui des innovations. En octobre 1830, il se rendit à Copenhague, à Kiel, cherchant à provoquer un mouvement populaire ayant pour objet de réclamer en faveur du Schleswig-Holstein une constitution. Tout semblait alors favorable pour la réalisation de son projet; il régnait un grand mécontentement dans les duchés; plusieurs des districts de la Frise se trouvaient dans un violent état de crise commerciale et ne pouvaient plus payer les impôts; les récoltes avaient été mauvaises; il n'y avait cependant encore qu'un petit nombre de citoyens qui s'intéressassent comme Lornsen à la cause constitutionnelle. La population n'était nullement préparée aux réformes libérales. Lornsen organisa une agitation et provoqua un pétitionnement. Il parvint le 1er novembre à réunir à Kiel une assemblée nationale; il s'efforça de soulever la côte orientale de Schleswig, puis la côte occidentale jusqu'à Altona. Il se rendit à Flensbourg, mais il n'y rencontra en faveur de la nouvelle cause que de la froideur. Le parti conservateur commençait d'ailleurs à s'organiser. Lornsen montrait quelque hésitation. Cependant le 1er novembre une réunion du parti libéral avait eu lieu dans une auberge de Kiel pour délibérer sur le parti qu'il y avait à prendre. Lornsen y donna lecture d'une brochure sur l'établissement d'une constitution dans le Schleswig-Holstein qui obtint l'assentiment général. L'impression en fut décidée en dépit des difficultés de la censure, on la répandit à 10,000 exemplaires, et les pétitions commencèrent à se succéder en grand nombre dans tout le duché. Le gouvernement de Copenhague, qui s'était soigneusement informé de l'état des esprits, s'aperçut bientôt que le mouvement réformiste était plus factice que réel. Lornsen reçut l'ordre de retourner à son poste dans l'île de Silt; il obéit, mais il y était à peine rendu qu'il se voyait arrêté et jeté dans la forteresse de Rendsburg. On lui fit son procès, et quoique les démarches dont on l'accusait ne tombassent pas précisément sous le coup de la loi, il fut condamné à une année d'emprisonnement, après une procédure qui ne dura pas moins de six mois. Lornsen sortit de prison en juin 1832, et il retourna à Silt. Mais les déceptions, sa détention prolongée avaient altéré sa santé; il avait d'ailleurs perdu son emploi; il alla chercher sous un autre ciel un remède à ses souffrances et partit pour Rio-Janeiro dans l'automne de 1833. Pendant son séjour au Brésil, il ne cessa de s'occuper de la cause à laquelle il s'était voué; toutes ses méditations et ses études portèrent sur la constitution à donner au Schleswig-Holstein. Il quitta en 1837 le Brésil sur un navire qui le ramena à Marseille, et après un court séjour en Provence, se rendit en Suisse avec l'intention d'y écrire un grand ouvrage historique et politique sur les duchés, qui a été publié après sa mort par les soins de G. Beseler, sous le titre de *Die Union-Verfassung Danemarck und Schleswig-Holstein*, Iéna, 1841, in-8°. La mort le surprit à Pressy, près de Genève, en mars 1838. Lornsen doit être considéré comme un des hommes qui ont le plus préparé le mouvement politique qui éclata plus tard dans le Schleswig-Holstein. Doué d'une éloquence entraînante et habile dans l'argumentation, il avait toutes les qualités qui font l'orateur : la puissance de l'organe, l'énergie du geste et l'éclair du regard. Frappé de l'antagonisme d'intérêt qui existe entre le Danemarck et le Schleswig-Holstein, désireux de porter remède à la déplorable administration financière dont ces duchés avaient à souffrir, il ne lui manqua, pour réussir dans la tâche qu'il s'était imposée, qu'une opinion publique mieux préparée. A. M—y.

LORRAIN (Pierre le). *Voyez* Vallemont.

LORRAIN. *Voyez* Lelorrain.

LORRAIN (Claude Gélée, dit le), peintre de paysages, naquit en 1600, au château de Chamagne, en Lorraine. La plupart des biographes rapportent que ses parents, dénués de fortune, l'envoyèrent d'abord à l'école, mais que, comme il ne voulait rien apprendre, on le mit en apprentissage chez un pâtissier. Des circonstances encore moins vraisemblables sont jointes à ces détails; mais il nous paraît plus convenable de suivre la version de Joseph Gélée, neveu de ce grand artiste, qui a donné à l'historien Baldinucci des détails tout différents. Selon lui, Claude

le Lorrain était le troisième de cinq enfants. A douze ans, il perdit ses parents, et se rendit à Fribourg, où l'un de ses frères cultivait avec succès la gravure en bois. C'est là qu'il prit les premières notions du dessin en gravant des arabesques et des ornements. Un de ses parents, qui faisait le commerce de dentelles, l'engagea à le suivre à Rome. Arrivé dans cette ville, et sans autre ressource qu'une petite rente qu'il recevait de son pays, il se mit à étudier avec ardeur; mais la guerre qui se déclara ne lui permit plus de rien recevoir de sa famille. Il résolut alors de se rendre à Naples, pour y étudier l'architecture et la perspective sous Godefroi, bon peintre de paysages : il resta deux ans avec lui; mais, ayant appris la réputation dont Auguste Tassi jouissait à Rome, il retourna dans cette ville, où les connaissances qu'il avait acquises le firent accueillir par ce nouveau maître, qui le prit en amitié, le perfectionna dans son art et le chargea de tout le détail de sa maison. Ils demeurèrent ensemble jusqu'en 1625 que Claude revint dans sa patrie, où Charles Dervent, peintre du duc de Lorraine, se servit de lui pendant un an pour peindre l'architecture de l'église des Carmélites, à Nancy. Une chute que fit du haut de l'échafaud un doreur qui travaillait avec eux le dégoûta de cette manière de travailler. Il repartit pour Rome, où il ouvrit une école. Le cardinal Bentivoglio, pour lequel il avait fait quatre tableaux admirables, le présenta au pape Urbain VIII, qui lui accorda sa protection. Les tableaux du Lorrain étaient tellement recherchés, que plusieurs artistes peu délicats firent passer leurs ouvrages pour les siens. Il eut connaissance de cette fraude et fit un livre où il dessina dans les moindres détails les tableaux qu'il avait peints, en y joignant le nom de l'acquéreur et le prix qu'il en avait reçu. Ce livre précieux est resté entre les mains de ses héritiers, et c'est là que Baldinucci a eu occasion de le voir et de l'admirer. Doué d'une patience qui allait jusqu'à l'opiniâtreté, le Lorrain étudiait tous les phénomènes de la nature avec l'attention la plus scrupuleuse; et c'est ainsi que, malgré la vérité qui éclate dans tous ses ouvrages, il a pu se dispenser de peindre d'après nature. Il passait des journées entières dans la campagne, observant toutes les variations de l'atmosphère aux différentes heures du jour; les accidents de la lumière et des ombres dans les temps sereins ou nébuleux; les effets des orages, ceux des diverses saisons. Tous ces phénomènes se gravaient profondément dans sa mémoire, et il savait au besoin les reproduire sur la toile avec cette vérité, cette force et cet éclat qui n'ont point encore été égalés. C'est ainsi que, même en composant les sites de ses paysages, il sut joindre à l'idéal cette exactitude de détails qui rappelle toujours la nature, et qui n'en est point l'imitation servile. Comme ceux des paysagistes même les plus habiles, ses tableaux ne sont point resserrés dans l'espace de la toile; ses lointains sont dégradés avec tant d'adresse, que l'œil croit toujours découvrir au delà de ce que l'artiste a peint. On distingue les différentes espèces d'arbres. Les effets de la lumière à travers le feuillage, sur les eaux d'un lac, d'une rivière, d'un ruisseau, de la vaste mer, au milieu des prairies et des moissons, parmi les rochers, sur le sommet des collines ou des montagnes lointaines, sont reproduits avec un charme et une vérité qui frappent les plus ignorants, et qui font l'étonnement et l'admiration des maîtres. Ses ciels rappellent en général le climat de Rome, dont l'horizon est presque toujours vaporeux et rougeâtre. Sa couleur est fraîche, ses sites variés, et le feuillé de ses arbres semble agité par le vent. Il travaillait d'ailleurs avec beaucoup de difficulté, et passait souvent plusieurs jours à refaire le même ouvrage jusqu'à ce qu'il en fût satisfait. Toutes ses connaissances se bornèrent à son art : il était sur tout le reste d'une ignorance profonde, n'ayant rien lu et sachant à peine écrire son nom. Les figures de ses tableaux sont mal dessinées et sans esprit; aussi les a-t-il fait exécuter le plus souvent par ses élèves. Il s'est exercé dans la gravure à l'eau-forte, et il a exécuté une suite de 28 paysages médiocres, mais que les amateurs recherchent à cause de la célébrité de l'auteur. Les graveurs qui se sont le plus exercés d'après le Lorrain sont Vivarès, Basan, Godefroi, Wood, et surtout Woolett. Le musée du Louvre possède de lui : 1° *le Sacre de David;* 2° *le débarquement de Cléopâtre;* 3° *une marine : des vaisseaux richement chargés entrent dans un port bordé de riches édifices; à gauche sur le devant on fait les apprêts d'un sacrifice;* 4° *une Marine : sur le premier plan sont des guerriers en costume antique;* 5° *la Fête villageoise;* 6° *Vue d'un port de mer au soleil couchant;* 7° *une Marine, effet de soleil*, tableau oval; 8° *Paysage que traverse un ruisseau, dans lequel un pâtre abreuve son troupeau;* 9° *Vue du Campo-Vaccino, à Rome;* 10° *Marine couverte de vaisseaux*. Les six premiers de ces tableaux sont peut-être ce que le pinceau de Claude Lorrain a produit de plus riche pour la composition, de plus vrai et de plus brillant pour le coloris; ils ne le cèdent en rien à ceux qu'il peignit dans les palais Altieri et Colonne à Rome, et qui passent pour ce qu'il a exécuté de plus parfait. Le caractère de ce peintre était plein de douceur et de bonté. Parmi ses élèves, il avait distingué Jean Dominico, auquel il fit apprendre à jouer de plusieurs instruments, et qu'il traita comme son propre fils. Des envieux firent alors courir le bruit qu'il lui faisait peindre ses tableaux. Ce bruit parvint aux oreilles de Dominico, dont il flatta la vanité. Oubliant les bienfaits de son maître, il fut le premier à propager ce mensonge, et poussa l'impudence jusqu'à réclamer le prix des ouvrages qu'il prétendait avoir exécutés. Le Lorrain, instruit de cette conduite, le fait venir, le mène à la banque du St-Esprit,

où il avait déposé toute sa fortune, et, sans lui adresser le moindre reproche, lui fait compter toute la somme à laquelle il avait évalué ses travaux. Dominico mourut quelque temps après; et, depuis ce temps, Claude ne voulut plus former d'élève. Ce grand artiste mourut à Rome le 21 novembre 1682. Il fut enterré dans l'église de la Trinité du Mont; et ses neveux firent mettre sur sa tombe une inscription que l'on peut voir dans Baldinucci. P—s.

LORRAINE (René II, duc de) naquit en 1451, de Ferri II, comte de Vaudemont, et d'Yolande d'Anjou, fille du roi René, qui avait épousé Isabelle, fille aînée et héritière du duc Charles II. La postérité masculine d'Isabelle s'étant éteinte en la personne du duc Nicolas, son petit-fils, Yolande fut appelée à la succession; mais cette princesse, préférant une vie tranquille à la gloire de régner, convoqua une assemblée des états, où, par acte du 2 août 1473, elle fit cession de ses droits à René, son fils. C'est ainsi que la Lorraine rentra dans la maison de ce nom, après être restée quarante-trois ans dans celle d'Anjou. Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, n'eut pas plutôt appris la mort du duc Nicolas, qu'il résolut de s'emparer de la Lorraine; et quoique Louis XI eût envoyé des troupes en Champagne pour veiller sur les démarches de ce prince, Charles parvint à se saisir de la personne de René, qui était à Joinville. Le roi de France fit arrêter par représailles un parent de l'empereur, qui se trouvait à Paris. Le duc de Bourgogne, ayant des ménagements à garder avec le chef de l'Empire, relâcha son prisonnier et ne songea plus qu'à tromper René, auquel il fit signer un traité captieux. Les sollicitations de Louis XI, et sans doute aussi le ressentiment, portèrent le jeune duc de Lorraine à renoncer à cet engagement. René fit déclarer la guerre à Charles, qui, s'arrangeant alors avec le roi de France, lui livra le connétable de St-Pol, et parut devant Nancy, où il entra en vainqueur le 30 novembre 1475. Cependant René s'était retiré vers Louis XI pour lui demander des secours; il le suivit jusqu'à Lyon, où plusieurs commerçants, touchés de son malheur, prirent ses couleurs et lui servirent de gardes. Le monarque français, n'osant épouser ouvertement sa querelle, se contenta de lui donner une somme assez considérable, comme arrérage d'une pension qu'il lui avait promise; et il le fit escorter par 400 lances jusqu'aux frontières d'Alsace, que René gagna en faisant un long détour et en traversant une partie de ses propres États. Lorsqu'il fut arrivé à Strasbourg, presque toute la noblesse de Lorraine vint l'y joindre; et les Suisses lui envoyèrent des députés pour l'inviter à se réunir à eux contre le duc de Bourgogne, qui les menaçait. Il vint en effet, et se couvrit de gloire à la bataille de Morat (22 juin 1476), où Charles fut complétement défait (1). Les Suisses abandonnèrent à René, pour sa part du butin, une grande partie de l'artillerie prise sur le duc de Bourgogne et la tente de ce prince, qui renfermait de grandes richesses. Un congrès de la confédération helvétique s'étant tenu ensuite à Fribourg (juillet 1476), René s'y rendit pour demander qu'on le rétablît dans ses États avant de faire la paix avec l'ennemi commun: on lui permit seulement de lever en Suisse autant de volontaires qu'il voudrait. Il réunit d'abord environ 6,000 hommes, à la tête desquels il rentra en Lorraine, prit Epinal, et vint assiéger sa capitale, dont il s'empara promptement. Charles, que sa défaite à Morat avait jeté dans une sorte d'engourdissement, en sortit tout à coup à la nouvelle du siége de Nancy, et il se mit en marche pour le faire lever. Il apprit en chemin que la place avait capitulé; et cependant il continua d'aller en avant. René, à qui le nombre de ses troupes ne permettait pas de risquer une bataille, laissa une garnison dans Nancy, et courut faire de nouvelles levées en Suisse. Le duc de Bourgogne investit de nouveau la place, et chargea de la conduite du siége un *condottiere* napolitain nommé Campo-Basso, qui avait été banni de son pays pour avoir épousé la cause de la maison d'Anjou: c'était un traître qui entretenait des intelligences avec René, et qui prit des mesures pour tirer le siége en longueur. Il fit part de son dessein au maître d'hôtel du duc de Lorraine (Chiffron du Baschier), qui, en conséquence, résolut de se jeter dans la place avec une troupe de gentilshommes. Quelques-uns de ceux-ci parvinrent à y entrer; mais Chiffron fut arrêté, et le duc de Bourgogne le fit pendre. Des représailles furent ordonnées contre tous les Bourguignons qui tomberaient entre les mains des Lorrains, et il y en eut plus de cent de sacrifiés aux mânes de Chiffron. Cependant René, au moyen de l'argent que Louis XI lui fournit en secret, et des sommes qu'il se procura par des emprunts, parvint à lever un corps de 12,000 Suisses, qu'il réunit à 4,000 Lorrains et autant d'Allemands; et, sans perdre de temps, il entra en Lorraine. Dès qu'il fut arrivé à St-Nicolas, Campo-Basso, qui avait déserté avec 400 lances le camp du duc de Bourgogne, vint demander à René son consentement pour s'emparer du pont de Bouxières et pour couper la retraite aux ennemis du côté de Metz, dont l'évêque leur était dévoué: René y consentit. Comines rapporte que ce furent les Allemands qui firent dire à Campo-Basso de se retirer, parce qu'ils ne voulaient point de traîtres avec eux (1). Le dimanche 5 jan-

(1) Diverses histoires de Lorraine, et même l'*Art de vérifier les dates*, prétendent que René II commandait les Suisses à la journée de Morat; mais tous les historiens de cette nation s'accordent à dire qu'il ne s'y trouva que comme auxiliaire.

(1) On attribue la désertion de Campo-Basso à un soufflet qu'il aurait reçu du duc de Bourgogne, soit pour avoir voulu le détourner de faire la guerre au duc de Lorraine, soit pour lui avoir demandé avec trop d'importunité la grâce de Chiffron, dont au contraire on l'accuse aussi d'avoir précipité la mort pour l'empêcher de révéler à Charles ce qui s'était passé. Il importe très-peu

vier 1477, René, après avoir fait dire la messe de grand matin à la tête de son armée, forte de 20,000 hommes, marcha contre le duc de Bourgogne. Selon l'auteur que nous venons de citer, l'armée de Charles ne s'élevait pas à plus de 4,000 hommes, dont 1,200 seulement étaient en état de combattre. Ce prince fut tué dans la bataille (*voy*. CHARLES LE TÉMÉRAIRE). René rentra dans Nancy le jour même de sa victoire; et on le fit passer sous une sorte d'arc de triomphe, élevé à la hâte et composé des ossements des chevaux et des animaux immondes dont les habitants avaient été réduits à faire leur nourriture. L'attendrissement que cette vue fit éprouver à un souverain adoré dédommagea ses sujets de tous les maux qu'ils avaient soufferts. Les historiens lorrains font monter à 8,000 le nombre des ennemis tués dans ce combat, ce qui est sans doute exagéré; mais il est certain qu'il y en eut près de 4,000 d'inhumés dans un lieu qui reçut le nom de *Cimetière des Bourguignons*. René y fit élever une chapelle, qui fut consacrée à la Vierge sous le nom de *Notre-Dame de Bon-Secours*, parce que c'était par ce point qu'il était venu au secours de sa capitale. C'est dans cette chapelle qu'est la sépulture du roi Stanislas. Le corps de Charles ne fut retrouvé qu'au bout de deux jours. René, vêtu de deuil et portant, à la manière des anciens preux, une longue barbe de fil d'or, alla lui donner l'eau bénite. Lui prenant la main, il lui dit, dans le style naïf du temps : « Biau cou« sin, vos ames ait Dieu; vous nous avez fait « moult maux et douleurs. » Le corps fut porté en grande pompe à la sépulture par les seigneurs bourguignons faits prisonniers; et une croix ayant une inscription analogue fut élevée à l'endroit où Charles avait péri (ce monument a été détruit pendant la rèvolution, à la fin du 18e siècle). Peu de temps après ce triomphe, Louis XI et René II renouvelèrent leur ancienne alliance; ce qui n'empêcha pas le premier de se faire céder, en 1479, le Barrois, *pour six ans*, par le vieux roi René, qui, au préalable, fit une protestation. Le roi de France ne fut pas plutôt en possession de ce duché qu'il fit demander à Yolande et à son fils la moitié de la Lorraine, au nom de Marguerite d'Anjou, et la jouissance de l'autre moitié, comme créancier de diverses sommes qu'il avait avancées aux deux prédécesseurs de René II : on n'accéda point à cette double demande. Le vieux roi René survécut peu de temps à la signature de l'acte par lequel Louis XI lui avait arraché le duché de Bar; mais, comme il n'en avait fait la cession que pour six ans, il disposa de cet État en faveur d'Yolande, sa fille aînée, et laissa la Provence à Charles d'Anjou, comte du Maine, son neveu. La victoire de René II ayant rendu son nom célèbre en Europe, les Vénitiens jetèrent les yeux sur lui pour le commandement de leurs troupes; et il se rendit en 1480 à Venise, où il conclut un traité d'alliance avec la république, fut inscrit sur le livre d'or, et reçut le bâton de capitaine général, avec 56,000 ducats d'appointements. Le motif principal de René, en formant cette alliance, était de se procurer un appui lorsqu'il aurait à faire valoir ses prétentions à la succession de la maison d'Anjou; ce qui ne tarda pas d'arriver, le comte du Maine étant mort en 1481, après avoir institué Louis XI son héritier universel. A cette nouvelle, le duc de Lorraine, qui était encore en Italie, entra dans la Provence pour s'en emparer; mais on avait pourvu à sa défense, et René rentra dans ses États. Cependant la guerre éclata entre la république de Venise et le duc de Ferrare, Hercule d'Este (1482). Comme il aurait fallu trop de temps pour rappeler le duc de Lorraine, on lui substitua d'abord deux lieutenants généraux; mais le sénat le manda l'année suivante, et il passa en Italie avec 400 chevaux et 1,000 hommes. Il faisait le siége de Ferrare lorsqu'il apprit la mort de Louis XI. Cet événement pouvant influer sur ses propres affaires, il retourna en France, d'accord avec le sénat de Venise. Selon les historiens lorrains, la régente, madame de Beaujeu, voulant s'en faire un appui, lui avait écrit pour l'inviter à se rendre près d'elle; et en même temps elle lui avait fait de grandes promesses. Quoi qu'il en soit, il réclama près des états de Tours la succession de la maison d'Anjou, sans obtenir une résolution définitive. Mais madame de Beaujeu lui restitua le duché de Bar, lui donna une pension de 36,000 livres, avec une compagnie de 100 lances, et lui fit expédier une cession de toutes les sommes et de tous les droits que Louis XI réclamait sur la Lorraine. Quant à la Provence, on nomma des commissaires des deux côtés. Madame de Beaujeu, dans le dessein d'attacher de plus en plus René à ses intérêts, lui fit épouser, en 1485, la fille d'Adolphe de Gueldre et de Catherine de Bourbon, sœur du sire de Beaujeu. La même année, la haute noblesse de Naples, voulant se soustraire à la tyrannie de la maison d'Aragon, résolut d'appeler à la couronne le duc de Lorraine, qui, pour venir à bout d'une si grande entreprise, demanda des secours à la France. On lui donna quelque argent et on lui permit d'emmener sa compagnie d'ordonnance, ainsi que tous les volontaires français qui auraient le désir de s'associer à sa fortune; mais à peine avait-il fait ses dispositions pour partir, qu'il apprit que ceux qui l'avaient appelé étaient prisonniers ou en fuite (1). Le duc d'Orléans, depuis Louis XII, s'étant retiré en Bretagne, par suite de sa mésintelligence avec madame de Beau-

d'éclaircir ce point; et peut-être ne pourrait-on y parvenir. Mais il est certain que le roi René avait dès 1472 conféré à son *cher et féal conseiller et chambellan* Nicolas de Montfort, comte de Campo-Basso, les ville, château, terre et seigneurie de Commercy.

(1) Selon Giannone (Histoire civile du royaume de Naples), ce fut Innocent VIII qui suggéra aux seigneurs napolitains l'idée d'appeler René II.

jeu, cette princesse fit marcher une armée, à la tête de laquelle était Charles VIII. Le duc de Lorraine accompagna le roi; et il se trouvait à la bataille de St-Aubin, où le duc d'Orléans fut fait prisonnier. René fut ensuite chargé, conjointement avec le maréchal de Gié et le seigneur de Graville, de réduire le connétable de Bourbon, qui avait embrassé la cause du duc d'Orléans. Le connétable, n'ayant plus aucun motif pour continuer la guerre, se soumit; et ceux qui avaient été chargés de le combattre devinrent médiateurs. Cependant le duc de Lorraine, ayant demandé vainement la restitution de la Provence, quitta la France et se retira dans ses États, après avoir laissé une protestation entre les mains des notaires de Châlons-sur-Marne : en même temps, il prit les titres de roi de Jérusalem et de Sicile, et écartela ses armes d'Anjou et de Provence. De retour en Lorraine, il eut à soutenir une guerre que la ville de Metz lui fit, probablement à l'instigation de Charles VIII. Durant cette guerre, un officier demandant un jour au duc s'il fallait brûler un village dont on venait de se rendre maître, René lui fit cette belle réponse : « Capi« taine, quand maux voudras faire, enquerre « conseil de moi, et pas n'en feras. » La paix fut promptement conclue, sans qu'il y eût eu aucun avantage marqué de part ni d'autre. René soutint ensuite contre Robert de la Marck, seigneur de Sedan, une courte guerre dont on ne connaît pas le motif. Dans une diète tenue à Worms en 1496, il fit hommage, entre les mains de Maximilien Ier, pour quelques fiefs qui relevaient de l'Empire. Maximilien tenta vainement de l'engager, par de grandes promesses, à prendre parti contre la France. En 1498, René fut invité au sacre de Louis XII. Comme il crut voir de la froideur, il se retira de la cour sans prendre congé. Le roi le fit prier de revenir, et eut avec lui une entrevue à Vincennes. On convint de nommer de part et d'autre des commissaires afin de décider la contestation au sujet du comté de Provence; ce qui n'aboutit à rien. Les dernières années du règne de René ne paraissent pas avoir été signalées par de grands événements. Ce prince mourut d'apoplexie, au château de Fains, près de Bar, le 10 décembre 1508, après avoir fait un testament pour assurer l'indivisibilité de ses États et la succession masculine dans sa maison. René II fut un des souverains les plus recommandables de son temps : il joignait le courage à la prudence; il avait un grand sens, s'exprimait facilement, était lettré, libéral et magnifique, quoique modeste dans ses vêtements. Il avait épousé en premières noces Jeanne d'Harcourt, dont il se sépara pour cause de stérilité. Il eut de Philippe de Gueldre douze enfants, dont le troisième, nommé Antoine (devenu l'aîné par la mort des deux premiers), fut son successeur; le septième (devenu le cinquième) fut Claude, duc de Guise, tige des princes lorrains (*voy.* GUISE). Douze ans après la mort de René, Philippe de Gueldre prit le voile dans la maison Ste-Claire de Pont-à-Mousson, où elle mourut en 1547. II—AY.

LORRAINE (ANTOINE, dit le *Bon*, duc DE), fils de René II, duc de Lorraine et de Philippe de Gueldre, naquit à Bar-le-Duc le 4 juin 1489. Lorsqu'il n'avait encore que dix ans, sa mère le conduisit à Lyon, où il fut présenté au roi Louis XII. Ce monarque fut tellement charmé de ses heureuses dispositions, qu'il pria le duc René de le lui confier. Ce fut à l'âge de douze ans que le jeune prince parut à la cour de France. Le roi prit pour lui tant d'attachement, qu'il lui donna le doux nom de fils. Près d'un tel monarque, Antoine ne reçut que de grandes, de généreuses leçons, et peut-être dut-il à cet heureux rapprochement, autant qu'à son heureux naturel, le développement de ces qualités qui lui méritèrent par la suite le titre de *Bon*. Antoine accompagna le roi dans les expéditions d'Italie qui eurent lieu de 1505 à 1507, tant dans le Milanais que contre les Génois. La mort du duc René, son père, le rappela en Lorraine. Philippe de Gueldre voulut retenir et exercer l'autorité de régente et de tutrice de ses enfants; mais les trois états de Lorraine, assemblés dans la ville de Nancy, déclarèrent Antoine majeur et le reconnurent pour légitime souverain du duché. Le président Henault (1) prétend que Claude de Guise, frère puîné d'Antoine, tenta inutilement de faire exclure celui-ci de la succession paternelle. On ne trouve aucune trace de ce fait dans les annales et les chroniques de la Lorraine. C'est à Varillas, historien décrié, que le président empruntait une assertion qui avait sans doute pour but de montrer dans les Guise l'ambition naissante avec leur branche. Antoine avait pris possession du duché le 14 février 1509; dès le 8 mars de la même année, il était parti pour suivre Louis XII en Italie. Le roi de France, exécutant les résolutions de la ligue de Cambrai, venait de déclarer la guerre aux Vénitiens. Antoine, accompagné de quarante-quatre gentilshommes (2) lorrains, alla le rejoindre à Milan. Après quelques avantages remportés sur les troupes de la république, les deux armées se trouvèrent en présence, non loin d'Agnadel; l'action s'engagea, et, à la suite d'un combat meurtrier, la victoire resta aux Français, secondés par le duc Antoine, qui n'avait cessé de combattre à côté du roi. Louis XII lui en témoigna sa reconnaissance, et conféra de sa main l'ordre de chevalerie aux braves de la suite du duc. Le duc de Lorraine et bientôt après Louis XII furent atteints d'une maladie qui les contraignit de quitter le sol brûlant de l'Italie. Le retour d'Antoine dans ses États fut célébré

(1) *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris, 1768, in-12, t. I, p. 404.

(2) Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. 2, p. 1183, en donne la liste, qui se monte à quarante-trois, mais il y a omis Georges de Valfroicourt, qui fut tué à Agnadel.

par des réjouissances publiques. Prince jusqu'alors belliqueux, il mit tous ses soins à faire fleurir les arts de la paix et à effacer les outrages réparables des longues guerres dont la Lorraine avait été le théâtre. Il porta principalement ses regards sur l'administration de la justice, et tint en personne les assises des ***grands jours***[1] à St-Mihiel. Entouré de son conseil et des principaux officiers de la couronne, il prononça des arrêts sur les appels des sentences rendues par les tribunaux depuis quatorze années. Les ordonnances des ducs René Ier et René II avaient réglé que ces assises devraient se tenir tous les trois ans, mais le malheur des temps et les occupations guerrières de la noblesse avaient empêché l'exécution de ces sages ordonnances. La mort de Louis XII et l'avénement de François Ier enlevèrent momentanément Antoine à ses sujets. Il assista au sacre du nouveau roi (1515), et y représenta le duc de Normandie. En 1517, il tint sur les fonts de baptême François de Valois, Dauphin de France, et, quelque temps après, il épousa Renée de Bourbon, fille du comte de Montpensier. Cette union fut célébrée à Amboise par les fêtes les plus brillantes, et surtout par un *tournoy en toutes manières d'armes et jouxtes aultant magnificque et beau qu'on eût vu depuis cent ans auparavant* (1). Antoine s'arracha des bras de sa jeune épouse pour accompagner le roi de France dans son expédition du Milanais. La valeur des deux princes brilla d'un nouvel éclat dans les deux journées de Marignan. Le roi, redevenu maître de l'Italie, ratifia le traité connu sous le nom de concordat qui abolissait la pragmatique sanction. Le duc Antoine, à qui le St-Père avait proposé le même accommodement, ne crut pas devoir l'accepter. L'année même de son retour dans ses États, il eut à repousser une invasion soudaine de deux comtes allemands, qui avaient pris la ville de St-Hippolyte et dont le but était de s'emparer des mines d'argent de la Lorraine. Antoine les battit en plusieurs rencontres, reprit sur eux St-Hippolyte, et purgea ses États de la présence de ces partisans. Une autre expédition plus formidable se formait dans le lointain. Quatre années s'étaient à peine écoulées depuis que Luther prêchait aux peuples de l'Allemagne la réforme religieuse. Une troupe de sectaires passe le Rhin, entraînant avec elle les *rustauds* de l'Alsace, qu'ils parviennent à émouvoir par les séductions de la réforme et de l'indépendance. Déjà quelques sujets allemands du duc de Lorraine se joignent à eux. Si on laisse au torrent le temps de se grossir, toute résistance peut devenir inutile. Le duc n'hésite pas un seul instant sur le parti qu'il doit prendre. Il marche droit, avec un petit nombre de troupes, à ces nouveaux conquérants religieux, qui prêchent l'Evangile et se livrent au pillage. Comme cette multitude s'était divisée en plusieurs bandes, il les taille successivement en pièces. Les *luthériens mécréants*, car c'est ainsi que le peuple les appelait, occupaient tous les défilés qui séparent l'Alsace de la Lorraine; on les rejette au delà des montagnes. Une action décisive s'engage près de Loupestein, à deux lieues de Saverne; six mille Allemands restent sur le champ de bataille. La ville de Saverne, qui avait ouvert ses portes à Erasme Gerber de Molsheim, qui se qualifiait *capitaine de la claire bande*, est investie. Bientôt ce chef demande à parlementer. Une capitulation lui est accordée. Toutes ses troupes devaient sortir sans armes et se retirer; convention bientôt violée par les vainqueurs. Sous le prétexte le plus léger (1), parce qu'un paysan avait prononcé, disait-on, le nom de Luther, on répond par le cri du carnage : *Frappe, il est permis!* Une horrible boucherie suit de près cette sanguinaire exhortation, dont les habitants de Saverne eux-mêmes deviennent les victimes. En vain le duc Antoine veut arrêter le carnage; ses soldats, ivres de sang, ne l'écoutent plus; le capitaine général Erasme est pris et pendu à un saule. Il restait encore quelques bandes dont la principale, composée de 16,000 hommes, avait pris position à Scherwiller, près de Schelestadt. Le duc Antoine alla à leur rencontre et remporta un triomphe aussi éclatant que le premier. Le nombre des ennemis qui tombèrent sous les coups des Lorrains fut si considérable, que leurs corps, privés de sépulture, servirent à former des ossuaires qui existaient encore au moment où dom Calmet écrivait son *Histoire de Lorraine*. Ainsi finit, en très-peu de jours, cette nouvelle irruption des peuples germaniques. Elle vint se briser contre le courage indomptable et la ténacité de résolution du duc Antoine, l'ardeur guerrière et le zèle pour la religion dont sa noblesse et ses peuples étaient animés. Les historiens français ont à peine accordé quelques souvenirs à cette expédition, dont les grands coups rappellent en quelque sorte les exploits héroïques des temps chevaleresques. Elle eut une immense influence sur nos destinées. Si les partisans armés de la réforme naissante n'eussent point éprouvé cet échec, ils se seraient ouvert un passage jusqu'au cœur de la France. Peut-être eussent-ils entraîné à leur suite les peuples avides de nouveautés, les seigneurs frémissant dans les liens de la terreur féodale ou jaloux de l'autorité des évêques; et dans cette conflagration générale le royaume très-chrétien se fût peut-être soustrait au pouvoir spirituel de la cour de Rome. Les princes de la maison de Lorraine furent toujours très-

(1) Edmond du Boulay, *Vies et trespas des deux princes de Paix, le bon duc Antoine et saige duc François*, Metz, 1547, in-4°.

(1) « Quelle assurance il y avoit de capituler avec eulx, et se « fier en leur foy, laquelle ils avoient jà faulcée, à Dieu et à « leurs princes, et journellement s'efforsoient faulser à l'Eglise et « à la noblesse, auxquelles par le droict divin et humain ils sont « irréfutablement subjectz. » Du Boulay, fol. 69.

attachés à la foi de leurs pères, et l'on peut ranger cette disposition au nombre des causes qui, dans les siècles suivants, ont privé le parti réformé des avantages que devaient lui procurer les secours de ses coreligionnaires d'Allemagne, auxquels la Lorraine fut constamment fermée. Si les écrivains français ont gardé le silence sur la défaite des luthériens, la Lorraine n'a manqué ni de poëtes pour célébrer ce triomphe ni d'historiens pour en perpétuer la mémoire. Pilladius, chanoine de St-Diez, fit paraître le poëme intitulé *Rusticiados libri sex*, Metz, 1548, in-8°; Wolskin de Serouville, l'*Histoire et recueil de la triumphante et glorieuse victoire obtenue contre les séduicts et abusés mescréans au pays d'Aulsais et autres, par Antoine, duc de Calabre, de Lorraine et de Bar*, Paris, 1526. On a vu jusqu'ici le duc Antoine presque uniquement occupé de la guerre; il va devenir l'arbitre de la paix. Non content de maintenir une neutralité difficile entre Charles V et François Ier, il aspire à rapprocher les deux rivaux; c'est à Nice qu'il se rend pour joindre ses efforts médiateurs à ceux du pape Paul III. Le roi et l'empereur y viennent eux-mêmes; une trêve est conclue. A son retour dans ses États, il fut salué par ce cri d'amour : *Vive le bon duc Antoine! vive le prince de paix!* titres que la postérité a confirmés. Par le traité de Nuremberg, conclu avec l'Empire en 1543, le duché de Lorraine fut reconnu comme *souveraineté libre et indépendante*. Toujours enflammé du désir de voir l'Europe rendue à la tranquillité qui régnait dans ses Etats, Antoine voulut essayer encore de ramener Charles V et François Ier à des sentiments plus modérés. La guerre venait de se rallumer; malgré son âge avancé et la rigueur de la saison, il se rendit à Valenciennes en 1543, près de l'empereur, qui le reçut comme un ami. Il était parti au printemps de l'année suivante pour aller joindre le roi de France; mais, portant déjà le germe d'une maladie mortelle, il fut forcé de s'arrêter à Bar-le-Duc, où il succomba le 14 juin 1544. Jamais perte de souverain ne fit répandre à des sujets des larmes plus sincères. Il faut arriver à la mort de Léopold et de Stanislas pour retrouver l'exemple d'une douleur aussi vraie et de regrets aussi profonds. Antoine laissa trois enfants : 1° François II, qui lui succéda; 2° Nicolas, évêque de Verdun et de Metz, puis comte de Vaudémont, marié trois fois, tige de la branche de Mercœur; 3° Anne, femme en premières noces du prince d'Orange, et ensuite duc d'Aërschot. L—M—X.

LORRAINE (Henri, surnommé *le Bon*, duc de), naquit à Nancy en 1563, du mariage de Charles III (*voy.* Charles) avec Claude de France, fille du roi Henri II. Il fit ses premières armes contre les protestants. Etant veuf, en 1604, de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, il épousa en secondes noces Marguerite de Gonzague, fille de Vincent Ier, duc de Mantoue, et succéda, en 1608, au grand-duc Charles, son père. L'année suivante il donna son édit sur la *prohibition des appelz et duelz*, qui avaient déjà été défendus par ordonnances de Charles III, en 1586 et 1603. Cet édit et la plupart des actes émanés de Henri, duc de Lorraine, portent l'empreinte d'une autorité paternelle. Il fut bon, humain, généreux jusqu'à l'excès; ce dont il s'excusait en disant : « C'est le péché originel de « notre maison. » Il aima ses sujets et les rendit heureux; cependant il n'eut pas toutes les qualités du grand-duc son père. Ce fut lui qui fit bâtir l'ancien château de Lunéville. Il mourut à Nancy le 31 juillet 1624. L—P—E.

LORRAINE (Charles IV, duc de), né le 5 avril 1604, de François, comte de Vaudemont, et de Christine de Salm, succéda en 1624 au duc Henri, dit *le Bon*, son oncle, dont il avait épousé Nicole, la fille aînée. Conformément à leur contrat de mariage, l'autorité souveraine fut exercée d'abord sous le nom des deux époux; mais au bout d'une année, le comte de Vaudemont prétendit que la couronne lui appartenait d'après le testament de René II, son trisaïeul. Son fils, d'accord avec lui, lui remit l'autorité dans une assemblée des états. François ne perdit pas de temps à en user; et, dans un règne de quatre jours, il fit battre monnaie, anoblit un grand nombre de personnes, fit expédier des lettres de grâce à des criminels, et surtout assura sur les coffres de l'Etat le payement de ses dettes (1). Dès qu'il eut affermi l'autorité du testament de René II, il se démit entre les mains de Charles; et celui-ci, dès ce moment, resta seul souverain. Le duc Henri avait mis sa gloire à vivre dans une paix profonde avec la France; mais pour le malheur de la Lorraine et pour le sien, son successeur suivit un système opposé. La duchesse de Chevreuse, ennemie déclarée du cardinal de Richelieu, s'étant retirée à Nancy, le duc, pour complaire à cette dame, dont il était épris, contracta en 1627 avec l'Angleterre un engagement qui, bien qu'il n'ait pas eu d'effet, irrita la cour de France. L'année suivante, des commissaires envoyés à Metz, pour y faire la recherche des droits du roi de Lorraine, firent afficher jusque dans Nancy des ordonnances de réunion. Charles en conçut le plus vif ressentiment; et dès lors il devint l'ennemi irréconciliable de la France. Le premier sujet de mécontentement qu'il donna à cette puissance fut de recevoir à sa cour le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et même de lui donner la main de la princesse Marguerite sa sœur, que le prince français épousa en secret. Toutefois, gardant encore des ménagements, il en instruisit le monarque français; mais ayant fait des armements en 1631, il finit par se déclarer ouvertement en conduisant ses troupes à l'empereur Ferdinand II, dont l'armée venait d'être battue à Leipsick par

(1) Il fit frapper des médailles qui avaient pour légende : *Bene numerat qui nihil debet.*

Gustave-Adolphe. Arrivé en Franconie, il enleva quelques postes aux ennemis et mit ses troupes en quartier d'hiver, où elles périrent presque toutes de maladie et de misère. Cependant Louis XIII s'étant emparé de Vic et de Moyenvic, Charles vint le trouver et signa le 6 janvier 1631 un traité par lequel il renonça à toute alliance avec les ennemis de la France, et promit de remettre pour trois ans la place de Marsal. Par un article secret, il s'obligea aussi à ne donner aucun asile au duc d'Orléans; ce qui ne l'empêcha pas de prendre avec ce prince de nouveaux engagements, et de lever des troupes sous prétexte de se défendre contre le roi de Suède, qui l'avait menacé de porter la guerre en Lorraine. Louis XIII prévint les desseins du duc en s'emparant de Pont-à-Mousson, de Saint-Mihiel et de Bar. Charles, se voyant en danger de perdre ses Etats, conclut, le 28 juin 1632, le traité de Liverdun, contenant, entre autres conditions, la remise au roi; de Stenay et de Jametz pour quatre ans, et la cession de la forteresse de Clermont (en Argonne). Ce traité était à peine signé que Charles en conclut un autre avec l'empereur. Louis XIII, instruit de cette violation ainsi que du mariage de Gaston, réunit le duché de Bar à sa couronne, entra en Lorraine, prit plusieurs places, et vint mettre le siége devant Nancy. Charles, qui n'avait point pourvu à la défense de sa capitale, alla, d'accord avec le cardinal de Richelieu, trouver le roi dans son camp. Louis lui fit un accueil favorable, mais le retint sous différents prétextes. Le duc resta prisonnier pendant quatre jours, jusqu'à ce qu'il eût fait remettre sa capitale aux troupes françaises et qu'il eût licencié son armée. Les habitants de Nancy se renfermèrent dans leurs maisons lorsque Louis XIII y fit son entrée : mais leur souverain y étant venu le lendemain, ils le saluèrent des plus vives acclamations en présence du monarque français, qui parcourut la ville avec lui. Réduit à la dernière extrémité, Charles fut obligé de promettre au roi de France, pour quatre ans, la possession de Nancy et de consentir à la dissolution du mariage de sa sœur avec Gaston d'Orléans. Bientôt après il sortit de ses Etats, dont il avait fait une cession simulée à son frère, qui était évêque de Toul et décoré de la pourpre romaine sans être engagé dans les ordres. La duchesse Nicole n'avait pas d'enfants; mais sa sœur cadette, la princesse Claude, n'était point encore mariée. Pour l'empêcher de porter ses droits dans une maison étrangère, le duc François, ainsi que le nomment les historiens lorrains, lui demanda sa main, qu'elle lui accorda. Comme elle était sa cousine germaine, il fallait une dispense. Après avoir consulté quelques théologiens, François se la donna lui-même en sa qualité d'évêque diocésain et vu la nécessité du cas (1). Le maréchal de la Force, sachant combien ce mariage contrariait les vues du cardinal de Richelieu, fit venir les deux époux à Nancy, où il les retint prisonniers; mais ils s'évadèrent à la faveur d'un déguisement et se rendirent à Besançon, où Charles VI les avait devancés. Louis XIII, s'étant emparé de presque toute la Lorraine, invita Nicole à se rendre à Paris. La duchesse, qui craignait qu'on ne l'engageât dans quelque démarche contraire aux intérêts de sa maison, fit avant de partir une protestation juridique. Arrivée à Paris, elle fut l'objet d'un intérêt très-vif; et l'on fut touché de voir vêtue de laine, comme pour se conformer à sa triste position, une princesse que son père avait laissée héritière de deux belles souverainetés. Pendant ce temps, le maréchal de la Force prenait la Mothe, en Barrois, la plus forte place de la Lorraine; toutes les forteresses et châteaux de cette province furent rasés; enfin, l'on fit une espèce de désert d'une des contrées les plus peuplées de l'Europe. Charles IV, de plus en plus ennemi de la France, se rendit à l'armée impériale, et se trouva le 6 septembre 1634 à la journée de Nortlingen, où les Suédois furent battus. Il eut en grande partie l'honneur de cette victoire, et tailla ensuite en pièces un corps de 7,000 hommes de la même nation, qui étaient commandés par le rhingrave Othon-Louis. En 1635, il pénétra dans la Lorraine et rejeta les Français dans le pays Messin. Plusieurs villes secouèrent alors le joug; et Louis XIII alarmé vint mettre le siége devant St-Mihiel, dont il s'empara et qu'il fit démanteler; le gouverneur fut conduit à la Bastille pour avoir trop prolongé la défense, et la garnison fut envoyée aux galères. Charles opéra sa jonction avec Galas, général de l'empereur, qui était entré en Lorraine à la tête d'une armée formidable. Les Français et les Suédois, trop faibles alors pour résister, se bornèrent à couper les vivres aux ennemis, qu'ils forcèrent à évacuer le pays. Le duc de Lorraine se signala ensuite par une belle retraite qu'il fit sur Thann (1638), devant le duc de Weimar. En 1640, il passa en Flandre et joignit ses troupes à l'armée espagnole. L'année suivante, ayant été sollicité de traiter avec la France, il se rendit à Paris. Il n'y fut pas longtemps sans reconnaître le mauvais pas où on l'avait engagé, mais ne pouvant reculer, il signa le 2 avril 1641 à St-Germain un traité plus funeste encore que ceux qu'il avait déjà souscrits. Ce traité portait en substance que ce prince ferait hommage pour le duché de Bar; que la France conserverait Clermont, Stenay, Jametz et Dun; que Marsal serait déman-

(1) Le duc François chargea Hennequin, un de ses conseillers, de reporter au pape le chapeau de cardinal et de solliciter une nouvelle dispense pour son mariage; cette dispense fut accordée sans peine. Hennequin, étant à Rome, apprit que l'ambassadeur de France pressait le pape de déclarer la maison de Lorraine inhabile à posséder le cardinalat parce que François, au mépris de cette dignité, avait épousé sa cousine sans dispense et sans avoir renvoyé son chapeau. Sa Sainteté n'eut aucun égard à cette demande.

telé ; que Nancy demeurerait entre les mains du roi jusqu'à la paix générale ; que le duc n'aurait d'amis et d'ennemis que ceux de la France ; enfin que ses Etats seraient à jamais réunis à ce royaume, en cas de contravention au traité. Le 10 avril Charles rendit hommage au roi, puis retourna en Lorraine ; mais à peine y fut-il arrivé qu'il fit une protestation, que cependant il eut soin de tenir secrète. Malgré tous les maux que son imprudence avait causés à ses sujets, ils le reçurent avec une joie inexprimable. Toutefois il ne resta pas longtemps dans ses Etats. Ayant reçu l'avis que Richelieu se proposait de le faire arrêter, pour avoir conclu un traité avec le duc de Bouillon et le comte de Soissons, il se retira dans les Pays-Bas ; et la France s'empara de nouveau de la Lorraine. Charles y rentra bientôt, et ravitailla la Mothe ; mais la crainte d'être coupé le contraignit de se retirer dans son camp près de Namur. Secondé par le comte de Mercy et par Jean de Wert, il surprit à Dutlingen, le 25 novembre 1643, l'armée française commandée par Rantzau, qui fut fait prisonnier. Le succès des armes françaises en Flandre y rappela Charles IV, qui, dans les campagnes de 1644 à 1646, rendit à ses alliés des services importants. La paix fut enfin signée en 1648 à Munster entre la France et l'Empire : mais le duc de Lorraine ne fut point compris dans le traité ; et l'on remit la discussion de ses intérêts à la conclusion de la paix entre la France et l'Espagne. Charles songea vers ce même temps à se faire élire roi des Romains ; et, toujours dupe de ses alliés, il échoua dans cette entreprise. Celle qu'il concerta la même année avec la reine d'Angleterre pour la délivrance de Charles Ier, son époux, n'eut pas plus de succès, quoique, selon Bossuet, elle parût infaillible. La guerre continuant entre la France et l'Espagne, le duc de Lorraine fit en 1650 le siége de Cambrai. La même année, le comte de Ligneville, général du duc, s'empara du Barrois, mais il le perdit presque aussitôt. Dans la guerre de la Fronde, Charles, sollicité par les mécontents, s'avança au secours du prince de Condé assiégé dans Étampes, dont Turenne leva le siége pour ne pas s'exposer à l'incertitude d'un combat. Le duc aurait pu obtenir de grands avantages par son expédition ; mais la cour le détermina à se retirer au moyen d'une somme d'argent. A peine fut-il arrivé dans le Barrois, où le prince de Wurtemberg le joignit avec 4,000 Allemands, qu'il revint sur ses pas, disant qu'il avait promis de sortir de France, et non de ne pas y rentrer. Il marcha droit à l'armée du roi, campée près de Villeneuve-Saint-Georges ; et tout annonçait un combat sanglant, lorsque le duc fut attiré à Paris par une nouvelle négociation. On l'éblouit par de belles promesses, dont il se contenta et perdit encore une fois l'occasion de recouvrer ses Etats. Les Espagnols ayant donné le commandement de leur armée au prince de Condé, Charles ne jugea pas à propos de faire la campagne de 1653. La diète de Ratisbonne l'ayant alors vainement sommé d'évacuer différentes places que ses troupes occupaient en Allemagne, l'empereur chargea l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, de l'attirer à Bruxelles et de tenir les yeux ouverts sur sa conduite. Cet ordre accrut tellement la défiance que les Espagnols avaient conçue contre Charles, que le comte de Fuensaldagne le fit arrêter (25 février 1654). Le duc fut conduit à Anvers, puis en Espagne, où on l'enferma au château de Tolède. Sa captivité ne finit qu'en 1659, par le traité des Pyrénées, où il fut stipulé qu'on ne lui rendrait que la Lorraine avec Nancy demantelé, et que le duché de Bar, le Clermontois et Moyenvic resteraient à la France. Il refusa de souscrire à cette spoliation de la moitié de ses États ; et, quinze mois plus tard, il conclut à Vincennes un autre traité, par lequel le Barrois lui fut rendu. Le mécontentement mal fondé qu'il avait de sa propre famille le porta, l'année suivante, à signer l'étrange traité de Montmartre, par lequel il institua Louis XIV son héritier (1), à condition que tous les princes de sa maison seraient déclarés princes du sang-royal de France ; et il s'engagea à remettre pour sûreté la place de Marsal. Ce traité, contre lequel le frère et le neveu de Charles, ainsi que les ducs et pairs de France, firent des représentations, fut vérifié au parlement de Paris, en présence du roi. Le chancelier le combattit en soutenant que les rois ne pouvaient faire des princes du sang *qu'avec les reines leurs épouses.* L'avocat général Talon prétendit le contraire ; mais l'enregistrement n'eut lieu que sous la condition « que les princes lorrains ratifieraient le « traité, à défaut de quoi ils seraient exclus de la « qualité de princes du sang. » Cette clause seule suffisait pour annuler la donation, qui n'était que conditionnelle, et à laquelle les princes lorrains étaient résolus de ne pas accéder. Cependant Louis XIV n'en exigea pas moins Marsal ; et le duc ne l'ayant pas remis, le roi entra en Lorraine, et fit investir la place, que Charles fut forcé de céder par un traité signé à Metz le 31 août 1663. Il s'engagea aussi à ne plus lever de troupes : mais cet engagement fut bientôt violé ; et l'armée française mit de nouveau le siége devant Nancy, où le duc pensa être surpris. Ce prince, qui, selon l'expression de Voltaire, passa toute sa vie à perdre ses États et à lever des troupes, se retira encore en Allemagne, où il réunit son armée à celle de l'empereur Léopold. Il commandait avec le comte de Caprara, l'armée impériale, lorsque le 6 juin 1674, Turenne remporta sur elle, à Sintzheim, une victoire qui fut longtemps douteuse. La même année, Charles, qui était à Strasbourg,

(1) Louis XIV s'amusait à jouer à la foire St-Germain, lorsque le duc de Guise lui apporta le traité de Montmartre. Le monarque, enchanté, dit qu'il n'y avait pas dans toute la foire de bijou aussi précieux que celui qu'il venait de gagner.

ayant été averti que cinq cents gentilshommes de l'arrière-ban de l'Anjou traversaient la Lorraine pour se réunir à Turenne, campé près de Saverne, se met à la tête de quatre régiments de cavalerie, s'avance par des chemins détournés, surprend et défait ce corps entre Lunéville et Blamont. Il se rendit ensuite maître de Remiremont, où il attendit en vain ses alliés. Craignant d'être coupé, il prit le parti de la retraite. L'année suivante, s'étant réuni au duc de Brunswick-Lunebourg, ils mirent le siége devant Trèves; et le maréchal de Créqui étant accouru au secours de la place, ils le battirent complétement à Consarbrick. Charles en éprouva un plaisir extrême, que toutefois il ne goûta pas longtemps. Après une maladie de trois jours, il mourut à Larback, âgé de 71 ans. La vie privée de Charles IV ne fut pas moins agitée que sa vie politique. On a vu comment il se conduisit envers la duchesse Nicole. Ne se bornant pas à la dépouiller de sa souveraineté, il prétendit que son mariage avec elle était nul; et il épousa, en 1637, à Besançon, Béatrix de Cusane, princesse de Cantecroix, qui joignait l'esprit à la beauté. Pour couvrir cet adultère, il fit poursuivre à Rome la nullité de son premier mariage, tandis que la duchesse Nicole sollicitait de son côté la dissolution du second. Le pape lança contre le duc une excommunication, dont il ne fut relevé qu'à condition qu'il se séparerait de Béatrix. Cependant, il continua de vivre avec elle. Elle l'accompagnait souvent à cheval dans ses voyages; ce qui la fit appeler sa femme de campagne. En 1654, le tribunal de la rote déclara légitime le mariage de Charles avec Nicole, qui ne survécut que peu d'années à cette décision, étant morte à Paris en 1657. Béatrix fit aussitôt presser le duc de ratifier son union avec elle; mais Charles, qui ne l'aimait plus, l'accusa de prodigalité et de galanterie; et tandis qu'il hésitait, la cour de Rome déclara son mariage illégitime. Cependant, en 1663, quelques heures avant que Béatrix expirât, le duc l'épousa par procureur; et un acte fut passé en conséquence. Nous ne retracerons pas les autres amours de Charles, le nombre en est trop considérable; mais nous ne pouvons passer sous silence ses aventures avec Marianne Pajot, fille d'un apothicaire, qu'il voulut épouser (*voy.* Lassay). On dressa même le contrat de mariage, où l'on trouve la clause que les enfants qui pourraient naître de cette union ne seraient point habiles à succéder aux duchés de Lorraine et de Bar. Charles espérait que par ce moyen le duc François, ni Louis XIV, qui, par le traité de Montmartre, venait d'être institué son héritier, n'opposeraient aucun obstacle à son dessein; mais la duchesse d'Orléans, sa sœur, pria le roi d'interposer son autorité; et Marianne Pajot fut enlevée et mise dans un couvent. A l'âge de soixante-deux ans, il épousa Louise d'Aspremont, qui n'en avait que treize. Il n'eut point d'enfants d'elle, ni de Nicole; mais Béatrix lui donna une fille, et le prince Henri de Vaudemont, qui mourut en 1723, sans laisser d'enfants. On a vu à quel point Charles IV était léger, sans prudence, et peu fidèle à sa parole : il joignait à ces défauts un grand amour de l'argent. Sa taille était très-haute; il avait beaucoup d'adresse à tous les exercices du corps, et il était infatigable à la guerre, qu'il aimait et qu'il savait faire. Il excellait surtout à asseoir un camp. Malgré tous les fléaux que sa conduite attira sur ses sujets, ce prince fut longtemps leur idole, et ils ne cessèrent de l'aimer qu'après le traité de Montmartre. Son corps fut rapporté, en 1717, à la Chartreuse de Bosseville, qu'il avait fondée, et pour laquelle il avait fait construire un magnifique monastère. H—ry.

LORRAINE (Charles V, duc de), neveu et successeur du précédent, naquit à Vienne, le 3 avril 1643, de Nicolas-François de Vaudemont, dit le duc François, et de Claude de Lorraine, dont on a rapporté le mariage à l'article précédent. Il eut pour gouverneur le marquis de Beauvau, celui qui a laissé des mémoires. Ce prince fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais la mort de Ferdinand, son frère aîné, fit changer cette détermination. Durant la détention de Charles IV en Espagne, le duc François fit venir son fils à Paris pour le former à tous les exercices convenables à son rang. Le duc de Lorraine, ayant recouvré sa liberté et négociant alors sa rentrée dans ses Etats, crut obtenir de meilleures conditions en faisant demander au cardinal Mazarin la main d'une de ses nièces pour le jeune prince de Lorraine. Mais il se dédit bientôt; et l'on traita du mariage du prince Charles avec mademoiselle de Montpensier; on y mettait pour condition que Charles IV abdiquerait en faveur de son neveu. Le duc, à qui cette clause répugnait, engagea le prince à jeter les yeux sur mademoiselle d'Orléans, et l'amour seconda parfaitement les projets de l'oncle sans avancer ceux du neveu, la main de la jeune princesse ayant été donnée par le roi au prince de Toscane. Il fut ensuite question d'unir Charles à mademoiselle de Nemours, petite-fille du duc de Vendôme. On célébra même le mariage par procuration; mais il ne fut pas consommé. Dans la situation critique où le mit le traité de Montmartre, le prince de Lorraine crut pouvoir compter sur la générosité du roi. Le *Britannicus* de Racine n'avait pas encore fait renoncer Louis XIV à danser en public. Le prince, devant figurer avec lui dans un grand ballet, avait alors près du monarque un plus libre accès que de coutume; il en profita pour lui faire des représentations. Le roi, qui désirait vivement l'exécution du traité, consulta moins dans sa réponse la justice que la politique. Il dit à Charles que la raison d'État devait l'emporter sur toute autre considération, et que le meilleur conseil qu'il pût lui donner était de cultiver sa bienveillance. Le prince, qu'une réponse si vague ne satisfit point,

dissimula son mécontentement. Il dansa dans le ballet; mais à peine eut-il fini son entrée, qu'il disparut, monta à cheval, et sortit à l'instant même de Paris, pour se rendre à Besançon, et ensuite à Rome, où le pape le reçut avec distinction. Mais, Sa Sainteté ne pouvant agir efficacement en sa faveur, il prit la résolution d'aller trouver l'empereur Léopold Ier, qui l'accueillit de la manière la plus affectueuse. Ayant alors appris que Louis XIV exigeait la remise de Marsal, il accourut de Vienne pour défendre cette place, où il entra sous un nom supposé. Charles IV, instruit de cette fausse démarche, fit signifier à son neveu l'ordre de se retirer. Le duc, étant rentré dans ses États, permit au prince de revenir en Lorraine; mais Charles fut à peine arrivé sur la frontière qu'il y trouva l'ordre de ne pas aller plus loin. Le roi de France avait fait dire au duc qu'il lui saurait mauvais gré de recevoir le prince à sa cour, parce qu'il avait tenu à Rome et à Vienne des discours injurieux à Sa Majesté. Étonné de cette rigueur et désirant se justifier, Charles se rendit à Paris. Mais dès que le roi apprit son arrivée, il envoya son capitaine des gardes lui notifier l'ordre de quitter la capitale à l'heure même, et le royaume en quatre jours. Tout ce que la duchesse d'Orléans, sa tante, put obtenir fut d'avoir un court entretien avec lui. Ce prince monta à cheval en la quittant. Il passa devant l'hôtel de Nemours et demanda à l'exempt qui l'accompagnait s'il pouvait y entrer pour visiter celle qu'il devait considérer comme sa femme. L'officier lui répondit que ses ordres ne s'y opposaient pas, mais qu'il ferait mieux de passer outre. Le prince suivit cet avis, et il prit la route de Luxembourg, où il fut forcé de s'arrêter plusieurs jours, jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelqu'un qui voulût lui prêter la modique somme dont il avait besoin pour gagner Vienne. Léopold le reçut avec la même bonté que la première fois, et lui donna un régiment de cavalerie, à la tête duquel le jeune prince se signala dans un combat livré aux Turcs près du fort de Serin. Il arracha des mains d'un officier qui allait le percer de sa lance un drapeau dont l'empereur lui fit présent. Le prince de Lorraine ne se signala pas moins à la bataille de St-Gothard; mais tandis qu'il cueillait des lauriers sur le champ de bataille, mademoiselle de Nemours, au moyen d'une dispense du pape, que Louis XIV avait intimidé, épousait le duc de Savoie. L'année suivante, il éprouva une perte qui dut lui être plus sensible : ce fut celle du duc François, son père, que tous les historiens s'accordent à représenter comme un prince d'un grand mérite, et dont le caractère différait beaucoup de celui de Charles IV, son frère. En 1672, l'empereur Léopold conféra le grade de général de cavalerie au prince Charles, qui n'eut toutefois, ni dans cette année, ni dans la suivante, aucune occasion de se signaler. En 1674, il se mit sur les rangs pour la seconde fois afin d'obtenir la couronne de Pologne; mais, malgré la protection de la reine douairière, qui était sœur de l'empereur, Sobieski l'emporta. Charles, de plus en plus irrité contre la France qui l'avait fait écarter, obtint la permission de rejoindre l'armée impériale en Flandre : il déploya la plus grande valeur à la bataille de Senef, où il fut blessé grièvement; ce qui ne l'empêcha pas de servir pendant toute la campagne suivante. Son oncle Charles IV étant mort vers la fin de l'année, il fut proclamé duc de Lorraine et de Bar, et il ne tarda pas à être reconnu par toutes les puissances de l'Europe, excepté la France. Nommé généralissime des armées impériales en 1676, il prit Philipsbourg, que le maréchal de Luxembourg essaya vainement de secourir. Cette même année s'ouvrit le congrès de Nimègue, où les plénipotentiaires de Charles V furent admis, malgré les obstacles qu'y apporta la France. Les succès que le prince avait obtenus dans la dernière campagne lui en firent espérer de nouveaux; et se flattant de rentrer de vive force dans ses États, il mit sur ses étendards ces mots : *Aut nunc, aut nunquam.* Il s'avança jusque sur la Sarre; mais le maréchal de Créqui lui ferma l'entrée de la Lorraine et finit par prendre Fribourg en sa présence. Malgré ce revers, l'empereur, qui ne pouvait le lui imputer, le fit venir à Vienne pour lui donner la main de l'archiduchesse Marie-Eléonore, reine douairière de Pologne, 1678. Ainsi ce prince, qui avait manqué tant de mariages en France, se vit époux de la sœur du premier potentat de la chrétienté. Après avoir passé quelque temps avec la reine-duchesse dans le Tyrol, dont Léopold lui avait confié le gouvernement, il alla se mettre à la tête de l'armée impériale sur le Rhin. Il désirait vivement reprendre Fribourg, mais il ne put former aucune entreprise importante. La paix fut enfin conclue, à Nimègue, entre la France et l'Empire. Le traité rétablissait Charles dans les Etats que le feu duc son oncle possédait en 1670, à la réserve de Nancy. Trouvant cette condition honteuse, ce prince refusa d'y souscrire; mais, en même temps, il fit déclarer qu'il n'entendait pas être ennemi de la France et encore moins du roi; et il licencia toutes les troupes lorraines. Il demeura donc près de l'empereur son beau-frère, auquel il rendit les services les plus signalés dans la guerre qui éclata en 1683, entre l'Autriche et la Turquie (*voy.* Léopold Ier). Dans celle de 1689, entre l'Empire et la France, il commandait un corps d'armée sur le Rhin, et il s'empara de Mayence. Ayant fait ensuite sa jonction avec l'électeur de Brandebourg, ils prirent Bonn, et se fut là son dernier exploit. Léopold, qui ne prenait aucune résolution importante sans le consulter, le pressa de venir à Vienne pour délibérer sur les opérations de la prochaine campagne. Le duc partit sur-le-champ; mais il fut saisi à Welz, près de Lintz, par une esquinancie, qui le fit périr en trente heures, 18 avril 1690. Charles V

était d'une taille élevée et bien prise ; il avait de grands traits, l'air noble et le port majestueux; doué d'un esprit élevé, solide et judicieux, il était sérieux, modeste et parlait peu. Dans les affaires, il unissait la décision et la promptitude à la circonspection. Outre les qualités militaires qu'il possédait éminemment, il avait celles du grand politique; et l'esprit d'ordre dirigeait sa conduite et toutes ses entreprises. Il était religieux observateur de sa parole, ami sincère et solide, et il savait pardonner à ses ennemis. L'empereur et l'Empire le regrettèrent vivement ; enfin, il emporta au tombeau l'estime de tous ceux qu'il avait combattus; et Louis XIV, ce juste appréciateur du mérite, fit le plus bel éloge de ce prince en disant que c'était le plus grand, le plus sage et le plus généreux de ses ennemis. Le prince de Ligne a regardé le duc de Lorraine comme un des plus habiles généraux qui aient commandé les armées autrichiennes, et il en a donné un éloge historique dans la collection de ses œuvres. Il y a une Vie de Charles V de Lorraine par Labaume. Le *Testament politique*, publié sous son nom, Leipsick, 1696, et Ratisbonne, 1760, in-12, est de Henri de Stratman. H—RY.

LORRAINE (LÉOPOLD Ier, duc DE) naquit à Inspruck le 11 septembre 1679, et débuta dans la carrière des armes à la journée de Temeswar, 1696. où il poussa la valeur jusqu'à la témérité. Son gouverneur voulant le retenir : « Mes frères, « lui répondit Léopold, pourront remplir le vide « que laissera ma mort ; mais rien ne réparerait « la brèche qu'une lâcheté ferait à mon honneur. » Il se distingua également l'année suivante au siége d'Ebersbourg ; mais c'était moins par des faits d'armes qu'il devait acquérir de la célébrité que par sa sagesse et son extrême bonté. La paix signée à Ryswyck, 1697, entre la France et l'Empire, rendit à Léopold ses Etats à peu près sur le pied que Charles IV en avait joui en 1670 ; toutefois la ville de Nancy et les autres forteresses de la Lorraine furent démantelées, sans qu'il fût permis au duc de les relever ni d'avoir d'autres troupes que ses gardes. On voulait des conditions encore plus dures. La reine-duchesse, mère de Léopold, écrivit à Louis XIV, qui lui accorda plus qu'elle ne lui avait demandé. Cette princesse n'eut pas la consolation de voir son fils remonter sur le trône de ses pères; car la mort l'enleva dans le temps où elle se préparait à conduire sa famille en Lorraine. Ce fut moins sans doute pour consoler Léopold que pour sa propre satisfaction que l'empereur lui accorda le titre d'*Altesse royale*, comme fils d'une archiduchesse qui avait été reine. Lorsque le jeune duc fut près d'entrer en Lorraine, la noblesse vola au-devant de lui, et les bourgeois s'armèrent pour lui servir de gardes. Il arriva le 5 mai 1698 à Lunéville, où il attendit que les troupes françaises eussent évacué Nancy, ce qui eut lieu le 16 août suivant. Le lendemain, il fit son entrée dans la capitale; et le dévouement de ses sujets le força de mettre dans cette cérémonie plus d'éclat qu'il ne convenait à la position de cette malheureuse contrée. Les châteaux de la noblesse avaient été rasés par ordre de l'impitoyable Créqui : des villages entiers avaient disparu, et leurs ruines servaient de retraites aux bêtes fauves, qui s'étaient multipliées à un point effrayant. Les chemins étaient couverts d'épines, et les lieux les plus peuplés autrefois n'étaient plus que de vastes solitudes. Le premier soin de Léopold fut de réprimer la fureur des duels, qui faisait des ravages affreux parmi la noblesse; ensuite il rétablit l'ordre dans les cours de justice; des priviléges et des dons invitèrent les étrangers à venir repeupler la Lorraine, et des exemptions furent accordées aux sujets chargés d'une nombreuse famille. Un code de lois qui prit le nom de *Léopold* fut rédigé par ordre de ce prince ; l'évêque de Toul, peu au fait des usages de la Lorraine, déféra ce code à la cour de Rome, comme contenant des maximes contraires à la discipline et aux libertés ecclésiastiques; après beaucoup de débats, Léopold consentit à le réformer. Le malheur des temps avait occasionné un grand relâchement dans quelques établissements religieux; la réforme y fut introduite (*voy.* FOURIER et LACOUR). Tout en améliorant le sort des ministres inférieurs des autels, et en publiant des règlements sévères pour la sanctification des dimanches et des fêtes, ce prince mit des bornes à la générosité des testateurs en faveur des églises. De toutes parts on trouvait en Lorraine des traces de servage; Léopold les fit disparaître en déchargeant ses sujets du droit de mainmorte, au moyen d'une redevance, dont lui-même leur fit remise dans ses domaines, exemple que suivirent beaucoup de seigneurs. Par l'effet de cette suppression, les étrangers accoururent, et la population s'accrut d'une manière prodigieuse. Les encouragements donnés au commerce et à l'agriculture ne contribuèrent pas moins à cet accroissement. On ouvrit dans toute la Lorraine des routes, que l'on dit avoir servi de modèles à celles qui furent tracées en France sous le ministère du cardinal de Fleury. Dans la disette qui suivit le rigoureux hiver de 1709, Léopold nourrit son peuple en tirant de l'étranger des blés qu'il fit vendre ensuite à bas prix. Ainsi, tandis que la famine désolait les pays voisins, une sorte d'abondance régnait en Lorraine. Il fonda en même temps différentes chaires pour la médecine et la chirurgie, pour le droit public; et il fit d'utiles règlements pour l'université de Pont-à-Mousson. Une académie d'équitation et d'exercices militaires, où la jeune noblesse prenait des leçons, et que fréquentaient une foule d'étrangers, fut établie dans la capitale; Léopold y fit construire aussi un superbe théâtre. Il institua une académie de peinture et de sculpture, qui produisit des artistes distingués; enfin, il fit bâtir ou réédifier plusieurs palais, et

il posa les fondements de l'église primatiale de Nancy. Malgré tant de bienfaits, on a adressé à ce prince quelques reproches. Le plus grave est de n'avoir pas établi la tolérance en matière de religion. En effet, il bannit les juifs et les protestants; mais les uns exerçaient une criante usure (1), et les autres du moins étaient peu nombreux. Quant au double reproche d'avoir aliéné par des donations une partie du domaine de la couronne, et d'avoir trop multiplié les anoblissements, on peut répondre que la noblesse lorraine s'était ruinée au service de ses deux prédécesseurs, qu'il ne pouvait l'en dédommager autrement, et que la guerre avait tellement réduit le nombre des gentilshommes, qu'il semblait nécessaire de l'augmenter. L'accusation d'avoir altéré les monnaies, quoique fondée, s'affaiblit lorsqu'on réfléchit que Léopold a garanti ses États des funestes effets du système de Law; dix millions lui furent offerts pour qu'il révoquât sa prohibition des billets de banque en Lorraine. « Si mon peuple est pauvre, je ne serai jamais « riche, » répondit le duc; et la défense fut maintenue. Le traité de Ryswyck, en ne lui laissant ni places fortes ni troupes, avait mis Léopold dans l'heureuse impuissance de faire la guerre; et il paraît avoir senti combien il lui importait de vivre en paix avec la France; sa mère elle-même, quoiqu'elle fût princesse autrichienne, avait reconnu cette vérité; et elle avait fait demander pour son fils, à Louis XIV, la main d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, nièce du roi, qui la lui accorda. Au commencement de la guerre de la Succession, les troupes impériales ayant pris Landau, la cour de Versailles craignit que cette conquête n'ouvrît l'entrée du royaume, et fit annoncer à Léopold qu'elle se trouvait dans la nécessité de mettre garnison dans Nancy. Le duc fit valoir sa neutralité, que la France avait agréée, et toutes les obligations qu'il avait à l'empereur. Pour vaincre sa répugnance, on lui proposa de se laisser assiéger dans sa capitale. « Toute l'Europe, répondit-il, « connaît la faiblesse de Nancy, et sait que je « n'ai d'autres troupes que mes gardes; je pas« serais pour un téméraire, ou pour un comé« dien. » Il se retira donc à Lunéville, et y fit sa résidence jusqu'en 1713, où, conformément au traité d'Utrecht, les troupes françaises évacuèrent Nancy. Léopold fit deux fois hommage pour le duché de Bar : la première entre les mains de Louis XIV, 25 novembre 1699, et la seconde entre celles de Louis XV, 19 février 1718. Durant le séjour qu'il fit à Paris la seconde fois, il conclut un traité qui régla les limites de la France et de la Lorraine, à laquelle furent faites alors plusieurs restitutions importantes. Léopold eut à cette occasion de fréquents entretiens avec le régent, dont il se concilia l'estime au plus haut degré. Ce prince déclara qu'il ne connaissait en Europe aucun souverain qui fût supérieur au duc de Lorraine en expérience, en politique, en sagesse. Léopold accrut aussi ses États par des acquisitions, des échanges et des arrangements. Il était encore dans la force de l'âge, lorsqu'une péripneumonie l'enleva, le 27 mars 1729. A cette nouvelle, la douleur de ses sujets fut extrême; jamais souverain n'a été plus sincèrement regretté. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, en a fait un portrait par lequel nous croyons devoir terminer cet article : « Il est à souhaiter que la « dernière postérité apprenne qu'un des plus pe« tits souverains de l'Europe a été celui qui a fait « le plus de bien à son peuple. Il trouva la Lor« raine désolée et déserte, il la repeupla, il l'en« richit, et il la conserva toujours en paix, tandis « que tout le reste de l'Europe était ravagé par « la guerre.... Sa cour était formée sur le mo« dèle de celle de France; on ne croyait presque « pas avoir changé de lieu quand on passait de « Versailles à Lunéville; à l'exemple de Louis XIV, « il faisait fleurir les belles-lettres.... Il a cherché « les talents jusque dans les boutiques et les fo« rèts, pour les mettre au jour et les encourager. « Enfin, pendant tout son règne, il ne s'est occupé « que du soin de procurer à sa nation de la tran« quillité, des richesses et des plaisirs. *Je quitte« rais demain ma souveraineté*, disait-il, *si je ne « pouvais faire du bien*. Aussi a-t-il goûté le plai« sir d'être aimé; et j'ai vu, longtemps après sa « mort, ses sujets verser des larmes en pronon« çant son nom. Il a laissé en mourant son exem« ple à suivre aux plus grands rois, et il n'a pas « peu servi à préparer à son fils le chemin du « trône de l'Empire. » Léopold eut d'Elisabeth d'Orléans quatorze enfants, dont quatre seulement lui survécurent : 1° François-Etienne, qui fut son successeur sous le nom de François III, puis empereur d'Allemagne sous le nom de François Ier (*voy.* ce nom); 2° Elisabeth-Thérèse; 3° Charles-Alexandre; 4° Anne-Charlotte, abbesse de Remiremont. Elisabeth-Charlotte d'Orléans, à laquelle on donnait le titre de *Madame royale*, fut deux fois régente en l'absence de François III. Lors de la cession de la Lorraine à la France, il fut réglé que cette princesse jouirait sa vie durant et en toute souveraineté de la principauté de Commercy, avec une pension de six cent mille livres. Elle n'eut pas la satisfaction de voir son fils sur le trône impérial, car elle mourut l'année suivante, le 23 décembre 1744, âgée de 68 ans. H—ry.

LORRAINE. *Voyez* Charles, François et Léopold.

LORRAINE (François de), grand prieur de France et général des galères, était né le 18 avril 1534. Il fit, dit Brantome, son premier apprentissage de guerre sous le grand duc de Guise, son frère, au siége de Metz et à la bataille de Renty, où il fit montre de ce qu'il était et de ce

(1) Il fut ensuite permis à soixante-treize familles juives de résider en Lorraine.

qu'il serait un jour. Il alla ensuite à Malte, et fut fait peu de temps après commandant des galères de l'ordre. Un jour qu'il était en course avec quatre galères, il se présenta malgré l'avis de ses officiers devant le port de Rhodes, dont il défia le gouverneur. Celui-ci fit sortir six galères qui entourèrent la petite escadre maltaise, et engagèrent le combat. On se battit jusqu'à la nuit avec le plus vif acharnement. Une des galères maltaises fut coulée bas; mais les Turcs en perdirent deux, dont l'une fut détruite par un chevalier gascon qui, ayant sauté dedans à l'abordage, mit le feu aux poudres pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi. Le grand prieur en prit une troisième, qu'il ramena à Malte après avoir reçu plusieurs blessures. De retour en France, il fut fait général des galères et chargé de différentes expéditions sur les côtes d'Italie et de Portugal. Il avait le projet de retourner à Malte et de s'emparer de l'île de Rhodes; mais les troubles qui agitaient la France ne lui permirent pas de s'éloigner. Son goût pour les plaisirs lui fit quelquefois négliger ses devoirs; et le retard qu'il mit à conduire des troupes en Écosse amena la capitulation de Leith, qui ruina pour toujours les affaires des Français dans ce royaume (1560). « Le matin du jour de la bataille de Dreux, dit Brantôme, ainsi qu'il déjeunoit, je lui ouïs dire que, s'il mouroit en cette bataille, il ne regrettoit en rien tant la mort, sinon qu'il perdoit l'occasion de faire son entreprise de Rhodes qu'il pensoit infailliblement emporter. » Il se conduisit vaillamment à cette journée; mais s'étant trop échauffé, il fut atteint d'une fluxion de poitrine, dont il mourut le 6 mars 1563, à l'âge de 29 ans. Brantôme, qui avait vécu avec ce prince dans la plus grande familiarité, dit qu'il était très-beau de visage, doux, courtois et gracieux, de fort belle, grande et très-haute taille. C'était un marin très-distingué pour son temps; mais quoiqu'il eût passé la plus grande partie de sa vie sur mer, il n'en était pas moins fort habile à tous les exercices de terre. Il maniait fort bien un cheval, se servait avec beaucoup de dextérité de la lance et de la hache, et remportait d'ordinaire tous les prix dans les tournois. Il était galant, généreux, et d'une magnificence sans égale. Brantôme, qui en parle souvent dans ses *Mémoires*, lui a consacré un chapitre dans les *Vies des capitaines françois*, t. 2. J. le Laboureur a rassemblé tous les passages de Brantôme dans ses *Additions aux Mémoires de Castelnau*, t. 1er, p. 440 et suivantes. Cet écrivain, dont l'opinion sur François de Lorraine paraîtra moins suspecte que celle de Brantôme, son ami, dit qu'il aurait été le plus grand homme de guerre de son siècle, s'il eût eu autant de prudence et d'expérience que de valeur et de magnanimité. W—s.

LORRAINE (Charles-Alexandre de), né à Lunéville le 12 décembre 1712, peu de temps après le mariage de François et de Marie-Thérèse, fut nommé, jeune encore, feld-maréchal, et se signala d'abord en Hongrie en repoussant un corps de troupes turques très-considérable qui avait attaqué l'armée autrichienne, tandis qu'elle passait le défilé de Mehadia (juillet 1738). En 1742 il commanda l'armée de Bohême, et après s'être emparé de Czaslau (17 mai), il livra bataille au roi de Prusse, qui remporta la victoire, mais perdit presque toute sa cavalerie. La paix ayant été faite la même année entre la reine de Hongrie et Frédéric II, le prince Charles marcha contre les Français, qui avaient remporté de grands avantages dans la Bohême; il enleva Piseck et Pilsen, mit le siége devant Prague (28 juillet), et prit Leutmeritz avant la fin de la campagne. En 1744 il commanda sur le Rhin, passa ce fleuve, s'empara des lignes de Spire, de Germensheim, de Lauterbourg et de Haguenau, s'établit au milieu de l'Alsace et poussa même au delà de la Sarre des partis qui jetèrent l'épouvante jusque dans Lunéville, que le roi Stanislas fut obligé de quitter avec sa cour. Le prince Charles put alors se flatter de revoir et même de conquérir sa terre natale, cette Lorraine qu'il avait quittée avec tant de regret. Mais le roi de Prusse, alarmé des succès des Autrichiens, reprit ses relations avec la France, et attaqua la Bohême et la Moravie. Le prince Charles fut obligé de repasser le Rhin, et après avoir été renforcé par des troupes saxonnes, il repoussa Frédéric de poste en poste et le força d'évacuer la Bohême. L'année suivante le roi de Prusse prit sa revanche et le battit à Friedberg et à Sorr. Le prince Charles commanda de nouveau les troupes autrichiennes dans la guerre de Sept ans. En 1757 il défit le général Keith et chassa les Prussiens de toute la Bohême. Le 22 novembre de la même année il les battit encore près de Breslau; mais le 5 décembre suivant Frédéric lui fit essuyer une entière défaite à Lissa (*voy.* Frédéric II). Ce revers porta le prince Charles à résigner le commandement, qu'il ne reprit plus. Il avait été nommé gouverneur des Pays-Bas en 1744. Le 7 janvier de cette même année il épousa la sœur de Marie-Thérèse, l'archiduchesse Marie-Anne, qu'il perdit à Bruxelles le 16 décembre suivant. Il fut nommé grand maître de l'ordre Teutonique le 4 mai 1761; et il mourut au château de Tervéren le 4 juillet 1780. Frédéric II dit que ce prince était brave, que les soldats l'adoraient, et qu'il savait pourvoir aux besoins de l'armée (1). Sa douceur et sa générosité l'avaient fait chérir généralement. Il était versé dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques et la mécanique. Les gens de lettres avaient près de lui un accès facile; et sa bibliothèque, son cabinet de médailles et d'histoire naturelle leur étaient continuellement ouverts. C'est durant son administration que se sont écoulés les derniers jours heureux de la Belgique.

(1) L'écrivain-roi lui reproche de s'être laissé conduire par ses favoris, et de s'être trop livré aux plaisirs de la table.

où il a constamment protégé le commerce et fait régner l'abondance. Les états de Brabant lui ont élevé de son vivant, en 1775, sur la place Royale de Bruxelles, une statue en bronze qui a été brisée en 1794 (voy. *Promenade à Tervueren*, par M. de Stassart, Bruxelles, 1816, in-4°). H—RY.

LORRAINE (le P. CHARLES DE), jésuite, était fils de Henri de Lorraine, marquis de Moy. Né à Kœurs près de St-Mihiel, en 1592, il annonça de bonne heure une inclination très-vive pour la profession des armes; mais son père étant mort en 1601, Éric, son oncle, évêque de Verdun, lui persuada d'embrasser l'état ecclésiastique, et l'envoya étudier les belles-lettres et la théologie au collége de Pont-à-Mousson. Charles vint à Paris à l'âge de dix-huit ans solliciter l'agrément de la cour pour l'évêché de Verdun, que son oncle résignait en sa faveur. Lorsqu'il fut revenu dans cette ville, sa conduite fut d'abord plutôt celle d'un prince que d'un ecclésiastique; mais dès qu'il eut reçu la consécration épiscopale, en 1617, il réforma ses mœurs et s'appliqua entièrement à l'administration de son diocèse. Cependant la crainte que son goût pour les plaisirs ne l'écartât de son devoir lui fit prendre la résolution de renoncer au monde. Il se rendit secrètement à Rome, et ayant exposé ses motifs au supérieur général des jésuites, il obtint son agrément pour commencer son noviciat. Le temps des épreuves passé, il prononça ses vœux et fut nommé supérieur de la maison professe à Bordeaux. Les besoins de l'ordre nécessitèrent quelque temps après son retour à Rome, et le duc de Lorraine saisit cette occasion de solliciter le pape de l'honorer du chapeau de cardinal; mais le P. Charles fit prier le duc de cesser ses démarches, disant « qu'ayant renoncé aux dignités pour embrasser « la croix, il serait aussi coupable devant Dieu « que ridicule devant les hommes, s'il changeait « de sentiment. » Il revint à Bordeaux et s'y consacra au soulagement des malades, dans un temps où des fièvres contagieuses causaient de grands ravages. Le général, ne voulant pas lui permettre de se livrer à toute l'ardeur de son zèle, lui donna l'ordre de se rendre à Toulouse: l'air de cette ville était contraire à sa santé, et on l'engagea à solliciter une autre résidence; mais il répondit: « Il m'importe bien moins de « vivre que de mourir où la Providence et l'o« béissance m'ont placé. » Malgré son affaiblissement, il ne voulut pas diminuer ses austérités, et mourut le 28 avril 1631. Le P. Charles a laissé, manuscrit, un *Traité sur la grandeur des devoirs des princes, et des dangers auxquels leur condition les expose*. Laubrussel en a inséré plusieurs fragments dans la *Vie du P. Charles*, Nancy, 1733, in-8°. Il existait déjà une *Vie* de ce saint religieux, par le P. Nicolas de Condé, Paris, 1652, in-12. Le P. Baltus a traduit de l'italien : *Réflexions spirituelles et sentiments de piété du P. Charles de Lorraine*, Dijon, 1720, in-12. W—S.

LORRAINE. *Voyez* AUMALE, GUISE, HARCOURT, MAÏENNE, MARIE, MERCOEUR.

LORRIS (GUILLAUME DE), né à Lorris sur la Loire, près de Montargis, est le premier auteur du *Roman de la Rose*, production très-remarquable pour le temps où elle a été composée, et qui a conservé pendant près de deux siècles une grande influence sur la littérature française. Fauchet conjecture que Guillaume s'était appliqué à l'étude de la jurisprudence. Les particularités de sa vie sont inconnues; et l'on croit qu'il mourut jeune vers l'an 1240 (1), avant d'avoir terminé son poëme, qui fut continué quarante ans après par Jean de Meung (2). Ce fameux roman n'est autre chose que l'Art d'aimer, réduit en principes et mis en action. L'auteur suppose qu'étant endormi, un jour de printemps, il songea qu'il se promenait dans une prairie, au milieu de laquelle il vit un beau jardin entouré de murailles. La porte lui en fut ouverte par *Oyseuse*, c'est-à-dire l'Oisiveté, et il aperçut *Déduit*, maître du jardin, dansant avec les Ris et les Jeux qui forment sa cour. Au milieu du jardin s'élevait un rosier tout chargé de fleurs, et comme il se disposait à en cueillir une à peine entr'ouverte et plus belle que toutes les autres, l'Amour, qu'il n'avait point aperçu, sortit d'une embuscade et lui décocha plusieurs flèches, lui criant de se rendre prisonnier : il obéit, et présenta son cœur à celui qu'il venait de reconnaître pour maître. L'Amour consent alors à lui expliquer les règles et les commandements qu'il doit suivre pour plaire aux dames; l'auteur veut mettre sur-le-champ à profit des conseils qu'il vient de recevoir pour s'approcher du rosier qui l'a charmé; mais *Danger* l'en éloigne, et *Raison* lui persuade de renoncer à son entreprise. Cependant, après bien des soins et des efforts infructueux, il parvient à cueillir la rose objet de tous ses vœux, et le songe finit. Cette allégorie est couverte d'un voile si léger et si transparent, qu'il est bien singulier qu'on n'ait pas été d'accord sur le sujet et le but de l'ouvrage. Les uns l'ont regardé comme un traité d'alchimie, et d'autres comme un livre de morale : mais de toutes les explications qu'on en a données, la plus singulière, sans contredit, est celle de Marot, et l'on nous saura peut-être gré de la rapporter. « Par « la rose, dit-il, tant appétée de l'amant, est en« tendu l'état de sapience, lequel est *justement* à « la rose conforme.... et en cette manière d'ex-

(1) M. Raynouard prouve fort bien que Guillaume de Lorris mourut vers 1240 et non vers 1260, comme on l'a toujours assuré, vu que Jean de Meung entreprit la continuation de cet ouvrage dès 1280. *Journal des savants*, 1816, p. 69 et 70.

(2) Ce poëme, tel que nous l'avons, contient au delà de 22,000 vers de huit syllabes; et l'on croit communément que Lorris n'a composé que les 4,150 premiers. Depuis la publication du *Roman de la Rose* par M. Méon, on a découvert à la Bibliothèque de Paris un manuscrit contenant la seule partie de l'ouvrage attribuée à Guillaume de Lorris; ce manuscrit offre un dénoûment : M. Méon l'a fait imprimer. Ainsi l'on voit que Jean de Meung ne continua pas, mais refit l'ouvrage sur un plan beaucoup plus vaste.

« poser, sera la rose figurée par la rose papale, « qui est de trois choses composé ; c'est à savoir : « d'or, de musc et de basme (baume) : l'or signi- « fiant l'honneur et révérence que nous devons « à Dieu le créateur ; le musc, la fidélité et jus- « tice que nous devons avoir à notre prochain ; « et le basme, ce que nous devons à nous- « mêmes. » Marot ne s'en tient pas à cette première explication ; il ajoute qu'on peut entendre aussi par la rose l'état de grâce, ou la glorieuse vierge Marie, ou le souverain bien infini et la gloire d'éternelle béatitude. Tous les écrivains qui ont parlé du *Roman de la Rose* ne l'ont fait qu'en donnant de grands éloges à l'auteur. Marot compare Guillaume de Lorris à Ennius (1) ; Pasquier, *Recherches*, liv. 7, chap. 3 ; Baillet et la Monnoye, *Jugements des savants ;* Massieu, *Histoire de la poésie française ;* Lenglet-Dufresnoy, l'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, ont encore enchéri sur Marot. Il y a dans cet ouvrage beaucoup d'invention ; le style en est vif et agréable, et l'on y trouve des descriptions charmantes : celles du printemps, de l'été et du temps sont fameuses ; et Pasquier « met au défi tous ceux « qui viendront d'en faire de plus à propos. » Le principal défaut de l'ouvrage est une certaine monotonie, et le grand nombre de digressions qui ralentissent la marche de l'action. Jean de Meung, continuateur de Lorris, a autant d'imagination, et plus de verve et de chaleur, mais moins de goût et de mesure dans ses expressions ; et ce ne fut que lorsque l'ouvrage se répandit avec les changements qu'il y avait faits que les prédicateurs commencèrent à tonner dans les chaires et à provoquer la flétrissure (2) d'un livre dont le succès toujours croissant était un scandale (*voy.* Jean DE MEUNG). Mais tous leurs efforts ne purent empêcher de multiplier les copies d'un ouvrage qui flattait le goût de la multitude par la satire des différents états, et dans lequel l'amour, ses plaisirs et ses peines étaient rendus pour la première fois, avec quelque agrément, dans la langue du peuple le plus sensible. Les premières éditions du *Roman de la Rose* remontent à la fin du 15e siècle ; et les curieux les recherchent, parce qu'elles représentent le texte primitif, sinon dans toute sa pureté, du moins avec des corrections très-légères. Clément Marot donna une édition de ce livre en 1526. Mais, sous prétexte d'en faire disparaître les mots vieillis et inintelligibles, il fit des changements qui détruisent l'originalité de l'ouvrage ; témérité qui lui a été reprochée sévèrement par Pasquier. C'est sur cette édition qu'ont été faites les réimpressions du 16e siècle, parmi lesquelles on distingue celle de Paris, 1529, in-8°, qui est effectivement très-jolie. Lenglet-Dufresnoy en a donné une nouvelle, mais d'après un seul manuscrit et l'un des moins anciens, Paris, 1735, 3 vol. in-12 ; elle est accompagnée d'une préface historique assez intéressante et de différentes pièces. Il faut y réunir le *Supplément au glossaire, etc.* (*voy.* LANTIER DE DAMEREY) (1) : elle a été reproduite en 1798, 5 vol. gr. in-8°. Mais cette réimpression, quoique fort belle, est peu recherchée, parce qu'elle fourmille de fautes. C'est à Méon, qu'il était réservé de faire connaître le véritable texte du *Roman de la Rose ;* il a consulté et collationné à cet effet trente et un manuscrits, en s'attachant principalement aux leçons que présentaient les plus anciens et a publié enfin le résultat de son travail, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. Raynouard a rendu compte de cette belle édition dans le *Journal des savants*, octobre 1816. Jean Molinet a traduit en prose ce fameux roman (*voy.* J. MOLINET). Chaucer l'a imité en anglais, et Piron en a tiré son opéra-comique intitulé *la Rose*. W—S.

LORRY (PAUL-CHARLES), avocat au parlement de Paris et conseiller d'État, naquit dans cette ville le 18 décembre 1719. A peine était-il reçu docteur qu'il obtint au concours une place d'agrégé, et bientôt après une chaire de professeur : il était très-habile dans le droit canon, et s'y était acquis une certaine réputation lorsqu'il travailla sur une question de mariage controversée depuis longtemps entre les docteurs. Il se déclara pour l'opinion que *les contractants sont les seuls ministres du sacrement, que le contrat et le sacrement ne sont qu'une et même chose*. Il établit ensuite que la bénédiction nuptiale n'est point de l'essence du mariage, mais qu'elle est devenue nécessaire pour le valider depuis que la loi l'a exigée. Lorry est mort en 1766. Il a publié sous ce titre : *Justiniani imperatoris institutionum juris civilis expositio methodica*, un commentaire que son père, François Lorry, également professeur en droit, avait laissé manuscrit, Paris, 1757, in-4°, et 1777, 2 vol. in-12 ; ouvrage estimé encore aujourd'hui. On a de lui : 1° *Essai de dissertation, ou Essai sur le mariage en sa qualité de contrat et de sacre-*

(1) Voici le passage de Marot :

Notre ENNIUS, Guillaume de Lorris,
Qui du Romant acquit si grand renom.
(*Complainte au général Prudhomme.*)

Le sage et judicieux Pasquier va plus loin : « Nous eusmes, « dit-il, Guillaume de Lorris, et sous Philippe le Bel, Jehan de « Mehun, lesquels quelques-uns des nostres ont voulu comparer à « Dante, poëte italien ; et moi, je les opposerois volontiers à tous « les poëtes d'Italie. » (*Recherches*, liv. 7, ch. 3.) Lenglet-Dufresnoy met encore moins de réserve dans ses éloges : « Je le re- « garde (Guillaume de Lorris) non-seulement comme notre *Ennius*, « ainsi que l'a qualifié Cl. Marot, mais encore comme notre *Ho- « mère*. Il a été le modèle de tous nos anciens poëtes. Regnier « n'a pas fait difficulté d'imiter de ce roman la *Macette*, la plus « belle sans contredit, et la plus brillante de ses satires ; et ce « qui est fort glorieux pour ce roman, et ne l'est guère peut-être « pour Ronsard, c'est que ce dernier avoit toujours entre les mains « cet antique ouvrage. »

(2) Le célèbre Gerson, chancelier de l'université, fut un de ceux qui attaquèrent avec le plus de force le *Roman de la Rose*, en chaire et par écrit (*voy.* Jean DE MEUNG). Peignot (*Dictionnaire des livres condamnés au feu*) dit qu'il le *condamna* au feu. Cela n'est pas exact. Il n'y eut pas de sentence de rendue ni rien enfin de ce qui constitue une condamnation juridique.

(1) Les rédacteurs du Catalogue de la Bibliothèque de Paris attribuent, mal à propos, ce *Supplément* au président Bouhier de Savigny.

ment, à l'effet de prouver que dans le mariage des fidèles on ne peut séparer le contrat du sacrement, Paris, 1760, 1 vol. in-12; 2° *Mémoire sur les moyens de rendre les études de droit plus utiles*, Paris, 1764, in-8°. On trouve dans cet ouvrage des choses très-curieuses sur la faculté de droit de Paris. 3° *Mémoire sur les matières domaniales, ou Traité du domaine*, ouvrage posthume de Lefèvre de la Planche. Lorry y a mis une longue et belle préface avec beaucoup de notes, Paris, 1764, 3 vol. in-4°. 4° *Essai sur les principes de la procédure criminelle*. Ce traité se trouve dans la seconde édition du code pénal de Laverdy de 1752, in-12. (Voyez, pour la vie de Lorry, la *Galerie française*, Paris, 1772, 2 vol. in-fol.) D-c.

LORRY (Anne-Charles), docteur régent de la faculté de médecine de Paris, né à Crosne le 10 octobre 1726, fut dirigé dans ses humanités par le célèbre Rollin, et justifia les soins de son maître par des succès. On avait proposé pour sujet du concours de peindre les embarras du jour de l'an; les vers suivants qu'il composa furent jugés dignes du premier prix :

Hæc est illa dies qua plebs vesana furensque,
Se fugiendo petit, seque petendo fugit.

Après ses premières études, Lorry se lança dans la carrière médicale, et suivit avec ardeur les travaux anatomiques en même temps qu'il fréquentait avec assiduité les hôpitaux. Ses talents et son érudition le placèrent bientôt au premier rang des praticiens de la capitale. Il fut appelé par Louis XV, et lui donna ses soins pendant la petite vérole à laquelle ce prince succomba. Sujet depuis longtemps à de fréquentes attaques de goutte, Lorry fut atteint de paralysie en 1782, et il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains, où il était allé aux frais du roi. On a de lui : 1° *Consultation de médecine au sujet d'un naufrage du bac d'Argenteuil*, Paris, 1752, in-4°, 2° *Essai sur les aliments*, Paris, 1754, 57, 81, 2 vol. in-12; traduit en allemand par Ackerman, Leipsick, 1786, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel se trouvent d'excellents préceptes d'hygiène, a été destiné par l'auteur à servir de commentaire aux livres diététiques d'Hippocrate. 3° *De melancholia et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8°; traduit en allemand par Kramer, Francfort, 1770, 2 vol. in-8°. On y trouve les recherches les plus curieuses sur l'*atrabile*, à laquelle les anciens faisaient jouer un rôle si important dans les maladies opiniâtres. Il a répété avec succès l'usage de l'ellébore, tant vanté chez les Grecs contre la mélancolie; et le quinquina ne lui a pas offert moins d'avantages contre cette maladie. 4° Lorry a traduit les ouvrages de Mead, Paris, 1751, in-8°; et il a donné une édition des *Aphorismes de médecine statique* de Sanctorius, Paris, 1770, in-12; 5° *Hippocratis Aphorismi cura et studio Janssonii ab Almeloveen*, Paris, 1759, in-16. En donnant une nouvelle édition de cet ouvrage, qu'il regardait comme le plus utile pour les jeunes médecins, Lorry ajouta encore à son prix par les notes qu'il mit à la fin de chaque section. 6° *Tractatus de morbis cutaneis*, Paris, 1777, in-4°; traduit en allemand par Held, Leipsick, 1779, 2 vol. in-8°. Ce traité, justement estimé, est le fruit de la longue expérience de l'auteur, qui, après avoir observé les maladies de la peau sous toutes les formes, en a donné une description aussi exacte que méthodique, et a indiqué soigneusement leurs connexions avec les autres affections morbides, ainsi que leurs variétés et leurs dégénérescences. 8° *Essai sur la conformité de la médecine des anciens et des modernes*, traduit de l'anglais de Barker par Schomberg, Paris, 1768, in-12; 8° *Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier*, Paris, 1767, in-4°. C'est avec les matériaux laissés par Astruc que Lorry composa cette histoire, à laquelle il mit plus de soin qu'à ses propres ouvrages. 9° *De morborum mutationibus et conversionibus*, Paris, 1784, in-12. Cet ouvrage posthume, que l'auteur ne voulait rendre public que lorsqu'il l'aurait cru étayé de faits assez nombreux, et qui a été publié par M. Hallé, son neveu, a pour but de faire connaître tous les changements et les diverses espèces de métastases qui surviennent dans les maladies. On trouve dans les Mémoires de l'Académie de nombreuses productions de Lorry, entre autres : 1° ses *Recherches sur les effets de l'opium donné à des animaux; 2° Sur les maladies de la graisse, ses rapports avec la bile, etc., et sur la Constitution médicale de* 1775 *à* 1777. Son *Eloge*, par Vicq d'Azyr, se trouve dans la collection in-4°, Paris, 1763. P. et L.

LOS RIOS (Ange-Fernando de), jurisconsulte et homme politique espagnol, né à Pesquera, province de Santander, le 1er mars 1778. Après avoir fait ses premières études dans la ville de Reynosa, il alla compléter son instruction à l'université de Valladolid, où il suivit les cours de jurisprudence et s'occupa surtout de la philosophie du droit. Los Rios prit rang parmi les étudiants les plus laborieux de Valladolid, et dans les conférences ou académies que ces étudiants ont l'habtude d'établir entre eux, il se distingua par son savoir et par l'habileté de son argumentation. Ces conférences ont été l'école à laquelle se sont formés plusieurs des hommes qui jouèrent plus tard un rôle politique dans la Péninsule. Reçu avocat en 1806, Los Rios alla s'établir à Reynosa, où il exerça sa profession. Il acquit en peu de temps une réputation méritée, et ne tarda pas à être nommé procureur syndic et alcade de Hijos-Dalgo. Il déploya dans ces fonctions municipales l'ardeur et le zèle qui étaient l'un des principaux traits de son caractère. L'invasion de l'Espagne par les armées de Napoléon arracha Los Rios aux soins de l'administration locale, et le jeune alcade fut un des premiers à

se joindre aux défenseurs de la patrie. La résistance contre un ennemi puissant et bien organisé demandait autant de courage que de résolution. Il fallait exposer à tout moment sa vie. Los Rios ne recula devant aucun péril; il accepta les fonctions de membre adjoint du comité d'armement et de défense, et tant qu'on put lutter, il poussa au mouvement insurrectionnel. Mais enfin convaincu de l'inutilité de ses efforts, Los Rios partit pour Cadix et San-Fernando, traversant l'Espagne d'un bout à l'autre au milieu de difficultés de toutes sortes, et sans cesse en danger de tomber aux mains des Français. Ayant réussi à gagner Cadix, Los Rios y fut entouré des marques de l'estime publique; le collége des avocats s'empressa de l'inscrire sur son tableau. Toutefois, la cause de l'indépendance devait l'occuper plus que les affaires judiciaires, et devenu soldat par patriotisme, il fut attaché à l'artillerie des volontaires de ligne et au commandement général du canton de San-Fernando. Mû par un noble désintéressement, il ne voulut accepter aucune rétribution, et s'acquitta de ses fonctions avec une intelligence qui ne fit qu'accroître sa popularité. L'ennemi s'approchait et devenait toujours plus menaçant; Los Rios descendit dans les rangs comme simple volontaire et assista à la bataille de Chiclana, où son courage lui valut la croix de Charles III. Rendue enfin à son indépendance, l'Espagne permit à ses défenseurs de reprendre leurs anciennes occupations. Los Rios avait trop marqué durant les derniers événements pour redevenir un simple alcade; il obtint l'emploi de rapporteur des conseils de Castille, fut attaché au département de la marine en qualité d'auditeur, et quelque temps après, appelé aux fonctions de procureur royal des mêmes conseils. En 1820, il était nommé lieutenant-bailli de Madrid, et trois ans plus tard juge dans sa capitale. Attaché à la cause constitutionnelle comme presque tous les défenseurs de l'indépendance, Los Rios vit avec chagrin la réaction absolutiste qui eut lieu en 1823. Une lutte nouvelle s'engagea, lutte dans laquelle Ferdinand VII appela cette même intervention étrangère que son parti avait jadis repoussée. Los Rios ne pouvait approuver un retour à des principes si en opposition avec ses antécédents; quoique l'un des magistrats les plus éminents de Madrid, il perdit sa charge et se retira dans la vie privée. Mais quatre ans plus tard, lorsqu'il se fut agi de rédiger pour l'Espagne un code de commerce, on sentit que les lumières de Los Rios étaient indispensables, et on l'appela dans la commission à laquelle était confiée la refonte de la législation commerciale. Toutefois son intervention dans le gouvernement de Ferdinand VII se borna à ce concours indirect; Los Rios demeura à l'écart, et c'est seulement à la mort du roi qu'il fut réintégré dans sa position de juge au tribunal de Madrid. Il passa peu de temps après à l'audience royale de cette même ville, où il siégea jusqu'en 1841, époque à laquelle il fut appelé à la haute cour de justice. Los Rios avait été élu, peu de temps après l'avénement d'Isabelle, député de la province de Santander, et son mandat fut renouvelé jusqu'en 1843. Il fut un des membres des cortès les plus actifs, prit une part considérable à la rédaction de la constitution de 1837, et fut nommé vice-président de l'assemblée des députés du royaume. Une nouvelle réaction absolutiste étant venue arrêter la réalisation des espérances du parti constitutionnel, Los Rios résigna ses fonctions de juge de la haute cour et se retira volontairement dans la vie privée. Ardent dans ses opinions, mais animé d'un noble désintéressement, cet homme politique ne s'écarta jamais de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, il ne vécut pas assez pour assister à la révolution qui ramena au pouvoir plusieurs des hommes de son parti. Il mourut le 11 février 1851, après avoir vu s'approcher sa fin avec une résignation toute philosophique et ce même courage dont il avait donné tant de preuves pendant la guerre de l'Indépendance. Los Rios a pris part à la rédaction de quelques feuilles politiques de l'Espagne, et notamment à celle du *Journal du commerce*. Z.

LOSANA (l'abbé Matthieu) naquit en 1738 dans le village de Vigone, en Piémont, de parents fort à l'aise, qui, frappés de ses dispositions pour les sciences, donnèrent beaucoup de soins à son éducation. Il fit ses premières études à Pignerol, puis au séminaire de cette ville. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il reçut les ordres sacrés des mains de son évêque et se rendit à Turin pour obtenir le doctorat à l'université. En 1781, après avoir subi tous les examens, il obtint le titre de licencié, et l'année suivante le doctorat en théologie. S'étant particulièrement appliqué à l'étude des langues orientales, notamment de l'hébreu, il publia dans cette langue quelques dissertations théologiques. Quand la cure de Lombriasco devint vacante, il se présenta au concours, et en fut déclaré le plus digne. Les soins d'une population de huit cents âmes lui laissant des loisirs, il les employa aux progrès de l'agriculture et à l'amélioration de sa prébende : pour cela il étudia les nouvelles théories sur les assolements, sur la nature et le mélange des terres, sur les engrais, et s'occupa beaucoup de la botanique, science essentielle pour un agronome. Admis à la société royale d'agriculture de Turin, il y lut plusieurs mémoires très-utiles. Mais en avril 1799, après les défaites de l'armée française et sa retraite du Piémont, une régence ayant été établie à Turin, Losana fut porté sur une liste de soixante-dix ecclésiastiques accusés de s'être montrés partisans des Français, et, comme tels, arrêtés et emprisonnés dans le séminaire; puis, quelque temps après, escortés par les troupes austro-russes, embarqués sur le Pô et envoyés dans l'ancien château de Verrue, si

mémorable pendant la guerre de 1705. Losana fut le consolateur, même le bienfaiteur de ses compagnons d'infortune. Ces ecclésiastiques, après quatorze mois de souffrances, furent délivrés par suite de la bataille de Marengo. Quelque temps après, Losana, rendu à ses paroissiens, fut appelé à professer le dogme dans la chaire qui avait été confiée à un dominicain jusqu'en l'année 1793. Sans abandonner sa paroisse, administrée par deux vicaires de son choix, il remplit, à la satisfaction du public, cette chaire de théologie et continua ses fonctions dans l'instruction publique jusqu'en l'année 1803, où Cuvier, Lefèvre-Gineau et Villar, inspecteur des études, arrivés de France, donnèrent une nouvelle organisation à l'université de Turin, et supprimèrent la chaire de dogme. Ce fut dans cette même année que Losana mérita une médaille d'argent avec la légende : *Napoleo Bonaparte, cons. Reip. Gall.;* et de l'autre côté : *Subalpinis imperio Gallorum societatis;* et au bas : *Atheneum et academia Taur.; an. XI a Rep. constituta.* Content du titre de professeur honoraire, il retourna dans sa paroisse avec la ferme résolution de ne plus la quitter. En 1804, il fit partie d'une commission importante, composée des membres de la société d'agriculture, qui démontra par des faits que l'industriel Bruley, sous prétexte de cultiver l'indigo, tirait un grand profit du vaste jardin de la Vénerie qui lui était confié. En 1805, la société d'agriculture de Paris, dans sa séance publique du mois de mai, sous la présidence de François de Neufchâteau, décerna à Losana une médaille d'or avec l'éloge suivant, rapporté au t. 7, § 4, des *Mémoires de la société :* « Les travaux agri-
« coles de M. Losana, curé de la paroisse de Lom-
« briasco, dans le département du Pô, et mem-
« bre de la société d'agriculture de Turin, ont
« mérité l'attention particulière de la société. Ce
« citoyen recommandable a su allier aux devoirs
« de son ministère les fonctions d'instituteur
« d'économie rurale. Son presbytère est une
« école d'agriculture, et le petit domaine de son
« bénéfice, une ferme expérimentale, où ses pa-
« roissiens apprennent l'art d'assurer le bonheur
« de leurs familles par des améliorations agrico-
« les. Ayant étudié par goût la médecine et l'art
« vétérinaire, on le vit souvent donner de bons
« avis sur les maladies des animaux, distribuer
« gratuitement des remèdes et soulager ainsi
« beaucoup de familles indigentes. Il publia dans
« les *Actes de la société* de Turin divers mémoires
« sur l'agriculture, et présenta des modèles d'in-
« struments aratoires, des essais sur l'emploi des
« matières végétales, etc. » Cette société lui décerna plus tard une médaille d'or portant l'inscription : *Société libre d'agriculture du département de la Seine;* et sur le revers, l'emblème de la république. Avant d'obtenir ces honneurs, Losana avait été nommé correspondant de l'académie des sciences à Turin. Le 16 janvier 1805, il présenta et lut un *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes,* imprimé dans le tome 16 des *Actes de la société.* A la séance du 26 mars, même année, il présenta à la classe de physique la continuation de ses recherches entomologiques sur la manière dont les fourmis nourrissent leurs larves et sur l'accouplement de certains insectes. Il y inséra encore des notes et des mémoires pratiques à l'usage du cultivateur. En 1808, le 13 février, il fit paraître dans les *Actes de l'académie des sciences* un mémoire sur les pucerons de la rose, et leur vie. Le 3 mars suivant, il donna une dissertation sur les yeux qu'on attribue aux limaçons, et démontra les erreurs des naturalistes à cet égard. En 1810, il publia en français : *Recherches entomologiques,* ou bien : *Observations météréologiques faites à Lombriasco pendant les trois premiers mois de l'année.* Il donna en 1811 : *Delle malattie del grano in erba non curate o bene conosciute,* vol. in-8°. Cet ouvrage classique d'agriculture le fit admettre aux académies de Padoue et de Vérone, et fut traduit en plusieurs langues. A côté de ces utiles travaux, Losana ne négligeait pas ses fonctions sacerdotales. Il obtint en faveur de son village l'établissement d'une école communale pour les garçons; et il en érigea, à ses frais, une pour les filles avec un succès remarquable. Il obtint aussi des marguilliers de son église l'institution d'une fête de la Rosière, jusqu'alors ignorée au delà des Alpes : là des dots sont léguées par fondation pieuse à plusieurs filles pauvres, mais non pas comme en France à la plus vertueuse. En 1816, il composa son *Breviario del fedele,* vol. in-12, à l'usage de ses paroissiens, et il traduisit en italien les cantiques latins de l'Eglise avec le même mètre prosodique, ce qui lui valut du pape Léon XII une belle médaille en or avec le portrait du pontife. En 1823, il publia dans les Actes de l'académie de Turin : *De animalibus microscopicis seu infusoriis.* En 1824, se rappelant les études anatomiques faites volontairement au collége des provinces et ses relations sociales avec ses collègues, les étudiants en médecine et en chirurgie (1), il présenta à l'académie des sciences (t. 31) un mémoire sous ce titre : *Osservazioni sopra la milza e sopra l'uso suo, in alcuni reptili ofidiani,* où il démontre qu'Aristote, avant Cuvier, avait dit que la rate existe dans ces animaux. En 1832, il fut nommé membre libre de l'académie royale de Turin, dont il était correspondant depuis longtemps, et, le même jour, il y fit lecture en français d'un *Essai sur l'os hyoïde de quelques reptiles,* mémoire très-intéressant d'anatomie comparée. Le 14 juillet 1833, il lut *Saggio sopra le formiche indigene del Piemonte,* où il présente les traits de six espèces différentes de fourmis-lions et démontre que la *formica herculea*, de Linné, se trouve en Pié-

(1) En Italie les deux sciences sont parfaitement séparées, et par ce moyen on a de bons médecins et des chirurgiens habiles.

mont. Cette dissertation fut la dernière que Losana présenta à l'académie de Turin. Il mourut le 2 décembre, même année, dans son presbytère, à l'âge de 75 ans. G—G—Y.

LOSCHGE (FRÉDÉRIC-HENRI), médecin allemand, né à Anspach le 16 février 1755, et mort le 29 septembre 1840, fut reçu docteur en médecine à Erlang en 1780, et fut pendant quelques années prosecteur de la faculté de cette ville, où il obtint en 1792 la chaire d'anatomie, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses ouvrages sont : 1° *Dissertatio inauguralis de medicina obstetricia agente et expectante*, Erlang, 1780, in-8°; 2° *Programma de commodis quibusdam quæ ex singulari infantum calvariæ structura oriuntur*, Erlang, 1785, in-4°; 3° *Description et figures des os du corps humain et de leurs principaux ligaments* (allemand), Erlang, 1789 et 1796, in-fol., fig.; ouvrage publié en cinq livraisons et bien exécuté; 4° *De symetria corporis humani in primis sceleti*, Erlang, 1793, in-8°; 5° *De sceleto hominis symetrico*, Erlang, 1795, in-8°. Ce médecin a encore inséré quelques articles dans des journaux. G—T—R.

LOSEL (J.). *Voyez* LOESEL.

LOSME. *Voyez* MONCHESNAY.

LOSRIOS (JEAN-FRANÇOIS DE), l'un des libraires les plus érudits de son temps, ne fut pas, comme il arrive trop souvent, un des plus opulents. Né à Anvers en 1728, il y fit de bonnes études et s'adonna aussitôt après au commerce des livres, qu'il alla continuer à Lyon en 1766. Etant retourné dans sa patrie à l'époque de la révolution de France, il passa les dernières années de sa vie à Malines, ayant à peine conservé quelques moyens d'existence, et, ce qui était plus triste encore, totalement aveugle. Il mourut dans cette ville le 24 novembre 1820. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Petite bibliothèque amusante*, Lyon, 1766, in-12; 2° *Bibliographie instructive, ou Notice de quelques livres rares, singuliers et difficiles à trouver, avec des notes historiques pour connaître et distinguer les différentes éditions et leur valeur dans le commerce*, Avignon et Lyon, 1777, in-8°, avec portrait de l'auteur; 3° *Petite bibliothèque amusante, ou Recueil de pièces choisies*, London (Lyon), 1781, 2 part. in-16; 4° *Œuvres de François de Losrios, libraire de Lyon, contenant plusieurs descriptions et observations sur des objets curieux ou particuliers, aventures, voyages, etc.*, Londres (Paris), 1789, in-18. Ce livre est dédié au cheval de l'auteur, qui cependant n'eut jamais de cheval en sa possession. 5° *Science de la librairie, à l'usage des élèves de cet état* (date et nom d'éditeur inconnus). La *France littéraire*, d'Ersch, lui attribue plusieurs romans qui appartiennent à sa sœur. — LOSRIOS (mademoiselle *Charlotte-Marie* DE), maîtresse de pension, née à Anvers en 1726, et morte en 1802, a publié : 1° *Magasin des petits enfants, ou Recueil d'amusements à la portée du jeune âge*, Anvers et Paris, 1771, in-12; 2° *Encyclopédie enfantine, ou Magasin pour les petits enfants*, Dresde, 1780, in-8°; 3° *Abrégé historique de toutes les sciences et des beaux-arts*, Lausanne, 1789, in-12. Z.

L'OSTAL. *Voyez* HOSTAL.

LOSTANGES *de Ste-Alvère* (ALEXANDRE-LOUIS-CHARLES-ROSE DE), né à Versailles en 1763, de l'une des familles les plus distinguées du Querci, se consacra dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, et, après de très-bonnes études, fut nommé grand vicaire de Dijon. Ayant refusé de prêter le serment qui fut exigé de tous les ecclésiastiques en 1791, il émigra ainsi que la plus grande partie de sa famille, et ne revint en France qu'en 1801, après le 18 brumaire. Très-attaché à son état, et dévoué aux principes de l'ancienne monarchie, il ne crut pas devoir encore accepter de fonctions et vécut dans une retraite absolue jusqu'à la restauration, ne s'occupant que de l'éducation de deux jeunes gens d'une famille estimable de la capitale. Nommé à l'évêché de Périgueux, il fut sacré le 21 octobre 1821. C'est à Bergerac qu'il termina son honorable carrière, le 11 août 1835, fort regretté de tout son diocèse et de tous ceux qui l'avaient connu. Profondément instruit de l'histoire religieuse, ce prélat laissa dans les mains d'un ecclésiastique de nombreux manuscrits. Z.

LOTH (*Caché* ou *Myrrhe*), fils d'Aran, et neveu d'Abraham, naquit plus de 1900 ans avant J.-C. Il sortit avec son oncle du pays des Chaldéens pour aller en la terre de Chanaan, et s'arrêta d'abord à Haran. Quelque temps après, une famine ayant affligé la terre de Chanaan, Loth et Abraham furent contraints de passer en Egypte. A son retour, le nombre de leurs domestiques et de leurs troupeaux les empêchant de demeurer dans le même lieu, Loth se retira vers les bords du Jourdain. Chodorlaomor, roi des Elamites, ayant défait les cinq rois de la Pentapole, qui s'étaient ligués contre lui, Loth se trouva compris dans leur défaite et fut enlevé avec tout ce qu'il possédait. Abraham, avec trois cent dix-huit de ses domestiques, poursuivit les vainqueurs, les attaqua, les défit, ramena Loth, et reprit ce qu'on lui avait enlevé : celui-ci continua de demeurer dans son ancienne habitation. Seize ans après, Dieu ayant résolu de perdre Sodome, Gomorrhe et trois autres villes, envoya deux anges vers Loth pour l'engager, lui, sa femme et ses deux filles à sortir de ce pays infâme, afin d'éviter le feu de la colère céleste. A la vue des anges, qui voyageaient sous la forme de jeunes gens, les Sodomites, enflammés de la passion la plus brutale, exigèrent que Loth les abandonnât à leur lubricité. Loth leur offrit ses deux filles plutôt que de manquer aux lois sacrées de l'hospitalité. Cette offre ayant été rejetée, les anges frappèrent les Sodomites d'aveuglement et arrachèrent Loth à leur fureur. Le lendemain, dès la pointe du jour, Loth, sa femme et ses deux filles furent conduits hors de la ville par les anges, qui leur dirent : *Sauvez votre*

vie, ne regardez point derrière vous, et ne vous arrêtez point dans le pays d'alentour; mais sauvez-vous sur la montagne, de peur que vous ne périssiez avec les autres. Loth obtint néanmoins de pouvoir se retirer dans la petite ville de Ségor, *qui fut épargnée à cause de lui*. Sa femme ne l'y suivit point. Elle fut changée en statue de sel, parce qu'elle avait regardé derrière elle. Loth, effrayé des désastres qui étaient arrivés dans les villes voisines, sortit de Ségor avec ses deux filles et se réfugia dans une caverne : bientôt enivré par elles, il devint père de Moab et d'Ammon, chefs des Moabites et des Ammonites. L'Ecriture ne dit rien sur le temps de sa mort; et ce que les rabbins racontent à ce sujet est de pure invention. L—B—E.

LOTH (CHARLES), peintre, que les Italiens nomment *Carlotto*, naquit à Munich, en 1632. Il reçut les premières leçons de son père Ulric Loth, peintre estimé de la cour de Bavière, et de sa mère, qui peignait fort bien la miniature. Envoyé jeune encore à Venise, il étudia sous le chevalier Pierre Liberi (1), devint son plus habile élève et l'égala dans la manière de draper et de peindre avec franchise; il le surpassa même dans la vigueur du coloris et la science du dessin. On le chargea de peindre un tableau pour l'église de St-Sylvestre, à Venise; et il exécuta son beau tableau de *St-Joseph*. Il peignit ensuite le dôme de l'église de l'hôpital, et y représenta la *Mort de Jésus-Christ*. A Ste-Marie-Giubenica, il peignit la *Vierge encourageant un martyr*. Il enrichit encore plusieurs cabinets d'un grand nombre de tableaux de chevalet, remarquables par la noblesse de l'invention, la correction et la délicatesse du pinceau. Le désir de revoir sa patrie l'ayant ramené à Munich, il y exécuta plusieurs tableaux, notamment celui de *Silène ivre*, qui fut regardé comme un chef-d'œuvre. S'étant rendu à Vienne, il y fit le portrait de l'empereur Léopold Ier d'une manière tellement supérieure, que ce prince le chargea de peindre toute la famille impériale. Pendant son séjour dans cette ville, il eut occasion d'exécuter plusieurs tableaux d'histoire qui lui firent le plus grand honneur. Il voulait cependant retourner en Italie; mais, dans toutes les villes où il passait, il était forcé de s'arrêter pour peindre. Ce fut à Florence qu'il fit le plus long séjour. Le grand-duc lui confia l'exécution de plusieurs tableaux dont il voulait enrichir sa galerie. Les plus célèbres sont : la *Dispute d'Apollon et de Marsyas; Lucrèce surprise par Tarquin; Loth et ses filles;* la *Nativité;* un *Ecce homo;* la *Résurrection de Jésus-Christ;* mais par-dessus tout, *Adam et Eve pleurant sur le corps d'Abel*, tableau qui a été gravé avec un grand talent par Porporati. Enfin, après avoir encore travaillé pour les villes de Vérone et de Milan, Loth se retira à Venise, où il mourut en 1698. Il faisait aussi des portraits remarquables par la ressemblance, la vigueur du coloris et le relief. Le sien, qu'il a peint lui-même, se trouve dans la galerie de Florence. P—S.

LOTHAIRE Ier, troisième empereur d'Occident depuis Charlemagne, était fils aîné de Louis le Débonnaire et de la reine Ermengarde, sa première femme. Né vers l'an 795, il fut associé à l'empire de son père le 31 juillet 817, et nommé roi des Lombards ou d'Italie en 820. On a beaucoup blâmé Louis le Débonnaire de s'être pressé de donner des royaumes à ses fils et d'en associer un à l'empire; mais on oublie que dans les mœurs de ce temps, où les peuples n'étaient pas formés à l'obéissance, où les impôts et les troupes ne se levaient pas comme de nos jours, où les grands dans chaque État avaient le droit de participer au gouvernement, l'unique moyen de régir des pays lointains était de leur donner un roi. Charlemagne lui-même avait pris ce parti pour l'Italie et l'Aquitaine; Louis le Débonnaire l'imita en donnant l'Italie à Lothaire, l'Aquitaine à Pepin, et la Germanie à Louis. L'empire d'Occident était trop nouvellement dans la famille de Charlemagne, pour qu'on sût auquel des enfants de l'empereur vivant il appartiendrait de droit par héritage. Etait-ce un titre dévolu au premier-né? Ce titre donnait-il à celui qui le possédait une prééminence politique sur ses frères rois? Dans ce cas, la couronne impériale aurait toujours dû rester unie à la couronne de France; car on ne pouvait supposer que, de l'aveu des Français, toutes leurs conquêtes n'eussent eu pour résultat que de subordonner leur prince et leur patrie à un monarque qui régnait loin d'eux. On pouvait douter également si la couronne impériale était héréditaire ou élective, si l'élection appartenait au pape ou à l'assemblée des seigneurs et des évêques; car rien n'était fixé par les lois, et l'usage n'avait pu se former. Doit-on s'étonner que Louis le Débonnaire se soit empressé de diminuer des causes de discorde qu'il ne lui était que trop facile de prévoir, en s'associant l'aîné de ses fils à l'empire, afin que les esprits s'accoutumassent à reconnaître celui qui devait lui succéder? Il fit plus: il essaya de subordonner les royaumes de ses autres fils au pouvoir impérial de Lothaire, et c'était effectivement l'unique moyen de conserver l'empire dans une famille où le trône se partageait entre plusieurs héritiers. Mais les mœurs de ce temps ne se prêtaient pas à une semblable subordination: le titre d'empereur ne disait rien aux descendants des barbares qui avaient formé tant de royaumes aux dépens de l'empire; et les efforts mal suivis de Louis le Débonnaire ne servirent qu'à exciter, on pourrait même dire qu'à justifier l'ambition du prince qu'il s'était associé. En effet, lorsque Louis, par un second mariage, eut un quatrième fils, connu sous le nom de Charles le Chauve, il voulut re-

(1) C'est par erreur que quelques historiens donnent Michel-Ange de Caravage pour maître à Charles Loth, puisque le Caravage mourut en 1609, avant la naissance de ce dernier.

venir sur le partage qu'il avait fait, afin de former un royaume pour cet enfant. Lothaire sut engager ses frères à la révolte, et se montra toujours le plus violent à poursuivre la déposition de son père, qui deux fois ne remonta sur le trône que par l'impossibilité où ses fils furent de s'entendre; le premier réclamant la suprématie comme empereur, les deux autres ne consentant point à reconnaître de pouvoir au-dessus de celui des rois (*voy*. LOUIS LE DÉBONNAIRE). Après la mort de ce prince, Lothaire crut qu'il parviendrait à réduire Louis le Germanique à la Bavière, et Charles le Chauve à l'Aquitaine (Pepin était mort à cette époque): les deux frères s'unirent contre lui et donnèrent cette fameuse bataille de Fontenoy, dans laquelle les historiens prétendent qu'il périt 100,000 gentilshommes, ce qui décida la chute de la monarchie carlovingienne, en ôtant aux trois souverains les moyens de résister aux invasions étrangères; et de là sortit l'établissement du gouvernement féodal (*voy*. LOUIS LE GERMANIQUE). Lothaire fut vaincu. Les trois frères conclurent une trêve par l'impuissance de lever de nouvelles troupes; et, dans l'année 843, ils signèrent à Verdun un traité de paix, par lequel l'empire fut partagé en trois royaumes égaux en forces, et surtout indépendants l'un de l'autre. Lothaire garda le titre d'empereur, l'Italie et quelques provinces de France; Louis eut la Germanie, c'est-à-dire les immenses États situés au delà du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche; Charles le Chauve resta roi de France, c'est-à-dire de la Neustrie, conservant encore l'Aquitaine. Lothaire saisit toutes les circonstances qui lui parurent favorables pour revenir à ses projets ambitieux; mais il fut rarement servi par la victoire, et sa turbulente activité prouve qu'il n'avait pas assez de constance dans l'esprit pour suivre les desseins qu'il formait. Il fixa sa cour à Aix-la-Chapelle pour être à portée de repousser les incursions des Normands. Se sentant frappé d'une maladie mortelle, il abdiqua l'empire, et alla se faire moine dans le couvent de Prum en Ardennes, où il expira le 28 septembre 855, la 60e année de son âge, la quinzième depuis la mort de son père, et le sixième jour de son abdication. Il laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses États: Louis eut le royaume d'Italie avec le titre d'empereur; Charles, la Provence jusqu'à Lyon, et Lothaire, le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux bouches du Rhin et de la Meuse. F—E.

LOTHAIRE II, empereur d'Allemagne, né en 1075, était fils de Gebhard, comte d'Arnsberg, et devint duc de Saxe par son mariage avec Richèze, fille et héritière de Henri le Gros. Après la mort de Henri V, la diète se réunit à Mayence pour élire son successeur. L'abbé Suger, ministre de Louis le Gros, roi de France, s'y rendit pour écarter du trône Frédéric, duc de Souabe; et il y réussit, dit Voltaire, soit par bonheur, soit par intrigues. Les membres de la diète convinrent de remettre leurs pouvoirs à dix électeurs, dont les suffrages se réunirent sur Lothaire, en 1127. Ce prince dut son élévation à son attachement au saint-siége et à sa haine contre la maison de Franconie. Dans sa jeunesse il avait porté les armes contre Henri IV, et s'était montré l'un de ses ennemis les plus opiniâtres. Henri V, pour le récompenser de l'avoir aidé à détrôner son père, l'avait appuyé de tout son pouvoir. Lothaire avait pour compétiteurs Frédéric et Conrad, duc de Franconie. Ces deux princes protestèrent contre son élection. Conrad se fit proclamer empereur à Spire, et alla se faire couronner à Milan. Il perdit les villes qu'il possédait en Allemagne, mais il en gagna en Italie. Tout l'empire était dans la confusion. Cependant les Romains se divisent pour le choix d'un pape. L'une des factions élit Innocent II, et l'autre reconnaît Anaclet. Innocent, obligé de sortir de Rome, se réfugie en France; il va ensuite trouver Lothaire à Liége, où il le couronne (1130), et excommunie ses compétiteurs. L'empereur, reconnaissant, reconduit le pape à Rome, et force son rival à se retirer dans le château de St-Ange. Le pape le sacre une seconde fois, suivant les usages alors établis, et lui abandonne l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde, moyennant une redevance annuelle au saint-siége. Lothaire, touché de tant de marques de bonté, jura de défendre l'Église contre ses ennemis, et de conserver ses biens; il baisa ensuite les pieds du pape, et conduisit sa mule par la bride l'espace de quelques pas. C'était un acte de vassalité, et les successeurs d'Innocent s'en prévalurent pour soutenir que l'empire était un fief du saint-siége (1). Cependant les rivaux de Lothaire, abandonnés de leurs alliés, lui demandent la paix et l'obtiennent à des conditions meilleures qu'ils ne pouvaient l'espérer. L'empereur convoque aussitôt à Magdebourg (1135) une diète, célèbre par le grand nombre d'ambassadeurs qu'y envoyèrent des princes étrangers, et par les règlements qui y furent décrétés pour la police intérieure de l'Allemagne, livrée jusqu'alors à la plus grande confusion. En 1137, Lothaire rentra en Italie pour défendre Innocent contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait l'antipape Anaclet. Aidé des Pisans, qui lui fournirent une flotte de 40 galères, il força Roger à retourner dans la Pouille, où il l'atteignit et lui enleva quelques villes (2). Ce prince,

(1) Innocent II fit peindre la cérémonie du couronnement de ce prince et du serment qu'il lui fit; on y mit cette fastueuse inscription :

Rex venit ante fores, jurans prius urbis honores,
Post homo fit papæ, sumit, quo dante, coronam.

Lothaire y est peint aux genoux du pape, qui lui donne la couronne impériale.

(2) On dit que ce fut alors qu'on trouva dans la Pouille le premier exemplaire du *Digeste*, dont Lothaire fit présent à la ville de Pise, et qui est devenu si célèbre sous le nom de *Pandectes florentines* (voy. BRENCHMANN).

retournant en Allemagne, tomba malade dans le Tyrol, et mourut dans le village de Bretten, près de Trente, le 4 décembre 1137. Il ne laissa point d'enfants; et Conrad, duc de Franconie, son ancien compétiteur, lui succéda (*voy*. CONRAD III et INNOCENT II). Les états assemblés à Ratisbonne avaient imposé à Lothaire plusieurs obligations importantes. D'abord, ils avaient décidé que les biens des proscrits appartiendraient aux états et non à l'empereur; ils avaient prescrit à celui-ci des voyages continuels dans les différentes provinces, et ils lui avaient interdit la faculté de faire bâtir de nouvelles forteresses; enfin, ils s'étaient réservé le droit d'établir les impôts et celui de délibérer sur la paix ou sur la guerre. Telles furent les premières constitutions de l'empire germanique. W—s.

LOTHAIRE II, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de la reine Gerberge, naquit en 941, fut associé au trône par son père en 952, et sacré après la mort de ce monarque, arrivée en 954. Une longue suite de guerres et de ruines ayant prouvé combien est funeste le partage des empires, Charles, frère de Lothaire, fut alors le premier fils de roi qui n'eut point d'États; et cet heureux exemple a toujours été suivi depuis. Hugues le Grand pouvait profiter de la minorité de Lothaire pour s'emparer de la couronne; mais il sentit que, les grands de l'État redoutant moins le pouvoir d'un jeune roi que l'expérience d'un prince tel que lui, il rencontrerait des obstacles capables de perdre sa famille s'il mourait avant de les avoir entièrement surmontés. Il était déjà avancé en âge et regardait le titre de protecteur du trône comme plus avantageux que le rôle d'usurpateur. En effet, en conduisant les affaires de son roi, il accrut sa puissance personnelle; et lorsque la mort vint le frapper, en 956, il laissa ses quatre fils paisibles possesseurs de ses immenses domaines, quoique l'aîné de tous, Hugues Capet, n'eût alors que seize ans. Lothaire et la reine Gerberge, sa mère, se trouvèrent soulagés d'un pesant fardeau par la mort d'un vassal qui avait été maître de s'emparer du trône. S'ils n'accablèrent pas ses enfants dans un âge où ils ne pouvaient encore se défendre, c'est que les mêmes seigneurs qui avaient tenté de s'opposer à l'élévation de Hugues le Grand se seraient armés pour empêcher la ruine de ses fils. Ils voulaient un roi dont le pouvoir fût balancé, et non un monarque en état de se faire craindre; et la cabale de Hugues, lui survivant, s'attacha avec persévérance à rompre les projets de Lothaire. A la suite des grandes commotions politiques, c'est toujours ainsi que ceux qui en ont profité, quelque divisés qu'ils soient entre eux, s'unissent lorsqu'ils redoutent d'être recherchés sur le passé; et il n'y avait pas alors une seule famille puissante en France qui n'eût à perdre si le roi rentrait dans l'exercice de son pouvoir et dans la propriété de ses domaines. La reine mère, femme d'un grand courage, et accoutumée à gouverner, fit plusieurs tentatives pour reprendre la Normandie. Des avis secrets, parvenus à temps à Richard, duc de cette province, le sauvèrent chaque fois des piéges qu'on lui tendit. Lorsque Lothaire fut en âge de gouverner, il employa tous ses soins à rendre de l'éclat au trône, et entreprit nombre d'expéditions guerrières, dont les commencements furent heureux; mais les intrigues qui régnaient autour de lui et la crainte qu'on avait de le voir devenir trop puissant ne lui permirent jamais de les achever avec gloire. Doué d'un tempérament robuste et d'une force de corps extraordinaire, Lothaire était d'une dextérité étonnante dans tous les exercices, et son esprit se ressentait de la trempe de son corps, plein de séve et de vigueur. Il était surtout actif et brave jusqu'à l'intrépidité. Pendant tout son règne il fut aux prises avec de puissants vassaux. Il fléchit longtemps devant la puissance de Hugues Capet, et eut ensuite à lutter contre Richard, comte de Normandie, auquel il fut obligé de demander la paix après avoir vu ses États ravagés par les soldats du duc et par les Normands, que celui-ci avait appelés à son secours. De là il tourna ses armes contre Arnoul, comte de Flandre, s'empara d'Arras et de quelques autres villes, et signa la paix en conservant une partie de ses conquêtes. Il se rendit ensuite à Cologne, où il eut une entrevue avec l'empereur Othon le Grand. Ces princes se donnèrent réciproquement des marques d'estime, et ils arrêtèrent le mariage du roi avec Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Mais Othon II ayant succédé à Othon Ier, le roi de France, se regardant comme dégagé de tous ses traités, fit une irruption subite dans la Lorraine, et surprit à Aix-la-Chapelle le nouvel empereur, qui pensa tomber entre ses mains au moment où il allait se mettre à table. Outré d'une pareille insulte, Othon se hâta de former une armée, et il marcha droit à Paris, qu'il tint assiégé pendant trois jours. Forcé par la rigueur de la saison de retourner en Allemagne, il fut poursuivi par Lothaire, qui obtint sur lui quelques avantages, et signa un traité par lequel il renonçait à la Lorraine, dont Othon donna l'investiture à Charles, frère du roi de France. Mais l'empereur d'Allemagne étant mort peu de temps après, Lothaire conçut l'espoir de reprendre la Lorraine, et il y fit aussitôt une irruption. Il s'empara de Verdun, qu'il rendit bientôt, ayant appris que la puissance d'Othon III s'était affermie. L'association de son fils Louis à la royauté fut le dernier événement mémorable de son règne. Il le fit couronner avec sa femme, Blanche d'Aquitaine, qui, peu sensible à cet honneur, s'enfuit de la cour. Le monarque alla lui-même l'exhorter à revenir auprès de son fils, et ce fut au retour de ce voyage qu'il mourut à Reims, le 2 mars 986. Ce prince, qui a mérité d'être loué par tous les historiens qui tiennent

compte des circonstances dans lesquelles se trouvent ceux que la Providence appelle au trône, fut, dit-on, empoisonné par sa femme. Si l'on juge de la probabilité des crimes par l'intérêt de ceux qui en sont soupçonnés, Emma n'empoisonna pas son époux; mais le parti qui voulait renverser la famille carlovingienne avait un véritable intérêt à en répandre le bruit, afin d'ôter à cette reine tout crédit auprès de son fils. Ce n'est au reste qu'après l'extinction de la seconde dynastie qu'on a osé accuser sa mémoire d'un tel crime. F—E.

LOTHAIRE II, fils de Hugues, roi d'Italie, associé à son père en 931, régna jusqu'en 950. Hugues de Provence régnait depuis cinq ans sur l'Italie, et déjà il s'y était rendu odieux par plusieurs actes tyranniques, lorsque, pour mieux assurer sa couronne, il s'associa, en 931, son fils Lothaire, qu'il avait eu de Villa, sa première femme. Lothaire, fort jeune encore, était étranger à la politique perfide et à la cruauté de son père. En 938, celui-ci lui fit épouser Adélaïde (*voy.* ADÉLAÏDE), fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne. Les vertus de cette princesse eurent une heureuse influence sur le caractère de Lothaire; et ce jeune prince était autant aimé des Lombards, que Hugues en était détesté. Ce fut lui qui, en 940, déroba Bérenger, marquis d'Ivrée, depuis Bérenger II, à la colère de son père, en le prévenant des embûches qui lui étaient dressées. Mais Bérenger reconnut bien mal ce service; car en 945 il rentra en Lombardie, à la tête d'une armée, pour dépouiller le père et le fils. Lothaire se rendit au congrès des princes d'Italie, que Bérenger avait assemblé à Milan, et la nation résolut de lui conserver une couronne qu'il voulait ôter à son père; mais Bérenger vit avec dépit le prince qu'il avait cru dépouiller occuper encore le trône; toutes les forces étaient entre ses mains, et il était plus roi que Lothaire : cependant il ne fut point content de la réalité, s'il n'y joignait encore l'apparence; et il y a tout lieu de croire qu'il fit empoisonner son jeune souverain. Lothaire mourut le 22 novembre 950, ne laissant qu'une fille, Emma, qui fut mariée à Lothaire II, roi de France (*voy.* l'article précédent) : sa veuve, Adélaïde, se remaria à Othon le Grand. S-s-I.

LOTHAIRE, roi de Lorraine, était le second fils de l'empereur Lothaire Ier. Son père convoqua ses grands vassaux, l'an 855, et, en leur présence, partagea ses États à ses enfants : c'était alors le seul moyen d'éviter les troubles qui éclataient au moment de la vacance du trône. Louis, l'aîné, eut l'Allemagne et l'Italie, avec le titre d'empereur, et Charles, le cadet, le royaume de Provence : quant à Lothaire, il obtint tout le pays situé entre le Rhin et la Meuse, qui prit de son nom celui de *Lotharingia*, dont la langue française a fait Lorraine. Lothaire, après avoir reçu le serment de fidélité de ses nouveaux sujets, alla voir, à Francfort, son oncle Louis de Germanie, dont il désirait se faire un appui : il épousa, en 856, Theutberge, fille de Théodebert, l'un des descendants de Childebrand, frère de Charles Martel, et il se rendit ensuite à Orbe, ville de la Bourgogne transjurane, pour régler avec ses frères quelque contestation qui s'était déjà élevée entre eux. Il se réunit ensuite à Louis pour dépouiller Charles de ses États et l'obliger d'entrer dans un couvent; mais ce jeune prince s'échappe de leurs mains, et retourne en Provence. Lothaire se ligue avec Louis de Germanie pour faire la guerre à leurs voisins; puis, mécontent de la part qu'il devait avoir dans les dépouilles, il renonce à cette alliance, et va offrir ses services à Charles le Chauve contre les Normands. Tandis qu'ils étaient occupés au siége de l'île d'Oissel (858), Louis de Germanie pénètre dans l'Alsace, s'avance en vainqueur jusqu'à Sens, et convoque un concile à Attigny, pour faire déposer Charles le Chauve (*voy.* CHARLES II, roi de France et LOUIS DE GERMANIE). Lothaire se hâte de faire la paix avec Louis, et de retourner dans ses États; mais dès que Charles eut recouvré son royaume, il s'allia de nouveau avec lui contre Louis de Germanie, leur ennemi commun. Un an après son mariage, Lothaire avait chassé de sa cour Theutberge; et il vivait publiquement avec Valdrade, sœur de Gonthier, archevêque de Cologne. Les parents de Theutberge lui représentèrent l'injustice et le scandale de sa conduite; et, pour les apaiser, il consentit à recevoir Theutberge dans son palais. Mais, résolu de l'éloigner irrévocablement, il suscita un délateur, qui affirma par serment qu'avant son mariage la reine avait eu des habitudes criminelles avec son frère le duc Humbert. Theutberge offrit de se justifier par l'épreuve de l'*eau bouillante*, et présenta un champion qui entra pour elle dans une cuve remplie d'eau, dont il sortit sans avoir éprouvé le moindre mal. La princesse fut aussitôt reconduite en triomphe dans son palais et rétablie dans tous ses honneurs. Craignant néanmoins que Lothaire ne finît par attenter à sa vie, elle se détermina depuis à s'avouer coupable du crime qu'on lui imputait. Elle renouvela cet aveu au concile d'Aix-la-Chapelle, en 860, et y fut condamnée à une pénitence publique; mais elle s'enfuit en France, où son frère avait déjà trouvé un asile. Deux conciles confirmèrent successivement la décision de celui d'Aix, et autorisèrent Lothaire à se remarier : il se hâta d'en donner connaissance au pape; et, sans attendre sa réponse, il épousa Valdrade en 862. Craignant que Charles le Chauve ne prît la défense de Theutberge, il renouvelle ses anciens traités avec Louis de Germanie, et lui cède l'Alsace, sous la seule condition qu'il serait aidé par lui dans toutes les guerres qu'il aurait à soutenir. Cependant, le pape Nicolas Ier, instruit du divorce de Lothaire, indique un nouveau concile à Metz pour examiner cette affaire. Les légats envoyés pour le présider se laissent séduire, et l'assemblée confirme toutes les décisions prises

dans les précédentes. Le pape, de plus en plus persuadé de l'innocence de Theutberge, et secrètement excité par des émissaires de Charles le Chauve, qui voulait profiter de cette dissension pour dépouiller son neveu, assemble à Rome un concile, qui casse les actes de celui de Metz et excommunie tous les évêques qui ont pris part à leur rédaction. Lothaire, abandonné des évêques de son royaume, écrit au pape pour justifier sa conduite ; mais le pape lui répond qu'il a donné au monde entier, par son divorce, un scandale qu'il doit réparer en reprenant son épouse, et le menace de l'excommunication s'il n'obéit. La crainte d'un châtiment dont les effets étaient alors terribles détermine Lothaire à se soumettre : il va au-devant de Theutberge, à Gondreville (864), et jure, en présence du légat et de toute la cour, de la recevoir pour épouse et de la traiter comme telle. Mais, dès que le légat est parti, il fait revenir Valdrade, qu'il avait éloignée par bienséance, et relègue Theutberge dans un coin de son palais. La reine s'échappe et retourne à la cour de France. En 867, Lothaire conduit en Italie une armée au secours de l'empereur Louis, son frère, attaqué par les Sarrasins. Il avait le projet d'aller à Rome, se flattant de vaincre l'inflexibilité du pape et de le faire consentir à son divorce : mais Nicolas Ier étant mort (décembre 862), il se contenta d'écrire une lettre de soumission à son successeur, Adrien II, et se hâta de revenir dans ses États, où sa présence était nécessaire. Ayant pris toutes les mesures propres à assurer la tranquillité de son royaume pendant son absence, il repassa en Italie, en 868, eut une entrevue à Rome avec le pape Adrien, lui fit des présents considérables, et en reçut de grands témoignages d'amitié. Avant de l'admettre à la communion, le pape lui fit jurer sur l'hostie, ainsi qu'aux seigneurs de sa suite, qu'il avait suivi exactement les ordres de son prédécesseur, et que sa rupture avec Valdrade était sincère et sans retour. Le serment sur l'eucharistie était alors au nombre des épreuves ou jugements de Dieu, en vertu des paroles de St-Paul, que *celui qui reçoit indignement le corps et le sang de Jésus-Christ mange et boit son jugement*. On croyait en conséquence que quiconque osait ainsi se parjurer mourrait infailliblement dans l'année. Lothaire et ses Français, surpris, effrayés, mais trop avancés pour pouvoir reculer, prononcèrent en tremblant le serment redoutable ; et le roi reçut du pontife une palme qui représentait la réussite de toutes ses entreprises, une férule indiquant le pouvoir de chasser les évêques qui s'opposeraient à ses desseins, et enfin une lionne qui représentait Valdrade. Mais, en quittant Rome, il fut attaqué d'une fièvre violente, et, s'étant fait transporter à Plaisance, il y mourut le 8 août 869. On ne manqua pas, d'après les préjugés du temps, d'attribuer cette mort à son parjure. La reine Theutberge se retira au monastère de Ste-Glossinde de Metz, dont elle était abbesse et où elle est enterrée. Lothaire avait de Valdrade deux filles et un fils, nommé Hugues, auquel il donna le duché d'Alsace, qu'il avait racheté ; mais ce jeune prince ne put pas en prendre possession. Le règne de Lothaire II forme une époque remarquable dans notre histoire. La malheureuse passion qu'il ne put vaincre, et à laquelle il fit sans hésiter les plus grands sacrifices, contribua beaucoup à accélérer la ruine de la seconde race. Il abaissa son autorité devant celle du clergé ; et à cette erreur, qui était celle de son temps, et qui fut aussi celle de ses frères et de ses oncles, il ajouta le tort de faire à ces derniers des concessions non moins funestes. W—s.

LOTICH (Pierre), surnommé *Secundus*, pour le distinguer d'un autre Pierre Lotich, son oncle, naquit le 2 novembre 1528, au bourg de Schluchtern, dans la Vétéravie, d'où il a pris l'épithète de *Solitariensis*. L'oncle, abbé du même lieu, avant qu'il y eût introduit le luthéranisme, dont il devint un des plus zélés sectateurs, se rendit recommandable par sa libéralité envers les gens de lettres ; et fondateur d'un collége, il donna, l'un des premiers en Allemagne, l'exemple de secouer le joug de la scolastique. Il a laissé quelques ouvrages, aujourd'hui sans intérêt, mais qui en avaient encore en 1640, époque où ils furent publiés à Marbourg, 1 vol. in-12. Il mourut à Hanau le 23 juin 1567. Son neveu lui dut sa première éducation. Il passa ensuite sous la direction de Mélissus, de Mélanchthon et de Joachim Camérarius, et acheva de développer, sous ces illustres maîtres, ses grandes dispositions pour tous les genres d'étude et principalement pour la poésie. Après avoir porté les armes sous les drapeaux de la ligue de Smalcalde, il accompagna dans leurs voyages les neveux de Daniel Stribar, doyen de Wurtzbourg, et profita du séjour de plusieurs années qu'ils firent en France et en Italie pour étudier la médecine dans les plus célèbres universités des deux pays. A Montpellier, Lécluse le fit connaître de Rondelet, qui le tira des mains de l'inquisition, avec laquelle Lotich s'était fait une querelle pour avoir mangé de la viande en carême. Il prit le bonnet de docteur à Padoue ; et, rentré dans sa patrie, il devint si nécessaire à l'électeur palatin, que, pour ne pas s'éloigner de ce prince, il refusa la chaire de poésie qui lui était offerte à Marbourg. Il en occupa une de médecine à Heidelberg, et s'y fit une grande réputation de savoir et d'habileté. Toutefois, c'est surtout à l'éclat de son talent poétique que Lotich a dû sa célébrité. Ses plus fameux contemporains, et après eux, Teissier, Bayle, Kortholt et le savant Pierre Burman, ont tour à tour et comme à l'envi exalté le mérite de ses vers, et spécialement de ses vers élégiaques ; et J. Hagen, qui a écrit sa Vie, n'a pas craint de lui donner le titre de prince des poëtes latins modernes et même de l'élever au-dessus de quelques

anciens. Sans souscrire à cet éloge dans toute son étendue, il faut reconnaître que les poésies de Lotich brillent, comme le dit Camérarius, *elegantia et suavitate, atque exprimendi vetustatis similitudinem contentione*. Cinq livres d'élégies, trois de poëmes, un d'églogues, composent le recueil de ses œuvres poétiques, publiées d'abord par lui-même (Paris, Vascosan, 1551, in-8°). Il en fut donné après sa mort, par Camérarius, une édition plus complète (Leipsick, 1560, in-8°), et une par J. Hagen en 1609, accompagnée de la Vie de l'auteur. La plus volumineuse est celle qu'on doit aux soins de Burman (Amsterdam, 1754, 2 vol. in-4°). Pour donner à ce livre une si énorme dimension, il a fallu que le docte éditeur y prodiguât tous les trésors de son érudition; et en effet, aucun écrivain de l'antiquité n'a été honoré, ou, si l'on veut, surchargé, d'un plus ample commentaire. Pendant son séjour à Bologne, Lotich avait pris par mégarde un philtre préparé par une dame pour un amant infidèle. La santé de notre poëte, altérée par l'effet de ce breuvage, ne se rétablit jamais; et après avoir traîné, durant quelques années, une vie valétudinaire, il succomba sous le poids de ses maux, à Heidelberg, le 7 novembre 1560, à peine âgé de 32 ans. — Son frère puîné, *Christian*, mort en 1568, s'était aussi fait un nom par ses connaissances et par ses poésies latines. Ses vers se trouvent dans le recueil de ceux de son petit-fils, Francfort, 1620, in-8°. — *Jean-Pierre* LOTICH, petit-fils du précédent, professeur en médecine à l'université de Rinteln, et en même temps versificateur, critique et historien, avait plus d'érudition que d'esprit, plus de mémoire que de talent. Cependant Gui Patin faisait cas de ses écrits et même de son *Commentaire sur Pétrone* (1629, in-4°), lequel n'est guère néanmoins qu'une assez indigeste compilation. Il avait fait un traité *De casei nequitia*, Francfort, 1643, in-8°. Son Histoire des empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, sous le titre de *Rerum germanicarum*, etc. (Francfort, 1646, 4 vol. in-folio), ne se lit plus, et ses vers sont entièrement oubliés. Ils consistent essentiellement en un livre d'épigrammes. L'auteur le dédia à Maurice, landgrave de Hesse : une épigramme du prince fut la seule récompense de cet hommage. Il paraît que Lotich en offrit de semblables, pour la plupart de ses productions, à d'autres princes et à des républiques, et qu'il n'en retira pas plus de profit. Il mourut en 1669. V. S. L.

LOTTER (JEAN-GEORGES), littérateur et antiquaire, né en 1699 à Augsbourg, fit ses études avec beaucoup de distinction dans les universités d'Iéna, de Halle et de Leipsick, et fut retenu dans cette dernière ville pour suppléer le professeur de philosophie. Nommé en 1735 professeur d'éloquence et d'antiquités à l'académie de St-Pétersbourg, il reçut à son arrivée en cette ville la commission honorable de rédiger la Vie du czar Michel Alexiovitch, père de Pierre le Grand; mais le travail excessif auquel il se livra pour débrouiller et mettre en ordre les titres qu'on lui avait confiés altéra sa santé, et il mourut le 1er avril 1737, à peine âgé de 38 ans. Lotter était membre de la société royale de Berlin; il a donné une édition de la *Bibliotheca philosophica* de Struve, avec des suppléments que Kahle a refondus dans le texte (*voy.* L.-M. KAHLE). Il a traduit de l'italien de Scipion Maffei les *Origines etruscæ et latinæ* (*voy.* Sc. MAFFEI). On a en outre de lui : 1° *Historia instaurationis templi Hierosolymitani sub Juliano imperatore tentatæ, sed divino miraculo impeditæ, a dubiis viri clariss. Jacobi Basnagii vindicata;* 2° *Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri Augustani*, etc., Leipsick, 1729, in-4°. Cette vie de Peutinger est exacte et curieuse. 3° *De tabula Peutingeriana commentarius*, Leipsick, 1729, in-4°; dissertation très-intéressante réimprimée dans les *Symbolæ litterariæ* de Gori, déc. 2., t. 6. Struve a inséré dans sa *Bibliothèque historique* un assez long fragment (*voy.* sa *Bibliotheca historica*, édition de Leipsick, 1732, p. 591). 4° *Ad J. Georg. Schelhornium. Epistola qua de consilio suo publicis usibus evulgandi opuscula Conradi Peutingeri exposite disserit*, Leipsick, 1731, in-4°. Il y trace le plan de l'édition qu'il préparait des œuvres de Peutinger en deux volumes in-8°; elle devait être précédée d'une Vie de l'auteur, plus ample que celle qu'on vient de citer, et de l'histoire d'une société littéraire qui s'était formée à Augsbourg au commencement du 16e siècle, pour l'impression des meilleurs historiens latins et allemands. 5° *De vita et philosophia Bernardini Telesii commentarius*, Leipsick, 1734, in-4°; 6° des *Dissertations* dans les journaux d'Allemagne, parmi lesquelles on cite : *De prima eademque rarissima editione Willerami observatio;* dans les *Acta eruditor. Lips.*, année 1733, p. 28-41; et une autre, *De l'usage de la langue allemande en Russie* (en allemand). W—s.

LOTTI (COSME), peintre, architecte et mécanicien florentin, fut élève de Benedetto Poccetti. Son esprit, déjà singulier, prit sous ce maître bizarre une nouvelle teinte d'originalité : il s'adonna particulièrement à l'hydraulique et à la mécanique. Ce fut lui qui fit dans le jardin de Pratolino ces figures que l'eau fait mouvoir et qui paraissent animées. Dans la villa de Castello, il répara toutes les fontaines et construisit celle de la *Grotte*, où l'on voit une barrière qui se referme d'elle-même lorsqu'un imprudent entre dans l'intérieur de la grotte, et le laisse exposé à une pluie d'eau abondante. Le grand mascaron placé au-dessus de la même grotte est aussi de son invention. Lorsque par hasard on touche avec le pied une pierre qui est à l'entrée, cette tête ouvre une bouche énorme, et, roulant les yeux, lance sur la personne qui se trouve dessous trente-trois jets d'eau qui l'inondent. Il fit encore pour une autre fontaine de cette ville deux cygnes qui se jouaient dans le bassin et

qui, après avoir plongé leur tête dans l'eau comme pour boire, arrosaient en se secouant ceux qui les regardaient. Après la mort de Cosme II, qui laissa quatre fils et deux filles en bas âge, Lotti, pour amuser les princes, inventa plusieurs mécaniques très-curieuses, qu'il faisait mouvoir devant eux dans le bassin du palais : c'étaient des matelots dans un vaisseau, des chevaliers armés de toutes pièces se battant à outrance. En 1628, Philippe IV, roi d'Espagne, désirant avoir un bon architecte pour construire le théâtre qu'il voulait élever dans son palais de Buen-Retiro, s'adressa au grand-duc Ferdinand, qui, d'après l'avis de Jules Parigi, son architecte, lui désigna Lotti. Celui-ci, avant de partir, voulut prouver au roi qu'il était digne de sa protection, et il exécuta une tête colossale qui, lorsqu'on touchait un ressort, ouvrait la bouche d'une manière effrayante, gonflait le nez, fronçait les sourcils, tournait les yeux, dressait les cheveux et jetait un cri horrible. Il la porta en Espagne, où elle amusa beaucoup la reine : elle avait fait accroire à ses dames que c'était un être surnaturel, qui épiait toutes leurs actions et leurs paroles, de manière qu'elles n'osaient plus parler devant cette tête. Lotti avait fait en outre les plans et les modèles en petit d'un jardin qu'il voulait exécuter pour le roi, mais qui n'eut point lieu. A son arrivée à Madrid, il fut chargé de la construction du théâtre de Buen-Retiro, et il déploya dans cette entreprise toutes les ressources de son imagination. Le roi en fut tellement satisfait, qu'après la première représentation qui eut lieu sur ce théâtre, il lui fit présent des costumes extrêmement riches, des décorations et de toutes les machines qui avaient servi à la représentation. Les changements de décorations et de personnages, les vols, les coups de théâtre se faisaient avec une telle promptitude et une telle perfection que Lotti avait parmi le peuple la réputation de sorcier. Il occupa pendant un grand nombre d'années la place d'architecte et d'ingénieur du roi, et mourut à Madrid. Les tableaux qui l'ont fait connaître comme peintre sont extrêmement rares; et l'on ne cite guère de lui que son propre portrait, peint avec franchise et facilité, et une *Vierge au Rosaire,* qui existe dans une maison de la famille Pinadori, de Florence. P—s.

LOTTIN (AUGUSTIN-MARTIN), libraire, né à Paris le 8 août 1726, y fut reçu imprimeur en 1746, et cultiva aussi la littérature, il mourut le 6 juin 1793. On a de lui : 1° *Almanach historique des ducs de Bourgogne*, 1752, in-24; 2° *Retour de St-Cloud par terre et par mer,* 1750, in-12; seconde édition, 1753, in-12, etc. Un nommé Neel avait donné en 1749 un *Voyage de Paris à St-Cloud par terre et par mer,* facétie qui eut assez de succès. Lottin en fit la suite ou la seconde partie sous le titre de *Retour,* etc.; les deux parties ont été souvent réimprimées, 1760, 1762, 1783, 2 parties in-12. Cette dernière édition est augmentée des *Annales et antiquités de St-Cloud*. Le *Retour* ne vaut pas le *Voyage*, mais les recherches contenues dans les *Annales* sont curieuses; on y trouve des détails sur les fêtes qui eurent lieu à St-Cloud, en 1752, pour la convalescence du Dauphin père de Louis XVI. 3° *Almanach de la vieillesse, ou Notice de tous ceux qui ont vécu cent ans et plus*, 1761, in-24; premier supplément, 1762, in-24. Il n'en parut point en 1763, mais de 1764 à 1773 l'auteur donna chaque année un volume sous le titre d'*Almanach des centenaires*, ce qui porte la collection à douze volumes. A la fin du douzième est une table générale alphabétique de tous les centenaires cités dans les onze premiers volumes. 4° *Grande lettre sur la petite édition du Cato-Major* (qu'avait donnée Valart), 1762, in-12; 5° *Liste chronologique des éditions, des commentaires et des traductions de Salluste*, 1768, in-12, et à la suite de trois éditions de la traduction de Salluste, par Dotteville (*voy.* DOTTEVILLE). 6° *Coup d'œil éclairé d'une bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*, 1773, in-8°. On croit que Cels eut la plus grande part à cet ouvrage. A la suite d'un discours préliminaire, se trouve un tableau de divisions bibliographiques; et tout le reste du volume, qui est très-gros, se compose de feuillets imprimés d'un seul côté, et destinés à être coupés pour être collés sur les montants des bibliothèques aux divisions et subdivisions. 7° *Eloge de Catinat, suivi de notes et de pièces historiques*, 1765, in-8°; 8° *Manuel du pieux laïque*, 1783, in-18; 9° *Calendrier-Dauphin*, ou *Almanach des Dauphins*, 1781, 1782, in-24. Il n'y a que ces deux années qui soient de Lottin; la suite est de Poullin de Flins. 10° *Plaintes de la Typographie contre certains imprimeurs ignorants, qui lui ont attiré le mépris où elle est tombée*, poëme latin de H. Estienne, deuxième du nom, traduit en français, 1785, in-4°; le texte latin est en regard. Lottin a ajouté une *Généalogie des Estienne, imprimeurs-libraires depuis l'an* 1500; dans un coin du tableau il a mis une table alphabétique. 11° *Catalogue chronologique des libraires et des libraires-imprimeurs de Paris, depuis l'an* 1470 *jusqu'à présent*, 1789, deux parties in-8°. La seconde partie porte le titre particulier de *Catalogue alphabétique des libraires*, etc.; mais outre la table alphabétique de la première partie, elle contient une notice des libraires, imprimeurs et artistes qui se sont occupés de la gravure et de la fonte des caractères. 12° *Catalogue des livres imprimés au Louvre* (imprimerie royale), *depuis son établissement en* 1640, 1793, in-8°; 13° quelques morceaux dans le *Mercure*, et des *Lettres sur l'imprimerie* dans le *Journal des Savants*, de 1756 à 1757. On lui attribue aussi une *Péroraison d'un discours de la conduite de Dieu envers les hommes, sur la conservation de la personne sacrée de Sa Majesté* (Louis XV, qui venait d'être assassiné par Damiens), 1757, in-4°; et *Mémoire abrégé concernant la chapelle de la*

Conception de la Vierge, 1749, in-4°. Ce qui est plus certain, c'est qu'il a été éditeur de la 2e édition de l'*Art de peindre à l'esprit* (compilation de morceaux choisis, en prose et en vers, faite par D. Sensaric), 1758, 3 vol. petit in-8°, et des *Oraisons funèbres de le Prévost*, 1765, in-12. Il avait ajouté une notice sur le Prévost et sur les quatre personnages sujets de ses *Oraisons funèbres*. Il a laissé en manuscrit un *Catalogue chronologique des livres imprimés à Paris depuis la découverte de l'imprimerie*. — *Antoine-Prosper* LOTTIN, frère cadet d'Augustin-Martin, avait été reçu libraire en 1758. Il s'était depuis 1782 retiré du commerce et même du monde, quoique habitant toujours Paris, lorsqu'à l'âge de 73 ans, le 25 novembre 1812, il fut, avec sa femme, assassiné dans son domicile, faubourg St-Jacques. Il s'est aussi adonné aux lettres. On a de lui : 1° *Essai sur la mendicité*, 1779, in-8°, sous le faux nom de *Lambin de St-Félix;* 2° *Eloge de Monseigneur le Dauphin*, 1780, in-8°. Le frontispice est sans nom d'auteur, l'épître dédicatoire est signée *St-Fauste*, pseudonyme pris par Lottin. 3° *Discours sur ce sujet :* « Le luxe corrompt les mœurs et détruit les empires », 1784, in-8°, publié sous le faux nom de *St-Haippy ;* 5° *Discussions importantes débattues au parlement d'Angleterre par les plus fameux orateurs;* ouvrage traduit de l'anglais, 1790, 4 vol. in-8°; 5° *Coup d'œil sur les courses de chevaux en Angleterre*, 1796, in-8°. Il a donné, sous la signature E. B. (qui signifie *Encyclopédie britannique*), quelques articles dans le *Magasin encyclopédique*. Ceux qu'il a fournis au *Mercure* en l'an 5 portent les initiales E. B. L. N. Enfin, on croit que c'est à Lottin qu'on doit une *Lettre, ou Relation de la cérémonie de la rosière de Salency*, 1777, in-8°. M. Boulard (A. M. H.) a donné une notice sur sa vie et ses ouvrages, 1813, in-8° de 13 pages (et dans le *Magasin encyclopédique* de février 1813); il en avait donné une sur Aug.-Mart. Lottin dans le *Journal de la librairie* (de Ravier), an 5 (1797), qui (avec 136 pages préliminaires et une table) a été reproduite sous le titre de *Répertoire de la librairie*, 1807, in-8°. A. B-T.

LOTTIN (VICTOR-CHARLES), navigateur français, né à Paris le 26 octobre 1795, entra de bonne heure dans la marine et fit partie, en qualité d'enseigne, de l'expédition de l'*Astrolabe* commandée par Dumont d'Urville (*voy.* ce nom). Durant ce voyage, il leva plusieurs cartes et recueillit un grand nombre d'objets d'histoire naturelle. Nommé lieutenant de vaisseau à son retour, en 1827, il prit part à la publication de la relation du voyage du navire sur lequel il avait accompli sa circumnavigation, et, après avoir été employé en diverses stations, fut attaché à l'expédition de la *Recherche* (1835-1836), en Islande et au Groënland, envoyée dans le but de découvrir les traces de la *Lilloise*. Il fit durant ce pénible voyage un grand nombre d'observations physiques, et rédigea notamment une note curieuse *sur les aurores boréales* qui a été insérée dans les *Annales maritimes* (1839). C'est Lottin qui est l'auteur de la *partie physique* du *Voyage de la Recherche*, 2 vol. in-8°, 1838-1840. Elevé plus tard au grade de capitaine de frégate, Lottin eut peu de temps après sa retraite, se retira à Versailles, où il est mort le 18 février 1858. Il avait été nommé dix ans auparavant correspondant de l'académie des sciences. Z.

LOTTINI (JEAN-ANGE), sculpteur et poëte, naquit à Florence en 1547, et fut élève du frère Ange Montorsoli, habile sculpteur. Il embrassa de bonne heure la vie religieuse dans l'ordre des Servites, et continua de cultiver l'art de la sculpture. Il s'appliqua également à l'étude des lettres, et l'on estime encore le commentaire, divisé en trente-huit discours, qu'il a composé sur l'ode de Pétrarque qui commence par ce vers : *Vergine bella, che di sol vestita, etc.* Il mit en vers quatre-vingts des principaux miracles opérés par l'image de la Vierge dans le couvent de l'Annonciade, et les fit imprimer avec quelques autres poésies. Lottini est encore auteur de plusieurs poëmes dramatiques tirés de l'histoire sainte et des légendes. Dans les moments de loisir, il exécuta en terre cuite les bustes des saints de son ordre, pour les couvents de Cortone, de Pistoie et de Florence. Il fit pour ce dernier un *Christ*, qui fut placé sur le maître-autel, et pour la chapelle de l'académie de dessin une statue de *David*. Sur la fin de sa vie il devint aveugle et mourut en 1629. Outre les ouvrages ci-dessus, Lottini a produit : 1° *Orazione funerale fatta e recitata nell' Annonziata di Firenze, etc., per consolare ogni animo pietoso dell' immatura e dannosa morte della serenis. Giovanna d'Austria gran-duchessa di Toscana*, Florence, in-4°, sans date ; 2° huit petits poëmes : *Sant'Agnesa, San Lorenzo, I sette beati fondatori della religione de' Servi, la Niobe, la Giuditta, il Dannoso Piacere, il Martirio di Santa Cristina, il Bastiano, gl' Innocenti, il San Francesco, il Sacrifizio d'Abramo*, imprimés à Florence, de 1591 à 1613. — LOTTINI (Jean-François) est connu par les *Avvedimenti civili*, Florence, 1574, in-4°, ouvrage dédié par Jérôme, frère de l'auteur, au grand-duc de Toscane. P—s.

LOTTO (LAURENT), peintre italien des premiers temps de la renaissance de l'art, naquit vers la fin du 15e siècle dans le Bergamasque, et alla étudier la peinture à Venise, dans les écoles de Bellini et du Giorgione. Condisciple du vieux Palme, il resta toujours son compagnon et son ami. Comme ses tableaux ont cette gracieuse distribution de lumière qu'on admire dans Léonard de Vinci, quelques biographes prétendent, non sans vraisemblance, qu'il avait aussi fréquenté son académie. L'opinion publique lui décerna de son temps un des premiers rangs parmi les peintres de l'école vénitienne. Ce fut à Bergame, où il était revenu en 1513, qu'il fit la plupart de ses tableaux. Dans sa vieillesse, en 1560, il alla peindre

à Lorette des sujets sacrés dans la célèbre chapelle de la sainte Vierge, et il mourut dans cette ville, laissant un nom illustre dans la peinture et un long souvenir de ses vertus. Nous avons vu de lui dans une galerie particulière de Milan un très-beau tableau qui porte la date de 1515, et représente, à trois quarts de stature naturelle, Augustin de la Torre, fameux médecin de Bergame. On a ouvert dans le commencement de ce siècle le tombeau d'Augustin, mort à 81 ans en 1535, et l'on a trouvé son cadavre intact, seulement desséché, et vêtu de la même manière qu'il l'est dans ce portrait. Le musée du Louvre possédait un tableau de Lotto représentant la *Femme adultère amenée devant Jesus-Christ* (n° 1127 de l'exposition de l'an 9 [1801]). G—N.

LOTZ (JEAN-FRÉDÉRIC-EUSÈBE), publiciste allemand, né le 13 novembre 1738 à Sonnenfeld, où son père occupait un emploi dans la magistrature. Il étudia au gymnase de Cobourg, puis alla faire son droit à l'université d'Iéna. La mort de son père, arrivée en 1790, le ramena dans sa patrie, où il embrassa le barreau. Il s'établit d'abord comme avocat à Sonnenfeld, puis à Hildburghausen. Il y obtint la place de procureur du fisc, et en 1797 celle de secrétaire consistorial; se trouvant par cette place à la tête de curieuses archives, il entreprit de les mettre en ordre. En 1801 on lui conféra le grade de conseiller, et en 1804 celui de conseiller privé de chancellerie et de secrétaire des domaines. Ce dernier emploi lui donna accès près du duc de Saxe-Cobourg-Hildburghausen, dont il devint un des conseillers et qui l'envoya en 1806, avec une haute fonction administrative, à Hildburghausen. En 1810, il devenait membre du conseil des duchés de Saxe-Cobourg, et en 1814 était désigné comme commissaire à la conférence des états de Thuringe. C'est à lui qu'on doit l'organisation de la principauté de Lichtenberg (1816 et 1817), et, pour la plus grande partie, la rédaction de la constitution du duché de Saxe-Cobourg, (1821). Enfin, en 1824, il fit partie du ministère de son duché, et figura depuis comme il l'avait fait auparavant dans un grand nombre de conférences politiques de l'Allemagne. Lotz, qui avait approfondi le droit public allemand et les différentes branches de la jurisprudence, a laissé un grand nombre d'ouvrages composés dans sa langue, notamment: *Notices de jurisprudence et de droit public* (Hildburgh., 1799); *De l'idée qu'on doit se faire de la police et des limites dans lesquelles un Etat peut l'exercer* (Hildburgh., 1806); *Révision des principes du droit public national* (Cobourg, 1811, 4 vol. in-8°). Le plus important est un *Manuel de droit public* (*Staatswirthschaftlehre*), qui jouit d'une juste réputation et a eu plusieurs éditions; la première est de 1820, la seconde de 1837 à 1838, 3 vol. in-8°. Partisan décidé des principes des économistes modernes, Lotz les applique dans son ouvrage aux questions administratives et politiques. Ses opinions sont conservatrices, mais progressives. Le mérite de Lotz l'avait fait désigner en 1819 pour une chaire à l'université de Bonn; il la refusa. Il est mort le 13 novembre 1838. Z.

LOUAIL (JEAN), auteur appelant né à Mayenne vers le milieu du 17e siècle, était ami de Letourneux, et partagea quelque temps sa retraite. On le donna à l'abbé de Louvois pour l'aider dans ses études; et ce fut sans doute par la protection de cet abbé qu'il obtint le prieuré d'Auray. Après la mort de l'abbé de Louvois, arrivée en 1718, Louail refusa la place de bibliothécaire du cardinal de Noailles, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée le 3 mars 1724. Il avait aidé mademoiselle de Joncoux dans la traduction des *Notes de Wendrock sur les Provinciales de Pascal*, notes que l'on sait être de Nicole. Louail composa aussi avec cette demoiselle l'*Histoire abrégée du jansénisme, et Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, 1698, in-12; cet écrit est tout en faveur du jansénisme. Il parut encore du même auteur des *Réflexions sur le livre du Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le P. Laborde, aussi appelant, 1714; Louail n'approuvait pas le système de cet oratorien. On publia après sa mort l'*Histoire du livre des Réflexions morales sur le Nouveau Testament, et de la constitution Unigenitus, servant de préface aux Hexaples*, 1726 et 1734, 4 vol. in-4°; le 1er volume est de Louail; la suite a été rédigée en partie sur les mémoires qu'il avait laissés, par l'abbé Cadry, autre appelant plus zélé encore. Tous les deux peuvent être regardés comme ayant préludé dans cet ouvrage aux récits infidèles des *Nouvelles ecclésiastiques*. P—C—T.

LOUBENS-VERDALE (HUGUES DE), né vers le milieu du 16e siècle, était fils de Philippe, seigneur de Loubens, baron de Coutras et de Verdale, et frère de Jacques de Loubens-Verdale, chevalier des ordres du roi. Il entra fort jeune dans l'ordre de Malte et y acquit beaucoup de gloire, surtout au siége de l'île de Zoane, où il sauva l'étendard de la religion. Il fut ensuite envoyé en ambassade à Rome, et s'y trouvait à l'époque où le grand maître de Lacassière y mourut (*voy.* LACASSIÈRE). Il fut choisi pour le remplacer en 1582, et décoré de la pourpre romaine par Sixte-Quint en 1587. Verdale fit fortifier l'île de Gozo, punir les chevaliers puissants qui abusaient de leurs droits, écrire l'histoire de son ordre par Bosio, et bâtir le couvent des Capucins et le château du Mont-Bosquet, appelé depuis Mont-Verdale. Malgré ses travaux et son zèle, il encourut l'inimitié des chevaliers, qui l'enlacèrent dans des intrigues et lui causèrent de vifs chagrins. Sa santé en fut ébranlée; il ne put résister à l'excès de sa douleur et mourut à Rome en 1595. C. L—B.

LOUBERE (1) (ANTOINE DE LA), géomètre dis-

(1) Ce jésuite, dans ses ouvrages, prend en latin le nom de *Lalovera*, et Montucla le nomme Lalouère (*Hist. des Math.*).

tingué, né en 1600 dans le diocèse de Rieux, en Languedoc, fut admis chez les jésuites à l'âge de vingt ans, et y professa successivement les humanités, la rhétorique, l'hébreu, la théologie, et enfin les mathématiques avec un égal succès. Il avait, comme on voit, cultivé presque toutes les branches des connaissances humaines; mais les mathématiques avaient pour lui un attrait particulier. Il était l'ami de Fermat, et il compta au nombre de ses élèves le P. Nicolas, son compatriote. Il mourut à Toulouse en 1664. On a de lui : 1° *Quadratura circuli et hyperbolæ segmentorum, ex dato eorum centro gravitatis*, Toulouse, 1651, in-8° de 624 pages. La lecture de cet ouvrage serait très-fastidieuse aujourd'hui, même pour les géomètres les plus passionnés. C'est toujours, dit Montucla, la balance d'Archimède, ou le procédé qu'il avait employé dans une de ses quadratures de la parabole. Huyghens, encore fort jeune, démontrait vers le même temps les mêmes vérités en quelques pages, et avec beaucoup d'élégance. 2° *Propositiones geometricæ sex, quibus ostenditur..... non recte inferri à Galilæo motum fore in instanti*, ibid., 1658, in-4° de 6 pages, fig.; 3° *Propositio 36ª excerpta ex quarto libro de Cycloïde nondum edito*, ibid., 1659, in-4° de 5 pages, fig.; 4° *Veterum geometria promota in 7 de Cycloïde libris*, ibid., 1660, in-4°. Cet ouvrage contient une savante et profonde géométrie, mais la marche de l'auteur est embarrassée. Le P. la Loubère fut, avec Wallis, le seul géomètre qui se présenta pour résoudre les problèmes proposés par Pascal aux savants de l'Europe. L'écrit qu'il envoya reposait sur un calcul faux, comme il le reconnut lui-même sans en envoyer un autre; et cependant il se plaignit des juges qui écartaient sa pièce attendu qu'elle ne remplissait pas les conditions du concours. Il donna, il est vrai, la solution des Problèmes de Pascal dans le livre qu'on vient de citer; mais il avait pu profiter de l'ouvrage publié l'année précédente par Pascal, pour indiquer les moyens de parvenir à toutes les solutions (*voy.* l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, t. 2, p. 68 et 77). On a encore du P. la Loubère une *Défense du P. Annat*, Toulouse, 1645, in-4°; et il a laissé plusieurs ouvrages en manuscrit. W—s.

LOUBÈRE (Simon de la), neveu du précédent, né à Toulouse en 1642, fit ses études au collége des jésuites. Son père, conseiller au présidial et homme de mérite, soigna lui-même sa première éducation, et lui inspira le goût de la poésie. A l'âge de seize ans, la Loubère avait composé une tragédie et une comédie, qu'il eut le bon esprit de brûler lorsqu'il put reconnaître la faiblesse de ces essais. Ses cours terminés, il vint à Paris, où il partagea son temps entre les plaisirs de la société et l'étude du droit public. Quelques vers galants, mis en musique par le fameux Lambert, lui firent une assez grande réputation dans les cercles; et, ce qui est bien remarquable, ce succès ne nuisit point à son avancement. Il fut nommé secrétaire d'ambassade en Suisse, et il remplit cette place de manière à mériter l'estime des habitants, quoique, dit son panégyriste, il ne bût presque que de l'eau. En 1687, il fut envoyé extraordinairement à Siam avec des pouvoirs très-étendus; et, dans le peu de temps qu'il y demeura, il recueillit des notes exactes sur les productions, l'industrie et le commerce. De retour en France, il fut renvoyé, mais sans caractère, à Madrid, pour travailler à détacher l'Espagne de l'alliance de l'Angleterre; son voyage excita des soupçons, il fut arrêté, et n'obtint sa liberté que parce qu'on menaça de traiter de la même manière les Espagnols qui se trouvaient à Paris. Le chancelier de Pontchartrain attacha ensuite la Loubère à son fils, et dès ce moment il se déclara son protecteur. Ce fut à la sollicitation de ce ministre qu'il fut admis à l'Académie française en 1693; cette élection donna lieu à l'épigramme qu'on attribue à la Fontaine :

Il en sera, quoi qu'on die;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Malgré les bons mots, la Loubère fut nommé l'année suivante membre de l'Académie des inscriptions. Cependant l'attachement qu'il conservait pour sa ville natale lui fit désirer de la revoir; il venait d'obtenir du roi des lettres patentes qui réorganisaient l'ancienne académie des jeux Floraux (*voy.* Clémence Isaure), et ayant été élu vers 1700 l'un des mainteneurs, il se hâta de revenir à Toulouse. Il fut très-assidu aux séances de l'académie, dont il pouvait être regardé comme le second fondateur, et mourut le 26 mars 1729 dans le château de la Loubère, diocèse de Rieux, à l'âge de 87 ans. Il avait épousé, à l'âge de soixante ans, une de ses parentes encore jeune, et à laquelle il eut la douleur de survivre. La Loubère possédait, outre les langues anciennes, l'italien, l'espagnol et l'allemand; et son goût naturel pour la poésie ne l'empêcha pas de cultiver les mathématiques. On a de lui. 1° des *Poésies* morales et galantes, éparses dans les recueils du temps: elles sont assez faibles. Il avait laissé un volume in-4° de sonnets, d'odes, d'élégies, qu'heureusement ses héritiers ont gardé. 2° *Du royaume de Siam*, Paris, 1691, 2 vol. in-12, fig.; réimprimé à Amsterdam, même année; les exemplaires de cette réimpression, avec la date de 1700 ou 1713, ne diffèrent que par le changement de frontispice. Cette histoire est écrite avec fidélité et exactitude; on y reconnaît un observateur aussi savant que judicieux; et même de nos jours nous avons peu de relations de contrées aussi éloignées qui puissent lui être comparées. La Loubère en avait rapporté les règles mémoriales dont se servent les Siamois pour connaître le cours du soleil et de la lune; il les transmit à Cassini, et inséra dans son second vo-

lume le travail de ce savant astronome. 3° *Lettre* dans laquelle on réfute les bruits répandus sur les sentiments religieux de Pellisson ; 4° *Traité de l'origine des jeux Floraux,* Toulouse, 1715, in-8° ; 5° *De la résolution des équations ou de l'extraction de leurs racines*, Paris, 1729, in-4°. Malgré quelques approbations de Halley, qui paraissent un pur effet de sa politesse, cet ouvrage semble mériter l'oubli où il est tombé (*Hist. des math.*, t. 3, p. 26). L'*Eloge* de la Loubère par de Boze a été imprimé dans le tome 7 des *Mémoires de l'Acad. des inscript.* On peut encore consulter les *Mém.* de Niceron, t. 26, et surtout la *Notice* de M. Poitevin, dans son *Histoire de l'académie des jeux Floraux*, 1812, in-8°. W—s.

LOUCHALI. *Voyez* OCCHIALI.

LOUCHET (LOUIS), homme politique français, né à Longpré-sur-Somme, en Picardie, le 21 janvier 1753, fut amené fort jeune dans le Rouergue et y était devenu un professeur, homme de lettres fort obscur, lorsque la révolution commença. Il s'en montra l'un des partisans les plus enthousiastes, dénonçant et poursuivant de toutes les manières, dans les clubs dont il faisait partie les *aristocrates*, et plus particulièrement la famille de Charrier, député à l'assemblée constituante, qui s'était rangé dans le parti contraire (*voy.* CHARRIER). Ce fut par de tels moyens que Louchet réussit, dans le mois de septembre 1792, à se faire nommer par le département de l'Aveyron député à la convention nationale, où on le vit dès les premières séances siéger au sommet de la montagne, à côté de Marat et de Robespierre. L'un des plus acharnés contre Louis XVI, il pressa de tout son pouvoir le jugement de ce prince, et vota pour sa mort *dans le plus bref délai* (ce furent ses expressions), et par conséquent sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. Envoyé ensuite dans les départements de la Somme et de la Seine-Inférieure, il y fit arrêter beaucoup de *suspects*, et notamment le célèbre d'Eprémenil. Revenu à la convention nationale, il y dénonça encore à plusieurs reprises le malheureux Charrier, qui périt sur l'échafaud. Du reste, doué de peu de talent oratoire, Louchet prit rarement la parole à la tribune de la convention. Comme il était plus attaché au parti de Danton qu'à celui de Robespierre, il se prononça fortement contre ce dernier dans la journée du 9 thermidor, et contribua beaucoup à le renverser. Ce fut lui qui le premier demanda un décret d'arrestation contre *le tyran et ses complices*. Mais s'apercevant bientôt après que son parti ne pouvait que perdre à la réaction qui devenait de jour en jour plus vive contre les partisans de la terreur, il fit volte-face, et prononça le 19 août 1794 un long discours où il montra à ses collègues la nécessité de rétablir ce système, et osa encore, à cette époque de haine et de mépris pour les hommes de sang, s'appuyer de l'autorité du *judicieux et profond Marat*. On le vit également, le 17 octobre suivant, après une sortie contre les prêtres réfractaires, les émigrés et leurs parents, qu'il présenta comme les auteurs du délabrement des finances et de la chute des assignats, demander l'exécution des lois prononcées contre eux, et proposer des mesures plus sévères encore. Dans le même rapport, il demandait la substitution de la déportation à la peine de mort. Lors des troubles de vendémiaire an 4 (octobre 1795), il accusa le général Menou de favoriser les ennemis de la convention nationale, et fit prononcer sa mise en jugement. Après la session conventionnelle, Louchet fut employé en qualité de commissaire du directoire exécutif, et destitua en février 1797, de concert avec Huguet, son collègue, la municipalité d'Amiens et les corps administratifs du département de la Somme, comme n'étant pas *à la hauteur des circonstances* (c'était après la journée du 18 fructidor). Depuis lors, Louchet, protégé par ses amis Barras et Fouché, était devenu receveur général du département de la Somme, et il conserva cet emploi lucratif sous le gouvernement impérial jusqu'à la restauration de 1814. L'ayant alors perdu, il en conçut un chagrin très-vif, tomba dans une démence complète, et mourut en 1815. M—DJ.

LOUDON (JOHN-CLAUDIUS), botaniste et agronome anglais, né le 8 avril 1783 à Cambuslang, dans le Lanarkshire. Son père était un fermier des environs d'Edimbourg qui jouissait d'une juste considération. Elevé à la campagne, le jeune Loudon s'adonna particulièrement à l'horticulture, et étudia l'art de composer et de dessiner des jardins. Il se rendit d'Ecosse en Angleterre, muni de nombreuses lettres de recommandation pour les plus riches propriétaires de ce pays, se mit à la tête de l'exploitation d'une ferme à Tew, dans le comté d'Oxford, et y résida plusieurs années. Tout en se livrant à l'économie rurale, Loudon entreprit une série de publications sur les différentes branches de cette science, qui ont rendu son nom populaire au delà de la Manche. En 1803, n'étant encore âgé que de vingt ans, il fit paraître des observations sur la manière de disposer les squares, et l'année suivante, un mémoire sur les plantations. En 1805 parut son *Traité des serres*, in-4°, et en 1806, son *Traité des résidences rurales*, in-4° ; en 1812 il donna un Aperçu sur la formation des jardins (*Hints on the formation of gardens*). Dans le but de compléter ses connaissances sur l'agriculture et le jardinage, Loudon entreprit, de 1813 à 1815, des voyages dans le nord de l'Europe. Il visita la Suède, la Russie, la Pologne et l'Autriche. De retour en Angleterre, en 1817 et 1818, il fit paraître de nouveaux ouvrages sur l'emploi des serres ; se rendit en Italie en 1819, puis, revenu à sa ferme, donna en 1822 son *Encyclopédie du jardinier*, qui forme un énorme volume in-8°, et dans lequel se trouvent réunis

tous les renseignements imaginables dont peut avoir besoin un fermier ou un horticulteur. Ce livre, enrichi de gravures sur bois, obtint un grand succès et fit la réputation de son auteur. Peu après parut le *Greenhouse companion*, qu'il composa pour la plus grande partie, mais qui ne porte pas son nom; cet ouvrage fut suivi de ses *Observations sur l'établissement des fermes*, in-fol. En 1825, Loudon entreprit de composer pour l'agriculture le pendant de son *Encyclopédie du jardinier* (Encyclopædia of gardening), dont une 2e édition, toute refondue, avait paru l'année précédente. Le succès de l'*Encyclopédie de l'agriculture* fut presque aussi grand que celui de son autre *Encyclopédie;* une 2e édition en fut donnée en 1830, presque en même temps qu'une 3e édition de l'*Encyclopédie du jardinier*, qui est de 1831. D'une incroyable activité, Loudon commença en 1826 la publication d'un recueil périodique spécial d'horticulture sous le titre de *Gardener's Magazine*, et, deux ans après, celle d'un recueil analogue pour l'histoire naturelle (*Magazine of natural history*). En 1829 parut, du même auteur, une *Encyclopédie des plantes* qui fut promptement suivie de l'*Hortus britannicus*. Le bon accueil fait à ces diverses Encyclopédies donna encore à Loudon l'idée de publier une *Encyclopédie d'architecture rurale*, qu'il divisa en trois parties : la première fut publiée à ses propres frais en 1832 (*Encyclopædia of cottage, farm and villa Architecture*). La dernière partie, qui répondait à un besoin généralement senti par les propriétaires, reçut le meilleur accueil ; et pour achever de répandre ses idées sur la décoration des maisons de campagne, Loudon fonda en 1838 l'*Architectural Magazine*. Quoique placé à la tête de trois recueils mensuels, ce savant, qui rêvait chaque jour de nouvelles publications, n'en poursuivait pas moins l'impression de son *Arboretum et fruticetum britannicum*, 1838, 8 tomes en 6 vol. in-8°, dont les frais considérables n'effrayèrent d'abord ni sa bourse ni son ardeur. Ce bel ouvrage, publié par livraisons mensuelles, était destiné à répandre en Angleterre la science de la sylviculture. Loudon l'avait à peine terminé qu'il commençait la publication du *Suburban gardener*, puis celle de l'*Hortus lignosus Londinensis*. En 1839 il donnait une nouvelle édition de *Landscape-Gardening* de Repton ; l'année suivante il se faisait l'éditeur du *Gardener's Gazette*, soin dont il s'acquitta jusqu'en novembre 1841 ; puis, en 1842, il faisait paraître son *Encyclopédie des arbres et des arbustes*. Suivirent son *Suburban of horticulturalist*, et, en 1843, son ouvrage sur les cimetières. Malgré le travail incessant que nécessitaient de si vastes et de si nombreuses publications, Loudon trouvait encore le temps de fournir des articles à divers recueils, notamment à l'*Encyclopédie britannique* et au *Dictionnaire des sciences*, de Brande. Il ne prit guère, dans la seconde moitié de sa vie, de relâche à ses labeurs que pour faire, en 1828, un voyage en France et en Allemagne. De bonne heure sa santé s'était altérée par suite d'un travail incessant. Une attaque de rhumatisme inflammatoire, dont il avait eu à souffrir dès sa jeunesse, l'assaillit à diverses reprises. Un de ses genoux finit par s'ankyloser ; son bras gauche se contracta et lui refusa tout service ; plus tard, s'étant rendu à Brighton pour y prendre des bains turcs, il se cassa le bras droit près de l'épaule, et cette fracture ne se remit jamais complétement. Il n'en continua pas moins à écrire ; mais en 1825, s'étant brisé le bras gauche, l'amputation fut jugée nécessaire. Avant de se résoudre à cette opération, les médecins l'avait soumis à un véritable martyre. En dépit de tant de souffrances, Loudon ne ralentit pas ses travaux. Sa santé finit cependant par se délabrer complétement ; sa poitrine s'engagea et l'inquiétude que lui causaient les déboursés énormes de ses publications, jointe à sa maladie, amena sa mort après trois mois de maladie continue. Il expira le 14 décembre 1844, à sa maison de Bayswater. Il garda jusqu'au dernier moment toute la clarté et l'énergie de son intelligence. Animé d'un vif enthousiasme pour les études, Loudon s'y consacra tout entier et y sacrifia même sa vie. On peut dire sans exagération qu'il travaillait nuit et jour. Entouré des soins d'une famille qui l'adorait et qu'il récréait par l'enjouement de sa conversation, il était parvenu, grâce à l'emploi de mille moyens, à suppléer aux difficultés de toutes sortes que lui créaient ses infirmités. Tout en écrivant, il cultivait son art avec passion, et on lui doit le dessin de nombreux parcs et jardins. Il a beaucoup contribué à introduire en Angleterre la culture d'essences utiles ou élégantes et à améliorer le mode de construction rurale. On doit citer encore de Loudon un *Traité sur la culture du froment*, publié en 1812, in-8°, et auquel l'auteur n'a pas mis son nom. A. M—Y.

LOUET (GEORGES), avocat à Paris dans le 16e siècle, était né dans l'Anjou d'une famille noble. Il fut reçu en 1584 conseiller au parlement de cette ville, où il se fit remarquer par son érudition. Il devint ensuite agent du clergé, puis évêque de Tréguier, mais il ne prit pas possession de cet évêché. Louet a recueilli un grand nombre d'arrêts qu'il a distribués sous différentes matières en suivant l'ordre alphabétique et y ajoutant des remarques puisées dans les sources du droit romain et du droit français. Son travail fut publié en 1602, et c'est de tous les recueils de cette nature celui qui a eu le plus de succès ; près de vingt éditions suivirent celle-là. Julien Brodeau (*voy.* BRODEAU) y fit de nombreuses et importantes additions qui forment la 10e, publiée en 1636, et qui ont beaucoup contribué à donner à cette collection la réputation dont elle jouit. La dernière édition de 1742, Paris, 2 vol. in-fol., est enrichie des remarques et des aug-

mentations de Rousseau de Lacombe. On a encore de Louet des Notes jointes au *Commentaire sur les règles de la chancellerie romaine*, par Dumoulin, Paris, 1656, in-4°, ouvrage posthume. P—N—T.

LOUIS I[er] ou mieux LODEWIG, surnommé *le Débonnaire*, empereur, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme, naquit à Casseneuil dans l'Agenois, en 778, fut fait roi d'Aquitaine par son père à l'âge de trois ans, et envoyé aussitôt vers les peuples de ce royaume, dont il adopta le costume, la langue et les usages, afin de les attacher à la domination française. Louis reçut une éducation brillante; il savait le latin et le grec; la nature lui avait donné une figure heureuse, une force corporelle extraordinaire; il était religieux, libéral, brave, d'une probité scrupuleuse; ses mœurs furent exemplaires; mais, d'un caractère faible et indécis, il ne montra, dans les premières années de son gouvernement, qu'une impuissance extrême à faire le bien et une facilité déplorable à laisser faire le mal : dès lors il laissa avilir son autorité en renvoyant absous Chorson, duc de Toulouse, qui avait souscrit une capitulation honteuse. Charlemagne, indigné, fit venir le duc et le roi à Aix-la-Chapelle. Le premier fut condamné à mort par l'assemblée des grands; mais l'empereur commua sa peine, et fit au jeune monarque une sage et ferme réprimande, afin de lui donner une idée plus juste de la dignité royale. Dans le même temps, Charlemagne se vit obligé de rétablir les finances du royaume d'Aquitaine, que Louis avait laissé dissiper par ses favoris. Ainsi l'on doit avouer que les vertus qui distinguaient ce monarque, fort honorables d'ailleurs, étaient peu faites pour le trône. Les défauts de son caractère, si funestes même dans le souverain d'un petit royaume, le furent bien davantage lorsqu'il devint le maître d'un grand empire. Cependant il est juste de montrer combien étaient difficiles les circonstances dans lesquelles il parvint à cette éminente dignité, ou, pour mieux dire, l'époque où il fut accablé de ce pesant fardeau. Plus son empire était grand, plus il avait d'ennemis à redouter; et plus il aurait été nécessaire de conserver l'unité du pouvoir; mais non-seulement les lois de Charlemagne autorisaient le partage du royaume, elles appelaient encore les assemblées de la nation à prononcer sur tous les intérêts de l'État, même sur l'ordre de succession au trône. Ces assemblées étaient composées de deux ordres entre lesquels il existait la plus vive opposition d'intérêts et de vues. La noblesse, qui avait été longtemps le seul ordre politique du royaume, et qui n'avait appuyé l'usurpation des maires du palais que dans l'espoir de se rendre indépendante, souffrait avec une extrême impatience que le clergé fût devenu un ordre politique qui s'arrogeât la suprématie et qui prétendît disposer de la couronne. Les nobles préféraient la multiplicité des royaumes comme plus favorable à leurs prétentions, et consacré d'ailleurs par l'usage. Les évêques, assez éclairés pour sentir qu'une grande domination ne se conserve qu'à l'appui d'une autorité indivisible et absolue, appuyaient toutes les mesures qui tendaient à l'unité du trône. C'est entre la noblesse et le clergé réunis dans les mêmes assemblées avec des droits égaux et des projets différents, c'est au milieu des efforts faits par tous les peuples conquis pour recouvrer leur liberté, que Louis le Débonnaire fut appelé à gouverner et la France et l'empire. Proclamé empereur en 814, il signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons, transportés par Charlemagne dans les pays étrangers, de retourner dans leur patrie. La reconnaissance que ces peuples lui témoignèrent fit qu'il n'eut jamais à se repentir de cet acte de clémence; mais, à la même époque, il déploya, dans d'autres circonstances, une sévérité peut-être inutile et qui n'était pas dans son caractère. A peine Charlemagne avait-il cessé de vivre que Louis obligea ses sœurs à se retirer dans des couvents, afin d'éviter les intrigues du palais; qu'il fit crever les yeux à plusieurs de leurs amants, et qu'il consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne, dont les factieux pouvaient s'appuyer pour causer du trouble dans l'État. Il ne déploya pas moins de fermeté contre le pape Pascal I[er], qui, ayant osé se faire sacrer sans avoir obtenu, suivant l'usage, l'agrément de l'empereur, encourut toute sa disgrâce. Ce monarque menaça même les Romains des plus terribles châtiments si jamais ils se portaient à de *semblables attentats*. Ainsi, loin de renoncer au droit de confirmer les papes, Louis le consacra tellement que, plusieurs années après, Grégoire IV ne voulut pas être installé sans que l'empereur eût confirmé son élection. Bernard, petit-fils de Charlemagne et roi d'Italie, avait pris les armes en 818 dans l'espoir de se faire empereur : Louis marcha contre lui à la tête d'une armée nombreuse. Bernard, intimidé, vint se jeter aux pieds de son oncle, et prouva, par cette démarche précipitée, qu'il était plutôt l'instrument que l'auteur de cette révolte. Il fallait sauver ce monarque qui n'avait que vingt ans, et punir ses complices : Louis les confondit tous dans la même condamnation, ils eurent les yeux crevés; la plupart périrent des suites de ce supplice (*voy.* BERNARD). Plus tard, les évêques, qui ne pardonnaient pas à l'empereur d'avoir voulu les rappeler aux mœurs de leur état (1), profitèrent des scrupules et des remords que lui inspirèrent tous ces actes de cruauté, pour l'hu-

(1) Les prélats, obligés d'aller souvent à la guerre, prenaient l'habit guerrier. Suivant un historien contemporain, Louis les obligea « de quitter leurs ceintures et les baudriers d'or, les couteaux enrichis de pierreries qui y étaient suspendus, les éperons dont la richesse accablait leurs talons. »

milier à son tour, et ils le poussèrent à paraître couvert d'un cilice, comme pénitent, dans l'assemblée d'Attigny, où il s'exprima avec l'humilité d'un sujet et dégrada la majesté du trône. Averti par son bon sens des mauvais conseils que lui donnaient les évêques, il porta sa confiance vers les seigneurs; mais il lui fut aussi impossible de satisfaire les prétentions des nobles que celles du clergé. Dans son dépit contre ces deux ordres, il se livra à des hommes qu'il avait tirés du néant, et son favori Adhelard fut l'arbitre de toutes ses actions. Alors les évêques et les nobles, oubliant leur animosité réciproque, s'unirent, profitèrent des divisions qui régnaient dans la famille impériale, et se servirent des enfants de l'empereur pour venger leurs injures personnelles. Louis le Débonnaire avait trois fils, Lothaire, Pepin et Louis; Lothaire fut fait roi d'Italie et associé à l'empire, Pepin eut le royaume d'Aquitaine, et Louis celui de Bavière. Mais l'empereur, devenu veuf, épousa Judith de Bavière, dont il eut un fils connu sous le nom de Charles le Chauve (1). Voulant aussi laisser un royaume à cet enfant, il lui fallut revenir sur le partage déjà fait : les trois frères, qui n'avaient jamais été d'accord entre eux, s'entendirent alors pour prendre les armes, et Louis le Débonnaire, maître de la moitié du monde, se trouva sans appui contre ses enfants. En 821, sept ans après la mort de Charlemagne, il avait avili la royauté par une confession publique des torts du gouvernement; en 830, on enlève sa femme, et après l'avoir accusée sans la moindre preuve de toutes sortes de désordres, on la jette dans un couvent, on la force de prendre le voile, et dans une assemblée où il n'ose monter sur son trône que lorsque tous les assistants l'en conjurent, il approuve tout ce qui a été dit et fait contre lui. Mais la division se met bientôt parmi ses fils : les mécontents, trompés dans leurs espérances, lui rendent son épouse et l'empire. En 833, les fils de Louis se liguèrent de nouveau contre lui. Contraints de se soumettre à la force des armes, ils venaient de lui jurer une fidélité inviolable, lorsque la jalousie, l'ambition et surtout la haine de leur belle-mère les réunirent encore en armes près de Rothfeld, entre Bâle et Strasbourg (2). Le pape Grégoire IV ne craignit pas de se rendre au camp de ces rebelles, et de les aider des foudres de l'Église, dont il menaça tous ceux qui ne se déclareraient pas contre l'empereur (1). Il alla ensuite comme négociateur dans le camp du monarque, qui, après lui avoir reproché d'être venu en France sans sa permission, entra néanmoins avec lui en pourparler. Pendant ce colloque, les émissaires des princes agissaient auprès des soldats de l'empereur; et au moment où le pontife prit congé de lui, l'empereur se vit entièrement abandonné, et déjà il entendait des cris de mort autour de sa tente. Ce malheureux prince prit alors le parti le plus désespéré, celui de se mettre dans les mains de ses enfants, avec sa femme et son fils. Il montra dans cette circonstance le calme d'une résignation héroïque, et parut se souvenir une fois qu'il était fils de Charlemagne. « Dans l'in« digne état où m'a réduit votre perfidie sacri« lége, dit-il à ses enfants, je suis tranquille sur « ce qui me regarde; résigné à tout, je ne crains « rien. Mais les promesses que vous avez tant « de fois faites et tant de fois violées en ce qui « concerne l'impératrice et son jeune fils, puis-je « enfin m'y fier? Les voilà ces deux objets de « ma tendresse, qui doivent l'être de vos égards : « je m'en sépare; je vous les livre. Princes, sou« venez-vous de ce que vous devez à leur rang « et à leur sang. » Des paroles aussi touchantes firent peu d'impression sur ces enfants dénaturés. Judith fut confiée au roi de Bavière, qui la relégua dans une forteresse de la Lombardie; et Lothaire, après s'être fait proclamer empereur, emmena à sa suite son malheureux père jusqu'à Soissons, où il le fit enfermer dans le couvent de St-Médard, lui ôtant le jeune Charles, qu'il envoya à l'abbaye de Prüm dans les Ardennes. Il fit ensuite prononcer sa déposition par une diète, ou plaid général, convoquée au château de Compiègne. Les archevêques Agobard, de Lyon, et Ebbon, de Reims, se firent les instruments de ce fils dénaturé. Réunis à d'autres évêques, ils déclarèrent que Louis, ayant laissé dépérir l'héritage du très-grand empereur Charles son père, et scandalisé l'Église en mille manières, avait été déposé par un juste jugement de Dieu, et qu'il devait se retirer dans un cloître. Cet arrêt fut notifié à Louis dans l'abbaye de St-Médard. Là, prosterné sur un cilice, tenant un papier où ses *crimes* étaient écrits, ce prince fut obligé de s'accuser devant le peuple d'avoir mal usé du gouvernement que Dieu lui avait confié; d'avoir scandalisé l'Église par son indocilité; d'avoir fait marcher ses troupes en carême; enfin d'être cause de tous les maux qui désolaient l'empire. Après cette honteuse cérémonie, on le déclara pour jamais interdit de toutes ses fonctions; on lui ôta ses armes, on le dépouilla de ses habits impériaux, on le revêtit d'un habit de pénitent; il fut chassé de l'église et enfermé dans une cel-

(1) Dès qu'on sut que Louis voulait se remarier, on vit arriver de tous côtés les plus belles filles de l'empire, qui se montrèrent dans tout leur éclat. Il choisit Judith de Bavière, aussi remarquable par sa beauté que par son esprit et ses grâces. Ces dons précieux qui avaient fixé sur elle les regards de l'empereur ne pouvaient manquer d'exciter l'envie, et ils fournirent contre elle des armes à ses ennemis. Ses liaisons avec le comte Bernard de Barcelone firent soupçonner sa vertu et donnèrent lieu à beaucoup de calomnies. Judith fut en conséquence une des premières victimes de l'ambition des fils de Louis. Plus tard, cette princesse fut obligée de se justifier par l'épreuve du feu.

(2) Le nom de *Rothfeld* fut changé peu après en celui de *Lugenfeld* ou *champ du mensonge*, à cause de tous ceux qui faussèrent leur foi en ce lieu. A. M-Y.

(1) L'abbé Wala et plusieurs autres hauts personnages de l'Église accoururent près de Grégoire IV; l'archevêque Agobard écrivit à l'empereur une lettre éloquente, le conjurant de se rappeler ses serments. A. M—Y.

lule pour le reste de ses jours (*voy.* Ebbon). Après ces odieux attentats, Lothaire, craignant sans doute que sa victime ne vînt à lui échapper, la traîna encore à sa suite jusqu'à Aix-la-Chapelle, où il tint son malheureux père toujours étroitement enfermé. Enfin sa cruauté finit par révolter contre lui ceux-là mêmes qui avaient concouru à la satisfaire; et ses frères, Louis de Bavière et Pepin, se rendant à leur devoir, marchèrent de concert pour délivrer leur père. Lothaire n'osa pas les attendre; il se réfugia à Vienne en Dauphiné, laissant Louis à St-Denis, où l'on se rendit aussitôt en foule pour le prier de reprendre la couronne. La révolution fut complète: tous les actes du parlement de Compiègne furent annulés; on rappela la reine, et Louis remonta sur le trône, pour pardonner encore à Lothaire et à tous ses ennemis. Mais il ne devait pas jouir longtemps de son triomphe, auquel la faiblesse de son esprit et de sa santé ne lui permit pas d'ailleurs de prendre beaucoup de part. Le dernier acte de son autorité fut de déclarer le fils de Judith (*voy.* Charles le Chauve) roi de toute la France méridionale et occidentale, à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. Ce prince mourut le 20 juin 840, à l'âge de 62 ans, dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence, lorsqu'un de ses fils, Louis de Bavière, qui avait concouru à le rétablir, s'était de nouveau révolté contre lui. Ses dernières paroles furent: « Je lui pardonne; « mais qu'il sache que c'est par lui que je meurs. » Depuis plus d'un mois il ne prenait, dit-on, plus d'autre nourriture que le pain et le vin de l'eucharistie. Ses forces morales s'étaient extrêmement affaiblies avec ses forces physiques; et dans ses derniers moments il donna réellement des preuves d'absence (1). Louis laissa l'empire à deux pas de sa ruine, le domaine affaibli par la dissipation des terres, l'autorité suprême avilie par la subordination à l'aristocratie épiscopale, qui, après avoir rendu des services durant la première race, était devenue factieuse et usurpatrice. Le malheur de Louis fut de ne pouvoir se décider entre le choix de deux principes, celui de la succession par primogéniture, qui pouvait seul conserver l'unité de l'empire, et celui du droit égal des enfants à l'héritage paternel, consacré par le vieux droit germanique. Louis prit un moyen terme, en associant Lothaire à l'empire, et donnant à ses cadets des royaumes séparés, mais dépendants de l'empereur. Cette imprudente division amena la chute de l'empire de Charlemagne, et prépara la séparation de nationalités qui n'étaient plus retenues que par un lien purement personnel. Cette séparation fut la cause de violents déchirements; le pouvoir central périt tout entier non-seulement à Aix-la-Chapelle, siége de l'empire, mais encore dans chacun des

(1) L'évêque Drogon, son frère naturel, ramena son corps à Metz, où il fut inhumé près de sa mère dans la basilique de St-Arnoul. A. M—y.

nouveaux royaumes qui, fondés à l'abri de la couronne impériale, voulurent se maintenir malgré elle. Le clergé et la noblesse, qui n'avaient pu réussir à maintenir à leur profit l'unité de l'empire franc, réussirent à se saisir du pouvoir dans les Etats démembrés. Louis se mit à dos le clergé en voulant le réformer. Ce clergé ignorant et ambitieux, qui comptait dans son sein un grand nombre d'hommes de guerre et beaucoup de prélats qui n'avaient pas même lu l'Évangile, et étaient incapables d'en comprendre le texte, ce clergé prépara ainsi avec les comtes et les leudes l'avénement du système féodal. L'administration de la justice s'était corrompue entre les mains des *missi*. La faiblesse de l'empereur était incapable de combattre tant de difficultés; il eut le tort de faire une folle opposition aux projets de Wala, homme supérieur, allié par le sang à la famille impériale, et qui, impuissant à faire le bien à la cour de Charlemagne, s'était d'abord retiré dans le cloître. Wala voulait que l'empereur prît des serviteurs plus intègres, et qu'il laissât au clergé et au peuple leurs droits respectifs. (On peut consulter à ce sujet l'ouvrage de M. A. Himly, intitulé *Wala et Louis le Débonnaire*, Paris, 1849, in-8°.) Plus fait pour être clerc qu'empereur, Louis possédait une connaissance approfondie du latin et avait aussi appris le grec; il associait son goût pour la littérature ecclésiastique à des habitudes toutes monastiques; il faisait sans cesse de riches aumônes et des actes d'humilité, aussi le peuple l'appelait-t-il le *roi-prêtre*. Louis montra toujours beaucoup d'éloignement pour le luxe, et ses règlements sur le costume des ecclésiastiques et des guerriers sont nos premières lois somptuaires: il interdit aux uns et aux autres les robes de soie et les ornements d'or et d'argent. Sous le règne de ce prince, la France commença à perdre une partie de ses conquêtes; les Saxons revinrent dans leur pays; les Danois se montrèrent plus hardis dans leurs courses maritimes; les Sarrasins reprirent courage; et c'est de cette époque que date le royaume de Navarre. F—e, M—d j. et Z—m.

LOUIS II, dit *le Jeune*, empereur et roi d'Italie, fils de Lothaire Ier, né vers l'an 822, fut associé par son père au royaume d'Italie en 844. Envoyé à Rome la même année pour y faire respecter l'autorité impériale, il y avait été sacré par le pape Sergius II, et, immédiatement après, il s'était mis en devoir de défendre son royaume contre les invasions des Sarrasins. Les guerres civiles des fils de Louis le Débonnaire avaient ouvert de toutes parts l'empire aux barbares. Les musulmans, introduits dans le duché de Bénévent par deux princes rivaux, y faisaient des progrès effrayants: ils défirent les troupes de Louis, en 845, près de Gaëte; ce prince à son tour remporta, en 848, une grande victoire sur eux près de Bénévent; en même temps, il rétablit la paix dans ce grand duché en le divisant

entre les deux compétiteurs. Louis II, associé à l'empire en 850, demeura seul empereur, par la mort de son père, en 855. Il n'avait eu pour sa part que la seule Italie ; mais en 859 il se fit céder, par son frère Charles, le pays situé entre le Jura et les Alpes ; et ce même Charles, étant mort sans enfants en 863, il divisa la Provence, son héritage, avec le roi de Lorraine, son autre frère. Les démêlés de Louis II avec ses frères avaient donné aux Sarrasins le temps de se fortifier dans le duché de Bénévent et de mettre en danger toute l'Italie. Louis II, par un édit publié en 866, rassembla toutes les forces de son royaume pour repousser les infidèles. Au mois de juin, il entra dans la Campanie avec sa femme Angelberge, et il fit reconnaître son autorité par les trois princes de Bénévent, de Salerne et de Capoue, qui affectaient l'indépendance. L'année suivante, il alla chercher les Sarrasins dans la Pouille, et il y éprouva une grande défaite devant Bari ; il ne renonça point cependant au dessein qu'il avait formé de chasser de cette province ces dangereux ennemis. Dans l'an 868, il prit sur eux Matera, Venosa et Canosa ; les usurpations de ses oncles Louis le Germanique et Charles le Chauve, qui profitèrent en 869 de la mort de son frère Lothaire pour s'emparer de la Lorraine, ne suffirent point pour le détourner de son entreprise. Il remporta en 870 plusieurs avantages sur des bandes de Sarrasins qui dévastaient les Calabres ; enfin, en 871, il contraignit les infidèles qui occupaient la ville de Bari à capituler. Au reste, ces succès n'avaient été obtenus qu'après un séjour de cinq ans dans le duché de Bénévent avec une armée barbare et mal disciplinée. Les violences des soldats, l'autorité arbitraire de l'empereur, l'orgueil et l'avarice d'Angelberge, sa femme, étaient devenus insupportables au peuple et aux princes ; enfin Adelgise, prince de Bénévent, eut l'audace de faire arrêter dans son palais l'empereur Louis II le 25 août 871 (*voy.* ADELGISE). Mais tout l'empire d'Occident fut soulevé à la nouvelle de cet attentat ; et Adelgise, craignant d'être attaqué à la fois par tous les princes carlovingiens, rendit la liberté à l'empereur, lorsque celui-ci lui eut juré qu'il ne tirerait aucune vengeance de l'affront qu'il avait reçu. Le pape se hâta de délier Louis de ce serment, et ce monarque envoya contre Adelgise une armée commandée par sa femme Angelberge, celle même dont l'orgueil et l'avarice avaient excité la révolte des Bénéventins : Angelberge n'eut aucun succès contre Adelgise. Louis II, qui en 873 vint l'attaquer à son tour, ne fut pas plus heureux ; il accorda enfin la paix au prince de Bénévent par la médiation du pape Jean VIII. En même temps il fonda, sur les bords du fleuve Pescara, le couvent de Casauria, qu'il enrichit par de grandes dotations. Il retourna ensuite en Lombardie, où il mourut le 12 août 875. Il ne laissa qu'une fille nommée Ermengarde, mariée ensuite à Boson, fondateur du royaume d'Arles. S—S—I.

LOUIS III, dit *l'Aveugle*, empereur d'Allemagne, était fils de Boson, roi d'Arles et de Provence, et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune. Après la mort de Boson, sa mère le conduisit à la cour de Charles le Gros, qui l'adopta pour fils ; mais Charles, ayant été déposé par ses vassaux en 888, Ermengarde se hâta de ramener Louis en Provence et le fit reconnaître pour successeur de Boson dans une assemblée des grands et des prélats convoquée à Valence. Les seigneurs lombards, révoltés contre Berenger, appellent Louis en Italie en 899 ; mais, surpris dans un défilé, il est contraint d'accepter les conditions que lui dicte Berenger, et s'engage par serment à ne jamais rentrer en Italie. Oubliant bientôt une promesse qui lui avait été arrachée par la force, il retourne dans la Lombardie sur la fin de l'an 900, met en fuite Berenger et se fait couronner empereur dans Rome par le pape Benoît IV. Berenger, qu'on avait cru mort, reparaît tout à coup à la tête d'une armée ; il s'empare de Louis, qui s'était renfermé dans Vérone (1) et lui fait arracher les yeux, suivant l'usage de ce temps-là. Louis obtint la permission de retourner en Provence ; et il y mourut en 928 ou au commencement de l'année 929 (*voy.* l'*Art de vérifier les dates*), âgé d'environ 50 ans. Louis eut la douleur de voir s'écrouler le royaume d'Arles fondé par son père, et qu'on désigne aussi sous le nom de royaume de Bourgogne (*voy.* RODOLPHE Ier). W—s.

LOUIS IV, dit *l'Enfant*, fils de l'empereur Arnoul, né en 893, fut reconnu roi de Germanie après la mort de son père, et réunit la même année (900) à ses États la Lorraine, donnée en partage à Zwentebold, son frère, qui périt dans une révolte excitée par ses grands vassaux. Louis prit en 908 le titre d'empereur ; mais on doute qu'il ait reçu la consécration ecclésiastique, cérémonie regardée alors comme indispensable. L'Italie est en proie à des troubles auxquels il ne prend aucune part. L'Allemagne est ravagée par les Huns ; mais, trop faible pour arrêter leurs excursions, il les paye pour s'en retourner. Bientôt après, Othon, duc de Saxe, et Conrad, duc de Franconie, se disputent le trône : les petits princes prennent leur part dans le pillage des églises. Louis effrayé s'enfuit à Ratisbonne, et y meurt le 21 janvier 912, à l'âge de 20 ans. Le duc Conrad est élu empereur par les seigneurs allemands réunis à Worms (*voy.* CONRAD Ier). Louis fut le dernier prince de la race de Charlemagne dans la Germanie. W—s.

(1) On n'est guère d'accord sur la date de cet événement ; la plupart des historiens le placent en 904 ; les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, au mois de juillet 905, et Dunod, d'après de vieilles chroniques, le met à l'an 916 ; « et l'on tient communément, ajoute-t-il, que Louis mourut peu de temps après. » (*Histoire du comté de Bourgogne*, t. 2, p. 91.)

LOUIS V (1), 32e empereur d'Allemagne, était fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe. Il naquit en 1286, et, après la mort de Henri VII, se mit sur les rangs pour lui succéder. Les électeurs, longtemps indécis, réunirent enfin leurs suffrages sur Louis de Bavière et Frédéric le Beau, duc d'Autriche. Louis l'emporta de deux voix parce qu'il se donna la sienne; et tandis que Frédéric se faisait sacrer à Cologne, Louis fut couronné, en 1315, à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence. Cette double élection et ce double sacre devaient amener la guerre civile. Le pape Jean XXII cite les deux empereurs à son tribunal : les deux factions qui divisaient alors l'Italie prennent partie dans cette grande querelle; les Guelfes se déclarent pour Frédéric et les Gibelins pour Louis : on se bat, on s'égorge d'un bout à l'autre de l'empire. Les deux prétendants consentent enfin à remettre la décision de leurs droits à trente champions (1319); mais ce combat partiel ne fut que le prélude de la bataille générale qui s'engagea entre les deux armées spectatrices du combat : la victoire resta à Louis, mais elle ne fut pas décisive. Les deux empereurs continuent de se faire la guerre; l'Allemagne reste divisée et indécise entre eux; mais l'Italie se lasse de combattre pour le choix d'un maître dont elle n'attend aucun avantage. Louis joint son rival près de Muhldorf en 1322 et le fait prisonnier (*voy.* FRÉDÉRIC LE BEAU). Cependant la guerre continue encore. Bien que l'Autriche eût déjà de grandes ressources et des alliés puissants, Louis affermit de jour en jour son autorité. Il s'empare du Palatinat sur Rodolphe, son propre frère, qui s'était ligué contre lui, et l'échange avec Jean de Luxembourg contre le royaume de Bohême (*voy.* JEAN DE LUXEMBOURG). Il se met en possession du Brandebourg, que le margrave avait abandonné pour aller à la terre sainte, et il épouse en secondes noces Marguerite, comtesse de Hollande, qui lui apporte en dot les Pays-Bas. Le pape Jean XXII choisit ce moment pour déclarer l'empereur fauteur d'hérétiques parce qu'il favorise les Visconti, et il lui ordonne de se désister dans trois mois de l'administration de l'empire. Louis proteste contre cette décision du saint-siége, et poursuit avec avantage la guerre contre l'Autriche. Le pape, par une nouvelle bulle du 15 juillet 1324, le déclare *contumax* et le prive de tout droit à l'empire s'il ne comparaît en personne avant le 1er octobre. L'empereur appelle de cette sentence au futur concile, et trouve deux théologiens qui s'offrent de prouver que le pape est hérétique. On a peine à croire aujourd'hui à tant d'excès de part et d'autre. Cependant Jean XXII fait offrir l'empire à Charles le Bel, roi de France : ce prince cherche à s'assurer le suffrage des électeurs, devenu nécessaire; mais, ne pouvant réussir à les gagner, il renvoie à Louis de Bavière la lance, l'épée et la couronne de Charlemagne, à la possession desquelles l'opinion attachait un grand prix. Louis rend la liberté à Frédéric après lui avoir fait signer un acte de renonciation à l'empire; et ayant pris les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Allemagne pendant son absence, il passe en 1327 en Italie. Sa présence y ranime les anciennes querelles : le pape excite de loin les Guelfes, qui multiplient vainement leurs efforts pour s'opposer aux progrès de Louis, qui se fait couronner roi d'Italie dans la cathédrale de Milan. Pise refusait de lui ouvrir ses portes : Louis assiége cette ville, s'en empare et oblige les habitants à se racheter; et malgré une nouvelle bulle du pape qui le déclare hérétique, il va se faire couronner à Rome. On remarque que ce prince ne prêta point le serment de fidélité à l'Eglise, auquel ses prédécesseurs s'étaient soumis. Le 28 avril 1328, l'empereur tient une assemblée générale à Rome. Un moine augustin, nommé Nicolas Fabriano, y accusa le pape de plusieurs crimes; l'empereur fit lire la sentence qui déposait le pontife comme convaincu d'hérésie et de lèse-majesté, et prononça ensuite un arrêt qui le condamnait à être brûlé vif ainsi que Robert, roi de Naples, pour avoir accepté le vicariat de l'Italie. Le 22 mai suivant, il créa pape, de son autorité, Pierre de Corbière (*voy.* CORBIÈRE), des mains duquel il reçut de nouveau, le jour même, la couronne impériale. Mais bientôt une conspiration s'ourdit contre l'empereur, et Robert parut aux portes de Rome avec une armée. Louis, obligé de fuir, se retire d'abord à Pise et repasse presque seul en Allemagne. Il abandonne l'antipape à son sort et envoie une ambassade à Jean pour lui demander la paix et la levée de l'excommunication prononcée contre lui. Pour toute réponse, le pape ordonne à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, de faire déposer l'empereur. Jean, au lieu d'obéir, accepte de Louis le titre de vicaire de l'empire, entre en Italie, se rend maître de plusieurs villes importantes, et, pour s'en assurer la possession, il négocie secrètement avec le pape. Heureusement pour Louis, les Guelfes et les Gibelins, indignés de cette trahison, se réunissent contre Jean de Luxembourg et contre le pape. Louis suscite au roi de Bohême des ennemis qui obligent celui-ci de repasser en Allemagne. L'empire est une seconde fois bouleversé d'un bout à l'autre; et Louis, tranquille à Munich, y attend le résultat des événements. La politique n'avait point encore de règles certaines; la force donnait les droits qu'elle savait faire valoir. Sur ces entrefaites, le pape Jean XXII meurt (1334); mais son successeur, Benoît XI, ne lève point l'excommunication lancée contre Louis. Le roi d'Angleterre, Edouard III, médite

(1) Il s'intitulait Louis IV, parce qu'il ne compait pas *Louis* dit *l'Enfant* au nombre des empereurs.

l'envahissement de la France et fait entrer dans ses vues la plupart des princes d'Allemagne. Louis lui expédie des lettres de vicaire de l'empire et continue de rester dans Munich, où il reçoit du prince anglais une modique pension assez mal payée. Il sort enfin de cet état d'assoupissement, négocie sa réconciliation avec Philippe de Valois, son allié naturel, et cherche à rétablir son autorité en Italie. Cependant un nouveau pape monte sur le trône pontifical : Clément VI réveille les procédures de Jean XXII, soulève contre Louis le roi de Bohème, le duc de Saxe, Albert d'Autriche, et sollicite l'archevêque de Trèves de faire élire un nouvel empereur. Louis écrit au pape et emploie tous les moyens propres à le fléchir ; mais l'inexorable pontife lance une bulle contre ce malheureux prince (13 avril 1346), et ordonne à l'archevêque de Mayence de sacrer empereur le marquis de Moravie : ce fils du vieux roi de Bohème prend le nom de Charles IV (*voy.* CHARLES IV). Les Allemands se liguent en faveur de Louis de Bavière, et son rival, au lieu de soutenir ses droits, va en France avec son père faire la guerre au roi d'Angleterre. Charles revient en Bohème après la bataille de Créci, rassemble ses troupes et marche contre Louis, qui le bat sur tous les points ; mais au moment de ses succès, Louis meurt d'apoplexie à Augsbourg le 11 octobre 1347. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné par une princesse d'Autriche, et d'autres qu'il mourut d'une chute de cheval en poursuivant un ours à la chasse. Le peuple regarda sa mort soudaine comme un effet de l'excommunication. C'était un prince brave et instruit autant qu'on pouvait l'être de son temps, et son règne est cependant l'une des époques les plus malheureuses de l'histoire moderne. Il est le premier empereur qui ait résidé presque constamment dans ses États héréditaires ; et le mauvais état de ses finances en fut la cause. C'est lui qui, en plaçant deux aigles dans le sceau de l'empire, a donné lieu à l'invention de l'aigle à double tête. Un grand nombre d'écrivains allemands se sont occupés d'éclaircir l'histoire de Louis de Bavière ; on trouvera la liste des principaux dans la *Méthode* de Lenglet-Dufresnoy, t. 6, p. 221. Pistorius et Freher ont rassemblé dans leurs collections plusieurs pièces sur le règne de ce prince, l'un des plus intéressants de l'histoire d'Allemagne. W—s.

LOUIS Ier, roi de France. *Voyez* LOUIS LE DÉBONNAIRE, empereur.

LOUIS II, dit *le Bègue* et *le Fainéant*, fils de Charles le Chauve et d'Hermentrude, né le 1er novembre 846, fut fait roi d'Aquitaine par son père, en 867, et lui succéda dans le royaume de France en 877 ; mais ce ne fut pas sans éprouver beaucoup de difficultés. Pendant le séjour de Charles le Chauve en Italie, il s'était élevé en France contre ce prince un parti puissant ; ce parti se trouva tout formé pour refuser la couronne à Louis, qu'une santé faible et l'embarras qu'il avait de s'exprimer rendaient peu redoutable aux factieux. L'impératrice Richilde, veuve de Charles le Chauve, avait ignoré la conspiration formée contre son époux ; mais, comme Louis n'était pas son fils, et qu'elle avait le plus vif désir de voir le duc Boson son frère s'élever jusqu'à la souveraineté, elle se rangea du parti des mécontents, dans l'espoir que les divisions qui s'annonçaient serviraient l'ambition de ce frère chéri. Louis le Bègue, apprenant à la fois la mort de son père et les dangers qui menaçaient le trône, part d'Orreville, maison de plaisance entre Arras et Amiens, dispose des places et des trésors de son père en faveur de ceux qu'il rencontre, et prodigue l'argent et les grâces pour se faire des partisans. Cette conduite devient le premier grief qu'allèguent contre lui les seigneurs, convaincus qu'il ne peut rien accorder sans leur consentement. En effet, depuis l'usurpation de Pepin le Bref la couronne était devenue élective, et le sacre était regardé comme une condition nécessaire du pouvoir royal ; or, Louis, non reconnu par les seigneurs, non sacré par les évêques, n'était rien : telle devait être la conséquence de la fausse politique des premiers carlovingiens aussitôt que les grands seraient parvenus à s'entendre. L'impératrice Richilde, s'étant aperçue que les mécontents ne la flattaient que pour l'éloigner du roi, et craignant d'avancer la ruine de Boson en se pressant trop de l'élever, montra le testament par lequel Charles le Chauve appelait son fils Louis à lui succéder, et elle lui remit l'épée de Charlemagne, la couronne, le sceptre, le manteau royal. Ces signes du pouvoir ayant rapproché de lui les esprits divisés, il fut sacré à Compiègne par Hincmar, archevêque de Reims, au commencement de décembre 877. Son père était mort le 6 octobre. Ainsi la France fut deux mois incertaine si elle aurait un roi et quel il serait. Louis le Bègue, forcé d'accepter les conditions qui lui furent imposées, ne se trouva pas plus puissant étant sacré qu'il ne l'avait été avant son sacre. Le pape Jean VIII, après avoir été forcé de se reconnaître tributaire des Sarrasins qui dévastaient l'Italie, était devenu prisonnier de quelques seigneurs italiens. Étant parvenu à s'échapper, il publia un manifeste contre son persécuteur Lambert, duc de Spolète, et il y déclara que les cruautés exercées contre lui l'obligeaient à passer en France pour réunir les rois et demander leur protection. Il écrivit en même temps à Louis le Bègue pour le prier d'avoir pitié de ses larmes, et le nomma son conseiller secret, comme l'avait été l'empereur son père, lui déclarant qu'en cette qualité le roi pouvait indiquer un concile à Troyes, où il se trouverait incessamment. Le pontife y arriva en effet, accompagné de Boson et de la princesse sa femme, qui lui avaient rendu à Arles les plus

grands honneurs. Louis, retenu à Tours par la faiblesse de sa santé, n'arriva que lorsque le concile était près de sa fin. A l'exemple de Pepin, il voulut être sacré par la main du pape, et le pontife remplit ce désir; mais il refusa de couronner la reine Adélaïde, que Louis n'avait épousée qu'après avoir répudié Ansgarde, sœur d'Odon, comte de Bourgogne (1). Comme Louis avait contracté ce mariage à l'insu de son père, celui-ci l'avait ensuite contraint de le rompre. L'amertume du refus que fit le pontife fut adoucie par d'autres concessions, et surtout par l'excommunication de quelques seigneurs rebelles, qui, néanmoins, ne déposèrent pas les armes. Le monarque fut même bientôt après obligé de signer avec eux, et notamment avec Gosfrid, comte du Mans, des traités honteux, et qui contribuèrent beaucoup à l'avilissement et à la chute de la maison carlovingienne. Les princes de Germanie, qui avaient été appelés au concile, n'y étaient pas venus, et Louis se trouvait hors d'état de donner au pape les secours dont il avait besoin. Cependant le pontife retourna en Italie, où la présence de Boson le fit respecter de ses ennemis. Louis se rendit à Mersen, où il eut une entrevue avec le roi de Germanie, qui signa un traité de paix avec lui. Bernard, marquis de Gothie, s'étant déclaré contre le roi, ses États furent donnés à Bernard, comte d'Auvergne. Le premier, ainsi dépossédé, se retira en Bourgogne, où il possédait les comtés d'Autun et de Mâcon; l'on préparait une expédition pour l'en chasser, à la tête de laquelle devait se mettre le roi; mais la maladie de langueur qui le consumait depuis longtemps l'arrêta à Troyes, d'où il se fit ensuite porter à Compiègne, où il expira le 10 avril 879. De nombreuses concessions furent faites par lui aux grands seigneurs, et son règne est l'époque où s'établirent beaucoup de seigneuries, de duchés et de comtés. Ansgarde lui avait donné deux fils, Louis et Carloman. Adélaïde mit au jour, après sa mort, un fils connu sous le nom de Charles le Simple; et l'on vit deux assemblées rivales occupées à décerner la couronne, tandis que les seigneurs démembraient la France pour ajouter à leurs domaines, et que les plus puissants ou les plus habiles se créaient des royaumes. Quelques savants ont prétendu que Louis le Bègue fut empereur; mais ce titre ne lui est donné dans aucun monument. F—E.

LOUIS III était fils de Louis le Bègue et de la reine Ansgarde, qui avait été répudiée. Quoique l'intention de son père fût qu'il lui succédât, et qu'en mourant il lui eût fait porter la couronne et l'épée, ce ne fut pas sans peine qu'il monta sur le trône. Sa jeunesse et les soupçons que le second mariage de Louis le Bègue jetait sur la légitimité de sa naissance et sur celle de son frère Carloman servirent de prétexte aux factions qui divisaient la France, et qui toutes avaient leurs vues particulières; aussi vit-on à la fois trois assemblées qui croyaient représenter la nation : la première, à Meaux, se déclarait pour les deux jeunes princes; la seconde, à Creil, offrait le trône de France à Louis, roi de Germanie, afin de confier l'Etat à un prince assez puissant pour le défendre contre les Normands; enfin, la troisième assemblée, convoquée à Mantale par Boson, que Charles le Chauve avait fait duc de Provence, lui donna à l'unanimité le titre de roi des provinces dont il n'avait été jusqu'alors que le gouverneur. Les évêques qui étaient présents le couronnèrent à l'instant même, et cette première usurpation semble avoir été le signal de celles qui devaient bientôt la suivre, plus importantes et plus durables (*voy.* BOSON). C'est ainsi que se forma le royaume d'Arles ou de Provence, aux dépens des héritiers de Charlemagne, et en faveur d'un prince qui n'était pas du sang royal. De son côté, Louis de Germanie accepta la couronne que lui offraient les factieux de l'assemblée de Creil, et il entra en France avec une armée afin de les soutenir. Mais l'assemblée de Meaux, pour éviter une réunion qui la faisait trembler, offrit à ce prince de lui céder en toute propriété la partie du royaume de Lorraine qui appartenait aux rois de France : le traité fut conclu, et Louis de Germanie reprit la route de ses Etats. L'assemblée de Meaux se décida pour lors à reconnaître rois les fils de Louis le Bègue, Louis III et Carloman, qui furent sacrés l'an 879. Le premier eut la Neustrie et ce qui restait de l'Austrasie; le second l'Aquitaine et ce qui restait de la Bourgogne. Charles le Simple, fils posthume de Louis le Bègue, fut oublié dans ce partage; la France, perdant à chaque règne une partie de son étendue, devait, par l'excès du malheur, arriver à l'indivisibilité de la couronne. Au mois de mars 881, Louis III et Carloman se partagèrent la monarchie pendant le séjour qu'ils firent à Amiens; mais ils eurent assez de vertu pour rester unis, et ils poursuivirent de concert Hugues le Bâtard, qui revendiquait la Lorraine comme fils de Lothaire II et de Valdrade. Louis marcha ensuite contre les Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire à Saucourt, dans le Ponthieu, tandis que Carloman essayait de faire rentrer dans le devoir Boson, roi de Provence. Il y serait parvenu sans les nouvelles courses que les Normands firent avec d'autant plus de succès qu'ils avaient des complices jusque dans le conseil des rois. Louis III tomba malade à Tours, au moment où, assisté du duc de Bretagne, il se préparait à combattre ces barbares; et s'étant fait transporter à St-Denis, il y mourut au mois d'août 882, âgé de 22 ans (1). Comme il n'avait

(1) Le comte Odon était gouverneur de la Bourgogne transjurane, nommée depuis le comté de Bourgogne, qui faisait partie des États de Louis.

(1) Quelques historiens disent qu'il mourut d'une rupture causée par les fatigues de la guerre; d'autres, d'après les Annales de St-Waast, donnent à sa mort une cause moins honorable.

point d'enfant, son frère Carloman lui succéda, et réunit ainsi sous une seule domination les provinces qui composaient encore la France (*voy.* CARLOMAN). F—E.

LOUIS IV, surnommé *d'Outre-mer* parce que la reine Ogive, sa mère, l'avait conduit en Angleterre, où il fut élevé, était fils de Charles le Simple. Les factions qui détrônèrent ce roi et qui le retinrent prisonnier jusqu'à sa mort donnèrent successivement le trône à Robert et à Raoul ou Rodolphe de Bourgogne; celui-ci régna treize années, pendant lesquelles le jeune Louis resta en Angleterre sans qu'on pût supposer qu'il avait des partisans en France; mais, à la mort de Raoul, Hugues le Grand et Herbert, comte de Vermandois, trop puissants pour ne pas se haïr et craignant les chances d'une élection qui aurait favorisé l'un au détriment de l'autre, s'accordèrent pour renoncer à la couronne, qu'ils firent offrir au jeune Louis. Les ambassadeurs ne furent pas d'abord très-bien accueillis; Adelstan, roi d'Angleterre, frère de la reine Ogive, n'osant confier son neveu aux hommes qui avaient détrôné Charles le Simple, ils durent donner des otages pour avoir un roi dont ils ne se souciaient pas. Louis descendit à Boulogne, où Hugues le Grand, à la tête des principaux seigneurs, vint le recevoir; de là, il fut conduit à Laon, où l'archevêque de Reims le sacra le 19 juin 936; ce prince avait alors seize ans. Comme il croyait avoir l'obligation de son retour à Hugues, il le choisit pour premier ministre; mais ayant atteint sa majorité, il voulut gouverner par lui-même; dès lors Hugues, traitant son souverain en égal, se rapprocha d'Héribert et s'allia à l'empereur d'Allemagne Othon le Grand, en épousant sa sœur. Les principaux seigneurs se liguèrent avec lui contre le roi, dès qu'ils virent ses prétentions de secouer leur joug. Louis n'eut d'allié à leur opposer que le comte de Flandre Arnolfe, rival d'Héribert, le comte de Besançon et l'archevêque de Reims. Le pouvoir direct de ce monarque ne s'étendait pas au delà des comtés de Laon, de Soissons et de Reims. Dans la première de ces villes, Louis fit bâtir une tour qui a gardé son nom. Les hostilités éclatèrent en 938. Hugues et Héribert se déclarèrent vassaux d'Othon, et le roi finit par n'être plus soutenu que par l'archevêque de Reims. Othon arriva en France et refoula Louis jusqu'en Bourgogne (940). Celui-ci se rendit alors dans le Midi, à Vienne, puis à Poitiers pour faire lever les populations en sa faveur. Il y réussit. Le pape Etienne VII intervint en sa faveur. Plusieurs seigneurs consentirent alors à recevoir le roi. Othon travailla même à son rétablissement, car Louis était devenu son beau-frère par son mariage avec Gerberge, veuve du duc Giselbert. Formé à l'école du malheur, ce prince avait du courage, beaucoup de résolution; et s'il manqua quelquefois de prudence, c'est qu'il était difficile de se posséder toujours dans une position aussi difficile que la sienne. Ses conquêtes réunissaient contre lui les grands, qui ne voulaient point d'un roi capable de les faire obéir : s'il était assez heureux pour en soumettre un, aussitôt les autres, oubliant leur animosité réciproque, se réunissaient pour défendre leur indépendance. La paix ayant été jurée en 942, de nouveaux orages éclatèrent. Guillaume Longue épée, duc de Normandie, étant mort, Louis tenta de s'emparer de ses Etats sur son jeune fils Richard; mais, contraint de donner l'investiture à l'enfant, il enleva celui-ci dans son palais sous prétexte de le faire élever, ce qui devint le signal d'un bouleversement en Normandie. Le parti païen leva la tête, Louis en triompha. Le jeune Richard fut arraché à la cour de France et Hugues prit sa défense. Louis offrit alors à celui-ci le partage de la Normandie. L'adresse d'un chef normand, Bernard le Danois, fit échouer ce plan de conquête. Des Danois vinrent d'outre-mer au secours des Normands. Hugues abandonna le parti du roi, qui lui rendit parjure pour parjure. Il appela à son secours Othon, qui arriva avec une grande armée à Cambrai, et les deux monarques, de concert avec Conrad d'Arles, marchèrent sur Laon, qu'occupait Thibaud, de Chartres, allié d'Hugues. Celui-ci évacua Reims. La guerre se prolongea; Hugues avait pour lui les Normands, Louis les Lorrains. Enfin le premier finit par se reconnaître vassal du roi. Le reste de la vie de Louis se passa dans de petites guerres contre des seigneurs moins puissants. Louis d'Outre-mer, renversé de cheval en poursuivant un loup, mourut à Reims des suites de cette chute le 10 septembre 954, âgé de 36 ans. Il est avec raison compté au nombre des princes qui auraient honoré le trône dans des temps plus heureux; mais l'esprit de désordre pendant son règne était si général que la reine Ogive, sa mère, dont le courage et la prudence lui avaient sauvé la vie, piquée dans sa vieillesse de n'avoir pas obtenu de son fils une grâce qu'il n'était peut-être pas en son pouvoir de lui accorder, se fit enlever et épouser par l'héritier de ce même comte de Vermandois qui avait retenu sept ans Charles le Simple dans la prison où il mourut. Louis d'Outre-mer laissa deux fils de son mariage avec Gerberge, Lothaire, qui lui succéda, et Charles, qui n'eut point d'Etats en partage, les domaines royaux étant trop faibles pour être divisés. Les lettres étaient si peu cultivées sous le règne de ce prince, que le comte d'Anjou, Foulques le Bon, seigneur très-religieux qui aimait à chanter au lutrin, passait pour un homme plein de savoir. Ce comte, ayant appris que le roi s'était moqué de lui à cette occasion, eut l'impudence d'écrire

Quoi qu'il en soit, on ne peut résister à un sentiment de doute et de défiance lorsque l'on voit la plupart des derniers princes de la race de Charlemagne périr ainsi avant l'âge, sans que la cause de leur mort puisse être déterminée. M—D j.

au monarque : *Sire, sachez qu'un prince non lettré est un âne couronné.* F—E et Z—M.

LOUIS V, roi de France, fils de Lothaire II et de la reine Emma, a été surnommé *le Fainéant*, suivant l'usage des flatteurs d'une dynastie régnante à l'égard des derniers rois de celle qu'elle a détrônée. Il mérite d'autant moins ce honteux surnom qu'il donna des preuves de courage et d'activité au siége de Reims, et que pendant la courte durée de son règne il n'eut pas un seul instant de repos. Son père l'avait associé à la couronne; précaution fort sage, et que Lothaire avait d'autant plus de raison de prendre qu'il connaissait toute l'ambition de Hugues-Capet. A la mort de Lothaire, arrivée le 2 mars 986, Louis fut salué roi par une partie des seigneurs à l'âge de vingt ans et couronné à Compiègne. La reine mère n'ignorait pas les projets suivis depuis longtemps par la famille de Hugues-Capet, et le crédit dont jouissait ce seigneur ne pouvait que l'alarmer; elle forma la résolution de se faire un appui de la veuve de l'empereur Othon Ier, son aïeule, princesse si respectée de ses contemporains qu'ils l'appelaient la mère des rois. Emma conçut même le dessein d'emmener le jeune Louis à la cour impériale, pour le soustraire entièrement aux entreprises de ses ennemis; mais, soit que Louis crût au bruit répandu à l'occasion de l'empoisonnement de son père, dont les ennemis de la famille royale accusaient Emma, soit qu'il fût assez faible pour craindre cette vertueuse princesse, il s'en sépara brusquement; et, par cette division, il fournit à ses ennemis secrets le plus grand avantage qu'ils pussent désirer. Il mourut le 21 mai 987, après un règne d'un an et quelques mois, empoisonné par la reine Blanche, sa femme, disent quelques historiens (1). Louis ne laissa pas d'enfants, et le trône aurait appartenu à Charles, son oncle, fils de Louis d'Outre-mer et duc de la basse Lorraine, s'il y avait eu à cette époque d'autres droits que ceux de la force ou de l'adresse. Les voix se réunirent en faveur de Hugues-Capet, le plus puissant seigneur du royaume : et en lui commença la troisième dynastie (*voy.* HUGUES-CAPET). Sous les derniers rois de la seconde race, la France, dont la domination s'était étendue jusqu'à la mer Baltique et à la Dalmatie, perdit une grande partie de son ancien territoire; le trône fut avili, toutes les provinces devinrent des souverainetés, et la tyrannie la plus odieuse s'établit sous le nom de féodalité. Ces princes ne manquèrent cependant ni de courage ni de capacité : mais l'usurpation de Pepin avait rendu le trône électif, donné au clergé une influence sans bornes sur les grands intérêts de l'Etat; et Charlemagne n'ayant pas lié la couronne impériale à la couronne de France, ayant laissé ses conquêtes se diviser à l'infini par héritages, il résulta de toutes ces causes un désordre qui s'étendit sur l'Europe entière, et qui ne cessa en France qu'au moment où, la faiblesse des domaines royaux n'en permettant plus le partage, l'indivisibilité du royaume s'établit au profit d'une dynastie nouvelle. La famille des Carlovingiens a régné en France deux cent trente-sept ans, et a fini, dans les trois parties de l'empire de Charlemagne, par trois princes portant le nom de Louis, savoir : Louis II, empereur en Italie; Louis III, roi de Germanie; Louis V, en France. F—E et M—D j.

LOUIS VI, surnommé *le Gros* ou *Thibaut*, fut aussi appelé *le Batailleur*. Il était fils de Philippe Ier et de la reine Berthe. Né en 1078, il fut associé par son père au gouvernement en l'année 1100, et lui succéda au mois de juillet 1108, à l'âge de trente ans. Il fut sacré à Orléans par l'archevêque de Sens. Louis VI monta sur le trône n'ayant que des domaines peu considérables, séparés les uns des autres par des fiefs qui appartenaient à des seigneurs rivaux de leur roi, tyrans de leurs vassaux, ennemis de leurs voisins, et ne reconnaissant d'autre droit que la force, d'autre honte que la défaite, d'autre gloire que le succès. Le monarque devait assistance à ses vassaux, c'est-à-dire qu'il était obligé de les secourir quand ils réclamaient son appui; de sorte qu'avec peu de forces à sa disposition (puisqu'il ne pouvait lever de troupes que dans ses domaines) il était appelé par les querelles des grands à se mêler de toutes les guerres qui éclataient dans le royaume. Philippe, qui n'avait jamais eu d'affaires plus importantes que ses plaisirs, était mort généralement méprisé. Louis, son fils, en prenant les rênes du gouvernement, eut pour ennemis tous les seigneurs que par son courage il avait ramenés au devoir pendant l'excommunication de son père; leurs projets n'allaient pas moins qu'à le priver du trône (1). Louis les prévint par son activité; il poussa si rudement les révoltés qu'il les battit, les divisa, et devint en moins de deux ans plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs depuis Hugues-Capet. A peine ce monarque avait-il obligé à se soumettre un de ces petits seigneurs qui de leurs châteaux faisaient sans cesse des incursions dans le voisinage, et pillaient les peuples et les églises, qu'il était obligé de marcher contre un autre de ces véritables tyrans (2). Comme un nouvel Her-

(1) On ne trouve cette accusation d'empoisonnement contre la reine Blanche que dans le président Hénault et d'autres historiens modernes qui, pour la rendre plus vraisemblable, ajoutent que cette princesse avait de l'aversion pour son mari. Ces deux assertions ne sont pas plus prouvées l'une que l'autre. Blanche était fille d'un seigneur du midi de la France que l'on croit être un comte d'Auvergne. Louis l'avait épousée n'étant encore âgé que de quinze ans.

(1) Bertrade, belle-mère de Louis VI, se montra aussi l'un de ses ennemis les plus ardents. Elle l'avait persécuté du vivant du roi son père, jusqu'à l'obliger de se réfugier en Angleterre. Enfin elle lui fit donner un poison qui mit ses jours en grand danger et dont il ne guérit jamais parfaitement. Lorsqu'il fut monté sur le trône, elle lui suscita partout des ennemis et elle parvint à armer contre lui son fils le comte de Mantes.

(2) C'était pour mettre fin aux brigandages de ces petits tyrans que Louis avait tenu, en juin 1116, les *grands plaids de Dieu*,

cule, il les réduisit tous successivement, ce qui le rendit en même temps le restaurateur de l'autorité royale et le bienfaiteur de ses peuples. Ce fut ainsi qu'il eut à combattre son propre frère Philippe, comte de Mantes, fils d'une autre mère, Bertrade; celle-ci poussait Philippe à disputer à Louis le Gros la couronne. Une ligue s'était formée entre le comte de Mantes, son oncle, Amauri, comte de Montfort, et Foulques, comte d'Anjou. Louis cita son frère devant les pairs du duché de France, s'empara de Mantes et d'Arpajon et détermina ses gens de Montlhéry à chasser les gens de Philippe. Louis eut ensuite à combattre Gui de Rochefort, son fils, Hugues de Créci, et Eudes, fils de Bouchard de Montmorency, ainsi que plusieurs autres barons. Ces guerres toutes de siéges et d'escarmouches se continuèrent pendant toute la première partie du règne du monarque. L'une de ses entreprises les plus difficiles fut l'attaque du château du Puiset, qu'occupait Hugues le Beau, qui exerçait son brigandage dans toute la Beauce : ce seigneur fut fait prisonnier et envoyé à la forteresse de Château-Landon. Enfin tous les seigneurs insurgés furent soumis et firent leur hommage au roi; la plupart devinrent ses défenseurs les plus zélés. Sa puissance eût été alors établie sans la moindre contestation; mais il comptait parmi ses vassaux Henri Ier, roi d'Angleterre, et malheureusement duc de Normandie. Il était de la politique de Henri de seconder tous les mécontents de France, afin de conserver les domaines qu'il y possédait : par le même motif, les possesseurs de grands fiefs s'unissaient volontiers à lui; car si le duché de Normandie rentrait dans les domaines de la couronne, il n'y avait plus de garantie pour eux contre le pouvoir des rois de France. Ces intérêts produisirent beaucoup de guerres qui ne furent ni vives, ni longues, et autant de traités qui ne durèrent pas davantage. Si le roi d'Angleterre trouvait des alliés dans les seigneurs français, le roi de France trouvait de puissants appuis dans les neveux du roi d'Angleterre, qui excitaient en leur faveur des révoltes dans cette Normandie, objet de tant de contestations. On laissa d'abord avec trop d'indifférence le monarque anglais s'établir dans le Vexin : il avait promis dès le commencement de raser la forteresse de Gisors; mais plus tard il s'y refusa, et le roi de France se vit obligé de marcher contre lui en l'an 1109. Les deux armées étaient en présence à Néaufle, sur la rivière d'Epte, lorsque Louis fait proposer à son ennemi de vider leur différend par un combat singulier de roi à roi, pour épargner le sang de leurs sujets. Le monarque anglais ne répond à ce défi que par une plaisanterie; et l'on en vient à une bataille, où il est défait et obligé de prendre la fuite. La guerre continua, avec des alternatives de revers et de succès, jusqu'à l'an 1113, où la lassitude des peuples obligea Louis VI d'abandonner Gisors au monarque anglais, et celui-ci d'en faire hommage au roi de France. Cet arrangement avait mis fin aux hostilités; mais elles recommencèrent bientôt lorsque Louis voulut prendre sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert *Courtecuisse*, qui avait été dépouillé de la Normandie par son frère Henri. Le monarque français, malgré la valeur personnelle qu'il déploya, fut battu au combat de Brenneville en 1119 (1). Après cet échec, Louis consentit à la paix; mais le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et une grande partie de sa noblesse qui périt dans un naufrage, Cliton profita de cette circonstance pour lui faire encore la guerre, qu'appuyait secrètement Louis. Henri s'en vengea en suscitant au roi de France un ennemi puissant dans la personne de Henri V, empereur, qui haïssait Louis comme protecteur du pape Calixte II, par lequel il avait été excommunié. Henri V leva une armée formidable composée de Lorrains, d'Allemands, de Saxons, de Bavarois et de tous les autres peuples au delà du Rhin, avec l'intention de venir brûler la ville de Reims, où s'était tenu le concile qui avait fulminé contre lui la sentence d'excommunication. Louis convoqua une assemblée générale des seigneurs, et leur représenta qu'il s'agissait d'une guerre étrangère, dans laquelle les intérêts et l'honneur de la France étaient compromis : il avait de l'éloquence, et passait avec raison pour le plus intrépide soldat de son royaume. Il s'empara si bien des esprits que toutes les querelles particulières cessèrent aussitôt : les seigneurs les plus dévoués au roi d'Angleterre se montrèrent dignes de leur patrie, et la France trouva deux cent mille hommes à opposer à ses ennemis. D'autres grands vassaux éloignés accouraient encore à la tête de leurs troupes afin de grossir l'armée royale. Pour rencontrer un pareil exemple d'union, de promptitude et de patriotisme, il faudrait remonter jusqu'à Charlemagne. L'empereur, étonné de voir un roi si faible contre ses feudataires déployer tant de forces contre l'étranger, retourna sur ses pas; et la tranquillité de la France fut assurée sans combat. Louis le Gros aurait bien voulu profiter d'une si belle occasion pour enlever le duché de Normandie au roi

entre Luz et Til-Chatel. Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne (depuis pape sous le nom de Calixte II), présida ces assises solennelles comme légat du saint-siége. Courtépée, le seul historien de Bourgogne qui parle de cette assemblée, la donne, mal à propos, pour un concile. (*Voy.* la *Notice* lue à ce sujet par M. Girault à l'académie de Dijon le 27 janvier 1819, et la *Revue encyclopédique* de 1819, t. 3, p. 629.)

(1) Plusieurs historiens racontent que dans une mêlée un soldat anglais (ou normand), ayant saisi la bride du cheval de Louis le Gros, criait déjà : *Le roi est pris!* Louis l'abattit à ses pieds d'un coup de sa hache d'armes en disant : *Tu as menti; apprends qu'aux échecs le roi n'est jamais pris.* Levrier a démontré que ce fait d'armes arriva, non en 1119 au combat de Brenneville, mais au gué de la Seine, à Paris, en 1110 ou 1111. (*Mémoire sur un trait de la vie de Louis VI*, lu à l'Institut le 1er juin 1810; Paris, 1810, in-8°, et dans le *Magasin encyclopédique*, juin 1810.) Mézerai dit qu'on fit graver à cette occasion une médaille avec cette inscription tirée de Virgile : *Nec capti potuere capi.*

d'Angleterre; mais l'intérêt des grands s'y opposa : ils distinguaient les guerres de la nation d'avec les guerres du prince, et n'étaient pas tentés d'augmenter son pouvoir; ils intervinrent pour ménager la paix entre les deux royaumes, et cette fois elle fut durable. Louis ne se reposa cependant point : les querelles entre les grands n'avaient cédé qu'à un intérêt national; le danger passé, chacun reprit ses animosités, ses prétentions; et le roi continua d'avoir les armes à la main pour se faire obéir. En 1126 il marcha au secours de l'évêque de Clermont, chassé de son siége par le comte d'Auvergne; et il fut accompagné dans cette expédition par plusieurs grands seigneurs qui avaient d'abord été ses ennemis, tels que Conan, duc de Bretagne, Foulques d'Anjou et le comte de Nevers. Il força les passages des montagnes, assiégea le château de Montferrand, près Clermont, qu'il prit, et obligea le comte rebelle à rétablir le prélat. Quelques années plus tard, le même seigneur, oubliant son serment, recommença ses premières vexations contre l'évêque. Le monarque franchit de nouveau les montagnes, et obligea encore le comte à reconnaître son autorité, malgré le duc d'Aquitaine, qui était accouru à son secours, mais qui, ayant vu les forces du roi, se soumit lui-même et lui fit hommage de la manière la plus humble. Enfin le monarque jouissait des douceurs de la paix, lorsqu'il se vit obligé d'aller punir les assassins du comte de Flandre (*voy.* CHARLES LE BON). Ce comte ne laissant point d'enfants, il lui fit donner pour successeur le fils du duc de Normandie, Cliton, dont il chercha toujours à augmenter la puissance, afin d'en faire au roi d'Angleterre un ennemi plus redoutable. Mais ce jeune prince périt peu de temps après, les armes à la main, en poursuivant les troupes de son compétiteur, le comte d'Alsace, qu'il avait battu dans les plaines d'Alost. Vers le même temps, l'évêque de Paris, sans aucune considération des services que Louis avait rendus à l'Eglise, se plaignant de la nomination faite par ce monarque à quelques bénéfices, avait été jusqu'à prononcer une excommunication contre son souverain : mais, malgré les plaintes de Bernard, abbé de Clairvaux, qui s'était réuni au prélat, le pape Honoré II déclara l'excommunication abusive, et leva l'interdit. Si l'on en excepte cette circonstance, Louis fut toujours parfaitement d'accord avec l'autorité ecclésiastique. La pureté de ses mœurs, l'amour qu'il conserva toujours envers Alix ou Adélaïde de Savoie, sa femme, le soin qu'il mit à défendre le clergé de l'avarice et de la brutalité des nobles, le sauvèrent de toute discussion avec la cour de Rome. On vit sous son règne cinq papes venir chercher un asile en France; et il eut besoin de beaucoup de prudence pour terminer le schisme né de la rivalité d'Innocent II et d'Anaclet, revêtus ensemble, par des partis opposés, de la dignité papale. En 1128, il fit couronner à Reims son fils aîné, Philippe; mais ce jeune prince mourut d'une chute de cheval le 13 octobre 1131. Louis avait trop de vertus pour n'être pas un excellent père; et quoiqu'il eût beaucoup d'enfants, on n'en vit aucun dans ces temps de révoltes prêter son nom aux rebelles. Il se montra fort sensible à la perte de son fils aîné; mais le pape Innocent II, qui était alors à Paris, l'abbé Suger et ses courtisans intimes lui firent sentir que l'intérêt du royaume exigeait qu'il ne mît aucun retard à désigner son successeur : il choisit Louis, son second fils, qui fut sacré à Reims par le pape Innocent, douze jours après la mort de Philippe. La dernière expédition de Louis VI eut lieu en 1135, contre le seigneur de St-Brisson-sur-Loire, qui exerçait toutes sortes de brigandages dans les environs de son château. Le roi assiégea cette forteresse, et après l'avoir prise d'assaut, il la réduisit en cendres. Mais les fatigues qu'il essuya dans cette occasion lui causèrent une dyssenterie qui le conduisit au tombeau, après deux ans de souffrances. Avant de fermer les yeux, il eut la satisfaction d'apprendre que le duc d'Aquitaine, qui n'avait qu'une fille nommée Eléonore, l'offrait par testament au jeune Louis, avec les immenses domaines qu'il possédait; il envoya son fils en Guyenne pour accomplir ce mariage, et mourut avant le retour du prince, le 1er août 1137, dans sa 57e année, comblé des bénédictions du peuple, dont il avait toujours été le défenseur. Les historiens ne lui reprochent que d'avoir manqué de cette politique qui ne s'accordait pas toujours avec les vertus qu'il possédait dans un degré éminent. Il laissa en mourant, outre Louis VII, qui lui succéda, cinq fils et une fille (1). La reine Adélaïde, sa veuve, épousa Matthieu de Montmorency, connétable de France. On attribue à Louis le Gros l'établissement des communes, desquelles est sorti le tiers état ou troisième ordre; car il est remarquable que sous la première race il n'y eut qu'un ordre politique, celui des conquérants ou gentilshommes (*gentis homines*), hommes de la nation. Sous la seconde race le clergé devint un ordre politique, c'est-à-dire qu'il prit place dans les assemblées nationales; et ce fut lui particulièrement qui fit passer la couronne sur la tête de Pepin. Sous la troisième race s'éleva le tiers état, qui n'était pas alors composé du peuple, mais des bourgeois (*burgenses*), des propriétaires en charge, et des chefs de corporations. Les guerres continuelles des seigneurs et le mouvement donné par les croisades ayant relâché les liens de la servitude, il se forma des bandes de brigands, qui pillaient indistinctement tous les partis : le commerce sentit qu'il ne devait attendre de protection que

(1) A savoir : Henri, qui se fit moine à Clairvaux et devint évêque de Beauvais, puis archevêque de Reims; Robert, comte de Dreux; Pierre, seigneur de Courtenai; Philippe, qui se fit moine; Hugues et Constance.

de lui-même; et l'on vit se relever peu à peu le pouvoir municipal, origine et soutien de toutes les libertés. Les paysans avaient été organisés par le clergé en *communautés* paroissiales conduites par leurs curés; ces communautés prêtèrent plusieurs fois secours au roi, ainsi que cela eut lieu notamment au siége du château de Puiset. Déjà antérieurement à Louis le Gros, Beauvais, St-Quentin, Noyon avaient obtenu de leurs seigneurs des chartes de commune. La ville de Laon eut une charte en 1112; et deux ans après, Amiens en eut à son tour. Puis un grand nombre d'autres villes obtinrent des franchises analogues, dont on trouve du reste des traces avant le règne de Louis VI. Dès lors, le contingent des troupes à fournir, la part à prendre dans les contributions, la police à exercer dans le territoire, le droit même de juger, en un mot tout ce qui constituait le pouvoir des grands passa aux communes, que gagna aussi l'esprit d'indépendance qui régnait à cette époque. L'usage de présenter aux rois les clefs des villes qu'ils traversent rappelle le temps où l'on refusait souvent de les y recevoir. Les villes affranchies devinrent d'autant plus fortes, que les châtelains des environs se faisaient recevoir membres de la cité, afin de profiter des avantages de l'association : ils donnaient leur esprit guerrier aux citadins en échange de l'esprit d'ordre et d'union qu'ils en recevaient. Le pouvoir municipal existait dans les Gaules lors de la conquête franque, et s'était conservé sous la première race : il se perdit sous la seconde, mais le souvenir n'en fut jamais anéanti. Louis le Gros en a secondé le rétablissement, décidé en grande partie par la force même des circonstances; car on voit ce pouvoir se reproduire à la même époque en Italie, en Allemagne, en Angleterre où il a gardé le nom de communes : il n'avait jamais été totalement aboli dans la Flandre, où l'activité du commerce rendait les bourgeois des personnages considérables. La preuve s'en trouve dans le règne même de Louis le Gros, qui fut obligé de marcher contre les bourgeois de Bruges, assez puissants en richesses et en nombre pour tenter une révolution contre leur souverain (*voy.* à ce sujet Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et du progrès du tiers état*, p. 240, tableau de l'ancienne France municipale). Louis VI est le premier de nos rois qui soit allé prendre l'oriflamme à St-Denis, à l'occasion de la guerre nationale dont on a parlé. Cette espèce d'étendard rouge, suspendu au bout d'une lance dorée, avait d'abord été porté dans les guerres que le monastère de St-Denis soutenait pour la défense de ses domaines avant leur réunion à la couronne. L'oriflamme parut pour la dernière fois à la bataille d'Azincourt, en 1415. F-E, M-D j. et A. M-Y.

LOUIS VII naquit en 1120, fut élevé dans le cloître de Notre-Dame de Paris, et surnommé *le Jeune, le Pieux* et *Flores,* c'est-à-dire fleuri (*florus*). Il succéda à Louis VI, son père, le 1er août 1137. Il était à Poitiers, où il célébrait par des fêtes brillantes son mariage avec Éléonore de Guyenne, et son couronnement comme duc d'Aquitaine, lorsqu'il apprit la mort de Louis le Gros. Il remit son épouse aux soins de l'évêque de Chartres, et se rendit à Paris afin de prévenir les séditions, d'autant plus à craindre à chaque changement de règne, que la couronne n'était pas encore regardée comme héréditaire et que l'obéissance était loin des mœurs de la nation. En effet, comme, en passant à Orléans, il voulut donner quelques ordres, les bourgeois prétendirent que ces ordres violaient leurs priviléges, et se révoltèrent; ainsi les communes étaient à peine formées, que déjà elles luttaient contre l'autorité royale. Dès qu'il fut arrivé à Paris, Louis convoqua une assemblée de seigneurs et d'évêques pour délibérer avec eux sur les besoins de l'État, et il prit les rênes du gouvernement sans se faire sacrer de nouveau, suivant l'usage reçu jusqu'alors; ce qui ne choqua point sans doute, parce que du vivant de son père il avait été sacré par le pape Innocent II. Il fut couronné à Bourges, quatre mois après son avénement au trône. En 1142, il fit une expédition contre le comté de Toulouse, dont il chercha vainement à s'emparer comme duc d'Aquitaine. Les troubles qui régnaient en Angleterre et en Allemagne assuraient la tranquillité de la France; mais il était dans la destinée des souverains, à cette époque, d'être agités par les papes lorsqu'ils ne l'étaient point par les grands vassaux, et les sujets de contestation se présentaient d'autant plus facilement que rien n'était réglé ni par les lois ni par les coutumes. L'élection pour l'archevêché de Bourges s'étant faite sans prendre le consentement du roi, Louis ordonna aux chanoines de procéder à une élection nouvelle; le pape soutint l'archevêque élu et se permit de dire que Louis VII *était un jeune prince qu'il fallait instruire, et ne pas accoutumer à se donner la liberté de se mêler ainsi des affaires ecclésiastiques.* Le roi, qui ne voulut point abandonner ses droits, fut excommunié, et son domaine fut mis en interdit. Le prélat, chassé de son siége, se retira auprès du comte de Champagne, Thibaut, homme doux mais ambitieux, d'une politique astucieuse, et qui fut plus d'une fois l'instrument dont les pontifes romains se servirent contre d'autres souverains. Ce seigneur appuyait alors les plaintes de la comtesse de Vermandois, sa cousine, que son époux, ministre et favori de Louis VII, avait répudiée, et il avait décidé le pape à excommunier le comte de Vermandois. Louis, irrité de toutes ces contrariétés, fond sur la Champagne, à la tête d'une armée, et il oblige Thibaut à demander lui-même au pontife de lever l'excommunication fulminée contre son ministre, ainsi que l'interdit mis sur ses propres domaines. Tout paraissait arrangé et le roi avait congédié son armée, lorsque le pape lança de nouvelles foudres; dès lors tout ce qui avait été fait ne dut plus paraître à

Louis qu'un jeu de son artificieux ennemi. Il reprend aussitôt les armes, et porte encore une fois le ravage dans les Etats du comte de Champagne. Ce fut dans cette occasion que, se livrant au plus funeste emportement, ce jeune monarque fit mettre le feu à l'église de Vitry, où treize cents personnes qui s'y étaient réfugiées périrent dans les flammes. La colère de Louis ne put tenir contre ce spectacle; sa piété, justement alarmée d'une vengeance aussi terrible, lui persuada qu'il n'en obtiendrait le pardon qu'en allant au secours de la Palestine, où les chrétiens perdaient par leurs divisions ce qu'ils avaient acquis par leur courage. Cette croisade, dans laquelle entra Conrad III, empereur d'Allemagne (*voy.* CONRAD III), fut prêchée par St-Bernard, auquel on offrit le titre de généralissime de l'armée; tant était grande la prévention en sa faveur (*voy.* BERNARD). Il avait trop d'esprit pour accepter; et cette seconde entreprise eut, comme la première et toutes celles qui suivirent, le grand inconvénient de n'être pas conduite par un chef suprême; condition sans laquelle toute conquête durable devient impossible. L'abbé Suger, quoiqu'il eût été choisi pour régent du royaume avec Raoul, comte de Vermandois, s'opposa de tout son pouvoir au départ de Louis; mais l'esprit du siècle fut plus fort que les conseils d'un sage ministre; et le nombre des croisés s'éleva si haut qu'il en résulta pour l'Europe une paix générale. La trahison des Grecs (*voy. Manuel* COMNÈNE), le défaut d'ensemble et de subordination, l'ignorance générale des chrétiens sur les contrées qu'ils devaient traverser, firent périr l'armée de l'empereur. Louis VII s'avança au travers de l'Asie Mineure avec la sienne, battit les Sarrasins au passage du Méandre, se laissa surprendre ensuite par l'ennemi, resta presque seul sur le champ de bataille, où il se défendit contre plusieurs soldats musulmans, et ne rejoignit son avant-garde qu'à la faveur des ténèbres (1). Les attaques journalières des Turcs, le froid, la faim, la perfidie des Grecs, achevèrent de détruire l'armée de Louis VII, qui arriva dans Antioche avec un petit nombre de soldats le 19 mars 1148. Il entreprit sans succès le siége de Damas, et environ un an après il s'embarqua à St-Jean d'Acre dans les premiers jours de juillet 1149, relâcha en Calabre le 29 juillet, puis à Rome, où il passa quelques semaines près du pape Eugène III, qui dissipa les préventions qu'on avait inspirées au monarque sur Suger. Il aborda enfin dans le courant d'octobre à St-Gilles avec une suite composée de deux ou trois cents chevaliers. Il était sorti de Metz pour la croisade, vingt-huit mois auparavant, à la tête de plus de 150,000 pèlerins. La reine Eléonore, qui avait accompagné Louis, donna pendant cette longue et pénible expédition beaucoup de sujets de mécontentement à ce prince; elle se plaignait hautement d'avoir trouvé en lui *un moine, et non pas un époux*. Elle fut soupçonnée d'avoir pris de l'amour pour Raimond d'Antioche, et même pour un jeune Turc nommé Saladin. Le roi crut devoir la répudier à son retour; et le prétexte banal de parenté servit à motiver le divorce. N'ayant d'elle que deux filles, il lui rendit la Guyenne, qu'elle apporta six semaines après en dot à Henri II, duc de Normandie, qui fut plus tard roi d'Angleterre. Après la mort de Suger, le divorce fut prononcé le 18 mars 1152, par un concile, à Beaugency, en présence de la reine, qui fut renvoyée à l'instant même (*voy.* ELÉONORE). Louis a été blâmé de la plupart des historiens pour s'être séparé d'Eléonore; il est certain que, par le nouveau mariage qu'elle contracta, les rois d'Angleterre virent leurs possessions en France s'accroître à tel point qu'elles cernaient de toutes parts les domaines du roi; mais dans les choses qui tiennent de si près à l'honneur, il n'est facile qu'à ceux qui sont tout à fait désintéressés de n'écouter que la politique. Suger eut raison de s'opposer au divorce; le roi n'eut peut-être pas tort de se séparer d'une femme qui le méprisait; il ne pouvait la renvoyer sans lui rendre sa dot, car aussitôt tous les grands vassaux se seraient armés pour l'amener à cet acte de justice. Cependant l'acquisition de la Guyenne et du Poitou ne fut pas si favorable aux rois d'Angleterre qu'on a l'habitude de le répéter; dès qu'ils furent assez puissants pour se faire redouter des seigneurs français, ceux-ci furent plus dévoués à leur roi; c'est ce qui explique pourquoi Louis VII et Philippe-Auguste, son fils, résistèrent plus aux monarques anglais qu'aucun de leurs prédécesseurs. En 1155, Louis épousa Constance, fille d'Alphonse, roi de Léon et de Castille; cette princesse perdit la vie au mois de septembre 1160, en accouchant d'une fille; c'était la quatrième que le roi avait de ses deux femmes. Il était sans héritier; l'inquiétude devint si grande dans sa cour qu'il se décida dès le mois suivant à épouser Adélaïde, fille de Thibaut, comte de Champagne, qui était mort son ennemi; cette alliance lui acquit les services d'une famille puissante. Ce ne fut que cinq ans après, août 1165, que la reine accoucha d'un fils, qui reçut le nom de Philippe, et le surnom de *Dieudonné*, parce qu'on crut l'avoir obtenu du ciel par des prières et des aumônes; ses hauts faits lui ont acquis dans la postérité le titre d'*Auguste*. Henri II, roi d'Angleterre, était actif, ambitieux, plus politique qu'aucun prince de son siècle; il avait trop d'intérêts à démêler avec le roi de France pour que la guerre n'éclatât pas souvent entre eux; dans l'impossibilité de conclure la paix et de continuer les hostilités, on fit des trêves, dont le plus léger mé-

(1) Dans cet extrême danger, Louis s'adossa contre un gros arbre, et il repoussa les musulmans avec tant de vivacité, qu'il eut le temps d'y monter. Les barbares lui lancèrent alors un grand nombre de flèches, mais il n'en fut pas atteint, à cause de la force de son armure; et il coupa avec son sabre les bras et la tête de ceux qui tentèrent de monter après lui. Enfin, ne le connaissant pas, ils s'éloignèrent en admirant son courage. Le prince descendit alors, monta sur un cheval abandonné et, après avoir erré quelque temps dans les ténèbres, rejoignit son avant-garde.

contentement provoqua la rupture; mais, malgré ses talents et sa puissance, Henri ne remporta aucun avantage décisif, et plusieurs fois il fut obligé de s'humilier et de se reconnaître vassal du roi de France. En 1158, le monarque anglais vint à Paris, où Louis, voulant le recevoir le plus dignement qu'il lui était possible, lui céda son palais et alla loger lui-même au cloître Notre-Dame. Quatre ans plus tard, ces deux princes, qui vivaient encore en bonne intelligence, se rendirent ensemble jusqu'à Touci-sur-Loire, au-devant du pape Alexandre III, que les deux monarques conduisirent à sa tente, marchant à côté de lui et tenant à droite et à gauche la bride de son cheval. Louis, qui avait eu tant à se plaindre des prétentions exagérées des ecclésiastiques, soutint contre le roi d'Angleterre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, homme étonnant par la fermeté de son caractère, et qui fut le fléau de Henri (*voy.* HENRI II et BECKET). Lorsque ce prince vit ses enfants et sa femme Eléonore d'Aquitaine révoltés contre lui, il attribua ses malheurs à la conduite qu'il avait tenue avec Becket, et alla lui-même, en habit de pénitent, pleurer sur le tombeau de l'archevêque (1). Louis VII secondait les fils de Henri, suivant en cela la politique des rois de France; mais il avait un motif personnel pour soutenir Richard, l'un d'eux, qui devait épouser sa fille Alix, depuis longtemps en Angleterre. Henri promettait toujours de terminer ce mariage, et le retardait sans cesse, parce qu'étant amoureux d'Alix, il avait abusé de sa jeunesse pour la séduire; et l'on présume avec raison que cette intrigue fut la cause de l'ardeur avec laquelle Eléonore soutint la révolte de ses enfants contre leur père. Louis VII mourut à Paris le 18 septembre 1180, à l'âge de 60 ans, dans la quarante-quatrième année de son règne. Il était tombé en paralysie dès l'année précédente, en revenant d'Angleterre, où il était allé prier sur le tombeau de St-Thomas de Cantorbéry, pour obtenir la guérison de son fils Philippe, dangereusement malade; il ne fut pas plus de six jours hors de France, et à son retour, ayant trouvé le jeune prince entièrement rétabli, il se hâta de le faire couronner et le maria quelques jours après avec Isabelle, fille du comte de Hainaut. Quoique Philippe n'eût alors que quatorze ans, il gouverna pendant la vie de son père, et déploya tant de vigueur contre quelques vassaux qui croyaient le moment favorable pour se révolter, qu'il fut dès lors facile de prévoir ce qu'on devait attendre de lui. Louis VII a laissé la réputation d'un prince juste, libéral, brave de sa personne, mais simple dans sa conduite, et incapable de suivre les entreprises auxquelles il se livrait volontiers; sa piété fut d'autant plus respectable, qu'elle ne l'empêcha point de défendre les droits du trône contre les usurpations des papes, et qu'elle arrêta la violence de son caractère, violence extrême, si l'on en juge par les premiers actes de son gouvernement. Il s'acquittait avec beaucoup d'exactitude de ses devoirs de religion, et passait une grande partie de son temps à l'église. Lorsque Becket vint en France, le monarque dit aux députés que le prélat lui adressa : « Il est bien étonnant que le roi d'Angleterre ait oublié ces paroles du Psalmiste : « *Mettez-vous en colère et ne péchez pas.* — Sire, « lui répondit un des députés : Il s'en serait peut-« être souvenu s'il l'avait ouï chanter à l'office « aussi souvent que Votre Majesté. » Un trait de sa vie mérite d'être conservé, et le fait mieux connaître que tous les jugements portés par les historiens. Quand l'armée française eut été défaite par les Sarrasins, non-seulement il prodigua ses trésors aux commandants et aux soldats qui avaient tout perdu; mais sentant le besoin d'un chef unique, il assembla les seigneurs, leur fit la proposition d'en élire un, et ajouta : « Moi-« même, je serai le premier à donner l'exemple « de l'obéissance, et je prendrai sans répugnance « le poste qu'on m'assignera. » L'armée nomma Gilbert, simple gentilhomme; et Louis obéit, ainsi qu'il s'y était engagé, quoiqu'il ne le cédât en bravoure à aucun de ses compagnons. Il fut enterré à l'abbaye de Barbeaux, près de Melun. En 1566, Charles IX fit ouvrir son tombeau; le corps était conservé; il avait des anneaux d'or aux doigts, et au cou une chaîne d'or, dont le monarque et les princes qui étaient présents s'emparèrent pour les porter en son honneur. Le 1er juillet 1817, les cendres de Louis VII ont été transportées de l'abbaye de Barbeaux, où elles étaient encore, à l'abbaye de St-Denis. Le nombre des villes affranchies ou communes augmenta sous son règne, et la royauté s'agrandit de la diminution de la servitude; car, moins il y avait de serfs des seigneurs, plus on comptait de sujets directs du roi. Pour diminuer le nombre des filles publiques, il défendit qu'elles portassent des ceintures dorées, comme le faisaient les femmes honnêtes; ce qui a donné lieu au proverbe : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.* F—E, M—D et Z—M.

LOUIS VIII a été surnommé *Cœur de lion.* Ce surnom fut une modification de celui de *Lion* qu'on lui donna après sa mort, parce qu'on lui appliqua une prophétie de Merlin qui se rapportait à l'année de sa naissance et suivant laquelle *le Lion pacifique devait mourir au ventre du mont.* On prétendit que le lion pacifique désignait le roi Louis et que la ville de Montpensier, où il mourut, était la panse ou le ventre du mont. Fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, qui descendait de Charlemagne, Louis VIII naquit le 5 septembre 1187, monta sur le trône au mois de juillet 1223, et fut sacré à Reims le 2 du mois suivant avec Blanche de Castille, sa femme

(1) *Voy.*, sur l'entrevue de Henri II et de Thomas Becket, qui eut lieu en présence de Louis VII, *Bibliothèque de l'école des chartes*, série 1, t. 4, p. 231. A. M—Y.

(*voy.* Blanche). Louis VIII est le premier des rois de France de la troisième race qui n'ait point été associé à la couronne par son prédécesseur : Philippe-Auguste se contenta de le recevoir chevalier avec beaucoup de solennité. Du reste le trône était de plus en plus considéré comme héréditaire ; par une conséquence nécessaire, Louis se saisit des rênes du gouvernement aussitôt après la mort de son père, et il agit en souverain avant d'avoir été sacré. Avant la mort de Philippe-Auguste, ce prince avait été sollicité par les seigneurs anglais, révoltés contre Jean, de passer en Angleterre, et il s'était rendu dans cette contrée. Malgré les vives oppositions du pape, qui le menaçait d'excommunication, et quoique Philippe eût l'air de désapprouver cette expédition, rien ne l'avait arrêté : il entra victorieux dans Londres, où il avait été proclamé roi. Par son activité, il avait soumis promptement ceux qui tenaient encore pour le monarque détrôné : mais ce malheureux prince étant mort, tous les vœux s'étaient portés sur son fils ; et Louis, abandonné par ceux qui l'avaient appelé, puis assiégé dans Londres, n'avait obtenu la permission de revenir en France qu'en promettant de rendre un jour aux Anglais tout ce que Philippe-Auguste leur avait enlevé. Ce traité fut la cause ou le prétexte que Henri III, roi d'Angleterre, donna pour ne pas paraître lui-même ou se faire représenter au sacre du roi de France, son seigneur suzerain : loin de là, le monarque anglais envoya des ambassadeurs sommer le nouveau roi d'exécuter ses engagements, en restituant la Normandie et les autres provinces confisquées sur Jean Sans terre. Louis répondit que les Anglais avaient les premiers violé plusieurs clauses du traité ; et il fit surtout valoir les constitutions du royaume, qui ne permettaient pas au roi d'en démembrer les provinces sans le consentement des seigneurs. Aussitôt il rassembla une nombreuse armée, entra dans le Poitou, où il défit Savari de Mauléon, l'un des plus habiles capitaines de ce temps-là ; il s'empara ensuite de Niort, de St-Jean d'Angely, et vint mettre le siége devant la Rochelle, qu'il obligea de capituler malgré les efforts de Mauléon, qui s'y était jeté. Il reçut le serment du vicomte de Limoges, du comte de Périgord, enfin de tous les seigneurs d'Aquitaine, jusqu'à la Garonne, et retourna triomphant à Paris. Au printemps il partit des ports d'Angleterre une flotte de 300 voiles, sous les ordres de Richard, frère du roi ; et ce jeune prince, étant débarqué à Bordeaux, réunit sous ses drapeaux un grand nombre de seigneurs, s'empara de St-Macaire, et alla mettre le siége devant la Réole, où il fut repoussé par les habitants. Averti qu'il arrivait aux Français de puissants secours, il se hâta de se rembarquer pour l'Angleterre. Louis pouvait sans peine à cette époque soumettre tout le reste des possessions anglaises dans cette contrée ; et tel parut être son projet : ce fut en vain que Henri III lui fit écrire par le pape des lettres menaçantes. Mais le monarque anglais fut plus heureux dans l'offre de trente mille marcs d'argent, pour lesquels Louis accorda une trêve de quatre ans, au moment où tout semblait l'inviter à poursuivre ses conquêtes. Le pape (*voy.* Honorius III), que les Anglais avaient mis dans leurs intérêts, redoubla d'efforts et d'intrigues : pour occuper Louis sur un autre point, il lui fit embrasser la cause de la maison de Montfort contre le comte de Toulouse (*voy.* Raymond), et il le détermina à se mettre à la tête d'une croisade contre les Albigeois. Quelque franches et loyales que fussent les explications du comte de Toulouse, il fut déclaré hérétique par le légat du pape, qui donna au roi de France la possession de ses domaines. Ce monarque assembla en conséquence une puissante armée, et il marcha contre les Albigeois, accompagné du légat. Mais en même temps qu'il faisait tous ses efforts pour conserver la paix, Raymond avait pourvu, avec autant de sagesse que d'habileté, à tous les moyens de défense ; et tandis que Louis entreprenait une guerre inique sans aucune prévoyance, son ennemi se préparait avec une louable prudence à soutenir la cause la plus juste. Avignon arrêta pendant trois mois le monarque français, qui ne devint maître de cette ville qu'après des assauts réitérés et lorsque le fer de l'ennemi, la disette et la contagion eurent détruit une grande partie de ses troupes (1). Enfin, la place capitula, et l'armée française pénétra dans le Languedoc, où tout se soumit jusqu'à quatre lieues de Toulouse. La saison était trop avancée pour le siége de cette ville : le roi se hâta de retourner en France ; mais il tomba malade en chemin, et, ayant été forcé de s'arrêter au château de Montpensier en Auvergne, il y mourut le 8 novembre 1226, à l'âge de 39 ans. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné par Thibault, comte de Champagne ; mais cela est peu vraisemblable (*voy.* Thibault). D'autres pensent que la maladie à laquelle il succomba venait d'un excès de continence. Guillaume de Puylaurens rapporte que les médecins, ayant imaginé d'introduire dans son lit une jeune fille pendant qu'il dormait, à son réveil elle lui exposa le motif de sa présence : *Non, ma fille*, lui dit Louis, *j'aime mieux mourir que de sauver ma vie par un péché mortel*. On a beaucoup blâmé Louis VIII de s'être arrêté au milieu de ses triomphes pour aller soumettre les Albigeois, au lieu d'expulser entièrement les Anglais de la France ; mais il convient de dire, à la justification de ce prince, qu'il avait besoin de ménager l'empereur,

(1) Les croisés, dit un historien de ce temps, manquaient de munitions, tant parce que, venant de fort loin, elles arrivaient fort tard et en petite quantité, que parce que beaucoup de convois étaient enlevés par les troupes du comte de Toulouse. La disette, la chaleur, la putréfaction des cadavres et les insectes qu'elle faisait naître, avaient répandu la mort dans tout le camp. Le roi et le légat, impatients, résolurent de donner l'assaut ; et déjà une grande partie des troupes était sur le pont lorsqu'il s'écroula. Trois mille hommes furent noyés dans le Rhône.

qui, en consentant à ne former aucune alliance avec l'Angleterre, ne voulait pas cependant qu'on profitât de la jeunesse de Henri III pour le dépouiller : il était de même obligé de ménager les seigneurs, qui ne voyaient pas sans peine le plus grand vassal de la couronne traité avec tant de rigueur; il devait craindre aussi que le pape n'intervînt en faveur des Anglais, qui d'ailleurs faisaient bonne résistance. Au surplus la guerre contre les Albigeois, tout injuste et cruelle qu'elle fût, présentait dans l'avenir d'assez grands avantages sous le rapport de la politique : le comté de Toulouse devait être le prix de la victoire, et cette possession eût rendu l'expulsion plus facile; enfin Louis ne pouvait pas s'attendre à une mort si prompte. Juger les opérations d'un monarque qui ne régna que trois ans comme s'il avait eu le temps d'accomplir ses projets est une grande injustice; car de ce que Louis fit la paix après avoir enlevé aux Anglais la moitié des domaines qu'ils possédaient en France, on ne peut pas conclure qu'il ne pensât pas à leur arracher le reste, surtout dans un siècle où ces alternatives de paix et de guerre formaient toute la politique des deux nations. Malgré la brièveté de son règne, ce prince a marqué sa place entre Philippe-Auguste et St-Louis. Son expédition d'Angleterre annonce une âme ferme, au-dessus de toute crainte, même de celle des excommunications, si redoutables à cette époque; il emporta l'estime de la noblesse anglaise, forcée d'admirer son courage, en se tournant contre lui. Pendant trois ans qu'il fut sur le trône, il ne cessa de combattre et de vaincre; il augmenta les domaines de la couronne par ses armes et par d'heureuses acquisitions. On prétend que Philippe-Auguste avait dit dans les derniers moments de sa vie : « Les gens d'Église engageront mon fils à faire « la guerre aux hérétiques albigeois; il ruinera « sa santé à cette expédition, il y mourra, et « par là le royaume restera entre les mains d'une « femme et d'un enfant. » Cette prophétie a bien l'air d'avoir été faite après l'événement. Ce qui est certain, c'est que Louis VIII, comme le remarque le chroniqueur Matthieu Pâris, fut très-dissemblable à *son père*. Louis VIII eut onze enfants de Blanche de Castille, avec laquelle il avait été marié fort jeune; à sa mort il ne lui restait qu'une fille, qui prit le voile, et cinq fils, savoir : Louis IX qui lui succéda, Robert, Alphonse, Charles et Jean; ce dernier ne vécut que quatorze ans : des trois autres sortirent les branches d'Artois, d'Anjou, du Maine, de Provence et de Naples (*voy.* CHARLES D'ANJOU). F—E et M—D J.

LOUIS IX OU SAINT-LOUIS, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né à Poissy le 25 avril 1215, succéda le 8 novembre 1226 à son père, n'étant que dans sa douzième année. C'était la troisième minorité depuis Hugues-Capet, et la première régence exercée par une femme. La reine Blanche s'empara de l'autorité aussitôt après la mort de Louis VIII; et connaissant l'aversion des Français pour le gouvernement des femmes, elle se hâta d'assembler des troupes, conduisit et fit sacrer son fils à Reims, avant que les seigneurs eussent pu s'entendre pour réclamer contre le pouvoir qu'elle s'arrogeait. A beaucoup d'ambition et de fierté, Blanche unissait tant d'élévation et de ressources dans l'esprit, un courage si grand, des principes si austères, qu'on doit penser qu'elle fut déterminée par la conviction que seule elle pouvait conserver et agrandir l'héritage de son fils pendant la minorité. Elle n'accorda une entière confiance qu'à Romain Bonaventure, cardinal-légat, sans doute parce qu'étant étranger il ne pouvait avoir d'autres intérêts que les siens. Mais ce fut pour les seigneurs un motif de plus de se révolter, ne pouvant souffrir d'être conduits par une reine castillane et un ministre italien. Les grands vassaux avaient encore un autre motif; ils brûlaient de se venger de l'humiliation et de l'espèce d'abaissement dans lequel ils étaient tombés depuis la bataille de Bouvines. A la tête de la ligue qui se forma contre la régente, l'histoire distingue Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, qui aimait mieux reconnaître pour souverain le roi d'Angleterre que le roi de France; Hugues de Lusignan, comte de la Marche, excité par sa femme Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean Sans terre, Raymond VII, comte de Toulouse, à qui Louis VIII avait fait la guerre, et qui perdit une grande partie de ses États pour avoir voulu se venger contre le fils de ce monarque (*voy.* RAYMOND); et enfin Thibault, comte de Champagne, tour à tour entraîné à la rébellion par la vengeance, et ramené à l'obéissance par l'autorité royale plutôt que par un amour dont on a contesté la réalité (*voy.* LEVESQUE DE LA RAVALIÈRE). Ces seigneurs, après avoir formé leur ligue, présentèrent leurs demandes. Blanche accorda tout ce qui n'était pas contraire à son autorité et fit marcher le roi à la tête d'une armée, afin de joindre la force aux négociations. Louis IX avait à peine treize ans, et déjà on aurait pu croire qu'il gouvernait par lui-même, tant sa mère avait soin de le mettre en avant dans toutes les occasions, même lorsqu'il s'agissait de parler. Mais cette politique ne trompait pas les ligués, qui essayèrent plusieurs fois d'enlever le roi, sachant bien que ceux qui seraient les maîtres de sa personne le feraient expliquer selon leur volonté. La fortune leur offrit une occasion dont ils ne purent profiter, et qui ne servit qu'à faire éclater l'amour des Français pour leur roi. Le jeune roi revenait d'Orléans dans la capitale avec la reine Blanche, lorsqu'il fut surpris et entouré par des confédérés. Les hommes de sa suite le défendirent vaillamment et lui donnèrent le temps de se réfugier dans la tour de Montlhéry : bientôt le bruit du danger qu'il courait parvint à Paris; tous les habitants, ayant pris les armes, volèrent à son secours, et le ramenè-

rent en triomphe. La ligue des seigneurs échouait ainsi dans toutes ses tentatives. Tour à tour soutenus et abandonnés par le comte de Champagne, les principaux confédérés tournèrent enfin leurs armes contre lui, et Blanche fit marcher le roi à sa défense : mais dès qu'elle n'eut plus besoin des secours du comte, elle ne pensa qu'à rabaisser cette maison de Champagne, dont le pouvoir portait depuis si longtemps ombrage à la couronne, et Thibault fut contraint de partir pour la terre sainte avec le duc de Bretagne. Un autre événement important de cette première régence de la reine Blanche fut le soulèvement de l'université de Paris en 1229. Quelques disputes entre les bourgeois et les écoliers ayant obligé d'envoyer des soldats pour les apaiser, plusieurs écoliers furent tués, et l'université demanda vengeance à la régente; mais celle-ci aima mieux voir l'université se dissoudre que de faire fléchir son pouvoir. Ce corps ne fut rétabli que trois ans après, sur la demande du pape Grégoire IX (1). Blanche termina aussi avec gloire cette fatale guerre des Albigeois, qui durait depuis le règne de Philippe-Auguste; elle maria Louis IX à Marguerite, fille de Raymond-Béranger (2), comte de Provence; et la fin de sa régence fut aussi calme que les commencements en avaient été agités. Mais le plus éclatant service que cette reine ait rendu à la France est sans doute d'avoir formé un monarque si accompli, qu'il serait difficile de trouver dans l'histoire à qui le comparer. Présidant elle-même à son éducation, elle ne laissait approcher de lui que des hommes estimables par leur vertu : elle lui inspira pour la gloire de Dieu un zèle si ardent et si éclairé, qu'il fut à la fois le plus grand des héros, le plus juste des monarques et le plus simple des hommes. Elle lui répétait souvent dans son enfance : *Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel.* Ce prince fut déclaré majeur, le 25 avril 1236, à l'âge de vingt et un ans. Poussé par cet esprit d'ordre et de justice qui l'animait sans cesse, il maintint longtemps son royaume dans le calme, et fit tous ses efforts pour rendre la paix à l'Europe, alors troublée par les divisions du pape et de Frédéric II. Il s'offrit plusieurs fois pour médiateur; et s'il ne parvint point à se faire écouter, il obtint du moins l'estime et la confiance de ceux que ses discours et son exemple ne purent désarmer. Dans la seconde année de son gouvernement (1238), il signala sa pieuse ferveur en allant jusqu'à Sens pour recevoir la couronne d'épines de Jésus-Christ, qu'il venait de faire racheter des Vénitiens, entre les mains desquels elle avait été mise en gage par Baudouin, et la portant lui-même depuis le bois de Vincennes, la tête et les pieds nus, jusqu'à Notre-Dame, et de là à la chapelle qu'il avait fait bâtir dans son palais, dite depuis la Ste-Chapelle, où elle fut déposée. En 1239, Louis refusa pour son frère, le comte d'Artois, la couronne impériale qui lui fut offerte par le pape Grégoire IX; et ne voulant donner aucun sujet de plainte à l'empereur Frédéric II, que le pontife avait excommunié et qu'il menaçait de déposer, le monarque français arrêta les deniers que Grégoire levait en France pour lui faire la guerre. Le respect de Louis pour le chef de la chrétienté, loin de le soumettre aux ecclésiastiques dans les affaires qui intéressaient le trône, lui apprit que la discipline extérieure de l'Eglise a besoin d'être réglée et maintenue par l'autorité publique; et ses ordonnances tendirent toujours à séparer entre les évêques et les seigneurs, entre la papauté et la royauté, des droits et des pouvoirs que les malheurs du temps avaient confondus. Trop occupé de hautes pensées pour ne pas mépriser le luxe, il administra ses domaines avec tant d'économie, qu'il ne manqua jamais d'argent pour les accroître. En 1241, il tint à Saumur une cour plénière qui fut nommé la *non-pareille*, à cause de sa magnificence. Il y donna la ceinture militaire à son frère Alphonse, l'investit du comté de Poitou, de celui d'Auvergne, de l'Albigeois, cédé par le comte de Toulouse, et lui fit rendre hommage par ses vassaux. Le comte de la Marche ayant refusé de remplir ce devoir, Louis l'attaqua avec une armée nombreuse; et quoique le roi d'Angleterre Henri III fût accouru au secours du comte, il le battit deux fois en quatre jours, la première à Taillebourg, en Poitou, où il fit des prodiges de bravoure; la seconde à Saintes, où il remporta une victoire décisive. Louis dicta la paix et pardonna au comte, qui était venu s'humilier devant lui. Cette clémence fut d'autant plus remarquable, que le monarque n'ignorait pas que la femme de ce rebelle avait tenté de le faire empoisonner. Loin d'être considéré comme un acte de faiblesse, ce pardon après la victoire fit connaître aux grands vassaux qu'ils pouvaient sans honte se soumettre à un roi qui, à vingt-sept ans, défendait ses droits avec tant de courage et traitait ses ennemis avec tant de générosité. Aussi depuis cette époque ils ne songèrent plus à se révolter, et le prirent même souvent pour juge de leurs différends. La guerre contre le comte de la Marche avait été suivie d'un traité avec l'Angleterre. Vivement poursuivi par l'armée française, le monarque anglais demanda une trêve de cinq ans; et cette trêve ne lui fut accordée qu'en payant à la France 5,000 livres sterling. Louis IX avait éprouvé dans cette campagne une maladie grave dont il ressentait encore les suites. Dans l'année 1244, il retomba malade. Plus on appréciait les bienfaits de son règne, plus on craignait de le perdre. Comme le mal faisait des progrès effrayants et qu'on désespérait de sa vie, le peuple et le clergé accouraient aux églises pour im-

(1) *Voy.* l'exposé de cette querelle dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin (t. 4, Règne de Louis IX). A. M—y.

(2) Le mariage fut célébré à Sens le 27 mai 1234. A. M-y.

plorer la miséricorde du ciel; on pleurait déjà sa mort, lorsque tout à coup il parut se ranimer, et prononça ces mots : *La lumière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grâce du Seigneur, et m'a rappelé d'entre les morts*. Le premier usage qu'il fit de la parole fut de demander la croix et de prononcer le serment d'aller combattre les infidèles. On venait d'apprendre en Occident que les Kharismiens, peuple chassé de la Perse par les Tartares, avaient pris Jérusalem et dévasté la Palestine. Cette nouvelle jetait la consternation parmi les fidèles; et Louis IX, vivement affecté du malheur qu'éprouvaient les chrétiens de la terre sainte, voulut partir lui-même pour y porter remède. En vain l'évêque de Paris, la reine Marguerite et la reine Blanche réunirent, à plusieurs reprises, leurs vives instances pour le détourner de son entreprise; St-Louis resta inébranlable, renouvela son serment, et s'occupa des préparatifs de la croisade dont il devait être le chef. Il assembla à Paris un parlement auquel assista le légat du pape, et dans lequel il prêcha lui-même la guerre sainte. Ses trois frères, un grand nombre de barons et de chevaliers, le comte de la Marche, le comte de Bretagne et plusieurs autres grands vassaux qui avaient troublé le royaume prirent la croix et promirent de suivre le roi en Asie (1). Les revenus de ses domaines, les tributs volontaires des villes, les décimes levés sur le clergé, lui fournirent l'argent nécessaire pour l'expédition. Rien n'est plus touchant que de voir, à l'époque de son départ, les tendres sollicitudes, les soins multipliés du monarque pour ne laisser dans le royaume qu'il allait quitter aucun sujet de plainte, aucune trace d'injustice, aucun germe de trouble et de discorde. Il confia la régence à la reine Blanche, manda à Paris tous les barons de France, leur fit jurer fidélité. Le 12 juin 1248, il alla prendre à St-Denis l'oriflamme, le bourdon et la panetière, et accompagné de la reine Marguerite, des comtes d'Artois et d'Anjou, se rendit à Aigues-Mortes pour s'embarquer; il prit et rasa sur sa route le château de Roger de la Roche-Gluy, qui pillait et détroussait les marchands et les pèlerins; il mit à la voile le 28 août 1248, et le 17 septembre aborda à Chypre, où il passa l'hiver. Au mois de mai suivant, Louis donna le signal du départ; et la flotte qui portait les croisés français, après avoir essuyé une tempête, parut à la vue des côtes de l'Egypte. On assembla un conseil pour savoir si l'on opérerait sur-le-champ une descente : Louis parla avec tant de force et d'énergie, qu'il enflamma le courage de tous ceux qui l'écoutaient; l'armée entière descendit ou plutôt se précipita sur le rivage en présence des Sarrasins. Louis animait les croisés par son exemple : l'armée musulmane fut mise en déroute; et le lendemain du combat, le roi de France, précédé du clergé, marchant les pieds nus, entra dans Damiette, que les ennemis avaient abandonnée. Comme on approchait du temps marqué pour l'accroissement des eaux du Nil, on résolut de séjourner quelque temps à Damiette, et d'attendre l'arrivée du comte de Poitiers, frère du roi, qui devait venir avec l'arrière-ban de la France. Ce séjour corrompit les mœurs des croisés, altéra parmi eux la discipline, et fit naître des désordres dont la piété du monarque fut vivement affectée (1). Enfin, le comte de Poitiers arriva; l'armée chrétienne, n'ayant plus à craindre les débordements du Nil, marcha sur le Caire. Parvenue au canal de Tanis, en face de Mansourah, elle trouva une armée musulmane qui lui disputa le passage. Après avoir employé un mois à des travaux inutiles, on découvrit un gué, et les croisés, ayant traversé ce bras du Nil, remportèrent sur les Sarrasins une victoire que l'imprudence et l'inhabileté des chefs empêchèrent d'être décisive. Le comte d'Artois, frère du roi, poursuivant l'ennemi avec trop de chaleur jusque dans Mansourah, tomba au pouvoir des infidèles et perdit la vie. Dans cette terrible journée, Louis n'avait pas cessé de combattre; il s'était toujours montré au plus fort de la mêlée, et on l'avait même vu un moment seul au milieu des Sarrasins. Cette victoire lui coûta la moitié de sa cavalerie; il eut beaucoup de peine les jours suivants à défendre le camp musulman dont on s'était emparé; chaque jour il gagnait des batailles, mais il perdait l'élite de ses troupes; enfin la disette et les maladies portèrent leurs ravages dans l'armée chrétienne comme le feu grégeois (*voy.* MARCUS GRÆCUS) y avait répandu l'épouvante. Le roi se fit voir au milieu de l'épidémie et de toutes les calamités qui affligeaient les croisés, comme il avait paru sur le champ de bataille, bravant la mort et ranimant tout le monde par son exemple et par ses discours. L'armée ne pouvait plus marcher vers le Caire: il fallut songer à la retraite. Louis fit embarquer sur le Nil les malades et les blessés; il donna aux troupes le signal du départ. Quoique attaqué de la contagion et se soutenant à peine, il ne voulut partir qu'avec l'arrière-garde, et lorsqu'on le conjurait de monter sur un vaisseau comme le légat du pape, il ne songeait qu'à ses compagnons d'armes et disait : *Je suis venu avec eux; je veux me sauver ou mourir avec eux*. La retraite se fit dans le plus grand désordre; ceux

(1) Pour engager un plus grand nombre de seigneurs à l'accompagner, Louis se servit d'un moyen assez singulier. C'était une ancienne coutume de nos rois de faire, la veille de Noël, des *livrées* à leurs courtisans, c'est-à-dire de leur livrer des capes fourrées dont ces seigneurs se couvraient sur-le-champ pour aller à la messe de minuit. Le roi donna ordre de broder secrètement des croix sur toutes ces capes, et afin qu'on ne s'en aperçût pas, les appartements ne furent que faiblement éclairés. Ce ne fut qu'en entrant dans l'église que tous les seigneurs de la cour virent avec une extrême surprise qu'ils étaient croisés. Ils se prêtèrent de bonne grâce aux vœux du monarque, et on l'appela *un adroit pêcheur d'hommes*.

(1) Il y avait, dit Joinville, *des lieux de prostitution tenus par les gens du roi jusqu'à l'entour du pavillon royal*.

qui étaient partis les premiers, comme ceux qui étaient partis les derniers, ceux qui se trouvaient sur le Nil, comme ceux qui avaient pris la route de terre, tout fut atteint par l'ennemi, tout fut massacré ou fait prisonnier. Louis IX qui était arrivé presque mourant à Minieh, eut le sort des autres croisés ; et lorsque ses serviteurs s'occupaient de le rappeler à la vie, il fut entouré par des Sarrasins, qui le chargèrent de chaînes et le conduisirent à Mansourah. Le monarque déploya dans sa prison toutes les vertus d'un chrétien, et l'excès de l'abaissement et du malheur ne l'empêcha jamais de parler en roi. Lorsque le sultan du Caire offrit de lui rendre sa liberté pour 8,000 besants, il répondit qu'un roi de France ne se rachetait pas pour de l'argent, qu'il donnerait la ville de Damiette pour sa personne, et les 8,000 besants d'or pour son armée (1). Enfin, le traité fut conclu ; mais lorsqu'on allait l'exécuter, le sultan Almoadan fut assassiné dans sa tente par les mameluks. De là naquirent de nouveaux troubles pour l'Égypte et de nouveaux dangers pour Louis. Des meurtriers se présentèrent plusieurs fois devant lui ; ils furent près de massacrer ses plus fidèles serviteurs, et ils menacèrent de le tuer lui-même ; ce qui suffirait pour réfuter l'assertion des écrivains qui ont répété de nos jours, d'après un passage mal entendu de Joinville, qu'on avait proposé dans l'assemblée des chefs des mameluks d'offrir à Louis la couronne d'Égypte. Le monarque français lassa par sa patience la fureur de ses ennemis, et les étonna par son courage ; ceux-ci, à la fin, consentirent à exécuter les traités déjà conclus, en disant qu'ils avaient affaire *au plus fier chrétien qu'on eût jamais vu en Orient*. Enfin le roi fut libre et s'embarqua pour la Palestine avec la reine Marguerite, ses deux frères Alphonse et Charles, et quelques croisés, reste de 35,000 qu'il avait amenés de France, et de 20,000 autres qui étaient venus avec le comte de Poitiers. Il séjourna trois ans et demi dans la terre sainte, attendant de l'Europe des secours qui n'arrivèrent point ; il ranimait le courage des chrétiens, faisait fortifier leurs villes, sollicitait la délivrance des prisonniers demeurés en Égypte, et soignait lui-même ses soldats malades d'une épidémie. Ce fut alors (1252) que, dans l'espérance de répandre la lumière de l'Évangile au centre de l'Asie, il envoya une ambassade au Grand Khan de Tartarie (*voy.* MANGOU-KHAN). La nouvelle de la captivité du roi avait plongé la France dans la consternation. Louis à son départ avait prévenu tous les dangers que pouvait causer l'ambition des grands ; mais il n'avait pas songé aux égarements de la multitude ; une foule de bergers, de laboureurs, d'hommes de la lie du peuple, auxquels se joignirent, sous le nom commun de *pastoureaux*, des vagabonds, des brigands, sous prétexte de voler au secours du roi de France (1), troublèrent la tranquillité du royaume. Ces désordres furent apaisés par la régente, qui soupirait après le retour de son fils, le sollicitait sans cesse de revenir, et mourut sans le revoir. Louis IX, en apprenant la mort de sa mère (1252) ne put retenir ses larmes, et se jetant à genoux devant l'autel de sa chapelle : *O mon Dieu*, s'écria-t-il, *il est bien vrai que j'aimais ma mère plus que toutes les autres créatures ; mais que votre volonté soit faite, et que votre nom soit béni*. Peu de temps après il s'occupa de regagner la France. S'étant embarqué au port d'Acre le 24 avril 1254, il débarqua aux îles d'Hyères le 10 juillet, et arriva le 5 septembre à Vincennes. Partout on se réjouissait, on pleurait de joie sur son passage. Il signala son retour par plusieurs ordonnances, au nombre desquelles on doit remarquer celle qui défendait la guerre entre particuliers, celle qu'il fit contre la corruption des juges, et celle enfin par laquelle il organisa les corps de métiers (*voy.* BOYLEAUX). Ce fut quelques mois après son retour d'Égypte qu'il reçut dans sa capitale le roi d'Angleterre. Il déploya dans cette circonstance une magnificence royale, et le 25 mars 1259 il conclut avec ce prince un traité par lequel il lui rendit tout ce qui lui restait au delà de la Garonne, le Querci, le Limousin, l'Agenois et une partie de la Saintonge. Un tel sacrifice ne fut arraché à Louis IX que par le plus ardent amour de la paix et du bonheur de ses sujets : « Je sais « bien, disait-il, au rapport de Joinville, que le « roi d'Angleterre a perdu tous ses droits par la « conquête que j'ai faite ; mais je ne lui donne « cette terre pour autre chose que *pour mettre « amour entre mes enfants et les siens*. » Sans cesse animé du désir de travailler au bonheur des Français de toutes les classes, Louis s'occupa vers le même temps de secourir les familles dont les chefs s'étaient ruinés en le suivant à la croisade, et ses sollicitudes s'étendirent sur les laboureurs qui avaient souffert par suite de la guerre sainte, ou par les troubles suscités pendant son absence. Ce bon prince avait coutume de dire : *Les serfs appartiennent à Jésus-Christ comme nous ; et dans un royaume chrétien nous ne devons pas oublier qu'ils sont nos frères*. Louis mettait principalement tous ses soins à réparer les injustices qu'on avait commises en son nom. Il parcourait sans cesse ses États pour entendre toutes les plaintes ; on le voyait souvent en été rendre lui-même la justice, soit dans le jardin de son palais, soit dans le bois de Vincennes sous un grand arbre. Un jugement par lequel il condamna le comte d'Anjou son frère ; la sévérité qu'il exerça contre Enguerrand de Coucy (*voy.* COUCY) ; la ferme résistance qu'il opposa à d'in-

(1) Cette somme a été évaluée à sept millions de francs.

(1) L'insurrection des *pastoureaux*, qui avait pris naissance chez les plus misérables habitants de la campagne, chez les bergers surtout, avait aussi un caractère religieux (*voy.* à ce sujet Michelet, *Histoire de France*, t. 2, p. 579, 580). Z.

justes prétentions du clergé, annoncent assez que, quelque grandes que fussent sa piété et sa clémence, rien ne pouvait faire fléchir sa suprême équité. Il fonda plusieurs établissements utiles, tels que les Hôtels-Dieu de Pontoise, de Compiègne, de Vernon, et l'hospice des Quinze-Vingts, non point, comme on l'a dit, pour y recueillir trois cents gentilshommes qui avaient perdu la vue en Égypte, mais trois cents aveugles appartenant aux classes pauvres. Louis IX avait appris en Syrie qu'un prince musulman faisait transcrire des livres et tenait une bibliothèque ouverte à tous les savants; il suivit cet exemple, ordonna qu'on transcrivît les livres qui se trouvaient dans les monastères (1), fit ranger ces précieux exemplaires dans une salle voisine de la Ste-Chapelle, et il allait souvent s'y délasser des travaux du gouvernement. Enfin c'est à sa munificence que l'on doit la fondation de la Sorbonne. La France fut sous ses sages lois aussi tranquille que l'Europe était agitée; il fit tous ses efforts pour rétablir la concorde entre les États chrétiens, et ses traités avec l'Aragon, l'Allemagne et l'Angleterre eurent toujours pour but de conserver la paix. Sa modération envers le roi d'Angleterre fut vivement blâmée par les politiques du temps, et elle n'a trouvé que peu d'approbateurs parmi les historiens; il faut dire cependant qu'elle produisit une telle impression sur les seigneurs anglais, qu'en 1264 ils le choisirent pour arbitre des différends qu'ils avaient avec leur souverain. Louis, n'ayant plus de guerre à redouter ni au dedans ni au dehors, s'occupa de l'éducation et de l'établissement de ses enfants. Il surveillait lui-même leurs études, se faisait accompagner par eux dans ses œuvres de charité, et leur rappelait dans ses entretiens les actions des bons rois. Ce fut vers le même temps (1261), qu'il opéra dans l'administration de la justice des réformes dont les plus importantes sont: la suppression de l'épreuve par le duel (2) en matière civile et criminelle, et l'établissement de la *justice du ressort* ou *d'appel*. Après avoir rempli tous les devoirs d'un monarque, il se dégoûta des grandeurs, et si l'on en croit l'histoire, il songea un moment à ensevelir le reste de sa vie dans un cloître. Sa famille le fit revenir de cette résolution; il continua d'être roi et se consola des ennuis du trône en faisant régner avec lui la religion et la justice. On tourna quelquefois en ridicule sa tendre piété: on l'appelait le roi des frères mineurs, le roi des frères prêcheurs, le roi des prêtres et des clercs. Toutes ces satires n'altéraient point sa douceur; et lorsque les courtisans le blâmaient de donner trop de temps aux exercices de dévotion, il se contentait de dire: *Si j'employais ces moments à la chasse, au jeu, aux tournois, aux spectacles, on ne dirait rien.* Dans le zèle qui l'animait pour le triomphe de la religion, il ne pouvait oublier les revers qu'il avait essuyés en combattant pour elle. Depuis son retour de la Palestine il n'avait point cessé de porter la croix, et sa plus chère espérance était de combattre encore pour la cause de Jésus-Christ. Vers l'année 1267 on apprit que Bondocdar, sultan des mameluks, ravageait la Palestine, s'emparait des places fortifiées par St-Louis, et qu'il menaçait d'anéantir les colonies chrétiennes d'Orient. Ces nouvelles répandirent la consternation en Europe; le pape fit prêcher une nouvelle croisade. Louis, ayant convoqué un parlement à Paris, s'y présenta portant dans ses mains la couronne d'épines de Jésus-Christ, et il retraça le tableau des malheurs de la terre sainte. Le pieux monarque prononça de nouveau le serment d'aller combattre les infidèles. Plusieurs princes de sa famille, plusieurs seigneurs suivirent son exemple; mais les souvenirs de la croisade précédente vivaient encore dans les esprits et réveillaient plus de tristesse que d'enthousiasme. Joinville va jusqu'à dire que ceux qui conseillèrent au roi de se croiser une seconde fois *péchèrent mortellement;* et, quelque attaché qu'il fût à la personne du monarque, il refusa de le suivre dans cette nouvelle expédition, aimant mieux, dit-il, rester dans ses domaines pour y réparer les malheurs causés par son éloignement. Cependant Louis se disposait à partir, et s'occupa d'assurer la tranquillité de son royaume pendant son absence. Il voulut surtout compléter la législation qu'il avait donnée à ses peuples, et ce fut alors, si l'on en croit certains historiens, qu'il publia l'ordonnance connue sous le nom de *pragmatique sanction,* par laquelle il rendit aux abbayes et aux cathédrales le droit d'élire leurs évêques ou abbés, réprima les entreprises du clergé sur l'autorité séculière, et le droit que s'arrogeaient les papes d'établir des impôts sur les églises de France. Bossuet trouve dans cette célèbre ordonnance les vrais principes des libertés gallicanes. On croit que Louis IX publia dans le même temps le recueil d'ordonnances que nous avons sous le nom des *Etablissements de St-Louis*. C'est un monument précieux, dont l'idée lui avait été suggérée par les *Assises de Jérusalem*, qu'il avait connues pendant son séjour en Palestine, et d'où il en avait apporté les premières copies. Les préparatifs de la croisade étant achevés, Louis IX fixa les droits de ses enfants à son héritage, nomma pour gouverner pendant son absence l'abbé de St-Denis

(1) On copiait surtout ceux dont les extraits devaient former une espèce d'encyclopédie dont s'occupait, par son ordre, Vincent de Beauvais, son lecteur, surintendant de l'éducation des princes ses fils. Ce recueil, intitulé *Speculum* ou *Bibliotheca mundi*, est un des plus curieux monuments du moyen âge (voy. les *Recherches sur les bibliothèques*, par M. Petit-Radel, p. 122).

(2) Ces duels ou combats judiciaires étaient, à défaut d'autres preuves, ordonnés même par les juges ecclésiastiques, et l'on croit que c'est de là qu'est venu le proverbe: *Les battus payent l'amende.* St-Louis ne put parvenir à les abolir entièrement: une ordonnance de Philippe le Bel les proscrivit de nouveau en 1303. Depuis lors, les seigneurs offensés et manquant de preuves demandaient au souverain le *combat* contre leur adversaire, et le roi l'accordait assez souvent. Le dernier exemple connu est celui de Jarnac, en 1547 (*voy.* CHATEIGNERAYE).

et le comte de Nesle; leur substitua en cas de mort l'évêque d'Evreux et le comte de Ponthieu, et s'embarqua de nouveau à Aigues-Mortes en 1270, accompagné de ses trois fils, avec une armée de 60,000 hommes et une flotte de 1,800 vaisseaux. Charles d'Anjou, roi de Naples, qui devait réunir ses forces à celles du roi de France, avait fait décider qu'on attaquerait le royaume de Tunis. La flotte se dirigea vers les côtes d'Afrique, et aborda près de l'ancienne Carthage; l'armée débarquée sur ce point attaqua d'abord les troupes de Tunis; mais comme on résolut d'attendre l'arrivée de Charles d'Anjou, l'ardeur du climat et la contagion eurent le temps de faire de grands ravages parmi les croisés. Louis tomba malade, et les progrès du mal furent si rapides que l'on désespéra bientôt de sa vie. Ce fut alors que ce prince traça pour son successeur cette belle instruction sur les devoirs des rois, rapportée tout entière par Joinville. Cette pièce mémorable est d'un chrétien austère et du plus sage des monarques; les philosophes n'ont rien exigé de plus de ceux qui gouvernent; mais quelle différence entre des écrivains sans autorité et le souverain qui ne conseillait que ce qu'il avait lui-même pratiqué! Au milieu de ses souffrances, Louis IX songeait surtout aux dangers de son armée: *O Dieu*, s'écriait-il, *ayez pitié de ce peuple qui m'a suivi sur ce rivage; conduisez-le dans sa patrie; faites qu'il ne tombe pas entre les mains de vos ennemis, et qu'il ne soit pas contraint de renier votre saint nom.* Lorsqu'il sentit que sa fin approchait, il se fit mettre sur un lit de cendres, et les bras croisés sur la poitrine, les yeux levés au ciel, il expira le 25 août 1270, après avoir fait entendre ces paroles: *Seigneur, j'entrerai dans votre maison; je vous adorerai dans votre saint temple, et je glorifierai votre nom.* Au moment où il rendait le dernier soupir, Charles d'Anjou arrivait devant Carthage; il traversa l'armée, qui dans un morne silence pleurait la mort de son chef. Après avoir remporté quelques avantages sur les musulmans, on fit la paix avec le roi de Tunis, et l'armée rapporta en France les tristes restes d'un monarque regretté de l'Europe entière : ils furent d'abord déposés à Notre-Dame de Paris; le roi Philippe le Hardi les porta ensuite lui-même sur ses épaules jusqu'à St-Denis. On croit que son cœur fut déposé à la Ste-Chapelle de Paris, où on a cru l'avoir retrouvé en 1844. Cette découverte donna lieu à une vive discussion parmi les érudits français (*voy.* LETRONNE). Louis IX avait eu de Marguerite, qui lui survécut, onze enfants, dont huit seulement parvinrent jusqu'à l'âge de majorité, quatre filles et quatre fils : Philippe le Hardi, son successeur, Jean Tristan, comte de Nevers, qui mourut en Afrique; Pierre, comte d'Alençon; Robert, comte de Clermont, duquel descendent les Bourbons, qui, plus de trois siècles après, montèrent sur le trône dans la personne de Henri IV. Louis IX fut canonisé en 1297 par le pape Boniface VIII. Louis XIII obtint de la cour de Rome qu'on célébrerait sa fête dans toute l'Eglise le 25 d'août. La vie de St-Louis a été écrite par son fidèle ami le sénéchal de Champagne (*voy.* JOINVILLE), et par Guillaume de Nangis, son confesseur. Parmi les modernes qui ont traité le même sujet, nous indiquerons l'abbé de Choisy et Filleau de la Chaise, que Velly, dans l'*Histoire de France*, et Bury, dans son *Histoire de St-Louis*, ont presque littéralement copiés. Les meilleurs ouvrages qui aient été composés sur St-Louis sont la *Vie* de ce monarque par Lenain de Tillemont, dont une 2e édition a été donnée par J. de Gaulle, et publiée par les soins de la société d'histoire de France, Paris, 1847-1851, 6 vol. in-8°; l'*Histoire de St-Louis* du vicomte de Villeneuve-Trans, Nancy, 1836, 3 vol. in-8°, Beugnot (Arthur); *Essai sur les institutions de St-Louis*, Paris, 1821, in-8°. Des ouvrages de poésie, nous nous contenterons de citer le poëme de *St-Louis* par le P. Lemoyne (*voy.* LEMOYNE) et la tragédie du même nom par Ancelot, donnée au premier Théâtre-Français à la fin de 1819. Avant la révolution, l'Académie française faisait prononcer chaque année, au 25 août, un panégyrique de St-Louis, et cet usage avait été repris sous la restauration. Louis IX est celui des rois de France qu'on a le plus loué et qui méritait le plus de l'être. Parmi ses vertus on doit surtout remarquer cette passion pour la justice qui l'anima constamment, ce respect pour la vie des hommes dont il donna tant d'exemples au milieu des dangers, et qu'on trouve si rarement chez les maîtres de la terre. Joinville, le compagnon de ses travaux et le confident de ses pensées, dit, en commençant son histoire: *Ainsi comme Dieu est mort pour tout son peuple, aussi semblablement a mis le bon roi St-Louis, son corps en danger et aventure de mort pour le peuple de son royaume.* Ce qui n'intéressait que lui ne pouvait l'émouvoir; ce qui intéressait la religion et le bonheur des peuples l'élevait au-dessus de toute crainte et de toute considération. Dans les circonstances où la justice ordinaire cède aux intérêts de l'Etat, il ne consulta jamais que sa conscience, et cette probité scrupuleuse a frappé le monde d'une si profonde admiration, que les publicistes les plus hardis n'ont pas encore osé juger ses actions par des règles contraires à l'équité qui les lui inspira. « Louis IX, dit Voltaire, paraissait un prince des-« tiné à réformer l'Europe, si elle avait pu l'être; « il a rendu la France triomphante et policée, et « il a été en tout le modèle des hommes. Sa « piété, qui était celle d'un anachorète (1), ne

(1) *Voy.*, sur le reproche qu'on a adressé à St-Louis d'avoir eu plus les vertus d'un moine que celles d'un roi, les judicieuses observations de M. Henri Martin, dans son *Histoire de France* (t. 4). Quoique St-Louis eût fortement adopté les idées religieuses de son temps, on se tromperait si l'on croyait que sa dévotion eût rien de triste et de sombre. Toutefois il faut reconnaître que le saint roi poussait le culte des reliques jusqu'à la

« lui ôta point les vertus royales ; sa libéralité ne « déroba rien à une sage économie ; il sut ac- « corder une politique profonde avec une justice « exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui « mérite cette louange. Prudent et ferme dans « le conseil, intrépide dans les combats sans être « emporté, compatissant comme s'il n'avait ja- « mais été que malheureux, il n'est guère donné « à l'homme de pousser la vertu plus loin. » On a reproché à St-Louis les deux croisades dont il fut victime. Les revers dont ces expéditions furent accompagnées n'ont point permis à la postérité d'apprécier les vues politiques qui, dans ces guerres lointaines, se trouvent mêlées aux idées religieuses. Si ces entreprises avaient réussi, l'Égypte serait devenue une colonie française et chrétienne ; on aurait vu s'établir une communication facile entre l'Europe et l'Asie, et le nom de St-Louis serait peut-être de nos jours béni sur les côtes d'Afrique, comme il l'est chez tous les peuples chrétiens. M—D.

LOUIS X, surnommé *le Hutin*, né le 4 octobre 1289, succéda, le 29 novembre 1314, à Philippe le Bel, son père. Il était roi de Navarre depuis 1304, époque de la mort de Jeanne sa mère, héritière de ce royaume ; et il avait été couronné en cette qualité à Pampelune, le 1er octobre 1308. Il fut six mois sans se faire sacrer comme roi de France, craignant d'offrir aux grands de l'Etat une occasion d'exprimer leurs plaintes, et ne trouvant pas dans le trésor royal l'argent nécessaire aux frais de cette cérémonie. On aurait peine à concevoir comment Philippe le Bel, dont les mœurs furent réglées, laissa son successeur si pauvre après s'être attiré la haine des Français par les impôts dont il les chargea, et par l'altération des monnaies, si l'on ne savait que la solde des troupes, dont le nombre allait toujours en augmentant, suffisait pour absorber toutes les ressources du gouvernement ; d'autant plus que cette manière de composer l'armée, étant opposée au régime féodal, n'avait pu être comprise dans les dépenses que la nation se croyait obligée d'acquitter. L'établissement des troupes de ligne a été la cause d'un mémorable changement dans les rapports des sujets et du souverain ; les historiens l'ont à peine indiqué, parce qu'il s'est fait insensiblement : mais si l'on oublie la différence qu'il y a entre un roi vivant du produit de ses domaines, conduisant au combat la noblesse qui le servait à ses propres dépens, et un roi maître d'une armée permanente qu'il solde, on ne comprendra jamais pourquoi les impôts, alors si odieux à la nation, e pourtant si nécessaires au souverain, ont causé de si grands troubles dans tous les royaumes de l'Europe. En attendant que le roi fût sacré, Charles de Valois, son oncle, se mit à la tête des affaires, et dissipa les ligues qui s'étaient formées dans les provinces, en garantissant au clergé, à la noblesse et aux communes, le maintien de leurs priviléges. Après avoir satisfait aux justes réclamations des peuples, il crut devoir donner quelque chose à la haine ; et comme il était ennemi personnel d'Enguerrand de Marigni, il le fit arrêter le 10 mars 1315. Condamner ce ministre favori de Philippe le Bel, qui avait toujours agi par ses ordres, ou faire le procès à la mémoire de ce roi, c'était absolument la même chose. On n'hésita point, le ministre fut pendu à Montfaucon ; ses biens furent confisqués, ses enfants réduits à la misère, et la joie publique parut absoudre Charles de Valois d'une violence qu'il se reprocha lui-même si vivement à l'article de la mort (*voy.* MARIGNI). Comme on avait besoin d'argent, on vendit aux juifs la permission de s'établir dans le royaume (1). Avec les sommes qu'ils fournirent, Louis X alla se faire sacrer à Reims, accompagné de Clémence, fille du roi de Hongrie, sa nouvelle épouse (2). La première, Marguerite de Bourgogne, venait de périr à Château-Gaillard, où elle languissait prisonnière depuis deux ans, convaincue d'avoir déshonoré la couche nuptiale (3). Les Flamands crurent pouvoir profiter des embarras d'un règne nouveau pour reprendre les villes que Philippe le Bel leur avait enlevées. Louis X marcha contre eux : mais ayant entrepris le siége de Courtrai avec beaucoup d'imprudence, il fut obligé, par de longues pluies, à le lever en abandonnant une partie de ses bagages et de son armée ; expédition d'autant plus malheureuse, dans la disposition où étaient les esprits, qu'elle ôtait au roi l'espérance de se faire accorder des subsides.

superstition la plus puérile. Il ressentit, par exemple, une véritable douleur de la perte d'un des prétendus clous de la croix que possédait l'abbaye de St-Denis, et il déclara que, plutôt que de perdre cet auguste instrument de la passion, il eût préféré voir la plus belle partie de son royaume abîmée sous terre. Porté au mysticisme, le roi s'était un instant allié aux idées soutenues par les franciscains et il entra même dans le tiers ordre. Sa foi vive le portait à l'intolérance, et il disait un jour à Joinville qu'on ne doit pas disputer contre les mécréants sur la religion, mais leur enfoncer, quand ils parlent mal des choses saintes, leur épée dans le ventre (voy. Michelet, *Histoire de France*, t. 2, p. 634). A. M—Y.

(1) Les concessions faites alors aux juifs furent restreintes par des conditions fort sévères : d'abord on les obligea de porter la marque ordinaire, qui était une roue de la largeur d'un blanc tournois d'argent et d'une autre couleur que leur robe ; ensuite on ne leur permit de prêter ni à usure ni sur lettres, mais seulement sur gages, dont on excepta les ornements sacrés et les *vêtements sanglants ou mouillés*, sans doute par crainte de quelque *maléfice* ; enfin on leur défendit, sous les peines les plus rigoureuses, de disputer de la foi en public.

(2) Clémence, fille de Charles-Martel, roi de Hongrie, était, dit un auteur du temps, « princesse de belle courtoise manière, « qui, quoique souveraine, humblement envers tous se déportoit, « sage en paroles comme en fait, digne enfin du beau nom de « Clémence, car moult débonnaire étoit. »

(3) Les trois fils de Philippe le Bel, tous remarquables comme lui par leur beauté, avaient épousé trois princesses de la maison de Bourgogne. Deux d'entre elles, convaincues d'infidélité, furent renfermées dans la forteresse de Château-Gaillard, en Normandie, et leurs séducteurs, Philippe et Gauthier d'Aunay, gentilshommes normands, furent traînés nus à la queue d'un cheval, sur un pré récemment fauché, mutilés et attachés à une potence Les fauteurs de l'intrigue subirent l'exil, la prison ou la mort. Jeanne, la troisième princesse, fut déclarée innocente par le parlement, et Charles, son mari, la reprit, *en cela*, dit Mézeray, *plus heureux ou plus sage que ses frères*. Marguerite, femme de Louis X, resta prisonnière jusqu'à ce que ce monarque, ayant voulu épouser Clémence de Hongrie, ordonna sa mort ; ce qui fut exécuté dans la prison par le moyen d'une serviette.

Pour réparer les finances épuisées, le conseil du roi força tous les serfs à acheter leur liberté. Les seigneurs avides d'argent suivirent cet exemple; mais comme ces malheureux affranchis ne savaient que devenir depuis qu'ils n'appartenaient plus à personne, et que la misère, causée par le dérangement des saisons, était excessive (1), ils se formèrent en bandes, parcoururent le royaume et commirent tant d'excès, qu'il fallut les exterminer sous le règne suivant pour assurer le repos de l'Etat. Le dernier événement du règne de Louis X fut la punition de quelques exacteurs, que l'on appelait avec raison des *loups dévorants*. Accablé de nombreuses réclamations, le monarque envoya dans les provinces des *enquêteurs* qui se laissèrent corrompre par ceux qui furent assez riches pour les acheter. Deux officiers prévaricateurs seulement furent pendus; et, comme il arrive ordinairement, c'étaient les plus pauvres. Ce prince mourut à Vincennes au commencement du mois de juin de l'année 1316, dans la deuxième année de son règne et la vingt-septième de son âge. Quelques historiens disent qu'il fut empoisonné; le plus grand nombre rapporte que, s'étant trop échauffé à jouer à la paume, il entra dans une grotte dont la fraîcheur le saisit et lui causa une fièvre qui le conduisit au tombeau. La reine Clémence étant enceinte, Philippe le Long, frère de Louis, ne prit que le titre de régent : Clémence accoucha, le 15 novembre, d'un fils auquel on donna le nom de Jean, et qui ne vécut que cinq jours (2). Philippe prit alors le titre de roi; mais ce ne fut pas sans contestation. Louis X avait eu de Marguerite, sa première femme, une fille, nommée Jeanne, héritière du royaume de Navarre : le duc de Bourgogne, son oncle, prétendait qu'elle devait hériter aussi du royaume de France; et comme depuis Hugues-Capet c'était la première fois que la couronne cessait d'être transmise directement du père au fils, pour remonter du neveu à l'oncle, on pouvait essayer d'opposer la coutume des pays où les femmes règnent aux coutumes des deux premières dynasties qui les excluaient du trône. Cette contestation fut solennellement jugée dans une assemblée tenue à Paris; et l'on y approuva les anciens usages qui ont toujours eu force de loi, quoiqu'on n'en trouve le texte écrit nulle part, pas même dans la loi salique, qui ne contient pas un seul article relatif à la couronne. Louis X a régné trop peu de temps, et dans des circonstances trop difficiles pour qu'il soit possible de le juger : le surnom de *Hutin* qu'on lui a donné devrait faire croire qu'il était emporté et querelleur; mais ce ne pouvait être qu'un vice domestique, car il ne se montra querelleur ni envers les étrangers, ni dans les affaires de l'Etat. Loin de là, il fut apathique et inappliqué. Un auteur du temps dit qu'il était *volentif, mais pas bien ententif en ce qu'au royaume il falloit*. Mézerai pense que le surnom de *Hutin* ne lui fut donné que parce qu'ayant été envoyé par son père contre les *hutins*, ou séditieux de Navarre et de Lyon, il sut les battre et les faire rentrer dans le devoir. Il augmenta les prérogatives de la royauté en ôtant aux seigneurs le droit de battre monnaie, et prouva qu'il avait plutôt souffert qu'approuvé la condamnation d'Enguerrand de Marigni, en donnant, par son testament, une grosse somme d'argent aux enfants de ce malheureux ministre. On trouve un éloge de Louis X (avec ceux de son père et de ses frères) par un auteur contemporain dans le *Breviarium historiale* de Landulphe, Poitiers, 1479, in-4°, et dans la *Nova Biblioth. mss.* du P. Labbe, t. 1, p. 659. F—E.

LOUIS XI, fils de Charles VII, naquit à Bourges le 3 juillet 1423, et fut élevé d'une manière fort simple sous les yeux de sa mère, Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, l'une des femmes les plus vertueuses de son siècle. Dès l'âge de cinq ans il fut marié à une princesse écossaise, qui mourut sept années après (*voy.* MARGUERITE D'ECOSSE). Devenu ainsi veuf à douze ans, il accompagna son père dans plusieurs expéditions, où il montra du courage, et surtout l'étonnante activité et la vigueur de résolution qui ne cessèrent pas de le distinguer. Un contraste aussi remarquable avec le caractère de faiblesse et d'indécision de Charles VII ne pouvait manquer de produire des dissensions dans la famille royale. Elles éclatèrent par la haine que ce jeune prince voua, dès son enfance, à la belle Agnès Sorel et à tous les ministres favoris du roi. Louis avait à peine dix-sept ans, lorsque, poussé par quelques hommes turbulents, il s'échappa de la cour pour se rendre à Niort, où il devint le chef d'une révolte connue sous le nom de la *praguerie*. Charles VII marcha contre les rebelles, les dissipa et fit périr quelques hommes obscurs, en pardonnant à son fils et même à ceux qui l'avaient entraîné. Le jeune prince s'efforça bientôt d'effacer ses torts par son zèle et sa valeur dans les commandements qui lui furent confiés au siége de Pontoise, de la Réole et surtout à celui de Dieppe, qu'il fit lever aux Anglais en 1443. L'année suivante, ayant marché contre les Suisses, il les vainquit dans plusieurs

(1) Des pluies continuelles inondèrent la terre pendant quatre mois. On fit partout des processions, où les femmes sans chaussure et les hommes tout à fait nus marchaient à la suite du clergé. Rien ne put fléchir la colère céleste. Les moissons pourrirent sur pied, les vignes coulèrent. Les pauvres, exténués de faim, tombaient au milieu des rues et ne trouvaient aucun secours. L'avarice des boulangers ajouta encore au mal. Pour rendre leur pain plus pesant, ils y mêlaient de la lie de vin et autres ordures, ce qui causa une grande mortalité. Un bourgeois de Paris, nommé Rogier Bontems, découvrit ces abominations et eut le courage de les dénoncer. Plusieurs boulangers furent arrêtés et livrés au dernier supplice.

(2) On prétendit ensuite que ce n'était point ce jeune prince qui était mort le 19 novembre 1316, mais un autre enfant qu'on lui avait substitué, et que le fils de Louis X et de Clémence d'Anjou vécut jusqu'à l'an 1362. Cette relation ne fit pas fortune. *Voy.* l'*Historia mirabilis de Francorum rege supposito, scripta per Thomam Agazzarum et Salamonem Piccolomineum*, dans le *Lumina Salica* de J.-Jacq. Chifflet, Anvers, 1650, in-fol., p. 278, et la réfutation qu'en donna J.-Alexandre Letenneur, dans sa *Défense de la vérité*, 1re part., p. 115, Paris, 1651, in-fol.

combats sanglants ; et, à son retour, il fut comblé par Charles VII des marques de la plus vive tendresse. Mais après quelques mois de résidence à la cour, le caractère inquiet et difficile du Dauphin reprit tout son empire ; ce prince ne se contint plus dans sa haine contre les courtisans, et dans son impatience de régner, il prit part à plusieurs intrigues où il ne s'agissait de rien moins que de ravir à son père le trône et la liberté (*voy.* CHABANNES). Obligé de s'éloigner une seconde fois de la cour, il se retira dans le Dauphiné, que Charles, malgré tant de motifs de défiance, laissa tout entier à sa disposition, lui permettant même de jouir de plusieurs autres possessions. Ainsi Louis, qui désirait si vivement son indépendance, put se regarder comme souverain dans une contrée éloignée de la capitale, et qui offrait des ressources considérables. Se livrant à toute son activité, il changea entièrement l'administration de la province, augmenta les impôts, et fit des levées de troupes dont le but ne pouvait être rassurant. Dans le même temps il épousa, malgré son père, la fille du duc de Savoie ; et, ne cessant pas d'entretenir des correspondances coupables à la cour de Charles VII, il fut accusé de n'avoir pas été étranger à la mort d'Agnès Sorel (*voy.* AGNÈS). Voyant ses projets découverts, il essaya de conjurer l'orage en proposant de conduire ses troupes contre les Anglais : mais le roi reçut cette offre avec froideur, et il ordonna à Chabannes de marcher contre le Dauphin et de s'assurer de sa personne. Ce prince, averti à temps, partit sous prétexte d'un pèlerinage à St-Claude, et se réfugia dans les Etats du duc de Bourgogne, qui voulut bien lui accorder un asile, en refusant de prendre part à tout projet d'agression. Loin de là, le duc envoya au roi de France des ambassadeurs chargés de lui expliquer ses motifs, et de tenter une réconciliation entre le père et le fils. N'ayant pu y réussir, il donna au Dauphin une résidence agréable dans la petite ville de Gennep, en Hainaut, et lui assigna une pension assez considérable, mais qui ne lui suffit pas toujours. Le jeune prince fit des emprunts, demanda de l'argent à tout le monde, et ce fut alors qu'il essuya, de la part du duc de Bretagne, un refus qu'il ne lui pardonna jamais. Il est probable que, malgré quelques lettres de soumission adressées à son père, il ne désirait point retourner en France tant que Charles VII n'aurait pas fermé les yeux. Ce tendre père l'en conjura plusieurs fois, et Louis sembla disposé à se rendre à ses touchantes invitations ; mais ce fut toujours lorsque la santé du roi parut décliner : il changeait d'avis à la première nouvelle de son rétablissement. Enfin, il passa cinq ans dans cette retraite, où il lui naquit un fils qu'il perdit peu de mois après. Il y fit des études assez suivies, et ce fut là qu'il recueillit les *Cent Nouvelles nouvelles*. Tous ses moments paraissaient consacrés aux lettres et à la chasse, qu'il aimait beaucoup ; mais ce fut dans ce même temps qu'on avertit le roi que son fils voulait le faire empoisonner. Du moins est-il bien certain que le malheureux Charles VII, effrayé d'un tel avis, se priva de nourriture, et qu'il mourut par l'excès même des précautions qu'il se crut obligé de prendre. Dès que Louis reçut cette nouvelle, il se rendit à Avesne, où il fit célébrer un service des morts. Après la cérémonie, dit Monstrelet, *il se vêtit de pourpre, qui est la coutume de France, parce que, sitôt que le roi est mort, son fils plus prochain se vest de pourpre*. Dans les transports de sa joie, il oublia d'envoyer les ordres nécessaires pour les obsèques de Charles VII ; et sans l'attachement de Tannegui-Duchâtel, qui se chargea du soin et des frais de cette cérémonie, un de nos meilleurs rois, celui auquel la France avait l'obligation d'être échappée au joug de l'étranger, eût été enseveli sans honneur, tandis que les princes, les seigneurs et les courtisans qu'il avait comblés de ses bienfaits couraient se prosterner devant leur nouveau maître. Louis XI se rendit à Reims pour se faire sacrer, accompagné du duc de Bourgogne, du comte de Charolais et de quelques gentilshommes. Il refusa par défiance une escorte plus nombreuse. Philippe le Bon assista, comme pair du royaume, à la cérémonie, et fit hommage de ceux de ses domaines qui relevaient de la couronne. Ce prince, qui désirait sincèrement la paix, se jeta aux pieds du roi et le pria dans les termes les plus affectueux et les plus pressants de pardonner aux serviteurs de son père qui avaient pu l'offenser. Louis promit tout, et il n'excepta de son pardon que sept individus qu'il ne nomma point : se réservant ainsi de choisir ses victimes, et de faire peser sur tous une cruelle appréhension. Dès qu'il eût saisi les rênes du gouvernement, voulant en tout point le contraire de son père, il rendit la liberté au duc d'Alençon (*voy.* ALENÇON), fit grâce au comte d'Armagnac, et se hâta d'écarter tous les chefs de la noblesse qui avaient servi Charles VII avec tant de dévouement et de gloire. Les Dunois, les la Trémoille, les Brézé, les Chabannes, devinrent suspects à ses yeux ; il lui fallait des créatures, et non des généraux et des ministres. Il déposa le chancelier Juvénal des Ursins, puis l'amiral, le grand chambellan, les maréchaux de France, beaucoup d'autres officiers civils et militaires, et les principaux directeurs des finances, qu'il remplaça par des gens obscurs, et surtout par ceux qui l'avaient aidé dans ses intrigues et ses complots ; enfin, on ne vit bientôt dans les emplois que des hommes nouveaux, que le roi avait tirés du rang le plus bas afin de pouvoir les y replonger sans scrupule et sans danger au moindre soupçon. Son barbier devint ambassadeur et comte (*voy.* LEDAIN) ; son tailleur héraut d'armes, et son médecin chancelier (*voy.* COYTIER). Tant de changements firent beaucoup de mécontents ; le

roi crut que pour les apaiser il lui suffirait de publier un édit où il déclarait, sans avoir beaucoup d'envie de s'y conformer, « qu'aucun état « ne vaquerait à l'avenir, si ce n'est par mort, « résignation ou forfaiture. » Louis venait à peine de jurer à son sacre de ne point augmenter les impôts, qu'il en établit de très-considérables : les habitants de Reims, qui avaient été témoins de sa promesse, furent les premiers à se révolter ; il fit écarteler le chef de la rébellion, et l'on trancha la tête à six de ses complices. Angers, Alençon, Aurillac, où s'étaient manifestés de semblables troubles, virent de pareilles exécutions ; et la paix fut rétablie. Le roi visita ensuite le midi de son royaume ; et, en passant à Tours, il reçut l'hommage du duc de Bretagne, qui vint dans cette ville avec une suite brillante. Ce fut alors que Louis institua le parlement de Bordeaux. S'étant avancé sur la frontière d'Espagne, il prit la défense du roi d'Aragon, usurpateur du royaume de Navarre, lui prêta cent mille écus, reçut de lui une cession du Roussillon et de la Cerdagne, et fit marcher ses troupes contre les peuples de la Catalogne, qui furent réduits après de sanglants combats. (*voy.* JEAN II et DON CARLOS). L'année suivante, il entra en négociation avec Henri IV, roi de Castille, qui le prit pour arbitre de ses différends avec le roi d'Aragon et ses peuples révoltés. La décision de Louis ne satisfit aucun parti ; et les troubles se renouvelèrent, comme l'avait probablement prévu ce prince ; car c'est dans son siècle, et surtout par lui, qu'a commencé en Europe cette cruelle politique qui consiste à prolonger les haines des partis opposés pour qu'ils puissent se combattre plus longtemps et s'affaiblir davantage. Les deux monarques avaient conclu leurs arrangements ; et tous deux étaient également décidés à ne pas les tenir, lorsqu'ils eurent une entrevue sur la Bidassoa. Henri s'efforça d'y paraître de la manière la plus brillante ; et Louis s'y montra fort négligé, selon sa coutume : « car il se mettait si mal, dit Comines, « que pis ne pouvait. » Le Castillan lui inspira une sorte de mépris par sa figure ignoble et son peu d'esprit ; et tous deux se séparèrent mécontents l'un de l'autre. Mais si le roi de Castille fut peu satisfait du monarque français, il n'en fut pas de même de ses ministres et de ses courtisans ; Louis les combla de présents, et gagna par ses largesses tous ceux qui pouvaient le servir dans ses projets. C'est ainsi qu'il ne manqua jamais une occasion de se ménager dans toutes les cours des créatures et des agents qu'il payait fort cher, auxquels il donnait lui-même des instructions, et dont il suivait la correspondance, de peur d'être trahi. Son séjour dans les Etats du duc de Bourgogne l'avait mis à portée de gagner quelques serviteurs de ce prince ; et il fit longtemps des pensions à plusieurs d'entre eux, entre autres à Jean de Croy, favori de Philippe le Bon, qui le servit à merveille dans son acquisition des places de la Somme. Toutes ces prodigalités, ostensibles ou secrètes, étaient fort onéreuses pour l'Etat ; mais, d'un autre côté, le roi se montrait dans sa personne et dans sa maison le plus simple et le moins prodigue des souverains. Cependant il avait doublé les impôts, et il voulut même établir à son profit, dans les domaines du duc de Bourgogne, une gabelle semblable à celle qui se percevait dans ses propres Etats. C'est à cette occasion que Philippe lui envoya le sire de Chimai, qui lui dit hautement qu'un prince aussi puissant que l'était son maître devait être traité avec plus de considération. « Eh ! quel homme est-ce « donc que ce duc ? demanda le roi. Est-il d'un « autre métal que les autres princes de mon « royaume ? — Oui, sire, répliqua Chimai ; s'il « n'avait été de meilleur acier et plus dur que « les autres, il ne vous eût pas retiré et défendu « cinq ans contre les menaces d'un grand roi, la « terreur de l'univers, tel qu'était monseigneur « votre père. » Louis s'éloigna sans rien dire, et il ne fut plus question de la gabelle. Dans le même temps, François II, duc de Bretagne, se voyait de plus en plus harcelé par les prétentions du roi. Après l'avoir fait juger par une espèce de commission, Louis, s'étant rendu avec une armée sur la frontière de Bretagne, lui intima défense de s'intituler *duc par la grâce de Dieu*, de frapper monnaie en son nom, de faire des levées d'hommes, et enfin d'exiger un serment de ses sujets. C'était lui déclarer la guerre : François n'y était point préparé. Selon l'usage de la faiblesse, il eut recours à une soumission apparente, et redoubla en secret d'efforts pour soulever contre le roi toutes les haines et tous les intérêts. D'après l'inquiétude que les projets de Louis XI avaient déjà fait naître chez la plupart des grands vassaux et des souverains, le duc n'eut pas de peine à leur faire comprendre qu'ils devaient prévenir par une attaque simultanée les projets de leur ennemi commun, et que sans cela ils ne pouvaient manquer d'être ses victimes. Il parvint ainsi à former une ligue dans laquelle entrèrent successivement les ducs de Calabre, de Bourbon, de Lorraine, d'Alençon, de Nemours, de Bourgogne, et enfin le duc de Berri, frère du roi, dont celui-ci avait semblé prendre à tâche de faire un mécontent en lui refusant un apanage, et en le tenant auprès de lui dans une espèce de captivité. Ce jeune prince, d'accord avec les confédérés, réussit à s'évader au moment de l'explosion ; et il devint le prétexte et le chef apparent de cette redoutable confédération qui prit le nom de *ligue du bien public*. Louis recevait depuis longtemps des avis sur ces menées et ces projets ; et il chercha vainement à conjurer l'orage. Redoutant surtout le duc de Bourgogne, il lui envoya son chancelier Morvilliers, qu'il chargea de repousser une accusation dont toute l'Europe avait retenti, et selon laquelle le roi aurait tenté de faire enlever le duc de Bourgogne et le duc de Charolais

par un certain Rubempré, que ces princes tenaient en prison. Les explications de Morvilliers furent loin de les satisfaire; et le ton d'aigreur et de menace qu'il prit ne fit qu'ajouter au ressentiment de Philippe, qui depuis longtemps résistait avec peine à son fils, impatient de combattre ; dès lors il n'hésita plus à se joindre à la coalition, et fut le premier à faire marcher des troupes sous les ordres du comte de Charolais. Louis XI était à Poitiers lorsqu'il apprit que ce prince s'approchait de St-Denis, rendez-vous général. Il envoie aussitôt des ordres à Paris pour que l'on y fasse une bonne défense, et il entre dans le Berri avec 14,000 hommes. Après avoir soumis cette province, il réduit l'Auvergne, le Bourbonnais, et se dirige vers la capitale. Les Bourguignons, repoussés par les habitants dans plusieurs attaques, impatients de ne pas voir le duc de Bretagne, venaient de passer la Seine pour aller au-devant de lui, lorsque le roi les rencontra dans la plaine de Montlhéry, et leur livra bataille le 16 juillet 1465. On combattit avec un acharnement qui rendit la perte considérable de part et d'autre. Les deux chefs se montrèrent très-braves; le Bourguignon, impétueux et téméraire, fut grièvement blessé; le roi le fut légèrement; il donna ses ordres avec calme et présence d'esprit, et contribua beaucoup au succès de cette journée; car ce fut bien pour lui une victoire, puisqu'il n'avait d'autre but que d'arriver à Paris, et qu'il entra le lendemain dans cette ville, tandis que le comte de Charolais ne quitta pas le champ de bataille, faute de pouvoir faire un seul mouvement. L'entrée du roi dans sa capitale se fit aux acclamations de tout un peuple, non moins ivre de ses succès que de ceux du monarque. Louis récompensa un si grand zèle par une légère diminution d'impôts, et en prenant parmi les bourgeois un conseil par lequel il est assez probable qu'il n'avait aucune envie de se laisser conduire. Cependant, les confédérés avaient réuni leurs forces; et ils menaçaient encore Paris, avec une armée qui devenait tous les jours plus nombreuse. Ils repassèrent la Seine; déjà ils s'étaient emparés de Charenton et ils avaient porté l'effroi dans l'âme des Parisiens, lorsque Louis, toujours actif et infatigable, revint de la Normandie, où il était allé chercher des vivres et du renfort. Déjà l'on était en négociation avec les ennemis pour leur ouvrir les portes de la ville. Le roi frémit du danger qu'il avait couru; il rompit les conférences, et punit ceux dont la faiblesse ou la perfidie avait exposé sa couronne à un si grand danger. On l'a entendu dire depuis que, si les princes fussent entrés dans Paris, il ne lui serait resté d'autre ressource que de passer en Suisse ou à Milan. Aussitôt après son arrivée, la défense prit le caractère de vigueur et d'activité qu'il savait imprimer à ses opérations; mais tout son royaume était livré à d'affreux ravages : la Normandie s'était soulevée, et Rouen venait d'être livré aux confédérés. Cependant, voyant que la monarchie pouvait être perdue par une imprudence, et ne voulant pas l'exposer aux hasards d'une bataille, il aima mieux négocier; et, après quelques démarches inutiles, il résolut d'être lui-même son négociateur. Tout à coup on le voit entrer dans un bateau ; il aborde sur la rive opposée, où le comte de Charolais vient le recevoir, entre en pourparler avec ce prince, et consent à tout ce qu'on exige de lui. « Lors« qu'il était le plus faible, dit l'historien Chalon, « il savait sur toutes choses s'accommoder au « temps, faire des traités selon la volonté de ses « ennemis, leur céder ses droits et ses préten« tions afin de les désunir : mais quand une fois « il avait rompu leur ligue et leur union, il re« prenait ce qu'il avait cédé, et ne tenait rien de « ce qu'il avait promis. » Louis XI recevait à cette époque de fréquents avis de F. Sforce, duc de Milan, en qui il avait une grande confiance, et qui lui avait envoyé des troupes sous les ordres de son fils. Ce duc lui conseilla positivement, dans cette conjoncture, de tout accorder pour dissiper la ligue, « sauf à ne consulter ensuite que les « circonstances. » De tels principes s'accordaient trop avec le caractère de Louis pour qu'il ne se hâtât pas de les adopter. Il signa donc, le 30 octobre 1465, les traités de Conflans et de St-Maur, par lesquels il céda la Normandie à son frère, une partie de la Picardie au duc de Bourgogne, le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et donna l'épée de connétable au comte de St-Pol. Enfin, il fit plus de concessions en tout genre que ses ennemis n'auraient osé l'espérer. Mais à peine étaient-ils séparés, qu'il protesta contre un traité arraché par la force ; profitant de quelques difficultés que le parlement fit pour l'enregistrer, il déclara hautement qu'il ne consentirait jamais que la Normandie fût démembrée du royaume; et il fit marcher une armée vers cette province. Quelques places essayèrent en vain de fermer leurs portes, il pénétra partout de vive force; et contre sa coutume, il se montra généreux envers ceux qui avaient tenté de lui résister; mais afin que sa clémence ne pût pas être prise pour de la faiblesse ou de la crainte, il y mêla quelques actes de rigueur. Son frère, incapable de se défendre, s'adressa vainement au duc de Bretagne et au duc de Bourgogne, tous deux garants du traité de Conflans. Le premier avait peu de moyens de le seconder, et tout ce qu'il osa fut de le recevoir dans ses Etats (*voy.* FRANÇOIS II). Le second était trop occupé contre les Liégeois, que Louis aidait secrètement. Ce fut dans cette circonstance que le roi assembla dans Tours les états généraux, auxquels il exposa les torts de son frère. Ces états, qu'il avait su composer selon ses vues et devant lesquels il vint lui-même développer ses motifs, les approuvèrent tous. Après avoir déclaré que la Normandie ne pouvait pas être séparée de la France, ils offrirent pour con-

server cette province toutes les ressources du royaume. Peu après la séparation des états de Tours, Louis offrit à ses peuples un leurre du même genre en créant une commission de vingt *réformateurs* des abus, à laquelle durent être adressées toutes les plaintes et toutes les réclamations. Mais, dit un auteur contemporain, *la plus grande œuvre de cette commission fut de soi assembler, car de toute icelle assemblée ne vint aucun profit à la chose publique*. Le duc de Bretagne, jugeant qu'il ne pourrait lutter longtemps seul contre toutes les forces du roi, signa une espèce de capitulation au moment où le duc de Bourgogne (1) venait à son secours avec une armée. Louis XI pouvait lui livrer bataille : mais les chances en étaient douteuses; et, en pareil cas, il aima toujours mieux se servir d'autres moyens. Cette fois il lui en coûta 120,000 écus d'or; pour cette somme le duc lui accorda une trêve. On s'occupa ensuite d'un traité de paix. Mais Charles venait de débuter dans la carrière, et Louis avait besoin d'abaisser des vassaux trop puissants. Ainsi personne ne voulait la paix; et les conférences se prolongèrent sans résultat. Cependant le roi, plein de confiance dans ses talents, et se laissant d'ailleurs entraîner par les flatteries de Jean de la Balue, résolut de profiter de sa supériorité sur son jeune rival, et persuadé qu'il le ferait aisément tomber dans ses piéges, il se rendit à Péronne avec un sauf-conduit et une suite peu nombreuse. On ne peut supposer que l'intention du duc fût dès lors d'abuser d'une marque de confiance aussi grande : mais le roi n'avait pas cessé d'exciter et d'aider les Liégeois dans leurs attaques contre la Bourgogne; il envoya bien à ses agents, en partant de Paris, l'ordre de retarder une explosion, mais cet ordre vint trop tard; et peu de temps après son arrivée à Péronne, Charles apprit que les Liégeois avaient fait une sortie et qu'ils annonçaient hautement leur alliance avec le roi de France. A cette nouvelle, le duc entre dans une extrême fureur; il s'emporte contre le roi dans les termes les plus injurieux, le menace, l'enferme dans la citadelle, et le laisse pendant trois jours incertain du sort qu'il lui préparait. Ce fut en vain que Louis jura par *la pâque-Dieu*, son juron ordinaire, qu'il n'était pour rien dans cet événement; qu'il ne portait aucun intérêt aux Liégeois, et que *si Monsieur de Bourgogne le voulait, il irait volontiers avec lui mettre le siége devant leur cité*. Le respect qu'inspire la royauté, l'horreur d'un meurtre qui eût révolté l'Europe entière, purent seuls lui sauver la vie. Livré à mille projets divers, Charles était dans la plus vive agitation. Marchant dans son appartement, ne se déshabillant pas même pendant la nuit, tantôt il voulait mettre le duc de Berri sur le trône de France, tantôt il voulait s'y placer lui-même. Le roi, qui connaissait tout le danger de sa position, conservait le calme dont il avait besoin. Ne pouvant parler au duc, et ne voyant que les personnes qui lui venaient de sa part, il n'oublia rien pour les mettre dans ses intérêts. Ce fut par elles, et surtout par Comines, qu'il apprit ce qui se passait chez ce prince, et qu'il fit dire ce qu'il lui importait de communiquer (*voy.* Comines). Enfin, le quatrième jour, Charles se rend dans la prison du monarque, et l'abordant d'un air brusque il lui demande si son intention est encore de l'accompagner à Liége. Le roi n'hésite pas; et les deux souverains entrent en conférence sur la paix. C'était bien le cas pour Louis de se rappeler les conseils de Sforce. Il consentit à tout; on rédigea un traité, et il jura de s'y soumettre sur la croix de Charlemagne. Les conditions en étaient telles que, malgré sa résignation, il ne put s'empêcher de se récrier sur quelques-unes; à quoi les agents du duc répondaient : *Monseigneur le veut, ainsi l'a ordonné;* et il signait. Il offrit même des otages qui *acceptèrent hautement*, dit Comines; *mais je ne sais*, ajoute cet historien, *s'ils disoient ainsi à part; je me doute que non; car il les y eût laissés*. Dès ce moment les deux princes semblèrent vivre en bonne intelligence; mais le roi était surveillé et environné de gardes, moins chargés de veiller à sa sûreté que d'observer ses démarches. Ce fut ainsi qu'il partit pour Liége au milieu de l'armée bourguignonne, dont il prit les couleurs, ne conduisant avec lui qu'un petit nombre de Français. Le siége fut long et sanglant, Louis XI y courut de grands dangers; et toujours placé sous les yeux du soupçonneux Bourguignon, il fut près d'être égorgé par les assiégés, qui avaient pénétré pendant la nuit jusque dans le quartier général. Enfin Liége fut pris, ou plutôt les habitants l'abandonnèrent pour se sauver dans les bois; et le monarque français vit détruire sous ses yeux cette malheureuse cité dont il avait causé la ruine. Lorsqu'il eut ainsi essuyé tous les genres d'humiliation, il lui fut permis de se retirer. Tremblant encore de voir le duc changer d'avis, il lui dit en partant : *Si vous avez affaire de moi, ne m'épargnez pas; je ne désire partir que pour aller à Paris faire publier notre appointement en cour de parlement. J'espère que nous nous reverrons l'été prochain en Bourgogne, et que nous passerons quelques jours ensemble, faisant bonne chère*. Charles ne se donna même pas la peine de cacher le mépris que ce langage lui inspirait. Mais le roi avait échappé au plus grand danger que son imprudence lui ait jamais fait courir. Il n'avait donné pour s'en tirer que des promesses, des serments, et il trouvait que c'était bien peu. Ce qui l'intéressait davantage, c'est que Chabannes lui avait conservé son armée, malgré un ordre positif de la licencier, ordre que le duc de Bourgogne lui avait fait écrire à Pé-

(1) Philippe le Bon étant mort le 15 juillet 1467, Charles le Téméraire, comte de Charolais, était devenu duc de Bourgogne (*voy.* Charles le Téméraire).

ronne, sous sa dictée. Son premier soin fut de l'augmenter; et loin de faire publier en parlement *son appointement* de Péronne, il ne permit pas même qu'on lui en parlât et ne souffrit jamais qu'on prononçât devant lui le nom de cette ville. On raconte que, quelques habitants de Paris ayant instruit des pies et des geais à le répéter, il envoya des gens chargés de tuer ces oiseaux et d'informer contre leurs malins instructeurs. L'article du nouveau traité qui lui tenait le plus à cœur était la cession à son frère des comtés de Brie et de Champagne. Charles l'avait fait souscrire à cet arrangement, non pour l'avantage du duc de Berri, mais parce que, ces provinces touchant aux États de Bourgogne, il lui convenait d'avoir pour voisin un prince faible, qui d'ailleurs lui était dévoué et qui pourrait au besoin lui ouvrir le chemin de la capitale. Le roi, qui avait pénétré ces motifs, cherchait tous les moyens d'éluder sa promesse : n'osant pas d'abord y manquer ouvertement, il mit en usage toutes sortes de ruses pour faire accepter à son frère le duché de Guyenne, qui, en l'éloignant du prince bourguignon, devait le soustraire à son influence. Mais il fut trahi dans cette affaire par le cardinal de la Balue, qu'il avait tiré du néant pour en faire son ministre et qui depuis longtemps trafiquait de ses secrets avec le duc de Berri, le duc de Bourgogne, le pape et tous ceux qui voulaient les acheter. On surprit la correspondance de ce traître, et le roi y vit les preuves d'un grand nombre de perfidies (1). C'en était assez pour que le coupable fût livré au dernier supplice : mais Louis se crut obligé de montrer quelque déférence au saint-siége; et il envoya au pape un ambassadeur pour le prier de nommer des juges ecclésiastiques. Le pontife, qui avait profité des perfidies de la Balue, éluda cette proposition; et ces retards sauvèrent le cardinal, qui expia néanmoins ses crimes dans une longue et cruelle captivité (*voy.* BALUE). On voit ainsi que Louis XI, quelque soupçonneux et rusé qu'il fût dans sa politique, n'était pas à l'abri de tous les genres de tromperies, et que, malgré sa prétention de *porter son conseil dans sa tête* (1), il eut aussi des ministres et des favoris qui abusèrent de sa confiance, et ce furent précisément ceux qu'il avait tirés de la plus basse condition. Il est vrai qu'il leur fit payer bien cher cette témérité, et qu'au moindre soupçon personne ne trouvait grâce devant lui (*voy.* MELUN). Les intrigues de la Balue avaient beaucoup contribué à tenir le duc de Berri éloigné du roi : dès que ce prince, bon et facile, fut livré à lui-même, le monarque en obtint tout ce qu'il voulut. Les deux frères eurent à Saintes une entrevue dans laquelle, selon l'usage de ce temps, ils se parlèrent d'abord à travers des barreaux de fer. Ce ne fut que le second jour qu'ils s'embrassèrent. Louis fit renoncer son frère à la Brie, à la Champagne et à la Normandie pour accepter la Guyenne; et, ce qui caractérise aussi bien le monarque français que les mœurs de ce siècle, il lui fit jurer, sur la croix de St-Lô, *de n'être consentant ni participant de prendre jamais la personne de Monsieur Louis, son frère, ni le tuer*. Le duc promit encore de ne pas épouser la fille du duc de Bourgogne; et ce dernier la lui ayant fait offrir secrètement quelque temps après, il n'hésita pas à en informer le roi. Son nouveau duché était un peu moins considérable qu'on ne lui avait fait espérer, parce qu'on en avait séparé des villes et des vassaux puissants; mais rien ne put altérer alors ses résolutions pacifiques. Louis XI était encore sans enfant mâle, et le duc de Berri se trouvait ainsi l'héritier de la couronne : il est probable qu'une aussi belle perspective contribuait beaucoup à lui inspirer du calme et de la patience. Ainsi il paraissait être franchement dans les vues du roi; et ce prince le fit même consentir à épouser Jeanne de Castille. Il fut fiancé à cette princesse; mais la naissance d'un Dauphin (*voy.* CHARLES VIII) vint changer sa position et ses sentiments. Le duc de Bourgogne ayant profité de cette circonstance pour réitérer ses offres, et le duc de Bretagne ayant en même temps insisté pour qu'il acceptât une aussi belle proposition, il ne résista plus, lia secrètement une correspondance avec ces deux princes et s'engagea bientôt par de nouveaux traités. Le roi ne tarda pas à en être informé; et le hasard lui fit voir près d'éclater le complot le plus vaste et la ligue la plus redoutable qui eût encore été formée contre lui. Dans la frayeur que lui inspira cette découverte, il se hâta de conclure avec le duc de Bourgogne une trêve, à laquelle ce prince dut le salut de son armée, engagée témérairement sur la Somme. Depuis qu'il était sur le trône, Louis n'avait

(1) C'était par les suggestions de cet indigne prélat que Louis XI avait aboli la pragmatique sanction, ce boulevard élevé, après tant de siècles de dissensions, contre les prétentions de la cour de Rome. Cependant les conseils de Jean de la Balue ne furent pas les seules causes de sa détermination. Plusieurs évêques et théologiens réclamaient cette abolition (*voy.* la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, par M. de Lamennais, t. 3, p. 106) : le pape avait fait espérer au monarque français qu'il le seconderait dans son projet de remettre la maison d'Anjou sur le trône de Naples (*voy.* PIE II et PAUL II). Enfin, le pontife l'avait séduit par toutes sortes de flatteries, et il lui avait promis d'envoyer en France un légat qui nommerait aux bénéfices, de manière que l'argent ne sortît pas du royaume. Toutes ces promesses n'avaient été qu'un jeu concerté d'abord avec Jouffroy, ensuite avec la Balue : ce dernier mettait à cette affaire une telle importance qu'il alla lui-même lire l'édit d'abolition au parlement; mais cette cour le repoussa avec beaucoup de fermeté, et fit la fameuse remontrance de 1467. *Vous devriez avoir grande honte*, lui dit le procureur général St-Romain, *de poursuivre cette expédition*. Comme le roi commençait à voir qu'il était joué et qu'il avait besoin du parlement pour ses impôts, il ne poussa pas la chose plus loin, et l'édit resta sans exécution. Cependant il ne fut pas supprimé, et François Ier le remit en vigueur par son concordat. Louis XI ne gagna guère à ses complaisances pour la cour de Rome que le titre de *roi très-chrétien*, que le pape lui donna et qui fut dès lors consacré pour les rois de France.

(1) Le maréchal de Brézé, qui avait aperçu ce ridicule dès le commencement du règne de Louis XI, le voyant un jour monté sur un cheval très-faible, lui dit : *Ce cheval est plus fort qu'on ne croit, car il porte le roi et son conseil*. Cette flatterie eut le plus grand succès auprès du monarque.

cessé d'avoir les armes à la main; et, toujours obligé de résister à des ennemis puissants et à des ligues nombreuses, il s'était vu plusieurs fois menacé d'une ruine complète. Son frère avait été la cause ou le prétexte de toutes ces ligues, et dans ce moment il allait encore se placer à la tête d'une coalition plus formidable. C'est dans de telles conjonctures que le duc de Guyenne fut empoisonné : ce crime n'a jamais été mis en doute; on ne varie que sur le nom de celui qui en fut l'auteur (1). Le roi s'efforça de paraître extrêmement affligé de cet événement; il fit faire à son frère un service magnifique, ordonna des prières publiques, et prescrivit à cette occasion la récitation de l'*Angelus* à genoux, au son de la cloche de midi, ce qu'il observait lui-même très-exactement. Mais au milieu de ses chagrins et de sa dévotion vraie ou simulée, il ne perdit pas de vue ses intérêts. Au premier avis du danger de son frère, il fit marcher des troupes vers la Guyenne; et dès que Charles eut fermé les yeux il prit possession de ses États, pendant que le duc de Bourgogne, en fureur, le proclamait un assassin, et déclarait dans un manifeste qu'après *s'être défait de son frère par poisons, maléfices, sortiléges*, Louis venait de séduire trois jeunes seigneurs de sa cour pour l'assassiner. Le monarque répondit par des allégations à peu près semblables; et, pour les appuyer par des faits, il fit arrêter un marchand bourguignon nommé Hardi, que l'on accusa d'avoir cherché à suborner deux valets du roi afin d'empoisonner leur maître, et qui, un peu plus tard, fut écartelé en place de Grève. Ces invectives si indignes d'aussi grands souverains devaient amener des événements encore plus déplorables. La guerre se ralluma avec une fureur sans exemple, même dans ces temps de désolation; et tandis que le duc de Bourgogne portait le fer et le feu dans la Normandie et la Picardie, où la ville de Beauvais put seule lui résister (*voy.* Hachette), les généraux de Louis XI exercèrent contre la Flandre et la Bourgogne de terribles représailles. Pendant ce temps, le roi tenait en échec le duc de Bretagne; et lorsqu'il eut forcé ce prince d'accepter une trêve, le duc de Bourgogne, dont tout le triomphe se bornait à des ravages et qui n'avait plus à parcourir qu'un pays ruiné, fut obligé de consentir à des conditions semblables. Cette trêve n'était que de trois mois; mais elle fut prolongée, beaucoup plus par le besoin et l'épuisement des parties que par leur désir de rester en paix. A peine un traité était-il signé qu'on songeait à le rompre; et lorsqu'on ne pouvait plus combattre, on cherchait à nuire à ses rivaux par d'autres moyens. Telles étaient les mœurs et la politique du 15e siècle. Si la bonne foi fut alors bannie de la terre, on ne peut pas dire qu'elle se fût réfugiée dans le cœur des princes. Le roi d'Aragon n'avait pas été compris dans ces arrangements, quoiqu'il eût pris part aux hostilités contre Louis XI, et qu'il eût voulu se libérer ainsi des trois cent mille écus qu'il devait à ce monarque. Louis, qui désirait, de son côté, recouvrer cette somme, même en gardant le Roussillon, qui en était le gage, dirigea une armée contre Perpignan; mais ses généraux ne purent enlever cette place. Le monarque aragonais s'y était établi en personne, et lui seul la défendit par son exemple (*voy.* Jean). Louis fit encore, l'année suivante, marcher des troupes de ce côté; et, profitant d'un moment de sécurité qu'il avait su inspirer au roi d'Aragon, il surprit ses frontières sans défense et livra le pays aux plus affreux ravages. *Je vous donne la dépouille de tous ces révoltés*, écrivait-il à son général Boufile; *et afin que d'ici à vingt ans il n'en retourne nul, faites-leur trancher la tête.* Heureusement Boufile était un homme de bien; il demanda grâce pour ces malheureux, et le roi l'écouta. Cette guerre fut terminée par un traité le 17 septembre 1472 : Louis reçut une partie de son argent, et resta maître des provinces engagées. C'est vers la même époque qu'il envoya le cardinal Jouffroy contre le comte d'Armagnac, qui, après avoir fait dans Lectoure une vive résistance, périt victime du plus horrible assassinat (*voy.* Jouffroy et Armagnac). Le roi méditait depuis longtemps cette vengeance : mais il n'en avait pas trouvé l'occasion; car, dit Mézerai, *il n'omettoit jamais de se venger, sinon lorsqu'il en appréhendoit de dangereuses conséquences.* Il ne faut cependant pas croire, avec cet historien, que Louis XI ne cherchât jamais qu'à satisfaire un vil ressentiment. Il est évident qu'après le règne du trop facile Charles VII, où tous les ressorts de l'autorité s'étaient relâchés, son successeur fut obligé d'user d'une grande rigueur. L'inflexibilité avec laquelle il fit périr un si grand nombre d'ennemis de son pouvoir était sans doute dans son caractère; mais on doit avouer que la monarchie avait alors besoin d'être soutenue par une main aussi ferme. Ce prince régnait depuis quatorze ans, et il n'avait pas cessé de lutter contre ses vassaux, contre ses sujets, et contre des voisins puissants et ambitieux, prêts à se partager ses dépouilles. Mais son activité et la fermeté de ses résolutions avaient donné à sa puissance, au dedans comme au dehors, une force et une stabilité telles, que désormais rien ne pouvait l'ébranler. Enfin il était, à cette époque, dans la plus heureuse position pour mettre à profit toutes les chances qu'allait lui offrir la

(1) Le duc Charles de Guyenne se trouvait à table chez son aumônier, Faure de Versois, abbé de St-Jean d'Angély, à côté de la dame de Montsoreau, sa maîtresse. Il partagea avec elle une pêche qu'on lui avait présentée, et cette dame mourut presque subitement; le prince languit pendant plusieurs mois. L'abbé et un nommé de Laroche, écuyer de bouche, furent mis en prison : on commença leur procès, et leurs premières déclarations furent contre le roi; mais Lescun, ministre du duc de Bretagne, craignant qu'ils ne fussent relâchés à la faveur des troubles, les fit transférer dans les Etats de ce prince, où le procès allait être repris dix-huit mois plus tard, en présence de commissaires que le roi y avait envoyés, lorsque Laroche s'évada et que Versois fut trouvé étranglé dans sa prison.

fortune, toutes les fautes qu'allaient faire ses ennemis. Il faut avouer qu'à cet égard il fut plus heureux qu'il ne pouvait l'espérer, et que le plus redoutable de ses adversaires, le duc de Bourgogne, fit, par haine pour sa personne, au delà de tout ce qu'il pouvait attendre. Ce prince, entraîné par l'ambition la plus insensée, prétendait ressembler à Annibal, et il s'efforçait en tout point d'imiter ce grand capitaine; mais au moment où il marchait à la conquête du monde, il fut arrêté, à son passage des Alpes, par des paysans suisses qu'il avait méprisés, et que le roi de France aidait secrètement. Ces braves Helvétiens firent éprouver de sanglantes défaites à leur téméraire agresseur, qui avait déjà essuyé un pareil échec devant la petite ville de Nuyts. Ces expéditions du duc de Bourgogne étaient d'autant plus folles que pendant ce temps le roi d'Angleterre, Édouard IV, son allié, descendait en Picardie avec la plus belle armée que les Anglais eussent encore fait débarquer sur le continent. L'indignation de ce prince fut extrême lorsqu'il vit que le duc ne venait pas se réunir à lui comme ils en étaient convenus; et le roi de France profita habilement de cette circonstance pour entrer en négociation avec Édouard. Persuadé qu'il arriverait mieux à son but par des séductions que par la force des armes, Louis épuisa ses trésors, fit des emprunts de tous côtés, et combla de ses largesses les ministres, les conseillers, les soldats (1), et le monarque lui-même, qui reçut un présent de cinquante mille écus. C'était bien peu pour la couronne de France qu'Édouard avait réclamée dans son manifeste. Louis promit de lui payer une pareille somme chaque année, et de marier le Dauphin avec une princesse anglaise : il prit encore beaucoup d'autres engagements, que son intention n'était sans doute pas de tenir; car son système, bien arrêté par son goût autant que par les avis de Sforce, était qu'en pareil cas il faut *donner ce qu'on n'a pas, et promettre ce qu'on ne peut pas donner*. Enfin il fit si bien, qu'en moins d'un mois toute cette expédition rentra dans les ports d'Angleterre, et qu'Édouard fut son pensionnaire et son allié (*voy.* Édouard IV). Après avoir éloigné avec tant de bonheur ce redoutable ennemi, Louis eut bon compte du duc de Bretagne, et même du duc de Bourgogne, dont les embarras augmentaient de jour en jour par ses téméraires entreprises. Ces deux princes conclurent encore une trêve à la fin de 1475; c'était la septième depuis quatorze ans ! Dans celle-ci, comme les triumvirs romains, ils se sacrifièrent réciproquement leurs amis et leurs ennemis. Louis n'y fit pas comprendre le duc de Lorraine, qu'il venait d'exciter à une levée de boucliers dont Charles voulait le punir (*voy.* Lorraine); et, de son côté, le prince bourguignon livra le connétable de St-Pôl, dont le roi cherchait à se venger. Pour satisfaire son ressentiment, ce prince renonça aux places de St-Quentin et de Ham (*voy.* Saint-Pôl). Le sang de cette victime fumait encore, lorsque le duc de Bourgogne, qui l'avait si indignement livrée, périt lui-même devant Nancy le 5 janvier 1477. Dès que Louis XI reçut cette nouvelle, il ne put dissimuler sa joie; et il l'annonça à ses bonnes villes par une circulaire, donna un grand dîner, partit pour un pèlerinage d'actions de grâces, et voua une balustrade d'argent au tombeau de St-Martin, à Tours. De tels soins ne l'empêchèrent pas de tirer parti de l'événement: il mit ses troupes en campagne, et reprit les places de la Somme qui avaient été le prix du sang du connétable ; d'un autre côté, il fit signifier aux états de Bourgogne qu'en sa qualité de seigneur suzerain il était maître de cette province, le feu duc n'ayant pas laissé de postérité masculine. Cette prétention, appuyée par une armée, n'éprouva aucun obstacle. Pendant que l'héritage du duc de Bourgogne était ainsi de toutes parts envahi, sa jeune héritière, environnée de conseillers timides et d'un peuple turbulent, n'osait prendre aucune détermination. Cette princesse avait vingt ans; on voulait lui faire épouser le Dauphin, qui n'en avait que huit. Quelque répugnance que cette différence d'âge pût lui inspirer, le désir de la paix et l'horreur des divisions qui l'avaient tant affligée sous le règne de son père l'y faisaient consentir. Ainsi l'on ne peut douter qu'une aussi grande affaire fût entièrement à la disposition du roi; mais elle n'entrait pas dans sa politique, et sa première pensée fut de diviser cet immense héritage, d'en réunir à son domaine la meilleure partie et de distribuer le reste à ses généraux. Il le déclara positivement, dès le premier instant, à ceux qui l'entouraient; et tous les ordres qu'il donna ont été la conséquence de cette première résolution. Au reste, on ne saurait nier que ce plan, qui depuis longtemps était le principal but de sa politique, ne fût alors d'une exécution facile. Peut-être que plus tard, lorsqu'il vit le fils de l'empereur prêt à lui ravir une aussi riche proie, éprouva-t-il quelques regrets. Mais il n'était plus temps; le développement de ses projets ambitieux avait révolté tous les esprits; et la princesse, qui venait de voir périr deux de ses plus fidèles serviteurs par suite d'une perfidie du roi (*voy.* Marie de Bourgogne), ne pouvait plus donner sa main qu'à l'archiduc Maximilien. Ainsi Louis XI, par de faux calculs d'ambition ou peut-être de haine contre la maison de Bourgogne, avait lui-même tout fait pour amener cette alliance avec l'Autriche, qui devait causer tant de maux à la France. Il parut s'apercevoir de cette faute lorsqu'il vou-

(1) Louis envoya dans le camp anglais trois cents chariots chargés des meilleurs vins, et donna ordre qu'on reçût tous les Anglais dans les auberges, à Amiens, où il était. Le nombre en fut si grand qu'il causa de l'inquiétude à Comines, qui trouva un jour, à neuf heures du matin, cent écots dans un seul cabaret. Il en avertit le roi. Le monarque, craignant de perdre le fruit de sa largesse en y mettant fin trop brusquement, se fit servir à dîner dans la loge du portier du côté où ils entraient, et il y invita des officiers anglais, qui, honteux de l'indiscrétion de leurs soldats, y mirent eux-mêmes des bornes.

lut ensuite faire épouser par le Dauphin la fille de Marie; mais l'occasion n'était plus la même, et Marguerite d'Autriche n'apportait pas en dot la riche succession de Bourgogne (*voy*. CHARLES VIII). La mort de Charles le Téméraire n'offrit donc à Louis qu'une occasion de s'emparer par la violence de ses vastes domaines. Ses armes firent de grands progrès en Flandre et en Picardie. Beaucoup de places se rendirent sans combattre : d'autres opposèrent quelque résistance; et, selon sa coutume, il usa envers celles-ci d'une rigueur d'autant plus blâmable que leur tort était de se montrer fidèles au souverain légitime. Il changea jusqu'au nom d'Arras, qu'il nomma *Franchise;* et les habitants de cette ville les plus honnêtes et les plus considérables furent livrés au prévôt Tristan qui leur fit trancher la tête; les autres furent dispersés, et l'on donna leurs biens à des aventuriers. Un peu plus tard, ceux d'Avesne, de Condé et de Mortagne furent traités d'une manière aussi cruelle. Une lettre de l'empereur fit alors connaître au roi que ce prince était décidé à soutenir la cause de son fils; et Maximilien reçut en effet des renforts, avec lesquels il ne tarda pas à se mettre en campagne. De son côté, Louis n'avait rien négligé pour être en mesure de défendre ses conquêtes; et tandis qu'il avait cimenté son alliance avec l'Angleterre, il en avait formé de nouvelles en Allemagne, en Suisse et en Italie. En même temps il avait augmenté le nombre de ses troupes, et toutes ses places étaient dans le meilleur état de défense. Actif et vigilant, ses ennemis ne le prirent jamais au dépourvu. Si une telle prudence exigeait beaucoup de soins et d'argent, il faut avouer qu'elle épargna souvent le sang des soldats; et, comme l'a dit l'historien Molinet, il est bien vrai que Louis aima toujours mieux *perdre dix mille écus que de risquer la vie d'un archer;* ou, ce qui est plus probable (car on ne peut pas, de bonne foi, faire honneur d'une pareille réserve à son humanité), il savait que les chances de la guerre sont incertaines, que ses pertes sont irréparables, mais que rien n'est plus facile à un souverain que de recouvrer les sacrifices d'argent. Cependant ses dépenses furent telles, à cette époque, que le parlement crut devoir y mettre une opposition, comme il avait déjà fait en 1470 pour les aliénations du domaine. Cette cour fit une remontrance, dont on ne voit pas que Louis ait tenu beaucoup de compte. Il était alors occupé d'un procès qu'il venait d'intenter à la mémoire de Charles le Téméraire, devant la cour des pairs, *pour crime de félonie*, offrant des sauf-conduits à son gendre et à sa fille, afin qu'ils pussent venir le défendre en personne, ou envoyer des fondés de pouvoirs. A leur défaut, il nomma d'office des avocats au défunt; et les siens, remontant jusqu'aux ancêtres de Charles, outragèrent indignement leur mémoire, récapitulèrent tous les torts de ce duc et vantèrent la bonne foi et le désintéressement du roi, dont le seul but, dans ce ridicule procès, était évidemment de confisquer à son profit les domaines du défunt. Mais ces domaines étaient désormais dans les mains d'un jeune prince qui pouvait les défendre. Maximilien, après avoir repris Cambrai, venait d'obtenir sur les généraux de Louis XI, à Guinegate, une victoire importante, mais qui ne fut pas décisive (*voy*. MAXIMILIEN). C'est dans cette campagne que, le duc d'Autriche ayant violé les lois de la guerre les plus sacrées en faisant pendre un officier français qui avait eu le courage de résister pendant trois jours à toute son armée avec une seule compagnie, le roi se vengea de cette infamie d'une manière inouïe jusqu'alors. Le prévôt Tristan reçut ordre de choisir cinquante des prisonniers les plus considérables, et il en fit pendre dix sur la place où l'officier avait été exécuté, dix autres devant Douai, dix devant St-Omer, dix devant Lille, et dix devant Arras. Cette guerre traîna encore en longueur plusieurs années, et fut mêlée de succès et de revers. Les généraux français, qui d'abord avaient éprouvé des échecs en Franche-Comté, prirent leur revanche l'année suivante (1479), et ils s'emparèrent d'Auxonne, de Dôle, etc. (1). Le roi vint lui-même à Dijon; et il y établit un parlement, un hôtel des monnaies, y fit de grandes promesses à ses nouveaux sujets, et gagna pour toujours ce pays à la France. D'un autre côté, il conservait en Flandre et en Picardie la plupart de ses conquêtes; mais craignant de les perdre par la prolongation de la guerre, il aurait voulu se les assurer par un traité de paix. Il essaya de faire entrer dans ses vues le cardinal de la Rovère, envoyé du pape auprès des souverains de l'Europe pour les engager à se réunir contre Mahomet II, qui menaçait d'envahir l'Occident. Il est probable que le roi n'avait aucune envie d'entrer dans une pareille croisade; mais il s'en servit habilement pour faire déposer les armes à Maximilien, en lui proposant de proroger la trêve tant que les infidèles seraient en Italie, *afin*, dit-il, *que je puisse servir Dieu et Notre-Dame contre le Turc*. Lorsque cette trêve fut arrêtée, on voulut ouvrir des négociations de paix; mais la défiance était si grande, que les négociateurs, ne pouvant pas convenir du lieu où ils se réuniraient, communiquèrent par correspondance de Lille à Arras. *Ils vous mentent bien*, écrivait aux siens Louis XI, *mentez bien aussi*. Tous ces mensonges n'amenèrent rien de décisif. Mais le roi d'Angleterre ayant fait comprendre à Maximilien que, Louis étant près de sa fin, il ferait mieux d'attendre, les opérations militaires cessèrent de part et

(1) Besançon ne fut point pris. On n'osa pas faire le siége de cette ville, parce qu'elle était en état de résister; mais, quand toute la province fut soumise, Charles d'Amboise ordonna le siége de Besançon. Alors les habitants représentèrent qu'ils n'étaient point sujets du duc de Bourgogne, et calmèrent Louis XI en lui faisant offrir la garde de leur cité, comme l'avait eue le feu duc et comme l'eurent les rois d'Espagne jusqu'en 1664 (*voy*. VARIN).

d'autre. En effet, dès le commencement de 1481, Louis avait éprouvé une attaque d'apoplexie; et les approches de la mort ajoutant à son caractère inquiet et soupçonneux, il ne s'occupait plus que de ses terreurs. Renfermé dans son château de Plessis-lez-Tours, il s'y rendait inaccessible. Un fossé large et profond fut creusé tout autour. On n'arrivait à la porte qu'après avoir passé sur deux ponts-levis, et cette porte ressemblait au guichet d'une prison. Toutes les murailles étaient hérissées de longues pointes de fer; et quatre cents archers, qui veillaient jour et nuit autour de cette effrayante demeure, avaient ordre de tirer sur tous ceux qui en approchaient sans permission. Ne voulant pas paraître si près de sa fin, et craignant de faire connaître l'altération de son visage, le roi ne se montrait plus au public que de très-loin et magnifiquement habillé; ce qui contrastait singulièrement avec sa simplicité habituelle. C'était dans la même intention qu'il publiait chaque jour de nouveaux règlements, qu'il ôtait ou donnait des emplois, qu'il adressait à ses ministres, à ses ambassadeurs et au parlement des lettres très-fermes et très-impérieuses. Enfin il ne semblait occupé que du soin de faire croire son autorité plus active et plus forte; sa seule crainte était qu'on ne s'aperçût de sa décadence. Une seconde attaque étant venue augmenter ses terreurs, sa défiance devint extrême: il changeait chaque jour ses domestiques, augmentait le nombre de ses gardes, tremblait devant son médecin (*voy.* COYTIER), et ordonnait d'horribles supplices. Au moment où il prenait des précautions si cruelles contre les hommes, voulant apaiser le ciel par tous les moyens qu'inspire la crainte, il ordonnait des pèlerinages, des processions, faisait recueillir des reliques dans toutes les contrées, prodiguait des biens immenses aux gens d'Eglise, et se mettait à genoux devant l'ermite François de Paule, qu'il avait fait venir du fond de la Calabre (*voy.* ST-FRANÇOIS). « Il y a du « plaisir, dit Mézerai, à lire dans les historiens « tout ce que la crainte de la mort et celle de « perdre son autorité faisaient faire au roi Louis « dans les dernières années de son règne. » Et Mézerai n'épargne pas les détails; il en adopte même de fort incertains. Nous ne dirons donc pas avec lui, d'après Robert Gaguin et d'autres chroniqueurs, que Louis XI se plaisait à entendre les gémissements des malheureux auxquels il faisait donner la torture, ni qu'il avait fait construire un cachot sous sa chambre à coucher, de manière qu'aucune plainte des victimes ne pût lui échapper; ni enfin qu'il faisait tirer du sang à des enfants pour le boire : c'est bien assez que les historiens les plus timides n'aient pu passer sous silence les cages de fer où il enfermait des prisonniers, ni les énormes chaînes appelées les *fillettes du roi*, destinées à tenir ces malheureux attachés ; ni enfin les noyades exécutées dans des sacs. C'est bien assez que l'on ne puisse contester que le nombre des exécutions dirigées par son prévôt Tristan, qu'il appelait son compère, et qu'il eut le tort ineffaçable d'admettre dans sa familiarité (*voy.* TRISTAN). Mais ce n'est pas seulement sur ces derniers faits, ni sur la fin de sa carrière, que l'histoire doit juger ce monarque; il est évident qu'il était alors dans une espèce de délire ou de démence, qu'il sentait bien lui-même et que tous ses efforts tendaient à dissimuler. Les historiens ne sont pas d'accord sur la nature de sa maladie; les uns disent que ce fut l'épilepsie, d'autres l'apoplexie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle lui laissait quelques bons intervalles, et que c'était alors qu'il demandait à Dieu pardon de ses crimes (1). Louis XI n'avait pas eu le temps d'accomplir ses projets, et il est évident qu'après avoir obligé tant de grands vassaux à se courber devant l'autorité royale, de telle sorte qu'on a dit avec raison qu'il avait mis les rois *hors de page;* après avoir ajouté au royaume plus d'un quart de son étendue (2), il lui restait encore beaucoup à faire. On sait avec quel soin il cherchait à se rendre populaire en favorisant les bourgeois, qu'il visitait dans leur famille, et qu'il admettait souvent à sa table : il ne s'en tint pas envers eux à ce genre d'encouragement; il seconda leur commerce, autant qu'il put le faire dans ces temps d'ignorance et de calamités; il fit venir de Grèce et d'Italie des ouvriers, qui pour la première fois fabriquèrent en France des étoffes de soie, d'or et d'argent. Ce fut aussi Louis XI qui établit la poste (*voy.* Olivier MAILLARD), et qui favorisa l'introduction des premiers imprimeurs à Paris (*voy.* GERING). Il avait le projet d'ordonner dans tout son royaume l'uniformité des poids et mesures; il fit réunir toutes les coutumes et les ordonnances, dont il voulait composer un code universel. Lorsqu'il se vit près de sa fin, une de ses plus grandes inquiétudes fut que son fils ne pût pas achever l'exécution de ses plans; et il paraît qu'il se repentit de n'avoir pas donné d'autres soins à son éducation. Craignant qu'il n'eût envers lui les torts que lui-même avait à se reprocher envers son père, il l'avait toujours tenu éloigné de la cour; et ce prince était sans instruction (*voy.* CHARLES VIII). Le roi ne voulait pas qu'il sût d'autre latin que ces cinq mots, dont il faisait sa maxime favorite : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*. Quelques jours avant sa mort, s'étant rendu à Amboise pour lui faire ses adieux, il lui adressa quelques exhortations vraiment paternel-

(1) Les derniers moments de Louis XI furent marqués par un redoublement de sa superstition ordinaire. La sainte ampoule dont il avait été sacré fut le dernier remède auquel il s'avisa de recourir. Il la demanda à Reims, et, sur le refus de l'abbé de St-Remy, il obtint du pape l'autorisation de la faire venir. Le souverain pontife, avec lequel il était alors au mieux, lui avait donné la permission de se choisir un confesseur pour commuer les vœux qu'il pourrait avoir faits (*voy.* Michelet, *Louis XI et Charles le Téméraire*, p. 494). A. M—Y

(2) Louis XI a réuni à la France l'Anjou, le Maine, la Bourgogne, la Provence, le Roussillon et plusieurs grands fiefs.

les en faisant noblement l'aveu de ses fautes, et il l'engagea à ne rien changer dans son gouvernement. Depuis cette scène touchante, il ne parla plus de son fils qu'en disant *le roi*. Louis XI, en effet, ne régnait plus : il n'eut que le temps de faire quelques dispositions pieuses; le 31 août 1483 il se confessa, reçut les sacrements et mourut en disant : *Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi* (1). L'histoire n'offre aucun souverain dont le portrait soit plus difficile à tracer que celui de ce monarque; et l'on n'a peut-être jamais vu dans le même homme autant de contrastes et de passions opposées. Il ne négligea aucun moyen de se procurer de l'argent; il établit des impôts considérables, et pourtant il n'avait aucun faste, ni dans sa cour ni dans sa personne : mais quand il ne pouvait pas vaincre ses ennemis par les armes il en triomphait par la corruption. Il aurait eu, plus que Philippe de Macédoine, le droit de dire qu'une place était prise lorsqu'il pouvait y faire entrer un mulet chargé d'argent. C'est ainsi qu'il épargna souvent le sang de ses sujets : car, bien qu'il n'ait pas été une seule année sans faire la guerre, il n'y eut que deux grandes batailles sous son règne, celle de Montlhéry et celle de Guinegate. Mais en admirant une réserve aussi digne d'être louée, on regrette de ne pouvoir l'attribuer à son humanité; car s'il évita soigneusement de répandre le sang de ses sujets sur le champ de bataille, il le fit couler sur les échafauds avec une profusion jusqu'alors sans exemple dans notre histoire. Cependant, si l'on en excepte les derniers moments de sa vie, il ne manqua jamais de faire observer les formes judiciaires, usitées dans ce temps-là (2); ses condamnations ont toujours été prononcées par des juges, même celle du duc de Nemours, où son plus grand tort fut d'ajouter aux horreurs du supplice par un appareil plus affreux que le supplice lui-même, et de partager entre les juges les dépouilles de la victime (*voy.* NEMOURS). Aucun souverain ne fut aussi défiant que Louis XI; et cependant il en est peu qui aient essuyé plus de trahisons de la part de leurs ministres et de leurs favoris; il en est peu qui soient tombés dans des piéges plus grossiers. D'une mobilité excessive, ses goûts et ses passions changeaient à chaque instant de direction et d'objet; et c'est ainsi qu'on le vit successivement confiant et soupçonneux, avare et prodigue, audacieux et timide, clément et cruel. Doué d'une activité incroyable, il voyait tout par lui-même, de peur d'être trompé; et il fit deux ou trois fois le tour de son royaume. L'Europe prit alors une face toute nouvelle; et c'est à son siècle que l'on doit rapporter l'origine de la politique actuelle des souverains, et surtout leurs communications et leurs rapports diplomatiques, qui, pour être plus polis et moins brusques dans les formes, n'ont pas beaucoup gagné sous le rapport de la bonne foi. Ainsi que l'a remarqué M. Michelet, Louis XI fut l'écho de cette politique machiavélique italienne dont Venise était alors le parfait modèle. Mais moins patient que ne l'étaient les rusés diplomates italiens, le roi de France, qui prévoyait tout, ne savait pas différer. Son règne est un des plus curieux de notre histoire, par la prodigieuse quantité d'événements, et par la révolution absolue qu'éprouva la monarchie. Louis XI sut imprimer à l'autorité royale un mouvement de vigueur et de force, qui s'est encore augmenté sous les règnes suivants, malgré la faiblesse de quelques-uns de ses successeurs. Enfin, comme l'a dit Duclos, ce prince fut également célèbre par ses vices et par ses vertus; mais, tout mis en balance, c'était un roi. Les grands, dont il s'était fait des ennemis irréconciliables, répandirent contre lui beaucoup de calomnies et de libelles. C'est ainsi que l'apologiste du duc d'Alençon ne trouva pas d'autre moyen de se justifier que d'accuser son souverain; et que de Seyssel, qui, dans son *Histoire apologétique de Louis XII*, a voulu faire ressortir davantage les qualités de celui-ci, a exagéré les torts de Louis XI. Toutefois on doit reconnaître que, comme beaucoup de grands politiques, Louis XI fut un homme peu fait pour inspirer l'estime et un attachement désintéressé. Entre autres créations de ce monarque, il faut citer encore l'ordre de St-Michel, institué en 1466 (*voy.* FRANÇOIS II). L'esprit de ce prince n'était dépourvu ni de finesse ni de culture; Comines dit qu'il avait eu *nourriture autre que les seigneurs de ce royaume*. On cite de lui beaucoup de mots très-piquants. Louis XI laissa de Charlotte de Savoie Charles VIII, qui lui succéda; Anne, duchesse de Beaujeu (*voy.* BEAUJEU); et Jeanne, première femme de Louis XII (*voy.* STE-JEANNE). Il eut encore deux filles de madame de Sassenage, sa maîtresse. On doit consulter sur le règne de ce prince : 1° la *Chronique scandaleuse* (*voy.* JEAN DE TROYES); 2° l'*Histoire de son règne*, faisant suite à celle de Charles VII, d'abord attribuée à un prêtre liégeois, Amelgard, mais que M. J. Quicherat a reconnu être de Thomas Basin, évêque de Lisieux, prélat qui avait eu beaucoup à souffrir des persécutions de Louis XI. 3° les *Mémoires de Comines*; 4° l'*Histoire de Louis XI*, par P. Mathieu (*voy.* ce nom); 5° *Rerum gallicarum commentarii ab anno* 1461 *ad annum* 1480 (*voy.* BEAUCAIRE); 6° *Histoire de Louis XI*, par Duclos, publiée en 1745 (*voy.* DUCLOS); 7° *Louis XI et Charles le Téméraire*, par J. Michelet, Paris, 1844, in-8°; 8° *Histoire de Louis XI*, par Ph. de Ségur,

(1) Dans les derniers temps de sa vie, Louis XI était toujours couvert de reliques et d'images; il portait à son bonnet une Notre-Dame de plomb, à laquelle il demandait sans cesse pardon de ses crimes, et il en commettait de nouveaux bientôt après.

(2) Il ne paraît pas du reste s'être pour cela soucié de la justice. Témoin sa conduite dans l'affaire de Morvilliers dont il fit un chancelier alors que celui-ci était encore sous le coup d'une accusation de malversation. Louis XI, ayant mis au néant cette accusation, en jetant au feu les pièces du procès, lui confia les sceaux (*voy.* Michelet, *Louis XI*, etc., p. 70). A. M—Y.

Paris, 1830, in-8°. Nous ne ferons qu'indiquer Varillas, mademoiselle de Lussan, Brizard, le *Règne de Louis XI*, par Dumesnil, in-8°, Paris, 1811 et 1820. Mercier a fait un drame intitulé *la Mort de Louis XI*, 1738, in-8°; pièce fort inférieure à celle dont le même roi a fourni le sujet à Casimir Delavigne. M—D j. et Z—M.

LOUIS XII, surnommé *le Père du peuple*, né à Blois, le 27 juin 1462, de Charles, duc d'Orléans (*voy.* CHARLES), et de Marie de Clèves, se trouva le premier prince du sang après la mort de Louis XI. Il n'avait paru jusqu'alors occupé que de plaisirs frivoles, d'intrigues de galanterie; tout à coup il se montra beaucoup plus jaloux du pouvoir qu'on n'aurait pu le soupçonner. S'étant réuni au duc de Bourbon, l'un des princes les plus distingués de ce temps-là par sa sagesse et son expérience, ils disputèrent de concert la régence à madame de Beaujeu, prétendant, par une subtilité assez singulière, que la garde et la tutelle du jeune roi Charles VIII, qui avaient été données solennellement à sa sœur par Louis XI, n'étaient pas la régence ni le gouvernement du royaume. Cette princesse, ne se trouvant pas assez forte pour repousser une telle prétention, s'en remit aux états généraux, qui, réunis à Tours en 1484, reconnurent la majorité du roi, laissèrent néanmoins le soin de sa personne à sa sœur et décidèrent que les princes du sang avaient seulement le droit de siéger au conseil, et que le duc d'Orléans en était président en l'absence du jeune monarque. Cette décision, comme toutes les demi-mesures, ne satisfit personne : la duchesse de Beaujeu continua d'exercer l'autorité avec son caractère de dureté et de violence accoutumé ; et le duc d'Orléans eut d'autant plus lieu de s'en plaindre, que cette princesse avait à se venger à son égard d'une passion dédaignée. Ne se croyant plus en sûreté dans le royaume et voulant d'ailleurs attaquer ouvertement un pouvoir qui lui était odieux, il se réfugia en Bretagne avec un grand nombre de seigneurs mécontents. Ce fut alors qu'il vit pour la première fois la belle héritière du duc François II (*voy.* FRANÇOIS et ANNE). Doué de tous les avantages capables de séduire, il toucha le cœur de cette princesse, et dès lors il obtint la promesse de sa main s'il parvenait à faire annuler le premier mariage qu'il avait contracté (*voy.* JEANNE). Mais pendant ce temps Charles VIII, ou plutôt la duchesse de Beaujeu, avait convoqué un lit de justice pour le faire juger comme rebelle. L'avocat général Lemaistre, après avoir exposé toutes ses intrigues, ses révoltes et ses alliances avec les ennemis de l'Etat, avait requis contre lui un arrêt de condamnation. On n'osa pas en venir à cette extrémité contre le premier prince du sang, et on lui donna un délai de deux mois ; mais ceux qui l'avaient suivi furent déclarés rebelles et dépouillés de leurs biens. Pendant ce temps, le duc d'Orléans marchait contre les troupes du roi à la tête d'une armée composée de Français, de Bretons, d'Anglais et d'Allemands. Cette armée était belle et nombreuse, mais ses chefs étaient divisés. Le duc d'Orléans, qui aurait dû la commander, fut contrarié par les intrigues du sire d'Albret, qui, jaloux de ses succès auprès de la princesse de Bretagne, avait semé contre lui la défiance parmi les soldats. Le duc (1), voulant confondre l'imposture et rassurer les esprits, descendit de cheval pour combattre à pied parmi les Allemands ; et cette circonstance fut cause de son malheur. Les deux armées s'étant rencontrées à St-Aubin, les confédérés furent vaincus par la Trémoille le 26 juillet 1488 ; et le duc d'Orléans tomba au pouvoir de ses ennemis (2). La Trémoille envoya à la mort, selon les instructions qu'il avait reçues, tous les Français qui furent pris en combattant dans l'armée ennemie ; et le duc d'Orléans lui-même fut transféré de prison en prison jusqu'à la tour de Bourges, où l'on poussa la rigueur au point de le tenir pendant la nuit dans une cage de fer. Ce ne fut qu'au bout de trois ans qu'il sortit de cette horrible situation, à la prière de Dunois et par la bonté de Charles VIII, qui avait toujours eu pour lui un penchant auquel la duchesse de Beaujeu l'avait empêché longtemps de se livrer. Enfin la vertueuse Jeanne, qui avait tant à se plaindre du duc d'Orléans, ayant oublié ses torts pour se jeter aux pieds du roi et l'implorer en faveur de son infidèle époux, le monarque lui dit en pleurant : *Vous aurez ce que vous souhaitez si ardemment ; fasse le ciel que vous n'ayez pas à vous en repentir !* Quelque temps après, sous prétexte d'une partie de chasse, le roi se rendit à la prison et le fit mettre en liberté. L'entrevue de ces deux princes fut extrêmement touchante. Dès que le duc d'Orléans aperçut le monarque, il descendit de cheval et se précipita à ses pieds sans avoir la force de prononcer un mot. Charles le serra dans ses bras, le pria d'oublier le passé, et ne voulant pas se séparer de lui, lui fit dresser un lit dans sa chambre. Il exigea ensuite qu'il se réconciliât avec le duc et la duchesse de Beaujeu ; ce que l'âme généreuse de Louis le porta bientôt à faire de la manière la plus franche et la plus sincère. Ces princes

(1) Le duc d'Orléans, ayant été averti que son rival, Alain d'Albret, désespérant de le supplanter, avait résolu de l'assassiner, et qu'il devait l'attaquer dans sa tente pendant la nuit, se tint sur ses gardes et déconcerta par son courage les gens que d'Albret amena en effet pour exécuter son odieux projet. Le lendemain, le duc déféra son ennemi en plein conseil comme un assassin. D'Albret nia le fait, et cette querelle était sur le point de diviser toute l'armée, lorsque le besoin de résister à l'ennemi commun, autant que les conseils des gens sages, déterminèrent les deux rivaux à suspendre les effets de leur ressentiment.

(2) Le duc d'Orléans ayant été conduit à St-Aubin, les soldats d'infanterie qui l'avaient fait prisonnier s'attroupèrent devant la maison où il était gardé, et demandèrent hautement qu'on le leur remît ou qu'on leur payât sa rançon. Le prince, voyant ce tumulte, pria qu'on lui rendît son épée *pour châtier ces vilains* ; mais lorsqu'on lui eut représenté qu'un prisonnier ne pouvait plus faire usage de ses armes, il se présenta désarmé devant les mutins et les apaisa.

jurèrent sur l'Évangile d'oublier le passé, de se protéger et de se défendre mutuellement ; et le duc d'Orléans fut nommé gouverneur de la Normandie, où l'on craignait une descente des Anglais. Malgré les violentes accusations d'ambition et de déréglement de mœurs que plusieurs auteurs et notamment Cl. de Seyssel et St-Gelais ont élevées contre la jeunesse de Louis XII, on doit reconnaître, avec Rœderer, que ces accusations sont fort exagérées. Le duc d'Orléans, premier prince du sang, était, jusqu'à un certain point, fondé à disputer à Anne de Beaujeu, jeune princesse de vingt et un ans, la régence du royaume. D'ailleurs ce n'est pas à la voie des armes qu'il en appela, mais aux états généraux, et ce fut non lui, mais Anne qui contrevint à la décision des états. Quant à la guerre de Bretagne, si Louis XII, alors duc d'Orléans, eut le malheur de porter les armes contre son pays, on doit reconnaître cependant que c'est Anne qui commença, jalouse qu'elle était du mariage de ce prince avec l'héritière du duché. Louis contribua ensuite de bonne foi au mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, et parut faire très-sincèrement le sacrifice de sa passion à l'intérêt de l'Etat. En 1495, il accompagna Charles VIII dans son expédition d'Italie, où il montra beaucoup plus de valeur que d'habileté. S'étant laissé enfermer dans Novare, il y soutint un siége long et pénible, quoiqu'il fût atteint d'une maladie grave. Revenu en France avec le roi, il se trouvait auprès de lui lorsque ce monarque mourut. En succédant à Charles VIII, qui ne laissait point d'enfants, son premier soin fut de porter la sécurité dans l'esprit de ceux qui croyaient avoir quelque raison de craindre son ressentiment ; il ne vit plus dans la duchesse de Beaujeu que sa parente, la fille de Louis XI, à laquelle la France avait eu de grandes obligations pendant la jeunesse de Charles VIII ; enfin il fit pour la famille de cette princesse tout ce qu'elle aurait pu faire elle-même si elle avait conservé le pouvoir (*voy.* Anne de France). Dans le même temps, excité par des courtisans à se venger de la Trémoille, qui l'avait fait prisonnier à St-Aubin et qui s'était montré si inexorable envers ses amis, il leur dit : « Ce n'est point au « roi de France à venger les querelles du duc « d'Orléans. » Il confirma dans leurs emplois ceux qui avait été nommés par son prédécesseur, et ne signala son avénement au trône que par des réformes utiles à ses peuples. La discipline militaire était considérablement affaiblie ; il s'efforça de lui rendre sa vigueur ; il abrégea les formalités judiciaires, réduisit la valeur des présents que l'usage autorisait à faire aux juges, et assura leur indépendance par l'inamovibilité. Il diminua en même temps d'un tiers les impôts et ne voulut jamais depuis consentir à les augmenter, malgré les guerres qu'il eut à soutenir. A cette époque, il était moins difficile de discipliner les soldats que de soumettre les écoliers de l'université, qui, pour se soustraire à toute autorité, abusaient de leur nombre et des priviléges accordés aux lettres à leur renaissance. Cependant Louis XII parvint à faire respecter la tranquillité publique et leur imposa par sa fermeté : car ce serait une erreur de penser que ce prince bon et généreux ait jamais laissé impunies les infractions aux lois et à son autorité ; et c'en serait une très-grande aussi de croire qu'en exerçant sa clémence envers ses ennemis, il ait oublié ses amis et ceux qui lui avaient rendu service dans l'adversité. Ce monarque se montra au contraire fort reconnaissant, et dans un grand nombre d'exemples, nous nous contenterons de citer le cardinal d'Amboise (*voy.* Amboise). La Bretagne n'avait été réunie à la France que par le mariage d'Anne, unique héritière de ce duché, avec Charles VIII ; en devenant veuve, cette princesse reprenait tous ses droits, puisqu'elle n'avait pas d'enfants ; et sa beauté, sa jeunesse devaient faire appréhender qu'elle ne portât, par un nouvel hymen, ses immenses domaines dans une famille ennemie. On sait que Louis XII, n'étant encore que duc d'Orléans, avait à l'âge de quinze ans épousé malgré lui Jeanne, seconde fille de Louis XI, princesse remplie de vertus, mais contrefaite et d'une laideur véritablement repoussante : obligé d'opter entre cette union et la prison, il avait marché à l'autel et protesté secrètement contre la violence qui lui était faite. En montant sur le trône, il s'adressa au pape pour faire rompre un mariage qu'il assurait n'avoir jamais été consommé : le pape, ayant alors besoin de la France, accueillit la demande du roi et nomma des commissaires qui interrogèrent solennellement les deux époux, firent des enquêtes et annulèrent le mariage. Louis, devenu libre, épousa Anne de Bretagne à Nantes le 7 janvier 1499. La plupart des historiens disent que l'amour eut grande part à cette affaire : il est certain qu'Anne de Bretagne dans sa jeunesse avait été aimée par Louis XII, et que, devenue sa femme, elle le corrigea de l'inconstance qu'on lui avait jusqu'alors reprochée ; mais ce mariage était si conforme aux intérêts de la France et fut si généralement approuvé, qu'il est permis de croire qu'il fut décidé par la politique plus encore que par les sentiments particuliers de ceux qui le contractèrent. Après avoir réglé l'administration de son royaume et rendu la fameuse ordonnance de 1499 relative à la vérification et à l'enregistrement des édits royaux par les parlements, Louis pensa sérieusement à faire valoir ses droits sur le duché de Milan et sur le royaume de Naples (*voy.* Charles VIII) ; ce qu'il avait assez annoncé en prenant à son sacre le titre de roi de Naples et de Sicile. Le pape et les Vénitiens secondaient ses projets. Afin de se procurer l'argent nécessaire pour cette expédition, il rendit plusieurs charges vénales, préférant ce moyen

sur lequel il croyait pouvoir revenir pendant la paix, à toute augmentation dans les impôts. Il fit alliance avec le duc de Savoie et les Suisses, conduisit lui-même ses troupes jusqu'à Lyon, et resta dans cette ville afin de pouvoir porter des secours selon les événements. L'armée confiée au maréchal Trivulce (*voy.* TRIVULCE) passa les Alpes, et, soit lâcheté, soit trahison de la part des généraux ennemis, elle fit la conquête du Milanais en douze jours, sans être obligée de livrer une bataille. Le roi vient en Italie, fait son entrée à Milan le 6 octobre 1499, reçoit les félicitations des princes italiens, et retourne en France après avoir donné les ordres nécessaires pour assurer sa conquête. Mais les Milanais, comme tous les peuples de l'Italie, étaient divisés en factions. Celle de France venait de triompher ; celle de Ludovic Sforce, usurpateur du duché de Milan, politique habile, cruel et sans foi, se souleva ; et Ludovic reprit un grand ascendant sur l'armée française : mais Louis XII envoya contre lui une seconde armée sous les ordres de Louis de la Trémoille (*voy.* TRÉMOILLE) ; et Sforce, ayant été abandonné par les Suisses qu'il soudoyait, fut fait prisonnier le 10 avril 1500, amené en France et renfermé étroitement à Loches, où il mourut en 1510. L'Europe, qui s'attendait à voir Louis XII imiter l'heureuse hardiesse de Charles VIII, ne pouvait concevoir ce qui l'empêchait de conduire à Naples ses troupes victorieuses pour en chasser le roi Frédéric. Mais Louis, dans la franchise de son caractère, croyait possible de fixer la légèreté des Italiens et de désarmer la perfidie de Ferdinand, roi d'Aragon ; il négociait avec ce prince, dont les troupes, commandées par Gonsalve de Cordoue, protégeaient le royaume de Naples, un traité de partage de ce même royaume : aussi la conquête en fut-elle d'autant plus facile en 1501, que Frédéric, comptant sur les soldats espagnols, n'apprit leur trahison que lorsqu'il fut en leur pouvoir. N'espérant rien de Ferdinand, dont la mauvaise foi était trop connue, il vint en France réclamer la justice de Louis XII, qui lui donna un apanage et lui assura une pension qui fut toujours exactement payée. Ainsi, le monarque français eut pour prisonnier un duc de Milan, et pour pensionnaire un roi de Naples. Plus heureux que lorsqu'il était sur le trône, Frédéric vit les conquérants de ses États se diviser pour le partage, et se combattre pendant deux ans de suite avec un égal acharnement (*voy.* FRÉDÉRIC). En 1503, ils cédèrent, par un traité, leurs droits mutuels au jeune Charles de Luxembourg, depuis Charles-Quint, qui devait épouser Claude de France, fille de Louis XII : mais Ferdinand, bien éloigné de vouloir renoncer au royaume de Naples, ne négociait que pour suspendre l'activité de Louis, et l'empêcher d'envoyer des secours à ses généraux. En effet, les Français furent attaqués plus vivement que jamais par Gonsalve de Cordoue (*voy.* GONSALVE). Surpris, ils crurent d'abord qu'il ne connaissait pas le traité conclu nouvellement entre les cours de France et d'Espagne, et s'aperçurent trop tard que ce général n'était au contraire que trop bien instruit des dispositions secrètes de son roi. Il gagna le 28 avril 1503, sur l'armée française, la bataille de Cerignole, dans laquelle fut tué le duc de Nemours. Depuis cet échec, les Français, malgré des prodiges de valeur, ne purent résister avec succès. Gonsalve de Cordoue, par cette activité qui lui mérita le surnom de grand capitaine, ne leur laissa pas le temps de recevoir les renforts que Louis faisait passer dans le royaume de Naples : il fallut abandonner cette conquête, qui resta tout entière à Ferdinand. La guerre fut terminée en 1505 par un traité désavantageux à Louis, qui y trouva du moins la consolation de marier Germaine de Foix, sa nièce, qu'il aimait beaucoup, à ce même Ferdinand, que la postérité a surnommé le Catholique, et qui aurait peut-être à bon droit mérité le surnom de Fourbe (*voy.* FERDINAND V). Par le même traité de 1505, Louis renouvelait l'engagement de donner sa fille aînée au jeune Charles de Luxembourg, petit-fils de Ferdinand, en lui assurant pour dot la Bretagne, la Bourgogne et le Milanais, ce qui aurait par la suite mis la France à la disposition de la maison d'Autriche ; mais il convoqua, dès l'année suivante, à Tours, une assemblée des états généraux, dont le principal objet fut de prononcer la nullité d'un tel engagement. L'histoire de cette assemblée est une des plus belles pages de nos annales. « Elle « ne ressemblait, disent les historiens, à aucune « de celles qu'on avait vues jusqu'alors en France ; « car, au lieu que, dans les autres, l'orateur « était chargé de porter au roi les griefs et les « doléances de la nation, il ne fut chargé que « de retracer au monarque le tableau de ses bien« faits, et de lui payer au nom de la nation un « juste tribut de louanges. » Cet orateur, nommé Bricot, chanoine de Notre-Dame, était un homme vraiment éloquent, et il ne resta pas au-dessous de son rôle : il présenta en peu de mots l'histoire de tout le bien qu'avait fait Louis XII, le pardon de ses ennemis, la diminution des impôts, les victoires extérieures, la réforme des abus dans les tribunaux, la répression des brigandages militaires, etc., et s'écria en finissant : « Comment s'acquitteront vos sujets? Daignez, « sire, accepter le titre de *Père du peuple*, qu'ils « vous défèrent aujourd'hui par ma voix. » Cette phrase ayant été suivie de cris de joie et d'applaudissements universels, l'orateur continua par un tableau aussi vrai que touchant de la douleur où la France s'était vue plongée lors de la maladie qui avait été si près de lui enlever son monarque ; et il termina, en s'adressant au roi, par cette péroraison si touchante et si convenable pour la circonstance : « Lorsqu'un rayon « d'espérance eut dissipé cette terreur profonde,

« nous vîmes avec effroi le péril qu'avait couru « l'Etat; toutes les suites d'un trop funeste en« gagement se présentèrent à notre imagination : « cependant, nous gardâmes le silence : la for« tune que le ciel venait de nous accorder était « si grande! Nous ne doutâmes pas qu'un roi si « sage n'ouvrît les yeux sur les dangers qui nous « menaçaient; et la crainte de déplaire nous a « fait longtemps garder le silence : mais votre « bonté, sire, nous inspire de la confiance; et « nous nous rappelons que, dans les cruels in« stants où vous paraissiez toucher à votre der« nière heure, vous déclarâtes que *vous ne re« grettiez la vie que parce que vous n'aviez pas « encore assuré le repos de votre peuple*. » A ces mots, l'assemblée tomba à genoux par un mouvement spontané, les bras levés vers le trône; et l'orateur, dans la même attitude, poursuivit d'une voix faible et tremblante : « Puisse le su« prême arbitre des destinées prolonger la durée « de votre règne! puisse-t-il vous donner pour « successeur un fils qui vous ressemble! Mais s'il « ne nous juge pas dignes d'une aussi grande « faveur, adorons sa justice et ne songeons qu'à « faire usage de ses dons. Sire, vous voyez de« vant vous un précieux rejeton du sang des Va« lois : formé par vos conseils et par votre exem« ple, il promet d'égaler la gloire de ses aïeux; « qu'il soit l'heureux époux que vous destinez à « votre fille!... » Ce discours, la posture suppliante où il voyait ses sujets, pénétrèrent de la plus vive émotion le sensible monarque, et ce fut en répandant des larmes d'attendrissement qu'il fit répondre par son chancelier que le titre de *Père du peuple* était le don le plus agréable qu'il pût recevoir de ses sujets. Le lendemain, un conseil extraordinaire déclara que l'engagement pris avec l'empereur Charles était nul, comme contraire aux lois fondamentales de la monarchie, et comme livrant à l'étranger les provinces, les places fortes et les clefs du royaume. La semaine suivante, le roi revint à l'assemblée et la combla de joie en lui annonçant le projet du mariage de sa fille avec le duc de Valois (devenu François I[er]), invitant les députés à la cérémonie des fiançailles. La même année 1506, les Génois secouèrent le joug de la domination française; Louis passa de nouveau les monts, soumit les révoltés, et leur pardonna, sans pouvoir les attacher à son gouvernement. Après la retraite des Français de Naples et de Milan, il semblait que l'Italie dût retrouver sa tranquillité; mais au pape Alexandre VI, dont l'ambition avait provoqué tant de guerres, succéda bientôt l'altier Jules II, qui conçut le projet de chasser les étrangers de l'Italie; ce qu'il ne pouvait accomplir qu'en les y appelant tous pour s'y combattre et s'y affaiblir réciproquement. Il forma la ligue de Cambrai dans laquelle toutes les puissances de l'Europe paraissaient réunies pour accabler la république de Venise. La France accéda au traité, ou plutôt se chargea presque seule de la perte des Vénitiens, jusqu'au moment où ses triomphes alarmèrent les confédérés, qui se tournèrent successivement contre elle, à l'instigation de Jules II, dont la politique constante fut de jurer une haine implacable à la puissance la plus redoutable à l'Italie. Louis XII voulut cette fois commander lui-même ses armées. Il passe les Alpes au commencement de l'année 1509, trompe tous les calculs faits par les Vénitiens pour arrêter sa marche, entre sur leur territoire, et remporte, le 14 mai, la victoire d'Aignadel, qui fut suivie de la conquête de toutes les places que Venise avait autrefois élevées au duché de Milan. La bravoure que le roi déploya dans cette circonstance avait tout ce caractère chevaleresque qui distingue les guerriers français. Dans une armée qui comptait Gaston de Foix, Bayard et tant d'autres héros, Louis parut le plus brave, on pourrait même dire le plus téméraire : mais il se pressa trop de quitter l'Italie et de confier à d'autres mains le soin difficile de conserver ses conquêtes. Il ne laissa pas à ses généraux des moyens suffisants pour se maintenir; et la réserve si scrupuleuse qu'il mit toujours à établir des impôts l'empêcha de faire pour cet objet les dépenses nécessaires. Tous les historiens ont loué avec beaucoup de raison une telle réserve; mais on ne peut s'empêcher, en approuvant ces éloges, de convenir qu'un roi aussi bon et aussi soigneux des intérêts de ses peuples ne devait pas former des entreprises si grandes et si dispendieuses. Le pape, qui par l'humiliation des Vénitiens avait obtenu ce qu'il désirait, se tourna contre les Français, d'abord avec cette circonspection qui rend les trahisons plus sûres, ensuite avec une violence dont on chercherait vainement un autre exemple dans l'histoire (*voy.* JULES II). Les Suisses, qui formaient une nation pauvre et gênée par l'excès de sa population, ne combattaient dès lors qu'à prix d'argent; et l'embarras de les payer suffisait souvent pour changer les chances de la guerre. Ayant demandé à Louis XII une augmentation de paye avec la rusticité qui les caractérisait, ils en reçurent un refus exprimé dans des termes qui portèrent la rage dans leur cœur : « Il est étonnant, avait dit ce prince, que « de misérables montagnards à qui l'or et l'ar« gent étaient inconnus avant que mes prédé« cesseurs leur en donnassent, veuillent faire la « loi à un roi de France. » Dès ce moment ils firent pour leur compte, et par vengeance, une guerre dans laquelle ils n'avaient encore vu qu'un métier. La France trouva en eux des ennemis invincibles : non qu'ils ne succombassent quelquefois sur le champ de bataille; mais ils se recrutaient avec facilité, tandis que l'armée française, commandée par Gaston de Foix (*voy.* FOIX), par la Trémoille, par le maréchal de Trivulce, ne recevait jamais à temps les hommes, l'argent et les ordres nécessaires pour profiter de ses avan-

tages. Après la bataille de Novare, perdue le 6 juin 1513, il fallut quitter encore une fois l'Italie, revenir du fond de la Romagne aux frontières de la Savoie, et voir le jeune Maximilien Sforce rétabli dans le Milanais : Gènes même se révolta de nouveau, fut encore une fois soumise, et échappa enfin à la domination française. Jules II, peu rassuré par l'expulsion des Français, les occupa de leur propre défense en armant à la fois contre eux l'empereur Maximilien, Henri VIII, roi d'Angleterre, et en excitant les Suisses à venir assiéger Dijon, d'où on ne les chassa qu'avec de l'argent et à des conditions si humiliantes que le roi désavoua le traité, qui d'ailleurs n'avait pas été ratifié par lui (*voy.* TRÉMOILLE). Maximilien était par sa lenteur un allié fort embarrassant, et ne pouvait être un ennemi bien dangereux; mais Henri VIII voulait signaler le commencement de son règne. Après avoir été vainqueur à la bataille de Guinegate, qui fut surnommée la journée des Eperons, parce que les Français, disent nos propres historiens, s'y servirent plus de leurs éperons que de leurs épées (1), il prit les villes de Térouanne et de Tournai, qui furent mal défendues (*voy.* HENRI VIII). Louis XII, qui, dans la crainte d'accabler son peuple, quittait les armes avec trop de facilité lorsqu'il était vainqueur, sentit vivement le besoin d'entrer en négociation; il traita avec Léon X, successeur de Jules II, termina toutes les querelles qui existaient entre la France et le saint-siége, en abandonnant le conseil de Pise qu'il avait provoqué (*voy.* BRIÇONNET et CARVAJAL), et il reconnut le concile de Latran. Le 1er janvier 1514, la mort lui enleva Anne de Bretagne, son épouse. Le comte de Longueville, qui était alors prisonnier en Angleterre, instruit du désir qu'avait Henri VIII de former une alliance royale pour sa sœur Marie, crut devoir profiter de cette circonstance et lui proposer de la donner à Louis XII : le mariage se fit à Abbeville, le 9 octobre 1514. Quelques mois auparavant, Charles, prince d'Espagne, qui depuis fut si célèbre sous le nom de Charles-Quint, avait obtenu la main de Renée de France, seconde fille du roi; elle porta pour dot à son époux tous les droits de la France sur Gènes et sur le Milanais : ainsi l'agitation de l'Europe s'apaisait partout à la fois. Louis XII ne jouit pas longtemps de ce repos qu'il avait tant désiré; âgé de cinquante-trois ans lorsqu'il épousa la belle Marie, il se prit pour elle d'une passion qui changea toutes ses habitudes. La jeune reine aimait beaucoup le monde et les plaisirs : il voulut se conformer à ses goûts. « Le « bon roi, dit l'historien de Bayard, avait changé « à cause de sa femme toute sa manière de vivre; « car où il soulait dîner à huit heures, il con- « venait qu'il dînât à midi, et où il soulait se « coucher à six heures du soir, il se couchait à « minuit. » Louis XII mourut par l'effet d'une dyssenterie, et à la suite, dit-on, de quelques excès amoureux, le 1er janvier 1515, ne laissant de son mariage avec Anne de Bretagne que deux filles, Claude, mariée au comte d'Angoulême, qui lui succéda sous le nom de François Ier, et Renée, dont il a été question plus haut. La mort de ce prince plongea dans la consternation les Français, qu'il gouvernait avec tant de bonté et d'économie, que les guerres extérieures n'empêchaient point le royaume d'être riche et paisible. Rien ne put le décider à augmenter les impôts qu'il avait réduits à son avénement au trône : il aima mieux instituer quelques charges de finance. François Ier étendit cette vénalité jusqu'aux emplois judiciaires; mais les mœurs de la nation balancèrent jusqu'à un certain point les inconvénients qui pouvaient résulter de cet abus. Dans les besoins les plus urgents, Louis XII aima mieux aliéner quelques parties du domaine de la couronne, que d'établir de nouvelles contributions; et le parlement, qui savait combien le monarque était économe, ne mit aucun obstacle à ces aliénations, bien persuadé qu'elles étaient indispensables. On vit plus d'une fois ce prince les larmes aux yeux quand la nécessité le forçait d'imposer un médiocre subside; et la discipline de ses troupes fut si bien rétablie que ses provinces demandaient comme une grâce qu'on leur en envoyât. Lorsqu'on porta son corps du palais des Tournelles à l'église Notre-Dame, il était précédé de gens qui publiaient sa mort au son de leurs clochettes, criant : *Le bon roi, père du peuple, est mort.* De son vivant, quand il passait quelque part, les hommes et les femmes s'assemblaient et couraient trois ou quatre lieues pour le voir. *Ce bon roi*, disaient-ils, *il maintient justice et nous fait vivre en paix. Il a ôté la pillerie des gens d'armes et gouverne mieux qu'aucun roi ne fit. Prions Dieu qu'il lui donne bonne vie et longue.* (*Mém.* de Fleuranges). Le roi n'ignorait pas qu'à sa cour même on faisait des railleries de l'ordre avec lequel il administrait ses finances; mais, comme il avait l'esprit juste, il ne se fâchait pas de s'entendre reprocher ses vertus. « J'aime « mieux, disait-il, voir les courtisans rire de « mon avarice, que de voir mon peuple pleurer « mes dépenses. » Les historiens l'ont accusé d'avoir manqué de politique; mais quand on réfléchit qu'on donnait alors ce nom en Europe aux mensonges les plus avilissants, à la trahison la plus noire, à la perfidie la plus basse, on ne peut blâmer un roi de France de s'être cru assez grand pour mépriser l'emploi de pareils moyens; c'est du moins ainsi qu'il en jugeait lui-même. *Les avantages que nos ennemis remportent sur moi*, disait-il, *ne doivent étonner personne; ils me battent avec des armes que je n'ai jamais employées, avec le mépris de la bonne foi, de l'honneur et des lois de l'Evangile.* Dans une autre circonstance on lui proposait une trahison : *J'aime mieux*, ré-

(1) On doit observer qu'il n'y eut que leur cavalerie engagée.

pondit-il, *perdre s'il le faut un royaume dont la perte, après tout, peut être réparée, que de perdre l'honneur, qui ne se répare point*. D'une humeur toujours égale; ce prince supportait avec la plus admirable patience les défauts de ceux qui l'entouraient, et sous ce rapport il eut même besoin de beaucoup de modération à l'égard de la reine Anne, qui, se prévalant de ses titres et du pouvoir qu'elle s'était réservé, résista plusieurs fois avec roideur à sa volonté, principalement dans l'affaire du mariage de la princesse Claude, dont elle voulait que la main fût donnée au prince espagnol. C'est à Louis XII que la France doit la suppression définitive des juges d'épée, auxquels il substitua partout des hommes lettrés et versés dans la connaissance du droit; il établit des parlements en Normandie et en Provence, supprima le droit d'asile, reste de barbarie si contraire à la justice. Il ne fit point prononcer de condamnations par des commissions, abolit les confiscations et ne donna jamais à ses sujets le spectacle d'une *justice soudaine* pour quelque délit que ce fût, même contre lui. Enfin, désirant prévenir les abus qui résultaient de la vénalité des offices, il rendit la fameuse ordonnance par laquelle il fut défendu au chancelier et aux parlements de reconnaître aucune de ses provisions, même lorsqu'elles auraient reçu le sceau de l'autorité royale *par surprise ou autrement* (1). Non content de toutes ces précautions, pour que la justice fût exactement rendue, il se transportait souvent au palais, monté sur sa petite mule, sans suite, et prenait place parmi les juges. Deux choses le désolaient particulièrement, la prolixité des avocats et l'avidité des procureurs. Quelqu'un lui ayant un jour demandé ce qui offensait le plus sa vue, il répondit que c'était *un procureur chargé de ses sacs*. Il combla de bienfaits les littérateurs de son siècle, non pour en être loué, mais parce que lui-même avait beaucoup d'instruction et un goût très-vif pour les sciences. Il attira en France les hommes de lettres les plus distingués de l'Italie, et il leur paya de fortes pensions. Il forma la plus riche collection que l'on connût alors des ouvrages de l'antiquité. Outre les bibliothèques des rois de Naples et des ducs de Milan qui furent réunies à celle de Blois, il acheta le précieux cabinet de la Gruthuye, et il est le premier monarque français qui ait chargé ses ministres dans les cours étrangères de lui recueillir ce qu'ils pourraient découvrir de meilleur. Il jugeait sainement tous ces manuscrits et disait que *les Grecs n'avaient fait que des choses médiocres; mais qu'ils avaient eu un merveilleux talent pour les embellir; que les Romains en avaient fait de grandes; qu'ils les avaient dignement écrites; que les Français en avaient fait d'aussi grandes, mais qu'ils avaient manqué d'écrivains pour les dire*. Il voulut effacer cette tache; mais on ne peut pas dire qu'il y réussit en chargeant de débrouiller le chaos de nos antiquités, Paul Emile, Robert Gaguin et Jean d'Auton. Parmi les grands hommes de l'antiquité il avait choisi pour modèle l'empereur Trajan; et Cicéron était son auteur de prédilection, surtout dans ses traités des *Devoirs*, de la *Vieillesse* et de l'*Amitié*. Il fit tous ses efforts pour pénétrer de ces admirables écrits le duc de Valois (François I[er]), son successeur); mais il fut souvent affligé du peu de fruit de ses leçons, et il disait alors en soupirant: *Nous travaillons en vain: ce gros garçon gâtera tout*. On a imprimé les Lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise, avec plusieurs Lettres, Mémoires, etc., Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12, publiées par les soins de Jacques Godefroy. Les Lettres du roi n'occupent qu'une très-petite partie de ce recueil, d'ailleurs fort intéressant. Les historiens originaux du règne de ce prince sont Cl. Seyssel, Jean d'Auton et Jean de St-Gelais, sieur de Montlieu, dont la meilleure édition a été donnée par Théodore Godefroy, Paris, 1615 et 1622, in-4°. Parmi les modernes on doit citer l'*Histoire de la ligue de Cambrai*, par Dubos, 1709, 2 vol. in-12, dont la 4[e] édition, de 1729, est très-augmentée. L'*Histoire de Louis XII*, par Jacques Tailhé, prieur de Villeneuve d'Agenois, Milan (Paris), 1755, 3 vol. in-12, quoique fort négligée pour le style, est bien préférable à celle de Varillas, 1688, in-4°, ou 3 vol. in-12. Le *Tableau du siècle de Louis XII*, par madame de M***, Amsterdam, 1769, in-12, attribué d'abord à madame de Méhégan, qui le désavoua, n'est qu'un médiocre extrait de l'*Essai* de Voltaire sur les mœurs et l'esprit des nations, et ne traite guère que des opérations militaires de ce monarque. Auffray publia en 1775 *Louis XII, surnommé le Père du peuple*, avec des notes, Paris, in-8°. L'*Eloge de Louis XII*, par M. Noël, Paris, 1788, in-8°, remporta le prix d'éloquence, au jugement de l'Académie française. Parmi les ouvrages présentés au même cours, on a imprimé ceux de Barère, de Florian et de Langloys. (*Voy.* encore sur Louis XII Rœderer, *Louis XII et François I[er], ou Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de leur règne*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, et les *Histoires de France* de Henri Martin et Sismondi.) L'épigraphe tirée des œuvres de Mornac: *Cum Ludov. XII tueretur plebeios adversus impotentes manus nobilium, etc.*, indique assez que ce livre n'est qu'un ouvrage de circonstance. Ronsin a donné *Louis XII, Père du peuple, tragédie dédiée à la garde nationale*, 1790, in-8°. F—E.

LOUIS XIII, surnommé *le Juste*, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Fontainebleau le 27 septembre 1601. Appelé le 14 mai 1610 au trône de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère, il fut sacré à Reims le 17 oc-

(1) La plupart des historiens ont mal rendu le sens de cette ordonnance, en lui donnant une extension générale; elle n'avait réellement de rapport qu'à la vente des offices, qui avait déjà été interdite en 1499, mais qui se continuait encore *par surprise ou autrement*, et que Louis XII voulut définitivement arrêter en 1506.

tobre de la même année, déclaré majeur en 1614, et il épousa Anne d'Autriche en 1615. La fin tragique du bon Henri avait fait sur le monarque enfant une impression si vive et si profonde, que dans la nuit qui suivit cette catastrophe il fut agité par les songes les plus effrayants, « rêvant, « dit l'Etoile, qu'on voulait aussi lui donner la « mort; de sorte que pour le calmer on fut « obligé de le transporter dans le lit de la reine. » Peu d'années après, recevant l'annonce d'une visite du connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, qui marchait accompagné d'une grande suite de seigneurs du même pays, il demanda son épée avec une intention très-marquée. On eût dit que la nature lui inspirait une forte antipathie pour une nation qui avait ourdi tant de trames contre les rois auxquels il succédait, et mis la France à deux doigts de sa perte. A l'avénement de Louis XIII le royaume était encore agité par les factions composées, soit des débris de la ligue, soit du corps des protestants: les princes du sang, mécontents, s'étaient retirés de la cour; mais le traité de Ste-Menehould conclu le 16 mai 1614 et le succès des conférences de Loudun rétablirent le calme, qui toutefois ne fut pas de longue durée. On assembla les états généraux, qui n'eurent d'autre résultat que beaucoup de discours sur tous les abus anciens et nouveaux, sans qu'on parvînt à en réformer un seul. Le jeune roi resta pendant toute son adolescence étranger aux affaires, ne s'occupant que de chasse et de plaisirs, d'exercices guerriers. Le premier acte politique auquel il s'associa fut l'arrestation du prince de Condé le 1er septembre 1616; il aida sa mère dans l'exécution de ce projet hardi, distribua lui-même des armes aux gardes. Mais, inspiré par les conseils de son favori Charles d'Albert de Luynes, Louis commença à songer sérieusement à la situation déplorable des affaires. Luynes, trouvant devant lui la reine mère, dont l'humeur altière et grondeuse fatiguait le roi, fit entendre à celui-ci qu'il devait sortir de la tutelle honteuse dans laquelle il était tenu au Louvre. Il lui proposa de se soustraire à cet état de dépendance en se réfugiant soit dans l'armée des princes révoltés, soit dans le château d'Amboise, dont lui, de Luynes, avait obtenu le gouvernement, ou en se défaisant du maréchal d'Ancre, le ministre et l'âme des projets de Marie de Médicis. Louis adopta ce dernier parti. Le meurtre du favori fut décidé par lui, et il choisit lui-même le lieu de l'exécution. Quelques hommes obscurs et de mauvais renom y prêtèrent leur concours; et quand l'assassinat eut été accompli, le baron de Vitry, chef des meurtriers, porta les dépouilles du malheureux au roi, qui leur en fit don (*voyez* CONCINI). Louis se mit alors à la fenêtre du Louvre, dans la cour duquel retentissaient des acclamations, et se faisant porter par le colonel des Corses d'Ornano qui était dans le complot: « Grand merci à vous, mes amis! s'écria-t-il « Maintenant je suis roi. » Puis il donna l'ordre qu'on allât lui chercher les vieux conseillers de son père. Sur la nouvelle de ce qui venait de se passer, le duc d'Anjou, frère du roi, le comte de Soissons, le cardinal de Guise et d'autres seigneurs se rendirent à la cour pour le complimenter. La reine mère eut ordre de rester dans ses appartements. L'évêque de Luçon (Richelieu) se glissa aussi dans cette foule intéressée, cherchant à se maintenir en faveur, regrettant peu d'ailleurs le maréchal d'Ancre. Le roi Louis XIII distribua de nouveau les charges. Le coup d'Etat ayant réussi, il n'y eut pas assez de malédictions contre Concini; le roi fut proclamé *grand, généreux, magnanime*. C'est ainsi que ce prince, qui n'avait pas encore atteint sa seizième année, commença de régner. Les hostilités qui avaient éclaté entre les seigneurs furent suspendues (*voyez* Bazin, *Histoire de Louis XIII*, 2e édition, t. 1er, p. 296 et suiv.). L'éloignement de Marie de Médicis, au joug de laquelle son fils était pressé de se soustraire, contribua aussi au retour de la tranquillité publique. Privée de ses gardes, et retenue prisonnière dans son appartement, cette princesse finit par être exilée à Blois. C'était un des résultats de la faveur subite de Charles d'Albert, duc de Luynes, depuis connétable, faveur qui causait beaucoup d'ombrage aux plus grands seigneurs du royaume: ils saisirent ce nouveau prétexte pour soulever plusieurs provinces, se rendirent auprès de la reine mère, qui avait été tirée audacieusement du château de Blois par le duc d'Epernon, et ils épousèrent sa querelle. Ayant échoué dans leurs projets au Pont-de-Cé, où ils furent taillés en pièces, ils demandèrent et obtinrent leur pardon. Marie de Médicis, grâce à l'habileté de Richelieu, alors évêque de Luçon, eut part au traité de paix signé le 9 août 1620. Un peu plus tard, Louis XIII voulut réunir le Béarn à la couronne et contraindre les protestants à restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient usurpés avant le règne de Henri IV: ils se révoltèrent. Le roi marcha contre eux: Saumur, Sancerre, Nérac, Pons, Castillon, Ste-Foi, Bergerac et diverses autres places de la Guyenne et du Languedoc lui ouvrirent leurs portes. St-Jean d'Angely ayant refusé d'en faire autant, ses remparts furent démolis. Montauban, qui était défendu par le maréchal de la Force, arrêta le cours des succès du roi; et il fut obligé, à son grand mécontentement, que partagea bientôt toute la France, de lever le siége, pendant lequel un grand nombre de personnes de distinction avaient péri. Le duc de Mayenne fut tué dans la tranchée. Le connétable mourut la même année (1621), et fut remplacé dans la confiance du monarque par le cardinal de Richelieu, qui, ayant eu l'adresse de captiver Louis, devint son premier ministre et l'excita à continuer la guerre. Ce prince donna une preuve remarquable de courage, lorsqu'à la

tête de ses gardes il passa dans l'île de Riès, séparée du Poitou par un petit bras de mer, et en chassa le duc de Soubise, un des chefs des factieux. Mais un des faits les plus mémorables de son règne fut le siége de la Rochelle, boulevard des calvinistes, qui étaient soutenus par l'Angleterre. Cette place résista plus d'un an, et elle aurait pu tenir encore davantage sans la fameuse digue ordonnée par Richelieu, et exécutée par Métezeau, qui rendit les secours des Anglais impossibles. Le roi, qui assista au siége, depuis le mois de mars 1628 jusqu'à la reddition de cette ville, y fit son entrée le 1er novembre, et signala sa clémence, après avoir montré la plus grande intrépidité. A la suite de cette brillante campagne, Richelieu, qui s'intéressait à la gloire du prince, et qui, en même temps, voulait l'enlever aux cabales que la reine et son conseil excitaient contre son ministère, lui persuada d'aller lui-même secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, et le défendre contre les prétentions que le duc de Savoie manifestait sur le Montferrat-Mantouan. Louis XIII part de Paris au milieu d'un hiver rigoureux, force, en personne, le Pas de Suze (7 mars 1629), bat la petite armée du duc de Savoie, chasse les Espagnols de Casal, s'empare de Pignerol, et, par le traité de Querasque, conclu en 1631, met son allié en possession du duché qu'il revendiquait. Ce traité acquit au monarque français le titre de libérateur de l'Italie. Revenu dans sa capitale avec Richelieu, il y trouva plus d'intrigues qu'il n'en avait laissé au delà des Alpes entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome et la France. Gaston, duc d'Orléans, frère du roi, s'étant révolté par jalousie de l'autorité du cardinal, plusieurs seigneurs embrassèrent son parti, notamment le duc de Montmorency, qui aspirait à en devenir le chef : celui-ci souleva le bas Languedoc, dont il était gouverneur; mais il fut pris les armes à la main au combat de Castelnaudary, et Richelieu lui fit trancher la tête à Toulouse le 30 octobre 1632. En vain les Espagnols et les Allemands, irrités de nos succès guerriers, s'unirent-ils pour en arrêter le cours : leur ligue fut dissipée, grâce à l'alliance contractée par Louis XIII avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, et plus encore grâce au courage de nos troupes. Les ennemis battus sur plusieurs points, l'orgueil de la maison d'Autriche abaissé, la conquête de la Lorraine effectuée, ainsi que celle d'une grande partie de la Catalogne, la réduction du Roussillon, tels furent pour la France les fruits de cette coalition formée contre elle. Louis XIII ne jouit pas longtemps de ses triomphes, troublés par des murmures de l'intérieur de la France, qui, à la vérité, n'arrivaient pas toujours jusqu'à lui : il n'eut même pas la satisfaction de voir la guerre terminée; il mourut à St-Germain en Laye le 14 mai 1643, dans le moment où il espérait conclure une paix avantageuse; il était alors âgé de 42 ans. Richelieu l'avait précédé de quelques mois au tombeau. Nous avons un *Mémoire fidèle des choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII*, par Dubois, l'un des valets de chambre de Sa Majesté. L'exactitude de ce journal, écrit d'un style naïf et vraiment touchant, ne permet pas d'admettre les récits qu'une foule d'écrivains ont copiés, les uns d'après les autres, sur les derniers moments de ce monarque. Dubois passe sous silence le dialogue qui est supposé avoir eu lieu, trois semaines avant la mort du roi, entre lui et le Dauphin, âgé de quatre ans et demi, à la suite de la cérémonie du baptême de ce prince, qui eut pour parrain le cardinal Mazarin et pour marraine la mère du grand Condé. Certes, il n'a pas dû répondre à son père qui lui demandait quel nom il portait maintenant : *Je m'appelle Louis XIV*; mais Louis XIII aurait eu raison de repartir : *Pas encore, mon fils; au surplus, ce sera bientôt si telle est la volonté de Dieu*. Le jeune Dauphin témoigna au contraire, dans les derniers jours de la vie du roi, une vive douleur à l'idée seule de le perdre. Il est également prouvé que Louis XIII mourant ne fut point abandonné; qu'il reçut même pendant sa maladie, de la reine et de toute sa maison, les soins les plus assidus; enfin, que, s'il exprima, une fois entre autres, le désir que l'on se dérangeât afin qu'il pût voir le jour par les fenêtres de sa chambre à coucher, c'est parce qu'il y avait toujours trop de monde autour de lui. On a remarqué que ce prince termina sa carrière le même jour (14 mai) où il était monté sur le trône, et presque à la même heure où avait eu lieu l'assassinat de son père. Il n'avait pas été aimé pendant sa vie : il ne fut pas regretté après sa mort. Louis XIII ne possédait aucune des qualités brillantes qui distinguent les grands rois; il était d'un caractère timide et un peu sauvage. Naturellement triste, se défiant toujours de lui-même, et presque continuellement malade, il ne goûta ni les plaisirs de la grandeur ni les douceurs de la vie privée. Il craignait la représentation, excepté dans les cérémonies, qu'il aimait beaucoup. Il était essentiellement juste et religieux; ses intentions étaient pures, son esprit droit, et il ne manquait pas de discernement. Quand il jugeait d'après lui, il jugeait bien; et on ne le gouvernait guère qu'en le persuadant. Les hommes, plutôt que les femmes, eurent de l'empire sur lui; et sous son règne, le titre de favori, selon l'expression du président Hénault, fut *comme une charge* dans l'Etat : mais ses favoris le trahissaient. Bassompierre, le voyant un jour fort en colère contre celui que lui-même appelait *le roi Luynes*, lui dit : « Sire, vous êtes bien à plaindre de vous « mettre toutes ces fantaisies dans la tête. Le « connétable l'est bien aussi de ce que vous pre- « nez ces ombrages de lui; et moi, je le suis en- « core plus de ce que vous me les avez découverts, « car un de ces jours vous vous querellerez en- « semble; ensuite vous vous apaiserez, et c'est

« moi qui serai sacrifié, de même que les maris « et femmes chassent les valets auxquels ils ont « confié la mauvaise volonté qu'ils avaient l'un « contre l'autre. » Le roi lui promit un secret inviolable vis-à-vis de Luynes, et l'assura qu'il n'en avait encore parlé qu'à son confesseur, le P. Arnoux. Si Louis XIII avait eu des vertus éminentes, il aurait manqué de moyens pour les faire paraître au grand jour. Il n'était ni assez éclairé ni d'un caractère assez ferme pour opérer par lui-même le bien de son peuple; mais il le désirait de bonne foi. Incapable de vastes projets, il en connaissait du moins le prix, et il les appuyait de toute son autorité. Du reste, dégoûté de la lecture dès sa plus tendre jeunesse, il ne perfectionna point par l'étude ce que la nature avait commencé en lui. Il ne montra aucun goût pour les lettres, quoique Corneille eût déjà enfanté sa tragédie du *Cid*, et quoique Richelieu, sous le nom de son maître, établît, en 1637, l'Académie française, en triomphant de la résistance du parlement de Paris. Ce prince ne contribua en rien aux progrès que commençaient à faire, depuis qu'il était sur le trône, la politesse et les arts. Sobre, chaste, ennemi du faste, il ne se permettait guère d'autres amusements que la chasse, pour laquelle il était passionné, sans que cependant elle l'entraînât jamais à oublier ses devoirs de roi. Il tirait au vol si parfaitement, qu'un plaisant, faisant allusion au surnom de *Juste*, disait : « Juste... à tirer de l'arquebuse. » Il cultivait aussi avec succès la musique et la peinture (1). Sa piété sincère n'était pas exempte de scrupules excessifs, qui décelaient en lui la faiblesse de l'âme plus encore qu'un défaut de lumières. Les obstacles le rebutaient; et il abandonnait aisément, si ce n'est sur le champ de bataille, les entreprises pour lesquelles il avait montré d'abord le plus d'empressement. Peu semblable à son père, qui, dans les temps de détresse, payait ses officiers de bonnes paroles, Louis XIII avait avec eux, et il en convenait lui-même, une sécheresse qu'il semblait tenir de sa mère. Malgré l'assertion de quelques écrivains du temps, il est constant que ce monarque aimait la guerre, et l'entendait bien, surtout pour ce qui concerne le commandement de l'infanterie, les fortifications et l'artillerie. Il se plaisait aux travaux d'un siége; et, quoique son faible tempérament ne lui permît pas d'être constamment à la tête de ses armées, il donna des preuves non équivoques d'un grand courage dans toutes les occasions où il se trouva en personne. « Et cependant, dit l'auteur de l'*Abrégé chronologique « de l'histoire de France*, sa valeur était sans cha-« leur et sans éclat; elle n'eût pas été bonne, « comme celle de Henri IV, pour conquérir un « royaume. » Au siége de Royan (1622) il s'exposa plus d'une fois de manière à faire craindre pour sa vie. Un jour, plusieurs des chefs de l'armée confièrent leur sollicitude à Lachau, premier aumônier du roi, qui lui dit : « Tous vos officiers, « sire, seront enfin obligés de vous adresser la « même prière que les capitaines de David lui « firent autrefois : *Vous ne viendrez plus à la guerre « avec nous, de peur que la lumière d'Israël ne s'é-« teigne avec vous.* » Louis XIII, presque toujours victorieux, se montra clément, par calcul peut-être plus que par sentiment; il le fut surtout dans la guerre qu'il fit à ses sujets de la religion réformée. Après la prise de St-Jean d'Angely (1621), le duc de Soubise, qui était à la tête des rebelles, vint se jeter à ses pieds et lui faire des protestations de fidélité à venir. « Je serai bien aise, lui « dit le roi en lui mettant la main sur l'épaule, « que dorénavant vous me donniez lieu d'être « plus satisfait de vous que je n'en ai eu de sujet « par le passé. Levez-vous, et me servez mieux « désormais. » Ainsi qu'il a été observé plus haut, Louis était scrupuleux en matière de religion; on ne dissipait ses doutes qu'en étayant les arguments qu'on lui opposait d'exemples frappants ou de citations tirées des Écritures. Les habitants de Nègrepelisse, petite ville calviniste du Querci, s'étant révoltés (1622), et ayant égorgé pendant la nuit un bataillon de troupes du roi, logées dans leurs murs, Louis XIII marcha contre eux pour les punir. Malgré son juste ressentiment, il était disposé à pardonner à ces malheureux, qui, après la vive résistance, lui demandaient grâce, se voyant sur le point d'être forcés par un assaut général : mais l'animosité de l'armée royale était à son comble. Le prince de Condé, qui, dans ces circonstances, se trouvait auprès du roi, prit un bréviaire, l'ouvrit, et lui fit remarquer que, dans les leçons du jour, tirées de l'Ancien Testament, le prophète Samuel reprochait à Saül d'avoir épargné les Amalécites : il n'en fallut pas davantage pour décider du sort de Nègrepelisse. Louis XIII n'aimait pas le cardinal de Richelieu, qui sut étendre et faire respecter le pouvoir du souverain sous le nom duquel il gouvernait l'État comme son chef. Par une connaissance de sa propre faiblesse, bien rare, surtout dans un roi, Louis sentait qu'il ne pouvait se passer de l'appui d'un pareil ministre : c'était un besoin pour le timide monarque d'être dominé; et trouvant le poids de l'autorité au-dessus de ses forces, il se livrait sans réserve à Richelieu : cependant, il éprouvait souvent le désir de secouer le joug; mais il n'en eut jamais la force. Enfin, comme le dit Voltaire, il voulait être maître et se donnait toujours un maître. Il ne pardonnait pas inté-

(1) Mademoiselle de Montpensier dit dans ses Mémoires qu'il composait la plupart des airs de la musique qu'on exécutait chez lui trois fois par semaine, et qu'il en faisait même les paroles (t. 1er, p. 28). Il avait mis en musique les quatre Psaumes traduits par Godeau. Etant à Nancy, il crayonna le portrait de Claude Deruet, peintre habile et ami de Jacques Callot. Après six mauvais vers français qu'on lit au bas de ce dessin, se trouve l'indication suivante : *Ludovicus XIII, Francorum rex christianissimus, manu suâ fecit*, 11 *julii* 1624. Dom Calmet, qui rapporte ce trait à l'article de *Claude Deruet*, p. 326 de la *Bibliothèque de Lorraine*, observe que, si Louis XIII fit ce portrait en Lorraine, il faut lire 1631 et non 1624.

rieurement au cardinal l'impossibilité où il était de régner sans lui. Du reste, tout en le brusquant de temps en temps, comme pour reprendre ses droits, il le soutint dans presque toutes les occasions, malgré l'espèce d'éloignement qu'il éprouvait pour lui, contre les attaques réitérées des courtisans, parce qu'il le croyait utile au bien de l'État. Dans une telle conduite, à laquelle il ne manquait que plus de suite, ne doit-on pas reconnaître de la sagesse, de la grandeur d'âme, beaucoup de jugement et même de générosité? Et certes, le cardinal, entraîné par l'ascendant d'un caractère impérieux, ne gardait pas toujours avec Louis XIII, au moins de première impulsion, la mesure convenable. Un soir, le roi venait de lever le conseil; le ministre parlait à quelqu'un devant la porte du cabinet, sans s'apercevoir du mouvement qui se faisait derrière lui. Tout à coup les battants s'ouvrent. Richelieu, averti alors seulement, veut se ranger; le roi était déjà tout près, et le poussant avec un ton d'humeur : « Eh! passez, monsieur, passez, lui « dit-il; ne sait-on pas bien que c'est vous qui « êtes le maître ici? » Obéir et désobéir semblait également difficile; le cardinal n'hésita pas. — « Je passerai, sire, puisque Votre Majesté me l'or« donne, reprit-il d'un air très-soumis, mais ce « sera comme le moindre de vos serviteurs. » En même temps, il saisit le flambeau d'un des pages, et marche devant le monarque, comme pour l'éclairer. Cette ingénieuse présence d'esprit, cette preuve de souplesse donnée par un courtisan consommé, finirent, dit-on, par mettre Louis XIII en gaieté. Ce grand homme d'État, sur son lit de mort, entendant le roi se plaindre de perdre son principal appui dans le moment où il en avait le plus besoin, lui dit : « Sire, je « vous laisse de bons ministres. Vous ne devez « rien appréhender de vos ennemis du dehors, si « vous suivez les conseils de ceux que j'ai mis dans « les affaires. C'est uniquement votre petit coucher « que vous avez à craindre; il m'a donné plus de « peine que tous les étrangers ensemble. » Après la mort du cardinal, on crut que Louis allait ordonner l'élargissement de toutes les personnes que le ministre tout-puissant avait fait enfermer; mais il tint la même conduite que s'il eût été l'auteur de leur emprisonnement; il fut sourd à toutes les sollicitations, de sorte que pour obtenir la liberté de ces malheureux on fut obligé de le prendre par le faible qu'on lui connaissait pour l'économie : quelques courtisans lui représentèrent qu'il pouvait épargner des sommes considérables en laissant sortir ceux qui étaient détenus à la Bastille. Frappé de ce raisonnement plus que de tout autre, le roi permit qu'on renvoyât les prisonniers, parmi lesquels figuraient Vitry, Cramail et Bassompierre. Tous les auteurs contemporains ont beaucoup parlé de la chasteté de Louis XIII. Il paraît certain que la vue d'une belle femme le ravissait; il aimait à se trouver avec elle, à la regarder, à l'entendre. On craignait que celle qu'on lui avait donnée pour épouse n'aspirât tôt ou tard à le gouverner, ne fût-ce qu'en gagnant sa confiance : en conséquence, Richelieu, en cela d'accord avec la reine mère, commença par lui inspirer de l'éloignement pour Anne d'Autriche; et ce prince offrit bientôt le singulier spectacle d'un mari ne se souciant plus de sa femme, sans même penser à lui être infidèle. Trop religieux pour avoir ce qu'on appelle une maîtresse, il voulait au moins se faire une amie. Mademoiselle d'Hautefort n'apprécia pas assez cette distinction; et ses indiscrétions multipliées lui en firent perdre les avantages. Il appartenait à l'aimable et vertueuse la Fayette de captiver le monarque et de fixer son attachement : « mais les amours de Louis XIII, dit un écrivain « de cette époque, étaient purement spirituels, « d'âme à âme, et les jouissances en étaient « vierges. » La reine ayant un jour reçu un billet dont elle avait probablement à faire mystère pour de bonnes raisons, Louis entra dans l'instant même où elle achevait de le lire, et où elle le confiait à la garde de mademoiselle d'Hautefort. Le roi témoigna un vif désir d'avoir ce billet entre ses mains; mais le refus étant formel, ils se débattirent assez longtemps sur le ton du badinage; à la fin, mademoiselle d'Hautefort, qui ne pouvait plus se défendre, mit le papier dans son sein, et le jeu en resta là, Louis n'ayant pas osé pousser sa curiosité plus loin. En général, il traitait ses maîtresses comme ses favoris; il en était jaloux, et c'était là que se bornait la démonstration, peut-être aussi la réalité de ses sentiments. Sa jalousie du pouvoir que lui-même avait donné ou laissé prendre porta principalement sur son premier ministre; mais il avait éprouvé de bonne heure le même sentiment pour le connétable de Luynes, qu'il regretta fort peu lorsqu'il le perdit, en 1621. Il montra encore moins de regrets de la mort de son *cher ami* Cinq-Mars (*voy.* ce nom). Malheureux par caractère, malheureux au milieu des succès de ses armes, il redouta sa mère, qu'il laissa mourir dans l'exil et dans la pauvreté, n'osant pas à cette occasion essayer de résister au cardinal; il redouta sa femme, son frère, enfin ceux qui jouissaient plus spécialement de sa confiance et même de sa faveur. La longue stérilité de la reine et plusieurs circonstances de la naissance de Louis XIV ont donné lieu à bien des commentaires fâcheux, surtout de la part des écrivains protestants. Voici comment s'expliquent à cette occasion quelques historiens. Richelieu, alarmé des entretiens fréquents que le roi avait avec mademoiselle de la Fayette, dont il connaissait l'esprit vif et pénétrant, employa tous les moyens imaginables pour que ce prince se dégoutât d'elle. A la fin, il en vint à bout. Mademoiselle de la Fayette sollicita et obtint la permission de se retirer au couvent de la Visitation, à Paris. Louis, qui se défiait de quelque intrigue

de la part de son ministre, voulut s'expliquer avec son amie, et convint d'un rendez-vous; il annonça qu'il irait à la chasse du côté de Grosbois; mais s'étant dérobé à sa suite, il se dirigea aussitôt vers la Visitation. L'entretien qu'il y eut sans témoins dura quatre heures; on était alors au mois de décembre, et il n'y avait pas moyen de retourner à Grosbois. Le roi fut donc obligé de passer la nuit à Paris; et il ne se trouva, dit-on, pour lui, au Louvre, ni table, ni lit; ce qui paraît assez extraordinaire : la reine lui proposa à souper et à coucher. En ce moment Louis XIII, grâce aux avis de son confesseur, le P. Sirmond, peut-être même à ceux de mademoiselle de la Fayette, et aux sentiments de religion qu'il n'avait jamais cessé d'avoir dans le cœur, était disposé à se rapprocher de sa femme, pour laquelle on avait travaillé de longue main à entretenir son indifférence naturelle. Cette indifférence s'était même changée en aversion depuis qu'on avait persuadé à ce prince crédule et défiant qu'Anne d'Autriche était entrée dans la conjuration de Chalais. L'embarras où il se trouvait fut cause qu'il accepta de bonne grâce la proposition qui lui était faite; et c'est par cette chaîne d'événements que la reine, après vingt-deux ans de mariage, devint enceinte de Louis XIV, qui naquit dans les neuf mois précis, à compter de cette nuit. En 1638, Louis XIII choisit le 15 août pour mettre sa personne, sa couronne et la France sous la protection spéciale de la Vierge; et il ordonna par une déclaration du 10 février suivant que tous les ans on fît une procession solennelle à Notre-Dame de Paris et dans tout le royaume, en mémoire de cette consécration. L'histoire de son règne n'est le plus souvent que celle du cardinal de Richelieu, qui, rapportant tout à sa personne, exerça comme ministre l'autorité du monarque le plus absolu, et qui éclipse son maître aux yeux de la postérité. On connaît l'inscription relative au monument que Richelieu avait fait ériger sur la place Royale, plutôt à sa propre gloire qu'en l'honneur de Louis XIII. Mais est-il juste d'attribuer exclusivement à ce grand personnage tout ce qui a illustré l'époque pendant laquelle il a tenu les rênes de l'Etat (*voy.* Richelieu)? On ne peut pas dire qu'on méconnaissait en tous points dans Louis XIII le fils de Henri IV. Jamais il n'avait cessé entièrement de s'occuper du soin des affaires principales de son royaume; seulement son imagination et sa conscience étaient trop facilement effrayées des détails du gouvernement. Au surplus, il se montrait parfois avec avantage dans le cabinet et au conseil, quoiqu'il fût encore mieux, c'est-à-dire plus ferme et plus résolu, à la tête de ses armées. Dès qu'il s'agissait de ce qui intéressait véritablement la gloire de la France, il cessait de se laisser conduire par ses favoris. Lors de la perte de Corbie, en 1636, événement qui consterna Paris et la cour, Louis XIII lutta fortement dans le conseil, et, en donnant d'excellentes raisons contre Richelieu, qui lui proposait de se retirer au delà de la Seine, il commanda qu'on fût prêt à le suivre le lendemain matin. Cette ville ne se rendit, le 14 novembre, qu'après un mois de blocus et huit jours de tranchée ouverte. Ce qui manquait principalement à ce prince, et qu'on regrette toujours de voir manquer au chef d'un grand royaume, c'était d'avoir autant de courage dans l'esprit qu'il en avait dans le cœur. Cependant rien ne prouverait plus le courage de l'esprit, et même l'élévation de l'âme, que la réponse qu'il fit étant en Savoie, dans une circonstance où l'on voulut l'effrayer d'une maladie qu'on croyait être la peste. Tout à coup on vient lui annoncer que la maîtresse même de la maison où il passait la nuit, est atteinte de cette maladie. « Retirez-vous, « dit-il d'un ton calme, et priez Dieu que vos « hôtesses ne soient pas attaquées de la peste, « comme la mienne. Qu'on tire les rideaux de « mon lit : je tâcherai de reposer, et nous partirons demain de bon matin. » Il a souvent été peint avec une sévérité que la justice de la postérité ne doit pas adopter aveuglément; le malheur de son caractère et de sa vie privée s'est trop attaché à sa mémoire. On nous l'a montré comme mauvais fils et mauvais frère, comme ami faible et peu sûr, époux inquiet et soupçonneux; ne pardonnant qu'à regret, dissimulé par faiblesse et par défiance, plutôt que par cette politique fine d'un souverain qui cache ses desseins, afin de les mieux accomplir; incapable enfin de faire de grandes choses, et ne se sentant pas même l'énergie nécessaire pour envisager d'abord un parti à prendre, s'il était important, loin d'oser l'approfondir et en suivre lui-même l'exécution. Le président Hénault nous paraît avoir bien jugé lorsqu'il dit de Louis XIII : « Père et fils de deux grands rois, la Providence « l'avait fait naître dans le moment qui lui était « propre; plus tôt il eût été trop faible, plus tard « trop circonspect. » La couronne acquit sous son règne une force que celui de Henri IV n'avait pas assez consolidée; et au moment de sa mort, la France se trouva toute préparée aux merveilles du règne de Louis XIV. L'histoire de ce monarque par Levassor (1700 et suiv., 18 vol. in-12), minutieuse et mal écrite, comme la plupart des productions des réfugiés, décèle la malignité d'un religionnaire mécontent. La meilleure édition est celle de 1757, 7 vol. in-4°; elle contient une table fort précieuse. C'est, du reste, un bon répertoire sur ce qui s'est passé dans toute l'Europe pendant le règne de ce fils de Henri IV. L'histoire qu'a donnée de lui le P. Griffet, bien plus exacte et rédigée d'après les pièces les plus authentiques, forme la suite de l'histoire de France du P. Daniel; mais la meilleure histoire de Louis XIII est sans contredit celle de A. Bazin (*Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin*, 1610-1661,

dont la 2[e] édition est de 1846 (1[re] édit. de 1837), 4 vol. in-12 ; c'est un ouvrage écrit avec talent et impartialité. Une vie de ce prince a encore été composée par Bernard, Dupin et Bury. Outre Dubois, déjà cité, on a du P. Girard, sous le titre d'*Idée d'une belle mort*, le récit des derniers moments de Louis XIII, Paris, 1656, in-fol. Un protestant publia, en 1643, le *Codicille de Louis XIII, roi de France et de Navarre, adressé à son très-cher fils aîné et successeur,* qui a été imprimé à Paris, sans indication de ville et sans nom d'imprimeur, 3 vol. in-18. C'est un recueil rare, et qui s'est vendu fort cher ; on y trouve des préceptes sages sur l'administration ; mais le plus souvent c'est un chaos indigeste. D'ailleurs, ce livre ne contient pas de faits historiques. Nous avons aussi sous le nom de Louis XIII : *Parva christianæ pietatis officia per christianissimum regem Ludoricum XIII ordinata*, Paris, *e typogr. regia*, 1642, in-16 (1). L—P—E et Z—M.

LOUIS XIV, fils du précédent, naquit le 16 septembre 1638, après vingt-trois années d'un mariage stérile. Cette circonstance lui fit donner le surnom de *Dieudonné*, qu'on oublia pendant la guerre civile de la Fronde et qu'il fit oublier encore plus quand il rechercha et obtint le nom de *Grand*. Il n'avait que cinq ans lorsque la mort de Louis XIII l'appela sur le trône, en 1643. Les troubles de la minorité appartiennent aux articles d'Anne d'Autriche, de la duchesse de Longueville, de Mazarin, du cardinal de Retz, de Turenne, etc., que l'on peut consulter. Nous ne parlerons ici de ces troubles que pour observer leur influence sur le caractère d'un roi qui, par l'action de sa volonté, sut prendre tant d'empire sur les événements du siècle le plus illustre et se montra comme le bon sens qui commande au génie. On a beaucoup dit que son éducation fut négligée à dessein et qu'il manqua des éléments de l'instruction la plus commune. Cette opinion mérite d'être examinée. On lui avait donné pour précepteur l'un des hommes les plus distingués de ce temps, Péréfixe, évêque de Rodez : ce prélat écrivit pour son royal élève cette *Vie de Henri IV* qui, par l'intérêt merveilleux du sujet, la candeur et la facilité de la narration et le parfum de vertu qui s'y fait sentir, est regardée comme un des chefs-d'œuvre de la biographie moderne. Il n'est point à présumer que ce digne prélat put être infidèle à ses devoirs d'instituteur ; et n'était-ce pas en remplir les devoirs que de rendre familiers à son élève les exemples du meilleur et du plus grand des rois de sa race ? Le jeune Louis, doué d'un tempérament actif et vigoureux, de toutes les grâces et de tous les dons extérieurs, réussissant à merveille dans l'équitation, dans les armes, aux jeux du mail et de la paume, se montra moins appliqué aux études sérieuses. Il apprit cependant le latin et il parlait avec facilité l'italien et l'espagnol. Les sociétés polies, les cercles brillants où la reine sa mère introduisit les agréments et la galanterie du fameux hôtel de Rambouillet, avec moins d'instruction et de pédanterie, durent l'habituer de bonne heure à un tact délicat et à ce sentiment des convenances que depuis il unit si bien à l'art de régner. Sérieux, timide, docile et bienveillant, il apprit à écouter, sans dédaigner de plaire ; et la conversation devint pour lui un utile supplément à des études fort imparfaites. La guerre de la Fronde, qui contraria ses études, servit beaucoup à son caractère. Dès son adolescence, il ne vit autour de lui que les périls du trône. Combien de fois n'entendit-il pas la reine sa mère déplorer les intrigues des courtisans qu'elle avait comblés de ses dons, des favorites auxquelles elle avait confié ses pensées les plus intimes ! Quelle source continuelle d'étonnement et d'instruction pour cette jeune âme qu'une guerre civile conduite par les dépositaires des lois, que des séditions et de nouvelles barricades commandées par un prélat ! Combien de fois ne fut-il pas troublé dans ses exercices, dans ses jeux par des périls imminents, par des fuites précipitées ! Que de mauvais gîtes ! que d'asiles peu sûrs ! Le sort de ses jeunes années semblait le même que celui de l'enfance de Charles IX. On ne parlait que de l'arracher à la reine sa mère. L'événement d'un combat pouvait le rendre prisonnier de courtisans rebelles qui lui auraient dicté des ordonnances pour proscrire sa mère. Il avait près de dix ans quand la guerre de la Fronde commença ; il en jugeait les divers événements avec une sagacité d'esprit assez remarquable. Lorsque, au commencement des troubles parlementaires, la cour reçut la nouvelle de la victoire de Lens remportée par le grand Condé sur l'armée espagnole : « Voilà, s'écria le jeune « roi, une victoire qui va bien chagriner MM. du « parlement de Paris. » Cependant la France pouvait citer, même alors, quelques succès extérieurs. Comme pour donner le présage d'un règne orné et surchargé de gloire militaire, cinq jours après l'avénement de Louis XIV au trône, le grand Condé, alors duc d'Enghien, remportait à vingt-deux ans la victoire de Rocroy, la plus glorieuse des journées qui eussent signalé les armes françaises depuis les batailles de Bovines et de Marignan. Les victoires de Fribourg, de Nordlingen et de Lens, dues au même héros, le présentaient comme l'héritier du génie, de la fortune et de la valeur de Gustave-Adolphe. S'il avait un rival, c'était dans les rangs de l'armée française qu'il fallait le chercher. Le vicomte de Turenne, avec des succès moins brillants et moins constants, perfectionnait encore plus la tactique militaire et donnait à la France le plus sûr bou-

(1) On a imprimé les *Préceptes d'Agapetus à Justinian, mis en vers français par le roi Louis XIII*, Paris, Lecourt, 1612, in-8°. Le traducteur n'avait que onze ans, et peut-être eût-il dû avoir place dans les ouvrages de Baillet et de Klefeker. Il est à croire toutefois que le travail de l'enfant royal avait été revu par son précepteur A. B—T.

levard des empires, une excellente infanterie. La fortune voulut que ces deux héros, qui avaient épouvanté et accablé les deux branches de la maison d'Autriche par des succès noblement combinés, fussent opposés l'un à l'autre sans inimitié dans la guerre civile et changeassent de rôle et de parti, comme afin de pouvoir mesurer encore leurs talents militaires. La guerre de la Fronde fut tristement illustrée par la rivalité de ces deux grands capitaines, et n'eut pour ainsi dire d'autre résultat que d'entretenir dans la nation un esprit guerrier, déjà trop enflammé par les succès précédents de ces mêmes héros. Au milieu de ces troubles, Mazarin eut la gloire de fonder le droit public de l'Europe, par le traité de Munster et par la paix de Westphalie, sur les bases les plus nobles que la politique pût se proposer ; car le seul but de ces deux traités semblait être de protéger les petits Etats contre l'ambition des grandes monarchies. Les coups que le cardinal de Richelieu, que le héros suédois, que les protestants d'Allemagne, que Turenne, Condé et le cardinal Mazarin lui-même avaient portés à l'ambition et à la puissance de la maison d'Autriche, avertissaient tout autre souverain qu'il n'était plus temps de songer à la monarchie universelle. Mais la France s'élevait, et la possession de l'Alsace, que l'heureux Mazarin lui avait assurée, ne semblait être que le premier essai de ses forces nouvelles. Tandis que l'empereur d'Allemagne se félicitait d'échapper par divers sacrifices et d'humiliantes concessions à une vaste ruine, la branche autrichienne d'Espagne, plus fière, moins abattue, refusait d'entrer dans le traité de Westphalie, continuait la guerre et nous opposait ce même prince de Condé qui, dans quatre victoires, avait si cruellement châtié son orgueil. Mazarin jouissait alors d'une puissance absolue. La guerre civile cessa quand le parlement ouvrit les yeux sur le crime d'avoir appelé les Espagnols à son secours contre le roi, quand il sut apprécier le repentir lucratif des courtisans ; enfin, lorsque Condé, bien peu digne alors du surnom de *Grand*, commanda ou laissa exécuter l'incendie de l'hôtel de ville et le meurtre de quelques échevins signalés par leur esprit de modération. Les bourgeois de Paris, qui s'étaient habitués à de funestes combats, eurent assez d'honneur et de bon sens pour s'indigner et s'épouvanter des excès de la multitude. Dans l'étourdissement général et la lassitude commune, personne ne s'avisa de songer à des stipulations pour la liberté publique. Le cardinal n'eut qu'à faire semblant de subir un nouvel exil pour désarmer les Parisiens ; et bientôt ils le virent rentrer au Louvre sans étonnement comme sans terreur. La Fronde finit par rire d'elle-même et de ses héros. Mazarin ne se vengea qu'en mettant tout doucement la France au pillage, non au profit du roi, mais au sien : il parut ne regretter que d'avoir été jusque-là trop désintéressé. La reine Anne trembla devant le favori qu'elle avait protégé avec une constance si opiniâtre et si périlleuse. Mazarin sut habilement se servir des vertus naissantes et de l'esprit judicieux du jeune roi pour contenir son ardeur de gouverner. Louis XIV, attribuant au génie de son ministre l'heureux dénoûment de la guerre civile, crut que l'autorité absolue dont il devait recueillir l'héritage avait été transmise par Richelieu à Mazarin. Il considéra celui-ci comme un père, à l'autorité duquel il ne pouvait succéder qu'après sa mort, et se prépara par des études secrètes aux grands devoirs qui lui seraient alors imposés. Mazarin voulut, à l'exemple de Richelieu, essayer de la gloire militaire. Il se rendit aux armées et s'y fit suivre par le monarque : mais c'étaient encore Turenne et Condé que l'on voyait en présence ; et l'Europe s'aperçut à peine du voyage militaire du cardinal et du roi. Entre les deux illustres rivaux, la fortune semblait toujours s'attacher à celui qui soutenait la cause du devoir et de la patrie. Condé, général de l'armée espagnole, mais subordonné aux ordres d'un archiduc, fut réduit à la gloire de sauver quelquefois une armée qu'il ne pouvait rendre victorieuse. Il vit les lignes de son camp forcées par Turenne devant Arras, les Espagnols battus une seconde fois devant les Dunes (1654) ; et cependant il parvint un peu à balancer les avantages de la campagne. Le parlement de Paris, dans cet intervalle, avait manifesté le désir de se relever de l'humiliation où il était tombé. Il refusait l'enregistrement de quelques édits bursaux. Louis, âgé de dix-sept ans, se chargea d'aller intimider des magistrats qui l'avaient si souvent réduit à la fuite. Il n'eut point recours à l'appareil des lits de justice. Soit qu'il suivît les instructions du cardinal, soit qu'il se livrât à l'emportement d'un jeune prince enivré de son pouvoir, il se rendit au parlement précédé de plusieurs compagnies de ses gardes, en équipage de chasse, un fouet à la main, et commanda l'enregistrement avec des paroles hautaines et menaçantes. Le parlement obéit et dévora en silence cet affront. Louis sut depuis s'abstenir de ces bravades despotiques. Du reste, il se montrait ou paraissait encore entièrement livré aux goûts de son âge. Les filles d'honneur de la reine mère étaient les objets de ses intrigues galantes. La duchesse de Navailles, chargée de veiller sur leur conduite, fit murer une porte par laquelle le roi avait été quelquefois furtivement introduit. Le respect filial le fit renoncer à des entreprises que la reine condamnait avec sévérité. Mais bientôt un amour plus sérieux, et qui menaçait de plus près la dignité du trône, alarma cette reine fière et prudente. Marie Mancini, la seule des nièces du cardinal qui fût dépourvue d'attraits, toucha le cœur de Louis par une conversation vive, spirituelle, et par toute l'exaltation d'un esprit romanesque. Dans de fréquents entretiens, que le cardinal favorisait et

dirigeait peut-être; elle réussit à subjuguer le roi, au point qu'il annonça, sinon la volonté, au moins le désir d'épouser la nièce du cardinal. La reine mère fut indignée de voir jusqu'où s'était élevée l'ambition d'un ministre ingrat. Son imagination lui montra dans cette indigne alliance beaucoup de périls vraisemblables et un opprobre certain. La fermeté avec laquelle elle parla au cardinal fit réfléchir ce vieux courtisan. Il prit le parti de se donner auprès d'un monarque judicieux et reconnaissant le mérite d'avoir généreusement combattu sa passion. Ses remontrances obtinrent un succès plus prompt et plus facile qu'il ne l'avait espéré peut-être. Il ordonna lui-même l'exil de sa nièce. Marie Mancini eut la permission de voir encore une fois le roi, dont elle se croyait tendrement aimée; elle lui laissa pour adieux ces mots touchants : « Vous êtes « roi, vous pleurez, et cependant je pars. » La paix des Pyrénées se conclut peu de temps après le dénoûment de cette légère intrigue (1659). La France fut loin d'obtenir dans ce traité les avantages qui semblaient devoir être le résultat de tant de victoires éclatantes : elle garda le Roussillon et l'Artois, mais rendit ses conquêtes dans la Flandre. La clause la plus importante avait été le mariage du roi avec l'infante, fille de Philippe IV. Le cardinal Mazarin, dont on loua beaucoup depuis la haute prévoyance, avait regardé comme le chef-d'œuvre de la politique de transporter à la couronne de France des droits éventuels, soit sur la couronne d'Espagne, soit sur quelque partie de ses vastes Etats. Ces droits existaient déjà par le mariage d'Anne d'Autriche avec Louis XIII. A la vérité, on exigeait une renonciation formelle de la part de l'infante et du roi; mais la politique européenne, et surtout celle du cardinal, regardait ces renonciations comme la plus vaine des formalités diplomatiques. Un grand appareil avait eu lieu dans les conférences qui se tinrent pour cet objet à l'île des Faisans entre le cardinal et don Louis de Haro, qui gouvernait la monarchie espagnole. De plus grandes magnificences signalèrent la célébration du mariage. Louis, qui était allé chercher son épouse sur la frontière des Pyrénées, la conduisit avec le plus beau cortége. Pendant une grande partie de la route, on le vit suivre ou précéder la voiture de la nouvelle reine de France, à cheval, le chapeau bas. Ce fut ainsi qu'il lui fit faire son entrée à Paris. Tout dans cette fête brillait de grâce, de fraîcheur; tout eût brillé d'espérance et de joie, si le cardinal Mazarin n'avait attristé les regards par la pompe insolente qu'il s'avisa de déployer. Entouré de ses gardes et d'une compagnie de mousquetaires, il semblait, au bout de six ans, triompher encore de la Fronde et montrer aux Français les dépouilles que, depuis cette époque, il avait levées sur le royaume. Le moment du réveil de Louis n'était point encore arrivé. Enfin, au commencement de l'année 1661, il vit dépérir ce ministre et montra une douleur exempte d'affectation. Le 9 mars 1661, jour de la mort du cardinal, les ministres s'approchèrent du roi et lui dirent avec assez de légèreté : « A qui nous adresserons-nous? — A moi, » reprit Louis XIV. Ce mot fut une révolution : la cour et le peuple, également lassés du règne des favoris, regardèrent comme une sorte de liberté de ne plus recevoir des ordres que du monarque, et de n'être plus avilis par leur obéissance. Cependant on se défiait encore des résolutions d'un jeune roi assailli de flatteurs, et fort susceptible des séductions de l'amour et de la volupté; mais on le vit bientôt prendre des heures réglées et invariables pour le travail, lire toute requête avec une attention vraie, s'exprimer avec précision, énergie, démêler les affaires les plus difficiles, soumettre à l'ascendant de son caractère, encore plus qu'à son autorité absolue, des hommes éclatants de gloire, de talent et de génie; vaincre toute pensée de rébellion, jusque dans le cœur des anciens héros de la Fronde et de ce grand Condé que la paix des Pyrénées lui avait rendu : on le vit noble et mesuré dans ses paroles, absolu dans ses ordres, sans rudesse et sans colère, obligeant dans son langage, fidèle à ses affections, à ses promesses; plus heureux dans ses choix (et ce bonheur dura quarante années) que ne le fut jamais aucun prince souverain, aucun sénat; exempt de superstition dans son zèle religieux, mais toujours rendant à la religion et à ses ministres l'hommage d'un chrétien soumis et d'un roi; se jouant de toutes les fatigues, et les cherchant à plaisir, pour signaler l'ardeur de son âge et la force de son tempérament. Amoureux des fêtes, sans en être ébloui; plein de grâce dans tous les exercices, mais d'une grâce toujours royale, toujours auguste; éminemment doué du talent d'unir les plus petits détails aux plus grandes vues de la politique; sensible aux plus heureuses productions des belles-lettres et des beaux-arts, et les appréciant par des inspirations soudaines : que dirons-nous enfin? toujours roi, sans distraction, sans contrainte, sans fatigue; tellement roi, que tout son caractère était entré dans son rôle. Jeune et plein d'ambition, il maintint pendant six ans la paix qu'il trouva établie par le traité des Pyrénées; et la vigueur de son administration prépara les succès militaires qu'il devait obtenir. On peut juger combien il les désirait par la manière dont il fit respecter l'honneur de sa couronne. Vers la fin de l'année 1661, le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne à la cour de Londres, disputa le pas au comte d'Estrade, ambassadeur de France, dans une cérémonie qui avait pour objet l'entrée d'un ambassadeur de Suède. Ces deux ministres rivaux s'étaient préparés à cette lutte. D'Estrade avait réuni à son cortége cinq cents Français armés; Watteville avait gagné la populace de Londres : le comte d'Estrade fut insulté, son cor-

tége mis en fuite; quelques Français furent blessés. L'Espagnol poursuivit sa marche, et jouit insolemment de cette lâche victoire. Louis XIV fit à l'instant sortir de ses Etats l'ambassadeur d'Espagne, rappela le sien, fit des préparatifs de guerre. L'Espagne, intimidée, se prêta aux satisfactions exigées par la France; et le petit-fils de Philippe II céda le pas au petit-fils de Henri IV. L'année suivante, Louis eut une autre occasion de venger l'honneur de sa couronne. Le duc de Créqui, ambassadeur à la cour de Rome, avait toléré la licence de ses gens. qui insultèrent et meurtrirent une compagnie corse de la garde du pape. La réparation d'un tel attentat n'eût pu être ni éludée ni différée par la cour de France; mais le cardinal Chigi, frère du pontife régnant, voulut ou souffrit que les Corses se vengeassent par eux-mêmes. Ceux-ci se réunirent pour assaillir l'ambassadeur dans son hôtel; ils tirèrent sur le carrosse de l'ambassadrice, tuèrent un page et blessèrent quelques domestiques. Le duc de Créqui se hâta de partir de Rome. Louis fit saisir le comtat d'Avignon, et écrivit au pape que son armée était prête à passer les Alpes, pour marcher sur Rome, s'il n'obtenait une réparation éclatante. Le pape, après avoir vainement imploré les secours des princes de la chrétienté, fut obligé de se soumettre à d'humiliantes excuses, que le cardinal Chigi vint présenter lui-même. Une pyramide élevée dans Rome consacra le souvenir du plus sanglant affront qu'eût reçu le Vatican et que lui avait infligé le fils aîné de l'Eglise. Le courage des Français ne manqua point d'occupation pendant la paix. Louis envoya noblement du secours à l'empereur contre les Turcs, qui venaient de se répandre dans la Hongrie, et pouvaient mettre Vienne en danger. Six mille Français remplis d'une ardeur chevaleresque partirent sous les ordres du comte de Coligny. Ils eurent la gloire d'opérer la délivrance de l'Allemagne, et obtinrent le principal honneur dans la victoire de St-Gothard. En même temps, ce duc de Beaufort, qui, par sa popularité et sa valeur, bien plus que par ses talents, s'était rendu si dangereux à l'autorité royale dans la guerre civile de la Fronde, portait, par les ordres du roi, du secours aux Vénitiens, également menacés par les Turcs; et, monté sur un petit nombre de galères royales, il réprimait les brigandages si longtemps impunis des Barbaresques. Louis s'était engagé, par la paix des Pyrénées, à ne pas prêter de secours à la maison de Bragance, qui, par la révolution de 1640, avait arraché le Portugal à la domination de l'Espagne, et qui, depuis ce temps, soutenait avec des succès une guerre d'indépendance. Comme les Espagnols n'avaient pas rempli scrupuleusement les conditions de ce traité, Louis n'eut aucun scrupule de l'éluder, et de faire éprouver à l'Espagne quelques représailles de la part odieuse qu'elle avait prise aux guerres civiles de la Ligue et de la Fronde. Au moment où les grands coups allaient se porter sur les frontières du Portugal, le comte de Schomberg, ami et élève de Turenne, s'embarqua pour Lisbonne avec quatre mille Français qui passaient pour être uniquement à sa solde; et nommé général de l'armée portugaise, il gagna la bataille de Villaviciosa, qui affranchit pour jamais le Portugal du joug de ses voisins. Mazarin avait tellement fait de l'intérêt de l'Etat la seule religion des traités, qu'il avait acheté l'alliance du régicide Cromwell, par la cession de Dunkerque. Il semblait que Louis XIV lui-même eût oublié le crime du Protecteur en faveur de l'autorité absolue que celui-ci exerçait sur un peuple révolté. Quand le repentir des Anglais, ou les dégoûts qu'ils montrèrent pour la domination peu ferme du fils de Cromwell, et ensuite pour la domination renaissante mais fort affaiblie du long parlement, eurent appelé Charles II sur un trône ensanglanté, Louis mit tous ses soins à discerner le caractère de ce monarque, sut profiter de ses embarras et de son naturel prodigue. Dans une négociation qu'il suivit avec autant d'activité que de mystère, il parvint à racheter la ville de Dunkerque pour une somme de quatre millions. Les Anglais s'indignèrent lorsqu'ils eurent connaissance du marché honteux souscrit par leur roi. En vain le parlement fit offrir à Charles II une somme équivalente à celle qu'il allait recevoir du roi de France. Le traité reçut son exécution, parce que Charles II essayait tous les moyens de dépendre moins de son parlement. La guerre s'alluma bientôt entre l'Angleterre et la Hollande. Louis, qui se livrait avec ardeur au projet de rendre enfin la France puissance maritime, vit avec intérêt le dommage qu'allaient se causer ces deux marines rivales. Son pavillon ne put d'abord se distinguer ni presque se faire apercevoir dans ce conflit entre deux puissances qui couvraient les mers de trois cents vaisseaux; mais, en secourant les Hollandais contre un voisin inquiet, l'évêque de Munster, il parut montrer à ces républicains une amitié qui était loin de son cœur et qu'il devait bientôt cruellement démentir. Vers le même temps, il achetait de l'imprudent Charles IV, duc de Lorraine, Marsal, la meilleure des forteresses de cette province : il s'était même flatté d'avoir réuni la Lorraine à la couronne de France, par un testament qu'il dicta et qu'il paya à ce prince aventurier (*voy.* LORRAINE). L'agrandissement auquel visait Louis XIV pouvait se voiler par l'intérêt commun que prenait encore l'Europe à l'abaissement de la maison d'Autriche. La plupart de ces petites entreprises offraient quelque chose de chevaleresque, puisque leur but était de porter du secours aux faibles. Louis occupait ainsi au dehors une noblesse inquiète et cette foule d'aventuriers mercenaires qu'avait dû multiplier soit la guerre civile, soit la mauvaise administration intérieure du cardi-

nal Mazarin. Mais il voulait des conquêtes. La mort de Philippe IV, son beau-père, lui en fournit l'occasion et le prétexte. Puissant, ambitieux, muni d'un bon trésor, soutenu par une armée longtemps victorieuse que commandaient encore Turenne et Condé, il ne fut point arrêté par le scrupule de respecter les droits de Charles II, faible enfant qui montait sur le trône d'Espagne. En échange d'une dot de 500,000 francs promise à la reine son épouse, que la cour d'Espagne avait négligé de payer, et que celle de France s'était bien gardée de réclamer, il demanda la Flandre et la Franche-Comté. Après quelques délais, commandés par la nécessité de former d'amples magasins, il marcha sur la Flandre, emmenant avec lui Turenne, Louvois et Vauban, la meilleure infanterie, les plus habiles ingénieurs et la plus redoutable artillerie de l'Europe. Point de place renommée qui ne tombât devant lui. Lille elle-même ne lui demanda que neuf jours de siége. Il lui suffit de se présenter devant Douai, Armentières, Charleroi, Tournai, Courtrai et vingt autres places. L'armée espagnole n'osait porter du secours à aucune de ces forteresses. La conquête de la Franche-Comté fut encore plus facile : les villes ouvraient leurs portes au grand Condé presque à la première sommation; la soumission de plusieurs commandants et de plusieurs magistrats avait été payée par l'or de la France. Quelque diligence que fît Louis pour trouver encore quelque occasion de gloire dans cette province, il n'arriva que pour presser le siége de Dôle, qui seule osa se défendre pendant quatre jours. L'Autriche allemande s'était tenue immobile pendant ces coups portés à l'Autriche espagnole. On vit avec étonnement la Hollande venir au secours du petit-fils de Philippe II. Le grand pensionnaire de Witt craignit pour son pays un voisin plus dangereux que l'Espagne affaiblie : il fallut négocier. Louis, irrité de cette intervention inattendue, mais cachant alors son ressentiment, prit le parti de rendre une de ces deux conquêtes pour s'assurer l'autre. Il restitua la Franche-Condé, bien déterminé à la reprendre à la première occasion, et se fit céder, par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668), plusieurs de ces villes florissantes qui forment aujourd'hui la Flandre française. Il est temps de le suivre dans des travaux d'une gloire plus pure et d'un ordre encore plus imposant. Un sens exquis lui avait suggéré comme le premier de ses devoirs celui de travailler à la réforme de l'administration, et les succès qu'il avait obtenus se manifestent par les négociations diverses où nous venons de le voir, l'or à la main, dicter ses lois à des gouvernements obérés. Soit que le cardinal Mazarin rougît de son immense fortune de quarante millions, qui en représentent aujourd'hui plus de quatre-vingts, soit qu'il tentât sur le cœur du roi une épreuve dont il se tenait assuré, il lui en fit une entière donation, que Louis refusa dans son aveugle gratitude; et un trésor bien supérieur à celui qu'avait laissé Charles V et comparable à celui de Henri IV alla s'engloutir en peu d'années dans les folles et vaniteuses dépenses du fantasque époux de l'une des nièces du cardinal. Mais tout trésor qu'on se fait par l'économie vaut mieux que celui qu'on a reçu en héritage. Louis le prouva par son exemple; il montra une ardeur sans égale pour s'initier dans les secrets de l'administration. Il y avait, sous Mazarin, comme deux ministres des finances : l'un qui présidait aux siennes, c'était Colbert, son intendant; l'autre, à celles de l'Etat, c'était Fouquet. Les premières étant aussi florissantes que les secondes étaient désordonnées, Mazarin vantait Colbert au roi, et lui faisait peut-être soupçonner Fouquet, afin de n'être pas soupçonné lui-même. A la mort du cardinal, Fouquet crut pouvoir continuer des désordres que son faste rendait manifestes. Cependant Louis observait son surintendant. Irrité d'avoir vu que cet opulent séducteur des plus belles personnes de la cour avait osé porter ses vues jusque sur mademoiselle de la Vallière, il se sentit animé contre lui d'une haine que Colbert enflamma (*voy.* FOUQUET). Louis regarda comme un témoignage des déprédations du surintendant l'étalage indiscret de son opulence. Après l'avoir fait arrêter par le capitaine de ses gardes, et transférer de prison en prison, il le poursuivit par des abus de pouvoir qui rappelaient le temps de Richelieu, le fit juger par une commission, non-seulement pour les déprédations qu'il avait pu commettre, mais pour le délit chimérique d'une tentative de rébellion. Il montra dans cette circonstance, et devait montrer dans des circonstances plus graves, combien la force d'une prévention reçue pouvait altérer la justesse de son esprit et l'équité de son caractère. On le vit avec surprise, peu de jours après la disgrâce de Fouquet, s'imposer à lui-même tout le travail d'un surintendant des finances. Il est vrai qu'il s'associa, pour cet emploi, Colbert, qu'il nomma contrôleur général; mais s'il reçut de lui une instruction difficile, tout prouve qu'il étendit, par des conceptions hautes et judicieuses, l'esprit exact, habile et vigilant de l'intendant de Mazarin. Colbert, sous un prince indolent et dissipé, eût pu n'être qu'un homme à ressources; inspiré par le grand cœur de Louis XIV, il fut un homme de génie. L'imagination s'étonne des travaux qu'ils accomplirent en quelques années de paix, et même au milieu de plusieurs guerres qu'il fallut soutenir contre la plupart des Etats de l'Europe. On vit l'impôt des tailles réduit successivement d'un cinquième, l'intérêt de la dette publique diminué de près de vingt millions, le revenu de l'Etat considérablement augmenté par la prospérité du commerce : ouvrage commun du roi et de son ministre. L'Europe vit avec étonnement l'industrie française, dès son premier essor, surpasser celle des

Pays-Bas, des villes commerçantes d'Italie, et des villes hanséatiques. De nobles avances faites par Louis sollicitèrent d'abord l'activité des particuliers. Le luxe justifia toutes ces inventions en leur donnant un caractère de grandeur et de solidité. Les manufactures de draps d'Abbeville, de Sedan, de Louviers et d'Elbeuf, celles des étoffes de soie de Lyon et de Tours, furent dès leur naissance sans rivales en Europe. Les secrets des manufactures de glaces et de plusieurs autres genres d'industrie furent enlevés aux Vénitiens, aux Pisans, aux Génois. Les tapisseries des Gobelins se montrèrent dignes de retracer les faits d'un règne héroïque, et les tapis de la Savonnerie surpassèrent la magnificence du luxe oriental. Une foule de jeunes paysannes furent habilement dirigées dans le travail des dentelles. Des manufactures de chapeaux, de bas, d'étoffes communes, de divers ustensiles de fer et de cuivre, l'invention de beaux carrosses substitués à des voitures grossières, fournissaient encore plus aux riches exportations de la France. L'intérêt de l'argent diminua : les capitaux s'accrurent. On fut étonné du petit nombre de faillites parmi tant de nouveaux établissements. On eût dit qu'il s'était formé un Colbert dans chaque manufacture. L'agriculture reçut des soulagements par la diminution des tailles ; mais Colbert commit la faute de la subordonner trop aux besoins des manufactures en défendant presque toujours l'exportation des blés, qui avait produit tant de trésors sous l'administration de Henri IV et de Sully. L'esprit de règlement donna une impulsion et des règles communes à tant d'établissements qui naissaient à la fois ; et tout ce qui émana de Colbert joignit la rigueur du bon sens à une prévoyance étendue. Bordeaux, Nantes, St-Malo et Dunkerque firent connaître et respecter les vaisseaux français dans les Indes et le nouveau monde. Le commerce de Marseille s'étendit dans les échelles du Levant. Colbert reçut, comme un juste prix de ses soins, un nouveau département, celui de la marine, et il fut pour elle un admirable législateur. Bientôt s'élevèrent les magnifiques constructions des ports de Toulon, de Brest et de Rochefort. Louis, en même temps qu'il délivrait son peuple des concussions des traitants, s'occupait de mettre un frein aux vexations des gens de justice. En 1667 parut l'ordonnance sur la procédure civile dont la précision et la clarté, épouvantant le génie de la chicane, l'embarrassèrent longtemps, mais sans pouvoir le vaincre. Les grands actes de la législation se multiplièrent. En peu de temps parurent un Code pour le commerce (1673), un autre pour la marine (1681), un autre pour les eaux et forêts (1669), où brille le génie de la conservation ; un autre pour les colonies, connu sous le nom de *Code noir*, et où perçaient quelques lueurs d'humanité. L'ordonnance pour l'instruction de la procédure criminelle (1670) est de tous ces codes celui qui a encouru dans notre siècle les plus légitimes censures. On sait qu'un homme dur, Pussort, oncle de Colbert, réussit à conserver les principes d'une jurisprudence gothique et cruelle que Lamoignon voulut sagement modifier. A l'exception de ce dernier code, tous les autres, opérant des améliorations faciles, devaient un jour inviter les esprits à s'occuper d'améliorations plus importantes. Louis prenait beaucoup d'ombrage des innovations politiques ; et ce qu'il y eut d'étonnant, c'est que tous les Français partagèrent alors la même défiance. L'amour de l'ordre était devenu la passion du siècle ; mais on voulait un ordre plein de vigueur et de majesté, fécond en résultats, en créations ; et l'on trouva le secret d'être original sans bizarrerie et sans témérité. Il parut à la fois une foule d'excellents magistrats, d'hommes signalés par des vertus antiques (1), dans ces mêmes parlements qui n'avaient pu éviter le ridicule en conduisant une guerre civile. Louis se gardait bien de montrer aucun ressentiment et cachait sa défiance sous des formes polies. Dans le progrès de son autorité absolue, il en vint jusqu'à supprimer le droit de remontrance ou du moins jusqu'à le rendre illusoire, en ne le permettant plus que huit jours après l'enregistrement des édits. Le clergé surpassait alors en éclat et en renommée l'honorable magistrature dont on a parlé. De grands exemples de piété brillaient dans la capitale : St-Vincent de Paul avait donné à son siècle la plus heureuse impulsion, et des établissements de charité et de bienfaisance s'étaient élevés de toutes parts à sa voix. De nouveaux Pères de l'Église, dignes rivaux par leurs talents des plus fameux orateurs de l'antiquité, animaient le zèle religieux dans un siècle poli. L'incrédulité naissante fut déconcertée à la vue de ces puissants athlètes de la foi, et se réfugia dans les plaisirs d'un indolent épicurisme ou dans les futilités du bel esprit. Les différentes sectes de la religion réformée trouvèrent de redoutables contradicteurs. Louis XIV, ennemi des innovations religieuses et les redoutant pour son autorité comme pour le repos de la France, montra de fortes préventions contre le jansénisme, que la reine sa mère avait déjà en aversion. Cependant les hommes religieux, austères, éloquents, qu'on désignait sous le nom de solitaires de Port-Royal, ont contribué à l'éclat de ce beau siècle de l'Eglise qui fut en même temps le beau siècle des lettres. L'auteur des *Lettres provinciales*, enlevé par une mort prématurée, avait laissé la sublime esquisse du plus grand ouvrage qui eût été entrepris pour la dé-

(1) Il suffit de citer les noms du président d'Ormesson, qui avait signalé son courage dans l'affaire de Fouquet ; du premier président Achille du Harlay, célèbre par la vivacité originale de son esprit et l'intégrité de son caractère ; de son successeur, Lamoignon, digne de tous les éloges que lui donna Despréaux ; de l'avocat général Talon, et de Bignon, deux lumières de notre jurisprudence. De si grands magistrats furent encore surpassés par leurs successeurs Joly de Fleury et d'Aguesseau.

fense de la religion chrétienne. Le docteur Arnauld, trop ardent sur d'autres objets, défendait avec succès la religion catholique contre les attaques d'un puissant controversiste, Claude, ministre protestant. Les Bossuet, les Fléchier, les Fénelon, les Bourdaloue, faisaient des conversions auxquelles aidait parfois la sagesse de Louis XIV. Heureux ce monarque, s'il eût pris plus de confiance dans le zèle et le talent de ces redoutables adversaires de l'hérésie, et s'il n'eût voulu depuis avancer les œuvres de la foi par la force de l'autorité! Les dignités ecclésiastiques ne furent jamais conférées avec plus de scrupule. Aucun évêque n'osa sortir de la sphère de ses devoirs, et jamais l'épiscopat ne fut plus illustré. On ne vit point, comme dans les cinquante années précédentes, les prélats gouverner l'empire, commander les armées en personne ou marcher à la tête des factions. Il n'y eut que le métier de courtisan auquel tous les évêques ne renoncèrent pas. Pendant la première moitié de ce règne, ce clergé, qui élevait de nouveaux boulevards autour de la religion catholique, se montra plein de zèle à défendre les libertés de l'Eglise gallicane et à repousser les prétentions ultramontaines. Louis XIV, dans sa fierté royale, donnait cette impulsion que Bossuet secondait par son éloquence, par l'étendue et la pureté de sa doctrine. La cour de Rome s'étonna et s'irrita d'une résistance habile, respectueuse et ferme, qui produisit en 1682 les quatre fameuses propositions du clergé, lesquelles ont été depuis désavouées par un clergé devenu ultramontain. Car Louis maintint mal son ouvrage; le clergé changea de principes : le parlement seul conserva les siens. La condition des nobles déchut sans qu'ils s'en aperçussent. Il n'y eut plus de ces grands seigneurs qui, soit à la cour, soit dans leur gouvernement, rappelaient les grands vassaux d'autrefois, levaient des armées et marchaient toujours entourés de trois ou quatre cents gentilshommes. Le titre de gouverneur perdit beaucoup de son autorité ; elle fut transférée en partie à des commandants moins dangereux par leur crédit et leur naissance. Ce que Louis XI et le cardinal de Richelieu avaient opéré avec des échafauds, Louis XIV sut le consommer avec des pensions, des rubans, avec des regards bienveillants ou sévères, avec des paroles flatteuses, presque toujours brillantes d'à-propos, de grâce et de justesse, avec les étiquettes de son palais, avec le privilége des grandes et des petites entrées, avec la compagnie qu'il nommait pour le suivre à l'armée ou dans ses voyages de Marly, de Compiègne, de Fontainebleau ; enfin avec tous ces signes commodes et variés qui annoncent la faveur, en excitent le désir et font servir la jalousie des grands à la sécurité et au pouvoir du prince (1). Ce genre de prestige était nouveau : Louis XIII n'eût jamais pu le créer avec son caractère sombre et sauvage. Henri IV, dans sa grandeur et sa bonté, avait une manière plus vive et plus impétueuse de déclarer ses sentiments. Cet art était tout fait pour le caractère, l'esprit et la situation de Louis XIV. Il put s'amuser longtemps de ces petites inventions qui opéraient de grands résultats ; mais quand ce régime fut établi dans toute son uniformité, il n'en éprouva plus que la contrainte et l'ennui. Né en quelque sorte sur le trône; il n'eut pas comme son aïeul le bonheur de connaître l'amitié, mais il se conduisait envers ses courtisans comme l'ami le plus judicieux. Arbitre de leurs discordes, il était aussi le confident de leurs peines domestiques. Souvent il sut prévenir de grands désordres, étouffer d'horribles scandales. La cour ne se ressentait que trop des souillures des mœurs italiennes contractées sous la régence des deux Médicis. Louis lui rendit des mœurs françaises, c'est-à-dire des mœurs plus aimables que régulières. De jeunes courtisans qui avaient bravé les lois et le mépris public, juste et faible châtiment de leurs excès, furent enfin contenus par les sévères remontrances du prince et par la crainte d'une disgrâce éternelle. L'adultère, trop encouragé par les exemples du monarque, fut souvent expié par des repentirs profonds ; et le cloître ne cessa de s'ouvrir à d'illustres pécheresses. Toutes les passions, assujetties à des bienséances qui n'étaient point encore de l'hypocrisie, eurent plus de profondeur et plus de délicatesse. Partout le langage devint plus noble parce que les sentiments l'étaient davantage, et fut en même temps naturel parce que les grandes choses et les grandes idées devenaient plus familières. La vertu sans tache obtenait des honneurs constants dans une cour galante. Quel sort plus heureux l'imagination peut-elle souhaiter à des

(1) Il faut reconnaître que, si LouisXIV réussit ainsi à enlever aux grands une puissance dont ils avaient souvent abusé au préjudice de la France, il avilit la noblesse en la réduisant à n'être qu'un corps de courtisans avides d'honneurs et de pensions. Attirant à lui toute l'autorité, il négligea de former l'aristocratie au maniement des affaires, il ne lui apprit pas à se mettre à la tête des grands intérêts du pays; il démantela ainsi la royauté, en croyant la fortifier. La noblesse perdit son prestige, et ce discrédit a rejailli plus tard sur le roi lui-même. Louis XIV voulait partout ordonner; en grandissant la France, il était surtout préoccupé que cette grandeur fût regardée comme son ouvrage. Jaloux de son autorité et tenant pour légitime tout ce qui tendait à la fortifier, il confondit l'ordre avec le despotisme, et l'on voit par la correspondance administrative de son règne qu'il était peu scrupuleux sur les moyens, et qu'il se croyait au-dessus des droits de l'humanité et de la justice. Ce fut au reste l'effet de son éducation. Elevé sur le trône, entouré de flatteurs, n'ayant pas assez de largeur d'esprit pour juger de la vanité des grandeurs humaines, il dut se croire placé en dehors du droit commun. Le clergé qui l'entourait, et qui avait plus d'ambition que d'humilité chrétienne, l'entretint dans des sentiments dont il espérait tirer profit : seul pourtant il eût pu le désabuser. Louis XIV se regardait comme une sorte de vicaire de Dieu qui doit veiller au bien de son peuple, mais n'est tenu envers lui à aucun compte. De là son caractère altier, son despotisme. Il avait gémi des discordes de l'anarchie, il se fit le représentant exagéré de l'autorité; le danger lui parut être dans l'élévation de tout pouvoir modérateur: il brisa toutes les résistances, sans songer que des mains royales autres que les siennes ne pourraient pas constamment porter un si lourd fardeau, et qu'en détruisant la puissance des nobles, il préparait l'avénement des favoris. A. M—Y.

femmes brillantes d'esprit, d'agrément et distinguées davantage encore par les qualités du cœur, que le sort de mesdames de Sévigné, de la Fayette, de Grignan, de Villars, et que celui même de madame de Maintenon, si elle ne fût devenue reine ? Nul héros des temps anciens ne surpasse Turenne en modestie, en désintéressement, en délicatesse. Le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, ne fut point un inutile censeur des mœurs de son temps : il fut égalé dans ses vertus par les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, les amis de Fénelon. La sévérité des ordonnances de Louis contre les duels ne put abolir, mais diminua beaucoup cet usage barbare. Pour qu'on ne nous reproche pas de laisser rien d'idéal dans un tel tableau, nous avouerons que ceux des courtisans qui persévéraient dans des mœurs dissolues se livraient à plusieurs genres d'excès ou de turpitude devenus bien plus rares dans le 18e siècle même chez des hommes corrompus, tels que les friponneries au jeu, divers genres d'escroqueries, les sociétés de prétendus devins et les plus grossiers excès de la table. Nous avouerons encore qu'il y eut des empoisonnements présumés, d'autres constatés ; mais quelques exemples d'immoralité et de scélératesse n'ont jamais rien prouvé contre l'esprit général d'une nation, d'une société, d'une cour. Louis XIV ne sépara jamais son estime de sa faveur. Le maréchal de Vivonne s'en montra digne par de brillants succès sur terre et sur mer, par sa probité délicate et par son goût pour les lettres. Le duc de la Feuillade avait déployé des qualités chevaleresques dans la brillante expédition des Français envoyés au secours de l'empereur contre les Turcs. Il fit ériger à ses frais le monument trop fastueux de la place des Victoires (*voy.* FEUILLADE) (1) : ce fut un tort à Louis de le souffrir; mais on ne voit pas que la vanité de ce monarque ait reconnu un si brillant et si dangereux hommage par d'immenses largesses. Lauzun avait séduit le roi par l'ingénieuse vivacité et l'air passionné qu'il portait dans son rôle de courtisan; mais il dut vivement l'irriter par son arrogance, par des incartades irrespectueuses et par le trop heureux succès de ses artifices auprès de Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans. On sait qu'un jour où il avait poussé le roi à bout par une indiscrétion impardonnable, Louis jeta sa canne par les fenêtres en disant : « Dieu me préserve du malheur de frapper un gentilhomme ! » Il était beau d'exprimer et de réprimer ainsi sa colère ; mais Louis usa moins modérément de son autorité despotique en faisant enfermer pendant dix ans à Pignerol ce même duc de Lauzun devenu, par un mariage secret, l'époux de Mademoiselle. Par une bizarrerie qui dénote les vices de son caractère, le duc se conduisit au sortir de cette prison comme le tyran de la princesse qu'il avait subjuguée et comme l'adorateur le plus passionné du roi, qui lui avait témoigné un si long et si cruel ressentiment. Le duc de la Rochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, fut le plus discret de tous les favoris. La faveur du maréchal de Villeroi devint, beaucoup plus tard, fatale aux armes françaises : c'était cependant un guerrier plein d'honneur et de vaillance, mais d'un talent médiocre et d'un caractère faible, qu'il tâchait de rehausser par des dehors glorieux. Louis XIV fut encore moins dominé par ses maîtresses que par ses favoris. Ce monarque n'affranchit point sa famille des lois de l'étiquette qu'il imposait à tous ses courtisans : il rendit cependant tous les soins d'un fils tendre et respectueux à la reine Anne d'Autriche, qui mourut en 1666 après une maladie longue et douloureuse. Il parut prendre un soin continuel d'intimider, mais sans rudesse et sans emportement, son frère, Monsieur, qui, livré comme Gaston d'Orléans, à des favoris tracassiers et pervers, eût pu, étant moins surveillé, renouveler les troubles du règne de Louis XIII. L'épouse de ce prince, immortalisée par l'éloquence et les regrets pathétiques de Bossuet, avait paru inspirer au roi, son beau-frère, des sentiments que le public et la cour même n'auraient vus qu'avec horreur. Louis eut la force de faire taire une passion naissante. La mort subite et prématurée de cette princesse aimable frappa les esprits du soupçon d'un grand crime : le roi, dans sa douleur, sut s'abstenir de commencer des recherches odieuses, et de sacrifier la sûreté de l'Etat et la paix de sa famille à des bruits populaires. Plusieurs lettres de Louis indiquent qu'il aimait tendrement le Dauphin; mais peut-être fit-il trop souvent sentir à son fils la froide autorité du monarque. Ce prince, timide et inappliqué, répondait faiblement aux espérances qu'avaient fait concevoir deux instituteurs tels que le duc de Montausier et Bossuet. L'épouse de Louis XIV, modeste, réservée, constante et douce dans sa piété, semblait se faire une crainte égale de déplaire à Dieu ou de déplaire à son époux. Louis, en l'environnant de respects et de quelques témoignages d'affection, n'exerça que trop la patience de la pieuse reine par l'éclat et la multiplicité de ses amours adultères. D'abord il parut se les reprocher, en rougir, et ne céder qu'à la force de la passion; mais dès qu'il se crut assez grand pour se faire pardonner un genre de fautes que la nation française a toujours trop fai-

(1) La lecture des écrits et le récit des actes du temps prouvent que l'adulation envers le souverain fut portée à son comble sous Louis XIV ; que ce monarque non-seulement la souffrit, mais encore l'encouragea. Ces habitudes de flatterie avilirent le caractère d'une nation qui n'est que trop disposée à la poursuite des distinctions vaniteuses; elles effacèrent cette mâle énergie qui apparait dans le génie français au 16e siècle et qui se conservait encore dans la magistrature parlementaire. La flatterie prit la place de la véritable fidélité : elle fut un des masques de l'ambition qui, une fois déçue, se jeta dans la voie des révolutions et des séditions pour atteindre ce qu'elle ne pouvait arracher de la faveur. En un mot, Louis XIV s'occupa plus d'élever la France que les Français; il songea plus à sa propre renommée qu'à l'éducation du peuple qui lui était confié. A. M—Y

blement reproché à ses rois, il déclara sans contrainte et avec une sorte de faste les liaisons les plus coupables. Accessible aux remords avant d'avoir atteint l'âge qui émousse les désirs, il parut, dès sa quarante-deuxième année, préférer des sentiments épurés à des plaisirs enivrants qui troublaient sa conscience. Nous nous arrêterons peu sur ces épisodes de sa vie, parce que les articles de LA VALLIÈRE, MONTESPAN, FONTANGES et MAINTENON réclament ce genre de détails. La première de ces dames, dans le secret d'une passion qu'elle s'efforça vainement de combattre, et se reprocha sans cesse, craignait des honneurs indices de sa faiblesse; elle les reçut en rougissant, adora toutes les volontés de Louis, lui sacrifia deux fois un repentir ou de justes alarmes qui la portaient à la retraite, trembla toujours de l'affliger, et, après l'avoir vu inconstant, attendit avec la crédulité des âmes tendres que sa patience et la sincérité de son amour lui ramenassent un roi dont les passions voulaient être irritées par les obstacles. Ses longues douleurs furent respectées par les courtisans. On sentait que le cœur du monarque ne pouvait subir un plus aimable et plus doux esclavage. Bientôt elle se créa des droits à l'estime et à la vénération des personnes les plus austères. Il n'y en eut aucune qui ne la suivît de ses pleurs au couvent des Carmélites, dans le moment solennel où, sous les yeux de la reine, elle consomma un religieux sacrifice auquel l'éloquence de Bossuet prêtait encore plus d'intérêt et de pompe. Madame de Montespan, douée d'une beauté éblouissante, armée d'un esprit vif et piquant, régna par des artifices et des défauts qui eussent peut-être prolongé l'empire de sa rivale. D'abord, elle s'inquiéta, ou parut s'inquiéter des premiers hommages du roi, et engagea son mari de l'emmener loin de la cour : celui-ci ne crut pas alors devoir faire le sacrifice de son ambition personnelle à des craintes qui pouvaient être chimériques; mais son épouse lui fit cruellement expier son incrédulité. Elle plaça bientôt son orgueil dans un scandale éclatant, rechercha les indignes honneurs d'une maîtresse déclarée, et livra un mari qui l'obsédait de ses plaintes, quelquefois de ses fureurs, à la colère du roi (*voy.* MONTESPAN). Louis, en sacrifiant mademoiselle de la Vallière à cette maîtresse arrogante, perdit ce bonheur si rarement goûté des rois, celui d'être aimé pour lui-même : mais s'il soumit à madame de Montespan une cour qu'il avait pliée à toutes les formes de l'idolâtrie, il se garda bien de lui soumettre aucune opération de son cabinet. L'esprit de madame de Montespan était d'ailleurs peu fait pour de tels soins, et ne se manifestait que par des saillies malignes et mordantes. Louis y souriait gravement, et quoique dominé par ses sens, quoique réveillé dans sa passion par des orages perpétuels et toutes les contrariétés d'un caractère hautain et capricieux, il sentait le besoin d'entretiens plus solides, plus calmes, d'un commerce plus doux et plus mêlé de confiance. Ces entretiens, il les trouva bientôt auprès de la veuve de Scarron, à qui son indigence avait fait accepter l'emploi de gouvernante des enfants que le roi avait eus de madame de Montespan. D'abord, il avait craint en elle, et fort mal à propos, cette espèce de gêne que fait souvent éprouver le bel esprit; mais chaque jour il sentit mieux l'aimable ascendant d'un esprit naturel, mêlé de mille agréments que rehaussaient toujours le bon sens, la vertu, la piété modeste. Madame Scarron, qu'il faut dès à présent nommer madame de Maintenon, était belle encore; mais elle se garda bien de compter sur ses attraits pour balancer ou pour ruiner l'empire de madame de Montespan. Ce fut en ne prétendant qu'à l'amitié du roi qu'elle fit, par degrés, naître un amour profond. Cette amie cependant était sévère : elle réveillait ou nourrissait dans le cœur de Louis XIV des scrupules auxquels il se proposait de satisfaire plus tard. Il venait tous les soirs rêver auprès de madame de Maintenon à sa conversion future, qu'il différait beaucoup. Bossuet secondait avec un zèle un peu timide les pieux avis de madame de Maintenon. L'un et l'autre crurent souvent avoir vaincu la faiblesse du roi, mais ne firent que procurer à madame de Montespan la joie et le triomphe d'une réconciliation passionnée. Cependant Louis lui donna pour rivale mademoiselle de Fontanges, regardée à la cour comme un prodige de beauté, mais de beauté seulement. Le règne si court de cette favorite ne servit qu'à éteindre l'amour du monarque pour madame de Montespan, et lui fit sentir encore mieux le charme plus puissant et plus durable des entretiens de madame de Maintenon. Lorsque celle-ci régna seule sur le cœur du roi, elle n'obtint et ne rechercha peut-être qu'une influence très-restreinte sur les résolutions politiques. — Il faut maintenant parler de la direction que Louis XIV donna aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts. Descartes n'était plus : mais ce philosophe régnait, après sa mort, par la clarté et la nouveauté hardie de sa méthode, la noblesse sévère de son style, l'étendue de ses découvertes, l'ensemble et l'audace de ses hypothèses. Le premier des modernes, il avait remplacé Aristote dans une sorte de monarchie universelle sur le monde savant, surtout le monde penseur. C'était principalement par ses méditations métaphysiques qu'il semblait avoir soufflé aux esprits quelque chose de divin que l'on reconnaît dans l'éloquence de Bossuet, dans les hautes pensées de Pascal, dans la doctrine d'Arnauld, dans celle de Bourdaloue, dans la philosophie aussi élevée que tendre de Fénelon, dans la philosophie fière et mesurée de la Bruyère, dans cette philosophie si profonde, que Malebranche, le continuateur de Descartes, exprima d'un style si limpide. Si ce grand siècle littéraire

fut appelé le siècle de Louis XIV, c'est qu'il y eut une époque brillante où tout parut entrer dans la sphère de ce monarque. Notre imagination nous dit que Bossuet eût été moins sublime en foudroyant les grandeurs humaines, s'il ne les avait vues étalées dans la plus grande pompe qu'elles eussent jamais reçue; que Racine, loin d'une telle cour, ne fût point parvenu à peindre avec un charme si puissant, ni Quinault avec une grâce si séduisante, les faiblesses du cœur; que Massillon ne les eût pas pénétrées avec tant de profondeur, combattues avec tant d'onction; que les fables de la Fontaine devaient s'écrire en même temps que les lettres de madame de Sévigné; que le génie observateur de Molière dut être singulièrement secondé par le passage de mœurs encore incultes à des mœurs si polies. Il n'est point d'homme d'un goût exercé qui ne sente que le canal qui joint les deux mers, la colonnade du Louvre, l'arc de triomphe de St-Denis, le dôme des Invalides, les beaux ouvrages sortis du ciseau de Girardon et de Puget, les tableaux de Lebrun et de Lesueur, les jardins de Lenôtre; que tous ces monuments resplendissants de majesté devaient être contemporains des tragédies de Corneille et de Racine, des oraisons funèbres de Bossuet. Les vertus de Turenne élevaient l'esprit de Fléchier. L'admiration pour Louis XIV fut un sentiment commun à tous ces hommes de génie. Presque tous furent récompensés par lui avec discernement, avec grâce, et quelques-uns avec magnificence. Ils s'entr'aidaient, s'échauffaient par la simultanéité des merveilles qu'ils avaient à s'offrir, et semblaient, dans des genres si divers, puiser à une même source du beau. Le grand Condé, le duc de la Rochefoucauld, le maréchal de Vivonne, le président de Lamoignon, le duc de Montausier, partagèrent sans doute avec Louis le mérite d'avoir été les bienfaiteurs des lettres. Mais n'a-t-il pas dû obtenir le premier rang, ce monarque qui protégea la représentation du *Tartuffe* contre les ressentiments des faux dévots et les scrupules de beaucoup d'âmes timorées; qui permit à Molière de soumettre la cour elle-même à ses tableaux; qui rendit le sort de Racine et de Boileau plus doux encore que n'avait été celui de Virgile et d'Horace; qui, dans sa jeunesse, reçut si bien un avertissement sévère que lui donna l'auteur de *Britannicus;* qui trouva bon que Boileau cassât ses arrêts en matière de goût; enfin qui fut remercié avec tant de feu par Corneille vieillissant d'avoir ranimé l'enthousiasme du public et de la cour pour les anciens chefs-d'œuvre qu'allait proscrire l'inconstance de la mode? Il est vrai que ce même Corneille et que la Fontaine n'eurent qu'une part modique à ses libéralités; mais les rois oublient facilement ceux qui ne s'offrent point à leurs regards, surtout quand ils ont le malheur d'être, comme Louis XIV, guerriers et conquérants. Cependant, les leçons des grands orateurs et des grands écrivains ne furent pas tout à fait perdues pour lui. Corneille, dans des vers composés pour un divertissement; Boileau, dans ses belles épîtres; Bossuet, dans quelques passages de ses oraisons funèbres et de ses sermons; Racine, dans un mémoire dont le destin fut, comme on le sait, si fatal pour son auteur; la Bruyère, dans quelques pages éloquentes; Fénelon et Massillon, avec un zèle plus courageux que tous les autres, semblaient avoir conspiré pour sauver ce monarque de l'abîme presque inévitable où tombent les conquérants, et où ils entraînent leurs peuples. Vers la dixième année de son règne, c'est-à-dire de l'époque où il régna par lui-même, Louis conçut la noble pensée d'écrire des instructions pour le Dauphin, en mettant sous les yeux de ce jeune prince le détail de ses plus importantes opérations, les secrets de sa politique et ceux de sa conscience comme roi. Cette occupation, qui lui rappelait des souvenirs glorieux, ennoblit ses loisirs pendant quelques années. Pour mettre en ordre les pensées qui lui échappaient, ou pour les rédiger avec plus de correction et d'élégance, il eut recours à la plume de Pélisson. Les ébauches de ce travail sont parvenues à la postérité; rien n'est plus facile que d'y démêler ce qui appartient au royal écrivain, et ce qui a été embelli par l'habile rédacteur. L'âme de Louis XIV s'y montre à découvert dans les épanchements mêmes de son orgueil. Il se propose toujours pour modèle à son fils : mais ce genre d'égoïsme n'a rien de repoussant, parce que le style a toujours de la simplicité, souvent de l'énergie, quelquefois de la profondeur, et surtout parce qu'on reconnaît dans une confession si superbe les sentiments d'un honnête homme, ceux d'une âme ardente et forte, plus ou moins altérés par les maximes de l'autorité absolue et par les séductions de la fortune. Louis XIV donna un nouveau lustre à l'Académie française par des distinctions honorables. Il fonda, en peu d'années, l'Académie de peinture et de sculpture (1648), celle des inscriptions et belles-lettres (1663), celle des sciences (1666), l'Académie des élèves de Rome (1667), fit construire l'Observatoire de Paris, et s'occupa du Jardin de botanique; magnifiques et solides établissements qui ont porté si loin la gloire du nom français (1). Il donna des pensions à plusieurs savants étrangers, tels que Heinsius, Vossius, Huyghens, et depuis appela en France les Cassini, les Bernoulli, commanda les beaux voyages de Tournefort, fit mesurer la méridienne de Paris, fondement du plus beau travail géodésique connu dans l'histoire; continua le Louvre sur un plan

(1) Le mérite de ces créations doit surtout être attribué à Colbert, qui entretint chez le roi la volonté de protéger les lettres, les sciences et les arts, et lui en suggéra l'idée. On voit par les écrits du temps qu'en patronant les savants, les littérateurs et les artistes, Louis XIV, comme toujours, était mû plus par la pensée de jeter du lustre sur son règne que par celle de servir les progrès de la société et de l'esprit humain. A. M—Y.

magnifique, et fit élever par le génie d'un Français, Charles Perrault, l'admirable façade du plus beau palais de l'univers. Louis XIV ne pouvait pardonner aux Hollandais l'intervention par laquelle ils avaient borné ses conquêtes et modéré ses avantages dans la paix d'Aix-la-Chapelle, ni les bravades arrogantes de quelques-uns de leurs magistrats, ni les traits amers que les journaux de cette république lançaient contre lui. Surtout il brûlait du désir d'essayer encore une fois ses forces, et d'annoncer par un début éclatant la puissante marine qu'il venait de créer par les soins de Colbert. Il s'unit avec le roi d'Angleterre, par l'entremise de Madame (*voy.* HENRIETTE). Le prodigue Charles II reçut avec joie les subsides qui lui furent offerts. Louis n'eut point de peine à séduire par le même appât deux petits souverains, les évêques de Munster et de Cologne, animés de la haine la plus vive contre la république, leur voisine. Le dernier lui ouvrit le passage le plus commode pour frapper les Hollandais de coups aussi terribles qu'inattendus. Wesel, Rheinberg et d'autres petites villes sur le Rhin furent prises par le roi dès l'ouverture de la campagne. Bientôt la fortune lui offrit l'occasion d'accomplir un de ces faits qui étonnent l'imagination des peuples, et qui ont un attrait tout particulier pour les Français. Le comte de Guiche annonça que la sécheresse de la saison avait formé un gué sur un bras du Rhin, et qu'en nageant pendant l'espace de vingt pas, la cavalerie française pourrait franchir un fleuve si renommé. Il était dans le génie du grand Condé de tenter un tel moyen; il n'eut pas de peine à le faire goûter au roi. Deux mille hommes, qui gardaient l'autre rive, furent interdits à la vue de cette cavalerie qui passait le fleuve. L'armée n'eut presque à regretter que le jeune duc de Longueville (*voy.* LONGUEVILLE). Le grand Condé eut un poignet fracassé en détournant un pistolet qui lui fut tiré à bout portant. Louis, qui s'était exposé sur la tranchée dans quelques siéges, et particulièrement à celui de Lille, eut pourtant la prudence de passer le Rhin sur un pont de bateaux avec son infanterie. Cette circonstance diminuait un peu l'éclat de cette journée. Le talent d'un de nos premiers poëtes n'a pas peu contribué à rendre immortel ce passage du Rhin, que l'on comparait dans le temps à celui du Granique (1). La Hollande était surprise; une terreur panique avait saisi tous ses chefs militaires. Les forts les plus vantés se rendaient après quelques jours de siége, et souvent à la première sommation. Les bras de mer n'étaient plus que des barrières inutiles. Le roi aidait au prestige et à la facilité de cette conquête par l'excellente discipline qu'il faisait observer à ses troupes. On eût dit qu'il prenait possession de l'une de ses provinces. Celles d'Utrech, d'Over-Yssel et de Gueldre étaient soumises. Amsterdam n'avait presque plus pour défense que le désespoir de ses habitants et le souvenir des longs et glorieux combats soutenus autrefois pour la liberté. Quelques historiens prétendent que Louis XIV, avec plus d'audace et de célérité, eût pu prévenir le réveil de ce peuple : mais des républiques animées de l'esprit qui a présidé à leur naissance ne succombent pas ainsi d'un seul coup. On peut présumer que ce prince eut un juste pressentiment du nouveau genre d'obstacles que susciterait contre lui le patriotisme républicain. Sur le chemin d'Amsterdam, il quitta son armée pour reprendre celui de la capitale : peut-être aussi voulait-il être plus à portée de surveiller les mouvements politiques des cabinets que la jalousie et l'inquiétude allaient armer contre lui. L'ivresse des Français était au comble; elle éclata dans un triomphe que Louis eut la faiblesse de se décerner à lui-même. Les fêtes n'en avaient point encore cessé, quand on apprit que la Hollande était sauvée de sa ruine, qu'une révolution avait éclaté à Amsterdam; que le prince d'Orange, âgé de vingt-deux ans, venait dans le péril de la patrie de se créer une sorte de dictature; qu'il avait excité les fureurs de la populace contre le grand pensionnaire de Witt, contre le frère de cet illustre républicain, et quelques autres magistrats coupables à ses yeux du tort d'avoir voulu réprimer les projets de son ambition, coupables aux yeux du peuple des torts de la fortune; que les cruautés commises sur leurs cadavres avaient été le prétexte d'un terrible engagement pour les auteurs de cette révolution à la fois féroce et patriotique; que les ordres du stathouder avaient fait percer des digues et environner d'une mer nouvelle Amsterdam, Leyde et leurs environs; enfin qu'une victoire remportée par l'amiral Ruyter sur les escadres combinées d'Angleterre et de France avait mis les côtes de la Hollande à l'abri de toute invasion. On vit avec étonnement l'Empire et l'Espagne s'armer pour la défense d'une république si longtemps ennemie de la maison d'Autriche. Le roi d'Angleterre était désavoué dans ses entreprises par son parlement, par le cri de la nation. Le prince d'Orange remuait tout contre Louis XIV, et lui faisait expier l'injustice de son agression, le stérile éclat de ses victoires et l'orgueil indiscret de ses triomphes. Toute l'Europe insultait à la grandeur théâtrale du nouveau conquérant; mais bientôt il la força d'admirer la grandeur véritable d'un roi. L'armée française tint peu dans la Hollande; cependant, comme l'hiver avait glacé les inondations, le maréchal de Luxembourg lança sur cette mer de glace douze mille Français : ils avancèrent avec intrépidité; mais un dégel qui survint les obligea de repasser à la

(1) Le passage du Rhin, comme opération militaire séparée du reste des opérations de la campagne, n'a qu'une importance secondaire; mais il complète un admirable plan de campagne qui est l'un des chefs-d'œuvre du génie de Turenne. Pour les contemporains, il résumait ce plan et excita justement tout leur enthousiasme. L. D.

hâte sur une digue étroite et fangeuse; beaucoup y périrent; tous étaient perdus si le commandant d'un fort avait inquiété leur retraite. Ils l'achevèrent et la souillèrent par d'indignes cruautés. Mais bientôt le roi changea le théâtre de ses opérations; et se portant sur la Franche-Comté, il soumit cette province, non pas tout à fait avec autant de rapidité que la première fois, mais avec plus de gloire. Rien ne put tenir devant le génie de Vauban et l'audace des troupes que Louis enflammait par sa présence, quelquefois par ses périls. Pendant ce temps Turenne défendait l'Alsace avec vingt-quatre mille hommes, contre une armée de soixante-dix mille Impériaux. On ne vit jamais une campagne défensive conduite avec un savoir plus profond, avec plus d'éclat et de succès. Les troupes allemandes ne purent se prévaloir de leur immense supériorité. Le génie d'un seul homme semblait avoir triplé le nombre de ses soldats. L'armée victorieuse n'éprouvait que des pertes légères; et le soldat français aimait des marches pénibles et savantes, dont il devinait le but avec une sagacité qu'il tenait de son général et de ses victoires. Malheureusement, cette campagne, où l'art de la guerre obtenait son plus beau résultat, celui de sauver les frontières du royaume en ménageant le sang de ses défenseurs, fut souillée par l'incendie de deux villes et de vingt-cinq beaux villages du Palatinat; rigueur barbare, indigne des temps modernes et d'un siècle à la fois éclairé et chrétien. Cette dévastation n'avait pas pour excuse la nécessité, puisqu'elle ne couvrait qu'un médiocre espace de terrain, et ne succédait point à un grand revers. Turenne, sans doute, obéissait à des ordres de Louvois. Mais il devait être assez grand pour désobéir, même au risque d'une disgrâce. Dans la campagne suivante, les Impériaux opposèrent à Turenne un tacticien renommé, Montecuculli. L'habileté de leurs campements et de leurs manœuvres balança l'admiration de l'Europe. On s'attendait à une action décisive, lorsqu'un coup de canon enleva Turenne au moment où il marquait la place pour une batterie. Que dirons-nous sur les regrets que la France donna à la perte de Turenne? L'éloquence naïve de madame de Sévigné nous l'apprend encore mieux que la haute éloquence de Fléchier. Louis ordonna que les restes du héros fussent déposés avec ceux des rois : pendant quinze ans il l'avait défendu contre la haine de Louvois. La mort de ce grand homme de guerre était une cruelle épreuve pour la fortune du roi. Les événements accrurent encore de si justes regrets. Le maréchal de Créqui fut battu à Consarbrück, avec le reste de cette même armée que Turenne avait rendue si redoutable. Forcé de se retirer dans Trèves avec de faibles débris, Créqui se préparait à une belle défense; mais une trahison livra la ville, le général et l'armée. Le prince de Condé venait de remporter dans la Flandre une victoire inutile et meurtrière. Louis le fit partir pour l'Alsace; et l'habile Montecuculli se vit arrêté dans ses progrès, et forcé de lever le siége de Haguenau. Peu de temps après, le maréchal de Créqui, racheté de sa prison, répara son imprudence et son malheur par une suite d'avantages obtenus sur les deux rives du Rhin, de concert avec le maréchal de Lorges. Des succès plus brillants et plus utiles étaient réservés à Louis dans la Flandre. Aidé de Vauban, il prit en personne Condé, Bouchain, Cambrai, après des siéges mémorables qui laissaient les Français sans rivaux dans cet art. Quant à la prise de Valenciennes, exécutée également sous les yeux du roi, la bravoure française n'a point à citer un prodige plus éclatant. Après quelques jours de siége, on avait résolu d'attaquer le grand ouvrage à cornes; il est enlevé : les mousquetaires cèdent à leur ardeur, poursuivent les assiégés de retranchement en retranchement, arrivent avec eux aux portes de la ville, baissent le pont-levis, gagnent du terrain de maison en maison, reçoivent des renforts, et font capituler trois mille hommes qui défendent l'une des plus fortes places de l'Europe. Un peu après cet exploit, Monsieur, prince efféminé, timide à la cour, se montra dans les combats digne petit-fils de Henri IV, et il obtint à Mont-Cassel une victoire signalée sur le prince d'Orange. L'éclat en fut tel, que le roi résolut de ne plus laisser à son frère une telle occasion de gloire. En même temps les Espagnols se voyaient pressés par nos armées jusque dans la Sicile. Pour que rien ne manquât à ce vaste développement de puissance, notre marine naissante, conduite par Duquesne, s'était mesurée avec avantage contre les flottes combinées des Anglais, des Hollandais et des Espagnols, commandées par Ruyter, que les Français eux-mêmes nommaient le Turenne des armées navales. Notre pavillon dominait sur les mers, tandis que sur le continent Louis accablait ses ennemis par des succès dignes des plus grands capitaines et des plus grands peuples de l'antiquité. Il mit le comble à sa gloire en offrant la paix aux vaincus, et put se montrer à la fois superbe et généreux. Il rendit aux Hollandais l'importante place de Maëstricht; aux Espagnols, un grand nombre de villes dans les Pays-Bas, en se réservant Condé, Bouchain, Ypres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Saint-Omer, Cassel, Charlemont et toute la Franche-Comté. De toutes ses conquêtes sur les Impériaux, il ne gardait que Fribourg. Il resta maître de la Lorraine, qui ne lui était point cédée, mais qu'il ne rendit pas. Telle fut la glorieuse paix de Nimègue, signée le 10 août 1678. Ce fut alors que la France et l'Europe lui donnèrent à la fois le nom de *Grand*, surnom presque toujours fatal aux peuples qui le décernent et même aux princes auxquels il est décerné, parce qu'étant, par un malheureux préjugé, le prix des exploits guerriers, il en perpétue l'ivresse. Cette guerre n'avait point épuisé

le trésor royal. Les bénéfices du commerce, soutenus par une marine puissante, avaient beaucoup augmenté les richesses de la France. Magnifique pendant la guerre, Louis XIV le fut encore plus après la paix. Bientôt commencèrent les fastueuses constructions de Versailles, modeste château de Louis XIII, érigé dans l'une de ses façades en palais du soleil, et conservant dans l'autre sa simplicité peu élégante; de Trianon, dont un caprice royal fit un palais des fées; des aqueducs de Maintenon, des rouages hydrauliques de Marly, défis splendides portés à la nature par l'orgueil du monarque; de ces parcs, de ces jardins renfermant mille stériles richesses dans des enclos démesurés. Ces dispendieuses merveilles pervertissaient un luxe jusque-là si grand et si judicieux, et cependant elles ne détournaient ni Louis ni ses sujets de travaux vraiment utiles. Riquet avait achevé le canal des deux mers, qui eût suffi pour immortaliser un règne (*voy.* Andréossi). La navigation intérieure tirait un nouveau secours du canal de Briare. Toutes les villes principales étaient enrichies de monuments dont l'énumération serait immense. Enfin, le grand cœur de Louis XIV respirait dans le magnifique établissement des Invalides, où sont empreints tous les plus beaux sentiments de l'homme, c'est-à-dire la piété, la reconnaissance, le respect pour la vieillesse, pour le malheur et la bravoure. Colbert gémissait des dépenses qui n'avaient pas cette utilité pour objet; mais timide dans ses remontrances, il était faiblement écouté. L'ascendant de Louvois prévalut. Ce ministre, qui s'attribuait le principal honneur d'une guerre si heureusement conduite et terminée, rendait la paix pleine de menaces et d'agressions contre divers États. Par ses conseils, le roi n'avait presque rien retranché de son état militaire; tandis que les puissances vaincues, cédant à la nécessité, s'empressaient de licencier leurs troupes. Louis se vit ainsi dans une position fatale, celle où l'on croit pouvoir tout oser. Strasbourg, après la conquête de l'Alsace, avait conservé l'existence d'une ville libre impériale. L'or de la France suscitait depuis longtemps des troubles dans cette petite république. Les magistrats étaient inquiétés par des menaces séditieuses. La crainte, la vengeance et la cupidité les portèrent à livrer leur patrie (*voy.* Louvois). Bientôt on eut à se plaindre de quelques retards apportés par les Espagnols à l'exécution du dernier traité. On s'empara de la formidable place de Luxembourg, après un long blocus et un bombardement. Mais ce qui rendait cette conquête odieuse, c'est que l'Empire, dont Louis XIV envahissait les possessions, était alors exposé à une nouvelle invasion des Turcs. L'empereur Léopold appelait à son secours tous les princes de la chrétienté. L'Autriche espagnole, que le roi venait d'accabler encore par la prise de Trèves, de Courtrai et de Dixmude, ne put envoyer de secours à l'Autriche allemande. Mais deux héros, Sobieski, roi de Pologne, et le prince Charles de Lorraine, dépouillé de ses Etats, méritèrent toutes les louanges et toutes les bénédictions de l'Europe, en délivrant Vienne et en repoussant les Turcs jusque sur leur frontière. Le monarque français fut arrêté par des scrupules tardifs. Il ne donna plus de suite à la facile invasion de la Flandre. La paix de Nimègue fut convertie en une trêve de vingt ans, et Louis se fit payer d'une modération suspecte en gardant la possession de Luxembourg. Lui-même, une année auparavant, s'était présenté comme un vengeur de la chrétienté. Les puissances barbaresques ayant fait d'indignes outrages à son pavillon, le roi irrité envoya contre ces pirates le héros de la marine française, Duquesne, avec une flotte puissante. Alger, bombardé deux fois, Tunis et Tripoli, qui craignirent le même sort, se soumirent à toutes les réparations qu'exigea l'impérieux monarque. Il reprocha aux Génois d'avoir vendu quelques secours aux Algériens. Pour punir ces républicains de cette déloyale avidité, il les soumit au même châtiment qu'il venait d'infliger à des barbares. Gênes la magnifique fut foudroyée par les galères du roi de France, et des palais de marbre enrichis des plus précieuses productions des beaux-arts s'écroulèrent sous des bombes. Gênes témoigna son repentir par les plus humbles soumissions. Le doge et quatre principaux sénateurs vinrent à Versailles demander grâce pour leur république (*voy.* Imperiali). Cette excessive fierté du roi lui nuisait encore plus que son ambition. Il n'était ni assez insensé, ni assez inhumain pour aspirer à la monarchie universelle : néanmoins l'Europe le crut capable d'un tel dessein, parce que son orgueil semblait arriver au même point que s'il l'eût obtenue. L'ambassade qu'imagina d'envoyer un usurpateur du trône de Siam à ce prince, qui ne possédait qu'un comptoir dans les Indes, flatta singulièrement la vanité des Français en amusant leur curiosité; mais les puissances maritimes dont le pavillon dominait sur les mers sourirent d'une pompe si vaine, des projets chimériques qu'elle enfanta, et du mauvais succès d'une expédition chargée à la fois de secourir le roi de Siam et de convertir le peuple indien (*voy.* Chaumont et Constance). Tandis que le roi au sein d'une paix trop agitée commettait des fautes que deux ligues successives, et surtout la dernière, devaient lui faire cruellement expier, il couvrait nos frontières et nos ports de ces admirables fortifications, où Vauban déploya toute l'étendue de son génie, et Louis toute l'étendue de sa prévoyance royale. La triple enceinte de places fortes élevées ou réparées sur la frontière du nord, et qui se prolongeaient sur celle de l'est, semblait annoncer que Louis XIV, en assurant ses conquêtes, consentait à s'imposer des limites. Mais l'Europe, choquée de son orgueil, ne crut pas à ce signe de modération. De toutes les grandes constructions de ce prince il n'en est

point qui doive rendre sa mémoire plus chère et plus respectable aux Français. Cependant la mort de Colbert venait d'augmenter le crédit de Louvois. Ce ministre obsédait Louis de projets despotiques, et se rendait plus dangereux pour lui que n'eût pu l'être tout un peuple de flatteurs. Le roi, quoique encore éloigné de la vieillesse, commençait à montrer une régularité sévère dans ses mœurs. Sa cour, plus splendide que jamais, ne retraçait presque plus rien de la gaieté brillante des premières années de ce règne. On ne savait si l'on devait bénir ou accuser madame de Maintenon d'une réforme trop chagrine. Le monarque ne se plaisait plus qu'auprès d'elle. Une tendre amitié lui fit faire ce que jamais la passion n'eût obtenu de lui : peu de temps après la mort de la reine il épousa madame de Maintenon. Son orgueil cependant ne put admettre qu'un mariage clandestin, dont l'existence n'est pas douteuse, mais dont l'époque est restée incertaine (*voy.* MAINTENON). Mais Louis compromit toute la gloire de son règne et en affaiblit les plus puissants ressorts par la révocation de l'édit de Nantes, ou plutôt par les violences qu'on exerça en son nom dans l'exécution de cette mesure (1). Louvois haïssait dans les protestants les protégés de Colbert : tandis que la France jouissait du plus brillant essor de leur industrie, il leur faisait un crime de leurs richesses, et ne tenait aucun compte de l'esprit de paix auquel ils avaient été amenés par le travail, encore plus que par le malheur. Le roi, dès le commencement de son règne, s'était proposé de les exclure de tous les emplois. Cette précaution, secondée par le zèle de plusieurs prélats, avait déjà détaché de cette secte tous les nobles qui lui avaient prêté autrefois un si redoutable appui. Que pouvait-on craindre des protestants, lorsqu'ils perdaient par cette défection toute ombre de puissance politique et militaire ? Louvois chercha tous les moyens de les irriter, afin de leur arracher quelques murmures dont le roi fût offensé. Depuis 1670, tous les ans il paraissait quelque édit qui restreignait la tolérance. Des soldats et surtout des dragons se répandirent dans les provinces où le protestantisme était encore professé ; ils appuyaient par leurs armes les prédications des évêques, des curés et les menaces des intendants (*voy.* LOUVOIS). Les protestants, troublés perpétuellement dans leur asile, rançonnés et ne pouvant défendre leurs femmes et leurs filles de l'insolente soldatesque, cédaient pour la plupart à l'orage. On vit partout des conversions subites et promptement rétractées. Par ces mesures, Louvois n'avait fait que préparer le coup le plus cruel et le plus aveugle du despotisme : Louis se résolut à le frapper (octobre 1685). Le culte de l'Église réformée fut interdit dans toutes les provinces, excepté en Alsace, où il était protégé par une capitulation récente. Les ministres de cette religion reçurent l'ordre de sortir du royaume sous peine de mort : quinze mille familles protestantes qui les suivirent en exil se vengèrent de leur ingrate patrie, ou plutôt de leur cruel gouvernement, en répandant en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, les secrets les plus précieux de nos manufactures. La persécution n'en fut que plus implacable contre ceux auxquels leur misère interdisait ce douloureux exil ; le désespoir fit prendre les armes à de malheureux paysans des Cévennes, qui s'aguerrirent au point de pouvoir vingt ans plus tard se défendre avec quelque succès contre les armes de deux maréchaux de France (*voy.* CAVALIER). La plupart des évêques du royaume crurent devoir applaudir au résultat d'une mesure qu'aucun d'eux n'avait provoquée (1) ; les magistrats, les courtisans et même les gens de lettres célébrèrent l'exil de soixante mille Français. Les protestants fugitifs allèrent partout réveiller contre Louis XIV des haines que l'éclat de sa gloire avait au moins rendues muettes. Le prince d'Orange se flatta pour cette fois de diriger avec plus de succès une ligue qui depuis la paix de Nimègue lui reprochait ses pertes et ses humiliations. Les liens de cette ligue étaient déjà resserrés, lorsqu'une nouvelle révolution, excitée ou du moins secondée par lui-même en Angleterre, précipita du trône l'imprudent frère du prodigue Charles II. Louis XIV n'eut que trop à se reprocher les malheurs de Jacques II, dont il n'avait cessé d'exciter les volontés despotiques, qui ne firent que révolter les esprits tout disposés à éclater quand le prince d'Orange, gendre de Jacques II, entreprit son expédition parricide (*voy.* JACQUES II). A peine sa puissante flotte fut-elle signalée sur les côtes d'Angleterre, que la conspiration se déclara. Le roi Jacques, malgré sa bravoure personnelle, ne put tenter la fortune d'un combat : trahi par les siens jusque dans sa fuite, il fut ramené à Londres. Mais Guillaume craignit de joindre au nom d'usurpateur un nom plus odieux encore : il fut permis à Jacques II de se rendre avec sa famille à la cour de France.

(1) Il ressort des *Correspondances administratives* du règne de Louis XIV que Colbert avait déjà préparé l'expulsion des protestants de toutes les charges et emplois publics ; en cela, il ne faisait que se conformer aux volontés du roi, animé de haine fanatique envers les réformés et les regardant d'ailleurs comme des opposants secrets à son autorité toute catholique. Louvois n'eut donc qu'à continuer l'œuvre commencée sous Colbert et à la faire poursuivre avec plus d'inhumanité. Mais ces mesures acerbes et odieuses furent approuvées personnellement de Louis XIV, qui dicta les mesures les plus inhumaines. On peut consulter à ce sujet la *Correspondance administrative sous Louis XIV*, publiée par Depping ; les *Mémoires de N. Foucault*, publiés par F. Baudry, et les *Bulletins de la société d'histoire du protestantisme français* (1851-1859). A. M—Y.

(1) Il est certain cependant que, depuis la mort de Mazarin, les assemblées du clergé, composées des évêques du royaume, ne cessèrent de demander à chaque réunion, et surtout dans la fameuse assemblée de 1682, la diminution et la suppression des priviléges des protestants. C'est là et dans l'intolérance générale du temps que se trouvent les vraies causes de la révocation de l'édit de Nantes (*voy.* LANFREY, *l'Église et les philosophes au 18e siècle*, 1855, 1 vol. in-18, et D'AGUESSEAU, *Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau*, t. 13 des œuvres de d'Aguesseau, édit. in-4°). L. D.

L'Europe ne vit jamais une scène plus auguste d'hospitalité : le roi vint au-devant des illustres fugitifs, leur tint le langage le plus noble, le plus touchant ; voulut que Jacques II jouît à St-Germain de tous les honneurs que dans des jours plus prospères il eût pu recevoir dans ses propres Etats ; il lui donna une partie de ses gardes, pourvut à ses dépenses par une pension de 800,000 francs, et embellit ses présents multipliés par une délicatesse dont la cour de France offrait seule encore le modèle. Il ne se bornait pas à ces soins magnifiques : un armement formidable était destiné à faire remonter Jacques II sur le trône ; c'était à qui briguerait l'honneur de monter sur les vaisseaux chargés d'une si honorable mission. Les Français avaient été révoltés de l'action de Guillaume et de son épouse ; son crime était éloquemment dénoncé par nos grands écrivains. Louis, quoiqu'il eût commis la plupart des fautes auxquelles on doit imputer les malheurs du déclin de son règne, était encore aimé. La douleur avait été presque universelle dans le royaume, lorsque dans l'année 1686 on apprit que sa santé était altérée et qu'il avait subi l'opération, dangereuse alors, de la fistule. Dès qu'on fut assuré de sa guérison (*voy.* Félix de Tassy), les églises et toutes les assemblées publiques retentirent d'actions de grâces qui étaient répétées même dans l'intérieur des familles. On ne fut saisi d'aucune épouvante lorsque l'on vit, dans l'année 1688, l'Espagne, le duc de Savoie, plusieurs autres princes d'Italie, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, la plupart des princes et villes de l'Allemagne, enfin jusqu'au roi de Suède, déclarer la guerre à la France. L'esprit militaire de la cour entraînait encore la nation ; la grandeur du monarque semblait augmenter par le nombre de ses ennemis : il était encore aidé par Louvois, mais non plus par ce Colbert qui avait trouvé le secret de rendre la France florissante au milieu de guerres vives et prolongées. Ses flottes et cinq armées de terre, tout fut prêt à la fois, tout s'émut avec de brillantes espérances de victoire. Le début de la campagne maritime surpassa tous les exploits par lesquels nos armées navales s'étaient annoncées : nos vaisseaux portèrent Jacques II sur les côtes de l'Irlande, où il débarqua, secondé par un parti assez puissant, et lui firent parvenir successivement divers renforts. Les flottes anglaise et hollandaise se présentèrent enfin ; Tourville et d'Estrées vinrent à leur rencontre avec 72 grands vaisseaux, et remportèrent une victoire complète : 17 vaisseaux ennemis furent détruits ou démâtés. Pendant ce temps une armée française, conduite par le Dauphin, faisait en Allemagne de rapides conquêtes ; le siége de Philisbourg, dirigé par Vauban, avait rappelé les siéges si glorieux de Lille et de Valenciennes. Manheim, Spire, Worms et plusieurs villes du Palatinat avaient ouvert leurs portes à l'armée victorieuse ; mais plût à Dieu que nos armées eussent été repoussées de ce Palatinat, qui devait être le théâtre d'une seconde barbarie de Louvois. L'électeur palatin n'était entré qu'à regret dans la ligue d'Augsbourg ; son peuple n'avait pris aucune part aux opérations militaires. On était au cœur de l'hiver, et voilà que Louis, malheureusement trop docile aux conseils de son ministre, signe l'ordre d'incendier l'un des pays les plus florissants de l'Europe : Manheim, Heidelberg, d'autres petites villes et plus de cinquante villages furent la proie des flammes. Louis XIV, par l'horreur qu'excita cette odieuse exécution, donna lui-même un lien de plus à la ligue formée contre lui. De nouveaux généraux, élèves de Turenne et de Condé, parurent sur la scène ; mais la France fut cette fois accablée d'un luxe de victoires stériles. Catinat était de tous ces généraux celui qui rappelait le plus le génie, la prudence et la modestie de Turenne ; le roi lui avait confié le soin de la guerre d'Italie. Les Français trouvèrent sur ce point un prince aussi habile à la guerre que versé dans tous les secrets d'une politique astucieuse : c'était Victor-Amédée, duc de Savoie. Catinat par son activité triompha de tous les efforts de ce prince, et le battit dans les deux journées de Staffarde et de Marsaille ; mais tandis qu'il pénétrait en vainqueur dans le Piémont, Victor-Amédée se jeta sur le Dauphiné : cette diversion imprévue arrêta les progrès de Catinat. Le maréchal de Noailles ne se bornait point à une guerre défensive sur la frontière des Pyrénées ; après avoir remporté sur les Espagnols la bataille d'Outer, il prit Gironne. Mais son armée était trop faible pour s'engager dans de nouvelles conquêtes : les regards se portaient principalement sur la guerre des Pays-Bas, où le maréchal de Luxembourg avait en tête le roi Guillaume. Ce dernier venait de se mesurer contre son beau-père dans les plaines de l'Irlande, avait remporté sur lui la victoire décisive de la Boyne, et pour la seconde fois l'avait forcé à la fuite. Jacques II, de retour en France, y trouva les mêmes égards que s'il y fût revenu victorieux et vengé. Louis XIV, malheureusement pour notre marine, n'avait point encore renoncé à l'espoir de faire rentrer les Anglais sous le joug de ce prince : la funeste bataille de la Hogue fut le résultat de cette obstination. Tourville et d'Estrées, qui s'étaient si bien secondés jusque-là, furent séparés dans leurs opérations, soit par la fortune, soit par quelque secrète mésintelligence. L'amiral Russel, qui commandait les flottes anglaise et hollandaise, brûla 14 de nos vaisseaux, et mit en fuite tout le reste (1). La fortune

(1) L'amiral anglais ne mit pas notre flotte en déroute. Quarante vaisseaux français soutinrent pendant dix-sept heures le combat contre quatre-vingt-huit vaisseaux anglo-hollandais ; à la fin de cette lutte prodigieuse, pas un vaisseau français n'était pris ou coulé, tandis que trois vaisseaux ennemis avaient été obligés d'amener leur pavillon. Jusque-là cette bataille était, bien qu'indécise dans ses résultats matériels, une grande victoire au point de vue de l'effet moral. Mais notre flotte avait beaucoup souffert, et nous n'avions pas un seul port sur la Manche

sembla d'abord abandonner Guillaume dans les combats qu'il soutint contre les Français pour la défense des Pays-Bas; mais il sut tout réparer par la prodigieuse constance de son âme. Déjà, dans les campagnes précédentes, on avait remarqué les talents du maréchal de Luxembourg : mais, pendant la paix, il avait conspiré lui-même contre sa gloire par d'indignes liaisons et de déplorables faiblesses. On l'avait vu compromis dans des poursuites qui furent dirigées contre une devineresse nommée la Voisin, qu'on accusait de plusieurs crimes. Sur le bruit des accusations portées contre lui, il vint se présenter au roi, et demander que la Bastille lui fût ouverte. Le roi l'y laissa languir quelque temps; mais enfin il sauva un des héros de l'armée française de l'ignominie d'être associé avec de vils malfaiteurs, fanfarons de sorcellerie. Luxembourg sentait vivement le besoin de se faire une gloire nouvelle. On ne vit jamais les troupes françaises conduites avec plus d'ardeur; mais à peine cinq ou six villes furent-elles le prix des victoires tant célébrées de Fleurus, de Leuse, de Steinkerque et de Nerwinde : elles excitèrent vivement l'enthousiasme des Français, et ne prolongèrent que trop leur passion et celle de leur roi pour la guerre. A chacune de ces batailles, Guillaume put se retirer en bon ordre; et les Français étaient trop affaiblis par leurs victoires pour oser le poursuivre. Il n'y en eut point de plus disputée et de plus meurtrière que celle de Steinkerque. Cinq princes français y firent des prodiges de valeur. C'était Philippe, duc d'Orléans, depuis régent de France; c'était Louis, duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé; c'était le prince de Conti, le plus brillant, le plus spirituel et le plus aimé de tous ces jeunes héros; c'étaient enfin deux petits-fils de Henri IV, le duc de Vendôme, destiné à une grande gloire militaire, et son frère, le grand prieur, voluptueux tous les deux, mais terribles dans un jour de bataille. On ne suffirait pas à nombrer les beaux faits d'armes de ces princes, et surtout ceux des maréchaux de Luxembourg et de Boufflers. L'ordre royal de St-Louis, institué en 1693, fut la récompense de la valeur. Les églises se tapissaient de drapeaux; mais les armées de Guillaume n'avaient presque point changé de position. Louis XIV n'avait pas pris à cette guerre une part aussi active que dans les campagnes précédentes. Louvois avait arrangé, pour l'orgueil du roi, le siége de Namur. On réussit à prendre cette forteresse à la vue d'une armée ennemie; mais, l'année suivante, Guillaume vint à bout de la reprendre, quoiqu'elle eût reçu des fortifications de Vauban. Cependant Louis, malgré des succès si peu décisifs, n'avait fait la guerre que sur le terrain ennemi. Il occupait encore beaucoup de places et de forteresses, quand l'intolérable fatigue des Français, la misère qui faisait d'affreux progrès dans le royaume, l'épuisement des finances et le poids d'une dette horriblement accrue, le décidèrent à signer la première paix qui n'ajouta rien à ses possessions (1697). On rendit à l'Espagne Mons, Ath, Courtrai; à l'Empire, Fribourg, Brisach, Kehl, Philisbourg : précédemment, on avait rendu au duc de Savoie les villes conquises sur lui, pour le détacher de la coalition. Tout le but de la plus puissante ligue que l'Europe eût vue jusque-là se trouvait manqué. Du reste, la puissance de Louis n'avait souffert aucun échec. La gloire du nom français était encore accrue par un nombre de victoires qui eussent suffi pour illustrer cinq ou six des règnes précédents : mais la France et l'Europe purent à peine respirer pendant près de trois années. Durant les négociations de la paix de Ryswyck, les puissances alliées ne s'étaient point fait scrupule de régler le partage des États d'un prince encore vivant et même encore jeune, du monarque le plus puissant qui fût à la tête de cette ligue, c'est-à-dire de Charles II, roi d'Espagne. Ce prince dépérissait lentement, et ne laissait aucun héritier dans la branche espagnole de l'Autriche. Le roi d'Angleterre, Guillaume, avait proposé un partage favorable à chacun des alliés, et surtout à la branche allemande d'Autriche, qui était appelée au trône de l'Espagne et des Indes occidentales. On consentit, dans le cours des négociations, à laisser Naples et la Sicile au fils de Louis XIV. Celui-ci semblait content de son partage; il reprit cette négociation avec ardeur après la paix. Mais l'empereur, qui espérait pour son fils l'archiduc toute l'étendue de la succession, refusa de signer. Charles II mourut le 1er novembre 1700. Quel fut l'étonnement de l'Europe, quelles furent ses alarmes, en apprenant que ce roi, qui venait de soutenir deux guerres très-vives contre la France, dont les ancêtres s'étaient montrés si avides d'envahir nos plus belles provinces, abandonnait, par son testament, la totalité de ses États au duc d'Anjou, second fils du Dauphin! Le détail des intrigues qui amenèrent ce testament nous conduirait trop loin, et ne pourrait d'ailleurs nous amener à aucune certitude historique (1). Un si prodigieux coup de fortune étourdit Louis XIV, et ranima un orgueil qui n'avait pas encore plié, mais qui paraissait se modérer. Par la mort de Louvois, son maître s'était vu délivré d'un cruel instigateur de guerres. Ce ministre, qui avait travaillé avec un art si funeste à se rendre indispensable, s'était enfin rendu odieux au roi. Dans le cours de la guerre précédente, il avait osé lui proposer de renouveler dans le pays de Trèves l'exécrable

où nos vaisseaux pussent se réfugier. Les treize vaisseaux les plus maltraités se retirèrent dans la rade de la Hogue et à Cherbourg, où, par la faute du maréchal de Bellefond et du roi Jacques II, qui ne firent aucune résistance, les Anglais vinrent brûler nos navires. Le reste de la flotte trouva un abri dans le port de Brest. L. D.

(1) Depuis la publication des *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, on a, grâce à ce beau travail de M. Mignet, toute certitude sur l'histoire de ces événements. L. D.

exemple des deux incendies du Palatinat. Louis, dont le cœur était sans doute poursuivi par ce fatal souvenir, se leva furieux, et fut près de se livrer à la dernière violence contre son ministre. Louvois tomba malade, pendant un conseil où le roi lui avait adressé de sévères reproches, et mourut dans la nuit même. Louis XIV apprit sa mort, non avec des signes de joie, mais avec ceux d'une profonde indifférence (1). La France, malgré toutes les pompes de Versailles, était encore languissante, exténuée, à la suite des efforts héroïques qu'elle venait de soutenir contre toute l'Europe. La funeste passion des succès militaires dominait beaucoup moins à la cour. Un prélat, modèle de vertu, de génie et de piété tendre, attaquait, en chrétien autant qu'en homme d'État, la frénésie militaire : c'était Fénelon, archevêque de Cambrai, et précepteur du duc de Bourgogne. Par l'infidélité d'un de ses domestiques, le *Télémaque* avait paru ; et Fénelon expiait par un exil dans son diocèse et par une éternelle séparation d'avec son royal élève la composition de ce beau livre, où Louis XIV crut voir une satire de son gouvernement. Le duc de Bourgogne, dont les vertus naissantes et déjà fortes inspiraient du respect à son aïeul, se montrait attaché aux principes de la politique toute morale de son instituteur. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le maréchal de Catinat, quoique heureux à la guerre, et quelques magistrats éclairés, inclinèrent fortement pour la paix, et proposèrent de renoncer au testament de Charles II, pour s'en tenir au traité de partage déjà consenti par le roi. Louis avait soixante-deux ans, et pouvait difficilement supporter les fatigues de la guerre. Madame de Maintenon, dans ses sollicitudes pour la santé du monarque, ne devait lui donner et ne lui donna sans doute que des conseils de paix. De toutes les fautes de Louis XIV, celle qui lui fut le plus entièrement personnelle, celle dont la France et lui-même portèrent le plus cruellement la peine, ce fut d'avoir repoussé tant de sages conseils (2), et de s'être exposé encore une fois aux chances de la fortune (3). Il accepta le testament de Charles II. L'Europe frémit, et s'arma. Louis parvint cette fois à s'assurer deux alliés, les électeurs de Bavière et de Cologne. Il comptait également sur le duc de Savoie, qui, un peu avant la paix de Ryswyck, avait marié l'une de ses filles au duc de Bourgogne, et qui scella bientôt un nouveau lien avec la France par l'union de sa seconde fille avec ce même duc d'Anjou, appelé au trône de l'Espagne. Mais le duc de Savoie fut un des premiers à entrer dans la ligue opposée, en calculant d'avance les avantages que la cour de France lui ferait pour l'en détacher. De toutes les possessions de Charles II, il n'y eut que l'Espagne où les Français furent reçus avec quelque faveur. Dans la plupart des provinces de ce royaume, la noblesse et le clergé s'étaient déclarés pour le petit-fils de Louis XIV. Le nouveau roi, Philippe V, dut sans doute cet avantage aux admirables instructions écrites que lui donna son aïeul. Elles nous ont été conservées, et l'on peut y voir la profondeur et l'habileté de sa politique. Le style en est plein de noblesse et de fermeté. Louis en avait su renfermer tout le fonds dans une parole sublime, que l'histoire répétera toujours : *Partez, mon fils; il n'y a plus de Pyrénées.* La Catalogne, jalouse de recouvrer des priviléges depuis longtemps envahis par l'autorité despotique des rois d'Espagne, annonçait seule un mouvement contraire aux vues de Louis XIV et aux intérêts de son petit-fils; mouvement redoutable, puisqu'il avait la liberté pour mobile. L'Italie se souvenait trop de nos anciens combats pour recevoir les Français sans défiance. Durant trois années, les événements militaires parurent encore assez dignes de l'ancienne gloire de Louis XIV. A la vérité, le maréchal de Villeroi se laissa surprendre et faire prisonnier dans Crémone ; mais les Français, indignés, repoussèrent l'ennemi et restèrent maîtres de la place, sans pouvoir délivrer leur général. Louis dut certainement regarder comme le plus heureux présage pour cette guerre la mort de Guillaume, roi d'Angleterre, et stathouder de Hollande, de cet ennemi opiniâtre et froidement intrépide. Mais la fortune lui suscitait deux ennemis plus dangereux encore, dont les talents avaient plus d'éclat et la haine plus de profondeur : c'étaient le prince Eugène et Marlborough. Le premier était, par sa mère, petit-neveu du cardinal Mazarin (*voy.* EUGÈNE). Déjà il s'était distingué dans les guerres de l'Autriche contre les Turcs; il s'annonça en Italie par le savant passage de l'Oglio et la victoire de Chiari. Le duc de Vendôme ne se montra point indigne d'un si puissant adversaire. Pendant deux ans, ils se firent une guerre savante et peu décisive. Marlborough était animé d'une haine encore plus vive contre la France. Courtisan de Jacques II, il avait abandonné ce

(1) Mais il laissa percer sa joie secrète par ces mots : « Cette « année, dit-il quelque temps après, m'a été heureuse : elle m'a « défait de trois hommes que je ne pouvais plus souffrir, Louvois, « Seignelay et la Feuillade. » (*Voy.* H. Martin, *Histoire de France*, t. 16, p. 197.) A. M—Y.

(2) Louis XIV crut avoir acquis la triste conviction que la guerre était inevitable dans tous les cas. On peut voir, dans les *Mémoires de Torcy*, les raisons qui déterminèrent son conseil, après une longue hésitation.

(3) Nous croyons que l'acceptation du testament de Charles II et la guerre contre l'Autriche ne sont pas des fautes. Louis XIV avait raison de vouloir enlever l'Espagne à la maison d'Autriche, d'affranchir la frontière des Pyrénées, de donner à la France toute sécurité de ce côté, et de faire cesser l'état de choses politique et militaire qui durait, au grand détriment de la France, depuis Charles-Quint. Les fautes de Louis XIV dans cette affaire consistent à avoir soulevé contre lui l'Angleterre et la Hollande, et d'avoir, par divers actes entièrement blâmables, donné des alliés à l'Autriche. La redoutable coalition qui menaça l'existence même de la France ne fut pas le résultat de l'acceptation du testament, mais de la violation de la paix de Ryswyck, par la reconnaissance de Jacques III et la prise des places de la Bavière, et de la violation du testament lui-même, par le maintien des droits du duc d'Anjou au trône de France. Louis XIV fournit ainsi à Guillaume III les prétextes dont il avait besoin pour décider le parlement d'Angleterre et les états généraux de Hollande à venir au secours de l'Autriche et à s'opposer à l'établissement des Bourbons en Espagne. L. D.

prince dans son malheur, et s'était rangé parmi ses plus implacables ennemis. Il sentait le besoin de couvrir le tort de cette défection par une grande démonstration de zèle pour la liberté, et surtout par la gloire. On le voyait à la fois diriger par ses intrigues les deux chambres du parlement d'Angleterre, la cour aimable et polie de la reine Anne, et les cabinets de l'Europe. Bientôt il sut conduire des armées, et suppléer, par sa bravoure, par son impétuosité et la vivacité de son coup d'œil, à l'étude profonde de l'art militaire. Les Français venaient de célébrer trois victoires nouvelles, celles de Friedlingen et de Hochstett, dues au maréchal de Villars, et celle de Spire, due au maréchal de Tallard. De la Bavière qui leur était ouverte, ils étaient prêts à s'élancer sur l'Autriche, lorsque Eugène et Marlborough vinrent se concerter pour la défense de l'empereur. Les Français n'étaient plus commandés par Villars, et se trouvaient dans la même ville d'Hochstett, que ce général avait illustrée par une victoire. Ils combattaient avec les Bavarois: mais l'armée de Marlborough et d'Eugène parvint par ses manœuvres à les séparer de leurs auxiliaires. Tallard ne sut se défendre qu'avec un aveugle courage. Tourné dans toutes ses positions, il est fait prisonnier; vingt-deux de ses bataillons ont posé les armes; le champ de bataille est couvert de 12,000 Français. L'électeur de Bavière fuit en désordre; ses États sont envahis, mis au pillage: les Français sont chassés et poursuivis jusque dans l'Alsace. La fortune de Louis XIV n'avait encore été traversée que par de légers échecs promptement réparés. Il ne parut point abattu de ce grand désastre; mais l'âge, sans avoir affaibli la vigueur de son caractère, ne lui laissait plus cette activité qui avait été un si puissant aiguillon pour ses armées. Du fond de Versailles, et de concert avec quelques vieux généraux, quelquefois même avec des commis, il traçait des plans de campagne, et se flattait de pouvoir diriger à la fois des opérations sur le Tage, sur le Pô, sur le Danube et sur la Meuse. Tout le système militaire auquel il avait dû l'éclat de ses armes était rompu, parce que les Français agissaient trop loin de leurs magasins. Louis occupait le maréchal de Villars à combattre des paysans dans les Cévennes, tandis qu'il confiait une nouvelle armée à Villeroi, dont le nom, depuis la surprise de Crémone, était devenu un objet de dérision pour l'armée: aussi les Pays-Bas échapperent-ils bientôt à ce monarque. Villeroi y perdit la bataille de Ramillies, journée plus sanglante, plus honteuse et plus décisive que celle de Hochstett. Louis XIV avait à se reprocher un choix imprudent; il le sentit, et il eut la noblesse d'âme de ne point faire de reproches à Villeroi. *Monsieur le maréchal,* lui dit-il, *on n'est pas heureux à notre âge*. On éprouva encore dans les Pays-Bas un échec à Oudenarde, quoique le duc de Vendôme y commandât, et que le duc de Bourgogne y fût présent. Enhardi par ses succès, le prince Eugène mit le siége devant Lille, qui, après dix mois de la plus héroïque défense, ne se rendit que par l'épuisement des vivres et des munitions (*voy.* BOURGOGNE et BOUFFLERS). Vers le même temps nous perdions l'Italie. Le prince Eugène força les Français dans les lignes qu'ils occupaient devant Turin (1708), et il osa faire des incursions dans la Provence et le Dauphiné. En Espagne, on avait aussi essuyé des revers: Philippe V avait été forcé de fuir de Madrid, à l'approche de l'archiduc, secondé par les Catalans. Mais le maréchal de Berwick était parvenu à y ramener le roi, en gagnant la bataille d'Almanza. Le désordre des finances était au comble (1). Louis ajoutait encore au chagrin de sa vieillesse, aux ennuis de sa cour, l'accablant ennui des controverses religieuses (*voy.* NOAILLES et QUESNEL). Enfin la nature semblait aussi se déchaîner contre la France: une seule nuit de l'hiver de 1709 fit périr les oliviers, les vignes, beaucoup d'arbres fruitiers; et, pour comble de désastre, une grande partie des blés fut gelée. Louis vit la misère de son peuple et demanda la paix, résigné à subir des conditions rigoureuses; mais on se fit un plaisir de lui en présenter d'avilissantes; on alla jusqu'à exiger qu'il envoyât une armée en Espagne pour détrôner son petit-fils. « Puisqu'on veut, reprit « Louis XIV, que je continue la guerre, j'aime « mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. » La France oublia ses propres malheurs pour compatir à ceux de son roi. Les défaites des armées françaises furent réparées. La famine elle-même faisait voler sous les drapeaux des milliers d'hommes qui n'espéraient plus d'aliments qu'à la guerre: la bataille de Malplaquet annonçait à l'Europe ce que pouvait être le désespoir des Français; les maréchaux de Villars et de Boufflers l'engagèrent près des murs de Mons contre Eugène et Marlborough: ils furent repoussés, mais les ennemis durent désespérer de la conquête de la France. Cette victoire leur avait coûté 20,000 hommes tués ou blessés, la perte des Français n'avait été que de 8,000; sans la blessure du maréchal de Villars ils étaient triomphants: Boufllers avait conduit la retraite en bon ordre. Louis ne s'occupa plus qu'à négocier avec ses ennemis séparément; toutes les mesures furent prises avec vigueur. Les flottes françaises osèrent s'approcher encore une fois des côtes de l'Angleterre. Deux intrépides armateurs, Duguay-Trouin et Jean Bart, désolèrent le commerce de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Espagne et du

(1) *Voy.*, sur le désordre des finances sous le règne de Louis XIV, fruit des dépenses excessives de ce monarque et de ses folles libéralités envers les courtisans, l'*Histoire de France* de M. Henri Martin (t. 16, p. 431-639). Depuis la mort de Colbert, un mauvais système financier était venu s'ajouter à la pénurie du trésor pour précipiter la France dans les expédients les plus détestables. Des impôts vexatoires frappaient les classes peu aisées, tandis que la cour continuait ses plaisirs fastueux. M—Y.

Portugal ; la prise de Rio de Janeiro, capitale du Brésil, immortalisa Duguay-Trouin, et réveilla le goût des brillantes aventures. Le duc de Vendôme fut envoyé en Espagne au moment où les Français venaient d'être battus devant Saragosse ; avec les débris d'une armée fugitive, il obtint bientôt la victoire de Villa-Viciosa ; et ce petit-fils de Henri IV établit les Bourbons sur le trône d'Espagne. L'année 1711 s'annonça dans la Flandre sous de tristes auspices. Le prince Eugène avait redoublé de confiance et d'impétuosité ; il s'empara de Bouchain, du Quesnoy, de Douai, et poussa des partis jusque dans la Champagne. Ce fut alors que Louis XIV proféra ces belles paroles : « Si je ne puis obtenir une paix équitable, « je me mettrai à la tête de ma brave noblesse « et j'irai m'ensevelir sous les débris de mon « trône. » Villars trouva d'autres ressources que celles du désespoir. Cet habile et heureux guerrier, qu'on opposait enfin au prince Eugène, feignit l'inaction. Pendant ce temps, la politique de Louis XIV agissait ; il était parvenu à détacher la reine Anne de la ligue victorieuse, et avait signé avec elle une suspension d'armes, en lui laissant Dunkerque pour gage. Eugène, qui s'occupait du siége de Landrecies, avait mal établi les communications entre les quartiers de son armée : Villars profita de cette faute avec autant d'habileté que d'héroïsme (1) ; et le seul combat de Denain répara l'effet de six grandes batailles perdues. L'armée hollandaise y fut entièrement détruite ; Landrecies fut délivrée ; Douai, le Quesnoy furent repris en peu de temps. Dès lors, la Hollande cessa de mettre obstacle à la paix que voulait l'Angleterre. Les conférences s'ouvrirent à Utrecht ; les négociateurs français, parmi lesquels surtout il faut distinguer Torcy, firent des prodiges d'habileté ; l'Angleterre et l'Europe consentirent (qui l'aurait cru ?) (2) à laisser le petit-fils de Louis XIV sur le trône d'Espagne. L'empereur se refusait encore à traiter sur une telle base ; Villars, pour l'y décider, vint à la rencontre du prince Eugène sur un autre champ de bataille, força ses lignes devant Fribourg, et fit sous ses yeux de rapides conquêtes en Allemagne. L'empereur craignit de laisser écouler le temps où il pouvait encore recueillir quelques fruits de ses précédentes victoires. Eugène et Villars passèrent alors du rôle de généraux à celui de négociateurs. Louis XIV, par la paix d'Utrecht (1713), n'eut aucun sacrifice important à faire, si ce n'est la démolition du port de Dunkerque ; Lille rentra sous la domination française. Les alliés s'indemnisèrent par le partage des diverses possessions excentriques de l'Espagne. Une telle paix était infiniment plus utile que celle de Ryswick, qui avait suivi tant de victoires. Louis XIV avait déployé une véritable grandeur dans ses adversités ; qu'on examine toute sa conduite depuis 1709, on y verra toutes les ressources d'un grand et profond caractère. L'art avec lequel il sépara ses ennemis triomphants doit être considéré comme le chef-d'œuvre de la politique. Mais ce roi, qui était ainsi parvenu à dompter la fortune, était alors le plus malheureux des pères. Trois générations sorties de son sang avaient disparu dans l'espace de quelques mois ; le dauphin, élève de Bossuet et de Montausier, mourut en 1711 à l'âge de 50 ans. Quoiqu'il fût certain que la petite vérole avait causé la mort de ce prince, il y eut quelque rumeur d'empoisonnement, et l'on affecta de diriger des soupçons sur le duc d'Orléans, neveu du roi, prince d'un courage brillant, d'un esprit aimable, mais de mœurs corrompues. Au mois de février 1712, un mal qui avait tous les effets d'une épidémie et que l'on nommait rougeole pourprée, frappa et enleva plus de cinq cents personnes, dont quelques-unes étaient du rang le plus distingué ; la duchesse de Bourgogne en fut atteinte : cette princesse avait seule le privilége d'égayer et d'embellir une cour attristée par l'âge et par les malheurs du monarque. Louis XIV et madame de Maintenon, également séduits par ses grâces divines, son enjouement et ses manières caressantes, en avaient fait leur fille chérie. Les progrès du mal furent rapides ; le duc de Bourgogne, qu'on nommait alors le dauphin, rendait à la duchesse les plus tendres soins, et déjà il portait sur son visage les symptômes de cette cruelle maladie. La dauphine expira le 12 février. Le roi s'était retiré avec madame de Maintenon à Marly, pour alléger, par des méditations religieuses, le poids de sa profonde affliction. Le dauphin eut la force de venir se présenter devant son aïeul ; mais il le glaça d'effroi par l'expression concentrée de sa douleur, et par les signes trop caractérisés d'une maladie prochaine. Le roi lui parla avec la plus vive émotion ; il n'était personne qui pût contenir ses larmes. Le prince, que Fénelon avait si bien formé d'après sa belle âme et son brillant génie, mourut le 18 février. L'aîné de ses deux fils, le duc de Bretagne, ne lui survécut que deux jours ; le second, le duc d'Anjou (depuis Louis XV) était dangereusement malade. Une même cérémonie funèbre réunit l'époux, l'épouse et leur fils. A la vue de ce déplorable spectacle, le peuple fut éperdu dans sa douleur, et injuste dans ses soupçons. On parlait d'empoisonnement ; le duc d'Orléans entendit de son palais les cris publics qui le nommaient empoisonneur : la cour l'accusait avec moins d'animosité et plus de per-

(1) On verra à l'article VILLARS que le projet des opérations de Denain est dû à Louis XIV. L. D.

(2) Le prétendant que la coalition voulait mettre sur le trône d'Espagne était l'archiduc Charles, frère cadet de l'empereur Joseph Ier. Joseph étant mort sans enfants, la couronne impériale et les Etats héréditaires de l'Autriche passaient à l'archiduc Charles, qui aurait été maître de l'Espagne, de ses annexes et de ses colonies, si l'Angleterre eût continué à le soutenir. Or l'Angleterre n'avait aucun intérêt à rétablir la puissance de Charles-Quint. La mort de Joseph et l'avénement de Charles VI la firent sortir de la coalition et la décidèrent à reconnaître le petit-fils de Louis XIV. L. D.

fidie. Toutes ces rumeurs sinistres semblaient autorisées par la déclaration des médecins, qui, à l'ouverture des trois cadavres, avaient cru reconnaître les effets du poison. Le roi fut ébranlé, mais il eut la force de résister à ses propres préventions contre un neveu dont il connaissait les principes dissolus et irréligieux. Le duc d'Orléans, désespéré, vint demander au roi que la Bastille lui fût ouverte. Louis craignit un éclat qui pouvait ajouter beaucoup aux malheurs de la France; le chimiste Homberg, que l'on accusait d'avoir fourni les poisons employés par le duc d'Orléans, demandait vivement de prouver son innocence par une instruction juridique. Le roi avait paru d'abord consentir à l'offre généreuse du savant calomnié; mais lorsque celui-ci vint se présenter à la Bastille, elle lui fut fermée. Depuis, Louis XIV ne se permit jamais un mot, un geste qui pût autoriser ou réveiller les injustes soupçons élevés contre le duc d'Orléans. Il lui restait encore une nouvelle perte, un nouveau coup à supporter : les fêtes par lesquelles on célébrait une paix qui allait réparer un si long cours de fléaux, ces fêtes n'étaient pas terminées, lorsqu'on apprit la mort subite du duc de Berri, troisième petit-fils du roi. Il avait épousé la fille du duc d'Orléans, et cette princesse l'avait continuellement désolé par les emportements de son caractère et l'éclat scandaleux de ses intrigues. Ce prince, en expirant, déclara qu'il était la seule cause de sa mort. Il avait fait une chute à la chasse quelques mois auparavant; il l'avait dissimulée, et s'était livré depuis à des excès d'intempérance. Le roi, par sa conduite envers la duchesse de Berri et envers le duc d'Orléans, ferma, autant qu'il put, l'accès à de nouveaux soupçons. Louis goûtait bien mal les douceurs de la paix. La plaie faite à ses finances par les deux guerres terminées l'une à Ryswick et l'autre à Utrecht, semblait incurable. Le poids des impôts était excessif; et, malgré tous les soins de l'habile contrôleur général Desmarets, il fallait encore, comme pendant la guerre, subir la loi des traitants. La destruction de Port-Royal, en 1709, avait excité les plaintes légitimes des nombreux amis de ces pieux solitaires. L'affaire de la bulle *Unigenitus* échauffa encore davantage les esprits : on attribua la conduite du roi, dans ces deux circonstances, aux conseils de son confesseur (*voy.* LETELLIER). Le parlement et quelques évêques osaient, pour la première fois, résister aux volontés de Louis XIV. Son âge et ses derniers revers encourageaient une opposition qui entrevoyait un esprit bien différent sous un régent dont les opinions étaient connues. Les jeunes gens se lassaient d'une cour qui n'était plus égayée par les illusions de la gloire et par l'éclat des fêtes. Le roi, plus renfermé dans son intérieur, n'imposait plus autant à un peuple accoutumé à tant de prospérités. Lui-même il semblait démentir la rigidité nouvelle de ses principes par les honneurs excessifs dont il comblait les princes légitimés, c'est-à-dire le duc du Maine et le comte de Toulouse, nés d'un double adultère. Ces deux princes, par des qualités plus aimables que brillantes, méritaient l'affection de leur père; mais la morale, la religion et le droit public des Français furent enfreints par la déclaration du 25 mai 1715, qui les appelait à la couronne au défaut de princes du sang. Le peuple souffrait beaucoup de la fin de ce long règne, dont les prospérités l'avaient ébloui pendant plus de quarante années. Le 25 août 1715, jour de la St-Louis, le roi, au milieu des hommages qu'il recevait, se sentit grièvement indisposé. Le lendemain, en visitant une plaie que ce prince avait à la jambe, le chirurgien Maréchal découvrit la gangrène; son émotion frappa le monarque. « Soyez franc, « dit-il à Maréchal, combien de jours ai-je encore « à vivre? — Sire, répondit Maréchal, nous pou- « vons espérer jusqu'à mercredi. — Voilà donc « mon arrêt prononcé pour mercredi », reprit Louis sans témoigner la moindre émotion. Il s'entretint avec le duc d'Orléans qui allait être appelé à présider le conseil de régence. Le lendemain il se fit amener le duc d'Anjou, son arrière-petit-fils, âgé de cinq ans, et lui adressa ces paroles qui caractérisent bien ce monarque

Admirable en sa vie et plus grand dans sa mort.

« Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un « grand roi. Ne m'imitez pas dans le goût que « j'ai eu pour la guerre. Tâchez d'avoir la paix « avec vos voisins. Rendez à Dieu ce que vous « lui devez; faites-le honorer par vos sujets. « Suivez toujours les bons conseils; tâchez de « soulager vos peuples, ce que je suis assez mal- « heureux de n'avoir pu faire. N'oubliez jamais « la reconnaissance que vous devez à madame « de Ventadour. » Et se tournant vers elle : « Je « ne puis assez vous temoigner la mienne. — « Mon enfant, je vous donne ma bénédiction de « tout mon cœur. Madame, que je l'embrasse. » On approcha de ses bras cet enfant qui fondait en larmes, et il lui donna de nouveau sa bénédiction. Dans la même journée, Louis XIV s'adressa en ces termes à tous ses officiers rassemblés autour de lui : « Messieurs, vous m'avez fidèlement « servi. Je suis fâché de ne vous avoir pas mieux « récompensés que je n'ai fait; les derniers temps « ne me l'ont pas permis. Je vous quitte avec « regret. Servez le Dauphin avec la même affec- « tion que vous m'avez servi. C'est un enfant de « cinq ans, qui peut essuyer bien des traverses; « car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé « dans mon jeune âge. Je m'en vais; mais l'Etat « demeurera toujours; soyez-y fidèlement atta- « chés, et que votre exemple en soit un pour « mes autres sujets. Suivez les ordres que mon « neveu vous donnera; il va gouverner le « royaume : j'espère qu'il le fera bien. J'espère « aussi que vous ferez votre devoir, et que vous

« vous souviendrez quelquefois de moi. » A ces paroles, des pleurs coulèrent de tous les yeux. Peu d'heures après, Louis ayant témoigné qu'il avait besoin de repos, la cour fut comme déserte. Madame de Maintenon, loin d'abandonner le roi, comme le lui reproche St-Simon, passa cinq jours dans la ruelle de son lit, presque toujours en prières. Il eut avec elle un entretien touchant, où il lui répéta plusieurs fois : « Qu'allez-vous « devenir? Vous n'avez rien. » Elle ne partit pour St-Cyr, le vendredi, 30 août, à cinq heures du soir, que lorsqu'il eut tout à fait perdu connaissance (1). « Pourquoi pleurez-vous, disait-il à ses « domestiques; m'avez-vous cru immortel? » Il nomma le Dauphin, *le jeune roi;* il lui échappa de dire : *Quand j'étais roi*. Il mourut à Versailles le 1er septembre 1715, âgé de 77 ans; il en avait régné 72. Ce monarque suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie ; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta de plus heureux, de plus habile, pendant les années triomphantes de son règne, fut un développement et une amélioration des plans et des actes du cardinal de Richelieu. Celui-ci, inquiet sur une autorité précaire et en quelque sorte usurpée, fut souvent sanguinaire : Louis XIV fonda bien moins sur la terreur que sur l'admiration l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage; mais, par l'inévitable danger d'un pouvoir sans limites, il fut souvent dur; les préjugés de son rang et de son siècle le rendirent quelquefois injuste sans remords. Il ajouta mille séductions à l'art de régner; il le purgea des froides scélératesses du machiavélisme. On dirait que le mot de *majesté* fut créé pour lui. On a eu tort de le juger d'après deux ou trois anecdotes assez suspectes. Quand il lui serait arrivé d'admirer et d'envier le gouvernement turc, ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'eut jamais la stupide maladresse de l'imiter. Il trouva le secret de tout subordonner sans avilir aucun ordre de l'Etat, sans dégrader aucun caractère. Il permit à plusieurs hommes d'être grands et même plus grands que lui. Le tiers état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs; car il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel des plébéiens ne parvinssent; tout vint figurer sur le vaste théâtre de gloire ouvert par Louis XIV. L'industrie, les richesses et surtout le génie élevèrent par degrés le tiers état jusqu'à la puissance foudroyante qu'il développa sur la fin du 18e siècle. Nous nous garderons bien de donner des éloges trop absolus à un roi qui s'est déclaré coupable d'*avoir trop aimé la guerre;* mais quelles que soient ses fautes, la nation française ne peut pas oublier qu'elle lui doit sur tous les points, hormis en ce qui concerne la liberté politique, le rang qu'elle occupe dans l'univers. Comme nous avons été forcés de donner une étendue inusitée à un article consacré au règne le plus long et le plus brillant de notre histoire, nous croyons devoir nous borner à une courte mention des ouvrages relatifs à cette époque (*voy.* LARREY, MARTINIÈRE, REBOULET.) Il fut réservé à Voltaire de remplir avec un brillant succès la tâche qui avait été demandée à Racine et à Boileau, historiographes du roi, et que Pellisson n'avait exécutée qu'en partie ; le temps lui permettait une sincérité qui eût été interdite aux deux illustres pensionnaires de Louis XIV. Le style de l'histoire du *Siècle de Louis XIV* sera toujours regardé comme classique sous le rapport de l'élégance, du naturel, et pour la belle union du sentiment de l'humanité à celui de l'honneur national. Mais la division par chapitres que l'auteur a suivie gêne l'esprit, rompt souvent le fil chronologique, ôte à une brillante composition le mérite d'un ensemble imposant. On peut encore regretter que Voltaire n'ait consacré qu'un petit nombre de pages au tableau des lettres, des sciences et des beaux-arts, et qu'il ait eu la bizarre et malheureuse idée de suppléer à un travail si digne de son génie par la nomenclature alphabétique de tant d'hommes célèbres. Cette lacune n'a été remplie que d'une manière bien imparfaite par l'abbé Lambert, dans son *Histoire littéraire du règne de Louis XIV* (*voy.* LAMBERT). Les mémoires sont extrêmement multipliés, pour tout ce qui regarde la guerre civile de la Fronde ; plusieurs de ces mémoires, et particulièrement ceux du cardinal de Retz, sont mis au nombre des productions distinguées de notre littérature. Mais on est très-éloigné d'avoir la même profusion de richesses pour les actes personnels à Louis XIV ; la réserve qu'il avait imposée à ses sujets se fait sentir dans les mémoires publiés sous le nom de plusieurs grands personnages du siècle, et où l'on ne trouve le plus souvent que des détails politiques et militaires. On rencontre quelques anecdotes curieuses dans les Mémoires de l'abbé de Choisy, dans ceux de mademoiselle de Montpensier, dans les Souvenirs de madame de Caylus. Les Lettres de madame de Sévigné, de madame de Maintenon, sont beaucoup plus propres à faire connaître l'intérieur de cette cour. Le duc de St-Simon est un peintre plein d'énergie et d'originalité ; mais on sent que presque toujours l'humeur, la prévention, et même la plus aveugle haine, conduisent ses pinceaux. La publication du Journal de Dangeau a peu répondu aux espérances du public (1). La plus grande utilité de ce Journal est de fixer avec précision l'ordre chronologique des

(1) Les derniers moments de la vie de Louis XIV ont été racontés avec détail et exactitude par le marquis de Dangeau dans un mémoire particulier qui se trouve dans le tome 16, p. 117, de son journal. Ce mémoire avait été publié par Lefebvre, rédacteur en chef du *Mercure* (1715, in-12), mais sans nom d'auteur et avec diverses modifications. L. D.

(1) Il s'agit ici de l'*Abrégé du Journal de Dangeau*, publié en 4 vol. in-8o par madame de Genlis. Le Journal complet du marquis de Dangeau, annoté par le duc de St-Simon, a été publié par MM. Soulié et Dussieux, en 19 volumes in-8o, 1854-1860. L. D.

faits. Lemontey a donné un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, Paris, 1818, in-8°. Les *Œuvres de Louis XIV*, mises au jour par Grimoard et Grouvelle, 1806, 6 vol. in-8°, fig., contiennent toutes les instructions pour le Dauphin et le roi d'Espagne, plusieurs lettres de Louis XIV, etc. Les *Mémoires de Louis XIV*, publiés la même année, mais antérieurement, par Gain-Montagnac, en sont comme un abrégé. On avait déjà la *Guerre des Suisses, pour la conquête des Gaules, traduite du 1er livre des Commentaires de César, par Louis XIV, Dieudonné, roi de France et de Navarre*, Paris, imp. royale, 1651, in-fol. fig.; Grenoble, 1754, in-12. L—LE.

LOUIS XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, et fils du vertueux élève de Fénelon (*voy.* BOURGOGNE), naquit à Fontainebleau, le 15 février 1710; il porta d'abord le nom de duc de Bretagne, et fut déclaré roi le 1er septembre 1715. Nous renvoyons à l'article de *Philippe* D'ORLÉANS, tout ce qui concerne la régence. Louis XV fut doué de tous les dons extérieurs; il surpassait son bisaïeul pour la beauté des traits et l'égalait presque en majesté. Des circonstances fatales à sa famille l'avaient rendu, dès ses plus tendres années, l'espoir et l'amour de la nation. Après la mort presque simultanée de sa mère, de son père, de son frère aîné, et la maladie dont lui-même avait été attaqué, on voulait voir une sorte de miracle dans sa conservation. Quoique la vie de ce jeune prince semblât un témoignage suffisant pour confondre les atroces calomnies répandues contre le duc d'Orléans, les alarmes subsistèrent jusqu'à ce qu'il fût parvenu à l'âge de la majorité. Il y touchait, lorsqu'une nouvelle maladie l'atteignit encore et réveilla les soupçons, les terreurs. C'était à l'époque où une banqueroute de l'Etat venait de guérir la nation de sa folle confiance dans les promesses de Law (*voy.* LAW). La haine publique favorisait la calomnie. On désespérait ou l'on affectait de désespérer des jours du monarque enfant. Une saignée qu'ordonna courageusement le médecin Helvétius, malgré l'avis de ses confrères, sauva les jours de Louis. Cette nouvelle fut reçue avec transport. Chacun voulait s'assurer par ses yeux de cette guérison. Le duc d'Orléans, heureux de voir la plus cruelle méchanceté encore une fois confondue, présenta le jeune roi au peuple assemblé. L'allégresse publique se manifesta pendant plusieurs jours, et fut signalée par des banquets de famille que chacun prenait devant sa porte, à la faveur des belles nuits d'été. Ces scènes cordiales disposèrent Louis à chérir un peuple dont il était si tendrement aimé. Quoique l'auteur de ses jours lui eût été si promptement enlevé, on peut croire que le duc de Bourgogne avait déjà déposé dans l'âme de son fils des semences de bonté que le précepteur de celui-ci, l'aimable et bienveillant évêque de Fréjus (*voy.* FLEURY) sut cultiver avec succès. Louis dut tout ce que son règne offre de doux et de vraiment glorieux à sa tendre reconnaissance pour cet instituteur. L'esprit formaliste, le ton imposant, mystérieux et chagrin du maréchal de Villeroi, son gouverneur, ne firent pas naître en lui une si profonde affection. Un événement manifesta la différence qu'il avait mise entre ces deux instituteurs. Villeroi, après avoir bravé l'autorité du régent dans la personne de son ministre le cardinal Dubois, fut séparé de son élève et conduit en exil. L'évêque de Fréjus sembla se faire un point d'honneur de partager cette disgrâce et de se vouer lui-même à la retraite. Le roi ne laissa éclater son désespoir que lorsqu'il se vit privé de la présence de l'évêque de Fleury. Il ne cessait de le redemander par ses pleurs, par ses cris. Le régent n'eut pas de peine à retirer ce prélat d'une retraite qu'il n'avait cherchée que par bienséance; et le roi ne donna plus aucun regret à la disgrâce de son gouverneur. Les manières aimables du régent, le ton tout à la fois aisé et respectueux avec lequel il initiait son neveu aux affaires, en ayant l'air de les lui soumettre, semblaient le flatter agréablement. Ce fut peut-être à cette école que Louis prit un tour d'esprit vif et piquant (1), que la froide dignité du trône contenait souvent, mais qui échappa plus d'une fois par des saillies originales. Malheureusement personne n'enseignait à Louis un secret plus précieux, celui de vouloir avec fermeté. Le régent, qui était tombé sous le joug du plus méprisable de ses familiers, connaissait trop peu lui-même un tel secret, et se fût bien gardé d'en donner des leçons à son royal pupille. Quant à Fleury, une domination paisible lui était promise par l'attachement sans bornes du monarque; et il aiguillonnait faiblement une timidité, une indolence, appuis et garants de son pouvoir prochain. L'humeur du roi parut s'attrister lorsque, peu de temps après sa majorité, une mort subite lui enleva le régent, devenu son premier ministre, et qu'il se vit forcé de confier le même emploi au duc de Bourbon, prince aussi faible qu'altier. Les cris du peuple, des remontrances sévères que le parlement porta jusqu'au trône, enfin des révoltes fréquentes, apprirent à Louis XV que son parent n'était point aimé, et vinrent dissiper ces rêves de bonheur qui s'offrent facilement à l'imagination d'un jeune monarque. Il en gémissait avec le seul confident de ses pensées, l'évêque de Fréjus. Celui-ci attendait pour se déclarer contre le prince du sang que le signal lui en fût donné par la haine publique.

(1) Il est admis que Louis XV avait de l'esprit et un esprit vif et piquant, comme le dit Lacretelle. Cette opinion repose sur deux anecdotes que l'on trouvera plus loin. Les Mémoires du duc de Luynes (*voy.* LUYNES) nous montrent Louis XV sous un tout autre jour : froid, timide, ne pouvant pas dire une parole, même dans quelques cas nécessaires, triste, ne parlant jamais que de morts, de maladies, d'enterrements, de l'almanach et des rites de l'Eglise. Quant à son esprit, nous avouons que nous n'en trouvons pas trace dans ce long journal de 16 volumes in-8° qui nous fait pénétrer, pour la première fois, dans les détails les plus intimes de la vie de Louis XV. L. D.

Cependant le roi fournit une grande preuve de docilité, en recevant une épouse des mains d'un parent et d'un ministre qu'il n'aimait pas. Le duc d'Orléans, longtemps brouillé avec la cour d'Espagne, avait scellé sa réconciliation avec ce gouvernement en arrêtant le mariage du roi avec une infante. La princesse n'avait alors que quatre ans. Cette union restait donc en projet. L'infante n'en fut pas moins envoyée à la cour de France (janvier 1722). Louis, parvenu à l'adolescence, se sentit humilié d'être associé aux jeux d'une enfant. Le duc de Bourbon, soit pour complaire aux vœux secrets de son jeune maître, soit pour s'assurer dans l'épouse du roi un appui permanent pour sa puissance, prit le parti d'une rupture avec la cour d'Espagne, et osa lui renvoyer l'infante (avril 1725). Après beaucoup d'hésitations sur le choix entre plusieurs princesses de l'Europe, il se détermina pour la fille d'un roi détrôné, fugitif et proscrit, de Stanislas Leczinski, roi de Pologne. Marie Leczinska avait près de vingt ans; le roi n'en comptait que quinze. L'extérieur de cette princesse était agréable, sans être séduisant. Le plus grand charme de sa figure était de reproduire toute la bonté de son âme, et d'exprimer des vertus qu'elle devait au malheur ainsi qu'à la religion. Le roi la reçut avec transport, et parut fait pour goûter sur le trône tout le bonheur de la vie domestique. Les intrigues des courtisans les plus corrompus et de toutes les ambitieuses coquettes de la cour échouaient devant la pureté calme de cet amour conjugal. Six ans après son mariage, le roi avait encore l'habitude, lorsqu'on lui vantait à dessein la beauté de quelque dame, de répondre par cette adroite et noble question : « Est-elle plus belle que la reine ? » Cependant, elle ne put, malgré la sincérité de sa reconnaissance, vaincre la répugnance de Louis pour le duc de Bourbon, ni affaiblir son attachement pour l'évêque de Fréjus. L'État dépérissait sous une administration désordonnée. Il tardait à Fleury d'appliquer à ce corps languissant les remèdes que sa sagesse avait conçus. Le duc de Bourbon voyait avec épouvante s'augmenter le crédit et percer l'ambition d'un prélat septuagénaire. Il entreprit de séparer le roi de son instituteur, et ne souffrit plus que ce dernier assistât au travail sur les affaires de l'État. Fleury recommença l'épreuve d'une retraite simulée. Louis XV montra du désespoir et quelque emportement. Le duc de Bourbon fut obligé d'aller chercher lui-même son heureux rival à Issy, maison de campagne des sulpiciens, et de le ramener à la cour. Le modeste Fleury sembla se soustraire à l'éclat d'un triomphe; mais il en assurait chaque jour la réalité. Malheureusement il l'acheta en donnant à son élève de funestes conseils de dissimulation. Le roi était parti pour Rambouillet et il avait dit au duc de Bourbon : *Prenez garde de vous faire attendre*. Tandis que le premier ministre, charmé d'un retour apparent d'affection, préparait son départ, il reçut du souverain cette lettre foudroyante : « Je vous ordonne, sous peine « de désobéissance, de vous rendre à Chantilly « et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. » La reine en même temps recevait cette lettre sévère : « Je vous prie, madame, et, s'il le faut, je vous « l'ordonne, de faire tout ce que l'évêque de Fré- « jus vous dira de ma part, comme si c'était moi- « même. » On vit dès lors s'établir, dans une cour si longtemps fastueuse et prodigue, un ordre exact et minutieux. La France éprouva, comme sous Louis XII, que la plus utile bienfaisance d'un monarque consiste dans l'économie. Le roi se montrait aussi modeste, aussi régulier que son ministre. La cour ne se piquait pas d'un grand scrupule pour suivre cet exemple; mais du moins les scandales éclatants cessèrent. Les nouveaux impôts qu'avait levés le duc de Bourbon furent d'abord modérés, puis supprimés entièrement. Le sage vieillard s'occupa ensuite d'une réduction sur les tailles, et chaque année il offrait ce genre de soulagement aux Français. De judicieuses épargnes aidaient à réparer les calamités locales. Plus de projets aventureux dans les finances, plus de ces spéculations que l'on nomme hardies et que l'événement montre souvent ruineuses ou infâmes. La vivacité française se trouvait amortie, ou ne se produisait plus que par des jeux frivoles. On se reposait des travaux du génie en se livrant un peu trop aux recherches du bel esprit, aux inventions de la mollesse, aux inquiétudes de la pensée. La sagesse du mentor du roi, le cardinal de Fleury, était mêlée de quelques teintes d'égoïsme. C'était en effet le Fontenelle des ministres. Il eut à lutter contre un parti qui, par ses intrigues, ses écrits, ses miracles, ses convulsions, mettait le trouble dans l'État comme dans l'Église. Le parlement prit feu pour les appelants, sous prétexte de maintenir les libertés de l'Église gallicane. De là, quelques actes d'opposition où le parlement essayait ses forces contre le trône. Louis XV, dans le commencement de ces querelles, montra un sentiment très-vif de son autorité. Au milieu de remontrances que le parlement était venu lui présenter en corps, il arrêta le premier président par ces seuls mots : *Taisez-vous!* Des lettres de cachet furent souvent expédiées contre les conseillers obstinés. Mais le monarque et son ministre, par un esprit de douceur et de modération qui leur était commun, mettaient un terme assez prompt à ces rigueurs. Les Français marchaient alors d'un pas bien inégal vers les nouvelles lumières qui étaient annoncées. Les prétendus miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris amusaient des dévots crédules par esprit de parti, tandis qu'un public plus nombreux et plus jeune était bien près du moment où il allait applaudir aux *Lettres philosophiques* de Voltaire. Ce public railleur intervint à son tour dans l'affaire des convulsions, et le ridicule vint fort à propos seconder le pouvoir royal. Malheureuse-

ment, de si petites et de si étranges agitations entretenaient l'esprit d'inquiétude parmi les Français, qui n'appréciaient pas tout le bonheur de leur situation nouvelle. Louis XV s'impatientait quelquefois du régime un peu monotone auquel il était soumis par son instituteur. Il en fit un jour des plaintes à deux de ses jeunes compagnons, les ducs d'Épernon et de Gesvres. Très-peu de temps après, ceux-ci lui présentèrent un mémoire dirigé contre le cardinal. Le roi l'eut à peine en sa possession qu'il trembla, et se fit mille reproches de son ingratitude. Il remit à ce ministre une pièce dont le secret devait être garanti par le sceau de la parole royale. Fleury, qui n'aimait point les vengeances à la Richelieu, se contenta de renvoyer les deux étourdis à leurs parents; et bientôt ils purent reparaître à la cour. Cette intrigue fut appelée la *conspiration des marmousets*. Le calme de l'administration du cardinal fut traversé par la guerre de 1733; mais cette guerre fut courte, entremêlée d'assez brillants succès, et terminée par une paix avantageuse. Les Français n'y furent entraînés qu'à la suite de débats très-vifs, allumés entre les puissances du Nord. Dans cette guerre où la France eut surtout à se mesurer contre l'Autriche, ni le prince Eugène, ni Villars, son vainqueur à Denain, ne firent plus rien de digne de leur haute réputation. Le maréchal de Berwick, digne émule de ces deux grands guerriers, fut tué sous les murs de Philisbourg. Cette ville fut prise après un siége mémorable. En Italie, les Français, sous la conduite des maréchaux de Coigny et de Broglie, remportèrent les victoires de Parme et de Guastalla. Comme le cardinal de Fleury ne se piquait point de l'orgueil de paraître à la tête des armées, le roi, dans tout le feu de l'âge, ne prit aucune part à ces exploits. Une petite expédition qui avait pour objet de soutenir dans le Nord une seconde élection de Stanislas au trône de Pologne n'eut qu'un résultat déplorable, et fit accuser le ministre de parcimonie et de pusillanimité (*voy.* STANISLAS). Il répondit à ce reproche en signant, en 1735, la paix de Vienne, par laquelle la Lorraine fut enfin cédée à la France; c'était là un glorieux et utile complément des victoires et des conquêtes de Louis XIV. Cette gloire militaire achetée sans de trop fortes dépenses jeta un nouvel éclat sur ce règne, jusque-là si doux et si bien ordonné. Les plaisirs s'animèrent; les impôts continuèrent à décroître. Fleury s'occupa de maintenir une paix solide dans l'Europe. Il fit entre les diverses puissances plusieurs actes de médiation, qui rappelaient les plus beaux jours du règne de St-Louis et de celui de Henri IV. Le ciel avait béni le mariage de Louis XV: un dauphin avait comblé l'espoir des Français et le bonheur du roi. Ce jeune prince, dès son enfance, annonçait les plus heureuses qualités. On aimait à le comparer à ce duc de Bourgogne dont tous les vieillards parlaient avec des regrets profonds et touchants. La cour était égayée par quatre jeunes princesses, filles du roi. Rien de si modeste et de si respectable que les dépenses de la reine. Son zèle charitable s'occupait, nuit et jour, des besoins des pauvres; et, si elle se plaignait de la stricte économie du cardinal, c'est qu'il prescrivait des bornes trop étroites à ses judicieuses aumônes. Elle se montrait accessible, familière, et savait concilier une gaieté facile avec la piété la plus régulière et la plus tendre. Louis XV n'avait point cet heureux don; mais si ses paroles étaient rares et brèves, on croyait à tout ce qu'exprimait son aimable figure. Fleury, peu sensible aux productions dispendieuses des beaux-arts, et n'appréciant guère dans les productions de l'esprit que le mérite de la grâce, protégeait les sciences avec un goût plus éclairé et plus magnifique. Sa paisible administration fut illustrée par les voyages des savants, qui allèrent, les uns sous l'équateur, les autres près du cercle polaire, vérifier par des mesures exactes l'hypothèse de Newton sur la figure de la terre. Il semblait que Louis, déjà sorti de l'âge où les passions s'annoncent dans toute leur violence, où des faiblesses trouvent le plus d'excuses, n'avait plus à craindre aucune révolution fâcheuse dans ses goûts ni dans son caractère. Mais l'extrême vieillesse du cardinal n'invitait que trop ce prince à sortir d'une réserve qui prouvait plus sa docilité que l'énergie de ses résolutions. La cour insultait à l'excessive économie du ministre, et plus encore à son esprit pacifique. Les jeunes seigneurs imaginaient que, hors des conquêtes, il n'y avait plus de dignité pour un roi de France. Deux petits-fils de Fouquet (*voy.* BELLE-ISLE), ambitieux, avec un esprit romanesque, réchauffaient l'esprit militaire par des intrigues, des déclamations et des promesses fastueuses. Ils n'avaient déjà que trop pris d'ascendant sur l'esprit du monarque, lorsqu'à la fin de l'année 1740 la mort de l'empereur Charles VI vint exciter l'ambition de plusieurs cabinets, pour le partage de la succession d'Autriche. L'empereur ne laissait qu'une fille, Marie-Thérèse, mariée depuis quelque temps au duc de Lorraine. Charles VI, en prévoyant sa fin, n'avait occupé ses dernières années qu'à obtenir des principales puissances une garantie solennelle qu'elles laisseraient sa fille recueillir tout son héritage. Cette considération avait dicté la paix de Vienne, si avantageuse pour la France. Le cardinal de Fleury voulait rester fidèle à la foi des traités, et plaidait pour l'auguste orpheline, au nom de l'honneur, de la justice et même de la prudence. Louis fut, pour la première fois, indocile aux vœux de son sage instituteur; il écouta le comte de Belle-Isle (1), oublia les conseils que son bisaïeul lui

(1) Il est de tradition de déclarer les frères de Belle-Isle auteurs de la guerre de 1740. Leur rôle fut cependant beaucoup moins important. On lit dans les Mémoires de duc de Luynes (*voy* LUYNES), à la date du 23 juillet 1743 : « Il est certain que « le fond du projet fait après la mort de l'empereur était déjà « tout arrangé avant que M. de Belle-Isle eût été nommé ambas-

avait donnés au lit de la mort, et bientôt entreprit une guerre beaucoup plus injuste que toutes celles qui avaient troublé la conscience de Louis XIV. Le roi de Prusse, Frédéric II, s'était déclaré le premier par la conquête de la Silésie. La France favorisa son ambition et celle de l'électeur de Bavière, qui, pour son malheur, fut élevé à l'empire. Nos armées s'avancèrent jusque dans la Bohême. Le comte de Saxe et son lieutenant Chevert emportèrent la ville de Prague par un des plus brillants assauts dont nos fastes militaires fassent mention. Fleury secondait à regret ces mouvements guerriers. On vit s'établir entre les généraux français de fatales mésintelligences; genre de malheur et de honte qu'on avait ignoré sous les règnes absolus du cardinal de Richelieu et de Louis XIV. Le comte de Belle-Isle, provocateur de cette guerre, se vit bientôt enfermé dans la ville de Prague. Mal secouru par le maréchal de Maillebois, il prit le parti de sortir de cette ville pendant l'extrême rigueur de l'hiver. Sa petite armée éprouva d'horribles souffrances. Sur 13,000 hommes qu'il avait ramenés, 4,000 périrent; et cependant la flatterie contemporaine compara cette retraite à celle des Dix-mille. Bientôt il fallut évacuer la Bavière, et abandonner le malheureux électeur au juste et rigoureux châtiment de son ambition. Frédéric II ne se fit pas scrupule de trahir la cause des Français, dès qu'il put par ses négociations s'assurer la possession de la Silésie, dont la conquête lui avait coûté quatre sanglantes victoires. L'Angleterre et la Hollande s'était déclarées contre la France. On vit encore une fois des armées française et anglaise se mesurer dans l'Allemagne. Le maréchal de Noailles conduisait la première, et le roi d'Angleterre. George II, la seconde: l'indocilité du duc de Grammont, neveu du maréchal de Noailles, précipita une attaque qui rompait tous les plans du général. L'armée française était perdue, si la maison du roi n'avait rétabli le combat en perçant quatre fois la cavalerie des vainqueurs. Cette journée de Dettingen (27 juin 1743), quoique signalée par des exploits éclatants, eut les résultats d'une défaite. Le cardinal de Fleury venait d'expirer dans le pouvoir, à l'âge de 90 ans. Louis essaya un moment de régner par lui-même, mais le cardinal ne l'avait point habitué à l'activité, au travail, et il laissa bientôt retomber un fardeau qui était trop au-dessus de ses forces. La perspective de quelques exploits guerriers paraissait le séduire, et il avait résolu de se montrer à la tête de ses armées. C'était sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, qui lui avait inspiré cet amour de la gloire. Louis XV n'avait pas tout à fait attendu la mort du cardinal pour s'affranchir des devoirs du lien conjugal. Déjà, pendant la décrépitude de son instituteur, il avait aimé, mais avec quelque ombre de mystère, madame de Mailly, aînée de la maison de Nesle. Cette favorite, qui était fort loin d'offrir tous les charmes de madame de la Vallière, la rappelait au moins par la sincérité de sa tendresse. Bientôt le roi, emporté dans ses nouveaux goûts, lui préféra une de ses sœurs, madame de Vintimille. Celle-ci ne jouit que peu de temps de son indigne triomphe : elle mourut en couche; et Louis tourna ses regards sur la jeune sœur de ses deux maîtresses, la marquise de la Tournelle (depuis duchesse de Châteauroux). Sa beauté était éblouissante; son esprit était aimable et vif, son caractère ambitieux; elle croyait pouvoir se faire pardonner sa faiblesse en conduisant son amant au combat : l'un et l'autre partirent pour la Flandre; les soldats reçurent le roi avec transport, et la favorite avec les plus durs témoignages de mépris. Il emporta successivement les villes de Menin, Ypres, Furne, et fit célébrer ses faibles succès par autant de *Te Deum*. L'Alsace fut menacée; il s'y rendit : la duchesse de Châteauroux continua de le suivre. A peine était-il arrivé à Metz, le 4 août 1744, qu'il fut atteint d'une maladie dangereuse; toute la France reçut cette nouvelle avec saisissement : dix-sept ans de bonheur se retraçaient vivement à l'imagination du peuple; le péril que courait Louis le rendait plus cher aux Français; on y voyait le résultat de ses fatigues militaires. Mais, pendant que le peuple gémissait et remplissait les églises des vœux les plus sincères, une piété justement sévère, écartant le scandale, veillait auprès du lit du roi. Avant qu'on lui administrât les derniers sacrements, on lui prescrivit de renvoyer la duchesse; il fit ce sacrifice. La reine, le dauphin et ses sœurs, s'étaient rendus à Metz. La vue de ce jeune prince produisit sur le cœur du monarque une impression aussi fâcheuse qu'inattendue : dans les sollicitudes de la piété filiale, il crut voir l'empressement d'un successeur. On sait quelle fut l'ivresse des Français quand ils apprirent la guérison du roi : à aucune époque la monarchie ne se produisit sous des couleurs plus aimables. On crut sentir alors que l'amour en était le principal ressort. Louis, en apprenant les transports qu'avait fait naître et que prolongeait la nouvelle de sa guérison, s'écria : *Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi?* Ce mot naïf toucha les Français. On y répondit en lui donnant le délicieux surnom de *Bien-aimé*. Il voulut illustrer son retour en prenant part à quelques travaux guerriers, et il vit la prise de Fribourg. Cependant il conservait contre les courtisans qui, durant sa maladie, lui avaient fait entendre des exhortations sévères

« sadeur, et avant même qu'on l'eût consulté sur rien. Les « représentations du roi de Prusse, par rapport à la nécessité de « profiter de l'extinction de la maison d'Autriche, avaient d'abord « fait assez peu d'impression sur l'esprit de M. le cardinal; les « sollicitations des ministres l'avaient enfin déterminé à accepter les propositions du roi de Prusse, et le traité arriva ici, le « 27 décembre, de Berlin, signé. M. de Belle-Isle n'avait été « nommé ambassadeur que le 16 du même mois. » — Pour donner à cette citation toute sa valeur, il convient d'ajouter que le duc de Luynes était très-lié avec le maréchal de Belle-Isle, qui a été sans doute sa source d'informations sur le point. L. D.

et bannir sa maîtresse, plus de ressentiment que l'on n'en devait craindre de cette âme faible et douce. Son premier aumônier, l'évêque de Soissons (*voy.* FITZ-JAMES), et le duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, furent exilés : ces vengeances assuraient le triomphe de la favorite; à peine Louis *le Bien-aimé* fut-il rendu aux vœux des Parisiens, qu'il céda au désir de la revoir : la duchesse de Châteauroux était malade quand elle reçut l'ordre tant désiré de reparaître devant le roi. Soit qu'elle cédât à la vivacité de sa passion, soit qu'elle eût des pensées d'orgueil et de vengeance, elle ne voulut pas différer un moment si précieux : la mort suivit de près son imprudent triomphe. Louis parut plongé dans un désespoir profond, mais bientôt il ne sut plus combattre sa douleur que par l'ivresse des plaisirs. Madame Le Normant d'Étioles s'offrit à ses regards dans les fêtes de la cour : déjà depuis deux ans, elle avait essayé sur le roi le pouvoir de sa beauté, de sa coquetterie, en suivant la chasse royale dans la forêt de Senart. L'obscurité de sa naissance était un peu couverte par la brillante fortune de son mari, Le Normant d'Étioles. Des intrigues subalternes lui avaient appris l'art de subjuguer un caractère faible : elle domina le roi, sans lui inspirer une vive passion; et son crédit surpassa bientôt celui des ministres, des courtisans les plus habiles, des généraux les plus renommés (*voy.* POMPADOUR). Elle laissa Louis XV partir pour l'armée, et l'y suivit. Le maréchal de Saxe venait de soutenir en Flandre deux habiles campagnes où il avait rappelé l'art de Turenne. Il investissait la ville de Tournay. On s'attendait que les armées hollandaise et anglaise, réunies sous les ordres du duc de Cumberland, tenteraient la fortune du combat pour délivrer cette place importante. En effet, on les vit s'avancer près du village de Fontenoy : le duc de Cumberland, repoussé dans toutes ses attaques par les savantes dispositions du maréchal, prit, par désespoir ou par nécessité, le parti de s'avancer entre deux flancs garnis de redoutes : le terrain resserré augmenta la force de cette colonne qui, déjà vaincue, semblait poursuivre une victoire. Une vive inquiétude pour les jours du roi et du Dauphin troubla un moment tous les officiers : l'infanterie ne pouvait parvenir à ébranler la colonne. Quatre pièces de canon et la maison du roi restaient pour protéger sa retraite : le cri de l'honneur se fit entendre; on parla d'opposer cette réserve à la redoutable colonne anglaise. Louis suivit ce conseil magnanime : la colonne, entamée par le feu de l'artillerie, résista mal aux attaques d'une brillante cavalerie qui combattait sous les yeux du monarque et à l'effort de la brigade irlandaise (*voy.* LALLY). La victoire fut complète : ce moment éleva l'âme de Louis, et parut l'égaler jusqu'à ses plus illustres aïeux, St-Louis et Henri IV. Tandis que tout se livrait autour de lui à l'allégresse, il eut le courage de visiter pendant la nuit, avec le Dauphin, un champ de bataille jonché de morts, et il adressa ces paroles à son fils : « Méditez sur « cet affreux spectacle; apprenez à ne pas vous « jouer de la vie de vos sujets, et ne prodiguez « pas leur sang dans des guerres injustes. » L'année suivante, le roi assista à la prise d'Anvers; le maréchal de Saxe gagna sans lui la victoire de Raucoux, et sous ses yeux la bataille de Lawfeld. L'armée française occupait la plus grande partie des Pays-Bas : elle s'ouvrit, par la prise de Berg-op-Zoom, l'entrée de la Hollande. Le prince de Conti avait gagné dans le Piémont la bataille de Coni; et cet exploit avait été précédé d'un passage des Alpes digne d'être célébré, mais non d'être comparé comme il le fut au passage d'Annibal. La fortune en Italie ne fut jamais longtemps fidèle à nos drapeaux; les généraux successeurs du prince de Conti se divisèrent, furent battus, et les Autrichiens pénétrèrent jusque dans la Provence. Les Français, dans le cours de cette guerre, avaient constamment éprouvé des désastres maritimes. A peine nous restait-il un vaisseau capable de tenir la mer. Il y avait déjà trois années que Louis, dont les armes avaient toujours été victorieuses, au moins sur le principal théâtre des combats, offrait la paix à ses ennemis; peut-être laissa-t-il trop deviner sa lassitude et pressentir sa modération. La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en 1748, fut semblable à cette paix de Ryswick où Louis XIV avait montré un désintéressement qui étonna et chagrina ses sujets. Louis, sans hésiter, rendit un grand nombre de forteresses et de riches provinces. Il stipula seulement pour ses alliés; et tout le résultat d'une guerre injuste et mêlée de brillantes victoires fut d'établir une branche de la maison de Bourbon dans les petits duchés de Parme et de Plaisance. C'est ici que Louis XV semble disparaître de son règne. La nation persévérait dans de molles habitudes; mais le mouvement des esprits était d'une audace et d'une vivacité sans bornes : ce monarque fut spectateur inquiet, mais inactif, d'un mouvement qui devait opérer tant de révolutions. Cependant on s'occupait plus que jamais des débats relatifs à la discipline ecclésiastique. Le parlement luttait contre l'archevêque de Paris dans l'affaire des billets de confession que ce prélat exigeait des jansénistes, pour leur accorder les sacrements ou la sépulture; et les magistrats montrèrent encore plus de zèle en cette occasion que lors des miracles du diacre Pâris. L'autorité royale y intervint sans dignité, sans direction uniforme. Les deux ministres principaux, Machault et le comte d'Argenson, favorisaient, l'un le parlement, l'autre le clergé, Madame de Pompadour tenait entre eux la balance au gré de ses caprices. La capitale vit alors s'élever dans son sein plusieurs monuments utiles et splendides, tels que l'École militaire, la promenade des Champs-Élysées, la belle église

de Ste-Geneviève. La Seine à Paris fut bordée en partie de quais magnifiques; les ponts et les canaux furent bien entretenus. On créa des routes plus commodes et plus spacieuses; une belle manufacture de porcelaine, établie à Sèvres dut ses progrès à la munificence royale. L'émulation des villes et le luxe des seigneurs embellirent Paris, Lyon, Nantes, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Reims et Dijon, de plusieurs beaux édifices. Malheureusement les arts dégénéraient à cette époque, et obéissaient trop aux volontés d'une favorite qui les protégeait avec plus d'ardeur que de goût. Le trésor royal, épuisé par la dernière guerre, l'était beaucoup plus par les aveugles et futiles prodigalités d'un roi qui avait complétement oublié les leçons et les exemples du cardinal de Fleury. La paix ne servait en rien au soulagement du peuple. Le roi ne fut plus nommé que dans les almanachs Louis *le Bien-aimé*. Une petite révolte dirigée contre des agents de police l'irrita si fortement, qu'il prit le parti de ne plus venir dans sa capitale. Enfermé dans son palais, Louis, comme les despotes de l'Orient, eut avec eux une autre conformité, celle de s'établir une espèce de harem dans le Parc-aux-Cerfs (1). Peut-être exagéra-t-on ce genre de scandale; mais les mœurs françaises en furent vivement et légitimement offensées. Cette disposition des esprits entretenait dans le parlement l'ambition de résister à l'autorité absolue. L'Angleterre était déjà lasse de la paix, parce que la guerre avait accru la force de sa marine. Ce gouvernement ne chercha aucun prétexte à ses agressions. Les Français se virent inopinément attaqués dans le Canada par l'assassinat d'un envoyé de paix, Jumonville. Bientôt tous nos vaisseaux furent enlevés. C'était beaucoup pour la France que d'avoir à se défendre contre une puissance maritime qui, depuis un demi-siècle, s'élevait sur les débris de toutes les autres. Le cabinet de Versailles commit la faute d'aller exciter sur le continent d'autres ennemis. L'impératrice Marie-Thérèse, préoccupée du désir de reconquérir la Silésie sur le roi de Prusse, avait flatté la marquise de Pompadour. Cette favorite crut ne pouvoir reconnaître les bontés d'une souveraine magnanime, qui daignait l'appeler *son amie*, qu'en mettant à sa disposition les armées de la France. Voilà quelle fut la double origine de la guerre de Sept ans. Elle s'ouvrit pour nous avec éclat par la prise de Minorque, due à la brillante valeur du maréchal de Richelieu et à l'enthousiasme dont il avait rempli ses troupes. Un combat naval avait précédé cet exploit et semblait fournir aux Français les plus heureux présages. Le marquis de la Gallissonnière avait combattu l'amiral Bing, et l'avait empêché de secourir Minorque. Vers ce temps, le parlement de Paris avait excité une assez vive fermentation dans le peuple, en refusant d'enregistrer un édit qui créait un impôt de deux vingtièmes pour les besoins de la guerre. L'autorité royale supprima toutes les chambres, hormis une seule dont on ne put obtenir que de faibles soumissions. Ce coup d'Etat avait fait naître une fermentation sourde : le 5 janvier 1757, le roi montait en voiture pour se rendre de Versailles à Trianon. Le Dauphin et plusieurs officiers de la couronne étaient à ses côtés. La nuit commençait. Un homme s'avance entre les gardes, frappe le roi d'un coup de canif au-dessus de la cinquième côte, et rentre au milieu des spectateurs. Louis reconnaît l'assassin, qui avait conservé son chapeau sur la tête, et lui dit : *C'est cet homme qui m'a frappé; qu'on l'arrête, qu'on ne lui fasse point de mal.* On crut d'abord l'arme empoisonnée et la blessure mortelle. Le roi, vivement alarmé, se laissa, comme à Metz, prescrire plusieurs actes de repentir, tels que le renvoi de la marquise de Pompadour. L'assassin était un homme obscur, fanatique ou plutôt fou (*voy.* DAMIENS). Les jansénistes et les jésuites s'accusèrent réciproquement d'avoir armé le régicide. Le Dauphin, à qui toute l'autorité avait passé pendant la maladie du roi, montra toute l'étendue de son jugement et toute la noblesse de son âme, en s'abstenant de soupçons calomnieux contre les jansénistes qu'il n'aimait pas. Le parlement, rappelé par ses soins, instruisit le procès du régicide : on n'en obtint aucune nouvelle lumière; il subit un affreux supplice. Le roi, guéri de sa blessure légère, reprit ou parut reprendre les rênes de l'État. Son premier soin fut de renvoyer les deux ministres rivaux, Machault et d'Argenson, qui se battaient, disait-on, à coups de parlement et de clergé. L'abbé, depuis cardinal de Bernis, scella une imprudente alliance avec la maison d'Autriche. On vit avec admiration la manière dont Frédéric II, roi de Prusse, se défendit seul contre les forces de l'Autriche, du corps germanique, de la Russie et de la Suède. Il avait su prévenir ses ennemis par la conquête de la Saxe, et par une invasion dans la Bohême : mais la fortune enfin lui devint contraire. Après la bataille de Kollin il fut chassé de la Bohême, et presque réduit à se former une armée nouvelle. Les Français, à la bataille de Hastenbeck, battirent un corps d'Anglais et d'Hanovriens, seuls alliés du roi de Prusse. Le maréchal d'Estrées avait remporté cette victoire; et par une fantaisie de la marquise de Pompadour, ce fut le maréchal de Richelieu qui eut à en recueillir les fruits. Il poursuivit le duc de Cumberland jusqu'à la mer, et força une armée fugitive depuis trois mois à capituler; mais il ne lui imposa d'autre condition que celle de ne plus porter les armes; et six mois après ils rentrèrent

(1) Le Parc-aux-Cerfs n'était pas un harem, ni même un parc. C'était une petite maison obscure et laide, située dans le quartier de Versailles qu'on appelle encore le Parc-aux-Cerfs, parce qu'elle avait remplacé un parc. Cette maison servait à loger les obscures et passagères maîtresses du roi (*voy.* POMPADOUR et l'*Histoire anecdotique des rues de Versailles* de Le Roi, 2 vol. in-8°, 1857, t. 2, p. 102 et suiv.). L. D.

en campagne. La situation du roi de Prusse paraissait désespérée, et lui-même la jugeait telle, lorsqu'il rencontra près de Rosbach l'armée française commandée par le prince de Soubise, unie à l'armée des cercles de l'Allemagne. Ces troupes alliées ne mirent aucun concert dans leurs opérations : leurs généraux eurent à se reprocher plusieurs fautes grossières ; et elles furent vaincues presque sans combat (*voy.* Frédéric II). Ce qu'il y eut de pis que cette déroute, ce fut la gaieté maligne avec laquelle en France on en apprit la nouvelle. Les ressorts généreux semblaient épuisés ; la discipline était perdue : l'armée avait à peine le temps de connaître ses généraux ; les colonels manquaient souvent au poste du devoir et de l'honneur. L'abbé de Bernis sut juger toute la profondeur du mal, et il eut le patriotisme de diriger ses vues vers la paix ; mais la marquise de Pompadour sacrifia le ministre pacifique aux ombrages et au ressentiment du cabinet d'Autriche. Cette déplorable guerre fut continuée. Les Français éprouvèrent une nouvelle déroute à Crévelt, sous les ordres du comte de Clermont, et bientôt après une défaite plus sanglante à Minden, sous M. de Contades. Le maréchal de Broglie répara seul l'honneur de nos armes à Bergen. Ces revers sur le continent étaient loin d'égaler nos désastres maritimes. Malgré les exploits par lesquels le brave Montcalm avait ouvert la campagne dans le Canada et vengé la patrie, l'honneur et l'humanité de l'assassinat de Jumonville, les Français avaient fini par perdre cette colonie, objet de tant de dépenses et cause fatale de cette guerre. La prise de Pondichéry, malgré les efforts de Lally qui ne fut point secondé, les avait fait également chasser des Indes orientales, où Labourdonnaye et Dupleix s'étaient avancés en conquérants. Ils avaient perdu deux grandes batailles navales, l'une à la sortie du port de Toulon, l'autre à celle du port de Brest. Les deux escadres furent presque anéanties. Le duc de Choiseul, qui exerçait alors l'autorité d'un premier ministre, ne résista ni sans courage, ni sans habileté, à des revers si accablants. Il invoqua l'appui de l'Espagne, et cette puissance eut la générosité de se déclarer pour les vaincus. Les deux branches de la maison de Bourbon s'unirent par un traité qui porta le nom de *pacte de famille,* et qui réalisait les vœux de Louis XIV. Alors la puissance de la Russie pesait de tout son poids sur le roi de Prusse, vainqueur de l'Autriche, de la France, de la Suède et des cercles d'Allemagne. Les armées, qu'il avait rendues si savantes, si légères et si intrépides, périssaient dans des combats où les Russes, par le seul effet de leur immobilité, faisaient échouer tous les efforts du génie et d'une bravoure désespérée. Grâce à cette imposante diversion, les Français soutinrent avec un peu plus d'honneur les derniers combats dans la guerre de Sept ans. Il fut permis au prince de Soubise de réparer, quoique imparfaitement, la honte de sa défaite à Rosbach par une petite victoire. Le duc de Castries en remporta une plus éclatante, quoique peu décisive, à Clostercamp, illustré par le dévouement du Décius français (*voy.* Assas). Le prince de Condé eut la gloire de se mesurer avec quelque avantage contre le prince héréditaire de Brunswick, l'un des célèbres lieutenants du roi de Prusse. La mort de l'impératrice de Russie, Élisabeth, mit fin à une guerre qui, contraire à tous les vœux de la politique, féconde en froids massacres, contrastait si cruellement avec l'esprit d'humanité dont plusieurs éloquents écrivains voulaient faire l'heureux partage de ce siècle. Le czar Pierre III, à peine monté sur le trône, mit son bonheur et sa gloire à relever la fortune de Frédéric II, qui lui avait inspiré une admiration presque fanatique. On parla de paix ; elle fut signée à Paris au mois de février 1763. Après avoir sacrifié 1,500 hommes, les puissances rentrèrent dans leurs limites, excepté l'Angleterre, dont la force maritime s'accrut aux dépens de la France et de l'Espagne, et qu'on n'espéra plus troubler dans l'empire des mers. A peine avons-nous eu à nommer Louis XV dans le cours de cette guerre, entreprise dans le seul but de satisfaire la vanité de sa favorite, et dont il lui laissa conduire tous les événements. Voici cependant un fait qui prouve que sa mollesse et son asservissement à une femme n'avaient point éteint en lui cet amour de l'humanité qui semblait devoir être le précieux attribut de son caractère, et qui du moins vient servir d'excuse à ses fautes nombreuses. Pendant que les Anglais dispersaient et anéantissaient nos vaisseaux, un Dauphinois, nommé Dupré, inventa un feu plus dévorant que le feu grégeois, et qui, alimenté par l'eau même, pouvait brûler la flotte la plus considérable ; les expériences en furent faites dans plusieurs de nos ports et parurent répondre aux promesses de l'inventeur. Dès que Louis XV se fut convaincu de l'effet désastreux de cette invention, il craignit d'ajouter un tel moyen de destruction à tous les fléaux de la guerre. Il acheta le secret, et fit défense à Dupré de le communiquer, sous les peines les plus sévères. Les débats du parlement et du clergé avaient un peu troublé les goûts et les amusements frivoles de la France et surtout ceux de la cour, pendant une guerre aussi longue que funeste. Les jésuites enfin étaient près de succomber : ce fut du Portugal et de l'Espagne, les deux royaumes les plus religieux de l'Europe, que partirent les premiers et les plus terribles coups qui leur furent portés. La marquise de Pompadour avait longtemps flotté entre eux et les parlements : le duc de Choiseul, qui prenait un grand empire sur l'esprit de cette dame, lui persuada qu'il était essentiel pour le repos du roi et pour celui de la France de faire cesser une lutte qui affaiblissait l'autorité royale. La marquise crut pouvoir dé-

sarmer une opinion dont elle éprouvait les trop justes rigueurs, en sacrifiant les jésuites aux jansénistes parlementaires, et à un parti déjà beaucoup plus nombreux, celui des philosophes. D'abord, il ne fallut que laisser agir les parlements, qui rendaient arrêt sur arrêt contre des ennemis étourdis des attaques nouvelles qu'ils recevaient dans toutes les parties de leur empire (*voy.* CHAUVELIN). Lorsque le duc de Choiseul proposa dans le conseil du roi l'abolition de cette société en France, les jésuites ne manquèrent ni d'apologistes ni de défenseurs; plusieurs même de ceux qui condamnaient leurs principes et criaient sans cesse contre leur morale et leur esprit de domination, craignaient que les jansénistes vainqueurs ne succombassent à leur tour sous le ridicule lancé par les philosophes, contre les deux partis et contre la religion elle-même. Louis XV, habitué à la fois à dissimuler ses pensées et à les sacrifier à celles d'une femme légère, n'exprima sa volonté que par ce mot si peu digne d'un roi: « Il sera plaisant de voir en abbé le P. Pérusseau! » c'était son confesseur. L'ordonnance royale parut enfin. Les biens des jésuites, consumés par des procès et des séquestres, purent à peine suffire à payer la pension alimentaire qui était assignée à chacun d'eux. Le triomphe que venait de remporter le duc de Choiseul sur des hommes qui avaient dominé pendant vingt ans le fier Louis XIV, fut célébré par les philosophes et leurs nombreux adeptes. Mais, quant à la marquise de Pompadour, on ne lui sut aucun gré d'avoir concouru à cette mesure; et ceux qui s'en réjouissaient le plus ne purent y voir une compensation pour tous les fléaux de la guerre de Sept ans, son ouvrage. L'opinion publique se plaisait à lui opposer un ministre qui avait consenti d'abord à paraître son protégé: la jalousie du duc de Choiseul et celle de la favorite, formaient à la cour deux puissantes cabales, entre lesquelles le roi affectait la neutralité. Depuis quelque temps la marquise était atteinte d'une maladie de langueur, causée peut-être et certainement accrue par le chagrin de se voir haïe des Français. Elle n'éprouva plus dans ses derniers moments que de l'indifférence de la part du roi: seulement, pour en adoucir l'horreur, il lui permit de continuer de donner ses ordres jusqu'à son heure suprême. Elle mourut en reine, et ses restes furent transportés hors du château, comme ceux d'une obscure courtisane. Le duc de Choiseul put alors régner sans partage. Ce ministre avait conçu une profonde inimitié contre le dauphin. Louis, depuis plusieurs années, éprouvait un secret déplaisir en écoutant les éloges qu'on donnait à son fils. On connaissait l'attachement de ce prince pour les jésuites, et ce fut peut-être la principale raison qui décida le roi, la marquise de Pompadour et le duc de Choiseul à prononcer l'abolition de cette société religieuse. Le duc de Choiseul s'emporta un jour contre ce prince, au point de lui dire: *Monsieur, je puis être condamné au malheur d'être votre sujet; mais je ne serai jamais votre serviteur.* Des études littéraires, les soins d'une épouse distinguée par les plus heureuses qualités de l'esprit et de l'âme, l'éducation de ses enfants, consolaient le dauphin, délaissé à la cour. Sa santé, longtemps florissante, avait subi depuis deux ans une altération manifeste. Il voulut, malgré sa langueur, se rendre à un camp de plaisance qu'on avait établi à Compiègne; de là il suivit le roi à Fontainebleau. Bientôt on le vit succomber à des fatigues que sa constitution affaiblie ne pouvait plus supporter (20 décembre 1765). Louis XV, qui n'avait pas voulu s'absenter de Fontainebleau pendant la maladie de son fils, fut vivement ému de sa mort, et surtout par la manière dont il l'apprit. Le duc de la Vauguyon vint présenter au roi l'aîné des princes, ses élèves, et l'on annonça *Monsieur le dauphin.* En voyant paraître son petit-fils, au lieu d'un fils qui pouvait si glorieusement le remplacer sur le trône, il se troubla et dit en soupirant: *Pauvre France! un roi âgé de cinquante-cinq ans, et un dauphin de onze!* Ce dauphin était Louis XVI. Cette douloureuse exclamation semble faire croire que Louis XV reconnaissait combien la monarchie était fortement ébranlée, et quels orages attendaient son petit-fils. Il lui arriva plusieurs fois d'exprimer le même pressentiment avec plus de clarté, mais non avec le même accent d'intérêt et de douleur. Cependant, l'impression qu'il avait reçue de la mort du dauphin le rapprocha pour quelque temps de la dauphine, de la reine et de ses filles. Toutes ces princesses conspiraient entre elles pour arracher le roi à l'ivresse des voluptés. La dauphine, surtout, prenait de l'ascendant sur son esprit; mais le chagrin de survivre à son époux la poursuivait toujours. A sa langueur succéda, au bout de deux ans, une maladie mortelle. La reine suivit de près au tombeau la dauphine, sa belle-fille et son amie. La tendresse de Louis XV se réveilla vivement pendant la maladie extrêmement douloureuse de son excellente et malheureuse compagne. Il la pleura plusieurs jours au milieu de ses filles. La mort venait de lui ravir coup sur coup les seules personnes qui pussent rendre de la vigueur à son caractère et de la pureté à ses pensées. Cependant, le peuple ne recevait aucun soulagement de la paix. Louis XV s'était abandonné à la malheureuse facilité de signer des *acquits au comptant,* qui étaient devenus la proie d'une foule de personnages avides ou corrompus. Il conservait dans son palais la magnificence de Louis XIV, mais n'y mêlait aucun caractère de grandeur. Il subissait, comme un esclave résigné, l'ennui d'étiquettes qu'il n'avait point inventées et qui n'étaient de nul usage pour sa politique: l'insupportable ennui qu'il en ressentait irritait son goût pour les plaisirs clandestins. Tout son bonheur était de se réfugier

dans ses petits appartements et d'échapper furtivement à son rôle de roi. Ce goût devint en lui si vif, ou du moins si habituel, qu'il en vint presque à se considérer comme un particulier dispensé de tout devoir envers l'État. De là, ce trésor particulier qu'il aimait à se former, et qu'il grossissait par des spéculations sur les grains ; de là, ces bizarres distractions qu'il portait jusque dans le conseil; la déplorable promptitude avec laquelle il abandonnait un avis qu'il avait judicieusement énoncé; enfin, cet égoïsme paresseux qui lui faisait dire beaucoup de mots, tels que ceux-ci : « Si j'étais lieutenant de police, je dé« fendrais les cabriolets. » En public, son maintien était froid, son esprit un peu sec. Dans le commerce privé, c'était un homme aimable; un maître obligeant, facile, plein de compassion ; un Français habitué à observer envers les femmes les prévenances de la galanterie les plus délicates, et richement doué de l'esprit vif de sa nation. On cite de lui plusieurs bons mots. « Qu'avez« vous fait en Angleterre? » disait-il au comte de Lauraguais, qui se piquait un peu de la philosophie à la mode. — *Sire*, répondit le courtisan, *j'y ai appris à penser*. — *Des chevaux*, reprit le roi, importuné de cette ostentation. Le peintre Latour, en faisant son portrait, se mit un jour à disserter sur les affaires de l'Etat, et dans sa franchise étourdie, il en vint jusqu'à dire : « Il faut convenir que nous n'avons point « de *marine*. — N'avez-vous pas *Vernet?* » reprit le roi, en ramenant le peintre à son métier. Le duc de Choiseul s'étudiait à modérer l'opposition du parlement de Paris ; mais le pouvoir et l'ambition de ce corps s'accroissaient par des concessions tacites. Le parlement, vainqueur des jésuites, voulut réprimer l'audace des philosophes. Le duc de Choiseul parut un moment montrer l'intention d'arrêter la licence ; mais peu après il s'arrangea pour rester à la fois et le courtisan et le protecteur du parlement et des philosophes. Le parlement sévit avec une incroyable rigueur dans l'affaire du chevalier de la Barre. Mais comme il se voyait à la fois abandonné par la cour et désavoué par le public, il se borna bientôt à quelques arrêts insignifiants qui accréditaient des ouvrages en voulant les noter d'infamie. Louis XV ne tentait rien pour arrêter ce prodigieux mouvement des esprits qui allait donner une face nouvelle aux institutions sociales. On peut présumer que la douceur de son caractère arrêta souvent des persécutions commencées contre d'illustres écrivains. On croit surtout qu'il eut quelque part à cet arrêt du conseil qui couronna le plus noble des travaux de Voltaire et réhabilita la mémoire de l'infortuné Calas. L'administration du duc de Choiseul rendit un peu d'honneur à la couronne de France par plusieurs actes d'une médiation imposante. La possession de la Corse, qu'il fallut acheter aux Génois et conquérir ensuite, fit oublier aux Français les conditions ignominieuses du traité de Paris. Louis XV cependant montrait une jalousie secrète contre son ministre principal. A l'aide d'agents particuliers et clandestins, il épiait et contrariait ses opérations. Ce qu'il y eut de pis, c'est que ces agents du roi furent sacrifiés au ressentiment du ministre dès qu'il fut instruit de leur correspondance. Un magistrat éloquent et intrépide, La Chalotais, procureur général du parlement de Rennes, soutenait, avec l'appui de tous les parlements de France, une lutte opiniâtre contre le duc d'Aiguillon, qu'il accusait d'actes violents, arbitraires et même de concussion dans son gouvernement de la Bretagne. Le duc de Choiseul, qui se rangeait toujours de l'avis des parlements, sentait sa haine animée contre le duc d'Aiguillon par la protection secrète, mais évidente, que celui-ci obtenait du monarque. Le parlement de Paris, formé en cour des pairs, rendit un arrêt par lequel le duc d'Aiguillon était entaché dans son honneur. Le duc de Choiseul triomphait ; mais le roi cherchait tous les moyens d'échapper à la double tutelle de son parlement et de son ministre. On doutait à la cour qu'il en eût le courage. Une femme dont la jeunesse avait été souillée par une prostitution publique, madame du Barry, apprit au roi qu'il pouvait encore vouloir. L'apparition de cette femme à la cour fut un scandale au-dessus de ceux de la régence. Le duc de Choiseul, sa sœur la duchesse de Grammont et bientôt la plupart des femmes s'éloignèrent avec indignation d'une telle favorite. Louis s'étonna, mais ne s'offensa pas beaucoup que son ignominieux caprice ne fût pas respecté par sa cour. La nouvelle favorite savait avec art répéter les leçons que lui donnaient le duc d'Aiguillon, le chancelier Maupeou et l'abbé Terray (*voy.* DU BARRY). Le duc de Choiseul fut exilé. Presque toute la cour parut vouloir s'unir à sa disgrâce : on abandonnait le roi pour aller visiter le duc à Chanteloup et *se purifier auprès de lui*, disait-on, *de l'air de Versailles*. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que le monarque sembla respecter dans ses courtisans des démonstrations si nouvelles de dévouement pour un ministre disgracié. Les parlements ne devaient pas survivre longtemps à leur ambitieux protecteur. Le chancelier Maupeou avait concerté avec ses deux collègues l'abolition de ces grands corps de magistrature. Louis doutait fort que ses nouveaux ministres pussent réussir dans un coup d'autorité qu'on avait vainement essayé à différentes reprises sous son règne. Il consentit seulement à les laisser agir, résolu à mêler ses railleries à celles du public s'ils venaient à échouer (*voy.* MAUPEOU). En peu de mois, une nouvelle cour royale fut substituée à cette importante et antique puissance du parlement de Paris. Les lettres de cachet furent multipliées ; mais on n'eut pas besoin de dresser des échafauds. On prit soin de donner une satisfaction

apparente à l'un des vœux des philosophes en abolissant la vénalité des charges. D'abord les princes avaient fait cause commune avec le parlement de Paris : le prince de Conti persévéra seul dans sa résistance. Les avocats s'étaient ligués pour ne point exercer leurs fonctions devant une cour qui paraissait avilie dès sa naissance ; mais plusieurs d'entre eux cédèrent aux conseils de la crainte et de la nécessité. Les membres de l'ancien parlement sortirent par degrés de l'exil ; le gouvernement mit de l'orgueil à montrer qu'ils n'étaient plus à redouter. Le même coup frappa tous les parlements de province. L'obstacle partout fut moins sérieux et moins prolongé qu'on n'avait lieu de s'y attendre. Cette opération était à peine terminée, que le gouvernement se hâta d'en recueillir les fruits par une banqueroute partielle (*voy.* TERRAY). L'autorité royale fut avilie au dehors par le partage de la Pologne, dont la France resta spectatrice immobile. Ces deux événements ajoutaient beaucoup au mépris et à la haine publique, qui ne cessaient de se prononcer contre le triumvirat. La nouvelle cour était journellement insultée jusque dans l'exercice de ses fonctions. Trop de scènes abjectes s'étaient mêlées à ces coups violents de l'autorité pour ne pas éveiller un esprit de satire, d'inquiétude, de malaise, qui pouvait par degrés devenir un esprit général de rébellion. Ce fut dans un tel état du royaume que Louis XV, atteint subitement pour la seconde fois de la petite vérole, mourut le 10 mai 1774 dans sa 64e année, après un règne de cinquante-neuf ans. Ses obsèques furent troublées par de sanglants outrages que la multitude proféra contre sa mémoire. Les vingt et surtout les trois dernières années de son règne, avaient permis d'oublier le bonheur, le calme et la judicieuse économie de sa première administration. La nation était profondément humiliée d'avoir fait des pas rétrogrades vers le despotisme. L'exemple de Louis XV prouva que, chez un monarque, la paresse peut triompher de toutes les qualités heureuses qui n'ont point la force des vertus. Cependant l'histoire lui doit un éloge sans restriction : il fut humain. Ce règne est aussi stérile en mémoires originaux que fécond en libelles scandaleux. Les Mémoires du duc de St-Simon et ceux de la spirituelle madame de Staal, ne contiennent que peu de faits au delà de la régence du duc d'Orléans. Ceux des maréchaux de Noailles et de Richelieu ont été rédigés en grande partie ou en totalité par des mains étrangères. Les premiers ont le mérite de l'exactitude et d'une érudition correcte. Les Mémoires du maréchal de Richelieu offrent beaucoup d'anecdotes suspectes, pesamment racontées. L'abbé Soulavie (1), leur auteur, y a grossièrement mêlé les principes et le ton des plus abjects révolutionnaires. Entre les ouvrages qu'on peut considérer comme libelles, il en est un qu'il ne faut pas tout à fait dédaigner de consulter : c'est la *Vie privée de Louis XV* (par Dangerville), 1781, 4 vol. in-12. Plusieurs faits intéressants y sont présentés avec ordre et clarté. Un mémoire du duc de Choiseul, et qui paraît avoir été écrit par lui-même, ne contient guère que des détails relatifs à la manière dont après sa disgrâce il perdit la charge de colonel général des Suisses. Le recueil de *Lettres supposées de la marquise de Pompadour* (par Crébillon fils) est depuis longtemps voué à l'oubli. On a découvert récemment quelques lettres originales de cette dame ; elles peignent avec énergie et vérité les tourments auxquels elle était livrée dans sa domination suprême. Voltaire a publié un *Précis du siècle de Louis XV*. Une seule époque y est racontée d'un style animé et souvent éloquent : c'est la guerre de la succession d'Autriche et particulièrement la brillante expédition du prince Édouard en Écosse. Partout ailleurs on croit sentir la contrainte d'une histoire contemporaine écrite sous une monarchie absolue. Enfin on doit surtout consulter sur le règne de Louis XV, l'excellente *Histoire de France* de M. Henri Martin, *l'Histoire de France pendant le 18e siècle* de Lacretelle, l'*Histoire philosophique du règne de Louis XV*, par le comte de Tocqueville, Paris, 1845 ; le *Journal* de Barbier (*voy.* la note ci-dessous), renferme des renseignements curieux sur ce règne, dont la partie scandaleuse a été racontée avec plus de malignité que d'amour du vrai dans la *Vie privée des maîtresses, ministres et courtisans de Louis XV*, 1790, in-12. Citons encore les *Portraits historiques de Louis XV et de madame de Pompadour*, par Ch.-G. Leroy, Paris, 1802, in-8°, offrant un tableau bien fait mais très-raccourci. Les curieux recherchent encore le *Cours des principaux fleuves et rivières de l'Europe, composé et imprimé par Louis XV, roi de France*, en 1718, Paris, de l'imprimerie du cabinet de Sa Majesté, in-4° de 72 pages, avec un joli portrait de Louis XV enfant, gravé par J. Audran (1). L—LE.

LOUIS XVI (2), né à Versailles le 23 août 1754,

(1) Cette appréciation, juste en partie, est cependant exagérée ; Soulavie, lourd compilateur, est beaucoup plus exact que ne le croit Lacretelle. On trouvera à l'article SOULAVIE l'indication des sources dont il s'est servi. L. D.

(1) Aux sources indiquées dans l'article il faut ajouter les ouvrages suivants, publiés récemment : *Chronique de la régence et du règne de Louis XV* (1718-1763), ou *Journal de Barbier*, 8 vol. in-12, 1857, publiés chez Charpentier par M. Louandre (l'édition de ce journal donnée par la société de l'histoire de France est tronquée) ; — *Mémoires et journal du marquis d'Argenson*, 1857, Jannet, Bibliothèque elzévirienne, 5 vol. in-12 (cette édition, publiée par M. le marquis d'Argenson, est tronquée et altérée ; la société de l'histoire de France a chargé M. Rathery d'en publier une authentique et complète, dont le 1er volume a paru en 1859, sous le titre de *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, 1 vol. in-8°) ; — *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV* (1735-1758), publiés par MM. L. Dussieux et E. Soulié (l'ouvrage qui est en cours de publication (1859) aura 16 volumes in-8°. L. D.

(2) Le mérite littéraire de cet article, le nom de son auteur, nous ont fait un devoir de le conserver tel qu'il a paru dans la 1re édition de la *Biographie universelle*, en supprimant toutefois les passages qui sont le plus empreints de la violence de M. de

était le second fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe. Il reçut en naissant le titre de duc de Berri. Son âme franche et sans déguisement s'ouvrit de bonne heure à tous les sentiments vertueux, et son esprit droit et sérieux à toutes les connaissances utiles. Mais la fermeté et une juste confiance en lui-même manquèrent à son caractère, et ce défaut rendit inutile ou funeste tout ce qu'il avait reçu ou acquis pour sa gloire et pour le bonheur de ses peuples. Son éducation fut celle des rois dont les instituteurs oubliaient trop souvent que la même doctrine qui leur enseigne à modérer leur pouvoir, leur commande surtout de le maintenir. En 1765 il perdit son père, qui laissait tant de regrets, et bientôt après sa mère qui ne put survivre à son époux. La douleur du jeune prince fut extrême : il refusa longtemps de sortir ; et lorsqu'en traversant les appartements il entendit dire pour la première fois : *Place à Monsieur le dauphin*, des pleurs inondèrent son visage et il s'évanouit. Le premier événement de sa vie fut son mariage avec la fille de l'immortelle Marie-Thérèse, Marie-Antoinette d'Autriche, qui devait partager son trône et ses malheurs. Les fêtes données à l'occasion de ce mariage (16 mai 1770), mal ordonnées par la police, coûtèrent la vie à un grand nombre de spectateurs ; triste présage du sort qui attendait ces époux infortunés (*voy.* MARIE-ANTOINETTE). Bientôt la mort de Louis XV (10 mai 1774) lui imposa un fardeau qu'il n'accepta qu'en tremblant. La faveur publique s'attache d'ordinaire aux jeunes rois : Louis XVI, âgé de vingt ans, la méritait à bien d'autres titres, et il en reçut à son avénement au trône les témoignages les moins équivoques. Son premier soin avait été d'appeler au ministère M. de Machault, digne de cet honneur et capable de diriger la jeunesse du monarque dans les circonstances difficiles où se trouvait l'État (*voy.* MACHAULT). Une intrigue de cour l'écarta et mit à sa place le comte de Maurepas, courtisan profond dans l'art de l'intrigue, superficiel dans tout le reste, et dont le grand âge n'avait pu guérir l'incurable frivolité. Trop vieux pour un roi de vingt ans, et qui avait besoin d'être enhardi, il intimida sa jeunesse sans guider son inexpérience. Louis XVI avait de la bonté dans le cœur, mais quelque rudesse dans les manières ; et ses premiers mouvements contre tout ce qui s'écartait de l'ordre, se ressentaient de la franchise de son caractère et de l'austérité de ses vertus. M. de Maurepas qui se jouait des choses les plus sérieuses et voyait tout avec indifférence, adoucit beaucoup trop cette disposition qui ressemble quelquefois à de la force de caractère, et peut du moins en dissimuler l'excessive *débonnaireté*. Dès lors Louis XVI n'agit que sous l'inspiration de ses ministres ; il appela successivement ceux que lui désignaient d'une part Maurepas, et de l'autre, une prétendue opinion publique, que l'intrigue et les intérêts personnels font parler à leur gré, et qui malheureusement est la seule que les rois soient condamnés à entendre. Ce furent : Turgot, partisan fanatique de cette politique matérialiste, qui ne voit dans le gouvernement des peuples que de l'argent, du commerce, du blé et des impôts, fier de se croire le chef d'une secte dont il n'était que l'instrument (1) ; Malhesherbes, ami de Turgot, qui avait à la fois des vertus antiques et des opinions nouvelles (*voy.* MALESHERBES) ; St-Germain, élevé dans les minuties de la tactique allemande qui détruisit le plus ferme rempart de la royauté, la maison du roi, dont la bravoure et l'incorruptible fidélité ne pouvaient racheter aux yeux des faiseurs militaires ce qui lui manquait en précision dans les manœuvres et en rigidité dans la discipline ; Necker enfin, banquier protestant et Genevois, et à ce double titre, imbu de cette politique rétrécie qui veut régler un royaume sur le système d'une petite démocratie et les finances d'un grand État comme les registres d'une maison de banque ; qui s'irrite contre toute distinction autre que celle de la fortune, et ne voit dans le dépositaire du pouvoir monarchique que le président d'une assemblée délibérante, ou le chef d'une association commerciale, révocable au gré des actionnaires. Aucun de ces hommes ne comprenait la monarchie française, et il eût suffi de l'un d'eux pour la renverser. Louis XVI, naturellement porté à l'économie, commença son règne par des retranchements sur ses dépenses ; réductions qui honorent la modération d'un souverain quand elles ne coûtent à la royaute aucun sacrifice sur ses droits et sa dignité. Il remit au peuple le droit de *joyeux avénement* ; il établit pour Paris le *mont-de-piété* et la *caisse d'escompte* ; il

Bonald. Il est facile de s'apercevoir que cet article a été composé à une époque de réaction contre la révolution ; outre que les principes de l'absolutisme les moins déguisés y servent de *criterium* à l'appréciation des faits, les faits eux-mêmes n'y sont pas toujours exactement rapportés. Toutes les fautes, tous les excès sont mis sur le compte des révolutionnaires, tandis qu'une part du blâme doit revenir aux défenseurs intéressés et imprévoyants d'un ordre de choses opposé aux intérêts et aux idées de la majorité. M. de Bonald, frappé de l'infortune de Louis XVI, n'a pas suffisamment fait ressortir les défauts de ce monarque qui ont contribué à sa perte. Faible, irrésolu, manquant de franchise à raison de cette faiblesse même, n'ayant ni la force de vouloir être le maître, ni la résolution bien arrêtée de devenir un monarque constitutionnel, et de rompre avec le parti de la cour qui tenait pour les abus et les priviléges, il a laissé l'agitation se continuer, la guerre des factions s'envenimer, et il a marché lui-même à sa ruine. La révolution française a eu incontestablement des crimes à se reprocher, mais elle a été inspirée par des instincts généreux et elle a accompli de grandes choses. Les assemblées politiques ont été souvent imprévoyantes, violentes et passionnées, mais leurs membres ont été pour la plupart courageux, désintéressés, enthousiastes de la cause nationale. M. de Bonald n'a vu que des crimes là où il faut reconnaître des efforts désespérés pour lutter contre des dangers de toute nature. Défenseur exagéré du droit divin, il ne pouvait être impartial, et il est tombé dans la violence qu'il reproche aux hommes d'une opinion contraire. Que le lecteur, en lisant son article, ait ces considérations présentes à la pensée. (NOTE DE LA RÉDACTION.)

(1) Cette appréciation de Turgot est aussi injuste qu'inexacte. Turgot se préoccupait du bien-être de tous, parce qu'il savait que la misère est la source de bien des vices, et qu'auparavant le bien-être des courtisans avait seul préoccupé le pouvoir. (*Voy.* l'article TURGOT.) Z.

fit cesser les craintes d'une banqueroute en assurant le payement des rentes sur l'hôtel de ville; il abolit les corvées, qu'il convertit en impôt pécuniaire, et il abolit aussi dans la Franche-Comté un reste de servitude territoriale, dont n'avaient peut-être jamais entendu parler ceux qui firent de cet affranchissement un texte aux plus emphatiques éloges; il supprima la torture, ou question judiciaire avant la condamnation à mort, sévérité à peu près tombée en désuétude, mais dont la menace importunait les conspirateurs. Louis XVI rendit plus tard aux protestants la plénitude des droits civils (1787), en imprimant à leurs mariages un caractère légal : bienfait immense, n'eût-il été qu'un acte de justice, et trop mal reconnu. Enfin, il essaya des administrations provinciales, formées par Necker dans des vues et sur un plan assez peu monarchiques (1). Cette nouveauté était d'une extrême conséquence : avec l'esprit qui régnait alors, c'était faire un *changement de front sous le feu de l'ennemi*. Louis XVI, en montant sur le trône, avait rappelé les compagnies de magistrature, remplacées sous son prédécesseur par des juges sans dignité et sans influence politique. La cour, qui depuis longtemps croyait gouverner toute seule, quand elle ne faisait qu'administrer, oubliait que la France n'avait jamais été et même ne pouvait dans les temps difficiles être régie que par l'autorité de la justice, qui rendait la royauté présente aux peuples dans toute sa force et sa majesté. Renfermés, sous les rois forts et les règnes tranquilles, dans les fonctions modestes de la justice distributive, ces grands corps en sortaient par nécessité, sous les règnes faibles et dans les temps orageux, pour exercer à la place du roi un pouvoir qui, échappé de ses mains, serait tombé dans celles d'un ministre ou d'un favori. Sous les rois forts comme sous les rois faibles, instruments des uns ou appui des autres, ils avaient fait la royauté dépendante des lois et indépendante des sujets, et rendu la législation imposante, l'obéissance honorable : puissants à servir le pouvoir, ou à le suppléer, incapables de l'usurper eux-mêmes, et opposant à toute autre usurpation un obstacle insurmontable : tels avaient été jusqu'à ces derniers temps les parlements de France, heureux tempérament d'aristocratie et de démocratie, confondus dans une magistrature véritablement royale et qui, seule en Europe, avait donné à la *haute police*, à la police des révolutions, ces formes augustes et solennelles qui dans l'exercice de l'autorité ne laissaient voir que la justice, et dans l'emploi de la force qu'un jugement. Le premier événement politique du règne de Louis XVI fut la guerre d'Amérique, guerre que repoussait le cœur droit du monarque. Mais on fit parler l'opinion publique, surtout celle de la capitale, avide de nouveautés et d'émotions; et la guerre fut décidée (*voy.* FRANKLIN et WASHINGTON). Ce fut une grande faute : il eût fallu laisser l'Angleterre s'épuiser sans soumettre les colonies, ou les épuiser pour les soumettre. Dès lors, il s'élevait entre les deux peuples une haine irréconciliable, que les Anglais tournèrent contre nous, et dont l'équivoque amitié des Américains ne pouvait empêcher ou compenser les effets. Nous fûmes heureux dans cette guerre comme auxiliaires : l'Amérique fut affranchie du joug des Anglais; mais notre marine et celle de l'Espagne, notre alliée, essuyèrent de grandes pertes. La maladie de la liberté et de l'égalité démocratique se communiqua à nos jeunes guerriers; et nous la répandîmes dans toute l'Europe, qui ne fut pas assez alarmée d'une révolte contre le pouvoir légitime, soutenue à force ouverte par un pouvoir légitime, qui avait eu l'imprudence de dire dans une de ses déclarations : « Les Américains « sont devenus libres du jour où ils ont déclaré « leur indépendance. » Cependant cette guerre releva, aux yeux de l'Europe, l'honneur de notre pavillon : nous combattîmes souvent avec avantage; et quand nous succombâmes, ce fut toujours avec gloire (*voy.* MOTHE-PIQUET, SUFFREN, etc.). Malgré de nombreux échecs, nos forces navales étaient sur un pied respectable à la paix de 1783; et peu d'années après, en 1789, elles étaient tout à fait rétablies, et l'on pouvait les comparer à leur état le plus florissant sous Louis XIV (1). Après la guerre d'Amérique, la France fut près d'en entreprendre une autre du même genre, en soutenant les patriotes hollandais contre la Prusse et contre leur souverain (*voy.* BRUNSWICK). Louis XVI avait eu en 1781 son premier fils, et cet événement avait été célébré dans tout le royaume avec beaucoup de joie et de solennité. à Paris, la ville donna un banquet auquel le roi assista avec sa famille. Tous les vœux des Parisiens furent comblés, et l'ivresse de la joie publique fut excessive. C'était le 21 janvier 1782, onze ans plus tard et le même jour, Louis fut conduit à l'échafaud dans la même ville! La guerre d'Amérique avait épuisé nos finances, que Necker soutenait à force d'emprunts : il fallait rétablir l'équilibre depuis longtemps dérangé entre les recettes et les dépenses. Les notables furent appelés par Calonne, nouveau ministre des finances, pas plus homme d'Etat que Necker, mais plus homme de cour (*voy.* CALONNE). Une assemblée de notables se trouvait dans notre histoire plutôt que dans notre constitution; et ce qui pouvait arriver de plus heureux pour la

(1) *Voy.* à ce sujet *Bibliothèque de l'école des chartes*, série 2, t. 2, p. 179.

(1) On ne doit pas, en parlant de marine, oublier l'intérêt que prit Louis XVI à la construction du port de Cherbourg, dont il alla lui-même visiter les travaux (*voy.* CESSART), ni le port de la Rochelle, considérablement augmenté par ses soins, ni le superbe bassin de construction ouvert à Toulon, ni enfin l'expédition du célèbre la Pérouse, auquel le monarque donna des instructions qui honorent son humanité, son goût éclairé pour les découvertes et ses connaissances dans toutes les parties de l'art de la navigation (*voy.* PÉROUSE).

France, quand elle cherchait des remèdes hors de ses lois, c'était qu'ils fussent inutiles. Les notables proposèrent quelques projets salutaires, mais ils hasardèrent des opinions dangereuses; et telle était la disposition des esprits, que les opinions furent plus remarquées que les projets. Les notables délibérèrent sans pouvoir conclure, ce qui est toujours dangereux de la part d'une assemblée publique; et il n'en resta qu'une dispute sur les finances entre Necker et Calonne, à la fin inintelligible pour le public, et peut-être pour eux-mêmes. Le cardinal de Brienne, bel esprit sans vues et sans fermeté (*voy.* Loménie), pris au dépourvu pour être ministre, proposa l'impôt du timbre. Le parlement refusa l'enregistrement, et se déclara incompétent pour ajouter à des impôts, déjà trop onéreux, un impôt nouveau et inusité. C'était demander les *états généraux*. Ces grandes convocations avaient toujours paru un dernier remède à des maux désespérés, moins par le soulagement que les peuples en obtenaient que par celui qu'ils en espéraient; car les peuples souffrent bien plus des maux qu'ils craignent que de ceux qu'ils éprouvent. Ainsi, de même que la nature veille à la conservation de son ouvrage, la France, qui avait déjà tant de moyens de force, s'était ménagé dans ses états généraux, comme l'Église dans ses conciles, un moyen de perpétuité. Ces grandes assemblées légales, mais heureusement rares et jamais périodiques, visitaient, pouvons-nous le dire, de loin en loin les fondements de la société pour arrêter et réparer l'influence destructive du temps et des hommes, et empêcher les fautes de l'administration de devenir des plaies à la constitution. Tel était l'objet de ces convocations solennelles, mal représentées par des historiens qui leur ont demandé compte du bien qu'elles n'étaient pas destinées à faire, et n'ont pas assez considéré les maux qu'elles étaient appelées à prévenir. Nous croyons qu'avec la succession masculine, elles ont été la principale cause de la stabilité de la France et de la permanence de ses lois. En un mot, les états généraux étaient le *corps de réserve* destiné à venir au secours de la société dans les extrêmes dangers et les besoins extraordinaires, comme la captivité d'un roi, les disputes sur la succession au trône, ou même sa vacance, et l'histoire en fournit des exemples; ainsi tout était prévu dans cette constitution si méconnue, et même ce qu'on ne peut pas prévoir. Mais le parlement de Paris avait demandé les états généraux et non l'assemblée nationale, et moins encore l'assemblée constituante. Dès le premier pas, ses intentions et celles de la nation furent trompées. Les notables furent appelés une seconde fois pour déterminer la forme de cette grande convocation; et le ministre invita tous les écrivains à donner leur avis. C'était là une bien dangereuse ineptie. Tout à cet égard était réglé depuis longtemps par la sagesse de nos pères qui, ne s'embarrassant pas dans des minuties de nombre total ou respectif, ou de costumes et d'étiquettes, dessinant à grands traits ces majestueuses assemblées, n'y avaient jamais vu que trois ordres, comptant chacun pour une voix, quel que fût le nombre de ses membres, et délibérant à part dans la plénitude de leur liberté et de leur égalité constitutionnelles. Si l'on s'en fût tenu à cette antique et sage simplicité, il est permis de croire, vu la disposition des esprits et le progrès des connaissances en administration, que les états généraux auraient fait un grand bien, ou n'auraient produit aucun mal. Le parlement de Paris, les princes du sang, dans leur prophétique mémoire au roi, insistèrent pour qu'on suivît les formes usitées aux derniers états généraux de 1614. Mais l'engouement des nouveautés, la vanité de Necker revenu au ministère, l'ignorance des beaux esprits, les intrigues des factieux, en ordonnèrent autrement. Le tiers état fut nommé en nombre double de chacun des deux autres ordres; mesure inutile, si l'on devait délibérer *par ordre*, mortelle, si l'on délibérait *par tête*. Cette question fondamentale, objet de toutes les espérances des factieux, de toutes les craintes des gens de bien, et sur laquelle reposaient les plus grands intérêts de la monarchie, fut la première agitée dans cette assemblée des états généraux, qui se réunit à Versailles le 5 mai 1789. L'autorité la plus respectable, celle des vœux exprimés par la généralité des cahiers, derniers soupirs de l'esprit public en France, ne fut pas même écoutée par ces hommes qui se vantaient de ne rien faire que pour les intérêts et par la volonté de la nation. Le tiers état, loin d'être touché du sacrifice que firent les deux premiers ordres en offrant de concourir aux charges publiques, les somma audacieusement de se réunir à lui, et sur leur refus il se déclara constitué en *assemblée nationale*. Ce fut en vain que la noblesse et le clergé réclamèrent et protestèrent contre des actes aussi contraires aux bases de l'ancienne monarchie, et que le roi, après avoir ordonné la délibération par ordre, fit suspendre les séances et fermer les portes de l'assemblée (1) du tiers; les députés de cet ordre se réunirent dans la salle du Jeu de paume, et ils y prêtèrent entre eux le serment de ne pas se séparer avant d'avoir achevé *la constitution et la régénération publiques* (*voy.* Bailly). Quatre jours plus tard, le roi convoqua tous les ordres pour une séance royale à laquelle il se rendit. Après les avoir conjurés de mettre fin à leurs divisions, et de *s'entendre pour accepter ses bienfaits*, il leur déclara que, s'ils ne voulaient pas concourir à ses projets, il ferait *seul le bien de ses peuples et se considérerait seul comme leur représentant*. Il leur fit ensuite lire une déclaration par laquelle il faisait aux cir-

(1) On donna pour prétexte à cette mesure la nécessité de préparer la salle pour la tenue d'une séance royale qui devait avoir lieu le 22 juin, et qui fut renvoyée au 23.

constances des concessions et des sacrifices, tels que dans tout autre temps les vœux des plus ardents révolutionnaires en eussent été comblés (1). Le monarque termina en ordonnant à tous les députés de se séparer et de se rendre le lendemain dans leurs chambres respectives, ce qui ne fut exécuté que par la noblesse et le clergé. Le tiers continua de délibérer malgré l'injonction positive de sortir de la salle de ses séances que le roi lui fit réitérer par M. de Brézé (*voy.* Mirabeau). Plusieurs orateurs s'y livrèrent aux déclamations les plus violentes contre l'autorité royale, et ils rejetèrent avec dédain toutes les concessions du monarque. Pendant ce temps, la majorité des deux premiers ordres décidait qu'elle resterait soumise à ses mandats, aux lois de la monarchie et à la volonté du roi; mais les membres de chaque minorité se rendaient successivement dans la salle du tiers. Alarmé de ces défections, et craignant une sédition générale, Louis XVI invita et pressa même la majorité des deux premiers ordres de se réunir au troisième. Lorsque le duc de Luxembourg lui fit, au nom de la chambre de la noblesse, des objections contre la réunion, ce prince répondit : « Toutes mes « réflexions sont faites; dites à la noblesse que « je la prie de se réunir :. si ce n'est pas assez « de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, « je suis décidé à tous les sacrifices. A Dieu ne « plaise qu'un seul homme périsse jamais pour « ma querelle! » Un sentiment aussi louable en apparence fut la règle de sa conduite pendant toute sa vie, et il fut aussi la cause de ses malheurs. Ainsi, les trois ordres se réunirent, ou plutôt ils furent confondus, et ils quittèrent le nom d'*états généraux* pour prendre celui d'*assemblée nationale et constituante*. Dès ce moment, l'antique monarchie française fut détruite, la révolution consommée, et tout ce qu'elle devait enfanter n'en fut que la conséquence inévitable. L'assemblée fut divisée et subdivisée en partis, qui ne suivirent point du tout la distinction des ordres. Des nobles se réunirent à la majorité du tiers; beaucoup de membres du tiers se réunirent à la majorité de la noblesse; le clergé, qui tenait aux uns et aux autres, se partagea entre eux. Quelques membres, pris dans tous les ordres, essayèrent de rester au milieu, appelant modération et conviction, ce que d'autres nommaient faiblesse et irrésolution. Les divisions s'envenimèrent et devinrent des haines, les opinions combattues devinrent des passions, les erreurs impatientes du succès enfantèrent des crimes. Le monde n'avait pas encore vu dans une réunion d'hommes un si étonnant assemblage de dépravation et de vertus, d'ignorance et de lumières, de lâcheté et de courage (1). Mais le temps était venu où la France devait, pour l'instruction de l'Europe, expier un siècle de doctrines impies et séditieuses, tolérées ou même secrètement encouragées par la frivolité des cours et la corruption des grandes cités. Le malheureux roi n'avait pas entièrement échappé à leur influence; trompé par ses propres vertus, il n'avait vu dans les déclamations des philosophes qu'un tendre intérêt pour la cause des peuples et que l'horreur de l'oppression; et sa belle âme s'était ouverte à de chimériques espérances. Peut-être aussi que, secrètement irrité de quelques résistances de la part des deux premiers ordres, ou des corps de magistrature, il n'en avait pas assez apprécié le motif et l'effet; il n'avait pas vu que cette opposition aux volontés ministérielles était le plus solide rempart de l'autorité royale, et qu'elle ne peut s'appuyer sur des institutions ou des hommes qui plient au moindre choc. Peu de jours après la réunion des trois ordres, il parut cependant avoir adopté un système d'énergie et de fermeté qui, s'il eût été soutenu, pouvait encore sauver la monarchie. Necker fut renvoyé, et le ministère, entièrement renouvelé, annonça la résolution de faire respecter l'autorité royale. Le maréchal de Broglie, qui eut la direction de la guerre, fit marcher des troupes vers la capitale, et 36,000 hommes dévoués et bien disciplinés pouvaient encore y réprimer la sédition; mais les mouvements de ces troupes ne se firent point avec assez de rapidité; le baron de Besenval, qui commandait un corps de Suisses, abandonna son poste, et en se retirant livra aux révoltés les dépôts des Invalides et de l'Ecole militaire. En un moment toute la populace de Paris fut armée, et, conduite par les soldats des gardes-françaises, elle s'empara des arsenaux, incendia les barrières, s'empara de la Bastille (14 juillet), et massacra quelques sujets fidèles (*voy.* Flesselles et Launey). A ces nouvelles, Louis XVI, saisi d'épouvante et cédant aux plaintes et aux menaces de l'assemblée, ordonna au maréchal de Broglie de dissoudre une armée réunie pour défendre le trône, et qui ne servit ainsi que de prétexte pour le renverser. Le maréchal, frémissant alors des périls qu'il entrevoyait pour le monarque, lui proposa de le conduire à Metz au milieu des troupes fidèles. Le départ fut arrêté

(1) Par cette déclaration royale, aucun impôt ni emprunt ne devait être établi sans le consentement des états généraux; le compte des revenus et des dépenses de l'Etat devait être publié chaque année; la dette publique était garantie; les contributions étaient réparties également entre les trois ordres; la taille, les corvées et les droits de franc fief et de mainmorte abolis, la liberté de la presse reconnue, la milice, la gabelle et les aides réformées ou adoucies; enfin le roi donnait sa promesse de ne rien changer à de telles dispositions sans le consentement des trois ordres.

(1) Il est impossible d'être plus injuste dans l'appréciation d'une assemblée qui consacra en France des principes que la restauration accepta elle-même et qui ont passé aux autres nations. A part quelques têtes folles, l'assemblée nationale renfermait l'élite des intelligences du pays. Formée d'hommes nouveaux et auxquels manquait l'expérience politique, elle a pris sans doute bien des mesures mauvaises, mais elle ne saurait être taxée de dépravée : M. de Bonald oublie que l'exagération du principe de l'autorité, professé par l'Etat comme par l'Eglise, avait provoqué l'explosion des doctrines séditieuses et impies qu'il veut voir seules dans l'œuvre de la révolution.

(Note de la rédaction.)

pour le lendemain ; mais environné de conseillers perfides, et ne pouvant jamais suivre avec fermeté une résolution importante, Louis y renonça pendant la nuit ; et le lendemain il se rendit à l'assemblée à pied, sans suite. Là, au milieu de la salle, debout et la tête découverte, il conjura les députés de l'aider à rétablir l'ordre. « Je sais « qu'on cherche à élever contre moi des préven- « tions ; je sais qu'on a osé publier que vos per- « sonnes n'étaient pas en sûreté. Ces récits ne « sont-ils pas démentis par mon caractère connu ? « Eh bien ! c'est moi qui me fie à vous. » Cette confiance et cet abandon firent taire un instant les factieux. Entraînés par l'enthousiasme général, tous voulurent servir de gardes au monarque, et ils le reconduisirent eux-mêmes dans son palais au milieu d'applaudissements universels. Dans la même journée ce prince rappela Necker au ministère, et ne voulant point laisser de prétexte aux plaintes et aux méfiances, il engagea ceux des princes de sa famille qui avaient montré le plus de zèle pour la défense du trône, à sortir du royaume afin de se mettre à l'abri des fureurs populaires. D'autres sujets, aussi distingués par leur courage que par leur fidélité, furent obligés de les suivre ; enfin, le monarque décidé à tous les sacrifices, comme il l'avait dit, et voulant avant tout rétablir le calme dans la capitale, s'y rendit le 17 juillet. Les séditieux qui l'attendaient à la barrière empêchèrent ses gardes de le suivre ; et le nouveau maire, Bailly, lui adressa ce singulier compliment : « Votre aïeul « Henri IV avait conquis son peuple ; aujourd'hui « le peuple a conquis son roi. » Louis XVI traversa lentement les flots silencieux de ce peuple fier de sa conquête et encore dans l'ivresse du succès de sa rébellion. Arrivé à l'hôtel de ville, il y reçut la cocarde nationale et fut accueilli par des applaudissements unanimes lorsqu'il parut à la fenêtre avec cette cocarde à son chapeau. Il revint le même jour à Versailles et crut son repos assuré au moins pour quelque temps ; mais les factieux que rien ne pouvait apaiser ni détourner de leurs projets, parvinrent bientôt à soulever encore la populace de la capitale par les absurdes calomnies qu'ils répandirent sur un repas des gardes du corps donné au régiment de Flandre. Un attroupement immense partit de Paris pour se rendre à Versailles : dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789 le palais du roi fut envahi, et la reine fut près d'être égorgée dans son lit (*voy.* MARIE-ANTOINETTE). Le résultat de cette audacieuse révolte, qui éclata sous les yeux de l'assemblée restée impassible, fut qu'on entraîna ce jour-là même à Paris Louis XVI et sa famille. Il y fut conduit au milieu d'une populace ivre de sang et de vin ; il était précédé par les têtes de deux de ses gardes fidèles égorgés sous ses yeux, et, ce qui est plus déplorable, escorté par une troupe disciplinée qui protégeait de sa présence et de ses armes cet horrible cortége. L'assemblée avait voulu, pour éprouver moins de retard dans ses plans de destruction, se mettre sous la protection de la capitale sans se séparer du monarque. Les forfaits de cette nuit fatale qui, pour lui et son auguste épouse, devait être la dernière, l'arrachèrent donc de Versailles ; et sa longue détention commença aux Tuileries, pour ne finir que dans la tour du Temple. Si son défaut de liberté personnelle avait eu besoin d'être constaté, il l'aurait été par l'obstacle que mit la garde nationale, le 18 avril 1791, à son départ pour St-Cloud ; obstacle dont il vint le lendemain se plaindre, mais inutilement, à l'assemblée nationale. Les projets des factieux se développaient rapidement dans cette assemblée sans frein et sans contrepoids, qui avait au dedans des tribunes pour applaudir, et au dehors des bras pour exécuter. Les parlements, le clergé, la noblesse, l'armée, les finances, les propriétés publiques et particulières, tout fut détruit ou envahi par l'assemblée nationale, et toujours au nom du roi, réduit à joindre aux décrets une sanction, tardive quelquefois, mais toujours obtenue de son horreur pour le désordre et la violence à force de massacres et d'insurrections. Le malheureux, prince accordait tout, espérant sauver quelque chose, et sacrifiait l'État par compassion pour les particuliers menacés ou poursuivis sur tous les points de la France. Dès lors, il prit ou renvoya ses ministres sous le bon plaisir de l'assemblée, et ces ministres, choisis presque tous parmi ses ennemis, étaient forcés d'admirer la bonté de son cœur, la justesse de ses vues, l'étendue de ses connaissances. La religion toute seule l'aurait sauvé, si, renfermé dans l'asile inviolable de sa conscience, assuré qu'il était d'être soutenu par un peuple encore chrétien, il eût refusé sa sanction aux décrets spoliateurs de l'Église et à la constitution civile du clergé. Mais deux ministres d'État, et même ecclésiastiques, lui cachèrent les lettres du souverain pontife, qui condamnaient toutes ces innovations. Enfin, éclairé trop tard sur les projets des factieux, et enhardi par ses plus fidèles serviteurs, il prit le parti de fuir sa capitale et de chercher un asile sur la frontière d'où il pût traiter avec son peuple. Ce fut à Montmédy où M. de Bouillé avait réuni un petit nombre de troupes considérées encore comme fidèles, que le monarque voulut s'établir. Avant son départ il laissa à l'assemblée une déclaration qui renfermait des plaintes trop fondées et les motifs de son éloignement (21 juin 1791). Mais trahi par ses précautions mêmes, surveillé par les factieux, poursuivi par la fatalité qui s'attachait à toutes ses démarches, il fut reconnu à Varennes, arrêté et ramené à Paris au milieu de tous les outrages et de toutes les violences. Toutefois, cet événement qui semblait devoir être le terme de sa malheureuse existence, intimida ses persécuteurs, et même lui en gagna quelques-uns (*voy.* BARNAVE). Effrayés de leurs

propres succès et tremblant d'être ensevelis sous les débris de l'édifice dont ils avaient sapé les fondements, ils se hâtèrent de clore une assemblée décréditée et que menaçait l'indignation publique. Cette orgueilleuse *constituante*, devenue honteuse et presque ridicule, disparut sans bruit, ne laissant après elle que des ruines, et la plus vaste de toutes, sa constitution. L'assemblée législative qui lui succéda (1er octobre 1791), ne trouva debout rien de nos antiques institutions qu'elle pût détruire. La royauté avait été renversée par la *constituante*. Le 20 juin 1792 lui vit prodiguer des outrages qui surpassent tout ce que l'histoire raconte des fureurs des peuples et des malheurs des rois. Dans cette journée commencée avec les plus horribles desseins, Louis XVI, la reine et Madame Elisabeth, montrèrent le seul courage qui convînt à leur position, et imposèrent aux factieux par la sérénité de leur âme et la dignité de leur douleur. Vingt mille hommes armés de piques avaient pénétré dans le château des Tuileries. Les canonniers avaient traîné une de leurs pièces jusque dans le haut du grand escalier, et la tinrent pointée sur les appartements avec la mèche allumée, tandis que d'autres rompaient à coups de pique et de hache tout ce qui s'opposait à leur passage. Bientôt ils ne furent séparés de la famille royale éplorée et sans secours que par une dernière porte : Louis ouvre lui-même cette porte ; seul, sans armes, il se présente aux brigands, et dans une aussi terrible circonstance, conservant toute sa dignité et tout le calme de la vertu, il leur dit : « Je crois n'avoir rien à craindre de la part « des Français. » Tant de fermeté étonna ces furieux, et ils hésitèrent un moment devant la majesté royale ; mais excités par leurs chefs ils s'approchent du monarque, et n'osant pas encore attenter à sa personne, ils l'insultent de leurs paroles et de leurs gestes. L'un lui tend insolemment une bouteille, en lui disant de boire à la santé de la nation ; l'autre, armé d'un pistolet et d'un sabre nu crie à ses oreilles : *A bas le veto!* enfin, un troisième place sur sa tête sacrée un bonnet rouge et lui ordonne de jurer qu'*il ne trahira plus les Français*. « Nous savons, ajoute « cet audacieux, que tu es un honnête homme : « mais ta femme te donne de mauvais conseils. » Le monarque lui répond froidement : « Le peuple « peut compter sur mon amour comme sur celui « de ma famille. » Dans ce moment le maire Péthion se montre ; et placé sur une estrade, il s'écrie : « Sire, vous n'avez rien à craindre. » — « L'homme de bien qui a la conscience pure, ne « tremble jamais, reprit aussitôt le roi avec di- « gnité ; il n'y a que ceux qui ont quelque chose « à se reprocher qui peuvent avoir peur. » Et prenant la main d'un grenadier, qu'il place sur son cœur : « Dites à cet homme s'il bat plus vite « qu'à l'ordinaire. » Cette journée devait encore être la dernière de sa vie, et toute la famille royale était vouée aux poignards : les chefs des conjurés l'avaient décidé ; mais le courage et la fermeté de Louis XVI furent plus grands que l'audace des assassins. Ces chefs étaient à la tête de toutes les autorités, et surtout dans l'assemblée nationale : ainsi l'attentat resta impuni. Quelques pétitions et quelques adresses des gens de bien qui demandèrent vengeance, ne servirent un peu plus tard qu'à étendre les listes de proscription ; pour lors les factieux continuèrent impunément leurs trames. Dès cet instant l'infortuné monarque ne se flatta plus de leur résister, et se résignant à une mort prochaine, on prétend même qu'il fit son testament. Un peu moins de deux mois après cette première tentative, les mêmes hommes, aidés d'un grand nombre d'autres accourus de toutes les contrées, et plus particulièrement de Marseille, menant à leur suite la populace des faubourgs de Paris, se présentent devant le château et tournent leurs canons contre la demeure du roi. Une troupe de serviteurs fidèles, plusieurs bataillons de la garde nationale et surtout les gardes suisses voulaient résister. Leur dévouement offrait encore une chance de succès, et quelques hommes courageux conseillèrent au monarque de s'y abandonner. La reine surtout montra une grande résolution, et cette princesse fut ce jour-là en tout point la digne fille de Marie-Thérèse. Louis XVI hésitait, lorsque le procureur syndic du département vint lui dire que le seul moyen de sauver sa famille était de se réfugier au milieu de l'assemblée nationale. Ce fut au moment où le combat allait commencer entre les révoltés et les Suisses, et lorsque ces derniers venaient de mettre en fuite les premières colonnes, que le roi entra dans la salle des séances. L'issue du combat était encore douteuse ; on entendait de tous côtés le bruit du canon et de la mousqueterie, et la plupart des députés tremblaient de se voir assaillis par les troupes. Ce fut dans une telle conjoncture que Louis XVI consentit à les rassurer en ordonnant aux Suisses et à tous ses fidèles sujets de déposer les armes (1). Cette condescendance fut le dernier acte de son autorité. Dans la même journée, les députés revenus de leurs terreurs prononcèrent sa déchéance ; et, trois jours après, on le conduisit avec sa famille à la prison

(1) Cet ordre que le roi fit donner en même temps à un autre corps de Suisses qui arrivaient de Courbevoie, les obligea de retourner à leur caserne dans le moment où leurs camarades avaient le plus besoin d'un tel renfort. Cependant, à la première décharge des troupes fidèles qui étaient au château, les cours, la place du Carrousel avaient été entièrement évacuées. Les canonniers des révoltés avaient abandonné leurs pièces, et les Suisses s'en étaient emparés ; un mouvement rétrograde s'opérait de tous côtés et se prolongeait jusqu'aux faubourgs ; on ne voyait partout que des fuyards ; mais quand les insurgés s'aperçurent qu'on leur avait abandonné le champ de bataille, ils revinrent sur leurs pas, et recommencèrent leurs attaques contre le château, qu'on ne défendait plus ; deux bataillons de gardes nationales, qui accouraient au secours du roi, voyant que ce prince avait renoncé à être secouru, songèrent à leur propre sûreté : ils se réunirent aux assaillants, et dès lors la révolution fut consommée. B—U

du Temple. Telle fut la révolution du 10 août 1792, que dirigèrent principalement le maire de Paris et les plus féroces démagogues (*voy.* DANTON et PÉTHION). Ce fut sous ces tristes auspices que se forma la *convention*. Sa convocation fut le dernier acte de la *législative*, où quelques bonnes intentions et même quelques talents furent perdus dans l'immense nullité de cette assemblée, qui finit à son tour avilie et méprisée, et qu'ont fait oublier depuis longtemps les extravagances de l'assemblée qui l'avait précédée et les fureurs de celle qui lui succéda. Mais avant de commencer le déplorable récit du dernier acte de ce drame sanglant, arrêtons-nous un moment sur l'état de l'infortuné monarque et sur la conduite de l'Europe. Tous les sacrifices publics ou personnels que Louis XVI avait faits à son amour pour la paix, toutes les concessions arrachées à sa faiblesse, n'avaient servi qu'à exciter la rage des factieux et accroître leur audace. Des respects dérisoires ne lui avaient été prodigués que pour lui faire mieux sentir l'amertume de sa position et l'avilissement du pouvoir royal. Il n'était plus ce gage sacré d'ordre et de bonheur : livré aux conspirateurs qui se partageaient leur proie, il était devenu dans leurs mains un instrument d'oppression et de désordre. Les frères du monarque avaient dû se réserver pour des temps plus heureux et dérober leurs têtes aux poignards des assassins : ses plus fidèles serviteurs, partout persécutés, partout poursuivis, rendus au droit naturel de leur conservation, étaient allés demander à l'étranger un asile ; et il n'était resté auprès du roi, jusqu'à sa détention au Temple, qu'un petit nombre d'amis dévoués à sa personne, dont les conseils souvent contradictoires toujours demandés, jamais suivis, étaient aussitôt éventés par l'ombrageuse surveillance des geôliers de la royauté. La reine, ses enfants, Madame Elisabeth, partageaient la prison du monarque et en augmentaient l'amertume par leurs souffrances. Cependant Louis XVI, calme au milieu de tant de dangers, inaccessible à tant d'outrages, opposait la tranquillité de son âme et le courage de souffrir que lui inspirait sa foi religieuse. Heureusement encore, moins alarmé sur le sort de sa femme, de sa sœur, de ses enfants, il ne prévoyait pas que tant de bonté, de vertu, d'innocence, ne pourrait les sauver de la rage des factieux. L'Europe, cependant, inutilement avertie par d'habiles et courageux étrangers, Burke et Mallet du Pan (elle n'en croyait pas les Français), jalouse ou distraite, avait laissé consommer ce grand scandale, qui lui préparait plus tard de cruelles humiliations. Forcée à la guerre par les séditieux qui regardaient la guerre comme un moyen de salut et même de puissance, elle avait armé, mais faiblement et sans concert. Après quelques tentatives heureuses d'abord, et bientôt arrêtées par des intrigues dont on n'a jamais pénétré le fond et les moyens, l'armée coalisée s'était retirée du territoire français, où son apparition n'avait fait que redoubler la fureur de ses ennemis et aggraver la position du roi et les malheurs de la France (*voy.* BRUNSWICK et FRÉDÉRIC-GUILLAUME). Dès lors Louis XVI fut perdu, et n'eut d'autre couronne à attendre que celle du martyre. Le premier acte de la convention (22 septembre 1792) fut d'abolir la royauté en France. C'était frapper un cadavre, et la constituante l'avait précédée dans cette grande destruction. Mais le monarque vivait encore ; et les factieux croyaient n'avoir rien fait tant qu'ils ne l'avaient pas déclaré justiciable du peuple souverain, et qu'ils n'avaient pas offert cette illustre victime en holocauste à leur nouvelle divinité. Louis XVI s'était ôté le moyen de vivre en roi ; il voulut mourir en saint, et ne pouvant plus rien pour la France, il lui laissa de grands exemples religieux. Une commission fut nommée pour rechercher les crimes de l'homme qui n'avait voulu faire que du bien, et n'avait montré que des vertus. Dans le court espace qui nous est assigné, nous devons nous interdire une partie des détails : cependant, pour faire juger la conduite de la convention, nous remarquerons que la motion de Marat qui, par distraction sans doute, demandait que les chefs d'accusation antérieurs à l'acceptation de la constitution fussent supprimés comme ayant été couverts par l'amnistie, ne fut pas même discutée ; quoique cette motion ne présentât aucun danger, protégée qu'elle était par le nom de son auteur, et qu'en réduisant à rien les chefs d'accusation, elle pût servir puissamment à ceux qui auraient eu l'intention de sauver le roi. Louis XVI fut mandé à la barre pour entendre la lecture de l'acte d'accusation, et être interrogé. La convention était avide de cet aveu de sa compétence à juger un roi ; et il eût peut-être dû la récuser. Il avait été auparavant séparé de son fils ; il le fut plus tard de sa femme, de sa fille et de sa sœur, triste prélude du sort qui l'attendait. Les réponses de Louis XVI furent simples, claires, précises, pleines de vérité et de dignité ; et s'il n'eût été qu'un particulier il eût été absous ; mais il était roi, et le peuple souverain jugeait un compétiteur. L'assemblée voulut donner à la condamnation une forme légale ; elle permit à Louis XVI de se faire assister par un conseil : mission périlleuse et la plus honorable dont des sujets puissent être revêtus, qu'acceptèrent avec joie Malesherbes, Desèze et Tronchet, noms immortels que l'histoire a déjà associés au plus mémorable événement des temps modernes (*voy.* MALESHERBES et TRONCHET). Leur éloquence fut inutile ; Louis XVI, condamné avant d'être jugé, le fut contre toutes les formes des jugements criminels : la sentence fatale fut prononcée le 17 janvier 1793 (1). Une première dé-

(1) Le jour où Louis XVI fut amené à la convention pour la première fois, on l'avait enlevé de sa prison si brusquement qu'il n'avait eu le temps de rien prendre. Il demanda en arrivant un

cision presque unanime l'avait déclaré coupable de conspiration et d'attentat à la sûreté publique; une seconde le priva de l'appel au peuple; une troisième lui infligea la peine de mort, à la majorité de cinq voix. La convention était alors formée de sept cent quarante-huit membres; un d'eux était mort, et onze se trouvaient absents : ainsi, si la condamnation fut décidée à la majorité des votants, elle ne le fut pas à celle des membres de l'assemblée. Ce fut en vain que les défenseurs réclamèrent contre l'illégalité de cette décision. Un quatrième appel nominal prononça la nullité d'une nouvelle demande de l'appel au peuple que Louis XVI avait interjeté; et un cinquième ordonna l'exécution dans les vingt-quatre heures. L'infortuné prince avait prévu ce résultat; il avait repoussé les motifs d'espérance que ses défenseurs cherchaient à lui donner. Résigné à son sort, il l'attendit avec tout le calme et toute la sérénité d'une conscience pure. C'est dans le journal de Malesherbes qu'il faut voir les circonstances de la longue agonie qu'on lui fit subir; c'est là que l'on doit admirer les dernières pensées, les dernières actions de ce héros chrétien. Nous ne croyons pas pouvoir nous dispenser d'en donner une partie. « Dès que j'eus la « permission, dit-il, d'entrer dans la chambre du « roi, j'y courus : à peine m'eut-il aperçu, qu'il « quitta un Tacite ouvert devant lui sur une pe- « tite table; il me serra entre ses bras, ses yeux « devinrent humides, et il me dit : « Votre sa- « crifice est d'autant plus généreux, que vous « exposez votre vie, et que vous ne sauvez pas « la mienne. » Je lui représentai qu'il ne pouvait pas y avoir de danger pour moi, et qu'il était trop facile de le défendre victorieusement, pour qu'il y en eût pour lui. Il reprit : « J'en suis sûr, ils « me feront périr; ils en ont le pouvoir et la vo- « lonté. N'importe; occupons-nous de mon procès « comme si je devais le gagner, et je le gagnerai « en effet, puisque la mémoire que je laisserai « sera sans tache. Mais, quand viendront les deux « avocats? » Il avait vu Tronchet à l'assemblée constituante; il ne connaissait pas Desèze. — Il me fit plusieurs questions sur son compte, et fut très-satisfait des éclaircissements que je lui donnai. Chaque jour il travaillait avec nous à l'analyse des pièces, à l'exposition des moyens, à la réfutation des griefs, avec une présence d'esprit et une sérénité que ses défenseurs admiraient ainsi que moi : ils en profitaient pour prendre des notes et éclairer leur ouvrage... Ses conseils et moi, nous nous crûmes fondés à espérer sa déportation; nous lui fîmes part de cette idée, nous l'appuyâmes : elle parut adoucir ses peines; il s'en occupa pendant plusieurs jours, mais la lecture des papiers publics la lui enleva, et il nous prouva qu'il fallait y renoncer. Quand Desèze eut finit son plaidoyer, il nous le lut : je n'ai rien entendu de plus pathétique que sa péroraison. Nous fûmes touchés jusqu'aux larmes. Le roi lui dit : « Il faut la supprimer, je ne veux « pas les attendrir. » Une fois que nous étions seuls, ce prince me dit : « J'ai une grande peine! « Desèze et Tronchet ne me doivent rien; ils me « donnent leur temps, leur travail, peut-être « leur vie : comment reconnaître un tel service? « Je n'ai plus rien, et quand je leur ferais un « legs, on ne l'acquitterait pas. — Sire, leur « conscience et la postérité se chargent de leur « récompense. Vous pouvez déjà leur en accor- « der une qui les comblera. — Laquelle? — « Embrassez-les! » Le lendemain il les pressa contre son cœur; tous deux fondirent en larmes. Nous approchions du jugement; il me dit un matin : « Ma sœur m'a indiqué un bon prêtre qui n'a « pas prêté serment, et que son obscurité pourra « soustraire dans la suite à la persécution : voici « son adresse. Je vous prie d'aller chez lui, de « lui parler et de le préparer à venir lorsqu'on « m'aura accordé la permission de le voir. » Il ajouta : « Voilà une commission bien étrange « pour un philosophe! car je sais que vous l'êtes; « mais si vous souffriez autant que moi, et que « vous dussiez mourir comme je vais le faire, je « vous souhaiterais les mêmes sentiments de re- « ligion, qui vous consoleraient bien plus que la « philosophie. » Après la séance où ses défenseurs et lui avaient été entendus à la barre, il me dit : « Vous êtes certainement bien convaincu actuel- « lement que, dès le premier instant, je ne m'étais « pas trompé, et que ma condamnation avait été « prononcée avant que j'eusse été entendu. » — Lorsque je revins de l'assemblée, où nous avions tous les trois demandé l'appel au peuple, je lui rapportai qu'en sortant j'avais été entouré d'un grand nombre de personnes, qui toutes m'avaient assuré qu'il ne périrait pas, ou au moins que ce ne serait qu'après eux et leurs amis. Il changea de couleur et me dit : « Les connaissez-vous? « Retournez à l'assemblée, tâchez de les rejoin- « dre, d'en découvrir quelques-uns; déclarez- « leur que je ne leur pardonnerais pas s'il y avait « une seule goutte de sang versé pour moi : je « n'ai pas voulu qu'il en fût répandu, quand « peut-être il aurait pu me conserver le trône et « la vie; je ne m'en repens pas. » — Ce fut moi qui le premier annonçai au roi le décret de mort : il était dans l'obscurité, le dos tourné à une lampe placée sur la cheminée, les coudes appuyés sur la table, le visage couvert de ses mains; le bruit que je fis le tira de sa méditation; il me fixa, se leva et me dit : « Depuis

morceau de pain qu'il mangea avant d'entrer dans la salle. Barère, qui présidait, était en face de lui sur une espèce de trône, d'où il voyait le roi à ses pieds. Il l'interrogea avec un ton de grossièreté et d'arrogance qui contrastait avec la modestie et la simplicité de l'auguste victime. Celui qui écrit ces lignes a été témoin de cette scène déplorable, et elle ne s'est pas effacée de sa mémoire; il voit encore le malheureux prince debout, dans l'attitude et le costume les plus simples, mais sans rien perdre de sa dignité; il voit le rapporteur Valazé, assis devant une table, lui remettant dédaigneusement les pièces du procès pardessus l'épaule, et les reprenant de la même manière sans se retourner une seule fois. B—U.

« deux heures, je suis occupé à rechercher si, « dans le cours de mon règne, j'ai pu mériter « de mes sujets le plus léger reproche : eh bien! « monsieur de Malesherbes, je vous le jure dans « toute la vérité de mon cœur, comme un homme « qui va paraître devant Dieu, j'ai constamment « voulu le bonheur du peuple, et jamais je « n'ai formé un vœu qui lui fût contraire. » — Je revis encore une fois cet infortuné monarque; deux officiers municipaux étaient debout à ses côtés : il était debout aussi et lisait. L'un des officiers municipaux me dit : « Causez avec lui, « nous n'écouterons pas. » — Alors, j'assurai le roi que le prêtre qu'il avait désiré allait venir. Il m'embrassa et me dit : « La mort ne m'effraye « pas, et j'ai la plus grande confiance dans la « miséricorde de Dieu. » On peut voir, à l'article Firmont, comment les derniers moments de Louis XVI furent remplis par des pensées généreuses et par des soins de piété. Ces moments furent les plus glorieux de sa vie, et toutes les circonstances en sont dignes de l'histoire. Nous emprunterons ici les expressions et le témoignage de celui qui fut son dernier consolateur, de celui qui eut le courage de l'accompagner jusqu'à l'échafaud. « Louis avait vu la veille sa femme et ses enfants, et lui-même leur avait annoncé sa condamnation. Cette séparation avait été si douloureuse pour tous, surtout pour la reine, qu'il ne put se décider à la revoir le lendemain, malgré la promesse qu'il lui en avait faite. En traversant la cour de la prison à neuf heures pour aller au supplice, il se tourna deux fois vers la tour où était sa famille, comme pour dire un dernier adieu à ce qu'il avait de plus cher. A l'entrée de la seconde cour se trouvait une voiture de place; deux gendarmes tenaient la portière. A l'approche du roi, l'un y entra, et se plaça sur le devant. Le roi monta ensuite, et mit à côté de lui son confesseur dans le fond; l'autre gendarme entra le dernier, et ferma la portière. » Le roi, ajoute l'abbé de Firmont, se trouvant resserré dans une voiture où il ne pouvait parler ni m'entendre sans témoins, prit le parti du silence. Je lui présentai aussitôt mon bréviaire, le seul livre que j'eusse sur moi, et il parut l'accepter avec plaisir. Il témoigna même désirer que je lui indiquasse les psaumes qui convenaient le mieux à sa situation, et il les récitait alternativement avec moi. Les gendarmes, sans ouvrir la bouche, paraissaient extasiés et confondus tout ensemble de la piété tranquille d'un monarque qu'ils n'avaient jamais vu sans doute d'aussi près. La marche dura près de deux heures. Toutes les rues étaient bordées de plusieurs rangs de citoyens, armés tantôt de piques, tantôt de fusils. En outre, la voiture elle-même était entourée d'un corps de troupes imposant, et formé sans doute de ce qu'il y avait de plus corrompu dans Paris. Pour comble de précautions, on avait placé, en avant des chevaux, une multitude de tambours, afin d'étouffer par ce bruit les cris qui auraient pu se faire entendre en faveur du roi. Mais comment en aurait-on entendu? Personne ne paraissait ni aux portes ni aux fenêtres; et on ne voyait dans les rues que des citoyens armés, c'est-à-dire des citoyens qui, tout au moins par faiblesse, concouraient à un crime qu'ils détestaient peut-être dans le cœur. La voiture parvint ainsi dans le plus profond silence à la place Louis XV, et s'arrêta au milieu d'un grand espace vide qu'on avait laissé autour de l'échafaud. Cet espace était bordé de canons; et au delà, tant que la vue pouvait s'étendre, on apercevait une multitude en armes. Dès que le roi sentit que la voiture n'allait plus, il se retourna vers moi et me dit à l'oreille : « Nous voilà arrivés, si je ne me trompe. » Mon silence lui répondit que oui. Un des bourreaux vint aussitôt ouvrir la portière, et les gendarmes voulurent descendre; mais le roi les arrêta, et appuyant sa main sur mon genou : « Messieurs, « leur dit-il d'un ton de maître, je vous recom« mande monsieur que voilà; ayez soin qu'après « ma mort il ne lui soit fait aucune insulte. Je « vous charge d'y veiller. » Ces deux hommes ne répondant rien, le roi voulut reprendre d'un ton plus haut; mais l'un d'eux lui coupa la parole : « Oui, oui, lui répondit-il, nous en aurons « soin; laissez-nous faire. » Et je dois ajouter que ces mots furent dits d'un ton de voix qui aurait dû me glacer, si dans un moment tel que celui-là il m'eût été possible de me replier sur moi-même. Dès que le roi fut descendu de voiture, trois bourreaux l'entourèrent et voulurent lui ôter ses habits; mais il les repoussa avec fierté et se déshabilla lui-même. Il défit également son col, ouvrit sa chemise, et s'arrangea de ses propres mains. Les bourreaux, que la contenance fière du roi avait déconcertés un moment, semblèrent alors reprendre de l'audace. Ils l'entourèrent de nouveau et voulurent lui prendre les mains. « Que prétendez-vous? leur dit le prince « en retirant ses mains avec vivacité? — Vous « lier, répondit un des bourreaux. — Me lier! repartit le roi d'un air d'indignation. Je n'y « consentirai jamais; faites ce qui vous est com« mandé, mais vous ne me lierez pas : renoncez à « ce projet. » Les bourreaux insistèrent, ils élevèrent la voix et semblaient déjà appeler du secours pour le faire de vive force. C'est ici, peut-être, le moment le plus affreux de cette désolante matinée : une minute de plus, et le meilleur des rois recevait, sous les yeux de ses sujets rebelles, un outrage mille fois plus insupportable que la mort, par la violence qu'on semblait vouloir y mettre. Il parut le craindre lui-même, et se retournant vers moi, il me regarda fixement, comme pour me demander conseil. Hélas! il m'était impossible de lui en donner un, et je ne lui répondis d'abord que par mon silence. Mais comme il continuait de me regarder : « Sire, lui dis-je avec larmes, dans ce nouvel outrage je ne vois

« qu'un dernier trait de ressemblance entre Votre « Majesté et le Dieu qui va être sa récompense. » A ces mots, il leva les yeux au ciel avec une expression de douleur que je ne saurais jamais rendre. « Assurément, me dit-il, il ne me fau« dra rien moins que son exemple pour que je « me soumette à un pareil affront. » Et se tournant vers les bourreaux : « Faites ce que vous « voudrez, leur dit-il; je boirai le calice jus« qu'à la lie. » Les marches qui conduisaient à l'échafaud étaient extrêmement roides à monter : le roi fut obligé de s'appuyer sur mon bras; et, à la peine qu'il semblait prendre, je craignis un moment que son courage ne commençât à fléchir. Mais, quel fut mon étonnement lorsque, parvenu à la dernière marche, je le vis s'échapper pour ainsi dire de mes mains, traverser d'un pied ferme toute la largeur de l'échafaud, imposer silence par son seul regard à quinze ou vingt tambours qui étaient placés vis-à-vis de lui, et, d'une voix si forte qu'elle dut être entendue du pont Tournant, prononcer distinctement ces paroles à jamais mémorables : « Je meurs innocent « de tous les crimes qu'on m'impute; je pardonne « aux auteurs de ma mort, et je prie Dieu que « ce sang que vous allez répandre ne retombe « jamais sur la France. » Il allait continuer; mais un homme à cheval, en uniforme national, fondant tout à coup l'épée à la main, et avec des cris féroces, sur les tambours, les obligea de rouler (*voy.* SANTERRE). Plusieurs voix se firent entendre en même temps pour encourager les bourreaux : ils parurent s'animer eux-mêmes, et, saisissant avec effort le plus vertueux des rois, ils le traînèrent sous la hache qui d'un seul coup fit tomber sa tête. Tout cela fut l'ouvrage de peu d'instants; le plus jeune des bourreaux (il ne semblait pas avoir plus de dix-huit ans) saisit aussitôt la tête et la montra au peuple, en faisant le tour de l'échafaud : il accompagnait cette cérémonie monstrueuse des cris les plus atroces et des gestes les plus indécents. Le plus morne silence régna d'abord : bientôt quelques cris de *Vive la république !* se firent entendre. Peu à peu les voix se multiplièrent; et, dans moins de dix minutes, ce cri devint celui de la multitude, et tous les chapeaux furent en l'air. » Ainsi mourut Louis XVI, le 21 janvier 1793, à l'âge de 38 ans 4 mois et 28 jours, après environ dix-neuf ans de règne, laissant de grandes leçons au monde, et un testament immortel, modèle de foi religieuse, de bonté paternelle, éternel entretien de douleur et de regret. Son corps fut transporté au cimetière de la Madeleine, où les bourreaux le couvrirent de chaux vive pour qu'il n'en restât aucune trace. Cependant les recherches que l'on a faites en 1814 en ont découvert une partie; et ces restes précieux ont été transférés solennellement à St-Denis, dans le mois de janvier 1815, avec ceux de Marie-Antoinette. Louis XVI eut trois enfants : Louis, dauphin, mort en 1789; Louis XVII, connu d'abord sous le nom de Louis-Charles, duc de Normandie, et Marie-Thérèse-Charlotte, depuis duchesse d'Angoulême. — Outre les *Instructions* données à la Pérouse, et insérées dans la relation du voyage de cet illustre navigateur, on a de Louis XVI : 1° *Description de la forêt de Compiègne*, Paris, Lottin, 1766, in-8° de 64 pages, tiré à 36 exemplaires; 2° *les Maximes morales et politiques, tirées du Télémaque, sur la science des rois et le bonheur des peuples*, imprimées en 1766, par Louis-Auguste, dauphin, pour la cour seulement; réimprimées en 1814, Paris, Didot, in-18 de 2 feuilles. On l'a cru l'auteur de la traduction du commencement de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (*voy.* GIBBON); il paraît que c'est avec moins de raison qu'on lui a attribué les *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III*, traduits de l'anglais d'Horace Walpoole, Paris, 1800, in-8°. On a dit aussi qu'il était l'auteur du Traité des serrures de combinaison, imprimé sous le titre de *Supplément à l'art du serrurier*, Paris, 1781, in-fol. de 67 pages et de 5 planches (*voy.* FEUTRY, note). Il a été prouvé que les lettres et correspondances qu'on a fait paraître sous son nom, particulièrement celles de M. Helena Williams, sont apocryphes. On peut consulter sur la vie de ce prince : *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, et *Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart; — *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, par Jauffret, 1793, 9 vol. in-8°. — *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par Hue, 2e édition, Paris, 1816, 1 vol. in-8°. — *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertrand-Moleville, 2 vol. in-8°; — et l'*Histoire complète de la captivité de Louis XVI, et de la famille royale*, 1817, in-8°, où se trouve le *Journal de Cléry*. Il a paru en 1800 une édition in-12 de ce journal, intitulée *Mémoires de Cléry*, qui est apocryphe, et que Cléry a désavouée avec indignation dans le *Spectateur du Nord*. Il a été publié, en 1817, une brochure in-8°, intitulée *Mémoires particuliers formant, avec l'ouvrage de M. Hue, et le Journal de Cléry, l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la tour du Temple*. On attribue ces *Mémoires* à la fille de Louis XVI. Ils font aussi partie de la collection intitulée *Histoire complète de la captivité*, etc. (1). B—LD.

LOUIS XVII (CHARLES DE BOURBON), second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, naquit au château de Versailles le 27 mars 1785. Il eut

(1) On devra en outre consulter sur Louis XVI les *Histoires de la révolution* de MM. Thiers, Mignet, Michelet; l'*Histoire parlementaire de la révolution française* de MM. Buchez et Roux, l'*Histoire de la convention* de M. de Barante; la collection des *Mémoires relatifs à la révolution française*, publiée par MM. Berville et Barrière; *Histoire de Louis XVI*, Droz, 1840, 2 vol. in-8°; Capefigue, *Louis XVI, son administration et ses relations diplomatiques avec l'Europe*, Paris, 1844, 4 vol. in-8°; Alex. de Tocqueville, *La Révolution et l'ancien régime*, Paris, 1857, in-8°, et les nombreuses brochures dont la mort de Louis XVI a été le sujet. Z.

pour parrain Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence, son oncle, et pour marraine Marie-Charlotte de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, reine des Deux-Siciles. Louis-Charles reçut d'abord le titre de duc de Normandie, et plus tard, (4 juin 1789), celui de dauphin, que portait son frère aîné. Ce prince, dont l'existence devait être si courte et si malheureuse, ce roi sans couronne dont les jours étaient destinés à s'éteindre dans la plus abjecte captivité, annonça par une enfance pleine de grâces et de séductions les qualités les plus propres à orner et même à honorer le rang suprême. « Sa taille, dit son prin- « cipal biographe, était fine, svelte et cambrée, « sa démarche pleine de grâce, son front large « et découvert, ses sourcils arqués; rien ne ren- « drait l'angélique beauté de ses grands yeux « bleus, frangés de longs cils châtains.... On re- « trouvait dans sa physionomie, à la fois noble « et douce, quelque chose de la dignité de Marie- « Antoinette et de la bonté de Louis XVI; tous « ses mouvements étaient pleins de charme et « de vivacité; il y avait dans ses manières, dans « son maintien une distinction exquise, et je ne « sais quelle loyauté enfantine qui séduisait tous « ceux qui l'approchaient. Sa bouche ne s'ou- « vrait que pour faire entendre les naïvetés les « plus aimables » (1). Sa première enfance fut confiée à la duchesse de Polignac, amie personnelle de la reine, à laquelle succéda quelques années plus tard la marquise de Tourzel. Par un rapprochement étrange, il apprit à lire dans la *Vie du duc de Bourgogne*, frère aîné de son père, de cet *héroïque* enfant dont la mort prématurée avait ravi à la France un roi destiné peut-être à conjurer toutes les calamités qui menaçaient son avenir. Les heureuses inclinations du jeune dauphin se révélaient par une foule de traits que les écrits du temps ont recueillis, et dont nous reproduirons quelques-uns. Un soir, à St-Cloud, sa mère chantait en s'accompagnant la romance si connue de Berquin : *Dors, mon enfant, clos ta paupière*.... Ces paroles, chantées avec âme, avaient remué vivement le cœur du dauphin qui se tenait silencieux et recueilli auprès du clavecin; surprise de le voir si tranquille, Madame Élisabeth dit en riant : « Ah! pour le coup, « voilà Charles qui dort! » Levant soudain sa tête, l'enfant repartit d'un ton pénétré : « Ah! « ma chère tante, peut-on dormir quand on en- « tend maman reine! » Comme un jour, à Bagatelle, il allait se jeter dans un buisson de ronces, M. Hue, valet de chambre du roi, lui représentant le danger de ce chemin épineux : « Les chemins épineux, répondit-il d'un air ré- « solu, mènent à la gloire! » Un seigneur de la cour lui reprochait de prendre la peine de bêcher lui-même la plate-bande de son petit jardin; un jardinier, ajoutait-il, vous fera cette besogne en un tour de main. « C'est possible, repartit « l'enfant, mais ces fleurs je veux les faire croî- « tre moi-même, pour qu'elles soient plus agréa- « bles à maman qui les aime beaucoup » (1). Sans être volontaire dans l'acception ordinaire du terme, le jeune Charles-Louis annonçait un caractère décidé, et se montrait généralement rétif aux avertissements des femmes qui prenaient soin de lui; mais toute résistance s'évanouissait devant un mot, devant un simple geste de sa mère. Toujours attentif à lui complaire, il épiait instinctivement toutes les traces d'inquiétude ou d'ennui que la marche déjà menaçante des événements commençait à imprimer sur son front. Un jour que, par distraction, l'aimable enfant avait mêlé quelques soucis aux fleurs dont il composait son bouquet habituel, il s'en aperçut au moment même de le présenter, et les arracha aussitôt en disant : « Ah! « maman, vous en avez bien assez d'ailleurs! » L'horizon politique de la France s'obscurcissait en effet rapidement. Les sanglantes journées des 5 et 6 octobre avaient ramené à Paris la famille royale, et le jeune prince commençait à participer aux malheurs de ses parents; réduit à l'étroite enceinte des Tuileries, il regrettait amèrement le parc de Versailles; sa seule distraction était de se promener quelquefois en voiture accompagné de sa gouvernante, madame de Tourzel, avec qui l'abbé Davaux, déjà précepteur de sa sœur Marie-Thérèse, partageait l'œuvre délicate de son éducation. On lui enseignait, sous la direction éclairée de Louis XVI, la religion, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et la botanique, et on l'exerçait à tous les jeux du corps. La grammaire, qui n'était pas négligée dans cet ensemble d'études, fournit un jour au jeune élève l'occasion d'un rapprochement plein de grâce. — Interrogé sur la différence entre le comparatif et le superlatif, « le comparatif, ré- « pondit-il, est quand je dis : Mon abbé est « meilleur qu'un autre abbé; le superlatif, c'est « quand je dis : maman est la plus aimable et la « plus aimée de toutes les mamans. » On le conduisait régulièrement chaque jeudi chez la marquise de Leyde, qui possédait au faubourg St-Germain un bel hôtel avec un vaste jardin, où il jouait en liberté avec un ou deux enfants de son âge. Plus tard, on lui consacra un petit arpent de terrain dans le jardin des Tuileries, à l'extrémité de la terrasse du Bord de l'eau; il cultiva des fleurs et éleva des lapins dans ce petit parterre qui a appartenu plus tard au roi de Rome, au duc de Bordeaux et au comte de Paris! Avant de sortir des Tuileries, le dauphin s'exerçait au maniement d'un fusil. Un jour, au moment du départ, l'officier qui commandait le peloton de garde nationale chargé de l'accompagner lui ayant demandé de lui *rendre* son fusil,

(1) *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort, etc.*, par M. de Beauchesne, 2e édit., t. 1, p. 19.

(1) *Vie des enfants célèbres*, par Fréville, t. 2.

Louis-Charles s'y refusa brusquement; madame de Tourzel l'ayant repris à ce sujet : « Si mon« sieur m'eût dit de le lui donner, répondit l'en« fant, à la bonne heure; mais le lui *rendre!...* » Ce jeune prince, en qui l'instinct de la bienfaisance avait devancé l'âge, économisait sur ses épargnes une petite somme pour secourir les enfants trouvés. Son père, le voyant un jour occupé à renfermer des écus par piles dans son coffret, le taxa d'avarice. « Oui, mon père, ré« pondit-il, je suis avare, mais c'est pour les « enfants trouvés. Ah! si vous les voyiez, ils sont « bien nommés; ils font vraiment pitié! » Louis XVI serra son fils dans ses bras et combla le coffret. Les progrès de plus en plus formidables de l'ouragan révolutionnaire, la dépendance toujours plus étroite dans laquelle la famille royale était tenue aux Tuileries, précipitèrent cette tentative désespérée qui vint échouer misérablement à Varennes. Le dauphin, alors âgé de six ans, garda un secret absolu sur ces mystérieux apprêts dont il ne pouvait comprendre le but. Quand, après plusieurs semaines d'une captivité sévère, il put descendre avec sa mère dans le jardin des Tuileries : « Maman, s'écria-t-il en bondissant, « que je plains les malheureux qui sont toujours « renfermés! » Dans la journée du 20 juin, cette préface menaçante du 10 août, M. Hue pourvut à la sûreté du jeune prince en l'emportant, à travers ses sanglots, dans la chambre de sa sœur, où plusieurs membres de l'assemblée législative vinrent l'entourer. L'un d'eux se prit à lui adresser quelques questions sur l'histoire de France et prononça le nom de la St-Barthélemy. « Pour« quoi parler de cela? dit un autre, il n'y a « point ici de Charles IX. — Ni de Catherine de « Médicis! » ajouta l'enfant. Quelques attroupements s'étant encore formés le lendemain autour du château : « Maman, est-ce encore hier? » dit-il à la reine avec une triste et touchante ingénuité. La captivité de la famille royale devint plus intolérable encore après cette journée, et le malheureux enfant, le visage collé contre les vitres de sa chambre, fut réduit à envier le sort des rares promeneurs qui, errant, dit M. de Beauchesne, autour de son parterre abandonné, respiraient librement l'air dans le jardin de ses aïeux. Au 10 août, lorsque, cédant au conseil de Rœderer épouvanté, la malheureuse famille alla chercher un asile au sein de l'assemblée, ce fut dans les bras de sa mère, qui voulut elle seule lui servir de rempart, que le jeune prince traversa le jardin des Tuileries. A son arrivée dans la salle, un homme à figure repoussante portant l'uniforme de sapeur, le nommé Rocher, qui depuis fut établi guichetier du Temple, s'empara de lui et le déposa sur le bureau du président (1). Dès que l'enfant se sentit libre, il courut dans les bras de sa mère d'où on l'arracha de nouveau; puis la famille déchue fut réunie tout entière dans la loge de logographe. Le dauphin échappait par son âge au sentiment des infortunes sans limites que présageaient trop ces terribles épreuves : « Maman m'a promis de me « coucher dans sa chambre, s'écria-t-il avec une « joie naïve, parce que j'ai été bien sage avec « ces vilains hommes! » Les augustes captifs vinrent bientôt inaugurer à la tour du Temple cette ère indescriptible d'outrages et de tortures qui ne devait avoir pour terme que la mort. L'étroite surveillance à laquelle ils furent graduellement condamnés n'interrompit point les études et les exercices religieux du fils de Louis XVI. Ce prince allégeait les pesantes heures de la captivité en enseignant au dauphin la géographie, l'histoire et le calcul; mais la langue des chiffres ayant inspiré de l'ombrage à un municipal de service, le conseil de la commune proscrivit l'arithmétique. Chaque soir Charles-Louis récitait une prière pour sa famille, pour la princesse de Lamballe et pour sa gouvernante. Ce régime dura jusqu'au 26 octobre, jour où le dauphin fut retiré des mains de la reine pour être remis dans celles de son père. Cette séparation si cruelle pour le cœur aimant du jeune prince n'amortit point la vivacité naturelle de son esprit. Un municipal nommé Mercereau, maçon de son état, blessé de je ne sais quel manque d'égards : « Sais-tu bien, lui dit-il, que la liberté nous a « rendus tous libres et que nous sommes tous « *égal? — Egal* tant que vous voudrez, répliqua « l'enfant royal, mais ce n'est pas ici que vous « nous persuaderez que la liberté nous a rendus « libres. » D'autres épreuves plus déchirantes étaient réservées à cette innocente victime. Le jour funèbre du 21 janvier se leva, et l'escalier de la tour du Temple retentissait encore des pas du roi martyr, lorsqu'on vit le malheureux enfant courir éperdu vers les municipaux et les gardes, prenant leurs mains, embrassant leurs genoux, les conjurant tous de le laisser passer « pour parler au peuple afin qu'il ne fît pas mourir « son père. » Quand de sinistres détonations annoncèrent l'accomplissement du forfait suprême de la révolution, l'infortuné fondit en larmes et ne suspendit ses sanglots que pour essayer sur sa mère éplorée la consolation de ses caresses. Un moment courbée sous l'étreinte puissante du malheur, la grande âme de Marie-Antoinette se releva sous l'empire de cette foi religieuse qui avait marqué d'un éclat impérissable les derniers moments de Louis XVI; elle rappela avec onction à son fils les vœux d'un père mourant et l'exhorta à penser à Dieu : « Maman, « lui répondit-il, quand j'appelle le bon Dieu, « c'est toujours mon père qui descend devant « moi » (1). Quelques jours plus tard, la reine

(1) *Mémoires historiques* de Turgy, publiés par M. Eckard, Paris, 1817, in-8°.

(1) Par un privilége heureux de l'enfance, le dauphin avait

recueillit la douloureuse jouissance d'entendre chanter par son fils, qu'accompagnait Madame Royale sur le clavecin, la touchante romance intitulée *la Piété filiale*, que le bon et compatissant Lepitre, l'un des surveillants du Temple, avait composée sur la mort du roi. Hélas! l'amère satisfaction de pleurer ensemble, cette dernière consolation des infortunés, devait leur être bientôt ravie. Plus impitoyable encore que la sanguinaire Convention, la commune de Paris ordonna que le dauphin serait séparé de sa mère et de sa famille, et cet ordre barbare s'accomplit le 3 juillet, au milieu d'une scène de désolation et de désespoir qu'il faut renoncer à dépeindre. Rassemblant toute son énergie dans un suprême effort, la reine exhorta son fils à se souvenir de ses devoirs quand elle ne serait plus auprès de lui pour les lui rappeler; elle lui recommanda d'être sage, patient et honnête, et de songer à son père qui le bénissait du haut du ciel, et tout fut dit. Des mains de Marie-Antoinette, la jeune victime avait passé dans celles du cordonnier Simon! — A cette phase nouvelle de la vie du dauphin se rattachait une combinaison dont l'histoire a été lente à surprendre le secret, mais qu'une industrieuse et infatigable patience a réussi de nos jours même à dévoiler dans tous ses replis. Cette combinaison vraiment infernale et dont Chaumette, procureur de la commune, paraît avoir été le principal promoteur, consistait à conduire à la mort par un abrutissement graduel l'héritier du sang royal, *à s'en défaire*, en un mot, par un moyen qui ne fût ni l'assassinat, ni la déportation, ni l'empoisonnement (1). Ce calcul que Simon, jacobin stupide autant que féroce, ne comprit point d'abord, il le servit bientôt avec une brutalité dont la protection systématique est demeurée un des crimes les plus odieux du régime révolutionnaire. Son premier soin fut, comme il le disait, de *museler le louveteau*, c'est-à-dire de réduire au silence, à force de menaces et de mauvais traitements, le jeune captif qui n'avait cessé de réclamer sa mère. Il lui parut piquant de faire porter au fils de France le deuil de Marat, qui venait de périr sous le poignard de Charlotte Corday, et d'assujettir aux plus viles fonctions de son service personnel cette main qui avait cueilli les plus belles fleurs de Versailles pour la plus tendre des mères et la plus majestueuse des reines. Le *petit Capet* dut bientôt revêtir la carmagnole républicaine; son élégante chevelure disparut sous l'impitoyable ciseau de la femme Simon, et sa longue résistance à coiffer le bonnet rouge (1) fléchit devant des obsessions et des tortures auxquelles son affreux geôlier ne craignit pas de mêler le secours d'une abrutissante ivresse. C'est dans cette situation abjecte que la condescendance d'un de ses gardiens procura, hélas! à la malheureuse reine la fatale satisfaction de l'entrevoir secrètement une dernière fois! Marie-Antoinette avait ignoré jusqu'alors le déplorable état de son fils; aucune illusion ne lui fut désormais permise; et lorsque, quelques jours plus tard, on l'entraîna à la Conciergerie pour y subir la dernière épreuve de son long calvaire; elle emporta, dit un de ses historiens, « la source la plus amère de tourments, d'inquiétudes et de larmes plus cuisantes encore que celles qu'elle avait jusque-là répandues » (2). Ce qui suit est plus horrible encore à révéler, mais mon courage d'historien me suivra jusqu'au bout. Les accusations manquaient contre l'irréprochable reine; ce fut au Temple qu'on songea pour combler cette lacune, et l'industrie révolutionnaire ne recula pas devant l'idée de faire déshonorer une mère par son propre fils. Le 6 octobre, Pache et Chaumette entrent dans la chambre de Simon, qui avait pris soin d'égarer l'imagination de son captif par ses procédés habituels. Un administrateur de police lit un interrogatoire écrit d'avance, dans lequel l'enfant répond comme on voulait qu'il répondît, on le fait signer ensuite comme on voulait qu'il signât (3); Hébert, le véritable instigateur de cette infamie, survient et triomphe. Cependant ce témoignage solitaire, malgré sa monstrueuse précision, ne suffit point aux ennemis de la reine; ils espèrent, à l'aide de questions ambiguës et captieuses, arracher à la fille et à la sœur de Louis XVI quelques mots qui, habilement interprétés, pourront les rendre complices de toutes les calomnies accumulées contre Marie-Antoinette. Le lendemain, après avoir été séparément interrogées, la tante et la sœur du jeune prisonnier subissent l'épreuve d'une ignominieuse confrontation, qui se prolonge pendant près de trois heures (4). L'angélique pureté de l'une et la présence

gardé au sein de cette atmosphère de larmes et de désespoir la vivacité de ses saillies et la liberté de son esprit. Un soir qu'il répétait en famille une leçon de géographie sous la forme du jeu appelé le *Loto géographique et historique*, ayant amené le domino de *Péronne*, il jeta un cri d'effroi : « Maman, dit-il à la « reine surprise, cette ville me rappelle de bien tristes idées. « C'est à *Péronne* que Louis XI fut retenu prisonnier par « Charles le Téméraire ; c'est à *Péronne* que fut signée, en 1576, « cette ligue funeste qui devint la cause de tant de guerres et des « assassinats de Henri III et de Henri IV. Ah! maman, ajouta « le jeune roi à voix basse et en s'inclinant vers son oreille, ne « sommes-nous pas nous-mêmes ici à *Péronne*? » (*Vie des enfants célèbres*, par Fréville, t. 2.) Quelques semaines auparavant, lors de la découverte de la fameuse armoire de fer, on servit au Temple une belle brioche que l'enfant convoitait des yeux : « Maman, dit-il à la reine, il y a ici une armoire où, si vous « voulez, je la mettrai, et elle y sera bien en sûreté; personne, je « vous l'assure, ne pourra l'en tirer. » On regarda partout, et les municipaux présents songeaient déjà à formuler une dénonciation : « Mon fils, lui dit la reine, je ne vois point l'armoire dont « vous me parlez. — Maman, dit l'enfant en montrant sa bou- « che, la voici. » (*Louis XVII, etc.*, par M. de Beauchesne, liv. 7.)

(2) *Louis XVII, etc.*, par M. de Beauchesne, liv. 11.

(1) *Marie-Antoinette et la révolution française*, par M. de Viel-Castel, 1859, p. 329.

(2) *Louis XVII*, etc., par M. de Beauchesne, liv. 2.

(3) L'original de cet interrogatoire existe au dépôt des archives générales. La signature du jeune prince est articulée d'une main débile et mal assurée, et ne rappelle, ni pour la correction, ni pour la netteté, des lignes d'écriture tracées par lui deux ou trois ans auparavant, et dont on trouve un *fac-simile* dans le livre de M. de Beauchesne,

(4) *Récit sur la captivité de la famille royale au Temple*, par Marie-Thérèse-Charlotte de France.

d'esprit de l'autre déjouent l'abominable calcul d'Hébert et de Chaumette; mais le procès-verbal du Temple, ce monument sans exemple peut-être de la perversité humaine, n'en fut pas moins produit aux débats. Tout le monde sait le beau mouvement que cet incident inspira à l'auguste accusée et la confusion dont il couvrit ses accusateurs; l'impression fut telle, que Robespierre alla jusqu'à voir dans l'imputation calomnieuse d'Hébert un moyen employé pour exciter l'intérêt populaire en sa faveur. — Retournons au Temple, où nous attendent des scènes plus lugubres, sinon plus déchirantes que celles que nous avons esquissées. L'ignoble tyrannie de Simon, rarement adoucie par la compatissance de certains municipaux de service, dura trois mois encore; pendant ce temps, l'intelligence de son élève acheva graduellement de s'éteindre sous l'empire des menaces, des mauvais traitements et des obsessions employés pour en extorquer quelques lambeaux de révélations propres à compromettre son angélique tante, dont on instruisait le procès. Au milieu de cette lamentable décadence, le fils de Louis XVI avait conservé le sentiment de la gratitude. Un savant estimable, M. Naudin, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, ayant été appelé pour donner des soins à la femme Simon, son mari voulut en sa présence contraindre le jeune prince à chanter d'infâmes couplets contre la reine; l'enfant s'y refusa avec larmes, puis avec énergie. « S.... vipère, s'écrie Simon en le « saisissant par les cheveux, il me prend envie de « t'écraser contre le mur! — Scélérat, que vas-tu « faire? s'écria M. Naudin avec indignation. Et le « geôlier resta muet. » Le lendemain, M. Naudin étant revenu visiter la malade, il se sentit arrêter dans le passage d'une chambre à l'autre par le jeune prisonnier : « Hier, lui dit-il, vous m'a- « vez prouvé que vous vous intéressiez à moi, « je n'ai que ceci pour vous en témoigner ma « reconnaissance, vous me feriez bien plaisir de « l'accepter. » Et il présenta au docteur, vivement ému, deux poires qu'on lui avait données la veille pour son goûter. Un sentiment plus respectable encore, la foi religieuse, avait survécu au dépérissement de ses facultés intellectuelles, et le royal orphelin n'avait jamais oublié les dernières recommandations de sa mère. Une nuit du mois de janvier, son geôlier le surprit les mains jointes et à genoux, priant Dieu dans un songe plein de ferveur. Il se leva aussitôt, et, sans s'inquiéter de l'effet de cette ablution glaciale dans une nuit d'hiver, versa sur la tête de l'enfant une cruche remplie d'eau; l'enfant, réveillé en sursaut, se hâta de chercher en tremblotant un refuge sur son oreiller; mais l'implacable bourreau courut sur lui et le secouant avec violence : « Je t'apprendrai, lui dit-il, à faire tes « patenôtres et à te lever la nuit comme un trap- « piste. » Puis, s'armant de son soulier à gros clous, il se rua furieux sur sa victime qui, parant de ses deux bras les coups qu'il allait lui porter : « Que vous ai-je donc fait pour vouloir me tuer? « — Te tuer, louveteau! comme si je le voulais, « comme si je l'avais jamais voulu! Oh! la vi- « père! elle ne sait donc pas que si je la prenais « une fois par le cou, elle ne crierait plus! » Et il renversa violemment sur son lit glacé le malheureux enfant, qui s'y blottit en silence, tressaillant de froid et d'épouvante (1). Le 19 janvier 1794, Simon, rappelé à ses fonctions de municipal, quitta ainsi que sa femme la tour du Temple, prédisant à sa douce victime, par forme d'adieux, « que le crapaud ne sortirait pas de « la *crapaudière*, quand bien même tous les ca- « pucins du ciel se mêleraient de l'enlever » (2). — Loin d'adoucir le sort du petit prisonnier, la retraite de Simon ne fut que le signal d'une aggravation de sa captivité. Les six mois qui suivirent, constituent la période la plus lamentable de cette vie si jeune encore et déjà vouée à tant de genres d'infortune. Les comités révolutionnaires décidèrent qu'il n'y aurait plus désormais d'intermédiaire entre la tour du Temple et la municipalité; le logement de l'enfant captif fut restreint à une pièce; ce fut celle qu'avait occupée le fidèle Cléry, ce dernier serviteur de son père. On pratiqua dans la porte de cette chambre un guichet fermé par des barreaux mobiles que fixait un énorme cadenas, avec une tablette pour recevoir les grossiers aliments destinés à soutenir cette misérable existence. Le jeune captif fut privé de feu et de lumière, et ne reçut de chaleur que par le tuyau d'un poêle placé dans l'antichambre, de lumière que celle d'un réverbère suspendu en face d'une des barreaux; l'unique croisée de sa chambre demeura constamment fermée; il n'entendit plus d'autre bruit que celui des verrous, d'autre voix que celle du gardien qui l'avertissait de se coucher à la tombée de la nuit, ou des cerbères à face humaine qui troublaient à plusieurs reprises son repos nocturne par ces cris sinistres : « Capet! Capet! dors-tu? « où es-tu donc? Race de vipère, lève-toi! » Et quand l'enfant avait comparu, tremblant, haletant, glacé.... « C'est bon, va te coucher, housse! « décanille! » Dans cette vie sépulcrale, au milieu de tant de barbaries accumulées contre une frêle et innocente créature, de ces longues nuits pleines de fantômes et de tortures, de ces longues journées sans emploi et sans distraction, ses forces s'épuisèrent rapidement; les tortures de la solitude dévorèrent les restes de cette intelligence si vive et si lumineuse; son cœur se déssécha, il devint insensible à tout ce qui se passait autour de lui, et négligea les soins les plus vulgaires de la vie matérielle. Ses mains débiles

(1) *Louis XVII, etc.*, par M. de Beauchesne, liv. 12.

(2) Simon périt sur le même échafaud que Robespierre, le 28 juillet 1794. La femme Simon mourut le 10 juin 1819 aux Incurables de la rue de Sèvres, où son indigence était assistée par une petite pension *que lui faisait madame la duchesse d'Angoulême.*

refusèrent de remuer la paillasse de son lit, de renouveler ses draps sales, sa couverture qui tombait en lambeaux; il s'étendait tout habillé sur son grabat durci, et se préparait ainsi par une journée de somnolence aux insomnies cruelles que venaient encore troubler les visites de ses gardiens. Ce déplorable état de choses, plus soupçonné encore que connu au dehors, émut quelques âmes compatissantes. Le dernier médecin de Louis XVI, M. Lemonnier, homme de talent et de cœur, vint de sa retraite de Montreuil solliciter le dangereux honneur de visiter et soigner le malheureux enfant. Les régicides méprisèrent ces propositions, « bien résolus à ne laisser pénétrer dans la tour un homme « de l'art que lorsqu'ils pourraient l'y admettre « impunément (1). » — Le 9 thermidor, qui fit respirer la France, étendit son action modératrice jusque dans la douloureuse enceinte du Temple. Un homme en qui les opinions révolutionnaires n'avaient point étouffé les sentiments de l'humanité, le nommé Laurent, fut donné pour gardien au jeune prince. Il se rendit à la tour dans la soirée du 29 juillet, et se présenta, accompagné de plusieurs municipaux, au guichet de son cachot. Appelée à plusieurs reprises, la victime répondit un faible *oui*, mais il fut impossible de la déterminer à se lever et à comparaître au tour. En présence de ce mutisme et du spectacle hideux, repoussant, qu'entrevirent ses regards, Laurent comprit qu'il lui importait de faire constater l'état dans lequel il recevait son prisonnier; il provoqua une enquête du comité de sûreté générale, et, dès le lendemain, plusieurs membres du comité et quelques municipaux se rendirent au Temple. Appelé comme la veille, l'enfant ne répondit pas; les barreaux furent écartés, la porte enlevée; les visiteurs entrèrent. « Alors, « dit l'intrépide historien de ces lamentables scè- « nes, alors apparut le spectacle le plus horrible « qu'il soit donné à l'homme de concevoir, specta- « cle hideux que ne présenteront jamais deux fois « les annales d'un peuple civilisé, et que les « meurtriers mêmes de Louis XVI ne purent « contempler sans une pitié douloureuse, mêlée « d'effroi. Dans une chambre ténébreuse, d'où « il ne s'exhalait qu'une odeur de mort et de « corruption, sur un lit défait et sale, un enfant « de neuf ans, à demi enveloppé d'un linge « crasseux et d'un pantalon en guenilles, gisait, « immobile, le dos voûté, le visage hâve et ra- « vagé par la misère, dépourvu aujourd'hui de « ce rayon de vive intelligence qui l'éclairait « naguère; sur ses traits si délicats, on ne « voyait plus que la plus morne apathie, que « l'inertie la plus sauvage et qui semblait attes- « ter la plus profonde insensibilité. Ses lèvres dé- « colorées et ses joues creuses avaient dans leur « pâleur quelque chose de vert et de blafard; « ses yeux bleus eux-mêmes, agrandis par la « maigreur du visage, mais dans lesquels toute « flamme était éteinte, semblaient, depuis qu'ils « ne reflétaient plus l'azur du ciel, avoir pris « dans leur terne immobilité une teinte grise et « verdâtre. Sa tête et son cou étaient rongés par « des plaies purulentes; ses jambes, ses cuisses « et ses bras, grêles et anguleux, étaient déme- « surément allongés aux dépens du buste; ses « poignets et ses genoux étaient chargés de tu- « meurs bleues et jaunâtres; ses pieds et ses « mains, qui ne ressemblaient plus à une chair « humaine, étaient armés d'ongles excessivement « longs et ayant la dureté de la corne. Une crasse « invétérée collait comme une poix sur ses peti- « tes tempes, ces beaux cheveux blonds que de- « vait toucher un jour la couronne de France, « et aujourd'hui livrés à la honte de la vermine; « la vermine lui couvrait aussi le corps; la ver- « mine et les punaises étaient entassées dans « chaque pli de ses draps et de sa couverture « en lambeaux, sur lesquels couraient de gros- « ses araignées noires, hôtes immondes des ca- « chots.... Tel était l'aspect de cette enfance ex- « ténuée, qui n'avait plus de quoi loger un cœur « — cœur si noble et si aimant! — et qui s'étei- « gnait dans l'atmosphère pestilentielle de cette « chambre (1). » L'humanité courageuse de Laurent pourvut aux premiers besoins du prisonnier; il fit laver et panser ses plaies, rafraîchir, éclairer et purifier sa chambre; l'odieux guichet disparut, et il obtint des commissaires du Temple la permission de conduire quelquefois sur la plate-forme de la tour le languissant captif qui, d'abord surpris de rencontrer sous une forme humaine une pitié qu'il avait depuis si longtemps cessé d'inspirer, s'abandonna par degrés à son nouveau gardien. L'infortuné ignorait la déplorable fin de sa mère et de sa tante. Un jour qu'il avait obtenu la faveur de se promener sur la tour, on le vit ramasser avec soin quelques fleurettes jaunes qui croissaient dans les interstices des créneaux dont elle était surmontée, et les laisser silencieusement tomber à la porte de la chambre qu'occupait sa mère.... Au bout de trois mois, le 8 novembre, le comité de sûreté générale adjoignit à Laurent, sur sa demande, un homme qui s'était tenu en dehors de toutes les luttes des partis, et qui, sous une enveloppe timide, nourrissait une sensibilité exquise. Gomin, c'était son nom, provoqua de nouveaux allégements au sort du jeune orphelin, conquit des commissaires l'autorisation de faire allumer à la tombée de la nuit le réverbère qui lui mesurait une chétive lueur, et de diminuer la rigueur de sa solitude. Ces égards sympathiques parvinrent graduellement à triompher du mutisme presque absolu dans lequel le timide enfant s'était concentré depuis tant de mois, et à fléchir la fierté mé-

(1) *Louis XVII, etc.*, par M. de Beauchesne, liv. 13.

(1) *Louis XVII, etc.*, par M. de Beauchesne, liv. 14.

fiante et opiniâtre qui était devenue le fond de son caractère (1), mais sa puissance ne put aller au delà. L'existence de ce frêle débris de la royauté de Louis XIV inquiétait trop de mauvaises consciences, elle inspirait trop d'espoir aux amis renaissants de la monarchie, pour que le pouvoir révolutionnaire songeât à adoucir sérieusement sa captivité. Mathieu, Cambacérès et Lequinio insistèrent pour qu'il continuât à être soumis à une étroite surveillance; et la séparation complète entre le frère et la sœur, qui ne s'étaient pas vus depuis leur confrontation du 7 octobre 1793, fut maintenue. Cette affreuse situation était de temps à autre rendue plus amère par les propos farouches ou les prédictions sinistres des commissaires de service. L'un d'eux, appelé Cazeaux, laissa dans l'âme du prisonnier, observateur silencieux, une impression durable et funeste; un autre, le nommé Collot, eut la barbarie de prophétiser, après avoir envisagé attentivement le jeune prince « qu'avant « six décades il serait fou, idiot ou crevé. » Demeuré seul avec la douce victime, Gomin s'efforça d'atténuer l'effet de cette cruelle sentence. Une larme brilla dans les yeux de l'enfant ému : « Et pourtant, soupira-t-il avec une angélique « résignation, je n'ai fait de mal à personne! » Laurent se retira, et fut le 31 mars remplacé par Antoine Lasne, ancien militaire, honnête homme, moins expansif, mais d'un caractère plus décidé que Gomin (2). Il se dévoua sans partage au service du royal détenu, et parvint à l'intéresser en lui rappelant quelques scènes de sa première enfance auxquelles il avait assisté comme garde-française. Lasne chantait et Gomin jouait du violon; tous deux réussirent à charmer par leur talent, bien que médiocre, les longues heures de leur solitude, et ces courtes joies furent les dernières que le jeune orphelin dut goûter dans ce monde, où ses plus belles années lui avaient été mesurées par la douleur. Depuis l'interrogatoire de Chaumette et surtout depuis sa barbare séquestration, ses maux avaient subi une progression lente, mais continue. Une première visite, ordonnée par le comité de sûreté générale, avait eu lieu le 25 janvier sans amener aucun adoucissement dans son état. Dans les premiers jours de mai, les symptômes du mal devinrent plus intenses et plus menaçants. Vaincu par des avertissements réitérés, le comité invita M. Desault à donner ses soins au malade. Le célèbre chirurgien vint, examina attentivement le malheureux enfant, dont il ne put tirer aucune réponse, et se borna à ordonner une potion dont l'effet fut absolument nul. M. Desault ne dissimula pas qu'on avait trop tardé à l'appeler; il constata l'existence d'une affection scrofuleuse aggravée par l'épuisement et le marasme, et proposa d'essayer sur cette fleur étiolée l'air pur et vivifiant de la campagne; mais il ne fut point écouté. M. Desault, par son exactitude et son intérêt, commençait à conquérir la docilité et la confiance du jeune malade, lorsqu'il fut brusquement enlevé, le 1er juin, par une fièvre ataxique dont il avait puisé le germe dans un court emprisonnement sous le régime de la terreur. M. Pelletan, qui le remplaça conjointement avec M. Dumangin, médecin en chef de l'hospice de l'Unité, jugea dès l'abord l'état désespéré du prince, et insista pour qu'il fût transporté dans une pièce où l'air et la lumière lui arrivassent librement, et où le bruit incessant des verrous n'attristât pas ses derniers moments. Il réclama pour le rejeton royal le secours, désormais superflu, d'une garde-malade, qui lui avait toujours été refusé. Comme il élevait la voix en formulant ces demandes : « Parlez plus bas, je vous « en prie, dit le patient, j'ai peur qu'*elles* ne « vous entendent là-haut, et je serais fâché « qu'*elles* apprissent que je suis malade. » Le transport s'effectua péniblement, et il se trouva, le croirait-on, un commissaire civil du nom d'Hébert pour se plaindre que le *louveteau eût déménagé* sans l'ordre de la commune! J'ai hâte d'arriver au terme de ce lamentable martyre. Le 8 juin 1795, dès le matin, Gomin entra dans sa chambre solitaire, et profita d'un instant de calme pour l'entretenir de l'arrestation d'un commissaire dont ils avaient eu à se plaindre : « J'en suis fâché, répondit l'aimable enfant; il « il est plus malheureux que nous, il mérite son « malheur! » Ses dernières pensées furent pour sa mère absente, dont il ne cessait d'être occupé. Vers l'approche du moment suprême, Gomin fut frappé de l'immobilité soudaine de ses traits et de l'éclat inusité de son regard : « Je souffre beau- « coup moins, lui dit le jeune mourant; la mu- « sique est si belle!... Ecoutez, écoutez, reprit- « il en tressaillant, au milieu de toutes ces voix « j'ai reconnu celle de ma mère!... » Le sensible gardien parut se prêter à cette illusion touchante : elle durait encore quand, quelques minutes après, Lasne vint remplacer son camarade au lit du mourant.... A dix heures un quart, le jeune ange avait pris son vol vers les cieux! — Les restes mortels de Louis XVII furent portés le surlendemain 10 juin, à sept heures du soir, en présence d'une foule considérable et d'un cortége nombreux, au cimetière de Ste-Marguerite où ils furent inhumés dans la fosse commune; mais il paraît probable que, soit par un sentiment pieux, soit par un calcul intéressé, la nuit suivante ou celle d'après, le cercueil qui les contenait fut enlevé secrètement et déposé dans une autre partie du même cimetière. Une ordonnance royale rendue le 14 février 1816, en suite d'une loi

(1) Gomin fut énergiquement secondé dans tous ses efforts par un brave municipal dont l'histoire doit conserver le nom. Il se nommait Debierne et exerçait la profession de tabletier rue des Arcis, à l'enseigne de la *Pucelle d'Orléans*.

(2) Gomin et Lasne ont atteint à un âge avancé. Le premier est mort le 17 janvier 1841, et le second, le 17 avril de la même année.

dont M. de Chateaubriand avait été le promoteur, prescrivit l'érection d'un monument expiatoire à la mémoire du jeune roi ; mais on dut renoncer à son exécution par l'impossibilité de retrouver ces tristes débris. Le cœur du prince, soustrait furtivement, dit-on, par M. Pelletan lors de l'autopsie cadavérique, fut placé dans un vase en vermeil qui demeura plus tard en dépôt à l'archevêché de Paris. Ce vase devint, le 29 juillet 1830, la proie des insurgés qui pillèrent l'archevêché; mais le cœur fut réclamé par la famille Pelletan, au pouvoir de laquelle il est encore aujourd'hui. Toutefois, quelques doutes plausibles se sont élevés sur la réalité de cet incident. — Les circonstances généralement peu connues qui accompagnèrent la fin de Louis XVII, le mystère impénétré qui couvre encore l'emplacement de son inhumation définitive, ont longtemps accrédité l'idée que la jeune victime était sortie vivante de sa prison, et cette idée a enfanté les imposteurs plus ou moins habiles qui, avant et depuis la restauration de la monarchie des Bourbons, ont entrepris d'usurper, avec le nom de Louis XVII, la qualité de prétendant au trône. Nous compléterons cette notice en accordant une mention très-sommaire aux quatre principaux de ces audacieux faussaires. Jean-Marie Hervagault, le premier par ordre de date, fils d'un tailleur de St-Lô, personnage sans instruction, mais d'une rare effronterie, après avoir fait de nombreuses dupes en Normandie, en Bourgogne et en Champagne, fut condamné par le tribunal de Reims, le 3 avril 1802, à trois années d'emprisonnement, et mourut à Bicêtre en 1812. — Mathurin Bruneau, fils d'un sabotier de Vezins, où il était né en 1784, fut condamné à cinq ans d'emprisonnement et à 3,000 francs d'amende le 18 février 1818, par un jugement du tribunal correctionnel de Rouen dont il n'appela point. — Charles-Guillaume Naundorf, ancien horloger, né à Potsdam, séduisit un grand nombre de personnes par la distinction de ses traits et une certaine conformité de sa figure avec le type de la famille des Bourbons. Encouragé par ce premier succès, il s'adressa aux chambres, et ne réussit qu'à provoquer des poursuites juridiques qui se terminèrent, le 23 février 1836, par une sentence d'acquittement au tribunal correctionnel de la Seine. Il disparut depuis lors du territoire français, et mourut à Delft peu de temps après. — Une attention plus considérable et plus prolongée se fixa, quelques années plus tard, sur un faux baron de Richemont, qui avait été condamné, le 4 novembre 1834, à dix années de réclusion par la cour d'assises de la Seine, sous le nom de François-Henri Hébert, pour délit d'escroquerie et d'usurpation de titres et pour crime de complot contre la sûreté de l'État. Après l'expiration de sa peine, Hébert dépaysa la police par un changement de nom, et prit plus tard celui de Richemont, à la faveur duquel il fit un grand nombre de dupes dans les châteaux et même parmi les ecclésiastiques des environs de Lyon. Cet aventurier, que l'autorité locale couvrit d'une tolérance inexplicable, est mort obscurément il y a un petit nombre d'années. — La courte vie de Louis XVII, si poétique par l'amertume et la diversité des douleurs dont elle offre l'assemblage, a inspiré à Delille et à Victor Hugo quelques-uns de leurs accents les plus émouvants. Parmi ses biographes, nous citerons M. de Turgy, dont les *Fragments historiques, recueillis au Temple*, ont été mis au jour par M. Eckard qui les a accompagnés de notes et de pièces justificatives, Paris, 1817, in-8°; Lepître, qui a publié *Quelques souvenirs, ou Notes fidèles sur mon service au Temple, etc.*, Paris, 1814; M. Antoine de St-Gervais, auquel on doit une *Vie du jeune Louis XVII*, et par-dessus eux tous, M. A. de Beauchesne, dont l'admirable monographie (*Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort, etc.*, Paris, 1853, 2 vol. in-8° et in-12), fruit de vingt ans de consciencieuses et persévérantes recherches (1), a fait couler les larmes d'une génération tout entière sur les destinées du jeune prince, et a dévoilé avec une pénétrante énergie, dans les tortures encore mal connues de la captivité du Temple, l'iniquité la plus monstrueuse et la plus inouïe du fanatisme révolutionnaire. A. B—ÉE.

LOUIS XVIII, roi de France, naquit à Versailles le 17 novembre 1755, et reçut avec les prénoms de *Louis-Stanislas-Xavier* le titre de comte de Provence (2). Troisième fils du dauphin, fils unique de Louis XV, il n'avait que dix ans lorsque son père mourut. L'aîné des quatre frères, le duc de Bourgogne, étant mort à l'âge de 12 ans, il se trouva placé plus près du trône, immédiatement après le duc de Berri (depuis Louis XVI), et fut élevé avec les mêmes soins par les mêmes maîtres que celui-ci, ainsi que le comte d'Artois, qui était le plus jeune de tous. Le duc de la Vauguyon fut leur gouverneur. Son instruction ainsi que celle de ses frères fut placée sous la surveillance d'une sorte de conseil composé de l'évêque de Limoges, Coëtlosquet, des abbés Nollet, de Radonvilliers et du jésuite Berthier. Le comte de Provence avait quelque chose de la fermeté et de la résolution qui conviennent au pouvoir et qui seules peuvent le maintenir. On a dit que Louis XV, qui l'avait observé, le regardant comme plus digne de lui succéder, aurait voulu qu'il fût l'aîné et ne doutait pas qu'il eût mieux su que le duc de Berri soutenir sa couronne. Ce qu'il y

(1) L'auteur en prépare une troisième édition, à laquelle des additions empruntées aux Mémoires *inédits* de madame la marquise de Tourzel, qui lui ont été communiqués par sa famille, donneront un puissant surcroît d'intérêt.

(2) Le nom de *Louis* était patronymique dans la branche aînée des Bourbons de France. *Stanislas* était celui du roi de Pologne, aïeul maternel et parrain du comte de Provence; *Xavier* fut choisi par le dauphin, son père, en témoignage de son affection pour la compagnie de Jésus, du sein de laquelle est sorti St-François-Xavier.

a de sûr, c'est que plus d'une fois, dès lors, il fut aisé de voir que le comte de Provence eût vivement désiré la porter et qu'il s'y crut toujours lui-même beaucoup plus propre que ses frères, manifestant en toute occasion à leur égard un air de supériorité qui contrastait singulièrement avec la simplicité, la modestie du duc de Berri. Un jour que celui-ci s'était exprimé en sa présence d'une manière incorrecte, il lui dit avec une sorte de mépris qu'un prince devait savoir sa langue; à quoi le duc de Berri répondit naïvement qu'il devrait bien savoir retenir la sienne. Cette confiance en soi de la part du comte de Provence était du moins fondée sous quelques rapports. D'un caractère grave et studieux, il dépassa de beaucoup ses frères dans les sciences et les lettres. Il apprit assez bien le latin et lut de bonne heure Horace, qui fut toujours son auteur de prédilection. Dès lors il s'environna de savants, d'artistes et de gens de lettres, qui lui firent une sorte de réputation et le popularisèrent. Il en fit entrer plusieurs dans l'organisation de sa maison, et, ce qui est plus bizarre, dans les ordres du Mont-Carmel et de St-Lazare de Jérusalem, dont il était grand maître. Nous citerons parmi eux le poëte Ducis, qu'il avait fait son secrétaire des commandements; le marquis de Montesquiou, son écuyer; Arnault, qui avait une place dans sa garde-robe, et les avocats Treilhard et Target, qui furent ses conseillers. Le comte de Provence épousa, le 9 mai 1771, Marie-Joséphine de Savoie, dont la sœur fut mariée deux ans plus tard (novembre 1773) avec le comte d'Artois. Cette union parut d'abord heureuse, mais elle ne lui donna point d'enfants. Soit ambition, soit qu'il eût le sentiment des institutions nouvelles dont avait besoin son pays, le comte de Provence fit de l'opposition au gouvernement de son frère. On lui attribua jadis une brochure contre les ministres Maurepas, Turgot et l'abbé Terray, intitulée *les Mannequins, conte ou histoire, comme on voudra;* ainsi qu'une autre brochure, qui parut en 1784, mais dont le sens allégorique est difficile à percer; elle est intitulée: *Description historique d'un monstre symbolique pris vivant sur les bords du lac Fagna, près de Santa-Fé, par les soins de Francisco-Xaveiro de Menuris* (Monsieur), etc. On a dit aussi que le comte de Provence ne fut pas étranger à la composition de l'opéra de *Panurge*, qui parut sous le nom de Morel, son intendant. Enfin on lui attribua encore quelques articles dans les journaux et surtout des épigrammes contre la reine. Les ministres, qui le voyaient faire tant d'efforts pour se mêler du gouvernement, le redoutaient plus encore que les courtisans. Tant que Louis XV vécut, ils suivirent à son égard la maxime d'Etat admise depuis les guerres de la Fronde, de tenir les princes du sang éloignés de toute participation aux affaires. Quoiqu'il fût encore fort jeune, cette exclusion le blessa vivement, et dès qu'il vit son frère sur le trône (1774), il fit tout ce qui lui fut possible pour prendre une autre position. Louis XVI paraissant disposé à rappeler les parlements qu'avait éconduits et réorganisés le ministère Maupeou, Monsieur fit sur cette importante question des représentations très-énergiques, et il composa même un mémoire d'une prévoyance et d'une profondeur beaucoup au-dessus de ce que l'on pouvait attendre de son âge. « Cette magistrature, y était-il dit, a élevé « dans l'Etat une autorité rivale de celle des rois « pour établir un monstrueux équilibre, dont « l'effet était d'enchaîner l'administration et de « jeter le royaume dans l'anarchie. Que restera-« t-il d'autorité aux rois si les magistrats, liés « par une association générale, forment de nou-« veau un corps qui puisse opposer une résis-« tance combinée? Le feu roi sera-t-il atteint et « convaincu d'avoir foulé, vexé, exilé, dépouillé « ses plus fidèles magistrats? Quel exemple pour « les successeurs du roi! On me dira que les « magistrats en exil ne rentreront que sous les « conditions les plus gênantes. Mais quelle cau-« tion donneront-ils au roi de leur fidélité à « les remplir? Ils entreront doux comme des « agneaux; arrivés en place, ils seront des lions. « Ils prétexteront les intérêts de l'Etat, du peuple « et du *seigneur roi*. En désobéissant, ils décla-« reront ne pas désobéir. La populace viendra à « leur secours, et l'autorité royale succombera « un jour, accablée du poids de leur résistance. « Tel sera le résultat du sacrifice de la magistra-« ture soumise à la magistrature exilée et re-« belle. » Et dans un entretien particulier qu'il eut avec Louis XVI sur le même sujet, il lui dit: « Le parlement actuel a remis sur la tête du roi « la couronne que le parlement en exil lui avait « ôtée, et M. de Maupeou, que vous avez exilé, « a fait gagner au feu roi le procès que les rois « vos aïeux soutenaient contre les parlements « depuis deux siècles. Le procès était jugé, et « vous, mon frère, vous cassez le jugement pour « recommencer la procédure. » Lorsqu'il vit que malgré ses représentations la question était résolue, il sut, en prince obéissant et soumis, prendre son parti et se chargea d'installer lui-même la chambre des comptes. Cette démarche augmenta sa popularité dans le public, qui ignorait son opposition. Depuis ce temps, il se tint à l'écart et ne parut plus s'occuper que de littérature. C'est à cette époque (1776) que le roi accorda à chacun de ses frères toutes les prérogatives, qui jusqu'alors n'avaient appartenu qu'au dauphin, et qu'il donna à Monsieur le palais du Luxembourg pour sa résidence; ce qui lui convenait à merveille pour y établir sa cour de gens de lettres et de savants. En 1777, il visita la Provence et fit, dans le midi de la France, un voyage de plusieurs mois; tandis que son frère, le comte d'Artois, visitait les côtes de l'Ouest. Dans cette circonstance, comme toujours, il ne laissa échap-

per aucune occasion de faire remarquer son esprit et son savoir, de se montrer le protecteur et l'appui des sciences et des lettres. A Toulouse, il voulut recevoir l'académie des jeux Floraux, immédiatement après le parlement et avant les autres autorités. Il assista à une de ses séances particulières, inscrivit son nom sur la liste des *mainteneurs du gay sçavoir*, accepta un jeton de présence, et voulut en tout point ne paraître que comme un simple académicien. Il visita ensuite le canal du Languedoc, l'école de Sorèze et tout ce que ces contrées pouvaient offrir de curieux à un observateur éclairé. Partout on ne put douter de son instruction et de son amour pour les lettres et ceux qui les cultivent. En revenant par la Provence, il rencontra l'empereur Joseph II, et ces deux princes philosophes se firent réciproquement un très-bon accueil. A Toulon, où on leur donna le spectacle d'un vaisseau de ligne lancé à la mer, le comte de Provence dit à ses voisins en regardant l'empereur d'Allemagne : « Je suis bien aise que l'on donne « *à cet étranger* une idée de notre puissance. » A son retour, Monsieur alla habiter son château de Brunoy, où il vécut presque en souverain, tenant un grand état de maison. Il recevait encore alors beaucoup de savants et d'académiciens, qu'il soutenait et pensionnait à grands frais, plus que le roi lui-même. C'était madame de Balbi, dame d'atour de la princesse, qui faisait les honneurs de cette résidence. Sans être douée de beaucoup d'attraits, cette dame, par son esprit, avait acquis un grand ascendant sur Monsieur. Au reste, le comte de Provence, très-occupé d'augmenter sa popularité, ne dissimulait pas son opposition à la cour et aux ministres. Il assista en grande loge, au Théâtre-Français, à la première représentation du *Mariage de Figaro* (1784), pièce dirigée visiblement contre les mœurs de la cour. Il y fut salué par de vives acclamations. Pendant qu'il attaquait ouvertement, comme entachés de principes révolutionnaires, les plans de Necker et même ceux de Calonne, il prenait sous sa protection et soutenait par ses secours le *musée des Arts*, fondé par Pilâtre de Rozier, et qui reçut alors le nom de *musée de Monsieur*. Monge, Condorcet, Garat, Fourcroy et beaucoup d'autres du même parti en furent les professeurs. Après avoir blâmé si hautement les mesures financières des ministres, il ne lui convenait guère d'aller porter à l'enregistrement de la chambre des comptes l'édit du timbre (1787) contre lequel l'opinion publique était soulevée, et dont il prévoyait bien que l'enregistrement serait refusé. Aussi ne fut-ce qu'avec répugnance et sur l'injonction du roi qu'il accepta cette mission ; mais pour ne pas compromettre sa popularité, il affecta un air de tristesse et de contrainte. Tandis que son frère, le comte d'Artois, qui remplissait la même mission auprès de la cour des aides, fut accueilli dans les rues par des menaces, des vociférations, et devant la cour par un morne silence, de nombreux applaudissements éclatèrent sur le passage de Monsieur, et dans quelques endroits son chemin fut jonché de fleurs. Pour mieux jouir de cette espèce d'ovation, il recommanda très-hautement à son cocher de n'aller qu'au petit pas des chevaux et surtout de prendre bien garde de blesser personne. Enfin il alla jusqu'à embrasser des poissardes, qui vinrent le haranguer et lui présenter des fleurs. Telle était la position que le frère de Louis XVI avait prise lorsqu'il présida le premier bureau de l'assemblée des notables en 1787. On sait que de ce bureau partirent les coups les plus redoutables contre le ministère, qui finit par être renversé. A la seconde assemblée, en 1788, Monsieur alla encore plus loin dans le système des réformateurs, et ce fut lui surtout qui fit adopter la double représentation du tiers état aux états généraux. « C'est, » dit-il dans un ouvrage publié d'après son propre manuscrit (1), « une des plus grandes « fautes de ma vie. » Cependant à la même époque, il refusa de signer un mémoire que tous les princes du sang, à l'exception du duc d'Orléans, présentèrent au roi sur les dangers de la révolution. Quand il s'aperçut enfin qu'il s'agissait d'innovations beaucoup plus graves qu'un changement de système ou de ministres, et que l'existence même de la monarchie était compromise, il cessa de se livrer à des actes d'opposition contraires d'ailleurs à ses propres intérêts. Depuis l'ouverture des états généraux, on ne le vit guère en public que dans les jours de solennité, à côté du roi, notamment le 15 juillet 1789, le lendemain de la grande révolution, lorsque le monarque, se livrant tout entier à la discrétion de l'assemblée, alla lui demander son appui avec tant d'humilité et déclarer qu'il faisait retirer les troupes. Dans les journées des 5 et 6 octobre, l'appartement de Monsieur ne fut point attaqué, et l'on ne s'aperçut de sa présence au château qu'au moment du départ pour Paris, lorsqu'il se présenta dans une attitude très-calme et avec une toilette soignée, comme à un jour de fête, pour entrer dans la voiture royale et se rendre à Paris avec toute la malheureuse famille. De même que les autres captifs, il supporta avec calme et courage toutes les douleurs de cette horrible marche, et il alla habiter son palais du Luxembourg, où il fut retenu prisonnier à peu près comme son frère l'était aux Tuileries. Dès lors, cherchant de plus en plus à s'effacer, il recevait peu de monde et se rendait assez souvent auprès du roi, mais il n'y restait pas longtemps et n'était pas toujours admis dans les secrets politiques. La reine surtout se défiait de lui et craignait son influence ; mais il trouva ensuite moyen d'être initié dans l'un des plus importants de ces

(1) *Manuscrit inédit de Louis XVIII*, avec portrait et *fac simile*, Paris, 1839, 1 vol. in-8°.

secrets, celui de la défection de Mirabeau, qu'il contribua puissamment à mettre dans les intérêts de la cour. Ce fut lui qui fit toute la correspondance et qui même rédigea le traité, que beaucoup de personnes ont vu écrit tout entier de sa main. Cette affaire venait d'être conclue, lorsque survint celle de Favras, où Monsieur, grièvement compromis auprès du parti révolutionnaire, réussit par les conseils de Mirabeau non-seulement à se disculper, mais à retremper sa popularité, et fit preuve de courage et de présence d'esprit (*voy.* Favras). On lui a souvent reproché d'avoir dénié et abandonné ce malheureux, qu'il avait entraîné dans un complot royaliste ; mais en se reportant à cette époque de délire et en songeant à la fureur de cette populace qui demandait du sang et qui força les juges à lui donner une victime, on doit comprendre que, s'il l'eût reconnu pour son agent, s'il s'était déclaré son protecteur, loin de le sauver, il l'eût compromis davantage, il eût établi la vérité d'une conspiration que toute la défense de Favras consistait à nier et que le prince ne pouvait ni ne devait reconnaître. Un billet, qui fut répandu dans Paris le jour même de l'arrestation, l'avait désigné positivement comme chef du complot (1), et cette accusation retentit aussitôt partout. En présence de tous ces faits, on sent qu'il ne pouvait guère rester impassible. Ce fut donc par nécessité qu'il se rendit à l'hôtel de ville pour se plaindre de la perfidie du billet et de la méchanceté de ceux qui le faisaient circuler. Il expliqua ensuite ses rapports avec Favras, qui n'avaient consisté, dit-il, que dans la négociation d'un emprunt dont il l'avait chargé. Il termina par cette profession de foi, prononcée d'un ton ferme et courageux : « Vous n'attendez pas de moi que « je m'abaisse à me justifier ; mais dans un temps « où les calomnies les plus absurdes peuvent « faire confondre les *meilleurs citoyens avec les « ennemis de la révolution*, j'ai cru devoir au roi « et à moi-même d'entrer dans tous les détails « que vous venez d'entendre, afin que l'opinion « publique ne puisse rester incertaine. Quant à « mes opinions personnelles, j'en parlerai avec « confiance à mes concitoyens. Depuis le jour où « dans la seconde assemblée des notables je me « déclarai sur la question fondamentale qui divi« sait encore les esprits, je n'ai pas cessé de « croire qu'une grande révolution était prête ; « que le roi, par ses intentions, ses vertus et son « rang suprême, devait en être le chef, puis« qu'elle ne pouvait pas être avantageuse à la « nation sans l'être également au monarque ; « enfin que l'autorité royale devait être le rem« part de la liberté nationale et la liberté natio« nale la base de l'autorité royale. Que l'on cite « une seule de mes actions, un seul de mes dis« cours qui ait démenti ces principes, qui dé« montre que, dans quelque circonstance où j'aie « été placé, le bonheur du roi, celui du peuple, « ait cessé d'être l'objet de mes pensées et de « mes vœux ! Jusque-là, j'ai le droit d'être cru « sur parole. Je n'ai pas changé de sentiments « et de principes ; je n'en changerai jamais... A « présent, ma bouche ne doit plus s'ouvrir que « pour demander la grâce de ceux qui m'ont of« fensé. » Le maire Bailly répondit à ce discours d'une manière assez convenable ; il traita le prince de *premier citoyen du royaume ;* et Monsieur retourna au Luxembourg au milieu des acclamations de cette foule qui la veille demandait sa tête. Favras déclara en mourant qu'il avait eu des relations avec *un grand de l'Etat*, qui l'avait chargé de disposer les esprits en faveur du roi, et que c'était là tout son crime, ce que nous croyons vrai. Cette démarche de Monsieur, toute nécessaire qu'elle était à sa sûreté, étonna cependant par son courage et l'à-propos de la manifestation, ce qui fit croire généralement que non-seulement elle avait été conseillée par Mirabeau, mais qu'il en avait dicté les expressions ; et cela est d'autant plus probable, que la déclaration faite dans le même sens par Louis XVI à l'assemblée nationale le 4 février 1790 semble venir de la même source, et qu'exigée par des nécessités analogues, elle eut pour le roi le même résultat, celui de procurer à ce prince quelques jours de popularité. Toute cette époque se ressentit de l'impulsion donnée à la cour par le grand orateur, et l'on ne peut douter que sa mort n'ait été pour Louis XVI et sa famille un très-grand malheur. Il avait conçu, dans leur intérêt, beaucoup de plans qui ne furent pas exécutés après sa mort ou qui le furent mal, entre autres le départ du roi pour Lyon, où l'on eût réuni une assemblée nationale. Cependant tous ces projets d'évasion avaient percé dans le public, et ils y causaient de l'agitation. La famille royale était observée plus soigneusement, et Monsieur ne l'était pas moins. Ce fut dans ces circonstances qu'il se rendit encore une fois à l'hôtel de ville et qu'il y protesta hautement contre tout projet de départ. Lorsque Mesdames, tantes du roi, réussirent à s'éloigner, la populace s'ameuta auprès du Luxembourg, et le prince fut obligé de se montrer. Il fit assez bonne contenance et répondit avec présence d'esprit au commissaire qui lui fut envoyé par le maire (*voy.* Lablée), ainsi qu'aux chefs de cette émeute, qu'il finit par tourner à son avantage, comme il l'avait fait dans l'affaire de Favras. La foule se dispersa en criant : *Vive Monsieur !* Et ce prince, qui la veille n'aurait pas pu sortir de chez lui sans exciter des rumeurs, se rendit dans le même instant aux Tuileries, traversa la foule et fut unanimement applaudi sur son passage. Toutes ces

(1) Voici le texte de ce billet : « Le marquis de Favras, place « du Palais-Royal, a été arrêté, avec madame son épouse, pour « un plan qu'il avait formé de soulever trente mille hommes pour « faire assassiner M. de Lafayette et le maire de la ville, et en« suite nous couper les vivres. Monsieur, frère du roi, était à la « tête. Signé Barau. »

circonstances, en rendant le départ de la famille royale plus difficile, le rendaient encore plus nécessaire. Il était aisé de voir que bientôt la place ne serait plus tenable et qu'il deviendrait impossible d'en sortir. Après de longues hésitations, le roi se décida enfin à partir, et il fut arrêté que ce serait sur la frontière de l'Est, dans le gouvernement de M. de Bouillé, qu'il se rendrait avec la reine et le Dauphin. Monsieur ne fut pas initié dès le commencement dans tous les détails du projet, et il se plaint de cette réserve dans la Relation de son voyage à Coblentz. Quoi qu'il en soit, le comte de Provence, qui voyait que les dangers grandissaient tous les jours autour de lui, résolut de quitter la France. Il fit en secret ses adieux à la famille royale, et quelques heures après, le comte de Provence et son ami d'Avaray, placés dans une voiture de poste, prirent la route des Pays-Bas, par la Picardie, avec des passeports anglais; dès le lendemain ils étaient aux portes de Maubeuge, sans autre accident qu'une roue cassée et une légère indisposition de M. d'Avaray. Mais le passage par cette ville était périlleux, et l'on pouvait y être reconnu. C'est en cette occasion que le comte d'Avaray, par sa présence d'esprit, rendit à son prince un service que celui-ci n'a jamais oublié, et dont peut-être même il exagéra quelquefois l'importance; ce fut de faire passer la voiture en dehors de la ville, en gagnant le postillon avec quelques écus (*voy.* AVARAY). Arrivé sur le territoire autrichien, le premier mouvement du comte de Provence fut de saisir, comme il l'a dit, *sa maudite cocarde tricolore* et de l'arracher de son chapeau en répétant ce vers d'*Armide :*

Vains ornements d'une indigne mollesse...

et en priant M. d'Avaray de la conserver, comme Christophe Colomb voulut conserver ses chaînes. Bientôt ils arrivèrent à Mons, où madame de Balbi, qui était partie d'avance, avait préparé leur logement. Dès le lendemain, ils se remirent en route pour Namur, et ce fut dans cette ville qu'ils apprirent l'arrestation de la famille royale. A peine cette nouvelle leur était-elle parvenue que des idées de régence et de présidence du conseil se présentèrent à la pensée de Monsieur, et qu'en conséquence il dépêcha un courrier au comte d'Artois, qui était à Coblentz, pour lui mander de venir le joindre à Bruxelles. Ce prince se rendit sans hésiter à cette espèce d'injonction; mais le baron de Breteuil, qui avait des pouvoirs et des instructions du roi et de la reine, s'opposa ouvertement à ces prétentions, et fit très-facilement adopter les mêmes idées aux cours de Berlin et de Vienne. Sans doute, il convenait mieux à ces puissances de voir sur le trône de France, qu'ils avaient redouté si longtemps, un roi prisonnier et sans pouvoir qu'un régent placé désormais dans une situation indépendante, et qui bientôt allait se trouver à la tête d'une armée peu nombreuse encore, mais que beaucoup de circonstances pouvaient augmenter. Ces puissances, s'appuyant des instructions du baron de Breteuil, envoyé de Louis XVI, refusèrent positivement de reconnaître un régent; et les corps armés de l'émigration restèrent isolés et sans pouvoir se réunir sous les ordres d'un chef unique, ce qui devait rendre tous leurs efforts inutiles. L'entrevue des deux princes fut très-franche, très-affectueuse, et après huit jours de conférences, où rien ne fut arrêté, parce que rien ne pouvait l'être, ils se rendirent ensemble à Aix-la-Chapelle, où ils trouvèrent le marquis de Bouillé, désespéré du malheur de Varennes, et le roi de Suède, Gustave III, qui leur fit les plus belles promesses, mais dont la puissance était loin d'égaler le zèle. Ils arrivèrent à Coblentz, quartier général de l'émigration, le 7 juillet 1791, et ce fut là que Monsieur dut commencer à mieux apprécier sa position, à juger plus sainement de son avenir et de celui de la France. L'émigration était divisée en plus de partis et de factions peut-être que l'intérieur; et sa présence ne fit qu'y ajouter encore. Le bon accord entre les deux frères n'était évidemment qu'une concession faite aux nécessités de l'époque. Ils eurent dès lors leurs agents et leur cour séparés, ce qui a continué jusqu'au temps de leur réunion en Angleterre. Vers la fin d'août, le comte d'Artois se rendit à Pilnitz, où le roi de Prusse et l'empereur s'étaient donné rendez-vous pour conférer sur les affaires de France. Bien que les vues de ces deux souverains, dans cette grande question, ne pussent pas être les mêmes, ils arrêtèrent une espèce d'ultimatum, qui ne fut pas une déclaration de guerre, comme les princes s'y attendaient, mais l'offre de la paix accordée à la révolution, avec des conditions que l'on savait bien ne devoir pas être acceptées. C'était le rétablissement de la monarchie sur ses anciennes bases, la restitution de tous les biens du clergé et des princes de l'empire, possessionnés en Alsace et en Lorraine; enfin celle d'Avignon au pape. Pour les gens de quelque sens, il résultait évidemment d'un tel manifeste que les deux souverains ne voulaient franchement ni la paix ni la guerre; que les malheurs de Louis XVI et la position de ses frères les touchaient fort peu; qu'ils n'avaient d'autre but que d'observer nos dissensions, de les entretenir et d'en profiter. Si Monsieur et le comte d'Artois ne comprirent pas d'abord cela, il est au moins bien sûr que dès lors ils ne comptèrent plus sur une assistance réelle. Ce qui doit le faire croire, c'est que ce fut à cette époque qu'ils conçurent la noble pensée de faire la guerre pour leur compte, et de rester puissance indépendante au milieu de la coalition. Certes ils n'auraient pas manqué de soldats, et déjà ils en avaient un assez grand nombre, mais ils avaient besoin d'un point d'appui, d'un centre de pouvoir et surtout d'argent. Il eût aussi fallu que l'un d'eux,

au moins, fût doué de quelque expérience militaire, et qu'obligé de reconquérir une couronne, comme son aïeul Henri IV, il sût comme lui se mettre à la tête de son armée. Nous ne doutons pas qu'avec de tels avantages, et en conservant leur indépendance, les frères de Louis XVI n'eussent alors mieux servi leur cause qu'en se réduisant, comme ils le firent, à l'égard des étrangers, au rôle d'auxiliaires. Les grandes puissances, qui ne redoutaient rien tant qu'une telle résolution, firent tout ce qu'il fallait pour l'empêcher. Non-seulement elles ne donnèrent aucun secours aux Français émigrés, mais elles ne leur permirent de faire sur leur territoire aucuns préparatifs. Coblentz se trouvait dans les Etats de l'électeur de Trèves, oncle des deux princes, et il eût été difficile de lui imposer les mêmes conditions. Cependant on l'essaya plusieurs fois, mais inutilement, et on ne l'obtint pas même du prince de Hohenlohe, à qui le roi de Prusse écrivit à cet égard de la manière la plus pressante, même après les conférences de Pilnitz : « Moi-même et S. M. l'em« pereur avions cru nous compromettre en re« cevant chez nous des corps d'émigrés armés, « et ne leur avons accordé qu'une pure et simple « hospitalité » (*voy.* HOHENLOHE). Tout cela était parfaitement connu des frères de Louis XVI, mais une fois lancés dans le système de l'étranger, ils étaient obligés de dissimuler ; et c'est ainsi que, dans une lettre à leur frère, qu'ils publièrent comme une espèce de manifeste, après avoir longuement énuméré toutes les puissances disposées *à contribuer au rétablissement de la couronne de France*, ils ajoutaient : « Les intentions des sou« verains sont aussi droites, aussi pures, que le « zèle qui nous les a fait solliciter. Elles n'ont « rien d'effrayant ni pour l'Etat ni pour vos peu« ples. Ce n'est pas les attaquer que de leur rendre « le plus signalé de tous les services, de les arra« cher au despotisme des démagogues, aux cala« mités de l'anarchie. Ce que nous faisons pour « vous rendre votre liberté, avec la mesure d'au« torité qui vous appartient légitimement, n'a « d'autre objet que de rétablir la force publique; « le but des puissances confédérées n'est que de « soutenir le parti sain de la nation contre la « partie délirante. » Et dans une lettre confidentielle, ils le rassuraient sur lui-même : « Soyez « tranquille pour votre sûreté, lui disaient-ils, « nous y travaillons avec ardeur; tout va bien. « Nos ennemis eux-mêmes ont trop d'intérêt à « votre conservation, pour commettre un crime « inutile, et qui achèverait de les perdre. » L'assemblée répondit au manifeste du prince par un décret qui somma Louis-Stanislas-Xavier de rentrer dans le royaume, sous peine de perdre ses droits éventuels à la régence ; et un nouveau décret le déclara déchu, le 16 janvier 1792, tandis qu'aspirant toujours au rôle de régent, il montait à Coblentz une maison militaire, et qu'il avait des ministres et des envoyés auprès de toutes les puissances, avec mission de les presser, de les pousser à des hostilités contre le parti révolutionnaire. Rien de tout cela n'avait pu les décider à se mettre en campagne, lorsque l'assemblée nationale, sur la proposition de Louis XVI lui-même, déclara la guerre à l'empereur, qui jusque-là avait si peu songé sérieusement à la faire, qu'aucune de ses frontières n'y était préparée, et que, bien que les Français le fussent eux-mêmes fort peu, ils auraient pu envahir sur-le-champ la Belgique si un seul de leurs chefs eût compris les avantages d'une pareille invasion. Lafayette s'y refusa formellement, mais il ne dépendit pas de Dumouriez de faire dès lors ce qu'il fit si facilement quelques mois plus tard. Forcés enfin de se mettre en campagne, le roi de Prusse et l'empereur François II se réunirent à Mayence, dans le mois de juillet, et un plan d'attaque fut arrêté, dans lequel les Prussiens durent jouer le principal rôle. L'Autriche ne devait fournir qu'un corps auxiliaire ; et les émigrés, dont les forces, si elles avaient été réunies, auraient pu former une armée assez nombreuse, furent dispersés sur les derrières. Monsieur s'était flatté d'abord de diriger la coalition, et de marcher avec les émigrés, en tête de ses armées ; mais, au lieu de présider dans les conseils, il fut à peine informé des résolutions qu'on y prit ; et dans la crainte que les corps d'émigrés réunis n'eussent trop d'influence sur les événements, les puissances alliées décidèrent qu'ils resteraient isolés et ne combattraient qu'en seconde ligne, sous les ordres de leurs généraux. Quelques historiens ont accusé le baron de Breteuil d'avoir, d'accord avec Louis XVI et la reine, soufflé aux puissances, qui n'avaient déjà que trop de mauvais vouloir pour l'émigration, ces insultantes et peu généreuses dispositions. Ce fut au moment où les troupes de la coalition se mirent en campagne, sous les ordres du duc de Brunswick, généralissime, et le roi de Prusse marchant lui-même à la tête des colonnes, que la révolution du 10 août acheva le renversement de la monarchie et mit définitivement Louis XVI dans les fers. C'était bien le cas de proclamer la régence de Monsieur ; cependant les cabinets, et surtout celui de Vienne, s'y refusèrent encore obstinément, et il fallut que le frère du roi de France, prisonnier et près de monter sur l'échafaud ; il fallut que ce frère, marchant à sa délivrance avec un corps de Français fidèles, se tînt obscurément sur les derrières des troupes étrangères, sans titre et sans pouvoir ; qu'il ne pût pas même prendre part aux combats qui allaient être livrés pour sa cause, si l'on en croit les manifestes, mais trop évidemment pour d'autres motifs, si l'on pense à cette ancienne jalousie, à ces vieilles rancunes qui depuis plus d'un siècle dirigeaient la politique des cabinets contre la monarchie de Louis XIV. Jamais ces passions haineuses et jalouses, jamais les défiances des étrangers ne se montrèrent plus à nu. Mais de plus cruelles décep-

tions attendaient encore les frères de Louis XVI. En entrant sur le sol de la patrie, le 8 août 1792, ces princes publièrent, sous le titre de *Déclaration des frères de Sa Majesté Très-Chrétienne*, une espèce de manifeste très-remarquable, et dans lequel se trouvaient, du moins exprimés avec plus de dignité et de convenance que dans celui du duc de Brunswick, les motifs de l'invasion. Après avoir longtemps hésité et paradé sur la frontière, en présence de l'armée de Lafayette, composée à peine de 30,000 hommes, et qui, à l'approche de la révolution du 10 août, avait bien autre chose à faire que de combattre les Prussiens, cet inexplicable duc de Brunswick se mit enfin en marche, avec 150,000 hommes, sur le territoire français; et ce qui est assez remarquable, c'est qu'il y entra précisément le 10 août, le jour même où tombait le trône de Louis XVI, qu'il venait relever. Après avoir mis vingt jours à franchir une distance de vingt lieues, il parut devant Verdun, le 29 du même mois, et s'empara en trois jours, sans tirer un coup de canon, d'une place qui ne se défendit pas. Tout le reste de cette expédition se fit avec la même lenteur (*voy.* Dumouriez); et personne ne douta que, s'il avait acquis moins de gloire, le duc de Brunswick en était dédommagé par d'autres avantages. Les frères de Louis XVI, qui, en marchant derrière les alliés, étaient venus jusqu'à trois lieues de Reims, furent les témoins impuissants de cette guerre de déceptions et d'intrigues, et lorsqu'une lâche collusion eut fixé les conditions de la retraite, leur troupe y fut une des plus exposées, et si on ne la désigna pas aux vengeances des républicains, il est au moins bien sûr qu'elle eut beaucoup à souffrir, et qu'en conséquence des décrets déjà existants les émigrés qui tombèrent aux mains de ces derniers furent envoyés à l'échafaud. Arrivés sur la Meuse, les princes furent, à leur grand regret, forcés de licencier leur troupe. Une partie se réfugia auprès du prince de Condé, qui avait de son côté créé une petite armée, qu'alors il fut obligé de mettre à la solde et à la disposition de l'Autriche. Les deux princes frères de Louis XVI allèrent de nouveau habiter le château de Ham, près de Dusseldorff, et ce fut là qu'ils apprirent la mort de Louis XVI. Cette catastrophe changea complétement la position de Monsieur. Le titre de régent ne pouvait plus lui être contesté; il se hâta d'annoncer à toutes les cours, à toutes les puissances, à tous les princes de sa maison, l'avénement de Louis XVII, et la régence, qui en était la conséquence nécessaire. Un ordre du jour fit bientôt connaître tout cela à l'armée de Condé; puis une petite cour et un ministère furent constitués selon l'usage de la monarchie, et composés de tout ce qu'il y avait de plus considérable dans l'émigration. On y lut les noms illustres des Broglie, des Castries, des St-Priest, des Barentin, etc. De nombreuses correspondances furent alors établies avec l'intérieur; et beaucoup d'agents, ostensibles ou secrets, furent envoyés sur tous les points. C'était une époque importante; le nouveau régent y déploya de l'activité. Des soulèvements éclataient sur différents points, et plusieurs départements, surtout celui de la Vendée, embrassèrent ouvertement et avec beaucoup de chaleur la cause du royalisme. Dans le même temps, les armées de la république étaient défaites sur le Rhin par l'armée prussienne, que le roi commandait en personne, et dans les Pays-Bas, par le prince de Cobourg, qui signait avec Dumouriez un traité dans lequel Louis XVII était reconnu roi de France. Mais le cabinet de Vienne, loin d'être aussi favorable à cette cause, annula tout ce que son général avait fait, et lui ordonna de prendre nos places et nos provinces, au nom de l'empereur d'Autriche. C'est à ce mauvais vouloir, comme à celui des Prussiens, que l'histoire doit attribuer tous les résultats de cette mémorable campagne de 1793, où les événements se pressèrent avec tant de rapidité, où la révolution fut si près de succomber (*voy.* Kilmaine). Si le comte de Provence n'alla pas se réunir aux royalistes de la Vendée, s'il ne parut pas à la tête des armées, c'est parce qu'aucune de ces puissances qui se disaient ses alliées ne le permit, et que, loin de là, elles le tinrent confiné dans ce château de Ham où tous ses efforts durent se borner, pendant près d'un an, à des correspondances qui furent toujours épiées, observées, et souvent même interdites. Il échappa cependant à cette espèce de captivité vers la fin de l'année 1793, quand une adresse des royalistes de Toulon lui apprit que cette ville s'était livrée en son nom aux Anglais et aux Espagnols, et le sollicita de venir se placer à leur tête. Voyant toute la portée d'un pareil événement, il se met en route sans hésiter, traverse en toute hâte le midi de l'Allemagne, les montagnes du Tyrol, et arrive à Turin, d'où il se préparait à partir pour Gênes lorsque des observations sur les difficultés de l'invasion, sur l'inutilité de sa présence, l'obligèrent à suspendre sa marche. On a même dit que, par les insinuations de l'ambassadeur anglais, le roi Victor-Amédée, son beau-père, le retint dans sa capitale. Ce qu'il y a de sûr, c'est que son intention était bien arrêtée, et qu'il avait fait jusque-là tout ce que son devoir lui commandait; il est également certain que sa présence à Toulon, où le parti royaliste avait été assez fort pour introduire les alliés et opérer une contre-révolution complète, pouvait déterminer un grand événement dans le Midi et sauver du moins nos chantiers de marine, ainsi que nos vaisseaux de guerre, que les Anglais se hâtèrent d'emmener avec eux ou de brûler d'une manière si honteuse, lorsque rien ne les obligeait à évacuer une place qui n'avait pas même été attaquée, et dont les républicains allaient être bientôt forcés de lever le siége (1). Tout cela, d'ailleurs, se fit si vite, si

(1) Les représentants du peuple près l'armée assiégeante,

inopinément, que le régent eut à peine le temps d'accourir, et que tout était fini quand il fut à moitié chemin. Alors il se trouva fort embarrassé pour fixer sa résidence. Beaucoup de puissances ne l'auraient pas reçu, et il était peu disposé à aller chez les autres. Les Vénitiens, après en avoir toutefois demandé la permission à la république française, consentirent à lui donner un asile, et il alla s'établir à Vérone. Là, vivant d'une espèce de pension alimentaire que lui faisait l'Espagne, il reprit ses correspondances avec l'intérieur, et surtout avec la Vendée, où Charette était devenu son héros de prédilection. Il le nomma général en chef, et lui écrivit des choses très-flatteuses et véritablement faites pour exciter son zèle ; ce qui ne l'empêcha pas toutefois de conclure à cette époque une trêve avec la république et de refuser son assistance, qui pouvait être décisive, dans l'expédition de Quiberon. Le régent essuya encore dans cette occasion un refus non moins cruel. Depuis longtemps il sentait le besoin, pour sa cause, de se mettre à la tête des royalistes de l'Ouest ; mais ne pouvant rien faire à cet égard sans le concours de l'Angleterre, il chargea à plusieurs reprises le duc d'Harcourt, son ambassadeur à Londres, de presser le ministère, qui repoussait cette demande en donnant pour prétexte l'intérêt qu'il prenait à la vie du prince. A quoi celui-ci répondit avec dignité que les ministres de Sa Majesté Britannique prenaient trop d'intérêt à sa personne, qu'en France le roi ne meurt jamais. Se comparant ensuite, selon sa coutume, à Henri IV, son aïeul, il ajouta : « Suis-je comme lui, dans « mon royaume? Ai-je gagné la bataille de Cou« tras? Non, je me trouve dans un coin de l'Ita« lie; une grande partie de ceux qui combattent « pour moi ne m'ont point vu ; je n'ai fait qu'une « campagne, dans laquelle on a tiré à peine un « coup de canon.... » Il se plaignait ensuite vivement de ce que son inactivité forcée donnait à ses ennemis occasion de le calomnier, et finissait par cette phrase énergique : « Insistez de nou« veau, et dites aux ministres, en mon nom, que « je leur demande mon trône ou un tombeau. » Enfin le duc d'Harcourt triompha, et il fut envoyé au régent une invitation de se rendre en Bretagne, avec l'assurance qu'un vaisseau anglais lui était expédié pour l'y conduire. Sur-le-champ il se met en devoir de partir, et déjà il était en route quand il reçut la nouvelle de l'affreux désastre. A cette époque mourut, dans la prison du Temple, l'enfant-roi appelé Louis XVII, et le régent dut lui succéder sous le nom de Louis XVIII. Enfin il ceignit cette couronne qu'il avait si longtemps désirée, qu'il a nommée avec tant de raison une couronne d'épines, mais dont cependant jamais il ne consentit à se dessaisir. De nombreuses missives et circulaires en portèrent aussitôt la nouvelle en tous lieux, et le petit-fils de Henri IV annonça : « qu'un jour viendrait « où, après avoir, comme son aïeul, reconquis « son royaume, il pourrait mériter, comme « Louis XII, le titre de père du peuple. » Nous citerons encore un passage de cette pièce, remarquable en ce qu'elle fait bien connaître ce qu'étaient alors, ce qu'ont toujours été les principes politiques de Louis XVIII, et surtout son attachement aux bases de l'ancienne monarchie : « Louis, « par la grâce de Dieu roi de France et de Na« varre, à tous nos sujets, salut : En vous privant « d'un roi qui n'a régné que dans les fers, mais « dont l'enfance promettait le digne successeur « du meilleur des rois, les impénétrables décrets « de la Providence nous ont transmis avec la cou« ronne la nécessité de l'arracher des mains de la « révolte, et le devoir de sauver la patrie, qu'une « révolution désastreuse a placée sur le penchant « de sa ruine. Cette funeste conformité entre les « commencements de notre règne et du règne de « Henri IV nous est un nouvel engagement de le « prendre pour modèle ; et en imitant d'abord « sa noble franchise, notre âme tout entière va « se dévoiler à vos yeux. Assez et trop longtemps « nous avons gémi des fatales conjonctures qui « tenaient notre voix captive. Ecoutez-la, lors« que enfin elle peut se faire entendre.... Une ter« rible expérience ne nous a que trop éclairé sur « vos malheurs et sur leurs causes. Des hommes « impies et factieux, après vous avoir séduits par « de mensongères déclamations et par des pro« messes trompeuses, vous entraînèrent dans « l'irréligion et la révolte. Depuis ce moment, « un déluge de calamités a fondu sur vous de « toutes parts. Cette antique et sage constitution « dont la chute a entraîné votre perte, nous vou« lons lui rendre toute sa pureté que le temps « avait corrompue, toute sa vigueur que le temps « avait affaiblie. Mais elle nous a mis elle-même « dans l'heureuse impuissance de la changer; « elle est pour nous l'arche sainte ; il nous est « défendu de lui porter une main téméraire ; « votre bonheur et notre gloire, le vœu des Fran« çais et les lumières que nous avons puisées à « l'école de l'infortune, tout nous fait mieux « sentir la nécessité de la rétablir intacte. » Ainsi, au premier jour de son avénement au trône, Louis XVIII ne se montra pas moins attaché à l'ancienne constitution que ne l'avait été le comte de Provence dans son opposition au retour des parlements, et l'on verra bientôt, par ce que nous rapporterons de son manuscrit récemment publié, que ce fut réellement l'opinion de toute sa vie. Dans la même proclamation, il parla aussi, comme cela devait être, de sa clémence et de l'oubli des injures, n'y faisant qu'une exception, celle des juges de Louis XVI et de Marie-Antoinette ; exception qu'il révoqua en 1814, mais qui fut à

voyant l'impossibilité où ils étaient de continuer le siége, à cause du manque de vivres et de munitions, avaient déjà donné des ordres pour la retraite derrière la Durance, et leur lettre était parvenue au comité de salut public lorsque les Anglais commencèrent à évacuer la place.

peu près rétablie par la loi d'amnistie de 1816. Louis XVIII passa ainsi à Vérone près de deux ans, sous le nom de comte de Lille, vivant avec une grande simplicité, mais s'occupant beaucoup de correspondances avec l'intérieur, où plusieurs de ses agents furent victimes de leur zèle (*voy.* Lemaitre et Villeurnoy). Il correspondait aussi avec les cours étrangères, qui ne daignaient pas toujours lui répondre, et qui s'obstinaient à ne lui donner d'autre titre que celui de comte de Lille; enfin il envoyait des instructions, des ordres qui n'étaient pas toujours exécutés, d'abord à son frère, alors en Angleterre, et qui ne pouvait guère faire autrement que d'obéir au ministère britannique; ensuite à son cousin, le prince de Condé, qui commandait une petite armée sur le Rhin, mais qui se trouvait placé sous les ordres immédiats des généraux autrichiens, et dont l'Angleterre payait la solde. Beaucoup d'événements funestes à la cause de Louis XVIII marquèrent les premières années de son règne; d'abord le désastre de Quiberon et la ruine de la Vendée, la mort de Stofflet et de Charette, puis la révolution du 13 vendémiaire (octobre 1795), où le parti révolutionnaire triompha. Certes, Louis XVIII ne pensait guère alors que Bonaparte, qui assurait le triomphe de la convention, irait bientôt l'expulser de son dernier asile. Cependant six mois s'étaient à peine écoulés depuis que ce général avait vaincu les royalistes au 13 vendémiaire, quand son approche vint épouvanter les Vénitiens et les faire manquer à toutes les lois de l'hospitalité et du droit des gens. Dans cette circonstance, Louis XVIII déploya encore beaucoup d'énergie et de noblesse. Le sénat lui ayant intimé l'ordre de quitter les Etats de Venise, il déclara qu'il ne partirait qu'à condition de rayer de sa main six noms de sa famille inscrits sur le livre d'or, et qu'on lui rendît l'épée dont Henri IV avait fait présent à la république. Les Vénitiens répondirent durement qu'ils rayeraient eux-mêmes les noms, et qu'ils rendraient l'épée quand ils auraient reçu 12 millions, dont Henri IV était resté débiteur envers leur république. Les choses en restèrent là, comme on le pense bien, et, l'armée républicaine approchant de plus en plus, il fallut partir sans trop savoir où l'on allait. Le régent se rappela alors que l'armée de Condé n'était séparée de lui que par quelques montagnes, et il prit aussitôt le parti de s'y rendre. Après avoir traversé les Alpes à dos de mulet et sans autre suite que le fidèle d'Avaray et le vicomte d'Agoult, il arriva, le 28 avril 1796, à Riegel, petite ville des Etats de Bade, où se trouvait le quartier général du prince. Cette époque est sans nul doute une des plus intéressantes de la vie de Louis XVIII, et elle est aussi dans l'histoire une des plus remarquables. Là se révèlent dans tout leur jour la haine et le mauvais vouloir des puissances envers les Bourbons. On ne peut pas douter que le régent n'eût déjà pénétré cette politique d'ambition et d'égoïsme qui, loin d'aspirer au rétablissement de la monarchie française, ne tendait qu'à l'affaiblir, à la démembrer, et pour cela ne voulait qu'y entretenir des dissensions et des désordres, en amenant alternativement triompher les partis opposés. Ce prince comprenait tout cela, nous en sommes assurés; mais, dans sa position, il ne pouvait que dissimuler; et, sous ce rapport, on ne niera pas qu'il n'ait été fort habile. Sentant bien que par les jalousies étrangères, autant que par celle de son cousin le prince de Condé, il ne pouvait être que toléré à cette armée, son premier soin fut de s'effacer, de s'annihiler en quelque façon. Autant il avait cherché à se grandir, à paraître roi en quittant Vérone, autant il montra d'humilité en se présentant pour la première fois devant des Français qui combattaient pour sa cause, et qu'il avait le droit d'appeler ses sujets. Cependant il ne voulut y être qu'un simple gentilhomme, un soldat volontaire, qui venait servir sous les ordres de son cousin. Toutefois, il y passa quelques revues, et là il reprit son rôle de roi. Pichegru était depuis plusieurs mois en relations très-suivies avec le prince de Condé, et il n'avait pas dépendu de lui de faire proclamer par ses soldats la royauté de Louis XVIII. Plein de dévouement aux Bourbons, un libraire suisse (*voy.* Fauche-Borel) avait eu le courage de venir au milieu de son quartier général lui proposer de servir cette cause, et le général républicain n'avait pas hésité. Il avait même proposé des plans de restauration fort simples et qui offraient quelques chances de succès; mais le prince de Condé, manquant de confiance, exigea des sûretés qu'on ne pouvait lui donner, et laissa ainsi échapper une des occasions les plus favorables que les Bourbons aient eues de remonter sur le trône. Après avoir d'abord très-prudemment recommandé de cacher aux Autrichiens ce projet, il multiplia tellement ses communications et ses rapports, que le général Wurmser finit par en être informé, et la cour de Vienne elle-même l'apprit par l'envoyé d'Angleterre, Wickam, à qui le prince de Condé en avait fait part, forcé qu'il y fut pour avoir de l'argent, ce véritable nerf de la guerre et des conspirations. C'est là qu'en étaient les choses quand Louis XVIII arriva. On croira sans peine qu'il voulut aussitôt prendre la direction de cette affaire, et qu'il se hâta d'en diriger la correspondance. Il écrivit à Pichegru, auquel il fit de grandes promesses. Lorsque Wurmser eut les premiers indices de ces projets, et que, voulant en savoir davantage, il lui envoya son adjudant, le baron de Vincens, Pichegru répondit au premier mot : « Que me « dites-vous donc là! Il y a quatre mois que le « prince de Condé est instruit de mes disposi- « tions. » Quand le cabinet, que dirigeait alors Thugut, connut tout, cet astucieux ministre, songeant fort peu aux intérêts du roi de France,

ne vit dans cette affaire qu'une bonne occasion pour l'Autriche de recouvrer la Lorraine et l'Alsace, dont Louis XVIII, en ce même moment, donnait le gouvernement à Pichegru.... Wurmser prétendit même alors que Strasbourg devait lui être remis en garantie, et l'on peut être assuré que, si une telle concession lui eût été faite, il n'eût pas plus rendu cette place à la république qu'au roi de France. La trahison de Pichegru devint donc inutile aux Bourbons. Les Anglais et les Autrichiens entrèrent dans le complot; ils voulurent en être les directeurs, les seuls maîtres; et, pour cela, leur première pensée fut d'éloigner Louis XVIII. Ce prince reçut de Wurmser une injonction positive de quitter son armée. Il se hâta de réclamer auprès de ce général; mais ce fut en vain. Alors il s'adressa à l'empereur lui-même, à l'archiduc Charles, qui venait d'arriver à l'armée. Sa lettre à ce dernier est un des plus curieux monuments de l'histoire contemporaine; cependant elle est peu connue, et par ce motif nous croyons devoir la reproduire ici tout entière : « ..... Vous savez, mon cher cousin, « les raisons qui m'ont contraint à quitter l'asile « où je suis resté si longtemps malgré moi, et à « remplir le vœu que je ne cessais de former et « que vous auriez formé à ma place. J'en ai fait « part à Sa Majesté Impériale; et M. le comte de « St-Priest, qui est chargé en ce moment de mes « affaires auprès d'elle, m'a transmis le désir « qu'elle avait que je m'éloignasse de l'armée. « J'ai répondu par la lettre dont je remets la co- « pie à M. de Montgaillard (1), afin de rendre « celle-ci moins longue. La même insinuation « m'a été, peu de jours après, transmise par M. le « baron de Summerhaw et par M. le maréchal « de Wurmser, auxquels j'ai répondu qu'ayant « écrit sur ce sujet à Vienne, j'en attendais, avant « tout, la réponse. J'ai reçu, avant-hier, une let- « tre de M. de St-Priest, où il me mande que les « dispositions sont toujours les mêmes, et qu'on « lui a même ajouté que, si je persistais à de- « meurer à l'armée, on en viendrait, quoique à « regret, à employer les voies de la contrainte. « Je ne rapporte ce dernier article que pour mieux « vous témoigner mon entière confiance; car « vous pensez bien que je connais trop le carac- « tère de l'empereur, pour supposer, même un « instant, qu'il voulût user de pareils moyens. « Vous jugez, mon cher cousin, que, si j'avais « cent bonnes raisons le 12 mai pour rester à « l'armée, à présent j'en ai mille. La fin de l'ar- « mistice suffirait seule, mais indépendamment « de ce motif, que votre âme appréciera bien, il « y en a de politiques et qui sont du plus grand « poids. Vous avez vu toute la correspondance « de Pichegru; vous savez combien il a désiré « que je me rapprochasse, à quel point il n'a cessé « depuis quatre mois d'insister à cet égard; « combien il a été satisfait de mon arrivée, et « l'effet qu'il dit que ma présence a produit, et « surtout combien il regarde comme essentiel « que j'y demeure. Vous connaissez la vivacité « avec laquelle ce même désir a été exprimé par « différentes personnes qui servent à Paris les « intérêts de la cause commune. Vous avez lu ce « que Pichegru m'a transmis à ce sujet, des nom- « breuses intelligences qu'il a dans cette ville et « parmi les premières autorités. Qui mieux que « vous peut faire sentir à l'empereur la nécessité « de ma présence à l'armée ! J'aurais bien voulu « traiter cette affaire directement avec lui; mais « des raisons que vous savez sans doute lui ont « fait désirer que je ne lui écrivisse pas moi- « même. Heureusement c'est à un autre lui-même « que je puis m'adresser; et pour vous mettre à « votre aise, je retranche tout cérémonial, et je « vous prie d'en user de même en me répondant. « Je vous dirai même que je regrette de ne m'être « pas mis plus tôt au-dessus de cette bêtise; car « c'est elle qui m'a empêché de vous écrire en « arrivant ici. Je vous prie donc, avec toute la « confiance que me donne l'amitié que vous m'a- « vez inspirée, dans le peu que je vous ai vu, les « liens du sang qui nous unissent, et la convic- « tion où nous sommes tous les deux de l'impor- « tance dont il est, pour le présent et le futur, « que l'union de l'Autriche et de la France soit « plus étroite que jamais, de faire sentir à l'em- « pereur tous les avantages de ma présence à « l'armée, et les maux incalculables qui résulte- « raient de mon éloignement. Vous êtes mon « proche parent, vous m'avez témoigné de l'ami- « tié : cet éloignement reculerait la fin de mes « malheurs; vous aimez la gloire, il nuirait à la « mienne; vous êtes frère de l'empereur, ses in- « térêts en souffriraient; vous avez l'âme sensi- « ble, de nouveaux torrents de sang en seraient « le fruit. Il est impossible que ces considérations, « présentées par vous avec cette énergie qui vous « est propre, ne fassent pas sur l'âme élevée de « Sa Majesté Impériale l'effet que j'en attends. « Si vous pensiez qu'il fût utile de mettre ma let- « tre même sous ses yeux, vous en êtes absolu- « ment le maître. Si même, par la suite, l'empe- « reur voulait adopter cette forme, qui évite tout « embarras, nous pourrions communiquer direc- « tement ensemble, et cela ne pourrait avoir que « de grands avantages. Vous voyez, mon cher « cousin, avec quelle confiance je vous parle; je « vous prie d'y répondre par une pareille. Adieu, « je vous embrasse avec toute l'amitié que vous « me connaissez pour vous. » Dans la lettre que le roi écrivit au comte de St-Priest à Vienne, et que l'archiduc dut également connaître, Louis XVIII alla plus loin. « Si je renonçais, dit- « il, aux avantages que présente ma position, « pour le succès de ma cause et l'intérêt des « puissances, en m'éloignant volontairement de

(1) Nous ferons connaître à l'article MONTGAILLARD ce qu'était l'homme en qui Louis XVIII mettait sa confiance.

« l'armée, j'imprimerais sur moi un caractère « d'inconséquence qui détruirait la considération « qu'il m'est si essentiel de conserver. En vain « chercherais-je à faire accroire que cette mesure « fut volontaire de ma part : elle est trop con- « traire aux principes qui doivent me diriger, « pour que la France et l'Europe entière n'y « voient pas l'effet d'une force irrésistible ; et la « conviction qui s'établirait à cet égard dans les « esprits *inspirerait aux Français une défiance des « vues ultérieures de Sa Majesté Impériale, qui aug- « menterait leur résistance d'une manière incalcu- « lable.* » Ces nobles missives, si dignes d'un roi dans l'infortune, n'obtinrent pas même une réponse, et il fallut partir, il fallut abandonner ces négociations. Louis XVIII s'éloigna le 11 juillet 1796, à onze heures du soir, après avoir fait ses adieux à son armée par un ordre du jour fort digne, fort touchant, et lorsque déjà un corps autrichien s'était mis en mouvement pour l'y contraindre... Suivant au hasard les rives du Danube ou les étroites vallées de la Forêt-Noire, ce prince ne savait réellement point de quel côté il devait tourner ses pas. « Il ne sait, il n'a pas où repo- « ser sa tête, » écrivait son ami le comte d'Avaray. C'est ainsi qu'il arriva à Dillingen, petite ville de la Bavière, alors occupée par les troupes autrichiennes ; et c'est là que se commit sur sa personne un crime odieux et dont l'histoire ne peut encore que soupçonner l'auteur et les motifs. Le roi venait de se mettre à une fenêtre extérieure de l'auberge où il était descendu, ayant auprès de lui le duc de Fleury. Il faisait clair de lune et la tête du prince était éclairée par des lumières placées sur une table. Un quart d'heure s'était à peine écoulé, lorsqu'un coup de carabine partit de l'obscurité d'une arcade en face de la fenêtre. La balle atteignit le roi au-dessus de la tête, frappa le mur et vint retomber dans la chambre, où elle fut trouvée. Au mouvement que fit le prince, le duc de Fleury jeta un cri qui attira le duc de Grammont et le comte d'Avaray. Tous, voyant leur maître couvert de sang, le crurent mortellement blessé. « Rassurez-vous, « leur dit-il, ce n'est rien. — Ah ! sire, s'écrie le « comte d'Avaray, si le misérable avait tiré une « ligne plus bas ! — Eh bien, mon ami, dit « Louis XVIII avec tranquillité, une ligne plus « bas, et le roi de France s'appelait Charles X. » Le lendemain, il continua sa route, la tête enveloppée de linge, et il se dirigea vers les États de Brunswick, où le duc lui avait offert son château de Blankenbourg, auquel il préféra un appartement très-simple dans la maison d'un particulier, qui continua d'en habiter le rez-de-chaussée. Cette maison était fort étroite, incommode, et il fallut y loger toute la suite du roi de France, qui n'était pas nombreuse, il est vrai. Madame de Balbi y parut un instant ; mais elle déploya un luxe qui contrastait tellement avec la détresse commune, que le roi lui-même se crut obligé de l'éloigner. Pendant ce temps, les événements, en France, avaient été peu favorables à la cause de Louis XVIII. Réduit à les observer de plus loin, ce prince continuait cependant à y prendre beaucoup de part. Dès lors persuadé que, par la voie des armes et surtout par l'intervention des étrangers, il ne réussirait pas à recouvrer sa couronne, il revint aux plans de contre-révolution par la persuasion et les voies légales. L'état politique de la France était, on ne peut le nier, extrêmement favorable à ce système. Les déceptions, les crimes de la révolution, avaient jeté dans tous les esprits une lassitude, une indignation qui faisaient désirer par une foule de gens le retour de la monarchie. Mais il fallait que ce mouvement des esprits fût secondé, dirigé par des mains habiles. Louis XVIII avait assurément toute l'intelligence et la capacité nécessaires, mais il manquait de moyens d'action, et si les circonstances venaient à l'exiger, ce qui était probable, il eût fallu qu'un chef militaire, un prince surtout, pût se mettre à la tête du mouvement. Sous ce rapport, Louis XVIII ne sentait que trop son insuffisance, non qu'il fût dépourvu de courage, mais sa complexion physique ne lui permettait plus de se mouvoir qu'avec peine, et il lui devenait impossible de monter à cheval. Aucun autre prince de sa famille ne s'était fait une réputation militaire, si ce n'est dans la branche de Condé ; mais le chef de cette maison, très-brave personnellement, n'avait en politique que des vues étroites, et l'on avait quelques raisons d'attribuer à son impéritie et à son avarice les mauvais résultats de l'affaire de Pichegru. La réputation et le dévouement de ce général, son influence sur l'armée, offraient de grandes espérances ; mais par suite de ses liaisons avec le parti royaliste, il venait de perdre son commandement. Le directoire, informé de ces liaisons, l'avait éloigné de l'armée, en lui offrant un emploi diplomatique (l'ambassade de Suède), qu'il avait refusé, pour se retirer à Arbois, sa ville natale, et y vivre paisiblement. Ce fut alors (mars 1797) que le département du Jura le nomma un de ses députés au conseil des Anciens. Cette circonstance, très-favorable au parti royaliste, dans un temps où ce parti ne voulait arriver au pouvoir que par des voies légales et des moyens de conciliation, combla de joie Louis XVIII, et lorsque ce prince vit Pichegru accueilli au corps législatif avec le plus grand enthousiasme et porté à la présidence, dès les premières séances, par une immense majorité, il en conçut les plus belles espérances. Mais ce général, d'une bravoure à toute épreuve, n'était guère entreprenant. Son ambition était bornée et ses vues politiques de peu d'étendue. Au milieu de tous ces applaudissements et de tant de témoignages de la faveur publique, il se regarda comme fort en sûreté et ne s'aperçut pas que ses ennemis travaillaient en secret à sa ruine. D'ailleurs il était retenu, lui et ses amis des conseils, dans les limites de la léga-

lité et d'une extrême réserve, par les ordres et les instructions de Louis XVIII, qui alors ne voulait recouvrer la couronne que par les voies de la modération, sans violence, sans effusion de sang. Louis XVIII nomma son principal ministre le duc de Lavauguyon, qui lui avait proposé depuis longtemps des plans analogues (*voy.* LAVAUGUYON). Mais la journée du 18 fructidor vint bientôt faire cesser toutes les illusions; et lorsque le conseil des Anciens, sur lequel on avait tant compté, eut été dispersé par les soldats du directoire; lorsque Pichegru lui-même eut été transporté aux déserts de la Guyane, il fallut bien reconnaître l'impuissance de cette politique expectante; il fallut en revenir à l'ancienne routine; une révolution s'opéra enfin dans le ministère de Louis XVIII. Lavauguyon fut remplacé par M. de St-Priest, que l'on rappela de Vienne. De nouvelles instructions furent envoyées au comte d'Artois, en Angleterre, d'où ce prince dirigeait toutes les relations avec la Bretagne, la Vendée et les côtes de l'Océan, tandis que son frère surveillait celles de l'Est et de la capitale, par les soins de Précy, et surtout de Dandré (*voy.* DANDRÉ). Ce prince se déchargeait sur ce dernier de beaucoup de soins qu'il n'aimait pas à prendre lui-même, et auxquels il préféra toujours des occupations littéraires. Dans ce temps-là il s'occupa beaucoup de l'ancien contrôleur des finances, Calonne, qui avait osé attaquer, dans son *Tableau de l'Europe*, quelques expressions des déclarations et manifestes de Sa Majesté, prétendant que, dans ces pièces officielles, il y avait des idées trop monarchiques et devenues impraticables; que d'ailleurs, avant 1789, la France n'avait point de constitution et qu'ainsi l'on ne pouvait pas y revenir; il alla jusqu'à nier la loi salique. Le roi, très-piqué de cette contradiction, chargea de réfuter Calonne le célèbre Montyon, qui répondit au contrôleur général par un gros volume très-savant, très-érudit, et dans lequel il établit parfaitement l'existence d'une constitution avant 1789, et finit par déclarer que, s'il n'y en avait pas, la révolution était justifiée, toute nation y ayant droit; mais que c'était précisément parce que la France en avait une beaucoup meilleure que tout ce que l'on avait voulu mettre à sa place, qu'il fallait y revenir. Cette polémique fut longtemps le sujet des conversations de Blankenbourg. Mais Louis XVIII trouva alors une occasion plus favorable encore de manifester ses opinions sur les anciennes lois de la monarchie, et de prouver l'attachement qu'il leur portait. Le chevalier de Lacoudraye, gentilhomme du Poitou, avait autrefois rédigé des cahiers ou pouvoirs donnés par la noblesse de cette province (*voy.* LACOUDRAYE) à ses députés aux états généraux. Il publia en Allemagne, à cette époque, le texte de ces mêmes cahiers, afin d'établir que la noblesse du Poitou y avait donné une grande latitude et proposé des concessions qui auraient dû satisfaire le parti de la révolution. Louis XVIII trouva qu'en effet ces concessions étaient fort grandes, que même elles étaient subversives de notre ancienne constitution, et qu'ainsi la noblesse n'avait pas eu le droit de les faire. A l'instant même il composa un ouvrage remarquable pour soutenir cette doctrine. De telles opinions de sa part ne pouvaient pas étonner ses familiers, ceux qui depuis longtemps l'avaient entendu dans toutes les occasions professer les principes les plus monarchiques; mais elles devaient causer une grande surprise dans le public, où il s'était fait depuis longtemps une réputation de libéral. Pendant que ce prince, confiné dans un coin de l'Allemagne, s'occupait à faire l'apologie de nos anciennes lois, la révolution, qui les avait renversées, continuait à triompher. L'Italie entière était envahie et l'Allemagne était près de l'être; bientôt Louis XVIII allait encore une fois se voir contraint de chercher un asile plus éloigné. Tout le continent était près de lui manquer, et il avait toujours refusé d'aller en Angleterre. Alors il se rappela que le prince de Condé, qui avait autrefois reçu Paul Ier à Chantilly, conservait des relations d'amitié avec ce souverain; il communiqua ses vues à son cousin; la demande fut faite; et bientôt l'ambassadeur de Russie à la cour de Saxe annonça au roi de France que le tsar lui donnait un asile et prenait à sa solde l'armée de Condé. Le comte de Schouvalow, aide de camp de Paul Ier, vint au-devant du prince exilé, avec la mission de l'accompagner jusqu'à sa nouvelle résidence, le château de Mittau, en Courlande, où il arriva le 23 mars 1798. Là, ce malheureux prince retrouva du moins quelques consolations et des apparences de royauté. Cent gardes du corps, de ceux qui avaient servi Louis XVI, et qui vivaient dispersés dans l'émigration, vinrent reprendre avec joie leur service près de son frère. Le cardinal de Montmorency fut son grand aumônier, et les ducs de Guiche, de Villequier, de Fleury, les comtes d'Avaray, de St-Priest, de Cossé-Brissac, lui formèrent une espèce de cour. La reine, qui depuis huit ans était séparée de son royal époux, vint l'y joindre; et ce qui ajouta peut-être encore davantage au bonheur de la famille exilée, c'est que la fille de Louis XVI put aussi se rendre auprès de lui. Échangée, en 1795, contre les conventionnels que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens, et les diplomates, Maret et Semonville, cette princesse avait été retenue à Vienne, malgré sa volonté bien formelle de se réunir à sa famille, et de suivre les intentions de son père en épousant le fils du comte d'Artois. Elle arriva à Mittau le 4 juin 1798, et se jeta dans les bras de Louis XVIII, en s'écriant : « Vous êtes mon père! » Le lendemain, il la présenta à son neveu, le duc d'Angoulême, en disant ces simples paroles : « La « voilà. » Et, huit jours plus tard, ils furent unis, ce qui prouve que ce mariage était convenu dès longtemps et qu'une politique peu généreuse

avait seule pu le retarder. Le tsar Paul Ier conçut l'idée de se mettre à la tête d'une croisade contre la révolution ; et l'Autriche et l'Angleterre furent bientôt ses alliées. Cent mille Russes furent dirigés vers le Rhin et l'Italie, sous les ordres de Suwarow ; et, en moins de trois mois, la Péninsule fut rendue aux Autrichiens, qui, sur ce point, secondèrent assez bien leurs alliés. Mais, d'un autre côté, Paul eut bientôt à s'en plaindre amèrement, particulièrement en Suisse, où Masséna obtint de grands succès contre les Autrichiens et les Russes réunis. Tous ces torts furent encore aggravés auprès du tsar, qui eut même un reproche plus grand à faire à l'Autriche, ce fut d'avoir pris possession des États du roi de Sardaigne en son nom, au lieu de les rendre au souverain légitime, comme il avait été convenu par le traité d'alliance. Fort mécontent de ce manque de foi, encore plus que de la défaite de ses troupes, le czar en conçut une telle irritation, qu'il ordonna à Suwarow de lui ramener sur-le-champ son armée, et qu'il destitua ce malheureux général. Paul Ier alla plus loin : il imputa ces torts aux Français émigrés, qui certes y étaient encore plus étrangers que Suwarow. Le roi Louis XVIII et tous les siens, tous les soldats du prince de Condé furent à l'instant même expulsés des États russes. Au milieu de l'hiver, dans ce rude climat, il fallut qu'un vieillard infirme, sans préparatifs et sans précaution contre le froid et les besoins de tous les genres qui allaient l'assaillir, quittât le palais de Mittau, où il résidait si paisiblement depuis près de deux ans ; et le jour de ce cruel départ fut précisément le 21 janvier ! Ainsi, huit ans après la mort de Louis XVI commença pour son frère cette nouvelle série de calamités. Comme on a déjà pu le remarquer, ce fut toujours dans de pareilles circonstances que ce prince se montra réellement grand et digne de son rang. Les détails de ce déplorable voyage furent peu connus en France. Jamais la presse n'y avait été plus complétement asservie. Ce fut par une gravure de M. de Paroy qu'un petit nombre de fidèles en connut les circonstances les plus touchantes. Cette gravure fut poursuivie avec beaucoup de rigueur par la police consulaire, qui pourtant ne put l'empêcher de circuler. Le malheureux roi y était représenté marchant dans la neige, appuyé sur le bras de sa nièce, qui portait, cachés sous ses vêtements, tout ce qu'elle avait pu enlever à la hâte de plus précieux. Des accidents imprévus ajoutèrent encore aux souffrances de ce pénible voyage. Une tempête violente accueillit, sur les rivages de la mer qu'ils côtoyaient, les augustes voyageurs, et ils ne purent continuer leur route en voiture. Le roi, qui soulevait à peine ses pieds glacés par l'âge et les rigueurs du climat, se trouva longtemps environné d'un nuage humide et glacé, qui aveuglait les hommes et les chevaux. Ignorant les chemins et marchant au hasard, ils arrivaient le soir dans de misérables auberges, où le roi de France passait la nuit pêle-mêle avec des paysans. Après cinq jours de route, ils atteignirent enfin Memel. A peine leur avait-on laissé le temps, en partant de Mittau, d'emporter les choses les plus nécessaires à la vie ; tous les besoins vinrent les assaillir à la fois ; et ils étaient sans argent ! Madame mit en gage ses diamants, et des juifs lui prêtèrent deux mille ducats. C'était tout le bien de l'auguste famille ; et ce fut dans ce moment que la compagnie des gardes du corps, que l'on avait laissés à Mittau, pensant qu'ils y seraient traités avec moins de rigueur que leur maître, parut tout entière à ses yeux dans un état déplorable. Ils avaient été chassés de la manière la plus inhumaine, comme des malfaiteurs. A cette vue, le roi et sa nièce ne purent retenir leurs larmes ; et ils partagèrent encore leur dernière ressource avec ces infortunés, qui, presque tous, étaient des vieillards infirmes. « Voilà la « quatrième fois, écrivit alors M. d'Avaray, que « nous sommes à n'avoir pas de quoi vivre pen- « dant deux jours ! » Et ils ne savaient pas où ils pourraient trouver un asile. Tout le continent était envahi ou dominé par la peur. On a vu ce qui devait les attendre en Autriche, et Louis XVIII ne voulait pas aller en Angleterre ; il avait toujours eu beaucoup d'éloignement pour ce pays. La Prusse lui rappelait trop les déceptions de 1792 et son alliance plus récente avec la France républicaine. C'était cependant dans ce pays que l'on arrivait, et il allait devenir impossible de faire un pas sans la permission du cabinet de Berlin. Ce fut dans cette position difficile que Madame eut la pensée d'écrire à la reine de Prusse, qui méritait si bien la confiance de la fille de Louis XVI. Une réponse tout à fait digne des deux princesses ne se fit pas attendre ; et les augustes voyageurs purent aller s'établir à Varsovie, qui obéissait alors au roi de Prusse. Si le temps que la famille royale passa dans ce nouvel asile n'est pas le moins pénible de son émigration, il en est au moins le plus honorable. C'est l'époque où les augustes exilés coururent les plus grands dangers, et c'est aussi l'époque où ils déployèrent le plus beau caractère. Dès leur arrivée, les grands seigneurs de la Pologne, les Poniatowski, les Czartoriski, toujours pleins de zèle et d'estime pour les Français de tous les partis, se montrèrent fort empressés auprès d'eux ; mais l'influence de ces illustres Polonais et leur crédit à Berlin étaient bien faibles. Ils ne purent faire pour la famille royale de France que de stériles vœux. Cette famille vivait, au reste, de la manière la plus modeste, et ses besoins étaient peu considérables. Il ne lui était resté qu'un modique subside de la cour d'Espagne, et elle le trouvait suffisant. Quand Alexandre monta sur le trône, après la mort de Paul Ier, il rétablit la pension que Louis XVIII avait reçue de son père. Ainsi l'auguste famille n'eut plus à demander au roi de Prusse que repos et sécurité ;

mais il ne dépendait pas entièrement de ce prince de lui assurer l'un et l'autre. Bien que l'un des premiers alliés de la France républicaine, il avait tout à redouter des prétentions de son gouvernement ; et le danger était devenu plus pressant encore depuis que Napoléon avait saisi le pouvoir, depuis qu'il avait vaincu l'Autriche et reconquis l'Italie. La première pensée de Louis XVIII, lorsqu'il le vit ainsi triomphant, fut de le faire sonder pour savoir s'il ne serait pas disposé à le rétablir sur le trône ; c'était, on le sait assez, une espèce de manie de sa part. Depuis Mirabeau jusqu'à Napoléon, il n'y avait pas eu en France un homme puissant et de quelque influence à qui le monarque fugitif ne se fût adressé secrètement pour réclamer sa couronne. Aucun refus n'avait pu le rebuter, et il revenait toujours à la charge (1). Après Mirabeau, il est bien sûr qu'il eut des rapports avec Barnave, qu'ensuite il écrivit à Dumouriez, et après Dumouriez, il est aussi très-sûr qu'il se mit en rapport avec Robespierre lui-même (2), puis avec Barras. Il fit encore la même demande et les mêmes propositions à Napoléon, dès que celui-ci arriva au congrès de Rastadt, en 1798 ; mais il fut très-mal accueilli. Cependant il ne se rebuta pas et revint à la charge en 1801, par l'entremise du troisième consul, Lebrun, ancien ami et collègue de l'abbé de Montesquiou, qui était alors un des commissaires du roi à Paris (3). Les deux lettres qu'il écrivit étaient dignes et convenables à tous égards. Voici le texte de la seconde : « Depuis « longtemps, général, vous devez savoir que « mon estime vous est acquise. Si vous doutiez « que je fusse susceptible de reconnaissance, « marquez votre place ; fixez le sort de vos amis. « Quant à mes principes, je suis clément par « caractère ; je le serais encore par raison. Non, « le vainqueur de Lodi, de Castiglione, d'Arcole, « le conquérant de l'Italie et de l'Egypte ne peut « pas préférer à la gloire une vaine célébrité. « Cependant vous perdez un temps précieux ; « nous pourrions assurer la gloire de la France ; « je dis *nous*, parce que j'ai besoin de Bonaparte « pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi. « Général, l'Europe vous observe, la gloire vous « attend, et je suis impatient de rendre la paix « à mon peuple. » Bourrienne, qui cite cette lettre, dit que Bonaparte songea longtemps à y faire une réponse, et que sa femme et sa belle-fille le pressèrent vivement en faveur des Bourbons, mais qu'il finit par leur dire que ces princes ne pouvaient rentrer en France que sur cent mille cadavres, et qu'il fallait que les femmes *se mêlassent de tricoter*. Ces démarches eurent seulement pour effet de tenir Napoléon en éveil sur les menées du parti royaliste et sur les efforts de Louis XVIII. D'un autre côté, les cours étrangères, qui songeaient naturellement plus à leurs intérêts qu'à ceux d'un prince exilé, craignaient que le parti de l'émigration française ne leur créât des embarras. La Prusse avait fait arrêter à Bayreuth quelques malheureux émigrés, correspondants de Louis XVIII, et elle avait livré leurs papiers à la police de Bonaparte (*voy.* BEURNONVILLE et IMBERT-COLOMÈS). Son ministère, dirigé par Haugwitz (*voy.* ce nom), était tout dévoué au premier consul, et ce fut par les ordres de ce ministre qu'un M. Meyer se présenta le 26 février 1803 devant le roi Louis XVIII, et lui fit, dans des termes formels, de la part de Bonaparte, la proposition de renoncer au trône de France et d'y faire renoncer les princes de sa famille. Pour prix de ce sacrifice, le premier consul promettait une brillante indemnité. Voici la réponse de Louis XVIII : « Je ne confonds pas M. Bo- « naparte avec ceux qui l'ont précédé ; j'estime « sa valeur, ses talents militaires ; je lui sais gré « de plusieurs actes d'administration ; car le bien « que l'on fera à mon peuple me sera toujours « cher ; mais il se trompe s'il croit m'engager à « transiger sur mes droits. Loin de là, il les éta-

(1) Cette persévérance, du reste assez concevable de Louis XVIII, à demander à tout venant sa couronne, était tellement connue dès ce temps-là dans l'émigration, que l'on y avait composé une chanson satirique, assez piquante sur l'air : *Rendez-moi mon écuelle de bois*.

(2) Le député Courtois, qui fut chargé par la convention nationale, après le 9 thermidor, de lui faire un rapport sur les papiers saisis chez Robespierre, a confié à plusieurs personnes qu'il possédait des lettres écrites à Robespierre par Louis XVIII, et l'on sait que la possession de ces lettres fut pour lui une cause de persécution en 1815 (*voy.* COURTOIS). Nous pouvons affirmer que l'académicien Laya, qui avait été le collaborateur de ce conventionnel pour son rapport à la convention, a dit à beaucoup de monde et nous a dit à nous-même qu'il avait vu, parmi les papiers de Robespierre, plusieurs lettres autographes de Louis XVIII. Nous ne dirons pas, comme on l'a prétendu en 1815, dans de ridicules brochures, que ce prince ait conseillé ou ordonné les plus grands crimes de cette époque ; il demandait tout simplement à Robespierre, comme il l'avait demandé à Dumouriez, comme il le demanda plus tard à Barras et à Bonaparte, qu'ils voulussent bien l'aider à remonter sur le trône. Il était alors persuadé, avec quelque raison, que cela ne se ferait jamais par la voie des armes et le secours des étrangers, et il voulait à tout prix y remonter. Quand la restauration est venue, il ne s'est point caché des demandes en ce genre qu'il avait adressées à Bonaparte. Ces demandes ne contenaient rien, il est vrai, qui ne pût être mis au grand jour, mais on a lieu de croire qu'il n'en était pas de même des autres, et c'est pour cela que, dès son retour à Paris, son premier soin fut de les faire rechercher dans toutes les archives. Au ministère de la guerre, on trouva celles de Dumouriez, et nous y en avons vu la trace. On peut voir à l'article COURTOIS ce qui fut fait pour saisir la correspondance avec Robespierre. C'est surtout à cette circonstance qu'un ministre de ce temps-là dut sa faveur auprès de Louis XVIII. Cependant, malgré tant de soins et de recherches, les lettres de ce prince à Robespierre n'ont pu être saisies, et l'on croit qu'elles existent encore. Nous désirons vivement, dans l'intérêt de l'histoire, qu'elles soient un jour publiées.

(3) L'agence de Paris, qui correspondait avec Louis XVIII par l'entremise de Dandré, était dirigée par MM. Royer-Collard, Clermont-Gallerande, Becquey et les abbés de Montesquiou, de Grangeac, etc. Toutes les fonctions de ces commissaires se bornaient à informer ce prince de ce qui pouvait l'intéresser et à lui donner des avis sur ce qu'il devait faire. Quelques autres personnes concoururent encore à cette correspondance dans la dernière année. On sait que Louis XVIII et ses agents ne firent jamais, contre les divers gouvernements révolutionnaires, rien qui pût être désavoué par l'honneur. Bonaparte leur a rendu cette justice dans le *Mémorial de Ste-Hélène*. Cette agence était tout à fait différente de celle du comte d'Artois, que dirigeaient, sous l'influence du ministère anglais, le chevalier de Coigny, les abbés Ratel, Godard, etc. Ce fut de celle-là que partirent la machine infernale du 3 nivôse et la conspiration de Pichegru et Georges. Toutefois on doit reconnaître que le gouvernement du premier consul n'était pas tenu de distinguer ces deux fractions du parti royaliste, et que les projets coupables des derniers durent ajouter à son aversion pour les Bourbons.

« blirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, « par la démarche qu'il fait en ce moment. « J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma « race et sur moi ; mais je connais les obligations « qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu « de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces « obligations jusqu'à mon dernier soupir ; fils de « St-Louis, je saurai, à son exemple, me respecter « jusque dans les fers ; successeur de François Ier, « je veux du moins pouvoir dire comme lui : « *Tout est perdu, fors l'honneur !* » Cette lettre, à laquelle tous les princes de la maison de Bourbon donnèrent leur adhésion, ayant été remise à l'envoyé prussien, cet envoyé chercha à inspirer au roi quelques craintes sur les dangers auxquels l'exposait son refus, et il lui représenta que les souverains qui lui accordaient des subsides pourraient être contraints de les interrompre ; ce fut alors que Louis XVIII répondit avec plus de force et de noblesse encore : « Je ne changerai rien à « ma réponse. M. Bonaparte aurait tort de s'en « plaindre ; si je l'avais appelé rebelle et usur- « pateur, je n'aurais dit que la vérité ! Il exigera « peut-être qu'on me retire l'asile qui m'est « donné ; je plaindrai le souverain qui se croira « forcé d'obéir, et je m'en irai. Je ne crains pas « la pauvreté ; s'il le fallait, je mangerais du « pain noir avec ma famille et mes fidèles ser- « viteurs. Mais ne vous y trompez pas, je n'en « serai jamais réduit là. J'ai une autre ressource « dont je ne crois pas devoir user tant que j'aurai « des amis puissants : c'est de faire connaître « mon état en France et de tendre la main, non « au gouvernement usurpateur, cela jamais ; « mais à mes fidèles sujets ; et, croyez-moi, je « serai bientôt plus riche que je ne le suis. » C'était bien là, il faut en convenir, parler et agir en roi ; et, si l'on se reporte à la position où ce roi se trouvait, si l'on pense à la puissance de Bonaparte, à la faiblesse, à l'avilissement du gouvernement prussien, si l'on songe à ce qui pouvait résulter de toutes ces circonstances réunies, on trouvera dans la conduite de Louis XVIII, qui, certes, connaissait tous les dangers de sa position, autant d'élévation que de courage, de ce courage plus admirable et plus rare que celui du champ de bataille. Un peu plus tard on revint à la charge avec des intentions plus sinistres. Cette fois, ce furent des agents secrets arrivés de Paris, et qui ne devaient montrer les pouvoirs qu'ils tenaient de Napoléon qu'en cas d'acceptation. Ils offrirent positivement le trône de Pologne, disant avec flatterie à Louis XVIII qu'il était digne de rendre ce royaume à sa splendeur. La réponse fut la même qu'à l'envoyé prussien. Les délégués de l'empereur, embarrassés, demandèrent à Paris de nouvelles instructions, et il leur fut prescrit *d'enlever de vive force le prétendant.* « Vous tâcherez aussi, portait la dépêche, de vous « emparer des papiers de Lachapelle et de Lacha- « pelle lui-même, ainsi que de M. d'Avaray. Assu- « rez-vous des commis des postes de Varsovie pour « intercepter, ou du moins pour lire les lettres qu'é- « crit le prétendant et celles qui lui sont adressées. » Plus tard, Louis XVIII, bravant le courroux du nouvel empereur, fit connaître par les journaux anglais la lettre qu'il venait d'écrire à Charles IV, roi d'Espagne, en lui renvoyant l'ordre de la Toison d'or, que ce prince avait donné à Napoléon. Ce fut vers cette époque (juillet 1804) que deux émissaires arrivèrent à Varsovie et s'enquirent aussitôt d'un agent secondaire assez hardi pour frapper du même coup le prétendant, la reine qui habitait avec lui, le duc et la duchesse d'Angoulême. Ils s'adressèrent à un Français, nommé Coulon, qui avait servi dans l'émigration et qui était en rapport avec la domesticité de Louis XVIII. Cet homme venait d'acheter un café qu'il était dans l'impossibilité de payer. On lui demanda des détails sur le roi, s'il était accompagné, si les personnes de sa suite étaient armées. Enfin on lui promit une somme d'argent considérable s'il voulait s'introduire dans le lieu où se faisait la cuisine du prince et y suivre les ordres qu'on lui donnerait. Coulon, homme d'honneur et de probité, rendit compte de toutes ces circonstances à un tiers, qui courut en informer le premier gentilhomme de Louis XVIII. Aussitôt le comte d'Avaray fait inviter Coulon à suivre l'affaire, où il ne s'agissait de rien moins que d'empoisonner la famille royale tout entière. D'après ses instructions, Coulon demanda aux émissaires à voir l'argent qu'on lui promettait. Il fut conduit hors de la ville, où un homme, caché dans les blés, lui remit quelques écus à compte des quatre cents louis qu'il devait recevoir après la consommation du crime. On mit alors dans ses mains un paquet contenant trois carottes creuses qui renfermaient le poison, ainsi qu'une bouteille recouverte d'osier remplie d'une liqueur fortifiante. Ces objets furent aussitôt apportés par Coulon au comte d'Avaray, en présence de l'archevêque de Reims, Talleyrand, oncle de celui qui était alors ministre de Napoléon, et tous deux y apposèrent leur cachet. Louis XVIII s'adressa sans retard à la police prussienne, demandant l'arrestation simultanée de Coulon et des émissaires de Paris. La police refusa ; le prince s'adressa à la justice, qui refusa également d'instruire l'affaire ; et c'est en vain qu'il insista pour que des gens de l'art examinassent les matières empoisonnées. Alors le comte d'Avaray, accompagné du docteur Lefèvre, médecin de Louis XVIII, se rendit chez M. Gagatiewick, célèbre médecin de Varsovie, où il fut procédé à la levée des scellés apposés sur les pièces de conviction, en présence de MM. Bergenzowe, médecin, et Guidal, pharmacien. Là il fut constaté que les carottes creuses contenaient une poudre pâteuse, formée d'un poison arsenical ou mélange de trois arsenics, blanc, jaune et rouge. Coulon, interrogé de nouveau, ne changea rien à

sa première déclaration. Enfin procès-verbal de tous ces faits fut adressé à la police prussienne, qui renvoya de nouveau au pouvoir judiciaire, lequel persista dans sa déclaration d'incompétence. Louis XVIII, indigné de se voir dénier une justice que l'on n'aurait pas refusée au dernier des habitants, au plus obscur voyageur, voulut n'avoir à se reprocher l'oubli d'aucune démarche ; et il écrivit de sa main au président de la chambre de justice : « On m'a rendu compte, « monsieur, d'un projet formé contre ma vie. « S'il n'était question que de moi, s'il ne s'agis- « sait que de fer, accoutumé que je suis à de « pareils avis, j'y ferais peu d'attention ; mais le « poison menace aussi ma femme, mon neveu, « ma nièce, mes fidèles serviteurs. Je trahirais « mes devoirs les plus sacrés si je méprisais ce « danger. Peut-être ai-je affaire à des scélérats ; « peut-être n'ai-je à dévoiler qu'une basse infidé- « lité : dans les deux cas j'ai besoin de m'en- « tendre avec vous. » Rien de tout cela ne put émouvoir la police ni la justice prussiennes ; et il fut assez démontré que la famille exilée ne devait trouver dans ce pays ni sûreté ni protection. Impatient d'en sortir, mais ne sachant où il pourrait se rendre, Louis XVIII donna rendez-vous à son frère, le comte d'Artois, à Calmar en Suède, où les deux princes se réunirent le 5 octobre 1804, et passèrent dix-sept jours ensemble. Il y avait dix ans qu'ils ne s'étaient vus, et ils avaient de grands intérêts à discuter. La police de Napoléon, qui ne l'ignorait pas, y avait, selon sa coutume, envoyé des espions. Ils durent informer leur maître que tout s'était passé parfaitement d'accord, et que les deux princes avaient de concert réitéré leur protestation contre son gouvernement. Du reste, ce voyage ne fut pas tout entier à la politique ; Louis XVIII, qui n'avait jamais navigué, éprouva quelques accidents de mer. S'étant rendu au promontoire de Stensoe, il y vit la pierre où il est de tradition que Gustave Wasa prit pied en débarquant le 31 mai 1520 ; et il y fit graver une inscription latine dont voici la traduction : *C'est ici qu'a débarqué le roi Gustave Ier quand il fut rendu à sa patrie. Sous le règne heureux de Gustave-Adolphe IV, ce lieu a été visité par le roi de France Louis XVIII, roi abandonné des Français, qui a remis l'inscription latine qu'on lit ici.* Ce prince avait composé une relation de ce petit voyage qui n'a pas été imprimée. Il y essuya une tempête, et ce fut pour lui le sujet d'une pièce de vers qui est également perdue. Au moment où il allait partir de Calmar, il reçut du gouvernement prussien un avis qui lui interdisait le séjour de Varsovie. Le roi de Prusse aima mieux éloigner Louis XVIII de ses Etats que d'être de nouveau contraint à se faire l'instrument ou le protecteur de complots odieux. Alors le roi de France n'hésita plus sur les offres de l'empereur Alexandre, qui lui avait fait proposer de revenir à Mittau, et il se hâta de retourner dans le palais des ducs de Courlande, où il retrouva enfin un peu de repos et de sécurité. La reine et la duchesse d'Angoulême étaient revenues l'y joindre, et il y revit aussi quelques-uns de ces vieux débris de la monarchie, les fidèles gardes du corps et le vénérable Edgeworth, qui un peu plus tard y trouva la mort en portant des secours aux prisonniers français que le sort de la guerre avait transportés dans cette contrée, et que le roi Louis XVIII secourut aussi de tout son pouvoir. Ce prince fut très-sensible à la perte du témoin des derniers moments de Louis XVI, et il composa une épitaphe pour son tombeau. Trois années se passèrent assez paisibles à Mittau, où la paix des augustes exilés ne fut troublée que par deux tentatives d'incendie sur le château et une autre d'empoisonnement, dont on ne put atteindre aussi complétement les auteurs qu'à Varsovie, mais dont les causes et le but ne furent pas moins évidents. Lorsque de nouveaux succès amenèrent Napoléon jusqu'au Niemen et forcèrent Alexandre à lui demander la paix, qui fut conclue à Tilsitt le 8 juillet 1807, il fallut encore une fois s'éloigner de cette paisible résidence. Il est probable qu'une des conditions secrètes de ce traité fut l'expulsion de la famille royale de France. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dès le mois suivant Louis XVIII et tous les siens durent s'embarquer pour la Suède, ne sachant guère encore une fois où ils pourraient se rendre. Gustave IV, qui régnait alors dans ce pays, les eût certainement reçus de grand cœur ; mais environné de voisins puissants et forcé de se soumettre à leur politique, il eût compromis sa propre existence. Louis XVIII en eût été désespéré, et malgré sa répugnance à résider en Angleterre, il lui fallut à la fin s'embarquer pour ce pays. Cependant il ne savait point encore comment il y serait reçu. Quelle que fût l'indépendance britannique et le peu d'influence que Napoléon eût sur cette puissance, il n'était pas sûr que le ministère voulût le reconnaître et le recevoir en roi, comme toujours il prétendait l'être. Parti encore une fois de Mittau au milieu de l'hiver, il débarqua au port d'Yarmouth, où son frère, venu à sa rencontre, lui donna des témoignages d'une sincère amitié. Le ministère voulut d'abord le confiner dans le château d'Holyrood, en Écosse ; mais il s'y refusa formellement et se rendit dans le magnifique séjour de Gosfield-hall, au comté d'Essex, que lui offrit le marquis de Buckingham, et où il dut prendre le titre de comte de Lille. Désirant ensuite se rapprocher de Londres autant que possible, il prit à loyer le château d'Hartwell, à seize lieues de cette capitale ; et c'est là que depuis l'année 1808 jusqu'à 1814, vivant d'environ 600,000 francs de revenu que lui faisaient l'Angleterre et la Russie, il attendit avec confiance la restauration de son trône, lorsque les plus ardents royalistes en désespéraient entièrement. On sait même qu'il lui restait à peine la moitié

de ses revenus, et que sa grande aumônerie, qui subsistait encore dans la personne du vieux archevêque de Reims Talleyrand, avec les pensions faites aux plus nécessiteux des émigrés non rentrés, en absorbaient l'autre moitié. Avec ces faibles ressources, Louis XVIII était encore la providence de toutes les infortunes de l'émigration, et l'on a dit qu'il répandait aussi de nombreux bienfaits dans le voisinage de sa résidence. Il est vrai qu'il n'entretenait plus à ses frais, sur le continent, cette multitude d'agents secrets qui avaient si souvent abusé de sa crédulité pour obtenir de fortes sommes et rendre de très-petits services, quelquefois même pour lui arracher des secrets qu'ils venaient vendre à la police française (*voy.* MONTGAILLARD). Depuis son séjour à Hartwell, Louis XVIII n'essuya guère d'autre mystification dans ce genre que celle de Perlet, que dirigeait le préfet de police de Paris (*voy.* PERLET). Ce fut dans ce temps-là qu'il fit plusieurs pertes très-sensibles : d'abord celle de son fidèle ami d'Avaray, qui, atteint depuis longtemps d'une grave affection de poitrine et ne pouvant plus supporter le climat de l'Angleterre, alla mourir aux îles Madères, laissant auprès du roi le comte de Blacas, son ami, qui lui succéda bientôt dans son emploi et toute sa faveur. Il perdit ensuite le savant évêque de Boulogne, Asseline. Enfin, une perte plus douloureuse fut celle de la reine, arrivée le 10 novembre 1810. Cet événement donna lieu à une pompeuse cérémonie. Tous les princes français qui se trouvaient en Angleterre, les ministres, les grands officiers de la couronne britannique y assistèrent, ainsi que la plus grande partie de la noblesse anglaise ; enfin les mêmes cérémonies qu'à St-Denis furent rigoureusement observées, et l'on peut dire que cette princesse, qui n'avait pas été reconnue reine de son vivant en Angleterre, le fut réellement après sa mort ; et pour que rien n'y manquât, son corps fut déposé à Westminster dans le tombeau des rois d'Angleterre. Napoléon était alors au plus haut degré de sa puissance, et il semblait que les ministres anglais s'efforçassent, pour l'irriter, de traiter d'autant mieux ceux dont il occupait le trône. En 1811, la famille royale de France tout entière fut conviée aux fêtes que donna le régent pour célébrer l'anniversaire de la naissance de son père, et Louis XVIII, paraissant au milieu de la cour de St-James appuyé sur le bras de sa nièce, fut accueilli par de nombreux témoignages d'estime et d'admiration. Toute la famille exilée logea dans un appartement préparé pour elle au palais du roi ; enfin on peut dire que les Stuarts détrônés n'avaient pas été mieux traités à St-Germain par Louis XIV, que les Bourbons le furent alors par le prince régent d'Angleterre. Cependant l'étoile de Napoléon ne tarda pas à pâlir, et le désastre de Moscou vint tout à coup changer l'aspect de la scène politique. Quelque affligeant que dût être ce désastre pour tous les bons Français, il est bien permis de croire que Louis XVIII n'en éprouva pas une très-vive affliction. Mais, par un sentiment de convenance fort louable, il refusa d'assister à une fête que donnaient les différentes corporations de la Cité pour célébrer les victoires des alliés sur le continent. Ce fut en vain que les ordonnateurs de cette fête lui annoncèrent qu'il y verrait beaucoup de lis près de renaître, ainsi qu'une foule d'autres allusions au rétablissement de son trône et à la chute de Bonaparte : « J'ignore, dit-il à la « députation, si le désastre de l'armée française « est un des moyens que la Providence, dont les « vues sont impénétrables, veut employer pour « rétablir en France l'autorité légitime ; mais ni « moi, ni aucun prince de ma famille ne pouvons « nous réjouir d'un événement qui a causé la « mort de 200,000 Français. » Ce fut dans le même temps qu'il écrivit à l'empereur de Russie pour lui recommander ceux de ses sujets que le sort des armes avait faits ses prisonniers de guerre : « Ils sont Français, lui dit-il, peu importe le dra- « peau sous lequel ils ont servi ; ils sont malheu- « reux, je ne vois en eux que mes enfants. » Alexandre eut beaucoup d'égards pour cette recommandation ; mais il ne semble pas qu'il fût plus disposé pour cela à concourir au rétablissement du trône des Bourbons. Sur ce point, le tsar, comme les autres souverains ses alliés, ne consultait guère que ses propres intérêts politiques, bien ou mal entendus. Alexandre, il est vrai, avait dit un mot, dans un manifeste, de la cause des Bourbons, mais ce n'était guère que comme moyen d'hostilité contre Napoléon. Jusqu'au moment de sa chute, il n'eût tenu qu'à celui-ci de faire prononcer par toutes les puissances coalisées l'exclusion définitive de l'ancienne dynastie. A Francfort, un mois après la bataille de Leipsick, ces puissances offrirent encore la paix à Napoléon, en lui abandonnant toute la rive gauche du Rhin ; et deux mois plus tard, au congrès de Châtillon, lorsque les souverains alliés étaient aux portes de Paris, ils la lui offrirent de nouveau avec tout l'ancien royaume de France. Il est donc bien sûr que jusqu'au 31 mars 1814, jusqu'à l'abdication de Fontainebleau, rien ne fut moins sûr que la restauration de la maison de Bourbon. Cependant Louis XVIII conservait toujours la même foi en son avenir ; il n'avait pas désespéré un instant de posséder réellement un jour le trône de ses ancêtres ; et cette confiance, qui s'était fort accrue après le désastre de Moscou, augmenta encore après la campagne de Saxe, surtout lorsqu'il vit l'ancien territoire français envahi. Alors, ne pouvant pas se mettre lui-même en campagne, il prit le parti d'envoyer sur différents points tous les princes de sa famille. Le comte d'Artois et ses deux fils partirent dès le mois de janvier pour se rendre, le premier sur la frontière de l'Est, où se trouvait l'armée autrichienne ; le duc d'Angoulême sur la frontière

d'Espagne, où le duc de Wellington venait d'entrer victorieux, et enfin le duc de Berri sur les côtes de Normandie, où un piége tendu par la police impériale l'attendait depuis longtemps. Il n'y échappa que par la chute de Napoléon, qui fut si rapide que les chefs de cette police qui devait le saisir étaient déjà passés au service du roi quand il débarqua sur les côtes. Ces courses aventureuses exigeaient, il faut le reconnaître, beaucoup de courage et de résolution. Elles n'étaient véritablement appuyées par aucune des puissances, et, loin de les seconder, les armées de la coalition avaient ordre de les entraver. A Vesoul, le frère de Louis XVI, rentrant dans sa patrie après vingt-cinq ans d'exil, fut arrêté par un général autrichien! A la frontière des Pyrénées, le duc d'Angoulême ne parvint jusqu'à Bordeaux, et ne réussit à faire déclarer pour les Bourbons cette ville importante, qu'appuyé et soutenu par un nombreux parti de royalistes dévoués, tandis que les Anglais et le duc de Wellington, qui en avait l'ordre de son cabinet, comme il le déclare formellement dans sa correspondance, firent tous leurs efforts pour l'en empêcher. Pendant ce temps, Louis XVIII, resté seul au château d'Hartwell, observait tout ce mouvement, qui fut si rapide et si prompt que, dès le 15 d'avril, on vint lui annoncer que son frère était entré à Paris, trois jours auparavant, au milieu de nombreuses acclamations, que la déchéance de Napoléon avait été prononcée par le sénat, et que lui-même était rappelé sur le trône. On devinera sans peine de quelle joie il fut pénétré. Sur-le-champ il prépare son départ, et songe à tout ce qu'il doit faire en prenant les rênes du gouvernement de la France. Après avoir remercié Dieu, il se rendit auprès du prince régent, depuis George IV, qu'il estimait personnellement, et il le remercia de tous ses bienfaits, ce qui était en tout point une démarche convenable que ses ennemis ont ensuite mal interprétée, mais que la simple politesse lui eût commandée en ce moment, lors même qu'il n'aurait pas eu beaucoup d'autres motifs pour la faire. A peine avait-il rempli ce devoir, que le général Pozzo di Borgo arriva de Paris avec des ordres et des instructions de son maître l'empereur Alexandre. Le tsar engageait le nouveau roi à donner à la France une constitution et à accepter les faits accomplis pendant la révolution. Louis XVIII partit avec le général russe. Alexandre ne se contenta pas d'envoyer pour cela Pozzo di Borgo jusqu'à Hartwell, il alla lui-même au-devant de ce prince jusqu'à Compiègne, accompagné du roi de Prusse, et là il réitéra de vive voix toutes les recommandations dont il avait chargé son ambassadeur. Pendant les deux jours que Louis XVIII passa à St-Ouen, Alexandre lui envoya jusqu'à trois messagers pour s'assurer que ses intentions étaient bien remplies, et il voulut même lire et corriger la proclamation par laquelle le roi dut faire connaître à la France les bases de la constitution qu'il se proposait de lui donner. On s'étonna que cette pièce fût datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII; mais ce n'était cependant qu'une conséquence de droits qu'il faisait valoir. Le sénat avait décidé qu'il ne serait déclaré *roi des Français* qu'après avoir juré d'obéir à la constitution décrétée par lui le 6 avril, et dont la souveraineté du peuple était le principe. Loin de se soumettre à cette décision, ce fut comme *roi de France et de Navarre* que Louis XVIII signa sa *déclaration* de St-Ouen; et il y annonça que, dans la charte qu'il se proposait de substituer à celle du sénat, seraient garanties toutes les libertés que la révolution avait consacrées; que toutes les opinions, tous les votes ne pourraient être recherchés; que la vente des biens nationaux était irrévocable, etc. Ce fut le 3 mai 1814 que Louis XVIII fit son entrée à Paris dans une calèche découverte, ayant à côté de lui la duchesse d'Angoulême, et sur le devant le prince de Condé et le duc de Bourbon. On remarqua qu'il avait un air fort soucieux et plus sévère que de coutume; ce qu'il faut attribuer aux exigences des étrangers qu'il n'avait pas prévues et qui durent altérer singulièrement la joie d'une pareille journée. Le lendemain, on vit accourir aux Tuileries tous les pouvoirs, toutes les autorités, composées encore pour la plupart des hommes qui, depuis vingt ans, exploitaient et servaient tous les gouvernements. Les réponses de Louis XVIII furent un peu graves, mais toujours d'une extrême convenance. Cependant le rétablissement partiel de l'ancien ordre de choses ne s'était pas opéré sans blesser bien des intérêts et froisser bien des opinions. Les libertés qu'accordait Louis XVIII ne satisfaisaient pas d'ailleurs ceux qui partageaient encore les espérances ou, si l'on veut, les illusions de 1789. La liberté de la presse donnait aux mécontents le moyen de manifester leur opposition aux actes du nouveau régime. Il en résulta des procès politiques et des dénonciations en calomnie. Toutefois cette agitation n'était pas bien profonde. Tout n'était pas encore définitivement arrêté entre les puissances, et les discussions se prolongeaient beaucoup au congrès de Vienne. Cependant l'homme extraordinaire que les puissances victorieuses avaient prétendu confiner dans l'île d'Elbe avait débarqué sur la côte de Provence. A cette nouvelle inattendue, Louis XVIII ne perdit pas d'abord tout courage. Il réunit ses troupes, passa plusieurs revues, quoique malade et souffrant cruellement de la goutte. Le 16, il s'était rendu à la chambre des députés, accompagné de tous les princes de sa famille qui se trouvaient à Paris, et ils y avaient renouvelé leur serment de fidélité à la charte au milieu de nombreux applaudissements. Louis XVIII demeura encore très-ferme aux Tuileries jusqu'au 20 mars, et il n'en

partit que dans la nuit, lorsqu'il ne lui restait pas un régiment fidèle et que déjà Napoléon était aux portes de la ville. Le roi avait passé tous les jours précédents à donner des ordres, à recevoir, à encourager tous ceux qui venaient le visiter et lui apporter leurs alarmes. Ses entours, loin de conserver le même calme, parurent plus occupés de leurs préparatifs que de ceux de leur maître. Le ministre de sa maison oublia de faire prendre à la Banque une forte somme qui lui était due, et il laissa dans le cabinet du roi des papiers de la plus haute importance, entre autres les pièces de la négociation relative à la Saxe et à la Pologne, que fort adroitement l'empereur se hâta de faire parvenir à l'empereur Alexandre. En partant de la capitale, Louis XVIII y fit afficher une proclamation très-énergique, par laquelle il déclara traître et criminel de lèse-majesté tout Français qui porterait les armes en faveur de l'usurpateur, et annonça qu'il ne reconnaîtrait aucun acte, aucune dette faite en son absence. Son projet fut d'abord de ne pas quitter la France et de rester à Lille, où il croyait trouver une garnison fidèle; mais il en fut autrement, et il fallut se rendre en Belgique, où l'on connut la décision du congrès de Vienne, qui maintenait le traité de Paris, et mettait Napoléon, comme ayant rompu son ban, hors de la loi des nations. Les armées de la coalition étaient encore réunies presque en totalité, et elles n'avaient besoin que de peu de temps pour se porter à la frontière de France. Ainsi il fallut attendre, et ce fut à Gand que Louis XVIII s'établit avec quelques-uns de ses gardes qu'il avait conservés, et un petit nombre d'amis et de serviteurs fidèles, parmi lesquels on remarquait Chateaubriand, Vaublanc, Lally-Tollendal, le duc de Feltre, Bertin, etc. Louis XVIII passa trois mois dans cette résidence, où il reçut une foule d'émissaires et d'agents de tous les partis, qui ne croyaient plus à la fortune de l'empereur. Ce ne fut qu'après la bataille de Waterloo qu'il se mit en marche avec sa petite escorte. Le 22 juin, il était à Cateau-Cambrésis, d'où il adressa une proclamation aux Français : « Dès l'époque, y était-il dit, où la plus criminelle « des entreprises, secondée par la plus inconce« vable défection, nous a contraint à quitter « momentanément notre royaume, nous vous « avons avertis des dangers qui vous menaçaient « si vous ne vous hâtiez de secouer le joug du « tyran usurpateur. Nous n'avons pas voulu unir « nos bras ni ceux de notre famille aux instru« ments dont la Providence s'est servie pour « punir la trahison. Mais aujourd'hui que les puis« sants efforts de nos alliés ont dissipé les satel« lites du tyran, nous nous hâtons de rentrer dans « nos États pour y rétablir la constitution que « nous avions donnée à la France, réparer par « tous les moyens qui sont en notre pouvoir les « maux de la révolte et de la guerre qui en ont « été la suite nécessaire, récompenser les bons, » mettre à exécution les lois existantes contre « les coupables. » Il y avait sans doute dans ces dernières paroles tout ce qu'il fallait pour enflammer le zèle des royalistes qui devaient se prétendre *les bons*, et épouvanter les partisans de Napoléon, les conspirateurs du 20 mars. Huit jours après, Louis XVIII était à Cambrai, et il y publia une seconde proclamation dans le même sens, mais un peu moins menaçante, et dans laquelle, avouant que son gouvernement avait fait des fautes, il annonçait l'intention de les réparer. Ce fut dans la même ville qu'il reçut une députation des généraux de l'armée française, qui vinrent lui demander la conservation des couleurs nationales. Il s'y refusa formellement et sans la moindre hésitation. Huit jours plus tard, marchant toujours accompagné de sa petite escorte, il arrivait au château d'Arnouville, à trois lieues de Paris, où, dès le 6 juillet, un grand nombre de royalistes, en uniforme de garde national et armés pour la plupart, allèrent lui rendre visite et le solliciter de venir dans la capitale, voulant lui servir d'escorte. Il balança un moment et parut près de se rendre à leur prière, ce qui eût été certainement fort à propos, car il aurait, du moins pour ce moment, échappé à l'influence des étrangers, et fût sans nul doute entré ce jour même à Paris à la tête d'un grand nombre de gardes nationaux et de royalistes dévoués. Mais, tandis qu'il prenait conseil des gens timides qui l'entouraient, arriva le baron Pasquier, qui soutint que ce serait une imprudence; puis le duc de Wellington et Fouché dans la même voiture, lesquels ne voulaient alors, ni l'un ni l'autre, que le roi de France fît sans eux une seule démarche, et craignaient par-dessus tout que son retour eût l'air d'un triomphe. Il fut donc décidé que le roi n'entrerait pas à Paris ce jour-là; et les gardes nationaux qui étaient venus pour l'y ramener s'en retournèrent fort tristes, et regrettant de s'être trop avancés. Dès ce moment, le joug pesa plus durement sur le roi. La position était des plus difficiles. Louis XVIII se trouvait tiraillé entre les anciens émigrés dont il voulait récompenser la fidélité, mais qui ayant peu l'intelligence de la situation, n'avaient rien appris et rien oublié, et les hommes du régime précédent ralliés à sa cause par conviction ou par intérêt, et qui comprenaient infiniment mieux les affaires. Les étrangers craignaient que de nouvelles fautes du monarque ne fissent triompher la cause de la révolution qu'ils avaient combattue. On redoutait une réaction et voilà pourquoi on craignait le moment de sa rentrée à Paris. Ce n'est que le 8 juillet qu'il fut enfin permis au roi de France de pénétrer dans sa capitale et d'aller habiter les Tuileries, sans que Blücher eût même l'attention d'enlever les canons qu'il avait braqués sur le château. Le lendemain, il fit plus, il voulut détruire le pont d'Iéna, prétendant que ce nom était une insulte

à sa nation, et il ne revint de cette brutale résolution que lorsque le roi lui eut fait dire qu'il irait se placer lui-même sur ce pont afin de sauter avec lui. Blücher se calma alors et se contenta de la promesse qu'on changerait la dénomination du pont. Louis XVIII ne fut pas aussi heureux dans la prière qu'il adressa au même général pour qu'il épargnât les monuments des arts arrachés, presque sous ses yeux, du musée du Louvre. En cela Blücher et Wellington étaient parfaitement d'accord, et tous les deux ne faisaient d'ailleurs qu'exécuter les résolutions des souverains alliés, qui, cette fois, avaient décidé que la France serait dépouillée de tout ce qu'elle avait enlevé aux autres nations, et que chaque objet serait rendu à son ancien maître. On exécuta l'ordre avec une excessive rigueur; et il a même été reconnu que plusieurs objets, fort chèrement achetés par la France, lui furent alors ravis. Et ce n'est pas encore là tout ce que coûta cette funeste invasion de 1815; il fallut en venir à un second traité de paix, celui de l'année précédente ayant été violé et rompu par l'entreprise de Napoléon. Dans le premier, les puissances n'avaient exigé qu'une faible indemnité; cette fois, leur exigence fut extrême. Pour punir les torts de quelques soldats, peut-être même les leurs, les souverains alliés frappèrent d'énormes contributions l'universalité des Français. Par ce traité désastreux, que le duc de Richelieu (*voy.* ce nom) signa le 20 novembre 1815, la France fut condamnée à payer 700 millions d'indemnité; plus 400 millions pour dédommagements à des particuliers des différents pays où nous avions porté la guerre; enfin à sustenter et solder, pendant cinq ans, une armée d'occupation de 150,000 hommes, à perdre les places de Philippeville, de Sarrelouis, de Mariembourg, de Landau, et, ce qui est plus humiliant encore, à démolir les fortications d'Huningue, avec *défense de les rétablir!* Provoqué par les rancunes des royalistes et le ressentiment des alliés, un violent esprit de réaction s'empara du pouvoir, et Louis XVIII eu le tort de ne pas s'y opposer. De braves officiers payèrent de leur sang la faute excusable d'une armée qui avait passé sous les drapeaux de son ancien chef et abandonné des couleurs qui ne réveillaient dans son esprit aucun souvenir glorieux. Il y eut alors ce qu'on appelle la *terreur blanche*, et de coupables excès furent commis dans le midi de la France. Le parti ultra-royaliste était partout triomphant, et au lieu de ménager les susceptibilités du parti vaincu, les vainqueurs crurent qu'il fallait par des mesures de rigueur rendre impossible le retour des principes et des hommes de la révolution. Louis XVIII était poussé dans cette voie dangereuse par ses amis et ses fidèles. Il résista peu d'abord. La nouvelle chambre dite *introuvable* lui donnait raison en approuvant les nouvelles mesures. Cette chambre, composée de royalistes plus enthousiastes que prudents, plus convaincus de l'excellence de la monarchie qu'éclairés sur les changements profonds opérés par la révolution dans les esprits, prépara sans y penser l'avénement du parti libéral composé de diverses oppositions réunies et où celle qui méditait le renversement des Bourbons finit par avoir le dessus. Cependant on s'arrêta dans les voies de la réaction, l'amnistie fut prononcée, et il n'y eut d'exception que pour les conventionnels régicides dits *relaps*. Une garde royale organisée par le duc de Feltre parut une défense suffisante pour le roi contre les sympathies toutes bonapartistes de l'armée. On éloigna peu à peu les hommes de la révolution, et le moins honorable d'entre eux, Fouché, sur lequel Louis XVIII avait eu la faiblesse de s'appuyer d'abord, fut écarté. Mais les éléments de sédition n'avaient pas pour cela disparu, et plusieurs conspirations étaient des symptômes de la haine que quelques hommes portaient au nouveau régime et des dangers que courrait la cause royale. L'opposition qui se manifestait entre l'opinion publique et celle de la chambre fit juger nécessaire par des gens prudents la dissolution de la chambre des députés. Louis XVIII refusa d'abord sa signature à l'ordonnance de dissolution; mais on revint à la charge; on eut recours à tous ceux qui pouvaient avoir quelque influence sur son esprit. Quatre prélats de la chambre des pairs, en tête desquels était M. de Bausset, vinrent le fatiguer de leurs sollicitations. Enfin, on mit en jeu un moyen plus puissant, l'intervention de la Russie, qui, depuis le retour des Bourbons, surtout depuis la présence de Richelieu au ministère, avait été, comme on l'a vu, l'appui constant des mesures libérales. On alla chercher l'ambassadeur Pozzo di Borgo, Français d'origine, émigré et bon royaliste, mais dont les instructions étaient positives. Il n'hésita pas et se rendit aux Tuileries, où il éprouva d'abord quelque résistance de la part du roi; mais il céda, et l'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816 fut signée. Dès que cette ordonnance parut, le ministre qui l'avait fait rendre s'occupa de former une autre chambre. De nombreux agents, pris dans les rangs de la révolution, furent envoyés dans les départements pour préparer les choix. On ne craignit pas de rappeler de l'exil, de faire sortir de prison des hommes poursuivis comme ennemis du roi, comme ayant trempé dans des complots contre son gouvernement. On entra dans une voie plus conciliatrice et l'on s'efforça de modérer l'ardeur des ultra-royalistes, qui appelaient l'ordonnance de dissolution, le suicide de la branche aînée des Bourbons. La France se trouvait alors si profondément divisée que l'oubli du passé était indispensable pour rétablir la paix et la stabilité. Cependant la loi électorale assurait encore une grande force au parti ultra. On y vit de Villèle, Labourdonnaye, Corbière, Clausel de Cous-

sergues. M. de Vaublanc et le duc de Feltre furent écartés du ministère, les préfectures et toutes les administrations, les tribunaux furent aussi purgés d'*ultras*. La loi des élections, changée au profit du parti libéral, lui amena chaque année à la chambre de nouveaux renforts. Ces mesures eussent satisfait ce parti, s'il n'eût pas compté dans son sein un grand nombre d'hommes qui ne voulaient pas seulement une plus large part de liberté, mais qui méditaient le renversement de la dynastie. Une foule d'officiers qui avaient versé leur sang pour le pays étaient réformés ou en demi-solde; les rancunes loin de s'effacer s'échauffaient. L'opposition constitutionnelle fit parfois alliance avec les conspirateurs, et les dangers pour la monarchie des Bourbons se révélèrent alors aux esprits clairvoyants. Des sociétés secrètes, des complots régicides se formèrent sur tous les points, et des émeutes éclatèrent dans la capitale. Un nouveau concordat, destiné à remplacer celui de Napoléon, et qui avait été convenu avec la cour de Rome par le précédent ministère, lequel l'avait présenté aux chambres, fut retiré de peur d'un échec, et il n'en fut plus question. Il restait cependant encore à la chambre des pairs une majorité conservatrice; et cette majorité, véritablement royaliste, avait plus d'une fois opposé des obstacles aux vues des nouveaux ministres. Ceux-ci résolurent de s'en affranchir, et, à l'occasion de la proposition faite à la séance du 20 février 1819, par Barthélemy, pour obtenir une modification à la loi des élections (*voy.* Barthélemy), une ordonnance royale créa soixante nouveaux pairs, presque tous choisis parmi les hommes du parti libéral. Ainsi le ministère et l'esprit nouveau eurent dans les deux chambres une majorité incontestable. Le pouvoir de Louis XVIII se traîna ainsi péniblement entre les factions opposées jusqu'au 13 février 1820, où l'assassinat du duc de Berri, en ravivant et légitimant jusqu'à un certain point les accusations du parti royaliste contre les principes de la révolution, discréditèrent aux yeux de la cour et peut-être du roi lui-même les hommes qui s'efforçaient de concilier ces principes avec le rétablissement de la monarchie. L'esprit de parti fit même de cet assassinat un chef d'accusation contre M. Decazes, qui avait su gagner la confiance du roi et qui le poussait dans des voies libérales. Chateaubriand alla jusqu'à dire du ministre éconduit : *Son pied glissa dans le sang*. Quelques royalistes prirent part aux affaires, entre autres MM. de Corbière et Villèle, qui furent d'abord ministres sans portefeuille, et s'associèrent par là d'une manière équivoque à des hommes qui jusqu'alors s'étaient montrés fort contraires à leurs opinions; ce qui commença la division du parti royaliste (*voy.* Labourdonnaye). Cette division eut pour lui des conséquences funestes. Plusieurs royalistes restèrent dans l'opposition, d'autres devinrent ministériels, ce qui rendit la marche du gouvernement encore plus incertaine et plus embarrassée. Quand Chateaubriand et le duc Mathieu de Montmorency entrèrent au ministère, la marche devint plus franche et plus assurée ; on reprit l'emploi des mesures énergiques ; on sévit avec sévérité contre les conspirateurs. On crut, en un mot, affermir la royauté en ne tenant pas compte du progrès croissant de l'opinion libérale. Cette voie eût peut-être réussi à la monarchie, mais il eût fallu y persévérer et surtout n'être pas désuni. Mais les rivalités divisent toujours les hommes au pouvoir, et les oppositions au contraire qui ne songent qu'à renverser sont compactes. Louis XVIII n'avait pas d'ailleurs assez d'énergie pour trancher du roi absolu; il était lié par la charte. On peut croire qu'il eût été à cette époque plus sage de chercher à ramener les hommes de la révolution à la monarchie que de les frapper. Mais le parti ultra était fort, il avait son fanatisme comme les révolutionnaires et il ne voulait pas de transactions. Loin de s'éteindre, les principes de la révolution faisaient germer en diverses parties de l'Europe des conspirations ayant pour objet d'en assurer le triomphe. Les souverains s'en alarmèrent. L'empereur Alexandre s'occupa sérieusement de réprimer les insurrections militaires qui éclatèrent simultanément à Madrid, à Lisbonne, à Naples et à Turin. Un congrès fut réuni à Vérone, où MM. de Montmorency et de Chateaubriand se rendirent de la part du roi de France. Ils y trouvèrent le tsar dans les meilleures dispositions pour tout ce qu'exigeait la prompte répression de ces différentes révoltes. Les autres souverains s'empressèrent d'y adhérer. Il fut convenu que la France serait seule chargée de porter la guerre en Espagne, et de rétablir sur le trône Ferdinand VII, que l'insurrection tenait prisonnier dans sa capitale. Les insurrections de Turin et de Naples furent promptement réprimées par les armées de l'Autriche qui s'en était chargée, et il ne resta plus que celle de la Péninsule ibérique, où la France dut envoyer 100,000 hommes sous les ordres du duc d'Angoulême. L'armée française parvint jusqu'à Cadix, où elle délivra Ferdinand VII qu'elle ramena dans sa capitale. On donna beaucoup de retentissement à cette courte campagne, qui, au fond, se réduisait à peu de chose ; la vanité française en parut satisfaite, et l'armée royale acquit beaucoup de considération et de force. Cependant la situation intérieure de la France s'était sensiblement améliorée. La paix avait ramené le commerce. Les sciences, les lettres et les arts étaient encouragés; les finances étaient dans le meilleur état; après avoir dû consentir à tant de créations de rentes, après avoir doublé en quelques années la dette publique, le cours de la bourse était de quatre fois plus élevé qu'en 1814! Qu'on ajoute à cela tous les progrès de l'industrie, les canaux, les routes, les ponts et tant d'entreprises, tant de travaux publics qui

s'étaient multipliés sur tous les points, on verra que les derniers temps du règne de Louis XVIII furent une des époques les plus brillantes et les plus prospères de notre histoire. Mais les difficultés de la situation politique ne s'étaient pas aplanies. L'opposition à la monarchie des Bourbons comptait des agents dévoués et convaincus. Louis XVIII, qui avait cherché à louvoyer sur cette mer orageuse et qui, par un système de bascule, était parvenu à modérer l'action exclusive des divers partis, voyait sa santé décliner tous les jours et s'affaiblir de plus en plus ses facultés morales. Entièrement privé de l'usage de ses jambes depuis plusieurs années, ce n'était qu'à l'aide d'un fauteuil mécanique qu'il pouvait être transporté d'un lieu à un autre, et c'était par le moyen d'une autre machine qu'on le descendait dans sa voiture, où il faisait presque tous les jours une longue promenade. Dès le commencement de juillet 1824, le mal fit de graves progrès, et les médecins désespérèrent de la vie du prince. Cependant, le 25 août, jour de sa fête, il voulut encore être roi, et vit, selon l'usage, défiler devant son fauteuil toutes les autorités et les grands du royaume. « Je veux voir encore « une fois tout mon monde, disait-il ; le roi de « France peut mourir, mais il ne doit pas être « malade. » Le 12 septembre, sa maladie fut officiellement annoncée ; on ordonna des prières publiques et l'on ferma la bourse et les spectacles. Averti par l'évêque d'Hermopolis, il désira recevoir les secours de la religion, se confessa et fut administré. Le lendemain la fièvre augmenta, et, après une longue agonie, il expira le 16 septembre 1824, à quatre heures du matin, environné de toute sa famille, qui reçut sa bénédiction et donna des marques non équivoques d'une vive affliction. Après l'autopsie et l'embaumement, le corps, placé dans un double cercueil de plomb et de chêne, fut transporté à St-Denis, le 22 septembre, avec beaucoup de solennité. On remarqua cependant que par suite d'une question de préséance entre la grande aumônerie et l'archevêché, le clergé n'y assista point. Toute la population de Paris se porta sur le passage du cortége et parut sentir la perte qu'elle venait de faire. Son frère, Charles X, fut reconnu roi à l'instant même et sans la moindre opposition. L'oraison funèbre de Louis XVIII fut prononcée à St-Denis, par l'évêque d'Hermopolis (Frayssinous). La physionomie de ce prince était fort expressive, et la sévérité ou la clémence s'y peignaient naturellement. Son esprit ne manquait ni d'étendue ni de vivacité, mais il était plus brillant que solide. C'était un littérateur instruit et qui eût peut-être, comme on l'a dit, été mieux placé sur un fauteuil académique que sur un trône. Les éloges et les flatteries dont il était l'objet pour son érudition et ses talents littéraires lui plurent toujours beaucoup plus que les louanges qu'on lui adressa sur son habileté politique. Ses connaissances étaient du reste de peu d'étendue en administration, en économie politique et surtout en science militaire. Sa mémoire était prodigieuse : il citait à chaque instant, mais quelquefois sans à propos, des textes de Virgile et d'Horace. Un grand moyen de succès auprès de lui était de savoir par cœur quelques passages de l'un de ces deux poëtes. On vit plus d'un courtisan les étudier dans ce seul but. Fort recherché dans ses expressions, quoique vain et très-fier de son rang, il était cependant, quand il le voulait, d'une excessive politesse. L'état de faiblesse et d'affaissement où l'adversité le plongea longtemps avait ajouté à son caractère de dissimulation et de réserve. Peu sincère dans ses goûts et ses affections, il ne fut ni haineux ni vindicatif. Ses discours d'apparat étaient toujours empreints d'un caractère de convenance et de noblesse, qu'il savait aussi placer à propos dans sa correspondance et sa conversation. Avec tous ces avantages, on doit s'étonner de la faiblesse et de l'inégalité de l'un de ses écrits les plus connus, qui fut publié de son vivant, et dont il est sûr que lui-même revit les dernières épreuves : *la Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz, en* 1791, Paris, 1823, in-8° et in-12. Les écrivains de l'opposition libérale en firent de très-amères critiques, surtout Arnault, qui ne pouvait pardonner à l'auteur son exil après les cent-jours. Ils y trouvèrent de la trivialité, des inconvenances, et l'on est obligé d'avouer qu'ils eurent quelquefois raison. Chateaubriand a fait du règne de Louis XVIII un tableau fort remarquable dans la brochure qu'il publia aussitôt après sa mort, sous ce titre : *Le roi est mort, vive le roi!* Nous en citerons un fragment : « Ce prince comprenait son siècle, il était « l'homme de son temps. Avec des connaissances « variées, une instruction rare, surtout en his- « toire, un esprit applicable aux petites comme « aux grandes affaires, une éloquence facile et « pleine de dignité, il convenait au moment où « il parut et aux choses qu'il a faites.... La partie « active du règne de Louis XVIII a été courte; « mais elle occupera une grande place dans l'his- « toire. » Louis XVIII eut des maîtresses, même des maîtresses avouées. On a vu que ce fut longtemps madame de Balbi ; plus tard, on en a cité d'autres, notamment madame du Cayla, à qui il fit des présents considérables, en autres la terre de St-Ouen, qui avait été le berceau de la charte; ce qui donna lieu à une épigramme assez piquante. On a attribué à ce prince beaucoup d'écrits anonymes et pseudonymes, dont nous avons cité la plus grande partie. Nous y ajouterons : 1° un *Recueil de poésies diverses*, publié en 1787-1789, sous le nom du marquis de Fulvy, réimprimé en 1823, in-18, à Paris, et dont au moins une partie n'est pas de Louis XVIII ; 2° *Lettres d'Hartwell, correspondance politique et privée de Louis XVIII, roi de France*, Amiens, 1824, in-8°. Il est sûr qu'un nombre considérable d'écrits po-

litiques composés dans les loisirs de l'émigration, et où se trouvaient exprimés des principes que plus tard il ne pouvait avouer, ont été détruits par ses ordres et qu'ainsi ils ne paraîtront jamais. Le *Manuscrit inédit* sur la publication de M. de Lacoudraye, imprimé récemment, était de ce nombre ; mais il avait heureusement échappé à l'ordre de prohibition. *Les Mémoires de Louis XVIII, recueillis et mis en ordre par M. le duc de D....*, Paris, 1832, 12 vol. in-8°, sont un ouvrage apocryphe et de la fabrique qui en a produit tant d'autres à la même époque. Beaucoup d'auteurs ont publié des *Vies de Louis XVIII* ou des Histoires de son règne ; mais ils n'en est point encore qui méritent d'être citées, pas même celle d'Alphonse de Beauchamp, 2 vol. in-8°, qui, comme bien d'autres, avait besoin de gagner la très-modique pension qui lui était accordée. La Vie de Louis XVIII est dont encore un ouvrage à faire. M—D j. et Z—M.

LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS, roi des Français, naquit à Paris, de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans et de Marie-Adélaïde de Penthièvre, le 6 octobre 1773. D'abord duc de Valois, il devint duc de Chartres à la mort de son aïeul. Prince du sang, il fut élevé sous les yeux de sa mère avec tous les soins dus à un héritier des deux maisons les plus riches et les plus puissantes du royaume. Son premier précepteur fut le chevalier de Bonnard, auteur de poésies légères dans le goût du temps et qui n'était guère propre aux fonctions dont on l'avait chargé. Aussi dut-il se retirer devant la comtesse de Genlis, qui, admise dans l'intimité de cette grande maison, entreprit et acheva à son honneur l'éducation du jeune prince. Cette éducation n'eut rien de semblable à celle que la tradition et les habitudes avaient jusque-là maintenue parmi les personnes de ce rang. A l'étude des langues anciennes, madame de Genlis joignit l'étude des langues vivantes et voulut que l'usage en fût aussi familier que les principes. Ses élèves avaient des domestiques de tous les pays qui se succédaient dans leur service et n'employaient que l'idiome natal. On parlait allemand le matin, anglais à midi, italien le soir au château de Bellechasse, qui était la résidence ordinaire de la famille ; les choses furent même poussées jusqu'à un enseignement professionnel, et l'aîné des princes s'exerça à la menuiserie, au jardinage, même à la chirurgie, notions dont les événements lui firent sentir plus tard toute l'utilité. Dans ces méthodes d'éducation régnait l'esprit nouveau dont la France était alors imbue et dont Jean-Jacques Rousseau s'était fait l'interprète éloquent. Madame de Genlis y ajouta des principes sûrs et d'excellents exemples, ne négligea rien pour former le cœur et élever l'intelligence de ses élèves. Elle composa pour eux quelques-uns des romans qui l'ont rendue célèbre, et voulut que de bonne heure ils fussent initiés aux chefs-d'œuvre de notre scène ; elle les conduisait au théâtre, ce qui était une grande nouveauté ; et montait pour eux, dans l'intérieur de la maison, de petites pièces où ils jouaient des rôles. Quelques voyages à Spa, en Bretagne et en Normandie complétèrent cette éducation, où elle était toujours présente et dont elle ne confiait à personne ni la marche ni les détails. Ce fut dans le cours de ces itinéraires que le jeune duc de Chartres donna le premier coup de pioche à l'un des cachots du Mont-St-Michel qui passait pour avoir contenu des prisonniers d'État, circonstance qu'une députation de la ville d'Avranches lui rappela plus tard quand il fut devenu roi et dont le souvenir lui était resté cher : « J'ai donné là, dit-il, des preuves de mon amour « pour la liberté et de ma haine pour le despo- « tisme. » Il grandit ainsi, affranchi des préjugés de la naissance et moins en prince qu'en homme et en citoyen. Rien n'était plus opportun, car les temps d'épreuve allaient commencer. Le duc de Chartres n'avait que seize ans quand éclata la révolution de 1789 ; il n'en put être le spectateur indifférent et s'y mêla avec l'ardeur et l'inexpérience de son âge. Son père, engagé dans le mouvement, l'y excitait d'ailleurs par son exemple et ses conseils. La duchesse d'Orléans essayait bien d'y résister et madame de Genlis elle-même ne voyait pas sans inquiétude cet entraînement précoce, mais il y avait alors dans l'air une telle passion pour les nouveautés qu'elle gagnait jusqu'à ceux qui auraient dû le mieux s'en défendre. Les jeunes princes cédèrent comme les autres, et dès lors commença entre les deux branches cette séparation et cette sorte d'incompatibilité qui, au milieu de quelques trêves, persistèrent jusqu'au bout et marquèrent si profondément leurs destinées. Le duc de Chartres se contenta d'abord de suivre comme spectateur les séances de l'assemblée nationale ; plus tard, sur les instances de son père, il se fit affilier au club des jacobins, qui n'avait pas encore acquis une odieuse célébrité. D'autres devoirs vinrent heureusement l'arracher à ces orageux spectacles. Comme prince du sang, il était colonel et propriétaire du 14e régiment de dragons ; astreint en cette qualité à une résidence effective, il quitta Paris pour Vendôme où son corps tenait garnison. A peine arrivé, il réunit ses officiers : « J'ai quitté, leur dit-il, dès le premier instant et « avec le plus grand plaisir toutes les marques « frivoles de distinction auxquelles on a si long- « temps attaché une considération qui n'était « due qu'au mérite et que lui seul obtiendra « désormais... Autant je dédaignais celle que je « ne devais qu'au hasard de ma naissance, au- « tant je me glorifierai un jour des autres si je « suis assez heureux pour les mériter. » Dès ce moment il appartint tout entier à ses devoirs militaires et ne servit la cause de la révolution que contre ses ennemis du dehors. Quelques actes de dévouement personnel se mêlèrent à

cette vie bien occupée : le duc de Chartres sauva un jour de ses mains un homme qui se noyait dans le Loir : « Je suis né sous une étoile bien « heureuse, écrivait-il à ce sujet ; toutes les oc« casions se présentent, je n'ai qu'à en profiter. » De Vendôme son régiment fut envoyé à Valenciennes ; le colonel l'y suivit, emmenant avec lui son frère le duc de Montpensier. Les événements suivaient leur cours ; la guerre avec l'Autriche était imminente. Placé sous les ordres d'un ami de la famille, le général Biron, le duc de Chartres se trouvait aux avant-postes quand les hostilités commencèrent. On sait que les premières opérations ne furent pas heureuses ; l'armée, affaiblie par la retraite d'un grand nombre d'officiers, se trouvait dans une espèce d'interrègne ; elle doutait d'elle-même et de ses chefs, elle se ressentait de l'agitation intérieure et du désordre dominant. Peu de discipline et plus de dispositions à discuter qu'à obéir. Aussi fit-elle une assez médiocre contenance dans ses débuts contre les Impériaux. A Quiévrain, à Boussu, les rencontres se terminèrent par des échecs. Pour relever le moral des troupes, il fallut que les officiers payassent de leurs personnes et le duc de Chartres ne s'y épargna pas. Il montra au feu toutes les qualités de l'homme de guerre, l'ardeur, le sang-froid, la justesse du coup d'œil, le don d'entraînement ; à diverses reprises il ramena ses soldats débandés et ne quitta le champ de bataille que lorsque la partie fut décidément perdue. Cette conduite lui valut, le 7 mai 1792, le brevet de maréchal de camp, et ce fut en cette qualité qu'il commanda une brigade de cavalerie sous les ordres de Luckner, qui venait de remplacer Rochambeau. Son frère Montpensier devint son aide de camp, et ils concoururent ensemble à la prise de Courtrai, qui servit de revanche aux revers essuyés jusque-là. A ce moment la guerre prenait des proportions formidables. Les événements du 10 août entraînaient dans la lutte la Prusse longtemps irrésolue, et des Alpes aux embouchures du Rhin les frontières de la France étaient menacées. La république apporta dans le soin de la défense une ardeur et une énergie qui attestaient sous une autre forme la fièvre dont elle était agitée ; elle appela aux armes tous ses enfants ; beaucoup y coururent, les uns en vue du salut commun, d'autres pour détourner leurs yeux du triste tableau des vengeances populaires. On peut dire que la fleur du pays vint alors se ranger dans les camps. Ce n'était pas encore une troupe aguerrie ; mais, composée de bons éléments, elle ne devait pas tarder à faire ses preuves. Le champ de bataille s'était déplacé ; le duc de Brunswick marchait vers nos frontières de l'Est avec une armée de 140,000 hommes. Les princes partirent pour le camp de Metz où commandait le général d'Harville, et, le 11 septembre, le duc de Chartres était nommé lieutenant général. On voulut même lui donner le commandement de Strasbourg ; il préféra le service actif : « Je suis trop « jeune, répondit-il, pour aller m'enfermer dans « une place. » La campagne venait de s'ouvrir. Les corps de Kellermann et de Beurnonville avaient fait leur jonction dans le camp de la Lune ; on se trouvait avec 60,000 hommes en face d'un ennemi dont les forces étaient triples. Ce fut dans cette position que s'engagea, le 20 septembre, la canonnade de Valmy, où le duc de Chartres se maintint avec sa division en face de ces moulins qui eurent une célébrité historique. Dans son rapport au ministre de la guerre, Kellermann cite les deux princes comme *ayant fait preuve d'un sang-froid remarquable devant un des feux les plus soutenus que l'on pût voir.* On a pu contester l'importance de cette bataille ; ses conséquences n'en furent pas moins décisives : l'armée prussienne se retira devant la résistance qu'elle rencontrait, le territoire fut affranchi ; les rôles changèrent, on passa de la défense à l'attaque. L'invasion de la Belgique fut décidée, et le duc de Chartres entra en campagne sous les ordres de Dumouriez. C'était aux dépens de son avancement qu'il se maintenait au poste de combat ; on lui avait offert un commandement en second dans l'organisation des nouvelles levées qui se formaient sous le général Labourdonnais ; il aima mieux rester avec son grade sur le théâtre de l'action. Ses instincts le servaient bien ; il dut à ce choix de figurer avec éclat à la bataille de Jemmapes (6 novembre 1792). Nos troupes s'y trouvèrent aux prises avec les Autrichiens commandés par Clerfayt, un de leurs meilleurs généraux ; les forces se balançaient et l'issue fut un instant douteuse. Le duc de Chartres se trouvait au centre où se porta le plus grand effort ; ses soldats ébranlés avaient rompu leurs lignes et se retiraient dans un grand désordre, lorsqu'il se jeta au-devant des fuyards, rallia ses colonnes et décida la victoire en enlevant les retranchements de l'ennemi. On peut dire, sans rien exagérer, qu'il eut les honneurs de la journée, et c'est dans ces termes qu'en parlait le général Dumouriez dans son rapport à la convention. Cette faveur de la fortune allait avoir de cruels retours. A Paris, les perspectives devenaient des plus sombres ; le procès de Louis XVI se poursuivait au milieu d'un déchaînement inouï de passions et de violences ; le duc d'Orléans s'y mêlait avec toutes les rancunes et les faiblesses d'un cœur aigri. Triste situation pour des princes qui ne pouvaient ni accepter ni désavouer de tels excès et dont les devoirs de famille enchaînaient jusqu'à la conscience ! Le duc de Chartres voyait bien où allaient les choses : ni les opinions exaltées de son père, ni ses propres services ne pouvaient les défendre contre les soupçons qui s'attachaient à leur nom et à leur rang. En condamnant Louis XVI le duc d'Orléans, par la plus juste des expiations, s'était condamné lui-même.

Dès les premiers jours de décembre 1792, un décret de bannissement avait été rendu contre tous les membres de la famille royale, puis, sur les instances de députés influents, rapporté. Ce répit permit au duc de Chartres d'achever cette campagne de Belgique qui, brillamment commencée, se continuait sous d'assez fâcheux auspices. Il prit part aux travaux du siége de Maëstricht sous les ordres de Miranda, et quand, vers la fin de février, l'armée dut renoncer à cette entreprise, en y laissant une partie de son artillerie, il couvrit la retraite jusque dans les plaines de Nerwinde où, le 18 mars, Dumouriez livra le combat qui devait exercer une si grande influence sur ses résolutions. De tous les généraux qui y figurèrent, aucun ne fit meilleure contenance que le jeune prince. Valence, grièvement blessé, ne put maintenir ses troupes; Miranda lâcha pied dès le début; seul, le duc de Chartres soutint pendant deux jours un engagement très-inégal. Chargé du commandement de la droite et du centre, il essuya le choc de l'armée ennemie avec une grande bravoure et une présence d'esprit qui ne se démentit pas. Ses troupes ne perdirent pas un pouce de terrain, et à plusieurs reprises s'emparèrent du village de Nerwinde qui était le pivot de la position : elles couchèrent sur le champ de bataille, et lorsque le lendemain l'ordre de la retraite fut donné, le prince la conduisit avec une habileté consommée en présence d'un ennemi victorieux. Ce fut le dernier acte de sa vie militaire et celui peut-être qui lui fait le plus d'honneur. Le mérite en est d'autant plus grand qu'il prévoyait bien que sa carrière allait être brisée. Déjà sa sœur avait pris le parti d'émigrer; il était lui-même au nombre de ces suspects dont on multipliait les listes. Le découragement se glissait peu à peu dans son âme : « Mon couleur de rose est bien passé, écrivait-il; « il est changé dans le noir le plus profond. » Un événement inattendu hâta l'effet de ses dispositions. Depuis son échec de Nerwinde, Dumouriez se sentait dans la situation la plus fausse; l'influence que vainqueur il avait acquise, vaincu il allait la perdre; la convention n'était guère accommodante pour les généraux malheureux. Dumouriez aima mieux rompre avec elle qu'affronter ses disgrâces. Il négocia secrètement avec des émissaires autrichiens, poussa les choses jusqu'à arrêter les députés chargés de le surveiller; puis, ne se voyant pas soutenu, il passa à l'ennemi. Le duc de Chartres, qui était son aide de camp, l'accompagna dans cette défection. Le fit-il par dévouement à son chef dont il avait connu et approuvé les projets, ou bien pour devancer l'arrêt de proscription qui deux jours plus tard devait frapper tous les membres de sa famille? Toujours est-il que le 2 avril il quitta son poste pour se rendre au quartier général autrichien. Sa tête fut mise à prix ainsi que celle de Dumouriez, et dès ce moment commencèrent pour lui les douleurs d'un long exil. L'archiduc Charles essaya en vain de le retenir au service de l'empire; le duc de Chartres, quelques griefs qu'il eût, se refusa à porter les armes contre sa patrie; il se résigna à l'obscurité et à une lutte ingrate contre le besoin. Sous un nom d'emprunt, il franchit le Rhin, traversa une partie de l'Allemagne et se rendit en Suisse où sa sœur se trouvait déjà, accompagnée de madame de Genlis. Heureusement pour eux, ils y rencontrèrent le général Montesquiou, également frappé de proscription et d'exil, mais qui, connu dans le pays, leur fut d'un grand secours dans leur isolement. Le nom qu'ils portaient les exposait à la fois aux vengeances des révolutionnaires et à la haine des émigrés. Après avoir séjourné à Schaffhouse, à Zurich et à Zug, le frère et la sœur furent obligés de se séparer. La princesse entra dans un couvent à Bremgarten avec la comtesse de Genlis; le prince partit à pied avec son valet de chambre Baudouin, parcourut les cantons les moins fréquentés de la Suisse et finit par se faire recevoir au concours, sous le nom de Chabaud-Latour, dans le collége de Reichenau, où pendant huit mois il professa l'histoire, la géographie, le dessin, les langues anglaise et française et les mathématiques. Ce fut dans cette retraite et au milieu de ces obscurs et honorables travaux qu'il apprit la mort tragique de son père. Quelques précautions qu'il eût pu prendre, le secret de sa naissance avait peu à peu transpiré et il lui fallut encore changer de résidence et de nom. Dans les premiers mois de 1795, il quitta la Suisse, passa à Bremgarten où il vit le général Montesquiou, et se dirigea vers Hambourg où il arriva dans le courant de mars. Cette ville comptait dans ses murs trop d'émigrés pour que le séjour n'en fût pas sans inconvénient; on y conspirait ouvertement contre le directoire, qui en avait pris de l'ombrage. Plus préoccupé de ses études que de politique, le duc de Chartres ne voulut pas que sa présence attirât sur lui les soupçons et qu'on se servît de son nom comme d'un instrument de guerre civile. Quelques généraux mécontents y songeaient, Dumouriez entre autres, qui ne se cachait pas pour dire que le temps de la ligne directe était fini et qu'à restaurer la monarchie il fallait s'adresser à la branche collatérale. Louis-Philippe, pour se dérober même aux apparences d'une complicité, quitta Hambourg dès le mois d'avril 1795. En compagnie du comte de Montjoie, il se remit en route pour les contrées du Nord, muni de passe-ports que lui avait donnés le prince de Hesse, beau-frère du roi de Danemark, arriva à Elseneur, où il visita le château de Kronenbourg et le jardin d'Hamlet, franchit le Sund pour se rendre en Suède, vit Elzimbourg, Gottembourg, remonta au lac de Vener; prit ensuite la route de Norvége et séjourna à Friderich-Hall, célèbre par la mort de Charles XII, à Christiania, à Drontheim où le baron de Krog, gouver-

neur, le combla d'égards. Pressé d'arriver à la limite du continent vers l'époque du solstice, il longea les côtes de Norvége jusqu'au golfe de Salsen, visita le Malstrom malgré le danger de ses abords, puis voyagea à pied avec les Lapons jusqu'au golfe de Tys, arriva au cap Nord et, après s'être arrêté à 18 degrés du pôle, revint par la Laponie à Tornéo, sur le golfe de Bothnie, se rendit à Abo et parcourut la Finlande jusqu'au fleuve Kymen, qui sépare la Suède de la Russie. Revenu par Stockholm, il y fut reconnu par l'envoyé de France Rivalz, et obligé de rompre son incognito pour se présenter au duc de Sudermanie, alors régent. Pénibles servitudes de son rang, qui venaient l'atteindre dans le plus inoffensif de tous les droits, celui de curieux et de voyageur! A son retour, ce fut bien pis encore. Les intrigues auxquelles son nom était mêlé avaient été poussées au point de préoccuper sérieusement le directoire. Sous ce prétexte, on refusait à madame de Genlis la permission de revenir à Paris, et on ajournait l'élargissement des deux jeunes princes, retenus dans les prisons de Marseille. La duchesse d'Orléans ne pouvait par le même motif obtenir la restitution de ses biens disponibles, et elle en informa son fils aîné dans une lettre qui lui parvint au moment où il rentrait en Allemagne par le duché de Holstein. A l'instant même le prince prit un parti décisif; aucun intérêt ne balança ses devoirs de famille : « Quand ma tendre mère recevra cette « lettre, écrivit-il, ses ordres seront exécutés et « je serai parti pour l'Amérique. Que ne ferais-je « pas après la lettre que je viens de recevoir! « Je ne crois plus que le bonheur soit perdu pour « moi sans ressource puisque j'ai encore le moyen « d'adoucir les maux d'une mère chérie dont la « position et les souffrances m'ont déchiré le « cœur depuis si longtemps.... Je crois rêver « quand je pense que dans peu j'embrasserai « mes frères et que je serai réuni à eux... Ce « n'est pas que je cherche à me plaindre de ma « destinée et je n'ai que trop senti qu'elle pour- « rait être plus affreuse. Je ne la croirai même « pas malheureuse si, après avoir retrouvé mes « frères, j'apprends que notre mère chérie est « aussi bien qu'elle peut l'être, et si j'ai encore « une fois servi ma patrie en contribuant à sa « tranquillité et par conséquent à son bonheur; « il n'y a point de sacrifices qui m'aient coûté « pour elle, et tant que je vivrai il n'y en a point « que je ne sois prêt à lui faire. » Parti de Hambourg le 24 septembre 1796 sur un bâtiment américain, Louis-Philippe arriva le 21 octobre à Philadelphie, où ses deux frères le rejoignirent en février 1797. Ce fut un beau jour pour eux et ils se promirent de ne plus se quitter. Le goût des voyages anima cet exil et en allégea les ennuis. Les trois princes s'engagèrent dans les déserts de l'Amérique du Nord, au milieu des tribus sauvages qui en étaient alors les seuls hôtes. Après avoir traversé Baltimore et reçu à Mont-Vernon l'hospitalité du général Washington, ils visitèrent les Cherokees, le saut du Niagara, les lacs d'Erié et d'Ontario, campant dans les bois, trempés jusqu'aux os et n'ayant pour nourriture qu'un peu de lard accompagné de pain de maïs. Ce fut dans l'une de ces excursions que Louis-Philippe eut l'heureuse chance d'exercer sa main sur un vieux sauvage, qu'il saigna à propos et guérit presque miraculeusement, ce qui lui donna un grand prestige parmi ces tribus et rendit plus facile un voyage qui n'était pas sans dangers. Rentrés à Philadelphie vers la fin de 1797, les trois frères y restèrent plusieurs mois, quoique la fièvre jaune y fît des ravages; ils y attendaient des fonds que leur mère, réintégrée dans une partie de ses biens, devait leur envoyer. A peine les eurent-ils reçus qu'ils se remirent en route, visitèrent New-York, le Massachusets, le New-Hamsphire, le Maine et Boston, où les surprit une facheuse nouvelle. A la suite du 18 fructidor, la duchesse d'Orléans avait été frappée de nouveau et obligée de se rendre en Espagne. La pensée de rejoindre leur mère prévalut dès lors dans l'esprit des princes, et ils se dirigèrent vers la Havane pour y attendre l'occasion d'effectuer leur retour. Un ordre exprès leur en interdit le séjour et ils durent s'embarquer pour Halifax où le duc de Kent, qui en était gouverneur, leur fit un meilleur accueil, sans se croire néanmoins autorisé à leur donner passage sur une frégate anglaise. Ce ne fut qu'après être revenus à New-York que les d'Orléans purent trouver un paquebot qui les débarqua à Falmouth, d'où ils gagnèrent Londres. On était en 1800 et la révolution du 18 brumaire venait de s'accomplir; avec la chute du directoire cessaient les causes et les effets de ce long exil en Amérique. Les princes purent résider librement et ostensiblement en Angleterre. Leur premier acte fut de se rapprocher des membres de la famille royale, auxquels les rattachaient les liens du sang et la communauté de l'infortune. Le duc d'Orléans vit le comte d'Artois, qui le reçut avec bonté; il écrivit au comte de Provence, depuis Louis XVIII, qui habitait Mittau, et une réconciliation, en apparence sincère, s'ensuivit. La situation des d'Orléans fut réglée d'une manière moins précaire; comme princes français ils eurent une pension de 50,000 francs de l'Angleterre; ce qui leur permit de tenir à Twickenham un état de maison conforme à leur rang. Les événements et l'adversité avaient mûri leur esprit, on put le voir en plus d'une occasion. Au sujet de la mort du duc d'Enghien, Louis-Philippe écrivait à l'évêque de Landaff : « J'étais certain, milord, que votre « âme élevée éprouverait une certaine indigna- « tion à l'occasion du meurtre atroce de mon in- « fortuné cousin. Sa mère était ma tante; lui- « même, après mes frères, était mon plus proche « parent. Nous fûmes camarades pendant nos

« premières années et vous devez penser d'après « cela que cet événement a dû être pour moi un « coup bien rude. Son sort est un avertissement « pour nous tous. Il nous indique que l'usur- « pateur corse ne sera jamais tranquille, tant « qu'il n'aura pas effacé notre famille entière de « la liste des vivants.... » Le séjour à Twickenham se prolongea plusieurs années sans autre incident que le désir plusieurs fois déçu qu'avaient les princes de rejoindre leur mère. Deux d'entre eux ne devaient plus la revoir. En 1807, le duc de Montpensier mourut d'une affection de poitrine et fut inhumé à Westminster dans la sépulture des rois. Le plus jeune des frères, le duc de Beaujolais, souffrait du même mal, et les médecins lui avait conseillé d'aller vivre dans un climat plus doux. Louis-Philippe le conduisit à Malte, où les symptômes s'aggravèrent; on songea à la Sicile. où la cour de Naples s'était réfugiée à la suite de l'invasion de tout le continent italien; mais quand l'autorisation de Ferdinand IV arriva, le duc de Beaujolais avait succombé et Louis-Philippe fit seul le voyage. Cette circonstance eut dans sa vie un effet décisif. C'est à Palerme qu'il vit pour la première fois la princesse Amélie, dont il devait obtenir la main et qui fut, dans le cours d'une longue union, le modèle des épouses et des mères. Ce mariage n'eut pas lieu sans difficulté. La reine Caroline, fille de l'altière Marie-Thérèse, ne l'envisageait qu'avec répugnance, et il s'attachait au nom des d'Orléans des préventions que le temps seul pouvait dissiper. Il fallut que le prince donnât des gages, et à diverses reprises il chercha à prendre parti dans les querelles qui ensanglantaient alors l'Europe. Il n'avait que son épée à offrir et il l'offrit. La mauvaise volonté de l'Angleterre empêcha ces projets d'aboutir. Dès 1805, il avait été question de prendre du service en Suède avec le duc de Berry, quand la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg mirent obstacle à ce plan, d'ailleurs très-vague et qu'aucun document ne semble appuyer. Plus tard les choses prirent un caractère plus sérieux, lorsque la guerre eut éclaté entre la France et l'Espagne. La cour de Naples ne put voir sans émoi un Bourbon aux prises avec le conquérant qui disposait à son gré des Etats et des sceptres. Elle résolut d'envoyer dans la Péninsule Léopold, le second fils du roi, et le duc d'Orléans proposa de se joindre à lui comme guide et comme auxiliaire. Il fut agréé et s'embarqua en août 1808 sur une frégate anglaise pour se rendre à sa destination. La régence espagnole prêtait elle-même les mains à cette intervention. Le cabinet de Londres s'y montra moins favorable; il avait expédié à ses agents des ordres pour que l'Espagne fût fermée aux deux princes. Arrivés à Gibraltar, ils n'y trouvèrent qu'un refus impératif; Léopold y fut provisoirement retenu, tandis que Louis-Philippe était conduit en Angleterre par le bâtiment qui les avait amenés de Palerme. Les motifs de cette conduite ont été diversement interprétés; le plus généralement admis est la crainte que ces deux Bourbons n'agissent plus comme prétendants que comme simples volontaires, et que leur présence ne créât des embarras. De retour à Londres, Louis-Philippe s'y plaignit vivement sans qu'on tînt compte de ses griefs; il y avait à son égard un parti pris de le tenir à l'écart et de décliner ses services. Embarqué de nouveau à Portsmouth avec sa sœur Adélaïde, qui s'était séparée de leur tante la princesse de Conti, il ne put obtenir, même comme faveur, d'aborder à Figuières où s'était retirée la duchesse d'Orléans; ce fut à Malte qu'on le conduisit, et de Malte il put gagner enfin Palerme. Il y eut là pour lui un moment de repos et de bonheur. Ferdinand et Caroline consentaient enfin à lui donner leur fille; sa mère et sa sœur venaient d'arriver de Mahon où elles s'étaient réunies pour assister à son mariage; la cérémonie eut lieu dans la cathédrale de Palerme le 25 novembre 1809. Six mois s'étaient à peine écoulés, lorsque, dans les premiers jours de mai, une frégate espagnole mouilla dans les eaux de Palerme. Elle portait des envoyés de la régence de Cadix qui demandaient au gendre de Ferdinand IV l'appui de son épée contre les envahissements de Napoléon. Louis-Philippe avait alors un commandement dans l'armée sicilienne; il présidait à la défense des côtes. Il se mit pourtant à la disposition de la cause espagnole et partit sur la frégate même qui lui avait porté l'invitation de la régence. Cette fois il devait croire qu'aucun obstacle ne s'opposerait à son débarquement; il avait compté sans l'influence anglaise. A Tarragone, où il se présenta d'abord, le gouverneur refusa de reconnaître son mandat et ne lui fit qu'un accueil fort équivoque. A Cadix, la réception fut meilleure sans aboutir à un autre résultat. La régence s'était partagée; plusieurs généraux, et surtout O'Donnell, ne voyaient pas son arrivée d'un bon œil; les cortès qui venaient de se réunir s'y montraient encore plus opposées. Tout ce que le prince put obtenir, ce fut que la junte le reçût en audience solennelle et lui rendît les honneurs dus à un gendre du roi de Naples et à un parent de Ferdinand VII. En vain Louis-Philippe attendit-il pendant deux mois que les dispositions fussent changées; le mot d'ordre était inflexible et venait du camp anglais; il y passait pour suspect et peut-être redoutait-on chez lui une ambition personnelle. A tout prendre, ce fut là pour le duc d'Orléans un désappointement heureux : il lui dut de ne point porter les armes contre un pays qu'il devait un jour gouverner. Sa haine contre la dynastie qui régnait alors, les obligations que son alliance venait de lui créer, le besoin d'activité naturel à son âge, dominaient des scrupules qui se fussent éveillés plus tard; les circonstances le servirent mieux qu'il n'eût voulu. Après une vaine attente,

i regagna Palerme où la duchesse venait de lui donner un fils, le 3 septembre 1810. Pendant les quatre années qui suivirent, il ne quitta pas la Sicile, partagée entre les dissensions intérieures et l'occupation des Anglais. Une armée de 25,000 hommes, sous les ordres de William Bentinck, occupait le pays et comprimait les efforts de la population impatiente du joug étranger. Louis-Philippe eut un rôle difficile à jouer entre ces diverses influences. La faiblesse du roi, les emportements de la reine mirent sa patience à de rudes épreuves, et il finit par se condamner à une neutralité absolue. Après avoir résigné le commandement des troupes, il vivait retiré dans une maison de campagne près de Palerme lorsque les événements de 1814 vinrent lui ouvrir d'autres perspectives et lui créer d'autres devoirs. La France, après vingt ans d'exil, lui était ouverte. A peine en fut-il informé qu'il s'embarqua sur un bâtiment marchand qui faisait voile pour Marseille, et arriva à Paris dans les premiers jours de mai, au moment où Louis XVIII venait d'y rentrer. Le 17 mai, il fut reçu aux Tuileries, où le roi l'accueillit affectueusement. « Vous étiez lieutenant général, lui dit-il, vous « l'êtes encore. — Sire, répondit le duc d'Or« léans, Votre Majesté ne me verra plus sous un « autre habit. » Il fut porté dès lors sur le tableau des lieutenants généraux, avec le titre de colonel général des hussards qu'avait eu son père, et fut mis en possession de la partie de son patrimoine qui n'avait pas été aliénée. Aucun nuage n'obscurcit cette entrevue; de part et d'autre on parut oublier ce que le passé avait de gênant. Sur les ordres du roi, un vaisseau de guerre fut mis à la disposition du duc d'Orléans, qui s'embarqua à Toulon dans les premiers jours de juin et revint quelques semaines après avec la duchesse d'Orléans, alors enceinte de son quatrième enfant, le duc de Nemours, que Louis XVIII et la duchesse d'Angoulême tinrent sur les fonts. Ce second accueil fut encore plus empressé, plus cordial que le premier et de nouvelles restitutions de biens, de nouvelles faveurs achevèrent de sceller entre les deux branches ce pacte de réconciliation. Les choses en étaient là quand le retour inopiné de Bonaparte frappa du même coup de foudre les Tuileries et le Palais-Royal. Coup sur coup on apprit son débarquement à Fréjus et sa marche rapide sur Grenoble, à travers les défilés des Alpes. Le duc d'Orléans partit sur-le-champ pour Lyon avec le comte d'Artois et le maréchal Macdonald, pour y rallier les troupes qui allaient être opposées à cette rentrée changée en triomphe. Déjà il était trop tard; la défection, commencée dans l'Isère, continuait dans le Rhône et l'armée retournait par un irrésistible élan vers le chef qui l'avait guidée sur les champs de bataille de l'Europe. Il fallut que les princes rebroussassent chemin du côté de Paris, et le 16 mars 1815 le duc d'Orléans assistait, près du roi, à la séance où un nouveau serment fut prêté à la charte constitutionnelle. Il mit à ce serment une chaleur qui, dans ces graves conjonctures, fut remarquée. Le lendemain, il partit pour la frontière du Nord où le maréchal Mortier avait réuni les débris des troupes restées fidèles, et en prit le commandement. Il ne s'agissait plus de sauver la monarchie, mais d'en assurer la retraite; il le fit avec dévouement et avec activité; puis quand Louis XVIII eut traversé la place de Lille pour se réfugier en Belgique, il remit l'armée aux mains de Mortier en lui adressant une lettre qui a été plusieurs fois citée. « Je viens, mon « cher maréchal, lui disait-il, vous remettre en « entier le commandement que j'aurais été heu« reux d'exercer avec vous dans le département « du Nord. Je suis trop bon Français pour sacri« fier les intérêts de la France parce que de nou« veaux dangers me forcent de la quitter. Je « pars pour m'ensevelir dans la retraite et dans « l'oubli; le roi n'étant plus en France, je ne puis « plus vous transmettre d'ordres en son nom; il « ne me reste plus qu'à vous dégager de l'obser« vation des ordres que je vous avais transmis « et à vous recommander de faire tout ce que « votre excellent jugement et votre patriotisme « si pur vous suggéreront de mieux pour l'inté« rêt de la France et de plus conforme à tous les « devoirs que vous avez à remplir. Adieu, mon « cher maréchal, mon cœur se serre en écrivant. « Conservez-moi votre amitié dans quelque lieu « que la fortune me conduise et comptez à ja« mais sur la mienne. Je n'oublierai jamais ce « que j'ai vu de vous dans le temps trop court « que nous avons passé ensemble; j'admire votre « loyauté et votre courage; et c'est de tout mon « cœur que je vous souhaite la prospérité dont « vous êtes digne et que j'espère encore pour « vous. » D'après Fleury de Chaboulon, le duc d'Orléans ne voulut même pas que les officiers attachés à sa personne le suivissent dans son exil, et comme le colonel Athalin insistait : « Non, lui « dit-il, restez sur le sol de la patrie; votre place « est là désormais plutôt qu'auprès de moi. » Quelques jours après il rentrait dans sa résidence de Twickenham, où sa famille l'avait devancé, et son premier acte était de désavouer des protestations et des professions de foi qui avaient été publiées en son nom et qui avaient pour objet de donner le change sur sa conduite. Trois mois s'étaient à peine écoulés que la bataille de Waterloo changeait de nouveau la face des affaires, et vers la fin de juillet le duc d'Orléans revint à Paris, où il s'empressa de se mettre à la disposition du roi. Il ne semble pas que les préventions fussent alors bien vives contre lui puisqu'il fut maintenu dans tous ses apanages et, comme prince du sang, se vit appelé à siéger dans la chambre des pairs. On cite pourtant un mot de Louis XVIII qui indique que le prince restait suspect, quelque bonne mine qu'on lui fît. « Mon

« cousin, lui dit un jour le roi, comme vous « êtes le plus rapproché du trône après Berri, « je suis tranquille. » Ces rapports un peu tendus ne tardèrent pas à s'altérer. Il régnait à la cour un tel esprit de réaction que le duc d'Orléans n'y rencontrait que des visages malveillants ou hostiles. Les coryphées de l'émigration qui avaient la voix haute ne se cachaient pas pour l'accuser de menées souterraines, et animaient contre lui les autres princes du sang. Aussi put-on dès ce moment voir le dissentiment grandir et la séparation se faire. Une circonstance en porta les symptômes à la connaissance du public. La chambre, qu'à raison de ses excès on nomma *introuvable*, avait dans les premiers jours voté une adresse au roi dans laquelle on demandait « l'épuration des administrations « publiques et le châtiment des délits politi- « ques. » Quand la chambre des pairs eut à se prononcer, cet appel à des voies de rigueur ne passa pas sans réfutation. MM. de Broglie, de Tracy, Lanjuinais et Barbé-Marbois demandèrent la suppression de cette phrase, et à son tour le duc d'Orléans prit la parole : « Laissons au roi, « dit-il, le soin de prendre constitutionnellement « les précautions nécessaires au maintien de « l'ordre, et ne formons pas des demandes dont « la malveillance se ferait des armes pour trou- « bler la tranquillité de l'Etat. Notre qualité de « juges éventuels de ceux envers lesquels on re- « commande plus de justice que de clémence « nous impose un silence absolu. Toute énoncia- « tion antérieure d'opinion me paraît une véri- « table prévarication dans l'exercice de nos fonc- « tions judiciaires, en nous rendant à la fois « accusateurs et juges. » Ces paroles sensées ne furent point écoutées ; l'adresse resta ce que l'avait faite l'esprit de parti ; malgré lui, un prince du sang vota avec l'opposition. Quoique les séances ne fussent pas publiques, ces détails transpirèrent et on s'accoutuma dès lors à l'idée que le duc d'Orléans, seul de la famille, restait fidèle aux principes de la révolution. Une autre conséquence de cet acte fut un départ immédiat pour l'Angleterre. On a varié sur le caractère de ce nouvel exil ; les uns disent qu'il fut forcé, d'autres qu'il fut volontaire. Les premiers ajoutent que Louis XVIII le maintint longtemps, malgré les instances du comte d'Artois, du duc de Berri, du duc et de la duchesse d'Angoulême, et qu'après avoir signé l'ordonnance de rappel, il remit la plume à son frère en ajoutant : « Gardez-la bien ; « elle vous servira à signer votre abdication. » C'est probablement là un conte fait après coup, et on est plus fondé à croire que le duc d'Orléans se retira de son plein gré du théâtre de ces excès et de ces violences. Il ne quitta Twickenham qu'au mois de janvier 1817, quand des idées plus modérées eurent prévalu, et vint se fixer avec sa famille au Palais-Royal qu'il ne devait abandonner qu'en 1830. Bien des conjectures ont été faites sur les sentiments qui l'animaient alors, et à défaut d'actes on s'en est pris aux intentions. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la politique de la maison d'Orléans se séparait en plus d'un point de celle de la branche régnante. Le duc était un esprit sincèrement libéral ; les aînés supportaient mal les gênes des institutions libres. On a voulu voir du calcul dans cette divergence ; c'était plutôt le fruit de l'éducation. Encore moins faut-il croire à cette prétendue conspiration dont le Palais-Royal aurait été le siége, et qui aurait eu pour dénoûment un changement de dynastie. La véritable conspiration fut celle que la branche aînée ourdit contre elle-même, en ne cédant pas à propos et en jetant au pays des défis qu'elle n'était pas en mesure de soutenir. L'opposition du duc d'Orléans ne dépassa pas le domaine de la conscience ; aucun acte public ne s'y mêla. Ce ne fut donc pour la maison régnante ni un embarras ni un danger. Il paraîtrait même qu'à cette époque Louis-Philippe se montra moins soucieux d'une popularité extérieure que de l'administration d'une fortune dont l'indemnité accordée aux émigrés venait encore de grossir le chiffre. Entouré d'une famille nombreuse, il ne portait pas ses vues au delà de la grande situation dont il jouissait et des chances naturelles que lui ouvrait son voisinage du trône. Que lui a-t-on reproché ? d'avoir attiré près de lui, pour s'en faire des amis et des conseillers, des hommes notoirement hostiles à la politique du gouvernement, et qui le combattaient soit dans la presse, soit dans les chambres. Mais n'était-ce pas l'inévitable conséquence des rancunes du parti de l'émigration, et de toutes les représailles la plus légitime ? En butte aux méfiances de la cour, n'y trouvant qu'un accueil équivoque, sans influence dans les conseils, laissé en dehors de toute participation active, le duc d'Orléans dut aller du côté où on le poussait et y prendre un point d'appui. Il le fit d'ailleurs avec mesure et sut plus d'une fois désavouer ceux qui s'autorisaient de son nom pour l'engager et le compromettre. Ses relations avec les membres de la famille royale, quoique ramenées à une stricte étiquette, n'en restaient pas moins ce que la convenance exigeait. Dans les cérémonies officielles le duc d'Orléans était présent ; il assistait au banquet royal et aux ouvertures des chambres. Lors de l'assassinat du duc de Berri (février 1820), il accourut l'un des premiers, et témoigna la plus vive émotion. Quand sept mois après, la naissance du duc de Bordeaux eut donné un rejeton à la ligne directe, il s'associa à cet événement de famille qui éloignait ses chances et le remettait sur le second plan. A la mort de Louis XVIII (16 septembre 1824), les rapports parurent même s'améliorer. Le duc d'Orléans prit le titre d'altesse royale, et en cette qualité tint à Reims, dans le sacre de Charles X, la première place et y reçut les pre-

miers honneurs. Sa conduite fut des plus réservées dans le cours du nouveau règne. Il avait le coup d'œil trop juste pour ne pas voir vers quel dénoûment on allait; l'opinion parlait avec une vigueur qu'il était impossible de méconnaître. Le duc d'Oléans assistait à ce mouvement peut-être avec un acquiescement secret, mais sûrement avec une grande inquiétude. Ceux qui l'ont transformé en conspirateur oublient combien ce fut en toute occasion un esprit prudent et peu disposé à se livrer. Il savait quels mécomptes les révolutions réservent à ceux qui les déchaînent avec l'espérance de les maîtriser; sa famille en avait fait une fois l'expérience: il n'était pas d'humeur à la recommencer. Ce qu'il voulait seulement, c'est qu'il y eût entre lui et ses aînés une nuance d'opinion assez tranchée pour que le public ne s'y méprît pas; c'est qu'on sût bien au dehors qu'il n'était pour rien dans la politique qui prévalait. Il protesta donc à sa manière, doucement, indirectement, de manière à prouver qu'il y avait en lui l'étoffe d'un prince libéral, malgré tout et en dépit de tout. Au lieu de donner à ses enfants une éducation privée, il les envoya dans les colléges publics, où ils eurent pour camarades toute une génération d'élèves ; ses salons continuèrent à s'ouvrir aux membres les plus célèbres de l'opposition; ses bibliothèques, ses musées particuliers devinrent l'asile des notabilités de la littérature et des arts. Il se créait ainsi des amis et des clients pour des éventualités imminentes; dans une partie qui semblait se gâter il se ménageait un dernier enjeu. En effet, les événements se précipitaient. Le 8 août 1829, un cabinet modéré, formé sous la présidence de M. de Martignac, dut se retirer devant le ministère du duc de Polignac, qui ressemblait à un défi jeté à l'opinion publique. Le 2 mars suivant les chambres s'ouvrirent, et dans son discours le roi leur disait : « Je ne doute point de votre « concours pour opérer le bien que je veux faire. « Si de coupables manœuvres suscitaient à mon « pouvoir des obstacles que je ne dois pas, que « je ne veux pas prévoir, je trouverais la force « de les surmonter dans ma résolution de main- « tenir la paix publique, dans la juste confiance « des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours « montré pour leur roi. » Sous des formes adoucies il y avait là une menace que la chambre des députés, gardienne de l'honneur parlementaire, ne manqua pas de relever. « Sire, dit-elle, la « charte a fait du concours permanent des vues po- « litiques de votre gouvernement avec les vœux « du peuple la condition indispensable de la mar- « che régulière des affaires publiques. Sire, notre « loyauté, notre dévouement nous condamnent à « dire que ce concours n'existe pas.... » C'est en ces termes que s'exprimait l'adresse des 221, nombre des députés qui l'avaient votée. La réponse de Charles X fut la prorogation immédiate de la chambre, et plus tard les ordonnances du 25 juillet 1830 qui furent le signal d'une explosion populaire et emportèrent la branche aînée. Cet événement prenait bien des gens au dépourvu, et le duc d'Orléans était du nombre. Quelques semaines auparavant il avait reçu le roi chez lui, dans une fête qu'il donnait à son beau-père le roi de Naples, et s'était montré fort honoré de cette faveur accordée contre les usages de la cour. Il n'était donc, dans la révolution qui venait de s'accomplir, ni un instrument ni un complice ; il ne voyait pas sans alarme la forme violente qu'elle avait prise, et devait craindre qu'elle ne comprît dans la même proscription tous les princes du sang royal, qu'ils l'eussent ou non provoquée. Aussi son premier mouvement fut-il de sortir de Paris, afin de rendre sa neutralité manifeste. Il se rendit à sa terre du Raincy, tandis que sa famille habitait le château de Neuilly qui était sa résidence dans la belle saison. Si à ce moment un ordre lui fût arrivé de St-Cloud pour se rendre auprès du roi, il est probable qu'il y eût déféré ; cet ordre n'arriva pas, et il resta libre d'agir suivant les conseils des événements. Livré à lui-même, que lui restait-il à faire? Il eût pu sans doute suivre le reste de sa famille et se comprendre dans une disgrâce qu'il n'avait pas méritée, accepter les conséquences d'une politique qui n'était pas la sienne, obéir aux devoirs du sang, quelle que fût sa position particulière et même contre ses convictions. Un pareil parti aurait eu un caractère incontestable de grandeur, et c'eût été une noble revanche des soupçons et des défiances dont il avait si longtemps souffert. Mais n'y avait-il pas aussi en dehors de ces motifs personnels, d'autres considérations non moins déterminantes? L'état du pays, après un ébranlement si profond, pouvait dépendre d'un nom proclamé à propos et auquel les diverses nuances de l'opinion victorieuse consentiraient à se rallier. Si ce nom avait cette influence de faire tomber les armes des mains des combattants, de calmer l'effervescence populaire, d'assigner au mouvement des limites promptes et précises, de rassurer les intérêts alarmés, de pacifier la rue, de donner à l'Europe inquiète les garanties qu'elle était en droit d'attendre, pouvait-il se refuser à livrer ce nom auquel tant d'avantages étaient attachés ? Peut-être se mêlait-il à cela le désir de conserver ce qu'il avait eu, après beaucoup d'épreuves, tant de peine à retrouver, et il est à supposer que l'idée d'un nouvel exil ne lui souriait guère. Cependant tout témoigne que le duc d'Orléans resta plusieurs jours combattu, et qu'il fallut user d'instances pour le décider à accepter ce nouveau rôle. Les hommes qui lui étaient dévoués eurent à vaincre ses hésitations et à triompher de ses scrupules ; ce ne fut que le 30 juillet qu'il se rendit du Raincy à Neuilly pour rentrer au Palais-Royal avec le colonel Heymès et son secrétaire Oudard. Il n'y arriva que de nuit, et après avoir franchi les barricades qui en ob-

struaient les abords. Le lendemain, à huit heures, les députés et les pairs qui s'étaient associés à l'insurrection se rendirent chez lui pour y concerter les moyens d'en régler la marche et d'en hâter le dénoûment. Les circonstances n'avaient pas cessé d'être critiques; Charles X était encore à St-Cloud avec 12,000 soldats dévoués; il consentait à abdiquer, mais en faveur de son petit-fils, concession tardive qui ne pouvait suffire ni au peuple en armes, ni au gouvernement provisoire réuni à l'hôtel de ville, et dont le général Lafayette était le chef. Un nouveau ministère avait été formé sous la présidence du duc de Mortemart, et le duc d'Orléans était nommé lieutenant général du royaume. Les députés et les pairs présents à Paris s'empressèrent d'adopter cette partie de la combinaison, sauf à compléter plus tard le passage d'une branche à l'autre. Un décret fut rendu le 31 juillet, et en en recevant communication Louis-Philippe répondit: « Les « députés de la France, en ce moment réunis à « Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse « dans cette capitale pour y exercer les fonctions « de lieutenant général du royaume..... Je n'ai « pu balancer à venir partager vos dangers, à « me placer au milieu de cette héroïque popu- « lation, et à faire tous mes efforts pour vous « préserver de la guerre civile et de l'anarchie. « En rentrant dans Paris je portais avec orgueil « ces couleurs glorieuses que vous avez reprises « et que moi-même j'avais longtemps portées.... « Les chambres vont se réunir, elles aviseront « aux moyens d'assurer le règne des lois et le « maintien des droits de la nation..... Une charte « sera désormais une vérité. » Cette déclaration, répandue et affichée dans Paris, y eut pour effet de donner un point d'appui aux opinions modérées contre une minorité violente qui cherchait à entraîner le pays vers la république. Pour en compléter l'effet, le duc d'Orléans se rendit le jour même à l'hôtel de ville, où siégeaient en permanence les hommes les plus exaltés. Il n'y arriva pas sans peine à travers les pavés amoncelés; les députés lui servaient d'escorte, et le président de la chambre, Jacques Laffitte, qu'une entorse empêchait de marcher, l'accompagnait en litière. Des groupes malveillants s'étaient formés sur divers points et la place regorgeait d'ouvriers en armes. Le sang-froid de Louis-Philippe ne se démentit pas; aux cris de *Vive le duc d'Orléans!* se mêlaient les cris de *Vive la liberté!* et *Vive la république!* Il n'en fut ni intimidé ni ému, et suivit Lafayette sur le balcon de l'hôtel de ville, d'où il salua le peuple un drapeau tricolore à la main. Des applaudissements s'élevèrent, et une accolade restée célèbre termina cette mise en scène qui ressemblait à une consécration. Rien pourtant n'était terminé, et Charles X s'obstinait à rester à Rambouillet avec sa garde et quelques régiments. Il fallut l'en éloigner par une démonstration populaire : des commissaires délégués par le gouvernement provisoire eurent pour mission de l'accompagner jusqu'au port de Cherbourg, où il devait s'embarquer. En même temps la chambre des députés achevait l'œuvre qu'elle avait commencée. Réunie le 3 août elle s'occupait de mettre la charte de 1814 en harmonie avec les besoins nouveaux, déclarait le 7 la vacance du trône et y appelait Louis-Philippe, recevait enfin le 9 août le serment du nouveau roi. La révolution était terminée et le pouvoir changeait de main. Les débuts de ce règne ne furent pas tranquilles; il avait pour adversaires ceux qui regrettaient l'ancien régime et ceux qui en eussent désiré un nouveau, d'un côté les légitimistes, de l'autre les républicains. Quelque incompatibilité qu'il y eût entre ces deux fractions de mécontents, elles s'entendaient pour combattre l'ennemi commun. Les légitimistes avaient l'influence que donnent la naissance et la fortune territoriale; les républicains avaient l'oreille du peuple et l'habitude des insurrections. Ce ne fut pas une tâche facile que de trouver entre ces deux éléments un élément nouveau à l'aide duquel on pût gouverner et administrer le pays. On s'adressa à la classe moyenne, jalouse surtout de repos, et qui se montre très-accommodante en fait de régimes, pourvu qu'ils respectent et ménagent ses intérêts. Il passa dès lors pour constant que la monarchie nouvelle était celle de la bourgeoisie. Louis-Philippe ne répudiait pas cette origine, et dans sa réponse à la chambre qui lui annonçait sa nomination, il s'en prévalut et ajouta : « Je « reçois avec une profonde émotion la déclaration « que vous me présentez. Je la regarde comme « l'expression de la volonté nationale, et elle me « paraît conforme aux principes politiques que « j'ai professés toute ma vie. Rempli de souvenirs « qui m'ont toujours fait désirer de n'être point « appelé au trône, exempt d'ambition et habitué « à la vie paisible que je menais dans ma famille, « je ne puis vous cacher tous les sentiments qui « agitent mon cœur dans cette conjoncture; « mais il en est un qui les domine tous, c'est « l'amour de mon pays. Je sais ce qu'il me pre- « scrit et je le ferai. » Dans la séance où il prêta serment à la charte, le nouveau roi fut plus explicite encore, et il ne craignit pas de faire une allusion à la combinaison qui aurait eu pour objet le maintien de la successibilité dans l'ordre des droits légitimes. « Je viens, dit-il, de consa- « crer un grand acte; je sens profondément toute « l'étendue des devoirs qu'il m'impose; j'ai la « conscience que je le remplirai. C'est avec une « pleine conviction que j'ai accepté le pacte d'al- « liance qui m'était proposé. J'aurais vivement « désiré ne jamais occuper le trône auquel le vœu « national vient de m'appeler; mais la France, « attaquée dans ses libertés, voyait l'ordre pu- « blic en péril; la violation de la charte avait « tout ébranlé; il fallait rétablir l'action des lois, « et c'est à la chambre qu'il appartient d'y pour-

« voir. Vous l'avez fait, messieurs, et les sages « modifications que vous avez faites à la charte « garantissent la sécurité de l'avenir, et la France, « je l'espère, sera heureuse au dedans, respec- « tée au dehors et la paix de l'Europe assurée. » Ces dernières paroles indiquent quelle était la grande préoccupation du moment. Comment les puissances allaient-elles prendre ce changement de règne? Il s'agissait de leur faire reconnaître une dynastie qui tenait son mandat d'une insurrection triomphante, et qui n'avait pu s'établir qu'au préjudice des droits de la naissance consacrés par des traités. Parmi ces puissances il y en avait de faciles à ramener, l'Angleterre entre autres, habituée aux souverainetés de fait et ne s'immisçant dans le régime des autres Etats que lorsque ses intérêts y sont directement engagés. De ce côté, une reconnaissance fut facile à obtenir; le général Baudrand commença la négociation et M. de Talleyrand l'acheva. Vis-à-vis de la Russie, la solution ne fut ni aussi prompte ni aussi complète. Nicolas, qui régnait alors, avait éprouvé un mécontentement profond de cette atteinte portée à l'ordre reconnu en Europe. Deux envoyés partirent pour St-Pétersbourg, M. Athalin avec une lettre ostensible, M. de Mortemart avec une mission secrète. La lettre officielle se terminait ainsi : « Il n'échappera pas à « Votre Majesté qu'il est bien désirable que les « affaires de Paris soient envisagées sous leur « véritable aspect, et que l'Europe, rendant jus- « tice aux sentiments qui m'ont dirigé, entoure « mon gouvernement de la confiance qu'il a le « droit d'inspirer. Que Votre Majesté veuille bien « ne pas perdre de vue que, tant que Charles X « a régné sur la France, j'ai été le plus soumis « et le plus fidèle de ses sujets, et que ce n'est « qu'au moment où j'ai vu l'action des lois para- « lysée et l'exercice de l'autorité royale totale- « ment anéanti, que j'ai cru de mon devoir de « déférer au vœu national en acceptant la cou- « ronne à laquelle j'ai été appelé. C'est sur vous, « sire, que la France a surtout les yeux fixés; « elle aime à voir dans la Russie son allié le plus « naturel et le plus puissant, et sa confiance ne « sera pas trompée. J'en ai pour garantie le no- « ble caractère et toutes les qualités qui distin- « guent Votre Majesté. » Quant à la mission de M. de Mortemart, rien ne prouve qu'elle s'écartât des termes de la dépêche ostensible. On a, il est vrai, publié une lettre apocryphe dans laquelle Louis-Philippe ne se serait représenté que comme investi provisoirement de la couronne en attendant la majorité du comte de Chambord. Tenir un pareil langage eût été déroger à la prudence la plus vulgaire; de pareilles inventions se réfutent d'elles-mêmes. Quoi qu'il en soit, l'empereur Nicolas se retrancha d'abord dans le silence; ce ne fut qu'après quelques mois de réflexion qu'il envoya sa réponse. Elle dérogeait à la forme ordinaire entre souverains et supprimait le : *Monsieur mon frère*, qui sont de protocole dans les pièces de ce genre. « J'ai reçu, disait-il, par le « général Athalin la lettre dont il a été porteur. « Des événements à jamais déplorables ont placé « Votre Majesté dans une cruelle alternative. Elle « a pris une détermination qui lui a paru la seule « propre à sauver la France de plus grandes ca- « lamités, et je ne me prononcerai pas sur les « considérations qui ont guidé Votre Majesté; « mais je forme des vœux pour que la Providence « divine veuille bénir ses intentions et les efforts « qu'elle va faire pour le bonheur du peuple « français. De concert avec mes alliés, je me « plais à accueillir le désir que Votre Majesté a « exprimé d'entretenir des relations de paix et « d'amitié avec tous les Etats de l'Europe. Tant « qu'elles seront basées sur les traités existants « et sur la ferme volonté de respecter les droits « et les obligations, ainsi que l'état de possession « territoriale qu'ils ont consacré, l'Europe y trou- « vera une garantie de la paix, si nécessaire au « repos de la France elle-même. Appelé conjointe- « ment avec mes alliés à cultiver avec la France, « sous son gouvernement, ces relations conser- « vatrices, j'y apporterai pour ma part toute la « sollicitude qu'elles réclament et les dispositions « dont j'aime à offrir à Votre Majesté l'assurance « en retour des sentiments qu'elle a exprimés. » Peu satisfaisante dans la forme, cette dépêche suffisait pour le maintien des relations, et c'était tout ce que des deux parts on se proposait. L'Autriche et la Prusse se montrèrent encore plus accommodantes, et parmi les Etats de moindre rang l'Espagne seule mit quelque affectation à résister jusqu'au bout. Ces embarras extérieurs n'étaient rien auprès de ceux que la nouvelle monarchie rencontrait à l'intérieur. Les ardeurs de l'opinion ne s'étaient pas calmées, et dans le gouvernement même il régnait une grande indécision. Un premier cabinet avait été choisi parmi les notabilités parlementaires qui avaient concouru aux derniers événements. Les nuances d'opinion qui s'étaient effacées pendant la lutte reparurent après la victoire, et une incompatibilité très-sérieuse se déclara entre ceux qui voulaient céder au mouvement et ceux qui voulaient l'enrayer. La rue était toujours menaçante; on y souffrait avec peine tout ce qui de près ou de loin rappelait le régime déchu, et il fallut que le roi fît disparaître les fleurs de lis qui avaient été conservées sur l'écusson de son palais et les panneaux de ses voitures. Lui-même était en butte aux servitudes de la popularité. A diverses fois dans le cours de la journée, il se montrait sur son balcon pour répondre par des saluts aux acclamations de la multitude. Dans les rues et souvent à pied, il marchait simplement vêtu et appuyé sur son parapluie, causant familièrement avec tout le monde et faisant bon marché des étiquettes de la grandeur. De sa part, c'était moins un calcul qu'un goût naturel auquel il céda tant

que les attentats contre sa personne ne l'astreignirent pas à prendre de plus grandes précautions. Mais en France (et les événements l'ont prouvé depuis) on attend de la royauté plus de réserve et plus de prestige. Cette recherche de la popularité manquait donc en partie son but, et l'émotion publique ne diminuait pas. De nouveaux événements l'excitaient d'ailleurs quand elle commençait à s'amortir. Partout, à l'exemple de la nôtre, des révolutions s'accomplissaient. Il en éclatait une en Belgique, une autre en Allemagne, et à quelques mois de là la Pologne se soulevait; c'était comme une traînée de poudre qui gagnait tout le continent. Le premier cabinet dans lequel étaient entrés quelques doctrinaires, comme on les nommait alors, fut obligé de se retirer devant des hommes d'une opinion plus décidée. Jacques Laffitte devint président d'un conseil dans lequel Dupont de l'Eure avait consenti à figurer. Il s'agissait de mener à bonne fin l'opération la plus délicate du règne, celle de la fixation d'une liste civile. Les choses ne marchèrent pas sans entraves ni sans tiraillements. On ne voulait voir dans la monarchie nouvelle qu'une sorte de république, un gouvernement à bon marché. Aussi y eut-il dans la commission du budget un peu d'étonnement quand le chiffre de dix-huit millions par an lui fut indiqué comme n'étant que le strict nécessaire. Ce chiffre fut plus tard réduit à douze millions qui furent votés, mais non sans efforts. En même temps Louis-Philippe avait le soin de mettre sa fortune privée à l'abri des événements : par un acte authentique en date du 7 août il la fit passer sur la tête de ses enfants, précaution superflue et qui ressemblait trop à une défiance envers la destinée. On était arrivé ainsi au mois de décembre 1830 sans que l'agitation des esprits se fût manifestée par des actes de violence; le feu couvait et n'éclatait pas. Le procès des ministres de Charles X servit de prétexte à une première explosion. A tort ou à raison le peuple croyait que la chambre des pairs, appelée à les juger, y apporterait des dispositions qui pouvaient passer pour une connivence. Il s'assembla en armes autour du palais en proférant des cris de mort et prêt à se faire justice lui-même. Au premier tumulte, la garde nationale fut convoquée, et pendant trois jours et trois nuits elle bivouaqua dans les cours du Luxembourg et les rues environnantes. Jamais tableau plus sombre ne s'était offert aux regards; les souvenirs de la première révolution se reproduisaient avec toutes leurs menaces. On demandait à grands cris la tête des coupables, et dans les rangs de ceux qui étaient appelés à les protéger les mêmes symptômes se reproduisaient. Il fallut tromper la foule par de fausses rumeurs, ne prononcer qu'à une heure avancée de la nuit le jugement qui condamnait les ministres à une prison perpétuelle et les ramener au château de Vincennes par un chemin détourné. Cet événement donna la mesure des impressions qui régnaient dans la multitude; le manque d'ouvrage, la détresse des industries, les misères de la saison d'hiver avaient porté son exaspération au comble. Le gouvernement se sentait comme impuissant devant ces éléments de trouble. Il se réveilla par un acte qui, diversement apprécié, avait au moins un caractère d'énergie. Dans ce procès des ministres, l'attitude de la garde nationale n'avait pas été aussi ferme qu'on eût pu le désirer. Cette garde était composée d'éléments très-disparates; des ouvriers en blouse y entraient pour une certaine part. On voulut la réorganiser, la mettre d'une manière plus directe dans la main de l'autorité. Le principal obstacle à cette réforme était le général Lafayette, qui de tous les fruits de la victoire n'avait voulu conserver que le titre de commandant général des gardes nationales du royaume. C'était son hochet et il y tenait comme à un souvenir du premier rôle qu'il avait joué, peut-être comme à un moyen d'action sur un gouvernement qui commençait à lui devenir suspect. Il s'était réservé cette place en se donnant à la couronne; la lui ôter était faire une injure à ses cheveux blancs. La chambre des députés écarta ces considérations, et, quelques jours après le procès des ministres, vota une loi qui enlevait au vétéran de la révolution le titre de commandant général pour ne lui conserver que celui de commandant de la garde nationale de Paris. Lafayette s'en montra piqué et refusa les fonctions qu'on lui laissait, à titre de compromis. Cet acte de rigueur qui ressemblait à une revanche de l'agitation populaire ne réussit pas à l'apaiser; on allait en avoir la preuve à quelques semaines de là. Le 14 février 1831, un service funèbre devait se célébrer, pour l'anniversaire de la mort du duc de Berri, dans l'église de St-Germain l'Auxerrois. De toutes les manifestations, aucune ne pouvait blesser plus profondément les sentiments de la foule. Les journées de juillet avaient fait dans ses rangs beaucoup de victimes et un certain nombre d'entre elles reposaient dans les fosses creusées au pied du Louvre, en face même de l'église où le service devait avoir lieu. Ce rapprochement fortuit peut-être irrita les esprits au plus haut point, et des groupes nombreux se formèrent autour de l'église. Cependant la cérémonie s'acheva d'une manière assez régulière, et les assistants allaient se retirer quand un vieux serviteur du prince vint attacher sur le cercueil l'image du duc de Bordeaux. C'en fut assez pour faire déborder des colères mal contenues. La foule avertie se précipita dans l'église et s'y livra à de déplorables excès. On abattit la chaire, on brisa l'autel, on mit en pièces les balustrades et les confessionnaux; on envahit la sacristie, on fouilla les armoires pour en tirer les objets du culte et les ornements sacerdotaux; puis on se porta de là au presbytère, qui fut le théâtre des mêmes violences. Les choses en vinrent au point qu'il

fallut, pour calmer le peuple, abattre la croix qui couronnait le portail, comme pour frapper le temple d'interdit. Ces tristes exécutions ne suffirent pas à la multitude et la nuit ne désarma pas ses vengeances. Du curé de St-Germain l'Auxerrois on remonta jusqu'au chef du diocèse, dans lequel on voulut voir le principal agent d'une provocation légitimiste. Le lendemain, la même foule se porta sur l'archevêché, en força les portes, en saccagea le mobilier, jeta dans le fleuve les tableaux, les livres, les manuscrits, les ornements et jusqu'aux vêtements du prélat. Non contente de cette dévastation elle commença la démolition de l'édifice, ne voulant rien laisser d'intact sur son passage; elle poursuivit même jusqu'aux portes du château de Conflans l'archevêque qui s'y était réfugié. De semblables scènes ne devaient pas donner à l'Europe une idée bien avantageuse du nouveau régime; il est vrai qu'elle avait aussi et sur bien des points ses propres embarras. Le roi d'Espagne se voyait menacé par le vieux Mina, qui essayait d'organiser contre lui des bandes de guérillas; l'insurrection belge poursuivait son chemin et rejetait au delà de l'Escaut les troupes de la Hollande; la Pologne revendiquait ses droits à l'indépendance et avait engagé contre la Russie une de ces luttes inégales qui immortalisent une nation. Après quelques combats heureux à Grochow et à Praga, elle livrait à Ostrolenska une bataille rangée qui ouvrit au tsar la route de Varsovie, où ses troupes devaient entrer de vive force à quelques mois de là. En Italie d'autres insurrections avaient lieu, promptement étouffées par l'Autriche et suivies de sanglantes exécutions. Chaque Etat avait à s'occuper de lui-même et ne se mêlait aux affaires de ses voisins qu'en tant qu'elles touchaient les siennes. La Belgique seule s'adressait à la France pour lui demander un roi, et offrait au duc de Nemours un trône que son père dut refuser pour se réunir à l'Angleterre qui y portait le prince Léopold, duc de Saxe-Cobourg (4 juin 1831). Jamais confusion plus grande ne régna sur le continent; l'ébranlement gagnait de proche en proche. Le nouveau monde lui-même s'en ressentait; une révolution éclatait au Brésil, suivie de l'abdication de don Pedro (7 avril). Pendant ce temps, la politique intérieure de la France inclinait de plus en plus vers la compression des partis ardents. Le plus grand obstacle à ce travail était au sein du cabinet même où siégeaient Laffitte et Dupont de l'Eure, qui à aucun prix ne voulaient compromettre leur popularité et résistaient aux mesures de vigueur. Il fallait amener ces deux ministres à donner leur démission en usant pour cela de tous les ménagements que les circonstances comportaient. La situation personnelle de Jacques Laffitte donnait des armes contre lui. Sa maison de banque avait été fortement ébranlée par les événements et il n'avait pu suffire à ses engagements qu'au moyen d'avances que le roi lui avait faites de ses propres deniers. Ces avances se montaient à plus de dix millions, et pour se couvrir de cette créance Louis-Philippe s'était fait céder, par acte sous seing privé, la forêt de Breteuil. Quand il fallut donner à cette transaction des formes plus régulières, l'acte fut enregistré, et dès lors les embarras du banquier devinrent si évidents qu'il dut procéder à une liquidation. Dans un premier moment d'humeur, Laffitte voulait résigner son portefeuille; il ne le garda que pour prendre une revanche. Les relations avec l'Autriche étaient alors fort tendues; ses empiétements en Italie, accompagnés de violences, irritaient les esprits, et la France ne pouvait rester indifférente aux doléances des populations opprimées. Ce fut le thème que le président du conseil développa un jour à la tribune, en y mêlant des défis qui n'étaient pas tous du goût du roi. « Si la guerre de« vient inévitable, dit-il, il faut qu'il soit prouvé « aux yeux du monde que nous ne l'avons pas « voulue et que nous ne l'avons faite que parce « que l'on nous mettait entre la guerre et l'aban« don de nos principes. Nous n'en serons que « plus forts quand, à la puissance de nos armes, « nous joindrons la conviction de notre droit. « Nous continuerons à négocier, mais en négo« ciant nous armerons. Sous très-peu de temps « nous aurons, outre nos places fortes approvi« sionnées, 500,000 hommes en bataille, bien « armés, bien organisés et bien commandés. Un « million de gardes nationaux les appuieront, et « le roi, s'il en était besoin, se mettrait à leur « tête. Nous marcherions serrés, forts de notre « droit et de la puissance de nos principes. Si les « tempêtes éclataient à la vue de nos trois cou« leurs et se faisaient nos auxiliaires, nous n'en « serions pas comptables à l'univers. » On devine l'effet que dut produire un pareil langage; le corps diplomatique qui assistait à la séance en fut consterné et des demandes d'explications arrivèrent de toutes parts. L'Autriche fit plus encore, elle répondit par des actes. Les troubles survenus en Italie avaient pris une telle gravité, qu'elle avait résolu de rétablir n'importe à quels risques la tranquillité par les armes. En vain le maréchal Maison, qui était ambassadeur à Vienne, essaya-t-il de s'y opposer. « Jusqu'ici, répondit « le cabinet autrichien, nous avons laissé la « France mettre en avant le principe de la non« intervention; mais il est temps qu'elle sache que « nous n'entendons pas le reconnaître en ce qui « concerne l'Italie. Nous nous porterons partout « où s'étendra l'insurrection. Si cette interven« tion doit amener la guerre, eh bien, vienne « la guerre! Nous aimons mieux en courir les « chances que de périr au milieu des émeutes. » Rien de plus catégorique que cette déclaration, et en l'envoyant à sa cour, l'ambassadeur de France n'en atténua pas les termes. Ce fut le maréchal Sébastiani, alors ministre des affaires

étrangères, qui reçut la dépêche; son devoir et les convenances lui imposaient de la communiquer sur-le-champ au président du conseil; il n'en fit rien et se contenta de la remettre entre les mains du roi. Ce ne fut que cinq jours après et par la publicité des journaux que Laffitte en eut connaissance. Celui-ci releva comme il le devait ce procédé blessant; il s'en plaignit au ministre d'abord, puis au roi, et ne recevant pas de satisfaction suffisante il réunit le cabinet pour amener une explication. Là, au langage et à l'attitude de ses collègues, il lui fut aisé de comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une inadvertance, mais d'un parti pris; dans la séance même il donna sa démission, qui avait été précédée par celle de Dupont de l'Eure. Ainsi, s'en allaient un à un les agents les plus énergiques de ce changement de règne. Quoi qu'on ait pu dire, ce n'est pas de gaieté de cœur que Louis-Philippe s'en sépara; sa rupture avec Laffitte lui fut surtout pénible. Il y avait entre eux des habitudes d'intimité et une aisance de relations qu'il ne retrouva avec aucun des ministres qui survinrent : il fit, en l'écartant, un sacrifice à la politique. Son système, quelque temps indécis, commençait à se dessiner; il voulait l'ordre au dedans, la paix au dehors; l'ordre, au prix d'une compression; la paix, fallût-il l'acheter par des concessions raisonnables. Les classes sur lesquelles il s'appuyait étaient ennemies du bruit; il s'attacha à en faire le moins possible et à réprimer celui qui se faisait malgré lui. Au lieu de chercher des dérivatifs aux ardeurs exubérantes, il s'efforça de les éteindre et employa à cette tâche toutes les forces dont il disposait. Un homme lui vint en aide en cela : ce fut Casimir Périer, qui succéda à Laffitte dans la présidence du conseil et s'empara du gouvernement moins en ministre qu'en maître (13 mars 1831). Le roi inclinait aux tempéraments; Casimir Périer n'en admit pas; il marcha à son but résolûment, malgré les hésitations des chambres et les domina par une grande puissance de volonté. Le talent chez lui n'était pas à la hauteur du caractère; mais il avait l'avantage de savoir ce qu'il voulait et d'agir en conséquence. Louis-Philippe ne s'habitua pas sur-le-champ à cet esprit altier; d'accord sur le fond il eût voulu y apporter plus de formes, caresser davantage les partis tout en leur faisant perdre du terrain. Il avait ainsi procédé jusque-là, il eût voulu continuer. Casimir Périer ne se prêta pas à cette tactique; la sienne était d'emporter les choses de haute lutte. De là quelques nuages que le premier ministre dissipa à sa manière. Aux premiers signes de froideur chez le roi et dans son entourage, il offrit brusquement sa démission. Il déclara qu'étant responsable, il entendait rester libre, et qu'il ne s'engageait dans une partie si délicate qu'à la condition de la conduire à son gré. Louis-Philippe céda à cet ascendant, et dès lors on sentit dans les affaires une main plus ferme. Devant les chambres, Casimir Périer ne descendit pas à des biais et ne se retrancha pas dans de petites ruses; avec une âpre franchise il déclara qu'il entendait en finir avec les agitations intérieures, et que quant au dehors, il n'épouserait pas les querelles des partis, le sang de la France n'appartenant qu'à la France. Paris était couvert d'associations qui prêchaient une nouvelle prise d'armes; il les poursuivit avec énergie et demanda une loi contre les attroupements. En même temps, le maréchal Soult réorganisait l'armée, dont la discipline s'était ressentie d'un désordre prolongé. A ces mesures de vigueur, les mécontents répondaient par des efforts désespérés. Dans le courant du mois d'avril, un procès appela devant la cour d'assises des prévenus arrêtés à la suite des émeutes du mois de décembre; ce fut moins un débat qu'un triomphe; les plaidoiries ressemblaient à des actes d'accusation contre le gouvernement. Lafayette y fut entendu comme témoin et sa déposition amena des applaudissements frénétiques. Un acquittement ne fit qu'ajouter au scandale, et les prévenus furent reconduits chez eux au milieu d'une ovation populaire. Les émeutes se succédaient, et il fallait les disperser tantôt à coups de bâton, tantôt avec des jets d'eau froide que distribuaient des pompes à incendie. Cette dernière idée n'était pas la moins ingénieuse; elle eut un plein succès dans les mains du maréchal Lobau, qui l'avait imaginée. Pour faire diversion à ces embarras, le roi visita quelques provinces, où l'accueil qu'il rencontra fut pour lui une sorte de dédommagement. Pendant ce temps, Casimir Périer poursuivait son œuvre de raffermissement. La chambre des députés ne se montrait ni assez docile, ni assez unie; les hommes considérables que la dynastie s'était aliénés, Lafayette, Laffitte, Dupont de l'Eure avaient repris leurs siéges dans les rangs de l'opposition, et, entraînant leurs amis, y résistaient avec avantage aux actes du nouveau cabinet. Le président du conseil demanda et obtint la dissolution de la chambre; dans une circulaire vigoureuse il s'adressa au pays et lui demanda son concours contre des hommes qui, en perpétuant les troubles, nuisaient manifestement à ses intérêts. Cet appel n'eut pas l'effet qu'il en attendait; la chambre nouvelle ramena, à quelques nuances près, le même partage dans les opinions. On le vit à l'ouverture de la session qui eut lieu le 23 juillet. Le discours du trône, dicté par Périer, et imposé pour ainsi dire, avait un accent de fermeté qui n'était pas habituel. Les commentaires qu'y ajouta le premier ministre enchérissaient sur le langage qu'avait tenu le roi; il mit pour ainsi dire le marché en main à la chambre avec une hauteur qui était plutôt de nature à la blesser qu'à la convaincre. Les premières opérations trahirent ce sentiment d'humeur. Laffitte ne fut écarté qu'à cinq voix de majorité du fauteuil de la présidence, et Dupont de l'Eure fut

nommé vice-président à onze voix de majorité. C'était un échec pour le cabinet, qui fut à la veille de se dissoudre. Un événement imprévu le raffermit; les Hollandais venaient d'entrer en Belgique et menaçaient le trône de Léopold, à peine installé; Casimir Périer eut alors une inspiration heureuse : fort de l'aveu de l'Angleterre, il mit la Belgique sous la sauvegarde de l'alliance française et réunit une armée de secours. C'était, depuis l'avénement de cette royauté, le premier acte extérieur qui fût empreint d'énergie; la nation en sut gré au gouvernement; la chambre elle-même se montra émue et presque ramenée. Les partis désarment quand l'honneur du pays est engagé. Il ne fallut pas moins que cette mesure de vigueur pour balancer l'effet d'un autre événement qui remplit la France d'une douloureuse consternation. Après de nombreux assauts et une héroïque résistance, Varsovie venait de tomber entre les mains des Russes. A peine la nouvelle s'en fut-elle répandue à Paris qu'un mouvement éclata; la voiture de Casimir Périer fut arrêtée sur la place Vendôme, et le ministre ne parvint à se dégager que par la fermeté de sa contenance. Un débat violent s'engagea devant les chambres, dans lequel le général Sébastiani prononça les mots fâcheux, presque cruels: « L'ordre règne à Varsovie! » qui servirent de texte à d'ardentes récriminations. Enfin, après une discussion orageuse qui se prolongea pendant plusieurs jours, le cabinet obtint un ordre du jour motivé, qui consacrait l'abandon officiel de la Pologne. Elle n'avait pas, comme la Belgique, l'avantage d'être à nos portes; ce fut sa condamnation. D'autres questions, d'ailleurs, venaient faire diversion à celle-là, entre autres l'hérédité de la pairie. L'opinion du roi, celle du premier ministre était pour l'hérédité; la majorité de la chambre des députés était contre. Après beaucoup d'essais de transaction, l'hérédité fut supprimée; Casimir Périer ne s'y résigna que malgré lui, et la nécessité seule put lui arracher l'ordonnance qui brisait la majorité de la pairie, hostile au projet, par l'adjonction de trente-six membres nouveaux. Une autre loi, rendue peu de jours après sur la proposition du général de Bricqueville, frappa du bannissement les Bourbons de la branche aînée; le cabinet accepta cette loi silencieusement. Sa préoccupation la plus vive était toujours la poursuite des agitateurs et la surveillance des complots. Le garde des sceaux, M. Persil, ne laissait à la presse hostile ni trêve ni relâche; il multipliait les procès, saisissait coup sur coup les journaux et s'efforçait de les intimider et de les réduire. Le préfet de police, M. Gisquet, apportait la même activité dans la poursuite des sociétés secrètes; jamais le zèle des agents n'avait été plus stimulé, et chaque jour on annonçait soit des arrestations, soit des perquisitions à domicile. Paris était ainsi contenu; mais Lyon l'était moins, une formidable insurrection y éclata. L'autorité s'y montra tellement imprévoyante et les ouvriers prirent si bien leurs mesures, qu'ils restèrent maîtres de la ville (21 novembre 1832). Une question de salaire, mal comprise, aboutit à la défaite du gouvernement. Le ministre de la guerre et le fils aîné du roi, le duc de Chartres, se rendirent sur les lieux et la lutte finit, sans effusion de sang, par un compromis qui ne faisait qu'ajourner les difficultés. Grenoble eut aussi son émeute, sévèrement réprimée, et en février 1832 un complot légitimiste, dont on exagéra l'importance, fut étouffé à Paris dans un café de la rue des Prouvaires. Soixante conjurés y tombèrent entre les mains de la police. Casimir Périer était mis ainsi à des épreuves qui se renouvelaient presque chaque jour; son caractère ne s'en ébranlait pas; sa santé seule en souffrait. La politique extérieure ne lui donnait pas plus de répit. Les Etats romains étaient le siége de troubles qui causaient au pape de sérieuses inquiétudes, et contre lesquels il chercha de nouveau un appui dans le patronage de l'Autriche. Celle-ci déféra à cet appel, et les troupes impériales rentrèrent dans Bologne. Casimir Périer prit sur-le-champ une résolution hardie. Une petite expédition, conduite avec le plus grand secret, fut dirigée vers les ports romains de l'Adriatique, et dans la nuit du 22 février 1832, la ville et la citadelle d'Ancône tombèrent au pouvoir de nos troupes que commandait un excellent officier, le colonel Combes. Ce coup de main mit la diplomatie en émoi; Rome se plaignit, la cour de Vienne demanda des explications; Casimir Périer n'y répondit qu'en maintenant et renforçant le corps d'occupation. Ce fut le dernier acte important de sa vie. Le choléra asiatique, qui sévissait à Londres depuis quelques mois, venait d'éclater à Paris et y exerçait de grands ravages (22 mars). Des milliers de victimes y succombaient au milieu d'une population consternée et impressionnable. Devant le fléau, les passions politiques semblaient avoir désarmé ou avaient pris du moins une autre forme. On parlait de l'empoisonnement des eaux comme de la seule cause possible d'un mal qui frappait comme la foudre. Dans ces graves conjonctures, le gouvernement ne manqua à aucun de ses devoirs; on multiplia les secours, on combattit l'épidémie par tous les moyens que conseillaient l'humanité et la science. La famille royale donna l'exemple du dévouement; elle resta tout entière au poste où l'enchaînait son rang, visita les hôpitaux et n'épargna pas les sacrifices personnels. Casimir Périer ne montra ni moins de zèle ni moins d'activité, mais ses forces le trahirent. Soit que sa constitution eût été altérée par les soucis du pouvoir, soit qu'il fût atteint de l'influence épidémique, il tomba grièvement malade dans les derniers jours du mois d'avril, se releva d'une première crise et succomba dans sa rechute. On a dit que la nouvelle de sa mort fut accueillie à

la cour avec un sentiment qui n'était ni la douleur, ni le regret; on a même attribué au roi ces mots : « Est-ce un bien? est-ce un mal? » Il ne faut accepter qu'avec défiance des imputations qui ne peuvent être vérifiées. Casimir Périer avait rendu à la dynastie des services très-réels, et sa mort allait occasionner un grand vide. Tout prouve, il est vrai, qu'en plus d'une circonstance il avait pesé sur la volonté du roi, mais ce qu'il en avait fait n'était que dans l'intérêt de son service. Quand la mort l'enleva aux affaires, il laissait la France plus apaisée que lorsqu'il en avait accepté le poids, et s'il effaçait quelquefois le roi, il le couvrait du moins de sa propre responsabilité, responsabilité vraiment sérieuse, et qu'aucun ministre après lui ne rendit manifeste au même degré. Il est donc à croire que des regrets l'accompagnèrent dans sa tombe, et les événements allaient en montrer l'opportunité. Délivrés d'une main si ferme, les partis se remuèrent de nouveau et montrèrent une hardiesse qu'ils n'avaient pas encore eue. Le drapeau de la guerre civile fut arboré presque à la fois à Paris et dans les provinces. Parmi les membres de la branche proscrite, la duchesse de Berri supportait seule avec impatience le rôle passif auquel elle était condamnée. Trompée par quelques rapports, elle s'exagéra l'état des esprits et résolut de tenter un dernier effort. D'Holyrood, où résidait Charles X, elle s'était rendue à Gênes par Mayence et le Tyrol, et de là à Massa, dans les Etats de Modène, qui n'avait pas voulu reconnaître la dynastie de juillet. Après s'y être concertée avec ses amis, elle s'embarqua le 22 avril 1832 sur un petit bateau à vapeur sarde, le *Carlo-Alberto*, et se dirigea avec le duc des Cars sur Marseille, où un mouvement avait été préparé. Ce mouvement échoua devant l'attitude des troupes, pendant qu'une corvette française s'emparait du bâtiment qui avait servi au transport. La duchesse ne s'y trouvait plus, elle avait mis pied à terre sur une côte isolée, et, accompagnée de quelques personnes dévouées, elle gagna en chaise de poste les provinces de l'Ouest. Dès que sa présence y eût été signalée, les campagnes s'agitèrent. En vain quelques hommes prudents donnaient-ils le conseil de renoncer à une entreprise condamnée à avorter; ils n'obtinrent qu'un sursis à la prise d'armes fixée au 24 mai, et qui eut lieu à quelques semaines de là. Quelques centaines de paysans, commandés par un petit nombre de gentilshommes, tinrent bravement tête à une armée, et ne se dispersèrent qu'après les combats héroïques de la Vieille-Vigne, de Riallé et du château de la Pénissière. La force organisée resta maîtresse du terrain, et il ne resta plus autour de la duchesse de Berri qu'une faible escorte pour protéger sa personne. Elle aurait pu chercher son salut dans la fuite; elle prit une résolution plus virile et resta en France pour y surveiller les événements. Cachée à Nantes, elle ne voulut pas paraître indifférente au sort des braves gens qui avaient pris les armes pour sa cause, et envoya, par un officier dévoué, une lettre à la reine Marie-Amélie, où elle intercédait pour les malheureux Vendéens tombés entre les mains de nos soldats. Cette lettre n'arriva pas à sa destination; on répondit que la reine ne la lirait pas. Cette courte campagne de l'Ouest n'était qu'un prélude à des événements d'une toute autre gravité qui avaient Paris pour théâtre. Un des orateurs les plus populaires de la gauche, le général Lamarque, venait de mourir et ses obsèques servirent de prétexte à une insurrection formidable. Une foule immense suivait le convoi; tous les clubs, toutes les sociétés secrètes y avaient été convoqués, la plupart en armes. Au retour, la voiture du général Lafayette fut dételée, et un énergumène voulut le coiffer d'un bonnet phrygien qu'il repoussa avec horreur. En un instant Paris fut en feu; les postes furent envahis, et à la hauteur de la porte St-Martin un officier tombait à la tête de ses troupes; des barricades s'élevaient de rue en rue et se garnissaient de milliers de combattants. Le courage de Louis-Philippe fut à la hauteur du péril; Périer mort, tout reposait sur lui, et s'il eût faibli, c'en eût été fait de l'établissement nouveau. Le roi paya de sa personne; il monta à cheval, suivi du maréchal Soult et d'un nombreux état-major, marcha droit à l'émeute, animant les troupes par sa bonne contenance, les haranguant et leur donnant des ordres avec un sang-froid communicatif. Sur son passage la foule se découvrait; les mêmes hommes qui auraient pris parti contre lui s'il eût montré de la mollesse, se rangeaient à ses côtés en le voyant calme dans le danger et résolu à vaincre au prix de son sang. La garde nationale se rallia, et mêlée à la troupe, enleva les premiers obstacles. Cette promenade militaire fut décisive; elle renferma l'insurrection dans le cercle des rues tortueuses qui avoisinaient l'hôtel de ville à la hauteur de l'église du Cloître-St-Merri. Quand le roi rentra aux Tuileries, la partie était gagnée et la poignée d'insurgés qui tenait bon devait succomber les jours suivants dans un dernier et sanglant assaut. Ce fut à ce moment que l'opposition parlementaire essaya de porter aux Tuileries l'expression de ses griefs, et envoya une députation composée de MM. Laffitte, Arago et Odilon Barrot. L'heure était assez mal choisie et la réception fut assez froide. Déjà, dans un *compte rendu*, la gauche avait donné un corps aux reproches qu'elle se croyait fondée à faire au gouvernement. La députation résuma ce document, se plaignit de l'oppression de la presse, et de l'abandon dans lequel on avait laissé les peuples qui s'étaient insurgés avec la confiance d'être soutenus; elle termina en exprimant quelques regrets sur le sang que l'on venait de répandre. « A qui la « faute? répondit le roi. Quelques misérables ont

« profité des obsèques du général Lamarque pour « fusiller la garde nationale et la troupe de ligne! « Mon devoir n'était-il pas tracé? » Et, comme l'un des membres de la députation insistait pour que le gouvernement s'abstînt de mesures violentes, le roi ajouta : « Dans la promenade que « je viens de faire, j'ai entendu crier : « Sire, une « prompte justice! » En rentrant, j'ai informé « Barthe de ce désir de la population. La justice « aura donc son cours régulier et sans violence. » Puis s'abandonnant de lui-même à des explications : « Je ne suis devenu roi, dit-il, que parce « que seul je pouvais sauver la France de l'anar- « chie et du despotisme.... L'élément des révo- « lutions existe chez toutes les nations de l'Eu- « rope, et toutes n'ont pas l'étoffe d'un duc « d'Orléans pour les réprimer. En résumé, mon « système de gouvernement n'a contre lui que « les carlistes et les républicains.... » L'entrevue se termina ainsi, et deux jours après, l'insurrection était vaincue. Paris fut mis en état de siége; mais la cour de cassation ayant déclaré ce régime incompatible avec la charte, le gouvernement s'inclina devant cet arrêt. Cette victoire amena un répit dans les agitations périodiques de la place publique; la lassitude s'en mêlait. Le roi en profita pour reconstituer son ministère qui, depuis la mort de Casimir Périer, était resté un peu affaibli. Le duc de Broglie fut appelé aux affaires étrangères, M. Guizot à l'instruction publique, M. Thiers à l'intérieur (11 octobre 1832). L'un des premiers actes de M. Guizot fut le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, supprimée sous le consulat et qui devint la cinquième classe de l'Institut. M. Thiers eut, comme ministre de l'intérieur, une tâche plus délicate à remplir. La duchesse de Berri était encore en France et paraissait insaisissable. Il eût été impolitique, sinon dangereux, de tolérer son séjour, et la police eut ordre d'activer ses recherches. La trahison du nommé Deutz la livra; elle fut arrêtée dans une maison de Nantes où elle avait trouvé asile. Se montrer généreux envers la captive et la renvoyer à l'étranger, d'où elle était venue, semblait être le dénoûment naturel de cette aventure; le hasard en amena un autre bien inattendu et regrettable à tous égards. Renfermée dans la citadelle de Blaye, la duchesse se déclara enceinte et avoua son mariage secret avec le duc de Lucchezi-Palli, des princes del Campo-Franco, gentilhomme de la cour des Deux-Siciles. Le bruit de cette grossesse causa un scandale qui fut accru par les soins que l'on mit à la constater. Redevenue libre après l'accouchement, la duchesse de Berri eut à porter le poids de cette situation équivoque et ne trouva pas même grâce auprès de Charles X. La vengeance était cruelle et dépassa le but; elle blessa la pudeur publique. A quelque temps de là, commença pour le pays un autre genre d'émotions qui allait prendre un caractère périodique. Le 19 novembre 1832, Louis-Philippe traversait à cheval le pont Royal pour l'ouverture de la session, lorsque, à la hauteur de la rue du Bac, un coup de pistolet partit du milieu des groupes. Le roi resta maître de lui, salua la foule pour témoigner qu'il n'avait pas été atteint, et se rendit à la chambre où il prononça son discours. La police fit deux arrestations et les prévenus, Benoît et Bergeron, parurent devant la cour d'assises, qui les acquitta faute de preuves suffisantes. Le mois suivant, un fait glorieux pour nos armes vint faire diversion à ces criminels excès. La France avait été chargée de mettre à exécution les actes de la conférence de Londres en reprenant Anvers sur les Hollandais. Le maréchal Gérard, accompagné des ducs d'Orléans et de Nemours, investit la place, qui capitula le 23 décembre après dix-huit jours de siége. On la remit au roi Léopold auquel Louis-Philippe avait donné sa fille aînée, princesse accomplie, quelques mois auparavant. L'année se terminait sous d'heureux auspices, et pour mieux flatter l'instinct militaire, si dominant dans le pays, on rétablit la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme. Ces retours vers les souvenirs de l'empire semblaient exempts de danger; le duc de Reichstadt venait de s'éteindre à Vienne et avec lui disparaissait la ligne directe, la seule dont on prît quelque ombrage. Pendant les premiers mois de 1833, il n'y eut de souci sérieux que dans les complications extérieures. Affranchi d'embarras par la soumission de la Pologne, le czar, fidèle à une politique de tradition, tournait ses vues du côté de l'Orient. La Porte avait à se défendre contre un dangereux vassal, le pacha d'Egypte, qui poursuivait ses conquêtes en Syrie et menaçait l'intégrité de l'empire ottoman. La Russie offrit un secours qui fut accepté, et débarqua un corps de troupes à Constantinople. Les cabinets s'émurent et des négociations eurent lieu pour faire cesser le plus promptement possible cette occupation. Ce fut le divan qui fit les frais de l'arrangement; d'un côté, il passa condamnation sur toutes les conquêtes du vice-roi; de l'autre, il signa avec la Russie le traité d'Unkiar-Skelessi, qui fermait le détroit des Dardanelles aux vaisseaux des autres nations. Notre diplomatie était dans une veine malheureuse : presque à la même date nous signions avec l'Angleterre un traité sur le droit de visite, qui dans la suite devait nous créer de nombreux embarras. Au dedans les scandales recommençaient. L'un des plus vifs était excité par un procès engagé devant les tribunaux pour la succession du prince de Condé. Trois semaines après la révolution de juillet (27 août 1830), ce prince avait été trouvé mort un matin dans son château de St-Leu; le corps était suspendu à une espagnolette (*voy.* BOURBON et FEUCHÈRES). Les uns crurent à un suicide, les autres à un assassinat; une instruction judiciaire eut lieu et aboutit à un abandon des poursuites. A défaut

d'instance criminelle, il y eut des instances civiles, accompagnées de plaidoiries où les avocats gardèrent peu de ménagements. Par son testament, le prince disposait d'une partie de ses biens en faveur d'un des jeunes fils du roi, le duc d'Aumale, et de l'autre partie en faveur de la baronne de Feuchères, qui vivait dans la familiarité du vieillard et exerçait un grand ascendant sur lui. La famille des Rohan, héritiers du sang, déféra ce testament aux tribunaux pour le faire casser, et soutint sa demande devant tous les degrés de juridiction. Les dispositions testamentaires furent maintenues; mais le procès, envenimé par la malveillance, eut un fâcheux retentissement. Il faut ajouter qu'on ne prenait rien alors avec calme, et que chez ceux qui défendaient le gouvernement comme chez ceux qui l'attaquaient l'irritation était la même. Sur une allusion à la captivité de Blaye, le général Bugeaud provoqua en duel un jeune député, M. Dulong, ami particulier de Dupont de l'Eure, et eut la triste chance de le tuer. L'esprit de parti se fit une arme de cet incident qu'aggrava la présentation d'un nouveau projet de loi sur les sociétés secrètes. Désormais tous les adhérents d'une de ces sociétés, quels que fussent leur nombre et leur degré de complicité, tombèrent sous le coup de peines sévères, et les délits d'affiliation, au lieu de relever de la cour d'assises, furent attribués à la police correctionnelle. Cette loi détermina l'explosion qu'elle était destinée à prévenir. La *Société des droits de l'homme* poussa un cri de résistance qui fut répété par toutes les sociétés secrètes répandues sur le territoire. Lyon s'agita d'abord; le 8 avril 1834 les ouvriers descendirent en armes dans les rues, et ce ne fut qu'au bout de quatre jours de lutte et après beaucoup de sang versé que les troupes étouffèrent l'insurrection. Presque le même jour, St-Etienne, Grenoble, Epinal et d'autres villes se remuèrent comme si un mot d'ordre eût été donné. Le mouvement de Paris n'eut lieu qu'après les autres; le 13 et le 14, des barricades s'élevaient dans le quartier de la Porte-St-Martin, leur siége habituel. et il fallut employer le canon pour les détruire. Dans la rue Transnonain, des maisons furent prises d'assaut et des excès commis; on en rejeta la responsabilité sur le général Bugeaud, quoiqu'il ne fût pas présent sur les lieux et qu'investi du commandement principal il se fût borné à donner aux chefs de corps des instructions générales. Sur tous les points la résistance fut vaincue, et l'armée resta maîtresse du terrain. Les conséquences de la victoire furent le vote d'une loi sur les détenteurs des armes de guerre et une ordonnance qui, déclarant toutes ces insurrections connexes, renvoyait les prévenus devant la chambre des pairs, constituée en cour de justice. Ce procès, dont l'instruction fut des plus laborieuses et qui ne se vida que douze mois plus tard, amena des scènes inouïes dans les annales de la justice. Les rôles semblaient être intervertis entre les juges et les accusés. Quand ces derniers se trouvèrent réunis à Paris, on s'aperçut que la salle des pairs n'était pas assez vaste pour les contenir, et il fallut en bâtir une autre. Plus tard, on comprit le danger qu'il y avait à réunir dans la même enceinte un aussi grand nombre d'hommes exaltés; on fit ce qu'on aurait dû faire d'abord, on les divisa en catégories pour les interroger et les juger séparément. Même ainsi, l'instruction et l'audience furent un continuel scandale. Adressait-on des questions aux prévenus, ils se renfermaient dans le silence; lisait-on quelque pièce du procès, ils la commentaient tout haut, échangeaient entre eux des propos et des sourires ironiques, s'emparaient de la police des débats et poursuivaient les pairs d'apostrophes injurieuses. Pendant un mois ces scènes se renouvelèrent et la patience du chancelier Pasquier qui présidait la cour fut mise à de rudes épreuves. Les plaidoiries n'étaient qu'un canevas pour des outrages mal réprimés et incessamment reproduits. Quand on enlevait la parole à l'un des leurs, les accusés très-nombreux éclataient en violences qui allaient jusqu'au pugilat. Enfin la défense se trouvait à peu près épuisée et l'arrêt allait être rendu, quand un événement singulier donna un autre cours à l'émotion et à la curiosité publique. Un matin, à l'ouverture de la séance, le président annonça qu'une catégorie entière de prévenus venait de disparaître. Enfermés à Ste-Pélagie, ils avaient, dans le cours d'une longue captivité, creusé un souterrain qui plongeait sous les maisons voisines, et par lequel ils s'étaient évadés pendant la nuit sans qu'on eût pu retrouver leurs traces. Les plus importants d'entre les accusés échappaient ainsi aux effets de la peine; on les condamna par contumace; les autres eurent à subir une détention qui fut proportionnée au rôle qu'ils avaient joué et aux charges qui pesaient sur eux. Après cette affaire il y eut dans le public et dans les partis une sorte de lassitude; les haines contre la dynastie changèrent de forme et d'instruments: à l'émeute succéda l'assassinat. Le 28 juillet 1835, pour le cinquième anniversaire de la révolution, le roi passait à cheval une revue de la garde nationale, lorsque sur le boulevard du Temple et à la hauteur du café Turc, il fut accueilli par une formidable détonation, accompagnée d'une masse de projectiles qui jonchèrent le sol de blessés, de mourants et de morts. Dans l'escorte tombaient le maréchal Mortier, les généraux La Chasse de Vérigny et Heymès, et le colonel Raffé; dans la haie quelques gardes nationaux, dans la foule un certain nombre de curieux. Le roi et ses fils n'avaient reçu que de légères contusions; ils poursuivirent leur marche avec un sang-froid qui fut remarqué et souleva sur leur passage de vives acclamations. Quant à l'auteur de l'attentat, il

fut arrêté sur les lieux mêmes au moment où il venait de descendre tout ensanglanté, et à l'aide d'une corde, par une croisée qui s'ouvrait sur une cour intérieure (*voy.* Fieschi). La machine dont il s'était servi pour cette abominable exécution consistait en un grand nombre de canons disposés sur un châssis et dont toutes les lumières aboutissaient à une mèche commune. Dirigé vers le boulevard, cet infernal instrument devait le couvrir de feux convergents. Interrogé, il déclina d'abord ses noms, puis pressé par ses juges il fit des aveux et dénonça ses deux complices. C'était un Corse nommé Fieschi, et pour cet acte de bandit il s'était associé deux hommes obscurs, Morey le sellier et Pépin l'épicier. Ce dernier avait fourni les fonds pour les matériaux de la machine que de son côté Morey avait concouru à monter. Morey ne reculait pas d'ailleurs devant la responsabilité de ses actes; aux débats et au pied de l'échafaud il montra autant de courage que Pépin montra de faiblesse et Fieschi de cynisme. Ils furent exécutés le même jour au milieu d'un grand concours de peuple. Déjà cet attentat avait eu des conséquences plus graves. Profitant de la stupeur et de l'indignation générales, le gouvernement avait obtenu des chambres un ensemble de lois qui devint célèbre sous le nom de *lois de septembre*, et dans lequel les pénalités furent accrues, les juridictions changées, les conditions de publicité modifiées. Dans ces lois la personne du roi et le principe monarchique furent mis au-dessus de toute controverse; la connaissance des attentats contre la sûreté de l'Etat fut déférée à la cour des pairs avec des procédés de justice plus sommaires; l'institution du jury fut modifiée dans quelques détails; la publicité des procès politiques circonscrite; le cautionnement des journaux porté au double; les gravures et dessins soumis à une autorisation préalable. Ce code, présenté comme un moyen de salut, ne passa ni sans débats ni sans protestations; pour le faire admettre il fallut qu'à l'effet des circonstances vinssent se joindre les efforts des membres du cabinet et des hommes les plus influents du parti conservateur. C'est sous ce nom qu'on désignait la fraction des chambres qui poussait le gouvernement vers des empiétements sur les libertés publiques, et elle trouvait dans les sentiments du pays un appui chaque jour plus grand. Le pays, il faut le dire, était las de ces agitations qui, sous une forme ou une autre, troublaient la marche de ses intérêts; il aspirait au repos et n'en marchandait pas les conditions. Aussi la majorité dans les chambres représentait-elle de plus en plus cette opinion qui de la défense passait à l'attaque et y mettait l'emportement que donne un premier succès. Tous les ministères qui s'étaient succédé relevaient de ce parti conservateur dont le roi était l'âme. Seulement, à mesure que le terrain devint plus libre et la victoire plus sûre, les nuances se déclarèrent entre les personnes. C'était de l'essence d'un gouvernement libre; il n'y a lieu ni de s'en plaindre ni de s'en étonner. La politique du moment, à défaut d'autre mérite, était claire du moins. Se détachant de ses origines, la dynastie avait rompu avec les hommes qui la gênaient, pour se mettre entre les mains d'hommes plus accommodants. Depuis Casimir Périer, qui est la grande exception du règne, les ministres furent entre les mains du roi des instruments plus ou moins subordonnés. La seule différence entre eux est dans le degré de résistance qu'ils opposèrent, et la durée de leur pouvoir fut en raison inverse de cette résistance. Malléables, le roi les garda le plus qu'il put; indociles, le moins qu'il put. Il s'attacha à ce que, au dehors comme au dedans, sa volonté restât prépondérante. Un orage grondait-il sur le cabinet, il sacrifiait quelques noms et en prenait d'autres pour continuer la même marche. A diverses reprises le cabinet du 11 octobre avait subi des modifications. Le maréchal Soult s'était retiré devant le maréchal Gérard, puis devant le duc de Trévise comme président du conseil, sans que l'harmonie régnât bien entière parmi les éléments restants. Sous le moindre prétexte des crises éclataient; un projet d'amnistie amena même un ministère qui eut trois jours de durée et disparut devant le 11 octobre, reconstitué et salué par un vote de la chambre. Plus tard, cette combinaison était complétée par la nomination du duc de Broglie au ministère des affaires étrangères et à la présidence du conseil en remplacement du duc de Trévise. Des difficultés très-sérieuses existaient alors avec les Etats-Unis, au sujet de 25 millions pour des dommages maritimes essuyés sous l'empire; longtemps repoussée ou ajournée, la réclamation en était arrivée à ce point que son rejet eût amené une rupture; le duc de Broglie obtint des chambres la reconnaissance de cette créance et termina la querelle par un arrangement (*voy.* Jackson). Le cabinet sortait à peine de cet embarras qu'il en survint un autre. La question de la conversion des rentes avait été introduite à la chambre des députés par la voie de l'initiative parlementaire. Cette mesure avait de nombreux partisans, et dans le nombre le ministre même des finances, M. Human. Le roi, en revanche y était formellement opposé. La proposition n'en passa pas moins à une majorité de près de cent voix. Il se fit alors au sein du cabinet une scission qui allait influer profondément sur la politique du règne et le classement des partis. Dans la combinaison du 11 octobre, si souvent remaniée, avaient pu vivre et durer ensemble deux hommes qui s'observaient avec un sentiment de rivalité, M. Guizot et M. Thiers, ayant chacun leurs amis dans la chambre, et un talent de tribune qui en faisait des chefs désignés. Dire en quoi ils se séparaient ou se rapprochaient serait difficile; l'incompatibilité était moins dans les opinions que dans les posi-

tions. Peut-être y avait-il chez l'un plus de principes, chez l'autre plus de ressources; quoi qu'il en soit, il devint désormais impossible de les réunir dans la même combinaison, et, sauf quelques trêves, ils employèrent tous leurs efforts à se combattre et à se supplanter. Ce fut M. Thiers qui rompit le premier. Après le vote sur la conversion des rentes, le cabinet n'avait plus qu'à se retirer, et, dans les données habituelles, M. Thiers, qui avait parlé contre la mesure, aurait dû être emporté comme les autres. Il resta pourtant comme ministre des affaires étrangères et comme président du conseil, et fut à ce titre chargé de composer un cabinet nouveau, dans lequel entrèrent MM. Montalivet et H. Passy (22 mars 1836). Dès ce jour les nuances devinrent plus tranchées; les doctrinaires et le centre gauche, comme on les nommait, eurent des drapeaux distincts. Un discours de M. Guizot, aussi vif qu'impérieux, marqua la séparation. Si le roi avait incliné vers M. Thiers et ses amis, c'est qu'il leur supposait des intelligences sur les bancs de l'opposition et qu'il avait à proposer des lois très-délicates, celles de la dot de la reine des Belges et d'une dotation pour le duc de Nemours qui venait d'atteindre sa majorité. M. Thiers avait su arracher aux chambres 100 millions pour des travaux extraordinaires et des routes stratégiques; il ne serait pas moins heureux au sujet de questions de famille. Ce calcul, s'il fut fait, porta à faux; le roi trouva, dans le président du conseil, une résistance à laquelle il ne s'attendait pas, et il fallut changer de poursuite. Le roi songeait alors au mariage de son fils aîné, le duc d'Orléans, dont les destinées devaient être si brillantes et si courtes. M. Thiers s'associa à cette pensée et ne négligea rien pour en assurer le succès. Les ducs d'Orléans et de Nemours partirent pour l'Allemagne, et visitèrent les cours de Berlin et de Vienne. L'accueil fut excellent, mais le but secret fut manqué; les voyageurs rentrèrent à Paris avec plus d'honneurs que de promesses. Presque au moment de leur arrivée, le roi venait d'être l'objet d'un nouvel attentat. Un nommé Alibaud (*voy.* ce nom) déchargea sur lui et presque à bout portant un fusil-canne, au moment où il sortait des Tuileries pour se rendre au château de Neuilly. Cependant la session venait de finir et M. Thiers l'avait traversée sans échec. On en était à des vacances politiques; un triste événement les marqua. M. Emile de Girardin venait d'apporter au régime de la presse des modifications matérielles qui avaient une certaine importance; il avait diminué de moitié les prix de l'abonnement, en comptant sur le produit des annonces pour combler la différence. Les journaux en crédit ne virent pas de bon œil cette réforme, et une polémique assez vive s'engagea à ce sujet. Le rédacteur en chef du *National*, M. Armand Carrel (*voy.* ce nom), qui s'y mêla, se crut blessé par quelques phrases de la *Presse* et demanda une réparation. Un duel eut lieu; M. Carrel fut tué; c'était, pour le parti républicain, une perte irréparable : il en était l'organe le plus digne et le plus autorisé. Cependant, le cabinet présidé par M. Thiers, après avoir traversé victorieusement la session, allait être renversé en plein interrègne parlementaire. Une révolution militaire avait éclaté en Espagne, et avait été suivie de la proclamation de la constitution de 1812. La France interviendrait-elle? M. Thiers, sans admettre l'intervention directe, croyait qu'un effort était possible et utile à l'aide de quelques milliers de volontaires bien choisis, bien armés, et qui se réuniraient au pied des Pyrénées sous le commandement du général Bugeaud. Déjà quelques ordres avaient été donnés, quand le roi arrêta tout par un refus formel. La démission du cabinet en était la conséquence, et un nouveau ministère se forma sous la présidence de M. Molé et avec le concours de M. Guizot. L'un des premiers actes de ce cabinet fut une amnistie partielle qui fut favorablement accueillie. Puis survint un démêlé avec la Suisse à propos de réfugiés italiens qui portaient ombrage à l'Autriche. Menacée par la France d'un blocus hermétique, la Suisse céda. Après cette démonstration militaire vint une tentative du prince Louis-Napoléon Bonaparte pour entraîner à la révolte la garnison de Strasbourg, entreprise suivie de son arrestation et de son embarquement pour l'Amérique. Ses complices furent tous acquittés par le jury de Strasbourg. Mécontent de ce verdict, le ministère présenta une loi pour disjoindre les causes, là où des accusés militaires seraient impliqués conjointement avec des accusés civils. C'était une mesure rigoureuse, et la chambre des députés la rejeta à deux voix de majorité. Les circonstances aidaient pourtant le ministre de la justice dans cette demande d'une aggravation de peines; un nouvel attentat avait eu lieu contre le roi le 27 décembre 1836, pour l'ouverture des chambres. L'assassin, nommé Meunier, fut condamné à mort; sa peine fut commuée; Alibaud, quelques mois auparavant, avait été exécuté : c'était la quatrième tentative d'assassinat. Cependant le cabinet où siégeaient MM. Molé et Guizot était partagé entre les deux influences rivales; une rupture devenait imminente, et elle eut lieu à l'occasion du projet de loi qui demandait une dotation pour le duc de Nemours. M. Molé l'emporta alors sur son collègue, et reçut la mission de composer un cabinet d'où M. Guizot était exclu. Ce cabinet, qui prit le nom du 15 avril, a marqué dans le cours du règne; ses débuts furent heureux. Trois jours après son installation, il annonça aux chambres la conclusion du mariage du fils aîné du roi, le duc d'Orléans (*voy.* ORLÉANS), avec la princesse Hélène de Mecklenbourg-Schwerin. Cet événement fut accueilli par les chambres avec une satisfaction que le mérite personnel de

la princesse, son esprit cultivé, ses rares et touchantes vertus devaient justifier sous tous les rapports. Tout ce que le ministère demandait aux chambres à l'appui de cette alliance fut voté à une très-grande majorité. Le prince obtint une dotation annuelle de 2 millions, la princesse un douaire de 300,000 francs; 1 million de francs étaient accordés en surcroît pour les solennités du mariage, et, par un dernier projet, le million de dot reconnu à la reine des Belges, et souvent différé, reçut la sanction législative. Le mariage du prince royal fut célébré avec beaucoup de pompe à Fontainebleau et à Paris, et le roi ouvrit à cette occasion les galeries du palais de Versailles, qu'il avait enrichies de tableaux représentant les principaux épisodes de notre histoire, depuis l'origine de la monarchie. Un seul incident assombrit ces fêtes, ce fut la mort de quelques curieux qui périrent étouffés aux abords de l'Ecole militaire, où l'on donnait le spectacle simulé de la prise d'Anvers. Un autre mariage eut lieu à quelques mois de là dans le sein de la famille royale : la seconde fille du roi, la princesse Marie, fut unie au duc Alexandre de Wurtemberg, union qui dura peu, la princesse ayant été enlevée, trois ans après, à sa famille désolée et aux beaux-arts qu'elle cultivait avec un talent réel. L'année 1837 fut ainsi l'une des plus tranquilles et des mieux remplies du règne. Le 13 octobre, Constantine, vainement assiégée l'année d'auparavant, fut enlevée d'assaut par une armée sous les ordres du maréchal Danrémont, qui fut coupé en deux par un boulet, et auquel succéda le maréchal Vallée (*voy.* DANRÉMONT et VALLÉE). Le duc de Nemours commandait un des corps du siége et paya vaillamment de sa personne. En même temps les chambres étaient saisies de projets affectant les intérêts matériels du pays. Pour la première fois la question des chemins de fer arrivait devant ces assemblées, qui n'avaient ni l'indépendance, ni les notions techniques nécessaires pour aviser en connaissance de cause. Il n'y eut alors que des tâtonnements et une mainmise de la part de l'Etat sur les principales lignes. Il en fut de même de la conversion des rentes sur l'Etat qui, pour la seconde fois, était mise sur le tapis. Un projet fut voté par la chambre des députés, et repoussé par la chambre des pairs qui servait en cela la pensée du roi. Reproduite en 1844, la conversion essuya un troisième échec dont elle ne devait se relever qu'en 1852. Dans la série des événements heureux, il ne faut pas omettre la réception vraiment imposante qui fut faite en Angleterre au maréchal Soult, lorsqu'il figura comme ambassadeur extraordinaire au couronnement de la reine Victoria (28 juin 1838). Le premier trouble qui survint alors fut un trouble parlementaire. Le cabinet du 15 octobre avait trop bien réussi pour ne pas exciter de petites animosités. Sauf M. Molé, il ne renfermait aucun des hommes qui, dans les deux chambres, passaient pour des chefs politiques. Ni M. Thiers ni M. Guizot n'en étaient membres. Des esprits remuants, comme il s'en trouve dans toute assemblée, imaginèrent de former une majorité contre le ministère au moyen de tous les éléments dissidents épars sur les divers bancs : c'est ce qu'on nomma la coalition. L'adresse de la chambre des députés fut le terrain sur lequel on se rallia; M. Guizot l'avait rédigée et en soutint la discussion avec autant d'opiniâtreté que de talent. M. Molé montra dans sa défense une habileté admirée même de ses adversaires. L'adresse passa à une très-faible majorité; la réponse de la couronne fut la dissolution de la chambre (31 janvier 1839). Mais les mêmes éléments, à quelques voix près, sortirent de l'urne du scrutin, et M. Molé se vit obligé de battre en retraite devant tant d'aversaires combinés. Il expiait surtout l'évacuation d'Ancône (23 octobre 1838), concession impolitique faite à l'Autriche. L'enfantement d'un cabinet nouveau fut une tâche très-laborieuse : après un interrègne de vingt-deux jours, le *Moniteur* publia une liste (1er avril 1839) qu'aucun parti ne prit au sérieux et qui n'eut qu'un caractère provisoire. Une autre combinaison allait avoir lieu, et la nomination de M. Hippolyte Passy comme président de la chambre des députés indiquait dans quel sens, lorsqu'un événement imprévu modifia l'état des esprits et changea les dispositions du roi. L'émeute, depuis longtemps assoupie et qui ne semblait pas avoir de motifs de renaître, éclata dans Paris; celle-ci fut ostensiblement dirigée par MM. Barbès, Blanqui cadet et Martin Bernard. Sur la place du Palais de justice un poste fut attaqué et le lieutenant qui le commandait renversé d'un coup de feu. Ce fut le seul effort sérieux; la force armée dissipa les groupes et la police s'empara des trois chefs du mouvement. Traduits devant la cour des pairs ils furent condamnés à la détention et ne sortirent de la prison du Mont-St-Michel qu'à la révolution de 1848. L'effet le plus immédiat de cet acte insensé fut la formation d'un cabinet (12 mai 1839) qui, sous la présidence du maréchal Soult, comprenait MM. Villemain, Duchatel, Passy et Dufaure. Ce cabinet eut moins de dix mois de durée ; ce fut encore dans un débat d'argent entre la chambre des députés et le roi qu'il succomba. A l'occasion du mariage du duc de Nemours avec la princesse Victoire de Saxe-Cobourg, sœur du roi de Portugal, une dotation de 500,000 francs était demandée pour le prince; elle fut repoussée et il fallut que la couronne changeât encore de conseillers. Ils furent choisis cette fois dans la partie des centres qui se rapprochait le plus de la gauche. M. Thiers devint président du conseil avec les affaires étrangères; il s'adjoignit, pour d'autres portefeuilles, MM. Cousin, Rémusat, Vivien, Jaubert et l'amiral Roussin. Une question très-grave mettait alors l'Europe en suspens. La guerre s'était de nouveau allumée entre la Porte

et le vice-roi d'Egypte : Ibrahim, son fils, vainqueur à Nézib (24 juin 1839) menaçait de marcher sur Constantinople, lorsque la diplomatie intervint. Malheureusement elle était partagée; la France penchait du côté du vice-roi; l'Angleterre et la Russie inclinaient du côté de la Porte. Ces dissentiments éclatèrent dans les conférences ouvertes à Vienne. Au plan proposé par la France, la Russie, de concert avec l'Angleterre, opposa un autre plan auquel quatre puissances se rallièrent, et la France ayant refusé sa signature, le traité qui prit le nom de traité du 15 juillet (1840) se passa de son concours. Cette circonstance décida du sort du cabinet du 1er mars. Il avait traversé la session avec des succès inouïs jusqu'alors et rallié dans le vote des fonds secrets une majorité de cent trois voix. Les auxiliaires lui arrivaient de toute part. M. Guizot qui avait succédé au général Sébastiani dans l'ambassade de Londres, l'appuyait ouvertement et sincèrement; le côté gauche gardait une neutralité bienveillante; il n'avait d'adversaires sérieux que dans les bancs extrêmes de la chambre. Une amnistie qui complétait celle de 1837 avait accompagné le mariage du duc de Nemours, et, titre plus grand encore à la faveur populaire, une négociation heureusement conduite restituait à la France les restes de Napoléon Ier déposés à Ste-Hélène. Enfin une impulsion nouvelle allait être donnée aux opérations militaires dans le nord de l'Afrique; jusque-là on y avait campé, on résolut dès lors d'en faire la conquête. Tout souriait donc quand la nouvelle du traité du 15 juillet parvint à Paris et y causa une certaine irritation. L'insulte à la France était directe; elle était rejetée hors de la communion des puissances et on semblait la mettre au défi de rien entreprendre contre cet arrêt. Ce fut presque en même temps qu'arriva une nouvelle plus étrange encore, celle d'un débarquement exécuté par le prince Louis-Bonaparte sur la côte de Boulogne, à la tête d'une soixantaine d'hommes. Pour la seconde fois les chances se montrèrent défavorables; le prince fut fait prisonnier et traduit devant la cour des pairs, qui le condamna à une prison perpétuelle. Il subit sa peine au château de Ham, d'où il put s'échapper après six ans de captivité. Ainsi les embarras se multipliaient devant le cabinet du 1er mars, qui naguère marchait sur un terrain tout aplani. Le plus grand de ces embarras était la perspective d'une guerre. Il semblait difficile que le gouvernement français passât silencieusement condamnation sur les procédés cavaliers des puissances combinées et laissât s'accomplir sans lui, en dehors de lui et malgré lui, des actes qui modifiaient l'état territorial de l'Égypte. Les esprits s'animaient de plus en plus et nous avions, dans les mers du Levant, sous les ordres de l'amiral Lalande, une escadre bien armée, bien exercée, que le voisinage du pavillon anglais rendait frémissante. Il fallait prendre un parti; les adversaires du vice-roi étaient à l'œuvre; Beyrouth venait d'être bombardé (12 et 13 septembre 1840) par des vaisseaux détachés de la flotte britannique. Assisterait-on, les armes au repos, à l'exécution d'un allié, ou se porterait-on à son secours? M. Thiers était d'avis d'oser quelque chose; le roi trouva le risque trop grand et aima mieux céder qu'engager la partie dans de mauvaises conditions. Notre escadre fut rappelée à Toulon, afin de laisser le champ libre aux puissances belligérantes, et dès lors Méhémet-Ali resta livré à ses seuls moyens de défense. Beyrouth fut occupé, St-Jean d'Acre réduit, Alexandrie bloquée; après quatre mois écoulés, le traité du 15 juillet avait atteint son objet par la soumission du vice-roi. L'Angleterre avait tout conduit avec sa décision et son activité accoutumées. Le cabinet du 1er mars survivait tant bien que mal à ces échecs portés à notre influence; quoiqu'il ne les eût subis qu'à son corps défendant, il allait en être victime. Dans une note du 8 octobre il avait déclaré aux puissances qu'il s'opposait à la déchéance de Méhémet-Ali; cette note ne reçut qu'une réponse assez dédaigneuse. Le cabinet essaya de se relever dans l'opinion en annonçant que la France se trouverait avant six mois en mesure de soutenir, s'il le fallait, une guerre générale. Ce langage fut sa condamnation; le roi ne voulait pas qu'on l'engageât à ce point, et déjà il songeait à sortir d'embarras en congédiant ses ministres. Un nouvel attentat y aida (15 octobre 1840). Un frotteur nommé Darmès (*voy.* ce nom) tira sur le roi et le manqua. Condamné à mort par la cour des pairs il fut exécuté. Mais ce qui surtout détermina la crise, ce fut le désir qu'exprima M. Thiers de voir le discours du trône prendre un accent très-ferme au sujet des événements qui venaient de s'accomplir en Orient. Le roi répondit à cette ouverture par un refus qui amena les choses au point où il les voulait voir; la retraite du cabinet disposé à guerroyer et la formation d'un cabinet décidé à un arrangement que le changement des personnes rendait plus facile. Ce fut ainsi qu'arriva le cabinet du 29 octobre qui, à travers quelques modifications, se maintint jusqu'au coup de foudre qui, en 1848, frappa la monarchie. Sous la présidence du maréchal Soult, qui avait le portefeuille de la guerre, vinrent se grouper MM. Guizot, Duchâtel, Villemain et quelques autres débris des combinaisons précédentes. Les auspices étaient peu favorables; il y avait dans l'air bien de l'agitation. Ni le discours du trône, ni l'adresse de la chambre des députés ne calmèrent cet état des esprits. Une diversion survint heureusement dans le retour des restes de l'empereur Napoléon, que le prince de Joinville rapportait de Ste-Hélène. La cérémonie s'accomplit en grande pompe, par un froid très-rigoureux et au milieu d'un innombrable concours de peuple (15 décembre 1840). Réveiller ces souvenirs n'était pas d'une politique

bien prévoyante; les événements se chargèrent de le prouver. Cependant l'émotion qu'avait causée en Europe cette sorte de mise au ban de la France ne semblait pas se calmer; tous les Etats et tous les souverains sentaient que cet isolement constituait une menace et qu'en maintenant l'affront on maintenait la perspective d'une revanche. De toute part on s'armait; en deçà et au delà du Rhin les préparatifs se multipliaient. Pure agitation de surface, mais qui allait servir des calculs depuis longtemps mûris. A diverses reprises on avait, depuis 1830, songé à fortifier Paris; on n'attendait qu'une circonstance favorable; elle était trouvée. Cet armement européen, ces puissances toujours sur le qui-vive, autorisaient de grandes mesures de précaution et la principale, la plus décisive, était un système de retranchements qui mît Paris à l'abri au moins d'une surprise. Un projet de loi fut présenté dans ce sens avec le concours et les devis des hommes spéciaux; les plans comportaient à la fois une enceinte continue et un système de forts détachés, qui devaient se combiner et se compléter l'un l'autre. Ce projet rencontra dans le pays et dans les chambres une opposition très-vive; les instincts de la nation en étaient froissés; on semblait la renfermer dans la défensive; elle, habituée à des conquêtes, on la réduisait presque au régime des invasions : c'était changer les rôles. Cependant la réflexion tempéra ces sentiments et M. Thiers, qui se chargea du rapport, y mit une habileté peu commune et porta le poids des débats avec une énergie et une fécondité de ressources qui furent admirées, même par les adversaires de la loi. De la part d'un ministre qui venait d'être mis à l'écart c'était de la grandeur d'âme, et surtout un goût très-décidé pour la mesure qui allait faire de Paris autre chose qu'une ville ouverte. Les chambres cédèrent à ces efforts, qu'appuyait la volonté bien connue du roi. Les fonds furent votés et l'exécution marcha si rondement qu'au bout de quelques années la ceinture qui enveloppe Paris et les forts dont elle est flanquée se trouvèrent en état de recevoir leur armement. Si le cabinet n'eut pas les honneurs de la lutte, il en recueillit le fruit; son existence fut consolidée. Peu à peu, les émotions belliqueuses se calmèrent et le pays s'habitua aux conséquences du traité du 15 juillet. On fit plus, on les revêtit de la seule sanction qui y manquât. A la suite de négociations laborieuses, la France rentra dans le concert européen par la convention du 13 juillet 1841, qui n'était que la reconnaissance du traité du 15 juillet 1840 avec des modifications insignifiantes. Le seul avantage de cet acte fut de mettre un terme à la politique d'isolement. La France en sortait amoindrie à ses propres yeux et à ceux de l'Europe, mais elle en sortait. Nos relations avec l'Angleterre n'en restèrent pas moins tendues; les difficultés s'y succédaient; après la question d'Orient vinrent les débats sur le droit de visite; cette fois la chambre se prononça avec quelque vigueur, et les anciennes conditions ne furent point empirées. En Espagne, la politique du gouvernement français se dessinait plus nettement qu'ailleurs. Nous avions pris part à la quadruple alliance qui avait pour objet l'expulsion de don Carlos et du parti apostolique. Ce parti n'avait pas cédé sans combat; la mort de Zumala-Carreguy et la trahison de Maroto lui firent seules tomber les armes des mains. Don Carlos s'était réfugié en France, où il trouva une captivité dont il ne s'affranchit qu'au prix d'une abdication. La fortune souriait donc à la régente Marie-Christine, et elle venait d'être délivrée de son dernier et redoutable adversaire, Cabrera, lorsqu'un ennemi sortit des rangs de sa propre armée et lui dicta à son tour la loi. C'était Espartero, qui entendait trancher du maire du palais et placer son influence au-dessus de toutes les autres. Un conflit s'ensuivit, et la régente fut obligée de quitter l'Espagne en y abandonnant sa fille à la tutelle de ce soldat impérieux. Ce fut la France qui lui donna l'hospitalité, malgré les réclamations du gouvernement espagnol. Ainsi s'établirent dès lors, entre la dynastie d'Orléans et Marie-Christine, des rapports d'intimité qui devaient amener plus tard une alliance de famille. Pendant que ces faits se passaient au dehors, une sorte d'immobilité régnait à l'intérieur. Le cabinet du 29 octobre semblait s'être proposé pour programme d'agiter le moins de questions possible et de se borner à résoudre celles qui se présentaient. C'était un retour à la politique de Casimir Périer, avec cette différence qu'en 1831 en face du désordre régnant, la conquête de l'ordre avait en soi un principe d'activité, tandis qu'en 1841, dans un pays tranquille, ce n'était que l'inertie érigée en système. Aussi, de loin en loin, des ébranlements sans motif ou d'abominables tentatives indiquaient-ils que ce n'était pas la véritable manière de s'emparer de l'opinion et de déjouer les manœuvres des partis. A propos d'un recensement quinquennal, où l'on substitua les agents du fisc à l'autorité municipale, il y eut de la résistance, des troubles même dans plusieurs grandes villes comme Montpellier, Limoges, Bordeaux, Agen et Lille; à Clermont et à Toulouse on alla plus loin et le sang coula. Presque en même temps, Paris était le théâtre d'un attentat nouveau. Le quatrième fils du roi, le duc d'Aumale, rentrait par le faubourg St-Antoine le 13 septembre 1841, à la tête de son régiment revenu d'Afrique, lorsqu'un scieur de long, nommé Quénisset, déchargea sur lui un pistolet presque à bout portant. Arrêté et traduit devant la cour des pairs, cet homme fut condamné à mort; le roi commua sa peine. Cet attentat inexplicable mit pendant quelques jours la police sur pied; on ne pouvait croire que ce fût un acte isolé, et par voie de connexité on put y ratta-

cher le directeur d'une feuille populaire. Désormais des précautions plus grandes furent prises sur le passage du roi et des princes; des agents éclairèrent les routes et une escorte tint à distance les curieux. Ce n'est pas de ce côté que la fatalité devait sévir. La session de 1841-1842 s'était écoulée en débats stériles et des élections générales venaient de s'achever, lorsqu'un affreux événement répandit la consternation dans le pays. Le duc d'Orléans, au moment de partir pour le camp de St-Omer, se rendait à Neuilly, le 13 juillet, dans une voiture découverte, pour prendre congé de sa famille. Sur le chemin de la Révolte et près de la porte Maillot, ses chevaux s'emportèrent, et soit de son propre élan, soit par une brusque secousse, le prince tomba sur le pavé et reçut un choc mortel. Transporté dans une maison voisine, il ne reprit plus connaissance et expira quelques heures après. A la première nouvelle de ce malheur, le roi était accouru; la reine, Madame Adélaïde et le duc d'Aumale assistèrent également à cette lamentable agonie; la duchesse d'Orléans, alors à Plombières avec ses deux fils, n'arriva pas à temps pour recueillir le dernier soupir de celui qui faisait à la fois son bonheur et son orgueil. L'effet de cette catastrophe fut profond; la France se sentit moins sûre d'elle-même. On comptait beaucoup sur le duc d'Orléans, dont la bravoure, la loyauté, la supériorité naturelle étaient universellement reconnues; il avait dans le caractère, dans l'esprit, dans le goût, tout ce qui charme et attire; il était populaire dans l'armée et donnait au pays les présages les plus rassurants. Sa mort, en causant un grand deuil, causait un vide plus grand encore. Le roi surmonta sa douleur pour le combler autant qu'il était en lui. Les funérailles du prince venaient d'être célébrées à Notre-Dame de Paris, en grand appareil et avec des témoignages non équivoques du regret public, lorsqu'il convoqua les chambres (26 juillet) et ouvrit la session par un discours qui invitait les députés et les pairs à assurer, par de promptes résolutions, le repos et la sécurité de la patrie. C'était une loi de succession et de régence qui allait être présentée. Par cette loi, la majorité du roi était fixée à dix-huit ans, et la régence conférée au prince le plus proche du trône, dans l'ordre de succession établi par la charte de 1830. Cette clause, qui assurait la régence au duc de Nemours au préjudice de la duchesse d'Orléans, trouva dans le pays beaucoup d'opposants et dans les chambres quelques contradicteurs. L'ensemble de la loi n'en fut pas moins voté à une grande majorité. La veuve du duc d'Orléans ne se plaignit pas; mais on put remarquer qu'elle resta dès lors à l'écart de la cour et plus que jamais étrangère à la politique. L'éducation de ses deux fils devint sa seule passion et son unique soin. Comme adoucissement à ce deuil de famille, deux mariages se conclurent peu de temps après. La princesse Clémentine épousa le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, frère de la duchesse de Nemours, et le prince de Joinville s'unit, à Rio-Janeiro, à l'une des sœurs de l'empereur du Brésil. Dans les négociations de ce genre, le cabinet d'alors était le meilleur et le plus sûr des intermédiaires : jamais le roi, depuis 1830, n'avait trouvé de conseil qui lui fût mieux identifié. Plus de débats entre ses ministres et lui; l'harmonie s'était établie sur cette donnée qu'il fallait fermer la porte aux concessions de peur d'en être débordé. Que la majorité dans les chambres restât compacte, et peu importaient dès lors les prétentions des partis, leurs plans de campagne, leurs caprices, leurs clameurs. La grande affaire était de maintenir cette majorité par tous les moyens, de lui obéir afin de mieux lui commander, de maîtriser l'ensemble en s'attaquant aux individus, et, en cédant sur les petites choses, d'avoir le dernier mot dans les grandes. Rien de plus commode que ce plan; c'était se dispenser d'agir et réduire la science du gouvernement au respect de son mécanisme. Aussi tous les projets de réforme électorale, même les plus inoffensifs, vinrent-ils, dans le cours de deux ou trois sessions, échouer devant cette volonté de ne rien toucher aux combinaisons en vigueur. Il faut dire qu'en cela les députés, juges et parties, ne faisaient pas moins de résistance que les ministres et le roi. Un collége électoral était devenu une sorte de fief où le député se regardait comme inviolable, et auquel il était pour ainsi dire interdit de toucher. De là, des servitudes réciproques et une marche pleine d'embarras; de là, des chicanes sur lesquelles se rejetait l'opposition faute de débats importants, des enquêtes parlementaires sur deux élections, des réclamations en faveur des chrétiens du Liban, des représentations contre l'abus du droit de visite. Jamais on n'avait donné de telles proportions aux circonstances les plus insignifiantes. Cependant ce fut, pour la dynastie, une période qui eut de l'éclat, et où elle recueillit jusqu'à un certain point le fruit des sacrifices qu'elle avait faits pour le repos de l'Europe. A la suite d'une invitation que lui avaient portée à Windsor le prince de Joinville et le duc d'Aumale, la reine d'Angleterre arriva le 2 septembre 1843 sur son yacht en vue de Tréport, à six heures du soir. Le roi alla au-devant d'elle dans un canot, et, après les premiers compliments échangés, la ramena à terre et de là au château d'Eu où la famille royale avait établi sa résidence. Pendant cinq jours la reine Victoria usa de cette hospitalité, simplement et noblement offerte, au milieu de cette belle famille dont Louis-Philippe avait le droit d'être fier. Les rapports furent ce qu'ils devaient être, affectueux et pleins d'intimité. Les ministres, quelques ambassadeurs, des notabilités des deux chambres se succédèrent au château d'Eu pendant la durée de ce séjour, et quelques fêtes en remplirent les

loisirs. Ce fut pour répondre à cette manifestation que le comte de Chambord se rendit, à quelques mois de là, en Angleterre et reçut, dans son hôtel de Belgrave-Square, les hommages de tout ce que son parti renfermait de plus considérable, de plus ardent, de plus dévoué. La démonstration fut significative et le gouvernement s'en émut. Au nombre des visiteurs se trouvaient cinq membres de la chambre des députés, MM. Berryer, de Larcy, Blin de Bourdon, le duc de Valmy et la Rochejaquelein. Il eût été de bon goût de fermer les yeux sur ce témoignage de fidélité, et de ne pas ajouter à l'éclat de la démarche l'éclat d'une réprimande parlementaire. La majorité en jugea autrement; elle inséra, après d'assez tristes débats, dans l'adresse de la chambre des députés, une phrase où les membres, complices de ce pèlerinage politique, étaient frappés de flétrissure. Le mot était vif; il fut relevé par ceux qui l'avaient encouru; tous donnèrent leur démission, et les colléges électoraux, en les élisant de nouveau, donnèrent à leur tour une leçon à la chambre et au gouvernement. Un épisode, dont le théâtre était plus éloigné, occupa ensuite l'attention publique. L'amiral Dupetit-Thouars avait, par un acte de vigueur et sans y être formellement autorisé, pris possession, à titre provisoire, des îles Marquises et des îles de la Société (Noukahiva et Taïti) situées dans les mers du Sud. Cette occupation, convertie plus tard en protectorat, avait froissé quelques sujets anglais et, entre autres, un missionnaire protestant nommé Pritchard qui, à cette qualité, joignait celles de consul et de marchand. C'en fut assez pour élever entre l'Angleterre et nous un nouveau nuage. Des deux parts les journaux s'en mêlèrent et envenimèrent le débat. L'amiral Dupetit-Thouars fut presque désavoué, et, pour empêcher que le conflit n'allât plus loin, il fallut présenter aux chambres et obtenir d'elles une allocation de quelques milliers de francs à titre d'indemnité pour le missionnaire anglais. Dans la chambre des députés, cette indemnité ne fut votée qu'à une majorité de huit voix. Ces incidents n'étaient pas de nature à donner de la force à un gouvernement. Sur un seul point il y avait des compensations. En Algérie, les affaires prenaient depuis trois ans une excellente tournure. Déjà la prise de Constantine et la campagne des Portes de fer avaient ouvert à nos colonnes mobiles une grande étendue de pays; la prise de Médéah et de Milianah, le combat du bois des Oliviers avaient assuré le prestige de nos armes. Il fallait, par de laborieuses campagnes, reprendre pied à pied le terrain que le fâcheux traité de la Tafna nous avait fait perdre, et détruire l'influence d'Abd-el-Kader que nous avions élevée de nos mains. Ce fut l'œuvre du général Bugeaud; il avait commis la faute, il la répara vaillamment. C'est à cette école que se formèrent ces troupes d'Afrique, zouaves, tirailleurs, chasseurs, spahis, troupes d'un caractère spécial qui, employées depuis sur le continent européen, n'y ont point rencontré de rivales ni pour la trempe ni pour l'instruction. L'apprentissage, il faut le dire, avait été rude, et sept années de guerre d'embuscades y avaient à peine suffi. Coup sur coup il fallut infliger des leçons sanglantes aux tribus toujours vaincues, jamais soumises, tantôt dans l'Ouerenseris, tantôt à Aïn-Taguin, à Mech-Ounia, aux Ouled-Soultan; il fallut que le duc d'Aumale surprît la smala d'Adbel-Kader, et qu'une poignée d'hommes soutînt dans Mazagran l'attaque de milliers de cavaliers. Il fallut plus encore : notre infatigable ennemi avait trouvé dans l'empereur du Maroc un allié et un complice; ce n'était plus un chef de partisans que nous avions sur les bras, mais bien le souverain d'un empire voisin. La lutte prit alors des proportions plus grandes, et une véritable armée franchit les frontières du Maroc sous les ordres du maréchal Bugeaud. En même temps une escadre commandée par le prince de Joinville se dirigeait vers les principaux ports barbaresques pour y opérer une diversion formidable. Toutes ces opérations furent conduites avec vigueur; Tanger et Mogador essuyèrent un bombardement, et les troupes marocaines qui, conduites par le fils de l'empereur, avaient osé attendre nos soldats sur les bords de l'Isly, furent culbutées dès le premier choc et mises dans la plus complète déroute (14 août 1844). Ces brillants faits d'armes amenèrent la paix, et le maréchal Bugeaud reçut à cette occasion le titre de duc d'Isly. Seulement l'objet de la guerre n'était atteint qu'à moitié; Abd-el-Kader avait fui du côté du désert, et tout ce que put promettre l'empereur du Maroc, ce fut d'expulser ou d'interner l'émir s'il se présentait de nouveau sur son territoire. Telle était la fécondité de ressources de ce chef de partisans, que pendant trois ans encore il déjoua nos poursuites. L'effet de la victoire n'en fut pas moins décisif, et peut-être entra-t-il pour quelque chose dans le voyage que peu de semaines après, et sur l'invitation de la reine Victoria, Louis-Philippe fit en Angleterre. Les ministres, dans l'état des relations diplomatiques, ne voyaient pas cette excursion de bon œil; la volonté du roi prévalut. Le 7 octobre 1844, il s'embarqua au Tréport, accompagné du duc de Montpensier et de MM. Guizot et de Mackau; le lendemain il arrivait à Windsor où la reine le reçut au bas du grand escalier. De grandes fêtes marquèrent ce séjour qui se prolongea pendant plus d'une semaine. Les députations se succédaient auprès de lui et sortaient enchantées de son accueil. Le 11, l'ordre de la Jarretière lui fut conféré dans le plus grand appareil et en présence des dignitaires du royaume; le lendemain la corporation de Londres, le lord maire en tête, lui présenta une adresse à laquelle le roi répondit sur-le-champ en anglais, avec un à-propos qui charma les assistants. En même temps d'au-

tres démonstrations avaient lieu à Portsmouth, où notre escadre reçut une visite de la reine et des témoignages de sympathie de toutes les classes de la population. Ainsi une sorte d'entente s'établissait entre les deux couronnes en dépit des dissentiments des deux cabinets. Le roi y tenait d'autant plus que l'empereur de Russie l'avait précédé à Londres et qu'il fallait opposer réception à réception, sous peine de descendre dans l'opinion de l'Europe. Le résultat de ce voyage n'alla pas jusqu'à désarmer l'opinion, alors très-prévenue contre l'Angleterre; le ministère en eut la preuve dans les sessions qui suivirent. On l'attaqua sur l'attitude prise dans les mers de Sud, et sur le droit de visite qu'une habile négociation du duc de Broglie fit réduire à des mesures de surveillance, modifiables et révocables tous les cinq ans. D'un autre côté M. Rossi, notre ambassadeur à Rome, obtint du pape et du général de l'ordre la dispersion des jésuites qui, depuis quelques années, avaient rouvert leurs maisons en France et repris une existence régulière. En revanche, le gouvernement fit fermer les cours de MM. Michelet et Quinet qui avaient causé quelque scandale parmi le clergé. Les sessions s'écoulaient ainsi avec des alternatives de succès et de revers; la majorité qui cédait au cabinet dans les questions politiques se donnait le plaisir de le battre dans les questions d'affaires. Lui-même éprouvait de petites révolutions d'intérieur qui trahissaient ou des embarras de position ou des divergences de vues. Depuis quelques mois M. de Salvandy avait remplacé M. Villemain au ministère de l'instruction publique, et le maréchal Soult, qui ne pouvait s'accommoder de l'influence croissante du maréchal Bugeaud, résigna (1845) son portefeuille que le roi remit au général Moline de St-Yon, dont les seuls titres étaient la docilité et le dévouement. Le niveau des hommes s'abaissait par la force des choses. Cependant une affaire des plus graves allait survenir : c'était une question de famille, ayant beaucoup d'analogie avec celle qui coûta tant de sang à la France dans les dernières années du règne de Louis XIV. On sait quelle sollicitude apportait le roi à l'établissement de ses enfants. En 1844 le duc d'Aumale, en épousant la fille du prince de Salerne, frère du roi de Naples, s'était allié à de vieilles races souveraines. On songea, pour le duc de Montpensier, à une union du même genre, seulement plus avantageuse sous le rapport de la fortune : c'était l'infante dona Luisa, sœur de la reine Isabelle d'Espagne. Ce mariage était depuis longtemps dans la pensée de la mère des deux princesses, la régente Marie-Christine, et à l'origine, elle eût voulu pousser les choses jusqu'à une combinaison plus hardie. Il s'agissait d'une double alliance entre les dynasties : le duc d'Aumale aurait épousé la reine Isabelle, le duc de Montpensier l'infante Luisa. De ces propositions Louis-Philippe avait écarté la première comme devant donner trop d'ombrage à l'Europe, et accepté la seconde comme susceptible de causer moins d'embarras. Les négociations furent continuées sur ce pied, au milieu d'intrigues croisées et d'influences agissant en sens divers sur l'Espagne. Les deux mariages étaient pour ainsi dire une partie liée; on n'admettait pas que l'infante pût être pourvue tant que la reine ne le serait pas. Trois partis se présentaient pour cette dernière : un Saxe-Cobourg, patroné par l'Angleterre; le comte de Trapani, oncle d'Isabelle et qui semblait être de son goût; enfin le duc de Cadix, fils de l'infant don François de Paule, auquel on finit par se rallier. Les deux mariages furent célébrés à Madrid le 10 octobre 1846, au grand déplaisir de l'Angleterre, qui ne se fit pas faute de le témoigner. La reine Victoria en ressentit un vif courroux et les cérémonies s'accomplirent sans que ni son ambassadeur ni les secrétaires d'ambassade y parussent. Dès ce moment, cette entente, péniblement maintenue, fit place à des relations troublées, qui chaque jour allaient empirant. Les mariages espagnols étaient, à vrai dire, la revanche du traité du 15 juillet, et cette revanche n'était pas du goût des puissances contre qui elle était dirigée. Louis-Philippe persista malgré tout et sa politique, pour être celle de la dynastie n'en était pas moins celle de la France. Il importait à la France de donner au pacte de famille une sanction et un gage de plus : le mariage du duc de Montpensier était ce gage et cette sanction. Notre influence avait le dernier mot et les combinaisons rivales étaient déjouées. Que pouvait-on désirer de plus ? Pendant que ces faits se passaient au dehors, deux nouveaux attentats avaient encore grossi une liste déjà trop longue. L'un d'eux avait été combiné avec une si abominable habileté, que le roi n'en réchappa que par miracle. Il se promenait dans les avenues de Fontainebleau, lorsqu'un coup de feu parti de derrière un mur vint frapper la capote de la voiture dans laquelle il se trouvait avec sa famille (16 avril 1845(. On courut vers l'assassin et on l'arrêta ; c'était un ancien garde-chasse de la forêt, tireur très-exercé et qui n'avait manqué son coup que parce que le roi n'occupait pas sa place habituelle (*Voy.* LECOMTE). Devant la cour des pairs cet homme soutint qu'il n'avait obéi qu'à un ressentiment privé; il fut condamné à mort et exécuté. Quelques mois après (29 juillet), un mécanicien nommé Joseph Henry dirigea un coup de pistolet sur le roi qui, du balcon des Tuileries, écoutait le concert qui avait lieu pour l'anniversaire des journées de juillet. Ces incidents prouvaient qu'une fermentation dangereuse régnait encore au sein des populations. Les chambres seules gardaient leur impassibilité et opposaient aux impatiences de l'opinion un sang-froid qui ne se démentait plus : le cabinet s'appuyait de cette disposition pour s'opposer à toute réforme sérieuse. On allait de la sorte d'année en année, de

budget en budget, en ajournant les difficultés au lieu de les résoudre. Ce fut ainsi que l'on arriva à la dernière chambre nommée sous ce règne et qui devait assister à sa chute. Réunie au mois d'août 1846 pour vérifier ses pouvoirs et constituer son bureau, elle entra en session le 11 janvier suivant. Les opinions s'y distribuaient comme dans la chambre précédente; la majorité y paraissait même accrue en nombre, plus sûre et plus aguerrie. En apparence, il y avait dans ces éléments une force qui leur promettait une longue durée. Les partis semblaient éprouver un sentiment de lassitude; chaque jour il s'en détachait quelques hommes, les uns par un retour naturel, les autres par suite d'une action exercée sur eux. Le clergé, si hostile au début du règne, avait subi l'effet du temps; les vides que la mort y avait faits s'étaient comblés au profit de l'influence dominante. La querelle, un instant violente, de la liberté de l'enseignement avait été habilement circonscrite et pouvait un jour ou l'autre se terminer par un compromis. L'armée était plus belle et plus dévouée que jamais; à l'école des guerres d'Afrique elle avait acquis une tenue, une solidité à toute épreuve. La milice des fonctionnaires, chaque jour plus nombreuse, la magistrature choisie avec soin, les corps que l'Etat tient sous sa dépendance étaient pour la dynastie autant de points d'appui et d'instruments de stabilité. Quant à la presse, si le gouvernement y avait d'ardents ennemis, il y avait aussi de vigoureux soutiens et, dans le nombre, des journaux en possession d'un crédit mérité. La nation elle-même, dans la classe moyenne surtout, s'habituait de plus en plus à un régime qui préservait son repos et rassurait ses intérêts. Une prospérité, à peine ralentie par des fluctuations inévitables, régnait dans l'industrie et dans le commerce, et en aucun temps les arts n'avaient été si magnifiquement protégés. Le roi en avait le goût et n'épargnait rien pour le répandre. Les galeries de Versailles, le Louvre, tous nos musées s'étaient successivement enrichis des productions de l'art ancien et de l'art contemporain. D'un autre côté, on avait fait pour les classes laborieuses tout ce que comportaient les circonstances et les ressources courantes; sans céder aux utopies qui alors égaraient tant d'esprits, on avait augmenté le nombre et la force des institutions tutélaires qui combattent l'imprévoyance ou pourvoient aux incapacités de travail, des caisses d'épargne, de secours et de retraite, comme aussi les établissements qui ont l'éducation de l'enfance pour objet, comme les salles d'asile, et les écoles primaires. La ville de Paris s'embellisait à vue d'œil, sinon par un coup de baguette et à la façon d'un décor d'opéra, du moins par des travaux réguliers et bien étudiés qui ne menaçaient pas l'équilibre de ses finances. Dans l'ensemble du pays le même mouvement avait lieu; la rente touchait à 86 francs pour le 3 pour 100; la confiance était entière et la situation l'une des plus brillantes qu'on eût jamais vues. Comment tant de résultats évidents, tant de conquêtes, tant de fruits laborieusement amassés purent-ils être mis au néant en quelques heures d'abandon et d'oubli? C'est ce que les témoins vivants ne s'expliquent qu'avec peine et ce que l'histoire aura de la peine à éclaircir. Il fallait que derrière ces forces matérielles se cachassent de grandes défaillances morales. Deux faits en fournirent la preuve. Le premier se rattachait à l'autorisation d'une compagnie industrielle, les salines de Gouhenan, au sujet de laquelle deux ministres, naguère en exercice, furent condamnés comme concussionnaires. Le second était plus odieux encore : la duchesse de Praslin tombait assassinée de la main de son mari, pair de France, et celui-ci n'échappait au bourreau qu'en se tuant dans sa prison. De pareils spectacles sont de ceux qui frappent la multitude et lui inspirent le mépris et l'horreur des classes qui sont au-dessus d'elle. Si l'on joint à cela les efforts persistants de quelques sectes dont les doctrines étaient une révolte ouverte contre l'état social, on aura une idée des ferments qui se préparaient pour une explosion inattendue. Dans le cabinet même, il y avait bien des hésitations et des tiraillements. La mort de M. Martin du Nord, la retraite de MM. Moline St-Yon, de Mackau, Human, puis Lacave-Laplagne avaient ouvert des vacances que remplirent MM. le général Trézel, Montebello, Jayr et plus tard M. Hébert. Le conseil ainsi recomposé eut M. Guizot pour président, et ce n'était que lui rendre une justice tardive. Aucun ministre n'avait autant et mieux que lui porté le poids des affaires, avec une habileté plus grande et plus de désintéressement personnel. Calme à ses débuts, la session de 1847 ne se termina pas sans orages. Dans le sein des chambres tout se bornait à quelques incidents soulevés par la gauche et qu'un vote prévu d'avance réduisait à néant; mais hors des chambres l'agitation prenait une forme redoutable dont il était difficile de calculer les suites. Il s'agissait du droit de réunion, consacré en Angleterre et qui ne s'exerçait en France que sous le bon plaisir de l'administration. Pour faire passer ce droit dans les faits, l'opposition avait imaginé de l'exercer dans des banquets que remplissaient des discours politiques et qui propageaient de ville en ville une effervescence qui n'était pas sans périls. Il y eut de ces banquets à Paris, à Colmar, à Strasbourg, à St-Quentin, à Orléans, à Lyon, les uns contenus dans des bornes raisonnables, les autres où les opinions les plus exaltées se donnaient carrière en face d'un public qui ne ménageait pas les applaudissements. Les six derniers mois de 1847 se passèrent dans ces démonstrations qui semblaient mettre le gouvernement au défi et devant lesquelles il se montra hésitant. Tantôt il accordait, tantôt il refusait l'autorisation, comme

s'il n'eût pas été sûr des armes que lui fournissait l'arsenal législatif. Pendant ce temps l'émotion gagnait du terrain, et dans la famille même du roi il régnait des dissentiments sur la manière d'envisager les choses. On peut dire que personne n'avait la conscience de ce qui allait se passer, pas plus ceux qui luttaient contre le mouvement que ceux qui s'efforçaient de le propager. Parmi ces derniers, les plus éclairés, les plus honnêtes eussent reculé devant les conséquences de leurs actes, et les premiers auraient conjuré ces conséquences par quelques concessions faites à propos. L'aveuglement était réciproque, et quand on put mesurer l'étendue de la catastrophe les regrets furent communs. Ces illusions, Louis-Philippe les partageait; il croyait à la solidité de son trône et considérait comme passagère l'effervescence qui se manifestait. Plus que jamais il gardait cette conviction qu'en agissant dans la limite de ses attributions constitutionnelles, il n'avait rien à redouter des événements. La destinée pourtant commençait à se montrer rigoureuse : dans les derniers jours de 1847, le roi perdait sa sœur, la princesse Adélaïde, dont les conseils et la fermeté lui avaient été si utiles dans toutes les épreuves de sa vie. La session de 1848 s'ouvrit et les débuts n'en furent pas heureux. Le gouvernement, comme acte de force, introduisit dans le discours du trône quelques allusions comminatoires à l'agitation extérieure. Un débat s'ouvrit, dans lequel la minorité se signala par de grandes vivacités de langage auxquelles répondaient les fermentations du dehors. Le ministère prit alors une résolution énergique et déclara que désormais il déférerait aux tribunaux tout banquet ou réunion politique. Là-dessus grande irritation, et cent députés, appartenant à diverses nuances de l'opposition, se concertèrent pour jeter un défi au gouvernement et annoncèrent que le 22 février, ils se réuniraient dans un banquet à Paris, pour maintenir le droit de réunion, en dépit de la police et sous la protection de la garde nationale et des élèves des écoles. La situation se tendait de plus en plus; il y avait dans l'air ces frémissements qui précèdent les révolutions. Menacé, le gouvernement prit quelques mesures; il eut le tort de n'en pas prendre de suffisantes. Quand on a recours à la force, on ne se fait absoudre que par le succès. Ce qui manqua dans cette défense de la monarchie, ce fut un monarque réellement animé de l'intention de se défendre, ayant la conscience du danger et la volonté d'y faire face. Louis-Philippe n'était plus alors l'homme des barricades du cloître Saint-Merri, montant à cheval dès le premier coup de feu et se portant de sa personne vers le théâtre de l'action. L'âge avait refroidi de tels élans; il entrait dans sa soixante-quinzième année. Il lui restait ce courage passif qui survit aux épreuves du sort; il n'avait plus l'activité qui en conjure les arrêts. Dans cette partie dont son trône était l'enjeu, il passa de l'illusion la plus opiniâtre au découragement le plus soudain. Son illusion était que tant qu'il n'entreprendrait rien contre les institutions du pays, ces institutions suffiraient pour le préserver, qu'il avait pour lui les classes moyennes et que les révolutions sont impossibles en France si ces classes n'y mettent pas la main. Il comptait sur la garde nationale, intéressée au maintien de l'ordre, sur le concours des citoyens, qui ayant quelque chose à perdre, se défendraient eux-mêmes en le défendant. Tristes soutiens, et on le vit bientôt. Convoquée le 23 février, la garde nationale devint un embarras au lieu d'être une ressource; avant d'agir elle dicta des conditions; même dans le sein des légions dévouées, on empêchait moins les barricades de se former qu'on ne criait : *Vive la réforme!* sans savoir au juste de quelle réforme il s'agissait. Cette attitude avait un autre inconvénient, c'était d'ébranler la troupe par l'exemple de l'indiscipline sous les armes. Aussi, dès les débuts de cette crise, tout s'en alla-t-il à l'abandon. Les faits n'avaient pas pourtant une gravité bien grande. Quelques colonnes d'étudiants et d'hommes du peuple, formées sur la place du Panthéon, étaient descendues jusque sur la place de la Concorde, malgré quelques charges inoffensives des escadrons de cavalerie qui s'efforçaient de les disperser. Des barricades, en petit nombre, s'élevaient dans les quartiers populeux, rues du Temple, Saint-Denis et Saint-Martin. D'ailleurs, point ou peu de voies de fait. La garde nationale, partout où elle était appelée, transigeait plutôt qu'elle ne réprimait, et entraînait la troupe dans cette sorte de connivence avec l'insurrection. On voyait qu'il n'y avait dans tout cela ni ordres précis, ni résolutions arrêtées; chaque corps relevait de ses inspirations ou attendait pour agir des ordres qui n'arrivaient pas. Cependant le conseil des ministres était réuni aux Tuileries depuis onze heures du matin et la conférence était très-agitée. Des avis officieux avaient informé le roi de la contenance équivoque de la garde nationale, et il commençait à ouvrir les yeux sur les périls qui l'entouraient. Le premier effet de ce retour d'opinion fut la retraite du ministère et une invitation adressée à M. Molé de se rendre au château. Les chambres, alors en séance, reçurent à ce sujet les déclarations des ministres qui se retiraient, et la nouvelle s'en répandit rapidement dans Paris. Elle y fut accueillie avec une satisfaction évidente et l'on put croire un instant que cette concession légère suffirait pour éloigner les hostilités. Paris était comme en fête et le long des boulevards les maisons s'illuminaient spontanément. La foule qui circulait dans les rues était immense, mais les bonnes intentions y dominaient; elle se tenait pour satisfaite des gages de réconciliation qui avaient été donnés. Ce n'était pas le compte des partis violents et des conspirateurs émérites.

L'occasion était trop belle pour qu'ils ne la missent pas à profit, et autant le gouvernement s'était montré irrésolu, autant ils avaient mis de décision dans leurs desseins. Au moment où la paix semblait décidément scellée, et vers neuf heures du soir, une colonne composée de quelques centaines d'hommes descendit du faubourg Saint-Antoine et suivit la ligne des boulevards. Grossie en route de cette partie de la population qui va toujours vers le bruit, cette colonne arriva sur le boulevard des Capucines sans rencontrer d'obstacles ni se livrer à des actes agressifs. Mais là devait s'accomplir l'événement qui décida du sort de la dynastie. Fut-ce le hasard seul qui s'en mêla ou y eut-il préméditation réciproque, préméditation dans l'attaque, préméditation dans la défense? Ce sont autant de points qui restent dans le domaine des conjectures. On a dit, d'une part, que le roi, ne pouvant s'entendre avec M. Molé, aurait penché vers des actes de vigueur qui lui fissent regagner le terrain perdu ; aucun document, aucun témoignage ne confirment le fait. On a dit, d'autre part, que la colonne partie de la place de la Bastille, quoique sans armes apparentes, comptait dans ses rangs des hommes décidés à provoquer une collision et porteurs d'armes cachées. Ce fait est plus probable, quoiqu'il ait reçu d'énergiques démentis. Toujours est-il que sur le boulevard des Capucines et devant le ministère des affaires étrangères, la colonne rencontra un bataillon de la ligne chargé de garder l'hôtel. Un coup de pistolet partit, assure-t-on, du milieu des groupes et frappa un soldat dans les rangs. Sur un ordre donné et dans un premier entraînement, la troupe riposta et joncha le boulevard de cadavres. C'était un abus de la force; il fut cruellement puni. A l'instant même Paris changea de physionomie ; un frémissement soudain se répandit de rue en rue, de quartier en quartier ; les magasins se fermèrent, les hommes paisibles rentrèrent chez eux et livrèrent le pavé à ceux qui n'y paraissent qu'aux jours d'émeute. Les cadavres dont le boulevard était semé furent recueillis dans des charrettes à bras et promenés à la lueur des torches dans les faubourgs les plus populeux qu'on appelait aux armes. Toutes les voitures, toutes les diligences qui ne pouvaient se dérober par la fuite aux mains de cette foule excitée étaient saisies, dételées et renversées comme premiers matériaux de défense ; sur mille points les pavés étaient soulevés et disposés en murailles; le tocsin sonnait; les cris se succédaient et se répondaient de barricade en barricade. La nuit s'écoula ainsi sans que ni l'armée ni la police fissent le moindre effort pour reprendre ces positions que désertaient peu à peu leurs défenseurs gagnés par le sommeil et qui vers l'aube étaient presque dégarnies. Pour un autre détail, l'imprévoyance fut plus grande encore. Deux ou trois journaux, organes des opinions républicaines, allaient le lendemain arborer dans leurs colonnes le drapeau de l'insurrection, en tracer la marche, en expliquer le sens avec une grande violence de langage. Rien ne fut tenté pour prévenir l'effet de ces publications qui fut très-décisif; on n'y songea pas faute d'ordres ou par respect pour la loi. Cependant le roi commençait à revenir de ses illusions et il veilla une partie de la nuit pour arrêter un plan définitif. Les avis étaient de plus en plus graves, et en cédant le plus possible à l'opinion, il fallait se maintenir par la force dans les limites qu'on se serait assignées. Pour les noms propres, le roi n'élevait plus d'objections; il s'accommodait de M. Thiers et allait même jusqu'à M. Odilon Barrot; mais il voulait que tous les pouvoirs militaires fussent concentrés dans les mains du maréchal Bugeaud, avec le titre de commandant général. Si cette mesure avait été prise plus tôt, si même à ce dernier moment elle eût été adoptée pleinement et exécutée sans hésitation, sans retour, sans contre-ordres, la partie aurait pu être sauvée. Elle aurait coûté beaucoup de sang, un sang précieux, moins de sang néanmoins qu'il n'en fallut répandre à quelques mois de là, après bien des ruines et des bouleversements. Cette pensée du sang à répandre a jeté dans les moyens de défense de Louis-Philippe un trouble qui les vouait à l'impuissance; elle honore l'homme, elle condamne le roi. Quand Paris se réveilla le 24 février, l'arrêt de la dynastie était devenu irrévocable; point de rue qui ne fût obstruée, de la Bastille aux abords des Tuileries. Le Carrousel était envahi par le peuple et de ses croisées le roi pouvait voir la marche de l'émeute de plus en plus menaçante pour sa sûreté. En vain, sur les boulevards, M Odilon Barrot et le général Lamoricière, avaient-ils fait un effort pour calmer et contenir les insurgés; leur voix demeurait méconnue et le général avait même été légèrement blessé. Aux Tuileries le désordre était au comble; les consignes qui protégeaient la personne du roi avaient été levées ou bravées, et son cabinet était envahi par des donneurs de conseils qui outrageaient la dignité du souverain sans rien ajouter à son salut. Une revue passée sur la place du Carrousel avait été le dernier acte viril de la royauté expirante; même sur ce point, la résistance s'arrêta par la volonté du roi. Les troupes se repliaient sans avoir fait usage de leur feu ; la garde municipale avait seule donné le bon exemple dans une héroïque résistance sur la place du Palais-Royal. Le reste de la garnison s'abandonna elle-même en se voyant abandonnée. Les événements marchaient si vite qu'à onze heures du matin il ne restait plus au roi d'autre chance que la fuite. Les grilles du Carrousel étaient assiégées d'ennemis et leur mousqueterie ébranlait les vitres du château. Des voitures avaient été commandées; on ne les laissa pas arriver jusqu'au perron. Quelques minutes

encore et il tombait vivant entre les mains de ses adversaires les plus acharnés. Il se résigna donc, écrivit et signa d'une main ferme un acte d'abdication en faveur de son petit-fils; puis, sous le bras de la reine, il traversa à pied le jardin des Tuileries, suivi de la duchesse de Nemours, et gagna le pont Tournant où les attendaient des voitures de louage. Ils y montèrent et un escadron de dragons les accompagna jusqu'à St-Cloud. Ni la duchesse d'Orléans ni ses enfants ne quittèrent Paris avec le roi; la duchesse avait une dernière épreuve à tenter : c'était de faire reconnaître le droit de son fils, devenu immédiat par l'effet de l'abdication. Elle s'y dévoua avec un mâle courage. Accompagnée du duc de Nemours et avec une suite d'amis dévoués, elle se rendit avec ses enfants à la chambre pour se mettre et les mettre sous la sauvegarde des députés du pays. La chambre, hélas! loin de pouvoir protéger qui que ce fût, n'était pas en position de se protéger elle-même. L'armée l'avait livrée en laissant pénétrer jusque dans l'enceinte des bandes d'insurgés qui l'insultèrent et l'obligèrent à délibérer sous les canons de leurs fusils. Ce fut à grand'peine que la duchesse échappa à ces scènes de violence, et encore y perdit-elle un de ses fils qui ne lui fut rendu que plus tard. La nouvelle de ce dénoûment parvint au roi dans la nuit du 24; le duc de Montpensier la lui porta à Dreux où il s'était réfugié. Quel parti prendre? Plus jeune il aurait rallié l'armée dispersée aux environs et gardé au moins la défensive vis-à-vis d'un gouvernement qui doutait de lui-même et pour qui la victoire n'était pas un médiocre embarras. C'eût été donner au pays le temps de revenir d'une surprise qui devait avoir une si fatale influence sur ses destinées. Le roi douta de ses forces; il douta aussi d'une nation où de semblables coups de main sont possibles; il aima mieux se résigner et reprendre ce chemin de l'exil qui lui était familier. Le 27 février, la famille royale arrivait à Trouville où M. de Pertuis, aide de camp du roi, avait préparé des moyens d'évasion que des indiscrétions déjouèrent. Il fallut pousser plus loin, gagner Honfleur, puis le Havre, où le 2 mars le paquebot anglais l'*Express* recueillit les fugitifs. Pour n'être pas reconnu, le roi avait coupé ses favoris et mis des lunettes vertes; il s'embarqua sous un nom américain; le 3 il débarqua à New-Haven et se rendit de là au château de Claremont, propriété particulière du roi des Belges. Les autres membres de la famille l'y rejoignirent, à l'exception de la duchesse d'Orléans qui se retira avec ses enfants dans le duché de Mecklenbourg. A peine le roi se trouvait-il en sûreté qu'il reçut la nouvelle que ses biens avaient été mis sous le séquestre et qu'un liquidateur général était chargé de leur gestion. Il était donc dessaisi et restait sans ressource en pays étranger. Ce ne fut que huit mois après qu'une provision de 400,000 fr. put lui être allouée et que des décrets successifs rendirent sa libération plus aisée et son revenu plus disponible. Cette circonstance eut ceci d'heureux, qu'elle fit justice des plus sanglantes calomnies qui eussent poursuivi le roi durant son règne. La liquidation de la liste civile et du domaine privé avait été confiée par le gouvernement provisoire à un homme de cœur et d'honneur, M. Vavin, ancien député, ancien notaire, et qui à quelques mois de là représentait Paris à l'assemblée constituante. A peine eut-on jeté les yeux sur les comptes, que l'on vit clairement et en dépit de tous les pamphlets, que ce roi dont on avait voulu faire un avare de la pire espèce, puisant dans le trésor public pour augmenter son épargne, insatiable dans ses demandes d'argent, affligé de la manie de thésauriser, était au contraire un prodigue qui laissait trente millions de dettes, dix dans la liste civile, vingt au domaine privé; qu'au lieu d'amasser il avait anticipé, qu'au lieu de prendre dans le trésor pour ses dépenses privées il avait puisé dans sa propre caisse pour des dépenses publiques; qu'il avait employé des sommes considérables dans des générosités purement volontaires, conçu et exécuté à ses frais les galeries du musée de Versailles et du musée Espagnol, restauré les palais de Fontainebleau, de Compiègne et de St-Cloud, ainsi que le château de Pau, qui tombait en ruine; élevé sur l'emplacement de l'ancienne Carthage un monument à la mémoire de St-Louis; encouragé plus que jamais on ne l'avait fait les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais; traité les artistes et les arts avec une telle grandeur, qu'au moment de la catastrophe la liste civile était redevable de plus de onze cent mille francs pour des commandes; enfin, joui de la dotation immobilière de telle façon et avec tant de désintéressement qu'il en résultait, pour la durée du règne, une dépense supérieure de 50 millions aux produits et qu'il avait fallu combler cet excédant de dépense au moyen des deniers personnels du roi. Tels étaient les témoignages un peu tardifs mais non équivoques d'une libéralité qui touchait à l'imprévoyance et dont la découverte équivalait à une réhabilitation. Pour acquitter les dettes contractées, il fallut recourir à un emprunt avec des remboursements successifs. Comme on le pense, Louis-Philippe prenait de sa retraite un intérêt très-vif à cette liquidation; ce qui le préoccupait surtout, c'était le sort de ses créanciers et la crainte qu'ils ne fissent bon marché de leurs titres. Aussi, dès le mois d'août 1848, envoyait-il à M. de Montalivet, ancien intendant général de la liste civile, un acte notarié par lequel ses fils se désistaient de leurs droits de nus propriétaires, tels qu'ils résultaient de la donation du 7 août, en faveur des créanciers du roi. Ayant appris plus tard qu'une spéculation s'était établie sur les titres et qu'on y impliquait de la manière la plus odieuse le nom de l'au-

guste débiteur, l'ancien intendant de la liste civile donna à ces calomnies un démenti public, et rassura si bien les créanciers, qu'aucun d'eux ne se dénantit et que tous furent intégralement payés en capital et intérêts. Ces affaires personnelles n'occupaient pas tellement l'exilé, qu'il n'eût le temps de songer à la France et d'exprimer son opinion sur ce qui s'y passait. « Fasse « le ciel, écrivait-il à M. de Montalivet, que la « lumière de la vérité vienne enfin éclairer mon « pays sur ses véritables intérêts, dissiper les « illusions qui ont tant de fois trompé son attente « en le conduisant à un résultat opposé à celui « qu'il voulait atteindre. Puisse-t-elle le ramener « dans ces voies d'équité, de sagesse, de morale « publique et de respect de tous les droits qui « peuvent seules donner à son gouvernement la « force nécessaire pour comprimer les passions « hostiles et rétablir la confiance par la garan« tie de sa stabilité. Tel a toujours été le plus « cher de mes vœux, et les malheurs que j'é« prouve avec ma famille ne font que les rendre « plus fervents dans nos cœurs. » Ce fut dans ces sentiments résignés qu'il passa les deux années qui séparèrent sa déchéance de sa mort. Sa santé, bonne en apparence, avait beaucoup souffert des coups successifs qui l'avaient frappé; dans les premiers mois de 1850 l'altération devint visible, et le 26 août le vieux roi était enlevé à l'affection d'une des familles les plus unies qui aient jamais existé sur le trône ou hors du trône. Son corps, inhumé dans un cimetière anglais, sera probablement réuni un jour à ceux des membres de sa maison qui reposent dans les caveaux de Dreux. Tel fut Louis-Philippe, et il serait difficile de résumer en quelques traits une physionomie aussi mobile, placée dans un cadre plus mobile encore. L'excuse des hommes qui datent de la fin du 18ᵉ siècle, de ceux surtout qui figurent au premier rang, est dans cette succession précipitée d'événements extraordinaires qui prenaient les consciences au dépourvu, dans ces démentis perpétuels que la nation se donnait à elle-même, et qui devaient aboutir à l'instabilité des convictions et à l'abaissement des caractères. Comment espérer, dans de telles circonstances, pour l'individu comme pour l'Etat, une existence unie, constante, régulière, conforme de tout point? Du plus au moins, chacun était entraîné dans le tourbillon et payait un tribut à l'influence régnante. La carrière de Louis-Philippe se ressent de cet empire exercé par les événements sur les volontés et les résolutions des hommes. Quoi qu'on ait pu dire, il domina moins les faits qu'il n'en fut dominé. C'était au fond et essentiellement un esprit droit et pénétrant, trempé de manière à résister aux épreuves les plus diverses, un esprit cultivé se rattachant par l'éducation aux principes de civilisation et de tolérance qui animèrent la seconde moitié du 18ᵉ siècle, un esprit à la fois ferme et irrésolu qui ne sut pas toujours céder à temps ni vouloir à propos, qui se fiait plus aux petits moyens qu'aux grands, et mettait quelquefois de l'adresse là où la franchise eût mieux réussi. Pour lui, il est vrai, l'apprentissage de la vie fut rude, et il y acquit cette maturité précoce qui, plus tard, se changea en une circonspection voisine de la défiance. Il lui fallut une grande force d'âme pour porter le poids d'un nom suspect à tous les partis, et le relever dans l'opinion par des mœurs privées irréprochables et une grande réserve dans la vie publique. Déclassé, pour ainsi dire, il eut à se composer un rôle qui conciliât ses sentiments secrets et ses devoirs de prince du sang; il dut surtout savoir dévorer bien des affronts et oublier les blessures, soit directes, soit indirectes, qui étaient faites à son amour-propre, tantôt par les aînés de sa famille, le plus souvent par cet entourage hautain et rancunier qu'ils avaient ramené de l'émigration. C'est ainsi que s'expliquent ses ruptures et ses retours, et un perpétuel état de disgrâce à côté de faveurs ostensibles. On lui rendrait ses biens, ses titres, son rang; en réalité on ne lui pardonnait pas. Point d'épanchement à son égard, point de confiance; il y eut pour lui à la cour des princes restaurés un séquestre qui ne se leva jamais. Comment s'étonner que le duc d'Orléans ne se soit pas entièrement livré à des parents qui se livraient si peu, qu'il n'ait pas montré un grand penchant pour une politique à laquelle on ne l'associait pas, et qu'après avoir suivi deux fois la fortune de ses aînés, il ait la troisième fois joué un jeu différent du leur et accepté, par une sorte d'avancement d'hoirie, une couronne que la force des événements laissait disponible? On n'épouse bien que les intérêts auxquels on est identifié, et Louis-Philippe n'était pas dans ce cas. Son acceptation fut donc une revanche mêlée de calcul. Une fois sur le trône, se montra-t-il digne de l'occuper? Eut-il les qualités du souverain? Il eut beaucoup de ces qualités, il ne les eut pas toutes. Ce qui lui manqua le plus, ce fut une connaissance plus approfondie du peuple qu'il gouvernait, et plus de vigueur qu'il n'en montra dans ses relations avec les autres puissances. Louis-Philippe, on peut le dire, était trop sensé pour un peuple qui a eu de tout temps le goût des aventures, et qui semble s'attacher plutôt aux souverains qui se font un jeu de son repos qu'à ceux qui se montrent jaloux de le ménager. Cependant, s'il recula devant les grandes guerres, il mena les petites avec une remarquable vigueur. La soumission complète de l'Algérie suffirait pour l'honneur militaire d'un règne; ce fut pour l'armée un champ de manœuvres sans pareil, d'où sortirent de nouveaux équipements, de nouvelles armes, une tactique nouvelle et un corps d'officiers qui a depuis suffi à tous les besoins. Les fils du roi, les ducs d'Orléans, de Nemours, d'Aumale et de Montpensier partagèrent les périls et les honneurs

de ces campagnes laborieuses. Dans notre établissement naval les soins ne furent pas moindres, et les perfectionnements marchèrent avec la même rapidité. Des amiraux très-capables, et entre autres l'amiral Lalande, présidaient à cette renaissance ; le prince de Joinville en était l'âme. S'il n'y eut point d'engagements du premier ordre, les petites querelles furent toutes vidées avec une promptitude, un bonheur, une décision qui tirèrent notre marine du délaissement dont elle était frappée, et témoignèrent des services qu'au besoin elle pourrait rendre. Dès les premières années du règne, l'amiral Roussin forçait l'entrée du Tage et mettait Lisbonne sous le feu de ses canons ; plus tard, notre pavillon se montrait dans les eaux du Mexique et flottait sur les murs de Vera-Cruz, puis dans l'estuaire de la Plata où eut lieu le brillant combat d'Obligado, devant Mogador réduit en quelques heures par notre artillerie et enlevé dans une descente, enfin dans les mers du Sud à Taïti, aux Marquises pour des prises de possession, à Tonga, à la Nouvelle-Zélande pour des reconnaissances scientifiques. Ainsi, tout en se refusant d'engager la France, Louis-Philippe ne la désarma pas ; partisan un peu systématique de la paix, il la tint prête du moins pour tous les cas où elle aurait pu devenir belligérante. Il préparait ainsi des forces et ménageait des ressources aux gouvernements qui devaient succéder au sien ; peut-être n'en usa-t-il pas assez pour lui-même et pour la grandeur du pays. Son souci, souci bien louable, était le bon état des finances et l'allégement des impôts ; il avait en outre puisé, dans les souvenirs de la révolution et dans l'habitude des champs de bataille, l'horreur du sang versé. Aussi, en abandonnant les assassins au glaive de la justice, ne permit-il pas qu'une seule exécution politique eût lieu, tant qu'il disposa du droit de grâce. On a fait à Louis-Philippe plusieurs reproches, qu'une presse libre envenimait par l'exagération et la raillerie. On l'a dépeint comme avide, toujours en quête pour ses enfants, corrompant pour gouverner et gouvernant pour corrompre, enfin violant ou faussant l'esprit des institutions par une influence personnelle qui gardait obstinément le dernier mot. Quant à l'avidité, on a vu ce qu'il en était ; en quittant la France, le roi laissait 30 millions de dettes, et s'il demandait des dotations pour ses fils, la loi l'y autorisait en cas d'insuffisance de ses revenus. Pour la corruption, elle fut sous son règne ce qu'elle est sous tous les gouvernements, avec cette différence seulement que le scandale est étouffé ou exagéré suivant que la publicité est enchaînée ou libre d'entraves. De ces deux corruptions, la pire est certainement celle qui est assurée de l'impunité et jouit des bénéfices du silence. Quant au gouvernement personnel, il y aurait là-dessus beaucoup à dire. Il est certain qu'on n'a jamais eu et que peut-être on n'aura jamais en France l'équivalent des institutions anglaises, où l'action du souverain, habituellement effacée, ne se manifeste que pour donner une sanction à ce qui s'est décidé sans lui. Les mœurs de la nation et surtout le mécanisme administratif semblent s'opposer à ce qu'il soit fait dans ce sens une expérience sincère. En tout cas elle n'a eu lieu ni sous la restauration ni sous le gouvernement de juillet. Le régime en vigueur était une sorte de régime mixte, où une grande initiative appartenait au souverain, initiative couverte par une responsabilité équivalente. On le nierait en vain, la main de Louis-Philippe pesa infiniment plus dans les affaires que ne pesait, par exemple, celle de la reine Victoria. Était-ce un bien ? était-ce un mal ? était-ce facultatif ? était-ce inévitable ? Ces questions nous conduiraient trop loin. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la fin n'a pas justifié les moyens ; c'est qu'en diminuant la responsabilité de ses ministres et en augmentant la sienne, le roi a d'abord servi de point de mire à l'assassinat et ensuite à l'insurrection triomphante ; c'est qu'en reléguant sur le second plan les hommes chargés des destinées du pays, le roi les empêchait d'acquérir et de montrer les qualités qui s'attachent à l'exercice d'une autorité bien définie ; il les obligeait à servir et à ménager deux maîtres, les chambres et la cour, à réussir auprès des unes tout en restant agréables à l'autre, à déjouer des embûches et à montrer des condescendances qui nuisaient à la dignité des caractères et empêchaient les hommes et les partis d'arriver à ce degré de tenue et de consistance qui seul les consacre et justifie leur empire sur les opinions. Voilà ce que fut Louis-Philippe comme roi ; sa part, on le voit, reste assez belle. Comme homme privé et comme père de famille, il a une place à part dans la liste des souverains. Ses ennemis mêmes ont été obligés de lui rendre cette justice et n'ont pu trouver le prétexte d'un blâme que dans l'exagération de ses vertus. Jamais on ne vit sur le trône et près du trône pareille régularité de mœurs et ce spectacle d'une union que ne troublait aucun nuage. La qualité dominante du roi était la bonté et c'est autour de lui que cette bonté s'exerçait de la manière la plus sensible. Personne ne fut en butte à plus d'attaques et ne les supporta avec plus de longanimité. La plupart des histoires publiées sous son règne et sur son règne étaient de véritables pamphlets ; il les laissa circuler sans poursuites. Ceux qui l'ont approché s'accordent à reconnaître que sa conversation était pleine de charme et d'entraînement ; il aimait à raconter et racontait bien ; sachant plusieurs langues, il pouvait se passer d'interprètes avec les étrangers de distinction qui ne savaient que la leur ; ayant vu beaucoup de pays, il en parlait avec un grand fond d'expérience et en observateur réfléchi. Dans la vie publique, il apportait un talent d'improvisation rare chez un souverain, et qui est ordinairement

le fruit d'un long exercice. Rarement ses réponses étaient préparées; il se fiait à son inspiration qui le servait heureusement. Si sa parole manquait d'élévation, elle frappait juste, disait bien ce qu'elle voulait dire et touchait avec ménagement aux points délicats. On ne cite que peu d'écrits de lui, et parmi ceux qui lui ont été attribués il convient de n'admettre que sous réserve une correspondance publiée par des journaux légitimistes et qui, à côté de quelques lettres vraies, en contenait une foule d'apocryphes et qui avaient été fabriquées dans un intérêt de parti. Cependant un ouvrage paraît devoir lui être attribué, ce sont deux volumes édités en 1849 par les libraires Michel Lévy frères sous ce titre : *Mon Journal, événements de* 1815. Louis-Philippe y raconte la part qu'il a prise à cette campagne de quinze jours, du 5 au 20 mars, que la restauration essaya de soutenir contre Bonaparte qui ramenait de l'île d'Elbe ses aigles et quelques vieux soldats. Les détails de ce document sont trop précis pour qu'il ne soit pas authentique. En le lisant on voit au juste sur quel pied le prince en était avec la cour. On le tenait pour suspect, et en l'envoyant à Lyon on le mettait sous la tutelle du comte d'Artois. A Lille, c'est de Louis XVIII qu'il relève, et on ne lui épargne ni les défiances ni les déboires. Quelques mois après et à la veille de Waterloo, on lui propose un commandement actif, dans un corps de volontaires qui serait rentré en France à main armée, et il a toutes les peines du monde à se soustraire à cette mission imaginée pour le compromettre. Personne n'a été, de son vivant, plus loué ni surtout plus dénigré que Louis-Philippe; à le juger sur les publications du temps, on s'en ferait une idée très-inexacte. C'est l'esprit de parti qui a tenu la plume et souvent l'a trempée dans du fiel. C'est donc avec un sentiment de réserve qu'il faut lire : 1° L'*Histoire de dix ans*, par M. Louis Blanc, Paris, 1840, in-8°, qui obtint sous son règne un succès de scandale; 2° l'*Histoire des huit ans*, par M. Elias Regnault, qui en est la continuation, Paris, 1849, 3 vol. in-8°; 3° *Louis-Philippe et la contre-révolution de* 1830, par M. Sarrans jeune, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Dans un autre sens et péchant par l'excès contraire, on doit citer : *Deux ans de règne*, par M. Pepin. Il y a en outre des *biographies spéciales*, celle de M. L.-G. Michaud qui, au milieu de beaucoup de vivacités, renferme quelques faits curieux; celle de M. Boullée, ancien magistrat, plus sage, plus exacte et présentant le meilleur résumé qui ait été fait de cette vie si remplie et si laborieuse. Enfin, parmi les documents sérieux, il convient de mentionner, 4° celui qui a pour titre : *Compte de la liquidation de la liste civile et du domaine privé*, par M. Vavin, liquidateur général, inventaire concluant de la fortune du roi et réfutation péremptoire de bien des calomnies; 5° un volume intitulé : *Louis-Philippe et sa liste civile*, par M. le comte Montalivet, intendant général de la liste civile; réhabilitation tracée d'une main ferme et avec un sentiment pieux, dans laquelle les qualités élevées du roi, sa munificence, sa générosité, ses dons ignorés, ses actes de grandeur, ressortent par le meilleur et le plus irrécusable des témoignages, le témoignage des faits. On pourra encore consulter sur la vie et le caractère de Louis-Philippe : E. Marco St-Hilaire, *Vie anecdotique de Mgr le duc d'Orléans*, Paris, 1826, in-8°. — Am. Boudin et F. Mouttet, *Histoire de Louis-Philippe, roi des Français*, Paris, 1845, 2 vol. in-8°. — A. Flobert, *Histoire des ducs d'Orléans de la maison de Bourbon*, Paris, 1845-1846, 6 vol. in-8°. — A.-E. Douglas, *Life and times of Louis-Philippe ex-king of the French*, London, 1842, in-8°. — Hippolyte Castille, *Portrait historique de Louis-Philippe* (dans les *Portraits historiques au 19e siècle*). — Ach. de Vaulabelle, *Histoire des deux restaurations*, Paris, 1844 et ann. suiv., 6 vol. in-8°. — P. Guizot, *Mémoires de mon temps*, 1858-1859. — D'Haussonville, *Histoire de la politique extérieure du gouvernement français* (1830-1848), Paris, 1855, 2 vol. in-8°. — Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, Paris, 1856, 2 vol. in-8°. — Vicomte de Beaumont-Vassy, *Histoire de mon temps*, 1re *série*, *Règne de Louis-Philippe*, Paris, 1855 et années suiv., 4 vol. in-8°. — F. Rittiez, *Histoire du règne de Louis-Philippe*, 1830 *à* 1848, Paris, 1855-1858, 3 vol. in-8°. On a publié diverses lettres de Louis-Philippe. Ce prince est, en outre, l'auteur de *Réponse à madame de Genlis*, Hambourg, 1796, in-12 (publiée pour rectifier le *Précis* composé par cette femme auteur). — *Mon Journal, événements de* 1815, Paris, 1848, 2 vol. in-8° (publié d'après l'édition de 1815, retrouvée aux Tuileries en 1848, et qui n'avait pas été mise en circulation). On a réuni, de 1833 à 1847, les *Discours, allocutions, réponses* de Louis-Philippe, Paris, 17 vol. in-8°. Enfin, on attribue au même prince une grande part dans la rédaction de diverses brochures et ouvrages, notamment : *Notices des peintures et sculptures du musée de Versailles*. L. R—D.

LOUIS, dauphin, appelé *Monseigneur*, ou le *Grand Dauphin*, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Fontainebleau le 1er novembre 1661, et eut le duc de Montausier pour gouverneur et Bossuet pour précepteur. C'est à ce prince que l'évêque de Meaux adresse son *Discours sur l'histoire universelle*, et ce fut pour son instruction que l'illustre prélat composa cet ouvrage (1). Son élève n'était cependant

(1) Bossuet faisait aussi à son élève un récit verbal des principaux événements de l'histoire de France; le dauphin les rédigeait en français, puis traduisait en latin son travail. Bossuet corrigeait ensuite les deux textes, et y faisait des additions. C'est ce qu'on a imaginé de comprendre sous le titre d'*Histoire de France*, dans les Œuvres de Bossuet, et même d'imprimer à

guère capable de l'apprécier, si l'on en croit le témoignage des contemporains qui s'accordent à le représenter comme insouciant, inappliqué, et enfin comme le fils peu digne d'un aussi grand roi. Ce fut néanmoins encore pour son éducation que l'on entreprit la belle collection des auteurs latins, appelée *ad usum Delphini*. Il n'en fit aucun usage; et madame de Caylus dit que tous les efforts de ses maîtres pour les lui faire lire n'eurent d'autre résultat que de lui inspirer un tel dégoût des livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir un seul quand il serait son maître. « Faites-vous des thèmes? disait-il un jour, étant « encore enfant, à une dame très-malheureuse « qui lui exposait ses souffrances. — Non, mon- « seigneur, lui répondit-elle. — Eh bien, répliqua « le prince, vous n'avez qu'une idée imparfaite « du malheur. » Il épousa Marie-Christine de Bavière, dont il eut trois fils: le duc de Bourgogne, qui lui succéda dans le titre de dauphin (*voy.* BOURGOGNE); le duc d'Anjou, qui devint roi d'Espagne (*voy.* PHILIPPE V), et Charles, duc de Berri. Le dauphin assista en 1674 au siége de Dole, que le roi faisait en personne; et en 1684 il suivit encore le monarque au siége de Luxembourg. En 1688, Louis XIV le mit à la tête de son armée du Rhin, sous la direction de Vauban; et le dauphin s'empara de Philisbourg, de Manheim et de tout le Palatinat. En 1690 il commanda l'armée du Rhin, passa ce fleuve devant le fort Louis le 17 août, et tint longtemps en échec les armées de Saxe et de Bavière réunies. L'année suivante il accompagna le roi au siége de Mons, à celui de Namur; et en 1694 il commanda l'armée de Flandre, où il fit échouer par une marche habile les projets que l'ennemi avait formés sur Dunkerque. Après ces expéditions, où il avait montré de l'activité et quelque intelligence pour la guerre, le prince se retira à Meudon; et ce fut dans cette retraite que, loin des regards sévères de Louis XIV, il put se livrer à ses goûts pour la chasse, la table et les plaisirs de l'amour. Il eut avec mademoiselle de Caumont, fille du duc de la Force, placée auprès de la dauphine, une intrigue que cette princesse chercha vainement à faire cesser, en mariant cette demoiselle au comte du Roure. Plus tard elle fut exilée à Montpellier par ordre du roi, qui refusa constamment de naturaliser une fille qu'elle avait eue du dauphin. Ce prince eut ensuite avec mademoiselle Choin, une intrigue qui fut plus longue et plus sérieuse (*voy.* CHOIN). Plein de respect et de soumission pour l'autorité de son père, il ne put cependant lui sacrifier ses penchants; et il se permit souvent une critique sévère de la conduite du monarque, surtout lorsque le roi montra toute son affection pour son petit-fils le duc de Bourgogne, dont le dauphin avait la faiblesse d'être jaloux. Réduit alors à la nullité la plus absolue, ce prince passa les dernières années de sa vie dans une oisiveté continuelle. « On voyait, dit un historien, un « dauphin de France, âgé de plus de quarante « ans, honoré de quelques succès à la guerre, « élève de Bossuet et de Montausier, né avec « d'heureuses dispositions, mais d'un caractère « faible, conduit par degrés et retenu dans une « sorte d'anéantissement à la cour; un fils du « roi de France, père d'un roi d'Espagne, n'osant « prétendre à la plus petite grâce pour lui ni « pour les autres, et découragé par le sévère « despotisme du roi; passant les journées entières « appuyé sur ses coudes, se bouchant les oreilles, « les yeux fixés sur une table nue, ou assis sur « une chaise, frappant ses pieds du bout d'une « canne pendant toute une après-dînée. » Il mourut à Meudon, de la petite vérole, le 14 avril 1711, presque oublié de la cour, mais regretté du peuple qui, sachant son peu de crédit, ne pouvait lui attribuer les maux dont il était accablé. « C'était, « dit Duclos, le meilleur des hommes et le plus « médiocre des princes. » M—D. J.

LOUIS, dauphin, père de Louis XV (*voy.* BOURGOGNE).

LOUIS, dauphin, fils de Louis XV, né à Versailles en 1729, est un de nos princes dont la mort a causé le plus de regrets. Doué des plus heureuses dispositions et d'une âme naturellement portée à la vertu, il excita dès son enfance l'admiration de tous ceux qui l'entouraient. La reine sa mère disait: « Le ciel ne m'a accordé « qu'un fils; mais il me l'a donné tel que j'au- « rais pu le désirer. » Sa douceur, son affabilité et sa constante application à tous ses devoirs en firent bientôt un prince accompli. Il avait conçu une tendre amitié pour le comte du Muy, l'un des seigneurs les plus vertueux de ce temps-là, et il adressait tous les jours au ciel une prière pour la conservation des jours du comte; « afin, « disait-il, que, s'il devait porter le fardeau de « la couronne, son ami pût l'aider à remplir ce « devoir. » En 1745 il accompagna le roi son père à l'armée de Flandre, et fut présent à la bataille de Fontenoy, où il reçut du monarque des leçons précieuses (*voy.* LOUIS XV). Plus tard, il fut entièrement éloigné des affaires, et n'y rentra qu'un moment après l'assassinat de Damiens; mais le roi, dès qu'il fut revenu de ses terreurs, voulut reprendre toute son autorité. Madame de Pompadour et M. de Choiseul se montrèrent défavorables au dauphin (*voy.* LOUIS XV). Ce ministre voyait avec regret son opposition aux parlements et la protection qu'il accordait aux jésuites. Le jeune prince se soumit sans murmure à l'inaction que son père lui imposa; et il se livra entièrement à l'étude, surtout à celle de l'histoire, où il apprenait à connaître les hom-

part sous le titre de *Abrégé de l'histoire de France*, par J.-B. Bossuet, 1747, 1 vol. in-4° ou 4 vol. in-12, finissant à Charles IX. C'est sous le nom du dauphin qu'on donne la réimpression qui s'est faite en 1820 à Versailles, en 3 volumes in-8°, pour joindre, si l'on veut, à l'édition des Œuvres de Bossuet, en 43 volumes in-8°.

mes et se préparait à les gouverner : « Elle donne « aux enfants, disait-il, des leçons qu'on n'osait « pas faire aux pères. » D'un naturel extrêmement religieux, le dauphin poussait la pratique de la religion jusqu'à une minutieuse dévotion, voyait dans l'établissement des jésuites le seul remède à opposer aux hardiesses de la pensée et aux attaques dirigées contre le christianisme. Néanmoins, ce prince était à certains égards éclairé. Cérutti raconte qu'à l'époque où il entreprit l'apologie de la société, il eut avec lui une conversation où son interlocuteur, mettant à l'écart les petits intérêts monastiques, lui développa des vues dignes de l'héritier d'un grand royaume. Ce prince était un des hommes les plus instruits de son temps. Parmi les traits nombreux de sa bienfaisance et de sa bonté, nous ne citerons que les regrets et les témoignages donnés à la mémoire de son écuyer, M. de Chambord, dont il avait lui-même involontairement causé la mort à la chasse. Jamais il ne se pardonna cette imprudence ; dès lors, il renonça pour toujours à ce genre d'amusement, et longtemps après il disait encore : « J'ai toujours « devant les yeux le corps sanglant de ce malheu- « reux Chambord. » Il combla sa veuve et ses enfants de toutes sortes de bienfaits, les recommanda au roi dans son testament ; enfin, on sait que ce funeste événement fit la fortune de cette famille. Le dauphin mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765, à la suite des fatigues qu'il s'était données au camp de Compiègne, où il lui avait été permis de se livrer à une image des travaux de la guerre. Le mausolée qui lui fut élevé dans la métropole de Sens était un des plus beaux monuments de sculpture du 18[e] siècle (*voy.* JULIEN). Ce prince avait épousé en 1745 Marie-Thérèse d'Espagne, qui mourut en 1746. Il épousa l'année suivante Marie-Josèphe de Saxe, dont il eut quatre fils. L'aîné (*voy.* BOURGOGNE) mourut en 1771 ; le second régna sous le nom de Louis XVI ; le troisième, Louis-Stanislas-Xavier a régné sous celui de Louis XVIII, et le quatrième de Charles X. On a trois *Vies* du dauphin : la première de Villiers, in-12, 1769 ; la seconde de Proyart, 1778, in-8° ; 1782, 2 vol. in-12 ; la troisième par Durozoir, sous ce titre : *Le dauphin, père du roi, sa famille et ses enfants*, 1815, in-12 ; et des *Mémoires* sur sa vie, par le P. Griffet, 1777, 2 vol. in-12. Son oraison funèbre commença la réputation de M. l'abbé de Boulogne. Outre l'*Eloge* de ce prince par l'abbé Maury, 1766, in-8°, par Thomas, 1767, in-8°, par Proyart, 1779, in-12, etc. ; on a le *Portrait de feu Monseigneur le dauphin* (par le duc de la Vauguyon), Paris, 1816, in-8°, publié par Durozoir. M—D J.

LOUIS I[er], roi d'Espagne, fils aîné de Philippe V et de Marguerite-Louise-Gabrielle de Savoie, naquit le 25 août 1707, et fut aussitôt reconnu héritier présomptif du royaume par les états assemblés. Philippe, dévoré par une noire mélancolie, et décidé à passer le reste de sa vie dans la solitude de St-Ildephonse, abandonna le trône à son fils. Ce jeune prince fut proclamé roi le 17 janvier 1724, aux acclamations des Espagnols qui se flattaient de voir réparer les maux qu'ils venaient d'éprouver ; mais au bout de quelques mois Louis tomba malade et mourut de la petite vérole, le 31 août, à l'âge de 17 ans. Philippe, obligé malgré sa répugnance, de reprendre les rênes du gouvernement, s'occupa avec plus de zèle que de succès de faire refleurir les arts et le commerce (*voy.* PHILIPPE V). W—S.

LOUIS I[er], roi de Germanie, surnommé *le Pieux* ou *le Vieil*, troisième fils de Louis le Débonnaire et de la reine Ermengarde, sa première femme, frère de Lothaire et de Pepin d'Aquitaine, fut proclamé roi de Bavière en 817, lorsque l'empereur, son père, distribua ses royaumes entre les trois fils qu'il avait alors ; mais s'étant marié depuis et ayant eu de ce second mariage un fils connu sous le nom de Charles le Chauve, l'empereur voulut revenir sur les avantages qu'il avait faits à ses premiers enfants, afin de former un royaume pour le dernier ; ce qui produisit une révolte générale (*voy.* LOUIS I[er]). On aurait peine à concevoir comment on donna le titre de *Pieux* à Louis, qui prit plusieurs fois les armes contre son père et qui hâta sa mort en s'emparant, en 840, de la Saxe, de la Thuringe, de tout le pays au delà du Rhin, si l'on ignorait qu'à cette époque les plus saints personnages étaient eux-mêmes entraînés par l'esprit de parti, parce que tout était parti dans l'empire. En effet, Louis le Germanique voyait la seconde femme de son père se rapprocher de Lothaire, dont l'ambition était généralement connue ; et il ne pouvait douter que ce rapprochement entre deux ennemis mortels n'eût pour but de l'exclure de l'héritage de Louis le Débonnaire. Il se saisit donc de ce qui devait lui revenir, afin que plus tard on ne lui objectât pas les prétendues dispositions que l'empereur aurait faites à sa mort ; et c'est ainsi qu'il se créa lui-même roi de Germanie. D'accord avec Charles le Chauve, il combattit Lothaire en 841 et gagna la bataille de Fontenoy, bataille mémorable qui affaiblit le pouvoir qu'avaient eu jusqu'alors les rois de France, les nobles, las de mourir pour les querelles des héritiers de Louis, ayant fait passer en loi qu'ils ne seraient obligés de les assister que contre les ennemis de l'Etat, ce qui les rendit bientôt arbitres de l'obéissance et des secours qu'ils devaient à leur souverain. Louis montra beaucoup de modération après la victoire ; il sut maintenir ses peuples dans le devoir et éloigner la guerre de ses Etats, bonheur qu'on ne connaissait plus en France. Ses fils s'étant révoltés contre lui, il se souvint qu'il s'était lui-même révolté contre son père, et les ramena à l'obéissance sans employer la rigueur. Son courage,

son talent pour gouverner, ont fait regretter que, dans le partage de l'empire la France ne fût pas tombée sous sa domination : car des héritiers de Charlemagne, il était le seul capable de contenir les factions, de se former un grand parti, tant par la douceur et la fermeté de son caractère que par les grâces de sa personne et l'enjouement de son humeur. Il mourut à Francfort le 28 août 876, à l'âge de 70 ans, laissant trois fils, Carloman, Louis et Charles connu sous le nom de Charles le Gros. Ces trois princes se partagèrent la Germanie, qui formait alors un immense royaume, puisque, outre l'ancienne France au delà du Rhin, elle comprenait la Saxe, la Thuringe, la Bavière, la Pannonie, le pays des Grisons, la Lorraine et quelques provinces en deçà du Rhin. F—E.

LOUIS II, roi de Germanie, fils puîné du précédent et neveu de Charles le Chauve, succéda à son père en 876. Charles, méconnaissant les droits du sang, entra aussitôt dans ses Etats, dont il avait résolu de le dépouiller; Louis eut recours à la prière, et se soumit à prouver, par trente témoins, qu'il n'avait point contrevenu à l'accord passé avec son père. Charles, feignant d'être disposé à écouter ses justifications, lui accorda une suspension d'armes pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais continuant sa marche secrètement, il s'avança près d'Andernach pour le surprendre et lui crever les yeux. Averti de cette perfidie par l'archevêque de Cologne, Louis se tint prêt à combattre, et remporta sur les troupes de Charles une victoire signalée le 8 octobre 876. Après la mort de Louis dit *le Bègue*, le roi de Germanie voulut s'emparer du trône de France, sous prétexte que les deux fils du premier, Louis et Carloman, n'étant pas légitimes, n'y avaient aucun droit. Il envahit la Lorraine française qu'il se fait céder par le traité de Verdun, et pénètre dans la Champagne; mais repoussé avec perte, il reprend en désordre la route de la Saxe. Apprenant (en 880) que Carloman, son frère aîné, était malade, il se rend en toute hâte près de lui, pour le détourner de choisir pour son successeur Arnoul, son fils naturel; il réunit le royaume de Bavière à ses Etats, cède la Carinthie à Arnoul, obligé de s'en contenter, et rassemble toutes ses forces pour s'opposer aux incursions des Normands. Il remporte sur eux une victoire complète en 881, près de Thin, dans la forêt de Carbonnière; mais, quelques mois après, il est défait à son tour par ces barbares à Ebsdorff, dans le pays de Lunebourg. Louis mourut de chagrin le 20 février 882, à Francfort, où il s'était rendu pour lever de nouvelles troupes, et fut inhumé près de son frère Carloman, dans l'abbaye de Lorsch ou Lauresheim. W—s.

LOUIS Ier, dit *le Grand*, roi de Hongrie et de Pologne, né le 5 mars 1326, était fils de Charobert et d'Elisabeth, princesse de Pologne. Il succède, en 1342, à son père, sur le trône de Hongrie, et soumet les Transylvains, qui avaient pris occasion de sa jeunesse pour se révolter. Alexandre, vaïvode de Valachie, qui s'était soustrait à l'obéissance de Charobert, vient de lui-même lui rendre hommage. En 1344, il conduit des secours au roi de Pologne, Casimir, son oncle; et il force Jean dit *l'Aveugle*, roi de Bohême, à lever le siége de Cracovie. Au retour de cette expédition, il bat les Tartares qui avaient profité de son absence pour pénétrer dans la Transylvanie et les obliger à se retirer. Il tourne ensuite ses armes contre les Croates révoltés, puis vole au secours de Zara, assiégé par les Vénitiens : il ne peut, malgré ses efforts, empêcher la prise de cette ville, et court à Naples venger la mort d'André, son frère (*voy.* ANDRÉ). Arrivé dans la ville d'Averse le 24 janvier 1348, il y fait massacrer sous ses yeux Charles de Duraz, dans la galerie même où André avait été tué. Il demande au pape la condamnation de la reine Jeanne, qui avait trempé dans le meurtre de son époux, et il veut se faire couronner roi de Naples, mais la peste l'oblige de retourner en Hongrie. Il repasse à Naples en 1350, s'empare, comme la première fois, de la presque totalité du royaume, et se retire après avoir signé une trêve avec Jeanne. Le pape, choisi pour médiateur, avait stipulé pour Louis une somme de 300,000 florins; mais ce prince la refuse, répondant qu'il n'était point venu pour vendre le sang de son frère, mais pour le venger, et qu'il part satisfait. Louis recommence en 1356 la guerre contre les Vénitiens; il s'empare l'année suivante de Zara, et réunit toute la Dalmatie à ses Etats. En 1361, il marche contre le roi des Bulgares qui refusait le tribut imposé à son père, le fait prisonnier dans une bataille, et le renvoie sur sa parole au bout de douze jours. Après la mort de Casimir, en 1370, Louis est proclamé roi de Pologne, et jure, en montant sur le trône, la confirmation des anciens droits des Polonais. Cependant il casse le testament de son oncle, relègue ses filles en Hongrie, ôte les palatinats à leurs titulaires pour les donner à ses créatures, et, par cette conduite, il s'aliène le cœur des Polonais. Louis préférait le séjour de la Hongrie; car il se hâte d'y retourner, après avoir confié la régence de la Pologne à la reine Elisabeth sa mère. Cette princesse, incapable de gouverner par elle-même, s'abandonne à des conseillers dont les mesures violentes excitent un soulèvement général : elle est obligée de s'enfuir en 1376; et Louis rentre en Pologne l'année suivante pour s'opposer aux progrès du duc de Lithuanie. Il meurt à Tyrnau le 12 septembre 1382, très-regretté des Hongrois, mais fort peu des Polonais. Louis aimait les lettres et ceux qui les cultivent, et il s'entretenait familièrement avec les savants, même sur des matières de politique. On dit que ce prince se déguisait quelquefois en marchand, et que, sous ce costume,

confondu dans le peuple, il apprenait des vérités qui lui servirent ensuite à redresser des abus. Il acquit, dit Voltaire, une vraie gloire, car il fut juste; il fit de sages lois, il abolit les épreuves du feu ardent et de l'eau bouillante, d'autant plus accréditées que les peuples étaient plus grossiers. Ses sujets lui donnèrent le nom de *Grand;* et le souvenir de son héroïsme est inséparable de l'histoire de cette Jeanne dont Laharpe a transporté l'infortune sur notre théâtre. Il avait épousé en secondes noces Elisabeth de Hongrie, dont il eut trois filles : Marie, la seconde, héritière de la Hongrie, épousa Sigismond, depuis empereur d'Allemagne; et Hedwige, la cadette, fut mariée à Jagellon, duc de Lithuanie et roi de Pologne. W—s.

LOUIS II, fils de Ladislas VI ou VII, roi de Hongrie et de Bohême, né le 1er mai 1506, n'avait que dix ans, lorsqu'il succéda sur ce double trône à son père, qui avait eu la précaution de le faire couronner de son vivant. Incapable par son âge de tenir les rênes du gouvernement, il devint le jouet des grands, qui ne lui laissèrent que le titre de roi. Ses ministres encourageaient secrètement les factions dont ils partageaient les intérêts; et les peuples recouraient vainement à l'autorité du monarque, impuissant pour les protéger. L'empereur des Turcs, Soliman II, envoya une ambassade à Louis pour lui proposer la prorogation de la trêve conclue avec Ladislas par Selim, son prédécesseur. Les ambassadeurs furent reçus avec mépris, et traités ensuite, dit-on, d'une manière atroce. Le sultan, furieux, entre aussitôt dans la Hongrie à la tête d'une puissante armée, et vient mettre le siége devant Belgrade, qu'il enlève, le 20 août 1521, après six semaines de tranchée ouverte. La prise de cette place importante fut suivie de celle des principales villes de la Hongrie et de la Croatie. La guerre continua les années suivantes avec une alternative de revers et de succès; mais enfin Louis voulut livrer une bataille décisive le 29 août 1526, à Mohatz, dans la basse Hongrie. Il y fut défait complétement; deux mois après, son corps fut retrouvé dans un marais où il avait été englouti avec son cheval. Ce jeune prince n'avait que vingt ans, et les qualités qu'il annonçait le firent regretter. Il avait épousé en 1521 Marie, sœur de Charles-Quint, dont il n'eut pas d'enfants. Ferdinand Ier d'Autriche, et Jean Zapolski, se disputèrent le royaume de Hongrie, qui finit par rester à Ferdinand; et c'est depuis cette époque qu'il fait partie des Etats héréditaires de la maison d'Autriche. W—s.

LOUIS D'ARAGON (DON), roi de Sicile, était fils de don Pierre II. Ce dernier, étant mort le 8 août 1342, laissa son fils don Louis, âgé seulement de cinq ans et sept mois, sous la tutelle de Jean, duc de Randazzo, son oncle paternel. Déjà sous le règne précédent, la Sicile avait commencé à se diviser en deux factions; les chefs des maisons de Palizzi et de Clermont s'étaient pendant quelque temps emparés de la faveur du dernier roi : écartés peu avant sa mort, ils furent exilés par le régent, duc de Randazzo, auquel ils avaient voulu nuire. Mais celui-ci mourut en 1348, après avoir gouverné six ans le royaume avec beaucoup de sagesse et de vigueur. En 1346, il avait repris Milazzo, château fort que les Napolitains occupaient près de Messine; et il avait conclu l'année suivante une paix honorable avec Jeanne, reine de Naples. Dès la mort du régent, la reine mère, Elisabeth de Bohême, rappela les Palizzi à la cour de Palerme; les Clermont, qui se joignirent à eux, demandèrent que les Aragonais, qui s'étaient établis en Sicile avec la maison régnante, fussent exclus du gouvernement. Dès lors deux factions, sous les noms de Clermont et de Catalans, se disputèrent la Sicile les armes à la main; les premiers occupaient les villes, les seconds la campagne. Ceux-ci demeuraient fidèles aux sentiments qui avaient fait la révolution de 1282 et chassé les Français de Sicile. Les Clermont, au contraire, se glorifiaient d'être Italiens, et voulaient conserver des relations avec les puissances du continent d'Italie. Suina, comte de Clermont, recourut enfin, en 1354, à la reine et au roi de Naples; il leur livra Palerme, Trapani, Milazzo, Mazara et cent douze villes ou châteaux de Sicile. L'excessive faiblesse de la maison d'Anjou et l'anarchie du royaume de Naples, empêchèrent seules la Sicile de retomber sous le joug qu'elle avait secoué soixante-douze ans auparavant. Au milieu de ce désordre, le jeune Louis, roi de Sicile, mourut sans enfants le 17 octobre 1355. Son frère, Frédéric II, âgé seulement de treize ans et qu'on a surnommé *le Simple*, lui succéda. Ce prince avait fondé, sous le nom de *St-Esprit du nœud*, un ordre de chevalerie qui ne subsista que pendant son règne. Le manuscrit des statuts de cet ordre, rédigés par lui-même, se conservait au sénat de Venise : la seigneurie en fit présent à Henri III lorsqu'il revenait de Pologne; et ce monarque, après en avoir extrait les statuts de l'ordre du *St-Esprit*, ordonna au chancelier de Chiverny de brûler ce volume; mais celui-ci n'en fit rien, et ces *statuts* ont été imprimés dans les Monuments de Montfaucon, et séparément en 1764. S. S—I.

LOUIS DE TARENTE, second mari de Jeanne Ire, reine de Naples, régna avec elle de 1347 à 1362. Il était le second fils de Philippe, prince de Tarente, frère du roi Robert et de Catherine de Valois, qui portait le titre d'impératrice de Constantinople. Cette princesse, qui avait perdu son mari en 1332, s'abandonna ouvertement au libertinage, et corrompit, par son exemple, la reine Jeanne et toute sa cour. Louis de Tarente, avec l'aide de sa mère, s'insinua dans l'esprit de la jeune reine, sa cousine. Il anima sa haine contre André de Hongrie, son mari; et il eut en 1345 une part principale au meurtre de ce prince mal-

heureux : aussi Louis devint-il le premier objet de la haine populaire et de celle du roi Louis de Hongrie, frère du prince assassiné. Jeanne épousa cependant Louis de Tarente le 20 août 1347; mais elle excita dans toute l'Europe, par ce mariage, une indignation dont elle faillit bientôt être victime (*voy.* JEANNE Ire et ANDRÉ). Jeanne ne trouva dans Louis aucune compensation pour la honte ou le danger d'une telle alliance. Louis avaits al de valeur personnelle, et il en montra dans quelques occasions, lorsqu'elle était excitée par une colère subite : mais il manquait de capacité et de talent militaire. Il négligeait les affaires les plus importantes pour les plus futiles plaisirs : après avoir deux fois fui en Provence devant le roi de Hongrie, quand il recouvra le royaume de Naples, il le laissa tomber dans la plus déplorable anarchie; et en même temps il s'abandonnait à sa brutalité à l'égard de Jeanne, jusqu'à la battre toutes les fois qu'il concevait quelque jalousie contre elle. Il mourut enfin le 26 mai 1362, sans laisser de regrets ni à la cour ni parmi le peuple. Il n'avait point eu d'enfants de son mariage avec Jeanne. S. S—I.

LOUIS Ier, duc d'Anjou, deuxième fils du roi Jean, naquit le 23 juillet 1339 au château de Vincennes, et eut en apanage les comtés d'Anjou et du Maine, réunis par son père à la couronne. Il se trouvait à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean tomba entre les mains des Anglais. Ce prince, devenu libre par le traité de Brétigny, érigea l'Anjou en duché-pairie (1360); mais il désigna en même temps son fils pour l'un des otages qui devaient aller tenir sa place à Londres. Louis s'ennuya bientôt de sa captivité et quitta furtivement l'Angleterre : cette conduite fut très-désapprouvée par son père, mais rien ne put engager le fils à retourner à Londres. Charles V l'envoya, en 1365, en Bretagne pour ménager un rapprochement entre Jean de Montfort et la veuve de Charles de Blois. Nommé ensuite lieutenant du roi pour le Languedoc et la Guyenne, Louis réduisit plusieurs villes de ces deux provinces qui tenaient encore le parti des Anglais et les expulsa du Limousin. De nouveaux impôts ayant excité quelques soulèvements dans la Guyenne, il en fit punir les chefs avec une cruauté que l'histoire lui reprochera toujours. Etant passé en 1370 dans le Dauphiné, il sut y faire respecter l'autorité royale; il retourna en Bretagne en 1373, et remporta différents avantages sur les Anglais; mais le commandant du château de Derval ayant refusé d'en ouvrir les portes, après avoir signé une capitulation, il fit amener les otages sous les murs de la forteresse et leur fit trancher la tête. Il mit en déroute, en 1377, une armée anglaise commandée par Thomas Filton, et fit prisonnier ce général. Charles V, mourant, l'institua régent du royaume et chef du conseil pendant que durerait la minorité de son fils. Loin de s'occuper des devoirs que lui imposait cette double charge, il ne songea qu'à satisfaire son avarice aux dépens des revenus de l'Etat; et une révolte ayant éclaté à Montpellier à l'occasion d'un droit sur les vins, il en châtia les habitants avec la dernière rigueur. Il amassa des sommes immenses pour aller se mettre en possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne Ire lui avait donné en l'adoptant (*voy.* JEANNE Ire). Lorsqu'il sut qu'elle était assiégée par Charles de Duras dans le château de l'Œuf, il balança s'il se rendrait à Naples; mais le pape Clément VII fixa ses irrésolutions. Louis fut couronné roi de Sicile et de Jérusalem à Avignon, le 30 mai 1382; et il partit de Provence au mois de juin suivant avec une armée florissante, mais que la fatigue et les maladies épuisèrent avant qu'il eût pu livrer aucun combat : se voyant sans parti et sans argent, il mourut de chagrin à Biseglia, près de Bari, le 20 septembre 1384. Son corps fut rapporté à Angers par les ordres de Charles de Duras, et inhumé dans la cathédrale. Il avait épousé en 1360 Marie, fille de Charles de Blois, dont il eut deux fils, Louis qui lui succéda dans le duché d'Anjou, et Charles, duc de Calabre. W—s.

LOUIS II, duc d'Anjou, né à Toulouse le 7 octobre 1377, succéda à l'âge de huit ans à son père, sous la tutelle de Marie de Blois. Cette princesse, après avoir reçu au nom de son fils les hommages de ses vassaux, le conduisit en Provence, et le fit couronner roi de Naples par le pape Clément VII, le 1er novembre 1389. Il tenta inutilement de se mettre en possession de ce royaume; abandonné par les Napolitains qui l'avaient accueilli à son arrivée, et battu par Ladislas, son compétiteur, il finit par lui abandonner un trône sur lequel il ne pouvait se maintenir. Au retour de cette expédition, il se rendit à la cour de Charles VI dont il était chéri. Le roi lui donna le commandement des troupes qu'il envoyait contre le comte d'Alençon, entré depuis peu dans la ligue des princes. Louis, aidé du connétable de St-Pol, s'empara des principales villes de l'Alençonnais; mais les Anglais ayant opéré une descente en Normandie, lui enlevèrent toutes ses conquêtes, pénétrèrent dans l'Anjou, et, par représailles, y commirent de grands ravages. Cependant Louis, rappelé par les Napolitains, rentre en Italie en 1409. Il est reconnu par le concile de Pise et par le pape Alexandre V; son armée se grossit de tous les mécontents, et il remporte en 1411, sur Ladislas, une victoire qui pouvait être décisive; mais il éprouve une seconde fois l'inconstance des Napolitains, et il est obligé d'abandonner l'Italie. De retour en France, il se réconcilie avec le comte d'Alençon, et entre même dans les vues des princes d'Orléans; en conséquence il renvoie la fille du duc de Bourgogne, fiancée depuis trois ans à l'aîné de ses fils. Le duc de Bourgogne ne lui pardonna point cet affront. C'est l'origine de l'inimitié des mai-

sons de Bourgogne et d'Anjou. Le consentement que Louis donna, en 1413, à l'établissement d'une nouvelle *taille* sur les Parisiens, pensa lui devenir funeste. Les mécontents, excités en secret par le duc de Bourgogne, formèrent le projet de le mettre à mort avec toute sa famille. La conjuration échoua par l'indiscrétion d'une femme, et les chefs périrent dans les supplices. Après la mort de Ladislas (6 août 1414), Louis, pressé par le pape Jean XXIII, se dispose à tenter encore la conquête du royaume de Naples; il envoie en avant un corps de troupes commandé par le maréchal de Loigni : mais une maladie grave l'empêche de le suivre comme il en avait le dessein. Ayant recouvré la santé, il apprend que les Anglais menacent l'Anjou et il se hâte de s'y rendre. Il tombe malade à Angers, et meurt le 29 avril 1417. Il avait fondé une université dans cette ville en 1398. On lui doit aussi l'établissement du parlement de Provence en 1415. Il laissa de son mariage avec Yolande d'Aragon, trois fils et autant de filles. W—s.

LOUIS III, duc d'Anjou, né le 25 septembre 1403, succéda à son père en 1417, fit la paix avec le duc de Savoie, et lui abandonna le comté de Nice, pour indemnité des sommes que celui-ci avait prêtées à son aïeul. Il se décide à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, et, appuyé par le pape Martin V, il équipe une flotte composée de treize bâtiments, se présente devant Naples en 1420, et oblige la reine Jeanne II à le déclarer son successeur à la place d'Alphonse, roi d'Aragon, qu'elle avait d'abord adopté (*voy.* JEANNE II). Il relève le courage des partisans de la maison d'Anjou, et se met en possession de la Calabre; mais n'ayant pu s'opposer au débarquement d'Alphonse, il perd successivement toutes les villes dont il s'était emparé, et se retire à Rome, où il vécut des bienfaits du pape. Cependant le duc de Milan se déclare en sa faveur, et le reconduit à Naples, où il entre en vainqueur, le 14 avril 1423, conduit par Torelli. Pendant ce temps Alphonse débarque en Provence, s'empare de Marseille qu'il trouve sans défense, et livre cette ville au pillage. Les habitants d'Aix, étant accourus à la défense de leurs voisins forcèrent les Aragonais à se rembarquer. Le duc d'Anjou, tour à tour flatté ou trahi par la reine Jeanne, est obligé de continuer la guerre au milieu d'un royaume qu'il regardait comme son héritage; et il éprouve autant de revers que de succès. Tandis qu'il faisait le siége de Tarente, il tombe malade et meurt à Cosenza le 15 novembre 1434. Il avait épousé en 1431, Marguerite, fille d'Amé VIII, de Savoie, dont il n'eut pas d'enfants. Son frère René, dit *le Bon*, duc de Lorraine, lui succéda dans ses Etats d'Anjou et de Provence (*voy.* RENÉ). W—s.

LOUIS, prince D'ANHALT. *Voyez* ANHALT.

LOUIS-GUILLAUME, margrave DE BADE. *Voyez* BADE-BADE.

LOUIS DE BAVIÈRE. *Voyez* BAVIÈRE.

LOUIS II, duc DE BOURBON, dit *le Bon* et *le Grand*, né vers 1337 (1), était fils de Pierre Ier, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois. Son père fut tué à la malheureuse journée de Poitiers; et Louis se hâta d'offrir tous ses biens au pape pour obtenir la permission de donner la sépulture à son père, excommunié sur la demande de ses créanciers. Après s'être acquitté de ce triste devoir, il courut au secours du Dauphin (depuis Charles V), amenant avec lui 350 hommes d'armes, et ne le quitta que lorsqu'il fut rentré dans sa capitale. Louis alla ensuite porter des consolations au roi Jean, prisonnier à Londres. Il fut l'un des otages exigés par les Anglais, pour sûreté de la rançon de Jean; et quoiqu'il eût payé avant le terme la somme à laquelle il était taxé, Édouard le retint près de huit ans en Angleterre. Libre enfin, il revint en hâte dans ses Etats, et convoqua ses grands vassaux à Souvigny en Bourbonnais, pour les remercier du zèle qu'ils avaient montré pour ses intérêts pendant son absence. Un de ses officiers, nommé Huguenin Chauveau, lui présenta le registre de tous les délits commis depuis huit ans par ses sujets, et qui étaient restés impunis; mais le prince lui demanda d'un ton sévère s'il avait tenu un pareil registre de leurs services, et il fit jeter le volume au feu (2). Il institua un ordre de chevalerie dont la décoration consistait en un écu d'or, portant pour devise ce seul mot : *Espérance*. Il le distribua aux seigneurs dont il se trouvait entouré, et, profitant de l'ardeur qu'il venait de leur inspirer, marcha à leur tête contre les Anglais, qu'il chassa de toutes les villes qu'ils occupaient encore, au mépris du traité de Brétigny. Il joignit ensuite l'armée royale, et continua de faire la guerre sous les ordres de Duguesclin, qu'il avait choisi pour modèle et dont il s'honora toujours d'avoir été l'élève et le meilleur ami. Lorsque la France fut enfin délivrée des Anglais, Louis, cédant à la prière de Henri de Transtamare, passa en Espagne pour combattre les Maures; mais la mésintelligence s'étant glissée entre les rois de Castille et de Portugal, il refusa de suivre Transtamare contre les Portugais, ne voulant, dit-il, verser le sang des chrétiens, à moins qu'ils ne portassent les armes contre la France. Il fit ensuite la guerre à Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, et lui enleva toutes les villes qu'il tenait en Normandie, excepté Cherbourg que ce prince vendit aux Anglais (*voy.* CHARLES *le Mauvais*). Charles V mourant confia la tutelle de son fils (Charles VI) au duc de

(1) Il est assez remarquable que l'époque de la naissance de ce prince soit incertaine; les uns la fixent en 1335, d'autres en 1336; le P. Anselme (*Histoire généalogique de la maison de France*) la place au 4 août 1337; mais il met au mois de février de la même année la naissance de Jeanne de Bourbon, sa sœur, et il est impossible qu'il soit né dans la même année à six mois de distance.

(2) La gravure a reproduit ce trait, si beau qu'il est impossible de le relire sans admiration. C'est le sujet de la vignette qui précède la Vie de Louis, dans l'*Histoire* de Desormeaux.

Bourbon ; mais craignant qu'une préférence si marquée ne rallumât la guerre entre les princes de son sang, il lui adjoignit les ducs de Berri et de Bourgogne. Peu de temps après éclata la révolte des Flamands; Louis accompagna le jeune roi en Flandre, et contribua au succès de la bataille de Courtrai, où périt Artevelle, avec 25,000 de ses partisans (*voy.* Artevelle). L'état de paix devenait insupportable pour des guerriers habitués à passer leur vie au milieu des hasards. A peine la France respirait de guerres longues et sanglantes, que les chevaliers pressèrent le duc de Bourbon de les conduire en Afrique, afin de combattre les Sarrasins. Leur petite flotte parut devant Tunis en 1383 ; mais cette expédition irréfléchie n'eut pas de suite. Pendant que la fleur de la noblesse française cherchait au loin des aventures périlleuses, les Anglais, violant la trêve de Guyenne, étendaient leurs excursions jusque sur les bords de la Loire : mais le duc de Bourbon accourut les combattre, et leur reprit toutes les places dont ils s'étaient emparés dans le Poitou. Charles VI, à sa majorité, témoigna sa reconnaissance au duc de Bourbon en lui conservant la première place dans le conseil; mais le duc, ne voulant pas être témoin de désordres qu'il ne pouvait empêcher, saisit la première occasion de s'éloigner d'une cour corrompue. Les Génois ayant sollicité l'appui de la France contre les Barbaresques qui entravaient leur commerce, il demanda le commandement des troupes qui leur furent accordées, s'embarqua au mois de mai 1391, avec 20,000 hommes, et aborda au commencement de l'été, à la vue de l'ancienne Carthage. La saison était trop avancée pour oser rien entreprendre d'important; il investit cependant Carthage, et battit deux fois en un jour l'armée du roi de Tunis, qui lui demanda la paix. A son retour il donna la chasse aux Sarrasins, dont les vaisseaux infestaient la Méditerranée, et, après quelques mois de navigation, rentra dans le port de Gènes, au milieu des acclamations d'un peuple qui le nommait son libérateur. Bientôt après, la maladie du roi (1392), força le duc de Bourbon de reprendre l'administration de l'Etat; mais il n'y eut que peu de part, et il sembla borner ses soins à réparer les injustices que commettaient chaque jour la régente (Isabeau de Bavière) et le duc de Bourgogne. Il épuisait toutes ses ressources pour soutenir les serviteurs fidèles que la cour laissait dans le dénûment, et conserver à la France des guerriers dont les bras pouvaient lui devenir encore nécessaires. Enfin, las de plaider inutilement leur cause, il prit le parti de se retirer dans le Bourbonnais, pour veiller sur ses sujets et rétablir ses finances par de sages économies. L'assassinat du duc d'Orléans l'obligea bientôt après de retourner à la cour (1407); il parut au conseil, et se leva pour demander que Jean Sans-peur, duc de Bourgogne, regardé comme l'auteur du crime, fût arrêté et son procès instruit suivant les lois du royaume. Cet avis ne prévalut pas ; mais on dut convenir que c'était le moyen d'épargner à la France de grands malheurs. Louis fut un des témoins de la réconciliation des enfants du duc d'Orléans avec le meurtrier de leur père; mais il refusa de donner aucune marque d'amitié au duc de Bourgogne, et s'éloigna, résolu de ne jamais communiquer avec lui. Jean Sans-peur se vengea de ses mépris en ravageant une partie du Bourbonnais. Trop faible pour résister à un ennemi si puissant, Louis consentit à regret d'entrer dans la ligue des princes du sang; il partit de Moulins à la tête de son contingent, fixé à 500 hommes; mais il fut saisi en chemin par une fièvre violente, et mourut à Montluçon, le 19 août 1410, à l'âge de 73 ans (1). Il avait épousé en 1371 Anne, dauphine d'Auvergne, dont il eut plusieurs enfants. Jean I[er], son fils aîné, lui succéda. Le duc de Bourbon joignait à une valeur éprouvée les qualités les plus aimables; il avait des idées de justice très-supérieures à celles de son siècle. Dans le temps qu'il était en Espagne, Henri de Transtamare le conduisit dans le château où il tenait enfermés les enfants de Pierre le Cruel. « Voilà, lui dit-il, les enfants de celui qui a ôté « la vie à votre sœur (Blanche de Bourbon); je « suis prêt à vous les livrer, si vous voulez les « faire mourir. — Non, répondit le duc; je ne « serois mie volontiers consentant de leur mort; « car de la malvolonté de leur père, ils n'en peu- « vent mais. » Le duc de Bourbon était loyal, généreux ; il poussa un peu loin la dévotion, cependant elle ne l'empêchait pas d'être galant; c'étaient les mœurs de son temps. On lira avec intérêt l'*Histoire de la vie, faits héroïques et voyages de très-valeureux prince Louis, troisième duc de Bourbon*, imprimée sur le manuscrit trouvé en la bibliothèque de Papire Masson, Foresien, Paris, 1612, in-8°. L'épître dédicatoire est signée J. Masson (frère de Papire), archidiacre de l'église de Bayeux. Cet ouvrage, qui est fort rare, se termine ainsi : « Et est le livre compilé par le « non sachant Cabaret, pauvre pèlerin, riche de « plaisir et de joye, de ce que Dieu et gentillesse « que tant aima, ont pormis (permis) l'œuvre « plaisant à bonne fin être achevée. » On croit que le véritable nom de l'auteur était Jean d'Oronville, Picard. L'éditeur a joint à cette histoire l'Epître dédicatoire au duc de Bourbon, de la traduction du Traité de la vieillesse, de Cicéron, entreprise de son exprès commandement par Laurent Premier. Gilbert de Marillac, auteur d'une *Vie de Charles de Bourbon*, au service duquel il était attaché, a aussi écrit l'*Histoire de la maison de Bourbon*, imprimée en 1605, avec les œuvres d'Antoine de Laval, sieur de Belair, géo-

(1) On a suivi le P. Anselme ; d'Oronville le fait mourir dix ans plus tard, c'est-à-dire en 1419; mais les meilleurs critiques ont adopté les calculs du P. Anselme, et dans l'incertitude, leur opinion a dû déterminer la nôtre.

graphe du roi (*voy.* Marillac). On peut consulter encore l'*Histoire de la maison de Bourbon*, par Desormeaux, t. 1er. W—s.

LOUIS D'ORLÉANS. *Voyez* Orléans.

LOUIS, prince de Prusse (Frédéric-Christian), appelé communément *Louis-Ferdinand*, était fils du prince Ferdinand de Prusse, frère du grand Frédéric, et naquit le 18 novembre 1772. Elevé par un Français instruit, il montra dès son enfance un esprit et des talents distingués, mais un naturel passionné et qui portait tout à l'extrême. Ayant un grand besoin de mouvement, ne manquant pas d'ambition, et séduit surtout par la gloire militaire, il fit avec transport ses premières armes lors de l'expédition des Prussiens en Champagne (1792); mais la paix qui survint bientôt, le força d'appliquer à d'autres objets l'activité de son caractère. Les trophées de l'archiduc Charles d'Autriche troublèrent souvent son sommeil. Eloigné du théâtre de la guerre, il se livrait avec succès à tous les exercices du corps, s'occupait de musique, de science, de littérature, et recherchait beaucoup les Français émigrés. Il eut aussi quelques aventures de galanterie. On connaît les emportements auxquels il se laissa plusieurs fois entraîner contre le roi son cousin, contre le comte Haugwitz, enfin contre tous ceux qui contredisaient ses idées politiques, qui avaient fini par être poussées jusqu'à l'extravagance. En 1806, il se mit à la tête du parti formé par Ruchel et Hohenlohe; et, à force d'instances, de menées secrètes, d'articles qu'il faisait insérer dans les feuilles publiques, il parvint à triompher de l'esprit pacifique du roi, et il entraîna ce prince dans la guerre dont l'issue fut si malheureuse pour la Prusse et pour lui-même. La rupture ayant éclaté au commencement d'octobre, il obtint le grade de lieutenant général, ayant sous ses ordres 8,000 hommes, qui formaient l'avant-garde du corps d'Hohenlohe. Le 9 octobre il prit position à Saalfeld; et malgré la défense du duc de Brunswick, qui lui avait recommandé d'éviter tout engagement sérieux, il ne put résister au désir dont il était tourmenté de se mesurer avec les Français. Attaqué par un corps dont il ne connaissait pas la force, il se porta vivement en avant sans demander de nouveaux ordres; et ses chefs n'en eurent avis que lorsqu'il fut entouré par 30,000 Français. Hors d'état de résister, il ordonna la retraite. Cherchant à sauver son artillerie, mais retardé par un canon dont l'essieu se rompit, il fut atteint par une colonne française qui mit en fuite les hussards saxons et prussiens. Le désordre s'accrut, et bientôt la troupe du prince fut mise dans une déroute complète : n'ayant pu la rallier, il s'exposa en hussard plutôt qu'en général; et se voyant entouré d'ennemis, il aima mieux mourir glorieusement que de tomber dans leurs mains; il se défendit avec acharnement jusqu'au moment où, estropié de la main droite et frappé de neuf blessures mortelles, il succomba (9 octobre 1806). Ses restes furent déposés dans l'église de Saalfeld. Le prince Louis-Ferdinand était un très-bel homme, fort aimable quand il n'était pas emporté par ses passions et d'un courage incroyable. Son esprit, naturellement vif, était orné; on peut même dire qu'aucun genre de connaissance ne lui était étranger : il s'était surtout appliqué à la musique, et plusieurs de ses compositions ont été gravées. Il laissa deux enfants naturels, que le roi anoblit en 1810, sous le nom de Louis et Blanche de Wildenbruch (voy. *Anecdotes et traits caractéristiques du prince L.-F. de Prusse*, Berlin, 1807, in-8°; et *Lettres confidentielles sur l'intérieur de la cour de Prusse*, t. 1er, p. 192). Ces deux ouvrages sont en allemand. L—p—e.

LOUIS Ier, roi d'Étrurie, naquit à Parme le 5 juillet 1773, de don Ferdinand, petit-fils de Philippe V et duc de Parme, et de Marie-Amélie-Jeanne-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, sœur de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France. Envoyé en Espagne par son père, lors des premiers événements des guerres d'Italie, Louis épousa à Madrid le 25 août 1795, Marie-Louise de Bourbon, fille de Charles IV. Il vivait éloigné des affaires et s'occupait avec zèle des pratiques de la religion, lorsque la princesse sa femme lui donna un fils, Louis II, qui fut à peine quatre ans roi d'Étrurie sous la régence de sa mère, et qui, devenu duc de Lucques, était appelé par des droits éventuels au duché de Parme, lors de la mort de l'impératrice Marie-Louise de Lorraine, veuve de Napoléon. Talleyrand qui était à la tête de la politique du premier consul, lui persuada dès les premiers moments de son avénement à l'autorité consulaire, de se rapprocher du cabinet de Madrid, et de se donner ainsi des tons de protecteur des Bourbons d'Epagne, pour mieux éloigner et opprimer les Bourbons de France. Le duché de Parme en Italie était convoité par Napoléon, qui n'en jouissait qu'à titre de conquête. Voulant le posséder en vertu d'une cession régulièrement diplomatique, il envoya auprès de Charles IV Lucien Bonaparte son frère, chargé d'échanger le duché de Parme contre la Toscane, que des traités avec l'Autriche mettaient à la disposition du gouvernement français. A peine arrivé Lucien conclut le traité dont la teneur suit : « Sa Majesté « Catholique et le premier consul de la république « française, voulant établir d'une manière *perpé-* « *tuelle* les États qui doivent être donnés en équi- « valent de ceux de Parme aux fils de l'infant « duc actuel, don Ferdinand, frère de la reine « d'Espagne, sont convenus des articles suivants, « et ont autorisé pour former ce traité : Sa Ma- « jesté Catholique, le prince de la Paix; et le pre- « mier consul, le citoyen Lucien Bonaparte, am- « bassadeur actuel de la république française, « lesquels ont arrêté les articles suivants. 1° Le « duc régnant de Parme renonce pour lui et pour

« ses héritiers, *à perpétuité*, au duché de Parme « avec toutes ses dépendances, en faveur de la « république française, et Sa Majesté Catholique « garantira cette renonciation. 2° Le grand-duché « de Toscane renoncé aussi par le grand-duc, et « dont la cession a été garantie en faveur de la « république française par l'empereur d'Alle- « magne, sera donné au fils du duc de Parme en « compensation des Etats cédés par le duc son « père, et en vertu d'un autre traité antérieure- « ment fait entre Sa Majesté Catholique et le pre- « mier consul de la république française. 3° Le « prince de Parme passera à Florence où il sera « reconnu pour souverain de tous les Etats « appartenant au grand-duché, et il y recevra « dans la forme la plus solennelle des mains « des autorités constituées dans le pays, les « clefs et le serment de *vasselage* qui lui est dû « en qualité de souverain. Le premier consul « concourra de toutes ses forces à l'accomplisse- « ment pacifique de ces articles. 4° Le prince de « Parme sera reconnu comme roi de Toscane « avec tous les honneurs dus à sa qualité, et le « premier consul le fera reconnaître et traiter « comme tel par toutes les autres puissances; et « leur reconnaissance doit précéder l'acte de pos- « session. 5° La partie de l'île d'Elbe *dépendante* « appartenant à la Toscane restera au pouvoir « de la république française, et le premier consul « donnera en équivalent au roi de Toscane le « pays de Piombino qui appartenait au roi de « Naples. 6° Ce traité ayant son origine dans « *celui arrêté* entre Sa Majesté Catholique et le « premier consul, par lequel le roi cède à la « France la possession de la Louisiane, les « parties contractantes conviennent entre elles « de remplir les articles dudit traité, et qu'en « attendant qu'on s'arrange sur les différences « que l'on y trouve, celui-ci ne puisse point dé- « truire les droits respectifs. 7° Et comme la « nouvelle maison qu'on établit dans la Toscane « est de la famille d'Espagne, ces Etats seront « en tout temps propriété de l'Espagne, et il y « ira régner un infant de la famille, lorsque la « succession viendra à manquer au roi qui y « va à présent ou à ses enfants s'il en a. A leur « défaut, les enfants de la maison régnante d'Es- « pagne devront succéder dans ces Etats. 8° Sa « Majesté Catholique et le premier consul, en « considération de la renonciation du duc régnant « de Parme en faveur de son fils, s'entendront « pour lui procurer des indemnités honorables « en possessions ou en rentes. 9° Le présent « traité sera ratifié et échangé dans le terme de « trois semaines, lequel échu il restera sans au- « cune valeur. — Fait à Aranjuez, ce 21 mars « 1801 (30 ventôse an IX de la république). — « Signé: LUCIEN BONAPARTE, EL PRINCIPE DE LA « PAZ. » On voit par ce traité que le prince Louis était reconnu roi de Toscane, mais par une clause particulière il fut convenu que la Toscane s'appellerait le royaume d'Etrurie. Peu de temps après le nouveau roi et la nouvelle reine se rendirent à Paris. Bonaparte leur donna des fêtes, et on lit dans les *Mémoires* de Bourrienne, qu'on s'attacha à jeter du ridicule sur ces princes, qui ne manquaient que d'un peu d'expérience du monde et de confiance dans leur propre mérite. Leur timidité était telle qu'on eut facilement l'occasion de lui donner un autre nom. La cour des Tuileries d'alors ne faisait aucun effort pour combattre ces préventions ridicules. A peine arrivé en Toscane ou en Etrurie, il fut difficile au prince de gagner les cœurs des habitants qui se souvenaient toujours de la sage administration de leur grand-duc Ferdinand. La cour de Madrid, imaginant qu'elle saurait donner des conseils importants au prince et à la princesse, leur ordonna de se rendre en Espagne. La princesse était enceinte et ne pouvait entreprendre sans danger un tel voyage. Des ordres plus précis lui enjoignirent de partir, et elle s'embarqua sur un immense vaisseau de ligne espagnol appelé la *Reine-Louise*. Ce voyage était sans doute imprudent. A peine arrivée à Barcelone, la princesse ne fut pas en état de débarquer, et elle mit au monde la princesse Marie-Louise-Charlotte-Sébastienne-Annonciade à bord de la *Reine-Louise*, le 2 octobre 1802. De retour à Florence le roi Louis Ier tomba dangereusement malade. Jamais il n'avait eu une forte santé, et des chagrins qu'il éprouvait à la suite des doubles exigences du vainqueur et de quelques ministres abrégèrent sa vie. Il mourut le 27 mai 1803, après avoir déclaré sa femme régente du royaume et tutrice de son fils Louis II, qui n'était pas âgé de quatre ans. Après la chute de Napoléon, ce prince obtint le duché de Lucques et passa sur le trône ducal de Parme à la mort de l'ex-impératrice Marie-Louise. A—D.

LOUIS BONAPARTE, qui monta sur le trône de Hollande en 1806, était le troisième des frères de l'empereur Napoléon Ier. Il naquit en Corse, à Ajaccio, le 2 septembre 1778. Ce prince, homme de bien, n'eut sur cette terre d'autre bonheur que celui qu'il trouva dans l'accomplissement de ses devoirs et dans les témoignages muets d'une conscience sans reproche. Sa longue carrière est facile à suivre jusqu'après la seconde chute du régime impérial, puisque lui-même s'est chargé de nous initier, pour ainsi dire, au secret d'une existence que chacun peut voir pas à pas dans l'ouvrage intitulé : *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, par Louis Bonaparte, ex-roi de Hollande : « Lors- « qu'un homme s'est trouvé à la tête d'une « nation et qu'il n'y est plus, dit l'auteur dans « l'exposition de son livre, il est doublement « dans l'obligation de rendre compte des cir- « constances de sa vie passée. Quand même il « pourrait s'oublier entièrement, la postérité et « l'histoire ne passeraient sous silence ni les

« affaires de la Hollande pendant cinq années, « ni un frère de l'empereur Napoléon. L'his- « toire est un jugement sur la conduite des « hommes publics; lorsqu'elle est écrite par celui « qu'elle concerne principalement, elle est en- « core un compte rendu à la nation et à tous « ceux envers qui on eut des devoirs à rem- « plir. » Cet exposé simple et plein de franchise, aussi bien que le caractère bon, honorable et sérieux de Louis Bonaparte, doivent faire admettre, dans l'ouvrage sur la Hollande et dans la notice qu'il renferme, une sincérité que l'on ne saurait, au reste, révoquer en doute, lorsqu'on a étudié avec soin la grande épopée du premier empire. Nous croirons donc être sûrs de ne pas nous écarter de la vérité en suivant, pour retracer l'existence de Louis Bonaparte, la voie adoptée par lui-même. Les premières années de sa vie n'offrent rien de particulier ni de remarquable. S'il profita, par la suite, des faveurs que la fortune répandit sur sa famille, il subit aussi dans son enfance les vicissitudes dont l'accablèrent le sort et les révolutions. Avec sa famille il quitta la Corse, et son éducation première souffrit beaucoup des convulsions politiques qui bouleversèrent cette île et bientôt la France elle-même. Son père, Charles Bonaparte, homme distingué par sa naissance et par ses lumières, après avoir suivi quelque temps le parti du célèbre Paoli, après avoir même abandonné la Corse avec ce général, y fut rappelé plus tard par Louis XVI, et il embrassa dès lors sans arrière-pensée le parti de la France. Député de la noblesse à la cour, à plusieurs reprises, il reçut du gouvernement royal non-seulement un accueil que méritaient ses talents et son caractère, mais encore des faveurs précieuses pour sa famille. Ainsi Joseph et Napoléon furent élevés aux écoles militaires; l'une de ses filles, Elisa, à St-Cyr; Louis devait entrer également à l'école d'artillerie de Châlons quand la révolution éclata. Malheureusement pour sa nombreuse famille, Charles Bonaparte mourut jeune. Lorsque Paoli livra l'île de Corse aux Anglais, oubliant ainsi ses devoirs envers la France, les Bonaparte vinrent habiter la Provence. Ils s'établirent d'abord à Lavalette, non loin de Toulon, et bientôt après à Marseille. Le hasard ou plutôt la fortune, qui conduisit si souvent Napoléon par la main, amena le jeune officier à Toulon. Pendant ce siége, où commença sa réputation militaire, Napoléon, se trouvant près de sa famille, se rendait auprès d'elle chaque fois que les exigences du service le lui permettaient. Il décida madame Bonaparte à se séparer de Louis, et ce dernier fut dirigé vers Châlons pour y subir des examens et entrer dans le corps de l'artillerie. Pour faire ce voyage, il fallut que le jeune Bonaparte passât par Lyon, ville qui était alors le théâtre des excès révolutionnaires. Louis était heureusement muni de passe-ports signés de représentants du peuple très-influents. Il put quitter cette malheureuse cité noyée dans le sang, et il s'achemina fort tristement vers sa destination. En route, il apprit la dissolution de l'école de Châlons-sur-Marne, à laquelle il se rendait; du moins on lui donna cette nouvelle. Il y crut d'autant plus facilement qu'il n'était pas fâché de se retrouver au milieu des siens; il se hâta donc de revenir auprès d'eux. On l'accueillit avec la joie la plus vive, car on n'avait pas été sans inquiétude pour le jeune voyageur jeté au travers des populations ardentes du Midi. Peu de temps après le retour de Louis à Marseille, Toulon fut pris, grâce aux talents du commandant d'artillerie Bonaparte, qu'on s'empressa de nommer général de brigade, en lui donnant le commandement en chef de l'artillerie à l'armée des Alpes maritimes. Napoléon fit nommer son frère Louis sous-lieutenant et le prit à son état-major. A cette époque de bouleversement, de brusque transition d'un système politique à un autre système, les règles n'existaient pas plus pour l'armée que pour les autres grandes branches du gouvernement et des administrations publiques. La protection d'un représentant, d'un homme en faveur, le prestige d'un nom redouté suffisaient pour tout obtenir. On faisait un enfant officier comme on faisait un ex-sergent aux gardes commandant de bataillon ou général d'armée. Napoléon n'eut donc aucune peine à obtenir la nomination de son frère, qu'il affectionnait comme tous les membres de sa famille. Plus tard, sa politique impériale lui fit donner des trônes à tous les siens; mais à cette époque sa tendresse fraternelle et son esprit positif le portaient à assurer l'existence de ceux qui lui étaient chers. Louis Bonaparte raconte un trait qui peint bien le caractère du futur empereur : « Lorsque Na- « poléon passa à Toulon, il visita les travaux du « siége; il examina les effets des diverses atta- « ques et les travaux contraires des ennemis; il « jouissait de la conviction de la justesse de tous « ses calculs. Il donna par là à son jeune frère, « qui l'accompagnait, la meilleure des instruc- « tions. Ils arrivèrent au fort *Pharon*, qu'un autre « général avait attaqué. Napoléon observa qu'on « avait tenté l'assaut d'un côté presque inacces- « sible : 200 hommes étaient étendus sur la « place. Après plusieurs tentatives inutiles et « meurtrières, l'on prit le seul parti raisonnable, « celui de s'établir sur des rocs voisins qui s'éle- « vaient à peu près à la hauteur du fort. Il avait « fallu la mort de tant de soldats intrépides pour « suggérer au général un parti que le seul bon « sens devait lui indiquer, celui de tourner la « montagne, d'escalader cette chaîne de rochers « du côté du nord et de commencer les attaques « de là seulement. Napoléon, en voyant la terre « jonchée de cadavres, s'écria : *Si j'avais com- « mandé ici, tous ces braves gens vivraient encore. « Jeune homme, apprenez par cet exemple combien*

« *l'instruction est nécessaire et obligatoire pour ceux* « *qui aspirent à commander les autres.* » Louis fit donc sa première campagne à l'armée des Alpes maritimes ; il assista à la prise d'Oneille et à la bataille del Cairo. Malgré les efforts de Napoléon pour faire adopter ses plans aux représentants du peuple qui suivaient l'armée, malgré ses instances auprès du timide général en chef Dumerbion, les succès obtenus n'eurent aucun résultat : on ne voulut pas, on ne comprit pas ou l'on n'osa pas se jeter, en tournant Ceva, sur les plaines fertiles du Piémont et envahir l'Italie. Les troupes restèrent sur le sommet des Alpes. Napoléon, qui à cette époque avait pour Louis une affection sans mélange et que la politique n'était pas encore venue altérer, se plaisait à raconter deux faits prouvant de la part de son jeune frère l'attachement le plus vif, du courage et du sang-froid ; les voici. La première fois qu'il vit le feu, Louis, loin d'être étonné, voulut servir de rempart à Napoléon. C'était devant Saorgio, village très-fort par sa situation. L'ennemi faisait un feu des plus vifs de son artillerie de montagne ; le jeune sous-lieutenant se plaça devant son frère lorsque celui-ci se porta hors des retranchements pour les visiter et en faire le tour, et conserva cette position en dépit des injonctions du général Bonaparte. Une autre fois, tous deux se trouvaient à une batterie sur laquelle on tirait avec vivacité. Beaucoup de soldats baissaient la tête. Napoléon remarqua que son frère restait immobile et lui en demanda la raison : « Je vous ai entendu dire, répondit « Louis, qu'un officier d'artillerie ne doit pas « craindre le canon, c'est son arme. » Louis, adjoint à l'état-major de son frère, comme nous l'avons dit, n'appartenait à aucun corps de troupes, à aucune arme. Une loi rendue à cette époque voulut que tous les officiers, y compris ceux d'état-major, fissent partie d'un régiment. Il se fit alors nommer lieutenant dans une compagnie de canonniers volontaires qui tenait garnison à St-Tropez, et il se rendit dans cette petite ville. Il y resta peu de temps, ayant obtenu de passer des examens à l'école d'artillerie de Châlons-sur-Marne et le droit d'achever là ses études. Mais le sort semblait prendre à tâche d'empêcher ce jeune homme, fort studieux de sa nature, de compléter une éducation à peine ébauchée. Les affaires de vendémiaire avaient donné une célébrité nouvelle à son frère, et ce frère qui, dès le principe, avait exercé sur tous les membres de sa famille une influence irrésistible, exigea que Louis revînt à Paris, où lui-même commandait en chef, pour être de nouveau attaché à son état-major. Quelque temps, Louis voulut refuser de quitter Châlons, désirant n'abandonner cette école qu'une fois admis légalement dans l'artillerie ; mais Napoléon insista, il fallut obéir. Il était toujours lieutenant. Les représentants du peuple, malgré son extrême jeunesse puisqu'il n'avait que quinze ans, avaient voulu, à l'armée des Alpes, lui donner le grade de capitaine. Napoléon s'y était refusé. Lorsqu'il arriva à Paris, après les troubles de prairial, Louis Bonaparte trouva dans cette ville immense la nouveauté, le désordre, qui suivent ordinairement les secousses politiques. La fortune si rapide de son frère l'effrayait : il ne pouvait envisager l'avenir sans crainte ; quoique bien jeune il était déjà d'un caractère observateur. Il se laissait aller volontiers à une tristesse, à une sorte de mélancolie philosophique, et il avait vu si souvent tant de généraux, même de mérite, sacrifiés à la tourmente révolutionnaire, qu'il tremblait pour Napoléon. Ce dernier, ayant été nommé au commandement en chef de l'armée d'Italie, décida qu'il ferait faire à Louis cette nouvelle campagne. Il le fit voyager avec un régiment à cheval et le rejoignit à Châtillon-sur-Seine, chez le père de Marmont, vieux gentilhomme respectable. « La première chose que fit « Napoléon en voyant son jeune frère, dit Louis « dans son ouvrage sur la Hollande (1), ce fut « de lui demander son opinion sur madame de « Beauharnais. Louis répondit qu'elle était fort « aimable, mais qu'elle n'était plus jeune. — « Lorsqu'il apprit qu'elle était devenue sa belle-« sœur il ne voulut pas le croire. Il témoigna que « ce choix ne lui paraissait pas convenable, à cause « de la grande disproportion des âges. » Louis Bonaparte avait dix-huit ans lorsqu'il arriva pour la seconde fois à l'armée d'Italie, avec le grade de lieutenant et le titre d'aide de camp du général en chef. Il aimait peu l'état militaire parce que ses idées philosophiques lui faisaient regarder la guerre comme un des plus grands fléaux de l'humanité ; il mit néanmoins dans l'accomplissement de ses devoirs une bravoure froide et calme, un zèle, une activité qui lui valurent souvent les éloges de son frère. Cependant il n'avait nul désir d'avancer, nulle ambition ; il ne cherchait jamais à se faire valoir des services qu'il avait pu rendre, du courage qu'il avait été à même de déployer. Au passage du Pô, il se trouva un des premiers sur la rive gauche, ayant à côté de lui le colonel Lannes ; à la prise de Pizzighetone, il pénétra dans la place par la brèche, avec les têtes de colonne. Lors de la révolte de Pavie, après l'incendie de Binasco, Louis reçut l'ordre du général en chef d'accompagner les grenadiers chargés d'enfoncer la porte de la ville, d'examiner la situation des choses et d'en venir rendre compte. Il y avait pour le jeune aide de camp un danger réel dans l'accomplissement de cette mission, car seul il était à cheval en butte au feu violent des insurgés. Il fut assez heureux pour ne pas être atteint, poussa jusqu'à l'hôtel de ville à travers la fusillade et fit son devoir avec une intrépidité froide et calme dont

(1) 1er volume, p. 43.

son frère lui témoigna sa satisfaction. Il combattit à Valleggio, bataille qui précéda le passage de vive force du Mincio, opération à laquelle il était présent aussi bien qu'à l'investissement et aux premiers travaux du siége de Mantoue. Quelque temps après, le général Bonaparte se trouva dans la situation la plus critique : Wurmser avait débouché par le Tyrol, tourné le lac de Guarde, enlevé Brescia, battu Masséna et Joubert sur les hauteurs de la Corona et de Rivoli. Le général autrichien marchait sur Mantoue pour en faire lever le siége. Les affaires semblaient désespérées. Cependant Louis était un des seuls de l'armée qui eussent encore confiance dans le génie prodigieux du jeune général en chef. Il avait raison, car bientôt il entendit Napoléon dire à ses soldats : « Dans trois jours nous reprendrons tout ce que « nous avons perdu. Fiez-vous à moi ; vous sa- « vez si je tiens ma parole. » Puis il ajouta : « Si vous voulez obtenir la victoire, ce n'est « qu'avec les jambes que cela peut avoir lieu « en ce moment. » Bientôt en effet allaient avoir lieu le combat de Lonato et la bataille de Castiglione. La veille de cette dernière et belle journée, le général Bonaparte, après avoir fait enlever par son frère Louis le pont de San-Marco, lui donna l'ordre de partir pour Paris afin de rendre compte de ce qui s'était passé. « Mainte- « nant, lui dit-il, tout est réparé ; demain je li- « vrerai bataille ; le succès sera des plus com- « plets puisque le plus difficile est fait. On doit « être entièrement rassuré ; je n'ai pas le temps « de faire de longues dépêches ; dites tout ce que « vous avez vu. » Louis, très-contrarié de ne pas assister à la bataille du lendemain, voulut faire quelques observations. « Il faut que vous « partiez, ajouta Napoléon ; il n'y a que mon « frère que je puisse charger de cette mauvaise « commission ; mais avant de revenir, vous pré- « senterez les drapeaux que nous conquerrons « demain. » En effet, peu d'heures après son arrivée à Paris, Louis reçut un courrier qui lui apportait tous les détails de la victoire de Castiglione. Il se rendit au directoire, qui lui conféra le grade de capitaine. Le jour suivant un aide de camp de Berthier, porteur des drapeaux pris sur l'ennemi, arriva d'Italie. Ils remirent ensemble ces trophées dans une audience solennelle, et reçurent chacun une paire de pistolets. Après avoir rempli sa mission, Louis s'empressa de rejoindre son frère et de reprendre son poste auprès de lui. Alvinzi venait d'entrer en ligne avec une troisième armée autrichienne. Napoléon livra les batailles de la Brenta, de Cadore et de Rivoli. Louis assista à toutes, ainsi qu'aux trois journées d'Arcole où il fut assez heureux pour contribuer puissamment à sauver Napoléon, lorsque ce dernier tomba de la chaussée et s'enfonça avec son cheval dans un marais bourbeux où il était près de disparaître. Pendant le second jour de cette bataille d'Arcole, Louis fut chargé de porter des ordres importants à un général qui se trouvait en arrière d'une chaussée étroite, balayée par la mitraille, chaussée qu'il fallait nécessairement parcourir pour arriver auprès du général. Il parvint non-seulement à remettre ses dépêches, à les expliquer, mais encore à revenir auprès de Napoléon sans être atteint par le feu de l'ennemi. Les Autrichiens vaincus pour la troisième fois, Mantoue tomba au pouvoir des Français ; une expédition se dirigea sur Rome. Une affaire eut lieu entre Bologne et Forli. Une chute de cheval faite à Nice, après le siége de Toulon, les fatigues d'une campagne pénible avaient altéré profondément la santé de Louis, quoiqu'il fût doué d'une assez forte constitution. Il ne put donc ni terminer la campagne de Rome, ni faire celle de Styrie. Il revint à Milan et ne rejoignit son frère qu'après la signature des traités de Léoben. Napoléon, voulant occuper avec fruit les loisirs de Louis, le chargea de faire une grande reconnaissance en avant des avant-postes de l'armée, tandis que les négociations entamées permettaient de se livrer à une pareille étude. Louis, au bout de huit jours, rapporta un travail qui reçut les plus grands éloges du général en chef. Il raconte que c'est dans cette tournée qu'il vit le jeune Bertrand, adjoint du génie à Osoppo, qu'il apprécia son mérite et le recommanda à son frère (1). Chargé de porter au directoire la première nouvelle de la paix, Louis se mit de nouveau en route pour la capitale de la France. En Savoie il fut emporté par ses chevaux à la descente de la montagne de St-André, fit une nouvelle chute et se démit le genou. Ce fut à peu près vers cette époque, après le traité de Campo-Formio, qu'il commença à être question d'une expédition en Egypte. Louis voulut d'abord en faire partie ; mais bientôt une cause secrète lui fit désirer de rester à Paris. Voici comment il raconte lui-même cet épisode de sa vie, qui eut sur son existence et son caractère une influence qu'on ne saurait révoquer en doute (2) : « Sa sœur Caroline, dit-il, « en parlant de lui-même, était à la célèbre pen- « sion de madame Campan, à St-Germain. Il y « allait souvent et il rencontrait une amie de « sa sœur, dont le père avait émigré depuis le « commencement de la révolution. Il s'intéressait « vivement à elle, estimait les qualités de son « cœur et de son esprit, et la trouvait la plus « belle personne qu'il eût vue. — Un soir qu'il se « promenait dans le jardin des Tuileries avec Ca- « sabianca, ancien officier supérieur de la marine, « ami de son frère, homme honnête, aimable et « instruit, mais craintif, et qui s'était préservé « des premiers orages de la révolution par une « excessive prudence, il ne put contenir ses sen- « timents et il les lui confia. L'autre en fut ef- « frayé. — Savez-vous, lui dit-il, que ce mariage

(1) *Documents historiques*, t. Ier, p. 69.
(2) *Documents historiques*, t. Ier, p. 70 et 71.

« ferait le plus grand tort à votre frère, et le « rendrait suspect au gouvernement, dans un « moment où, partant pour une expédition ha- « sardeuse, il a un si grand besoin de se faire « des amis ou du moins de ne point se faire d'en- « nemis, ni de se rendre suspect. — Le lende- « main Napoléon fit appeler son frère et lui donna « ordre de partir de suite avec trois autres de ses « aides de camp pour Toulon, où ils devaient « l'attendre pour le suivre en Egypte. Longtemps « après, Louis découvrit que Casabianca avait « informé de suite Napoléon des projets et des « sentiments de son frère; et celui-ci, sans per- « dre son temps à persuader un jeune homme « amoureux, lui avait fait délivrer l'ordre par le « ministre de la guerre de partir immédiate- « ment. » Ainsi que nous l'avons dit, Louis Bonaparte était d'un caractère porté à la mélancolie. Une douce tristesse le rendait plus accessible que tout autre aux tendres sentiments de l'amour. L'ordre de départ qu'il reçut si brusquement affligea donc son cœur et fit sur lui une impression plus profonde que sur un jeune homme d'une nature moins expansive. Néanmoins il n'osa désobéir à son frère. Déjà le général Bonaparte avait pris sur tout ce qui l'approchait, sur tout ce qui gravitait autour de lui, un ascendant dont personne n'eût osé se défendre. Louis vint attendre à Lyon que certaines complications diplomatiques dues aux imprudences de Bernadotte, ambassadeur à Vienne, eussent été terminées; puis après un séjour de deux semaines dans la seconde ville de France, il vit arriver son frère et il partit avec Eugène de Beauharnais, Junot, Marmont et les autres aides de camp du général en chef, pour Toulon. Là, l'expédition destinée à se jeter sur les côtes de l'Egypte ne tarda pas à s'embarquer. 13 vaisseaux de ligne 5 à 600 bâtiments de transport fractionnés en quatre divisions et partant par division des divers points d'Ajaccio, Gênes et Civita-Vecchia, mirent le cap sur l'île de Malte dont Bonaparte voulait s'emparer par un hardi coup de main. Cette position intermédiaire, réputée inexpugnable, était d'une grande importance pour les communications de l'armée d'Egypte avec la France, aussi le général en chef n'avait-il pas hésité à essayer de s'en rendre maître. Malte avait en outre l'avantage inappréciable d'assurer à son possesseur la suprématie sur la Méditerranée et le commerce du Levant. Convaincu que la flotte anglaise de Nelson ne supposerait jamais aux Français le projet téméraire de s'arrêter au milieu de leur route pour attaquer cette place, Napoléon tenta l'entreprise et réussit. L'expédition continua à faire voile pour les côtes d'Egypte, donnant le change aux Anglais qui arrivèrent trop tard pour empêcher le débarquement. Louis Bonaparte s'était fait remarquer devant Malte. Son frère lui prescrivit, au moment de mettre le pied sur la terre d'Egypte, de se rendre à la division Kleber, chargée de l'attaque d'Alexandrie, et il le laissa dans cette ville jusqu'à la prise du Caire et la destruction de la flotte française dans les eaux d'Aboukir. Le jeune capitaine assista du rivage à cette sanglante bataille navale. Le matin du jour où elle eut lieu, Kleber et lui se promenaient sur la terrasse de la maison du quartier général. Tout à coup ils aperçoivent plusieurs voiles ennemies, puis bientôt après toute l'escadre anglaise, forte de 14 vaisseaux, défilant dans un ordre parfait. Une partie des matelots, occupés précédemment au débarquement du convoi, étaient encore à terre. Le général Kleber se hâta de renvoyer à l'escadre tous ceux qu'il put réunir. Après cette terrible journée, Louis, frappé de la triste et sublime horreur du tableau grandiose qui s'était déroulé sous ses yeux, écrivit à son frère Joseph, en France, une lettre où se peignent tous les sentiments qui l'agitèrent à la vue du désastre, et aussi tous ceux qui s'alliaient chez lui aux autres qualités de son âme (1). Un des épisodes qui le frappa le plus cruellement et fit sur lui la plus vive impression, fut celui de la mort du jeune Casabianca qui refusa obstinément de survivre à son père et sauta avec le vaisseau qui les portait l'un et l'autre. Un vieux matelot, qui avait fait tous ses efforts pour sauver le fils de son capitaine, vint raconter lui-même la triste et héroïque fin de l'enfant au général Kleber et à Louis Bonaparte. Appelé au Caire, Louis se rendit à Rosette d'où il remonta le Nil. Il visita les fameuses pyramides de Gezha, l'emplacement de Memphis, la citadelle du Caire, le puits si célèbre de Joseph, et rejoignit son frère, qui le destinait à un rôle des plus périlleux, mais des plus utiles, celui de faire connaître en France la situation des choses et de presser l'envoi de transports indispensables. Pour remplir cette délicate mission, Louis devait braver les tempêtes sur un frêle esquif, passer au travers des croisières anglaises, affronter tous les dangers. Lors donc que Napoléon partit pour porter la guerre en Syrie, Louis s'embarqua pour la France sur la plus petite, la plus vieille et la plus délabrée des chaloupes canonnières échappées au désastre d'Aboukir, ayant avec lui les drapeaux conquis par l'armée, drapeaux qu'il était chargé de présenter au directoire. Après un voyage de deux mois, pendant lequel il eut le bonheur inouï de tromper la surveillance des vaisseaux de toutes les nations alors en guerre avec la France, et de surmonter les périls causés par des tempêtes journalières, il aborda à Tarente, où il fut retenu vingt-sept jours en quarantaine et arriva enfin à Porto-Vecchio en Corse. Une seule pompe soutenait son bâtiment, qui faisait eau de toute part, et Louis avait tellement perdu l'espoir de vaincre tant d'obstacles de toute nature, qu'il avait fait le sacrifice de sa vie

(1) *Mémoires du roi Joseph*, t. 10.

et enjoint au capitaine d'entrer malgré tout à Messine. La force du vent jeta son navire hors du détroit de Messine: une frégate anglaise lui donna la chasse, en sorte que Louis crut devoir jeter à la mer les drapeaux qu'on lui avait confiés, dans la crainte de les voir tomber aux mains de l'ennemi. La fortune, qui favorisait alors tout ce qu'entreprenait le général Bonaparte, fut propice au jeune aide de camp. Débarqué sur les côtes de France il courut à Paris, où le général Dupont, alors employé au ministère de la guerre le reçut à merveille. Toutefois, malgré ses efforts il ne put obtenir que des secours insignifiants, ou plutôt l'expédition d'officiers et de dépèches sur des avisos. Quelque temps après, un changement porta Sieyès aux affaires, à la place d'un des deux directeurs sortant. Le nouveau membre du gouvernement témoigna un sincère désir de secourir l'armée d'Egypte. Le directoire se décida à accorder les secours demandés. On s'occupait à organiser l'expédition qu'on allait envoyer à Bonaparte, lorsqu'on apprit le débarquement du général en chef à Fréjus. Louis vola au-devant de son frère avec Joseph et le général Leclerc, mari de leur sœur. Tombé malade à Autun, il ne put continuer sa route, et quand il revint à Paris le général Bonaparte s'y trouvait déjà. Il reprit auprès de sa personne son service d'aide de camp. Le 18 brumaire arriva; Bonaparte eut le dessus et reçut le titre de premier consul. Un des premiers actes du nouveau chef de l'Etat fut de récompenser le dévouement, la sagesse et le courage de son frère. Il le fit colonel du 5ᵉ régiment de dragons, corps dans lequel Louis avait déjà servi en Egypte comme chef d'escadron. D'abord en garnison à Paris, le régiment de Louis Bonaparte fut désigné au bout de quelque temps pour se rendre à l'armée de l'Ouest, en Normandie, et combattre ceux qu'on appelait alors des chouans. La Vendée était pacifiée, mais la Normandie ne l'était pas encore. La guerre civile déplaisait à Louis au delà de toute expression. Cela se comprend d'autant mieux que la guerre contre une puissance étrangère n'entrait nullement dans sa manière de voir, quoiqu'il l'acceptât comme une nécessité lorsqu'il le fallait et quoiqu'il l'eût faite dès sa plus tendre jeunesse avec le zèle et le calme qu'il mettait à remplir tous ses devoirs. Le 5ᵉ de dragons fut cantonné à Verneuil. On amena dans cette ville plusieurs chefs de chouans. Pour ces malheureux c'était la mort. « Louis, lit-on dans les *Documents historiques*, p. 101, s'empressa d'en informer son « frère; mais on ne donna pas le temps à son « courrier d'arriver à Paris. On voulut même « qu'il présidât le conseil comme colonel; mais il « refusa avec indignation. *Prières, ordres, menaces*, tout fut inutile. Il protesta contre cette « infamie, il ne négligea rien pour l'empêcher; « mais il ne le put parce qu'il se trouvait sous « les ordres d'un autre. Il se tint dans son logement comme dans un jour de deuil; il ordonna « à ses officiers d'en faire autant, et fut vivement affligé d'une catastrophe qui commença « à le désenchanter de l'état militaire. » Nous citons à dessein les propres expressions dont se sert le roi de Hollande dans la note historique rédigée sur lui par lui-même, afin de faire mieux connaître le caractère vrai de ce prince. On organisait pour la campagne de 1800, qui allait se dénouer à Marengo, une armée de réserve dont le premier consul devait prendre le commandement. Louis, bien que son régiment eût deux escadrons désignés pour entrer dans la composition de l'armée expéditionnaire, fut laissé à Paris. Le premier consul, en revenant en France, voulut lui faire épouser la fille de sa femme, Hortense de Beauharnais. On lui fit des ouvertures à cet égard; Louis les rejeta deux fois, et pour ne plus être soumis à de nouvelles instances il embrassa avec ardeur l'idée de voyager, d'aller assister à des manœuvres à Postdam et de visiter ensuite la Saxe, la Pologne, la Russie, la Suède et le Danemark. Le roi de Prusse et la reine, la plus belle princesse de l'Europe à cette époque, lui firent le plus gracieux accueil; il en fut touché et resta un mois entier à Berlin. Il se rendit de là à Dantzig et y tomba malade. S'étant rétabli et les hostilités ayant recommencé entre l'Autriche et la France, Louis revint dans son pays en passant par Brunswick. A peine de retour, on renouvela les propositions de mariage. Il préféra s'éloigner de la France que de contracter une union qui ne souriait pas à son cœur, soit qu'il eût encore présent le souvenir de sa première inclination, soit qu'il se trouvât trop jeune pour se lier à jamais, même avec une personne presque de sa famille, dont tout le monde vantait les grâces, le caractère et l'aménité. Voulant donc faire trêve à l'obsession dont il était l'objet, surtout de la part de Joséphine, il fit comprendre son régiment de dragons dans le cadre de l'armée dirigée à cette époque sur le Portugal. Dès que ses dragons furent en marche pour se rendre en Espagne, Louis vint faire ses adieux à son frère et à sa belle-sœur à la Malmaison. Mais là on le retint pendant plus de quinze jours, et il s'échappa pour ainsi dire une belle nuit sans prendre congé de personne, pour rejoindre à Bordeaux son régiment. A Mont-de-Marsan on lui fit une espèce d'ovation qui n'était pas de son goût. La simplicité de son caractère et sa modestie naturelle se refusaient à entendre les autorités civiles et judiciaires lui adresser des discours ridicules par leur exagération. Un vieux et vénérable magistrat, entre autres, l'ayant appelé *jeune et vaillant héros*, Louis s'empara du discours, le mit dans sa poche en assurant le brave homme qu'il s'empresserait de faire connaître à son frère, auquel s'adressaient ces paroles, les bons sentiments de l'orateur. Le jeune colonel de dragons se rendit avec le général Le-

clerc au quartier général espagnol, à Badajoz. Le roi et la reine d'Espagne vinrent y visiter l'armée française. Il fut ensuite à Rodrigo après la paix de l'Espagne et du Portugal, et prit ses cantonnements à Zamora. Il obtint alors la permission de faire usage des eaux de Baréges. Son genou, froissé dans une chute grave, et un rhumatisme à la main droite nécessitaient l'emploi d'un traitement actif. Louis passa les mois de juillet, d'août et de septembre 1801 dans les Pyrénées; mais il regagna Paris à l'époque de la signature des préliminaires de la paix d'Amiens avec l'Angleterre. Pour la troisième fois le projet d'un mariage entre lui et Hortense de Beauharnais fut remis sur le tapis. Louis se borna d'abord à rire de cette idée, dont l'exécution lui semblait impossible; mais enfin, de guerre lasse, il finit par donner son consentement, et le jour de la cérémonie nuptiale fut fixé au 4 janvier 1802. Il avait vingt-deux ans. Sa constitution, quoique forte, était déjà un peu altérée par divers accidents et par les fatigues des campagnes auxquelles il avait pris une part des plus actives. Son esprit et son caractère étaient encore un peu indécis. A côté de l'attitude grave et réfléchie de l'âge mûr, il montrait parfois la naïveté, la candide bonne foi de l'enfance. Les années 1802, 1803 et 1804 s'écoulèrent pour le mari d'Hortense en grande partie à son régiment et aux bains minéraux. En 1804, il fut nommé général de brigade et conserva le commandement du 5e de dragons. Ce fut à cette époque qu'eut lieu la mort du duc d'Enghien. Louis était alors en garnison à Compiègne, à la tête d'une brigade de dragons, sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers. Dès qu'il apprit la catastrophe, il vint avec Hortense près du premier consul; mais il était trop tard. Il ne put que joindre ses regrets à ceux de sa belle-mère, de sa femme, de son frère Joseph et de sa sœur Caroline. Napoléon lui-même fut plusieurs jours triste et rêveur. Cependant l'empire ayant été proclamé, Louis devint général de division et conseiller d'Etat à la section de législation. Le nouvel empereur fit alors d'immenses préparatifs pour effectuer une descente en Angleterre. Louis, prince français, reçut le commandement de la réserve de l'armée composée de deux régiments de cavalerie et de deux divisions d'infanterie, et le titre de colonel général des carabiniers. Il s'établit avec ses troupes près de Lille, et comme il se trouvait près des eaux de St-Amand il en profita pour en faire usage. Il était presque paralysé des doigts de la main droite. L'année précédente il avait vainement espéré sa guérison des eaux de Plombières; elles n'avaient pas été plus favorables à sa santé que ne devaient être celles de St-Amand. L'armée française, prête à opérer sa descente en Angleterre, fut tout à coup portée des bords de l'Océan aux frontières de l'Autriche. Le prince Louis reçut de l'empereur l'ordre de prendre le commandement de Paris et de laisser à Murat la réserve de la grande armée. Pendant toute cette glorieuse campagne et jusqu'à la fin de 1805, Louis resta chargé des importantes fonctions qu'il devait à la confiance de son frère. Il s'entendit avec le prince Joseph, mis au lieu et place de l'empereur, et tous les deux se consacrèrent au service de la France et de Napoléon. Louis n'avait dans ses attributions que les affaires militaires. Avec peu de troupes il maintint l'ordre, malgré les embarras financiers, les intrigues et l'agitation de tous les partis. Non-seulement il parvint à conjurer les dangers qui pouvaient résulter de l'absence de Napoléon, mais il veilla avec intelligence sur les côtes de l'Océan et sur tout le littoral, y compris celui de la Hollande. Un peu avant la bataille d'Austerlitz, les Anglo-Suédois et les Prussiens menacèrent les côtes et le nord de la France. Napoléon envoya l'ordre au prince Louis de former le plus rapidement possible une armée du Nord, destinée à couvrir les chantiers d'Anvers et la Hollande. Le conseil des ministres trouvait de grandes difficultés à l'exécution des volontés impériales. Louis les leva toutes; il mit tant de zèle et de rapidité à former ses troupes, qu'un mois après le décret de Napoléon il put écrire de Nimègue à son frère qu'il se trouvait de sa personne, avec une bonne armée, prêt à toutes les éventualités. En effet, deux divisions d'infanterie placées à Juliers sur le Rhin et deux autres en position à Nimègue couvraient les frontières de la Hollande, le Rhin et Anvers, et pouvaient faire face de toute part à l'ennemi. En moins d'un mois les places du Brabant furent mises en état de défense; les Hollandais reprirent courage, à la grande stupéfaction de la Prusse, dont les dispositions hostiles furent instantanément modifiées. Cette rapide formation de l'armée du Nord ne laissa pas d'avoir une certaine influence sur les négociations. L'effroi que le rassemblement de ces troupes avait causé au cabinet de Berlin fut tel, que de Haugwitz fut chargé par sa cour de demander le *statu quo* pour l'armée du Nord. L'empereur témoigna à son frère sa satisfaction et dans ses lettres particulières et dans les bulletins de la grande armée. Pour arriver à ce résultat, le prince Louis avait été obligé de tirer des régiments de Paris. Lorsqu'il apprit la victoire d'Austerlitz et la signature des préliminaires de la paix, il se hâta de renvoyer ces troupes dans leurs garnisons respectives; mais cela n'empêcha pas Napoléon de paraître mécontent de ce qu'une partie des soldats destinés à maintenir l'ordre dans la capitale de la France avaient été renforcer les divisions actives en Hollande. Louis vint à Strasbourg au-devant de son frère, qui le reçut froidement. Le jeune prince ne put comprendre alors le motif de cette froideur; Napoléon ne tarda pas à lui dévoiler lui-même la cause de sa mauvaise humeur en le blâmant d'avoir trop vite renvoyé les troupes de

Hollande en France, et d'avoir quitté lui-même beaucoup trop tôt le territoire batave. Les quelques mots suivants ayant trait aux projets futurs de l'empereur, commencèrent à l'éclairer : « Pourquoi l'avez-vous quitté ? dit-il à Louis ; on « vous y voyait avec plaisir, il fallait y rester. « — La paix une fois conclue, répondit celui-ci, « j'ai tâché de réparer la faute que vous m'aviez « reprochée dans vos lettres, en renvoyant à leur » poste les troupes que j'en avais fait sortir pour « former l'armée du Nord. Quant à moi à qui « vous avez laissé le commandement militaire « de la capitale en votre absence, mon devoir « était de m'y trouver à votre retour, si je n'a- « vais pas cru mieux faire en venant à votre ren- « contre. Je conviens, ajouta-t-il, que les bruits « qui circulaient en Hollande sur moi et sur le « changement de gouvernement dans ce pays « ont hâté mon départ. Ces bruits ne sont pas « agréables à cette nation libre et estimable, et « ne me plaisent pas davantage. — L'empereur « fit comprendre alors par sa réponse, quelque « vague qu'elle fût, combien ces bruits étaient « fondés ; mais Louis s'en inquiétait peu. Il était « persuadé qu'il trouverait aisément moyen de « refuser le haut rang qu'on lui destinait, rang « qu'il n'ambitionnait pas et qui faisait l'objet « des vœux ardents de plusieurs autres membres « de sa famille. » (*Documents historiques*, etc., p. 117-119.) L'empereur se rendit de Strasbourg à Paris. Louis l'y accompagna. On touchait au moment où Napoléon allait mettre un sceptre aux mains de ce jeune homme, que son caractère éloignait d'un trône plutôt qu'il ne lui faisait ambitionner le rang suprême. De cruels soucis attendaient ce malheureux prince ; il opposa d'abord aux volontés de son frère une résistance énergique ; mais la volonté de Napoléon était alors une loi si puissante, qu'il était bien difficile de s'y soustraire. Au mois de mai 1806, une députation de la république batave se rendit à Paris. Quatre mois se passèrent en négociations, puis la royauté fut rétablie en Hollande. On la fonda sur des lois constitutionnelles, et le prince Louis, sans avoir été consulté, apprit par la rumeur publique qu'il était destiné à porter cette nouvelle couronne. Les membres de la députation vinrent le trouver et lui offrirent les vœux de la nation hollandaise pour son acceptation. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le prince, redoutant de s'expatrier, n'ayant aucune ambition, refusa d'abord obstinément l'honneur qu'on lui voulait faire, prétextant les droits de l'ancien stathouder. Mais quelques jours plus tard, la mort du stathouder et l'indemnité donnée au prince héréditaire qui avait accepté Fulde en compensation, firent tomber l'objection principale sur laquelle s'étayait Louis. Les neuf dixièmes de la nation le suppliaient de lier son sort au leur et de les empêcher de tomber en d'autres mains ; Napoléon, plus explicite, déclarait à son frère qu'il avait accepté pour lui, et que s'il ne l'avait pas consulté, c'est qu'un sujet ne pouvait refuser d'obéir. Le prince réfléchit alors qu'en persévérant dans son refus il lui arriverait sans doute ce qui était arrivé à Joseph, qui, pour avoir rejeté l'offre de l'Italie, se trouvait à Naples. Il essaya néanmoins de faire une nouvelle tentative, et il écrivit à l'empereur que s'il était nécessaire que ses frères s'éloignassent de la France, il lui demandait le gouvernement de Gênes ou du Piémont. Napoléon refusa, Louis objecta qu'il ne pouvait juger sur une simple lecture de la constitution, qu'inhabile aux discussions politiques, il ignorait si on ne lui faisait pas promettre plus qu'il ne lui serait possible de tenir ; on ne lui laissa pas la faculté ni même le temps de se recueillir. L'empereur décida en outre qu'il conserverait la dignité de grand connétable de France ; et à la dernière objection qu'essaya le prince en disant que le climat de la Hollande lui était contraire, Napoléon répondit qu'il valait mieux mourir sur un trône que vivre prince français. Tout refus devenait désormais inutile, et peu de jours s'étaient écoulés que le prince de Talleyrand lisait à St-Cloud à Louis et à Hortense le traité avec la Hollande et la constitution. En vain ce roi malgré lui voulut encore tergiverser, on le força à donner son acceptation, ce qu'il fit en déclarant qu'il se dévouerait à son nouveau pays avec zèle, et qu'il chercherait à justifier dans l'esprit de la nation la bonne opinion que l'empereur avait sans doute donnée de lui. Le 5 juin fut fixé pour la proclamation du nouveau roi. L'amiral Verhuell prononça un discours. Na- « poléon répondit : puis, s'adressant à son frère, « il lui dit : « Vous, prince, régnez sur ces peu- « ples… qu'ils vous doivent des rois qui protégent « ses libertés, ses lois, sa religion ; *mais ne cessez « jamais d'être Français*. La dignité de connétable « de l'empire sera conservée pour vous et vos des- « cendants. Elle vous retracera les devoirs que « vous avez à remplir envers moi, et l'importance « que j'attache à la garde des places fortes qui « garnissent le nord de mes États et que je vous « confie. » Louis parla à son tour et termina ainsi, en se tournant vers l'empereur : « Je faisais con- « sister mon bonheur à admirer de plus près toutes « les qualités qui vous rendent si cher à ceux qui, « comme moi, ont été si souvent témoins de la « puissance et des effets du génie de Votre Majesté. « Elle permettra donc que j'éprouve des regrets « en m'éloignant d'elle ; mais ma vie et ma vo- « lonté lui appartiennent. J'irai régner en Hol- « lande, puisque les peuples le désirent et que Votre « Majesté l'ordonne. » Ainsi se trouva consommé un des actes qui coûtèrent le plus à Louis Bonaparte. Napoléon le reconnut, car dans son message au sénat à propos du royaume de Hollande, on remarque cette phrase : « Le prince Louis n'étant « animé d'aucune ambition personnelle, nous a « donné une preuve de l'amour qu'il a pour nous,

« et de son estime pour les peuples de la Hol- « lande, en acceptant un trône qui lui impose de « si grandes obligations. » Il résulte clairement de ce que nous venons de dire que le nouveau souverain de la Hollande était loin d'ambitionner une couronne, qu'il redoutait par-dessus tout la haute position qu'on lui voulait faire, qu'il se sacrifiait bien réellement à la politique du grand homme, arbitre à cette époque des destinées du monde. Toutefois, dès qu'il eut accepté le trône, Louis, devenu roi, prit la résolution formelle non-seulement de se consacrer entièrement à sa nouvelle patrie, mais de régner *pour la Hollande seule*. Cette résolution, qu'on n'oserait blâmer, devint le point de départ des malheurs qui ne tardèrent pas à faire du roi de la Hollande le plus malheureux prince de la chrétienté. Des discussions interminables, des rapports presque entièrement hostiles vinrent jeter du froid, de l'animosité entre Napoléon et lui, et cette situation insupportable aboutit finalement à l'abdication de Louis et à la réunion de la Hollande à la France. Louis et Hortense entrèrent dans leurs États le 18 juin 1806. Ils descendirent d'abord à la maison royale *des Bois*, située à une lieue de la Haye. Une foule de députations s'y présentèrent. Le roi et la reine les accueillirent avec beaucoup d'affabilité. Le roi profita de son séjour dans ce château pour avoir de sérieuses conversations avec ses ministres. Le 23 juin eut lieu à la Haye l'entrée solennelle des deux souverains. Cette cérémonie fut cause d'un premier mécontentement de Napoléon. Louis crut bien faire en ne s'entourant que de troupes nationales, il congédia le corps français mis à sa disposition, et quoiqu'il eût très-bien traité les officiers et soldats qui le composaient, l'empereur fut choqué de ce qu'avait fait son frère, en refusant de s'entourer de Français. Les Hollandais, au contraire, surent beaucoup de gré à leur jeune souverain de sa conduite délicate à cette occasion. Malheureusement, malgré tout ce que purent faire le roi et la reine, une certaine jalousie ne tarda pas à se déclarer à la cour entre les Français et les Hollandais. La nation, de son côté, tout en reconnaissant la supériorité de l'administration française que l'on commençait à introduire en Hollande, se prit à regretter ses vieilles habitudes. On donna des fêtes. La reine Hortense, une des femmes les plus gracieuses de cette époque, les embellit par le soin qu'elle mit à recevoir chacun avec une grande affabilité. Cependant on crut remarquer à la nouvelle cour que les Hollandais semblaient mieux accueillis par le roi, les Français plus volontiers par la reine. Napoléon, informé de tout, n'aimait pas cette préférence de Louis pour ses nouveaux sujets; mais Louis avait pris fort au sérieux ses nouveaux devoirs envers la Hollande. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'il lui serait à peu près impossible de concilier les intérêts de la Hollande avec ce que l'empereur exigeait de lui. Tout cela lui constituait une position fausse dont il était bien difficile de sortir : aussi son règne ne devait-il pas donner à la nation tous les avantages qu'elle s'était sans doute flattée d'obtenir en appelant au trône un des frères de Napoléon. Il y aurait toutefois injustice à ne pas reconnaître que Louis fit tous ses efforts pour rendre sa nouvelle patrie heureuse et indépendante; mais ces efforts devaient se briser contre les intérêts de la France et les desseins de l'empereur, intérêts et desseins complétement contraires à ceux de la Hollande. — La plupart des mesures du roi semblaient autant de protestations contre le système continental par lequel Napoléon voulait réduire l'Angleterre, et cette grande idée du blocus ne pouvait être accueillie favorablement des Hollandais, dont elle lésait tous les intérêts commerciaux, dont elle blessait les usages, dont elle ruinait les finances en tarissant les sources de la prospérité nationale. Louis fit choix pour son gouvernement d'hommes de mérite, mais qu'il prit exclusivement parmi les Hollandais. Il modifia d'abord en partie la constitution. Puis il s'occupa, avec son zèle accoutumé, à connaître la situation des affaires. Cette étude lui fit découvrir le déplorable état du trésor et de l'administration des digues, l'incohérence des lois judiciaires, la faiblesse de l'armée. Il s'aperçut que la marine était la seule branche qui fût dans d'assez bonnes conditions. Les Hollandais, en effet, avaient à cette époque deux flottilles : l'une était destinée à la garde des côtes et des ports; l'autre stationnait à Boulogne-sur-Mer. Les ports du Helder, d'Amsterdam, de Rotterdam, avaient de beaux vaisseaux avec un bon personnel. L'exercice des cultes était libre; l'État salariait les ministres de la religion réformée : l'Église catholique était, pour ainsi dire, à l'index. Outre que ses ministres, n'étant pas payés par l'État, se trouvaient véritablement dans la misère, ceux qui la professaient étaient exclus de tous les emplois publics. Les juifs semblaient rebutés et méprisés. Le commerce languissait, les manufactures et les fabriques ne produisaient presque rien. Enfin, il existait un assez grand nombre d'universités dirigées par des hommes de mérite. Tel était l'état moral et matériel de la Hollande, à l'avénement du roi Louis. Le nouveau souverain ne perdit pas un instant pour porter remède au mal, autant que cela était en son pouvoir. Afin d'alléger les finances, il sollicita de l'empereur le renvoi des troupes françaises et la diminution des armements maritimes. Il écrivit même qu'il abdiquerait, si la France ne s'acquittait point envers ce royaume et si les troupes de Napoléon restaient plus longtemps à la solde du pays. L'empereur, quoique mécontent de ces réclamations, accéda néanmoins aux vœux de son frère. On était à la fin de 1806, la guerre allait commencer avec la Prusse. Louis songea à l'organi-

sation de son armée. Il forma deux corps de 15,000 hommes, et dirigea le premier, dont il se réserva le commandement, sur Wesel, et le second sur le camp de Zeist, sous les ordres du général Michaud. Napoléon lui fit connaître alors ses projets pour la campagne qui allait s'ouvrir, mais en l'invitant à amalgamer l'armée hollandaise avec l'armée française. Chaque régiment dut être embrigadé avec un régiment français, sous les ordres d'un général français ; l'artillerie hollandaise, quoique agissant en dehors de l'artillerie française, reçut un commandant français. Enfin le duc de Trévise, à la tête du 8e corps stationné à Mayence, fut chargé d'une expédition contre l'électeur de Cassel, avec lequel Louis vivait en très-bonne intelligence, et le maréchal eut pour réserve les troupes de la Hollande. Le roi, très-peiné de ces mesures, se rendit néanmoins aux désirs de Napoléon et opéra l'amalgame. Il laissa au camp de Zeist le général Dumonceau, et lui-même, avec le général Michaud, rejoignit l'armée française. Le corps hollandais sous ses ordres directs prit position à Wesel. Le 15 octobre, ce corps se porta en Westphalie et reçut le nom d'armée du Nord. Les Hollandais occupèrent Munster, Osnabruck, Paderborn, tandis que la division Daendels envahit l'Ost-Frise. Au moment où le roi allait attaquer Hameln et Neubourg, Mortier lui demanda de le soutenir. Louis marcha en personne sur la Hesse, ajournant ses opérations contre les places fortes. Le 1er novembre, il était près de Cassel, lorsqu'il fut joint par un écuyer de l'électeur, dont il envahissait à regret le territoire. Le roi fit donner à l'électeur le conseil de rester neutre, mais Mortier était déjà à Cassel, et l'électeur n'eut d'autre parti à adopter que la fuite. Louis vit le maréchal et fut stupéfait d'apprendre que ses propres troupes devaient passer sous le commandement du général français. Choqué, il revint immédiatement avec ses soldats en Westphalie, envoyant un aide de camp à Berlin, à son frère, pour se plaindre, et lui dire que tout allant bien et ses soldats n'étant pas nécessaires, il les ramenait dans leur pays. Tous ces tiraillements, ces ordres, ces justes susceptibilités, ces plaintes n'étaient pas de nature à rétablir la bonne intelligence déjà ébranlée entre les deux frères, mais ce qui mit le comble au désespoir de Louis, c'est qu'il crut, à tort ou à raison, s'apercevoir que le projet final et bien arrêté de Napoléon n'était autre que de le contraindre, à force de mauvais procédés, à abandonner la couronne qu'il avait mise sur sa tête, pour pouvoir ensuite déclarer la réunion de la Hollande à l'empire français. Il est au moins permis de douter que telle ait été, dès cette époque, la pensée intime de l'empereur, bien que dans son ouvrage sur la Hollande Louis cherche à établir ce fait et à le prouver. Quoi qu'il en soit, à partir de ce moment, le roi de Hollande résolut d'agir dans toute la plénitude de ses droits et sans s'inquiéter de ce que penserait le gouvernement français. « Ne pouvant ni *ne voulant*, disait-il, tenir « tête à la France, à force ouverte, il faut au « moins que le public connaisse la vérité, qu'il « soit convaincu que, si j'ai pu être trompé, rien « ne pourra me détacher d'un pays devenu le « mien, auquel me lient les devoirs et les ser- « ments les plus sacrés. » Des paroles pareilles, venant aux oreilles de Napoléon, ne pouvaient modifier en rien les intentions de l'empereur à l'égard de la Hollande et de son souverain. Ce dernier, ne voulant pas envoyer ses troupes en Prusse et les éloigner ainsi de ses Etats, revint de sa personne à la Haye et prescrivit le blocus de Hameln et de Neubourg, renvoya à Mortier toutes les troupes françaises qui se trouvaient mêlées avec les troupes hollandaises, fit venir de Hollande le général Dumonceau auquel il confia le commandement général, en le chargeant du blocus, et écrivit à son frère qu'il était obligé de se trouver en Hollande et qu'il ne pourrait se rendre ni à Hanovre ni à Hambourg, comme l'empereur le lui avait prescrit. Les Hollandais l'accueillirent avec transport. Ils aimaient déjà réellement ce prince, et puis ils redoutaient avant tout un gouvernement militaire et un roi guerrier. Les aspirations commerciales, essence du caractère de ce peuple adonné aux spéculations, étaient antipathiques à la gloire des armes et au tumulte des combats. La Hollande respirait à peine qu'un nouveau malheur vint la frapper. Le fameux décret de Berlin et les mesures prises par Napoléon pour le blocus continental jetèrent le deuil dans le pays. C'était non-seulement la mort d'un peuple qui ne vivait que par le commerce, mais encore une cause de dissension perpétuelle entre le royaume et l'empire français. Louis en fut atterré. Il pensait que ce système, poussé à l'extrême, ruinerait peut-être par la suite l'Angleterre, mais que la Hollande serait ruinée bien avant la Grande-Bretagne. Il chercha à éluder l'exécution des mesures les plus rigides du décret. Ses efforts et sa prudence ne réussirent pas à donner le change à l'œil vigilant de l'empereur. Napoléon était trop bien instruit par ses agents de ce qui se passait chez ses voisins pour ignorer la vérité. De plus en plus mécontent, il blâma énergiquement son frère, qui dut se résigner à faire paraître, le 15 décembre 1806, un décret régissant dans ses Etats le blocus continental. Ce décret ne satisfit pas entièrement le gouvernement français, dont les agents rendirent compte au cabinet des Tuileries que des relations existaient toujours entre l'Angleterre et la Hollande. De fait, ces rapports, peut-être exagérés, étaient cependant basés sur un fond de vérité. Louis, tourmenté par son frère et de plus en plus triste, se vouait cependant avec courage à améliorer les institutions qui pouvaient être utiles à son gouvernement. Il fit rédiger un code civil et un code criminel; il compléta le système des contri-

butions pour établir une égalité parfaite entre tous les nationaux ; il fit paraître de sages règlements sur les corporations et sur les maîtrises. Il constitua, comme en France, de grands officiers du royaume, des maréchaux, des colonels généraux, et enfin il proposa au corps législatif une loi portant création de deux ordres de chevalerie, l'ordre de l'Union et celui du Mérite. L'institution des grands officiers ne fut pas goûtée par l'empereur, et devint peu de temps après une cause secondaire de mécontentement. Au mois de janvier 1807, le roi eut occasion de prouver son humanité. Leyde éprouva un épouvantable désastre. Un bateau chargé de poudre fit explosion au milieu de la ville. Louis s'y rendit aussitôt, prodigua les secours, les consolations, dispensa les habitants de toutes contributions pendant dix ans, fit la remise aux débiteurs des arrérages des impôts non acquittés. Sa conduite, en cette circonstance malheureuse, lui gagna tous les cœurs, à tel point que la société philanthropique de Paris lui adressa l'expression de sa vive admiration pour sa bienfaisance, et le pria de permettre que la société offrît à la ville de Leyde les secours dont elle pouvait disposer. La France ayant exigé de grands sacrifices pécuniaires de la Hollande, le roi se vit contraint d'avoir recours à l'établissement de nouveaux impôts. L'esprit national en fut froissé, car il fallut rompre en visière avec d'anciens usages, et la nation hollandaise est une de celles qui tiennent le plus aux coutumes, aux mœurs, aux habitudes qui leur ont été transmis par leurs pères. Louis fut très-peiné d'agir ainsi, mais il ne lui était pas permis d'hésiter. Il fit aussi établir un nouveau cadastre et créa une direction des beaux-arts. Au commencement de mai 1807, un grand malheur avait frappé le roi et la reine de Hollande, ils avaient eu la douleur de voir mourir dans leurs bras leur plus jeune fils, le prince royal, enlevé en quelques jours par le croup. Louis et Hortense furent si profondément affectés que, ne pouvant ni l'un ni l'autre supporter la vue de ce qui leur rappelait leur pauvre enfant, ils partirent pour les Pyrénées à quelques jours de distance l'un de l'autre. Louis, en fuyant les lieux qui lui retraçaient l'image toujours présente à ses yeux de son fils, avait en outre deux motifs pour s'éloigner momentanément de la Hollande : rétablir sa santé sur laquelle le climat exerçait une funeste influence, et se soustraire aux souffrances causées par le blocus continental. Après l'entrevue de Napoléon et d'Alexandre à Tilsitt, le premier étant revenu en France, Louis quitta les Pyrénées et se rendit à Paris. Il vit son frère, qui lui annonça, sans avoir l'air d'attacher d'importance au fait, que peut-être on lui parlerait de l'entrée sur le territoire de la Hollande de douaniers et de gendarmes français chargés de punir les contrebandiers, ajoutant que cela était fini à cette heure. Le roi, furieux, ne voulut pas en entendre davantage. Prenant à cœur d'une manière un peu exagérée ce dont il venait d'être instruit, il voyagea sans s'arrêter jusqu'à Anvers, se fit rendre compte de ce qui avait eu lieu. Il apprit que des gendarmes déguisés s'étaient introduits dans les places de Berg-op-Zoom, de Breda, de Bois-le-Duc, et y avaient fait des arrestations. Alors, son indignation n'ayant plus de bornes, il destitua le gouverneur de Berg-op-Zoom, le président de Breda, et demanda l'élargissement des prisonniers conduits en France. Ses demandes furent sans résultat. Le 23 septembre 1807, il était à la Haye, mais il ne devait plus habiter longtemps cette ville, ancienne résidence des stathouders. Il transporta le siége du gouvernement à Utrecht où il se rendit au mois d'octobre, et s'installa fort mal, lui et sa cour, malgré tous les travaux qu'il fit faire. Louis, dit l'auteur des *Mémoires sur la cour de Hollande*, semblait poursuivi par le malheur ; il portait partout un visage triste que ne pouvaient parvenir à égayer ni les acteurs français venus de Paris, ni les bals et les réunions qui se succédaient autour de lui. D'ailleurs l'absence de la reine, si pleine de grâce et de bienveillance, frappait toutes les fêtes d'une sorte de langueur. On se souvenait combien, à la Haye, sa spirituelle vivacité savait animer les cercles, où elle brillait par le charme qui accompagne toujours une souveraine jeune, bonne et aimable. Le 11 novembre Louis obtint, après beaucoup d'instances, la communication du traité entre la France et la Hollande ; mais ce traité, signé à Fontainebleau et en vertu duquel la Hollande cédait Flessingue, lui parut tellement onéreux, qu'il eut de la peine à se décider à le ratifier. Il ne le fit que dans l'espérance de conjurer de plus grands malheurs et d'éviter de plus pénibles sacrifices. L'année 1807 s'acheva péniblement et tristement pour ce malheureux prince, qui cherchait en vain dans les beaux-arts une distraction à ses chagrins. La paix de Tilsitt, loin d'apporter quelque adoucissement aux rigueurs du blocus continental, n'avait fait que donner à ce système un développement plus considérable encore. Jusqu'alors, la France et les Etats qui dépendaient de cette puissance étaient seuls contraints à observer les mesures rigoureuses contre l'Angleterre. Après la campagne de 1807, l'Europe entière dut se soumettre aux mêmes dispositions. La Prusse remplit ses engagements avec la plus grande énergie. Le Danemark l'adopta avec la joie de se venger d'une infamie. La Hollande y mit de la mauvaise grâce, parce que cela ruinait son commerce, et que son commerce c'était son existence. L'empereur ne pouvait pardonner au roi, au pays, sa répulsion pour son vaste plan. Les puissances continentales d'un côté, l'Angleterre de l'autre, s'acharnaient à porter la ruine et la désolation dans le monde. Napoléon poussa les choses jusqu'à déclarer coupable de *haute trahison* tout fonctionnaire qui favorise-

rait les contraventions au décret de blocus. Au mois de janvier 1808, Louis, ne pouvant résister aux injonctions de son frère, prit enfin de nouvelles dispositions plus rigides. Vers cette époque, on parla partout en Hollande de la cession du Brabant et de la Zélande en échange des villes anséatiques. La diplomatie française semblait prendre plaisir à accréditer ce bruit. Le roi écrivit à Napoléon, qui répondit d'une manière ironique et évasive. La lettre de l'empereur se terminait par ces mots : « Encore une fois, puisque cet arran- « gement ne vous convient pas, c'est affaire finie. « Il était inutile même de m'en parler, puisque le « sieur de la Rochefoucauld (alors ministre de « France en Hollande) n'a eu ordre que de sonder le « terrain. » Utrecht ne devait pas être longtemps la résidence du roi. Ce prince, pensant sans doute qu'Amsterdam, grand centre de population, remplissait mieux les conditions pour être capitale du royaume, y transporta le siége du gouvernement. A cette époque les affaires d'Espagne prenaient un nouvel aspect. Napoléon, poursuivant son système d'avoir des membres de sa famille sur les trônes d'Europe, partout où il le pourrait, voulait placer un de ses frères sur celui d'Espagne. Fatigué de la lutte du roi de Hollande avec lui, peut-être aussi reconnaissant que le climat du Nord était contraire à la santé de Louis, ou enfin dans le but de n'avoir pas d'obstacle pour annexer la Hollande à ses Etats, il proposa la couronne d'Espagne à son frère, ainsi que cela résulte d'une lettre en date du 27 mars 1808. Louis refusa catégoriquement. « Je ne suis pas « un gouverneur de province, disait-il à ce sujet ; « il n'y a d'autre promotion pour un roi que « celle du ciel ; ils sont tous égaux. De quel droit « pourrais-je aller demander un serment de fidé- « lité à un autre peuple, si je ne restais pas fi- « dèle à celui que j'ai prêté à la Hollande en « montant sur le trône. » L'empereur fit venir Joseph de Naples à Bayonne et lui donna le trône d'Espagne, continuant à se plaindre de la Hollande, nation *souple et fallacieuse,* disait-il, et chez laquelle se fabriquent toutes les nouvelles qui peuvent être défavorables à la France. Ses nombreux agents secrets affirmaient que la nation hollandaise ne cessait pas son commerce de contrebande avec l'Angleterre. Cela était vrai en partie, et il eût été difficile qu'il en fût autrement. Beaucoup de négociants s'exposaient à tout pour faire, dans ce genre d'opération, une rapide fortune. Tout le pays de Hollande, répétait sans cesse Napoléon, est entaché d'anglomanie et le roi tout le premier. Il était bien difficile que les choses restassent longtemps dans une situation pareille. Le roi de Hollande, trop faible, devait céder ou être brisé. L'année 1809 s'écoula tristement pour Louis. On peut dire que la seule distraction de ce prince était de donner à son royaume une organisation intérieure administrative vigoureuse et rationnelle, calquée en partie sur celle de la France. Il fit aussi plusieurs voyages, et s'occupa avec un soin tout particulier d'étudier la question si importante pour le pays de l'endiguement. Au commencement de mars, pendant une de ses tournées dans ses Etats, Louis reçut de l'empereur le décret qui disposait du grand-duché de Berg en faveur du prince royal de Hollande, Napoléon-Louis. Ce décret se terminait par ces mots : « Nous nous réservons « le gouvernement et l'administration du grand- « duché de Berg et de Clèves, jusqu'au moment « où le prince Napoléon-Louis aura atteint sa « majorité. Nous nous chargeons, dès à présent, « de la garde et de l'éducation dudit prince « mineur, conformément aux dispositions du « titre 3 du 1er statut de notre maison impé- « riale. » Le roi crut voir dans cet acte de son frère, l'intention secrète de resserrer des liens près de se disjoindre. Cependant il fut blessé de n'avoir pas été prévenu et d'avoir appris la cession par une simple lettre, et il éprouva un véritable chagrin de voir que, sans son consentement, on séparait à jamais son fils de lui, le privant ainsi de ses droits de tutelle et de surveillance. De retour à Amsterdam, il convoqua le corps législatif en session extraordinaire et le saisit d'un projet de loi relatif à la noblesse. Ce projet différait sur plusieurs points essentiels de de ce qui avait été établi en France à cet égard depuis l'avénement de Napoléon au trône. Les idées du roi Louis sur la noblesse étaient rationnelles et cadraient avec les conquêtes morales faites par la révolution de 1789. Il voulait qu'à la mort d'un homme ayant bien mérité de la patrie, et qui avait obtenu un comté, une baronnie, ce comté, cette baronnie fissent retour à la couronne sans passer en la possession du fils, *à moins d'une nouvelle donation du roi, faite à la majorité de ce fils, s'il en paraissait digne.* « La noblesse n'est honorable et réelle, répé- « tait-il souvent, que lorsqu'elle s'unit au mérite « personnel. Le fils du gentilhomme doit être « préféré à tout autre pour succéder à son père, « à mérite égal, jamais sans mérite et sans autre « titre que la naissance. Seule, la famille ré- « gnante doit être exceptée, parce qu'elle n'est « pas établie pour l'intérêt et l'avantage des « membres de cette famille, mais pour l'utilité « de la société. C'est donc dans ce cas une espèce « de magistrature. La noblesse, disait-il encore « plaisamment, ressemble à l'empreinte des mon- « naies qui est réelle si le métal qu'elle couvre a « une valeur intrinsèque, mais qui est nulle et « sans prix si le métal est faux. » Le 10 avril, après la session extraordinaire du corps législatif, le roi partit d'Amsterdam pour visiter le Brabant et la Zélande. Dans l'un des villages où il se rendit, celui d'Aerle, régnait une maladie contagieuse qui y répandait la désolation. Louis entra dans toutes les demeures infectées par la contagion, adressant des paroles d'encouragement aux mal-

heureux habitants, distribuant lui-même des secours. Il ordonna de faire venir à la hâte tous les médicaments nécessaires, et il quitta ce malheureux village en disant au curé de disposer sans ménagement de tout ce qui était en sa puissance. Pendant tout son long voyage, ainsi qu'il l'avait fait dans ceux qui l'avaient précédé, Louis conquit l'affection des habitants par ses bienfaits. Il rentra à Amsterdam par Berg-op-Zoom le 20 mai. Cependant la France et l'Autriche étaient de nouveau en guerre. Tandis que la grande armée s'emparait de Vienne (1809), les Hollandais poursuivaient dans le nord de l'Allemagne le partisan prussien Schill, et le duc de Brunswick-Oels qui avait débouché de la Bohême sur la Westphalie. Les troupes hollandaises se mirent à la poursuite de Schill. Après plusieurs combats, ce dernier se réfugia dans Stralsund. La ville fut enlevée ; le partisan prussien y trouva la mort et la fin de ses aventures. Une partie de l'armée hollandaise quitta Stralsund pour se joindre aux troupes du roi Jérôme et combattre le duc de Brunswick. Les Hollandais formèrent l'avant-garde de l'armée westphalienne et firent preuve d'une grande bravoure dans ces deux courtes campagnes. A cette époque, Louis se plaignit à l'empereur d'articles injurieux insérés dans les journaux de France contre la Hollande. Napoléon lui répondit le 19 juillet, de Schœnbrunn : « Mon frère, je reçois votre lettre du « 1er juillet. Vous vous plaignez d'un article de « journal..... C'est la France qui a sujet de se « plaindre du mauvais esprit qui règne chez « vous. Si vous voulez que je vous cite toutes les « maisons hollandaises qui sont les trompettes de « l'Angleterre, ce sera fort aisé. Vos règlements « de douane sont si mal exécutés, que toute la « correspondance de l'Angleterre avec le conti- « nent se fait par la Hollande. Cela est si vrai, « que M. de Stharemberg, envoyé d'Autriche, a « passé par ce pays pour se rendre à Londres..... « La Hollande est une province anglaise. » L'empereur revint à Paris après Wagram et convoqua les souverains alliés de la France. Le but ostensible de cette réunion était le couronnement solennel des rois créés par le dernier traité de Presbourg. Louis ne voulait pas s'y rendre, craignant qu'une fois en France on ne le laissât plus revenir dans ses Etats; mais il ne put résister à une invitation qui ressemblait à un ordre. Il était dangereux de refuser Napoléon; il était dangereux de quitter la Hollande. Les troupes françaises s'avançaient de la Zélande sur le Brabant, s'impatronisant dans le pays. Le roi consulta ses ministres. Il était fort embarrassé ; ses ministres le pressèrent, le conjurèrent de partir pour la France. Il céda, leur déclarant que c'était contre son opinion. Avant de se rendre à leurs vœux, il convoqua le corps législatif qu'il laissa assemblé pendant son absence, afin que la nation fût prête à tout événement. Il se mit en route le 27 novembre, avec quelques personnes. En passant à Breda, il donna l'ordre *écrit* aux gouverneurs de cette place, à ceux de Berg-op-Zoom et de Bois-le-Duc de n'obéir qu'à un *ordre signé par lui-même*, et de n'admettre aucune troupe étrangère. Il arriva à Paris le 1er décembre, descendit chez l'impératrice mère, et eut une longue et orageuse entrevue avec son frère. Très-peu de monde vint le voir, on le croyait en disgrâce. La session du corps législatif s'ouvrit en France. Le roi ne fut pas engagé à y paraître avec les autres princes de la famille impériale. Le lendemain, il connut le passage du discours de l'empereur relatif à la Hollande. « La « Hollande, avait dit Napoléon, placée entre la « France et l'Angleterre, en est également frois- « sée. Elle est le débouché des principales artères « de mon empire. Des changements deviendraient « nécessaires ; la sûreté de nos frontières et l'in- « térêt bien entendu des deux pays l'exigent « impérieusement. » Le ministre de l'intérieur fut plus catégorique encore : « La Hollande, dit-il, « n'est réellement qu'une portion de la France. « — La nullité de ses douanes, les dispositions « de ses agents, et l'esprit de ses habitants, qui « tend sans cesse à un commerce frauduleux avec « l'Angleterre, tout a fait un devoir de lui inter- « dire le commerce du Rhin et du Weser.... Il est « temps que tout cela rentre dans l'ordre naturel. » En lisant ces passages, le roi comprit qu'il avait fait une maladresse en venant à Paris. On lui demanda son consentement à la dissolution du mariage de Napoléon avec Joséphine, il voulut refuser, puis il céda, et assista même à la cérémonie, ainsi qu'à la fête d'adieu donnée par la ville de Paris. Il se trouva aussi à la cérémonie du 1er janvier 1810, mais à partir de ce jour, il ne parut plus en public pendant les cinq mois qu'il resta encore en France. Alors commença pour ce malheureux prince une espèce d'esclavage. Il fut emprisonné dans la capitale de la France. En vain il chercha à s'échapper pour retourner en Hollande, en vain il essaya quelques courses à sa terre de St-Leu, il était bien et dûment prisonnier, gardé à vue et sous la surveillance d'une police qui faisait chaque jour son rapport sur lui. Indigné de la conduite qu'on tenait à son égard, Louis fit porter par un de ses écuyers l'ordre formel de défendre le pays au moyen des inondations et surtout d'empêcher l'occupation d'Amsterdam. Tout cela fut bientôt connu de Napoléon, qui manda son frère et eut avec lui une altercation violente. Le roi soutint les ordres qu'il avait envoyés. Tout à coup l'empereur, changeant de ton lui dit froidement : « Eh bien ! choisissez : ou « contremandez la défense d'Amsterdam, desti- « tuez Krayenhoff et Mollerus (ministres de la « guerre et des affaires étrangères), ou voici le « décret de réunion que je fais partir à l'instant « même, et vous ne retournerez plus en Hol- « lande. Il m'est indifférent que l'on me taxe

« d'injustice et de cruauté, pourvu que mon sys- « tème avance. Vous êtes dans mes mains. » A ces mots, à la vue du décret, Louis sentit qu'il ne pouvait se tirer de ce mauvais pas qu'en gagnant du temps. Il réfléchit un instant et prit la résolution de céder, puis de s'évader pendant la nuit. A peine rentré chez Madame mère il vit arriver des gendarmes d'élite, chargés de ne pas le perdre de vue. Toutes les mesures pour l'empêcher de retourner en Hollande étaient prises. Le ministre de la guerre, alors duc de Feltre, vint se plaindre de ce que les commandants de places fortes en avaient refusé l'entrée aux troupes françaises, et sur le refus du roi de donner des explications, il se retira en disant : « Ainsi, Votre « Majesté déclare la guerre à la France et à l'em- « pereur ? — Pas de mauvaises plaisanteries, « répondit le roi ; un prisonnier ne déclare point « de guerre. Que l'empereur me laisse la liberté « et alors il fera ce qu'il voudra. » Ce même jour, 18 janvier 1810, le ministre écrivit au roi une lettre par laquelle il le prévenait : que l'empereur avait donné ordre que les pays entre l'Escaut et la Meuse fussent occupés militairement par le duc de Reggio, et qu'on fît passer par les armes quiconque y opporterait la moindre opposition. Forcé dans ses retranchements, Louis permit aux troupes françaises de cantonner provisoirement dans les places, mais il ordonna de protester contre toute usurpation de pouvoirs ou d'autorité (1). Bientôt on commença à annoncer la réunion du Brabant et de la Zélande à la France ; ensuite on en prit possession militairement. Le 24 janvier Breda et Berg-op-Zoom furent occupés par deux brigages françaises. Les autorités hollandaises protestèrent vainement. Quelques jours après, les autres places reçurent également garnison française. Louis fit connaître sa position au corps législatif hollandais. Tandis que ceci avait lieu, le gouvernement français essayait d'utiliser la Hollande pour ouvrir une négociation avec l'Angleterre. M. de Champagny assura le roi que l'empereur n'avait nulle envie de réunir la Hollande à l'empire, qu'il ne voulait même pas prendre le Brabant et la Zélande, mais bien plutôt augmenter ce royaume du grand-duché de Berg, ajoutant que s'il voulait prouver une obéissance aveugle aux volontés de Napoléon, tout changerait de face. La négociation, confiée à un homme fort habile, M. Labouchère, échoua complétement, et Louis resta prisonnier à Paris. On ne tarda pas à répandre en Hollande le bruit de sa mort et de la régence de la reine. Ce bruit provenait de ce que le roi, dont la santé était fort délabrée, n'avait pu surmonter tant de chagrins sans tomber sérieusement malade. Il fut même retenu assez longtemps au lit par une fièvre nerveuse. Tous les souverains et les princes alors à Paris s'empressèrent de venir le voir. Pendant la maladie du roi, les troupes françaises continuaient à s'approcher d'Amsterdam. Louis trouva moyen d'envoyer des ordres formels pour qu'on mît cette capitale dans le plus imposant état de défense. Puis une fois rétabli, il voulut s'assurer par lui-même s'il était encore prisonnier. Il se rendit à son château de St-Leu. Le doute ne lui fut pas permis. On ne tarda pas à lui faire des ouvertures pour obtenir certaines concessions qu'il commença par repousser, comme il avait l'habitude de le faire, et qu'il finit par écouter parce qu'il ne pouvait faire autrement sans mettre dans le plus grand péril l'indépendance de la Hollande. Or Louis espérait toujours que de la force du mal viendrait le bien, que les mesures de blocus poussées à l'extrême amèneraient une paix provisoire, qu'alors la Hollande pourrait sortir de ses ruines. Il voulait donc gagner du temps pour atteindre à cette paix. Voilà pourquoi Louis se montra disposé à faire quelques concessions, telles que l'interdiction de tout commerce et de toute communication avec l'Angleterre, la mise sur pied et l'entretien d'une flotte considérable, d'une armée de terre de 25,000 soldats, la suppression de la dignité du maréchalat, la destruction de tous les priviléges de la noblesse contraires à la constitution donnée par l'empereur. Tout cela fut accordé. Alors la surveillance qui pesait sur le roi cessa. L'empereur lui témoigna le désir qu'il allât jusqu'à Soissons au-devant de l'archiduchesse Marie-Louise, pour l'accompagner au château de Compiègne. Louis, dont la santé s'était un peu améliorée, se livra à quelques distractions et assista à une partie des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du mariage de Napoléon. Arrivé à Compiègne le 24 mars dans la matinée, le roi apprit bientôt que ses appartements étaient contigus à ceux de la reine Hortense. Deux jours après que l'empereur et l'impératrice furent au château, Louis fit préparer ses équipages pour son départ, la nuit même. Un incendie qui eut lieu au moment où il allait s'éloigner le retint encore quelques jours. Enfin, le 8 avril, après une dernière entrevue avec son frère, entrevue dans laquelle Napoléon annonça à Louis que la reine le suivrait dans ses Etats avec le prince royal, le roi de Hollande put quitter la France. Il se dirigea sur Amsterdam par Aix-la-Chapelle ; Hortense prit la route ordinaire. Le retour du roi causa la plus vive sensation dans tout le pays, surtout lorsqu'on sut que la reine allait arriver également. On adorait cette excellente princesse et on espérait que la bonne intelligence ne serait plus troublée entre les deux époux. Mais au bout de très-peu de temps Hortense se rendit au château du Loo et quitta ensuite la Hollande. On crut généralement que le roi serait mécontent en apprenant son départ. Il n'en fut rien. Louis fut très-calme, ne parla pas d'Hortense, et ne quitta plus le jeune prince royal. — En vertu du

(1) Tous ces détails sont tirés de l'ouvrage du roi Louis sur la Hollande.

traité du 16 mars 1810 entre la France et la Hollande, traité signé par Verhuell et ratifié conditionnellement par Louis, qui avait ajouté de sa main : *autant que possible*, quelques troupes françaises occupèrent Leyde et la Haye. D'autres furent dirigées sur la Frise. Le maréchal Oudinot, qui commandait l'armée française en Hollande, établit son quartier général à Utrecht. Le roi ne cessait de se plaindre et de protester. Le maréchal répondait en montrant les ordres de l'empereur. Le 29 avril, Napoléon et Marie-Louise se rendirent à Bruxelles et visitèrent ensuite les provinces de la Hollande, nouvellement annexées à la France. Louis se rendit pour les recevoir, le 5 mai, à Anvers. Sa visite faite, il repartit. Plus on allait et plus l'autorité du roi de Hollande semblait méconnue par l'empereur. Il était évident pour tout le monde que cet état de choses ne pouvait durer. Deux circonstances hâtèrent le dénoûment prévu depuis le dernier voyage de Louis. D'abord une lettre de l'empereur, qui mettait son frère dans l'alternative de défendre ses États en employant les inondations, ou d'abdiquer; ensuite une discussion des plus vives qui s'éleva entre les deux gouvernements de France et de Hollande pour le ridicule prétexte d'une rixe survenue à Amsterdam entre un homme du peuple et un cocher de l'ambassadeur français. On fit de cette aventure une affaire politique, et bientôt après le duc de Reggio demanda, par ordre de l'empereur, l'entrée des troupes françaises dans la capitale de la Hollande. Louis, à cette nouvelle, quitta son palais de Harlem et songea sérieusement à résister par la force à des prétentions inadmissibles; puis, à la réflexion, il abandonna un projet désespéré qui ne pouvait qu'amener la ruine complète du malheureux pays dont il avait reçu plutôt qu'accepté le trône. Il se décida à une abdication avec la régence de la reine Hortense assistée d'un conseil. Il rédigea ensuite, pour le corps législatif, un message violent dans lequel étaient retracés tous ses griefs contre le gouvernement français; mais comme cet acte était de nature à exaspérer l'empereur, il en écrivit un autre qu'il fit suivre de son acte d'abdication; il y ajouta une proclamation au peuple pour l'engager à recevoir en frères les Français; et le 1er juillet 1810, à minuit, après avoir réglé à la hâte ses affaires d'intérêt privé, inondé de ses larmes son fils qu'il aimait tendrement, il quitta la Hollande. Quinze jours plus tard le jeune prince royal était à Paris, un aide de camp de Napoléon était venu le chercher pour l'y conduire; et la Hollande était réunie à la France. Ainsi se termina le règne de Louis-Napoléon, règne trop court pour un pays auquel il rendit d'immenses services, où il fit un bien dont on se souvient encore aujourd'hui, et où l'on apprécia la bonté de son caractère, sa bienfaisance inépuisable, l'élévation de ses sentiments et ses intentions toujours pures et désintéressées. Ce bon et malheureux prince déposa la couronne et fut regretté de tout le monde. Il informa l'empereur de sa résolution extrême. Napoléon parut péniblement affecté de son départ, qui ne semblait nullement entrer dans sa politique. En remettant le prince royal aux mains de sa mère, il lui dit : « Venez, mon fils, je serai votre père et vous « n'y perdrez rien. La conduite de votre père « afflige mon cœur, sa maladie seule peut l'ex« pliquer. Quand vous serez grand, vous paye« rez sa dette et la vôtre. N'oubliez jamais, dans « quelque position que vous placent ma politique « et l'intérêt de mon empire, que vos premiers « devoirs sont envers moi, vos seconds envers « la France. Tous vos devoirs, même ceux en« vers les peuples que je pourrais vous confier, « ne viennent qu'après. » — Le règne du roi Louis ne fut pas stérile pour la Hollande. Nous avons déjà indiqué plusieurs grandes améliorations introduites dans la partie administrative, faisons connaître en quelques mots les travaux importants exécutés par ses ordres, dans le but de consolider pour ainsi dire le sol de ce pays. En 1806, dix mille arpents furent desséchés près d'Amsterdam; la digue de réserve contre la mer, près de la même ville, fut achevée. En 1807, et malgré la pénurie du trésor, le canal de Kat Wyk et les deux écluses entre la mer furent terminés. En 1808, le chemin de la Haye à Harlem et à Leyde fut pavé en briques, ainsi que celui d'Utrecht à St-Lô, sur une longueur de quatorze lieues. Le grand terrain inondé en Zélande fut desséché. Les alluvions de l'île de Rosembourg furent endiguées. En 1809, la digue près de la ville d'Edam, digue qui garantit la Nord-Hollande contre la mer, fut achevée; celles des îles de la Zélande furent haussées ainsi que celles de Groningue. On substitua des pierres au bois. La communication entre le lac de Harlem et la ville d'Amsterdam fut ouverte; on répara les désastres des inondations près de Gorcum et on construisit là une digue considérable. En 1810, pour prévenir les inondations qui menacent la Hollande quand les rivières sont prises, le roi fit commencer des travaux pour baisser une partie des digues du Rhin, à l'origine du bras de l'Yssel, afin de laisser un écoulement aux eaux du fleuve par-dessus les terres, le long des rives de l'Yssel. On endigua une alluvion réunissant plusieurs îles en Zélande; on creusa un canal depuis la ville de Hasselt par Over-Yssel jusque dans l'intérieur des terres; on commença un canal près de Gorcum, on renouvela entièrement la grande écluse de mer à Merden. Il fut créé une direction générale de digue dans chaque arrondissement; enfin une grande quantité de projets furent mis à l'étude et élaborés avec soin. En quittant la Hollande, Louis adressa une circulaire aux diverses cours en Europe et fit connaître les motifs et les conditions de son abdication. Il expédia ensuite un conseil-

ler d'État à la reine Hortense; mais l'empereur avait fixé d'une façon toute différente le sort de la Hollande. Le roi se dirigea sur Tœplitz, où il arriva le 9 juillet sous le nom de comte de St-Leu. Il avait le projet de retourner plus tard en France, dans la terre de ce nom, si on reconnaissait son fils. Mais lorsqu'il eut appris ce qu'avait cru devoir faire l'empereur, il se décida à habiter un pays neutre. Il hésita entre l'Amérique, la Suisse ou l'Autriche. Jusqu'à ce qu'il pût vivre à Rome, dont le climat était meilleur pour sa santé, il fixa sa résidence dans les États autrichiens. Il écrivit à l'empereur François II, déclarant qu'il désirait rester indépendant de Napoléon, mais non son ennemi. Il vint ensuite aux eaux de Tœplitz, malgré les pressantes sollicitations du ministre de France à Vienne et à Dresde pour lui faire quitter les pays étrangers. Louis était tellement las des grandeurs et fatigué de tout ce qu'il avait souffert sur le trône qu'il souhaitait avant toute chose le repos; aussi le 20 juillet il écrivait à son oncle, le cardinal Fesch, la curieuse lettre suivante : « Mon cher oncle, je « suis aux eaux de Tœplitz depuis dix jours. J'en « éprouve beaucoup de bien. J'ai écrit à maman « et à Pauline, mais je suis si loin que je crains « avec raison que mes lettres ne vous parvien« nent pas. Vous êtes à présent peut-être le seul « soutien de la famille auprès de l'empereur. « Dites-moi, je vous prie, si vous croyez qu'il « me permette enfin de vivre tranquille et obs« cur. C'est là tout mon désir. Après les mal« heurs que j'ai éprouvés, je ne puis plus rien « être, et si l'empereur le veut, je vous prierai « de me vendre vos biens en Corse et j'irai m'y « établir; mais comme je suis résigné à tout plu« tôt qu'à être quelque chose, après n'avoir pu « rester sur le trône de Hollande, je crains qu'il « n'y consente pas. Si je pouvais obtenir de m'y « retirer avec le plus jeune de mes enfants, je « me trouverais bien heureux, puisque je serais « à jamais tranquille. Veuillez, mon cher oncle, « vous en informer directement chez mon frère, « et me dire sa réponse et votre opinion. J'at« tends votre réponse avec impatience (1). » Ce malheureux prince commençait en effet à goûter un repos salutaire, après tant de péripéties, lorsqu'il connut la réunion de la Hollande. Désespéré de voir les droits de ses enfants méconnus, il adressa à toutes les cours une protestation dans laquelle il établissait qu'ayant accepté le trône sans conditions, ayant exécuté toutes ses conventions avec la France, n'ayant abdiqué qu'à la dernière extrémité, après avoir été contraint par la force à signer le traité du 16 mars 1810, Napoléon, son frère, n'avait pas le droit de réunir la Hollande à l'empire et de frustrer de la couronne le prince son fils. Le roi ne tarda pas à éprouver quelques chagrins d'une autre nature, et qui, pour être d'un ordre moins élevé que ceux ayant trait à la politique, ne jetèrent pas moins dans son cœur une affliction réelle et un profond dégoût de la nature humaine. Il ne s'était fait accompagner dans son exil volontaire que par deux hommes qui lui devaient tout et qu'il avait choisis parmi une foule de personnes loyales et sûres, et ces deux hommes le quittèrent au bout de quelque temps, le laissant seul, sans famille, sans intimité, presque sans relation d'aucune espèce, sur une terre étrangère. Pendant son séjour à Tœplitz il vit venir près de lui le chevalier (aujourd'hui duc) Decazes, son ancien secrétaire de cabinet, jadis secrétaire des commandements de Madame mère, et à cette époque (1810) conseiller à la cour de justice de Paris. M. Decazes avait pour mission d'engager le roi à rentrer en France. Louis refusa et fut inébranlable dans sa résolution de ne pas revenir dans sa patrie. Bientôt après il quitta Tœplitz et se rendit à Gratz en Styrie, partie la plus méridionale des Etats autrichiens dont le climat tempéré était plus favorable à sa santé délabrée. Il eût préféré Rome ou Naples; mais ces deux villes étaient sous l'influence directe de Napoléon. M. Decazes l'accompagna à Gratz, renouvelant sans succès ses tentatives pour persuader au prince de revenir à Paris. L'empereur paraissait attacher une importance réelle au retour de son frère, car l'ambassadeur français à Vienne, M. Otto, fit porter au roi, par un de ses secrétaires d'ambassade, une espèce de sommation. « Sire, disait M. Otto dans « cette lettre datée du 12 octobre 1810, l'empe« reur m'ordonne d'écrire à Votre Majesté dans « les termes suivants : — Le devoir de tout prince « français et de tout membre de la famille impé« riale est de résider en France, et il ne peut « s'absenter qu'avec la permission de l'empereur. « Après la réunion de la Hollande à l'empire, « l'empereur a toléré que le roi résidât à Tœplitz, « sa santé lui paraissait lui rendre les eaux né« cessaires; mais aujourd'hui l'empereur entend « que le prince Louis, comme prince français et « grand dignitaire de l'empire, y soit rendu au « plus tard au 1er décembre prochain, sous peine « d'être considéré comme désobéissant aux insti« tutions de l'empire et au chef de sa famille, et « traité comme tel. Je remplis, sire, mot pour « mot, la mission qui m'est confiée, et j'envoie « le premier secrétaire d'ambassade pour être « assuré que cette lettre aura été remise exac« tement. Je prie Votre Majesté d'agréer l'hom« mage de mon profond respect. » Louis Bonaparte resta sourd à cette sommation comme il était resté sourd aux prières, espérant qu'on ne renouvellerait plus ces tentatives. Il n'en était rien. M. Decazes lui fut envoyé de nouveau, et ne réussit pas mieux qu'à son premier voyage. Il y avait à peine deux mois que l'ex-roi de Hollande habitait Gratz lorsqu'il apprit tout à coup par le *Moniteur* du 15 décembre le sénatus du

(1) Lettre tirée de la collection d'autographes de M. Chambry.

15 du même mois, qui lui donnait un apanage autour de sa terre de St-Leu, en compensation de la Hollande. Il y répondit le 30 du même mois par une protestation adressée au sénat, en vertu de laquelle il refusait avec dédain l'apanage qu'on lui offrait. Il fit plus, car le même jour il défendit à sa femme d'accepter, lui écrivant : « Ma douleur et mon malheur seraient à leur « comble si je pouvais accepter l'apanage hon- « teux que me destine, ainsi qu'à mes enfants, « le sénatus-consulte que je vois dans le *Moniteur* « du 15 de ce mois. Je vous ordonne de refuser « jusqu'à la moindre partie de ce don vil et dou- « loureux. J'annule d'avance toutes les accepta- « tions ou consentement que vous pourriez don- « ner, soit pour vous, soit pour mes enfants. « Toutes mes propriétés particulières sont à votre « usage et à celui de mes enfants. Je vous autorise « par l'écrit ci-joint à vous en mettre en posses- « sion ; cela joint à vos propres biens suffira pour « vivre en simple particulière. Reine, épouse, « mère, sous tous les rapports tout autre don vous « offenserait, et je vous désavouerais en tout « temps comme en tout lieu. » Deux années s'écoulèrent, pendant lesquelles le roi goûta enfin quelque tranquillité. Il en profita pour se livrer à son goût dominant, la littérature. Après la campagne de Russie, Louis, profondément affligé des malheurs de sa patrie, écrivit le 12 janvier 1813 à l'empereur pour se mettre à sa disposition. Il lui demandait dans cette lettre de rétablir le royaume de Hollande, s'engageant à aider la France dans la grande lutte qui se préparait. Cette lettre fut envoyée par l'ambassadeur de France à Vienne et placée dans une autre lettre écrite à Madame mère. L'empereur répondit, le 16 janvier, qu'il voyait avec plaisir les sentiments qui animaient Louis ; mais qu'il lui avait fait connaître déjà ses devoirs envers l'empereur, la patrie et ses enfants (1) ; qu'il pouvait revenir en France, où il le recevrait comme un père reçoit son fils ; qu'il avait des idées fausses sur la situation des affaires ; que lui, Napoléon, avait un million d'hommes sur pied, 200 millions dans ses caisses ; que la Hollande était française à jamais, etc. Cette lettre était d'un style plus modéré que les précédentes. C'était la première que Louis recevait de Napoléon depuis celle de mai 1810, finissant par ces mots : « C'est la dernière « lettre de ma vie que je vous écris. » Le roi, voyant que ses propositions ne seraient pas acceptées, se rendit au mois de juin 1813 aux bains de Neuhaus, près de Gratz, pour sa santé. Il en revint au mois de juillet, et le 8 il se décida à faire des démarches auprès du congrès dont on annonçait l'ouverture à Prague, sous la médiation de l'Autriche. Ces démarches ne pouvaient aboutir et n'aboutirent pas, et Louis, voyant la guerre déclarée entre l'Autriche et la France, ne voulut pas rester plus longtemps dans les États de l'empereur François II ; malgré tout ce que put faire ce souverain pour l'y retenir il se rapprocha de son pays. Le 10 août 1813 il se rendit en Suisse, à Ischel. Il écrivit à Napoléon une longue lettre, pleine de sentiments élevés. L'empereur ne crut pas devoir lui répondre. Alors l'ex-roi de Hollande se mit à voyager à travers la Suisse pour visiter ses curieuses contrées ; puis il vint attendre à St-Gall la suite des événements qui s'annonçaient menaçants pour la France. Après la malheureuse bataille de Leipsick, Murat, ayant quitté l'armée française pour revenir à Naples, passa par la Suisse. Il vit le roi son beau-frère et lui conseilla de rentrer en Hollande par le secours des alliés. Louis répondit qu'il ne le ferait pas, attendu qu'on n'admettrait jamais la neutralité de la Hollande, et qu'il ne voudrait pas pour aucun trône du monde faire la guerre à son pays (1). Toutefois, voulant profiter des circonstances pour tenter une dernière fois de rendre le trône de Hollande à ses enfants, il prescrivit à un de ses officiers d'aller attendre Napoléon à son passage à Mayence et de lui remettre une lettre par laquelle il sollicitait l'autorisation de retourner en Hollande en traversant la France. Louis était persuadé qu'au point où en étaient les affaires, l'empereur serait ravi de lui céder de nouveau un pays qui allait tomber aux mains des alliés, et qu'à tort ou à raison il croyait être seul à même de sauver. Dans cette idée il vint jusqu'à Pont-sur-Seine, après avoir prévenu l'impératrice régente et le prince Cambacérès ; mais on refusa de le recevoir à Paris. Alors il revint en Suisse. Là il connut la réponse de Napoléon : « J'aime mieux que la Hollande retourne sous le « pouvoir de la maison d'Orange, avait dit l'em- « pereur, que sous celui de mon frère. » En octobre 1813, lorsqu'il connut les événements qui venaient d'avoir lieu en Hollande, l'insurrection de ce pays contre la France, son abandon par les troupes de l'empereur et l'établissement d'une espèce de gouvernement provisoire exercé par les magistrats d'Amsterdam, Louis se décida à faire une dernière tentative. Le 29 novembre il adressa une longue lettre au gouvernement provisoire, relatant ses droits et ceux de ses enfants. Voici le résumé de cette lettre : Il n'avait ni désiré ni recherché la couronne ; il ne s'était décidé à l'accepter que sur l'instance de la députation batave et dans l'espoir d'assurer à la Hollande la protection puissante de la France. Il avait fait tout ce qui était humainement possible pour maintenir l'intégrité du territoire ; il avait cherché à faire jouir les peuples des bienfaits de lois équitables ; il n'avait abdiqué qu'en faveur de son fils. Tout récemment il avait voulu se rendre à Amsterdam pour mettre la nation hollandaise à même de se prononcer librement pour lui ou

(1) Documents sur la Hollande.

(1) Documents sur la Hollande.

pour la maison d'Orange. — Il terminait en promettant d'achever ce qui n'avait été qu'esquissé par l'acte d'union d'Utrecht, en promettant une constitution plus étendue, et en affirmant qu'il ferait tous ses efforts pour maintenir l'état de paix et de neutralité. Quelques personnes lui proposèrent de se rendre en Hollande pour y décider le peuple en sa faveur; il refusa. « Je ne puis « y rentrer, répondit-il, que rappelé par la na« tion; il ne convient ni à mon caractère ni au « bien de la Hollande que j'y rentre par la guerre « ou par les troubles. Je dois me borner à faire « savoir aux Hollandais que mon dévouement au « pays est toujours le même; le reste le regarde. » Sa démarche auprès des magistrats d'Amsterdam échoua. La maison d'Orange fut rétablie. Louis se considéra comme entièrement dégagé de toute obligation envers la nation hollondaise, et il résolut de se retirer chez lui, à St-Leu, espérant qu'on l'y laisserait jouir de la tranquillité qui semblait le fuir en tous lieux. Le 22 décembre 1813, après avoir fait une déclaration conforme à sa lettre du 29 novembre, il se rendit à Lyon et de là à Paris, où il arriva le 1er janvier 1814. Il descendit chez Madame mère; mais il ne put voir de suite l'empereur. On voulut lui faire quitter Paris; il refusa d'obéir: « Personne, dit-il, « n'a le droit de m'empêcher de demeurer chez « moi. » Le 19 janvier cependant il fut admis auprès de Napoléon. L'entrevue fut froide. Quelques jours auparavant Louis avait reçu de l'empereur la lettre autographe suivante: « Mon « frère, j'ai reçu vos deux lettres, et j'ai appris « avec peine que vous soyez arrivé à Paris sans « ma permission. Vous n'êtes plus roi de Hol« lande depuis que vous avez renoncé et que j'ai « réuni ce pays à la France. Vous ne devez plus « y songer. Le territoire de l'empire est envahi « et j'ai toute l'Europe armée contre moi. Vou« lez-vous venir comme prince français, comme « connétable de l'empire, vous ranger auprès du « trône? Je vous recevrai; vous serez mon sujet; « en cette qualité vous y jouirez de mon amitié, « et ferez ce que vous pourrez pour le bien des « affaires. Il faut alors que vous ayez pour moi, « pour le roi de Rome, pour l'impératrice, ce « que vous devez avoir. Si, au contraire, vous « persistez dans vos idées de roi et de Hollandais, « éloignez-vous de quarante lieues de Paris. Je « ne veux pas de position mixte, de rôle tiers. Si « vous acceptez, écrivez-moi une lettre que je « puisse faire imprimer, etc. » Louis vit une seconde fois son frère la veille du départ de Napoléon pour l'armée, le 23 janvier 1814. L'empereur semblait alors décidé à faire la paix après la première victoire. D'accord avec Joseph, il lui adressa presque journellement des lettres dans lesquelles il le suppliait de traiter le plus vite possible avec les alliés. Le 16 mars il lui écrivit: « Si Votre Majesté ne signe pas la paix, qu'elle « soit bien convaincue que son gouvernement « n'a guère plus de trois semaines d'existence. « Il ne faut que du sang-froid et un peu de bon « sens pour juger de l'état des choses en ce mo« ment. » Ces mots étaient prophétiques. Louis demeura à Paris les mois de janvier, février et mars, jusqu'au 30 de ce dernier mois, qu'il suivit l'impératrice à Blois. Il insista pour que celle-ci restât à Paris malgré l'entrée des alliés; mais elle ne l'osa pas. L'empereur, dans ses instructions, déclarait traîtres tous ceux qui demeureraient à Paris dans le cas où cette ville serait occupée par l'ennemi, et même tous ceux qui conseilleraient à l'impératrice de le faire. Louis arriva à Blois avec Marie-Louise qu'il avait rejointe à Rambouillet, étant parti après elle. Il resta à Blois jusqu'au 9 avril, époque à laquelle le retour des Bourbons fut connu. Des officiers de l'armée alliée vinrent chercher l'impératrice; l'ex-roi de Hollande prit congé d'elle et revint le 15 avril à Lausanne. Les alliés lui avaient fait dire avant son départ de Blois qu'il pouvait rester en France; il ne crut pas que cela fût convenable et résolut de partager la mauvaise fortune de sa famille. Peu de temps après, le gouvernement des Bourbons érigea la terre de St-Leu en duché. A cette nouvelle et à celle du traité de Fontainebleau, Louis déclara vouloir renoncer à tous les avantages qui lui étaient faits par la convention du 11 avril, déclarant y renoncer également pour ses enfants; que, simple particulier depuis son abdication, vivant comme tel, étranger à toute autre position, ayant refusé toutes les offres, ayant refusé l'apanage qu'on lui avait donné par le sénatus-consulte du 10 décembre 1810, il n'entendait conserver d'autres dépendances à sa propriété de St-Leu que celles qui y étaient en 1809 et qui seules lui appartenaient. Louis resta en Suisse jusqu'au mois de septembre, prolongeant son séjour dans ce pays, par l'espoir d'obtenir de sa mère qu'on lui remît son fils aîné. Toutes ses démarches ayant été inutiles, il se retira à Rome, où le saint-père le reçut avec joie. Le chef de l'Église n'avait point oublié la conduite du roi Louis à son égard. Le prince arriva à Rome le 24 septembre 1814, et s'empressa de réclamer l'aîné de ses fils. Le 7 mars 1815, les tribunaux lui donnèrent gain de cause. Les cent-jours arrivèrent. Napoléon, étant maître de ce qui concernait sa famille, s'opposa au désir de son frère. Après la seconde abdication, le malheureux roi Louis obtint de la reine Hortense son fils aîné, qui dès lors demeura avec lui. Il montra une admirable résignation dans le malheur, supportant la chute de sa famille et la sienne avec un calme, une dignité, une grandeur d'âme qui lui valurent l'estime de l'Europe entière. Méprisant le luxe, n'aimant pas la puissance du rang suprême dans laquelle il ne voyait qu'obligations et devoirs, il se livra dès lors sans partage à l'étude des belles-lettres. Il quitta Rome pour le beau climat de la Toscane. En 1831, Louis

Bonaparte éprouva une immense douleur : il perdit l'aîné de ses deux enfants, le prince Napoléon-Louis. Lorsque l'ancien roi de Naples et d'Espagne, Joseph, vint des Etats-Unis à Londres pour essayer, après 1830, de faire revivre les droits du fils de Napoléon au trône de France, Louis eut avec son frère aîné de fréquentes correspondances. Avant la fin de sa longue et pénible carrière, l'ex-roi de Hollande devait encore éprouver deux chagrins, l'un éphémère, l'autre profond. Celui-ci hâta ses derniers instants. Le premier fut la tentative de Strasbourg, faite par le dernier de ses enfants, le prince Louis-Napoléon; le second chagrin fut le refus du gouvernement de juillet de permettre à ce fils de venir lui fermer les yeux. Le prince Louis-Napoléon étant parvenu à s'échapper du château de Ham avant la mort de son père, espéra pouvoir passer en Italie et arriver assez à temps pour le voir une dernière fois. L'Angleterre ne le permit pas, les passe-ports lui furent refusés. Le malheureux roi mourut à Florence le 25 juillet 1846, à la suite d'une congestion cérébrale, sans avoir pu recevoir les embrassements d'un fils adoré. Louis-Bonaparte avait 68 ans. Ses cendres furent déposées d'abord dans l'église de Santa-Croce, à Florence. En 1848, un des premiers actes de son fils, dès que les portes de la France s'ouvrirent devant lui, fut de remplir les intentions testamentaires du roi son père en faisant placer son corps dans l'église de St-Leu, près de celui de Charles Bonaparte. — Louis Bonaparte a publié plusieurs ouvrages qui ne manquent pas d'un certain mérite : 1° en 1800, *Marie, ou les Peines de l'amour*, roman en 3 volumes dont il donna en 1814 une seconde édition sous le nom de *Marie, ou les Hollandaises;* 2° en 1813, un volume de Poésies ou odes, dont une est un adieu au séjour de Gratz; 3° en 1814, un Mémoire sur la versification, en réponse à une question proposée par la deuxième classe de l'Institut. Ce mémoire remporta le prix. Dans cet ouvrage, Louis demande la suppression de la rime, et la conservation de la césure et de l'ancien nombre de syllabes. Il complète le rhythme par une distribution régulière des accents, ce qui les fait différer de ce qu'on apppelle les *vers blancs*. 4° En 1820, les *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, Paris, 3 vol. in-8°. Ces documents sont des plus intéressants et jettent le plus grand jour sur la vie de l'auteur et sur la politique de Napoléon à l'égard de ses frères. 5° En 1820, *Histoire du parlement anglais depuis son origine en* 1834 *jusqu'à l'an 7 de la république française*, histoire suivie de la grande charte, avec des notes autographes de Napoléon; 6° en 1628, une *Réponse* à Walter Scott, sur son Histoire de Napoléon (brochure); 7° en 1834, une autre brochure : *Observations sur l'*Histoire de Napoléon, *par M. de Norvins*. U—s et E. D—s.

LOUIS (Saint-), évêque de Toulouse, était fils de Charles II, dit *le Boiteux*, roi de Naples, et de Marie, princesse de Hongrie. Il naquit, au mois de février 1275, dans le château de Brignoles, en Provence, et fut envoyé comme otage, avec ses frères, au roi d'Aragon, qui retenait leur père prisonnier (*voy.* Charles II). Après sept années de captivité à Barcelone, il recouvra sa liberté en 1294; et, quoiqu'à l'âge de vingt ans, son éloignement pour le monde était tel, qu'il résolut d'y renoncer pour embrasser la vie religieuse dans l'ordre de St-François. Ses parents s'opposèrent à son entrée dans un couvent; on voulait lui faire épouser la princesse de Maïorque, et on lui proposait le royaume de Naples; mais il renonça au droit qu'il avait à cette couronne, en faveur de son frère Robert. Il reçut les ordres sacrés à Naples en 1296, et le pape Boniface VIII lui donna l'évêché de Toulouse, en lui accordant une dispense d'âge. Il fallut faire violence à sa modestie pour le déterminer à accepter des fonctions aussi importantes, et il ne consentit à partir de Rome qu'après avoir prononcé ses vœux entre les mains du supérieur général des cordeliers. Le jeune prélat s'appliqua au gouvernement de son diocèse avec un soin extrême, et montra dans le cours de sa vie pastorale un zèle et une charité qui le rendirent un objet de vénération pour les peuples. Il voulait cependant retourner à Rome pour prier le pape de le délivrer du fardeau de l'épiscopat; mais il tomba malade en chemin, et mourut à Brignoles le 19 août 1298, jour où l'Église célèbre sa fête. Le pape Jean XXII le béatifia en 1317; et ses reliques, transférées de Brignoles à Marseille en 1319, furent enlevées en 1425 par les Aragonais, qui les transportèrent à Valence. Robert, roi de Naples, frère du saint évêque, avait composé pour sa fête un office qui fut approuvé par Sixte IV, et dont on s'est servi jusqu'à la réformation du bréviaire. Sa *Vie* a été écrite en latin par un auteur contemporain, et publiée avec un commentaire par le P. Henri Sedulius, Anvers, 1602, in-8°, traduit en italien, par Pasqual Codretto, Montréal, 1651, in-8°, et par le P. André Chiavenna, Vérone, 1658, in-4°; et en français, par Arnauld d'Andilly, et par le P. Anselme (Louis-Antoine de Ruffi), Avignon, 1713, in-12. W—s.

LOUIS DE GONZAGUE (St-). *Voyez* Gonzague.

LOUIS (Antoine), célèbre chirurgien français, naquit à Metz le 13 février 1723. Sa famille, dit-on, était noble, mais il ne paraît jamais avoir attaché aucun prix à cette circonstance encore si goûtée de son temps. « L'homme qui gagne à « être apprécié par lui-même, celui que ses vertus « et ses talents ont rendu recommandable, n'a « pas besoin du vain appareil d'une table généa- « logique, » écrivait-il en tête de son Éloge de Gérard Van Swieten. Il entra de bonne heure chez les jésuites, qui lui firent faire d'excellentes études et eurent un moment l'espérance de l'agréger à leur ordre. Le jeune homme préféra la profes-

sion de son père, chirurgien-major de l'hôpital militaire de Metz, et fit ses premiers pas dans la carrière sous la direction habile et pleine de sollicitude de cet homme distingué. Ses progrès furent rapides dans les éléments de son art et surtout dans les connaissances anatomiques qui lui servent de base. Entré au service à vingt et un ans, il devint bientôt chirurgien-major d'un régiment et ses succès lui valurent la protection de La Peyronie, qui l'appela à Paris et se chargea du soin de son avancement et de sa fortune. Louis avait à cœur de tout devoir à ses travaux. Une place de *gagnant-maitrise* à la Salpêtrière étant vacante, il concourut avec des hommes éprouvés et sortit victorieux. La société académique de chirurgie venait d'être fondée; Louis nourrit dès lors l'ambition d'appartenir à cette compagnie déjà célèbre, et traita plusieurs des sujets de prix mis par elle au concours. En 1744, il obtint le second accessit sur la question relative aux *remèdes émollients*. Plus heureux l'année suivante, son mémoire sur les *remèdes anodins* réunit tous les suffrages et fut couronné. Les deux mémoires sur les remèdes détersifs et sur le feu ou le cautère actuel ne sont pas de lui, mais bien de son frère, chirurgien de mérite, qui mourut vers 1765. Ces brillants succès lui ouvrirent les portes de l'académie, où il fut admis comme membre associé dès 1746. La même année, il lisait en séance publique un mémoire sur *la taille chez la femme*, ayant pour but principal de remédier à l'incontinence d'urine, suite fréquente de cette opération. Dans l'instrument nouveau qu'il proposa, Lecat crut reconnaître le gorgeret qu'il avait décrit quelque temps auparavant et, cédant à son humeur irascible, se livra contre Louis à des récriminations et à des personnalités injustifiables. La réponse fut vive, et cette malheureuse querelle, envenimée par des partisans et des journalistes, dura plus de trois ans. Cela n'empêcha pas Louis de publier encore en 1746, sous le titre de *Chirurgie pratique sur les plaies des armes à feu*, un travail qui n'était qu'un programme raisonné de la matière, et peu après un *Essai sur la nature de l'âme, où l'on tâche d'expliquer son union avec le corps, et les lois de cette union* (1747). Vers le même temps, il avait fait paraître des *Observations sur l'électricité*, propres à établir les cas où ce moyen de guérison peut être employé, et qui, réunies en 1753 sous le titre de *Recueil sur l'électricité médicale*, furent dès l'abord amèrement critiquées par l'abbé Nollet. L'acerbe professeur du collége de Navarre, irrité sans doute par quelques propositions qu'il considérait comme hérésies scientifiques, ne crut pouvoir moins faire pour sauver l'orthodoxie que d'employer toutes ses forces à étouffer ce talent naissant. Dans une lettre imprimée en 1749, son jeune adversaire répond « qu'il n'a pas la prétention de donner à l'abbé « Nollet des leçons de physique, mais qu'il serait « en droit de lui en donner quelques-unes sur la « politesse littéraire. » En 1748, Louis publia des *Observations et remarques sur les effets du virus cancéreux*, et composa à cette occasion un *Mémoire sur la transmission des maladies héréditaires*, à l'existence desquelles, par une singulière aberration d'un esprit si éclairé, il ne croyait pas encore. Cependant le moment était venu pour l'auteur de ces travaux de prendre sa place définitive dans la société académique de chirurgie. Il ne laissa pas échapper cette occasion de démontrer aux plus prévenus, qu'un membre du corps des chirurgiens pouvait, par ses connaissances littéraires, égaler, si ce n'est surpasser, les médecins les plus distingués. Depuis plusieurs années, en effet, la discorde régnait entre les deux corporations; la déclaration de 1743, rédigée par l'illustre d'Aguesseau dans des termes empreints de la plus grande sagesse, fut l'étincelle qui alluma l'incendie. Après l'abolition des chirurgiens dits de *robe longue*, qui étaient instruits et lettrés, l'art chirurgical, exercé par des hommes ignorants, était tombé dans l'abaissement et le discrédit. Tant que ces praticiens restèrent de simples barbiers, leur défaveur fut méritée, mais les choses étaient bien changées sous ce rapport du temps de la société académique. Les chirurgiens avaient conquis droit de cité dans la science et pensaient avec raison que l'égalité des talents et des services rendus devait entraîner celle des droits et des prérogatives. Conforme à leurs vœux légitimes, la déclaration du célèbre chancelier relevait la chirurgie longtemps humiliée et la conviait à de plus brillantes destinées. Ce fut alors un déchaînement de passions contraires. Comme il arrive toujours en pareilles circonstances, la caste privilégiée, c'est-à-dire celle des médecins, se refusa obstinément à toute espèce de concession; l'autre, celle qui représentait la plèbe, n'en mit que plus d'ardeur à triompher de ce mauvais vouloir. Dans la lutte entreprise pour son affranchissement, la chirurgie ne trouva pas de champion plus valeureux qu'Antoine Louis. Passionné pour son art, doué d'une raison élevée, d'une logique sévère et pressante, d'un style net et incisif, il avait toutes les qualités d'un polémiste redoutable et les articles qu'il lança dans cette dispute contribuèrent largement au succès de la cause qu'il voulait servir. Le procès, car il y avait procès, se termina à l'avantage des chirurgiens. Pour être admis dans le sein de la société académique, chaque récipiendaire était astreint à soutenir un acte public sur une question anatomique et chirurgicale. Son titre de maître ès art et d'associé, six années de service à la Salpêtrière, dispensaient Louis de cette obligation; non-seulement il ne voulut pas profiter de cette exemption, mais il réclama et obtint l'honneur, depuis cent ans tombé en désuétude, de soutenir en latin une thèse ayant pour titre: *Positiones anatomicæ et chirurgicæ, de vulneribus capitis*, etc. (Parisiis, 1749). Plusieurs exemplaires de cette thèse, imprimés

en grand format, portaient en tête l'image du serpent d'airain élevé dans le désert par Moïse pour le salut des Hébreux, avec cette inscription d'une noble simplicité : *Noxius, reptando; excelsus, spes certa salutis*. Cet acte, par sa nouveauté et par la réputation de celui qui le soutenait, attira à St-Côme une nombreuse et brillante société. Louis, successivement interrogé par le savant Antoine Petit, le spirituel Procope et le formaliste Martinenq, tous trois membres de la faculté de médecine, se fit admirer pour la justesse et la vivacité de ses répliques, ainsi que pour la sagacité avec laquelle il démêlait les plus secrètes intentions de ses contradicteurs et l'habileté qu'il mettait à les déjouer. Tous les honneurs de cette joute furent pour le candidat. La chose fit scandale : « Tout est perdu, on parle latin à St-Côme! » s'écria un journaliste; ce à quoi Louis XV aurait répondu : « Et qui plus est, on l'y comprend. » La Peyronie ne survécut pas longtemps au triomphe de son protégé : « Il semble, dit « M. Dubois d'Amiens (1), que la mort avait attendu qu'il fût définitivement attaché à l'académie et en mesure, pour ainsi dire, d'assurer « l'avenir de la société, pour frapper son illustre « protecteur. » Louis ne put se consoler de cette perte cruelle et pendant quarante ans il ne manqua jamais, au début de son cours de physiologie, de rappeler, devant un nombreux auditoire, tout ce qu'il devait à son bienfaiteur. Toutefois, la mort de La Peyronie n'eut pas sur son avenir l'influence qu'il en pouvait redouter; il trouva dans son successeur La Martinière un second protecteur aussi dévoué et aussi constant que le premier. Peu de temps après sa soutenance, Louis fut nommé professeur de physiologie et commissaire de l'académie pour les extraits. Il composa ensuite des *Lettres sur la certitude des signes de la mort* (1752), en réponse à plusieurs travaux, l'un de Winslow, l'autre de Bruhier, dont les conclusions étaient opposées aux siennes et qui avait jeté l'épouvante chez tous les citoyens en leur faisant entrevoir la perspective affreuse d'être enterrés vivants. Louis a joint à ces lettres des *Observations et expériences sur les noyés*. Il démontre d'une manière évidente que l'eau pénètre dans leurs poumons, soumet à une critique judicieuse les moyens conseillés pour les secourir, et donne à cet égard les préceptes les plus rationnels. Deux ans après, indigné de l'audace de certains charlatans qui prétendaient posséder le secret d'administrer les plus fortes doses de mercure sans exciter la salivation il écrivit une *Lettre sur les maladies vénériennes*, pour désabuser le public et prouver que cette préparation mercurielle, prétendue nouvelle, avait déjà réussi bien des fois entre les mains de Van Swieten, d'après les indications de Malouin, Raulin et plusieurs autres. Vers la même époque, deux hommes de génie, D'Alembert et Diderot, entreprenaient l'œuvre la plus grandiose qu'ait enfantée l'esprit humain, l'*Encyclopédie universelle*. Louis se chargea de la rédaction des articles de chirurgie et trouva ainsi l'occasion de prouver au monde toute sa supériorité. Ces articles ont été réunis plus tard en deux volumes in-8° (1772). Comme savant et comme penseur, sa réputation était donc faite depuis longtemps; mais il lui restait à acquérir l'expérience pratique qu'il ambitionnait à l'égal de la science. La place de substitut de Dufouart, à la Charité, étant devenue vacante, il se mit sur les rangs pour l'obtenir et fut nommé le 15 avril 1757. L'année même de son entrée en fonction, il fut ridiculement accusé d'impéritie dans un libelle anonyme et diffamatoire, auquel il répondit de manière à réduire ses calomniateurs au silence. Il eut encore à subir des tracasseries incessantes de la part des frères de la Charité qui, placés à la tête de l'administration, prétendaient encore gouverner les services chirurgicaux. Après quatre années de luttes contre leurs empiétements favorisés par des magistrats peu éclairés, abreuvé d'amertumes et de dégoûts, et désespérant d'obtenir justice, il abandonna son service et se réfugia de nouveau dans les rangs de la chirurgie militaire. Le 23 mai 1761, il recevait le brevet de chirurgien-major consultant de l'armée du haut Rhin, et fit deux campagnes en cette qualité. Revenu à Paris après la paix, en 1743, il exerça les fonctions de prévôt de St-Côme, dont le titre lui avait été conféré malgré son absence, et s'acquitta si bien de ses devoirs qu'il mérita d'être réélu six ans plus tard. En qualité de commissaire pour les extraits, Louis était de fait secrétaire perpétuel de l'académie, Morand n'en avait que le titre et se reposait entièrement sur son jeune collègue, dont la présence à l'armée le força nécessairement de suspendre la publication des Mémoires de la compagnie. Mais à son retour, fatigué des exigences de Morand, Louis refusa son concours pour la rédaction du 4e volume. Le secrétaire perpétuel, réduit à ses propres forces, était incapable, malgré ses résolutions, de mener à fin une pareille entreprise; l'Académie le comprit et voulut, en dépit de sa résistance, exercer un contrôle sur son travail. Après une année de discussions, ce qu'il avait déjà préparé fut, d'une voix unanime, condamné au rebut et la tâche confiée à un plus digne. Ce fut Louis qu'on désigna. La leçon ne fut pas perdue : Morand comprit qu'il fallait résigner ses fonctions, et son heureux compétiteur fut nommé en sa place. M. Dubois d'Amiens fait remarquer que dans ce 4e volume, 393 pages sur 780 appartenaient au nouveau secrétaire perpétuel, et que dans le tome 5 il en donna 481 sur 893, et pourtant la publication des Mémoires n'occupait qu'une partie de ses soins; il lui fallait encore concourir à la bonne

(1) *Éloges de l'Académie de chirurgie*, par A. Louis; recueillis et publiés au nom de l'Académie de médecine, avec introduction, notes, etc., par M. Dubois d'Amiens, secrétaire perpétuel de l'Académie, Paris, 1859.

administration de l'académie et composer annuellement les éloges des membres décédés, travaux qui n'étaient exempts ni de difficultés ni de périls. Louis, d'un caractère élevé et généreux, s'efforçait toujours de faire prévaloir les raisons de justice et d'intérêt général; La Martinière le secondait de toute son influence, et leurs efforts réunis aboutissaient à grand'peine à produire quelques élections honnêtes et légitimes, à assurer un peu d'ordre dans les séances et à défendre, dans le sein de l'académie, ses propres Mémoires contre des coteries envieuses et jalouses (Dubois, d'Amiens). Louis possédait à un haut degré les qualités nécessaires aux vulgarisateurs; il savait réunir les faits épars dans la science, les coordonner selon des principes rationnels et les présenter sous la forme la plus claire et la plus saisissante. Personne n'a porté plus loin l'esprit de judicieuse critique. Ces qualités profitèrent à la compagnie. On les retrouve dans tous les travaux qu'il composa pour elle. Les principaux eurent pour objet : la saillie de l'os après l'amputation, le procédé pour amputer les membres, les opérations de la fistule lacrymale et de la hernie; le bec-de-lièvre, où il pose le principe de la réunion des plaies, les corps étrangers arrêtés dans la trachée-artère, et la bronchotomie, la réparation des plaies, avec perte de substance, la fracture du col de l'humérus et celle du col du fémur, l'application du trépan sur les sutures, le renversement des paupières, l'extirpation de l'œil et les maladies qui exigent cette opération; les loupes, la nécrose du maxillaire inférieur; enfin les affections de la langue et de la cavité buccale. Louis s'adressait à toutes les méthodes scientifiques pour augmenter la somme de ses connaissances; souvent il chercha dans l'expérimentation sur les animaux les motifs de sa conduite comme praticien et les bases de ses convictions scientifiques. Il fut aussi l'un des premiers réformateurs de l'arsenal grossier et compliqué de l'ancienne chirurgie. Par suite de la basse jalousie et du mauvais vouloir d'un certain nombre de ses collègues, Louis avait eu beaucoup de peine à faire imprimer le 5ᵉ volume des Mémoires. La publication du 6ᵉ rencontra de bien plus grandes difficultés encore. Pour le composer, le secrétaire perpétuel sollicita de chacun les travaux qu'il avait en réserve; mais les hommes nuls ou médiocres, qui étaient en majorité, craignant que Louis ne fît à lui seul presque tous les frais de cette production, lui suscitèrent toutes sortes d'entraves et firent ajourner la publication de ce 6ᵉ volume, qui ne parvint jamais à voir le jour. D'autres querelles particulières agitèrent l'existence de Louis; s'il se montra un peu sévère envers son vieux collègue Bagieu, il mérita au contraire tous les honneurs dans sa discussion avec Valentin. Son *Mémoire sur le bec-de-lièvre* fut, de la part de cet obscur chirurgien, l'objet de critiques amères, assaisonnées d'injures. Louis réfuta toutes les critiques et déféra les injures à l'académie, qui déclara l'attaque répréhensible à tous égards; ce qui n'empêcha pas Valentin de publier ensuite un pamphlet plus virulent que le premier. L'offensé eut, cette fois, la sagesse de n'y pas répondre; mais son âme, déjà froissée par tant d'autres tribulations, en fut vivement affectée, et dès lors il conçut des projets de retraite, énergiquement combattus par son protecteur La Martinière, qui lui prodigua les plus sages conseils et parvint à relever son esprit abattu. Si depuis lors le secrétaire perpétuel n'a pas assez fait pour la gloire de l'académie, il faut moins en accuser son découragement que les obstacles suscités par ses envieux. La droiture de ses intentions dans l'administration de l'académie lui avait fait de nombreux ennemis, il s'en attira d'autres par sa franchise dans les jugements qu'il eut à porter sur les morts. En qualité de secrétaire perpétuel, l'une de ses plus importantes attributions était celle de prononcer l'éloge des membres que la société perdait annuellement. Louis prit son rôle au sérieux, il voulut être l'historien impartial et non le panégyriste ampoulé des hommes dont il retraçait la vie. Pour en mieux faire connaître la physionomie, il exposait leurs qualités sans taire leurs défauts; pour mieux caractériser leur talent, il signalait les bons travaux sans mettre les mauvais complétement dans l'ombre, faisant ainsi la juste part du blâme et de la louange. Cette liberté d'examen et cette indépendance d'appréciation ne furent pas, à ce qu'il paraît, du goût de tout le monde; les amis des défunts se récrièrent; les envieux et les méchants firent chorus avec eux. « De combien de chagrins, dit M. Dubois d'Amiens, Louis n'a-t-il « pas été abreuvé pour avoir osé dire dans ses « notices quelques vérités et pour les avoir écrites « avec trop de talent! » La prétendue sévérité excessive de ses discours n'apparaissait telle qu'à travers la lentille grossissante des rivalités et des affections personnelles. Maintenant que ces passions sont éteintes et que les faits parlent seuls, on s'accorde à reconnaître l'équité de Louis; et la postérité, dont Bégin et M. Dubois d'Amiens se sont faits les organes, a ratifié tous les jugements portés par l'illustre secrétaire perpétuel. Sur les trente éloges qu'il avait prononcés dans les séances publiques, cinq seulement : ceux de J.-L. Petit, Bassue, Malaval, Verdier (1759) et de Bertrandi (1767) furent imprimés de son temps. Il reproduisit le premier en tête du *Traité des maladies des os*, de J.-L. Petit, dont il donna une 5ᵉ édition en 1758, laquelle fut réimprimée en 1762. Les vingt-cinq éloges inédits ont vu pour la première fois le jour, en 1859, grâce à un sentiment de justice réparatrice de la part de l'Académie de médecine et grâce aux soins pieux de son secrétaire perpétuel, M. Dubois d'Amiens. Un volume in-8° renferme la collection complète de ces pièces, sauf trois qui n'ont pu être retrou-

vées : les éloges de Levret, de Disdier et de Tronchin. On y a joint l'éloge de Louis, prononcé par P. Sue ; et des notes excellentes et pleines d'intérêt, de M. Dubois d'Amiens font de cette collection un ouvrage précieux. En le lisant, dirons-nous avec le savant éditeur, « les plus difficiles ren- « dront hommage à cette plume si judicieuse et « si savante, à cette parole si simple et si vraie « qui semble un dernier écho de la langue que « parlait St-Simon au commencement de ce siè- « cle. » Outre les éloges historiques, Louis fut appelé par ses fonctions à prononcer des discours sur les prix et les ouvrages présentés. Dans l'un, entre autres choses, il traite particulièrement de la section de la symphyse des pubis, imaginée pour remplacer l'opération césarienne. En 1778, il publie le 4e tome des Mémoires couronnés, avec une préface écrite par lui-même. Louis a encore présidé à la rédaction d'un recueil d'*Observations d'anatomie et de chirurgie* (1766, 2 vol. in-12), pour servir de base à la théorie des lésions de la tête par contre-coup. Deux ans après, il a donné une nouvelle traduction, avec notes, des *Aphorismes de chirurgie* de Boerhaave, commentés par Van Swieten. En 1777, il a fait paraître une 5e édition du *Traité des maladies vénériennes*, d'Astruc, avec des remarques et des réflexions qui donnaient un nouveau prix à cet ouvrage, trop peu apprécié même de notre temps. Sur la demande de La Martinière, il composa aussi contre les charlatans son *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*, auquel il ne put mettre son nom, tant était grande la faveur dont jouissaient les hommes qu'il essayait de démasquer. Enfin, il a écrit dans le *Journal de médecine* un article sur la castration, des remarques sur les frictions et sur leurs effets, une lettre sur le sarcocèle, et plusieurs dissertations relatives à des questions de jurisprudence sur la grossesse et sur le suicide. La chirurgie légale fut en effet l'une des plus graves occupations de sa vie, et pendant plus de trente ans toutes les questions difficiles de jurisprudence médicale furent soumises à son appréciation. Louis, qui portait très-loin le souci de la dignité professionnelle, désirant paraître avec plus d'avantages devant les tribunaux dont il était l'oracle, alla même jusqu'à se livrer à des études sérieuses de législation et à se faire conférer deux grades qui semblaient étrangers à sa profession : ceux d'avocat et de docteur en droit. Il composa un grand nombre de dissertations sur les points les plus importants et les plus controversés de la médecine légale. Ces dissertations devaient se fondre un jour dans un travail d'ensemble qu'il préparait de longue main ; la plupart semblent entièrement perdues, quelques-unes seulement sont conservées dans la science. Outre celles que le *Journal de médecine* a enregistrées, nous possédons : 1° un *Mémoire sur une question anatomique relative à la jurisprudence, dans lequel on établit des principes pour distinguer à l'inspection d'un corps trouvé pendu les signes du suicide d'avec ceux de l'assassinat* (1763), publié en faveur des malheureux protestants Calas ; 2° un *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives, dans lequel on concilie les lois civiles avec celles de l'économie animale* (1764), suivi la même année d'un supplément. Dans ces deux derniers travaux, Louis, plus hardi que Buffon, tranche la question conformément à l'autorité d'Hippocrate et fixe irrévocablement à neuf mois et dix jours le terme extrême d'une grossesse prolongée. Les esprits réservés s'étonnent, les consciences timorées s'effrayent toujours de voir les questions d'où dépendent l'honneur et la vie des citoyens résolues d'une manière si formelle par une science encore imparfaite ; mais, sans être taxé de timidité, on peut regretter que, dans cette circonstance comme lorsqu'il s'est agi de la certitude des signes de la mort, Louis ait cru pouvoir affirmer sans restriction ce que l'avenir mieux éclairé devait nous présenter comme douteux. — Louis, sans être très-grand, était pourtant d'une taille avantageuse et d'une constitution robuste ; sa physionomie, toujours expressive, offrait une grande variété en rapport avec les sentiments divers qui l'agitaient ; en général, son visage exprimait la bienveillance, qui faisait en effet le fonds de son caractère. Il était humain, doux et affectueux pour ses malades, à qui il inspirait une telle confiance que la plupart lui restaient dévoués. On l'accusa de ne pas savoir conserver ses amis ; Sue, l'un de ses biographes, le venge de ce reproche injuste en citant l'exemple des La Peyronie, La Martinière, Houstet, Pibrac, Faguer, Pipelet, Bertrandi, Tronchin, Camper, Brambilla et autres, et invoquant le témoignage de Chaussier, Saucerotte, Percy, etc. Louis était désintéressé, bienfaisant, libéral même. Ses libraires, Cavelier et Lambert, ont attesté qu'il n'avait jamais reçu d'honoraires pour ses ouvrages. Sa vie est pleine de traits de générosité, dont quelques-uns ont été mentionnés par Sue. Il est superflu de rappeler ce qu'il a fait pour sa nièce Potier et pour d'autres parents, aussi bien que pour ses deux domestiques et particulièrement son fidèle Hantz qui l'avait suivi dans ses campagnes et partout, et dont Louis disait : « Avec mon ami Hantz, je ne « manque de rien, il pourvoit à tous mes besoins « et ne me laisse même pas le temps de désirer. » Ce sont là des actes trop naturels pour constituer un grand mérite à nos yeux, mais ses libéralités ont eu pour objets un bon nombre d'étrangers. « Peu de temps après sa mort, dit l'auteur de « son Éloge, deux filles infortunées, qui touchent « de près à l'académie, nous disaient avoir perdu « avec Louis leur plus grand bienfaiteur, dont « elles n'ont connu la générosité qu'après en avoir « longtemps profité. » Ce qui rehausse encore le prix de ces bienfaits, c'est que ne tirant aucun profit de ses publications, négligeant la clientèle

pour la science, et oubliant le recouvrement de ses honoraires, il lui fallait, pour se livrer à ses impulsions généreuses sans compromettre sa vieillesse, restreindre ses propres dépenses et introduire dans sa maison la plus stricte économie. Sans doute Louis n'a pas toujours pratiqué le pardon des injures, mais qui pourrait le blâmer de son juste ressentiment. « Plein de mépris, dit Sue, « pour ces ennemis cachés qui, sous le voile de « l'anonyme, se font un plaisir méchant de censu« rer la vertu qu'ils n'ont pas, de tourmenter le « mérite qu'ils voudraient avoir, Louis n'était « sensible qu'aux insultes qu'il recevait de gens « qui, pour bien des raisons et principalement à « titre de reconnaissance, auraient dû respecter « jusqu'à ses défauts. Cependant, loin de chercher « à leur nuire, à tirer vengeance de leurs outrages, « il s'intéressait encore à eux, et nous en connais« sons à qui il a rendu des services essentiels « quoiqu'il eût les plus grands sujets de plainte « à former contre eux. » L'auteur de l'Éloge auquel nous venons d'emprunter ce passage lave également Louis de l'imputation de pusillanimité, dans l'exercice de la profession, bien entendu, car son courage était trop connu pour être mis en question; il prouve par des exemples, dont l'un concerne La Peyronie lui-même, que si notre grand chirurgien voulait quelquefois user de ménagements et temporiser, ce n'était ni par une horreur puérile du sang, ni par crainte d'opérer, mais par l'effet réfléchi d'une grande prudence et d'une expérience consommée. Toutefois, à côté de si grands talents et de si rares vertus on doit reconnaître quelques faiblesses et quelques défauts. Louis attachait un trop grand prix aux témoignages extérieurs de respect et de considération qu'il croyait dus à la supériorité de son esprit; il supportait impatiemment la contradiction et se laissait, dit-on, emporter en invectives et en sarcasmes qui n'étaient pas toujours motivés. Mais ce n'était là qu'une erreur de tempérament, si l'on peut ainsi dire, dans laquelle il tombait plus souvent vers la fin de sa vie, à cette époque où son caractère s'était aigri par les obstacles et par les torts de ses collègues envers lui. « Heureux « notre Louis, dit M. Dubois d'Amiens, s'il avait « pu conserver cette quiétude et cette sérénité « d'esprit! Mais Louis n'avait pas, comme Fonte« nelle, cet art difficile de ne trahir son secret qu'à « demi; il n'avait pas ce style presque toujours « à demi voilé qui laissait penser beaucoup plus « qu'il ne disait. » Loin de là, il ne donnait pas à entendre qu'un fait rapporté était faux, qu'une opinion légèrement avancée était absurde, il le disait en propres termes. Il est douteux, malgré le témoignage de Sue, que l'on se fût habitué à ce qu'il appelle *cette franchise républicaine*. En général, les blessures faites à l'amour-propre ne se cicatrisent pas si aisément, et ce travers du secrétaire perpétuel lui a certainement fait plus d'ennemis que ne lui en eussent mérité des vices qu'il n'avait pas. D'ailleurs, ce défaut de Louis avait sa source dans les sentiments les plus purs: l'aversion de toute intrigue, l'amour de la justice, et le désir d'accroître l'honneur de la profession. En tout cas, cette violence était passagère, et ceux que la veille il avait maltraités, sans le vouloir, recevaient de lui le lendemain des preuves du plus sincère et du plus parfait dévouement. De si rares mérites auraient dû rendre ses contemporains plus indulgents à l'endroit de ce que les uns appelaient sa vanité, les autres avec plus de raison son orgueil. On lui a fait un crime, par exemple, d'avoir placé son portrait au-dessous de ceux d'Ambroise Paré, de Fabrice de Hilden, de Fabrice d'Aquapendente et de Marc Aurèle Séverin, qu'il avait fait graver dans une même planche; mais on a méconnu l'intention qui avait présidé à cette composition votive. L'inscription du tableau et les expressions de la dédicace prouvaient assez que c'était un tribut d'admiration payé aux quatre restaurateurs de la chirurgie par un amant passionné de l'art. D'ailleurs, la postérité impartiale semble vouloir lui décerner une place non au-dessous, mais à côté de ces grands hommes, si l'on en juge d'après l'éclatant hommage rendu à sa mémoire et à ses travaux par l'académie de médecine de Paris, dont M. Dubois d'Amiens s'est fait l'éloquent interprète. Pour tous ceux qui connaissent les hommes, le nombre et l'acharnement des détracteurs de Louis seraient une preuve suffisante de sa supériorité; mais, quoi qu'on ait pu dire de sa vanité, elle n'alla jamais jusqu'à lui faire interpréter d'une manière si flatteuse pour son amour-propre les tracasseries incessantes auxquelles il fut en butte. Nous avons vu ce qu'il avait eu à souffrir de la part de quelques adversaires violents et, à l'occasion de la publication du 6e volume des Mémoires, de la part d'une majorité jalouse, dirigée par Peyrilhe. Il en avait pris son parti, et resta fidèle à ses devoirs de secrétaire perpétuel et d'académicien en assistant aux séances, composant les éloges et faisant chaque année de nouvelles communications; mais d'autres troubles, ayant pour cause la division de l'académie en plusieurs ordres, vinrent agiter son existence. Les académiciens libres s'insurgèrent contre cette espèce de hiérarchie qui leur était insupportable, réclamant l'égalité primitive des membres, et des modifications libérales dans la constitution de la société, avec un emportement indigne d'une bonne cause: pour atteindre leur but, ils ne craignirent même pas d'user de procédés tortueux qui cadraient fort mal avec les principes de loyauté et de libéralisme qu'ils affichaient. Louis, toujours prêt à accepter les améliorations reconnues justes et praticables, cherchait, d'un autre côté, à contenir dans de justes bornes les aspirations immodérées du *parti des jeunes gens*. Parlant au nom de son expérience, il s'exprimait ainsi: « Celui qui depuis « quarante-cinq ans est assidu aux exercices de

« cette société, qui depuis quarante ans est au « nombre de ses officiers et en est devenu le doyen, « croit être plus en état que personne de fournir « les notions nécessaires pour améliorer sa con« stitution, etc. » Cette sagesse ne convenait pas à l'impatience des *libres*, qui, rencontrant dans la fermeté de Louis une barrière insurmontable à leurs projets, eurent un instant le dessein de l'écarter par une manœuvre habile, mais infructueuse. Dans un factum qui ne se proposait rien moins que de réformer de fond en comble la société académique, un considérant perfide disait : *que le secrétaire est fait pour l'académie, et non l'académie pour le secrétaire*. On demandait donc de décider en principe que son mandat fût temporaire. Par un acte de pudeur, on consentait à respecter les positions acquises, mais il est peu probable qu'on s'en fût tenu là si le principe de l'annuité eût prévalu. La seule chose qui fût véritablement surannée et blessante, la distinction des membres élus en deux catégories : les conseillers et les adjoints, fut effacée dans la nouvelle constitution de l'académie. Par là, le nombre des conseillers s'était accru de vingt membres devant toucher un jeton à chaque séance; c'était un surcroît de dépense auquel on allait avoir à faire face. « D'après le testament de La Peyronie, « le secrétaire perpétuel devait à chaque séance « toucher la moitié des jetons des conseillers ab« sents, l'autre moitié était dévolue aux adjoints, « en commençant par les plus anciens jusqu'à « concurrence des jetons disponibles. Louis se « désista de son droit et fit abandon de cette moi« tié de jetons, afin qu'on pût rétribuer tous les « adjoints sur le même pied que les conseillers, « et cela de lui-même, sans qu'on l'en priât; bien « plus, malgré le vœu et les instances de tous les « commissaires. » (Dubois d'Amiens.) Mais dès lors, le secrétaire perpétuel, épuisé par tant de luttes orageuses et d'émotions pénibles, ne traîna plus qu'une vie languissante. Desgenettes, reçu par lui en 1792, nous a conservé des détails intéressants sur cette entrevue. « Admis devant ce « savant, dit-il, dont la figure si belle exprimait « habituellement une gaieté douce et expansive, « je le trouvai pâle et amaigri. — Je n'ai été heu« reux que dans ma jeunesse, dit Louis à Desge« nettes, quand mes succès n'avaient pas encore « éveillé l'envie. » Peu de temps après, ce grand homme était atteint d'une pleurésie, bientôt accompagnée d'un hydrothorax énorme, et succombait pour ainsi dire asphyxié le 20 mai 1792, sans que l'idée d'une mort qu'il avait jugée inévitable eût altéré en rien la sérénité de son âme. Le procès-verbal de l'autopsie, rédigé par Pelletan, renferme un détail que nous ne pouvons passer sous silence : « L'anatomie du cerveau, dit-il, « nous a présenté une espèce de phénomène. Le « volume de ce viscère était médiocre : mais l'or« ganisation générale en était déliée et distincte « au delà de ce que j'ai jamais rencontré. On la « disséquait avec les doigts, et on en aurait aisé« ment séparé les fibres partout où la substance « de cet organe est fibreuse; les sillons de sa « surface étaient d'une profondeur étonnante et « on en a mesuré qui avaient jusqu'à 16 lignes. « Cette surface étant dépouillée de la pie-mère, « les circonvolutions du cerveau furent écartées « avec les doigts, et elles flottaient aussi aisément « que des intestins grêles suspendus par le mé« sentère, et agités en tous sens. » Louis mourut célibataire et, suivant son désir, fut inhumé à la Salpêtrière, au milieu des pauvres infirmes dont il s'était tant occupé. Dans un premier testament, il avait pris les dispositions les plus libérales en faveur de l'académie, à laquelle il léguait sa magnifique bibliothèque et des sommes d'argent assez considérables. Il voulait aussi donner au trésor des bénédictins de l'abbaye de St-Arnoult, à Metz, une riche tabatière et une belle médaille qu'il tenait du comte de Falkenstein, l'empereur Joseph II; ces objets devaient être des exemples de la perfection à laquelle les arts avaient été portés dans son siècle. Par malheur, ces dispositions et d'autres tout aussi généreuses furent révoquées dans un second testament, rédigé lorsqu'il était dans un état avancé d'affaiblissement physique et moral. Cependant, il s'était toujours montré plein d'amour pour ses concitoyens de Metz; la qualité de Messin avait toujours été auprès de lui une puissante recommandation. Ne pouvant revoir son pays aussi souvent qu'il l'aurait voulu, il l'avait pour ainsi dire créé dans l'appartement qu'en qualité de bibliothécaire il occupait aux Écoles. Il y avait rassemblé presque tous les écrits sur l'histoire locale de la cité messine; il avait fait peindre, sur une toile tapissant les murs de son salon, les portraits des plus grands hommes nés à Metz, avec d'élégantes inscriptions latines composées par lui-même, et avait fait exécuter en marbre les bustes de ces hommes éminents pour les offrir à sa ville natale. Quant à son propre buste, dû au ciseau de Houdon, après avoir appartenu à Sédillot, il a été acquis par l'Académie de médecine de Paris, qui est aujourd'hui en possession de ce morceau précieux. G—B—R.

LOUIS (Jean-Antoine), né à Bar-le-Duc le 10 mars 1742, était employé à l'intendance d'Alsace lorsque la révolution commença. Il s'en déclara partisan, et au mois de septembre 1792 fut nommé par le département du Bas-Rhin, député à la convention nationale, où il siégea à l'extrême gauche, et vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Élu secrétaire quelque temps après, il s'opposa aux limites qu'on voulait donner au pouvoir des comités révolutionnaires, en les obligeant à rendre compte des motifs de chacune des arrestations. L'année suivante, il fut président de la société des jacobins. Ce fut lui qui, la même année, fit décréter la formation d'une compagnie de canonniers pour chaque

section de la capitale. Nommé membre du comité de sûreté générale dans le mois de septembre 1793, il s'y montra l'un des moins sanguinaires, et sauva beaucoup de victimes, ce qui fit qu'après le 9 thermidor on l'excepta du décret d'arrestation prononcé contre ses collègues. Le député Pierret assura alors que Louis n'avait jamais repoussé la prière d'un malheureux, et que c'était toujours à lui que s'adressaient les victimes de la tyrannie. Ayant passé par le sort au conseil des Cinq-Cents, après la session conventionnelle, il en sortit en 1796, et mourut le 19 août de la même année. M—d j.

LOUIS (le baron LOUIS-DOMINIQUE), plus connu sous le nom de l'*abbé Louis*, homme d'Etat, né à Toul le 13 novembre 1755. Il était conseiller-clerc au parlement de Paris, et lié aux ordres sacrés lors de la révolution, dont il avait adopté les principes avant même qu'elle éclatât. En effet, dès 1788, les innovations qui se préparaient avaient trouvé en lui un ardent défenseur dans l'assemblée provinciale de l'Orléanais. Lié particulièrement avec l'évêque d'Autun, Talleyrand, on le vit en qualité de diacre, ainsi que Desrenaudes, en qualité de sous-diacre, et comme lui décoré de la *ceinture tricolore*, assister ce prélat à la messe célébrée au Champ de Mars, sur l'autel de la patrie, le 14 juillet 1790, en l'honneur de la première fédération. C'est là que ces trois ecclésiastiques firent la bénédiction des drapeaux de tous les départements de la France, ou, pour nous servir de l'expression qu'alors employait l'abbé Louis, des *bannières de la liberté*. Peu porté par caractère aux parades politiques, il s'occupa bientôt d'intérêts plus sérieux. Il fut chargé par Louis XVI de diverses missions diplomatiques à Bruxelles. Le roi le nomma son ambassadeur à Stockholm; mais les événements empêchèrent l'abbé Louis de se rendre à cette destination. Les excès des révolutionnaires lui avaient fait déserter leurs rangs. Depuis le voyage de Varennes il se vit exposé à de dangereuses persécutions. Peu de temps après le 10 août, il émigra en Angleterre, où il se livra à de sérieuses études sur le système financier du célèbre Pitt. De retour en France, après le 18 brumaire, avec toutes les qualités nécessaires pour se distinguer par d'utiles services dans la haute administration, il fut placé d'abord comme chef de bureau au ministère de la guerre (1800), et chargé d'une partie des liquidations arriérées. La renommée de son habileté et de son respect pour les droits acquis eut du retentissement même dans le corps diplomatique. Le gouvernement napolitain le sollicita de fonder une caisse nationale d'amortissement, et d'en prendre la direction. L'empereur répondit à cette occasion, aux personnes qui demandaient son consentement : « Quel est donc cet « homme que chacun réclame et qui ne demande « rien ? Qu'il reste. » Et il l'appela successivement à la direction des intérêts de la Légion d'honneur (1806), au conseil d'Etat, en qualité de maître des requêtes, à la présidence du conseil de liquidation établi en Hollande (1810), enfin à l'une des places d'administrateur du trésor. Dans ces fonctions, Louis dirigea le contentieux avec une sévérité très-profitable aux intérêts du fisc. Un jour qu'au conseil d'Etat Napoléon employait toute son influence pour faire rejeter une créance onéreuse au trésor ; il interpella Louis : « Un « Etat qui veut avoir du crédit doit tout payer, « même ses sottises, » répondit l'abbé financier avec cette brusque franchise qui lui était ordinaire. Durant le voyage qu'il fit en 1810, à Amsterdam et à Munster, pour y régler les comptes de la dette de Hollande et de cet ancien évêché, il en termina l'apurement à l'entière satisfaction de ces pays étrangers, en faisant valoir auprès de Napoléon les règles d'équité et de bonne foi qui sont d'ordinaire si peu familières aux conquérants. « Vous voulez donc me ruiner ? lui « dit l'empereur en recevant la proposition d'une « libération complète. — Non, sire, répondit Louis, « les gouvernements ne se ruinent pas en payant « leurs dettes. Vous aurez un jour besoin de « crédit; vous ne pouvez le fonder que par une « rigoureuse justice envers les créanciers de « l'Etat. » Loin de s'irriter de ce langage, Napoléon préposa l'abbé Louis, de concert avec Mollien, ministre économe et sévère, à la surveillance du contentieux du trésor, et de la nouvelle banque de l'Etat connue sous le nom de caisse de service. Louis étudia les nombreux rouages de ce grand mécanisme d'administration, et y découvrit le germe des réformes qui devaient un jour le simplifier. Devenu baron de l'empire et conseiller d'Etat, il fut chargé le 11 mars 1813 de présenter au corps législatif un projet de loi pour la vente des biens des communes, moyen funeste qui fut plus d'une fois sous la restauration l'objet de vifs reproches contre l'iniquité des mesures financières du gouvernement impérial. Ce fut pourtant à l'occasion de cette fatale conception que Louis crut devoir faire du même gouvernement un éloge aussi déplacé qu'emphatique : « Si quelque chose peut ajouter à la re- « connaissance des Français envers le restaura- « teur de la monarchie, dit-il, ne serait-ce pas « cet ordre invariable, cette économie sévère « portée dans les moindres détails de l'adminis- « tration ? Rien n'échappe à la vigilance de l'em- « pereur ; rien de trop petit pour l'occuper, lors- « qu'il en peut résulter un bien. Nous le voyons, « comme Charlemagne, ordonner la vente des « herbes inutiles des jardins, lorsque sa main « distribue à ses peuples les richesses des nations « vaincues. Si un homme du siècle des Médicis « ou du siècle de Louis XIV revenait sur la terre, « et qu'à la vue de tant de merveilles il deman- « dât combien de règnes glorieux, de siècles de « paix il a fallu pour les produire, vous répon- « driez qu'il a suffi de douze années de guerre

« et d'un seul homme. » — Après un pareil panégyrique, on s'étonnerait de voir, douze mois après, son auteur non-seulement faire partie, comme ministre, du gouvernement provisoire, mais encore provoquer les événements qui amenèrent la chute de Napoléon, si l'on ne savait qu'étranger à tout enthousiasme, soit pour les hommes, soit pour les choses, l'abbé Louis ne songeait qu'à conserver son influence financière, et n'était rien moins que disposé à faire le sacrifice de sa fortune et de son ambition à quelque gouvernement que ce fût. « Vous auriez beau faire, « disait Talleyrand, Louis sera financier jusqu'au « dernier soupir. » Ce fut, en effet, Talleyrand, alors président du gouvernement provisoire, qui appela son ancien diacre au portefeuille des finances ; mais il est juste de dire que, dans ces circonstances décisives, Louis, dont l'œil pénétrant avait bien jugé la situation désespérée de Napoléon, donna les conseils les plus énergiques. On sait qu'après l'entrée des souverains alliés, l'empereur Alexandre, surpris de la manifestation qui s'était faite dans cette journée en faveur des Bourbons, hésitait encore à rappeler Louis XVIII. Talleyrand, peu sûr du terrain, hésitait également, et, comme s'il eût craint de s'être trop avancé, il se réfugia derrière le témoignage des abbés Louis et de Pradt, qui furent admis sur-le-champ auprès du tsar. Tous deux l'appuyèrent chaleureusement. Tandis que de Pradt assurait que toute la France était royaliste, et qu'elle se prononcerait dès qu'elle serait appelée à le faire avec sûreté : « l'exemple de Paris sera décisif « pour elle, poursuivit Louis avec sa virulence « d'expression ordinaire. C'en est fait, dès au- « jourd'hui de Napoléon : *c'est un cadavre, seule- « ment il ne pue pas encore.* » Il faut convenir que le nouveau ministre des finances prenait le portefeuille dans des conjonctures bien difficiles. Les services étaient sans ressources et sans direction, par l'épuisement de la guerre et par le départ pour la ville de Blois des principaux fonctionnaires du gouvernement impérial. Depuis dix mois l'impôt de tous les départements de l'Est ne rentrait plus que dans les mains de l'étranger, et l'abbé Louis ne trouva, pour faire face aux premiers besoins, que 100,000 écus dans toutes les caisses sur lesquelles le trésor avait encore action. Ce fut dans ces circonstances que le trésorier général de la couronne (impériale), La Bouillerie, rapporta de Blois à Paris une somme de plus de 20 millions, dont une partie était en diamants, et 14 millions en or. Quand cette bonne aubaine entra dans la cour des Tuileries (15 avril), les courtisans qui entouraient le comte d'Artois, alors investi de la lieutenance générale du royaume, prétendirent qu'il fallait se la partager. Les officiers de la couronne de Napoléon réclamaient de leur côté. Dans ce conflit, l'abbé Louis s'adressa vivement au prince, lui prouva que ces millions n'appartenaient pas à Napoléon, mais à la France, et le comte d'Artois, dont la probité était si délicate, ordonna sur-le-champ la réintégration de l'argent au trésor public, et celle des diamants au trésor de la couronne. Mais déjà les courtisans s'étaient fait leur part, et, sur 14 millions, 11 seulement rentrèrent dans la caisse de l'Etat. L'abbé Louis sut aussi opposer l'opiniâtreté de sa résistance à ce cri populaire qui avait assailli les oreilles faciles du lieutenant général à son entrée dans Paris : *Plus de droits réunis!* Louis XVIII, en prenant le 3 mai les rènes du gouvernement, confirma l'abbé Louis dans ses fonctions ministérielles, et celui-ci s'occupa de fonder un système de finances auquel il doit sa réputation. Le plan financier que le baron Louis présenta et développa devant les chambres pendant la session de 1814 (1) avait pour résultat d'élever la dépense de cet exercice de l'année 1815 à 1 milliard 445 millions ; entrant dans une voie d'accroissement du budget dans laquelle on a depuis toujours marché. Dans les discussions qu'il eut à soutenir devant le corps législatif, on l'entendit avec étonnement, le 22 juillet 1814, faire une critique amère du gouvernement impérial, à propos des mêmes objets pour lesquels il l'avait préconisé, à la même tribune, seize mois auparavant : « Le système de l'ancien gou- « vernement, disait-il, présentait les apparences « de l'ordre et de l'exactitude. Dans les derniers « mois de chaque année, les ministres devaient « faire connaître au ministre des finances les do- « cuments nécessaires pour les dépenses de l'an- « née suivante ; le ministre des finances réunis- « sait ces demandes, et en formait l'état général « des dépenses de l'Etat. Le même ministre for- « mait l'aperçu des revenus pendant l'année, ou « le budget des recettes. Si ce travail avait été « complet et exact, il aurait pu être utile ; mais « jamais il n'a été présenté au corps législatif un « budget sincère et complet, offrant l'ensemble « et le montant réel des recettes et des dépenses « de tous les exercices réunis. Les dépenses ont « toujours été atténuées, et les recettes exagé- « rées. » Une pareille assertion attaquait trop directement l'ancien ministre des finances, Gaudin (duc de Gaëte), pour qu'il ne se crût pas obligé de répondre à des allégations d'autant plus hasardées, qu'il avait laissé dans l'administration des souvenirs d'ordre et de probité que tous les partis se plaisaient à reconnaître. A la brochure de son prédécesseur, l'abbé Louis répliqua vivement dans un pamphlet anonyme intitulé : *Opinion d'un créancier de l'Etat sur le budget et sur les Observations et réflexions dont il a été l'objet.* La querelle s'échauffait, lorsque le débarquement de Napoléon vint surprendre le baron Louis au

(1) Ouvrard attaqua vivement le système financier de l'abbé Louis et son budget de 1814 dans un mémoire adressé au duc de Blacas, qui forma une commission prise dans les deux chambres, dans la banque, et présidée par le duc de Richelieu. Cette commission ne produisit rien.

milieu de ses actives dispositions pour le succès de son plan de finances, consacré par la loi du 23 septembre 1814. On l'a dit avec raison, la meilleure apologie qu'on en puisse faire est dans les 50 millions de réserve qui restèrent à la caisse du trésor le 20 mars 1815, et qui fournirent à Napoléon sa principale ressource dans sa lutte immédiate contre la coalition européenne. En avouant ce fait dans ses Mémoires, ce dernier ne s'élève pas moins contre la conduite de l'abbé Louis; et il observe qu'une partie de cette somme avait été destinée par ce ministre à *l'agiotage des bons royaux*, et que ce système, *qui était si vicieux*, fut abandonné par le duc de Gaëte. Durant son ministère, l'abbé Louis avait, sous le titre d'impôts indirects, fait maintenir par une loi la plupart des droits réunis. Il avait également obtenu une loi de douane, qui fut vivement attaquée par l'opposition de 1814; enfin, il avait proposé la restitution aux émigrés des biens non vendus, et le séquestre des biens meubles et immeubles de Napoléon et de sa famille. Ayant suivi le roi à Gand, il reprit sa place au ministère des finances au mois de juillet 1815. Toutes les caisses étaient épuisées par les exigences de la guerre; et, par le pillage des étrangers, par les contributions et les dommages incalculables de cette seconde invasion, les différentes sources de revenus étaient taries. La confiance, qui avait à peine commencé à naître en 1814, s'était subitement retirée à l'aspect des charges menaçantes du présent et de l'avenir; enfin, les transactions particulières et l'action du gouvernement s'étaient partout arrêtées. En reprenant le portefeuille, le baron Louis ne se laissa pas effrayer de tant d'obstacles. On le vit soustraire avec autant d'adresse que d'audace, à l'avidité des généraux alliés, les encaisses cachés par des comptables dévoués. Il sollicita et obtint, au milieu de la détresse et de la terreur du moment, les secours du commerce et des receveurs généraux, qui ne craignirent pas de s'abandonner à sa loyauté. Il réussit même à puiser inopinément dans les capitaux des familles opulentes un subside extraordinaire connu sous le nom d'emprunt de 100 millions. Il avait été convenu que toutes les réquisitions cesseraient de la part des alliés au moyen de cette somme, que le trésor s'obligea à payer dans l'intervalle de deux mois. Le baron Louis imagina de recouvrer ces 100 millions par un impôt arbitraire levé sur les riches, avec promesse de remboursement. On abrégeait les formalités ordinaires de perception, en leur substituant des traites payables à diverses échéances et négociables par le trésor. Le prélèvement de cet emprunt forcé ne fut pas facile. Les réclamations affluèrent de toutes parts : plusieurs ministres même refusèrent de payer. Le baron Louis, l'inventeur de l'expédient, ne se fit pas faute de mesures acerbes; il prescrivit de vendre les meubles des récalcitrants. Malgré ces rigueurs, bien des gens s'obstinèrent à ne rien payer, et y réussirent; mais on doit dire, pour l'honneur de l'administration financière de la restauration, que plus tard cet emprunt fut loyalement payé à tous ceux qui le réclamèrent. L'abbé Louis ne devait pas rester longtemps au pouvoir; les élections toutes royalistes du mois d'août 1815 firent tomber le ministère équivoque dont Talleyrand était le chef, et l'abbé Louis céda le portefeuille à Corvetto, auquel il laissa dans les caisses du trésor, tant en espèces qu'en valeurs actives, une somme de 22 millions, au lieu de celle de 2 millions seulement qu'il y avait trouvée le 8 juillet précédent. Elu député par le département de la Seine, il fut naturellement placé dans les rangs de la minorité de cette chambre *introuvable* qui avait amené la dissolution du ministère dont il faisait partie. Réélu par le département de la Meurthe, après l'ordonnance du 5 septembre 1816, il fut dès lors un des chefs de la majorité ministérielle. Il paraissait assez rarement à la tribune, à moins qu'il n'y fût appelé comme rapporteur ou membre de quelque commission. Souvent aussi il parlait de sa place, et adressait aux orateurs des apostrophes dures et incisives, qui peignaient la brusquerie de son caractère. Il fut rappelé au ministère des finances le 18 décembre 1818, par M. Decazes, qui voulut ainsi récompenser son dévouement au système politique qu'avait fait prévaloir l'ordonnance du 5 septembre. Le baron Louis trouva le revenu public considérablement augmenté par l'ordre et la paix; mais en même temps la dette publique accrue par l'effet des traités onéreux conclus avec les étrangers. Le poids des dépenses publiques était encore difficile à supporter. Le ministre, par d'habiles combinaisons de banque, provoqua de la part des receveurs généraux des avances de fonds, en leur donnant un intérêt direct dans les bénéfices qu'ils procuraient au trésor. Il chercha aussi à soulager la place de Paris de nouvelles émissions de rentes qu'avait exigées l'acquittement successif des engagements de toute nature, et il fit établir dans ce but, par le receveur général de chaque département, un *petit grand-livre* destiné à recevoir les fonds des habitants des provinces. Cette mesure fut vivement attaquée par la minorité royaliste, comme pouvant avoir pour effet de propager par toute la France les jeux de bourse et l'agiotage; mais c'est de quoi l'abbé Louis s'inquiétait fort peu. Pendant cette session de 1818-19, en proposant un projet de loi relatif au monopole des tabacs, il fit un pompeux éloge de la régie, « dont les « formes, dit-il, s'adoucissent de jour en jour, « et avec laquelle les habitués se familiarisent de « plus en plus. » Un murmure général accueillit ces paroles. Ce ministre proposa, en outre, d'augmenter la dette consolidée de 42 millions de rente, sans donner des motifs péremptoires de cette augmentation. Il présenta enfin la loi de

finances pour 1819, dans laquelle les impôts figuraient pour 792 millions. Lors de la discussion de cette loi, un député ayant représenté au baron Louis que l'article concernant la dette flottante ne pouvait être réuni à un autre projet de loi, parce que la proposition royale devait être mise en délibération telle qu'elle avait été présentée à la chambre : « Eh bien ! nous la changerons, » s'écria le ministre, et cette boutade naïve excita l'hilarité générale. Le budget de 1819 avait été réduit par la chambre de 20 millions, portant sur la contribution foncière et sur celle des portes et fenêtres. Cet amendement avait été consenti par le roi. Néanmoins le baron Louis prit sur lui d'annoncer à la chambre des pairs que l'impôt serait perçu d'après les rôles de 1818, ce qui devait rendre le dégrèvement comme non avenu, d'où ses adversaires conclurent que « de tous les ministres des finances « *passés*, il était incontestablement le plus rebelle « aux volontés des chambres, le plus indocile aux « lois de *soulagement*, dès lors le moins constitu- « tionnel et le moins *libéral*, surtout pour les « contribuables (1). » Quoi qu'il en soit, à cette époque où le ministère était partagé en deux fractions, dont l'une voulait le maintien de la loi des élections et de ses conséquences libérales, l'abbé Louis, qui était le plus prononcé dans cette direction, et en qui les libéraux voyaient *leur homme*, dut résigner son portefeuille au mois de novembre 1819, en même temps que Dessolle et Gouvion-St-Cyr. Toutefois, il resta ministre d'Etat et membre du conseil privé jusqu'à l'avénement du ministère de Villèle, c'est-à-dire jusqu'au 21 décembre 1821. Il serait injuste de ne pas rappeler que, pendant son troisième ministère, l'abbé Louis, essentiellement homme d'ordre, réussit à perfectionner l'organisation de la trésorerie et de la comptabilité générale des finances. Réélu député de la Meurthe en 1820, il siégea au centre gauche, et vota contre les lois d'exception et contre la nouvelle loi d'élections qui devait donner à la France, en 1823, la chambre septennale. Le ministère parvint alors à faire échouer, tant à Paris que dans la Meurthe, la candidature du baron Louis, qui se retira à Bercy, où il possédait de vastes terrains et des bâtiments servant à l'entrepôt des vins. On a même prétendu qu'il s'occupait indirectement de ce commerce. Il était également intéressé dans plusieurs entreprises industrielles. La fortune du baron Louis s'élevait alors à plusieurs millions. Lors du renouvellement intégral en 1828, il fut de nouveau envoyé à la chambre par le département de la Seine, fit partie des 221, et signa le 29 juillet 1830, la protestation des députés contre les ordonnances de Charles X. Le 30, après s'être concerté avec Casimir Périer, il alla prendre possession du ministère des finances, et expédia ses ordres aux receveurs généraux. La commission municipale ratifia ce titre de commissaire des finances qu'il s'était arrogé, et le nouveau roi Louis-Philippe le confirma le 11 août dans ce poste ministériel. L'abbé Louis trouva, par suite du mouvement qui venait de s'opérer, les revenus publics profondément altérés, et il lui fallut recommencer la pénible carrière qu'il avait déjà parcourue en 1815 ; mais l'âge n'avait pas plus amorti chez lui l'activité que l'ambition. Ses efforts furent couronnés d'un prompt succès ; la marche des rentrées ne fut point interrompue ; le service des dépenses ne souffrit aucun retard. Le baron Louis convertit en monnaie française, avec une rapidité sans exemple, les 50 millions du trésor d'Alger, et les rendit immédiatement applicables aux besoins courants. A cette première ressource, il ajouta les secours d'un crédit administratif ; mais lui, qui sous Louis XVIII, avait passé pour un ministre trop libéral, fut dans la première effervescence de la révolution de juillet, considéré comme trop monarchique. Les hommes des barricades lui surent mauvais gré de n'avoir pas rendu à l'Etat le fonds commun de l'indemnité ; et, à cette occasion, ils ne manquèrent pas de lui reprocher d'avoir en 1814 proposé la restitution aux émigrés des biens non vendus. Bientôt les chances du parti qui se disait populaire et les dissentiments qui s'élevèrent dans le conseil décidèrent le baron Louis à s'éloigner (2 novembre), ainsi que ses collègues, MM. Guizot, de Broglie et Molé. Son éloignement des affaires ne fut pas long. La secousse politique et financière de l'année 1831, qui ébranla si violemment les ressorts de l'administration, engagea Casimir Périer à proposer le portefeuille des finances à l'abbé Louis, qui n'hésita point à accepter un cinquième ministère (13 mars 1831). L'équilibre était déjà détruit entre les ressources et les besoins du trésor. Il réussit d'abord à réaliser un précédent emprunt de 80 millions, qu'une imprudente rigueur envers les débiteurs avait fait avorter. Il parvint ensuite, par des centimes additionnels, à faire augmenter de 60 millions la contribution foncière, et à combler ainsi une partie du déficit que les inquiétudes du moment et d'hostiles préventions contre l'impôt des boissons venaient de créer sur les douanes et les impôts indirects. Lui qui, en 1814, avait proposé le séquestre des biens meubles et immeubles de Napoléon et de sa famille, eut, en 1831, la sagesse de déclarer à la tribune que le séquestre des biens de Charles X et de sa famille serait une mesure révolutionnaire et odieuse. Le baron Louis approuva en 1832 la mise en état de siége. Toutefois, il résigna le 11 octobre 1832 le portefeuille, et fut remplacé par Humann. Après vingt mois de possession, il laissait le trésor dans une situation rassurante. Elevé alors à la pairie, l'abbé Louis

(1) *Journal des Débats* du 17 juillet 1819. Il faut observer que l'abbé Louis eut pour adversaire constant de ses systèmes le financier Bricogne, qui écrivit souvent contre lui dans cette feuille.

prit une part utile aux travaux financiers de la chambre haute, et mourut à Brie-sur-Marne, près Paris, le 26 août 1837. Il avait été nommé, sous Louis XVIII, grand-croix de la Légion d'honneur. Les quatre frères de Rigny, qui se sont distingués, tous dans des carrières différentes, étaient ses neveux, et lui ont dû leur fortune comme leur éducation. D—R—R.

LOUIS DE DOLE (ou *Louis* BEREUR, plus connu sous le premier nom), était né dans cette ville, au commencement du 17e siècle, d'une famille considérée. Après avoir terminé ses études avec distinction, il entra à l'âge de seize ans dans l'ordre des Capucins, et fut bientôt après chargé de suppléer le professeur de philosophie dans ses leçons. Il remplit successivement les différents emplois de sa communauté et fut enfin nommé provincial. Le P. Louis mourut à Dôle le 29 août 1636, avec la réputation d'un savant théologien et d'un habile prédicateur. Il n'est connu maintenant que par un traité intitulé *Disputatio doctissima quadripartita de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ ad actus liberos ordinis naturalis, præsertim ad pravos, etc.*, Lyon, 1634, in-4°. L'auteur y soutient, contre le sentiment de plusieurs théologiens, que Dieu ne concourt point immédiatement aux mauvaises actions des créatures libres; et cette opinion a trouvé des partisans dans Launoy, Bernier, etc. Le premier a reproduit tous les arguments du P. Louis dans le *Syllabus rationum quibus causa Durandi, de modo conjunctionis concursuum Dei et creaturæ, defenditur, etc.*, Paris, 1636, in-8°. Bernier a employé les mêmes arguments dans ses discussions contre les jésuites; mais il leur a donné plus de force en les resserrant et les présentant d'une manière plus agréable. W—S.

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, née à Nomeni en 1554, était fille de Nicolas, comte de Vaudemont et de Marguerite d'Egmont, qui mourut des suites de sa couche; mais elle retrouva dans Jeanne de Savoie tous les soins et la tendresse d'une véritable mère. A l'âge de dix ans, elle fut conduite à la cour du duc de Lorraine, son cousin, où elle reçut une éducation conforme à son rang. Le duc d'Anjou (depuis Henri III) la vit en se rendant en Pologne, et sa beauté fit sur le cœur de ce prince une impression que l'éloignement ne put effacer. A peine assis sur le trône de France, il demanda la main de la princesse, et leur mariage fut célébré à Reims, le 14 février 1575, avec une pompe extraordinaire. L'empire que la jeune reine semblait prendre de jour en jour sur son époux effraya Catherine de Médicis, qui lui persuada qu'il était de son devoir de ramener Henri à une conduite plus régulière. Les remontrances continuelles de la reine eurent l'effet que Médicis en attendait. Henri, après les avoir écoutées quelque temps avec patience, cessa de voir une épouse dont les plaintes l'importunaient. La reine se livra dès lors à toutes les pratiques que la dévotion put lui suggérer, dans l'espoir de regagner par ce moyen le cœur de son volage époux; mais il n'eut plus désormais pour elle que de l'estime. Cependant Louise, vêtue d'une simple étoffe de laine (1), assistait aux processions, érigeait de nouvelles confréries, visitait les pauvres malades, remplissait enfin à la cour tous les devoirs d'une religieuse. Le roi, pour faire oublier ses désordres, suivit cet exemple; et bientôt tous les courtisans ne semblèrent plus occupés que de dévotion. Les Guise, appuyés de la reine, leur parente, profitèrent de cette disposition des esprits pour jeter les fondements de la ligue, dont le but apparent était le maintien de la foi catholique dans sa pureté. Lorsque Henri III fut assassiné, la reine était seule au château de Chinon : on connaissait toute sa tendresse pour son époux, et il fallut prendre beaucoup de précautions pour lui annoncer sa mort. Ce ne fut que dans ce moment qu'elle découvrit le véritable dessein des ligueurs qu'elle avait protégés, et elle se hâta de présenter une requête à Henri IV, pour lui demander la punition des complices de l'assassin de son mari. Elle renouvela cette demande après la rentrée du roi à Paris, dans une audience solennelle; mais elle ne put entendre la lecture du mémoire présenté par son procureur général, et elle s'évanouit. La reine s'était retirée à Chenonceaux, où elle ne reçut pendant plusieurs années qu'une faible somme dont elle donnait encore une part aux pauvres. Elle y passa deux ans dans le plus grand deuil. Avant les destructions causées par la révolution, on voyait encore la chambre et le cabinet qu'elle avait fait peindre en noir semé de larmes, avec des emblèmes et des devises lugubres. Le seul ornement de l'ameublement était un portrait en petit de Henri III, sur la cheminée du cabinet. Elle renouvela solennellement en 1594, dans l'église de Mantes, devant le roi, la plainte qu'elle avait déjà portée, sans succès, sur l'assassinat de son époux; et lorsque, réconcilié avec Maïenne en 1596, il comprit dans une amnistie générale les partisans de ce chef de la ligue, on vit encore la veuve de Henri III s'opposer à ce que cet acte d'oubli fût enregistré par le parlement. Dès lors, elle ne songea plus qu'à se remettre entièrement dans les mains de Dieu, et choisit pour sa retraite le château de Moulins, qui faisait partie de son douaire. Là, délivrée de tous les soucis du monde, elle ne se mêlait d'aucune affaire, si ce n'est pourtant qu'elle entreprit plusieurs fois de récon-

(1) On raconte que la reine, étant un jour dans la boutique d'un marchand d'étoffes de la rue St-Denis, demanda à une dame très-bien parée, qu'elle y rencontra, qui elle était. Cette dame, sans la regarder, lui répondit que, pour satisfaire sa curiosité, elle voulait bien lui apprendre qu'elle se nommait la présidente N..... Sur quoi la reine répliqua : « En vérité, madame la présidente, vous êtes bien brave pour une femme de « votre qualité. » La présidente, piquée du reproche, lui dit : « Au moins ce n'est pas à vos dépens. » Mais ayant reconnu la reine, elle se jeta à ses genoux. Elle en fut quitte pour quelques remontrances sur son luxe, d'autant plus condamnable qu'il venait de paraître un édit somptuaire.

cilier le duc de Mercœur, son frère, avec le roi. L'excès de sa douleur et ses pieuses austérités l'affaiblirent tellement, qu'elle fut contrainte de passer dans son lit les dix dernières années de sa vie. Elle mourut à Moulins le 29 janvier 1601. Par son testament, tout rempli de legs pieux et de charités, elle consacra une somme d'argent à bâtir un couvent de capucines à Bourges, et ordonna que son corps y fût inhumé. Mais Marie de Luxembourg, femme du duc de Mercœur, transporta cette fondation à Paris, où les restes de Louise de Lorraine ont reposé longtemps dans l'église des Capucines du faubourg St-Honoré, d'où ils furent transférés plus tard dans le couvent du même ordre, situé près de la place Louis le Grand, puis au cimetière du Père la Chaise, et enfin dans l'église de St-Denis en 1817. Cette princesse, pendant qu'elle habitait la capitale, allait souvent soulager et consoler les prisonniers. Elle ne se borna pas à joindre des exhortations à ses aumônes; on lui doit la fondation des messes et sermons qu'on entend dans les prisons de Paris. La reine écrivait elle-même aux personnes aisées pour réclamer leurs offrandes qu'elle reçut tous les dimanches, tant qu'elle put le faire. Telle est l'origine des cérémonies pieuses auxquelles les fidèles du dehors sont admis dans les prisons, pendant les dernières semaines de carême. La piété de Louise de Lorraine contribua beaucoup à l'exécution d'un projet donné, plusieurs années avant elle, par Raoul Spifame, auteur d'un recueil d'arrêts, pour éclairer Paris au moyen de luminaires qui étaient placés devant la statue d'un saint à la porte de beaucoup de maisons, et qui, originairement, ne s'allumaient qu'à certaines fêtes : la reine en fit établir dans tous les coins des rues; ce qui donna l'idée des lanternes, employées d'abord pour l'illumination régulière de la capitale : car l'usage des réverbères (*voy.* LENOIR) ne fut introduit à Paris qu'en 1766. L—P—E et W—S.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême et régente de France, sous le roi François Ier, son fils, naquit au Pont-d'Ain le 14 septembre 1476 (1). Elle était fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, et fut mariée à l'âge de douze ans (1488) à Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, à qui elle apporta en dot la faible somme de 35,000 livres. « Cette « princesse, dit Brantôme, était très-belle de vi« sage et de taille, si qu'à grand'peine en voyait« on à la cour plus riche que celle-là. » Elle avait de la douceur, de la pénétration et un caractère très-ferme; mais les circonstances firent naître et développèrent en elle une excessive ambition, qui fut très-préjudiciable à l'État. Elle avait dix-huit ans quand elle perdit le comte son époux; et retirée dans le château de Cognac, où la retenait la sombre politique de Louis XI, elle se dévoua entièrement à surveiller l'éducation de ses deux enfants. Louis XII, parvenu au trône, rappela à la cour Louise et le jeune comte d'Angoulême, auquel il destinait sa fille unique en mariage (*voy.* FRANÇOIS Ier). Elle eut beaucoup à souffrir de la jalousie de la reine Anne de Bretagne; mais elle dévora en secret ses chagrins, et déjoua habilement tous les projets de sa rivale. François Ier, reconnaissant des bontés de sa mère, lui laissa prendre une grande autorité; et lorsqu'il partit pour l'Italie, en 1515, il la nomma régente du royaume, sans égard aux droits de la reine Claude, sa femme. Ce fut alors que Louise de Savoie commença à laisser percer l'ambition qu'elle avait adroitement déguisée : elle ne s'entoura que de conseillers prêts à approuver toutes ses volontés, dissipa les trésors de l'État, détourna des sommes considérables à son profit, et causa la perte du Milanez, en s'appropriant 400,000 écus destinés à la solde des troupes, et qu'elle avait forcé le surintendant Semblançay à lui remettre (*voy.* SEMBLANÇAY). La régente, âgée de plus de quarante ans et veuve depuis vingt-cinq, conçut, dit-on, une passion violente pour le connétable de Bourbon, qui refusa d'accepter sa main : outrée de dépit, elle résolut de se venger en le dépouillant des grands biens qu'il tenait de la libéralité de Louis XII; mais il est plus probable qu'elle ne fut guidée que par son avarice, en faisant valoir juridiquement les droits qu'elle prétendait avoir sur les domaines du connétable. On a vu, à l'article CHARLES DE BOURBON, comment la régente réussit dans ce projet, et quelles en furent les suites funestes pour la France. François Ier, retournant en Italie, en 1524, conféra une seconde fois la régence à sa mère; mais elle ne se servit de son autorité que pour chercher les moyens de remédier aux maux de l'État qu'elle avait en partie causés. Après la nouvelle de la bataille de Pavie, elle se hâta de convoquer le conseil à Lyon, et elle y parla avec une éloquence qui toucha même ses adversaires. Le comte de Vendôme fut nommé chef du conseil; et les mesures les plus propres au maintien de la tranquillité publique furent prises et adoptées sur-le-champ d'un bout du royaume à l'autre. La régente s'occupa en même temps de détacher le roi d'Angleterre de la coalition; et elle envoya des ambassadeurs en Espagne pour traiter de la rançon de François Ier : elle consentit à donner en otage ses deux petits-fils, plutôt qu'un nombre de nos grands capitaines qu'avait demandés Charles-Quint; et, comme le remarque le président Hénault, ce fut là un coup très-habile. Elle alla au-devant du roi jusqu'à Bayonne, où leur entrevue fut extrêmement touchante, car jamais mère n'avait plus aimé son fils (1). Par le retour de ce prince

(1) C'est la date que Louise donne elle-même dans son Journal, édition de l'abbé Lambert. Le *Dictionnaire universel* de Chandon et Delandine, qui a eu recours à la même source, place la naissance de cette princesse au 14 février. Dreux Durader (*Histoire des régentes*) la met en 1477.

(1) C'est dans son Journal qu'on peut voir jusqu'à quel point

elle perdait la plus grande partie de son autorité; mais il lui en restait assez pour procurer à la France une paix nécessaire. Elle y parvint en signant, en 1529, le rigoureux traité de Cambrai, nommé aussi le *traité des dames*, parce qu'il fut conclu entre la duchesse d'Angoulême et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et qu'Éléonore, reine douairière de Portugal, y eut beaucoup de part. Louise jouit enfin du plaisir de revoir ses petits-fils; mais ce ne fut pas pour longtemps. La peste faisait d'affreux ravages dans l'intérieur de la France. La duchesse, qui en redoutait les effets pour elle-même, quitta Fontainebleau dont les environs étaient infectés, et prit la route de Romorantin; mais elle fut saisie en chemin de la fièvre, et mourut à Grez, village du Gâtinais, le 29 septembre 1532, à l'âge de 54 ans (1). Son corps fut transporté à St-Denis, et inhumé avec une pompe vraiment royale. Tous les beaux esprits du temps composèrent à la louange de cette princesse des vers grecs, latins et français, dont il a été publié un recueil. On trouva dans ses coffres 1 million 500,000 écus d'or, somme énorme pour le temps, et qui aurait presque suffi à payer la rançon de François Ier. Louise de Savoie a laissé un *Journal* (en forme d'éphémérides), qui s'étend depuis 1501 jusqu'à 1522. On n'y trouve guère que des détails domestiques et des particularités sur elle et sur ses enfants. Cependant quelques personnes ont cru y voir des opinions religieuses très-équivoques, ou du moins un penchant assez prononcé au protestantisme. Il a été inséré par Guichenon dans les preuves de l'*Histoire généalogique de la maison de Savoie*. L'abbé Lambert l'a réimprimé dans un meilleur ordre à la suite des *Mémoires* de du Bellay, tome 4, page 171-202; enfin, on retrouve encore ce *Journal* dans le tome 16 des *Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*. W—s.

LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE-AMÉLIE, reine de Prusse, fille du duc de Mecklenbourg-Strelitz, et de Caroline de Hesse-Darmstadt, naquit le 10 mars 1776 à Hanovre, où son père était gouverneur de l'électorat. Ayant perdu sa mère à l'âge de six ans, elle fut confiée aux soins de mademoiselle de Gélieux, réfugiée française. Les événements de la guerre la conduisirent, dans le mois de mars 1793, à Francfort, qui était alors le quartier général du roi de Prusse, et elle parut avec une de ses sœurs à la cour de ce monarque. Ces princesses étaient aussi remarquables par leur beauté que par leur esprit. Le prince royal et son frère Louis en furent également frappés d'admiration; et, après avoir obtenu le consentement de leur père, les deux frères furent fiancés avec les deux sœurs, le 20 avril suivant. Le mariage du prince héréditaire fut célébré à Berlin, le 24 décembre même année; et les deux époux, que le plus tendre amour avait seul réunis, virent s'écouler les plus heureux jours au milieu d'une cour brillante. La princesse Louise avait donné deux héritiers au trône de Prusse lorsqu'elle devint reine, le 16 novembre 1797, par la mort de Frédéric-Guillaume II. Après avoir reçu le serment de leurs sujets, les nouveaux souverains firent un voyage à Kœnigsberg, et ils recueillirent partout de nombreux témoignages d'attachement. La reine surtout charma tous les yeux par sa beauté et gagna tous les cœurs par ses actes multipliés de bonté et de bienfaisance. Cette princesse fit encore plusieurs voyages dans ses États avec son époux; mais sa famille s'étant beaucoup augmentée, elle ne voulut plus s'éloigner de ses enfants. Ayant eu le malheur d'en perdre un en 1806, sa santé en fut très-altérée, et pour la rétablir, elle alla aux eaux de Pyrmont, d'où elle ne revint que plusieurs mois après. Les applaudissements qu'elle reçut à Berlin lorsqu'elle reparut dans cette capitale furent pour elle une grande consolation; mais son bonheur ne devait pas durer longtemps. La guerre terrible qui s'engagea bientôt avec la France devait plonger toute la Prusse dans un abîme de malheurs. La reine avait accompagné son époux en Thuringe, dans le mois d'octobre 1806. Obligée de le suivre dans sa retraite, après la bataille d'Iéna, elle se fit remarquer par sa fermeté et sa résignation; et, après les conférences de Tilsitt lorsque Napoléon, montrant contre la maison de Prusse la haine la plus implacable, ne voulait consentir en sa faveur à aucun sacrifice, elle eut le courage de paraître devant lui; et, après un court entretien, cet altier vainqueur, qui l'avait insultée dans ses bulletins d'une manière si grossière, parut céder à l'ascendant de la beauté et des vertus: mais il ne lui accorda réellement pas plus que n'avait pu obtenir l'empereur Alexandre; la Prusse fut démembrée et ses provinces restèrent envahies. Ce ne fut qu'après que les événements d'Espagne eurent forcé les troupes françaises à s'éloigner que les deux époux revinrent ensemble à Berlin, dans le mois de décembre 1809. Louise semblait jouir de la meilleure santé lorsque, étant allée voir son père au château d'Hohenzieritz, elle y mourut le 19 juillet suivant, par les effets d'un polype au cœur. Les regrets qu'elle laissa furent univer-

elle portait la tendresse pour ses enfants, et particulièrement pour François Ier.

(1) Brantôme raconte que la princesse, trois jours avant sa mort, ayant aperçu pendant la nuit une grande clarté dans sa chambre, fit tirer son rideau et fut frappée de la vue d'une comète: « Ah! dit-elle alors, voilà un signe qui ne parait pas « pour une personne de basse qualité. Dieu le fait paraître pour « nous, grands et grandes. Refermez la fenêtre. C'est une comète « qui m'annonce la mort: il s'y faut donc préparer. » Elle demanda son confesseur le lendemain matin, et remplit ses devoirs de *bonne chrétienne*; ce qui réfute suffisamment tout ce qu'on a dit du penchant de cette princesse pour la réforme. Les médecins l'assuraient néanmoins qu'elle n'en était pas là. « Si je n'avais vu, « dit-elle, le signe de mort, je le croirais, car je ne me sens point « si bas. » (Brantôme, *Vies des dames galantes*, t. 3, p. 346, édit. de la Haye, 1740.) La comète dont parle Brantôme n'est pas la seule dont elle ait été épouvantée: une nuit qu'elle se promenait dans le bois de Romorantin (28 août 1514), elle en vit une dans l'occident, et s'écria: *Les Suisses! les Suisses!* et elle resta persuadée que c'était un avertissement que le roi serait en grande affaire contre eux.

sels; le roi, son époux, resté inconsolable, ne voulut pas se remarier. On a élevé à cette princesse et à son époux un magnifique mausolée dans une chapelle du parc de Charlottenbourg, à une lieue de Berlin. On a publié : 1° *Louise, Königinn von Preussen, ein Denkmahl,* Berlin, 1810, in-8°; 2° *la Reine Louise,* par madame de Berg, ibid., 1814; ouvrage contenant plusieurs lettres remarquables de cette princesse, de 1806 et 1807, et dont on trouve une analyse curieuse dans l'*Edinburgh Review;* 3° *Eloge historique de Louise-Auguste de Meklenbourg, reine de Prusse, lu à l'academie de Dijon, le 4 juillet* 1818, *par le marquis de Courtirron,* Dijon, 1818, in-8°; 4° Charlotte Richardson, *Memoirs of the private life and opinions of Louisa, queen of Prussia, consort of Frederik William III,* London, 1847, in-8°. M—D j.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti. *Voyez* CONTI.

LOUISE-MARIE DE FRANCE (MADAME), la dernière des filles de Louis XV et de Marie Leckzinska, naquit au château de Versailles le 15 juillet 1737. Elle fut élevée avec ses sœurs par madame de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, qui ne négligea rien pour développer en elle le germe de toutes les vertus. Une maladie ayant donné lieu à des craintes pour ses jours, les religieuses la vouèrent à la Ste-Vierge, et, après son rétablissement, la revêtirent d'un habit blanc qu'elle devait porter pendant une année. Cette cérémonie fit une impression très-vive sur le cœur de la jeune princesse, naturellement pieuse, et l'on ne peut guère douter que cette circonstance n'ait influé sur sa vocation. Madame Louise avait quatorze ans quand elle fut ramenée à la cour; mais en quittant le couvent, elle ne voulut renoncer à aucun des exercices de piété dont elle avait contracté l'habitude : elle ne paraissait que rarement aux fêtes et aux spectacles; mais comme il lui en coûtait beaucoup d'être obligée de trouver sans cesse de nouveaux prétextes pour s'en dispenser, elle finit par songer sérieusement à renoncer à la cour. Ce fut vers ce temps que la comtesse de Rupelmonde entra aux Carmélites; la princesse assista avec la reine à la cérémonie de la prise de voile : elle ne put voir sans émotion une femme jeune et belle qui renonçait à tous les avantages du rang et de la fortune, pour embrasser une vie pénitente; mais elle sentit qu'elle était capable du même sacrifice. Elle fit part de sa résolution à M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui employa vainement tous les moyens pour l'en détourner; et, avec l'agrément du roi, son père, elle entra, le 11 avril 1770, dans le couvent des Carmélites de St-Denis, l'un des plus pauvres de France. Au bout de quelques mois d'épreuves, pendant lesquels elle édifia ses compagnes par sa douceur, sa patience et son application à ses devoirs, sœur Thérèse (c'est le nom qu'avait choisi la princesse), prit l'habit des mains de la dauphine (Marie-Antoinette), le 17 septembre 1770, en présence du nonce du pape et d'un grand nombre de prélats. Un an après (2 septembre 1771), elle prononça ses derniers vœux; et, le 10, elle reçut des mains de la comtesse de Provence le voile noir, avec la même solennité. Aussitôt ses compagnes l'élurent maîtresse des novices, emploi très-fatigant, et qu'elle n'accepta que par la crainte de manquer à l'obéissance qu'elle venait de promettre. Elle le remplit pendant deux ans, et ne le quitta que pour occuper la place de prieure. Son désir était de redescendre au rang de simple religieuse; mais elle ne put obtenir cette faveur, et il lui fallut accepter les fonctions de procureuse. Les jeûnes et les austérités affaiblirent sa santé délicate; elle tomba malade, se prépara à la mort, et mourut le 23 décembre 1787, à l'âge de 50 ans. L'abbé Proyart a publié la *Vie de Madame Louise,* Bruxelles, 1793, in-12. On y trouve des anecdotes curieuses, extraites de mémoires authentiques et des *Lettres* de la princesse, dont le recueil avait été confié à cet ecclésiastique. W—s.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voyez* GONZAGUE.

LOUISE, reine de Portugal. *Voyez* GUSMAN.

LOUISE, reine de Belgique. *Voyez* ORLÉANS.

LOUISE-ULRIQUE, reine de Suède, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, naquit à Berlin le 24 juillet 1720. Son éducation fut confiée principalement à madame de Rocoulles, d'une famille protestante de France qui s'était réfugiée en Brandebourg. Familiarisée dès sa première jeunesse avec la littérature et les arts, elle eut occasion de les cultiver et de développer les talents qu'elle avait reçus de la nature, lorsque son frère fut parvenu au trône. Elle s'entretint à Potsdam avec Voltaire, Maupertuis, Algarotti, et se livra à l'étude de l'histoire, des belles-lettres et de la philosophie. Voltaire chanta plusieurs fois les charmes de son esprit et de sa conversation, et Frédéric la regardait comme l'ornement de sa famille. Il eût voulu la fixer à sa cour; mais elle fut bientôt recherchée en mariage par plusieurs princes étrangers instruits de ses qualités éminentes. Frédéric écarta cependant la proposition qui lui fut faite de donner sa sœur pour épouse au grand duc de Russie, depuis Pierre III; et après quelques irrésolutions il consentit à la donner en mariage au prince royal de Suède, Adolphe-Frédéric. Louise-Ulrique fut unie à ce prince en 1744, et fit son entrée à Stockholm le 15 octobre de la même année. Son extérieur noble et imposant, les grâces de son esprit et de ses manières, ses talents et ses connaissances, produisirent une grande sensation à la cour de Suède et parmi la nation suédoise. Devenue reine en 1751, elle développa ses vues et ses plans pour le progrès des lettres et des arts dans le pays qu'elle avait adopté. Le roi son époux la seconda de tous les moyens que lui donnait son pouvoir. En 1753 elle fonda dans la capitale une académie des

belles-lettres qui obtint aussitôt la sanction du monarque et qui commença ses travaux sous la direction de la reine. Ce fut aussi sous les auspices de cette princesse que se formèrent la belle bibliothèque du château de Drottningholm, le cabinet d'histoire naturelle dont Linné a donné la description, et la collection de tableaux qui est encore le principal ornement du musée de Stockholm. Dans le même temps la reine s'occupait du projet d'une maison d'éducation pour les demoiselles nobles, à laquelle St-Cyr devait servir de modèle ; elle ne put cependant exécuter ce projet qu'en partie, et au lieu d'une communauté elle institua une administration chargée de fournir annuellement une somme à un certain nombre de jeunes personnes qui restaient dans leurs familles, mais qui étaient distinguées par un costume particulier. Cet établissement subsiste encore avec quelques modifications sous le nom d'institut de Wadstena, qu'il a pris de la ville où la reine s'était proposé d'établir la maison d'éducation. L'esprit actif de Louise-Ulrique s'étendit sur plusieurs autres objets. Elle encouragea l'agriculture, l'industrie et les inventions utiles de tout genre ; elle voulait acclimater en Suède les vers à soie et en fit élever sous ses yeux à Drottningholm ; mais la rigueur du climat fut un obstacle que les plus grands soins ne purent faire surmonter. Il était assez naturel que la reine s'intéressât à la situation de son époux. Adolphe-Frédéric luttait contre les partis, et la douceur de son caractère, l'irrésolution de son esprit l'empêchaient de prendre aucune mesure vigoureuse. Louise-Ulrique, plus ferme et plus décidée, aborde le danger, sans cependant remporter la victoire. Les ressources pécuniaires de la cour étaient très-bornées, et les chefs des partis s'entendaient pour faire échouer ses plans, quoiqu'ils eussent d'ailleurs des vues très-différentes. Ce fut en 1756 que la lutte la plus importante éclata, et que la reine éprouva de la part de la diète des contrariétés qui furent douloureuses pour la fierté de son âme. Elle les supporta avec un calme apparent, et mit sa gloire à couvert en continuant de se livrer à des travaux qui accroissaient la prospérité intérieure et prouvaient d'une manière éclatante son zèle pour les lettres. Parmi les savants qui paraissaient à sa cour, elle distingnait Dalin et Klingenstiern, qui l'un et l'autre avaient travaillé à l'éducation du prince royal, depuis Gustave III. Ils moururent, le premier en 1763, le second en 1766. Louise-Ulrique leur fit élever un monument (*voy*. DALIN). Adolphe-Frédéric ayant terminé sa carrière par une mort subite, le prince Gustave qui était à Paris, fut proclamé roi et prit à son tour les rênes du gouvernement. Peu de temps après la reine douairière se rendit à Berlin et passa plus d'une année auprès du grand Frédéric. Elle se montra comme en Suède la protectrice des lettres et de ceux qui les cultivaient. Elle honora de sa présence plusieurs séances publiques de l'académie de Berlin ; et les académiciens furent souvent admis à sa table. Retournée en Suède, elle vit le triomphe de son fils, que son éloquence, sa popularité et les secours de la France avaient rendu vainqueur des factions. Il s'éleva cependant par la suite des nuages entre elle et ce fils. Ils cessèrent de communiquer en 1779 ; et Louise-Ulrique passa ses dernières années dans une grande retraite. Elle habitait pendant l'hiver le château de Frederiscshof à Stockholm, et pendant l'été celui de Swartsiœ, dans une île du Mœlar. La lecture, la broderie, la promenade charmèrent tour à tour ses loisirs. A la campagne elle s'entretenait souvent avec les cultivateurs et surtout avec un paysan octogénaire dont les souvenirs dataient du règne de Charles XII. Elle fut atteinte à Swartsiœ d'une maladie grave, dans l'été de 1782. Gustave III s'étant rendu auprès d'elle, en éprouva d'abord un accueil peu satisfaisant ; mais les sentiments de la nature l'emportèrent et le cœur maternel se rouvrit à la tendresse. Peu après cette entrevue la reine expira le 16 juillet 1782 ; et son fils l'ayant fait transporter avec pompe à Stockholm, accorda à sa mémoire tous les honneurs que sollicitaient le rang, les talents et les vertus de Louise-Ulrique. C—AU.

LOULÉ (le marquis DE), né à Lisbonne en 1785, était fils aîné du comte de Val de Reis ; il reçut une éducation soignée dont il sut profiter ; mais il puisa en même temps dans ses lectures et ses études des opinions philosophiques qui influèrent sur sa conduite politique et causèrent sa perte. Ami d'enfance du prince régent du Portugal (*voy*. JEAN VI), il lui demeura constamment attaché et reçut de lui le titre de marquis. Toutefois, lorsqu'en 1807 Jean transporta sa cour et son gouvernement au Brésil, le marquis resta en Portugal, et fut l'un des signataires de la fameuse adresse à Napoléon. Il était alors colonel dans l'armée portugaise. Junot ayant dissous cette armée dès le commencement de 1808, il en forma un corps de 8,000 hommes qu'il fit partir pour la France, où il n'en arriva que 3,000, le reste ayant déserté en Espagne. Le marquis de Loulé était au nombre des principaux officiers de cette troupe que Napoléon organisa en une légion *lusitanienne*, et qui combattit avec distinction à Wagram et à Smolensk. Le marquis de Loulé resta avec ce corps au service de France jusqu'à la restauration. Durant les cent-jours il suivit le roi Louis XVIII à Gand, et ce fut par l'intervention de ce monarque qu'il rentra en grâce auprès de Jean VI. Il partit aussitôt pour Rio-Janeiro et fut très-bien accueilli par ce dernier. Après une procédure de pure forme il fut rétabli dans tous ses titres et dignités dont il avait été dépouillé par une sentence prononcée en Portugal, et qui le condamnait à mort comme traître au roi et à la patrie. Lorsqu'en 1821 Jean VI revint à Lisbonne, Loulé était en possession de l'entière

confiance de ce souverain, qui le nomma grand écuyer, charge précédemment exercée par le marquis de Marialva son beau-frère. Il faut dire que ce prince faible, mais qui ne manquait pas d'une certaine finesse, se trouvait heureux d'avoir pour ami, dans le marquis de Loulé, un homme sur le dévouement duquel il pût compter, et qui d'ailleurs était, par ses antécédents et ses opinions, agréable aux cortès qui tenaient le roi sous le joug. En effet, le marquis de Loulé pendant toute la durée du régime constitutionnel se montra très-attaché aux nouvelles institutions et se concilia par là l'estime de tous les partisans de la révolution, en s'attirant la haine du parti absolutiste à la tête duquel se trouvaient la reine Charlotte-Joachine, le prince don Miguel et un grand nombre de nobles et d'ecclésiastiques. On a dit encore que, profondément touché du bien que lui avait fait Louis XVIII, il saisissait toutes les occasions de montrer son enthousiasme et son dévouement pour la France ; peut-être même en portait-il quelquefois trop loin la manifestation dans un pays où l'Angleterre comptait tant de partisans. On peut ajouter qu'il ne témoigna pas moins de reconnaissance envers son souverain, qui, après lui avoir rendu ses bonnes grâces, ne cessa de le combler de sa faveur. Loulé lui consacrait toute son existence, et il était devenu en quelque sorte indispensable à Jean VI par les soins touchants qu'il prodiguait à ce prince, dont le physique et le moral étaient si douloureusement affectés. Après la chute de la constitution, Loulé, malgré le triomphe de ses ennemis conserva toute la faveur du roi, et pouvait se croire à l'abri de leurs coups. Probablement il n'eût couru aucun danger s'il avait voulu tremper dans la conspiration qui avait pour but de dépouiller Jean VI de toute autorité. Des propositions lui furent faites ; il refusa de les adopter. Dès ce moment sa perte fut jurée. Il fut assassiné dans la nuit du 1er mars 1824 au palais de Salvatierra, près de Lisbonne, où la cour était alors (*voy.* CHARLOTTE-JOACHINE). On trouva son cadavre étendu par terre, en plein air dans une partie du palais qui avait été incendiée quelques jours auparavant et qu'on n'avait point fait réparer. Le marquis était revêtu de son uniforme avec toutes ses décorations. Sa tête avait reçu deux fortes contusions et elle était traversée de bas en haut par un instrument tranchant qui avait été introduit dans la bouche, circonstance qui donna lieu de croire que le malheureux marquis était renversé quand il reçut le coup. D'ailleurs, comme il avait beaucoup plu dans la nuit du 1er et que ses vêtements étaient secs, on dut en conclure qu'il avait été transporté dans cet endroit après l'accomplissement du crime. Jean VI, pénétré de douleur en apprenant cet attentat audacieux commis presque sous ses yeux, ordonna sur-le-champ une enquête. On acquit facilement la connaissance du nom des meurtriers ; mais comme il s'en trouvait d'un rang trop élevé, on assoupit l'affaire. On chercha même à détruire la procédure, mais sans succès. Les ministres consentaient bien à la condamnation des complices ; mais ils voulaient que le chef du complot ne fût pas même nommé. Les magistrats se refusèrent à juger l'affaire dans l'état informe où on l'avait mise. Tel était l'état des choses, lorsque le mouvement du 30 avril mit Jean VI entre les mains de don Miguel et des factieux qui avaient trempé dans l'assassinat du marquis. Un des premiers soins de l'infant fut de chercher à s'emparer des pièces de la procédure ; mais il n'y réussit point. Le 9 mai, le roi Jean VI, étant parvenu à échapper à la surveillance des absolutistes, se rendit à bord du vaisseau anglais le *Windsor-Castle*, où tout le corps diplomatique se rassembla. Aussitôt il rendit un décret par lequel il retirait le commandement de l'armée à don Miguel, qui reçut l'ordre de paraître devant son père. L'infant obéit ; il avoua qu'il avait été séduit, trompé, donna le détail de l'assassinat du marquis de Loulé, et nomma ses principaux conseillers et complices. L'enquête fut reprise quelques jours après ; on arrêta le marquis d'Abrantès (*voy.* ce nom), accusé d'être un des auteurs du crime. Cette nouvelle enquête étant terminée, le roi nomma une commission pour porter une sentence définitive ; mais elle n'a jamais été prononcée. Du reste, Jean VI avait rendu au fils du marquis de Loulé tous les titres et emplois de son père. D—R—R.

LOUP (SAINT-), évêque de Troyes, naquit à Toul vers le commencement du 5e siècle. Après avoir fait de bonnes études et paru au barreau avec réputation, il quitta le monde, distribua la plus grande partie de ses biens aux pauvres, et se retira dans l'abbaye de Lérins. Les députés de l'Église de Troyes l'ayant demandé pour succéder à St-Ours, leur évêque, mort en 426, il fut élu malgré sa résistance, et conserva dans cette dignité le même esprit de pauvreté et de mortification que dans son monastère. Il fut envoyé, avec St-Germain d'Auxerre, pour combattre les erreurs des pélagiens, qui commençaient à s'introduire dans la Grande-Bretagne ; et après son retour il continua de se livrer avec le plus grand zèle aux fonctions pastorales. Attila, roi des Huns, venait de fondre sur les Gaules, en 451, et menaçait d'une destruction entière l'empire d'Occident. Tongres, Trèves, Cambrai, Besançon, Auxerre et Langres avaient ressenti l'effet de la fureur de ce barbare. Les habitants de Troyes, plongés dans la consternation, conjurèrent leur évêque de fléchir la colère d'un vainqueur impitoyable. Ce prélat ordonne aussitôt des prières publiques, des jeûnes, se revêt de ses habits pontificaux, et se rend au camp des Goths à la tête de son clergé. A la vue de cette procession, Attila se radoucit, promit d'épargner Troyes, et se retira du côté de Merry-sur-Seine. On ne douta

point que sa retraite ne fût un miracle dû aux prières de St-Loup quand on vit la confiance que ce roi barbare témoigna lui-même pour l'intercession de ce serviteur de Dieu. L'armée des Huns ayant été, peu de jours après, taillée en pièces par les forces réunies des Romains, des Francs et des Ostrogoths (*voy.* AÉTIUS), Attila envoya chercher l'évêque de Troyes, voulut que ce pontife l'accompagnât jusqu'aux bords du Rhin, et ne le quitta qu'en se recommandant encore à ses prières. Cette condescendance d'un prélat qui pensait que ses fonctions étaient de bénir plutôt que de maudire fut dénoncée comme une espèce de trahison : on l'accusa d'avoir favorisé l'évasion des ennemis de l'empire, et il fut obligé de quitter sa ville épiscopale. Sa patience et sa charité finirent néanmoins par triompher : on lui permit de revenir deux ans après. Il mourut à Troyes, en 478, après avoir gouverné ce diocèse pendant cinquante-deux ans. Sa fête est fixée au 29 juillet. On trouve, dans le Spicilége de d'Acheri (t. 5, p. 579), une Lettre de St-Loup à Sidoine Apollinaire, qui, dans ses ouvrages (liv. 6. ép. 1re), donne aussi de grands éloges au saint évêque de Troyes. — ST-LOUP ou LEU, en latin *Lupus*, évêque de Bayeux, dont on y fait la fête le 28 mai, suivant l'*Art de vérifier les dates* (t. 1er, p. 73), et le 25 octobre, selon le *Gallia Christiana nova* (t. 2, p. 346), mourut en 461 (ou en 465, suivant MM. de Ste-Marthe). — ST-LOUP, évêque de Lyon, assista au concile d'Orléans en 538, et mourut en 542; on l'honore le 5 septembre. — ST-LOU ou LEU (en latin *Lupus*), évêque de Sens, mort vers l'an 623 et honoré le 1er septembre, est le patron d'une paroisse de Paris. C. M. P.

LOUP (*Servatus-Lupus*), abbé de Ferrières, est regardé comme l'écrivain le plus poli qu'ait produit la France au 9e siècle. Il naquit vers l'an 805 au diocèse de Sens, d'une famille noble : dès son enfance il montra une grande ardeur pour l'étude; mais, abandonné à lui-même, manquant de guide et de méthode, il fit d'abord peu de progrès. A l'âge de dix-huit ans, il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de Ferrières en Gâtinais; et Aldric, qui en était alors abbé, lui donna un maître qui lui enseigna les éléments de la grammaire et de la rhétorique. Aldric, devenu archevêque de Sens, l'envoya à l'abbaye de Fulde étudier la théologie sous le savant Raban-Maur; et il profita du voisinage de Seligenstadt pour se lier avec Eginhard, dont il reçut de sages conseils et des livres, chose précieuse et infiniment rare à cette époque. On croit que Loup enseigna les belles-lettres à l'abbaye de Fulde : quoi qu'il en soit, il revint en France en 836; et sa réputation ne tarda pas à s'étendre jusqu'à la cour, où il fut obligé de se rendre pour répondre à l'empressement de Louis le Débonnaire. Ce prince le recommanda en mourant à son fils Charles le Chauve; et Loup fut nommé, en 842, abbé de Ferrières, à la place d'Adon, que ses liaisons criminelles avaient rendu désagréable au roi. Il assista en 844 au concile de Verneuil-sur-Oise, dont il fut élu secrétaire; et il s'acquitta de cette commission d'une manière si satisfaisante que les évêques de France voulurent l'avoir, depuis, à toutes leurs assemblées. Le roi le députa à Rome en 849; mais on ignore le sujet de son voyage. En 853, il assista au deuxième concile de Soissons, dans lequel fut déposé Ebbon, archevêque de Reims. Malgré tant d'occupations importantes et la nécessité dont il se plaint de se trouver, comme abbé de Ferrières, à toutes les prises d'armes, fréquentes dans ces temps de troubles; malgré l'obligation de changer souvent de résidence pour chercher un asile contre l'irruption des Normands, il ne laissa pas de former un grand nombre d'élèves distingués, et d'amasser une bibliothèque considérable pour le temps. Il entretenait à la Celle-St-Josse-sur-Mer des copistes pour transcrire les livres qu'il faisait venir d'Angleterre; et il cultivait aussi avec zèle l'agriculture en même temps que les lettres. On ignore l'époque de la mort de Loup; mais on ne trouve plus de traces de lui dans l'histoire après l'année 862 : il était en correspondance avec la plupart des souverains de son temps; et les savants, dont il fut le protecteur et l'ami, s'empressaient de lui donner des marques de leur reconnaissance en lui dédiant leurs ouvrages. On a de l'abbé de Ferrières : 1° *Liber Epistolarum*. Ces Lettres, adressées la plupart aux personnes les plus qualifiées de l'Église et de l'État, écrites d'un style clair, élégant et nerveux, sont très-précieuses pour les éclaircissements qu'elles renferment sur les personnages les plus distingués de ce temps-là et sur les événements auxquels ils ont pris part. Elles sont au nombre de cent trente. Papire Masson en a donné une première édition, Paris, 1588, in-8°; elle est remplie de fautes qui ont passé avec le texte dans les *Bibliothèques des Pères*, de Cologne et de Paris. A. Duchesne les a insérées d'après un ancien manuscrit, plus correct que celui de Masson, dans les *Scriptor. Francorum*, t. 2, p. 726-88; mais la meilleure édition est sans contredit celle de Baluze, avec des notes qui ont été mal à propos retranchées de la *Bibliothèque des Pères* de Lyon; 2° *De tribus quæstionibus* (*libero arbitrio, prædestinatione et precio mortis Jesu Christi*) *cum cæteris*, etc. Ce traité, où l'auteur suit principalement la doctrine de St-Augustin, a été publié en 1648, in-16, sans nom de ville. L'éditeur, qui s'est caché sous le nom de *Donatus Candidus* (1), y a joint une préface curieuse par les détails qu'elle contient sur l'histoire de cet ouvrage. Gilbert Manguin l'a inséré dans un *Recueil* d'ouvrages sur la prédestination et la grâce, Paris, 1650, in-4°; et le P. Sirmond en a donné une édition meilleure que les précédentes, ibid., 1650, in-8°; 3° une *Vie de St-Maximin*,

(1) On peut conjecturer que c'est dom Grimbert qui a publié cette édition : du moins est-il bien certain qu'elle a été faite sur le manuscrit qu'il avait corrigé et annoté.

évêque de Trèves. Plusieurs critiques l'attribuent à Loup, évêque de Châlons-sur-Marne. — Une *Vie de St-Wigbert*, abbé de Fritzlar dans la Hesse; deux *Homélies* et deux *Hymnes* en l'honneur de ce saint. Les *ouvrages* de Loup ont été recueillis, avec des notes, par Baluze, Paris, 1664, in-8°; et avec de nouvelles corrections, Anvers (Leipsick), 1710, in-8°. Voyez, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de France*, t. 5, p. 255-272. W—s.

LOUPTIÈRE (JEAN-CHARLES DE RELONGUE DE LA), littérateur, né le 16 juin 1727, au château de la Louptière, diocèse de Sens, après avoir fait de bonnes études, vint se fixer à Paris, où il coula des jours tranquilles dans le sein de l'amitié, dont il était fait pour goûter les charmes. Ses vers, naturels et faciles, eurent un grand succès dans les sociétés pour lesquelles il les composa; mais le public se montra plus sévère. La Louptière entreprit de continuer le *Journal des dames*, commencé par Campigneulle; mais il l'abandonna au bout de quelques mois à madame Beaumé (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes* par Barbier, n° 3347). Il mourut à Paris, en 1784. Il était membre de l'académie des Arcadiens de Rome, et de celle de Châlons-sur-Marne. Le recueil de *Poésies et œuvres diverses* de la Louptière forme 2 volumes in-12, Paris, 1768 et 1774. — LOUPTIÈRE (l'abbé Amable-François-Louis le Breton DE LA), déploya tour à tour son éloquence dans la chaire et au barreau; car il exerça la profession d'avocat, après avoir quitté la congrégation de l'Oratoire. Retiré dans le Maine, sa patrie, il était déjà fort avancé en âge, lorsque, pendant la révolution, il fut assassiné dans un des mouvements populaires. Auteur fécond et caustique, il a laissé beaucoup de manuscrits, notamment *Gustave-Adolphe*, poëme épique, et la *Calaisiade*, poëme bouffon; il n'avait imprimé qu'une *imitation* en vers du *Jugement dernier* d'Young, nuit 24ᵉ, 1772, et quatre Satires intitulées les *Juvénales*, Vancé, 1779. La poésie en est négligée et très-prosaïque. Il avait consacré des soins particuliers à l'instruction littéraire de la marquise de la Férandière (*voy.* FÉRANDIÈRE). W—s et L—P—E.

LOURDET DE SANTERRE (JEAN-BAPTISTE), auteur dramatique très-médiocre, et qu'on surnomma plaisamment Lourdet *sans tête*, naquit à Paris, en 1735, fut successivement auditeur à la chambre des comptes, conseiller du roi à l'hôtel de ville, et censeur royal. Ses liaisons avec Favart et sa femme, célèbre actrice, l'engagèrent à travailler pour le théâtre. En 1762, il donna, avec madame Favart, *Annette et Lubin*, comédie en un acte, musique de Monsigny. On a longtemps répété un couplet de cette pièce : *Annette à l'âge de quinze ans*. Nous rappellerons ici qu'en 1789, Bernard d'Antilly fit représenter, au Théâtre-Italien, la *Vieillesse d'Annette et Lubin*, comédie en prose, en deux actes. On y vit assister le couple villageois dont les amours avaient inspiré à Marmontel un conte charmant, et à Favart, son ancienne pastorale, pleine de grâce et de naïveté. Lourdet de Santerre donna, en 1778, au Théâtre-Italien : *le Savetier et le financier*, opéra-comique en deux actes, et fit jouer, en 1782, à l'Académie royale de musique, deux opéras, mis en musique par Grétry : *la Double épreuve, ou Colinette à la cour*, en trois actes, et l'*Embarras des richesses*, aussi en trois actes. Cette dernière pièce est empruntée à Dallainval. La scène était d'abord à Athènes, et l'on rit beaucoup d'une bergère de l'Attique qui parlait de danser le *dimanche*, et d'un paysan qui vend sa métairie deux mille écus. A la troisième représentation, l'auteur mit la scène à Chaillot, où *Plutus* est aussi facile à trouver que le *dimanche* à Athènes. Lourdet de Santerre donna au théâtre Feydeau, en 1800, *Ziméo*, opéra en trois actes, musique de Martini. Il fit jouer, sans succès, à la Comédie française : 1° les *Quatre sœurs*, comédie en cinq actes et en vers; 2° *Agathine*, comédie en cinq actes et en vers; 3° le *Mariage supposé*, comédie en trois actes et en vers. Il est encore auteur de quelques autres pièces qui n'ont pas été imprimées, et de deux opéras non représentés (les *Mariages lacédémoniens; Paul et Virginie*). Enfin, il a eu part à différentes pièces d'Anseaume et de Favart. Lourdet mourut à Paris, le 7 mars 1815, âgé de 80 ans. F—LE.

LOUREIRO (JEAN DE), botaniste portugais, naquit vers l'an 1715. S'étant consacré à l'état ecclésiastique, il passa dans la Cochinchine, avec le désir d'y répandre les bienfaits de la religion chrétienne. La prudence et les autres vertus ne suffisaient pas pour assurer des succès à cet apostolat, dans un pays livré aux superstitions et dont l'entrée était défendue à tout Européen. Loureiro y joignit l'étude de la médecine. Le zèle et la générosité avec lesquels il prodigua ses soins et ses remèdes lui acquirent bientôt une certaine popularité, à la faveur de laquelle il obtint du roi la permission de rester dans le pays. Ce prince le chargea encore de la direction de tout ce qui, dans son palais, avait rapport aux sciences mathématiques et physiques. Il paraît même qu'il gênait peu le missionnaire, pourvu que celui-ci usât de prudence. Mais beaucoup d'habitants ne demandaient que des remèdes; ceux d'Europe lui manquaient déjà : le désir d'y suppléer par l'emploi des végétaux du pays lui donna le goût de la botanique. Toutefois Dioscoride, et même Ray et Tournefort, qu'il s'était procurés successivement, lui étaient de peu d'utilité pour connaître les plantes de l'Inde. Un Anglais lui communiqua au bout de quelques années les ouvrages de Linné, qui fut désormais son unique guide. Il réussit assez promptement à connaître les plantes vulgaires qui pouvaient composer sa pharmacie, et s'occupa bientôt de dessécher des échantillons de toutes celles qu'il découvrait. Il en envoya d'abord 60 en Angleterre et en Suède,

et plus tard 230 autres en Angleterre. Mais il en recueillit un bien plus grand nombre, qu'il se proposait de rapporter en Europe et qui formaient, à ce qu'il croit, les trois quarts de la flore de la Cochinchine. Après avoir quitté ce pays, il passa trois ans à Canton; et, comme en Chine il est défendu aux Européens de sortir de l'enceinte du lieu qu'ils habitent, il se procura des plantes par un Chinois qui en apportait aux pharmaciens de cette ville. Pendant sa traversée de Canton en Europe, il aborda successivement aux côtes de Camboge et de Tsiampa, au Bengale, à la côte du Malabar, enfin à l'île de Mozambique, où il passa trois mois, et il recueillit beaucoup de plantes dans ces divers pays. De retour dans sa patrie, après une absence de trente-six ans, il mit en ordre ses nombreux matériaux, et réunit ses descriptions sous le titre de *Flora Cochinchinensis*, en distinguant par des signes différents les plantes de Cochinchine, de Chine, des autres parties de l'Asie et celles de l'Afrique. Cet ouvrage fut imprimé aux frais de l'académie des sciences portugaise dont il était membre, et parut à Lisbonne, 1790, 2 vol. in-4°. Il comprend 672 genres de plantes, dont 183 étaient donnés comme nouveaux, et 1,949 espèces, parmi lesquelles 1,400 environ appartiennent à la Cochinchine. Cette flore est rangée suivant le système de Linné, dont Loureiro a emprunté les caractères génériques, ainsi que les phrases spécifiques, pour les plantes décrites dans les ouvrages du naturaliste suédois, en leur faisant subir seulement les changements qui étaient le fruit d'observations faites dans le pays sur quelques caractères importants, et sur le port des plantes. Parmi les genres créés par Loureiro, plusieurs rentrent dans des genres existants lors de la publication de sa Flore, ou établis depuis. On peut consulter à ce sujet trois notices publiées dans les tomes 11e et 12e des *Annales du muséum*, par de Jussieu. Il serait à désirer que cet examen pût être fait sur la totalité des genres nouveaux; il en résulterait un grand avantage pour l'ouvrage de Loureiro et pour la science elle-même. Mais il faudrait, pour rendre ce travail complet, que l'herbier lui-même pût être soumis à la critique. L'examen d'une portion de cet herbier, qui fait partie des collections botaniques du muséum de Paris, prouve que les descriptions de Loureiro ne méritent pas une confiance tout à fait implicite. Toutefois, malgré les défauts qui ont déjà été signalés dans cet ouvrage et ceux que l'on pourra y découvrir, la Flore de Cochinchine est fort remarquable par les connaissances qu'elle nous a données sur un pays encore inexploré sous ce rapport. D'ailleurs, les descriptions sont en général bien rédigées, et le style est fort bon. L'auteur a joint à la partie scientifique des notes sur le port des plantes, mais principalement sur leurs usages dans l'économie domestique, d'après l'expérience des indigènes, enfin sur les propriétés médicales, constatées par le long emploi qu'il en a fait dans le pays. Mais ce qu'il faut louer encore plus que ses découvertes, c'est le but qu'il s'était proposé dans son voyage, le zèle qu'il mit à le remplir, le courage et la persévérance avec lesquels il triompha des difficultés que lui présentait l'étude d'une science nouvelle pour lui, enfin la modeste simplicité avec laquelle il rend compte de ses travaux. Loureiro mourut à Lisbonne au commencement de 1796, dans un âge fort avancé. Willdenow a publié une 2e édition du *Flora Cochinchinensis*, Berlin, 1798, 2 vol. in-8°, à laquelle il a joint quelques notes et rectifications. Une lettre latine de Loureiro a été insérée par de Murr, dans ses *Annotationes ad bibliothecas Hallerianas*, 1805, in-4°, p. 5. On trouve sur Loureiro, dans le *Magasin encyclopédique*, t. 1er, 2e année (1796), une courte notice, qui est un extrait de la préface de sa Flore. D—u.

LOUSTALOT, né à St-Jean d'Angely en 1762, était fils d'un avocat de cette ville, et venait d'être reçu lui-même avocat à Bordeaux, lorsque la révolution commença. Il en adopta les principes avec enthousiasme, se hâta de venir à Paris pour y concourir, et fut choisi par Prudhomme pour l'un des collaborateurs du journal que ce libraire publiait sous le titre de *Révolutions de Paris, dédiées à la nation*, 1790, et années suivantes. Ce fut Loustalot qui en rédigea l'*introduction*; mais, du reste, il a fourni peu d'articles à ce recueil, étant mort dans les premiers jours d'octobre 1790. Le propriétaire du journal consacra, dans le 6e volume, quelques lignes à l'éloge de son ami; mais il n'y donne aucun détail biographique. Le club des cordeliers et celui des jacobins furent si affligés de sa perte, qu'ils prirent un arrêté pour porter son deuil pendant trois jours. Les autres collaborateurs des *Révolutions de Paris*, dont la collection forme 17 volumes in-8°, étaient Silv. Maréchal, Chaumette, Fabre d'Églantine, etc. A. B—t.

LOUTHERBOURG, ou plus exactement LUTHERBURG (Philippe-Jacques), peintre, né à Strasbourg, le 31 octobre 1740, d'un peintre en miniature Bâlois d'origine et mort à Paris en 1768, fut élève de Tischbein, puis de Casanova, et se fit bientôt connaître par son talent à peindre des *batailles*, des *chasses*, des *paysages*. De tous les peintres de cette époque, il est celui qui a le plus approché de Berghem : sa composition n'est point dépourvue d'esprit, son exécution est facile et pleine de force; son coloris, quelquefois un peu cru, est le plus souvent d'une grande fraîcheur. Ses tableaux toutefois offrent plutôt une heureuse imitation des grands maîtres, que l'exactitude de la nature. C'est surtout dans la peinture des animaux que brille son talent. Le musée du Louvre ne renferme aucun tableau de ce maître; mais il en existe un dans le château de Rambouillet, qui représente une *Bataille*, et qui est une

heureuse imitation de Wouwermans. C'est sur ce tableau qu'en 1768 Lutherburg fut reçu académicien. Les ouvrages nombreux qu'il exposa successivement au Louvre accrurent sa réputation. L'espoir d'augmenter sa fortune le conduisit en Angleterre en 1771, et il y reçut un traitement de mille livres sterling pour faire les croquis des décorations du grand Opéra. La czarine lui ayant commandé un tableau représentant le passage du Danube par l'armée russe, sous Romanzow, il demanda, pour le rendre plus parfait, qu'on lui envoyât de toutes les espèces d'armes des différentes nations soumises au sceptre de l'impératrice et à celui du sultan. Sa demande fut accueillie, et il se forma ainsi le cabinet le plus curieux en ce genre qu'aucun particulier possédât en Angleterre. Plusieurs compositions charmantes qu'il fit pour le roman de *Tomes Jones* ont été gravées par Bartolozzi, Woollet, etc. Bartolozzi et Byrne se sont exercés sur plusieurs des tableaux de ce maître. Lorsque Cagliostro passa en Suisse, Lutherburg l'y accompagna, et le pays lui plut tellement qu'il voulut d'abord y fixer son séjour : mais il retourna en Angleterre, et il est mort à Londres vers 1814 (1). Il s'était aussi occupé avec succès de la gravure à l'eau-forte, d'après ses propres compositions, et l'on connaît de lui les 18 morceaux suivants : 1° *deux suites de soldats*, composées de six pièces chacune; 2° les *Quatre heures du jour*, 4 petits paysages en largeur; 3° la *Tranquillité champêtre;* 4° et la *Bonne petite sœur*, deux estampes en hauteur, faisant pendants. Ses autres pièces, imitant le lavis au bistre, sont 4 planches représentant des *costumes maronites;* l'*Exposition des tableaux*, gravée en 1776; *deux vues sur les bords de la mer;* les *Travaux rustiques*, etc. Lutherburg fut, dit-on, le premier inventeur du théâtre pittoresque et mécanique, et ses premiers essais en ce genre sont décrits dans un journal littéraire allemand, sous le nom d'*Eydophysion*. On trouve une notice sur cet artiste dans le *Magasin encyclopédique*, 1809, t. 4, p. 390. P—s.

LOUTHF-ALY-KHAN, septième et dernier vekyl, ou régent de Perse, de la dynastie de Zend (*voy.* KERYM-KHAN), était fils de Djaafar-Khan (*voy.* ce nom). Sa taille avantageuse, sa force, son courage, son adresse dans tous les exercices du corps, et plus encore sa douceur et son affabilité l'avaient rendu à vingt ans l'idole des soldats et du peuple. Endurci de bonne heure au métier des armes, il joignait l'activité de la jeunesse à la prudence des vieux capitaines. En 1788, il avait soumis le Kerman et le Kermesir révoltés, et pris d'assaut la ville de Laar, lorsque, de retour à Chyraz, il y vit revenir Djaafar, qui, après s'être emparé d'Ispahan, avait eu la lâcheté de l'abandonner à l'approche de l'eunuque Agha-Mohammed-Khan, son compétiteur. Louthf ne put jamais déterminer son père à aller réparer sa honte, ni obtenir la permission de se mesurer avec ce redoutable ennemi. De nouveaux troubles l'ayant appelé du côté de Taroun, il y apprit que Djaafar venait d'être assassiné, le 22 février 1789, par des princes de sa famille qu'il retenait dans son palais comme otages, et qu'après avoir jeté son cadavre par la fenêtre, Seïd-Mourad, l'un d'eux, avait gagné une partie des troupes et s'était emparé de la souveraineté. Louthf, soutenu par les tribus arabes qui habitent les côtes du golfe Persique, appelé d'ailleurs par les vœux des habitants de Chyraz et par une partie de la garnison, rentra dans cette capitale, après une courte résistance, et vengea la mort de son père par le supplice de l'usurpateur et de ses complices. Cependant Agha-Mohammed, que Seïd-Mourad avait appelé à son secours, parut bientôt avec une armée dans les environs de Chyraz. Mais voyant que cette ville avait changé de maître, il n'osa rien entreprendre. Louthf, avec des forces inférieures, ne craignit pas de lui livrer bataille, le 7 août; et déjà la victoire se déclarait pour lui, lorsque la fuite d'un de ses parents entraîna celle de 6,000 Kourdes, et mit le désordre dans l'armée du jeune vekyl, qui parvint avec peine à la faire rentrer dans la ville. Agha-Mohammed ne put tirer aucun parti de cet avantage. Repoussé dans toutes les attaques qu'il dirigea contre Chyraz, il reprit la route de Tehran, abandonnant ses tentes et une partie de ses bagages. Louthf voulut prendre sa revanche; mais la rigueur de la saison l'ayant contraint de renoncer à une expédition qu'il avait commencée, il employa un intervalle de paix à renforcer son armée, à réparer les maux de la guerre en mettant l'ordre dans les finances et dans toutes les parties de l'administration. Il partit au printemps de 1791 pour conquérir Ispahan. Son beau-père Hadjy-Ibrahim, qu'il avait laissé pour gouverner Chyraz, s'y étant révolté, fit arrêter ses parents et ses partisans. Dans le même temps, deux frères du rebelle, qui avaient suivi le vekyl à l'armée, conspirèrent contre lui, et firent feu sur sa tente. Leur complot échoua par la valeur de ce prince; mais il ne put les faire arrêter, et fut obligé de renoncer à son entreprise. De retour à Chyraz, il en trouva les portes fermées; et lorsqu'il se disposait à l'assiéger, Ibrahim, par ses promesses et son or, parvint à débaucher son armée. Louthf-Aly, suivi de quelques guerriers fidèles, se retira du côté de Bender-Right, et passa près d'une année à lever des troupes et à rétablir sa puissance dans la Perse méridionale. Hadjy-Ibrahim n'ayant pu étendre son usurpation au delà des environs Chyraz, et n'osant y soutenir un siége contre son gendre, offrit cette ville à Agha-Mohammed, qui se mit en marche à la tête d'une armée nombreuse. Louthf prévint son rival; avec des forces moitié moins considérables, il le tint en échec à quelques lieues de Chyraz

(1) Hermann, *Notices sur Strasbourg*, t. 2, p. 316.

et l'empêcha de faire parvenir des secours aux rebelles ; mais, dans une bataille générale qui eut lieu en avril 1792, les troupes du jeune vekyl, d'abord victorieuses, s'étant livrées au pillage au lieu d'achever la déroute des ennemis, ceux-ci ralliés par leur habile général, tombèrent sur les vainqueurs qui, ne pouvant ni fuir ni se défendre, furent en un moment détruits et dispersés. Louthf-Aly lui-même, avec quelques centaines de cavaliers, prit la route de Yezd, et s'avança jusqu'à Tabas, place du Kahistan, sur les frontières des Etats du roi de Candahar, où il attendit une occasion de réparer ses pertes. Mohammed s'empara de Chyraz, des trésors que Kerym-Khan et ses successeurs y avaient accumulés, fit aveugler tous les princes de cette famille, massacrer plusieurs chefs de la tribu de Zend, livra leurs femmes à la brutalité de ses soldats, viola le tombeau de Kerym-Khan, dont il abandonna le cadavre aux insultes de la populace ; et punissant les habitants de leur ancienne résistance, il les accabla de contributions, et démolit les fortifications de leur ville. Il en laissa le gouvernement à Hadjy-Ibrahim, en récompense de sa trahison, avec une garnison de Khadjars, et emmena tous les otages à Tehran. Cependant Louthf-Aly, ayant reçu des secours, reprit l'offensive et se présenta devant Kerman, qui lui ouvrit ses portes en mars 1793. Il battit toutes les troupes qui furent envoyées contre lui, et fit même demander la protection des Russes, qui promirent de faire une diversion en sa faveur ; mais l'eunuque, ne voulant pas lui laisser le temps de tirer parti de cette alliance, marcha en personne pour l'écraser. Louthf-Aly, vaincu dans une dernière bataille, soutint un siége de plusieurs mois dans Kerman. Une nouvelle trahison y introduisit les troupes de son rival dans les premiers jours d'octobre 1794. Le jeune prince se battit en désespéré, depuis le matin jusqu'au soir, dans les rues et dans les places publiques ; enfin, épuisé de fatigue, couvert de blessures, il s'ouvrit un passage à travers les ennemis, suivi d'un petit nombre de cavaliers, et se dirigea encore vers les Etats de Candahar. Mais, attaqué en route par un de ses oncles, il fut pris et conduit à Chyraz, où Agha-Mohammed lui fit arracher les yeux. Louthf-Aly voulut attenter à sa propre vie ; on l'en empêcha toujours, et on le conduisit à Tehran sans le faire passer par Ispahan. Il jouit quelques instants de la consolation d'être réuni à ses femmes et à ses enfants ; mais, après avoir servi à orner le triomphe d'Agha-Mohammed, cette malheureuse famille fut entièrement exterminée par ordre de ce barbare. Ainsi périt, à 26 ans, Louthf-Aly-Khan, digne d'un meilleur sort, et dont les poëtes persans déplorent encore la perte. En lui finit la dynastie de Zend, qui avait duré quarante-quatre ans. Elle a été remplacée par celle des Khadjars, fondée par Agha-Mohammed-Khan, oncle de Fath-Aly-Khan, qui depuis monta sur le trône de Perse (*voy.* FATH-ALY-KHAN). A—T.

LOUVARD ou LOUVART (FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de St-Maur et fameux appelant, naquit en 1662, à Champgénéreux, diocèse du Mans. Il embrassa la vie monastique, à l'âge de dix-huit ans, dans l'abbaye de St-Melaine de Rennes, et s'occupa de la direction des âmes. Ses supérieurs le firent venir en 1700, à l'abbaye de St-Denis, pour terminer l'édition de St-Grégoire de Nazianze, interrompue par la mort de D. Dufrische ; et il y travailla quelque temps, mais sans résultat. En 1709, il ouvrit une conférence publique sur les points qui divisent les communions chrétiennes, et eut la satisfaction de ramener à l'unité de l'Eglise plusieurs dissidents. Il se fit honneur d'être le premier opposant de son corps contre la bulle *Unigenitus ;* et il soutint, dans un écrit exprès, que la recevoir était une apostasie. L'excès de son zèle lui attira plusieurs exils et emprisonnements, qui ne firent qu'échauffer davantage sa tête ardente. Après avoir été relégué successivement dans différentes maisons de son ordre, dans la Bretagne et le Maine, il fut arrêté en vertu d'une lettre de cachet, et enfermé au château de Nantes, d'où il fut transféré à la Bastille. Il arriva dans cette prison le 31 décembre 1728 ; et il essaya d'y reprendre son travail sur St-Grégoire ; mais ne pouvant pas se procurer les secours nécessaires, il l'abandonna, et remit ses notes à dom Maran, son confrère (*voy.* GRÉGOIRE DE NAZIANZE). Après une captivité de cinq ans, il fut conduit à l'abbaye de Rebais, d'où il lui était défendu de sortir ; mais, au bout de quelques mois, ses adversaires ayant obtenu un nouvel ordre pour le faire resserrer plus étroitement, il parvint à se soustraire aux recherches des archers, et se réfugia en Hollande, où il trouva un asile dans la chartreuse de Schonaw, près d'Utrecht. Il s'y livra à la rédaction de plusieurs écrits pour la défense de son parti, et y mourut le 23 avril 1739. On a de dom Louvard : 1° un *Prospectus* d'une nouvelle édition des Œuvres de St-Grégoire de Nazianze, et quelques *Lettres,* dans les journaux du temps, relatives à ce travail ; 2° plusieurs écrits, dénués d'intérêt aujourd'hui, sur la bulle *Unigenitus*, et sur la nécessité de l'appel de l'Eglise de France au futur concile. On en trouvera la notice détaillée dans l'*Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*, p. 540 et suiv. On peut consulter aussi les *Nouvelles ecclésiastiques*, et l'ouvrage intitulé *les Appelants célèbres*. W—s.

LOUVEAU (JEAN), littérateur, né à Orléans vers le commencement du 16ᵉ siècle, vint s'établir à Lyon, où il devint le secrétaire de Claude Laurencin, baron de Riverie, receveur des subsides royaux au pays de Lyonnais ; il lui dédia sa traduction de l'*Asne doré* d'Apulée, Lyon, Jean Temporal 1553, in-16. La Croix du Maine et du Verdier nous ont donné la liste de ses autres versions, qui sont encore extrêmement recherchées ; aussi

M. Brunet les a-t-il fait figurer dans son *Manuel*. A. P.

LOUVEL (Pierre-Louis), devenu célèbre par le meurtre qu'il a commis, né à Versailles en 1783, dans une classe obscure, ne reçut d'autre éducation que celle de sa profession de sellier. Son père, un pauvre marchand mercier, ne pouvant nourrir ses enfants, le mit à l'hospice des Enfants trouvés, d'où il ne sortit qu'à l'âge de onze ans, en 1794. Pénétré des principes de la révolution, c'était dans les *Droits de l'homme* et la *Constitution* qu'il puisait la morale que plus tard il a mise en pratique d'une manière si funeste! Dépourvu de talents, il resta toujours garçon sellier, et parcourut en cette qualité la plus grande partie de la France, faisant tous ses efforts pour se soustraire à la conscription; car il est assez digne d'observation que cet homme, qui était pénétré d'une si haute admiration pour les principes de la révolution et le gouvernement de Napoléon, ne voulut point alors les servir de sa personne et au péril de sa vie. Il inventa successivement mille prétextes pour obtenir sa réforme, et il n'y parvint qu'en alléguant des infirmités imaginaires. Alors, il se remit à voyager en exerçant sa profession dans l'obscurité, et souvent dans la misère. D'un caractère sombre et mélancolique, il vivait presque toujours seul, communiquait rarement ses pensées, et montrait un invincible attachement à ses premières opinions. Louvel vit avec une grande affliction les événements de 1814, et ces événements achevèrent de porter le trouble dans sa raison. Il était alors à Metz; aussitôt il en part; il se rend à Fontainebleau, puis à l'île d'Elbe, où l'objet de son culte venait d'être conduit, et il réussit à se faire employer chez le sellier impérial. On ne peut pas douter qu'il n'ait vu alors l'empereur et qu'il ne lui ait parlé, pendant le séjour de deux mois qu'il fit dans cette île; il a dit lui-même l'avoir vu venir souvent dans son atelier, puis il l'a nié. En quittant l'île d'Elbe, Louvel se rendit à Chambéry, qui était alors le rendez-vous des agents de Napoléon, et il s'empressa de rejoindre celui-ci à Lyon, dès qu'il y apprit son arrivée, au mois de mars 1815. Il le suivit à Paris, puis à Waterloo, revint avec lui dans la capitale, et le suivit encore à Rochefort. Il fit toutes ces démarches, tous ces voyages sans emploi connu, et sans que l'on ait pu savoir d'où il reçut l'argent qui lui était nécessaire. Revenu à Paris, après le second rétablissement des Bourbons, il ne songea plus qu'à son projet de les assassiner, et ne parut s'occuper de son état que pour mieux voiler ses manœuvres; il s'en servit même pour entrer dans la sellerie du roi, où il lui fut plus facile d'être informé de toutes les démarches et de toutes les habitudes de la famille royale. Il suivit secrètement les princes dans leurs voyages et dans leurs parties de chasse à St-Germain, à Rambouillet, à Fontainebleau, etc. Dans les derniers temps de ses poursuites, il s'était plus particulièrement attaché au duc de Berri, et ce fut contre ce prince qu'il dirigea tous ses efforts, parce qu'il *faisait souche*, comme il l'a déclaré. Ce fut le 13 février 1820, à onze heures du soir, qu'il porta à ce prince un coup de poignard dans la poitrine, au moment où celui-ci rentrait à l'Opéra, après avoir accompagné à sa voiture la princesse son épouse. Il fut arrêté à quelques pas de là par un soldat qui l'avait poursuivi et un garçon limonadier que le hasard mit sur son chemin. Amené dans le corps de garde et interrogé sur son crime, il n'en nia aucune circonstance, se bornant à écarter tout ce qui pouvait indiquer des complices, et déclara qu'il n'avait aucun motif de haine personnelle contre ce prince; mais qu'il regardait sa famille comme ennemie de la France. Confronté le lendemain avec le cadavre de sa victime, il ne parut ni touché ni effrayé de cet horrible spectacle, fit encore une fois l'aveu de son crime; et lorsqu'on le menaçait de la justice divine, il répondit : *Dieu n'est qu'un mot*. Le roi ayant ordonné qu'il fût jugé par la chambre des pairs, une commission fut chargée de l'instruction du procès. Un grand nombre de témoins furent entendus et confrontés, sans qu'on pût découvrir ni ses instigateurs ni ses complices. La procédure fut soumise aux pairs à la fin de mai; et le 5 juin, Louvel parut devant la chambre formée en cour de justice. Il subit un nouvel interrogatoire, et persista dans ses dénégations. Peu de criminels ont montré, dans leur dernier moment, autant de mépris de la vie, autant de constance dans leurs principes. Quoique d'un physique grêle et peu robuste, il n'eut pas un moment de faiblesse pendant tout le procès. Seulement il déclara qu'en différentes occasions, et surtout le jour où il avait consommé le crime, il s'était trouvé mal lorsqu'il voulut le commettre, au moment de l'arrivée du prince au spectacle; que d'autres fois il avait hésité, se disant à lui-même : *Ai-je tort? ai-je raison?* Le président lui ayant demandé quelle était sa religion, il répondit qu'il avait été tantôt catholique, tantôt protestant et tantôt théophilanthrope, *suivant les circonstances*. Après les plaidoiries de ses avocats, qu'il avait reçus d'office, il voulut aussi être entendu; et tirant de sa poche un écrit que ses conseils avaient en vain cherché à lui persuader de ne pas lire, et dont ils étaient parvenus à lui faire supprimer seulement une partie, il lut cet écrit, monument de délire et de fanatisme, et où étaient soutenues les doctrines de l'assassinat et du régicide. Nous l'avons recueilli nous-même à l'audience; et comme il a été dénaturé et recomposé, nous le rapporterons littéralement tel qu'il a été prononcé, regrettant seulement de ne pouvoir présenter avec assez de vérité l'embarras et les hésitations de Louvel : « J'ai à rougir aujourd'hui d'un crime que j'ai commis moi « tout seul... La France n'est pas déshonorée,

« pas plus que ma famille... On m'accuse d'avoir « assassiné un prince de la famille royale : oui, « j'en suis coupable, j'ai voulu détruire les en- « nemis de la patrie. Je me suis dévoué pour la « France.... Les hommes du gouvernement sont « plus coupables que moi : ils ont pris des crimes « pour des vertus, et des vertus pour des crimes. « Quand les étrangers sont entrés en France, « tous les Français devaient se réunir. Suivant « moi, dans mon idée, un homme exilé est à « plaindre ; mais si un Français, qui est obligé « de sortir de France, s'occupe de nuire et porte « les armes contre sa patrie, il n'est plus Fran- « çais. Je ne puis m'empêcher de penser que si « la bataille de Waterloo a été perdue, c'est que « des Français étaient à Bruxelles et à Gand. « Suivant moi, dans mon sentiment, la mort de « Louis XVI était nécessaire. La France l'a vou- « lue. Si une poignée d'intrigants s'était pré- « sentée aux portes du château ; c'est différent. « Il est resté en arrestation avec sa famille long- « temps.... Aujourd'hui, suivant moi, dans mon « opinion, les Bourbons sont coupables. La na- « tion est déshonorée... Je vous fais mes adieux. » Louvel entendit prononcer son arrêt de mort sans émotion apparente, et montra encore beaucoup de calme jusqu'au dernier moment. Cependant il éprouva un mouvement de faiblesse à l'aspect des apprêts de son supplice, et les bourreaux furent obligés de le soutenir pour monter sur l'échafaud. Après avoir annoncé un grand mépris pour toute idée religieuse, il finit par accueillir l'ecclésiastique qui se présenta pour lui donner les secours de la religion, passa avec lui une grande partie de la nuit, et parut l'écouter avec assez d'attention. Son exécution se fit sur la place de Grève, le 7 juin 1820, au milieu du plus imposant appareil de la force militaire. L'ouvrage le plus complet qui ait été publié sur cet événement est l'*Histoire du procès de Louvel*, par M. Maurice Méjan (*voy.* BERRI). Z.

LOUVENCOURT (MARIE DE), née à Paris vers 1680, montra des dispositions précoces pour la musique vocale et instrumentale, et surtout pour la poésie lyrique. Les agréments de sa figure, l'amabilité de son caractère, sa modestie qui donnait un nouveau prix à ses talents, la firent rechercher dans les meilleures sociétés. Elle obtint aussi les suffrages et l'amitié de mademoiselle de Scudéry, et l'on trouve dans les *Entretiens de morale* de cette dernière, ainsi que dans le recueil de la *Nouvelle Pandore* de Vertron, plusieurs pièces de vers composées par Marie de Louvencourt, qui mourut en 1712, à l'âge de 32 ans. J.-B. Rousseau, dans ses *Epitres*, l'a traitée avec peu de ménagement, sans doute parce qu'elle avait osé aborder un genre dont il est le créateur. Cependant les *Cantates* de cette jeune muse, sans être des chefs-d'œuvre, ont quelque mérite et se distinguent en général par la grâce du style ; elles sont intitulées, 1° *Ariadne*, 2° *Céphale et l'Aurore*, 3° *Zéphire et Flore*, 4° *Psyché*, 5° *l'Amour piqué par une abeille*, 6° *Médée*, 7° *Alphée et Aréthuse*, 8° *Léandre et Héro*, 9° la *Musette ;* 10° *Pygmalion*, 11° *Pyrame et Thisbé*. Ces onze cantates ont été gravées et mises en musique, les quatre premières par Bourgeois, et les sept autres par Clérambault. M. J.-B. Buisson en a inséré quelques-unes dans un charmant recueil qu'il a publié sous le titre de *Souvenirs des Muses, ou Collection des poëtes français morts à la fleur de l'âge*, Paris, 1823, in-8°. P—RT.

LOUVERTURE (TOUSSAINT), l'un des hommes les plus extraordinaires d'un temps où tant d'hommes extraordinaires ont paru, était noir, d'origine africaine, et naquit à St-Domingue, en 1743, d'un père et d'une mère esclaves sur l'habitation du comte de Noé, appelée Breda, et située à une lieue de la ville du Cap (1). Les premières années de Louverture, connu d'abord sous le nom de *Toussaint-Breda*, s'écoulèrent dans les travaux les plus durs ; il garda les bestiaux sur l'habitation qui l'avait vu naître. Mais la précoce activité de son esprit l'affranchit bientôt de l'état de profonde ignorance auquel il semblait condamné ; par les soins d'un noir nommé Pierre-Baptiste, il reçut les premiers éléments d'une instruction très-commune, mais dont il sut merveilleusement profiter. Dès qu'il sut lire et signer son nom, il sortit de l'emploi de pâtre ; M. Bayon de Libertat, procureur de l'habitation, en fit son cocher. La conduite de Toussaint lui mérita la confiance de son nouveau maître, au point qu'il l'institua surveillant des autres noirs. Toussaint, dans son nouvel emploi, montra de la probité, de la modération et des sentiments religieux. Telle fut la position où le trouva la révolution. Il ne prit aucune part aux premières insurrections, et l'on n'eut point à lui reprocher d'avoir trempé ses mains dans le massacre des blancs au mois d'août 1791. Malgré les liaisons qu'il avait eues avec Biassou et Jean-François, alors chefs des noirs insurgés, il lui échappa plusieurs fois des imprécations contre les auteurs des désastres de la colonie. Toussaint ne concourut à la révolte que lorsqu'elle lui sembla prendre un caractère politique. Qui le croirait? ce fut d'abord aux cris de *Vive le roi et l'ancien régime !* que se soulevèrent les noirs ; ils attaquèrent les blancs qui avaient embrassé la révolution, et en même temps ils prirent pour devise : *Vaincre ou mourir pour la liberté*. Les deux partis se faisaient une guerre à mort. Toussaint s'était rendu au camp du chef noir Biassou, qui l'admit dans son intime confiance, et l'employa dans plusieurs ex-

(1) Pendant la toute-puissance de Louverture, on lui fit une généalogie, ou peut-être en donna-t-il l'idée lui-même. Il en résulterait qu'il descendait de Gaou-Guinou, roi noir de la tribu africaine des Arrados ; que son père, second fils de ce roi, aurait été fait prisonnier à la suite d'une guerre, vendu ensuite selon la coutume barbare des Africains, et conduit à St-Domingue ; que là il devint esclave du comte de Noé ; qu'il se maria, eut cinq enfants mâles et trois filles, et que l'aîné des cinq enfants mâles était Toussaint.

péditions. Il acquit parmi les noirs une grande popularité au moyen de quelques remèdes particuliers recueillis par son esprit observateur ; il se fit même donner dans les bandes de Jean-François le titre de *médecin des armées du roi*, qu'il échangea bientôt pour un grade militaire. Jean-François, jaloux de l'ascendant que Toussaint avait obtenu, le fit arrêter et emprisonner à Vallière en 1793 ; mais il fut délivré par Biassou. Cependant, ce Biassou s'étant rendu odieux par sa férocité, Jean-François, qui aspirait au commandement général des noirs, s'en défit, favorisé, dit-on, par Toussaint, avec qui il s'était réconcilié et à qui l'on fit le reproche d'avoir abandonné et même trahi son ancien chef. Quoi qu'il en soit, il suivit les drapeaux de Jean-François, et d'aide de camp il devint le colonel espagnol Toussaint, après que Jean-François eut passé avec ses noirs dans les rangs espagnols, pour combattre le parti de la république française. Toussaint porta donc les armes contre la république et au nom du roi pendant toute la campagne de 1793. La Vendée seule peut être comparée à cette guerre cruelle que firent les noirs aux républicains de St-Domingue pendant près de deux ans. Les commissaires Polverel et Sonthonax, ayant proclamé la liberté des noirs, essayèrent avec cet appât de les ramener à eux, et firent offrir à Jean-François et à Toussaint paix, liberté et protection. Mais ces premières ouvertures n'eurent aucun succès. Toussaint, croyant devoir motiver particulièrement son refus, écrivit aux commissaires : « Nous ne pouvons nous conformer à la volonté de la nation, « vu que depuis que le monde règne nous n'avons exécuté que celle d'un roi. Nous avons « perdu celui de France, mais nous sommes « chéris de celui d'Espagne, qui nous témoigne « des récompenses et ne cesse de nous secourir. « Comme cela, nous ne pouvons vous reconnaître, commissaires, que lorsque vous aurez « trôné un roi. » Cette lettre avait été rédigée par le curé de Laxabon, prêtre espagnol, alors confesseur de Toussaint. Deux mois auparavant, ce chef des noirs avait adressé une proclamation dans le même sens. Lui et Jean-François n'agissaient alors que par les ordres de don Joachim Garcia, président de l'audience royale à Santo-Domingo, qui venait d'établir Toussaint avec ses troupes noires au poste de la Marmelade, sous le commandement du marquis d'Hermona, général espagnol. Ce fut là qu'on eut connaissance du décret de la convention du 4 février 1794, qui confirmait et proclamait la liberté générale de tous les esclaves, en déclarant St-Domingue partie intégrante de la France. Toussaint savait à peine lire, mais il était capable de méditer ; il jugea tout l'avantage qu'il pourrait tirer d'un pareil décret, si, abandonnant le parti où le hasard l'avait placé, il passait dans le parti de la France, qui était devenu celui de l'affranchissement des noirs. Il se voyait d'ailleurs avec peine dans un rang subalterne, sans espoir d'égaler jamais Jean-François, à qui l'Espagne venait de conférer la grandesse et le rang de lieutenant général. Animé par la jalousie et l'ambition, Toussaint, avec qui Laveaux entretenait des rapports secrets, fait offrir à ce général de lui livrer les postes et les troupes qu'il commande si l'on veut le maintenir dans son grade de colonel ; on lui promet de le reconnaître pour général de brigade. Alors il n'hésite plus. Cependant la confiance qu'il inspirait aux Espagnols était sans bornes ; il les avait tellement séduits par ses dehors religieux, que le marquis d'Hermona, son général, s'écriait en le voyant communier : « Non, « Dieu ne saurait visiter une âme plus pure. » Peu de jours après, Toussaint entend la messe, reçoit les sacrements avec recueillement, et part de la Marmelade avec un gros de noirs à ses ordres ; il fait d'abord main basse sur les Espagnols qui se trouvent à sa portée, marche sur le ventre de tous les postes qui refusent de se rallier à lui, et se rend, par Plaisance et le Gros-Morne, aux ordres de Laveaux. Cette défection entraîne la reddition immédiate de la Marmelade, de Plaisance, du Gros-Morne, d'Henneri, du Dondon, de l'Acul et du Limbé ; elle jette la confusion et l'effroi parmi les Espagnols, et change tout à coup la face des affaires. Devenu général de brigade français, Toussaint prit facilement sur les siens l'ascendant que donne un caractère ferme et décidé. Pourtant rien en lui n'était entraînant, ni la valeur ni le courage moral ; il n'avait aucun avantage extérieur ; il était vieux, il avait vécu cinquante ans dans l'esclavage ; il n'était rien moins qu'éloquent, sa diction était embarrassée ; et néanmoins cet homme sut tout à coup s'élever en maître, parce qu'il jugea que les noirs voulaient un chef et le voulaient de leur couleur. Faisant allusion aux succès de la défection de Toussaint, resté maître de plusieurs camps retranchés, le commissaire Polverel avait dit : « Comment ! mais cet homme fait *ouverture* « partout ! » Dès lors la voix publique lui confirma le surnom de *Louverture ;* lui-même s'empressa de l'ajouter à son nom, comme pour annoncer à la colonie, et surtout aux siens, qu'il allait ouvrir la porte d'un meilleur avenir. Il vint avec ses troupes au port de Paix, et y fit serment à la république française en présence de Laveaux, qui, par le rappel de Polverel et Sonthonax, tenait seul le gouvernement de St-Domingue. Ce général, instruit par les événements, se montrait peu disposé à donner sa confiance à Louverture, qui, surveillé dans toute sa conduite et réduit à l'inaction, semblait avoir atteint le terme de sa carrière politique. Mais un événement inattendu vint le replacer tout à coup sur la scène et ouvrir à son ambition une nouvelle carrière. Au mois de mars 1795, une sédition fomentée et protégée par trois chefs mulâtres

éclate dans la ville du Cap, contre le général Laveaux, qui est arrêté et constitué prisonnier. A cette nouvelle, Toussaint Louverture, soutenu par les amis de la France, arme ses noirs et marche sur la ville du Cap pour délivrer le général français. Il est bientôt à la tête de 10,000 hommes, et l'appareil menaçant d'un siége force les habitants à lui ouvrir les portes de la ville. Toussaint y entre en vainqueur; son premier soin est de délivrer le général Laveaux et de le réintégrer solennellement dans ses fonctions. Dans l'ivresse de sa reconnaissance, le gouverneur le proclame le vengeur des autorités constituées et le sauveur des blancs. « C'était, disait-il dans sa pro-« clamation, ce noir, ce Spartacus prédit par « Raynal, dont la destinée était de venger les « outrages faits à toute sa race.... » Il ajoutait que désormais il ne ferait rien que de concert avec lui et par ses conseils. En effet, il le crée à la fois général de division et lieutenant au gouvernement de St-Domingue; en un mot, il le constitue en quelque sorte l'arbitre de la colonie. Les services que Louverture rendit à la France furent immenses; ce fut par lui que Laveaux parvint à plier les noirs à l'ordre et au régime militaire. La paix entre la France et l'Espagne ayant mis fin aux efforts de Jean-François, ce chef s'embarqua avec ses principaux officiers pour aller jouir, dans la Péninsule, des faveurs de la cour de Madrid. Toussaint Louverture resta seul à St-Domingue pour flatter l'orgueil et les espérances de sa couleur. Le général Laveaux sentit tout le prix de son crédit, qui lui facilita l'occupation entière du nord de l'île, à l'exception du môle St-Nicolas qui restait aux Anglais. Il les fit harceler par Louverture, qui prit poste aux Verrettes, à la Petite-Rivière et sur l'Esther. C'est là qu'il faillit s'emparer du major anglais sir Thomas Brisbanne. Il lui avait fait dire que, « dégoûté de servir la république et désirant « passer sous les drapeaux de l'Angleterre, il « était prêt à lui livrer les Gonaïves, les Verrettes « et les autres places sous ses ordres, s'il voulait « lui accorder un rendez-vous au pont de l'Es-« ther. » Sir Thomas se met aussitôt en marche; mais sur l'avis qu'il cède avec trop de confiance aux propositions d'un homme vieilli dans la dissimulation, il rétrograde et envoie à sa place M. Gauthier, officier émigré, commandant en second à St-Marc. Cet officier, escorté par des hommes de couleur revêtus de l'uniforme anglais, commence sa négociation par des offres pécuniaires. Toussaint Louverture paraît s'en indigner, traduit devant une commission militaire les victimes de sa perfidie, et les fait passer par les armes, en vertu d'un jugement qui portait littéralement le grief d'avoir voulu corrompre le *vertueux général* Toussaint Louverture. Il s'approche ensuite de St-Marc à la tête de ses légions noires, et partout il est obéi. Telle était déjà son influence, qu'en changeant par sa seule volonté les habitudes licencieuses des noirs, il savait faire comprendre à ce qui restait de propriétaires qu'il y allait de leur intérêt de s'attacher à lui, puisque lui seul pouvait rétablir le joug des anciennes cultures. L'arrivée de nouveaux agents envoyés par le Directoire exécutif pour proclamer la constitution de l'an 3, affermit encore le crédit de Louverture, en prêtant en quelque sorte de nouvelles armes à son ambition. L'ancien commissaire Sonthonax était à la tête de la nouvelle commission; il avait ordre de faire éprouver à Toussaint Louverture toute la bienveillance du gouvernement français, et de reconnaître par de nouvelles faveurs les services que ce nègre avait rendus à la république dans la personne du général Laveaux. Fidèle à ses instructions, Sonthonax l'encourage à de nouveaux services, et lui expose la nécessité de chasser promptement les Anglais. Investi de la confiance des agents du gouvernement, Louverture, déployant un grand zèle et des talents militaires qu'on ne lui soupçonnait pas, débouche avec ses troupes noires des sources de l'Artibonite, parvient à reconquérir le Mirbalais et les grands bois qui étaient restés sous la domination anglaise, et devient dans l'ouest le plus ferme appui des armes de la république. Déjà son ambition n'avait plus de bornes, surtout depuis que le commissaire Sonthonax, espérant plus de soumission dans un chef noir, lui avait fait entendre qu'il le destinait au commandement en chef. Quand il s'était vu associé comme lieutenant au gouverneur de St-Domingue, Louverture s'était écrié : *Après bon Dieu, c'est Laveaux!* mais dès que, par la confirmation de son grade de général de division, il se vit toucher de si près au rang de son bienfaiteur, sa secrète pensée fut de le remplacer, et tout annonce que ce fut par son influence que Laveaux, nommé au corps législatif, se vit dans la nécessité de quitter la colonie. Alors Louverture fut proclamé général en chef des armées de St-Domingue (avril 1796). Le bruit de ses exploits retentit en Europe, et l'on célébra les victoires du général noir à la tribune du conseil des Anciens; on le peignit comme le sauveur de la colonie, comme le partisan le plus zélé de la France. Tout paraissait concourir alors à maintenir l'harmonie entre les commissaires du gouvernement et le nouveau général en chef. La colonie commençait à respirer; la ville du Cap et les habitations du nord se relevaient avec rapidité. Louverture donnait les plus belles espérances; et ce fut à cette époque qu'on l'entendit dire : « Je n'ai pas envie de passer pour un nègre « de la côte, et je saurai aussi bien que les au-« tres tirer parti des ressources territoriales; la « liberté des noirs ne peut se consolider que par « la prospérité de l'agriculture. » Le quartier de la Grande-Rivière, où il avait ses propriétés, voulut prendre son nom, et il y eut un canton et une municipalité de *Toussaint Louverture*.

Mais il restait encore au commissaire du Directoire une ombre de pouvoir ; Louverture résolut de s'en débarrasser. Il se rend au Cap dans le courant d'août 1796, à la tête d'un gros corps de cavalerie, et va descendre chez Sonthonax, qui le reçoit avec beaucoup d'égards. Le premier jour s'écoule dans des témoignages d'estime et de confiance mutuelles. Le lendemain, Louverture fait battre la générale, passe en revue la garnison et se retire dans son gouvernement, où il invite à un repas les chefs civils et militaires de la ville. Là, s'assurant les suffrages du plus grand nombre, il propose sans détour l'embarquement du commissaire, et il fait arrêter les officiers qui s'y opposent. Dans une entrevue avec Sonthonax il lui démontre qu'il ne peut plus rester dans la colonie sans y causer des troubles. Tout en le comblant de témoignages de respect et de déférence, il le contraint de mettre à la voile avec ses principaux adhérents, ne retenant près de lui que le mulâtre Raymond, l'un des commissaires, qui lui était dévoué et auquel, pour conserver quelques apparences, il confie l'administration de la colonie. Mais, craignant bientôt que ce coup d'éclat ne lui devienne funeste auprès du gouvernement de France, il se hâte, pour rassurer le Directoire, d'envoyer aux écoles de Paris deux de ses enfants, qu'il fait accompagner par le chef de brigade Vincent, chargé spécialement de la commission délicate de faire comprendre au Directoire l'impossibilité où serait restée la colonie de se relever sous l'administration inquiète et turbulente du commissaire Sonthonax. Dans la lettre qu'il écrivit à cette occasion, il ne manqua pas de faire considérer « combien sa confiance dans le Directoire devait « être grande pour lui livrer ainsi ses enfants à « une époque où les plaintes qu'on allait porter « contre lui pouvaient mettre en doute la sincé« rité de ses sentiments. Aujourd'hui, ajoutait-il, « il n'y a plus de motif à des agitations intérieu« res. Je garantis, sous ma responsabilité person« nelle, la soumission à l'ordre et le dévouement « à la France de mes frères noirs. Vous pouvez « compter prochainement, citoyens directeurs, « sur d'heureux résultats ; et vous verrez bientôt « si j'engage en vain ma responsabilité et vos es« pérances. » La conduite de Louverture fut louée publiquement à Paris. On le regarda de nouveau comme le sauveur de St-Domingue ; et le Directoire lui-même lui fit présent d'un habit richement brodé et d'une superbe armure. Pendant ce temps, Louverture amenait le commissaire Raymond à lui abandonner le pouvoir civil de la colonie, sous prétexte qu'il ne pouvait plus tenir les rênes d'une administration devenue trop orageuse ; et, se servant de la même ruse qu'à l'égard de Laveaux, il eut soin de le faire nommer député au corps législatif. Cependant le directoire pourvut enfin au remplacement de ses commissaires, et son choix tomba sur le général Hédouville, connu par sa modération, et qui fut chargé de la mission difficile d'aller observer et contenir l'ambition de Toussaint Louverture. Instruit rapidement de cette nomination, Toussaint sentit qu'il avait besoin plus que jamais du lustre des armes, soit pour se maintenir, soit pour effacer la prépondérance militaire du général Rigaud, qui, soutenu par le parti des mulâtres, commandait dans le sud. A la tête d'une nombreuse armée de noirs, il se montre décidé à chasser les Anglais de St-Marc, du Port-au-Prince, de Jérémie et du Môle, dont ils étaient encore en possession. A peine est-il en mouvement que le général anglais Maitland lui envoie des parlementaires, porteurs de paroles flatteuses. Ne pouvant plus se maintenir dans l'île, il offre à Louverture d'évacuer les places à des conditions qui convenaient en même temps à la politique anglaise et à l'ambition du chef des noirs. Ainsi la guerre entre Louverture et les Anglais ne fut plus qu'un échange de propositions et de bons procédés. Dans ces entrefaites arrive le général Hédouville. Il fait la première faute de débarquer à Santo-Domingo, capitale de la partie espagnole, mesure qui décèle sa défiance. Toutefois, il est reçu au Cap avec des démonstrations de respect par les adhérents de Louverture, qui, resté à la tête de son armée, continue de négocier avec le général anglais Maitland. Informé de tout ce qui se passe à l'état-major d'Hédouville, il apprend que des officiers de ce même état-major s'expriment très-défavorablement à son égard, et qu'ils ne demandent que quatre braves pour aller, disent-ils, arrêter dans son camp le *magot coiffé de linge* (1). Louverture, qui n'avait témoigné aucun empressement de venir au Cap, voulant alors montrer qu'il était sans crainte, s'y rend presque seul, et fait entendre à Hédouville, dans une entrevue, que s'il ne paraît pas plus soumis, c'est qu'il se sent déjà fort. Il retourne au camp de l'ouest, et y reprend ses négociations pour l'évacuation des places occupées par les Anglais. En vain le général Hédouville se réserve de donner sa sanction au traité, en qualité d'agent direct de la république. Les colons et les émigrés, sûrs de la protection de Louverture, déchirent les proclamations des commissaires, font rompre les préliminaires et déclarent qu'ils ne veulent reconnaître que Louverture. En effet, la capitulation en vertu de laquelle le Port-au-Prince, St-Marc, Jérémie et le Môle sont remis à celui-ci par le général Maitland est consentie et conclue sans la participation d'Hédouville. Le général noir se rend aussitôt au Môle-St-Nicolas, pour y faire son entrée avec pompe. Au Port-au-Prince, il avait refusé les honneurs suprêmes qu'amis et ennemis s'étaient empressés de lui offrir. Au Môle, il se montre dans tout l'éclat de sa puissance. A son arrivée, les troupes anglaises bordant la

(1) Louverture portait toujours un madras autour de la tête.

haie, le curé vient processionnellement le recevoir sous le dais, et portant à sa rencontre le saint sacrement. Une tente magnifique fut dressée sur la place d'armes, où le général Maitland lui donna un repas somptueux, à la suite duquel il lui fit présent, au nom du roi d'Angleterre, de l'argenterie qui ornait la table. Louverture, passant ensuite en revue les troupes anglaises, les vit défiler devant lui, et reçut, après la revue, en présent et au nom du roi d'Angleterre, deux coulevrines en bronze. Enchanté des Anglais, il ne cessait de répéter que la république ne lui avait jamais rendu autant d'honneurs que le roi d'Angleterre. Le général Pamphile de Lacroix (*voy.* ce nom) assurait qu'il avait vu, dans les archives du gouvernement, au Port-au-Prince, les propositions secrètes qui expliquent ces démonstrations de la part des Anglais. Elles tendaient à faire déclarer Toussaint Louverture roi d'Haïti, avec promesse de le faire reconnaître par l'Angleterre s'il consentait à signer, en faveur de cette puissance, un traité de commerce exclusif, protégé, dans les ports et sur les côtes, par une escadre de frégates britanniques. Le bon sens du général noir lui fit juger qu'il n'était pas temps encore, et il éluda une réponse. Mais dès lors et surtout depuis l'occupation des places de l'ouest, il proclama, de son chef, des amnisties générales, rétablit les anciens propriétaires sur leurs plantations, forçant les cultivateurs épars et les nègres eux-mêmes de se livrer à la culture. Ce fut un spectacle bien imprévu pour les créoles de voir cet homme les remettre, par sa pleine puissance, en possession de leurs propriétés et de leurs esclaves. A sa voix, on vit tous ces Africains, le corps nu, avec une giberne, un sabre et un fusil, reprendre le hoyau, remuer la terre et donner l'exemple de la plus sévère discipline. Ce fut le plus beau triomphe de Toussaint Louverture. Le général Hédouville resta sans crédit. Dès que Louverture eut la certitude de prévaloir sur lui dans l'opinion, il épia le moment de renvoyer en Europe l'agent du directoire, et cette occasion ne tarda pas à se présenter. Le général Hédouville fit une proclamation et un règlement sur la culture, qui semblait décider les questions les plus graves sur l'état civil et politique des noirs et des blancs. Louverture en fit un en sens contraire, portant une amnistie générale, et déclarant qu'il n'y avait point d'émigrés parmi les habitants de l'île; que tous les propriétaires étaient invités à y rentrer, qu'ils y jouiraient de toute protection; qu'à la vérité les noirs étaient libres, mais qu'ils devaient continuer pendant cinq ans leurs travaux chez leurs anciens maîtres, à condition de jouir du quart du produit. En même temps, ses émissaires, qui déjà signalaient partout Hédouville comme un ennemi secret des noirs, nourrissant le projet de les replacer en esclavage, exaspéraient contre lui les hommes des deux couleurs : et un soulèvement, fomenté par les noirs, se manifesta près du Cap. Tout à coup Toussaint Louverture paraît au milieu des insurgés, et les pousse sur la ville. Arrivé de nuit au fort Belair, il y fait tirer le canon d'alarme. On s'effraye au Cap : et l'agent français, n'ayant point assez de troupes pour résister, prend le parti de s'embarquer, suivi de douze à quinze cents personnes de toutes couleurs, attachées à son parti, et amenant les trois frégates et les navires qui sont en rade. Les noirs, si exaltés la veille, rentrent aussitôt dans l'ordre; un *Te Deum* est chanté, et c'est à qui bénira Toussaint Louverture, regardé comme le libérateur de la colonie. Dans ses lettres au directoire, il s'efforça de justifier sa conduite et de faire tomber le blâme des derniers événements sur Hédouville. Cet événement eut pour résultat la lutte sanglante des noirs et des hommes de couleur. Ceux-ci, alarmés de voir passer tout le commandement dans les rangs des Africains purs, se groupèrent autour du général Rigaud, chef mulâtre, jaloux et rival de Louverture. De part et d'autre, les préparatifs furent aussi prompts que la haine était vivace. On s'accusait réciproquement de trahison, d'être vendu aux Anglais et de vouloir rétablir l'esclavage. Des deux côtés on se recrutait au nom de la France, dont les deux partis portaient également les couleurs. Les blancs, selon l'assiette de leurs propriétés, servaient les noirs ou les mulâtres. Rigaud débuta, dans cette cruelle guerre, par la surprise de Léogane, où des personnes de tout rang et de toute couleur furent impitoyablement massacrées. A cette nouvelle, Louverture concentre sur le Port-au-Prince ce qu'il a de troupes dans l'ouest, et ordonne à tous les hommes de couleur de se réunir à l'église. Là, il monte en chaire, leur annonce son départ, leur prédit ses succès, la chute de Rigaud et la ruine de leur couleur. « Je vois, ajoute-il, au fond de « vos âmes : vous étiez prêts à vous soulever « contre moi; mais, bien que toutes les troupes « aillent incessamment quitter la partie de l'ouest, « j'y laisse mon œil et mon bras : mon œil, qui « saura vous surveiller; mon bras, qui saura « vous atteindre. » Cependant ceux du sud, qu'exalte la présence de Rigaud, obtiennent des succès. A Jérémie, au Grand et au Petit Goave, les partisans de Louverture payaient de leur vie leur dévouement au général noir. Déjà les hommes de couleur du nord marchaient tête levée dans leur entreprise, croyant Louverture renfermé dans le Port-au-Prince, quand tout à coup ce chef infatigable abat les têtes de ceux qui l'ont trahi, se porte avec la rapidité de l'éclair vers le nord, force de nuit le passage gardé du pont de l'Esther, fond sur les hommes de couleur, qu'il surprend, délivre les blancs prisonniers dans les quartiers des Gonaïves et du Gros-Morne, et vient soumettre le Môle-St-Nicolas, après avoir échappé à mille dangers. Le sort des hommes de couleur du nord devient affreux; ils s'attendaient

à être tous immolés, quand Louverture arrive inopinément au Cap, convoque à l'église toutes les autorités, fait prendre les armes à la garnison noire, et au jour marqué déclare que : « les « hommes de couleur ont été assez punis; qu'ils « doivent être pardonnés par tout le monde « comme ils le sont par lui-même; qu'ils peu« vent rentrer dans leurs domiciles, qu'ils seront « protégés et traités comme des frères. » L'enthousiasme s'accrut par l'étonnement et l'admiration. Louverture jouit du triomphe qu'il s'était ménagé, et les bénédictions l'accompagnèrent au sortir de l'église. Mais cette scène politique dont il attendait un grand résultat n'eut aucune influence sur les mulâtres qui avaient les armes à la main, les haines de couleur étant plus vives dans l'autre hémisphère que les haines d'opinion. Les circonstances de cette lutte féroce font frissonner. Louverture, après avoir perdu plusieurs milliers de ses soldats noirs, fut enfin triomphant. Son adversaire Rigaud se vit successivement enlever toutes les places et repousser jusqu'aux Cayes. Mais là le génie de Louverture fut mis en défaut. On touchait à la fin de l'année 1799, époque où le gouvernement de France venait de tomber dans les mains de Bonaparte. Ce nouveau maître de la France se hâta d'envoyer à Louverture une députation composée du commissaire Raymond, du général Michel et du chef de brigade Vincent, agent de Louverture à Paris. A leur débarquement, les deux commissaires Vincent et Michel furent arrêtés, tant l'irritation des noirs était extrême à cette époque. Louverture ayant ordonné leur élargissement, la députation vint le joindre au Cap, où elle lui fit connaître que le nouveau gouvernement le maintenait dans l'emploi de général en chef. Cette confirmation flatta peu le chef noir, qui, s'abandonnant à sa défiance naturelle, se plaignit de ce que le premier consul ne lui avait pas écrit lui-même. Il éluda de faire imprimer sa proclamation, et de mettre, comme elle le prescrivait, sur les drapeaux de la force armée : « Braves « noirs, souvenez-vous que le peuple français « seul reconnaît votre liberté et l'égalité de vos « droits! » Cette proclamation était loin d'ailleurs de tranquilliser les noirs, puisqu'elle remettait aux actes d'une nouvelle législature la rédaction des lois destinées à régir les colonies. Louverture partit pour le sud, afin d'aller faire connaître lui-même à son armée sa confirmation au grade de général en chef; et, dans la vue aussi d'amener le général Rigaud à se soumettre, il lui dépêcha le chef de brigade Vincent, qui fut près de perdre la vie dans cette mission délicate. Rigaud, voyant que son parti l'abandonnait, dans l'espoir de la paix, s'embarqua et vint se réfugier en France, avec plusieurs de ses chefs. Ainsi finit la résistance meurtrière du sud. Dans le nord et dans l'ouest, la culture recommença, et Louverture en fit un des premiers objets de ses soins. Instruit que le gérant de l'habitation Breda, où il avait été jadis esclave, végétait aux États-Unis, il lui fit écrire de revenir à St-Domingue se mettre à la tête des intérêts de *leurs anciens bons maîtres*. Le gérant s'empressa d'accourir; il débarque au Port-au-Prince, et il est invité le soir même au cercle du général en chef. A peine l'aperçoit-il qu'il veut se jeter dans ses bras; mais Louverture, faisant deux pas en arrière, lui dit d'une voix solennelle : « Douce« ment, monsieur le gérant, il y a aujourd'hui « plus de distance de moi à vous qu'il n'y en « avait autrefois de vous à moi. Rentrez sur l'ha« bitation Breda; soyez juste et inflexible; faites « bien travailler les noirs, afin d'ajouter par la « prospérité de vos petits intérêts à la prospérité « générale de l'administration du premier des « noirs, du général en chef de St-Domingue. » Comme tous les hommes extraordinaires, il affectait d'envelopper son élévation de circonstances mystérieuses. Un capucin lui avait appris à lire dans sa jeunesse; il n'en convenait pas, et prétendait qu'il avait cinquante-quatre ans lorsqu'en peu de mois il apprit à lire et à écrire. « La ré« volution de St-Domingue, ajoutait-il, allait son « train; je vis que les blancs ne pourraient pas « durer, parce qu'ils étaient divisés et écrasés « par le nombre; je m'applaudis d'être noir. Il « fallait commencer ma carrière; je passai dans « la partie espagnole, où l'on avait donné asile « et protection aux premières troupes de ma cou« leur; mais cette protection n'aboutissant à rien, « une voix secrète me dit, au moment où la « puissante république française proclamait la « liberté générale des noirs : Puisque les noirs « sont libres, ils ont besoin d'un chef, et c'est « moi qui dois être ce chef prédit par l'abbé Ray« nal. Je revins avec ce sentiment et avec trans« port au service de France; la France et la voix « de Dieu ne m'ont pas trompé. » Louverture affectait tous les dehors du pouvoir absolu; il s'environnait d'une garde nombreuse et brillante; enfin il étalait la magnificence d'un prince, mais il gardait une grande frugalité, une simplicité remarquable dans ses manières et dans ses mœurs. Ce fut alors qu'il voulut se faire donner la partie espagnole de St-Domingue, acquise par le traité de Bâle. Le gouverneur espagnol ayant demandé des délais, Louverture fit avancer 10,000 noirs pour s'emparer de Santo-Domingo. Surpris et déconcertés, les Espagnols, après une faible résistance, ouvrirent les portes de la ville. Conformément aux usages espagnols, on invita le général noir, au nom de la très-Ste-Trinité, à prêter le serment de gouverner avec sagesse la place et la portion de l'île dont il allait prendre possession; il s'y refusa. « Je ne puis faire, dit-il, ce que « vous me demandez; mais je jure, devant Dieu « qui m'entend, que je mets le passé dans l'oubli, « et que mes veilles et mes soins n'auront d'autre « but que de rendre heureux et content le peu-

« ple espagnol devenu français. » A ces mots le gouverneur lui rendit les clefs de la ville, où Louverture fit son entrée publique à la fin de janvier 1801. Il se rendit d'abord à la cathédrale, où un *Te Deum* fut chanté en action de grâces. N'ayant plus que des hommages à recevoir, il prit plaisir à jouir de ses triomphes, parcourant les villes de la partie espagnole au bruit du canon et au son des cloches, s'étudiant à flatter les espérances et le crédit du clergé, qui partout s'empressait de le recevoir processionnellement sous le dais. Enfin, peu de jours après la prise de possession, il fut tout aussi maître des Espagnols qu'il l'était des noirs; et cet événement ajouta beaucoup à l'enthousiasme pour sa personne. On ne voyait de salut pour la colonie que dans la permanence de son système. Louverture lui-même disait qu'il était le Bonaparte de St-Domingue, et que la colonie ne pouvait plus exister sans lui. Ayant réuni une assemblée centrale, composée de ses plus chauds partisans, il se fit présenter un projet de constitution coloniale qui, en lui remettant tous les pouvoirs, le nomma gouverneur et président à vie, avec le droit d'élire son successeur et de nommer à tous les emplois. En vain quelques-uns de ses conseillers lui représentèrent que ce projet de constitution était un manifeste contre la France; il le fit publier avec beaucoup d'appareil; et singeant tout ce qui se passait en France, dans le même temps, il fit, dans l'ordre civil et militaire, de nombreuses promotions. Du reste, tout prospérait sous son administration; le commerce de toutes les nations fréquentait St-Domingue, sous pavillon américain. Des règlements fiscaux, fort bien entendus, en tiraient des ressources considérables. Le siége du gouvernement était tantôt au Cap, tantôt au Port-au-Prince, suivant la présence de Louverture, dont les palais, dans ces deux villes, furent somptueusement meublés et desservis. Tout à coup, tandis qu'il était au Port-au-Prince, les noirs du nord, qui préféraient la licence au travail, voulurent reprendre leurs habitudes. Plusieurs ateliers dans la plaine du Limbé se soulevèrent, et cette révolte inattendue, venant jusqu'aux portes du Cap, coûta la vie à trois cents blancs égorgés dans les habitations. Louverture accourt et fait tout rentrer dans l'ordre. Son propre neveu, le général Moyse, lui ayant été signalé comme l'instigateur de ce mouvement, il le livre à une commission militaire et le fait fusiller. Louverture fait aussi punir de mort treize des principaux chefs de la révolte. Réunissant, sur les places d'armes du Cap, du fort Dauphin et du Limbé, la population et les troupes noires qui y tenaient garnison, sur la mine, sur des réponses équivoques, il ordonnait individuellement à des noirs d'aller se faire fusiller. Les victimes qu'il désignait, joignant les mains, baissant la tête, sans murmurer, s'inclinaient humblement et allaient recevoir la mort. Par le sacrifice d'un de ses proches, ce noir, devenu l'arbitre de St-Domingue, voulut aussi rassurer les blancs et prouver à la France son inflexibilité. Mais Bonaparte ne répondait point à ses lettres, et c'était en vain qu'il les avait intitulées *Le premier des noirs au premier des blancs*. Par sa première, du 12 février 1801, il annonçait l'entière pacification de la colonie, et demandait que l'on approuvât les promotions qu'il avait faites; dans la seconde, il rendait compte de sa conduite envers l'agent du gouvernement Roume, qu'il avait obligé de cesser ses fonctions; enfin par la troisième, il avait annoncé que l'assemblée centrale s'était donné une constitution, et que, pour satisfaire aux vœux des habitants, il allait la faire exécuter provisoirement jusqu'à ce qu'elle eût été approuvée par la métropole. Le nouveau consul garda sur tout cela un dédaigneux silence; et lorsque Louverture eut connaissance de la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre; quand il apprit que l'esclavage serait maintenu à la Martinique et à Cayenne, et que le gouvernement français se disposait à tout soumettre à sa volonté à St-Domingue, il ne dissimula plus ses inquiétudes sur des nouvelles qui causèrent la plus vive agitation dans la colonie. Affectant de tranquilliser les esprits, il publia, le 18 décembre 1801, une proclamation où, n'exprimant d'abord que des sentiments de soumission et d'obéissance, il fit un appel aux soldats; ainsi l'on ne douta plus qu'il ne fût décidé à se défendre. De son côté, Bonaparte était résolu de châtier cette espèce d'antagoniste, cet homme qui avait l'audace de se comparer à lui. On assure que le premier consul répondit à l'ingénieur maritime Forfait, qui lui représentait le danger qu'il y avait à vouloir soumettre Louverture par la force : « J'ai besoin, vous dis-je, de me dé« barrasser de 60,000 hommes! » faisant allusion à l'armée de Moreau qui lui faisait ombrage. Une escadre formidable, composée de 54 bâtiments de guerre, mit à la voile, vers la fin de décembre, sous les ordres du général Leclerc, beau-frère du premier consul. Les différentes divisions navales étant venues se rallier au cap Samana, en vue de l'île, le 29 janvier 1802, Louverture vint reconnaître lui-même l'escadre. N'en ayant jamais vu d'aussi imposante, il éprouva un premier moment de découragement. « Il faut « périr, dit-il à ses officiers; la France entière « vient à St-Domingue : on l'a trompée; elle y « vient pour se venger et asservir les noirs. » Cette première impression jeta de l'irrésolution dans ses démarches : il temporisa; ses troupes ne furent pas réunies, et ses généraux ne reçurent pas assez promptement l'instruction de lever l'étendard de la guerre. Il avait pourtant plus de 20,000 hommes de troupes régulières, tandis que cette immense expédition n'avait à bord que 10,500 combattants; mais c'était l'élite de ces vieilles légions qui avaient franchi victorieusement le Rhin, le Nil, les Alpes; et d'autres

troupes allaient les suivre. C'était beaucoup que d'oser les combattre. Franchissant la partie espagnole pour aller se mettre à la tête des événements, Toussaint Louverture arriva secrètement au Cap dans le moment où le parlementaire du capitaine général Leclerc y abordait, avec les proclamations du premier consul. Il se tint à l'écart, dans une pièce voisine, tandis que son général Christophe admit l'aide de camp Lebrun en sa présence. « Non, monsieur, lui dit « Christophe, je ne puis entendre à aucune pro« position sans les ordres du gouverneur général « Toussaint Louverture. » Il ajouta qu'il ne reconnaissait que lui pour chef suprême ; et que si l'on persistait à vouloir entrer au Cap, *la terre brûlerait avant que l'escadre mouillât dans la rade.* En effet, l'incendie du Cap signala le débarquement du capitaine général Leclerc, qui fut reçu à coups de canon. A mesure que les troupes s'avançaient, Louverture et Christophe se repliaient dans les mornes. Louverture vit l'incendie du Cap des hauteurs du *Grand-Boucan*. Il partit de Mornay pour les Gonaïves, passant par Ennery, où étaient sa femme et une partie de sa famille. Cependant la colonie était attaquée et envahie sur d'autres points de la côte. La défection totale de la division noire de l'est, aux ordres du général Clerveaux, et la défaite de celle de l'ouest, aux ordres de Dessalines, réduisaient à trois demi-brigades les moyens défensifs de Toussaint Louverture; et pourtant, avec ce faible noyau, aidé de sa garde et des cultivateurs du nord, il osa s'avouer le chef de l'insurrection dont jusque-là il n'avait été que le moteur secret. Ses deux fils avaient été embarqués sur l'escadre avec leur précepteur. Ce fut par eux que le capitaine général envoya la lettre que le premier consul avait écrite à leur père ; mais on ne put les faire partir pour l'intérieur de l'île que le 7 février 1802, trois jours après l'explosion de la révolte. Ils ne joignirent leur père, à l'habitation d'Ennery, que dans la nuit du 8 au 9 février. Louverture les embrassa avec tendresse. M. Coasnon, leur précepteur, lui ayant présenté, dans une boîte d'or, la lettre du premier consul, il la lut, la relut plusieurs fois, et parut en être satisfait. Cette lettre et la proclamation aux habitants de St-Domingue étaient des chefs-d'œuvre de rédaction politique, en ce qu'elles alliaient habilement les promesses et les menaces. Bonaparte assurait Louverture de son estime, louait sa conduite antérieure et les services qu'il avait rendus. « Si le pavillon fran« çais, disait-il, flotte sur St-Domingue, c'est à « vous et à vos braves noirs qu'on le doit. Appelé « par vos talents et la force des circonstances au « premier commandement, vous avez détruit la « guerre civile, remis en honneur la religion et « le culte de Dieu, de qui tout émane. *La consti« tution que vous avez faite renferme beaucoup de « bonnes choses*, et en contient qui sont contraires « à la dignité et à la souveraineté du peuple « français. » Il le rassurait ensuite sur la liberté des noirs, et finissait par le rendre responsable de la résistance qu'il opposerait à ses armes. Ces insinuations n'eurent pas l'effet désiré. Louverture répondit à l'exhortation de se rendre près du capitaine général, pour être son premier lieutenant : « Ce n'est plus praticable, la guerre est commen« cée : la rage de combattre possède tout le « monde. Mes chefs militaires sont au moment « de tout brûler et de tout saccager. Si cependant « le général Leclerc veut suspendre ses attaques, « j'en ferai autant de mon côté. » Il quitta ses enfants, en promettant de faire bientôt parvenir sa réponse au général Leclerc. D'autres soins l'occupaient. Ce fut dans ce temps-là qu'il fit ensevelir ses trésors dans les mornes du Chaos. On croit que les valeurs dont il fit disparaître les traces s'élevaient à 32,000,000 de francs, et qu'il fit fusiller ceux qu'il avait chargés de cette opération, afin de rester maître de son secret. Peu de jours après, il envoya un de ses agents à Ennery, avec ordre de ramener ses enfants au capitaine général. Dans sa réponse au chef de l'expédition française, il lui reprocha « d'être « venu le remplacer à coups de canon ; de ne lui « avoir fait remettre la lettre du premier consul « que trois mois après sa date ; d'avoir, par des « actes hostiles, mis en doute les services et les « droits de sa couleur. Il déclarait que ces droits « lui imposaient des devoirs au-dessus de la na« ture ; qu'il était prêt à faire à sa couleur le sa« crifice de ses enfants, qu'il les renvoyait, pour « qu'on ne le crût pas lié par leur présence. Il « finissait par dire que, plus défiant que jamais, « il lui fallait du temps pour se décider. » Leclerc s'empressa de lui renvoyer ses enfants, en offrant pour *ultimatum* un armistice de quatre jours ; mais il ajoutait que, passé ce délai, il le déclarerait ennemi du peuple français et hors la loi. Louverture, irrité, dit à ses enfants qu'il les laissait libre de choisir entre la France et leur père. Leurs caresses ne purent l'émouvoir ; inflexible, il ne cessait de leur répondre : « Mes enfants, « prenez votre parti ; quel qu'il soit, je vous ché« rirai toujours. » L'un, Isaac, se détacha de ses bras, et passa dans le camp français ; Placide, le second, déclara qu'il ne connaissait plus la France, et il prit les armes pour combattre à côté de son père. Le capitaine général, par sa proclamation du 17 février, mit hors la loi Toussaint Louverture et Christophe. Bientôt le chef des noirs éprouva divers échecs. Occupant alors les plateaux de la Ravine avec 3,000 hommes, il s'y retrancha dans une attitude formidable. Mais, attaqué avec vigueur par le général Rochambeau, il fut forcé dans ses retranchements, et se jeta en désordre sur la Petite-Rivière, abandonnant 800 des siens sur le champ de bataille. La défection inattendue d'un de ses généraux, nommé Maurepas, qui se soumit avec ses troupes, ruina encore davantage les affaires de Louverture. Il

n'en continua pas moins à donner des instructions très-énergiques à ses généraux. Le capitaine général résolut de le poursuivre jusque dans son dernier retranchement au milieu des mornes du Chaos, groupes de montagnes sur la rive droite de l'Artibonite. Tous leurs débouchés sont susceptibles de défense ; l'entrée principale de ces mornes était couverte par la fameuse redoute la Crête-à-Pierrot. Là, Christophe et Dessalines joignirent Louverture, et les débris de la puissance noire se concentrèrent dans ce dernier asile. Une première attaque combinée fut infructueuse. D'après le système de défense prescrit aux noirs par leur chef, les bourgs et les campagnes étaient incendiés aux approches des colonnes françaises. La guerre devenait atroce. On fit au pied des Chaos un vaste carnage de blancs. Selon un officier transfuge de la garde à cheval de Louverture, la Crête-à-Pierrot était devenue le principal dépôt de ses munitions, la place d'armes de ses derniers efforts, et si l'on parvenait à s'en rendre maître il ne resterait plus à lui et aux siens d'autre ressource que de se faire marrons. Une seconde attaque de la Crête-à-Pierrot, faite par plusieurs divisions et par Leclerc en personne, n'eut pas plus de succès que la première : les noirs y firent des prodiges. Il fallut en venir à un blocus, après avoir perdu plus de 1,500 hommes inutilement. Louverture, devenu plus audacieux, ordonne une attaque des lignes françaises, et en même temps il fait évacuer la Crête-à-Pierrot par la garnison, qui n'y laisse que ses blessés, et vient assaillir la division Desfourneaux, postée à Plaisance. Là il trouve dans les rangs des ennemis les soldats noirs que Maurepas avait entraînés dans sa défection. Louverture s'approche d'eux et s'écrie : « Tuerez-vous votre général, votre père et vos « frères ? » Tout le régiment se jette à genoux ; mais les bataillons français surviennent, et Louverture court de grands dangers. Repoussé dans ses attaques, il alla se poster au Dondon et à la Marmelade, afin de couper les communications de l'armée française. Pour augmenter l'acharnement de ses bandes, il faisait accourir de tous côtés les cultivateurs sous les armes, en répandant le bruit de la défaite totale de l'armée d'invasion devant la Crête-à-Pierrot. Mais 4,000 hommes de nouvelles troupes ayant été débarqués, tous ses efforts échouèrent devant la discipline et l'intrépidité des soldats français, et tous les rassemblements du nord furent dispersés. La soumission de Christophe et de Dessalines amena des propositions de la part de Louverture. Ce chef, abandonné des siens, et pressé de tous côtés, fit venir devant lui le chef de brigade Sabès, et un lieutenant de vaisseau envoyés en parlementaires à l'arrivée de l'expédition, et qui, traînés de morne en morne, avaient été vingt fois sur le point de recevoir la mort. Le chef de brigade Sabès ayant eu le courage de dire à Louverture que la guerre n'avait éclaté que parce qu'il méconnaissait l'autorité de la métropole, Louverture lui jeta un regard d'étonnement, dédaigna de lui répondre, et s'adressant au lieutenant de vaisseau : « Vous êtes un officier de marine, monsieur, lui « dit-il ; eh bien ! si vous commandiez un vaisseau « de l'État, et que, sans vous en donner avis, un « autre officier vînt vous remplacer en sautant à « l'abordage, avec un équipage double du vôtre, « pourriez-vous être blâmé de chercher à vous « défendre ? Telle est ma situation. » Après ce court entretien, il renvoya les parlementaires au capitaine général, avec une lettre dans laquelle il laissait entrevoir qu'il était encore possible d'entrer en négociation. Il présentait la continuation de la guerre comme étant désormais sans objet et sans but, terminait sa lettre en déclarant qu'il serait toujours assez fort pour brûler, ravager le pays, et vendre chèrement une vie qui avait été quelquefois utile à la mère patrie. En effet, les noirs, pour être vaincus, n'étaient point subjugués ; et, retranchés dans les mornes au sein de la colonie, ils ne cessaient pas d'être redoutables. Le capitaine général accueillit les propositions de Louverture avec d'autant plus d'empressement que l'armée française avait déjà perdu 5,000 hommes, qu'elle en avait dans les hôpitaux un pareil nombre, et que sur 23,000 hommes arrivés successivement, il restait à peine 12,000 combattants. L'arrêté qui mettait Toussaint Louverture hors la loi fut rapporté. Ce chef vint hardiment, quelques jours après, saluer le capitaine général. Sa présence mit tout en mouvement au Cap, où il fut salué par l'artillerie des forts et des vaisseaux. Les habitants de la ville, comme ceux du pays qu'il venait de parcourir, lui prodiguèrent les démonstrations extérieures du plus profond respect. Louverture était suivi de trois ou quatre cents guides à cheval, qui, pendant son entrevue avec le général Leclerc, restèrent constamment en bataille, le sabre nu, sur la place et dans la cour du Gouvernement. Leclerc lui demanda où il aurait pris des armes pour continuer à se battre. « J'aurais pris les vôtres, » lui répondit Louverture. Le capitaine général, après avoir reçu son serment de fidélité, l'autorisa à se retirer sur ses propriétés. Louverture alla résider dans son habitation de Sancey, près des Gonaïves. Cette soumission mit le capitaine général en possession de la colonie et de l'armée coloniale, mais Louverture conservait, sur toute cette armée, le crédit de son ancien pouvoir. Son influence morale était immense : elle se fit bien plus sentir quand l'invasion de la maladie pestilentielle connue sous le nom de *fièvre jaune* vint moissonner l'armée française. On regardait la soumission de Louverture, dans toute l'île, *comme une suspension d'armes jusqu'au mois d'août,* époque prévue depuis longtemps comme devant être celle de l'anéantissement de toute armée européenne. De son côté, le capitaine général ne nommait cette paix que le *pardon de Toussaint*. Deux de ses let-

tres, adressées à Fontaine, son aide de camp et son agent secret resté au Cap, ayant été interceptées, laissèrent entrevoir ses projets. Le capitaine général prit alors secrètement la résolution de le faire arrêter et déporter en France. La méfiance de Louverture rendait son arrestation difficile. On y parvint cependant par des moyens adroits. On surchargea de troupes le canton d'Ennery; les habitants s'en plaignirent; Toussaint Louverture se fit l'écho de leurs plaintes. Le général Brunet, à qui s'était adressé Louverture, lui répond que, n'ayant pas une connaissance assez précise des localités, il a besoin des lumières de l'ancien gouverneur de St-Domingue pour déterminer l'assiette de ces nouveaux cantonnements. Flatté de cette marque apparente de déférence, Louverture néglige d'utiles et justes avertissements; il donne tête baissée dans le piége. « Voyez ces blancs, s'écrie-t-il en recevant la « lettre du général Brunet; ils ne doutent de rien; « ils savent tout, et pourtant ils sont obligés de « venir consulter le vieux Toussaint. » Il prévient le général Brunet qu'il se rendra escorté de vingt hommes pour conférer avec lui, à l'habitation Georges, à moitié chemin des Gonaïves, le 10 juin. Ce général se rend au lieu de la conférence, avec un pareil nombre d'hommes. Après les premiers compliments, les généraux s'enferment, sous prétexte de travailler; les soldats se mêlent. Tout à coup, à un signal convenu, on saute sur les noirs, on les désarme. En même temps, le chef d'escadron Ferrari paraît devant Louverture et lui dit : « Le capitaine général m'a donné l'ordre de vous « arrêter; vos gardes sont enchaînés; nos troupes « sont partout; vous êtes mort si vous faites ré- « sistance; donnez-moi votre épée. » Louverture, plus confus qu'irrité, remit ses armes sans se plaindre. On le conduisit aux Gonaïves, où il fut embarqué sur la frégate la *Créole*, qui fit voile pour le Cap. Là, il fut déposé à bord du vaisseau de ligne le *Héros*, où il trouva son troisième fils. S'adressant au commandant de ce vaisseau, il lui dit ces paroles mémorables : « En me renversant, « on n'a abattu à St-Domingue que le tronc de « l'arbre de la liberté des noirs; il repoussera « par les racines, parce qu'elles sont profondes « et nombreuses. » Le vaisseau le *Héros* vint mouiller, après vingt-cinq jours de navigation, dans la rade de Brest. On fit débarquer Louverture à Landernau, d'où, escorté par un détachement de dragons, il fut transféré à Paris, et d'abord enfermé au Temple. Napoléon connaissait si peu le caractère de Louverture, qu'à son arrivée il envoya près de lui à plusieurs reprises son aide de camp Caffarelli, pour tâcher d'obtenir des notions sur les trésors qu'il avait cachés à St-Domingue. « J'ai bien perdu autre chose que des trésors! » furent les seules paroles qu'on put lui arracher. Le premier consul donna alors l'ordre de le conduire au château de Joux, près de Besançon, où il fut mis au secret. Il n'avait que Mars-Plaisir, son domestique, pour lui donner des soins; on lui arracha ce fidèle serviteur. Après dix mois d'une captivité très-sévère, Toussaint Louverture fut trouvé mort, le 27 avril 1803, assis au coin du feu, la tête penchée et les mains appuyées sur ses genoux. On crut généralement que sa fin avait été hâtée par le poison, sans que néanmoins on ait jamais appuyé ce fait par des preuves. D'ailleurs Toussaint Louverture était âgé de 60 ans, accoutumé au climat des Antilles et à une vie singulièrement active; et il se trouva tout à coup renfermé et livré à toute la rigueur d'un hiver des Alpes. Dénué de tout, et sans espoir de jamais recouvrer la liberté, il expira, crispé par le froid, rongé par ses regrets, et selon ses bourreaux, d'une apoplexie séreuse. La dévotion de cet homme célèbre ne fut évidemment qu'un masque politique. Réfléchi et concentré, il parlait beaucoup, mais disait peu. Il se complaisait à émettre des sentences et à faire des apologues. Parlant mal le français, il avait souvent recours au langage créole pour rendre ses idées. Réduit dans ses lettres à employer le style d'autrui, le fond des pensées lui appartenait en propre. Pour rien au monde il n'eût signé une lettre dont il n'aurait point conçu ou pesé chaque expression. Personne n'avait la moindre influence sur son caractère. Dans plusieurs de ses proclamations, il parla de la morale, et surtout de la religion. Sous le titre modeste de *règlements*, il publia des lois très-sévères pour la répression du *vice*, de la révolte, et pour contenir les étrangers et les gens sans aveu. Non-seulement il avait rappelé les émigrés avant que Napoléon lui en eût donné l'exemple; mais encore il avait déclaré que la religion catholique était la religion de l'État. Sans rendre plus légères les chaînes des cultivateurs noirs, il les plaça sous le joug de leurs anciens compagnons d'esclavage, devenus propriétaires. Dans l'exercice de ce pouvoir absolu, Louverture montra de la sagacité, de la suite et des connaissances positives. Sachant ce que peuvent des dehors pompeux sur la plupart des hommes, il faisait régner à sa cour un ordre constant et même une étiquette rigoureuse. La gravité de son maintien, son regard observateur, tenaient les noirs dans la crainte et le respect, et en imposaient aux blancs eux-mêmes. Au milieu des cercles brillants de sa cour, il affectait une simplicité parfaite, et ne portait habituellement que le petit uniforme d'officier général. Nous avons dit combien sa garde était magnifique : tout ce qui l'entourait vivait dans la profusion et la splendeur; lui seul poussait souvent la sobriété jusqu'à l'abstinence. C'est ainsi qu'il entretenait la vigueur de sa santé; car chez lui l'énergie de l'âme était secondée par un corps de fer. Sans cesse il faisait des excursions dans les différentes parties de l'île, ayant soin de se diriger sur les points où il n'était pas attendu. Souvent il faisait à cheval, sans s'arrêter, jusqu'à cinquante lieues, laissant derrière

lui tout son monde, à l'exception de ses deux trompettes, aussi bien montés que lui. Malgré tant de fatigues, il ne dormait que deux heures; il semblait que l'ambition, source de toutes ses actions, fût aussi le soutien de son existence. La dissimulation, trait commun aux Africains, était la base de son caractère. Personne ne connaissait ni ses desseins ni ses démarches; lorsqu'on le croyait au Port-au-Prince, il était aux Cayes, au Cap ou à St-Marc. Ce système lui sauva la vie dans une circonstance où des hommes de couleur, qui se tenaient en embuscade, tirèrent sur sa voiture et blessèrent mortellement un domestique noir qui s'y trouvait, tandis que lui-même courait à cheval sur une route différente. La discipline la plus sévère régnait dans son armée : ses soldats le regardaient comme un être d'une nature supérieure, et ses généraux tremblaient à son aspect. Enfin, sa conduite politique fut telle que, dans une sphère plus étendue, Napoléon parut l'avoir pris pour modèle. On ne s'étonnera donc pas qu'il ait été regretté par les blancs et par les noirs. Après sa mort, sa famille, qu'on avait aussi embarquée pour la France, fut transférée de Bayonne à Agen, où l'un de ses fils mourut d'une maladie de langueur (1). Sa femme mourut en mai 1816, dans les bras de ses fils Placide et Isaac. Le premier publia en 1825 une Vie de son père. M. Du Broca a aussi donné un *Essai* sur la vie de Toussaint Louverture, et M. Cousin d'Avalon en a fait l'objet d'une de ses compilations, Paris, 1803, 1 vol. in-12. Enfin M. de Lamartine a pris cet homme célèbre pour le héros d'une de ses tragédies. B—P.

LOUVET (PIERRE), historien, né à Verderel, village près de Beauvais, en 1569 (ou 1574), s'appliqua de bonne heure à l'étude de la jurisprudence et se fit recevoir avocat au parlement. Quoiqu'il fût fort occupé et qu'il eût une nombreuse clientèle, il employa beaucoup de temps à la recherche des antiquités de sa province. En 1614 il fut fait maître des requêtes de la reine Marguerite; et il mourut à Beauvais le 23 décembre 1646, dans un âge très-avancé. On a de lui : 1° *Coutumes de divers bailliages, observées en Beauvaisis*, Beauvais, 1615, 1618, in-4°. Il y donne, p. 237 et suiv., la réduction des mesures des principaux marchés; mais elle est très-fautive et a occasionné des débats importants. 2° *Abrégé des constitutions et règlements pour les études, et réforme du couvent des jacobins de Beauvais*, Paris, 1618. Il composa cet ouvrage pour la justification du P. Triboulet, dominicain, son ami, que ses confrères retenaient prisonnier afin de l'empêcher d'exécuter l'arrêt du roi, touchant la réforme de ce couvent. 3° *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis Bellovacensis*, ibid., 1613, 1628, in-8°; 4° *Histoire de la ville et cité de Beauvais et des antiquités du pays de Beauvaisis*, Rouen, 1631, in-8°, divisé en 4 livres, qui ont chacun leur titre à part : le livre premier porte seul la date de 1614; 5° *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, livre 1er, Beauvais, 1631, in-8° de 900 pages; 6° *Histoires et antiquités du diocèse de Beauvais*, tome 2, ibid., 1635, in-8°. Ces deux volumes ne forment que la première partie du grand ouvrage que l'auteur se proposait de publier, et ne concernent guère que l'histoire du clergé de cette province. Les deux autres parties, qui devaient traiter de la noblesse et du tiers état, n'ont pas vu le jour. Lorsque le premier volume parut, Loisel se plaignit qu'on lui eût dérobé ses *Mémoires*. L'ouvrage de Louvet n'est estimable que par les titres ou pièces justificatives qui y sont imprimés. Denis Simon a publié, en 1704 et 1718, un *Supplément* et des *Additions* aux Histoires de Louvet et de Loisel (*voy.* Denis SIMON). 7° *Anciennes remarques de la noblesse du Beauvaisis, et de plusieurs familles de France*, Beauvais, 1631 ou 1640, in-8°. Elles sont rangées par ordre alphabétique; le premier volume, le seul qui ait paru, finit avec la lettre L. On a cependant imprimé quelques feuillets du second volume, qui contiennent la lettre M et une partie de l'N; mais ils sont rares. L'exemplaire de la bibliothèque de Paris n'a que 30 pages et finit au mot MALLET. 8° *Histoire de Ste-Marie de Béthanie, sœur de St-Lazare et de Ste-Marie-Magdeleine*, Liége, 1636, in-8°. W—s.

LOUVET (PIERRE), historien médiocre, né à Beauvais en 1617, d'une autre famille que le précédent, fit ses études au collége de cette ville et les termina à Paris. Il accompagna ensuite à Lyon le P. Pierre Louvet, dominicain, son parent; et s'étant décidé à étudier la médecine, il se rendit à Aix pour fréquenter les cours de l'université, et de là à Montpellier où il reçut ses grades. Il revint à Beauvais dans l'intention d'y exercer son état; mais, n'ayant pu obtenir aucun crédit, il retourna en Provence, et abandonna la médecine pour se livrer à l'enseignement et à l'étude de l'histoire et de la géographie, où il fit des progrès assez remarquables. Appelé comme professeur au collége de Digne, il connut en cette ville le célèbre Gassendi, qui l'honora de son amitié, et lui donna des conseils dont il se trouva bien. Il quitta Digne pour s'établir à Marseille où il reprit la médecine. Ayant eu un jour l'occasion de défendre publiquement ses confrères contre un charlatan, ils le recommandèrent aux médecins de Montpellier, dont il reçut un accueil très-favorable. Il ouvrit dans cette dernière ville un cours de géographie, et eut le plaisir de compter parmi ses auditeurs les jeunes gens des premières familles. Il présenta, en 1657, aux États de Languedoc, une histoire de cette province, pour laquelle il obtint une gratification. Louvet alla ensuite à Bordeaux, où il publia

(1) Les deux autres, ayant tenté de s'évader, furent embarqués pour Belle-Isle et renfermés dans la citadelle, où l'auteur de cette note les a vus en 1803. La restauration leur rendit la liberté. A—T.

une *Histoire d'Aquitaine* qui n'eut pas moins de succès. De là, il se rendit à Lyon et revint en Provence, publiant chaque année quelques nouveaux ouvrages peu faits pour lui donner de la célébrité, mais qui lui valurent cependant le titre d'historiographe du prince de Dombes. Il mourut vers 1680 ; et l'on conjecture que ce fut à Sisteron, où il s'était marié. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages dont on trouvera les titres dans la *Bibliothèque historique de la France*. Les principaux sont : 1° *Remarques sur l'histoire du Languedoc*, etc., Toulouse, 1657, in-4°; réimprimées sous ce titre : *Abrégé de l'histoire du Languedoc et des princes qui y ont commandé*, Nîmes, 1662, in-8°; 2° *Traité en forme d'abrégé de l'histoire d'Aquitaine*, etc., Bordeaux, 1659, in-4°. Cet ouvrage fut imprimé aux frais de la ville de Bordeaux, et l'auteur reçut une honnête gratification. 3° La *France dans sa splendeur*, Lyon, 1674, 2 vol. in-12. C'est un panégyrique de Louis XIV. Cet ouvrage est indiqué, par erreur, in-fol. dans la *Bibliothèque de France*. 4° *Abrégé de l'histoire de Provence*, Aix, 1676, 2 vol. in-12 ; 5° *Histoire des troubles de Provence, depuis son retour à la couronne* (1481) *jusqu'à la paix de Vervins* (1598), ibid., 1679, 2 vol. in-12 ; 6° *Additions et illustrations sur l'histoire de Provence*, ibid., 1680, 2 vol. in-12. Louvet a inséré dans cet ouvrage une grande partie des *Mémoires* manuscrits de Louis Fabri, sieur de Fabregues, assesseur et consul d'Aix, déterminé ligueur. 7° *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, Lyon, 1672, in-8°; 8° le *Mercure hollandais, ou Conquête du roi en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, depuis l'an* 1672 *jusqu'à la fin de* 1679, Lyon, 1673-80, 10 vol. in-12; les différentes parties de cet ouvrage se sont vendues séparément avec de faux titres (1); il paraissait dans le même temps, à Amsterdam, un *Mercure hollandais* qu'il ne faut pas confondre avec celui de Louvet, et qui est rédigé dans un esprit tout différent, car le but de Louvet est de relever la gloire de Louis XIV, tandis que le libelliste hollandais s'efforce de la rabaisser. W-s.

LOUVET DE COUVRAY (JEAN-BAPTISTE), fils d'un marchand bonnetier de Paris, naquit dans cette ville le 11 juin 1760 ; il n'était point avocat avant 1789, comme l'ont prétendu quelques biographes, mais commis chez le libraire Prault. Né avec de l'esprit et une imagination vive, il se crut propre à quelque chose de plus qu'à vendre des livres et se mit à en composer. Son début fut le fameux roman de *Faublas*, ouvrage gai et piquant, mais où la décence n'est pas respectée et où l'auteur fait des peintures peu ressemblantes de la haute société, qu'il ne connaissait pas. Dès le commencement de la révolution, Louvet se précipita dans cette dangereuse carrière avec une extrême violence ; et il fut, dans la section des Lombards, un des orateurs délégués par le club des jacobins. Cependant il resta presque ignoré jusqu'en 1791, époque où quelques hommes annoncèrent publiquement leur projet d'établir une république. L'auteur de *Faublas* fut un des partisans les plus fougueux de cette entreprise ; mais on peut dire qu'il s'y jeta sans arrière-pensée, croyant de bonne foi qu'elle serait utile à la France. Il se présenta, le 26 décembre 1791, à la barre de l'assemblée législative, suivi d'une foule de pétitionnaires de sa section : il insulta les nobles, qu'il appela des *vagabonds*, et demanda que les princes et quelques émigrés fussent décrétés d'accusation. Cette pétition, que les chefs de la révolution avaient commandée, fut accueillie par l'assemblée, et le décret fut rendu sans opposition le 2 janvier (*voy.* GUADET). Dans sa pétition, Louvet avait provoqué la guerre et l'armement de la nation : « Qu'aussitôt des millions de nos citoyens-soldats, disait-il, se précipitent sur les nombreux domaines de la « féodalité. Qu'ils ne s'arrêtent qu'où finira la « servitude ; que les palais soient entourés de « baïonnettes, etc. » Lorsque Roland parvint au ministère, il employa Louvet à la rédaction d'une affiche intitulée la *Sentinelle ;* cette espèce de journal, que l'on placardait au coin des rues, avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la catastrophe du 10 août ; elle contribua beaucoup aux événements qui suivirent (1). Cependant Louvet ne parut point ou du moins ne fut pas remarqué à la journée du 10 août, mais il en fit l'éloge dans la *Sentinelle*, que Roland, rendu au ministère, continua de solder. Indiqué aux électeurs du département du Loiret, il fut nommé, par eux, député à la convention, où il s'attacha au parti de la Gironde, qu'il défendit avec beaucoup d'énergie. Dès le commencement de cette assemblée, il fut question d'élire un dictateur afin de contenir ceux qui voulaient faire punir les assassins du 2 septembre, et Robespierre fut désigné par ses partisans pour cette terrible magistrature. La peine de mort devant frapper quiconque provoquerait une pareille institution, la dénonciation de ce projet donna lieu dans l'assemblée aux débats les plus violents : c'est de cette époque que date la scission qui s'y forma et qui devait entraîner sa destruction. Le 29 octobre 1792, Louvet attaqua Robespierre et demanda qu'il fût mis en accusation. La forme de son discours, les arguments serrés par lesquels il presse son adversaire, et surtout les interpellations qu'il lui adresse, présentent réellement un fort bel ensemble. On l'eût admiré dans un autre

(1) Les deux premiers volumes ont paru sous ce titre : *Abrégé de l'histoire de Hollande ;* le troisième : *Abrégé de l'histoire de Franche-Comté*, etc.

(1) Le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandines attribue à Louvet un autre journal affiche intitulé le *Chant du coq ;* c'est une erreur grossière : *le Chant du coq* fut au contraire imaginé pour dépopulariser les républicains, tels que Brissot et autres, que le parti révolutionnaire cherchait à introduire dans la prochaine législature et qu'il y introduisit effectivement ; c'était la liste civile qui en faisait les frais (*voy.* ESMENARD).

temps; mais alors il ne pouvait produire qu'un effet passager. Robespierre répondit le lendemain par des phrases banales qui triomphèrent, et l'accusateur dut s'attendre à une proscription prochaine. Dans le procès du roi, Louvet vota contre l'appel au peuple et pour la mort, sous la condition expresse de surseoir à l'exécution jusqu'à l'établissement de la constitution. Il vota ensuite pour le sursis : dans la discussion, il insista pour que tous les Bourbons fussent exilés de France; il attaqua le duc d'Orléans, à qui en voulait surtout la faction républicaine. Louvet fut peu remarqué depuis jusqu'au 31 mai 1793. Dénoncé à cette époque par les sections dont il avait été un des coryphées, il fut proscrit avec les chefs de la Gironde et décrété d'accusation le 2 juin 1793. Prévoyant sans doute le résultat, il ne parut point à la convention et eut le temps de s'enfuir à Caen, d'où il écrivit contre ses persécuteurs, qui le mirent hors la loi le 28 juillet. Il erra quelque temps dans la Bretagne et dans le département de la Gironde avec Péthion, Barbaroux et quelques autres proscrits. Il reprit ensuite le chemin de Paris, espérant trouver un asile qui lui fut offert par un habitant de Nemours. Malgré de fréquentes réclamations, Louvet ne fut rappelé dans la convention que le 8 mars 1795, sept mois après la révolution du 9 thermidor; et il dut ce retour aux journalistes qui avaient alors une grande influence sur les délibérations de la convention. Louvet ne cessait pas de leur écrire et de chercher à les intéresser à sa cause. Il n'en devint pas moins leur proscripteur dès qu'il s'aperçut que ce n'était pas des doctrines républicaines que ces écrivains voulaient être les apôtres. Rentré dans le sein de la convention, il attaqua les députés qui avaient proscrit son parti et s'efforça de justifier ceux qui avaient pris les armes pour le défendre. Il demanda qu'on déclarât qu'ils avaient bien mérité de la patrie. A cette époque, Louvet fut, et par ses motions dans la convention et par ses écrits, un des chefs les plus ardents de cette réaction qui est un des épisodes les plus remarquables de l'histoire de la révolution. Mais ses idées chimériques d'égalité et de république lui firent bientôt abandonner ce système; il s'attacha au gouvernement conventionnel, qui ne pouvait produire que des désastres, et, plus tard, au directoire, qui était incapable de les réparer. S'étant mis successivement aux gages de ces deux autorités, il reçut des sommes considérables pour la reprise de la *Sentinelle*, qu'il publia dans la forme des autres journaux. Il ouvrit en même temps, au Palais-Royal, un commerce de librairie qui ne réussit pas. Au lieu de réunir des acheteurs, les environs de son magasin furent le rendez-vous d'une foule de jeunes gens qui passaient leur temps à le persifler et à lancer des sarcasmes contre sa femme, qu'il appelait sa *Lodoïska*, du nom d'une héroïne de son roman. Ces messieurs se vengeaient ainsi des attaques que Louvet dirigeait chaque jour, dans son journal, contre eux et leurs familles. Ce n'était pas seulement dans cette feuille qu'il se montrait le défenseur de la convention; il fit afficher au coin des rues un placard périodique intitulé *Front*, dans lequel il provoquait les militaires contre les habitants de Paris. Ce placard, précurseur immédiat de la révolution du 13 vendémiaire, ne contribua pas peu à exciter les soldats contre les Parisiens. Après la victoire de la convention, il demanda que ses collègues Rovère et Saladin fussent mis en arrestation pour avoir favorisé les sectionnaires; mais il ne réussit pas. Louvet fut député à la nouvelle législature par la convention elle-même qui, par ses décrets des 5 et 13 fructidor, s'était réservé le privilége d'y faire siéger les deux tiers de ses membres. Sur ce nouveau théâtre, il se montra encore plus violent qu'à la fin du règne conventionnel, et fit décidément cause commune avec ceux qui l'avaient proscrit en 1793. La loi du 3 brumaire contre les nobles n'eut pas de plus chaud partisan; et dans toutes les questions qu'il regardait comme antirépublicaines, il en usa de la même manière; aussi devint-il l'objet des attaques de tous les journalistes, qui tournèrent contre lui ses propres armes et le couvrirent de ridicule. Il leur répondait par des injures maladroites, et l'un d'eux (Isidore Langlois) l'attaqua en justice et le fit condamner à cinq cents francs d'amende comme calomniateur, quoiqu'il fût encore député. Tourmenté dans tous les sens, il n'y put tenir, et demanda des restrictions à la liberté de la presse, dont il avait tant abusé lui-même. Cette petite guerre l'irrita au dernier point. Sa santé en fut altérée, et il mourut, le 25 août 1797, à l'époque des violents débats qui annonçaient la révolution du 18 fructidor. Il était sorti du conseil des Cinq-Cents au mois de mai précédent. Louvet avait peu d'instruction, et il fournit lui-même la preuve de son ignorance dans une discussion qu'il eut à soutenir contre Suard. Cet académicien ayant terminé une de ses réponses par ces mots latins : *Perge, sequar,* Louvet crut qu'il s'agissait d'un nom propre, et il répondit sérieusement à M. *Perge Sequar*. On juge à combien de brocards cette ineptie donna lieu. Louvet avait cependant été nommé membre de l'Institut par le directoire dès sa fondation, et il était de la section de grammaire. On trouve dans les *Mémoires* de cette société (*Litt. et beaux-arts*, t. 2, hist., p. 27), une *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Louvet*, par Gabriel Villar. Madame Roland, qu'il avait su flatter, fait de lui, dans ses *Mémoires*, un portrait beaucoup trop intéressant. On a de Louvet : 1° les *Amours du chevalier de Faublas*, 2e édition, 1791, 3 vol. in-18; 3e édition revue par l'auteur, 1798, 4 vol. in-8°. Depuis, des éditions de ce roman ont paru à certains intervalles, notamment en 1834, 1838 1842 (édition illustrée). Cependant, sa réimpres-

sion a été quelquefois interdite par la police, comme contraire aux mœurs. La première partie, intitulée *Une année de la vie du chevalier de Faublas*, avait paru en 1787, Londres (Maestricht), in-12. L'auteur donna successivement *Six semaines de la vie* et la *Fin des aventures du chevalier de Faublas*, 1788 et 1790. L'ouvrage fut traduit en allemand, en espagnol et en anglais. 2° *Emilie de Varmont, ou le Divorce nécessaire*, et les *Amours du curé Sévin*, 1791, 3 vol. in-18; 1794, 4 vol. in-12, formant un seul ouvrage qui a les défauts du roman de *Faublas* sans en avoir l'agrément. Cet écrit, outre la provocation au divorce, a pour but d'autoriser le mariage des prêtres; il a été traduit en allemand, en anglais et en suédois. 3° *Paris justifié*, 1790, ouvrage dirigé contre la relation que Mounier avait donnée des forfaits des 5 et 6 octobre 1789. Ce pamphlet valut à Louvet son entrée aux jacobins. 4° La *Sentinelle*; 5° *Second discours sur la guerre* (en réponse à celui de Robespierre), in-8°, prononcé aux jacobins le 18 janvier 1792; 6° *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8°, imprimée par ordre de la convention; 7° *A Maximilien Robespierre et à ses royalistes*, décembre 1792, in-8°; 8° le *Journal des Débats* (depuis le 10 août 1792 jusqu'au 10 mars 1793), in-8°; 9° *A la convention nationale et à mes commettants sur la conspiration du 10 mars*, etc., 1793, in-8° de 30 pages; 10° *Plaidoyer contre Isidore Langlois*, avec une espèce de dédicace à Boissy d'Anglas, 1797, in-8°; 11° *Observations sur le rapport de St-Just*; 12° *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai* 1793, Paris, an 3 (1795), in-8°, ou 3 vol. in-18; ouvrage traduit en allemand, en danois et en suédois. Le contenu de cet ouvrage forme le fond des *Mémoires* de Louvet, qui fait partie de la collection des *Mémoires de la révolution française*, publiés par Barrière et Berville. Il y provoque la réaction la plus violente. On y joint la *Motion d'ordre* d'Antonelle *à l'occasion de la brochure de Louvet*, pluviôse an 3, in-8° de 26 pages. 13° La *Grande revue des armées noire et blanche*, comédie qui, s'il faut l'en croire, eut dix-sept représentations. Il avait composé deux autres comédies qu'il ne put faire jouer. B—v et Z—m.

LOUVIERS (Charles-Jacques de), l'un des écrivains à qui l'on a attribué avec le plus de vraisemblance le fameux *Songe du vergier* (1), sut mériter l'estime de Charles V, qui le fixa à sa cour par un emploi honorable, et le nomma en 1376 membre du conseil d'Etat. C'est à ce peu de particularités que se borne tout ce qu'on sait de ce personnage, sur lequel la Monnoye, Brunet, Hérissant, Camus, etc., ont fait toutes les recherches imaginables. Le *Songe du vergier* est un traité des deux puissances ecclésiastique et temporelle, et de leurs bornes. Le but de l'auteur est de démontrer que le pape n'a aucun pouvoir sur le temporel des princes; et que ceux-ci, par conséquent, sont indépendants du saint-siége, pour tout ce qui concerne l'administration de leurs Etats. L'ouvrage est en forme de dialogues entre un clerc et un chevalier. C'est encore une question de savoir s'il a d'abord été écrit en français ou en latin: on trouve en faveur de l'une et de l'autre opinion des autorités également respectables, ce qui semble prouver qu'il parut presque en même temps dans les deux langues. L'auteur suppose qu'étant dans un verger, il s'endormit et vit en songe le roi (Charles V) ayant à ses côtés deux reines très-nobles et très-dignes; l'une d'elles avait écrit sur son front: *Puissance spirituelle*, et l'autre: *Puissance temporelle*. Les deux reines en pleurs suppliaient le roi d'employer son autorité pour rétablir la paix entre leurs sujets divisés par de longs débats. Après les avoir écoutées avec attention, le roi leur répondit qu'il ne pouvait prononcer sur de telles matières: « Car, comme le prêtre ne peut pas être juge de « la temporalité, aussi ne peut le roi de l'espiri- « tualité; » et il leur conseilla de nommer des avocats pour exposer les sujets de plainte de part et d'autre, afin qu'après les avoir entendus, « il « pût aviser au moyen de les réconcilier par voie « amiable. » Les reines goûtent cet avis, et désignent chacune un champion, qui discutent tour à tour devant le roi leurs prétentions réciproques; mais après les débats, l'auteur s'éveille, et se hâte de transcrire fidèlement le songe qu'il a fait, pour le présenter au roi. Le *Songe du vergier* est divisé en deux livres, dont le premier contient 186 chapitres, et le second 282. Il a été imprimé sous ce titre: le *Songe du vergier, qui parle de la disputation du clerc et du chevalier, et de la puissance ecclésiastique et politique*, sans nom de lieu ni date, in-fol. (édit. citée dans la *Bibliothèque historique de France*), Lyon, 1491, in-fol., édit. rare et recherchée; Paris, 1501, même format. Ce qu'on nomme la traduction latine est intitulé *Aureus de utraque potestate, temporali scilicet et spirituali, libellus, in hunc usque diem non visus: Somnium viridarii nuncupatus*, etc., Paris, 1516, in-4°. Goldast a inséré cette traduction dans la *Monarchia imperii romani*, etc., et il l'attribue, par une méprise singulière, à Philotée Achillini (1), noms que Brunet explique par l'*ami de la vertu*, c'est-à-dire Jean de Vertus, l'un des auteurs à qui l'on a fait honneur du *Songe du vergier*. Cet ouvrage a été réimprimé dans le tome 2 des *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, édit. de 1731; et

(1) Brunet l'attribue à Jean de Vertus, secrétaire de Philippe le Bel; Lancelot à Raoul de Presles; d'autres à Philippe de Mézières; quelques-uns (Gabr. Naudé, Jacq. Leschassier, Mézeray) à Charles de Louviers (Lettre de Hérissant aux éditeurs des *Libertés de l'Église gallicane*, 13 août 1798). Camus, dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions en 1786, discute les opinions des différents écrivains qui ont recherché l'auteur du *Songe du vergier*, et reste indécis entre Jean de Lignano, docteur en théologie, et Charles de Louviers.

(1) Philotée Achillini est un docteur bolonais dont on a un poëme italien intitulé *Il viridario*. C'est la ressemblance du titre qui a occasionné l'erreur de Goldast, si plaisamment expliquée par Brunet (*voy.* Achillini).

l'on en trouve une bonne analyse dans les *Libertés de l'Eglise gallicane, prouvées et commentées*, par Durand de Maillane, t. 3, p. 525-626. W—s.

LOUVILLE (CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, marquis DE), né en 1668, au château de ce nom, d'une des plus anciennes familles du pays Chartrain, était ami de Fénelon et du duc de Beauvilliers; il fut placé auprès du duc d'Anjou comme gentilhomme de la manche; et il donna des soins à l'éducation de ce jeune prince. Le testament de Charles II ayant appelé le petit-fils de Louis XIV au trône d'Espagne, Louville fut chargé d'accompagner le nouveau roi. Le duc de Beauvilliers remit au marquis des instructions dictées par une haute sagesse; elles étaient le développement de celles que Philippe V avait reçues de Louis XIV lui-même. Dans cette grande occasion, Fénelon exilé n'oublia ni son élève ni son ami; il écrivit à Louville, le 10 octobre 1701, une lettre admirable, qui a été insérée dans les *Mémoires* de ce dernier. Louville, nommé chef de la maison française, et gentilhomme de la chambre, alla jusqu'à Montpellier au-devant de Marie-Louise de Savoie, devenue l'épouse de Philippe. Le mariage fut consommé à Figuières le 3 novembre; mais quel fut l'étonnement de Louville en apprenant du roi que, dans les premiers instants de leur union, la reine, digne fille de Victor-Amédée, ne l'avait entretenu que de politique! Il paraît qu'on lui avait recommandé d'engager Philippe à ne point quitter son royaume, et à confier à son beau-père le soin de ses affaires d'Italie. Louville fut envoyé à Versailles pour prendre les ordres de Louis XIV; il y arriva le 12 novembre 1701. Ce prince l'accueillit favorablement, et prit son avis sur tout ce qui regardait l'Espagne. Il fut définitivement arrêté que Philippe irait en Italie; Louville suivit le roi d'Espagne dans ce voyage. Il fut chargé par le jeune monarque d'aller à Rome solliciter du pape l'investiture du royaume de Naples. Clément XI reçut très-bien l'ambassadeur; il envoya un légat auprès du roi; mais intimidé par la présence d'une armée impériale commandée par le prince Eugène, il refusa de s'expliquer sur l'investiture. Philippe se rendit ensuite dans la haute Italie, et rencontra Victor-Amédée, son beau-père, dans la ville d'Acqui. Cette entrevue fut très-froide; des difficultés d'étiquette, résolues par les conseils de Louville dans un sens opposé aux prétentions du duc de Savoie, indisposèrent ce prince, qui reprit avec humeur le chemin de Turin. Cette circonstance, que Victor-Amédée ne laissa sans doute pas ignorer à la duchesse de Bourgogne ni à la reine d'Espagne, peut avoir eu de l'influence sur la fortune de Louville. Il serait trop long de suivre le marquis à Madrid, au milieu des intrigues où il fut successivement auteur et victime. Millot, dans les *Mémoires politiques*, etc., qu'il a rédigés pour la maison de Noailles, le taxe d'avoir manifesté pour les Espagnols un mépris aussi profond qu'impolitique; d'avoir cherché à faire remettre exclusivement aux Français la direction des affaires d'Espagne. Il l'accuse encore d'avoir blessé les amours-propres, et d'avoir usé peu discrètement auprès du roi de l'habitude de familiarité que des services anciens semblaient autoriser, mais qui était en opposition avec l'étiquette espagnole. On ne peut se dissimuler, en lisant les *Mémoires* de Louville, que plusieurs de ces reproches n'aient quelque fondement. Ses lettres à M. de Torcy sont pleines d'intérêt; mais on est surpris de la persévérance avec laquelle il rabaissait les Espagnols dans l'esprit du ministre, et de l'empire absolu qu'il veut faire prendre à Louis XIV sur les Etats de son petit-fils. Une dangereuse présomption perce trop souvent à travers son style original et épigrammatique. Louville fut rappelé en France au mois de novembre 1703. Il épousa en 1708 mademoiselle de Nointel, fille de l'ambassadeur de Constantinople. Il vécut retiré dans ses terres jusqu'à la mort de Louis XIV; à cette époque le régent l'appela près de lui. Il lui confia en 1716 une nouvelle mission en Espagne, dont l'objet apparent était d'engager Sa Majesté Catholique à souscrire au traité de la triple alliance, mais dont le but secret était d'éclairer Philippe sur les menées du cardinal Alberoni. Une intrigue, dirigée par le duc de St-Simon et par le maréchal d'Uxelles, fit rappeler Louville avant même qu'il eût obtenu audience de Philippe V. Il mourut en 1731, ne laissant que deux filles. Le comte Scipion du Rour a publié : *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la correspondance du marquis de Louville*, Paris, Maradan, 1818, 2 vol. in-8°. On connaissait déjà une partie des lettres dont ces *Mémoires* sont composés, par les extraits qu'en avait donnés l'abbé Millot; ils sont utiles à la connaissance des deux premières années du règne de Philippe V. M-É.

LOUVILLE (JACQUES-EUGÈNE D'ALLONVILLE, chevalier DE), astronome, frère du précédent, né le 14 juillet 1671, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais, à l'âge de sept ans, ne voulut pas se laisser tonsurer. Dans ses premières études, il ne se distingua de ses camarades que par un caractère plus sérieux et plus sensé. Il avait douze ans, lorsque le hasard lui fit tomber entre les mains les *Eléments* d'Euclide; il les lut seul, les entendit d'un bout à l'autre sans difficulté, et, dès ce moment, s'appliqua entièrement aux mathématiques. Sa naissance ne lui laissait d'autre carrière que celle des armes; il entra dans la marine, se trouva en 1690 à la bataille de la Hogue; passa dans l'infanterie, et obtint à la fin de 1700 le brevet de capitaine dans le régiment du roi. Mandé par le marquis de Louville, son frère, à Madrid, il obtint par lui, avec le titre de brigadier, une pension assez considérable, qu'il perdit ensuite. Il revint en France au bout de quatre ans, reprit du service, et se trouva à la bataille d'Oudenarde (1708); il y fut fait prison-

nier et mené en Hollande, où il resta deux ans. Il avait à la paix d'Utrecht (1713) le brevet de colonel de dragons, et une pension de quatre mille livres ; mais décidé à se vouer à l'étude de l'astronomie, il abandonna ces avantages, qu'il aurait pu regarder comme le prix de ses services, et se rendit à Marseille pour y mesurer la hauteur du pôle, afin de lier ses observations avec celles de Pythéas (*voy.* PYTHÉAS). L'Académie des sciences ouvrit ses portes à Louville ; et il était digne de cet honneur, par son zèle et par ses connaissances. Il se rendit à Londres l'année suivante, pour y voir l'éclipse totale du soleil ; et à son retour il fit l'acquisition d'une maison de campagne, près d'Orléans (Carré), où il établit son observatoire. Ce fut dans cette retraite qu'il passa le reste de sa vie, sans cesse occupé des progrès d'une science qu'il chérissait ; il y recevait avec plaisir les curieux du voisinage, mais il ne les voyait qu'à table, pendant le dîner ; le repas fini, il rentrait dans son cabinet, les laissant maîtres de prolonger leur visite ou de continuer leur promenade. Au commencement de septembre 1732, Louville éprouva deux accès de fièvre léthargique, qui ne l'étonnèrent point et contre le retour desquels il ne prit aucune précaution ; mais il en survint un troisième, qui l'emporta le 10 du même mois, à l'âge de 61 ans. « Il avait l'air, dit Fontenelle, d'un parfait stoïcien, renfermé en lui-même, et ne tenant à rien d'extérieur ; il était fort taciturne, et ne parlait même de mathématiques que lorsqu'on l'en priait sincèrement ; dans les lectures qu'il faisait à l'Académie, il s'arrêtait court dès qu'on l'interrompait, et attendait que le calme fût rétabli pour reprendre où il avait quitté. Cependant ce stoïcien si austère et si dur ne laissait pas d'avoir sur sa table, sur ses habillements, certaines délicatesses, certaines attentions raffinées, qui le rapprochaient un peu des philosophes du parti opposé. » Louville était membre de la société royale de Londres. On a de lui des *Observations sur l'obliquité de l'écliptique*, dans le Recueil de l'Académie, années 1714, 1716, 1721 ; — de *Nouvelles tables du soleil*, année 1720 ; — une *Nouvelle méthode de calculer les éclipses*, année 1724 ; — des *Remarques sur la question des forces vives*, dans lesquelles il combat le sentiment de Leibniz, 1721-1728 ; — différents *Articles* contre les opinions du P. Castel, dans le *Mercure* de 1720 et années suiv. ; — quelques *Lettres* sur les affaires d'Espagne, adressées en 1704 au marquis de Louville, son frère, dans les *Mémoires* de ce dernier. Ses *Observations astronomiques* sont conservées à l'observatoire de Paris, et Lalande en possédait une copie dans sa bibliothèque. W—s.

LOUVOIS (FRANÇOIS-MICHEL LETELLIER, marquis DE), l'un des ministres de Louis XIV, fils de Michel Letellier, chancelier de France (*voy.* LETELLIER), naquit à Paris le 18 janvier 1641. Dès l'année 1654, le roi accorda pour lui à son père la survivance de sa charge de secrétaire d'État au département de la guerre ; faveur très-remarquable pour quelqu'un de cet âge. Louvois entra d'abord au parlement de Metz comme conseiller, et le court apprentissage qu'il y fit lui devint fort utile par la suite. Rappelé à Paris, il eut la permission d'assister au conseil du roi, et y fut même chargé d'un rapport qui eut du succès ; mais, dans ses premières années, rien n'annonçait en lui ce qu'il devait être un jour. L'amour du plaisir l'entraînait. Letellier, affligé du peu de fruit des avis qu'il répétait sans cesse à son fils, lui signifia sa résolution d'engager le roi à passer la survivance de secrétaire d'État à quelqu'un qui s'en montrerait plus digne. Louvois ouvrit les yeux ; et dès ce moment une application constante remplaça chez lui l'habitude de la dissipation. En 1662, il épousa Anne de Souvré, marquise de Courtanvaux, très-riche héritière d'une des meilleures maisons du royaume. Le jeune ministre crut devoir visiter les frontières, et prendre par lui-même une connaissance exacte des places fortes, des troupes et de l'administration militaire. Il en résulta pour lui la découverte d'une quantité d'abus, dont il informa le roi, proposant en même temps le remède aux maux qu'il signalait. C'est par cette conduite, et aussi, dans ces premiers temps, par beaucoup d'actes de déférence qu'il s'insinua peu à peu dans l'esprit du monarque. Louis, qui savait si bien discerner le mérite, ne tarda pas à apprécier celui du fils Letellier. Il s'attacha d'autant plus à lui, qu'il croyait pouvoir se vanter de l'avoir formé, et que Louvois alors n'avait garde de s'en défendre (1). Cependant Letellier, qui était resté en possession de son titre et de sa charge, abandonnait par degrés la direction des affaires pour la remettre à son fils. Celui-ci porta seul tout le poids du ministère de la guerre à dater de 1666 (2) ; mais la démission du père ne l'éloigna pas du conseil. Le roi s'étant une fois persuadé qu'il faisait tout par lui-même, Louvois n'eut pas de peine à obtenir, sous le nom de son maître, une grande puissance, et ce fut souvent pour le bien de l'État. Pendant que Colbert s'occupait des moyens de rendre le royaume florissant, et qu'il en multipliait les ressources, Louvois songeait à assurer le triomphe des armes de Louis XIV en revendiquant à main armée les droits acquis à la reine par la mort de Philippe IV. Il fit des préparatifs immenses pour assurer le succès de cette campagne. Le roi se mit en marche en 1667, ayant

(1) Louis XIV était tellement persuadé que Louvois était son élève, qu'à la mort de ce ministre, quand il donna sa place à Barbesieux, son fils, qui n'avait que vingt-trois ans, il lui dit : « J'ai formé votre père, je vous formerai aussi. » Voltaire observe, à ce sujet qu'il n'y avait qu'un roi qui avait travaillé si longtemps et si heureusement qui eût le droit de parler ainsi.

(2) On s'est trompé, dans l'article du chancelier Letellier, en disant qu'il lui fut permis, en 1666, de donner la survivance de sa charge de secrétaire d'État au marquis de Louvois. Ce fut dès 1654, et la renonciation du père au titre et aux fonctions de ministre de la guerre n'eut lieu que douze ans après.

sous lui le maréchal de Turenne ; et, lorsque l'événement eut répondu aux désirs de Louvois, il obtint l'autorisation de mettre de bonnes garnisons dans les places fortes dont la prise avait été si aisée et si prompte. Une autre conquête que Louvois avait probablement aussi préparée, celle de la Franche-Comté (1668), établit encore plus fortement son crédit. Nommé dans cette même année surintendant général des postes, en 1671 chancelier des ordres du roi, et en 1673 grand veneur et administrateur général des ordres de St-Lazare et du Mont-Carmel, Louvois remplit ces différentes places avec son zèle et son activité ordinaires. Quoique chargé principalement des affaires de la guerre, qui auraient dû, sous un monarque tel que Louis XIV, absorber un homme tout entier, il suffisait à ses nombreux emplois ; son génie les embrassait tous et dans toute leur étendue. Si l'on eut des reproches graves à lui faire, ce fut bien rarement sous le rapport de son administration, à laquelle le roi dut une grande partie de sa gloire militaire. Il répondit aux espérances que les chevaliers de St-Lazare avaient fondées sur lui en leur faisant restituer des hôpitaux avec lesquels il forma des prieurés et des commanderies qui devinrent la retraite de plus de 200 vieux officiers. L'hôtel des Invalides, dont l'idée seule honore tant Louis XIV, fut commencé par les soins de Louvois en 1671. Le 7 avril 1672, la guerre fut déclarée par la France et l'Angleterre à la Hollande, qui avait osé concevoir le projet de mettre des bornes aux conquêtes de Louis XIV. Cette guerre, dont les faits sont assez connus, eût fini au bout de trois mois, si Louvois, moins conciliant que Pomponne, et d'un avis contraire à Turenne et à Condé, qui insistaient sur l'inconvénient d'affaiblir l'armée en gardant trop de places de guerre, n'eût fait prévaloir son conseil. Il détourna le roi de marcher sur Amsterdam ; ce qui lui aurait entièrement soumis un pays qu'il fut bientôt obligé d'abandonner. Les conditions humiliantes que ce ministre proposait avec l'insulte de la raillerie, lorsqu'il fut question de traiter de la paix, la dureté qu'il montrait, et qu'on lui a tant reprochée depuis, rompirent les négociations. Louvois suivit encore, en 1674, le monarque dans sa deuxième conquête de la Franche-Comté, que son heureuse prévoyance avait facilitée. Nous ne pouvons joindre aux éloges qu'il y mérita celui d'avoir secondé Turenne dans sa glorieuse campagne de 1674 et 1675. Ce fut malgré les ordres réitérés de Louvois tout-puissant, de Louvois parlant au nom du roi, et ennemi déclaré de ce grand homme, que celui-ci combattit et triompha toujours. Mais l'incendie du Palatinat, commandé, on n'en peut douter, par ce même ministre, fut une déplorable suite de tant de victoires. On attribue à Louvois la faute irréparable que fit Louis XIV en 1676, de ne pas attaquer le prince d'Orange, engagé près de Valenciennes, entre deux armées françaises. Le roi regretta toujours cette occasion perdue. Principalement à l'époque dont il s'agit, son ministre de la guerre disposait de tout ; et madame de Sévigné écrivait à sa fille (5 août 1676) : « Aire est pris.... c'est M. de Louvois qui en a « tout l'honneur. Il a plein pouvoir, et fait avan- « cer et reculer les armées comme il le trouve à « propos. » On connaît la célèbre et utile instruction qu'il donna au maréchal d'Humières (1), pour le siége de Gand, place que Louis XIV prit en personne le 4 mars 1678. Dans cette même année fut signée la paix de Nimègue, dont ce prince dicta les conditions. Elle avait laissé le trésor royal assez riche pour que le roi, à l'instigation de Louvois et malgré les représentations de Colbert, qui n'aimait que les choses évidemment utiles, entreprît de grandes constructions à Versailles, Trianon et Marly, les aqueducs de Maintenon, la place Vendôme à Paris. Le premier de ces deux ministres, s'attribuant le principal mérite d'une guerre dont la conclusion était si satisfaisante, étendit ses vues ambitieuses. Il engagea bientôt son maître (1680) dans différentes affaires qui excitèrent de grandes rumeurs, et qu'on doit regarder comme les sources de nouvelles hostilités qui n'éclatèrent que plusieurs années après, mais qui eurent pour la France les suites les plus funestes. Il conduisit avec son adresse accoutumée une importante négociation dont le résultat devait être la reddition de Strasbourg, jusqu'alors ville libre impériale (2). Il en rédigea la capitulation le 30 septembre 1681, avec le baron de Monclar, commandant l'Alsace en l'absence du duc de Mercœur, qui en était gouverneur. A la mort de Colbert (1683), le crédit de Louvois prit un nouvel accroissement ; il fut chargé de la surintendance des bâtiments des maisons royales, arts et manufactures. Colbert avait commencé malgré lui à prendre contre les réformés, envers lesquels Louis XIV était naturellement mal disposé, des mesures injustes. Louvois, toujours disposé aux mesures violentes, montra moins de modération que son prédécesseur : il décida la perte des protestants. Letellier s'unit à son fils pour l'exécution de ce dessein. D'abord on n'employa pas la violence à l'effet d'obtenir des conversions ; mais les dragons succédèrent aux missionnaires. On avait commencé en 1681 à miner en France l'édifice de cette religion ; Louvois

(1) Cette instruction fut imprimée en 1745, Paris, in-8º ; elle est reproduite dans le recueil K, p. 158-183, sous le titre de *Lettre de feu M. le marquis de Louvois à M. le maréchal d'Humières*. Le ministre y trace le plan de toutes les dispositions nécessaires pour le siége, à l'occasion de la reprise de Gand par Louis XV.

(2) On trouve dans le livre intitulé *Paris, Versailles et les provinces au 18e siècle*, une anecdote déjà connue au sujet de la prise de Strasbourg. C'est celle de M. de Chamilly, chargé par Louvois d'aller examiner tout ce qui se passerait sur le pont de Bâle, à un jour fixé, pendant deux heures, et de le mettre par écrit. Là se bornaient toutes ses instructions. La seule observation d'un homme, en veste et culotte jaune, qui avait frappé trois coups sur le parapet du pont, était le signal d'une intrigue concertée entre le ministre et les magistrats de la ville de Strasbourg, qui ouvrit ses portes huit jours après.

porta dans cette affaire toute l'inflexibilité de son caractère. Il écrivait de sa main, en 1685, à un commandant de province : « Sa Majesté veut qu'on « fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui « ne voudront pas se faire de sa religion ; et ceux « qui auront la sotte gloire de vouloir rester les « derniers doivent être poussés jusqu'à la der- « nière extrémité. » Le roi crut trop facilement à la sincérité de ces conversions, qu'on lui annonçait de toutes parts. L'édit de Nantes fut enfin révoqué au mois d'octobre 1685 ; et ce dernier acte, dont les meilleurs esprits, à cette époque, ne calculèrent pas les conséquences, porta le coup le plus funeste à l'agriculture, au commerce, à la guerre et à la marine. Un nombre très-considérable de religionnaires de toutes les conditions sortirent de France, malgré les précautions prises pour prévenir leur émigration ; et ce fut principalement ceux auxquels l'industrie assure partout des ressources. Au commencement de la même année, Gênes la *Superbe* fut obligée de venir s'humilier, en la personne de son doge, devant Louis XIV, pour prévenir une ruine totale (22 février 1685). Tandis que ce monarque, en recevant Imperiali-Lercaro, joignait la politesse, la bonté même, à la dignité et au faste, Louvois, Croissy et surtout Seignelay lui montrèrent une fierté bien contraire aux intentions de leur maître. Il est à remarquer que, lorsque ce prince voulut en 1686 se faire opérer de la fistule, il ne confia son secret, outre madame de Maintenon, qu'à son ministre de la guerre, qui à cette occasion lui donna de grandes preuves de dévouement. Ce ministre, craignant qu'un état de calme dans le royaume ne rendît ses services moins nécessaires, crut pouvoir impunément profiter de la terreur que les armes françaises inspiraient à l'Europe, et chercha les moyens d'agrandir la puissance du roi, même pendant la paix. Il mit sous les yeux du souverain les avantages qui résulteraient de la réunion de fiefs anciennement séparés du domaine de deux provinces conquises, l'Alsace et les Trois-Evêchés. A cet effet, des cours de justice furent créées à Metz et à Brisach. Les nouveaux propriétaires, dont plusieurs étaient des princes d'Allemagne, furent sommés de comparaître, condamnés par défaut et dépouillés de leurs possessions. Ces mesures enrichissaient le trésor royal, mais elles réveillaient les haines assoupies et disposaient les esprits à se réunir contre la France. L'Europe, mise en mouvement par le prince d'Orange, se ligua tout entière à Augsbourg (1686) pour s'opposer à Louis XIV, mais cette ligue n'agit que dix-huit mois plus tard. Le monarque, voulant porter de nouveau la terreur au milieu de ses ennemis, forma le projet de s'emparer à l'improviste de Philisbourg, l'un des boulevards de l'Allemagne. C'était bien le meilleur moyen de tenir en respect toute cette contrée. Louvois, chargé de l'exécution de ce projet, et secondé par Vauban, régla les apprêts du siége avec une activité et une intelligence admirables. Les troupes furent mises en marche sans en connaître le but, et la place fut investie avant que les alliés eussent conçu des craintes ; ils n'étaient même pas encore entièrement déclarés ni tous réunis, et déjà la France avait des armées sur les frontières de la Hollande et du Rhin. Le siége fut commencé en octobre 1688. Louvois avait résolu de faire un désert du Palatinat, aussitôt que Manheim, Spire et Worms seraient au pouvoir de la France. Un ordre arriva de tout réduire en cendres (février 1689). On commença cette terrible exécution par le séjour des électeurs. C'était la seconde fois que ce pays était détruit sous Louis XIV ; mais les flammes que Turenne avait reçu l'ordre d'y porter en 1674 n'étaient que des étincelles en comparaison de ce dernier incendie (1). La guerre s'étant répandue en peu de temps dans l'Allemagne, la Flandre, l'Italie et la Catalogne, le roi eut partout des armées nombreuses et bien approvisionnées. Les services que le ministre rendit dans ces dernières campagnes (2) augmentèrent sa réputation, même parmi ceux qui combattaient la France. Ils voyaient sa vigilance et son activité à seconder, quelquefois même à diriger les intentions de son maître, sans rien abandonner au hasard. Cependant la ligue se fortifiait ; le royaume était menacé de toutes parts. L'Angleterre, qui, depuis que le prince d'Orange était devenu roi, avait joint de nombreuses troupes à celles des alliés, se promettait d'envahir nos côtes et nos provinces maritimes avec des forces redoutables. Le roi s'occupa sérieusement alors d'entamer des négociations de paix avec les Hollandais. Elles furent suivies, pendant que Louis ouvrait lui-même la campagne de 1691, par le siége de Mons, dont Louvois avait conçu le projet dans le cœur de l'hiver. Cette place était déjà entourée par le maréchal de Luxembourg, et le roi Guillaume ne croyait pas les troupes françaises sorties de leurs quartiers : cependant il eut le temps d'essayer de secourir la place. Le siége, quoique bien servi, traîna en longueur, de manière à mécontenter le roi, qui néanmoins y entra après neuf jours de tranchée ouverte. Pendant ce siége Louvois faisait des rondes, ordonnait des dispositions, blâmait fréquemment celles des généraux. Il s'avisa un jour de déplacer deux fois une sentinelle que le roi avait posée lui-même. Ce prince ne put pardonner une telle hardiesse ; mais on rapporte qu'il dit seulement : « N'admirez-vous « pas Louvois ! il croit savoir la guerre mieux

(1) Dans la campagne de 1794, les mêmes horreurs se sont renouvelées dans le Palatinat, par les ordres du comité de salut public, qui avait créé une commission d'*évacuation*, chargée de faire, dans ce malheureux pays, une véritable guerre d'extermination.

(2) Toutefois, on a reproché à Louvois de n'avoir pas suffisamment approvisionné Mayence, qui fut obligée de capituler après sept semaines de tranchée (1689). On le rendit aussi responsable de la levée du siége de Coni, par Bulonde, qui essaya de se justifier en montrant une lettre du ministre (1691).

« que moi ! » Le ministre ne craignait pas de parler à son maître d'un ton presque absolu. Il renonçait rarement dans ses rapports avec lui à cette roideur qui lui avait attiré tant de haines. L'éloignement de Louis XIV augmenta encore après la prise de Mons. Le ministre qui, au milieu de la guerre la plus vive, croyait qu'on ne pouvait se passer de lui, commença enfin à tout appréhender. Il suivit le monarque lorsque celui-ci reprit le chemin de Versailles, et il rentra dans ses fonctions ordinaires. Louvois joignait aux soins de son ministère ceux qu'exigeaient de de lui ses autres charges ; mais bientôt sa santé fut altérée ; l'excès du travail pouvait y avoir contribué ; on en attribua surtout la cause au chagrin que lui fit éprouver un changement visible dans les dispositions du roi. Louis XIV l'avait toujours plus apprécié qu'aimé. Le poids du joug que ce prince s'était imposé en laissant prendre trop d'ascendant à son ministre lui devenait de jour en jour plus insupportable. Il lui reprochait, entre autres choses, d'avoir eu à l'égard du duc de Savoie des procédés très-durs, sous prétexte de le mettre hors d'état de nuire à la France. Une présomption insolente et des tracasseries de détail achevèrent d'aigrir le monarque. Louvois semblait à la veille d'essuyer une disgrâce qui pouvait être terrible, lorsqu'il mourut presque subitement. On a dit qu'il voulait rendre son portefeuille, et que madame de Maintenon s'entremit de manière à empêcher cet éclat. Déjà elle l'avait servi dans une occasion très-importante. Non content d'avoir commandé un premier incendie du Palatinat, à l'exécution duquel Turenne n'eut pas la force de se refuser, il avait provoqué celui de 1689 ; il voulut de plus persuader au roi qu'il y avait nécessité d'achever de ravager ce malheureux pays, pour mettre une barrière insurmontable entre la France et ses ennemis. Il alla proposer à Louis XIV de faire encore brûler Trèves. Pour en ôter le scrupule au monarque, il déclara qu'il s'en était pour ainsi dire chargé lui-même, et qu'il venait de dépêcher un courrier à l'arrivée duquel l'opération commencerait. Le courrier était seulement prêt à partir ; Louvois comptait bien le retenir si Louis XIV témoignait plus qu'une simple improbation. Mais le roi, à qui on avait peint vivement toutes les cruautés exercées sous son nom, ressentit une vive indignation et se montra plus disposé que jamais à rejeter les conseils qui ne tendaient qu'à exciter plus fortement encore la haine de l'Europe entière contre lui et contre la France. Il s'emporta au point qu'il allait frapper son ministre, si madame de Maintenon ne l'eût retenu. A dater de ce moment, la chute de Louvois parut résolue dans l'esprit de celui à qui il ne fallait qu'un mot pour la réaliser. Les médecins avaient depuis longtemps conseillé à Louvois les eaux minérales. Il les prenait sans interrompre ses travaux de cabinet. Le 16 juillet 1691 il se rendit, suivant son usage, à trois heures après midi, au conseil du roi, qui se tenait chez madame de Maintenon. Il vit ou crut voir dans les regards, dans les paroles de Louis toutes les apparences de la sévérité. Le roi s'apercevant bientôt que son ministre était près de s'évanouir, le renvoya chez lui. Quand Louvois sortit, il ne se soutenait qu'avec peine ; cependant il fut en état de se rendre à pied jusqu'à l'hôtel de la surintendance où il demeurait, et qui est à peu de distance du château. Aucun de ses domestiques ne l'attendait sitôt ; il se fit saigner, demanda plusieurs fois Barbesieux, son troisième fils, qui accourut, mais trop tard. Il expira une demi-heure après dans des soulèvements de cœur continuels, sans avoir pu embrasser aucun individu de sa famille. Quelle qu'ait pu être la cause de cette mort prématurée, elle ne fit aucune impression pénible ni sur le roi ni sur les courtisans ; on peut même dire qu'elle n'affligea personne. Ce fragment d'une lettre de madame de Sévigné à Coulanges peut servir à montrer ce que les contemporains pensaient de Louvois : « Le voilà « donc mort, ce grand ministre, cet homme considérable, qui tenait une si grande place, dont « le *moi* (comme dit M. Nicole) était si étendu, « qui était le centre de tant de choses ! Que d'af« faires, que de desseins, que de projets, que « de secrets, que d'intérêts à démêler ! Que de « guerres commencées, que d'intrigues, que de « beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! — « Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps : « je voudrais bien donner un *échec* au duc de « Savoie, un *mat* au prince d'Orange. — Non, « non, vous n'aurez pas un seul, un seul mo« ment. — Faut-il raisonner sur cette étrange « aventure ! Non, en vérité, il faut y réfléchir « dans son cabinet... » L'usage inconsidéré des eaux minérales chez un homme d'une constitution apoplectique, tel qu'était Louvois, suffit à expliquer sa mort ; mais on voulut y voir l'effet du poison. St-Simon, qui a le goût des mystères tragiques, cherche dans ses *Mémoires* à accréditer cette opinion (*voy.* H. Martin, *Histoire de France*, t. 16, p. 189). On soupçonna le duc de Savoie. On se fondait sur ce que Monsieur, disait-on, avait remis à Louis XIV deux mémoires apostillés de la main de son ministre de la guerre, dont l'un contenait le plan des vexations à exercer envers le duc de Savoie pour l'obliger à se déclarer contre la France ; dans le second, il traçait les moyens d'entraîner les Suisses à faire la guerre au roi, en violant leurs capitulations. Quoi qu'il en soit, ce qui donna lieu de penser que le roi se regardait comme débarrassé d'un grand fardeau, c'est que le soir même de l'événement, il se promena, entouré de sa cour ordinaire, sur la terrasse de l'Orangerie d'où, chaque fois qu'il revenait du côté du château, il voyait l'hôtel de la surintendance où son ministre venait d'expirer. Le nom de Louvois ne fut pas prononcé une seule

fois jusqu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre (Jacques II) avait envoyé de St-Germain : « Faites mes compliments et mes remercîments « au roi et à la reine, répondit-il, et dites-leur « de ma part que mes affaires et les leurs n'en « iront pas moins bien. » On ne peut nier que les talents et les grandes qualités de Louvois n'aient été ternis par la hauteur, la dureté et l'inflexibilité de son caractère. Il obligea de bons officiers à quitter le service parce qu'ils ne voulaient pas se soumettre à lui donner le titre de *Monseigneur*, qu'il exigeait pour lui-même, et que cependant il refusait aux ducs en leur écrivant, quoique, avant lui, les secrétaires d'Etat les eussent toujours appelés ainsi. Il fut, dans une circonstance remarquable, dur jusqu'à l'insolence pour Catinat, dans une lettre qu'il écrivit comme ministre. On a imprimé souvent que la guerre de 1688 dut sa naissance à un dépit de l'orgueilleux ministre. Le roi faisait bâtir Trianon et s'amusait à suivre les travaux. Remarquant un jour qu'une fenêtre n'avait pas autant d'ouverture que les autres, il le dit à Louvois, qui était alors surintendant des bâtiments. Celui-ci ne convint pas du défaut et soutint fortement le contraire. Louis XIV se contenta pour cette fois de lui tourner le dos. Quelques jours après, Lenôtre, pris pour juge, fut obligé de donner tort au ministre, qu'il voulait cependant ménager. Ce fut alors que le roi traita celui-ci avec dureté devant les ouvriers. Louvois, humilié, rentra chez lui et il exhala sa fureur devant quelques familiers. « Je suis perdu, dit-il, si je ne donne de « l'occupation à un homme qui s'emporte sur « des misères. Il n'y a pour le tirer de ses bâti- « ments qu'une guerre, qui l'occupera et fera « qu'il ne pourra se passer de moi. » La ligue d'Augsbourg pouvait, à peine formée, être désunie par de sages mesures politiques. Louvois souffla le feu qu'il devait éteindre; et l'on répète encore souvent que l'Europe, sous le règne de Louis XIV, fut embrasée parce qu'une fenêtre de Trianon était trop large ou trop étroite; mais les choses en étaient venues au point que la guerre était désormais inévitable; et Louvois n'avait pas besoin de prétexte pour la faire déclarer. Il pensait que la guerre, en général, doit être cruelle si l'on veut éviter les représailles, et il écrivait au maréchal de Boufflers : « Si l'ennemi brûle « un village de votre gouvernement, brûlez-en « dix du sien. » — Il eût été à souhaiter, dit le président Hénault, « qu'il n'eût pas porté trop « loin le zèle pour la gloire de son maître, et « que, se contentant de voir le roi devenu l'objet « du respect de l'Europe, il n'eût pas voulu en- « core qu'il en devînt la terreur. » Par là, il préparait bien des maux à son pays, et c'est lui qui fut la première cause de ce dérangement des finances auquel on ne trouva jamais de remède. Mais quelles que soient les accusations qui pèsent sur le véritable auteur des incendies du Palatinat, sur celui qui contribua le plus à la révocation de l'édit de Nantes, et qui en amena les conséquences funestes sur le ministre dont les conseils, trop conformes aux goûts de Louis XIV, déterminèrent tant de guerres successives, on ne peut douter que, si l'activité, la prévoyance et l'habileté pouvaient suffire pour la gloire de la France, les talents de Louvois ne lui eussent donné plus d'éclat que ses fautes ne lui auraient été préjudiciables. L'*Histoire de l'administration de la guerre*, par Xavier Audouin, 1811, 2 vol. in-8°, offre de grands détails sur les progrès que cette administration dut à Louvois. L'ordre admirable qu'il y établit mit Louis XIV en mesure d'entretenir plusieurs armées dans l'état le plus florissant. Il ne négligeait aucun des détails qui assurent le succès des grandes opérations. Sur quelques points que nos légions eussent à se porter, quelque siége, quelque expédition qu'elles eussent à entreprendre, partout les secours en tout genre se trouvaient disposés; les armes et les munitions de guerre non-seulement étaient en grande quantité, mais ne laissaient rien à désirer pour la bonne qualité. La marche des soldats, leurs étapes, leurs quartiers, tout était réglé d'avance et de la manière la plus prévoyante. Louvois est le premier qui ait mis les troupes françaises à l'abri de la disette, en les faisant subsister par des magasins. En arrivant au ministère, il avait trouvé la discipline militaire très-relâchée. Résolu de corriger tous les abus, il bannit la mollesse des camps, et établit un principe de fermeté qui ne fit que se fortifier chaque jour et dont les effets furent très-salutaires. Les malversations ne furent plus tolérées dans les travaux si nombreux et si considérables qui eurent lieu pendant qu'il était investi de l'autorité. Il exigea et parvint à obtenir le plus grand ordre, la plus grande fidélité. Exerçant à plusieurs reprises la charge de grand maître de l'artillerie, lorsqu'elle était vacante par la mort des titulaires, il traça, de concert avec Vauban et Colbert, les principes d'organisation qui ont porté si loin, dès lors, la gloire du génie et de l'artillerie de la France. Il fonda des écoles pour ces deux armes. Son zèle pour l'éducation de la jeune noblesse lui fit obtenir du roi l'institution de quelques académies dans les places frontières, où beaucoup de jeunes gentilshommes, instruits et entretenus gratuitement, se formaient au métier des armes. C'est à lui que les troupes doivent les uniformes qui distinguent les régiments (1). On peut dire que Louvois ne conçut

(1) Avant l'institution des uniformes, et même depuis qu'on avait quitté les anciennes armures, les nations et les troupes n'avaient été distinguées qu'aux couleurs des écharpes et des aiguillettes. Ces ornements, quoique très-embarrassants dans la mêlée, avaient toujours été défendus avec presque autant de soin que les étendards. Perdre son aiguillette était une honte si grande que ceux qui combattaient en champ clos, s'ils survivaient à leur défaite, regrettaient que la mort ne les eût pas délivrés de la peine imposée au vaincu, de se faire couper l'aiguillette. Les chefs la portaient, ainsi que l'écharpe, aux couleurs

aucune entreprise de peu d'importance, et que toutes furent couronnées du succès, malgré le nombre prodigieux de combinaisons qui devaient y concourir. Ce qui augmente son mérite, c'est que ses successeurs ne servirent qu'à le faire regretter. On ne trouve chez aucun d'eux cet esprit d'ordre et de détail qui ne nuit point à la grandeur des vues, ce secret impénétrable qui garantit si bien leur exécution (1), cette connaissance approfondie des hommes qui a tant d'avantages pour les employer à propos. Il faisait lui-même quelquefois des voyages secrets pour le service du roi (*voy.* LANGLADE). Les instructions savantes données par Louvois aux chefs des armées leur prouvaient que celui avec qui ils devaient toujours correspondre était souvent informé, plus tôt que les généraux eux-mêmes, de ce qui se passait à portée d'eux. En les opposant avec art les uns aux autres, il affermissait d'autant mieux la domination qu'il voulait exercer sur tous. Il améliora beaucoup la condition du soldat. Son austérité, tempérée souvent par des actes de justice partielle, et même de générosité, enchaînait tous les officiers à leur devoir. Ils voyaient que la bravoure, l'intelligence et la bonne conduite devenaient des titres certains pour parvenir. Dès la campagne de Flandre de 1667, « le grade militaire, dit Voltaire dans le « *Siècle de Louis XIV*, commença à être un droit « beaucoup au-dessus de celui de la naissance. « Les services, et non les aïeux, furent comptés, « ce qui ne s'était guère vu encore (2). Par là, « l'officier de la plus médiocre naissance fut en- « couragé, sans que ceux de la plus haute eus- « sent à se plaindre. L'infanterie, sur laquelle « tombait tout le poids de la guerre depuis l'inu- « tilité reconnue des lances, partagea les récom- « penses dont la cavalerie était en possession. » Une anecdote rapportée par madame de Sévigné confirme l'idée qu'on a de la sévérité avec laquelle Louvois maintenait la discipline. « Mon- « sieur, dit-il un jour à Nogaret, capitaine de « cavalerie, votre compagnie est en fort mauvais « état. — Monsieur, je ne le savais pas. — Il « faut le savoir. L'avez-vous vue? — Non, mon- « sieur. — Il faudrait l'avoir vue. — Monsieur, « j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné; « car enfin il faut prendre un parti, ou se décla- « rer courtisan, ou s'acquitter de son devoir « quand on est officier. » Maître absolu des militaires, il assujettit les généraux à lui rendre compte directement. Turenne seul, qu'il avait le tort de détester et dont il chercha toujours à entraver la marche, s'y refusait et entretenait une correspondance avec le roi, qui cependant ne lui répondait qu'après en avoir secrètement conféré avec Louvois. Ce ministre persécuta aussi avec acharnement le maréchal de Luxembourg; et son animosité l'aveugla quelquefois au point de lui faire proposer des choses contraires à l'intérêt de l'Etat. On a dit que quand Racine, dans sa tragédie d'*Esther*, jouée à Versailles devant le roi, mettait en scène l'orgueilleux Aman, il avait Louvois en vue. Cette idée fut appuyée par le souvenir d'un mot de celui-ci à propos de son maître : « *Il sait qu'il me doit tout.* » La malice des courtisans se fit un plaisir d'y trouver beaucoup d'allusions. Ce vers :

L'insolent devant moi ne se courba jamais,

appliqué à Mardochée, qu'on disait être Turenne ou Luxembourg; les protestants que l'on voyait dans les Juifs; enfin, madame de Maintenon dans Esther, autorisaient l'opinion que Racine pouvait avoir, en effet, le dessein de peindre le ministre de Louis XIV dans le favori d'Assuérus : mais nous avons peine à le croire. Il existe, sous le nom de Louvois, un *Testament politique*, 1695, in-12, qui a été aussi inséré dans le *Recueil des testaments politiques*, 1749, 4 vol. in-12. Courtilz de Sandras est l'auteur de ce pitoyable ouvrage, d'après lequel il ne faut pas juger un grand ministre. Dans la même année, 1695, on imprima, sous la rubrique de Cologne, une espèce de drame satirique, intitulé *Le marquis de Louvois sur la sellette*. Cette pièce est encore au-dessous du Testament politique. Nous avons : *Mémoires*, ou *Essai pour servir à l'histoire de F. M. Le Tellier, marquis de Louvois*, etc., Amsterdam, 1740, in-12. Ces Mémoires, devenus rares, sont attribués à Chamlay, qui refusa généreusement de remplacer Louvois au ministère pour que le fils de celui-ci fût son successeur, ou bien à Saint-Pouanges, premier commis de ce grand ministre. Ils sont assez intéressants; mais c'est un panégyrique plutôt qu'une histoire. Louvois eut sept enfants, dont l'aîné fut le marquis de Courtanvaux, mort en 1721, et père de Louis-César, marquis de Courtanvaux, qui prit le nom et les armes de la maison d'Estrées, à laquelle appartenait sa mère (*voy.* ESTRÉES, et BARBESIEUX). L—P—E.

LOUVOIS (CAMILLE LETELLIER, plus connu sous le nom d'abbé DE), quatrième fils du précédent, naquit à Paris le 11 avril 1675, et, dès l'âge de neuf ans, fut pourvu de plusieurs bénéfices considérables et de la charge de grand maître de la librairie, dans laquelle il succédait à deux illustres savants du nom de Bignon. On y joignit

qu'ils avaient agréées, et les donnaient pour signe de reconnaissance aux troupes qu'ils commandaient. L'institution des habits uniformes, imaginée par Colinau du Frandat et ordonnée par Louvois, ne fit point cesser, pour quelques corps, l'usage de porter des écharpes et des aiguillettes (*voy.* l'*Histoire de l'administration de la guerre*, par Xavier Audoin).

(1) La discrétion de Louvois était si bien connue qu'un jour, sur le point de faire un grand voyage, il feignit d'en annoncer le but. « Monsieur, lui dit le comte de Gramont, ne nous le dites « pas : nous n'en croirions rien. » (*Menagiana.*)

(2) A cette époque, l'avancement n'avait pas de règle fixe jusqu'au grade de colonel : tout dépendait de la présentation du chef du corps. Louvois, à partir de ce grade, établit l'*ordre du tableau*, c'est-à-dire qu'à moins d'actions d'éclat, de services hors ligne, on n'avançait qu'à l'ancienneté. Louvois alla même jusqu'à appliquer le même principe aux commandements subalternes en temps de guerre; il supprima ainsi l'émulation et dépassa le but (*voy.* H. Martin, *Histoire de France*, t. 16, p. 199).

bientôt, sous le titre général de *bibliothécaire du roi*, la double place de conservateur de la bibliothèque et d'intendant du cabinet des médailles. Son père, voulant du moins qu'il pût justifier cette haute faveur par ses talents, lui donna les meilleurs maîtres : il eut pour précepteur Hersan, fameux humaniste (*voy.* HERSAN); Boivin le cadet lui enseigna le grec; Lahire, Homberg, Geoffroy et Duverney furent chargés de lui donner des leçons de mathématiques, de chimie et d'anatomie. Il fit sous ces habiles maîtres des progrès assez rapides pour que Baillet se crût autorisé à lui donner une place dans son catalogue des *Enfants célèbres*. Sans doute c'était une flatterie; mais il fallait bien que le jeune Louvois la justifiât de quelque manière, sans quoi l'éloge serait devenu une satire. A l'âge de douze ans, il soutint dans une des salles de la bibliothèque du roi, en présence de quelques personnes choisies, un examen sur l'Iliade et l'Odyssée; il y répondit aux questions que lui adressa le grand Bossuet de manière à satisfaire pleinement l'illustre prélat, l'un des hommes de son temps qui possédait le mieux son Homère. Quelque temps après il soutint un pareil examen sur Virgile et Horace; et les *Mercures* du temps, qui rendent compte de ces différents examens, le font avec des louanges si excessives pour l'abbé de Louvois, qu'il faut bien se résoudre à croire qu'il en méritait une partie. Ses études terminées, il prit le doctorat en Sorbonne (1700), et fit un voyage en Italie, d'où il rapporta de nouvelles connaissances, et un grand nombre de livres rares et curieux dont il enrichit la bibliothèque confiée à ses soins. A son retour, il fut nommé grand vicaire de Letellier, son oncle, archevêque de Reims, et il remplit les devoirs de cette place avec beaucoup de zèle : il s'appliqua surtout à procurer des moyens d'instruction aux jeunes ecclésiastiques, et le diocèse lui dut plusieurs pasteurs éclairés et vertueux. La maladie cruelle dont il ressentait les atteintes depuis quelque temps le détermina, en 1717, à refuser l'évêché de Clermont qui lui était offert. Il se décida, l'année suivante, à subir l'opération de la taille; elle ne réussit point : la pierre, d'une nature molle, ne put être extraite que par fragments. La fièvre survint, et l'abbé de Louvois mourut avec beaucoup de résignation, le 5 novembre 1718, à l'âge de quarante-quatre ans et demi. Il était membre des trois grandes Académies. On conserve, dans les Recueils de l'Académie française, son *Discours* de réception, le seul morceau imprimé qu'on ait de lui. Fontenelle et de Boze ont lu son *Éloge*, le premier à l'Académie des sciences et le second à celle des inscriptions. W—S.

LOUVRELEUL (JEAN-BAPTISTE), historien, né à Mende vers 1660, embrassa l'état ecclésiastique, entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, et devint directeur du séminaire, et professeur de théologie dans sa ville natale. On a de lui : 1° le *Fanatisme renouvelé*, ou l'*Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes, depuis le commencement de leur révolte*, Avignon, 1704-1706, 4 vol. in-12; traduit en anglais, Londres, 1707, in-8°. Quoique rédigée avec peu d'ordre et de méthode, cette relation des troubles des camisards, depuis 1702 jusqu'à 1706, étant écrite par un témoin oculaire, paraît mériter plus de confiance que les violentes et fanatiques déclamations de Brueys, de Misson, de Cavelier, et même que l'histoire publiée d'un ton plus modéré par l'auteur du *Français patriote* (*voy.* COURT). 2° *Lettre de l'auteur du Fanatisme renouvelé, à M. Brueys, de Montpellier*, in-4°, datée du 20 mai 1710. C'est une réponse aux critiques de l'ouvrage précédent. 3° *Mémoires historiques sur le pays de Gévaudan et sur la ville de Mende*, 1726, 2 part., in-12; ouvrage superficiel et mal écrit, et néanmoins assez recherché, parce que c'est encore le seul que nous ayons sur l'histoire particulière de cette contrée. Ce travail avait été demandé à l'auteur par l'intendant du Languedoc, pour servir au *Dictionnaire universel de la France* dont Saugrain publia trois volumes in-folio en 1726, et que celui d'Expilly a fait oublier. Quoique zélé pour l'honneur de son pays, le P. Louvreleul ne dissimule pas les défauts de ses compatriotes : ses *Mémoires* prouvent beaucoup de bonne foi et même de bonhomie; mais le défaut de critique, et surtout de méthode, s'y fait sentir à chaque page. L'auteur y décrit les sept merveilles du Gévaudan, dont la plus remarquable est un rocher tremblant, comme on en connaît plusieurs en France. Il donne le dénombrement des grands hommes gévaudanois, au nombre de 34, dont les moins obscurs sont le chirurgien Gui de Chauliac et l'architecte Ratabon : encore, dans ce nombre, il en est plusieurs qui sont avec raison revendiqués par d'autres provinces, notamment Guillaume Durand, le *spéculateur*, que se disputent aussi les diocèses de Béziers et de Riez (*voy.* DURAND). Un anonyme qui ne s'est désigné que par l'initiale A. diminue beaucoup cette liste dans une *Lettre* datée du 15 octobre 1726, et insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, de février 1728, p. 287-318. Il y relève plusieurs fautes de chronologie et autres inexactitudes du P. Louvreleul, qui ne paraît pas avoir répondu à cette critique. C. M. P.

LOUVREX (MATHIAS-GUILLAUME DE), jurisconsulte, né à Liége en 1665, fut échevin de cette ville, conseiller privé du prince-évêque, et remplit ces diverses fonctions avec autant de zèle que de capacité. Il acquit aussi comme avocat une grande réputation au barreau. Également versé dans le droit civil et canonique, consulté de toutes parts, il était l'oracle de son pays et des contrées voisines. On rapporte que Fénelon, sou-

tenant un procès, donna son désistement après avoir lu le mémoire de la partie adverse, rédigé par Louvrex, à qui il envoya même la collection de ses œuvres, en les accompagnant d'une lettre dans laquelle il lui témoignait l'estime la plus affectueuse. Louvrex méritait cet honneur, non-seulement pour son rare savoir, mais pour la candeur de ses mœurs et sa bienfaisance envers les malheureux. Frappé de cécité, il continua cependant de travailler, en dictant à un secrétaire, en citant ou indiquant une foule de passages dont sa mémoire prodigieuse était remplie. Il mourut à Liége, le 13 septembre 1734. Ses ouvrages, tous relatifs au droit public et à l'histoire de sa patrie, contiennent des recherches curieuses et offrent des documents qui peuvent encore être utiles. En voici les titres : 1° *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et le droit des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales* (en latin), Liége, 1729, in-fol.; 2° *Recueil contenant les édits du pays de Liége et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, avec des notes, Liége 1714-35, 3 vol. in-fol., nouvelle édition, augmentée par Baudius Holdin, Liége, 1752, 4 vol. in-fol. 4° Louvrex a composé, en société avec le baron de Crassier (*voy.* ce nom), le 3e volume de l'Histoire de Liége (*Historia Leodiensis*), commencée par J.-E. Foullon (*voy.* ce nom). Enfin, il a enrichi de savantes notes l'ouvrage de Charles de Méan intitulé *Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium, Romanorum aliarumque gentium*. Elles se trouvent dans l'édition publiée à Liége, 1740, 8 tomes en 4 volumes in-fol. P—RT.

LOUYER-VILLERMAY (JEAN-BAPTISTE), docteur en médecine, naquit à Rennes en 1776, et se livra de bonne heure à l'étude de l'art de guérir. En 1794 et les années suivantes, sous la république, il fut employé comme chirurgien à l'hôpital militaire de sa ville natale, ce qui lui fournit l'occasion de soigner plusieurs combattants des armées royales pris à Quiberon ou dans la Vendée. Il fit plus que soigner ces malheureux : après leur guérison, il s'exposa lui-même pour favoriser leur évasion, qui était fort difficile ; il y réussit néanmoins, secondé par deux de ses collègues. Mis en arrestation pour ce fait, il fut obligé de traverser une partie de la ville de Rennes avec les fers aux mains. Rendu à la liberté peu de temps après, il reprit ses fonctions d'officier de santé à l'hôpital militaire ; puis, dans le dessein de perfectionner ses études, il vint à Paris vers l'année 1797. Louyer-Villermay fut reçu docteur en 1802 ; il devint ensuite médecin de l'un des dispensaires de la société philanthropique, et successivement membre de la société médicale d'émulation de la faculté, et enfin de l'académie royale de médecine. Après la révolution de juillet 1830, il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur. Quoique voué tout entier à la pratique de son art, Louyer-Villermay a néanmoins consacré le peu de temps dont il pouvait disposer à la composition de plusieurs écrits. Il succomba, en décembre 1837, à une affection chronique de poitrine. Il a publié : 1° *Recherches historiques et médicales sur l'hypocondrie, isolée, par l'observation et l'analyse, de l'hystérie et de la mélancolie*, Paris, 1802, in-8°. C'est le sujet de la thèse que soutint l'auteur pour le doctorat. 2° Dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation*, t. 5 : *Considérations sur l'ictère, ou la Jaunisse considérée comme une affection toujours symptomatique et jamais essentielle* ; dans le même volume : *Observation d'apoplexie gastrique, Observation d'hémiplégie* ; 3° dans le *Bulletin de la faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein*, t. 5 : *Cas d'angine de poitrine ; Discours prononcé sur la tombe de Jeanroy* ; 4° dans le *Dictionnaire des sciences médicales* en 60 volumes, les articles *Hypocondrie, Hystérie, Nymphomanie, Somnambulisme*, traités avec un égal soin ; 5° Louyer-Villermay a encore fourni plusieurs articles à la continuation de l'*Encyclopédie méthodique*, et au *Recueil périodique de la société de médecine du département de la Seine* ; 6° *Traité des maladies nerveuses ou vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie*, Paris, 1816, 2 vol. in-8° ; 2e édit., Paris, 1832, 2 vol. in-8°. C'est le plus considérable de ses ouvrages, il en avait en quelque sorte jeté les fondements dans la composition de sa thèse. Pariset, alors secrétaire perpétuel de l'académie royale de médecine, a prononcé sur la tombe de Louyer-Villermay, un discours apologétique qui est imprimé dans le second volume du *Bulletin* de cette compagnie. R—D—N.

LOUYS ou LOYS (JEAN), graveur et dessinateur, naquit à Anvers en 1600, et fut élève de Pierre Soutman. Conjointement avec Van Sompel et Suyderhoef, ses condisciples, il a gravé, sur les dessins de Soutman, plusieurs portraits d'après Rubens et Van Dyck, avec des bordures ornées de fruits et de fleurs. Son goût de gravure tient de celui de son maître ; ses chairs sont pointillées ; les draperies et les ornements sont exécutés d'un burin ferme et large. Les portraits qu'il a gravés sont ceux de *Philippe le Bon, duc de Bourgogne*, d'après Soutman ; de *Louis XIII*, d'*Anne d'Autriche, de Philippe IV, roi d'Espagne*, et d'*Élisabeth de Bourbon, son épouse*, tous quatre d'après Rubens, et de *François-Thomas de Savoie, prince de Carignan*, d'après Van Dyck. Les sujets divers qu'on lui doit sont : 1° la *Cuisine hollandaise*, d'après Guillaume Kalf ; 2° et 3° des *Paysans qui se divertissent* et le *Vendeur de marrons*, d'après J. Both ; 4° l'*Intérieur d'une chaumière*, d'après Van Ostade; 5° le *Repos de Diane*, d'après Rubens, belle pièce dont les bonnes épreuves sont rares et que l'on connaît aussi sous le nom de *Halte de Diane à la chasse* ; 6° enfin les amateurs recherchent avec empressement la belle copie de la *Résurrection de Lazare*, qu'il a gravée d'après celle de

J. Liévens. Dans cette estampe, plus chargée de travail et d'un bel effet de clair-obscur, Louys s'est attaché avec succès à combiner sa manière avec celle de l'école de Rembrandt. P—s.

LOUYS (EPIPHANE), abbé d'Estival, né à Nancy vers 1614, entra jeune dans la congrégation réformée de l'institut de Prémontré, dite de l'*étroite observance*. Il y fit de bonnes études et prit le bonnet de docteur dans l'université de Pont-à-Mousson. Habile théologien et bon prédicateur, il passait aussi pour très-expérimenté dans la direction des consciences. Marguerite de Lorraine, épouse de Gaston d'Orléans, le choisit pour confesseur et l'admit dans son conseil. Louys s'était concilié l'estime des princes de cette maison et de beaucoup d'autres personnages distingués. Il jouissait aussi, dans sa congrégation, de la considération la plus honorable, et avait été appelé à y remplir les principales places. Il fut prieur dans plusieurs monastères, procureur général de la congrégation à Paris et à Rome, où il fit trois voyages; enfin il devint vicaire général ou président de cette congrégation. Il était prieur de St-Paul de Verdun en 1663, lorsqu'il fut élu abbé d'Estival. On lui doit en Lorraine l'établissement des filles *hospitalières* ou *de la charité*, dites de *St-Charles*. C'est par ses soins qu'il s'en forma une communauté à Nancy. Il avait lui-même dressé le plan de leur institut et en avait rédigé les constitutions. C'est aussi lui qui introduisit l'*adoration perpétuelle du saint sacrement* dans un grand nombre de monastères. Il avait fait une profonde étude des écrits mystiques et de tout ce qui a rapport à la *vie intérieure*. On a de lui : 1° la *Nature immolée par la grâce, ou Pratique de la mort mystique*, Paris, 1674, in-8°; 2° *Conférences mystiques sur le recueillement de l'âme pour arriver à la contemplation du simple regard de Dieu par les lumières de la foi*, Paris, 1676, in-8°; 3° la *Vie sacrifiée et anéantie des novices qui prétendent s'offrir en qualité de victimes du Fils de Dieu*, etc., 1674 et 1675, in-8°; 4° *Traité de la contemplation naturelle, par forme de conférence entre Philotée et son directeur;* resté manuscrit dans la bibliothèque d'Estival; 5° un recueil de *Lettres spirituelles*, publié en 1688 par le P. Michel. Louys mourut à l'abbaye de St-Paul de Verdun, le 23 septembre 1682. Son corps fut transporté à Estival pour y être inhumé. L—Y.

LOVAT (SIMON FRAZER, lord), pair d'Ecosse, fut en 1746 la dernière des victimes immolées sur l'échafaud pour la cause des Stuart, mais ce ne fut pas, à beaucoup près, la plus intéressante. Cependant la réunion dans le même homme de la vie la plus honteuse et de la mort la plus héroïque est quelque chose de si difficile à comprendre, qu'on serait tenté de croire que l'une a été calomniée quand l'autre est restée incontestable. Simon Frazer naquit en 1657. Il semblerait, d'après quelques historiens, qu'il ait été élevé en France, dans un collége de jésuites. Il porta même l'habit de cet ordre, selon le continuateur des *Révolutions d'Angleterre;* mais naturellement factieux, intrigant, susceptible tout à la fois de la dissimulation la plus profonde et de l'enthousiasme le plus exalté, il sortit de cette société après y avoir encore fortifié les penchants funestes qu'il avait reçus de la nature. De retour en Ecosse, il ourdit quelques petites intrigues, suscita quelques petites guerres domestiques; mais le tout renfermé dans l'étroite circonférence d'un ou deux clans : et cet homme qui devait un jour être immolé pour la cause des Stuart, ne se rencontre nulle part dans la révolution de 1688, quoiqu'il eût alors trente et un ans. En 1692, on le voit entré au service dans l'armée du roi Guillaume et de la reine Marie, mais n'étant encore que le capitaine Frazer dans le régiment de Tullibardine. Vers cette époque le chef de sa famille, lord Lovat, fut enlevé par une mort prématurée, laissant une jeune veuve, sœur du marquis d'Athol, et une fille unique à peine sortie de l'enfance. Simon Frazer se porta aussitôt pour l'aîné et pour le chef de toutes les branches de son nom. Il réclama le titre et les terres de Lovat, résolut d'appuyer ses prétentions en devenant l'époux de la jeune héritière du feu lord, et quitta le poste subalterne qu'il occupait dans l'armée pour se livrer tout entier aux projets d'une ambition désormais plus élevée. Instruit tout à coup que cette jeune héritière était fiancée au fils aîné de lord Salton, et que déjà le contrat de mariage était signé, Frazer arma son clan, attaqua et battit celui du lord Salton, fit prisonniers le père et le fils, ordonna qu'une potence fût à l'instant dressée devant eux et leur déclara qu'ils allaient y être attachés s'ils ne déchiraient pas les articles de mariage qu'ils avaient signés. Ils cédèrent à la force et renoncèrent à l'hymen projeté; mais Frazer ne put parvenir jusqu'au jeune objet dont il convoitait la main. Trompé dans ses desseins sur la fille, il porta subitement ses vues sur la veuve de lord Lovat, entra chez elle à main armée (1695), s'empara de sa personne, la força de subir un simulacre de bénédiction nuptiale, coupa aussitôt avec le tranchant de sa dague le corset et la jupe de sa prétendue épouse, ordonna à ses soldats de la déshabiller et de la mettre au lit, où il consomma le mariage en leur présence. Le marquis d'Athol, furieux de l'outrage fait à sa sœur, porta plainte devant les tribunaux; et Frazer fut accusé de *rapt* par le frère de lady Lovat et de *trahison* par le procureur général de la couronne, pour avoir violé les lois à main armée. Il s'enfuit en Angleterre, où il manœuvra si habilement qu'il obtint le pardon du roi pour le second de ces délits; mais le marquis d'Athol ne voulut entendre à aucune rémission pour le premier, et continua ses poursuites plus ardemment. Jugé par contumace, condamné et mis hors la loi, Simon Frazer ne se crut plus en sûreté dans l'empire britannique et

passa en France. A en croire quelques historiens, dont l'opinion nous paraît fort plausible, c'était la première fois qu'il visitait cette contrée, et ce fut alors qu'il se convertit à la religion catholique. Perdu d'honneur au château d'Holyrood et à la cour de St-James, il projeta de se faire réhabiliter par le château et la cour de St-Germain. Jacques II n'était plus, mais son fils avait été reconnu roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques III, par la France, l'Espagne, l'Italie. La reine douairière ouvrait facilement l'oreille à toutes les propositions qui avaient pour but le rétablissement de son fils sur le trône; la douleur de son veuvage avait augmenté l'ardeur de sa dévotion : il fut donc aisé à l'entreprenant et astucieux Frazer de capter la bienveillance de cette princesse, par sa conversion au catholicisme et par les projets qu'il lui dit avoir formés et déjà entamés pour la restauration de Jacques III. Elle obtint non-seulement que le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, mais que Louis XIV lui-même eût une conférence avec Frazer. Celui-ci prétendit que les principaux chefs des clans montagnards de l'Écosse lui avaient donné leurs pleins pouvoirs pour traiter en leur nom, et il ne craignit pas d'assurer que tous ces chefs réunis formeraient une armée de 10,000 hommes, arborant les étendards de Jacques III, à l'instant où 5,000 Français débarqueraient à Dundee et 1,500 au Fort-Guillaume, avec des armes, des munitions, de l'argent et des officiers. Le projet plut à Louis XIV. Mais le roi et le conseil jugèrent qu'il y aurait trop d'imprudence à risquer l'envoi d'un tel secours sur la simple parole d'un étranger qui, n'étant pas connu des uns, l'était des autres sous des rapports peu propres à inspirer la confiance. On lui donna une gratification et on l'envoya en Ecosse avec deux surveillants, en l'invitant à revenir avec des lettres de créance formelles signées de tous les chefs au nom desquels il avait fait ses propositions. Rendu à Édimbourg, il s'y prit d'une étrange manière pour servir la cause des Stuart : il alla trouver deux de leurs implacables ennemis, le duc d'Argyle et Leven. Il leur demanda et il obtint d'être mis sous leur protection, en leur disant qu'il était revenu en Écosse pour révéler au gouvernement de la reine Anne des complots qui se tramaient contre elle à la cour de St-Germain. Argyle et son ami le présentèrent au duc de Queensbury, vice-roi ou commissaire de la reine en Écosse. Des conférences secrètes s'établirent sur-le-champ entre le commissaire royal et le noble espion. Frazer commença par dénoncer, comme coupables de trahison envers le gouvernement, ses ennemis personnels et, avant tous, le marquis d'Athol, dont il avait à se venger. La reine douairière de St-Germain lui avait confié une lettre qui devait être remise au duc de Gordon. L'intérieur de cette lettre était de la main de la reine, mais l'enveloppe extérieure était restée en blanc; Frazer y écrivit l'adresse : *Au marquis d'Athol*, et livra cette pièce comme une preuve de la correspondance criminelle du marquis avec la cour de St-Germain. Il accusa du même délit lord Cromarty, le duc d'Hamilton, plusieurs autres chefs, et protesta que, s'il avait la liberté d'aller faire une enquête dans les clans montagnards, il en rapporterait des preuves qui mettraient en évidence les conspirations dont il parlait. Queensbury ne demandait pas mieux que de trouver des coupables et de ranimer son crédit chancelant, par la découverte d'une grande conspiration. Frazer fut donc pourvu d'un sauf-conduit qui le mettait à l'abri de toute poursuite, et il alla parcourir les clans des montagnes et sonder les dispositions de leurs chefs. Il n'en rapporta aucune nouvelle découverte pour le gouvernement de la reine, et ne fit que répéter ses premières dénonciations contre ses ennemis personnels et contre ceux du commissaire royal. Cependant il demanda au duc les moyens de retourner en France, pour s'y instruire, disait-il, de quelques circonstances importantes du projet médité par la cour de St-Germain, et le duc lui fit avoir du comte de Nottingham, premier ministre, un passe-port avec lequel, sous un nom supposé, il pouvait entrer en France par la Hollande. Il laissa derrière lui en Angleterre une querelle très-vive entre la chambre des pairs et la reine Anne, soutenue de la chambre des communes. Le duc de Queensbury avait instruit la reine de tout ce qu'il avait appris de Frazer sur la conspiration d'Écosse, en lui taisant seulement le nom du révélateur, qui avait exigé le silence. En comparant ces informations avec les rapports d'autres espions et avec les interrogatoires de quelques Ecossais, dernièrement revenus de France (1), la reine en avait conclu que Queensbury avait grossi et même créé les dangers, pour se donner le mérite de les avoir dissipés; que rien ne se tramait contre elle à la cour de St-Germain, qu'on y voulait tout au plus qu'après elle le sceptre retournât à son frère, et Anne était au moins indulgente pour les conspirations de ce genre. Les whigs, qui dominaient dans la chambre des pairs, reprochaient à la reine et à son ministre Nottingham leur mollesse dans la poursuite des conspirateurs, l'élargissement de plusieurs de ceux qui avaient été arrêtés, et l'inexécution d'une sentence capitale portée contre un seul d'entre eux, aide de camp du duc de Berwick. La chambre des pairs résolut de ne s'en fier qu'à elle-même pour faire une enquête et instruire une procédure. La reine désapprouva cette résolution, comme contraire à sa prérogative, et s'y opposa par un message aux pairs et par un discours adressé aux deux chambres. Les

(1) Les chevaliers Maclean, Lindsay, Keith, oncle des deux surveillants donnés à Frazer, un Bouchier, aide de camp du duc de Berwick.

pairs n'en tinrent compte et nommèrent, au scrutin secret, un comité chargé de l'enquête. Les communes trouvèrent ce procédé inconstitutionnel, injurieux pour le gouvernement et pour la reine elle-même. La querelle se prolongea et s'envenima. La chambre haute accusait Nottingham d'indulgence pour les conspirateurs et presque de connivence avec eux : la chambre basse décréta « que le compte Nottingham, par « sa grande habileté, par sa fidélité incontesta- « ble, s'était montré digne au plus haut degré de « la confiance de Sa Majesté »; et la chambre *ordonna que le présent arrêté serait porté par son président à la reine*. Les communes épièrent une occasion de prendre leur revanche et la trouvèrent bientôt. Une élection parlementaire ayant donné lieu à un procès, et ce procès, jugé par une cour d'assises, ayant été porté par appel à la chambre des pairs, la chambre basse arrêta « que les communes d'Angleterre, assemblées en « parlement, avaient seules qualité pour exami- « ner et juger toutes les matières relatives au « droit d'élection de leurs propres membres »; cet arrêté fut affiché, par ordre de la chambre, sur les portes de la salle de Westminster. Pendant que ces levains de troubles fermentaient en Angleterre, Frazer, qui les y avait apportés, était arrêté à Paris par ordre de Louis XIV et enfermé à la Bastille. Il y fut détenu pendant plusieurs années, et ne trouva d'autre moyen pour en sortir qu'un appel à la dévotion de Louis XIV, en lui annonçant le désir et la résolution de se faire prêtre. Les portes de la Bastille s'ouvrirent aussitôt devant l'astucieux Écossais. Il reçut en effet l'ordre de la prêtrise, ou au moins la tonsure, suivant le rite romain; et parmi les différentes versions que nous avons des faits et gestes de cet aventurier, un journal du temps porte que ce fut à cette époque qu'il prit l'habit de jésuite au collége de St-Omer. Il y resta jusqu'aux approches de l'année 1715. Alors l'abus que les whigs faisaient de leur pouvoir, l'insolence avec laquelle les torys se voyaient exclus du gouvernement par une faction qu'ils méprisaient, l'énormité des taxes, la multiplicité des vexations, l'aversion que nourrissait la plus grande partie de l'Écosse pour le nœud récent qui avait uni les deux royaumes, produisirent dans la Grande-Bretagne un mécontentement si général, que Jacques III fut non-seulement encouragé à entreprendre, mais pressé d'exécuter une descente dans le nord de l'Écosse. Le jésuite Frazer prit les devants après avoir promis ses services, mais bien résolu d'interroger les circonstances, et ne sachant encore s'il allait être moine ou guerrier, whig ou tory, jacobite ou hanovrien. L'invasion se fit; Louis XIV mourut : le découragement s'empara des jacobites; l'armée du prétendant fut battue à Dumblaine, avant que le prétendant lui-même eût débarqué en Écosse : Frazer se déclara contre lui. Croyant les jacobites sans ressources, il ne vit plus en eux que des révoltés et leur porta le dernier coup en reprenant sur eux la citadelle d'Inverness. C'était ouvrir aux troupes du roi George la route de tous les châteaux qui tenaient pour le roi Jacques; c'était disperser l'armée de ce dernier, chacun des chefs qui la composaient courant défendre son clan et son territoire. Le prétendant arriva au milieu de ce désordre pour séjourner six semaines en Écosse, y publier six proclamations, passer une revue dans une ville, se faire couronner dans une autre, tenir un conseil dans une troisième et y résoudre sa retraite. Frazer fut comblé de faveurs par le roi George, reconnu chef des Frazer, et lord Lovat, mis à la tête d'un régiment de montagnards, nommé gouverneur d'Inverness, avec 400 livres sterling de revenu et admis dans l'intérieur de la famille royale. Veuf de sa première femme, qui lui avait pardonné assez promptement l'étrange moyen dont il s'était servi pour obtenir sa main, il contracta un second mariage avec une fille du *laird* ou chef de *Grant* : elle le rendit père de quatre enfants, dont deux garçons; et, pendant plusieurs années, il parut mener une vie tranquille, ecclésiastique et marié, jésuite et colonel, laird montagnard et lord courtisan. Vers l'année 1742, l'état de l'Europe et celui de l'Angleterre offrirent quelques nouvelles chances de restauration à la maison de Stuart et à ses partisans. Le prince Charles-Édouard, fils aîné du prétendant, âgé de vingt-deux ans, brillant de courage comme de jeunesse et de beauté, ne respirait que les grandes entreprises, le bonheur de remettre son père sur le trône, et la gloire de conquérir pour lui-même la réalité de son titre fictif de prince de Galles. Des émissaires furent envoyés en Écosse pour y préparer les voies à une invasion, que seconderaient l'Italie, l'Espagne et surtout la France. On fondait surtout de l'espoir sur les chefs des clans montagnards, qui, dans le secret de leurs cœurs, n'avaient jamais cessé de regretter l'antique dynastie de leurs Stuart, sur les Macdonald, les Mac-Gregor, les Cameron, les O'Gilvie, les Frazer et autres. Lord Lovat, chef de ces derniers, écrivit à Jacques III, alors à Rome, qu'il revenait à lui pour jamais; qu'il avait constamment désiré servir sa cause, même quand il avait paru l'abandonner, et qu'il lui jurait fidélité et dévouement sans bornes : mais il demandait à rester maître de sa conduite, et juge des moyens qu'il croirait les plus propres à le rendre utile à la cause qu'il voulait faire triompher. En 1743, il reçut du prétendant une commission de lieutenant général de ses armées, une de généralissime des clans montagnards, et une patente qui le créait duc de Frazer. Il ne montra ces titres qu'à un très-petit nombre d'amis associés à ses vues : c'étaient les comtes de Cromarty et de Kilmarnock qui, ayant accepté comme lui les faveurs du nouveau gouvernement, se dévouaient ainsi que lui pour la

restauration de l'ancien; ce furent aussi le duc de Perth et les lords O'gilvie et Balmerino qui, dans leur loyauté scrupuleuse envers les Stuart, ne s'étaient permis aucune liaison, même extérieure, avec la nouvelle cour. Le conseil secret, qu'on pouvait appeler le comité directeur de l'insurrection écossaise, était réduit à ce petit nombre lorsque Lovat le présidait. Le président n'y paraissait pas, quand on y introduisait d'autres membres, tels que les vicomtes de Strathallan et de Dundee, les lords Elcho, Forbes, et autres chefs, soit de la montagne, soit de la plaine. Mais, absent ou présent, Lovat était l'âme des délibérations; il était le principe inconnu de toutes les impulsions que recevaient, de tous les mouvements auxquels se préparaient les divers clans. Dans celui même dont il était le chef, il paraissait étranger à ce qui s'y passait. Sous l'abri de son grand âge et de ses infirmités, il s'était réservé la direction cachée de l'entreprise, avait destiné au rôle de conjurés actifs son fils et tous ses jeunes parents : mais son fils seul avait son secret. Le moment de l'action arrivé, une désunion apparente devait éclater entre le père et le fils. Le père devait désavouer son fils, le fils se révolter contre son père; et la milice jacobite du jeune Frazer, restée seule dans la bonne foi, devait maudire l'apostasie et repousser la tyrannie du vieux Lovat. Cependant le prince Édouard, parti de Rome le 29 décembre 1743, était dans le cabinet du roi de France le 30 janvier 1744, dans la rade de Brest le 3 février, et le 17 dans la Manche, à la hauteur de l'île de Wight, sur une flotte de vingt vaisseaux de guerre portant une armée de 15,000 Français, qui avaient pour général le comte de Saxe. Le 24, une affreuse tempête fracassa tellement les vaisseaux de guerre déjà parvenus jusqu'à l'île de Wight, et les vaisseaux de transport à peine sortis du port de Dunkerque, qu'il fallut renoncer à l'expédition. Lovat s'applaudit plus que jamais de son système, et continua ses manœuvres de manière à les couvrir d'une ombre encore plus épaisse. Une année s'écoula; et le gouvernement français se montrait dégoûté de pareilles entreprises. Le prince Édouard, résolu de ne plus se fier qu'à son propre courage, se jeta sur une frégate, et alla descendre dans le nord de l'Écosse, ayant pour toutes forces huit volontaires, onze cents fusils et deux mille louis. A peine débarqué, il vit les montagnards se précipiter par milliers sous ses drapeaux. Lovat, qui les avait mis en mouvement, n'eut garde de se montrer avec eux. Ils manquaient d'armes et de munitions : Lovat leur en avait ménagé, et ils ne surent pas à qui ils les devaient. Enfin, malgré les brillants succès qui signalèrent les premiers pas du prince, Lovat était encore si éloigné de se déclarer ouvertement, que, même pour envoyer son fils se joindre aux insurgés vainqueurs, il eut besoin de voir Édouard maître d'Édimbourg, et proclamé régent, en même temps que son père était proclamé roi dans la capitale d'Écosse. Alors le jeune Frazer conduisit à l'armée du régent un corps superbe de 1,500 montagnards, l'élite de la jeunesse de son clan. La querelle convenue éclata entre le père et le fils; le père semblait désespéré de ce qu'on empoisonnait sa vieillesse, et de ce qu'on l'empêchait d'achever paisiblement ses jours en honnête homme et en sujet soumis du gouvernement dont il avait reçu les faveurs; le fils invoquait les bornes que la conscience mettait à l'exercice de l'autorité paternelle, en déclarant que ni lui ni ses jeunes parents ne pouvaient être condamnés à l'infidélité envers leur légitime souverain, par les bienfaits qu'un père égaré avait consenti à recevoir d'une puissance usurpatrice. L'exemple du jeune Frazer détermina plusieurs chefs de clans, qui étaient encore restés indécis. Le lord président d'Écosse, commissaire du roi George, observait de près la conduite du lord Lovat : il soupçonnait la connivence du père et du fils, sans pouvoir en obtenir aucune preuve. Mais, dans le caractère de Lovat, la dissimulation n'excluait pas l'impétuosité. Il s'abandonna aux élans d'un enthousiasme si vif pour la personne du prince Édouard, et en présence de tant de témoins, que le lord président lui écrivit le 28 octobre 1745 : « Je ne puis, sans trahir mon devoir, rester plus « longtemps spectateur tranquille de votre con- « duite, et du double jeu que vous jouez dans « cette malheureuse insurrection..... Pour cette « fois votre finesse ordinaire est en défaut; et « vous venez de jeter le masque, en envoyant « votre fils et l'élite de votre clan joindre le pré- « tendant.... Quoi qu'il en soit, il vous reste en- « core un moyen de vous soustraire aux ri- « gueurs effrayantes qu'une telle conduite vous « attire. Rappelez immédiatement votre fils et sa « troupe.... Ayez encore le mérite d'avoir arrêté « les progrès de cette malheureuse guerre civile... « Mais si vous persévérez dans votre rébellion, si « vous n'ordonnez pas à vos gens de se débander « et de rentrer chez eux, je serai obligé de vous « faire arrêter au risque de tout ce qui pourra « en arriver; et le danger auquel vous vous ex- « poserez ne sera rien moins que l'extermination « de toute votre famille, comme celle de tous les « autres chefs montagnards rebelles. » A cette lettre Lovat fit une réponse, mélange curieux de mensonge et de franchise, de ruse et d'audace. « Milord, écrivait-il au président, j'ai reçu hier « au soir l'honneur de votre lettre, datée d'hier « matin; et j'avoue que je n'en avais pas encore « reçu une pareille dans ma vie. Je vous remer- « cie mille fois d'en user envers moi avec tant « de liberté et de bonhomie. Vous m'apprenez « que ma famille entière doit être détruite, et « que, dans mon vieil âge, j'ai mérité de périr « de la main du bourreau, parce que je suis assez « malheureux pour avoir un fils stupide et des « parents ingrats. De tels procédés conviendraient

« mieux, ce me semble, à un gouvernement *turc* ou « *persan*, qu'à un gouvernement *britannique*. « Suis-je donc le seul père qui ait eu un fils ré- « fractaire et dénaturé ?.... Maintenant, mon cher « lord, laissez-moi être aussi franc avec vous « que vous l'avez été avec moi. Je remercie Dieu « de m'avoir fait naître inaccessible à la plus lé- « gère frayeur dans les plus grandes difficultés « et au milieu des plus grands périls.... Je ne « conserve plus que des restes d'existence, char- « gés même de douleurs et d'infirmités ; mais ces « restes, quels qu'ils soient, je suis décidé, tou- « jours Dieu aidant, à les conserver aussi long- « temps que je pourrai ; et, quoiqu'il ait plu à « mon fils de me laisser là, emmenant avec lui « toute la jeunesse de son clan, je n'en ai pas « moins encore chez moi 600 braves Frazer, « plus rapprochés de mon âge, qui verseront jus- « qu'à la dernière goutte de leur sang pour dé- « fendre la personne de leur chef, et je puis assu- « rer Votre Seigneurie que je vendrai ma vie aussi « cher que je pourrai. Dans le fait, vivant aussi « paisible sujet qu'aucun autre puisse l'être dans « ce royaume, aussi prompt à payer les taxes du « roi, et à faire tout ce que doivent faire de fi- « dèles sujets, je ne connais ni lois ni raisons qui « puissent me ravir la sûreté de ma personne.... « J'ai employé et j'emploierai encore les plus « forts arguments que ma raison pourra me sug- « gérer. Je chargerai mon cousin Gortlige de les « répéter à mon fils : mais s'ils ne prévalent pas « auprès de lui, y aurait-il donc une ombre de « justice et d'équité à me rendre punissable pour « les fautes de mon fils ?... Maintenant, mon cher « lord, disons un mot sur cette malheureuse guerre « civile, cause de mon infortune. Dans mon hum- « ble opinion, il me semble que des deux côtés « on devrait s'y prescrire une égale modération, « puisqu'il est moralement impossible d'en pré- « voir l'issue... Supposons que ce prince si avan- « tageux finisse par essuyer une entière défaite, « et que le gouvernement triomphant balaye de- « vant lui toutes les insurrections ; nul homme « ne peut penser qu'aucun roi, assis sur le trône, « voulût détruire tant de bonnes et anciennes fa- « milles pour s'être engagées dans une cause que « leur conscience et leurs principes invariables « leur faisaient un devoir de soutenir. Le roi « Guillaume, en fait de gouvernement et de po- « litique, était peut-être le plus grand prince qui, « depuis des siècles, se fût assis sur le trône d'An- « gleterre. Eh bien, lorsque son général, un des « meilleurs de l'Europe, eut été défait et obligé « de fuir pour sauver sa vie ; lorsque son armée « eut été mise en déroute à Killicranky par une « poignée de nos montagnards qui ne s'élevaient « pas tout à fait à 2,000 hommes, le roi Guil- « laume, loin de désirer l'extirpation de ces 2,000 « braves, leur envoya le comte de Breadalbaine, « avec 25,000 livres sterling, et n'exigea d'eux « d'autre soumission que la promesse d'aller vi- « vre en paix dans leurs maisons.... Terminons, « milord. Je demande à Dieu de ne pas permettre « que dans notre pays s'ouvre une scène pa- « reille à celle de cosujets et de concitoyens « se tuant et se détruisant l'un l'autre. Quant à « moi, personnellement, je suis résolu de conti- « nuer à vivre dans la maison qui est la mienne, « en sujet paisible, et ne faisant rien contre le « roi et le gouvernement. Si je suis attaqué, fût- « ce par les gardes du roi et son capitaine géné- « ral à leur tête, je me défendrai tant qu'il me « restera un souffle de vie. Si je suis tué dans « ma maison, elle n'est pas loin du lieu de ma « sépulture ; et j'aurai, après ma mort, ce que « j'ai désiré toute ma vie, le *coronoch* de toutes « les femmes de ma contrée, pour porter mon « corps à mon tombeau. C'était mon ambition « dans les jours les plus heureux que j'ai passés « sur cette terre. 29 octobre 1745. » Cette lettre en imposa au lord président d'Écosse ; Lovat resta libre. On ne pouvait pas douter qu'il ne remplît sa promesse d'adresser, par l'organe de son cousin, de nouvelles remontrances à son fils. On pouvait, avec la même certitude, prévoir la nouvelle désobéissance du fils. Ce fils, un mois après, à la tête de tous les jeunes Frazer, alla bloquer le fort Auguste, place importante. Lord Loudon, à la tête d'un détachement des troupes du roi George, entreprit de ravitailler le fort bloqué : il traversa, pour y arriver, les terres de Lovat, qui n'y mit aucune opposition. Après avoir fait le ravitaillement, il reprit le même chemin, alla voir Lovat dans un de ses châteaux, le remercia du passage libre qu'il avait donné sur ses terres aux troupes du roi, et lui persuada de dissiper tous les nuages en venant vivre auprès de lui à Inverness, jusqu'à ce qu'on eût pu désarmer la partie de son clan qui n'avait pas encore suivi le jeune Frazer, mais que celui-ci pouvait encore séduire. Lovat consentit à venir se mettre en surveillance à Inverness, donna lui-même des ordres ostensibles à ses vassaux pour se laisser désarmer, convint avec Loudon du jour où s'opérerait le désarmement, trouva de bonnes raisons pour promener Loudon de délai en délai, se procura ensuite les moyens de s'évader d'Inverness : Lovat fut en sûreté, le désarmement n'eut pas lieu, et le fort Auguste tomba au pouvoir du prince Édouard. — Ainsi se conduisit lord Lovat, jusqu'à la catastrophe de Culloden, qui vint, le 16 avril 1746, renverser à jamais tant d'espérances nées des premières victoires presque fabuleuses du prince Édouard. Nous arrivons à la partie honorable de cette vie si bizarre que nous avons entrepris de décrire : partie incontestablement honorable, et qui nous fait craindre quelquefois d'avoir donné une foi trop explicite aux mémoires du temps, qui, généralement imprégnés de la haine des partis, nous ont peint le caractère de Lovat avec des couleurs si odieuses et si dégoûtantes. Ce qui nous rassure, c'est que, parmi les historiens qui

se sont montrés le plus sévères à son égard, il en est qui se montrent en même temps passionnés pour la cause dont il a été victime, et qui ne parlent qu'avec exaltation de l'héroïsme et des vertus du prince Edouard ; mais peut-être faut-il se rappeler encore qu'à la cour de ces princes déchus il y avait plus d'intrigues, plus d'envie, plus de perfidies et de calomnies réciproques qu'à la cour du roi régnant. Quoi qu'il en soit, il est certain que lord Lovat, qui avait poussé son système de dissimulation et le soin de sa sûreté personnelle jusqu'à ne pas approcher une seule fois du prince Edouard au milieu de ses victoires brillantes, mais non encore décisives, ne put résister au besoin de voir le prince Edouard vaincu, blessé, fugitif, précipité de la hauteur de ses espérances. Ce fut à Aird, château du lord Lovat, que se retira le prince, après avoir quitté le dernier ce champ de bataille de Culloden, où son cheval avait été tué sous lui et où lui-même avait reçu un coup de carabine. Il était accompagné du lord Elcho, de ces deux fidèles Sullivan et Sheridan, venus avec lui de France, et de Lochiel, non moins dévoué. Lovat le reçut à genoux, couvrit de baisers et de larmes les mains de son prince, pansa sa blessure, soupa avec lui et ses compagnons, le garda pendant un léger sommeil qu'essaya de prendre Edouard après cinq nuits passées sans dormir, et le mit sur la route du fort Auguste, qui tenait encore pour les Stuart, ainsi que le fort William. Pendant le souper, on avait délibéré sur les partis à prendre. Lovat, qu'un mémoire du temps nous peint comme « superstitieux et enthousiaste, fertile en expédients et hardi en exécution, timide dans les petits accidents et résolu dans les plus grands dangers », Lovat s'écriait que la Providence ne pouvait pas abandonner ce héros de la race des Stuart : il voulait que le prince ne désespérât pas de sa cause; qu'il rassemblât les débris de son armée et en levât une nouvelle dans les montagnes; qu'on attendît encore des secours de France. Lord Elcho était entièrement de son avis. *Il n'y a déjà que trop de braves gens sacrifiés*, s'écriait Edouard. *Pourquoi envelopper un plus grand nombre d'innocents dans mon désastre?* Sheridan et Sullivan soutenaient le prince dans ce sentiment, et ne voyaient de salut pour lui qu'en se rapprochant de la France. Lochiel n'avait point d'avis, et disait qu'il ne savait autre chose que vivre et mourir pour son prince. La diversité d'opinions avait excité de vifs débats, que le prince avait calmés, en conjurant ses amis de ne pas se diviser pour des opinions, quand ils étaient si fortement unis dans leur amour pour lui et dans leur zèle pour sa cause. On s'était séparé sans avoir pu s'entendre : bientôt le même malheur les enveloppa tous. Edouard erra, de son côté, avec Sullivan, Sheridan et Lochiel. Lord Elcho, mécontent de voir ses avis méprisés, se retira sur ses terres, et fut enlevé par un détachement du duc de Cumberland. Un capitaine Millard, envoyé pour faire la chasse aux rebelles sur la côte d'Arasaïg, fut informé que lord Lovat s'y tenait caché, et, après trois jours de recherches, il le découvrit dans le creux d'un arbre. Enfermé d'abord au fort William, et revenant à sa *détermination de conserver les restes de sa vie le plus longtemps qu'il pourrait*, Lovat écrivit de sa prison au duc de Cumberland (12 juin 1746) une lettre pleine de soumission et d'humbles supplications. Il n'y avouait pas qu'il eût pris part à l'entreprise récente du prince Édouard contre George II; mais il rappelait les grands services qu'il avait rendus à George Ier contre Jacques III en 1715, et l'on a peine à en croire ses yeux lorsqu'on lit dans cette lettre les passages suivants : « Cette lettre est adressée humblement à Votre Altesse Royale par l'infortuné Simon, lord Frazer de Lovat. Je n'oserais pas solliciter une seule faveur de Votre Altesse Royale s'il n'était pas notoire que, pour éteindre la grande rébellion de 1715, j'ai rendu à votre royale famille plus de services essentiels qu'aucun Écossais de mon rang.... J'en ai reçu trois lettres de remerciment de mon royal maître, dans lesquelles il me promettait de m'accorder de telles faveurs qu'il obligerait tout le pays à lui être fidèle.... Ce gracieux roi m'a tenu parole : présenté à lui par le feu duc d'Argyle, je suis devenu par degrés aussi grand favori à la cour qu'aucun de mes compatriotes. Dans les parcs de Kensington et d'Hamptoncourt, j'ai souvent porté dans mes bras Votre Altesse Royale, et je l'ai présentée aux embrassements de votre royal grand-père; car il vous aimait beaucoup, ainsi que les jeunes princesses.... Tout ce qui me reste à dire, dans la circonstance présente où je suis, c'est que je supplie Votre Altesse Royale d'étendre sa bonté et sa compassion généreuse sur une situation aussi déplorable que la mienne. Si j'avais l'honneur de baiser la main de Votre Altesse Royale, je lui démontrerais aisément que je puis encore rendre plus de services au roi et faire plus de bien au gouvernement que ne lui en fera la destruction d'une centaine d'hommes comme moi, vieux, infirme, touchant à quatre-vingts ans, et n'ayant l'usage ni de mes mains, ni de mes jambes, ni de mes genoux.... Le major général Campbell m'a dit qu'il avait l'honneur d'informer Votre Altesse Royale qu'il m'envoyait au fort Royal, et qu'il vous demandait de donner des ordres pour qu'une litière me transportât au fort Auguste, puisque, dans l'état où je suis, je ne puis ni me tenir debout, ni marcher, ni monter à cheval. » Le duc de Cumberland, dont le caractère d'ailleurs n'était pas la clémence, fut fort peu sensible aux souvenirs de lord Lovat, refusa de le voir, le fit conduire au fort Auguste pour y séjourner quelque temps,

puis être envoyé à sa destination dernière. Le 15 août, la *Gazette de Londres* annonça que *le fameux lord Lovat venait d'arriver en landau à la Tour, sous l'escorte d'un détachement de cavalerie de Ligonier*. Le 26, la même *Gazette* annonça que *le fils aîné de lord Lovat venait de se rendre prisonnier, et qu'il était détenu à Inverness.* Dès le 4 juin, un acte d'*attainder* conditionnel avait été passé par les deux chambres du parlement, déclarant atteints de haute trahison tous ceux qui étaient nommés dans cet acte, s'ils ne venaient pas à une époque marquée se constituer prisonniers et se soumettre à la justice. Le jeune Frazer avait été compris dans cet acte, mais non pas son père : les nuages dont celui-ci avait couvert sa conduite n'étaient pas assez dissipés pour qu'on se crût en droit de procéder légalement contre lui. Examiné le 11 novembre, devant les secrétaires d'État, il ne leur avait encore donné aucune prise. Le 17 décembre, la chambre des communes vint accuser Lovat devant la chambre des pairs pour crime de haute trahison. Le lendemain, les pairs le firent amener à leur barre, et on lui lut les chefs d'accusation portés contre lui. Dans un long et artificieux discours, il vanta les services qu'il avait rendus à la maison régnante en 1715, soutint qu'il n'avait rien fait pendant l'invasion présente qui pût le soumettre au glaive de la loi, prétendit au surplus que sa surdité l'avait empêché d'entendre un seul mot de l'acte d'accusation qu'on venait de lui lire, demanda qu'il lui en fût donné copie, qu'un conseil lui fût nommé, et que son coffre-fort lui fût rendu, attendu qu'il était dépourvu de tout dans sa prison. La cour des pairs lui accorda toutes ces demandes, lui nomma sept conseils ou solliciteurs de la première distinction, ordonna que l'avocat général d'Écosse laisserait le prisonnier jouir de son bien, et que l'accusé fournirait ses réponses aux charges alléguées contre lui, au plus tard le 13 juillet suivant. On manquait toujours de preuves suffisantes, et Lovat, habile à manier le sophisme, vieilli dans l'emploi de tous les genres de ruse, embarrassait ses accusateurs. Enfin le comité des communes chargé de diriger l'accusation trouva des preuves, pressa les pairs d'ouvrir le procès, et il fut ouvert le 19 mars 1747. Voici quelles étaient les preuves. George Murray, secrétaire du prince Édouard, avait été arrêté et jeté en prison comme tous les autres serviteurs et partisans du prétendant sur lesquels on avait pu mettre la main. Les ministres l'engagèrent à racheter sa vie par une révélation entière de tout ce qu'il avait vu ou savait de la dernière rébellion, sur les personnes comme sur les choses. On lui promit, outre sa grâce, une pension de 200 livres sterling sur le trésor et 80,000 livres de rente sur les biens confisqués de ceux qu'il décèlerait. Il accepta le marché. Il produisit une liste de quatre mille quatre cents personnes, qui, dans la seule ville de Londres, contribuaient à l'entretien du prétendant, et avaient dans les trois dernières années fourni une somme totale de plus de 700,000 livres sterling. Il livra toutes les lettres adressées soit à lui, soit à ses maîtres, qui avaient été conservées à leur insu et qui auraient dû être brûlées aussitôt que lues. Parmi ces lettres s'en trouvait une écrite par lord Lovat au prince Édouard et dans laquelle il lui mandait : *J'ai levé quinze cents hommes de mon clan pour le service de Sa Majesté* (Jacques III); *j'ai mis mon fils à leur tête; mon âge ne me permet plus de marcher moi-même. Votre Altesse Royale sait si je fais cordialement des vœux pour ses succès.* Le procès de Lovat avait déjà occupé cinq jours, et l'accusé luttait encore; mais confronté le sixième jour avec cette lettre écrite et signée de sa main, et avec George Murray, qui la produisait, il ne put nier son écriture. Alors Murray déposa de la patente de duc et des commissions de général qu'avait reçues Lovat, et de ses longues et anciennes correspondances, soit avec la cour de St-Germain, soit avec le prétendant depuis cinq ans : le délateur infâme en produisit des minutes et des originaux. Il déposa des avis et de l'appui que Lovat avait donnés sans cesse, depuis la présente rébellion, à ceux qui en avaient été les principaux acteurs. Les domestiques du lord, appelés en témoignage contre lui, attestèrent les envois d'armes et de munitions de toute espèce qu'avaient faits leur maître à l'armée du prince Édouard. Lovat se tint pour convaincu et n'adressa plus à ses délateurs et accusateurs que quelques phrases d'une ironie amère, quelquefois gaie et pleine du mépris que quelques-uns ne pouvaient manquer d'inspirer. Quatre jours après la clôture du procès, le jugement n'était pas encore prononcé. L'orateur des communes vint avec sa masse à la barre des pairs témoigner la surprise de sa chambre, et demander, au nom des communes d'Angleterre, que la condamnation de lord Lovat, pour crime de trahison, fût prononcée. Les pairs s'ajournèrent pour la fatale séance. Lord Lovat, interrogé par eux s'il avait quelque chose à dire pour empêcher que la sentence de mort ne fût portée contre lui, répondit que non, et la sentence fut rendue. Un mois s'écoula encore avant l'exécution du jugement. Lovat s'était recommandé à la clémence de Sa Majesté, mais surtout l'avait sollicitée pour son fils : le pardon fut accordé au fils, non au père. Un jeune étudiant jacobite, saisi d'une impression extraordinaire à la vue d'un vieillard octogénaire qui pouvait à peine se mouvoir et qui allait monter sur l'échafaud, présenta aux pairs une pétition dans laquelle il demandait à mourir à la place du vieux lord, assurant qu'il lui serait doux de racheter la vie de ce respectable infortuné au prix de la sienne, et que *tous les diables de Milton et toutes les ombres des Écossais morts dans les champs de Culloden ne seraient pas capables de lui faire dire*

en montant sur l'échafaud que cet appareil est effrayant. Le sentiment de cette pétition, toute bizarre qu'elle était, la lenteur affectée que les pairs avaient mise à traîner sur l'échafaud un vieillard de quatre-vingts ans, tant d'exécutions qui commençaient à révolter l'Angleterre, l'impression qu'avaient produite à Londres celles des lords Balmerino, Kilmarnock, Radcliffe : toutes ces considérations auraient pu porter le gouvernement (car c'était lui qui poussait la chambre des communes) à laisser le vieux Lovat rendre à la nature, quelques jours plus tôt ou plus tard, le souffle qu'il conservait encore : on voulut une victime de plus. Lovat qui, pendant toute sa vie n'avait peut-être été qu'un intrigant, fut un héros à sa mort. Il déclara qu'il avait sincèrement abjuré le protestantisme, qu'il voulait mourir dans la religion catholique, et il se fit assister dans son dernier jour par un prêtre de la chapelle de Sardaigne. Comme il sortait de la prison pour aller à la mort, le geôlier lui ayant dit suivant la formule ordinaire : *Dieu bénisse le roi George!* il lança sur lui un regard de colère, ne daigna pas lui adresser un seul mot, mais, se tournant vers le peuple, cria de toute la force de sa voix, comme avait fait lord Balmerino : *Dieu bénisse le roi Jacques!* Arrivé au pied de l'échafaud, il y monta tranquillement, appuyé sur deux satellites de l'exécuteur, en fit plusieurs fois le tour, promenant ses regards sur la foule silencieuse des spectateurs, examina le tranchant de la hache et la solidité du billot, voulut lire l'inscription simple qu'il avait fait mettre sur son cercueil (*Simon dominus Lovat decollatus* **20** *aprilis, an.* **1747**, *ætatis suæ* 80), ôta ses habits aussi tranquillement que si c'eût été pour se mettre au lit, et après avoir prononcé à haute voix ce vers d'Horace :

Dulce et decorum pro patria mori,

posa sa tête sur le bloc, où elle fut tranchée d'un seul coup. « De cette dernière scène de sa « vie (a dit Smolett) on eût pu conclure que dès « sa première jeunesse sa vie entière avait été « celle d'un bon patriote, et qu'il ne s'était ja- « mais écarté du sentier de la vertu » (1). Le continuateur des *Révolutions d'Angleterre* a terminé le récit du procès et de la mort du lord Lovat par le passage suivant : « Ce fut sur lord « Lovat que la vengeance lassée plutôt que sa- « tisfaite frappa ses derniers coups. Le sang cessa « de couler, quand on fut assuré que le prince « Édouard, passé en France, avait abandonné « ses partisans à leur faiblesse et à leur déses- « poir. Une infinité de malheureux gémissaient « encore dans les prisons, où ils éprouvaient les « horreurs d'une mort anticipée. D'impitoyables « geôliers, ingénieux à les tourmenter, leur « apprenaient chaque jour à mourir. Les deux « chambres du parlement, importunées et atten- « dries par les gémissements de tant d'infortu- « nés, présentèrent au roi une requête pour le « supplier d'arrêter le cours de tant de sanglantes « exécutions, qui imprimaient à la nation une « tache ineffaçable de férocité : on l'exhortait à « commuer la peine de mort en un bannisse- « ment dans les colonies. Le roi George, fatigué « lui-même de souscrire à tant de proscriptions, « consentit d'autant plus volontiers aux vœux « de son parlement, qu'il était convaincu que le « sang des rebelles est une semence d'où nais- « sent souvent des vengeurs. Il craignait encore « d'irriter la nation par des recherches odieuses, « qui sont toujours regardées par un peuple libre « comme des attentats contre les priviléges du « citoyen : au lieu donc de s'obstiner à punir les « crimes commis, il ne s'occupa que des moyens « d'en prévenir de nouveaux. » Ainsi le parlement, le roi, la nation, la politique et l'humanité, appelaient la clémence à cette époque si douloureuse de l'histoire d'Angleterre, où la haine vindicative d'un parti et d'un ministère était altérée de sang et insatiable de victimes (voy. *Lives of Lord S. Lovat and Duncan Forbes, of Culloden*, par J.-H. Burton, London, 1846, in-8°). L. T—l.

LOVE (Jacques), comédien et auteur anglais du 18e siècle, dont le véritable nom était Dance, commença à se faire connaître par une pièce de vers en réponse à une satire dirigée contre sir Robert Walpole. Ce ministre lui témoigna sa reconnaissance par des présents et par des promesses qui ne se réalisèrent pas assez promptement au gré de Love, lequel s'était fait une funeste habitude de dépenses et d'oisiveté. Dans le besoin où il se trouva, il embrassa enfin l'état de comédien sous le nom de *Love* (Amour), qui était de celui de sa femme; et il ouvrit à Richmond, conjointement avec son frère, une salle de spectacle à laquelle il ne manqua que des spectateurs. Il fut attaché au théâtre de Drury-Lane, depuis 1762 jusqu'à sa mort, arrivée en 1774. C'était un acteur médiocre, excepté dans le rôle de Falstaff, où il était applaudi avant que l'on eût connu le talent supérieur avec lequel Henderson a depuis rendu ce personnage. Ses pièces ne lui ont pas fait une plus grande réputation. On en cite cinq : *Paméla*, 1742; la *Noce de village*, 1767; *Timon d'Athènes;* les *Femmes enjouées* (*the Ladies frolick*), 1770, et la *Bourgeoise* (*City Madam*), 1771. — Love (Christophe), presbytérien, né en 1618, à Cardiff, dans le Clamorganshire, et successivement ministre de deux paroisses de Londres, fut décapité le 22 août 1651, comme traître à la république, en entretenant une correspondance avec le roi. Sa femme, ses amis, plusieurs paroisses de la capitale et

(1) Suivant les *Mémoires de la vie du lord Lovat*, Amsterdam, 1747, in-4° de 360 pages, ce seigneur était grand, robuste, et se tenait fort droit pour son âge avancé. Sa grande perruque le faisait paraître chagrin et rechigné; mais il parlait toujours avec un air riant et gracieux : la quantité d'habits qu'il portait lui donnait d'ailleurs un air grotesque et bizarre; car il avait quelquefois sur lui jusqu'à dix culottes. (P. 105.) C. M. P.

cinquante-quatre ministres, sollicitèrent en vain sa grâce. On imprima après sa mort, en 1652, 1654 et 1657, 3 volumes de ses Sermons et autres écrits religieux, qui sont estimés. L.

LOVEIRA. *Voyez* LOBEIRA.

LOVELACE (RICHARD), poëte anglais, né dans le comté de Kent en 1618, se fit remarquer à la cour par sa figure, son luxe et ses manières, et dans les camps par sa valeur et sa loyauté. Peu de temps après la paix de Berwick, il fut chargé par sa province de présenter à la chambre des communes une pétition en faveur de Charles Ier, commission plus honorable que sûre, et pour laquelle il fut retenu quelque temps en prison. Après avoir dissipé presque toute sa fortune, il se mit à la tête d'un régiment anglais qu'il avait formé pour le service du roi de France, et fut blessé à Dunkerque. Il avait laissé en Angleterre une maîtresse adorée, miss Lucy Sacheverel, qu'il a célébrée dans ses vers sous le nom de Lucasta, ou *Lux casta*; mais elle se maria sur la fausse nouvelle qu'il était mort de sa blessure. Revenu en Angleterre, il fut de nouveau emprisonné; et lorsqu'il recouvra sa liberté, se voyant sans ressource, il tomba dans la mélancolie et dans le dépérissement physique et moral. Cet homme, autrefois chéri des héros et des belles, qui avait brillé dans les cours des princes sous des habits couverts d'or et de soie, ne vécut plus que de la charité publique, et mourut dans la misère la plus complète en 1658, couvert à peine de quelques haillons. On a de lui l'*Écolier*, comédie; le *Soldat*, tragédie, et quelques poésies peu correctes, mais où l'on trouve de la grâce et de la facilité. L.

LOVELACE (AUGUSTA-ADA BYRON, comtesse DE), fille du célèbre poëte lord Byron, née à Londres le 10 décembre 1815, eut pour mère miss Milbank, dont lord Byron se sépara au bout d'un an de mariage. La jeune Ada avait à peine un mois quand sa mère, lady Byron, se retira dans le Leicestershire. Son père la vit alors pour la dernière fois, et c'est peu de temps après cette séparation que le grand poëte écrivit les beaux vers dont voici la traduction : « Ada! seule fille de « mon cœur et de ma race, ton visage ressem- « ble-t-il à celui de ta mère? Quand je vis pour « la dernière fois tes yeux bleus d'enfant, ils « me souriaient et je partis.... Chère enfant, « puisse un accent échappé de mon tombeau « arriver jusqu'à toi et pénétrer ton cœur. Aider « le développement de ton esprit, voir éclore « l'aube de tes jeunes plaisirs, te tenir légère- « ment assise sur mes genoux, appuyer sur ta « petite joue un baiser de père : ce bonheur « ne m'était pas réservé. » La jeune Byron était dans sa neuvième année quand son père mourut, précisément au même âge où elle devait être enlevée elle-même. Élevée avec tendresse par une mère qui concentrait sur elle toutes ses affections, elle ne rappela en aucune façon, par le caractère et les penchants non plus que par le visage, celui auquel elle devait le jour. Mariée en 1835 à lord King, depuis comte de Lovelace, elle se livra avec passion à l'étude des mathématiques, et devint l'élève favorite du mathématicien Charles Babbage. Celui-ci ayant inventé en 1828 une machine à calculer, elle traduisit pour lui, en italien, un écrit destiné à répondre aux objections qu'on avait élevées contre l'emploi de cette machine. En 1836 elle mit au monde un fils qui porte le nom de lord Byron. La santé de la comtesse de Lovelace s'altéra de bonne heure; elle resta alitée pendant les dernières années de sa vie. Elle mourut à Londres le 27 novembre 1852, laissant deux fils et une fille. Ses restes furent, selon son désir, inhumés près de ceux de son père, et ses funérailles eurent lieu avec une grande pompe à Newstead-Abbey, l'ancienne propriété de lord Byron. Le comte de Lovelace, son mari, plus âgé qu'elle de dix années, est un des principaux défenseurs de l'opinion libérale à la chambre des lords. Z.

LOVENHIELM. *Voyez* LOEVENHIELM.

LOVERDO (NICOLAS DE), général français, né le 6 août 1773, dans l'île de Céphalonie, d'une famille distinguée, se trouvait en France lors de la révolution, embrassa la carrière militaire, s'y fit remarquer par son courage, sa probité, et fut aide de camp de Kleber. Il parvint ensuite au grade de général de brigade (le 19 novembre 1813), obtint le titre de baron, puis celui de comte. Il commandait le département de Tarn-et-Garonne au commencement de 1814 et prit des mesures très-sévères pour la défense du territoire contre les Anglo-Espagnols. Lorsque cette défense devint impossible et que Napoléon eut abdiqué, le général Loverdo se soumit franchement au gouvernement royal. Il fut créé chevalier de St-Louis le 20 août 1814 et commandant de la Légion d'honneur le 24 octobre de la même année. Se trouvant employé dans les départements méridionaux, en mars 1815, sous le duc d'Angoulême, il y montra beaucoup de zèle à exécuter les ordres de ce prince, et, de concert avec le général Ernouf, fit tous ses efforts pour maintenir les troupes dans le devoir. N'ayant pu y réussir, il se jeta dans la place de Sisteron avec un corps de Provençaux fidèles, espérant par ce moyen assurer la retraite du duc d'Angoulême, dont la sûreté était compromise au milieu des bandes insurgées qui se formaient de tous côtés. Lorsque Napoléon eut de nouveau établi sa domination dans toutes les parties de la France, Loverdo donna sa démission. Poursuivi bientôt par les agents de police, il eût été plus sûr pour lui de dépasser les frontières et il le pouvait facilement; mais l'espoir d'être utile au monarque dont il avait embrassé la cause lui fit préférer un autre parti à sa propre sûreté. A la première nouvelle des revers de l'empereur, il reparut avec l'armée sur le champ de bataille, fit arbo-

rer le drapeau royal dans le Midi, et comprima les ennemis du roi, devenus extrêmement audacieux dans ces contrées. Le 14 juillet 1815, il fut désigné par le duc d'Angoulême pour le grade de lieutenant général, désignation qui fut confirmée par ordonnance du roi du 26 septembre même année. Louis XVIII le créa le 3 mai 1816 commandeur de St-Louis. En 1815, ce prince avait accordé au comte de Loverdo des lettres de naturalisation qui furent confirmées le 9 novembre 1815 par la chambre des pairs, sur le rapport du duc de la Force. Le maréchal Masséna ayant publié à cette époque un mémoire dans lequel il semblait inculper le général Loverdo, il parut dans les journaux une réfutation qui, sans être signée du comte de Loverdo, parut avoir été dictée par lui. Il fut nommé à cette époque commandant de la 11e division militaire à Bordeaux, et il a longtemps joui, dans cette ville, de l'estime et de la considération des habitants. Il cessa d'être employé activement en 1818, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Paris le 26 juillet 1837. M—dj.

LOVIBOND (Édouard), littérateur anglais, né dans le comté de Middlesex, y passa la plus grande partie de sa vie, partagé entre les soins de l'agriculture, la poésie et les devoirs de la société, et y mourut le 27 septembre 1775. Il fut un des coopérateurs du docteur Moore dans l'ouvrage périodique intitulé *le Monde*. On a imprimé, en 1785, le recueil de ses productions en un volume in-12 qui a été réimprimé depuis. On y distingue particulièrement les *Pleurs du vieux jour de mai*, écrit en 1754, à l'occasion de la réforme du calendrier anglais. C'est un des plus beaux morceaux de la poésie anglaise; la versification en est à la fois douce et énergique, et semble, dit son biographe, « couler avec une « mélodie plaintive qui n'a été surpassée que par « Gray, dans son *Cimetière de campagne*. » L.

LOVISINO. *Voyez* Luvigini.

LOW (Edouard), pirate anglais, était né à Westminster et probablement dans une condition bien basse, puisqu'il ne savait ni lire ni écrire. Il ne manifesta jamais le moindre désir de réparer ce défaut de sa première éducation, s'abandonnant de bonne heure à ses inclinations perverses. Il enlevait à ses compagnons tous les objets et l'argent qui leur appartenaient; il n'était sortes de fourberies qu'il n'inventât pour en venir à ses fins, et si par hasard elles ne suffisaient pas, il recourait à la violence. Johnson, qui nous fournit ces détails, ajoute que Low n'était pas le seul de sa famille qui fût aussi vicieux dès son jeune âge; qu'un de ses frères, à peine parvenu à sa septième année, servait d'instrument à des voleurs pour dévaliser les passants, et, après avoir assez longtemps continué ce triste métier, finit par être pendu. Edouard Low fit d'abord quelques voyages sur mer avec son frère aîné, puis alla seul à Boston et s'embarqua sur un navire destiné pour le golfe de Honduras. On y arrive : le capitaine ordonne à douze matelots bien armés de gagner la côte avec la chaloupe, afin d'y couper du bois de teinture. Cette opération se continue pendant plusieurs jours. Une fois, Low revenant avec sa charge ordinaire, un peu avant que le dîner fût prêt, le capitaine lui commande de faire encore un voyage pour ne pas perdre de temps, de crainte d'être surpris par les Espagnols. Toute la troupe murmure et Low tire au capitaine un coup de fusil qui tue un matelot. Son coup manqué, il se jette dans la chaloupe avec ses compagnons et passe au large. Le lendemain les fugitifs rencontrent un petit navire, s'en emparent, arborent un pavillon noir et se font pirates. Ils se rendent aux îles des Caïmans, au sud de Cuba, afin d'y radouber leur bâtiment. Chemin faisant, ils aperçoivent un autre forban, c'était George Lowther. Celui-ci, charmé de ce hasard heureux, accueille amicalement Low et son monde, les invite à se joindre à lui pour courir la même fortune. Ils y consentent, mais leur navire coule à fond; Low est nommé lieutenant de son nouvel associé. Leurs courses furent d'abord heureuses, mais un échec qu'ils éprouvèrent à Porto-Mayo mit le désordre parmi eux; ils se reprochaient mutuellement leurs désastres. La prise d'un navire chargé de vivres, dont ils étaient à court, rétablit l'harmonie entre eux; puis la capture d'un brigantin fournit à Low l'occasion de se séparer de Lowther. Trente-cinq hommes le suivirent; c'était le 28 mai 1722. Ces pirates ravagèrent les parages voisins de la Nouvelle-Angleterre et ceux des Petites-Antilles. Leur troupe se grossit, soit de matelots qui s'engagèrent volontairement avec eux, soit de ceux qu'ils contraignirent de prendre ce parti. Assaillis par un ouragan, ils furent obligés pour s'alléger de jeter six canons à la mer. Low se dirigea ensuite vers les Açores, afin d'éviter la rencontre des vaisseaux de guerre qui croisaient dans la mer des Antilles. Il prit dans la rade de St-Michel plusieurs navires, qui se rendirent sans faire la moindre résistance. Manquant d'eau et de vivres, il eut l'audace d'écrire au gouverneur pour lui en demander, promettant de rendre les prises qu'il venait de faire, avec menace de les brûler si on ne le satisfaisait pas. Le gouverneur en passa par ce que les pirates désiraient : ils tinrent leur parole. En retournant vers la mer des Antilles, ils souillèrent leurs succès par des atrocités contre les infortunés tombés en leur pouvoir, notamment contre ceux qui jetaient à la mer l'argent monnayé ou en lingots dont leur navire était chargé. Dans un combat livré au mois de juin 1723 par un bâtiment de guerre à ces pirates, un navire de ceux-ci fut tellement maltraité que Low ne jugea pas à propos de le défendre et s'éloigna. Le pirate se rendit et fut conduit à Rhode-Island. Les deux tiers de l'équipage subirent la peine de

mort. Low n'en poursuivit qu'avec plus d'acharnement son infâme carrière ; il désola successivement les parages de la Nouvelle-Angleterre, de l'île du cap Breton, de Terre-Neuve, des Antilles, des Canaries, du cap Vert, des côtes de Guinée. Souvent il gardait un des vaisseaux dont il s'emparait, soit pour le monter, soit pour en donner le commandement à un de ses subordonnés. Sa troupe se recrutait de tous les mauvais sujets qui se trouvaient sur son passage. « Ces scélérats ne se contentaient pas de satis- « faire leur avarice, dit leur historien ; les crimes « les plus énormes faisaient leurs délices ; la « cruauté leur était devenue si familière, qu'ils « égorgeaient leurs prisonniers autant par plai- « sir que par un effet de colère ou de vengeance. « Jamais troupe de pirates n'égala ceux-ci en bar- « barie : l'emportement et la joie produisaient « en eux le même effet. Dans le moment même « où ils paraissaient le plus paisibles, les prison- « niers couraient toujours un danger égal. » A la fin de juillet 1723, Low s'empara d'un gros vaisseau qu'il monta lui-même et prit le titre d'amiral. Il arbora au grand mât le pavillon noir avec une tête de mort peinte en rouge. Au mois de janvier 1724, il était dans la mer des Antilles. Une querelle s'éleva entre son équipage et lui : le contre-maître surtout se montra très-opposé à une entreprise projetée. Low, pour se venger, le tua d'un coup de pistolet pendant qu'il dormait. Les matelots, indignés d'une action si lâche, se saisirent du capitaine, le lièrent avec deux ou trois de ses partisans, les descendirent dans un canot et les abandonnèrent, sans aucune provision, à la merci des flots. Un navire de la Martinique, qui les rencontra le lendemain, les conduisit dans cette île : ils furent reconnus et le gibet fit justice de Low. Les détails de la vie de ce monstre sont contenus dans le livre intitulé : *Histoire des pirates anglais depuis leur établissement dans l'île de la Providence jusqu'à présent, contenant toutes leurs aventures, pirateries, meurtres, cruautés, excès*, etc., traduite de l'anglais du capitaine Charles Johnson, Paris, 1740, in-12. Il forme le quatrième volume des éditions de l'ouvrage d'Œxmelin (*voy.* ce nom), imprimées à Trévoux. E—s.

LOW (GEORGE), naturaliste anglais, né en 1746, dans la paroisse d'Edzel, au comté de Forfar, en Écosse, fut élevé aux universités d'Aberdeen et de St-Andrews, et se livra quelque temps à Stromness à l'enseignement particulier ; mais, ayant été invité à suivre, dans une excursion aux îles Orcades et Shetland, sir Joseph Banks et le docteur Solander, à leur retour du voyage où ils avaient accompagné le capitaine Cook, Low prit ou fortifia dans cette société un goût pour l'étude de la nature, qu'il conserva tout le reste de sa vie. Il fut nommé en 1774 ministre de Birsa et Haray, dans l'île de Pomona, une des Orcades, et mourut en 1795. De quatre ouvrages qu'il avait composés, un seul a été imprimé sous ce titre : *Fauna Orcadensis, ou Histoire naturelle des quadrupèdes, oiseaux, reptiles et poissons des îles Orcades et Shetland*, Londres, 1813, in-4°, publiée par les soins de Guillaume Elford Leach, médecin. Cet ouvrage intéressant et écrit avec simplicité indique un homme bon et sensible. On regrette que l'auteur ait retranché l'histoire naturelle des vers et des insectes, qui devait en faire partie. Son *Voyage dans les Orcades et aux îles Shetland, contenant des notions sur leur histoire ancienne et moderne, et sur leur histoire naturelle*, et une traduction anglaise qu'il a faite de l'*Histoire des Orcades*, par Torfæus, existent en manuscrit ; mais sa *Flora Orcadensis* s'est perdue. — *Jean-François* LOW D'EELSFELD, docteur en médecine, est auteur de l'*Apodixis medica de morbis infantum*, Nurenberg, 1699, in-4° ; de l'*Universa medicina practica*, ibid., 1724, et du *Theatrum medico-juridicum*, ibid., 1725, 2 vol. in-4°. L.

LOWE (sir HUDSON), général anglais, né en 1767, appartenait à une bonne famille du Devonshire. Il entra, jeune encore, comme enseigne dans la milice de ce comté, où il servit pendant plusieurs années. En 1787, il passa dans l'armée régulière avec le même grade et obtint en 1791 celui de lieutenant dans le 50e régiment. A dater de cette époque, Hudson Lowe prit part à presque toutes les guerres que l'Angleterre eut à soutenir contre la France. Après avoir résidé six années à Gibraltar, il fit partie du corps de débarquement qui occupa la Corse et vint s'emparer de Toulon. Il assistait à l'attaque de la terrible redoute de la Convention, et il figura aux siéges de Bastia et de Calvi. Elevé en 1795 au grade de capitaine, il remplit plusieurs fonctions temporaires dans l'armée britannique qui opérait à l'île d'Elbe, servit deux ans en Portugal et une année à Minorque. On lui donna le commandement d'un corps de Corses qui était à la solde de l'Angleterre. Hudson Lowe fit ensuite partie de l'armée d'Égypte avec le grade de major, mais resta à la réserve, placé sous les ordres du général J. Moore ; toutefois il eut occasion de prendre part à diverses affaires importantes jusqu'en 1802, époque à laquelle il fut mis temporairement en disponibilité. Rappelé un an après comme quartier-maître général dans le 7e d'infanterie, il fut, sur le désir de lord Hobart, chargé en 1803 d'une mission secrète pour le Portugal, mission dont il s'acquitta à la satisfaction du ministère anglais et qui lui en valut bientôt une semblable en Sardaigne. Dévoué à une politique constamment hostile à la France, Hudson Lowe, dont le caractère hautain et dur se prêtait facilement aux instructions les plus sévères, inspira au cabinet britannique une confiance qui ne fit que s'accroître. On le chargea, en qualité de lieutenant-colonel, du commandement des Corses, qu'il avait habilement disciplinés, et on l'employa sur les côtes du royaume de Naples et de la Sicile.

Détaché avec sa compagnie dans l'île de Capri, il s'y maintint habilement pendant deux ans et demi. Enfin, attaqué par 3,000 Français, il dut, après une résistance énergique de dix jours, capituler faute de munitions. Il obtint le droit de sortir avec ses hommes, leurs armes et leurs bagages. La résolution dont cet officier avait fait preuve le fit bientôt désigner pour des expéditions non moins périlleuses. Compris dans le corps débarqué à la baie de Naples, il fut placé, sous les ordres de sir John Stewart, aux premières lignes de l'attaque, et contribua à la capitulation de l'île d'Ischia. Envoyé ensuite aux îles Ioniennes, il seconda le colonel J. Oswald qui avait le commandement du corps expéditionnaire, contribua à la prise de Zante et de Céphalonie. Un gouvernement provisoire ayant été institué dans ces îles par le gouvernement anglais (1803), il en fut désigné comme le chef. Il força les Français qui occupaient l'île de Ste-Maure à se rendre, et prit le gouvernement des trois îles Ioniennes, sur lequel il envoya un mémoire au ministre des colonies. En 1813, Hudson Lowe fut chargé d'une mission secrète en Suède et en Russie, rejoignit le quartier général de l'empereur Alexandre Ier à Kalisch, assista aux batailles de Bautzen et de Würschen. Il était alors chargé d'inspecter les forces allemandes à la solde de l'Angleterre. Il continua de prendre part à la campagne d'Allemagne, était présent à la bataille de Leipsick et accompagna le maréchal Blücher pendant la campagne de France. C'est lui qui adressait au gouvernement britannique des rapports sur les opérations militaires. Il entra à Paris avec les armées alliées. En janvier 1812, il était élevé au grade de colonel dans ce même *Royal-Corse* qu'il avait si habilement conduit. Il fut nommé quartier-maître général de l'armée dans les Pays-Bas le 4 juin 1814, avec le grade de major général, et la même année le titre de chevalier lui était conféré. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il dressa le plan de coopération de l'armée britannique avec l'armée prussienne, et contribua à faire transporter en Belgique le théâtre des hostilités. Chargé de commander conjointement avec l'amiral Exmouth une expédition sur le littoral méditerranéen de la France, il prit possession de la ville de Marseille et contribua à expulser le maréchal Brune de Toulon. Durant les hostilités prolongées de l'Angleterre contre la France, Hudson Lowe n'avait fait que voir s'augmenter l'inimitié profonde qu'il nourrissait contre Napoléon Ier, le redoutable ennemi de sa patrie. Il avait donné des preuves de dévouement assez nombreuses pour qu'on ne pût douter de sa fidélité, et tels furent les motifs qui déterminèrent le cabinet britannique à le choisir pour gouverneur de Ste-Hélène, où Napoléon avait été envoyé. Il en prit le commandement au nom de la compagnie des Indes. Les compagnons de captivité de l'empereur, et l'empereur lui-même, se plaignirent amèrement de la dureté qu'il montrait à l'égard de l'illustre prisonnier. On ne peut douter, et cela résulte de la publication des pièces officielles, qu'en agissant ainsi Hudson Lowe ne faisait que se conformer aux instructions qui lui avaient été données. Déjà la proclamation que fit, conformément à ces instructions, Hudson Lowe à son entrée en fonction, annonçait une grande sévérité. La vigilance la plus attentive était formellement prescrite, et cette vigilance devait être insupportable à l'empereur. Les Anglais redoutaient au plus haut degré l'évasion de Napoléon, que naturellement ses amis cherchaient à faciliter, et voilà le motif pour lequel on se montra si soupçonneux envers l'empereur déchu. Cependant si les réclamations faites par les compagnons de captivité de Napoléon n'ont pas été inspirées par la pensée d'appeler sur son infortune la sympathie de l'Europe et surtout de la France, qui s'était détachée de lui, on doit reconnaître que Hudson Lowe poussa parfois la vigilance jusqu'à de mesquines taquineries et interpréta les ordres qu'il avait reçus dans le sens le plus rigoureux. Mais rien que le choix de l'île de Ste-Hélène, localité peu salubre, comme l'a montré le chirurgien irlandais O'Meara, touché par l'infortune de Napoléon Ier, prouve que le gouvernement anglais ne tenait pas beaucoup à la vie de son prisonnier. Hudson Lowe n'était pas plus cruel que ceux auxquels il obéissait. Il garda le commandement de Ste-Hélène pendant tout le temps de la captivité de l'empereur (1821); rentré dans sa patrie, il fut récompensé de ses services par de nouveaux honneurs. En juillet 1830, il était élevé au grade de lieutenant général, et en 1842 il recevait le titre de colonel honoraire du 50e d'infanterie. Hudson Lowe est mort d'une attaque de paralysie le 10 janvier 1844 (voy. *Histoire de la captivité de Napoléon à Ste-Hélène, d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe*, publiée par William Forsyth, traduite de l'anglais, Paris, 4 vol. in-8°). A. M—y.

LOWENDAHL (le maréchal Ulric-Frédéric-Woldemar de), né à Hambourg en 1700, était arrière-petit-fils de Frédéric III, roi de Danemarck. Son grand-père, fils naturel de ce prince, fut reconnu; mais son père, s'étant attiré la colère du monarque, fut privé de son titre et ne conserva que celui de baron de Lowendahl. Obligé de se retirer en Saxe, où il parvint aux plus hautes dignités, il y épousa une demoiselle d'une famille distinguée, qui le rendit père de plusieurs enfants, entre autres d'Ulric-Frédéric. Doué d'un extérieur avantageux, d'une taille très-élevée, d'une force prodigieuse, de beaucoup de mémoire et d'intelligence, le jeune Lowendahl devait réussir dans tout ce qu'il entreprendrait. Ses goûts se tournèrent vers la guerre : à quatorze ans, il traduisit un livre portugais sur l'artillerie. Il était déjà soldat, car son père vou-

lut qu'il obéît pour apprendre à commander, et il avait passé par tous les grades inférieurs lorsqu'il fut fait capitaine dans les troupes impériales. Ce fut contre les Suédois qu'il essaya d'abord son courage. A Peterwaradin, à Belgrade, il combattit les Turcs, et le prince Eugène prédit qu'il deviendrait un grand général. Il passa en Sicile, et s'y couvrit de gloire en plusieurs occasions. Bientôt, officier général au service de la Saxe, il conduisit en Corse quelques troupes prussiennes : à son retour, il défendit Cracovie, et mena l'infanterie auxiliaire de Saxe à l'armée que le prince Eugène commandait sur le Rhin. Enfin, dans l'espace de vingt ans, il parut sur tous les points de l'Europe, depuis la Suède jusqu'à la Sicile, et les intervalles de paix qui séparèrent quelquefois ses campagnes ne furent pas perdus pour lui : il les employait à approfondir les branches les plus importantes de l'art militaire, l'artillerie et le génie. Il jouissait déjà d'une réputation méritée, lorsque la tsarine Anne Iwanowna, qui recherchait les hommes de mérite de tous les pays, lui proposa d'entrer à son service. Lowendahl se rendit à Pétersbourg ; la tsarine le créa général d'artillerie, et l'envoya auprès du maréchal de Munich, qui faisait le siége d'Oczakof, dont il dirigea l'artillerie. Ses excellentes dispositions lui donnèrent tout l'honneur de cette conquête, quoiqu'il eût été blessé dès le commencement de l'assaut. Il passa dès lors pour un des plus habiles officiers de l'armée russe, et l'année suivante, il augmenta sa gloire par la manière dont il conduisit l'arrière-garde dans une marche rétrograde. On le chargea de défendre l'Ukraine, pendant l'hiver, contre les invasions des Tartares. Ceux-ci y pénétrèrent par une manœuvre très-adroite, mais que Lowendahl rendit inutile. Instruit de leur approche, il part à la tête de toutes les troupes qu'il peut rassembler, parcourt en vingt-quatre heures un espace de quarante lieues, et arrive sur le point menacé ; mais déjà l'ennemi repoussé avait pris la fuite, abandonnant son butin, et Lowendahl, rassuré sur la tranquillité de l'Ukraine, rejoignit au printemps le maréchal de Munich. La victoire de Choczim, la réduction de cette place, lui furent dues en grande partie et terminèrent la guerre. Les Russes, délivrés des Ottomans, reprirent les armes contre les Suédois, que le comte de Lascy battit dans la Finlande. Lowendahl eut beaucoup de part à leur défaite, et conclut la capitulation par laquelle ils mirent bas les armes. Il était alors dans la plus haute faveur : cependant il était peu satisfait du service russe. Des changements politiques, joints à la haine que le peuple conçut pour les étrangers, l'engagèrent à demander sa retraite, qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Le maréchal de Saxe, son ami dès l'enfance, le sollicitait depuis longtemps de s'établir en France. Louis XV lui avait offert le grade de lieutenant général ; Lowendahl l'accepta, et prouva dès la première campagne, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, qu'il en était digne. Il passa en Alsace avec le détachement destiné à défendre cette province contre le prince Charles, repoussa les Impériaux durant trois jours de marche à la tête de l'avant-garde, arrêta une division trois fois aussi forte que la sienne, et reçut une blessure grave devant Fribourg en s'exposant avec une sorte de témérité. A peine rétabli, il retourna en Flandre. A Fontenoy, on le vit durant toute la journée se porter sur les points les plus dangereux : ici, parcourant le front de la ligne anglaise, il voyait tomber les plus braves officiers ; là, il changeait la disposition d'une batterie masquée par les mouvements des troupes : assuré que l'Anglais ne marche point à la position qu'il est chargé de défendre, il accourt de son propre mouvement au secours des Français repoussés par Cumberland, se joint à la maison du roi, attaque, enfonce avec elle la colonne ennemie. La victoire est décidée ; Gand en est le premier résultat, et Lowendahl a concouru à le soumettre. Il marche à Oudenarde, qui lui ouvre ses portes après trois jours de tranchée ; puis à Ostende, à cette ville si fameuse par la résistance qu'elle opposa pendant trois années à Spinola : bien plus forte alors, défendue par 4,000 soldats et par plusieurs vaisseaux de guerre, elle se vit en peu de jours investie de toutes parts. La garnison, saisie d'effroi, pose les armes et livre la place. Nieuport veut en vain se défendre par l'inondation, elle tombe comme Gand, comme Oudenarde, comme Ostende ; toutes les villes cèdent à Lowendhal, comme toutes les armées au comte de Saxe, son chef et son ami. La France se voyait avec peine redevable de tant de succès à deux étrangers : des courtisans, des généraux jaloux de leur gloire, s'efforçaient de rendre suspecte la sincérité de leur dévouement ; mais toutes ces tentatives n'eurent aucun succès auprès du roi, qui lui donna le collier de ses ordres et le gouvernement de Bruxelles. Lowendahl ouvrit une autre campagne par la prise de Louvain et de Huy. Avec son secours, le comte de Saxe protégea le siége de Charleroi, le comte de Clermont s'empara de Namur. Toute la Flandre autrichienne était soumise ; on envahit la Hollande. Lowendahl se présenta devant l'Écluse, où il entra. Issendick, le Sas de Gand ne lui coûtèrent pas plus de peine, et il allait emporter le fort Philippine, lorsqu'il fut obligé de marcher au secours d'Anvers. Cette place, défendue, fortifiée par lui, se maintint dans une entière sécurité, et de nouvelles victoires augmentèrent la confiance. On pensait à attaquer Maëstricht ; mais il fallait auparavant occuper Berg-op-zoom, le chef-d'œuvre de Cöhorn, la plus forte place des Pays-Bas. Lowendahl se chargea de la réduire. Les alliés avaient mis tout en œuvre pour défendre une place dont la prise leur paraissait d'ailleurs impossible ; ils en avaient renforcé l'*invincible* gar-

nison (1), l'avaient fournie abondamment de munitions et de vivres; 16,000 Autrichiens couvraient les lignes, le port était plein de vaisseaux de guerre, des renforts arrivaient sans cesse dans une ville qui ne pouvait être bloquée. Lowendahl sentait ces difficultés sans en être effrayé. Il ouvrit la tranchée au milieu du mois de juillet 1747. Les assiégés cherchèrent à incommoder les travailleurs par de fréquentes sorties : ils furent toujours repoussés avec perte. Le général Schwarzenberg, qui vint à leur secours, fut contraint de se retirer; les vaisseaux qui remplissaient le port en furent chassés; mais un mal plus dangereux que les Autrichiens attaqua les Français. Campé dans un terrain malsain, Lowendahl vit ses troupes en proie à des maladies contagieuses; 20,000 hommes furent mis hors de combat : on les remplaça; mais le siége n'avançait pas. Après trois mois, les brèches n'étaient pas encore praticables; la saison s'avançait : la confiance eût fini par se perdre. Il fallait un coup prompt et hardi : Lowendahl l'exécuta. Le 16 septembre, à la pointe du jour, l'armée se trouve sous les armes, tandis que les Autrichiens reposent dans une profonde sécurité. Deux salves d'artillerie donnent le signal, et les Français débouchent sur trois points, emportent le fort d'Édam, les bastions de la *Pucelle*, le *Cöhorn*, et entrent dans la ville. Ils forcent les barricades, brûlent les maisons, dernier rempart des vaincus, et tout ce qui résiste est taillé en pièces. 5,000 hommes tués, blessés ou pris, l'artillerie, les munitions abandonnées furent les résultats de cette victoire, qui ne coûta pas 200 Français. Berg-op-zoom, pris d'assaut, fut livré, malgré les efforts de Lowendahl, à la licence du soldat irrité. Louis XV, en apprenant ce succès mémorable, demanda au comte de Saxe comment il devait récompenser le conquérant : *Sire*, répondit le comte, *il n'y a pas de milieu : il faut le faire pendre ou le faire maréchal de France*. Lowendahl reçut le bâton, et ce fut en cette qualité qu'il assiégea Maëstricht avec le comte de Saxe. La prise de cette place fut suivie du traité d'Aix-la-Chapelle (1748), et Lowendahl jouit enfin du repos, qu'il n'avait pas connu depuis son enfance. Au bout de cinq ans, il voyait la guerre près de se rallumer : il allait obtenir un commandement, lorsque son excessive confiance dans un chirurgien le conduisit au tombeau. La gangrène se mit à une engelure au pied qu'il avait négligée, et il mourut le 27 mai 1755, dans le palais du Luxembourg, où le roi lui avait donné un logement. Louis XV honora sa mémoire par des honneurs extraordinaires; il accorda une pension considérable à sa veuve, et à son jeune fils le régiment que le père avait commandé et formé. Lowendahl unissait les qualités de l'honnête homme à celles du guerrier (2). La bonté qui le faisait chérir ne dégénérait point en faiblesse : il était bienfaisant, généreux et même prodigue. Ses ennemis l'ont accusé de s'être enrichi à la guerre; mais cette calomnie fut assez réfutée par le témoignage des commissaires que le roi nomma pour prendre connaissance de la fortune du défunt : ils dirent qu'ils n'avaient trouvé dans la succession du maréchal que des lauriers et des dettes. On eût pu lui faire un reproche plus fondé, en blâmant son penchant aux plaisirs, qui cependant jamais ne l'empêcha de mener une vie active et régulière, et son changement de religion que paraît avoir dicté l'ambition de plaire à Louis XV. Son esprit était orné de connaissances profondes et variées : toutes les langues de l'Europe lui étaient familières. L'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires. Vif et spirituel, il sut plusieurs fois se tirer d'une situation embarrassante par des réponses d'à-propos. C'est ainsi que, dans un voyage qu'il fit à la cour de Prusse, Frédéric lui ayant demandé à table, au milieu de plusieurs généraux étrangers, quel moyen il emploierait pour prendre Luxembourg s'il en était chargé, il répondit, après avoir quelque temps éludé la question : *Sire, Luxembourg n'est pas une ville qui se prenne entre la poire et le fromage*. Le lendemain, Frédéric dit à l'ambassadeur de France : *Savez-vous que Lowendahl m'a fait hier une leçon?* Le maréchal se confondit en excuses, disant qu'il pouvait être un jour chargé du siége de Luxembourg, et qu'il n'avait pas cru devoir faire connaître ses moyens à ceux que peut-être il aurait à combattre. Frédéric avait pour lui beaucoup d'estime, et dans le cours de la guerre de sept ans, l'envoyé de Louis XV ayant étalé au roi de Prusse les ressources de la France, celui-ci lui répondit : *Tout cela est vrai; mais vous n'avez plus ni Saxe, ni Lowendahl*. Sa femme, la comtesse de Stembeck, lui donna plusieurs enfants, qui furent réhabilités, après sa mort, au rang de princes légitimés de Danemarck. Z.

LOWENHŒCK. *Voyez* LEUWENHOECK.

LOWENSTERN. *Voyez* LOEWENSTERN.

LOWICZ (JEANNE, princesse DE), femme du grand-duc de Russie, Constantin (*voy.* ce nom), était la fille aînée du comte polonais Grudzinski; elle avait reçu de la nature les charmes de la beauté et un cœur plein de dévouement et d'amour. « Elle dansait avec tant de perfection, dit « madame de Choiseul-Gouffier, que, lorsque « Duport vint à Varsovie et qu'elle voulut prendre « des leçons, il déclara qu'il n'avait rien à « lui enseigner dans son art. » Quand elle était réunie à ses deux sœurs, on les comparait aux trois Grâces. Le grand-duc Constantin, séparé depuis longtemps de la princesse de Saxe-Cobourg, sa première épouse, vit, dans les commen-

(1) C'était le surnom que lui donnaient les alliés.

(2) Il rejeta l'offre de l'artificier Torré, qui croyait avoir retrouvé le feu grégeois et qui lui proposait de s'en servir dans ses expéditions.

cements de son séjour à Varsovie, la fille aînée du comte Grudzinski et conçut pour elle une passion très-vive, qui lui fit oublier sa position si voisine du trône. Il résolut de demander la main de la jeune Polonaise, et ne craignit pas de faire connaître sa détermination à la cour impériale. Comme il devait s'y attendre, sa conduite fut énergiquement blâmée par l'empereur et surtout par l'impératrice mère. Pour le détourner de son projet, ils invoquèrent tour à tour des motifs religieux ou politiques; les lois de l'Eglise grecque qui exigent, pour qu'une séparation soit valable, que l'un des deux époux embrasse l'état monastique et qu'il soit mort au monde avant que l'autre puisse former de nouveaux liens, puis la susceptibilité religieuse des Russes qui serait profondément blessée de cette violation d'une loi sainte, et le mécontentement de la noblesse moscovite voyant le trône occupé par une Polonaise. Malgré l'affection que le prince portait à sa mère et à son frère Alexandre, il fut sourd aux prières comme aux remontrances. Mais l'empereur, qui sans doute ne découvrait point dans son frère l'homme capable de porter après lui le fardeau de son vaste empire, changea de tactique et sut habilement faire tourner au profit de sa politique la passion opiniâtre de Constantin; il promit son consentement, mais au prix de la renonciation du grand-duc à ses droits d'héritier présomptif de la couronne. Constantin subit toutes les conditions qui lui furent imposées, obéissant autant peut-être à une opiniâtreté indomptable qu'à son amour pour la jeune Grudzinska. La Pologne se réjouit de cette union; Constantin jouissait alors de quelque sympathie dans l'armée qu'il organisait, et pour laquelle il montrait par instants une préoccupation toute paternelle. On regarda son mariage comme un lien nouveau entre le prince et le pays, et comme une garantie de ses bonnes dispositions dans l'avenir. En effet, Jeanne Grudzinska exerça immédiatement sur le caractère bizarre de son époux une heureuse influence, qu'elle essaya de rendre utile à sa patrie; enfin, elle fut aimée des Polonais et de l'empereur lui-même. En 1820, Constantin ayant été mis en possession de la terre de Lowicz, Jeanne reçut à cette occasion, du tsar, le titre de princesse de Lowicz. « C'est un ange, » disait-il en parlant d'elle, pendant son dernier voyage à Varsovie en 1825; « elle a un caractère peu commun; mon frère « est très-heureux. » Le jour anniversaire de la naissance du grand-duc, Alexandre donna à la princesse le grand cordon de Ste-Catherine; il l'en revêtit lui-même, la priant d'aller surprendre avec cette parure son auguste époux; et à cette marque de bienveillance et d'amitié l'empereur en ajouta une nouvelle le jour de la fête de la princesse, il lui fit cadeau d'un magnifique collier de perles; mais l'impératrice mère fut moins prompte à oublier que Jeanne Grudzinska n'était point née près d'un trône. A la mort d'Alexandre, le prince Nicolas avait entre ses mains les documents authentiques dans lesquels Constantin avait consigné sa renonciation, mais il était loin d'envisager la situation avec une complète sécurité; ignorant les intentions du grand-duc, il tremblait qu'il ne voulût revenir sur le passé et réclamer les droits dont on lui avait demandé le sacrifice; il craignait son influence sur les vieux Russes, qui voyaient dans Constantin une expression plus vraie de leur nationalité. Il lui importait donc d'obtenir en ces solennelles circonstances l'adhésion éclatante du grand-duc, et de lui faire sanctionner ses promesses par une démonstration significative. Nicolas usa de prudence en affectant lui-même le plus grand désintéressement. Il chargea l'aide de camp Sabouroff de porter au prince la nouvelle de la mort d'Alexandre et de le saluer empereur. Au nom de majesté, Constantin entra dans un accès de rage impossible à décrire; son esprit était partagé entre les suggestions d'une ambition soudainement éveillée, le souvenir de ses promesses, et peut-être aussi le sentiment de l'impuissance où il se trouvait en l'absence de moyens immédiats d'action et à une grande distance du gouvernement. La princesse de Lowicz était en proie à la plus vive anxiété; son premier mouvement fut de se jeter aux pieds du prince en le conjurant d'oublier qu'elle eût existé et d'accepter la couronne. Puis, subitement effrayée de cette pensée même, elle tremblait d'avoir poussé si loin le dévouement, et ne savait si elle devait prier le ciel d'exaucer ou de repousser son premier vœu. Constantin s'enferma seul dans son appartement et donna un libre cours à son indicible colère, brisant les glaces et les meubles qui se rencontraient devant lui. La princesse, ne pouvant l'approcher, était à genoux et tendait des mains suppliantes; il sortit au bout de quelques heures et lui dit : « Rassurez-vous, ma- « dame, vous ne régnerez pas. » L'envoyé de Nicolas retourna à St-Pétersbourg et y porta l'heureuse nouvelle; mais le jeune empereur ne fut véritablement ferme sur son trône qu'après les cérémonies du couronnement, auxquelles Constantin se rendit de très-mauvaise grâce. Son arrivée inattendue ne justifia point les espérances qu'elle avait d'abord fait concevoir; l'intention qu'il manifesta de repartir le lendemain, la sympathie que lui témoigna la population de Moscou jetèrent la cour dans une grande inquiétude; mais par un de ces contrastes fréquents dans le caractère de ce prince, son attitude changea tout à coup; il se montra le plus dévoué des frères et des sujets, refusa même les honneurs que le tsar voulut lui rendre en lui faisant élever un trône vis-à-vis du sien pour la cérémonie du couronnement. De ce jour, la princesse de Lowicz aurait pu vivre heureuse si elle n'avait vu croître les haines de la Pologne contre le grand-duc,

qu'elle était impuissante à contenir ou à modérer. Le 29 novembre 1830, son cœur fut soumis à une rude épreuve. Pendant l'attaque du Belvédère, elle entendait au-dessus d'elle les coups de feu, les menaces de mort poussées contre Constantin, et les pas des assaillants qui se précipitaient à sa recherche. A genoux, les yeux pleins de larmes, elle priait Dieu de le sauver. Ses prières furent écoutées. Après cette journée, elle se retira auprès de son époux à Virzbna. Le grand-duc ayant fait savoir au gouvernement insurrectionnel qu'il désirait s'entretenir avec quelques-uns de ses membres pour connaître la pensée de la nation et fixer les concessions qui lui paraîtraient raisonnables, la princesse assista à la conférence qui eut lieu. L'attitude digne mais menaçante des membres de la députation effraya la jeune Polonaise, et elle se répandit en plaintes amères. Constantin accorda l'échange des prisonniers et éluda les questions de la commission sur les autres matières. Toutefois, semblant douter lui-même de la justice de sa cause, il écrivit au gouvernement constitutionnel : « Je « permets aux troupes polonaises qui sont restées « fidèles jusqu'au dernier moment auprès de moi « de rejoindre les leurs. Je me mets en marche « avec les troupes impériales pour m'éloigner de « la capitale, et j'espère de la loyauté polonaise « qu'elles ne seront point inquiétées dans leur « mouvement pour rejoindre l'empire. Je re- « commande de même tous les établissements, « propriétés, individus (*russes*) à la protection de « la nation polonaise, et les mets sous la sauve- « garde de la foi la plus sacrée. » La princesse suivit son époux dans sa retraite vers la frontière, et, comme elle le voyait malheureux, elle s'attacha plus étroitement que jamais à sa destinée. La perte de Constantin lui porta un coup funeste; sa santé avait toujours été faible et chancelante, et sitôt qu'elle fut privée de celui pour qui seul elle eût désiré vivre, elle succomba le 29 novembre 1831. D—z.

LOWITZ (George-Maurice), savant astronome, né en 1722 à Furth, près de Nuremberg, ne suivit point les cours des universités; mais, par ses études particulières, il fit de grands progrès dans les sciences physiques et mathématiques. S'étant associé avec les Homann pour la construction de globes et cartes géographiques, il exécuta deux grands globes de trois pieds de diamètre, très-supérieurs pour l'exactitude à ceux de Coronelli, mais dont la gravure ne fut pas terminée, quoique plusieurs fois annoncée par souscription (*voy.* Franz). Voyant cette entreprise échouée, il se rendit, en 1755, à Gœttingue avec Franz, dont il avait épousé la fille, et y fut nommé professeur de mathématiques pratiques, place qu'il remplit pendant quelques années. Il avait succédé en 1752 à la chaire de mathématiques de Doppelmaïer et à sa place de directeur de l'observatoire de Nuremberg. Mécontent de n'avoir pu obtenir celle de l'observatoire de Gœttingue après la mort de Mayer, en 1762, il se démit de cet emploi, donna pendant quelque temps des leçons particulières, et partit ensuite pour St-Pétersbourg, où il arriva vers 1766. Il fut reçu membre de l'académie des sciences, et chargé d'observer à Gourief le passage de Vénus sur le disque du soleil, en 1769, et de prendre les niveaux nécessaires pour l'exécution d'un canal projeté par Pierre le Grand pour joindre le Don et le Volga. Il était malade à Saratof au commencement de 1773, et il envoya de cette ville à l'académie des observations météorologiques, qu'elle a publiées dans ses *Mémoires*. Le voyageur Pallas le rencontra à Dmitrevsk, dans les premiers jours d'août de la même année, occupé de ses tracés. Il y travaillait paisiblement lorsque la ville fut livrée au rebelle Pougatscheff (*voy.* ce nom). Ce barbare fit élever sur des piques le malheureux astronome, pour qu'il fût, dit-il, plus près des étoiles, et ordonna ensuite qu'il fût empalé le 24 août 1774. Lowitz a publié : 1° *Avis sur les nouveaux globes terrestres* (en allemand), Nuremberg, 1746, in-fol.; 2° *Explication de deux cartes astronomiques, pour l'intelligence de la projection de l'éclipse de la terre du 25 juillet* (en allemand), ibid., 1748, in-4°. Cet ouvrage fut traduit en français par Delisle, et réimprimé à Paris. 3° *Description complète, ou Second avertissement sur les grands globes célestes*, ibid., 1749, in-4° (en français); 4° *Description d'un quart de cercle astronomique* (en allemand), ibid., 1751, in-4°; 5° plusieurs *Mémoires* dans les recueils de Gœttingue et de St-Pétersbourg. On peut consulter son *Eloge*, par Bernoulli, *Nouvelles littéraires*, Berlin, 1776, et *Supplément* de l'année 1777. — Son fils, *Tobie* Lowitz, né à Gœttingue en 1757, professeur de chimie à St-Pétersbourg, et l'un des membres les plus distingués de l'académie impériale de Russie, fit à pied un voyage en Italie, en France et en Angleterre, par la Suisse et la Hollande; et cette course, principalement consacrée aux observations d'histoire naturelle, le guérit radicalement de l'épilepsie dont il était atteint. Il obtint en 1790 une grande médaille d'or, pour son procédé de conserver l'eau douce en mer par le moyen du charbon. Ses autres découvertes, toutes dirigées sur des objets d'utilité pratique, sont consignées dans les *Annales chimiques* de Crell, et dans le recueil de l'académie de Pétersbourg. Il fut décoré de l'ordre de Ste-Anne et de plusieurs autres titres; et il mourut le 26 novembre 1804. W-s.

LOWRY (Wilson), célèbre graveur anglais, également remarquable par l'universalité de ses connaissances scientifiques, naquit à Whitehaven en 1762. Il avait quinze ans lorsque, pour la première fois, il vit une collection d'estampes, et il conçut dès ce moment un goût si vif pour l'art de la gravure, qu'il ne songea plus qu'aux moyens de l'apprendre, envisageant l'avenir avec

cette confiance que donne le sentiment d'une vocation réelle. Sa famille pouvait difficilement lui faire les avances nécessaires à de longues études ; mais sa volonté ferme et persévérante ne se laissa point arrêter par cet obstacle. Un ami recevait ses confidences, l'encourageait dans ses projets, et partageait peut-être son ambition. Les deux jeunes gens quittèrent ensemble la maison paternelle et se dirigèrent du côté de Londres, déterminés à se faire peintres en bâtiments pour défrayer leur voyage et amasser un pécule qui leur permît d'étudier. Les circonstances les forcèrent bientôt de se séparer. Lowry seul sortit avec succès de la dure épreuve à laquelle il s'était volontairement exposé. On le vit tantôt à Londres, exerçant avec courage sa pénible et vulgaire profession, tantôt au château d'Arundel, dont il peignit les portes et les boiseries, tantôt à Worcester, où il attendit avec la même foi en lui et la même résignation la main qui devait le tirer de cette situation précaire. Ses efforts reçurent enfin leur première récompense : il fit la connaissance d'un graveur qui lui enseigna les principes de son art. Les progrès de Lowry furent sérieux et rapides ; il put déjà vivre du prix des leçons de dessin qu'il donnait, et de quelques gravures auxquelles, tout imparfaites qu'elles étaient, il savait imprimer un cachet d'originalité. Sentant dès lors la nécessité de revenir à Londres pour y achever ses études et s'y inspirer des œuvres et de la conversation des meilleurs maîtres, il rencontra dans cette ville des hommes bienveillants, dont il mérita la protection et l'amitié, et qui mirent leur crédit à son service. Lowry était devenu un habile artiste, et il poursuivait sa carrière avec ardeur ; mais son esprit actif trouvait encore des instants à consacrer à d'autres travaux. Il aborda l'anatomie en dessinateur d'abord, et bientôt en médecin. A mesure qu'il pénétrait dans cette science, il l'aimait davantage, se sentait de plus en plus porté à l'approfondir ; et même un moment il faillit négliger la gravure au profit de l'anatomie. Ses premiers instincts, qui sommeillaient, se réveillèrent à propos : il reprit le burin avec plus d'enthousiasme, et jura de ne donner désormais aux sciences que ses loisirs, en les rendant du reste le plus féconds qu'il le pourrait. Sur ces deux points, il accomplit rigoureusement sa promesse. Dès cette époque, il travailla pour un grand nombre de graveurs et de publications périodiques ; mais comme il était jeune et encore peu connu du public, ses œuvres parurent sous un autre nom que le sien, ou restèrent anonymes. Il ne commença à jouir d'une grande réputation que du jour où, ayant compris l'imperfection des moyens d'exécution pour la gravure, il essaya de les améliorer. Ses tentatives dans ce but le conduisirent à des inventions importantes dont la conséquence a été la promptitude du tracé, la pureté et la précision des lignes, spécialement dans les dessins de mécanique et d'architecture. C'est à ces procédés nouveaux qu'il dut ses productions les plus estimées, entre autres de magnifiques chapiteaux corinthiens qui se trouvent dans les monuments d'Athènes, de Stuart, et un nombre assez considérable de sujets divers insérés dans les recueils artistiques, dans les *Magazines* de ce temps, dans le *Journal de la société des arts, des manufactures et du commerce*, etc. Lowry gravait également le paysage ; mais ce genre de travail était moins en rapport avec ses goûts scientifiques. C'est seulement dans les gravures d'architecture et de mécanique qu'il a laissées que l'on retrouve ses titres de célébrité. Sous ce rapport, il n'avait point de rival. Les connaissances qu'il acquit en même temps en médecine, en mathématiques, en chimie, en minéralogie, en géologie, le firent nommer membre de la société royale et de quelques autres sociétés savantes. Il a écrit peu de chose sur toutes ces matières, mais ses amis se sont plu à recueillir ses opinions. En métaphysique, le fatalisme ne l'effrayait pas plus que l'idéalisme sceptique de Berkeley. En économie politique, il était l'un des plus chauds partisans de Malthus, et en cela il ne faisait que céder à ses instincts de fataliste. Enfin, en politique proprement dite, il avait un système moins arrêté, ou plutôt il en avait deux tout opposés, l'un pour la théorie, l'autre pour la pratique. En principe, il était républicain ; mais le gouvernement de l'aristocratie lui paraissait préférable dans l'application. Les hommes de science les plus éminents aimaient les savantes conversations de Lowry, son élocution facile, la clarté qu'il apportait dans les questions les plus obscures même de la métaphysique. Les distinctions qu'il reçut n'égarèrent point son orgueil, et l'éclat de sa célébrité ne lui fit point oublier les commencements si difficiles et si vulgaires de sa carrière d'artiste. Il mourut en 1824. D—z.

LOWTH (GUILLAUME), théologien anglais, chanoine de Winchester, naquit à Londres, d'un apothicaire, en 1661 ; fit ses études au collége de St-Jean, à Oxford, y acquit l'estime du docteur Mew, ci-devant président de ce collége et alors évêque de Winchester, qui lui donna plusieurs bénéfices. Il mourut le 17 mai 1732. Son premier ouvrage fut la *Défense de la divine autorité et de l'inspiration des livres saints*, 1692, contre les assertions hardies du fameux Jean Leclerc. Il publia depuis des *Sermons* et des *Commentaires* estimés sur les prophètes, et recueillis en un volume in-fol. ; quelques livres de controverse contre les presbytériens. Lowth était dans l'habitude de faire des *notes* sur ses livres, à mesure qu'il les lisait. Celles qu'il avait faites sur St-Clément d'Alexandrie ont été publiées dans l'édition de Potter ; celles sur l'historien Josèphe, dans l'édition d'Hudson ; celles sur les anciens historiens ecclésiastiques grecs, dans l'édition de Cambridge, en 1720 ; enfin, celles sur le Pentateuque, dans la *Bibliotheca magna* de

Parker. C'était un excellent critique, qui fut souvent consulté par les savants. T—D.

LOWTH (Robert), fils du précédent, né en 1710 à Winchester, fut élevé dans les écoles de cette ville, et annonça de bonne heure des dispositions pour la poésie. En 1730, il entra dans un des colléges d'Oxford, et, sept ans après, il y prit le degré de maître ès arts. Son ami Spence lui ayant résigné la chaire de professeur de poésie en 1741, il donna un *Cours de poésie hébraïque*, qui fixa sa réputation. La première place qu'il occupa dans l'Église fut la cure d'Ovington. En 1748, il accompagna Legge, depuis chancelier de l'Échiquier, à la cour de Berlin, où il était envoyé par le roi d'Angleterre, et avec lequel il vivait, dès ses plus jeunes années, dans la plus étroite intimité. L'année suivante, il se lia avec le duc de Devonshire, qui ne cessa de lui donner des marques de son estime. L'évêque Hoadly le nomma en 1750 à l'archidiaconé de Winchester, et à la cure d'Eart-Woodhay en 1753. L'université d'Oxford lui donna, en 1754, un diplôme de docteur en théologie de la manière la plus flatteuse. En 1755, il suivit en Irlande, comme chapelain, le marquis de Hartington, depuis duc de Devonshire et alors lieutenant de ce royaume. L'évêché de Limerick lui fut offert; mais il le permuta avec le docteur Leslie, prébendier de Durham et recteur de Sedgefield. En 1765, Lowth fut agrégé à la société royale de Londres et à l'académie de Gottingue. La même année, il se trouva engagé dans une controverse avec l'évêque Warburton, dont le caractère impérieux et violent contrastait singulièrement avec le sien. Gibbon, dans ses *Mémoires* (traduction française, t. 1er, p. 191), raconte ainsi cette querelle : « Selon l'interpré« tation érudite de l'évêque Warburton, la des« cente aux enfers (dans l'Enéide) n'est pas une « scène d'imagination, mais d'imitation, qui re« présente l'initiation d'Énée aux mystères d'E« leusis en qualité d'hiérophante. Cette hypo« thèse, chapitre singulier dans la *Légation divine* « *de Moïse*, admirée comme vraie par un assez « grand nombre de personnes et trouvée ingé« nieuse par tout le monde (1), n'avait pas encore « été soumise, après trente ans, à l'examen d'une « critique exacte. Le savoir et les talents de l'au« teur l'avaient placé, avec justice, à une grande « élévation; mais il régnait sur le monde litté« raire en dictateur et en tyran. Ce despotisme « provoqua une opposition générale, et le zèle « d'opposition est rarement sincère et impartial. « Le docteur Lowth, dans une lettre concluante « et polie, s'était défendu et avait attaqué l'évê« que; et, quel que puisse être le mérite d'une « insignifiante controverse, le silence et la con« fusion de Warburton et de ses esclaves étaient « des garants non équivoques de sa défaite. » Lowth, dans son *Cours de poésie hébraïque*, avait avancé sur le livre de Job une opinion qui n'était pas celle de l'évêque de Glocester. Cette attaque indirecte produisit, entre les deux antagonistes, une correspondance qui se termina par un raccommodement; mais Warburton, qui ne pardonnait point, joignit à une nouvelle édition de la *Légation divine de Moïse*, un appendice concernant le livre de Job, dans lequel il traita Lowth avec le plus profond mépris. De là cette lettre du docteur Lowth dont parle Gibbon, laquelle ne se bornait point à la défense, mais allait encore porter la guerre sur le terrain de son ennemi, et le combattre avec ses propres armes. En juin 1766, le docteur Lowth fut élevé sur le siége de St-David, et bientôt après sur celui d'Oxford, où il resta jusqu'en 1777, qu'il remplaça le docteur Terrick, évêque de Londres. Dans le mois de juillet 1783, Françoise, la seconde de ses cinq filles, qu'il aimait beaucoup, mourut subitement, et son fils aîné ne tarda pas à la suivre au tombeau. Dès ce moment le docteur ne fit plus que languir. L'archevêché de Cantorbéry lui fut inutilement offert; il le refusa à cause de son grand âge, et mourut le 3 novembre 1787, âgé de 77 ans. On a de lui : 1° *Life of William of Wykeham, founder of Winchester and new colleges*, 1758, in-8°; 2° *The Genealogy of Christ*, etc. Cet essai a été traduit en français, et imprimé sous le titre de *Généalogie de Jésus-Christ, représentée sur la fenêtre orientale de la chapelle du collége de Winchester*, à la fin du tome 2e de la traduction des *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, par M. Sicard ; 3° *Catharine Hill*, 1729. C'est le second essai du docteur Lowth, qui n'excellait pas moins dans la poésie latine que dans la poésie anglaise, et qui a laissé, en l'une et en l'autre langue, différentes pièces. 4° *Short Introduction to English grammar*, 1762, in-12. Cette grammaire, très-estimée, a été traduite en français par le chevalier de Sauseuil, Paris, 1783, in-12; 5° *De sacra poesi Hebræorum prælectiones academicæ Oxonii habitæ*, Oxford, 1753, in-4°; 1763, 2 vol. in-8°, avec les additions de Michaëlis. Depuis, les éditions en ont été multipliées à Londres, à Gœttingue, à Leipsick. Plusieurs littérateurs anglais et allemands ont traduit ou commenté cet excellent ouvrage, dont Gibbon, H. Blair et W. Jones, ont fait le plus grand éloge. La meilleure édition est celle de Leipsick, 1815, in-8°. Elle renferme, outre les notes de Jean-David Michaëlis, celles de Ernest-Frédéric-Charles Rosenmüller, une dissertation de Charles-Frédéric Richter, sur l'époque du livre de Job, et une de Weiss, sur le système de François Hare, évêque de Chichester, concernant la versification des Hébreux (1). On y a joint aussi, comme à quelques éditions précédentes, deux opuscules du docteur Lowth : 1. *Metricæ Harianæ brevis confutatio*; 2. *Oratio Creweiana*. Ce dernier discours avait été prononcé en 1751,

(1) Elle est présentée avec beaucoup de développement dans le *Séthos* de l'abbé Terrasson.

(1) Non-seulement Lowth admet un mètre quelconque dans la poésie hébraïque, mais il y trouve deux sortes de vers.

en l'honneur des bienfaiteurs de l'université d'Oxford, pour remplir la fondation annuelle faite par Nathanaël Crewe, évêque de Durham. Les *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux* n'ont pas eu moins de vogue en France qu'en Angleterre et en Allemagne. Roucher a souvent enrichi ses notes du poëme des *Mois*, en profitant des observations de Lowth. Laharpe, dans le discours qu'il a placé à la tête de la traduction française des Psaumes, emprunte de lui une grande partie de ce qu'il dit de la poésie hébraïque, et fait gloire de l'avouer. Nous avons deux traductions françaises des *Leçons*, la première par Sicard, conseiller à la cour royale de Montpellier, Lyon, 1812, 2 vol. in-8°, et la seconde, par Roger, de l'Académie française, Paris, 1813, 2 vol. in-8°. Les notes de Lowth, qui ont pour objet la critique du texte hébreu, et la plupart de celles de Michaëlis, manquent dans les deux traductions. Roger a retranché les considérations générales sur la poésie, qui servent comme d'introduction à l'ouvrage de Lowth. Sous ce rapport, et sous quelques autres, sa traduction est inférieure à celle de Sicard. 6° *Lettre à l'auteur de la Divine légation de Moïse*, etc., Oxford, 1765, in-8° (en anglais). C'est la lettre dont il a été question ci-dessus, suivie de la correspondance entre l'auteur et Warburton. Tout en rendant justice à la bonté de sa cause et à la manière dont il a su la défendre, on a blâmé le docteur Lowth d'avoir révélé ce qui s'était passé dans le secret. 7° *Isaiah*, etc. (Nouvelle traduction d'Isaïe, avec des notes critiques et philologiques), Londres, 1778, in-4°. Lowth ne s'était point proposé de donner une traduction littérale des prophéties d'Isaïe. Il avait voulu en rendre la sublimité, autant qu'il lui était possible dans la langue anglaise; et le succès répondit à ses efforts. Il connut, dit Rosenmüller, et il exprima mieux que personne le génie du prophète hébreu. L'*Isaïe* de Lowth a été traduit en allemand par B. Koppe, Leipsick, 1779, in-8°, et plusieurs fois depuis. A la suite de sa traduction d'*Isaïe*, de Genoude a fait usage de quelques remarques de Lowth. Ce savant prélat avait prêché avec éclat dans beaucoup d'occasions. On distingue le sermon qu'il prononça à Durham, *sur le royaume de Dieu*. On a donné, en anglais, des *Mémoires sur la vie et les écrits de l'évêque Lowth*, 1787, in-8°. L—B—E.

LOWTHER (George), pirate anglais, était parvenu au grade de contre-maître et naviguait sur un vaisseau de la compagnie royale d'Afrique qui, en mai 1721, atteignit à l'embouchure de la Gambie. Des mésintelligences survenues entre les agents de la compagnie et les officiers militaires enhardirent Lowther à exécuter le projet de s'emparer du vaisseau sur lequel il était arrivé. Il fut secondé par les matelots, au nombre de trente, et aidé par Massey, capitaine d'infanterie, qui fit embarquer quantité de provisions et lui amena 30 hommes. Le vaisseau était monté de 16 canons. Lowther harangua ses gens, leur remontra que c'était folie de vouloir retourner en Angleterre, où leur conduite serait sévèrement punie; que le navire était bon, bien pourvu de tout, et qu'il valait mieux chercher fortune sur mer que de s'exposer à une mort certaine. Toute la troupe applaudit à ce discours, et une convention fut rédigée en conséquence, signée par les pirates et jurée sur la Bible. Ils ne tardèrent pas à faire des prises dans la mer des Antilles. Le compagnon de Lowther n'était pas marin, mais bon soldat, hardi, entreprenant. Il demanda 30 hommes, avec lesquels il prétendait attaquer les colonies françaises et en rapporter un butin prodigieux. Lowther s'efforça inutilement de le détourner d'une entreprise si dangereuse; il fut obligé de soumettre cette proposition à la compagnie. Elle fut rejetée tout d'une voix. Massey, piqué de ce refus, s'emporta contre Lowther. L'équipage se partagea en deux, et ils allaient probablement en venir aux mains, quand la vue d'un navire mit fin à la querelle. Il fut pris, pillé, et, sur les instances de Massey, renvoyé. Le lendemain, on s'empara d'un sloop, qui fut gardé avec sa cargaison. Massey, qui conservait son mécontentement, eut la permission de s'embarquer sur le sloop : dix hommes le suivirent. Il fit route pour la Jamaïque, où le gouverneur non-seulement le reçut avec indulgence, mais lui donna encore quelque argent pour retourner en Angleterre. Massey eut l'imprudence, en arrivant à Londres, d'écrire aux administrateurs de la compagnie d'Afrique tout ce qu'il avait fait de concert avec Lowther; il convenait qu'il avait mérité la mort, et promettait que, s'ils avaient la générosité de lui pardonner, il consacrerait sa vie à leur service. Arrêté, traduit devant la cour de l'amirauté le 5 juillet 1723, il fut condamné à être pendu et exécuté trois semaines après. Quant à Lowther, ayant fait voile pour Porto-Rico, il donna la chasse à deux bâtiments dont l'un était un pirate espagnol et l'autre un anglais qui avait été pris. Lowther, indigné, demanda aux Espagnols de quel droit ils s'emparaient ainsi des vaisseaux anglais, et les menaça de les faire mourir pour les châtier de leur témérité. Cependant il daigna leur accorder la vie, ordonna qu'on mît le feu aux deux navires, qui avaient d'abord été déchargés. Les Espagnols furent envoyés à terre, les Anglais prirent parti avec lui. Ensuite les pirates gagnèrent une petite île de la mer des Antilles, où ils passèrent quelque temps dans des débauches inouïes; puis, vers les fêtes de Noël, cinglèrent pour la baie de Honduras. Ce fut dans cette traversée que Lowther fit la rencontre de Low (*voy.* ce nom). Les pirates prirent un grand nombre de navires dans les parages de la baie. Tous furent brûlés ou coulés à fond, à l'exception de ceux qu'ils conservèrent pour leur propre usage. Le commandement de l'un fut donné à Low, celui de l'autre à Har-

ris. Avec cette petite flotte, ils voguèrent vers Porto-Mayo pour s'y rafraîchir et radouber leurs bâtiments. Pendant qu'ils travaillaient, sans armes, au plus gros, après l'avoir préalablement abattu pour le caréner, les habitants du pays, au nombre d'environ mille, fondirent sur eux à l'improviste, les forcèrent de se rembarquer à la hâte dans leur sloop, et mirent le feu au vaisseau. Alors la discorde éclata parmi ces forbans, qui se reprochèrent les uns aux autres la cause de ce désastre. Bientôt la prise d'un navire chargé de vivres dont ils commençaient à manquer rétablit la concorde, et la capture d'un brigantin donna les moyens à Low de quitter Lowther ; Harris le suivit. Lowther, resté avec un sloop, prit beaucoup de navires sans grande peine, un autre lui résista et le poursuivit si vivement qu'il fut obligé d'échouer son petit bâtiment pour se sauver à terre avec son monde, et le capitaine finit par sauter dans son canot pour mettre le feu au sloop. Par malheur, un coup de fusil l'atteignit, et ses matelots regagnèrent leur bord. Cette dernière action avait causé une si grande perte à Lowther que force lui fut de cesser ses courses et de se retirer dans une petite île où il passa l'hiver de 1722. Il n'avait d'autre moyen de subsister que d'aller, avec ses gens, à la chasse dans les bois. Au retour du printemps, les pirates dirigèrent leur course vers l'île de Terre-Neuve ; leur butin fut considérable. Ils eurent une chance moins favorable dans la mer des Antilles et gagnèrent l'île Blanche, petite terre déserte et voisine de la Marguerite, à trente lieues au nord de la côte de Venezuela. Walter Moore, capitaine d'un vaisseau de la compagnie du Sud, ayant aperçu en passant par là le sloop de Lowther démâté, ne douta pas que les gens auxquels il appartenait ne fussent des pirates, parce que ce lieu est peu fréquenté par les commerçants. Aussitôt il attaque les forbans : ceux-ci, pris au dépourvu, demandèrent quartier ; Lowther et quelques autres se sauvèrent à terre. Moore débarqua 25 hommes qui, au bout de cinq jours de recherches, ne purent ramener que cinq fugitifs ; puis il continua son voyage vers Cumana avec ses prisonniers et le sloop, et enfin atterrit à l'île St-Christophe, où la plupart subirent le supplice de la corde. Le gouverneur de Cumana, averti par Moore, envoya un détachement de soldats à l'île Blanche ; quatre pirates furent pris et condamnés à une prison perpétuelle. Quant à Lowther, on le trouva étendu, sans vie, ayant un pistolet à ses côtés, ce qui fit juger qu'il avait mis lui-même un terme à sa criminelle existence. L'ouvrage cité à l'article de Low nous a également servi pour celui-ci. E—s.

LOYA (Alain), connu aussi sous le nom de *F. Arsène*, naquit à Quimper le 7 février 1595. La précocité de son esprit et la vocation qu'il révéla dès ses plus jeunes années pour l'état ecclésiastique lui concilièrent l'intérêt de M. du Liscoët, évêque de Quimper, qui lui fit commencer ses études en cette ville et l'envoya ensuite les continuer au collége des jésuites de la Flèche. Entré fort jeune chez les pères du tiers ordre de St-François, au couvent de Picpus, à Paris, il lui fallut lutter contre l'opposition de sa mère, qui employa tous les moyens qu'elle put imaginer pour le faire changer de résolution et l'obligea même à revenir à Quimper. Elle ne put néanmoins le détourner de son projet, et il fit profession le 15 mars 1615. Il ne tarda pas à se distinguer par le talent qu'il déploya dans les prédications qu'il fit en plusieurs endroits, notamment à Quimper, où l'évêque voulut le retenir. A l'issue de son cours de théologie il fut, malgré sa grande jeunesse, élu supérieur du couvent de Lyon, où il mourut le 9 septembre 1628, victime de son zèle à secourir les habitants de cette ville, atteints d'une fièvre pestilentielle. Le P. Vincent Mussard, réformateur et supérieur général de l'ordre, prononça l'éloge de cet excellent religieux devant tous les frères du couvent de Picpus. Le P. Jean-Marie de Vernon en fit aussi une mention honorable dans ses *Annales perpétuelles du tiers ordre de St-François*. P. L—t.

LOYAUTÉ (Anne-Philippe-Dieudonné de), officier d'artillerie, né à Metz en 1750, fut, dès l'âge de onze ans, simple bombardier, sous le nom de guerre *l'Espérance*, dans une compagnie de la brigade de Loyauté, son père, avec laquelle il fit en Allemagne les campagnes de 1761 et 1762. A quatorze ans il entra en qualité d'officier dans le corps royal de l'artillerie, sous les auspices de son père, commandeur de St-Louis, et qui, à la fin de sa carrière, réunissait au grade d'inspecteur général de cette arme le commandement de la province des Trois-Évêchés. Il fit les deux campagnes de Corse, en 1768 et 1769, comme sous-aide-major de son régiment. Capitaine en 1776, il fut envoyé au continent de l'Amérique, conduisant 50 pièces de canon de campagne et 10,000 fusils. Il fit, dans cette contrée, toute la guerre de cette époque en qualité d'inspecteur général de l'artillerie et des fortifications des États de Virginie. Rentré en France, le gouvernement lui reconnut, en 1791, vingt-quatre ans de service qui furent récompensés par la croix de St-Louis. Il avait déjà la décoration de Cincinnatus. Dès le commencement de cette même année, Loyauté s'était empressé de joindre le prince de Condé à Worms ; mais, revenu aussitôt en France afin de servir plus efficacement la cause royale, il fut l'auteur d'un plan qui avait pour but de s'emparer par surprise de la citadelle de Strasbourg et de lever une armée royale en Alsace. Ce projet adopté, les fonctions de major-général de l'expédition lui furent dévolues ; mais, tout étant disposé pour en assurer le succès, au 15 novembre, deux ordres supérieurs vinrent successivement en ajourner l'exé-

cution jusqu'au jour de Noël. Déjà depuis trois mois Loyauté affrontait tous les dangers dans la ville de Strasbourg au milieu d'un grand nombre d'officiers et d'agents royalistes, entre autres MM. de St-Paul, lieutenant du roi de la ville de Strasbourg ; le comte de la Tour, colonel de Royal-Liégeois ; le vicomte de Foucault, lieutenant-colonel des carabiniers ; le baron de Paravicini, lieutenant-colonel du régiment de Vigier-Suisse ; Cappi, commandant des chasseurs bretons ; le chevalier de Colonge, capitaine d'artillerie, puis général de cette arme en Bavière ; le vicomte de Corn, capitaine au régiment de Bourbonnais ; le chevalier de Silly, du même régiment ; Salins, agent des royalistes, etc. Loyauté fut arrêté le 12 décembre 1791 par ordre du directoire du département du Bas-Rhin, et décrété d'accusation le 16 du même mois par l'assemblée nationale pour être transféré dans les prisons de la haute cour nationale, à Orléans. Neuf mois après, traîné à Versailles, il se trouva au massacre du 9 septembre 1792, où il reçut cinq blessures graves, entre MM. de Brissac et de Lessart. Échappé miraculeusement, à peine convalescent, il se sauva en Angleterre, où il saisit encore toutes les occasions de servir la cause royale. En 1794, il inventa une machine propre à lancer des grenades à la grande portée du fusil, dont il fit des expériences avec un succès extraordinaire, le 15 février, en présence du prince de Galles. Son Altesse Royale la nomma *bombardière royale*. En 1795, Loyauté fut un des 136 volontaires émigrés qui devaient suivre lord Moira à Quiberon. L'année suivante, le gouvernement britannique le fit colonel d'un régiment d'artillerie créé pour servir à St-Domingue, et, quelques mois après, inspecteur général de l'artillerie de cette colonie, que les troupes anglaises furent bientôt obligées d'évacuer. En 1799, à l'époque des succès de Suwarow, il présenta à Monsieur, frère du roi, le plan d'une descente à la suite de laquelle on devait opérer une marche rapide sur Paris. Ce prince lui fit témoigner sa satisfaction de ce travail. En 1802, il vint en France avec un passeport anglais ; mais, arrêté plusieurs fois et enfin enfermé au Temple en 1804, sa famille ne put obtenir sa liberté qu'à condition qu'il resterait sous la surveillance de la police. Comme chevalier de St-Louis, il se refusa à tout service militaire. Cependant, en 1812, poursuivi par une affreuse misère, il accepta un emploi supérieur dans l'administration de l'armée, et se trouva ainsi à Moscou, où il fut fait prisonnier et conduit sur les confins de la Sibérie. En 1814, revenant dans sa patrie et arrivé à Bialistock, il fut témoin du déplorable état des prisonniers français abandonnés de toutes parts, et il s'empressa de faire un rapport à ce sujet qu'il adressa au ministre de la guerre Dupont, ainsi qu'à l'ambassadeur de France à Berlin, le comte de Caraman. Ce dernier lui ayant proposé de distribuer au nom de Louis XVIII des secours à ces malheureux, il se dévoua pendant quatre mois à ce service, oubliant que sa famille et ses intérêts personnels le rappelaient à Paris. On trouve dans le *Moniteur* du 26 janvier 1815 une lettre écrite par trois de ces prisonniers qui publièrent dans les journaux français et étrangers tout ce qu'ils devaient au zèle de Loyauté. De retour en France, cet officier reçut du ministre l'accueil le plus flatteur et l'assurance d'un témoignage de la satisfaction royale, mais ce témoignage fut long à venir, et ce ne fut qu'en 1825 que Loyauté obtint enfin un emploi de professeur dans une école militaire, qu'il ne conserva que peu de temps. Il mourut vers 1830, dans la retraite et dans un profond dénûment. M—D j.

LOYER (PIERRE LE), sieur DE LA BROSSE, fameux démonographe, né le 24 novembre 1550 à Huillé, village de l'Anjou, près de Durtal, après avoir terminé ses premières études, alla à Paris faire son cours de droit. Il y demeura cinq ans, et se rendit ensuite à Toulouse pour prendre ses grades. Il avait du goût pour la poésie et il adressa en 1572 à l'académie des jeux Floraux une idylle qui lui valut le prix de l'églantine. De retour dans sa province, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial d'Angers ; mais il négligea ses devoirs pour s'appliquer à l'étude des langues orientales ; il apprit l'hébreu, le chaldéen et l'arabe, et il se passionna tellement pour les étymologies qu'il ne vit plus dans les langues modernes que des dérivés de l'hébreu. Il mourut à Angers, en 1634, âgé de 84 ans, laissant deux fils, dont l'aîné, qui avait comme lui le nom de Pierre, lui succéda dans la charge de conseiller. Le Loyer était un prodige d'érudition, mais il n'avait ni goût ni jugement ; et cet homme qui se piquait de ne rien ignorer des moindres usages des peuples anciens, ne savait pas les coutumes de la province d'après lesquelles il était appelé tous les jours à prononcer. On a de lui : 1° *Erotopegnie ou Passe-temps d'amour ;* ensemble une comédie du *Muet insensé*, Paris, 1576, in-8° ; rare et recherché. La comédie du *Muet* est écrite en vers de huit syllabes : il y a des détails plaisants, mais beaucoup trop licencieux. 2° *OEuvres et mélanges poétiques*, ibid., 1579, in-12. C'est une réimpression du recueil précédent, avec de nombreuses additions. On y trouve les *Amours de Flore ;* des *Idylles ;* les *Bocages de l'art d'aimer*, imités d'Ovide ; des *Sonnets ;* des *Epigrammes ;* le *Muet insensé ;* la *Néphélococugie*, comédie sans distinction d'actes ; les *Folatries* et *Ebats de jeunesse* et enfin quelques pièces en grec et en latin. La *Néphélococugie* est une imitation des *Nuées* d'Aristophane ; elle a été attribuée par erreur à P. Larrivey. Il y a de l'invention et des scènes fort plaisantes dans cette pièce, mais on y rencontre aussi des grossièretés capables de révolter le lecteur le moins délicat. 3° *Quatre livres des spectres ou Apparitions et visions d'esprits, anges et*

démons se montrant sensiblement aux hommes, Angers, 1586, in-4°; Paris, 1605 ou 1608, même format. L'auteur nous apprend que son but est de démontrer l'existence des êtres immatériels, contre l'opinion de certains philosophes, qui n'admettent aucune substance incorporelle. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage, et l'on y trouve une foule de faits singuliers et curieux. 4° *Edom ou les Colonies iduméanes en l'Asie et en l'Europe; colonies d'Hercule Phénicien et de Tyr*, Paris, 1620 ou 1623, in-8°. C'est l'extrait de dix ou douze volumes qu'il avait composés sur le même sujet et qui heureusement n'ont point été publiés. Dans l'épître dédicatoire au roi de la Grande-Bretagne, l'auteur dit gravement qu'il est le personnage dont Issachar n'était que la figure, puisque ce mot, traduit en français, signifie *Le Loyer*, et par conséquent que c'est à lui qu'il a été donné par la bénédiction de Moïse de connaître et d'expliquer l'origine de toutes les nations; mais ce n'est pas assez pour lui d'avoir été prédit par les prophètes, il l'a été également par Homère et il a découvert dans l'*Odyssée* un vers (le 183e du 5e livre), qui, rendu mot pour mot, signifie *Pierre Le Loyer, Angevin, Gaulois, d'Huillé* (voy. l'*Edom*, p. 224). Après de pareilles découvertes, on ne s'étonnera pas que Le Loyer ait trouvé que les habitants de l'Anjou tirent leur origine d'Ésaü; et il le prouve par les racines des noms des hameaux et des fermes qui environnent Huillé, village où il ne doute pas que les fils d'Ésaü ne se soient d'abord arrêtés et d'où ils se sont étendus dans tout l'Anjou. Ce serait abuser de la patience des lecteurs que de pousser plus loin l'analyse de pareilles rêveries. Les curieux de détails, au défaut de l'ouvrage, pourront consulter le *Dictionnaire* de Bayle ou les *Mémoires* de Niceron, t. 26. W—s.

LOYER (GODEFROY), religieux dominicain, né à Rennes, professait les humanités, lorsque la lecture de l'ouvrage de son confrère le P. Chevillard, sur les îles de l'Amérique (*voy.* CHEVILLARD), lui inspira le désir d'aller prêcher la foi aux infidèles. Il remplit les fonctions de missionnaire à la Martinique et à la Grenade, et courut de grands dangers parmi les Caraïbes, qui occupaient encore une partie de ces îles. Une fois, entre autres, dépouillé de ses vêtements et attaché à un poteau, il n'attendait plus que la mort, lorsqu'un de ces barbares, instruit dans la religion chrétienne, lui sauva la vie. Bientôt après, il fut réduit à la dernière extrémité par le mal de Siam, qu'il gagna en soignant les malades. Il fut ensuite envoyé à St-Domingue, mais son état de souffrance le força de regagner sa patrie. Un essai si malheureux ne ralentit pas son zèle; car en 1700 il fit le voyage de Rome pour exposer au collége de la Propagande les besoins spirituels de la côte de Guinée. Nommé préfet apostolique de cette contrée, il partit de la Rochelle le 19 avril 1701, avec deux personnages distingués du royaume d'Issiny, qui avaient été élevés à Paris aux frais du roi. Loyer passa deux ans à la Côte-d'Or, mais ses pieux efforts n'y furent pas couronnés de succès, et un établissement français que l'on voulut former ne put réussir. Comme on ne recevait ni secours ni nouvelles d'Europe, Loyer s'embarqua, en mars 1703, sur un navire portugais, qui périt en mer. Il se sauva dans une chaloupe, aborda au Brésil, et, après une suite non interrompue d'accidents fâcheux, il revit la France en 1706. Ses infirmités l'empêchèrent de retourner en Guinée, et il mourut en 1715, peu de temps après avoir publié : *Relation du royaume d'Issigny, Côte-d'Or, pays de Guinée, en Afrique*, etc., Paris, 1714, 1 vol. in-12, fig. On y trouve des détails intéressants sur la géographie du pays et ses productions, les mœurs des habitants, leurs usages, leurs lois, leur gouvernement et leur religion. C'est la meilleure relation de ce pays que nous ayons dans notre langue; elle est écrite avec simplicité et candeur. E-s.

LOYKO (FÉLIX), chambellan de la cour du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, né vers 1750, fit sur l'histoire de sa nation des recherches que les guerres civiles qui désolèrent la Pologne l'empêchèrent de publier. Ses nombreux matériaux avaient été conservés dans la bibliothèque des princes Czartoryski, à Pulawy. Narazewicz et Czacki en ont fait usage. On a de Loyko : 1° *Collection des déclarations, notes et discours tenus à la diète de 1772*; 2° *Essai historique pour démontrer la nullité des droits des puissances étrangères sur les possessions de la république de Pologne*, Varsovie, 1773; Londres, 1774, 2 vol. in-8°. Le premier volume a pour titre : *les Droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne; les réflexions d'un gentilhomme polonais sur les lettres patentes et prétentions de ces trois puissances;* et le second : *l'Insuffisance et la nullité des droits des trois puissances copartageantes sur plusieurs provinces de la république de Pologne, authentiquement démontrées et prouvées par l'histoire*, etc. Cet ouvrage, dans lequel les droits de la Pologne sont fermement établis, est très-rare. L'auteur mourut vers 1800. G—y.

LOYNES. *Voyez* LACOUDRAYE.

LOYOLA. *Voyez* IGNACE.

LOYS DE BOCHAT. *Voyez* BOCHAT.

LOYS DE CHÉSEAUX. *Voyez* CHÉSEAUX.

LOYSEAU (CHARLES), jurisconsulte, né à Nogent-le-Roi, près de Chartres, en 1566, fut reçu avocat au parlement de Paris, où il continua la réputation de son père, Renaud Loyseau, jurisconsulte distingué que Diane de Poitiers et le duc d'Aumale, son gendre, avaient honoré de leur confiance. Six ans plus tard, il fut nommé lieutenant particulier du présidial de Sens, dont il prépara la soumission à Henri IV. Peu de temps après, il devint bailly de Châteaudun, et remplit cette place pendant dix ans avec beaucoup de

distinction. Pendant son séjour dans cette ville, il courut le danger de perdre la vie par la chute d'un plancher qui ensevelit sous ses ruines plusieurs personnes, entre autres son frère unique ; lui seul échappa comme par miracle. Il reprit ensuite la profession d'avocat, et mourut à Paris le 27 octobre 1627. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent point de donner au public, en 1614, plusieurs traités, tels que ceux des *Offices*, des *Seigneuries*, des *Ordres et simples dignités*, du *Déguerpissement et délaissement par hypothèques*, de la *Garantie des rentes et abus de la justice des villages*. Ses œuvres, publiées d'abord en 1660, in-fol., ont eu trois éditions par les soins et avec des remarques de C. Joly, chanoine de Paris, et une quatrième par la compagnie des libraires de Lyon, 1701, in-fol.; c'est la meilleure et la plus complète. Loyseau avait une connaissance profonde du droit romain, dont il s'aidait pour résoudre les difficultés de notre droit coutumier. Une des matières les plus ardues de ce droit fut éclaircie par son traité du *Déguerpissement*, qui est son chef-d'œuvre et dont Bordeau lui a vainement contesté l'honneur. Ses autres ouvrages ont conservé de l'estime comme monuments de notre ancienne constitution féodale. D—c.

LOYSEAU DE MAULÉON (ALEXANDRE-JÉRÔME), avocat au parlement de Paris, mourut en cette ville le 15 octobre 1771, âgé à peine de 43 ans. A l'époque de ses débuts, il eut l'occasion de se lier avec J.-J. Rousseau, retiré à l'Ermitage, dont le fief de Mauléon n'était éloigné que d'un quart de lieue. Loyseau inspira au philosophe de Genève une haute estime dont les *Confessions* font foi, et justifia par ses succès les encouragements qu'il en avait reçus. Un désintéressement rare et l'exercice de toutes les vertus privées lui donnaient le droit de parler avec dignité de l'honneur dans ses plaidoyers ; si l'on ajoute qu'il n'essaya son talent que sur des causes de son choix et qu'il mit son étude à orner l'aridité des débats juridiques, soin dont ses devanciers s'étaient médiocrement occupés, on aura le secret de sa réputation. Loyseau quitta de bonne heure l'arène du barreau, soit qu'il cédât à sa mauvaise santé, soit qu'il se fût laissé aller à l'ambition. Il acheta une charge de maître des comptes de Nancy et n'en resta pas moins à Paris, où de loin en loin il continua d'écrire dans quelques affaires d'éclat. Son état indécis nuisit à sa considération dans le public; ses prétentions exagérées, la tournure romanesque de son esprit et l'extrême faiblesse de son caractère l'engagèrent dans des démarches hasardées et répandirent de l'amertume sur ses jours. Dans la dissidence qui s'établit entre la cour et le parlement, sa conduite fut toujours voisine du ridicule; il s'imaginait que tous les yeux étaient ouverts sur le parti qu'il allait prendre, et il se retrancha dans une neutralité impossible à garder. Aussi sa confusion fut au comble lorsque l'état de la maison de Monsieur fut mis au jour, et qu'il offrit son nom accolé à ceux de Linguet et d'autres transfuges décriés dans leurs corps; mais les qualités honorables de Loyseau triomphèrent de ces impressions, et lorsque le chagrin abrégea sa vie, il fut universellement regretté. Il avait longtemps convoité une place à l'Académie française; mais ce fut encore un écueil pour son amour-propre. Ses titres n'étaient pourtant pas à dédaigner. « Il lui manquait, dit Lacretelle, un esprit « nerveux et étendu, et un style vraiment élo« quent; il était borné dans ses connaissances « et ses vues, faible dans sa logique, bel esprit « dans sa manière d'écrire. Il se contentait « de plaire dans des ouvrages où il faut éclairer « et échauffer, et où rien n'est beau que ce qui « est en même temps solide et vrai. Aussi, en « voulant attacher dans les écrits du barreau, « il n'a guère su qu'y porter quelque chose de « l'afféterie des mauvais romans. Son genre a « eu du succès dans sa nouveauté, parce qu'il « était soutenu en lui par du bon esprit et du ta« lent : il est devenu insupportable dans ses imi« tateurs. » Loyseau se doutait si peu de ses défauts, qu'il s'écria un jour, au sortir d'une séance de l'Académie, où il venait d'entendre un discours de Thomas : « Voilà un homme qui perd « l'éloquence française ! » Il est juste pourtant de remarquer que, dans quelques sujets d'élite, il a su se préserver de la tendance habituelle de son esprit. Il a puisé aux sources du pathétique et s'est élevé à une dignité soutenue dans son mémoire pour les fils de Calas. La défense du comte de Portes offre le mérite d'un fonds ingrat fécondé par le talent et empreint d'un intérêt auquel il semblait se refuser. Là, son ton devient plus ferme et son argumentation plus nourrie. Tous les défauts de son genre se font apercevoir au contraire dans son premier mémoire pour M. Valdhaon, séducteur de la fille de ce président de Monnier dont Mirabeau affligea la famille de tant de scandales. Les Mémoires et Plaidoyers de Loyseau ont été recueillis en 1780, Londres, 3 vol. in-8°. — Son frère, LOYSEAU DE BERENGER, fermier général, mort au commencement de la révolution, était trésorier de M. le duc d'Orléans : c'est lui qui fit bâtir le beau château de St-Brice, près de Montmorency. F—T.

LOYSEL. *Voyez* LOISEL.

LOYSON (CHARLES), littérateur et publiciste, naquit en 1791 à Château-Gontier, département de la Mayenne. Après avoir fait de brillantes études au collége de Beaupréau, il se voua à la carrière de l'instruction publique, et professa successivement les humanités et la rhétorique dans plusieurs colléges de département. Malgré les succès de son enseignement, il sollicita comme une faveur d'être admis, pour y compléter ses études, à l'école normale que venait de fonder Napoléon, en créant son université impériale. Loyson se distingua tellement entre ses condis-

ciples, qu'il fut bientôt nommé répétiteur de l'école, et professeur d'humanités au lycée Bonaparte. La restauration arriva, et quoiqu'il eût célébré la naissance du roi de Rome dans une ode qui obtint quelque succès, Loyson n'hésita pas à chanter le retour de Louis XVIII dans une nouvelle *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, 1814, in-8°. Chargé, au mois d'août 1814, de prononcer le discours à la distribution des prix de son lycée, devenu le collége Bourbon, il n'oublia pas l'éloge du roi et de sa race; mais le talent facile et varié du jeune professeur, joint à une ardente ambition, ne devait pas rester concentré dans une classe. Il fut alors admis à donner des articles littéraires au *Journal des Débats*. Il en publia aussi dans le *Journal général de France*. Vivement protégé par MM. Royer-Collard et Guizot, il entra dans l'administration et fut attaché à la direction de la librairie en qualité de chef du secrétariat. Le 20 mars lui ayant fait perdre cet emploi, il se retira dans son pays natal, et fit imprimer à Angers une brochure en faveur de la cause royale. Au retour de Louis XVIII il revint à Paris, et fut nommé chef de bureau au ministère de la justice; il était en même temps maître de conférences à l'école normale, où il contribua par ses leçons à former des professeurs distingués. Il fit paraître le 23 septembre 1815 un écrit intitulé *De la conquête et du démembrement d'une grande nation, ou Lettre écrite par un grand d'Espagne à Bonaparte, au moment où celui-ci venait de faire arrêter Charles IV et Ferdinand VII dans les murs de Bayonne, où il les avait attirés sous prétexte de concilier leurs différends*. Sous ce titre, qui fournissait un cadre neuf et ingénieux, l'auteur soutenait avec force les droits de l'indépendance nationale; et comme on parlait alors de démembrer la France, cette brochure, inspirée d'ailleurs par quelques-uns des conseillers de Louis XVIII, eut tout le mérite de la circonstance. Loyson concourut en 1817 pour le prix de poésie proposé par l'Académie française; son *Discours sur le bonheur de l'étude* n'obtint que l'accessit, et fut jugé par le public digne du prix. Cet heureux essai fut imprimé avec quelques autres poésies du jeune auteur (1817), 1 vol. in-8°; et Louis XVIII, qui agréa la dédicace de ce volume, n'avait pas, dit-on, dédaigné d'y faire quelques corrections (1). Presque en même temps, Loyson, que la faiblesse de sa santé ne pouvait arracher à l'étude, donna la traduction du *Tableau de la constitution d'Angleterre*, par Georges Custance, 1817, 1 vol. in-8°, ouvrage utile, qui offre l'analyse des lois politiques de la Grande-Bretagne. Le traducteur fit précéder cette publication d'une préface où il exposait la théorie de l'histoire des gouvernements représentatifs. En 1817 il prit encore une part active à la rédaction des *Archives politiques*, journal fondé par M. Guizot, et qui avait pour but de maintenir et de développer les conséquences de l'ordonnance du 5 septembre. Dès ce moment, voué à la politique, Loyson se constitua le défenseur du ministère, soit dans le *Spectateur*, soit dans une brochure très-mordante, ayant pour titre *Guerre à qui la cherche, ou Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis* (1818), in-8°. Ce pamphlet, que le ministère fit répandre avec profusion, eut, par ce moyen, trois éditions dans la même année, et fut bientôt suivi de cet autre pamphlet : *Seconde campagne de Guerre à qui la cherche, ou Suite des Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains* (1818, in-8°). Aussi fécond que zélé pour la cause qu'il avait embrassée, il mit encore au jour deux écrits relatifs aux grandes questions qui occupaient alors le gouvernement : 1° *De la proposition de M. le marquis Barthélemy et de la loi des élections*, 1819, in-8°; 2° *De la responsabilité des ministres et du projet de loi présenté sur cette matière dans la séance de la chambre des députés du 29 janvier* 1819, in-8°. Sévèrement inculpé dans la *Minerve*, par Benjamin Constant, Loyson ne craignit pas d'accepter le combat corps à corps avec un pareil adversaire, et sa *Lettre à M. Benjamin Constant*, l'un des rédacteurs de la *Minerve* (1819, in-8°), pleine de force et de dialectique, lui fit infiniment d'honneur. Quoique d'une santé languissante, malgré les devoirs d'une place importante (le bureau des cultes non catholiques au ministère de l'intérieur) et des fonctions à l'école normale, Loyson ne cessait de cultiver la poésie. Il donna : *Épîtres et élégies*, par Charles Loyson (1819, in-8°). Une de ses meilleures pièces insérées est l'ode qu'il composa sur l'attentat du 13 février 1820, elle fut pour lui le chant du cygne. Une maladie inflammatoire l'enleva le 27 juin 1820, à l'âge de 29 ans. Peu d'hommes sont morts si jeunes avec une vie si bien remplie. Ses obsèques furent honorées d'un concours nombreux. M. Cousin, son condisciple et son ami, prononça sur sa tombe de touchants adieux. M. Patin lui a consacré dans le *Lycée* une notice intéressante. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a paru en 1821 un roman attribué à Charles Loyson, intitulé *Cécilia Delaville*, in-12. Son frère, alors inspecteur de l'académie de Metz, réclama dans le temps contre cette publication apocryphe. D—r—r.

LOZANO (Christophe), docteur en théologie et chapelain dans la cathédrale de Tolède, au 17e siècle, a publié : 1° *Exemple des pénitents, David repentant, histoire sacrée*, divisée en deux parties, Madrid, 1656, in-4°; 2° *los Reys nuevos de Toledo*, Madrid, 1657, in-4°. C'est l'histoire de la ville et de la chapelle à laquelle il était attaché, et des rois qui y étaient enterrés; 3° *David persécuté*, 1674-1698, 3 vol. in-4°; ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec *el Hijo de David*

(1) C'est ce que Loyson fait entendre lui-même dans une note qui accompagne sa dédicace au roi.

mas perseguidado. Nicolas Antonio, dont la *Bibliotheca hispana* (*nova*), parut en 1672, ne pouvait pas parler de cette édition de 1674, postérieure de deux ans à sa *Bibliothèque*, mais il indique celle de 1668-69, 3 parties in-4°, en annonçant qu'elle est la 5e. — LOZANO (François), architecte espagnol, né à Madrid, a traduit du latin les *Dix livres d'architecture de L.-V. Alberti*, 1582, petit in-fol. (*voy.* ALBERTI). — LOZANO (Michel de la Sierra), moine de Saragosse, y a fait imprimer : 1° *Éloge du Christ et de Marie*, en quarante sermons, 1646, in-folio ; 2° *Éloge des saints*, 1650, in-folio. A. B—T.

LOZANO (DON PEDRO), disciple et historiographe de l'ordre des Jésuites, naquit en Espagne dans les dernières années du 17e siècle. Ses études terminées, il sortit victorieux des épreuves imposées à ses novices par la puissante compagnie, et s'embarqua pour l'Amérique du Sud. On l'y jugea bientôt digne de remplir une chaire dans le collége alors fort célèbre de Cordova de Tucuman, où il se réunit aux PP. Quiroga, Cardiel, Falkner, et plus tard au P. Guevara (*voy.* ces noms). — Lozano est auteur d'un ouvrage estimé qui a pour titre : *Descripcion chorografica del terreno, rios, arboles y animales de las dilatadisimas provincias del Gran Chaco Gualamba, y de los ritos y costumbres de las innumerables naciones barbaras e infieles que le habitan*. Cordoba, 1733, in-4°, *con un mapa del Chaco*. Les exemplaires accompagnés de cette carte, gravée par J. Petroschi, en 1733, sont devenus très-rares. Le jésuite espagnol a publié aussi une *Historia de la compañia de Jesus en la provincia del Paraguay*, Madrid, 1753, 2 vol. in-fol. Azara attaque vivement cette histoire, qui, malgré le mérite d'avoir préservé de l'oubli plus d'un fait important, n'est pas, il faut en convenir, à l'abri de la critique. On peut, en effet, reprocher à Lozano un style assez souvent diffus, de la prolixité, et une facilité regrettable à reproduire de vulgaires traditions. Mais ce que le célèbre naturaliste ne peut pardonner à l'historien, ce sont les plaintes amères qu'exhale ce dernier sur le sort des indigènes et les coupables excès des conquérants du nouveau monde, excès qu'il était difficile de passer sous silence. Azara prétend aussi, mais à tort, que le livre de Lozano était encore inédit à l'époque de son séjour dans la Plata : « L'auteur, dit-il, « en fit la lecture à ses collègues, qui le trou« vèrent si mordant et si acharné contre les « Espagnols, qu'ils ne voulurent pas consentir « à son impression... » Plus loin, il ajoute : « Les jésuites connaissant les défauts de l'Histoire « de Lozano, voulurent la faire corriger, et « chargèrent de cette opération un de leurs « pères nommé Guevara.... ». La date de sa publication (1753) met à néant toutes ces suppositions inspirées par le dépit (1). On doit à Lozano d'autres travaux littéraires : le récit du voyage des PP. Quiroga et Cardiel au détroit de Magellan, publié par Charlevoix dans l'*Histoire du Paraguay*, d'où l'abbé Prévost l'a extrait pour l'intercaler dans sa volumineuse *Histoire générale des voyages*. P. de Angelis en a donné une édition dans la *Coleccion de obras y documentos*, etc. t. 1er, Buenos-Ayres, 1836 (1). Cette précieuse collection contient aussi (même volume) une lettre de Lozano au P. Juan de Alzola, sur la cité mystérieuse des Césars, dans laquelle il nous paraît mériter le reproche de crédulité que lui adressent Azara et Angelis. Cette lettre, sans date, a dû être écrite vers 1746, comme celle du P. José Cardiel à laquelle elle fait suite. Citons encore, en terminant cette courte notice, la relation de la mort du P. Castañares de la même compagnie, assassiné par les Indiens Mataguayos sur les bords du Pilcomayo. Cette relation, datée du 1er mars 1747, a été publiée dans les *Lettres édifiantes*. Nous ne savons rien des dernières années de ce zélé missionnaire ; toutefois, nous devons indiquer comme source à consulter l'ouvrage des Backer, publié à Liége sous ce titre : *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, 1853-1854 et suiv., in-8°. A. D-M-Y.

LOZANO Y CASCLA (PAUL) a fait imprimer *Texto arabe de la parafrasis de la* Tabla *de Cebes, con traduccion en castellano y notas*, Madrid, 1793, in-4°. A. B—T.

LOZANO ou LOÇANO (GASPAR), poëte dramatique espagnol, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, nous apprend lui-même, en tête de son recueil, qu'il était d'Hellin, bourg du royaume de Murcie, et cependant il se dit ailleurs de Montésino. Son oncle, Christophe Lozano (*voy.* ci-dessus), lui fit achever ses études à l'académie d'Alcala ; il y reçut le grade de licencié dans la faculté de théologie. Il montra de bonne heure des dispositions pour les lettres. Étant encore écolier, il composait des vers en latin et en espagnol. Ses talents précoces lui méritèrent l'avantage d'être attaché, comme répétiteur, au jeune marquis de Pontecarrero, qui, dans la suite, lui donna des marques de sa reconnaissance. En 1662, il était recteur du collége de l'Annonciade, à Murcie, et il y professait en même temps la théologie. Plus tard, il obtint diverses cures et quelques autres bénéfices dans le diocèse de Tolède. Il vivait en 1674 ; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. Gaspar est auteur d'un ouvrage intitulé *Soledades de la vida y desenganos del mundo*, Madrid, 1662, in-4°. Ce volume contient une nouvelle en prose mêlée de vers, et six comédies : *los Trabajos de David y finezas de Michol; los Amantes portugueses y querer hasta*

(1) *Voyages dans l'Amérique méridionale*, traduits par Walckenaër, Paris, 1804, t. 1er, p. 25. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'Azara ne partit pour l'Amérique qu'en 1781 (*voy. Azara*).

(1) *Diario de un viage a la costa de la mar Magallanica en 1745, desde Buenos Ayres hasta el estrecho de Magallanes, formado sobre las observaciones de los PP. Cardiel y Quiroga, por el P. Pedro Lozano.*

morir; Herodes Ascalonita y la hermosa Mariana; el Estudiante de Dia; En mugir Venganza honronza; los Pastores de Belen. Toutes ces pièces sont en trois actes ou journées, excepté la dernière qui n'a qu'un acte. La nouvelle qui les précède est désignée quelquefois par le titre des *Monges de Guadalupe*, qui sont en effet les principaux personnages. Nicol. Antonio, dans la *Bibl. Hispana nova*, t. 1er, p. 247, cite ce volume sous la date de 1672; mais il en parle sans l'avoir vu, puisqu'il attribue les *Soledades* à Christophe Lozano. Gaspar a publié la vie de Jésus-Christ sous ce titre : *el Hijo de David mas perseguidado*, Madrid, 1671-74, 3 parties in-4°. Les deux premières sont de Christophe, et la troisième de l'éditeur. W-s.

LOZERAN DU FESCH, jésuite, mort en 1755, professa les mathématiques à l'université de Perpignan, et cultiva aussi la physique. L'académie de Bordeaux, dont il devint associé, couronna trois de ses écrits relatifs à cette science : 1° *Dissertation sur la cause et la nature du tonnerre et des éclairs, avec l'exposition de divers phénomènes qui en dépendent*, suivie d'une lettre à M. de Sarran sur le même sujet, Bordeaux, 1726, in-8°; Paris, 1727, in-12; 2° *Dissertation sur la nature de l'air*, Bordeaux, 1733, in-12; 3° *Dissertation sur la mollesse, la dureté et la fluidité des corps*, Bordeaux, 1735, in-12. En 1738, le P. Lozeran partagea le prix proposé par l'Académie des sciences de Paris, pour un *Discours sur la propagation du feu*, inséré dans le 4e volume des prix décernés par cette compagnie. Les deux autres lauréats étaient le célèbre Euler et le marquis de Créqui. On sait que la marquise du Châtelet et Voltaire lui-même envoyèrent à ce concours des mémoires qui obtinrent une mention honorable. Z.

LOZIER (JEAN-BAPTISTE-CHARLES BOUVET DE), navigateur français, était né vers 1705, en Bretagne, d'une famille ancienne et distinguée, qui dans le 14e siècle a donné à cette province un chancelier et un vice-amiral. Son père était avocat aux conseils. A peine âgé de seize ans, Bouvet, ayant jeté les yeux sur une mappemonde, fut frappé du vide immense qu'il remarqua autour du pôle austral, et forma dès ce moment le projet de reconnaître un jour si réellement cette portion du globe ne contenait aucune terre, ou si, comme le figuraient de vieilles cartes, il y existait des îles plus ou moins considérables. L'année suivante, il alla s'embarquer à St-Malo. A la fin de 1731, il fut admis, comme premier lieutenant, sur les vaisseaux de la compagnie des Indes. Toujours occupé de l'idée conçue dans sa jeunesse, il avait présenté au ministre de la marine et à la compagnie des mémoires pour qu'un voyage de découvertes fût entrepris aux terres australes. « Un homme fort connu, qui était « alors à la tête de cette association commer« ciale », ce sont les expressions de de Brosses, accueillit les propositions de Bouvet; il en fut le promoteur. Une expédition fut donc résolue : « le but en était, dit-on, de trouver au sud de « l'Afrique une terre propre à servir d'entrepôt « aux vaisseaux de la compagnie, pour n'être pas « obligés en certains cas de relâcher au cap de « Bonne-Espérance. » Bouvet pensait que la terre de Gonneville (*voy.* ce nom) présentait tous les avantages désirés. Deux frégates, l'*Aigle* et la *Marie*, furent équipées à Lorient et mises sous les ordres de Bouvet et de Hay. On partit le 19 juillet 1738; on atterrit en octobre à l'île Ste-Catherine, sur la côte du Brésil, et de là on remit à la voile le 13 novembre pour aller au sud-est à la recherche des terres, selon les instructions, vers 44° de latitude sud et 355° de longitude. « Le 26, nous commencions, dit Bou« vet, à trouver de la brume dès le 35e de lati« tude. Elle ne nous quitta presque plus, et « mouillait comme de la pluie; souvent elle était « si épaisse, que les vaisseaux ne pouvaient pas « s'apercevoir l'un l'autre à une portée de fusil... « Nous avions toutes les peines du monde à ne « pas nous séparer. La première semaine de dé« cembre, on commença de voir du goëmon, de « 39° à 44° de latitude entre 35° et 355° de lon« gitude. Le temps était froid, quoique en été; « il y eut de la grêle et du tonnerre. » Le 15 décembre, par une latitude égale à celle de Paris, on aperçut les premières glaces : c'était comme des îles hautes de mille pieds et entourées d'une multitude de petits glaçons. Bientôt on en fut tellement entouré, qu'il fallut changer de direction pour chercher un passage. La mer était sans fond; on voyait beaucoup de phoques et d'oiseaux de mer qui fréquentent les rivages. Enfin, le 1er janvier 1739, le temps s'étant éclairci, Bouvet de Lozier découvrit à l'est nord-est, à une distance de huit ou dix lieues, une terre très-haute, fort embrumée, couverte de neige et de glace. La côte paraissait inabordable, entourée, à une distance de sept ou huit lieues, de petites îles, ou plutôt de gros monceaux de glaces de 200 à 300 pieds d'élévation, et depuis une demi-lieue jusqu'à trois lieues de tour. Elle était située par 54° 20' sud et 22° 47' est de Ténériffe. D'après le jour, elle fut nommée *cap de la Circoncision*. Du 1er au 10 janvier, les vaisseaux essayèrent vainement de s'approcher de terre, à moins de quatre à cinq lieues, pour faire des observations. Le temps était tantôt si brumeux, tantôt si incertain et si mauvais, qu'il fut impossible de mettre un canot à la mer. On ne trouva jamais le fond en sondant. L'équipage était harassé de fatigue. Bouvet jugea que cette terre, dont il n'avait vu qu'une extrémité, ne convenait pas du tout pour un établissement; ayant donc pris l'avis de ses officiers, il courut à l'est jusqu'au 25 janvier, sous le même parallèle, jusqu'au 52e méridien, toujours le long des glaces, sans cesser d'apercevoir des baleines, des phoques et des oiseaux de mer. Parvenus au 43e degré de latitude, les deux

vaisseaux se séparèrent le 5 février; Hay passa sur l'*Aigle* et continua sa route vers les Indes orientales. Bouvet, qui avait pris le commandement de la *Marie*, aborda le 24 au cap de Bonne-Espérance, et le 24 juin rentra dans le port de Lorient. L'issue de ce voyage, n'ayant pas répondu aux espérances qu'on avait conçues, fit perdre l'envie d'en essayer un nouveau vers les mêmes parages; la compagnie en abandonna le projet, et Bouvet eut l'occasion de se distinguer d'une autre manière. En 1746, il eut le rang et le titre temporaires de capitaine de frégate, et le commandement du vaisseau *le Lys*, de 64 canons, faisant partie d'une escadre de trois vaisseaux de l'État prêtés à la Compagnie, et de dix-sept autres bâtiments. Bouvet de Lozier devait en être le chef, à défaut de Grout de St-Georges, qui la conduisait. Arrivé à l'Ile de France, il fut envoyé, avec six vaisseaux et une frégate, au secours de Dupleix (*voy.* ce nom), bloqué dans Pondichéry. Il sut échapper à des forces anglaises supérieures, ravitailla Madras, et revint à l'Ile de France. Il avait inspiré une telle confiance, que tous les capitaines de l'expédition, plus anciens que lui dans le service, s'empressèrent de se placer sous ses ordres. En récompense de sa conduite, il reçut la croix de St-Louis. La nouvelle de la paix le ramena en France en 1749. L'année suivante, il fut nommé gouverneur de l'île de Bourbon, sous les ordres de David, gouverneur général de cette île et de l'Ile de France. Celui-ci étant repassé en France en 1752, Bouvet le remplaça, par intérim, jusqu'en 1755, qu'il reprit son poste. En 1757, il fut chargé d'aller, avec une petite escadre, ravitailler nos établissements de l'Inde, et d'y porter des troupes. Il s'acquitta bien de cette commission périlleuse, et revint prendre son commandement. A la paix de 1763, il s'embarqua pour la France, dans l'espoir de succéder à David comme directeur de la Compagnie: la nouvelle organisation de ce corps lui ôta cette chance. En 1770, le roi lui accorda une pension de 1,500 livres, réversible à sa veuve. En 1774, il quitta le service et vécut dans la retraite à Vauréal, près Pontoise, où il est mort vers 1788. L'auteur de cet article a connu personnellement Bouvet de Lozier, qui venait voir ses deux fils au collége de Juilly. C'était alors un vieillard un peu courbé par l'âge, mais encore plein de vivacité. Le tableau des officiers de la compagnie des Indes s'exprime à son sujet dans les termes suivants : « C'est peut-être « le plus grand homme de mer et le meilleur ma- « nœuvrier que la compagnie ait eu à son ser- « vice. Il jouit de la plus grande réputation parmi « les gens du métier. » L'extrait de la relation de la découverte de l'île ou du cap de la Circoncision fut envoyé par Bouvet au *Journal de Trévoux*, qui l'inséra dans le cahier de février 1740. De son côté, Buache (*voy.* ce nom) fit dresser une grande carte de cette navigation, où il a tracé la route suivie par les deux vaisseaux, et joint un extrait du journal, enfin une vue du cap de la Circoncision et des îles de glaces qui l'entourent. De Brosses a consacré à Bouvet de Lozier le chapitre 46 du 2e volume de son *Histoire des navigations aux terres australes*, et exprime de vifs regrets de ce que l'on n'a pas donné suite à la découverte faite par ce navigateur. Elle fut marquée sur toutes les mappemondes qui parurent depuis 1740. Bouvet s'était servi pour son voyage d'une carte néerlandaise peu exacte. Il n'est donc pas étonnant que l'île qu'il avait vue ne soit pas bien placée, et qu'elle ait, comme l'observe Fleurieu (*voy.* ce nom) dans ses notes sur les instructions remises à la Pérouse, échappé aux recherches de Cook, de Furneaux et des autres navigateurs qui l'ont cherchée à l'endroit où elle était marquée. Depuis les voyages de Cook, beaucoup de cartographes avaient pris le parti de laisser de côté le cap ou l'île de la Circoncision. On supposa et même on affirma que Bouvet n'avait vu que des amas de glaces énormes comme on en rencontre tant dans les mers australes; cependant Fleurieu pensait que cette île pouvait bien exister, et qu'il fallait la chercher à la place où elle devait être. C'est aussi ce que dit Louis XVI dans le mémoire qu'il composa pour servir d'instruction à la Pérouse, et dont les notes de Fleurieu sont le commentaire. La Pérouse était tellement persuadé de l'opinion généralement répandue en 1785, que, dès la seconde phrase de sa relation, il dit : « Le « capitaine Bouvet avait cru apercevoir, le 1er janvier 1739, une terre par les 54° sud; il paraît « aujourd'hui probable que ce n'était qu'un banc « de glace, et cette méprise a retardé les progrès « de la géographie. » Ensuite vient une petite diatribe contre les faiseurs de systèmes en géographie. Alexandre Dalrymple (*voy.* ce nom) a publié le voyage de Bouvet sur les journaux manuscrits des deux capitaines de l'expédition. D'Après de Mannevillette (*voy.* APRÈS) les lui avait envoyés. Il les inséra d'autant plus volontiers dans son recueil imprimé en 1775, qu'il était fortement persuadé de l'existence du continent austral. Les doutes qui existaient encore dans l'esprit des géographes au commencement de ce siècle sur le sujet qui nous occupe ont été levés en 1808 par deux Anglais, James Lindsay et Thomas Hopper, capitaines qui faisaient la pêche de la baleine dans les mers australes. Leurs armateurs, MM. Enderby, de Londres, qui leur avaient recommandé de chercher la terre vue par Bouvet, communiquèrent les journaux de route à Burney, qui en a donné l'extrait dans son *Histoire chronologique des découvertes* (*voy.* BURNEY). Le 25 septembre, les deux navires furent séparés. Le 6 octobre, Lindsay étant, par 55° 58' sud et 3° 55' est de Greenwich, aperçut une terre à 8 ou 10 lieues de distance : le lendemain, il put s'en approcher assez pour être enfermé comme dans un bassin entre les glaces et l'île, dont il n'était plus éloigné que de quatre à cinq milles. La description qu'il en

a faite s'accorde avec celle que l'on doit à Bouvet. Lindsay pense que cette île peut offrir un bon port dans une saison moins rigoureuse. Les brumes et les glaces flottantes s'opposèrent à ce qu'il pût s'assurer de l'existence de ce havre. Le 10 octobre, Hopper eut aussi connaissance du cap de la Circoncision. D'après les observations de ces deux marins et les calculs de Burney, le milieu de l'île est par 54° 22' sud et 4° 15' est de Greenwich. Les obstacles que les glaces, les brumes et les mauvais temps firent éprouver à Bouvet de Lozier et aux deux capitaines anglais ne doivent pas, selon Burney, être considérés comme des preuves que le cap de la Circoncision soit constamment inabordable. Le climat permet à des arbres d'y croître; un des journaux de Bouvet dit que l'on en vit dans les endroits qui n'étaient pas couverts par les neiges; Lindsay a porté le même témoignage, quoiqu'il ne parle pas de cette circonstance dans son journal. L'existence de l'île Bouvet est donc constatée; elle est indiquée sur les cartes par ce nom, bien plus simple que celui dont ce navigateur avait fait usage: il mérite d'être conservé, puisqu'il atteste le zèle d'un homme qui s'était voué à étendre nos connaissances en géographie. E—s.

LOZIER (Bouvet de), fils du précédent. *Voyez* Bouvet.

LUBBERT (Émile-Timothée), ancien directeur de l'Opéra de Paris, naquit à Bordeaux le 18 février 1794. Sa famille était originaire de Hollande et son père se trouvait possesseur d'une grande fortune. Il envoya donc son fils faire ses études au lycée Bonaparte, où ses succès furent remarqués. L'instruction qu'il acquit alors fut bientôt tout ce qui lui resta de la fortune de son père, ruiné par le système continental de Napoléon. Emile Lubbert se fixa donc à Paris en quittant le collége, et Garat, directeur de la banque, dont il était le neveu, lui fit obtenir une place d'inspecteur de la loterie au ministère des finances. Il avait précédemment acquis quelques connaissances en musique; il les compléta en prenant de M. Fétis des leçons d'harmonie et de composition. Il comptait suivre la carrière dramatique, et fit représenter le 14 avril 1823 au théâtre Feydeau un opéra-comique en un acte dont le titre était *Amour et colère;* cet ouvrage ne réussit point. Un autre ouvrage en deux actes, composé sur des paroles de M. Scribe, et destiné au même théâtre, ne fut point représenté. En janvier 1827, après avoir été un instant directeur du Théâtre-Italien, il passa dans la même qualité à l'Opéra. Succédant à deux directeurs maladroits, qui avaient fort mal conduit les affaires du théâtre, il montra d'abord de l'intelligence et quelque activité; plusieurs ballets furent assez rapidement mis en scène et trois opéras du premier ordre: *Moïse*, de Rossini, arrangé par l'auteur pour la scène française, et augmenté de plusieurs morceaux, la *Muette de Portici*, de M. Auber, et enfin *Guillaume Tell*, semblaient devoir faire la fortune du théâtre; mais bientôt l'indolence du directeur fut un obstacle invincible à tous les heureux résultats que l'on avait droit d'attendre; l'administration de Lubbert, contrariée d'ailleurs à tout moment par l'intervention du directeur des beaux-arts, qui voulait aussi exercer ses fonctions au théâtre, ne fut pas meilleure que celle de ses prédécesseurs, et au bout de chaque année théâtrale la maison du roi eut à combler d'énormes déficits. Vint la révolution de 1830: les affaires de l'Opéra furent mises à jour et le résultat fut la destitution de Lubbert et la résolution de mettre le théâtre en entreprise particulière, dont se chargea M. Véron. Le directeur éconduit, au lieu de reprendre un emploi que ses amis lui auraient facilement procuré, eut la malencontreuse idée de prendre à son compte, en 1831, le théâtre de l'Opéra-Comique. On ne comprend pas comment, après sa gestion de l'Opéra, il put trouver des capitalistes pour faire marcher l'entreprise, qui du reste amena promptement sa ruine complète. Poursuivi par de nombreux créanciers, Lubbert dut quitter Paris; il passa en Egypte, où, s'étant fait musulman, le pacha l'employa pour l'organisation des fêtes de la cour; il a rempli cette charge sous Méhémet-Ali et Abbas-Pacha, et la conservait encore quand il mourut au Caire, en mars 1859. J.-A. de L.

LUBERSAC (Guy de), homme de guerre du 16e siècle, compagnon d'armes et ami de Henri IV, était d'une très-ancienne maison du Limousin qui comptait parmi ses membres Geoffroi, qui se croisa sous Philippe-Auguste, après avoir confié ses terres au vicomte d'Aubusson; Bernard, qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356; Pierre, qui se distingua au siége de Metz par Charles-Quint. Il reçut diverses missions de Catherine de Médicis. Cette princesse, étant à Limoges, lui confia une lettre à porter au cardinal de Guise, afin de hâter l'arrivée des troupes qu'elle attendait impatiemment. Guy de Lubersac assistait en 1571 au siége de St-Jean d'Angely et servait en 1586 dans l'armée du maréchal de Matignon. Néanmoins, tous ses biens ayant été saisis, le 5 juillet, par le procureur du roi de Limoges, sous prétexte qu'il n'avait pas fait profession de foi catholique, Gabrielle d'Hélie-Pompadour, sa femme, fut obligée de se rendre à Limoges, pour demander la levée du séquestre (1). L'année suivante, à la tête de sa compagnie, il forma une entreprise en faveur de Henri IV, dans laquelle il fut blessé; et le roi lui écrivit à ce sujet une lettre que l'on a conservée et qui témoigne de son estime pour lui. Guy de Lubersac mourut le 18 mai 1598, n'ayant que 59 ans, mais vieux avant l'âge par ses blessures et les fatigues de la guerre.—Lubersac (François de), son frère, seigneur de Chabrignac, capitaine de 50 hommes

(1) Archives de Lubersac, orig. en parch.

d'armes, était aussi fort aimé et apprécié de Henri IV, qui lui écrivit en 1605 afin de lui annoncer qu'il arrivait en Limousin pour combattre les conspirations du duc de Bouillon ; qu'il envoyait d'abord le duc d'Epernon qu'il lui recommandait d'assister de tout son pouvoir. — *Charles*, son fils, commandait la noblesse du Limousin en 1635, année où il alla rejoindre le roi à Châlons-sur-Marne, à la tête de la noblesse. Z—D.

LUBERSAC (L'abbé DE), né en 1730 au château de Palmanteau en Limousin, de la branche cadette des Lubersac de Chabrignac. Nommé abbé de Noirlac et prieur de Brives, il s'était fait une sorte de réputation par son goût pour les arts et les antiquités. « J'ai voyagé, dit-il, pour « juger par mes propres yeux les monuments « dont j'avais lu les descriptions ; j'ai engagé des « gens qui voyageaient en Italie, en Espagne, etc., « pour leur instruction, à s'occuper de cet objet « si intéressant, et j'ai entretenu avec eux des « correspondances très-coûteuses, que j'ai étendues jusque dans l'Asie et l'Amérique. » L'abbé de Lubersac fit imprimer en 1775 la description d'un monument qu'il proposait d'élever à la gloire de Louis XVI sur une des principales places de Paris. Ce projet, accueilli avec enthousiasme, est resté sans exécution. L'auteur publia aussi différents plans de finances. Effrayé des premiers résultats de la révolution, il refusa d'adhérer aux décrets de l'assemblée constituante, et se réfugia au mois d'août 1792 à Londres, où il est mort en 1804. On connaît de lui : 1° *Oraison funèbre du maréchal de Noailles* (Adrien-Maurice), prononcée à Brives le 30 mai 1767, 1768, in-fol. ; 2° *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-fol. ; 3° *Discours sur les monuments publics de tous les âges et de tous les peuples connus*, etc., Paris, 1775, in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé la même année au Louvre, sur un papier plus fort ; mais les curieux ne recherchent plus les exemplaires de l'une ni de l'autre édition ; malgré le titre pompeux dont il avait plu à l'auteur de décorer son livre, et les peines qu'il s'était données pour le composer, on ne peut rien imaginer de plus superficiel ni de plus inexact. A la suite du discours on trouve la *Description du monument projeté à la gloire de Louis XVI et de la France* : c'était un obélisque au milieu d'une place, dont le plan était calqué sur celui de la place Navone à Rome ; enfin le volume est terminé par des *Observations sur les principaux monuments modernes de la ville de Paris, et plusieurs projets de décoration et d'utilité publique pour cette capitale.* 4° *Hommage littéraire d'un noble citoyen français aux souverains du Nord*, Paris, 1782, in-4°. C'est ainsi que l'ouvrage fut annoncé par un prospectus de 4 pages in-4° ; mais il fut imprimé sous ce titre : *Discours sur l'utilité des voyages des princes,* Paris, Guillot, 1782, in-4° de 38 et 114 pages, avec le portrait de Catherine II. Il contient deux discours précédés d'une introduction. Le premier discours, sur l'utilité et les avantages que les princes peuvent retirer de leurs voyages en parcourant les monuments publics de tous les genres, contient également un coup d'œil sur tous les établissements formés par Catherine II dans son empire. Le second discours est sur les voyages en France du tsar Pierre Ier, de Gustave III, du roi de Danemarck, de Joseph II et du grand-duc de Russie (depuis Paul Ier). 5° *Vues politiques et patriotiques sur l'administration des finances de France*, ibid., 1787, in-4°. Le comte de Lubersac, frère de l'abbé, maréchal de camp, commandant l'école de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi (1), a eu part à cet ouvrage ainsi qu'au suivant. 6° *Le Citoyen conciliateur*, ibid., 1788, in-4° ; 7° *Hommages religieux, politiques et funèbres, à la mémoire de Léopold II et de Gustave III* (avec leurs portraits), Coblentz, 1792, in-8°, fig. Le produit de cet ouvrage était destiné au soulagement des prêtres insermentés et persécutés. — Un abbé DE LUBERSAC, ancien vicaire général de Narbonne, et que M. Ersch croit être le même que le précédent, a publié un *Journal historique et religieux de l'émigration du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802..., in-8°. — Un autre abbé DE LUBERSAC, parent du précédent, fut aumônier de Madame Victoire, fille de Louis XV, et périt dans les massacres qui eurent lieu à Paris, dans la maison des carmes, en septembre 1792. W—S.

LUBERSAC (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DE), évêque de Chartres, naquit à Limoges, le 15 janvier 1740, d'une ancienne famille du Limousin. Peu de temps après sa promotion au sacerdoce, M. de Jumilhac, son parent, archevêque d'Arles, le choisit pour un de ses grands vicaires, et le roi le pourvut en 1768 du titre de son aumônier par quartier. Nommé à l'évêché de Tréguier, et sacré dans la chapelle du château de Versailles le 6 août 1775, le nouveau prélat se confia d'abord à des hommes qui plus tard ne devaient pas sympathiser avec lui. L'un d'eux, très-célèbre depuis, fut l'abbé Sieyès, qu'il fit chanoine de sa cathédrale. Moins heureux que M. de Sarra, son prédécesseur, Lubersac n'obtint pas l'affection générale de ses diocésains ; ils savaient que l'évêché de Tréguier n'était depuis longtemps qu'un marchepied, à l'aide duquel on montait sur des siéges plus importants, et que leur évêque n'était pour eux qu'un pasteur provisoire. De son côté, M. de Lubersac, que sa naissance, ses goûts, ses habitudes appelaient à la cour, ne pouvait dissimuler l'ennui et l'antipathie qu'il éprouvait en basse Bretagne ; il lui tardait de voir arriver le moment où finirait l'espèce d'exil dont il se trouvait frappé. Aussi ne fut-on ni affligé ni surpris lorsqu'il fut trans-

(1) On trouve de curieuses anecdotes sur ce militaire dans le tome 1er de *Paris, Versailles et les provinces*.

féré, en 1780, à l'évêché de Chartres. Cette mutation, qui le plaçait à la tête de quatre-vingts chanoines et d'un conseil de seize vicaires généraux, le rapprochait de Paris, et lui offrait ainsi les moyens de faire plus commodément son double service d'aumônier de Louis XVI et de premier aumônier de Madame Sophie, tante du roi. Son premier soin, après qu'il eut pris possession de son nouveau siége, fut de faire sentir la nécessité de la résidence à beaucoup de curés de son diocèse que le voisinage de Paris excitait à faire de trop fréquents et de trop longs séjours en cette ville. Il s'occupa aussi avec ardeur de l'administration de son diocèse, qu'il gouverna avec tant de piété, de zèle et d'édification, qu'il se concilia bientôt le respect et la confiance de ses diocésains. Il améliora la liturgie de son Église en publiant, en 1783, un nouveau bréviaire, suivi bientôt d'un nouveau missel. Membre des assemblées du clergé en 1782 et en 1788, il présida en 1789 celle du clergé de son diocèse, qui le nomma député aux états généraux. Il fit partie de ceux des membres de son ordre qui proposèrent, par acclamation, d'adhérer à l'invitation qui leur était faite par Target, orateur du tiers état, « au nom du Dieu de paix dont ils « étaient les ministres, et au nom de la nation, « de se réunir aux députés du tiers, dans la salle « de l'assemblée générale, afin de chercher en« semble les moyens d'établir la paix et la con« corde. » Par suite de son adhésion à l'invitation de Target, des applaudissements accueillirent son nom lorsqu'on fit l'appel, le 22 juin 1789, des 149 membres du clergé qui avaient signé la déclaration du 19 du même mois. Ce fut lui aussi qui présida la députation du clergé chargée d'annoncer que la majorité de cet ordre demandait à se réunir à l'assemblée pour procéder à la vérification commune. La part qu'il prit à cette réunion l'ayant rendu populaire et influent, il fut, le mois suivant, nommé membre d'une députation que l'assemblée nationale envoya à Poissy et à St-Germain pour y arrêter des désordres graves. Des forcenés s'étaient emparés de M. Thomassin, homme probe de l'une de ces deux villes, mais proscrit en raison de sa fortune, sous prétexte qu'il avait accaparé des grains. Lors de l'arrivée des députés, la populace, résolue à pendre Thomassin, préparait déjà l'instrument de son supplice. Vainement de Lubersac et ses collègues, à genoux d'un côté, le malheureux Thomassin de l'autre, essayèrent-ils d'obtenir d'elle que les lois suivissent leur cours régulier. De Lubersac la harangua seul, mais sans plus de succès. Thomassin fut conduit au pied d'un mur où étaient scellés des anneaux auxquels on attachait les bêtes de somme. Pendant qu'on l'y attachait lui-même, quelques-uns des insurgés s'éloignèrent pour aller chercher une potence et un confesseur. Cet incident le sauva. Les habitants de Poissy, cédant au cri de leur conscience, s'intimident, sont saisis de remords et ne veulent pas que ce crime souille leur ville. Thomassin profite de la scission qui s'établit alors entre les habitants de Poissy et ceux de St-Germain, pour aller se réfugier dans la prison. On obtint qu'il partirait avec les députés, sous la condition qu'ils le livreraient eux-mêmes à la justice. Thomassin monta dans la voiture de de Lubersac, au courage duquel il dut la vie. Ce ne fut qu'en suivant des chemins détournés que ce prélat put échapper aux attaques préméditées auxquelles il fut personnellement en butte, et regagner Versailles où il remit Thomassin entre les mains de l'autorité judiciaire. L'assemblée nationale vota à l'unanimité des remercîments à de Lubersac, pour sa belle conduite dans cette déplorable circonstance. Sa popularité diminua un peu lorsqu'il fit observer, le 4 août, « qu'il y avait un « écueil à éviter dans la déclaration des droits, « celui d'éveiller l'égoïsme et l'orgueil ; que le « terme de *devoirs* était corrélatif de celui de « *droits;* qu'il convenait de placer à la tête de « cet ouvrage quelques idées religieuses noble« ment exprimées, pour témoigner que, si la « religion ne doit pas dominer la politique, elle « ne saurait pourtant y être étrangère. » Ces observations, vivement applaudies par les députés du clergé, furent froidement accueillies par le reste de l'assemblée. De Lubersac répara cet échec dans la mémorable nuit qui suivit la séance de ce jour. Il y proposa l'abolition du droit exclusif de chasse, véritable fléau des campagnes, et il déclara en faire personnellement l'abandon. Cette motion, adoptée avec enthousiasme, électrisa tellement l'assemblée que la délibération resta suspendue pendant quelques instants. De Lubersac ne se fit plus entendre qu'une fois : ce fut pour demander, le 7 octobre 1789, que le renouvellement annuel des impôts fût voté à chaque législature, afin que les assemblées, dirigeant l'emploi de l'impôt, pussent assurer la liberté publique. S'il crut devoir proposer ou appuyer quelques-unes des innovations que réclamait l'ordre public, il n'en fut pas de même de celles qui furent décrétées en matière de religion. Sa conscience repoussant la constitution civile du clergé, il souscrivit la déclaration du 13 avril 1790, ainsi que quelques autres protestations du côté droit. Il fut aussi l'un des signataires de l'*Exposition des principes* sur la constitution civile du clergé, et adhéra à l'instruction de M. de la Luzerne du 15 mars 1791. A la fin de la session, il se rendit en Angleterre, et de là en Belgique et en Allemagne. Il habita différentes villes de ce dernier pays, notamment Hildesheim où, au moyen d'aumônes envoyées de Chartres, il secourut des prêtres de son diocèse, émigrés comme lui. On trouve son nom à la fin de l'*Instruction sur les atteintes portées à la religion*, publiée le 15 août 1798 par les évêques français retirés dans les pays étrangers. Ayant

donné sa démission en 1801, à la demande de Pie VII, il revint en France, où il ne fut pas toujours à l'abri du besoin. Sur son refus d'accepter un nouveau siége, le gouvernement consulaire le nomma membre-évêque du chapitre de St-Denis, dont il était le doyen quand il mourut. On voulut, lors du concordat de 1817, le faire remonter sur son siége, mais son âge avancé ne lui permit pas de reprendre les fonctions épiscopales. Depuis sa rentrée en France jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 30 août 1822, il vécut dans la retraite, ne voyant que sa famille et quelques amis, et partageant son temps entre les exercices de piété et des lectures instructives. Tous les jours il célébrait les saints mystères à l'église de l'Assomption, où sa grande simplicité et sa fervente piété édifiaient les assistants. Par son testament, il avait demandé à être inhumé dans le caveau destiné aux évêques, dans la cathédrale de Chartres; ce caveau ayant été détruit pendant la révolution, on plaça sa dépouille mortelle dans l'ancienne église de St-Lubin qui, après avoir été celle des capucins, sert aujourd'hui à l'hospice des vieillards. — Son frère aîné, le marquis DE LUBERSAC, né en 1731, avait assisté en 1745 au siége de Tournai et à la bataille de Fontenoy, où il fut grièvement blessé. Il fit ensuite la campagne de Hanovre, et parvint au grade de lieutenant général. Revenu en France après le 18 brumaire, il y mourut dans les premières années de la restauration. — Deux de ses fils avaient péri à Quiberon. P. L—T.

LUBERT (mademoiselle DE), romancière, née à Paris vers 1710, était fille d'un président au parlement. Elle renonça au mariage afin de se livrer à la culture des lettres avec plus de loisir et de liberté. Ses talents naissants lui méritèrent les éloges des hommes célèbres de l'époque, entre autres Fontenelle, Durey de Meinières, la Condamine. Voltaire l'avait surnommée *Muse et Grâce*. Elle avait du goût et des dispositions pour la poésie. En 1772, elle adressa des vers à la Condamine, qui lui fit, aussi en vers, une réponse très-flatteuse. On lui attribue encore une *Epître sur la paresse*. Mais c'est surtout à la composition de contes de fées et de romans qu'elle s'appliqua. Les productions de mademoiselle de Lubert, quoique inférieures à celles de madame de Murat et d'autres dames qui ont travaillé dans le même genre, obtinrent du succès dans leur temps : aujourd'hui elles sont à peu près oubliées. Les principales sont : 1° *le Prince des autruches*, conte, avec un discours préliminaire qui contient l'apologie des contes de fées, la Haye (Paris), 1743, in-12; 2° *le Prince Glacé et la princesse Etincelante*, ibid., 1743, in-12; 3° *la Princesse Camion*, 1743, in-12. Ce conte est ingénieux : il a trouvé place dans le *Cabinet des fées*, collection publiée par Mayer, 1785, 37 vol. in-12. 4° *La Princesse Couleur de rose et le prince Céladon*, 1743, in-12; 5° *la Princesse Lyonnette et le prince Coquerico*, 1743, in-12; 6° *la Veillée galante*, 1747, in-12; 7° *Mourat et Turquia*, histoire africaine, Londres (Paris), 1752, in-12, reproduit sous le titre d'*Anecdotes africaines*, Paris, 1753, in-12; 7° *Léonille*, nouvelle, Nancy, 1755, 2 vol. in-8°. Ce roman fut accueilli avec faveur et passe pour une des meilleures productions de mademoiselle de Lubert. 9° *Tecserion* (anagramme de sec et noir), par M. D. de S., Paris, 1737, in-12. Suivant le marquis de Paulmy, éditeur de la *Bibliothèque universelle des romans*, ce conte est de mademoiselle de Lubert. On lui attribue encore : 10° *la Princesse Coque d'œuf et le prince Bonbon*, traduit de l'arabe par mademoiselle Gracobud, la Haye (Paris), 1755, in-12; *Blanche-Rose*, etc. Mais, comme tous les ouvrages qu'elle a mis au jour ont paru sous le voile de l'anonyme, il y en a peut-être plusieurs qui ne sont pas d'elle. Enfin on lui doit : 1° un *Abrégé d'Amadis des Gaules*, roman espagnol (*voy.* LOBEIRA), Paris, 1750, 4 vol. in-12; 2° *les Hauts Faits d'Esplandion, suite d'*Amadis des Gaules, traduits de l'espagnol de Montalvan, Amsterdam et Paris, 1751, 2 vol. in-12; 3° une nouvelle édition de l'ouvrage de la comtesse d'Auneuil, intitulé *la Tyrannie des fées détruite*, ibid., 1756, in-12. Mademoiselle de Lubert mourut vers 1779, d'après une lettre satirique, mais plus froide que plaisante, insérée cette année-là dans le n° 69 du *Journal de Paris*. P—RT.

LUBIENETZKI (THÉODORE), peintre et graveur, né à Cracovie en 1653, d'une famille noble, alliée aux Leckzinski, fit ses études à Hambourg, et apprit le dessin de Jurian Stur qui, voyant ses dispositions, lui persuada d'aller en Hollande, où il se mit sous la direction de Lairesse. Lubienetzki se rendit ensuite en Italie, où sa naissance le fit accueillir du grand-duc de Toscane, qui lui donna le titre de gentilhomme de sa chambre. Appelé à la cour de Brandebourg, il fut attaché, avec le même titre, à la personne de l'électeur qui le nomma directeur de l'académie de Berlin. Pendant son séjour en Prusse, Lubienetzki orna plusieurs palais et les cabinets de quelques amateurs d'un assez grand nombre de tableaux d'histoire et de paysages, dont les artistes eux-mêmes font un grand cas. Il avait dessiné toutes les têtes ou mascarons dont Schültter avait décoré la cour de l'arsenal de Berlin. Il voulait les faire graver à Amsterdam, chez Pierre Schenek. On ne sait pourquoi cette entreprise n'eut pas lieu. Dans la suite, on a découvert huit pièces de cette collection, et elles font partie de l'œuvre de Gottfried Wenkler : ce sont les mêmes têtes que B. Rode a dessinées et gravées. Lubienetzki s'est exercé avec succès dans la gravure à l'eau-forte. Il a exécuté d'une pointe très-spirituelle une suite de six paysages héroïques, ornés de ruines. Cet artiste était de la secte des sociniens : il fit paraître, sous un nom emprunté, un petit traité sur ces matières, ce qui

le brouilla avec les ministres de Berlin. Son livre fut brûlé par la main du bourreau; cette disgrâce le chagrina tellement qu'il demanda et obtint la démission de tous ses emplois. Il se retira en Pologne en 1706, et y mourut vers 1720. — Son frère *Christophe* LUBIENETZKI, né à Stettin en 1659, préféra comme lui la carrière des arts à celle des honneurs, et le suivit à Amsterdam, où il entra dans l'école d'Adrien de Baker. Cette ville lui plut tellement qu'il y fixa son séjour, exerçant tout à la fois son art et les fonctions de ministre de la religion réformée. Christophe a mérité la réputation d'habile peintre d'histoire. Ses tableaux sont bien composés, bien pensés et dessinés d'une manière correcte; sa couleur ne manque pas de solidité et de franchise. Il serait mis au premier rang, comme peintre de portrait, s'il n'eût préféré le genre plus noble et plus difficile de l'histoire. P—s.

LUBIENIECKI (STANISLAS), en latin *Lubienicius*, socinien polonais, né à Cracovie en 1623, fut un des chefs de cette secte en Pologne, pendant le 17e siècle, et pasteur de l'Eglise de Lublin. Son *Historia reformationis polonicæ* fut vivement censurée par les jésuites, et l'auteur fut obligé de quitter le pays. Il se réfugia à Hambourg, où l'on prétend qu'il fut empoisonné. Il y mourut le 18 mai 1675. Outre son Histoire ecclésiastique, dont la meilleure édition est de Freistadt, 1685, in-8°, on a de lui quelques poésies en polonais sur des sujets religieux, et un grand ouvrage intitulé *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1668 (1667), in-4°, divisé en deux parties : la première offre, en 69 planches, tous les détails de la comète de 1664; la deuxième, ornée de 25 planches, donne le détail des 415 comètes connues depuis le déluge jusqu'en 1664, dont 50 remontent au delà de l'ère chrétienne. L'auteur a eu soin de comparer les événements qui ont suivi les apparitions des comètes, pour prouver qu'elles ne présageaient rien, de même que ses prédécesseurs ne les avaient compilées que pour en faire remarquer les funestes augures. Cet ouvrage, qui fut publié avec un nouveau frontispice en 1681, à l'occasion de la fameuse comète de 1680, est le plus ample qui eût encore paru sur cette matière. C—AU.

LUBIENSKI (FÉLIX), né vers 1756, d'une famille illustre de Pologne, fut confié de bonne heure à Albertrandi, et voyagea sous cet excellent maître, surtout en Italie. Rentré dans sa patrie vers 1773, il se fit connaître comme nonce à la diète de *Quatre ans*, qui termina ses séances par la constitution du 3 mai 1791. Le grand-duché de Varsovie ayant été érigé en 1807, Lubienski en fut nommé ministre de la justice et remplit ce poste avec dévouement. Il introduisit en Pologne le code français, établit une école de droit à l'exemple de celle de Paris, et l'honora d'une protection particulière. Il fonda en outre à l'usage des magistrats une bibliothèque publique, qu'il enrichit de plusieurs milliers de volumes. En 1809, il fut envoyé en Galicie pour introduire les lois françaises dans la partie de cette province dont le prince Poniatowski s'était emparé. Ces travaux utiles furent interrompus par les désastres de la campagne de 1812. Il suivit l'armée française à Paris, et se trouvait dans cette ville lorsque les puissances de l'Europe, assemblées à Vienne en 1815, décidèrent du sort de la Pologne. Lubienski profita de sa position pour représenter, dans une lettre adressée à l'empereur Alexandre, la situation de son infortunée patrie. Il paraît que cette lettre lui attira une disgrâce. S'étant retiré dans les environs de Cracovie, il y mourut quelques années plus tard. G—Y.

LUBIN (EILHARD), savant philologue, naquit en 1565, à Werterstède, dans le comté d'Oldenbourg. Son père, pasteur du lieu, fut son premier maître, et l'envoya continuer ses études dans les plus célèbres universités de l'Allemagne. Il se rendit très-habile dans les langues anciennes, les mathématiques et la théologie, obtint, en 1595, la place de professeur de littérature à l'académie de Rostock et la remplit, pendant dix ans, avec distinction : il fut ensuite pourvu de la chaire de théologie, quoiqu'elle lui convînt beaucoup moins que celle de belles-lettres : les devoirs de cette place et le travail du cabinet, partagèrent le reste de sa vie. Il mourut à Rostock le 1er juin 1621; c'était un homme très-laborieux et qui contribua beaucoup à répandre le goût et à faciliter l'intelligence des anciens auteurs. On cite de lui : 1° des *Commentaires* sur les principales épîtres de Saint-Paul; 2° *Monotesseron sive historia evangelica ex IV evangelistis in unum corpus redacta;* 3° *Phosphorus de prima causa et natura mali tractatus hypermetaphysicus*, Rostock, 1596, in-8°; 1601, in-12. Il y établit deux principes coéternels, Dieu et le néant, et soutient que le péché n'est que la tendance vers le néant, et qu'il a été nécessaire pour faire connaître la nature du bien. Ces idées singulières lui attirèrent plusieurs adversaires, entre autres le professeur Grawerus, qui publia contre lui plusieurs écrits auxquels Lubin répondit dans son *Apologétique*, imprimée en 1600 et réimprimée en 1605 (*voy.* les *Anti* de Baillet). Mais c'est comme philologue que Lubin mérite plus particulièrement d'être connu; ses ouvrages, en ce genre, sont : 1° *Clavis græcæ linguæ, sive vocabula latino-græca;* souvent réimprimé in-12 et in-8°. Les éditions les plus correctes sont celles d'Amsterdam, Elzévir, 1651, 1664, in-12; 2° *Antiquarius sive priscorum et minus usitatorum vocabulorum brevis et dilucida interpretatio ordine alphabetico digesta*, Amst., 1594; Francfort, 1601, in-8°; 3° des *Notes* sur Anacréon, Horace, Perse et Juvénal (Rostock, 1598 et 1600, in-8°); 4° une *Traduction littérale* d'Anacréon, Rostock, 1597, in-4°; 5° des *Paraphrases* d'Horace, ibid., 1599, in-4°; 6° une

édition de l'Anthologie, avec la traduction latine (Heidelberg), Commelin, 1604, in-4°; rare et recherchée. Il avait déjà publié séparément le premier livre, sous le titre de *Florilegium*, etc., Rostock, 1600, in-8°; 7° la *Traduction* en prose des *Dionysiaques*, poëme de Nonnus (*voy.* NONNUS); 8° les *Lettres* d'Hippocrate, de Démocrite, Héraclite, Diogène, Cratès, etc., publiées en grec, avec une assez mauvaise version latine, Commelin, 1601, deux parties in-8°, rare. Le texte grec avait déjà été publié par les Alde. On trouve des *vers* de Lubin dans les *Deliciæ poetarum Germanorum*, t. 3. W—s.

LUBIN (AUGUSTIN), religieux augustin, né à Paris en 1624 et mort dans la même ville en 1695, fut géographe du roi et remplit différents emplois dans son ordre. On a de lui : 1° *Martyrologium romanum cum tabulis geographicis et notis historicis*, Paris, 1660, 1 vol. in-4°; 2° *Tabulæ sacræ geographicæ, sive Notitia antiqua medii temporis et nova nominum utriusque Testamenti ad geographiam pertinentium*, Paris, 1670, 1 vol. in-8°. C'est un dictionnaire géographique qui est souvent joint à la Bible latine de Léonard; 3° *Tables géographiques pour les vies des hommes illustres de Plutarque* (de la traduction de Tallemant), Paris, 1671, 1 vol. in-12. 4° *La suite de la clef du grand pouillé des bénéfices de France*, Paris, 1671, 1 vol. in-12; 5° *Orbis Augustinianus, sive Conventuum ordinis eremitarum sancti Augustini chorographica et topographica descriptio*, Paris, 1672, 1 vol. in-4° oblong. Ce livre est orné de beaucoup de petites cartes géographiques, presque (1) toutes dessinées et gravées par l'auteur, avec une grande netteté; 6° *Index geographicus, sive in annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*. Il a été imprimé en tête de l'édition d'Usserius publiée à Paris en 1673. Lubin avait composé d'autres tables du même genre, qui n'ont pas été imprimées; 7° *Mercure géographique* ou le *Guide du curieux des cartes géographiques*, Paris, 1678, 1 vol. in-12. Le but de l'auteur est de faciliter la connaissance des cartes de géographie en donnant l'explication de tous les mots latins qui s'y trouvent; il y ajoute le synonyme en grec, et termine le volume par diverses notices de noms employés en géographie par les écrivains du moyen âge et plusieurs nations de l'Europe. Cet ouvrage prouve que Lubin avait profondément étudié la science à laquelle tout son loisir fut consacré. On voit qu'il avait bien profité de son séjour à Rome, comme assistant général des augustins français, pour chercher dans les bibliothèques tout ce qui concernait la géographie. Il parle de plusieurs ouvrages qu'il serait bon de composer, annonce qu'il a traduit Étienne de Byzance, et qu'il médite depuis longtemps un livre intitulé *Orbis rudera*, où il se proposait de marquer la situation de toutes les villes détruites, et de celles qui ont changé de lieu, et dit qu'un de ses contemporains a composé une bibliothèque des voyages. On regrette que les circonstances l'aient, ainsi qu'il le déclare, empêché d'effectuer quelques-uns de ses projets. On lui doit aussi l'*Histoire de la Laponie*, traduite du latin de Scheffer, Paris, 1678, in-4°, fig. E—s.

(1) La carte de la province de Lombardie, par exemple, est du P. Bonjour (*Bonus dies*), qui s'y qualifie de géographe de Sa Majesté catholique. C. M. P.

LUBOMIRSKA (ROSALIE, comtesse Chodkiewicz, princesse) célèbre Polonaise, l'une des plus touchantes victimes du tribunal révolutionnaire, était née vers 1770 et avait épousé fort jeune le prince Alexandre Lubomirski. Douée d'un esprit aventureux, elle aimait beaucoup les voyages. De bonne heure elle vint en France et vit la révolution à son origine. Elle en suivait avec intérêt les développements, et ce fut avec regret qu'elle quitta Paris en 1790 pour retourner à Varsovie. Du reste, son séjour dans cette dernière ville fut de peu de durée : il lui tardait de reprendre le cours de ses voyages et de revoir les amis qu'elle avait laissés en France. Elle sortit de nouveau de la Pologne, passa par la Suisse et s'arrêta quelque temps à Lausanne. Un valet de chambre de sa maison ayant laissé échapper en public quelques paroles favorables à la cause de la révolution, le baron d'Erlach, bailli de Lausanne, fit emprisonner cet individu sans en prévenir la princesse. Dès lors elle voulut se soustraire à une inquisition politique qui pesait sur elle-même et revint à Paris où elle se lia avec les principaux députés de la Gironde. Mais ces brillantes amitiés devaient lui être funestes. Après la chute des Girondins, elle fut successivement arrêtée et remise en liberté jusqu'à trois reprises. Un de ses compatriotes, le comte Thadée Mostowski, auquel un tendre sentiment l'attachait, avait subi les mêmes vicissitudes. Après une nouvelle arrestation à Troyes, son titre d'envoyé secret de la Pologne auprès de la république finit par sauver le comte, mais l'imprudente confiance de son amie la perdit. Elle différa de s'éloigner et fut également emprisonnée pour la quatrième fois. Le tribunal révolutionnaire prononça contre elle la peine de mort. Elle obtint un sursis en déclarant qu'elle était enceinte ; mais, sur ces entrefaites, une révolution ayant éclaté en Pologne, Kosciusko et plusieurs autres amis de la princesse écrivirent au comité de salut public pour la réclamer. Elle apprit cette nouvelle, se crut sauvée, et, dans l'émotion de sa joie, se hâta d'avouer que sa grossesse était feinte. Le comité de salut public fut informé de cet aveu et, le jour même, la princesse mourut sur l'échafaud ; elle n'avait pas encore 24 ans (1). D—z.

(1) Sa fille, enfant en bas âge, avait été enfermée avec elle à la Conciergerie, et ne fut rendue à sa famille qu'après le 9 thermidor. — Une autre princesse Lubomirska, célèbre par sa beauté, fut tendrement aimée de Kosciusko, et vint le visiter en Suisse dans les derniers temps de sa vie.

LUBOMIRSKI (Stanislas-Héraclius), grand maréchal de Pologne, d'une des plus illustres familles de ce royaume, né vers 1640, fut rétabli en 1666, par Sobieski, dans les dignités dont son père avait été dépouillé par le roi Jean Casimir. Stanislas avait l'esprit très-cultivé, et il trouvait dans l'étude un noble délassement à ses travaux. Exempt de toute ambition, il n'employa son autorité et ses talents qu'au maintien de l'indépendance nationale, qu'il défendit de sa plume et de son épée dans toutes les occasions. Il mourut au palais de Viazdow, près de Varsovie, le 17 janvier 1702, emportant les regrets de son prince et de tous les ordres. Lubomirski avait été marié deux fois ; et il laissa, de son second mariage avec la comtesse Dönhoff, trois fils, Théodore, François et Joseph, qui se montrèrent les dignes héritiers de ses vertus. Entretenant une correspondance très-active avec les savants les plus distingués de l'Italie, il avait formé à grands frais une magnifique collection de livres, de médailles, d'antiquités et d'instruments de physique et de mathématiques. Il avait traduit, dans sa jeunesse, le *Pastor fido* de Guarini, en vers polonais ; et il a laissé plusieurs ouvrages qui annoncent une grande solidité de jugement, de la piété et beaucoup de patriotisme. Les deux principaux sont : 1° *Consultationes XXV, sive de vanitate consiliorum liber unus*, Varsovie, 1700, in-4°. Cette édition fut supprimée par ordre du roi Frédéric-Auguste dont la conduite y est censurée ; mais l'ouvrage reparut à Leipsick, 1702, in-12. C'est un dialogue dans lequel l'auteur s'attache à prouver la faiblesse des principes politiques qui régissaient alors les différents cabinets de l'Europe : les deux interlocuteurs sont la Vanité et la Vérité. Ce petit ouvrage est rempli de pensées solides et heureusement exprimées. C'est une espèce de cours de politique dans un cadre ingénieux. Bayle a cité le conseil qu'il donne aux princes (*Réponses aux questions d'un provincial*, chap. 63) : « Hâtez-vous de faire la paix. Je n'ai, direz-vous, aucune raison de la souhaiter. La continuation de vos succès doit être un pressant motif de finir la guerre ; augmentant le nombre de vos conquêtes, vous augmenterez le nombre de vos adversaires. Si la fortune change, comptez vos alliés parmi vos ennemis. » 2° *Repertorium sive opuscula latina sacra et moralia*, Varsovie, 1701, in-12. Les trois opuscules que renferme ce recueil étaient composés depuis longtemps, mais Lubomirski les fit imprimer pendant sa dernière maladie comme une espèce de profession des sentiments qui l'avaient guidé toute sa vie. Le premier est intitulé *De remediis animi humani* ; le second, *Theomusa sive doctrina fidei catholicæ* ; et le troisième, *Adverbia moralia, sive de virtute et fortuna*. Il avait déjà publié le dernier en 1666, et quoiqu'il ne l'eût pas avoué publiquement, on savait qu'il en était l'auteur. En effet, la belle devise qu'on lit au frontispice : *Ambiens nulla regna posco ; laus mihi ac regnum sis sola virtus*, renferme l'anagramme de son nom : *Stanislaus Lubomirius, magnus rei Poloniæ mareschalcus*. Le *Theomusa*, qui est une espèce de catéchisme en vers latins et polonais, avait déjà paru en 1683, et le texte polonais séparément en 1697, in-4°. On trouve d'assez grands détails sur les autres poésies du même auteur dans la *Bibliotheca poetarum polonorum* (par J.-A. Zaluski). — Le prince *Théodore* Lubomirski, fils du précédent, entra au service d'Autriche, et se distingua contre les rebelles de Hongrie. Comme il favorisait le parti de Charles XII en Pologne, les Saxons ravagèrent ses biens héréditaires ; il leva des troupes en faveur de Stanislas, et remporta divers avantages sur le roi Auguste. Il servit ensuite avec distinction sous le prince Eugène contre les Turcs. Revenu à Varsovie en 1730, pour la diète d'élection à la couronne, il réunit beaucoup de voix et semblait devoir l'emporter sur Stanislas ; mais l'arrivée d'une troupe russe à laquelle on n'était pas en mesure de résister, déconcerta les prétentions de l'un et de l'autre ; il cria le premier : *Vivat rex Augustus III !* et sa voix entraîna l'assemblée. Il obtint en 1736 le grade de général feld-maréchal d'Autriche, et mourut le 6 février 1745, dans son château de Viazdow. Quelques-uns de ses discours en polonais, prononcés dans les diètes en diverses occasions, sont insérés dans la *Suada polona et latina* de J.-O. Danegkoviz, tome 1er.— Le prince *George-Augustin* Lubomirski, frère de Stanislas, fut proposé en 1704, à Charles XII, pour remplacer le roi Auguste ; mais le primat qui ne cherchait qu'à conserver plus longtemps l'autorité pendant l'interrègne, dit au roi de Suède que Lubomirski était trop vieux et qu'il aimait trop l'argent. Il mourut le 20 avril 1706. W—s.

LUC (Saint), auquel on attribue l'Évangile qui porte son nom et la rédaction des *Actes des apôtres*. Sa vie, comme celle de la plupart des premiers disciples du Christ, est entourée des plus grandes obscurités. C'est le personnage dont il est question dans les épîtres de St-Paul (II *Timoth.*, c. 4, v. 11, *Coloss.*, c. 4, v. 14, *Philem.*, c. 24), comme d'un ami et d'un compagnon de travaux de ce grand apôtre. Il ne faut pas le confondre avec Lucius de Cyrène (*Act. apost.*, c. 13, v. 1), ni avec le Lucius de l'épître aux Romains, comme l'a remarqué Origène (*ad Rom.*, c. 26, v. 21). Il est à croire que St-Luc était né païen (*Epist. ad Coloss.*, ch. 4, v. 11, 14), mais on n'est pas assuré qu'il fût, ainsi qu'Eusèbe et St-Jérôme le supposent, natif d'Antioche. Les Actes des apôtres donnent à penser que cet évangéliste accompagna son maître Paul jusqu'à Rome. Il ressort de l'Evangile de St-Luc qu'il a été composé après ceux de St-Marc et de St-Matthieu qu'il copie en plus d'un point et auxquels il ajoute des détails parfois en contradiction avec le récit de ceux-ci. L'auteur a rédigé son livre pour un certain Théophile, d'après les témoignages de té-

moins oculaires et de ministres de la parole évangélique ; il ne cite cependant nulle part St-Paul. Mais il est évident qu'il adopte les opinions de cet apôtre sur la vocation des gentils et la justification et qu'il présente diverses circonstances de la vie de Jésus-Christ de façon à les favoriser. St-Jérôme dit, on ne sait sur quel fondement, que St-Luc composa son Evangile en Achaïe et en Béotie. Mais l'ancienne version syriaque de cet Evangile porte pour titre : « Evangile que Luc enseigna et prècha en grec à Alexandrie. » Quant aux *Actes des apôtres*, leur auteur se donne effectivement dans plusieurs passages pour un compagnon de St-Paul. Aussi a-t-on attribué tour à tour les *Actes des apôtres* à Timothée et à Silas. Quoi qu'il en soit, ce livre paraît, comme l'a montré E. Zeller, avoir été composé à Rome au commencement du second siècle. Malgré son titre il ne renferme qu'un fragment fort incomplet de l'histoire apostolique, car il ne circula jamais sur la vie des apôtres autres que Paul, Pierre, Jacques et Jean, que des récits apocryphes qui ont été recueillis dans l'*Histoire des douze apôtres*, attribuée à Abdias et que Fabricius a publiée dans son *Codex pseudepigraphus Novi Testamenti*, et dans les *Acta apostolorum apocrypha*, donnés d'après les manuscrits grecs, par M. Tischendorf (Leipsick, 1851). Toutes les circonstances de la vie de St-Luc ont également un caractère légendaire peu propre à inspirer la confiance. St-Jérôme assure qu'il excellait dans les lettres, et qu'il ne cessa pas d'exercer la médecine jusqu'à sa mort, au milieu des occupations et des traverses de la prédication évangélique. D'autres prétendent que St-Luc étendit ses connaissances en voyageant dans la Grèce et l'Egypte, à la suite d'une famille noble dont il était le médecin. Quant au talent de la peinture, rien ne prouve qu'il en fût doué (*voy.* Luca Santo). St-Épiphane semble dire qu'il devint un des disciples de Jésus-Christ quelque temps avant sa passion ; mais Tertullien et beaucoup d'autres disent positivement qu'il n'a jamais connu le Sauveur, et ne s'est converti qu'après son ascension. D'après les *Actes*, l'an 51 de J.-C., Paul et Luc s'embarquèrent ensemble pour passer de la Troade en Macédoine, firent quelque séjour à Philippes, et parcoururent la Grèce en évangélisant. St-Paul, écrivant à Philémon, témoigne que son disciple coopérait fidèlement à l'œuvre de Dieu. Vers l'an 56, St-Luc fut envoyé à Corinthe par St-Paul. En 61 il le suivit à Rome, quand l'apôtre s'y rendit de Jérusalem, chargé de chaînes. Après le martyre de St-Paul, la légende dit que St-Luc prècha dans l'Italie, dans la Gaule, dans la Dalmatie et dans la Macédoine, passa par la Bithynie, se rendit en Égypte, et revint dans l'Achaïe, où il finit sa vie par le martyre dans un âge très-avancé. L'Eglise latine célèbre sa fête le 18 octobre. L'Évangile de St-Luc donne au Christ une généalogie différente de celle qui se trouve dans St-Matthieu ; ce qui peut étonner chez un disciple de St-Paul, lequel dans l'épître à Timothée s'élève contre les généalogies interminables qui divisaient les chrétiens. Il passe sous silence l'adoration des mages qui se trouve au commencement de l'Evangile St-Matthieu. Il rapporte presque toujours aux soixante-dix disciples ce que ce dernier Evangile dit des douze. Il ajoute généralement aux traits par lesquels St-Matthieu nous peint l'ignorance et l'incrédulité des apôtres. Il donne des détails sur les actes du Christ que l'on chercherait vainement dans les deux premiers Evangiles. L'ordre des faits adoptés par l'Évangile St-Luc est totalement différent de celui que suit St-Matthieu ; il détruit l'ordonnance et l'enchaînement qu'on observe dans celui-ci. Le style de l'Évangile de St-Luc est clair, élégant, varié. On s'aperçoit que l'écrivain avait reçu une éducation soignée, et avait cultivé les lettres : tous les philologues s'accordent à lui rendre cette justice. Ses pensées et sa diction ont une sublimité qui étonne ; on y admire en même temps cette simplicité qui fait le caractère propre des évangélistes. Il est le plus long de tous, et n'a cependant que vingt-quatre chapitres. Les commentaires dont l'Évangile de St-Luc a été l'objet n'offrent rien qui doive être cité. Nous dirons seulement qu'il a été traduit en vers français par un anonyme. Richard Simon, dom Calmet, Lardner et Mill lui ont consacré des articles intéressants. La critique allemande s'est beaucoup exercée sur l'Évangile St-Luc comme sur les autres Evangiles ; il faut citer surtout les travaux de Schleiermacher, Henke, K. Ch. L. Schmidt, Eichhorn, Kuinœl, et L. de Wette. Ed. Zeller dans sa savante *Histoire des apôtres* (*Die Apostelgeschichte*), publiée à Stuttgard en 1854, in-8°, a discuté fort au long la question de savoir si St-Luc a ou non composé les *Actes des apôtres*. Enfin on devra encore consulter E.-A. Schwanbeck, *sur les sources des écrits de St-Luc* (en allemand), Darmstadt, 1847, in-8°. Origène et St-Jérôme ont attribué à St-Luc la traduction grecque de l'épître aux Hébreux ; Clément d'Alexandrie lui attribue la Dispute de Jason et de Papisque, ouvrage qui n'existe plus ; mais le tout sans aucun fondement (*voy.* dom Calmet *sur la Bible*, t. 7, in-folio). L-b-e et Z-m.

LUC (Geoffroi de), troubadour, né dans la Provence au 14e siècle, d'une famille noble, avait étudié les langues anciennes avec plus de soin que la plupart de ses contemporains. Il enseigna les éléments de la poésie à Flandrine de Flassans, dont il était épris, et qu'il célébra sous le nom de *Blankaflour* (blanche fleur). Cette dame lui ayant préféré un de ses rivaux, il se plaignit de son ingratitude par une pièce de vers dont Jean de Notre-Dame a conservé quelques fragments (*Vies des plus célèbres poëtes provençaux*). Flandrine lui répondit sur les mêmes rimes, mais sans chercher à se justifier, prétendant que si

elle lui était redevable de son talent pour la poésie, elle lui avait donné, d'un autre côté, d'excellentes règles de conduite, et qu'ainsi ils étaient quittes l'un envers l'autre. Ce raisonnement fut peu du goût de Geoffroi, qui chercha des consolations à ses peines dans la culture des lettres : il fonda une sorte de société littéraire qui s'assemblait tous les jours à l'abbaye de Thoronet et dont Notre-Dame fait connaître les principaux membres. Geoffroi mourut en 1340. L'abbé Millot fait mention d'un *Giraud de Luc*, dont on a deux *sirventes* à peu près inintelligibles. (Voy. l'*Histoire des troubadours*, t. 3.) W—s.

LUC (JEAN DU) (*Joannes Lucius*), né à Paris dans les premières années du 16e siècle, fut nommé procureur général de la reine Catherine de Médicis en 1549. C'est la première reine qui paraît avoir eu un procureur général, ainsi qu'il le dit lui-même, p. 52 de l'ouvrage ci-après cité. Il était auparavant procureur au parlement et aussi procureur du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims. Jean du Luc a fait imprimer un ouvrage curieux, intitulé *Placitorum summæ apud Gallos curiæ*, lib. 12, LUTETIÆ, *apud Carolum Stephanum*, 1559, in-4°. Il y a à la fin un *index* en français des anciens mots latins qui se trouvent dans ces douze livres d'arrêts du parlement, et dont il serait difficile d'avoir l'intelligence sans cette traduction ou explication : par exemple, *amanuensis sanguinarius*, le clerc du sang, qu'on a depuis appelé et qu'on appelle encore maintenant *greffier criminel; liturgia stata*, la messe paroissiale ou la grand'messe; *natalibus restitutus*, anobli, etc. Z.

LUC (JACQUES-FRANÇOIS DE), d'une famille originaire de Lucques (d'où elle paraît avoir pris son nom), et fixée à Genève depuis le 15e siècle, naquit dans cette ville en 1698, et mourut en 1780. Il honora sa patrie comme citoyen et se fit connaître dans le monde littéraire par deux ouvrages en faveur de la religion : 1° *Lettre contre la fable des Abeilles*, in-12 (*voy.* MANDEVILLE); 2° *Observations sur les savants incrédules* (1), Genève, 1762, in-8°. Son plus beau titre de gloire est d'avoir été père de deux fils, Guillaume-Antoine de Luc, dont l'article se trouve à la lettre D (*voy.* DELUC), et le suivant. M—N—D.

LUC (JEAN-ANDRÉ DE), fils du précédent, l'un des plus célèbres physiciens du 18e siècle, naquit à Genève le 8 février 1727. Après avoir fait un cours d'études très-soigné, il fut destiné au commerce; mais, entraîné vers les sciences par son penchant et par une aptitude marquée, il sut partager son temps entre ses études favorites et les travaux de son état; et ce fut ainsi que s'écoulèrent les quarante-six premières années de sa vie, pendant lesquelles il ne sortit de sa patrie que pour quelques voyages d'affaires dans les pays voisins et pour des excursions scientifiques dans les Alpes. Cependant il avait déjà jeté les fondements de sa réputation, en publiant d'importants ouvrages; et il a commencé avec son frère, Guillaume-Antoine de Luc, cette belle collection d'histoire naturelle et principalement de minéralogie, qui a été successivement augmentée par les deux frères et par le fils du dernier, chez lequel elle se conservait à Genève. Jean-André de Luc a laissé aussi dans sa patrie un souvenir honorable de la part qu'il eut aux affaires publiques, comme citoyen et comme membre du conseil des Deux-Cents, et de l'intérêt qu'il ne cessa d'y prendre depuis le moment qu'il s'en éloigna pour ne revenir qu'une seule fois y passer quelques jours. Un dérangement dans sa fortune sembla n'être pour lui qu'une occasion favorable de se livrer tout entier à sa véritable vocation et de mettre en usage cette philosophie pratique et cette égalité d'âme qui était un des traits dominants de son caractère et qu'il devait à un profond sentiment religieux autant qu'à sa douceur naturelle. Il partit pour l'Angleterre en 1773, y fut très-bien accueilli, devint lecteur de la reine et y fixa sa résidence. Depuis, il fit plusieurs voyages en Suisse, en France, en Hollande, en Allemagne; il passa dans ce dernier pays six années (1798-1804), parcourut encore l'Angleterre en observateur, de 1804 à 1807, et mourut à Windsor le 7 novembre 1817, âgé de 91 ans. Etant à Göttingue, en 1798, il fut nommé professeur honoraire de géologie, mais il n'en a jamais exercé les fonctions. J.-A. de Luc était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, membre de la société royale de Londres et de plusieurs autres sociétés savantes. Il a enrichi la géologie et la météorologie de plusieurs découvertes intéressantes. Il a construit un hygromètre, substitué le mercure à l'esprit-de-vin dans le thermomètre de Réaumur, et il a beaucoup contribué à rendre familière la mesure de la hauteur des montagnes par le baromètre portatif dont il est l'inventeur. Ce qui distingue éminemment de plusieurs des philosophes de son temps ce savant respectable, c'est le caractère religieux dont il a empreint tous ses écrits. Ayant observé qu'une des objections le plus souvent répétées contre la révélation était une prétendue contradiction entre le récit de Moïse et les phénomènes géologiques, il s'appliqua à la défendre sous ce rapport. De là ces essais, renouvelés si souvent et avec un zèle infatigable, pour montrer l'accord de ce que la géologie moderne contient de plus avéré avec la théologie physique de Moïse; et quel que soit le jugement définitif des savants sur les diverses hypothèses que cet habile physicien a défendues avec une profondeur et une solidité de savoir, reconnues par ses adversaires eux-mêmes, il en résulte toujours que nos livres saints ne sauraient être attaqués de ce côté. Soixante-dix années de

(1) Ces savants sont Diderot, Voltaire, Mandeville, mademoiselle Huber, etc.

méditations et de travaux, poursuivis avec autant de bonne foi que de persévérance, avaient produit en lui une conviction intime et toujours croissante, qui n'eut pas besoin de se fortifier par d'autres autorités et qui formait elle-même une autorité assez imposante : mais ce ne fut pas une joie et une gloire médiocres pour ce respectable vieillard que de voir notre illustre Cuvier conduit par ses belles recherches aux mêmes résultats, et d'entendre ce savant rendre une pleine justice à la sagacité, à l'exactitude de ses observations, aux services par lui rendus aux sciences naturelles et le mettre sur la même ligne que les Werner et les Dolomieu (dans son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles, depuis* 1789, Paris, 1810). La liste des ouvrages de J.-A. de Luc est très-étendue ; nous indiquerons les principaux, en les classant d'après les sujets. Sur la *Météorologie :* 1° *Recherches sur les modifications de l'atmosphère, ou Théorie des baromètres et des thermomètres*, Genève, 1772, 2 vol. in-4°; Paris, 1784, 4 vol. in-8°. Cet excellent ouvrage, dit Lalande (*Bibliographie astronomique*), est un traité complet renfermant les recherches les plus ingénieuses et les plus neuves, spécialement la découverte du rapport exact entre les hauteurs du baromètre et celles des montagnes. 2° *Relations de différents voyages dans les Alpes du Faucigny,* par MM. D. et D., Maestricht, 1776, in-12. C'est la relation des voyages faits par les frères de Luc avec Pierre-Gédéon Dentand (*voy.* ce nom), et ce dernier en fut le principal rédacteur. 3° *Nouvelles idées sur la météorologie*, Londres, 1786, 3 vol. in-8°; 4° *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles* (précédée de deux mémoires sur la théorie chimique moderne, où il cherche à combattre l'hypothèse sur la composition de l'eau), Paris, 1803, in-8° ; 5° *Traité élémentaire sur le fluide galvanique*, Paris, 1804, in-8°. — Sur la *géologie :* 6° *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme, adressées à la reine de la Grande-Bretagne*, la Haye, 1778-80, 6 vol. in-8°. C'est principalement dans cet ouvrage curieux qu'il montre l'accord de l'histoire mosaïque avec l'histoire naturelle du globe. Il y expose ses idées sur les six jours de la création, qu'il regarde non comme des périodes de vingt-quatre heures, mais comme des séries d'opérations qui ont dû précéder l'état actuel du globe et dont chacune comprend plusieurs siècles, ou même des milliers d'années. Il essaye d'expliquer l'événement du déluge par des cavités qui, s'étant affaissées sous l'ancien continent, ont formé le lit actuel de la mer, tandis que son ancien fond, devenu terre ferme, traversée de chaînes de montagnes jadis sous-marines, nous explique la présence des animaux fossiles, à tous les degrés de l'élévation de nos continents, nés après le déluge. En étudiant le monde physique, il ne néglige pas le monde moral, et son livre est entremêlé d'observations intéressantes sur les habitants des pays qu'il a visités. Quelques lettres, dans les tomes 2 et 5, sont de Guillaume-Antoine de Luc. 7° *Lettres sur quelques parties de la Suisse, adressées à la reine de la Grande-Bretagne,* 1785, in-8°; 8° *Lettres sur l'histoire physique de la terre,* adressées au professeur Blumenbach et publiées par Émery, supérieur général de la congrégation de St-Sulpice, Paris, 1798, in-8°. C'est le résumé d'une trentaine de lettres adressées à M. La Métherie, dans le *Journal de physique*, années 1790, 1791 et 1798. Ces lettres, où l'auteur expose ses idées sur la physique de la terre, contiennent plutôt que l'ouvrage suivant de véritables éléments de géologie. De Luc s'y est resserré davantage et y a mis plus de méthode et de clarté. 9° *Traité élémentaire de géologie,* publié en anglais à Londres, 1809, in-8°, et en français, à Paris, même année. Cet ouvrage, complément du précédent, a pour objet la réfutation du système de deux savants anglais, Hutton et Playfair, qui attribuent à l'action d'un feu souterrain l'élévation de nos montagnes, et au courant des eaux le creusement des vallées, ce qui les conduit à donner à nos continents une ancienneté considérable. De Luc, au contraire, conclut avec Dolomieu que l'état de nos continents n'est pas ancien et qu'il n'y a pas longtemps qu'ils ont été donnés à l'empire de l'homme. — De Luc continua ses voyages jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans et en publia de nouvelles relations en anglais. 10° *Voyages dans le nord de l'Europe, contenant des observations sur quelques parties des côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord*, Londres, 1810, 3 vol. in-8°; 11° *Voyages géologiques dans quelques parties de la France, de la Suisse et de l'Allemagne*, Londres, 1813, 2 vol. in-8°; 12° Dans sa quatre-vingt-dixième année, il donna encore un *Abrégé de géologie,* qui est peut-être un de ses meilleurs ouvrages. Enfin, il publia, pendant son dernier séjour en Allemagne, quelques écrits consacrés à la *religion*. 13° *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédées et suivies de détails historiques,* Berlin, 1799, in-8°; 14° Il avait fait une étude particulière de Bacon, et il admirait surtout dans ce beau génie l'accord du scepticisme philosophique avec une soumission sincère aux croyances religieuses; mais ayant cru remarquer que le traducteur français des ouvrages de Bacon (Ant. Lasalle) en avait fait disparaître plusieurs passages en faveur du christianisme, il s'en plaignait dans une brochure très-vive : *Bacon tel qu'il est, ou Dénonciation d'une traduction française des ouvrages de ce philosophe,* etc., Berlin, 1800, brochure in-8°, qu'il fit suivre, deux ans après, du *Précis de la philosophie de Bacon et des progrès qu'ont faits les sciences naturelles,* Paris, 1802, 2 vol. in-8°; ouvrage d'un grand intérêt. M. Renouard a montré que le physicien genevois avait été entraîné trop loin par son zèle (voy. *Catal. de la bibl. d'un amateur,* t. 1er, p. 193). De

Luc eut avec un pasteur distingué de Berlin, S. Teller, une correspondance sur le christianisme, qui donna lieu à quatre petits ouvrages publiés à Berlin et à Hanovre, en 1801 et 1803. Enfin, parmi une foule d'Articles, de Mémoires, de Dissertations dans les *Journaux de physique* et *des savants*, dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Recueil de l'académie des sciences*, etc., etc., nous remarquons un mémoire sur la question proposée en 1791 par l'académie de Harlem : « Est-il raisonnable, est-il nécessaire « ou utile de se livrer à la recherche d'un prin- « cipe primitif et universel de l'obligation morale « duquel pourraient se déduire tous les devoirs? « et dans ce cas quel est ce principe? » Ce mémoire, qui ne fut pas couronné, a été imprimé en tête des *Lettres à Blumenbach*. On y voit l'ensemble des idées de de Luc sur la religion, sur la nécessité de la révélation, comme seul fondement solide de toute obligation morale, et sur l'importance religieuse des systèmes géologiques; et l'on y trouve un précis d'entretiens très-curieux de l'auteur avec Voltaire et J.-J. Rousseau. M—N—D et W—S.

LUC. *Voyez* CALIGNY.

LUC DE BRUGES (FRANÇOIS), docteur de Louvain, doyen de l'Eglise de St-Omer, né en 1552, mourut en 1619. Il possédait plusieurs langues, surtout le grec, l'hébreu, le chaldaïque et le syriaque. On a de lui : 1° *Commentarii in Evangelia*, Anvers, 1606, 1616 et 1712, 5 t. en 3 vol. in-fol., portant à la fin : *Notarum ad varias lectiones in 4 Evangeliis occurrentes libellus duplex, quorum uno græcæ, altero latinæ varietates explicantur*. Plantin, qui connaissait le profond savoir de Luc de Bruges dans les livres saints, lui avait demandé des scolies sur le Nouveau Testament, semblables à celles qui ont été publiées sur l'Ancien sous le nom de Vatable. Luc étendit un peu ce plan, sans trop s'écarter néanmoins des intentions de Plantin. Son grand objet est de rechercher la signification propre des mots; et il y réussit admirablement au gré des critiques et des scoliastes de toutes les communions. 2° *Notationes in sacra Biblia, quibus variantia discrepantibus exemplaribus loca discutiuntur*, Anvers, 1580, in-fol.; ibid., 1583, in-fol.; Leipsick, 1657, in-fol. Rien de plus judicieux et de plus exact que ces notes, dit le docteur Mill. 3° *Variæ lectiones Veteris et Novi Testamenti vulgatæ latinæ editionis collectæ, et cum codicibus syriacis, bibliis regiis, veterumque Ecclesiæ patrum et scriptorum versionibus et explicationibus collatæ*. C'est la Bible de Louvain, à laquelle il travailla de concert avec ses confrères, et dont il composa la préface, 1580-1583. 4° *Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis Concordantiæ*, Anvers, 1617, in-fol.; imprimées un grand nombre de fois. Ces concordances, inventées dans le 13e siècle (*voy.* HUGUES DE SAINT-CHER), ont été perfectionnées d'abord par Luc de Bruges et corrigées depuis par plusieurs savants. 5° *Loca insigniora Romanæ correctionis in lat. Bibliis jussu Sixti 5, recognitis observata*, Anvers, 1603, in-12; 6° *Biblia hebræa et latina Ariæ Montani*, Genève, 1609 et 1619, avec des corrections de Luc, qui eut part à la Polyglotte d'Anvers et à toutes les entreprises bibliques de son temps. 7° *Sermons et Oraisons funèbres*, de trois évêques de St-Omer, Anvers, in-8° (*voy.* Valère André, *Biblioth. belgic.*). L—B—E.

LUC DE TUY (LUCAS TUDENSIS), historien ecclésiastique, né à Léon, en Espagne, au commencement du 13e siècle, avait l'esprit vif et pénétrant, et un grand désir d'acquérir des connaissances. Après avoir reçu le diaconat, il visita l'Italie, la Grèce et la Palestine, et à son retour fut élevé sur le siége épiscopal de Tuy, dans la Galice, qu'il occupa depuis 1239 jusqu'à l'année 1288, où il mourut. Luc de Tuy était l'ami de Roderic Ximénès, savant archevêque de Tolède, et d'Eloi, le second des supérieurs généraux de l'ordre de St-François. Il a refondu la *Chronique* connue sous le nom de St-Isidore de Séville, et l'a continuée depuis l'an 680, où l'avait laissée Julien de Tolède, jusqu'à 1236; cette *Chronique* est partagée en quatre livres, dont une partie du troisième et le quatrième sont de notre auteur; elle a été continuée par un anonyme jusqu'à l'an 1274, et traduite en espagnol. André Schott l'a insérée avec des notes dans le tome 4 de l'*Hispania illustrata*. On a encore de Luc de Tuy : 1° *De altera vita, fideique controversiis adversus Albigensium errores, libri tres*, Ingolstadt, 1612, in-4°. Le manuscrit de cet ouvrage avait été adressé par le jésuite Mariana à son confrère Gretser, qui le fit imprimer. Il a été inséré avec des notes de Mariana, de Gretser et de Schott, dans les différentes éditions de la *Bibliothèque des Pères* et dans les *OEuvres* de Gretser, t. 12. Ce traité de controverse est fort estimé. 2° *Vita S. Isidori Hispalensis* (St-Isidore de Séville), et *Miracula et historia translationis*, etc., imprimés avec les notes du P. Henschenius dans les *Acta sanctor.*, au 4 avril, et sans les notes dans les *Acta SS. Ord. Benedictini* du P. Mabillon, t. 2. W—S.

LUC DE VANANT, savant arménien du 17e siècle, fit ses premières études dans sa patrie, et se rendit à Rome pour les achever, puis à Amsterdam, où Thomas de Vanant, son oncle, avait une imprimerie arménienne. Devenu maître de cet établissement en 1695, il y fit imprimer un grand nombre de livres à l'usage de sa nation : 1° *Concordance des calendriers romain, arménien, turc et juif*, 1698, 1 vol. in-16; 2° *Arithmétique à l'usage des négociants, avec un Traité des changes et des monnaies de tous les pays*, 1699, 1 vol. in-12; 3° un *Nouveau Testament arménien*, 1698, in-12; 4° une *Mappemonde, avec une carte d'Arménie*, etc., 1695. — Plusieurs Arméniens du nom de Luc ont eu de la célébrité. — LUC, évêque de Tiflis, dans le 15e siècle, fut assassiné

par le gouverneur de cette ville, qui voulut s'emparer de ses immenses richesses. Ce prélat est auteur d'un poëme *sur le bonheur des anges et des saints dans le paradis.* — Luc de Garin (ou d'Arzroum), conservateur d'une bibliothèque au monastère d'Aghthamar (dans une île du lac de Van), réussit à la soustraire aux fureurs de Tamerlan en la cachant sous terre, enfermée dans des tonneaux. — Luc de Geghi se livra à l'enseignement dans le 16e siècle, forma un grand nombre d'élèves et publia divers écrits, entre autres une espèce de *Traité d'astronomie*, ou de *Calendrier*, en vers arméniens. Z.

LUCA (Ignace de), géographe allemand, né à Vienne en 1746, s'appliqua avec beaucoup de zèle à l'étude du droit et de la statistique des différents Etats de l'empire germanique. Après avoir professé pendant plusieurs années la géographie et l'histoire au lycée de Lintz et à l'université d'Inspruck, il abandonna la carrière de l'enseignement pour se livrer au travail de cabinet, revint à Vienne en 1784, et resta sans emploi jusqu'en 1795, qu'il accepta la chaire de statistique au collége Thérésien. Il mourut le 24 avril 1798. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tous en allemand, mais superficiels et peu exacts, entre autres : 1° l'*Autriche savante, ou Catalogue des écrivains et des artistes autrichiens vivants*, Lintz, 1776, 2 vol. in-8°; 2° *Connaissance des Etats autrichiens*, Vienne, 1786, 1 vol. in-8°; 3° *Etat de la ville de Vienne* sous le règne de l'empereur Joseph II, Leipsick, 1787, in-8°; 4° *Lectures historiques et statistiques pour la connaissance des Etats de l'Autriche*, Vienne, 1789-97, 2 vol. in-8°; 5° *Manuel géographique des Etats autrichiens*, ibid., 1790-92, 6 vol. in-8°; 6° *Code politique*, ibid., 1789-95, 14 vol. in-8°; 7° *Leçons sur la constitution de la monarchie autrichienne*, ibid., 1792, in-8°; 8° *Code de la justice*, ibid., 1793-95, 5 vol. in-8°; 9° *Exposition des lois politiques de la monarchie autrichienne*, en 30 tableaux, ibid., 1794, in-fol.; 10° *Connaissance pratique des Etats de l'Europe*, ibid., 1796, in-8°; 11° *Fragments de statistique*, ibid., 1797, in-8°; 12° *Epoques mémorables du règne de l'empereur François II*, t. 1er, ibid., 1798, in-8°. Ce volume est le seul qui ait paru. — Luca (Jean-Baptiste), cardinal, né dans la Basilicate, de parents obscurs, et mort en 1683, à l'âge de 66 ans, a publié : 1° des *Notes* sur le concile de Trente; 2° une *Relation* curieuse de la cour de Rome, 1680, in-4°; 3° une compilation sur le droit ecclésiastique, intitulée *Theatrum justitiæ et veritatis*, 12 vol. in-fol. W—s.

LUCA SANTO, peintre florentin, florissait au 9e siècle; il avait embrassé la vie religieuse, et s'était fait donner par la sainteté de sa vie le nom de saint. C'est lui qui passe maintenant pour l'auteur des tableaux de la *Vierge avec l'Enfant Jésus* que l'on voit à Bologne et dans l'église de Ste-Marie Majeure, à Rome, et que l'opinion vulgaire attribue à l'évangéliste St-Luc. Un motif de rejeter cette croyance populaire, c'est qu'il est certain qu'avant le milieu du 5e siècle il n'y a point d'exemple d'image de la Vierge avec l'Enfant Jésus. Jusqu'à cette époque elle est toujours représentée seule, les mains jointes et en oraison, comme on peut s'en convaincre par les nombreux bas-reliefs des premiers temps du christianisme qui existent encore en Italie, et qui ornaient les sarcophages des fidèles de la primitive Eglise. D'ailleurs, les tableaux dont il est question ressemblent, pour la manière et la composition, à plusieurs autres du même siècle également attribués à notre peintre. On peut ajouter même qu'à celui que l'on conserve à Bologne on voit encore distinctement, suivant le témoignage d'Ant. Masini, l'inscription suivante : *Opus Lucæ cancellarii*. La tradition qui attribue à St-Luc des portraits de la Vierge ou du Sauveur était cependant répandue bien antérieurement en Orient. Eusèbe se tait, il est vrai, mais Théodore lecteur, qui florissait en 527, raconte que l'impératrice Eudoxie envoya de Jérusalem à Pulchérie une image de la mère de Dieu que St-Luc avait peinte. Nicéphore Caliste, qui écrivait vers la fin du 13e siècle, rapporte la même chose; et le portrait qu'il trace de la physionomie de la Vierge (*Hist. eccles.*, lib. 2, c. 23), sur la foi d'un certain Epiphane, répond si exactement à l'image attribuée à St-Luc, et conservée à *Monte-Vergine*, que de bons auteurs ne doutent pas qu'elle n'ait servi de prototype à cette description (*Dizionario istorico*, Bassano, 1796, t. 10, p. 119); à moins qu'on ne suppose le tableau fait d'après la description même. La tradition de l'abbaye de *Monte-Vergine*, fondée en 1119 (*voy.* Guillaume), était que ce tableau y fut apporté en 1310 par Catherine de Valois, bru de Charles II, roi de Naples, et arrière-petite-fille de l'empereur Baudouin II, qui avait apporté cette relique de Constantinople lorsqu'il abandonna cette capitale en 1236. Les images de la Vierge conservées à Ste-Marie Majeure, à Rome, au palais *Tiziano*, à Venise, à l'église de St-Marc d'Alexandrie d'Egypte, et au bourg de Sardegna, au mont Liban, ont aussi en leur faveur d'anciennes traditions. On croit que Henri Valois, dans ses notes sur Eusèbe publiées en 1639, est le premier auteur catholique qui en ait révoqué en doute l'authenticité. Consultez, pour plus de détails, l'*Atlas Marianus* (*voy.* Gumppenberg); le *Syntagma de imaginibus non manufactis deque aliis à S. Luca pictis*, par Gretser, Paris, 1625, in-fol., et dans ses œuvres, t. 15, p. 205; Assemani (Jos.), *Calend. univ.*, t. 5, p. 306; Lami, *De imaginibus vulgo S. Lucæ tributis;* Frova, *De sacris imaginibus*, Venise, 1750; L. Crespi, *Dissertazioni antieritica*, Faenza, 1776; et D. M. Manni, *Del vero pittore Luca Santo*, Florence, 1764; id., *Dell'errore che persiste nell' attribuirsi le pitture al S. Evangelista*, ibid., 1766. P—s.

LUCÆ (Samuel-Chrétien), médecin allemand, né à Francfort-sur-le-Mein le 30 avril 1787, fut reçu docteur en médecine à Gœttingue, devint ensuite professeur en médecine à l'académie médico-chirurgicale de Francfort, puis professeur de thérapeutique à Marbourg, et directeur de l'institut clinique et de l'hospice de la faculté de cette ville. Il mourut le 28 mai 1821. Ses ouvrages, qui traitent presque tous de sujets anatomiques, sont : 1° *Quædam observationes anatomicæ circa nervos arterios adeuntes et comitantes, cum figuris. Adnexæ sunt annotationes circa telam cellulosam*, Francfort, 1811, in-4°. 2° *Recherches anatomiques sur le thymus chez l'homme et chez les animaux*, Francfort, 1811-1817, in-4° (allem.); 3° *De facie humana cogitata anatomico-physiologica*, Francfort, 1812-1813, in-4°; 4° *De cerebri in homine vasis et motu*, Heidelberg, 1812, in-4°; 5° *Recherches physiologico-médicales sur quelques sujets qui ont rapport à la génération* (allem.), Francfort, 1814, in-4°; 6° *Remarques anatomiques sur les diverticules du canal intestinal et les cavités du thymus* (allem.), Nuremberg, 1813, in-4°, fig.; 7° *Considérations sur la nature de l'organisme animal* (allem.), Francfort, 1813, in-8°; 8° *Remarques sur le rapport de l'organisme animal avec les plaies externes, en ce qui regarde leur gravité et leur mortalité* (allem.), Heidelberg, 1814, in-8°; 2e édit., Marbourg, 1819; 9° *Quelques propositions sur la doctrine des sécrétions* (allem.), Francfort, 1815, in-4°; 10° *De dispositionibus cretaleis inter valvularum arteriarumque substantiam*, Marbourg, 1815, in-4°; 11° *Esquisse d'un système d'anthropologie médicale* (allem.), Francfort, 1816, in-8°; 12° *De antiquissimo illo omnia scire nihil scire, quatenus ad medicum spectat*, Marbourg, 1818, in-4°; 13° *De ossescentia arteriarum senili*, Marbourg, 1819, in-4°; 14° *Plan d'une histoire du développement du corps humain* (allem.), Marbourg, 1819, in-8°. G—T—R.

LUCAIN (Annæus-Marcus-Lucanus) naquit à Cordoue, colonie romaine de l'Andalousie, l'an de Rome 792 (ou 38 de J.-C.), sous l'empire de Caligula. Son père, Annæus Mela, chevalier romain, était frère du philosophe Sénèque; et le jeune Lucain reçut la plus savante éducation dans cette famille, où l'amour des lettres se joignait à tout le feu de l'imagination espagnole. Sa gloire fut précoce; et son génie, qu'une mort funeste devait arrêter si vite, n'eut que le temps de montrer de la grandeur, sans naturel et sans vérité : car le goût de la simplicité appartient rarement à la jeunesse; et dans les arts, le naturel est presque toujours le fruit de l'étude et de la maturité. Lucain paraissait d'ailleurs au milieu de la décadence des lettres, précipitée par la servitude publique, et par cette fausse éloquence des rhéteurs qui remplaçait les mâles accents de la liberté romaine. Les lettres subissaient dans Rome la protection de Néron; et la philosophie, qui s'était flattée de conduire et d'inspirer le jeune maître du monde, s'avilissait devant lui, et figurait parmi les passe-temps de sa cour. Néron, qui, dans les premiers moments où il préludait à ses crimes par toutes les fantaisies du pouvoir absolu, était acteur, musicien et poëte, accueillit les talents de Lucain. Il le fit questeur, augure, le combla de faveurs, et voulut même l'honorer de sa rivalité. Dans des jeux littéraires que l'empereur avait établis, Lucain chanta la descente d'Orphée aux enfers, et Néron la métamorphose de Niobé. Un tyran mauvais poëte est un dangereux concurrent; et il paraît que Lucain, encore plus poëte que courtisan, ayant eu l'audace de remporter la palme, perdit le mérite de ses premières flatteries. Il ne s'agit pas encore de ces adulations trop célèbres qui déshonorent le commencement de la *Pharsale*, et qui ne sont pas moins choquantes par le mauvais goût que par la bassesse. On ne peut en assigner l'époque; et l'on ignore si elles se rapportent à ces commencements de Néron, affectant quelque vertu, ou si elles s'adressent à Néron déjà coupable. A leur dégoûtante servilité, on croirait assez qu'elles ont été faites pour un tyran connu et redouté. Jamais bon prince ne fut ainsi loué. Au reste, suivant une ancienne tradition, un vers de cette emphatique apothéose avait déjà préparé, dans l'esprit de l'empereur, la disgrâce du poëte. Néron, qui était louche, s'offensa du vers :

Unde tuam videas obliquo sidere Romam.

On a peut-être supposé cette anecdote pour expliquer de la part de Néron une animosité dont la cause se présente d'elle-même en lisant la *Pharsale*. Il suffira de se rappeler avec quel soin cruel les premiers tyrans de Rome punissaient tous les souvenirs de la liberté, et tous les éloges donnés à ses derniers héros. Sous Tibère, l'historien Cremutius Cordus avait été mis à mort par sentence du sénat, pour avoir admiré Brutus et Cassius (*voy.* Cordus). Cet exemple se reproduisit plus d'une fois; c'était une tradition de la tyrannie impériale. Est-il besoin d'expliquer par une autre cause comment Lucain, admis dans la faveur du prince, ne put jamais s'avilir assez par les plus honteuses flatteries, pour racheter le crime d'avoir pleuré sur Pompée, d'avoir loué Brutus et divinisé la vertu de Caton? Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Lucain, dans l'éclat de sa renommée, ayant fait un poëme sur l'incendie de Troie et sur celui de Rome, reçut de l'empereur la défense de lire ses ouvrages en public et sur le théâtre, selon le privilége des poëtes du temps. Cette persécution l'irrita. On peut croire aussi que de plus sérieux motifs lui inspirèrent contre Néron une haine justifiée par les forfaits de ce tyran, et le déterminèrent à partager des projets qui faisaient l'espérance des meilleurs citoyens de Rome. Néron était empoisonneur, parricide, et s'était souillé de sang et de mille infamies, lorsque Pison et plusieurs illustres Romains for-

mèrent un complot contre sa vie. Lucain s'y jeta des premiers, avec tout le dépit qu'excitait en lui l'oppression jalouse que l'empereur faisait peser sur son talent. Cette conjuration, qui avait pour complices des grands de Rome, des sénateurs, des chevaliers, des écrivains célèbres, une courtisane, fut découverte par un affranchi. Plusieurs conjurés furent arrêtés et mis à la torture; ils révélèrent leurs complices. La courtisane Épicharis, l'aurait-on cru? montra un caractère héroïque. Lucain, cédant à la promesse de la vie, dénonça tous ses amis et déposa contre sa propre mère. Un ancien grammairien, qui raconte ce fait après Tacite, suppose que Lucain espérait qu'une telle impiété lui servirait près de Néron parricide. Sans adopter cette affreuse explication d'une détestable faiblesse, on peut croire que Lucain avait dans le caractère ce genre d'élévation qui tient à l'imagination plus qu'à l'âme, et qui trompe certains hommes en les transportant au-dessus d'eux-mêmes en espérance et en idée, pour les laisser, au moment du péril, retomber sur leur propre faiblesse. Il semble que cette fausse grandeur, sujette à des inégalités si déplorables, ait passé dans le talent poétique de Lucain. Le tyran ne laissa au poëte que le choix du supplice (l'an 65 de J.-C.). Lucain, près de mourir, retrouva toute sa fierté. S'étant fait ouvrir les veines, il expira en récitant des vers où il décrit les derniers moments d'un jeune guerrier qui, blessé par un serpent, jette par tous ses pores son sang avec sa vie. Il était âgé de 27 ans, et désigné consul pour l'année suivante. Il avait épousé une femme romaine, célèbre par sa naissance, sa vertu, sa beauté (1). Lucain avait composé beaucoup de poésies perdues pour nous : des sylves; un chant sur la descente d'Énée aux enfers; deux autres sur l'incendie de Troie et sur celui de Rome; une *Médée*, sujet déjà tenté par Ovide; des épîtres, dont une seule, à la louange de Calpurnius Pison, est parvenue jusqu'à nous et paraît porter le cachet de son génie (2). Mais le titre de sa gloire, c'est la *Pharsale*, ouvrage que des beautés supérieures ont protégé contre ses énormes défauts. Stace, qui, dans un chant lyrique, a célébré la muse jeune et brillante de Lucain, et sa mort prématurée, n'hésite point à placer la *Pharsale* au-dessus des *Métamorphoses* d'Ovide, et presque à côté de Virgile. Quintilien, juge bien autrement éclairé, reconnaît dans Lucain un génie hardi, élevé, et l'admet au nombre des orateurs plutôt que des poëtes. Les écrivains français l'ont jugé diversement. Corneille l'a aimé jusqu'à l'enthousiasme; Boileau l'approuvait peu; Voltaire en parle avec admiration, et lui sait gré d'avoir donné l'exemple d'une épopée philosophique et presque dénuée de fiction. Marmontel a voulu prouver méthodiquement son génie; et Laharpe l'a doublement attaqué par la supériorité de ses critiques et par la faiblesse de ses traductions. En dépit de l'enthousiasme et des raisonnements de Marmontel, la *Pharsale* ne saurait être mise au rang des belles productions de la muse épique. Le jugement des siècles est sans appel. La *Pharsale*, où l'on ne peut méconnaître du génie et de beaux traits d'éloquence, reste frappée de deux défauts invincibles, le froid et la déclamation. Le style de ce poëme, qui brille souvent par la précision, la force et de grandes images, appartient à une époque de décadence ou de faux goût; sorte de désignation qui n'a rien d'arbitraire, et ne tient pas à un préjugé, mais qui résulte de la nature des choses. Après une époque littéraire féconde en chefs-d'œuvre, il est impossible qu'on ne voie pas la subtilité, la fausse grandeur et l'énergie outrée, s'introduire à côté des innovations les plus heureuses, et le faux goût devenir une combinaison nouvelle et un moyen de variété. On peut même observer que tous les sujets et tous les genres ne souffriront pas également de cet alliage à peu près inévitable dans les derniers âges d'une littérature. Tacite, génie fort supérieur à Lucain, est pourtant un génie de la même famille : il a dans sa diction tant admirée quelques-uns des défauts de ce poëte; mais il les assortit à la sombre énergie de son sujet, et les couvre de beautés originales et neuves. Lucain, transportant les défauts d'un siècle subtil et déclamateur dans la composition épique, celle de toutes qui demande le plus de facilité d'inspiration et de sublime sans effort, reste aussi loin d'Homère qu'il l'est du naturel et de la vérité. Voltaire a supérieurement indiqué le seul mérite éminent de Lucain : « Si vous « cherchez dans Lucain, dit-il, l'unité de lieu et « d'action, vous ne la trouverez pas; mais où la « trouveriez-vous? Si vous espérez sentir quel« que émotion, quelque intérêt, vous n'en éprou« verez pas dans les longs détails d'une guerre « dont le fond est rendu très-sec, et dont les ex« pressions sont ampoulées : mais si vous voulez « des idées fortes, des discours d'un courage « philosophique et sublime, vous ne les verrez « que dans Lucain, parmi les anciens. Il n'y a « rien de plus grand que le discours de Labienus « à Caton, aux portes du temple de Jupiter « Ammon, si ce n'est la réponse de Caton même. « Mettez ensemble tout ce que les anciens poëtes « ont dit des dieux : ce sont discours d'enfants, « en comparaison de ce morceau de Lucain. Mais « dans un vaste tableau où l'on voit cent person« nages, il ne suffit pas qu'il y en ait un ou deux « supérieurement dessinés. » L'édition *princeps* de la *Pharsale* est celle que Swenheym et Pannartz donnèrent à Rome, en 1469, in-fol.; deux

(1) Elle se nommait *Polla Argentaria*. Sidoine Apollinaire (lib. 2, epist. 10) la compte parmi les femmes illustres dont les conseils et le goût ont été fort utiles à leurs maris dans la composition de leurs ouvrages. S—L.

(2) C'est un poëme en 261 vers. Barth croit qu'il faisait partie des *Sylvæ* de Lucain; Fabricius et Vernsdorf l'attribuent à Saleius Bassus. *Voy.* l'*Histoire abrégée de la littérature romaine*, t. 2, p. 292. S—L.

éditions, sans date, du livre 1er, aussi in-fol., sont à peu près de la même époque. Parmi celles qui ont suivi, nous indiquerons les plus importantes : Venise, Alde, 1502, 1515, in-8°; Paris, Rob. Estienne, 1545, in-8°, *cum variis lectionibus;* Leyde, 1669, in-8°, *cura Schrevelii;* on la joint aux *Variorum*. L'édition de Fr. Oudendorp, Leyde, 1728, 2 part. in-4°, est augmentée des suppléments de Th. May, de même que celle de Paris, Barbou, 1767, in-12. On peut citer encore celles de P. Burmann Ier, Leyde, 1740, in-4°; de Rich. Bentley, Strawberry-Hill, 1760, in-4°; de M. Renouard, Paris, 1795, in-fol.; celle du chevalier d'Elci, *ad fidem editionum principum et codicum antiquorum Vindobonensium recensita ab Angelo Illycino*, Vienne, 1811, in-4°, fig.; enfin celle de M. J. Naudet et l'excellente édition qu'Amar a donnée dans la collection Lemaire. Lucain, comme les autres grands classiques latins, a été souvent traduit dans presque toutes les langues. Parmi les traductions françaises, on ne doit citer que celles de Brebeuf (en vers) et de Marmontel (*voy.* leurs articles), celle de Pierre-Toussaint Masson, Paris, 1765, 2 part. in-12 (1), celle de M. B. Hauréau (collection Nisard). Dans son édition latine et française, donnée en 1816, M. Amar a rétabli les passages omis par Marmontel, et a traduit les morceaux suppléés par May. V—N.

LUCANUS (OCELLUS). *Voyez* OCELLUS.

LUCAR (CYRILLE). *Voyez* CYRILLE.

LUCAS DAMMESZ. *Voyez* LEYDE.

LUCAS (MARGUERITE), duchesse de Newcastle, née à St-John, près de Colchester, vers 1625, annonça dès son enfance un goût très-vif pour l'étude; elle lisait ou plutôt elle dévorait tous les ouvrages qui lui tombaient entre les mains : malheureusement ses parents ne purent lui donner des maîtres pour la diriger, et elle n'acquit que des connaissances confuses et très-superficielles. Admise, en 1643, au nombre des filles d'honneur de la reine Henriette-Marie, épouse de l'infortuné Charles Ier, elle suivit cette princesse en France, lorsque les troubles d'Angleterre l'obligèrent de chercher un asile hors de ses États. Pendant son séjour à Paris, elle connut W. Cavendish, marquis de Newcastle, que son attachement à la cause des Stuart avait forcé de fuir l'Angleterre. Ce seigneur, déjà veuf et sur le retour de l'âge, fut si charmé de l'esprit et des manières de Marguerite Lucas, qu'il l'épousa en 1645. Elle l'accompagna à Rotterdam, et de là à Anvers, où elle charma les ennuis de l'exil par la composition de différentes pièces de vers qui eurent un succès prodigieux. Après l'avénement de Charles II au trône, les deux époux repassèrent en Angleterre, où ils reçurent du monarque un accueil très-distingué. La duchesse de Newcastle célébra la restauration dans plusieurs poëmes. Livrée tout entière à la composition de ses ouvrages, on assure qu'elle craignait tellement de laisser échapper la moindre idée, qu'elle avait des secrétaires toujours prêts, même la nuit, à écrire sous sa dictée. Elle mourut à Londres, en 1673, dans un âge peu avancé, laissant une grande quantité d'écrits en vers et en prose, dont le recueil forme 13 volumes in-fol. Le plus intéressant est la *Vie* de W. Cavendish, son mari; elle a été traduite en latin sous ce titre : *De vita et rebus gestis Guill. Ducis Novocastrensis commentarii*, etc., Londres, in-fol. On cite encore de cette dame : *Poems and fancies; the philosophical and physical opinions*, Londres, 1653, in-fol. W—s.

LUCAS (RICHARD), savant théologien anglican, né dans le comté de Radnor en 1648, acheva ses études à l'université d'Oxford. Il dirigea, pendant quelque temps, l'école gratuite d'Abergavenny; mais le talent qu'on lui connaissait pour la prédication ne permit pas de le laisser dans cette position. Il fut élu en 1683 vicaire de St-Étienne, à Londres, et prédicateur de St-Olave dans le quartier de Southwark. En 1696, il se vit installé prébendier de la cathédrale de Westminster. Ce fut en cette même année qu'il perdit totalement la vue, déjà faible depuis sa jeunesse. Il mourut en 1715. Sa piété ne le cédait pas à son savoir et à son éloquence, et, suivant le docteur Doddridge, « on sent, en lisant ses ouvrages, qu'il était supérieur au monde et entièrement voué à Dieu. Ses pensées sont excellentes; son langage est parfois simple comme dans la conversation, parfois grand et sublime, toujours expressif ». On loue particulièrement le *Christianisme pratique*, in-8°, et la *Recherche du bonheur*, 2 vol. in-8°. Le premier de ces ouvrages est fortement recommandé par sir Richard Steele, dans le 63e numéro du *Guardian*. Les autres écrits de Richard Lucas sont : 1° la *Morale de l'Évangile*, in-8° (traduit en français, Gex, 1710, in-12, 4e édit.); 2° *Pensées chrétiennes pour chaque jour de la semaine*, in-8°; 3° *Guide pour aller au ciel;* 4° les *Devoirs des domestiques*, in-8°; 5° *Sermons*, 5 vol., même format, publiés par le fils de l'auteur. Une traduction latine qu'il a faite de *tous les devoirs de l'homme* (*the whole Duty of man*) a été imprimée en 1680, in-8°. L.

LUCAS (JEAN), poëte latin du 17e siècle, naquit à Paris vers 1650, entra dans la compagnie de Jésus, et professa la rhétorique, puis la théologie au collége de Louis le Grand. On a de lui : 1° *Actio oratoris, seu de gestu et voce libri duo*, Paris, 1675, in-12. Ce petit poëme est estimé; il fait partie des *Poemata didascalica* publiés par le P. Oudin et l'abbé d'Olivet (*voy.* ce nom); Dinouart l'a aussi inséré dans son recueil intitulé l'*Éloquence du corps* (2e édit., 1761). 2° *Oratio de monumentis*

(1) Le livre intitulé *Lucain, Suetoine et Saluste en françois*, Paris, 1490, in-fol., réimprimé en 1500, n'est point, comme on serait tenté de le croire, une traduction de Lucain : c'est une histoire suivie et complète de Jules-César, extraite de divers auteurs, particulièrement de Suétone, de Salluste, et surtout des *Commentaires* même de César, sans que rien indique ce qui est tiré de chacun; Paul Orose y est cité dès les premières lignes, et il ne paraît pas que Lucain y ait fourni la valeur d'une page. C. M. P.

publicis latine inscribendis, Paris, 1677, in-12. Ce discours fut composé au sujet de la question agitée alors pour savoir si les inscriptions placées sur les monuments publics doivent être en latin ou en français. Le P. Lucas s'y déclare pour la langue de Cicéron et de Virgile. Fr. Charpentier (*voy.* ce nom), directeur perpétuel de l'académie, fit paraître deux écrits pour la *Défense* et sur l'*Excellence de la langue française*. D'autres érudits prirent part à la discussion ; l'infatigable abbé de Marolles se mêla aussi de la querelle, et publia des *Considérations en faveur de la langue française, contre le P. Lucas*, 1677, in-4°; 3° le P. Lucas répondit à ses critiques par un poëme latin, dont la traduction en vers français fut insérée dans *le Mercure* (août 1689), sous ce titre : *Palinodie contenant l'éloge de la langue française*. Il a donné une édition des *Poésies latines* du P. Vavasseur, précédées d'une notice sur ce jésuite, et suivies d'un opuscule grammatical du même auteur, intitulé *Observationes de vi et usu quorumdam verborum*, etc., Paris, 1683, in-8° (*voy.* VAVASSEUR). P—RT.

LUCAS (PAUL), voyageur, naquit à Rouen le 31 août 1664. Fils d'un marchand, il paraît que son éducation fut peu soignée, et qu'il commença par faire le commerce de joaillerie, qui l'attira de bonne heure à Constantinople, en Syrie et en Égypte. Il porta ensuite les armes, dans les troupes vénitiennes, au siége de Négrepont, en 1688, s'embarqua sur des bâtiments armés en course contre les Turcs, et obtint un commandement. Vers 1696, il revint en France, apportant des pierres antiques gravées, des médailles et des manuscrits, qui furent mis dans le cabinet du roi. L'année suivante, il entreprit un autre voyage pour le même objet ; et en 1699, il en commença un nouveau, qui est le premier dont il ait publié la relation. S'étant embarqué à Marseille, il mouilla, le 24 août, dans le port d'Alexandrie. Il remonta le Nil jusqu'aux cataractes, dont il donne une description exagérée, en disant qu'elles tombent par plusieurs endroits d'une montagne de plus de deux cents pieds de haut. En quittant l'Égypte, il gagna l'île de Cypre, atterrit à Tripoli de Syrie, vit Balbec, Damas et Alep, où il se joignit à une caravane destinée pour Erzerom, traversa l'Arménie jusqu'à Tauris, et, après avoir séjourné à Ispahan, se rendit à Bagdad. La maison des capucins où il demeurait ayant été pillée par les gens du pacha, il perdit toutes les curiosités qu'il avait apportées de Perse. Craignant d'être arrêté, il s'enfuit à Moussoul, et s'embarqua à Tripoli pour Constantinople. Lucas réclama inutilement la restitution de ce qu'on lui avait pris à Bagdad. Enfin il monta, vers la fin de 1702, sur un navire qui fut pris par un corsaire de Flessingue, et il perdit ainsi la plus grande partie de ce qui lui restait. Après toutes ces traverses, il revint à Paris en 1703. Accueilli par Madame, qui l'engagea à publier sa relation, il la lui dédia ; et, au bout de quelque temps, le roi le renvoya dans le Levant, avec la mission d'y rechercher les monuments de l'antiquité. Lucas partit le 15 octobre 1705 de Marseille ; il parcourut l'Anadoli jusqu'à Kaïsarieh (l'ancienne Mazaca ou Césarée de Cappadoce), revint sur les bords du Bosphore, et visita le Roumili, jusqu'à Zeitoun, où il s'embarqua pour Athènes. Après avoir vu quelques îles de l'Archipel, il prit terre à Smyrne, et pénétrant dans le pays, le traversa jusqu'à Satalie : il rentra ensuite dans l'intérieur, alla de de Konieh à Jérusalem, en franchissant les diverses branches du Taurus, et voyageant par mer de Seide à Jaffa ; puis il retourna par mer en Syrie, et revit l'Égypte, où il fit une excursion dans le Faïoum. D'Alexandrie, il gagna par mer Tripoli et Tunis. Ne trouvant dans ce port aucun bâtiment pour passer en France, il s'embarqua sur un petit bâtiment anglais qui allait à Livourne. Attaqué par un corsaire français, il fut dépouillé des médailles qu'il avait achetées pour le cabinet du roi, et n'ayant pu se faire rendre justice par le consul de France, il revint à Paris vers la fin de 1708. Le roi, satisfait de son zèle, lui accorda le brevet d'un de ses antiquaires, et l'envoya encore une fois dans le Levant, en 1714. Dans ce voyage, Lucas parcourut de nouveau le Roumili jusqu'à Larisse. Son dessein était d'entrer plus avant dans la Grèce ; mais le grand nombre de troupes qui traversaient ce pays pour aller dans la Morée rendait les routes si dangereuses, qu'il fut obligé de reprendre le chemin de Constantinople. Il alla par terre à Smyrne, s'appliquant à examiner avec plus de soin dans l'Anadoli les mêmes lieux qu'il avait vus dans ses voyages précédents : il passa en Syrie, et poussa jusqu'au delà de Damas, pour cueillir une herbe douée de vertus merveilleuses ; car, depuis qu'il parcourait l'Orient, il pratiquait la médecine. Après avoir visité de nouveau Jérusalem et une partie de la Palestine, il entra en Égypte, mais ne remonta pas le Nil aussi haut que dans son premier voyage. De retour au Caire, il reçut de France l'ordre de ne plus entreprendre de nouvelles découvertes et de revenir au plus tôt. Il s'embarqua donc et se rendit à Paris vers la fin de 1717. Il fit en 1723 un nouveau voyage au Levant. Lorsqu'il revint, Louis XV lui témoigna qu'il était satisfait de ses services, en l'exhortant à ne plus s'occuper de nouvelles courses. Il se reposa en effet pendant quelque temps : mais en 1736, sa passion se renouvela avec une ardeur plus vive : il partit pour l'Espagne, pays dont il espérait rapporter beaucoup de raretés. Philippe V, qui l'avait vu en France, lui fit un accueil très-gracieux et le chargea de ranger son cabinet de médailles. Paul Lucas ne jouit pas longtemps de la bienveillance de ce monarque : quelques jours après son arrivée à Madrid, il fut atteint d'une maladie qui, au bout de huit mois, le mit au tombeau, le 12 mai 1737. On a de lui : 1° *Voyage au*

Levant, Paris, 1704, 2 vol. in-12, avec carte et figures; 2° *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1710, 2 vol. in-12, avec carte et figures; 3° *Voyage dans la Turquie, l'Asie, Sourie, Palestine, haute et basse Egypte*, Paris, 1719, 3 vol. in-12, avec cartes et figures. Ces trois voyages, souvent réimprimés à Paris, à Rouen et à Amsterdam, ont été traduits en allemand, Hambourg, 1707, 1722, 5 vol. in-12. Paul Lucas est un voyageur qu'on a beaucoup décrié; son nom est devenu à peu près synonyme de menteur. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est singulièrement porté à l'exagération : il donne sept cent vingt pieds de hauteur à la pyramide de Chéops; et mille pieds à d'autres pyramides dont on trouve les figures dans sa première relation. Ses ouvrages furent bien accueillis du public : cependant on les attaqua sur plusieurs points; on contesta la vérité de quelques découvertes, et l'on fut révolté de l'histoire d'un serpent miraculeux de la haute Égypte. L'auteur chercha, dans son troisième voyage, à constater la réalité de ses découvertes, et arrangea le mieux qu'il put ce qui concernait le serpent; mais il ne satisfit pas les gens sensés (1). On suppose que les relations de Paul Lucas ont été mises en ordre, et rédigées sur ses notes, la première par Baudelot de Dairval, la seconde par Fourmont, la troisième par l'abbé Banier : celle-ci est la meilleure. Malgré ses défauts, Paul Lucas n'est pas un auteur à mépriser. Il a longtemps été le seul que l'on pût consulter sur certaines parties de la Grèce et de l'Asie Mineure, ainsi que sur la haute Égypte. Il avait exploré ces pays avec une ardeur sans pareille, et avait vu tout ce qu'ils offraient de curieux; on regrette qu'à ce zèle infatigable il n'ait pas joint plus de lumières et plus de jugement; au reste plusieurs de ses récits ont été confirmés depuis par d'autres voyageurs. Son second voyage contient un mémoire de Le Maire, consul de France à Tripoli, sur Derne et l'ancienne Cyrénaïque, pays sur lequel nous avons peu de renseignements, et un autre mémoire, sans nom d'auteur, sur l'histoire de Tunis à la fin du 17ᵉ siècle. On lit dans Moréri que les mémoires concernant le dernier voyage de Paul Lucas, entrepris en 1723, étaient entre les mains d'un chanoine qui devait les publier. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Les inscriptions grecques qu'on lit à la fin du 1ᵉʳ volume du second voyage ayant été publiées d'une manière très-inexacte, Heringa, Hultmann et H. Vanlingen en ont corrigé quelques fautes. La Roque ayant, dans le *Mercure* de septembre 1723, attaqué Paul Lucas, sur ce qu'il avait dit que l'Oronte passait à Lataquié, après avoir arrosé en serpentant une bonne partie du pays, et l'ayant appelé un voyageur mal informé, celui-ci répondit dans le cahier de novembre suivant, et prétendit que le préjugé devait être en sa faveur, La Roque n'étant jamais allé à Laodicée, et ayant par conséquent ignoré ce bras de l'Oronte et son embouchure. Il ajouta que la carte et le livre de La Roque étaient peu d'accord, et que sa description était peu exacte. La Roque répliqua que, pour savoir qui des deux se trompait, il n'était pas nécessaire d'avoir fait le voyage de Syrie; qu'aucun auteur n'avait parlé du partage de l'Oronte cité par Paul Lucas, et que ce qu'il avait vu près de Lataquié était un de ces torrents du Liban qui ne coulent qu'en hiver. Les géographes postérieurs ont, sur leurs cartes, adopté l'opinion de La Roque. E—s.

LUCAS (François), sculpteur, naquit à Toulouse en 1736. Son père, l'un des fondateurs de l'académie de cette ville, lui donna les premières notions de son art. En 1761, il obtint le grand prix, et en 1764, il fut nommé professeur de sculpture. L'art, à cette époque, était au dernier degré de décadence. Lucas sentit l'insuffisance des modèles que l'on offrait à l'étude des jeunes gens; et il eut le courage de préférer aux ouvrages des Lemoine et des Pigale un petit nombre de figures moulées sur l'antique, qu'il rassembla dans une des salles de l'académie. Ce premier pas vers de meilleurs principes fut suivi d'un second plus décisif encore. Ses travaux lui avaient procuré une somme assez considérable; il s'en servit pour visiter l'Italie. La vue des chefs-d'œuvre de l'antiquité le convainquit de l'insuffisance de ses études : il adopta de nouveaux principes; mais, non content de se perfectionner dans son art, il voulut s'enrichir de toutes les connaissances appartenant à la science des antiques. Il recueillit une suite nombreuse de médailles celtibériennes, grecques et romaines, ainsi qu'un grand nombre de figurines antiques et une belle collection d'inscriptions, dont il forma, à son retour à Toulouse, un cabinet qui fut souvent visité par les savants étrangers. Outre plus de cent cinquante statues ou bas-reliefs, en terre cuite, en plâtre, en bois et en plomb, qu'il exécuta pour les églises ou pour des jardins de Toulouse, on lui doit une grande quantité de modèles où l'on remarque une grande facilité et une touche fort habile. Mais on doit faire une mention particulière des ouvrages suivants : 1° les *Adorateurs* qui décorent le maître-autel de l'église de St-Pierre, à Toulouse; 2° les deux statues colossales en pierre placées sur une élévation, à l'entrée de la barrière St-Cyprien, et qui représentent : l'une, la *Ville de Toulouse*, figurée par une femme coiffée d'une couronne murale, et appelant du geste les étrangers; l'autre, l'*Occitanie*, sous la figure d'une belle femme contemplant avec orgueil son antique capitale; 3° le mausolée de M. de Puyvert, l'un des beaux ornements de l'église St-Étienne; 4° enfin, et par-dessus tout, le grand bas-relief placé à l'endroit où le canal de Languedoc se jette dans la Garonne, et qui représente la *Jonction des*

(1) *Voy.* le *Précis analytique des travaux de l'académie de Rouen*, pendant l'année 1806, p. 20-22.

deux mers. La composition en est ingénieuse ; et, si le résultat fait regretter que l'artiste n'ait point commencé à travailler dans un temps où le goût était plus épuré, on ne peut lui refuser de la facilité et de la grâce dans l'exécution. Passionné pour son art, et jaloux d'en propager le goût, Lucas avait fondé à ses frais, dans l'école spéciale des arts de Toulouse, trois prix annuels pour être distribués aux élèves qui auraient le mieux sculpté une main, un pied et une tête d'après l'antique. Il mourut à Toulouse le 17 septembre 1813. P—s.

LUCAS (Jean-Jacques-Étienne), marin français, né à Marennes (Charente-Inférieure), le 28 avril 1764. Le père de Lucas, qui était huissier, dirigea de bonne heure ses goûts vers la marine, et il n'avait pas encore atteint sa quatorzième année lorsqu'il fut envoyé à Rochefort. En y arrivant, il fut embarqué comme mousse sur la prame *la Bathilde*, chargée de l'escorte des convois sur les côtes. Au mois de mai 1779, Lucas passa en qualité de pilotin sur l'*Hermione*, que commandait le comte de la Touche, et pour son début, il assista à la prise de deux corsaires anglais, dont cette frégate s'empara sur les côtes de l'Ile-Dieu, après un combat des plus opiniâtres. Au commencement de l'année 1780, l'*Hermione* reçut l'ordre de se rendre à la Nouvelle-Angleterre pour se réunir à l'armée navale aux ordres du comte de Guichen. Lucas fit cette nouvelle campagne comme volontaire, et pendant les vingt-huit mois qu'elle dura, il assista au combat que cette armée livra, le 17 avril 1780, à celle de l'amiral Rodney, aux quatre engagements particuliers que l'*Hermione* soutint dans ces parages pendant les années 1781 et 1782, et dans l'un desquels Lucas reçut une blessure grave au bras gauche. Au retour de sa frégate à Rochefort (mai 1782), il fut embarqué sur la corvette *le Jeune-Dauphin*, et il passa ensuite sur la gabarre *l'Adour*, à bord de laquelle il fit naufrage à l'île de Ré. Durant les années qui s'écoulèrent de 1783 à 1791, Lucas, devenu successivement aide-pilote, second et enfin premier pilote, fut embarqué dans ces divers grades sur la corvette *la Fauvette*, la frégate *la Néréide*, et sur le vaisseau *l'Orion*, à bord desquels il fit plusieurs campagnes dans la Méditerranée, aux îles du Vent et à St-Domingue. Depuis longtemps il remplissait les fonctions d'officier à bord de ces bâtiments, quand il fut promu au grade d'enseigne (février 1792). A cette époque il était embarqué sur la frégate *la Fidèle*, qui faisait partie de la station de l'Inde, et il y était encore lorsqu'au mois d'avril 1794 il fut fait lieutenant de vaisseau. Après une campagne de plus de quatre années consécutives dans ces mers, pendant lesquelles Lucas s'était livré particulièrement aux observations astronomiques, la *Fidèle* vint désarmer à Brest en 1796. Un officier moins actif aurait profité de cette circonstance pour prendre du repos ; mais, dès le lendemain de son débarquement, Lucas passa sur le vaisseau *le Fougueux*, qui faisait partie de l'armée navale aux ordres de Morard de Galles. En 1799, il fut nommé capitaine de frégate, et s'embarqua sur l'*Indomptable*. Ce vaisseau participa aux attaques que l'escadre expéditionnaire de Ganteaume entreprit contre Porto-Ferrajo, de l'île d'Elbe. En 1801 il faisait partie, sur ce même bâtiment, de la division aux ordres du contre-amiral Linois, et il prit une part glorieuse au combat du 6 juillet 1801. Au mois de septembre 1803, Lucas fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et reçut en même temps l'ordre de se rendre de Brest au Ferrol, pour y prendre le commandement du *Redoutable*. Au combat de Trafalgar (21 octobre 1805), ce vaisseau était le troisième serre-file du *Bucentaure*, monté par le vice-amiral Villeneuve. Au moment où Nelson manœuvrait pour couper la ligne française, en se dirigeant sur le *Bucentaure* à la tête d'une colonne de douze vaisseaux, le *Neptune* et le *San-Leandro*, placés en arrière de ce vaisseau, étaient sous le vent de leur poste, et laissaient un espace vide entre l'amiral et le *Redoutable*. Lucas, voyant le danger auquel l'éloignement de ses deux matelots d'arrière exposait le *Bucentaure*, et jugeant de l'impossibilité où se trouvait le *Neptune* de prendre son poste assez à temps, força de voiles et vint audacieusement poster son vaisseau dans la hanche du vent du *Bucentaure*. Par cette habile manœuvre, il couvrit son amiral, et mit Nelson dans l'impossibilité d'exécuter son projet. En ce moment, l'amiral Villeneuve faisait le signal de commencer le combat dès qu'on serait à portée. Attaqué par Nelson, le *Redoutable* tint ferme. Nelson, voyant que ce vaisseau ne pliait point, laissa tout à coup venir au vent, et tombant alors en travers, il aborda le *Redoutable* de long en long. Aussitôt Lucas fit lancer ses grappins d'abordage à bord du *Victory*, et les deux vaisseaux ainsi engagés se tirèrent à bout portant plusieurs volées, d'autant plus meurtrières qu'aucun boulet n'était perdu. Le feu continua pendant quelque temps dans cette position ; mais bientôt l'équipage du *Victory*, abandonnant les batteries, se porte en foule sur les gaillards, avec le dessein apparent d'aborder le *Redoutable*. Le capitaine Lucas, pour prévenir cette manœuvre, fait aussi monter tout son monde sur le pont. Alors une vive fusillade s'engage entre les deux équipages ; des grenades et des obus à main, lancés des hunes du *Redoutable*, pleuvent sur le pont de l'amiral anglais ; bientôt ses gaillards et ses passavants sont jonchés de morts, et Nelson lui-même, frappé d'une balle à l'épaule gauche, tombe blessé mortellement. Cet accident achève de porter le trouble à bord du *Victory*, et un moment ses gaillards sont déserts. L'équipage du *Redoutable* demande à grands cris l'abordage. Pour le faciliter, Lucas donne ordre d'amener la grande vergue, et il en fait ainsi un

pont qui communique avec le vaisseau anglais. Mais en cet instant le vaisseau à trois ponts *le Téméraire* aborde *le Redoutable* du côté opposé au *Victory*, en lui envoyant toute sa volée. L'effet en fut terrible : près de 200 hommes furent atteints par les boulets ou la mitraille ; le brave Lucas reçut aussi une blessure ; mais, comme elle était peu grave, il n'en continua pas moins de donner ses ordres. Le secours apporté si à propos par le *Téméraire* au *Victory* ranima l'ardeur de l'équipage de ce vaisseau, qui recommença le feu avec une nouvelle vigueur. Pressé ainsi entre deux vaisseaux à trois ponts, *le Redoutable* leur opposait la plus énergique résistance, lorsqu'un troisième vaisseau, *le Tonnant*, se plaçant dans sa poupe, l'écrasa par ses bordées à bout portant. En moins d'une demi-heure, le *Redoutable* fut mis dans le plus grand délabrement. Le capitaine du *Téméraire*, le voyant dans cet état, le héla de se rendre; mais Lucas, qui ne pouvait plus tirer de canon, répondit à cette sommation par une vive fusillade. Presque au même instant, le grand mât du *Redoutable* tombe en travers sur le *Téméraire*, et les deux mâts de hune de ce vaisseau, tombant en même temps sur la poupe du *Redoutable*, l'enfoncent et écrasent plusieurs hommes. Pour comble de désastre, on vient prévenir Lucas que le feu a pris à la braie du gouvernail ; mais ce qui restait debout de l'équipage parvint bientôt à l'éteindre. Ce combat acharné, d'un vaisseau de 74 contre deux à trois ponts et un de 80, durait déjà depuis plus de deux heures; sur 643 hommes dont se composait l'équipage du *Redoutable*, 522 étaient hors de combat, dont 300 tués, et 222 grièvement blessés ; tous les officiers et 10 aspirants étaient au nombre de ces derniers. Presque tous les canons se trouvaient démontés ; les deux côtés du vaisseau étaient entièrement détruits, et les pompes brisées. Il fallut enfin céder. Lucas, ayant la certitude qu'il ne livrait aux Anglais qu'une carcasse de vaisseau hors d'état de servir, donna l'ordre d'amener le pavillon ; mais au moment de l'exécuter, le mât d'artimon, à la corne duquel il flottait, tomba sur le pont. Quelques heures après qu'il eut été amariné, le *Redoutable* coula bas. Lucas, conduit en Angleterre, y fut traité avec une distinction toute particulière ; toutefois, sa captivité ne fut pas longue, car ayant obtenu son renvoi sur parole, il revit la France au mois d'avril 1806. Présenté à l'empereur, à St-Cloud, le 4 mai suivant, il en reçut l'accueil le plus honorable ; Napoléon le félicita publiquement sur la bravoure qu'il avait déployée au combat de Trafalgar, et lui remit de sa main la décoration de commandant de la Légion d'honneur. En 1807 Lucas fut nommé au commandement du *Régulus*. Ce vaisseau faisait partie de l'armée navale aux ordres du vice-amiral Allemand, réunie en rade de l'île d'Aix, lorsque le 11 avril 1809 elle fut attaquée par la flotte de l'amiral Cochrane, composée de 12 vaisseaux, 7 frégates, 9 bricks, 6 avisos et environ 40 autres bâtiments, dont la plupart étaient des brûlots. Le *Régulus* fut un des premiers vaisseaux accrochés ; un grand brûlot lançant des fusées incendiaires, des éclats de bombes et de grenades, vint tomber sous son beaupré ; comme ce brûlot venait vent arrière, il fut impossible de l'éviter. Le feu se communiqua bientôt dans les focs du *Régulus* et gagna toute la partie de l'avant du vaisseau. L'équipage travaillait à se débarrasser de ce brûlot avec une ardeur d'autant plus héroïque, qu'il manœuvrait sous une grêle de boulets et de projectiles de toute espèce, lancés par les brûlots et par les vaisseaux ennemis. Enfin, après une demi-heure des efforts les plus pénibles, on était parvenu à le mettre au large ; mais il fallut alors manœuvrer pour éviter ceux qui s'avançaient dans la même direction, ce qui fit tomber le *Régulus* sur le banc dit *les Palles*. La mer était basse, et bientôt le vaisseau se coucha sur le côté, de manière à faire craindre qu'il ne pût être relevé. Au flot, Lucas manœuvra pour retirer son vaisseau de cette position. A la réserve de 12 canons de 36 et 4 de 18, tout le reste de la batterie fut jeté à la mer; on vida l'eau, et on ne conserva de poudre que pour servir l'artillerie. Bientôt le vaisseau fut en flot et il fut mis en appareillage. Il était temps, car plusieurs vaissaux anglais, ayant passé sous les forts d'Oléron, vinrent mettre le feu aux vaisseaux échoués, comme le *Régulus*, sur les Palles, mais qui n'avaient pu se relever comme lui. C'était le 12, à dix heures du matin, que le vaisseau avait commencé à flotter ; à deux heures après midi il était à la voile, et parvenu à l'entrée de la rivière de Rochefort ; mais n'ayant plus ni ancres, ni câbles, ni grelins, Lucas fut forcé de s'échouer sur les vases devant Fouras. On était alors dans les grandes marées, et le *Régulus* se trouva échoué tellement haut, qu'il fallut attendre la grande marée suivante pour essayer de le relever. Ce fut pendant qu'il était dans cette position qu'une flottille anglaise, composée de 2 frégates, 2 bombardes, 6 bricks portant du gros calibre, 1 goëlette munie de fusées à la Congrève et accompagnée de 3 brûlots, vint mouiller à portée et demie du canon, derrière *le Régulus*, qui ne pouvait lui opposer que les restes de son artillerie. Lucas fit établir dans la chambre du conseil des plates-formes sur lesquelles on monta 2 canons de 18, qui, joints à ceux de la grande chambre et de la sainte-barbe, formèrent une batterie de 6 pièces, avec laquelle, dans l'espace de six heures, il tira environ quatre cent cinquante coups, qui endommagèrent assez fortement plusieurs des bâtiments ennemis. Quelques bombes tombèrent à bord du *Régulus*, l'une d'elles traversa le gaillard d'arrière, tout le faux-pont, et éclata dans la cale ; un homme fut tué et cinq grièvement blessés. Le lendemain, Lucas eut encore à soutenir un combat qui dura envi-

ron trois heures, et dans lequel il eut un homme tué et quatre blessés. Le 16, les vaisseaux et frégates qui restaient de ceux qui s'étaient échoués étaient parvenus à entrer en rivière; le *Régulus* se trouva seul exposé aux attaques de la flottille anglaise, qui alors dirigea tous ses efforts sur lui. Lucas, de son côté, fit ses dispositions pour les repousser, et aussi pour assurer le salut de son équipage, dans le cas où il se verrait forcé d'abandonner le vaisseau. Toutefois le temps fut tellement orageux pendant toute cette journée, que les Anglais n'osèrent rien entreprendre, et Lucas profita de cette espèce d'armistice forcé pour mettre son vaisseau à l'abri des bombes et de l'incendie. Le 20, le temps étant devenu meilleur, la flottille anglaise, commandée par l'amiral Gambier, vint s'embosser derrière le *Régulus*, et tira environ quatre cents coups de canon. Six bombes tombèrent à bord, mais heureusement elles éclatèrent en tombant. La poupe du vaisseau fut entièrement criblée et la mâture fortement endommagée; deux hommes furent tués et quatre blessés. Jusqu'au 24, la flottille anglaise ne fit aucune démonstration hostile; mais ce jour-là, à sept heures et demie du matin, elle vint s'embosser près de l'île d'Enet, par la hanche de bâbord du *Régulus*, et de manière, cette fois, à ne pouvoir être atteinte ni par ses canons de retraite ni par ceux de côté. Lucas, voyant que la position prise par les Anglais l'exposait à recevoir tous leurs coups sans pouvoir riposter, fit hacher plusieurs sabords, couper les montants des fenêtres des chambres, jeter bas toute la galerie, une partie du therme de bâbord, et parvint ainsi à installer 3 pièces de 36, qui, tirant à toute volée, forcèrent les bombardes et bricks à appareiller, pour se soustraire à l'action d'un feu aussi vif que bien nourri. Dans cette dernière action, qui dura huit heures et demie, le *Régulus* tira cinq cent trente coups de canon, et lorsque le feu cessa, il ne lui restait de munitions que pour quinze coups. Enfin, après un acharnement de quinze jours sur un seul vaisseau qu'il n'avait pu parvenir à réduire, l'amiral anglais, persuadé que désormais ses efforts seraient inutiles, s'éloigna dans la nuit du 25 au 26. Les marées commençaient à rapporter, et Lucas, ayant reçu de Rochefort les secours qui lui étaient nécessaires, releva son vaisseau, et le 29 avril il rentra dans ce port, triomphant aux acclamations des habitants. Au mois de juin 1810, il reçut l'ordre de se rendre à Brest, pour y prendre le commandement du vaisseau *le Nestor*, qu'il conserva jusqu'en 1816, époque à laquelle il fut mis à la retraite. Il avait alors cinquante et un ans; il était dans toute la vigueur de l'âge, et certes il eût pu encore rendre d'utiles services. Il avait été en 1815 porté sur une promotion de contre-amiraux; mais les événements qui survinrent ayant empêché qu'elle ne fût signée, il fut privé d'un grade qu'il avait noblement conquis. Le chagrin qu'il en éprouva altéra sa santé, et il mourut à Brest au mois de novembre 1829, emportant l'estime et les regrets du corps entier de la marine. H-Q-N.

LUCAS (Jean-André-Henri), naturaliste, naquit en 1780, dans la domesticité du muséum d'histoire naturelle de Paris, d'un père qui passait pour le fils naturel de Buffon, lequel en avait fait un conservateur des galeries. Voué ainsi en naissant à l'étude de l'histoire naturelle, et plus particulièrement à la minéralogie, J.-A.-H. Lucas publia en 1806 un *Tableau méthodique des espèces minérales*, première partie, in-8°. La seconde partie parut en 1812, et reçut l'approbation du savant Haüy, qui en porta ce jugement : « Ce « travail doit contribuer à l'avancement de la « minéralogie; il prouve l'intelligence de l'au- « teur et les progrès que lui-même a faits dans « cette science. » Chargé de remplacer Patrin pour le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, Lucas fit d'utiles corrections au travail de son prédécesseur, et il le mit au niveau des connaissances acquises. Voulant ensuite approfondir encore davantage différentes parties de sa science de prédilection, il alla visiter les contrées volcaniques de l'Italie, particulièrement Naples et la Sicile, d'où il rapporta des morceaux très-précieux de l'Etna et du Vésuve. Revenu à Paris en 1823, il y concourut au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* de Bory de St-Vincent. Il mourut le 6 février 1825, lorsque cet ouvrage n'en était qu'au septième volume, et une notice nécrologique lui est consacrée dans le huitième. On a publié un catalogue des *livres composant la bibliothèque de Lucas fils*. Z.

LUCAS-CHAMPIONNIÈRE (Paul), né à Nantes en 1798. Son père, propriétaire à Brains, petit bourg situé à deux lieues de Nantes, avait été député de la Loire-Inférieure sous la restauration. Il fit ses études classiques au lycée de Nantes et ses études de droit à l'école de Rennes. Après avoir suivi les audiences du tribunal de Nantes pendant quelques années, il vint résider à Paris en 1823, avec le projet de prendre le grade de docteur et de se livrer sérieusement aux études du droit. Il fut chargé de préparer la 2e édition de la *Procédure civile* de Pigeau. Ce fut là son premier ouvrage; c'était du reste un simple travail d'annotations dont tout le mérite était d'être exact et complet. En 1828 il devint le principal rédacteur du *Contrôleur de l'enregistrement*. Ce recueil mensuel, qui a pour objet la publication et l'examen de tous les actes et jugements qui se rattachent à la perception des droits, est le premier journal qui ait soumis à une critique sérieuse les décisions des tribunaux. Championnière trouva dans cette nouvelle matière le sujet de ses études futures, et dans cette polémique mensuelle un talent qu'il ignorait lui-même et qui ne fit que se développer chaque année. C'est dans cette lutte incessante que se formèrent ses premières idées juridiques et les doctrines qu'il a exposées

depuis dans le *Traité des droits d'enregistrement*. Cet immense traité, dont le tome 1er parut en 1835, et qui, dans ses cinq volumes très-compactes, contient la matière de plus de douze volumes ordinaires, est, surtout dans sa partie théorique, l'œuvre de Championière, qui l'a publiée avec la collaboration de M. E. Rigaud, avocat distingué qui lui apportait un utile concours dans ses vastes recherches. La matière fiscale était alors une matière toute neuve. Quels en étaient les principes? où les trouver au milieu des milliers de décisions éparses dans les recueils? Championnière résolut de les demander aux sources mêmes du droit. Notre législation fiscale n'a fait que reproduire celle des droits seigneuriaux, du contrôle, du centième denier et des autres impôts que les droits de l'enregistrement ont remplacés. Il n'hésita pas à se jeter tout entier dans l'étude des feudistes, où ces matières se trouvaient ensevelies sous une poussière qu'aucun souffle n'avait troublée. Si nos anciens publicistes, tels que d'Argentré, Dumoulin, Loyseau, Bourjon, Lebrun, Renusson, Henrys, sont incomplets et timides quand il s'agit de déterminer les sources historiques et la nature du pouvoir dont les droits émanent, ils déploient en revanche la plus judicieuse sagacité quand il s'agit d'expliquer la nature des contrats soumis à la perception. Les droits seigneuriaux établis sur les mutations qui s'opéraient dans les fiefs et les droits de contrôle appliqués aux actes avaient soulevés depuis plusieurs siècles la plupart des questions qui s'agitent encore de notre temps. Championnière s'empara de tous ces matériaux, qui lui semblèrent autant de trésors, et son plan s'étendant à mesure que s'étendaient ses recherches, il se proposa de restituer au droit fiscal ses bases légales et de constituer une science nouvelle. On ne peut analyser ici une œuvre aussi considérable que le *Traité des droits d'enregistrement;* on ne peut que l'apprécier sommairement. L'idée doctrinale qui le domine est l'application de la loi civile, du droit commun, à toutes les questions que soulève la loi fiscale. Si l'on repousse les dispositions de la loi civile en matière d'enregistrement, sur quoi s'appuiera-t-on dans les points où la loi civile garde le silence? Où cherchera-t-on, par exemple, les signes constitutifs de la vente, de la donation, du cautionnement, en un mot de tous les contrats que cette dernière n'a fait que nommer et taxer? Il faut donc s'attacher aux règles du droit civil, qui seules sont fixes, invariables et certaines. Ce principe admis, il est clair que le Traité enveloppait nécessairement tout le droit civil, puisque les droits d'enregistrement ont principalement pour objet les conventions et toutes les transactions qui sont la matière du droit civil. Ainsi, après avoir posé les règles générales qui déterminent l'exigibilité des droits, il applique successivement ces règles à toutes les obligations, à tous les actes qui sont le sujet de ses droits. C'est dans l'appréciation de ces actes, dans la définition de leurs caractères, dans l'analyse savante des nuances qui les séparent, que se manifeste l'immense savoir que renferme ce livre. Toute distinction entre les actes entraîne une différence dans les droits; de là l'intérêt de poser des limites claires et précises entre les différentes classes de conventions, de caractériser nettement chaque espèce d'actes, de mettre en relief les éléments essentiels de chaque contrat. C'est là le travail utile que l'on ne trouve que dans ce traité et dont tous les principaux matériaux ont été fournis par nos anciens feudistes; c'est là la mine nouvelle et féconde qu'il a ouverte à la science du droit. C'est sous ce rapport qu'on peut dire que cet ouvrage, improprement nommé *Traité des droits d'enregistrement*, est véritablement un traité des obligations civiles. On peut ajouter que nulle part la matière des contrats n'a été présentée avec plus de profondeur, sous des faces aussi nouvelles et avec de plus riches développements. Championnière mit des années à terminer ce livre, qui est demeuré un des beaux monuments de la science moderne. A peine l'eut-il achevé, qu'il entreprit une autre étude qui, quoiqu'elle puisse paraître très-diverse, avait avec la première une singulière analogie; il s'agissait du droit des riverains sur les petites rivières, et comme ce droit trouvait sa source, comme les droits d'enregistrement, dans le régime féodal, il fut amené à écrire le *Traité des eaux courantes*. Recherchant quels droits la nature invariable des eaux permet à l'appropriation privée, il voulut exposer les conditions que la législation romaine faisait aux cours d'eau dans le territoire des provinces, afin de faire connaître dans quel état le gouvernement des proconsuls avait livré la possession de cette portion du sol à l'administration des rois barbares, et ce que le droit écrit avait légué au droit coutumier; mais en suivant cette marche historique, un fait d'une haute importance fixa son attention : c'est que, malgré les assertions contraires de la jurisprudence moderne, les seigneurs n'avaient jamais eu sur les petites rivières un droit dérivant de l'autorité publique, et qu'il n'existait ni dans les lois barbares, ni dans les coutumes, ni dans la législation des ordonnances, aucun texte qui en suppose la propriété. La démonstration de cette grave proposition était toute l'explication des droits seigneuriaux; or comment faire cette explication d'une manière complète, sans écrire une histoire des institutions féodales? Championnière, esprit hardiment explorateur, n'a point reculé devant cette œuvre, et ce qu'il n'eût pas osé commencer peut-être comme sujet principal, il n'a pas hésité à l'accomplir quand le sujet s'est offert sous le voile d'un argument à l'appui de la thèse qu'il avait embrassée. La question des eaux courantes a donc donné le livre le plus complet et le plus curieux qui ait été écrit sur les institutions du moyen âge. L'auteur admet,

comme les maîtres de l'école moderne, pour l'explication des origines seigneuriales, la persistance de l'élément romain en présence de l'élément germain ou gaulois ; mais il va plus loin dans la même voie : l'institution des justices seigneuriales tout entière n'est, à ses yeux, que la continuation non interrompue de l'administration romaine. Ainsi, il ne voit dans les justiciers des coutumes que les *judices* du Code de Théodose et les *justiciarii* des capitulaires et des chartes des 11e et 12e siècles. Les droits de gîte, les corvées, les censives, les péages, les bannalités, les tailles, l'aubenage, la confiscation, abolis en 1789, sous le nom de droits de justice, ne sont autre chose que les tributs établis par le fisc romain, accrus des abus de la double exaction romaine et barbare et perçus sous le nom de *justitiæ;* enfin, l'homme soumis à la puissance du publicain, c'est le Gaulois vaincu, et c'est cet homme, qui est le vaincu des lois barbares, l'homme de pooste du droit seigneurial, le roturier des coutumes et que la révolution de 1789 a pour la première fois affranchi des lois de la conquète. Dans le système de l'auteur *De la propriété des eaux courantes*, l'histoire n'aurait pas tenu assez compte de l'état légal des pays soumis à la domination des hommes du Nord et du caractère de cette domination. Le sol gaulois, en changeant de maître, a conservé le régime auquel il était soumis. Les bénéfices, changés plus tard en fiefs, maintinrent les droits de justice et ne les créèrent pas. Le fief et la justice étaient deux institutions étrangères l'une à l'autre, nées l'une de la conquète des barbares, l'autre de l'administration romaine. De là la maxime qu'en France fief et justice n'ont rien de commun. Le livre de Championnière n'est dans son ensemble qu'un savant développement de cette maxime fondamentale. C'est, à ses yeux, pour en avoir méconnu le sens que les légistes des derniers siècles n'ont trouvé que confusion et obscurité dans le régime des fiefs et des justices ; c'est en la démontrant dans ses causes et dans son application qu'il a rendu compte de toutes les règles du droit seigneurial, de leur diversité, de leurs variations, des erreurs dont elles ont été l'objet, et de la véritable entente qu'il faut leur donner. Il la fait sortir de tous les éléments du droit seigneurial, et à cet effet il parcourt tous les priviléges, toutes les prérogatives, toutes les servitudes qui se rattachaient à ce droit, et il prouve qu'il n'est pas un de ces documents qui ne manifeste hautement la séparation essentielle, originaire et persistante du fief et de la justice. C'est en partant de ce principe que l'auteur établit sous un nouveau jour, et en s'écartant des idées généralement reçues, l'origine et la nature des juridictions, les rapports du seigneur féodal et du seigneur justicier, soit entre eux, soit avec leurs sujets et vassaux, les souffrances et la résistance de ceux-ci, les établissements des communes et les premières rédactions des coutumes, les conquêtes de la monarchie sur le pouvoir seigneurial, et enfin la portée d'une foule de règles établies, soit dans l'intérêt du domaine de la couronne, soit dans l'intérêt du pouvoir seigneurial. Il n'est aucun livre qui ait fondé avec plus de fermeté et expliqué avec autant de netteté les origines et les tranformations des institutions seigneuriales. On peut ne pas adopter les vues originales et systématiques de l'auteur sur quelques points historiques ; mais il est impossible de ne pas reconnaître sa puissance scientifique, la richesse des documents qu'il produit, la force d'une dialectique dont les ressources étonnent, et les lumières abondantes qu'il jette sans effort et par le seul rayonnement de son esprit sur tant de questions jusque-là restées obscures. Le légiste a fait place à l'historien. Il a rendu aux luttes de l'ancien régime leur véritable caractère, en exposant leur véritable objet, et il a aidé ainsi la juste intelligence non-seulement des livres de droit, mais des faits et des événements qui constituent notre histoire. Championnière, né chétif et souffreteux, épuisait depuis longtemps sa santé dans ses travaux ; il enrichissait la *Revue de législation* de remarquables dissertations qui avaient toutes pour objet d'éclairer quelque point du droit nouveau à l'aide du droit ancien ; il préparait un autre ouvrage, qui avait été la pensée de toute sa vie et qui avait pour objet l'histoire de la propriété foncière. Retiré depuis quelques années à sa terre de Brains, il était revenu à Paris pour arrêter avec son éditeur les arrangements relatifs à la publication de ce livre, lorsqu'une fièvre intermittente qui le minait depuis quelque temps prit tout à coup un caractère très-grave ; il mourut le 12 avril 1851. Il était dans l'âge où le légiste a le plus de puissance, car les travaux de droit exigent la maturité des années, et il est permis de penser que l'œuvre qu'il préparait aurait égalé, sinon surpassé les premières. Nourri de l'étude des anciens légistes, il en avait la solide érudition et même les allures et le style. On respire dans ses écrits nous ne savons quelle saveur antique, quel vieux parfum du moyen âge qui leur donne un attrait particulier. Ce qui les distingue, c'est d'abord le véritable savoir dont chaque page porte le témoignage ; c'est ensuite la sagacité et la nouveauté des aperçus qui leur impriment un caractère d'originalité ; c'est aussi et surtout la conscience qui s'y manifeste à chaque ligne. Les livres qu'il a laissés, en dehors de tous les recueils de droit auxquels il a constamment collaboré, sont, comme on l'a déjà dit : 1° le *Traité des droits d'enregistrement*, 5 gros vol. in-8° ; 2° *De la propriété des eaux courantes*, 1846, 1 vol. in-8°. F. H.

LUCAS DE MONTIGNY (Jean-Marie-Nicolas), d'une famille originaire du Poitou, dont une branche s'établit plus tard en Normandie, naquit à Paris le 10 février 1782. Dès son plus bas âge, l'enfant fut en quelque sorte adopté par Mira-

beau, qui se chargea de lui et qui ne s'en sépara plus. Cette espèce de revendication de la part d'un homme déjà fameux par les orages de sa jeunesse, par ses talents, par la sévérité de son père et par l'éclat de ses aventures avec sa femme et avec madame de Monnier, dut fortifier les présomptions qui déjà rattachaient d'une manière plus étroite l'enfant à son protecteur. Lucas de Montigny avait huit ans à peine quand la mort prématurée de Mirabeau vint le laisser à peu près sans appui. En vain le grand orateur l'avait-il, en mourant, recommandé avec instance à sa famille, à ses amis, à ses collaborateurs, madame du Saillant, M. de Lamark, depuis prince d'Aremberg, MM. de Vitry, Pellanc, Frochot, etc; en vain lui avait-il assuré dans son testament une existence indépendante; le malheur des temps rendit à peu près nuls ces derniers témoignages de sa sollicitude. L'enfant dut mener de bonne heure une existence laborieuse et difficile. Cependant, M. Frochot, nommé préfet du département de la Seine, se souvint de l'enfant qui lui avait été recommandé *in extremis*, et il le plaça dans ses bureaux. C'est là que pendant cinquante-neuf ans, sauf une courte mission accomplie à Marseille en 1815, accompagné de M. Frochot, nommé préfet des Bouches-du-Rhône, Lucas de Montigny parcourut successivement tous les degrés de la hiérarchie administrative. La révolution le trouva chef de division et le plaça au conseil de préfecture, pendant le passage de M. Odilon Barrot aux affaires. Lucas de Montigny avait fait une étude particulière et approfondie du droit administratif, et ses connaissances spéciales, autant que son infatigable aptitude au travail, étaient d'un grand secours au conseil. La révolution de février amena sa destitution, et ce coup lui fut douloureux. Quelques années plus tard il mourait à Paris le 24 janvier 1852. C'est surtout comme biographe de Mirabeau que Lucas de Montigny appartient à l'histoire. Né près de cet homme célèbre, dont il avait presque tous les traits, sans avoir sa laideur, il avait conservé de lui le souvenir le plus reconnaissant et le plus pieux. Dans les trop rares intervalles de ses fonctions, il recueillait sans relâche, près des contemporains, dans les livres, dans les manuscrits, dans les papiers de famille dont l'avait comblé la tendresse de la veuve et des sœurs de Mirabeau, les documents, les souvenirs, les traces les plus délicates et les plus légères de ce qui pouvait expliquer, disculper, glorifier son idole. Voyages, dépenses, démarches de tout genre, rien ne lui coûtait pour atteindre ce but, objet unique de son ambition; aussi était-il un répertoire des plus curieux à consulter sur tout ce qui avait trait de près ou de loin à l'immortel orateur. Tous les hommes d'État, tous les historiens de ce temps, ont hanté le cabinet où il avait réuni une rare collection de livres, de bronzes, de manuscrits, d'autographes, et où lui-même, par ses traits, par l'aménité de ses manières, par la facilité de son caractère, était une tradition vivante de cette tension constante, de cette préoccupation supérieure. Un livre est sorti, œuvre unique de cet homme laborieux et savant; il est intitulé *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, écrits par lui-même, par son père, son oncle et son fils adoptif (Lucas de Montigny), Paris, 1834 et 1835, 8 vol. in-8°. Tous les matériaux rassemblés sont intéressants et curieux sous plus d'un rapport; et l'histoire y trouve des documents qui, recueillis de première main et avec conscience, ne doivent pas être oubliés dans les appréciations qu'elle doit porter sur Mirabeau. E. D—s.

LUÇAY (Jean-Baptiste-Charles, Le Gendre, comte de), naquit en 1754 d'une famille noble originaire du Lyonnais, mais établie dans la capitale depuis la fin du 17e siècle; son grand-père était gentilhomme de la chambre de Louis XV; son père, d'abord conseiller au parlement de Paris, puis administrateur général des postes et fermier général; sa mère était la fille de M. d'Auteroche, fermier général, ancien président-trésorier de France de la généralité de Champagne. La mort de son père (avril 1789) mit de Luçay en possession d'une grande fortune territoriale, au moment même où se réunissaient les états généraux. Il prévit dès lors qu'il faudrait bientôt ne chercher de ressource qu'en soi-même; il se tourna vers les entreprises industrielles, accrut en peu de temps l'importance des usines qui existaient déjà sur ses terres et en créa de nouvelles, notamment une fonderie de canons et des filatures qui manquaient aux laines du Berri. Cinq cents ouvriers y trouvèrent du travail, leurs produits obtinrent d'honorables distinctions aux expositions de l'an 6 et de l'an 9. Incarcéré pendant la terreur, de Luçay, grâce aux communes de Valançay, Luçay, etc., qui se déclarèrent prêtes à défendre leur ancien seigneur jusque devant les comités conventionnels, échappa à l'échafaud. Le dévouement de madame de Luçay contribua à l'arracher au danger qui le menaçait; elle surmonta tous les obstacles et brava tous les refus pour parvenir à faire arriver sous les yeux des comités de la convention les pétitions en faveur de son mari, et plus heureuse pour son époux que pour son père, elle obtint la grâce de l'un sans pouvoir sauver la tête de l'autre. Arrêté une troisième fois et détenu dans la prison de Châtillon, de Luçay parvint à s'évader, grâce encore au dévouement de sa jeune et courageuse femme. L'ordre allait arriver de son transfert à Paris; il n'y avait pas de temps à perdre! Aussitôt sa femme lui ayant préparé les moyens de fuir, de Luçay trompe son gardien, il s'échappe, il descend rapidement du donjon fort élevé où il était détenu; mais la trahison d'un valet l'arrête, et, remontant plus rapide-

ment encore, il se réinstalle dans sa prison avant que le geôlier se soit aperçu de sa tentative. Cette présence d'esprit lui permet de la renouveler plus à propos. Alors, réussissant, il traverse l'Indre à la nage; il laisse flotter sur cette rivière une partie de ses vêtements et persuade ainsi qu'il y a péri; puis, gagnant les forêts de ses domaines, il y erre sans nourriture deux jours et deux nuits entières. Vaincu enfin par le besoin, il se traîne et tombe mourant chez un de ses gardes. C'est là qu'apprenant l'arrestation de madame de Luçay comme complice de son évasion, il ne reprend de forces que pour revenir à Châtillon, et racheter la tête de sa femme au prix de la sienne. Ce touchant et double dévouement, loin d'attendrir les terroristes, irritait leur brutalité, lorsqu'une seconde fois, dans les sociétés populaires rurales et dans le directoire même de l'Indre, mille voix surgirent : *Nous réclamons*, dirent-elles, *ce génie inventeur dont l'intelligente industrie et la bienfaisance éclairée ont soulagé l'indigence, ont fait disparaître la mendicité, et qui, par l'utile et généreux emploi de sa fortune, est devenu cher à tout le département.* Le comité de salut public céda à ces démonstrations de l'opinion, de Luçay fut relâché. Ses biens finirent par lui être rendus, sur les témoignages les plus honorables des administrateurs de son département. L'ordre se rétablissant en France, de Luçay fut successivement nommé président de son canton, administrateur de son département et, à l'avénement au pouvoir de Bonaparte, préfet du Cher; puis l'un des quatre préfets du palais à la création de ces charges, et lorsqu'elles comprenaient tous les services d'honneur organisés plus tard (brumaire an 10); puis membre de la Légion d'honneur dès l'établissement de cet ordre; ensuite premier préfet du palais impérial; appelé à la surintendance de l'Académie impériale de musique, qu'il sut réorganiser; puis enfin comte de l'empire et, pendant cinq ans, membre du conseil général de son département. Madame de Luçay fut nommée d'abord dame du palais du consulat, puis de l'empire; plus tard dame d'honneur pour recevoir la princesse de Wurtemberg, lorsqu'elle devint reine de Westphalie; enfin dame d'atour de l'impératrice Marie-Louise. L'empereur la choisit alors pour l'envoyer jusqu'à Braunau au-devant de cette archiduchesse, et de même ensuite pour faire les honneurs de Compiègne au roi et à la reine d'Espagne. Aussi distinguée par son cœur que par son esprit, madame de Luçay s'acquitta de ses fonctions de cour de façon à s'attirer l'affection de tous ceux qui l'entouraient (1). Napoléon fut frappé de l'heureuse intelligence avec laquelle elle présidait aux libéralités et aux aumônes de Marie-Louise; jamais gestion ne fut plus secourable au malheur, mieux conduite et plus scrupuleuse et désintéressée. Plus tard, quand le temps des revers arriva, la confiance de l'empereur en cette dame fut encore justifiée aussi pleinement qu'elle était entière. Pour n'en rappeler qu'un exemple, en 1814, quand la cour se réfugia à Blois et que, par les soins dévoués de madame de Luçay, l'impératrice fut prête à se dérober secrètement pour aller rejoindre l'empereur à Fontainebleau, on sait que, si cette princesse se laissa détourner de ce devoir, ce fut malgré les efforts de sa dame d'atour et les conseils pressants qu'elle crut alors lui devoir donner. A la suite des cent jours, M. et madame de Luçay rentrèrent et restèrent dans la vie privée, où, après cinquante ans de l'union la plus intime, la mort seule put les séparer. Elle enleva M. de Luçay le 1er novembre 1836, et sa femme neuf ans après (avril 1845). Ils avaient eu deux enfants : un fils, marié en 1830 à la fille aînée du marquis de Villeneuve Vence, et qui a été successivement maître des requêtes au conseil d'Etat et préfet; et une fille, morte en 1813, première femme du général comte Philippe de Ségur, membre de l'Académie française. On a de M. le comte de Luçay : *Description du département du Cher*, 1802, in-8°. Z.

LUCATELLI ou LOCATELLI (Pierre), né dans l'Etat romain, fut reçu à l'académie de St-Luc en 1690. La Notice du musée royal, 1818, attribue ce titre de mécanicien de St-Luc à André Lucatelli, dont il va être question plus bas. Nous croyons qu'il y a erreur dans la Notice, car la table de Lanzi, qui est rédigée avec un grand soin, annonce positivement que l'artiste qui obtint cet honneur fut Pierre et non André. Pierre était peintre d'histoire. Dans le catalogue de la galerie *Colonna*, il est présenté comme élève de Ciro; d'autres veulent qu'il ait été disciple de Pietre de Cortone. Quoi qu'il en soit, ce maître avait un ton de couleur en général franc et décidé. — Lucatelli (André), né à la fin du 17e siècle, peintre de paysages, plutôt contemporain qu'élève de Paul Anesi, a laissé à Milan plusieurs ouvrages qui représentent des vues d'architecture, des montagnes, des forêts. On y admire une certaine force dans la disposition des masses et de la grâce dans les figures. Il a composé aussi de petits tableaux à la flamande et des bambochades. On reconnaît dans ce dernier genre

(1) Voici quelques instructions que Marie-Louise adressait à ce sujet à madame de Luçay en 1810 : « Je n'ai jamais été grondée de l'empereur, je tâcherai de ne l'être jamais de ma vie. « Comme il serait fort désagréable de faire des dettes, et que je « pourrais par là m'attirer son mécontentement, je mets par « écrit plusieurs articles que l'empereur m'a indiqués hier et « que je voudrais voir exécuter relativement à ma toilette.. . « L'empereur veut que des 50,000 francs qu'il me donne chaque « mois, je destine 10,000 francs pour des aumônes, que je garde « 5,000 francs pour les cadeaux ou besoins imprévus, 10,000 francs « pour le remplacement de la corbeille. Il veut que je dépense « seulement 25,000 francs en toilette, et pas plus; quand les « 25,000 francs ont été dépensés, j'aime mieux mettre quatorze « jours la même robe que d'en faire faire une de plus.... L'em- « pereur ordonne que l'on ne prenne pas tout chez M. Leroy, « mais chez plusieurs autres marchands aussi, pour faire ga- « gner de l'argent à plusieurs. »

qu'il a eu deux manières : la première bonne, la seconde excellente et remarquable par des teintes délicates exprimées avec justesse, et par des élans d'imagination très-piquants. Le musée du Louvre possède un tableau de ce maître, où des pâtres se reposent, tandis que le troupeau erre en liberté sur les bords d'un ruisseau qui divise le paysage. André Lucatelli mourut à Rome en 1741. A—d.

LUCCA (Barthélemy, ou, par abréviation, Tolomeo da), historien, évêque de Torcello, né à Lucques en 1236, de l'illustre famille des Fiadoni, entra jeune dans l'ordre de St-Dominique, fut disciple et ensuite confesseur de St-Thomas d'Aquin et exerça deux fois la charge de prieur du couvent de son ordre à Lucques. Il paraît qu'il fut quelque temps bibliothécaire du pape et que Jean XXII le choisit pour son confesseur. Nommé en 1318 évêque de Torcello, il se laissa tellement aveugler par sa tendresse pour ses neveux, qu'ils abusèrent de son autorité, au point que le patriarche de Grado se crut obligé de l'excommunier. L'évêque reconnut ses torts et tâcha de rétablir le bon ordre; mais il n'est point vrai, comme l'ont cru Quetif et Echard, qu'il ait été remplacé en 1322 par Gille Galluzzi; le sénateur Flam. Cornaro (*Eccles. Torcell.* t. 1, p. 79) démontre que Tolomeo da Lucca vécut jusqu'à l'an 1327. On a de lui : 1° *Annales*, Lyon, Roussin, 1619, in-8°, et dans la *Biblioth. Patrum*. Cette courte chronique va de 1061 à 1303. 2° *Historia ecclesiastica nova*, publiée pour la première fois par Muratori (*Scriptores rerum italic.*, t. 11); elle commence avec Jésus-Christ et se termine à l'an 1313. On peut voir dans Echard (*Script. ord. præd.*, t. 1er, p. 544) la liste des vingt-deux auteurs dont l'évêque de Torcello a fait usage dans cette compilation, qui est précieuse pour les événements de son temps. 3° *Genealogia Roberti Ghiscardi cum pluribus aliis*, Saragosse, 1578, in fol. (*Catalog. de Baluze*, n° 1615). C. M. P.

LUCCHESINI (Jean-Laurent), jésuite, né à Lucques en 1638, d'une famille noble et qui a produit plusieurs hommes de mérite, fut chargé d'enseigner les belles-lettres et la philosophie. Il s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de distinction et fut appelé à Rome pour y professer la rhétorique. Ses talents lui méritèrent la confiance du sacré collége, il fut nommé membre de la consulte des rites et de la commission chargée de l'examen des sujets présentés pour l'épiscopat. Ce n'est que par conjecture qu'on place l'époque de sa mort vers 1710. Le P. Lucchesini était à la fois un savant théologien et un littérateur estimable. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : 1° *Compendium vitæ admirabilis S. Rosæ de S. Maria*, Rome, 1665, in-24. Ce petit ouvrage eut un succès étonnant; il s'en fit en Italie plusieurs éditions, qui furent enlevées rapidement, et il a été traduit en français, en espagnol, en portugais, en polonais et en indien. 2° *Nova copia et series centum evidentium signorum veræ fidei*, Rome, 1688, in-4°. C'est un traité des preuves de la vérité de l'Eglise romaine. 3° *Demonstrata impiorum insania*, ibid., 1688, in-4°; 4° *Saggio della sciocchezza di Nic. Machiavelli*, ibid., 1697, in-4°. C'est une réfutation des principes de ce célèbre politique, auxquels il oppose les maximes de Salomon sur l'art de régner. 5° *Roma guida al cielo, cioe memoria locale de segni manifesti della vera fede*, etc., ibid., 1698, in-12; 6° *Sylvarum liber seu exercitationes oratoriæ et poeticæ*, ibid., 1671, in-12; 7° *Specimen didascalici carminis et satyræ*, ibid., 1672, in-12; 8° *Encyclopædia, panegyrici et satyræ, libri tres*, ibid., 1708, in-8°. Dans le premier livre, qu'il a intitulé *Encyclopédie*, il cherche à prouver qu'un philosophe ou un théologien doit être nécessairement rhéteur et versé autant qu'un orateur ou un poëte dans la connaissance de toutes les sciences divines et humaines; il donne ensuite un traité de rhétorique en vers. Les deux livres suivants renferment les panégyriques et les satires qu'il avait déjà publiés séparément. Le style du P. Lucchesini est clair et élégant, et il se montre dans plusieurs morceaux un heureux imitateur des anciens, dont il ne cessa de recommander l'étude. W—s.

LUCCHESINI (Jean-Vincent), né à Lucques en 1660, de la même famille que le précédent, fit ses premières études à Sienne et à Pise, embrassa l'état ecclésiastique et se rendit ensuite à Rome pour s'y perfectionner dans la connaissance des langues grecque et latine. Faisant ses délices des auteurs latins, il assurait avoir lu Tite-Live d'un bout à l'autre jusqu'à trente fois. Le souverain pontife Clément XI le choisit pour secrétaire et le pourvut d'un canonicat de l'église de St-Pierre. Il continua d'être employé à différentes fonctions après la mort de ce pontife, et Clément XII le nomma enfin à la place importante de secrétaire des brefs, emploi qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1774. Son *Oraison funèbre* fut prononcée en latin par Philippe Buonamici, l'un de ses élèves et son ami le plus intime. Cette pièce a été imprimée séparément et on la retrouve à la suite du dialogue de Buonamici, *De claris pontificiarum epistolarum scriptoribus*, dont Lucchesini est le principal interlocuteur. Il était membre de l'académie des Arcadiens et de plusieurs autres sociétés littéraires d'Italie. On a de Lucchesini des discours, des panégyriques, des oraisons funèbres (1) en latin ou en italien; mais les seuls de ses ouvrages qui aient établi sa réputation d'une manière durable sont les deux suivants : 1° *Demosthenis orationes de republica ad populum habitæ, gr. lat. cum notis criticis et historicis*, Rome, 1712, in-4°. Des seize harangues politiques de Démosthène, Lucchesini en a

(1) Son *Oraison funèbre de Pierre II, roi de Portugal*, prononcée dans l'église St-Antoine des Portugais, à Rome, 1707, a mérité les éloges des critiques italiens et français.

retranché quatre : celle sur Halonèse, que de bons critiques attribuent à Hégésippe ; une seconde que l'on croit d'Hypéride, et enfin la troisième et la quatrième philippique, qui ne contiennent que des répétitions des deux autres harangues sur le même sujet. La traduction de Lucchesini est élégante et fidèle ; le P. Tournemine, en en rendant compte dans les *Mémoires de Trévoux*, dit que Démosthène ne se serait pas exprimé autrement en latin. Dans les notes critiques, Lucchesini s'attache à relever les fautes échappées à Jer. Wolf : elles sont très-savantes, et Guill. Allen les a insérées dans l'édition qu'il a donnée des *Harangues* de Démosthène, avec la version de Wolf, Londres, 1755, 2 vol. in-8°. Les notes historiques sont plus importantes encore par les explications claires et exactes qu'elles contiennent de la situation politique des Grecs et de leurs usages à l'époque où Démosthène a composé ses Harangues. C'est une source où les érudits peuvent puiser abondamment. 2° *Historiarum sui temporis à Noviomagensi pace tomi tres*, Rome, 1725-38, 3 vol. in-4°. Cette Histoire, trop peu connue en France, commence en 1678, à la paix de Nimègue. Le style en est agréable ; mais l'auteur entre dans des détails peu importants et qui rendent sa marche lente et embarrassée. W—s.

LUCCHESINI (le marquis JÉROME DE), né à Lucques d'une famille patricienne, en 1752, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et porta le titre d'abbé. Venu à Berlin dans les dernières années du règne de Frédéric II, il fut présenté à ce prince par Fontana, et lui plut beaucoup pour son savoir. Nommé son bibliothécaire et son lecteur, il était admis tous les jours à sa table et jouissait auprès de lui de la plus haute faveur. « J'ai trouvé dans le marquis de Lucchesini, disait ce prince, un littérateur qui me « tient lieu de Cesarotti, du marquis d'Argens et « de Quintus. » Il lui donna en conséquence toute sa confiance et le consulta sur ses ouvrages, déférant souvent à ses avis. Le marquis, de son côté, se conduisait avec beaucoup de prudence, et il était chargé de tout ce qui était affaire littéraire. Sans avoir été nommé président de l'académie de Berlin, il en remplissait toutes les fonctions. On conçoit que cette faveur excita l'envie. Les Prussiens auraient désiré que le roi eût choisi un homme de sa nation ; mais on sait que sur ce point il fut toujours peu national. Quand ce prince fut mort, le nouveau roi, qui aimait beaucoup aussi Lucchesini, le chargea de composer un poëme pour les funérailles, et il lui conserva son emploi. Les prétentions de Lucchesini augmentèrent bientôt et il réussit à se faire employer dans la diplomatie. Mirabeau, qui était alors à Berlin, a dit de lui qu'il n'était pas l'ami du roi, mais son *écouteur*, et il ajoute : « Avec de l'esprit et des connaissances, il a une « de ces tournures auxquelles on ne s'accoutume « pas à marier l'ambition (1) : tout au plus le « jettera-t-on dans le corps diplomatique, auquel « il est propre. Je crois cet Italien un des plus « ardents à m'écarter du roi. » Très-piqué du choix de Moulinès pour être éditeur des manuscrits de Frédéric II, Lucchesini demanda un congé de six mois pour voyager dans sa patrie, « ne sentant pas, ajoute Mirabeau, que sa con« sidération personnelle devenait immense, s'il « eût quitté la Prusse huit jours après la mort « du roi, avec cette unique réponse à toutes les « offres qui alors lui auraient été faites : « Je « n'ai ambitionné qu'une place que tous les rois « de la terre ne peuvent ni m'ôter ni me rendre, « celle d'ami de Frédéric II. » Envoyé à Varsovie, il s'y trouva dans les commencements de la diète en 1788 et s'y conduisit avec beaucoup de dextérité, excita le parti de l'indépendance contre la Russie et parvint, malgré l'influence de cette cour, à conclure, le 29 mars 1790, un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne (2). Voici le portrait fort ressemblant de ce diplomate, fait à cette occasion par le comte de Ségur : « Lucchesini, ministre du roi de Prusse à « Varsovie, eut ordre de multiplier les promes« ses, de nourrir les espérances, d'enflammer les « esprits, et il remplit parfaitement sa mission. « Nul homme n'était plus propre à jouer un « pareil rôle. Son activité ne perdait jamais un « moment ; son industrie ne laissait échapper « aucune ressource ; ardent pour atteindre son « but, prompt à saisir tous les moyens d'arri« ver, il réunissait toutes les qualités du courti« san adroit et du politique habile. Instruit sans « pédanterie, sa mémoire lui fournissait autant « de faits utiles pour son travail que d'anec« dotes agréables pour la société. Son intimité « avec le grand Frédéric lui avait fait acquérir « une haute considération. Son caractère insi« nuant l'introduisait dans tous les partis ; sa « finesse lui en faisait découvrir promptement « tout le secret, et sa chaleur active, cachant sa « dissimulation, lui donnait l'air de la fran« chise. » (*Tableau historique*, etc.) Lucchesini était encore envoyé de Prusse à Varsovie lorsqu'il fut appelé le 5 juillet 1790 au congrès de Reichenbach, afin de ménager, conjointement avec les envoyés de Hollande et d'Angleterre, la paix entre la Porte et l'Autriche. La convention de Reichenbach n'ayant fait que suspendre les hostilités, un nouveau congrès s'ouvrit le 2 jan-

(1) Sa figure était laide et son regard louche.

(2) L'article 6 de ce traité est le plus important. Il porte que, « si quelque puissance étrangère, quelle qu'elle soit, voulait, à « titre d'actes et stipulations quelconques, ou de leur interpréta« tion, s'attribuer le droit de se mêler des affaires intérieures de « la république de Pologne ou de ses dépendances, en quelque « temps ou de quelque manière que ce soit, S. M. le roi de « Prusse s'emploiera d'abord par ses bons offices les plus efficaces « pour prévenir les hostilités par rapport à une pareille préten« tion ; et si ces bons offices n'avaient pas leur effet et que des « hostilités résultassent, à cette occasion, contre la Pologne, « S. M. le roi de Prusse, en reconnaissant ce cas comme celui de « l'alliance, assistera la république selon la teneur de l'article 4. »

vier 1791, à Szistowe, petite ville sur la rive droite du Danube. Le marquis de Lucchesini s'y rendit en qualité de plénipotentiaire de Prusse. Dès la seconde conférence, qui eut lieu le 7 janvier, il s'éleva entre les ministres autrichiens et ottomans une difficulté qui aurait entravé la marche des négociations, si Lucchesini n'était parvenu à l'écarter. Cet habile diplomate prit part aux négociations qui amenèrent le traité de Szistowe, qu'il signa avec les autres plénipotentiaires le 4 août. Dans le mois de mai 1791, il avait fait un voyage à Vienne et retourna à Szistowe pour signer le traité de paix. En juin 1792, il retourna à ses fonctions à Varsovie, où les circonstances le firent changer de langage et forcèrent sa cour à rompre le traité d'alliance qu'il avait signé. Il quitta cette ville avant l'entrée des troupes prussiennes dans la Grande Pologne. Revenu à Berlin, il accompagna le roi dans son expédition contre la France et eut, ainsi que Lombard et Haugwitz, beaucoup de part aux négociations et aux arrangements qui furent conclus avec Dumouriez (*voy.* ce nom). Dans le mois de janvier 1793, il fut nommé ministre de Prusse à Vienne, où il eut occasion de rendre à madame de Lichtenau un service qui ajouta beaucoup à la faveur dont il jouissait. Il accompagna ensuite le roi vers le Rhin, pendant la plus grande partie de la campagne de 1793, et signa avec lord Beauchamp, le 14 juillet, au camp devant Mayence, un traité d'alliance offensive et défensive entre sa cour et celle d'Angleterre. Il ne partit de l'armée qu'avec Frédéric-Guillaume, et il l'accompagna en Pologne, où il fut témoin de la campagne qui se termina par la retraite des Prussiens. Il revint à Berlin avec le roi, qui ne tarda pas à le renvoyer à Vienne pour négocier un nouvel arrangement entre les deux cours d'Autriche et de Prusse, que les désastres de l'année 1793 sur le Rhin et la mésintelligence qui n'avait cessé de régner entre les généraux des puissances alliées avaient singulièrement refroidies. La lutte entre l'Autriche et la France était alors à son plus haut degré, et la Prusse, comme toujours, épiait et observait tout pour savoir si, en fin de compte, ces deux puissances, venant à s'arranger, chercheraient des dédommagements en Allemagne ou en Italie. Déjà le rusé Lucquois avait pénétré le projet de sacrifier Venise; il en avait averti son cabinet et avait reçu l'ordre de tout faire pour empêcher un pareil résultat. Alors il imagina le prétexte d'un voyage en Italie, avec l'arrière-pensée de saisir l'occasion d'approcher du général Bonaparte, déjà regardé comme l'arbitre de la paix et de la guerre. C'est dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, où tant d'autres faits diplomatiques ont été révélés, que nous prenons le curieux récit que l'on va lire; c'est un nouveau témoignage acquis à l'histoire de cet esprit de rivalité entre la Prusse et l'Autriche, qui eut tant d'influence sur les événements de notre époque : « Le plan ayant « été goûté à Berlin, Lucchesini prit congé de « la cour impériale dans les premiers jours de « 1797, sous prétexte de se rendre à Lucques, « sa patrie, pour y prendre sa femme, ses deux « fils, et les amener à Vienne. Cependant on « soupçonna dans cette ville qu'il s'agissait de « quelque mission secrète et contraire aux inté- « rêts de l'Autriche. On savait l'influence que « Lucchesini avait acquise dans le cabinet prus- « sien et la part qu'il avait eue aux résolutions « du roi, dans la retraite de Champagne, en « 1792. Ainsi Thugut était sur ses gardes. Bien « que Lucchesini témoignât le désir de faire son « voyage avec le plus de célérité possible, en « traversant les armées impériales, il éprouva « le refus d'un passe-port dans cette direction et « se vit obligé de prendre sa route par Trieste « et Venise. Le 17 février, étant arrivé à Ve- « nise, il s'empressa de visiter le ministre de « France Lallemant, auquel il témoigna tout « d'abord beaucoup de déférence et d'affection, « se présentant comme l'envoyé d'une nation « amie et l'un des plus chauds admirateurs du « général Bonaparte, priant avec instance le « ministre français de l'annoncer près de ce « héros, auquel il voulait offrir, disait-il, non- « seulement ses hommages, mais l'expression « de la haute considération et de la bienveillance « amicale de sa cour. A la faveur de cet en- « thousiasme réel ou factice, il s'efforce, par « ses insinuations et ses interrogations captieuses, « de pénétrer les desseins du gouvernement « français au sujet de l'Autriche. Instruit que le « général Bonaparte était en route pour se « rendre à Bologne, il se hâte d'arriver dans « cette ville, et là il lui fait demander une au- « dience. Sa réception étant fixée au lendemain « 22 février, il se rend dans le salon du général, « qui était dans ce moment même en confé- « rence avec le marquis de Manfredini et Clarke. « Son arrivée à Bologne avait déjà fait sensation. « On ne pouvait pas croire que sa rencontre « avec le général en chef de l'armée française « fût un pur effet du hasard. Les suppositions les « plus vraisemblables étaient qu'il devait pro- « poser à Bonaparte la médiation de sa cour « pour la paix. Nous ne rapporterons que les « principaux traits de sa conférence, qui fut très- « longue. Lucchesini se présenta comme le ser- « viteur, l'admirateur du grand Frédéric, dont « il se vanta d'avoir été le disciple et l'ami, « manifestant une admiration au moins égale « pour celui qu'il appela l'émule de ce grand « homme, et même son supérieur. Puis, faisant « parade de son dévouement personnel pour la « France, il rappela tout ce qu'il avait fait au- « près de son maître, soit en Champagne, soit « à Berlin, pour le porter à reconnaître la répu- « blique française et à se réconcilier avec la

« belliqueuse nation pour laquelle il avait un « penchant décidé. Bonaparte semblait accueillir « ce patelinage diplomatique, et Lucchesini fut « tout à coup assailli de questions pénétrantes « par un homme qui déjà n'avait point d'égal « en dissimulation. Il n'hésita pas à lui donner « sur l'Autriche toutes les informations secrètes « qui étaient à sa connaissance, poussant Bona- « parte à traiter sans ménagements une puis- « sance qu'il lui représenta comme hors d'état « de résister à une nouvelle et vigoureuse cam- « pagne, allant même jusqu'à le presser au nom « de sa cour, dans l'intérêt de la France et de « l'Allemagne, d'anéantir la dignité impériale « et de réduire l'Autriche à ses États hérédi- « taires; que, du reste, quels que fussent ses « desseins, comme on ne pouvait traiter avec « l'Autriche sans qu'il fût question de l'Alle- « magne, il était chargé de lui proposer la mé- « diation de son maître. A ces mots, Bonaparte, « qui pénétra l'intention de la Prusse, s'écria : « Mais à quel titre? La Prusse est notre amie, « mais n'est pas notre alliée.... Du reste, ceci « ne me regarde pas, je ne suis chargé que d'é- « triller l'Autriche, et je pense que je m'en suis « passablement acquitté; c'est le général Clarke « qui a été chargé de négocier, et vous devez « savoir que l'Autriche a refusé d'entrer en né- « gociation; voilà où nous en sommes. Si Thugut « devient plus traitable, vous adresserez votre « proposition à Clarke; mais le moment n'est « pas venu. » Ici finit la conférence, et Lucchesini partit pour Lucques, bien persuadé qu'il y avait déjà entre la France et l'Autriche une certaine intelligence, et que les deux puissances se préparaient au partage de l'Italie. Il écrivit dans ce sens au cabinet de Berlin, qui, bien qu'ainsi prévenu, ne put apporter aucun obstacle à cette politique d'envahissement. Il était revenu à Vienne le 23 juin, et il remit ce jour-là au ministre de l'empereur une note pour désavouer la négociation que l'on prétendait entamée par sa cour avec la France, relativement à la Bavière, et bientôt, dans une seconde, il déclara que son maître n'avait point eu l'intention de s'emparer de la ville de Nuremberg, sur laquelle il reconnaissait n'avoir aucun droit. En octobre de la même année, il demanda son rappel; mais Sa Majesté Prussienne le lui refusa dans les termes les plus flatteurs; il l'obtint cependant un peu plus tard. Quelques années après, il fut envoyé à Paris, et il y déploya, en septembre 1802, le caractère d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi de Prusse auprès du premier consul (1). Il fit un voyage à Berlin, à l'époque du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, et de là se rendit à Milan, où il remit à cet empereur la décoration de l'Aigle noir, pour lui et quelques grands de sa cour; revint à Paris, y continua son séjour plusieurs années, et termina l'organisation de cette confédération du Rhin destinée à renverser le vieil édifice de l'empire germanique. Il en a laissé une histoire très-curieuse, bien qu'il soit fort loin d'y dire tout ce qu'il savait. Lucchesini quitta la France en 1806, lorsque la guerre fut commencée, et, le 20 octobre, après la bataille d'Iéna, il arriva à Wittemberg, au quartier général de Napoléon, pour lui faire des propositions de paix, et peu de jours après il fut suivi par le général Zastrow. Ces deux plénipotentiaires signèrent le 30 les bases fort dures proposées par Duroc; mais, cette convention n'ayant pas été ratifiée par Napoléon, les mêmes plénipotentiaires consentirent à signer le 16 novembre une nouvelle convention, que le roi de Prusse ne voulut pas ratifier. Plus tard, Lucchesini se retira à Lucques, où il se trouva le sujet de la princesse Élisa, sœur de Bonaparte, et devint un de ses courtisans les plus assidus. Elle le nomma son majordome et il en remplit avec beaucoup de soins les fonctions jusqu'à la chute de l'empire, après laquelle il habita alternativement Florence et une maison de campagne entre cette ville et Lucques. N'ayant qu'une fortune modique et vivant de la manière la plus mesquine, il faisait sa société habituelle des gens de lettres, notamment de Valerini, et ne s'occupait guère que de littérature. Il mourut à Florence le 19 octobre 1825, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. L'ouvrage qu'il a publié sous le voile de l'anonyme est intitulé *Sulle cause e gli effetti della confederazione rhenana*, Florence, 3 vol. in-8°. Il a été traduit en allemand, Leipsick, 1825, 3 vol. in-8°. — LUCCHESINI (César), frère du marquis, naquit à Lucques le 2 juillet 1756, fit ses études à Modène, à Reggio, puis à Rome, et s'occupait avec succès d'études littéraires, lorsqu'il fut, en 1798, député au directoire, pour garantir la petite république de Lucques de l'invasion des armées républicaines. Le peu de succès de cette démarche le fit renoncer à toute espèce de fonctions publiques et le porta à cultiver la poésie, les belles-lettres et surtout la philologie, science dans laquelle il s'était fait un nom européen. Ses ouvrages, sur des sujets très-variés, s'élèvent au nombre de cent deux. Nous citerons : 1° *Essai d'un vocabulaire de la langue provençale;* 2° *Institution d'économie civile;* 3° *Essai sur l'histoire du théâtre italien dans le moyen âge*, 1798; 4° *Lettre à Micali sur quelques passages d'Homère*, 1819; 5° *Histoire littéraire du duché de Lucques;* 6° *Origine du polythéisme; des sources des langues anciennes et modernes*, etc. Lucchesini est encore auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *Dell' illustrazione delle lingue antiche*

(1) Lucchesini signa, avec le général Beurnonville, la convention de Paris du 24 mai 1802, et le 5 septembre suivant (18 fructidor an X), on voit son nom au bas d'une convention signée également à Paris, avec M. de Talleyrand, représentant la France, et de celle au nom de la Bavière. Cette espèce de déclaration, relative aux indemnités à adjuger conformément au traité de Lunéville, pouvait être regardée comme hostile à l'Autriche.

moderne e principalmente dell' italiana procurata nel secolo XVIII *dagli italiani*, LUCQUES, 1819, 2 vol.; d'une *dissertation sur l'alphabet grec primitif* (1829). Ses *Opere edite ed inedite* ont été recueillies et publiées à Venise en 1833. César Lucchesini mourut dans sa ville natale le 16 mai 1832. B—P et M—D j.

LUCCHI. *Voyez* LUCHI.

LUCE Ier (SAINT), élu pape le 18 octobre 252, succéda à St-Corneille. Il était du nombre des prêtres confesseurs exilés avec lui. Il le fut encore lui-même depuis son élection; mais cette nouvelle disgrâce ne fut pas longue. St-Cyprien le consola dans son malheur, et le félicita sur son retour. St-Luce ne tint le siége que cinq mois, et il mourut le 4 mars 253. Son successeur fut St-Étienne. D—s.

LUCE II, élu pape le 12 mars 1144, succéda à Célestin II. Il était né à Bologne, et fut chanoine régulier. Son nom était Gérard de Caccianemici. Honorius II l'avait fait cardinal du titre de Ste-Croix en Jérusalem, et bibliothécaire de l'Église romaine. Il rebâtit son église, en augmenta les revenus, et y établit des chanoines réguliers. Innocent II le fit chancelier; en mourant il le nomma camérier, et lui confia les biens de l'Église romaine. Devenu pape, Luce II termina le différend qui s'était élevé entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dôle au sujet de l'autorité métropolitaine. Il donna gain de cause à l'archevêque, et confirma ainsi la sentence d'Urbain II. Il mourut le 13 février 1145, son pontificat n'ayant duré qu'onze mois quatre jours. Il eut pour successeur Eugène III. D—s.

LUCE III, élu pape le 29 août 1181, succéda à Alexandre III. Il s'appelait Hubaud ou Ubalde, né à Lucques, en Toscane. Il était évêque d'Ostie, médiocrement lettré, mais fort expérimenté dans les affaires. Ce fut à son élection que l'on exigea pour la première fois les deux tiers des suffrages pour former l'élection, suivant le décret du concile de Latran. Ce fut aussi alors que les cardinaux s'emparèrent du droit d'élire, à l'exclusion du peuple et du clergé. Luce III fut couronné à Veletri, et ne revint guère à Rome, où le peuple s'était révolté contre lui. Obligé de fuir de place en place, il se retira enfin à Vérone : l'archevêque de Mayence, qui était venu à son secours avec une armée d'Allemands, mourut entre ses bras, et ses troupes furent battues. Le pape demanda des subsides à l'Angleterre, qui lui envoya quelque argent. Dans la même année 1184, l'empereur Frédéric Ier vint trouver le pontife à Vérone, où il apprit les nouvelles insultes des Romains, qui avaient pris quelques-uns de ses clercs, auxquels ils avaient crevé les yeux. Luce anathématisa les auteurs de cette cruauté, et tint un grand concile dans lequel il excommunia les cathares ou patarins, qui étaient une nouvelle secte de manichéens. Le pape y reçut aussi des envoyés de la Palestine, qui vinrent exposer le triste état des affaires des croisés. Luce III ne put leur donner que des lettres pour les rois de France et d'Angleterre. Une constitution, que le pape fit dans ce concile, offre les premières traces de l'inquisition pour la recherche des hérétiques par le concours des deux puissances. Luce III mourut le 24 décembre de l'année suivante, après un pontificat de quatre ans et trois mois. Il eut pour successeur Urbain III. D—s.

LUCE (LOUIS-RENÉ), né à Paris vers la fin du 17e siècle, se livra de bonne heure à l'étude du dessin. Il acquit bientôt un talent qui le fit remarquer, et plusieurs des habiles orfèvres de son temps, auxquels il le consacra, lui durent leurs succès. Ce genre de travail l'ayant porté à s'adonner particulièrement à la gravure sur métaux, la pureté du goût de ses dessins et la perfection de l'exécution lui méritèrent d'être nommé graveur du roi, pour son imprimerie royale. Ce fut alors qu'il conçut le projet de substituer aux vignettes en bois que l'on employait dans l'imprimerie, et qui formaient une disparate si choquante avec le texte, des vignettes fondues en métal, qui pourraient se combiner, s'agrandir ou se resserrer à volonté, et enfin se composer comme les lettres et être imprimées avec l'ouvrage. Il consacra pour cet immense travail, dont un homme versé dans la connaissance de cette partie peut seul apprécier les difficultés, les loisirs que lui laissaient les occupations de sa place, et parvint, après trente ans d'un travail opiniâtre, à former cette belle collection de poinçons qui fut achetée par le roi, et qui forme aujourd'hui une des principales richesses de l'imprimerie royale, où il est à regretter que l'emploi n'en soit pas dirigé plus fréquemment et plus complétement dans l'esprit de son auteur; les ouvrages qui sortent de cette imprimerie ne manqueraient pas d'en recevoir un lustre qui leur ajouterait beaucoup de prix. Luce était d'un caractère aimable, et qui lui mérita le précieux avantage de conserver jusqu'à sa mort, arrivée en 1774, dans un âge très-avancé, l'amitié des artistes les plus célèbres, ses contemporains. La causticité de son esprit était tellement tempérée par la politesse, qu'elle ne lui aliéna jamais l'affection d'aucun de ses amis. Il a publié en 1771, chez Barbou, une épreuve in-4° de toutes ses vignettes, sous le titre d'*Essai d'une nouvelle typographie, ornée de vignettes, fleurons, trophées, cadres et cartels*. Le petit nombre d'exemplaires qui en furent tirés ne sont pas un des moindres ornements des bibliothèques où ils se trouvent. Il y a joint des épreuves d'une collection de caractères qu'il avait aussi composés, et qui, encore qu'ils le cèdent de beaucoup, pour la grâce et la netteté du coup d'œil, à plusieurs de ceux qui ont été faits depuis, auraient cependant, s'ils étaient employés, l'avantage de moins fatiguer la vue que la plupart de ceux-ci. On regrette de ne point y trouver une épreuve de ceux qu'il avait gravés sous le nom

de *demi-sedanoise*, et qui sont si petits, que peu de personnes peuvent en lire les impressions sans loupe. Les bibliographes recherchent encore l'*Épreuve du premier alphabet droit et penché, gravé pour l'imprimerie royale en* 1740, par Louis Luce, petit vol. in-32. Z.

LUCE DE LANCIVAL (JEAN-CHARLES-JULIEN), littérateur et poëte français, né à St-Gobin (Aisne), fit ses études à Paris, au collége Louis le Grand avec un succès dont le souvenir s'est conservé dans cette école célèbre. Il n'avait pas encore achevé son cours de rhétorique, lorsqu'il publia, sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, un poëme latin qui lui mérita de la part du grand Frédéric une lettre et un présent. Cette distinction encouragea le jeune poëte à tenter de nouveaux efforts; et il célébra, dans la langue d'Horace, la paix de 1783. La manière dont il s'était distingué comme écolier fit désirer à ses maîtres de l'attacher à l'enseignement, et il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Navarre à l'âge de vingt-deux ans. L'amitié de M. de Noë vint bientôt le détourner d'une carrière qu'il devait parcourir avec éclat; et il suivit en 1787 dans son diocèse le vertueux évêque de Lescar, qu'il n'abandonna que lorsque des circonstances impérieuses l'y obligèrent (*voy.* M.-A. DE NOE). Lancival passa dans la retraite les temps orageux de la révolution, cherchant dans l'étude une distraction aux scènes sanglantes dont chaque jour le rendait le témoin. Ce fut à cette époque qu'il s'essaya dans la carrière dramatique : ses premiers pas y furent marqués par des revers; mais, en convenant que les pièces de Lancival manquent de l'intérêt qui seul pouvait en assurer le succès, on y remarquera du moins une composition sage et un style formé sur celui des modèles. Lors de la réorganisation de l'université, il fut nommé professeur de belles-lettres dans un lycée de Paris. Les devoirs de cette place, qu'il occupa avec distinction, remplirent les dernières années de sa vie, qui furent marquées par des succès dans plus d'un genre. Cependant sa santé, depuis longtemps chancelante, déclinait de plus en plus : s'abandonnant trop à son goût excessif pour les femmes, il essuya dès sa jeunesse de cruelles maladies, et fut enfin obligé en 1790 de subir l'amputation d'une jambe. Il mourut le 17 août 1810, lorsqu'il venait de recevoir la nouvelle que son dernier ouvrage avait remporté le prix proposé par le grand maître de l'université : il n'était âgé que de 44 ans. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° un *Poëme sur le globe* (1784); *Epître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie, suivie d'une Epître à l'ombre de Caroline; Folliculus*, poëme en quatre chants : c'est une satire piquante contre Geoffroy, alors rédacteur de l'article Spectacles dans le *Journal des Débats*, et dont il croyait avoir à se plaindre. Ce poëme, qui avait beaucoup circulé en manuscrit, pendant que l'auteur et son adversaire vivaient encore, n'a été publié qu'après la mort de l'un et de l'autre. 2° Des *Discours* prononcés dans des cérémonies publiques; l'*Éloge de M. de Noë*, couronné par le musée de l'Yonne, Auxerre, 1804, in-8°; 3° *Achille à Scyros*, poëme imité de Stace. « Le style, dit Chénier, « n'est pas exempt de recherche; ce poëme offre « peu d'action pour six chants; peut-être même « est-il défectueux dans son ordonnance, mais « on y trouve des traits ingénieux, d'agréables « descriptions, des tirades bien versifiées » (*Tabl. de la littérature*, p. 267). La 2° édition, Paris, 1807, in-8°, prouve que l'auteur savait mettre à profit les conseils de la critique. Au reste, ce sujet avait déjà été traité avec le plus grand succès par Métastase. 4° Six tragédies : 1. *Mutius Scævola*, tragédie en trois actes (1793). Lancival a beaucoup emprunté à Duryer, qui avait composé une pièce sous le même titre cent quarante ans auparavant; les caractères de Mutius et d'Aruns parurent bien traités; l'intérêt que l'auteur a répandu sur le personnage de Porsenna nuisit, dans le temps, au succès de la pièce. 2. *Hormisdas*, tragédie en trois actes, imprimée en 1794, mais non jouée, « parce que, dit l'auteur, tour à tour trop ou trop « peu révolutionnaire, jamais elle ne fut jugée à « l'ordre du jour. » Les noms barbares de ses personnages, *Bindoès, Busurge*, etc., donnaient d'ailleurs trop souvent à ses vers la couleur de son sujet. 3. *Archibald*, en trois actes, qui n'eut qu'un petit nombre de représentations; 4. *Fernandez*, tragédie en trois actes (1797). Cette pièce, dont le seul mérite est une versification toujours facile et souvent brillante, fourmille d'invraisemblances; aussi, quoique accueillie dans sa nouveauté, elle n'a point reparu. 5. *Périandre*, tragédie en cinq actes (1798). Elle est assez bien écrite, mais dénuée d'intérêt. 6. *Hector*, tragédie en cinq actes (1809). De toutes les pièces de Lancival, c'est la seule qui ait eu un succès soutenu. « Elle est, dit M. Villemain, véritablement homé- « rique et puisée tout entière dans l'Iliade. » Il a laissé imparfaite et en manuscrit une tragédie de *Cosroës*, que le même critique ne trouve pas indigne d'*Hector*. On cite encore de lui une comédie en quatre actes et en vers, le *Lord impromptu*, tiré du joli roman de Cazotte. Lancival était doué d'une imagination brillante et féconde, d'un goût prompt et juste : il avait de la franchise et de la gaieté, deux qualités qui lui méritèrent de nombreux amis. Il se livrait avec amour aux fonctions de l'enseignement et en refusa de plus éminentes dans l'université pour n'être pas enlevé à ses élèves, qui ont légué à leurs successeurs la tradition de leur reconnaissance. M. Villemain, l'un d'eux, a publié une *Notice* sur lui, dans le *Magasin encyclopédique*, 1810, t. 5, p. 138. Le *Moniteur* du 22 août contient le discours que Roger, conseiller de l'université, prononça à la cérémonie des obsèques de Luce de Lancival. Enfin, depuis, M. H. Grellet a fait paraître une *Notice* sur lui, Laon, 1852, in-8°. W—s.

LUCET (Jean-Claude), avocat et canoniste, naquit en 1755, à Pont-de-Veyle, en Bresse, où son père était boulanger. Il vint de bonne heure à Paris, et s'essaya dans différents genres. Pendant la révolution, il concourut à la rédaction de quelques journaux, entre autres la *Petite poste de Paris*, qui finit au 18 fructidor, et le *Bulletin de la littérature des sciences et des arts*, in-8°, feuille qui n'était pas sans mérite, et qui, après une assez longue interruption, fut reprise en 1801, et parut tous les cinq jours. Il rédigea ensuite le *Messager des dames*, et coopéra au *Journal des modes*. On lui attribue un *Eloge de Catilina*, Paris, 1780, in-8°. Peut-être est-ce lui qui publia des *Pensées sur plusieurs points importants de littérature, de politique et de religion*, in-12 : du moins dans le *Nouveau supplément à la France littéraire*, t. 4, 2e partie, p. 127, cet écrit est cité comme étant d'un abbé Lucet; et il est possible que Jean-Claude ait porté le petit collet dans sa jeunesse. Ses autres écrits sont : 1° les *Principes du droit canonique universel*, in-4°. On dit que cet écrit lui valut une place chez le garde des sceaux. 2° *La religion catholique est la seule vraie et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme*, in-8° ; 3° *Lettres sur différents sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8° ; 4° *Principes de décision contre le divorce ;* 5° *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calomnies et les préjugés injustes*, Paris, 1803, in-8° (publié sous le nom de M. Couet, jurisconsulte) ; 6° l'*Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de M. Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8°. Le premier volume renferme une *Vie* de Bossuet et une analyse raisonnée de ses ouvrages; ce travail a perdu tout son mérite depuis qu'un écrivain bien supérieur nous a donné une histoire aussi judicieuse qu'élégante de l'évêque de Meaux. Les matières renfermées dans les cinq autres volumes de l'*Enseignement* sont rangées sous quatre chefs : les vérités à croire, les vices et les défauts à éviter, les moyens de fortifier sa foi et de régler sa conduite, et enfin un recueil de pensées sous le titre de *Sujets divers*. Lucet présentait ainsi ensemble tout ce qui avait rapport au dogme dans les ouvrages de Bossuet; puis ce qui concernait la morale; ensuite tout ce qui appartenait à la littérature, à la politique et à d'autres parties détachées. Ce n'était au fond qu'une compilation; mais elle aurait pu être utile si elle eût été faite dans des vues plus franches. On remarqua une affectation à traiter quelques sujets et à en omettre d'autres : ainsi Lucet donnait un article de l'*Enseignement de l'Eglise* sur le molinisme; et il n'en donnait point sur le jansénisme. Il évitait tout ce qui pouvait déplaire à un certain parti, tronquait des passages, était tantôt prolixe, tantôt superficiel; et, aussi peu sûr pour le goût que pour la doctrine, transformait un corps plein de nerf et de force en un squelette inanimé. On peut consulter le jugement qu'en porta un critique distingué dans les *Annales littéraires et morales*, t. 4, p. 385. L'ouvrage n'eut aucun succès; en vain Lucet, pour piquer la curiosité, répandit au bout de quelque temps des exemplaires dont il avait changé le frontispice, pour y mettre : 2e *édition*. Cet artifice ne lui réussit pas mieux que sa réponse aux reproches qui lui avaient été adressés; réponse où il convient qu'on a trouvé son ouvrage *équivoque et suspect*. Du reste, une circonstance assez bizarre fit plus connaître Lucet que tous ses travaux littéraires : il proposa en 1802 un exemplaire des œuvres de Voltaire pour celui qui devinerait une énigme de sa façon. Cet avis fut imprimé dans tous les journaux, avec beaucoup d'éclat. Tous les désœuvrés s'en occupèrent, et, pendant plusieurs mois, il ne fut question dans toute la France que de ce défi. Forcé de donner enfin lui-même la clef de ce mystère impénétrable, il la fit connaître dans une brochure (*Correspondance des OEdipes, ou le Mot de l'énigme*, 1803, in-8° de 63 pages), qui fut vendue à un grand nombre d'exemplaires. Il y porte à 5,347 le nombre des lettres qui lui furent écrites (franc de port) à cette occasion. On y trouva le mot *contraste*, sur lequel Lucet avait rassemblé un grand nombre d'antithèses et d'oppositions forcées, et qui n'étaient qu'une mystification, dont on chercha à se venger par des quolibets et des rébus qui ne valaient pas mieux que l'énigme. On distingua néanmoins, dans la foule des brocards que l'orgueil blessé des Œdipes fit éclore en cette circonstance, une caricature représentant l'auteur monté à rebours sur un âne, et tenant, au lieu de bride, la queue rayonnante du quadrupède, avec cette inscription : *Asinus lucet*. De la bouche du personnage sortait une bande portant cette phrase : *Je suis le Jocrisse des bêtes*, qui était un des vers de l'énigme. Chargé d'affaires importantes et accusé de malversations, Lucet se vit ruiné, et ne put supporter son malheur : soit que la religion n'eût pas jeté dans son cœur des racines bien profondes, soit que l'excès du chagrin et de la honte eût altéré sa raison, il hâta lui-même le terme de ses jours, le 11 juin 1806, à Vanves, où il demeurait. P—c—t et L—de.

LUCHET (Jean-Pierre-Louis, marquis de), littérateur fécond, mais superficiel, était né à Saintes le 13 janvier 1740 (selon M. Ersch). Il fut d'abord connu dans le monde sous le nom de marquis de *la Roche du Maine*, et fut quelque temps officier de cavalerie. Grimm assure, dans sa *Correspondance* (1re part., t. 5, p. 169), qu'il était bon gentilhomme, et le plaint d'être réduit à faire le métier de mauvais écrivain. Il épousa mademoiselle Delon, fille d'un négociant de Genève, qui lui apporta en mariage plus d'agrément que de richesses. La nécessité de se créer des ressources l'engagea à sortir de France; et il se mit à la

tête d'une exploitation de mines (1). Cette entreprise ne lui réussit point : obligé de fuir pour échapper aux poursuites de ses créanciers, il s'établit à Lausanne, où il commença, en 1776, un journal qui ne put se soutenir, faute d'abonnés. Il passa en Allemagne, muni de lettres de recommandation du patriarche de Ferney : il fut accueilli du landgrave de Hesse-Cassel, qui le nomma bibliothécaire et directeur de son théâtre français, avec un traitement honorable. Luchet parvint à s'insinuer dans les bonnes grâces de ce prince, et en reçut des preuves multipliées d'intérêt. Cependant il quitta la cour de Cassel en 1786, et passa au service du prince Henri de Prusse, qui lui assigna sur sa cassette une pension de 2.000 écus. Naturellement inconstant, il partit de Berlin après un séjour de deux années, et rentra en France au moment où tous les esprits y étaient agités par l'approche de la révolution. Il en épousa la cause avec beaucoup de chaleur, et rédigea une feuille intitulée le *Journal de la ville*, qu'il datait de Charenton ; ce qui donna lieu à Rivarol de faire quelques plaisanteries assez piquantes sur sa personne et sur ses opinions. Ce même auteur prétend que Luchet avait d'abord été frère et jésuite. Il mourut à Paris en 1792 ; son journal finit avec lui, et l'on sait à peine aujourd'hui la part qu'il prit à nos troubles politiques. Luchet était secrétaire perpétuel de la société des antiquités de Cassel, et membre de l'académie de Marseille, de l'institut de Bologne, etc. On a de lui un grand nombre d'ouvrages dont on essayera de donner une liste complète, parce qu'elle ne se trouve encore dans aucun dictionnaire : 1° les *Nymphes de la Seine*, Paris, 1763, in-12 ; 2° *Analyse raisonnée de la sagesse de Charron*, Amsterdam, 1763, in-12. Les journaux en ont rendu dans le temps un compte avantageux ; mais Charron est du nombre des écrivains dont on ne se contente pas de lire un abrégé. 3° la *Reine de Benni*, nouvelle historique, Amsterdam et Paris, 1766, in-12. C'est un roman rempli de faits incroyables, et dont le style ne rachète pas la médiocrité du fond. 4° *Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours, Amsterdam (Paris), 1766, in-4°. Ce 1er volume, le seul qui ait paru, contient une description topographique de l'Orléanais ; la suite des événements jusqu'à l'année 1428, et deux dissertations, l'une sur l'ancienne *Genabum*, et l'autre sur la Pucelle. Jousse le fils a publié une critique de cet ouvrage. 5° *Essais sur les principaux événements de l'Europe, contenant des considérations politiques et historiques sur les règnes d'Élisabeth et de Philippe II*, Londres (Paris), 1766, 2 vol. in-12. Le 1er volume avait déjà paru l'année précédente, sous ce titre : *Considérations politiques et historiques* sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre. Grimm, dont les décisions sont un peu tranchantes, dit que cet ouvrage n'est qu'un tissu de platitudes. 6° les *Tablettes de Zirphé*, 1766 ; 7° *Mémoires de madame la baronne de St-Lys*, 1770, in-12 ; 8° *Nouvelles de la république des lettres*, Lausanne, 1775, 8 vol. in-8° ; 9° *Parallèle* entre le siècle dernier et le siècle présent, 1775, in-12 ; 10° *Examen d'un livre qui a pour titre :* Sur la législation et le commerce des grains (par Necker), 1775, in-8° ; 11° *Dissertation sur Jeanne d'Arc, vulgairement nommée* la Pucelle d'Orléans, 1776, in-8° ; 12° *Histoire de MM. Pâris de Montmartel et Duverney*, 1776, in-12 ; 13° *Eloge de Ch. Philippe Kopp, conseiller privé du landgrave de Hesse-Cassel*, ibid., 1777, in-8° ; 14° *Recueil de poésies*, Londres (Cassel), 1777, in-12 ; 15° *État actuel de la musique et des spectacles de Son Altesse sérénissime le landgrave de Hesse Cassel*, 1777, in-12 ; 16° *Éloge de Voltaire*, ibid., 1778 ; — *de Haller*, ibid., 1778, in-8° ; — *du marquis de Calvières*, ibid., 1778, in-8° ; 17° *Essai sur la minéralogie et la métallurgie*, Maestricht, 1779, in-8° ; 18° *Discours sur la célébration du jour anniversaire de la naissance de Son Altesse sérénissime le landgrave, prononcé le 14 août 1781, dans la loge Frédéric de l'amitié*, Cassel, 1781, in-8° ; 19° le *Pot-pourri*, 1781, 4 vol. in-8°, continué sous le titre de *Journal des gens du monde*, 1782-85, 10 vol. in-8° ; 20° *Histoire littéraire de Voltaire*, Cassel (Paris), 1782, 6 vol. in-8°. Ce n'est guère qu'une amplification du *Commentaire* sur la vie de l'auteur de la *Henriade* (*voy.* VOLTAIRE) ; mais on y trouve quelques détails assez curieux, principalement sur les causes qui obligèrent Voltaire à quitter Berlin. 21° le *Petit tableau de Paris*, 1783, in-12 ; 22° le *Temple de la postérité, intermède, fête donnée à Cassel pour l'inauguration de la statue élevée à Frédéric II, landgrave de Hesse*, Cassel, 1783, in-8° ; 23° *Mémoires de mademoiselle de Baudéon*, 1784, in-12 ; 24° l'*Insuffisance de la vertu*, 1784, in-12. Ces deux romans reparurent, en 1786, sous les titres de *Mémoires de M. de B..., pour servir à l'histoire de l'année dernière*, et de la *Comtesse de Tessan*. 25° les *Folies philosophiques*, par un homme retiré du monde, 1784, 2 vol. in-8° ; 26° le *Vicomte de Barjac*, 1784, in-8° ou in-16. Ce roman a eu un instant de vogue ; il a été traduit en allemand, Hambourg, 1784, in-8°. 27° les *Mémoires de la duchesse de Morsheim* (suite du *Vicomte de Barjac*), 1786, in-8° ; 28° *Olinde*, 1784, in-8° ; 29° *Une seule faute, ou les Mémoires d'une demoiselle de qualité*, Paris, 1788, 2 vol. in-12. Tous ces romans, si complétement oubliés aujourd'hui, ont été réimprimés dans la collection connue sous le nom de *Cazin*. 30° *Essai sur la secte des illuminés*, 1789, 1790, in-8° ; 3e édit., revue et augmentée par le comte de Mirabeau,

(1) *Voy.* la lettre de Voltaire au comte d'Argental (16 avril 1775) : « Madame de Luchet n'est plus que garde-malade.... Les *mines* de « son mari ont un peu allongé la sienne. Le mari est à la vérité un « homme de condition, plus marquis que le marquis de... Mais « il a bien plus mal fait ses affaires que... Il est actuellement à « Chambéry, et ni lui ni sa femme ne m'ont pleinement instruit « de leur désastre. »

1792, in-8°. Ouvrage très-intéressant, dont le but était d'appeler l'attention des souverains sur une secte qui paraît avoir eu le projet d'anéantir la civilisation. On y trouve des anecdotes curieuses, mais peu croyables. Cet essai a été traduit en allemand par Hopp. 31° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'année* 1789, Paris, 1790, 4 vol. in-8°; 32° les *Contemporains de* 1789 *et* 1790, *ou les Opinions débattues pendant les premières législatures, avec les principaux événements de la révolution,* ibid., 1790, 3 vol. in-8°. Luchet a traduit, de l'allemand de Meissner, *Bianca Capello*, 1790, 3 vol. in-12; et il a eu part avec Laclos et Mirabeau à la *Galerie des états généraux*, 1789, 2 vol. in-8°, et à celle des *Dames françaises,* 1790, in-8°. W—s.

LUCHI (Michel-Ange), savant cardinal, né à Brescia le 20 août 1744, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour les lettres. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye du Mont-Cassin, fut chargé d'y enseigner simultanément la théologie et la philosophie, et remplit cette double fonction de la manière la plus distinguée. Il passa ensuite successivement par les différentes charges de sa congrégation et n'obtint qu'avec peine la permission de se livrer dans la retraite à son goût pour l'étude. Il se montra bientôt digne de marcher sur les traces des Mabillon et des Montfaucon, visita les principales bibliothèques de l'Italie, en collationna les anciens manuscrits, et parvint ainsi à rassembler une foule de pièces intéressantes échappées aux recherches de ses prédécesseurs. Pie VII, son confrère et son ami, à peine élevé au trône pontifical, l'appela de Florence à Rome et le créa cardinal le 23 février 1801; mais il ne le déclara que le 23 septembre suivant et le fit prélat de l'index. Le cardinal Luchi mourut dans son abbaye de Sublac le 29 septembre 1802, à l'âge de 58 ans et n'ayant porté la pourpre qu'une année. Il légua par son testament ses manuscrits au pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican. Cette collection se compose de 193 ouvrages, dont 74 en grec et 119 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Luchi avait le projet de publier une nouvelle *Bible polyglotte*, qui, d'après son plan, aurait formé 30 volumes in-fol. Il se proposait d'y réunir le texte hébreu rétabli dans sa pureté primitive, deux nouvelles versions grecque et latine littérales, le texte et la version latine des Septante et la Vulgate, les remarques des plus habiles interprètes et enfin un commentaire dans lequel il aurait éclairci toutes les difficultés que peut présenter la lecture des Livres saints. On doit au P. Luchi un *Choix des meilleurs morceaux d'Appien et d'Hérodien,* grec et latin, Rome, 1783.—Une édition des *Œuvres* de Fortunat, revue et corrigée sur les manuscrits du Vatican, ibid., 1786-87, 2 t. in-4°. C'est la meilleure et la plus complète des œuvres de cet écrivain. — Enfin, des *Dialogues grecs*, imprimés à Florence. — Son oncle, *Bonaventure* Luchi, cordelier, également né à Brescia en 1700, fut un savant théologien. Le pape Clément XIII avait résolu de le décorer de la pourpre; mais les ennemis des jésuites lui firent préférer Ganganelli, dont on connaissait les dispositions peu favorables à la société. Le P. Luchi mourut à Padoue en janvier 1785, dans un âge fort avancé. On a de lui un grand nombre de thèses et de dissertations. — Son frère *Louis* Luchi, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, né en 1703, mort le 1er mars 1788, s'appliqua aux antiquités historiques et ecclésiastiques et publia : *Monumenta monasterii Leonensis,* Rome, 1759, in-4°, ouvrage plein de recherches curieuses sur l'ancienne abbaye de Leno, fondée au 8e siècle par Didier, dernier roi des Lombards. Le P. Luchi a laissé inédits d'autres ouvrages plus importants, dont on faisait espérer la publication : 1° *Codex diplomaticus Brixianus ab anno* 847 *ad* 1312, in-4° de 466 pages; 2° *Exempla veterum chartarum omnium regionum,* in-4° de 180 pages; 3° *Raccolta di memorie e documenti sacri e profani spettanti a Brescia,* 4 vol. in-4°. W—s.

LUCHTMANS (Samuel), célèbre imprimeur et libraire hollandais, était issu d'une ancienne famille d'imprimeurs qui eut pour ancêtre Jordan Luchtmans, né en 1652 et mort en 1708. Son père, Samuel Luchtmans, né en 1685, s'est fait connaître par une dissertation intitulée *De utilitate litterarum in mercatura,* Leyde, 1702. Il devint imprimeur de l'université et a publié jusqu'à sa mort, arrivée en 1757, un nombre considérable de classiques. Samuel Luchtmans, dont il est ici question, naquit à Leyde en 1724; il fit avec son frère Jean, plus jeune que lui de deux années, ses études à l'université de sa ville natale, et soutint le même jour que lui, en 1740, sa thèse inaugurale. Les deux frères partirent ensuite pour l'Allemagne, visitèrent plusieurs fois l'Angleterre et la France et donnèrent à leur maison de librairie une impulsion remarquable. Leurs affaires s'étendaient jusqu'à Constantinople et en Amérique. Les frères Luchtmans ont fait paraître, de 1754 à 1789, une foule d'éditions excellentes de classiques données par les Ruhnken, les Gronovius, les Ernesti, les Burmann, les Valckenaer et les Wyttenbach. Samuel Luchtmans mourut en 1780, laissant à son frère Jean la direction de sa maison. — Luchtmans (Samuel), fils du précédent, né à Leyde en 1766, mort le 15 mai 1812, fut associé par son oncle à ses affaires, et il contribua puissamment à soutenir la réputation de cette célèbre librairie, qui passa aux mains des descendants de Jean et qui a continué à fournir les Pays-Bas de ses meilleures éditions classiques. L'imprimerie Luchtmans obtint le titre d'*imprimerie de l'université de Leyde*, et elle a commencé en conséquence, en 1815, à en publier les *Annales*. Z.

LUCIEN, le plus spirituel peut-être et le plus original de tous les écrivains grecs, naquit à Samosate, en Syrie. Il est difficile de fixer avec une rigoureuse précision l'époque où il a vécu. Répéter et discuter ici les conjectures diverses des biographes et des critiques serait une entreprise bien longue, étrangère d'ailleurs à la nature de ce dictionnaire, où il faut surtout recueillir des faits et des résultats. Nous adopterons donc l'opinion du savant Hemsterhuys, qui, dans la préface de son édition de Pollux, place avec beaucoup de vraisemblance Lucien sous les Antonins et sous Commode. Heimsterhuys n'a pas déterminé, et il ne le pouvait pas, les années mêmes de la naissance et de la mort de Lucien; Reitz, un peu plus hardi, le fait vivre depuis 120 de J.-C. jusqu'à 200. Il est positif qu'il parvint à une extrême vieillesse, nous le savons par lui-même : Je suis, dit-il (*Apologie*, 1, 4), déjà « voisin d'Eaque; j'ai déjà un pied dans la barque fatale; je touche au terme de la vieillesse; « j'ai presque franchi le seuil. » Le calcul de Reitz a donc toute la probabilité désirable. Lucien appartenait à une famille obscure et peu favorisée de la fortune. Après avoir appris, dans une école publique, les premiers éléments des lettres, il fut mis en apprentissage chez son oncle maternel, qui avait la réputation d'être un des meilleurs sculpteurs de Samosate. C'était commencer comme Socrate. Dès le premier jour, il eut le malheur de briser d'un coup de maillet trop fortement appuyé une table de marbre qu'on lui avait donné à dégrossir. Son oncle, qui n'était point patient, le frappa rudement, et Lucien, découragé, abandonna pour toujours un maître si rigoureux et des travaux peu faits pour son génie. C'est aux lettres que la nature l'appelait, et il suivit sa vocation. Il est probable que la résistance de sa famille, que sa pauvreté, rendirent ses premiers pas dans cette nouvelle carrière laborieux et pénibles, et qu'il eut plus d'un combat à livrer contre les hommes et contre la fortune; mais l'histoire d'une foule de littérateurs, de savants et d'artistes témoigne que toujours l'impulsion d'un talent véritable triomphe de pareils obstacles, quelque grands, quelque multipliés qu'ils puissent être. Lucien embrassa d'abord la profession d'avocat et plaida dans les tribunaux d'Antioche. Pour un homme d'esprit et de talent, le barreau était alors une ressource presque stérile : l'éloquence, appliquée aux déclamations et aux improvisations sophistiques, ouvrait des routes bien plus courtes et plus sûres à la fortune et à la considération. Les sophistes parcouraient les grandes villes, ils annonçaient un discours, comme aujourd'hui un musicien voyageur annonce un concert, et les peuples accouraient de toutes parts pour entendre et voir le discoureur et lui payer largement le plaisir qu'il faisait à leurs oreilles. Lucien négligea le barreau pour la tribune, il visita l'Asie, la Grèce et la Gaule, s'arrêtant pour réciter des discours, pour improviser sur les questions qui lui étaient proposées et levant sur ses auditeurs de solides tributs. Après un séjour de plusieurs années dans la Gaule, il voulut voir l'Italie et s'arrêta quelque temps à Rome, dont il a peint la corruption avec énergie dans son *Nigrinus*. Le recueil de ses œuvres contient un assez grand nombre de déclamations et de petits morceaux de littérature sophistique qui ne peuvent appartenir qu'à cette époque : les *Deux Phalaris* par exemple, le *Tyrannicide*, le *Médecin déshérité par son père*, sujet traité aussi par Sénèque le rhéteur, les *Dipsades*, *Zeuxis*, les *Cygnes*, *Hésiode*, *Hérodote*, les *Bains d'Hippias*, *Bacchus*, *Hercule*, le *Scythe*, l'*Eloge de la patrie*, l'*Eloge de la mouche*, etc. On ne peut nier qu'il ne se trouve dans toutes ces compositions de l'esprit et de la facilité; le langage en est correct et d'une élégance soutenue; elles offrent en un mot une lecture qui n'est dépourvue ni d'agrément ni d'intérêt, au moins de cet intérêt littéraire qui résulte du style et de la forme. Toutefois, si Lucien n'eût pas exercé sa plume sur d'autres sujets, il aurait aujourd'hui peu de titres à l'estime publique, et sa place en littérature, même dans cette littérature de rhéteur, serait fort au-dessous de Dion Chrysostome et de Libanius. Il sentit lui-même qu'il ne s'élèverait pas beaucoup au-dessus de la foule s'il n'entrait dans des routes nouvelles. Il revit donc dans la maturité de l'âge la terre classique de la Grèce; il vécut plusieurs années dans Athènes avec le vieux philosophe Démonax, auquel il donne les vertus d'un vrai sage, et fut témoin de l'action fanatique du cynique Pérégrinus, apostat du christianisme, espèce de fou qui se brûla publiquement aux jeux Olympiques l'an 165. C'était pour la quatrième fois que Lucien assistait à ces jeux. C'est à cette époque qu'il renonça complétement à l'art frivole des rhéteurs. Il avait quarante ans lorsqu'il ouvrit les yeux sur l'abus qu'il faisait de son talent et comprit qu'il s'était engagé dans une fausse voie. Il eut honte de ses succès et voulut en obtenir de moins passagers et de plus honorables, en éclairant les hommes sur leurs vains préjugés, sur leurs superstitions absurdes, sur leur sotte admiration pour une foule de charlatans parés du nom de philosophes, sur le honteux esclavage qu'ils se laissaient imposer par les riches et les grands. Mais il faut avouer qu'en se moquant avec l'originalité la plus piquante et la gaieté la plus communicative des vices et des ridicules dont ses yeux étaient blessés, il a souvent passé toutes les bornes; qu'en attaquant les superstitions, il attaque aussi les idées religieuses, fondement de la morale; que les coups qu'il porte aux hypocrites de philosophie tombent quelquefois sur des hommes estimables; que son pyrrhonisme est porté à l'extrême; enfin, qu'en peignant les mauvaises mœurs il est souvent obscène et licencieux; et si on doit le recomman-

der comme un écrivain éminemment ingénieux, amusant et aimable, il est nécessaire d'ajouter que toutes ses productions ne conviennent pas à tous les âges et qu'il pourrait arriver que, lu sans précaution, il fît dans l'esprit et dans l'âme des lecteurs trop jeunes ou mal préparés des maux plus graves que ceux dont il pourrait les guérir. Parmi les ouvrages de ce moraliste enjoué, de ce philosophe satirique, on a toujours mis au premier rang les *Dialogues des dieux et des morts*, *Timon*, le *Jupiter tragique* et le *Jupiter confondu*, *Charon*, les *Ressuscités*, l'*Assemblée des dieux*, *Ménippe*, le *Coq*, les *Lapithes*, les *Vœux*, les *Sectes à l'encan*, etc. Il faut citer aussi parmi les productions les plus spirituelles de Lucien les *Dialogues des courtisanes*, où les mœurs de cette classe de femmes sont décrites d'un pinceau fidèle et naïf. Ce sont autant de petites scènes de comédie pleines de naturel et de vérité. Aristophane les eût avouées, tant elles sont ingénieuses et jolies et aussi tant elles sont quelquefois immodestes. La décence n'est pas moins violée dans l'excellent conte de l'*Ane*. Il est vrai que plusieurs critiques donnent à Lucius de Patras le tort et l'honneur de cette impure historiette (*voy.* Lucius). Pour nous, sauf un meilleur avis, nous croyons avec Photius, avec Huet et Gessner, que Lucien n'a fait qu'abréger et orner peut-être de ces agréments qui naissaient facilement sous sa plume le trop long récit de Lucius. Vers la même époque, Apulée s'empara de ce conte et, en suivant un procédé tout différent, il le développa en neuf livres bien longs et dans une prose laborieusement élégante, où il a semé moins les fleurs que les épines du vieux langage des comiques latins. Un autre roman moins bon et que l'on ne peut contester à Lucien, car il a pris le soin de s'y nommer lui-même, c'est l'*Histoire véritable*, long tissu d'aventures incroyables, de voyages imaginaires dans des mers pleines de merveilles et même jusque dans les astres. Son but, dans cette débauche d'esprit et d'imagination, était de se moquer des impostures que Ctésias et Iambule avaient racontées sérieusement et décorées du nom d'histoires; il voulait aussi, et il le dit lui-même, divertir un peu ses lecteurs. Mais il a commis, ce semble, deux maladresses bien graves pour un homme qui avait tant d'esprit et de goût : la première, de faire cette plaisanterie beaucoup trop longue; l'autre, d'avertir gravement ses lecteurs qu'ils se gardassent bien de prendre ses récits à la lettre, que tous les prodiges qu'il raconte étaient de sa création, qu'il ne les avait point vus lui-même et ne les avait point appris de gens qui en eussent été témoins. Qui ne sent qu'une pareille précaution ôte toute espèce de charme à la fiction, que toute illusion est détruite et que l'on ne s'intéresse plus à rien? Il fallait laisser courir au lecteur le risque d'une crédulité sans conséquence et ne le détromper qu'après l'avoir trompé. Cette critique, où, par une copie chargée, Lucien faisait sentir le ridicule absurde des récits de l'ancien Ctésias et de ses modernes imitateurs, ne fut pas le seul coup qu'il porta aux mauvais historiens de son temps. Il les attaqua dans son traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, avec des armes plus solides et plus sérieuses, ne faisant plus de vagues reproches, mais nommant les auteurs et leurs livres, citant fidèlement leurs phrases et donnant, ce qui était et plus difficile et plus utile, de sages préceptes sur les qualités que l'on a droit d'exiger de l'historien et sur la façon dont il se doit acquitter des graves fonctions qu'il s'impose. Ce traité s'adresse au talent des gens de lettres. Un autre s'adresse à leurs mœurs, c'est celui des *Littérateurs à la solde des grands*, production pleine de sentiments honnêtes et d'excellents conseils. Lucien, qui avait accepté une place assez élevée dans l'administration de l'Égypte, fut accusé de ne pas pratiquer les préceptes qu'il donnait si libéralement aux autres. Il se défendit par une Apologie que nous avons encore. Elle n'a pas satisfait d'Alembert, qui a lui-même donné aux gens de lettres, sur leurs relations avec les grands, des avis sévères qu'il appuyait de son exemple. « Je suis fâché, dit-il, que Lucien, après avoir « dit que la servitude chez les grands prend le « nom d'amitié, ait fini par accepter une place « au service de l'empereur, et, ce qui est pis « encore, par s'en justifier assez mal. Aussi se « compare-t-il lui-même à un charlatan en- « rhumé qui vend un remède infaillible contre « la toux.... Il se livra à l'empressement qu'on « eut pour lui, devint homme du monde sans « s'en apercevoir, et finit par être courtisan. » Rien de plus inexact que cette critique. Lucien ne se compare pas à un charlatan enrhumé, ce qui serait d'une ignoble impudence; mais il suppose que ses censeurs, injustes et malins, faisaient de lui cette comparaison désobligeante. Il accepta une place, non pas au service de l'empereur, mais au service de l'État; et il ne devint pas courtisan, puisqu'il vivait en Égypte et bien loin de la cour. Après une lecture aussi inattentive de cette justification, d'Alembert s'est cru autorisé à écrire que Lucien se justifie mal. Un pareil jugement mérite-t-il la moindre considération? Il nous semble au contraire qu'il se justifie très-bien. Il prouve, avec ces développements ingénieux et faciles qui distinguent sa manière, que remplir les charges publiques est un honorable emploi des talents, et que les gages légitimes attachés à d'utiles fonctions n'ont rien de commun avec le salaire déshonorant payé à quelques gens de lettres par les grands dont ils se font les parasites, les bouffons et les flatteurs. Lucien fut fixé en Egypte par la place importante qu'il y obtint dans l'administration. A l'âge de cinquante ans, et dans tout l'éclat de sa célébrité, il avait reparu à Samosate. Mais il ne pouvait pas habiter longtemps une ville si

étrangère aux Muses ; aussi le voit-on voyager sans cesse dans la Cappadoce et la Paphlagonie, emmenant avec lui son vieux père et sa famille, jusqu'au moment où les faveurs de l'empereur Commode vinrent le chercher. Il avait publié dès lors presque tous ses ouvrages. On ne peut guère douter qu'il ne se soit glissé dans la collection des Œuvres de Lucien quelques productions qui ne sont pas de lui, mais peut-être d'un auteur du même nom, ou que la nature du sujet, le style, la forme dialoguée, lui auront fait attribuer. Distinguer ces productions étrangères est presque toujours difficile, quelquefois impossible. Le dialogue de l'*Alcyon*, où l'on ne trouve véritablement rien qui ressemble à Lucien, a été, sur d'assez fortes inductions, donné à Léon l'académicien. On le rencontre dans quelques manuscrits des Œuvres de Platon, auquel, assurément, il convient encore moins qu'à Lucien. Que dire du *Charidème?* Les critiques le lui veulent ôter; mais leurs preuves sont légères. C'est un ouvrage faible et mal écrit; voilà leur seule raison. Des arguments uniquement tirés du style ne semblent pas suffisants. Lucien a pu composer ce mauvais ouvrage dans sa jeunesse, et avant d'avoir exercé son jugement et sa plume. Les *Amours* contiennent une obscène controverse, en style enflé et sophistique, sur les deux amours; car les anciens en connaissaient deux, et ils ne craignaient pas de défendre, d'exalter même un vice infâme, auquel aujourd'hui l'on doit rougir de penser. Le style n'est pas bon ; mais pourquoi ne conviendrait-il pas à la jeunesse de Lucien? Quant à la question même débattue par les interlocuteurs, elle ne peut arrêter ; les mœurs de Lucien dans ses productions les plus authentiques sont quelquefois détestables. C'est encore pour des raisons de style que plusieurs critiques veulent lui enlever l'*Éloge de Démosthène*. Mais si cet ouvrage a quelques défauts, il faut aussi reconnaître qu'il a des beautés véritables, que le cadre en est ingénieux et neuf; que les dernières pages qui contiennent le récit de la mort de l'orateur sont très-pathétiques, et que, si elles sont prises, comme l'auteur le dit, des mémoires particuliers de la cour de Macédoine, elles présentent le plus grand intérêt historique. « La première moitié de cet *Eloge*, dit Thomas, a cet « agrément qui caractérise presque tous les ouvrages de Lucien ; la dernière est pleine de « grandeur : elle est digne des plus beaux temps « de la Grèce. On dirait que Lucien a pris le ton « de Démosthène pour le louer. » Dans le *Philopatris*, le christianisme et particulièrement le dogme de la Trinité sont amèrement ridiculisés. Plusieurs savants, Fabricius entre autres, donnent cet ouvrage à Lucien ; mais le sentiment de Huet, de Dusoul, de Leclerc, de Reitz, de Gessner, qui le croient d'une autre main et d'une autre époque, semble avoir prévalu. Gessner a établi les preuves de son opinion dans une excellente dissertation, plusieurs fois réimprimée. Mais si Lucien est innocent du *Philopatris*, on ne peut l'absoudre du tort d'avoir insulté les chrétiens dans son récit de la mort de Pérégrinus. Le *Philopatris* et le *Peregrinus* ont été mis à l'index par la cour de Rome ; et il se rencontre beaucoup d'exemplaires de l'édition de Lucien, donnée en 1522 par Alde, dont les commissaires de la congrégation de l'index ont arraché les feuillets qui contenaient ces opuscules condamnés. « Cette ridicule mutilation, dit l'annaliste des « Aldes, est d'autant plus inconséquente, qu'on « a laissé subsister intacts les deux dialogues « très-licencieux, *Amores*, et *Lucius vel Asinus*. » Cet habile bibliographe n'a pas remarqué qu'il appelle improprement le conte de l'*Ane* un dialogue, et, ce qui est plus important, que la censure de l'index a été purement théologique, que la congrégation n'a supprimé le *Philopatris* et le *Peregrinus* que pour les propositions antichrétiennes et blasphématoires qui y sont renfermées. Ces deux morceaux, le second surtout, où Jésus-Christ est appelé *le sophiste crucifié*, sont peut-être la principale cause de la haine furieuse des scoliastes grecs de Lucien et des injures qu'ils lui ont prodiguées. « Maudit Lucien ! auteur impie ! exécrable bouffon ! » voilà dans quels termes il est fréquemment apostrophé aux marges des manuscrits. Suidas, ou le grammairien que Suidas a copié, commence ainsi l'article qu'il lui a consacré : « Lucien, surnommé le blasphémateur, ou le médisant, ou l'athée pour mieux « dire..... » Et il l'achève en ces mots : « On « raconte qu'il mourut déchiré par des chiens « pour avoir *fait rage* contre la vérité. Et en « effet, dans sa Vie de Pérégrinus, il attaque le « christianisme et blasphème le Christ lui-même, « l'impie ! Aussi a-t-il été, en ce monde, juste- « ment puni de sa rage, et dans l'autre il héri- « tera avec Satan du feu éternel. » Cet *enragé* serait donc mort de la *rage*, s'il en faut croire le bruit populaire dont Suidas s'est fait l'écho. Il est plus naturel de penser que Lucien, qui mourut très-vieux, succomba à quelque violente attaque de goutte. Son poëme burlesque en l'honneur de la goutte donne lieu de croire qu'il était sujet à cette maladie. L'idée de composer l'éloge de la goutte, d'en faire une déesse et de célébrer sa puissance, ne peut guère, ce semble, venir qu'à un goutteux homme d'esprit, qui, dans l'intervalle des accès, badine avec ses douleurs. Lucien ressemblait peut-être à cet Agrippinus dont parle Stobée, lequel avait coutume d'écrire l'éloge des maux qui l'affligeaient : de la fièvre, quand il avait la fièvre ; de l'exil, quand on l'exilait ; de l'infamie même, quand un jugement le déclarait infâme. Ce n'est là qu'une conjecture ; mais, telle qu'elle est, nous la trouvons encore plus croyable que le récit de Suidas. Et il est à propos de remarquer que l'exact Tillemont, chrétien plus éclairé, plus sage que ce

compilateur, et surtout meilleur critique, n'a point voulu adopter un fait si mal attesté. La tragi-comédie de la Goutte n'est pas le seul ouvrage en vers que Lucien ait composé. Nous avons sous son nom, dans l'Anthologie, beaucoup d'épigrammes, dont quelques-unes sont fort jolies; et, ce qui doit être observé dans le nombre, il y en a une sur la goutte. Il nous apprend par le dernier paragraphe qu'il eut un fils dans sa vieillesse; nous n'avons point d'autre notion sur sa vie privée. Il nous reste à donner une notice abrégée des éditions et des traductions de Lucien. Nous nous bornerons aux éditions qui semblent offrir aujourd'hui quelque intérêt littéraire et philologique, ou quelques secours aux critiques et aux interprètes. La première édition est de 1496; quoique imprimée peu correctement, elle n'est pas sans mérite ni sans importance. L'édition de Venise (1535), celle de Francfort (1546), pourraient encore maintenant ne pas être consultées sans un peu de profit par un critique; ce ne sont au reste que de vieilles raretés, et, à vrai dire, de vieux papier. On ne peut guère, en France au moins, ne pas parler de l'édition publiée à Paris par Bourdelot, en 1615. Elle est assez belle, et les notes de l'éditeur ne sont pas indignes d'éloges, quoiqu'il les ait, à ce qu'il dit, faites à la hâte ou même improvisées. Il assure, et c'est là le premier devoir d'un véritable éditeur, qu'il a corrigé le texte d'après les éditions exactement collationnées, et sur deux manuscrits de la bibliothèque de Paris; mais Tannegui Lefèvre, dans le premier chapitre de ses Remarques sur le Timon, dit que cette assertion de Bourdelot est une impudente fausseté. Une autre édition française, celle de Saumur par Benoît (1619), est plus recommandable; le texte en est véritablement corrigé avec exactitude. L'édition d'Amsterdam (1687), qu'on attribue à Grævius, mais qui a été soignée ou plutôt négligée par Le Clerc, fourmille de fautes typographiques dans le texte et la traduction, surtout dans les notes. Pourtant c'était encore celle qui offrait le plus de ressources pour l'interprétation, avant la belle et classique édition commencée à Amsterdam par Hemsterhuys (*voy.* Hemsterhuys), et achevée par Frédéric Reitz (1743), en 3 tomes in-4°, auxquels on doit joindre, comme 4e volume, le *Lexicon Lucianeum*, donné en 1746 par Conrad Reitz, frère de Frédéric. On trouve réunies dans cette édition les remarques excellentes de Hemsterhuys, celles de Dusoul, de Gessner, de Bourdelot, de Brodeau, de Jensius, de Kuster, de Bos, de Lefèvre, de Le Clerc, de Reitz et de plusieurs autres savants. La version latine fut refaite en entier par Hemsterhuys et par Gessner; enfin l'on ne négligea rien pour arriver à la perfection; mais on ne put y atteindre. Pour réparer le temps précieux que les lenteurs interminables de Hemsterhuys avaient fait perdre, il fallut que Reitz hâtât l'impression des deux derniers volumes. Il résulta de cette précipitation forcée que beaucoup de fautes ne furent pas corrigées, et qu'il y en eut beaucoup de commises. « On a, dit Valckenaer, laissé dans les derniers « volumes, et ce n'est pas merveille, cent pas- « sages à corriger. » L'édition fut attaquée, et avec assez de vivacité, dans les *Nouveaux actes des érudits* (mai 1745), par le célèbre Ernesti; les observations de Reitz furent surtout l'objet de sa critique; il désirait, et ce désir peut sembler raisonnable, un texte plus correct et moins chargé de notes inutiles. La société de Deux-Ponts a réimprimé en 10 volumes in-8° (1789-1793) l'édition de Reitz, sans le Lexique cependant; suppression bien grave et de laquelle on n'est pas dédommagé suffisamment par l'addition des variantes que Belin de Ballu a recueillies avec assez peu de soin et d'exactitude dans les manuscrits de Paris. La seule édition complète qui, après celles que nous avons indiquées, puisse être appelée critique, a été donnée à Halle en 1800, par M. Schmieder. Il a profité des leçons connues et collationné quelques manuscrits des bibliothèques allemandes. Parmi les éditions sans nombre des ouvrages détachés de Lucien, nous n'aurons à faire qu'une faible moisson. Elles ont été publiées en général pour l'usage des écoles; et les savants qui se dévouent à ce genre de travaux, plus utiles que glorieux, méritent toute la reconnaissance des bons esprits. Mais ne pouvant ici donner que de courts aperçus, et bornés par l'espace, nous nous contenterons d'indiquer, dans la foule, celles qui présentent le plus d'intérêt : par exemple, les *Dialogues des morts*, donnés en 1806 par M. Gail, où le texte a été corrigé d'après les leçons des manuscrits; le *Traité de la manière d'écrire l'histoire*, avec les notes de Rudolphe, l'*Ane*, revu par P.-L. Courier sur plusieurs manuscrits; enfin les Dialogues choisis et le Timon, avec les notes de Hemsterhuys, petit volume excellent que l'on a souvent réimprimé, et qui peut être utile même à ceux qui ont la grande édition, parce qu'il contient plusieurs remarques qui ne se trouvent pas ailleurs. Belin de Ballu, que nous avons déjà nommé parmi les critiques, a un rang plus distingué parmi les traducteurs; sa version française de toutes les œuvres de Lucien est exacte, et en général satisfaisante sous le rapport de l'intelligence matérielle du texte, mais le style laisse beaucoup à désirer. Avant Belin, Massieu avait aussi traduit tout Lucien, mais sur le latin; et son travail est aujourd'hui justement oublié. D'Ablancourt, plus ancien encore, est encore plus décrédité; toutefois, si l'on doit le mépriser comme traducteur, on peut, même aujourd'hui, le lire comme écrivain; son style est excellent. P.-L. Courier a joint au texte de l'*Ane* une très-bonne traduction, où il a imité avec un rare talent notre vieux langage. Nous devons encore recommander le *Ju-*

piter tragique et le *Peregrinus*, traduits fort élégamment par l'abbé Morellet dans le tome 2 des *Variétés littéraires;* les quatre premiers *Dialogues des courtisanes*, traduits par Millin dans ses *Mélanges de littérature étrangère;* et les différents morceaux que Lefranc de Pompignan a insérés dans ses *Mélanges de traductions*. Nous savons que l'on trouve dans le *Mercure* de décembre 1756 une traduction de l'*Alexandre*, mais nous ne la connaissons pas, non plus que celle que M. Lavau a donnée en 1801, du *Songe*, du *Timon* et de l'*Alcyon*. Nous avons encore quelques autres traducteurs, mais nous laisserons à nos lecteurs la peine d'en chercher les noms dans Fabricius et dans la préface de Belin; nous négligerons de même l'inutile nomenclature des traducteurs étrangers, nous bornant à nommer parmi les Allemands Wieland, dont la traduction passe pour un chef-d'œuvre, parmi les Anglais Franklin, et Gozzi parmi les Italiens. Pour les détails, on pourra voir Fabricius; car qu'y a-t-il de pire que de copier scrupuleusement des titres de livres de si petit intérêt, qu'on n'a pas lus, pas même vus, et dont on n'a rien à dire, ni d'après soi ni d'après les autres? B—ss.

LUCIEN (Saint), prêtre et martyr, naquit à Samosate, dans le 3e siècle. Après la mort de ses parents, il distribua tout son bien aux pauvres et se donna entièrement au service de Dieu. Ayant abandonné l'étude de la rhétorique et de la philosophie pour s'appliquer à la lecture des Livres saints, il fit de grands progrès dans cette science. Ordonné prêtre de l'Église d'Antioche, il entreprit de corriger les fautes qui s'étaient glissées dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, soit par l'inexactitude des copistes, soit par la malice des hérétiques. Ne se contentant pas de collationner le grec des Septante sur les meilleurs exemplaires, il le revit sur le texte hébreu, qu'il entendait parfaitement. St-Jérôme nous apprend que l'édition de St-Lucien était plus exacte et plus correcte que celles d'Hésychius et de St-Pamphile, qu'elle était exempte des falsifications reprochées à Aquila et à Théodotion, et qu'il en avait fait lui-même le plus grand usage. Les Églises d'Antioche et de Constantinople l'adoptèrent et la conservèrent jusqu'au 5e siècle. Aujourd'hui encore, dit Kennicott (*Dissert.* 2, p. 397), les savants estiment un manuscrit des Septante en raison de sa conformité avec l'édition de St-Lucien. Ce savant prêtre se trouvait à Nicomédie en 303, lorsque l'empereur Dioclétien y publia ses premiers édits contre la religion chrétienne. Il fut du nombre de ceux qu'on arrêta pour la foi : du fond de sa prison, il écrivit aux fidèles de l'Église d'Antioche une lettre dont la *Chronique d'Antioche* nous a conservé un fragment. Neuf ans après, il parut devant le tribunal et saisit cette occasion pour présenter au juge une savante apologie de la religion qu'il professait avec tant de courage. Le P. Colonia, jésuite, Lardner et Bullet ont tiré un heureux parti d'un fragment de cette apologie, rapporté par Eusèbe. « Si vous refusez, disait Lucien, de vous en « rapporter à mon témoignage sur la divinité de « Jésus-Christ, vous n'avez qu'à consulter vos « annales et qu'à creuser dans vos fastes et dans « vos archives : vous y trouverez que du temps « de Pilate, pendant que le Christ était mis à « mort, le soleil disparut et l'univers fut enseveli dans les ténèbres en plein midi. » Après cette confession, le juge renvoya Lucien en prison, avec défense de lui donner aucun aliment : lorsqu'on l'eut fait jeûner longtemps, on lui servit des mets délicats qui avaient été offerts aux idoles; mais il les refusa constamment, fondé sur cette maxime, qu'on ne peut manger des viandes offertes aux idoles s'il doit en résulter du scandale pour les faibles et si les païens l'exigent comme un acte d'idolâtrie. Il parut de nouveau devant le tribunal sans rien perdre de sa constance, même à la vue des tourments qu'on lui préparait. *Je suis chrétien*, était la seule parole qu'il fût possible de lui arracher et la seule arme qui lui assurait la victoire sur ses persécuteurs. Il reçut la couronne du martyre le 7 janvier 312. Les anciens sont assez d'accord sur ce point; mais ils ne le sont pas sur le genre de mort qui termina ses souffrances. On a soupçonné St-Lucien d'être favorable aux erreurs de Paul de Samosate; mais ou l'on a été trompé par le témoignage que St-Alexandre, patriarche d'Alexandrie, a rendu d'un Lucien qui ne doit pas être confondu avec celui-ci, ou bien St-Lucien n'est pas demeuré longtemps dans son égarement, puisque sa profession de foi, *écrite de sa propre main*, a été jugée très-orthodoxe par le concile d'Antioche en 341; qu'elle est opposée aux ariens par St-Athanase, par St-Jérôme et par St-Hilaire, et que l'Église catholique lui a décerné le culte qu'elle rend aux martyrs. (*Voy.* St-Chrysostome, *Tract. panegyr. in sanctum martyrem Lucianum;* Tillemont, t. 5, p. 474, et Godescard.) L—B—E.

LUCIFER, évêque de Cagliari, en Sardaigne, sa patrie, convaincu que les ariens, sous prétexte d'attaquer la personne de St-Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, s'offrit au pape Libère pour aller solliciter auprès de l'empereur Constance la convocation d'un concile où seraient examinés et la cause du saint patriarche d'Alexandrie, et tous les points de doctrine qui étaient alors en contestation. Le fruit de sa mission fut la convocation du concile de Milan en 355. Il y parut en qualité de légat du pape, y soutint avec beaucoup de fermeté la pureté de la foi, l'honneur de l'Église et l'innocence de St-Athanase, sans se laisser ébranler par les menaces de l'empereur, ni séduire par les piéges que lui tendirent les ariens. Pour prix de son courage, il fut exilé d'abord en Syrie, où

l'évêque arien (Eudoxe) le fit confiner dans une obscure prison, de peur que son zèle à prêcher ouvertement la foi ne fît impression sur le peuple; ensuite à Éleuthérople, en Palestine, dont l'évêque Eutique, catholique de croyance, mais arien par politique, exerça contre lui toute sorte de violences. On ignore le lieu de son troisième exil; on sait seulement qu'il était relégué dans les déserts de la Thébaïde à la mort de Constance, arrivée en 362. Ce fut dans ces exils que Lucifer composa les divers écrits dont du Tillet a donné une édition en 1568 à Paris, et qu'on a depuis insérés dans le tome 4 de la Bibliothèque des Pères, édition de Lyon. Ils sont au nombre de cinq : 1° deux livres adressés à Constance, pour la *défense de St-Athanase*; 2° *Des rois apostats;* ouvrage destiné à justifier la Providence sur la prospérité des souverains persécuteurs de l'Église; 3° *Qu'il ne faut point communiquer avec les hérétiques*. Il y répond au reproche que Constance adressait aux orthodoxes d'être les ennemis de la paix, de l'union et de la charité fraternelle. 4° *Qu'on ne doit user d'aucun ménagement avec ceux qui pèchent contre Dieu*. Il y pose avec beaucoup de précision les bornes qui séparent la puissance temporelle des droits de la puissance spirituelle, dans les choses où la religion est intéressée; 5° *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu;* le but en est de prouver à l'empereur que son autorité est impuissante contre les catholiques, toujours préparés au martyre. Constance, à qui Lucifer envoyait ses ouvrages, étonné de la liberté de ses remontrances, lui fit demander s'ils étaient réellement de lui; et ce prélat n'hésita point à s'en déclarer le véritable auteur. Du reste, tous ces ouvrages, écrits avec une extrême véhémence, et remplis de textes de l'Écriture adaptés à ses sujets, ne sont guère en général recommandables que par la générosité des sentiments et par la force, quelquefois outrée, des expressions. Cependant St-Athanase, qui les avait traduits en grec, loue l'auteur comme un intrépide défenseur de la foi. — Durant cette première époque de sa vie, Lucifer avait mérité une réputation pure et éclatante par ses mœurs exemplaires, par son mépris pour les richesses, par son assiduité à l'étude et par son courage à défendre la vérité et l'innocence opprimée. Toutes ces qualités le faisaient appeler par les catholiques l'*Élie* de leur temps. Un fâcheux événement le fit déchoir tout à coup. En revenant de son exil, au lieu de gagner Alexandrie, où St-Eusèbe de Verceil, son ami, son compatriote et son compagnon de voyage, voulait l'amener pour se réunir avec les évêques convoqués par St-Athanase, afin de prendre des mesures propres à rétablir la paix de l'Église, il s'obstina dans le dessein de s'arrêter dans Antioche, soit qu'il ambitionnât la gloire d'éteindre seul le schisme des eustathiens et des méléciens, qui désolait cette ville, soit qu'il pressentît que le concile adopterait, sur les diverses questions alors en litige, des tempéraments trop modérés. Mais il n'avait aucune des qualités propres à la mission dont il s'était chargé. Son caractère inflexible le rendait plus capable d'aigrir les esprits que de les concilier. Sans attendre la décision du concile d'Alexandrie, qui s'occupait des moyens de terminer le schisme, il prit parti pour les eustathiens contre les méléciens, dont les dispositions pacifiques contrastaient singulièrement avec celles de leurs adversaires. Il ordonna évêque Paulin, chef des premiers, en l'absence de Mélèce, chef des derniers, qui revenait alors couvert de la gloire d'un exil honorable, et il offrit par cette imprudence l'affligeant spectacle de deux évêques dans une même ville, contre la défense expresse de tous les canons. Cette nomination perpétua le schisme, en organisant un parti que le défaut de chef, la douceur de Mélèce et les mesures conciliatrices du concile d'Alexandrie n'auraient pas tardé d'étouffer. Offensé de ce que St-Eusèbe de Verceil, envoyé par le concile pour être médiateur entre les deux partis, n'approuvait pas l'ordination de Paulin, il se sépara de lui. Il aurait même, dès ce moment, rejeté les mesures prises par les Pères d'Alexandrie, dont la modération tendait à ramener les ariens et à terminer les différends qui existaient entre les catholiques, s'il ne se fût trouvé engagé par son député au concile, qui en avait souscrit les décrets en son nom. Néanmoins, malgré cet engagement, il ne put se résoudre à reconnaître pour orthodoxes les signataires de la formule de Rimini, que le concile avait reçus à sa communion, après en avoir exigé une explication conforme à la foi de Nicée, et il refusa même de communiquer avec ceux qui avaient des relations avec eux. Lucifer, au bout d'un assez long séjour à Antioche, revint à Cagliari, où il mourut en 370. Socrate et Sozomène font de vains efforts pour prouver qu'il demeura toujours dans la communion de l'Église, et qu'il ne participa point au schisme de ceux que son mécontentement en avait séparés. Mais ce système est totalement détruit par l'autorité de Rufin, dont ces deux historiens invoquent mal à propos le témoignage, par celles de St-Ambroise, de St-Augustin, du pape Innocent Ier, de Sulpice Sévère, et en particulier de St-Jérôme, qui, quoique grand partisan de Paulin, est forcé de reconnaître que Lucifer avait abandonné le troupeau de Jésus-Christ. Comment, en effet, se persuader que, s'il fût toujours resté dans la communion de l'Église, son mécontentement passager en eût fait sortir ceux qu'on avoue s'en être séparés à cause de lui? Quelques auteurs ont encore avancé que l'évêque de Cagliari n'avait point persévéré dans le schisme et qu'il était rentré dans le sein de l'unité avant sa mort. Ce nouveau système a contre lui le silence de tous les monuments de l'anti-

quité, dont aucun ne parle ni de sa pénitence, ni de son retour, le témoignage formel de Rufin, qui assure qu'il est mort dans le schisme, et surtout celui de St-Jérôme, qui cherche seulement à l'excuser sur son intention. Cependant l'Église de Verceil l'invoque comme saint, et celle de Cagliari, qui a bâti une église en son nom, célèbre sa fête le 21 mai de chaque année depuis le 17e siècle. On peut voir à ce sujet le livre curieux imprimé dans cette ville en 1639 sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferii*. On ne lui impute au surplus aucune erreur contre la foi. Il n'en est pas de même de ses disciples, connus sous le nom de lucifériens. Théodoret inculpe leur doctrine. Du temps de St-Augustin, quelques catholiques les accusaient de croire que les âmes sont d'une substance charnelle et qu'elles se propagent par transfusion. Mais on ne trouve aucune trace de cette erreur dans la requête que Marcellin et Faustin, deux prêtres de cette secte, présentèrent aux empereurs Théodose, Valentinien et Arcade : elle respire seulement une grande animosité contre le pape Damase, contre St-Hilaire de Poitiers et contre St-Athanase, auxquels ils reprochaient d'être déchus de leur premier zèle pour le maintien de la vraie foi, parce qu'ils suivaient dans leur conduite les règles et les maximes pacifiques consacrées par le concile d'Alexandrie. Les lucifériens se répandirent en Palestine, en Égypte, en Afrique, en Espagne, en Italie, en Sardaigne et à Rome, où ils avaient élu un antipape nommé Ephèse ou Eurèse. Du reste, ils étaient peu nombreux dans chacune de ces contrées, si ce n'est en Sardaigne, où la présence du chef de la secte lui avait acquis un parti plus considérable. T—D.

LUCILIUS (CAIUS), chevalier romain, généralement regardé comme l'inventeur de la satire (1), naquit vers l'an de Rome 605, 149 ans avant J.-C., à Suessa, ville des Aurunces, dans le Latium, d'une famille patricienne (2). Il servit sous les ordres de P. Scipion dans la guerre contre Numance, et mérita l'amitié de son général. C'était un homme de mœurs sévères et d'une vie irréprochable. Il n'épargna, dans ses satires, aucun des vices de son siècle; et cependant on ne voit pas qu'il ait jamais eu à se repentir de sa témérité. Il comptait au nombre de ses amis les Scipion, Lælius, Albin, etc.; et il les consultait sur ses ouvrages avant de les livrer au public. Lucilius disait qu'il ne voulait pour juges de ses productions ni des ignorants, ni des savants, parce que les uns ne les comprendraient pas, et que les autres y trouveraient des choses auxquelles il n'avait jamais pensé. Il mourut à Naples à l'âge de 46 ans,

(1) Il est certain qu'il n'est pas le premier qui ait composé des satires, même à Rome; Ennius et Pacuve lui sont antérieurs : mais Lucilius donna à la satire une forme nouvelle, qui a été adoptée par Horace, Perse, Juvénal, etc., et par tous les poëtes qui se sont exercés depuis lui dans le même genre.

(2) Lucilius était oncle de Lucilia, mère du grand Pompée.

l'an de Rome 651, suivant l'opinion commune ; mais Bayle prouve qu'on doit retarder sa mort de quelques années, puisque Lucilius a fait mention, dans une de ses satires, de la loi *Licinia* (1), qui ne fut rendue que l'an 656. Les funérailles de Lucilius furent faites aux frais de la république. Il avait composé trente satires (2), des épodes, des hymnes, une comédie que d'autres attribuent à Lucrèce le Comique, et enfin une Vie de Scipion l'Ancien. Il ne reste de tous ses ouvrages que des *Fragments*, recueillis par les Estienne, Maittaire, etc., et à la suite du *Perse* de M. Achaintre, François Douza les a publiés séparément avec ses notes et celles des savants, sous ce titre : *Lucilii satyrarum quæ supersunt reliquiæ*, Leyde, 1597, in-4°, ou Amsterdam, 1661 (c'est la même édition avec un nouveau frontispice). Les frères Volpi en ont donné une nouvelle édition, augmentée et corrigée, Padoue, Comino, 1735, in-8°. M. F.-D. Gerlach a fait paraître à Zurich en 1846 une édition revue avec le plus grand soin. M. Corpet en a donné en 1845, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, une traduction française. Horace a porté un jugement assez sévère des poésies de Lucilius ; il trouve ses vers durs et forcés, et le compare à un fleuve dont les eaux, chargées de limon, roulent cependant des parcelles d'or. Lucilius eut aussi des partisans outrés, qui couraient les rues, armés de fouets dont ils frappaient ceux qu'ils soupçonnaient de ne point partager leur enthousiasme pour ce poëte (*voy.* Horace, satire 10, livre 1er). Quintilien l'a jugé plus favorablement qu'Horace : ce grand maître loue, dans les ouvrages de Lucilius, l'érudition, la verve et l'inépuisable gaieté (3). Cicéron, Pline, Aulu-Gelle, ont parlé avec éloge de cet ancien satirique. W—S.

LUCILLE, impératrice romaine, fut le premier fruit du mariage de Marc-Aurèle et de Faustine ; elle naquit l'an de J.-C. 146. Cette princesse reçut une éducation digne de sa naissance, et, à l'âge de dix-sept ans, fut fiancée à Lucius Vérus, qui commandait alors les armées romaines dans la Syrie. Vérus vint à sa rencontre jusqu'à Ephèse, où il l'épousa solennellement ; mais, habitué qu'il était à toutes sortes de débauches, il ne tarda pas à reprendre son genre de vie; et Lucille, jeune, belle et spirituelle, eut la douleur de se voir méprisée. La tendresse qu'elle pouvait avoir pour son indigne époux fit bientôt place à la haine, et elle crut se venger en se déshonorant par les mêmes débauches que lui. Revenue à Rome avec Vérus, elle ne put voir sans indignation le commerce criminel de son époux avec

(1) C'était une loi somptuaire qui réglait la dépense et l'ordre des festins.

(2) Et non pas *trente livres de satires*, comme le disent Funccius, Tiraboschi et quelques autres biographes.

(3) Boileau l'a représenté dans sa satire 10 comme la terreur des mauvais écrivains :

C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie.

Fabia, sa propre sœur ; et l'on croit que, de concert avec sa mère, elle le fit empoisonner (*voy.* FAUSTINE). Elle épousa l'année suivante Claudius Pompeianus, sénateur d'un grand mérite, mais déjà avancé en âge. Lucille, qui n'avait consenti à ce mariage que par déférence pour son père, continua de s'abandonner à toute sorte de désordres. Elle avait conservé jusqu'alors le premier rang à la cour ; mais Commode, son frère, ayant épousé Crispine, elle se vit obligée de céder le pas à sa belle-sœur : irritée de ce qu'elle regardait comme une humiliation, elle forma contre Commode une conspiration dans laquelle elle fit entrer Quadratus, son amant, et d'autres sénateurs. Ce complot fut découvert par l'imprudence de Quintianus, l'un des conjurés (*voy.* COMMODE) : tous ceux qui y avaient pris part furent mis à mort ; et Lucille fut exilée dans l'île de Caprée, où Commode envoya, quelque temps après, un centurion pour lui ôter la vie (l'an 184) : elle était âgée de 38 ans. Cette princesse avait eu de son second mariage un fils nommé Lætus Pompeianus, qui fut tué par l'ordre de Caracalla, et une fille. Les médailles de Lucille en or et en argent sont moins rares que celles en bronze. Il y a une erreur grave dans le *Dictionnaire* de Moréri (édition de 1759), où l'on distingue Lucille, fille de Marc-Aurèle, de la sœur de Commode. W—s.

LUCINGE (RENÉ DE), seigneur des Alymes et de Montrozat, d'une ancienne et illustre maison de Savoie, naquit en 1553, et fit ses études, à l'université de Turin, avec beaucoup de distinction. Il suivit en 1572 le duc de Mayenne, qui allait offrir ses services à l'empereur contre les Turcs ; et, après une absence de dix années, il revint en Savoie, précédé de la double réputation que lui avaient faite sa valeur et son habileté. Le duc de Savoie, pour éprouver ses talents, le chargea en 1582 d'une négociation avec le roi Henri III ; et René s'acquitta de cette mission avec tant de succès, qu'il fut nommé maître des requêtes, conseiller d'État, et renvoyé ambassadeur en France. Il signa en 1602 le traité de Lyon pour l'échange du marquisat de Saluces contre la Bresse et le Bugey ; mais ce traité ayant paru désavantageux au duc de Savoie, ce prince fit redemander à René ses pouvoirs, en lui défendant de paraître à la cour. René voulut justifier sa conduite, et publia un mémoire écrit avec une hardiesse peu propre à lui faire recouvrer les bonnes grâces de son souverain. Il se retira en France, et y mourut vers 1615. On a de lui : les *Premiers loisirs de René de Lucinge*, avec un *Traité de l'origine, progrès et déclin de la puissance des Turcs ;* — le *Mépris du monde ;* — les *Mémoires de la ligue*, par dialogue du Français et du Savoyard ; — des *Mémoires de son temps* (de 1572 à 1585), en latin. Tous ces ouvrages, restés en manuscrit, se trouvaient entre les mains de Guichenon ; le dernier, acquis depuis par Fontette, a passé de sa bibliothèque dans celle du roi. Les autres, qui suivent, ont été imprimés : 1° *De la naissance, durée et chute des États*, Paris, 1588, in-8° ; traduit en italien, Ferrare, 1590, in-8° ; 2° les *Occurrences et le motif de la dernière paix de Lyon* (Chambéri, 1603), in-8°. Cette pièce est fort rare. 3° La *Manière de lire l'histoire*, Paris, 1614, in-8° de 142 pages ; petit livre très-superficiel, dit Lenglet-Dufresnoy (1). — Son père, *Charles* DE LUCINGE, l'un des plus vaillants hommes de son temps, suivit le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, que la France avait dépouillé de ses États, et pensa surprendre Lyon en 1557 ; mais l'entreprise ayant été découverte, et le siége qu'il mit devant Bourg n'ayant pas eu plus de succès, il fut décrété et condamné à mort (en contumace) par arrêt du parlement français de Chambéri, et son château des Alymes fut démoli. Il rentra dans ses biens par suite du traité de Cateau-Cambresis, et vivait encore en 1564. — Son sixième aïeul, *Guillaume* DE LUCINGE et d'Aranton, était arrière-petit-fils de Rodolphe, comte de Faucigni, et fut l'un des ancêtres de Jean d'Aranton d'Alex, évêque de Genève, mort en 1695, dont la Vie, publiée en 1697, forme un gros volume in-8° (*voy.* LEMASSON). C'est aussi de Guillaume de Lucinge que descendait *Françoise* DE LUCINGE, comtesse Dunoyer, gouvernante de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV, et de sa sœur la reine d'Espagne. Cette dame, d'un mérite très-distingué, mourut vers 1720, dans son joli château de Minjou, près de St-Pierre d'Albigni, où elle avait reçu plusieurs fois la visite de son souverain. — Le comte DE FAUCIGNI-LUCINGE, député de Bresse aux états généraux de 1789, et mort dans l'émigration, était de la même famille (*voy.* LUSINGE). W—s.

LUCINI (ANTOINE-FRANÇOIS), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Florence vers 1610. Il a gravé dans le goût de la Belle, dont il était contemporain ; mais c'est surtout Callot qu'il s'efforça d'imiter. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait exécuté est une suite de 16 feuilles qu'il

(1) Nous ajouterons les particularités suivantes sur les écrits de René de Lusinge (c'est ainsi qu'il écrivait son nom dans les ouvrages qu'il a publiés). *Le Premier loysir de René de Lusynge*, contenant la traduction française du *Mespris du monde* de l'italien du docteur J. Botere, a été imprimé à Paris chez Perier, 1586, in-8° de 364 p. L'*Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*, Paris, Chevalier, 1614, in-8° de 380 p., n'est qu'une réimpression du traité *De la naissance, durée et cheute des Estats*, avec une nouvelle dédicace et sans autre changement que la transposition de quelques chapitres et l'addition d'une *Complainte des esclaves chrétiens*, traduite du latin de Sleidan qui l'avait lui-même traduite du slavon. L'ancien titre, *De la naissance*, etc. *des Estats*, ne donnait point une idée du sujet de l'ouvrage : le nouvel éditeur, P. du Pelliel ou Pellier, gentilhomme breton, supposant l'auteur mort, fit hardiment réimprimer l'ouvrage sous son propre nom, au moyen de ce changement de titre ; malheureusement pour lui, Lucinge se trouvait à Paris, entendit parler de ce livre au moment où il allait paraître, attaqua le contrefacteur en justice et obtint la restitution de sa propriété ; au moyen de quoi il y mit un nouveau titre sous son nom et un avertissement au lecteur, dans lequel il dévoue au mépris public l'effronté plagiaire, et désavoue la *Complainte des esclaves*, à laquelle il n'a eu aucune part. Les dédicaces et le privilége du roi sont d'ailleurs au nom de du Pelliel. L'ouvrage avait déjà été traduit en anglais (*the Beginninge*, etc.) par J. F. (John Finet), Londres, J. Bill., 1606, in-4° de 12 et 163 p., et en latin par Jacques Gender d'Heroltzberg (*De augmento*, etc.), Francfort, 1609, in-8°. C. M. P.

grava, en 1631, d'après les tableaux que Matthieu Perez de Alesio avait peints dans la grande salle du palais de Malte, et qui représentent *les combats soutenus autour de la ville contre les Turcs, pendant le fameux siége de* 1565. Cette suite est d'une grande rareté. On connaît encore de cet artiste une pièce grand in-folio qu'il a gravée d'après le dessin de la Belle, et qui représente *Une fête donnée à Pise, sur l'Arno, en* 1634. P–s.

LUCIUS (SAINT), pape. *Voyez* LUCE.

LUCIUS, frère cadet de Caius et fils de M. Agrippa et de Julie, naquit l'an de Rome 737 (17 avant J.-C.), le 3 des calendes de mai (29 avril), suivant Riccioli; mais le savant Noris conjecture que ce jour est celui où les deux fils d'Agrippa furent solennellement adoptés par Auguste. Leur éducation fut confiée à Valérius Flaccus, célèbre grammairien; et comme il éprouvait quelque répugnance à renvoyer ses autres élèves, Auguste lui permit d'établir son école dans un des appartements du palais (*voy.* VALERIUS FLACCUS). L'attention avec laquelle Auguste surveillait ses petits-fils ne les empêcha pas de se laisser corrompre par l'attrait des plaisirs; et Lucius n'avait pas encore douze ans lorsque, séduit par quelques flatteurs, il se présenta au théâtre, où l'on célébrait les jeux : il y fut accueilli par les applaudissements de la multitude, qui le pressa de solliciter le consulat pour son frère Caius. Il fut revêtu de la robe virile au commencement de l'an 752, nommé prince de la jeunesse, et désigné consul. Quelques mois après il fut agrégé au collége des augures; et Auguste fut si satisfait de la joie que le peuple manifesta en cette occasion, qu'il ordonna une distribution d'argent. Auguste, craignant que Lucius ne s'amollît dans les plaisirs d'une cour voluptueuse, résolut de l'envoyer commander les légions stationnées en Espagne. Avant son départ, il lui fit épouser Émilie Lépide, qui comptait parmi ses aïeux et Sylla et le grand Pompée; mais Lucius, à peine arrivé à Marseille, tomba malade et mourut dans le mois d'août de l'an 755 (2 de J.-C.), à l'âge de 18 ans. Tibère, que la faveur dont jouissaient les fils d'Agrippa avait éloigné de la cour, composa une *Élégie* sur la mort de Lucius. Les Pisans, dont Lucius avait été déclaré le protecteur, lui élevèrent un tombeau. Ce monument a fourni à Noris le sujet du savant ouvrage intitulé *Cenotaphia Pisana Caii et Lucii Cæsarum dissertationib. illustrata* (*voy.* CAIUS et NORIS). La Maison carrée, à Nîmes, l'un des plus beaux monuments de l'antiquité, était un temple dédié à Caius et à Lucius. W—s.

LUCIUS, romancier grec, né à Patras, ville de l'Achaïe, florissait vers le milieu du 2e siècle, sous l'empereur Antonin, prince qui se plaisait à entendre la lecture de ses joyeux récits (*voy.* Philostrate, *Vie d'Hérode Atticus*, liv. 2). On le regarde communément comme l'auteur d'un roman intitulé *Lucius*, ou la *Métamorphose*, dont il ne nous reste qu'un extrait dans les Œuvres de Lucien. Cependant Photius doute si l'auteur original de ce conte n'est pas Lucien lui-même; car on ne sait pas lequel de ces deux écrivains a vécu le premier (*Bibl. Cod.*, 129, p. 310). Belin de Ballu n'est pas éloigné de penser que cette pièce n'est ni de l'un ni de l'autre; et il appuie cette conjecture sur le style de cette fable, écrite avec une naïveté qui décèle plutôt les premiers siècles littéraires de la Grèce que celui des Antonins (*Lucien*, trad. de Belin, t. 3, p. 175, note). Le sujet en est si heureux, qu'il a été imité, depuis Lucien, par un grand nombre d'auteurs. C'est le même fonds que l'*Ane d'or* d'Apulée et que celui de Machiavel; et Lesage en a tiré l'épisode de la Caverne, l'un des plus intéressants du roman de *Gil Blas*. Si la *Métamorphose* est réellement un extrait de l'ouvrage trop diffus de Lucius, on peut y apprendre quelques particularités sur cet écrivain ; « Mon père, « dit-il, se nomme Lucius; j'ai un frère dont le « prénom est Caius, nous nous appelons tous « deux de même; je suis auteur de plusieurs « histoires. Quant à mon frère, c'est un poëte « élégiaque, et un excellent devin. » (Trad. de Belin de Ballu). A en juger par cet ouvrage, Lucius avait des mœurs peu réglées. Tertullien confirme cette conjecture en nous apprenant que son nom était devenu synonyme de débauché :

Qui juvenis quam Lucius quam amasius.

(*Apologétique*, ch. 3). Fabricius doute si ce Lucius doit être distingué d'un écrivain du même nom, ami d'Aristide le rhéteur (*Bibl. græca,* t. 9, p. 416). P.-L. Courier a publié le *Luciade, ou l'Ane de Lucius de Patras*, avec le texte grec, revu sur plusieurs manuscrits, Paris, 1818, in-12 de 340 pag.; édition sur laquelle on peut voir un curieux article donné par Letronne dans le *Journal des savants*, juillet 1818, pag. 416. W—s.

LUCIUS AMPELIUS est l'auteur du *Liber memorialis*, sur lequel on ne possède aucun renseignement certain. Saumaise a publié le premier cet ouvrage, d'après un manuscrit de Franç. Juret (à la suite du *Florus*, Elzévir, 1638). C'est une espèce de sommaire de l'Histoire universelle, depuis les temps les plus anciens jusqu'au règne de Trajan. Saumaise conjecture qu'Ampelius était contemporain de Sidoine Apollinaire et que c'est de lui que Sidoine a parlé dans les vers suivants :

Sed ne tu mihi comparare tentes
Quos multo minor ipse plus adoro,
Paulinum, AMPELIUMQUE, *Symmachumque*
Menalum ingenii satis profundi.

D'autres pensent que Lucius est le même personnage qu'Ampelius né à Antioche, et préfet de Rome sous Valentinien. Après avoir rempli la place de maître des offices, et, à deux époques différentes, celle de proconsul, il succéda à Olybrius. C'était, suivant Ammien Marcellin, un

homme de plaisir et d'un caractère facile. Il laissa tomber en désuétude les règlements et les lois somptuaires; et, pendant son administration, les Romains portèrent le luxe de la table à un point excessif. Le *Liber memorialis* d'Ampelius a été souvent réimprimé à la suite de l'histoire de Florus, et il a été traduit en italien. W—s.

LUCIUS QUIÉTUS, général romain, Maure d'origine, apprit l'art de la guerre dans les armées romaines, sous l'empire de Domitien et de Nerva; renvoyé ensuite par motif de mécontentement, il fut rappelé sous l'empire de Trajan, vers l'an 110 de J.-C. Lucius, qui avait sous ses ordres un détachement de Maures, se signala dans les guerres que cet empereur eut à soutenir : il recouvra Nisibe, brûla Édesse, et prit Séleucie. Pour récompenser son courage, Trajan l'honora du consulat, et l'on ajoute même qu'il désirait le proposer pour son successeur; mais Adrien, ayant été élevé à l'empire, ôta le commandement à Lucius Quiétus, sur le simple soupçon d'aspirer à la souveraineté; et ce général mourut dans l'obscurité. B—P.

LUCIUS VERUS. *Voyez* VERUS.

LUCIUS (LOUIS). *Voyez* LUZ.

LUCIUS (JEAN), historien, né à Traù, dans la Dalmatie, ce qui le fait désigner en latin sous le nom de *Traguriensis*, était d'une famille noble de cette ville. Il alla faire ses études à Rome et y acquit l'amitié des savants, entre autres du célèbre Ughelli, qui lui conseilla de travailler à devenir l'historien de son pays. Lucius goûta cet avis, et, de retour dans sa patrie, visita avec le plus grand soin les archives publiques et les bibliothèques pour en extraire les documents nécessaires à son projet. Il revint à Rome, où il mit en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés, parcourut l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas et la France, et s'étant fixé à Rome, y mourut le 6 octobre 1684. On a de lui ; 1° *De regno Dalmatiæ et Croatiæ libri 4, a gentis origine ad annum* 1480, in-fol., Amsterd., 1666 (1). Cette histoire est fort intéressante; elle a été insérée par Matth. Bel dans le tome 3 des *Scriptores rerum Hungaricar.*, Vienne, 1748. 2° *Memorie istoriche di Tragurio ora detto Traù libri* 6, Venise, 1673, in-4°. Cet ouvrage reparut l'année suivante, avec un nouveau frontispice, sous ce titre : *Istoria di Dalmatia et in particolare delle città di Traù, Spalatro, e Sebenico*, il est rare et curieux. 3° *Inscriptiones Dalmaticæ; notæ ad memoriale Pauli di Paulo; notæ ad Palladium fuscum; addenda vel corrigenda in opere De regno Dalmatiæ et Croatiæ*, Venise, 1673, in-4°. Ce recueil fait suite à l'ouvrage précédent et s'y trouve ordinairement réuni. Burman a inséré dans le tome 10 du *Thesaurus antiquitatum Italiæ* le premier livre de l'histoire de Dalmatie de Lucius, avec les inscriptions tirées des monuments ou d'anciens manuscrits, et qui étaient restées inconnues la plupart à Gruter et aux autres antiquaires. Ce fut Lucius qui transmit à l'imprimeur Blaeu un manuscrit du fragment de Pétrone (la *Description du souper de Trimalcion*), découvert à Traù dans la bibliothèque de Nicolas Cippi, avec une lettre pour le prier d'en donner une édition plus correcte que celle qui avait paru à Padoue en 1664. Blaeu publia ce fragment à la suite de Pétrone, édit. *Variorum* (*voy.* PETRONE). W—s.

(1) Les éditions de Francfort, 1666, Amsterdam, 1668 ou 1688, ne diffèrent que par le changement du frontispice. Cet ouvrage est annoncé dans la *Méthode* de Lenglet-Dufresnoy sous le nom de Jean *Pucius*. C'est une faute d'impression qu'on n'aurait pas cru devoir relever si elle n'avait passé dans la *Table générale*, où notre auteur a deux articles. Une exactitude minutieuse peut seule prévenir de semblables méprises, qui répandent beaucoup d'incertitude dans l'histoire littéraire.

LUCKE (GOTTFRIED-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), théologien protestant, né le 23 août 1792 à Egeln, près Magdebourg, où son père était un marchand aisé. Il reçut son éducation religieuse dans la maison paternelle, et les sentiments qu'on lui avait inspirés lui firent prendre de bonne heure la résolution d'entrer dans le ministère évangélique. Il alla étudier en 1810 à l'université de Halle, où la faculté de théologie jetait alors un grand éclat. Knapp et Gesenius y faisaient des leçons qui attiraient un nombreux concours d'auditeurs. Lücke puisa dans leur enseignement les principes de cette interprétation libre et toute rationnelle qui caractérise l'école des théologiens allemands. Il ne fréquenta pas seulement l'université, il suivit encore avec assiduité les études du séminaire théologique de Halle, qui avait Knapp à sa tête, et il s'attacha aux enseignements pédagogiques de Niemeyer. Un travail aussi assidu ne tarda pas à familiariser Lücke avec toutes les questions d'exégèse et d'histoire religieuse qui font l'objet habituel des recherches des théologiens allemands. Un prix ayant été proposé à Halle sur la question de l'usage à faire des livres apocryphes pour l'explication du Nouveau Testament, Lücke le remporta et attira par là sur lui d'une manière particulière l'attention de ses maîtres. Ceux-ci lui conseillèrent de se consacrer au haut enseignement. Lücke suivit leur avis, et afin de se fortifier dans des études dont la multiplicité et les détails demandent plusieurs années de préparation, il se rendit à l'université de Gœttingue, où l'enseignement de Planck sur l'histoire religieuse était regardé comme un des plus solides et des plus approfondis qui se donnât dans les universités allemandes. Il remporta encore un prix dans cette nouvelle résidence sur l'histoire de l'Église apostolique (*De Ecclesia apostolica*, 1813). Planck reconnut dans Lücke un homme d'avenir et le prit sous sa protection spéciale. Ce fut d'après ses conseils que le jeune théologien alla se fixer en 1813 à Heidelberg comme professeur particulier (*privatdocent*), et peu de temps après il retournait à l'université de Gœttingue, où on lui avait fait espérer la position de répétiteur, place qu'il n'obtint pourtant qu'en

1816. Ses relations académiques avaient lié Lücke avec plusieurs hommes éminents de l'Allemagne auxquels son caractère et son savoir inspiraient une estime particulière. Il comptait parmi ses amis le savant diplomate Bunsen, alors à Rome; l'érudit Lachmann, un des philologues les plus distingués de Berlin, le philosophe Brandis et le poëte Ernest Schulze. Désireux d'accroître son instruction, Lücke ne croyait jamais s'être suffisamment préparé à l'enseignement public, et à la veille d'arriver dans Gœttingue à une chaire de théologie, il voulut se rendre à Berlin pour s'y mettre à l'école des hommes alors à la tête des études théologiques protestantes. Il prit dans la capitale de la Prusse le grade de licencié en théologie et entretint des relations d'amitié avec les trois écrivains qui représentaient avec le plus d'éclat l'histoire religieuse de l'exégèse biblique : Schleiermacher, l'éloquent et judicieux interprète du christianisme par la philosophie; Néander, le savant et profond historien des premiers siècles de l'Évangile ; de Wette, le hardi et habile critique. Grâce à l'appui que lui prêtèrent ces savants, Lücke fut nommé en 1818 professeur extraordinaire de théologie à l'université de Bonn, qui venait d'être fondée. Son enseignement se distingua de suite par sa solidité et une grande connaissance de la littérature sacrée. Aussi, sa réputation grandissant chaque jour en Allemagne, Lücke fût-il appelé en 1827 en qualité de professeur à l'université de Gœttingue, dont il devint prorecteur à la fin de 1831. Il obtint ensuite la dignité de conseiller du consistoire de Hanovre. Lücke prit position par ses opinions entre l'école purement rationaliste et celle de la vieille orthodoxie protestante; il entreprit par une étude approfondie des textes de donner à la fois une juste satisfaction à la critique, tout en maintenant dans l'interprétation des Livres saints l'idée religieuse et chrétienne qui la vivifie. Tous ses ouvrages sont empreints de cette tendance. Il fit paraître à Gœttingue en 1817 des *Principes d'une Hermeneutique du Nouveau Testament*, qui furent suivis la même année d'une dissertation *sur le Canon des livres du Nouveau Testament que nous a laissés Eusèbe, de l'autorité de la sainte Ecriture et de ses rapports avec les règles de la foi* (1817). Il prit une part active à la rédaction de plusieurs recueils périodiques religieux de l'Allemagne, notamment le *Journal chrétien* (Christlichen Zeitschrift), publié par son ami Gieseler, la *Revue trimestrielle, théologique et ecclésiastique*, le *Journal des missions*, et le savant recueil intitulé *Etudes et critiques*, dirigé par MM. Ullman et Umbreit. Il fournit aux *Nouvelles scientifiques* (Gelehrte Anzeigen) de Gœttingue divers comptes rendus; il donna d'intéressantes biographies de ses anciens maîtres Planck (1831), Schleiermacher (1834) et de Wette (1850). Mais son ouvrage le plus important est le *Commentaire sur les écrits de l'évangéliste St-Jean* (2 vol.), qui a obtenu quatre éditions (1820, 1832, 1843, 1856), et qui passe pour une des études les plus approfondies sur un Évangile dont le caractère est tout à fait distinct des autres. Lors des difficultés qui s'élevèrent entre le gouvernement du Hanovre et les professeurs de l'université de Gœttingue, difficultés qui portèrent un si grand préjudice à l'enseignement de ce grand établissement, Lücke tint une conduite prudente et réservée qui lui permit de conserver sa position, mais que lui reprochèrent amèrement les amis de l'indépendance de la chaire universitaire en Allemagne. Quoique placé à la tête de ce que l'on appelait la jeune école de théologie, il s'efforça d'empêcher une scission qui devait priver Gœttingue de ses plus illustres professeurs. Lücke est mort le 14 février 1855. On lui doit encore plusieurs brochures ou écrits de polémique, notamment : *De invocatione Jesu Christi in precibus christianorum accuratius definienda* (deux parties, Gœttingue, 1843); la *Double mission intérieure et extérieure de l'Eglise évangélique* (même année). Antérieurement, Lücke avait fait paraître à Bonn, avec Sack et Nitzsch, un ouvrage intitulé *Trilogie*. Il imprima sous le voile de l'anonyme à Bâle, en 1839, un écrit ayant pour titre : *Strauss et l'Eglise de Zurich*, écrit dirigé contre le rationalisme absolu du célèbre auteur de la *Vie de Jésus*. On lui doit aussi : *Études de missions, ou Matériaux pour servir à la science des missions*, deux discours (Gœttingue, 1841), un éloge d'Otfried Müller (même année). Lücke a été l'un des éditeurs des Œuvres complètes de Schleiermacher. A. M—Y.

LUCKNER (le général NICOLAS), né à Campen, en Bavière, en 1722, d'une famille noble mais pauvre, entra dès sa jeunesse au service de Prusse, et, devenu colonel de hussards, commandait un corps de troupes légères, sous le grand Frédéric, dans la guerre de Sept ans. Il y fut opposé aux Français dans plusieurs occasions, et il obtint contre eux des succès importants, surtout à Rosbach. La réputation qu'il acquit ainsi le fit rechercher de ceux-là mêmes qui avaient eu le plus à souffrir de ses triomphes. On lui fit des propositions avantageuses, et il entra au service de France comme lieutenant général. L'état de paix où ce royaume resta depuis 1763 ne lui permit plus de se signaler ; et il vécut paisiblement jusqu'au moment de la révolution, dont il se montra d'abord partisan, ou plutôt à laquelle on voulut l'associer. Il parut à la barre de l'assemblée constituante quelques jours avant la fédération du 14 juillet 1790, et demanda la faveur d'assister à cette solennité, ce qui lui fut accordé. On le maintint, à la même époque, dans toutes ses pensions ; et au mois de décembre 1791, il reçut le bâton de maréchal de France. Il parut encore une fois à la barre de l'assemblée nationale le 26 février 1792, sous les auspices du ministre Narbonne, qui déclara *que Luckner avait le cœur plus français que l'ac-*

cent. La guerre ayant commencé peu de temps après, Luckner alla commander l'armée française sur la frontière du Nord, et il continua d'annoncer des sentiments très-patriotiques. Ce fut à cette époque qu'il répondit avec beaucoup d'énergie à une lettre d'Allemagne, par laquelle il était menacé de la perte de ses biens, qui étaient considérables dans le Holstein. Toutes ces protestations ne purent persuader aux révolutionnaires français qu'un baron allemand fût véritablement leur partisan; et quoique Luckner restât chargé d'un commandement important, quoiqu'on lui eût confié la principale armée que venait de quitter Rochambeau et qu'il eût été nommé généralissime, son crédit s'affaiblissait de plus en plus. Les uns se défiaient de son patriotisme, les autres de ses talents, et les doutes de ceux-là étaient assurément les mieux fondés. Ses rapports avec Lafayette, au moment où celui-ci voulut défendre la constitution expirante, vinrent ajouter aux défiances; et après la révolution du 10 août 1792, il perdit le commandement en chef, et fut relégué dans un camp de seconde ligne, à Châlons-sur-Marne, où les assassins de septembre furent près de l'égorger. Il se présenta encore à la barre dans une des premières séances de la convention, et y protesta de son dévouement. On lui ordonna de rester à Paris jusqu'à ce que sa justification fût complète; et il vécut assez tranquille dans cette capitale jusqu'en janvier 1794. Ayant alors voulu réclamer sa pension, il fut arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 5 du même mois. M—D j.

LUCOTTE (le comte EDME-AIMÉ), lieutenant général, né en 1770 à Dijon, fit de bonnes études par les soins de son père, qui le plaça au collége de cette ville. Il prit les armes dès le commencement des guerres de la révolution, et partit avec l'un des bataillons de la Côte-d'Or. Se trouvant à Lyon lors des troubles qui s'y manifestèrent en 1793, il refusa de commander le feu sur les Lyonnais révoltés contre les commissaires de la convention nationale. Cette conduite, qui contribua au rétablissement de l'ordre, fut considérée par l'autorité comme un acte de faiblesse ou de désobéissance, et le jeune officier fut exilé à Chambéri. Devenu, en 1795, colonel de la 60e demi-brigade, il servit en 1797, en Italie, sous Bonaparte, et signa les adresses que le directoire demanda à l'armée et à son chef, ce qui lui valut les bonnes grâces des directeurs, qui l'employèrent en 1798, mais lui retirèrent bientôt leurs faveurs, pour avoir pris à Marseille la défense de quelques personnes qu'il leur importait de faire condamner en paraissant suivre les formes de la justice. Lucotte fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte; mais un événement de mer le sépara de la flotte, et il fut forcé d'aborder en Italie. Nommé général de brigade, il se distingua, en 1799, sous les ordres du général Meunier, chargé de la défense d'Ancône, assiégée par les Autrichiens, les Russes et les Turcs. Revenu en France après la capitulation, il fut promu au commandement militaire du département de l'Oise, à la résidence de Beauvais, où il épousa la fille du marquis de Corberon, qui avait péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il fut fait commandant de la Légion d'honneur dès la création de cet ordre, en 1802. Lors de la prise de possession de Naples, le général Lucotte quitta le service de France et s'attacha à la fortune de Joseph Bonaparte, qu'il suivit bientôt en Espagne, en conservant néanmoins son rang dans l'armée française. Dans ce pays, où il était si difficile à un Français de jouir de quelque estime, Lucotte eut cependant plusieurs fois des droits à la reconnaissance des Espagnols pour avoir rendu moins insupportable la tyrannie de ceux auxquels il était forcé d'obéir. Il protégea Séville, dont il était le gouverneur, contre les fureurs de la soldatesque, sauva les églises qu'on voulait piller et les prêtres qu'on voulait immoler. De retour à Madrid, il préserva également du pillage l'hôtel du marquis de Villa-Franca, où il était logé. Quoiqu'il eût occupé à Naples et en Espagne plusieurs places importantes où il lui était facile de faire une grande fortune, Lucotte rentra en France comme il en était sorti, n'ayant guère d'autres ressources que ses appointements. Ce général fit encore avec beaucoup de valeur la campagne de 1814; et il commanda, dans les premiers jours d'avril, à Corbeil, une division de réserve qu'il maintint dans le meilleur ordre. Il fut ensuite un des généraux qui allèrent offrir leurs services au roi à St-Ouen, et qui l'accompagnèrent aux Tuileries; puis il fut nommé lieutenant général. Le 16 mars 1815, il fut désigné pour marcher contre Napoléon, et chargé, avec sa division, de la défense de Paris. Témoin de la défection de l'armée dans la journée du 19 mars, il refusa d'obéir au général Sébastiani, qui cherchait à l'entraîner. Il sépara de la contagion les troupes qu'il commandait, et les ramena même à leurs casernes, avec la cocarde blanche. Ce fut là qu'il apprit le départ du roi et des princes, sans qu'on lui eût laissé ni ordres ni instructions. Il ne voulut pas d'abord se joindre à ses troupes, qui venaient de passer au service de Napoléon, et désira rester dans l'inactivité; mais il finit par accepter un commandement à Périgueux. Après le second retour du roi, en 1815, Lucotte fut mis à la demi-solde; et en 1818, il fut compris dans le corps royal d'état-major. Cet officier général connaissait parfaitement l'administration militaire. Il s'occupait aussi avec quelque succès de poésie et de beaux-arts. Il mourut le 21 septembre 1825 à Port-sur-Saône, où il s'était retiré. Le général Lucotte était un des administrateurs de la confrérie du St-Sépulcre, qui a cessé d'exister avec la restauration. M—D j.

LUCOTTE. *Voyez* TILLIOT.

LUCRÈCE (*Lucretia*), dame romaine, célèbre

par sa beauté, sa vertu et ses malheurs, fut mariée à Collatin, proche parent de Tarquin le Superbe. Pendant le siége d'Ardrée, Sextus, fils aîné de Tarquin, donnait un soir à souper, dans sa tente, à ses deux frères et à Collatin. Sur la fin du repas, la conversation tomba sur la beauté de leurs femmes, et chacun des convives prétendit qu'il était le mieux partagé. Collatin soutint que Lucrèce l'emportait sur toutes les autres; il eut l'imprudence d'engager les jeunes princes à ne s'en rapporter qu'à leurs yeux. Ils montèrent aussitôt à cheval et arrivèrent à Collatie, où ils trouvèrent Lucrèce, au milieu de ses suivantes, occupée à quelque ouvrage des mains. L'éclat de ses charmes, qu'augmentait encore son embarras, fit sur le cœur de Sextus une vive impression qu'il eut pourtant l'art de dissimuler. Quelques jours après, il s'échappa du camp et revint pendant la nuit à Collatie, où il fut reçu par Lucrèce avec les égards qu'elle croyait devoir à son rang. Après le souper, on le conduisit dans la chambre qui lui était destinée; mais dès que les domestiques se furent retirés, il en sortit tenant à la main son épée nue, et parut devant Lucrèce, à qui il déclara son amour dans les termes les plus passionnés. Voyant qu'elle était inébranlable, il la menaça de la tuer et de placer dans son lit le corps d'un esclave, afin de faire croire qu'il l'avait surprise en adultère. La crainte du déshonneur fit céder Lucrèce; mais dès que Sextus fut parti, elle fit appeler son père et son mari, qui vinrent accompagnés de Valérius Publicola et de Brutus. Après leur avoir raconté ce qui s'était passé, elle les conjura de ne point laisser impuni un tel attentat, et s'enfonça dans le cœur un poignard qu'elle avait tenu caché sous sa robe. Brutus retira de la plaie le poignard tout sanglant et fit jurer au père de Lucrèce et à Collatin de chasser les Tarquins (*voy.* Brutus). Ainsi la mort de Lucrèce (l'an 244 de Rome, 509 avant notre ère) fut la première cause de l'expulsion des rois et de l'établissement de la liberté romaine. Ce grand événement a fourni des sujets de composition aux peintres et aux poëtes. Ovide en a tracé un tableau touchant dans le second livre des *Fastes*. La haute vertu de Lucrèce n'a pu la garantir des fades plaisanteries de quelques beaux esprits modernes. Bayle lui a consacré, dans son *Dictionnaire*, un article très-curieux, dans lequel il montre que Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, quoique ayant puisé aux mêmes sources, ne s'accordent que sur les principales circonstances de la mort de Lucrèce, et qu'ils diffèrent dans tous les détails qui l'ont précédée ou accompagnée. W—s.

LUCRÈCE (Titus-Lucretius-Carus), l'un des plus grands poëtes latins, né l'an de Rome 659 (avant J.-C. 95), était d'une famille noble et dont le nom se retrouve plusieurs fois dans l'histoire du temps. Il fut ami de Memmius, l'un des hommes les plus vertueux et l'un des esprits les plus éclairés de cette époque, où Rome, agitée par les ambitions rivales d'hommes fameux et toute pleine de passions furieuses, s'occupait cependant d'attirer les arts de la Grèce, et mêlait la gloire, les voluptés et les lettres. Lucrèce vit les proscriptions de Marius et de Sylla, et vécut dans les horreurs de la guerre civile au milieu de cette corruption hideuse où germait Catilina; parmi ces mœurs encore rudes pour la barbarie, mais polies pour le vice; parmi les crimes des factions, les longues vengeances de l'aristocratie, les frénésies populaires, le mépris de toute religion, de toute loi, de toute pudeur, et surtout du sang humain; enfin dans cette époque où l'ancienne Italie étalait toutes les grandeurs du crime, comme l'Italie du 15e siècle en reproduisit toutes les bassesses. On sait peu de choses de sa vie. Il la passa certainement loin des affaires publiques, suivant l'axiome et le conseil d'Épicure, confondu dans les rangs des chevaliers. On ignore s'il fit le voyage d'Athènes et s'il visita lui-même les écoles de la philosophie qu'il a chantée. Un de nos premiers écrivains a fort ingénieusement indiqué un rapport vraisemblable entre les temps horribles où vécut Lucrèce et les doctrines désolantes dont ce poëte a fait choix. « Lucrèce, dit M. de Fontanes, « comme presque tous les athées fameux, naquit « dans un siècle d'orages et de malheurs; témoin « des guerres civiles de Marius et de Sylla, n'o- « sant attribuer à des dieux justes et sages les « désordres de sa patrie, il voulut détrôner une « providence qui semblait abandonner le monde « aux passions de quelques tyrans ambitieux. Il « emprunta sa philosophie aux écoles d'Épicure; « et, maniant un idiome rebelle qui, né parmi « les pâtres du Latium, s'était élevé peu à peu « jusqu'à la dignité républicaine, il montra dans « ses écrits plus de force que d'élégance, plus « de grandeur que de goût. » On ne peut douter d'ailleurs, en lisant son poëme, qu'il n'eût fait une profonde étude de la langue, de la philosophie et des mœurs grecques. Ce fut l'occupation de ses nuits, comme il le dit lui-même. Une tradition fort incertaine suppose que son poëme *sur la nature des choses* fut composé dans les intervalles lucides d'une folie causée par un philtre amoureux qu'il avait reçu d'une maîtresse jalouse. Il paraît certain qu'il se donna lui-même la mort à l'âge de 44 ans, dans un accès de délire; mais on peut douter que son poëme soit sorti du milieu des rêves d'une raison habituellement égarée. La folie du Tasse n'a point précédé son génie; la *Jérusalem* n'a pas été conçue dans l'hospice de Ferrare; si quelquefois dans ces vives intelligences, dans ces imaginations enthousiastes qui ont le plus honoré l'humanité, l'excès de la force a touché à la faiblesse; « si, « comme le disait Sénèque, il n'y a point de « grand esprit sans une nuance de folie »; si cette fatigue des organes, qui ont trop souffert

de l'ardente activité de l'âme, vient à obscurcir le rayon divin de la pensée, ce n'est point du milieu de ces nuages que sort la lumière; et l'éclipse de la raison peut devenir le terme, mais non l'intervalle du génie. Le poëme de Lucrèce, dans la longue erreur de ses raisonnements, offre d'ailleurs une méthode, une force d'analyse qui ne permet pas de supposer que l'auteur n'ait eu que des moments passagers de calme et de raison. Bien qu'on y voie briller des éclairs d'une verve admirable, ce qu'on y sent beaucoup, et quelquefois jusqu'à la fatigue, c'est l'ordre philosophique, c'est l'effort du raisonnement porté sur des notions incohérentes et fausses, mais suivi avec beaucoup de précision et de vigueur; et c'était sans doute ce mérite qui attachait le philosophe Gassendi à la lecture du poëte épicurien. Au reste, la physique de Lucrèce est celle de l'école d'Epicure, dans les spéculations de laquelle on entrevoit parfois la notion préconçue de plusieurs des phénomènes que la science a constatés depuis. Ce système dans les vers du poëte paraît, il faut l'avouer, très-logiquement absurde, en même temps qu'il est fondé sur la physique la plus ignorante et la plus fausse. Mais ce qui nous occupe, ce qui nous séduit dans Lucrèce, c'est le talent du grand poëte, talent plus fort que les entraves d'un faux système et que l'aridité d'une doctrine qui semble ennemie des beaux vers comme de toutes les émotions généreuses. Un grand poëte athée, voilà sans doute un singulier phénomène. Ce sera même une singularité de plus que ce grand poëte ait fleuri dans les commencements d'une littérature, à cette première époque où la poésie semble plus rapprochée de son origine naturelle et plus voisine des dieux. Mais la corruption si hâtive des Romains et l'influence de la Grèce sur la littérature latine peuvent expliquer cette bizarrerie. Rome, empruntant tous ses arts et toutes ses opinions de la Grèce, et les prenant au point où elle les trouvait chez un peuple vieilli, reçut en même temps les chants d'Homère et les incrédulités philosophiques d'Athènes. L'imagination de Lucrèce, frappée à la fois de ces deux impressions, les mêla dans ses vers sans que la verve, toute nouvelle et toute vive encore, d'un Romain naissant aux beaux-arts ait pu s'affaiblir et s'éteindre sous les froides théories du scepticisme. Ainsi, son génie trouva des accents sublimes pour attaquer toutes les inspirations du génie, la Divinité, la Providence, l'immortalité de l'âme et de l'avenir; dans sa verve malheureuse, il fait du néant même une chose poétique; il insulte à la gloire, il jouit de la mort; il triomphe de montrer la destruction de la pensée et du génie dans le néant de cet Homère, qui, dit-il, « a surpassé le genre hu-« main par l'intelligence et a éteint la lumière « de tous les autres esprits comme le soleil efface « toutes les étoiles. » Du fond de ce scepticisme il s'élance par moments à une hauteur d'enthousiasme et de poésie qui n'a de rivale que dans la sublimité d'Homère lui-même. Il détruit tous ces dieux dont les poëtes avaient peuplé l'univers embelli; il raille ces doctrines si saintement philosophiques, et si chères à l'imagination comme à la vertu, qui promettent une autre vie et d'autres récompenses; il supprime toutes les espérances, étouffe toutes les craintes, retrouvant une poésie nouvelle par le mépris de toutes les croyances poétiques; il paraît grand de tous les appuis qu'il refuse, et semble s'élever par la seule force d'une verve intérieure et d'un génie qui s'inspire lui-même. Le seul endroit de son poëme où il n'ait pas renié tous ces dieux de l'imagination et de la poésie, sa sublime et gracieuse invocation à Vénus, n'est encore qu'une allégorie d'un poëte physicien, reconnaissant dans la fécondité le principe de la nature; mais les admirables couleurs dont il peint sa déesse annoncent qu'il aurait pu conserver et rajeunir tous les dieux d'Homère. Ces grandes beautés qui éclatent dans le poëme de Lucrèce ont de tout temps excité l'admiration, et frappent d'autant plus qu'elles sont un des premiers efforts de la muse romaine. Cicéron, suivant une tradition peu vraisemblable rapportée par Eusèbe, avait publié et revu le poëme de Lucrèce. Il est remarquable, cependant, qu'amateur de tous les anciens poëtes de Rome et curieux de leurs vers, Cicéron, dans tous ses ouvrages, ne cite qu'une seule fois le nom de Lucrèce, en lui reconnaissant d'ailleurs de fréquents éclairs de génie et beaucoup d'art. Virgile le désigne dans ses *Géorgiques* avec l'expression d'une respectueuse jalousie; et il l'a trop studieusement imité pour qu'on ne suppose pas qu'il l'admirait beaucoup. Ovide lui promet l'immortalité en termes magnifiques :

Carmina sublimis tunc sunt peritura Lucreti,
Exitio terras cum dabit una dies.

Velleius le place parmi les génies éminents; Quintilien le juge avec moins de faveur, et paraissant surtout préoccupé du mérite de la poésie dans ses rapports avec l'éloquence, il ne croit pas Lucrèce utile pour former le style de l'orateur; restriction qui n'est pas une censure. Stace vante la sublime fureur de Lucrèce. Dans la décadence de la littérature romaine, les premiers apologistes du christianisme ont souvent cité Lucrèce, soit pour s'appuyer de son incrédulité, soit pour combattre son matérialisme, et en respectant toujours sa renommée de grand poëte. Cette vertu poétique fait lire son ouvrage en dépit de la répugnance et quelquefois même de l'ennui qui s'attache à sa mauvaise philosophie. Au premier abord, les vers de Lucrèce semblent rudes et négligés; les détails techniques abondent, les paroles sont quelquefois languissantes et prosaïques; mais qu'on le lise avec soin, on

sentira une expression pleine de vie, qui non-seulement anime de beaux épisodes et de riches descriptions, mais qui souvent s'introduit même dans l'argumentation la plus sèche et la couvre de fleurs inattendues. C'est une richesse qui tient à la fois aux origines de la langue latine et au génie particulier du poëte. C'est une abondance d'images fortes et gracieuses, une sensibilité toute matérialiste, il est vrai, mais touchante et expressive. On a dit, pour rabaisser Lucrèce, qu'ayant à décrire les ravages de la peste sur les hommes il avait paru, dans un sujet si voisin de nous, moins pathétique et moins touchant que Virgile dans la peinture d'un bercail frappé du même fléau. La justice de ce blâme et l'infériorité de Lucrèce s'expliquent naturellement par l'influence de la philosophie qu'il a chantée. Dans toutes les descriptions de la nature matérielle et animée, son épicurisme lui laissait cette vivacité d'imagination dont le poëte ne peut se défaire; mais quand il s'agissait de l'homme, qu'avait-elle à lui donner, cette philosophie étroite et malheureuse? Comment pouvait-elle l'élever au-dessus de cette émotion toute sensitive et de ces larmes vulgaires qu'excite le spectacle du mal physique? Quelles nouvelles cordes pouvait-elle ajouter à sa lyre pour lui inspirer, sur les souffrances de l'homme, des accents plus tendres que ceux qu'il accordait à la victime immolée, à la matière animée souffrante? Ainsi Lucrèce, qui plus d'une fois, par des vers pleins d'harmonie, a égalé Virgile lui-même dans l'art de peindre avec une douce mélancolie les douleurs des animaux et les affections que leur prête la poésie, lui est prodigieusement inférieur lorsque, venant aux douleurs de l'homme, il ne trouve rien au delà des émotions matérielles, et s'épuise dans d'affreux détails sans pouvoir saisir aucun de ces traits de sentiment qui blessent l'âme et l'élèvent en l'attendrissant; c'est là que le poëte sceptique est abandonné de son génie, seul dieu qui lui restât. On sait l'estime que Molière faisait de Lucrèce, et la charmante imitation qu'il a donnée de quelques-uns de ses vers; imitation qui n'était qu'un fragment d'un long travail sur le poëme *de la nature*. Voltaire, dans ses *Lettres de Memmius à Cicéron*, et dans quelques autres écrits, parle souvent de Lucrèce avec une vive admiration. Il paraît même que, dans sa métaphysique peu sérieuse, il avait été frappé des arguments que Lucrèce accumule avec beaucoup de poésie contre l'immatérialité de l'âme. « Il y a dans Lu« crèce, dit-il, un admirable troisième chant « que je traduirai, ou je ne pourrai. » Promesse qu'il n'a pas remplie, et tâche difficile dont Racine le fils s'est en partie acquitté en traduisant dans son poëme de la *Religion* quelques-uns des plus éloquents blasphèmes de Lucrèce, et en leur opposant de belles réponses, où son talent si pur s'est animé de la verve du spiritualisme qu'il défend. Quelques-uns des écrivains du 18e siècle qui ont eu pour le matérialisme la funeste préférence si éloquemment combattue par Rousseau, et quelquefois par Voltaire, ont exclusivement admiré Lucrèce, et souvent recueilli dans son poëme de vieux sophismes aussi décriés que leur cause, et témoins incontestables de ce cercle uniforme d'absurdités auquel est condamné l'athéisme. Le baron d'Holbach en a hérissé son *Système de la nature*. Diderot, qui avait encore plus d'enthousiasme que de scepticisme, a senti et loué Lucrèce, comme un poëte mérite de l'être, avec beaucoup de feu et de goût. Laharpe en a parlé dans son cours de littérature avec une rapidité superficielle, et trop peu digne d'un critique si habile. Mais nulle part le caractère poétique de Lucrèce n'a été mieux saisi, jugé avec un goût plus sûr et plus élevé, avec une expression plus éloquente, que dans le discours déjà cité, qui précède la traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. « Si nous examinons « les beautés de Lucrèce, dit M. de Fontanes, « que de formes heureuses, d'expressions créées, « lui emprunta l'auteur des *Géorgiques!* Quoi« qu'on retrouve dans plusieurs de ses vers « l'âpreté des sons étrusques, ne fait-il pas en« tendre souvent une harmonie digne de Virgile « lui-même? Peu de poëtes ont réuni à un plus « haut degré ces deux forces dont se compose le « génie, la méditation qui pénètre jusqu'au fond « des sentiments ou des idées dont elle s'enrichit « lentement, et cette inspiration qui s'éveille à « la présence des grands objets. En général, on « ne connaît guère de son poëme que l'Invoca« tion à Vénus, la prosopopée de la Nature sur « la Mort, la peinture énergique de l'Amour et « celle de la Peste. Ces morceaux, qui sont les « plus fameux, ne peuvent donner une idée de « tout son talent. Qu'on lise son cinquième chant « sur la formation de la société, et qu'on juge « si la poésie offrit jamais un plus riche tableau. « M. de Buffon en développe un semblable dans « la septième des époques de la nature. Le phy« sicien et le poëte sont dignes d'être comparés; « l'un et l'autre remontent au delà de toutes les « traditions; et malgré ces fables universelles « dont l'obscurité cache le berceau du monde, « ils cherchent l'origine de nos arts, de nos re« ligions et de nos lois; ils écrivent l'histoire du « genre humain avant que la mémoire en ait « conservé des monuments; des analogies, des « vraisemblances les guident dans ces ténèbres; « mais on s'instruit plus en conjecturant avec « eux qu'en parcourant les annales des nations. « Le temps, dans ses vicissitudes connues, ne « montre point de plus magnifique spectacle que « ce temps inconnu, dont leur seule imagination « a créé tous les événements. » L'ouvrage de Lucrèce a donné naissance à un poëme célèbre et qui n'est pas indigne de l'être, l'*Anti-Lucrèce*, agréable monument de l'art, assez douteux, d'é-

crire en vers latins quand on est né dans les Gaules dix-huit siècles après Lucrèce. La traduction de Lagrange rend assez bien le sens, mais jamais la poésie d'un écrivain qui fut surtout grand poëte, et qui dans la dureté de son idiome encore inculte et dans la sécheresse de ses doctrines a quelque chose de l'imagination et de la grandeur d'Homère (*voy.* LAGRANGE). Cette traduction a fait oublier celles de Marolles, 1650, et du baron des Coutures, 1685, et n'a point été éclipsée par celle de Leblanc de Guillet, 1788, qui est en vers (*voy.* HESNAULT). Les meilleures traductions de Lucrèce sont celles qu'a données M. de Pongerville; l'une en vers, qui a fait la réputation de ce poëte; l'autre en prose, Paris, 1832, 2 vol. in-8°, collect. Panckoucke. Les Italiens en ont deux, dont une jouit d'une grande réputation (*voy.* FRACHETTA et MARCHETTI). Les Anglais en ont aussi une traduction en vers (*voy.* GREECH). Quant au texte latin, la première édition connue est in-folio, sans date, et paraît être de Thomas Ferrand, qui imprimait à Brescia en 1473; la plus ancienne, avec date, est celle de Vérone, 1486, in-fol. Nous indiquerons ensuite celles de Venise, Alde, 1500, in-4°; ibid., 1515, in-8°; celles de Lambin, Paris, 1563, 1570, in-4°; de Giffen, 1566, in-8° (*voy.* GIFFEN); de Michel Dufay (*Fayus*), Paris, 1680, in-4°, *ad usum Delphini;* de Maittaire, Londres, 1713, in-12; de Volpi, Padoue, 1721, in-8°; d'Havercamp, *cum notis Variorum*, Leyde, 1725, 2 vol. in-4°; de Philippe, Paris, Grangé, 1758, in-12; de Bentley et Wakefield, Londres, 1796-1797, 3 vol. in-4°; Glascow, Bell, 1813, 4 vol. in-8°. V—N.

LUCRÈCE BORGIA. *Voyez* BORGIA.

LUCULLUS (LUCIUS-LICINIUS), l'un des plus illustres capitaines romains, naquit, vers l'an 115 avant J.-C., d'une famille consulaire. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des lettres et de la philosophie, et réussit particulièrement dans l'éloquence. Le premier usage qu'il fit de son talent fut de chercher à venger son père, condamné pour péculat. Il poursuivit l'accusateur, Servilius; et quoiqu'il ne parvînt pas à le convaincre de calomnie, on ne lui sut pas moins gré de cette conduite honorable. Lucullus servit d'abord dans la guerre contre les Marses, où il se fit remarquer par sa probité et par sa douceur envers les vaincus. Étant encore absent, il fut nommé édile et plus tard préteur. Sylla, prêt à partir pour l'Asie, l'emmena comme questeur, et lui donna des preuves multipliées de sa confiance. Pendant que ce dernier était occupé au siége d'Athènes, Lucullus alla en Egypte, chargé d'organiser une flotte destinée à assurer les communications; il parvint, non sans peine, à rassembler quelques vaisseaux, battit deux fois, à son retour, la flotte de Mithridate, et fournit à Sylla les moyens d'évacuer la Chersonèse. Il demeura en Asie pour recevoir les contributions dont avaient été frappées les villes rebelles, et s'efforça d'adoucir, autant qu'il était possible, la rigueur de cette mesure. Ce ne fut qu'après avoir employé tous les moyens de persuasion qu'il en vint aux voies de rigueur contre les habitants de Mitylène, qui persistaient seuls dans leur révolte. Il eut le bonheur de rester étranger aux sanglantes proscriptions de Marius et de Sylla. Revenu à Rome, il demanda le consulat, et fut désigné avec M. Aur. Cotta, l'an 680 (75 avant J.-C.). Le sort lui assigna le gouvernement des Gaules; mais craignant que Pompée ne fût chargé de recommencer la guerre contre Mithridate, il sollicita le gouvernement de la Cilicie, qui vint à vaquer, et l'obtint par le crédit de Precia, fameuse courtisane qui trafiquait de son influence sur le tribun Cethégus. Il retourna aussitôt en Asie, avec une légion levée à la hâte, et ayant pris le commandement de l'armée, s'appliqua d'abord à rétablir l'ancienne discipline. Il chercha en même temps à gagner l'affection des peuples, et fit de sages règlements pour la levée des impôts. Cependant son collègue Cotta, qui avait le commandement de la flotte, se hâta de livrer un combat à Mithridate, dans l'espoir d'acquérir toute la gloire de sa défaite; mais ses mesures étaient si mal prises, qu'il fut battu et contraint de s'enfermer dans Chalcédoine (*voy.* COTTA). Cette imprudence obligea Lucullus à changer ses dispositions; et au lieu d'entrer dans les États de Mithridate, comme on le lui conseillait, il vint au secours de Cotta, disant qu'il aimait mieux sauver un Romain que de conquérir tout l'empire de Mithridate. Il ne voulut pas courir le hasard d'un combat dont l'infériorité de ses forces rendait l'événement douteux; persuadé que le roi de Pont n'avait pas de provisions suffisantes pour une armée aussi considérable, il se contenta de couper ses communications. Mithridate abandonna bientôt le siége de Chalcédoine pour faire celui de Cyzique, dont la prise devait lui procurer des vivres; mais Lucullus, attentif à tous ses mouvements, se met à sa poursuite, intercepte un convoi qui arrivait de la Bithynie, atteint son armée près du Granique, où il remporte sur ses lieutenants une victoire signalée, et, quelques jours après, obtient un avantage non moins grand sur sa flotte, vers les côtes de la Troade. Habile à profiter de ses succès, il traverse rapidement la Bithynie et la Galatie, pénètre dans le royaume de Pont, et reçoit à composition les principales villes, malgré les plaintes de ses soldats, qui s'en étaient promis le pillage. Connaissant les ressources de Mithridate, Lucullus aima mieux ne pas s'exposer à le poursuivre pendant l'hiver; mais, dès le printemps suivant, il se mit en marche et arriva sur les bords du Lycus, où le roi de Pont avait réuni les débris de son armée. Mithridate traversa aussitôt le fleuve pour lui offrir le combat: mais Lucullus, ne voulant pas lui laisser l'avantage de la position, en chercha une où il fût à l'abri des attaques de la cavalerie.

Il fit fortifier un point qui dominait le camp de Mithridate, et se borna ensuite à enlever ses convois. Les progrès que faisaient chaque jour les lieutenants de Lucullus jetèrent la consternation dans l'armée ennemie, réduite d'ailleurs aux plus grandes privations. Mithridate, ne pouvant ni avancer ni combattre, se sauva pendant la nuit; atteint dans sa fuite, il eût été fait prisonnier, si les soldats romains ne se fussent arrêtés à piller un mulet chargé d'or. Lucullus s'avança jusque dans la Cappadoce; mais informé que Mithridate s'était réfugié à la cour de Tigrane, roi d'Arménie, il rétrograda tout à coup, s'empara du pays des Chaldéens et des Tibaréniens, ainsi que de la Petite Arménie, et emporta d'assaut Amissus, ville dont les ressources de l'ingénieur Callimaque avaient prolongé le siége. Cependant il envoya un ambassadeur à Tigrane, pour réclamer Mithridate comme son prisonnier, et, en cas de refus, pour lui déclarer la guerre. Dès qu'il sut la réponse du roi d'Arménie, il rentra dans le Pont, s'empara de Sinope, et, ayant pris avec lui seulement environ 15,000 fantassins et 3,000 cavaliers, pénétra dans l'Arménie. A l'approche de Lucullus, Tigrane effrayé abandonna sa capitale, dont les Romains commencèrent le siége; mais ayant reçu des renforts de ses voisins, il revint sur ses pas, pour camper sur les bords du Tigre. Cependant Lucullus laissa la conduite du siége à Muréna, et vint, avec le reste de ses troupes, au-devant du roi d'Arménie. En voyant cette poignée d'hommes, Tigrane ne put s'empêcher d'exprimer sa surprise : « S'ils viennent comme « ambassadeurs, dit-il, ils sont beaucoup; mais « comme ennemis, ils sont bien peu. » Lucullus, avec sa petite armée, campa sur le bord opposé du Tigre, et le lendemain (72 ans avant J.-C.), ayant traversé le fleuve sans que le roi d'Arménie songeât à s'y opposer, il fit avancer sa cavalerie, qui dispersa en un moment cette multitude de barbares. Tigrane donna l'un des premiers le signal de la fuite. Le carnage fut horrible. Les historiens font monter à 100,000 le nombre des morts. La prise de Tigranocerte suivit de près cette victoire; cette ville, l'une des plus riches de l'Asie, fut livrée au pillage, moins pour punir les habitants de leur résistance que pour satisfaire les soldats, toujours avides de butin. Lucullus s'attacha dès lors à diminuer, autant qu'il le put, les horreurs de la guerre; et sa générosité lui concilia en peu de temps tous les cœurs. Les rois alliés de Tigrane s'empressèrent de traiter avec les Romains; et Plutarque dit que l'affection des peuples pour Lucullus était si vive, qu'ils auraient consenti d'abandonner leurs maisons et leurs villes pour le suivre partout où il aurait voulu. Après avoir pris des mesures pour mettre à l'abri ses conquêtes, Lucullus passe le mont Taurus, défait une seconde fois Tigrane en bataille rangée, et, contraint par la rigueur de la saison, descend dans la Mygdonie, et enlève Nisibe de vive force. Ce fut là le terme de ses succès militaires. Les soldats, qui avaient supporté jusqu'alors les privations, commencèrent à se plaindre qu'il ne leur laissait aucun repos, même pendant l'hiver. En vain il eut recours aux prières et aux promesses pour les retenir dans le devoir : l'indiscipline des légions fimbriennes s'était étendue à toute l'armée (*voy.* Fimbria); et Lucullus, que son inflexible sévérité avait désormais rendu odieux aux soldats, se vit obligé de céder à Pompée la facile gloire d'achever de soumettre l'Asie aux Romains (*voy.* Mithridate et Pompée). De retour à Rome, il obtint les honneurs du triomphe, non sans une grande opposition de la part de ses ennemis. Il répudia Clodia, sa femme, qui s'était déshonorée pendant son absence, et épousa Servilie, sœur de Caton; mais il ne fut pas plus heureux, dit le bon Plutarque, en ce second mariage qu'au premier, et ne gagna guère au change. Quelques sénateurs avaient jeté les yeux sur Lucullus pour l'opposer à Pompée, dont ils redoutaient l'ambition; mais il déclara qu'il avait renoncé aux affaires publiques pour goûter les douceurs du repos. Tout le monde sait que jamais on n'a porté plus loin que cet illustre Romain le goût du luxe et de la magnificence. Il avait fait construire, sur les bords de la mer, auprès de Naples, des ouvrages qui surpassaient, par leur hardiesse et leur beauté, tout ce qu'on avait vu jusqu'alors : mais c'est surtout sa maison de Tusculum qu'il s'était plu à embellir; il y avait rassemblé un nombre prodigieux de statues et de tableaux, chefs-d'œuvre des artistes grecs, et il y forma une bibliothèque ouverte en tout temps aux curieux. C'est dans cette belle retraite, célébrée par Cicéron dans ses *Tusculanes*, qu'il passait l'été avec quelques amis qui partageaient ses goûts. Il y accueillait les littérateurs et les savants, et se plaisait à agiter avec eux des questions philosophiques. Il faisait ses délices de la lecture de Xénophon; et, sans adopter exclusivement les principes d'aucune secte, il penchait pour ceux de l'ancienne Académie : du moins Cicéron lui en a fait prendre la défense dans le traité qui porte le nom de *Lucullus* (1). Les brigues de César et de Pompée l'éloignèrent encore plus des affaires publiques : sa tête s'affaiblit sur la fin de sa carrière; et on lui donna pour curateur son frère Marcus, auquel il avait toujours porté une grande amitié. Il mourut à l'âge de 67 ou 68 ans, et fut inhumé à Tusculum, dans le tombeau qu'il s'était fait préparer. Son frère ne lui survécut que peu de temps. Lucullus avait écrit dans sa jeunesse, en langue grecque, l'histoire de la guerre des Marses; cet ouvrage, que l'on conservait encore au temps de Plutarque, était le résultat d'une gageure qu'il avait faite

(1) L'abbé Sallier a publié, dans le tome 5 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, des *Observations sur le Lucullus*, qui est tantôt le premier, tantôt le second des *Livres académiques* de Cicéron.

avec l'orateur Hortensius et Sisenna. Sylla lui confia les mémoires de sa vie, comme à l'homme le plus capable de les mettre en ordre et de les rédiger. Ammien Marcellin dit que ce fut Lucullus qui apporta de Cerasonte à Rome le premier cerisier; mais ce fait est révoqué en doute. On cite un grand nombre d'anecdotes et de reparties de cet homme célèbre; nous nous bornerons à en rapporter quelques-unes. Un des amis de Lucullus lui reprochait un jour de s'être éloigné des affaires : « La fortune, lui répondit-il, a des bornes « qu'un homme sage doit connaître. » Pompée, étant venu le visiter à Tusculum, trouva que le séjour en devait être peu agréable pendant l'hiver : « Mais pensez-vous donc, lui dit Lucullus, « que j'aie moins d'esprit que les grues et les ci- « gognes, et que je ne sache pas changer de de- « meure suivant les saisons ? » Un préteur, qui se proposait de donner au peuple des jeux magnifiques, le pria de lui prêter quelques manteaux de pourpre pour en revêtir ses principaux personnages. Lucullus voulut savoir, avant tout, combien il lui en fallait. « Cent, répondit le préteur. — Eh bien, tu peux en envoyer chercher jusqu'à deux cents, s'il est nécessaire (1). » Pompée et Cicéron lui ayant demandé un jour à souper, sous la condition d'être traités sans cérémonie, Lucullus leur dit que, s'ils le trouvaient bon, il allait seulement dire à ses gens qu'on souperait dans la salle d'Apollon. Le repas fut magnifique; et Pompée lui en ayant témoigné sa surprise, Lucullus avoua que les soupers servis dans cette salle étaient fixés à 50,000 drachmes (environ 25,000 francs). Des Grecs qui avaient été reçus chez lui furent frappés de tant de splendeur, et ils eurent la bonhomie de s'excuser sur la dépense qu'ils croyaient lui avoir occasionnée. « Il y a « bien quelque chose de tout ceci pour vous, « leur répondit-il ; mais la plus grande partie est « pour Lucullus. » Il se fâcha un jour sérieusement contre son maître d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, lui avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire. « Ne « savais-tu pas, lui dit-il, qu'aujourd'hui Lucul- « lus devait souper chez Lucullus ? » Plutarque a écrit la *Vie de Lucullus* (2), et l'a mise en parallèle avec celle de Nicias. Quelques écrivains modernes ont sévèrement reproché à ce Romain son goût pour les plaisirs; mais l'estime dont l'honoraient Cicéron, Caton et les plus illustres personnages de Rome prouve que les anciens avaient d'autres idées que nous sur la volupté (*voy.* les *Considérations sur Lucullus* par l'abbé de St-Réal, et les *Mélanges critiques* du président d'Orbessan). Aucun monument connu ne nous ayant conservé les traits de Lucullus, cet homme célèbre n'a pu avoir place dans l'*Iconographie romaine* de Visconti. W—s.

LUCUMON. *Voyez* TARQUIN l'Ancien.

LUDE (JACQUES DE DAILLON, sieur DU), frère aîné du chevalier de la Crotte (*voy.* DAILLON), est cité par Brantôme comme l'un des plus grands capitaines de son siècle. Il fut conseiller et chambellan des rois Louis XII et François Ier, sénéchal d'Anjou et gouverneur de Brescia : ayant été surpris dans cette ville, il en défendit vaillamment le château jusqu'à ce qu'il eût été secouru par Nemours. « Cet exploit, avec plusieurs autres, « dit Brantôme, donna une grande réputation de « vaillance à M. du Lude : si quelque temps « après le roi François le fit son lieutenant géné- « ral dans Fontarabie, que l'Espagnol vint as- « siéger, où il fit très-bien, car il y endura le « siége l'espace de treize mois, combattant et « soutenant tous les assauts plus que vaillant « homme ne saurait faire, n'étant pas seulement « assailli ni combattu de la guerre, mais de la « famine, jusqu'à ce qu'il leur convînt de man- « ger les chats et les rats, jusques aux cuirs et « parchemins bouillis et grillés. On le nommait « en son temps, le rempart de Fontarabie; il a « acquis telle réputation aux guerres d'Italie, de « Lombardie, de Ferrare et de France, qu'on l'a « tenu un fort bon capitaine et vaillant ; car de « telle race ils le sont tous. » J. du Lude ne jouit pas longtemps de la faveur du roi, qu'il avait si bien méritée; car à peine de retour il partit pour sa maison d'Illiers, où il mourut la même année 1522. — LUDE-DAILLON (Gui, comte DU), petit-fils du précédent, fut gouverneur de Poitou et sénéchal d'Anjou après la mort de Jean de Daillon, son père. Elevé enfant d'honneur du roi Henri II, il donna des preuves de valeur à la défense de Metz, à la bataille de Renti, aux prises de Calais, de Guines et de Marans. Il soutint courageusement dans Poitiers le siége formé par les protestants en 1572, fut l'un des lieutenants du duc d'Anjou au siége de la Rochelle, en 1572, et servit en même qualité sous le duc de Mayenne en 1576, à la prise de Brouage; il fut fait chevalier des ordres du roi en 1581 et mourut à Briançon le 11 juillet 1585. — LUDE (Henri DE DAILLON, duc DU) fut nommé chevalier des ordres du roi en 1661; il était de plus premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur des châteaux de St-Germain et de Versailles. S'étant distingué aux prises de Tournai, Douai et Lille, il fut, en 1669, pourvu de la charge de grand maître de l'artillerie. Il suivit Louis XIV à la campagne de Hollande, en 1672, et se trouva aux siéges de Maestricht, de Besançon, de Dôle et de Limbourg. Il fut créé duc et pair en 1675 et servit depuis en qualité de lieutenant général à la prise de Cambrai en 1677, à celle de Gand en 1678. Il mourut à Paris en 1685, laissant une

(1) Horace (Epist. 6, lib. 1) en porte le nombre jusqu'à cinq mille; Plutarque ne dit que deux cents, et l'on trouvera sans doute fort étonnant qu'un particulier ait eu une si grande quantité de robes de pourpre : mais ce genre de luxe a quelquefois été poussé encore plus loin chez les Orientaux (*voy.* CHI TSONG et SINAN, pacha).

(2) Secousse a publié des *Remarques* sur cette vie de Plutarque dans le Recueil de l'Académie des inscriptions, t. 5.

immense fortune, mais point de postérité. Ménale le cite parmi les diseurs de bons mots de son temps, et l'on sait qu'il figurait parmi les adorateurs de madame de Sévigné. Elle en parle souvent comme ayant cette réputation dans la société, mais toujours avec le ton de l'estime, quoique en y mêlant un peu de badinage. Z.

LUDEKE (CHRISTOPHE-GUILLAUME), savant littérateur allemand et qui a vécu longtemps en Suède, où il était premier prédicateur de la commune allemande à Stockholm, était né en 1737, à Schœnberg, dans la moyenne Marche de Brandebourg. Il avait fait ses études à la Halle. Entré dans la carrière ecclésiastique, il fut envoyé à Smyrne comme pasteur de l'église luthérienne établie dans cette ville. Etant retourné en Allemagne, il fut appelé à Stockholm comme pasteur de la communauté allemande, et il remplit cette place avec un zèle exemplaire. En même temps il cultivait les lettres et contribuait à répandre en Suède les nouvelles littéraires des autres pays, en entretenant une correspondance étendue et en faisant venir les meilleurs journaux étrangers. Il est mort le 18 juin 1805. Il a laissé deux ouvrages en allemand dignes d'attention : le premier est une *Relation historique de la Turquie;* le second un *Recueil périodique* contenant les extraits des meilleurs ouvrages suédois publiés sous le règne de Gustave III, l'histoire des universités, des bibliothèques, des colléges, des écoles et plusieurs dissertations sur les mœurs, les usages et sur les découvertes scientifiques des peuples du Nord. — *Thomas* LUDEKE ou LUDEKEN, en latin *Ludekenius*, savant philosophe saxon, fut l'éditeur de la collection de traductions du *Pater*, en près de cent langues, publiée à Berlin en 1680, sous ce titre : *Orationes orationum. S. s. Orationis dominicæ versiones præter authenticam fere centum, eaque longe emendatius quam antehac.... jamque singula genuinis lingua sua characteribus adeoque magnam partem ex ære, ad editionem a Barnimo Hagio traditæ*, in-4°. Ce recueil, le plus ample qui eût paru jusqu'alors, ne contient cependant que quatre-vingt-trois versions, dont trois même sont en langue philosophique ou imaginaire; et il fut bien surpassé par celui qui fut publié vingt-cinq ans après (*voy.* CHAMBERLAYNE). Le prétendu Barnim Hagius, auquel on attribue la publication de la plupart de ces alphabets, n'est autre qu'André Muller de Greiffenhagen, qui fit paraître plusieurs autres collections du même genre (*voy.* André MULLER). C—AU.

LUDEN (HENRI), historien allemand, né à Lockstadt, près de Brême, le 10 avril 1780. Après avoir reçu sa première instruction au *Domschule* (école ecclésiastique) de Brême, il se rendit à l'université de Gœttingue en 1779; il y suivit les cours de théologie, d'histoire et de philosophie, y prit ses grades dans la première de ces facultés, se destinant d'abord au ministère évangélique. Il prêcha même quelques sermons, dont l'un a été publié en 1801 ; mais se sentant une vocation décidée pour les études historiques, il résolut d'aller à Berlin se former à l'école des historiens les plus distingués que renfermait la capitale de la Prusse. Il y passa trois années, obtint, peu après son retour à Gœttingue, une place de professeur dans la faculté de philosophie à l'université d'Iéna, et, en 1810, il était nommé professeur ordinaire dans la chaire d'histoire. Quoique embrassant par ses travaux tout l'ensemble de l'histoire universelle, Lüden s'est plus particulièrement attaché à l'histoire de son pays. Il s'était préparé à l'appréciation des événements politiques par une forte étude du droit public qui lui fournit l'occasion de composer une biographie de Chr. Thomasius (Berlin, 1805, in-8°) et de Hugo Grotius (ibid., même année). Le droit allemand avait aussi attiré son attention, et il commença en 1811 un travail dont le premier volume seul a paru, intitulé *Dissertationes meletematum historico-criticorum ad antiquum Germanorum statum spectantium*, Iéna, 1811 ; il fit paraître la même année, et dans la même ville, le premier volume d'un *Manuel de droit public* (*Staatsweisheitlehre*) ou *de politique*. C'est en 1826 que Lüden commença la publication de ses grands travaux sur l'histoire d'Allemagne par un ouvrage intitulé *Histoire du peuple allemand*, dont les premiers volumes furent réédités en 1833 et qu'il continua jusqu'en 1837. Cette histoire, qui parut à Gotha, ne forme pas moins de 12 volumes; elle s'arrête malheureusement en 1237. Il en donna une autre rédaction accompagnée de considérations nouvelles, sous le titre de *Histoire des Allemands* (*Geschichte der Teutschen*), Iéna, 1842 à 1843, 3 vol. in-8°. Ecrits avec talents, ses ouvrages peuvent être classés parmi les meilleures histoires de l'Allemagne. Lüden, qui professait avec succès, a fait passer dans ses livres l'intérêt qu'on trouvait dans ses leçons. Il juge les événements sans passion et se montre fort avant initié à la connaissance de l'Allemagne du moyen âge. Lüden a beaucoup contribué à renouveler dans son pays les études historiques, dont il avait donné un nouveau plan dans une brochure intitulée *Quelques mots sur l'étude de l'histoire nationale*, Iéna, 1811, brochure réimprimée à Gotha en 1828. Cet écrivain a composé beaucoup d'autres ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Vues sur la confédération du Rhin*, Gœttingue, 1808; *Histoire universelle des peuples et des Etats de l'antiquité*, 2 vol., dont la 3e édition a paru en 1824; *Histoire universelle des peuples et des Etats du moyen âge*, Iéna, 1821, 2 vol. ; le *Royaume de Hanovre sous ses rapports politiques*, 1818, in-8°. Il a traduit en allemand l'*Histoire des Français* de Sismondi, a joint une préface à l'édition donnée à Leipsick en 1812 des *Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*, de Herder, et une autre, à la traduction faite par

son fils de l'*Histoire de Louis XVI*, de Droz. On trouve dans le recueil de ses Opuscules (*Kleine Aufsätze*), 1807, 2 vol. in-8°, une histoire abrégée de Venise. Lüden commença à Weimar, en 1816, la publication des *Archives générales du droit public* (*Staatsverfassung*), dont il a paru trois volumes. Dans un journal de politique et d'histoire intitulé *Némésis*, qu'il fit paraître à Weimar de 1814 à 1818, et dont la collection forme douze volumes, il soutint contre Kotzebue une polémique des plus vives. Lüden s'était encore occupé de littérature. Il a traduit de l'italien les lettres de Jacopo Ortis, dont il a donné le parallèle avec le *Werther* de Gœthe dans ses Opuscules. Il publia en 1808 des *Principes d'esthétique*, Gœttingue, 1806, et la même année une étude sur sir William Temple. Enfin, on doit encore à cet infatigable écrivain un *Manuel de droit criminel allemand général et particulier*. Le mérite de Lüden lui valut le titre de conseiller intime du grand-duc de Saxe-Weimar. Il est mort, le 23 mai 1847, entouré de l'estime universelle, laissant un fils qui a acquis depuis la réputation d'un criminaliste distingué. On a publié après sa mort, Iéna, 1847, sur les manuscrits qu'il avait laissés, d'intéressants mémoires intitulés *Coup d'œil sur ma vie*. Z.

LUDEWIG (Jean-Pierre de), en latin *Ludovicus*, l'un des plus savants et des plus laborieux jurisconsultes et publicistes allemands, était né, le 15 août 1668, au château de Hohenhardt, dans la Souabe. Son père, bailli du lieu, prit un grand soin de son éducation. Ludewig fréquenta successivement les universités de Tubingue, Wittemberg et Halle, et fut nommé professeur de philosophie en 1695. Quelque temps après, il fut chargé par l'électeur de Brandebourg d'assister aux conférences de Ryswick; et, pendant son séjour en cette ville, il publia plusieurs écrits pour appuyer les prétentions et les droits de la Prusse (1). Il se rendit ensuite à la Haye, et, après avoir visité les différentes cours de l'Allemagne, il revint à Halle en 1700. Il quitta en 1703 la chaire de philosophie pour occuper celle d'histoire, qu'il remplit pendant six ans avec beaucoup de distinction. Le roi de Prusse, par les ordres duquel il visita en 1715 les archives les plus célèbres de l'Allemagne, d'où il rapporta des documents du plus grand intérêt, le récompensa de ses services en 1709 par le titre de conseiller privé, et en 1719 par des lettres de noblesse qui lui furent expédiées dans les termes les plus honorables. Il avait été nommé en 1705 professeur en droit public, et devint en 1722 chancelier de l'université de Halle et du duché de Magdebourg, dont il était archiviste et historiographe depuis 1704. Il mourut le 7 septembre 1743, avec la réputation d'un savant profond, particulièrement dans l'histoire du moyen âge. Sa théorie sur le droit public était souvent paradoxale, et fut plus d'une fois réfutée par Nic.-Jér. Gundlind, qui se montra constamment son antagoniste. On peut voir un curieux parallèle entre ces deux savants professeurs dans la *Bibliothèque choisie de littérature allemande moderne*, imprimée à Lemgo, t. 6, p. 661-684 (en allemand). Ludewig possédait une des plus riches bibliothèques de l'Allemagne (1). J.-Dav. Michaelis en a publié le *Catalogue* en 1745, 4 vol. in-8°, avec une préface du baron de Wolf. Parmi les nombreux écrits de Ludewig, on se contentera de citer : 1° *De prima academia, villa Platonis*, Halle, 1693, in-4°. Cette savante dissertation a été réimprimée dans les *Opuscula miscellanea*, t. 2, p. 360. 2° *Dissertatio historiam rationalis philosophiæ apud Arabes et Turcas continens*, ibid., 1699, in-4°; 3° *Germania princeps*, 1702, 1711, 1752, in-8°, ouvrage important sur les rapports des électeurs avec l'empereur et l'Empire. C.-F. Hempel y a fait, en 6 volumes in-4° (1744-1749), un volumineux commentaire, qui ne traite pourtant que de l'Autriche, de la Bavière et du Palatinat. 4° *Noriberga insignium Imperii tutelaris*, Halle, 1713, in-4°. Dans cette dissertation, qui se trouve aussi dans les *Opuscula miscellanea* de l'auteur, t. 2, p. 1re et suiv., Ludewig établit, contre les prétentions de la ville d'Aix-la-Chapelle, que celle de Nuremberg a seule le droit de conserver les *honneurs impériaux* (que les Allemands nomment *Reichskleinodie*), c'est-à-dire le globe, le sceptre, etc., dont on se sert au couronnement des empereurs. 5° *Commentaire* (Vollstændige Erlæuterung) *sur la bulle d'or*, 1716-19, 2 vol. in-4° de plus de 2500 pages; ouvrage capital, rempli d'érudition, mais avec bien des divagations; il subit plusieurs suppressions à la censure, et fut même sur le point d'être confisqué par la cour impériale et brûlé publiquement. 6° *Henricus auceps, historia anceps*, ibid., 1713, in-4°. Cette histoire de Henri l'Oiseleur est fort estimée. 7° *Collectio scriptorum historiæ episcopatus Herbipolensis*, Francfort, 1713, in-fol. C'est le meilleur recueil que nous ayons sur l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg et de la Franconie. On regrette que le savant éditeur n'ait pas ajouté au texte une version latine, d'autant plus nécessaire que la plupart des pièces sont écrites en bas allemand. 8° *Novum volumen scriptorum rerum germanicarum seu scriptores episcopatus Bambergensis*, ibid., 1718, 2 t. in-fol. Cette collection est importante; on trouvera la liste des auteurs dont elle se compose dans la *Méthode pour étudier l'histoire*, par Lenglet-Dufresnoy (t. 9, p. 199 et suiv. de l'éditeur Drouet, Paris, 1772). Outre les préfaces et les dissertations préliminaires, Ludewig y a joint une suite chronologique des évêques de Bamberg, depuis l'an 1600,

(1) Ludewig a publié ses écrits en faveur de la Prusse sous les noms de *Pierre de Giovanni*, de *Jean-Pierre de Hohenhard*, et de *Pharamond Clovis*.

(1) On y comptait 13,476 volumes imprimés et 802 manuscrits.

avec leurs portraits gravés sur cuivre. 9° *Reliquiæ manuscriptorum omni ævi diplomatum ac monumentorum ineditorum*, Halle, Francfort et Leipsick, 1720-1740, 12 vol. in-8°. Cette collection, publiée d'après le musée ou le cabinet de l'auteur, est précieuse et très-recherchée. On trouve à la tête du 1er volume une dissertation : *De bellis diplomaticis;* elle a été traduite en italien par Gaspard Beretti, et réimprimée avec des additions dans l'ouvrage intitulé *In dissertationum Italiæ medii ævi censuras tres*, Milan, 1729, in-4°. Le tome 3, intitulé *Gasp. Barthii glossarium latino-barbarum*, offre des variantes, notes et glossaires sur onze historiens des croisades (*voy.* BONGARS); mais il n'y a rien sur Albert d'Aix, Guillaume de Tyr, ni Jacques de Vitri. 10° *Opuscula miscellanea*, ibid., 1720, 2 vol. in-8°; 11° *Singularia juris publici germanici imperii principia ejus jura translati in Germanos imperii*, etc., Halle, 1730, in-8°. Ludewig y traite fort au long les droits de l'Empire sur la Bourgogne, la Lorraine, les principautés d'Orange et de Neufchâtel, etc. Malgré toute l'érudition dont il fait preuve, il a été victorieusement réfuté par les diplomates français. 12° *Vita Justiniani atque Theodoræ Augustorum, nec non Triboniani*, etc., ibid., 1731, in-4°, fig. C'est une excellente introduction à l'histoire du droit romain. 13° *Gelehrte Anzeigen in alle Wissenschaften*, etc., ibid., 1743, 1744 et 1745, 3 vol. in-4°. C'est le recueil des articles qu'il avait fournis à la *Gazette littéraire de Halle*, journal qui avait beaucoup de succès et qui paraissait une fois la semaine. 14° *Differentiæ juris romani et germanici, secundum ordinem Institutionum Justiniani*, Lemgo, 1778, in-8°, publié par le professeur J.-L. Uhl; 15° *Introduction à la connaissance des monnaies de l'Allemagne dans le moyen âge, avec un supplément offrant 1708 bractéates de Halle ou de Magdebourg du 13e siècle*, Halle, 1709, in-8° (en allemand); id., revu et augmenté par Moser, Ulm, 1753, in-8°. Ludewig est l'éditeur des *Epistolæ secretæ* de Hubert Languet, Halle, 1698, in-4°, et de la Vie de cet écrivain par Lamare. On peut consulter pour plus de détails, outre les journaux d'Allemagne, la *Gelehrte Europa* de Goëtten, année 1735; la *Pinacotheca scriptor. nostra ætate litteris illustrium*, par Brucker, et surtout l'ouvrage de Fréd. Wideburg: *De vita et scriptis J.-P. de Ludewig commentarius*, Halle, 1757, in-8°. W—s.

LUDEWIG. *Voyez* LUDOVICI et LUDWIG.

LUDICKE (J.-M.-AUG.-FR.), professeur de mathématiques, né le 6 octobre 1748 à Oschatz, fut élevé à Torgau, et fut pendant trois ans secrétaire de la société économique de Leipsick. Nommé professeur de mathématiques à l'école nationale de Meissen, il occupa cette place honorable pendant quarante et un ans et mourut à Wilsdrat le 12 décembre 1823. On a de lui : 1° *Commentatio de attractionis magnetum naturalium quantitate*, Wittemberg, 1799, in-4°. Cet ouvrage se trouve, avec quelques additions et corrections, traduit en allemand par l'auteur dans le 3e st. du *Wittemb. Magazin de* 1783. 2° *Essai d'une nouvelle théorie des parallèles*, Meissen (en allemand), 1819. On lui doit en outre des traductions de l'Essai de Fabre sur les machines hydrauliques, de la Physique de Nicholson, et divers mémoires de mathématiques et de physique, insérés dans les *Annales* de Gilbert, principalement sur l'optique et le magnétisme. Z.

LUDIUS, peintre romain, contemporain d'Auguste, est au nombre des maîtres qui se sont rendus célèbres par la hardiesse de leurs conceptions, plus encore que par l'éminence de leurs talents. L'époque de sa naissance et celle de sa mort, ainsi que les circonstances de sa vie, nous sont entièrement inconnues. Nous savons seulement qu'il se fit un nom illustre à cause de la vaste dimension des peintures dont il couvrait les murs des édifices de Rome, tant au dehors qu'au dedans, et du procédé qu'il mettait en œuvre dans ces grandes opérations. Mais cette circonstance doit suffire pour appeler sur lui notre attention. La renommée dont jouit Ludius dans un siècle où les Romains étaient pour ainsi dire rassasiés de chefs-d'œuvre, et l'influence qu'il paraît avoir exercée sur les pratiques de ceux qui l'ont suivi, sont des particularités remarquables dans les annales de la peinture. Les écrivains modernes qui ont traité de l'histoire des arts se sont généralement persuadé que les fragments de peinture trouvés empreints sur des murs, dans des ruines de bâtiments antiques, sont tous des fresques. Cette opinion s'est si bien établie, que le mot de *fresque* est devenu l'expression générique par laquelle on a désigné toutes les productions des pinceaux grecs ou romains, découvertes à Herculanum, à Pompéia, dans les bains de Titus, à la *villa Hadriana* et ailleurs. Une erreur si grave sera facile à reconnaître quand on examinera ces ouvrages avec plus d'attention. Les anciens employaient sur les murs trois genres de peinture : la fresque, la détrempe et l'encaustique. De ces divers procédés, l'encaustique était le plus estimé et le plus répandu, parce qu'il était le plus solide et que c'était aussi celui où les couleurs brillaient d'un plus vif éclat. Les peintures exécutées par Polygnote dans l'intérieur du Pœcile d'Athènes étaient des encaustiques. Il en était de même des grandes compositions tracées sur les murs par Aristide, Pamphile, Apelle, Pausias, Nicias, Protogène. C'est ce qu'on voit clairement dans Pline et dans d'autres auteurs. La fausse opinion conçue à ce sujet par Caylus et par de La Nauze est venue de ce que ces savants, trompés par ce mot de Pline, *resolutis igni ceris*, ont cru que l'encaustique s'exécutait avec de la cire chaude tenue en fusion par le feu, et même qu'on n'y employait pas le pinceau, si ce n'est pour enduire de cire et de résine l'extérieur des bâtiments de

mer (*Acad. des inscript.*, t. 25; *Mém.*, p. 297, 298). Ces idées ne sont point exactes. Mais la peinture à l'encaustique sur les murs, étant fort coûteuse, ne convenait pas à toutes les fortunes; et cette sorte de défaut dut porter souvent les particuliers à préférer la fresque et même la détrempe pour les peintures et pour les couches monochromes, qui tenaient lieu de tentures dans l'intérieur des maisons. La fresque s'exécute, comme l'on sait, avec des couleurs terreuses appliquées sur un enduit de mortier encore frais, de manière à pénétrer cet enduit et à faire corps avec lui quand il se durcit. Elle était beaucoup moins coûteuse que l'encaustique, parce que la manipulation en était moins longue et qu'on n'y employait que les matières colorantes les plus communes. Toutefois, si on voulait lui assurer quelque solidité, on avait soin d'appliquer d'abord sur le mur trois couches d'un fort crépiment. Le mortier de la première était composé de chaux et de sable; celui des deux autres, de chaux et de poudre de marbre. C'était sur un quatrième crépiment, où le marbre était aussi employé, que les couleurs étaient ensuite appliquées. Quelques personnes faisaient de plus vernir les fresques, ou bien elles les faisaient polir comme nos stucs. Quand elles avaient été disposées avec toutes ces précautions, on pouvait les enlever de dessus les murs avec les croûtes que formaient les quatre crépiments; on taillait ces fragments dans diverses formes et on en faisait des dessus de table qui imitaient la dureté et le brillant du marbre. Mais, malgré tant de soins, les teintes de la fresque la plus solidement établie n'avaient qu'une courte durée; c'est ce que Plutarque nous atteste clairement dans un passage où il compare la fresque à l'encaustique. Si les peintures anciennes qui nous restent eussent été exécutées entièrement à fresque, l'air ou l'humidité et le salpêtre en auraient, par une conséquence nécessaire, dévoré depuis longtemps les couleurs. Heureusement pour nous, ou ces peintures étaient à l'encaustique, ou bien l'encaustique était associée à la fresque sur le même monument et dans le même ouvrage; la fresque formait alors le fond et l'encaustique les ornements; c'est ce que nous voyons à la *villa Hadriana*. La détrempe, moins coûteuse que la fresque, était encore moins durable. Quelquefois on avait soin de la vernir; nous pouvons le présumer d'après l'usage, assez général chez les anciens, de couvrir d'un vernis à l'encaustique la plupart des monuments des arts exposés au grand air, et il en existe d'ailleurs des preuves positives. Mais ce second travail devait augmenter considérablement la dépense. Au temps de Ludius, le luxe des Romains ne connaissait plus de bornes. Les grands ornaient les murs de leurs palais soit de vastes encaustiques où brillaient les plus riches couleurs, soit de fresques, dans lesquelles on n'épargnait rien de ce qui pouvait en assurer la solidité. Ces peintures représentaient tantôt des sujets héroïques ou mythologiques, tantôt des décorations d'une architecture fantastique, ou des marines, des paysages, ou enfin des animaux dont les modèles n'existaient que dans l'imagination du peintre. Ludius, pour mettre ces ornements à la portée des fortunes médiocres, imagina des peintures riantes par la composition, piquantes sans doute par la gaieté du coloris, et qui coûtaient peu, *blandissimo aspectu, minimoque impendio*. Il représenta dans ce genre de décoration des campagnes, des bois, des rivières, des bergers, des troupeaux, des promontoires, des ports de mer; et il ne se borna pas à peindre l'intérieur des maisons, il couvrit aussi de ses paysages les murs des jardins, ceux des terrasses et d'autres façades exposées en plein air. On sent bien que pour exécuter de si grands travaux à peu de frais ce maître dut renoncer à l'encaustique, altérer les procédés de la fresque, peut-être même ceux de la détrempe. Il est à croire qu'il diminua dans la fresque le nombre des couches de mortier, qu'il n'y fit point usage de la poudre de marbre et qu'il supprima aussi le vernis, tant sur la détrempe que sur la fresque. On peut même supposer qu'en accréditant des procédés funestes, quant à la durée des monuments, il sacrifia souvent le mérite de l'exécution à la précision du travail, et la perfection de l'art à l'accroissement de sa fortune. Sans doute ce maître eut des imitateurs, puisque Pline l'a classé parmi les chefs d'école, dont il a cru devoir nous transmettre le souvenir, et il est évident que ces peintres expéditifs contribuèrent à la dégradation de l'art. Il faut donc placer à l'époque où florissait Ludius, non pas, comme on l'a fait, l'introduction de la fresque chez les Romains, mais l'envahissement de la fresque sur l'encaustique. Ce dernier procédé ne fut pas cependant abandonné. Nous le retrouvons non-seulement sous Hadrien, mais encore dans le 4e, le 6e, le 9e siècle de notre ère; le 14e même en conservait des traces. Dans tout le cours du moyen âge, les artistes qui peignaient sur les murs étaient encore désignés par le nom générique d'*encaustes* ou d'*encausticiens* (*encaustæ dicuntur pictores qui muros pingunt*). La fresque, plus répandue que l'encaustique dans les siècles d'ignorance, paraît avoir été généralement employée dans les grandes peintures qui couvraient les murs des églises. Elle a produit enfin, au retour du goût, les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, de Raphaël, de Jules Romain, et parmi nous les beaux ouvrages dus aux pinceaux de Perrier, de Bon Boulogne, de La Fosse et d'autres maîtres; mais cet avantage ne doit pas être pour nous une raison de demeurer indifférents sur la connaissance de l'encaustique des anciens. Il ne faut pas croire impossible d'en retrouver les vrais procédés (1). Déjà nous sommes

(1) On peut voir ce que l'auteur du présent article a écrit à ce

sur la voie. Cette manière de peindre, aussi brillante que solide, donnerait un grand éclat à nos plafonds et à nos temples. — Un autre peintre, nommé *Marcus* Ludius, florissait dans l'Etrurie, au rapport de Pline, plusieurs années avant la fondation de Rome. Suivant une ancienne inscription, il était originaire de l'Étolie (1), et les habitants d'Ardea lui avaient accordé le droit de cité. On voyait encore des peintures de lui au temps de Pline, dans les villes d'Ardea et de Lanuvium, sur les murs d'un temple de Junon et dans d'autres édifices. Cet historien assure que les couleurs en étaient très-bien conservées, quoique quelques-uns de ces ouvrages fussent en plein air, *in orbitate tecti, veluti recentes*. Comme il est difficile de croire que des couleurs employées à fresque eussent conservé leur éclat pendant neuf cents ans, ce fait est un de ceux qui doivent servir à prouver la haute antiquité de l'encaustique. E—c D—d.

LUDLOW (Roger), homme politique américain, était issu d'une bonne famille d'Angleterre avec laquelle il vint s'établir dans le Massachusetts, à Dorchester. Il fut élu député de cet Etat en 1634; mais, mécontent de n'avoir pas été nommé gouverneur, et d'un caractère fort irritable, il quitta par dépit sa résidence et vint se fixer en 1635 à Windsor (Connecticut), dont il fut un des fondateurs. A dater de ce moment, il prit une part active aux affaires de son Etat et devint l'un des hommes les plus distingués du Connecticut. Il fut pendant le cours de dix-neuf années réélu presque annuellement député-gouverneur ou à quelque haute magistrature, et figura plus tard parmi les commissaires des colonies unies. En 1639 il alla s'établir à Fairfield et poussa à la guerre contre les colons hollandais, accusés de tramer contre les colons anglais. Mais le Massachusetts empêcha la réalisation de ce projet. La cour du New-Haven ayant plus tard sévi contre les officiers qui cherchaient à organiser une guerre contre les Manhadous, Ludlow, qui avait reçu le commandement en chef du corps expéditionnaire, fut contraint en avril 1654 de quitter Fairfield, et il se réfugia en Virginie avec sa famille, emportant les *records* de la ville. Il mourut dans cet Etat quelques années après. On doit à Ludlow le premier code de lois du Connecticut qui ait paru aux Etats-Unis, et qui fut imprimé en 1672. Ces lois sont empreintes d'une sévérité toute puritaine, et elles appartiennent à la catégorie de ces lois réglées sur le Lévitique qui sont connues en Angleterre sous le nom de *lois bleues*. Z.

sujet dans son *Premier discours historique sur la peinture moderne*. Ce discours historique a été inséré dans le *Musée français*, publié par MM. Robillard-Péronville et Laurent, et il a été réimprimé, avec des additions et quelques corrections, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, mai, juin, juillet 1812.

(1) Voyez ce que dit à ce sujet Letronne (*Lettres d'un antiquaire à un artiste*, p. 39-42), qui croit que son nom était Marcus Ludius Clétas.

LUDLOW (Edmond), l'un des chefs les plus remarquables du parti républicain pendant les guerres civiles du règne de Charles Ier, né vers 1620, à Maiden-Bradley, dans le comté de Wilts, appartenait à une famille noble et riche. Il commença son éducation à l'université d'Oxford, et se rendit à Londres pour se livrer à l'étude des lois. Son père, choisi pour représentant au *long parlement* de 1640, par le comté de Wilts, où il avait de grandes propriétés, se réunit au parti révolutionnaire, et Edmond adopta avec chaleur les mêmes principes. Il entra dans une association militaire, formée par plusieurs étudiants en droit; et, avec une partie d'entre eux, il alla joindre l'armée commandée par le comte d'Essex, qui les incorpora dans ses gardes du corps. Ludlow assista en cette qualité à la bataille d'Edge-Hill; bientôt après il leva un corps de cavalerie pour le régiment du chevalier Edouard Hungerford, et les commanda au siége du château de Wardour. Cette forteresse ayant été prise, il en fut nommé gouverneur, et la défendit pendant dix mois contre tous les efforts du parti royaliste, jusqu'à ce qu'elle fût presque démantelée. Forcé de capituler, il fut conduit à Oxford comme prisonnier de guerre, mais bientôt échangé : le parlement le nomma sherif du Wiltshire. Il prit depuis une commission dans l'armée sous William Waller, et leva un régiment de cavalerie avec lequel il prit part à la bataille de Newbury et à d'autres actions fort vives, où il montra beaucoup de valeur. Lorsque les chefs militaires du parti presbytérien eurent perdu tout leur pouvoir dans la chambre des communes par l'ordonnance du *renoncement à soi-même* (27 février 1645), Ludlow se retira avec eux, et resta sans emploi jusqu'à la fin de 1645, qu'il fut choisi par le comté de Wilts pour député en remplacement de son père, mort deux ans auparavant. A cette époque, l'ambition des chefs de l'armée, et de Cromwell en particulier, devint manifeste; et Ludlow fut un des républicains qui lui opposèrent le plus de résistance. Après avoir fait décider par les deux chambres, et approuver par l'armée, qu'on n'aurait plus aucune communication avec le roi, alors détenu à l'île de Wight (1648), Cromwell rassembla les chefs des presbytériens et des indépendants, pour discuter la forme du gouvernement. Ce général et ceux qu'on appelait les grands de l'armée et du parlement dissimulèrent habilement leur opinion. Ils se tinrent *dans les nuages*, suivant l'expression de Ludlow; mais celui-ci et les véritables indépendants argumentèrent contre la monarchie, en s'appuyant surtout de deux versets tirés du livre Ier de Samuel, et conclurent à ce qu'après avoir demandé compte au roi du sang versé dans la guerre, on établît une véritable république. Cromwell, affectant de l'irrésolution, rompit l'assemblée par une bouffonnerie, et dit ensuite à Ludlow qu'il était convaincu que son projet de république était une

chose désirable, mais qu'il ne croyait pas possible d'effectuer. Malgré son aversion pour le despotisme, et la crainte que lui faisaient concevoir les vues ambitieuses de Cromwell, Ludlow, comme tous les indépendants, craignant le triomphe du roi par-dessus tout, s'unit à l'armée contre le parlement, lorsque ce corps eut voté qu'on pouvait entamer un traité avec Charles Ier, d'après les concessions qu'il venait de faire. Il fut aussi un des plus actifs à mettre à exécution la mesure arbitraire de *purger* la chambre, en demandant l'exclusion des membres qui avaient adopté ce vote. Républicain fanatique, il se laissa séduire par les protestations de Cromwell, et l'aida ainsi à mettre la force militaire au-dessus du pouvoir civil. La perte du roi était résolue depuis longtemps par Cromwell et Ireton; et les plus factieux de l'armée la demandaient avec acharnement. Ludlow partagea leur fureur; mais il aurait voulu que la forme du gouvernement fût réglée avant la mort de ce monarque, de peur que l'armée n'essayât d'élever à la place vacante un chef sorti de ses rangs. Quoiqu'il n'eût pas obtenu ces garanties, il fut du nombre des juges qui condamnèrent Charles Ier (1649). Il se glorifie de ce crime dans ses Mémoires. Bientôt après il se maria, et avec la dot de sa femme et le produit de son patrimoine il acheta deux terres dans le comté de Wilts. L'indignation et la haine qu'avait excitées l'assassinat du roi déterminèrent les membres de la haute cour, qui en sentaient les conséquences, à ne laisser rentrer dans la chambre que ceux qui auraient approuvé le jugement de Charles Ier. Une espèce de tribunal d'inquisition, dont la direction fut en partie confiée à Ludlow, *épura* la représentation nationale, qui débuta par des lois d'exception pour conserver son autorité. Ludlow, nommé l'un des quarante conseillers d'Etat de la nouvelle république, montra une grande opposition aux projets ambitieux de Cromwell: celui-ci, cherchant à l'éloigner, l'envoya en Irlande avec le titre de lieutenant général de cavalerie, et en le faisant nommer l'un des commissaires pour les affaires civiles de ce royaume. Ludlow y arriva au commencement de l'année 1650, et joignant l'armée commandée par le lord député Ireton, déploya dans ses fonctions autant d'habileté que de valeur. Après la mort d'Ireton (1652), le commandement de l'armée fut accordé à Ludlow par le parlement; mais il fut écarté par Cromwell, qui, redoutant son indépendance, lui fit préférer Fleetwood, son gendre. Ce fut dans ce temps-là que Cromwell parvint à dissoudre le long parlement et qu'il prit le titre de *protecteur*. Ludlow ne négligea rien pour s'opposer à de tels changements, à l'aide de ses troupes, et il assure dans ses Mémoires qu'il retarda de plus de quinze jours la proclamation du protectorat. Cependant il continua de résider en Irlande jusqu'au moment où son régiment fut réformé par ordre de Cromwell. Il voulut alors passer en Angleterre; et le gouverneur Fleetwood exigea, avant de le lui permettre, qu'il prêtât serment de ne rien entreprendre pendant ce voyage contre l'autorité du protecteur. Mais à peine arrivé à Beaumaris, il fut mis aux arrêts, jusqu'à ce que celui-ci eût manifesté ses intentions à son égard. Après quelques délais, il lui fut permis de se rendre à Londres, où il eut une longue conférence avec Cromwell et ses principaux partisans. Il y manifesta, avec autant de liberté que de courage, ses principes républicains, et refusa toute promesse de soumission. Lorsque le protecteur jugea nécessaire de convoquer un nouveau parlement, il résolut d'empêcher Ludlow de se mettre sur les rangs comme candidat ou d'user de son crédit dans les élections qui allaient avoir lieu, et le menaça même de l'exil. Ludlow répondit qu'il n'avait rien fait de contraire à la loi, et ne voulut pas devoir sa liberté à une servile complaisance. A la fin on engagea son frère Thomas à promettre pour lui, quoique sans son consentement; et il alla dans le comté d'Essex, où il continua de résider jusqu'à la dernière maladie de Cromwell. Lorsque Richard eut été déclaré protecteur, Ludlow avec quelques autres républicains se joignit au parti armé de Wallingford-House (1), et contribua puissamment au rétablissement du long parlement, dans lequel il reprit sa première place. Il fut nommé membre du comité de sûreté, et eut le commandement d'un régiment. Son attachement au parlement l'ayant néanmoins rendu suspect à la faction de l'armée dont il contrecarrait les desseins, on l'éloigna de nouveau en l'envoyant en Irlande comme commandant en chef. Arrivé à Dublin en août 1659, il prit des mesures pour attacher les officiers à son parti; dans le même temps l'armée d'Angleterre s'était emparée du pouvoir; la nouvelle de cet événement engagea Ludlow à se rendre à Londres, pour amener une conciliation. Ne pouvant en venir à bout, il résolut de retourner à son poste en Irlande, et d'y soutenir de tout son pouvoir l'autorité du parlement. Il fut traversé dans ses efforts par le conseil que les officiers tenaient à Dublin, et qui poussa les choses au point de lancer contre lui une accusation de crime de haute trahison. Pour en prévenir les effets, Ludlow retourna dans la capitale; et il reconnut bientôt que la disposition des esprits allait amener la restauration de la monarchie. Il prit part à toutes les réunions des républicains pour prévenir ce dénoûment; mais lorsqu'il fut convaincu que toute opposition était inutile, il s'occupa de sa sûreté; quoique son nom ne fût pas compris parmi les sept exceptés du bill d'amnistie, la proclamation qui prescrivait à tous les juges de Charles Ier de se constituer prisonniers le saisit d'épouvante. Après avoir couru plusieurs fois le

(1) Les officiers mécontents tenaient leurs réunions dans les appartements de Fleetwood, qui habitait Wallingford-House, dont ce parti prit le nom.

risque d'être arrêté, il aborda en septembre 1660 au port de Dieppe, d'où il se dirigea vers Genève. Il fut joint dans cette ville par deux autres régicides ; peu satisfaits de la sécurité que leur offrait cet Etat, ils passèrent dans le canton de Berne, et fixèrent, avec plusieurs de leurs partisans, leur séjour d'abord à Lausanne et ensuite à Vevai. Ludlow affirme dans ses Mémoires que la vengeance de la famille royale poursuivit les régicides qui s'étaient réfugiés en pays étranger, et descendit jusqu'à soudoyer des bandes d'assassins pour les faire périr. Quoi qu'il en soit de cette assertion, il paraît certain que Lisle, l'un des juges de Charles Ier, fut tué d'un coup de feu dans le cimetière de Lausanne. Quant à Ludlow, il annonce que, grâce aux précautions qu'il prenait et à la vigilance des magistrats de Berne, il fut préservé de tout danger. A la révolution de 1688, qui renversa du trône la famille des Stuart et y plaça Guillaume III, Ludlow conçut l'espoir d'obtenir la permission de terminer ses jours dans sa patrie, et même d'y être employé. Il vint en Angleterre en 1689, et se hasarda à paraître publiquement à Londres. Mais le chevalier Édouard Seymour, l'un des chefs du parti tory (1), ayant proposé dans la chambre des communes, de voter une adresse au roi à l'effet d'obtenir l'ordre de l'arrêter, il retourna à Vevai, où il mourut en 1693, à l'âge de 73 ans. Un monument fut élevé à sa mémoire dans la principale église de cette ville, par sa veuve, qui avait partagé son exil. Edmond Ludlow était, dans sa vie privée, désintéressé et fort humain ; et sa piété paraissait exempte de ce fanatisme qui dominait à cette époque. Il avait beaucoup de talent comme militaire et comme administrateur ; s'il fut quelquefois dupe de l'hypocrisie et de la dissimulation, il ne manqua pas de sagacité pour pénétrer les intentions générales des différents partis. Il avait puisé dans ses entretiens avec son père et dans la lecture des écrivains de l'antiquité une haine violente contre la royauté, qu'il confondait avec le pouvoir arbitraire, et un amour enthousiaste pour le gouvernement républicain, qu'il désirait établir dans sa patrie. Il a laissé des Mémoires fort curieux, imprimés d'abord à Vevai, 2 vol. in-8°, 1698, auxquels il en fut ajouté un 3e en 1699. Ils furent réimprimés à Londres en 1 vol. in-fol., 1751 ; on ajouta à cette édition le procès du roi Charles Ier, par John Cook, procureur (*solicitor*) à la haute cour qui le jugea. Une nouvelle édition in-4° a paru en 1771. Ces Mémoires, qui ont été traduits en français, Amsterdam, 3 vol. in-12, 1699 et 1707, contiennent le récit de tout ce qui est arrivé à l'auteur pendant les guerres civiles et durant la période qui les a suivies ; et en outre, plusieurs particularités relatives à l'histoire générale du temps. Le 3e volume imprimé en 1707 est la continuation des deux autres et va jusqu'en 1672. Quoique l'esprit de parti s'y fasse sentir à chaque page, ils renferment des détails et des faits curieux. Ainsi que ceux de Hutchinson, ils sont pleins à la fois d'exaltation et de candeur ; le zèle inflexible du sectaire y est mêlé à la roideur du républicain : Ludlow, par exemple, reproche avec la même dureté à Charles Ier d'avoir abandonné les protestants au siége de la Rochelle, et d'avoir laissé circuler un petit livre *sur les délassements permis le dimanche*. D—z—s.

(1) Rapin-Thoyras prétend qu'il n'avait tenu qu'à Ludlow de rentrer en grâce sous les deux derniers règnes et que son zèle seul pour la religion protestante l'avait retenu dans l'exil. Le même auteur assure que l'animosité du chevalier Seymour provenait, non de sa haine pour les régicides, mais de la crainte qu'il avait d'être obligé de restituer les biens de Ludlow, dont il avait obtenu la confiscation à son profit.

LUDLOW (GEORGE-JAMES, baron, puis comte), général anglais, né à Londres en 1759, d'une ancienne famille de Wiltshire et l'un des arrière-neveux d'Edmond Ludlow. Il entra dans l'armée en qualité d'enseigne en 1778 et partit en 1781 pour l'Amérique, où il prit part aux derniers efforts que tentait l'Angleterre pour reprendre ses colonies insurgées. Ayant obtenu le grade de capitaine en 1781, il alla rejoindre en Virginie l'armée de Cornwallis. Fait prisonnier des Américains au siége d'York-Town, il faillit être pendu en représailles du sort qu'avaient fait subir récemment les Anglais à un Américain rencontré dans les rangs de leur armée et soupçonné d'espionnage. Washington, pressé par les clameurs de ses soldats irrités, se vit forcé de céder et dut livrer à la vengeance des républicains les malheureux officiers anglais qui étaient tombés entre leurs mains. Ludlow n'était pas le seul prisonnier. Comme on ne voulait qu'une victime, Washington permit qu'on tirât au sort, et Charles Asgill, l'ami et le compagnon de Ludlow, fut désigné ; mais l'humanité de Washington trouva le moyen d'arracher la victime au supplice affreux qui l'attendait ; il différa l'exécution et donna le temps à lady Asgill, mère de l'officier anglais, de solliciter de la cour de Versailles une intervention qui sauva la vie au prisonnier. C'est ainsi que Ludlow échappa à une mort que le crédit moins grand de sa famille n'eût peut-être pas pu lui faire éviter. Il obtint, sur la parole de ne pas reprendre de service contre l'Amérique, son renvoi en Angleterre, et en 1790 il était élevé au grade de lieutenant-colonel dans la compagnie des gardes. Ludlow servit ensuite sous le duc d'York dans la campagne de Flandres en 1793, fut blessé près de Roubaix ; rentré dans son pays, il s'éleva rapidement au grade de major général qu'il obtint en 1798. Attaché à l'armée d'Égypte, il prit une part notable à la bataille d'Aboukir, contribua à la reddition d'Alexandrie et reçut de sa brigade, en témoignage de sa belle conduite, un vase égyptien qui a été conservé depuis au *Club des gardes*. Ludlow, chargé d'abord de la défense du comté de Kent dans la prévision d'une invasion de la France,

fut employé en 1805 sur les côtes de Hanovre, et prit part en 1807 à l'expédition de Copenhague sous le général Cathcart. Appelé par la mort de son frère en 1811 à la pairie d'Irlande, il fut, après l'élévation de Guillaume IV, créé pair d'Angleterre. Il mourut le 16 avril 1842, après avoir obtenu divers honneurs en récompense de ses glorieux services. Comme il n'avait jamais été marié, ses biens passèrent au duc de Bedford. Z.

LUDOLF (JOB), célèbre orientaliste, né à Erfurt le 15 juin 1624, avait reçu de la nature des dispositions extraordinaires pour apprendre les langues. Manquant de maîtres propres à le diriger, après ses premières études, il se créa lui-même une méthode, et, à l'aide de quelques livres élémentaires qu'il parvint à se procurer, il acquit en fort peu de temps la connaissance des principales langues anciennes et modernes. Obligé de se choisir un état, il étudiait cependant le droit et la médecine, et il se rendit à Leyde en 1645 pour suivre les cours de l'université. Les professeurs de cette école célèbre étaient, pour la plupart, très-savants dans les langues orientales; et il profita de leurs leçons, mais sans négliger l'étude de la jurisprudence. L'un d'eux, Constantin Lempereur, qui avait conçu pour lui beaucoup d'affection, le plaça comme gouverneur près d'un jeune gentilhomme que ses parents voulaient faire voyager. Ludolf visita, avec son élève, la France et l'Angleterre; et de retour en Hollande, il alla rejoindre son frère, attaché à l'ambassade de Suède, à Paris. Il devint précepteur des fils de l'ambassadeur, et fut envoyé en 1649 à Rome, pour y recueillir des mémoires que J. Magnus, archevêque d'Upsal, devait y avoir laissés. Toutes ses recherches à cet égard furent inutiles; mais il mit à profit son séjour à Rome pour se perfectionner dans la connaissance des mœurs et de la langue des Abyssins. Il suivit l'ambassadeur, lors de son rappel en Suède, passa quelques mois à Stockholm, et revint à Erfurt après une absence de sept années. Le duc de Saxe-Gotha appela Ludolf à sa cour en 1652, lui confia l'éducation de ses fils, et le nomma conseiller aulique, place que ce savant remplit pendant vingt-six ans avec beaucoup de distinction. Alors il demanda sa retraite; mais le duc de Saxe lui conserva le titre de conseiller honoraire, et le nomma son résident à Francfort-sur-le-Mein, où il avait le projet de s'établir. L'électeur palatin et d'autres princes d'Allemagne le chargèrent également de leurs intérêts dans cette ville. Ludolf était persuadé qu'on pourrait tirer de très-grands avantages d'une alliance avec le roi d'Abyssinie : il présenta sur cet objet un mémoire à l'empereur, qui lui conseilla de l'adresser aux Anglais ou aux Hollandais, dont les relations commerciales pouvaient favoriser ce projet. Il passa donc en Angleterre, en 1683, pour communiquer son plan au parlement; mais cette démarche n'eut aucun résultat. Il fut mieux accueilli par les Hollandais, et cependant il n'eut par le plaisir de voir se réaliser ses projets. De retour à Francfort, il s'appliqua entièrement à la rédaction de ses ouvrages. Il fut élu président de l'académie d'histoire de cette ville, et mourut octogénaire le 8 avril 1704. Ludolf possédait, dit-on, vingt-cinq langues; et sa passion pour l'étude était telle, que pendant ses repas il avait toujours un livre sous les yeux; il était en correspondance avec les hommes les plus savants de son temps. Il avait été marié trois fois (1); et il ne laissa qu'un fils, conseiller secrétaire du duc de Saxe. Sa nombreuse collection de livres et de manuscrits orientaux a passé à la bibliothèque publique de Francfort-sur-le-Mein. On a de lui : 1° *Historia æthiopica, sive descriptio regni Habessinorum quod vulgo male presbyteri Joannis vocatur*, lib. 4, Francfort, 1681, in-fol., fig. (2); — *Ad historiam æthiopicam commentarius*, ibid., 1691, in-fol., fig.; — *Relatio nova de hodierno Habessiniæ statu ex India nuper allata*, ibid., 1693; — *Appendix secunda ad historiam æthiopicam, continens dissertationem de locustis* (3), ibid., 1694, in-fol. On trouve difficilement des exemplaires qui renferment les quatre parties qu'on vient d'indiquer, et le prix en est très-élevé. Cette histoire est assez intéressante, et passe pour exacte : Eusèbe Renaudot et Joachim Legrand l'ont cependant critiquée, prétendant que Ludolf n'avait aucune connaissance de l'Eglise d'Alexandrie, et qu'au moyen de réponses ambiguës et quelquefois absurdes qu'il avait tirées de Grégoire l'Ethiopien par des questions captieuses, il cherchait à présenter l'Eglise d'Abyssinie comme à peu près luthérienne. Le savant Lacroze a essayé de leur répondre, et a justifié Ludolf de plusieurs des imputations qui lui avaient été faites trop légèrement (*voy.* E. RENAUDOT). On conserve à la bibliothèque de Paris un exemplaire de l'*Historia æthiopica*, enrichi de beaucoup de notes manuscrites de l'auteur. Elle a été traduite en anglais, en français, en hollandais (par G. Caleb, Amsterdam, 1688, in-4°), et en russe. La traduction allemande qui avait été annoncée, n'a point paru. La version française, qui n'est qu'un court abrégé ou extrait, est intitulée *Nouvelle histoire d'Abyssinie ou d'Ethiopie*, Paris, 1684 ou 1693, in-12. On l'attribue à Destaureaux, professeur de mathématiques

(1) « C'était, dit Lenglet-Dufresnoy, un homme fort galant « que ce M. Ludolf : il n'avait que sept femmes, épousées en « même temps, en divers endroits. C'est ce que j'ai su de sa « belle-fille…. Son fils a fait à peu près la même chose. » Malgré la précaution que prend Lenglet de citer son autorité, on peut regarder cette anecdote comme un de ces contes inventés à plaisir par cet écrivain satirique.

(2) Ludolf avait publié dès 1676 un prospectus (*Sciagraphia historiæ æthiopicæ*, Iéna, in-4°), dans lequel il réclame les secours des savants qui pourraient lui procurer des matériaux pour son ouvrage. Cette petite pièce est très-rare.

(3) Il y soutient, contre le sentiment du savant Bochart, que les *selarim*, dont les Israélites furent nourris dans le désert, n'étaient point des cailles, mais des sauterelles.

au collége de Cambrai. 2° *Epistola æthiopice ad universam Habessinorum gentem scripta*, Francfort, 1683, in-fol. Cette lettre, adressée par Ludolf aux Ethiopiens pour leur donner des opinions favorables des Européens et les engager à se lier avec eux, est extrêmement rare. 3° *De bello Turcico feliciter conficiendo ; accedunt epistolæ quædam Pii V., pontif. max. et alia nonnulla ejusdem argumenti*, ibid., 1686, in-4°. Ludolf, qui désirait de tout son cœur la ruine des Turcs, indique dans cette lettre les moyens qu'il jugeait les plus propres à l'effectuer. Christ. Thomasius lui démontra que son plan n'avait rien de solide; et Ludolf répliqua par une brochure en allemand, écrite avec beaucoup trop de vivacité (1). 4° *Epistolæ Samaritanæ Sichemitarum ad Ludolfum cum versione ejusdem latina et adnotationibus*, etc., Zeitz (*Cizæ*), 1688, in-4°. C'est le recueil des réponses que firent les Samaritains habitant le territoire de Sichem à une lettre que Ludolf leur avait adressée par l'entremise d'un Juif venu en Europe pour réclamer des secours de ses coreligionnaires; elles renferment des faits très-curieux. 5° *Grammatica amharicæ linguæ quæ vernacula est Habessinorum ; adjectum est Lexicon amharico-latinum*, Francfort, 1698, in-fol. C'est la première grammaire qui eût paru de ce dialecte de la langue éthiopienne. 6° *Grammatica linguæ æthiopicæ*, Francfort, 1702, in-fol. ; 7° *Lexicon æthiopico-latinum*, ibid., 1699, in-fol. Cette grammaire et le dictionnaire avaient été publiés à Londres, en 1661, par les soins de P. Wansleb ; mais Ludolf, mécontent de son travail, en donna une seconde édition, revue et augmentée. 8° Les *Psaumes* de David, traduits en éthiopien, Francfort, 1701, in-4°. L'auteur en fit tirer un grand nombre d'exemplaires en éthiopien seulement, pour l'usage des Abyssins. 9° *Confessio fidei Claudii regis Ethiopiæ*, publiée par J.-L. Michaëlis, Halle, 1702, in-4°. 10° *Allgemeine Schaubühne der Welt*, etc. ; c'est-à-dire Théâtre historique de ce qui s'est passé en Europe pendant le 17ᵉ siècle, Francfort, 1699, 1701, 2 vol. in-fol., avec des fig. de Rom. de Hooge. Ludolf ayant laissé cet ouvrage imparfait, Christ. Juncker y ajouta un troisième volume en 1713, et un quatrième, en 1718 ; et Jean-Michel de Loën le compléta par un cinquième volume qui parut en 1731. La *Correspondance* de Ludolf avec Leibniz a été publié par Aug. Ben. Michaëlis, Gœttingue, 1755 ; et Dutens l'a insérée dans le tome 4 de son édition des *Œuvres* de Leibniz. Christ. Juncker a publié la *Vie* de Ludolf en latin, Leipsick, 1710, in-8° (*voy.* JUNKER) : on en trouve un extrait dans les *Mémoires* de Niceron, t. 3, et dans le *Dictionnaire* de Chaufepié. W-s.

LUDOLF (HENRI-GUILLAUME), neveu du précédent, né à Erfurt en 1655, fut attaché comme secrétaire au prince George de Danemark, et le suivit en Angleterre, où il résida plusieurs années. Le mauvais état de sa santé l'ayant obligé de renoncer à cet emploi, il obtint une pension en récompense de ses services, et résolut de chercher dans les voyages quelques distractions à ses maux. Il avait appris de son oncle les éléments des langues et s'était appliqué de préférence à étudier celles qui étaient alors le moins cultivées en Europe. Il commença par visiter la Russie, et, ayant formé quelques liaisons avec les juifs qui habitent ce grand empire, reçut d'eux les moyens de parcourir commodément les différentes provinces. Il séjourna quelque temps à Moscou, où ses talents comme musicien lui valurent un accueil très-gracieux du tzar. Il revint ensuite en Allemagne pour régler ses affaires, et partit pour l'Italie en 1698. Il s'embarqua la même année à Venise pour se rendre en Asie, visita Smyrne, Damas, Jaffa, Jérusalem, passa en Égypte, s'arrêta au Caire, et recueillit des renseignements précieux sur le gouvernement, les mœurs des habitants et les productions des pays qu'il traversait. En quittant l'Orient, il s'embarqua pour l'Angleterre, et publia à Londres un mémoire intéressant sur l'état des chrétiens dans le Levant ; il donna en même temps une édition du Nouveau Testament, en grec vulgaire, qui fut envoyée à Smyrne et dont les exemplaires furent distribués gratuitement aux familles les plus pauvres. Aidé de l'évêque de Worcester, il sollicita l'établissement à Jérusalem d'un collége pour l'enseignement des principes de la langue vulgaire et pour la propagation du christianisme ; mais ce projet n'eut aucune suite. Ludolf mourut à Londres le 25 janvier 1710. Le plus connu de tous ses ouvrages est sa *Grammatica russica*, Oxford, 1696, in-4°. Leibniz la trouvait un peu maigre : il aurait désiré que Ludolf eût parlé un peu plus au long du dialecte slavon, usité parmi les savants, qu'il l'eût comparé à la langue courante des Moscovites, et enfin qu'il eût ajouté à son ouvrage un petit dictionnaire (*Œuvres* de Leibniz, t. 5, p. 544) (1). On cite encore de Ludolf des *Méditations sur la retraite*, — *sur la vie intérieure ; — Considérations sur les intérêts de l'Eglise universelle ; — Projet pour propager la religion dans les Eglises du Levant ; — Réflexions sur l'état présent de l'Eglise chrétienne ;* — la traduction d'une homélie de St-Macaire. Ces différents opuscules, publiés séparément, ont été recueillis en 1 volume, Londres, 1712. — *Jean-Job* LUDOLF, autre neveu du célèbre orientaliste, né à Erfurt en 1649, fut professeur de mathématiques, bourgmestre, etc., dans cette ville, où il mourut le 5 février 1711. Il fut le premier qui proposa l'établissement des

(1) On peut en juger par le titre, dont voici la traduction française : *Remarques sur les pensées enjouées et sérieuses, sottes et déraisonnables d'une nouvelle et rare société de poltrons*, Leipsick, 1689, in-8°.

(1) Dans la *table* des *Œuvres* de Leibniz on a confondu notre auteur avec John Ludolf, son oncle.

loteries en Allemagne, et il publia sept écrits à cette occasion. Il s'enticha aussi de la recherche de la quadrature du cercle, s'en occupa longtemps, et peu de temps avant sa mort crut enfin l'avoir trouvée. Il en fit graver la démonstration, qu'il afficha un dimanche à la porte de l'église de sa paroisse : malheureusement un géomètre la lut et lui montra l'erreur qui s'était glissée dans son calcul. Il est assez remarquable qu'un autre géomètre à peu près du même nom, Ludolph van Keulen, s'est aussi occupé, mais plus heureusement, de la quadrature du cercle (*voy.* KEULEN). J.-Job. Ludolf a encore écrit sur la comète de 1680, sur un calendrier perpétuel, sur quelques projets philanthropiques, etc. Le seul de ses ouvrages que l'on cite quelquefois est sa *Tetragonometria tabularia*, Amsterdam, 1690, in-4°. — Son fils, *Jérôme* LUDOLF, né à Erfurt en 1679, y fut professeur de médecine, et mourut le 27 février 1728, après avoir publié différentes dissertations : *De utilitate fluxus hæmorrhoïdalis*, 1721 ; *De tobaci noxa post pastum*, 1721, etc. W—s.

LUDOLPHE *de Saxe*, docte et pieux chartreux, célèbre par le livre intitulé *Vita Christi*, florissait en 1330, suivant Trithème. Après trente années de profession dans l'ordre de St-Dominique, il passa dans l'ordre de St-Bruno, devint prieur de la chartreuse de Strasbourg, et mourut dans un âge avancé chez les chartreux de Mayence, vers 1370. Plusieurs livres de sermons de sa composition, selon Possevin, ainsi qu'un traité : *De remediis contra tentationes spirituales*, lui ont fait moins de réputation que les compilations qui suivent : 1° *in Psalterium expositio*, explication des Psaumes puisée dans St-Jérôme, St-Augustin, Cassiodore et P. Lombard, Paris, 1506, 1517, 1528 ; Venise, 1521, in-fol. ; Lyon, 1540, in-4° ; 2° *Vita Christi*. C'est une histoire extraite des quatre évangélistes et en même temps un commentaire tiré des anciens Pères, édition princeps, 1474, in-fol., sans lieu d'impression, mais probablement à la chartreuse même de Notre-Dame, près Strasbourg ; 2e édition, Nuremberg, 1478 ; ibid., 1483, 1495, in-fol. ; Lyon, 1530, in-4° ; ibid., 1642, in-fol., édition de P. Dorland ; Paris, 1502, 1539, 2 vol. in-8° ; Venise, 1572 ; ibid., 1580, in-4°, avec une table très-ample ; — traduite en italien et dédiée au pape Pie V par François Sansovino, Venise, 1570 ; reproduite avec des corrections, ibid., 1589, in-fol. ; — traduite en français par Guillaume le Menand, cordelier, pour Jean II, duc de Bourbon, Paris, 1490, 1500, 2 tom. en 1 vol. in-fol. ; retouchée par Jean Langlois, sieur de Fresnoy, Paris, 1580. La bibliothèque de la Vallière possédait un beau manuscrit de cette version, sur vélin, enrichi de miniatures, avec les portraits du duc Bourbon et de Ludolphe de Saxe, sous le n° 146. Dans la contestation relative à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, quelques écrivains ont avancé que ce livre avait été attribué à Ludolphe. Naudé lui-même rapporte cette opinion dans le *Causæ Kempensis conjectio*. Mais l'exemplaire donné par lui à la bibliothèque de Ste-Geneviève, d'une édition des trois premiers livres de l'*Imitation*, traduits en français à Vienne, en 1538, sur une version allemande, fait connaître seulement l'opinion que quelques-uns regardaient Ludolphe comme auteur de cette version. Delfau en a tiré l'induction de l'existence d'un manuscrit sous le nom de cet auteur, et Valart, qui possédait une autre édition du même ouvrage, en a conclu l'ancienneté d'un texte antérieur au 14e siècle. Mais le fait est qu'il n'existe point de version allemande plus ancienne que celle de 1448, qui est anonyme ; et s'il est possible qu'on ait attribué l'*Imitation* à Ludolphe, c'est qu'elle a été donnée dans quelques manuscrits à un chartreux du Rhin, par lequel, au lieu de Henri Kalkar, désigné ainsi, et prieur lui-même de Strasbourg (*voy.* KALKAR), on a pu entendre l'auteur plus généralement connu de la *Vie de Jésus-Christ*. G—CE.

LUDOT (JEAN-BAPTISTE), littérateur aussi bizarre que savant, et dont un des aïeux avait été une des premières victimes de la St-Barthélemy, naquit en 1703 dans la capitale de la Champagne. Il fut élevé à la campagne, et le genre d'éducation qu'il y reçut, contribuant à développer la force du tempérament et l'énergie du caractère dont la nature l'avait doué, en fit, dit Grosley, la copie du philosophe de Sinope (Diogène), dans l'antique, et du célèbre Florentin Cosimo, dans le moderne. Il faisait lui-même son pain et n'avait d'autre nourriture que des légumes ou des retailles de boucherie, qu'il assaisonnait et mangeait froids toute la semaine ; sa mise était à l'avenant de sa bonne chère. Il s'était cependant fait recevoir avocat au parlement, et se chargeait assez volontiers des causes qu'on voulait bien lui confier. Il passait ordinairement ses journées seul, enfermé dans son cabinet et appliqué constamment à l'étude. Il s'était rendu familiers tous les bons auteurs latins, et l'observation continuelle et réfléchie des productions de la nature lui avait donné tant de lumières sur l'histoire naturelle et les mathématiques que des savants, tels que Bouguer, Mairan, Cassini, Jussieu et d'Alembert, lui proposèrent de le faire admettre à l'Académie des sciences. Mais il était impossible qu'un homme de ce caractère se décidât à habiter Paris : il n'y allait que rarement, et pour suivre des procès qu'il trouvait toujours terminés à son arrivée par quelques amis auxquels il n'avait pas songé à en parler Ludot a fourni plusieurs observations importantes à Duhamel. Il adressait de temps en temps aux différentes académies des réponses aux questions qu'elles avaient proposées, mais sans les signer, abandonnant ses ouvrages à quiconque voudrait s'en emparer. Il ne put cependant pas si bien se

cacher qu'en 1741 il ne fût découvert et appelé à partager avec J. Bernoulli, le marquis Poleni et un anonyme le prix proposé par l'Académie des sciences *sur la meilleure construction du cabestan*. Ludot tentait toutes les expériences qu'il croyait utiles à l'humanité, sans consulter ses forces ni les dangers qu'il pourrait courir. On l'a vu se jeter pendant l'hiver dans la Seine glacée, pour éprouver jusqu'à quel point il supporterait l'intensité du froid, et quelques années après, on eut beaucoup de peine à le détourner d'entrer dans un four chauffé à un très-haut degré, pour connaître s'il pourrait en soutenir la chaleur. Toutes ces expériences affaiblirent son tempérament, et il mourut à Troyes le 11 janvier 1771, âgé de 68 ans. Ludot avait été fort lié avec son compatriote Grosley : il écrivit cependant et publia une brochure dans laquelle l'auteur des *Observations de deux gentilshommes suédois sur l'Italie* est attaqué avec une vivacité impardonnable; elle est intitulée *Recherches sur le lieu où le consul Sempronius fut mis en déroute par Annibal, dans la seconde guerre punique*, etc., la Haye (Troyes), 1765. *Appendix, ou Supplément aux recherches*, ibid., 1765, in-8°. Grosley, supposant que cette bataille avait été livrée dans les environs de Plaisance, avait proposé modestement ses doutes sur l'ancienne position de cette ville; et certes rien ne justifiait l'indécence de l'attaque de Ludot (1), à qui Grosley répondit en moins d'une page dans la 2e édition de son *Voyage en Italie* (t. 1er, p. 171) : il ne voulut voir d'ailleurs dans la conduite de ce vieillard qu'un acte de faiblesse, et après la mort de Ludot, il fit son Eloge, dans lequel il ne laissa pas échapper le moindre trait qui pût faire croire qu'il se souvenait de ce qui s'était passé. On a extrait de cet Eloge quelques-uns des détails de cet article. W—s.

LUDOVICI ou LUDWIG (GODEFROI), savant philologue allemand, naquit le 26 octobre 1670, à Baruth, bourg de la haute Lusace, où son père remplissait les fonctions de pasteur. Il fit ses premières études au gymnase de Bautzen, fréquenta ensuite les cours de l'université de Leipsick et fut nommé en 1694, corecteur de l'école de St-Nicolas de cette ville. Deux ans après, on le mit à la tête du gymnase de Schleusingen, dans le comté de Henneberg; et, tant par ses soins que par ses écrits, il réussit à donner une grande vogue à cette école, jusqu'en 1713, qu'il fut appelé à Cobourg pour remplir la place de recteur de l'académie. Le reste de sa vie fut partagé entre l'étude et ses devoirs, et il mourut le 21 avril 1724, à l'âge de 54 ans. On a de lui cent trente-neuf thèses ou dissertations sur différents points de théologie, d'histoire littéraire ou de critique, dont la liste se trouve dans Rotermond et autres biographes allemands; mais on citera ici ses principaux ouvrages : 1° *Teutsche Poesie*, etc. (la Poétique allemande), à l'usage des écoles de ce temps, suivie d'un dictionnaire de rimes, Leipsick, 1703, in-8°; nouvelle édition revue et corrigée, ibid., 1745, in-8°; 2° *Historia rectorum gymnasiorum, scholarumque celebriorum*, ibid., 1708, 1709, 1711, 1714, 4 vol. in-8°; 3° *Historia historiographorum rite constitutorum*, Schleusing, 1712, 1713, in-8°. Ces deux dissertations sont fort rares, même en Allemagne, puisque Struve et ses continuateurs ne les citent que d'après le catalogue du comte de Bunau, en convenant qu'ils n'ont pu se les procurer (voy. *Struvii Bibl. hist. litter.* 1351). 4° *Exercitatio theologica de scriptis anonymis et pseudonymis in caussa religionis a progressu coercendis*, Leipsick, 1715, in-8°. Ludwig y a joint une dissertation de Sigismond Evenius devenue très-rare : *An in caussa religionis scripta anonyma et pseudonyma sint toleranda?* 5° *Universal historich*, etc., c'est-à-dire Histoire universelle depuis le commencement du monde, etc., ibid., 1716-1717, 2 vol. in-8°; nouvelle édition revue et augmentée, ibid., 1732-1744, 5 vol. in-8°; 6° *Commentatio in prophetiam Ezechielis et chasmal præsertim ezechieliticum*, ibid., 1720, in-8°. Ludwig conjecture que le mot *chasmal*, employé par Ezechiel pour désigner un corps dur et brillant, peut s'entendre du *borax*. 7° *Ehren*, etc. (Histoire de l'académie casimirienne), Cobourg, 1725, in-8°, continuée par Albert Meno, ibid., 1729, in-8°, avec le portrait de l'auteur. Cette académie fut fondée à Cobourg par Jean Casimir, duc de Saxe. On trouve dans cet ouvrage quelques détails sur les deux bibliothèques de cette école et des notices sur les recteurs et les professeurs qui y ont enseigné avec le plus de distinction. W—s.

LUDOVICI (CHARLES-GUNTHER), savant professeur allemand, né à Leipsick le 7 août 1707, fit ses études à l'université de cette ville avec beaucoup de succès. Résolu de suivre la carrière de l'enseignement, il continua de fréquenter les différents cours de cette école célèbre, et fut enfin nommé en 1734 à la chaire de philosophie, qu'il remplit avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 5 juillet 1778. Il était aussi archiviste de l'université et bibliothécaire de la société de langue allemande et des beaux-arts établie à Leipsick. Dans ses dernières années il germanisa son nom, et se faisait appeler Ludewig. On a de lui plusieurs ouvrages, tant en latin qu'en allemand, dont les principaux sont : 1° *Programma illustrans Panætii junioris stoici philosophi vitam et merita*, Leipsick, 1734, in-4°; 2° *Plan abrégé d'une histoire complète de la philosophie de Wolf*, Leipsick, 1735, 2 vol. in-8°; nouvelle édition augmentée, ibid., 1737-1738, 3 vol. in-8°;

(1) Adry attribue aussi à Ludot la *Lettre critique de M. Hugot, maître serrurier, à l'auteur des Ephémérides troyennes*, Troyes, 1762, in-12; elle avait d'abord passé pour être de Montrøger, ingénieur à Troyes (*voy.* le Dictionnaire des anonymes, n° 9983 et t. 4, p. 23).

3° *Collection et extraits de tous les écrits publiés à l'occasion de la philosophie de Wolf*, ibid., 1737-1738, 2 vol. in-8°; 4° *Plan détaillé d'une histoire de la philosophie de Leibniz*, ibid., 1737, 2 vol. in-8°; 5° *Remarques sur la philosophie de Leibniz et de Wolf*, Berlin, 1738, in-8°; 6° *Théâtre de l'histoire universelle du 18e siècle*, Leipsick, 1745-1754, 8 parties in-8°; 7° l'*Académie des négociants, ou Dictionnaire complet du commerce*, ibid., 1752-1756, 5 vol. in-8°, nouvelle édition revue et augmentée par J.-C. Schedel, ibid., 1797-1801, 6 vol. in-8°. 8°. Il fut l'un des principaux collaborateurs de l'Encyclopédie allemande (*Zedlerische universal lexicon*), depuis le tome 19e jusqu'au 64e, Leipsick, 1750, et du Supplément au même ouvrage, ibid., 1751-1753, 4 vol. in-fol. W—s.

LUDOVISI. *Voyez* GRÉGOIRE XV, et LODOVISI.

LUDRE (FERRY DE FROLOIS DE) fut la tige d'une branche cadette de la famille des premiers ducs souverains de Bourgogne qui, établie en Lorraine depuis le 13e siècle, peut être regardée comme l'une des plus anciennes et des plus illustres de France. Ferry descendait de *Miles de Frolois* (1), qui lui-même était petit-fils d'un puîné de Robert, duc de Bourgogne, frère du roi de France Henri Ier. Miles de Frolois était donc issu en ligne directe de Hugues Capet (2). Il fut l'un des témoins de la fondation de la célèbre abbaye de Cîteaux, faite par Eudes Ier, duc de Bourgogne, en 1098, et assista en 1106, avec Hugues II, successeur d'Eudes, à la consécration de l'église de Dijon par le pape Pascal II. Parmi ses descendants on cite *Eudes de Frolois*, connétable de Bourgogne en 1228; Jean II, seigneur de Frolois, qui fut choisi par Agnès, veuve du duc Robert II, pour aller à Paris défendre les droits de la fille de Marguerite de Bourgogne à la couronne de France. — LUDRE (*Ferry* DE), fils de l'un des sires de Frolois, alla s'établir en Lorraine pendant la seconde moitié du 13e siècle, y acheta des domaines considérables, et, en 1283, devint propriétaire de la terre de *Ludre* dont il prit le nom et qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans les mains de sa famille. — *Philippe de Frolois* DE LUDRE, son fils, à la tête de la chevalerie lorraine, emporta d'assaut, vers 1314, la ville d'Épinal. — *Ferry* DE LUDRE, fils de Philippe, épousa Marguerite, princesse de Lorraine, arrière-petite-fille du duc Mathieu Ier et de Berthe, princesse de Souabe, et assista à la fameuse bataille de Crécy avec son cousin Raoul de Lorraine qui y perdit la vie. A son retour en Lorraine, il trouva l'oubli de cette fatale journée dans une brillante expédition contre le duc de Luxembourg. — *Jean Ier* DE LUDRE, fils de Ferry II, obtint en 1377 la dignité de grand sénéchal de Lorraine, qui passa dans la suite à plusieurs de ses descendants, fit en son propre nom la guerre aux ducs d'Autriche et de Montbéliard, et fut chargé par le duc son suzerain de diverses négociations diplomatiques. Il partage avec les princes de Lorraine l'honneur d'être regardé comme fondateur de l'abbaye de Clairlieu. — *Ferry III* DE LUDRE, surnommé *Ferry le Grand*, fils aîné de *Jean*, se distingua par ses exploits. En 1423, il alla mettre le siége devant Metz, dont la commune était depuis longtemps en démêlés avec sa famille, et réduisit cette ville à composition après la lutte malheureuse de René d'Anjou contre le comte de Vaudemont, son compétiteur au duché de Lorraine. Il fut ensuite envoyé en ambassade à la cour de France, et mourut après avoir dignement rempli, durant plusieurs années, cette charge importante. — Au commencement du 16e siècle, *Ferry IV* et *Nicolas*, son frère, combattirent à la suite de Louis XII dans les campagnes de ce prince en Italie. Ferry IV devint gentilhomme de la chambre du roi, et resta à la cour de France. — Son fils, *Jean II*, fut successivement l'un des cent gentilhommes de la chambre de François Ier, capitaine de cent arquebusiers à cheval, gouverneur de Hatton-Chastel, ambassadeur de France en Suède et chambellan du duc Antoine de Lorraine. — *Jean III*, grand maître de l'artillerie de Lorraine, épousa Barbe, comtesse de Luxembourg, de cette maison qui a donné quatre empereurs à l'Allemagne. Il en eut *Marguerite*, coadjutrice, puis, en 1584, princesse abbesse du grand chapitre impérial des dames de Remiremont, et *Henri* DE LUDRE, premier gentilhomme de la chambre du duc de Lorraine. — Le fils de Henri, *Jean IV*, surnommé LUDRE *le Borgne*, fut le digne héritier de ses vaillants ancêtres, et, comme eux, dévoua tous ses efforts à la cause des ducs de Lorraine, tantôt contre la France, tantôt contre les puissances du Nord. Ce fut lui qui, assiégé dans son château de Ludre par un corps d'armée de Suédois, résista quatorze jours durant et força l'ennemi à la retraite. — *Marie-Isabelle* DE LUDRE, connue sous le nom de *la belle de Ludre*, fut chanoinesse du chapitre des dames nobles de Poussey, marquise de Bayon et dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Toute jeune encore, Isabelle joignait à une admirable beauté toutes les grâces de l'esprit. Le duc Charles IV la vit à Poussey et en devint éperdument amoureux. Dans le premier feu de son enthousiasme, il oublia tout pour l'épouser, fit à la hâte célébrer les fiançailles et renvoya sans pitié Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, dont il avait été jusque-là l'amant passionné. Béatrix en mourut de douleur. Mais la versatilité de Charles réservait d'amers cha-

(1) On trouve écrit : *Frolois* ou *Frollois*, *Frelois*, *Fronois*, *Farnois*, *Farneis*, *Frelay*, *Frelind*, suivant les pays et les époques.

(2) Les preuves de cette filiation se trouvent dans des documents historiques d'une authenticité incontestable, imprimés dès la fin du 16e siècle dans les historiens de France et de Bourgogne, dans plusieurs dépôts publics et particulièrement des archives du royaume. Vers le milieu du siècle dernier elles furent soumises à l'examen de la chambre des comptes de Lorraine, qui proclama leur validité par un arrêt du 16 juin 1760.

grins à sa rivale. Isabelle ne tarda pas à être oubliée pour une jeune personne de la famille d'Apremont, à laquelle il fut aussitôt parlé de mariage. Cette fois, l'union était à la veille de s'accomplir, lorsque les curés de Nancy prévinrent le duc que mademoiselle de Ludre, invoquant l'autorité de billets signés de sa main et la cérémonie des fiançailles qui avait eu lieu, soutenait avec fermeté qu'elle était la fiancée du prince, et formait opposition à son mariage avec la demoiselle d'Apremont. Furieux d'une semblable audace, mais cependant obligé d'attendre la levée de l'opposition, Charles IV eut beaucoup de peine à obtenir le désistement d'Isabelle, qui défendait résolûment ses droits. « Néanmoins, raconte dans ses *Mémoires* le mar« quis de Beauvau (parent d'Isabelle), le pro« cureur général de Lorraine, chargé de l'in« terroger, l'ayant menacée de lui faire abattre « la tête comme à une faussaire et criminelle « de lèse-majesté, elle se rendit plutôt aux lar« mes et à la frayeur de sa mère qu'à la sienne « propre, et fit ce qu'on voulut. » Disgraciée en Lorraine, Isabelle de Ludre vint à la cour de France. Son esprit et ses attraits excitèrent l'admiration dans les brillants salons de Versailles, et enchaînèrent à sa suite la foule des adorateurs, le duc de Vivonne, le chevalier de Vendôme, le jeune de Sévigné et le grand roi lui-même. Pendant deux années entières, la belle de Ludre balança l'influence de madame de Montespan, et ensuite, laissant l'opinion du temps incertaine sur la nature de son intimité avec Louis XIV, se retira dans une maison religieuse. Belle encore à soixante-dix ans (Fragm. des *Lettres orig.* de Madame), elle finit ses jours dans un âge très-avancé. On conserve son portrait au musée du Louvre, dans la collection des émaux de Petitot. Madame de Sévigné n'aimait pas la belle de Ludre, dont elle parle souvent dans ses Lettres; mais elle rendait hommage à son esprit, à ses charmes et à la noble fierté qu'elle déploya en plus d'une occasion. « Un homme de la cour, « racontait-elle à sa fille, disait l'autre jour à « madame de Ludre : Madame, vous êtes, ma foi, « plus belle que jamais!—Tout de bon? dit-elle; « j'en suis bien aise, c'est un ridicule de moins. « J'ai trouvé cela plaisant, » ajoute madame de Sévigné (*Lettre* 516; septembre 1677). — *Charles-Louis*, comte DE LUDRE-*Frolois*, premier gentilhomme de la chambre de François I[er], duc de Lorraine, accompagna ce prince à Vienne lorsqu'il fut porté sur le trône impérial, et en qualité de parent fut choisi, dans cette circonstance solennelle, pour l'un des témoins du mariage du duc avec l'impératrice Marie-Thérèse. Peu de temps après, François I[er] lui confia la mission de conduire la princesse de Lorraine, sa sœur, à Turin, où elle épousa le roi de Sardaigne. Il fit, vers 1750, l'acquisition du comté de Guise, et obtint, en 1757, l'érection de cet apanage en marquisat de Frolois (1). — *Charles-Louis*, comte DE LUDRE-*Frolois*, maréchal des camps et armées de France, fut député de la noblesse de Lorraine aux états généraux de 1789, s'y montra constamment l'ennemi des innovations et signa les protestations du 12 et du 15 septembre 1791; puis se retira dans ses foyers, où il mourut quelques années après. — Son frère, aussi maréchal de camp et commandant de la légion royale dans l'expédition de Corse sous les ordres de Marbeuf, traita avec Paoli de la pacification de ce pays. Il ne se montra pas aussi contraire aux principes de la révolution que son frère, et mourut en 1818, laissant plusieurs enfants issus de son mariage avec mademoiselle Dessales de Malpierre, fille d'un arrière-petit-neveu de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, élevé en 1305 à la dignité pontificale sous le nom de Clément V (2). B-D-R.

LUDWIG (CHRÉTIEN-THÉOPHILE), botaniste, naquit à Brieg en Silésie le 30 avril 1709. Ses parents, malgré leur peu d'aisance, l'envoyèrent à l'université de Leipsick, où il s'adonna à la médecine et aux sciences qui en dépendent. Mais en 1731, sentant le besoin de se créer une ressource, il était sur le point de se rendre en Hollande et même de passer aux grandes Indes, lorsque le médecin Aug.-Fréd. Walther, qui connaissait son goût pour la botanique, l'emmena à Carlsbad, pour y étudier avec lui les plantes du pays. Vers ce temps, une société de naturalistes, formée par les soins de Hebenstreit, partait pour l'Afrique, aux frais du roi de Pologne, pour y faire des découvertes en histoire naturelle; Ludwig lui fut adjoint comme botaniste. Il revint avec la société, en 1733, après avoir fait beaucoup d'observations importantes et se rendit de nouveau à Leipsick pour y achever ses études médicales. Il reçut le grade de maître ès arts en 1736, et peu de temps après le bonnet de docteur. Nommé ensuite membre de la société allemande de Leipsick, il obtint de la cour de Dresde un traitement annuel, comme récompense de son voyage, et, en 1746, il recueillit, en qualité de légataire universel, l'héritage de son premier bienfaiteur, Walther, ce qui le mit en possession d'une fortune assez considérable, d'une biblio-

(1) Ce fut alors que le procureur général de la cour des comptes de Lorraine, appréhendant, comme il le dit lui-même, *les droits* qui pourraient résulter des preuves généalogiques de la maison de Frolois de Ludre *sur les possessions des rois de France*, les soumit à une discussion rigoureuse, et par un surcroît de prudence extraordinaire à une époque si rapprochée de nous, après avoir reconnu la validité de ces preuves, termina ses conclusions en déclarant qu'il ne serait pas inutile, à cause de ces prétentions éventuelles, de stipuler en enregistrant la patente : *sauf les droits du roi et d'autrui.*

(2) On peut consulter, sur les familles de Frolois et de Ludre, la *Translation de la substitution du marquisat de Bayon, etc., en faveur de la maison de Ludre*, Nancy, 1765, in-4°. — *Hist. de Lorraine*, par D. Calmet. — *Nobiliaires des hérauts d'armes*, Richier (1577) et B. Houat (1665). — *Hist. des ducs de Bourgogne*, par deux bénédictins. — *Hist. des antiquités de Mâcon*, par P. de St-Julien. — *Hist. de Tournus*, par P. Juénin. — *Hist. du comte de Bourgogne*, par D. Grappin. — *Archives* de M. le baron de Joursanvault, 1838, *passim*. — *Mémorial de la noblesse*, publié par M. Duvergier, 1840, t. 2, p. 341.

thèque nombreuse et d'un jardin rempli de plantes exotiques. Il fut nommé en 1747 professeur de médecine, et partagea son temps entre cet art et la botanique, jusqu'à sa mort, arrivée le 7 mai 1773. Après Linné, Ludwig est un des botanistes de cette époque qui contribuèrent le plus à opérer dans la botanique une réforme salutaire. J.-J. Rousseau disait de lui qu'il était, avec Linné, le seul qui eût vu la botanique en naturaliste et en philosophe. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De sexu plantarum*, Leipsick, 1737, petit in-4°. Il y rapporte tous les arguments en faveur de la doctrine sexuelle, et cite à cette occasion (§ 33) le procédé qu'il avait vu employer par les habitants du Bilédulgérid pour la fécondation des palmiers femelles. Toutefois il ne regarde pas comme prouvé que, malgré le parti que Linné venait de tirer de cette base, on pût s'en servir pour fonder la vraie méthode naturelle. 2° *De minuendis plantarum generibus*, ibid., 1737, petit in-4°. Ce petit écrit est très-substantiel. Ludwig y établit que les genres sont en botanique l'objet le plus important et qu'ils doivent être fondés sur des caractères tirés de la fleur : il voudrait même que chaque genre fût désigné par un caractère unique. Mais il admet encore, avec Tournefort, comme caractère générique secondaire, le port des plantes, relégué par Linné dans les *Observations*. 3° *Aphorismi botanici*, ibid., 1738, in-8° de 80 pages. Ces aphorismes, au nombre de 366, renferment une esquisse claire et succincte des connaissances qu'on possédait alors sur l'anatomie et la physiologie des végétaux. 4° *Definitiones plantarum*, ibid., 1737, in-8°. L'auteur présente ici une méthode composée principalement de celle de Rivin, modifiée dans quelques parties par celles de Rai, Tournefort et Boerhaave. Elle contient dix-huit classes fondées sur la présence ou l'absence de la corolle, le nombre et la régularité ou l'irrégularité de ses lobes ou pétales, et les ordres sont établis sur le nombre, la nature ou la position des fruits. Cette classification présentait en principe d'excellentes idées; mais la connaissance des fruits était si peu avancée, qu'on trouve le *mimosa* dans l'ordre des *primulacées*, le *tamarin* avec le *tradescantia* et le *damasionum*, etc. 5° *Definitiones generum plantarum*, etc., *auctæ et emendatæ*, ibid., 1747, in-8°. Cette espèce de nouvelle édition, que Boehmer a reproduite en 1760, admet également les différentes circonstances de la corolle comme bases des classes; mais les ordres sont fondés sur les étamines et les pistils, dont Linné avait presque révélé l'importance, quelques-uns sur le calice et le fruit; et les genres, qui s'y trouvent tous décrits successivement, sont établis sur la considération du fruit, du calice et des autres parties. On peut supposer que les modifications de cette deuxième édition sont dues à la publication (en 1735) du *Systema naturæ* de Linné, sans développements, et dont Ludwig n'avait peut-être pas pu profiter lors de la première. On voit que l'auteur essaye ici de combiner les méthodes de Tournefort, Rivin, Magnol, Linné et Hermann. Cette méthode est aussi commode pour l'étude peut-être qu'aucune autre connue jusqu'alors; mais les défauts qu'elle avait se faisaient sentir dès la première classe qui, sous le titre de *plantes à fleur complète, simple, régulière et monopétale*, et divisée en dix sections d'après le nombre des étamines, renferme dix classes de Linné et des familles fort hétérogènes. La deuxième est composée des *dipsacées*, des *protéacées* et de quelques *composées;* les *tiliacées* sont réparties dans deux classes fort différentes; la *ficaria* et l'*anémone* se trouvent très-éloignées de la *renoncule;* le *glaïeul* figure avec la *valériane*, le *frêne* à côté du *gleditschia*, etc; enfin l'on est étonné d'y voir les *zoophytes* admis encore comme sections, plusieurs années après les découvertes de Peyssonnel et de B. de Jussieu (1742). 6° *Institutiones historico-physicæ regni vegetabilis*, etc., ibid., 1742, in-8°; 2e édition, ibid., 1757, in-8°. On trouve ici le tableau assez détaillé de la méthode qui fait la matière de la 2e édition des *Definitiones*, avec ses avantages et ses défauts. Ludwig a seulement changé la disposition de plusieurs ordres et d'un assez grand nombre de genres, transportés souvent dans des classes différentes. Les *Institutiones* renferment d'autres défauts, et elles sont moins brillantes sans doute que le *Philosophia botanica* de Linné, qui avait paru six ans auparavant et qui a vraisemblablement été utile à Ludwig. Cet ouvrage n'en doit pas moins être regardé comme un des plus solides de cette époque; il peut même encore être lu avec fruit, vu qu'il renferme, ainsi que tous ceux du même auteur, beaucoup d'observations précieuses, présentées d'ailleurs dans un style clair, simple et totalement exempt de prétention. 7° *Ectypa vegetabilium usibus medicis præcipue destinatorum*, en allemand et en latin, Halle, 1760, in-fol. Les ouvrages de Ludwig, malgré leur mérite, ont pendant longtemps eu peu de cours en France. Jean-Jacques nous apprend que, dans le temps de sa plus grande ferveur pour la botanique, il eut beaucoup de peine à se les procurer. Il prisait singulièrement le coup d'œil philosophique, la méthode et la précision de cet auteur. Le nom de *ludwigia* a été donné par Linné à un genre de la famille des *onagres*. D—U.

LUDWIG. *Voyez* LUDEWIG et LUDOVICI.

LUDWIG (CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), médecin allemand, né à Leipsick en 1757 (et non en 1751 comme on l'a écrit) le 19 mai, fut destiné dès son jeune âge à la médecine, par son père, professeur de la faculté de médecine de cette ville. Il venait de perdre cet instituteur de son enfance (1773), quand il commença ses études académiques que termina, en 1779, son admission au doctorat. Il passa ensuite seize mois en voyage (1780 et 1781), visita le sud de l'Allemagne, la

France, la Hollande, l'Angleterre, et non content d'y ajouter à ce qu'il avait de science et d'expérience, s'y procura la connaissance des médecins les plus illustres. De retour dans sa ville natale, il se vit confier à titre extraordinaire les chaires de médecine d'abord (1782), puis d'histoire naturelle (1787), qu'il cumula jusqu'en 1806. Successivement nommé quatrième, troisième, deuxième professeur de sciences médicales (1789, 1796, 1802) et chargé deux fois des fonctions de recteur, il atteignit enfin la première chaire en 1820. Les travaux du professorat ne l'avaient point empêché de participer à ceux de nombreuses sociétés savantes, tant en Allemagne qu'à l'étranger. La société linnéenne le compte au nombre de ses fondateurs. Il mourut d'apoplexie le 8 juillet 1823. On a de lui : 1° une traduction en allemand des *Œuvres choisies de Werlhof sur la fièvre et autres points importants de médecine pratique*, Copenhague, 1785, in-8° (Werlhof avait écrit en latin). 2° *Mémoires choisis sur l'art vétérinaire*, Leipsick, 1785, 4 liv. in-8°; 3° de nombreux *Programmata*, la plupart remarquables, savoir : 1. *De nosogenia in vasculis minimis*, Leipsick, 1809-1819, in-4°, 8 prog.; 2. *Series epistolarum virorum celeberrimorum præteriti sæculi, ad C.-G. Ludwig, prof. med. lips. scriptas*, allem., Leipsick, 1809-1822, in-4°, 7 prog.; 3° *Initia faunæ saxonicæ*, Leipsick, 1810-1811, in-4°, 2 prog.; 4. *De artis obstetriciæ in Academia et civitate Lipsiensi incrementis*, Leipsick, 1811, in-4°, 1 seul prog.; 5. *De damno et calamitate quæ in sanitatem publicam et societatem ex perpetuo bello redundat*, Leipsick, 1814-1815, in-8°, 2 prog. (c'est un riche et magnifique sujet : Ludwig le traite assez habilement; mais en énergie, en puissance d'argumentation, en précision pour les résultats médico-statistiques, il laisse encore à désirer); 6. *Adversaria ad medicinam publicam*, Leipsick, 1816-1818, in-4°, 4 prog.; 7. *Saxoniæ merita in medicinam publicam ab anno 1768 ad annum 1818*, Leipsick, 1818, in-4°, 2 prog.; 8. *Historia insitionis variolarum et vaccinarum*, Rostock, 1809-1823, 4 prog.; 9. *Diagnostica chirurgiæ fragmenta*, 1810-1811, 4 prog.; 10. *Catalecta litteraria physica et medica*, 1809-22; 11. *De venæ sectione infelici*, 2 liv., 1808-1810. 4° *Etudes de la nouvelle horticulture*, Leipsick, 1802, in-8°; 5° divers opuscules et brochures, tels que : *Des moyens de créer dans un Etat un fonds pour la science médicale*, etc. P—OT.

LUETZ. *Voyez* ARAMON.

LUFTY ou LOUFTY, pacha, grand vizir de Soliman Ier, succéda au célèbre Ibrahim, et se trouva avec Barberousse à l'attaque de l'île de Corfou en 1537; mais il est plus connu encore comme ministre que comme guerrier. On estimait sa capacité et sa vertu autant que l'on redoutait sa fermeté et sa rigidité. Il dut à son mérite et sa fortune et la main d'une sœur de Soliman; sa disgrâce vint de son zèle exagéré pour la justice et pour les mœurs. Loufty-Pacha poursuivait le vice avec vigueur et sévissait cruellement contre les femmes débauchées. Il venait de faire mutiler à coups de rasoir une mahométane coupable; la sultane sa femme, sœur de son maître, lui fit les reproches les plus vifs et les plus amers : « Ce supplice, reprit « Loufty, est fait pour le crime, et désormais il « sera la peine de toutes celles qui se déshonore- « ront au mépris de la religion et des lois. » La princesse l'accable alors de nouvelles injures; le vizir, furieux, saisit une masse d'armes qui se trouvait sous sa main; aux cris de la sultane, ses femmes et ses eunuques accourent, se jettent sur le premier ministre de l'empire et le chassent en l'accablant de coups. Cette violation du respect que tous les Ottomans portent au sexe le plus faible fut hautement blâmée par Soliman; il ordonna la séparation de sa sœur et de Loufty-Pacha. Le trop sévère ministre fut disgracié et exilé à Demotica, où il mourut. Ce grand vizir était ami des lettres et les cultivait; il a laissé un ouvrage sur la politique qui ferait honneur à un ministre chrétien. Ce livre, qui a été traduit en italien par le chevalier Côme Comidas di Carbognano, est intitulé *Assaf-Nameh*, *ou Miroir des vizirs*. Il est divisé en quatre chapitres : le premier traite du caractère et des devoirs d'un grand vizir; le second, des règlements et ordonnances militaires; le troisième concerne l'administration; le quatrième, le gouvernement du peuple. S—Y.

LUGO (JEAN DE), cardinal, naquit en 1583 à Madrid, pendant la tenue des états, auxquels son père était député de Séville, sa patrie. Il se fit jésuite, malgré ses parents, en 1603, et après la mort de son père il partagea, du consentement de son frère, sa succession, qui était très-considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers colléges d'Espagne, il fut envoyé à Rome où il professa cette dernière science pendant vingt ans avec succès. Il y menait une vie fort retirée et consacrée à l'étude et aux devoirs de son état, sans aucune prétention aux honneurs. Urbain VIII, instruit de son mérite, fit usage de ses talents en plusieurs occasions, et le récompensa en 1643 par la dignité de cardinal, qui ne lui fit rien changer à sa première simplicité jusqu'à sa mort arrivée le 20 août 1660. Il était, dit-on, clair et précis dans ses leçons; mais il faut avouer que cette dernière qualité ne paraît guère dans ses ouvrages théologiques, recueillis en 7 gros volumes in-folio, imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. La partie la plus estimée est le *Traité de la pénitence*, réimprimé plusieurs fois. Il publia encore une traduction d'italien en espagnol de la *Vie de St-Louis de Gonzague*, et des *Notes* sur les priviléges accordés verbalement à sa société par les papes, Rome,

1645, in-12. On prétend qu'il renouvela dans ses œuvres philosophiques l'hypothèse des *points enflés* pour remédier aux difficultés que présentent les *points mathématiques* et la divisibilité de la matière à l'infini. C'est dans son palais que les jésuites distribuèrent le premier *quinquina* qui leur fut envoyé par leurs confrères d'Amérique ; et c'est de là qu'on l'appela d'abord la *poudre de Lugo* ou la *poudre du cardinal;* le prélat se plaisait à le donner aux pauvres qui en avaient besoin. — Son frère, *François* DE LUGO, jésuite comme lui, fut professeur de théologie au Mexique, censeur de livres et théologien du général à Rome. Il mourut en Espagne, l'an 1652, âgé de 72 ans. On a de lui des *Commentaires* sur la première partie de la *Somme de St-Thomas*, et d'autres ouvrages sur les sacrements et sur la théologie morale. T—D.

LUGO (le P. BERNARD DE), missionnaire, ainsi nommé du lieu de sa naissance, était né vers la fin du 16ᵉ siècle, dans la Galice. Ayant embrassé la règle de St-Dominique, il fut envoyé par ses supérieurs dans l'Amérique espagnole, et se consacra longtemps aux pénibles travaux des missions. Il s'instruisit de la langue des indigènes du royaume de Grenade, et, pour en faciliter l'étude à ses confrères, en publia les règles sous ce titre : *Grammatica en la lingua general del nuovo regno de Grenada, llamerda mosca*, Madrid, 1629, in-8°. Cet ouvrage est très-rare. Sur la fin de sa vie, le P. Bernard se retira dans la maison de son ordre à Santa-Fé, au nouveau Mexique. Nic. Antonio, dans sa *Biblioth. hisp. nova*, lui attribue un manuscrit *de la Confession*, en langue *mosca*. W—S.

LUILLIER (JEAN), fils de l'avocat général du parlement de Paris, embrassa l'état ecclésiastique, fut élu en 1447 recteur de l'université, devint docteur et professeur en théologie, chanoine et doyen de la cathédrale, puis proviseur de Sorbonne. Louis XI le choisit pour son confesseur et l'employa utilement à la pacification des troubles excités par la révolte des grands vassaux de la couronne, et connus dans l'histoire sous le nom de *guerre du bien public* (*voy.* LOUIS XI et GUIENNE). Nommé en 1483 évêque de Meaux, il assembla un synode, procura de grands avantages à son diocèse et mourut le 21 septembre 1500, dans un âge avancé. — *Jean* LUILLIER, seigneur d'Orville, de la même famille que le précédent, était maître des comptes, quand il fut élu prévôt des marchands, en 1592, époque où Henri IV luttait contre la ligue pour reconquérir son royaume. Lorsque ce prince vint se présenter une seconde fois devant Paris et qu'il eut fait son abjuration à St-Denis, Luillier, de concert avec les échevins et les bourgeois les plus notables, secondé surtout par le gouverneur Cossé de Brissac, qu'on avait gagné à la cause du roi, tomba à l'improviste, pendant la nuit, sur la garnison espagnole et facilita ainsi, au péril de sa vie, l'entrée de Henri IV dans la capitale le 22 mars 1594 (*voy.* HENRI IV). En reconnaissance d'un si grand service, le roi créa et lui donna une charge de président à la chambre des comptes. — La famille Luillier s'est divisée en plusieurs branches ; elle est une des plus anciennes de Paris, et a fourni à l'Église et à la magistrature un grand nombre de personnages importants. P—RT.

LUILLIER-LAGAUDIERS, voyageur français, né à Tours, partit de cette ville le 15 janvier 1702, sur la Loire, et descendit ce fleuve jusqu'à Nantes d'où il gagna par terre Lorient, où il devait s'embarquer pour les Indes orientales. Son seul motif pour entreprendre ce long voyage était d'accompagner une de ses parentes qui allait rejoindre son père, oncle de Luillier et demeurant à Chandernagor. Elle était suivie d'une autre demoiselle. Le 4 mars 1702, on fit voile; le 6 juin, on vit Madagascar; le 7, la petite île de Jean-de-Nove, qui est inhabitée ; le 10, Mayote, une des Comores ; le 11, Anjouan, la plus importante de ce groupe; on y relâcha. Le 12 juillet, on était devant Pondichéry. Après avoir passé dix jours dans cette ville, on reprit la mer. Le 7 août, un pilote de Balasor fit entrer le navire dans une des bouches du Gange et bientôt il atteignit sa destination. Luillier avait formé le projet de demeurer quelques années dans les Indes, de bien étudier le pays et d'y recueillir des renseignements suffisants pour le décrire en détail. Il voulait même, afin de connaître par ses propres observations les choses dont il avait l'intention de traiter, aller tout de suite dans l'intérieur de l'Hindoustan, en Chine, à Batavia, en Perse, en un mot partout où il pouvait espérer de récolter des matériaux intéressants. La guerre qui venait d'éclater entre les princes de l'Hindoustan et l'augmentation des droits sur les marchandises, le forcèrent de différer l'exécution de son dessein. Il ne put trouver aucun bâtiment européen ; ceux du pays étaient les seuls qui voyageaient. Néanmoins, il continua de s'informer de tout ce qui l'intéressait. Pendant qu'il s'occupait de ces recherches, quelqu'un lui montra de l'ingratitude. « Le chagrin que j'eus m'obligea, dit-il, de « changer de dessein et de me résoudre enfin « au retour. Quelque regret que j'eusse de par« tir, je ne pus cependant obtenir sur moi-même « la résolution de rester. » Le 19 janvier 1703, il sortit du Gange ; le navire passa devant Pondichéry ; Luillier y alla voir le chevalier Martin, directeur de la Compagnie (*voy.* MARTIN). On mouilla ensuite devant l'île Bourbon ; le 24 mai, on rentra dans le port de Lorient, et Luillier s'empressa de revoir Tours. On a de lui : *Nouveau voyage aux grandes Indes, avec une instruction pour le commerce des Indes orientales, et la description de plusieurs iles, villes et rivières, l'histoire des plantes et des animaux qu'on y trouve,*

Paris, 1705, in-12; Rotterdam, 1726, in-12. — Malgré la brièveté de son séjour dans les Indes, Luillier a tiré si bon parti des *Mémoires* qu'il a eus à sa disposition, que son livre, peu volumineux, peut encore être consulté avec fruit par les personnes qui désirent connaître l'état du commerce dans ces contrées lointaines au commencement du 18ᵉ siècle. Il est le seul voyageur de ces temps-là qui offre des notions détaillées sur cet objet; elles paraissent exactes et annoncent que l'écrivain était un homme judicieux. Il décrit bien les différents pays qu'il a vus et raisonne sensément sur les sujets dont il entretient ses lecteurs; il ne fait pas de digressions inutiles et parle toujours en homme qui respecte les mœurs et la religion. L'édition imprimée en Néerlande a conservé l'approbation du censeur royal de France, mais en lui donnant la date de 1725. Il est à propos de remarquer qu'une singulière faute d'impression s'est glissée à la page 3 de l'édition de Rotterdam. On y fait dire à l'auteur qu'il partit de Tours en 1722; il a raconté à la page 2 que l'idée de voyager lui prit en octobre 1701, et qu'il la mit à exécution au mois de janvier suivant, ou en 1702. La preuve que cette date, celle de l'édition de Paris, est la seule exacte, se trouve à la page 59. Il y est question d'Aureng-Zeyb, empereur mogol, comme vivant encore, et l'on voit par l'article consacré à ce souverain qu'il mourut en 1707. L'*Histoire des voyages*, par Prévost, qui n'a pas fait attention à cette particularité, indique le voyage de Luillier comme ayant été commencé en 1722 (*voy.* l'article MARTIN). Ce livre est terminé, dans l'édition de Paris, par une table des matières qui manque dans l'édition de Rotterdam, où elle est remplacée par un opuscule intitulé *Traité des maladies particulières aux pays orientaux et dans la route, et de leurs remèdes*, par M. D. L. F. D. E. M., docteur en médecine, qui a voyagé et séjourné dans les principales villes des Indes orientales. E—s.

LUILLIER. *Voyez* LHUILLIER.

LUINI (BERNARDIN), peintre italien du 16ᵉ siècle, est nommé par quelques auteurs *Lurino* ou *Luvini;* plusieurs de ses tableaux ont passé même à Rome, pour être de Léonard de Vinci, dont il est regardé par quelques auteurs comme l'élève le plus habile, sans qu'on puisse affirmer qu'il lui dût toute sa gloire, comme on l'a supposé. Il s'était fait remarquer en Lombardie avant que Léonard y vînt établir une académie en 1497. Né sur les bords pittoresques du lac Majeur, au bourg de Luino, dont il porta le nom, suivant l'usage de ce temps-là, il avait eu pour maître en peinture le Milanais Scotto, comme l'attestent plusieurs écrivains italiens des 16ᵉ et 17ᵉ siècles. Lomazzo, qui fut presque son contemporain, dit dans son traité de l'*art de la peinture*, qu'il était déjà un peintre distingué en 1500 (*voy.* LOMAZZO). Il n'aurait pu l'être à cette époque s'il n'avait eu que Léonard pour maître, et il n'aurait pu le devenir ensuite par ses leçons, car Léonard retourna en Toscane cette même année. Ce qu'il y a de conforme à sa manière dans les tableaux que fit ensuite Bernardin s'explique par l'impulsion que Léonard avait donnée à l'académie milanaise, qui retentissait encore de ses préceptes. Il est probable aussi que Luini s'aida beaucoup des cartons et des dessins que ce grand maître avait laissés à Milan. Peu de temps après que celui-ci en fut parti, Luini se rendit à Rome où, voyant ce qui restait des beaux modèles de l'antiquité grecque, et admirant surtout le parti que Raphaël en tirait pour les belles peintures qu'il commençait alors, il tâcha de l'imiter, et se forma une manière où il allia la grâce toute particulière de Raphaël au dessin, au coloris et aux carnations de Léonard. Le conseiller de Pagave, auteur des Appendices qu'on lit au tome 8 des *Vies des peintres*, par Vasari, édition de Sienne, 1792, ne craint pas d'affirmer que Luini ne perfectionna son goût et son style qu'à Rome. L'auteur des notices des *Annales du musée français*, t. 6, a même reconnu le style de Raphaël dans ceux des tableaux de Luini qu'il examinait, et qui sont de la seconde et dernière manière de ce peintre. Labbé Lanzi dit formellement que Luini réunissait en son pinceau la manière de Léonard et celle de Raphaël; et il ajoute que, sous le rapport du génie, il y a peu de peintres qui méritent de lui être comparés. « Ses têtes, « dit Lanzi, paraissent vivantes; leurs regards « et leurs mouvements semblent vous interroger « et attendre une réponse; c'est une admirable « variété d'idées, d'expressions, de draperies, « toutes prises dans le vrai; un style dans lequel « tout est naturel, et rien ne semble étudié; ce « sont des peintures qui vous captivent au pre- « mier aspect, et qui vous obligent elles-mêmes « à les observer partie par partie. » Après avoir fait en Italie beaucoup d'études et de recherches sur ce peintre, nous croyons pouvoir assurer que dans les ouvrages de sa seconde manière on découvre une intelligence fine et parfaite du clair-obscur, par l'effet de laquelle ses figures, obtenant un grand relief, semblent se détacher du fond. Les physionomies et les attitudes ont une expression pleine de vie, de grâce et de suavité. Partout c'est un choix délicat de la belle nature, une soigneuse observation des mœurs et des costumes de l'antiquité, des têtes et des draperies traitées avec un soin rare et un dessin exquis. Ces qualités nous ont particulièrement frappé dans son tableau sur bois, daté de 1520, que la galerie impériale de Milan possède. Elles étaient aussi très-sensibles dans les deux tableaux que les dernières conquêtes des Français avaient procurés au musée de Paris, et que la bibliothèque ambroisienne de Milan a recouvrés (1). On reconnaît

(1) L'un représentait le jeune St-Jean, jouant avec un agneau; l'autre, connu sous le nom de la *Vierge aux Rochers*, et qui a été

aujourd'hui comme l'œuvre de Luini, Salomé, fille d'Hérodiade, recevant la tête de St-Jean-Baptiste, tableau qui est au musée du Louvre et qu'on avait d'abord regardé comme dû au pinceau de Léonard de Vinci (1). Mais c'est une erreur de considérer comme son ouvrage une petite copie de la Cène de Léonard, qui est depuis plusieurs siècles dans l'église de St-Germain l'Auxerrois, à Paris. Luini ne copia jamais aucune des peintures de ce maître ; cette copie paraît être de l'école du Parmegiano. Les fresques peintes par Luini en 1525, dans l'église de Notre-Dame de Saronne, à cinq lieues de Milan, où elles se sont très-bien conservées, sont parfaites, ainsi que celles qu'il peignit à Milan, dans une maison de charité nommée la *Ste-Couronne*. Il en périt quelques-unes dans le déplacement de cet établissement en 1786 ; mais l'on en conserve intactes six très-précieuses sur les murs intérieurs d'une maison voisine qui sert maintenant d'auberge ; elles représentent la fable d'Europe ; et l'on croit y voir la même main qui fit la Psyché de Raphaël, même ses Aventures d'Europe qui ne nous sont parvenues que par la gravure de Bonasoni. Dans la démolition d'un ancien mur du même établissement, on a remarqué des restes de peintures de Luini, qui confirment l'opinion que les modèles de l'antiquité qu'il avait vus à Rome étaient gravés profondément dans son esprit et eurent beaucoup d'influence sur son goût : c'étaient des grisailles représentant plusieurs statues de Rome, notamment le fameux groupe de Laocoon. Un tableau de sa première manière, où il a peint un St-Sébastien avec ses bourreaux, et que nous avons remarqué chez un amateur de Milan, montre que dès lors il avait droit à la réputation de peintre distingué. On y retrouve surtout cette vérité de carnation dont Léonard semble avoir eu presque seul le secret. Lanzi n'a pas cru, comme nous le pensons, que le premier maître de Luini eût été le milanais Scotto. Il l'a fait élève du célèbre peintre et modeleur Gaudence Ferrari, dont Lazare-Augustin Cotta, dans son *Museo Novarese*, avait dit au contraire qu'il fut le maître. Le P. Sébastien Resta, dans ses judicieuses Lettres sur la peinture, a prétendu que Luini ne fut qu'un condisciple de Gaudence, et qu'ils étudièrent ensemble les principes de l'art sous Scotto. Il vaut mieux s'en rapporter à Lomazzo, ami d'Aurèle, fils de Bernardin, qui dit que celui-ci fut, conjointement avec Scotto, le maître de Gaudence. Cet écrivain le vante non-seulement comme un peintre du premier ordre, mais encore comme un excellent poëte. Bernardin cultivait en effet les lettres. Le vieil historien Morigia dit qu'il composa un traité sur la peinture ; et Argellati lui a donné une place dans sa Bibliothèque des écrivains milanais. Tous les auteurs s'accordent à représenter Luini comme un homme passionné pour son art, de mœurs douces et d'un caractère très-affable. Quoique l'*Abecedario pittorico* ait dit qu'il florissait vers 1540, nous croyons que s'il n'était pas mort à cette époque, les beaux jours de son talent étaient passés depuis longtemps. Lomazzo, né en 1538, et non en 1598, comme l'a dit le *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine, s'exprimait ainsi dans son traité publié en 1584 : « Bernardin Lovino vécut au « temps *de' nostri padri,* » c'est-à-dire du père d'Aurèle et du sien propre. Or Aurèle, fils aîné de Bernardin, n'était né qu'en 1530 et mourut en 1593. Bernardin eut encore deux autres fils, auxquels il enseigna l'art de la peinture ; mais ils n'y ont acquis aucune réputation. G—N.

quelquefois attribué à Léonard de Vinci, a été gravé en 1810, avec beaucoup de talent, par M. Boucher-Desnoyers. Le musée du Louvre conserve deux autres tableaux de Luini, qui offrent, l'un l'*Enfant Jésus*, la *Vierge et St-Joseph* ; l'autre, des *Anges apportant les objets nécessaires pour coucher l'Enfant Jésus endormi dans les bras de sa mère.* P—s.

(1) Le Louvre a encore de Luini une *Sainte Famille*, et M. F. Villot lui attribue le *Sommeil de Jesus*, du même musée, où l'on avait voulu voir l'œuvre de Sébastien del Piombo. Z.

LUINO (FRANÇOIS), mathématicien, né à Milan en 1740, entra dans la congrégation des jésuites de cette ville. L'observatoire qu'on y construisit en 1764, dans leur célèbre collége de *Bréra*, fit naître chez lui une grande passion pour les mathématiques. Bientôt il y fut nommé adjoint au professeur d'astronomie et peu de temps après professeur de mathématiques. Ce fut alors qu'il publia son premier ouvrage dont le succès le fit nommer professeur dans les célèbres écoles palatines de Milan, où il eut une grande part aux heureuses réformes que l'Autriche introduisit dans l'enseignement des ingénieurs, et composa pour eux un cours d'algèbre et de géométrie. La chaire de la même science en l'université de Pavie ayant vaqué sur ces entrefaites, fut donnée à Luino, qui l'occupa plusieurs années avec distinction. Le goût des voyages le conduisit à Paris et à Londres. A son retour, il publia un recueil de ses observations scientifiques : la hardiesse de pensées qu'il manifesta dans cet ouvrage et dans un autre intitulé *Méditation philosophique*, lui attira quelques désagréments. Il perdit la chaire de Pavie et se rendit à Come, puis à Mantoue, où il eut une brillante école de mathématiques. Parmi ses élèves, on remarque l'abbé Decésaris, qui devint l'un des professeurs de l'observatoire de *Bréra*. Luino continua ses utiles fonctions jusqu'à la fin de sa carrière, qui eut lieu dans la même ville le 7 novembre 1792. On a de lui : 1° *Esercitazione sull' altezza del polo di Milano*, Milan, 1769, in-4° ; 2° *Sulle progressioni e sulle serie*, ibid., 1767 ; on y a joint deux Mémoires du père R.-J. Boscovich ; 3° *Corso degli elementi di algebra, di geometria e delle sezioni coniche*, Milan, 1772, 3 petits vol.; 4° *Viaggio in Francia ed in Inghilterra;* 5° *Meditazione philosofica.* G—N.

LUISINUS. *Voyez* LUVIGINI.

LUITPRAND ou LIUTPRAND, roi des Lombards, fils et successeur d'Ansprand, régna de 712 à

744. Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitbert, était tombée en 702, entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne; Aribert fit mutiler la femme, le fils aîné et la fille d'Ansprand; mais il épargna Luitprand, le plus jeune de ses enfants et lui permit d'aller rejoindre son père en Bavière. Dans la suite, Ansprand se vengea de l'usurpateur, et il obtint lui-même la couronne des Lombards, qu'il ne garda que trois mois. Son fils Luitprand lui fut alors donné pour successeur, par les suffrages unanimes du peuple. Aucun homme en effet ne méritait mieux de réunir les cœurs de toute une nation, par sa vaillance personnelle, la générosité de son caractère et la sagesse qu'il fit paraître dans ses lois. Les dix premières années de son règne, pendant lesquelles il jouit d'une paix constante, furent employées à réformer la législation lombarde, qu'il rendit digne d'un peuple civilisé. Les troubles excités par les iconoclastes et les dissensions entre l'empereur Léon l'Isaurien et le pape Grégoire II, donnèrent à Luitprand l'occasion de faire de nouvelles conquêtes sur les Grecs. Des insurrections avaient éclaté dans l'exarchat de Ravenne, au sujet de la destruction des images : Luitprand marcha en 728 au secours des insurgés; il prit Ravenne et toutes les villes de la Pentapole, et il enleva aux Grecs tout ce qu'ils possédaient encore au nord de Rome. Il est vrai que Ravenne fut reprise aux Lombards l'année suivante par les Vénitiens, et même que Luitprand fit alors alliance avec les Grecs contre le pape, sans que le motif de ce changement nous soit connu. Grégoire II se rendit dans le camp de Luitprand pour traiter avec lui, et la paix fut momentanément rendue à l'Italie. En 739, Luitprand passa en France avec une armée, pour secourir Charles Martel, vivement pressé par Abderame et par les Sarrasins. Luitprand les contraignit d'évacuer la Provence, qu'ils avaient déjà conquise; l'année suivante, il soumit les ducs de Spolète et de Bénévent qui s'étaient révoltés contre lui, et dans cette campagne, il exerça contre Rome quelques hostilités qui lui ont attiré les malédictions du pape Grégoire III et celles des historiens ecclésiastiques. Cependant Luitprand traita l'État de l'Église avec une grande modération, et Zacharie ayant succédé à Grégoire, non-seulement le roi lombard accorda la paix à ce nouveau pape, contre lequel il n'avait aucun ressentiment particulier, il lui donna encore toutes les marques du plus profond respect et de la plus grande déférence. Luitprand recommença ensuite la guerre contre les Grecs et l'exarque de Ravenne; mais elle fut arrêtée par sa mort survenue en 744. Hildebrand, son neveu, lui succéda. S. S—I.

LUITPRAND, évêque de Crémone, né au commencement du 10e siècle, vécut environ soixante ans. Après avoir été sous-diacre de Tolède, n'étant encore que diacre de l'Église de Pavie, il fut envoyé en 946 en ambassade auprès de Constantin, par Béranger, marquis d'Ivrée. Il était évêque de Crémone quand l'empereur Othon le nomma, en 962, son ambassadeur auprès de Jean XIII. Luitprand assista l'année suivante au concile tenu à Rome, qui déposa ce pape, et il y porta la parole au nom d'Othon, qui était présent, mais qui n'entendait pas la langue des Romains. En 968, il retourna à Constantinople en qualité d'ambassadeur d'Othon. Il ne reçut que de mauvais traitements de Nicéphore Phocas, empereur d'Orient. Avant de partir il écrivit sur la muraille de la maison qu'il occupait et sur une table de bois, des vers dont voici la traduction : *Moi Luitprand, évêque de Crémone, suis venu d'Italie à Constantinople pour y négocier un traité de paix, et ai été enfermé durant quatre mois d'été dans cette maison bâtie de marbres de différentes couleurs, exposée à tous les aspects du soleil, sujette à l'excès du chaud et à la rigueur du froid, dépourvue d'eau et des autres commodités nécessaires*, etc. Il partit le 2 octobre de Constantinople, où il était arrivé le 4 juin. Malgré l'accablement où il était par suite de ses fatigues et l'état de faiblesse de sa santé, il avait représenté dignement son maître et avait répondu avec courage aux propos outrageants que Nicéphore Phocas lui tenait contre Othon. Luitprand était un des hommes les plus érudits de son siècle. Il connaissait très-bien l'antiquité et écrivait même des vers en grec et en latin. La meilleure édition de ses œuvres est celle d'Anvers, 1640, in-fol. Ces œuvres renferment : 1° une Histoire qui contient le récit de ce qui est arrivé de plus remarquable en Allemagne et en Italie depuis l'an 862 jusqu'en 964. Cette relation, en 6 livres, est écrite avec beaucoup plus d'élégance qu'on n'en trouve dans les autres ouvrages du même temps. 2° Le Récit de son ambassade vers Nicéphore Phocas; l'auteur convient lui-même qu'il est quelquefois *trop étendu dans ses discours*. On peut lui reprocher aussi d'être en même temps satirique et flatteur, quelquefois même peu fidèle. Ces deux morceaux, qui sont cependant précieux pour l'histoire du temps, ont été traduits en français par le Pr. Cousin, dans le tome 2 de son *Histoire de l'empire d'Occident*. La chronique publiée sous le nom de Luitprand, *Chronicon ad Tractemundum illiberitanum*, etc. *Mantuæ Carpetanorum*, Madrid, 1635, in-4°, est un ouvrage supposé (*voy.* HIGUERA). On peut, au reste, à ce sujet consulter la *Bibliotheca hispana vetus* de N. Antonio, liv. 6, ch. 16 et suiv. A. B-T.

LULLE (RAYMOND), philosophe chrétien, longtemps célèbre par la méthode dite *ars Lulliana*, enseignée en Europe dans les 14e, 15e et 16e siècles, naquit vers 1235 à Palma, capitale de l'île de Majorque. Jacques Ier, roi d'Aragon, très-zélé pour la foi chrétienne, ayant eu à se plaindre des mauvais traitements exercés envers son ambassadeur par le roi mahométan des îles de Majorque et de Minorque, fit en 1229 la con-

quête de ces îles sur les Sarrasins. Le père de Raymond, gentilhomme natif de Barcelone, seconda son prince dans cette expédition; il reçut de lui en partage des domaines à Majorque et y établit son séjour. Le jeune Raymond ne fut point d'abord instruit dans les sciences. Élevé au sein d'une cour qui alliait la galanterie à la religion, il mena une vie plus que dissipée. La fonction de sénéchal du palais ne le retint point, et une épouse, dont il eut des enfants, ne put le fixer. On rapporte que, vivement épris des attraits d'une dame, il la poursuivit un jour jusque dans l'église, et qu'en ayant obtenu un rendez-vous, elle lui découvrit son sein rongé par un cancer. Cette vue, dit-on, le fit rentrer en lui-même. Il quitte la cour, médite des projets de retraite et part pour St-Jacques en Galice. D'après les conseils de Raymond de Pennafort, étant de retour à Majorque, il se voue comme lui au salut des autres pour faire le sien; mais, ne pouvant embrasser la vie religieuse, il en prend l'habit et se retire sur la montagne de Randa, dans une solitude qui lui appartenait. Selon Wadding, il aurait eu alors quarante ans; mais il était seulement âgé de trente années, comme il le dit lui-même dans le livre 2 des *Contemplations;* ce qui permet de compter les neuf années qu'il employa pour acquérir des connaissances, et travailler à son *Art général*, jusqu'à l'époque de la mort de Jacques Ier. Sur les sollicitations de Clément IV auprès des princes chrétiens pour le recouvrement de la terre sainte contre les musulmans, Jacques avait repris la croix l'un des premiers, en 1268. Raymond Lulle, animé du même zèle, forma de son côté le projet d'une croisade spirituelle. Dans le dessein de combattre par le raisonnement les infidèles que les croisés n'avaient pu réduire par les armes, il se mit à étudier les théologiens et les philosophes; mais, ayant à proclamer les dogmes de la religion, il chercha dans des catégories plus élevées que celles d'Aristote les principes de sa croyance. Un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il passa la nuit lui fit voir sur les feuilles du lentisque ou peut-être du millepertuis, arbrisseau, des traits qui semblaient figurer des caractères turcs et arabes. A son réveil, il se regarda comme décidément appelé à une mission chez les divers peuples. Le zèle qui lui faisait apprendre les langues étrangères pour prêcher la foi chrétienne aux infidèles le portait en même temps à diriger ses moyens vers son but, celui d'inculquer les mystères de la foi en prouvant qu'ils n'étaient pas opposés à la raison. Il composa ainsi sa méthode, appelée aussi *Art général*, ou démonstratif de la vérité, par lequel les attributs les plus généraux et les plus élevés sont montrés dans tous les sujets comme étant la raison même des choses et de leurs rapports. Morhof a fait voir le peu de probabilité que Raymond Lulle ait tiré de la philosophie arabe les principes abstraits de sa méthode, comme l'avance Gabriel Naudé dans son Apologie des grands hommes accusés de magie. La vision merveilleuse de Lulle, la hauteur de sa doctrine, dont il lut l'exposé à Majorque, le firent croire inspiré : on l'admira, quoique sans l'entendre. Jacques II, fils du conquérant, mort en 1276, l'ayant mandé alors à Montpellier, la doctrine de Lulle y fut examinée et accueillie du roi, qui autorisa la fondation d'un collége chez les frères mineurs, à Majorque, pour y enseigner les langues orientales et la nouvelle méthode. Jean XXI confirma cette institution la première année de son pontificat. Raymond Lulle avait à son service un Arabe, dont il avait appris l'idiome dans ses entretiens. Celui-ci, voyant que son maître avait le projet de se servir de ce moyen contre la loi de Mahomet, voulut le frapper d'un poignard. Son maître para le coup et se contenta de le désarmer; mais il ne put empêcher qu'on ne l'arrêtât. Quoique cet incident semblât un présage du sort qui le menaçait un jour, il s'achemina vers Rome pour obtenir l'établissement de nouveaux colléges religieux, et propager l'enseignement de sa méthode, qui non-seulement tendait à opérer la conviction en matière de foi, mais devait faciliter les moyens de traiter et de discourir dans cette même vue sur toutes sortes de questions. Lulle avait compté beaucoup sur la piété et le zèle d'Honorius IV; mais ce pape étant mort, il se dirigea vers la France, dont le roi protégeait le sien; et il vint à Paris où, par l'autorisation de Bertold, chancelier de l'université, il expliqua son *Art général* en 1287. Là, un docte professeur d'Arras, nommé Thomas, qu'il appelle son maître, devint son disciple. Cependant ses premières leçons eurent peu de succès. De Paris, Lulle revint à Montpellier, où il simplifia sa méthode, et fit, pour l'expliquer, son *Art inventif de la vérité*, ou l'Art de trouver les démonstrations par des procédés moins vagues ou moins compliqués que les premiers. Il y reçut des lettres patentes du général de l'ordre de St-François, pour lire et professer sa méthode dans les monastères de cet ordre. Il passa ensuite à Gênes, et y traduisit son ouvrage en arabe. De Gênes, il alla de nouveau à Rome, pour y traiter avec Nicolas IV de la fondation de colléges pour son pieux dessein. Mais le pape eût voulu remédier par une puissante croisade aux désastres extrêmes des chrétiens dans le Levant, s'il avait vécu plus longtemps. Lulle reprit la route de Gênes avec l'intention d'entreprendre un voyage en Afrique, pour tenter de faire seul ce qu'il eût désiré être accompli par plusieurs. Il partit en 1292 pour Tunis, où il se mit à conférer et à disputer avec les docteurs de l'Alcoran. Il prétendit, par les principes transcendants de sa doctrine, en distinguant dans la Divinité un ordre ternaire d'attributs, tiré de la faculté, de l'acte et de l'opération, démontrer le mystère de la Trinité aux

mahométans. Mais, accusé d'avoir voulu attaquer la religion établie, il eût été puni de la peine capitale sans l'intervention d'un savant prêtre arabe, qui l'avait entendu avec intérêt discourir sur le christianisme et qui fit commuer sa peine en un simple bannissement. Il se rembarqua pour Gênes, et loin de se rebuter, il s'occupa d'une clef de l'*Art démonstratif* et de l'*Art inventif*, en classant ses principes et ses règles dans une *Table générale*. Il l'acheva en 1292, à Naples, où il enseigna publiquement sa méthode jusqu'à l'époque de l'élection du pape Célestin V. L'*Art expositif* qu'il y donna aussi, où l'auteur détermine et développe les motifs de sa doctrine pour en faire l'application à la foi catholique, fut sans doute le résultat des lectures publiques qu'il avait faites de sa *Table générale* et en quelque sorte un nouveau commentaire de l'*Art inventif* et de l'*Art démonstratif*. Il fit alors auprès du pape de nouvelles instances, et après l'abdication de Célestin V, il s'attacha aux pas de Boniface VIII, qu'il suivit à Rome pour le rendre favorable à ses vues. C'est là que, dans le dessein de rendre plus sensible l'exposé de son art général et de sa doctrine, il composa son *Arbre des sciences*, où les principes et les facultés sont représentés par les racines et le tronc; les fonctions, les actes et les opérations par les branches, les rameaux et les feuilles; les effets et les résultats par les fleurs et le fruit. Il fit aussi son livre des *Articles de foi*, et déposa le tout sur l'autel de St-Pierre. N'ayant pu rien obtenir de Boniface VIII, il vint à Paris solliciter Philippe le Bel, et il en obtint la fondation d'un collége. C'est de cette époque de 1298 que paraît dater l'enseignement public de sa philosophie sur le continent. La solution qu'il donna par ses principes généraux d'un grand nombre de questions théologiques du *Maître des sentences* (*voy.* LOMBARD), et l'explication de celles que lui adressa le docteur d'Arras, son disciple, contribuèrent sans doute à établir l'enseignement de sa méthode. C'est à la même époque, où il n'était pas encore connu et accrédité, qu'on doit placer l'anecdote rapportée par Wadding, et qui, mise à la date de 1308, ne peut convenir au temps où vivait Jean Scott. Lulle assistait dans son humble habit d'ermite aux leçons de ce célèbre docteur. Ayant donné à entendre par un geste qu'il n'était pas de l'avis du professeur, Scot lui fit, comme à un écolier, cette question de grammaire : *Dominus, quæ pars est scientiæ?* Lulle répondit : *Non est pars, sed totum;* ce qui ouvrit les yeux à Scot, et fit naître une dispute entre notre philosophe et le Docteur subtil. La philosophie de Lulle ne se bornait pas à la controverse. L'exaltation de ses sentiments égalait celle de son esprit : il se souvenait d'ailleurs qu'il était père. L'*Arbre des sciences* fut suivi de l'*Arbre de la philosophie d'amour*, avec un *Art d'aimer* adressé à son fils, et enfin de *Méditations de l'ami et de l'aimé*, divisées en 365 journées, ouvrages qui forment la philosophie pratique du pieux auteur et découlent de sa théorie, dont le principe ou le premier degré, dans son échelle des attributs divins, était la *bonté*. L'auteur s'y qualifie du titre d'ermite du tiers ordre de St-François; il les dédia et les présenta au roi et à la reine de France. Il écrivit aussi son livre des *Contemplations*. Mais sa philosophie, qui n'était pas celle d'un pur contemplatif, le portait à mettre la main à l'œuvre. Il invite les rois de France et d'Espagne à le seconder, et parvient à obtenir un nouveau collége, qui fut fondé à Alcala. Les délibérations de Philippe le Bel et de Clément V, à Lyon, sur les moyens de secourir les chrétiens dans le Levant, lui firent concevoir le plan d'une seconde excursion en Afrique. On le vit entreprendre à Lyon, en 1305, un résumé général de sa philosophie, et composer à Montpellier un traité du mystère de la Trinité, qu'il prétendait expliquer en montrant que Dieu n'eût pu être parfaitement bon, si le Père ne s'était manifesté de toute éternité en engendrant le Fils et le Saint-Esprit. Dans cette vue, Lulle se rendit à Gênes, passa en Barbarie, et s'arrêta, nouvel Augustin, à Bona (l'ancienne Hippone), où il réussit à convertir plusieurs philosophes averroïstes qui regardaient la foi comme opposée à la raison. Alger le vit ensuite opérer de nouvelles conversions; mais ayant disputé avec un philosophe arabe nommé *Homerius* (probablement Omar), qu'il réfuta de vive voix et par écrit, il fut arrêté, mis au cachot, et, après des sollicitations et des offres vaines pour le faire changer d'opinion et lui fermer la bouche, on le bannit à perpétuité comme perturbateur du repos public. Embarqué sur un vaisseau génois, Lulle fait naufrage à la vue du port de Pise, et s'occupe néanmoins de reprendre les principes de sa méthode, de les résumer et abréger. A sa prière, les Pisans, déterminés par l'exemple des chevaliers de St-Jean de Jérusalem, lui remettent pour le pape des lettres dont l'objet est de proposer un ordre de chevaliers chrétiens pour délivrer les saints lieux de la domination des Turcs, dont il voudrait toutefois opérer la conversion. Il obtient bientôt de pareilles lettres à Gênes. Les dames génoises même s'engagent à contribuer de leurs deniers à cette expédition. Mais la proposition de Raymond Lulle paraît au pape celle d'un insensé. Il retourne à Paris où, en vertu de l'approbation donnée à sa doctrine par quarante docteurs et bacheliers de l'université, il professe dans son domicile, rue de la Bûcherie, son grand *Art général*, résumé et abrégé. C'est là qu'il détermine, dans un ordre ternaire et sous autant de règles corrélatives, ses neuf principes, en les appliquant dans le même ordre à autant de sujets et de questions qui s'y rapportent. En 1310, il achève et dédie au roi de France un livre intitulé les *Douze principes*, qui sont l'application et l'extension de sa doctrine à la philo-

sophie naturelle; il y combat les averroïstes contre lesquels il réclame l'assistance du roi. Il fait voir que ses principes dans l'ordre physique n'ont rien de contraire à la théologie, et que celle-ci en est la fin. Une *Logique* qu'il donne a le même but. En 1311, lors de la convocation d'un concile général à Vienne, Lulle s'y rend et demande au concile : 1° l'établissement dans toute la chrétienté de colléges ou de monastères pour son double projet; 2° la réduction des ordres militaires à un seul, pour combattre puissamment les ennemis de la foi; 3° la suppression de l'enseignement de la doctrine d'Averroès, tendant à consacrer dans les écoles la philosophie aristotélicienne qui, se bornant en métaphysique à une sèche catégorie, et en morale à des idées tirées des sens, ne permettait point de rattacher la raison aux principes de la théologie. Malgré ses demandes, la philosophie d'Aristote ou du moins sa dialectique continua d'être enseignée : l'extinction de l'ordre des Templiers ayant été résolue, et la réunion de leurs biens aux Hospitaliers prononcée seulement, une levée de deniers pour une nouvelle croisade des princes eux-mêmes fut arrêtée, quoique le projet n'eût pas d'exécution. Il paraît, au surplus d'après la Clémentine *De magistris*, qu'il obtint l'établissement ou la confirmation d'écoles pour l'enseignement de sa méthode, dont une avait été fondée en 1310 par lettres patentes de Philippe le Bel. Lulle revint à Paris, et y acheva plusieurs ouvrages de théologie, entre autres un traité *De Natali puero*, qu'il présenta au roi et qui avait pour objet l'*Incarnation*. Il s'occupa aussi de composer ou de traduire ses livres du catalan ou du latin en arabe, pour l'instruction des Sarrasins, qu'il avait toujours en vue. Enfin, dans le dernier essor de son zèle, après la mort de don Jacques et de Philippe le Bel, ses protecteurs, il se rend, muni de ses livres, à Majorque, et il fait ses adieux à ses concitoyens. Quoique âgé de près de quatre-vingts ans, il part pour l'Afrique, et le 14 août 1314 il débarque, comme la première fois, à Tunis, où l'un de ses biographes (Bouelles) le fait périr, tandis que d'autres (Ségui et J.-M. de Vernon) le font aller en Égypte. Il visite à Bona ses anciens amis, se rend à Bugie, et, après s'être concerté avec quelques Sarrasins convertis, prêche avec confiance dans les places publiques Jésus-Christ incarné aux mahométans. Il s'annonce comme ramené, malgré son ban, par le désir de leur salut. Son courage les irrite; ils le poursuivent, l'accablent de pierres et le laissent mort sur le rivage. La nuit, des marchands génois recueillent le vieillard et l'emportent sur leur navire. Il respirait encore; ils mettent à la voile pour l'île de Majorque, à la vue de laquelle, le jour même de St-Pierre et de St-Paul, le malheureux Lulle rendit l'esprit. A leur abord dans l'île, le vice-roi et les principaux de la ville vinrent prendre le corps, qui fut d'abord mis dans le tombeau de la famille de Lulle, à Ste-Eulalie. Mais les religieux de St-François l'ayant réclamé, il fut transféré dans leur église, où depuis lors on n'a cessé de le révérer, comme un martyr, dans une chapelle qui lui a été consacrée. Le témoignage de son martyre et celui de son exhumation, tirés des archives de Majorque, sont le texte de l'office qu'on y célèbre et qui a été imprimé à Valence en 1506. Sa mort s'y rapporte à l'année 1315 ; il avait alors 80 ans, suivant le mémoire contenant les actes de sa vie, envoyé par les Majorcains au saint-siége pour solliciter la canonisation de Raymond Lulle. Ces actes et les autres pièces recueillies dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes, une ancienne Vie manuscrite contemporaine citée par Wadding et les ouvrages donnés à leur date par l'auteur même, nous ont servi comparativement à fixer et à rectifier les époques et les faits changés ou intervertis jusqu'ici par les biographes. J.-M. de Vernon suppose, d'après Ségui, que Lulle avait fait un voyage en Angleterre, afin d'engager le roi Edouard à équiper et armer une flotte contre les Turcs, et d'après le P. Pacifique de Provins, qu'il avait trouvé la médecine universelle qui lui avait prolongé la vie. Mais ces faits sont aussi apocryphes que les écrits de médecine et d'alchimie qui lui ont été attribués. Pour autoriser ces assertions, il a fallu le faire vivre plus tard, ce que dément sa chronologie et ce qui ne peut convenir qu'à un autre Raymond de Terraga, juif néophyte, qui a vécu après 1315 et avec lequel Abraham Bzovius a pu confondre le premier en lui attribuant des propositions condamnées par Grégoire XI. Le fait est que Nicolas Eymeric, inquisiteur dominicain, qui professait sur l'immaculée conception une doctrine opposée à celle qu'on attribuait au pieux Raimond, avait publié une bulle de ce pape, ayant pour objet la censure des livres de Raymond Lulle. Mais les erreurs prétendues ne s'étant point trouvées dans les écrits de Lulle, ni la bulle dans le bullaire du pontife, un conseil de docteurs qui avait été convoqué par don Pierre d'Aragon déchargea l'écrivain de toute censure en 1386 ; cette décision fut confirmée en 1409 par Martin V, et en 1563 le concile de Trente fit rayer ses livres de l'*Index*, quoique, selon Bellarmin, ils n'aient pas été positivement autorisés. Il n'est pas étonnant qu'une philosophie nouvelle employée à démontrer dans son principe la vérité des mystères, ait pu paraître hasardée dans les choses où la raison doit céder à l'autorité de la foi. C'est en ce sens seul que la Sorbonne, suivant Gerson, refusa d'admettre l'enseignement de cette doctrine, regardée par quelques-uns comme fantastique ; ce qui obligea dans le temps Lulle de se justifier de cette imputation. Henri Sponde, en relevant l'erreur plus grave de Bzovius, lui oppose les fondations des divers colléges autorisées par les papes et, entre autres par la Clémentine. L'appro-

bation donnée à la méthode lullienne comme moyen général d'enseignement par les rois d'Espagne en 1415, 1449, 1503 et 1526, s'appuie en effet non-seulement sur le témoignage de l'université de Paris et de son chancelier, et sur les lettres patentes de Philippe le Bel, mais sur l'autorité apostolique elle-même et sur la sentence portée en faveur de la doctrine en 1386. Ferdinand le Catholique avait aussi établi à Majorque une université pour cet enseignement et fait ériger une nouvelle chaire à Valence en 1500; elles furent confirmées par Charles-Quint et par les rois Philippe Ier et Charles II, dans le 16e et le 17e siècle, suivant les statuts publiés en espagnol en 1698, in-4°. La méthode professée, mais diversement comprise vu l'abstraction des idées et l'obscurité des termes, produisit une foule d'interprétations. Dans la France, l'enseignement de la méthode ainsi modifiée s'était répandu à Paris, à Lyon, à Montpellier, et, dans l'Italie, à Rome même; et jusqu'à l'époque du règne de Louis XIV et d'Alexandre VII, où l'instruction sous les jésuites et la méthode générale sous Descartes prirent une autre direction, l'on ne cessa de publier sur la méthode lullienne déjà expliquée, résumée et abrégée dès l'origine par son auteur, de nouvelles explications, des commentaires, des introductions, des clefs, etc. Cependant, quoique depuis la renaissance des lettres elle eût trouvé des sectateurs remarquables dans Jacques Lefèvre d'Etaples, qui donna des éditions de plusieurs de ses œuvres, dans Raimond-Sebonde, auteur, d'après sa méthode, d'une *Théologie naturelle*, traduite du latin par Montaigne; dans Alstedius, qui produisit un arbre encyclopédique enté sur l'arbre de Lude et le germe de celui de Bacon; cette méthode, destinée à traiter les différents sujets en les dirigeant vers les principes de la plus haute philosophie, avait fini par dégénérer en disputes et en déclamations, et l'on crut avoir mis en pratique le *grand art*, en traitant et en discourant de tout à la manière des scolastiques. La philosophie de Lulle au fond n'avait pu remplacer la métaphysique ou du moins la dialectique d'Aristote, quoiqu'elle l'attaquât dans son principe et lui fût supérieure dans ses règles, parce qu'Aristote eut d'ailleurs une grande autorité dans la philosophie naturelle ou d'observation, autorité qu'il a conservée depuis Bacon et Locke. La doctrine lullienne ne pouvait non plus prévaloir sur celle de Platon, dont le sommet était la base d'où elle s'élevait, parce qu'étant subordonnée à la doctrine théologique qu'elle semblait appuyer et qui la soutenait, celle-ci devait tôt ou tard prendre l'ascendant sur une philosophie dénuée de son appui et laissée à elle-même. On va voir par l'exposition simplement nominale de cette méthode réduite à ses éléments les plus distincts au milieu du chaos des commentaires, qu'elle se rattache dans sa plus grande partie à la doctrine théologique. Les deux échelles dont elle est formée, l'une d'attributs, l'autre de sujets soit absolus, soit relatifs, procèdent en s'élevant ou en descendant, selon l'ordre suivant. Les attributs au nombre de neuf sont : la *bonté*, la *grandeur* et la *durée*, constituant l'*essence*; — la *puissance*, la *sagesse* et la *volonté*, composant l'*unité*; — la *vérité*, la *vertu* et la *gloire*, formant la *perfection*. Les uns et les autres, considérés sous les rapports de différence, de concordance et d'opposition, de principe, de milieu et de fin, de supériorité, d'égalité et d'infériorité, et appliqués successivement à autant de sujets : *Dieu*, les *Esprits*, le *Ciel*; l'*homme*, l'*imaginatif*, le *sensitif*; le *végétatif*, l'*élémentatif*, l'*instrumentatif* : celui-ci a dû comprendre la clef ou le moyen de liaison des sujets entre eux et des attributs aux sujets, déterminés chacun par les questions d'existence, de cause et d'effet, de qualité, de quantité et de relation, de temps, de lieu et de mode. On conçoit que la considération des *rapports* par lesquels on peut combiner ces *attributs* et ces *sujets*, en les disposant circulairement dans autant de tableaux et en les présentant corrélativement les uns aux autres, pour en tirer des conclusions par le moyen de la clef ou à l'aide des *questions*, doit donner lieu à des arguments, à des discours raisonnés ou élevés, mais aussi à des notions vagues ou à des lieux communs, si d'un côté une autorité supérieure, et de l'autre l'observation des faits, ne leur fournit une sanction ou une base générale. C'est ce qui est arrivé à la méthode du P. Kircher, l'un des commentateurs de Lulle les plus remarquables. Les arguments de sa méthode, développée dans son *Ars magna sciendi*, ont servi à disserter sans mesure et sans fin par d'éternelles transmutations ou transpositions de termes, et l'*Art de discourir* de Hauteville n'en est qu'une application scolastique et verbeuse, qui est de même entièrement oubliée. Dans les siècles où tout se rapportait à la théologie, les colléges de Lulle ont dû fleurir; mais lorsque les sciences d'observation, s'élevant des faits particuliers à leurs principes généraux, n'ont plus permis au génie de s'élancer à des généralités plus grandes que ces principes, la méthode de Lulle a dû décliner peu à peu, la théologie reprendre ses droits comme une science à part, et les autres sciences se renfermer dans leurs propres limites. L'encyclopédie des connaissances, élevée désormais sur des bases moins hautes, dut partir des fondements des diverses sciences rapportées à l'homme et à ses facultés. Mais on voit que la théologie, la première en dignité, se trouve en quelque sorte hors de classe dans le système, tandis que c'est là où tout se rapporte dans l'arbre des sciences de Lulle. Quelque large que soit la base d'une méthode de connaissances humaines, comme l'a tenté l'auteur de cet article (1); quelque haut même que puisse s'élever la phi-

(1) Voyez *Tableau méthodique des connaissances humaines* avec l'explication. Paris, Migneret, 1806, in-fol.

losophie de la science générale, il restera toujours entre elle et la *théosophie* une lacune immense, qui empêche qu'une méthode telle que celle de Raymond Lulle puisse jamais être la base d'un système positif et suivi dans toutes ses parties. Le mélange de doctrines mystiques et d'idées philosophiques qui l'a fait nommer *Cabale*, parce qu'elle semble envelopper ainsi toutes les sciences et en être la clef, a entraîné une multitude d'ouvrages de l'auteur lui-même, pour chercher vainement à expliquer cette liaison. Quelques-uns de ses biographes en ont porté le nombre à plusieurs mille. Les plus modérés l'ont réduit de cinq cents à environ trois cents, épars dans les bibliothèques de Majorque, de Rome, de Barcelone, de la Sorbonne, de St-Victor et des Chartreux de Paris; mais il ne s'en trouve guère que deux cents désignés par les titres et les premiers mots de l'ouvrage, et ce nombre doit encore être diminué, parce qu'ils sont quelquefois peu distincts les uns des autres, que des chapitres ont été donnés comme des titres d'ouvrages, et que des explications de professeurs ou de disciples ont été souvent prises, par des écrivains sans critique, pour des leçons du maître. Nous nous bornerons en conséquence aux ouvrages principaux, dont les éditions ou les commentaires sont connus, qui se rattachent surtout à sa biographie et à sa doctrine, et qui ont été avoués par l'auteur. Tels sont : 1° *Ars generalis sive magna*, comprenant *Ars demonstrativa* et *Ars inventiva veritatis*, publiés par Alphonse de Proazza, Espagnol, Valence, 1515, in-fol.; traduits en espagnol par Pierre de Guevara, Madrid, 1584, in-8°; 2° *Ars expositiva*, Valence, id.; 3° *Tabula generalis ad omnes scientias applicabilis*, ibid.; 4° *Arbor scientiæ*, Barcelone, 1482, in-fol.; Venise, 1514; par les soins de Gilbert de Villiers, Lyon, 1515, 1635, in-4°, traduit en espagnol par P. de Guevara, avec des explications, Madrid, 1584, in-8°; par Alphonse de Zepeda, Bruxelles, 1663, in-fol.; et en français par Perroquet, d'après l'édition de Proazza; 5° *Ars magna generalis ultima, edit. per Bern. Lavinheta*, Lyon, 1517, in-4°; Majorque, 1645, in-4°, avec des notes par François Marzal de Minorque; 6° *Ars brevis*, Valence, 1515; Paris, 1578, edit. Bern. de Lavinheta; Barcelone, 1565, in-8°; Francfort, 1596; Taraçona (*Turiasonæ*) 1619, in-4°; 7° *Liber quæstionum super quatuor libris Sententiarum*, Lyon, 1491; Palerme, 1507; 8° *Quæstiones magistri Thomæ Atrebatensis solutæ secundum artem*, Lyon, 1491; 9° *Tractatus de articulis fidei christianæ demonstrative probatis*, composé à Rome en langue vulgaire, traduit par l'auteur en latin à Majorque; Paris, 1578, in-16; 10° *De demonstratione (Trinitatis) per æquiparantiam liber*, Valence, 1510; 11° *Controversia cum Homerio Saraceno habita in urbe Bugia sermone arabico, in latinum à Lullo translata Pisis*, Valence, par les soins d'Alph. Proazza, 1510; 12° *Liber natalis pueri Jesu*, Paris 1499; 13° *Libri duodecim principiorum philosophiæ contra Averroïstas*, dédiés à Philippe le Bel; Strasbourg, 1517; Alcala, 1519; 14° *Logica nova*, Valence, 1519; Majorque, 1584, avec des commentaires; 15° *Liber meditationum totius anni, alias de amico et amato*, Rouen, 1632, avec des notes. — Idem, sous ce titre : *Libellus Blaquernæ de amico et amato*, edit. *cura Jac. Fabri stapulensis;* avec le *Primum volumen contemplationum duos libros continens*, Paris, J. Petit, 1505, in-fol; traduit en valencien par J. Bonlabii, Valencia, 1521, in-fol.; 16° *Philosophia amoris*, publié par le même Jacques Lefebvre d'Étaples, Paris, Badius, 1516, in-4°, avec le *Metaphysica*, le *Philosophiæ in Averroistas expotulatio* et le *In rhetoricen isagoge;* 17° *Liber proverbiorum*, Venise, 1507; Valence, 1510, in-4°, publié par le même avec l'ouvrage précédent; 18° *Libri contemplationum*, par les soins du même éditeur (*voy.* le n° 15). La lecture de ce livre avait fait naître à Lefebvre l'idée d'embrasser la vie solitaire (1); 19° *Phantasticus*, Paris, 1499, in-fol. L'auteur repousse le nom de *phantastique*, qu'on lui donnait vulgairement, et fait son apologie. La plupart des ouvrages de Lulle, relatifs à sa méthode ou à l'*Ars magna*, ont été recueillis pour la première fois en 1598 à Strasbourg par Lazare Zetzner, in-8° d'environ 700 pages. Ce recueil réimprimé en 1617, 1651, etc., contient les n°s 1, 6, 13 et 14 ci-dessus, *Kabbala* (2), *Rhetorica* et les commentaires d'Agrippa et de G. Bruno cités plus bas (*voy.* Vogt, *Catal. libror. rar.*). L'édition de 1651, contenant plus de onze cents pages et décrite avec détail par Freytag (*Appar.*, t. 3, p. 143-149), contient de plus le n° 9, etc., et d'autres commentaires. Nicolas Antonio, d'après Wadding et Proazza, a donné le catalogue des ouvrages que l'auteur a écrits, non-seulement sur sa méthode, sur la philosophie et la théologie, mais sur la grammaire, la mnémonique, les mathématiques, la physique, etc. Le recueil de ces divers ouvrages a paru sous le titre de *Lulli opera omnia per Bucholium collecta curante electore Palatino et edita per Saltzingerum*, Mayence, 1721, 10 vol. in-fol. Mais il peut être utile de recourir aux Bollandistes pour distinguer, surtout sous le rapport de la doctrine religieuse, les écrits qui peuvent réellement lui être attribués d'avec ceux qui ont été mis faussement sous son nom. Les livres d'alchimie dont on l'a fait auteur, sont trop opposés à la pauvreté évangélique d'un homme qui avait tout quitté par zèle pour la doctrine de Jésus-Christ, et qui se déclare en beaucoup d'endroits contre la chimère de la pierre philosophale, cherchée de son temps par Arnauld de Villeneuve,

(1) L'*Examen critique des Dictionnaires historiques* ne fait aucune mention des éditions données par ce grand ami de la philosophie de Lulle, quoique l'article de Lefebvre y soit assez étendu sur tout ce qui est relatif à ses travaux sur Aristote et ses commentateurs. C. M. P.

(2) Ce traité avait déjà paru séparément, vingt ans auparavant, sous ce titre : *De auditu Kabbalistico, sive ad omnes scientias introductorium*, Paris, Gille Gorbin, 1578, in-16.

dont on l'a cru disciple. Les circonstances et les dates mêmes, dans plusieurs de ces livres, dont celui de la *Sagesse naturelle* est adressé à Edouard III, roi d'Angleterre, prouvent d'ailleurs qu'ils se rapportent à une époque postérieure et paraissent appartenir à un autre Raymond dont on a parlé. Les véritables ouvrages de Raymond Lulle se rattachent plus ou moins aux traités relatifs à son art ou à sa méthode, qui sont tous précédés d'une invocation à Dieu et tendent tous à un but éminemment religieux. C'est ce que n'ont pas toujours observé les auteurs qui ont commenté, expliqué ou corrigé la méthode de Lulle et dont voici les plus remarquables : Bernard Lavinheta, Français, de l'ordre des Frères mineurs, *Artis magnæ interpretatio* et *practica*, Lyon, 1517, 1523, in-4°; réimprimé à Cologne par les soins d'Alstedius, en 1612. — Henri Corn. Agrippa, *Commentaria in Artem brevem* (*voy.* AGRIPPA).—Giordano Bruno de Nole, *De complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16, et *De lampade combinatoria*, Prague, 1588, in-8° (*voy.* BRUNO). — P. Jérôme Sanchez, *Methodus generalis ad omnes scientias addiscendas in qua R. Lulli Ars brevis explicatur*, Taraçona, 1613, 1619. — Valerius de Valeriis, *Arboris scientiæ expositio*, avec les deux ouvrages précédents, Strasbourg, 1617, in-8°. — J. Henri Alstedius, *Clavis artis Lullianæ et veræ logices*, Strasbourg, 1612, 1633, in-8°.— Jul. Pacius, éditeur de l'*Organum* d'Aristote, *Ars Lulliana emendata*, Valence et Lyon, 1618, in-8°; Naples, 1631, in-4°, traduit en français, Paris, 1629, in-8°. — Augustin Nunès, carme espagnol, *Breve declaracion del arte R. Lulli*, Grenade, 1833, in-8°. — N. Morestel, *Encyclopædia sive artificiosa ratio et via circularis ad Artem magnam Lulli*, Rouen, 1646, 1648, in-8°. — Hugues Carbonel ou Carbonet, Languedocien, de l'ordre des Frères mineurs, *Artis Lullianæ seu memoriæ artificialis secretum, oratoribus et prædicatoribus utillimum*, Paris, 1620, in-8°.—Jean Belot, Français, *Œuvre des œuvres*, contenant l'art de la mémoire, l'art de doctement prêcher et haranguer, d'après Raymond Lulle, Rouen, 1640, in-8°; Lyon, 1654, in-8°. — Nicolas de Hauteville, l'*Art de bien discourir*, ou l'Art de Lulle, expliqué, étendu et appliqué à la chaire et au barreau, suivi de l'*Esprit de Raymond Lulle* (*voy.* HAUTEVILLE).— A. Perroquet, prêtre du comté d'Avignon, le *Grand Art de Lulle, reconnu, éclairci et appliqué*, comprenant l'Apologie de Raymond Lulle, etc. (*voy.* ci-après). — Kircher, *Ars magna sciendi seu ars combinatoria*, Amsterdam, 1669, in-fol. Son objet a été de corriger, éclaircir et développer l'art de Lulle, qui fut appelé de là *Ars Kirchero-Lulliana* et dont le P. Gaspar Knittel donna un abrégé à Prague, 1682 et 1687, in-8°. Quoique celui-ci ait montré que Kircher devait à l'art fécond de Lulle ses travaux immenses et qu'il ait fait valoir les corrections de son confrère, qui se réduisent à quelques différences dans l'ordre et dans les termes, la méthode de ce philosophe, comme l'avait jugée Leibniz dans sa dissertation de *Arte combinatoria*, Leipsick, 1666, in-4°, était restée applicable plutôt à l'art de discourir sur la science qu'à l'art d'acquérir la science. Depuis Lavinheta et Sanchez, qui ont du moins indiqué le but pratique de l'auteur, aucun lulliste en effet, si ce n'est Raymond de Sebonde n'a fait usage de ses principes suivant la fin principale qui est la démonstration de la vérité. Malgré les efforts d'Alstedius pour appliquer l'art de Lulle à tous les genres de science, et pour reproduire, quoique luthérien, la pratique lullienne du moine Lavinheta, cet art, réduit aux combinaisons logiques ou aux amplifications oratoires, a pu faire dire à Bacon que, par le moyen de cette science, celui qui connaît les mots d'un art croit avoir appris l'art lui-même. Les apologies nombreuses, de la part des sectateurs de Lulle et les éloges non moins multipliés par ses biographes, n'ont pu soutenir ni faire revivre la doctrine ni l'auteur, dont il ne reste plus depuis un siècle, même à Majorque, d'autre souvenir que celui de ses vertus. Indépendamment d'une Vie manuscrite de Lulle qui paraît être contemporaine, sinon écrite par l'auteur même, car elle s'arrête au concile de Vienne, et qui, conservée au collége de la Sapience à Rome et citée par Nocol. Antonio et Wadding, paraît être la même que celle d'un manuscrit des archives de Majorque, on compte plus de vingt biographies imprimées, dont on désignera les auteurs suivants : Charles Bouelles (*voy.* BOUELLES). C'est la Vie de Lulle la plus ancienne, imprimée à Amiens en 1511, dans la maison de François de Halewin, évêque de cette ville, et réimprimée par Badius en 1514. Benoît Gonon, moine célestin, l'a insérée dans les *Vies des Pères d'Occident*, Lyon, 1625. — Nicolas de Pax, patricien de Majorque, *Elogium*, etc., Alcala, 1519. — Louis-Jean Vileta, chanoine de Barcelone, ibid., 1565, en tête de l'*Ars brevis*. — Vincent Mut, dans l'*Histoire de Majorque*, t. 2. Il raconte assez exactement ce qui concerne l'origine de Raymond Lulle. — Nicolas Mellinus, jurisconsulte, *Concio de vita Lulli*, Majorque, 1605. — Jean Ségui, chanoine de Majorque, Vie publiée en 1606, avec un petit poëme en vers catalans (*y un tratadillo llamado Desconsuelo, del mismo Ramon Lull, compuesto en verso lemosi* (1) *y traduzido en castellano por N. de Pax*), Majorque, Gabr. Gasp., 1606, in-8°. L'auteur a recueilli plusieurs choses invraisemblables; et il pèche souvent contre la chronologie et la géographie. — François Marzal, de Minorque, professeur de l'art de Lulle, *Archielogium vitæ et doctrinæ R. Lulli*, Majorque, 1645, in-4°. — Guillaume Colletet, Vie en français, à sa suite de la *Clavicule*, ou *Science de R. Lulle*, par P. Jacob, Paris, 1646, in-8°. — Jean-Marie de Vernon, *Histoire de la*

(1) On sait que le dialecte catalan ou valencien était alors souvent désigné, dans le pays même, sous le nom de langue limousine.

sainteté et de la doctrine de R. Lulle, Paris, 1668, in-12. Il porte à environ trois mille les ouvrages de l'auteur, et va jusqu'à dénombrer sans les spécifier ceux qu'il dit être par centaines dans les différentes bibliothèques de France, d'Espagne et d'Italie. — Nicolas de Hauteville, Vie extraite de Ségui, à la suiste de l'*Art de bien discourir*, avec une chronologie tirée des Annales de Wadding, les actes ou pièces justificatives concernant la doctrine de R. Lulle, et une *Bibliographia Lulliana* de trois à quatre cents ouvages, sans indication particulière, soit de lieu, soit de temps. — A. Perroquet, *Vie et martyre du bienheureux Raymond Lulle*, en tête de son *Apologie*, avec une indication semblable d'environ cinq cents ouvrages, désignés d'après Alph. Proazza, mais dont ceux, en petit nombre, qui ont été publiés sont mentionnés dans l'*Apologie*, sous leur date, soit de composition, soit d'impression. — Enfin, outre les détails donnés par Luc Wadding, dans les *Annales de l'ordre de St-François*, et par Nicolas Antonio, dans sa *Bibliotheca hispana*, le P. Sollier, jésuite d'Anvers, s'étend très-longuement sur sa vie, sa doctrine théologique et ses ouvrages religieux, dans les *Acta sanctorum* du 29 juin, où l'on trouve aussi une *Dissertation historique* sur le culte immémorial et la justification de la doctrine du bienheureux Raymond Lulle, imprimée par l'université lullienne à Majorque, en 1700, in-4° de 750 pages. *Voy.* encore sur Raymond Lulle, l'*Histoire littéraire de la France*,et X. Rousselot, *Etudes sur la philosophie du moyen âge*, t. 3, ch. 19. G—ce.

LULLE (Antoine), savant grammairien du 16e siècle, né dans l'île de Majorque, de la même famille que le précédent, fut appelé à Dole pour y enseigner la théologie, et s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de succès. Il eut le bonheur de compter parmi ses élèves Claude de la Baume, coadjuteur de l'archevêché de Besançon (*voy.* Baume Montrevel); et ce prélat, reconnaissant de ses soins, le nomma vicaire général du diocèse. Ant. Lulle revit les anciens statuts synodaux, et en publia une édition plus correcte que les précédentes et enrichie de notes explicatives, il procura aussi une réimpression du bréviaire et des livres d'Eglise, dont il retrancha un grand nombre de faits apocryphes. Lulle mourut à Besançon le 12 janvier 1582, dans un âge avancé. Il était savant canoniste, grand théologien et bon littérateur pour le temps où il a vécu. Il était en correspondance avec Erasme, Ramus et d'autres hommes justement célèbres. Gilbert Cousin lui a dédié quelques-uns de ses ouvrages; et l'on ne peut trop s'étonner que Lulle ait laissé périr, dans les prisons de l'archevêché, un homme dont il devait apprécier mieux que personne les talents et les belles qualités. On a d'Ant. Lulle : 1° *Progymnasmata rhetorica*, Bâle, 1550, in-8°; nouv. édit., augmentée, ibid., 1551, et Lyon, 1572, in-8°. C'est un recueil de préceptes sur les exercices qu'il convient de faire pratiquer aux jeunes rhétoriciens. 2° *Basilii magni de exercitatione grammatica cum in eamdem preparatione, græce*, Bâle, 1553, in-8°; 3° *De oratione libri* 8, *quibus non modo Hermogenes ipse totus, verum etiam quicquid fere a reliquis Græcis ac Latinis de arte dicendi traditum est, suis locis aptissime explicatur*, Bâle, 1558, in-fol. C'est proprement, dit Gibert, la rhétorique d'Hermogène, avec quelques préceptes tirés principalement d'Aristote et de Cicéron. Lulle ne paraît pas estimer beaucoup Quintilien ni Longin; il trouve que Quintilien fait mieux connaître les défauts que les beautés de l'éloquence, et que Cicéron a encore mieux pratiqué ce grand art qu'il ne l'a enseigné; mais il a pour Aristote une telle vénération qu'il a cru ne pouvoir se dispenser de traiter des universaux, des catégories, etc., qui avaient servi de point de départ à son parent fameux pour s'élever plus haut. Cet auteur ne manque d'ailleurs ni d'instruction ni même de goût. Ce qui lui fait tort dans l'esprit des personnes qui le lisent, c'est sa diffusion et l'opinion avantageuse qu'il montre de ses talents (*voy.* Gibert, *Jugement des savants qui ont traité de la rhétorique*, t. 2, p. 143 à 154). Chacon attribue encore à Lulle un traité *De claris Antoniis* et de savantes *Notes sur les Psaumes* (1), mais il paraît que ces deux ouvrages n'ont jamais été publiés. W—s.

LULLIN (Amédée), né à Genève en 1695, étudia la théologie sous Bénédict Pictet et Jean-Alphonse Turrettini, fut agrégé au corps des pasteurs de cette ville, et se distingua par ses talents pour la prédication. En 1737, il obtint la place de professeur d'histoire ecclésiastique. Il était aussi membre de l'université d'Oxford et de la société de Londres pour la propagation de la foi. Il mourut en 1756, léguant tous ses livres à la bibliothèque publique de Genève. Ses sermons ont été publiés sous ce titre : *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, Genève, 1761-67, 2 vol. in-8°. Le 1er volume est précédé d'une préface composée par Jacob Vernet, pasteur protestant. La préface du 2e volume est de Ch. de Lubières, littérateur. — *Jean* Lullin, probablement de la même famille que le précédent, était né à Tanine, en Savoie, le 20 février 1729. Il exerçait à Chambéri la profession d'imprimeur-libraire. On a de lui : 1° *Etrennes historiques de Savoie*, Chambéri, 1776. Elles ont été continuées par son fils jusqu'à l'époque de la révolution; 2° *Notice historico-topographique sur la Savoie*, suivie d'une *Généalogie raisonnée de la maison royale de ce nom*, et du *Tableau chronologique des chevaliers de l'Annonciade*, Chambéri, 1787, in-8°. Z.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX (Michel), agronome, né à Genève en 1694, se livra à l'étude des arts mécaniques et de l'agriculture, dans le

(1) Il adressa ce *commentaire* en 1566 au cardinal Granvelle, en le priant d'user de son crédit pour lui faire obtenir l'évêché de Majorque. (*Mss. de Granvelle*).

dessein de se rendre utile à sa patrie. Il se concilia l'estime et la confiance de ses concitoyens, qui l'élevèrent aux premières charges de la république. Convaincu que la ville de Genève devait son existence aux arts mécaniques, il tenta de créer de nouvelles sources de prospérité en perfectionnant ces arts, ou en introduisant ceux qui n'étaient pas connus. Il fallait pour cela posséder à fond les pratiques usitées, et celles que la localité ou les circonstances présentaient comme avantageuses. Lullin en fit une étude spéciale, non dans les livres, mais au milieu des ateliers et parmi les ouvriers. Il se fit apprenti dans plusieurs, afin d'en mieux connaître les détails et d'en mieux juger. Il s'était ainsi rendu capable d'exercer dix-huit professions; il en possédait presque tous les outils, et il avait même exécuté plusieurs ouvrages avec un grand degré de perfection. Il se livra également à l'agriculture, et se rendit surtout célèbre par l'invention d'un semoir, qui fut alors très-vanté, surtout par Duhamel. Cet instrument, usité depuis très-longtemps chez les Chinois, fut aussi employé quelquefois par les Espagnols, puis par les Anglais. Les Italiens, de leur côté, lui avaient donné un haut degré de perfection (*voy.* LANA). Celui de Lullin fut mis en pratique avec succès à Genève, d'où il passa en France. Il avait imaginé une charrue à couteaux pour le défrichement des prairies naturelles. Ce citoyen zélé pour le bien public donna un exemple utile à sa patrie et à la France, en inspirant le goût des expériences agricoles; mais les résultats de son zèle et de ses lumières ne furent pas avantageux à sa fortune. Il mourut en 1781. On a de lui un ouvrage où il donne la description de son semoir, intitulé *Expériences et réflexions sur la culture des terres, faites aux environs de Genève dans les années* 1754, 1755 *et* 1756, in-8°. — Son fils, LULLIN DE CHATEAUVIEUX (J.-André), né le 28 juin 1728, se distingua au service de France sous le maréchal de Saxe, et dans la guerre de Sept ans; il y était devenu colonel propriétaire d'un régiment suisse et lieutenant général. Il est mort le 22 février 1815, dans un âge fort avancé. L—IE.

LULLIN DE CHATEAUVIEUX (JACOB-FRÉDÉRIC), agronome et publiciste, fils et petit-fils des précédents, naquit à Genève le 6 mai 1772, et mourut dans cette ville le 24 septembre 1841. Il était correspondant de l'Académie des sciences et de la société centrale d'agriculture de France, de celles des géorgophiles de Florence et membre de la société des arts de Genève. On lui doit plusieurs écrits sur les sciences agricoles, dont le plus célèbre est intitulé *Lettres écrites d'Italie, en* 1812 *et* 1813, *à M. Charles Pictet*, publiées en 1815; 2° édit. augmentée, Genève et Paris, 1834, in-8°. Il composa aussi des *Lettres* sur l'agriculture de la France, qui furent insérées pour la plupart dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, puis réimprimées en 1817, 2 vol. in-12. Lullin de Châteauvieux a laissé fort avancé un travail important, dans lequel il se proposait de fixer l'état où l'économie rurale est arrivée en France, dans ces derniers temps. L'agriculture ne fut pas l'unique objet de ses investigations : son esprit fin et observateur se portait à suivre les phases multipliées de la politique générale et particulière de notre siècle. Ses relations nombreuses avec les personnages qui y ont joué les premiers rôles le secondèrent merveilleusement à cet égard. Il publia à ce sujet deux écrits anonymes, dont l'un, les *Lettres de St-James* (Genève, 1821-1825, 5 part. in-8°), empreint de toutes les opinions des réformistes, lui fit une réputation. L'autre a conservé longtemps le voile dont il avait voulu le couvrir, malgré tous les efforts que la curiosité piquée a faits pour le lever. C'est le *Manuscrit venu de Ste-Hélène*, dont la rédaction fut successivement attribuée à Benjamin Constant, à madame de Staël et à d'autres écrivains. Il existe un exemplaire sur lequel Lullin de Châteauvieux se déclare l'auteur de cet opuscule, où, se mettant à la place de l'empereur déchu, adoptant ses idées et en quelque façon son style, l'exilé de Ste-Hélène est censé avoir rédigé, pour son fils, l'histoire apologétique de sa vie et l'exposé de ses projets. Quelques personnes crurent d'abord à Paris que l'ouvrage était réellement de Napoléon; mais de nombreux anachronismes et des opinions qui ne pouvaient pas lui appartenir furent bientôt reconnus et démontrés dans plusieurs écrits, notamment dans le *Manuscrit venu de Ste-Hélène, apprécié à sa juste valeur*, par l'auteur de cette notice, Paris, 1817, in-8°. M—D j.

LULLY (JEAN-BAPTISTE), célèbre compositeur français, a toujours signé son nom comme il vient d'être donné, quoique dans la langue du pays où il était né, l'*y* n'existe pas; sans doute il adopta cette orthographe en entendant son nom prononcé à la manière française, c'est-à-dire avec appui sur la dernière syllabe. Il avait vu le jour en 1633 à Florence ou dans les environs de cette ville. Son père était meunier et plus exactement *garçon de moulin*. La prétention affichée par lui plus tard, quand Louis XIV lui accorda des lettres de naturalisation, d'être fils d'un gentilhomme florentin n'est pas plus fondée que le titre d'écuyer qu'il prend en cette même occasion : il n'y avait à cette époque à Florence aucune famille tant soit peu notable du nom de Lulli, et en Italie le titre d'*écuyer* a toujours été employé dans son sens propre et jamais pour désigner le premier grade de la noblesse. Quoi qu'il en soit, mademoiselle de Montpensier ayant prié le chevalier de Guise, qui partait pour l'Italie de lui ramener un petit Italien, *s'il en rencontrait un joli*, ce fut le jeune Baptiste qu'il présenta lors de son retour; sans doute l'enfant avait plu au chevalier par sa gaieté et sa vivacité, car ce n'était point par la *beauté* qu'il brillait. Aussi lorsque Mademoiselle l'eut vu, elle ne trouva de

place pour lui que dans ses cuisines, de sorte qu'il fut relégué parmi les *galopins* ou sous-marmitons de l'office. Il faut croire qu'en présentant le jeune Florentin à Mademoiselle, le chevalier de Guise n'avait fait aucune mention des talents qu'il possédait dès ce moment. En effet il avait de bonne heure reçu quelques leçons d'un moine franciscain, qui lui avait montré à jouer de la guitare, instrument pour lequel Lully conserva toujours du goût, parlant dans l'occasion avec beaucoup de respect et de reconnaissance du bon cordelier qui le lui avait enseigné. Il n'avait du reste guère plus de douze ans quand il arriva en France. On a prétendu qu'à peine installé dans les cuisines, on l'y vit rassembler des casseroles, les disposer convenablement en séries musicales, puis au moyen d'un pilon s'en servir pour exécuter des sortes de carillons. Le fait n'est pas impossible, mais il est certain qu'il ne tarda pas à se procurer un méchant violon; cet instrument était alors fort en usage, surtout comme instrument de danse, et peut-être en reçut-il les premières notions de quelqu'un de ses *supérieurs;* d'ailleurs l'étude qu'il avait faite de la guitare et ses dispositions naturelles lui rendirent le doigté du violon praticable et même facile; son désir d'apprendre fit le reste et il employait à s'exercer tous les moments libres que lui laissait l'exercice de ses fonctions. Le comte de Nogent rendant visite à Mademoiselle et passant par hasard contre les fenêtres des cuisines, dit à la princesse que parmi ses galopins, il s'en trouvait un qui avait *du talent et de la main;* l'enfant accomplissait alors sa treizième année. Mademoiselle lui fit quitter l'office et il fut reçu dans les appartements, dont sa figure peu agréable l'avait d'abord fait éloigner. A cette époque, il y avait dans la domesticité, comme partout ailleurs, une hiérarchie déterminée et une étiquette rigoureuse dont on ne s'écartait jamais : aussi le jeune Lully ne fut-il admis dans les appartements que comme *valet des valets de chambre*. Heureusement ce titre n'empêcha pas Mademoiselle de lui donner aussitôt un maître, pris sans doute parmi les artistes qui composaient sa musique particulière et pendant les six ans que Lully resta dans cette maison, il fit des progrès extraordinaires, particulièrement sur le violon. Il étudia bientôt le clavecin et la composition sous Metru, Gigault et Roberday, organistes alors fort célèbres à Paris. A peine Lully posséda-t-il quelques connaissances en ce genre, qu'il se mit à composer, et ses airs ne tardèrent pas à être remarqués. Une circonstance particulière, peu honorable pour lui, augmenta sa réputation de compositeur : une plaisanterie satirique faite aux dépens de Mademoiselle, au sujet d'un accident survenu dans sa garde-robe ayant été versifiée, Lully eut le tort de mettre sur ces vers une mélodie qui en augmenta la vogue. Irritée d'une telle insolence et jugeant avec raison qu'on est toujours impardonnable de tourner en ridicule ses bienfaiteurs, Mademoiselle ordonna que Lully fût chassé sur-le-champ. Obligé de quitter l'hôtel qui avait vu naître et croître son talent, il se présenta aux Violons du roi, où d'abord il ne fut reçu, dit-on, que comme garçon d'orchestre. Qu'il ait ou non rempli cet emploi, il est certain que dès ce temps, c'est-à-dire en 1652, il écrivait des airs de divers genres, extrêmement goûtés de tous ceux qui avaient occasion de les entendre. Le roi lui-même eut envie de connaître Lully, qui joua du violon en sa présence et avec un tel succès, qu'une nouvelle bande de douze violons fut formée et mise sous sa direction ; comme elle restait indépendante de la grande bande des vingt-quatre violons du roi, on la nomma bande des *petits violons*. Sous la conduite de Lully, les petits violons ne tardèrent pas à surpasser les *grands*, et c'est réellement à leur chef que l'on doit en France les premiers perfectionnements de la musique instrumentale, tant sous le rapport de la composition que sous celui de l'exécution. Tous les violonistes qui se firent un nom à cette époque et à celle qui suivit immédiatement, sortaient de la bande des *petits violons*. Cependant Lully cherchait à trouver partout des protecteurs, se faisant entendre dans les réunions intimes des grands personnages de la cour et composant à l'occasion des morceaux de peu d'étendue qu'il chantait lui-même. Son succès, du reste, était assuré du moment qu'il avait plu au roi. Dans les ballets mêlés de récits que l'on exécutait souvent à la cour, et dans lesquels Louis XIV et autres membres de la famille royale figuraient quelquefois, il fut chargé d'ajouter des airs de chant ou de danse. On fut fort satisfait de ce qu'il produisit en ce genre, en sorte qu'à la représentation de l'opéra de *Serse*, composé par Cavalli, on le chargea d'ajouter des airs de ballet ; bientôt après il fut chargé de composer en entier la musique des ballets de la cour, et nommé par le roi surintendant de sa musique. Alors il cessa entièrement de jouer du violon, ne voulant plus être que compositeur. Comme tel, il se montra fort soigneux et fort laborieux, écrivant quantité de pièces que l'on chantait dans les appartements, surtout au coucher du roi qui se plaisait souvent à les fredonner lui-même, ce qui en augmentait encore la vogue. Bientôt les applaudissements de la cour ne suffirent plus à Lully : sa réputation ne tarda pas à devenir populaire ; par suite de circonstances qui se présentèrent d'elles-mêmes et dont il sut profiter avec une habileté extrême. Les opéras italiens, joués à la cour par les chanteurs que Mazarin avait fait venir de Venise, avaient été peu goûtés. Les Français n'ont jamais pu faire à la musique la part convenable dans son association aux paroles, et soit faute de comprendre la langue italienne, soit que les paroles des premiers opéras venus

de Venise parussent mauvaises, on tint fort peu de compte de la mélodie dès lors très-remarquable qui s'y trouvait unie. Ceux qui étaient capables de l'apprécier pensaient qu'il était impossible d'appliquer une mélodie de ce genre à la poésie française. Lully lui-même ne cessa pendant dix ans de répéter que la langue française ne pouvait en aucune façon se prêter aux exigences de l'opéra italien. Cependant Perrin, introducteur des ambassadeurs chez Gaston, duc d'Orléans, avait donné un démenti au surintendant de la musique de la cour en composant les paroles d'une *pastorale*, qu'il avait appelée *Première comédie française en musique*, et qui fut suivie d'un opéra intitulé *Pomone*, l'un et l'autre mis en musique par Cambert et dont le marquis de Sourdeac s'était chargé de diriger le mécanisme, tout en apportant des fonds dans l'entreprise. Perrin avait obtenu en son nom un privilége pour la représentation des opéras en France; mais la division s'étant introduite entre les trois associés, dont pourtant les affaires se présentaient dans l'état le plus favorable, Lully fut assez adroit pour tourner cette dissension à son profit, et, par le crédit de madame de Montespan, il obtint que les droits de Perrin lui seraient transférés moyennant uue somme d'argent. Le payement donna lieu à un procès intenté à Lully par Guischard, architecte intéressé dans la société de Perrin; le musicien répondit par une accusation d'empoisonnement. Au bout de deux ans, ce procès durait encore et ne fut terminé que par l'intervention du roi, qui ordonna l'assoupissement de cette affaire. C'est donc, comme on le voit, une erreur grave, quoique fort commune, de donner Lully comme ayant le premier introduit l'opéra en France; ce ne fut qu'après le succès de Cambert et la prompte réalisation de bénéfices considérables par Perrin et ses associés que Lully ne trouva plus la langue française si rebelle à la musique dramatique qu'il l'avait auparavant déclaré, opinion que les travaux de Cambert n'avaient d'abord pu changer. Du moment qu'il tint le privilége, son procès n'arrêta pas un instant son activité. Fort de la protection de la cour, il fit construire un théâtre dans le jeu de paume du Bel-Air, rue de Vaugirard, et sut obtenir de la main du roi une lettre qui ordonnait la clôture de celui que Guischard avait construit rue Mazarine. A peine Lully a-t-il ouvert le sien qu'en un moment il réunit des chanteurs, des symphonistes, des machinistes, il est à la fois compositeur, directeur, régisseur, chef d'orchestre, conducteur des machines et maître des ballets. Ses soins s'étendent et suffisent à tout, et aucun obstacle ne vient entraver le succès de son entreprise. Par un rare bonheur, il rencontre un poëte qui sait plier son génie à toutes les exigences de la scène, à toutes celles de la musique, qui peut même condescendre, sans que son style perde rien de sa pureté, de sa grâce, de son éclat, à tout ce que tant d'écrivains appellent les *caprices* du compositeur, lesquels ne sont en réalité que les nécessités de la musique. Lully forme des acteurs-chanteurs et des choristes, comme il avait précédemment formé des violonistes; il sait modifier ses inspirations et les mettre à la portée des sujets qui seront chargés de les rendre, faute de pouvoir élever ceux-ci à sa propre hauteur. On ignore l'origine de l'association de Lully et de Quinault; si ce fut le musicien qui devina en cette occasion la véritable aptitude du poëte, connu jusqu'alors par des comédies fort médiocres, on ne pouvait assurement faire preuve d'une plus heureuse perspicacité. On la reconnut bien mieux encore dans la manière dont le musicien procédait avec le poëte. Quinault commençait par dresser le canevas de plusieurs sujets d'opéras et les montrait au roi, qui choisissait celui qui lui plaisait le plus; Quinault fixait alors son plan et le communiquait à Lully; celui-ci l'examinait, indiquant les endroits où il voulait des divertissements, des danses et des chansonnettes de bergers, de pêcheurs, etc., fort nombreuses dans les anciens opéras. Pour tous ceux de ces airs qui devaient avoir des paroles, Lully en composait lui-même en même temps qu'il écrivait les airs; ces paroles n'avaient point de sens ou avaient un sens insignifiant; leur objet unique était d'indiquer au poëte comment les syllabes devaient tomber dans chaque vers et comment les repos avaient à se distribuer d'un vers à l'autre. Ces canevas informes étaient refaits par Quinault, qui s'astreignait rigoureusement à la coupe et à la syllabation marquées par le musicien, c'est-à-dire à rapporter constamment les syllabes fortes aux temps forts de la mesure. A l'égard des scènes, Quinault les préparait seul, puis les soumettait à l'Académie; celle-ci donnait son avis, d'après lequel il modifiait quelquefois ses premières idées; il les portait ensuite à Lully, qui, sans s'inquiéter le moins du monde des décisions accadémiques, obligeait souvent le poëte à refaire ou remanier tout son travail. Lorsque enfin Quinault avait terminé une scène de manière à contenter le musicien, celui-ci s'en emparait, s'en pénétrait, la lisant et la relisant jusqu'à ce qu'il la sût par cœur; alors il se mettait au clavecin, chantait plusieurs fois les paroles et gravait dans sa tête la mélodie qu'il se proposait d'y adapter. Quand le morceau était ainsi terminé, il pouvait le répéter tout entier sans difficulté. Alors venaient Lallouette ou Colasse, ses élèves, qui l'écrivaient sous sa dictée, ainsi que la basse continue destinée à l'accompagner; il leur laissait aussi le soin d'ajouter d'après la basse les parties instrumentales. Tout ceci ne fait pas que Lully ait été le créateur de l'opéra en France. Outre un premier essai de tragédie lyrique qui avait eu lieu à Carpentras, en février 1646, par la représentation au palais épiscopal de cette ville

d'*Akébar, roi du Mogol*, paroles et musique de l'abbé Mailly, la première pièce, fruit de l'association de Cambert et Perrin, remontait à 1659, et de compte fait, six opéras français existaient déjà lorsque Lully donna le 15 novembre 1672 : 1° *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*. Ce n'était point un opéra, mais un pastiche formé de la réunion de morceaux composés par lui pour la chambre et la chapelle du roi, ou pour les comédies de Molière, et dans lequel on trouve même de la musique qui ne lui appartient pas; Benserade, Périgny et Quinault avaient eu part aux paroles. Enfin ce dernier écrivit : 2° *Cadmus et Hermione*, tragédie lyrique en cinq actes, qui fut donnée au mois de février 1673, et c'est vraiment en cette pièce que se révéla le génie dramatique du compositeur. On y remarqua plusieurs morceaux intéressants, qui frappèrent vivement la cour et le public. Dès lors les ouvrages de Lully se suivirent à peu près année par année. On vit successivement paraître : 3° *Alceste*, tragédie en cinq actes, 1674 ; et l'on y trouva une beauté plus soutenue que dans *Cadmus*; 4° *Thésée*, en cinq actes, parut en 1675; et l'on loua fort le rôle de Médée, quelques duos et airs que l'on trouvait surtout originaux; 5° le *Carnaval*, mascarade et entrées, 1674; 6° *Atys*, en cinq actes, 1676. La descente de Cybèle émerveilla les spectateurs, le récitatif fut trouvé parfaitement beau et des scènes entières fort agréables. 7° *Isis*, cinq actes, 1677, parut l'ouvrage le plus savant de l'auteur, mais dans sa nouveauté ne fut pas le mieux reçu du public. Lully faisait lui-même grand cas du trio des Parques qui s'y trouve; la plainte de Pan fut regardée comme un chef-d'œuvre de musique imitative. Ce fut à l'occasion de cet opéra que Louis XIV fit rendre un arrêt qui permettait à tout homme de condition de chanter l'opéra et d'en recevoir les gages sans déroger. 8° *Psyché*, tragi-comédie-ballet en cinq actes, auxquels avaient travaillé Molière, Pierre Corneille et Quinault, 1678; 9° *Bellérophon*, en cinq actes ainsi que les suivants, 1679. Cet opéra est le premier où les scènes de magie furent traitées de manière à causer une vive impression sur les spectateurs. 10° *Proserpine*, 1680, fut surtout admiré à cause du duo des deux basses, dont il n'y avait pas encore eu d'exemple et que Lully n'a pas renouvelé depuis; le chœur *Jupiter lance le tonnerre*, dont contre sa coutume il avait composé les parties accessoires, parut offrir des effets surprenants. 11° Le *Triomphe de l'Amour*, ballet en vingt entrées, 1681; 12° *Persée*, cinq actes, 1682; 13° *Phaéton*, cinq actes, 1683, tomba lors de la première représentation, malgré les applaudissements donnés au chœur qui devint alors fort célèbre :

O l'heureux temps
Où les cœurs seront contents !

On reprochait au compositeur d'avoir trop donné dans le *goût italien*. Ce fut à cette occasion que Lorenzani, maître de la chapelle du roi, quoique ennemi particulier de Lully, prit honorablement parti contre ses adversaires. Le *Phaéton* ne tarda pas à se relever et finit par être l'un des ouvrages les plus goûtés. 14° *Amadis*, 1684; 15° *Roland*, l'un et l'autre en cinq actes, 1685; 16° *Idylle sur la paix, ou l'Eglogue parfaite*, 1685; 17° enfin *Armide*, cinq actes, 1686; et dans la même année, 18° *Acis et Galathée*, pastorale héroïque, paroles de Campistron. *Armide*, qui passa depuis pour le chef-d'œuvre de Lully, fut d'abord mal reçu; le compositeur fit jouer cet ouvrage à huis clos et pour lui seul. S'en étant déclaré content, le roi dit que, puisque Lully avait trouvé cet opéra bon, il devait l'être; en effet, il ne tarda pas à se relever. *Achille et Polixène*, joué en 1687 et attribué à Lully, paraît contenir quelque chose de lui, mais appartient réellement à Colasse. Du vivant de Lully, on caractérisait les différences qu'il avait mises dans le style de ses opéras en disant qu'*Athis* était l'opéra du roi, *Phaéton* celui du peuple, *Isis* celui du musicien. Il est fort remarquable que ce ne fut qu'à l'âge de quarante ans que Lully donna son premier opéra ; mais à cette époque il avait déjà composé une grande quantité de musique vocale et instrumentale, notamment en musique d'église, des morceaux pour la chapelle du roi dont toute la cour ne se lassait pas d'admirer le mérite. Les mémoires du temps et les lettres de madame de Sévigné en parlent avec enthousiasme. Lully ne composait pas fort rapidement; il mettait d'ordinaire un an pour écrire et retoucher un opéra, et l'on a vu qu'il s'épargnait dans la composition tout ce dont il pouvait sans trop d'inconvénient charger ses élèves. Il est un des musiciens qui ont, de leur vivant, obtenu le plus de gloire et de richesses. Le suffrage du public ne lui fit presque jamais défaut, et il obtint constamment celui de Louis XIV, qui si souvent entraînait tous les autres; or ce roi ne voulait entendre d'autre musique que la sienne. Lully, aussi bon courtisan qu'habile musicien, sut profiter singulièrement des favorables dispositions de ce prince, non-seulement pour se faire accorder des grâces de toute espèce, qui enrichirent lui et sa famille, mais encore pour écarter tout rival et surtout pour empêcher qu'aucun de ceux qui en eussent été capables écrivissent des opéras français. Comme on l'a vu, il avait d'abord déclaré que la langue française ne pouvait se prêter aux exigences du drame musical, et le roi ne put s'empêcher de le lui rappeler lorsqu'il extorqua le privilége accordé à Perrin. Bientôt la richesse et la faveur ne lui suffirent pas, le fils du meunier florentin voulut devenir noble et obtint aussitôt une charge de secrétaire du roi; les autres secrétaires semblaient peu disposés à le recevoir, il s'en tira par une bouffonnerie qui plut au souverain et leva toute difficulté. Au

reste, Lully n'avait pas attendu ce moment pour fréquenter les seigneurs de la cour, qu'il divertissait par sa gaieté et ses saillies, s'arrangeant du reste toujours de manière que ce commerce ne l'entraînât dans aucune dépense; les nobles personnages avec lesquels il vivait lui reprochaient nettement et ouvertement son avarice. Les débauches dans lesquelles il fut entraîné par ces fréquentations auraient sans doute hâté sa fin, que précipita un événement des plus extraordinaires. Il faisait répéter un *Te Deum* lors de la convalescence du roi, vers la fin de 1686 : en battant la mesure avec sa canne, il se frappa l'extrémité du pied sans y faire d'abord attention; au bout de quelque temps, son médecin annonça que la nature du mal exigeait que le doigt fut coupé; Lully refusa de se soumettre à l'opération; un peu plus tard, le médecin déclara qu'il fallait amputer le pied : nouvelle résistance de Lully; à la fin, il apprend que s'il veut vivre il lui faut perdre la jambe. Peut-être se serait-il enfin décidé à subir l'opération; mais, par malheur pour lui, survint un charlatan qui promit de lui sauver la jambe et de le guérir. MM. de Vendôme qui aimaient beaucoup Lully s'engagèrent à payer vingt mille livres à cet homme s'il réussissait. Il y eut d'abord quelque amélioration, mais elle ne fut qu'apparente et momentanée; la gangrène fit des progrès rapides. Il fallut se décider à mourir, ce que fit Lully avec les marques de componction habituelles, disent les écrivains du temps, aux gens de son pays; il ordonna qu'on le mît sur la cendre, confessa publiquement ses fautes et chanta d'une voix éteinte une phrase mélodique de sa composition sur ces paroles :

Il faut mourir, pécheur, il faut mourir.

Peu après, il expira, le 22 mars 1687. On dit que dans un moment où il se sentait mieux, son confesseur l'ayant tourmenté pour brûler divers morceaux de chant qu'il destinait à l'opéra d'*Achille et Polixène*, il parut enfin s'y décider; mais un instant après, le prince de Conti entrant lui reprocha d'avoir ainsi sacrifié une si belle musique : « Paix, monseigneur, dit le malade, je « savais bien ce que je faisais : j'en avais une copie. » Dans un autre moment, entendant sa femme reprocher au chevalier de Lorraine d'avoir été le dernier qui eût enivré son mari. « C'est vrai, « dit Lully, et si j'en réchappe, M. le chevalier « sera le premier qui m'enivrera. » En effet, il avait, dit un contemporain, pris l'inclination d'un Français pour le vin et la table, tout en gardant l'inclination italienne à l'avarice. A sa mort, l'inventaire de ses biens meubles et immeubles, en y joignant le prix du transfert de ses charges vénales fait monter sa fortune à environ 600,000 livres. On n'en trouva pas autant chez Quinault, dit à ce propos Voltaire. Lully était de petite taille, il avait une physionomie sans noblesse, mais vive et singulière, le nez gros, la bouche grande, les yeux extrêmement petits et la vue des plus courtes. Dans le commerce privé, il vivait en égal avec le dernier des musiciens; mais en ce qui touchait ses fonctions, il était avec ses inférieurs d'une grossièreté et d'une violence insupportables; il lui arriva de casser ses instruments sur le dos des exécutants qui jouaient mal; il donna un coup de pied dans le ventre d'une chanteuse enceinte au moment où elle devait chanter le premier rôle d'un de ses opéras; par bonheur il n'en résulta qu'une fausse couche. Rampant jusqu'à la dernière bassesse devant ceux qui pouvaient lui être utiles, ingrat envers ses meilleurs amis, il se montra toujours et en toute occasion l'ennemi de tout talent qui aurait pu détourner de lui l'attention, à tel point qu'il chassa de l'Opéra le compositeur Lallouette, qu'il faisait, comme on l'a vu, travailler en sous-ordre et qui, lors de l'exécution d'un air que l'on applaudissait et dont il était l'auteur, ne put s'empêcher de dire que le morceau était de lui, comme il était vrai. L'avarice de Lully était devenue proverbiale à tel point qu'on l'appelait partout *le ladre*. C'est à ce vice autant qu'à la bassesse de son âme, à son caractère envieux et à la corruption de son cœur qu'il faut attribuer sa brouillerie avec deux des plus grands poëtes du siècle, Molière et la Fontaine, et il fallait vraiment qu'il eût bien irrité le fabuliste pour que le *bonhomme* se soit décidé à écrire contre lui une très-virulente satire, la seule qu'il ait jamais faite en sa vie. Il ne s'y borne pas à se plaindre si plaisamment d'avoir été *enquinaudé* par Lully; justement offensé, il reproche au musicien les vices les plus odieux, et l'on est forcé d'avouer que sur aucun point Lully ne peut être défendu. Ses mœurs étaient aussi dépravées que sa faveur à la cour était grande; c'est seulement par la protection des grands et surtout de madame de Montespan qu'il échappa sinon au dernier supplice, au moins aux justes rigueurs de la police chargée d'empêcher tout ce qui scandalise trop évidemment la morale publique. Au reste, si les mœurs de Lully furent toujours condamnables, l'intérieur de sa famille ne s'en ressentit heureusement pas; il avait épousé la fille du célèbre chanteur Michel Lambert, dont le nom s'est mieux conservé que celui de plusieurs de ses confrères, grâce à la troisième satire de Boileau, dans laquelle il se trouve nommé. Madame Lully, aussi avare que son mari, était contente pourvu que celui-ci lui apportât l'argent de ses places, et le laissait libre dans sa conduite et dans l'emploi de tout ce qu'il gagnait par la vente de sa musique ou recevait à titre de gratifications. Elle lui donna six enfants, trois garçons qui suivirent ou plutôt commencèrent la profession musicale, et trois filles. Si le caractère personnel de Lully fut peu recommandable, son véritable mérite musical, le pays auquel il a consacré ses talents, les paroles sur

lesquelles il a travaillé, enfin un concours de circonstances qui n'est pas très-rare dans l'histoire des arts en France, ont valu à l'auteur d'*Armide* une réputation qui, après avoir éclipsé toutes les autres pendant un siècle, a pu diminuer, mais ne saurait jamais s'éteindre, car elle repose sur des bases dont la solidité est inébranlable. Lully a également réussi dans la musique d'église, de chambre et de théâtre. Sa musique sacrée est remarquable, eu égard à toute celle que l'on écrivait alors en France; ses airs fugitifs sont ce que l'on pouvait faire de mieux en son temps; il a aussi été le principal créateur de la symphonie appelée depuis *ouverture*, et ce qu'il a écrit en ce genre, tout pauvre qu'il nous paraît aujourd'hui, non-seulement a été fort admiré, mais semblait inimitable, puisque en Italie même on se servit assez longtemps aux théâtres des ouvertures de Lully. Il est, du reste, absurde de supposer, comme le fait Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, ch. 33), que Lully fut le premier en France qui *fit des basses, des milieux et des fugues;* tout cela se faisait en France et ailleurs plus d'un siècle avant lui. C'est même une exagération de lui attribuer le mérite d'avoir donné de l'importance à toutes les parties et d'avoir étendu le domaine de l'harmonie; ce qu'il a fait à cet égard est à peu près insignifiant. On doit plutôt louer la facilité de ses chants : on les retenait à la première audition, et c'était à ce point qu'il attachait le plus d'importance. Jamais il n'avait tant de plaisir qu'en entendant chanter ses airs dans les rues; parfois il faisait arrêter son carrosse sur le Pont-Neuf pour donner aux voix ou aux instruments ses mouvements et ses intentions. Amené dès l'enfance à Paris, n'ayant point, autant pour l'exécution que pour la composition, reçu de leçons sérieuses ailleurs qu'en cette ville, Lully est un compositeur essentiellement français et, en un sens, ce n'est pas sans raison qu'on l'a nommé le *père de la musique française*. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'eut connaissance des ouvrages de Carissimi, de Lorenzani, de Legrenzi, qu'après avoir écrit la plupart des siens. Il put recevoir des conseils de Cavalli lorsque celui-ci vint en France et le chargea de la composition des airs de danse de son *Serse*, mais en tout cas Lully n'imita pas plus Cavalli que les autres maîtres italiens de son époque. La raison en est aisée à comprendre : les opéras joués par la troupe que Mazarin avait fait venir de Venise n'avaient aucunement été goûtés à la cour, et Lully était trop habile pour ne pas s'efforcer de travailler dans un genre différent. Cela même fait concevoir comment il avait si longtemps prétendu que la langue française était rebelle au chant soutenu; mais comme il lui fallait cependant bien avouer qu'avant lui on avait composé de la musique française, c'est uniquement de celle-ci qu'il s'occupa; laissant aux airs leurs formes écourtées, il n'admit point les ornements, qui dès lors s'introduisaient hardiment dans les airs italiens; il ne donna aux siens aucun développement, les renfermant dans ce que l'on nomma depuis en France la *vérité dramatique*. Quant à ses récitatifs, ne trouvant pas à la langue française cette accentuation marquée qui caractérise la langue des Italiens, il tâcha d'y suppléer par le mouvement donné à la phrase; il fut l'introducteur d'un genre de récitatif qui s'écartait trop du simple débit, en sorte que l'on a pu lui reprocher d'avoir écrit des airs trop déclamés et des récitatifs trop chantants. C'est ce qui a poussé l'école française dans la mauvaise voie dont elle n'est pas encore complétement sortie. La forme donnée au récitatif par Lully paraît toujours rouler sur des formes scolastiques, dont il prenait la peine de noter les durées comme dans les pièces mesurées. Ce système devait nécessairement tourner à la monotonie, surtout entre les mains des imitateurs. Cependant il faut convenir qu'à cet égard Lully a été justement admiré; l'on trouve quelquefois une expression aussi noble que profonde dans les belles scènes de certains de ses ouvrages; on a prétendu qu'il avait souvent pris pour base la déclamation de la célèbre Marie Champmêlé; il n'y aurait là rien d'extraordinaire et l'on y trouverait même l'explication du peu de variété du récitatif de Lully, puisque, à cette époque, la déclamation théâtrale était une sorte de psalmodie. L'enthousiasme excité par sa musique dans le temps où il vivait, la faiblesse des compositeurs qui lui succédèrent sur la scène française parmi lesquels, durant un siècle, Campra et Montéclair sont les seuls qui méritent d'être distingués, l'effort qu'ils faisaient tous, non pas pour agrandir le domaine de l'Opéra, mais pour ne donner que des calques du système de Lully, le respect que l'on avait pour les décisions de la cour de Louis XIV, enfin cette opinion si mal fondée et soutenue avec tant d'entêtement que l'opéra français, tel que Lully l'avait établi, était un type de perfection, conservèrent à la musique de ce compositeur, durant plus d'un siècle, non-seulement une immense réputation, mais l'avantage d'être toujours maintenue au répertoire. Rameau lui-même ne savait autrement recommander ses ouvrages au public qu'en se disant imitateur de Lully, tandis que, heureusement pour l'art, il s'était senti assez de vigueur et de résolution pour secouer un joug trop longtemps et trop patiemment porté. Malgré ses efforts et son génie, Rameau ne fit qu'ébranler l'idole, il ne put la renverser. Cette idole vénérée résista de même aux charmantes pièces données en 1752 par les Bouffons italiens et dues aux plus habiles compositeurs de cette époque que l'on a nommée le siècle d'or de la musique italienne. Elle résista en même temps aux sarcasmes parfaitement fondés de Jean-Jacques Rousseau et des autres amis de la musique italienne. Les Bouffons eurent du succès, Rameau eut du

succès ; on lut les brochures de Rousseau et de ses adhérents, mais on en revint encore aux opéras de Lully, et il fallut toute la puissance du génie de Gluck pour écarter de la scène lyrique ces vieilles compositions, qui dans certaines parties, à la vérité fort restreintes, peuvent être encore de nos jours offertes comme modèles. En les rapprochant des ouvrages écrits à la même époque, on ne trouve pas, il est vrai, que Lully ait beaucoup étendu le domaine de l'opéra, et l'on peut même trouver qu'il ne l'a pas poussé dans le meilleur sens possible. Considérées sous le rapport musical proprement dit, ses productions ne sont point supérieures à celles des compositeurs italiens qui travaillaient alors pour les théâtres de Venise et donnaient les types les plus heureux des récitatifs et des airs convenables dans un système où l'art musical doit prédominer. Mais ce qu'on ne rencontre pas chez ceux-ci et que Lully, connaissant bien le public pour lequel il travaillait, regardait comme le point le plus important, c'est l'expression dramatique poursuivie sans cesse et presque toujours atteinte. Cette qualité, il la prisait plus que le reste, parce qu'il sentait bien que là était toute sa force. Ainsi, comme on lui reprochait un jour de ne devoir ses succès qu'aux vers de Quinault, il courut au clavecin, et après avoir préludé, il chanta des vers d'Iphigénie assurément fort difficiles à mettre en musique :

> Un prêtre environné d'une troupe cruelle
> Portera sur ma fille une main criminelle,
> Déchirera son sein, et d'un œil curieux
> Dans son cœur palpitant consultera les dieux !

et fit par la justesse de son expression dresser les cheveux à tout l'auditoire. Aujourd'hui sans doute, nous ne comprendrions plus un compositeur dramatique faisant instrumenter non-seulement ses airs et ses récitatifs, mais encore ses ballets et ses ouvertures, par des musiciens de son orchestre, et chargeant un maître de chant de composer ses variations et broderies, comme le faisait Lully, qui employait à cet effet, Lallouette, Colasse, et son beau-père Lambert. Aujourd'hui, bien plus encore qu'au siècle passé, nous trouvons les récitatifs de Lully lourds et monotones, ses airs écourtés et plats ; ses ouvertures, traitées en style fugué, sont à nos yeux d'une extrême sécheresse ; ses entrées de dieux, de héros, nous semblent toujours frappées à un même coin ; on en doit dire autant des scènes infernales, des scènes de sommeil, de magie, etc., ainsi que des *airs tendres*. Pour nous, le grand compositeur du siècle de Louis XIV ne peut plus être considéré que dans son ensemble et dans l'influence prodigieuse qu'il a exercée sur le goût des Français, en ne faisant du reste que le suivre, en préférant à tout l'expression dramatique et ne balançant pas à lui subordonner la musique. D'ailleurs, il faut bien que l'apparition des ouvrages de Lully ait été un progrès réel, puisque ces pièces, dont la pauvreté et la nudité vieillies nous semblent maintenant si révoltantes, ont d'abord paru *outrées*. Lully a été traité de *corrupteur de la musique ;* on lui reprochait de substituer les mouvements vifs aux mouvements lents, et le *baladinage* au ballet. Assurément la musique de Lully, s'il fallait l'entendre un quart d'heure durant, nous semblerait non moins insipide qu'elle paraissait séduisante à nos ancêtres. Mais tout musicien doué d'un bon jugement qui étudiera ces premières productions de notre théâtre lyrique y reconnaîtra, parmi les formes usées, les tournures fastidieuses, les idées devenues vulgaires, et au milieu de la faiblesse d'harmonie, de la nullité d'instrumentation, un caractère de force et de vérité que l'on ne trouve pas souvent dans d'autres compositeurs, au moins aussi célèbres, et auquel beaucoup d'autres ont aspiré sans succès. Or si l'on considère que c'est précisément sur ce caractère de force et de vérité qu'il a constitué le genre lyrique français, on aura tout à la fois l'explication des vues qui le conduisaient dans sa manière d'écrire, des succès qu'il a obtenus durant sa vie, de la réputation qu'il a conservée après sa mort et des fruits que de nos jours encore l'on peut recueillir dans la lecture de ses ouvrages. On comprendra dès lors sans peine le mot si heureux et toujours si vrai de la Bruyère : « Un tel est peintre, poëte, musicien ; mais Mignard est Mignard, Corneille est Corneille, et *Lully est Lully.* » Presque tous les opéras de ce grand artiste, au nombre de dix-neuf, ont été imprimés d'abord, puis gravés, et quelques-uns à plusieurs éditions ; on a en outre publié des recueils d'airs tirés de ses ouvrages, des motets, des morceaux de tout genre, et notamment des poésies religieuses parodiées sur ses compositions vocales et même sur les ouvertures de ses opéras. Une grande quantité de ses compositions sont demeurées manuscrites. Les ballets écrits pour la cour au nombre de vingt-six, sont dans ce cas, ainsi que beaucoup de musique d'église. Une messe en plain-chant fort répandue dans le midi de la France, et qui n'a rien d'extraordinaire, est appelée *messe de Lully ;* peut-être l'écrivit-il pour ne pas être en reste avec l'abbé Henri Du Mont, qui dirigeait avant lui la chapelle du roi, et qui en avait écrit plusieurs en ce genre. La vie de Lully, écrite par Lecerf de la Vieuville de Freneuse, son contemporain, se trouve dans la seconde partie de la *Comparaison de la musique italienne et de la musique française* de cet auteur, imprimée à Bruxelles en 1785, 3 vol. in-12, à une époque où l'on ne se souciait guère de recueillir des détails sur la vie des artistes ; c'est la source à laquelle ont puisé sans exception tous les biographes postérieurs. Charles Perrault et Titon du Tillet ont avec raison compris Lully parmi les grands hommes du siècle de Louis XIV dont ils ont écrit l'histoire. La *lettre de Clément Marot à M. de ***, touchant à ce*

qui s'est passé à l'arrivée de Jean-Baptiste Lully aux Champs-Elysées, Cologne, chez Pierre Marteau, 1688, in-12, est d'Antoine Bauderon de Senecé et se trouve reproduite dans la dernière édition de ses *Œuvres choisies*, Paris, 1855, in-12. C'est, à la vérité, un pamphlet, mais on est obligé de convenir qu'ici la satire n'a d'autres bases que la vérité. Lully fut enterré à l'église des Petits-Pères, où l'on voit encore son tombeau construit par Collot, et surmonté de son buste par Colignon. Au-dessous se lit une belle épitaphe latine de Jean Santeuil, dont voici la pensée : « O mort! « nous te savions cruelle, perfide, téméraire et « aveugle ; en frappant Lully, tu nous as prouvé « que tu étais sourde. » Ce monument a été reproduit par la gravure. Comme on y voit le génie de la Musique éteignant son flambeau, il a donné lieu à une abominable épigramme de l'abbé de Lavaux, où il est dit qu'il fallait voiler le buste et ne laisser voir que le flambeau destiné à brûler l'original. Ces vers et ceux dans lesquels on prétend que Boileau a désigné Lully en le traitant de *coquin ténébreux* sont un fâcheux pendant à tous ceux que, pendant sa vie, on avait publiés à sa louange et placés sous plusieurs portraits où il était représenté. On en possède deux très-beaux : l'un, peint par Rigault, a été gravé par Edelinck et souvent reproduit en réduction ; l'autre, plus remarquable peut-être, bien que moins connu, est dû à Paul Mignard ; il a été gravé par Jean-Louis Roullet. Une jolie gravure de Bonnard offre le portrait en pied de Lully, avec un petit corps de musiciens sur le second plan. On l'a aussi représenté en costume dans le rôle du Mamamouchi du *Bourgeois gentilhomme*, joué par lui devant le roi sur le théâtre de la cour. Dans les portraits de Rigault et de Mignard, la physionomie du compositeur est sans doute fort ennoblie. Son buste, sculpté par Colignon, semble représenter ses traits avec plus de vérité ; Cochin en a fait un dessin qui, gravé en 1770 par St-Aubin, a été depuis presque autant reproduit que le portrait de Rigault. — LULLY (Louis DE), fils aîné du précédent, né à Paris le 4 août 1664, écrivit avec son frère Jean-Louis, la musique de *Zéphire et Flore*, en trois actes, représenté le 22 mars 1688. En 1690, il fit jouer, en société de son frère Jean-Baptiste, *Orphée*, en trois actes ; en 1693, avec Marais, *Alcide, ou le Triomphe d'Hercule*, en trois actes ; enfin, avec Colasse, en octobre 1695, le ballet des *Saisons*, en quatre entrées. Au voyage de la cour à Fontainebleau, en 1703, on chanta une cantate de sa composition intitulée le *Triomphe de la raison*. Après la mort de son frère Jean-Louis, il obtint la charge de surintendant et compositeur de la chambre du roi. Il vivait encore en 1713, et l'on ignore la date de sa mort. Ses ouvrages eurent peu de succès ; son père avait eu trop de réputation ; il est rare qu'il y ait de l'avantage, si l'on est fils d'un grand artiste, à suivre la carrière dans laquelle il s'est illustré : les trois fils de Lully en sont une des preuves. — LULLY (Jean-Baptiste DE), second fils du grand compositeur, naquit à Paris en août 1665. Élève de son père pour la musique, il composa, comme on vient de le voir, la musique d'*Orphée* avec son frère Louis, puis fit ses études littéraires et théologiques au séminaire de St-Sulpice. Louis XIV lui donna l'abbaye de St-Hilaire, près de Narbonne ; il mourut à St-Cloud le 9 juin 1701. Son bénéfice ne l'empêchait pas de toucher une pension sur l'Opéra. Il avait composé, outre l'opéra d'*Orphée*, des symphonies et des cantates. — LULLY (Jean-Louis DE), troisième fils de Jean-Baptiste, né sans doute à Paris, y fut baptisé le 24 septembre 1667, à l'église St-Roch ; on ne le connaît que par l'opéra-ballet de *Zéphire et Flore*, dont il a été question plus haut. Il ne jouit qu'un instant des places de son père pour la survivance desquelles il avait été désigné, et mourut âgé de 21 ans, le 28 décembre 1688. On voit que depuis son anoblissement, Lully faisait précéder son nom de la particule et que ses enfants l'imitèrent. J.-A. DE L.

LUMAGUE (la vénérable mère MARIE DE), institutrice des Filles de la Providence, naquit à Paris le 29 novembre 1599. Elle joignait à tous les dons extérieurs un esprit vif et pénétrant, et des qualités plus précieuses encore, que ses parents cultivèrent avec beaucoup de soin. Dès qu'elle fut en âge de prendre un directeur, elle se mit sous la conduite du P. Lebrun, fameux dominicain, qui lui fit faire de grands progrès dans la vie spirituelle. Elle entra dans l'ordre des Capucines ; mais la délicatesse de sa santé l'obligea d'en sortir, avant d'avoir prononcé ses vœux ; et elle épousa en 1617 François Pollalion, nommé presque en même temps résident de France à Raguse. Sa grossesse ne lui ayant pas permis d'accompagner son mari, elle se disposait à le rejoindre lorsqu'elle apprit sa mort. Elle rejeta toutes les propositions d'un nouvel établissement, et se consacra aux soins qu'elle devait à sa fille. La duchesse d'Orléans, informée des vertus et des talents de madame Pollalion, lui fit passer dans sa retraite un brevet de dame d'honneur et de gouvernante de ses enfants. Elle accepta cet emploi, persuadée qu'elle recevrait du ciel les secours nécessaires pour le remplir dignement, et continua de vivre à la cour avec la même régularité que si elle eût habité le cloître. L'éducation des jeunes princesses terminée, elle obtint la permission de retourner dans sa retraite ; et après avoir pourvu à l'établissement de sa fille (1), elle ne songea plus qu'à tenir la promesse qu'elle avait faite à St-Vincent de Paul. En conséquence,

(1) Mademoiselle Pollalion fut mariée en 1639 à M. Chastelain, d'une ancienne famille du Beaujolais ; de ce mariage naquit Claude Chastelain, chanoine de Paris, savant liturgiste (voy. CHASTELAIN).

elle jeta, en 1630, les fondements de l'institut des Filles de la Providence, chargées d'instruire les pauvres enfants de la campagne; elle en fixa le nombre à trente-trois, qu'elle distribua dans les villages, aux environs de Paris, où ces dignes filles obtinrent en peu de temps des succès étonnants. Sa fortune était depuis longtemps le patrimoine des pauvres; mais les sommes dont elle pouvait disposer n'auraient pas suffi pour soutenir la congrégation naissante, si elle n'eût trouvé des secours dans la charité de plusieurs personnes pieuses. La reine régente se déclara enfin la protectrice du nouvel institut, et lui donna en 1651 une maison située dans le faubourg St-Marcel. La pieuse fondatrice, tranquille sur le sort de ses filles, tourna ses vues d'un autre côté; et elle eut l'avantage de coopérer avec St-Vincent de Paul à l'établissement de la maison des Nouvelles-Catholiques, qui fut dotée par Turenne (*voy.* VINCENT DE PAUL). Madame de Lumague souffrait depuis dix-huit ans des douleurs continuelles; mais rien ne pouvait ralentir son zèle ni l'engager à diminuer ses austérités. Cependant l'affaiblissement progressif de ses forces lui fit prévoir que sa fin était prochaine; elle se hâta de quitter Rouen, où elle avait eu le bonheur d'établir son institut, et revint à Paris, désirant mourir entre les bras de ses chères filles. Comme elle descendait de voiture, elle se trouva si oppressée qu'elle demanda d'être portée à l'église; on s'empressa de lui administrer les derniers sacrements, et elle expira le 4 septembre 1657. Les personnes les plus distinguées crurent devoir assister à ses obsèques; son oraison funèbre y fut prononcée par le P. Lebrun, son ancien directeur; elle a été imprimée, Paris, 1658, in-4°. On peut consulter la *Vie de madame de Lumague*, par Victor Faydeau, Paris, 1659, in-12, et à la suite des *Constitutions* des Filles de la Providence. Il existe deux autres *Vies* de cette fondatrice: l'une par un dominicain du faubourg St-Germain, Paris, 1679; l'autre par l'abbé Collin, ibid., 1744, in-12; celle-ci est la meilleure; l'auteur y a joint des pièces justificatives, et un portrait de madame de Lumague, gravé par Roy, qui, après avoir perdu la vue, l'avait recouvrée, guérison qu'il attribuait à sa dévotion pour cette dame. W—s.

LUMBISANO (HORACE), médecin napolitain, né à Coriolano en Calabre, vers la fin du 16e siècle, était fils d'un avocat, et fut professeur de philosophie et de médecine à Naples. Il se fit connaître par quelques ouvrages peu consultés aujourd'hui. Haller (*Bibl. med. pract.*, t. 2, p. 576), cite les suivants d'après le Toppi (*Biblioteca Napoletana*, p. 182); et Van der Linden paraît en donner les titres plus exactement: 1° *De febribus lib.* III; *De peste lib.* IV; *De terræ motu prout pestis causa est disputatio*. Naples, Nuccio, 1629, in-4°; Urbin, 1631, in-4°. L'auteur, dans l'épître dédicatoire, dit, qu'il avait publié deux autres traités, *De calido potu et manna;* 2° *Conciliationes et decisiones medicæ super finitiones actionis depravatæ diminutæ, morbi et symptomatum excretorum et retentorum Antonii Santorelli in quibus carpitur a Francisco Rosello; necnon decisio illius casus enixis a septimo die competere medicamen expurgans, si tam febris ceterique affectus aberunt, sin minus*, ibid., Gille Longo, 1629 (1), in-4° de 70 pag. C. M. P.

LUMIARÈS (don ANTONIO VALCARCEL PIO DE SABOYA Y MOURA, comte DE), antiquaire et littérateur espagnol, naquit à Valence vers 1740. Renfermé dans le château d'Alicante en 1767, à la demande de son père, pour quelques fredaines de jeunesse, il dut à cette punition son goût constant pour les lettres et les succès qu'il obtint dans cette carrière. Velasquez, marquis de Valdeflorès, prisonnier d'État dans ce château (*voy.* VELASQUEZ), ayant remarqué les dispositions de son jeune compagnon de captivité, se plut à les encourager et à les diriger. Ce fut auprès de lui que Valcarcel acquit la connaissance des langues, des antiquités et surtout de la numismatique, qui devint l'objet constant de sa prédilection. Telle était sa passion pour l'étude, qu'il lui arriva un jour de lire quinze heures de suite. Le marquis de Valdeflorès ne se borna pas aux conseils, aux leçons qu'il donna à son élève; il le mit en relation avec plusieurs savants et amateurs de médailles. Devenu libre, le comte de Lumiarès, avec de tels secours, parvint à se former un cabinet de douze mille médailles, un cabinet d'histoire naturelle, une collection de machines et d'instruments de mathématiques, et des estampes les plus rares et les plus estimées; aussi contribua-t-il à répandre dans Valence le génie des arts, qui jusqu'alors y avait été fort négligé. Il s'occupa aussi jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 1808, à composer et à publier plusieurs ouvrages que nous allons faire connaître et qui lui méritèrent d'être admis à l'académie royale de l'histoire de Madrid, à celle des sciences et arts de Padoue, et à d'autres sociétés savantes: 1° *Médailles de colonies, municipes et anciens peuples d'Espagne*, publiées pour la première fois et expliquées, Valence, 1773, grand in-4°; 2° *Barros Saguntinos. Dissertation sur les antiques monuments et diverses inscriptions inédites de Sagunte* (*Murviedro*), expliquées et représentées par des estampes, Valence, 1779, in-8°. Le comte de Lumiarès est le premier qui ait parlé de ces *barros* (2), qui ait décrit les diverses matières dont ils étaient composés, les noms des artistes qui y sont gravés, etc. 3° *Lucentum, ou la ville d'Alicante, explication des inscriptions, statues, médailles et autres monuments*

(1) C'est par erreur que Toppi, Van der Linden et Haller disent que cette édition est de 1626. La dédicace est datée du 1er mai 1629; et l'épître de l'auteur à son frère Mutio Lumbisano fait voir que ce livre n'a paru qu'après celui *De Febribus*. C'est aussi par erreur que le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine, d'après Van der Linden, donne à cet auteur le nom de *Lymbisanus*.

(2) Ce sont des briques ou des vases d'argile.

antiques trouvés dans ses ruines, avec des planches, Valence, 1780, in-8°. On y trouve aussi la description géographique des golfes *Sacronensis* et *Ilicitanus*, où était située la ville de *Lucentum*. L'auteur avait fait faire les excavations à ses frais, et un de ses amis, à qui il envoya en Italie la notice des nombreux monuments qu'il y avait découverts, la fit insérer dans les *Ephémérides littéraires* de Rome, de juillet 1779. 4° Le *Songe philosophique*, par don Louis de Amerecel (pseudonyme), Valence, 1780, in-8°. C'est une satire contre les vieilles petites-maîtresses; 5° *Lettres à D. F. X. R., sur les monuments antiques découverts nouvellement dans le faubourg Sainte-Lucie, à Carthagène*, Valence, 1781, in-4°. Elle contient des détails sur les sépultures des Romains, et des observations sur les antiquités de Carthagène; 6° *Notice sur un phoque qui s'élança sur la plage de la ville de Cullera, le* 13 *mai* 1782, avec une planche représentant la figure et les dimensions de ce cétacé, qui fut disséqué et placé dans le cabinet de l'auteur; 7° *Lettre critique de don Alvaro Gil de la Sierpe à l'auteur de l'Atlas espagnol*, etc., Valence, 1787, in-8°. Lumiarès y relève une partie des fables, des fausses citations, des erreurs historiques, géographiques et chronologiques, des omissions et contradictions que l'on trouve dans ce volumineux atlas, où l'on n'a fait que compiler les ouvrages plus anciens de quelques auteurs sans critique. Comme il s'occupait depuis longtemps à rassembler les matériaux d'une description du royaume de Valence, il avait déjà publié un autre écrit sur le même sujet. 8° *Lettre de félicitation d'un cosmopolite à l'auteur de l'Atlas espagnol*, etc., Valence, 1787, in-8°; 9° *Inscriptions de Carthago nova* (Carthagène) *expliquées*, Madrid, 1796, in-4°. L'auteur, dans un discours préliminaire, annonce que le principal motif qui l'a déterminé à entreprendre cet ouvrage, c'est le peu d'exactitude de ceux qui en ont parlé, sans en excepter la *Carthagena illustrada*, publiée en 1778. Afin d'éviter ce reproche, Lumiarès copia lui-même les inscriptions à différentes fois et fit construire des échafaudages pour les voir de plus près. 10° *Notice sur l'inscription placée sur la place du môle d'Alicante*, en 1776, en l'honneur de Charles III. C'est une critique du style barbare qu'on y a employé. 11° *Explication des inscriptions et statues antiques trouvées en* 1776 *dans la ville d'Almarrazon, au royaume de Murcie*. L'auteur conjecture qu'il a existé dans ce lieu une ville inconnue aux géographes anciens. 12° *Lettre aux PP. Mohedanos, auteurs de l'Histoire littéraire d'Espagne, sur un passage mal traduit de Strabon*, 1786. Il y est question de la ville de Denia, sur laquelle Lumiarès composait alors un ouvrage intitulé *Dianium*. 13° *Observations sur l'ancienne position de la colonie Ilici*, 1778. L'auteur pense que ce n'est ni la ville d'Elche, ni celle d'Alcudia, comme l'ont avancé divers savants, mais une place maritime à une demi-lieue de la rivière Segura, sur le penchant du monticule Molar. 14° *Lettre à don Juan-Antonio Mayans y Siscar, chanoine de la cathédrale de Valence*. C'est une suite à l'ouvrage précédent, et une réfutation des relations insérées dans la *Gazette de Madrid* et dans une gazette de Hollande, par quelques érudits d'Elche et d'Alcudia, qui, fâchés de voir ces deux villes presque contiguës, dépouillées de leur honorable antiquité, avaient fait des fouilles dans leur territoire et en avaient publié le résultat. Le comte de Lumiarès prétendit que leurs découvertes étaient insignifiantes, et il envoya ses observations à l'académie royale de l'histoire. 15° *Notice sur le pavé en mosaïque de Murviedo*. L'auteur démontre que ce précieux reste d'antiquité romaine faisait partie d'un panthéon et non d'un temple ordinaire. Les six derniers ouvrages de Valcarcel, comte de Lumiarès, sont restés manuscrits. A—T.

LUMSDEN (MATTHEW), orientaliste célèbre, naquit à Clora, en Écosse, dans le comté d'Aberdeen, l'an 1777. Après avoir fait ses premières études, il entra au collége du roi, dans la ville d'Aberdeen. Dans la suite, lorsqu'il eut fondé sa réputation comme orientaliste, ce collége lui conféra le titre de docteur ès lois. Lumsden était le huitième des enfants de son père, et un de ses frères, John Lumsden, qui s'était rendu dans l'Inde, y occupait un poste important au service de la compagnie des Indes. A l'âge de dix-sept ans, l'an 1794, Matthew Lumsdem alla rejoindre son frère; mais il eut beaucoup de peine à se faire une position convenable. Pour son début, il fut obligé d'accepter, loin de Calcutta, une place dans une fabrique d'indigo. Il profita d'une position si peu conforme à ses goûts pour étudier la langue persane, qui de tout temps a été parlée de préférence par les musulmans de l'Inde, la plupart d'origine persane, et qui était alors la langue des affaires publiques au Bengale. Les progrès de Lumsden, dans cette étude, ne tardèrent pas à porter leurs fruits. En 1800, il accompagna son frère à Calcutta, et, grâce à l'appui de celui-ci, qui fut bientôt élevé au rang éminent de membre du conseil suprême, il obtint un emploi dans le Nizamaï-Adaulat, la principale cour de la compagnie pour les affaires criminelles. Cet emploi consistait à traduire, du persan en anglais, les pièces qui devaient être produites devant la cour. Voici un passage d'une lettre dans laquelle Lumsden rendait compte à un de ses amis de la manière dont il s'acquittait d'une tâche aussi délicate, et qui montre à la fois sa modestie et l'esprit de justice dont il était animé : « Je traduis presque aussi vite que j'écris, bien que je ne possède qu'une connaissance bornée de la langue. « Il ne faut pas cependant s'imaginer que le gouvernement soit assez indifférent sur la vie et « la fortune des citoyens, pour se fier entièrement « à mon travail. Chaque pièce que je lui adresse « est revue par un homme lettré du pays. » En

effet, le gouvernement anglais a attaché à chaque administration et même à tout établissement un peu considérable des hommes du pays, dont plusieurs sont fort instruits, et qui servent d'intermédiaires entre les vainqueurs et les vaincus. Ceux qui représentent les musulmans et qui cultivent le persan, ainsi que l'arabe, portent le titre de monschy, mot arabe qui signifie écrivain-rédacteur : pour ceux qui professent le bramanisme et qui représentent la population aborigène, on les nomme pandits. Les connaissances de Lumsden ne tardèrent pas à trouver un emploi moins indigne de lui. Au mois de février 1801, le marquis de Wellesley fonda, à Calcutta, le collége du Fort-William, destiné à l'enseignement des langues orientales pour les jeunes gens qui se vouent au service de la compagnie, dans les fonctions civiles. Le professeur de persan était John Baillie (*voy.* ce nom). Au mois de mars suivant, Lumsden fut nommé professeur en second, et cet événement décida de son avenir dans l'Inde. Il se voua à une étude approfondie de la langue qu'il était chargé d'enseigner, et joignit à cette étude celle de l'arabe, langue qui est regardée comme sacrée par toutes les nations musulmanes, et sans laquelle il est impossible de bien connaître le persan. Dès cette époque, l'arabe et le persan étaient enseignés à Calcutta avec la méthode sévère que l'illustre Silvestre de Sacy avait commencé à introduire à Paris, et l'on y mettait à profit les observations des grammairiens indigènes anciens et modernes; on avait même déjà publié quelques traités originaux. Lumsden s'engagea tout de suite dans cette voie et eut la gloire d'en hâter le progrès. Au mois de novembre 1805, il reçut le titre de professeur de persan et d'arabe. Ses occupations étaient fort variées : indépendamment de ses fonctions de professeur, il travaillait à la rédaction d'une grammaire persane, et, plus tard, à la rédaction d'une grammaire arabe. Il dirigeait l'impression de divers ouvrages arabes et persans, destinés aux élèves du Fort-William, et que certains monschys étaient chargés de publier. D'un autre côté, pendant un temps considérable, il traduisit de l'anglais en persan les ordonnances de la compagnie; il remplit les devoirs de surintendant de la Madressé, ou collége musulman de Calcutta; enfin, il surveilla la rédaction de la *Gazette du gouvernement*. Des travaux si divers et si pénibles altérèrent la santé de Lumsden. En 1820, il obtint la permission de venir se rétablir dans sa patrie. Il serait volontiers resté en Angleterre, s'il avait pu y trouver un emploi conforme à ses goûts. Ses vœux et ses demandes étant demeurés stériles, il retourna dans l'Inde, et reprit ses fonctions au collége de Fort-William et à la Madressé. Mais une grave maladie ne tarda pas à l'arrêter de nouveau dans ses utiles travaux; alors il dit un adieu éternel à un pays où il s'était acquis quelque gloire, et fit voile pour l'Europe. Chose remarquable! Lumsdem, forcé de quitter ses fonctions, renonça aux études qui avaient fait le charme de sa vie. Les dernières années de son séjour dans l'Inde avaient vu s'affaiblir l'intérêt qu'il prenait à ses propres travaux. Par un sentiment qui n'est pas sans exemple chez les savants, particulièrement chez les orientalistes, dont les services, quelque utiles qu'ils soient, ne sont pas de nature à attirer par eux-mêmes l'attention de la foule, il s'imaginait n'être pas apprécié à sa juste valeur. A son retour en Europe, il vendit sa bibliothèque, et ne songea plus qu'à se créer des distractions. La courte visite qu'il avait faite à son pays natal avait excité en lui un simple mouvement de curiosité. Il se mit à voyager, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, aimant à se trouver au milieu de l'activité européenne, qui forme un contraste si frappant avec le calme de la vie indienne, et ne recouvrant quelque ardeur que pour les expériences chimiques qui l'avaient occupé au début de sa carrière. Dans un de ses voyages, il séjourna pendant quelque temps à Paris. Il évitait les occasions de parler de ce qui avait été pendant plus de trente ans l'objet constant de ses études. Lui adressait-on quelque question à ce sujet, il avait ordinairement l'air embarrassé. Mais quand son esprit se trouvait dans une disposition convenable, il reprenait son ancienne énergie, et l'on reconnaissait en lui le philologue consommé. Lumsden résista à une première attaque du choléra-morbus, qu'il avait déjà affronté en Asie; mais peu de temps après il succomba, dans la 58e année de son âge. Il se trouvait alors à Londres, et l'on était au mois de mars 1835. Lumsden avait plus de goût pour l'étude théorique et abstraite des langues que pour la littérature proprement dite. Son attention se portait principalement sur les recherches philologiques et les questions de grammaire générale. Il possédait néanmoins des connaissances aussi variées qu'étendues, et on le vit prendre un vif intérêt aux diverses branches des sciences humaines. D'un caractère doux et timide, s'il se trouvait avec des personnes qu'il ne connaissait pas intimement, il prenait un air réservé; mais avec ses amis il s'épanchait volontiers, et il rechercha de préférence ceux qui s'étaient voués à l'étude des lettres, notamment les membres de la société de Calcutta, qui lui montrèrent en toute occasion beaucoup d'estime et d'affection. Lumsden eut des rapports de tous les jours avec les savants de l'Inde, dont il était chargé par le gouvernement de mettre le zèle à contribution, et qu'il consultait quelquefois pour ses propres travaux. Dans tous ces rapports, il fit preuve de justice et de loyauté. Il était un patron généreux pour les monschys, et ne négligeait aucune occasion de faire valoir leurs services. En retour, les indigènes professaient beaucoup de respect pour son savoir et d'attachement pour sa personne. La grammaire persane de Lumsden, qui forme deux volumes petit in-folio, parut à

Calcutta, en 1810, sous le titre de *A Grammar of the persian language, comprising a portion of the elements of arabic inflexion, together with some observations on the stucture of either language, considered with reference to the principles of general grammar*. Ce titre indique suffisamment la grande place que l'auteur avait donnée aux questions de grammaire générale; pour cette partie, il avait fait de fréquents emprunts au traité intitulé *the Diversions of Purley*, par Horne-Tooke (*voy.* ce nom). De plus, il s'était cru obligé de faire connaître avec quelques détails les principes élémentaires de la langue arabe, principes compliqués en eux-mêmes, mais sans lesquels il est impossible de porter un peu loin la connaissance du persan. Sous ces deux rapports, comme sous celui de l'exposé raisonné de la langue, la nouvelle grammaire se distinguait de celle de Williams Jones (*voy.* ce nom), traité d'une lecture agréable, mais superficiel. Lumsden, en se laissant aller à des digressions qui ont grossi considérablement le livre, n'a pas seulement obéi à un goût qui lui était naturel. Qu'on se rappelle les personnes auxquelles l'ouvrage s'adressait principalement: c'étaient des jeunes gens qui en général n'avaient pas fait d'études préliminaires, et auxquels il était indispensable d'inculquer de prime abord les principes sur lesquels repose la théorie du langage. Sans doute, si l'on reproduisait la Grammaire persane en Europe, on pourrait, sans inconvénient, l'abréger; mais l'ouvrage n'en est pas moins, dans son état actuel, le traité fondamental de cette branche de la philologie orientale. Malgré la place étendue que les principes de la langue arabe tiennent dans la Grammaire persane, l'auteur ne tarda pas à reconnaître que cette place était insuffisante, et il se décida à composer une nouvelle Grammaire arabe. Le 1er volume de cette Grammaire, qui était aussi dans le format petit in-folio et qui devait se composer de 2 tomes, parut à Calcutta, en 1813, sous ce titre: *A Grammar of the arabic language, according to the principles taught and maintained in the schools of Arabia; exhibiting a complete body of elementary information, selected from the works of the most eminent grammarians; together with definitions of the parts of speech and observations on the structure of the language*. Ce 1er volume renferme la première moitié de l'ouvrage, et il est consacré à ce que l'auteur nomme *the system of inflexion*, c'est-à-dire à la partie étymologique de la langue. La syntaxe était réservée pour le 2e volume. On voit, d'après le titre, que Lumsden, dans cette Grammaire arabe, comme dans la Grammaire persane, avait donné une attention particulière aux questions qui touchent à la Grammaire générale. Il s'était de plus attaché à mettre en relief les notions abondantes que fournissent les grammairiens arabes eux-mêmes, et que rien ne pouvait suppléer. Mais, trois ans auparavant, Silvestre de Sacy avait publié à Paris une Grammaire arabe rédigée d'après un plan analogue; et si Lumsden n'avait pas eu connaissance de cette publication, la cause devait en être attribuée à l'état de guerre qui, alors isolait le continent européen du reste du monde. Or, il était impossible que deux hommes aussi éminents traitassent le même sujet sans se rencontrer quelquefois; il était également impossible que, dans des matières aussi compliquées, ils ne différassent pas sur d'autres points. S. de Sacy, dans la 2e édition de sa grammaire, a mis à profit quelques idées de Lumsden; mais en somme son ouvrage, outre l'avantage d'avoir paru tout d'une fois et antérieurement à l'autre, était rédigé avec plus de précision, et il a fini par triompher. Voilà, sans doute, le seul motif qui empêcha Lumsden de mettre au jour le 2e volume de la Grammaire arabe. En 1817, M. Gavin Young, lieutenant d'infanterie au service de la compagnie des Indes, publia à Calcutta un volume in-8°, intitulé *Observations on the opinions of several writers on various historical political and metaphysical questions*. Un chapitre de cet ouvrage était consacré à la réfutation des idées que Lumsden avait émises, dans les Grammaires persane et arabe, sur la Grammaire générale, notamment sur la valeur des particules. La même année, Lumsden publia une réponse intitulée *A Letter to Gavin Young in refutation of his opinions on some questions of general Grammar*, brochure in-8°. Passons aux ouvrages originaux dont Lumsden provoqua et même surveilla l'impression. Ils sont en arabe et en persan, et ils étaient destinés aussi bien aux hommes instruits du pays qu'aux Européens qui voulaient se mettre au courant des sciences et des institutions des indigènes. En général, c'étaient les monschys qui préparaient ces publications, et Lumsden n'eut que la peine de surveiller l'impression. Il paraît même que cette surveillance ne fut pas toujours très-active, surtout pour les livres arabes, car plusieurs fourmillent de fautes. Les publications persanes sont: 1° *Selections for the use of the students of the persian class*, 5 vol. grand in-4°. Calcutta, 1809 et années suivantes. Chaque volume renferme un extrait de deux ouvrages classiques de la littérature persane, l'un en prose et l'autre en vers. Le 1er volume contient une portion du traité de morale, en prose, intitulé *Akhlac mohseny*, et du poëme de Youssouf et de Zoleykha, par Djamy; le 2e volume, une portion de *Behar-Danisch* et du *Divan* de Saadi; le 3e, une portion du *Gulistan* et du *Bostan;* le 4e, une portion de l'*Inscha*, ou Correspondance politique d'Aboul-Fazel (*voy.* ce nom), et du *Sekender-Nameh*, poëme de Nizami; le 5e, une portion du traité de morale intitulé *Akhlac-Djelaly*, et du poëme de Leyla et Medjnoun, par Khosrou. Ce recueil, qui était de nature à donner un échantillon de la littérature persane, ayant eu un prompt débit, on l'a reproduit en 1828, à Calcutta, par la voie d

la lithographie, 2 vol. in-4°; 2° le *Schah-Nameh* du célèbre Ferdoucy, sous le titre de *the Shah-Namu,* Calcutta, 1811, petit in-fol. Cette édition devait former huit volumes, et ce n'est ici que le premier tome (*voy.* Ferdoucy). Il a été publié plus tard, à Calcutta, une édition complète en quatre volumes grand in-8°, par M. Turner Macan, et ce premier volume a formé le commencement de la nouvelle édition. 3° un traité de grammaire arabe intitulé *Ghayat-ul-bayan fi ilm-il-lisan; collected from various works,* Calcutta, 1828, 1 vol. gr. in-4°. Pour les ouvrages arabes, ce sont : 1° un recueil de contes, en vers et en prose, intitulé *Nufhut-ool-yumun*, Calcutta, 1811, in-4°; 2° les sept *Moallacas*, avec un extrait du commentaire de Zouzeny, le tout en arabe, Calcutta, 1823, 1 vol. grand in-8°. Il existe une relation de voyage intitulée *A Journey from Merut in Indio to London* (Londres, 1822, in-8°), par Thomas Lumsden, frère de l'orientaliste, et qui était alors lieutenant au service de la compagnie des Indes. R—d.

LUNA (don Alvaro de), ministre de Jean II, roi de Castille, offre dans sa vie un exemple bien remarquable de l'inconstance de la faveur des princes, et du néant des grandeurs. Il s'était emparé de la confiance de son jeune souverain, au point de n'avoir aucun obstacle à craindre de sa part dans tout ce qu'il voudrait entreprendre : il éloigna du conseil tous ceux qui lui étaient opposés, et les remplaça par ses parents et ses créatures. Cette conduite révolta les grands du royaume : leurs plaintes furent appuyées par les rois de Navarre et d'Aragon; mais Jean était trop attaché à son favori pour le sacrifier à la tranquillité de ses sujets, et la guerre ne tarda pas à éclater. La haine générale dont Alvaro était l'objet ne fit que le rendre plus cher à son maître; il obtint le commandement d'une partie de la garde royale. En 1423, il fut élevé à la dignité de connétable de Castille, et créé comte de St-Etienne de Gormas. Ses ennemis se virent forcés de le ménager en apparence : mais ils répandirent des bruits calomnieux sur ses liaisons avec la reine (Marie d'Aragon), et par ce moyen vinrent à bout de le faire exiler (1427). Alvaro emporta les regrets et l'affection du roi; et ceux qui, espérant lui succéder dans la faveur du monarque, avaient sollicité son éloignement, se montrèrent les plus empressés à demander son rappel. Le connétable, cachant sa joie, parut ne quitter qu'à regret la retraite qu'il avait choisie; il annonça enfin qu'il se dévouerait entièrement au bien de l'Etat, et son retour fut célébré par des réjouissances comme un événement heureux. Mais, bientôt après, le roi d'Aragon voulut exiger qu'Alvaro fût exclu du conseil; et s'étant réuni au roi de Navarre, les deux princes s'avancèrent pour obtenir le renvoi du favori. Alvaro fut envoyé aussitôt contre eux, et ils se retirèrent à son approche; mais Jean, irrité que le roi d'Aragon eût eu l'audace de lui prescrire le choix de ses ministres, fit ravager ses frontières, et saisit ses domaines en Castille, dont il gratifia différents seigneurs. Alvaro fut nommé administrateur de la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Jacques. Il suivit ensuite le roi dans son expédition contre les Maures de Grenade, et empêcha, dit-on, la prise de cette place (*voy.* Jean II). Les troubles qui continuèrent d'agiter la Castille obligèrent une seconde fois ce monarque à consentir au renvoi d'Alvaro, dont la faveur était l'unique prétexte des mécontents : celui-ci se retira en 1439 à Sepulveda, ville qui lui avait été cédée; mais ne s'y croyant pas en sûreté, il chercha bientôt après en Portugal un asile contre ses ennemis. Le roi Jean lui écrivit afin de le tranquilliser, et le rappela en 1445 pour lui confier le commandement de ses troupes. Alvaro défit les mécontents à Olmedo, où il fut blessé d'un coup de lance à la cuisse gauche; et il devint alors plus puissant que jamais. Cependant, comme il avait conclu le mariage de son maître avec l'infante Isabelle de Portugal sans l'avoir consulté, Jean fut piqué, mais dissimula son ressentiment, attendant l'occasion de le faire éclater. Elle ne tarda pas à se présenter. Don Alphonse de Vivars, grand trésorier de Castille, et ennemi d'Alvaro, ayant été assassiné, la voix publique accusa de ce crime le favori, qui fut arrêté et conduit à Portillo, où le roi envoya des commissaires pour le juger. Son procès fut instruit avec une irrégularité qui permet de douter qu'il fût réellement coupable de tous les crimes dont on le chargea. Plein de confiance dans l'ancienne amitié de son maître, il ne pouvait croire à sa condamnation; cette sécurité était aussi fondée sur ce que, dans le temps de sa faveur, il avait consulté un devin, qui lui avait assuré qu'il mourrait en *Cadahalso*, nom d'une de ses terres, où il s'attendait ainsi à être exilé; mais il se trouva que le mot Cadahalso signifiait en espagnol *échafaud*. Le roi voulait être débarrassé d'un favori devenu odieux, et Alvaro fut condamné. Amené à Valladolid pour y subir son supplice, il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, et l'on rapporte qu'en voyant le fatal billot, il dit : « Aucun genre de mort n'est honteux quand « on le supporte avec courage. On ne peut re- « garder la mort comme prématurée quand on « a été longtemps à la tête des affaires, et qu'on « les a conduites avec autant de succès que de « dignité. » Apercevant alors dans la foule l'écuyer du prince des Asturies, il lui dit : « Je te « prie de dire à ton maître qu'il ait soin de ré- « compenser mieux les siens que le roi son père « ne le fait en ma personne. » Il tendit ensuite le cou au bourreau, le 5 ou le 7 juin 1453. Les historiens espagnols ne sont pas d'accord sur le jugement qu'on doit porter d'Alvaro : les uns le représentent comme un ministre indigne de la confiance de son souverain; les autres semblent n'avoir écrit que pour justifier sa mémoire de tous les

crimes dont elle reste chargée aux yeux de la postérité. Sa Vie (*Cronica de don Alvaro de Luna, condestable de los reynos de Castilla y de Leon*, etc.) attribuée à Ant. de Castellanos, auteur contemporain, et publiée pour la première fois à Milan, 1546, in-fol., a reparu avec diverses additions, par les soins de don Jos. Mich. de Flores, Madrid, 1784, in-4°. On a, en français, *Histoire du connétable de Lune, favori de Jean II*, Paris, 1720, 1 vol. in-12. On trouve aussi de grands détails sur ce personnage, dans l'*Histoire de don Jean II, roi de Castille, recueillie de divers auteurs* (par Duchaintreau), Paris, Toussaint Dubray, 1622, in-8°; ibid., 1640, in-8°; 1641, in-12; ces trois éditions sont à la bibliothèque de Paris (1).— *Michel* DE LUNA, Maure d'Espagne converti au christianisme, interprète de Philippe II, traduisit d'arabe en espagnol l'*Histoire de don Rodrigue*, écrite par Aboul-Cacim Tarif-Abentarique, Grenade, 1592, 1600; Saragosse, 1603, in-4°; et c'est sur sa version que l'ouvrage a été traduit en français (*voy.* LOBINEAU). Une autre traduction française avait déjà paru, chez Barbin, Paris, 1680, 2 vol. in-12. Au reste, de bons critiques regardent le prétendu original arabe comme imaginaire, et pensent que Luna lui-même a composé ce roman historique en espagnol. — *Napoléon* DE LUNA, né à Pérouse, vint s'établir en France, où il fut nommé l'un des secrétaires du roi et son interprète pour la langue italienne. On connaît de lui : 1° *il Fantasma amoroso*, tragi-comédie, traduite de Quinault, Pérouse, 1677; 2° *la Scuola delle mogli* (traduction de l'*Ecole des femmes* de Molière), Bologne, Monti, 1680, in-12. Il avait aussi traduit l'*Astrate* de Quinault; mais Oldoino (*Athen. Aug.*, p. 248) ne dit pas si cette version a été imprimée. W—s.

LUNA (FABBRIZIO), auteur du premier dictionnaire italien, était né vers la fin du 15e siècle, à Naples. Mongitore le croyait de Palerme, et lui a donné par ce motif un article dans la *Biblioth. Sicula*, t. 1, p. 192; mais Luna dit lui-même, dans son *Vocabulario*, au mot *Partenope*, ancien nom de Naples, que cette ville est sa chère patrie. Disciple de Pierre Gravina et de Pierre Summonte, deux habiles humanistes, il consacra toute sa vie à la culture des lettres, et mourut en 1559. Outre un recueil de vers latins : *Sylvæ, elegiæ et carmina*, Naples, 1534, in-8°, on a de lui : *Vocabulario di cinque mila vocabuli toschi non men oscuri che utili e necessari*, etc., ibid., 1536, in-4° de 120 feuilles. L'auteur a inséré dans ce Dictionnaire un assez grand nombre de pièces de vers, tant de lui que d'autres poëtes contemporains, tels que Tansillo, Dragonnetto, etc.; et, suivant Apostolo Zeno, c'est ce qui rend aujourd'hui son ouvrage précieux et le fait rechercher des amateurs (*voy.* la *Bibl. dell' eloquenza* de Fontanini), t. 2, p. 62. W—s.

LUND (CHARLES), professeur en droit à l'université d'Upsal, né à Ionkioping le 8 avril 1638, acheva dans les universités étrangères les études qu'il avait commencées dans celles de son pays, et fut nommé professeur en 1678. Il se fit connaître par une *Histoire du droit de Suède*, et une *Histoire du droit romain et du droit civil et canonique*, écrites l'une et l'autre en latin et remplies d'érudition. Le gouvernement le consulta souvent sur la réforme des lois et tira parti de ses lumières. Vers l'année 1670, un grand nombre de personnes ayant été accusées de sortilége, on nomma une commission pour juger les accusés. Lund, membre de cette commission, malgré son profond savoir, se laissa entraîner comme ses collègues par des préjugés vulgaires, et opina pour des mesures de rigueur, qui n'apaisèrent point l'inquiétude publique et qui firent naître de nouveaux embarras. On a même rapporté que ce savant professeur crut avoir, une nuit, une apparition du démon, dont il fut vivement ému. Charles Lund mourut le 22 février 1715. Outre les deux ouvrages cités plus haut, on connaît de lui : 1° *Zamolxis primus Getarum legislator*, Upsal, 1687, in-4° de 238 pages; ouvrage rare et curieux et dont on trouve un extrait dans les *Acta erudit.* (suppl. p. 2, 282). L'auteur cherche à y prouver que l'enfer des anciens, le Styx, les Champs-Élysées, etc., étaient situés dans l'Helsingie, province de Suède. Un auteur plus moderne (*voy.* GRAVE) les place dans la Belgique. 2° *De origine majestatis civilis*, Upsal, 1692; 3° *Commentarius in jus vetus Uplandicum, quod Birgerus Suionum rex anno 1295 recognovit*, Upsal, 1700, in-fol. Cet ancien code avait été traduit du suédois en latin par Loccenius et publié par Rudbeck; Lund y a joint de savantes notes. (*voy.* son oraison funèbre par Fabre Toerner, Upsal, 1721, in-4°, et dans la *Memoria virorum in Suecia erudit. rediviva* de Nettelblad, semidec. 4, p. 113. — Un autre Suédois du même nom, *Daniel* LUND, né en 1666, professeur de langues orientales à Abo et à Upsal, puis évêque de Strengnès, s'est fait connaître par son érudition et surtout par une grande connaissance des langues orientales. Il traduisit en latin et commenta le traité talmudique du *Taanith*, Utrecht, 1694. Daniel Lund publia aussi un grand nombre de dissertations académiques, et mourut le 25 décembre 1747. C—AU.

LUNE (PIERRE DE). *Voyez* BENOIT XIII.

LUNEAU DE BOISJERMAIN (PIERRE-JOSEPH-FRANÇOIS), savant et zélé instituteur, mais littérateur médiocre, qui a dû un instant de réputation

(1) On accuse l'évêque de Luçon (Richelieu) d'avoir fait imprimer dans le temps ce livre pour comparer à Luna, dont la fin avait été tragique, le connétable de Luynes qui portait presque le même nom. Mais quand le cardinal de Richelieu lui eut succédé au ministère, d'autres firent réimprimer cette histoire contre lui-même en 1641. Claude Jolly avait mis à la marge de son *Recueil de maximes pour l'institution du roi*, à l'endroit où il cite l'exemple d'Alvaro de Luna, l'apostille suivante : *Cette histoire est faite par le sieur Chaintreau : mais elle est attribuée au cardinal de Richelieu* (p. 225 de l'édition originale, Paris, 1652, in 8°; et p. 225 de la réimpression de Paris (Hollande), 1655, in-12). L—P—E.

à son Commentaire sur les œuvres de Racine, et à ses procès avec les libraires, était né à Issoudun en 1732. Il acheva ses études au collége de Bourges, dirigé alors par les jésuites; et ses maîtres ayant reconnu ses heureuses dispositions, l'admirent dans la société où il régenta quelque temps les basses classes. La vivacité de son caractère le rendrait peu propre à la vie uniforme qu'il avait embrassée; il le sentit, fit ses adieux aux jésuites et vint s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie, et fixa sur lui l'attention en publiant quelques ouvrages élémentaires qui furent assez favorablement accueillis. Il donna ensuite une édition de Racine; mais comme il avait voulu en débiter lui-même les exemplaires, les syndics de la librairie lui intentèrent un procès dans lequel il succomba. Pour se venger, il attaqua les libraires éditeurs de l'*Encyclopédie*, et demanda qu'ils fussent condamnés à rembourser à chaque souscripteur un dédommagement de 500 francs. Cette affaire fit beaucoup de bruit; Luneau plaida en personne au parlement, et il y eut partage dans les opinions : la cause fut renvoyée devant la chambre des enquêtes; et, après avoir souffert neuf ans d'attente, après avoir traversé toutes les juridictions, Luneau fut condamné à une amende et au payement des frais qui épuisèrent la plus grande partie de ses ressources. Il imagina pour lors d'établir un bureau de correspondance destiné à fournir aux amateurs les articles de la librairie ancienne et moderne aux prix de Paris : cette entreprise, qui devait nuire beaucoup aux libraires de province, n'eut qu'un succès passager; et, dégoûté des spéculations commerciales, Luneau reprit ses anciennes habitudes et publia des traductions interlinéaires, d'après le plan de Dumarsais. Il se fit peu remarquer dans la révolution, et mourut à Paris le 25 décembre 1801. Son caractère obligeant et ses vertus privées lui avaient mérité des amis. L'un d'eux, qui a gardé l'anonyme, a publié son éloge dans une lettre à Millin, insérée dans le *Magasin encyclopédique*, 8e année, t. 2, p. 25. Son édition des *Œuvres* de Racine, Paris, 1768, 7 vol. in-8°, est bien exécutée et les curieux la recherchent encore : le commentaire dont elle est accompagnée, et qui a été réimprimé séparément en trois volumes, est l'ouvrage de plusieurs écrivains. Luneau ne revendique, comme lui appartenant en propre, que la *Vie* de Racine qu'on trouve à la tête du 1er volume; et Laharpe a pris la peine de prouver, même un peu longuement, que l'auteur de cette *Vie*, quel qu'il fût, était incapable d'écrire en français. On a encore de Luneau : 1° les *Vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation*, etc., Paris, 1759, in-8°. Cet ouvrage, dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, a été souvent réimprimé. La 8e édition, 1792, 4 part. in-8°, est très-augmentée et perfectionnée : on y trouve des exemples de lecture, où les difficultés sont graduées avec méthode, mais qui laissent encore beaucoup à désirer. 2° *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie, d'après une suite d'opérations topographiques*, ibid., 1759, in-12. Cette manière consiste à se servir de cartes en relief, dont toutes les parties mobiles peuvent être changées par l'élève. Cette idée a quelque rapport avec celle qui avait été développée quelques années auparavant par M. de Bouis, gouverneur du prince d'Alais, dans son *Parterre géographique*, Paris, 1736, reproduit en 1753, 2 part. in-8°. 3° *Cours d'histoire universelle, petits Éléments*, ibid., 1768, 2 vol. in-8°; 3e éd., 1779. Villaret a eu part à cet ouvrage auquel se joint un *Atlas* historique de trois cartes. On n'y trouve rien de neuf, dit Sabatier, et il est très-mal écrit. Ces *petits Éléments* ne s'étendent d'ailleurs que jusqu'à la sortie d'Égypte sous Moïse et au Déluge de Deucalion. 4° *Recueil de mémoires contre les libraires associés à l'Encyclopédie*, 1771-72, in-4°. Ils contiennent des détails très-piquants sur cette querelle dont le public s'amusa beaucoup. Luneau fut aidé dans la rédaction des premiers *factums* par le fameux Linguet; la réponse à une lettre que Diderot avait écrite en faveur des libraires étincelle de plaisanteries excellentes et prouve un vrai talent pour le genre polémique. 5° L'*Almanach musical*, 1781-83, 3 vol. in-12; 6° *Cours de langue italienne*, 1783 ou 1798, 3 vol. in-8°, et 1 vol. in-4°. C'est une version interlinéaire de la *Jérusalem délivrée* et des *Lettres péruviennes*, sur la traduction de Deodati. — *Cours de langue anglaise*, 1787-1800, 2 vol. in-8° ou in-4°. C'est l'application de la même méthode sur la traduction anglaise du *Télémaque* et le *Paradis perdu* de Milton. — *Cours de langue latine*, 1787-89, 5 vol. in-8°. C'est encore l'application de la méthode de Dumarsais sur les *Commentaires* de César et l'*Énéide* de Virgile (*voy.* DUMARSAIS). Ces trois cours, publiés d'abord chaque quinzaine, par cahiers, sous le titre de *Journal d'éducation*, offrent une des meilleures applications que l'on ait faites des judicieux principes posés par Radonvilliers dans sa *Manière d'apprendre les langues*. Ils eurent beaucoup de succès dans leur nouveauté; et celui de *langue latine*, devenu rare, est encore très-recherché. 7° *Cours de bibliographie ou Nouvelles productions des sciences, de la littérature et des arts*, 1788, in-8°; il en a paru au moins six cahiers, janvier-juillet 1788, contenant chacun les titres des ouvrages français, annoncés dans les journaux pendant le mois précédent; ces titres sont rangés par ordre alphabétique, et quelquefois suivis d'un jugement porté sur l'ouvrage; les six cahiers forment un volume de 288 pages. Les jugements du rédacteur sont ordinairement fort courts et assez insignifiants; mais quelques-uns sont plus étendus, tels que celui où il essaye de prouver, p. 11-15, que Mably est très-supérieur à d'Alembert. 8° *Observa-*

tion sur l'amélioration du service des postes, Paris, 1793, in-8°. 9° *De l'éducation des lapins*, 1798, in-8°; 10° *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement de la France peut faire du château de Versailles*, 1798, in-8°. 11° *Description des aimants artificiels* de Lenoble, Paris, 1801, in-4°. 12° *Mémoire pour les imprimeurs et libraires de Paris*, ibid., 1801, in-4°. On a encore de Luneau une brochure in-12, intitulée *Zinzolin, jeu frivole et moral* (1), 1769, que l'on ne connaît plus et que Diderot trouve obscure, entortillée, plate et maussade. (*voy.* le *Supplém. aux Œuvres* de Diderot, p. 309). Il est l'éditeur de l'*Élite des poésies fugitives*, Londres (Paris), 1769, 5 vol. in-12, recueil assez bien fait; enfin il a eu part au *Dictionnaire du vieux langage* (*voy.* LACOMBE). W—S.

LUNEMANN (JEAN-CHRÉTIEN-HENRI), savant allemand, né le 14 décembre 1787 à Gœttingue, s'était livré principalement à la philosophie, bien qu'il ne négligeât ni la littérature ni l'histoire, quand, en 1807, il alla remplir à Nœrten, près du comte de Hordenberg et chez une dame Ebel, les fonctions de précepteur particulier. L'impossibilité de se soustraire plus longtemps à la conscription qui pesait sur les États de la confédération du Rhin comme sur la France, le contraignit de quitter ce séjour en 1809. Il n'y avait alors de refuge contre la puissance de Napoléon que l'Angleterre et la Russie. Lünemann opta pour celle-ci, passa en Livonie, où un digne ecclésiastique, Bergmann, pasteur d'Erlaa, l'admit comme maître dans un établissement d'éducation pour les jeunes nobles, qu'il avait formé. De cette pension, Lünemann, au bout de deux ans (1811), passa au gymnase de la ville de Wolmar, qui du moins était chef-lieu d'un cercle du gouvernement de Riga. Il venait d'y être nommé maître supérieur, mais n'avait pas pris encore possession de sa place, quand l'offre d'une chaire non moins haute et plus lucrative à Gumbinnen (en Prusse orientale), et peut-être aussi le peu de goût qu'il avait pour la Russie depuis qu'il la voyait de près, lui firent désirer de reprendre le chemin de l'Allemagne. Il en obtint, non sans quelque difficulté, l'autorisation, et il se mit en devoir d'en profiter. Malheureusement pour lui, c'était au moment où commençait la grande guerre de Russie. Les Prussiens, Westphaliens, etc. faisant partie des alliés de Napoléon, et un gros corps détaché de la grande armée, manœuvraient contre les provinces Baltiques. Lünemann était repoussé de toutes parts dès qu'il demandait passage. Aux yeux des Français, que signifiait un passe-port russe? moins que rien; et, pour les Russes, qu'était-ce que Lünemann? un Westphalien, un ennemi qui se rendait chez leurs ennemis les Prussiens. Il fallut donc qu'il restât en Russie, rongeant son frein, sans chaire à Gumbinnen puisqu'il n'y pouvait arriver, et sans chaire à Wolmar où un autre avait été nommé à sa place. Il fut fort heureux de trouver, en attendant la fin de la crise, une place de précepteur dans une maison particulière, puis d'être nommé maître à Fellin, chef-lieu de cercle comme Wolmar. Enfin l'année 1813 lui ouvrit le chemin de la Prusse : la chaire de Gumbinnen étant toujours vacante, il alla l'occuper. Il y trouvait, malgré les soins à donner à sa classe, du temps pour ajouter à sa propre instruction; et il étudiait surtout l'histoire avec un zèle particulier, lorsqu'il fut prématurément frappé par la mort, le 28 janvier 1827, ne comptant encore que 39 ans. On a de lui un *Dictionnaire pour l'Odyssée d'Homère*, 2e édit., 1823; 3e, éd., 1827; un *Dictionnaire pour l'Iliade*, 1824; et un *Spécimen de traduction des Satires de Juvénal*, 1821. P—OT.

LUNGHI (MARTINO), architecte, né au commencement du 16e siècle, à Vigin, dans le Milanais, fut d'abord tailleur de pierres. La pratique et l'étude en firent un architecte. Déjà connu à Rome, en cette qualité, sous le pontificat de Grégoire XIII, il ajouta au palais de Monte-Cavallo cette partie qu'on nomme la Tour des Vents, et bâtit l'église des Pères de l'Oratoire : borné par l'exiguïté du terrain, l'intérieur de cette église est étroit, obscur et mal distribué; cependant la façade, bien que composée de deux ordres et chargée d'ornements inutiles, est d'un aspect imposant. Celle de San-Girolamo degli Schiavoni, à Ripetta, est encore plus belle, parce qu'elle a plus de simplicité et de correction. On ne peut juger de ce que seraient devenus les frontispices des églises des Converties, au Cours et de la Consolazione; ils sont restés tous deux au premier ordre. Lunghi érigea aussi le campanile du Capitole, restaura l'église de Ste-Marie, à Transtévere, et le palais des ducs d'Altemps, à l'*Apollinara*. Parmi les autres édifices recommandables de cet architecte on peut citer le palais des princes Borghèse, qui se fait remarquer par une répartition judicieuse des lignes déterminant la hauteur des étages et la juste proportion des fenêtres. La cour de ce palais est suffisamment grande; les portiques qui l'entourent ont de la noblesse, ainsi que le grand escalier, quoiqu'il soit un peu rapide; le petit escalier, qui est fait en spirale, avec des colonnes isolées, est fort estimé. Si Martino Lunghi n'est pas à la hauteur de son siècle, on peut dire qu'il est supérieur à la plupart des architectes du siècle suivant, et surtout qu'il est, et de toute manière, le premier de sa famille, qui cependant a produit plusieurs architectes estimés. — LUNGHI (Onorio), fils du précédent, né en 1569, fit de bonnes études, et profita des lumières et du crédit de son père; mais son caractère étrange, peu sociable, et sa propension à dire du mal de ses maîtres et de ses concurrents le rendirent odieux. Il composa la décoration du grand autel de St-Paul-hors-des

(1) Il publia cette brochure sous le nom de *Toustain, marquis de Limery*.

Murs, donna les plans de la cour, du portique et de la loge du palais Verospi, au Cours, et de l'église de Ste-Marie Libératrice, au *Campo Vaccino*. Ces travaux ne lui firent pas beaucoup d'honneur, non plus que le maître-autel de St-Anastase. Cependant il réussit mieux dans le plan de l'église St-Charles, au Cours. Onorio envoya dans divers pays, un grand nombre de projets dessinés par lui, et alla en exécuter quelques-uns à Bologne, à Ferrare, en Toscane et dans le royaume de Naples ; enfin il s'entendait aussi à l'architecture militaire, et ne manquait pas de connaissances en littérature. Il mourut en 1619. — LUNGHI (Martino le jeune), fils d'Onorio, suivit la même carrière que ses parents, et travailla en Sicile, à Naples, à Venise et à Milan ; mais si les monuments qu'il y érigea sont dans le goût de la façade de l'église de St-Antoine des Portugais qu'il fit à Rome, et de celle des Sts-Vincent et Anastase, située sur la place de la fontaine de Trevi, ils ne doivent pas donner une grande idée de ses talents ; car ces derniers édifices sont contre toutes les règles de la bonne architecture, et semblent être le résultat du plus étrange caprice. Cependant Lunghi le jeune réussit mieux dans la restauration de l'église de St-Adrien et dans l'érection de la facade de la madone *del' Orto*. Le plus fameux ouvrage de cet architecte est l'escalier du palais Gaetani, au Cours ; et on l'indique encore aux étrangers comme un objet à voir, bien qu'il ait des défauts, que Milizia a relevés, peut-être avec trop d'amertume ; quoi qu'il en soit, cet escalier plut tant au cardinal Ginetti, qu'il voulut en avoir un semblable dans son palais de Velletri, où l'artiste réussit même beaucoup mieux, parce que le local était plus vaste et mieux éclairé. Lunghi était, ainsi que son père, instruit dans la littérature et les sciences ; il fit même imprimer un volume de poésies : *Poesie amorose, sacre varie*, Naples, Roncagliolo, 1642, in-8°. Mais il avait aussi hérité de son malheureux caractère : il était insolent et querelleur, et fut mis une fois en prison pour ses déréglements. On raconte qu'on trouva sur lui un papier où il avait écrit son examen de conscience. Les juges, qui voulaient se servir de cette pièce pour augmenter sa culpabilité, voyant répété plusieurs fois qu'il avait dit du mal du P. P...., crurent que le pape était désigné par ces deux lettres ; Lunghi effrayé de cette maligne interprétation, eut beaucoup de peine à leur faire entendre que les deux P.P.... désignaient Pietro Peparelli, architecte, son adversaire, ou bien le P. Peparelli, dominicain, qui s'attribuait alors l'invention des projets du palais Bonelli. — Lunghi était tellement bizarre dans ses mœurs et dans ses goûts, qu'il épousa sa femme sans la voir. Le hasard le servit fort mal ; car elle était laide et méchante. Il affectait néanmoins d'en être content. Ce qu'il y avait d'étrange dans son caractère, c'est que, bien que violent, emporté et même brutal, il avait la plus absolue soumission et les plus grands égards pour sa mère ; c'était une vraie harpie qui le rouait de coups. Il supportait patiemment la bourrasque ; mais lorsqu'elle était portée à l'excès, il se contentait de lui dire : « *Signora madre*, vous m'avez fait sain, pourquoi voulez-vous à cette heure m'estropier? » Martino Lunghi mourut en 1657. C—N.

LUNIG (JEAN-CHRISTIAN), savant diplomate allemand et laborieux compilateur, né le 14 octobre 1662, à Schwalenberg, petit bourg du comté de Lippe, consacra sa vie entière aux recherches historiques. Après avoir achevé son cours de droit aux universités de Helmstadt et d'Iéna, il voyagea dans toutes les parties de l'Europe (excepté l'Espagne), d'abord à la suite de quelques jeunes seigneurs, dont l'éducation lui était confiée, puis pour sa propre instruction ; et il s'y appliqua surtout à visiter les bibliothèques et les archives publiques, pour en extraire les pièces les plus importantes. Il s'attacha depuis à un général autrichien, à la suite duquel il fit une campagne contre les Français. La recommandation du général saxon Flemming lui procura la place de bailli d'Eilenburg ; et, cinq ans après, il fut nommé secrétaire de la ville de Leipsick ; il y mourut le 14 août 1740. Parmi les nombreuses compilations dont on lui est redevable, nous nous bornerons à citer : 1° *Publicorum negotiorum ab imperatore et universis Europæ principibus latina lingua tractatorum Sylloge*, Francfort, 1694, in-4°. *Supplément*, ibid., 1702, in-4°. C'est un choix des principaux actes du droit public d'Allemagne depuis 1474 jusqu'à 1697. 2° *Litteræ procerum Europæ ab anno 1552 ad 1712*, Leipsick, 3 vol. in-8° ; 3° *Orationes procerum Europæ eorumdemque ministrorum et legatorum, etc.*, ibid., 1713, 3 vol. in-8° ; 4° *Theatrum ceremoniale historico-politicum* (en allem.), Leipsick, 2 vol. in-fol. ; recueil curieux ; 5° *Archives de l'empire d'Allemagne* (*Das Deutsche Reichsarchiv*), ibid., 1710-22, 24 vol. in-fol. ; compilation importante et unique en son genre pour l'Allemagne. Struve regrette qu'il n'y ait pas assez d'ordre, et qu'on y ait admis des actes suspects. L'éditeur y a joint une table très-ample, et qui facilite beaucoup les recherches. On trouve une analyse raisonnée de cette volumineuse compilation, dans l'*Introduction* (Einleitung) *au droit public germanique*, par Hoffmann, p. 12-21. 6° *Chancellerie de l'Empire germanique* (*Deutsche Reichskanzlei*), ibid., 1714, 18 vol. in-8°, contenant les lettres officielles des divers princes allemands de 1648 à 1714 ; on y a donné en 1728, une continuation sous ce titre : *Angenehmer Vorrath wohlutilisirter Schreiben*, ibid., in-8° ; 7° *Bibliotheca curiosa deductionum* (allem.), ibid., 1717, in-8°. C'est un catalogue des mémoires les plus estimés sur le droit public. Comme c'était le premier recueil qui paraissait en ce genre, l'édition en fut promptement épuisée ; Ienichen en donna une deuxième, corrigée, fort augmentée et con-

tenant 3,577 articles, 1745, 4 vol. in-8°. 8° *Codex juris militaris sacri romani imperii*, ibid., 1723, 2 vol. in-fol.; 9° *Codex Augusteus*, ou Corps du droit de Saxe et de Lusace, augmenté, ibid., 1724, 2 vol. in-fol.; 10° *Codex Italiæ diplomaticus*, Francfort, 1725-35, 4 vol. in-fol. Ouvrage assez estimé et peu commun en France. Lunig y a joint une table très-ample. 11° *Corpus juris feudalis germanici*, Leipsick, 1727, 3 vol. in-fol. Cette compilation est proprement l'ouvrage de J.-G. Cramer, qui la rédigea sous la direction de Lunig. 12° *Codex Germaniæ diplomaticus*, ibid., 1732-33, 2 vol. in-fol.; contenant tout ce qui est relatif aux Etats héréditaires de la maison d'Autriche, compris les Pays-Bas. 13° Plusieurs autres collections moins importantes dont on peut voir les titres dans les bibliographes allemands. W-s.

LUPI (Antoine-Marie), littérateur et antiquaire italien, né à Florence le 14 juillet 1695, sollicita son admission chez les jésuites, après avoir terminé ses premières études, professa la philosophie à Macerata, et remplit successivement différents emplois dans la société. En 1733, le P. Lupi fut envoyé à Palerme pour y prendre la direction du collége des nobles, nouvellement créé en cette ville; son zèle était si grand, qu'il consentit à se charger en même temps de l'enseignement de la rhétorique et de la surveillance générale des études; mais l'excès du travail détruisit sa santé, et il mourut le 3 novembre 1737, à un âge où l'on pouvait attendre de ses talents des ouvrages plus importants que ceux qu'il a publiés. Il était également versé dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques, etc.; il entretenait une correspondance suivie avec les hommes les plus savants de son temps, et il comptait au nombre de ses amis Gori, Lami, Giorgi, Corsini, Zoëga, etc. On a de Lupi : 1° *due Discorsi accademici, il primo dell' anno, il secondo del giorno della nascita di Gesu-Christo*. Ces deux dissertations lues par l'auteur à l'académie de Palerme, *gli pastori Ercini*, ont été publiées par le P. Calogera dans le tome 22 de sa *Raccolta*. — *Discorso accademico nell' acclamazione del nuovo arcipastore dell' accademia degli Ercini*, inséré dans le même *Recueil*, t. 24; 2° *Dissertatio et animadversiones ad nuper inventum Severæ martyris epitaphium*, Palerme, 1734, in-fol. fig.; ouvrage plein d'érudition et fort estimé. L'épitaphe dont il s'agit avait été découverte l'année précédente dans les catacombes de Rome. 3° *Orazione funerale del signor marchese D. Casimiro Drago e Chiafallon*, ibid., 1736, in-4°; 4° *Theses historicæ, chronologicæ ad vitam S. Constantini magni imperatoris pro disputatione habenda in regali collegio Carolino nobilium*, ibid., 1736, in-4°. Ces thèses ont été réimprimées avec des additions, à Florence en 1749, par les soins du P. Ant.-Fr. Zaccaria, et insérées par Gori dans le *Symbolæ litterariæ*, Florence, 1752, t. 11, p. 133-176. 5° *Notizie di S. Innocenzio, fanciullo e martire, etc.*, ibid., 1737, in-4°. Les reliques de ce saint sont conservées dans la chapelle du collége de Palerme. 6° *Dissertazioni e lettere filologiche, antiquarie, etc.*, Arezzo, 1753, in-8°. C'est le recueil des opuscules inédits de Lupi, publiés par Gori. On y trouve huit dissertations et vingt lettres adressées à Lagomarsini, à Gori et à Manni; deux de ces lettres, relatives principalement à la ville, aux antiquités et au fameux détroit de Messine, furent vivement critiquées par Andrea Gallo, sous ce titre : *Lettere del signor Aldo la Grane ad un amico*, Livourne, 1757, in-4° fig. Le P. Zaccaria a donné un recueil beaucoup plus ample des opuscules de Lupi (*Dissertazioni, lettere ed altre operette, con giunte ed annotazioni*), Faenza, 1755, 2 part. in-4°, fig. La première de ces dissertations traite des *baptistères anciens;* il y prouve que les anciennes églises baptismales furent faites sur le modèle des édifices païens à l'usage des bains. Il y montre beaucoup d'érudition grecque et latine, une grande connaissance des antiquités et de l'architecture. La seconde dissertation explique deux inscriptions de cimetière, une pierre précieuse et un plomb à deux faces représentant le martyre de St-Laurent. La troisième et la quatrième traitent de l'année et du jour de la nativité du Rédempteur des hommes; les autres roulent sur divers sujets d'antiquité profane et ecclésiastique (1). Cette collection intéressante est devenue rare; le savant éditeur l'a fait précéder d'une *Notice* sur la vie et les écrits de Lupi, et les différentes pièces publiées à sa louange par ses amis. Lami a donné la vie du P. Lupi dans son *Memorabilia Italorum erud. præst.*, 1747. W—s.

LUPI (Mario), savant philologue, naquit à Bergame en 1720, d'une famille patricienne. Après avoir terminé ses études à Rome, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Bergame, et devint bientôt après primicier et archiviste du chapitre. L'académie des *Eccitati* de cette ville s'empressa d'ajouter le nom de Lupi à la liste de ses membres; et il lut dans les séances de cette société différents ouvrages qui commencèrent à étendre au loin sa réputation. La critique littéraire, l'histoire et la diplomatique furent constamment l'objet de ses études. Il mourut à Bergame le 7 novembre 1789, avec le titre de camérier d'honneur du pape Pie VI. Ce prélat était en correspondance avec la plupart des savants de l'Italie, et entre autres avec Muratori et Tiraboschi, qui le cite honorablement dans la *Storia della letteratur. ital.*, pour la complaisance avec laquelle il lui avait communiqué ses recherches sur l'origine et l'époque de la fabrication du papier de chanvre. On a de ce savant : 1° *De notis chronologicis anni mortis et nativitatis Jes. Christi, dissertationes duæ*, Rome, 1744, in-4°. Elles sont pleines d'érudition; on crut d'abord

(1) La dissertation sur les marionnettes des anciens (*Discorso sopra i burattini degli antichi*) a été traduite en français, et imprimée par extraits dans le *Journal étranger*, janvier 1757.

que, quoique imprimées sous le nom de l'abbé Lupi, elles étaient l'ouvrage du P. Lazeri, son maître; et le P. Zaccaria dit (*Storia letter. d'Italia*, t. 1, p. 248) que c'était à Rome un fait de notoriété publique. Lupi lui répondit par une *Lettre* insérée, en 1750, dans les *Novelle letterarie* (de Lami), n° 17. Les désagréments que lui causa cette affaire l'engagèrent à se retirer pour quelque temps à Naples. 2° *Codex diplomaticus civitatis et ecclesiæ Bergamensis, notis et animadversionibus illustratus*, Bergame, 1784, in-fol., t. 1er. C'est un recueil précieux de pièces originales, la plupart inédites, et qui sont propres à jeter un grand jour sur l'histoire encore mal connue de l'Italie au moyen âge. Le savant éditeur l'a fait précéder d'un essai sur l'histoire de la ville de Bergame, depuis la décadence de l'empire romain jusqu'au 8e siècle. Le deuxième volume a été terminé par le chanoine Camille Agliardi, et publié par l'abbé Ronchetti en 1799 (1). 3° *De parochiis ante annum Christi millesimum dissertationes tres*, ibid., 1788, in-4°; l'auteur y réfute pleinement les prétentions de quelques curés de Toscane soutenues dans le concile de Pistoie. L'abbé Lupi a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, tous en italien, et la plupart intéressants, comme on peut en juger par le titre des suivants : *Dialogue* dans lequel on démontre que le Dante doit être regardé comme le chef des philosophes modernes; — des *Dissertations* sur l'accord des sentiments d'Aristote avec les principes de la religion chrétienne ; — sur le témoignage des païens touchant Jésus-Christ ; — sur la nécessité d'étudier les antiquités du moyen âge, et l'utilité qu'on en peut retirer; — sur l'instruction élémentaire dans les écoles ; — sur le son ; — sur la généalogie des comtes Soardi, de Bergame; enfin les *Mémoires historiques de Diotisalvi Lupi, général vénitien*. Le chapitre de la cathédrale de Bergame, auquel Lupi avait dédié son *Codex diplomaticus*, lui fit, par reconnaissance, ériger de son vivant une statue en marbre. W—s.

LUPICIN (Saint), l'un des fondateurs de l'abbaye de Condat, connue sous le nom de St-Oyan de Joux, et qui prit enfin celui de St-Claude, fut l'un des plus illustres prélats qui aient occupé le siége épiscopal de Besançon. Il était né, au commencement du 5e siècle, dans le pays des Sébusiens (le Bugey), à Isernore, lieu célèbre par un temple dédié à Mercure dont on voit encore des vestiges et par un atelier monétaire. Sa famille était l'une des plus considérables du pays, et elle a subsisté longtemps d'une manière honorable. Lupicin se fit remarquer dès son enfance par sa piété et par son goût pour la retraite. On croit que, pour obéir à ses parents, il fut obligé d'entrer dans l'état du mariage; mais ayant enfin rompu tous les liens qui l'attachaient au monde, il alla joindre St-Romain, son frère, qui habitait depuis quelques années l'une des solitudes les plus affreuses du mont Jura. Le bruit des vertus des deux frères attira bientôt dans le désert un grand nombre de personnes qui se rangèrent avec empressement sous leur discipline. Telle fut l'origine du monastère de Condat, qui donna naissance à la plupart des établissements religieux de la Séquanie. Après la mort de St-Romain, Lupicin fut chargé seul du gouvernement des monastères de Condat et de Leucone, situés à peu de distance l'un de l'autre, et qu'il visitait alternativement. Il pratiquait des austérités égales à celles des plus fameux solitaires de la Thébaïde, se contentant pour toute nourriture de légumes cuits à l'eau et sans sel, couchant en toute saison sur la dure, et partageant son temps entre le travail des mains et la prière ; mais il n'exigeait pas de ses disciples qu'ils suivissent son exemple. Lorsque l'âge eut affaibli ses forces, il désigna son successeur et se retira à Leucone, où il mourut en 480, le 21 mars, jour où l'Eglise célèbre sa fête. Le village qui s'est formé, par la succession des temps, autour du monastère où étaient déposés ses restes, a prit le nom de St-Lupicin. La *Vie* de ce pieux cénobite a été écrite par un religieux de Condat. Elle a été imprimée, d'après une copie faite par le P. Pierre-Franç. Chifflet, et avec les notes, dans les *Acta sanctorum* de Bollandus (*voy.* St-Romain). W—s.

LUPICINA. *Voyez* Euphémie.

LUPIN D'ILLERFELD (Frédéric, baron de), minéralogiste et littérateur allemand, né à Memmingen, d'une ancienne famille du pays, le 11 novembre 1771. Il alla faire ses études universitaires à Strasbourg, où il se trouvait au début de la révolution française. Il se mêla au mouvement enthousiaste provoqué dans cette ville par les événements, et servit même comme garde national. Mais l'agitation croissant, Lupin dut rentrer en Allemagne, et en 1792 il alla compléter à l'université de Gœttingue son éducation scientifique; il se livra de préférence à la minéralogie, se rendit à Erlangen pour en suivre des cours, puis, en vue de faire des observations, entreprit des voyages dans divers cantons de l'Allemagne, en Suède et en Pologne. Lupin, tout en se livrant à ses goûts, se destinait cependant à la judicature. A son retour dans sa ville natale, en 1794, il fut nommé assesseur du tribunal (*Stadtgerichtsassessor*), et en 1801 il était élevé à la position de directeur de chancellerie. Memmingen avait été jusqu'alors une ville libre impériale; la médiatisation de ces villes libres ayant été décidée, Lupin fit naturellement partie de la commission chargée de cette œuvre délicate. Il reçut à cette occasion une mission diplomatique pour Paris, puis assista à la dernière diète de Ratisbonne et à la diète (*Stadte-*

(1) L'abbé Ronchetti a donné un extrait de ce savant et volumineux ouvrage sous ce titre : *Memorie storiche della città e chiesa di Bergamo... dal principio del V secolo sino all' anno 1418*, Bergame, 1805, 3 vol. in-8°.

tage, d'Ulm. Memmingen ayant été attribué à la couronne de Bavière, le baron de Lupin devint sujet de la cour de Munich, qui le nomma, en 1804, commissaire des mines. En 1809 il était appelé aux fonctions de commissaire supérieur. Cette nouvelle position lui permit de se livrer librement à ses recherches minéralogiques et géologiques. Il explora le Tyrol et les Alpes Noriques; il réunit dans sa terre d'Illerfeld, où il s'occupait en outre d'améliorations agricoles, une riche collection d'histoire naturelle et y associa bientôt d'autres curiosités. Dans les dernières années de sa vie, le baron de Lupin s'essaya dans ce genre littéraire qui avait valu à Jean-Paul Richter sa réputation. Il fit paraître, en 1837 et en 1840, sous le voile de l'anonyme, des discours d'ouverture (*Schulrede*) supposés prononcés la veille de la St-Sylvestre, et dans lesquels il montrait une originalité et un *humour* tout à fait dignes de son modèle. Il entreprit, en outre, une *Biographie des vivants et des personnes mortes dans le cours du siècle* dont le 1er volume seul a été publié (Stuttgard, 1846). Mais son meilleur ouvrage a pour titre : Biographie personnelle (*Selbstbiographie*), 4 vol., Weimar, 1844, livre qui obtint un grand succès; une seconde édition en a paru trois années plus tard. On doit en outre au baron de Lupin quelques travaux estimés de minéralogie. Cet écrivain est mort le 28 novembre 1845. Z.

LUPOT (François et Nicolas), célèbres luthiers. *Voyez* Stradivarius.

LUPSET (Thomas), écrivain anglais, naquit à Londres en 1496. Son père, qui était orfévre, le confia aux soins du docteur Colet, doyen de St-Paul; il fit en conséquence ses premières études à *St-Paul's school*, d'où il passa à l'université de Cambridge. Chargé d'accompagner, en qualité de secrétaire, Richard Pace, envoyé de Henri VIII dans les différentes cours d'Italie, il y forma des liaisons avec les savants de cette contrée, tels que le cardinal Pole, Thomas More, Erasme et autres, et continua depuis à entretenir une correspondance littéraire avec ces grands personnages. En revenant en Angleterre, il prit le grade de bachelier ès arts à Paris, et rentré dans son pays, il fut attaché au collége *Corpus Christi* d'Oxford. Il y succéda, en 1520, à John Clément, dans la chaire d'humanité, qu'avait fondée le cardinal Wolsey, et il fit des leçons fort admirées sur les littératures latine et grecque. En 1523, il se rendit à Padoue avec le cardinal Pole; puis rappelé en Angleterre, il y occupa diverses cures ou rectorats. En 1530, il obtint une prébende à l'église de Salisbury. On n'est pas d'accord sur la date de sa mort, qui paraît avoir eu lieu en 1530 (voy. *Gentleman's Magazine*, 1856, t. 45, p. 121). Lupset a laissé un assez grand nombre d'ouvrages. On doit citer : 1° *An exhortacion to yonge men, perswayding them to walue in the Patheway that leadeth to Honestie and Goodness* (1529, 1534, 1540, 1544). 2° *A Treatise of Charite*, 1546, in-8°. On a de lui : 3° *Traité de la charité;* 4° *Exhortations aux jeunes gens pour les exciter à se bien conduire;* 5° *Traité pour apprendre à bien mourir*, Londres, 1544, et 1560, in-8°; 6° traduction du discours de St-Chrysostome intitulé *Qu'aucun homme ne peut éprouver de mal que par sa propre faute:* 7° traduction du discours de St-Cyprien *sur l'immortalité de l'âme;* 8° traduction des *Règles* Pic de la Mirandole *pour une bonne vie;* 9° traduction des *Conciles d'Isidore*. Ces quatre traductions furent imprimées à Londres, en 1560. 10° *In Ciceronis Philippicas;* 11° *Sermones ad Clerum*, prêchés à Calais; 12° *Pro Erasmo et contra Leium* (*voy.* Lee); 13° *In corruptos sæculi mores*; 14° *De malis fugiendis;* 15° *Contra profanos in epulis Verbi divini abusus;* 16° *Epistolæ variæ ad Edw. Leium Nisenum et Paynellum*. On trouve plusieurs de ces écrits dans un livre imprimé à Bâle, en 1520, in-4°, intitulé *Epistolæ aliquot eruditorum*. Ses principaux ouvrages ont été réunis dans l'édition de ses Œuvres (*Workes*) de 1560, in-4°. On trouve des lettres de Lupset dans la Correspondance d'Erasme (*Opera*, 1753). T-d et Z-m.

LUPULUS. *Voyez* Wœlflein.

LUPUS (Servatus). *Voyez* Loup et Wolf.

LUPUS-PROTOSPATA, chroniqueur, né à Bari, dans la Pouille, d'une famille d'origine grecque, florissait vers la fin du 11e siècle. Le titre de *Protospata* qu'il joignait à son nom prouve qu'il exerçait la charge de capitaine des gardes. On a de lui : *Chronicon breve rerum in regno neapolitano gestarum ab anno* 860 *ad* 1102. Cette chronique, continuée par un anonyme jusqu'à l'année 1529, a été publiée pour la première fois par A. Caraccioli, avec les *Chroniques* d'Herempert, Lombard, et de Falcon de Benevent, Naples, 1626, in-4°. Camille Peligrini l'a insérée depuis, avec quelques additions et des notes, dans l'*Historia principum Longobardorum*, ibid., 1643, in-4°; et elle a passé, avec les notes de Pelegrini, dans la *Biblioth. Siciliæ* de Carusi, t. 2; dans le *Thesaurus Italiæ* de Burmann, t. 9, et dans le *Thesaur. script. Italiæ* de Muratori, t. 5. — *Jacques* Lupus, ou plus probablement *Lobo*, mieux connu sous son nom latin, Espagnol, précepteur d'Emmanuel, roi de Portugal, licencié de la Faculté de Paris en 1497, avait publié dans cette ville, en 1492, les *Synonyma Isidori de homine et ratione*, dont on n'a point parlé à l'article Isidore, de Séville. Ce ne sont point des synonymes de mots, mais de sentences et de moralités, exprimés par des propositions différentes. On trouve aussi, à la suite d'un manuscrit *De Imitatione Christi*, ces *Synonyma*, que Jacques Lupus avait communiqués en manuscrit à Thomas Gerson, neveu du chancelier (*voy.* Gerson). W—s.

LUPUS ou WOLF (Chrétien), théologien canoniste, né à Ypres en 1612, entra à l'âge de quinze ans chez les ermites de St-Augustin, et dès qu'il

eut terminé ses études, fut envoyé à Cologne pour y professer la philosophie dans une maison de son ordre. Ses rares talents lui acquirent l'estime des savants et l'amitié du nonce Fabio Chigi, qui devint pape sous le nom d'Alexandre VII. Appelé à remplir une chaire de théologie dans l'université de Louvain, le P. Lupus adopta la doctrine du saint évêque d'Hippone pour base de son enseignement, sans négliger les anciens monuments ecclésiastiques, dont il ne cessa d'enrichir son esprit avec une incroyable ardeur. Un de ses confrères rapporte qu'il donnait quinze heures par jour à l'étude, qu'aucun livre n'échappait à son avidité et qu'il retenait tout ce qu'il avait lu. Le P. Lupus passa de Louvain à Douai, où il suivit la même méthode et recueillit les mêmes fruits. L'université de Louvain, qui l'avait rappelé, était sur le point de lui accorder le bonnet de docteur, lorsque l'internonce des Pays-Bas s'y opposa sous prétexte de quelques soupçons de jansénisme. Mais en 1653 Innocent leva la difficulté; et le P. Lupus fut reçu docteur avec le plus brillant appareil. La haine de ses ennemis ne se refroidit pas. Ils l'accusèrent, devant Alexandre VII, de désobéissance aux décrets apostoliques sur les livres de Jansénius. Le pape évoqua l'affaire à Rome, où le P. Lupus se justifia sans peine. Pendant son séjour dans cette capitale, il se fit admirer de tous ceux qui cultivaient les sciences; le célèbre Holstenius dit alors *qu'il ne connaissait personne de plus instruit dans l'histoire ecclésiastique*. Les augustins lui sont redevables d'avoir formé à son école le cardinal Noris et d'avoir accru considérablement leur bibliothèque. De retour dans la Belgique, après cinq ans d'absence, il fut honoré successivement des principales dignités de son ordre. En 1677, l'université de Louvain le députa pour aller à Rome, avec François Van Viane, Lambert Ledron et Martin Steyaert, afin de solliciter la condamnation de soixante-cinq propositions de morale relâchée. Innocent leur accorda ce qu'ils demandaient, et il approuva la doctrine des théologiens de Louvain. Dans ce voyage, le P. Lupus reçut des marques d'estime, non-seulement des plus illustres savants, mais encore de plusieurs souverains, du pape, de Cristine, reine de Suède, de Côme III, grand-duc de Florence, etc. Il assista, en qualité de provincial, au chapitre général de son ordre, qui avait été convoqué pour l'élection d'un général. Il refusa constamment toutes les places qui lui furent offertes par son supérieur et par le pape, aimant mieux retourner à Louvain, où il arriva en 1679, au grand contentement de tous ses amis. Le mépris des honneurs, qu'il avait si hautement manifesté en Italie, ne l'abandonna point dans sa patrie. Il se hâta de déposer le fardeau qu'on lui avait imposé malgré lui, et ne consentit à remplir la chaire de premier professeur de théologie, à laquelle il fut nommé, que par déférence pour le duc de Parme. Il mourut le 10 juillet 1681. Sa vie a été écrite par le P. Joseph Sabatini, augustin de Ravenne et bibliothécaire de son ordre à Rome. Nous avons de lui : 1° *Apologia pro anima ovi sensitiva*, Cologne, 1639, in-4°; 2° *Apologia altera adversus Marpurgenses*, Cologne, 1641, in-4°. Ce sont ses premiers essais. Il professait la philosophie quand il les publia. 3° *Quæstio quodlibetica de origine eremitarum, clericorum ac sanctimonialium sancti Augustini, decisa ex ipso sancto Augustino, aliisque patribus et coævis; in qua elucidantur varii antiqui ritus ecclesiæ africanæ, ac discutitur censura lovaniensis operum sancti Augustini*, Douai, 1651, in-8°; 4° *Synodorum generalium et provincialium statuta et canones cum notis et historicis dissertationibus*, 5 vol. in-4°; les deux premiers à Louvain, 1665, et les autres à Bruxelles, 1673. Cet ouvrage, écrit d'un style dur et incorrect, comme tous ceux du P. Lupus, est rempli d'érudition. Il respire l'ultramontanisme le plus prononcé : aux yeux de l'auteur, les Français sont à peine catholiques. Bossuet a victorieusement réfuté ses paradoxes et ses opinions exagérées (*Défense de la déclaration du clergé de France*). 5° *Dissertatio dogmatica de germano ac avito sensu sanctorum Patrum, universæ Ecclesiæ, et præsertim Tridentinæ synodi, circa christianam contritionem et attritionem*, Louvain, 1666, in-12; Bruxelles, 1690, parmi ses œuvres posthumes. Les sentiments de l'auteur sont ceux que suivent parmi nous la plupart des théologiens. 6° *Tertulliani liber de præscriptionibus contra hæreticos cum notis*, Bruxelles, 1675, in-4°; 7° *Divinum ac immobile Sancti Petri apostolorum principis, circa omnium sub cælo fidelium ad romanam ejus cathedram appellationes, adversus prophanas hodie vocum novitates assertum privilegium*, Mayence, 1681, in-4°. Ces novateurs, qui ont excité la bile du P. Lupus, sont Marca, l'abbé Boileau et le docteur Gerbais. 8° *Dissertatio de S. Sacramento expositione et de sacris processionibus*, Liége, 1681, in-4°; 9° *Ad Ephesinum concilium variorum Patrum epistolæ ex manuscripto Cassinensis bibliothecæ codice desumptæ, item ex Vaticana bibliotheca commonitorium Celestini papæ, etc., cum scholiis et notis*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4°. Recueil posthume qui renferme des pièces et des notes intéressantes; 10° *Epistolæ et vita divi Thomæ martyris et archiepiscopi Cantuariensis, necnon epistolæ Alexandri III, Ludovici VII, Henrici II, aliarumque plurium sublimium personarum ex utroque foro, concernentes sacerdotii et imperii concordiam*, Bruxelles, 1682, 2 parties en 1 volume in-4°; 11° *Opuscula posthuma*, Bruxelles, 1690, in-4°. Ce recueil, donné par le P. Winants, religieux augustin, renferme, outre plusieurs pièces inédites, quelques dissertations importantes qui avaient été imprimées du vivant de l'auteur. Il devait y avoir une suite qui n'a point paru. Le P. Thomas Philippini, du même ordre, a recueilli tous les ouvrages de Chrétien Lupus, Venise,

1724-1729, 12 tomes ou 6 vol. in-fol., dédiés à Innocent XIII, précédés de la Vie de l'auteur, par Sabatini, et enrichis d'un petit nombre d'opuscules jusqu'alors inconnus. Les articles *Lupus*, dans Dupin, Niceron et Moréri, manquent d'exactitude. L—B—E.

LURBE (GABRIEL DE), en latin *Lurbæus*, né à Bordeaux dans le 16e siècle, s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence et suivit quelque temps le barreau avec distinction. Il obtint ensuite la charge de procureur-syndic de Bordeaux, qu'il résigna à son fils, et mourut en 1613 dans un âge avancé. C'était un homme très-instruit, particulièrement des antiquités de sa patrie, dont il a publié divers recueils assez estimés. On a de lui : 1° *Burdigalensium rerum Chronicon ad annum* 1584, Bordeaux, Simon Millanges, 1589, in-4°. Il fit quelques additions à cet ouvrage, le traduisit en français, et le publia sous le titre de *Chronique bourdeloise*, ibid., 1594, in-4°. Lurbe, ayant eu la facilité de compulser les registres et les titres de l'hôtel de ville, en extrait beaucoup d'anecdotes intéressantes et peu connues. Les faits y sont racontés simplement et en peu de mots. On trouve à la suite : *Discours sur l'apparition des colombes blanches au haut de l'église St-Denis, lors de la conversion du roi* (Henri IV), et une *Dissertation sur les antiquités trouvées près le prieuré de St-Martin-lez-Bordeaux en juillet* 1594, avec deux planches sur bois représentant le cachet de Néron, et trois statues, dont deux sont mutilées. Cette *Chronique* a été continuée par Jean Darnal, avocat au parlement, depuis 1504 jusqu'au mois d'août 1619, et le P. Fronton du Duc, savant jésuite, a fait des notes et corrections sur la partie ancienne de la Chronique de Lurbe. Ces différentes pièces font partie de l'édition de 1619, et elles ont été reproduites avec quelques additions en 1661 ; 1672, in-4°. Tillet donna une 4e édition de la *Chronique bourdeloise*, continuée jusqu'à l'année 1701, Bordeaux, 1703, in-4°. M. Bernardau, avocat, proposa, en 1797, de refondre en entier cette *Chronique;* mais il s'est borné à en publier une suite sous le titre d'*Annales politiques, littéraires et statistiques de Bordeaux*, ibid., 1803, in-4°, fig. 2° *Garumna, Arigera, Tarnis, Oldus* (c'est-à-dire la Garonne, l'Ariége, le Tarn, l'Aude, etc.), *cum onomastico gallico omnium Aquitaniæ urbium*, etc., Bordeaux, 1593, in-8°, rare ; 3° *les Anciens et les nouveaux statuts de la ville de Bordeaux*, 1593, in-4°. Ce recueil, augmenté et corrigé successivement par les différents éditeurs de la *Chronique*, s'y trouve ordinairement réuni. 4° *De illustribus Aquitaniæ viris a Constantino magno usque ad nostra tempora libellus*, ibid., 1591, petit in-4°, très-rare. Ce mince volume contient des notices assez superficielles sur les hommes les plus célèbres de la Guyenne, au nombre de cent treize, dont le premier est St-Hilaire et le dernier le poëte du Bartas. On attribue encore à de Lurbe : *De scholis litterariis omnium gentium*, ibid., 1592, in-8°. W—S.

LUSAC (ELIE). *Voyez* LUZAC.

LUSARCHE. *Voyez* LUZARCHES.

LUSCINIUS (OTHMAR), littérateur dont le nom était NACHTGALL (Rossignol), qu'il traduisit en latin, suivant l'usage de son siècle (1), naquit à Strasbourg en 1487. Après avoir terminé ses premières études, tant dans sa ville natale qu'à Paris, à Louvain, à Padoue et à Vienne, il s'appliqua à la langue grecque, dans laquelle il fit de grands progrès. De retour dans sa patrie en 1514, il fut un des premiers membres de la société littéraire établie dans cette ville par Jacques Wimpheling. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu en 1522 d'un canonicat du chapitre de St-Etienne. Il fit encore de fréquents voyages, car on le retrouve en Italie en 1517, à Rome en 1520, et il nous apprend lui-même qu'il avait demeuré en Turquie, parcouru presque toute l'Europe et une bonne partie de l'Asie, et fait un assez long séjour en Hongrie et en Transylvanie. Ses liaisons avec les savants ayant étendu sa réputation dans toute l'Allemagne, il fut appelé à Augsbourg pour y professer la littérature grecque, dans la célèbre abbaye des Sts-Ulric et Afra ; mais c'est par erreur qu'on en a conclu qu'il y avait pris l'habit religieux. Au goût de la poésie, Luscinius joignait des connaissances en musique ; et ce fut lui qui engagea les Fugger, riches banquiers d'Augsbourg, à établir, dans l'église de Saint-Maurice, le premier jeu d'orgue qu'on eût encore vu dans cette ville. Ces négociants, dont il était devenu l'ami, lui procurèrent un bénéfice, qu'il abandonna vers 1526 pour se retirer à Bâle. Suivant une lettre d'Erasme (la 1,509e, édition de Leyde), il n'avait quitté Augsbourg que pour n'être pas témoin des scandales journaliers qu'y donnaient les ecclésiastiques. Il fut nommé premier prédicateur de l'Eglise de Bâle ; mais les progrès de la réforme l'obligèrent encore à s'éloigner ; et il alla vers la fin de 1529 à Fribourg en Brisgau, où il partagea l'appartement d'Erasme. Luscinius était d'un caractère difficile, et il s'égayait dans l'occasion sur le compte de ses meilleurs amis. Un jour qu'il était à dîner chez les Chartreux, il se permit des plaisanteries fort vives contre Erasme et ses partisans. La conversation fut rapportée à Erasme, qui ne chercha plus qu'un prétexte pour éloigner un hôte incommode. La dépense du logement et de la table devait être acquittée à frais communs : Erasme, qui en avait avancé les fonds, présenta son compte ; et Luscinius se retira, dès le lendemain, chez un riche abbé du voisinage, qui lui offrit un asile. Il ne tarda pas à retourner à Strasbourg, et l'on croit qu'il mourut vers 1535. Luscinius a donné des édi-

(1) Il a pris quelquefois, à la tête de ses ouvrages, les noms d'*Aëdos*, de *Philomela* ou de *Progneus*, mots qui ont la même signification.

tions rares et estimées des *Dialogues des Dieux*, de Lucien, en grec, avec une version latine, Strasbourg, 1515, in-4°; des *Epigrammes* de Martial, avec la traduction des mots grecs, ibid., 1515, in-4°; d'Aulu-Gelle, 1521, in-8°. Il a traduit en latin deux *Discours* d'Isocrate, ibid., 1515, in-4°, et quelques *Opuscules* de Plutarque, ibid., 1519, et dans l'édition des Œuvres de Plutarque, Bâle, 1530. On a encore de lui : 1° *Senarii græci quingenti et eo amplius versi*, Strasbourg 1515, in-4°.; ibid., 1521, in-8°. 2° *Collectanea sacro-sancta græce discere cupientibus non aspernanda quibus præmittuntur elementares hellenismi*, ibid., 1515, in-4°. Ce recueil contient l'Oraison dominicale, la Salutation angélique, les Symboles de Nicée et de St-Athanase, etc. 3° *Hesiodi opera et dies*, *Catonis moralia*, *Cebetis tabula*, etc., gr. lat., ibid., (1515), in-4°; réimprimé sous ce titre : *Moralia quædam instituta ex variis auctoribus*, etc. Augsbourg, 1523, in-8°. 4° *Institutiones musicæ a nemine unquam prius pari facilitate tentatæ*, Strasbourg, 1515, in-4°. Luscinius nous apprend, dans la préface, qu'il avait enseigné la musique à Vienne, avec succès. 5° *Progymnasmata græcanicæ litteraturæ*, ibid., 1517, in-4°; 2e édition, augmentée, ibid., 1523, in-4°: 6° *Grunnius sophista, sive pelagus humanæ miseriæ, quo docetur utrum hominis an bruti animantis natura ad virtutem et felicitatem proprius accedat*, ibid., 1522, in-8°. Ce sont des dialogues entre Misobarbarus, littérateur, et Grunnius, sophiste, qui ayant eu une dispute fort vive quelque temps auparavant dans une école, avait été changé en porc par son adversaire. Ce petit volume est rare et singulier. Schellhorn en a donné une notice dans le tome 10 de ses *Amænitates litterariæ*. 7° *Evangelica historia ex quatuor evangelistis perpetuo tenore continuata ex Ammonii Alexandrini fragmentis quibusdam, e gr. in lat. versa*, Augsbourg, 1523, in-4°., id. en allemand, 1525, in-8°. Cette traduction d'Ammonius a été insérée dans les *Orthodoxographi* et dans la *Biblioth. Patrum;* et c'est sur cette version latine que Jean de Vauzelles a traduit l'ouvrage en français. 8° *Psalterium Davidis e gr. et hebraïcis dialectis latinitate redditum*, Augsbourg, 1524, in-8°, rare. Luscinius publia, en même temps une traduction allemande des Psaumes, qui est également très-rare. On peut consulter sur cette double version Schelhornc *Amænitat. litterar.*, t. 6, p. 455. et suiv. 9° *Joci ac sales*, ibid., 1524, in-8°.; Strasbourg, 1529, in-8°, et plusieurs fois depuis. C'est un recueil de contes, parmi lesquels il y en a de très-licencieux. 10° *Epigrammatum græcorum veterum centuriæ duæ latinitate donatæ*, etc., Strasbourg, 1529, in-8°., à la suite de l'ouvrage précédent. 11° *Musurgia seu praxis musicæ, illius primo quæ instrumentis agitur certa ratio, duobus libris absoluta*, etc., ibid., 1536, 1542, in-4° oblong, livre très-rare, et orné de gravures en bois qui représentent les instruments de musique usités alors en Allemagne et en France. 12° *Allegoriæ simul et tropologiæ in locos utriusque Testamenti selectiores*, etc., Paris, 1550, in-8°. Parmi ses autres ouvrages nous indiquerons seulement les suivants, qui ont échappé aux recherches du laborieux Nicéron : 13° *Ex Luciano quædam jam recens traducta. Somnium Luciani, imprimis efficax ad studia litterarum incitamentum*, Strasbourg, 1517, in-4° de 42 pages; 14° *Summa Summarum quæ Silvestrina dicitur*, ibid., 1518, in-fol. de 480 pag. Compilation théologique, dont il parut depuis au moins dix-neuf autres éditions détaillées dans les *Scriptores prædicatorum* d'Echard (t. 2. p. 56) à l'article de Sylvestre Mozolino de Prierio, auteur de l'ouvrage. Mais le P. Echard n'a pas eu connaissance de l'édition donnée par Luscinius, qui paraît être la première. 15° *Exercitium veteris artis, super prædicabilia Porphyrii. — Exercitium super omnes tractatus parvorum logicalium. — Introductorium compendiosum in sphæram*, etc., *per Mag. Joan. Glogaviensem*, ibid., 1517 et 1518, in-4°. La 1re édition de ces livres élémentaires de philosophie scolastique avait paru à Cracovie en 1504 et 1506. 16° Une traduction allemande d'un opuscule écrit par Paul, évêque de Fossombrone, pour dissiper les vaines terreurs répandues par quelques astrologues qui annonçaient un nouveau déluge. L'original latin avait paru en 1523, et la dédicace de la version de Luscinius, adressée aux Fugger, est du 1er janvier 1524 (Baumgarten, *Notices de livres curieux*, n° 25, t. 5, p. 41 et 42, not.). 17° Une version allemande du *Jacobi Fontani, De bello Rhodio*, Augsbourg, 1528, in-4°. L'édition originale latine est celle de Rome, 1524, in-fol. (et non celle d'Haguenau, 1527, in-4°, comme le suppose Rotermund). On trouve une notice sur Othmar Luscinius dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 32. W—s.

LUSHINGTON (Guillaume), orateur et homme d'État anglais, débuta par faire fortune dans le commerce à Londres, et par être l'agent de l'île de Grenade (une des Antilles). Il avait de la dextérité, une élocution facile, beaucoup d'habitude des affaires. Il se crut appelé à jouer un grand rôle dans le gouvernement. A la mort de l'alderman Sawbridge (1795), il fut élu député de la chambre des communes par la Cité de Londres, titre auquel bientôt il joignit celui d'alderman du quartier de Billingsgate. Membre de la législature, Lushington prit souvent la parole dans les discussions, et fit preuve de connaissances variées et précises, comme de prestesse à s'exprimer, d'adresse à répondre. Cependant il ne parvint point à l'importance dont il se croyait digne, et il n'acquit, en échange de ses votes et de sa bonne volonté, que des places secondaires. Ayant résigné les fonctions d'alderman en 1799 et la candidature à l'élection générale de 1802, il obtint successivement les postes de vice-président de la

compagnie d'artillerie, de trésorier d'une des divisions de Londres, de vice-président de diverses corporations ou associations de bienfaisance, de directeur de l'administration contre les incendies. Il mourut le 11 septembre 1813, âgé de 77 ans. On lui doit un ouvrage d'économie politique, c'est l'*Impossibilité de séparer les intérêts de l'agriculture de ceux du commerce*, Londres, 1808, in-8°. Cet écrit, rédigé d'un point de vue élevé et conciliateur, est l'œuvre d'un homme de bien et d'expérience; il est dans les idées de la science actuelle et il a pu contribuer à les faire avancer en les popularisant. P—ot.

LUSIGNAN (Gui de). *Voyez* Gui.

LUSIGNAN (Étienne de), de la famille royale de Cypre (*voy.* Gui), naquit à Nicosie, capitale de cette île, en 1537. On ne sait guère de lui que ce qu'on en trouve dans ses ouvrages. Entré de bonne heure dans l'ordre de St-Dominique, il quitta le nom de Jacques qu'il avait reçu au baptême, pour prendre celui d'Étienne. Il eut pour maître un homme savant et vertueux, Julien, évêque des Arméniens de l'île de Cypre, et il profita de ses leçons. Il n'avait pas trente ans, quand il fut choisi pour vicaire par André Mocénigo et Séraphin Fortibraccia, successivement évêques de Limisso. L'île de Cypre ayant été prise par les Turcs en 1571 (*voy.* Baglioni), Étienne de Lusignan passa en Italie, et demeura dans différentes villes, mettant tous ses soins à délivrer ses parents esclaves en Turquie. Venu à Paris en 1577, il y était encore en 1587. On ne sait s'il y resta plus longtemps, ou si les troubles de la ligue, commencés depuis trois ans et qui croissaient tous les jours, l'en firent sortir. Un écrivain (le P. V. M. Fontana, dans son *Theatr. dominic.*), assure positivement que le pape Sixte V (qui régna de 1585 à 1590), nomma Lusignan évêque titulaire de Limisso. On ignore le lieu de sa mort : il paraît certain qu'elle arriva en 1590; un seul auteur l'a retardée jusqu'en 1595. On a d'Étienne de Lusignan, un assez grand nombre d'ouvrages : 1° *Description et histoire abrégée de l'île de Cypre, depuis le temps de Noé jusqu'en* 1572, Paris, 1580, in-4°. Ce livre avait paru en italien, à Bologne, 1573, sous le nom de *Corografia e breve istoria universale dell' isola di Cipro principiando al tempo di Noe per insino al* 1572. On voit par le titre seul que l'auteur fait remonter un peu haut l'histoire de sa patrie; en effet, il affirme que Cypre fut peuplée par un petit-fils de Noé : il trouve facilement des fondateurs à toutes les villes de l'île; et dans le cours de son histoire, il y a peu de faits qui, selon lui, n'aient été annoncés par des révélations ou par quelques miracles éclatants. Néanmoins cet ouvrage, le plus connu de tous ceux de l'auteur, renferme des choses intéressantes, entre autres deux relations d'Ange Calepien, compatriote et confrère de Lusignan, sur la prise de Nicosie et de Famagouste par les Turcs (1571); 2° cinq discours en italien, intitulés *Corone* (les Couronnes), sur les devoirs des princes, dédiés au roi de France Henri III, Padoue, 1577, in-4°; 3° *Histoire générale des royaumes de Hiérusalem, Cypre, Arménie et lieux circonvoisins, etc., depuis le déluge universel jusqu'en l'an* 1572, Paris, 1579, in-4°. Ce livre n'est autre chose que le premier ouvrage de Lusignan sur l'île de Cypre, auquel il a joint une première partie concernant l'histoire de Jérusalem, les princes qui y ont régné, surtout dans les derniers temps, et en particulier les Lusignan. 4° *Généalogie de la royale maison de Bourbon*, Paris, 1580, en tableau in-fol. On en a critiqué avec raison le peu d'exactitude; on peut faire le même reproche aux nombreux travaux de Lusignan sur la généalogie. 5° Trois ouvrages pour prouver la nécessité et l'excellence de la vie monastique. Le second, assez curieux, qui a pour titre : Βασιλικὸν φυλακτήριον (ornement royal), contient une longue énumération des personnages célèbres de l'un et de l'autre sexe qui ont embrassé l'état religieux. Le troisième est une liste particulière des princes qui ont vécu dans le même état. 6° *Généalogie de soixante-sept maisons très-nobles, partie de France, partie étrangères, issues de Merouée, fils de Théodoric II, roi d'Austrasie, avec armoiries*, Paris, 1586, in-4°; 7° un ouvrage relatif aux prétentions de divers princes de l'Europe sur le royaume de Jérusalem, dédié au sénat de Venise, Paris, 1586, in-4°; 8° enfin, quelques opuscules sur l'histoire et la généalogie de plusieurs rois et de plusieurs familles, et entre autres de celle de Lusignan. Ce qui regarde cette dernière famille est plus exact que le reste. D—is.

LUSIGNAN (le marquis de) fut le dernier de cette illustre famille, déjà célèbre au temps des croisades. Né en 1753, il entra fort jeune dans la carrière des armes et parvint rapidement, par les avantages de sa naissance, au grade de colonel. Nommé député de la noblesse de Paris aux états généraux, il fut l'un des premiers de son ordre à se réunir au tiers état. Il commandait, en octobre 1789, le régiment de Flandre qui vint à Versailles et sur lequel la cour semblait compter, mais que le parti révolutionnaire parvint bientôt à gagner. Le colonel contribua beaucoup à cette défection, et on le vit embrasser assez chaudement la cause révolutionnaire, ce qui le mit fort mal dans l'esprit de son ordre, sans lui donner beaucoup de crédit dans le tiers état. Dès lors, saisi de crainte, il songea à sortir de France et, plus prévoyant que bien d'autres, il vendit ses propriétés et emporta en Allemagne de fortes sommes qu'il fit très-avantageusement valoir sur la place de Hambourg, où il séjourna longtemps. C'est là qu'il se trouva souvent avec Rivarol, qui s'amusait de son peu d'esprit et qui avait ainsi parodié pour lui les deux vers de Voltaire :

Lusignan dans Hambourg finira sa carrière,
Et jamais de Paris ne verra la barrière.

Rivarol se trompait; car, dès que Bonaparte fut maître de la France en 1800, Lusignan se hâta d'y retourner et de lui demander une place au sénat, qui lui fut refusée. Obligé de vivre dans la retraite, il augmenta encore sa fortune, que déjà il avait doublée par l'agiotage en Allemagne. Quand les Bourbons revinrent en 1814, le marquis de Lusignan se hâta également de leur demander la pairie, mais il n'en obtint pas plus qu'auprès de Bonaparte, et mourut en 1815 dans la plus profonde obscurité. Quoique dépourvu de tout savoir et de toute espèce de talent, il avait pris fantaisie à cet homme, en 1777, de visiter Voltaire à Ferney. Au nom de Lusignan, le poëte s'empressa d'aller à sa rencontre. « Ah! mon-« sieur, lui dit-il, que je suis heureux d'embras-« ser le cousin de Zaïre! Vous arrivez à propos : « ce soir, à mon théâtre, je jouerai *Lusignan*...» A tout cet empressement, le marquis répondit à peine, et Voltaire vit bientôt à qui il avait affaire. Lusignan passa néanmoins deux jours à Ferney et il disait encore, longtemps après cette entrevue, qu'il n'avait pas pu soutenir la conversation avec Voltaire, ce que l'on croyait sans peine. — Un autre marquis de Lusignan, de la même famille, mais d'une branche éloignée, né dans le Béarn en 1760, servit d'abord en France et passa fort jeune en Autriche, où il entra comme officier dans le régiment de Bender. Il était lieutenant-colonel en 1792 et faisait partie du corps d'armée de Clerfayt, lorsqu'il fut fait prisonnier et conduit à Reims, puis à Rocroy, où il obtint son échange. Rentré dans son régiment, il fut employé, en 1796, à l'armée d'Italie, où il se distingua par son courage et son habileté. A la bataille de Rivoli, il fut chargé avec un faible corps de tourner la position de l'armée française, et parvint en effet, après un long détour, à se placer sur ses derrières; mais bientôt, entouré lui-même par des forces supérieures, il essaya vainement de se faire jour l'épée à la main, perdit beaucoup de monde et fut obligé de se rendre. Echangé presque aussitôt, il se distingua encore dans plusieurs occasions, et parvint au grade de feld-zeugmeister. Ayant épousé une riche héritière, il se fixa en Autriche, où il jouit longtemps d'une belle et honorable existence. — Le chevalier de Lusignan, officier vendéen, ayant été fait prisonnier, fut conduit à Nantes et condamné à mort en novembre 1795, par une commission militaire. — Un autre Lusignan, qui se disait de la même famille, fut général de la république et combattit les Vendéens en 1793. On le croit mort depuis longtemps. M—dj.

LUSINGE. *Voyez* Lucinge.

LUSITANUS. *Voyez* Amatus et Zacut.

LUSSAN (François d'Esfarbès de). *Voyez* Aubeterre.

LUSSAN (Raveneau de), flibustier français, était né en 1663 à Paris, où il paraît que sa famille tenait un rang honorable. Il nous apprend que, dès l'âge de sept ans, il eut toujours une passion violente pour les voyages et que bientôt certaine humeur, qu'il n'ose appeler martiale, lui fit désirer ardemment de voir quelque siége ou quelque bataille. Le hasard lui ayant fait rencontrer un officier qu'il connaissait un peu, il l'accompagna au siége de Condé en 1676. Une seconde tentative fut moins heureuse; il était entré cadet dans le régiment de la marine; mais il tomba entre les mains d'un capitaine qui avait des adresses merveilleuses pour tirer de l'argent des enfants de famille. « Ainsi, ajoute-t-il, de cette « campagne que j'espérais faire au service du « roi, je n'en fis que les frais. Mon père donna « plus qu'il ne fallait et que je ne valais pour me « dégager, et me remit en pleine liberté de pren-« dre parti. » Il assista ensuite, avec un officier des gardes-françaises, au siége de St-Ghislain, dans le Hainaut. A peine de retour dans sa famille, Lussan s'empressa d'accepter la proposition de s'embarquer pour St-Domingue, où il devait trouver de la protection et des amis en cas de besoin. Le 5 mars 1679, il s'embarqua à Dieppe. Arrivé à sa destination, il passe trois ans, non à voir le pays, mais avec un homme qui le traite si mal, que, pour échapper à ses cruautés, il s'adresse au gouverneur. Il est admis chez ce dernier, il y demeure six mois. Cependant il avait emprunté de l'argent, et comme il ne recevait de ses parents ni lettres ni fonds, quoiqu'il leur eût écrit fréquemment, il supposa que sa correspondance avait été interceptée. Dans cette extrémité, la pensée lui vint de se joindre aux flibustiers et de satisfaire son inclination pour les voyages en allant en course avec eux. Laurent de Graff, auquel il se présenta (*voy.* Laurent), le reçut dans sa troupe. Il partit du Petit-Goave le 22 novembre 1684, ensuite il passa sur un autre navire. Le 1er mars de l'année suivante, après avoir fait diverses prises, les flibustiers en rencontrèrent d'autres, près du golfe d'Uruba ou de Darien, à l'extrémité méridionale de la mer des Antilles. Tous étaient descendus à terre, au nombre de deux cent soixante-quatre; guidés par deux chefs indiens et une quarantaine de leurs gens, ils se mirent en route pour la côte du grand Océan. Ils souffrirent beaucoup dans cette marche et y perdirent du monde. D'autres bandes de flibustiers, tant français qu'anglais, firent le même trajet. Enfin quelques-uns arrivèrent, après avoir traversé le détroit de Magellan. Les Anglais, qui parvinrent les premiers près de Panama, y avaient amené des prises espagnoles; ils les cédèrent de bonne grâce aux Français et à ceux de leur nation qui, étant venus par terre, n'en avaient point. Ainsi ils se trouvèrent environ 1,100 hommes sur dix bâtiments, la plupart très-petits, tous assez mal armés, sans vivres et sans munitions, mais résolus à tout tenter pour s'équiper aux dépens des Espagnols, et surtout à demeurer toujours

unis. « Il est vrai, » observe Charlevoix (*voy.* ce nom), de qui nous empruntons ces détails, « qu'ils gardèrent mal cette résolution. » Bientôt ils osèrent, pour leur coup d'essai, tenter de se rendre maîtres de la flotte du Pérou, attendue incessamment à Panama; mais, pendant qu'ils se divertissaient dans les petites îles voisines de cette ville, la flotte passa sans qu'ils s'en aperçussent, y déposa ses trésors, y augmenta ses équipages, y prit des soldats, vint chercher les flibustiers, leur coula un navire à fond, en endommagea plusieurs autres et cependant ne leur tua que deux hommes. Elle rentra ensuite à Panama et les flibustiers allèrent se radouber à l'île de San Juan de Cueblo, à quatre-vingts lieues à l'ouest de cette ville. Les vivres commençant à leur manquer, ils envoyèrent 300 hommes dans deux canots en chercher à Pueblo-Nuevo, bourgade éloignée de dix lieues de San-Juan. On n'y trouva rien; tout le monde avait décampé. Une barque chargée de soieries, qu'ils prirent chemin faisant, les dédommagea un peu de ce contretemps; mais la discorde s'étant mise entre les Français et les Anglais, ceux-ci qui étaient les plus nombreux, profitèrent de cet avantage pour se rendre maîtres de tout, et commirent partout des impiétés dont leurs compagnons avaient horreur; enfin ils se retirèrent le 9 juillet 1685, reprirent les bâtiments qu'ils avaient donnés aux autres, et ne leur en laissèrent que deux avec un canot. Les Français, restés au nombre de deux cent trente, creusaient des pirogues dans des troncs de gros arbres et passaient le temps à chasser et à pècher, en attendant l'apparition de quelque navire à capturer, lorsque, le 27, les Anglais leur expédièrent un émissaire pour leur proposer de se réunir de nouveau, afin d'attaquer Santiago, ville du continent. Treize Français seulement acceptèrent cette offre; les autres firent des excursions sur les territoires espagnols; elles ne leur furent pas très-profitables. Sur ces entrefaites, ils perdirent quelques hommes par divers accidents. Le 8 octobre, ils se mirent en route pour aller piller Realejo, bourg du Guatémala, dans la province de Nicaragua. Ils apprirent en débarquant le 22, que les Anglais les avaient devancés et de plus s'étaient emparés de Léon, ville située à l'est sur le lac de Nicaragua. Alors les Français coururent le pays, firent beaucoup de mal aux Espagnols, sans tirer grand profit de leurs peines, perdirent du monde et, le 9 avril 1686, se trouvèrent près de Cartago, dans la province de Costarica; le 20, ils retournèrent à la côte du grand Océan, près de Leparso. Ils étaient disposés à se porter sur Granada, ville au bord du lac de Nicaragua, quand ils virent des navires montés par des Anglais qui s'étaient séparés d'eux l'année précédente. Les Français firent d'abord semblant de vouloir s'emparer de leurs bâtiments, pour les punir de leur déloyauté, puis ils leur dirent : « Nous sommes « plus honnêtes gens que vous, car nous ne vou« lons pas tirer avantage de la supériorité de « notre nombre pour nous venger, et nous vous « remettons ce dont nous sommes en possession « depuis quelques heures. » Cette modération et l'avis qu'ils avaient eu du projet des Français, déterminèrent les Anglais à les prier de leur permettre de se joindre à eux; ils étaient en tout cent seize. Le nombre total des flibustiers qui débarquèrent se montait à 345. L'audacieuse entreprise réussit, mais les flibustiers ne trouvèrent que peu de marchandises à Granada. Dans leur dépit, ils mirent le feu à la ville et en sortirent le 15 mai, emmenant avec eux un canon et quatre pierriers, qui leur servirent à disperser les Espagnols rassemblés pour les empêcher de gagner les côtes du grand Océan. Le 28, ils atteignirent Realejo, après avoir laissé en chemin leur canon qu'ils enclouèrent. Ils soutinrent différents combats avant de se rembarquer, le 19 juin, pour Panama. Depuis quelques jours les Français et les Anglais faisaient bande à part; cependant ces derniers furent suivis par plusieurs des autres; ils se réunirent de nouveau près de Panama; une scission eut encore lieu, puis une nouvelle réunion au mois de mai 1686, pour attaquer Guayaquil, sur la côte du Pérou. La prise de cette ville produisit 1,500,000 francs qui furent partagés; ensuite on se sépara. Lussan et une partie de ses compagnons firent voile au nord, prirent Técouantépec, sur la côte du Mexique, et poussèrent jusqu'à Acapulco, qui est plus au nord. Revenus à Mapala, port qui est au nord de Realejo, ils délibérèrent sur la route qu'ils prendraient pour retourner à la mer des Antilles. Il fut convenu de s'avancer jusqu'à Nueva-Segovia, ville voisine de la source d'une rivière qui a son embouchure dans la mer, où ils voulaient descendre. Ils formèrent quatre compagnies, chacune de 70 hommes, et jurèrent d'observer des règlements sévères pour le maintien du bon ordre et de la sécurité. Le 2 janvier 1688, après avoir fait leurs prières et coulé à fond leurs pirogues, de crainte que les Espagnols n'en profitassent, ils commencèrent leur marche; le 12, ils étaient à Nueva-Segovia. Presque tous les jours il fallait combattre des troupes supérieures en nombre. Un soir, dans un défilé entouré de hauteurs, sur lesquelles les Espagnols étaient retranchés et d'où ils envoyaient des détachements pour reconnaître la position des flibustiers, ceux-ci cherchèrent en vain comment ils se tireraient d'un pas si dangereux; chacun se regardait sans rien dire. Alors Lussan leur proposa de laisser quatre-vingts hommes pour garder les malades, puis de gagner par derrière les montagnes et de fondre sur l'ennemi. Cet avis, rejeté d'abord comme chimérique, fut adopté quand on eut regardé de plus près les retranchements des Espagnols. Un homme, envoyé à la découverte, revint avant la nuit et marqua la route qu'il fal-

lait tenir. A la faveur d'un brouillard, les retranchements furent forcés et les Espagnols mis en fuite. Les vainqueurs chantèrent un *Te Deum*. Parvenus sur les bords de l'Yara, les flibustiers la descendirent sur les mauvaises embarcations en usage dans le pays, et, le 9 février, Lussan aperçut avec plaisir le cap Gracias-a-Dios, au nord de l'embouchure de la rivière. Le 14, lui et ses compagnons montèrent sur un lougre anglais qui, le 6 avril, aborda Nipes, petit bourg de St-Domingue, voisin du Petit-Goave. Ainsi se termina une expédition de laquelle Voltaire a dit : « La retraite des 10,000 Grecs sera toujours « plus célèbre, mais n'est pas comparable. » Les flibustiers, harcelés par les Espagnols, marchèrent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait en droite ligne que quatre-vingts de la côte où ils étaient à celle où ils voulaient arriver. Lussan a publié : *Journal du voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique*, Paris, 1688, in-12; ibid., 1690 et 1705, in-12. Un avis imprimé au verso du titre de cette édition, annonce que ce livre forme le 3e volume de la nouvelle édition de l'*Histoire des flibustiers* (*voy*. ŒXMELIN). Lussan a dédié son ouvrage à Seignelay, ministre de la marine, lequel avait bien voulu l'agréer. On lit ensuite un certificat, signé par Cussy, gouverneur de l'île de la Tortue et de la côte de St-Domingue, attestant que dans ses campagnes, tant avec Laurent de Graff qu'avec les flibustiers, Lussan a donné des preuves de son courage et de son zèle. Cette pièce précède une lettre écrite par Cussy à Lubens, trésorier général de la marine, qui, dans sa correspondance, lui avait mandé qu'il s'intéressait à Raveneau de Lussan. « C'est pourquoi, ajoute-« t-il, j'ai cru que je ne devais pas manquer de « vous donner avis de son retour de la mer du « Sud avec deux cent soixante de ses camarades « qui sont sortis de ces pays-là par des actions « surprenantes, dont je ne vous parlerai point, « puisqu'il aura l'honneur de vous en faire une « exacte et fidèle relation, étant le seul qui en « ait fait un journal. » Enfin une autre lettre du même Cussy est adressée au père du jeune voyageur pour lui exprimer sa joie de l'heureuse arrivée de ce dernier. Le récit de Raveneau de Lussan, bien que diffus et embrouillé, contient des détails curieux sur les pays dont il est question, sur leurs productions et sur les mœurs des habitants indigènes. Ces derniers accueillaient toujours les Français très-amicalement. Charlevoix, qui l'a extrait pour raconter la célèbre entreprise des flibustiers, a quelquefois confondu les faits. Il convient de noter que les noms de lieux sont parfois étrangement défigurés par Raveneau de Lussan. E—s.

LUSSAN (MARGUERITE DE), naquit à Paris, vers la fin de l'année 1682. Quelques écrivains ont dit, sans s'appuyer d'aucun témoignage authentique, qu'elle était fille naturelle d'un cocher et d'une diseuse de bonne aventure appelée la *Fleury*. Si l'on s'en rapporte à plusieurs notices nécrologiques ou littéraires du dernier siècle, mademoiselle de Lussan aurait dû la vie à un commerce de galanterie entre le prince Thomas de Savoie, comte de Soissons, frère du célèbre prince Eugène, et une courtisane dont on ignore le nom. Il est certain que ce prince lui prodigua dès l'enfance tous les témoignages du plus tendre intérêt, et qu'il multipliait pour l'éducation de la jeune de Lussan les bienfaits et des soins qu'on est rarement disposé à prendre pour l'enfant d'un étranger. Il lui fit même porter les armes de Savoie; faveur extraordinaire qui autorise surtout à supposer, dans le cœur du prince, d'autres sentiments que ceux d'un simple protecteur. Au reste, il importe assez peu aujourd'hui de connaître la véritable origine de mademoiselle de Lussan. C'est dans ce qui est sorti de sa plume qu'elle a trouvé ses meilleurs titres au jugement que portera d'elle la postérité. Elle se fit remarquer de bonne heure par un impérieux besoin de savoir et par une facilité merveilleuse à retenir. Son mérite personnel, appuyé de la protection signalée des deux princes de Savoie, lui ouvrit l'entrée des maisons les plus distinguées. Elle sut inspirer aux princes de Condé et de Conti une bienveillance vive et durable. A vingt-cinq ans elle eut occasion de se lier avec le savant Huet, évêque d'Avranches. On ne sait s'il essaya d'abord de diriger les talents de cette jeune dame sur des matières religieuses, mais il est reconnu qu'il lui conseilla de composer des romans; et le conseil du prélat se trouva justifié par le premier ouvrage de ce genre que publia mademoiselle de Lussan. L'*Histoire de la comtesse de Gondès*, qui parut en 1730, 2 vol. in-12, eut assez de succès pour qu'on en contestât la gloire à l'auteur. On prétendit qu'elle avait été aidée dans cet heureux essai par de la Serre, gentilhomme de Cahors, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques qui sont oubliés depuis longtemps. Il vivait avec elle dans la plus étroite intimité. La durée de cette liaison, qui ne finit qu'à la mort de la Serre, âgé de près de 100 ans, fit croire même qu'ils étaient mariés; mais il paraît constant qu'il n'eut auprès d'elle que le titre d'ami, après avoir eu les droits d'un amant. Certainement ce la Serre était incapable de composer aucun des ouvrages de son amie; mais, comme il était homme de goût, elle lui a dû au moins de bons conseils. Le public mit encore sur le compte d'autres gens de lettres plusieurs romans donnés depuis par mademoiselle de Lussan. L'abbé de Boismorand passa pour l'auteur des *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, qu'elle publia, en 1733 et 1738, en 6 volumes in-12; et l'on fit honneur à Baudot de Juilly de quelques-uns des ouvrages historiques qu'elle imprima dans un âge plus avancé. Mademoiselle de Lussan a partagé en cela le sort de la plupart des femmes qui se sont distinguées

dans la carrière des lettres. Trop souvent on leur a contesté, sans aucun fondement, la propriété de leurs ouvrages; et rien ne prouve que mademoiselle de Lussan n'ait pas été aussi à cet égard l'objet d'une injuste prévention. On trouve les détails suivants sur sa personne dans une notice qui fut publiée après sa mort : « Sa figure n'an« nonçait pas les obligations qu'elle avait à la na« ture : elle était louche et brune à l'excès. Qui« conque l'eût entendue sans la voir l'eût prise « pour un homme, et quiconque l'eût vue sans « qu'elle parlât l'eût encore prise pour un homme. « Sa voix et son air n'appartenaient point à son « sexe, mais elle en avait l'âme. Elle était sensi« ble, compatissante, pleine d'humanité, géné« reuse, capable de suite dans l'amitié; sujette à « la colère, jamais à la haine. Elle eut des fai« blesses; mais sa passion principale fut de faire « de bonnes actions. Elle était vive, gaie, et mal« heureusement fort gourmande. Cet excès dans « le manger n'a été néanmoins que l'occasion et « non la cause de sa perte, qu'on doit attribuer « à l'ignorance d'un chirurgien qui lui ordonna « le bain parce qu'elle avait trop dîné. » Mademoiselle de Lussan mourut à Paris le 31 mai 1758. Indépendamment de la *Comtesse de Gondès* et des *Anecdotes de Philippe-Auguste*, dont nous avons parlé, les ouvrages auxquels elle a mis son nom sont : 1° les *Veillées de Thessalie*, Paris, 1731, 1 vol. in-12; idem, 3e édition, augmentée de trois Veillées, ibid., 1741, 4 vol. in-12. C'est un recueil de contes où l'auteur emploie tous les ressorts de la magie. Il s'y trouve des tableaux pleins de grâce et de douceur; mais comme ces contes sont tous à peu près composés sur le même modèle, la lecture en devient à la fin monotone. 2° *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12. Mademoiselle de Lussan a su rattacher au récit des faits importants de ce règne quelques caractères épisodiques assez bien tracés, et plusieurs situations intéressantes. 3° *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12. Cet ouvrage ne serait pas inférieur au précédent, si les événements n'y étaient pas noyés dans une foule de détails oiseux. 4° *Annales galantes de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12. Sous ce titre, l'auteur n'a fait que peindre avec sensibilité, mais longuement, la passion malheureuse du comte de Dreux pour une de ses sœurs. 5° *Histoire de Marie d'Angleterre*, 1749, in-12. Un traité d'histoire, très-intéressant par lui-même, paraît ici orné de détails agréables. 6° *Histoire de la vie et du règne de Charles VI*, 1753, 9 vol. in-12; 7° *Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; 8° *Histoire de la dernière révolution de Naples*, etc., 1756, 4 vol. in-12; traduite en russe par Timothée Malighin, St-Pétersbourg, 1775, in-8°. Ces trois ouvrages sont ceux qui ont été attribués à l'abbé Baudot de Juilly. Mais on aurait pu laisser à mademoiselle de Lussan l'honneur de les avoir composés, sans ajouter beaucoup à sa réputation littéraire et sans faire aucun tort à celle de l'abbé Baudot. L'auteur, quel qu'il soit, s'y est à peine placé au rang des médiocres historiens. 9° *Vie du brave Crillon*, 1757, 2 vol. in-12. C'est la dernière des productions de mademoiselle de Lussan : elle n'est ni au-dessus ni au-dessous des trois histoires précédentes. Les caractères et les mœurs du temps y sont tracés avec assez de vérité; mais la narration en est diffuse et fatigante. On croit que mademoiselle de Lussan est encore auteur d'un roman intitulé *Histoire de Mourat et de Sophie*, par mademoiselle de L***, quoiqu'il ait été attribué dans le temps à mademoiselle de Lubert. En général, le style de cette dame est naturel, doux et facile, mais prolixe. C'est plutôt la grâce et la délicatesse des couleurs qui distinguent ses ouvrages que la chaleur, la force et l'invention. Il n'en est aucun où l'on ne trouve des traits touchants de sensibilité, des pensées ingénieuses et quelquefois profondes. Enfin, quoiqu'on ait de nos jours beaucoup abusé d'un tel genre, les romans historiques de mademoiselle de Lussan offrent encore aujourd'hui une lecture agréable et même instructive. H. D.

LUTATIUS CATULUS. *Voyez* CATULUS.

LUTHER (MARTIN), le plus fameux novateur religieux de ce 16e siècle qui en produisit un si grand nombre, naquit le 10 novembre 1483, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, en Saxe, d'un père qui travaillait aux mines (1). Mathieu Dresser nous apprend qu'étudiant à Eisenach, le jeune Luther allait mendier son pain de porte en porte, chantant des cantiques et des chansons, pour exciter la charité des âmes généreuses. Sa première vocation fut celle du barreau, pour lequel il annonçait d'heureuses dispositions. Il reçut, en 1505, à l'université d'Erfurt, le degré de maître en philosophie; mais son imagination, prompte à s'enflammer, ayant été frappée du funeste accident d'un ami tué à ses côtés par un coup de tonnerre, fit naître dans son esprit de tristes réflexions qui le portèrent, la même année, à s'enfermer chez les Augustins d'Erfurt. Ses parents et ses amis ne négligèrent rien pour le détourner de cette résolution. Sa première ferveur pour les observances monastiques, et surtout pour le jeûne, était si ardente, qu'il lui arriva souvent de passer plusieurs jours sans manger ni boire. Envoyé par ses supérieurs, pour étudier en théologie, dans la nouvelle université de Wittemberg, son application et ses talents le firent choisir pour un des professeurs de cette université. En 1510, il fut envoyé à Rome pour les affaires de son ordre; et les dés-

(1) Le père de Luther (Jean) était un honnête ouvrier mineur. Après la naissance de son fils il s'établit à Mansfeld et fut nommé membre du conseil de sa commune. « Je suis paysan, fils de « paysan, dit Luther, nos parents se sont donné bien de la peine « pour nous élever. Ma mère apportait sur son dos le bois pour » nous chauffer.... Quant à mon père, c'est lui qui m'a nourri de « ses sueurs et qui m'a fait ce que je suis. » Z—D.

ordres dont il fut témoin, disent les historiens protestants, commencèrent à lui donner de violentes préventions contre le chef de l'Eglise et toute sa cour. Il ne tarda pas à revenir en Saxe. L'électeur Frédéric goûta tellement ses sermons, qu'il voulut se charger de tous les frais de son doctorat (1512). Jusque-là, Luther s'était fait remarquer par le zèle le plus vif pour l'autorité du pape, dans toute l'extension que lui donnent les ultramontains, et pour les autres points de doctrine et de discipline qu'il attaqua depuis avec tant de violence. Ce zèle était tel, qu'il se sentait, disait-il, disposé à porter les premières bûches pour faire brûler Erasme, qui, au mépris de l'autorité pontificale, avait osé écrire contre la messe, contre le célibat ecclésiastique et contre l'invocation des saints. La lecture des livres de Jean Huss ne tarda pas à lui inspirer du dégoût pour les vaines subtilités et le langage barbare des scolastiques de son temps, d'où il passa peu à peu à une haine toujours croissante pour les pratiques de l'Eglise. Il entreprit donc de se frayer une route nouvelle; et la nature lui avait donné tous les moyens de réussir. Un caractère impétueux, propre à se passionner très-vivement pour un objet, et à s'y livrer tout entier, sans vouloir écouter rien de ce qui aurait été capable de le ramener à des partis modérés, une imagination ardente, un esprit nourri par l'étude, une éloquence naturelle, une voix forte, des poumons à toute épreuve, une plume intarissable; cette facilité de parler que donnent la violence et l'enthousiame; enfin, cette opiniâtreté qui s'irrite des contradictions : tels sont les qualités ou les défauts qui, en assurant à Luther des succès dont son orgueil était flatté, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Dès 1516, il annonça, dans des thèses publiques, les germes des nouveaux dogmes qu'il soutint depuis avec tant d'éclat et de fracas. L'année suivante, Staupiz, vicaire général des augustins en Allemagne, le chargea de la défense de son ordre contre les dominicains, dans la fameuse querelle des indulgences. On voit, par ces deux dates, l'erreur de ceux qui croient qu'il ne commença de dogmatiser qu'à l'occasion de cette querelle. Luther, non content d'attaquer, dans ses sermons, l'abus de la chose, publia un programme renfermant 95 propositions qui combattaient directement les indulgences en elles-mêmes. Le dominicain Tetzel y répondit par un programme plus étendu; puis, déposant sa qualité de partie pour prendre celle de juge, il fit brûler, comme inquisiteur, le programme de son antagoniste, dont les disciples usèrent de représailles en livrant le sien aux flammes. Ce fut comme une déclaration de guerre : on vit aussitôt nombre de théologiens se mêler dans la dispute. Luther saisit habilement les exagérations de ses adversaires sur l'autorité du pape, tandis qu'il écrivait au pontife romain des lettres soumises et respectueuses pour le supplier de ne point se laisser prévenir par ses ennemis. Ce n'était encore là qu'une étincelle facile à éteindre, en proscrivant les affiches ridicules des deux partis, et en ordonnant aux supérieurs respectifs de contenir leurs moines. Mais quelques princes d'Allemagne s'étant fait un prétexte de ces nouveautés pour leurs intérêts particuliers, on vit en peu de temps l'embrasement se répandre dans la plupart des États du Nord. La France même ne fut pas tout à fait à l'abri de l'incendie. Léon X, d'un caractère porté à la douceur, peu versé dans les matières théologiques, occupé d'intrigues politiques, entouré de poëtes, de musiciens, d'orateurs et d'artistes, crut que cette dispute n'était qu'une querelle de corps, à laquelle il ne fallait pas donner trop d'importance en y faisant intervenir l'autorité. L'empereur Maximilien n'en jugea pas si légèrement. Ayant vu, dans le décri des indulgences, la privation d'une ressource sur laquelle il avait compté pour faire la guerre aux Turcs, il tira le pontife de son assoupissement. Les propositions du professeur de Wittemberg, sur la matière de la justification, et sur celle des sacrements, qu'il avait fait entrer dans son déchaînement contre les indulgences, étaient d'ailleurs bien propres à rendre son zèle suspect. Léon, l'ayant vainement cité à Rome, renvoya l'affaire au cardinal Cajetan, son nonce à la diète d'Augsbourg. Cajetan, politique consommé, passait pour le plus savant théologien du sacré collége : les écrivains protestants le peignent comme un esprit ardent, impétueux, plus habile dans les subtilités de la dialectique que versé dans l'étude de l'antiquité. Sa commission était d'obtenir de Luther une rétractation publique, et, en cas de refus, de s'assurer de sa personne et de le faire traduire à Rome. Luther, forcé par l'électeur de Saxe, son protecteur, de comparaître devant le cardinal, lui tint tête dans deux conférences particulières, et s'obstina toujours à lui demander une discussion publique. Cajetan, regardant comme au-dessous de son caractère de descendre sur les bancs pour se mesurer avec un simple moine, lui laissa entrevoir l'objet ultérieur de sa commission (*voy.* CAJETAN). Le novateur craignit le sort de Jean Huss : il s'évada secrètement, après avoir fait afficher un acte par lequel il récusait son antagoniste comme ancien général des dominicains, et par lequel il appelait du pape *mal informé* au pape *mieux informé*. L'électeur de Saxe n'avait d'abord protégé Luther que comme un professeur célèbre qui donnait du relief à son université naissante : il prit ensuite du goût pour sa doctrine, et se rendit son défenseur contre les puissances mêmes. L'université de Wittemberg adopta ses sentiments. Fier de ces conquêtes, le moine augustin écrivit au pape, aux nonces, aux princes, à François Ier et à Charles-Quint, avec un mélange de souplesse et d'audace; il s'attacha surtout à gagner le peuple, et, souvent

il ne garda ni mesure, ni décence dans ses écrits. Les animaux les plus vils, les lieux les plus infects, les objets les plus dégoûtants, lui fournirent ses comparaisons, et souillèrent presque toutes les pages de ses livres. Les injures grossières, les plaisanteries amères, les sales quolibets que les poëtes de l'ancienne comédie mettent dans la bouche des valets se reproduisaient sous la plume de Luther, et s'appliquaient, sans distinction de rang et d'état, à tous ceux qui avaient le malheur de lui déplaire. Le manteau royal ne garantit pas de ses sarcasmes Henri VIII, qui avait voulu entrer en lice avec lui (*voy*. Henri VIII). Luther peignait avec ses couleurs ordinaires les exactions de la cour romaine, qu'il nommait la *grande prostituée;* le luxe et le faste des prélats, qu'il appelait des *loups dévorants;* les fraudes et l'hypocrisie des moines, qu'il traitait de *pharisiens* et de *sépulcres blanchis*. Quelquefois il prenait le ton des prophètes, menaçant des jugements de Dieu ceux qui refusaient de se soumettre à son nouvel Evangile. Les commandements de l'Eglise, la loi du célibat ecclésiastique, les vœux monastiques, l'abstinence de la viande, l'invocation des saints, la hiérarchie sacrée, etc., etc., ne lui paraissaient que des ornements superflus d'un édifice gothique, voué à la destruction; selon lui il ne fallait plus ni pape, ni cardinaux, ni abbés, ni officialités, etc., etc. Au moyen de cette nouvelle doctrine, les biens immenses donnés à l'Eglise, tant de duchés, de comtés, d'abbayes, de grands fiefs, de dîmes, allaient se trouver sans possesseurs légitimes. C'était là un motif bien puissant pour s'acquérir de zélés partisans parmi les princes, les magistrats et le peuple. Il écrivit contre le purgatoire, la confession auriculaire, le libre arbitre, la communion sous une seule espèce. Il ne conserva des sept sacrements que le baptême et l'eucharistie, ôtant même du sacrifice de la messe la qualité d'être *propitiatoire* pour les vivants et pour les morts; niant la *transsubstantiation:* car, en confessant la présence réelle, il disait que le pain et le vin demeuraient, après la consécration, de même que le feu dans une masse de fer embrasé, et l'eau dans une éponge. Pour opérer une telle révolution dans la doctrine de l'Eglise, Luther partait de ce principe fondamental, savoir : que Dieu seul a le droit d'imposer des lois aux chrétiens; que ses volontés, consignées dans les livres saints, s'y trouvent à la portée des plus simples; qu'aucune autorité sur la terre n'est infaillible, et n'a le droit de soumettre les consciences. En vertu de sa mission, qu'il semblait tenir du ciel, il prêchait, visitait, corrigeait, retranchait des cérémonies, en établissait d'autres, instituait, destituait des pasteurs. Son imagination fougueuse échauffa les esprits; il communiqua son enthousiasme, fut regardé comme un apôtre, et détacha une grande partie de l'Allemagne de la communion romaine. Etonné lui-même de la rapidité de ses progrès, il s'écriait avec son exaltation habituelle : « Je n'ai pas encore mis la main à la moindre pierre pour l'arracher; je n'ai fait mettre le feu à aucun monastère, et presque tous les monastères sont « ravagés par ma plume et par ma bouche; et « l'on publie que, sans violence, j'ai, moi seul, « fait plus de mal au pape, que n'en aurait pu « faire aucun roi avec toutes les forces de son « royaume. » La première censure de tant d'entreprises partit des universités de Cologne et de Louvain. Léon X publia enfin sa bulle du 15 juin 1520, par laquelle il condamnait quarante et une propositions avec des qualifications vagues. Eckius, revêtu de la dignité de nonce dans les cours d'Allemagne pour faire exécuter la bulle, rassembla tout ce qu'il put trouver d'ouvrages de Luther, et les fit brûler avec un grand appareil dans les principales villes. Luther usa de représailles. Le 15 décembre de la même année, après avoir répandu un nouvel écrit, où le pape était traité de *tyran impie*, d'*Antechrist*, etc., il livra aux flammes, dans la place publique de Wittemberg, la nouvelle bulle, les décrétales et le recueil de toutes les décisions émanées du saint-siége. La même scène fut reproduite à Leipsick et dans d'autres villes où prévalait déjà le nouvel évangile. Cette audace, qui, dans Luther, était un effet de son caractère toujours entraîné vers les partis violents, se trouva, par l'événement, un coup de politique avantageux à sa cause. Le peuple, voyant brûler la bulle d'un pape par un moine, perdit machinalement cette frayeur religieuse que lui inspiraient les décrets du souverain pontife et la confiance qu'il avait eue jusqu'alors aux indulgences. Léon X publia le 3 janvier 1521 une seconde bulle, dont le succès ne fut pas plus heureux que celui de la première. La même année, Luther obtint de Charles-Quint un sauf-conduit pour se rendre à la diète de Worms. Ses amis, cherchant à l'en détourner par l'exemple de Jean Huss et de Jérôme de Prague, il leur répondit que, *quand il serait assuré d'y trouver autant de diables qu'il y avait de tuiles sur les maisons, il les affronterait avec la même constance*. Que pouvait-il craindre en effet, comptant déjà parmi ses prosélytes un électeur, quelques princes et plusieurs députés des villes impériales? Aussi ce moine qui, deux ans auparavant, n'avait pas pu se procurer un cheval de louage pour se rendre à Augsbourg, devenu l'apôtre et le législateur d'une partie considérable de l'Allemagne, se fit alors escorter par cent gentilshommes armés de toutes pièces. Son entrée à Worms eut l'air d'un triomphe; il traversa les rues, monté sur un char, au milieu d'un concours prodigieux que sa réputation avait attiré. Introduit dans l'assemblée, il reconnut ses ouvrages, et offrit de défendre ses opinions dans une conférence publique, qui lui fut refusée. Charles-Quint, ne pouvant l'obliger ni par menaces ni par caresses à se rétracter, lui donna

vingt et un jours pour se retirer où il jugerait à propos ; et au bout de ce temps, Luther fut mis au ban de l'Empire. Mais l'électeur Frédéric lui avait donné asile dans le château de Wartburg, près d'Eisenac, où il resta caché plus de neuf mois, toujours bien traité, toujours écrivant, et paraissant se plaire dans cette retraite, d'où il ne sortit que lorsque Charles-Quint repassa en Espagne (1). C'est pendant son séjour à Wartburg que Luther aurait eu avec le diable sa fameuse conférence nocturne, qui se termina par l'abolition des messes privées. Le récit de cette conférence, dont ses disciples ont voulu contester l'authenticité, fut publié en 1533, c'est-à-dire treize ans avant sa mort, sans qu'il ait jamais réclamé contre un pareil ouvrage, imprimé sous son nom (2). C'est dans la même retraite qu'il entreprit et acheva sa version du Nouveau Testament, qui a le mérite d'être si bien écrite, qu'il semble n'avoir eu d'autre vue que de faire parler le Saint-Esprit en bon allemand ; il substitue souvent au texte ses propres pensées en paraphrasant plutôt qu'en traduisant. Emser a relevé les infidélités de cette version. C'est encore dans ce séjour qu'il s'occupa de rassembler les membres épars de sa réforme, pour en former un tout systématique ; mais la méthode n'était pas encore née, et il n'avait pas un génie propre à la faire naître. Au sortir du château de Wartburg, Luther se répandit dans toute l'Allemagne, pour y propager son nouvel Evangile. Bodenstein et Muncer, qui aspiraient à se faire chefs de secte, furent persécutés. Luther se vit cependant obligé de se prêter à une paix plâtrée avec les sacramentaires, fondée sur des déguisements et des termes équivoques, mais dans laquelle, ne pouvant se résoudre à abandonner la présence réelle, il la réduisit au moment de la consécration, pour la faire disparaître aussitôt après que les paroles sacramentelles étaient prononcées ; étrange absurdité qui faisait dire à Calvin que la doctrine des papistes sur ce dogme était plus supportable que celle des luthériens. Mais lorsqu'il se fut brouillé avec les sacramentaires, il ne vit plus en eux que des *gens endiablés*, *perdiablés*, *transdiablés*. Malgré sa scission avec l'Eglise romaine, Luther avait encore gardé l'habit de son premier état (3). Ce ne fut qu'en 1523 qu'il quitta tout à fait le froc pour prendre la robe de docteur (4). La mort de l'électeur Frédéric, dont la sage modération l'avait toujours contenu dans de certaines bornes, lui laissa la liberté d'épouser en 1525 Catherine Bora (ou de Bohren), jeune et belle religieuse (1), qui lui donna six enfants (2). Quelques années après, Philippe, landgrave de Hesse, voulut du vivant de sa femme, Christine de Saxe, qu'il n'aimait pas, épouser sa maîtresse. Les chefs de la réforme, Luther à la tête, lui en délivrèrent la permission, dans cette fameuse consultation où la loi de l'Évangile fut sacrifiée aux subtilités, au déguisement de ces casuistes de *petite foi*, comme les appelle Bayle. Toutes ces licences portèrent Luther à avancer dans ses prédications et dans ses écrits qu'il était aussi impossible de se contenir que de se dépouiller de son sexe ; que la nature ne permettait pas plus de se passer de femme que de se priver de manger ; qu'une femme stérile doit s'adresser à un autre mari ; et il accordait les mêmes droits au mari. « Si les femmes sont opi-
« niâtres, s'écriait-il un jour en chaire, il est à
« propos que leurs maris leur disent : *Si vous ne*
« *le voulez pas, une autre le voudra ; si la maîtresse*
« *refuse de venir, que la servante approche*. » Aussi le duc George de Saxe lui reprochait-il que jamais on n'avait vu tant d'adultères que depuis qu'il avait relâché les liens du mariage. Cependant il se vantait d'avoir, à cet égard, mené une vie pure, durant tout le temps de son célibat, jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Luther n'était plus à cette époque un prédicateur véhément, un professeur célèbre, mais un chef de confédération,

(1) Il y laissa croître sa barbe et en sortit avec l'épée, la cuirasse, les bottes et les éperons, sous le nom de *chevalier George*. Le célèbre peintre Lucas Cranach l'a représenté sous ce costume, se rendant à Wittemberg, en sortant de Wartburg, qu'il appelait son île de Pathmos.

(2) Il y revient même dans son livre de la *Messe privée* (*Lutheri Opera*, t. 6, p. 228, édition de Wittemberg). Hospinian la rapporte en propres termes, dans son Histoire sacramentaire, t. 2, p. 131, etc. On ne peut pas dire qu'il ne s'agit là que d'un simple songe, car Luther affirme très-positivement qu'il était éveillé et qu'il jouissait de tous ses sens lorsqu'il eut cet entretien.

(3) Luther n'a pas publié moins de 130 traités en 1522 et de 831 en 1523. Z—D.

(4) En 1524, une insurrection formidable éclata dans la Forêt-Noire, et s'étendit bientôt en Saxe, en Franconie, en Souabe et sur le Rhin. Les églises et les couvents sont pillés par les paysans, et Luther cherche inutilement à apaiser la révolte qui se souille des plus horribles excès. Il reproche aux nobles leurs exactions, leur dureté ; il cherche à rappeler le paysan au respect de l'autorité ; mais sa voix n'est pas écoutée, et il en vient à prononcer ces paroles qui lui ont été souvent reprochées : « Nulle in-
« dulgence, nulle pitié ne sont dues aux paysans. Rien que la
« colère de Dieu et des hommes. Il faut les traiter comme des
« chiens enragés.... Tuez, frappez, assommez ! c'est là ma verge
« pour de tels écoliers. » L'insurrection cependant finit par être étouffée au milieu du sang ; Munzer, le chef des illuminés, fut livré au bourreau. Z—D.

(1) Catherine de Bore, d'abord religieuse dans le couvent de Nimptsch, près de Grimma, ensuite femme de Luther, était née de parents nobles. Mise dans le cloître malgré elle, elle s'en échappa en 1523, avec huit de ses sœurs, après avoir lu quelques écrits de Luther sur la vie monastique. Cette affaire fit un tel éclat, que l'électeur de Saxe ne voulut pas protéger ouvertement les fugitives. Elles furent cependant reçues dans Wittemberg, à la sollicitation de Luther, et Catherine de Bore y demeura deux ans. Au bout de ce temps, Luther l'épousa le 13 juin 1525. Ce mariage occasionna de vives attaques auxquelles le réformateur répondit à diverses reprises. Il vécut heureux dans cette union, et sa femme lui témoigna l'affection la plus tendre et la plus constante. Lorsque Luther, en 1546, fut appelé à Eisleben, elle ne put l'y accompagner tout de suite et eut ainsi le regret de n'avoir pas assisté à ses derniers moments. Forcée de quitter deux fois Wittemberg, d'abord lorsque Charles-Quint prit cette place en 1547, ensuite à cause de la peste survenue en 1552, elle tomba de voiture en se rendant à Torgau et mourut dans cette ville le 20 décembre 1552. G—T.

(2) Sa famille s'est éteinte en 1759, par la mort de Martin-Gottlob Luther, avocat consultant à Dresde, le dernier de ses descendants de ce nom, suivant le *Conversations Lexicon*. Suivant Baur, le dernier rejeton de cette famille, dans la branche masculine, a été Jean-Martin Luther, chanoine de Zeitz, mort en 1756. La gazette de Berlin a annoncé en 1820 qu'il existait en Prusse un descendant, au huitième degré, des frères de Luther, et que le roi, pour honorer la mémoire du réformateur, avait augmenté ses appointements de contrôleur et faisait élever gratuitement son fils aîné à l'institution des orphelins.

qui disposait des forces d'une partie de l'Allemagne. La première diète de Spire en 1526 avait établi la liberté de conscience ; celle de 1529 ayant voulu restreindre cette liberté, il en résulta une protestation solennelle de la part de tous ses partisans, d'où leur est venu le nom de *protestants*, d'abord particulier aux luthériens, puis rendu commun aux autres sectes, qui toutes ont adopté cette protestation contre un décret qui les blessait toutes également. L'année suivante, Luther ne put pas se trouver à la diète d'Augsbourg, parce qu'il était au ban de l'Empire en vertu du décret de Worms ; mais, de Cobourg, où il s'était rendu, il dirigeait toutes les opérations de cette diète. Les protestants y présentèrent leur fameuse confession de foi, qui en a pris le nom ; l'empereur l'y fit proscrire par les députés catholiques, qui formaient la majorité. De là, la ligue offensive ou défensive de *Smalcalde* entre les princes luthériens. Cet événement jeta Luther dans de nouvelles variations. Il avait auparavant posé pour principe qu'on ne pourrait jamais prendre les armes pour la défense de l'Évangile, et il finit par autoriser la ligue de Smalcalde. Il sonna le tocsin contre le pape, voulant qu'on lui enfonçât le poignard dans le sein, qu'on traitât tous ses adhérents comme des brigands, fussent-ils des rois ou des empereurs. « Si j'étais « le maître de l'Empire, écrivait-il, je ferais un « même paquet du pape et des cardinaux pour « les jeter tous ensemble dans ce petit fossé de la « mer Toscane. Ce bain les guérirait, j'y engage « ma parole, et je donne Jésus-Christ pour cau« tion. » Luther n'était guère plus traitable avec ceux des sectaires qui ne donnaient pas aveuglément dans ses idées. Voilà pourquoi les zwingliens l'appelaient *nouveau pape, nouvel Antechrist*. Muncer disait : *S'il y a deux papes, c'est Luther qui est le plus dur ; il n'y a plus moyen de souffrir ses emportements*. Mélanchthon se plaignait de ce qu'il avait *la colère d'un Achille et les emportements d'un Hercule*. Calvin ne pouvait pas supporter *son esprit violent*, ni *ses mouvements impétueux* qu'excitait en lui la moindre contradiction, et qu'il n'était pas le maître de contenir. « Je ne « saurais nier, écrivait Luther à son ami Spala« tin, que je ne sois plus violent que je ne de« vrais l'être ; mais, puisqu'ils le savent, *ils n'au« raient pas dû lâcher le chien*.... Pourquoi aussi « m'emporte-t-on au delà des bornes de la modé« ration ? » Les modifications que Mélanchthon avait insérées dans la confession d'Augsbourg lui déplurent ; il fit recevoir à Smalcalde des articles qui détruisaient tout ce qu'elle contenait de modéré. Enfin, il ôta tout espoir de rapprochement par des conditions impossibles à remplir, qu'il proposa pour la tenue d'un concile général. Il n'eut que le temps de voir les premières séances de celui de Trente, contre lequel il déclamait, écrivait, et soulevait tous les princes protestants, lorsque la mort vint mettre fin à sa bruyante mission, le 18 février 1546, dans le lieu où il avait vu le jour. Il fut enterré avec pompe dans l'église du château de Wittemberg. Sa maladie fut courte ; il paraît que c'était une indigestion ou une apoplexie. Mais il fallait bien trouver quelque chose d'extraordinaire dans la mort d'un homme qui avait fait tant de bruit dans le monde. Ses ennemis débitèrent qu'il s'était pendu, que le diable l'avait étranglé, qu'il était mort subitement en allant à la garde-robe, comme Arius, après avoir trop soupé ; que son tombeau ayant été ouvert le lendemain de son enterrement, on n'y avait pu trouver son corps, et qu'il en était sorti une odeur de soufre insupportable. Le zèle indiscret des catholiques outrés chercha encore à jeter de l'odieux ou du ridicule sur plusieurs circonstances de sa vie. On prétendit qu'il était né du commerce de sa mère avec un démon. On falsifia le jour de sa naissance, que Cardan plaça le 22 octobre 1483, et Gauric en 1484, pour avoir lieu de lui dresser un horocopes sinistre. On l'accusa d'avoir avoué qu'ayant combattu dix ans contre sa conscience, il était enfin venu à bout de ne point en avoir du tout ; on l'accusa aussi d'être tombé dans l'athéisme. On lui fit dire qu'il aurait renoncé au paradis pour avoir cent ans de vie agréable. Enfin, on lui imputa d'avoir nié l'immortalité de l'âme, de s'être formé des idées grossières du séjour des bienheureux, d'avoir composé des hymnes en l'honneur de l'ivrognerie ; d'avoir vomi mille blasphèmes contre l'Écriture sainte, en particulier contre Moïse, d'avoir souvent dit qu'il ne croyait rien de ce qu'il prêchait. La plupart de ces imputations calomnieuses étaient fondées sur certaines anecdotes du recueil de ses *Propos de table*, dont on parlera ailleurs, et que l'imagination burlesque de Garasse, le zèle absurde de Feuardent, de Fitz-Simon et autres, brodèrent à leur manière. On ne peut disconvenir que Luther n'ait troublé la paix du monde chrétien, qu'il n'ait introduit ou du moins ranimé l'esprit de dispute, de contention et de mauvaise foi dans les guerres scolastiques. Il a armé les sujets contre leurs princes, fait verser des torrents de sang, et préparé, par la révolution religieuse dont il fut l'auteur, les révolutions politiques. Lui-même, il se plaignait sur la fin de ses jours de ce qu'on s'était écarté de la direction première de sa réforme, de manière à rendre illusoires quelques-uns des avantages qu'elle avait promis ; il exprimait surtout son mécontentement de l'emploi que faisaient des biens ecclésiastiques plusieurs des princes qui s'étaient déclarés pour ses opinions. Il leur annonce, dans un de ses derniers écrits, que ces biens dévoraient leur propre patrimoine ; et il les compare ingénieusement à un aigle qui, ayant ravi les viandes du sacrifice sur l'autel de Jupiter, avait emporté avec elles un charbon qui mit le feu à son aire. En jugeant sévèrement la réforme de Luther, on ne saurait néanmoins disconvenir qu'il

a tiré l'esprit humain de l'engourdissement en lui donnant un ressort énergique; qu'il a contribué aux progrès des lumières par l'ébranlement que sa réforme excita de toutes parts, et par l'émulation qui, des écoles de théologie, se communiqua dans l'empire des sciences; qu'il a forcé les chefs de l'Église à veiller sur leur propre conduite, sur celle du clergé en général, qui avait besoin d'une grande réforme. Quant à lui-même, il paraît que, content de la gloire de l'apostolat et de l'empire des controverses, il ne fut jamais dominé par des vues d'intérêt pécuniaire. En laissant les biens de l'Église en proie aux laïques, il n'en prit rien pour lui, s'étant borné toute sa vie aux simples appointements de sa chaire dans l'université de Wittemberg. Voici le portrait que Bossuet trace de Luther, dans son *Histoire des variations :* « Les « deux partis qui partagent la réforme l'ont également reconnu pour leur auteur. Ce n'a pas « été seulement les luthériens, ses sectateurs, « qui lui ont donné, à l'envi, de grandes louanges; « Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable « qu'il a fait paraître contre le pape : c'est la « trompette ou plutôt le tonnerre, c'est la foudre « qui a tiré le monde de sa léthargie; ce n'était « pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche. Il est vrai qu'il eut de « la force dans le génie, de la véhémence dans « ses discours, une éloquence vive et impétueuse « qui entraînait les peuples et les ravissait, une « hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu « et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait « trembler devant lui ses disciples; de sorte qu'ils « n'osaient le contredire, ni dans les grandes « choses ni dans les petites.... Ce ne fut pas seulement le peuple qui regarda Luther comme un « prophète; les doctes du parti le donnaient pour « tel. Mélanchthon, qui se rangea sous sa discipline dès le commencement de ces disputes, se « laissa d'abord tellement persuader qu'il y avait « en cet homme quelque chose d'extraordinaire « et de prophétique, qu'il fut longtemps sans en « pouvoir revenir, malgré tous les défauts qu'il « découvrait de jour en jour dans son maître; et « il écrivait à Erasme, en parlant de Luther : « *Vous savez qu'il faut éprouver et non pas mépriser* « *les prophètes*. Cependant ce nouveau prophète « s'emportait à des excès inouïs. Il outrait tout. « Parce que les prophètes, par l'ordre de Dieu, « faisaient de terribles invectives, il devint le « plus violent de tous les hommes et le plus fécond en paroles outrageuses.... Luther parlait « de lui-même d'une manière à faire rougir tous « ses amis.... Enflé de son savoir, médiocre au « fond, mais grand pour le temps, et trop grand « pour son salut et pour le repos de l'Église, il se « mettait au-dessus de tous les hommes, et non-seulement de ceux de son siècle, mais des plus « illustres siècles passés... Il faut avouer qu'il « avait beaucoup de force dans l'esprit : rien ne « lui manquait que la règle, qu'on ne peut jamais « avoir que dans l'Église et sous le joug d'une « autorité légitime. Si Luther se fût tenu sous ce « joug si nécessaire à toutes sortes d'esprits, et « surtout aux esprits bouillants et impétueux « comme le sien; s'il eût pu retrancher de ses « discours ses emportements, ses plaisanteries, « ses arrogances brutales, ses excès, ou pour « mieux dire ses extravagances, la force avec laquelle il manie la vérité n'aurait pas servi à la « séduction. C'est pourquoi on le voit encore invincible, quand il traite les dogmes anciens « qu'il avait pris dans le sein de l'Église; mais « l'orgueil suivait de près ses victoires. » Jamais révolution ne fut si prompte ni si étendue que celle qu'il opéra. L'autorité pontificale, à laquelle tout était soumis, vit sa puissance et celle de l'Empire échouer contre le crédit d'un simple moine, qui se trouva tout à coup à la tête d'un parti si considérable, que les princes d'Allemagne crurent ne pouvoir exécuter les décrets des diètes contre lui sans exciter des séditions. Ce phénomène, il est vrai, avait été préparé depuis longtemps par les abus qui, à la faveur de l'ignorance, s'étaient introduits dans l'Église, par la hardiesse des sectaires, qui, dans les siècles barbares, avaient violemment attaqué ces abus sous le spécieux prétexte de réforme. Tels étaient les henriciens, les pétrobrusiens, les albigeois, les vaudois et autres sectes réformatrices qui, persécutées dans les pays de leur naissance, s'étaient réfugiées en Allemagne, où elles conservaient des partisans cachés, faisaient des prosélytes et répandaient des doctrines contraires à la foi de l'Église. Un intérêt de circonstance se joignait aux motifs personnels qui animaient Luther contre la cour de Rome. « Qui ne sait, dit encore l'auteur des *Variations*, la jalousie des augustins contre les jacobins, qu'on leur avait préférés en cette occasion? » Le chef de ces derniers, nommé Tetzel, inquisiteur de la foi, se déclara donc l'antagoniste de Luther. En prêchant les indulgences, il défigura la doctrine de l'Église; et ses disciples, en exagérant encore les leçons du maître, poussèrent les conséquences jusqu'à l'absurdité (*voy.* le décret de la faculté de théologie, cité par d'Argentré, Dupin, et le continuateur de Fleury). C'est ainsi que des commissaires imprudents, suivant l'expression de Guichardin, ou plutôt des zélateurs ignorants, trahissaient les intérêts de ceux qu'ils voulaient servir. Il était facile à Luther de démontrer les abus; mais il voulait attaquer la chose même dans son essence. Ainsi, pour détruire les indulgences, il entrait dans son système d'anéantir le mérite des œuvres, et d'affaiblir l'efficace du sacrement, en admettant pour unique base de la justification une *foi justifiante*, qui consistait, selon lui, à croire, chacun dans son cœur, que tous nos péchés nous étaient remis sans qu'on pût être sûr cependant de la sincérité de sa pénitence. De là, il passait à l'examen du libre arbi-

tre, qu'il regardait comme un titre sans réalité, et qu'il appelait une puissance subjective à l'égard du bien, et active à l'égard du mal. Enfin, il adoptait une espèce de fatalisme, qu'il ne craignit pas d'appliquer aux circonstances actuelles, c'est-à-dire à la croisade contre les Turcs, en soutenant qu'il fallait vouloir non-seulement ce que Dieu veut que nous voulions, mais absolument tout ce que Dieu veut; d'où il concluait que combattre contre les Turcs, c'était résister à la volonté de Dieu, qui voulait *nous visiter*. Telle est l'analyse exacte, mais très-imparfaite, des premières erreurs de Luther. C'est dans l'ouvrage des *Variations* qu'il faut chercher l'examen critique de ces différentes propositions. Qu'on joigne à toutes ces causes le ravage que faisaient les écrits de Jean Huss et de Wiclef, les vains efforts des conciles de Constance et de Bâle, pour une réforme jugée nécessaire et urgente par les meilleurs esprits, dans le sein même de l'Église. Telles sont les causes qui avaient préparé les voies à la réformation de Luther et qui en favorisèrent les progrès. A sa mort, le nouvel Evangile avait triomphé dans les diètes de Nuremberg et de la haute Saxe; il s'était répandu dans le nord de l'Allemagne et sur les côtes de la mer Baltique; il dominait dans le duché de Lunebourg, de Brunswick, de Mecklenbourg, de Poméranie, dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême, dans les villes de Hambourg, de Wismar, de Rostock; il avait pénétré dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand maître de l'ordre Teutonique venait de l'embrasser. Ses conquêtes s'étaient étendues dans le Holstein, en Danemarck, en Suède. Enfin, les bûchers allumés à Londres et à Paris pour en brûler les sectateurs ne les avaient pas anéantis. Après la mort du chef, et même de son vivant, la réforme se divisa en un grand nombre de branches qui, différant toutes entre elles par quelques dogmes particuliers, ne s'accordaient que pour combattre l'Église romaine et pour rejeter tout ce qui venait du pape, au point que, dans les guerres de religion, plusieurs prenaient pour devise : *Plutôt Turcs que papistes*. On a souvent entrepris le parallèle des deux grands patriarches de la réforme. Ils avaient l'un et l'autre tout ce qui appartient à leur siècle et à leur profession de controversistes : l'arrogance, l'intolérance, l'habitude ridicule de se vanter et le besoin même de dire des injures. Calvin, sur ces deux articles, s'observait plus que Luther. Il recherchait la gloire de la modération et de la modestie. Il avait reçu de la nature tous les talents nécessaires pour mettre la dernière main à l'ouvrage commencé par son devancier. Doué d'un esprit fin, d'une grande mémoire, d'un sens exquis, il possédait une dialectique très-déliée, et assez d'érudition pour en imposer aux demi-savants, assez d'énergie et d'élévation pour subjuguer les puissances mêmes : aussi entreprenant, aussi actif, aussi constant dans ses projets, aussi sensible aux attraits de la domination; moins arrogant, mais dans le fond plus orgueilleux et infiniment plus astucieux, il avait dans l'âme une amertume calme qui le rendait bien plus dangereux que ne l'étaient l'emportement et la pétulance de son rival. Le docteur de Wittemberg, loin de vanter son éloquence qui entraînait les villes et les provinces, disait en toute rencontre qu'il n'était qu'un moine obscur, accoutumé à la barbarie de l'école, et peu versé dans l'art de bien dire. Étranger à toute littérature, mais naturellement plus orateur, plus rapide, plus original, doué de plus d'imagination et même de génie, il devait triompher dans la dispute et entraîner les suffrages du peuple. L'apôtre de Genève, au contraire, dénué d'imagination, mais pourvu d'une rare sagacité, d'un jugement exquis; homme de goût, raisonneur plus exact, plus méthodique; écrivain plus correct, plus précis, plus élégant et plus sage, mieux soutenu; joignant à ces qualités un travail plus opiniâtre et des connaissances plus étendues, devait mieux réussir auprès des savants et des gens de lettres. Quant aux mœurs et au caractère, Luther, fougueux dans sa jactance comme dans ses injures, outrait l'arrogance comme il outrait tout. Les louanges que Calvin se donnait sortaient par force du fond de son cœur, et en rompaient violemment toutes les barrières : on aurait mieux aimé essuyer la colère impétueuse et insolente du premier que la froide aigreur et la profonde malignité du second. Le réformateur allemand, dans sa vie privée, aimait les sociétés gaies, les joyeux propos, les plaisirs, surtout ceux de la table, et avait de nombreux amis. Le Français, toujours malade, rongé de vapeurs, chagrin, plein d'humeurs, argutieux, querelleur, ne pouvant supporter la plus légère contradiction, mordant, outrageux dans ses propos, au point que Bucer le comparait à un chien enragé, d'une hauteur insultante, d'une morgue pédantesque, n'ayant d'autre passion que celle de dominer, était sobre, chaste, vivait retiré, ne connaissait de plaisir que celui d'écrire et de répandre ses opinions. Tant de défauts qui devaient écarter de lui contribuèrent à tout faire plier sous lui. Précepteur toujours triste à l'égard de ses disciples, on pouvait se piquer d'être de ses amis par vanité; on n'y était jamais porté par aucun attrait. Comme Luther avait trouvé dans Mélanchthon un génie souple, qui suppléait aux défauts de son caractère, Calvin trouva dans Bèze un second, dont l'humeur, opposée à celle de son maître, concilia des sectateurs au nouvel Evangile. Pour terminer ce tableau, nous ferons observer que les deux principales branches du protestantisme, qui s'étaient longtemps anathématisées réciproquement sur les points fondamentaux qui les divisaient, se sont enfin, après avoir passé par la filière du socinianisme, réunies en une seule et même communion, sous le titre de communion évangélique. Ainsi, ceux de la confession d'Augs-

bourg sont allés recevoir la *figure* dans les temples de la communion de Genève, pendant que ceux de cette dernière communion ont reçu la *réalité* dans les temples de la première. La notice très-détaillée des nombreux ouvrages de Luther, par ordre chronologique, se trouve à la fin du *Commentarius historicus et apologeticus de Lutheranismo,* par Seckendorf, Leipsick, 1692. Rotermund, dans son Dictionnaire, en fournit une beaucoup plus complète, contenant quatre cents articles. Suivant celle que donne Bouginé dans son *Manuel de la littérature*, et qui passe pour la plus exacte, les collections des œuvres de Luther, en latin, sont d'Iéna, 1558, 4 vol. in-fol., et de Wittemberg, 1545, 7 vol. in-fol. On lui préfère la précédente. Celles des ouvrages allemands sont de Wittemberg, 1539 à 1559, 12 vol. in-fol.; d'Iéna, 1555-67-92, 9 vol. in-fol.; d'Eisleben, 1564, 3 vol. in-fol., qui servent de supplément aux deux précédentes; d'Altenbourg, 1661-64, 10 vol. in-fol., édition rare, donnée par Sagittarius : c'est une des plus complètes en y joignant le supplément par J.-F. Buddeus en 1702, 1 vol. in-fol. Les collections, en allemand et en latin, avec la traduction allemande de ces dernières, ont été publiées par C.-F. Bœrner, à Leipsick, en 1728-40, 22 vol. in-fol., plus 1 vol. de tables, Gœttingue, 1741, in-4°; et par J.-G. Walch, à Halle, 1737-53, en 24 vol. in-4°. Cette édition passe pour la plus belle et la plus commode. Benj. Lindner a donné un extrait de toutes les œuvres de Luther à Saalfeld, en 1738-42, 9 vol. in-8° (1). Mais on préfère les éditions particulières publiées du vivant de l'auteur (2), parce que dans celles qui n'ont vu le jour qu'après sa mort, ses disciples se sont permis des changements considérables. Par exemple, sa consultation pour le landgrave de Hesse, dans l'édition d'Altenbourg, est tellement tronquée, qu'il est impossible d'y rien comprendre : elle paraît même d'abord dire tout le contraire de sa décision. Son catéchisme allemand, publié d'abord en 1529, a été traduit en toutes sortes de langues, grec, hébreu, etc.; en suédois et américain, par J. Levander, Stockholm, 1696, in-8°; en tamoul, Halle, 1728, in-12, etc. Sa traduction de la Bible, dont la première édition complète, Wittemberg, 1534, in-fol., est extrêmement rare (3), et dont on a fait des éditions innombrables (*voy.* CANSTEIN et FRANKE), est devenue un ouvrage classique, et a pour ainsi dire fixé la langue allemande, ayant servi de base aux dictionnaires et aux grammaires qui l'ont suivie jusqu'à l'époque d'Adelung. L'auteur d'une des plus anciennes (*voy.* CLAY) n'hésite pas de dire que Luther avait été inspiré du St-Esprit pour la correction du langage allemand. Un moine bavarois ayant osé avancer, dans une édition du *Parnassus Boicus,* que ce réformateur avait corrompu la langue allemande, fut vivement réfuté, en 1734, par H.-C. Lemcker, corecteur de l'école de St-Michel à Lunebourg, dans une dissertation qui fait partie des *Mémoires* (Beytræge) *pour l'histoire critique de la langue.... allemande,* t. 4, p. 74. Luther avait publié sous le titre de *Namenbuch* une espèce de vocabulaire étymologique allemand, écrit en latin, et intitulé *Aliquot nomina propria Germanorum ad priscam etymologiam restituta per quemdam antiquitatis studiosum,* Wittemberg, 1537, in-4°. Cette première édition ne porte pas son nom; et quelques auteurs lui contestent cet ouvrage, qui se retrouve dans la collection de Schardius : *Scriptores rer. German.*, à la fin du tome 1er et dans les *Mémoires* (cités plus haut) sur la langue allemande, n° 19, p. 451-479. Parmi ses ouvrages les moins généralement connus ou qui ne se rapportent pas aux matières théologiques, nous indiquerons encore : 1° quelques *Fables* d'Esope, traduites en allemand, adressées à son fils Hensich, 1530, in-fol.; 2° *Supputatio annorum mundi,* Wittemberg, 1541, 1545, in-4°; la même chronologie traduite en allemand, ibid., 1550, in-8°; 3° ses diverses poésies ont été publiées en 1729, et ses *Fragmenta philologico-exegetica* en 1730, par les soins de J.-Just. Von Einem; 4° ses *Propos de table* (*Tisch-Reden*) parurent d'abord en allemand, Eisleben, 1565, in-8°; ibid., 1566, in-fol. Ils furent ensuite traduits en latin, à l'exception de plusieurs sentences que le traducteur y avait laissées dans leur langue originale. Rebenstock, à la prière de quelques personnes, mit ces sentences en latin, et publia le tout sous ce titre : *Colloquia, meditationes, consolationes, consilia, judicia, sententiæ, narrationes, responsa, facetiæ* D. Mart. Lutheri *piæ et sanctæ memoriæ in mensa prandii et cœnæ et in peregrinationibus observata et fideliter transcripta,* Francfort, 1571, 2 vol. in-8°. C'est une espèce d'*Ana* fort curieux, recueilli par des amis indiscrets de Luther, et qui donne une idée assez juste de son caractère. Aussi ses disciples zélés n'ont-ils pas su bon gré à ceux qui l'ont rendu public (1). La vie de Luther a été écrite par un grand nombre d'auteurs. Jean-Albert Fabricius a fait imprimer, en 1728 et 1730, sous le titre de *Centifolium Lutheranum*

(1) On publie en ce moment à Erlangen (1860) une édition des Œuvres de Luther, qui sera certainement la meilleure et la plus complète. Commencée en 1826, elle n'est pas achevée, et compte déjà 90 volumes in-8°. Les Œuvres de Luther peuvent se diviser en quatre classes : 1° œuvres de polémique et de controverse religieuses; 2° œuvres d'édification, sermons, commentaires et traductions des saints livres; 3° traités divers sur l'éducation, la morale, la politique, etc.; 4° lettres en très-grand nombre et sur les sujets les plus variés. Z—D.

(2) Le duc Rodolphe-Auguste de Brunswick-Lunebourg, ayant formé une collection complète de toutes les éditions *princeps* des ouvrages de Luther, en fit présent à la bibliothèque de l'université d'Helmstadt. Hermann Von der Hardt en a donné le catalogue, 1690-91-93.

(3) Sa version des sept psaumes pénitentiaux avait déjà paru en 1517; celle du *Magnificat* en 1521, et celle du Nouveau Testament en 1522.

(1) Les lettres de Luther ont été publiées séparément à Berlin en 1825, par le savant de Wette, le traducteur de la Bible. Un volume supplémentaire y a été ajouté en 1856 par M. Leidemann. Z—D.

sive notitia litteraria scriptorum omnis generis de B. Luthero ejusque vita, scriptis, etc., 2 vol. in-8°, une notice curieuse de tous les ouvrages où il est parlé de ce fameux personnage. Il y indique, sous deux cent trois titres différents, tous les écrits qui ont paru pour ou contre Luther. Son héros y est qualifié de *nouvel Abraham, nouveau Moïse, nouveau Samuel, troisième Élie, nouveau Jérémie, nouvel Ezéchias, nouveau Jean-Baptiste, nouvel Évangéliste*, et enfin *de nouveau St-Paul*. Herman a fait réimprimer la vie de Luther par Mélanchthon, avec la dispute de Leipsick, de l'an 1519, par Pierre Mosellanus, le tout accompagné des notes de l'éditeur. On a imprimé à part la Vie de ce grand réformateur en latin par Hernschmied, insérée dans l'ouvrage allemand de Godefroi Arnold *sur les Vies des saints*. Dans cette Vie l'auteur s'est moins attaché aux circonstances extérieures qui regardent la personne de Luther qu'à ses principes, à ses sentiments, et à sa manière d'enseigner (1). La maison où il était né ayant été détruite en 1689 par un incendie, les magistrats d'Eisleben la firent reconstruire pour servir d'école des pauvres. On y voyait encore en 1748 des manuscrits et des ustensiles qui avaient été à son usage. Plusieurs villes d'Allemagne conservent religieusement des meubles qui lui ont appartenu, son lit, sa table, son encrier, son fameux grand verre à boire. T—D.

LUTHER (PAUL), le plus jeune des enfants du précédent, né à Wittemberg le 8 janvier 1533, eut pour premiers instituteurs Phil. Mélanchthon et Vitus Winshemius, à l'aide desquels il se rendit très-habile dans la connaissance des langues anciennes. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine et reçut le doctorat en 1557. Nommé bientôt après à une chaire de l'université d'Iéna, il s'en démit pour remplir l'emploi de médecin du duc de Weimar, puis de Joachim II, électeur de Brandebourg. Après la mort de ce prince, l'électeur de Saxe, Auguste, le chargea de la direction de son laboratoire de chimie et le récompensa de ses services par le don d'une terre noble considérable. La liberté avec laquelle il parlait contre ceux qui s'écartaient en quelque chose des principes du luthéranisme lui fit des ennemis puissants, et il fut obligé, en 1589, de quitter la cour de Saxe; s'étant retiré à Leipsick, il y mourut le 8 mars 1593. Paul Luther s'était beaucoup occupé d'alchimie, et il est l'inventeur de différents remèdes employés longtemps dans la médecine, tels que l'or potable, etc. Il a laissé sur le régime à observer dans les temps de peste un Traité en allemand, qui a été publié par J. Weber, Erfurt, 1626. W—s.

LUTHERBURG. *Voyez* LOUTHERBOURG.

LUTI ou LUTTI (BENOIT), peintre né à Florence en 1666, élève du Gabbiani (1), se rendit à Rome dans l'espoir d'y obtenir des conseils de Ciro Ferri; mais n'ayant plus trouvé cet artiste vivant, il se laissa diriger par son propre goût et par les inspirations des beaux monuments qui abondent dans cette ville. Le style qu'il dut à ces études fut le résultat de diverses imitations : formes délicates et choisies, couleur lucide, distribution habile des couleurs et des ombres, harmonie pour l'œil, semblable à celle que produit la voix éloquente et sonore qui frappe agréablement l'oreille; voilà les avantages par lesquels se distingua Benoît Luti. Lanzi assure qu'en voyant le portrait de cet artiste qui fait partie de la belle collection de Florence, les connaisseurs les plus sévères ont dit souvent : « C'est là le « dernier peintre de l'école. » Clément XI lui accorda le titre de chevalier et lui donna d'honorables commissions. Ce fut alors que ce maître s'abandonna trop à la facilité de peindre au pastel. Il a laissé un si grand nombre d'ouvrages en ce genre, qu'ils sont très-communs en Europe. Il était né pour de plus nobles travaux. Ses fresques et ses compositions à l'huile l'ont assez prouvé. On remarque son *St-Antoine* aux Sts-Apôtres et sa *Psyché* du Capitole. Le musée du Louvre a deux tableaux de ce maître, la *Madeleine visitée dans sa grotte par les anges*, et la même considérant une tête de mort. On a beaucoup gravé d'après lui, et il a lui-même gravé deux estampes, qui sont devenues fort rares. Il mourut à Rome le 17 juin 1724 (2). Son cabinet d'es-

(1) Les ouvrages publiés sur Luther sont excessivement nombreux. On en trouve une liste assez longue, mais cependant incomplète dans la Bibliographie biographique d'Œttinger, col. 1037-1046. Vogel en a recueilli tous les titres dans sa *Bibliotheca biographica Lutherana*, Halle, 1851, in-8°. Parmi les *Vies* de Luther, nous citerons seulement : 1° *Histoire de la vie, des écrits et des doctrines de Luther*, par Audin, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage, qui n'a pas eu moins de six éditions en France, des recherches sérieuses; mais les protestants lui reprochent de la partialité et de n'être pas assez au courant des travaux de la critique moderne et de la dogmatique protestante. 2° La *Vie* de Luther, de Meurer, en allemand, Dresde, 1852, un vol. gr. in-8°; 3° celle de Ukert, Gotha, 1817, 2 vol. in-8°; 4° celle de M. Pfizer, Stuttgard, 1836, in-8° (en allemand); 5° celle de M. Jürgens, Leipsick, 1846-1847, 3 vol. in-8°; 6° celle du pasteur Ledderhose, Speier, 1836, in-8°; petite Vie très-populaire en Allemagne, qui a été traduite en français, Strasbourg, 1817, in-8°, et par le pasteur Hosemann, Paris, 1858, un vol in-18. Nous signalerons encore l'*Histoire de la réformation*, par M. Merle d'Aubigné, Genève, 1842, 5 vol. in 8°, ouvrage de beaucoup de recherches et dont M. Ch. de Remusat a rendu compte dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1850; les *Mémoires de Luther*, par Michelet, Paris, 1850, 2 vol. in-8°, ouvrage ingénieux. M. Michelet s'est appliqué à retrouver dans les écrits de Luther sa vie, son histoire, son caractère et ses opinions sur les sujets les plus divers. Enfin on peut encore lire avec intérêt l'article écrit en anglais par M. de Bunsen sur la vie de Luther, dans la nouvelle édition de la *British Cyclopedia*, in-4°, publiée à Edimbourg par Black; l'article de M. Kostlin dans la *Real Encyclopædie* de Herzog, gr. in-8°, Stuttgard, 1857, où l'on trouvera un bon résumé des doctrines théologiques de Luther; enfin une étude de M. Ad. Schœffer *sur l'influence de Luther sur l'éducation du peuple*, Paris et Strasbourg, 1853, in-8°. Z—D.

(1) Dans son enfance, Luti s'amusait à découper sur du papier des sujets de son invention : il y réussissait à un tel point, que Gabbiani, ayant vu par hasard une de ces découpures, reconnut dans l'auteur une rare disposition pour le dessin, et lui conseilla de s'adonner à la peinture. Malheureusement ses parents n'avaient pas de fortune, et le destinaient à l'état d'apothicaire : Gabbiani lui obtint la protection de Nicolas Berzighelli, de Pise; et ce fut pour le chanoine Berzighelli, frère de son bienfaiteur, que Luti exécuta son premier grand tableau, représentant le *Triomphe des Pisans pour la conquête de Majorque*, vaste composition qui fut admirée des connaisseurs. P—s.

(2) La ville de Turin lui avait demandé un tableau représentant *St-Eusèbe de Verceil, avec St-Roch et St-Sébastien*. Le

tampes, composé de 14,565 pièces, fut acquis après sa mort par Will. Kent. A—D.

LUTIANO. *Voyez* BROCCHI.

LUTMA (JANUS ou JEAN), dessinateur et orfèvre d'Amsterdam, né en 1609, fut surnommé *le Jeune* pour le distinguer de son père, également nommé Janus et qui exerçait l'art de l'orfévrerie. Le jeune Lutma est connu par des gravures à l'eau-forte estimées des connaisseurs. Elles sont exécutées avec goût, et l'artiste, dans quelques-unes, a su combiner avec adresse la pointe et la manière noire. Parmi les pièces qu'il a gravées dans ce goût, on distingue *une grande fontaine avec des statues* et la *Colonne Trajane*, datées de 1656. Il a aussi gravé, dans le style de Rembrandt, deux portraits très-estimés. Le premier est *celui de son père*, presque vu de face, vêtu d'une robe doublée d'hermine, tenant d'une main un porte-crayon et de l'autre des lunettes, avec la date de 1656. Le second est *le sien propre;* il est vu de face, assis devant une table, le porte-crayon à la main et dessinant. Le large chapeau dont il est coiffé, forme sur son visage une ombre de l'effet le plus piquant. Ce morceau est très-rare. Mais ce qui a fondé surtout la réputation de ce graveur, ce sont quelques planches dans lesquelles il s'est servi du ciselet au lieu du burin. Ce genre de gravure est appelé *Opus mallei*, ouvrage fait au maillet. Il a gravé dans cette manière quatre portraits en bustes antiques, très-recherchés et dont les belles épreuves sont fort rares. Ce sont : 1° *Janus Lutma père*, avec l'inscription *Posteritati;* 2° *Janus Lutma jeune : Ne te quæsiveris ultra;* 3° *J. Vondelius : Olor batavus;* 4° et *P. C. Hooft : Alter Tacitus*. Cet artiste vivait encore en 1681. Son père était mort en 1669. — *Jacques* LUTMA, de la même famille, a gravé un grand cartouche qui renferme trois portraits de Lutma, et qui porte cette inscription : *Jean Lutma d'Oude inv. Jacques Lutma fecit aqua forti et excud.* P—s.

LUTTERELL (HENRI), dessinateur et graveur en manière noire, naquit à Dublin vers 1650 et florissait à Londres en 1680. Le goût du dessin lui fit abandonner l'étude de la jurisprudence, à laquelle ses parents le destinaient. Il commença par faire des dessins au crayon; mais voyant le succès qu'obtenait la gravure en manière noire, dont le procédé était encore un secret en Angleterre, il entreprit de le découvrir. Après un grand nombre d'essais, il réussit, et une de ses planches représentant *une vieille femme qui souffle une chandelle*, eut beaucoup de vogue. Il ignorait cependant encore le nouveau procédé. Van Somer, avec lequel il s'était lié, le lui enseigna, et depuis ce moment, il grava une suite assez considérable de portraits, dont le meilleur est celui qui porte le nom de *Piper the Painter*, in-fol. Il avait aussi pour ami intime Becket, avec lequel il a souvent travaillé en compagnie. P—s.

LUTZOW (LOUIS-ADOLPHE-GUILLAUME, baron DE), général allemand, qui s'est acquis une grande réputation dans la guerre de 1813, naquit le 18 mai 1782 dans le *Mittelmark*. Il entra en 1795 comme simple volontaire dans un bataillon de la garde prussienne, et en 1800 il était élevé au grade de lieutenant. Quatre ans plus tard, il commandait le régiment de Reizenstein, à la tête duquel il assista en 1806 à la bataille d'Auerstädt. Les conséquences funestes qu'eut cette bataille pour les destinées de la Prusse forcèrent Lützow à se retirer pour un temps du service et à attendre que son pays pût reprendre une attitude plus digne et préparer le rétablissement de son indépendance. Son régiment avait été licencié. Lützow entra dans le corps de Schill, cantonné à Kolberg, en organisa la cavalerie et prit part aux différentes affaires dans lesquelles ce corps figura. Il fut grièvement blessé aux combats de Stargard et de Dodendorf. En 1807 il fut promu au grade de capitaine d'état-major (*Stabsrittmeister*), et quitta de nouveau le service actif en 1808 avec le rang de major, pour être réemployé en 1811. La nouvelle de la complète défaite de la grande armée en Russie fut envoyée aux universités allemandes par des partisans secrets que l'indépendance germanique avait au delà de la Vistule. La société du *Tugendbund*, qui avait préparé parmi les étudiants un commencement de résistance, afficha hautement ses projets; et Lützow, témoin de l'ardeur que manifestait la jeunesse des écoles, entreprit de lever dans ses rangs un corps de partisans. Il appela en Silésie tous les hommes de bonne volonté. Vainement on lui représenta le péril de son entreprise, il n'en continua pas moins d'organiser ce nouveau corps, dont il prit le commandement en chef. Il s'associa dans cette œuvre le major de Petersdorf et le capitaine de Helmenstreit. Les volontaires se présentèrent en grand nombre; d'autres donnèrent de l'argent, des habits, des armes, et au commencement d'avril 1813, le corps de Lützow commença à opérer en Saxe. Le plan consistait à faire une guerre de guérillas, à inquiéter sans cesse les derrières de l'armée française, et à provoquer dans tout le pays un soulèvement populaire. Le corps franc s'avança jusqu'en Thuringe, trouva dans le Harz et le Spessart un appui chez la population rurale; bientôt la troupe de Lützow s'éleva à 4,000 hommes. Ses chefs entretinrent des intelligences dans toute l'Allemagne et jusque dans l'Ostfrise. Le corps franc fut formé de trois bataillons et de quatre escadrons, plus d'une brigade d'élite comprenant trois divisions de chasseurs et un escadron de chevau-légers. La troupe de Lützow se

terme qu'il avait demandé pour le faire étant expiré sans que l'ouvrage fût achevé, l'agent qui avait été chargé de le commander le fit assigner devant les tribunaux; et l'artiste fut si outré d'un tel procédé, qu'il abandonna son travail, et éprouva un épanchement de bile qui dégénéra en hydropisie de poitrine : il essaya vainement de changer d'air, et mourut à Rome peu de mois après, âgé de 58 ans. Le tableau fut ensuite acheté par un seigneur portugais, qui le fit terminer par P. Bianchi, élève de Luti. P—s.

signala par un grand nombre d'actions d'éclat; plusieurs de ses compagnies s'acquirent une grande réputation de résolution et d'audace, notamment les *Bergknappen* de Rothenbourg, les braves de l'Altmark et du Mecklenbourg, les Saxons et les Bavarois. Après la bataille de Lützen, une partie des chasseurs à pied du corps de Lützow, alors établi près de Leipsick, fut renvoyée en Silésie, et le commandant en chef se trouva ainsi séparé de plusieurs de ses meilleurs officiers. Un instant Lützow eut l'espoir, après la bataille de Leipsick, d'opérer sa jonction avec l'armée russe que commandaient Woronzoff et Tchernitchef; mais l'armistice empêcha la réalisation de ce projet. La cavalerie du corps franc fut repoussée le 17 juin, par les Français et les Wurtembergeois à Kitzen, mais Lützow profita de la suspension d'armes pour fortifier sa troupe, compléter ses cadres, comptant avoir promptement l'occasion d'agir efficacement. L'inactivité du général Walmoden, dans la division duquel il était placé, l'empêcha d'utiliser ses braves. Cependant l'occasion se présenta enfin de mettre à profit leur ardeur, et le 16 septembre les *chasseurs noirs,* tel était le nom sous lequel on désignait communément le corps franc de Lützow, se distinguèrent au combat de Gördenwald, qui fut suivi d'autres affaires d'avant-postes sur les bords de l'Elbe et du Weser. Lützow se dirigea, sur les ordres de Bülow, vers la Hollande, et ayant rencontré l'armée suédoise, Bernadotte, alors prince royal de Suède, choisit son corps franc pour avant-garde. Blessé grièvement au combat de Gördenwald, atteint ensuite d'une nouvelle blessure, Lützow fut un instant séparé de sa troupe; mais à peine guéri, il alla rejoindre dans le Holstein ses intrépides compagnons. Blücher le chargea d'une mission pour le général de St-Priest, alors à Reims. Parti en mars 1814 avec un petit nombre des siens, il tomba entre les mains d'un corps de partisans français qui lui fit éprouver des pertes considérables. Blessé dangereusement, il ne dut son salut qu'à l'intervention du maire d'une commune. Pendant ce temps-là, la division de son corps franc, que commandait le capitaine Helmenstreit, s'était avancée des rives de la Baltique jusque sur le Rhin et s'était portée devant la forteresse de Juliers, où elle fut arrêtée, en sorte qu'elle arriva trop tard pour assister à la prise de Paris. Revenu dans sa patrie après la paix, Lützow dut licencier son corps franc, dont une partie fut incorporée dans les troupes régulières. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe appela encore Lützow sous les drapeaux. On lui confia le commandement d'un régiment de hulans. A la bataille de Ligny, ayant attaqué, sur l'ordre de Blücher, un carré français, il fut fait prisonnier après une résistance héroïque. Rendu à la liberté après la paix, Lützow reçut en 1817 le commandement d'une brigade de cavalerie cantonnée à Münster, et fut élevé au grade de général major en 1822. Six ans après il fut mis en disponibilité. Il mourut à Berlin le 6 décembre 1834. On peut consulter sur la vie de ce guerrier l'*Histoire du corps franc de Lützow*, par Eiselen. Halle 1841, in-8°. Z.

LUTZOW (Thérèse de), romancière allemande, née le 4 juillet 1804, à Stuttgard, où son père, M. de Struve, Russe d'origine, était attaché à la légation de Russie. La jeune Thérèse, après avoir suivi son père dans les différentes résidences diplomatiques où il fut envoyé successivement en Allemagne, vint habiter Hambourg en 1814. Elle y épousa en 1825 un des secrétaires de la légation russe, depuis consul général, M. de Bacharach. A dater de ce moment, Thérèse de Struve partagea sa vie entre Hambourg et St-Pétersbourg, se livrant à son penchant pour la littérature. Cependant l'union qu'elle avait contractée n'était pas bien assortie, et ayant perdu le seul fruit qu'elle en eût eu, elle finit par se séparer de son époux; elle épousa un de ses parents le colonel hollandais de Lützow, qu'elle voulut accompagner à Batavia, où il fut envoyé en 1850. Thérèse de Lützow avait toujours eu le goût des voyages; elle avait visité l'Italie et l'Orient; elle se promettait d'explorer les Indes néerlandaises. Arrivée à Batavia au commencement de 1850, elle se rendit à Sarabaya en mai suivant, où elle mit au monde une fille. Elle parcourut Java en tous sens, et avait entrepris d'en visiter la partie occidentale, lorsqu'elle fut emportée par une attaque de dyssenterie le 16 septembre 1852. Elle a été enterrée à Tjeltijap, sur la côte méridionale de l'île. On a de madame de Lützow des relations de voyages qui se distinguent par un esprit fin d'observation et une grande sûreté de jugement, des romans consacrés à la description des sentiments intimes et à l'étude du cœur humain. Plusieurs de ses ouvrages ont paru avec le seul nom de Thérèse comme indication d'auteur. Nous citerons d'elle : *Lettres écrites du Midi*, Brunswick, 1841; — *Un journal* (Tagebuch), roman, Brunswick, 1842; — *Falkenberg*, roman, ibid., 1843. — *Lydia*, roman, ibid., 1843; — *Au thé* (*Am Theetisch*), roman, ibid., 1844; — *Hommes et pays,* relation de voyage, ibid, 1845; — *le Bonheur du monde*, roman, ibid., 1845; — *Henri Bukart*, roman, ibid., 1846; — *Paris et les Alpes*, relation de voyage, Leipsick, 1846. — *Almæ*, roman, Brunswick, 1848; — *Un voyage à Vienne*, Leipsick, 1848; — *Nouvelles*, ibid., 1849, 2 vol. Z.

LUVIGNI (François), en latin *Luisinus*, littérateur, né en 1523 à Udine, capitale du Frioul, fit ses études à l'université de Padoue, sous Lazare Buonamici, qui ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions. Il professa ensuite les humanités à Reggio et acquit l'estime du duc de Parme, Octave Farnèse, qui lui confia l'instruction et l'éducation de son fils Alexandre (*voy.* Farnèse). Il accompagna ce jeune prince dans ses divers voyages et demeura auprès de

lui en qualité de secrétaire. Une mort prématurée l'enleva le 7 mars 1568, à l'âge de 45 ans. Il n'était pas moins recommandable par les qualités du cœur que par celles de l'esprit. Muret, Mich. Brutus, Palearius, Giraldi, s'accordent à louer son talent pour la poésie. F. Luvigini est l'un des interlocuteurs des Dialogues de Bernardin. *Partenio* (Spilimbergo) *della imitazione poetica*. On a de lui : 1° *Parergon libri tres, in quibus tam in græcis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur,* Venise, Valgrisi, 1551, in-8°. Gruter a inséré cet ouvrage dans son *Thesaurus criticus*, t. 3. 2° *In librum Q. Horatii Flacci de Arte poetica commentar.*, Venise, Alde, 1554, in-4°, édit. rare et dont il existe des exemplaires gr. papier. F. Luvigini a ajouté un troisième chant au poëme de *Joseph*, que Frascator n'avait pas pu terminer (*voy.* FRASCATOR). Louis, son frère, le publia en 1569 à Venise, avec une préface, et il a été réimprimé dans l'édition des œuvres de Frascator, donnée par Volpi, Padoue, 1739, in-4°. W—s.

LUVIGINI (LOUIS), médecin, frère du précédent, s'appliqua dans sa jeunesse à la littérature avec beaucoup de succès; il étudia ensuite la médecine et s'établit à Venise, où il pratiqua son art d'une manière très-distinguée. Il parvint à un âge avancé; mais on ne peut fixer l'époque de sa mort. On a de lui : 1° *Aphorismi Hippocratis hexametro carmine conscripti*, Venise, 1552, in-8°; 2° *De compescendis animi affectibus per moralem philosophiam et medendi artem, tractatus in tres libros divisus,* ibid., 1561; Bâle, 1562; Strasbourg, 1713, in-8°. La dernière édition est préférable aux deux autres. C'est par erreur que, dans plusieurs biographies, cet ouvrage est attribué à son frère. 3° *De confessione ægrotantium a die decubitus instituenda*, Venise, 1563, in-8°; 4° *Dialogo della cecita*, ibid., 1569, in-8°. Son principal but dans ce dialogue est de louer la fermeté avec laquelle Nicolo Massa supporta la perte de la vue dans sa vieillesse. Luvigini est l'éditeur d'un recueil de tous les écrits qui avaient paru jusqu'alors sur l'origine et le traitement de la maladie vénérienne; il le publia sous ce titre : *De morbo gallico omnia quæ extant apud omnes medicos cujuscumque nationis*, Venise, 1566-1567, 2 t. in-fol. Cette édition est fort rare et recherchée des curieux. Le célèbre Boerhaave en donna une nouvelle édition, corrigée et enrichie d'une préface, Leyde, 1728, 2 t. in-fol. On connaît encore de Luvigini : *Quæstiones de balneis*, insérées dans le traité de Louis Pasini *De thermis patavinis,* et une traduction ou paraphrase latine des *Aphorismes* d'Hippocrate, en vers hexamètres, Venise, Junte, 1552, in-8°. — *Frédéric* LUVIGINI, frère des précédents, est auteur de *Il libro della bella donna*, publié par Jérôme Ruzilli, Venise, 1554, in-8°. C'est un recueil de dialogues plaisants recherché des curieux. — *Richard* LUVIGINI, leur autre frère, se fit aussi connaître par quelques poésies éparses dans les recueils du temps (*voy.* Liruti, *Letterati del Friuli*). W—s.

LUX (ADAM), homme politique, né aux environs de Mayence en 1766, vivait à Kostheim, près de cette ville, avec sa femme et ses enfants, sur sa terre, qu'il cultivait sans négliger les lettres ni l'étude de nos écrivains philosophiques. Il était docteur en philosophie de l'université de Mayence. La révolution française, qui avait excité quelques sympathies en Allemagne, surtout aux bords du Rhin, trouva dans le jeune Adam Lux un de ses plus fervents zélateurs. Son pays ayant, sous l'influence de nos armées, témoigné le désir de se réunir à la France, Lux fut élu membre d'une convention qui prit la qualité de rhéno-germanique. Honoré de la confiance de ses concitoyens et chargé, avec Patocki et Forster, fils du célèbre voyageur (*voy.* FORSTER), de porter à Paris la demande de la réunion de son pays au nôtre, il l'obtint facilement, comme on s'en doute, et elle fut décrétée par la convention nationale le 31 mars 1793. Doué d'une âme honnête et sensible, Lux fut profondément affligé du spectacle que lui présentait la capitale de la France. L'abominable Marat, traduit au tribunal révolutionnaire, y avait été acquitté, et, de là, porté en triomphe par la populace, dont il était l'instigateur et l'idole, jusque dans la convention nationale. L'attentat du 31 mai, exécuté contre les girondins, avait assuré le triomphe des hommes violents. Lux, à cet aspect inattendu, ne put retenir l'indignation dans son âme ardente et généreuse; il publia une brochure intitulée : *Avis aux citoyens français, par Adam Lux, député extraordinaire de Mayence,* in-8°, 13 juillet 1793. C'était là un acte courageux; il ne servit qu'à le désigner plus particulièrement à la haine des maratistes, qui ne lui pardonnèrent pas de flétrir les septembriseurs, de dévoiler leurs complices et de témoigner son « estime à ces généreux défenseurs de la république qui, sous le nom de « rolandins, girondins et de côté droit, ont constamment lutté pour la liberté. » Adam Lux ne borna pas là les manifestations de son opinion. Charlotte Corday, croyant prévenir la guerre civile, avait poignardé Marat le 13 juillet, le jour même où paraissait la brochure dont nous venons de parler. La célèbre héroïne fut exécutée le 15. Lux, qui la vit monter à l'échafaud, rayonnante de beauté et non moins belle de sérénité et de modestie, fut à peine rentré chez lui, qu'il consigna sur cette noble victime de nos effervescences politiques, ses idées particulières dans un écrit auquel il donna le simple titre de *Charlotte Corday*, in-8°. Il le publia le 19 juillet et le signa ainsi : *Adam Lux, citoyen français;* finissant par ces mots : « Je cherchais ici le règne de « la douce liberté, mais je trouvai l'oppression « du mérite et de la vertu, le triomphe de l'i- « gnorance et du crime.... Il ne me reste plus « que deux espérances : ou de mourir sur cet

« échafaud honorable, ou de concourir à faire « disparaître vos mensonges, afin que votre ty- « rannie finisse avec l'erreur, et qu'au même lieu « de sa mort, Charlotte Corday ait une statue « avec cette inscription : *Plus grande que Bru- « tus!* » Ces deux brochures ont été, au mois de mai 1793, réunies et réimprimées à Strasbourg, in-8° de 46 pages, par les soins de G. Wedekind, officier de santé, qui les a fait précéder d'une préface dans laquelle il fait l'éloge de Lux. Quelques jours après le 31 mai, désespérant de la cause à laquelle il s'était voué tout entier, le jeune Mayençais forma le projet d'aller se poignarder à la barre de la convention, après avoir adressé à la montagne une sévère apostrophe. Péthion et Guadet lui firent sentir l'inutilité d'une telle action, qui n'aurait guère ému Robespierre, ni Billaud-Varenne ni Couthon et leurs adhérents. Epris de J.-J. Rousseau, il aurait voulu être inhumé à Ermenonville, à peu de distance du tombeau de ce philosophe. Accusé d'avoir, outre la publication de ses brochures signées, fait afficher des placards anonymes contre les auteurs du 31 mai, Adam Lux, que madame Roland appelait un excellent homme, ne tarda guère à périr sous la hache du bourreau. Traduit au tribunal révolutionnaire, peu de jours après l'exécution des girondins, il y fut condamné à mort et exécuté le 4 novembre 1793. Il mourut avec la plus grande fermeté. « Je vais donc enfin être libre, « s'écria-t-il; si j'ai mérité la mort, ce n'est pas « au milieu des Français que je devais la trou- « ver. » D—B—S.

LUXDORF (Bolle-Willum), savant danois, né dans l'île de Seeland le 24 juillet 1716, d'une famille noble, se destina d'abord à l'état ecclésiastique et s'appliqua en conséquence à la théologie et aux langues anciennes, afin de lire les textes saints dans les originaux. Il abandonna cette étude pour celle de la jurisprudence, science dans laquelle il fit de très-grands progrès. Il fut pourvu, en 1733, d'une charge de secrétaire de la chancellerie, fut nommé quelques années après juge dans un tribunal et, en 1744, assesseur à la cour suprême de justice. En 1749, il fut élevé à la dignité de procureur général près de la chancellerie, et il en remplit les fonctions avec autant de zèle que de désintéressement. Il obtint, pour récompense de ses services, la décoration de l'ordre de Danebrog et le titre de conseiller privé, et mourut à Copenhague le 13 août 1788. Luxdorf, malgré ses fonctions importantes, ne cessa pas de cultiver les lettres avec beaucoup d'ardeur; il aimait les savants, se plaisait à les réunir chez lui et leur rendait tous les services imaginables. On a de lui un petit poëme intitulé *Musica vocalis*, publié en 1754 dans le tome 6 du Recueil de l'académie de Copenhague, et plusieurs petits écrits insérés dans les journaux du Nord et qui avaient suffi pour étendre sa réputation dans les pays étrangers. Il réussissait surtout dans la poésie latine, et l'on a un recueil (anonyme) de ses vers (*Carmina*), Copenhague, 1775, in-4°; 1784, in-8°. On y trouve, entre autres, une pièce où il donne l'histoire de sa vie. Olaus Wormius a publié un ouvrage intéressant de Luxdorf, sur la philosophie des anciens, sous ce titre : *Luxdorfiana e Platone*, 1790, in-4°. Il possédait une bibliothèque précieuse par le nombre et le choix des ouvrages, dont le catalogue a été imprimé (*Biblioth. Luxdorf*), Copenhague, 1789, 2 vol. in-8°. Pierre-Fréd. Suhm a donné une excellente notice sur la vie de Luxdorf, dans le 7e volume des *Scriptor. rerum Danicarum*, Copenhague, 1792. W—s.

LUXEMBOURG (Baudouin de), archevêque de Trèves, était issu de l'illustre famille de ce nom. Doué d'un esprit supérieur, d'un savoir étendu, d'une figure mâle et d'une bravoure éprouvée dans les exercices auxquels se livraient les seigneurs de son âge, il terminait ses études aux écoles de Paris, lorsque les chanoines de l'Eglise de Trèves, dont il était déjà grand prévôt, jetèrent les yeux sur lui pour l'élever au trône archiépiscopal, vacant depuis la mort de Diether, arrivée le 23 novembre 1307. Baudouin de Luxembourg n'avait encore que vingt-trois ans, mais on tenait à ne point confier aux mains tremblantes d'un vieillard un sceptre dont la dignité pouvait être journellement compromise par les révoltes d'une bourgeoisie turbulente, et avec laquelle Diether avait été contraint de transiger. D'ailleurs, en prenant un chef dans la maison de Luxembourg, le clergé tréverois devenait le protégé de cette puissante famille, qui était à la veille de s'asseoir sur le trône des Césars par l'élection à l'Empire de Henri de Luxembourg, frère de Baudouin. Ce dernier n'eut pas plutôt appris que le pape et les cardinaux applaudissaient au choix des chanoines de Trèves, qu'il se rendit à Poitiers, où Clément V le fit prêtre, puis archevêque, le 11 mars 1308. La même année, jour de la Pentecôte, Baudouin fit son entrée solennelle à Trèves, et reçut le serment de fidélité des vassaux de l'archevêché. Mais quand il voulut exiger de la bourgeoisie des promesses d'obéissance exclusive, elle s'insurgea, et il fallut toute la prudence de Valeran de Luxembourg, frère du prélat, pour calmer l'agitation des esprits. Henri, devenu empereur sous le nom de Henri VII, appela son frère dans son conseil privé, parcourut avec lui les principales villes d'Allemagne, le consulta sur toutes les grandes affaires de l'Europe, lui confia les missions les plus délicates, et lui accorda en retour divers priviléges qui accrurent la richesse de son Eglise et la prépondérance politique des archevêques de Trèves. Baudouin venait de négocier le mariage du prince Jean de Luxembourg avec l'héritière de Venceslas, roi de Bohême, et de convoquer à Trèves un synode provincial, pour remédier aux abus qui se commettaient,

et étendre la juridiction épiscopale, lorsqu'il annonça, par d'immenses préparatifs, l'intention d'accompagner Henri VII en Italie, où ce monarque devait payer de sa vie la double couronne dont il allait ceindre sa tête. L'archevêque de Trèves, menant à sa suite un char rempli d'or et d'argent, et une garde choisie, se rendit à Colmar, y trouva Henri VII, entouré d'un nombre infini de nobles et de prélats, partagea avec lui le commandement suprême de l'armée, et franchit les Alpes au commencement de l'automne de 1310. Il serait trop long de suivre Baudouin dans toutes les expéditions qu'il eut à diriger contre les Milanais, les Bressans, les Florentins et autres peuples auxquels les vues de Henri VII portaient ombrage. Il déploya les talents d'un grand capitaine, et soutint dignement la réputation de bravoure héréditaire dans sa famille. Il y avait deux ans et demi que l'empereur guerroyait en Italie, lorsque Baudouin en partit le 9 mars, sur un vaisseau génois qui le conduisit dans la Gaule Narbonnaise, d'où il se rendit à Trèves le 15 mai. Le peuple et le clergé lui firent une réception des plus belles, car les troubles, qui s'étaient renouvelés pendant son absence, avaient démontré aux deux partis la nécessité d'une main ferme qui tînt la balance égale entre eux. Baudouin réprima le désordre autant qu'il le put, et s'occupa de l'envoi des renforts que réclamait la position critique de Henri VII. Il allait partir à leur tête, quand il apprit la mort inopinée de son frère, empoisonné, selon toute apparence, par un dominicain, quoique Baudouin lui-même ait publié un écrit pour disculper le P. Bernardin de Mont-Politien de l'attentat dont l'accusait l'Europe. L'héritage d'une couronne amena bientôt sur la scène deux puissants compétiteurs, Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche. Chacun avait un parti nombreux, mais les intrigues de Baudouin, dévoué d'amitié aux intérêts de Louis, firent triompher ce dernier. L'archevêque de Trèves le conduisit avec pompe à Cologne, le proclama roi des Romains en présence des principaux magistrats, et reçut en retour du nouveau monarque, comme un gage de gratitude, la cession complète de ses droits de souveraineté sur la ville et l'archevêché de Trèves. Devenu ainsi plus puissant que jamais, Baudouin n'en fut que plus utile à Louis. Après une expédition dans la Bohême, pour réduire à l'obéissance les sujets du jeune roi Jean, révoltés contre leur souverain, il attaqua Frédéric d'Autriche, le vainquit, et culbuta ensuite l'armée de Léopold, frère de Frédéric. Il prêta soixante-deux mille livres à Louis pour l'aider à continuer la guerre, éleva de nouvelles forteresses sur les frontières de ses Etats, acheva les travaux d'architecture militaire, commencés par ses prédécesseurs, combattit avec un succès marqué l'archevêque de Cologne, le duc de Bavière, les comtes de Creutznach, de Spanheim et de Nassau; réduisit à l'obéissance les seigneurs de Vesterburg, ses vassaux, protégea le roi Louis en plusieurs circonstances périlleuses, et lui donna une seconde fois la couronne en contribuant à la victoire d'Ottinghen, où Frédéric d'Autriche tomba au pouvoir du roi des Romains. Trois années plus tard, en 1324, Baudouin, aidé du roi de Bohême, qui le secondait dans toutes ses expéditions, et de plusieurs autres princes, ravagea le pays Messin. Il venait de triompher du landgrave de Hesse et des bourgeois de Boppart, ville sur le Rhin, lorsqu'un jour, en descendant la Moselle sur un bateau, il devint le prisonnier de Lorette, comtesse de Spanheim, qui, habitant le château de Stahremberg, était depuis longtemps en contestation avec lui au sujet des limites de la seigneurie de Birkenfeld. Cette dame, au moyen d'une chaîne cachée sous l'eau, qu'on leva lorsque Baudouin vint à passer, se saisit de sa personne, et le retint en prison tant qu'il ne lui eut pas compté trente mille florins, et promis de ne jamais bâtir de forteresse dans la dépendance de Birkenfeld. La réputation de Baudouin l'avait fait rechercher deux fois, en 1320 et en 1328, pour occuper le trône archiépiscopal de Mayence; il s'y était constamment refusé; mais, vaincu par les sollicitations pressantes du clergé et de la cour de Rome, il se chargea, pendant huit années, à une époque de troubles et de désordres, de l'administration temporelle de cet archevêché. Il gouvernait en même temps les diocèses de Worms et de Spire, devenus vacants, et déployait un génie tellement supérieur, qu'il était impossible de refuser son admiration à celui dont l'habile main faisait mouvoir tant de ressorts compliqués. Guerrier, législateur, homme de lettres, Baudouin veillait à la fois à la sûreté de ses frontières, au bien-être de ses alliés, à l'existence sociale de ses peuples qu'il améliora, au développement des lumières dont il sentait la nécessité. Sous lui, le commerce prospéra, les communications devinrent plus faciles, de grandes routes taillées dans le roc rendirent les rives de la Moselle abordables, et des forts élevés de distance en distance protégèrent les marchands contre les seigneurs, qui venaient les assaillir auparavant. Loin de se laisser aller aux sentiments de haine aveugle dont on poursuivait les templiers et les juifs, Baudouin les protégea tant qu'il put, soit par esprit de modération, soit par une exacte appréciation des services qu'ils étaient à même de rendre à l'Etat. Nous ne suivrons pas l'archevêque de Trèves dans ses glorieuses expéditions contre les insurgés du pays de Mainfeld, de Thuringe, de Creutznach, du Daune, de Moncler, etc., noblesse audacieuse et toujours insoumise dont il fallut plusieurs fois raser les châteaux. Baudouin l'attaqua jusque dans ses derniers retranchements, mais à peine une expédition était-elle terminée, qu'il fallait en commencer une autre, de sorte que le sceptre

épiscopal s'était changé entre les mains de ce prélat en un glaive constamment levé. Il avait acquis une telle influence par les armes et le droit de la force, qu'à son retour d'Italie, l'empereur Louis, dont le parti s'affaiblissait de jour en jour depuis l'excommunication papale, fit des démarches empressées près de Baudouin pour le retenir dans son alliance. Non-seulement il confirma tous les anciens priviléges de son Eglise, il lui en accorda d'autres, défendit d'élever des forteresses à moins d'une lieue des terres de l'archevêché, exempta de péage tous les ecclésiastiques du diocèse, donna le droit de bourgeoisie, dans les villes impériales, à tous les sujets de Baudouin; lui céda, moyennant trois mille marcs d'argent, divers priviléges impériaux, le mit en possession de plusieurs châteaux, de terres considérables, enfin le créa archichancelier des Gaules et du royaume d'Arles. Cependant un bref du pape changea bientôt les bonnes dispositions de Baudouin en faveur de Louis : il écrivit à ce dernier, le 14 mai 1346, qu'à moins de se mettre en opposition directe avec la cour de Rome, il se voyait obligé de se déclarer contre lui, et il contribua, le 11 juillet suivant, à l'élection de l'empereur Charles IV, prince de la maison de Luxembourg, arrière-neveu du prélat. Ce changement, approuvé du pape, ne le fut pas de toute la noblesse allemande; quelques électeurs, réunis à Mons sur le Rhin, appelèrent Edouard, roi d'Angleterre, à la succession de l'Empire; mais Baudouin qui, après avoir soutenu ce monarque de son or et de ses troupes dans sa lutte contre Philippe de Valois, était devenu l'allié du roi de France, changea les dispositions de la noblesse allemande, reçut ses pleins pouvoirs, fut déclaré défenseur du royaume d'Allemagne, et assembla une puissante armée pour défendre les droits de son neveu. Charles IV lui en marqua sa reconnaissance par de nombreuses donations et d'éclatants priviléges, le confirma dans la dignité d'archichancelier, et, pour lui témoigner la haute confiance qu'il avait en ses conseils, arrêta que désormais l'archevêque de Trèves opinerait le premier dans toutes les délibérations relatives à l'Empire, et qu'il fixerait le prix des monnaies. Tant de combats et de fatigues avaient épuisé Baudouin, dont la constitution robuste luttait avec effort contre les progrès de la vieillesse. Déjà, depuis quelques années, il s'était choisi un coadjuteur, se retirait fréquemment dans un monastère de chartreux situé non loin de Trèves, et paraissait, à la fin de sa vie, plus occupé d'exercices religieux que de débats politiques. Il avait même, le 6 novembre 1353, conclu une trêve de cinq ans avec la bourgeoisie de la ville épiscopale, exigeante à proportion des rigueurs que l'arbitraire laissait peser sur elle. Enfin, le 18 janvier 1354, au retour de la campagne, Baudouin tombe malade et meurt le 21, regretté des grands, du clergé et même du peuple, qui avait souffert quelquefois de son despotisme. Son tombeau existe encore dans le chœur de la cathédrale de Trèves, et l'histoire, qui ne doit point oublier le nom des hommes supérieurs à leur siècle, n'oubliera pas Baudouin de Luxembourg. Il s'était occupé, dans les courts loisirs que lui laissaient les affaires épiscopales et politiques, d'un recueil en 2 volumes in-fol., divisé en 5 livres, et comprenant tout ce qui pouvait intéresser l'Eglise de Trèves, tels que titres, chartes accordées par les empereurs et les papes, lettres de souverains, contrats de donations ou d'échanges, récapitulations des possessions de l'archevêché, avant et pendant son administration, etc. Il en fit faire trois copies, l'une destinée au trésor de l'église métropolitaine, l'autre à celui du palais archiépiscopal, et une troisième qu'il avait toujours avec lui dans ses voyages. Protecteur de quiconque s'occupait avec succès de science ou de littérature, ce prélat accepta la dédicace de plusieurs ouvrages, au nombre desquels nous citerons l'*Abrégé de l'Histoire de Trèves*, par Cunon; la *Prérogative de l'Eglise de Trèves*, par Pierre de Lutra, prémontré; les *Droits de la translation de l'Empire romain*, par Ludolf de Baberg, ouvrages demeurés manuscrits et vraisemblablement perdus. Il existe une Vie de l'archevêque Baudouin de Luxembourg, imprimée dans les *Miscellanées* de Baluze, et dans le tome 4, p. 737, de la collection des PP. Martenne et Durand. Cette histoire, écrite par un anonyme, est citée avec éloge par Hontheim dans son *Histoire de Trèves*, où l'on trouve (t. 3, p. 35) beaucoup de diplômes et de lettres qui ajoutent de précieux documents à ceux qui ont été fournis par le biographe contemporain de Baudouin. B—N.

LUXEMBOURG-LIGNI (WALERAN DE), comte de St-Pol ou St-Paul, naquit, en 1355, de l'une des plus illustres maisons de l'Europe, qui a possédé de grands biens en France et en Allemagne, et qui a produit cinq empereurs, six reines et un grand nombre de princes, connétables et maréchaux. La branche aînée se fondit dans la maison d'Autriche par le mariage d'Élisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert Ier, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette, quoique moins illustre, a produit plusieurs hommes distingués. Elle se montra fort attachée aux ducs de Bourgogne; et, dans la plupart des guerres qui désolèrent la France pendant le 14e et le 15e siècle, elle porta les armes en leur faveur, et fut aussi très-souvent l'alliée des Anglais. Le comte Waleran, le chef de cette branche, accompagna son père, Gui de Luxembourg, dans l'expédition du Ponthieu, puis à la bataille de Baeswider, où il le vit mourir les armes à la main, en 1371. Il y fut lui-même fait prisonnier par Gibert, sire de Viane, et n'obtint sa liberté qu'en payant une rançon. Il entra ensuite au service du roi de France, et tomba dans les mains des Anglais, qui le conduisirent prisonnier

en Angleterre, et refusèrent de lui rendre sa liberté, même au prix d'une forte rançon. Ils eurent néanmoins pour lui beaucoup d'égards, et sa captivité, loin d'être pénible, lui donna occasion de paraître à la cour de Richard II avec de grands avantages. « C'était, dit le P. Daniel, un « seigneur bien fait, adroit à tous les exercices « du corps et dans le maniement des armes, en« joué dans la conversation, et qui, par tous ces « beaux endroits, mérita de plaire beaucoup à la « princesse Mathilde de Courtenai, sœur utérine « du roi, qui était elle-même une des plus belles « personnes de l'Europe. » La naissance du comte et ses grands biens en faisaient un parti digne de cette princesse, et le mariage fut arrêté. Le roi d'Angleterre consentit à recevoir cent vingt mille francs pour la rançon du comte, et il lui fit remise de la moitié de cette somme en faveur du mariage. Alors il fut permis au comte de Luxembourg de se rendre en France pour y arranger ses affaires; mais on lui fit un crime, dans ce pays, d'avoir traité de son mariage avec une princesse étrangère sans le consentement de son souverain. On prétendit même qu'il s'était engagé à livrer aux Anglais une partie de ses forteresses des Pays-Bas. S'apercevant qu'il n'était pas en sûreté dans sa patrie, il s'échappa secrètement, et retourna en Angleterre, où son mariage fut définitivement conclu. Il repassa ensuite la mer; mais n'osant entrer sur les terres du roi, qui avait fait saisir ses domaines, il se réfugia chez le comte de Moriammez, son beau-frère, et y resta jusqu'à la mort de Charles V. Dès que ce monarque eut fermé les yeux, Waleran obtint sa grâce auprès de son successeur; et il accompagna Charles VI dans sa malheureuse expédition de Bretagne. En 1396, il se rendit à Londres, comme ambassadeur, pour y négocier la paix; et l'année suivante il fut nommé gouverneur de Gênes, qui venait de se donner à la France; mais son séjour dans cette ville fut de peu de durée, les mécontentements occasionnés par ses galanteries l'ayant obligé d'en sortir. Ne pouvant se faire rendre une somme d'argent que son frère avait prêtée à l'empereur Wenceslas, il était entré, en 1391, à main armée, dans le pays de Luxembourg, et il y avait réduit en flammes cent vingt villages. En 1398, il se mit en campagne à la tête de 300 chevaux pour venger la mort de son père; et il obligea la ville de Juliers à se racheter du pillage et de l'incendie par une forte somme d'argent. Quatre ans plus tard, la déposition et la mort tragique du roi Richard, son beau-frère, excitèrent encore en lui un désir très-vif de vengeance. Après avoir envoyé un cartel au nouveau monarque anglais, il alla faire une descente dans l'île de Wight, d'où il fut repoussé par les habitants. A son retour, il se donna le plaisir de faire planter de nuit, à la porte de Calais, une potence où il fit pendre en effigie le comte de Sommerset, frère de Henri IV. Comme le roi de France ne voulut prendre aucune part à ces hostilités, le comte de Luxembourg fut obligé de les soutenir seul pendant deux ans; et la guerre ne cessa que par un échec qui le mit hors d'état de la continuer. Le duc de Bourgogne, dont il s'était montré zélé partisan, le fit nommer grand maître des eaux et forêts, puis en 1410 gouverneur de Paris. Ce fut l'année suivante que Waleran forma dans cette ville cette horrible milice, composée de 500 bouchers ou *écorcheurs*, qui se livra à de si cruels excès (*voy.* CHABANNES). Ce fut encore par la protection du duc de Bourgogne qu'en 1412 le comte de St-Pol fut créé connétable. Le 10 mai de la même année, il obtint une victoire complète sur l'armée des armagnacs, en Normandie, et s'empara de la place de Domfront. Le duc de Bourgogne ayant été contraint de se retirer de Paris en 1413, cette disgrâce entraîna celle du comte de St-Pol; et le roi fit demander à celui-ci son épée de connétable. Conseillé par son protecteur, le duc de Bourgogne, il refusa de la rendre, et envoya son neveu auprès du roi pour lui faire agréer ses excuses. Le comte Waleran de Luxembourg mourut le 6 avril 1417, au château d'Ivoi, dont son gendre, le duc de Brabant, l'avait fait gouverneur. Il avait épousé en secondes noces, après la mort de Mathilde, Bonne, fille du duc de Bar, et ne laissa de ces deux femmes aucun enfant mâle. M—D j.

LUXEMBOURG (le bienheureux PIERRE DE), frère cadet du précédent, né à Ligny en Barrois, diocèse de Toul, le 20 juillet 1369, fut envoyé à Paris pour y faire ses études, et s'y distingua par son application et par sa piété. Il n'était âgé que de dix ans, lorsque Clément VII le fit chanoine de Notre-Dame de Paris. Il devint peu après archidiacre de Dreux, dans le diocèse de Chartres, et archidiacre de Cruselles dans celui de Cambrai. Ce pape, qui jugeait utile, pour l'affermissement de son parti, de placer dans les grandes dignités de l'Église des personnes propres à le soutenir par leur crédit, leur naissance et leur vertu, le nomma en 1384, à l'évêché de Metz, partagé à cette époque entre les deux factions des urbanistes et des clémentistes. Il l'institua la même année cardinal-diacre, en lui permettant de conserver son évêché, à titre de commende, contre la discipline d'alors, suivant laquelle la promotion à la pourpre romaine faisait vaquer de droit l'évêché du nouveau cardinal, les deux dignités étant regardées comme incompatibles. On présume qu'il fut ordonné diacre par dispense d'âge, à l'occasion de sa promotion : 1° parce qu'en ce temps-là le style de la cour de Rome ne souffrait pas que le titre de cardinal-diacre fût accordé à d'autres qu'à ceux qui étaient pourvus du diaconat; 2° parce que les célestins d'Avignon montrent, parmi ses reliques, sa dalmatique diaconale. Cependant on n'en trouve rien dans tous les mémoires de sa vie. Il fallut, quand il voulut prendre possession de son évêché, dont toutes les places étaient occupées par les partisans d'Urbain,

que le comte Waleran de St-Pol, son frère, mit sur pied une troupe de 1,500 hommes, avec lesquels il s'empara de toutes ces places, qu'il lui remit en les faisant passer sous l'obédience de Clément VII. Appelé à la cour d'Avignon par ce pontife, il continua d'y pratiquer toutes les vertus ecclésiastiques, et forma la résolution de se démettre du grand nombre de bénéfices dont on l'avait chargé en abusant de la faiblesse de son âge, et surtout de résigner son évêché, dont il ne pouvait remplir les fonctions. Son immense charité l'avait aussi enflammé d'un zèle ardent pour l'extinction du schisme qui désolait l'Église. Il méditait des projets de réunion, qu'il espérait faire réussir en se transportant lui-même auprès des principaux souverains de l'Europe, avec lesquels il était lié de parenté. Il mourut au milieu de ses pieux desseins, le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans moins 18 jours, après une maladie de langueur causée par ses austérités. Les miracles fréquents et signalés qu'on disait s'opérer tous les jours sur son tombeau, engagèrent Charles VI, son parent, à députer, de concert avec l'université et le chapitre de Notre-Dame de Paris, le célèbre Pierre d'Ailly, à Avignon, pour solliciter en leur nom sa canonisation. Clément VII fit commencer les informations; mais les troubles excités par le grand schisme l'empêchèrent de consommer cette opération. Les mêmes sollicitations renouvelées plusieurs fois ne purent jamais obtenir un plein effet, à cause des dissensions qui agitaient la France et l'Italie. Seulement le pape Clément VII permit d'exposer le corps du bienheureux Pierre de Luxembourg à la vénération des fidèles, et autorisa son invocation. Ses miracles ont été publiés par les Bollandistes. On a imprimé sous son nom : 1° le *Livre de clergie nommé l'image du monde, fait par St-Pierre de Luxembourg et translaté de latin en françois*, Paris, Trepperel, s. d. car. gothiq.. in-4°; 2° la *Diète du salut*, ibid., idem, 1506, in-4°; ibid., Guichard Soquaud, in-8°. On a donné, à la fin de sa Vie, Paris, 1650, 1671; Avignon, 1777, in-12, un extrait de ses ouvrages dont l'original se conservait dans la bibliothèque des célestins de Paris. Ce sont des maximes et de petits traités de piété pour la conduite de la vie chrétienne, et qui respirent beaucoup de dévotion. — *Jean* DE LUXEMBOURG, abbé d'Ivry, publia en 1547 avec des scolies, l'*Institution du prince*, de Guillaume Budé, in-fol. (*voy*. BUDÉ). T—D.

LUXEMBOURG ST-POL (le cardinal LOUIS DE), de la même maison que les précédents, fut promu en 1414 à l'évêché de Therouenne, malgré l'opposition d'une partie des chanoines. S'étant déclaré pour les Anglais, il fut fait chancelier, en 1425, par Henri VI, et assista en 1431 à son couronnement comme roi de France, qui fut fait à St-Denis. En 1436, on lui donna l'archevêché de Rouen, puis le chapeau de cardinal, qu'il n'accepta qu'à condition que sa nomination serait approuvée par le monarque anglais. Entièrement dévoué aux intérêts de ce prince, il en obtint l'évêché d'Ély, et fut chargé de la direction de ses principales affaires en France. Il conduisit en personne du secours aux places assiégées, et ne négligea rien pour soutenir la parti chancelant des Anglais. Il se jeta lui-même dans la Bastille, en 1436, pour résister aux armes victorieuses de Charles VII; et, forcé de capituler, il se réfugia en Angleterre, où il mourut à Hartfield le 18 septembre 1443. M—D j.

LUXEMBOURG (JEAN DE), dit le *comte de Ligni*, frère cadet du cardinal, se montra comme lui très-attaché aux Anglais et à la maison de Bourgogne, qu'il servit longtemps les armes à la main. Il était en 1414 gouverneur d'Arras; et il fit sur les frontières de France différentes incursions dans lesquelles il se montra fort cruel. Henri V, roi d'Angleterre, lui confia le gouvernement de Paris en 1418, et le lui ôta deux ans après pour le donner au duc de Clarence. Le comte de Ligni commanda ensuite différentes expéditions en Picardie et dans le Hainaut; il s'empara de Mouzon, de Beaumont, ravagea le Beauvaisis, et vint investir Compiègne où se trouvait Jeanne d'Arc. Cette héroïne ayant été prise dans une sortie qu'elle fit à la tête de la garnison, resta en son pouvoir, et il ne la remit aux Anglais qu'après de vives sollicitations, et lorsqu'il eut reçu d'eux une somme de dix mille livres (*voy*. JEANNE D'ARC). Jean de Luxembourg continua ses incursions pendant plusieurs années; et il commit des cruautés inouïes dans les environs de Laon, où il conduisit son neveu, âgé alors de quinze ans, qu'il voulut accoutumer à un tel spectacle. Sa haine pour les sujets du roi était telle, que dans plusieurs occasions il leur tendit des piéges par le moyen de différentes troupes de brigands répandues en Picardie, et qu'il appuyait secrètement. Après avoir essayé vainement de réconcilier les Anglais et les Bourguignons, il refusa en 1435 de signer le traité d'Arras, et conserva des liaisons avec les Anglais, en affectant envers le roi de France et même envers le duc de Bourgogne un air d'indépendance qu'il n'était pas assez puissant pour soutenir. Charles VII, irrité d'une telle conduite, venait de donner ordre à ses généraux de l'attaquer, lorsque Jean mourut, en 1440, laissant son neveu héritier de ses vastes domaines, de son courage et de cette fausse et insidieuse politique qui devait entraîner la ruine de sa maison. M-D j.

LUXEMBOURG (LOUIS DE), comte de St-Pol, né en 1418, succéda, à l'âge de quinze ans, à son père, Pierre de Luxembourg, comte de Conversan et de Brienne, sous la tutelle du comte de Ligni, son oncle, dont l'article précède. On sait comment celui-ci le fit débuter dans sa campagne du Laonnais, où il voulut qu'une partie des prisonniers fussent tués de la main de son neveu, *lequel, si l'on en croit Monstrelet, y prenait grand plaisir.* En 1435, l'oncle et le neveu se trouvèrent à l'as-

semblée d'Arras; et tous deux, par attachement pour les Anglais, refusèrent de signer le traité qui y fut conclu entre le roi Charles VII et le duc de Bourgogne. En 1440, le roi ayant fait emmener de l'artillerie de Tournai à Paris, les gens du comte de St-Pol enlevèrent le convoi. Dès que le monarque en fut informé, il donna ordre à ses généraux d'entrer sur les terres du comte, qui furent ravagées; mais la comtesse douairière vint se jeter aux genoux de Charles, et elle obtint le pardon de son fils, à condition qu'il ferait hommage de fidélité au roi et qu'il lui céderait la place de Marle. Le jeune comte se rendit alors à la cour, et y fut reçu avec tant de bienveillance, que dès ce moment il rompit tous ses engagements avec l'Angleterre, et parut avoir pris la résolution de servir exclusivement la France. Il contracta même avec le Dauphin une amitié que le caractère connu de ces deux princes ne permettait guère de croire bien sincère. Quoi qu'il en soit, ils marchèrent ensemble contre les Anglais et se distinguèrent l'un et l'autre par leur intrépidité au siége de Dieppe, où le Dauphin voulut que son jeune ami fût armé chevalier de sa main. Le comte de St-Pol commanda ensuite un corps d'armée contre les Anglais, s'empara de différentes places en Flandre et en Normandie, et concourut à la prise de Rouen, de Caen et à celle d'Harfleur, sous les ordres du roi, en 1449. Cependant il conservait des liaisons avec la maison de Bourgogne; et on le vit en 1452 marcher sous ses drapeaux contre les Gantois révoltés. Le Dauphin, devenu roi sous le nom de Louis XI, fit de vains efforts pour l'en détacher; et dans la guerre du *bien public*, le comte de St-Pol commandait l'avant-garde du comte de Charolais à la bataille de Montlhéry. Il obtint, par le traité de Conflans, le titre de connétable de France; et ce fut encore pour le détacher du prince bourguignon que Louis lui accorda cette faveur, et qu'un peu plus tard il lui fit épouser Marie de Savoie, sœur de la reine, et lui donna le comté de Guines et la seigneurie de Novion. Mais tous ces sacrifices furent inutiles : le comte de St-Pol mettait tous ses soins et faisait consister toute sa politique à flotter entre ces deux souverains, pour mieux conserver son indépendance; et il ne cessa pas d'être le pivot sur lequel tournèrent la plupart des intrigues politiques de cette époque. En 1466, le roi, malgré tant de bienfaits, eut le chagrin de le voir servir dans l'armée de Bourgogne contre les Liégeois. Cependant, après la mort de Philippe le Bon, le connétable parut enfin se fixer au service de la France; il fut chargé, par Louis XI, de différentes missions auprès du nouveau duc Charles le Téméraire, et suivit ce monarque à Péronne, après avoir beaucoup contribué à lui faire entreprendre cet imprudent voyage (*voy.* LOUIS XI). En 1470, il enleva au duc la place de St-Quentin, qu'il garda pour lui; et l'année suivante, il détermina, par ses émissaires, la ville d'Amiens à se donner au roi. Le connétable était alors au plus haut point de sa prospérité. Beau-frère du roi, premier officier de la couronne, il jouissait de la plus grande considération; mais ce génie artificieux, croyant toujours avoir plus à perdre qu'à espérer dans la paix, continuait d'attiser le feu de la discorde entre Charles et Louis. Ces deux princes s'aperçurent à la fin qu'il les trahissait l'un et l'autre : il fut convenu, par leurs ambassadeurs à Bouvines, qu'il serait déclaré leur ennemi commun, et que le premier qui pourrait l'arrêter le ferait périr huit jours après. Ce traité n'ayant pas été ratifié, le connétable put encore pendant quelque temps se livrer à ses intrigues. Il fit tous ses efforts pour attirer les Anglais en France, et promit de leur livrer St-Quentin et les places de la Somme qu'il occupait; mais Louis ayant mis des obstacles à ce complot par son activité et par ses négociations avec Édouard, le comte de St-Pol resta livré à ses seules forces, au milieu de deux ennemis puissants, et que ses ruses et ses perfidies, connues de l'un et de l'autre, avaient irrités au dernier point (1). Ils le déclarèrent encore une fois leur ennemi commun, dans le traité conclu à Soleure en 1475. Charles promit de le livrer au roi, s'il était le premier à se saisir de sa personne; et Louis ne crut pas payer trop cher une telle concession en abandonnant à son rival St-Quentin, Amiens et les autres places de la Somme. Le comte de St-Pol avait encore ajouté au ressentiment de ce monarque, depuis la convention de Bouvines, en se rendant avec une escorte nombreuse et couvert d'une cuirasse à une entrevue que Louis lui avait accordée, et en affectant dans cette occasion de traiter comme d'égal à égal. Lorsque le roi d'Angleterre eut accepté les conditions de Louis XI, le connétable lui écrivit une lettre pleine d'invectives, l'appelant *un pauvre sire, un lâche, un homme déshonoré;* et en même temps il adressa des compliments au roi de France sur la trêve, le conjurant de mettre sa fidélité à une nouvelle épreuve en lui permettant d'attaquer les Anglais, de concert avec le duc de Bour-

(1) Tandis que Louis XI négociait avec les Anglais, voyant arriver dans son camp deux officiers du connétable, il résolut de profiter de cette circonstance pour le démasquer entièrement aux yeux du duc de Bourgogne, et, dans cette intention, il fit cacher derrière un paravent le seigneur de Contai, serviteur de ce prince, ainsi que Comines; puis ayant fait entrer les envoyés du comte de St-Pol, il les excita à parler. L'un d'eux (Creville), connaissant le goût du monarque pour la satire, voulut l'égayer en lui parlant du duc de Bourgogne, qu'ils venaient de voir et qu'ils avaient trouvé si en colère contre les Anglais que peu s'en était fallu qu'ils ne l'eussent déterminé à joindre ses forces à celles du connétable pour les attaquer; puis voulant donner plus de vraisemblance à son récit, Creville contrefit le duc de Bourgogne, frappant la terre du pied, jurant et répétant tous les termes injurieux que le duc s'était permis sur le compte d'Edouard. Louis riait aux éclats, et craignant que Contai n'eût perdu un seul mot, il disait à Creville : *Parlez plus haut, je deviens un peu sourd;* et Creville, enchanté, renchérisait encore sur les ridicules qu'il avait donnés au duc. Après cette petite comédie, il voulut en venir à l'objet de sa mission; mais le roi le congédia et se hâta de tirer de son réduit le seigneur de Contai, qui ne se possédait pas et qui s'empressa d'aller informer son maître de tout ce qu'il venait d'entendre.

gogne, qu'il y déterminerait sans peine. Ce fut alors que Louis XI, qui s'amusait de l'embarras du connétable, lui fit cette réponse si cruellement équivoque : *Je suis accablé de tant d'affaires, que j'ai besoin d'une bonne tête comme la vôtre*. En même temps il fit part à Édouard des offres du connétable; ce qui excita dans le roi d'Angleterre une telle indignation, que ce prince remit à son tour entre les mains de Louis les lettres qu'il avait reçues de ce faux et malheureux politique. Ainsi le comte de St-Pol n'avait plus, pour résister à ses ennemis irrités, que des ruses impuissantes. Connaissant le danger de sa position et ne voyant aucun moyen de s'y soustraire, il hésita longtemps, et finit par se réfugier dans les États du duc de Bourgogne, au moment où le roi venait l'assiéger dans la place de St-Quentin. Charles était son parent, son ancien ami : le comte le crut incapable de le livrer à l'implacable Louis XI; et en effet le duc hésita, fit au roi des promesses qu'il espérait ne pas tenir, et révoqua l'ordre qu'il avait donné de livrer son malheureux cousin trois heures après que celui-ci eut été remis aux commissaires français (1). Le roi ne perdit pas un instant pour assouvir une vengeance préparée de si longue main et par tant de sacrifices. Sa victime fut aussitôt amenée à Paris et enfermée à la Bastille. Tout semblait concourir à la perte du comte; sa femme, qui aurait pu lui servir d'appui, était morte depuis quelques mois; son frère, le comte Jacques de Luxembourg, prisonnier du roi, s'était attaché à son service pour être dispensé de payer sa rançon; et son fils, le comte de Roussi, également prisonnier et taxé par le monarque à quarante mille écus, languissait dans les fers sans espoir de recouvrer sa liberté. Dès que le comte fut arrivé à la Bastille, le roi chargea le parlement de faire son procès; et le chancelier vint lui proposer de choisir entre deux manières de procéder : la première était d'envoyer lui-même sa confession au monarque; la seconde de répondre juridiquement aux questions qui lui seraient faites. Ignorant que le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne eussent remis ses lettres, il déclara « qu'il aimait mieux être interrogé se« lon la forme et manière de procéder en jus« tice; » mais, dès qu'il se vit convaincu par sa propre écriture, il chercha à fléchir le roi en lui révélant un nouveau complot contre sa vie de la part du duc de Bourgogne. Cette tardive déclaration ne put adoucir le monarque : le connétable fut condamné, comme « crimineux de lèse« majesté, à avoir la tête tranchée sur un « échafaud devant l'hôtel de ville » ; et l'on vint le tirer de sa prison pour lui lire cette sentence au palais de justice et le conduire en place de Grève, où il mourut dans de grands sentiments de piété, et en demandant pardon au roi, le 19 décembre 1475. « C'était, dit Duclos, un grand capitaine, « plus ambitieux que politique, et digne de sa « fin tragique par son ingratitude et sa perfidie. » Cependant il convient de dire que sa politique ne fut guère différente de celle des souverains qui l'immolèrent à leur ressentiment; placé entre des rivaux puissants, ambitieux et non moins perfides, il ne vit de sécurité pour lui que dans leurs dissensions, et il fit tous ses efforts pour les entretenir. Obligé de suppléer par la ruse aux forces qui lui manquaient, son plus grand tort fut celui des faibles, toujours blâmés lorsqu'ils succombent. — Le fils aîné du comte de St-Pol, *Jean* DE LUXEMBOURG, fut tué à la bataille de Morat en 1476; et le second, *Pierre* DE LUXEMBOURG, fut réintégré, l'année suivante, dans les possessions et titres de sa famille par la princesse Marie de Bourgogne. Il mourut en 1482, laissant trois fils, dont l'un se distingua dans les guerres d'Italie de Charles VIII et de Louis XII, sous le nom de *comte de Ligni*. Tous trois moururent sans postérité; et leur sœur Marie de Luxembourg épousa François de Bourbon, comte de Vendôme, à qui elle porta les titres et domaines de la maison de Luxembourg qui lui avaient été rendus par une déclaration du roi Charles VIII en 1487. — Le troisième fils du connétable fut *Antoine* DE LUXEMBOURG, comte de Brienne, tige des branches de Brienne et de Pinei, dont la première s'éteignit en 1608, et la deuxième passa, en 1620, dans la maison de Luynes (*voy.* l'article suivant). Ferry de Locres, pasteur de St-Nicolas, à Arras, a publié *Histoire chronographique des comté, ville et pays de St-Pol en Ternois*, Douai, 1613, in-4°; et Thomas Turpin mit au jour, dans la même ville, en 1731, *Comitum Tervanensium, modo sancti Pauli ad Thenam annales historici ubi eorum genealogica series*, etc., in-8°. M—D j.

LUXEMBOURG (LÉON-D'ALBERT, duc DE), connu d'abord sous le nom de *Brantes*, était le troisième fils d'Honoré d'Albert de Luynes, et le second frère de Charles, qui devint connétable. Il vint à la cour de France avec ses deux aînés, et prit comme eux le titre d'une des seigneuries de leur père; « seigneuries, disait Bassompierre, par« dessus lesquelles un lièvre saute tous les jours. » Celle de Brantes n'était qu'un rocher planté de quelques vignes. Léon d'Albert entra chez le comte du Lude avec ses frères, et les suivit lorsqu'ils furent placés auprès de Louis XIII, encore Dauphin. Les trois frères étaient étroitement unis; Brantes, dans les intrigues qui agitaient la cour de Louis XIII, servit utilement son aîné; et celui-ci, de son côté, ne négligea rien pour lui faire partager sa prodigieuse fortune. Après la

(1) Le chancelier Hugonet et le conseiller Imbercourt, que le duc Charles avait chargés de remettre aux commissaires français la personne du connétable, étaient depuis longtemps ses ennemis particuliers; et ils s'acquittèrent de leur mission avec une célérité qui fut cause de sa perte. Quelques années plus tard ils périrent eux-mêmes sur l'échafaud, victimes d'une perfidie de Louis XI (*voy.* MARIE DE BOURGOGNE); et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'un des fils du malheureux comte, qui se trouvait alors à Gand, contribua beaucoup à exciter contre eux la fureur des habitants de cette ville.

chute du maréchal d'Ancre, Brantes réclama sa part dans sa dépouille que Luynes s'était fait adjuger, et reçut six cent mille écus. Il fut ensuite conseiller d'Etat d'épée, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine au régiment des gardes en 1618, et en 1620 capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde. Il eut la même année le gouvernement de Blaye. Ce n'était que le prélude de plus grands honneurs : le roi le nomma chevalier de ses ordres au mois de janvier 1620, avec ses deux frères. Ayant obtenu en mariage, au mois de juillet suivant, Charlotte-Marguerite de Luxembourg, fille unique de Henri, duc de Pinei-Luxembourg, et de Marguerite de Montmorency, à condition qu'il prendrait les nom et armes de Luxembourg, le roi, en considération de ce mariage, renouvela par lettres du 10 juillet, en faveur de Léon d'Albert, le titre de duc de Pinei-Luxembourg, à la même condition des nom et armes, et y ajouta la pairie jointe à ce titre en 1581. Après la mort du connétable, le duc de Luxembourg ne quitta point la cour, où sa fortune et ses alliances le maintinrent dans une situation brillante jusqu'à sa mort, arrivée le 25 novembre 1630. On lit dans le *Mémoire au sujet des ducs et pairs*, présenté en 1716 au duc d'Orléans, régent, que Brantes avait eu, comme Luynes et Cadenet, pour père, un avocat de Mornas, au Comtat Venaissin, et que lui-même avait plaidé en cette qualité : on a dit la même chose de Cadenet, depuis duc de Chaulnes. Sans entrer ici, plus qu'on ne l'a fait à l'article LUYNES, dans la discussion de l'origine de cette famille, on peut affirmer que ce fait est faux, puisqu'il est constant que Brantes et ses frères vinrent jeunes à la cour de France, et ne s'en éloignèrent pas plus l'un que l'autre depuis ce moment. — Son fils, *Henri-Léon d'Albert* DE LUXEMBOURG, prince de Tingri, etc., naquit le 30 août 1630. Le prince de Condé, son proche parent, le voyant incapable de soutenir son nom, voulut que la mère de ce jeune seigneur, Charlotte-Marguerite de Luxembourg, qui avait épousé en secondes noces Charles-Henri de Clermont-Tonnerre, donnât sa fille, Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre, au comte de Montmorency-Bouteville, connu depuis sous le nom de maréchal de Luxembourg. Pour cela, il engagea Henri-Léon à se démettre, en faveur du mariage de sa sœur utérine, de son duché et de tous les biens de la maison de Luxembourg ; on eut de la peine à l'obtenir ; mais Henri-Léon consentit enfin à tout ce qu'on voulut de lui, entra dans les ordres sacrés, et fut connu dans le monde sous le nom d'abbé de Luxembourg. Il mourut à Paris le 19 février 1697. D—is.

LUXEMBOURG (FRANÇOIS-HENRI DE MONTMORENCY, duc DE), maréchal de France, né le 8 janvier 1628 (suivant d'autres le 5 ou le 7), était fils posthume du comte de Bouteville, décapité pour un duel fameux (*voy.* BOUTEVILLE). La princesse de Condé, sœur de l'infortuné Henri II, duc de Montmorency (cet autre exemple de la justice rigoureuse de Richelieu), s'intéressa d'autant plus vivement au jeune Bouteville, qu'elle voyait dans cet orphelin l'espoir d'une des branches de sa maison. Le maréchal de Montmorency avait institué Bouteville, encore en bas âge, son légataire universel, sauf les biens qu'il laissait à ses sœurs ; mais ce testament, bien qu'autorisé par le roi, fut néanmoins supprimé dans la suite ; et la confiscation des biens de Montmorency fut ordonnée au profit du prince de Condé, son beau-frère. Bouteville entra donc dans le monde quand sa maison venait d'être ébranlée par les coups les plus rudes ; mais la princesse de Condé s'occupa vivement de relever sa fortune : elle le produisit à la cour, et le donna pour aide de camp à son fils. Ce fils était déjà le héros de Rocroi, de Fribourg et de Nortlingue ; il reconnut dans son jeune parent les qualités qui font les grands capitaines, et il se l'attacha invariablement. On a écrit que Bouteville s'était trouvé à la bataille de Rocroi, c'est une erreur ; la première campagne qu'il fit sous le duc d'Enghien fut celle de Catalogne en 1647 ; elle fut pénible et malheureuse, puisque le duc d'Enghien fut contraint, comme on sait, de lever le siége de Lérida ; elle servit du moins à fortifier le tempérament de Bouteville et à le former pour un art dans lequel il devait aller si loin. Ce fut de cette époque que data l'étroite amitié qui unit à jamais Condé et Luxembourg, et à laquelle celui-ci sacrifia tout, jusqu'à son devoir même. Mais son général lui devait le spectacle d'une victoire : celle de Lens, le 20 août 1648, fut éclatante, et Bouteville s'y distingua tellement, que la reine Anne d'Autriche lui fit sur-le-champ délivrer un brevet de maréchal de camp ; il n'avait guère plus de vingt ans. Tout le monde connaît les troubles qui marquèrent la minorité de Louis XIV ; les mémoires particuliers ne manquent pas pour cette époque ; nous nous bornerons donc à citer les événements auxquels Bouteville prit part. On sait que le grand Condé, sollicité également et par la Fronde et par la cour, donna d'abord à celle-ci un appui que ne pouvait lui offrir Gaston de France, quoique fils de Henri IV. La reine, le roi mineur et la cour venaient de s'échapper de Paris. Condé voulut réduire cette ville rebelle : il y eut à Charenton un combat opiniâtre ; Bouteville s'y montra le premier, la hache à la main ; on le vit de même dans toutes les affaires qui précédèrent le traité de St-Germain. Alors Condé ramena triomphant à Paris le cardinal Mazarin, dont le nom servait de prétexte et d'aliment aux troubles civils ; mais l'union du ministre et du guerrier ne fut pas longue. Mazarin, pour se réconcilier avec la Fronde, lui sacrifia Condé, qu'il fit enfermer à Vincennes, avec le prince de Conti et le duc de Longueville, le 18 janvier 1650. Bouteville ne négligea rien pour délivrer son protec-

teur et son ami ; il tenta même d'enlever les nièces du cardinal, afin de forcer celui-ci à un échange ; voyant tous ses efforts impuissants et sa liberté menacée, il se jeta dans la Bourgogne, dont le prince de Condé était gouverneur ; il ne put s'y maintenir. Turenne, que le malheur des temps et les intrigues de la cour avaient jeté aussi, et malgré lui, hors de son devoir, commandait une armée espagnole ; il voulait la délivrance des princes et l'expulsion de Mazarin. Bouteville, animé du même désir, l'alla joindre avec un régiment qu'il venait de lever en Bourgogne ; il en reçut le titre de lieutenant général. La bataille de Rethel, que Turenne perdit le 15 décembre 1650, fut fatale aussi au comte de Bouteville. Il y fit des prodiges de valeur ; mais, abandonné des siens, blessé à la cuisse, et enveloppé, il fut obligé de se rendre. Mazarin traita son captif avec distinction, et n'épargna pas les plus magnifiques promesses pour le détacher du prince de Condé. Mécontent de le trouver inflexible, il le fit jeter à Vincennes et resserrer au donjon. Bouteville y resta jusqu'au mois de février suivant, quand de nouvelles commotions politiques forcèrent le cardinal à fuir une seconde fois. Condé, libre par la même cause, donna le gouvernement important de Bellegarde en Bourgogne à celui dont il avait éprouvé l'immuable fidélité. Le duc d'Epernon et le marquis d'Uxelles ne tardèrent pas à venir assiéger le nouveau gouverneur, qui, après une résistance extraordinaire, devenue plus difficile encore par le soulèvement d'une partie de sa garnison, fut contraint de rendre la place aux troupes du roi ; il obtint une honorable capitulation. Condé commençait alors à remplir ces pages que l'histoire ne devait tracer qu'à regret ; il commandait cette armée espagnole dont il avait été l'effroi. Bouteville vint se réunir à lui ; par une triste et déplorable distinction, ces deux illustres rebelles croyaient ne faire la guerre qu'à un ministre étranger, tandis qu'ils la faisaient réellement au roi et à la patrie. Turenne, plus heureux, parce qu'il fut désabusé plus tôt, était le général que la France opposait à Condé, à l'archiduc Léopold et au comte de Fuensaldagne, réunis pour le siége d'Arras ; la perte de cette place devait entraîner celle de la monarchie. Turenne sauva l'une et l'autre : les lignes d'Arras furent forcées ; l'ennemi, obligé de fuir, ne dut son salut qu'à la retraite admirable du prince de Condé, qui fut secondé, comme à l'ordinaire, par Bouteville. Tous deux se réfugièrent à Bruxelles ; mais de nouvelles entreprises les entraînèrent bientôt. Sous la conduite du maréchal de la Ferté, les Français attaquent Valenciennes en 1652 ; Condé les repousse, et Bouteville avec sa cavalerie fait une charge si heureuse, qu'il rompt les lignes, rencontre le maréchal, l'enveloppe, et le fait prisonnier avec les principaux officiers de son armée. L'année suivante, Turenne ne fut guère plus heureux au siége de Cambrai ; Bouteville, après d'imminents dangers, se jette le premier dans la place ; Condé le joint, et le siége est levé. Mais la bataille des Dunes vint, en 1658, dédommager Turenne et la France. Condé repoussé, et Bouteville pris malgré d'incroyables efforts, rehaussèrent la gloire du vainqueur. Le prisonnier fut conduit d'abord à Soissons, et peu après échangé contre le maréchal d'Aumont. Le mariage de Louis XIV avec la fille de Philippe IV termina la guerre en 1659. Les intérêts de Condé et de Bouteville ayant été ménagés au traité des Pyrénées, ils rentrèrent en France au commencement de 1660, et furent présentés au roi, qui daigna leur pardonner. Avait-il donc le pressentiment des victoires dont tous deux devaient payer ce pardon ? Mais si Bouteville porta les armes contre sa patrie, du moins il fit voir d'une manière éclatante que le dévouement pour son ami en fut la seule cause ; car, quelque temps après son retour, le roi d'Espagne lui ayant envoyé 60,000 écus comme une faible récompense de ses services, il les refusa avec une noble fierté : « Je n'ai jamais entendu, dit-il, être au service « d'Espagne ; je ne recevrai de bienfaits que de « la main de mon roi. » Bouteville cependant n'était pas riche. Quelque temps après, il épousa l'héritière de la maison de Luxembourg, petite-fille elle-même d'une Montmorency ; il joignit à son nom et à ses armes les armes et le nom de Luxembourg, sous lequel nous allons le voir se couvrir d'une gloire nouvelle, et d'autant plus pure qu'elle ne coûtera rien à sa fidélité. En 1667 la guerre recommença contre l'Espagne ; le roi fit marcher en Flandre une armée sous les ordres de Turenne. Condé n'ayant pas eu de commandement, le duc de Luxembourg ne fut pas employé d'abord ; mais comme il ne pouvait rester oisif, il partit simple volontaire, et Turenne eut bientôt de nouvelles raisons de l'estimer et d'appeler sur lui l'attention du roi. Condé eut une armée, et Luxembourg devint l'un de ses premiers lieutenants généraux ; c'est en cette qualité qu'il prit Salins et ses forts, et qu'il investit Dôle, dont il facilita la reddition à Louis XIV en personne ; ensuite avec un corps d'armée il entra dans le duché de Luxembourg et dans celui de Limbourg, qu'il frappa de contributions. La paix d'Aix-la-Chapelle termina cette guerre funeste à l'Espagne. Mais la Hollande avait irrité Louis XIV ; en 1672 il résolut de la punir, et chargea Luxembourg de sa vengeance ; elle fut terrible. La prise de Grool, Deventer, Coeworden, Zwoll, etc., et les combats de Bodegrave et de Woerden portèrent l'effroi dans les états généraux. Les soldats abusèrent de leur victoire ; mais il est faux qu'ils y aient été autorisés et encore moins encouragés par leur général, comme les Hollandais l'ont avancé. Voltaire n'hésite pas de regarder comme apocryphe une exhortation que les historiens de cette nation mettent dans la bouche de Luxem-

bourg pour permettre le pillage, le viol et tous les excès qui malheureusement eurent lieu à Bodegrave et à Swammerdam. Le caractère du maréchal est connu ; et s'il incendia les bourgs et les habitations, on sait qu'il en avait reçu l'ordre exprès de Louvois, mais qu'il concilia son devoir et l'humanité dans toutes les occasions. Cependant Luxembourg dut évacuer la Hollande; c'est alors qu'il fit cette belle retraite qui le plaça au rang des premiers capitaines de ce siècle si fécond en guerriers. Avec 16,000 hommes, il sortit d'Utrecht le 15 novembre 1673, traversa une armée de 70,000 hommes, et arriva le 6 décembre à Charleroi, sans avoir à regretter un seul homme, un seul chariot. On le regardait comme perdu. Louis XIV fut si satisfait de l'habileté de Luxembourg, qu'il déclara que, bien qu'il ne fût pas encore maréchal, il ne servirait plus que dans un commandement en chef. Mais le grand Condé venait de prendre celui de l'armée de Flandre, et Luxembourg s'estima heureux de servir encore sous ce héros, qui lui confia l'aile droite de ses troupes; et il eut part en 1674 à la victoire de Senef. Turenne ayant terminé en 1675 sa glorieuse carrière, le roi nomma huit maréchaux, que madame Cornuel appelait, comme on sait, *la monnaie de M. de Turenne;* Luxembourg fut un des huit; et personne plus que lui n'était capable de remplacer ce grand homme. Toutefois, il paraît n'avoir pas fait d'abord des choses dignes de sa réputation; ce qui donna lieu à ce mot attribué à Condé, que *Luxembourg faisait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier*. Il laissa prendre Philisbourg par l'infidélité des magistrats de Strasbourg, alors ville libre et impériale, qui donnèrent passage au duc de Lorraine. La campagne de 1677 le vengea de ses ennemis et de ceux du roi : il investit Valenciennes, et la place fut prise d'assaut; Cambrai menacé ouvrit ses portes; le duc d'Orléans gagna la bataille de Cassel ; et le maréchal, qui commandait son aile gauche, contribua beaucoup à cette victoire. Le prince d'Orange, toujours malheureux contre lui, vient assiéger Charleroi; mais il est bientôt obligé de renoncer à son entreprise. Luxembourg dirige la prise de Gand, dont Louis XIV s'empare. Enfin, à St-Denis près de Mons, le maréchal, surpris par le prince d'Orange, fit, à force de manœuvres savantes et hardies, pencher la victoire de son côté. Luxembourg et Louvois, jusqu'alors étroitement unis, se brouillèrent : Louvois était implacable; il résolut de perdre son ennemi dans l'esprit du roi et de l'éloigner à jamais des armées; il n'attendait que l'occasion, et il crut l'avoir trouvée dans une accusation qu'il sut rendre horrible, de puérile et ridicule qu'elle était d'abord. Un nommé Bonnard, qui n'était que le clerc du procureur de M. de Luxembourg, avait des liaisons avec un certain Lesage, intrigant et sorcier de son métier; Bonnard s'était adressé à cet homme afin de découvrir des papiers nécessaires au maréchal pour le gain d'un procès contre les marchands de bois de sa forêt de Ligni. Le but de Lesage, comme on peut l'imaginer, n'était que de gagner de l'argent; il exigea 2,000 écus, qui lui furent promis. Bonnard obtint ensuite une signature du maréchal, dont on fit le plus perfide usage, en désignant un simple pouvoir comme une espèce de pacte diabolique. Cependant le bruit courait que le duc de Luxembourg, par une faiblesse indigne de sa réputation, avait un commerce fréquent avec le diable, et qu'il en profitait pour commettre les crimes les plus affreux. Il crut longtemps que le silence du mépris était la meilleure réponse à de pareilles absurdités. Cette époque, qui était marquée par de grands talents et de hautes vertus, l'était aussi par de grands crimes : l'empoisonnement était le plus commun; la Voisin et la Vigoureux, qui en faisaient état, compromirent tant de personnes considérables, que le roi crut devoir commettre un tribunal spécial pour connaître de ces horreurs; à cet effet, la chambre de l'Arsenal fut créée par lettres patentes du 7 avril 1679, et composée de conseillers d'Etat et de maîtres des requêtes. Ce fut à cette commission qu'on déféra le maréchal, accusé, par des bruits répandus à dessein, d'avoir voulu faire périr sa femme, le maréchal de Crequi et d'autres; et tout cela pour se mieux établir dans l'esprit du roi. Louvois (et cette circonstance est remarquable) lui avait proposé de s'enfuir; Noailles l'en pria aussi à plusieurs reprises; mais, sûr de son innocence, Luxembourg se rendit lui-même à la Bastille, disant hautement que c'était la seule faveur qu'il voulût. Le troisième jour de sa captivité, on le relégua dans une chambre si étroite, qu'elle n'avait que six pas et demi de long ; le défaut d'air et d'exercice et les affreuses exhalaisons qu'il eut à supporter dans ce lieu infect altérèrent sa santé, qui ne se rétablit jamais complétement. Vainement il réclama, comme pair de France, la faculté d'être jugé par le parlement; il fut réduit à une vaine protestation. On l'interrogea le deuxième jour de son entrée à la Bastille, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans paraître s'occuper de son procès. Après avoir vu le pouvoir qu'il avait donné à Bonnard, falsifié et changé en pacte avec le diable; après s'être trouvé en butte à des piéges indignes des magistrats qui les lui tendaient, il fut sommé de déclarer s'il n'avait pas fait un pacte avec les esprits infernaux pour avoir le gouvernement d'une province ou d'une place, et pour marier son fils avec la fille du marquis de Louvois. « Sur l'alternative qu'on mettait (dit-il dans une lettre qui « reste de lui à ce sujet) entre le gouvernement « d'une province et celui d'une place, je répondis « que je n'avais pas cru qu'il fallût que je me « donnasse au diable pour cela, et que je m'y « serais plutôt donné du regret que j'aurais eu,

« si l'on ne m'avait fait que gouverneur d'une « place. Quant au mariage de mademoiselle de « Louvois et de mon fils, je ne pus m'empêcher « de parler encore ; et comme je ne suis point « humble dans l'adversité ainsi qu'en d'autres « temps, je dis que, quand ce scélérat (Lesage) « disait une chose aussi fausse, il ne savait pas « que j'étais d'une maison où nous n'achetions « point les alliances par les crimes ; que c'eût été « beaucoup d'honneur pour moi que mon fils « eût épousé mademoiselle de Louvois, mais que « je n'aurais rien fait pour cela que je pusse me « reprocher ; et que, quand Matthieu de Montmo- « rency épousa une reine de France, mère d'un « roi mineur, il ne s'était point donné au diable « pour ce mariage, puisque la chose s'était faite « par une résolution des états généraux du « royaume, qui déclarèrent que pour acquérir « au roi les services des seigneurs de Montmo- « rency, il fallait faire ce mariage ; ce fut même « par honnêteté que je me servis du mot de *ser- « vices*, car je crois que, dans la déclaration, il « y avait celui de *protection*. » Ensuite on voulut impliquer le maréchal dans l'horrible clientèle de la Voisin et de la Vigoureux ; deux fois il fut conduit à Vincennes et confronté avec ces deux empoisonneuses, qui ne connaissaient de lui que son nom et sa réputation. Enfin, après une détention de quatorze mois, il fut absous par arrêt du 14 mai 1680. Le roi cependant l'exila ; il ne revint à la cour qu'en juin 1681, pour y reprendre son service de capitaine des gardes du corps, sans que Louis XIV lui parlât de cette horrible injustice, et sans pouvoir en obtenir la permission de poursuivre au moins le lieutenant de police. La Reynie, qui n'avait que trop bien servi l'inimitié de Louvois. Il resta ainsi près de dix années sans aucun autre emploi que son service, qu'il était singulier de laisser à un homme soupçonné d'être un empoisonneur, si l'accusation avait eu la moindre vraisemblance. On ne songeait pas plus à lui confier une armée que si jamais il n'en eût commandé, lorsque le roi, de son propre mouvement, lui donna en 1690 celle qu'il destinait pour la Flandre. Luxembourg va se venger de l'iniquité de Louvois, et, disons-le, de l'ingratitude de Louis XIV ; mais c'est à la manière des grandes âmes, par de nouveaux services et par la plus éclatante victoire qu'il ait remportée. Il gagna la bataille de Fleurus le 1er juillet 1690, sur le prince de Waldeck ; on sait qu'elle fut décisive, et Feuquières dans ses Mémoires la regarde comme celle où ce grand général a montré le plus de connaissance de l'art militaire. Louvois, pour affaiblir autant qu'il dépendait de lui la gloire d'un homme qu'il devait d'autant plus haïr qu'il l'avait persécuté, défendit au maréchal de faire le siége de Namur ou de Charleroi, que celui-ci voulait entreprendre ; il lui enleva même la meilleure partie de son armée, pour renforcer celle de Bouflers. Luxembourg gagna l'année suivante la bataille de Leuze, et celle de Steinkerque, la plus meurtrière qu'on eût vue depuis Rocroi. Le maréchal avait un espion auprès du roi Guillaume ; on le découvrit et on l'obligea de donner un faux avis. Sur cet avis, Luxembourg prit des mesures qui devaient le faire battre ; son armée endormie fut attaquée à la pointe du jour ; déjà une des brigades était en fuite ; et l'ennemi, maître d'une hauteur qui dominait le camp des Français, l'était aussi du canon qui y avait été placé pour en défendre l'approche. Le maréchal, presque vaincu, ignorait encore qu'il fût trahi. L'armée est perdue s'il ne reprend ce poste : il l'attaque trois fois, trois fois il est repoussé ; il se met à la tête de la brigade des gardes, vole de rang en rang, s'acharne à chasser l'ennemi malgré les conseils des plus braves, voit Montmorency (son fils aîné) abattu d'un coup de mousquet, en se mettant devant son père pour le couvrir d'une décharge horrible ; cherche Guillaume, qui, couvert aussi de sang et de poussière, se trouve partout, et sur le point d'être pris ; enfin il ramène au combat les pelotons, honteux d'avoir plié. Cette victoire de Steinkerque transporta de joie la cour et la ville. « Voilà, disait-on, celui que Louvois aimait mieux mettre à la Bastille qu'à la tête des armées. » Mais, après les premiers transports, les courtisans tentèrent d'affaiblir la gloire du maréchal en lui reprochant d'avoir été trompé par la fausse lettre d'un espion : « Et « qu'aurait-il fait de plus, s'écria le monarque, « s'il n'avait pas été surpris ? » Luxembourg, avec les mêmes troupes surprises et victorieuses, battit encore le roi Guillaume à Nerwinde en 1693 ; 20,000 morts restèrent sur le champ de bataille ; 12,000 des alliés et 8,000 Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plus de *De profundis* que de *Te Deum*. La cathédrale de Paris fut remplie de drapeaux ennemis. Le maréchal s'y étant rendu peu de temps après, avec le prince de Conti pour une cérémonie, ce prince dit, en écartant la foule qui embarrassait la porte : « Messieurs, laissez passer le tapissier de Notre-Dame. » Le début de la journée de Nerwinde ne promettait pas la victoire aux Français. Berwick, prisonnier dès le commencement de l'action, fut conduit à Guillaume. « Je crois, dit ce prince, que Luxembourg n'est « pas à se repentir de m'être venu attaquer. — « Encore quelques heures, repartit Berwick, et « vous vous repentirez de l'avoir attendu ; » Berwick ne se trompa point. Le maréchal écrivit du champ de bataille à Louis XIV, sur un chiffon de papier, pour lui annoncer sa victoire : « Artagnan, qui a bien vu l'action, en rendra bon « compte à Votre Majesté. Vos ennemis y ont fait « des merveilles, vos troupes encore mieux. Pour « moi, sire, je n'ai d'autre mérite que d'avoir « exécuté vos ordres. Vous m'avez dit de prendre « une ville et de donner une bataille ; je l'ai prise

« et je l'ai gagnée. » Lorsque le roi fut instruit des détails de cette importante journée, il dit : « Luxembourg a attaqué en prince de Condé, « et le prince d'Orange a fait sa retraite en Tu- « renne. » Le maréchal termina sa glorieuse carrière par la longue marche qu'il fit en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Revenu à Versailles, auprès du roi, il y tomba malade le 31 décembre 1694, et expira le 4 janvier 1695, à sept heures du matin, à l'âge de 67 ans. Dès le début, Louis XIV sentit l'étendue de la perte qu'il allait faire ; il lui envoya son premier médecin, Fagon, en lui disant avec attendrissement : « Je « vous en conjure, faites pour lui tout ce que « vous feriez pour moi. » Madame de Maintenon mit tout St-Cyr en prières. Fénelon, qui avait assisté Luxembourg au lit de mort, disait : « Je « n'ai pas vécu comme lui ; mais je voudrais « mourir de même. » Ce grand homme n'avait pas de piété, mais toujours il avait respecté la religion ; un peu avant d'expirer, il s'écria : « Je « préférerais aujourd'hui, à l'éclat de victoires « inutiles au tribunal du juge des rois et des guer- « riers, le mérite d'un verre d'eau donné à un « pauvre pour l'amour de Dieu. » Telle fut la vie d'un homme qui, par l'éclat de sa vaillance et l'élévation de son génie, rappela si bien les héros dont il était sorti : il entra dans la vie quand l'un d'eux (le maréchal de Montmorency) la quittait : l'un et l'autre connurent la gloire, l'exil et les fers ; ils eurent aussi un malheur commun, celui de combattre l'autorité légitime. Montmorency eût réparé héroïquement sa faute… Richelieu ne lui en laissa pas le temps. Luxembourg, plus heureux, fit oublier la sienne à force de victoires et de services. La haine d'un ministre puissant les poursuivit tous deux ; et il est probable que si Louis XIV eût accordé à Louvois l'empire que son père abandonnait à Richelieu, nous verrions un trait de ressemblance de plus entre les deux guerriers. La mort du maréchal de Luxembourg fut le terme des victoires de Louis XIV : les soldats, dont il était le père, furent découragés quand il ne les anima plus. Il avait un génie ardent, l'exécution prompte, un coup d'œil juste, et un esprit avide de connaissances. Il était franc, généreux, spirituel et d'un dévouement excessif peut-être pour ses amis. Il portait le désintéressement à un degré presque incroyable, car il ne laissa en mourant pour tout héritage que le souvenir des victoires qui ont immortalisé le nom de Luxembourg, et ses enfants furent obligés de renoncer à sa succession. Quoiqu'un peu contrefait, il plaisait par une physionomie qui révélait son âme. On sait que le prince d'Orange disait de lui : « Je ne pourrai donc jamais battre ce « bossu-là ! — Bossu ! s'écria Luxembourg quand « on lui répéta ce propos, qu'en sait-il ? il ne m'a « jamais vu par derrière. » Il avait épousé en 1671 Charlotte-Thérèse de Clermont-Tonnere de Luxembourg, duchesse de Piney, princesse de Tingri. Sa mère, Marguerite-Charlotte de Luxembourg, se démit de son duché en faveur de sa fille, en imposant à son gendre la condition de porter le nom et les armes de Luxembourg. Cette branche prit alors le titre de Montmorency-Luxembourg, et brisa les armes de Montmorency *en cœur d'un écusson d'argent au lion de gueules, la queue fourchée et passée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or,* QUI EST LUXEMBOURG. Cinq enfants sont issus de ce mariage : le duc de Luxembourg et de Montmorency, le duc de Châtillon et le prince de Tingri, qui ont formé les trois branches des Montmorency-Luxembourg ; *Thibault* de Montmorency-Luxembourg, abbé d'Orcamp et de St-Miel, qui mourut jeune encore en 1700, et une fille, Angélique-Cunégonde, mariée en 1694 à Louis de Bourbon-Soissons, prince souverain de Neufchâtel. L'*Oraison funèbre* du maréchal de Luxembourg par le P. La Rue fut imprimée en 1695, in-4°. Outre sa *Vie*, qui occupe les tomes 4 et 5 de l'*Histoire de la maison de Montmorency*, par Desormeaux, Paris, 1764, on a : 1° *Mémoire pour servir à l'histoire du maréchal duc de Luxembourg…, contenant des anecdotes très-curieuses, et sa détention à la Bastille, écrite par lui-même*, la Haye (Paris), 1758, in-4° ; 2° *Histoire militaire du duc de Luxembourg*, par Beaurain, la Haye, 1756, in-4°. Ces deux ouvrages sont ordinairement réunis. R—TE et A. D—M—Y.

LUXEMBOURG (CHRISTIAN-LOUIS DE MONTMORENCY), quatrième fils de François-Henri, naquit le 9 février 1675. Il fut reçu au berceau chevalier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, ce qui lui fit donner le nom de chevalier de Luxembourg, sous lequel il fut connu jusqu'à l'époque de son mariage en 1711 ; il prit alors le titre de prince de Tingri, que son frère aîné avait porté jusqu'à ce qu'il eût été créé duc de Montmorency (*voy.* l'article suivant). Le chevalier de Luxembourg fit ses premières armes sous les yeux de son père ; il servit d'abord en qualité de capitaine dans le régiment du roi ; malgré sa grande jeunesse, il fut remarqué aux batailles de Steinkerque et de Nerwinde. Il devint colonel du régiment de Provence en 1693, et de celui de Piémont en 1700. Il fit toutes les campagnes de Flandre jusqu'en 1697, que le traité de Ryswyck donna la paix à l'Europe. Lors de la guerre de la succession d'Espagne, il se distingua dans l'armée d'Italie, et la quitta en 1706 pour suivre le duc de Vendôme, envoyé à la tête de l'armée de Flandre. Au combat d'Oudenarde, au mois de juillet 1708, il mena jusqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étaient sous ses ordres. Le 28 septembre suivant, il partit de Douai à la tête de 2,000 cavaliers, traversa l'armée ennemie et introduisit dans Lille assiégée un convoi de poudre dont la place avait le plus grand besoin : cette action le fit nommer lieutenant général. Après la reddition

de Lille, il se jeta avec le maréchal de Boufflers dans la citadelle, et dans une sortie il tua 800 hommes aux ennemis, en blessa un plus grand nombre, et encloua leurs canons. En 1709, il commandait l'arrière-garde dans la retraite de Malplaquet. Il eut part, en 1712, au siége de Douai, du Quesnoy et de Bouchain, places reprises après la journée de Denain par le maréchal de Villars. Quand la guerre s'alluma en 1733, à l'occasion des affaires de Pologne, il servit en Allemagne sous son nouveau nom de prince de Tingri; il assista au siége du fort de Kehl. En 1734, il força les lignes ennemies à Ettlingen et prit part, dans le mois de juillet de la même année, au siége de Philisbourg, emporté après quarante-cinq jours de tranchée ouverte. Le roi le créa maréchal de France le 14 juin 1734; le prince porta dès lors le titre de maréchal de Montmorency. Il avait obtenu en 1708 la lieutenance générale au gouvernement de la Flandre française; en 1711, le gouvernement de Valenciennes; en 1729, celui des ville et château de Mantes et la lieutenance royale du pays Mantois. Le roi l'avait fait chevalier de ses ordres le 2 février 1731. Le maréchal de Montmorency mourut à Paris le 23 novembre 1746. — Il eut deux fils et deux filles de son mariage avec Louise-Madeleine de Harlay. — L'aîné, *Charles-François-Christian* DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, prince de Tingri, fut maréchal de France, comme son père et son aïeul. — Le second, le comte DE BEAUMONT, mourut en 1762, lieutenant général. — La première des deux filles fut mariée au duc de Tresmes; la seconde, au duc d'Havré. D—IS.

LUXEMBOURG (CHARLES-FRANÇOIS-FRÉDÉRIC DE MONTMORENCY), duc de Luxembourg, de Piney, de Montmorency, pair et premier baron de France, fils aîné de François-Henri, lui succéda dans ses titres. Né le 22 février 1661, il apprit de bonne heure le rude métier des armes sous le chef illustre de sa maison, et eut part à ses victoires. Après la mort du maréchal, il continua de servir en Flandre jusqu'à la paix de Ryswyck. Nommé lieutenant général en 1702, il reçut le collier des ordres du roi en 1724. Dans l'intervalle, il avait été envoyé comme gouverneur en Normandie, où il resta jusqu'à la paix d'Utrecht. Pendant qu'il commandait à Rouen, une sédition occasionnée par la disette éclata dans la ville (1709); et l'on raconte que le duc de Luxembourg, après l'avoir réprimée en exposant sa personne, alla demander au roi la grâce des coupables : à sa prière, le prince leur pardonna. Cette démarche généreuse mit le comble à sa popularité. Il mourut le 4 août 1726, après quelques jours de maladie. — Veuf sans enfants de Marie-Anne d'Albert de Luynes, fille du duc de Chevreuse, le duc de Luxembourg, qui avait porté le nom de prince de Tingri jusqu'à ce que le roi eût érigé, en 1688, la terre de Beaufort en duché héréditaire, sous le nom de *Montmorency*, épousa en secondes noces la fille unique du marquis de Clérambaut, dont il eut : *Charles-François* DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, désigné généralement sous le nom de *maréchal-duc de Luxembourg* (*voy.* l'article suivant); *Anne* DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, comte de Ligny, mort jeune et sans postérité; enfin, deux filles, mariées l'une au duc de Villeroi, et la seconde au duc d'Antin, gouverneur de l'Orléanais. A. D—M—Y.

LUXEMBOURG (CHARLES-FRANÇOIS DE MONTMORENCY), fils du précédent, capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Normandie, maréchal de France, naquit le 31 décembre 1702. Il était aide de camp de Louis XV dans la guerre de 1741, et resta toujours depuis l'ami du monarque, si l'on peut appeler amitié l'épanchement facile de ce prince. Il se distingua en Allemagne et particulièrement en Bohème et dans les Pays-Bas. Le 22 mai 1756, il se rendit, par ordre du roi, à l'assemblée du parlement de Rouen, y fit rayer quelques arrêts de cette cour qui étaient contraires aux volontés royales, et présida à l'enregistrement des lettres patentes portant cassation de ces arrêts; il reçut en 1757 le bâton de maréchal. Il avait épousé en premières noces mademoiselle de Colbert-Seignelay, morte en 1747, dont il eut la princesse de Robecq (*voy.* MORELLET et PALISSOT), et Anne-François, duc de Montmorency-Luxembourg. Il n'eut point d'enfants de son second mariage avec mademoiselle de Villeroi, maréchale de Luxembourg (*voy.* LUXEMBOURG [*Angélique de Neuville-Villeroi*, maréchale-duchesse DE]). C'est chez lui que Rousseau demeura quelque temps à Montmorency. « Rien de plus surprenant, dit celui-ci dans ses « *Confessions*, vu mon caractère, que la promp- « titude avec laquelle je le pris au mot (le maré- « chal) sur le pied d'égalité où il voulut se mettre « avec moi, si ce n'est peut-être celle avec la- « quelle il me prit au mot sur l'indépendance ab- « solue dans laquelle je voulais vivre. » Le maréchal perdit en 1761 son fils unique, le duc de Montmorency, tué le 21 mai à l'armée du Bas-Rhin. — Né le 9 décembre 1735, *Anne-François* de MONTMORENCY-LUXEMBOURG, duc de Montmorency, brigadier des armées du roi, avait épousé en 1752 la fille unique du prince de Tingri. Il en eut un fils (le comte de Luxembourg), qui mourut dans la même année (1761), à l'âge de cinq ans, et comme son père, capitaine en survivance d'une des quatre compagnies des gardes du corps du roi. Par la mort du fils et du petit-fils du maréchal, la branche aînée de Montmorency-Luxembourg s'éteignait; mais Rousseau a tort d'ajouter qu'*en eux périrent les seuls et derniers héritiers de son nom*. Son nom et ses biens passèrent à la branche cadette de Montmorency-Luxembourg ou de Châtillon-Bouteville, dont nous allons faire l'histoire. Disons auparavant que le maréchal de Luxembourg reçut, dans sa dernière maladie', des témoignages vraiment re-

marquables de l'intérêt public : il mourut le 18 mai 1764. L—P—E et A. D—M—Y.

LUXEMBOURG (PAUL-SIGISMOND DE MONTMORENCY), troisième fils du maréchal de Montmorency-Bouteville, chef de la branche des ducs de Châtillon, porta d'abord le titre de comte souverain de Luxe. Né le 5 septembre 1664, il débuta glorieusement dans la carrière des armes au siége de Philisbourg. Il fit ensuite les campagnes de Flandre de 1689 à 1693. Nommé brigadier après la bataille de Steinkerque, il reçut à celle de Nerwinde une blessure grave qui l'obligea à quitter le service. Ce fut alors que la duchesse de Mecklembourg, sa tante, lui ayant légué la terre de Châtillon-sur-Loing, dans l'Orléanais, le roi, pour récompenser ses services, érigea cette seigneurie en duché héréditaire (1696). Armes : *de Montmorency-Luxembourg brisé en chef d'un lambel de trois pendants d'argent.* Le duc de Châtillon, mort en 1731, avait été marié deux fois : il eut de sa première femme, Marie-Anne de la Trémoille, un fils unique — LUXEMBOURG (Charles-Paul-Sigismond DE MONTMORENCY), duc de Châtillon, et par commutation de nom en 1736, duc de Bouteville, marquis de Royan, lieutenant général, gouverneur du Maine, né le 20 février 1697. Veuf sans enfants d'Eléonore Le Tellier de Barbezieux, le duc de Bouteville épousa en secondes noces Anne-Angélique de Harlus de Vertilly (1717). De ce mariage est issu : LUXEMBOURG (Charles-Anne-Sigismond DE MONTMORENCY), qui porta successivement les titres de comte de Luxe, de duc de Châtillon et de duc d'Olonne. Né en 1721, fait maréchal des camps et armées du roi en 1748, il mourut en 1777. Depuis la mort du maréchal-duc de Luxembourg (1764), qui avait perdu quelques années auparavant, nous l'avons dit plus haut, son fils et son petit-fils, le rameau des ducs de Châtillon, branche cadette des Montmorency-Luxembourg, était devenue branche aînée, et le duc d'Olonne, son chef, prit les armes pleines de cette illustre maison. Il avait épousé en 1734 Etiennette de Bullion de Fervaques, dont il eut deux fils et une fille. Devenu veuf en 1749, il se remaria successivement deux fois, mais sans laisser d'enfants de ces dernières alliances. La fille fut unie au marquis de Serrent, issu d'une des plus anciennes familles de Bretagne. Des deux fils, l'aîné lui succéda dans ses titres ; le second, *Anne-Paul-Emmanuel-Sigismond*, appelé le chevalier de Luxembourg, naquit le 8 décembre 1742. D'abord lieutenant de vaisseau, il devint prince de Luxembourg, capitaine d'une compagnie des gardes du corps en survivance du prince de Tingry, et mourut sans postérité en 1790. — L'aîné des fils du duc d'Olonne, né le 15 octobre 1737, reçut les noms de *Anne-Charles-Sigismond* DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG, et fut successivement marquis de Royan, colonel du régiment de Hainaut, duc de Piney-Luxembourg, duc de Châtillon, lieutenant général et pair de France : il mourut à Lisbonne en 1805. Il avait épousé en 1771 Suzanne de Voyer d'Argenson Paulmy, fille du célèbre marquis de Paulmy, à qui l'on doit la bibliothèque de l'Arsenal. De ce mariage sont nées deux filles, mariées, l'une au prince de Laval-Montmorency, l'autre au duc de Cadaval, d'une très-grande famille de Portugal, et deux fils. — Le duc de Châtillon, l'aîné, épousa la comtesse Pauline de Lanoye, et mourut sans postérité en 1799, à l'âge de 31 ans, dans des circonstances que nous devons raconter, comme la preuve d'une prédestination terrible et fatale. Le duc de Châtillon, voulant passer d'Angleterre à Hambourg, s'était embarqué sur un navire de guerre chargé de convoyer avec d'autres une flotte de bâtiments marchands. L'amiral anglais, informé de sa présence, s'empressa de lui faire exprimer par un de ses officiers le vif désir de le recevoir à son bord. Le duc s'excusa, mais finit enfin par se rendre à l'invitation courtoise de l'amiral. Le lendemain, une tempête effroyable s'élève ; tous les navires se dispersent, mais tous cependant arrivèrent au port de destination. Un seul ne reparut pas, et jamais on n'en eut de nouvelles : c'était le vaisseau-amiral ; il avait sombré sous voiles. — *Charles-Emmanuel-Sigismond*, duc de Luxembourg, frère puîné de celui dont nous venons de raconter la fin tragique, a épousé en 1847 Caroline de Loyauté, fille du comte Philippe de Loyauté, colonel d'artillerie. Cette union n'a pas donné d'enfants, et le duc de Luxembourg est le dernier survivant de la branche aînée des Montmorency-Luxembourg (1). La branche des Montmorency-Laval s'est éteinte en 1851 (*voy.* ce nom) ; celles qui restent, sont menacées de s'éteindre aussi (*voy.* MONTMORENCY, et MONT-

(1) Le duc de Luxembourg, lieutenant général, pair de France, capitaine d'une compagnie des gardes du corps, naquit le 27 juin 1774 à Paris, à l'Arsenal, dont le marquis de Paulmy, son aïeul maternel, était gouverneur. En 1816, il fut envoyé au Brésil en qualité d'ambassadeur extraordinaire près du roi dom João VI, qui s'était retiré dans sa colonie lors de l'entrée des armées françaises en Portugal. Cette mission, nous aimons à le rappeler, servit les intérêts de la science tout autant que ceux de la politique ; et des naturalistes, embarqués sur la frégate qui portait notre ambassadeur, commencèrent sous ses auspices des travaux qui ont illustré leur nom (*voy.* SAINT-HILAIRE [Auguste]). Au moment de la révolution de 1830, le duc de Luxembourg se trouvait de service comme capitaine des gardes, et, fidèle au malheur, il accompagna le roi Charles X en Ecosse. Décidé à rester désormais à l'écart des affaires publiques, il voyagea pendant plusieurs années ; après quoi il revint se fixer dans la demeure de ses pères, dont il a relevé en partie les ruines. L'un de ses premiers soins fut d'y donner asile aux cendres de l'amiral Coligny, son glorieux ancêtre, restées depuis 1786 en la possession de la famille de Montesquiou. A l'heure où nous écrivons ces lignes (janvier 1860), le duc de Luxembourg a conservé, malgré son âge, une mémoire peu commune ; et la distinction de ses manières, sa politesse exquise, pleine de prévenances, aussi éloignée de l'affectation que de la sécheresse, rappellent à ceux qui l'approchent le type d'une société aujourd'hui disparue. — Nous devons à la bienveillance du dernier représentant des ducs de Châtillon des notes que nous avons mises à profit pour la rédaction des articles consacrés à sa famille. Nous indiquerons encore comme sources à consulter, après les ouvrages de Duchesne et de Désormeaux cités précédemment, *Madame de Montmorency*, par Amédée Renée, Paris, 1858, in-8°. Toutefois, la généalogie placée à la fin de ce livre, remarquable à plus d'un titre, contient quelques erreurs contre lesquelles il nous paraît utile de prémunir le lecteur.

morency-Luxembourg-Tingri). Il semble que cette illustre maison, qui a donné à la France six connétables, douze maréchaux et sept grands officiers de la couronne, soit à la veille de disparaître, comme si elle ne devait pas survivre aux splendeurs de la dynastie dont elle fut pendant neuf siècles une des gloires et le plus ferme appui. A. D—m—y.

LUXEMBOURG (Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroi, maréchale-duchesse de), était petite-fille du maréchal de Villeroi et fille du duc de ce nom. Elle naquit en 1707, et elle épousa en premières noces (1721), le duc de Boufflers, mort à Gênes de la petite vérole, en 1747. La figure de cette jeune femme était alors des plus séduisantes; elle montrait un esprit plein de grâce; mais ces avantages brillants étaient ternis par une extrême inégalité d'humeur. On ne croyait pas qu'elle fût aussi bonne que sensible; enfin on vantait plus son amabilité que la régularité de sa conduite. Il est vrai de dire que, nommée dame du palais de la reine dans le moment du mariage de Louis XV (1734), elle fit son début à la cour lorsque le déréglement des mœurs, introduit sous la régence, était encore autorisé par de grands exemples. Tout le monde y savait par cœur une chanson satirique, qu'elle eut d'abord quelque peine à pardonner à son auteur bien connu, M. de Tressan, où il disait :

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour;
Chacun s'empressait à lui plaire,
Et chacun.....

Elle-même chanta souvent le commencement de ce couplet dans tout le cours de sa vie, et puis elle ajoutait : *J'ai oublié le reste*, qui, en effet, était bon à oublier. Grimm prétend qu'en 1776 elle répéta cette plaisanterie devant Tressan lui-même. Ayant atteint l'âge où la diminution des moyens de plaire ramène forcément à la sagesse, elle épousa, en 1750, le maréchal de Luxembourg. Au premier voyage que ce couple illustre fit à Montmorency, en 1758, dans ce beau château dont il n'existe plus aujourd'hui de vestige, il prévint de la manière la plus aimable Rousseau, qui était alors établi à l'Ermitage. Leurs rapports devinrent très-fréquents, très-intimes même, à dater de l'année suivante. La maréchale avait, comme son époux, pris le philosophe genevois en amitié; et bientôt à ce sentiment elle joignit la compassion, parce qu'elle le voyait malheureux et qu'elle le croyait, sur parole, persécuté; mais elle ne tarda pas à découvrir les faiblesses de Rousseau, ses singularités, et elle sut le ménager avec tous les soins de l'affection la plus vraie, la plus délicate. Il avait peur de la maréchale avant de la connaître, parce qu'elle passait pour être méchante. « A peine l'eus-je « vue, dit-il dans ses *Confessions*, que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme « à l'épreuve du temps, le plus fait pour agir « sur mon cœur. Je m'attendais à lui trouver « un entretien mordant, rempli d'épigrammes. « Ce n'était point cela : c'était beaucoup mieux... « La conversation de madame de Luxembourg, « ajoute-t-il, ne petille pas d'esprit; ce ne sont « pas des saillies, mais c'est une délicatesse exquise qui ne frappe jamais et qui plaît toujours. » Les deux époux finirent par lui donner un asile dans le parc même de Montmorency. Ils y eurent les prémices de la composition de la *Nouvelle Héloïse*. A cette lecture Rousseau fit succéder celle du manuscrit de l'*Émile*; et tant qu'elle dura, il eut des moyens de se soutenir dans l'esprit de la maréchale, et de remplir les fréquents tête-à-tête auxquels l'admettait sa familiarité. Madame de Luxembourg s'appliquait à lui donner de meilleures preuves encore de la bienveillance qu'il lui inspirait; elle conçut le projet de faire élever un des enfants que cet homme bizarre avait envoyés à l'hôpital : on ne put jamais les reconnaître. Elle prit un intérêt très-vif à l'impression de l'*Émile*, et obtint l'assentiment secret de Malesherbes, alors directeur de la librairie; et lorsque le parlement eut décrété l'auteur, elle favorisa son évasion avec une sollicitude toute particulière. Rousseau, dont la reconnaissance était trop souvent soumise aux caprices d'une imagination malade, a dans plusieurs passages de ses *Confessions*, parlé d'une manière assez indiscrète de la maréchale de Luxembourg et de son amie intime, la comtesse de Boufflers, née Saujeon. Dans un autre écrit (*Lettre à M. de St-Germain*), il ne prouva pas mieux le souvenir de sensibilité qu'il devait garder des bontés de cette grande dame. Le maréchal étant mort en 1764, la maison de sa veuve offrit alors, à Paris, un point de réunion aux personnes les plus distinguées de la cour et de la ville. Madame de Luxembourg avait dans la société une prépondérance qui tenait tout à la fois au nom qu'elle portait et aux agréments de son esprit. Avec ce nom illustre et tous les liens de famille qui s'y rattachaient, avec beaucoup d'assurance naturelle, enfin avec ce qu'on appelle dans le monde *une bonne maison*, elle était parvenue à faire oublier son ancienne conduite, plus que légère, et à s'établir arbitre souverain des bienséances, du bon ton, de ces formes dont se compose la politesse. C'était chez elle que se conservait intacte la tradition des manières nobles et aisées que l'Europe entière venait admirer à Paris, et s'efforçait, avec plus ou moins de succès, d'imiter. Comme la maréchale de Luxembourg faisait et défaisait autour d'elle les réputations, la jeunesse la plus brillante, soit en hommes, soit en femmes, briguait son suffrage et lui rendait des soins dont quelques-uns tenaient presque de la filialité, quoiqu'en général elle fût plus crainte qu'aimée. Rien, dans sa vieillesse, n'indiquait qu'elle eût été jolie, et les traces de son amabilité avaient presque entièrement disparu;

mais elle conservait un esprit prompt et piquant, un goût toujours sûr. Sa sévérité à cette époque était vraiment caustique : et ce qu'il y avait de fâcheux, c'est que ses reparties étaient des épigrammes qu'on retenait : du reste son cœur n'y entrait pour rien. Elle était incapable de faire une méchanceté, de susciter une simple tracasserie ; toujours prête à vous rendre un service au moment même où elle vous faisait une scène. Elle avait de la franchise et du naturel, qualités qui font pardonner bien des défauts. Dans la dernière partie de sa vie elle se montra dévote sans bigoterie et charitable sans faste. Elle mérita surtout de grands éloges pour la manière dont elle avait élevé sa petite-fille, Amélie de Bouflers, duchesse de Lauzun, à qui, lorsqu'elle mourut en janvier 1787, elle laissa une grande fortune, un mobilier immense et l'une des plus belles bibliothèques de Paris. Nous avons pris les traits principaux de cet article dans le livre intitulé : *Souvenirs et portraits*, par M. le duc de Lévis. Il y a peint d'une manière très-piquante la maréchale de Luxembourg, qui a aussi exercé plusieurs fois les pinceaux de Rousseau, ainsi qu'on a pu en juger plus haut, ceux de madame du Deffand et de son ami Walpole. M. Ch. Pougens a publié, en 1798, un recueil in-16 de *Lettres originales* de J.-J. Rousseau, parmi lesquelles il s'en trouve vingt-huit de celles qu'il avait écrites à cette femme célèbre, depuis août 1759 jusques et y compris août 1767 ; elles n'ont rien de très-remarquable. L—P—E.

LUXORIUS, poëte latin, florissait dès les premières années du 6ᵉ siècle sous Thrasamond, roi des Vandales, et sous Hilderic, son successeur. Il nous reste de lui quatre-vingt-huit épigrammes qui ont été publiées dans le tome 2 de l'Anthologie latine de Burmann d'après un manuscrit de la bibliothèque de Dijon qui avait appartenu à Saumaise. Depuis, elles ont été reproduites dans l'Anthologie de Meyer. Le style de Luxorius se ressent de l'époque où il vivait; toutefois il avait une assez bonne opinion de son talent pour dire, à l'imitation d'Horace :

Nil mihi mors faciet, pro me monumenta relinquo:
Tu modo vive, liber; nil mihi mors faciet.

A. P.

LUYCKEN (JEAN), dessinateur, graveur à l'eau-forte, d'Amsterdam, né en 1649, étudia la peinture sous la direction de Martin Zaagmoelen; mais se sentant plus de dispositions pour la gravure, il s'adonna entièrement à ce dernier art. Il avait sacrifié aux Muses dans sa jeunesse, et publié un volume de poésies un peu libres, sous le titre de *la Lyre batave*, qu'il fit ensuite d'inutiles efforts pour supprimer, étant alors animé de sentiments religieux fort éloignés de ceux d'un pareil genre. Ses estampes se font remarquer par une fécondité de génie, une intelligence et une facilité peu communes. Le nombre de ses ouvrages est extrêmement considérable; on en compte plus de deux cents, parmi lesquels on fait un cas particulier de sa *Grande Bible*, que Pierre Mortier a publiée en 2 volumes in-folio (*voy.* David MARTIN). On y trouve d'excellentes figures, exécutées d'une manière pleine de hardiesse. Ces deux volumes renferment 62 planches. Luycken est encore l'auteur de plusieurs livres de dévotion, que les gravures dont il les a ornés font rechercher. Presque toutes ses compositions sont faites d'après ses propres dessins ; et si le travail de son burin répondait à l'abondance et à la richesse de ses compositions, peu d'artistes pourraient lui être comparés; mais ses planches manquent quelquefois d'accord et de variété dans les tons. On se contentera de citer : 1° *Théâtre des martyrs depuis Jésus-Christ jusqu'aux supplices pour cause de religion des temps modernes ;* suite intéressante composée de 105 feuilles in-4°; l'édition française, en 116 planches in-4°, est moins estimée. 2° L'*Assassinat de Henri IV sur le pont Neuf ;* 3° la *Fuite des réformés à la révocation de l'édit de Nantes ;* 4° et enfin *la St-Barthélemy, ou la Mort de l'amiral Coligny*, grand in-fol., en travers, de 2 feuilles, pièce capitale de Luycken. Cet artiste, qu'on peut regarder comme le Leclerc de la Hollande, mourut à Amsterdam en 1712. — *Gaspar* LUYCKEN, son fils et son disciple, né à Amsterdam en 1660, fut employé par les libraires de Hollande ; et quoique inférieur à son père, on recherche cependant les livres qu'il a ornés de ses gravures. Ses principaux ouvrages sont : 1° *St-François-Xavier prêchant l'Évangile devant l'empereur du Japon ;* 2° *les Jésuites missionnaires obtenant audience de l'empereur de la Chine ;* 3° *le Miracle des cinq pains ;* 4° *les Douze mois de l'année ;* 5° *les Quatre saisons ;* 6° et *le Grand cabinet romain*, frontispice du *Cabinet des médailles romaines*, in-folio. Gaspar mourut à Amsterdam, avant son père. P—S.

LUYNES (HONORÉ D'ALBERT (1), seigneur DE), appelé le capitaine Luynes, joua un rôle important dans les guerres du 16ᵉ siècle et fut investi de fonctions considérables. Il fut gouverneur de Beaucaire et du Pont-St-Esprit, capitaine d'une des vieilles bandes et colonel des bandes françaises, surintendant général de l'artillerie en Languedoc et Provence, et chambellan du duc d'Alençon, frère de Charles IX. Le capitaine Luynes servit avec intelligence Charles IX et

(1) La famille d'Albert descend d'une branche des Alberti de Florence, fort puissants dans cette république dès le 9ᵉ siècle. Le chef de cette branche est FABIANO ALBERTI, qui vivait au commencement du 11ᵉ siècle. Un de ses descendants, LUIGI ALBERTI, à la suite des troubles de Florence, vint s'établir dans le comtat Venaissin. THOMAS D'ALBERT, son fils, mort en 1455, servit Charles VII et combattit bravement les Anglais; en récompense de ses services, il devint lieutenant d'une compagnie d'écuyers, panetier de Charles VII et commandant de la ville du Pont-St-Esprit. Son petit-fils, LÉON D'ALBERT, seigneur de LUYNES, fut capitaine d'une compagnie de gens de pied et servit avec distinction en Piémont, sous le duc d'Enghien ; il fut tué à la bataille de Cérisoles en 1545. Il avait acquis la terre de Luynes, en Provence, du chef de sa femme Jeanne de Ségur. L. D.

Henri III contre les protestants, et Henri IV contre les ligueurs. Il se distingua à la bataille de Jarnac (1569) à la tête de sa compagnie, et reçut à cette occasion les félicitations de Catherine de Médicis (1). Déjà en 1566 Charles IX lui avait donné des terres en récompense de sa fidélité et de ses services. En 1574, il fut soupçonné d'avoir eu part à l'entreprise de la Mole et Coconas, parce qu'il était attaché au duc d'Alençon. Il se justifia de cette accusation en se battant en champ clos, en présence du roi et de sa cour, contre le capitaine Panier, son dénonciateur, enseigne des gardes écossaises, qu'il tua (2). En 1579, il fut créé chevalier de l'ordre du St-Esprit et reçut à cette occasion, de Catherine de Médicis, une lettre de félicitation et de remercîment des services qu'il avait rendus à ses deux fils. Henri IV lui confia plusieurs missions difficiles et l'opposa au duc de Lorraine. Ce roi lui fit l'honneur d'être le parrain de son fils, qui fut baptisé en grande cérémonie à St-Denis en 1592, Henri IV étant représenté par le cardinal de Bourbon et le duc de Bellegarde. Il retint pour page le jeune Charles de Luynes et commença ainsi sa fortune. Le capitaine mourut à Melun le 6 février 1592. Il avait épousé en 1573 Anne de Rodulf, dont il eut : Charles, connétable de Luynes, qui suit, Honoré d'Albert de Luynes, chef de la première maison des ducs de Chaulnes, et Léon d'Albert de Luynes, chef de la maison des ducs de Luxembourg. L. D.

LUYNES (Charles d'Albert, duc de), connétable de France, et premier ministre de Louis XIII, naquit au Pont-St-Esprit le 5 août 1578, ainsi que l'attestent les registres de l'église paroissiale de cette ville, et non à Mornas, comme on l'a suovent imprimé. Il ne fut baptisé qu'en 1592, dans l'église de St-Denis, et eut Henri IV pour parrain. Ce fut à l'occasion du mariage de ce roi et de Marie de Médicis que le jeune d'Albert fut présenté à la cour. Il y apportait beaucoup d'avantages extérieurs (3), et ce vif désir de parvenir qui ne peut qu'en accroître les moyens. Dans le *Mémoire* attribué au parlement de Paris, *au sujet des prétentions des ducs et pairs*, mémoire qui fut, dit-on, remis en 1716 au régent, on lit qu'Albert de Luynes et ses deux frères, Brantes et Cadenet, n'avaient, en débutant à la cour, qu'un manteau qu'ils portaient tour à tour (4). Ils s'aimaient tendrement, et leur étroite union ne contribua pas peu à les faire distinguer. On a prétendu que l'aîné était entré d'abord, et peut-être même avec Brantes, comme page chez le comte du Lude, qui lui procura une pension du roi; et l'on ajoute qu'ils vécurent assez longtemps, tous trois, de ce modique revenu. Henri IV commença par nommer Luynes page de sa chambre, et fut assez content de lui pour l'attacher ensuite, ainsi que Brantes et Cadenet, à la personne du dauphin, qui ne tarda pas à devenir Louis XIII. La fortune des trois frères fut aussi grande que rapide. D'Albert de Luynes, en partageant les goûts et les plaisirs du jeune prince, acquit sur son esprit un véritable empire. Il paraît qu'il dut ses premiers succès au talent qu'il avait pour dresser des pies-grièches (1), « espèce « d'oiseaux qui était aussi peu connue que leur « maître, » dit l'abbé Legendre, auteur d'une Histoire de France qui finit à la mort de Louis XIII. Ces oiseaux divertissaient fort le fils de Henri IV, qui, monté sur le trône, donna d'abord à son page la place de grand fauconnier de France, puis le choisit pour être un des premiers gentilshommes de la chambre. Le maréchal d'Ancre prit de l'ombrage en voyant l'inclination du monarque pour Luynes augmenter chaque jour; il voulut persuader à Marie de Médicis de s'en faire une créature en lui confiant le gouvernement d'Amboise, qu'on regardait alors comme une place importante; et chaque jour les motifs de jalousie redoublaient pour le maréchal, comme aussi les inquiétudes pour la reine mère. On chargea Sauveterre, premier valet de garde-robe du roi et ami de Luynes, de l'engager à prévenir, par une retraite volontaire, la disgrâce dont il était menacé. « Mais, Madame, dit Sau-« veterre à la reine en présence de Concini, « vous avez donc un autre favori tout prêt pour « le roi, dont vous serez plus sûr que de Luynes; « car enfin il lui en faut un, vous le savez; et « s'il venait à choisir un homme plus entrepre-« nant et plus élevé en dignité, vous pourriez « vous repentir d'avoir éloigné celui-ci. » Cette réflexion retarda l'exécution du projet de forcer Luynes à quitter la cour. N'étant distrait par aucun obstacle dans le désir de posséder seul les bonnes grâces du monarque, qu'il continuait à

(1) Les archives de la famille de Luynes, au château de Dampierre, renferment plusieurs lettres de Catherine de Médicis, du duc d'Alençon, de Charles IX et de Henri IV, adressées au capitaine Luynes. Ces lettres, sur lesquelles Catherine signait en se disant « sa bonne amie, » et Henri IV « votre plus affec-« tionné maître et ami, » sont les principales sources d'où est tirée cette notice, et prouvent que le capitaine Luynes fut un personnage très-considérable, et dont l'importance explique l'origine de la fortune de son fils.

(2) Ce duel est représenté dans le fond du portrait du capitaine conservé au château de Dampierre. Il est à remarquer que ce combat est le dernier que la royauté ait autorisé.

(3) Il était un peu camus (*voy.* Malherbe), mais d'une figure si aimable, qu'on disait de lui, aussi bien que de Henri, duc de Guise, que, pour le haïr, il fallait ne pas le voir.

(4) L'auteur de l'*Histoire de la mère et du fils* est loin d'accorder au père du connétable et de ses frères, Honoré d'Albert, dit *le capitaine Luynes*, une origine aussi illustre que l'ont fait, en citant des pièces à l'appui, tous les auteurs de dictionnaires généalogiques et biographiques qu'on a imprimés depuis la grande élévation de cette famille. Au reste, on peut voir dans le recueil A. B. C., publié en 1757, une *Réponse au libelle injurieux qui attaque les maisons des ducs et pairs*, et entre autres la maison de Luynes. Le libelle (*Mémoires*, etc.) est dans le recueil A, et la réponse dans le recueil C.

(1) Le P. Griffet, dans son excellente *Histoire de Louis XIII*, t. 1, p. 95, dit que Luynes ayant remarqué que le jeune roi avait un goût particulier pour la fauconnerie, alors très à la mode, s'appliqua à lui rendre cette chasse agréable. Il lui fit présent de quelques pies-grièches que l'on avait dressées à fondre sur les petits oiseaux, comme les oiseaux de proie fondent sur le gibier. Le roi prenait un extrême plaisir à cet amusement. L. D.

amuser d'une manière souvent puérile, ou bien qu'il occupait à des exercices de piété, pour lesquels Louis avait du penchant, il s'unit aux ennemis de son rival, devint l'âme de leurs complots ; et lorsqu'il eut réussi, par toutes sortes de moyens, à perdre le maréchal d'Ancre (1), qui enfin périt assassiné, il se fit donner par le roi la totalité de ses biens, dont le parlement avait prononcé la confiscation ; il les réclama même avec avidité, partout où ils se trouvaient (2). Au bout de fort peu de temps, il était revêtu de toutes les places et charges qu'avait eues dans l'État l'important personnage qu'il cherchait à faire oublier; et il épousa en septembre 1617 la fille du duc de Montbazon (3). Il n'eut pas de peine à obtenir que la terre de Maillé, située à trois lieues de Tours, fût érigée pour lui en duché-pairie, sous le nom de Luynes (août 1619). Le premier usage remarquable qu'il fit de sa faveur, désormais exclusive, fut de décider le roi à reprendre une autorité que sa mère n'était pas en état d'exercer. L'exil de Marie, dont il redoutait toujours l'ascendant sur Louis XIII, s'ensuivit promptement. Il ne souffrait pas que personne, sans qu'il le sût, approchât ce prince ou lui parlât en particulier. Le duc de Bouillon, chef des mécontents qui avaient pris les armes, voyant que le successeur de Concini gouvernait sous le nom de son maître avec le même despotisme qui avait rendu odieux le premier favori, disait assez publiquement « qu'on n'avait pas « changé de taverne, mais seulement de bou« chon. » Il faut cependant convenir que Luynes, homme d'un esprit souple et fin, étant parvenu à être dépositaire de toute la puissance du roi, s'annonça d'abord par une administration assez ferme et assez sage pour réduire au silence ses antagonistes les plus déterminés. En 1619, il obtint la liberté de Henri II, prince de Condé (*voy*. son article), qui avait été arrêté par l'ordre de Marie de Médicis. Par là il sépara la cause des princes du sang de celle des protestants, ce qui rendit ces derniers plus aisés à soumettre, et les empêcha d'exécuter le plan qu'ils avaient formé, depuis la mort de Henri IV, de faire de la France une république fédérative, en prenant pour modèle l'empire d'Allemagne tel qu'il était à cette époque. Mais les intrigues que Luynes employa pour entretenir la mésintelligence entre Louis XIII et sa mère, son ambition et son avidité sans bornes lui aliénèrent bientôt l'esprit de tous les Français. On fut surtout révolté lorsqu'il donna au roi le conseil d'aller assiéger lui-même la reine mère dans le château d'Angoulême, où cette princesse avait trouvé un asile après s'être sauvée de sa prison de Blois. Un tel projet aurait pu avoir des suites funestes pour la tranquillité du royaume ; mais des avis beaucoup plus sages décidèrent le parti qu'on prit d'entrer en négociation. Le peu de bonne foi que Luynes montra dans l'exécution du traité d'Angoulême, conclu avec Marie de Médicis, arma de nouveau contre lui tous les grands seigneurs, qui se prévalaient d'avoir à leur tête la mère du roi. « Depuis la « fameuse ligue du bien public, dit Levassor, on « n'avait point encore vu en France d'aussi for« midable parti. » Le favori, pour forcer ses ennemis à la paix, sut profiter habilement de quelques avantages remportés par l'armée royale. Cependant les conditions de cette paix ne satisfirent pas entièrement son orgueil. Cherchant dans son intérêt personnel un prétexte de faire rétablir la charge de connétable de France, vacante depuis la mort du maréchal de Montmorency, il leurra le vieux Lesdiguières par la promesse de lui obtenir du roi cette charge, et il arriva en 1621 au but qu'il s'était proposé pour lui-même. Comme si la ressemblance du nom de Charles d'Albret avec celui de Charles d'Albert eût dû empêcher qu'on ne réfléchît que le ministre de Louis XIII était plus propre à gouverner dans le cabinet qu'à donner des ordres sur un champ de bataille, qu'il manquait même de tout talent et de tout mérite militaire, il eut, dans l'appareil fastueux avec lequel il prit possession d'une si haute dignité, la prétention de faire employer pour lui le même cérémonial qui avait été observé à l'installation de l'illustre connétable de France sous Charles VI. « Lui qui ne « savait seulement pas, dit Mayenne, ce que pe« sait une épée, » reçut de la main du roi, en présence des princes du sang et des grands du royaume, une épée dont la garde et le fourreau étaient garnis de diamants et de pierres valant, disait-on, trente mille écus. On afficha à la porte de la maison où il logeait avec ses deux frères un écriteau sur lequel se lisait ces mots : *Hôtel des Trois Rois*. C'était un moyen assuré de piquer l'amour-propre de Louis XIII, naturellement en-

(1) Il semble résulter de ces paroles que Concini a été la victime de machinations du connétable de Luynes, et que la lutte entre ces deux hommes était une simple rivalité d'influence et de faveur. Il est bon de rappeler l'arrêt du parlement, rendu le 8 juillet 1617, par lequel le maréchal d'Ancre et sa femme sont condamnés pour impiétés entreprises contre l'autorité du roi et son Etat ; pour avoir fait des traités et des négociations secrètes avec les étrangers (Espagne) ; pour avoir détruit l'artillerie en la fondant, pour avoir substitué ses armes à celles du roi sur lesdites artilleries et magasins d'armes, pour détournement des deniers publics appliqués au profit desdits Concini et Galigaï et transport d'iceux hors le royaume sans permission du roi ; enfin pour assassinat du sieur de Prouville, sergent-major en la ville et citadelle d'Amiens. Il ne faut pas oublier, quelque opinion que l'on ait sur le connétable, que Concini perdait la France et la livrait à l'anarchie et à l'Espagne. L. D.

(2) On a fort exagéré les richesses du maréchal d'Ancre et conséquemment l'importance des biens dévolus au connétable de Luynes par suite de la donation que lui fit Louis XIII de la confiscation de Concini. La fortune de la maison de Luynes vient des alliances contractées par les membres de cette famille avec les maisons de Colbert, de Dangeau, de Bourbon-Soissons, d'Egmont-Pignatelli et de Montmorency-Laval. L. D.

(3) *Marie de Rohan*, fille aînée de *Hercule de Rohan, duc de Montbazon*. Après la mort du connétable, la duchesse de Luynes épousa en secondes noces *Claude de Lorraine*, duc de Chevreuse, qui mourut en 1657. A la mort du duc de Chevreuse, sa veuve reçut pour ses reprises le duché de Chevreuse, qui passa à son fils *Louis-Charles, duc de Luynes* (qui suit), et entra ainsi dans les possessions de la maison de Luynes, dans laquelle les aînés ont porté alternativement les titres de ducs de Luynes et de ducs de Chevreuse. L. D.

clin à la jalousie, contre ceux mêmes que sa volonté seule avait élevés à un poste éminent. Luynes, un peu plus tard, pressé de prouver qu'il n'était pas tout à fait indigne de la première dignité du royaume, sentant d'ailleurs que plaire n'était plus le point important et qu'il fallait se rendre utile, fit déclarer aux religionnaires une guerre que Richelieu continua et qui finit par l'abaissement total de cette secte ambitieuse. Il marcha contre eux avec le roi, qui commandait en personne une armée brillante; mais cette armée, après la surprise de quelques places de peu d'importance, vint échouer devant Montauban. On fut obligé, au bout de trois mois d'attaque, de lever honteusement le siége de cette ville. Un si grand revers, dont on rendait Luynes responsable, acheva de mécontenter le monarque, et ranima la haine des courtisans contre un favori qui ne savait, disait-on, s'arrêter ni dans ses projets d'agrandissement, ni dans sa passion pour les richesses. Il était aisé d'amener le roi, une fois désabusé, à se souvenir que, dans l'espace de trois ans, trois terres considérables avaient été érigées en duchés-pairies pour ce même homme et pour ses deux frères, que les charges et biens-fonds possédés par eux trois les rendaient si puissants que bientôt le souverain lui-même ne serait pas maître de les abaisser, si le salut de l'État venait à l'exiger. Louis XIII, s'entretenant un jour avec quelqu'un qu'il avait admis à sa familiarité de l'insatiable cupidité du connétable et des siens, dit qu'il n'avait jamais vu à un seul personnage tant de parents, qu'ils arrivaient à la cour *par batelées, sans qu'il y en eût un seul habillé de soie*. Luynes, garde des sceaux en même temps que connétable, réunissant par conséquent à la plus haute dignité militaire la première dignité de la magistrature, croyait augmenter leur éclat naturel par un faste qui semblait insulter la majesté royale. Le faible monarque résolut de se venger de *cet ingrat*, auquel il comptait bien *faire rendre gorge de ce qu'il lui avait pris*. Mais toute la colère de Louis s'exhalait en plaintes sans aucun résultat. « Voyez, » disait-il un jour à Bassompierre en lui montrant Luynes, escorté de ses gardes et accompagné des plus grands seigneurs, « il veut « faire le roi, mais je saurai bien l'en empê- « cher. » C'était au même courtisan que, pendant le siége de Montauban, il adressait les mots suivants, en lui faisant observer l'ambassadeur d'Angleterre, Hay, qui entrait chez le connétable : « Il va à l'audience du roi Luynes. » On a prétendu que le ministre ne craignait pas de répondre avec une fierté dédaigneuse à ceux qui l'avertissaient de ces propos : « Il est bon que je « donne de temps en temps au roi de petits cha- « grins; cela réveille l'amitié qu'il a pour moi. » Cependant les cris du peuple, excités par le grand revers éprouvé à Montauban, se joignant aux intrigues de la cour et aux sentiments personnels du maître, annonçaient au connétable une ruine prochaine, à laquelle lui seul refusait de croire, tant il faisait fond sur la constance de sa fortune et sur la timidité du caractère de Louis XIII. Le P. de Bérulle, s'il faut s'en rapporter à Richelieu, s'était souvent servi de l'accès qu'il avait auprès du favori pour lui reprocher d'abuser étrangement de son crédit, et pour lui représenter qu'il ne devait plus s'occuper désormais que du bien public. Luynes lui répondit un jour dans l'intimité de la confiance : « Mon père, le con- « seil que vous me donnez est évidemment dicté « par la sagesse et la piété; mais il n'est plus en « mon pouvoir de le suivre. » Arrivé au faîte des grandeurs et de la fortune, l'ambitieux ne voulait point ouvrir les yeux sur l'abîme creusé sous ses pas; sa mort prévint la chute à laquelle il courait si rapidement. Il succomba le 14 décembre 1621, au camp de Longuetille, à la suite d'une fièvre pourprée dont il avait été atteint au siége de Monheurt, en Guyenne. Cette mort, par laquelle Louis se voyait délivré d'un personnage qui lui était devenu odieux et Marie de Médicis du plus redoutable adversaire, a été attribuée par quelques historiens au chagrin profond qu'avait ressenti Luynes du dernier et terrible échec de l'armée royale. En effet, il ne pouvait se maintenir que par des succès. D'autres ont avancé qu'il avait péri par le poison. Quoi qu'il en soit, le roi écrivit à la reine sa mère, qui était alors retournée à Paris, pour lui annoncer que le duc de Luynes venait de finir ses jours; il lui en témoignait la plus grande douleur; mais on est porté à croire que ce prince n'était pas sincère dans cette lettre, qui a été rapportée par le P. Griffet (*Histoire de Louis XIII*). Marie répondit à son fils qu'elle jugeait, par les regrets que lui causait la perte de ceux qu'il aimait, combien il conservait d'affection pour elle. « Cet homme « si grand, si puissant, dit un contemporain (le « marquis de Fontenay-Mareuil) (1), se trouva « tellement abandonné dans sa maladie que, « pendant deux jours qu'il fut à l'agonie, à peine « y avait-il un de ses gens qui voulût demeurer « dans sa chambre. Les portes en étaient toujours « ouvertes, et entrait qui voulait, comme si c'eût « été le moindre des hommes. Et quand on « porta son corps pour être enterré à son duché « de Luynes, au lieu de prêtres qui priassent « pour lui, je vis deux de ses valets jouer au pi- « quet pendant qu'ils faisaient repaître leurs che- « vaux. » On lit aussi dans Levassor et d'autres historiens, que le connétable avait à peine rendu

(1) Né en 1595, il fut, à l'âge de quatorze ans, nommé *enfant d'honneur* auprès du Dauphin, depuis Louis XIII, et accompagna, en 1614, le duc de Mayenne, qui était chargé d'aller demander pour le roi l'infante en mariage. Il remplit depuis, avec distinction, sous le ministère de Richelieu et de Mazarin, des ambassades importantes et difficiles. Il a laissé des *Mémoires des choses qui se sont passées de son temps*. Le manuscrit original en était conservé dans la maison de Gesvres, M. de Tresmes ayant épousé, en 1651, la fille unique de M. de Fontenay-Mareuil.

le dernier soupir qu'il fut délaissé de tout le monde, tant il est vrai que les Français, malgré leur attachement si connu pour leurs souverains, n'ont jamais pu souffrir le règne des favoris. On ajoute que ses équipages furent pillés, qu'il ne resta pas même un drap pour couvrir son cercueil. Il fallut encore, si l'on doit en croire Fontenay-Mareuil, que l'abbé Ruccellaï et un nommé Contades fissent embaumer Luynes, et qu'ils se chargeassent des frais de ses funérailles, quoique ses frères, devenus l'un le maréchal de Chaulnes (*voy.* son article), et l'autre le duc de Luxembourg, fussent alors à l'armée. Mais on ne sait trop comment accorder ce récit avec celui du *Mercure français*, qui nous apprend que la dépouille mortelle de Luynes, qui devait être transportée à Maillé, étant arrivée à Tours le 11 janvier 1622, tous les corps religieux vinrent la recevoir; que le connétable avait été placé dans un chariot tiré par six chevaux, accompagné de pages, de suisses et de gentilshommes en deuil; enfin, qu'il fut déposé dans l'église cathédrale, où on lui fit le lendemain un service, auquel assistèrent le maréchal et le chevalier de Souvré, le marquis de Courtanvaux, le présidial et le corps de ville. Il est difficile de croire qu'une telle pompe ait eu lieu par l'ordre et aux frais de l'abbé Ruccellaï ou de tout autre, sans que les deux frères d'un aussi grand personnage que le connétable y prissent part. Il n'est guère plus probable qu'ils se fussent totalement éloignés de lui à ses derniers moments, et qu'ils n'eussent pas empêché le pillage de sa tente. Nous voyons bien dans l'histoire qu'après la mort de ce favori de Louis XIII, Mesmes, son confident, fut arrêté et conduit au For-l'Evêque; mais ses frères demeurèrent à la cour dans une situation brillante. Si Luynes était parvenu à la dignité de connétable sans avoir rien fait pour la mériter, l'art avec lequel il prépara et soutint sa grande fortune au milieu des factions puissantes dont il était assailli de toutes parts, et malgré lesquelles il sut triompher en évitant de répandre du sang, autorise à croire que cette fortune ne fut pas due seulement au hasard, et qu'il n'était pas aussi dépourvu de qualités et de moyens que ses ennemis et les satires du temps l'ont publié. En tout cas, il est permis de se méfier de la plupart des récits qui le concernent, comme venant d'hommes qui étaient jaloux de son autorité. En le jugeant par ses actions, on se sent forcé de convenir qu'il rendit d'importants services à son prince (1). Au surplus, ses qualités comme ses défauts, ce qui fut à sa louange aussi bien que ses erreurs et ses torts, tout s'explique par l'extrême facilité de Louis XIII. Il n'est guère de favoris dont l'élévation, toujours enviée ou détestée, prouve absolument pour ou contre leur caractère personnel : tout dépend du souverain qui leur a servi d'échelon et d'appui, et aussi des circonstances où ils ont vécu. On ne peut nier que le connétable de Luynes n'ait été un zélé protecteur de la religion. Ce fut par ses soins que les jésuites obtinrent la permission d'ouvrir leur collége à Paris. Il châtia souvent la licence de quelques écrivains qui, chaque jour, inondaient le public d'insolents et dangereux libelles. Du reste, on en vit paraître plus d'un contre lui après sa mort. Le *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable de Luynes*, in-8°, 1622, 1624, 1628, 1632, est très-connu. La *Chronique des favoris*, 56 pages, sans date ni désignation de lieu d'impression, est une satire gaie et en même temps amère contre les Luynes, faite par Langlois, dit *Fancan*, chanoine de St-Honoré. On a encore publié sur le connétable d'autres ouvrages satiriques (*voy.* LUNA). Un historien a dit du fameux connétable, qu'*il avait fait beaucoup de bien à ses amis, et peu de mal à ses ennemis*. Ce n'était pas assez : les Français à cette époque avaient besoin d'un ministre du caractère du cardinal de Richelieu. L—P—E.

LUYNES (LOUIS-CHARLES D'ALBERT, duc DE), pair de France, fils unique du connétable, né à Paris le 25 décembre 1620, reçut une éducation chrétienne, et se distingua de bonne heure par sa piété, sa douceur et son éloignement du monde. Il préférait l'étude et la retraite à tous les avantages que lui promettait sa naissance. Cependant, comme chef de sa famille, il fut nommé grand fauconnier de France en 1643, et devint chevalier des ordres du roi en 1661. Étant mestre de camp d'un régiment de cavalerie, il se fit remarquer à la défense du camp devant Arras, attaqué par les Espagnols le 2 août 1640, et en plusieurs autres occasions. Il contracta successivement trois mariages, et eut de ses deux premières femmes (Louise-Marie Seguier et Anne de Rohan) un très-grand nombre d'enfants, dont quelques-uns seulement lui survécurent. Il lia une étroite amitié avec les Sacy, les Arnauld et les autres solitaires de Port-Royal, qu'il consultait dans toutes les occasions importantes. C'est à lui que furent adressées, en 1655, les deux fameuses lettres d'Arnauld

(1) Rédigé peut-être d'après des témoignages ennemis, l'article consacré au connétable de Luynes ne donne qu'une idée incomplète des « importants services » que le connétable rendit au roi, et dont Louis XIII le récompensa avec autant de justice que de générosité. Luynes avait arraché la France à la cabale de Marie de Médicis, d'Ancre et d'Epernon, qui avaient fait assassiner Henri IV, qui avaient rompu avec ses grands projets, et qui avaient remis la France sous l'influence espagnole que Henri IV avait brisée avec tant de peine. M. Michelet (*Henri IV et Richelieu*) va jusqu'à dire que Luynes, en faisant tuer le maréchal d'Ancre par Vitry, sauva la vie du roi menacée par la cabale. Il ressort de toutes les lettres que l'on conserve de lui au château de Dampierre qu'il était plein de dévouement pour le roi, et que sa volonté était de soumettre à l'autorité royale tous ceux qui s'en étaient affranchis pendant la déplorable régence de Marie de Médicis, nobles, protestants, la reine elle-même. Bref, il a commencé l'œuvre difficile que le cardinal de Richelieu a la gloire d'avoir achevée. Aussi cette lutte a-t-elle soulevé contre lui les récriminations de tous ses adversaires. Le P. Griffet nous paraît avoir porté sur le connétable un jugement plus équitable. Nous y renvoyons le lecteur (*Histoire du règne de Louis XIII*, t. Ier, p. 324 et suiv.); nous ne citerons que ces mots : « Une si « grande fortune préparée et soutenue avec tant d'art et de con- « duite ne fut certainement pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage « d'un homme sans mérite. » L. D.

à un grand seigneur, sur le refus des sacrements faits à M. de Liancourt par le curé de St-Sulpice. Mais cette amitié se refroidit à l'occasion de son second mariage, que les docteurs de Port-Royal n'avaient pas approuvé, mademoiselle de Rohan étant à la fois sa tante et sa filleule (1). Le duc, qui avait fait bâtir le château de Vaumurier (2), pour être plus près de Port-Royal, abandonna dans la suite cette retraite. Il mourut le 10 octobre 1690. On a de lui beaucoup d'ouvrages ascétiques : 1° l'*Office du St-Sacrement*, traduit en français, avec 312 leçons tirées des Sts-Pères et autres auteurs ecclésiastiques, pour tous les jeudis de l'année, Paris, 1659, 2 vol. in-8° et in-4°. La préface, ayant été supprimée, manque à la plupart des exemplaires. Sacy a rédigé avec Arnauld la table chronologique et historique qu'on trouve à la fin du 2e volume. Le duc de Luynes a publié sous le nom de *Laval* : 2° *divers ouvrages de piété*, tirés de St-Cyprien, St-Basile et autres, Paris, 1664, in-8°; 3° les *quarante Homélies* de St-Grégoire le Grand *sur les évangiles de l'année*, ibid., 1665, in-4°; 4° les *Morales* de St-Grégoire, pape, *sur le livre de Job*, ibid., 1666, 3 vol. in-4°. On en a extrait la *Morale pratique*, ibid., 1697, 2 vol. in-12; 5° *Sentences, prières et instructions chrétiennes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament*, ibid., 1676, in-12; 6° *Sentences et instructions chrétiennes tirées des Pères de l'Eglise*, de St-Ignace et des Pères grecs, Paris, 1680, 2 vol. in-12; — de St-Chrysostome, ibid., 1782, 2 vol. in-12; — des œuvres de St-Augustin, ibid., 1677, 2 vol. in-12; — de St-Bernard, ibid., 1709, nouvelle édition, 1734, in-12; — de St-Grégoire le Grand et de St-Paulin, ibid., 1701; nouvelle édition, 1734, in-12; 7° *Sentences tirées de l'Ecriture sainte et des Pères, appropriées aux fêtes des saints*, Paris, 1648, 1703, in-12; 8° *Instruction pour apprendre à ceux qui ont des terres dont ils sont seigneurs ce qu'ils pourront faire pour la gloire de Dieu et le soulagement du prochain*, Paris, Lepetit, 1658, in-4°, réimprimé sous ce titre : *Des devoirs des seigneurs dans leurs terres, suivant les ordonnances de France*, ibid., 1668, in-12; 1687, in-12. Le duc de Luynes a encore traduit en français les *Méditations métaphysiques* de Descartes, Paris, 1647, in-4°; et il a eu part à la traduction du *Nouveau Testament*, Mons, Migeot (Amsterdam, Elzévirs), 1667, 2 vol. in-12; souvent réimprimée. Enfin on lui attribue : *Relation de ce qui se passa à l'entrée du roi Louis XIV, en* 1660, au sujet du rang des ducs et pairs de France, entre eux et avec les princes étrangers: elle est imprimée dans un *Recueil de pièces*, 1717, in-12 (*voy.* le *Catalogue de la bibliothèque de Lancelot*, n° 3540). Le portrait du duc de Luynes a été gravé par Daret, format in-4°. W—s.

LUYNES (Charles-Honoré d'Albert de), duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, comte de Montfort et de Tours, appelé le duc de Chevreuse, fils du précédent, naquit à Paris le 7 octobre 1646 (1). Elevé par un père aussi pieux qu'éclairé, le duc de Chevreuse reçut de bonne heure les semences de cette foi vive et pure et de cette piété solide qui ont été depuis l'unique règle de toutes ses actions. On confia son éducation à des maîtres sages et habiles, parmi lesquels on doit citer Lancelot. Après avoir terminé avec eux l'étude des sciences et des lettres, le jeune duc de Chevreuse voyagea en Europe et parcourut les cours et les Etats qui avaient le plus de réputation, sous la conduite de M. de Montconis (2). Il était en Italie, quand il apprit que Louis XIV envoyait un corps de troupes au secours de l'empereur pressé par les Turcs; il passa aussitôt en Hongrie et prit part à la bataille de St-Gothard en 1664. Il retourna en Italie, acheva ses voyages, et revenu en France, il se maria, le 1er février 1667, avec la fille aînée de Colbert, une des femmes les plus distinguées de la cour. Ce fut à l'occasion de ce mariage que le roi érigea en duché la terre de Chevreuse. La même année, le duc de Chevreuse fut nommé colonel du régiment Auvergne-Infanterie. Il fit en cette qualité la campagne de Flandre, en 1667, et fut blessé au siége de Lille; en 1668, il servit en Franche-Comté et prit part au siége de Dole. La même année il fut nommé capitaine-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde,

(1) La famille du duc de Luynes, sa mère surtout, la célèbre duchesse de Chevreuse, était très-peinée de le « voir comme en« terré à Vaumurier. Saint-Simon dit que, n'ayant pas pu réussir « à l'arracher de sa retraite, ils s'adressèrent à son père, qui était « l'ami intime du duc de Luynes. » M. de Luynes sortit de Port-Royal, mais il en conserva l'affection et la piété. Il retourna loger avec sa mère, où toute sa pieté ne put le défendre de l'amour pour sa propre tante. Anne de Rohan, née en 1640, avait été élevée par sa sœur, la duchesse de Chevreuse; elle avait voulu être religieuse et était entrée même au noviciat. « Le duc de Luynes, éperdument amoureux, oublia tout ce « qu'il avoit appris au Port-Royal, et songea encore moins à tout « ce que ces saints et savants solitaires auroient pu lui dire sur « une novice et sœur de sa mère. » Madame de Chevreuse, qui craignait toujours son retour dans la retraite, dont on avait eu tant de peine à le tirer, eut tant de peur que le désespoir de ne pouvoir obtenir l'objet de sa passion ne le précipitât de nouveau dans la solitude, qu'elle pressa sa sœur de quitter le voile blanc, et qu'avec de l'argent elle obtint de la cour de Rome dispense pour ce mariage, qu'elle fit en 1661 et qui fut fort heureux. Madame de Luynes était également belle et vertueuse. » (*St-Simon*, t. 10, p. 267-268, édit. in-8°, Chéruel.) L. D.

(2) Le duc de Luynes et sa première femme (mademoiselle Séguier) étaient de la plus grande piété; ils jetèrent les yeux sur le monastère de Port-Royal pour se livrer tout à Dieu; mais ne trouvant pas d'endroit pour s'y loger, ils firent construire un château à Vaumurier, à côté du couvent. Le duc de Luynes et M. Dugué de Bagnols firent faire à leurs frais les nouveaux bâtiments de Port-Royal. C'est dans sa retraite de Vaumurier que le duc de Luynes a fait les recueils des passages des Pères. Pendant la seconde guerre de la fronde, les solitaires de Port-Royal s'établirent à Vaumurier afin d'y être plus en sûreté. L'un d'eux, Lancelot, y éleva le fils du duc de Luynes (le duc de Chevreuse qui suit). Pascal séjourna plusieurs fois à Vaumurier; ce fut pendant ces différents sejours, qu'à la demande d'Arnauld, il conçut ses *Lettres provinciales*. Vivant avec les solitaires de Port-Royal, auxquels on avait donné le surnom de *saboliers*, par dérision, le duc de Luynes fut lui-même surnommé le *sabolier*. L. D.

(1) Nous tirons une grande partie de cet article d'un manuscrit des archives de Dampierre, intitulé : *Abrégé très-court de la vie de M. le duc de Chevreuse*. Nos autres sources sont les *additions de St-Simon au Journal de Dangeau* (t. 14 du *Journal* du marquis de Dangeau, addit., p. 254), les *Mémoires de St-Simon*, la *Correspondance de Fénelon*.

(2) La relation de ces voyages forme un des volumes des Voyages de Montconis.

et servit en cette qualité pendant toute la guerre de Hollande (1672-78). Il prit part, en 1691 et 1692, aux célèbres siéges de Mons et de Namur. En 1688, le duc de Chevreuse avait reçu l'ordre du St-Esprit; en 1695, il obtint la survivance du gouvernement de Guyenne et en fut pourvu en 1698. Sa faible santé l'obligeant à ne plus faire la guerre, il transmit, en 1702, sa charge de capitaine-lieutenant des chevau-légers à son fils; il se livra dès lors entièrement à l'étude de la religion et de la politique. Le duc de Chevreuse avait d'abord partagé les opinions de messieurs de Port-Royal, au milieu desquels il avait été élevé; il abandonna plus tard leurs idées et accepta celles de Fénelon et de madame Guyon. Cependant, St-Simon nous apprend qu'il avait retenu de son éducation « la régularité, la piété, « l'affection des personnes » et « une aversion « parfaite des jésuites qu'il cachait avec soin » et que ses liaisons avec Fénelon ne purent « émous- « ser. » Etroitement lié avec madame Guyon, le duc de Chevreuse la protégea de tout son pouvoir pendant les persécutions qu'elle essuya à propos de l'affaire du quiétisme, dont les orages faillirent briser son crédit et sa position auprès du roi. Il fut l'ami le plus dévoué de Fénelon et eut avec lui, après sa disgrâce, une correspondance aussi active que secrète sur les affaires de la religion et de l'Etat. Quelquefois même les deux amis se voyaient à Chaulnes, terre de Picardie qui appartenait au duc de Chevreuse. C'est dans une de ces entrevues qu'ils dressèrent, en 1711, *les plans de gouvernement* que l'on peut lire dans le tome 22 des *Œuvres complètes de Fénelon*. Le duc et la duchesse de Chevreuse faisaient partie « du petit troupeau des fidèles » qui se composait du duc de Beauvilliers, de sa femme, sœur cadette de la duchesse de Chevreuse, de la duchesse de Béthune, fille de Fouquet, que la passion religieuse rapprochait des filles de Colbert, de quelques adeptes moins illustres, du duc de Béthune, qui n'y était « qu'un frère coupe- « choux » et qu'on ne tolérait qu'à cause de sa femme, enfin du duc de St-Simon, leur ami à tous, qui en faisait partie non comme adepte, mais comme nouvelliste et pour leur dévoiler « les machines de la cour ». C'est à Dampierre, chez le duc de Chevreuse, ou à Vaucresson, chez le duc de Beauvilliers, que se réunissaient les amis de l'archevêque de Cambrai, pour exprimer librement et en secret leurs opinions et leurs regrets de l'exil de leur maître. Le duc de Chevreuse fut, selon l'expression de St-Simon, ministre d'Etat incognito (1). « Porté par Colbert, son beau-père, et approché par sa charge (de capitaine-lieutenant des chevau-légers de la garde du roi), M. de Chevreuse plut au roi par l'assiduité. Madame de Chevreuse (1) sut être bien avec la reine et avec les maîtresses, en conservant toujours beaucoup de vertu; et sans beaucoup d'esprit, sa droiture et sa franchise naturelle triomphèrent des faussetés de la cour. Le roi l'aima et l'estima toujours de la façon la plus marquée; elle fut de tous ses particuliers. Madame de Maintenon ne l'aima pas moins. « Sa figure étoit aimable; elle dansoit parfaitement; elle aimoit à manger; tout cela contribua à la rendre de bonne compagnie, et la piété qui devint à la mode, mais qui avoit été la sienne dès sa jeunesse, suppléa dans les suites aux agréments. Elle fut donc toujours de la compagnie du roi, dès qu'il y avoit des dames dans ses particuliers, et quelque chose lui manquoit quand elle se trouvoit absente, ce qui n'arrivoit presque jamais. Son union avec M. de Chevreuse fut intime toute leur vie; celle du duc et de la duchesse de Beauvilliers pareille. Madame de Chevreuse étoit sœur de madame de Beauvilliers, et n'étoient qu'un cœur et qu'une âme; les deux beaux-frères aussi ne furent qu'un, sans lacune, depuis leur mariage jusqu'à leur mort; toujours dans les mêmes lieux tant qu'ils pouvoient ensemble, et mangeant l'un chez l'autre continuellement. Ce fut un exemple pour la cour que l'union intime de la famille de M. Colbert, tant qu'il y en eut, à laquelle nulle autre ne put atteindre, et qui contribua infiniment à la considération qu'elle sut se conserver. Peu à peu le roi augmenta sa confiance pour M. de Chevreuse, au point de lui parler d'affaires, et ce fut peut-être le seul seigneur de beaucoup d'esprit qu'il ne craignit point, rassuré par sa douceur naturelle, ses réserves, sa circonspection et un respect qui se paroit de crainte. Il lui sut grand gré aussi de n'avoir nulle jalousie de son beau-frère et de n'avoir témoigné aucun dégoût ni de sa préférence ni de l'exclusion des places de confiance. Tant de choses ensemble redoublèrent assez le goût et l'estime, joint à l'agrément que le roi trouvoit en lui, pour lui donner part de tout et ordonner à ses ministres de ne lui cacher aucune chose. Il fut donc lui-même ministre incognito, et sans entrer au conseil il savoit tout ce qui s'y portoit et tout ce qui s'y passoit, et souvent plus encore que quelques-uns de ceux qui y assistoient. Il garda là-dessus un si modeste et si religieux secret que presque personne ne le découvrit, peut-être même une seule ou deux, pendant sa vie, de ceux qui ne le devoient pas savoir... La cour ne pouvoit comprendre qu'avec le seul et mince détail des chevau-légers, il eût des audiences longues et continuelles dans le cabinet du roi, et presque tous les soirs à son souper où il arrivoit vers les rôts. Ce fut de lui au roi et du roi à lui une conversation suivie à l'oreille, tantôt plus, tantôt moins longue, et à di-

(1) La notice manuscrite de Dampierre dit tout simplement que le duc de Chevreuse s'occupait beaucoup de politique; qu'il fut consulté sur de graves questions et qu'il y apportait de grandes lumières.

(1) Elle avait été nommée dame du palais de la reine Marie-Thérèse en 1674.

verses reprises : c'est qu'il se traitoit là même des choses d'Etat les plus importantes, où ils achevoient de s'expliquer ce qui leur avoit été rapporté à mesure par les ministres. C'étoit encore la matière principale de ce travail de M. de Chevreuse dans son cabinet où l'on comprenoit aussi peu qu'il pût passer tant de temps occupé à ses affaires domestiques, et encore à les gouverner avec tant de soin et si peu de succès. Une fonction si intime et dont si peu d'autres se seroient accommodés à ces obscures conditions a duré beaucoup d'années et n'a fini qu'avec lui (1). » St-Simon croyait que c'était avant 1693 que le duc de Chevreuse avait commencé à remplir ces fonctions de ministre incognito. Ses souvenirs le servaient assez bien sur ce point, car nous trouvons dans une importante lettre de Fénelon à madame de Maintenon, qui doit avoir être écrite vers 1690 (2), que l'archevêque de Cambrai l'engage à augmenter le crédit du duc de Chevreuse auprès du roi, afin, dit-il, qu'il soit gouverné, puisqu'il veut l'être, par des gens droits et sans intérêts. Madame de Maintenon, depuis l'affaire du quiétisme, goûtait moins le duc de Chevreuse que sa femme et son beau-frère. Elle ne lui aurait pas pardonné, si l'on en croit St-Simon, de s'être établi chez l'imprimeur des *Maximes des saints* pour en corriger les épreuves et activer l'impression du livre de Fénelon. « L'intimité du duc de Chevreuse avec M. de Beauvilliers et M. de Cambrai, et leur totale confiance en lui, lui avoit acquis celle de Mgr le duc de Bourgogne aussi entière qu'en eux, et le goût réciproque du jeune prince et du duc y avoit ajouté encore (3). » Après l'exil de Fénelon, ses deux amis, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, conservèrent leur crédit auprès du duc de Bourgogne, que Fénelon continuait à diriger de sa retraite. En 1711, après la mort de Monseigneur, ce petit comité, auquel s'adjoignit St-Simon, ami des deux ducs et partageant leurs vues politiques, et fort joyeux de se voir « tout « au mieux avec les deux hommes qui allaient « donner le ton à toutes choses sous le nouveau « roi », ce petit comité se mit en mesure de gouverner la France à l'avénement du duc de Bourgogne; Fénelon, quoique absent, en était l'âme. On s'y occupait des moyens d'avoir la paix et de mettre un terme à la désastreuse situation où se trouvait la France à cette époque; on se préoccupait aussi de relever la noblesse de l'abaissement où Louis XIV l'avait réduite; on faisait des plans pour réformer l'Etat. Un de leurs projets était de remplacer les ministres, si puissants sous Louis XIV et tous bourgeois, par des conseils composés de seigneurs; on sait que ce projet fut mis à exécution pendant la régence du duc d'Orléans et quels furent ses résultats. Il y avait peut-être un peu de chimère dans ce conseil, et son directeur était plutôt un bel esprit, comme disait Louis XIV, qu'un véritable homme d'Etat. Quoi qu'il en soit, entre la mort de Monseigneur (1711) et celle du duc de Bourgogne, ce petit monde fut tout-puissant à la cour, comme soleil levant. Des deux ducs, le duc de Chevreuse était celui que Fénelon employait de préférence pour « soutenir, « redresser, élargir » son royal élève. « Jamais, « écrivait-il au duc de Chevreuse, jeune prince « n'a eu avant de régner tant de fortes leçons. » La duchesse de Bourgogne, d'abord fort éloignée des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers à cause de leurs apparences sévères et de leur austérité, se rattacha à eux peu à peu. On attendait le nouveau règne et on espérait tout d'un jeune prince si parfait, lorsque la France, pour son malheur, le perdit en 1712, le 18 février. Le duc de Chevreuse ne lui survécut pas longtemps. Epuisé par un travail opiniâtre pour l'étude et les affaires, travail qu'il n'avait jamais voulu interrompre, malgré les sages avis de Fénelon, usé aussi par un régime de diète et de quinquina, le duc de Chevreuse mourut le 5 novembre 1712. Il avait supporté ses infirmités et les douleurs de sa maladie avec une fermeté et une patience admirables; jamais il ne se plaignit, par résignation et pour ne pas affliger sa famille. « Il avoit, dit St-Simon, une joie de souffrir digne de la Trappe, » et Danjeau ajoute : « Il est mort comme un saint. » En toutes circonstances, sa résignation avait été celle d'un chrétien sévère et doué des plus fortes vertus. Il en donna des preuves par sa soumission aux volontés de Dieu quand il perdit ses deux fils, le chevalier d'Albert tué à Carpi, et le duc de Montfort tué à Landau. « Le duc de Chevreuse étoit un modèle des vertus de famille, toujours égal et calme, doux envers ses domestiques et les petits, affable, gracieux et sincère, parlant avec facilité et toujours en maître de la matière dont il s'agissait; d'un jugement exquis, d'une pénétration vive, d'une mémoire exacte et précise, d'une droiture et d'une probité à toute épreuve; on ne remarquoit en lui aucun vice, et toutes les vertus chrétiennes et humaines sembloient s'être réunies en sa personne (1). » On serait étonné de ne pas trouver dans St-Simon l'ombre du portrait de son ami : « M. de Chevreuse, dit-il en effet, avoit beaucoup d'esprit naturel qu'il avoit cultivé toute sa vie, beaucoup de netteté, d'ordre et de précision. Il savoit très-bien ce qu'il savoit, et savoit infiniment; les sciences abstraites étoient celles qu'il aimoit le mieux. C'étoit avec cela un esprit particulier qui, pour le définir en un mot, gâtoit tout en procédant aux affaires à la manière des géomètres, et en ne se contentant jamais du bon et du bien pour trouver le mieux, et c'est en le

(1) Addition de St-Simon au *Journal* de Dangeau, *Journal de Dangeau*, t. 14, p. 266.
(2) *Correspondance de Fénelon*, t. 5, p. 476.
(3) St-Simon, addition au *Journal de Dangeau*, p. 259.

(1) Notice manuscrite conservée à Dampierre.

cherchant sur ses affaires et sa santé qu'il ruina l'une et l'autre. Il avoit encore le talent de se persuader à lui-même ce qu'il vouloit, et de la meilleure foi du monde, par des raisons détournées toujours de son goût, que lui fournissoient une abondance de vues et un raisonnement d'induction dont il ne reconnoissoit pas l'erreur, mais qu'il mettoit tellement en jour et en force qu'on étoit perdu si on ne l'arrêtoit dès le commencement. Sitôt qu'on lui avoit passé les deux ou trois propositions les plus simples qu'il faisoit résulter l'une de l'autre, il menoit son homme battant jusqu'au bout, qui sentoit tout le faux qui éblouissoit et qui pourtant n'avoit pas le mot à opposer, et en affaires cela étoit dangereux (1). » « M. de Chevreuse, dit encore St-Simon (2), qui étoit assez grand, bien fait et d'une figure noble (3) et agréable, n'avoit guère de bien. Il en eut d'immenses de la fille aînée et bien-aimée de M. Colbert. » Il fit reconstruire par J.-H. Mansart le château de Dampierre, « dont il fit un lieu « charmant, par le goût et le secours de M. Col- « bert, qui lui manqua au milieu de l'entreprise », ce qui commença à déranger ses affaires; il acheva de se ruiner en voulant payer les dettes de ses enfants et, par déférence pour son père, en établissant tous ses frères et sœurs du second lit, « qui ne pouvoient rien prétendre sans cette bonté. » Il essuya des banqueroutes des marchands de ses bois, et malgré qu'il eût vendu la forêt de St-Léger au comte de Toulouse, ainsi que le marquisat d'Albert (4), « il étoit presque sans ressource lorsque le gouvernement de Guyenne lui tomba de Dieu et grâce. » Après la mort de son mari, « madame de Chevreuse, pénétrée de la plus vive douleur, mais chrétienne et soumise, se retira dans sa famille, et tant qu'elle vécut s'y retira de plus en plus; elle voyait le roi quelquefois en particulier chez madame de Maintenon, et toujours beaucoup plus souvent qu'elle ne vouloit. Après sa mort, elle usa de sa liberté et renonça à tout. Elle dormoit peu, passoit une partie de la nuit et tout le matin en prière, rassembloit sa famille chez elle aux repas et à quelque petit jeu pour y entretenir la paix et l'union, avec laquelle les anciens et plus particuliers amis seulement étoient reçus. C'étoit une vie vraiment patriarcale que la sienne, et qui faisoit souvenir des mœurs de ces anciens temps si saints et si heureux; sa bonté, sa piété, sa douceur, sa franchise la faisoient adorer (5). » Le roi lui avait donné une pension de trente mille livres après la mort du duc de Chevreuse. Elle mourut le 26 juin 1732, âgée de 82 ans. Les archives du château de Dampierre contiennent quelques manuscrits importants du duc de Chevreuse. Ce sont des extraits et réflexions sur des sujets de religion, de philosophie et de sciences; ses écrits politiques sont des mémoires sur l'état des affaires en 1691, sur la paix (1703), sur l'expédition projetée en Ecosse (1) pour faire diversion à la guerre de Flandre (1708-10), sur l'assemblée des grands du royaume qui doit représenter la nation pour confirmer la renonciation du roi d'Espagne à la couronne de France (1712). Ces mémoires attestent un esprit net, sûr et modéré. A toutes les époques, on y voit le duc de Chevreuse opposé à ce qu'il y avait d'exagéré dans la politique de Louis XIV et voulant la paix; on y reconnaît partout l'ami et le disciple de Fénelon. Le dernier mémoire que nous avons cité est, quant à ce qui concerne les ducs et la noblesse, entièrement conforme aux idées de St-Simon et de Boulainvilliers. L. D.

(1) Addition déjà citée, p. 256.
(2) *Mémoires*.
(3) Le portrait du duc de Chevreuse et celui de la duchesse sont conservés dans la nombreuse collection de portraits du château de Dampierre.
(4) En 1695 (voy. EXPILLY, *Dict. géograph. de la France*).
(5) St-Simon, addition déjà citée, p. 259.

LUYNES (HONORÉ-CHARLES D'ALBERT DE), appelé le *duc de Montfort*, fils du précédent, naquit le 6 décembre 1669. Il fut d'abord cornette dans les mousquetaires, brigadier en 1696, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde et maréchal de camp en 1702. Il fit la campagne de 1688 en Allemagne et assista aux siéges de Philippsbourg, de Manheim et de Frankendal. Il se trouva ensuite au siége de Mons, se distingua par sa bravoure dans le fameux combat de Leuze, prit part au combat de Tongres, à la bataille de Nerwinde, au siége de Charleroi, etc. Il fut plusieurs fois blessé dans ces diverses affaires. En 1702, il servit à l'armée de Flandre et se trouva aux combats de Nimègue et d'Eckeren. En 1704, il était à l'armée du Rhin. Il fut détaché pour escorter un convoi d'argent qu'il devait faire entrer dans Landau; au retour, il trouva un corps considérable d'ennemis, près de Billiken, qui lui barrait le passage; il l'attaqua avec sa vigueur ordinaire; mais, en se faisant jour au travers de l'ennemi, et en passant dans un chemin creux, il fut blessé d'un coup de carabine tiré par une troupe d'infanterie qui était couchée sur le ventre au-dessus de ce chemin. Il mourut deux heures après, à Langkandal, le 13 septembre 1704, universellement regretté par l'armée française. Le duc de Montfort avait épousé, en 1694, Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, fille du marquis de Dangeau, morte en 1718. Il en eut Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes, et Paul d'Albert, cardinal de Luynes, qui suivent. L. D.

LUYNES (CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, duc DE) naquit à Paris le 30 juillet 1695. Il était le fils aîné d'Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, et de Marie-Jeanne de Courcillon, fille du marquis de Dangeau. Son père ayant été tué en 1704 devant Landau, il fut élevé par son grand-père le duc de Chevreuse, l'ami de Fénelon. Il épousa en 1710 mademoiselle de Neufchâtel, de la mai-

(1) Voir sur cette affaire les *Mémoires* de Berwick.

son de Bourbon-Soissons et héritière légitime des principautés de Neufchâtel et de Vallengin. Il commença à servir comme mousquetaire, et fit, sous le maréchal de Villars, la campagne de 1713, et se trouva aux siéges de Landau et de Fribourg. En 1717, le duc de Luynes devint mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom et fit en 1719 la campagne d'Espagne; mais, en 1732, il céda son régiment à son fils le duc de Chevreuse, et depuis lors il n'exerça aucune fonction qui aurait pu lui faire jouer un rôle et le mettre en évidence. La duchesse de Luynes étant morte en 1721, le duc de Luynes épousa en secondes noces, le 13 janvier 1732, Marie Brulart, fille de Nicolas Brulart, premier président au parlement de Bourgogne, laquelle était veuve depuis 1709 du marquis de Charost, tué à Malplaquet. La nouvelle duchesse de Luynes devint dame d'honneur de la reine Marie Leczinska en 1735, et bientôt après son amie la plus dévouée et la plus chère. Ce fut alors que le duc de Luynes, en position de voir et de savoir beaucoup de choses, commença à rédiger, sous forme de journal, des *Mémoires sur la cour de Louis XV* et l'histoire de son temps. Ce précieux document, que l'on imprime en ce moment (1), commence en décembre 1735 et finit en octobre 1758, peu de temps avant la mort de son auteur. Écrits au moment même des événements, jour par jour, avec l'exactitude la plus scrupuleuse et d'après les meilleures informations, les *Mémoires du duc de Luynes* seront une des sources les plus utiles pour l'histoire encore si peu connue du règne de Louis XV. Le duc de Luynes était d'une piété très-sévère; il vivait en dehors des plaisirs et des désordres de la cour, occupé surtout de l'étude de l'histoire. Ses principaux amis furent le président Hénault et le duc de St-Simon, sur lequel il nous a laissé de curieux renseignements. Il faisait partie, avec sa femme et son frère le cardinal de Luynes, de la société intime de la reine, qui les appelait « ses honnêtes « gens »; le président Hénault et la duchesse de Villars appartenaient aussi à ce petit groupe, fort isolé par sa vertu au milieu de la cour de Louis XV. Le duc de Luynes fut nommé chevalier de l'ordre du St-Esprit en 1748 et mourut au château de Dampierre le 2 novembre 1758, âgé de 63 ans. « Il manque bien à la cour, à ses amis, aux pauvres « et à tous les gens de bien, » écrivait alors le président Hénault dans ses *Mémoires*. La duchesse de Luynes mourut en 1763, âgée de 79 ans. L. D.

LUYNES (PAUL D'ALBERT DE), appelé le cardinal de Luynes, frère cadet du précédent, naquit à Versailles le 5 janvier 1703. Il porta d'abord le nom de comte de Montfort; il put, au sortir de l'enfance, jouir quelque temps des exemples et des leçons de son vertueux aïeul et de l'illustre prélat qui lui était si tendrement uni; et lorsqu'il les eut perdus, il trouva dans la duchesse de Chevreuse, sa grand'mère, les conseils dont sa jeunesse avait besoin et un modèle de piété et de charité. Toute sa vie il parla avec enthousiasme de son maître et de son modèle l'archevêque de Cambrai. Le comte de Montfort entra dans la carrière des armes; mais bientôt sa religion fut mise à une épreuve difficile. Il refusa un duel (1) et quitta une profession dangereuse pour une vocation à laquelle des inclinations douces et pieuses semblaient l'avoir préparé. Etant entré au séminaire, il prit successivement les ordres et fut nommé en 1727 à l'abbaye de Cérisy, et en 1729 à l'évêché de Bayeux : il fut sacré le 25 septembre de cette année. Son prédécesseur dans le siége qu'il venait occuper, M. de Lorraine, avait favorisé imprudemment le parti de l'appel, quoiqu'il ne fût point appelant lui-même. De Luynes suivit une route différente et eut à cet égard quelques obstacles à vaincre en arrivant dans son diocèse. Il usa de douceur pour ramener les opposants; et comme il ne manquait ni d'instruction ni de facilité à s'énoncer, il réussit auprès de plusieurs. Il tint de fréquents synodes, procura des missions à son diocèse et prêcha en plusieurs occasions importantes. Le 11 juin 1752 il signa, avec vingt autres évêques, des représentations au roi contre les arrêts du parlement relativement aux refus de sacrements. Le 18 août 1753, il fut nommé à l'archevêché de Sens, vacant par la mort de M. Languet; et l'année suivante, il fit partie d'une assemblée d'évêques tenue à Paris pour l'examen du livre de Berruyer. Le prélat fut aussi membre des assemblées ordinaires du clergé, en 1745 et en 1755; et dans cette dernière, il fut du parti dit des *feuillants* (voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du 18e siècle*). Dans les assemblées provinciales de 1755, de 1758 et de 1760, il se prononça très-fortement en faveur des droits de l'Église et contre les entreprises de la magistrature. Le 5 avril 1756, Benoît XIV le déclara cardinal sur la présentation de Jacques III, la cour de Rome ayant conservé aux Stuarts proscrits la faculté de présenter un sujet pour le cardinalat avec les autres couronnes. Le cardinal de Luynes assista aux trois conclaves de 1758, de 1769 et de 1774, et reçut le titre presbytéral de St-Thomas *in Parione*. Ce fut chez lui que se tint, en 1761, l'assemblée des évêques appelés par le roi à délibérer sur l'affaire des jésuites, et il souscrivit le premier l'*Avis* rendu pour leur défense, et qui fut imprimé dans le temps, 56 pages in-12. On lui attribue aussi une lettre écrite au pape, en 1764, en faveur des jésuites et de l'archevêque de Paris. Il adhéra aux actes de l'as-

(1) *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, 1735-1758, publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes par L. Dussieux et E. Soulié. — Ces *Mémoires* formeront environ 16 volumes in-8°.

(1) Sa mère (Jeanne de Courcillon, duchesse de Luynes) l'obligea à opter entre le duel et les ordres; le comte de Montfort se décida à se faire prêtre, ses principes religieux lui défendant de se battre en duel. L. D.

semblée du clergé de 1765, et ce fut encore chez lui, comme plus ancien cardinal, que se tint, le 1er avril 1767, une réunion d'évêques, où l'on arrêta des représentations contre les arrêts des parlements. Il était premier aumônier de madame la Dauphine, mère de Louis XVI, et honoré des bontés de cette princesse ainsi que de celles de son vertueux époux; il assista ce prince à la mort (en 1765), et fut chargé d'annoncer cette perte à la Dauphine. En 1771, il publia une *Instruction pastorale contre la doctrine des incrédules et portant condamnation du* «Système de la nature». Cette *Instruction*, qui est datée du 20 décembre 1770, forme 125 pages in-12; elle est divisée en 4 parties et destinée à répondre aux principales difficultés des incrédules, et surtout à signaler les pernicieux principes du fameux livre du *Système de la nature*. Le cardinal communiquait en même temps à ses diocésains l'*Avertissement* de l'assemblée du clergé de 1770, et finissait par des exhortations de se tenir en garde contre la séduction des écrits irreligieux. Le cardinal de Luynes était abbé de Corbie depuis 1756, commandeur de l'ordre du St-Esprit depuis 1759 et chef d'une commission extraordinaire du conseil d'Etat pour le soulagement des communautés de religieuses du royaume. Il avait été reçu à l'Académie française en 1744, et il y eut Florian pour successeur. Il fut nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1755, et il méritait cette distinction par son goût pour l'astronomie : il fit à Sens et dans le voisinage, à Fontainebleau et dans son hôtel à Versailles, différentes observations qui sont consignées dans le Recueil de cette société savante de 1761 à 1772. On connaît encore de lui un mémoire sur le mouvement du vif-argent dans les baromètres dont les tubes sont de différents diamètres et chargés par des méthodes différentes, ibid., 1768, p. 247, et la description d'un *Anneau astronomique*, de son invention (dans la *Gnomonique* de dom Bedos). Ce savant prélat mourut à Paris le 21 janvier 1788, étant le premier cardinal de l'ordre des prêtres et doyen des évêques de France. Feller cite son éloge funèbre par l'abbé Le Gris; nous n'avons pu nous le procurer. Il avait eu quelque temps l'abbé d'Espagnac pour grand vicaire, et il le renvoya après l'éclat des liaisons de ce jeune abbé avec les philosophes (*voy.* ESPAGNAC). P—C—T.

LUYNES (MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, duc DE), fils du duc de Luynes Charles-Philippe, appelé d'abord le *comte de Montfort*, puis le DUC DE CHEVREUSE, naquit le 24 avril 1717. En 1732, le 12 mars, il fut nommé capitaine dans le régiment de son père, et le 6 juillet il devint mestre de camp de ce régiment. Il fut pourvu de la charge de mestre de camp général des dragons et nommé brigadier le 9 juin 1736; il devint maréchal de camp en 1743, lieutenant général en 1748, colonel général de dragons en 1754, gouverneur de Paris en 1757, chevalier de l'ordre du St-Esprit en 1759. Le duc de Chevreuse a toujours servi avec grande distinction. Il se fit remarquer par son intelligence et sa bravoure dans la campagne de Bohême (1741-1742), à la prise de Prague, au siége d'Egra, au combat de Sahay, où il fut blessé, pendant la défense de Prague et pendant la fameuse retraite de Bohême, où il fit presque toujours l'arrière-garde. Lorsque l'armée française dut évacuer Prague, le duc de Chevreuse vendit sa vaisselle pour remonter les dragons. Ce ne fut pas la seule fois que le duc de Chevreuse, le gouvernement ne payant pas la solde des troupes, paya ses dragons pour maintenir la discipline parmi eux; de pareils sacrifices l'obligèrent à contracter d'énormes dettes, et ayant dépensé en une seule campagne 1 million 200,000 livres, il vendit, en 1746, l'hôtel de Longueville, à Paris, pour remettre l'ordre dans ses affaires, fort dérangées par sa patriotique générosité. En 1743, il fut blessé à Dettingen. De 1744 à 1748, il se trouva au siége de Tournai et à Fontenoy, à l'escalade de Gand, à la bataille de Raucoux, aux siéges de Namur, de Bruxelles et de Berg-op-Zoom, où il se distingua particulièrement par sa belle défense du poste de Woude, dans le combat de nuit du 9 au 10 août 1747; en 1748, enfin, il fut au siége de Maëstricht. Dix ans après, dans la guerre de Sept ans, le duc de Chevreuse se trouva à la bataille d'Hastembeck et s'empara de Hanovre (1757). Il fut aussi à la bataille de Crevelt (1758). La même année, à Soëst, il résista avec 4,000 hommes au prince Ferdinand de Brunswick qui l'attaquait avec 20,000 hommes, suivis de toute son armée, dans l'espérance d'enlever le petit corps du duc de Chevreuse, qui couvrait l'armée française; par une retraite hardie, il rejoignit l'armée et fit échouer les projets de Ferdinand. En 1759, il bloquait Lipstadt, lorsque la perte de la bataille de Minden l'obligea à battre en retraite; il évacua ses hôpitaux, ses magasins, fit plusieurs marches forcées et savantes, et parvint à sauver sa division en se réunissant, à Paderborn, à celle du marquis d'Armentières. Les archives du château de Dampierre renferment un grand nombre de lettres et de mémoires militaires du duc de Chevreuse qui prouvent combien il avait sérieusement étudié les diverses parties du métier, et combien il se séparait, par ses connaissances positives et la conservation des vertus militaires, de la triste école de certains généraux de Louis XV. On peut s'étonner et regretter que le duc de Chevreuse n'ait pas été fait maréchal de France. Il mourut le 8 octobre 1771. Il épousa en premières noces, le 22 janvier 1735, *Thérèse-Pélagie d'Albert de Grimberghen*, morte en 1736; en secondes noces, le 27 avril 1738, *Henriette-Nicole d'Egmont Pignatelli*. Cette duchesse de Chevreuse était une femme de grande vertu et de beaucoup de savoir; elle composa en

1751, pour l'éducation de son fils le comte de Dunois, mort à 18 ans, en 1758, un cours de rhétorique et de philosophie (*Manuscrit des archives de Dampierre*), remarquable par le style, l'érudition et la méthode (1). L. D.

LUYNES (LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE D'ALBERT, duc DE), appelé le DUC DE LUYNES, fils du précédent, naquit le 4 novembre 1748. Il était colonel général au moment de la révolution, et se démit alors de cette charge. Il présida les états provinciaux de Touraine, et fut élu par la noblesse de cette province député aux états généraux. Le duc de Luynes était partisan d'une monarchie constitutionnelle; il partageait les opinions de la partie libérale de la noblesse et vota avec la majorité de l'assemblée. Il n'émigra pas; il se retira à Dampierre en 1792; cependant, en 1794, il fut arrêté et emprisonné rue de Lourcine avec la duchesse de Luynes et sa fille (madame la vicomtesse de Montmorency). Ils ne durent leur salut qu'au 9 thermidor. En 1803, le duc de Luynes fut nommé sénateur. Il mourut le 20 mai 1807. Il avait épousé, le 19 avril 1768, Guyonne-Elisabeth-Josèphe de Montmorency-Laval, fille du maréchal de Laval, née le 14 février 1755. La duchesse de Luynes fut dame du palais de la reine Marie-Antoinette. Ses opinions étaient libérales, comme celles de son mari, et on la vit, en compagnie de plusieurs dames, prendre part, avec une brouette d'acajou, aux travaux de terrassements exécutés au Champ de Mars pour la grande fête de la fédération. C'était une femme supérieure, d'une grande intelligence, de beaucoup d'esprit et de cœur; son caractère était viril et original (2); ses traits étaient durs, irréguliers et masculins, comme le son de sa voix. Elle était très-instruite en histoire et en littérature. Elle avait au château de Dampierre une presse où elle imprima elle-même plusieurs ouvrages, encore fort recherchés des bibliophiles. Les ouvrages qu'elle a imprimés sont : *Traduction interlinéaire de la vie de Robinson*, 2 vol. in-8°; elle avait fait elle-même cette traduction, d'après la méthode de Dumarsais, pour l'instruction de son fils. — *Traduction du Spectateur:* la traduction est également son ouvrage (cette traduction est inachevée). — *Histoire de la vie et de la mort tragique de Vittoria Accorambona, duchesse de Bracciano*, pet. in-4° de 80 p., an 8. — *La vie de Marie Hautefort, duchesse de Schomberg, etc., par une de ses amies, ouvrage imprimé pour la première fois par G. E. J. M. A. L., sur un manuscrit tiré de la bibliothèque de M. Beaucousin*, pet. in-4° de 77 p. — Grand nombre de pièces détachées, en vers et en prose; la *Capricieuse*, comédie, etc. La duchesse de Luynes accompagna sa belle-fille, la duchesse de Chevreuse, dans son exil à Tours, à Caen et à Lyon, et la veilla pendant sa maladie « avec une « tendresse idolâtre ». Elle mourut en 1830. — Leur fils fut *Charles-Marie-Paul-André d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse*, appelé le DUC DE CHEVREUSE, né le 16 octobre 1783. Il fut nommé pair de France en 1814 et chevalier des ordres en 1825. En 1830, il refusa de prêter serment au nouveau gouvernement et fut rayé de la liste des pairs. Il mourut à Dampierre le 20 mars 1839. Le 23 janvier 1802, il avait épousé *Françoise-Marie-Félicité-Ermessinde de Narbonne-Pelet* (1), née à Paris le 15 janvier 1785, morte à Lyon le 6 juillet 1813 (*voy.* CHEVREUSE). Leur fils, le duc de Luynes actuel, *Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse*, appelé le DUC DE LUYNES, est né le 15 décembre 1802. L. D.

LUZ (LOUIS), théologien protestant, plus connu sous son nom latin *Lucius*, naquit à Bâle en 1577. Son père, diacre à l'église de St-Pierre et ensuite pasteur à Mulhouse, lui enseigna les éléments du latin et du grec. Louis suivit avec distinction les cours académiques; il remplaça, pendant quelque temps, Jean Buxtorf, dans sa chaire d'hébreu en 1598, et fut appelé à Durlach en 1600, pour exercer en même temps les fonctions du ministère évangélique et de l'enseignement. Il n'y séjourna que peu de temps, occupa divers emplois en différentes villes, jusqu'en 1611 qu'il fut nommé professeur de logique à l'université de Bâle. Il y enseigna aussi le grec, obtint en 1619 un congé pour aller, à la sollicitation du prince d'Anhalt, fonder ou établir sur un meilleur pied le gymnase de Cœthen, et il parcourut à cette occasion la Hollande et toute l'Allemagne protestante; il vint ensuite reprendre ses paisibles fonctions, et mourut le 10 juin 1642. Parmi ses nombreux ouvrages dont l'*Athenæ Rauricæ* donne la liste, au nombre de trente-six, et presque tous oubliés depuis longtemps, nous indiquerons : 1° *Compendium theologiæ*, 1598, in-8°; 2° *Novum Testamentum germanice redditum singulari artificio*, 1628; 3° une *Version allemande de l'Ancien Testament*, 1636. Il fit probablement ces deux traductions pour l'usage du peuple de la Souabe et de la Suisse, auquel le haut allemand de la version de Luther n'était pas assez familier. Mais il existait déjà d'autres Bibles calvinistes dans le même dialecte; et celle de Lucius, formant 6 volumes in-4°, fut loin d'avoir le succès de celles de Fischer (*Piscator*) et des théologiens de Zurich, si souvent réimprimées. 4° *Virgilius cum notis variorum*, 1613, in-fol. On y trouve les Commentaires de Servius, de Donat et de Probus, ainsi

(1) *Voy.* sur ces divers personnages le t. 1er des *Mémoires du duc de Luynes*.

(2) Voy. *Souvenirs et correspondance de madame Récamier*, t. 1er, p. 186 et suiv.

(1) Et non pas *Narbonne-Fritzlar*, comme il a été imprimé par erreur au tome 8, page 123. La date de la mort de la duchesse de Chevreuse est également inexacte dans cet article. — *Voy.*, sur la duchesse de Chevreuse, *Souvenirs et correspondance de madame Récamier*, t. 1er, p. 186.

que ceux d'une quinzaine d'interprètes modernes, qui avaient déjà paru dans les éditions données à Bâle en 1561, 1565 et 1586. 5° *Historiæ ecclesiasticæ congestæ per Magdeburgenses, editio emendata*, 1624, 3 vol. in-fol. Cette édition de l'histoire appelée des *Centuriateurs de Magdebourg* (*voy.* FRANCOWITZ) est peu estimée. Les luthériens accusent Luz d'avoir altéré cette histoire dans l'édition de 1624, pour la rendre plus favorable aux réformés ou calvinistes (Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, t. 10, p. 236). 6° *Historie des Ordens der Jesuiter*, 1626, in-4°. Cette Histoire des jésuites, écrite en allemand, est tirée en grande partie de celle qu'Hospinian avait publiée en 1580; mais Lucius, ayant visité en 1603 le collége des jésuites à Ratisbonne, y prit des renseignements particuliers sur leur société. On ne doit pas s'attendre à trouver beaucoup d'impartialité dans un protestant écrivant l'histoire d'un ordre fondé principalement pour combattre les novateurs; aussi les luthériens eux-mêmes conviennent qu'il a quelquefois été trop loin : *Qui auctor vehemens quidem est aliquantulum*, dit Reimmann (*Catalogus bibliothecæ theologicæ systematico-criticus*, p. 39). Lucius en donna l'année suivante une traduction latine : *Historia jesuitica*, in-4° de plus de 700 p. avec fig. (1). 7° *Historia Augustini ex ejus operibus excerpta;* 8° *Lexicon latino-græcum contractum*, 1638, in-8°. Il avait laissé sur sa vie des *Mémoires* qui se conservent encore dans la bibliothèque de Schaffhouse (*voy.* Th. Zwinger, *Oratio funebris in Lud. Lucium prof. Basil.*, 1642, in-4°). — *Jean-Jacques* LUCIUS ou LUZ, licencié en droit, avocat et bibliothécaire de la ville de Francfort-sur-le-Mein, vers le commencement du 18e siècle, a publié le catalogue du trésor littéraire confié à sa garde, sous le titre suivant : *Catalogus bibliothecæ publicæ Mœno-Francofurtensis in decem sectiones ordine alphabetico digestas*, Francfort, 1728, trois parties in-4° de 500, 214 et 450 pages. Les livres y sont classés par ordre de matières et non par formats, comme c'était alors assez généralement l'usage : la dixième section, contenant les manuscrits, est la plus curieuse; et ce catalogue est encore très-bon à consulter, quoique la bibliothèque de Francfort se soit beaucoup enrichie depuis cette époque, particulièrement d'une partie importante des manuscrits d'Uffenbach. Dans la préface, Lucius donne un précieux historique de tout ce qui est relatif à cette bibliothèque : il en faisait espérer une histoire complète, mais il paraît que ce travail n'a pas vu le jour. C. M. P.

LUZAC (ELIE), philosophe et jurisconsulte hollandais, né le 19 octobre 1723, à Noordwick, près de Leyde, d'une famille réfugiée, originaire de Bergerac, étudia la littérature ancienne à Leyde, sous Hemsterhuis, et les sciences mathématiques sous Musschenbroek et Lulofs, avant de s'y livrer à l'étude du droit. Le système philosophique que Wolff venait d'accréditer en Allemagne trouva dans le jeune Luzac un zélé partisan, et lui fit contracter l'habitude de ce raisonnement méthodique et serré qui caractérise ses écrits. En quittant l'académie sans avoir encore pris ses degrés, il se voua à l'état de libraire-imprimeur, et il imprima lui-même, en 1749, sa Dissertation intitulée *Disquisitio politico-moralis : num civis innocens iræ hostis longe potioris juste permitti possit, ut exitium totius civitatis evitetur?* in-8°. Déjà sa profession d'imprimeur l'avait compromis d'une manière sérieuse. L'*Homme-machine* de La Mettrie étant sorti de ses presses, sans nom d'auteur, en 1748, cette publication lui attira des persécutions. Il se défendit dans son *Homme plus que machine*, Londres (Leyde), 1748, et dans son *Essai sur la liberté de produire ses sentiments* (Au pays libre, pour le bien public, avec privilége de tous les véritables philosophes). L'orage s'étant calmé au bout d'un séjour de deux ans que Luzac fit à Gœttingue, il joignit, après son retour, la profession d'avocat à celle d'imprimeur, et publia : *Specimen juris inaugurale, de modo procedendi extra ordinem in causis criminalibus*. Il fut plus avocat consultant que plaidant; et l'on recourait principalement à lui pour des questions de commerce et de droit public. Les états de Hollande délibérèrent, en 1766, sur l'établissement d'une censure de la presse. Un mémoire publié par Luzac détermina le rejet de cette mesure. Il fut question en 1788 du droit de la compagnie des Indes orientales de s'opposer aux entreprises particulières des négociants sur les ports du Bengale et de la côte de Coromandel, occupés par les Anglais. Luzac combattit les prétentions exclusives de la compagnie, et il posa les limites de son octroi, eu égard aux circonstances non moins qu'aux principes. Le poste de greffier de la cour des domaines du stathouder ayant été offert à Luzac, il le sollicita et l'obtint pour un de ses amis, préférant pour lui-même l'indépendance et un loisir convenable à ses études favorites. Le premier traité de philosophie que publia Luzac parut à Berlin, 1753, sous ce titre : le *Bonheur, ou Nouveau système de jurisprudence naturelle*. On le dit extrêmement remarquable, mais il est difficile à trouver. En 1756, il mit au jour ses *Recherches sur quelques principes des connaissances humaines*, Gœttingue et Leyde. La grande question de l'origine des idées y est exposée d'une manière lumineuse, et la lecture de cet ouvrage est également faite pour intéresser ceux qui voudront examiner si la nouvelle doctrine du *phénomène* et de la différence entre le monde intelligible et le monde sensible appartient exclusivement à Kant. En 1759, Luzac entreprit, en langue hollandaise, la rédaction d'une feuille périodique destinée à rendre compte des ou-

(1) C'est par erreur que Rotermund date cette traduction de 1727.

vrages qui s'imprimaient, tant en Hollande que dans l'étranger. Ce journal (intitulé *Nederlandsche Letter-courant*) avait pour devise : *Nec temere nec timide :* il paraissait deux fois par semaine; et, continué jusqu'à la fin de 1763, il forme une collection de 40 volumes. Luzac a fourni, depuis, des articles à la *Bibliothèque impartiale* et à la *Bibliothèque des sciences*, journaux français publiés en Hollande. C'est à lui que sont dues les *Remarques philosophiques et politiques d'un anonyme sur* « l'Esprit des lois », dans l'édition des *Œuvres de Montesquieu*, Amsterdam et Leipsick, 1765, 6 vol. in-12. Admirateur du génie de l'illustre président, il regrette de le voir livré à une recherche d'esprit et à un goût pour l'antithèse peu dignes de lui et peu compatibles avec la gravité de son sujet. Les paradoxes de J.-J. Rousseau furent jugés bien plus sévèrement encore par notre auteur, dans la *Lettre anonyme à M. J.-J. Rousseau*, Paris, 1766, et dans sa *seconde Lettre*, ibid., 1767. La doctrine du *Sens moral*, telle que l'enseignaient les Anglais Shaftesbury, Hutcheson, Fordyce, trouva en Luzac un ardent antagoniste. Dès 1761, il avait développé ses idées sur les principes moraux dans un *Mémoire sur le perfectionnement de la morale par la révélation*, imprimé à Leyde dans le 1er volume des Mémoires du *Legs de Stolp ;* et, dix ans après, il remania cette matière dans la *Correspondance* (hollandaise) *de Philagathos et de Philalèthes, sur la doctrine du Sens moral*, Utrecht, 1771, in-8°. En 1772, il donna en français ses *Institutions du droit de la nature et des gens*, de Wolff : ses additions et ses notes ont rendu ce livre vraiment classique. Il voulait renchérir sur Wolff, en réunissant dans un vaste cadre tous les éléments de sa philosophie et les principaux développements dont il la jugeait susceptible ; mais cet ouvrage n'a paru que partiellement, sous ce titre : *Du droit naturel, civil et politique, en forme d'entretiens*, Amsterdam, 1802. Il est à désirer que la continuation ne demeure pas inédite. Lorsque le temps vint où des agitations politiques et la manie révolutionnaire succédèrent en Hollande aux discussions théorétiques, qui l'avaient peut-être hâté, Luzac ne se montra point dans le rang des novateurs, et il s'efforça de faire entendre la voix de la sagesse et de la modération. Tel fut le but de ses *Annales belgiques*, qui parurent, en hollandais, de 1772 à 1776, et qui forment 15 volumes in-12. Ce n'était pas le moyen de se populariser; et il ne tarda pas à voir son nom journellement déchiré dans les plus virulentes diatribes. La qualification d'orangiste, opposée à celle de *patriote*, était alors de toutes la plus odieuse. Luzac ne pensait pas que le *stathoudérat* fût incompatible avec la liberté publique : il n'en fallait pas davantage pour qu'il se vît en butte à toute la haine de l'esprit de parti, ordinairement non moins aveugle qu'injuste. Il publia cependant encore un grand ouvrage étranger à ces querelles, qui même n'ont été portées que postérieurement à leur plus haut degré d'exaltation. Cet ouvrage, intitulé la *Richesse de la Hollande*, parut d'abord en français, en 2 volumes in-8°, 1778 ; l'auteur en soigna lui-même la traduction hollandaise, et l'enrichit de plusieurs améliorations importantes, Leyde, 1780, 4 vol. in-8°. C'est une histoire du commerce hollandais, où la théorie et la pratique sont également lumineuses. Un livre d'*Accarius de Sérionne*, imprimé à Amsterdam, 1765, 3 vol. in-12, sous le titre de *Commerce de la Hollande*, a servi de base à celui de Luzac, qui jugea que cette production laissait trop à désirer. Luzac continua de s'opposer au torrent révolutionnaire dans ses *Lettres candides de Regnier Vryaard*, Deventer et Zwoll, 1781-1784, 4 vol. in-8°, et dans son *Spectateur patriote*, 1784-1790, l'un et l'autre en hollandais. Une *Lettre sur le danger de changer la constitution d'un gouvernement* fut son dernier effort dans une lutte que les circonstances rendaient malheureusement trop inégale. Il vécut assez pour voir consommer la ruine d'une constitution qu'il avait défendue avec courage, et il mourut à Leyde dans le courant de l'année 1796. Le professeur Henri-Constantin Cras, d'Amsterdam, lui a consacré un excellent morceau de biographie dans le *Magasin encyclopédique* du mois d'août 1813. L'auteur de cet article n'a eu rien de mieux à faire que de le prendre pour guide. M—ON.

LUZAC (ETIENNE), né à Leyde en 1706, et mort dans la même ville le 9 janvier 1787, était oncle du précédent, et a mérité que son nom fût transmis à la postérité comme celui d'un des publicistes les plus distingués de son temps. Il s'est montré tel par une feuille périodique intitulée *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, mais vulgairement connue sous le nom de *Gazette de Leyde ;* précieux recueil pour l'histoire du dernier siècle, et modèle d'exactitude, de véracité, de sagesse, unique peut-être en son genre. Etienne Luzac s'était voué d'abord à l'état ecclésiastique; mais ayant, comme son contemporain Boerhaave, changé d'avis, il s'associa à son frère aîné, Jean Luzac, imprimeur-libraire à Leyde, longtemps avant Elie. Il se chargea en même temps de la rédaction de la *Gazette*, qui existait sous le nom d'Antoine de la Font, et dont en 1738 il devint propriétaire. Unis d'affection et d'intérêts, les deux frères, chargés l'un de la rédaction, l'autre des soins typographiques et du débit, administrèrent dans la plus constante harmonie cet utile établissement. Etienne, mort célibataire, le transmit à ses neveux, Jean à ses fils; et la puissance arbitraire de Napoléon a pu seule opérer la chute de cette feuille. M—ON.

LUZAC (JEAN), philologue, avocat et publiciste distingué, était neveu d'Étienne et fils de Jean. Né à Leyde le 2 août 1746, il montra dès sa pre-

mière jeunesse des dispositions peu communes pour les sciences. Steenstra, lecteur de mathématiques à Leyde, en lui confiant dans l'âge le plus tendre la correction des épreuves de ses *Eléments de géométrie*, eut lieu de s'étonner de son exactitude et de sa sagacité. Les occupations de la maison paternelle formèrent de bonne heure Jean Luzac à cette science qu'on a depuis réduite en système sous le nom de statistique. Au sortir de ses classes, il acheva d'étudier le latin et le grec sous les deux illustres coryphées Valckenaer et Ruhnkenius; et il ne fut pas moins heureux en maîtres pour toutes les parties de la jurisprudence. Il prit ses degrés en droit en 1768, et publia à cette occasion *Specimen academicum, exhibens observationes nonnullas apologeticas pro jureconsultis romanis ad locum Ciceronis pro Murœna* 11-13, in-4°. L'académie de Groningue lui offrit peu de temps après une chaire de grec, et l'université de Leyde, deux ans plus tard, celle de droit; mais il crut devoir refuser l'une et l'autre proposition : il préféra aller à la Haye se former au barreau. Après quatre ans de pratique, il revint à Leyde en 1772, et allia la profession d'avocat à celle de collaborateur de la *Gazette*, dont la rédaction lui fut exclusivement dévolue en 1775. Ce travail assujettissant ne l'empêchait pas de s'occuper avec passion de la littérature ancienne : la poésie latine était sa récréation favorite. Il correspondait en même temps avec les personnages les plus distingués. L'empereur Léopold, le roi de Pologne Stanislas Poniatowski, des hommes d'État tels que Hertzberg et Dohm, les fondateurs de la liberté américaine, Washington, Adams, Jefferson, le comblèrent des marques de bienveillance les plus flatteuses. Dans une vie aussi remplie, il osa se charger encore, en 1785, de la chaire de grec, laissée vacante à Leyde par Valckenaer, son parent (1) et son maître; et il en prit possession par un très-beau discours *sur l'érudition, considérée comme la mère nourricière des vertus civiles, dans un Etat libre*. Luzac ne demeura pas au-dessous d'une entreprise non moins difficile qu'honorable. A ses leçons publiques il en joignait de particulières en faveur de ceux de ses élèves chez lesquels il remarquait des dispositions supérieures. Il leur faisait soutenir de savantes thèses ou dissertations de sa composition, celles *De ostracismo Atheniensium*, et ses *Exercitationum academicarum specimen* 1, 2 et 3, Leyde, 1792 et 1793 (2), en font foi. En résignant, en 1795, le rectorat de l'université de Leyde, fonction annuelle dont il avait été chargé à son tour, il prononça une harangue remarquable : *De Socrate cive*. Il la mit au jour accompagnée de notes pleines d'érudition et de sagacité, qualités trop rarement réunies, et il la dédia à son illustre ami John Adams, qui faisait étudier à Leyde son fils aîné sous les auspices de l'auteur. Cette dédicace est elle-même un chef-d'œuvre, et elle offre la preuve de l'intérêt actif que prenait Luzac à la cause des Anglo-Américains, qui fixait alors l'attention universelle. Peu après, il donna lui-même une traduction hollandaise de ce discours, traduction qu'il enrichit de plusieurs observations nouvelles et dont il s'est fait une 2e édition en 1795. Les temps devenaient de plus en plus difficiles en Hollande comme ailleurs. Le gouvernement recourut plus d'une fois aux lumières et à la prudence de Luzac. Mais celui-ci ne put échapper aux suites d'un bouleversement universel. L'ami de la liberté le plus vrai, le plus éclairé, se vit en butte aux dénigrements des novateurs. Son enseignement de l'histoire de Hollande, enseignement que, comme Valckenaer, son prédécesseur, il réunissait à celui du grec, en fournit le prétexte. Il fut dépouillé de cette partie de ses attributions en 1796; mais on lui laissait la littérature grecque. Luzac refusa de consentir à ce morcellement de ses fonctions. Il fut donc suspendu tout à fait; et il nous a laissé l'histoire de cet odieux procès dans un recueil de pièces en langue hollandaise qui y sont relatives. Enfin, en 1802, il recouvra sa place, avec augmentation de ses anciens honoraires et extension de ses attributions. Washington lui écrivait avant sa réhabilitation : « Dans des « temps de troubles, pendant que les passions « s'agitent, la raison, incapable de résister à la « tourmente, se voit entraînée quelquefois dans « les plus déplorables extrêmes. Mais les passions « cessent-elles de fermenter, la sagesse a-t-elle « recouvré son ascendant, l'homme qui agit par » principe, l'homme qui ne se détourna jamais « du chemin de la vérité, de la modération, de « la justice ne peut manquer de triompher avec « elles. Je me tiens assuré que tel sera votre « sort, s'il ne l'est déjà. L'Amérique a de grandes « obligations aux écrits et à la conduite d'hom« mes tels que vous. » Un semblable suffrage devait consoler Luzac de bien des injustices et le venger de bien des intrigues. Il éprouva sans doute ce sentiment; toutefois il s'affecta de ses chagrins. Antérieurement à la disgrâce dont nous parlons, Luzac, eu égard au surcroît de ses occupations, s'était donné des collaborateurs pour la rédaction de sa *Gazette*. Celui qui lui fut le plus utile, sous ce rapport, a sans doute été M. Cérisier, auteur d'une *Histoire de Hollande*. La rédaction de cet estimable journal ayant été interdite à son auteur en 1798, Luzac s'en détacha tout à fait deux ans après. Il

(1) Son père avait épousé la fille d'Isaac Valckenaer, oncle du grand helléniste et éditeur de *Ciceronis epistolæ ad diversos*. Son frère a épousé la fille du même coryphée de la littérature grecque, et il en a eu Louis-Caspar Luzac, avocat à Leyde et auteur d'une savante dissertation : *De Quinto Hortensio, oratore, Ciceronis æmulo*, Leyde, 1810, in-4°.

(2) *Observationes in Euripidis maxime Hippolytum exercitationum academicarum specimen* · 1. *Defend. Abr. Blusse*, 1792, in 8° de 58 pages. — *Observationes in loca veterum, præsipue quæ sunt de vindicta divina*. specim. 2. *Def. Janust. Brink*, in-8° de 126 pages. — *Id. specim.* 3. *Def. Jac. Schultens*, 1793, in-8° de 196 pages.

eut ainsi le loisir de se livrer avec une nouvelle ardeur à ses travaux littéraires. Il s'occupa de ses *Lectiones Atticæ*, savante apologie de Socrate contre l'accusation de bigamie dont on a flétri sa mémoire. Ce plaidoyer, très-étendu, est en son genre un morceau unique : nous en devons à un des disciples de l'auteur, M. Sluiter, professeur de grec à Leyde, la publication posthume, Leyde, 1809, in-4°. Dans la même année, on fut redevable à Luzac des *Callimachi Elegiarum fragmenta*, recueillis par Louis-Gaspar Valckenaer, et qui méritaient un éditeur aussi distingué, Leyde, 1 vol. in-8°. En 1806, il avait déjà enrichi la république des lettres d'une autre production inédite de Valckenaer, sa *Diatribe de Aristobulo judæo, philosopho peripatetico Alexandrino*, in-4°. Il avait communiqué à son disciple M. Sluiter, pour ses *Lectiones Andocideæ*, des observations inédites de Valckenaer et quelques-unes de son propre fond sur l'orateur grec objet de cet ouvrage. D'autres manuscrits de Valckenaer allaient encore devoir le jour à Luzac, lorsque la plus affreuse catastrophe mit prématurément un terme à une aussi utile carrière. Il fut enlevé en l'air et mis en pièces par l'effet de l'explosion d'un bateau chargé de poudre, qui, le 12 janvier 1807, couvrit la ville de Leyde de ruines et de deuil. Tous les amis de la science et de la vertu lui donnèrent de justes regrets. Son collègue, le professeur Siegenbeek, lui a consacré une notice biographique où nous avons puisé les matériaux de cet article. M—on.

LUZAN (Ignace), écrivain espagnol, né à Saragosse en 1693, fit d'excellentes études aux universités d'Alcala et de Salamanque, et acquit bientôt par ses talents une grande réputation. Dans les guerres de la Succession, il se montra constamment fidèle au parti de Philippe V, jouit ensuite de la bienveillance de ce monarque, et fut successivement conseiller d'État, contrôleur des monnaies et ministre du commerce. Il avait une vaste érudition, et il était également versé dans les lettres et dans les arts : aussi fut-il en même temps membre des académies royale et d'histoire, et honoraire de celles de peinture, de sculpture et d'architecture. Luzan, nourri de la lecture des classiques anciens et modernes, s'aperçut aisément que le mauvais goût et le clinquant, introduits par Gongora, régnaient encore ; il résolut de chercher à l'extirper, et composa dans ce but sa célèbre Poétique sous ce titre : *la Poetica o reglas de la poesia en general ; y de la principales especies, por don Ignacio de Luzan Claramunt de Suelres y Gurrea*, Saragosse, 1737, in-fol. de 503 pages. Cet ouvrage a été augmenté et réimprimé à Madrid, Sancha, 1783, 2 vol. in-8°. « C'est un livre, dit Bouterwek, « plein de bon sens et d'érudition, très-détaillé, « parce que le premier besoin de l'auteur était de « se faire comprendre, mais sans inutilités, et « écrit avec autant de simplicité que d'élé« gance, etc. » Luzan ne se borne pas, dans le cours de son ouvrage, à rapporter les plus beaux passages de Boscan, Garcilaso, Ercilla, Villegas, Herrera ; il s'appuie souvent aussi de l'autorité de Rapin, Corneille, Crousaz, Lami, madame Dacier, ainsi que de Muratori, Gravina et autres écrivains étrangers. Son livre fit un grand bruit en Espagne, et, malgré les clameurs des gongoristes, qui donnaient à l'auteur le nom de *pédant*, il triompha de toutes les critiques, et il est cité après Boscan, Garcilaso et leurs imitateurs, comme celui qui a le plus contribué à bannir le mauvais goût de la littérature espagnole. La réforme littéraire devint presque aussitôt générale, et l'on vit en peu de temps paraître de bons ouvrages, parmi lesquels on cite les deux tragédies (*Virginie* et *Ataulpho*) de don Augustin Montiano y Luyando. Luzan a laissé plusieurs poésies : 1° un poëme sur la peinture, en octaves, lu à la première séance publique de l'académie de peinture, sculpture et architecture de Madrid, le 13 juin 1752 ; 2° un autre poëme très-joli intitulé le *Jugement de Pâris ;* 3° des odes, dont deux sur la remise de la forteresse d'Oran ; 4° des imitations de Sapho, Anacréon et autres poëtes grecs. Ces divers ouvrages furent publiés en 1760, c'est-à-dire six ans après sa mort, arrivée le 14 mai 1754. On remarque dans les vers de Luzan, comme dans ceux de Boileau, le poëte correct, élégant, l'homme enfin qui sait à la fois donner des préceptes et les observer. B—s.

LUZARCHES ou LUSARCHE (Robert de), appelé ainsi du bourg de l'Ile-de-France où il naquit, architecte distingué dans le genre gothique, florissait dès le temps de Philippe-Auguste. Il n'est pas sans vraisemblance qu'il aurait été employé aux constructions ordonnées par ce prince pour l'embellissement de Paris, agrandi sous son règne ; et il a pu de même avoir quelque part aux travaux de la cathédrale de Paris, ou au plan de l'église de Beauvais, dont on a comparé le chœur à la nef de l'église d'Amiens. Ce qui est constant, c'est que l'ancienne cathédrale d'Amiens, où le siége épiscopal avait été transféré de l'église de St-Firmin le Confesseur, ayant été incendiée en 1218, Évrard de Fouilloy, évêque de cette ville, jeta les fondements de la nouvelle cathédrale en 1220, d'après le plan de Robert de Luzarches. Elle fut continuée, sous Geofroi, successeur d'Évrard, par le même architecte ; et, après la mort de celui-ci, dont on ignore l'époque précise, elle fut élevée jusqu'à la voûte par Thomas de Cormont, comme le témoigne l'épitaphe de Geofroi, mort en 1236, *quo sedes Ambianensis crevit in cœlos aucta*. Mais ce fut sous l'évêque Bernard d'Abbeville, vers la fin du règne de St-Louis, en 1269, que l'édifice fut achevé par Regnault, fils de Thomas, à l'exception des deux tours qui flanquent le portail, et qui ne furent élevées que cent ans après. On voit l'effigie d'Évrard, le fondateur, et celles de l'architecte Ro-

bert et de ses successeurs, figurées au centre d'un labyrinthe circulaire tracé sur le pavé de la nef, avec une longue inscription rapportée par la Morlière dans les *Antiquités d'Amiens*. L'unité de plan de cette belle cathédrale n'a point été altérée par les successeurs du premier architecte, comme on pourrait croire que cela est arrivé à Notre-Dame de Paris, interrompue par de longs intervalles de temps dans sa construction, et dont le chœur et la nef ne gardent pas entre eux le même alignement. La cathédrale d'Amiens n'offre ni le gothique simple et nu des églises du temps qui précède les premières croisades, tel que celui de l'église de Chartres, construite sous le roi Robert, ni le gothique mêlé d'antique du temps de la renaissance de l'art, comme à St-Eustache de Paris (1). Tandis qu'en Italie le mélange du goût grec et du goût arabe produisait une architecture composée de colonnes d'un module exagéré ou diminué, et surchargée d'ornements capricieux et bizarres (2), le genre gothique, en France, par la combinaison de l'architecture des Goths et des Arabes, avait passé, du goût pesant et grossier, au goût léger et délicat. Dans l'église d'Amiens, entre autres, des piliers d'un seul jet, à baguettes et à filets carrés alternativement, soutiennent des voûtes terminées en ogive dont les arceaux se croisent diagonalement. Pour donner une idée des dimensions relatives de l'édifice, l'église a, en totalité, environ 70 toises de longueur. La nef et le chœur en ont à peu près, l'une 36, l'autre 24, et la croisée 30, sur une hauteur de 22 toises et une largeur de plus de 7. Cette largeur, un peu moindre que celle de la nef de Chartres, est plus grande que celle de Paris, qui, à raison du peu de hauteur des ailes, paraît plus élevée qu'elle n'est en effet. Les arcades des ailes de la cathédrale d'Amiens ont environ 10 toises de haut sous clef, et elles ont au moins 3 toises d'ouverture. Ces ailes règnent au pourtour de la nef, de la croisée et du chœur, et sont accompagnées de chapelles hors d'œuvre. Cette disposition donne un plan élevé et profond, qui n'est ni long ni étroit. Il en résulte que l'œil découvre sans peine, du point de vue de l'entrée principale, les percées des arcades, le prolongement des ailes, l'étendue de la croisée : les piliers se dégagent, les galeries coupent les masses et allégent les voûtes latérales, les grandes voûtes s'élancent, les lumières supérieures n'y combattent point celles des parties inférieures; la nef et le chœur n'y sont point éclairés aux dépens des ailes, comme dans d'autres cathédrales, celle de Paris pàr exemple, où, pour donner plus de hauteur et d'espace aux galeries, il a fallu faire des bas-côtés vraiment écrasés et lourds. Enfin la légèreté et la hardiesse de la construction, qui n'est surpassée à cet égard en petit que par celle de la Ste-Chapelle de Paris, ne nuisent point à la force et à la solidité de l'édifice : après plus de six cents ans révolus, il atteste encore le génie de l'architecte Robert de Luzarches, et la majesté imposante de l'église d'Amiens, modèle de grandeur et de proportion supérieur à tout ce qui a été fait en ce genre d'architecture. Nous ne parlerons pas des descriptions de cette cathédrale, qui concernent plus le décorateur que l'architecte. Nous nous bornons à nommer ici quelques poëtes du pays qui l'ont célébrée. Henri Quignon, dans une ode publiée à Amiens en 1619, en parlant de son élévation, vante :

Ses hautes colonnes menues
Portant son chef jusques aux nues.

Et Louis Caustier, dans une épître en vers latins, ibid., 1695, exprime la justesse des proportions de cette église par ce vers :

Fabrica nil demi patitur, nec sustinet addi.

G—CE.

LUZERNE (DE LA). *Voyez* LA LUZERNE.

LUZERNE (CÉSAR-HENRI, comte DE LA), né à Paris en 1737, était par sa mère neveu de Malesherbes. Après avoir suivi pendant plus de trente ans la carrière militaire et obtenu le grade de lieutenant général, il fut nommé en avril 1786 gouverneur général des Iles sous le vent, et fut appelé au ministère de la marine en octobre 1787. Jusqu'à ce qu'il pût se rendre à Paris, le portefeuille fut confié par intérim au comte de Montmorin, alors ministre des affaires étrangères. Lors du renvoi de Necker (12 juillet 1789), tous les ministres ayant donné leur démission en même temps, le comte de la Luzerne crut devoir donner aussi la sienne; il lui paraissait affreux de rester seul exposé aux attaques d'une faction dominante, qui n'aurait pas manqué de le regarder comme l'auteur du renvoi de ses collègues; et il se serait d'ailleurs trouvé dans une position à ne pouvoir faire rien d'utile pour le service du roi. L'idée d'être confondu avec ceux de ses collègues qui entraînèrent le roi à tant de mesures et d'actes de faiblesse et les éloges de l'assemblée nationale qu'il fut obligé de recevoir avec eux étaient un de ses plus grands chagrins. Aussi, quand il fut rappelé quelques jours après, il ne céda qu'aux instances réitérées de son malheureux maître, dont les expressions touchantes devinrent des ordres. Il

(1) Nos modernes ont encore outré une telle disparate en appliquant à la face antérieure de cette église un frontispice dans le genre tout à fait antique, mais qui, étant resté seulement ébauché, pourra, en vieillissant, se raccorder un peu avec l'intérieur. On a même fait pis encore; chacune des portes latérales du portail n'ayant point été doublée comme les ailes ou bas-côtés de la nef, elles répondent, non aux ouvertures des ailes, mais aux piliers qui les séparent, et qui barrent ainsi l'entrée par un contre-sens étrange et ridicule.

(2) Marchione, architecte et sculpteur d'Arezzo en Toscane, chargé en 1216, par Innocent III, de la construction des églises du St-Esprit et de St-Sylvestre à Rome, se fit surtout remarquer dans ce genre par la construction de l'église de sa ville natale, où des colonnes accouplées ou groupées les unes sur les autres, d'abord grosses, puis menues et torses, ont pour base elles-mêmes des consoles figurant des animaux sculptés avec un soin aussi recherché que singulier.

reprit en conséquence le ministère de la marine, et y fut continuellement en butte aux attaques de plusieurs membres. Le marquis de Gouy-d'Arci surtout le poursuivit avec une grande animosité; il l'accusait d'être l'auteur de la ruine des colonies. La Luzerne se justifia pleinement de ces inculpations; mais il ne put longtemps résister au torrent. Le 19 octobre 1790, M. de Menou ayant fait à l'assemblée, au nom de ses divers comités, un rapport sur la cause de l'insubordination de l'escadre de Brest, et des troubles qui avaient régné dans cette ville, eut l'audace d'en rejeter le blâme sur le comte de la Luzerne et sur les autres ministres; en conséquence il proposa de déclarer qu'ils avaient perdu la confiance de la nation. Le lendemain, la Luzerne fut encore plus vivement attaqué; et quoique le projet de décret n'eût pas été accueilli par l'assemblée, et que le roi lui eût écrit peu de temps auparavant qu'il avait toute sa confiance, le ministre de la marine n'en persista pas moins à abandonner un poste où il ne pouvait plus faire aucun bien, et il envoya sa démission. Louis XVI l'accepta, en témoignant à la Luzerne tous ses regrets, et l'estime que lui avait inspirée son dévouement pour sa personne (1). En 1791 le comte de la Luzerne sortit de France pour assister aux derniers moments de son frère, ambassadeur à Londres à cette époque. Après la mort de ce dernier, il resta encore quelque temps en Angleterre; mais voyant que la révolution faisait chaque jour de nouveaux progrès, il alla s'établir en Autriche, dans la terre de Bernau, près Wells, et y mourut le 24 mars 1799. De la Luzerne était doué d'une grande facilité et d'un caractère studieux; il avait reçu une bonne éducation, dont il avait profité. Il savait à fond plusieurs langues, et a laissé deux traductions de Xénophon : 1° *Retraite des Dix mille*, Paris, 1786, 2 vol. in-12, fig. Il y a eu trois éditions. Lorsque l'auteur fit paraître cette excellente version, il n'avait commencé d'apprendre le grec que depuis huit mois. 2° *Constitution des Athéniens*, brochure in-8°, Londres, 1793. Le traducteur l'a accompagnée de notes fort judicieuses, et qui portent l'empreinte de l'indignation dont l'avaient pénétré les désordres de la révolution française. D—z—s.

LUZERNE (ANNE-CÉSAR DE LA), diplomate français, frère du précédent, naquit à Paris en 1741. Après avoir été élevé à l'école des chevau-légers, il fit plusieurs campagnes en qualité d'aide de camp du duc de Broglie, son parent. A l'époque de la disgrâce de ce maréchal (1762), il fut nommé major général de la cavalerie de l'armée, et, à la paix, colonel des grenadiers de France. Renonçant alors à la carrière des armes, il eut la constance de recommencer ses études; et ses efforts furent couronnés par des succès rapides. Ayant tourné ses vues vers la diplomatie, il fut nommé à la fin de 1776 envoyé extraordinaire auprès de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph (*voy.* BAVIÈRE), dont la mort, arrivée le 30 décembre 1777, faillit embraser l'Europe, à cause des prétentions diverses à sa succession. L'électeur palatin Charles-Théodore vint presque à l'instant pour la recueillir; et sa cour fut remplie de négociations et d'intrigues. L'âge peu avancé du dernier électeur n'avait pas permis de prévoir cette conjoncture extraordinaire; et le ministre de France était sans instructions sur ce point. Il se conduisit dans cette circonstance difficile avec une grande habileté et une rare prudence; il prit tout sur lui, et fut approuvé en tout. Dès l'ouverture des discussions, les fonctions du chevalier de la Luzerne devaient naturellement cesser; cependant il resta encore assez longtemps à Munich pour prendre part aux négociations qui eurent lieu, et dont le résultat fut de consolider sur la tête de l'électeur Charles-Théodore la possession de presque tous les États des deux branches de sa maison. La Luzerne quitta la Bavière le 15 juillet 1778. La conduite qu'il avait tenue dans ce pays fit songer à lui pour une mission non moins importante, celle des États-Unis, où il fut envoyé pour remplacer M. Gérard. Pendant cinq ans, et au milieu des vicissitudes d'une guerre qui ne fut pas toujours heureuse, il lui fallut régler sa conduite d'après son propre jugement, et non sur des instructions que le grand éloignement ne lui permettait ni de demander ni d'attendre. Dès son arrivée à Philadelphie (le 21 septembre 1779), le chevalier de la Luzerne, comme ministre du plus puissant allié de la république naissante, prit une grande influence dans la direction des affaires; et telle fut, par la suite, la confiance du congrès, que ce corps ne voulut traiter que par son entremise avec M. Gardoqui, agent d'Espagne, successeur de don Juan de Miralès. La Luzerne donnait, au reste, le premier aux Américains l'exemple du dévouement et des sacrifices. Au mois de juin 1780, les troupes américaines étant dans le plus grand dénûment, il emprunta, sur sa propre responsabilité et sans attendre les ordres de sa cour, pour subvenir à leurs besoins. Il fit, en outre, un appel au patriotisme des citoyens de Philadelphie, et se mit à la tête des souscripteurs. La Luzerne visita aussi les cantonnements des généraux Washington et Rochambeau, et manqua, durant ce voyage, d'être victime de la trahison d'Arnold. Il était allé d'abord à West-Point, sur les invitations pressantes de ce dernier; et en se rendant à Rhode-Island, il s'arrêta à son habitation de Robinson-House, où il ne passa que la nuit du 23 septembre. C'était dans celle du 25 au 26 que le traître Arnold devait remettre

(1) Le 5 octobre 1790, il donna au roi, de concert avec MM. de la Tour du Pin, alors ministre de la guerre, de Beauvau et de St-Priest, le conseil de quitter Versailles sous l'escorte du régiment de Flandre et des gardes du corps, et de réunir à ce premier noyau les régiments les plus proches.

la forteresse de West-Point au général anglais Clinton, et lui livrer le général en chef des Américains et l'envoyé français dans cette même habitation de Robinson-House (*voy.* ARNOLD). La paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis fut signée le 30 novembre 1782, sans le concours immédiat de la France, quoique le traité d'alliance contînt la condition de ne faire ni paix ni trêve que d'un consentement mutuel. Vergennes, alors ministre des affaires étrangères, ayant eu connaissance de ce traité, donna l'ordre à la Luzerne de ne rien négliger pour faire suspendre la ratification du congrès. Celui-ci réussit complétement, et obtint que le traité entre les plénipotentiaires anglais et américains ne serait ratifié que quand celui de la France serait signé, et que *jusque-là les opérations militaires ne seraient pas ralenties*. On admira la prudence qu'il montra lors de la signature de la paix. Pendant la guerre, les farines et autres produits de la Pensylvanie étaient tombés à la moitié de leur prix. La paix définitive devait soudainement leur rendre leur valeur. Elle n'eut lieu que l'année suivante (1783). Un cutter, fin voilier, en apporta la nouvelle au chevalier de la Luzerne; et le capitaine à qui le secret avait été commandé remit lui-même les dépêches du comte de Vergennes. L'hôtel du ministre français était rempli de curieux; il garda le silence et fit écrire trente billets contenant seulement ces mots : *general peace* (paix générale), *chevalier de la Luzerne*. Ces billets furent à l'instant envoyés au congrès, à la bourse, répandus dans toute la ville; et c'est ainsi qu'il prévint ces spéculations si profitables aux premiers informés, et si ruineuses pour ceux qui sont mal instruits ou le sont trop tard. Lorsqu'il quitta l'Amérique, le congrès rendit à sa conduite le témoignage le plus honorable. Le vertueux Antoine Benezet, quaker distingué, connu par sa haine pour la flatterie (*voy.* BENEZET), lui disait à la même époque : « Ta mémoire nous « sera toujours chère; tu n'as jamais cessé d'être « un ministre de paix parmi nous; tu n'as rien « épargné pour adoucir ce que la guerre a d'in« humain, et pour affranchir de ses calamités « ceux qui n'exercent point la profession des « armes. » La Luzerne intercéda au nom du roi pour Asgil (*voy.* WASHINGTON), et il eut le bonheur de le sauver. Il fut l'ami de Washington, et longtemps après qu'il eut quitté la Pensylvanie, les citoyens de cette république qui, ne devant plus le revoir, n'attendaient rien de lui, donnèrent par un acte de la législature le nom de *Luzerne* à un des onze comtés de l'Etat. Il revint en France après la paix (1783), et passa quelques années au sein de sa famille, pour y rétablir sa santé. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il accepta l'ambassade de Londres (janvier 1788), et resta en Angleterre jusqu'à sa mort, arrivée le 14 septembre 1791. De la Luzerne avait de grandes connaissances en tactique et en diplomatie; son commerce était aimable et facile; et il était plutôt l'ami que le protecteur de ses subordonnés. Doué d'un tact exquis, il sut distinguer MM. Barbé-Marbois, Otto, Laforêt, et fut un des principaux auteurs de la fortune de ces diplomates. D—z—s.

LUZIGNAN. *Voyez* GUI et LUSIGNAN.

LUZZATTO (SIMON), savant rabbin, florissait à Venise vers le milieu du 17e siècle. Bartolocci et Wolf, qui n'avaient pas seulement vu le titre de ses ouvrages, ont défiguré son nom. Nous avons de lui : 1° *Discorso circa lo stato degl' Hebrei, ed in particolar dimoranti nell' inclita città di Venetia, ed è un' appendice al trattato dell' opinioni e dogmi degl' Hebrei d'all' universal non dissonanti, e de' riti loro più principali*, Venise, 1638, in-4°. Cet ouvrage ne nous paraît pas achevé. L'auteur entreprend le dénombrement des juifs; et cependant il avoue qu'il est difficile de le faire avec précision. Le témoignage qu'il rend à la tolérance des catholiques envers sa nation a excité vivement la bile de Basnage. *Voyez* le ch. 28 du liv. IX de son *Histoire des Juifs*. 2° *Socrate, overo dell' humano saper, esercitio serio-giocoso, opera nella quale si demostra quanto sia imbecille l'intendimento humano, mentre non e diretto dalla divina revelatione*, Venise, 1613, in-4°. Ce savant auteur donna son approbation au *Nechalath Tzevi*, du rabbin Tzevi-ben-Joseph. L—B—E.

LUZZATO (PHILOXÈNE), philologue italien d'une famille juive de Padoue, naquit en cette ville en 1829. Il fit ses études sous la direction de son père, savant professeur de l'école rabbinique de Padoue, et s'appliqua surtout à l'étude des langues orientales pour lesquelles il manifesta des dispositions très-précoces. Il étudia l'hébreu, l'héthiopien, le sanscrit, le persan et l'arabe. Il se fit connaître par des *Etudes sur les inscriptions assyriennes* de Persépolis, Hamadan, Van-Khorsabad, in-8°, Padoue, 1850, publiées en français, et dans lesquelles il soutint que les inscriptions cunéiformes assyriennes n'appartiennent pas à une langue sémitique. Venu à Paris en 1852 pour compléter ses recherches, il fut reçu associé de la société des antiquaires de France, dans les *Mémoires* de laquelle il a publié *Notice sur quelques inscriptions hébraïques du 13e siècle découvertes à Paris* (t. 22, 3e série, t. 2). Il a aussi fourni aux *Archives israélites* de M. Cahen un travail curieux sur la *Bible éthiopienne*. De retour dans sa patrie en 1853, mais atteint d'une affection dont il avait pris le germe en France, il fut enlevé après une maladie de plus d'une année, en 1855. Z.

LUZZO (PIERRE), peintre vénitien, surnommé *Zarato, Zarotto* et *Morto da Feltro*, naquit à Feltre vers 1460. Il se rendit fort jeune encore à Rome, où il se fit connaître par son talent pour peindre les grotesques. Il réussit également à Florence et dans d'autres villes d'Italie. Attiré à Venise par la réputation de son école, il mérita d'être associé au Giorgion, dans les peintures que cet habile

maître exécuta au *Fondaco dei Tedeschi* (marché des Allemands), vers l'année 1505. La liaison de Luzzo avec le Giorgion lui fit connaître une femme dont ce dernier était épris. Il parvint à s'en faire aimer, et l'enleva à son rival, qui fut tellement accablé de cette perte, qu'il en mourut. Luzzo se rendit à Feltre, où il peignit pour l'église du St-Esprit un tableau représentant la *Vierge entre St-François et St-Antoine*. Aux Teggie, près Feltre, il peignit à fresque le *Dévouement de Curtius*. Ces tableaux décèlent un dessinateur habile et digne d'être associé au Giorgion. Après avoir cultivé la peinture avec succès, jusqu'à l'âge d'environ quarante ans, il abandonna son art, embrassa l'état militaire; et, ayant obtenu le grade de capitaine, il se rendit à Zara, où il périt dans une émeute, âgé d'environ 45 ans. — *Lorenzo* Luzzo, contemporain et compagnon, d'autres disent domestique du précédent, montra un talent remarquable dans les peintures à fresque qu'il exécuta dans l'église de St-Étienne à Venise. On y reconnaît un artiste habile et plein de science. Il ne se distingua pas moins dans la peinture à l'huile, ainsi que le démontre son tableau du *Martyre de St-Etienne*, dans la même église. Ce tableau, qu'il exécuta en 1511, est recommandable par la correction du dessin, la beauté des formes et la vigueur du coloris. P-s.

LYCOMÈDES, Arcadien, fut contemporain et émule d'Epaminondas. Il est peu question de lui, même dans nos plus volumineuses compilations historiques. Malte-Brun a cherché à réparer ce tort des historiens modernes dans un *Mémoire sur les mœurs et les lois des Arcadiens*, inséré dans les *Nouvelles annales des voyages, de l'histoire et de la géographie*. Lycomèdes était natif de Mantinée, selon Pausanias et Xénophon, ou de Tégée, selon Diodore; mais cette dernière version est la moins vraisemblable. Distingué par sa naissance, puissant par ses richesses, il conçut la noble ambition de relever l'importance de son pays natal, qui, malgré sa nombreuse population et le caractère belliqueux de ses habitants, était réduit à une sorte de nullité politique par la rivalité qui régnait entre ses villes, indépendantes les unes des autres et livrées à des influences étrangères. Mantinée et Tégée prétendaient à la domination : la faction lacédémonienne les exaltait réciproquement, afin d'empêcher l'Arcadie de se confédérer. Pour écarter tous ces éléments de discorde, Lycomèdes engagea ses compatriotes à fonder, d'un commun accord, une nouvelle ville centrale, qui servirait de foyer à l'esprit public et de siége à un gouvernement fédéral. Epaminondas, vainqueur à Leuctres, ayant appuyé cette idée, Megalopolis fut bâtie; et le conseil des Dix mille, corps dont la formation et le pouvoir ne sont pas encore bien connus, devint l'assemblée fédérale des Arcadiens, assemblée qui dans la suite siégea dans les diverses villes, à tour de rôle, et qui fut le modèle de l'assemblée fédérale plus connue des Achéens. Lycomèdes inspira encore à ses compatriotes l'idée d'entretenir une armée permanente, nommée le *corps des Eparites*, et forte de 5,000 hommes. Malte-Brun a essayé d'expliquer les passages très-obscurs des anciens relatifs à cette milice, en supposant qu'elle était formée de Messéniens réfugiés en Arcadie. Il paraît certain que c'étaient des étrangers stipendiés et de bons soldats. Les Arcadiens, ne pouvant ou ne voulant plus les solder, s'enrôlèrent eux-mêmes dans les cadres de ce corps, qui devint la souche des armées de Philopémen. Enflammé par des succès, Lycomèdes entreprit de mettre un terme à l'espèce d'autorité que les Thébains, sous Épaminondas, s'arrogeaient sur l'Arcadie. « N'êtes-vous pas, leur disait-il, les « vrais indigènes du Péloponèse? N'êtes-vous « pas la nation la plus nombreuse et la plus belliqueuse de la Grèce? Il est temps de ne plus « servir d'instruments à la grandeur des autres « États. Sans vous, les Lacédémoniens auraient-« ils pris la ville d'Athènes? Sans vous, les Thé-« bains auraient-ils pénétré jusqu'aux murs de « Sparte?... Forçons donc les Thébains à partager « la suprématie parmi les alliés; sinon nous ver-« rons bientôt en eux de nouveaux Lacédémo-« niens. » L'orateur, après avoir entraîné l'assemblée fédérale, se rendit dans Athènes pour conclure une alliance avec cette république, dont l'Arcadie n'avait à craindre ni le voisinage ni l'ambition continentale. Il revenait d'Athènes, porteur de ce traité qui allait changer la situation politique de la Grèce, lorsque sa mauvaise fortune le fit tomber entre les mains d'un parti d'Arcadiens émigrés, de la faction lacédémonienne, qui, sans pitié, l'égorgèrent. Ainsi périt le fondateur de la ligue arcadienne, le rival d'Épaminondas et le précurseur de Philopémen. L'époque de sa mort répond à l'an 366 avant J.-C. Z.

LYCOMÈDE (JOSEPH-MARIE ARRIGHI, connu sous le nom de), auteur de plusieurs ouvrages estimés, naquit à Speloncato, arrondissement de Calvi, en Corse, vers la fin de 1768, d'une famille ancienne et honorable. Son grand-père, Dominique Arrighi, avait figuré parmi les plus zélés partisans de Paoli dans les guerres que ce général eut à soutenir contre les Génois et contre la France. Il fut un des derniers qui consentirent à déposer les armes. Après avoir achevé sa première éducation dans la maison paternelle, Lycomède partit pour Rome, où il suivit utilement les cours de l'université. Il avait à peine atteint sa vingt-quatrième année, lorsque, indigné des atteintes que la philosophie du 18e siècle portait à la foi de ses pères, il publia un *Essai* sur la religion, qui lui valut les éloges des grands dignitaires de l'Église, et des encouragements de la part des littérateurs romains les plus éminents. Revenu dans sa patrie en 1795, il y exerça les fonctions honorables de la magistrature avec autant de zèle que de succès, et il ne quitta le pays que pour se rendre à Paris, où il publia, sous le nom de *Lycomède*, qu'il avait adopté, un *Voyage en Corse*, Paris, 2 vol. in-8°,

production, sans contredit, fort intéressante par la variété des faits et par les considérations historiques et politiques qu'elle renferme. Appelé à Naples par le ministre Saliceti, en 1808, pour y exercer les fonctions de directeur général de la police, il s'acquitta de cette tâche avec une sagacité à laquelle on rendit justice. C'est à cette époque qu'Arrighi, pour se distraire des soins qu'exigeait l'exercice de son emploi, se livra à de profondes recherches sur l'histoire de Naples, et parvint en peu d'années à faire jouir le public d'un travail historique qui a été l'objet des éloges les plus flatteurs et les mieux mérités. Cet ouvrage est intitulé *Saggio storico sulle rivoluzioni civili e politiche del regno di Napoli*, Naples, 3 vol. in-8°. Écrit avec élégance et précision, ce livre est encore consulté de nos jours dans la patrie de Giannone, et il atteste la vivacité d'esprit de son auteur et la parfaite connaissance qu'il avait des événements qui impriment un caractère si dramatique à l'histoire de ce beau royaume. Les désastres de 1814 le ramenèrent en Corse, dans le sein de sa famille, au milieu de ses compatriotes, qui, dans les malheureuses circonstances de cette époque, trouvèrent en lui un guide éclairé, un citoyen dévoué aux véritables intérêts de son pays. Pendant les cent-jours, il redoubla d'activité et de dévouement pour le maintien de la tranquillité dans la province qu'il habitait, et après le rétablissement du gouvernement des Bourbons, il eut le courage de combattre les calomnies que quelques malveillants s'efforçaient d'accréditer sur l'esprit de la majorité des habitants de la Corse, qu'on représentait comme hostile à la France. L'opuscule qu'il publia à cette occasion, ayant pour titre : *Dello spirito pubblico dei Corsi verso il re e la nazione françese*, Bastia, 1815, 1 vol. in-8°, ajouta aux titres qui lui avaient déjà valu les louanges des étrangers et la reconnaissance de ses compatriotes. Il mourut le 13 juillet 1834, à Speloncato. G—RY.

LYCON, philosophe grec, né à Laodicée, en Phrygie, fut contemporain d'Aristote, et succéda à Straton de Lampsaque, ainsi que celui-ci l'avait ordonné par son testament. Lycon ne se fit pas moins de réputation que Théophraste, Straton et Panthède, de qui il avait appris l'art si difficile d'instruire et de former la jeunesse. Son éloquence était douce et persuasive; il entraînait ses auditeurs par le charme d'une élocution facile et par la justesse de ses raisonnements. Il mettait tant de grâce dans ses discours que plusieurs de ses compatriotes ajoutaient par honneur la lettre G à son nom, l'appelant *Glycon*, du mot grec γλυκύς, qui signifie *doux*, *agréable*. Ce fut cette qualité, si remarquable dans Lycon, qui fit dire à Antigone, de Caryste, qu'il en est des hommes, en général, comme des fruits auxquels on ne peut communiquer ni l'odeur ni la beauté de la pomme; que, dans tout ce qu'un homme dit, il ne faut considérer que lui-même, parce qu'il en est de chacun de nous comme de chaque espèce de fruit, qui est particulière à l'arbre qui le porte. Peu de maîtres furent aussi habiles que Lycon à diriger la jeunesse; ce philosophe savait que les châtiments dont on use à l'égard des jeunes gens sont le plus souvent inutiles, si même ils ne sont pas nuisibles. « C'est « par les sentiments d'honneur et par la honte « qu'on doit toujours, disait-il, gouverner les « jeunes gens, comme on se sert pour les che« vaux de l'éperon et de la bride. » En parlant des personnes de son temps, qui suivaient une mauvaise méthode, il disait avec raison qu'elles faisaient comme ceux qui, avec une ligne courbe, veulent mesurer une chose droite, ou qu'elles ressemblaient à ces fous qui prétendent se voir dans une eau bourbeuse ou dans un miroir retourné. On reproche à Lycon le ton d'aigreur et d'amertune qu'il se permettait quelquefois dans les entretiens familiers. Par exemple, il raillait souvent la doctrine de Jérôme le péripatéticien; et la haine qu'il lui portait s'était accrue au point qu'il fut le seul qui refusa d'assister à un festin que ce philosophe donna le jour de la naissance d'Alcyon, fils d'Antigone. Quand il entendait un citoyen gémir sur sa propre ignorance, il ne manquait pas de tourner ses plaintes en ridicule, parce qu'il aurait dû, disait-il, profiter du temps où il lui était permis d'apprendre; et si l'on témoignait le désir de réparer les heures qu'on avait perdues : « C'est « s'accuser soi-même, disait-il, d'avoir négligé le « sage emploi d'un temps qui est irréparable. » Doué d'une complexion robuste, il eut quelquefois occasion de disputer les prix dans les jeux Iliaques qu'on célébrait à Troie; il s'y fit remarquer dans sa jeunesse par l'agilité et la souplesse de son corps. La gloire dont s'y couvraient les athlètes vainqueurs lui paraissait d'un prix inestimable : c'est pourquoi il s'étonnait de ce qu'on voyait beaucoup de gens ambitionner les palmes de l'éloquence, et fort peu se mettre en peine d'obtenir les couronnes qu'on décernait dans les jeux Olympiques. Le même Antigone, de Caryste, dit un jour de Lycon qu'il avait l'air d'un athlète, ayant les oreilles meurtries et le corps luisant. En effet, ce philosophe avait une taille avantageuse, le maintien noble, et un tempérament des plus vigoureux, qu'il devait à l'exercice et à la sobriété. Il était, en outre, très-recherché dans la manière dont il s'habillait : une propreté exquise et beaucoup d'élégance dans sa parure, sans affectation, rehaussaient les avantages physiques dont la nature l'avait pourvu. Les Athéniens lui furent redevables de quelques bons conseils qui ne laissèrent pas d'être utiles à leur gouvernement. Il reçut de riches présents d'Attale et d'Eumène, rois de Pergame, qui briguèrent l'un et l'autre son amitié. Il eut part également à la faveur d'Antiochus, roi de Syrie, qui essaya vainement de l'attirer à sa cour. Après avoir dirigé pendant quarante-quatre ans l'école

que lui avait léguée Straton, il mourut d'un accès de goutte à l'âge de 74 ans, laissant tous ses biens aux frères Astyanax et Lycon, à la charge par eux de restituer à la ville d'Athènes ce qu'il en avait reçu pour son propre usage. Le testament de Lycon, que nous a conservé Diogène Laërce, est une preuve de la sagesse de ce philosophe. — Il y eut plusieurs autres Lycon : le premier était philosophe pythagoricien; le second, poëte épique; le troisième, poëte épigrammatique; le quatrième, au rapport d'Athénée, est auteur d'une Vie de Pythagore; le cinquième fut un auteur très-distingué qu'Alexandre prit sous sa protection; le sixième, Syracusain, eut part au meurtre de Dion. B—rs.

LYCOPHRON est un poëte grec dont le nom est plus connu que les vers; tout le monde en parle, mais tout le monde ne le lit pas. Il naquit à Chalcis, ville de l'Eubée. Ses talents lui méritèrent la protection de Ptolémée Philadelphe, qui régnait alors en Égypte, et avait fait d'Alexandrie la capitale du monde littéraire. On a dit qu'il avait dû surtout les bontés du roi à l'art frivole de mettre dans des anagrammes un peu d'esprit et beaucoup de flatterie. Ainsi de Πτολεμαιος, il avait fait απομελιτος (*de miel*) : dans Αρσινοη (*Arsinoé*, c'était le nom de la reine) il avait trouvé ιον Ηρας (*violette de Junon*). Pour l'honneur de Ptolémée et celui de Lycophron, il faut rejeter cette anecdote. Lycophron avait pour réussir auprès d'un prince éclairé des talents plus réels et plus estimables. S'il fut placé dans la *Pléiade* poétique, avec Apollonius de Rhodes, Aratus, Nicandre, Homère fils de Myro, Sosithée, Théocrite, il dut l'honneur insigne de briller parmi les étoiles du ciel littéraire, non pas à de puériles badinages, à de vains jeux d'esprit, mais à de nombreuses tragédies. Il en avait composé quarante-six; selon une autre version, soixante-quatre ou même soixante-six. Il y a, comme l'on voit, quelque variété dans les leçons. Mais, si l'on ne veut pas prendre un terme moyen, le plus petit nombre sera encore la preuve d'un talent bien fécond et singulièrement facile dans un genre dont les difficultés sont extrêmes et où des modèles admirables rendaient la concurrence périlleuse. Il avait affronté avec courage, peut-être avec témérité, le danger des comparaisons. Ainsi il n'avait pas craint de lutter avec Sophocle, le maître de la scène tragique, par deux *Œdipe;* avec Euripide, par un *Penthée*, un *Eole*, un *Hippolyte*, un *Chrysippe*, une *Andromède*. Tout son théâtre est perdu, et l'on peut y avoir regret. Quatre vers seulement de sa tragédie des *Pélopides* nous ont été conservés dans le recueil de Stobée, parmi d'autres précieux débris de la littérature grecque. Ils contiennent une pensée juste et vraie, exprimée avec naturel : « Les malheureux, dit le poëte, quand « la mort est encore loin, l'appellent de leurs « vœux; mais lorsque s'avance le dernier flot de « la vie, nous désirons de vivre : on ne se lasse « point de la vie. » Notre excellent fabuliste a dit depuis dans le même sens :

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

A l'exemple des anciens tragiques, Lycophron s'était aussi exercé dans le drame satirique, et il avait composé dans ce genre, sous le titre ironique d'*Eloge de Ménédème,* une pièce où il se moquait du chef trop frugal de l'école d'Erétrie et des ridicules de quelques autres philosophes. Voilà sans doute assez de travaux, des travaux assez importants pour justifier la faveur du roi; et Lycophron ne devait pas être l'étoile la moins brillante de la constellation poétique, où Ptolémée l'avait placé. Feu M. H., à qui ses petites découvertes dans les rouleaux d'Herculanum ont donné, pendant quelques années, un peu de célébrité, a écrit dans le *Classical Journal* (t. 5, p. 114) que Ptolémée Philométor avait confié à Lycophron la garde de la bibliothèque d'Alexandrie. Nous ne savons où M. H., qui d'ailleurs se trompe sur le nom du roi, a pu prendre ce fait; nous n'en trouvons de trace nulle part. Au reste, Lycophron, quoique poëte, possédait assez de littérature et de solide instruction pour être un excellent bibliothécaire. A l'époque où il écrivait, les poëtes se piquaient d'avoir une érudition étendue, d'être grammairiens et critiques, et géographes, astronomes même, ils étaient tous ou voulaient tous paraître philologues et savants. Nos poëtes modernes ont aussi leurs prétentions; mais, le plus souvent, elles sont d'un autre genre. Pour suivre le goût du siècle ou celui du prince, le sien peut-être, Lycophron avait composé un long et volumineux traité sur la comédie; il y éclaircissait, par des remarques de littérature et de critique, les œuvres des comiques, Aristophane, Phérécrate, Antiphane et les autres. Des mots, des anecdotes mêlés aux discussions grammaticales, en diminuaient la sécheresse. On nous dispensera de faire des citations de la partie technique de l'ouvrage; mais voici une des anecdotes : Antiphane lisait à Alexandre une de ses comédies, et le roi ne paraissait pas content; « Mon prince, lui dit le poëte, pour prendre plai« sir à de tels badinages, il faut avoir souvent « dîné en pique-nique et s'être plus d'une fois « battu pour des filles. » Outre l'érudition et la critique, ce siècle aimait aussi beaucoup les jeux d'esprit et les bagatelles difficiles. Simmias avait *figuré* en vers (et Dieu sait quels vers) une hache, un œuf et des ailes. Théocrite lui-même, l'élégant et pur Théocrite, n'avait pas dédaigné de sacrifier à cette mode de mauvais goût, et il avait, en dépit des muses, versifié le poëme *figuré* de la *Syrinx*. Depuis on fit en vers des autels et des orgues, et de notre temps des poëtes spirituels, mais qui n'ont pas eu à descendre de si haut que Théocrite, nous ont donné en vers

des gobelets et des bouteilles. Pour plaire à ses contemporains, follement épris du mérite de la difficulté vaincue, mais ne voulant pas se fatiguer sur d'aussi niaises misères, Lycophron composa, sur un noble argument, un poëme d'un genre à la fois lyrique et tragique; poëme assez difficile, assez obscur pour embarrasser les plus doctes pensionnaires du Muséum d'Alexandrie, poëme qui dut faire le désespoir de Callimaque lui-même et qui sera, dans tous les temps, le supplice de tous les lecteurs. Ce poëme est l'*Alexandra*, véritable prodige d'une érudition comme d'une patience sans bornes, véritable monstre de bizarrerie et de ténèbres plus que cimmériennes. Plus de quinze cents vers sont remplis par une interminable prophétie d'Alexandra, que les modernes connaissent davantage sous le nom de Cassandre. Du haut de sa tour, où Priam la tient enfermée de peur que son funeste délire n'inquiète et ne trouble la ville, elle voit partir le vaisseau qui transporte aux rivages du Péloponèse le ravisseur d'Hélène. Ce spectacle redoublant les accès de sa sainte manie, l'avenir tout entier se déroule devant elle; ses regards prophétiques aperçoivent par avance tous les malheurs que ce fatal voyage doit attirer sur l'Asie; et, cédant à l'assaut victorieux du démon qui l'obsède, elle raconte ces longues calamités dans un langage inspiré que les hommes n'avaient point encore entendu, et qu'ils pourront à peine comprendre. Ce n'est plus une mortelle, c'est Apollon même qui parle par sa voix: non pas cet Apollon qui chantait les vers faciles qu'Homère écrivait; c'est l'Apollon des trépieds, le dieu qui dictait à ses prophètes des paroles inintelligibles et que l'obscurité de ses réponses, que les *tortueuses* ambiguïtés de ses oracles, avaient fait surnommer *Loxias*. Pour atteindre à la sublimité de ce style énigmatique et rester, quatorze cents vers de suite, constamment amphigourique, Lycophron eut besoin d'un travail qui ne se peut concevoir et des ressources incessamment présentes de la plus vaste lecture et de la mémoire la plus fidèle. Son artifice perpétuel est d'employer la syntaxe la plus irrégulière, les composés les plus étranges, les mots les plus rares et les plus surannés, les formes de dialectes les plus insolites, les locutions les plus éloignées de la langue vulgairement écrite ou parlée; de se tenir sans cesse à perte de vue dans les plus hautes régions du pindarisme; d'entasser les métaphores les plus dures et les plus baroques; d'user des rapprochements les plus inattendus; de tendre comme un long tissu d'éternelles périodes, artistement enchaînées par des conjonctions et des prénoms, où le lecteur confondu s'égare comme en un labyrinthe, d'enchevêtrer de longues digressions dans d'autres digressions, tellement que le sujet principal s'efface si bien de la mémoire, qu'on ne le reconnaît plus lorsque enfin il reparaît; de ne jamais donner à tant de dieux et de déesses, à tant de héros et d'héroïnes, introduits tour à tour dans ce trésor de mythologie, le nom que tout le monde leur connaît, mais de les désigner toujours par quelque surnom bizarre, par une allusion à quelque rare événement, par quelque obscure périphrase; de ne point indiquer un pays par ses villes, ses fleuves, ses montagnes les plus célèbres, mais par des villages, des ruisseaux, des collines que les habitants eux-mêmes ne connaissent peut-être pas. Voilà par quels procédés Lycophron a composé cette indéchiffable énigme, que Suidas appelle « le poëme ténébreux » et Stace *latebras Lycophronis atri* « le dédale du noir Lycophron ». Ce poëme eut dans l'antiquité beaucoup de lecteurs: cela est invraisemblable, mais cela est vrai; le grand nombre des manuscrits de l'*Alexandra* qui nous sont parvenus en est une preuve démonstrative. Il est possible qu'on l'ait employé dans les écoles comme sujet d'étude et d'exercices. Si Lycophron eut des lecteurs, chose difficile, il est tout simple qu'il ait trouvé des scholiastes et des interprètes. Les commentateurs ont un naturel tout particulier: il n'y a point pour eux de mauvais livres, rien ne les ennuie; ils ont le don de tout lire; et, quoiqu'ils ne l'aient jamais formellement avoué, on peut soupçonner que les auteurs excellents ne sont pas tout à fait ceux qu'ils préfèrent. Il y eut donc des glossaires de Lycophron, des paraphrases de Lycophron, des commentaires et des scholies sur l'*Alexandra*, par Duris, par Théon, par Orus, par Tzetzès, par d'autres encore. De tous ces interprètes, Tzetzès est à peu près le seul qui nous reste, et il faut convenir que ses scholies sont d'une immense utilité pour l'intelligence du poëte. Les modernes l'ont assez souvent trouvé en faute; ils lui ont avec hauteur reproché quelques erreurs, quelques interprétations inexactes. La vérité est que Canter et Meursius et Potter, qui ont travaillé avec le plus de succès sur l'*Alexandra*, n'auraient pu réussir sans le secours de Tzetzès. Avant Canter, dont l'édition de Lycophron parut pour la première fois à Bâle, en 1566, un certain Bertrand de Riez l'avait traduit et commenté en latin, mais fort mal, à ce qu'il semble. Canter joignit au texte une version latine littérale et des notes courtes, mais érudites et suffisantes. Depuis, on en fit de plus longues; un homme tel que Canter avait tout ce qu'il faut d'érudition pour écrire des in-folio; il préféra d'être bref et concis. Dans ce genre de littérature, quand on est parvenu à une certaine force, le problème est peut-être de cette façon plus difficile à résoudre. A sa traduction en prose littérale, il en joignit une autre en vers latins, que Jos. Scaliger avait composée en style énigmatique, imitant avec un artifice merveilleux l'obscurité de l'original. C'est un tour de force, qui ne pouvait guère alors être exécuté que par Scaliger, dont l'immense savoir se jouait des plus grandes dif-

ficultés et qui ne pourrait l'être aujourd'hui par personne. C'est ainsi qu'il traduisit en latin, du temps de Numa, les hymnes d'Orphée. Le grec de Lycophron n'est guère plus obscur que le latin de Scaliger, et celui d'Orphée l'est beaucoup moins. Est-ce là traduire? Après Canter vint Meursius (1597, 1599), qui mit à la suite de l'*Alexandra* un long commentaire plein de détails savants et de détails inutiles, compilation à la Meursius, c'est-à-dire un peu indigeste, merveilleuse toutefois, si l'on songe qu'il n'avait alors que dix-sept ans. Potter mérita encore mieux de Lycophron, par ses deux belles éditions (Oxford, 1697, 1702), où le texte, revu sur deux manuscrits d'Oxford, est accompagné des scholies de Tzetzès, également corrigées d'après les manuscrits, des remarques de Canter et de Meursius, et de tables exactes des mots et des matières. Les notes particulières de l'éditeur sont nombreuses et, comme celles de Meursius, fort érudites et fort diffuses. Reichard a fait imprimer Lycophron à Leipsick, en 1788, sur un autre plan. Rejetant les interminables commentaires de Tzetzès, de Meursius et de Potter, il n'a donné avec le texte que la version et les notes de Canter, en y joignant (idée excellente!) une paraphrase perpétuelle, comme on en voit dans les éditions *ad usum*, où, en général, elle n'est bonne à rien. Mais pour un texte énigmatique comme celui de Lycophron, un secours de ce genre est un bienfait inestimable. Leclerc en avait autrefois donné l'idée dans sa bibliothèque choisie; ce que nous ne remarquons pas pour diminuer le mérite de Reichard. De pareilles idées sont de celles que l'on peut avoir de soi-même, sans les prendre de personne, et où l'on est conduit tout naturellement par l'étude de son sujet et l'habitude d'y réfléchir. Quelques bonnes notes de l'éditeur, un index important, un tableau synoptique de l'économie du poëme, augmentent l'autorité de ce volume. Toutefois, feu Muller, bibliothécaire de Zeitz, ne l'a point cru suffisant, et il a publié, en 1811, trois volumes destinés à compléter le travail de Reichard. Dans ce supplément, outre les notes de l'éditeur, on trouve les scholies de Tzetzès, revues sur quatre manuscrits qui n'avaient pas encore été collationnés, de petites scholies inédites, des notes également inédites de Thryllitzsch, les commentaires de Meursius et de Potter, la version de Scaliger, d'amples index, et de plus les variantes de l'édition de Sébastiani. On voit qu'avec le volume de Reichard et les trois volumes de Müller, on peut se passer de toutes les autres éditions, de celles dont nous avons parlé, comme de celles dont nous n'avons pas parlé, parce qu'il n'y a rien à en dire qui vaille aujourd'hui la peine d'être dit, et aussi de celle de Sébastiani, dont il ne sera pas inutile de s'occuper un moment, attendu qu'elle est encore peu connue et ne le sera jamais beaucoup. Le P. Sébastiani, savant religieux romain, employé fréquemment dans les missions du Levant, consacra dans sa jeunesse huit mois à préparer une édition de Lycophron et de Tzetzès, laquelle, abandonnée depuis longtemps pour les saintes fonctions du missionnat, parut enfin à Rome en 1803. C'est un fort beau volume de format in-4°, où l'on trouve le texte de l'*Alexandra*, corrigé d'après seize manuscrits des bibliothèques de Rome; les scholies de Tzetzès pareillement corrigées sur treize copies, et cela en près de deux mille passages (s'il en faut croire le titre), de plus notablement augmentées et, qui pis est, traduites en latin. Pour traduire en latin un scholiaste grec, il faut être moine, avoir tout le loisir de la cellule et vivre dans une solitude profonde, sans un ami qui puisse vous donner un bon conseil, qui vous puisse avertir que vous perdez votre temps, que vous vous consumez par un travail inutile; et dans quel latin écrit le P. Sébastiani! Toutefois il est plein d'assurance et censure magistralement Canter et Reichard. Dans cette mauvaise édition, il y a pourtant des leçons importantes, quelques renseignements utiles. Comme Müller a pris le soin d'en faire un extrait fort exact, désormais le volume de Sébastiani peut subir le sort auquel il a fièrement condamné beaucoup d'éditions meilleures que la sienne, et *être mis au poivre* (c'est son expression) sans que personne y perde. Nous n'avons pas de traduction française de l'*Alexandra*, et nous n'en pouvons pas avoir (1). Notre langue se refuse au style qu'exigerait une telle composition. On ne pourrait réellement pas traduire, on étendrait, on développerait le texte, et, sous le nom de traduction, l'on ne ferait qu'une paraphrase et une espèce de commentaire. L'allemand conviendrait merveilleusement à ce travail, par sa liberté dans la composition des mots, sa licence dans les inversions et sa hardiesse dans la haute poésie; mais nous ne croyons pas que jusqu'ici aucun poëte allemand ait essayé cette entreprise aussi laborieuse qu'inutile (2). Lord Royston, maniant avec succès une langue moins favorable, a donné aux Anglais une traduction que l'on dit excellente; mais elle n'est excellente qu'à la façon des vers de Scaliger, c'est-à-dire que c'est une traduction qu'il faut traduire et commenter. Lord Royston a élevé sur l'époque où l'*Alexandra* a été composée une difficulté considérable. Au vers 1226, le poëte fait un grand éloge des Romains; il dit qu'ils tiendront le sceptre de la terre et de la mer, et que la gloire de Troie sortira des ténèbres et de l'oubli. Lord Royston observe qu'il est peu vraisemblable qu'un poëte courtisan ait ainsi vanté les Romains à la cour

(1) Quand M. Boissonade écrivait ces lignes, la savante et consciencieuse version de M. Dehèque (Paris, 1853, gr. in-8°) n'avait pas paru. L'illustre helléniste n'a pu la citer, non plus que l'excellente édition de L. Bachmann (Leipsick, 1830, in-8°), revue sur un grand nombre de manuscrits. Z.

(2) De Murr n'en a traduit qu'un fragment, inséré dans le *Magasin* de Schirach, 2e partie, 2e cahier.

d'un roi d'Égypte; qu'il est même impossible que Lycophron ait eu ce courage et cette maladresse, parce qu'au temps de Ptolémée Philadelphe les Romains étaient encore fort loin de pouvoir prétendre à l'empire de la terre et de la mer. Cette difficulté est sérieuse; et déjà d'anciens scholiastes l'avaient faite, comme on l'apprend de Tzetzès, qui leur répond que l'objection est ridicule. Ce n'est pas répondre : on peut, selon nous, faire une meilleure réponse : on peut dire que Lycophron, qui était fort savant, qui connaissait l'histoire d'Italie aussi bien que celle de la Grèce, n'ignorait pas que d'anciens oracles avaient promis aux Romains l'empire du monde; qu'il avait cru pouvoir en faire usage dans les convenances du rôle de Cassandre, et sans blesser celles du rôle de courtisan que lui-même jouait auprès de Ptolémée, parce que les Romains étaient alors si éloignés de voir se réaliser ces magnifiques prophéties, qu'elles n'étaient qu'une fiction poétique, propre seulement à conduire et à fortifier l'économie de l'ouvrage. Dès lors, il devient inutile d'attribuer, comme le veut lord Royston, l'*Alexandra* à un autre Lycophron plus récent que le poëte de Chalcis. Cet article, un peu long peut-être pour un auteur en général si méprisé, mais digne de quelque estime, ne contient pourtant pas tout ce que nous aurions voulu dire, particulièrement sur son style, où brillent, parmi les énormes défauts auxquels il s'était obligé, un noble goût d'imitation et de beaux traits pris aux grands tragiques dont on sent qu'il est nourri, et, pour ainsi dire, imbu : mais il faut s'arrêter; toutefois ce ne sera pas sans avoir cité ces deux vers de l'Ibis, qui nous apprennent que Lycophron périt d'un coup de flèche :

Utque cothurnatum periisse Lycophrona narrant,
Hæreat in fibris fixa sagitta tuis.

B—ss.

LYCOSTHÈNES (Conrad Wolffhart, nom qu'il traduisit en grec par celui de), savant philologue et laborieux compilateur, né le 8 août 1518, à Ruffach, petite ville d'Alsace, alla continuer ses études à l'académie de Heidelberg, et fit de grands progrès dans la théologie. A cette étude, il associa constamment celle de l'histoire, pour laquelle il avait un goût tout particulier. Après avoir reçu ses grades, il se rendit en 1542 à Bâle et fut invité à y donner des leçons de grammaire et de dialectique : il fut pourvu, trois ans après, de l'office de diacre et chargé de prêcher à l'église de St-Léonard. Une attaque de paralysie le priva en 1554 de l'usage de la main droite; mais il apprit en fort peu de temps à se servir de la gauche. Il survécut sept années à cet accident, et fut enlevé par une apoplexie, le 25 mars 1561, à l'âge de 43 ans. On doit à Lycosthènes un *Commentaire* sur le livre *De viris illustribus*, Bâle, 1547, in-8°, attribué alors à Pline le Jeune, mais qu'on sait être d'Aurelius Victor (*voy.* Aur. Victor); — un *Abrégé de la bibliothèque* de Gesner, Bâle, 1551, in-4°, dont Josias Simler et Jacques Fries ont publié des éditions augmentées (*voy.* Gesner et J. Fries). — Il est aussi éditeur du *Livre des prodiges* de Jul. Obséquens, avec un supplément, Bâle, 1552, in-8° (*voy.* Obséquens); — de l'*Officina* de J. Ravisius Textor, ibid., 1555, in-4°; — des *Facéties* de Luc.-Dom. Brusonius, ibid., 1559, in-4°; — de la *Géographie* de Ptolémée, avec une préface sur l'utilité des cartes géographiques et deux index, ibid., 1552; — de l'*Epitome sententiarum* de Stobée, ibid., 1557, in-8°. Lycosthènes est encore auteur des ouvrages suivants : 1° *Apophtegmatum sive responsorum memorabilium, ex probatissimis quibusque tam græcis quam latinis auctoribus, priscis pariter atque recentioribus, collectorum loci communes ad ordinem alphabeticum redacti*, Bâle, 1555, in-fol.; 2° *Parabolæ sive similitudines ex var. auctor. ab Erasmo collectæ, in locos communes redactæ*, Berne, 1557, in-4°; 3° *Prodigiorum et ostentorum chronicon*, Bâle, 1557, in-fol., fig.; compilation curieuse, rare et recherchée. Il avait laissé en manuscrit plusieurs ouvrages cités dans l'*Abrégé de la bibliothèque* de Gesner, entre autres, une *Histoire de la ville de Ruffach*, dont Sébastien Munster a inséré l'extrait dans sa *Cosmographie universelle*. Il avait recueilli aussi de nombreux matériaux, que Théodore Zwinger, fils de sa femme, a employés dans le *Theatrum vitæ humanæ*. On trouve une *Notice* sur Lycosthènes dans les *Mémoires de Niceron*, t. 31. W—s.

LYCURGUE, législateur de Sparte, donna à ses compatriotes une constitution qui a été regardée comme un chef-d'œuvre de politique, et a reçu des anciens et des modernes les éloges les plus pompeux. Platon, dans sa *République*, ne cesse d'admirer les lois de Lacédémone, et paraît avoir modelé son gouvernement imaginaire sur celui des Spartiates. Xénophon, banni d'Athènes, et accueilli à Sparte, n'a cru pouvoir mieux payer le tribut de sa reconnaissance qu'en vantant les institutions de ses hôtes généreux. Mably les a regardées comme une des plus nobles et des plus grandes conceptions qu'on ait jamais formées; et l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* nous a présenté l'état des Spartiates après la réforme de Lycurgue sous les couleurs les plus séduisantes. Cependant il n'y a rien de moins certain que l'existence du législateur de Sparte : quelques historiens supposent qu'il y a eu plusieurs Lycurgues, et que, comme on a attribué à un seul Hercule les actions de tous ceux qui avaient porté le même nom, de même un seul Lycurgue a été pour ainsi dire l'héritier des titres que les autres avaient à l'immortalité. L'époque de son existence, si toutefois il a réellement existé, est encore un problème sur la solution duquel on ne sera probablement jamais d'accord : enfin, il n'y a aucune particularité de sa vie qui n'ait été rapportée différemment par les historiens. « On

« ne saurait, dit Plutarque dans l'introduction à « la vie de Lycurgue (traduction d'Amyot), du « tout rien dire de Lycurgus qui établit les lois « des Lacédémoniens, en quoi il n'y ait quelque « diversité entre les historiens..... Mais moins « encore que toute autre chose, s'accordent-ils « du temps auquel il a vécu. » Toutefois, dit le même auteur, en terminant le paragraphe, « en- « core qu'il y ait tant de diversité entre les his- « toriens, nous ne laisserons pas pour cela de « recueillir et mettre par escript ce que l'on « treuve de lui ès anciennes histoires, en élisant « les choses où il y a moins de contradiction. » Tels sont les doutes qui s'élevaient déjà du temps de Plutarque sur la vie de Lycurgue. A l'exemple de cet historien, nous allons recueillir ce que les auteurs anciens ont transmis sur le législateur des Lacédémoniens, ayant soin de ne rapporter que ce dont la critique historique a reconnu, sinon la certitude, du moins la grande probabilité. Lycurgue, selon toute vraisemblance, et d'après les calculs de l'abbé Barthélemy, florissait dans le 9ᵉ siècle avant J.-C. Fils d'Eunomus, roi de Sparte, il était issu de la famille des Héraclides. Polydecte, son frère, étant monté sur le trône après la mort de son père, gouverna Lacédémone pendant neuf ans, et laissa le sceptre entre les mains de Lycurgue. Mais celui-ci ne fut pas longtemps le chef de l'Etat : on ne tarda pas à s'apercevoir de la grossesse de la veuve de Polydecte; aussitôt qu'il l'apprit, le nouveau roi s'empressa de déclarer publiquement que, si elle mettait au jour un prince, il serait le premier à le reconnaître pour héritier de la couronne, et que dès ce moment il quittait le titre de roi et n'administrerait qu'en qualité de régent. Ce fut alors que la reine voulut le faire remonter sur le trône, en lui confiant son projet de détruire l'enfant qu'elle portait dans son sein, s'il consentait à l'épouser. Lycurgue, dissimulant l'horreur que lui inspirait une telle proposition, et voulant toutefois en empêcher l'exécution, fit concevoir à cette mère inhumaine de vaines espérances. Mais bientôt elle mit au jour un prince; et loin de se défaire de cet enfant, Lycurgue, auquel la veuve de Polydecte l'envoyait comme victime, alla le présenter au peuple, et le proclamer roi. Si une telle générosité et un procédé si délicat lui attirèrent l'estime de la plupart de ses concitoyens, si la sagesse de son administration le fit chérir du peuple, d'un autre côté, il fut en butte à la haine d'une femme qu'il avait trompée et à la jalousie des grands, dont il diminuait chaque jour le despotisme. Bientôt le parti de ses ennemis s'accrut à un tel point qu'il fut obligé de s'exiler d'une patrie à laquelle il s'était dévoué depuis longtemps. Sparte était alors loin d'avoir un bon gouvernement : des troubles que la puissance des magistrats ne pouvait contenir, attestaient la faiblesse de ses lois : les rois qui gouvernaient cet état chancelant, étaient sans considération et sans pouvoir. Persuadé sans doute qu'il pourrait un jour rentrer parmi ses concitoyens, ou peut-être seulement excité par l'amour de la science, Lycurgue parcourut la Grèce, l'Asie Mineure, l'Égypte; et, partout où il porta ses pas, il étudia le gouvernement et les lois : il chercha les meilleures institutions, du moins celles qu'il croyait le plus convenables à sa patrie. Ainsi, tandis qu'il était proscrit et errant loin de Sparte, il consacrait tous ses travaux et ses recherches à cette ville ingrate, et il lui préparait une constitution. Ce fut dans un de ces voyages qu'il entendit chanter les poésies d'Homère : surpris d'y rencontrer la morale la plus saine, et charmé de l'harmonie admirable qui régnait dans les vers du chantre d'Achille, il résolut d'en faire présent à la Grèce, et il les transmit à Sparte. Enfin, après dix-huit ans d'absence, cédant aux prières de ses concitoyens, Lycurgue revint à Lacédémone, qu'il trouva, selon Plutarque, en proie à la licence et à la corruption. Une révolution politique lui parut encore plus nécessaire qu'avant son départ. Mais, comme il avait à craindre les excès d'une multitude effrénée, il s'empara de la force armée, mit dans son parti les deux rois auxquels il fit part de ses intentions; et, avec cette force de volonté et cette vigueur de génie auxquels tout est contraint de céder, il vint, au nom des dieux, changer les institutions de son pays. Il paraît qu'il se proposa d'abord d'assurer l'indépendance du gouvernement lacédémonien : mais, pour parvenir à ce but, auquel doivent tendre toutes les institutions d'un État, il voulut faire un peuple guerrier. Avant tout, il se proposa de donner au gouvernement qu'il allait établir, la force et le pouvoir nécessaires pour garantir l'exécution de ses lois. Aussi le premier établissement qu'il fonda fut celui d'un sénat, composé de vingt-huit membres, à la tête desquels étaient les deux rois. Ces rois étaient chargés de la conduite des armées pendant la guerre, des cérémonies religieuses pendant la paix; et en tout temps ils devaient veiller à l'accomplissement des décrets ordonnés par le sénat, et acceptés librement dans l'assemblée du peuple. Les sénateurs étaient choisis par le peuple, parmi ceux qui portaient exclusivement le nom de *Spartiates*, et qui étaient, pour parler dans un langage plus moderne, ce que nous appellerions les *Nobles :* les autres sujets de Sparte prenaient plus spécialement le nom de *Lacédémoniens*. Toutes les lois partaient du sénat; mais elles n'avaient de force qu'autant que le peuple, dans ses assemblées publiques, avait consenti à leur exécution. Ainsi les rois ne pouvaient être despotes; les sénateurs ne pouvaient prendre part à la tyrannie; et le peuple, toujours avide de pouvoir, paraissait se gouverner lui-même. Dans ce système, on trouvait réunis le gouvernement monarchique, puisque Sparte avait des rois, le gouvernement aristocratique, puisque le sénat, choisi parmi l'élite de la nation portait les décrets, et le

gouvernement démocratique, puisque le peuple consentait librement à leur exécution. Platon et Aristote admirent tous deux le génie de Lycurgue dans une institution qui était favorable à tous les habitants de Sparte; tous deux ils remarquent l'heureux changement qu'elle apporta dans cette république, où peu auparavant les lois étaient sans force, et les magistrats sans pouvoir. Mais après que le sénat de Lycurgue fut établi, *la loi devint l'unique maîtresse des rois, et les rois ne furent plus les tyrans de la loi :* Νόμος ἐπειδὴ κύριος ἐγένετο βασιλεὺς τῶν ἀνθρώπων, ἀλλ' οὐκ ἄνθρωποι τύραννοι νόμων. (Platon. Epist. 8.) Lycurgue, au moment où il donnait cette constitution à son peuple, était témoin des désordres qui régnaient à Sparte, et qui venaient de l'excessive richesse des Spartiates et de l'état misérable des Lacédémoniens. Il voulut faire disparaître cette disproportion des fortunes, et fit un nouveau partage des terres, en assignant trente mille lots aux Lacédémoniens, et neuf mille aux Spartiates. Si Lycurgue conçut un projet aussi hardi; si, ce qui est plus étonnant encore, il parvint à le réaliser, on doit sans contredit admirer le talent et le génie du législateur dans une occasion où, tout en se montrant favorable au peuple, il devenait l'ennemi de ce que Sparte avait de plus puissant. Cette opération difficile rencontra de grands obstacles; et il en résulta plusieurs mouvements séditieux, dans l'un desquels Lycurgue reçut un coup de bâton qui lui creva un œil. Le coupable, jeune homme nommé Alcandre, fut livré au roi qui, dédaignant de se venger, le prit sous sa protection, et se l'attacha par ses bienfaits. Dans ce partage, les lots des Lacédémoniens, quoique plus nombreux, furent moins considérables que ceux des Spartiates : les terres des premiers furent les moins fertiles; et les riches virent par cette mesure s'accroître encore leur fortune. Mais cette disproportion qu'on eut sans doute soin de cacher d'abord devint bientôt sensible; et, ce qui contribua à la rendre plus évidente, ce fut une loi par laquelle il était défendu aux Spartiates de recevoir dans leur sein aucun étranger; de sorte qu'occupés sans cesse de travaux militaires, leur nombre diminuait tous les jours, et les richesses, sans sortir de cette classe privilégiée, venaient augmenter les trésors de ceux qui survivaient à leurs compatriotes : aussi, du temps d'Aristote, les biens immenses donnés aux neuf mille Spartiates, qui vivaient avec Lycurgue, étaient entre les mains de mille citoyens, nombre auquel était réduite la partie privilégiée des habitants de Sparte. Les Lacédémoniens au contraire pouvaient s'allier avec les étrangers : par conséquent leur nombre devait s'accroître, et leurs biens tendaient toujours à se disséminer. Plusieurs historiens rapportent que, pour bannir le luxe de sa république, Lycurgue avait interdit toute espèce de monnaie d'or ou d'argent, et l'avait remplacée par des pièces de fer excessivement lourdes. Ce fait est peu probable, puisqu'il est certain que la première monnaie d'or que l'on vit en Grèce, fut frappée dans l'île d'Égine par Phidon d'Argos, dix ans à peu près avant l'époque où Lycurgue revint dans sa patrie pour lui donner des lois : et comme le nombre de ces pièces dut être bien petit, il eût fallu un temps beaucoup plus considérable pour qu'il eût pu en pénétrer en Laconie. Au reste, que ce règlement soit de Lycurgue, ou qu'il lui soit postérieur, tous les soins que ce législateur prit pour éloigner les richesses de ses États, furent inutiles et infructueux; et Platon assure qu'à l'époque où il vivait, c'est-à-dire, dans le 4e siècle avant J.-C., Lacédémone était depuis longtemps le gouffre où venaient s'engloutir toutes les richesses de la Grèce. Lycurgue, voulant au moins montrer les dehors d'une égalité chimérique, fit plusieurs institutions par lesquelles tout devenait commun entre les citoyens; nous voulons dire les repas publics, l'éducation des enfants, et les exercices auxquels tous les habitants de Sparte devaient être accoutumés. En parcourant l'île de Crète il n'avait pu s'empêcher d'admirer les lois de Minos; les repas publics où tous les Crétois venaient chercher une nourriture frugale et abondante, le frappèrent d'étonnement. Il se proposa de les établir à Sparte; et il y parvint sans difficulté, en faisant seulement les modifications qu'exigeait la différence des temps et des lieux. Nous avons dit que Lycurgue, en réformant le peuple de Sparte, voulut en faire une nation forte et belliqueuse. Toute l'éducation qu'on donnait aux jeunes Spartiates tendait à ce but. Dès qu'un enfant était né, on le portait aux officiers publics, qui examinaient s'il était bien constitué; et, dans ce cas, on le confiait à des nourrices payées par l'État; si, au contraire, l'enfant avait quelques défauts naturels, on le faisait inhumainement périr, en l'exposant sur les hauteurs glacées du mont Taïgète. Ceux qui avaient été jugés dignes de vivre, étaient, après avoir passé le temps de leur enfance entre les mains des femmes, envoyés dans les écoles publiques. Et qu'on ne pense pas qu'ils y reçussent une éducation savante : les sciences ne sont pas nécessaires pour devenir soldat; et Lycurgue avait exclu de sa république tout ce qui ne conduit pas directement à la guerre. On accoutumait les jeunes gens à supporter le chaud et le froid; on les exerçait à différents jeux, on tâchait de les rendre adroits et rusés; on fortifiait leur courage; et des maîtres leur apprenaient, dans des conversations familières, les lois que Lycurgue leur avait données. L'éducation des filles n'était pas plus soignée : le législateur, négligeant les qualités morales, et ne songeant pas à l'influence que peut avoir sur les hommes la société des femmes, n'avait voulu faire que des mères robustes et capables de donner à la patrie des défenseurs vigoureux : aussi elles étaient soumises aux mêmes exercices que les hommes; elles combattaient ensemble à la

lutte, au pugilat, en un mot à tous les jeux où pouvaient se développer et s'augmenter leurs forces naturelles. Pendant tout le temps que durait l'éducation des jeunes Spartiates, ils étaient entièrement privés de la vue de leurs parents; et la mère, dès le moment où son enfant venait de naître, se le voyait ravir par des satellites : elle ne pouvait se dédommager des peines de l'enfantement par les caresses qu'elle aurait reçues de son fils; elle ne pouvait le porter sur son sein. On connaît l'insensibilité des Lacédémoniennes pour leurs enfants : elles voulaient qu'ils périssent pour la patrie, ou qu'ils revinssent du combat couverts de gloire. Une d'elles, disant adieu à son fils qui partait pour la guerre, lui recommanda de revenir avec son bouclier ou sur son bouclier. Une autre, apprenant que son fils était mort sur le champ de bataille, dit froidement : « Je ne l'avais mis au monde que « pour cela. » Lorsque les jeunes Lacédémoniens étaient parvenus à l'âge viril, ils devaient servir la république en qualité de soldat. Si Sparte était en paix, ils continuaient leurs exercices gymnastiques, allaient dans des salles communes dissiper leur ennui par des conversations politiques, et, aux heures déterminées, mangeaient leur brouet que les courses et la fatigue, pour répéter ce que l'on a dit si souvent, assaisonnaient plus que le cuisinier. Au reste leur vie était si dure, même pendant la paix, qu'un sybarite disait qu'il n'était pas surpris de leur ardeur pour les combats, et de leur intrépidité à braver les dangers, puisqu'un Spartiate ne pouvait que gagner en cessant de vivre. On a blâmé avec raison Lycurgue d'avoir banni de Sparte tous les arts mécaniques et toute espèce de science; et ses ordonnances par lesquelles les filles paraissaient toutes nues dans les danses et les assemblées publiques, n'ont pas semblé moins condamnables. Après avoir donné à sa patrie une telle constitution, le législateur voulut en assurer l'exécution. D'abord, il habitua insensiblement ses concitoyens à obéir aux nouvelles lois; mais il vit bientôt que, dès qu'il ne serait plus, cette habitude commencerait à s'affaiblir, et que peu de temps après sa mort, Lacédémone perdrait ses institutions. Il pensa qu'il devait faire intervenir les dieux, et forcer par là les Lacédémoniens à ne pas changer leurs lois. Il résolut donc d'aller consulter l'oracle de Delphes. Mais, avant de partir, il assembla les citoyens, et leur fit jurer d'être fidèles à la constitution qu'ils avaient reçue de lui, jusqu'à ce qu'il revînt parmi eux. Lycurgue partit aussitôt, alla auprès de la prêtresse d'Apollon, et il en eut cette réponse qu'il s'empressa d'envoyer aux Spartiates : « Il ne manque rien à ces lois. Tant que Sparte « les observera, elle sera la plus florissante ville « du monde et jouira d'une parfaite félicité. » On dit que le législateur n'ayant plus rien à ajouter à ses institutions, et croyant n'avoir aucun service à rendre à Lacédémone, termina sa vie volontairement. Avant de mourir, il ordonna qu'on jetât ses cendres dans la mer, de peur que les habitants de Sparte ne se crussent déliés de leur serment, en transportant son corps dans leur ville. On ne sait pas précisément en quel endroit il finit ses jours. Les uns disent que ce fut en Élide; les autres à Cyrra dans la Phocide; et quelques autres enfin supposent que ce fut en Crète. La réputation de Lycurgue subsista plusieurs siècles, et ses lois furent conservées avec vénération. Cicéron, dans une de ses harangues, observe que Lacédémone était la seule ville qui eût gardé pendant si longtemps sa discipline et sa constitution. ***Soli toto orbe terrarum septingentos jam annos amplius unis moribus et nunquam mutatis vivunt.*** (Oratio pro Flacco 63). Il y a peut-être un peu d'exagération dans ces éloges donnés à Sparte par l'orateur romain : car, en jetant un coup d'œil sur l'histoire des Lacédémoniens, on voit que peu d'années après la mort de Lycurgue, ceux-ci portèrent sans raison les armes contre les Argiens, sous la conduite de Charilaüs, encore sur le trône; et cependant une loi avait été établie pour défendre de déclarer la guerre à un peuple voisin. Phare et Gérante furent presque dans le même temps attaquées et prises par Télécrus, l'autre roi de Sparte; et bientôt après, Amiclée éprouva le même sort. Lycurgue avait également défendu de faire de longues guerres; et les Spartiates ayant attaqué la Messénie, jurèrent de ne pas rentrer dans leur pays qu'ils ne l'eussent subjuguée. Ils violèrent successivement toutes les lois de leur législateur; le désir des conquêtes succéda bientôt à l'esprit guerrier qu'on leur avait inspiré : l'ambition ne tarda pas à exciter en eux l'amour des richesses; et dès que le luxe et l'argent furent introduits à Sparte, Sparte cessa d'être la république de Lycurgue. Cependant les Lacédémoniens avaient conservé un grand respect pour la mémoire de Lycurgue; ils célébraient chaque année une fête en son honneur, et là un orateur était chargé de rappeler les services qu'il avait rendus à l'Etat. Enfin persuadés qu'il méritait les honneurs dus à la divinité, ils lui érigèrent un temple, et l'appelèrent, à l'imitation de la prêtresse d'Apollon, l'***Ami des Dieux***, ***Dieu plutôt qu'Homme***. Condillac a tracé un parallèle de Lycurgue et de Solon, qu'il termine ainsi : « Lycurgue a donné aux Spartiates des mœurs conformes à ses lois, et Solon a donné aux Athéniens « des lois conformes à leurs mœurs. L'entreprise « du premier demandait plus de courage, et « celle du second plus d'art. Peut-être que la différence de leur caractère eut beaucoup de part « à la différence des plans qu'ils se firent. Lycurgue était dur et austère; Solon était doux « et même voluptueux. Quoi qu'il en soit, tous « deux réussirent. Lycurgue voulait faire des « soldats, et il en fit. Solon voulait réunir les

« talents aux vertus militaires, et il fit des hommes « dans tous les genres... Lacédémone conserva « plus longtemps ses mœurs et ses lois ; mais « Athènes survécut même à la perte de sa li- « berté. Toute la Grèce fut assujettie ; les Athé- « niens triomphèrent de leurs vainqueurs par « la supériorité des talents. Tous ces talents au- « raient été perdus si Solon avait fait à Athènes « ce que Lycurgue fit à Sparte. » — Dans le grand nombre des critiques modernes qui ont porté leurs recherches sur les lois de Lycurgue, nous croyons devoir citer les suivants : De la Nauze, *sur la loi des Lacédémoniens qui défendait l'entrée de leur pays aux étrangers* (Acad. des inscr. t. 2, M. 159-176). — Capperonier, *sur l'esclavage des Hilotes* (ibid., t. 23, 271). — L'abbé de Courcy, *Histoire des lois de Lycurgue*, Nancy, 1768, in-8°; ouvrage couronné par la même académie, ainsi que le suivant; — Mathon de la cour (G. J.), *Par quelles causes et par quels degrés les lois de Lycurgue se sont altérées chez les Lacédémoniens*, Lyon, 1768, in-8°. — Vauvilliers, *Examen historique et politique du gouvernement de Sparte*, Paris, 1769, in-12. L'auteur réfute victorieusement les admirateurs enthousiastes de ces lois, dont il fait voir la dureté et l'injustice en beaucoup de circonstances. Parmi les Allemands, Wegelin a pris hautement la défense de cette législation dans ses *Recherches* (Betrachtungen) *politiques et morales sur les lois spartiates*, Lindau, 1763, in-8°; et Vogel dans sa *Biographie des grands hommes de l'antiquité* (Nuremberg, 1788-89, 2 vol. in-8°), discute avec autant de sagacité que d'impartialité tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur Lycurgue (t. 1, p. 1-106). B—G—N et C. M. P.

LYCURGUE, l'un des plus célèbres orateurs athéniens, était né vers la quatre-vingt-treizième olympiade, environ 408 ans avant J.-C., d'une ancienne famille ; il était petit-fils de Lycurgue qui périt victime de la tyrannie des Trente. Il avait étudié la philosophie sous Platon, et l'éloquence sous Isocrate ; et il se distingua ensuite dans la carrière périlleuse des emplois. Il remplit pendant quinze ans les fonctions d'intendant du trésor, et fut chargé en même temps de la police intérieure d'Athènes. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et rédigea pour le maintien de l'ordre des lois si sévères qu'on a dit que, comme celles de Dracon, elles étaient écrites avec du sang. Pendant son administration, il accrut de beaucoup les revenus publics, et sut les employer à des travaux d'utilité ou d'agrément. Il rétablit l'usage de lire les plus beaux ouvrages de poésie dans les jeux, et fit décorer le lieu des assemblées du peuple, des statues en bronze d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il avait fait rendre une loi qui défendait aux dames athéniennes d'aller en voiture à Eleusis. Sa femme y ayant contrevenu, il paya une somme plus forte que l'amende, en demandant que la chose ne fût pas portée devant les juges. Un de ses ennemis lui reprocha d'avoir voulu payer le silence du délateur. « Au moins, dit-il, vous voyez que je « suis accusé d'avoir donné de l'argent, et non « pas d'en avoir pris. » Il vit un jour le philosophe Xénocrate que l'on conduisait en prison, parce qu'il ne pouvait pas payer la taxe des étrangers. Lycurgue indigné saisit, dit-on, l'agent du fisc, et le remit lui-même au geôlier pour lui apprendre à respecter le savoir uni à la vertu. Il était du nombre des orateurs qu'Alexandre demandait qu'on lui livrât pour les punir de leur opposition à ses desseins (*voy.* DÉMADES et DÉMOSTHÈNE). En quittant ses fonctions, il fit attacher à une colonne le compte de sa gestion, afin que chacun pût le censurer. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour répondre à ses accusateurs qu'il confondit, et mourut quelques jours après, âgé de plus de 80 ans, vers l'an 326 avant J.-C. Ses enfants, poursuivis par la haine de ses ennemis, furent mis en prison ; mais Démosthène, alors exilé, écrivit aux Athéniens pour leur reprocher cette ingratitude, et on leur rendit la liberté. Bientôt après, on décerna des honneurs publics à la mémoire de Lycurgue ; et une statue en bronze lui fut érigée dans la rue Céramique. Lycurgue ne parlait pas sans préparation ; il passait une partie des nuits à méditer les discours qu'il se proposait de prononcer à la tribune ; et il couchait sur un lit très-dur, afin de ne dormir que le temps nécessaire pour réparer ses forces. De quinze *Discours* que l'on conservait de cet orateur du temps de Plutarque, il ne reste que celui qu'il composa contre Léocrates, qui, après la perte de la bataille de Chéronée, s'était retiré à Rhodes, puis à Mégare, d'où il était revenu dans Athènes, après une absence de huit années. Ce discours a été publié dans le *Recueil des orateurs grecs*, par Alde Manuce, Venise, 1513, in-fol., et depuis par H. Estienne, 1575, et par J.-J. Reiske, Lepsick, 1770. J. Taylor a donné une bonne édition de ce discours, à la suite de celui de Démosthène contre Midias, grec et latin, Cambridge, 1743, in-8°. Godef. Hauptmann l'a publié séparément, avec des notes, Leipsick, 1751 ; 1753, in-8° ; mais son travail est peu estimé ; Schulze en a donné une édition plus récente, avec des notes, Brunswick, 1789, in-8°. Citons encore l'édition de Baiter : *Lycurgi oratoris attici Reliquiæ*, Turici, 1834, in-8°. Lycurgue a été traduit en latin par Melanchthon Wittemberg, 1587, in-8° de 87 pages ; par Lonicer, par Canter, etc., et en français par l'abbé Auger, qui a aussi donné le texte grec. On trouvera les titres des autres discours de Lycurgue dans la *Biblioth. attica* de Meursius, et dans la *Bibl. gr.* de Fabricius, t. 1er, p. 916 et suivantes. Philiscus, un des contemporains de cet orateur, avait écrit sa vie dans un grand détail ; mais elle n'est point parvenue jusqu'à nous. Plutarque en a laissé une qui se trouve parmi

les *Vies des dix Orateurs*, dans ses *OEuvres mêlées*. W—s.

LYDGATE (Jean), moine anglais, né en 1380, mort en 1440 dans le monastère des Augustins de St-Edmund's-bury, avait voyagé comme gouverneur de quelques jeunes seigneurs en France et en Italie; il connaissait plusieurs langues, et joignait à beaucoup de savoir, pour le temps où il vivait, un talent pour la poésie, supérieur même, suivant quelques critiques, à celui de Chaucer, son maître et son modèle; mais, malgré ce jugement et les éloges pompeux des poëtes contemporains, la lecture de ses vers serait aujourd'hui très-pénible. On cite de lui des églogues, des odes et des satires, un poëme intitulé la *Chute des princes*, et quelques écrits en prose. L.

LYDIAT (Thomas), savant chronologiste et mathématicien anglais, naquit en 1572, à Okerton, dans le comté d'Oxford. Après avoir fait ses premières études à Winchester, il alla les continuer à Oxford, où il prit ses grades, entra dans les ordres sacrés, s'appliqua à l'étude de l'astronomie, des mathématiques, des langues savantes et de la théologie. Le prince Henri se l'attacha en qualité de chronologiste et de géographe. Après la mort de ce prince, le savant Usher l'attira en Irlande, lui donna une place dans le collége de Dublin, et lui fit épouser sa sœur. Le père de Lydiat, qui était patron du collége d'Okerton, l'en nomma principal; mais le dérangement de sa fortune, causé par les dettes que firent contracter à l'auteur les frais d'impression de ses livres, le conduisit en prison, d'où il ne sortit que par la générosité de ses amis. Le triste état des affaires du royaume ne permit pas à Charles Ier de seconder le dessein de Lydiat, qui voulait aller chercher des manuscrits dans le Levant. Son attachement à la cause de ce prince lui attira diverses persécutions : il fut pillé, emprisonné, et mourut dans la plus grande pauvreté, le 3 avril 1646. Lydiat jouissait de beaucoup de réputation au dedans et au dehors de l'Angleterre. Scaliger ne lui épargna pas les injures; et Selden ne put lui pardonner de l'avoir appelé un *auteur très-adroit*, au lieu de *savant*. Ses principaux ouvrages imprimés sont : 1° *Tractatus de variis annorum formis*, contre Clavius et Scaliger, Londres, 1605, in-8°; on trouve à la suite : *Prælectio astronomica de natura cæli*, etc., et *Disquisitio de origine fontium examen canonum, chronologiæ isagogicorum*; avec *Defensio tractatus de variis annorum formis contra Jos-Scaligerum*, ibid., 1607, in-8°; 2° *Emendatio temporum contra Scaligerum et alios*, ibid., 1609. 1613, in-8°; la Haye, 1654, in-12; 3° *Explicatio de nativitate Christi et ministerio in terris*, 1613, in-8°; 4° *Solis et lunæ periodus*, Londres, 1620, in-8°; 5° *De anni solaris mensura*, Londres, 1621, in-8°; 6° *Numerus aureus melioribus lapillis insignitus factusque gemmeus, e Thesauris anni magni, sive solis et lunæ periodi octo desexcentenariæ*, ibid., 1621, une grande feuille in-fol.; 7° *Canones chronologici*, Oxford, 1675, in-8°; 8° Une *Lettre* à Usher, en anglais, insérée dans la Vie de ce dernier, par R. Parr, 1686; 9° Des *Notes* sur la chronique de Paros, insérées dans le *Marmora oxoniensia*, de Prideaux. Il a laissé en outre un grand nombre de manuscrits, sur divers sujets de théologie et d'astronomie, dont deux étaient écrits en hébreu. T—d.

LYDUS (Jean Laurentius, plus connu sous le nom de), qu'il prit de celui de sa province, historien grec, naquit l'an de J.-C. 490, à Philadelphie, dans l'Asie proconsulaire, de parents distingués. A l'âge de vingt et un ans il se rendit à Constantinople, et fut admis parmi les mémoriaux (*memoriales*) du palais impérial. Leurs fonctions consistaient à prendre connaissance des mémoires ou requêtes, et à vérifier les frais des procédures; et comme cet emploi lui laissait beaucoup de loisir, il suivit en même temps les leçons du philosophe Agapius, Athénien, disciple de Proclus. Zoticus, compatriote de Lydus, ayant été élevé à la place de préfet du prétoire, se chargea de son avancement. Il le nomma secrétaire (*notarius*) de la préfecture; place honorable et lucrative, dans l'exercice de laquelle Lydus amassa des sommes considérables. Il se maria; et son épouse, dont il eut d'ailleurs beaucoup à se louer, lui apporta en dot cent livres d'or. Enfin, il fut nommé premier archiviste (*cartularius*), poste qu'il dut moins encore à la protection de Zoticus qu'à ses talents et à la connaissance parfaite qu'il avait du latin. Mais l'empereur Justinien, dont les finances étaient épuisées par les guerres et par de vaines prodigalités, au lieu de chercher à les rétablir par de sages économies et par un système fixe d'administration, changeait presque chaque année ses ministres; et ceux-ci voulant mettre à profit pour eux-mêmes leur courte gestion, ne faisaient tomber les retranchements dans les dépenses que sur les employés subalternes. Lydus vit ainsi diminuer insensiblement ses profits; de telle manière que la souscription des actes qui lui rapportait, année commune, mille sols d'or, ne lui rapporta plus rien. L'estime que lui témoignait Justinien ne put le dédommager ni le consoler de cette perte. Cependant l'empereur lui accorda quelques gratifications, et lui en promit de plus fortes, qui n'arrivèrent pas. Lydus, à la prière de plusieurs personnes de distinction, donna quelque temps des leçons de grec et de latin; mais on ne sait pas si elles furent publiques. Il se décida enfin à traiter de son emploi, et quitta le palais impérial, où il avait demeuré quarante ans et quatre mois. Ce fut alors, et par conséquent dans sa vieillesse, qu'il composa les ouvrages qui restent de lui, et dont on va parler. Il écrivait à peu près dans le même temps que Procope. On ignore s'il survécut à Justinien; il est du moins probable que sa

vie ne s'étendit pas fort au delà de l'avénement de Justin au trône en 565. Lydus était à cette époque âgé de soixante-quize ans. Il avait composé des poésies que Justinien cite avec éloge, et qui sont perdues. Une de ses meilleures pièces, à en juger du moins par la récompense qu'elle lui mérita, devait être un *éloge* de Zoticus, pour lequel son généreux patron lui fit compter autant de sols d'or qu'elle renfermait de vers. Les seuls livres de Lydus dont on conserve des fragments plus ou moins étendus, sont les suivants : 1° *Des Mois* (en grec). Cet ouvrage contenait jour par jour l'origine et la description des fêtes instituées à Rome, depuis la fondation de cette ville jusqu'au règne de Justinien. Lydus avait puisé les faits qu'il rapportait dans un grand nombre d'écrits que le temps n'a point épargnés ; ce qui augmente le regret que fait éprouver aux savants la perte du sien. N. Schow en a publié deux fragments, les seuls que l'on connaisse, Leipsick, 1794, in-8°. 2° *De magistratibus republicæ romanæ libri* III, *gr. lat.*, Paris, 1812, gr. in-8°. Cette édition, la première de cet important ouvrage, a été publiée sur un manuscrit du prince C. Morosi, acquis en 1785 par Choiseul-Gouffier, pendant son ambassade à Constantinople. Le texte en a été revu et corrigé par M. Hase, l'un des employés de la bibliothèque du roi ; la version latine dont il est accompagné, est de M. J.-D. Fuss ; et M. Hase l'a fait précéder d'un Commentaire sur la vie et les écrits de Lydus, plein d'une érudition profonde et variée. 3° *De ostentis (græce)*. Cet ouvrage contient d'amples détails sur la science et les fonctions des augures, depuis leur établissement chez les Etrusques, jusqu'au temps où vivait Lydus ; Bède en a extrait trois petits traités : *De tonitruis ad Herenfridum ; pronostica temporum et de præcognitione copiæ aut paupertatis futuræ* (*voy.* les *Œuvres* de Bède, Cologne, 1612, t. 1er, col. 387-91). Jean Meursius a publié un fragment de cet ouvrage dans les notes de son édition des *Institutions militaires de l'empereur Léon*, Leyde, 1612, in-4° ; et M. Schow, un autre, *De terræ motibus*, à la fin du livre des Mois. M. Hase en a depuis donné une édition complète d'après le manuscrit de Choiseul (*Johannis Laurentii Lydi de ostentis quæ supersunt una cum fragmento libri de mensibus*, Paris, imp. royale, 1823). A la suite de cet ouvrage se trouve un fragment du traité *De Diis et præsensionibus* de An. Manl. Sev. Boethius. M. Bekker a publié à Bonne en 1837, in-8°, une édition grecque-latine des principaux ouvrages de Jean Lydus, qui fait partie de la *Byzantine* de Niebuhr. W—s et Z—m.

LYE (Edouard), philologue et antiquaire anglais, né en 1704 à Totness, dans le comté de Devon, fut nommé vers 1720 ministre de Houghton Parva, dans le comté de Northampton. Il résigna cette cure en 1750, lorsque le comte de Northampton lui procura le vicariat de Hardley Hastings ; acte de modération d'autant plus méritoire de la part de Lye, qu'il avait alors sa mère et deux sœurs à soutenir. Il employa la majeure partie de sa vie à l'étude de la langue saxonne. Les éloges que le docteur Hickes et quelques autres savants avaient donnés à l'*Etymologicon anglicanum* de Francis Young, plus connu sous le nom de Junius, resté manuscrit dans la bibliothèque bodléienne, engagèrent Lye à se charger de sa publication. L'ouvrage parut après un travail de sept ans, avec des additions, et précédé d'une grammaire anglo-saxonne par l'éditeur, auquel il valut une place dans la société des antiquaires de Londres en 1750. Il publia ensuite les *Evangiles gothiques*, précédés d'une grammaire de cette langue ; mais l'ouvrage qui lui fait le plus d'honneur, est son *Dictionnaire anglo-saxon et gothique*, qui ne parut qu'après sa mort, en 1772, 2 vol. in-fol., avec une grammaire des deux langues. Ce fut le docteur Owen Manning qui fit pour lui, en cette occasion, ce qu'il avait fait lui-même pour Junius. Ed. Lye mourut en 1767. — *Thomas* Lye, pasteur non-conformiste, né en 1621, dans le comté de Sommerset, mort, le 7 juin 1684, a publié une *Grammaire anglaise*, des Sermons, et une explication du Catéchisme dans la même langue. L.

LYÈRE (Adrien de), en latin *Lyreus* (1), jésuite flamand, né en 1588, dans la ville d'Anvers, fut reçu en 1608 dans la société, y remplit d'abord les fonctions de recteur à Cassel en Flandre, et ensuite exerça le ministère de la prédication à Malines et à Bruxelles. Ce fut surtout en cette dernière ville, dans l'église de la Vierge-Marie, dite des Sablons, qu'il prêcha durant trente années, et longtemps seul, les dimanches et les fêtes et le carême entier. Une dévotion affectueuse et tendre l'y portait aux associations pieuses. Il y rétablit une confrérie de St-Joseph, et en établit une de la Vierge. Il aimait la solitude et la règle. Tout le temps qu'il n'employait point aux offices, il le consacrait à la lecture et à des ouvrages de piété. Après avoir passé son année jubilaire dans la société, sans cesser de se livrer à la prédication, il finit ses exercices avec sa vie ; épuisé par une fièvre lente, il mourut dans un âge avancé, le 5 septembre 1661. On a de ce bon père les opuscules spirituels qui suivent : 1° *De præstantia et cultu SS. nominis Mariæ* (en flamand), Bruxelles, 1638, in-12, traduit en français, par Puget de la Serre, historien de la reine mère (Marie de Médicis) ; en espagnol, par le P. André de St-Jean, carme déchaussé, 1640 ; en allemand, par Pierre Vauters, Cologne, 1649 ; 2° *Via cœli per rosaria* (en flamand), Bruxelles, 1645 ; 3° *Trisagion Marianum, sive Trium mundi ordinum cultus*, Anvers 1655, in-fol. ; 4° *De imitatione Christi Jesu patientis*, 1655, in-fol. ;

(1) C'est par faute d'impression que dans la Dissertation sur soixante traductions françaises de l'*Imitation de Jésus-Christ* (au chapitre des ouvrages qui portent le titre de l'*Imitation*), cet auteur d'un opuscule de ce genre est appelé *Lycæus*. C. M. P.

5° *Apophthegmata sacra S. Ignatii de Loyola*, ouvrage posthume, Anvers, 1662, in-fol. L'*Indiculus asceticorum*, Paris, 1671, in-4°, n'a point fait mention d'Adrien de Lyère, quoique le premier ouvrage de cet auteur ait été connu par ses différentes traductions. G—CE.

LYFORD (GUILLAUME), ecclésiastique anglais, né en 1598 à Peysmere, près Newbury en Berkshire, paroisse dont son père était recteur, fit ses études à Oxford, et devint ministre de Sherburne en Dorsetshire. Il se distingua par sa piété, sa charité, son exactitude à ses devoirs, et par l'onction qu'il portait dans la chaire. Il était rigide calviniste, et penchait à ce qu'il semble, pour la cause presbytérienne; mais quoiqu'il eût été choisi comme théologien, pour faire partie de la fameuse assemblée de Westminster, il n'y prit jamais séance; son caractère l'éloignait trop des discussions orageuses pour y prendre part. Le docteur Walker rapporte que les factieux s'étonnaient « qu'un aussi saint homme que Lyford « fût tant attaché aux rois, aux évêques, au for« mulaire et aux cérémonies. » Mais Lyford n'était pas saint (1) à la manière des rebelles; il prêchait la paix et l'indulgence. Il mourut le 3 octobre 1653. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Cas de conscience proposés à l'époque de la rébellion*, où l'auteur expose son sentiment au sujet de la tolérance; on y trouve, suivant l'évêque Kennet (*Chronique*), bonne foi, modestie et impartialité. 2° *Principes de foi et de bonne conscience*, Londres, 1642; Oxford, 1652, in-8°; 3° *Apologie du ministère public de notre culte et du baptême des enfants*, ibid., 1652, 1653, in-4°; 4° *Les Sens de l'homme vrai exercés au discernement du bien et du mal*, ou *Tableau des erreurs, hérésies et blasphèmes du temps présent*, ibid., 1655, in-4°. L.

LYLLY ou LILLY (JEAN), auteur dramatique anglais, né vers 1553, dans le comté de Kent, parut avec distinction à la cour d'Élisabeth, où il espérait obtenir la place d'intendant des divertissements, espoir dans lequel il fut trompé. Il s'en consola en cultivant les muses, et composa plusieurs pièces de théâtre qui furent goûtées à la cour, et dans l'université de Cambridge. Il acquit encore plus de réputation par la tentative qu'il fit pour réformer la langue anglaise, et la purger des mots vieillis et inusités; et il écrivit dans cette vue un traité intitulé *Euphues and his England*, 1580. Cette langue épurée, dont il donnait le modèle, s'appela l'*Euphuisme*. Les femmes du bon ton procurèrent une très-grande faveur à ce langage; et Blount, éditeur d'un recueil de six comédies de Lylly, en un volume in-12, dit qu'une beauté de la cour qui n'eût point parlé l'euphuisme, eût été aussi peu considérée que celle qui aujourd'hui n'y parlerait pas français. Mais ce style ridicule de pédantisme et d'afféterie n'eut qu'une vogue passagère; et le bon goût qui n'avait point présidé à la prétendue réforme en eut bientôt fait justice. Voici les titres des ouvrages dramatiques de cet auteur : 1° *Alexandre et Campaspe*, 1584; 2° *Endimion*, 1591; 3° *Sapho et Phaon*, 1591; 4° *Galatée*, 1592; 5° *Midas*, 1592; 6° *La mère Bombie*, 1594; 7° *La femme dans la lune*, 1597; 8° *La nymphe métamorphosée* (Maidher metamorphosis), 1600; 9° *La métamorphose de l'Amour*, 1601. On ne connaît point la date de la mort de Lylly; mais Wood nous apprend qu'il vivait encore en 1597. L.

LYNACER (THOMAS). *Voyez* LINACRE.

LYNAR (ROCH-FRÉDÉRIC, comte DE), homme d'État distingué, naquit le 16 décembre 1708, au château de Lubbenau, dans la Basse-Lusace, d'une noble et ancienne famille originaire d'Italie (1). Envoyé à l'âge de seize ans à la cour du comte de Reuss, son parent, il y connut le célèbre théologien A.-H. Franke, et puisa dans les conversations de ce pieux philanthrope des principes de conduite dont il ne s'écarta jamais dans le cours de sa vie (*voy.* FRANKE). Il acheva ses études dans les universités d'Iéna et de Halle, et visita ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, la France et l'Angleterre. Son éducation terminée, il fut appelé à la cour de Danemark, et ne tarda pas à se montrer digne de la confiance du roi : il fut nommé en 1735 ambassadeur en Suède, et, rappelé au bout de cinq ans, il remplit successivement les places de juge au tribunal suprême de Gottorp, de grand bailli de Steinberg, et enfin de chancelier de la régence de Holstein, à Glukstadt. Désigné en 1749 pour l'ambassade de Pétersbourg, il emmena avec lui le fameux géographe Büsching, gouverneur de son fils aîné, et contribua beaucoup à faire apprécier son mérite. La conduite franche qu'il tint pendant son séjour à Pétersbourg lui concilia l'estime générale. A son retour (1752), il fut nommé gouverneur du duché d'Oldenbourg; il offrit sa médiation aux puissances qui faisaient la guerre en Allemagne, et parvint à faire signer en 1757 la fameuse convention de Closter-Seven, qui n'atteignit point le but qu'il s'était proposé, et déplut aux différents cabinets (*voy.* le comte DE MAILLEBOIS et le maréchal DE RICHELIEU). Les désagréments auxquels il fut exposé le déterminèrent à quitter le service de Danemark; il se retira dans sa terre de Lubbenau, où il passa le reste de sa vie, partageant ses loisirs entre l'étude et les travaux de la campagne. Il mourut le 13 novembre 1781. Le comte de Lynar était un homme religieux, plein de candeur, de bonne foi et désirant vivement le bonheur de ses semblables. Il possédait à fond les langues anciennes et réunissait des connaissances très-étendues dans plus d'un genre. Il a traduit en allemand deux traités de Sénèque, 1753,

(1) On sait que les révolutionnaires anglais de ce temps se donnaient entre eux le nom de *saints*.

(1) Elle descend de Roch Guarini, ingénieur très-habile, qui entra au service de l'électeur de Brandebourg; et elle tire son nom du château de Linara, dans la Romagne.

1754, in-8°. On lui doit une *Paraphrase des Epîtres et des Evangiles*, 1756, 1765, 1770, 1775; des Voyages dans la Haute-Lusace, en Hollande, dans la Westphalie et la Haute-Allemagne, insérés dans le *Recueil des petits voyages*, par J. Bernouilli, t. 1 et 2. Il est auteur des quatre premiers cahiers des *Nouveaux Mélanges historiques, politiques, moraux et philosophiques*, Leipsick, 1777-1785, in-8°, en allemand; les seize derniers sont de Ch.-God. Kuttner, pasteur à Ottendorf, près Pirna. On a publié à Hambourg, 1793-1797, 2 volumes de ses *Œuvres politiques;* ils ont été traduits en français sous le titre de *Réflexions politiques et négociations*, 2e édit., Leipsick, 1806, 4 vol. in-8°. On y trouve des pièces fort intéressantes pour l'histoire de son temps. Büsching a honoré par un Éloge la mémoire de son bienfaiteur (*Notices hebdomadaires*, 1781, n° 50-52). — Son fils, *Henri-Casimir-Gottlob*, comte DE LYNAR, né en 1748, mort le 19 septembre 1796, a aussi publié en allemand une Vie du comte R.-F. de Lynar, Leipsick, 1782, in-8°, ainsi que plusieurs livres ascétiques à l'usage des piétistes et des hernhoutes, et divers morceaux dans les *Nouveaux Mélanges* ou autres écrits périodiques. W—s.

LYNCH (JEAN), prêtre catholique, né à Galloway, en Irlande, ou aux environs de cette ville, entra de bonne heure dans les ordres sacrés. Il enseigna pendant longtemps et avec succès à Galloway les belles-lettres, dans lesquelles il s'était rendu fort savant. Lynch était encore jeune (1625) quand sa patrie fut troublée par des dissensions qui, croissant tous les jours et gagnant ensuite l'Écosse et l'Angleterre, amenèrent en partie la révolution qui conduisit Charles Ier à l'échafaud. La différence des cultes en fut la cause. La religion catholique romaine, très-répandue en Irlande, avait été opprimée par le gouvernement anglais, qui voulait y établir la liturgie anglicane et la suprématie religieuse du roi. Des prêtres étrangers, envoyés surtout par la congrégation *De propaganda fide*, aigrirent les catholiques irlandais. Les principaux d'entre ceux-ci formèrent un projet de révolte, et pour s'attirer des partisans, ils répandirent le bruit que les puritains d'Écosse et d'Angleterre avaient le dessein d'exterminer les catholiques romains d'Irlande. La révolte éclata en 1641, et dès l'origine elle prit la plus grande force. Après une guerre cruelle de plusieurs années, on parla de traiter. Alors les catholiques se divisèrent; les plus ardents, à la tête desquels s'étaient mis des envoyés du pape, s'opposaient à tout accommodement : il y en eut un cependant (1644), et Lynch, qui était archidiacre de Tuam, suivant alors le parti le plus sage, adhéra à la supension d'armes d'une année conclue avec le marquis d'Ormond, commandant en chef des troupes royales. Pendant cette suspension, on entama des négociations pour une paix solide; mais Rinuccini, archevêque de Fermo, nonce du pape, arrivé sur ces entrefaites, ne négligea rien pour en empêcher le succès. Lynch se rangea encore dans cette occasion du côté des hommes sages, et brava les censures de Rinuccini. Un traité fut conclu en 1646. Cette paix fut peu durable; trop de partis se réunissaient pour l'attaquer : les hostilités recommencèrent, et elles ne finirent que deux ans après par un nouveau traité fait de même malgré le nonce et auquel Lynch adhéra encore une fois. Lynch passa en France en 1652, lorsque Galloway fut pris par les troupes de Cromwell, qui, après avoir terminé les troubles d'Angleterre par la mort de son roi, voulait apaiser ceux qui divisaient l'Irlande et réduire ce pays sous son obéissance. Pendant son séjour en France, Lynch s'occupa de soutenir le parti qu'il avait constamment suivi dans sa patrie. Il paraît qu'il retourna depuis en Irlande; car le docteur Nicholson, d'abord évêque de Derry ou Londonderry, puis archevêque de Cashel, dit (*Biblioth. irland.*) que Lynch fut promu à l'évêché de Killala, en Irlande, peu de temps avant sa mort, qui eut lieu vers l'année 1680. Il était très-versé dans l'histoire de sa patrie, et nous en avons pour preuve plusieurs ouvrages savants, tous écrits en latin. Le plus important et celui qui acquit le plus de réputation à son auteur est le suivant, qui parut sous le nom de *Gracianus Lucius*, comme on le voit par le titre : *Cambrensis eversus, seu potius historica fides in rebus Hibernicis Giraldo Cambrensi abrogata : in quo plerasque justi historici dotes desiderari, plerosque nævos inesse ostendit Gracianus Lucius Hibernus, qui etiam aliquot res memorabiles Hibernicas veteris et novæ memoriæ passim e re nata huic operi inseruit*, 1662, in-fol. Ce livre est une réfutation savante et victorieuse du célèbre Girald Barry, qui avait pris le nom de *Cambrensis*, de la principauté de Galles, dans laquelle il était né (*voy.* BARRY). Lynch y relève habilement les nombreuses erreurs de Barry; et il a joint à sa réfutation, comme on le voit dans la seconde partie du titre, un abrégé des événements les plus importants de l'histoire de sa patrie. L'abbé Henegan trouve la chronologie de Lynch beaucoup moins exacte que celle de son compatriote et de son ami O'Flaherty, qui cependant ne l'est pas toujours pour vouloir être trop précise (*voy.* FLAHERTY). Parmi les écrits des adversaires de son parti auxquels Lynch s'occupait de répondre lorsqu'il était en France, il en parut un surtout qu'il jugea digne d'une attention particulière. C'était l'ouvrage d'un certain Richard Ferral, capucin irlandais, présenté en manuscrit à la congrégation des cardinaux en 1658. Il avait pour titre : *Ad sacram Congregationem de propaganda fide. Hic autores et modus eversionis catholicæ religionis in Hibernia recensentur, et aliquot remedia pro conservandis reliquiis catholicæ religionis et gentis proponuntur*. L'ouvrage du capucin ne

pouvait qu'augmenter les troubles de l'Irlande, en semant la division entre les anciens Irlandais et ceux d'origine anglaise, mais établis dans cette île depuis quatre cents ans. Lynch le combattit sous le nom d'*Eudoxius alithinologus*, par un écrit dédié aussi à la même congrégation des cardinaux, et dont voici le titre : *Alithinologia, seu veridica responsio ad invectivam, mendaciis, fallaciis, calumniis et imposturis fœtam, in plurimos antistites, proceres et omnis ordinis Hibernos A. R. P. R. F. C.* (à Reverendissimo Patre Richardo Ferral, capuccino) *Congregationi de propaganda fida, A. D.* 1659, *exhibitam;* 1664, in-4°. A cet ouvrage il en ajouta plus tard un second : *Supplementum Alithinologiæ, quod partes invectivæ in Hibernos cusæ in Alithinologia non oppugnatas evertit,* 1667, in-4°. On a encore de Lynch : *Pii antistitis icon, sive de vita et morte Rev. D. Francisci Kerovani, Alladensis episcopi*, St-Malo (*Maclovii*), 1669, in-8°. Le docteur Nicholson, cité plus haut, dit qu'il a vu un ouvrage manuscrit de l'écriture même de Lynch, qui est une *Collection de fleurs ramassées de diverses annales les plus authentiques d'Irlande, commençant par l'an* 1200 *et continuée jusqu'en* 1513 *inclusivement.* Le docteur assure que c'est un recueil aussi complet qu'il est exact et intéressant. Le même prélat parle encore d'une lettre de Lynch écrite à Baleus, pour prouver que les *Scoti,* qui enseignèrent les premiers dans les universités de Paris et d'Oxford, étaient des Écossais d'Irlande et non pas d'Albanie. Le Moréri de 1759 a donné sur l'abbé Lynch une notice assez étendue, tirée des manuscrits de l'abbé Henegan, et où nous avons puisé les principaux traits de cet article. — Lynch (Jean), frère du bisaïeul du comte de Lynch, naquit à Galloway vers 1608, et fut également obligé de s'expatrier pour éviter les persécutions contre les catholiques. Il était alors archevêque de Tuam et primat de Connacie, en Irlande; il devint plus tard aumônier d'honneur de Charles II, roi d'Espagne, et premier aumônier de Jacques II, roi d'Angleterre. Lynch mourut à Paris, à l'âge de 105 ans, et fut inhumé dans l'église de St-Paul le 31 octobre 1713. L'auteur de l'*Almanach de la vieillesse, ou Notice de tous ceux qui ont vécu cent ans et plus,* Paris, 1761, in-18, lui a consacré un article. — Le docteur *John* Lynch, doyen de Canterbury depuis 1734, mourut le 25 mai 1760. — Son frère cadet, le révérend *George* Lynch, reçu maître ès arts à Cambridge en 1757 et associé en 1758, exerça divers emplois dans le ministère ecclésiastique et dans la commission de paix du comté de Kent. Il mourut à Ripple-House, près de Deal, le 19 novembre 1839. On trouve sur ces deux frères diverses particularités dans les *Anecdotes* de Bowyer, publiées par Nichols, t. 3, 6 et 9. D—is.

LYNCH (Jean-Baptiste, comte de), issu de la même famille que les précédents (1), et d'une branche également catholique, dont le chef se réfugia en France après la révolution qui renversa Jacques II du trône, naquit à Bordeaux le 3 juin 1749. Son grand-père ayant perdu ses biens par suite de cette révolution, vint s'établir dans la capitale de la Guyenne, et s'y maria avec une Française. Thomas de Lynch, père du sujet de cet article, ayant épousé une riche héritière, renonça définitivement, après la bataille de Culloden, à l'espoir de rentrer dans la patrie de ses ancêtres. Il demanda et obtint des lettres de naturalisation et des lettres de reconnaissance de noblesse d'ancienne extraction, et fit entrer son fils dans la magistrature. En 1771, le jeune Lynch fut reçu conseiller au parlement de Bordeaux, et exilé avec lui la même année. Le parlement ayant été rétabli en 1775, Lynch reprit ses anciennes fonctions; il épousa peu de temps après la fille de M. Le Berthon, premier président de cette cour souveraine, et y devint ensuite lui-même président aux enquêtes. En 1788, il fit de vains efforts pour déterminer le parlement, alors exilé à Libourne, à enregistrer les premières et secondes lettres de jussion, relatives à l'établissement des assemblées provinciales, et continua d'exercer les fonctions de la magistrature jusqu'à l'époque des états généraux. Il vint alors à Paris avec son beau-père, l'un des députés de la noblesse de Guyenne. Les opinions qu'ils manifestèrent en faveur de la royauté les firent proscrire et enfermer successivement dans trois prisons différentes; on séquestra même les biens de M. de Lynch comme s'il eût émigré. La chute de Robespierre lui rendit à la fois sa liberté et ses biens, et il se retira dans le département de la Gironde. Ses compatriotes voulaient le présenter comme candidat au conseil des Cinq-Cents, mais il refusa et accepta seulement la position de membre du conseil général, qu'il occupait encore en 1808, lorsqu'il fut nommé maire de Bordeaux. Peu après, Napoléon Ier, qui désirait attacher à son gouvernement tous les membres de l'ancienne magistrature, lui donna le titre de comte comme maire d'une bonne ville, ainsi que la croix de la Légion d'honneur, sans que Lynch eût sollicité ces deux distinctions.

(1) James Hardiman, membre de l'académie royale d'Irlande et sous-commissaire des archives publiques, affirme, dans son *Histoire de la ville et du comté de Galway*, Dublin, 1820, que la famille de Lynch est l'une des plus anciennes et qu'elle fut la plus puissante du comté de Galway jusqu'au milieu du 17e siècle. Suivant cet historien, Guillaume le Petit, venu en Irlande en 1185, avec sir Hugh de Lacy, en reçut la baronnie de Macherydernan. C'est de son fils Nicolas que descend la famille Lynch, établie à Galway, où ses membres possédèrent la principale autorité pendant les 15e, 16e et 17e siècles. D'autres autorités citées par Hardiman donnent aux Lynch une origine saxonne. L'abbé Mac-Geoghegan, qui a publié à Paris, en 1762, une *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, s'étend beaucoup sur la famille de Lynch, et fournit à son sujet à peu près les mêmes renseignements que Hardiman. Il existe au collége de la Trinité, à Dublin, un très-ancien plan de la ville de Galway, de six pieds et demi de large sur quatre pieds et demi de haut, dans la marge duquel on remarque, entre autres armoiries, celles des diverses branches de la famille de Lynch avec ce distique :

Hic Lynchæorum bene prima ab origine notas,
Diversas stirpes nobilis ecce domus.

Aimé, estimé de tous les habitants de la ville dont l'administration lui avait été confiée et à laquelle il consacrait tous ses instants, Lynch conserva un profond attachement à la famille des Bourbons. Ces souvenirs se réveillèrent avec plus de vivacité quand il crut voir que les fautes multipliées du gouvernement impérial pourraient amener sa chute. Pour s'assurer de l'état vrai des affaires, il se rendit à Paris, au mois de novembre 1813, avec M. Maydieu, membre du conseil municipal. Les conférences qu'il eut dans la capitale avec quelques royalistes, et, à son retour à Bordeaux, avec M. Taffard de St-Germain, auquel Louis XVIII avait confié d'amples pouvoirs, ainsi que l'opinion qu'il avait conçue des dispositions favorables de la grande majorité des habitants de la capitale de la Guyenne, le fortifièrent dans ses espérances et le déterminèrent à profiter des premières circonstances favorables qui se présenteraient. Aussi, dès que les troupes anglaises eurent pénétré en France, et qu'un détachement de l'armée du général Wellington se fut dirigé sur Bordeaux, sous les ordres du maréchal Beresford, Lynch et les autres royalistes, qui sentaient parfaitement qu'il importait au succès de la cause d'amener une résolution décisive avant le 10 mars, terme fixé par les souverains alliés pour l'acceptation des préliminaires de paix proposés au congrès de Châtillon, résolurent de se prononcer hautement. Lynch comprenait tout ce qu'une première démarche pouvait avoir d'avantageux ou de nuisible à la cause du roi, suivant le plus ou moins de succès dont elle serait suivie. Il agit avec beaucoup de prudence en préférant que l'explosion fût faite hors de la ville, et que l'étonnement, en y entrant avec la troupe fidèle et les Anglais, leur servît d'auxiliaire. Il pria donc le comte Maxime de Puységur, l'un de ses adjoints, et qui avait toute sa confiance, de demeurer à l'hôtel de ville pour en imposer au besoin, et il alla lui-même au-devant du général anglais, accompagné de MM. de Mondenard, de Tauzia et de ses adjoints; ces derniers n'étaient cependant pas dans la confidence de M. de Lynch. A l'approche du maréchal Beresford, le maire de Bordeaux, détachant son écharpe tricolore et la jetant au loin, prit une écharpe blanche et invita le général anglais, au cri de *Vive le roi!* à entrer comme allié, et non comme vainqueur, dans une ville française qui venait de reconnaître son souverain légitime. Il détermina ainsi par son initiative le mouvement de royalisme, dont l'influence seconda si bien la chute de Napoléon et le rétablissement des Bourbons. Quoique d'un caractère doux et d'un âge avancé, Lynch montra ensuite une extrême fermeté dans la situation critique où sa démarche et celle des royalistes venaient de placer Bordeaux, dont un traité, possible encore à cette époque, entre les alliés et Napoléon, aurait causé la ruine. Il ne faut pas d'ailleurs se le dissimuler, et la publication de la Correspondance du duc de Wellington (1) a confirmé ce qu'on savait déjà, les souverains étrangers n'avaient aucunement songé, en pénétrant en France, au rétablissement des Bourbons, et c'est plutôt avec répugnance que la plupart d'entre eux se sont vus contraints à le souffrir et à y contribuer indirectement. Lynch publia, le 12 mars, une proclamation devenue fameuse, dans laquelle on remarquait ces passages : « Ce « n'est pas pour assujettir nos contrées à une « domination étrangère que les Anglais, les Es- « pagnols et les Portugais y apparaissent. Ils se « sont réunis dans le Midi, comme d'autres « peuples au Nord, pour détruire le fléau des « nations, et le remplacer par un monarque, « père du peuple (2). » Cette proclamation, qu'elle fût ou qu'elle ne fût pas approuvée par le général en chef des troupes étrangères, ne produisit pas moins l'effet que Lynch et les royalistes en attendaient. Le duc d'Angoulème fit le même jour son entrée dans la ville; il y fut reçu avec un enthousiasme qui semblait presque universel, et l'on proclama solennellement Louis XVIII comme roi de France. Quelques jours après, la nouvelle de l'entrée des alliés dans la capitale, et du concours unanime des souverains en faveur des Bourbons, ayant été connue, Lynch se rendit à Paris, où il fut accueilli de la manière la plus flatteuse par toute la famille royale, et le roi le nomma grand-croix de la Légion d'honneur. Au mois de mars 1815, il se trouvait à Bordeaux auprès de la duchesse d'Angoulême, dont il seconda le zèle autant que le permettaient les circonstances. Lorsqu'il fut reconnu que toute résistance était impossible, la princesse se rendit à Pouillac, où Lynch, qui l'avait précédée, eut l'honneur de la placer lui-même sur le bateau qui devait la conduire au sloop de guerre anglais le *Wanderer*, sur lequel elle arriva en Espagne. Quant au maire de Bordeaux, il s'embarqua aussi au même endroit et passa en Angleterre, où il resta jusqu'au mois de juillet 1815, époque de la seconde chute de Napoléon, qui, dès sa rentrée en France, avait annoncé qu'il pardonnait à tous, en exceptant cependant, parmi les habitants de Bordeaux, ceux qu'il qua-

(1) The Dispatches of field-marshal the duke of Wellington during his various campaigns in India, Denmark, Portugal, Spain, the low countries and France, etc., London, 1838.

(2) Cette proclamation fut à peine connue de lord Wellington, qu'il adressa, le 16, une lettre au duc d'Angoulême, pour se plaindre des termes dans lesquels elle était conçue.... « Je ne me « *refuserai pas* à ce qu'on proclame le roi, mais je prie Votre « Altesse Royale de m'excuser au moment actuel d'y prendre une « part quelconque.... J'avoue que si je n'étais pas porté à cette « décision par mes devoirs envers les souverains dont je com- « mande les armées, je le serais par la proclamation de M. le « maire de Bordeaux, du 12, faite, je l'espère, sans le consen- « tement de Votre Altesse Royale, comme elle l'a été sans avoir « été soumise au maréchal Beresford. Il n'est pas vrai que les « Anglais, les Espagnols et les Portugais se soient réunis dans le « midi de la France pour, etc.; il n'est pas vrai, etc. Je suis sûr « que Votre Altesse Royale n'a pas donné son consentement à « cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai « eu l'honneur bien souvent de lui assurer.... »

lifiait de ses plus grands ennemis, le comte de Lynch et Lainé. Admis le 17 septembre à l'audience du roi, à la tête d'une députation du collége électoral de la Gironde, ce prince lui fit connaître sa nomination à la pairie dans les termes les plus gracieux. Depuis cette époque, Lynch, à qui ses fonctions de pair ne permettaient pas de cumuler celles de maire, en conserva néanmoins le titre honoraire, par autorisation du roi, pour perpétuer le souvenir du courage qu'il avait montré dans cette place en 1814. Après la révolution de 1830, il ne crut pas devoir donner sa démission, mais il ne siégea point à la chambre (1), et se retira dans sa terre de Dauzac en Médoc, près Bordeaux, où il est mort le 15 août 1835, à l'âge de 86 ans, ne laissant point d'enfant, quoique marié deux fois : la première à mademoiselle Le Berthon, dont il n'eut qu'une fille qu'il perdit ; et la seconde à madame la comtesse de Perdiguier, chanoinesse, fille d'un ancien colonel, et descendant, du côté maternel, de l'illustre maison irlandaise de Blake (2), à laquelle la sienne était alliée. Outre plusieurs discours prononcés à la chambre des pairs et dont quelques-uns ont été imprimés, Lynch a publié : 1° *Correspondance relative aux événements qui ont eu lieu à Bordeaux dans le mois de mars* 1814, avec cette épigraphe : *Albo dies notanda lapillo*, Hor., Bordeaux, août 1814 ; 2° *Simple vœu*, Bordeaux, juin 1831, sans nom d'auteur, dans lequel il conseille au roi Louis-Philippe de céder le trône au petit-fils de Charles X ; 3° *Quelques considérations politiques faisant suite au Simple vœu*, par le même auteur, Paris, 1833. — LYNCH (Thomas-Michel, chevalier DE), frère cadet du précédent, servit d'abord dans les chevau-légers de la maison du roi, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, jusqu'à son licenciement. Il se retira alors à la campagne pour s'y livrer à l'agriculture et à l'étude des belles-lettres. Il dut abandonner momentanément ces paisibles occupations pour céder au vœu de ses compatriotes, qui l'élurent en 1796 député au conseil des Cinq-Cents. Il y vota toujours avec le parti royaliste, et fut exclu du corps législatif à la suite du 18 fructidor. Fatigué du régime qui pesait sur la France, il passa à Londres, où il résida jusqu'au moment de la restauration. Il fut désigné en 1815, avec le duc de Lorges, pour précéder Louis XVIII à Bordeaux ; mais ce voyage n'ayant pas eu lieu, le chevalier de Lynch retourna à ses anciennes occupations, qu'il n'a plus quittées depuis cette époque. Il est mort à Bordeaux le 13 août 1840, sans laisser d'enfants de son mariage avec mademoiselle Davies, d'une famille anglaise catholique. Ce fut le frère de cette dernière, capitaine de vaisseau de la marine royale d'Angleterre, qui, par sa présence d'esprit, empêcha la flotte française d'être incendiée à Navarin, service qui lui valut la distinction extraordinaire de la croix de St-Louis. Z.

(1) Il s'y rendit cependant, mais uniquement pour assister au jugement des ministres de Charles X, en faveur desquels il vota.

(2) Debrett, dans son *Baronetage*, prétend que, suivant la tradition, cette famille descendrait d'*Ap-Lake*, l'un des chevaliers de la Table ronde du roi Arthur, et il ajoute que, pendant le règne de Henri II, un membre de la famille Blake accompagna Strongbow ; et, après plusieurs exploits, se fit bâtir un château à Menlo, proche de Galway.

LYNCH (ISIDORE DE), de la même famille que les précédents, mais de la branche des Lynch-Lydican, qui n'avait pas quitté l'Irlande, naquit à Londres le 7 juin 1755. Comme toute carrière lui était fermée dans sa patrie, parce qu'il professait la religion catholique, ses parents l'envoyèrent de bonne heure en France, et il fit ses études à Paris, au collége de Louis le Grand. Elles furent interrompues en 1770, par la guerre dans l'Inde où, quoiqu'il n'eût encore que quinze ans, il fut emmené par un de ses oncles maternels, colonel commandant du régiment de Clare. Lynch y obtint une sous-lieutenance. Il fit les campagnes de 1771 à 1772, et ensuite toute la guerre des États-Unis. Mais, avant de rejoindre l'armée du général de Rochambeau, il avait fait partie de l'expédition sous les ordres du comte d'Estaing. Ce fut alors, et au siége de Savannah qu'il se distingua par l'action si valeureuse ainsi racontée par le comte de Ségur : « M. d'Estaing, dans le « moment le plus critique de cette sanglante af- « faire, étant à la tête de la colonne de droite, « charge Lynch de porter un ordre très-urgent « à la troisième colonne, celle de gauche. Les co- « lonnes se trouvaient alors à portée de mitraille « des retranchements ennemis ; de part et d'autre « on faisait un feu terrible. Lynch, au lieu de « passer par le centre ou la queue des colonnes, « s'avance froidement au milieu de cette grêle « de balles, de boulets, de mitraille que les Fran- « çais et les Anglais se lançaient mutuellement. « En vain M. d'Estaing et ceux qui l'entourent « lui crient de prendre une autre direction : il « continue sa route, exécute son ordre et revient « par le même chemin, c'est-à-dire sous une « voûte de feu, où l'on croyait à tout moment « qu'il allait tomber en pièces. — Morbleu ! lui « dit le général en le voyant arriver sain et sauf, « il faut que vous ayez le diable au corps. Eh ! « pourquoi avez-vous pris ce chemin où vous « deviez mille fois périr ? — Parce que c'était le « plus court, répondit Lynch. Après ce peu de « mots, il alla tout aussi froidement se mêler au « groupe le plus ardent de ceux qui monteraient « à l'assaut (1). » En quittant les États-Unis, Lynch fit la campagne de 1783 au Mexique, et revint à Paris, où il fut nommé colonel au 2e régiment de Walsh et reçut la croix de St-Louis. Lorsqu'il n'était pas sous les drapeaux, il passait sa vie dans la plus haute société de la capitale,

(1) *Mémoires, souvenirs et anecdotes de M. le comte de Ségur*, t. 1er, p. 460, Paris, 1827.

où le faisaient rechercher sa conduite toujours parfaite, ses mœurs douces et pures, la franchise et nous dirons presque la bonhomie de son caractère, peut-être même aussi la beauté de son extérieur, car il était sous tous les rapports un des officiers les plus remarquables de l'armée. Lors de la révolution, ses compagnons d'armes d'Amérique se trouvant à la tête des affaires, il continua son service. Cette conduite fut d'autant plus naturelle en lui que les coutumes nationales conservent toujours un grand ascendant sur nous; qu'il voyait l'Angleterre heureuse et florissante sous un gouvernement à chambres législatives, et que ses brevets d'ailleurs, étaient toujours signés par le roi. Nommé maréchal de camp le 7 février 1792, il passa bientôt après lieutenant général, et se trouva en cette qualité à Valmy. La révolution ne pouvait cependant s'accommoder longtemps des principes de Lynch; il fut suspendu le 20 septembre 1793, et incarcéré comme officier de l'ancien régime, lorsqu'il traversait Dijon pour se rendre dans la retraite qu'il s'était choisie. Sorti de prison quelques mois après le 9 thermidor, il fut rappelé à l'activité le 10 juin 1795. Mais ses lettres de service, qu'il eût acceptées dans toute autre armée, étaient pour la Vendée, où se faisait encore une guerre qui répugnait à sa conscience; aussi ne rejoignit-il point, et, quoiqu'il n'eût alors que trente-huit ans, il préféra sa retraite. Lors de la création du corps des inspecteurs aux revues, en 1800, il fut nommé inspecteur divisionnaire; et, quelque dissemblables que fussent ces nouvelles fonctions à toute sa vie antérieure, il y apporta pendant quinze ans l'application et l'exactitude qui l'avaient toujours distingué. Une des premières pensées de Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, fut d'ordonner son renvoi, comme parent de l'ancien maire de Bordeaux. Malgré le retour de Louis XVIII, Lynch fut mis à la retraite le 1er février 1815. Il mourut le 4 août 1841, âgé de 83 ans. Avec lui, et par la perte des deux frères dont les articles précèdent, se trouve éteinte en France cette famille honorable, dont le nom n'y est plus porté que par les veuves du comte et du chevalier de Lynch, tandis qu'elle subsiste encore dans le comté de Galway. Z.

LYNCH (JOHN), colon de la Caroline du Sud, d'origine irlandaise, exerça au 17e siècle les fonctions de chef de justice dans cet État, et passa pour avoir un des premiers usé du droit de faire juger et exécuter sur-le-champ les criminels pris en flagrant délit ou dont la culpabilité était tenue pour évidente. Ce droit s'est perpétué en Amérique dans les cas de nécessité, et il a reçu le nom de *loi de Lynch*. On ne sait aucun détail sur la vie de ce colon dont un des descendants, Thomas Lynch, fit parti du congrès américain, et signa en 1776 la déclaration d'indépendance. Ce Thomas Lynch, jurisconsulte distingué, périt dans un naufrage, âgé seulement de 28 ans. Quelques auteurs prétendent que la loi de Lynch existait déjà anciennement en Irlande, et qu'elle devait le nom sous lequel elle est connue, non pas à un colon de la Caroline, mais à un magistrat de l'ancienne famille des Lynch. Z.

LYNCKER (NICOLAS-CHRISTOPHE, baron DE), laborieux jurisconsulte allemand, né le 2 avril 1643, à Marpurg, où son père était trésorier général de l'université. Nommé en 1670 professeur extraordinaire de jurisprudence à l'université de Giessen, il fut revêtu ensuite de diverses autres charges, et devint en 1680 premier professeur de droit à Iéna; résigna sa chaire en 1695, fut anobli et créé baron en 1700, par l'empereur Léopold qui le nomma en 1702 président du conseil secret de Weimar, et l'appela ensuite à Vienne, avec le titre de conseiller aulique impérial. Lyncker mourut dans cette capitale le 28 mai 1726, après avoir publié un très-grand nombre d'ouvrages, presque tous en latin, dont la plus grande partie sont des dissertations académiques plus ou moins importantes. La liste qu'en donne Rotermund (*Fortsetzung... zu Jöchers Gelehrten-Lexico*) contient 160 articles et n'est pas complète. Trente ans avant sa mort, on avait donné un aperçu des ouvrages de l'auteur, tant publiés que manuscrits, en 1 volume in-4° de 16 feuilles, sous ce titre: *Scripta quæ Lynckerianum nomen præferunt, vel ad istud pertinent, edita plurimum et adhuc ex MSCC. edenda;* Iéna, 1696, in-4°. Nous indiquerons seulement ici les plus importants: 1° *Dissertatio inauguralis, de reparatione*, Giessen, 1664, in-4°; 2° *Protribunalia juris*, ibid., 1669, in-4°; Vienne, in-8°, 1723, 1737; 3° *Hypomnema de gravamine extrajudiciali, et quatenus ab eo provocare liceat*, Giessen, 1672, in-8°; Iéna, 1697, 1737, in-8°; 4° *Universi juris pandectarum methodus dichoromica*, Iéna, 1678, in-fol.; 5° *Dissert. de feudo pecuniario*, Iéna, 1680, in-4°; Halle, 1725, in-4°; inséré dans le *Thesaur. juris feudalis* de Ienichen, t. 3, p. 20 et suiv.; 6° *Decretalium pontificii juris methodica dispositio*, Iéna, 1681, in-fol.; 7° *Sciagraphia ethices Jonstonianæ et librorum Justi Lipsii*, ibid., 1685, in-fol.; 8° *Ratio docendæ discendæque jurisprudentiæ romano-germanicæ*, ibid., 1686, in-fol.; 9° *Schema juris universi in tabulas*, ibid., 1687, in-fol.; 10° *Concordantiæ juris feudalis, seu specimen concordantiarum totius corporis juris*, ibid., 1688, in-fol.; 11° *Instructorium forense ad universum omnium scientiarum complexum*, Iéna, 1690, in-fol., idem, 2e édition par les soins de J.-C. Fischer, 1752-56, 2 vol. in-fol.; 12° *Monita plus quam quinque millia*, etc., Leipsick, 1699, in-4°, publié sous le nom de Car. Silbindus Niceus. C'est une critique un peu sévère du traité: *De actionibus forensibus* que Samuel Stryck venait de publier. Il y eut, de part et d'autre, diverses répliques dans cette dispute littéraire. 13° *Consilia et responsa*, Iéna, 1704, 1710, 1715, 2 vol. in-fol., 2e édition, 1736; 14° *Ad Gravinæ De origine romani juris libros* III, *considerationes*, Augsbourg,

1710, in-4°; 15° *Resolutiones* DCC *disceptationum forensium*, Iéna, 1723, in-4°; 16° *Commentarii in universum jus civile romano-germanicum, ad seriem digestorum*, ibid., 1698, in-4°; 17° *Ulr. Huberi de jure civitatis libri* III, *cum commentariis N.-C. de Lyncker*, Leipsick, 1752, in-4°. Lyncker étant mort pendant l'impression, l'édition fut mise au jour par J.-Chr. Fischer. On peut consulter sur Lyncker l'*Essai biographique* qui a été composé en allemand par J.-Ch. d'Hellbach (Eisenach, 1789 et 1795, in-8°) dans lequel se trouve son portrait. Z.

LYNDE (sir HUMPHREY), auteur anglais, né dans le comté de Dorset en 1579, fut juge de paix et membre de la chambre des communes dans plusieurs sessions. Il avait été honoré de l'ordre de la chevalerie par le roi Jacques en 1613, et il mourut le 14 juin 1636. On a de lui, en faveur de la réformation, divers ouvrages qui ont eu de la célébrité, principalement : 1° *Anciens caractères de l'Église visible*, 1625 ; 2° *Via tuta, ou le Chemin sûr*, etc. (en anglais), réimprimé plusieurs fois et traduit en latin, en hollandais et en français, par Jean de la Montagne, Charenton et Paris, 1646, d'après la 6e édition, publiée en 1636, in-12, sous ce titre : le *Papisme réfuté par les papistes mêmes*, 2e édition ; 3° *Via devia, ou le Chemin détourné*, etc., 1630 et 1632 (en anglais), traduit par le même de la Montagne, 1646, in-8°. L.

LYNEDOCH (THOMAS GRAHAM, baron), général anglais, né à Balgowan (Perthshire) en 1750. Il appartenait à une ancienne famille d'Écosse alliée à celle des ducs de Montrose. Il passa près de son père toutes les premières années de sa jeunesse, uniquement occupé de ses plaisirs et du soin de ses propriétés. Marié en 1774 à une des filles de lord Cathcart, il eut le malheur de la perdre après dix-huit années d'une union constamment heureuse. Thomas Graham fut en proie à un vif chagrin qui alla jusqu'à altérer sa santé, et pour faire diversion à sa douleur il résolut d'entreprendre quelques voyages. Il poussa jusqu'à Gibraltar, après avoir traversé la France. Fixé pour un temps dans cette place forte britannique, il fit naturellement connaissance avec les officiers de la garnison, et quoique âgé alors de plus de quarante-deux ans, il eut l'idée d'entrer dans le service militaire, comme le seul moyen de s'arracher à la mélancolie qui le consumait. L'Angleterre venait de déclarer la guerre à la France, et lord Hood allait mettre à la voile pour prendre un commandement au siége de Toulon. Graham fut autorisé à l'accompagner en qualité de volontaire. Il débarqua à Toulon avec les troupes anglaises et fut attaché en qualité d'aide de camp extraordinaire à lord Mulgrave, qui commandait en chef les troupes de débarquement. L'intelligence et la bravoure qu'il déploya le firent remarquer. Graham, dans une des attaques, ayant vu un soldat tomber à ses côtés, avait pris son fusil et combattu dans les rangs à sa place. Si à cette époque, en France, on voyait souvent un simple volontaire devenir chef de bataillon ou même général au bout d'une année de service, en Angleterre les grades s'obtenaient aussi parfois avec la même rapidité. Graham, était à son retour dans sa patrie, appelé au commandement du 1er bataillon du 90e d'infanterie, dont il obtenait le commandement avec le grade de colonel le 10 février suivant. Peu après, son comté, voulant lui donner un témoignage de l'estime que lui avait inspirée son courage, l'élut député au parlement, et il continua de représenter le Perthshire jusqu'en 1807. Il ne se retira pas pour cela du service actif, fut employé dans le corps expéditionnaire que commandait lord Moira, depuis marquis d'Hastings, occupa l'Ile-Dieu en 1795, puis se rendit à Gibraltar dont il reçut le commandement, tâche difficile qu'il dut remplir jusqu'en 1796. A cette époque, il alla rejoindre l'armée autrichienne placée sous les ordres du général Wurmser, dans cette mémorable campagne où le génie de Bonaparte s'éleva sur l'horizon de la France étonnée. Il fut bloqué dans Mantoue avec le vieux général autrichien, parvint à se sauver la nuit, à travers des périls de toutes sortes, et à regagner l'Angleterre. Il n'y demeura que peu de temps, alla reprendre son commandement à Gibraltar, puis coopéra à l'attaque de Minorque, où il déploya la plus grande intelligence et la résolution la plus rare. Elevé au grade de brigadier général, il fut chargé avec deux régiments sous ses ordres d'assiéger Malte, qu'il parvint à enlever aux Français après deux années de blocus et de siége. Il se rendit ensuite en Egypte pour prendre part aux derniers engagements, gagna Constantinople et profita de la paix d'Amiens pour séjourner quelque temps à Paris. Graham ne reprit du service qu'en 1808. Envoyé d'abord en Suède sous le général Moore, il l'accompagna peu après en Espagne, fit la campagne de 1808, et le 25 juillet 1810, il était élevé au grade de lieutenant général. Attaché un instant à l'expédition de Malte, il fut rappelé dans la Péninsule en février 1811, attaqua l'arrière-garde de l'armée française, alors devant Cadix, et donna la bataille de Barossa qui mit le sceau à sa réputation militaire. L'Angleterre, toujours reconnaissante envers ceux qui soutenaient avec éclat l'honneur de ses armes, entoura son nom d'acclamations, et une nouvelle place au parlement lui fut donnée en témoignage de l'admiration excitée par sa conduite. En 1813, Graham se trouvait à la bataille de Vittoria, sous Wellington, dont il commandait l'aile gauche. On le retrouva au siége de St-Sébastien et au passage de la Bidassoa. Le mauvais état de sa santé le força de résigner ses fonctions ; mais, en 1814, il reprenait un commandement en Hollande. C'est là que se termina la carrière active de Thomas Graham. Il n'eut plus désormais qu'à recueillir les honneurs aux-

quels l'avaient appelé ses services. La dignité de pair d'Angleterre lui fut conférée avec une pension de deux mille livres sterling. Il reçut le titre de baron. Quelques années auparavant, il avait déjà été fait chevalier. En 1821, il était élevé au grade de général. D'autres titres honorifiques ou rémunérés vinrent se joindre à celui-là. La grand'croix de l'ordre du Bain lui fut conférée ainsi que diverses décorations d'un ordre élevé. Quoique déjà avancé en âge, lord Lynedoch prit une part active aux travaux parlementaires; whig prononcé, il appuya toutes les mesures libérales; mais ses infirmités le tinrent souvent éloigné de la chambre. Il alla chercher en Italie le raffermissement de ses forces, qui déclinaient sensiblement. Le voyage de la reine d'Angleterre en Ecosse le rappela dans son pays; il voulut payer un dernier hommage à sa souveraine, et mourut le 18 décembre 1844, ayant vécu près d'un siècle. Lord Lynedoch n'a pas laissé de descendant. Le célèbre peintre Thomas Lawrence (*voy.* ce nom) nous a donné son portrait, qui a été aussi gravé par Reynolds et qu'on doit encore au pinceau de Hoppner. Z.

LYON (JOHN), savant anglais, né en 1734, se livra de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle et de la physique. Il s'occupa depuis particulièrement de l'électricité, objet sur lequel l'éclat des découvertes du docteur Franklin avait dirigé son attention; et il y fit des expériences multipliées, sans parvenir exactement au même résultat que le savant américain. Il publia sur ce sujet des opinions au moins bien systématiques, comme on en peut juger par le titre de ses écrits. Nommé en 1772 ministre de la paroisse la Ste-Vierge-Marie à Douvres, il osa y combattre l'influence des principes révolutionnaires, qui, importés de France à une trop fameuse époque, commençaient à faire des progrès en Angleterre; et il envoya alors dans toutes les maisons de sa paroisse et des paroisses circonvoisines une circulaire qui finissait ainsi: « O Anglais! rougissez; soyez fidèles à vous-mêmes; soutenez votre roi et votre constitution, et vous commanderez à l'univers! » Lyon était d'ailleurs un homme d'un caractère modeste et paisible. Il est mort le 30 juin 1817, dans sa cure, qu'il avait occupée près d'un demi-siècle. Il était membre de la société linnéenne et de celle des antiquaires. On a de lui les ouvrages suivants: 1° *Expériences et observations sur l'électricité*, 1780, in-4°; 2° *Nouvelles preuves de l'opinion que le verre est perméable au fluide électrique*, 1781, in-4°; 3° *Remarques sur les principales preuves produites en faveur du système du docteur Franklin sur l'électricité*, 1791, in-8°; 4° *Mémoire sur divers phénomènes nouveaux et intéressants, observés sur les corps d'un homme et de quatre chevaux tués par la foudre près de Douvres*, 1796, in-8°; 5° *Histoire de Douvres, avec un Précis sur les cinq ports*, 1813, in-8°. L.

LYON (GEORGE-FRANÇOIS), navigateur anglais, naquit le 23 janvier 1795, à Chichester en Sussex. Il eut à peine atteint l'âge de treize ans que son nom fut inscrit sur les registres de la marine, et à l'époque de la paix, en 1815, il était parvenu au grade de lieutenant de vaisseau. En août 1816, il fut employé sur l'escadre envoyée contre Alger et commandée par lord Exmouth (*voy.* ce nom). Le vaisseau l'*Albion*, sur lequel il était embarqué, ayant ensuite abordé à Malte, Lyon y fit la connaissance de son compatriote J. Ritchie, qui arriva d'Angleterre au mois de septembre 1818, ayant le dessein de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par la voie du nord. Un officier de la marine royale, avec lequel Ritchie devait voyager, en fut empêché par les circonstances. Ritchie exprimant un jour combien il était peiné et contrarié de ce que le compagnon sur lequel il avait compté n'eût pas pu remplir sa promesse, Lyon s'offrit pour le remplacer. Cette proposition fut acceptée avec empressement, et Ritchie se hâta de demander au commandant en chef des forces navales de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée la permission, pour Lyon, de quitter l'*Albion*. Cette requête fut expédiée à l'amirauté, en Angleterre. En attendant la réponse, Ritchie partit pour Tripoli avec un charpentier anglais (*voy.* RITCHIE). Lyon profita de la prolongation de son séjour à Malte pour étudier l'arabe et se préparer à l'entreprise projetée. Le 19 novembre, les papiers attendus furent reçus, et le 21 Lyon s'embarqua sur un navire qui entra le 25 dans le port de Tripoli. Ritchie était encore dans cette ville. Les particularités de son voyage jusqu'au moment de sa mort seront racontées dans l'article qui lui sera consacré. Lyon se décida, à son regret extrême, à retourner vers la Méditerranée. Toutefois il fit, avec l'agrément du sultan du Fezzan, deux excursions dans ce pays: l'une vers l'est, à Zouelie, dont la population se fait remarquer par la blancheur de son teint; l'autre au delà d'un désert, à Gatroun, et au delà de Tegherry, dans le sud. La maladie de Belford, charpentier qui l'accompagnait, l'empêcha de pousser ses courses plus loin. Le 16 janvier 1820, il rentra dans Mourzouk. Le 19 février, il prit de nouveau congé du sultan, auquel il reprocha sa mauvaise foi. Le lendemain, il fit route vers le nord, et suivit, au delà de Boudjem, une direction plus à l'est que celle qu'il avait tenue en venant. Le 25 mars, il était de retour à Tripoli; le 19 mai, il s'éloigna de cette ville avec Belford, et dix jours après ils entrèrent dans le lazaret de Livourne. Le 29 juin, ils s'acheminèrent par terre vers leur patrie, et le 29 juillet suivant revirent Londres. Lyon rendit compte au ministre du résultat de son expédition, en lui remettant les papiers de Ritchie. En décembre, le capitaine Smyth, chargé par le gouvernement britannique de compléter le relèvement de la côte de la Méditerranée entre Tripoli et l'Égypte,

demanda qu'on lui adjoignît pour ce travail Lyon, dont il vantait avec raison le zèle et le talent, et surtout la connaissance intime du caractère des Maures. Mais le ministère avait d'autres vues sur Lyon. On lui donna bientôt le commandement de la bombarde *l'Hécla*, qui devait, de concert avec le *Fury*, sous les ordres du capitaine Parry, chercher à passer, par le nord, de la mer d'Hudson à la mer Boréale, dans laquelle ce dernier s'était avancé assez loin vers le sud. Le 8 mai 1821, l'expédition fit voile vers l'embouchure de la Tamise. Cette rude campagne dura deux ans. Les deux bâtiments entrèrent le 12 juillet dans la mer d'Hudson. Après avoir reconnu les îles vues par Bylot, par Button (*voy.* BUTTON) et par Fox (*voy.* FOX), ils s'enfoncèrent le 31 août dans le détroit de Middleton et dans la baie Repulse. Ces deux bras de mer étaient obstrués par des glaces qui entravaient sans cesse la marche des navires. Le 5 septembre, on découvrit plus loin la baie de Lyon. Le 8 octobre, on fut obligé de s'arrêter auprès de l'île Winter, située à l'est. et d'y passer le long hiver de ces contrées. On ne put naviguer de nouveau que le 1er juillet 1822. On marcha vers le nord avec des peines infinies, en longeant les côtes de l'Amérique continentale. Le 26, on se trouva devant une ouverture déjà reconnue à l'aide des Esquimaux et par quelques personnes des équipages. On s'était assuré que ce détroit conduisait, à l'ouest, vers une mer prise alors par les glaces : il est coupé par le 70e de latitude boréale. Une presqu'île du continent atteint à 69° 10'. Les Anglais hivernèrent une seconde fois au milieu des glaces, dans une baie au sud du détroit. En 1823, ils essayèrent vainement, au retour du printemps, de traverser la presqu'île; des montagnes hautes, escarpées et couvertes de neige, s'opposèrent à leur tentative. Les glaçons ne leur laissèrent le passage libre par mer que le 9 août. Ils profitèrent de cette circonstance pour regagner l'Angleterre, et le 21 août laissèrent tomber l'ancre dans la Tamise. L'habileté déployée par Lyon dans cette expédition lui fit donner en 1824 le commandement de la bombarde *le Griper*. Il mit à la voile le 16 juin, et entra le 6 août dans la mer d'Hudson. Les glaces lui firent courir de grands dangers; cependant il s'avança, le long de la côte occidentale, dans le détroit nommé *Sir Thomas Roès Welcome;* mais il ne put dépasser les 69e 30' de latitude. Le 1er septembre, l'épaisseur des brumes et le peu de profondeur de l'eau le jetèrent dans un péril extrême. Dans la nuit du 12 au 13, un ouragan menaça de l'engloutir au milieu des glaces. L'impossibilité de tenir plus longtemps la mer dans ces parages affreux, sur un navire qui menaçait de s'ouvrir, le décida le 20 à reprendre le chemin de l'Angleterre : le 13 novembre, il atterrit à Plymouth. Déjà il avait été élevé au grade de capitaine de vaisseau, si bien mérité par ses services continuels. Une distinction d'un autre genre lui fut accordée en juin 1825 : l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur honoraire ès lois. Trois mois après, il épousa miss Lucie-Louise, fille cadette de lord Edouard Fitz-Gerald et de la célèbre Paméla (*voy.* FITZ-GERALD). On aurait dû croire que ce nouveau lien retiendrait Lyon en Angleterre; il n'en fut pas ainsi. Des Anglais qui avaient formé une compagnie pour l'exploitation des mines de Real-del-Monte et de Bolanos, situées dans le Mexique, lui proposèrent d'aller dans ce pays comme un des commissaires de cette association. Sa femme, décidée à le suivre, quitta l'Angleterre avec lui le 8 janvier 1826. Mais, au bout de quelques jours, on fut obligé de la ramener au port : elle souffrait trop du mal de mer pour continuer la traversée. Lyon débarqua le 10 mars à Tampico, visita les mines qu'il devait inspecter, ainsi que plusieurs des principales villes du Mexique, et de Vera-Cruz se dirigea le 4 décembre vers New-York, qu'il atteignit le 23. Dès le lendemain, il s'éloigna de cette ville sur un paquebot qui, le 12 janvier 1827, fut jeté par un ouragan et brisé sur les écueils voisins de Holyhead, à la côte occidentale de l'île d'Anglesea, dans le canal St-George, entre l'Angleterre et l'Irlande. Lyon perdit tous ses effets dans ce naufrage, et ne put sauver qu'au péril de sa vie les dépêches du gouvernement. Quatre jours plus tard, il recouvra son journal, ainsi que ses dessins et les papiers de la compagnie des mines. Ce désastre fut l'avant-coureur de l'annonce d'un coup terrible qui l'avait frappé pendant son absence. Sa femme était morte depuis quatre mois. Il cherchait à se consoler dans la retraite, quand les intéressés aux mines de l'Amérique méridionale jetèrent les yeux sur lui. Il s'acquitta de cette nouvelle mission aussi bien que le lui permirent des infirmités, résultat de ses fatigues continues. L'affaiblissement de sa vue le détermina, en 1832, à faire voile de Buenos-Ayres, afin de consulter en Europe les gens de l'art. Il ne lui était pas réservé de revoir sa patrie. Le 11 octobre, succombant à ses maux, il mourut sur le navire qui le portait en Angleterre. Lyon a publié divers ouvrages, tous en anglais; nous en traduirons les titres en les énumérant : 1° *Relation d'un voyage fait dans l'Afrique septentrionale pendant les années* 1818, 1819 *et* 1820, *accompagnée de notices géographiques sur le Soudan et sur le cours du Niger*, Londres, 1821, in-4°, cartes et figures coloriées. Le titre annonce que Lyon avait été le compagnon de Ritchie, mort durant le voyage. Cet infortuné ne laissa que des papiers sans ordre, un journal imparfait et quelques lettres. Lyon conserva soigneusement le tout; il exprima sa surprise de n'avoir trouvé que si peu de chose, car, bien que le défunt, par ses attaques réitérées de maladie, eût été souvent empêché d'écrire, cependant il devait avoir tenu un journal régulier et confié ses ob-

servations à des notes. La relation peut donc être considérée comme étant uniquement due au travail de Lyon ; elle lui fait honneur. Elle offre d'abord des remarques judicieuses sur le pays de Tripoli, ses habitants et son gouvernement ; ensuite le récit d'une excursion au mont Gharian, au canton qui en est voisin, où se trouvent des ruines romaines ; enfin à celui de Beniolid, qui est séparé du précédent par un désert. La description du Fezzan nous fait connaître cette contrée, sur laquelle nous n'avions que les témoignages des historiens arabes. Maintenant nous avons celui d'un observateur habile, véridique, sensé. Il s'attache à raconter avec simplicité ce qui a frappé son attention. Il a vu beaucoup de choses nouvelles ; il nous les communique avec une candeur qui a un grand mérite. Que de faits curieux il nous apprend sur des peuplades dont le nom seul était parvenu jusqu'à nous ! Les seize planches qui ornent l'ouvrage ont toutes été dessinées, d'après nature, par Lyon ; elles représentent des monuments, des costumes, des caravanes en marche. Celles-ci, et surtout celle qui montre le moment où le vent chaud et étouffant souffle sur les infortunés qui traversent le désert, causent un sentiment douloureux. La véracité de Lyon a été attestée par Denham et Clapperton, qui, après lui, visitèrent le Fezzan quand ils effectuèrent leur mémorable voyage au lac Tchad (*voy.* CLAPPERTON et DENHAM). A l'article Ritchie, déjà cité, on parlera de l'Abrégé du voyage de Lyon, qui a été publié en français. 2° *Journal particulier de J.-F. Lyon, capitaine du vaisseau de Sa Majesté Britannique* l'Hecla, *durant le récent voyage de découvertes sous les ordres du capitaine Parry*, Londres, 1824, in-8°, cartes et figures. Ce livre est dédié, par un sentiment délicat d'affection et de reconnaissance, à Parry. Le manuscrit avait été, suivant l'usage usité en pareil cas, envoyé à l'amirauté : quand on le rendit à l'auteur, on lui recommanda fortement de le publier, et l'on eut raison. Parry était du même avis, parce qu'il n'avait pas pu insérer dans sa relation officielle une foule de remarques curieuses sur les Esquimaux, ce peuple étrange que d'autres navigateurs avaient vu en passant, mais avec lequel nos deux navigateurs vécurent familièrement pendant près de deux ans, et qu'ils purent étudier à fond. Ainsi les renseignements que le livre de Lyon contient sur les habitants des contrées boréales de l'Amérique nous initient à la vie intime de ces sauvages, chez lesquels on retrouve toujours, malgré leurs habitudes grossières, le caractère spécial qui distingue l'homme d'avec la brute. 3° *Relation succincte d'une tentative infructueuse faite en* 1824 *pour atteindre à la baie Repulse par le bras de mer nommé Sir Thomas Rowe's* (sic) *Welcome*, Londres, 1825, in-8°, cartes et figures. On a vu, par le récit de la vie de Lyon, que ce second voyage à la mer d'Hudson ne peut pas avoir autant d'intérêt que le premier. Toutefois on le lit avec plaisir, à cause du talent avec lequel le narrateur sait entretenir ses lecteurs de tout ce qui lui arrive. Ses fatigues furent grandes durant cette expédition ; il s'en tira aussi heureusement qu'il était permis de l'espérer, après la position épouvantable dans laquelle il s'était trouvé. Les figures de ces deux relations sont dessinées par Lyon ; elles offrent des vues de positions de mer prises en tout ou en partie par les glaces ; des Esquimaux et leurs costumes singuliers, leurs occupations, leurs divertissements. On frissonne d'effroi en regardant la planche qui représente la position critique du vaisseau de Lyon le 1er septembre 1824. 4° *Journal d'un voyage et d'un séjour dans la république du Mexique pendant l'année* 1826, *avec des détails sur les mines de ce pays*, Londres, 1828, in-8°. Malgré le grand nombre de livres publiés sur le Mexique depuis que, par l'effet des événements, ce pays est ouvert aux étrangers, on consulte avec fruit celui de Lyon. Ce voyageur, doué du talent d'observer et de narrer, satisfait toujours quiconque cherche dans ses lectures l'instruction et l'amusement. Il publia séparément, en deux livraisons, dix dessins lithographiés : c'était tout ce qui restait après le naufrage dont il fut victime à son retour. E—s.

LYONNE. *Voyez* LIONNE.

LYONNET (ROBERT), né au Puy en Velay, fut médecin consultant du roi Louis XIII. La peste qui désola sa patrie en 1629 et 1630 lui donna occasion de faire des observations sur ce fléau. Quelques années après, il publia un ouvrage, fruit de ses recherches et de ses réflexions, qu'il dédia à Charles Bouvard, médecin du roi. Il a pour titre : *Roberti Lyonnet aniciensis* (1), *consiliarii medici regii*, ΛΟΙΜΟΓΡΑΦΙΑ *seu reconditarum pestis et contagii causarum curiosa disquisitio, ejusdemque methodica curatio*, Lyon, Prost, 1639, in-8° de 376 pag. Cet écrit sur la peste est divisé en cinquante-six chapitres et d'un style correct. On a aussi de Lyonnet : *Dissertatio de morbis hæreditariis*, Paris, 1647, in-4° ; il y établit que la constitution valétudinaire de Louis XIII ne tenait dans ce prince à aucune affection héréditaire. C. M. P.

LYONNET (PIERRE), non moins célèbre comme naturaliste que comme anatomiste et comme graveur, naquit le 21 juillet 1707, à Maestricht, d'une famille originaire de Lorraine et qui avait quitté ce pays à l'époque des persécutions religieuses. Son père, Benjamin Lyonnet, pasteur

(1) Cet adjectif signifie natif (ou habitant) du Puy en Velay, *Podium Anicii*, et cette ville est ainsi appelée de la montagne d'*Anis*, sur laquelle elle est située et dont elle portait autrefois le nom. Quelques bibliographes, trompés par la ressemblance des mots, ont cru Lyonnet et quelques autres de ses compatriotes natifs d'Annecy en Savoie (*voy.* GRILLET, note) ; mais ce médecin, quoiqu'il parle rarement de lui-même dans sa *Loimographia*, nous apprend cependant qu'il avait fait ses études à Toulouse et à Montpellier (p. 187, 207), se dit expressément sujet du roi de France (p. 140), et cite fréquemment les bourgs, châteaux, etc., et même les ruisseaux des environs du Puy (p. 222, 224, 225 et *passim*).

de l'Eglise française de Heusden, le destinait au ministère évangélique et dirigea son éducation dans cette vue. Une aptitude singulière pour apprendre les langues lui rendit en peu d'années le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais, presque également familiers; il étudiait en même temps les sciences exactes, s'exerçait au dessin et à la sculpture et y réussit d'une manière étonnante. Arrivé à l'âge de faire lui-même un choix, il préféra l'étude du droit à celle de la théologie, et, après s'être fait graduer à Utrecht et avoir suivi quelque temps le barreau à la Haye, il obtint auprès des états généraux des Provinces-Unies l'emploi de secrétaire des chiffres et de traducteur juré pour le latin et le français. Cette place l'occupant peu, il voulut charmer ses loisirs en dessinant divers objets naturels, et surtout des insectes. Il forma même un recueil de dessins coloriés de ceux des environs de la Haye, que l'on dit admirable, et qui est resté dans sa succession avec l'histoire manuscrite des mêmes insectes. Disposé dès lors à voir dans les ouvrages de la nature des preuves sensibles de la sagesse et de la puissance du Créateur, sa première publication consista en remarques sur les insectes, dont il enrichit, en 1742, la traduction française de l'ouvrage de Lesser intitulé *Théologie des insectes*, parce que le but de l'auteur est d'exposer les preuves nombreuses de ce genre qu'offre cette classe d'animaux. Lyonnet y joignit aussi quelques dessins de sa façon. Réaumur jugea ce livre digne d'être réimprimé à Paris; et il le fut, en 1745, en 2 volumes in-8°. Dès avant cette époque, Abraham Trembley, de Genève, résidait à la Haye et y avait fait son immortelle découverte du polype à bras et de sa reproduction par bouture ou par division. Son ami Lyonnet, qu'il mit bientôt de moitié dans ses observations, dessinait les figures de l'ouvrage où elles devaient être consignées; et le célèbre graveur Vandelaar s'était chargé de les graver : mais occupé de beaucoup d'autres objets, cet artiste retardait par des délais sans cesse renaissants une publication si importante. Lyonnet essaya de le suppléer; et après avoir pris de lui une leçon d'une heure, il produisit pour son coup d'essai les huit dernières planches des *Mémoires pour servir à l'histoire d'un nouveau genre de polypes d'eau douce*, morceaux de gravure remarquables par leur délicatesse non moins que par leur exactitude. Cet ouvrage fameux de Trembley a paru, comme on sait, en 1744. Une aussi heureuse tentative encouragea Lyonnet. Il résolut d'appliquer le talent qu'il venait de se découvrir à perpétuer ses propres observations; mais il voulut qu'elles portassent sur un objet digne d'un pareil talent. Après s'être attaché à divers sujets, sur lesquels il se trouva presque toujours devancé par des naturalistes qui s'en occupaient en même temps que lui, il en choisit enfin un qu'il jugea capable de rebuter toute autre patience que la sienne. Ce fut l'anatomie d'une seule chenille, celle qui ronge le bois de saule, et qui est si commune en Hollande (le *phalæna cossus* de Linné). Mais cette anatomie devint dans ses mains un travail immense; et le livre où il la décrivit, les figures où il la représenta, furent placés à l'instant où ils parurent au nombre des chefs-d'œuvre les plus étonnants de l'industrie humaine. Cet ouvrage, intitulé *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*, la Haye et Amsterdam, 1760, forme un volume in-4° de 600 pages, orné de 18 planches (1). L'auteur y fait connaître toutes les parties d'un si petit animal avec plus de détail et d'exactitude, on peut le dire, que l'on ne connaît celles de l'homme. Le nombre seul des muscles, tous décrits et représentés, est de quatre mille quarante et un : celui des branches de nerfs et des rameaux des trachées est infiniment plus considérable. On y voit de plus les viscères avec tous leurs détails; et tout est rendu par des artifices de gravure si délicats, par des tailles si fines, si nettes, si bien appropriées au tissu des substances qu'elles doivent exprimer, que l'œil saisit tout avec plus de facilité que s'il s'appliquait à l'objet même, et en s'aidant du microscope. Charles Bonnet regardait ce livre comme une des plus belles démonstrations, en fait, de l'existence d'une première cause. Un trait qui fait honneur à la sensibilité de Lyonnet, non moins qu'à sa dextérité, c'est l'attention qu'il a de faire remarquer qu'il n'a eu besoin de sacrifier à ses observations qu'un très-petit nombre d'individus : pour les empêcher de souffrir, il les suffoquait dans l'esprit-de-vin avant de les ouvrir. Ses observations sont si délicates, qu'elles parurent d'abord incroyables; et il fut obligé, pour se concilier la confiance du public, d'en rendre témoins des hommes habiles, tels qu'Albinus et Allamand. Il a même préparé et laissé entre deux verres le système nerveux de l'animal tout entier. Il se proposait de suivre la même chenille dans ses développements et d'en faire l'anatomie dans son état de chrysalide, et dans son état parfait ou de papillon ; mais un accident qui lui affaiblit la vue vers l'âge de soixante ans ne lui permit pas d'exécuter complément son projet; il a laissé cependant ce travail fort avancé. Jacques Brez, qui a donné une notice de cet ouvrage posthume dans le *Magasin encyclopédique*, t. 2, p. 194, assure que l'on y voit, pour ainsi dire, à l'œil, s'opérer les transformations si mystérieuses de cet insecte. Il est fort à regretter que les héritiers de l'auteur ne l'aient point rendu public, comme ils paraissent en avoir eu l'idée (2). La difficulté d'en

(1) Les exemplaires qui portent la date de 1762 sont augmentés de la description des microscopes et appareils employés par l'auteur. Lyonnet a publié séparément, en hollandais, la description de ses microscopes, dans les *Mémoires de la société de Harlem*, t. 3, p. 378.

(2) On annonçait encore en 1808 (*Mag. encycl.*, 13e année,

terminer les gravures d'une manière analogue à celle de l'auteur ne doit pas avoir été la cause de ce retard, car Brez dit que celles qu'il n'avait pu exécuter lui-même avaient été terminées sous ses yeux, ou sous l'inspection de son neveu, par d'habiles artistes. Lyonnet a laissé aussi en manuscrit, selon Jacques Brez, des essais anatomiques sur l'espèce de tique qu'on appelle pou du mouton, et des dissertations sur les formes extérieures et sur les habitudes de quelques autres insectes. On cite encore de lui une *Dissertation* académique *sur le légitime usage de la question ou de la torture*. Il mourut à l'âge de 82 ans, le 10 janvier 1789. Sa curieuse collection de coquillages, composée de douze cent quatre-vingt-trois espèces, fut vendue à la Haye le 21 avril 1796; et Meuschen en a publié le catalogue, in-8° de 233 pages. M. Marron a donné sur Lyonnet une notice biographique insérée dans le *Magasin encyclopédique*, 1re année, t. 3, p. 89. Cette notice est courte, probablement parce que la vie d'un homme toujours occupé d'observer n'a offert que peu d'incidents. On voit cependant, par quelques lignes de la préface du *Traité sur la chenille*, qu'il avait rendu à l'Etat ou à la maison d'Orange des services dont il se croyait mal récompensé. Il ne paraît pas avoir été marié. C—v—r.

LYONNOIS (F. D. C.), auteur ou plutôt compilateur de l'*Histoire générale des larrons*, a caché son nom sous ces trois initiales que personne n'a pu encore expliquer. Un passage de la 1r partie de son livre (p. 132, édit. de 1664) a fait conjecturer qu'il était originaire de l'Orléanais ou de l'Anjou; mais il apprend lui-même à ses lecteurs qu'il est né à Lyon (p. 140, 3e partie); et, en rapprochant quelques circonstances éparses dans ses écrits, on voit qu'il était négociant. Il avait visité plusieurs fois les pays d'au delà les monts; et il parle des ruses des dames italiennes, d'après sa propre expérience (p. 136, 3e partie). Tels sont les seuls détails qu'on ait pu recueillir sur l'auteur. Son livre est intitulé l'*Inventaire général de l'histoire des larrons*, où sont contenus leurs stratagèmes, tromperies, souplesses, vols, assassinats, et généralement ce qu'ils ont fait de plus mémorable en France. L'édition la plus ancienne que l'on connaisse est celle de Paris, 1625, in-8°. Cette compilation fut réimprimée avec des additions, Lyon ou Rouen, 1657, 1664, 3e part., in-8°; Paris, 1709, in-8°, etc. Toutes les éditions de cet ouvrage sont assez rares; mais les curieux donnent la préférence aux plus complètes. On y trouve un grand nombre d'histoires singulières destinées à prouver la subtilité et l'adresse des voleurs contre lesquels l'auteur se propose de mettre en garde le public. Son style est assez naïf; mais ses descriptions sont quelquefois très-licencieuses. Le chapitre 25 de la 1re partie contient les *Aventures du pauvre Callirias*, où Falbaire a puisé le sujet des *Deux avares*, opéra que la musique de Grétry soutient encore au théâtre (*voy.* Falbaire). W—s.

t. 5, p. 122) que la famille de Lyonnet possédait de lui deux manuscrits très-importants, accompagnés de 60 planches toutes terminées.

LYONNOIS ou LIONNOIS (J.-J. Bouvier, plus connu sous le nom de l'abbé), littérateur estimable, était né en 1730 à Nancy, d'une famille originaire de Lyon. Il embrassa l'état ecclésiastique, se montra zélé disciple des écrivains de Port-Royal et se consacra tout entier à l'instruction publique. Le pensionnat qu'il établit eut un tel succès, qu'à la suppression des jésuites, en Lorraine, il fut nommé (en 1768) principal du collége de Nancy. Il contribua à y maintenir le goût des bonnes études, et y introduisit de nouvelles méthodes pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie. La faiblesse de sa santé l'ayant obligé de se démettre de cet emploi, il conserva le titre de principal honoraire et fut agrégé à l'académie. Il employa le reste de sa vie à la rédaction d'ouvrages destinés particulièrement à la jeunesse qu'il eut toujours en vue, et mourut à Nancy le 14 juin 1806. On a de l'abbé Lyonnois : 1° *Tableau historique général et chronologique de tous les pays et de tous les peuples*, Nancy, 1766. C'est un jeu de cartes historiques. Th. Murner, Desmarets, Oronce Finé avaient déjà publié des cartes pour l'enseignement de la logique, de la théologie, de l'histoire de France, du blason, etc.; mais celles de l'abbé Lyonnois sont beaucoup plus étendues et ont quelque rapport avec les grands tableaux de l'Atlas de Le Sage. Elles sont rares en France, l'édition presque entière ayant été portée en Russie par suite de la banqueroute du libraire. 2° *Essais sur la ville de Nancy*, la Haye, 1779, 2 vol. in-8°, avec les plans de l'ancienne et de la nouvelle ville; 2e édition augmentée, 1805-1806, 3 vol. in-8°. Ouvrage plein de recherches curieuses et de détails intéressants qu'on chercherait vainement dans les histoires de la Lorraine. 3° *Traité de mythologie, ou Explication de la Fable par l'histoire et les hiéroglyphes des Egyptiens*, 2e édition, Nancy, 1783, in-8°, fig.; plusieurs fois réimprimé. L'édition la plus complète est celle de Paris, 1808. (*voy.* l'*Eloge de M. l'abbé Lionnois* par M. Psaume, Nancy, 1806, in-8° de 11 pages). W—s.

LYONS (Jean de). *Voyez* Deslyons.

LYONS (Israel) naquit en 1739 à Cambridge, où son père, juif polonais, était orfévre et professeur d'hébreu. Doué d'une intelligence rare, il quitta l'école quelques jours après son entrée, disant qu'il en apprenait plus par lui-même en une heure qu'en un jour avec son maître. L'étude des mathématiques et celle de la botanique occupèrent particulièrement son attention. Il publia sur ces sciences plusieurs ouvrages estimés. Ce fut lui qui enseigna les premiers principes de la botanique à sir Joseph Banks, qui l'appela, vers 1762 ou 1763, à Oxford, où il donna des leçons qui eurent beaucoup de succès. Le bureau des

longitudes lui accorda fréquemment des gratifications pour ses inventions, et le choisit pour accompagner en 1773, comme astronome, le capitaine Phips (depuis lord Mulgrave) dans son voyage de découvertes au pôle nord. Lyons mourut à Londres le 1er mai 1775. Sa mémoire était si heureuse, qu'il possédait non-seulement les noms linnéens de presque toutes les plantes anglaises, mais encore le fatras étrange et barbare de l'ancienne synonymie. On a de lui : 1° *Traité sur les fluxions*, 1758 ; 2° *Fasciculus plantarum circa Cantabrigiam nascentium, quæ post Raium observatæ fuere*, 1763, in-8° ; 3° *Calculs de trigonométrie sphérique abrégés*, imprimés dans les *Transactions philosophiques*, vol. 64, art. 46 ; 4° *Dictionnaire géographique*, publié après la mort de Lyons, qui n'y a coopéré que pour ce qui regarde l'astronomie. Il était chargé du calcul de l'*Almanach nautique*, travail pour lequel il recevait cent livres sterling par an. On a de son père, Israël Lyons, une *Grammaire hébraïque*, imprimée, pour la deuxième fois, avec des additions, en 1757, in-8°, et des *Observations et recherches relatives à diverses parties de l'histoire sainte*, publiées par souscription en 1761. L.

LYONS (Edmond), amiral anglais, né le 21 novembre 1790 à White-Hayes (Hampshire) ; il appartenait à une bonne famille de bourgeoisie et fut destiné dès son enfance à la marine militaire. A l'âge de onze ans, il était inscrit à bord d'un yacht en qualité de volontaire ; il fut employé dans la croisière de la Méditerranée et prit part à l'audacieuse entreprise de l'amiral Duckworth contre Constantinople, au forcement du passage des Dardanelles et à l'enlèvement de la redoute située à la pointe Pesquies. Il avait alors le grade d'enseigne. Vers la fin de 1807, le jeune Lyons fut envoyé à la station navale des Indes orientales et nommé l'année suivante premier lieutenant du brick *Barracouta*. Dans les divers combats que livra la marine anglaise en ces parages, le jeune lieutenant se signala par une rare intrépidité : il monta le premier à l'assaut du fort de Belgica, qui protégeait l'île de Banda-Neira, occupée par les Hollandais. L'année suivante, en 1811, à la tête de 35 marins seulement, il attaqua, sur la côte de Java, la citadelle de Marrack défendue par 200 hommes et 54 bouches à feu. Dans les opérations qui suivirent, on le chargea du commandement d'une flottille de canonnières qui avaient été enlevées à l'ennemi et avec lesquelles il battit en brèche le fort Cornélis. Les fatigues que Lyons avait eu à supporter durant cette rude campagne le contraignirent de revenir en Europe pour rétablir sa santé. Et à son débarquement en Angleterre (1812), il reçut le brevet de capitaine de vaisseau. En 1813, il commandait en cette qualité le *Rinaldo*, qui ramena en France Louis XVIII. Lyons se retira peu de temps après du service actif, et resta en disponibilité jusqu'à l'époque de la campagne de Grèce. En 1828, il reçut le commandement de la *Blonde*, fut employé au blocus de Navarin et se signala par la part considérable que prit son bâtiment dans le combat naval auquel cette ville a donné son nom. Il commandait aussi des compagnies de débarquement au siége du Château de Morée, et la conduite brillante qu'il déploya lui valut du gouvernement français la croix de St-Louis. Plus tard Lyons assista au bombardement de St-Jean d'Acre par Ibrahim-Pacha (1832), et en 1833 il amena de Trieste en Grèce le roi Othon et la régence bavaroise. Les services de cet intrépide marin le firent élever à la dignité de chevalier (*knight*), qui lui fut conférée en 1835. Sir Edmond Lyons entra alors dans la carrière diplomatique ; il représenta le gouvernement britannique à Athènes de 1835 à 1849. Il lutta avec une énergie persévérante contre l'influence de la France, et la Grèce trouva en lui plus un défenseur des intérêts britanniques qu'un protecteur et un arbitre. Rappelé à Londres, il fut envoyé de 1849 à 1851 comme ambassadeur en Suisse, d'où il passa à la cour de Stockholm. Au mois de décembre 1853, les hostilités se préparant en Orient, sir E. Lyons fut rappelé au service actif et employé dans la mer Noire sous les ordres de l'amiral Dundas. Il prit part au débarquement de l'armée alliée en Crimée, et sir D. Dundas, ayant donné sa démission, il reçut le commandement de la flotte anglaise, quoique n'ayant encore que le grade de contre-amiral. Il dirigea les mouvements de la marine britannique avec une grande activité, et on lui doit en particulier l'expédition qui ruina les établissements russes de la mer d'Azof. Après la paix, sir E. Lyons continua de croiser, par ordre du ministère anglais, dans la mer Noire, dont on avait pourtant annoncé l'évacuation. Il occupa l'île des Serpents et refusa de s'éloigner avant la délimitation définitive des frontières de la Russie et de la Turquie. Puis il rentra dans la Méditerranée, et en novembre 1855 il était élevé au grade de vice-amiral. En juin 1856, la dignité de pair héréditaire d'Angleterre, avec le titre de baron, lui était conférée. Lord Lyons avait reçu en outre les insignes de grand-croix de l'ordre du Bain et de grand cordon de la Légion d'honneur. L'université d'Oxford lui décerna le titre de membre honoraire. Lord Lyons mourut en novembre 1858, laissant plusieurs enfants, dont l'aîné est entré dans la carrière diplomatique. Un autre de ses fils avait été tué en Crimée. L'une de ses filles a épousé le duc de Norfolk. Z.

LYRA (Nicolas de), en latin *Lyranus*, naquit à Lyre, bourg du diocèse d'Evreux, dans le déclin du 13e siècle. Il est possible que ses parents aient été juifs, mais rien n'annonce qu'il ait lui-même professé la religion juive. Il entra fort jeune à Verneuil, chez les cordeliers, dont il prit l'habit en 1291. Envoyé à Paris quelque temps après, il y fit de très-bonnes études dans le couvent de

son ordre, obtint le degré de docteur, et ne tarda pas à professer la théologie avec beaucoup d'éclat. Ses vertus et ses connaissances profondes dans les saintes Écritures lui acquirent une grande considération, et l'élevèrent aux dignités de son ordre. Il était provincial de Bourgogne en 1325 : il se trouve porté, en cette qualité, dans le codicille de la reine Jeanne, femme de Philippe le Long, parmi ses exécuteurs testamentaires. Il mourut à Paris le 23 octobre 1340. Ses confrères composèrent en son honneur une épitaphe, qu'on lit dans plusieurs recueils et qui donne quelques notions sur sa vie et sur ses ouvrages. Il a laissé : 1° *De Messia, ejusque adventu præterito, tractatus, una cum responsione ad Judæi argumenta* XIV *contra veritatem Evangeliorum*, à la fin des postilles, Venise, 1481 ; Francfort, 1602, in-8° ; et, plusieurs autres fois, à la suite de l'ouvrage de Jérôme de Ste-Foi sur la même matière. C'est à ce traité que fait allusion le distique suivant de son épitaphe :

Extat in hæbræos firmissima condita turris,
Nostrum opus, haud ullis comminuenda petris.

2° *Biblia sacra, cum interpretationibus, et postillis*, Rome, 1471-1472, in-fol., 5 vol.: c'est le premier commentaire sur l'Écriture qui ait été imprimé ; cette édition est décrite avec détail dans le *Manuel du libraire;* ibid., 1481, in-fol., 4 vol. Les postilles sur les épîtres et évangiles de l'année ont été imprimées à Paris, en français, 1511-12, in-fol., 5 vol. Les *Commentaires* de Lyra *sur la Bible*, souvent imprimés en totalité ou par parties, et insérés en 1660 dans la *Biblia maxima* de Paris, en 19 volumes in-fol., sont généralement estimés ; l'auteur savait le grec et mieux encore l'hébreu. Il avait lu les rabbins, et s'était principalement nourri des écrits de R. Isaac Abrabanel, qu'on peut appeler son *auteur*. « Il faut, dit Richard Simon, le consulter aux endroits où il « s'agit d'éclaircir les passages difficiles du Vieux « Testament et les cérémonies de l'ancienne loi. « Il surpasse en cela tous ceux qui ont commenté « avant lui le Nouveau Testament : il ne réussit « pas aussi bien dans les questions de philosophie « et de théologie, se laissant entraîner à des traditions populaires et à des divagations. » 3° *Tractatus de idoneo ministrante et suscipiente SS. altaris sacramentum*, in-4°, en Allemagne, avec un ouvrage de St-Thomas d'Aquin sur le même sujet ; 4° *Contemplatio de vita et gestis sancti Francisci*, Anvers, 1623, in-4°, avec les opuscules de St-François d'Assise par le P. Wadding. Nicolas de Lyra a laissé d'autres ouvrages de théologie : Commentaire sur le maître des sentences, *Quodlibeta*, etc., dont on trouve le catalogue dans Bellarmin, *De Script. eccles.*, et dans Lebrasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Evreux*, mais qui n'ont pas été imprimés. *Voyez* son Éloge, d'après un manuscrit de la bibliothèque des cordeliers de Meissen, par M. H. Reinhard, dans sa *Pentas conatuum sacrorum*, Leipsick, 1709, in-8° : continué dans son *Sammlung von alten*, etc., 1720 ; et la *Lettre* de Richard Simon *sur la patrie de Nic. de Lyra* (*Lettres choisies*, t. 4, p. 211, Amsterdam, 1730). L—B—E.

LYROT DE LA PATOUILLÈRE, chevalier de St-Louis, commandait en 1793 une division de l'armée royale sur la rive gauche de la Loire, et forma les camps de St-Julien et de Lalloué, à deux lieues de Nantes. Dans le mois de juin il réunit ses forces à Lalloué, pour seconder Charette, qui voulait s'approcher de cette ville. Beysser, général républicain, chercha Lyrot avec la légion nantaise, pour le combattre ; et il le joignit le 20 juin entre la Sèvre et Lalloué. Une terrible fusillade s'engage ; le commandant de la légion nantaise tombe sous le feu des Vendéens, la cavalerie royale charge avec fureur ; les républicains prirent la fuite, et ne s'arrêtèrent qu'aux portes de Nantes. Trois jours avant le siége de cette ville, Lyrot occupa le siége de la Croix-Moricaux avec 10,000 hommes et 12 pièces de canon. Pendant la journée du 28 juin, où les royalistes firent une attaque générale, Lyrot combattit toujours à côté de Charette ; et il attaqua le poste de St-Jacques, et la porte de Rennes, ayant en tête la garde nationale nantaise, commandée par Beysser. Il fut nommé membre du conseil supérieur de la Vendée dans le mois de juillet ; mais il n'y parut jamais, ne regardant point son autorité comme légale. Au mois de septembre 1793, il se réunit à d'Elbée et à Bonchamp pour attaquer le général Canclaux, aux environs de Clisson. On força les républicains à la retraite ; et les soldats de la Patouillère firent un massacre affreux des blessés restés dans les chariots et qui étaient sur les derrières de la troupe. A la bataille de Chollet, au mois d'octobre 1793, ce général se réunit à la grande armée avec sa division ; et au péril de sa vie, il retira des mains de l'ennemi d'Elbée et Bonchamp, blessés à mort ; obligé de suivre le torrent après la bataille de Chollet, il guida les Vendéens au passage de la Loire, et fut rejoint ensuite par quelques paysans de la basse Vendée. Au mois de novembre 1793 il fut nommé divisionnaire en second. Après le siége du Mans, l'armée royale, réduite à 7,000 hommes, n'ayant pu repasser la Loire, Lyrot commanda l'avant-garde à Savenai, dernier asile des malheureux Vendéens. Après avoir placé des vedettes aux points les plus élevés, il sortit avec toutes ses forces, et se trouva en face de l'ennemi. Il obtint d'abord quelque avantage ; mais ayant été tourné, il rentra dans Savenai avec les débris de l'armée, après un combat meurtrier, et bientôt accablé par le nombre, il tomba percé de coups : ce brave officier ne songea pas un seul instant à sa sûreté ; et il mourut les armes à la main. C'était un homme doux, vertueux, et digne de vivre dans de meilleurs temps. B—P.

LYS (JEAN), peintre, naquit à Oldenbourg vers

1570, et fut élève de Henri Goltzius. Il sut profiter des leçons de cet habile artiste ; et il parvint tellement à imiter sa manière, que l'on avait peine à distinguer ses tableaux de ceux de son maître. Cependant, le désir d'acquérir de nouvelles connaissances le détermina à visiter la France et l'Italie. Dans cette dernière contrée, il séjourna successivement à Venise et à Rome, étudiant les grands maîtres et les restes de l'antiquité. A Rome, il changea entièrement son ancienne manière, et exécuta un nombre considérable de tableaux estimés. On recherchait également ses tableaux d'histoire et ceux de chevalet. Dans l'église St-Nicolas de Tolentino, il peignit un *St-Jérôme dans le désert, écoutant avec effroi la trompette du jugement dernier*. Ce tableau lui fit beaucoup d'honneur. On n'estimait pas moins un *Adam et Eve pleurant sur le corps d'Abel*, tableau de chevalet dont les figures, exécutées avec esprit et facilité, sont remarquables par l'expression ; et une *Chute de Phaéton*, où la beauté du paysage ne le cède point à celle des figures. Cependant, malgré son admiration pour les grands artistes de l'école romaine et pour les chefs-d'œuvre des anciens, il préférait l'école vénitienne, avec laquelle son talent avait plus d'analogie. Il retourna donc à Venise, où il se mit à peindre des fêtes, des concerts, des bals vénitiens, des noces de village, et une foule d'autres petits tableaux de scènes familières, qui ne furent pas moins recherchés que ses autres ouvrages. C'étaient surtout le Titien, Paul Véronèse et le Tintoret qu'il s'efforçait d'imiter ; il disait à ses élèves, pour s'excuser de suivre exclusivement ces modèles : « Je suis trop vieux pour suivre l'an« tique ; mon goût de dessin en est trop éloigné, « et malgré mes efforts je ne parviendrais jamais à « en atteindre la perfection ; je dois donc me bor« ner aux maîtres dont la supériorité est moins « désespérante. » Mais cet aveu était plutôt un reproche secret de sa conduite habituelle qu'une véritable défiance de lui-même. Livré à l'intempérance la plus dégoûtante, il se laissa abrutir par le vin ; presque toujours dans un état d'ivresse, il ne quittait le cabaret que lorsque sa bourse était épuisée. Alors il rentrait chez lui, composait à la hâte un tableau, et tant qu'en durait le produit il recommençait à se livrer à son vice favori. Espérant trouver plus de ressources dans son pays qu'en Italie, il revint en Flandre, où il peignit plusieurs tableaux d'histoire et de genre qui soutinrent sa réputation. Cependant la licence de Venise convenait trop à ses mœurs pour qu'il n'en regrettât pas le séjour : il résolut d'y retourner ; mais dans la route, il fut atteint de la peste, qui l'enleva en 1629. Jean Lys avait plusieurs des qualités qui font les grands peintres. Son dessin, quand il le voulait, était d'un grand goût et ne manquait pas de correction ; sa couleur était toujours vigoureuse, et son pinceau moelleux, quoique plein de fermeté. En général, ses compositions sont remplies d'esprit, et l'on doit regretter que son inconduite ne lui ait pas permis de soigner également tous ses ouvrages. — *Jean Van der* Lys, peintre de genre, naquit à Breda vers 1600. Il fut élève de Poelembourg, dont il imita la manière avec beaucoup d'habileté. On cite particulièrement de lui une *Diane au bain*, peinte d'un pinceau très-piquant ; cependant, quoique les tableaux de ce peintre soient exécutés avec autant de recherche et de fini que ceux de son maître, comme ils sont peints avec moins de légèreté, il n'y a que les connaisseurs peu habiles qui puissent confondre ses ouvrages avec ceux de Poelembourg. P—s.

LYS (Jacques d'Arc ou du), qui se nommait auparavant d'Arc ou d'Ay, fut anobli conjointement avec Isabelle Romée, sa femme, et Jacquemin, Jean, Pierre et Jeanne d'Arc du Lys, dite la *Pucelle d'Orléans*, par lettres patentes de Charles VII, du mois de décembre 1429. — *Charles* du Lys a publié un *Recueil d'inscriptions*, proposées pour les statues de Charles VII et de la Pucelle, élevées sur le pont d'Orléans, dès 1458, avec des poésies à la louange de la Pucelle, et un abrégé de sa vie, Paris, 1628, in-4°. — Lys (du), fils de Nicolas de Bar, peintre que les Italiens appellent *Nicoletto*, naquit à Rome vers la fin du 17e siècle. Il était de la famille de Jeanne d'Arc, ou du Lys ; il prit ce dernier nom, travailla pendant dix-huit ans à Nancy, et y mourut en 1731 ou 1732. — Durival, auteur de la *Description de la Lorraine et des Barrois* (*voy.* Durival), parle, dans le tome 4 de cet ouvrage, de François Pantaléon du Lys, officier réformé, né à Commercy, qui, en 1782, résidait à Meligny-le-Grand, et était âgé de soixante-quatorze ans, ainsi que de Charles-Jean-Baptiste du Lys, son fils, officier, né à Meligny-le-Grand. Enfin il cite Charlotte-Noël du Lys, mariée à M. Vexo, dont elle eut plusieurs enfants ; et il ajoute : « Ils descendent « par les femmes de Pierre d'Arc, dit le cheva« lier du Lys, frère de la Pucelle. » La descendance mâle de cette famille s'est éteinte en 1760 (*voy.* Jeanne d'Arc). L—p—e.

LYSANDRE, général lacédémonien, homme rusé et politique habile, réussit à détacher la ville d'Ephèse de l'alliance des Athéniens, et fit un traité avec Cyrus le Jeune. Fort d'un tel appui, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit entièrement leur flotte, emporta différentes villes, et marcha contre Athènes, qui, se voyant pressée par terre et par mer, fut obligée de se rendre, et consentit à la démolition du Pirée, ainsi qu'à la perte de ses galères, dont on ne lui laissa que douze. Lysandre voulut encore que les villes qui payaient des tributs aux Athéniens en fussent affranchies, et que leurs bannis fussent rappelés ; enfin, il changea entièrement le gouvernement d'Athènes, en y détruisant la démocratie, qu'il remplaça par les trente archontes, dont le pouvoir fut si tyran-

nique et si cruel (*voy.* Lysias). Ce fut ainsi qu'il termina la guerre du Péloponnèse, qui durait depuis vingt-sept ans, et qu'il renversa la puissance d'Athènes, cette éternelle rivale de Lacédémone. Lysandre alla ensuite soumettre l'île de Samos; et il revint à Sparte avec des richesses immenses. Cette époque est la plus brillante de la puissance lacédémonienne; Sparte commandait à la Grèce entière; Lysandre voulut commander à Sparte. Son nom et sa puissance venaient de s'élever au dernier point de grandeur; il conçut le projet de monter sur le trône; mais il fallait pour cela rendre la couronne élective et abolir un gouvernement depuis longtemps cher au peuple. Il chercha donc successivement, par tous les moyens possibles, à corrompre les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon. Les prêtres furent incorruptibles; et quelques voix s'élevèrent pour accuser Lysandre. Mais la guerre venait d'être déclarée entre Thèbes et Lacédémone; Lysandre fut nommé général, conjointement avec Pausanias; et l'accusation intentée contre lui n'eut aucune suite. Cette fois, la fortune l'abandonna. Les ennemis eurent connaissance de son plan de campagne; il fut attaqué à l'improviste et périt dans la mêlée, l'an 395 avant J.-C. Son collègue lui fit des obsèques magnifiques. Lysandre mourut pauvre. La république dota ses deux filles, et récompensa dans les enfants les services rendus par leur père. Deux citoyens qui avaient demandé leur main l'ayant ensuite refusée lorsqu'ils connurent l'état de ses affaires, cette bassesse les couvrit de mépris, et ils furent condamnés à une amende. La dureté et le despotisme de Lysandre avaient révolté la Grèce entière; et ce fut sans doute une des premières causes de la coalition qui se forma contre Lacédémone; ainsi l'on peut dire que, si par son courage il agrandit la puissance de cette république, il fut par son caractère impérieux, le premier auteur de sa ruine. On cite de lui quelques mots qui le peignent mieux que tout ce qu'on pourrait en raconter. On lui reprochait un jour de faire des choses indignes d'Hercule, dont il descendait : « Il faut, répondit-il, coudre « la peau du renard où manque celle du lion. La « vérité, disait-il, vaut mieux que le mensonge; « mais il faut se servir de l'une et de l'autre dans « l'occasion. » Il disait encore qu'on amuse les enfants avec des osselets, et les hommes avec des serments. On attribue aussi ce dernier mot à Philippe, père d'Alexandre. Dans une circonstance où les Argiens et les Spartiates se disputaient sur leurs limites, il dit en montrant son épée : « Voilà le moyen d'avoir raison. » B-ns.

LYSCHANDER ou LYSCANDER (Claude-Christophorsen, et non pas Olaus, comme le dit le *Dictionnaire universel* de Chaudon et Delandine), historiographe du roi de Danemark Christian IV, naquit en 1557, et mourut en 1623. Son nom et celui de son frère *Jean Lyschander* (mort en 1582) se rattachent à un système fabuleux sur l'histoire du Nord, système fondé à son tour sur une imposture, semblable à celle dont on accuse le fameux Annius de Viterbe. Ce n'est que sous le point de vue de l'histoire critique de la Scandinavie que nous allons nous en occuper. Dès que l'ouvrage de Saxo Grammaticus eut été imprimé à Paris, et répandu dans le nord de l'Europe, ce livre, rempli de traditions mal ordonnées, mais plein d'intérêt, tant par les choses que par le style, devint la source commune de toutes les histoires du Danemark. Un archevêque d'Upsal (*voy.* Jean Magnus) éprouva une violente jalousie en voyant ces antiquités un peu fabuleuses du Danemark accueillies en Europe; et au lieu de leur opposer une saine critique, il trouva plus commode de créer de son cerveau une histoire de Suède, bien plus ancienne encore. Jean Magnus n'était pas un homme sans esprit, et la partie moderne de son histoire obtint du succès. Un Danois, Svaningius, sous le nom supposé de *Rosæfontanus*, publia une violente réfutation de Jean Magnus, qui n'était pas propre à dessiller les yeux du public. Un autre Danois, Nicolas Petreius, entraîné par l'enthousiasme que cette rixe avait fait naître, composa vers l'an 1570 un ouvrage intitulé *Cimbrorum et Gothorum origines et migrationes, bella atque coloniæ*, etc.; ouvrage qui n'a été imprimé qu'en 1695 à Leipsick, in-8°, mais qui a souvent été consulté en manuscrit. Petreius, trompé par l'abbé Jean Bonsac, qui lui montra de vieux documents runiques, recueillis dans l'île de Gotlande, employa une sorte d'érudition à faire remonter l'histoire du Danemark aussi haut que Jean Magnus avait fait remonter celle de la Suède. Les prétendus documents gotlandais, dont personne n'a vu les originaux, fournissaient à Petreius des générations de rois inconnus, suffisantes pour conduire l'histoire danoise jusqu'au 1er siècle après le déluge. De plus, ils donnaient la généalogie de ces princes en ligne directe de Japhet et de Gomer, en rattachant immédiatement les prétendues traditions gotlandaises aux notions contenues dans l'Écriture sainte, avantage immense dans un siècle religieux. Ces documents étaient-ils entièrement forgés, comme Wallin cherche à le prouver dans les *Actes gotlandais?* Nous croyons plutôt que les documents réellement antiques et précieux ont servi de fonds à cette fabrication littéraire, et que l'histoire du Nord doit déplorer la fusion de quelques traditions authentiques parmi cette masse d'impostures. Quoi qu'il en soit, le système de Petreius, ou, comme on l'appelle, l'*hypothèse gotlandaise*, trouva de zélés partisans. Jean Lyschander fut du nombre. Ce jeune savant, pendant ses voyages en Allemagne, eut connaissance de beaucoup d'autres systèmes historiques semblables, qui ne valaient guère mieux que l'hypothèse gotlandaise; il recomposa le livre de Petreius, avec beaucoup plus de méthode et de raisonnement,

sous le titre d'*Antiquitatum danicarum sermones*, ouvrage qui, longtemps connu en manuscrit, a été imprimé en 1642, à Copenhague, in-4°. Claude Lyschander, qui très-probablement avait hérité des manuscrits de son frère, présenta au roi patriote Christian IV l'entreprise d'une histoire danoise complète, comme un ouvrage national, et obtint de ce monarque les secours les plus généreux. Ce fut alors qu'on vit paraître en 1622, en langue danoise, le *Livre généalogique des rois de Danemark*, dont l'immense titre commence par ces mots latins : *Synopsis historiæ danicæ*. Ce livre, quoique formant un petit in-folio, n'est qu'une analyse d'un ouvrage plus étendu qui existe encore en partie manuscrit, et qui sans doute ne sera jamais publié. Rien n'égale le ton imposant et présomptueux avec lequel l'auteur débite ses récits fabuleux ; et pourtant ce livre a conservé pendant tout le 17e siècle une sorte d'autorité. Ce fut seulement en 1702 que le savant critique Torfæus, dont l'ouvrage intitulé *Series regum daniæ*, renversa de fond en comble le système incohérent de Saxo Grammaticus, ainsi que l'hypothèse extravagante de Petreius et de Lyschander, en établissant par une juste évaluation des généalogies authentiques les bases de la chronologie de l'histoire du Nord, bases qui depuis ont été examinées avec le soin le plus minutieux par les Schœning et les Suhm, de sorte que l'histoire primitive de la Scandinavie est aussi bien établie et éclaircie que celle de la Grèce, où les généalogies sont de même la meilleure base de chronologie avant les olympiades. Loin d'être trop faciles, ces critiques, effrayés par l'exemple des Lyschander et des Rudbek, ont poussé la sévérité de leur critique à l'extrême. C'est donc bien inutilement que certains érudits modernes, étrangers à l'étude des *sagas*, ont été entraînés par l'esprit de système à diminuer encore l'antiquité prouvée de l'histoire du Nord, à nier l'origine scandinave des Goths, pour appliquer les traditions gothiques à nous ne savons quels *Skythes* qu'ils font promener de Perse jusqu'en Ecosse, et à soutenir d'autres hypothèses semblables, qui ne diffèrent que par leur caractère *négatif* de celles d'un Lyschander ou d'un Rudbek, dont elles sont des imitations faites en sens inverse. On a encore de Claude Lyschander : 1° une *Chronique du Groënland*, en vers danois, Copenhague, 1608, in-8° ; 2° *Electionis Christiani tertii historia*, ibid., 1623, in-4°. On peut consulter pour plus de détails sur les divers Lyschander le *Dictionnaire des savants danois*, par J. Worm, la préface de l'histoire de Christian III, par P.-F. Suhm. et Westphalen, *Monumenta inedita*, t. 3, p. 472. On trouve dans ce dernier recueil, p. 691-712, un mémoire de Claude Lyschander intitulé *Origines et antiquitates Cimbriæ, in quibus agitur de Japheto, ejus liberis et posteris, ... imprimis de Gomero atque hujus potente ac numerosa sobole, Cimmeriis, Cimbriis et Vittis seu Danicis Juttis* ; et, dans le tome 1er deux autres opuscules du même auteur intitulés *De scriptoribus danicis libellus ordine alphabetico congestus*, p. 447-486, et *Originum et antiquitatum Megapolensium liber* (l. c., num. 15). Ce dernier, qui traite des antiquités du Mecklembourg, est une traduction latine du 9e livre de la 2e partie de l'*Historia danica*. M. B-N.

LYSIAS, l'un des plus grands orateurs d'Athènes, naquit dans cette ville la deuxième année de la 80e olympiade, sous l'archontat de Philoclès. Son père, Céphalus, né à Syracuse, avait quitté sa patrie, attiré dans Athènes par Périclès, dont il était l'hôte et l'ami. Céphalus se distingua autant par ses vertus que par ses richesses. C'est dans sa maison que Platon a placé la scène du plus célèbre de ses ouvrages, de ses *Dialogues sur la république*. La première année de la 84e olympiade, les Athéniens envoyèrent une colonie à Sybaris ou Thurium, dans la Grande-Grèce. Lysias, alors âgé de quinze ans, en fit partie, de même que son frère Polémarque ; et il demeura dans cette contrée jusqu'à sa trente-deuxième année. Il y reçut des leçons d'éloquence des deux Syracusains Tisias et Nicias. Le nom de ce dernier rhéteur n'a été mentionné que par ceux qui ont écrit la Vie de Lysias. Le pouvoir des Athéniens ayant été ruiné en Sicile, Lysias fut contraint d'abandonner Thurium avec tous leurs partisans. Il revint dans sa ville natale la première année de la 92e olympiade, pendant que Callias était archonte. Déjà s'était ouverte, dans cette malheureuse cité, cette suite déplorable de troubles et de révolutions, fruits nécessaires de la démocratie orageuse qu'y avait fondée Solon ; et ces troubles étaient augmentés par la guerre qu'Athènes soutenait alors avec des succès divers contre Lacédémone. Déjà Pisandre y avait détruit le gouvernement populaire et confié l'autorité à quatre cents citoyens qui ne surent la conserver que quatre mois. Bientôt la défaite que les Athéniens éprouvèrent à *Ægos Potamos*, la quatrième année de la 93e olympiade, livra leur ville à Lysandre, qui y établit le gouvernement des *Trente*, dont l'affreuse tyrannie, quoique n'ayant eu que huit mois de durée, remplit de deuil Athènes, et peut à juste titre être appelée *le temps de la terreur* pour cette ville. Lysias eut à pleurer son frère Polémarque, qui fut contraint à boire la ciguë. Leurs biens furent pillés, et Lysias lui-même eut les plus grands dangers à courir ; mais étant parvenu à s'échapper de la ville, il alla chercher asile à Phylé, auprès de Thrasybule, qui bientôt s'empara du Pirée, et peu après d'Athènes même. Lysias le seconda puissamment dans sa noble entreprise pour la délivrance de leur patrie commune, lui ayant fourni 500 soldats armés à ses dépens. Lorsque le calme fut rétabli, Lysias intenta une accusation contre Eratosthène, auteur de la mort de son frère. Nous avons encore la harangue éloquente qu'il prononça dans cette occasion. Thrasybule, pour

récompenser ses services, lui fit accorder par le peuple le droit de cité; mais Archinus, citoyen zélé pour l'observation sévère des lois, fit casser ce décret parce qu'il n'avait pas été, comme elles l'exigeaient, précédé du consentement du sénat. On conserva cependant à Lysias, pour tout le reste de sa vie, les droits des étrangers les plus favorisés. Il mourut à Athènes la seconde année de la 100e olympiade, à l'âge de 80 ans. Il paraît qu'il ne se livra qu'assez tard à l'éloquence; toutes celles de ses harangues dont on peut fixer l'époque sont postérieures à la tyrannie des Trente. Il n'en prononça lui-même qu'un petit nombre; les autres furent composées pour divers particuliers. Il ne nous en reste que trente-deux, et des fragments de quelques autres. La plus ancienne édition est celle que les Aldes publièrent en 1513, in-folio, dans la collection des orateurs grecs; et la meilleure, celle qui est due au savant Taylor, *græce et latine*, Londres, Bowyer, 1739, in-4°. L'abbé Auger en publia en 1783 une édition grecque et latine, 2 vol. in-8°. M. Ch. Müller en a donné depuis une autre fort estimée, avec le texte et la version latine des orateurs grecs, Isocrate, Isée, Eschine, etc., dans la *Bibliothèque grecque* de MM. Didot. Le texte de Lysias a été également publié dans les *Orateurs grecs* de Reiske, de Bekker et de Walch. On consultera avec fruit la savante thèse de M. J. Girard sur le même orateur. On doit citer la traduction française de l'abbé Auger, Paris, 1783, in-8°, et la traduction allemande de Falk, Breslau, 1843, in-8°. Une pureté parfaite dans l'élocution, la simplicité, la clarté unie à la précision, l'art de resserrer ses pensées, la vivacité des peintures, les mœurs et les caractères rendus avec fidélité, la grâce et l'observation exacte des convenances : telles sont les qualités qui, suivant Denys d'Halicarnasse, distinguent l'éloquence de Lysias. Quintilien la comparait à un ruisseau pur et clair, plutôt qu'à un fleuve majestueux. S'il faut en croire celui qui, sous le faux nom de Plutarque, nous a laissé la vie des dix premiers orateurs athéniens, Lysias avait ouvert une école d'éloquence; il paraît même qu'il écrivit sur l'art oratoire, puisque quelques auteurs ont cité ses ouvrages sur cette matière. L'identité de nom lui a fait attribuer certaines circonstances appartenant à d'autres personnages. Ainsi, c'est un sophiste de ce nom, et non pas notre orateur, qui eut avec la courtisane Métanire les liaisons dont parle Démosthène dans sa harangue contre Néera; l'ordre des temps le démontre, puisqu'à la mort de Lysias Métanire sortait à peine de l'enfance. Il n'épousa point la fille de son frère Brachyllus, puisque les auteurs contemporains ne lui donnent que deux frères, Polémarque et Euthydème. Enfin c'est encore à quelque sophiste du même nom qu'il faut attribuer les discours érotiques (Ερωτικα) désignés comme l'ouvrage de Lysias, et entre autres celui que Platon a inséré dans son fameux dialogue intitulé *Phèdre*. La différence du style paraît le prouver. On ne sait en l'honneur duquel de ces personnages a été faite l'épigramme rapportée par le faux Plutarque dans la *Vie* de Lysias; mais rien n'y rappelle les talents de notre orateur, et elle ne paraît pas le regarder. S-c-d.

LYSIAS, l'un des généraux d'Antiochus Epiphanes, roi de Syrie, lui était attaché par les liens du sang. Ce prince, ayant résolu de porter la guerre dans la Perse et l'Arménie, laissa à Lysias la garde de son fils et le gouvernement de ses Etats situés en deçà de l'Euphrate. Lysias, instruit que les principales villes de la Judée avaient ouvert leurs portes à Judas Maccabée, y envoya une armée sous les ordres de Ptolémée-Macron, Gorgias et Nicanor, en leur recommandant d'exterminer tous les Juifs en état de porter les armes; mais Judas, avec des forces inférieures, défit successivement les trois lieutenants d'Antiochus (*voy.* Judas Maccabée). Alors Lysias, ayant rassemblé une armée composée de 60,000 fantassins et de 5,000 cavaliers, entra lui-même dans la Judée, et vint asseoir son camp près de Bethsura (*Bethzachara*), sur la frontière de l'Idumée. Judas, mettant sa confiance en Dieu qui donne la victoire, surprit Lysias dans son camp, lui tua 5,000 hommes, et le força de se retirer précipitamment. Sur ces entrefaites, Antiochus mourut (l'an 164 avant J.-C.), laissant pour successeur son fils, surnommé Eupator, dont il confia la tutelle à Philippe, son ami. Mais Lysias, sans respect pour les dernières volontés d'Antiochus, proclama Eupator roi de Syrie, et s'empara, sous son nom, de toute l'autorité. Il se fit nommer gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Palestine à la place de Ptolémée-Macron, qui s'était déclaré en faveur des Juifs; il rentra dans la Judée à la tête d'une armée formidable, et vint assiéger Bethsura, fortifiée nouvellement par Judas. Battu une seconde fois devant cette ville, il traita de la paix avec les Juifs; mais elle ne fut pas de longue durée; il pénétra encore avec Eupator dans la Judée, et obtint d'abord des avantages assez considérables. Tandis qu'il était occupé au siége de Jérusalem, ayant appris que Philippe, son rival, avait profité de son éloignement pour s'emparer de la capitale de la Syrie, il fit la paix avec les Juifs à des conditions avantageuses pour eux, et se hâta de marcher contre Philippe, qui fut chassé d'Antioche, et bientôt après perdit la vie. Cependant Démétrius-Soter, retenu prisonnier à Rome, parvint à tromper la vigilance de ses gardes, et, ayant débarqué à Tripoli, fit répandre par ses émissaires que le sénat l'envoyait occuper le trône de Syrie. Lysias et Eupator, abandonnés de leurs partisans, furent massacrés par leurs propres gardes, qui voulurent se faire un mérite de ce crime (*voy.* Démétrius-Soter). — Lysias (Claude), tribun des troupes romaines qui se trouvaient en

Judée lorsque St-Paul y fut poursuivi par les habitants, parvint à le tirer de leurs mains (*voy.* PAUL). W—s.

LYSICRATE, citoyen d'Athènes, de la tribu Acamantide, présida aux jeux publics pendant les fêtes de Bacchus, la seconde année de la 111e olympiade, 335 ans avant J.-C. Les jeunes gens de sa tribu y remportèrent le prix du chant, consistant en un trépied de bronze. Lysicrate voulut consacrer ce trépied aux dieux, et fit élever un monument pour l'y placer. Ce monument, l'un des mieux conservés de la Grèce, est appelé communément la *Lanterne de Démosthène*. On lui donna ce nom à cause de sa forme, et parce que c'était là, suivant la tradition, que l'orateur grec s'était retiré pour s'exercer à l'éloquence, après avoir coupé la moitié de sa barbe. Mais Spon, dans son voyage en Grèce, fait en 1676, soupçonna le premier la véritable destination du monument, d'après une inscription qu'il découvrit sur la frise, et que personne n'avait remarquée avant lui. Elle est ainsi conçue : *Lysicrate, fils de Lysithides, de Cicynna, a présidé aux jeux; la jeunesse de la tribu Acamantide a remporté le prix. Théonos a eu soin de la musique, Lysiade Athénien a fait les récits, Evainetos étant archonte.* Le voisinage de la *rue des Trépieds* confirma Spon dans sa conjecture. Depuis, tous les savants se sont rangés à son avis; et la Lanterne de Démosthène n'est plus désignée aujourd'hui que comme le monument choragique de Lysicrate. Cet édifice est renfermé depuis longtemps dans l'enceinte du monastère des capucins d'Athènes; il est en marbre blanc, haut d'environ 20 pieds, orné de colonnes et de sculptures qui semblent offrir les travaux d'Hercule; ce qui fait présumer que c'est à ce dieu qu'avait été dédié le trépied. M. Fauvel, consul de France à Athènes et habile peintre, ayant moulé fidèlement en plâtre le monument choragique et l'ayant envoyé à l'Institut, l'architecte Legrand l'exécuta en terre cuite; et il fut exposé en 1802 dans la cour du Louvre. Depuis, il a été exécuté de nouveau à St-Cloud, où on le voit encore sur la plus haute terrasse du parc. On a nommé quelquefois le monument choragique de Lysicrate *Lanterne de Diogène;* c'est une erreur; mais il paraît, par le récit de plusieurs voyageurs, qu'il a existé à Athènes un édifice de ce nom, détruit depuis plus de cent cinquante ans. Celui de Lysicrate a été figuré et décrit avec beaucoup de détail dans le tome 1er des *Antiquités d'Athènes*, par Stuart et Revett. Les moules et reliefs de la frise qui ornent le pourtour de ce monument ont été payés cent francs à la vente de M. de Choiseul-Gouffier (n° 312 du catalogue), le 27 août 1818. D—is.

LYSIMAQUE, l'un des lieutenants d'Alexandre, fut un de ceux qui se partagèrent ses conquêtes après sa mort. Selon quelques historiens, il était d'une famille obscure; mais selon Justin, qui semble avoir eu pour lui quelque prédilection, il était d'une origine distinguée. Quoi qu'il en soit, il avait eu pour père un certain Agathocle, et naquit en Macédoine dans le 4e siècle avant J.-C. Il servit d'abord dans les gardes d'Alexandre; mais bientôt ses talents l'élevèrent à la place d'intendant du trésor. Il eut de bonne heure l'occasion de montrer son amour pour la justice et sa haine pour la tyrannie, sentiments qu'il ne conserva pas toujours. Callisthènes ayant été condamné à mourir au milieu d'affreux supplices (*voy.* CALLISTHÈNES), et ayant déjà subi le traitement le plus cruel, Lysimaque, son ami et son disciple, voulut le dérober à de plus longs tourments en lui présentant du poison. Indigné d'une telle hardiesse, Alexandre le condamna à être exposé à la fureur d'un lion : mais Lysimaque eut le bonheur de se défaire de cet animal terrible; il enveloppa sa main dans son manteau, l'enfonça dans la gueule du lion et l'abattit à ses pieds. Alexandre n'hésita pas à lui accorder sa grâce, et l'attacha même plus particulièrement à sa personne. Ce récit, qui paraît assez étrange et qui cependant a été adopté par Justin, Pline et Sénèque, a été contredit par Quinte-Curce, qui le regarde comme un conte. La vérité, selon lui, est que Lysimaque, chassant dans les forêts de la Syrie, tua lui seul un lion énorme, et que, dans la lutte qu'il fut obligé de soutenir, il fut blessé à l'épaule : c'est de là, dit-il, qu'on a supposé qu'il avait été condamné à être dévoré par une bête féroce. Selon Justin, Lysimaque et Alexandre furent dès lors étroitement liés; l'un oublia l'insulte, et fut assez généreux pour pardonner à son roi; l'autre ne vit plus que l'homme courageux et vaillant, et le traita, pour ainsi dire, comme un égal. Après avoir blessé un jour Lysimaque en descendant de cheval, il ne dédaigna pas d'ôter son diadème et d'en ceindre le front de son ami, pour arrêter le sang de sa blessure; présage, dit Justin, de la royauté à laquelle le fils d'Agathocle devait parvenir. Nous ne savons pas ce que fit Lysimaque depuis cette époque jusqu'à la mort d'Alexandre : il paraît cependant qu'il fut un des premiers lieutenants de ce monarque, puisqu'il fut un de ceux qui partagèrent ses conquêtes. La Thrace, les pays qui l'avoisinent, et ceux qui sont situés le long du Pont-Euxin, furent soumis à son autorité (an 323 avant J.-C.) Il voulut entrer aussitôt en possession du gouvernement qu'il avait obtenu : mais Seuthès occupait la Thrace avec une armée considérable; et il fallut en venir à un combat où les armes de Lysimaque eurent tout l'avantage. Aussitôt après cette victoire, le général macédonien alla réprimer une rébellion qui avait éclaté à Callante, sur les bords du Pont-Euxin; cette ville ne tarda pas à se rendre, et la Thrace entière obéit alors aux lois de Lysimaque. Maître d'un royaume indépendant, ce général, autrefois vertueux, ne va plus connaître

d'autre guide que l'ambition ; et à peine a-t-il pacifié ses États, qu'il songe à les agrandir. Il attaque ses voisins, les Gètes, les Odrysiens et d'autres peuples, tous vigoureux et aguerris ; mais il est honteusement repoussé. Selon les uns, son fils Agathocle, selon d'autres le général macédonien lui-même, tomba au pouvoir du vainqueur ; mais quel que fût le prisonnier, la fille de Lysimaque fut promise en mariage et servit de rançon au captif. Huit ans s'étaient déjà écoulés depuis la mort d'Alexandre jusqu'à l'époque où Lysimaque fut obligé de faire la paix avec ses voisins. Alors (315 avant J.-C.), le commandant de la Thrace, sur la demande de Séleucus, fit une ligue avec Ptolémée et Cassandre, contre Antigone, dont l'ambition croissait chaque jour et dont la puissance pouvait faire ombrage aux autres successeurs d'Alexandre. Ceux-ci lui déclarèrent la guerre ; et après plusieurs affaires où les princes confédérés n'eurent pas toujours l'avantage, ils conclurent, l'an 311, avec Antigone, un traité qui fut aussitôt rompu. Les hostilités continuèrent ; mais elles ne furent pas poussées avec beaucoup d'activité. Tous pensaient à leurs propres intérêts, et ne s'occupaient que d'affermir leur puissance, qu'ils craignaient de voir passer entre les mains d'un des fils d'Alexandre. Mais le poison fit évanouir leur crainte, et les successeurs du fils de Philippe ne songèrent plus dès lors qu'à se faire couronner. Lysimaque fut proclamé roi de Thrace, pendant que les Egyptiens donnaient le diadème à Ptolémée, les Macédoniens à Antigone et les Babyloniens à Séleucus : le seul Cassandre ne voulut pas prendre le titre de roi. Cependant Antigone et Démétrius, son fils, continuaient la guerre : déjà ils avaient tenté de surprendre Ptolémée ; déjà ils avaient fait lever à Cassandre le siége d'Athènes, et ce général était vivement pressé par les troupes ennemies. Ses plaintes sont bientôt entendues, d'abord de Lysimaque, puis de Ptolémée et de Séleucus ; ces quatre princes forment une seconde ligue contre leur rival Antigone, et cimentent par des serments leur nouvelle union. Séleucus partit pour l'Assyrie, où il devait lever des troupes ; Cassandre fut chargé de s'opposer à Démétrius, qui était en Europe ; Lysimaque alla en Asie attaquer Antigone. Celui-ci était alors à Antigonie, ville nouvellement bâtie par ce prince dans la haute Syrie, et y célébrait des jeux. Le roi de Thrace se hâte d'y arriver, et, dans sa course rapide, il soumet la Phrygie, la Lydie, la Lycaonie et plusieurs autres provinces situées entre la Propontide et le Méandre : il s'empare aussi d'un grand nombre de places fortes, où Antigone avait rassemblé d'immenses trésors, et voit grossir ses troupes des transfuges qui se joignaient à lui. Le roi de Macédoine marche aussitôt à sa rencontre ; mais Lysimaque, à la tête d'une armée peu nombreuse, évite en se retirant une bataille rangée. Séleucus arrive de Babylone avec un corps assez considérable de troupes ; il le réunit aux soldats de Lysimaque. Ce dernier ne chercha plus dès lors qu'à livrer un combat décisif ; et les deux armées, en présence l'une de l'autre près d'Ipsus, ville de Phrygie, en vinrent bientôt aux mains, l'an 301 avant J.-C. L'affaire fut sanglante ; mais les ennemis de la ligue furent vaincus, et Antigone resta mort sur le champ de bataille. Les quatre princes alliés, n'ayant plus à redouter celui qu'ils poursuivaient, partagèrent entre eux ses États ; et dès lors les conquêtes d'Alexandre furent toutes entre les mains des quatre rois vainqueurs. Outre la Thrace, qu'il possédait depuis longtemps, Lysimaque obtint la Bithynie et quelques pays situés au delà de l'Hellespont et du Bosphore. Après l'importante bataille d'Ipsus, Démétrius, qui y commandait avec son père, fut obligé de s'enfuir à Ephèse. Comme ensuite il retournait à Athènes, où il avait laissé toute sa fortune, il apprit que l'entrée de cette ville lui était interdite : il revint sur ses pas, se dirigea du côté de la Chersonèse, ravagea quelques terres de Lysimaque, et augmenta ses forces, diminuées par tant de défaites. Ce fut alors (l'an 299 avant J.-C.) que le roi de Thrace s'unit plus étroitement à Ptolémée en épousant Arsinoé, l'une de ses filles. Depuis l'époque de cette alliance jusqu'à l'an 287, Lysimaque se contenta de gouverner en paix ses États, et ne fit rien qui ait mérité de nous être conservé par l'histoire. Démétrius cependant ne perdait pas courage, et cherchait sans cesse à reconquérir les provinces qu'avait obtenues autrefois son père. Retiré dans une partie de la Macédoine, il y faisait d'immenses préparatifs. Les princes alliés se liguèrent une troisième fois contre lui ; Pyrrhus, roi d'Épire, entra dans cette nouvelle coalition ; Lysimaque attaque la Macédoine d'un côté et Pyrrhus l'envahit de l'autre. Démétrius ne peut résister ; et le pays soumis encore à ses lois est partagé entre les deux vainqueurs. Quelque temps après, Lysimaque le possède en entier, et prend le titre de roi de Macédoine. Si toute la vie politique de Lysimaque ne nous montre qu'un prince ambitieux, ses derniers moments nous font voir un père cruel et barbare : Arsinoé, sa femme, armée par sa jalousie contre son volage époux, et cependant assez adroite pour lui faire entreprendre ce qu'elle voulait, lui rendit odieux Agathocle son fils ; le crédule Lysimaque le condamna à mort sous le faux prétexte qu'il avait conspiré contre lui. Un crime si révoltant ne resta pas impuni : la haine de ses peuples en fut le premier châtiment. Séleucus, profitant de cette mésintelligence, vint attaquer Lysimaque et lui livra une bataille, où celui-ci périt avec douze de ses fils, l'an 282 avant J.-C., à l'âge de 74 ans selon les uns, et de 80 selon d'autres. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par un chien qui ne voulut pas s'en éloigner.

Telle fut la fin d'un roi que sa bravoure porta aux premiers honneurs, que l'ambition dirigea toujours dès qu'il les eut obtenus, et dont les derniers jours furent souillés par un crime affreux. Roi de la Thrace pendant vingt-cinq ans, de la Macédoine pendant six ans, il ne resta presque pas un moment en repos. On a plusieurs médailles de Lysimaque; il est ordinairement représenté la tête ceinte du diadème, et surmontée de cornes de bélier, soit que ce ne fût qu'un signe de puissance, soit qu'il les regardât comme un ornement convenable à un successeur d'Alexandre, qui, en se servant du même symbole, avait voulu se faire passer pour le fils de Jupiter Ammon; soit plutôt, ainsi que l'a remarqué le savant Eckhel d'après l'inscription d'Adulis, parce qu'il avait la prétention de descendre de Bacchus, qui portait le même symbole. Visconti a également démontré, dans son *Iconographie grecque*, que les médailles qui présentent une tête avec ce symbole offrent la tête de Lysimaque, et non celle d'Alexandre, comme on l'avait cru avant lui. Une médaille d'Amastris en Paphlagonie, nouvellement découverte, a jeté un nouveau jour sur ce point historique. (Idem. *Icon. rom. I*, p. 5 du Supplément à l'*Icon. grecque*.) B—G—N.

LYSIPPE, statuaire grec de Sicyone, surpassa, par le nombre, la proportion et la perfection de ses ouvrages en bronze, tous les artistes qui l'avaient précédé et ceux qui vinrent après lui. Pline place l'époque de sa grande célébrité vers la 114e olympiade; c'était à peu près dans ce même temps que florissaient son frère Lysistrate, Sthenis, Euphronides, Sostrate, Ion et Silanion, dont les réputations n'ont pu rivaliser avec la sienne. Il paraît que Lysippe, dont le maître n'est pas connu, dut principalement son talent à son génie et à l'étude de la nature, qu'Eupompe lui conseilla de regarder comme l'unique modèle à suivre. Fidèle à ce principe, Lysippe ramena l'art à une vérité dont ses prédécesseurs s'étaient écartés. Il avouait cependant que la statue de Doryphore, par Polyclète, lui avait servi de maître; mais lui-même ouvrit à l'art de ses successeurs de nouvelles routes et leur découvrit de nouveaux secrets. Il travailla la chevelure de ses statues avec une perfection inconnue jusqu'à lui, diminua la grosseur des têtes, exagérée par les anciens sculpteurs, rendit les corps plus sveltes et plus gracieux; enfin il donna une harmonie séduisante à toutes les parties, en leur ôtant les formes anguleuses qu'affectaient les premiers sculpteurs et en soignant les moindres détails. Les succès les plus brillants couronnèrent bientôt les efforts de Lysippe; et il fut compris dans cet édit célèbre par lequel Alexandre confiait au seul Apelles le droit de peindre son image, au seul Pyrgotèle celui de la graver sur les pierres précieuses, et au seul Lysippe celui de l'exécuter en bronze. La perfection que ce grand artiste apporta dans ses ouvrages ne nuisit point à leur quantité, que Pline fait monter à six cent dix, nombre bien difficile à concevoir, lorsqu'on réfléchit que plusieurs colosses de bronze et beaucoup de statues équestres en faisaient partie. Pline raconte qu'à chaque ouvrage dont Lysippe recevait le prix, il mettait en réserve une pièce d'or, et que le nombre qu'on en trouva après sa mort fit connaître celui d'autant de statues sorties de ses mains. La fortune sourit à Lysippe: les peuples de la Grèce et de l'Asie demandaient à l'envi ses chefs-d'œuvre. Pline, Pausanias, Strabon, Vitruve en font une longue énumération. Rome, devenue la maîtresse du monde, en ravit une partie à la Grèce; Constantinople en conservait encore plusieurs deux siècles avant la chute de l'empire romain: aujourd'hui, l'on n'est pas même sûr d'en connaître des répétitions antiques en marbre. L'admiration pour les ouvrages de Lysippe était portée au point que Tibère, dans le commencement de son règne, faillit exciter une sédition dans Rome en s'emparant d'une statue de ce sculpteur dite *Apoxyomenes*, placée par Agrippa au-devant des thermes qu'il avait fait bâtir. Le peuple, s'étant aperçu qu'elle était remplacée par une autre, courut en foule au théâtre et redemanda l'*Apoxyomenes*, que Tibère n'osa refuser. Il serait trop long de donner la liste de tous les ouvrages de ce sculpteur si fécond : les plus célèbres étaient: un quadrige du Soleil, à Rhodes; — un grand nombre de statues d'Alexandre dans tous les âges de sa vie. Ce fut Lysippe qui sut tirer parti d'une légère inclination de tête que ce prince avait contractée, pour le représenter le visage tourné vers le ciel, avec une noblesse qui n'ôtait rien à la ressemblance. Une de ces statues parut si belle à Néron qu'il la fit revêtir d'une lame d'or; mais ce riche ornement ayant caché tout le mérite de l'ouvrage, on enleva cette couverte, et la statue n'en parut que plus précieuse, quoiqu'elle conservât la trace des dégradations causées par l'application des feuilles d'or. — On cite encore un colosse de quarante coudées, élevé dans la ville de Tarente et placé sur un pivot mobile; — une statue fameuse d'Hercule qui embellissait encore Constantinople au commencement du 13e siècle; — un *Cupidon* en bronze, placé à Thespis, et que n'effaçait point celui que Praxitèle avait fait en marbre pentélique pour la même ville; — la statue de Socrate, que les Athéniens repentants lui élevèrent après avoir puni ses accusateurs. Mais le génie de Lysippe se montra tout entier dans cette célèbre statue par laquelle il entreprit de personnifier l'Occasion, en grec *Kairos;* l'artiste l'avait représentée sous les traits d'un homme, avec des cheveux sur le front, mais chauve par derrière. Rien n'égala l'admiration que cet ouvrage excita parmi les Grecs, et l'antiquité a épuisé pour elle toutes les formes de la louange.

« Nous étions, dit Callistrate, frappés d'étonne-« ment en voyant le bronze faire l'office de la « nature et transgresser ses lois. » Ce chef-d'œuvre périt à Constantinople, lorsque les Latins ravagèrent cette ville au 13e siècle. Lysippe avait fait encore, à la demande d'Alexandre, des statues équestres des cavaliers macédoniens tués au passage du Granique; Métellus les fit transporter à Rome. On a cru, mais sans aucune preuve admissible, reconnaître son ouvrage dans ces fameux chevaux de Venise dont le sort semble attaché aux grandes révolutions des empires. C'est avec plus de raison que l'on regarde comme une répétition de son *Hercule* la statue dite l'*Hercule Farnèse*. Lysippe prenait les avis d'Apelles sur ses statues, et Apelles le consultait sur ses tableaux. Ce fut à ce sujet que Lysippe le blâma d'avoir mis la foudre dans la main d'Alexandre, que lui-même avait armé seulement de sa lance. C'était, disait-il, le plus grand mérite de son ouvrage d'avoir conservé ce qui appartenait au héros. Pline nous dit qu'il était sorti de l'atelier de ce sculpteur plus de quinze cents statues. Lysippe mourut, dit-on, de misère, comme Corrége, en mettant la dernière main à un de ses chefs-d'œuvre. Il eut pour élèves ses fils Lahippe, Bedas et Euthycrates, et en outre Charès de Linde, Phœnix, Eutychides de Sicyone et Daméas de Crotone. — Un autre Lysippe, peintre d'Athènes, paraît avoir mis en usage le procédé de l'encaustique. L—S—e.

LYSIS, célèbre philosophe, né à Tarente, suivit dans sa jeunesse les leçons de Pythagore, et fut l'un de ses deux disciples qui échappèrent à la fureur de Cylon ou Cyclon de Crotone (*voy*. Pythagore). Après cet horrible événement, Lysis se retira, dit-on, dans l'Achaïe, puis à Thèbes, où il devint le précepteur d'Épaminondas. Il ouvrit dans cette ville une école qu'il rendit florissante, et mourut dans un âge très-avancé. La fidélité de Lysis à garder sa parole a été louée par différents écrivains. Iamblique rapporte qu'un de ses amis l'ayant prié de l'attendre pendant qu'il ferait sa prière dans le temple de Junon, Lysis le lui promit et s'assit sur un banc à l'entrée du temple. Cet ami, absorbé par ses méditations, oublia le rendez-vous et sortit par une autre porte; Lysis resta à la même place jusqu'au lendemain que son ami vint le dégager de sa promesse. Bentley, dans sa *Dissertation sur Phalaris*, Londres, 1699, in-8°, démontre, par des raisons tirées de la chronologie, que Lysis disciple de Pythagore ne peut pas avoir été le même que Lysis précepteur d'Épaminondas. Burette adopte l'opinion du savant anglais, et pense qu'il y a deux philosophes du même nom qu'on a mal à propos confondus. Lysis, l'ancien, avait composé, sur la philosophie de Pythagore, des Commentaires qui sont perdus; on le regarde assez généralement comme l'auteur des *Vers dorés*, que d'autres attribuent à Philolaüs ou à Empédocles. On a sous le nom de Lysis une *Lettre à Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de la philosophie de leur maître; elle a été imprimée à la suite des *Vies des philosophes* de Diogène Laërce, édit. de Henri Estienne, dans les *Opuscula mytholog. et philosophica* de Th. Gale, et dans plusieurs autres recueils indiqués par Fabricius (*Bibl. græca*, t. 1er, p. 428). Outre les auteurs cités dans cet article, on peut consulter sur Lysis les *Remarques sur le dialogue touchant la musique* par Plutarque, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 13, p. 234-38. W—s.

LYSISTRATE, statuaire grec, frère ou beau-frère de Lysippe et son contemporain, introduisit dans la sculpture une de ces pratiques les plus utiles et les plus fécondes en résultats heureux. Ce fut lui qui eut l'idée de mouler en plâtre et sur nature, les formes humaines et de les couler ensuite avec la cire pour pouvoir en réparer les imperfections. Cet usage accoutuma les artistes à s'attacher davantage à la ressemblance, au lieu de ne chercher qu'une beauté sans modèle. Il apprit également à former en argile les esquisses des statues; et de ce moment chaque ouvrage de sculpture fut précédé par son modèle exécuté en terre, d'où vint l'adage consacré chez les anciens : *Que la plastique est la mère de l'art statuaire*. Il n'est fait mention que d'un seul ouvrage de Lysistrate, le portrait de Ménalippe, femme distinguée par un rare savoir. L-S-e.

LYSONS (Daniel), médecin anglais, pratiqua successivement à Gloucester et à Bath, et fut l'un des médecins de l'hôpital général de cette ville, où il mourut en 1800. Il a publié : 1° *Essai sur les effets du camphre et du mercure doux dans les fièvres*, 1771, in-8°; 2° *Nouvelles observations sur les effets du camphre et du calomel*, 1777, in-8°; 3° *Essai pratique sur les fièvres intermittentes, les hydropisies, les maladies du foie, l'épilepsie, la colique, les flux dyssentériques et les effets du calomel*, 1783. L.

LYSONS (Samuel), antiquaire anglais, né en 1763 à Rodmarton, près de Circencester, dans le comté de Gloucester, et élevé à Bath, parut au barreau de Londres, mais plus souvent encore aux séances des compagnies savantes. Il devint conservateur des archives de la Tour de Londres, membre de la société royale de cette ville et de la société des antiquaires. Il est mort le 18 avril 1819. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Antiquités du comté de Gloucester*, 1804, in-fol., dont les planches ont été gravées avec talent par l'auteur sur ses propres dessins; 2° *Antiquités romaines* (Roman remains) *découvertes par lui à Woodchester*, 1797, in-fol.; 3° *Recueil d'antiquités romaines éparses dans la Grande-Bretagne* (les trois premières parties seulement ont été imprimées); 4° *Magna Britannia*, 1806-1814, 4 vol. in-4°; ouvrage entrepris conjointement avec son frère, Daniel Lysons, qui se proposait de compléter plu-

sieurs autres de leurs communs écrits; 5° une *Suite de Lettres écrites par des rois et trouvées dans les archives de la Tour de Londres*. L.

LYTE (Henri), botaniste anglais, gentilhomme (*esquire*), d'une ancienne famille établie à Lytes-Carey, dans le Somersetshire, naquit en 1529; il fit ses études à l'université d'Oxford, voyagea dans diverses contrées de l'Europe, et, de retour dans ses foyers, consacra ses loisirs à l'étude, principalement à celle de l'histoire et des antiquités de son pays. Il composa plusieurs ouvrages conservés en manuscrit dans diverses bibliothèques, et dont Wood donne la description dans l'*Athenæ Oxonienses* (t. 1er, p. 343-344, édit. de 1721). Le seul ouvrage imprimé que l'on connaisse de lui est sa traduction anglaise de l'*Histoire des plantes*, de Dodoens, qu'il fit sur la version française et qu'il mit au jour en 1578. Cette édition, quoique publiée à Londres, sortit des presses de Henri Loë, à Anvers; elle contient 779 pages in-folio, avec beaucoup de gravures en bois. On y trouve décrites 1,050 espèces dont 880 sont représentées par des figures qui sont en général les mêmes que celles de Dodoens et de Lécluse. Le traducteur y en a seulement ajouté 39, dont plusieurs sont mieux gravées que celles de ses devanciers; et quelques-unes, l'*erica tetralix* par exemple, le sont pour la première fois (1). La version de Lyte fut réimprimée à Londres, mais sans figures, en 1589, in-4°, 1619, in-fol. Ames cite encore des éditions de 1586 et 1595; mais elles pourraient bien, de même que celle de 1600 indiquée par Pulteney, ne consister que dans un simple changement de frontispice; car Wood assure que celle de 1619 est la troisième. Séguier cite de plus une édition de 1678. Ce livre contient peu d'observations nouvelles, mais il a, du moins, sur ceux qui l'avaient précédé en Angleterre, l'avantage d'une meilleure classification; et celui de Jean Gérard, publié en 1597, ne le fit pas oublier. Henri Lyte mourut en 1607. — Son fils, *Thomas* Lyte, s'appliqua principalement aux études historiques et aux arts du dessin. Il avait peint sur vélin, avec une grande délicatesse, la généalogie du roi Jacques Ier, en remontant jusqu'à Brut ou Brutus, que les chroniqueurs de cette époque regardaient encore comme le fondateur de la monarchie. Ce petit chef-d'œuvre, orné des portraits des rois et des reines et de plusieurs miniatures, fut présenté au monarque, qui en admira le travail et récompensa l'auteur par le don de son portrait dans une boîte d'or enrichie de diamants: le prince de Galles, qui fut depuis Charles Ier, lui donna aussi son portrait en or. Cette généalogie, ayant par la suite été exposée en public dans la salle de White-Hall, fut tellement endommagée par la foule des curieux, que l'auteur, pour en prévenir l'entière destruction, supplia le roi de permettre qu'elle fût gravée en taille douce; elle parut sous ce titre: *the most royally ennobled Genealogy of the high and mighty prince, and renowned monarch James*, etc. On peut voir ce titre beaucoup plus détaillé dans l'*Athenæ Oxonienses* (t. 1er, p. 626) et dans Nicolson (*Scottish historical library*, p. 140). Thomas Lyte mourut en 1639. — Son frère, *Henri* Lyte, s'appliqua aux sciences mathématiques et s'établit à Londres, où il donna des leçons de calcul; on connaît de lui un traité d'arithmétique décimale: *the Art of tens and decimal arithmetick*, Londres, 1619, in-8°. C. M. P.

(1) Pulteney, *Esquisses hist. et biogr.*, trad. par Millin, t. 1er, p. 96.

LYTTELTON. *Voyez* Littleton.

LYTTELTON (lord George), littérateur anglais, né le 17 janvier 1709, dans le Worcestershire, à Hagley, l'une des plus jolies résidences d'Angleterre, où sir Thomas Lyttelton, son père, habitait, fit ses premières études à Eton, où il commença à montrer beaucoup de goût pour la poésie. C'est dans cette école célèbre que furent écrites ses *Pastorales*, et quelques autres poésies légères. D'Eton, le jeune Lyttelton fut envoyé à l'université d'Oxford, où il termina ses études classiques avec une ardeur incroyable. Il y fit paraître un poëme sur *Blenheim*, ses *Progrès de l'amour*, et y esquissa le plan de ses *Lettres d'un Persan*. En 1728, il se rendit sur le continent pour perfectionner son éducation, en visitant les différents pays de l'Europe. A son arrivée à Paris, il y rencontra M. Poyntz, ministre d'Angleterre à la cour de France; celui-ci fut si frappé de la capacité du jeune voyageur, qu'il l'attira chez lui et l'employa dans plusieurs négociations délicates. Lyttelton montra dans cette occasion autant de jugement que de discrétion; il parcourut ensuite une partie de la France et de l'Italie. Après un court séjour à Turin, où il fut honorablement accueilli par le roi de Sardaigne, il se rendit à Rome et à Venise. Il tint, pendant le cours de ses voyages, une conduite exemplaire: loin de perdre son temps à fréquenter, comme la plupart de ses compatriotes, les cafés et les réunions consacrées au plaisir il le passait soit dans le cabinet au milieu de ses livres, soit dans la société des gens instruits. Pendant son séjour dans les pays étrangers, il adressa deux épîtres en vers pleines de goût l'une au docteur Ayscough, et l'autre à Pope; et il entretint avec son père une correspondance suivie. Quelques-unes de ses lettres, qui ont été conservées, offrent des remarques judicieuses. Après son retour en Angleterre, il fut nommé membre de la chambre des communes par le bourg d'Okchampton; et il remplit si bien les intentions de ses commettants qu'il fut réélu plusieurs fois par ce bourg, sans acheter sa nomination au poids de l'or; chose rare en Angleterre. A cette époque, son père, qui était un des lords de l'amirauté, se trouvait nécessairement par sa position, et peut-être par son choix, partisan du ministère de sir Robert

Walpole. George Lyttelton, au contraire, enflammé par l'amour de la patrie et la haine de la corruption, s'en montra l'adversaire le plus prononcé. Pendant plusieurs années, il se fit remarquer comme orateur dans tous les débats importants de la chambre des communes; et il concourut avec un zèle extrême à toutes les mesures adoptées par Pultney, Pitt et les autres chefs de l'opposition. Il était et il n'en resta pas moins lié avec Pope, qui avait adopté les principes contraires; et comme on le lui reprochait un jour, il dit en plein parlement qu'un homme d'Etat ne pouvait que s'honorer par l'amitié d'un homme de lettres aussi célèbre. Il publia en 1735 ses *Lettres persanes*, sur le modèle de celles de Montesquieu, et qui furent librement traduites en français par Peyron, 1770, in-12 (1) : c'était l'ouvrage d'un jeune homme qui annonçait du talent, mais qui n'avait pas assez approfondi son sujet. Aussi lorsqu'il eut conçu, vers la fin de sa vie, le désir de faire une collection de ses œuvres, prévint-il le docteur Warton qu'il n'avait pas l'intention de publier ce dernier ouvrage, contenant des principes et des opinions qu'il désavouait. En 1737, Frédéric, prince de Galles, père de George II, ayant eu des discussions avec la cour, forma une réunion dans laquelle il admit les principaux membres de l'opposition. Il distingua bientôt Lyttelton, le fit son premier secrétaire, et vécut avec lui dans la plus grande intimité jusqu'à sa mort. Le nouveau secrétaire, lié avec tous les littérateurs de son temps, profita de la faveur du prince pour leur rendre différents services : il fit placer David Mallet auprès de lui; il fit en même temps accorder une pension au célèbre Thomson. C'est de lui que Pope, dont il était l'ami, disait :

Free as young Lyttelton her cause pursue,
Still true virtue, and as warm as true.

Plus tard, lorsqu'il fut parvenu aux premières dignités de l'Etat, il continua d'être le Mécène et l'ami des écrivains les plus distingués. A la mort de Thomson, qui laissa une fortune tout à fait dérangée, Lyttelton prit sa veuve sous sa protection. Il revit la tragédie de *Coriolan*, à laquelle cet écrivain n'avait pu mettre la dernière main, et la fit jouer sur le théâtre de Covent-Garden, avec un prologue de sa composition, dans lequel il déplorait d'une manière si touchante la perte de l'auteur des *Saisons*, que non-seulement l'acteur qui le débitait mais même tous les spectateurs ne purent s'empêcher de verser des larmes. L'attention que Lyttelton donnait aux affaires publiques ne l'empêcha pas de cultiver les Muses : une vive passion qu'il avait conçue pour miss Lucie Fortescue lui inspira plusieurs élégies qui se recommandent par l'élégance du style et la délicatesse des sentiments; il épousa cette dame en 1742 et la perdit cinq années après (1). Walpole ayant été expulsé du ministère, le parti de l'opposition s'empara des rênes du gouvernement et fit occuper, en 1744, à Lyttelton, l'un des postes de lord-commissaire de la trésorerie. Il résigna cet office au bout de dix ans, fut nommé trésorier de l'épargne du roi (*cofferer to his majesty's house hold*), et eut son entrée au conseil privé. Il avait épousé, peu de temps auparavant, en secondes noces, une fille du feld-maréchal sir Robert Rich, dont la conduite l'obligea de se séparer d'elle quelques années après son mariage. Lyttelton, élevé aux dignités de chancelier et de sous-trésorier de la cour de l'Echiquier, perdit ces divers emplois par la chute du ministère dont il faisait partie. Le roi l'en dédommagea en le créant, le 19 novembre 1757, pair de la Grande-Bretagne, avec le titre de lord Lyttelton, baron de Frankley. Ses discours sur les bills d'Ecosse et de rébellion (*mutiny*) en 1747, sur les bills relatifs aux juifs en 1753, et sur les priviléges du parlement en 1763, sont d'une éloquence mâle, et prouvent que l'orateur joignait un profond jugement à une inflexible probité. Il passa les dix dernières années de sa vie dans la retraite, où il termina son *Histoire de Henri II*. On sait que cette période est la plus critique et la plus intéressante de l'Histoire d'Angleterre. Pour établir l'exactitude des faits, Lyttelton a non-seulement examiné avec une scrupuleuse attention tous les écrits des auteurs contemporains, mais il a compulsé tous les actes et documents renfermés dans les anciennes archives, et les manuscrits les plus rares. Cet ouvrage, écrit avec élégance (2), est précédé de l'Histoire des révolutions d'Angleterre, depuis la mort d'Edouard le Confesseur jusqu'à la naissance de Henri II. Les circonstances de sa publication sont assez remarquables. Les libraires s'étaient chargés de payer la première impression, mais les frais de corrections et de remaniement restèrent au compte de l'auteur. Or Lyttelton était excessivement scrupuleux sur l'exactitude typographique. Les corrections seules lui coûtèrent au moins mille livres sterling. L'impression, commencée en 1755, fut reprise deux fois d'un bout à l'autre, trois fois pour une grande partie, et quatre ou cinq fois pour un certain nombre de feuilles. Un nommé André Reid, qui prétendait posséder seul les véritables règles de la ponctuation, sut le persuader à l'auteur, et tira de lui, par ce moyen, tout l'argent qu'il voulut. Cette seconde édition fut correcte;

(1) Une première traduction française sous le titre de *Nouvelles Lettres persanes*, avait paru à Paris, 1735, 2 vol. in-16.

(1) Lyttelton fit élever à sa mémoire un monument dont il composa lui-même l'inscription. Il publia en outre, en son honneur, une monodie remplie de goût et de délicatesse. Il eut de miss Fortescue un fils qui succéda à toutes ses dignités, et mourut sans postérité.

(2) Il fut d'abord publié en 3 volumes in-4°, et s'arrêtait à la mort de Thomas Becket (1170); le récit des dix-neuf dernières années de la vie de Henri II a paru en 1771.

mais lors de la troisième, Reid était mort; un Ecossais, le docteur Saunders, jadis coiffeur, se présenta pour le remplacer, fut accepté; et l'ouvrage parut enfin dûment revu et corrigé, et augmenté d'un errata de 19 pages, 1767-1771, 4 vol. in-4°; réimprimé en 1777, 6 vol. in-8°. L'amitié et la protection qu'il accordait à Bower, homme méprisable, et qu'il lui conserva toute sa vie, quoique son infamie fût notoire (*voy. Archibald* BOWER), a diminué peut-être la considération que méritent ses talents littéraires et politiques. Ses ouvrages en prose sont écrits avec force et clarté; ses vers ont du sentiment et de l'harmonie (1). On cite, parmi ses amis et ses protégés, Fielding, Thomson, Mallet, Young, Hammond, West, Pope, etc. Lyttelton fut saisi soudainement d'une violente inflammation d'entrailles, vers le milieu de juillet 1773, dans sa terre d'Hagley, où il mourut le 22 août suivant dans de grands sentiments de piété. Lord et lady Valencia étant venus le visiter lorsqu'il était près d'expirer, il leur dit : « Soyez bons, soyez vertueux; un jour vous serez dans la situation où vous me voyez. » Le docteur Johnson a publié des détails touchants sur ses derniers moments. Depuis la mort de Lyttelton, son neveu George Ayscough a donné une collection complète de ses œuvres, 1774, in-4°. Outre les ouvrages dont nous avons déjà parlé, lord Lyttelton a publié : 1° *Dialogues des morts*. Ces dialogues, dont l'*Annual Register* de 1760 fait un grand éloge, parurent en 1759. De vingt-huit dialogues que contient ce volume, vingt-cinq seulement sont de Lyttelton; ils sont remarquables par la pureté et l'élégance du style; l'auteur a conservé aux personnages le caractère que l'histoire leur a donné; on reproche à quelques-uns de ces dialogues de ne pas être assez dramatiques. Lord Lyttelton ayant dit dans le 14e dialogue (entre Pope et Boileau) que Voltaire avait été banni de France à cause de ses écrits, celui-ci réclama contre cette assertion dans une lettre qui fut publiée par les journaux, et notamment par l'*Annual Register*. Il existe deux traductions françaises des *Dialogues*, l'une par Joncourt, la Haye, 1760, in-8°; l'autre par Jean Deschamps, faite sous les yeux de l'auteur, Londres, 1760, in-12. 2° *Observations sur la conversion et l'apostolat de St-Paul*. Cet ouvrage, qui a obtenu un grand succès en Angleterre, et a beaucoup contribué à faire connaître Lyttelton en France, a été traduit en français par l'abbé Guénée, Paris, 1754, 1 vol. in-12, et par J. Deschamps, Lausanne, 1758, in-12. Le but de l'auteur est de prouver que la conversion de St-Paul *seule*, examinée avec soin, serait en elle-même une démonstration suffisante pour prouver que le christianisme a eu sa source dans une révélation divine; et cela indépendamment des autres preuves qu'on peut tirer des prophéties de l'Ancien Testament, de la liaison nécessaire de la religion chrétienne avec la religion juive, des miracles de Jésus-Christ, etc. Lyttelton a montré dans cet ouvrage une grande force de raisonnement. Les *Lettres philosophiques et politiques sur l'histoire de l'Angleterre*, traduites par madame Brissot, et publiées sous le nom de Lyttelton, sont de Goldsmith (*voy.* ce nom). Son *Voyage au pays de Galles* (et dans le comté de Montmouth) a paru en anglais, Londres, 1781, in-8°, fig. On a recueilli en 1776 les *Œuvres diverses de lord Lyttelton*, 3 vol. in-8°; et depuis, en 1844, M. Robert Phillimore a publié ses *Mémoires et sa correspondance*, 2 vol. in-8°. — LYTTELTON (Le docteur Charles), frère du précédent, évêque de Carlisle, mort en décembre 1768, était membre de la société royale de Londres. Il a fourni d'excellents mémoires à la société des antiquaires, dont il avait été président. Il laissa à cette société, par son testament, sa bibliothèque et ses manuscrits qui n'ont pas été publiés. D—z—s.

LYTTELTON ou LYTTLETON (EDOUARD), théologien et poëte anglais, fit ses études avec éclat à Eton et à Cambridge; et ce fut pendant sa résidence dans cette université qu'il composa deux petits poëmes du genre badin, l'un sur les occupations du collége, l'autre *sur une araignée*, auxquels leur mérite a valu une place dans la collection poétique de Dodsley. Il devint en 1720 instituteur, et en 1727, agrégé du collége d'Eton, vicaire de Maple-Durham en Oxfordshire; enfin en 1730, chapelain de Leurs Majestés Britanniques. Il était très-savant et éloquent prédicateur. Après sa mort, arrivée en 1734, le docteur Morell publia le recueil de ses *Sermons*, précédés d'une notice sur sa vie. Sa veuve, qu'il avait laissée sans fortune, épousa ensuite le docteur Jean Burton, successeur de Lyttleton dans son bénéfice de Maple-Durham (*voy.* BURTON). L.

(1) M. Hennet en a traduit en vers français quelques pièces dans sa *Poetiq. angl.*, t. 3. Voici, au reste, le jugement de Johnson sur les poëmes de Lyttelton : « Ils sont, dit ce célèbre « critique, l'ouvrage d'un homme de lettres plein de jugement, « qui passait une partie de son temps à faire des vers. Ils ne sont « point méprisables; mais on y trouve peu à admirer. C'est blâmer suffisamment ses *Progrès de l'amour*, que de dire que c'est « un poëme pastoral. Ses vers blancs sur *Blenheim* n'ont ni « force ni élégance; ses petites pièces de vers, chansons ou « épigrammes, sont quelquefois spirituelles et quelquefois insipides. Ses épîtres ont une uniformité qui ne peut pas ennuyer, « parce que ces pièces sont courtes; mais elles s'élèvent rarement et causent peu de surprise. On doit excepter de cette censure son *Avis à Belinde*, qui, quoique écrit en grande partie « pendant sa première jeunesse, contient beaucoup de vérité et « de raison exprimé en style élégant et vigoureux, et montre un « esprit observateur, et des dispositions poétiques, qui, si elles « eussent été cultivées, en eussent fait un poëte distingué. »

M

MAASS (Jean-Gebhard-Ehrenreich), savant allemand, né le 26 février 1766, à Krottendorf, aux environs de Halberstad, où son père était pasteur, acheva ses études à l'université de Halle, y prit le titre de docteur en 1787, et fut remarqué par diverses lectures qu'il fit, les unes sur la logique, la métaphysique, le droit des gens et sur toutes les parties de la philosophie théorique, les autres sur les sciences mathématiques, sur la rhétorique, sur l'esthétique. Son style clair, sa méthode, l'utilité réelle qu'il y avait à tirer de ses leçons le firent goûter. Il eut à titre extraordinaire la chaire de philosophie en 1791, et en 1798 il parvint au titulariat. Il se trouvait protecteur de l'université au moment de l'invasion des provinces prussiennes par les Français en 1806 ; c'est lui qui porta la parole devant Napoléon pour solliciter le maintien de l'institution scientifique à laquelle il appartenait. Ce vœu ne fut point accompli, et bientôt l'établissement du royaume de Westphalie en recula indéfiniment la solution. Maass passa la plus grande partie de cet intervalle dans sa patrie. Les événements politiques, en détruisant l'éphémère souveraineté de Jérôme et en rendant Halle à la Prusse, ressuscitèrent l'université de Halle, qui même prit un nouvel accroissement par l'adjonction de celle de Wittenberg. Maass fut pour la seconde fois chargé du protectorat, de décembre 1816 à juillet 1817, et l'on eut encore recours à lui deux ans de suite, 1821-1823, au moment où de graves suspicions politiques compromettaient jusqu'à l'existence de l'université. Ses mesures, combinées avec les vues et le vœu de l'autorité, prévinrent ce malheur ; mais les esprits ardents n'en trouvèrent pas moins à redire à son administration, et l'accusèrent de servilité à l'égard du gouvernement, d'absolutisme à l'égard de ceux qu'il avait à protéger. La réalité, c'est qu'il sauva l'établissement dans une crise très-dangereuse, et qu'il n'eût pas été donné à tous d'en faire autant. Il survécut peu à cette dernière période d'administration ; sa santé avait toujours été délicate, et les fatigues, les inquiétudes auxquelles l'avait assujetti le protectorat de 1822, la perte d'une sœur unique avaient achevé de l'accabler. Il succomba le 23 décembre 1823, amèrement regretté de nombre d'élèves et des hommes judicieux. Depuis un an qu'il était devenu simple professeur, on commençait à lui rendre justice. Le gouvernement n'avait point attendu ce temps pour reconnaître son mérite : dès 1816, il avait été décoré de la Croix de fer. On a de lui : 1° *Lettres sur l'indépendance de la raison pure*, Halle, 1788 ; 2° *De la ressemblance de la morale chrétienne et de la morale des philosophes modernes*, Leipsick, 1791 ; 3° *Essai sur l'imagination*, Halle, 1792 ; 2e éd, Halle et Leipsick, 1797 ; 4° *Principes fondamentaux de la logique*, Halle, 1793, 4e édit. augmentée, 1828 ; 5° *Des droits et des devoirs, et notamment des devoirs civils*, Halle, 1794 ; 6° *Eléments des mathématiques pures*, Halle, 1796 ; 7° *Eléments de rhétorique universelle et de rhétorique pure*, Halle, 1798 ; 2e édit., 1814 ; 8° *Essai théorique et pratique sur les passions*, Halle, 1805 et 1807, 2 vol. ; 9° *Fondement du droit naturel*, Leipsick, 1809 ; 10° *Essai sur les sentiments*, Halle et Leipsick, 1812 ; 11° *Complément des synonymes allemands d'Eberhard* (Sinnverwandte Wœrter z. Ergænz. d. Eberhardschen Syn.), 6 vol., 1818-1821 ; 12° *Manuel pour la comparaison et le juste emploi des synonymes*, avec extraits des Synonymes d'Eberhard et du Complément de Maass, 1823 ; 13° divers articles, les uns dans le *Magasin philosophique* d'Eberhard (1. *Eclaircissements sur les lettres, sur l'indépendance de la raison* ; 2. *sur l'esthétique transcendante*, 1789 ; 3. *De la base principale des jugements synthétiques sur la théorie de la certitude mathématique et additions*, 1791, etc.) ; les autres dans les *Nachtrage zum sulzer* (1793), dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et de Gruber, etc. ; 14° *Tableaux de famille*, Halle, 1813 et 1814, 4 vol. (anonymes). Ce sont des nouvelles ou petits romans qu'il avait d'abord donnés séparément. 15° De nouvelles éditions de la *Logique* de Wyttenbach, qu'il fit introduire en Allemagne et à laquelle il ajoute des remarques précieuses. P—OT.

MABIL ou plutôt MABILLE (Pierre-Louis), professeur d'éloquence et de droit naturel à l'université de Padoue, naquit à Paris le 31 août 1752. Son père, ancien officier, s'était lié d'amitié avec l'abbé Piovini, attaché à l'ambassade vénitienne, et dans le mois d'octobre 1757, il le suivit en Italie avec toute sa famille. Il alla se fixer à Cologna, près de Vérone, qui était la patrie de son ami. Le jeune Mabille y resta jusqu'à l'âge de onze ans, époque à laquelle il fut envoyé au collége de Montagnana, qui jouissait d'une certaine célébrité grâce à l'habile direction de l'abbé Guerra. De là, Mabille passa à Padoue pour faire son droit, et, bien qu'il avoue dans ses Mémoires toute l'aversion que lui inspirait le code Justinien, il n'en fut pas moins, au bout de quatre ans, reçu docteur *in utroque jure*. Il se rendit

même à Venise pour s'initier, dans le bureau d'un avocat, aux secrets de la procédure, et y resta trois ans. Cependant il fréquentait de préférence un salon littéraire où se réunissaient tout ce qu'il y avait à Venise de savants et d'écrivains. C'est là surtout qu'il acquit, par de fréquents discours, le talent qu'il déploya plus tard dans les chaires d'éloquence et de droit. Revenu à Cologna en 1776, il y exerça sa profession et épousa une riche héritière (Catherine Zignoli), dont les biens étaient mal cultivés. Cette circonstance lui inspira le goût de l'agriculture : il étudia Varron, Columelle, et publia successivement plusieurs opuscules sur différents sujets d'agronomie. Cependant il était devenu père d'une nombreuse famille, et ce fut pour lui donner une éducation convenable qu'il transporta son domicile à Padoue. Il avait alors quarante ans. Lorsque la révolution éclata, Mabille, qui jusque-là n'était point sorti de la vie privée, fut nommé membre de la première municipalité de Padoue, puis du gouvernement central. On le chargea en même temps de la réorganisation de l'université. Après le traité de Campo-Formio, Mabille rentra dans la vie privée. En 1801, il quitta Padoue pour Vérone, qui, se trouvant sur la rive droite de l'Adige, était, par le traité de Lunéville, restée cisalpine. A peine arrivé, Mabille fut nommé secrétaire de la première municipalité; puis, quelque temps après, la chambre de commerce de cette ville le choisit pour la représenter à la *consulta* de Lyon, où il s'agissait de constituer la république italienne. A son retour, il fut secrétaire général de l'administration départementale de l'Adige. Mais cette administration ayant été réformée à la fin de 1805, il fut appelé à la chaire d'éloquence latine et italienne à l'université de Padoue, où il obtint dès son début la plus grande renommée. Lorsque Napoléon se fit couronner roi d'Italie à Milan, Mabille s'y rendit en qualité d'électeur, et remplit bientôt une nouvelle mission. Les villes d'Italie avaient été invitées à envoyer des représentants à Paris; il fut l'un des deux que Padoue choisit. Il se lia à Paris avec les plus fameux littérateurs de l'époque, et contracta une si étroite amitié avec le célèbre abbé Maury qu'ils ne pouvaient passer un jour sans se voir. En septembre 1806, sa mission fut terminée, et il alla reprendre sa chaire à Padoue, où il fut en outre investi des fonctions d'inspecteur de la presse. Le décret du 21 janvier 1809 ayant transféré dans les lycées toutes les chaires d'éloquence, on créa pour Mabille, à l'université de Padoue, une chaire de droit public, où il ne professa pas longtemps, car à la fin de la même année on l'envoya à Milan comme archiviste du sénat. Cette place lui laissait tout le temps de se livrer à ses études favorites : il put achever ou continuer plusieurs de ses ouvrages et prendre une part fort active au journal *il Poligrafo*. Quand les événements eurent amené en 1814 la dissolution du royaume d'Italie, Mabille, resté sans emploi, revint à Padoue; mais, dès l'année suivante, il fut nommé professeur provisoire d'éloquence latine et italienne à l'université. Le gouvernement autrichien, obligé qu'il était par la célébrité de Mabille à lui rendre sa chaire, se vengeait par cette restriction de la faveur dont il avait joui pendant la domination française. Toutefois, ce fut Mabille que l'université de Padoue chargea de prononcer l'oraison funèbre de l'impératrice d'Autriche, Marie-Louise d'Este, morte en 1816. Nommé, trois ans après, professeur de droit naturel, mais toujours provisoire, Mabille enseigna avec éclat jusqu'en mai 1825, époque à laquelle il obtint une retraite et une pension honorable; il se retira à Noventa, petit bourg près de Padoue, où, malgré ses infirmités, il entreprit de nouveaux ouvrages. C'est à Noventa qu'il perdit son épouse et qu'il essuya une première attaque d'apoplexie; aussi ce séjour lui devint odieux, et il rentra à Padoue pour se faire soigner. A peine rétabli, il se remit à l'étude avec plus d'ardeur que jamais, et eut la bizarre idée de mettre en vers libres la *Callipædia* de Claude Quillet, qu'il enrichit de beaucoup de notes. Mabille préparait une 2ᵉ édition de la traduction des *Lettres de Cicéron*, qu'il avait publiée longtemps auparavant, et traduisait les deux livres de Pline sur l'agriculture, lorsqu'un coup d'apoplexie l'enleva, le 26 février 1836, à l'âge de près de 84 ans. Il a laissé la réputation d'homme de beaucoup d'esprit et d'une vaste érudition; la vivacité de ses reparties et la finesse de ses bons mots le faisaient surtout rechercher. Ses principaux ouvrages originaux sont : 1° *Istruzione ai coltivatori della canapa nazionale*, Padoue, 1785, in-8°; 2° *Mezzi per diffondere tra i villici le migliori istruzioni agrarie*, ibid.; 3° *Piano di direzione, disciplina ed economia delle pubbliche scuole elementari di Padova*, 1797, in-8°; 4° *Teorica dell' arte dei giardini*, Bassano, 1801, in-8°; 5° *Dell' emulazione e dell' influenza della poesia su i costumi delle nazioni*, Brescia, 1804, in-8°; 6° *Dell' uffizio dei letterati nelle grandi politiche mutazioni*, Padoue, 1806, in-fol.; 7° *Della gratitudine dei letterati verso i governi benefattori*, Padoue, 1807, in-fol. et in-4°; 8° *Discorso pronunciato nell' inaugurazione del busto di Napoleone*, Padoue, 1808, in-8°; 9° *Lettere stelliniane*, Milan, 1811, in-8°, et Padoue, 1832, 2 vol. in-8°; livre excellent, dans lequel Mabille a résumé les cours de philosophie de l'abbé Stellini, dont il avait suivi les leçons à Padoue; 10° *Dell' utilità delle amene lettere nella solitudine*, Padoue, 1816, in-8°; 11° *In che puo peccare l'arte del dire*, Padoue, 1817, in-8°; 12° *Memoriette ai miei figli*, Noventa, 1827, in-8°. Mabille a publié un grand nombre de traductions fort estimées; nous ne citerons que les plus importantes : 1° *le Due lettere di Sallustio a C.-G. Cesare*, Brescia, 1805, in-4° et in-8°. Cette

édition de Bettoni est vraiment magnifique ; il y a quelques exemplaires en parchemin. 2° *Tito Livio*, Brescia, 1800-1818, et Turin, 1833, 39 vol. in-8° ; 3° *Lettere di Cicerone*, Padoue, 1821, 13 vol. in-8°. Mabille a laissé deux importantes collections : 1° *Mabiliana*, 2 vol. in-fol. ; 2° *Varia selva*, 6 vol. in-fol. Ses ouvrages inédits sont : 1° des Mémoires ; 2° la traduction de la *Vie d'Agricola*, par Tacite ; 3° une traduction d'Horace ; 4° de Phèdre ; 5° de Claude Quillet. A—T.

MABILLON (JEAN), bénédictin de la congrégation de St-Maur, et l'un des hommes les plus savants qu'elle ait produits, était né à St-Pierremont, village du diocèse de Reims, le 23 novembre 1632. Un de ses oncles, curé dans le voisinage, se chargea de sa première éducation, et l'envoya ensuite continuer ses études au collége de Reims, où il se distingua bientôt par la vivacité de son esprit, sa modestie et son application à ses devoirs. Ses cours terminés, on lui fit obtenir une place au séminaire, où il demeura trois ans, partageant son temps entre la lecture, la méditation et la prière ; il n'en sortit qu'avec la résolution d'embrasser la vie monastique, et il prononça ses vœux à l'abbaye de St-Remi, au mois de septembre 1654. Mabillon fut, presque aussitôt, chargé de la direction et de l'enseignement des novices ; mais l'ardeur avec laquelle il remplit ses nouvelles fonctions l'obligea de les discontinuer ; et celui qui était né pour faire d'importantes découvertes dans tous les genres de littérature se trouva presque réduit à n'oser penser. Ses supérieurs l'envoyèrent successivement dans différentes maisons, espérant que les voyages et la distraction contribueraient plus que les remèdes à son prompt rétablissement. Le prieur de Corbie lui confia l'emploi de dépositaire, et ensuite de cellerier de l'abbaye ; et dom Mabillon trouva dans l'exercice de cette double charge une diversion utile. Cependant son goût pour la retraite lui faisait désirer avec impatience de rentrer dans la vie commune ; et il fut envoyé à l'abbaye de St-Denis, où on l'occupa pendant un an à montrer aux curieux le trésor et les tombeaux de nos rois. Dom Luc d'Achery continuait alors à St-Germain des Prés son grand Recueil historique, si connu sous le nom de *Spicilége* (*voy.* D'ACHERY) ; il demanda quelqu'un pour l'aider dans ses recherches, et on jeta les yeux sur Mabillon, qui, peu connu encore dans ce genre d'érudition, devait bientôt surpasser et laisser loin derrière lui tous ses premiers maîtres. Mabillon fut chargé ensuite de publier une édition des *OEuvres* de St-Bernard, revue sur les anciens manuscrits ; et la manière dont il s'acquitta de ce travail important fit pressentir tout ce qu'on pouvait espérer de son zèle. Un autre ouvrage, qui l'intéressait plus particulièrement, réclama bientôt ses soins : c'est le Recueil des actes des saints de l'ordre de St-Benoît, rangés de manière à former un corps d'histoire de cet ordre célèbre. L'examen attentif des chartes, des diplômes et des autres pièces historiques renfermés dans les archives de la congrégation, l'obligation de les déchiffrer, de les comparer et de les analyser, lui inspirèrent l'idée d'un travail entièrement neuf, et dont l'importance ne peut être appréciée que par ceux qui ont eu besoin de recourir aux manuscrits originaux et d'en discuter l'âge et l'authenticité. Il s'agit du grand Traité de diplomatique de Mabillon, ouvrage dont la publication forme une époque remarquable dans l'histoire littéraire, et qui suffirait seul pour assurer à son auteur une réputation immortelle. Colbert, à qui l'on parla de cet ouvrage, fit offrir à l'auteur une pension de deux mille livres ; mais l'humble religieux répondit qu'il n'avait aucun besoin, et refusa la récompense due à ses utiles travaux avec une fermeté qu'on ne put vaincre. Quelque temps après, il fut envoyé en Allemagne par ordre du roi, pour rechercher dans les archives et les bibliothèques les pièces les plus propres à enrichir l'histoire de France et celle de l'Église, il n'y resta qu'environ cinq mois : et l'on ne saurait imaginer tout ce qu'il rassembla de pièces utiles et curieuses dans un aussi court espace de temps. Il ne borna pas là ses soins ; il indiqua aux savants plusieurs morceaux intéressants restés inconnus jusqu'alors même à ceux qui les gardaient, et parmi lesquels on ne peut se dispenser de citer la *Chronique* de Trithème, publiée depuis par les moines de St-Gall (*voy.* TRITHÈME). Il s'était acquitté avec trop de succès de la commission que l'on venait de lui confier pour qu'on ne souhaitât pas qu'il fît une semblable revue des bibliothèques de l'Italie. Sur la proposition de Le Tellier, archevêque de Reims, il reçut une mission pour ce pays et fut présenté avant son départ à Louis XIV, près duquel il fut introduit par ce prélat et par Bossuet. « Sire, dit l'arche« vêque, j'ai l'honneur de présenter à Votre Ma« jesté le plus savant homme de votre royaume.— « Dites aussi le plus humble, » ajouta Bossuet, qui avait cru qu'il y avait à son endroit une intention malicieuse chez Le Tellier. Mabillon partit donc pour l'Italie, accompagné de dom Germain, et son séjour dura quinze mois (du 1er avril 1685 au 2 juillet 1686). Il rapporta près de 4,000 volumes pour la bibliothèque du roi. Ses lettres et celles de dom Germain, écrites d'Italie, renferment de curieux détails sur son voyage. La célébrité de son nom, répandue par sa *Diplomatique*, l'y avait devancé. Il fut reçu avec empressement par le cardinal Chigi. De Rome il se rendit à Naples et au mont Cassin. L'accueil qu'il reçut dans cette ville n'y fut pas moins flatteur. Le vice-roi lui envoya un de ses carrosses et lui fit offrir un bouquet par un page. Il revint ensuite à Rome. Mais les opinions gallicanes de Mabillon qui avaient été secrètement dénoncées

par Norris, inspiraient quelque défiance au Vatican. Il quitta la ville éternelle sans avoir pu recevoir la bénédiction du pape. Mabillon, en effet, aimait la liberté de la critique; il avait horreur du probabilisme, et il condamnait le caractère idolâtrique que prend en Italie le culte des images. Cependant il fut consulté officiellement par la congrégation de l'Index sur son sentiment touchant les ouvrages d'Isaac Vossius, d'Hornius, de Colvius, de Scotanus, relativement à la question de l'universalité du déluge, de l'âge du monde et au calcul de la version des Septante. De retour en France, à peine avait-il publié le *Musæum italicum*, qu'il donna une nouvelle édition des *OEuvres* de St-Bernard, augmentée de quelques pièces inédites et de plusieurs remarques. Ses supérieurs l'engagèrent alors à émettre son avis sur une question de la plus haute importance pour eux, et qui divisait les esprits; il s'agissait de savoir si les moines peuvent s'appliquer aux études. Le célèbre abbé de Rancé soutenait la négative; Mabillon prouva par l'exemple et l'autorité des Pères, et par la pratique constante des plus anciens monastères, la nécessité et l'obligation de l'étude pour les religieux. L'abbé de la Trappe répondit, et le public s'aperçut que les deux illustres adversaires n'étaient pas éloignés du même sentiment, puisque l'un ne condamnait que les connaissances frivoles et que l'autre ne conseillait que les études sérieuses. Cette contestation apaisée, Mabillon fut invité à reprendre la plume et à s'occuper de la rédaction des *Annales générales de l'ordre de St-Benoit*. Son âge avancé et sa santé affaiblie par de longs travaux ne purent l'engager à refuser cette nouvelle tâche; il avait déjà publié les premiers volumes de cet important ouvrage lorsqu'il fut attaqué d'une rétention d'urine; il n'avoua cette incommodité que lorsqu'il n'y avait plus de remède; il souffrit pendant trois semaines avec une patience inaltérable les douleurs les plus aiguës, et mourut le 27 décembre 1707, assisté de l'abbé Renaudot, à l'abbaye de St-Germain des Prés, âgé de 75 ans. Le pape Clément XI, en apprenant la mort de Mabillon, écrivit qu'un homme qui avait si bien mérité des lettres et de l'Église devait être inhumé dans le lieu le plus distingué, puisque les savants ne manqueraient pas de demander où reposaient ses cendres: *Ubi posuistis eum* (1)? Mais le monument que le pape se proposait de faire élever était contraire à l'usage de la congrégation. Mabillon avait été nommé membre honoraire de l'Académie des inscriptions en 1701. De Boze y prononça son *Eloge*, inséré dans le tome 1er des *Mémoires* de cette savante compagnie, et réimprimé à la fin du tome 3 de la nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de France*, n° 27. La liste des ouvrages de dom Mabillon fera connaître, mieux que ne le pourraient les plus magnifiques éloges, les services qu'il a rendus à la religion et aux lettres, et les droits qu'il conservera éternellement à la reconnaissance de la postérité. On ne répétera pas ce qui a déjà été dit à l'article de St-Bernard, de l'édition donnée par Mabillon des *OEuvres* de ce Père; c'est la seule qui mérite d'être consultée des savants. Mais on a de lui: 1° *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti in sæculorum classes distributa*, Paris, 1668-1702, 9 vol. in-fol. La réimpression de Venise, 1733, est moins belle et moins estimée. On conservait en manuscrit, à l'abbaye St-Germain des Prés, un 10e volume qui aurait complété l'ouvrage. D'Achery et Chantelou avaient transcrit et rangé une partie des pièces qui composent cette collection; les notes et les dissertations que Mabillon y a jointes jettent un grand jour sur une infinité de coutumes du moyen âge et éclaircissent un grand nombre de points historiques. Les *Préfaces* qu'il a mises en tête de chaque volume sont autant de chefs-d'œuvre de méthode, de clarté et d'érudition; elles ont été réimprimées séparément avec le traité *De cursu gallicano*, ou de l'ancien bréviaire, extrait de la liturgie gallicane, Rouen, 1732, in-4°. 2° *Vetera analecta*, Paris, 1675-1685, 4 vol. in-8°. Le 4e volume contient la relation du voyage de Mabillon en Allemagne, et une partie des pièces qu'il y avait recueillies. La Barre en a donné une seconde édition augmentée, ibid., 1723, in-fol., qu'on joint ordinairement au *Spicilége*, de dom d'Achery. Le nouvel éditeur a disposé ce recueil d'une manière plus méthodique, et y a joint des tables qui facilitent beaucoup les recherches. Il a rassemblé à la fin quelques petits ouvrages de dom Mabillon devenus rares: la dissertation *De pane eucharistico azymo*, dans laquelle l'auteur soutient, contre le sentiment du P. Sirmond et du cardinal Bona, que le pain azyme était en usage dans l'Eglise avant le schisme de Photius; la Lettre publiée sous le nom d'*Eusèbe Romain*, sur le *Culte des saints inconnus*. Cette lettre fut déférée à la congrégation de l'Index, parce que Mabillon s'y était élevé, avec sa franchise ordinaire, contre quelques pratiques abusives qu'il avait remarquées pendant son séjour à Rome; il en donna une nouvelle édition, dont il retrancha les passages qui avaient déplu, et évita ainsi une condamnation que les juges eux-mêmes n'auraient prononcée qu'à regret; cette lettre a été traduite en français par l'abbé A. Le Roi. 3° *Animadversiones in Vindicias Kempenses R. P.* (Testelette), Paris, 1677, in-8°; ibid., 1712, et dans les *OEuvres posthumes*. Mabillon y soutient le sentiment de dom Delfau qui attribuait le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* à Jean Gersen (*voy.* DELFAU et GERSEN). Il y défend l'ancienneté de plusieurs

(1) Les cendres de dom Mabillon avaient été, pendant la révolution, déposées au musée des monuments français, d'où on les a reportées solennellement, le 26 février 1819, à l'église de St-Germain des Prés; et l'on a donné le nom de ce savant religieux à une des rues voisines.

manuscrits de l'*Imitation*, produits devant l'archevêque de Paris en 1671 ; il distingue surtout le manuscrit de Grammont, qu'il appelle *Codex omnium antiquissimus*, et qui est au moins, suivant l'avis de Gence, qui l'a pris pour base de son édition latine, le plus ancien des manuscrits de l'*Imitation*, avec les quatre livres. 4° *De re diplomatica libri* VI, *in quibus quidquid ad veterum instrumentorum antiquitatem, materiam, scripturam et stilum*, etc., *explicatur et illustratur*, Paris, 1681, in-folio. Ce volume reparut avec un frontispice de 1709, quelques additions dans les derniers feuillets, et un *Appendice* de dom Ruinart; il faut y joindre un *Supplément* de 1702, in-fol., dont il n'a été fait aucun usage dans la réimpression partielle de 1709 (*voy*. la *Bibliographie* de Debure, n° 5940). L'ouvrage a été réimprimé avec de nouvelles dissertations et des notes, par le marquis de Bomba, Jean Adimari, etc., Naples, 1789, 2 vol. in-fol. Cette édition, assez bien exécutée, est rare en France. Le *Traité de diplomatique* de Mabillon sera toujours un livre précieux pour les savants; et si la connaissance des manuscrits a fait quelques progrès depuis ce siècle, c'est uniquement à cet ouvrage qu'on en est redevable. Il y avait vingt-deux ans qu'il jouissait d'une approbation presque universelle, lorsque le P. Germon entreprit de prouver que les chartes et les titres dont Mabillon avait fait usage pour établir les règles de critique qui servent à démêler l'âge et le caractère d'authenticité d'un manuscrit, n'étaient point eux-mêmes à l'abri du soupçon de fausseté, et que par conséquent les règles qu'il donne sont très-insuffisantes. Mabillon lui répondit par le *Supplément* dont on vient de parler : mais le P. Germon ne se tint pas pour battu; et ses répliques successives donnèrent lieu à une guerre littéraire à laquelle prirent part plusieurs écrivains français et italiens, entre autres dom Constant, dom Ruinart et Fontanini. On peut consulter l'*Histoire des contestations sur la diplomatique*, attribuée à Raguet (*voy*. les articles CONSTANT, FONTANINI, GERMON et RUINART). 5° *De liturgia gallicana libri tres*, Paris, 1685; ibid., 1729, in-4°. Le savant auteur s'attache à prouver dans le 1er livre que l'étude de la liturgie est utile, particulièrement pour confirmer la perpétuité de l'Eglise catholique ; il donne ensuite les règles de la liturgie gallicane, dès les temps les plus reculés, et la compare avec la liturgie mozarabe. Le 2e livre contient un ancien Lectionnaire que Mabillon avait découvert dans la bibliothèque de la célèbre abbaye de Luxeul, et qu'il fait remonter au 7e siècle ; enfin, le 3e livre renferme les Missels gothique, francique et ancien gallican, et un Traité de la récitation du bréviaire dans l'Eglise primitive. 6° *Musæum italicum seu collectio veterum scriptorum ex bibliothecis italicis eruta*, Paris, 1687-89, 2 vol. in-4°; 2e édit., ibid., 1724, 2 vol. Dom M. Germain, qui avait accompagné Mabillon dans son voyage en Italie, a eu part aussi à la rédaction de cet ouvrage. Pendant son séjour à Rome, Mabillon, accompagné de dom Germain, offrit l'ouvrage sur la liturgie gallicane à la reine Christine, qui avant de l'agréer se l'était fait remettre et l'avait lu. Elle manifesta aux deux religieux un vif mécontentement du titre de *Sérénissime* qui lui était donné, mais mit sa bibliothèque à leur disposition. 7° *Traité des études monastiques*, ibid., 1691. — *Réflexions sur la réponse de l'abbé de la Trappe*, ibid., 1692, 2 vol. in-4°, ou 4 vol. in-12. Cet ouvrage estimable a été traduit en latin et en italien ; mais les deux versions ont souffert des retranchements assez considérables. 8° *Annales ordinis S. Benedicti, in quibus non modo res monasticæ sed etiam ecclesiasticæ historiæ non minima pars continetur*, Paris, 1713-39, 6 vol. in-fol. Ce savant ouvrage, commencé par Mabillon, fut continué par son confrère dom Ruinart, qui ne lui survécut que deux ans. Le 5e volume fut publié par dom Massuet, qui l'a fait précéder de la vie abrégée des deux auteurs ; et le 6e a été mis au jour par dom Martène, qui y a joint des additions et des corrections pour les volumes précédents. La réimpression de Lucques, 1736, contient, dit-on, quelques augmentations. 9° *Ouvrages posthumes* de dom Mabillon et de dom Ruinart, Paris, 1724, 3 vol. in-4°. Ce recueil, par dom V. Thuilier, ne renferme pas seulement les écrits que Mabillon avait laissés inédits; l'éditeur y a réuni beaucoup de morceaux déjà connus et qui étaient devenus rares. Le 1er volume contient plusieurs pièces relatives à l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, à la Dissertation sur les azymes, au Culte des saints inconnus, aux Etudes monastiques, et des Lettres de Mabillon à ses amis, avec les réponses. On trouve dans le 2e volume la relation (en latin) du voyage que Mabillon fit dans la Bourgogne en 1682; un Discours sur les anciennes sépultures de nos rois, lu à l'Académie des inscriptions, et quelques petits écrits moins importants. La 2e partie de ce volume et le 3e appartiennent à dom Ruinart (*voy*. ce nom) (1). Le 3e volume du Recueil des historiens de France contient deux Dissertations de dom Mabillon, l'une sur l'année de la mort de Dagobert Ier et de son fils Clovis; l'autre sur l'année de l'ordination de Didier, évêque de Cahors. M. Valery, éditeur de ses Lettres, a fait remarquer à propos de ses *Réflexions sur les prisons des ordres religieux*, insérées au tome 2 de ses *Œuvres posthumes*, que Mabillon doit être considéré comme ayant eu la première idée de l'emprisonnement cellulaire, système pénitentiaire dont il propose le plan dans cet ouvrage. On peut consulter pour plus de détails, outre les ouvrages déjà cités dans cet article, la *Vie* de Mabillon, par dom Ruinart, Paris, 1709, in-12, trad.

(1) L'édition des *Œuvres posthumes* de dom Mabillon, par Thuillier, doit être complétée par la *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon*, donnée par M. Valery, Paris, 1846, 3 vol. in-8°, suivie des Lettres inédites du P. Quesnel, accompagnées de notices, d'éclaircissements et d'une table analytique.

en latin par dom Claude de Vic, Padoue, 1714, in-8°. Une *Notice historique sur Mabillon*, par Labouderie, Paris, sans date (1815), in-8°; l'*Histoire de dom Mabillon et de la congrégation de St-Maur*, par M. Chavin de Meulan, Paris, 1843, in-12. Les *Mémoires* de Niceron, t. 7; le *Dictionnaire* de Chaufepié; la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de St-Maur*, par dom Lecerf, et l'*Histoire littéraire* de cette congrégation, par dom Tassin. Le portrait de Mabillon a été gravé de différents formats. W—s et Z.

MABLY (GABRIEL BONNOT DE), d'une famille du parlement de Dauphiné, naquit à Grenoble le 14 mars 1709. Après avoir fait ses humanités et sa philosophie au collége de Lyon, chez les jésuites, il vint à Paris. Le cardinal de Tencin, à qui sa famille était alliée, le fit entrer au séminaire de St-Sulpice, où l'on formait la plupart des ecclésiastiques qui aspiraient à l'épiscopat. Plus jaloux de conserver son indépendance que d'obtenir les dignités de l'Eglise, le séminariste se contenta de recevoir le sous-diaconat; et lorsqu'il fut maître de suivre son goût, il abandonna ses cahiers de théologie pour les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, pour l'*Histoire de Thucydide* et pour les *Décades* de Tite-Live. A son entrée dans le monde, il fut admis, comme parent, aux dîners de madame de Tencin, sœur du cardinal; elle ne tarda pas à profiter, pour son frère, du talent qu'annonçait le jeune abbé dans la discussion des affaires d'Etat. L'idée avantageuse qu'elle en avait conçue se fortifia surtout quand il eut publié le *Parallèle des Romains et des Français par rapport au gouvernement*, 1740, 2 vol. in-12; livre qui obtint un grand succès quoiqu'il n'offrît pas assez d'ordre dans la distribution des matières. Le cardinal de Tencin, faisant partie du ministère, se trouvait embarrassé lorsqu'il fallait donner son avis dans le conseil sur des objets importants. Il obtint du roi la permission de le mettre par écrit; et dès lors Mably se chargea de le rédiger. En 1743, ce dernier négocia secrètement avec l'ambassadeur de Prusse, à Paris, un traité contre l'Autriche, sur lequel on avait chargé Voltaire d'aller pressentir Frédéric. En 1744, ayant pensé lui seul que Louis XV devait marcher à la tête de ses troupes vers les Pays-Bas et non sur le Rhin, comme le voulaient les membres du conseil, entre autres le maréchal de Noailles, qui présidait la section de la guerre, il eut la satisfaction de voir le héros du Nord adopter son sentiment. Pendant plusieurs années, les dépêches des différents cabinets furent soumises à son examen. En 1746, il dressa les instructions pour les ministres français qui assistèrent au congrès de Breda. Ce fut à peu près à cette époque qu'il se brouilla sans retour avec le cardinal qui, en sa qualité d'archevêque de Lyon, avait cru devoir s'écarter de la marche que le zélé diplomate lui avait tracée au sujet d'un mariage entre des protestants. Prenant la roideur de son caractère pour une noble fermeté, Mably cessa d'entretenir les brillantes relations à la faveur desquelles il eût pu, avec une véritable sagesse, travailler au bonheur de son pays ainsi qu'à sa gloire personnelle. Cette détermination, conseillée par l'orgueil irrité, lui ferma la carrière qu'il s'était ouverte avec éclat et vers laquelle semblait le porter une vocation décidée. Elle dut, on ne saurait guère en douter, n'être pas sans influence sur les leçons qu'il dicta dans la suite aux rois et aux peuples. Son premier essai, le *Parallèle des Romains et des Français*, n'annonce point la misanthropie qui perce dans ses ouvrages postérieurs; on y voit même un partisan déclaré du gouvernement sous lequel il existe. Il y réclame d'abord pour le monarque « une autorité qui lui soit « propre et indépendante des lois » (tome 1er, liv. 3, p. 244). Il regarde comme chimérique la prétention de donner à un roi « toute l'autorité « nécessaire pour faire le bien, sans lui laisser la « puissance de faire le mal » (même page). Suivant lui, « les lois rendent le prince tout-puissant; « et les mœurs qui empêchent qu'il n'abuse de « son pouvoir conservent au peuple sa liberté » (ibid., p. 272). Il dit encore : « C'est chez les « peuples modernes, et en particulier dans le « gouvernement des Français, qu'on peut ap- « prendre à unir la guerre, le commerce et les « arts, et connaître le point où se doit faire cette « union pour rendre un Etat vraiment florissant » (ibid., p. 318). Il reconnaît parmi nous la nécessité du luxe qui « distribue au peuple le superflu « des riches, unit les conditions et entretient « entre elles une circulation utile » (ibid., p. 323). Enfin il ajoute : « Les richesses, l'abondance, les « arts et l'industrie sont des biens réels pour les « hommes; c'est en démêlant avec adresse les « nouveaux liens, les nouveaux rapports qu'ils « présentent pour affermir la société que la poli- « tique moderne a trouvé le secret de se rendre « supérieure à celle des anciens » (même page). Mably va professer désormais des opinions absolument opposées à celles que nous venons de transcrire. Il conçut une telle aversion pour le livre dans lequel il les avait consignées, que le trouvant un jour chez le comte d'Egmont, il s'en saisit, malgré ceux qui étaient présents, et le mit en pièces. S'il faut en croire les biographes, on destinait Mably à l'éducation du dauphin, fils de Louis XV; ses réponses aux propositions honorables qui lui furent faites empêchèrent qu'on ne lui confiât un poste d'une aussi haute importance. Les ouvrages dont nous allons nous occuper étant tous empreints du même esprit, nous jetterons un coup d'œil sur chacun d'eux, et nous en terminerons la revue par des réflexions générales, afin d'éviter l'ennui des répétitions. Après avoir rassemblé les extraits qu'il avait composés pour l'instruction particulière du cardinal de Tencin, Mably en forma un recueil intitulé *Droit*

public de l'Europe fondé sur les traités. Comme il y insérait des discours rédigés d'après les nouvelles vues qu'il avait adoptées, on lui refusa la permission de le publier. L'homme en place auquel il s'adressa lui dit : « Qui êtes-vous, monsieur l'abbé, pour écrire sur les intérêts des « nations ? Etes-vous ministre ou ambassadeur ? » C'est probablement pour répondre à cette question que Jean-Jacques Rousseau s'exprime de la manière suivante, au commencement du *Contrat social :* « Si j'étais prince ou législateur, je ne « perdrais pas mon temps à dire ce qu'il faut « faire ; je le ferais ou je me tairais. » Quoi qu'il en soit, Mably fit imprimer son ouvrage chez l'étranger, 1748, 2 vol. in-12 ; et M. d'Argenson s'opposa à la saisie des exemplaires introduits en France. Une 2e édition fut donnée en 1754, augmentée d'un 3e volume. La plus complète parut en 1764 ; on y trouve un sommaire des traités conclus jusqu'à cette dernière époque. Au moment où l'auteur écrivait, il n'existait presque aucun acte antérieur à la paix de Westphalie qui pût avoir de l'influence dans les affaires. Aussi n'est-ce pas à partir de cette paix, signée en 1648, qu'il se propose de faire connaître la politique de l'Europe, d'en exposer les principes, la marche et les révolutions. Un des morceaux les plus curieux et les plus étendus est relatif aux traités commerciaux. En 1749, Mably mit au jour ses *Observations sur les Grecs*, Genève, 1 vol. in-12, Il les a reproduites plusieurs années après, avec de grands changements, sous le titre d'*Observations sur l'histoire de la Grèce*. Il y recherche les causes générales et particulières de la prospérité et des malheurs d'un peuple à jamais célèbre. Sacrifiant Démosthène à son cher Phocion, il le juge avec d'autant plus de rigueur que nous sommes dès l'enfance accoutumés à l'admirer. Périclès est l'objet d'une prévention tout aussi forte. On s'étonne que Brizard ne fasse pas mention de la 2e édition de ce livre. C'est dans la première qu'il puise les passages cités textuellement dans sa *Notice des ouvrages de l'abbé Mably, par ordre chronologique*. Dans ses *Observations sur les Romains*, Genève, 1751, 1 vol. in-12, Mably s'accuse d'avoir, en comparant ce peuple avec les Français, passé sous silence des choses nécessaires et d'en avoir dit plusieurs qu'il n'aurait pas dû penser. Pour se justifier, il affirme y avoir été forcé ; il composa donc un nouvel ouvrage, où il se propose le même but que dans les *Observations sur l'histoire de la Grèce*. Quoique le chef-d'œuvre de Montesquieu *sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* n'ait pas été inutile à l'imitateur, et que le livre de ce dernier soit l'une de ses meilleures productions, ce livre néanmoins ne satisfait pas complétement. Il s'explique avec trop peu de précision sur les projets des Gracques : on a pu croire, d'après lui, que ces fameux tribuns voulaient opérer un partage général des terres. Il aurait dû faire entendre que la loi *agraire* connue sous le nom de loi *Licinia*, qu'ils désiraient mettre en vigueur, concernait seulement les terres confisquées sur les vaincus (*voy.* l'article Tib. GRACCHUS). Les *Principes des négociations*, la Haye, 1757, 1 vol. in-12, sont une introduction au *Droit public de l'Europe*. C'est un exposé des moyens que doivent respectivement employer les nations pour maintenir la concorde parmi elles. Les obscurités affectées à dessein, les conditions secrètes y sont proscrites ; la bonne foi, la justice, la modération, telles sont les voies que l'on indique à une diplomatie éclairée. D'Ossat est présenté comme un modèle pour les ambassadeurs ; et sur ce point les lecteurs peuvent être d'accord. Les *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique* furent imprimés, en 1763, comme une traduction du grec de Nicoclès, Amsterdam, 1 vol. in-12. Ils n'étaient point destinés à un concours académique ; mais la société de Berne les couronna, ayant fondé un prix de six cents francs pour le meilleur livre qui paraîtrait dans l'année : ce fut alors que le véritable auteur laissa tomber le voile sous lequel il s'était caché, afin de donner plus d'autorité à ses préceptes. Rulhière nous apprend à quelle occasion Mably composa celui de tous ses ouvrages où la diction a le plus de pureté, où il s'adresse le plus à l'âme, et le seul peut-être à la lecture duquel on trouve un certain charme par les formes antiques dont il a su le revêtir. Le spirituel académicien nous révèle que le jeune Aristias est le marquis de Chastellux qui, souvent, dans des cercles nombreux avait opposé ses idées à celles du moderne Phocion, et qui a fini par les développer dans un livre intitulé *De la félicité publique* (1). L'abbé fonde le bonheur des peuples sur les mœurs ; le militaire le place dans les progrès de l'esprit (*voy.* FABRONI). Les *Observations sur l'histoire de France*, Genève, 1765, 2 vol. in-12 (2), présentent les variations du gouvernement auquel les Français ont obéi depuis leur établissement dans les Gaules, et finissent à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne, sous le règne des trois fils de Philippe le Bel : elles offrent des recherches intéressantes. L'auteur choisit Charlemagne pour son héros ; peut-être même lui prête-t-il quelquefois ses propres idées. Il en admire le gouvernement, et se plaît à y retrouver les vues d'après lesquelles il voudrait établir celui des Français. Quoique le ton qui règne dans ces deux premiers volumes soit modéré, si on le compare avec celui des deux suivants, publiés plus de vingt ans après ; quoique

(1) *Réponse* de M. de Rulhière, directeur de l'Académie française, au *Discours de M. de Nicolaï*, premier président de la chambre des comptes, élu à la place de M. de Chastellux, et qui vint prendre séance le jeudi 12 mars 1789.

(2) Une nouvelle édition des *Observations sur l'histoire de France* a été donnée en 1823, Paris, 3 vol. in-8°, par M. Guizot, qui, l'année suivante, a fait paraître, pour servir de complément à l'ouvrage de Mably, un *Essai sur l'histoire de France*, un vol. in-8°.

E. D—s.

les moyens par lesquels les cours souveraines parvinrent à remplacer les états généraux y soient simplement indiqués, on fut sur le point de dénoncer l'ouvrage au parlement et d'en décréter l'auteur. Le duc de Choiseul le mit à l'abri de cet orage, parce que le ministère était en conflit de pouvoir avec les corps de magistrature. En 1768, Mably combattit un ouvrage de Mercier de la Rivière, par des *Doutes proposés aux économistes, sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés*, 1 vol. Il s'élève particulièrement contre le *despotisme légal*, que son adversaire érige en principe. Suivant son usage, il donne à sa discussion la plus grande étendue, en remontant jusqu'à l'origine des choses. La persévérance avec laquelle tous ses efforts se dirigeaient vers l'économie politique lui procura la distinction la plus flatteuse. Les Polonais, fatigués de leurs longues dissensions, s'adressèrent à lui, ainsi qu'à Jean-Jacques Rousseau, afin que ces deux écrivains y missent un terme par une constitution nouvelle. Mably se rendit en Pologne ; il y séjourna une année pour acquérir des connaissances locales et mieux approprier son plan de réforme aux besoins des hommes qui le consultaient. De retour en France, il rédigea ses projets d'amélioration, qu'il adressa en 1770 et 1771 au comte Wielhorski, ministre plénipotentiaire de la confédération de Bar. Il opine, contre l'avis de Rousseau, pour que la royauté soit héréditaire ; mais il demande « que le roi, borné à représenter la « majesté de l'Etat, comme un roi de Suède, ou « un doge de Venise, reçoive des hommages « respectueux et n'ait qu'une ombre d'autorité. » (chap. 5). Pendant qu'il travaillait avec ardeur aux moyens de régénérer un peuple malheureux, la Russie, l'Autriche et la Prusse fixaient leurs lots dans les portions que, dès 1772, elles détachèrent d'un pays que vingt ans après elles devaient se partager totalement. Le livre de Mably intitulé *Du gouvernement et des lois de la Pologne*, 1 vol. in-12, fut imprimé en 1781. Celui qui a pour titre : *De la législation, ou Principes des lois*, Amsterdam, 1776, 2 vol. en 1, est, pour ainsi dire, le commentaire des *Entretiens de Phocion*. Voici le précis des vues principales de l'auteur : L'égalité dans la fortune et dans la condition des citoyens est le fondement de la prospérité des Etats ; point de législation parfaite sans la communauté des biens. A la vérité, des obstacles insurmontables s'y opposent aujourd'hui ; mais pour y suppléer il est indispensable d'éteindre l'avarice et l'ambition, éternelles ennemies de l'ordre social. Comment y parvenir ? En restreignant les finances, en bannissant le commerce, les arts, et nommément l'*académie de peinture*. Le traité de l'*Etude de l'histoire*, 1778, 1 vol., fut d'abord inséré dans le Cours que l'abbé de Condillac, frère de l'auteur, composa pour l'instruction de l'infant, duc de Parme et de Plaisance. Mably met sous les yeux du jeune prince un aperçu des divers gouvernements, et de cet examen il fait sortir les règles de l'art de régner. Animé par l'intérêt du sujet, il ne s'exprime nulle part avec plus de vigueur et de précision. Le traité de la *Manière d'écrire l'histoire*, 1782, 1 vol. in-12, est loin de montrer le caractère de l'écrivain sous un aspect favorable. Le seul abbé de Vertot, parmi les Français, est absous à son tribunal. Il y traduit Buffon, uniquement pour s'élever contre une renommée qui l'importune. Les meilleurs historiens anglais, Hume, Robertson, Gibbon, y sont condamnés sans aucun ménagement. Voltaire, surtout, qui l'avait effleuré dans son *Epître à Horace* (1), est en butte au ressentiment le plus aveugle et le plus regrettable. Il affirme « qu'il ne voit pas au bout de son nez ». La plupart de ses arrêts sont d'une injustice si criante, qu'il force à les attribuer plutôt à une aigreur jalouse, qu'à une bonne foi chagrine. Gudin, en le réfutant, tombe dans un autre écueil et ne paraît pas sentir tout le mérite des historiens de Rome et d'Athènes. Quelques endroits d'une doctrine relâchée firent encourir la censure de la Sorbonne aux *Principes de morale*, 1784, 1 vol. in-12. Mably, qui jamais n'annonce de prédilection pour les femmes, y excède les bornes de la franchise envers elles. Dans ses *Observations sur le gouvernement et les lois des Etats-Unis d'Amérique*, 1784, 1 vol. in-12, il convient que les renseignements positifs lui manquent ; et il se contente d'appliquer aux diverses constitutions de ces Etats les maximes ordinaires de sa théorie. Quoiqu'il sente la nécessité de les modifier dans la pratique, il recommande de bannir le commerce et les arts si l'on veut se garantir de la corruption des Européens. Tels sont les ouvrages que publia Mably pendant sa vie, et qui la remplirent presque entièrement. Tournant sans cesse dans un même cercle d'idées, il les analyse d'une manière à peu près uniforme dans chaque nouvelle production. Sa pensée ne franchit point les trois ou quatre principes de législation qu'il a recueillis du code de Lycurgue. Forcé de convenir que l'exécution en est à présent chimérique, il n'en vante pas moins l'excellence ; et si quelquefois il défère aux convenances impérieuses des temps et des lieux, il veut toujours comprimer les progrès de la civilisation, qu'il regarde comme la source de nos vices.

(1) En 1769, Voltaire publia son *Épître à Boileau*, à laquelle Clément de Dijon ne craignit pas de répondre sous le nom de Boileau lui-même. Comme l'auteur des *Entretiens de Phocion* accordait son appui à Clément, Voltaire, en 1771, commença une *Epître à Horace* par les vers suivants :

Toujours ami des vers, et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé.
Je ne sais si ma lettre aurait pu lui déplaire ;
Mais il me répondit par un plat secrétaire,
Dont l'écrit froid et long, déjà mis en oubli,
Ne fut jamais connu que de l'abbé Mably.

Voltaire dit ailleurs : « Je suis toujours prêt l'été à faire un « voyage à Paris, malgré l'abbé Mably et Fréron. » (*Lettres en vers et en prose*, 14 décembre 1772.)

Ayant pris en haine les institutions existantes, il se réfugie dans le sein de l'antiquité. Au milieu des ténèbres dont elle est enveloppée, il croit voir l'âge d'or de la politique. Sparte est pour lui l'exemple unique de la véritable liberté; et dans son obstination, il ferme les yeux sur l'horrible esclavage des Ilotes. Il n'espère rien de l'avenir; il se plaint du présent, et n'invoque le passé que pour blâmer ses contemporains. Jean-Jacques n'aperçoit dans les *Entretiens de Phocion* qu'une compilation de ses propres écrits, « faite « sans retenue et sans honte ». (*Confessions*, liv. 12). Si Mably se rencontre en plusieurs points avec l'éloquent Genevois, on ne saurait du moins l'accuser de lui avoir dérobé la séduction du style. Le sien est exact et clair, parfois énergique, en général monotone et commun : il tient de son esprit raisonneur, lent et sec. Sans autre ambition que celle d'écrire, dédaignant la fortune et les grandeurs, ce philosophe bornait ses liaisons à un petit nombre de personnes choisies. Recherché par un ministre, il ne répondit à ses avances qu'en disant : « Je le verrai lorsqu'il ne sera plus « en place. » Ses amis les plus intimes étaient l'aimable et savant Barthélemy, Dussaulx, traducteur de Juvénal, et, ce qui a droit d'étonner, Collé, l'un des conservateurs de la gaieté française. Les reparties que l'on cite de lui ne décèlent guère que de la brusquerie; heureusement plus d'une fois il sut s'arrêter à propos. On racontait chez madame du Bocage une anecdote touchante; lui seul n'en était pas ému. « Cela « n'est pas dans la nature, disait-il; cinquante « ans d'expérience me l'attestent. — Mettez-en « le double, lui répondit-on, et vous n'aurez pas « encore sondé le cœur humain. » A ces mots, l'abbé se lève, frappe de sa canne le parquet; on redoutait une violente explosion, lorsqu'il réplique...: « Je ne suis qu'un sot. » Quelqu'un lui ayant avoué que Platon lui paraissait ennuyeux, et voyant qu'il s'en irritait, ajouta : « S'il vous « avait ressemblé, je n'en parlerais pas ainsi. » Aussitôt l'abbé s'agite et s'écrie : « Il sied bien « à un petit gredin comme..... moi d'être com- « paré à Platon. » Cette suspension fut un coup de théâtre. En combattant son fanatisme pour les anciennes républiques, Gibbon eut à souffrir de son irascibilité chez la comtesse de Froulay et chez M. de Foncemagne. Il n'en loue pas moins le *Droit public de l'Europe*, et la 1re partie des *Observations sur l'histoire de France*. Il trouve que la *Manière d'écrire l'histoire*, livre dans lequel il est traité avec si peu d'égards, « contient « aussi quelques préceptes utiles et des remar- « ques judicieuses. » Il ajoute : « Mably aimait « la vertu et la liberté; mais sa vertu était aus- « tère, et sa liberté ne pouvait souffrir d'égal. » (*Mémoires*, t. 1er, p. 214). La conversation de Mably roulait sans cesse sur les usages des Lacédémoniens. « Parmi eux, disait-il, j'aurais été « quelque chose. » Quoiqu'il aimât à répéter l'adage de Leibniz : « Le temps présent est gros « de l'avenir, » il ne s'en est pas moins trompé fort souvent dans ses prédictions. Dans sa jeunesse, il consentit à être associé correspondant de l'académie de Lyon. Dans la suite, sa conduite fut conséquente avec le mépris dont il se piquait pour la culture des beaux-arts; aucune société littéraire ne put obtenir qu'il siégeât dans son sein. Le duc de Richelieu lui fit de vaines instances pour qu'il acceptât une place à l'Académie française. Honteux de s'être un instant laissé vaincre par ce seigneur, il rétracta bien vite son adhésion, motivant auprès de Condillac son refus opiniâtre sur l'obligation de louer publiquement le cardinal qui gouverna sous Louis XIII. Un revenu de 3,000 livres composa toute sa richesse, jusqu'à un âge très-avancé; une pension d'à peu près la même somme lui fut, sans aucune sollicitation de sa part, accordée sur l'évêché de Cahors. Avec ce supplément il aurait pu, dans sa vieillesse, se procurer une chaise à porteurs; il aima mieux soulager l'indigence et laisser un gage de sa satisfaction à un vieux domestique. Il mourut le 23 avril 1785, au milieu des secours de la religion. Ses amis voulaient lui ériger, dans l'église où il a été inhumé, un monument sur lequel ils auraient fait graver l'épitaphe qu'ils ont consacrée à sa mémoire : l'autorité ecclésiastique s'y opposa. Au bas d'un portrait qui passe pour ressemblant, et dont la physionomie n'exprime que de la rudesse et de la morosité, ils ont inscrit ce vers de Juvénal :

Acer et indomitus, libertatisque magister.
Sat. 2, v. 78.

La duchesse d'Enville affectionnait particulièrement Mably. Sans vouloir être connue, elle pria l'Académie des inscriptions et belles-lettres d'en proposer l'*éloge historique* pour sujet d'un prix extraordinaire en 1787 : la palme fut partagée entre Brizard et Lévêque (1). Les manuscrits autographes qui contenaient huit lettres intitulées *Des droits et des devoirs du citoyen*, ainsi que la suite des *Observations sur l'histoire de France*, ayant, le 30 août 1790, été offerts à l'assemblée nationale par les abbés Arnoux, Chalut et Mousnier, exécuteurs testamentaires de Mably, il est présumable que ces deux ouvrages, imprimés quelque temps auparavant, le furent sans aucune altération. Quelques personnes néanmoins en suspectent l'authenticité, et croient que l'on s'est permis d'y faire des changements analogues aux circonstances dans lesquelles ils parurent. Le premier de ces manuscrits, composé dès 1758, offre les entretiens que l'auteur suppose avoir eus avec milord Stanhope. Le génie de Montesquieu y est rabaissé au seul mérite d'avoir fait haïr le despotisme; et les préroga-

(1) On peut encore consulter sur Mably : 1° Louis Barthélemy, *Vie privée de Mably*, Paris, 1791, in-8°; et 2° Paul Rochery, *Mably, Théories sociales et politiques*, etc. Paris, 1849, in-12. Z.

tives du trône y sont réduites aux fonctions de *général de la nation* et *du ministre des affaires étrangères*. Mably prévoit que la résistance des parlements fera convoquer un jour les états généraux; mais il ne devine pas aussi bien les résultats de cette convocation. Dans la suite des *Observations sur l'histoire de France*, où d'ailleurs se trouvent des recherches nombreuses, il exhale sa bile contre nos rois, même contre Charles V et Henri IV, contre les ministres, contre la noblesse, le clergé, la magistrature, la finance et le corps entier de la nation. Il désespère du salut des Français, parce qu'il ne découvre en eux aucun germe de révolution. S'il eût vécu quelques années de plus, il aurait pu se désabuser. Les deux écrits dont nous venons de parler, et qu'il appelait son *testament*, parurent à une époque où l'inexpérience les proclama des catéchismes politiques. L'abbé Arnoux, l'un des exécuteurs testamentaires de Mably, a donné la *Collection complète* des Œuvres de ce dernier, Paris, Ch. Desbrières, de 1794 à 1795, 15 vol. in-8°. Le *Parallèle des Romains et des Français* n'y est point inséré, et ne se trouve dans aucune édition. Nous ne ferons point l'énumération des opuscules posthumes contenus dans les trois derniers tomes. Presque partout s'y manifeste l'esprit de dénigrement et de contradiction. Mably n'a pas toujours eu pour la politique un goût exclusif. Il s'est, pour ainsi dire, essayé dans la littérature par une dissertation judicieuse, divisée en quatre *Lettres à madame la marquise de P... sur l'Opéra*, Paris, Didot, 1741, in-12 de 166 pages. C'est une poétique raisonnée de ce genre de spectacle; le critique y garde l'anonyme. Goujet en parle avantageusement sans connaître l'auteur (*Bibliothèque française*, t. 3, p. 539). Aucun éditeur ne l'a recueillie, mais on y reconnaît la manière de discuter de Mably, assortie à l'agrément de la matière. A côté de jugements littéraires évidemment dictés par l'humeur, on en rencontre de très-sains dans ses œuvres posthumes, surtout dans le traité des *Talents* et dans celui du *Beau* (t. 14). Suivant toute apparence, Palissot et Sabatier ont loué ses autres ouvrages, parce qu'il n'aimait pas les philosophes du 18e siècle. Le second particulièrement lui prodigua des éloges peu réfléchis. Au surplus, les erreurs du publiciste n'étant point compensées dans ces ouvrages par la supériorité de l'écrivain, il n'est pas étonnant que la réputation de cette collection volumineuse décroisse chaque jour. On ne doit pas oublier pourtant que l'alliance de la morale et de la politique y est sans cesse recommandée : voilà un véritable titre à l'estime. Le *Destin de la France*, 1792, 1 vol. in-8°, publié sous le nom de Mably, est une compilation indigeste, que l'on croit faite par Barthélemi, de Grenoble, à qui l'on doit une grammaire française. Le duc de la Rochefoucauld, président du département de Paris, fit insérer dans le *Moniteur*, 1792, n° 171, une lettre du 17 juin dans laquelle l'abbé Arnoux parle ainsi de l'auteur du *Destin de la France* : « Le père de ce bâtard ne peut « être que M. Barthélemi, à qui il faut laisser « cette honteuse paternité. » Le 12 juin 1795, les exécuteurs testamentaires de Mably réclamèrent pour lui, à la barre de la convention, les honneurs du *Panthéon français*. Le député Dussaulx convertit cette pétition en une motion qui fut accueillie, mais qui paraît n'avoir pas eu de suite. ST. S—N.

MABOUL (JACQUES), évêque d'Alet et l'un des bons orateurs du 17e siècle, naquit à Paris, de parents distingués dans la magistrature. Son père, son oncle et son frère étaient maîtres des requêtes. Il aurait pu suivre cette carrière : il préféra l'état ecclésiastique, et honora sa vocation par sa conduite et par son talent. Il brillait surtout dans l'oraison funèbre. S'il est demeuré au-dessous de Bossuet, qu'il n'est guère possible d'égaler dans le sublime, son style ne manque pas de douceur; il est assez égal et châtié. Son éloquence est touchante et persuasive. On admire dans ses discours la noblesse des sentiments, la profondeur des pensées, la précision et la justesse de l'expression, la majesté des figures. Maboul fut longtemps grand vicaire de Poitiers, et attaché à M. de la Poype, évêque de cette ville, duquel il avait l'entière confiance. Il fut nommé à l'évêché d'Alet en 1708. Se trouvant en cette qualité membre des états du Languedoc, il eut occasion de faire usage de son talent dans les assemblées de ces états, tantôt par des discours d'ouverture, tantôt par d'autres concernant les affaires de la province, ou relatifs aux intérêts de la religion. Le régent avait conçu pour l'évêque d'Alet une estime particulière. Jaloux de faire cesser les querelles du jansénisme qui troublaient l'Eglise, ce prince pensa que Maboul pouvait utilement travailler à cette grande entreprise, et le pressa de s'en occuper. Maboul rédigea deux *Mémoires* à cet effet, l'un adressé au duc d'Orléans et l'autre aux évêques de France. Ce digne évêque mourut dans son diocèse le 21 mai 1723, et y fut fort regretté. Outre les deux *Mémoires* dont il vient d'être question, on a de lui les *Oraisons funèbres du chancelier Michel Le Tellier; de Marie-Françoise de Lezay de Lusignan, première prieure perpétuelle des religieuses de Notre-Dame de St-Sauveur de Puy-Berland, en Poitou; de la princesse Louise-Hollandine, palatine de Bavière, abbesse de Maubuisson; du duc et de la duchesse de Bourgogne; du grand Dauphin, fils de Louis XIV; de Charles Legoux de la Berchère, archevêque de Narbonne*. Toutes ses oraisons funèbres, d'abord imprimées à part, in-4°, ont été recueillies en 1 volume in-12, sous le titre de *Recueil des oraisons funèbres prononcées par M. Maboul, ancien évêque d'Alet*, Paris, 1748. Il excellait dans les portraits; on cite comme un modèle celui de madame la Dauphine, dans l'oraison

funèbre commune à cette princesse et au Dauphin, son époux (1). L—Y.

MABUSE (JEAN DE), peintre, naquit à Maubeuge en 1499. Doué des plus rares dispositions, il voyagea en Italie pour se perfectionner. Il avait étudié la nature avec soin, mais la vue des chefs-d'œuvre des anciens lui indiqua une route nouvelle; et, de retour dans son pays, il fut un des premiers à y introduire une manière plus grande et plus pittoresque. Il se fit remarquer par le goût avec lequel il dessinait le nu. C'est à Middelbourg surtout que l'on conservait la plupart de ses tableaux. On y distinguait, entre autres, une *Descente de croix*, d'une belle composition et d'un dessin correct. On citait également un *Adam et Ève* qui existait à Amsterdam : ce précieux tableau était peint avec une telle vigueur et un tel relief, que les figures en paraissaient vivantes. Son plus bel ouvrage était une autre *Descente de croix* qui ornait l'autel d'une des principales églises de Middelbourg; elle jouissait d'une telle réputation, qu'Albert Durer entreprit un voyage exprès pour venir l'admirer. Ce chef-d'œuvre, ainsi que l'église où il se trouvait, ont été détruits par la foudre. Mabuse s'était lié avec Lucas de Leyde (*voy.* ce nom), et l'accompagna dans sa tournée à travers une partie des Pays-Bas, rivalisant avec lui de faste et d'ostentation. Malheureusement, la conduite de Mabuse était loin de répondre à ses talents : il se livrait à tous les genres de débauche, mais surtout à la passion du vin. Le marquis de Veren se l'était attaché en qualité de peintre. Charles-Quint vint quelques temps après chez ce seigneur, qui n'épargna rien pour recevoir dignement le monarque : il fit habiller les principaux officiers de sa maison en damas blanc. Quand le tailleur vint prendre mesure, Mabuse lui demanda l'étoffe sous prétexte de faire un habillement singulier : il la vendit pour boire, et lorsqu'il fallut paraître, il ne trouva d'autre moyen que de s'affubler d'une robe de papier blanc qu'il peignit en beau damas. L'empereur fut frappé de l'éclat de cette étoffe; mais le marquis ayant été instruit de la ruse du peintre, le dit à l'empereur, qui ne put s'empêcher de rire d'avoir été ainsi trompé. Enfin, l'inconduite de Mabuse fut telle que, malgré toutes les protections que lui avaient obtenues ses talents, il fut arrêté, et mis dans les prisons de Middelbourg, où on lui laissa toutefois la liberté de se livrer à son art. On connaît de lui plusieurs ouvrages, et particulièrement des dessins précieux exécutés pendant sa réclusion. Il mourut en 1562. P—s.

MACABER, poëte allemand (2), serait tout à fait inconnu sans l'ouvrage qu'on a sous son nom : c'est un recueil de dialogues entre la Mort et des personnages choisis dans les divers états de la société; idée rajeunie et développée par Jacques Jacques, chanoine d'Embrun, dans le *Faut mourir*. Cet ouvrage, indiqué par Fabricius (*Bibl. med. et infim. latinitat.*), sous ce titre : *Speculum morticini*, ou *Speculum choreæ mortuorum* (le Miroir de la mort, ou le Miroir de la danse des morts), paraît avoir été écrit originairement en allemand, et a passé de cette langue en latin, en français et même en anglais. La 1re édition française, restée longtemps inconnue aux plus savants bibliographes, a été découverte par Champollion-Figeac, dans les manuscrits de la bibliothèque de Grenoble; et il a donné une *Notice* de ce livre singulier dans le *Magasin encyclopédique*, année 1811, t. 6, p. 355 et suiv. Cette édition, composée de deux cahiers formant dix feuillets et 20 pages petit in-fol., contient dix-sept dialogues et autant de petites estampes gravées sur bois; elle a été imprimée à Paris, par Guy ou Guyot Marchant, *demorant au grant hostel de Nauarre* le 28 septembre 1485. Le même imprimeur en publia une 2e édition, augmentée de plusieurs nouveaux personnages, avec cet intitulé *Ce présent livre est appelé Miroir salutaire pour toutes gens, et de tous estats, et est de grande utilité et récréation*, etc., Paris, 1486, le 7 juin. Debure en a donné la description dans la *Bibliographie instructive*, n° 3109; mais il n'en a pas copié le titre, et il a réuni sous le même article deux ouvrages distincts : la *Danse Macabre des hommes*, et la *Danse Macabre des femmes*. D'après le Catalogue de la bibliothèque de Paris, Debure attribue la version française de cet ouvrage à Michel Marot; mais c'est une distraction un peu forte, puisque Clément, père de Michel Marot, n'était pas encore né. Les biographes indiquent une 3e édition de la *Danse Macabre*, sortie des presses de Guy Marchant, sous ce titre : *Chorea ab eximio Macabro versibus alemanicis edita*, etc., Paris, pour Godefroi de Marnef, octobre 1490, in-fol., fig.; elle avait été revue et corrigée par Pierre Desrey de Troyes (1). Champollion, qui a donné la note chronologique des éditions de la *Danse Macabre*, n'a pas cité celle de Desrey; et M. Brunet, trompé par le double titre latin et français, a supposé qu'il avait paru deux éditions différentes de cet ouvrage, en 1490, chez le même imprimeur (*voy.* le *Manuel du libraire*, t. 1er, p. 385 et 386). La *Danse Macabre* des hommes et celle des femmes ont été réunies pour la première fois, suivant Champollion, dans l'édition de Troyes, Nicolas Lerouge, in-fol., fig. goth. sous ce titre : *la Grant Danse Macabre des hommes et des femmes*, historiée et augmentée de personnages et beaux dits en latin, en vers, sans date, mais avant l'an 1500; et ce

(1) *Recueil des oraisons funèbres*, etc., p. 196 et suiv.

(2) Est-ce bien là le nom d'un écrivain? Et n'est-ce pas plutôt, suivant l'ingénieuse conjecture de M. Van-Praet, l'altération du mot arabe *Magbarah*, qui signifie un cimetière? C'est ce qu'on ne peut deviner; et on a dû suivre l'opinion commune, ne fût-ce que pour pouvoir donner une idée d'un livre singulier et recherché des curieux.

(1) Fabricius suppose que Desrey donna cette édition vers 1460; mais c'est une erreur de chiffre.

savant n'a connu que deux éditions postérieures, Genève, 1503, in-4°, et Paris, 1589, in-8°, citées toutes deux dans la *Bibliographie* de Debure. M. Brunet en indique trois autres : Lyon, 1499, in-fol., goth.; Rouen, Guill. de la Mare, sans date, in-4°, fig., lettres rondes, et Paris, Groulleau, 1550, petit in-12, fig. La traduction anglaise de la *Danse Macabre* est due à Jean Porcy, poëte resté inconnu même à ses compatriotes; elle a été insérée dans le *Monasticon anglicanum* de Rog. Dodsworth et Guill. Dugdale (Londres, 1673), t. 3, p. 368-374, précédée d'une seule gravure de W. Hollar. La *Danse des morts* a été souvent reproduite par les artistes du 15e et du 16e siècle; on en retrouve les différents sujets dans les encadrements des livres de prières, réimprimés si fréquemment en caractères semi-gothiques, de 1490 à 1550. La *Danse des morts*, que le fameux peintre Holbein avait exécutée dans le cloître du couvent des augustins de Bâle, a joui longtemps d'une grande célébrité (*voy.* Holbein et *Mathias* Merian). Paul-Chrétien Hilscher, pasteur à Dresde, mort le 3 août 1730, a publié en allemand une notice des *Danses des morts*, à l'occasion des dessins et des tableaux de ce genre conservés dans la galerie de Dresde (*Beschreibung des Todten-Tantzes wie solcher zu Dressden auf den Schloss gemahlet*, Budissen, Richter, 1721, in-8°). W-s.

MAC-ADAM (John-Loudon), ingénieur écossais, né à Waterhead (comté de Kirkcudbright) en 1757, appartenait par le côté maternel à la famille des comtes de Dundonald et descendait du célèbre clan des Mac-Grégor. Du vivant de son frère aîné, il résida près d'un oncle en Amérique et resta dans la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la fin de la guerre de l'Indépendance. De retour dans sa patrie, il fut nommé membre de la *commission of peace* de l'Ayrshire, et peu de temps après, lors de la création des lieutenances des comtés en Ecosse, député lieutenant de ce comté par acte du parlement. Chargé, en sa qualité de *trustee of the roads*, de la viabilité publique, il conçut sur le système d'entretien des routes des idées nouvelles qu'il ne tarda pas à faire mettre à exécution. Ce procédé, qui a reçu en conséquence le nom de système à la Macadam ou *macadamisage*, fut exposé par son auteur dans une instruction publiée en 1811, réimprimée plusieurs fois en Angleterre, et qu'a traduite en français l'inspecteur des ponts et chaussées J. Cordier (1828). Son emploi souleva parmi les ingénieurs français de vifs débats dont les idées de Macadam sortirent victorieuses. Mais bientôt on reconnut que le macadamisage n'était pas une découverte tout à fait nouvelle et que Turgot, pendant son intendance dans le Limousin, avait fait adopter pour l'entretien des routes un procédé analogue. Macadam n'avait qu'une fortune médiocre. Le gouvernement britannique lui accorda une somme de 10,000 livres sterling en récompense de ses services. Le titre de chevalier (*knight*) lui fut même offert, mais le modeste Écossais le refusa, et il a été conféré depuis à l'un de ses fils en souvenir des services de son père. Macadam passa presque toute sa vie en Ecosse, sauf quelques années durant lesquelles il résida à Bristol. D'un esprit vif et d'une intelligence ouverte, son activité se portait sur une foule de sujets. Il est mort, entouré du respect de tous ses concitoyens, à Moffat (Dumfriesshire) le 26 novembre 1837. A. M—y.

MACAIRE (Saint) *l'Ancien*, naquit dans la haute Égypte vers l'an 300, et fut employé dans sa jeunesse à la garde des troupeaux. Il avait près de trente ans, lorsqu'il se retira dans la solitude pour se livrer plus tranquillement à la méditation et à la prière. Une jeune fille du voisinage l'ayant accusé de séduction, il supporta avec une patience admirable les reproches auxquels il fut exposé, et se condamna lui-même à envoyer, chaque semaine, à son accusatrice le produit de la vente des paniers qu'il fabriquait, pour l'aider à nourrir le fruit de son libertinage. L'innocence de Macaire fut enfin reconnue ; et, pour échapper aux témoignages d'admiration qu'inspirait sa conduite, il quitta secrètement sa cellule et alla se cacher à Scété, dans la Thébaïde. L'éclat de ses vertus se répandit néanmoins bientôt dans le désert ; et un grand nombre de solitaires accoururent se ranger sous sa discipline ; mais il ne voulut conserver près de lui qu'un seul religieux, et il dispersa les autres dans des ermitages, où il allait fréquemment les visiter et leur porter des paroles de consolation. Macaire, à la demande de ses frères, fut élevé au sacerdoce : il redoubla de ferveur pour remplir des fonctions dont il ne se croyait pas digne, et ajouta encore aux austérités qu'il pratiquait. Sa douceur, sa modestie et sa patience remplissaient d'étonnement tous ceux qui approchaient le solitaire; et plusieurs païens se convertirent à la foi catholique après l'avoir entendu. L'attachement qu'il portait à la doctrine de Nicée lui attira des persécuteurs : il fut relégué par ordre de l'empereur Valens, avec quelques autres anachorètes, dans une île du Nil ; mais le mécontentement que le peuple fit éclater obligea le préfet Lucius à rappeler Macaire. Il retourna dans le désert de Scété, où il mourut vers l'an 390. L'Église célèbre sa fête le 15 janvier. Les légendes rapportent de lui un grand nombre de miracles et actes d'ascétisme. Le plus célèbre de ces traits est la prétendue conversation qu'eut le solitaire avec le crâne d'un prêtre égyptien ; la tête desséchée lui raconta toutes les souffrances qu'il endurait en enfer. Quelques critiques ont attribué à St-Macaire la *règle* de son nom ; mais Tillemont, Dupin, etc., la regardent comme l'ouvrage de St-Macaire le Jeune. Le premier passe pour l'auteur des cinquante *Homélies*, publiées en grec, Paris, Morel, 1559, in-8°, et dont il parut une version latine de J. Pic, ibid., 1562, même format. Elles ont été réimprimées

en grec, et avec une nouvelle traduction latine de Jacques Palthen de Friedberg, à la suite de l'édition des *OEuvres* de St-Grégoire le Thaumaturge, Paris, 1621 ou 1626, in-folio. Gérard Vossius, qui en fut l'éditeur, y ajouta une savante dissertation, dans laquelle il défend l'opinion de Tillemont, qui attribue ces Homélies à Macaire l'Ancien. Depuis, une édition plus complète des Homélies et des Lettres de Macaire a été donnée par H.-J. Floss sous le titre de *Macarii Ægyptii Epistolæ, homiliarum loci, preces ad fidem Vaticani, Vindobonensium, Berolinensis, aliorum codicum* (Coloniæ, 1850, in-8°); elle est précédée d'un examen critique de la *Vie* du solitaire, écrit en latin, et suivie d'un appendice renfermant les actes en partie inédits de ce saint. — Quelques-uns des *Opuscules ascétiques* de ce saint sont imprimés, avec une version latine de Fr. Turrian, dans le *Thesaurus asceticus* du P. Possin, et dans les *Monument. eccles. Gr.* de Cotelier. Il ne faut pas confondre St-Macaire l'Égyptien avec un autre Macaire, disciple de St-Antoine, qui mourut au monastère de Pipir, près de la mer Rouge. W—s et Z—M.

MACAIRE (SAINT) *le Jeune*, était né dans le 4e siècle à Alexandrie, où il exerça d'abord la profession de boulanger ou de confiseur; mais, touché de la grâce, il renonça au monde et se retira, vers l'an 335, dans la solitude de Nitrie, où il vécut du travail de ses mains, jeûnant, priant et pratiquant de grandes austérités. Il fut ordonné prêtre malgré lui et se trouva chargé de la direction de plus de cinq mille moines, dont ses vertus le rendirent l'inimitable modèle. Un solitaire de Nitrie ayant laissé à sa mort cent écus, fruit de son travail et de ses économies, on s'assembla pour délibérer sur l'emploi de cette somme. Les avis se partagèrent : les uns voulaient qu'elle fût distribuée aux pauvres, et d'autres aux églises; mais Macaire décida qu'elle devait être enterrée avec le mort, sur lequel on prononça cette sentence terrible : *Que ton argent périsse avec toi!* Macaire conserva soigneusement le précieux dépôt de la foi; son zèle contre les ariens le fit exiler par Lucius, patriarche d'Alexandrie. Il parvint à une extrême vieillesse, et mourut en janvier 395 (1). L'Église latine célèbre sa fête le 2 janvier. Les Grecs honorent sa mémoire et celle de St-Macaire l'Ancien le 29 du même mois. On le regarde généralement comme l'auteur de la *Règle de St-Macaire*, imprimée dans le *Codex regularum*, etc., Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Il en existe une autre sous le nom des deux Macaire, et de plusieurs autres saints abbés, dans la *Concordia regularum*, publiée par dom Menard, Paris, 1638, in-4°. J. Tollius a sans preuve attribué à St-Macaire le Jeune un sermon *sur le départ de l'âme du corps* qu'il a publié avec la version latine dans son *Itinerarium italicum;* c'est l'œuvre d'un moine alexandrin. *Voy.* sur ce saint Cotelerius, *Monumenta Ecclesiæ græcæ*, t. 1er. — Un autre MACAIRE d'Alexandrie, surnommé *Politicos*, c'est-à-dire habitant de la ville, fut préfet des écoles. W-s et Z-M.

(1) Fabricius (*Bibl. gr.*) place la mort de St-Macaire le Jeune à l'année 404, et croit qu'il était alors âgé de 100 ans.

MACAIRE, métropolitain de l'Église russe, mourut à Moscou en 1563, après un long et pénible épiscopat, sous le règne sanglant du czar Iwan IV. Ce prélat fit traduire en langue russe la *Vie des saints grecs*, à laquelle il ajouta celle des saints russes. Il présida à la rédaction des annales connues sous le nom de *Stepnia-knigo* (*livres des degrés*). On y trouve l'histoire de Russie, depuis la fondation de l'empire, par Rurik, jusqu'en 1559. Il contribua beaucoup à l'introduction de la première imprimerie qui fut établie à Moscou. Le czar Iwan III avait attiré près de lui un imprimeur de Lubeck appelé Barthélemy. En 1547, Iwan IV fit rechercher des artistes en Allemagne, et, à leur arrivée, il fit construire (1553) une maison pour l'imprimerie, qu'il plaça sous la direction d'un diacre appelé Féodoroff, et d'un autre savant russe, qui publièrent (1564) les *Actes et les Epîtres des apôtres*. Ce livre, le plus ancien qui ait été imprimé en russe, est remarquable par la finesse du papier et la beauté des caractères. Macaire donna sa bénédiction au czar, en le félicitant pour la bonne œuvre qu'il protégeait. Mais après la mort du métropolitain, Féodoroff, n'ayant plus l'appui de son puissant protecteur, fut déclaré hérétique. Pour échapper à ses persécuteurs, il se retira en Lithuanie avec son associé. Féodoroff se rendit à Ostrog, où il fonda une imprimerie. Il y fit paraître la première version russe de l'Ancien Testament (1581), collationnée sur le texte grec qui lui avait été envoyé par Jérémie, patriarche de Constantinople. Quant à l'imprimerie de Moscou, Iwan la fit transférer à la Stobode Alexandrowsky, couvent où ce prince faisait sa résidence en été. G—Y.

MACANÆUS (DOMINIQUE DELLA BELLA, plus connu sous le nom de), littérateur italien, prit ce dernier nom de celui du village de Macagno, dans le Novarèse, où il avait vu le jour en 1438. Cet écrivain a publié les Vies de Sextus Aurélius Victor, qui furent imprimées pour la première fois à Turin en 1508. Les notes dont il enrichit le texte latin furent insérées dans les éditions postérieures, et ont été conservées dans celle d'Amsterdam, *cum notis variorum*. Dominique della Bella eut pour précepteur le savant Colla Montano, de Milan, qui, ayant été l'auteur de la conspiration tramée contre le prince Galeas Sforza, fut tué en 1476. Della Bella excellait dans la connaissance des langues anciennes, et acquit une réputation distinguée parmi les antiquaires. De Milan, où il était professeur de belles-lettres, il passa, vers le commencement du 16e siècle, à la chaire d'éloquence des écoles publiques de Turin; et nous trouvons dans un ouvrage sur la Gaule cisalpine, publié par Merula, que cet auteur, ayant assisté aux leçons publiques

de Macanæus, avait eu lieu d'admirer la profondeur de sa science dans l'explication qu'il faisait à ses élèves de l'Histoire naturelle de Pline. Les ducs de Savoie rendirent justice aux talents du professeur Macanæus, en le nommant historiographe de la maison ducale. Honoré des bontés de ces souverains, il passa le reste de sa vie à rassembler les matériaux pour la compilation d'une histoire qu'il n'eut pas le temps d'achever. Il mourut à Turin en 1520. Outre les Vies de Sextus Aurélius Victor, il a publié : 1° une description chorographique du lac Majeur sous ce titre : *De lacu Verbano*, Milan, Scinzenzeler, 1490, in-4°; réimprimé par les soins de Laz.-Aug. Gotta, ibid., Ghisolfi., 1699, in-4° de 96 pages, et dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, t. 9 (*voy*. Cotta); 2° *Quæstiunculæ de busti cinere, de paganis*, etc., Milan, 1490, à la suite de l'ouvrage précédent. On a encore de lui plusieurs ouvrages inédits, qui se trouvent dans les bibliothèques d'Italie : une dissertation : *De cancellariis, secretariis et scribis, eorumque vocabulis;* une autre intitulée *Observationes ad Tranquillum et Valerium Maximum;* neuf Vies des princes de la maison de Savoie, pareillement en latin, outre différentes lettres sur des sujets de littérature, et un mémoire sur les antiquités allobroges, écrit en langue italienne. Dans les ouvrages qu'il a publiés, le professeur Macanæus s'intitulait *Publicus taurinensis orator*, et *morum musarumque professor*. Sa célébrité a rendu sa famille illustre, et ses descendants ont occupé des places dans la magistrature et la diplomatie (*voy*. Sassi, *Hist. typograph. Mediol.*, p. 325). P—i.

MACAREL (Louis-Antoine), avocat, professeur de droit, conseiller d'Etat et publiciste, l'un des fondateurs de la science et de l'enseignement du droit administratif en France, est né le 20 janvier 1790 à Orléans, où son père remplissait alors les fonctions de procureur au Châtelet. Ce père, homme d'une âme très-élevée, qui, venu à Paris pour y apprendre la profession d'horloger, s'était donné, en prenant sur ses nuits, une instruction assez solide et assez variée pour être en état de remplir avec une distinction véritable un poste dans les consulats et des fonctions judiciaires, sentait vivement de quel prix il est pour l'homme que la culture de ses facultés intellectuelles et morales soit bien dirigée dès l'enfance. Il surveilla donc avec la plus tendre sollicitude l'éducation de son fils; il le prépara aux études classiques, et sut lui inspirer cette ardeur passionnée du travail qui, dès le lycée d'Orléans, faisait remarquer le jeune Macarel parmi ses condisciples et qui le distingua dans tout le cours de sa carrière. Au mois de janvier 1808, le jeune lycéen partit pour l'université de Turin, où l'empereur envoyait l'élite des lycées français, en même temps qu'il appelait en France l'élite des écoliers italiens. Macarel devait faire son cours de droit à Turin; mais ayant été rappelé en France en 1810 pour satisfaire à la loi du recrutement, c'est à l'école de Paris qu'il prit ses grades. Reçu licencié au mois de décembre 1811, il se présenta au stage dès le mois de janvier suivant, sous le patronage d'un avocat aussi renommé par sa probité que par ses lumières, Delacroix-Frainville. Les espérances qu'il avait conçues de prendre rang au barreau de Paris furent traversées par un grand malheur de famille. En 1813, il perdit son père, devenu conseiller à la cour impériale d'Orléans, où il laissait la réputation d'un magistrat éminent, qui tempérait l'austérité des devoirs et des études de sa profession par la culture des lettres anciennes et modernes, une grande aménité d'esprit et une exquise urbanité de mœurs. Macarel dut chercher immédiatement dans les produits de son travail des moyens d'existence pour lui et son excellente mère. Il accepta les fonctions de chef du cabinet à la préfecture du département de l'Eure, qui était alors occupée par M. le comte Rolland de Chambaudoin, et il se fit inscrire en même temps au barreau du tribunal d'Evreux pour continuer son stage. Mais, dans le cours de cette même année, M. Rolland de Chambaudoin ayant été appelé à d'autres fonctions, Macarel quitta la Normandie et devint chef du cabinet de M. le baron de Vanssay, préfet du département des Basses-Pyrénées. Les événements de 1814 lui firent perdre cet emploi et le ramenèrent à Paris. Bientôt, sur l'indication de M. de Chambaudoin, il fut choisi pour secrétaire intime par M. le comte Ferrand, ministre d'Etat, qui était alors chargé du portefeuille de la marine et des colonies, et de la direction générale de l'administration des postes. En vue d'assurer à Macarel une position à l'abri des révolutions politiques, M. le comte Ferrand crut devoir l'attacher à cette administration ; dans les derniers mois de 1814, on lui donna le titre et les appointements modestes de commis à la division de la comptabilité générale ; au 1er janvier 1815, il fut nommé contrôleur. — On comprendra aisément que, sans dédain pour ces utiles fonctions qui le faisaient vivre, Macarel ne les eût acceptées que provisoirement, et qu'il éprouvât le besoin d'entrer dans une carrière où il trouverait des ressources moins étroites et des occupations plus conformes aux aptitudes de son esprit, à ses goûts et à ses habitudes. Ce besoin devint plus impérieux à la suite du mariage qu'il contracta, au mois de mars 1816, avec mademoiselle Champion de Villeneuve, dont le père, après avoir été ministre de l'intérieur sous le roi Louis XVI, au mois d'août 1791, se trouvait alors cumuler une charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation avec les fonctions de membre du conseil de préfecture du département de la Seine. En devenant le gendre de M. Champion, Macarel avait pris des arrangements pour lui succéder dans sa charge d'avocat; en attendant qu'il en prît possession,

il voulut se mettre en mesure de paraître sans trop de désavantage dans un barreau qui avait une grande réputation de savoir. Dans les fonctions de haute confiance qu'il avait remplies auprès des préfets des départements de l'Eure et des Basses-Pyrénées, Macarel avait eu l'occasion de remarquer que les lois administratives étaient multipliées, obscures, incomplètes, embarrassées de détails, de dispositions accidentelles et transitoires. Il résolut de débrouiller ce chaos ; et sans abandonner son emploi de contrôleur des comptes d'année à l'administration des postes, il se livra à l'étude de la législation administrative avec une extrême ardeur. Mais cette étude le conduisit à une observation importante, c'est que dans les matières administratives la jurisprudence n'est pas seulement l'explication et le commentaire de la loi ; souvent elle la supplée et même elle la remplace. Or, à l'époque où Macarel entreprenait ses études, les décisions du conseil d'Etat lui-même, ce grand régulateur de notre administration, étaient ensevelies dans la poudre des archives ; quelques-unes seulement avaient été insérées au *Bulletin des lois* et se trouvaient, pour ainsi dire, perdues dans ce volumineux recueil. S'attachant à la partie des travaux du conseil qui se rapportait plus directement à l'exercice de la profession d'avocat, Macarel entreprit de compulser, dans les archives mêmes du comité du contentieux, les décisions rendues sur l'avis de ce comité, de les recueillir par ordre de matières, et d'en extraire un corps de doctrine, où les motifs de la décision seraient analysés et réduits en règles brèves, substantielles et dégagées de tout commentaire. Dans le cours de l'année 1818, il publia le résultat de ses recherches en 2 volumes, sous le titre d'*Éléments de jurisprudence administrative, extraits des décisions rendues par le conseil d'État en matière contentieuse*. L'ouvrage est divisé en trois titres : le premier comprend les règles qui distinguent la qualité des matières et qui gouvernent la compétence en général ; le second présente les règles sur la forme, c'est-à-dire sur la procédure à suivre en matière contentieuse devant le conseil d'État ; le troisième établit les règles sur le fond de toutes les matières du contentieux administratif, rangées, pour plus de commodité, dans l'ordre alphabétique. Chaque chapitre embrasse trois parties : d'abord un sommaire, où l'auteur a essayé de donner brièvement une idée générale de la matière ; ensuite, et par ordre chronologique, le tableau de la législation ; enfin un exposé de la jurisprudence, tant sur la compétence que sur le fond. — Sous Napoléon Ier, les attributions contentieuses du conseil d'État étaient, pour ainsi dire, perdues dans l'éclat de ses attributions politiques et législatives. A dater du livre de Macarel, l'intérêt public, qui venait d'être éveillé par un écrit tout plein d'une logique acérée et d'un style vif et coloré (1), s'attacha sérieusement à la jurisprudence contentieuse. Ce mouvement d'opinion, favorisé par le régime parlementaire, entretenu par les publications de M. Sirey et par les ouvrages de M. de Cormenin, amena la création d'un cours de droit public positif et administratif dans la faculté de Paris (ordonnance royale du 24 mars 1819), et il décida Macarel à fonder, en 1821, le *Recueil périodique des arrêts du conseil*. Dans sa pensée, ce recueil devait être en quelque sorte les archives du contentieux administratif : en effet, Macarel ne se bornait pas à publier le texte intégral des décisions ; il exposait les faits de l'espèce, résumait les moyens des parties et les observations de l'administration, enfin il discutait la jurisprudence au point de vue de la doctrine. Pour donner tous ses soins à cette publication, Macarel avait résigné son emploi de contrôleur à l'administration générale des postes. Au mois d'août 1822, il devint avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. En peu de temps, il sut donner à son cabinet une véritable importance, surtout pour les affaires qui ressortissaient à l'administration supérieure et au conseil d'État. Mais les intérêts de sa clientèle ne lui firent jamais perdre de vue ceux de la science ; il était convaincu que ces deux intérêts se confondent, et que l'avocat qui s'évertue à approfondir et à élucider la doctrine se prépare à mieux servir ses clients. C'est dans l'exercice de sa charge qu'il composa deux ouvrages de nature différente, et qui cependant concouraient au même but : le *Manuel des ateliers dangereux, insalubres et incommodes*, 1827, 1 vol. in-18, et le livre des *Tribunaux administratifs*, 1828, 1 vol. in-8°. — Depuis le signal donné par MM. de Cormenin et Macarel, la discussion sur la juridiction administrative s'était singulièrement étendue et tant soit peu transformée. En devenant un thème de polémique bruyante, cette question avait nécessairement perdu quelque chose du caractère tout à la fois scientifique et pratique qu'elle avait d'abord. A côté des publicistes qui voulaient régulariser et réformer, s'élevaient des voix plus retentissantes qui demandaient la suppression de la juridiction administrative. Ceux qui ne voulaient rien changer imaginèrent un argument qui devait les débarrasser de tous leurs adversaires à la fois : ils nièrent l'existence d'une juridiction administrative, et soutinrent que prononcer sur le contentieux administratif n'était qu'un mode d'administrer. Pour rétablir la discussion sur le terrain de la science, Macarel montra que le contentieux administratif naît de la lésion des droits privés, tout aussi bien que les procès soumis au jugement de l'autorité judiciaire, mais que, par respect pour le principe de la séparation des pouvoirs, déclaré constitutionnel en 1789, on avait cru devoir réserver à

(1) *Du conseil d'Etat envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle*, 1818, in-8°. Cet écrit était publié sans nom d'auteur; mais il était avoué hautement par M. de Cormenin, alors maître des requêtes.

l'autorité administrative le jugement des litiges, où la lésion des droits des particuliers proviendrait d'un acte de cette autorité. Il établit ensuite la hiérarchie des organes de la juridiction administrative, énuméra leurs attributions, indiqua leurs formes de procéder, et résuma les critiques élevées contre l'organisation, les attributions et la procédure de cette juridiction à ses divers degrés, mais plus particulièrement celles qui étaient dirigées contre le conseil d'État. Le *Manuel des ateliers insalubres*, vrai modèle de monographie, complétait en quelque sorte les démonstrations du livre des *Tribunaux administratifs*, en montrant la juridiction administrative et la juridiction des tribunaux civils s'exerçant parallèlement pour régler et concilier les droits respectifs de la propriété foncière et de l'industrie. Après cette double publication de Macarel, on a pu, en s'armant de ses propres travaux, contester encore sur la convenance du maintien de la juridiction administrative, sur la limitation de ses attributions, sur la nature des réformes à introduire dans son organisation et son mode de procéder; mais il n'a plus été possible de nier l'existence de la juridiction elle-même. Les pouvoirs publics mieux avisés ont travaillé à la réformer, du moins au sommet de la hiérarchie; et comme il arrive d'ordinaire des réformes entreprises ou acceptées à propos, cette juridiction, régularisée par la loi à la suite de longs et solennels débats, loin de s'amoindrir, s'est consolidée et a même étendu ses attributions sans que jusqu'ici l'opinion publique en ait pris ombrage. — Les forces de Macarel s'étaient épuisées dans les efforts qu'il avait dû faire pour suffire tant à la défense des intérêts chaque jour plus nombreux et plus importants qui lui étaient confiés, qu'à la publication du *Recueil des arrêts du conseil* et à la composition de ses livres : au mois d'août 1827, il se démit de sa charge d'avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, et fut rétabli sur le tableau des avocats à la cour royale de Paris, où il avait été inscrit en 1818. — Quelques mois de repos et d'un travail moins assidu lui ayant rendu des forces, il accepta du pacha d'Egypte, par l'intermédiaire de M. Jomard, de l'Institut, la mission d'initier une colonie de jeunes Égyptiens à la civilisation européenne et particulièrement à la connaissance de nos lois et de nos institutions, à la pratique des règles de notre gouvernement et de notre administration publique. C'était, pour nous servir d'une expression usitée en Allemagne, un cours de science sociale qu'on le chargeait de faire à ces jeunes étrangers. Macarel le comprit ainsi, et il fit entrer dans son enseignement le droit naturel, le droit des gens, le droit public, l'économie politique, la statistique, les principes généraux de l'administration publique et le droit administratif français. La nouveauté de cet enseignement n'était pas la plus grande difficulté qui s'offrit au professeur. Ses auditeurs, qui comptaient à peine deux ans de séjour en France, étaient peu familiers avec nos idées et même avec notre langue; le pacha, d'ailleurs, désirait que leur éducation politique et administrative se fît tout à la fois de la manière la plus complète et la plus expéditive : il avait hâte de recueillir les fruits de cet essai de culture exotique. Si désireux qu'il fût d'entrer dans ces vues, Macarel ne put demander moins de trente-quatre mois pour faire parcourir à ses élèves le cours d'études qu'il avait tracé pour eux. Encore voulait-il qu'avant de retourner en Egypte ils eussent visité les grands établissements, soit de service public, soit d'industrie privée, dont les opérations avaient fait l'objet de leurs études. Dès le début de l'enseignement un grave obstacle, se présenta : il fallait nécessairement mettre aux mains des jeunes Egyptiens, pour chacune des parties du cours, des livres élémentaires qui pussent servir de texte aux leçons et en continssent la substance. Les livres de cette nature manquant presque absolument, du moins à cette époque, et Macarel n'ayant personne sous la main, il dut se résigner à les composer lui-même. Sous le titre d'*Éléments de droit politique*, il a publié, en 1833 (1 vol. in-12), l'un des manuels rédigés pour ses élèves. Ce petit volume, qui a obtenu un succès réel en France et à l'étranger (il a été traduit en grec moderne et en espagnol), est celui pour lequel il avait trouvé le plus de secours dans des publications antérieures, où il avait le moins fait emploi de ses connaissances personnelles, et où par conséquent on retrouvait moins le cachet de son esprit. Aussi la publication ne fut pas de son choix; mais il n'eut pas lieu de la regretter. — La chaire de droit administratif, instituée en 1819 dans la faculté de droit de Paris et fermée en 1822, ayant été rouverte en 1828, Macarel fut adjoint, comme il l'avait été déjà en 1820, au professeur titulaire (M. de Gerando) pour le seconder dans ses fonctions. Malgré les soins et le travail qu'exigeait l'éducation des jeunes Égyptiens, il prêta son assistance au savant professeur pour la composition et l'impression de l'immense travail qu'il publia, dans le cours des années 1829 et 1830, sous le titre modeste d'*Institutes du droit administratif français*. De Gerando a reconnu ce service, avec une bonne grâce parfaite, dans la préface de l'ouvrage. Au mois d'août 1830, Macarel fut appelé au conseil d'Etat, avec le titre de maître des requêtes en service ordinaire, et attaché en cette qualité au comité de législation et de justice administrative. Dès le mois de novembre suivant, il fut nommé conseiller d'Etat en service ordinaire, et resta chargé au même comité de faire des rapports sur les questions de compétence que soulèvent les conflits d'attributions entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. Les travaux qu'exigeaient le conseil d'Etat et les nombreuses commissions où le gouvernement l'appelait pour la

préparation de mesures législatives ou de haute administration, n'enlevaient pas Macarel au culte de la science proprement dite. Dans la crainte d'être amené à le déserter, il avait refusé d'entrer dans la carrière politique par la députation ; il refusa pareillement le poste envié de préfet du département de la Seine et celui d'intendant civil en Algérie. Les loisirs qu'il savait se ménager, il les employait à préparer de nouveaux ouvrages, à encourager les efforts des jeunes gens studieux qu'attirait sa renommée et que captivaient la bonté de son cœur et le charme incomparable de son commerce. Il n'y avait trêve pour lui à l'étude, et encore pas absolument, que pendant les vacances qu'il passait à la campagne, dont il aimait le séjour avec passion, et qui fournissait à son activité un autre emploi et une diversion salutaire. A le voir au milieu de ses prés, de ses champs, de son école de cépage, et surtout de ses cultures de pins, qu'il avait entreprises sur une large échelle, on l'eût pris pour un cultivateur de profession : de fait, il était agronome et horticulteur distingué ; la société centrale d'agriculture et celle d'horticulture ont tenu à le compter parmi leurs membres. Ce genre de vie, où tous les goûts de Macarel trouvaient à se satisfaire, il fut cependant conduit à le changer en 1837. Depuis plusieurs années, l'effervescence des passions politiques avait empêché les pouvoirs publics de résoudre des questions essentielles d'organisation, et entravé l'action administrative dans des branches du service public où l'opinion réclamait des réformes et des améliorations. Le gouvernement résolut de mettre fin à cette situation. Elle pesait surtout sur le ministère de l'intérieur. Il fallait mettre à exécution une loi nouvelle sur les chemins vicinaux dont le pays attendait de grands avantages ; la comptabilité des établissements hospitaliers, en ce qui concernait les matières de consommation, devait être régularisée ; on réclamait pour les aliénés l'assistance de la puissance publique et pour les établissements de répression une réforme profonde, sinon radicale. Enfin et surtout, il s'agissait de régler les attributions des corps municipaux et des conseils généraux de département, de manière à donner aux corps électifs une part réelle d'autorité dans l'administration locale, sans cependant qu'ils pussent tenir en échec l'autorité centrale, gardienne et représentant de l'unité nationale. Pour l'accomplissement de la tâche qui lui était impartie, le ministre (M. le comte de Montalivet) eut la pensée de demander le concours de Macarel, dont tout le monde reconnaissait le savoir, l'activité laborieuse, la probité sévère et la parfaite urbanité. Il lui montra du bien à faire, la science à servir en l'introduisant dans la pratique administrative, et il lui promit en retour une confiance absolue. Après quelques hésitations, Macarel accepta, au mois de mai 1837, la direction de l'administration départementale et communale ; il l'a conservée jusqu'au mois de mai 1839. Durant ces deux années, le ministre fit adopter les projets de loi qu'il avait préparés, et une vive impulsion fut donnée à l'administration intérieure ; mais les passions politiques ne furent pas apaisées. La retraite de M. de Montalivet entraîna celle de Macarel, qui reprit son poste de conseiller d'État en service ordinaire. Sa santé d'ailleurs était gravement altérée, et les médecins, convaincus que sa passion du travail lui deviendrait fatale, lui demandaient de changer ses habitudes et de se borner au strict accomplissement des devoirs que lui imposait le service du conseil. Mais, après quelques mois de répit, sentant ses forces relevées, il revint à ses chères études avec un redoublement d'ardeur. Dans le courant de l'année 1838, il avait publié, avec M. Boulatignier, le premier volume d'un ouvrage intitulé *De la fortune publique en France et de son administration*, et qui a pour but de faire connaître les ressources de l'État, ses dépenses et sa comptabilité. C'est un cours de budget où des notions historiques précèdent l'exposé de la législation, des pratiques administratives et de la jurisprudence. Viennent ensuite les documents statistiques et enfin le résumé des réformes demandées sur les divers points de notre système financier. Un second volume parut en 1839 et un troisième en 1840. — Le 5 mai de cette dernière année, sur l'invitation du ministre de l'instruction publique (M. Cousin), et en exécution d'une ordonnance royale du 22 mars précédent, il ouvrit à l'école de droit, comme suppléant de M. de Gerando, un cours d'*administration générale*, complémentaire du cours de droit administratif français. Il saisit avec empressement l'occasion d'établir que chez toutes les nations, alors même qu'aucun des pouvoirs n'est décoré du nom d'autorité administrative, il n'en existe pas moins une administration publique, parce que, dans tout État, il est des besoins collectifs qui sont de l'essence de la société et dont la satisfaction est l'objet même des services publics. Seulement l'étendue de ces services, leur organisation, leurs formes, leur dénomination varient de peuple à peuple, et chez un même peuple, selon les temps, le caractère national et les institutions politiques. Ce cours, qu'il termina au mois d'août, ne fut pas seulement goûté par les élèves de l'école ; il attira des hommes graves, qui se plurent à y reconnaître le résultat de longues et sérieuses méditations. Pour être neuve, la thèse développée par le professeur n'en parut pas moins vraie (1). — Dans les intentions de Macarel, comme dans celle du ministre, cet enseignement ne de-

(1) Une analyse du cours de Macarel a été publiée dans le *Courrier français* du 26 août 1840. Cette analyse a été faite, par M. Blanqui (de l'Institut), sur les sommaires des leçons rédigés par le professeur. Elle est donc d'une exactitude incontestable : M. Blanqui d'ailleurs avait assisté au cours. Le *Moniteur* a publié le texte du discours d'ouverture (numéros des 24 et 25 août 1840).

vait pas être permanent ; il n'eût pu le devenir qu'en prenant l'histoire pour base de ses recherches et de sa démonstration, c'est-à-dire que le professeur eût dû faire alors l'histoire comparée des institutions administratives en France et à l'étranger. Certainement l'idée d'un pareil cours était de nature à être agréée par des hommes tels que M. Cousin et son successeur M. Villemain ; mais Macarel déclara que le temps et les forces lui manquaient pour suffire à une tâche si nouvelle et si étendue : il eût voulu la réserver à une personne qu'il affectionnait, et qu'il avait un grand désir de voir entrer dans l'enseignement supérieur. Un autre motif le retenait encore : la santé de M. de Gerando déclinait visiblement et il pouvait être appelé à le remplacer d'un moment à l'autre. Il prit, en effet, possession de la chaire de droit administratif au mois de novembre 1842 ; il l'occupa jusqu'au mois de juillet 1849, c'est-à-dire tant que la législation lui permit de cumuler les fonctions de professeur et celles de conseiller d'État. — Macarel fut ainsi conduit à écrire un cours de droit administratif à l'usage des étudiants. Tant que le devoir ne l'y obligea pas, il s'en abstint, pour ne pas paraître vouloir faire concurrence aux *Institutes* de M. de Gerando ; car, dans toute sa carrière, il sacrifia ses intérêts plutôt que d'entrer en rivalité avec ses amis. La première partie du cours (organisation et attributions des autorités administratives) parut en 1844 (2 vol. in-8°). Au mois de mai 1845, l'Académie des sciences morales et politiques entendit un rapport de M. de Tocqueville sur ces deux volumes : l'éminent publiciste, qui ne prodiguait ni les éloges ni les témoignages de son estime, se plut à rendre hommage aux travaux, au talent et au caractère de Macarel. Il mêla à l'analyse de son livre des considérations de l'ordre le plus élevé sur le système administratif qui a prévalu en France, et qu'il appelait par prévision le système moderne. Malheureusement ce morceau de haute critique n'a reçu qu'une publicité restreinte (1). Deux autres volumes furent publiés en 1846 ; ils exposaient les principes et les règles qui gouvernent les rapports de l'autorité administrative avec l'industrie agricole et l'industrie manufacturière (2). Au moment de livrer à l'impression les volumes suivants, qui traitaient de l'industrie commerciale, Macarel sentit le besoin de se recueillir et de soumettre à révision ses doctrines sur la question de la liberté du commerce. Plus la place qu'il occupait dans le conseil d'État était élevée, plus il se croyait obligé à être circonspect dans l'expression publique d'opinions que des collègues qu'il estimait et aimait ne partageaient pas. Mais cette déférence ne l'empêcha jamais de soutenir de son vote et de sa parole, dans les conseils du gouvernement, toutes les mesures qui tendaient à rendre la pratique administrative plus conforme aux principes posés par la science. — Une question où les problèmes économiques abondaient avait pris place, depuis 1830, dans les études de Macarel, c'est celle de la colonisation de l'Algérie, qui avait pour lui un attrait particulier. Devenu membre de la commission d'organisation, instituée auprès du ministère de la guerre et composée de personnages importants, choisis pour la plupart dans les deux chambres, il fit pour cette commission des études et des travaux considérables, parmi lesquels on remarqua un rapport *sur la constitution et l'état de la propriété dans l'Algérie, à l'époque de la conquête par les Français* (Paris, 1843, 1 vol. in-fol., de l'imprimerie royale). Le vénérable Silvestre de Sacy, dont Macarel avait réclamé les conseils, consentit à prendre communication du rapport lorsqu'il fut terminé ; et c'est seulement après avoir reçu l'approbation de ce juge éminent qu'il fut présenté à la commission. — Macarel était d'ailleurs président d'une autre commission instituée, après la révolution de 1830, au ministère de la marine, pour statuer en matière disciplinaire à l'égard des magistrats des colonies. Après le départ de l'illustre et infortuné Rossi pour l'ambassade de Rome, il avait été nommé président du comité consultatif du contentieux au ministère des affaires étrangères. Il exerçait aussi les fonctions de rapporteur près le conseil supérieur de discipline établi à Paris pour les gardes nationales du département de la Seine. En dehors des fonctions effectives attachées à ce titre, il était le conseil de l'administration sur toutes les questions légales qui se rattachaient à ce service et le rédacteur habituel des décisions et des projets de quelque importance. — A tous ces emplois, Macarel donnait les soins qu'ils réclamaient : à le voir dans chacun d'eux si ponctuellement assidu et si bien préparé sur les sujets en discussion, on eût cru volontiers qu'il en faisait sa principale, son unique occupation. Pour récompenser son zèle, le gouvernement l'avait élevé successivement jusqu'au grade de commandeur de la Légion d'honneur. — La révolution de février respecta cette existence si complétement vouée au culte de la science et à la pratique du devoir. Il y eut même quelque empressement de la part du gouvernement provisoire à réclamer le concours de l'expérience et des lumières de Macarel. Le ministre de l'instruction publique le nomma membre de la commission des hautes études ; il y était appelé principalement pour aider à l'organisation de l'école d'administration, dont l'établissement avait été décrété le 8 mars. On le savait partisan d'une institution de cette nature : dans un appendice à ses *Eléments de droit politique*, il avait

(1) Il a été inséré dans le compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, par MM. Loiseau et Charles Vergé (t. 13 ; 1er semestre 1845, p. 105 à 121).

(2) Ces quatre volumes ont été réimprimés plusieurs fois, en partie par Macarel lui-même, pour le surplus par plusieurs de ses disciples. La 3e édition est de 1856. Tout ce qui concerne l'industrie agricole et manufacturière a été revu et mis au courant de la législation, par M. de Pistoye, chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

insisté sur la nécessité de créer dans l'Université une faculté des sciences politiques et administratives, ou du moins une école spéciale à Paris. Les dispositions du décret d'organisation qui intervint le 7 avril 1848 n'étaient conformes ni aux vues de Macarel ni aux propositions de la commission : il est vrai de dire qu'au moment où l'école s'ouvrit, ces vues et ces propositions prévalurent sur les prescriptions du décret. Lorsque la constitution de 1848 eut attribué la nomination des conseillers d'État aux assemblées politiques, on put apprécier quelle estime le pays accordait aux travaux et au caractère de Macarel. Dans le scrutin ouvert devant l'assemblée constituante, au mois d'avril 1849, pour la nomination de quarante conseillers, il obtint une immense majorité de suffrages et le second rang parmi les élus. Le premier nommé, et qui ne l'emportait que de quelques voix, était M. Vivien, membre de l'assemblée, aux travaux de laquelle il avait pris une part si active, ancien garde des sceaux et tout récemment ministre des travaux publics. Quelques semaines plus tard, l'assemblée législative ayant dû procéder au renouvellement de la moitié des conseillers d'État, et Macarel étant désigné par le sort parmi les membres sortants, sa réélection eut lieu à la presque unanimité des votants; il occupa cette fois le premier rang sur la liste. Peu de jours après, ses collègues le nommèrent président de la section d'administration, et de plus membre du tribunal des conflits.— La réputation de Macarel n'était pas bornée à la France. Beaucoup de savants étrangers étaient en correspondance avec lui ; deux souverains, le roi Othon de Grèce et le roi Charles-Jean de Suède, avaient daigné lui écrire sur des sujets rentrant dans ses études : il fut nommé par le premier commandeur de l'ordre du Sauveur (mars 1846), et par le roi Oscar commandeur de l'ordre de Gustave Wasa (26 octobre 1850). L'institut national de Washington l'avait choisi pour un de ses correspondants (1844). — Par la vigueur de sa constitution, Macarel était destiné à une longue vie ; mais s'il fut bon ménager du temps, il ne le fut jamais de sa santé. Aussi, après avoir résisté à de nombreuses et fortes secousses, cette robuste constitution se trouva ruinée. Atteint mortellement, dans le cours de l'année 1850, Macarel languit pendant plusieurs mois ; contraint de ne plus assister aux séances du conseil d'Etat, il travaillait encore, et c'est presque la plume à la main qu'il s'éteignit le 24 mars 1851. Sa mort causa de profonds regrets parmi tous ceux qui l'avaient connu ; sa mémoire reçut publiquement d'éclatants hommages. Le temps les a consacrés. Son nom reste attaché, comme celui de ses amis de Gerando et de Cormenin, à la fondation de la science administrative en France. Avec eux ou à côté d'eux, il a montré qu'il existe une science générale de l'administration applicable en tous pays. Et en ce qui concerne le nôtre particulièrement, dégageant la législation administrative des détails fastidieux, des dispositions incohérentes ou contradictoires entassées sous des régimes politiques d'origine et d'esprit divers, il y a fait voir un système d'institutions ayant leur base dans les principes de notre organisation sociale et politique, et tellement liées entre elles qu'on les dirait sorties tout d'une pièce des mains d'un génie créateur. Pénétrant plus avant, il a expliqué le jeu et le mécanisme de chacune de ces institutions, mais sans jamais perdre de vue l'ensemble du système. C'est ainsi qu'après avoir, au début de sa carrière, éclairé une partie très-importante de notre édifice administratif, la juridiction, il a successivement porté la lumière sur les autres, et a fait par là ressortir l'édifice entier dans ses proportions et son harmonie. Un autre service ne doit pas être oublié. Sachant bien qu'une science n'est qu'imparfaitement constituée tant que son vocabulaire n'est pas fixé, il s'est appliqué plus que personne à former le vocabulaire administratif.—Quant au caractère de ses écrits, M. de Tocqueville l'appréciait ainsi devant l'Académie des sciences morales et politiques : « Le style en « est clair, facile, dépourvu d'ornements, mais « plein d'agréments naturels et de cette élégance « chaste et grave qui convient à la science ; il « est comme la pensée qu'il reproduit, il est « vrai.... Macarel, en écrivant sur le droit ad« ministratif a d'ailleurs un avantage que ne « possèdent point en général ceux qui enseignent « cette science : ce qu'il raconte, il l'a pratiqué ; « il a été un excellent administrateur. » — Chez Macarel, les vertus de l'homme privé rehaussaient les qualités de l'homme public. Sa vie a été d'une pureté irréprochable. La bonté de son cœur égalait la noblesse de son âme, tout à la fois tendre, ardente et fière. La bienveillance était empreinte sur son aimable physionomie et dans toute sa personne : on ne pouvait l'approcher sans se sentir disposé à l'aimer. Ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité ne peuvent se consoler de sa perte qu'en continuant de vivre avec lui par le souvenir, et à s'inspirer des exemples qu'il leur a donnés. Ses disciples, pour qui son âme était complétement ouverte, lui rendent ce témoignage qu'ils n'ont jamais surpris chez lui une pensée, un sentiment qui ne procédât pas d'une nature généreuse, jamais un mouvement de vanité, et malgré son tempérament vif et prompt, jamais une parole, nous ne disons pas de haine ou de vengeance, mais de simple ressentiment, au milieu des épreuves pénibles et des déceptions dont sa vie fut trop souvent semée. Cette vie, on peut la résumer d'un mot : Macarel fut un homme de bon exemple ! J. B—R.

MACARIUS. *Voyez* LHEUREUX et MACAIRE.

MAC-ARTHUR (JOHN), littérateur anglais, né en 1755, mort le 29 juillet 1840 à Hayfield (Angleterre), a publié : 1° le *Compagnon du gentleman de l'armée et de la flotte*, expliquant les difficultés de l'escrime et réduisant cet art aux principes les

plus faciles et les plus familiers; 2° *Principes et pratiques des cours martiales maritimes*, 1782, in-8°; 2ᵉ édition, comprenant en outre les *Principes et pratiques des cours martiales militaires*, 1806, 2 vol.; 4ᵉ édition, 1813; 3° *Faits financiers et politiques du 18ᵉ siècle*, 1801, in-8°; 2ᵉ édition, 1803; la 1ʳᵉ édition avait été publiée anonyme; 4° les *Poésies d'Ossian*, dans leur langage gallique original, avec une traduction libre de Robert Macfarlane (*voy.* ce nom) accompagnées d'un essai sur l'authenticité de ces poésies, par John Sinclair, et d'une traduction de la dissertation critique de l'Italien Cesarotti sur leur authenticité, 1807, 3 vol. in-8° (*voy.* MACPHERSON et CESAROTTI). Cette édition des *Poésies d'Ossian* est enrichie de notes de Mac-Arthur. 5° *Vie de l'amiral Nelson*, extraite des manuscrits de Sa Seigneurie, en collaboration avec le révérend James Stanier Clarke, 1810, 2 vol. in-4°. E. D—s.

MACARTNEY (GEORGE, comte DE), naquit le 14 mai 1737, à Lissanoure, près de Belfast en Irlande. Après avoir pris le grade de maître ès arts à l'université de Dublin, il suivit l'étude du droit à Middle-Temple; ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Burke et d'autres personnages depuis devenus célèbres. Ensuite, se conformant à l'usage de la plupart des Anglais distingués par leur naissance et leur fortune, il visita le continent européen; mais ce voyage, qui ne fournit à la plupart de ceux qui le font que des occasions de dissipation, fut mis à profit par Macartney pour observer la force et les ressources des différents États, ainsi que le caractère et la politique de leurs gouvernements. A son retour il fut admis dans l'intimité de lord Holland, au fils duquel (le frère de Fox) il avait eu pendant ses voyages l'occasion de rendre un service essentiel. Présenté par ses amis à lord Sandwich, secrétaire d'État, il fut élu membre du parlement pour Midhurst, que Fox représenta ensuite, et, peu de temps après, nommé envoyé extraordinaire en Russie, où il arriva en 1765. Une alliance intime avec ce pays, qui, suivant l'expression de Macartney, ne devait plus être regardé comme une étoile éloignée dont l'éclat commençait à se manifester, mais comme une grande planète qui s'était rangée elle-même dans notre système; dont la place n'était pas encore déterminée, mais dont les mouvements ne pouvaient manquer d'influer puissamment sur ceux de tous les autres corps: une telle alliance devait être naturellement l'objet des vœux de l'Angleterre sous plusieurs rapports, notamment sous celui du commerce. Les envoyés anglais qui avaient précédé Macartney à St-Pétersbourg avaient essayé infructueusement de conclure un nouveau traité sur ce point si important pour leur pays. Macartney fut plus heureux : les termes du traité étaient même beaucoup plus avantageux pour la Grande-Bretagne que son ministère n'avait pu l'espérer. Réfléchissant aux difficultés qu'il avait eu à surmonter et à l'état politique d'un pays où un changement soudain pouvait tout d'un coup détruire son ouvrage, Macartney n'avait pas voulu laisser échapper une occasion que peut-être il n'eût jamais retrouvée, et il avait signé le traité, ne doutant pas d'être approuvé par les ministres. Son attente fut trompée. Une clause que l'on regarde comme une infraction de l'acte de navigation de la Grande-Bretagne, auquel pourtant elle ne portait aucun préjudice, et que la Russie avait exigée comme condition indispensable, lui attira des expressions de mécontentement, fondées sur ce qu'il avait, contre ses instructions, signé un traité de commerce avant de l'avoir soumis à l'approbation du roi. Le comte de Panin, ministre russe, écrivit aux Anglais établis à St-Pétersbourg une lettre qui expliquait de la manière la plus favorable la clause qui inquiétait le ministère de Londres. Celui-ci voulait une déclaration expresse, signée des plénipotentiaires russes, munis à cet effet de pouvoirs spéciaux de leur cour. A cette demande, Panin, indigné, dit à Macartney que si la Grande-Bretagne n'était pas contente du traité et de sa lettre explicative, elle pouvait le regarder comme non avenu; mais que, si les signatures étaient une fois annulées, la factorerie anglaise serait mise sur le même pied que les commerçants des autres nations. Des démarches auprès de l'impératrice n'eurent pas plus de succès. Une nouvelle rédaction proposée par la Russie fut acceptée. Le traité reçut la ratification du roi d'Angleterre; mais, en même temps, Macartney fut prévenu qu'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire allait partir de Londres pour St-Pétersbourg; et en 1767 il revint en Angleterre, emportant des témoignages de la bienveillance de l'impératrice. Durant son séjour en Russie, il rendit des services essentiels à Stanislas, roi de Pologne, qui, pour lui manquer sa reconnaissance, lui envoya l'ordre de l'Aigle blanc. Le successeur désigné pour remplacer Macartney ayant donné sa démission, ce dernier fut appelé de nouveau au même poste : des raisons particulières le forcèrent à ne pas accepter. En 1768, il fut élu par Cockermouth membre du parlement de la Grande-Bretagne; mais pensant qu'il servirait mieux son pays natal dans le parlement d'Irlande, il réussit à se faire nommer par le bourg d'Armagh. A cette époque, on songeait à changer le système suivi jusqu'alors pour le gouvernement de l'Irlande. Le vice-roi n'y allait qu'une fois en deux ans, et, durant son séjour, ne s'y occupait guère des affaires publiques. Pendant son absence, l'autorité résidait dans une commission composée de cinq personnages du pays, revêtus de dignités. Ils avaient le titre de *lords-justices;* mais en Irlande ils étaient plus connus sous le nom d'entrepreneurs (*undertakers*). Le degré de puissance, de crédit, d'influence que leur donnaient leurs places, les rendait

maîtres absolus du gouvernement de cette île; ils dictaient les conditions au ministère anglais. La nouvelle du changement proposé remplit de joie les Irlandais. Les *entrepreneurs*, au contraire, prirent l'alarme, et résolurent d'employer tous leurs efforts pour renverser les projets du ministère. Ils espéraient lasser la patience du nouveau vice-roi. Lord Townshend, qui avait été revêtu de cette dignité, déjoua leurs intrigues : aidé par Macartney, qu'on lui avait donné pour premier secrétaire, il vint à bout de délivrer ce pays de la domination ruineuse des entrepreneurs, mais ce ne fut pas sans peine. Il combattit pendant trois ans, dans le parlement d'Irlande, le parti des entrepreneurs qui s'étaient unis aux patriotes contre le ministère : il acquit l'estime même de ses antagonistes, montra beaucoup de désintéressement, et fut récompensé par la décoration de l'ordre du Bain. En 1775, il fut nommé capitaine général et gouverneur en chef de la Grenade, des Grenadines et de Tabago, et en même temps élevé au rang de baron en Irlande. Il rétablit dans les colonies qu'il administrait la paix troublée par les dissensions intestines, et en 1779 défendit vaillamment la Grenade attaquée par le comte d'Estaing. Forcé de se rendre, il emporta les regrets des habitants. Il fut envoyé comme prisonnier de guerre à Limoges, où il ne resta que peu de temps : Louis XVI lui accorda la permission de retourner en Angleterre, et il fut aussitôt échangé. En 1780, la compagnie des Indes, voulant mettre fin aux abus qui se commettaient dans la présidence de Madras, jeta les yeux sur lord Macartney, et le nomma chef de cette administration. Il arriva dans l'Inde le 21 juin 1781. L'Angleterre était alors en guerre avec la France et la Hollande. Les armes britanniques avaient essuyé des échecs dans l'Inde. Haïder-Ali avait pénétré jusqu'aux portes de Madras; les nababs amis des Anglais ne leur avaient fourni que de faibles secours en hommes et aucun en argent; les caisses étaient presque vides : sans les secours reçus du Bengale, il eût fallu licencier l'armée; alors la ruine du Carnatic eût été inévitable. Les dispositions des princes hindous étaient hostiles. Ils supposaient à l'Angleterre des vues ambitieuses, suspectaient sa bonne foi, n'avaient aucune confiance dans ses desseins incohérents et mal dirigés. Une confédération se formait pour l'expulser de l'Hindoustan. Le conseil suprême du Bengale annonçait que peut-être il ne pourrait plus continuer à aider la présidence de Madras; enfin, on était instruit de la prochaine arrivée d'une armée navale française. Macartney ne se laissa pas décourager. Il fit payer aux troupes tout ce qu'on leur devait et assura leur subsistance; il emprunta de l'argent et sut inspirer la confiance par l'espoir d'un meilleur avenir. Se mettant à la tête de la milice, il anima l'armée d'une ardeur nouvelle. La prise de quelques postes fut le prix de ses efforts. Eyre Coote l'aida puissamment par ses succès contre Haïder-Ali. Des tentatives pour gagner l'amitié de ce chef furent vaines : elles eurent plus de succès auprès de divers radjahs; ce qui mit Hastings, gouverneur général du Bengale, en mesure de conclure de son côté divers traités de paix. Les établissements hollandais à la côte de Coromandel furent pris; Trinquemalé, dans l'île de Ceylan, tomba aussi au pouvoir des Anglais. Le nabab d'Arcate conclut un arrangement par lequel les revenus du Carnatic étaient dévolus à la compagnie, arrangement de la plus haute importance qui fut uniquement dû à la réputation d'intégrité de Macartney. Cependant l'arrivée de Suffren dans les mers de l'Inde vint mettre un terme aux succès des Anglais; une armée française, unie à celle de Typou-Saheb, successeur de Haïder-Ali, s'empara de Goudelour; Trinquemalé fut repris; la famine se manifesta dans Madras. Pour ajouter aux embarras de Macartney, le conseil suprême du Bengale semblait chercher à lui susciter des difficultés; les généraux des troupes élevaient sans cesse des discussions avec le conseil, au lieu d'agir vigoureusement contre l'ennemi, surtout à l'époque de la mort de Haïder-Ali. Mais des diversions heureusement opérées forcèrent Typou à évacuer le Carnatic : toutefois une attaque dirigée contre Goudelour échoua complétement, et Macartney se trouvait de nouveau dans une situation inquiétante, lorsque la nouvelle de la paix conclue en Europe vint mettre un terme à la guerre avec les Français et les Hollandais. La paix fut de même signée un peu plus tard avec Typou, qui n'avait pas été le premier à la demander. Les choses restèrent dans l'état où elles se trouvaient avant les hostilités. Leur cessation totale ne délivra pourtant pas Macartney des embarras qui l'avaient assailli depuis son arrivée à Madras. Le gouvernement du Bengale, au lieu d'agir de concert avec la présidence, continuait à la contrarier dans tous ses plans. On a supposé qu'Hastings avait conçu de la jalousie contre lord Macartney, auquel il prêtait le projet de le supplanter. Celui-ci essaya vainement de le dissuader. Il parvint à conserver à la compagnie la possession des Circars du Nord, que le premier voulait restituer au Nizam. Les désagréments que lord Macartney éprouvait furent suspendus par le rappel soudain d'Hastings. Il put prendre tranquillement les mesures les plus propres à garantir la prospérité future de la présidence : elles ne furent néanmoins suivies d'aucun effet; car après avoir vu son arrangement relatif aux revenus du Carnatic cassé par les directeurs de la compagnie, qui fut plus tard obligée d'y revenir par la violence, il fut rappelé en juin 1785. Il partit, laissant le trésor en bon état, et signa préalablement, sur les registres du conseil, une déclaration portant qu'il n'avait reçu aucune espèce de présent, à l'exception de quelques provisions; qu'il

s'était borné à toucher les émoluments de sa place ; qu'il n'avait employé pour son usage rien qui appartînt à la compagnie, et qu'il n'avait été intéressé dans aucun genre de commerce ou d'entreprise. Il souscrivit aussi une autre déclaration constatant le montant de la somme qui lui appartenait à son départ de l'Inde, quoique l'acte du parlement, qui exigeait une telle formalité, ne dût commencer à recevoir son exécution qu'au 1er janvier 1787. Il prit sa route par le Bengale, afin de faire connaître au conseil suprême le véritable état de la présidence de Madras. Étant à Calcutta, il reçut sa nomination à la place de gouverneur général. Quelque honorable que fût pour lui cette marque de confiance qu'il n'avait pas sollicitée, sa santé ruinée par le climat et les contrariétés, la composition du conseil suprême et la situation des affaires dans l'Inde, le décidèrent à ne pas accepter cette place avant d'avoir conféré en Angleterre avec les directeurs de la compagnie et avec le ministère. A son arrivée à Londres, en 1786, il fit agréer ses excuses pour pouvoir prendre un peu de repos, puis mit à son acceptation des conditions qui ne convinrent point, de sorte qu'on lui nomma un successeur. La compagnie donna des éloges à sa conduite, et lui accorda une pension de quinze cents livres sterling ; mais le ministère parut l'oublier jusqu'en 1792. A cette époque, on conçut le projet d'envoyer une ambassade à la Chine, afin d'établir des communications avec son gouvernement, de lui inspirer une idée avantageuse de la nation anglaise, et de procurer aux commerçants anglais établis à Canton des faveurs et une protection particulières assurées par un traité. Lord Macartney fut choisi comme le personnage le plus capable de remplir convenablement une mission si importante. On lui laissa le soin de nommer les personnes qui devaient l'accompagner. Il prit pour secrétaire sir George Staunton, qui, depuis son séjour à la Grenade, l'avait constamment suivi. L'Europe entière sait avec quelle ardeur l'Angleterre s'occupa de tout ce qui pouvait garantir le succès de cette mission, à laquelle sa politique attachait tant d'intérêt. Rien ne fut épargné. Lord Macartney s'embarqua le 21 août 1792 à bord du vaisseau *le Lion*, et atterrit le 31 août à l'embouchure du Péi-ho. Des barques chinoises le conduisirent avec sa suite jusqu'à Pékin. Elles portaient, suivant l'usage, des bannières avec l'inscription accoutumée : *Ambassadeur anglais portant le tribut à l'empereur de la Chine*. La cour était à Ji-ho, en Mandchourie, au delà de la grande muraille. Lord Macartney s'y rendit avec une partie de sa suite, et le 14 septembre, au point du jour, il eut audience de l'empereur Khian-loung. Le cérémonial de la Chine exige que toute personne admise devant l'empereur tombe à genoux, appuie les mains à terre, la frappe trois fois avec le front, se relève, puis recommence encore deux fois ce salut, nommé *keou-teou*. Quelque humiliant qu'il paraisse aux yeux d'un Européen, les plus grands personnages de l'empire et les envoyés étrangers s'y soumettent, non-seulement devant l'empereur lui-même, mais encore devant tout ce qui le représente. Les mandarins avaient sondé les dispositions de lord Macartney à cet égard. Il avait répondu qu'il consentait à se conformer au keou-teou, pourvu qu'un mandarin du même rang que lui accomplît ce salut devant le portrait du roi de la Grande-Bretagne. Cet expédient ne fut pas adopté, et lord Macartney, dans cette occasion, de même que toutes les fois qu'il fut admis en présence de Khian-loung, fléchit simplement un genou en terre, suivant le cérémonial usité en Angleterre pour le souverain. On ajoutait en Europe une foi implicite à ce récit de l'historien de l'ambassade; mais on a conçu des doutes sur sa fidélité depuis que l'on a su ce qui s'était passé quand lord Amherst fut envoyé en Chine en 1816. Les mandarins demandèrent qu'avant d'être présenté à l'empereur, lord Amherst promît de remplir la cérémonie du keou-teou. Il s'y refusa : on lui cita l'exemple de lord Macartney comme s'y étant soumis, et cette assertion fut confirmée par le témoignage de Kia-kin, empereur régnant. Le fils de sir George Staunton, qui remplissait en cette occasion les fonctions de secrétaire d'ambassade et qui avait accompagné la première, fut interpellé. Il répondit qu'étant très-jeune à l'époque dont il s'agissait, il avait oublié ce qui s'était passé. Quoi qu'il en puisse être, lord Macartney n'eut personnellement qu'à se louer de Khian-loung ; il assista avec sa suite à la fête de l'anniversaire de la naissance du monarque; mais il échoua complétement dans l'objet de sa négociation. Tout en protestant de sa profonde estime pour le roi d'Angleterre et son peuple, Khian-loung refusa de se lier par un traité pour assurer la continuation des avantages dont les Anglais avaient joui dans ses États. L'ambassadeur demandait pour les négociants de sa nation la faculté de commercer à Tchou-san, à Liampo et à Tin-sing; d'avoir à Pékin un magasin d'entrepôt pour la vente de leurs marchandises ; de posséder une petite île isolée et non fortifiée dans le voisinage de Tchou-san, pour servir de magasin à leurs marchandises non vendues et de résidence à ceux qui en prendraient soin ; d'en posséder une semblable près de Canton et de jouir d'autres faveurs peu importantes ; d'obtenir l'abolition des droits de transit entre Macao et Canton, ou du moins leur réduction au taux de 1782 ; enfin, il demandait l'exemption des droits autres que ceux qui étaient fixés par les diplômes de l'empereur, dont il serait donné copie à ces négociants, car ils n'avaient jamais pu voir ce document. On a aussi prétendu qu'il avait demandé le privilége exclusif du commerce de

l'empire, avec la permission de former un établissement permanent à Péi-ho, dans le golfe de Petchely, à la charge de purger de pirates les côtes de la Chine et d'y envoyer autant de bâtiments que tous les Européens réunis. Suivant la relation officielle de l'ambassade, l'empereur montrait des dispositions favorables pour les Anglais; mais le colao ou premier ministre les détestait et le leur fit bien sentir. Ils avaient aussi été desservis par le principal missionnaire portugais, tandis que les autres, et notamment les Français, leur avaient rendu tous les services qui étaient en leur pouvoir. Le P. Amiot surtout, retenu chez lui par des infirmités, avait donné par écrit des avis utiles. Lord Macartney espérait, en séjournant quelque temps à Pékin, venir à bout de surmonter les préventions du colao, et d'obtenir pour l'Angleterre la permission d'envoyer dans la capitale de l'empire chinois une ou plusieurs personnes comme ambassadeurs, afin de cimenter la bonne intelligence entre les deux pays : il faisait même ses préparatifs pour passer une partie de l'hiver à Pékin et annonçait qu'il en partirait après le commencement de la nouvelle année chinoise, c'est-à-dire en février, lorsque le 5 octobre on lui notifia, de la part de l'empereur, l'ordre de partir le 7. Ses représentations pour obtenir un délai furent vaines : il fallut obéir. Ce qui mortifia le plus les Anglais dans cette circonstance fut que l'ambassadeur eut l'air d'être chassé de la capitale d'un empire où il avait représenté son souverain. « En trois mots, a dit Anderson, qui a écrit une « relation de l'ambassade, voici notre histoire : « nous entrâmes à Pékin comme des mendiants, « nous y séjournâmes comme des prisonniers, « nous en sortîmes comme des voleurs. » L'ambassade s'embarqua le 7 octobre, et, naviguant sur des rivières et des canaux, débarqua le 19 décembre suivant à Canton, sans qu'on lui permît de s'arrêter en aucun endroit, tant le gouvernement chinois avait de défiance pour les Anglais. Le 3 septembre 1794, elle arriva en Angleterre. Cette expédition ne fut pas entièrement inutile pour les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne, dit sir George Staunton. Les négociants établis à Canton obtinrent le redressement de plusieurs griefs. L'usage des draps anglais devint plus commun, et l'on put raisonnablement espérer d'autres avantages. Enfin, les Anglais connurent par eux-mêmes un empire sur lequel ils n'avaient auparavant des notions que par le canal des étrangers. Lord Macartney, élevé au rang de comte, fut chargé en 1795 d'une mission délicate et confidentielle en Italie. A son retour, il fut créé pair de la Grande-Bretagne et nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance. Après un an et demi de séjour dans cette colonie, ses infirmités le forcèrent de la quitter à la fin de 1798. Il refusa, par la même raison, plusieurs emplois qui lui furent offerts, et mourut le 31 mars 1806, dans le comté de Surrey. Il ne laissa pas d'enfants de sa femme, fille du comte de Bute. On a de lui : 1° *Etat de la Russie en* 1767. Cet ouvrage, destiné aux amis de Macartney et aux ministres, et adressé au secrétaire d'État pour le département du Nord, fut imprimé à un très-petit nombre d'exemplaires. L'auteur disait avec trop de modestie que son ouvrage ne méritait pas de titre plus relevé que celui d'*Almanach de Russie pour l'année* 1767. On y trouve un tableau exact de cet empire. 2° *Etat de l'Irlande en* 1773, imprimé comme le précédent pour quelques amis. L'auteur trace avec concision et impartialité le tableau de l'histoire, de la forme de gouvernement, du commerce et des revenus de cette île. 3° *Journal de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne à l'empereur de la Chine, en* 1792, 1793 *et* 1794. Cet ouvrage, qui ne parut qu'après la mort de l'auteur, à la suite de sa Vie, offre la relation de l'ambassade, écrite jour par jour, sans détails étrangers, mais entremêlée d'observations pleines de sagacité. On la lit avec plaisir à cause des notions instructives et curieuses qu'elle contient, et du ton de candeur et de modestie que l'on y remarque. Le paragraphe qui la termine donne une idée exacte de l'objet que s'était proposé lord Macartney. « J'ai noté « dans ce Journal, dit-il, les événements de mon « ambassade, tels qu'ils se sont passés au mo« ment où ils m'ont frappé. Mon seul but a été « de représenter les choses suivant l'impression « qu'elles produisaient sur moi.... Avant de par« tir pour mon ambassade, je lus tout ce qui « avait été écrit sur la Chine dans les langues « que je comprends. Je m'entretins avec toutes « les personnes desquelles je pouvais espérer « d'apprendre quelque chose : quand ce fut im« possible, je leur écrivis. Ayant ainsi recueilli « dans mon esprit tous les matériaux que j'avais « pu me procurer, je fermai mes livres, et, ar« rivé dans la mer Jaune, je me mis à étudier « différemment le même sujet. Au lieu de lire « davantage les relations des autres, je fixai mes « regards sur les objets mêmes et je profitai de « toutes les occasions de les examiner. Mais les « communications des Chinois avec les étrangers « sont soumises à tant de règles et de restric« tions, et la difficulté de se procurer des rensei« gnements exacts est si grande, que mon écrit « ne peut être reçu sans réserve, ni considéré « autrement que comme le simple résultat de « mes recherches et de mes réflexions. Il est, je le « sais, défectueux en plusieurs points, et de plus « doit différer sur plusieurs autres des relations « des voyageurs qui m'ont précédé; mais je suis « bien éloigné de prétendre au privilége d'être « seul exempt d'erreur. » L'ambassade de lord Macartney a donné naissance aux ouvrages suivants, en anglais : 1° *Relation authentique d'une ambassade envoyée par le roi de la Grande-Breta-*

gne à l'empereur de la Chine, etc., tirée principalement des papiers du comte de Macartney, par sir George Staunton, Londres, 1792, 2 vol. grand in-4°, avec un atlas in-fol., traduite en français par Castera, sous ce titre : *Voyage dans l'intérieur de la Chine et de la Tartarie, fait dans les années* 1792, 1793 *et* 1794, etc., Paris, 1798, 4 vol. in-8°, figures et cartes. Ce n'est pas ici le lieu de juger le mérite littéraire de ce livre (*voy.* STAUNTON) : il offre le récit officiel de l'ambassade; tout y est présenté sous le beau côté. 2° *Voyage en Chine*, etc., par M. J. Barrow, Londres, 1804; traduit en français par Castera, Paris, 1805, 3 vol. in-8°, avec un atlas. L'auteur a eu recours aux papiers de lord Macartney : il est resté à Pékin lorsque l'ambassade alla en Mandchourie. On trouve dans son livre peu de détails sur l'ambassade; il a suivi de Pauw dans ses idées sur la Chine, et, ainsi que lui, n'aime pas les missionnaires : cependant, sans leurs *Mémoires*, sans les *Lettres édifiantes* et la *Description de la Chine*, par Duhalde, il eût eu beaucoup de peine à composer son ouvrage. On y trouve un grand nombre d'erreurs, relevées par de Guignes, dans des *Observations* imprimées en 1807. 3° *Récit de l'ambassade de lord Macartney à la Chine, dans les années* 1792, 1793, 1794, *contenant les diverses particularités de cette ambassade, avec la description des mœurs des Chinois, et celle de l'intérieur du pays, des villes*, etc., par Æneas Anderson, Londres, 1796, 1 vol. in-8°. L'auteur était attaché à la personne de lord Macartney. Il a donné l'histoire secrète et satirique de l'ambassade : il faut donc la lire avec précaution, tout en convenant qu'elle contient des faits que l'on cherche vainement dans la relation officielle, et qui expliquent plusieurs points obscurs de celle-ci. Elle fut le sujet de beaucoup de critiques, et la 2e édition éprouva des retranchements. L'ouvrage a été traduit en français (sur la 1re édition) par M. Lallemant, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. 4° *Journal de M. Samuel Holmes, sergent-major au* 11e *régiment de dragons, pendant qu'il accompagnait, comme membre de la garde, l'ambassade de lord Macartney en Chine et en Tartarie, imprimé sans addition, retranchement ni correction, d'après la minute originale tenue pendant cette expédition*, Londres, 1798, 1 vol. in-8°. Ce livre, destiné uniquement aux bibliothèques des curieux, ne fut tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires : on prit toutes les mesures possibles pour empêcher la contrefaçon, et il se vendit une guinée. La traduction française est intitulée *Voyage en Chine et en Tartarie, à la suite de l'ambassade de lord Macartney*, par M. Holmes, sergent-major de la garde, Paris, 1805, 2 vol. in-8°, fig. Langlès, qui revit et publia cette traduction, y joignit : 1. les *Vues, costumes, mœurs et usages de la Chine*, joli ouvrage de M. Y. Alexandre, dessinateur attaché à l'ambassade. Ce recueil, composé de 24 planches, est accompagné de 48 pages d'explication. 2. Une partie des planches omises par l'éditeur qui avait fait paraître la traduction française de Staunton. La relation de Holmes renferme trop de détails nautiques : elle n'est pourtant pas dépourvue d'intérêt. 5° *Relation du voyage de l'ambassade anglaise en Chine et dans une partie de la Tartarie*, par J.-C. Hüttner, Berlin, 1797, 1 vol. in-8° (en allemand). Hüttner était précepteur du fils de Staunton et attaché à l'ambassade. Sa relation fut publiée par M. Bœttiger, puis traduite en français et donnée d'abord séparément sous ce titre : *Voyage à la Chine, avec une carte de la Chine et de la musique chinoise*, Paris, an 7, 1 vol. in-18, et ensuite en 1 volume in-8°, formant le cinquième de la traduction de Staunton. L'auteur est bon observateur; on ne peut lui reprocher que son extrême brièveté. 6° *Recherches délicates sur les ambassades à la Chine, et conclusion naturelle tirée des prémisses*, Londres, 1818, in-8°. C'est un pamphlet de 31 pages, avec cette épigraphe :

> *Improbus extremos currit mercator ad Indos,*
> *Pauperiem fugiens; multum vapulandus in aula*
> *Tartarea.....*

L'auteur blâme les ambassades à la Chine, comme ayant coûté des sommes considérables sans avoir produit aucun avantage réel. Il reproche à lord Macartney d'avoir proposé de se soumettre au keou-teou, et cherche à prouver, d'après un passage de la première édition d'Anderson, qu'on l'a une fois contraint par la force à s'y conformer. C'est aussi l'opinion de plusieurs personnes, qui ont été à même de savoir à Péking ce qui s'était passé durant l'ambassade anglaise. Barrow, qui l'avait accompagné comme savant, a publié la *Vie du comte Macartney*, Londres, 1807, 2 vol. in-4°, avec son portrait. Elle contient beaucoup de faits curieux; l'auteur y a joint un choix des écrits de lord Macartney, les uns en entier, un seul en extrait. On doit regretter qu'à la prise de la Grenade, ses papiers aient été perdus; car c'était un homme qui à un esprit fin et pénétrant unissait de grandes connaissances : son désintéressement était extrême; étranger à tout esprit de parti, doux et poli, il fut universellement estimé et chéri. Barrow laisse trop percer, dans cet ouvrage, un esprit d'injustice pour quelques personnes : les triomphes de Suffren l'offusquent; néanmoins, tout en les niant, il convient de leur résultat. E—s.

MACAULAY (THOMAS BABINGTON lord), historien et littérateur anglais, né à Rothley-Temple (Leicestershire), le 25 octobre 1800. Son père, Zachary Macaulay, qui a dû à ses vertus et à ses œuvres philanthropiques d'être enterré à l'abbaye de Westminster, était originaire d'Ecosse et appartenait à une famille qui a fourni d'honorables ministres à l'Eglise presbytérienne. Le jeune Thomas puisa près des siens des sentiments d'une moralité sévère et le goût des fortes études, et, quoique né Anglais, il garda dans

son esprit comme dans son style un tour écossais, qu'il devait à son éducation. Son père lui inspira le profond sentiment d'humanité qui animait la société pour l'abolition de l'esclavage, dont il était l'un des plus zélés promoteurs, et qui fut un des traits dominants de l'association dite *Clapham sect*. Après lui avoir fait donner près de lui sa première instruction, il l'envoya à Shelford, dans le Cambridgeshire, se préparer, sous la direction de M. Preston, à l'université de Cambridge. Thomas fut admis à Trinity College en 1818. Les succès les plus brillants marquèrent ses études dès leur début. Au bout d'un an, il remportait la médaille du chancelier par un poëme intitulé *Pompeï*, et il l'obtenait encore, l'année suivante, pour un second poëme, *Evening;* d'autres récompenses suivirent celles-là, et en 1822 il prenait le grade de *bachelier ès arts*. Telle fut la manière brillante dont il soutint ses épreuves, que, bien que n'ayant pas subi l'examen de mathématiques et ne pouvant conséquemment recevoir ce qu'on appelle *les honneurs*, il fut cependant élu *fellow* de son collége. Affilié bientôt à l'*Union debating society*, il prit une part active à ses séances. Il se proposait alors d'embrasser le barreau, où des succès lui semblaient assurés. En 1825, il prit le grade de la maîtrise, et fut appelé à la barre de Lincoln's inn un an après; mais la littérature avait pour lui plus d'attraits que la jurisprudence. Il s'essayait dans la prose, et continuait à cultiver sa verve poétique. Il fit paraître dans le *Knight's quarterly Magazine* quelques morceaux qui furent très-remarqués. De ce nombre étaient ses ballades sur l'*Armada* espagnole, sur la Ligue et la bataille d'Ivry. Il fournit à d'autres recueils quelques articles. Bientôt l'*Edinburgh Review* jeta les yeux sur lui et songea à se l'attacher; son directeur, Jeffrey, le chargea d'un article sur Milton. Macaulay s'en tira avec tant de talent qu'il devint, à dater de sa publication, l'un des rédacteurs principaux de la revue. Cet article, qui a été réimprimé depuis dans les *Essais* de l'auteur, vise peut-être un peu trop à l'excentricité; mais l'originalité, l'imagination, le piquant en font une œuvre vraiment remarquable. Dix-huit mois plus tard, il donnait un essai sur Machiavel, morceau moins brillant, mais mieux pensé, où s'annoncent déjà les hautes qualités qui recommandent Macaulay comme écrivain : une grande finesse dans les jugements, un sentiment élevé de moralité, un plan heureux de composition. En 1828 parut de lui un article sur l'histoire, qui, chose étrange, n'annonçait en rien cette intelligence parfaite des faits historiques qu'il déploya plus tard; de meilleurs le suivirent, et leur auteur prit dès lors place entre les grands critiques anglais. Thomas Macaulay avait su se ménager la protection de lord Lansdowne, qui, désireux de lui ouvrir un plus brillant avenir, le fit élire au parlement, en 1830, pour le *borough* de Calne, dont il disposait. De la littérature, le jeune écrivain était passé à la politique : il avait lancé dans les journaux, en faveur de la cause whig, quelques jolis articles, et le parti fondait déjà sur lui de si grandes espérances, que les influents s'étaient entremis afin de lui obtenir une position : ils avaient réussi à le faire nommer *commissaire des faillites*. Dès son entrée dans la carrière parlementaire, Macaulay fut rangé parmi les orateurs. Il fut un des plus éloquents soutiens du bill de réforme. Son argumentation était sobre, mais pressante, et il devint pour les tories un redoutable adversaire. Dans les discussions sur les affaires de l'Inde, sa réputation d'éloquence ne fit que grandir. Cependant il péchait par un peu de roideur et manquait du don de l'improvisation; il avait toujours besoin de préparer ses discours; joignez à cela l'absence de gestes et parfois de feu. Aussi ne saurait-il être comparé à Canning. Elu par la ville de Leeds, à une nouvelle session, Macaulay fut nommé secrétaire du bureau de contrôle; mais, en 1834, il résigna ses fonctions et son siége au parlement pour occuper l'une des places de membre du conseil suprême des directeurs de l'Inde. Il partit en conséquence pour l'Hindoustan; sa mission principale était la rédaction pour ce pays d'un nouveau code. Absorbé dans cette tâche, il ne prit guère de part aux affaires de la Compagnie, car Macaulay n'était pas, à proprement parler, un homme d'administration. L'énorme traitement auquel ses nouvelles fonctions lui donnaient droit paraît avoir été le principal motif qui lui fit momentanément abandonner une carrière où il avait conquis une si grande réputation. Macaulay revint en Angleterre en 1838, après l'achèvement d'un code qui ne reçut jamais une sérieuse application et qui ne pouvait s'adapter à des peuples de races et de préjugés divers. L'année suivante, il était élu au parlement par la ville d'Edimbourg, et peu après appelé au secrétariat du ministère de la guerre sous lord Melbourne; mais il n'occupa pas longtemps cet emploi, car le cabinet whig fut renversé par Robert Peel en 1831. Ayant vivement défendu la création du séminaire catholique de Maynooth en Irlande, et blessé par là les susceptibilités protestantes de la majorité de ses commettants, Macaulay vit sa réélection échouer en 1847. Lord John Russel lui avait peu auparavant fait obtenir la place de quartier-maître général de l'armée avec voix délibérative au conseil, place qu'il occupa de 1846 à 1848. Ecarté de la vie politique, il se tourna complétement vers l'étude de l'histoire, à laquelle l'avait pratiquement préparé le maniement des affaires. Au moment de sa sortie du parlement, il achevait une *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, dont les deux premiers volumes furent publiés en 1848 et dont deux autres ont paru en 1855. Cet ouvrage a

mis le sceau à la réputation de son auteur, et est assurément un des ouvrages historiques les plus remarquables de ce siècle; il est trop connu et trop généralement apprécié pour qu'il soit ici besoin d'en rappeler les solides et brillantes qualités. Il a été traduit en français par le baron J. de Peyronnet (1852 et ann. suiv., in-8°), et par M. E. Montégut. Macaulay reçut de ses compatriotes une réparation éclatante pour l'injuste échec qu'on lui avait fait éprouver : il fut renvoyé à la chambre des communes en 1852, sans avoir sollicité les suffrages des électeurs; mais il ne prit plus qu'une faible part aux travaux du parlement, et en 1857, il était élevé à la pairie avec le titre de baron. Macaulay était en outre recteur honoraire de l'université de Glasgow, et depuis 1839 membre du conseil privé de la couronne. Il est mort le 29 décembre 1859; ses restes ont été portés à l'abbaye de Westminster. Les principaux morceaux littéraires de Macaulay ont été réunis sous le titre de : *Miscellanies or critical and historical essays contributed to Edinburgh Review,* 1842. On y remarque des articles sur Addison, Hallam, Bacon, Walpole, Byron, Frédéric le Grand, Chatham, Pitt. La *Revue britannique* a donné la traduction de plusieurs de ces articles. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions. Macaulay est encore l'auteur d'une intéressante biographie du plus jeune Pitt, imprimée dans un des derniers volumes de l'*Encyclopædia*. Ses poëmes ont été réimprimés tant en Angleterre qu'en Amérique. Nous citerons *Lays of ancient Rome,* 1842. Les discours politiques du même écrivain ont paru réunis en volume en 1853, Londres, in-8°. La réputation de Macaulay était européenne. L'Institut de France (académie des sciences morales) l'avait élu l'un de ses associés étrangers, après l'avoir inscrit parmi ses correspondants. Dans son pays, il était regardé comme l'un des écrivains les plus achevés. Nul n'a eu une connaissance plus parfaite du génie et de la constitution de l'Angleterre, et bien qu'en adoptant certains préjugés et admirateur un peu enthousiaste de la liberté, il ne se départit jamais, dans ses jugements, de la ligne de modération et d'impartialité qu'il s'était tracée. Doué d'une riche imagination, simple et gracieux dans ses vers, élégant et clair dans sa prose, fin et spirituel dans ses critiques, sensé et pénétrant dans ses appréciations, il a réuni les qualités très-diverses qui font le publiciste et l'historien; la morale la plus pure et le libéralisme le plus sincère respirent dans tous ses écrits. Il eut des adversaires, mais nul ne contesta ses talents et ses vertus. A. M—Y.

MACAULAY-GRAHAM (CATHERINE), Anglaise célèbre, née en 1733, à Ollantigh, dans le comté de Kent, était fille d'un riche gentilhomme nommé Sawbridge. Elle reçut chez une parente une éducation solitaire qui disposa de bonne heure son esprit à l'enthousiasme. Elle épousa, en 1760, le docteur Macaulay, médecin distingué de Londres. Nourrie de la lecture des historiens grecs et latins, elle forma le projet d'écrire, dans le même esprit qui les avait animés, les annales de son pays, et publia, dès l'année 1763, le premier volume de son *Histoire d'Angleterre*. Une femme qui écrit l'histoire, et dans de pareils principes, ne pouvait manquer d'attirer l'attention sur elle. Son ouvrage fut l'objet d'une foule de critiques, et sa personne fut en butte à des injures grossières qui ne prouvaient que la méchanceté de leurs auteurs. Ses adversaires furent réduits d'abord à dire qu'*elle était horriblement laide, et que, désespérant de se faire remarquer et admirer comme femme, elle avait essayé d'empiéter sur le domaine de l'homme*. Il paraît cependant que, sans être une beauté accomplie, elle avait une figure aimable et intéressante. Elle fit en 1777 un voyage en France, et connut à Paris, entre autres personnes célèbres, Franklin, Turgot, Marmontel et madame Dubocage. Lors d'un voyage qu'elle fit en Amérique en 1785, elle vécut pendant trois semaines dans la maison de Washington à Mount-Vernon en Virginie. Elle épousa en secondes noces, en 1778, M. Graham, frère d'un fameux empirique. Ce mariage avec un très-jeune homme lui donna beaucoup de ridicule dans le monde, et la brouilla même avec son admirateur, le docteur Wilson, dont nous parlerons plus bas. Elle mourut le 22 juin 1791. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre,* 8 vol. in-4° publiés de 1763 à 1783. On en avait commencé une traduction française, dont il n'a paru que les cinq premiers volumes sous le nom de Mirabeau (*voy.* GUIRAUDET), 1791, in-8°. L'ouvrage, quoi que promette le titre, finit avec le règne de Jacques II. On peut le regarder comme une violente attaque contre la dynastie des Stuart. On y sent partout la passion de la liberté. Il excita lorsqu'il parut autant d'éloges que de critiques; mais il est peu lu aujourd'hui. 2° *Remarques sur les éléments du gouvernement et de la société, par Hobbes,* 1767, in-8°; 3° *Remarques détachées sur quelques assertions de Hobbes,* 1769, in-4°; 4° *Réflexions sur les causes des mécontentements actuels,* 1770; 5° *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'au temps présent, dans une suite de lettres à un ami (le docteur Wilson, prébendier de Westminster),* 1778, 1 vol. in-4°. Ce volume peut servir de suite au principal ouvrage de mistress Macaulay. 6° *Traité sur l'immuabilité de la vérité morale,* 1773, in-8°; 7° *Lettres sur l'éducation,* 1790, in-8°. Le docteur Harris n'a pas hésité à placer madame Macaulay, comme historien, fort au-dessus de Clarendon et même de Hume; mais le docteur Wilson se montra le plus ardent des admirateurs de cette républicaine : il lui éleva, de son vivant, une statue, comme à la déesse de la liberté, dans son église même de

Walbrook ; extravagance dont il n'y a peut-être pas d'exemple hors un temps de révolution. Après la mort du docteur Wilson, son successeur eut le bon esprit de faire retirer cette statue. On n'est pas étonné, après cela, de l'enthousiasme que madame Macaulay avait inspiré à madame Roland. Celle-ci dit dans ses *Mémoires* qu'elle eût ambitionné d'être la *Macaulay de son pays*. Le docteur Johnson riait beaucoup de l'égalité que prêchait mistress Macaulay. « Un jour, dit-il, que j'étais chez elle, je pris un air très-grave, et je lui dis : « Madame, je suis maintenant converti « à votre façon de penser ; je suis convaincu que « tous les hommes sont égaux ; et pour vous « donner une preuve indubitable que je parle « sérieusement, voici un très-sensible, un très- « honnête et très-excellent concitoyen, votre « valet de chambre, madame ; je désire qu'il lui « soit permis de s'asseoir là et de dîner avec « nous. » C'est ainsi, ajoute-t-il, que je fis voir l'absurdité de la doctrine de l'égalisation (*levelling*). Lorsqu'on demanda au docteur Johnson s'il avait lu le second volume de l'ouvrage de madame Macaulay : « Non, répondit-il, pas plus que le premier. » On rappelle à cette occasion qu'il ne voulut pas voir l'abbé Raynal quand celui-ci vint en Angleterre. Nous voudrions pouvoir nous dispenser de rapporter un fait qui fait le plus grand tort au caractère de madame Macaulay, surtout comme historien, et qui prouve jusqu'à quel point l'esprit de parti peut corrompre le cœur. On lit dans une *Dissertation sur les anecdotes*, par d'Israëli (édition de 1793, p. 69), que lorsqu'elle était occupée à consulter les manuscrits du Muséum britannique, elle avait coutume, dans ses recherches historiques, *de détruire toutes les pages du manuscrit qui renfermaient quelque passage défavorable à son parti ou en faveur des Stuart*. Cet abus de confiance fut enfin aperçu, et la coupable fut surveillée. « Le manuscrit 7379 de la « bibliothèque Harléienne, ajoute d'Israëli, sera « pour la postérité un témoignage éternel de son « impartialité historique. C'est une collection de « lettres politiques. Trois pages de ce manuscrit « sont *entièrement arrachées* ; et l'on y trouve une « note signée par le principal bibliothécaire, qui « constate que tel jour le manuscrit a été prêté « à mistress Macaulay, et que le même jour on a « remarqué que les trois pages avaient été dé- « truites. » L.

MACAULAY (HUGUES). *Voyez* BOYD.

MACAULT (ANTOINE), de Niort en Poitou, notaire, secrétaire et valet de chambre de François Ier, fut l'un de ceux qui s'appliquèrent les premiers à faire connaître les anciens dans notre langue (*voy.* LAIGUE). Nous avons de lui des *Apophthegmes de plusieurs rois, chefs d'armée, philosophes et autres grands personnages, translatés du latin en françois*, Paris, 1545, 1551, in-16. Le traducteur y joint ses propres réflexions. Il a encore traduit les trois premiers livres de Diodore de Sicile, Paris, 1535, in-4° ; l'*Oraison d'Isocrate à Nicoclès,* chez Wekel, 1544 ; celle de *Cicéron pour Marcellus*, Paris, 1534, etc. Son style est assez pur pour le temps et plus poli que celui de la plupart de ses contemporains. T-D.

MACBETH, roi d'Ecosse, était fils de Sinel, *thane* royal de Glamis, et de Doada, fille de Malcolm II, par conséquent cousin germain de Donald VII ou Duncan Ier. La bravoure de Macbeth, sa fermeté, sa sévérité qui allait jusqu'à la barbarie, formaient un contraste parfait avec la douceur et la faiblesse du monarque. Il en donna des preuves lorsque, de concert avec Banquo, thane de Lochquhabir, il alla soumettre Macduald, lord des îles, qui avait levé l'étendard de la révolte et fait soulever les vassaux de Banquo. Les Danois ayant ensuite attaqué deux fois le royaume, furent complétement défaits par les deux guerriers écossais (*voy.* BANQUO). Leurs exploits les avaient rendus les idoles du peuple ; alors Macbeth, que sa naissance approchait du trône, conçut l'idée d'y monter à la place d'un prince qui, par sa molle indulgence, s'en montrait peu digne. Il paraît que ce guerrier, d'ailleurs si courageux, avait, comme beaucoup de ses contemporains, la faiblesse de croire aux prédictions des devins, qu'il les consultait sans cesse et leur racontait ses songes. Occupé de son coupable dessein, ses pensées devaient s'y rapporter le jour et la nuit ; et les confidences qu'il faisait à ces imposteurs donnaient sans doute à ceux-ci les moyens de lui prédire ce qui le flattait le plus. Voilà l'explication la plus plausible du fait que nous allons retracer d'après les chroniques. Macbeth et Banquo traversaient seuls une bruyère, en se dirigeant vers Fores où était le roi, lorsque trois femmes d'une apparence surnaturelle se présentent subitement à eux et saluent successivement Macbeth, l'une comme thane de Glamis, la seconde comme thane de Cawdor, la troisième comme futur roi d'Ecosse ; elles ajoutent que sa postérité ne régnera pas, mais que de celle de Banquo descendra une longue suite de rois. Elles disparaissent. Les deux guerriers pensèrent que c'étaient les trois sœurs déesses de la destinée. Cependant ils semblaient peu disposés à croire à leurs prédictions, puisque le thane de Cawdor jouissait paisiblement de sa dignité. Ils arrivent près de Duncan, et ce prince annonce à Macbeth qu'il le nomme thane de Cawdor à la place du possesseur précédent, qui s'était rendu coupable de félonie. Macbeth voyant cette première partie de la prédiction accomplie, pensa que le reste s'effectuerait aussi. Le cours ordinaire des choses pouvait amener cet événement, puisque, suivant les lois du pays, le plus proche parent du roi lui succédait, lorsqu'à la mort de ce dernier ses enfants n'étaient pas en âge de régner. Toutefois Duncan vécut trop longtemps pour l'ambition de Macbeth, et lui ravit même l'espoir d'occuper un jour le trône ; car,

en créant prince de Cumberland son fils aîné Malcolm, à peine parvenu à l'adolescence, il assurait à ce dernier la succession immédiate à la couronne. Alors Macbeth résolut d'acquérir par la violence le bien auquel il aspirait, et qu'il voyait près de lui échapper. Sa femme, non moins ambitieuse, le confirma dans ses coupables projets. Il en instruisit ses amis, et entre autres Banquo. Aucun d'eux ne le désapprouva ; tous lui gardèrent le secret. Il consomma son crime, en 1040, dans son château d'Inverness, où il avait reçu Duncan. Appelé au trône par sa naissance et par la faveur populaire, Macbeth fut couronné sans opposition à Scone. Malcolm et Donald, fils de Duncan, redoutant avec raison la cruauté de Macbeth, excitée encore par les craintes qu'ils lui inspiraient, se sauvèrent, le premier en Cumberland, le second dans les Hébudes. L'usurpateur sut consolider son autorité mal acquise en comblant les grands de bienfaits et en maintenant la stricte exécution des lois dont la mollesse de Duncan avait encouragé l'infraction. Il régna ainsi, pendant les dix premières années, avec justice et modération ; mais enfin, tourmenté par les remords de son parricide et par les alarmes que lui causaient les fils de Duncan, il donna un libre cours à son humeur farouche et sanguinaire, sacrifiant tous les objets de ses soupçons. Banquo fut sa première victime ; il le fit assassiner. Il dressa des embûches aux fils de Duncan, mais elles échouèrent. Le meurtre de Banquo avait attiré à Macbeth la haine générale ; il ne mit plus de bornes à ses cruautés ; mais il était lui-même en proie à la terreur qu'il inspirait. Il se fit donc construire sur le sommet de la colline de Dunsinane, située près de Perth, un château fort d'où la vue s'étendait de tous côtés ; et il se crut en sûreté dans cet asile parce qu'une sorcière lui avait assuré qu'il ne périrait que lorsque la forêt de Birnam serait apportée à Dunsinane, et qu'il ne recevrait la mort que de la main d'un homme qui ne serait pas né d'une femme. Du fond de son repaire, il voulut immoler à ses défiances Macduff, comte de Fife, homme puissant, considéré et connu par son dévouement au prince Malcolm. Macduff, instruit du danger, s'enfuit en Angleterre. Sa femme et ses enfants furent mis à mort par ordre du tyran, et leurs biens furent confisqués. Arrivé auprès d'Edouard le Confesseur, à la cour duquel était Malcolm, Macduff engagea ce monarque à fournir à ce prince les moyens de remonter sur le trône. Edouard lui donna une armée, commandée par Sward, comte de Northumberland, beau-père de Malcolm. Macbeth, instruit de ces préparatifs, leva des troupes, et tâcha de s'assurer de tous ceux qu'il regardait comme ses ennemis. Macduff, de son côté, revint, rallia ses partisans et rejoignit l'armée auxiliaire, qui fut bientôt renforcée d'une foule de déserteurs. Retiré dans son château de Dunsinane, Macbeth se croyait à l'abri du danger, lorsque l'on vint lui annoncer que la forêt de Birnam s'avançait vers le fort. Les soldats de Malcolm avaient, en signe de victoire, orné leurs casques de branches d'arbre. Cet incident frappa Macbeth de stupeur et d'effroi : il vit que son sort allait se décider, puisque déjà une partie de la prédiction de la sorcière était accomplie. Néanmoins il résolut de tenter la fortune des armes, sortit et rangea ses troupes en bataille. Mais les tourments de sa conscience bouleversaient toutes ses idées ; il perdit la tête : à peine en était-on venu aux mains, qu'il s'enfuit ; ses troupes mirent bas les armes. Il fut poursuivi par Macduff, qui acheva de le décourager en lui disant : « Je ne suis pas né d'une femme ; on m'a « tiré par violence du ventre de ma mère. » Atterré par ces mots, Macbeth reçut le coup fatal de la main de Macduff. Cet événement eut lieu en 1057, près de Meigle, village de Pertshire, dans un endroit appelé Bely-Duff, où l'on voit encore, dit Maitland, un petit espace circulaire planté d'arbres, que l'on conserve en mémoire de la chute du tyran. Shakspeare a immortalisé le nom et les forfaits de Macbeth dans la tragédie à laquelle il a donné le nom de cet usurpateur. Il a suivi le récit des chroniques presque mot à mot. En enlevant des décombres qui couvraient l'emplacement du château de Dunsinane, près de Perth, on découvrit en 1819 une voûte qui renfermait diverses curiosités. En 1828, M. P. Buchan a publié : *Secret history of Macbeth, king of Scotland, with Memoirs of the ancient thanes*, Peterhead, in-8° ; et, en 1846, un anonyme : *Essay on character of Macbeth*, Londres, in-8°. E—s.

MACBRIDE (David), célèbre chirurgien anglais, naquit à Ballymoni, dans le comté d'Antrim en Irlande, le 26 avril 1726. Après avoir appris les premiers éléments des langues grecque et latine dans cette ville, il alla finir ses humanités à l'université de Glascow. Il se rendit ensuite en Angleterre, où il se livra, pendant plusieurs années, à l'étude de la chirurgie. Nommé chirurgien du *Royal Navy*, Macbride donna, pendant la courte campagne qu'il fit à bord de ce vaisseau, des preuves de courage en se mêlant avec les combattants, et d'habileté en soignant les blessés. La paix fut conclue ; et il s'empressa de quitter le service militaire pour étudier l'art des accouchements, auquel il se destinait plus particulièrement : ce fut à Dublin qu'il se fixa, en 1749. Il s'occupa beaucoup d'anatomie et surtout de chimie. Les différentes substances qui peuvent retarder ou accélérer les progrès de la putréfaction devinrent l'objet de ses recherches, ainsi que la nature et les combinaisons des vapeurs qui s'en élèvent ; et on lui doit d'avoir conseillé l'emploi de la drèche pour prévenir ou guérir le scorbut des gens de mer. Ses utiles travaux lui valurent, sans qu'il l'eût demandé, le titre de docteur en médecine, que lui conféra la faculté de Glascow. Il mourut des suites d'une fièvre

catarrhale, le 28 décembre 1778. On a de lui : 1° *Experimental essays on medical and philosophical subjects*, Londres, 1764, in-8° ; l'auteur en a donné une 2e édition à laquelle il a ajouté beaucoup d'observations, Londres, 1767 ; traduit en allemand par Rahn, Zurich, 1765 ; et en français par Abbadie, Paris, 1766, in-12. La digestion a surtout été l'objet des nombreux essais de l'auteur, qui a reproduit l'hypothèse de Van Helmont en considérant cette fonction comme une espèce de fermentation, dont le chyle est le produit. 2° *Account of a new method of tanning*, Londres, 1769. Cet ouvrage a été suivi d'une Instruction aux tanneurs sur la nouvelle méthode de tanner les cuirs, Londres, 1777 ; il y préconise l'emploi de l'acide sulfurique, et prétend que celui-ci donne aux cuirs une qualité supérieure. On sait que cette méthode, qui valut à l'auteur une médaille en argent de la société de Dublin en 1768, et une en or de la société des arts et du commerce (de Londres), a été suivie et perfectionnée en France par M. Séguin. 3° *An account of ten extraordinary cases artes delivery*, inséré dans le tome 5e du *Medical observ. inquiries ;* 4° *An account of the reviviscence of some mails, preserved many years in Mr Simon's cabinet*. Ce mémoire est inséré dans le tome 64 des *Transactions philosophiques*, année 1774. 5° *Methodical introduction to the theory and practice of the art of medicine*, Londres, 1772, 2 vol. in-8° ; 2e édition, 1777 ; traduit en latin et en hollandais par Closs, Utrecht, 1774, 2 vol. in-8° ; en français par Petit-Radel, Paris, 1787, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit avec méthode et pureté, prouve que l'auteur était bien au niveau de la science à l'époque où il le publia. Plusieurs odes et élégies ont été composées pour honorer la mémoire de Macbride (*voy.* son Éloge par Vicq d'Azyr). P. et L.

MACCABÉE. *Voyez* JUDAS et SIMON.

MAC CARTHY (l'abbé NICOLAS TUITE DE), naquit à Dublin le 19 mai 1769. Le comte Justin, son père, unique héritier des biens comme du nom de sa famille, l'une des plus anciennes de l'Irlande, était venu chercher sur le sol français la liberté de conscience et le paisible exercice de la religion catholique, refusé à sa patrie par le despotisme de l'Angleterre. Agé de quatre ans, Nicolas suivit son père à Toulouse, lorsqu'il alla s'y fixer. Bientôt il commença ses études à Paris, au collége du Plessis, et les acheva sous le professeur Binet, traducteur d'Horace. Après avoir terminé sa rhétorique, où il remporta le prix d'honneur, il suivit le cours de philosophie et celui d'hébreu au collége de France. Résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, il avait à l'âge de quatorze ans reçu la tonsure au séminaire de St-Magloire, et dès lors il portait le nom d'abbé de Lévignac (nom d'une terre que son père avait achetée aux environs de Bordeaux). Les hautes espérances que faisait concevoir le pieux jeune homme fixèrent les regards de M. de Dillon, son parent, archevêque de Narbonne et président l'assemblée du clergé de France. Le prélat se fit gloire de le présenter au corps épiscopal. Mac Carthy suivait le cours de théologie en Sorbonne, lorsque les orages de la révolution le rejetèrent au sein de sa famille. Ce fut pour lui le temps des fortes études. Le cabinet de son père, digne d'un souverain, comme l'a dit un bibliographe, lui offrait toutes les ressources de l'érudition, et mettait entre ses mains tous les trésors de l'antiquité. On a dit souvent que l'abbé de Mac Carthy avait pensé très-tard à embrasser le sacerdoce ; c'est une erreur : toutefois, un cruel obstacle s'opposa longtemps à ses desseins. Pendant un hiver rigoureux, il porta lui-même une pesante charge de bois à une pauvre femme abandonnée dans un grenier, et qu'il secourait de ses aumônes. Les efforts qu'il fit pour soutenir ce fardeau, peu proportionné à ses forces, déterminèrent une faiblesse de reins dont il souffrit jusqu'à sa mort. Ce fut vers la fin de 1813 que Mac Carthy résolut, après bien des perplexités, d'entrer au séminaire ; il fut ordonné prêtre le 19 juin 1814. Louis XVIII, qui voulait honorer en lui la vertu, le talent et la naissance, lui offrit en 1817 l'évêché de Montauban ; l'éclat de la mitre n'éblouit point Mac Carthy ; et l'offre royale, qu'il refusa avec une noble humilité, loin de le détourner du dessein qu'il avait conçu d'entrer dans la société des jésuites, ne fit qu'en hâter l'exécution. Après avoir passé par les deux années d'épreuves que demande la société, il émit les vœux simples le 7 février 1820, et fut admis à la profession solennelle le 15 février 1828. Pendant les quinze années qui s'écoulèrent depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort, il parut constamment dans les chaires des principales villes de France. Il remplit deux stations aux Tuileries : celle de l'Avent en 1819, et celle du Carême en 1826. Paris, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Strasbourg, Amiens, Valence, Avignon, Nîmes, l'entendirent tour à tour, et partout son éloquence laissa de vives et durables impressions. La révolution de juillet vint ouvrir devant lui une nouvelle carrière, mais ce grand événement ne l'étonna pas ; comme tant d'autres esprits sages, il avait prévu l'issue de la terrible lutte qui brisa le trône et jeta Charles X sur le chemin de l'exil. Mac Carthy se retira dans la Savoie, où l'appelaient de doux souvenirs ; de là il se rendit à Rome par ordre de ses supérieurs. Le ciel de l'Italie devint funeste à une santé déjà faible ; il fut envoyé à Turin, passa par Chambéry, puis par Annecy, pour le carême de 1833. Il annonçait dès lors à ses amis que ce serait sa dernière station, ce qui fut vrai. Dès qu'il l'eut terminée, il éprouva les atteintes de la maladie qui l'emporta le 3 mai 1833. Les héritiers du P. Mac Carthy et ses confrères en religion ont publié ses *Sermons* en 3 volumes in-8° et in-12, Lyon et Paris, 1834. Malgré ce millésime, ils n'ont réellement

paru qu'au mois de février 1835. Le *Journal de la librairie* n'a mentionné que l'édition in-12. On a publié en 1836 à Lyon, un 4e volume inférieur aux précédents. Le 1er volume est précédé d'une excellente *Notice historique sur le P. de Mac Carthy*. Quoiqu'elle ne porte pas de nom d'auteur, nous savons qu'elle est d'un jésuite lyonnais, M. l'abbé Deplace. Voici comment le biographe a jugé le talent de l'orateur : « Une com« position brillante, sans cesser d'être solide ; la « jeunesse et la nouveauté des plans et des divi« sions ; l'enchaînement naturel des pensées, et « le progrès toujours croissant des preuves ; l'heu« reuse application de l'Ecriture sainte ; des aper« çus nouveaux dans des sujets qui semblaient « épuisés ; une sévérité de goût qui ne lui permit « jamais l'affectation, l'enflure ou la déclamation ; « le talent de saisir dans chaque matière ce qu'il « y a d'idées saillantes, sensibles en quelque sorte, « et qui se laissent comme toucher par la multi« tude ; l'art de se mettre en rapport avec les « passions et les préjugés du jour, pour les com« battre ; une manière originale de présenter les « vérités de la foi suivant les besoins du siècle, « sans faire aucune concession à son esprit ; de « s'emparer des événements publics pour en faire « sortir une preuve de la religion, et de mêler « dans les démonstrations l'histoire à la logique « et les faits au raisonnement : tels sont comme « les traits principaux qui semblent caractériser « son éloquence. L'action de l'orateur répondait « au mérite de la composition. Tout concourait « en lui à captiver l'auditoire ; une belle taille, « des traits réguliers où la noblesse s'alliait à la « douceur ; un regard animé, une voix grave, et « qui se pliait sans effort à l'expression des mou« vements divers ; un geste frappant de naturel « et de dignité ; une liberté et une élévation dans « les manières, que donne seul l'usage de la haute « société ; dans le maintien, je ne sais quelle « majesté imposante qui annonçait d'abord le « ministre de Dieu ; et dans tout le débit un « mélange d'abandon et de grandeur, d'onction « et d'autorité, qui donnait comme une puissance « irrésistible à sa parole. » Voilà parfaitement formulée l'impression qu'a produite sur nous la lecture des *Sermons* de Mac Carthy. Ils ont été traduits en italien à Plaisance. Pendant que cet orateur prêchait à Strasbourg en 1821, il parut une brochure sous ce titre : *Lettre à M. l'abbé de Mac Carthy, par un chrétien évangélique*. L'auteur, sous le voile d'une hypocrite modération, dénature les discours du P. de Mac Carthy. Pour répondre plus facilement à ses raisons, il l'accuse d'intolérance, lui reproche de troubler la paix des familles, et finit par l'engager charitablement à s'élever *à la hauteur de l'Alsace*. Un écrivain catholique a vengé l'orateur et fait justice du pamphlet, dans une brochure intitulée *Réflexions amicales d'un chrétien catholique*, adressées à M. l'abbé de Mac Carthy (*voy.* l'*Ami de la religion*, n° 722). La *France littéraire*, de M. Quérard, mentionne un écrit intitulé *Rapports politiques de l'ordre de Malte avec la France*, par Mac Carthy-Lévignac, 1790, in-4°. Nous avons vu que notre auteur porta le nom d'abbé de Lévignac ; cet ouvrage pourrait donc lui appartenir. C-L-T.

MAC CARTHY (JEAN), né en France, d'une famille irlandaise autre que celle du précédent, entra de bonne heure dans la carrière des armes, et après avoir fait la plus grande partie des guerres de la révolution, parvint au grade de chef de bataillon. S'étant trouvé compris dans les réformes qui furent la conséquence du licenciement de 1815, il se livra au commerce de la librairie dans la capitale, fut ensuite instituteur, et membre de la société de géographie ; puis il remplit par intérim les fonctions de chef de la section de statistique au dépôt de la guerre. Il mourut dans cet emploi le 30 novembre 1835. S'étant surtout adonné à l'étude de la géographie, Mac Carthy avait publié sur cette matière beaucoup d'écrits, qui, bien que pour la plupart compilés, traduits de l'anglais, et puisés à différentes sources, sont considérées comme utiles dans l'enseignement : 1° *Choix de voyages dans les quatre parties du monde, ou Précis des voyages les plus intéressants par mer et par terre, depuis l'année* 1806 *jusqu'à ce jour*, Paris, 1822, 10 vol. in-8° avec fig. et cartes ; 2° *Nouveau dictionnaire géographique universel, rédigé sur un plan entièrement neuf*, etc., Paris, 1824, 2 parties en 1 gros vol. in-8° ; 3° *Dictionnaire universel de géographie physique, politique, historique et commerciale*, etc., Paris, 1827 et années suivantes, 2 gros vol. in-8° ; nouvelle édition, 1844, 2 gros vol. in-8° ; 4° *Traité élémentaire complet de géographie astronomique, physique, politique, statistique et commerciale*, etc., Paris, 1833, 1 fort vol. in-8°. Mac-Carthy est encore auteur de plusieurs traductions de l'anglais, entre autres : 1° *la Vallée heureuse*, d'après Johnson, 1817 ; 2° *Histoire de la campagne de* 1799 *en Hollande* ; 3° *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe* ; 4° *Voyages en Chine, à Tripoli, dans la régence d'Alger*. En 1829 il avait entrepris un *Nouveau choix de voyages modernes dans les différentes parties du globe*, qui devait être composée de 25 volumes in-12, ou de 100 volumes in-18 ; mais il n'en a paru que quelques-uns. Mac-Carthy avait revu les *Eléments de la langue anglaise*, de Siret, et il a donné une édition d'un *Nouveau cours de langue anglaise*, 2 vol. in-12. Z.

MACCHIETTI (JÉRÔME), peintre, surnommé *del Crossifissajo*, naquit à Florence vers 1541, et fut élève de Ridolfo del Ghirlandajo. Après avoir, durant six ans, aidé Vasari dans ses travaux au palais vieux des grands-ducs de Toscane, où lui-même peignit avec distinction *Médée et les filles de Pélias*, il se rendit à Rome pour perfectionner les grandes dispositions que la nature lui avait données. Pendant deux ans d'études assidues, il exécuta plusieurs tableaux, et surtout un grand

nombre de portraits, genre pour lequel il avait le plus rare talent; puis il revint à Florence, où ses ouvrages, quoique peu nombreux, lui méritèrent les suffrages de tous les connaisseurs. Parmi ceux qui obtinrent le plus de succès, on distingue une *Adoration des Mages*, dans l'église de St-Laurent, et un *Martyre de St-Laurent*, à Ste-Marie-Nouvelle, dont Lomazzo fait le plus grand éloge. Borghini lui-même, si porté à la critique, après en avoir loué la beauté, l'expression et toutes les autres parties, y trouve à peine quelque chose à reprendre. Ce tableau, peint avec la plus grande délicatesse, est certainement un des plus beaux de cette église. Macchietti, appelé en Espagne, fut employé à quelques travaux. Revenu en Italie, il s'arrêta à Naples, où il fit les tableaux de la *Samaritaine*, de l'*Incrédulité de St-Thomas* et de *St-Michel vainqueur du démon*. A Bénévent, il exécuta plusieurs ouvrages que quelques historiens mettent au-dessus de ceux mêmes qu'il avait peints dans son pays. Baldinucci, qui en parle avec les plus grands éloges, ajoute que la plupart ont péri dans le tremblement de terre qui eut lieu de son temps, les 5, 6 et 7 juin 1668, et qui renversa la majeure partie de Bénévent. De cette dernière ville, Macchietti retourna à Naples, où il peignit un *Baptême de Jésus-Christ*, qui, depuis a été transporté à Messine, dans l'église des Florentins. Enfin il exécuta quelques tableaux de batailles dans une des salles du palais Albani, à San-Giovani, près d'Urbin. P-s.

MACCIO ou MACCIUS (Paul), littérateur, né vers 1570 à Modène, fit ses études à l'académie de Bologne, où il remplit ensuite avec beaucoup de succès la chaire de littérature latine. Cet emploi lui fournit l'occasion de prononcer un grand nombre de discours d'apparat, et de composer des pièces de vers sur tous les événements de quelque importance; mais, comme on sait, il est très-rare que ces sortes d'ouvrages méritent de survivre à la circonstance qui les a fait naître. Maccio fut le fondateur de l'académie des *Indefessi* de Bologne, et mourut en cette ville vers 1640. Dans la *Bibliotheca modenese*, t. 3, p. 103, Tiraboschi donne la liste de dix-huit opuscules de Maccio, en avouant qu'il peut lui en être échappé quelques-uns. On se contentera de citer : 1° *la Griselda del Boccaccio, tragi-comedia morale*, Bologne, 1620, in-12; cette pièce est en prose; 2° *Emblemata moralia acre incisa et versibus italicis explicata*, ibid., 1628, in-4°; volume rare et recherché, surtout pour les gravures; 3° *Italici belli motus; liber primus annum* 1635 *continens*, ibid., 1636, in-12. W—s.

MACCIO (Sébastien), poëte et philologue, était né vers le milieu du 16e siècle, à Casteldurante, dans le duché d'Urbin. Ses progrès dans les langues grecque et latine furent si rapides, qu'il eut bientôt surpassé tous ses maîtres. A vingt-cinq ans, il reçut à l'académie de Macerata le laurier doctoral dans les quatre facultés de philosophie, de jurisprudence, de littérature et de théologie. Depuis, sa réputation l'ayant fait appeler comme professeur dans les principales villes de la Toscane et des Etats de l'Eglise, il profita de cette circonstance favorable pour en relever les inscriptions antiques dont il avait formé, dit-on, un recueil très-précieux (*voy.* Reinesius, *Inscription. syntagm.*, part. 3). Doué d'une ardeur infatigable, il ne dérobait au travail que le temps strict pour réparer ses forces, et, si l'on en croit un de ses panégyristes (1), il écrivait avec une telle assiduité que la plume avait laissé sur ses doigts une trace assez profonde. C'était un grand admirateur de Juste Lipse (2). Le bruit de sa mort s'étant répandu, Maccio, profondément affligé, s'empressa de lui faire célébrer un service auquel il invita tous les savants et les littérateurs; mais en sortant de la cérémonie, il eut le plaisir d'apprendre que Lipse ne s'était jamais mieux porté (*voy.* la Lettre de Bacciari à Velser, dans la *Sylloge epistolar.* de Burmann, t. 2, p. 186). Maccio mourut à Pesaro, vers 1615, à l'âge de 57 ans. Ni ses nombreux ouvrages ni les éloges qui lui ont été prodigués par ses contemporains n'ont pu préserver son nom de l'oubli, parce que son immense érudition n'était pour ainsi dire que verbale. Cet homme, si savant, manquait de goût et de jugement, et, comme il eut la prétention de cultiver toutes les sciences, il ne s'est distingué dans aucune. On cite de lui : 1° *Soteridos, seu de redemptionis humanæ mysterio libri* 12, Florence, 1601, in-4°. Il crut devoir donner à ce poëme le nom grec *Soter* (sauveur), pour ne pas dérober à Vida son titre, après lui avoir pris son sujet. C'est sans doute cet ouvrage que le *Dictionnaire universel* indique sous le titre de *Poëme sur la vie de Jésus-Christ*, Rome, 1605, in-4° (3). Beaucoup se trompent en annonçant que ce poëme est en italien. 2° *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-4°; 3° *De historia libri tres*, ibid., 1613, in-4°, ouvrage futile et superficiel (*voy.* Struve, *Bibl. hist. litter.*, p. 1495); on trouve quelquefois à la suite : 4° *De historia Liviana;* c'est un éloge de Tite-Live; et 5° *In Virgilium*. Dans cet opuscule, le but de l'auteur est de démontrer que Virgile, le plus grand poëte de son siècle, en fut aussi l'homme le plus savant. 6° *De porta Pisaurensi*, Venise, 1613, in-4°. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie* de Maccio en latin, par Pierre Gibelli, biographe plus obscur encore que son héros, et son éloge dans la *Pinacotheca* de J.-N. *Erythræus* (Rossi), p. 277. W—s.

(1) Rossi, dans la *Pinacotheca*.

(2) La *Sylloge epistolar.* de Burmann contient une lettre de Maccio à Juste Lipse, tome 2, page 158, datée de Pesaro le 6 juin 1604, dans laquelle il lui parle de son poëme de *Soter*, et de quelques autres ouvrages qu'il se proposait de lui envoyer. La réponse de Lipse se trouve dans son Recueil de lettres; c'est la 54e de la 5e centurie.

(3) Cette édition de Rome, 1606, est citée dans quelques anciens catalogues; mais elle n'est que la seconde, et peut-être même ne doit-elle son existence qu'au changement de frontispice.

MACCIUCCA. *Voyez* VARGAS.

MACCLUER (JEAN), navigateur anglais, était parvenu par ses services au grade de capitaine de vaisseau de la compagnie des Indes. Cette association avait à s'acquitter d'une dette sacrée envers le roi d'une petite île du grand Océan (*voy.* ABBA-THULLE). En 1783, ce chef avait recueilli des Anglais échappés au naufrage du paquebot l'*Antélope*. On verra à l'article *Henri* WILSON que cette obligation fut remplie en 1790. Au commencement de cette année, la compagnie envoya des ordres à la présidence de Bombay pour expédier des navires aux îles Peliou. Aussitôt la *Panthère* et l'*Endeavour* furent armés. Le commandement fut donné à Maccluer : il avait sous ses ordres Wedgeborough et White, anciens officiers de Wilson. Proctor était capitaine de l'*Endeavour*. Les présents envoyés à Abba-Thulle consistaient en bestiaux et oiseaux domestiques, en instruments d'agriculture et outils de différents genres, en armes. C'étaient les plus convenables aux besoins des insulaires. On partit de Bombay au mois d'août; la traversée fut très-heureuse. On laissa tomber l'ancre dans un très-bon port d'une île de l'Archipel, afin d'éviter le récif de corail qui environne les Peliou à l'ouest. Bientôt trois pirogues accostèrent la *Panthère;* plusieurs insulaires reconnurent White et lui témoignèrent leur joie de le revoir. Wedgeborough reçut un accueil non moins amical. Ils demandèrent des nouvelles de Libou, que le roi son père avait confié à Wilson, et manifestèrent une douleur calme en apprenant sa mort. Abba-Thulle embrassa affectueusement les compagnons de Wilson. Son visage, rayonnant de satisfaction, devint tranquille et morne quand il fut instruit que son fils n'était plus. Il exprima sa douleur de la manière la plus touchante, interrompant son discours par des intervalles de silence, et mêlant à ses regrets des réflexions pleines de sens et de témoignages d'intérêt pour les Anglais. « Je n'ai jamais douté, dit-il, « des bons sentiments du capitaine et de ses « compagnons; j'étais fermement persuadé qu'ils « auraient de l'amitié pour mon fils, et qu'ils en « prendraient le plus grand soin. Leur retour « me prouve que je ne me suis pas trompé. Après « leur départ, je commençai à compter les lunes « qui passaient, en défaisant à chaque nouvelle « lune un nœud à une cordelette que j'avais « préparée à cet effet. Lorsque j'eus défait le « dernier, je désespérai de jamais revoir mon « fils ni les Anglais. Je fis enterrer la cordelette, « supposant que le bâtiment construit par les « Anglais à Ouroulong n'avait pas été assez so« lide pour les transporter à la Chine. D'ailleurs, « ils étaient partis avant la lune favorable. » Le roi fut reçu à bord de la *Panthère* avec tous les égards qui lui étaient dus, et manifesta une vive émotion lorsque Maccluer lui eut adressé les remercîments de la compagnie et lui eut montré les dons qu'elle le priait d'accepter. L'étonnement des insulaires à la vue de tous ces objets égala leur contentement. Après un assez long séjour à Ouroulong, Maccluer fit voile pour Canton, laissant aux îles Peliou Proctor, afin de donner aux habitants les instructions nécessaires pour se servir des ustensiles et des outils et de faire une reconnaissance complète de l'Archipel. Quelques insulaires des deux sexes demandèrent à Maccluer à s'embarquer avec lui : il y consentit. Au mois de juin 1791, il revint avec eux. Pendant son absence, la meilleure intelligence avait régné entre les Pelouans et leurs hôtes, qui leur avaient fourni des secours contre des ennemis. Maccluer ayant quitté momentanément ces îles pour explorer une partie de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée, y reparut au commencement de 1793 afin de mettre à exécution un projet qu'il méditait depuis longtemps, et qui causa une surprise générale. La relation du naufrage de l'*Antélope* avait représenté sous des couleurs si favorables le caractère, les mœurs et les habitudes des Pelouans, que l'admiration conçue pour ces insulaires allait jusqu'à l'enthousiasme. Maccluer, déjà fortement incliné pour eux, fut au comble de la joie en apprenant sa nomination au commandement de la *Panthère*. Ses visites successives à Coroura le confirmèrent dans ses sentiments. Il résolut fermement de fixer son séjour dans cette île; il résigna ses fonctions entre les mains de son lieutenant, en annonçant le parti qu'il avait pris. La *Panthère* s'éloigna bientôt. Abba-Thulle combla Maccluer de marques de distinction; il voulut même lui conserver un pouvoir que cet Européen eut la sagesse de refuser, se contentant d'un petit terrain qu'il cultiva. Il pouvait ainsi, par son exemple, donner aux insulaires le goût d'un travail suivi. Leur affection et leurs égards ne lui manquèrent jamais. Quant à lui, la vie uniforme qu'il menait au milieu d'un peuple simple ne pouvait lui convenir longtemps; son esprit était trop vif, trop actif; il ne trouva pas aux îles Peliou le bonheur qu'il avait rêvé; il avait cru qu'il l'y rencontrerait plutôt que dans une société plus nombreuse, plus civilisée, plus corrompue; il s'était abusé. L'ennui, le plus cruel ennemi de l'homme capable de réfléchir, le désabusa. Après quinze mois passés chez les Pelouans, parmi lesquels il avait eu la ferme disposition de finir ses jours en paix, il les quitta en 1794. Il s'embarqua dans une grande pirogue avec trois Malais et deux Pelouans. Son projet était d'aller à Ternate, la plus septentrionale des Moluques, afin d'y apprendre des nouvelles d'Europe. Le mauvais temps qu'il éprouva, au sud de l'archipel des Peliou, lui fit préférer de prendre la route de la Chine. Il revint donc à Coroura, y embarqua une provision de cocos, et, en dix jours, fut en vue des îles Bachi. Comme personne dans son équipage ne savait la langue des insulaires, il

n'alla pas à terre. Malgré les coups de vent, il arriva sans accident à Macao. Son apparition soudaine surprit beaucoup ses compatriotes. Ces détails sont contenus dans une lettre de cette ville, en date du 14 juin. Maccluer y acheta un petit bâtiment, retourna aux Peliou, embarqua sa femme et son fils né à Coroura, ainsi que plusieurs insulaires des deux sexes qui étaient ses domestiques. Après avoir dit adieu pour toujours aux Pelouans, il fit voile pour Bombay. Dans la traversée, ayant relâché à Bencoulen, sur la côte occidentale de Sumatra, il y rencontra deux vaisseaux de la compagnie des Indes. Il y fit monter plusieurs Pelouans, entre autres six femmes, et alla ensuite avec les autres au Bengale. Après un certain séjour dans ce pays, il en partit, et depuis on n'a plus entendu parler de lui ni de personne de son équipage. Lorsque l'on apprit à Bombay son départ du Bengale, et qu'après un laps de temps considérable on ne put rien découvrir sur son compte, on présuma qu'il avait péri en mer avec tous ceux qui l'accompagnaient. Le sort des Pelouans qu'il avait envoyés à Bombay était bien triste : sans cesse ils soupiraient après leur patrie. Le gouvernement compatit à leurs peines : il avait trop d'obligations à leurs compatriotes pour ne pas les leur rendre. Un navire les ramena donc à Coroura. A son retour, le capitaine raconta que le vieux Abba-Thulle était mort; que son successeur, Raa-Kouk, avait été tué dans une sédition. La royauté avait ensuite été disputée à Arra-Kouker par des membres de sa famille; mais il était venu à bout des factieux, adoré de ses sujets, et toujours attaché aux Anglais. Ces particularités sur les voyages de Maccluer sont tirées d'une relation publiée en anglais, en 1803, par Hockin, et traduite en allemand dans le Recueil de voyages commencé par Forster et Sprengel, et continué par d'autres. L'auteur de cet article en a donné un extrait dans son *Abrégé des voyages modernes*. Maccluer était un habile hydrographe. A. Dalrymple a inséré plusieurs de ses mémoires et de ses cartes dans les recueils qu'il a publiés (*voy.* Dalrymple), et Horsburgh (*voy.* ce nom) le cite avec éloge. E—s.

MAC-CURTIN (Hugues), savant irlandais, était principalement versé dans la connaissance de la langue et de la littérature de sa patrie. Il a publié à Paris en 1732, in-4°, un dictionnaire anglais et irlandais, auquel il joignit une grammaire irlandaise, expliquée en anglais pour faciliter à ses compatriotes l'étude de cette langue, dont la plupart ignorent les principes; l'anglais étant la seule langue enseignée dans les écoles, et employée dans les actes publics. Ce dictionnaire est le premier livre imprimé en France dans lequel on ait employé des types irlandais, qui y sont même longtemps après demeurés rares, puisque dans le Dictionnaire (*Focalóir*), irlandais-latin d'O'Brien, publié chez Valeyre en 1768, in-4°, on n'a fait usage que des types latins. La grammaire irlandaise de Mac-Curtin (*the Elements of the irish language, grammatically explained in english*), avait déjà paru à Louvain, 1728, in-8°. W—s.

MACDONALD (Jean), ingénieur anglais, naquit en 1759, à Kingsborough. Son père était un petit laird écossais, et sa mère la célèbre Flora Macdonald, si connue par la part décisive qu'elle eut à l'évasion du prince Charles-Edouard en 1746. Ce couple, toujours fidèle à la cause du jacobitisme, finit par prendre la résolution de s'expatrier en Amérique pour y réparer sa fortune délabrée, tandis que leur fils s'engageait au service de la compagnie des Indes orientales et passait dans cette contrée. Il s'y fit remarquer comme un des meilleurs officiers du génie que possédât l'armée britannique en ce pays; et, encore assez jeune, il prit rang parmi les savants (1784, 95, 96), par une suite de belles expériences pour la détermination des pôles magnétiques et sur les variations de l'aiguille aux Indes, à Bencoulen, à Sumatra, à Ste-Hélène. Il était alors capitaine du génie au Bengale. Vers 1800, il revint en Angleterre, et y fut nommé lieutenant-colonel du régiment royal d'Alpan-Pine, et commandant de l'artillerie à Edimbourg. Devenu ensuite ingénieur en chef du fort Swedborough, il fut employé quelque temps en Islande. Sa mort eut lieu le 16 août 1831, à Exeter, où il résidait depuis une quinzaine d'années. On a de lui : *Traité sur les communications par voies télégraphiques, par terre et par mer, tant civiles que militaires*, Londres, 1808, in-8°. Cet ouvrage, un des plus importants qui aient été publiés sur la matière, est remarquable par le nouveau système qu'il y propose. — *Dictionnaire télégraphique* (Londres, 1816), qui ne contient pas moins de cent cinquante mille mots, groupes de mots ou phrases entières. Les directeurs de la compagnie des Indes orientales lui donnèrent 400 liv. st. (10,000 f.) pour la publication de ce grand travail. Les détails et les résultats de ses expériences sur les variations de l'aiguille magnétique sont consignés dans les *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres* et dans le *Gentleman's Magazine*, sous forme de lettres. On trouve encore de lui dans ce recueil grand nombre d'articles, les uns relatifs aux sciences physiques, tels que : *Sur l'immensité de l'univers* (XCV, i, 590); *Sur les théories de la terre* (XCVII, ii, 107); *Sur l'accroissement du règne animal et du règne végétal, et sur celui du froid aux environs des nuages* (XCVII, ii, 596); *Description d'un jet d'eau remarquable près de l'ile du prince Edouard* (XCVI, ii, 582); *Expériences sur le pain* (XVC, ii, 120); les autres tenant de près à l'économie politique : *De la falsification des billets de banque* (LXXXVIII, ii, 409); *de la portion de la dette publique, dite dette fondée* (XCI, i, 216); *De la détresse des classes manufacturières et laborieuses* (C, i, 106); quelques-uns sur des sujets divers : *Sur*

Ossian, 50 ex. (C, ii, 220); *Sur la langue celtique* (XCIV, ii, 12, XCVIII, 392); *Sur Bonaparte* (XCII, ii, 196, XCIII, i. 91, XCIX, i, III). L'auteur s'y montre fort opposé à ce redoutable ennemi de l'Angleterre ; *Sur le tunnel de la Tamise* (C, i, 202); *Sur la science télégraphique*, (LXXXVI, ii, 517, XCV, ii, 122, i, 315-318), etc. Il a donné de plus quelques ouvrages techniques sur l'art militaire, savoir : 1° *Manuel de l'officier, ou Instructions du général Wimpfen à son fils* (*Expiensed officier*), Londres, 1804; 2° et 3° des traduction des *Règles pour l'exercice de la manœuvre de l'infanterie française, données le 1er août* 1791, avec notes sur les différences de la tactique française et du système prussien, 1803, in-12, et des *Manœuvres de l'infanterie française*, du chevalier Duteil, 1812, in-12. Enfin on doit au lieutenant-colonel Macdonald un *Traité des principes qui constituent la théorie et la pratique de l'art du violoncelle*, Londres, 1811. P—OT.

MACDONALD (ETIENNE-JACQUES-JOSEPH), maréchal de France, fut un des militaires les plus distingués de notre époque. Issu d'une famille écossaise établie depuis longtemps en France, il naquit à Sédan, patrie de Turenne, le 17 novembre 1765. Après avoir fait de bonnes études, il entra comme cadet dans la légion de Maillebois, destinée à seconder le parti révolutionnaire en Hollande, mais dont l'influence fut si facilement neutralisée par l'intervention prussienne, puis comme sous-lieutenant dans le régiment irlandais de Dillon, au service de France, où il se trouvait lorsque la révolution éclata ; quoique ce corps eût émigré tout entier, Macdonald ne quitta point la France, non qu'il tînt au parti révolutionnaire, mais parce que M. Jacob, dont il aimait la fille, avait embrassé cette cause (1). Dans la première campagne de cette guerre, qui devait être si longue, Macdonald fut employé à l'état-major de Beurnonville, puis à celui de Dumouriez. La valeur qu'il déploya à Jemmapes le fit nommer colonel de l'ancien régiment de Picardie, et il commanda cette troupe dans la première invasion de la Belgique. Il ne suivit pas Dumouriez dans sa défection, bien qu'il lui soit resté toujours fort attaché; il fut nommé, aussitôt après, général de brigade. Employé en cette qualité à l'armée du Nord, sous Pichegru, il se signala aux combats de Werwick, de Menin, de Comines et de Courtrai, où cette armée obtint de grands succès. Il concourut ensuite à la poursuite des Anglais jusqu'en Hollande, et, lors de l'invasion de ce pays, il se distingua encore à l'aile droite de l'armée du Nord, et passa le Wahal sur la glace, sous le canon de Nimègue. Nommé alors général de division, il remonta jusqu'à Cologne, passa à l'armée du Rhin, puis à celle d'Italie, où Bonaparte venait d'apparaître. Arrivé plus tard, Macdonald n'eut point de part aux premiers événements de cette campagne glorieuse de 1797, mais en 1798 il concourut à l'invasion de Rome et des Etats de l'Eglise, sous Masséna et Berthier. Chargé de réprimer les insurrections qui éclatèrent sur différents points, notamment à Frosinone, il y déploya une grande rigueur et fit passer au fil de l'épée tous ceux qui furent pris les armes à la main. Macdonald faisait encore parti de l'armée de Rome, lorsque les Napolitains, au nombre de 80,000, fondirent sur cette armée, à peine composée de 25,000 soldats, que Championnet commandait en chef. Obligé d'évacuer Rome avec sa division, Macdonald se retira sur Otricoli, où Mack, l'ayant suivi, essuya un échec et prit honteusement la fuite avec des forces trois fois plus nombreuses (*voy.* MACK). Bientôt rentré dans Rome, Macdonald y rétablit la nouvelle république, et poursuivit les Napolitains jusque sous les murs de Capoue, dont il voulut s'emparer, mais d'où il fut repoussé avec quelque perte. Revenu à la charge, il finit par s'en rendre maître. Alors commença à se manifester entre le général en chef et lui une mésintelligence qui finit par la retraite de Championnet, lequel fut arrêté et livré à un conseil de guerre qui cependant ne le jugea pas (*voy.* CHAMPIONNET). Macdonald lui succéda aussitôt dans le commandement, et malgré la difficulté des circonstances, malgré le soulèvement de la presque universalité des habitants et surtout des lazzaroni, il parvint à soumettre tout le royaume et à se rendre complétement maître de la capitale, qu'il gouverna avec beaucoup de fermeté et de prudence. Son ordre du jour du 4 mars 1799 fait assez connaître les dangers qui l'environnaient et les moyens qu'il employa pour s'en garantir. Après avoir dit, suivant le langage obligé de l'époque, que des *agents de l'Angleterre et des prêtres fanatiques* ourdissaient des trames contre la république, il ordonna que toute ville ou village qui lèverait l'étendard de l'insurrection fût réduit par la force, soumis à d'énormes contributions et traité militairement ; que les prêtres, religieux et curés, fussent personnellement responsables de la rébellion ; que tout individu pris les armes à la main fût fusillé à l'instant même et sans procès; que quiconque dénoncerait ou ferait saisir un émigré français ou un agent du roi de Naples recevrait une forte récompense ; qu'en cas d'alarme, il était défendu, sous peine de mort, de sonner les cloches, de répandre de fausses nouvelles. Le général de la république protestait toutefois de son attachement à la religion, et promettait sa protection aux ministres et aux magistrats paisibles. Cinq jours après, informé

(1) Le roi Charles X ayant demandé à Macdonald, au temps de la restauration, comment il se faisait que, servant dans le régiment de Dillon, qui avait émigré tout entier, il était resté en France, le maréchal répondit : « Sire, c'est parce que j'étais « amoureux; et je m'en applaudis beaucoup, puisque c'est à « cela que je dois l'honneur d'être à table à côté de Votre Ma« jesté : car, si j'avais émigré, j'aurais probablement vécu dans « la misère, et j'y serais encore. »

que le roi Ferdinand devait revenir sur le continent, il publia une proclamation virulente contre ce prince, et ne craignit pas d'exciter à la rébellion ses sujets et ses propres soldats. Quand l'ordre fut rétabli, Macdonald se montra véritablement généreux. De concert avec le commissaire Abrial, qui n'était pas non plus un homme cruel, il diminua le poids des contributions et fit grâce à quelques habitants, entre autres à ceux de la petite ville de Sorrento, patrie du Tasse, qui avait pris part au soulèvement, et qui en conséquence devait être détruite. Pendant ce temps, une troisième coalition s'était formée : les Autrichiens, appuyés par les Russes, leurs nouveaux alliés, venaient d'envahir l'Italie orientale, et les Français ne pouvaient plus rester au fond de la Péninsule. Ayant réuni ses forces à la hâte, Macdonald se dirigea sur Rome, et il était déjà parvenu en Toscane, près de se joindre à l'armée que commandait Moreau, lorsqu'en France on le disait cerné et forcé de capituler. Cette réunion, toutefois, présentait de grands obstacles, et dès que Suwarow fut averti, il se hâta d'accourir avec toutes ses forces pour l'empêcher. Ce fut aux bords de la Trebbia, aux lieux mêmes où Annibal avait vaincu les Romains, que les deux armées se rencontrèrent. « Là, dit « M. de Ségur, pendant trois jours d'une triple « bataille, la plus acharnée de nos annales, « 28,000 Français contre 50,000 Russes tinrent « la fortune en balance, et donnèrent vainement à Moreau le temps de la faire pencher « pour la France. La victoire enfin resta à Suwa« row, mais, si sanglante, que dans son éton« nement le rude Moscovite s'écrie : *Encore un « semblable succès, et nous aurons perdu la Pénin« sule?* Cependant Macdonald a été trompé dans « son attente; son armée est épuisée, il est blessé « lui-même, et quand il faut qu'il recule, le tor« rent, grossi derrière lui, s'oppose à sa retraite. « Derrière ce torrent d'autres ennemis l'atten« dent. Autour de lui les courages s'étonnent; « mais lui, calme et serein, les relève : *Pour des « gens de cœur*, dit-il, *rien n'est impossible!* Alors, « se retournant, il arrête encore les efforts des « Russes, protége le passage de ses débris, et « au delà rencontrant les Autrichiens sur une « étroite chaussée, seule voie de salut qui lui « reste il crie à ceux des siens dont il veut « prendre la tête de lui faire place. En ce mo« ment une décharge à mitraille renverse la « moitié du rang qu'il vient commander, et ceux « qui sont restés debout, montrant la brèche, lui « répondent héroïquement : *Passez, général, « voilà de la place!* Ce fut par cette trouée san« glante qu'il s'élança, qu'il entraîna sa colonne « et s'ouvrit jusqu'à la rivière de Gênes la plus « glorieuse des retraites. » Nous ignorons par quelle intrigue, après de si honorables opérations, Macdonald perdit le commandement de cette armée. Ce qui est sûr, c'est qu'il fut aussitôt rappelé, et que, peu de mois après, il commandait à Versailles lorsque Bonaparte vint à St-Cloud, dans la fameuse journée du 18 brumaire, et s'empara de tous les pouvoirs. Il est probable que si Macdonald ne fut pas un des chefs de la conspiration, il était du moins dans le secret et qu'il ne fit rien pour s'opposer à son succès, puisque le vainqueur du directoire l'accueillit fort bien le lendemain de son triomphe. Quelque temps après la bataille de Marengo, il fut envoyé en Suisse, d'où il parvint, après une campagne très-pénible, à repousser les Autrichiens jusque dans le pays des Grisons. On pensa avec assez de vraisemblance alors que ce fut par une disgrâce, dont la cause est restée ignorée, que le premier consul l'envoya comme ministre plénipotentiaire en Danemarck. Il y resta trois ans, et ne revint qu'au moment où Bonaparte fut près de se faire empereur. On se rappelle qu'à cette époque éclata la conspiration de Georges et de Pichegru, où se trouvait compromis Moreau. Macdonald n'abandonna pas son ami dans une circonstance aussi délicate, et il ne craignit point de prendre hautement sa défense, ce que ne lui pardonna pas Bonaparte. C'est à cause de cela, sans doute, qu'on ne vit pas son nom sur la liste des maréchaux de l'empire qui furent alors créés. Il se retira modestement à la campagne, et y vécut paisiblement. L'empereur cependant, se trouvant aux prises avec l'Espagne et l'Autriche, voulut utiliser ses services, et il lui offrit le commandement d'une division en Italie, où le prince Eugène venait d'essuyer quelques échecs. Cette division forma l'aile droite de l'armée qui passa l'Isonzo dans les journées des 14 et 15 avril 1809, chassa les Autrichiens de la position de Goritz, prit onze canons avec beaucoup d'approvisionnements, concourut à la victoire de Raab, et, par suite de ce succès, se réunit sous les murs de Vienne à la grande armée que Napoléon commandait en personne. Macdonald combattit ainsi à Wagram, où il eut la plus grande part à la victoire en enfonçant avec deux divisions le centre de l'armée autrichienne, couvert par deux cents pièces de canon. Quelque peu disposé que fût Bonaparte à lui rendre justice, il parla de cette attaque avec beaucoup d'admiration dans son bulletin, et nomma Macdonald maréchal d'empire sur le champ de bataille, en lui disant : « A présent, « c'est entre nous à la vie et à la mort. » On a remarqué que c'est le seul maréchal qu'il ait nommé de cette manière. Peu de temps après, il le créa duc de Tarente. Macdonald commanda à Gratz après la bataille de Wagram, et il maintint dans son armée une discipline si sévère, qu'à son départ les états le prièrent d'accepter un présent de deux cent mille francs, qu'il refusa. Il ne voulut pas non plus accepter un écrin d'une grande valeur, que des députés lui apportaient comme présent de noces pour une de ses filles.

C'est à ces députés qu'il fit une réponse qui rappelle celle de Turenne dans une circonstance analogue : « Si vous croyez me devoir quelque « chose, je vous donne un moyen de vous ac« quitter par les soins que vous prendrez de trois « cents malades que je laisse dans votre ville. » En avril 1810, il fut envoyé en Catalogne pour y prendre le commandement du corps d'armée d'Augereau, récemment tombé dans la disgrâce de Bonaparte. Le maréchal Macdonald rétablit encore merveilleusement l'ordre dans cette contrée, qui venait d'être livrée aux plus odieuses concussions (*voy.* DUHESME), il s'empara de Figuières, par capitulation, le 17 août 1811, et laissa, l'année suivante, ce commandement au général Decaen. Dans la trop fameuse campagne de Russie, en 1812, le maréchal Macdonald eut le commandement du 2ᵉ corps, dont les Prussiens faisaient partie. Il passa le Niémen à Tilsitt le 24 juin, s'empara de Dunabourg, dont les fortifications avaient coûté à la Russie des travaux et des sommes considérables, et occupa la ligne de Riga. Après avoir, pendant près d'un mois, livré sous les murs de cette ville de sanglants combats, le 10ᵉ corps fut obligé de faire sa retraite par suite des désastres de Moscou. Abandonné le 13 décembre 1812, en présence de l'ennemi, par le corps prussien d'York, il soutint néanmoins avec la plus grande vigueur les attaques des Russes, qui le suivaient de très-près, et il ne fut entamé sur aucun point dans toute sa retraite jusque sur l'Oder. Il commanda aussi un corps d'armée dans la campagne de Saxe, en 1813, et il eut l'avantage de battre, le 29 avril, à Mersebourg, les mêmes Prussiens du corps d'York, qui l'avaient abandonné sur le Niémen. Le 2 mai, à Lutzen, il attaqua la réserve de l'ennemi et la dispersa après une forte résistance. Il se hâta de passer la Sprée, et contribua au succès de la bataille de Bautzen. Bonaparte lui donna ensuite le commandement d'un corps d'armée qu'il fit entrer en Silésie, mais qui fut obligé de se retirer, à travers un pays très-difficile et presque entièrement inondé, après la fameuse affaire de la Kalzbach. Le duc de Tarente combattit avec acharnement aux sanglantes journées de Leipsick, les 18 et 20 octobre 1813. Obligé de céder comme les autres corps, il fut chargé de la mission difficile, après la défection des Saxons, de faire évacuer les bagages qui encombraient la ville et d'assurer la retraite de l'armée. Le pont de Leipsick ayant été coupé, Macdonald se jeta tout armé dans l'Elster et le passa à la nage. Le prince polonais Poniatowski, chargé comme lui de couvrir la retraite, s'y précipita également et périt dans les flots. Plus heureux, le duc de Tarente vint rejoindre les débris de son corps d'armée, et il eut beaucoup de part à la bataille de Hanau (*voy.* WRÈDE). Après cette désastreuse retraite, il fut envoyé à Cologne pour y organiser une nouvelle armée; mais il ne put rassembler que très-peu de monde, et se vit obligé de quitter la ligne du Rhin, que les alliés ne tardèrent pas à traverser. Rejeté dans l'intérieur de l'ancienne France, il continua de former la gauche de l'armée. Dans la glorieuse et courte campagne de 1814, il eut part aux plus belles opérations, et soutint à plusieurs reprises, avec de faibles débris auxquels les bulletins donnaient encore le nom de corps d'armée, tous les efforts de Blücher. Ce fut sur la Marne, et principalement à Nangis, le 17 février, qu'eurent lieu ses exploits les plus remarquables. Lorsque les alliés marchèrent sur Paris, Macdonald avait suivi le mouvement de l'empereur, et il se trouva avec lui à Fontainebleau dans le moment de son abdication. Le rôle honorable qu'il joua dans cette occasion est connu de tout le monde, et Bonaparte lui a rendu sur cela une complète justice. Nommé, avec Ney et Caulaincourt, son commissaire auprès de l'empereur Alexandre, Macdonald insista beaucoup pour obtenir la régence en faveur de Marie-Louise et de son fils. N'ayant pas réussi, il revint à Fontainebleau, où Bonaparte lui témoigna une vive reconnaissance. « Je ne suis plus assez ri« che, dit-il, pour récompenser vos derniers « services. Je vois maintenant comme on m'a« vait trompé sur votre compte; je vois aussi les « desseins de ceux qui m'avaient prévenu contre « vous; mais puisque je ne puis vous récompen« ser comme je le voudrais, je veux au moins « qu'un souvenir puisse vous rappeler que je « n'ai pas oublié ce que vous avez fait pour « moi. » Et il envoya chercher un sabre que lui avait autrefois donné Mourad-Bey en Égypte, et qu'il avait porté à la bataille de mont Thabor. « Voilà, dit-il en le lui présentant, une récom« pense qui, je crois, vous fera plaisir. — Si « jamais j'ai un fils, répondit le maréchal, ce « sera son plus bel héritage; je le garderai toute « ma vie. — Donnez-moi la main! » s'écria Napoléon, et s'étant jetés dans les bras l'un de l'autre, ils ne se quittèrent que les larmes aux yeux. Telle fut leur dernière entrevue. Le lendemain, Macdonald, qui avait été invité par Napoléon lui-même à se soumettre au nouveau gouvernement, lui envoya son adhésion en ces termes : « Maintenant que je suis dégagé de « mon devoir envers l'empereur Napoléon, j'ai « l'honneur de vous annoncer (au gouvernement « provisoire) que j'adhère et me réunis au vœu « national, qui rappelle au trône de France la « dynastie des Bourbons. » Le 6 mai, il fut nommé membre du conseil de la guerre, chevalier de St-Louis le 2 juin, et pair de France le 4. A peine le roi était établi, qu'il s'éleva des incertitudes sur la validité de la vente des biens des émigrés. Macdonald vit le présage des plus grands malheurs dans la direction qu'on voulut faire prendre à l'opinion sur une matière aussi délicate, et, le 3 décembre 1814, à la suite d'un discours qui eut pour objet de tranquilliser les

acquéreurs de ces biens et de secourir en même temps les familles que leur fidélité aux principes de la monarchie avait réduites à la situation la plus déplorable, il proposa de créer au profit des émigrés pour douze millions de rentes annuelles, lesquelles seraient réparties entre eux en proportion de leurs droits et de leurs besoins. Cette proposition fut reçue avec la plus grande faveur par tous les hommes justes, et elle environna son auteur d'autant plus de considération auprès de tous les partis, qu'il était parfaitement désintéressé dans la question, n'ayant fait aucune perte de ce genre et n'ayant concouru à aucune spoliation. Macdonald proposa en même temps de remplacer, par une mesure à peu près semblable, les dotations qui avaient été accordées à des militaires par le gouvernement impérial, et que les événements de la guerre leur avaient fait perdre. Rien n'était plus capable alors de satisfaire tous les intérêts et de rapprocher tous les partis. Cependant cette noble pensée n'eut aucun résultat, et bientôt de nouveaux événements, qui peut-être n'auraient pas eu lieu si la proposition du maréchal eût été adoptée, rendirent impossible l'exécution de ce beau projet. Lorsque Bonaparte revint de l'île d'Elbe en mars 1815, le duc de Tarente n'hésita pas à se joindre aux amis du prince auquel il avait prêté serment. A la première nouvelle du débarquement, il eut ordre de se rendre à Lyon, où il arriva le 8 mars, et trouva Monsieur, comte d'Artois, qui venait de passer la garnison en revue, et qui était resté désespéré par le morne silence des troupes. Le maréchal, ne pouvant comprendre une pareille conduite de la part des soldats, désira être témoin lui-même d'une seconde épreuve; mais cette épreuve n'eut pas plus de succès, les officiers et les soldats continuèrent de garder le silence en présence du prince et du maréchal. Cependant celui-ci voulut encore faire de nouveaux efforts, et, après le départ de Monsieur, il résolut d'attendre l'événement. Conduisant lui-même deux bataillons vers le pont du Rhône, il leur fit prendre position derrière des barricades qu'on avait élevées à la hâte. Cette troupe obéit en silence; mais des hussards du 4e régiment, qui formaient l'avant-garde de Bonaparte, ayant marché droit aux barricades en criant *Vive l'empereur!* les troupes du maréchal répétèrent ces cris et se confondirent avec les hussards. Les barricades furent à l'instant détruites, et la voix du maréchal n'étant plus entendue, il fut contraint de se retirer. Les hussards le suivirent et voulurent s'emparer de sa personne; mais, guidés par un sentiment d'honneur fort naturel, les dragons entourèrent leur général et exigèrent des hussards qu'ils ne l'empêchassent pas de s'éloigner. Le duc de Tarente se rendit en toute hâte à Paris, et il fut chargé par le roi de commander, sous les ordres du duc de Berry, l'armée qui se formait sous les murs de la capitale. Mais les troupes qui devaient composer cette armée se laissèrent aussi entraîner dans la défection générale dès que Bonaparte s'approcha. Le maréchal Macdonald retourna alors auprès du roi, et il partit avec Sa Majesté dans la nuit du 19 au 20 mars. Il accompagna ce prince dans toute sa retraite jusqu'à Menin, et revint à Paris, où il refusa constamment de servir Bonaparte et de faire partie de sa chambre des pairs, ce qui fut alors pour celui-ci un des refus les plus pénibles qu'il eût éprouvés. Rentré dans la classe des simples particuliers, Macdonald fit régulièrement son service comme simple grenadier dans la garde nationale, et parut sous cet uniforme devant le roi le lendemain de son retour aux Tuileries. L'armée française venait de se retirer au delà de la Loire, par suite de la capitulation, après la seconde entrée des alliés à Paris; le duc de Tarente fut chargé du commandement de cette armée, dont il dut opérer le licenciement. Il s'acquitta avec le plus grand succès de cette difficile mission. Cette armée, dont on avait tant de raisons de redouter le mécontentement, obéit en silence à la voix d'un de ses plus illustres chefs. Après la première restauration, la place de grand chancelier de la Légion d'honneur, qu'occupait sous Bonaparte de Lacépède, avait été donnée à l'ancien archevêque de Malines (*voy.* PRADT). Le gouvernement reconnut que la direction d'un ordre beaucoup plus militaire que civil ne pouvait être convenablement attribuée à un ecclésiastique; il la confia au maréchal Macdonald, qui fut nommé grand chancelier le 10 janvier 1816, et en même temps gouverneur de la 21e division militaire, où il avait des possessions; et le 3 mai, même année, commandeur de St-Louis. Il était encore un des quatre maréchaux de France chargés, au château des Tuileries, du commandement de la garde royale de service. Il fit à la chambre des pairs, le 24 février 1818, au nom de la commission dont il était membre, un rapport sur le projet de loi relatif au recrutement de l'armée. Après avoir établi que le service personnel était devenu obligatoire chez toutes les nations de l'Europe, excepté l'Angleterre, il s'éleva avec force contre le système des enrôlements volontaires, et attaqua, comme une violation de la foi publique, la disposition par laquelle les hommes mariés, même ceux qui avaient été libérés par un congé, seraient encore obligés de servir. Il proposa ensuite de borner les droits de l'ancienneté pour l'avancement au grade de capitaine. En 1823, une ordonnance royale autorisa la transmission de son rang et titre de pair au marquis de Roche-Dragon, son gendre. Mais cette ordonnance resta sans effet; désespéré de ne pas avoir d'héritier mâle, et quoique âgé de cinquante-huit ans, il se remaria en 1824 à mademoiselle de Bourgoing, ainsi qu'on va le voir ci-après. Depuis ce temps, il ne prit que peu de

part aux affaires publiques; sa santé s'affaiblissait, et il succomba le 24 septembre 1840, dans sa maison de campagne à Courcelles (Loiret). Nous terminerons cette notice de l'illustre maréchal par les derniers traits du portrait qu'en a tracé M. de Ségur dans la séance de la chambre des pairs du 15 janvier 1841 : « Il était de ceux « dont les dehors heureux sont d'une âme pure « et généreuse la digne et fidèle image. Rien en « lui ne dissimulait. Son âme ressortait dans « tous les traits de sa noble figure, elle s'annon- « çait à tous les yeux dans toutes les habitudes « de sa personne. Sa bienveillance dans le charme « de son accueil, la vive et trop inquiète ten- « dresse de son cœur pour les siens dans l'ardeur « expressive de ses regards et de ses caresses, la « spirituelle et parfois malicieuse gaieté de son « esprit dans la finesse d'un sourire presque ha- « bituel, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, « l'élévation, la loyauté, la droiture de ses sen- « timents et son inébranlable et audacieuse va- « leur dans sa noble et haute démarche, dans « son port de tête remarquablement élevé, dans « la fermeté mâle et souvent prête à devenir « fière de son regard franc, calme et assuré. » On doit remarquer que M. de Ségur, qui en parlait ainsi, avait été son aide de camp. C'est le même officier qui a publié une *Lettre sur la campagne du général Macdonald dans les Grisons en* 1800 *et* 1801, in-8°, 1802. Châteauneuf a consacré un article à ce maréchal dans son *Cornélius Népos français*. Le duc de Tarente avait été marié trois fois : 1° à mademoiselle Jacob, dont il eut deux filles; l'aînée fut mariée à Silvestre Régnier, duc de Massa; la cadette à Alphonse, comte de Perregaux; 2° à mademoiselle de Montholon, veuve du général Joubert, tué à la bataille de Novi en juillet 1799, et dont la mère avait eu pour second mari le marquis de Sémonville; il n'en eut qu'une fille, mariée au marquis de Roche-Dragon; 3° à mademoiselle de Bourgoing, fille de la surintendante de la maison royale de St-Denis, et veuve du baron de Bourgoing, ancien ambassadeur. Il en eut deux enfants : un fils, nommé Alexandre, tenu sur les fonts de baptême, en octobre 1824, par le roi Charles X et par Madame la Dauphine, et qui a hérité du titre de duc de Tarente, et une fille morte en bas âge. M—D j.

MACDONALD, né à Pescara, ville forte des Abruzzes, au royaume de Naples, d'une famille écossaise qui avait quitté sa patrie pour suivre les Stuart dans leur exil, et que nous croyons une branche de celle du maréchal dont l'article précède, fut élevé à l'École militaire et en sortit à l'âge de seize ans pour entrer, avec le grade d'enseigne, dans un régiment napolitain. Lorsqu'en 1799 ce royaume fut envahi par l'armée française, il fut un des premiers à se rallier au gouvernement que les vainqueurs y fondèrent. Mais à la chute de la république Parthénopéenne, Macdonald partagea le sort des patriotes napolitains, et n'échappa à une proscription certaine qu'en se réfugiant en France. Lors de l'organisation de la légion Italique, il y fut compris comme capitaine de grenadiers, et fit deux campagnes sous les ordres de Bonaparte et de Brune; puis il entra au service de la république Cisalpine, et y obtint l'emploi de directeur du corps des ingénieurs-géographes. Il fit encore en Italie, avec beaucoup de distinction, la campagne de 1805, sous Masséna, et reçut la décoration de la Légion d'honneur. L'année suivante, il retourna dans sa patrie et y fut promu au grade de chef de bataillon du génie. Mais, lors de l'avénement de Murat au trône de Naples, Macdonald rentra dans la ligne, et s'y éleva successivement au grade de lieutenant général, après des services brillants dans les campagnes de 1812 et 1813, en Allemagne. Les blessures qu'il reçut à la bataille de Bautzen lui valurent la croix d'officier de la Légion d'honneur. En 1814, le roi Joachim Murat, revenu dans ses États, lui confia le ministère de la guerre, le créa baron et le décora du cordon de commandeur de l'ordre de St-Léopold. Il exerça ce ministère jusqu'à l'époque du détrônement de son maître, et lors de la catastrophe qui termina sa vie, il suivit sa veuve et sa famille dans les États de la maison d'Autriche, où ils furent soumis à une stricte surveillance. La découverte d'un projet d'évasion auquel Macdonald avait paru coopérer ayant éveillé l'attention du gouvernement, il dut s'en séparer momentanément. Il put ensuite retourner auprès de la reine Caroline (qui avait pris le nom de comtesse de Lipano), et ne la quitta plus. Les journaux annoncèrent même, au commencement de 1817, qu'il l'avait épousée : cette nouvelle ne s'est pas confirmée. Il habitait Florence, où la comtesse de Lipano avait aussi fixé sa résidence, et où il est mort dans les premiers jours de septembre 1837, après une longue et douloureuse maladie. L—S—D.

MACÉ (JEAN), connu sous le nom de *Léon de St-Jean*. *Voyez* LÉON.

MACE (THOMAS), musicien anglais, né en 1613, est auteur d'un ouvrage intitulé *Monument de la musique, ou Mémorial* (Remembrancer) *de la meilleure musique pratique, tant sacrée que profane, qui ait jamais existé*, 1676, in-fol.; ouvrage bizarre pour le style, mais précieux pour le fond, et qui prouve qu'on peut être un bon juge et un excellent maître dans un art, sans y posséder un talent distingué; car Mace, qui était joueur de luth de profession, n'est célèbre ni comme exécutant ni comme compositeur. C'était un homme d'un caractère original et plaisant, comme on peut en juger par ce qu'il dit de lui dans son livre même. L.

MACÉ (FRANÇOIS), conseiller et aumônier du roi, né à Paris, vers 1640, entra de bonne heure dans les ordres. Ayant été pourvu d'une charge

de secrétaire des finances de la reine, il resta longtemps diacre ; mais à l'âge de quarante-cinq ans, nommé chanoine-chevecier et curé de Ste-Opportune, il reçut le sacerdoce et devint aumônier du roi. Il exerça les fonctions de sa cure jusqu'en février 1721, qu'il la résigna ; et il mourut quelques jours après. On a principalement de lui des traductions de livres saints et d'ouvrages de piété : 1° *Psaumes et cantiques de l'Église*, avec une paraphrase traduite du latin de Louis Ferrand, Paris, 1686, in-8°; 1706, in-12; 2° traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, avec une épître dédicatoire, anonyme, à la duchesse de Bourgogne. L'auteur y rappelle ses services anciens auprès de la reine, Paris, Coignard, 1698, in-12; ibid., Roulland, 1700, in-8°, avec de belles gravures; ibid., 1718, in-24. Cette traduction avait eu dix éditions en 1734. Moins littérale que la version publiée sous le nom de Gonnelieu, elle ne manque pas d'élégance; mais elle a le défaut opposé à celle de Sacy, en resserrant assez souvent le sens des expressions, bien loin de le développer par la paraphrase; 3° les *Méditations du P. Busée sur les Evangiles*, Paris, 1684, in-12; plusieurs fois réimprimées. L'édition de 1720 contient des augmentations, et une vie du P. Busée. 4° Les *Douze testaments des patriarches*, traduits du latin de Robert, évêque de Lincoln, avec une dissertation, des arguments et des notes, Paris, 1713, in-12. L'abbé Macé a été aussi abréviateur et historien; il a donné, 1. un *Abrégé historique de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, 1704, 2 vol. in-12; 2. la *Science de l'Ecriture sainte*, réduite en tables générales, ibid., 1708, in-4°. Il avait achevé un extrait analytique des œuvres de St-Augustin, et laissé les matériaux d'une *Histoire critique des papes*, jusqu'à Alexandre VII. A l'érudition ecclésiastique, il joignait encore des talents pour l'art oratoire, et des connaissances de la littérature et des mœurs. Il avait prononcé, en chaire, un *Eloge du roi;* publié une *Histoire des quatre Cicéron*, intéressante par les recherches, Paris, 1714, la Haye, 1715, et composé une histoire morale qui eut du succès : *Mélanie, ou la Veuve charitable*, ouvrage posthume, attribué dans le temps à l'abbé de Choisi, Paris, 1729, in-12. — MACÉ (René), bénédictin de Vendôme dans le 16e siècle, succéda en qualité d'historiographe et poëte de François Ier, à Guillaume Crestin (*voy.* ce nom). Il reçut l'ordre de reprendre la *Chronique française* où l'avait laissée son prédécesseur, dont le travail comprenait, en vers héroïques, cinq livres jusqu'au couronnement de Hugues Capet; et René Macé a donné le 6e et le 7e des douze livres projetés. Il avait aussi décrit en vers le *Voyage de Charles-Quint* par la France, en 1539, resté inédit. Antoine du Saix, à la suite du poëme de l'*Esperon de discipline*, trace en beaux termes l'éloge de ce poëte, qu'il nomme :

. . . L'écrivain de royale chronique
Du lys françois. . . . .

Le compilateur de la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît* a fait deux articles sur ce chroniqueur, l'un sous le nom de *Macé*, et l'autre sous celui de *René*. — Un autre *René* MACÉ a publié les *Trois just'aucorps, conte bleu, tiré de l'anglais de Swift*, Dublin, 1721, in-8°. G—CE.

MACEDO (FRANÇOIS DE), fameux cordelier portugais, né à Coimbre en 1596, entra chez les jésuites à l'âge de quatorze ans, et, après avoir terminé le cours de ses études, fut chargé successivement d'enseigner la rhétorique, la philosophie et la chronologie dans différents colléges de la société. Il y avait près de vingt-cinq ans qu'il était revêtu de l'habit de St-Ignace, et depuis quelque temps il avait prononcé les vœux qui devaient l'attacher irrévocablement à la société, lorsqu'il en sortit (1) de l'autorisation de ses supérieurs, avec lesquels il ne cessa pas néanmoins d'entretenir des rapports d'amitié. Il embrassa la vie monastique dans l'ordre des cordeliers, et prit alors le nom de *François de St-Augustin*, sous lequel il a publié la plus grande partie de ses ouvrages. Le P. Macedo se prononça fortement en faveur de la révolution qui mit le duc de Bragance sur le trône de Portugal (*voy.* JEAN IV), et il servit ce prince de tout son pouvoir : il accompagna en France les ambassadeurs que le roi Jean y envoya pour se faire reconnaître ; et il paraît que, pendant son séjour à Paris, il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII, puisqu'il ajouta dès lors à ses autres titres celui de prédicateur de Sa Majesté Très-Chrétienne (2). Macedo prit parti dans les querelles du jansénisme naissant, et écrivit pour soutenir l'orthodoxie des fameuses propositions de l'évêque d'Ypres : mais dès qu'elles eurent été condamnées par Innocent X, il fit l'apologie de la conduite de ce pontife dans un ouvrage qui plut si fort à la cour de Rome, que son auteur fut appelé par le pape pour professer la théologie au collége de la Propagande, et l'histoire ecclésiastique au collége de la Sapience. Sa vanité excessive l'empêcha de conserver la faveur dont il jouissait; mais avant de quitter Rome, où son humeur lui avait fait beaucoup d'ennemis, il annonça (c'était en 1657) qu'il répondrait pendant trois jours à toutes les questions qui lui seraient adressées : *De omni re scibili;* et si on l'en croit, il se tira de cette épreuve avec honneur. Il passa à Venise, où il répéta,

(1) On ne connaît pas les motifs qui déterminèrent Macedo à quitter des confrères dont il était aimé. Joly (*Remarq. sur le Dict. de Bayle*) prétend que le désir de l'épiscopat, auquel la robe de jésuite ne lui permettait pas d'aspirer, fut la raison qui l'engagea à passer dans un autre ordre.

(2) Bayle prétend qu'il accompagna aussi les ambassadeurs portugais en Angleterre; mais il paraît qu'il confond notre cordelier avec Antoine de Sousa de MACEDO, chevalier de l'ordre du Christ, sénateur au conseil de Porto, et secrétaire intime du roi Alphonse VI, qui avait en effet été secrétaire d'ambassade de la légation portugaise en Angleterre. Ce dernier, né en 1611, mort en 1682, composa aussi plusieurs ouvrages pour la cause du roi Jean. Ses *Flores de España*, qu'il publia en 1631, âgé de vingt ans, lui ont valu une place dans la *Bibliotheca eruditorum præcocium*, de Klefeker.

quelques années après, le même acte de vanité et avec le même succès. Il termina la dernière séance par deux mille vers latins qu'il improvisa, ainsi qu'une épigramme en l'honneur de Venise, qu'il ne balance pas à comparer à celle de Sannazar, *Viderat Adriacis*, etc., l'une des meilleures pièces de ce poëte célèbre. Macedo fut nommé, au mois de décembre 1667, professeur de philosophie morale à l'université de Padoue ; et il remplit cette chaire avec tant de distinction, que son traitement fut élevé de 500 jusqu'à 800 ducats. Il mourut en cette ville, le 1er mai 1681, et fut inhumé dans l'église des Cordeliers, où l'on voit son tombeau surmonté de son buste en bronze et décoré d'une épitaphe très-honorable. Macedo avait de l'érudition, une mémoire heureuse et une assurance imperturbable ; de sorte qu'il imposait facilement dans la discussion à des savants plus modestes. Il engagea une guerre de plume avec le fameux P. Noris, depuis cardinal, au sujet du véritable titre des livres de St-Augustin de la grâce de Jésus-Christ ; et l'inquisition leur ayant fait défense de continuer d'écrire sur la même matière, Macedo, dans la crainte de passer pour vaincu, adressa à son adversaire un *cartel* rédigé dans la forme de ceux des anciens chevaliers, où il lui assigne Bologne pour y vider leur différend en champ clos ou ouvert. Cette pièce, très-singulière, qu'il fit imprimer in-4°, a été insérée par Leti dans le 4e volume de l'*Italia regnante ;* dans les *Mémoires* de Niceron, t. 31, et dans le *Journal étranger*, 1757. Macedo a publié un très-grand nombre d'ouvrages, dont aucun ne lui a survécu. Niceron rapporte les titres de 69, dans ses *Mémoires*, t. 31, p. 317-39 ; mais cette liste est loin d'être complète (1). Ce sont des *poëmes* latins, des *thèses* de rhétorique (2), des *vies* de quelques personnages remarquables par leur piété, un *Abrégé chronologique de l'histoire ancienne*, des *éloges*, des *panégyriques*, des *traités* de controverse, des écrits polémiques, un *parallèle* de la doctrine de St-Thomas et de celle de Scot, etc. On doit se borner à indiquer ceux de ses ouvrages qui méritent encore quelque attention par leur singularité : 1° *Propugnaculum lusitano-gallicum, contra calumnias hispano-belgicas*, etc., Paris, 1647, in-folio. C'est une défense des droits du duc de Bragance à la couronne de Portugal, et en même temps une réfutation des *Vindiciæ hispanicæ* de J.-J. Chifflet, écrivain passionné et grand ennemi de la maison de Bourbon. Macedo y fait descendre les Français d'une colonie troyenne, et prétend qu'ils furent appelés Francs à cause de leur caractère. 2° *Encyclopædia in agonem litteratorum producta*, Rome, 1657, in-fol. C'est la fameuse thèse qu'il soutint à Rome, et dont on a parlé. 3° *De clavibus Petri, opus in quatuor libros divisum*, Rome, 1660, in-fol. Ce titre est bien bizarre. La première clef est une apologie de la dignité, du pouvoir et de la juridiction du pape ; la seconde ou le 2e livre traite de l'explication des Écritures ; la 3e de la foi, et la 4e des sacrements. 4° *Schema congregationis S. Officii romani cum elogiis E. cardinalium, et corollarium de infallibili auctoritate summi pontificis in mysteriis fidei proponendis*, etc., Padoue, 1676, in-4°. Macedo y prétend que l'inquisition fut établie par Dieu lui-même, dans le paradis terrestre, et qu'il exerça l'office d'inquisiteur contre Adam, Caïn et les ouvriers de la tour de Babel ; il ajoute que St-Pierre procéda en la même qualité, contre Ananie et Saphire, et qu'il transmit cette autorité aux papes, qui en ont investi St-Dominique et ses successeurs. W—s.

MACEDO (Antoine de), jésuite, frère du précédent, né à Coimbre en 1612, entra fort jeune dans la société et, après y avoir professé quelque temps les humanités et la théologie, s'appliqua à la prédication. Il fut envoyé dans les missions d'Afrique, où il demeura deux ans ; à son retour en Portugal, il fut attaché à l'ambassade que le roi Jean envoyait en Suède. Il gagna la confiance de la reine Christine, qui lui fit part de son dessein de rentrer dans le sein de l'Église, et le dépêcha à Rome, chargé de lettres pour le supérieur général, à qui elle demandait deux religieux de la société pour l'instruire dans la foi. Le P. Macedo fut retenu à Rome ; il y remplit pendant vingt ans les fonctions de pénitencier apostolique de l'église du Vatican. Il retourna ensuite en Portugal, fut fait recteur du collége d'Evora, puis de Lisbonne, et mourut en cette ville le 15 juillet 1693. On a de lui, outre quelques *thèses* de rhétorique : 1° une *Vie du P. Almeida*, missionnaire au Brésil (en latin), Padoue, 1669 ; nouvelle édition augmentée, Rome, 1671, in-12 ; 2° *Lusitania infulata et purpurata*, Paris, 1663 et 1673, in-4°. C'est l'histoire des papes et des cardinaux portugais. 3° *Elogia nonnulla, et descriptio coronationis Christinæ reginæ Sueciæ*, Stockholm, 1650. Cet ouvrage est mêlé de vers. 4° *Divi tutelares orbis Christiani*, Lisbonne, 1687, in-fol. C'est un recueil de Vies des saints. W—s.

MACEDO (Joseph-Augustin de), poëte portugais, né à Evora, fit ses humanités avec succès et acquit de vastes connaissances, non-seulement dans la littérature de son pays, mais dans les littératures anciennes et étrangères. Il embrassa l'ordre de St-Augustin, et s'y distingua par ses talents pour la prédication. Cependant il paraît que la vie monastique n'était pas de son goût, car il sollicita et obtint sa sécularisation. Dès lors il s'occupa de compositions poétiques dans

(1) Macedo dit lui-même, à la fin de son *Myrothecium morale*, Padoue, 1675, in-4°, qu'il avait composé alors 53 Panégyriques, 60 Discours latins, 32 Oraisons funèbres, 123 Elégies, 115 Epitaphes, 212 Epîtres dédicatoires, 700 Epîtres familières, 2,600 Poëmes épiques, 500 Elégies, 110 Odes, 3,000 Epigrammes, 4 Comédies latines, 2 Tragédies, 1 Satire en espagnol, et en tout 150,000 vers, sans parler d'un grand nombre de consultations sur la théologie, sur le droit et sur d'autres matières.

(2) Sa vanité perce dans les titres qu'il donnait à ces thèses : *Thesaurus eruditionis pro sole zodiacum percurrente. — Parnassi nemus poeticis arboribus consitum. — Viridarium eloquentiæ*, etc.

lesquelles il essaya de faire passer les plus beaux morceaux de Milton, du Tasse et de Klopstock. Mais il n'y réussit guère. Ses travaux littéraires ne l'empêchèrent pas de prendre part aux agitations de sa patrie : il rédigea successivement plusieurs journaux, la *Gazette officielle de Lisbonne*, la *Gazette universelle*, la *Trompette du jugement dernier*, où il se montra partisan de dom Miguel et fort opposé au système constitutionnel, ce qui lui attira de vives attaques de la part des défenseurs de ce système. Il publia encore un grand nombre d'écrits politiques et satiriques qui lui firent des ennemis. Ce fut, dit-on, du chagrin que lui causa la saisie d'une de ses brochures qu'il mourut, en septembre 1831, à Lisbonne. On a de lui : 1° une traduction d'*Horace* en vers portugais ; 2° des *Œuvres poétiques* contenant, entre autres pièces, deux poëmes didactiques, la *Nature* et *Newton ;* 3° l'*Orient*, poëme en 12 chants. L'auteur a eu la prétention de refaire, dans cet ouvrage, la *Lusiade* de Camoëns. 4° *Démonstration de l'existence de Dieu*, Lisbonne, 1819, in-8°. Un ouvrage politique de Macedo a été traduit en français sous ce titre : *Réfutation du monstrueux et révolutionnaire écrit imprimé à Londres, intitulé* « Quel est le roi légitime de Portugal ? » *question portugaise soumise au jugement des hommes impartiaux*, Londres, 1828 ; trad. du portugais par le colonel Fort, marquis de Guarany, Paris, 1829, in-8°. Z.

MACEDONIUS Ier, patriarche de Constantinople et chef d'une secte à laquelle il donna son nom, vivait au 4e siècle. St-Jérôme dit qu'il avait été brodeur, *artis plumariæ* (1). C'était un homme adroit, intrigant et d'un esprit ambitieux : du reste, il était entendu dans les affaires et savait s'insinuer dans l'esprit des grands. Lorsque St-Alexandre, patriarche de Constantinople, mourut, Macedonius était déjà âgé, et depuis longtemps diacre de cette Eglise, peut-être même prêtre. Il ambitionnait ce siége. Attaché au parti des demi-ariens, il aurait eu leurs suffrages ; mais les catholiques prévalurent dans l'élection. Paul, ecclésiastique d'une vie sainte, quoique jeune encore, lui fut préféré. Cette élection ayant déplu à Constantin, Paul fut chassé et relégué dans le Pont. Il est vraisemblable que Macedonius ne fut point étranger à l'intrigue qui causa cet exil, ayant intenté une accusation contre Paul. Cependant ils se réconcilièrent, lorsque Paul, après la mort de Constantin, en 336, fut rappelé avec les autres évêques exilés. St-Athanase rapporte que, passant par Constantinople pour s'en retourner en Egypte, il trouva Paul en possession de son Eglise, et Macedonius *qui l'avait accusé*, faisant sous lui les fonctions de prêtre. Paul éprouva bientôt après une nouvelle disgrâce. Constance, qui favorisait le parti arien, étant venu à Constantinople, le chassa de nouveau, et fit installer à sa place Eusèbe de Nicomédie ; mais celui-ci étant mort, vers 341, les évêques ariens ordonnèrent Macedonius, quoique les catholiques eussent rappelé Paul. Il en résulta entre les catholiques et les ariens une rixe sanglante dans laquelle périt un grand nombre de personnes. La consécration de Macedonius ne le mit pas sur-le-champ en possession du siége patriarcal. Borné à une seule église qu'il avait bâtie, il y rassemblait tous ses partisans, et il n'y avait qu'eux. Ce ne fut que vers l'an 351 que l'empereur Constance donna ordre à Philippe, préfet du prétoire, de l'installer. Ce magistrat, qui connaissait l'éloignement du peuple pour Macedonius, craignit d'éprouver de l'opposition. Il usa de ruse, et fit si bien qu'il parvint à conduire Macedonius à l'église patriarcale : mais le peuple, dès qu'il s'en aperçut, s'y porta ; et comme les soldats voulaient l'écarter, les esprits s'échauffèrent. On se battit, et plus de trois mille personnes périrent. Intronisé contre le vœu public et surtout contre celui des catholiques, Macedonius ne tarda pas à chercher les moyens de se venger de ceux-ci. Il obtint de l'empereur un édit qui expulsait non-seulement des églises, mais encore des villes, tous ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. L'ordre fut exécuté avec rigueur, et l'on exerça contre eux des cruautés horribles : les choses furent portées si loin, que Constance lui-même en fut mécontent. Un autre événement acheva de l'irriter. L'église des Apôtres, à Constantinople, où Constantin avait été inhumé, menaçant ruine, Macedonius entreprit d'en faire enlever le corps de ce prince pour le transporter dans une autre église. Le peuple, qui ne crut voir en cela qu'un outrage fait à d'augustes dépouilles, s'y opposa. On en vint aux mains, et le massacre fut tel, que des ruisseaux de sang inondèrent l'église, un portique adjacent et même la place voisine. Tant de meurtres dont Macedonius avait été l'auteur ou l'occasion le perdirent entièrement dans l'esprit du prince. On voit ce patriarche intrus assister, en 359, à un concile de Séleucie, composé de beaucoup d'ariens et de quelques catholiques, et en 360 à un concile de Constantinople, où lui et beaucoup d'autres évêques furent déposés par les *purs* ariens. Jusqu'à sa déposition, il n'avait, au moins publiquement, professé que le demi-arianisme, c'est-à-dire qu'admettant que le Fils était semblable au Père en substance, il rejetait le mot de *consubstantialité*, qu'il aurait même admis avec quelque atténuation. Retiré dans une terre voisine de Constantinople, après qu'il eut été déposé, il devint le père d'une hérésie nouvelle. Il nia la divinité du St-Esprit, et soutint qu'il n'était qu'une simple créature semblable aux anges, quoique d'une nature supérieure. Plusieurs évêques embrassèrent cette erreur ; mais deux surtout contribuèrent à la propager. L'un était Eleusius de Cyzique, l'autre Maratho-

(1) Scaliger prétend que St-Jérôme a été induit en erreur par le sens qu'il a donné à un mot grec qui, au lieu de *brodeur*, signifie *rusé*, *artificieux*.

nius de Nicomédie, tous deux ordonnés par Macedonius. Le dernier s'était enrichi dans la place de *numéraire* ou payeur des officiers du prétoire. Il avait ensuite embrassé la vie ascétique, fondé un monastère, et faisait profession d'une grande austérité de mœurs et d'une grande charité envers les hôpitaux et les pauvres. Ses vertus apparentes, et surtout son or, gagnaient beaucoup de partisans à la secte nouvelle. Macedonius eut à peine le temps d'en voir les progrès. On ne peut reculer sa mort au delà de l'année 361. Après lui, Eleusius de Cyzique devint le chef de la nouvelle hérésie ; et ceux qui la suivaient furent nommés *macédoniens* ou *pneumatomaques*, c'est-à-dire ennemis du St-Esprit. Ils se répandirent principalement dans la Thrace, dans la Bithynie, dans l'Asie, et furent réfutés par St-Athanase, Didyme l'Aveugle, St-Grégoire de Nazianze, St-Ambroise, etc. Le concile général de Constantinople, en 381, sous Théodose, les condamna, et ajouta au symbole de Nicée des paroles explicatives qui confondent cette erreur. Un deuxième concile de Constantinople, en 383, établit la même doctrine. La secte s'affaiblit insensiblement : en 410, plusieurs de ses partisans se réunirent aux catholiques ; d'autres suivirent cet exemple en 428, et cette hérésie s'éteignit tout à fait peu de temps après. — Il ne faut pas confondre Macedonius Ier avec MACEDONIUS II, aussi patriarche de Constantinople : celui-ci, avant d'être évêque, avait signé l'*hénotique* de Zénon. L'empereur Anastase le fit élire en 494 : Macedonius rétracta sa signature et défendit avec courage le concile de Chalcédoine. L'empereur, qui le croyait favorable aux hérétiques, le déposa et envoya même des émissaires pour le tuer. Cette entreprise n'ayant point réussi, Anastase exila Macedonius à Chalcédoine. Ce prélat mourut à Gangres en 516, et son nom fut inscrit dans les diptyques. Les Grecs célèbrent sa fête le 25 avril. L—Y.

MAC-ENCROE (DEMETRIUS), médecin irlandais, vivait à Paris dans la première moitié du 18e siècle, et s'y fit connaître par le joli poëme latin : *De connubiis florum*, dont la 1re édition parut à la tête du *Botanicon Parisiense* de Vaillant, Leyde, 1727, in-fol. Le titre qu'il y porte est *Fratris ad fratrem, de connubiis florum, epistola prima*. Le dernier vers promettait effectivement une deuxième épître ; à la suite sont deux petites pièces de vers latins signées *Demetrius de la Croix, doctor medicus*. Le même poëme fut réimprimé en 1728 avec beaucoup d'augmentations, Paris, Thiboust, in-8° de 39 pages avec figures. Le nom de l'auteur est indiqué sur le titre par ces mots : *Auctore D. de la Croix, D. M.* L'ouvrage reparut en 1749, avec quelques retranchements, dans le tome 1er des *Poemata didascalica*, et, l'on ne sait pourquoi, il y est attribué à un médecin nommé Patrice Trante ; attribution conservée dans l'édition de 1813 du même recueil, où il est au tome 1er, p. 315 : la plus belle édition est celle de Bath, 1791, in-8° de 138 pages, donnée par Richard Clayton, qui a laissé au poëte le nom de *de la Croix*, nom qui paraît n'être que la traduction française des mots irlandais *Mac-Encroe* (*voy*. le *Journal des savants* de l'an 5 (1797), p. 341). Ce poëme, d'environ cinq cents vers hexamètres, renferme des passages fort agréables, que la traduction française jointe à l'édition de 1728 ne rend pas toujours fort heureusement. Barbier en a donné en 1798, in-12, une édition avec la traduction française et des notes. Il a été traduit aussi en allemand dans les *Amusements physiques* de Mylius (*Physikalische Belustigungen*, Berlin, 1751-1753, 3 vol. in-8°). On connaît encore de Mac-Encroe les deux petits poëmes suivants : 1° *Calamus hibernicus, sive laus Hiberniæ litteraria breviter adumbrata ;* 2° *Petro Desmaretz abbati carmen*, in-8°, imprimés vers 1728 (*voy*. le *Catalog. de Courtois*), Paris, 1819, in-8°, n° 1698. C. M. P.

MACER (LUCIUS-CLODIUS). *Voyez* CLODIUS.

MACER (ÆMILIUS), poëte, de Vérone, contemporain de Virgile et d'Ovide, avait écrit en vers latins sur les propriétés des plantes vénéneuses. Il paraît constant que son ouvrage est perdu, et que ceux qui ont été publiés sous son nom doivent être attribués à un autre Macer, médecin comme lui et postérieur à Galien. On en a fait beaucoup plus d'éditions que ne semblait l'exiger un écrit aussi peu important. La première est celle de Naples, imprimée par Arnold de Bruxelles, 1477, et celle qui a été donnée par H. Ranzov, Hambourg, 1590, in-8°, est de beaucoup supérieure, mais elle a été surpassée par celle plus récente de Jul. Sillig, 1832, in-8°. On en connaît une traduction française sous ce titre : les *Fleurs du livre des vertus des herbes, composé par Macer Floride, trad. par Lucas Tremblay*, Rouen, 1588, in-8°, fig. D—P—S.

MACER (JEAN), professeur en droit canon à la faculté de Paris, naquit à Santigny, dans l'Auxois (Yonne), vers le commencement du 16e siècle. Ses ouvrages respirent l'amour le plus pur pour sa patrie et pour la gloire du nom français. Ces sentiments lui méritèrent l'estime générale ; il laissait percer son impatience quand on disait devant lui du mal de la France et de ses habitants. Nous avons de lui : 1° *De prosperis Gallorum successibus libellus*, Paris, 1555, in-8°. Cet ouvrage traite aussi de la levée des impôts, des droits des Français sur certaines provinces, etc. 2° *Panegyricus de laudibus Mandubiorum, quo etiam retunduntur extraneorum in Gallos calumniæ*, Paris, 1556, in-8°. Jean Le Blond, conseiller au parlement de Dijon, son élève, a joint des notes latines à ces deux ouvrages. 3° *Indicarum historiarum, ex oculatis et fidelissimis testibus perceptarum, libri tres*, 1555, in-8° ; 4° *Philippique contre les poétastres et les rimailleurs de notre temps*, Paris, 1557, in-8°. D—C.

MACERATA (GIUSEPPINO DA), peintre, né à Ma-

cerata, florissait en 1630. Il suivit la manière des Carrache, ce qui lui a fait donner pour maître Augustin Carrache, quoique à tort cependant. On voit deux de ses ouvrages dans les deux collégiales de Fabriano : l'un est un tableau à l'huile représentant une *Annonciation*, l'autre est une chapelle peinte à fresque, dans laquelle il a représenté les *Miracles des apôtres*. Dans ce dernier ouvrage, il s'est surpassé lui-même par la beauté des têtes et celle de la composition ; il est à regretter seulement que le reste ait été exécuté d'une manière trop expéditive. Enfin, on conserve dans sa patrie deux tableaux véritablement authentiques. Celui des Carmélites représente la *Vierge dans une gloire, apparaissant à St-Nicolas et à St-Jérôme*. Celui qui est aux Capucins a pour sujet *St-Pierre recevant les clefs de Jésus-Christ*. Tous deux sont dans le style des Carrache ; mais le second ressemble tellement à un tableau du Guide sur le même sujet, conservé à Fano, que l'on pourrait le prendre pour un ouvrage de ce maître, si Macerata n'y avait mis son nom avec la date de 1630. Ce pourrait être cependant une simple copie du tableau du Guide. P-s.

MACFARLANE (ROBERT), écrivain politique, né en 1734, fut élevé à l'université d'Edimbourg. Il vint fort jeune à Londres, et dirigea pendant quelques années à Walthamstow une académie qui jouit d'une grande réputation. Il s'engagea dans une controverse politique très-animée au commencement du règne de George III, et réunit ensuite ses différentes opinions dans un ouvrage qu'il publia en 1770, sous le titre d'*Histoire du règne de George III*, 1 vol. in-8°. Ayant eu quelques discussions avec son imprimeur, celui-ci chargea une autre personne de continuer cette histoire, dont le 2e volume parut en 1782 et le 3e en 1794. Macfarlane s'étant réconcilié avec l'éditeur en question, publia un 4e volume depuis. Cet ouvrage n'est qu'une compilation peu soignée. Macfarlane a été aussi pendant quelques années, éditeur du *Morning Chronicle* et du *London Packet*, dans lesquels il rendait compte des débats du parlement avec autant de détail que d'exactitude ; il a également fait insérer dans les journaux, sous des noms empruntés, plusieurs lettres et articles dans le sens de l'opposition. Admirateur enthousiaste d'Ossian, il aida Macpherson dans son travail, et entreprit de traduire en vers latins les poésies attribuées à ce barde écossais. En conséquence, il mit au jour en 1796 *Temora*, qu'il donna comme un essai ; mais, n'ayant pu se procurer assez de souscripteurs, il abandonna son entreprise. Il s'occupait cependant encore de cet ouvrage dans les dernières années de sa vie, qui se termina d'une manière tragique. Ayant voulu être témoin du triomphe d'une immense populace, qui venait coopérer aux élections du comté de Middlesex, il tomba sous les roues d'une voiture, et mourut une demi-heure après, le 8 août 1804. Il avait à cette époque, sous presse, un *Essai sur l'authenticité d'Ossian et de ses poëmes*. Macfarlane publia en 1797 un pamphlet intitulé *Adresse au peuple anglais sur l'état présent et l'avenir présumé des affaires publiques*, où il parut avoir abandonné la plupart de ses anciennes opinions politiques. Il désavoua d'une manière formelle les 2e et 3e volumes de l'*Histoire de George III*, et dit même que le 1er avait été tellement défiguré dans une troisième édition, qu'il ne le regardait plus comme son ouvrage. En 1801 il publia le *Dialogue de George Buchanan*, sur les droits de la couronne d'Ecosse, traduit en anglais, avec deux dissertations : l'une archéologique sur la prétendue identité des Gètes et des Scythes, des Gètes et des Goths, des Goths et des Ecossais ; et l'autre historique, pour défendre le caractère de Buchanan comme historien, in-8°. D—z—s.

MACGREGOR (JOHN), économiste et géographe écossais, né à Stornoway (comté de Ross), en 1797. Il fut attaché jeune encore à l'administration des colonies britanniques dans l'Amérique septentrionale et devint grand shérif de l'île du Prince Edouard. Il se livra avec ardeur à l'étude des lois coloniales, en vue d'en opérer la réforme et consigna le fruit de ses travaux dans un ouvrage qu'il fit paraître, après son retour en Angleterre, sous le titre de *British America* (1833) qu'il dédia au roi Guillaume IV et dont deux éditions furent rapidement épuisées ; Macgregor y donne la description physique, géographique et économique la plus complète qui eût encore paru de la Nouvelle-Grande-Bretagne ; il y joint des détails historiques fort intéressants et des considérations sur l'émigration. Sous le ministère Melbourne, il fut chargé successivement de missions en Allemagne, en France et en Italie, et adressa notamment sur sa mission dans le royaume de Naples un rapport très-important (1840, in-fol.). Nommé bientôt après secrétaire adjoint, puis secrétaire du bureau de commerce, Macgregor fit paraître un ouvrage plus considérable encore que celui qui avait commencé sa réputation : *The Progress of America from the discovery by Columbus to the year* 1846, Londres, 1847, 2 gros vol. in-8°. C'est un immense répertoire de documents, servant à mettre en relief l'histoire du développement économique du nouveau monde et à établir cette thèse judicieuse : que l'histoire du commerce est celle de la civilisation. Le tout est suivi d'un essai sur la législation fiscale et commerciale de l'Angleterre et des Etats-Unis. Cet ouvrage acheva de populariser le nom de l'auteur, qui fut élu député au parlement par la ville de Glasgow. Macgregor y prit rang parmi les *free-traders* et entra dans la ligue dont M. Cobden avait été le promoteur. Il appuya en général toutes les mesures libérales, et devint sous le ministère whig gouverneur de la banque d'Angleterre. Mais il résigna ses fonctions au bout de quelques années, et ne fut pas réélu au parlement. Il est

mort à Boulogne le 23 avril 1857. On doit encore à ce laborieux économiste : *Commercial statistics*, 1842 ; *Holland and the dutch colonies* (la Hollande et les colonies anglaises), 1848, in-8° ; *Principes de législation commerciale et financière*, traduit en français par G. Brunet, Bordeaux, 1847. Z.

MACHA-ALLAH ou MESSAHALA, astronome et astrologue arabe, juif de religion, vivait sous le règne de Mansour et de Mamoun, califes abbassides, c'est-à-dire vers la fin du 8e siècle de notre ère. Il obtint une grande réputation due à sa science et à son habileté, ou plutôt à l'adresse avec laquelle il exerçait l'astrologie. On a de lui plusieurs ouvrages dont on trouve la liste dans Casiri (*Bibl. Arab. hisp.*, t. 1er, p. 434. Voici les principaux : 1° *Traités des thèmes genethliaques ;* 2° *Des conjonctions des planètes ;* 3° *Des différentes sectes des nations ;* 4° *Deux Traités, l'un de l'Astrolabe et l'autre de la Sphère armillaire ;* 5° *Traité de la projection des rayons ;* 6° *Traité des pluies et des vents*, etc. M. de Rossi possédait une traduction hébraïque du *Traité des éclipses de lune et de soleil*, et une traduction latine de son ouvrage *Sur les signes et les indices des planètes*. Messahala a joui d'une grande réputation en Europe vers le 14e siècle, temps où la science divinatoire était en vogue. Quatre de ses ouvrages ont été traduits en latin, et publiés à Nuremberg en 1549 : 1° *De elementis et orbibus cœlestibus ;* 2° *Liber de revolutione annorum mundi ;* 3° *Liber de significatione planetarum in nativitatibus ;* 4° *Liber de receptione*. La bibliothèque Bodléienne a parmi ses manuscrits une traduction hébraïque de ses *Problèmes astrologiques*, faite par le célèbre Aben Ezra. J—N.

MACHADO (DIÈGUE BARBOSA). *Voyez* BARBOSA.

MACHAM (ROBERT), gentilhomme anglais, se rendit célèbre au 14e siècle par la découverte de l'île de Madère. Peu favorisé des biens de la fortune, il conçut une passion violente pour la fille unique d'un duc Dorset. Cette passion blessait l'orgueil de la famille de la belle Anna. Son père, tout-puissant auprès d'Edouard III, obtint l'ordre de faire arrêter Macham, le retint deux années en prison, et profita de sa captivité pour forcer sa fille à se marier à un autre. Sitôt que Macham fut libre, il trouva moyen de voir sa maîtresse et la décida à le suivre en France. Tous deux s'embarquèrent furtivement : mais soit qu'ils fussent contrariés par le vent ou que leur équipage manquât d'habileté, il devint impossible d'atteindre la côte, et le vaisseau fut jeté en pleine mer. L'art de la navigation était encore si imparfait à cette époque, que le bâtiment erra douze jours dans un Océan inconnu ; le matin du treizième on aperçut une brume épaisse au bout de l'horizon. Ce point incertain s'étant éclairci, on découvrit enfin la terre. Ce fut le 8 mars 1344 que fut reconnue cette île, alors entièrement déserte, et que les Portugais nommèrent depuis *Madeira*, à cause de la grande quantité de bois qui s'y trouve. Cette terre de refuge fut saluée avec de vives acclamations de joie, par des malheureux qui s'étaient crus destinés à périr de faim et de misère. On y descendit après avoir laissé quelques hommes à la garde du vaisseau. Mais une tempête violente s'étant déclarée dans la nuit, le vaisseau fut arraché de son amarrage et rejeté en pleine mer. Cet événement fut un coup de foudre pour Macham et pour son amie ; il leur ôtait tout espoir de retour : la triste Anna, déjà découragée par les souffrances des jours précédents, en fut si frappée, qu'elle mourut au bout de six jours. Macham la suivit bientôt, et demanda, en expirant, à ses compagnons, que son corps fût déposé dans la même fosse que celui de sa maîtresse. Ils obéirent, et, après avoir fixé une grande croix de bois sur le tombeau des deux amants, ils ciselèrent grossièrement sur cette croix l'inscription que Macham lui-même avait composée pour perpétuer le souvenir de ses tristes aventures. Après avoir rempli ce devoir, ils se remirent de nouveau à la merci des flots, et conçurent le hardi projet de regagner l'Angleterre, sans autre embarcation qu'une petite chaloupe qui était restée dans la baie. Mais le sort trahit leur courage. Jetés sur la côte de Maroc, ils subirent la plus dure captivité. Ces infortunés trouvèrent à Maroc un pilote castillan, nommé Juan Moralès, esclave comme eux, et lui firent la description de cette terre inconnue où ils avaient abordé. Il se trouva que don Sanche, fils du roi d'Aragon, mourut précisément à cette époque, laissant par son testament une somme considérable pour le rachat des chrétiens esclaves à Maroc. Le brigantin qui ramenait ces malheureux dans leur patrie fut pris par une petite flotte castillane qui croisait dans le détroit de Ceuta. L'ardeur pour les découvertes était alors dans toute sa force : le commandant de la flotte, ayant entendu le récit de Moralès, conçut le dessein d'aller à la recherche de cette île. Il présenta ce pilote au roi, et fit adopter son plan d'expédition. On eut beaucoup de peine à retrouver cette terre enveloppée d'une brume épaisse : les uns disaient que c'était la bouche de l'enfer, d'autres que Dieu ne permettrait pas que l'on perçât cette obscurité mystérieuse. Zarco y aborda néanmoins en 1421, et y trouva le simple monument élevé par les compagnons de Macham (*voy.* ZARCO). La découverte de l'île de Madère fut un acheminement à celle des îles Canaries (*voy.* BETHENCOURT), qui ne précéda que de soixante-neuf ans le voyage de Christophe Colomb. La relation de la découverte de Madère, écrite en portugais par François Alcaforado, écuyer du prince Henri, et publiée par dom François Manoel, fut traduite en français sous ce titre : *Relation historique de la découverte de l'île de Madère*, Paris, 1671, in-12. L'auteur donne au gentilhomme anglais le nom de *Machin*, mais Galvano et Hakluyt l'appellent *Macham*. La rade où il avait

débarqué porte encore aujourd'hui le nom de *Machin*. B—y.

MACHAU (Guillaume de), ancien poëte français, était né vers 1282 ou 1284, dans la Champagne (1), de parents d'une condition médiocre. Il était attaché en 1301 au service de la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel ; et, sept ans après, il devint valet de ce prince. Jean de Luxembourg, roi de Bohême, le choisit en 1316 pour clerc ou secrétaire, charge qui l'obligea à suivre son maître dans ses différentes expéditions et d'y faire le service de simple écuyer : il fut fait prisonnier dans plusieurs combats, et emmené en captivité dans le fond de la Pologne, où il éprouva des privations de toute espèce. Le roi de Bohême essaya de l'en dédommager par de bons traitements ; et le poëte, dans plusieurs pièces de vers, se loue de la libéralité de ce prince. Après la mort de son maître, il passa au service de Bonne de Luxembourg, sa fille, épouse de Jean, duc de Normandie, et depuis roi de France. Guillaume nous apprend qu'il était déjà fort âgé, lorsqu'il inspira une vive passion à Agnès de Navarre, femme de Phœbus, comte de Foix. Ce fut par ordre exprès de cette dame qu'il composa le *Livre dou veoir dit*, qui contient le récit détaillé de leurs amours. Cette pièce est fort curieuse, en ce qu'elle fait connaître les mœurs du temps. Caylus en a donné une analyse intéressante, dont on ne citera qu'un seul trait pour sa singularité : une brouillerie étant survenue entre les deux amants, et la dame voulant à tout prix se raccommoder, elle envoya à Guillaume un prêtre auquel elle s'était confessée, et qui certifia qu'elle n'avait jamais cessé d'avoir pour lui la plus vive tendresse. Guillaume continua d'être attaché à la cour sous le règne de Charles V, et on a la preuve qu'il vivait encore en 1370 : mais comme il était alors âgé de plus de quatre-vingts ans, on peut conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il ne poussa guère au delà sa carrière. On conserve à la bibliothèque de Paris un précieux manuscrit des *Poésies françaises et latines* de Guillaume de Machau, en 2 volumes in-fol. ; ce manuscrit passa de la bibliothèque des carmes déchaux de Paris dans celle de Gaignat, et ensuite dans celle du duc de la Vallière, et on en trouve la description dans les catalogues de ces deux magnifiques collections. Machau a composé plus de quatre-vingt mille vers, que Caylus juge fort inférieurs à ceux des trouvères, ses devanciers ; on peut diviser ses ouvrages en dits, jugements, remèdes ou consolations, amours, histoires, louanges, complaintes, lais, motets, ballades, rondeaux et chansons, dont les premières strophes sont notées. Le manuscrit dont on a parlé les présente dans l'ordre suivant : « Nouveau dit amoureux, le Dit du vergier, le Jugement du bon roi de Behaingue (Bohême), le Jugement du roi de Navarre, Remède de fortune, le Dit du lyon, le Dit de l'alérion, *le Confort d'ami* (1), le Dit de la fontaine amoureuse, le Dit de la Harpe, le Livre dou veoir dit, le Dit de la marguerite, le Dit de la rose, » et enfin une petite pièce de soixante-cinq vers, qui commence par celui-ci :

Vesci les biens que madame me fait.

Tome 2 : la Prise de la ville d'Alexandrie par Pierre, roi de Jérusalem et de Chypre (ce poëme historique est le dernier ouvrage qu'ait composé Guillaume de Machau. Il y raconte l'assassinat de Pierre, qui n'arriva que vers la fin de 1369) ; la louange des dames, les complaintes, le dit de la fleur de lys et de la marguerite, les lais, le paradis d'amour, autres lais, les motets, les ballades notées, les rondeaux et les chansons balladées et notées. L'abbé Lebeuf a publié un *Mémoire* sur Guillaume de Machau ; et le comte de Caylus en a donné deux autres sur le même écrivain dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions, t. 20. L'abbé Rive a publié la notice du manuscrit des poésies de Guillaume de Machau, déjà cité, et a relevé dans les notes, avec beaucoup d'exactitude et de dureté, les erreurs échappées aux deux académiciens. Cet opuscule de 27 pages in-4° n'a été imprimé séparément qu'à 24 exemplaires, sur papier de Hollande ; mais on le trouve à la fin du 4e volume (2) de l'*Essai sur la musique*, par Laborde. W—s.

MACHAULT (Jean de), jésuite, né à Paris en 1561, fut admis dans la société à l'âge de dix-huit ans, et professa la rhétorique pendant plusieurs années au célèbre collége de Clermont, qu'il avait contribué à faire achever. Nommé ensuite recteur à Rouen, il fut compris dans le nombre des jésuites bannis de France pour avoir soutenu des principes contraires à l'autorité royale ; et il se retira dans les Pays-Bas, où il se fit connaître par son talent pour la chaire : il prêcha plusieurs fois en présence des archiducs Albert et Isabelle, dont il reçut des marques de satisfaction, et fut envoyé en Lorraine avec le titre de recteur du collége de Pont-à-Mousson. Il obtint enfin la permission de retourner à Paris, et il venait d'être désigné provincial de la Champagne, lorsqu'il mourut d'apoplexie, au collége de Clermont, le 25 mars 1629. Le P. Machault a publié sous le nom de *J. B. Gallus J. C.* une critique très-violente de l'ouvrage du président

(1) L'abbé Lebeuf conjecture, mais sur un fondement très-frivole, que Guill. de Machau était né à St-Quentin ; le comte de Caylus, qui a bien remarqué qu'il était Champenois, s'efforce de prouver qu'il était compatriote de Guill. de Lorris : mais la ville de Lorris est dans le Gatinais.

(1) L'abbé Rive a démontré, contre le sentiment de l'abbé Lebeuf, que cette pièce est adressée, non pas à Charles V, mais à Charles II, roi de Navarre, dit *le Mauvais*, son beau-frère.

(2) Cette *Notice* devrait se trouver à la fin du tome 2, et non pas du tome 3, comme le dit Peignot dans son *Répertoire de bibliographie spéciale ;* mais l'inattention des relieurs l'a rejetée à la fin du tome 4.

de Thou : *In Jac. Aug. Thuani historiarum libros notationes*, Ingolstadt, 1614, in-4°. Barbier croit que le fameux satirique Gasp. Scioppius a eu part à cet ouvrage (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, n° 11661) ; et quelques bibliographes conjecturent que le jésuite Gretser en fut l'éditeur. Dans les premières éditions de la *Biblioth. scriptor. soc. J.*, ce livre est attribué à J.-B. de Machault, dont l'article suit ; et cette erreur, qui a pu provenir des initiales du titre, bien qu'elle ait été corrigée par Sotvel, n'en a pas moins passé dans la dernière édition de la *Bibliothèque historique de France*. Cet ouvrage fut proscrit aussitôt qu'il parut, « comme séditieux, tendant « à troubler la tranquillité publique, pernicieux, « plein d'impostures et de calomnies contre les « magistrats établis par le roi et contraire aux « édits de pacification… » ce sont les termes de la sentence rendue par Henri de Mesmes, alors lieutenant civil de Paris. L'édition originale est devenue fort rare ; mais le livre a été réimprimé avec la condamnation dans l'édition de l'*Histoire de de Thou*, Londres, 1733, 7 vol. in-fol. W-s.

MACHAULT (JEAN-BAPTISTE), jésuite, né à Paris en 1591, d'une ancienne famille de magistrature, fut admis dans la société à l'âge de dix-huit ans et envoyé à Rome, où il fit son noviciat. De retour en France, il professa quelques années la rhétorique à Paris, et fut ensuite nommé successivement recteur des colléges de Nevers et de Rouen. Il mourut à Pontoise le 22 mai 1640. On a de lui : 1° *Eloges et discours* sur la triomphante réception du roi en sa ville de Paris, après la réduction de la Rochelle, Paris, 1629, in-fol., fig. d'Abraham Bosse ; 2° *Ludovici XIII expeditio in Italiam pro Carolo duce Mantuæ*, ibid., 1630, in-4° ; 3° *la Vie de B. Jean de Montmirel*, moine de l'ordre de Cîteaux, ibid., 1641, in-8°. Cette histoire contient des recherches intéressantes sur l'origine et l'accroissement de l'ordre de Cîteaux. Il a traduit de l'italien : *Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, tirée des lettres écrites par les missionnaires de la compagnie de Jésus, etc., Paris, 1627, in-8° ; enfin, il a laissé en manuscrit une *Histoire des évêques d'Evreux* et une *Histoire de la Normandie*, en 2 volumes in-fol. — *Jacques* DE MACHAULT, jésuite, né à Paris en 1600, de la même famille que le précédent, entra dans la société à l'âge de dix-sept ans, enseigna les humanités et la philosophie dans différents colléges, fut ensuite recteur à Alençon, Orléans et Caen, s'appliqua sur la fin de sa vie à la direction des âmes, et mourut à Paris en 1680. On a de lui quelques ouvrages ascétiques ; et il a publié les *Relations des missions* du Paraguay, Paris, 1636 ; — du Japon, ibid., 1646 ; — de Goa et de la côte de Malabar, ibid., 1651 ; — de la Cochinchine, ibid., 1652 ; — de l'Inde, ibid., 1659 ; — de la Perse, ibid., 1659 ; — et enfin de Maduré et Tanjaor, 1663, in-8°. Cette collection intéressante a été entièrement effacée par le *Recueil des lettres édifiantes et curieuses* (*voy.* DUHALDE et LEGOBIEN). W—s.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (JEAN-BAPTISTE), contrôleur général des finances et garde des sceaux, d'une famille ancienne et fort estimée dans la magistrature, était fils de Louis-Charles de Machault, conseiller d'Etat (1) ; il naquit le 13 décembre 1701. Nommé maître des requêtes en 1738 (2), Machault, né sans ambition et d'un caractère ennemi de l'intrigue, avait le projet de se borner à rapporter les affaires du conseil, sans s'éloigner de Paris et de sa terre d'Arnouville. Mais le comte d'Argenson, ministre de la guerre, alors son ami, lui persuada de suivre la carrière des intendances, et lui fit donner, en 1743, celle du Hainaut. En décembre 1745, Philibert Orry, contrôleur général des finances, ayant déplu à la marquise de Pompadour par ses manières brusques et surtout par ses principes d'économie, le roi nomma à sa place Machault (3), qu'il avait personnellement connu à son passage à Valenciennes. A cette époque, des réductions considérables faites sur la dette de l'Etat, et l'augmentation du prix de toutes choses, rendaient plus facile le recouvrement des impôts ; mais aussi de grands moyens étaient indispensables pour soutenir la guerre dans laquelle la France s'était imprudemment engagée. Machault, doué d'un discernement juste, d'un caractère ferme, et capable de former un plan vaste et de le soutenir, arriva au ministère des finances sans avoir jamais fait une étude suivie de cette partie d'administration. Mais il succédait à un administrateur qui, sans avoir les grandes vues d'un homme d'Etat supérieur, avait le talent spécial de sa place, et qui, secondé par la paix dans les dix premières années de son ministère, y avait porté ce qu'on pouvait alors regarder comme une création en finances : la persévérance de l'ordre. Machault ne négligea pas cette partie de l'héritage de son prédécesseur, à défaut de connaissances personnelles, il eut le talent de découvrir les gens les plus instruits, et le bon esprit

(1) Louis-Charles de Machault d'Arnouville, père du garde des sceaux, après avoir exercé avec beaucoup d'intégrité et de talent (1718) les fonctions de conseiller d'Etat, de lieutenant général de police de Paris, et de président du grand conseil (1720), mourut le 10 mai 1750 à l'âge de 84 ans.

(2) Suivant le Journal de Verdun, J.-B. de Machault, conseiller au parlement, dès le 20 juin 1721, aurait été nommé maître des requêtes le 15 juillet 1728, et ce serait lui, et non son père, qui aurait été fait président du grand conseil le 15 janvier 1738 ; ce que confirme M. Viton de St-Allais, dans sa *France ministérielle*, t. 1, p. 275.

(3) Lacretelle, dans son *Histoire de France au 18e siècle*, attribue la nomination de Machault à l'influence de madame de Pompadour ; tandis que M. de Montyon, dans ses *Particularités sur les ministres des finances*, assure qu'il fut nommé d'après la demande du comte d'Argenson. Une lettre écrite par Louis XV à Machault, le 8 octobre 1745, établit d'une manière incontestable qu'il dut au propre mouvement du roi le ministère des finances, qu'il avait d'abord refusé, puisque le roi termine sa lettre par ces mots : « Vos représentations augmentent l'estime « que j'avais pour vous, et me prouvent que vous êtes un des « plus honnêtes hommes de mon royaume, et le plus capable de « me bien servir dans cette place ; ainsi tout me confirme dans « mon choix, et j'attends de vous cette marque de dévoue« ment. »

de s'entourer de leurs lumières. Ce fut ainsi qu'il put soutenir avec succès trois années de guerre, tantôt par quelques emprunts, tantôt par quelques améliorations dans diverses parties du revenu de l'Etat. Après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), Machault, ministre alors depuis trois ans, sentit que quelques améliorations introduites avant lui dans les méthodes n'avaient pas corrigé toutes les imperfections d'un régime fiscal qui conservait encore quelques traces des désordres de la régence et des crises antérieures. Il crut pouvoir entreprendre de donner enfin des points d'appui plus solides aux deux leviers de la finance, l'impôt et le crédit; à l'un, une répartition plus équitable; à l'autre, la foi des contrats; à tous deux, cette morale publique devant laquelle la propriété ne conserve l'égalité des droits que par l'égalité des devoirs. Il avait bien jugé son siècle; il avait observé l'esprit philosophique du temps; il voulait concilier les *progrès des lumières* avec l'affermissement de l'autorité royale. Résolu d'attaquer les priviléges du clergé et ceux des autres corps privilégiés, il avait, pour soutenir une lutte si périlleuse, besoin d'un appui auprès du trône; ce fut ainsi qu'il mit dans l'intérêt de ses places la favorite alors toute-puissante. L'édit de mainmorte qu'il fit rendre en 1747 fut le premier coup qu'il porta au clergé : par cet édit, « on défendait tout « nouvel établissement de chapitre, collége, sé« minaire, maison religieuse ou hôpital, sans « une permission expresse du roi, et lettres pa« tentes expédiées et enregistrées dans les cours « souveraines. On révoquait tous les établisse« ments de ce genre faits sans cette autorisation « juridique; on interdisait à tous les gens de « mainmorte d'acquérir, recevoir ou posséder « aucun fonds, maison ou rente sans une auto« risation légale. » Machault fut secondé dans la formation de cette loi par le chancelier d'Aguesseau, qui ne crut pas offenser la religion en ôtant au clergé une faculté illimitée d'accroître ses richesses. Peu après cet édit, d'Aguesseau donna sa démission; et dans le partage de ses fonctions, Machault obtint les sceaux (9 décembre 1750) en conservant le contrôle général. Quelque temps auparavant, il avait été nommé commandeur et grand trésorier des ordres du roi (16 novembre 1747) et ministre d'Etat (1749). Il n'avait point abandonné son projet favori de faire concourir tous les citoyens dans une égale proportion aux charges de l'Etat. La cour, qui avait besoin de nouvelles ressources, approuvait cette doctrine, et croyait surtout qu'il était temps d'imposer les biens du clergé. Machault ne se serait pas fait scrupule d'aller plus loin; et la suppression de quelques ordres monastiques lui paraissait le moyen le plus facile d'alléger le fardeau de la dette publique; mais il n'osa l'entreprendre, dans la crainte de ne pas être soutenu par la cour. On avait créé un impôt d'un dixième pendant la durée de la guerre : à la paix, Machault le supprima et le remplaça par un vingtième gradué sur le prix de ferme des terres, illimité dans sa durée, universel dans son extension, et portant sur tout genre de revenu, excepté les rentes sur l'Etat, dont l'immunité avait été assurée lors de leur constitution. Personne n'était exempt de cet impôt, dont le produit fut destiné à fonder une caisse d'amortissement qui devait, par un remboursement continuel, arrêter l'augmentation de la dette nationale. Dès son apparition, cette loi excita les plus vives réclamations de la part des parlements, des pays d'état et du clergé; après un long refus d'enregistrer cet édit, les parlements cédèrent, parce qu'ils virent que la loi était principalement dirigée contre le clergé, avec lequel ils étaient en rivalité. Un commencement de révolte en Bretagne fut aussi apaisé au moyen de quelques transactions. Il ne resta donc plus qu'à vaincre la résistance du clergé. Ce corps avait senti l'étendue de ses dangers, et ne s'occupa d'abord qu'à gagner du temps. En protestant toujours contre le vingtième, il offrait des dons gratuits, ressource précaire, mais il avait des partisans dans une cour dont l'indolence redoutait le renouvellement des troubles religieux, et le gouvernement lui-même n'était pas unanime, puisque, sur une telle question, un évêque, celui de Marseille, osait écrire : « Ne me mettez pas dans « la nécessité d'obéir à Dieu ou au roi, vous sa« vez lequel des deux aurait la préférence. » En effet, le roi et la favorite négociaient déjà, et Machault, voulant leur rendre de la fermeté par un coup de vigueur, demanda un état détaillé de tous les biens ecclésiastiques. Le clergé, qui regardait l'édit de 1749 comme le prélude de sa ruine, irrité des attaques qu'on lui portait, résolut, pour mieux se défendre, d'attaquer à son tour et commença à semer la discorde parmi ses ennemis. Le comte d'Argenson, qui avait hérité de toute la haine de son père contre les parlements, détruisait auprès du roi et auprès de la marquise de Pompadour l'effet des conseils vigoureux de Machault, qu'il regardait comme son rival. Ces deux ministres se faisaient la guerre, suivant l'expression du temps, *à coups de parlement et de clergé*, et de cette lutte résultait une anarchie complète. Le parlement de Paris, fatigué de lancer d'inutiles arrêts contre les curés qui refusaient les sacrements, faute de billets de confession, aux appelants de la bulle *Unigenitus*, mit l'archevêque de Paris en cause (*voy.* BEAUMONT), saisit son temporel, convoqua les pairs, et, oubliant qu'il n'était qu'une création du souverain dont il avait reçu toutes les attributions, refusa de se départir de ses poursuites malgré les ordres formels du roi, qui fut très-irrité de cette conduite. Le comte d'Argenson enflamma encore sa colère, et les chambres des enquêtes et des requêtes furent exilées, sans que Machault

osât parler en leur faveur. Il reprit cependant courage : prétextant l'impossibilité de rembourser les charges parlementaires et profitant habilement des clameurs du peuple, il saisit l'occasion de la naissance du duc de Berry, depuis l'infortuné Louis XVI, et se fit charger de négocier les conditions du retour du parlement. Mais au moment où, fier de ramener ce corps dans la capitale, il se croyait assez fort pour exécuter ses grands projets de finances, la cour venait de faire sa paix avec le clergé en ôtant le contrôle général à Machault et en le faisant passer au ministère de la marine (juillet 1754) (1). L'exemption d'impôt accordée aux ecclésiastiques et les abonnements obtenus par les pays d'états dénaturèrent les contributions, ce qui réduisit à peu de chose le produit du vingtième, qui ne fut employé que partiellement à des remboursements, ou même ne servit qu'à l'acquit des dépenses annuelles. Avant de quitter le contrôle général, Machault avait fait rendre en 1753 le fameux arrêt pour la liberté du commerce des grains dans l'intérieur de la France, disposition qui devait donner une nouvelle vie à l'agriculture. Pendant les trois années que le département de la marine lui fut confié, il montra beaucoup d'habileté. Au moment de son entrée à ce ministère, la France avait seulement quarante-cinq vaisseaux en état d'être équipés, et il eut le talent de les distribuer de telle sorte qu'il tint en échec toute la flotte anglaise. Il arma dans le port de Toulon une escadre commandée par M. de la Galissonière, qui battit l'amiral Byng et débarqua 12,000 hommes à Minorque, dont le duc de Richelieu s'empara ; il en fit préparer en même temps à Brest une autre, qui barra aux Anglais le chemin du Canada. Ces deux mesures font de son ministère une époque glorieuse pour la marine française. Lors de l'assassinat de Louis XV par Damiens (janvier 1757), on craignit pour la vie du roi : le dauphin fut appelé au conseil, et la favorite, délaissée de tous les courtisans, fut éloignée. Machault, convaincu que ses ennemis allaient employer tous les moyens possibles pour le perdre si le roi venait à mourir, se décida à signifier à la marquise l'ordre de quitter le château. Aussi, dès que le roi fut guéri des craintes qu'il avait conçues, rappela-t-il la favorite, qui se vengea du comte d'Argenson et de Machault en les faisant destituer et exiler (2). Le roi montra une excessive sévérité en congédiant le premier ; mais il écrivit au contraire à Machault de sa propre main, le 31 janvier 1757, une lettre dont M. de St-Florentin fut le porteur, pour lui faire connaître que, quelque persuadé qu'il fût de sa probité et de la pureté de ses intentions, les circonstances présentes l'obligeaient à lui redemander les sceaux et la démission de sa charge de secrétaire d'État, et exigeaient qu'il se retirât quelque temps à Arnouville. « Si vous avez « quelques grâces à me demander pour vos en« fants, disait le roi, je serais bien aise de pou« voir vous les accorder (1), et de vous prouver « que vous ne perdez pas mon amitié. » Il ajoutait par *post-scriptum :* « Je vous laisse les hon« neurs dont vous avez joui. » De Machault resta dans sa terre jusqu'au moment de la prise de la Bastille ; à cette époque, il se retira chez sa belle-fille, à Thoiri. On prétend que l'emploi de principal ministre que Louis XVI donna au comte de Maurepas en montant sur le trône (1774) ne lui fut accordé que par une intrigue de cour, et que le roi, sur des notes qu'il avait trouvées dans les papiers de son frère, l'avait destinée à M. de Machault, homme habile, austère et même religieux, malgré ses entreprises contre le clergé ; mais que sa fermeté, qui effrayait les courtisans, fit éconduire. Quoi qu'il en soit, Machault vint en 1792 s'établir à Rouen, qui passait pour une ville tranquille. En 1794, des agents du gouvernement révolutionnaire s'y rendirent de Paris pour l'enlever comme suspect et le conduire à la prison des Madelonnettes, où il s'éteignit le 12 juillet de la même année, à l'âge de près de 93 ans, sans avoir pu obtenir aucun secours de ses impitoyables geôliers, qui ne lui permirent même pas de voir un médecin. C'est par erreur que le *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine fait mourir le contrôleur général Machault peu après son éloignement du ministère de la marine (1757). Il l'a confondu avec un autre MACHAULT (Jean-Baptiste), conseiller au parlement de Paris, et l'un des rédacteurs des belles ordonnances de Louis XIV, mort effectivement à cette époque. D—z—s.

MACHAULT (LOUIS-CHARLES DE), évêque d'Amiens, second fils du précédent, naquit à Paris le 29 décembre 1737. Il fut dès l'enfance destiné à l'état ecclésiastique. Élevé par les jésuites, il serait entré dans la société si la suppression ne l'en eût empêché. Choisi d'abord pour grand vicaire par M. d'Orléans de Lamotte, évêque d'Amiens, il devint son coadjuteur et lui succéda en 1774. Distingué, dès le commencement, par son zèle pour la religion et le grand nombre d'aumônes qu'il distribua, il lança en 1781 un mandement contre l'entreprise des *Œuvres de Voltaire*, que Beaumarchais venait d'annoncer par un prospectus, et dans le même temps il improuva un livre d'*Epitres et Evangiles, avec des réflexions,* qui lui parurent erronés. Il propagea la dévotion au sacré-cœur, et publia à ce sujet un mandement, du

(1) Il paraît que Machault, à qui la place de contrôleur général était devenue pénible depuis que son plan pour le clergé avait été refusé, demanda au roi de remettre la place de contrôleur général, et de passer à la marine.

(2) On prétend que ce fut à cause de l'opposition de MM. Machault et d'Argenson à la conclusion du traité de Vienne que le roi leur demanda leur démission.

(1) Au mois de janvier 1759, le roi nomma un des fils de M. de Machault, qui est mort en 1830 dans un âge avancé, colonel aux grenadiers de France, et en 1762, colonel de Languedoc-dragons.

20 mars 1787, et un précis historique relatif à des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de la sainte Vierge, en la chapelle qui lui était dédiée dans l'église d'Albert, sous le titre de Notre-Dame *de Brebière*. L.-C. de Machault fut membre de l'assemblée du clergé, tenue en 1788, et député l'année suivante aux états généraux par le clergé d'Amiens. Il s'y montra fort opposé aux innovations révolutionnaires, vota constamment avec la minorité et signa toutes ses protestations. Le 25 août 1790, il publia une *Instruction pastorale sur la hiérarchie de la discipline ecclésiastique*. Il adhéra ensuite à l'*Exposition des principes* des trente évêques, et publia une *Déclaration sur le serment civique* demandé au clergé de France. Ayant émigré avant la fin de la session, il donna à Tournai, en 1751, deux Lettres pastorales contre l'élection du nouvel évêque d'Amiens, M. Desbois de Rochefort, curé de St-André des Arcs, à Paris. L'invasion de la Belgique obligea, l'année suivante, M. de Machault à s'éloigner davantage. Il se réfugia d'abord en Allemagne, puis en Angleterre, où un agent de police, nommé Viard, essaya de lui tendre des piéges, et vint le dénoncer à l'assemblée nationale comme s'occupant d'opérer la contre-révolution. Revenu en Westphalie, M. de Machault souscrivit l'*Instruction pastorale* du 15 août 1798 *sur les atteintes portées à la religion*. On a lieu de croire qu'il fut plus favorable à la déclaration de fidélité demandée aux ecclésiastiques en 1800, puisqu'il donna sa démission, selon l'intention du pape, et rentra en France peu de temps après. Il se retira alors dans le château de son frère, à Arnouville, où il résida constamment, sans accepter aucune fonction. Ce n'est qu'en 1818 qu'il fut nommé chanoine de St-Denis. Il mourut à Arnouville le 12 juillet 1820. — Son frère aîné, lieutenant général, pair de France et commandeur de St-Louis, mourut à Arnouville en mars 1830. M—D j.

MACHÉE, célèbre général des Carthaginois, recula leurs frontières en Afrique, et réduisit une partie de la Sicile sous leur obéissance, vers l'an 537 avant J.-C. Moins heureux en Sardaigne, son armée y fut taillée en pièces par les insulaires. Les Carthaginois, irrités, le bannirent avec le reste de l'armée sous ses ordres. Machée, indigné de l'ingratitude de ses concitoyens, marcha sur Carthage avec les troupes enveloppées dans sa disgrâce, s'en rendit maître, fit mourir dix sénateurs et son propre fils Carthalon, sans oser néanmoins rien changer d'abord à la forme du gouvernement. Mais ayant entrepris dans la suite d'y introduire le pouvoir arbitraire, il échoua dans ses desseins, et fut puni de mort vers l'an 530 avant l'ère chrétienne. B—P.

MACHÉE. *Voyez* MALÉE.

MACHERET (CLÉMENT), historien et biographe, naquit à la fin du 16e siècle, au village d'Hoste, près de Langres, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut d'abord chapelain de l'église de St-Pierre de Langres et recteur de l'hôpital St-Laurent de cette même ville, puis il fut nommé curé d'Hoste en 1637. Macheret a écrit un *Journal de ce qui s'est passé de mémorable à Langres et aux environs depuis 1628 jusqu'en 1658*. Cet ouvrage, qui est resté manuscrit et dont l'auteur de cet article possède une copie, renferme des détails fort intéressants et généralement inconnus sur les événements qui eurent lieu, au milieu du 17e siècle, aux frontières de France, de Franche-Comté et de Lorraine, et principalement sur l'invasion des Impériaux commandés par Galas. On y trouve aussi quelques notes sur les principaux événements du règne de Louis XIII. Le journal de Macheret ne paraît pas avoir été destiné à être imprimé, car il est écrit avec une franchise extraordinaire, et on y trouve des critiques très-piquantes des personnages qui ont pris part aux événements dont il renferme le récit. En réunissant l'ouvrage de Macheret à la relation du siége de St-Jean de Losne, écrite par Béquillet, on aurait une histoire complète de l'invasion de la France par l'armée impériale que commandait Galas. Sous le titre pompeux de *Vitis sacra Lingonum a Deo plantata terram implens ac operiens montes umbra sua quæ extendit palmites usque ad mare*, Macheret avait écrit une biographie des papes, des cardinaux, des évêques et des abbés qui sont sortis de l'Église de Langres; mais cet ouvrage est aujourd'hui perdu. Il a aussi rédigé un *Catalogue historique des doyens de la cathédrale de Langres*, qui était autrefois conservé dans la bibliothèque de François du Molinet, et a été imprimé, sans les notes historiques, dans la *Gallia christiana* des frères Ste-Marthe. Macheret est aussi auteur d'une vie de St-Urbain, évêque de Langres, et de vers à la louange des évêques de cette ville. Ayant été nommé concierge de l'évêché de Langres, *sede vacante*, il fit, pendant qu'il remplissait ces fonctions, un recueil des pièces les plus intéressantes du chartrier de l'évêché. Macheret mourut fort âgé à Langres, en 1660. — MACHERET (Étienne), de la famille du précédent, et né à Langres, entra dans l'ordre des jésuites et se distingua par son talent pour la chaire. Il a fait imprimer plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque un discours en latin en l'honneur de la ville de Reims, in-24, Reims, 1653. Étienne Macheret mourut à Dijon, en 1694, en soignant les malades pendant une épidémie. T.-P. F.

MACHIAVEL (NICOLAS), fameux publiciste, naquit à Florence le 3 mai 1469, d'une famille dont l'origine remontait aux anciens marquis de Toscane, et particulièrement au marquis Hugues, qui vivait vers 850. Les Macchiavelli étaient seigneurs de Monte-Spertoli; mais préférant le droit de bourgeoisie de Florence à l'inutile conservation de quelques prérogatives que la république naissante leur contestait tous les jours, ils se sou-

mirent à ses lois pour accepter des emplois dans les premières magistratures. Cette famille fut une des maisons du parti guelfe qui abandonnèrent Florence en 1260, après la déroute de Monte-Aperti. Plus tard, rentrée dans sa patrie, elle compta jusqu'à treize gonfaloniers de justice et cinquante-trois prieurs, dignités qui étaient considérées comme les plus importantes de la république. Le père de Machiavel était jurisconsulte, et vivait dans un état de fortune malaisé. Sa mère aimait la poésie et composait des vers avec facilité. On croit qu'il fut placé vers 1494 auprès du savant Marcello di Virgilio, professeur de littérature grecque et latine, et traducteur de Dioscoride. Cinq ans plus tard, à peine âgé de vingt-neuf ans, il fut préféré entre quatre concurrents pour l'emploi de chancelier de la seconde chancellerie *de' Signori*. Le 14 juillet suivant, il fut nommé par les *signori* et les *colléges*, secrétaire de l'*office des dix magistrats de liberté et de paix* (office qui constituait le gouvernement général de la république), et demeura revêtu de cet emploi pendant quatorze ans et cinq mois. Ses occupations ordinaires, quand il résidait à Florence, comprenaient la correspondance pour la politique intérieure et extérieure, l'enregistrement des délibérations, la rédaction des traités avec les étrangers. Le gouvernement florentin appréciant les talents de Machiavel, ne tarda pas à étendre ses attributions, et il le chargea successivement de vingt-trois légations au dehors, et de fréquentes commissions auprès des villes dépendantes de la république. Sa première mission le conduisit en France en 1500, après la levée du siége de Pise. Louis XII, dit Ginguené, qui explique très-clairement ce point de l'histoire, « avait prêté « aux Florentins des troupes et de l'artillerie « pour former ce siége; et la république avait « envoyé au camp deux commissaires et son se- « crétaire Machiavel, qui tenait la correspon- « dance. Les Pisans négocièrent avec le roi, et « gagnèrent les principaux officiers des troupes; « celles-ci devaient être payées par les Florentins; « un retard de la solde leur servit de prétexte: « elles se débandèrent et le siége fut levé. Le « roi s'en prit aux Florentins de cette espèce « d'affront fait à ses armes. Ce fut pour l'apaiser « et pour obtenir s'il était possible de nouveaux « secours, qu'ils députèrent en France Machiavel « et François della Casa, l'un des commissaires « au camp de Pise. Pendant cette négociation, qui « dura cinq mois, les députés suivirent la cour « à St-Pierre le Moutier, à Montargis, à Melun, « à Blois, à Nantes et à Tours. Ils eurent plusieurs « audiences du roi et de son ministre le cardinal « d'Amboise; mais ils obtinrent peu. On leur fit « jusqu'à la fin les mêmes reproches; et la cour « ne s'apaisa que par le remboursement des « sommes que le roi avait avancées à ses trou- « pes. » En 1502 Machiavel fut envoyé à Imola auprès du duc de Valentinois, César Borgia, puis à Rome; une autre fois en France, et ensuite à Sienne, à Piombino et à Pérouse. En 1507 il alla par Genève à Constance et jusqu'à Bolzano, où résidait l'empereur Maximilien, avec lequel il traita d'importantes affaires. Le rapport de ce voyage est imprimé dans ses œuvres complètes, sous le titre de *Rapporto di cose della Magna, fatto questo di* 17 *giugno* 1508. En 1510 il reparut en France; après deux mois passés à Blois, il vit s'ouvrir le concile national de Tours. C'est en 1511 que l'on rapporte une quatrième légation auprès de Louis XII. S'il ne put assurer entièrement l'indépendance de sa patrie, il ne lui manqua que plus de confiance de la part de ses concitoyens, plus d'accord entre les différentes opinions qui se partageaient la ville, et des temps moins âpres et moins turbulents. Toutefois, on ne peut lui contester la gloire d'avoir tenté cette noble entreprise, et d'y avoir consacré tout son génie et toute l'influence qu'on lui laissait dans les affaires. Effrayé des malheurs qui menaçaient la république, il rechercha les causes de destruction qui en attaquaient l'existence; il reconnut qu'un des plus grands embarras des circonstances était cette nécessité d'abandonner le salut de l'Etat à des mains mercenaires qui inspiraient plus de crainte qu'elles n'assuraient de protection, et qui étaient destinées à servir la cause de Florence sans y comprendre les intérêts du peuple. Ce fut alors qu'il imagina de substituer à ces armées vénales des milices tirées du sein de la nation; mesure alors neuve et généreuse, qu'il conseilla et exécuta lui-même. Mais les fureurs des partis allaient croissant; l'empereur et le pape voulaient rétablir les Médicis; le moment était favorable. Florence se voyait gouvernée par le gonfalonier Soderini, homme présomptueux et sans caractère; il s'était donné obstinément à la France, sans prévoir que cette puissance ne pouvait plus le secourir. Machiavel disait, en faisant allusion à cette politique inconsidérée: « La bonne for- « tune des Français nous a fait perdre la moitié « de l'Etat; leur mauvaise fortune nous fera « perdre notre liberté. » La prédiction ne tarda pas à se vérifier. Dès que les armées françaises eurent perdu leur supériorité en Italie, toutes les tempêtes se déchaînèrent sur Florence. En 1512 le pape et l'empereur se réunirent contre leur ennemi commun, et lui imposèrent contre la foi des traités une contribution de cent mille florins. Machiavel parcourut le territoire de la république, pour reconnaître l'état des fortifications et organiser une vigoureuse résistance; mais bientôt, Florence divisée ouvrit ses portes aux Médicis, qui reconquirent ainsi leurs biens et leur ancienne autorité. Cette révolution, qui fut la cause de la ruine du gonfalonier, fut aussi le signal de la chute du *secrétaire*. La nouvelle seigneurie lança contre lui deux décrets, le 8 et le 10 novembre 1512. Le premier porte que Nicolas Machiavel est *cassé, privé et absolument dépouillé*

de ses offices de secrétaire de la chancellerie des dix magistrats de liberté et paix. Le second décret du 10, signifié le 17, porte que Nicolas Machiavel, *olim* (ci-devant) secrétaire, est exilé pour un an, sur le territoire florentin, et qu'il n'en peut et doit sortir sous peine de l'indignation de la seigneurie. Un troisième décret du 17, lui défend d'entrer dans le palais des hauts et magnifiques seigneurs. A ce sujet Ginguené a oublié quelques faits, il dit : « Machiavel, après quatorze ans de « services utiles à sa patrie, fut d'abord destitué « de son emploi, et confiné ensuite pour un an « dans l'étendue du territoire de la république, « avec défense de mettre le pied dans le palais « de la seigneurie. Ce ne fut pas là le terme, ce « ne fut même pas le commencement de ses « malheurs. » Il ajoute en note : « Son sort fut « décidé par trois décrets des 8, 10 et 17 no- « vembre. » Il faut s'expliquer mieux. On porta le 17 un décret (qui fut évidemment un adoucissement de la peine prononcée par celui du 10). Ce dernier exilait le secrétaire pour un an, et lui intimait de ne pas sortir du territoire de la république, c'est-à-dire lui prescrivait de quitter Florence pour habiter le territoire et domaine florentin, qu'il faut distinguer de la ville proprement dite. Le troisième décret en date du 17, lui défendait seulement d'entrer dans le palais de la seigneurie sans lui ordonner de partir; mais on en publia un autre de la même date, qui lui permit d'entrer dans le palais pendant toute la journée du 17. La même autorisation lui fut accordée le 4 décembre 1512, le 21 mars et le 9 juillet 1513. Du reste, Ginguené est rentré dans l'exacte vérité en réfutant plus bas une assertion publiée relativement aux traitements qu'essuya Machiavel après cette rentrée des Médicis; il n'en est pas moins vrai que ces modifications et ces autorisations partielles prouvaient qu'on éloignait le *secrétaire* en le ménageant. Il ne tarda pas à courir de grands dangers. On l'accusa de complicité dans la conjuration formée par Capponi et Boscoli contre le cardinal de Médicis, depuis Léon X. Il fut emprisonné et appliqué à la torture; il dit lui-même : « Et j'ai été près de per- « dre la vie, que Dieu et mon innocence m'ont « sauvée; j'ai supporté tous les autres maux et « de prison et d'autres, etc. » A l'avénement de Léon X, il fut compris dans une amnistie, et il dut sa délivrance à la générosité de ce pontife. Ces terribles épreuves, auxquelles on ne résiste que par un courage extraordinaire, font connaître la force d'âme de Machiavel. Au lieu de se laisser abattre, il chercha un adoucissement à son sort dans l'étude et dans les lettres. Nous devons à ses infortunes ses ouvrages les plus connus : le *Prince*, les *Discorsi dell' arte della guerra*, ses *Histoires*, ses *Comédies* qu'il composa dans ses temps de repos et de loisir, et qui forment avec le recueil de ses lettres politiques, un des principaux monuments de la littérature moderne. Retiré à San-Casciano, il écrivait aux amis qu'il avait conservés, et faisait des vœux pour rentrer dans les affaires. Après la mort de Laurent de Médicis, Léon X, qui conservait une grande influence sur le gouvernement de Florence, se rappela Machiavel, et lui demanda les moyens d'y réformer l'administration. En 1521 on lui confia une mission auprès des frères mineurs, à Carpi. Il eut ordre ensuite de fortifier de nouveau la ville, et de traiter quelques affaires avec François Guicciardini, alors gouverneur de la Romagne. Enfin il fut employé dans l'armée de la ligue contre Charles-Quint. Cette commission fut la dernière occupation remarquable de sa vie. Revenu à Florence vers les derniers jours de mai 1527, il voulut prendre un médicament dans lequel il avait une grande confiance pour ses incommodités d'estomac ; mais bientôt surpris par de violentes coliques, il expira le 22 juin, âgé de 58 ans, après avoir reçu les derniers sacrements. La lettre suivante de son fils Pierre à François Nelli, professeur à Pise, détruit toutes les fables inventées sur sa mort : « Je ne puis, « sans pleurer, vous dire que le 22 de ce mois, « Nicolas, notre père, est mort de douleurs d'en- « trailles, causées par un médicament qu'il a « pris le 20 de ce mois. Il s'est fait confesser ses « péchés par le frère Matthieu, qui lui a tenu « compagnie jusqu'à la mort. Notre père nous a « laissés en grande pauvreté, comme vous savez. » De Mariette, fille de Louis Corsini, Machiavel avait eu cinq enfants : Bernard, Louis, Pierre, chevalier de St-Jean de Jérusalem, Gui, qui se fit prêtre, et Baccia, mariée à Jean de Ricci. Il était d'une taille ordinaire; son teint avait une couleur olivâtre, sa physionomie vive annonçait la hauteur de son esprit ; dans les conversations il était gai et simple ; sa repartie était prompte et piquante. Causant un jour avec Claude Tolomée, celui-ci lui dit : « A Florence, les hommes ont « moins de science et sont moins érudits qu'à « Sienne, en vous exceptant cependant. » Machiavel répondit : « A Sienne, les hommes sont « plus fous, sans vous excepter. » Quelqu'un lui faisant remarquer qu'il avait enseigné aux princes à être tyrans, il répondit : « J'ai ensei- « gné aux princes à être des tyrans; mais j'ai « aussi enseigné aux peuples à détruire les tyrans. » Il fut enterré dans l'église de Santa-Croce, dans le tombeau de sa famille, où il resta plus de deux siècles sans aucune distinction. Ce fut lord Nassau-Clavering, comte Cowper, qui réveilla ses cendres refroidies et qui, protégeant l'idée du monument qui lui fut élevé, rappela à Florence qu'elle avait eu la gloire de produire un homme qui aurait excité l'envie de la Grèce savante et celle de Rome politique. Ce monument, placé dans l'église de Santa-Croce en 1787, est du ciseau d'Innocent Spinazzi ; il porte pour inscription : *Tanto nomini nullum par elogium, Nicolaus Macchiavelli obiit* A. P. V. M DXXVII. Une figure

représentant à la fois la Politique et l'Histoire, avec les attributs de ces deux sciences, tient de la main droite un bas-relief qui offre le buste de Machiavel. Plusieurs écrits du secrétaire florentin sont regardés comme des productions estimables d'un esprit supérieur ; d'autres sont considérés comme pernicieux et renfermant d'abominables doctrines. Au nombre de ces derniers on place : *Il modo tenuto da Valentino*, etc., apologie de la conduite du duc de Valentinois quand il fit massacrer Vitelloso-Vitelli ; — le *Traité du Prince* et quelques opinions détachées appartenant aux *Discours sur Tite-Live*. Ces dernières opinions, qui font partie d'un écrit postérieur à la composition du *Traité du Prince*, se trouveront expliquées, autant qu'il sera possible d'y parvenir, dans l'exposition plus détaillée que nous ferons du but et des intentions de l'auteur lorsqu'il composa ce *Traité*. En tête des ouvrages généralement reconnus comme assurant sans contredit la gloire de Machiavel, en qualité de penseur profond et de politique d'un génie inépuisable, on trouve ses lettres sous le titre de *Legazioni*. Nous ne partageons pas l'avis de Ginguené relativement à ces lettres : il dit qu'on ne lirait pas volontiers cette collection un peu diffuse, mais qu'on la consulte avec fruit sur le caractère, sur la vie du secrétaire et l'histoire de son temps. Elle est dans le goût du siècle, et même les diplomates italiens écrivent souvent aujourd'hui en s'entourant de semblables détails et en s'appuyant de ces arguments propres à soutenir leurs observations, à faire juger favorablement de leur zèle ; et ce qu'ils écrivent ainsi, on le lit avec fruit (1). Les *Legazioni* offrent quelques minuties, mais on lit l'ensemble avec intérêt ; et les Français, en souriant de quelques injustices à leur sujet, voient avec plaisir la France jugée par un Machiavel. Par exemple, dans un portrait des Français qui, à la vérité, ne fait point partie des lettres des *Legazioni*, mais qui est évidemment une opinion de l'auteur formée dans ses voyages de France, il dit que nous avons *la foi du vainqueur :* nous devons considérer cette expression comme un large coup de pinceau qui peint malignement les vainqueurs de tous les temps. Les sept *Livres de l'art de la guerre* supposent dans Machiavel une connaissance approfondie de la science militaire. Un écrivain italien trouve cette connaissance non-seulement merveilleuse dans un homme voué aux occupations civiles, mais extraordinaire dans un vieux général. Suivant l'auteur de la préface de l'édition de 1813, Machiavel aurait acquis cette habileté à la suite de méditations profondes sur les ouvrages des anciens Romains qui, sans aucune opposition, sont regardés comme les premiers maîtres de l'art de la guerre. En effet, les combinaisons du *secrétaire* se rapportent à celles de Végèce. Son principal objet est de faire valoir les avantages de l'infanterie dans un temps où ce service était généralement en discrédit ; et ses théories ont obtenu un si heureux succès, qu'on pourrait lui attribuer le retour de la bonne tactique et la perfection que cet art a pu atteindre de nos jours. Algarotti rend à ce sujet une exacte justice à Machiavel lorsque, dans son quatrième Discours sur les études de Palladio, il veut faire entendre que ce célèbre architecte apprit l'art militaire dans les écrits du *secrétaire florentin*. Frédéric II a décrit en vers agréables quelques-uns de ces préceptes militaires ; et, en France, nous avons un ouvrage intitulé *Instructions sur le fait de la guerre, extraites des livres de Polybe, Frontin, Végèce, Machiavello et plusieurs autres bons auteurs*, Paris, 1553. Les *Discours sur Tite-Live*, écrits vers 1516, à l'époque de sa disgrâce, prouvent que les principes de l'auteur étaient uniformes et constants, et que ses vues, ses observations, ont toujours un caractère de justesse, de profondeur et de gravité. « La république romaine présentait, dit Ginguené « (t. 8, p. 128), dans sa constitution et dans ses « institutions, les germes de sa grandeur ; et les « atteintes qu'on y porta furent les causes de sa « décadence. Machiavel suivit au delà de l'*His-* « *toire* de Tite-Live ce funeste progrès : il le vit ; « il le médita dans les *Annales* et dans l'*Histoire* « de Tacite. Il n'y vit pas seulement des faits et « des résultats ; il y vit une manière, un style « qu'il prit pour modèles. Tacite devint son « maître dans l'art d'observer et dans l'art d'é- « crire ; il reporta dans l'étude du premier de « ces deux grands historiens ce qu'il avait ac- « quis à l'école du second ; et l'on pourrait dire « qu'il apprit de Tacite à lire Tite-Live, et à l'ex- « pliquer. » Plus loin, Ginguené ajoute : « Après « avoir posé les bases de son travail sur l'histoire « de Rome, Machiavel s'engage dans la lecture « de cette histoire, en suivant Tite-Live pas à « pas ; il s'arrête sur tout ce qui lui fournit une « réflexion, une application ou un principe. Le « texte de l'historien disparaît ou n'est que rare- « ment cité. Les actions, les institutions et les « lois paraissent seules. Les objets de compa- « raison, tant anciens que modernes, jaillissent, « pour ainsi dire, à chaque instant : des résultats « lumineux en sortent naturellement ; et une « variété de faits inépuisable appuie sans cesse « l'évidence des raisonnements et la solidité des « maximes. On reconnaît partout un esprit ha- « bitué à des méditations profondes, et une fer- « meté d'âme exercée par les orages de la liberté. « Voyez, par exemple, à quoi il réduit tout le « bruit que l'on fait des querelles entre le sénat « et le peuple romain (chap. 4). Il ne balance pas « à les regarder comme la première cause de la « liberté de Rome. Voyez sur quelles fortes rai- « sons il fonde l'utilité, la nécessité des accusa-

(1) Nous réfutons avec liberté Ginguené, parce que d'ailleurs nous ne faisons pas difficulté de déclarer que sa notice sur Machiavel (*Histoire littéraire d'Italie*) est un morceau du plus grand mérite, auquel les littérateurs d'Italie ont accordé d'honorables éloges.

« tions publiques (chap. 7), et avec quelle justesse « il distingue les effets de l'accusation, ceux de « l'adulation et de la calomnie (chap. 8). » Les *Storie fiorentine*, ouvrage dans lequel l'auteur a d'abord décrit les événements qui détruisirent l'empire romain, sont une imposante composition, qui mérite à Machiavel un rang à part parmi les historiens, puisque les anciens même n'avaient pas laissé de modèle dans ce genre. Le premier livre fait connaître la science, la pénétration de cet écrivain. On peut croire que Bossuet s'était rempli d'admiration pour cette manière franche, hardie, rapide et indépendante, lorsqu'il conçut le plan de son Discours sur l'histoire universelle. La narration dans les sept autres livres marche avec la même vivacité. Cet ouvrage fut sans doute le dernier de l'auteur. On croit qu'il le termina en 1525 : il voulait, dit-on, le continuer ; et les fragments qu'on a recueillis après sa mort donnent du poids à cette opinion. Le caractère du style de Machiavel, surtout dans les *Storie* et dans la *Vie de Castruccio*, est l'élégance et la simplicité. On le trouve toujours plein de grâces sans artifice et de charmes sans insipidité, clair sans être verbeux, concis sans obscurité et sans prétention au mystérieux. Voilà le jugement qu'en portent les Italiens, premiers juges de cette question. Quoique le principal mérite du secrétaire florentin consiste dans la science du gouvernement, science dans laquelle il n'a été supassé ni chez les anciens ni chez les modernes, il a droit aussi à une place honorable parmi les auteurs comiques. La *Mandragola*, suivant Voltaire, l'emporte sur toutes les comédies d'Aristophane. Machiavel a composé en outre la *Clizia*, le *Maschere*, l'*Andria*, etc., la charmante nouvelle de *Belphégor*. L'*Asino d'oro* et *i Capitoli* rappellent la manière de Dante ; et l'on est encore à concevoir comment un homme si profondément versé dans les calculs politiques a pu s'entretenir si agréablement avec les Muses, et acquérir des succès dans le genre lyrique, dans le genre épique ; prendre tour à tour le ton sérieux, le ton gai, quand il semble que chacun de ces genres demande une étude et une disposition particulières. Sans entrer dans de plus grands détails sur les autres compositions de Machiavel, nous nous arrêterons un instant sur celui de ses écrits qui a excité le plus d'attention, le *Traité du Prince*. Cet ouvrage, où le féroce Borgia est, suivant la supposition de plusieurs écrivains, présenté comme un modèle aux souverains qui veulent gouverner eux-mêmes, a acquis en Europe une déplorable célébrité. La première édition connue est celle qu'Antoine Blado d'Asola mit au jour à Rome le 4 janvier 1532 ; elle est accompagnée d'un privilége du pape Clément VII, et dédiée à Philippe Strozzi. Bayle parle d'une édition de 1515 que personne n'a vue. Les Giunta réimprimèrent le *Prince* la même année 1532 et en 1540. Les fils d'Alde le publièrent aussi l'an 1540 à Venise. Gabriel Giolito en donna une édition en 1550. Il fut successivement traduit en allemand (1626, Montbéliard), deux fois en latin, puis en français par Amelot de la Houssaye (Amsterdam, 1683, et la Haye, 1743), enfin, en 1799, par Guiraudet avec les œuvres complètes. Jamais livre ne fut plus combattu. On interpréta de diverses manières les intentions de Machiavel. Les uns, voulant y voir un système complet d'irréligion, d'impiété et de tyrannie, criaient *au loup* (préf. de l'édit. de 1813), et cherchaient à exciter une indignation universelle. D'autres demandaient que, selon les règles d'une juste critique, on jugeât cet ouvrage dans sa totalité sans en détacher des morceaux défigurés, et que surtout on ne dissimulât pas cette désapprobation dont l'auteur accompagne toujours l'exposé des principes pervers qu'il a développés. Voltaire écrivait au prince royal de Prusse le 20 mai 1738 : « La première chose dont je « suis forcé de parler est la manière dont vous « pensez sur Machiavel. Comment ne seriez-vous « pas ému de cette colère vertueuse où vous êtes « presque contre moi de ce que j'ai loué le style « d'un méchant homme ? C'était aux Borgia, « père et fils, et à tous les petits princes qui « avaient besoin de crimes pour s'élever, à étu- « dier cette politique infernale. Il est d'un prince « tel que vous de la détester. Cet art, que l'on « doit mettre à côté de celui des Locuste et des « Brinvilliers, a pu donner à quelques tyrans « une puissance passagère, comme le poison « peut procurer un héritage ; mais il n'a jamais « fait ni de grands hommes ni des hommes heu- « reux : cela est bien certain. A quoi peut-on « donc parvenir par cette politique affreuse ? Au « malheur des autres et au sien même. Voilà les « vérités qui sont le catéchisme de votre belle « âme. » Le 26 juin 1739, le prince répondait à un hommage si flatteur par une phrase éminemment française et faite pour exciter la plus vive satisfaction dans le cœur de Voltaire : « Ce que je « médite contre le machiavélisme est proprement « une suite de la *Henriade*. C'est sur les grands « sentiments de Henri IV que je forge la foudre « qui écrasera César Borgia. » Le 27 décembre 1739, Voltaire rendait hommage pour hommage. « Enfin voici un livre digne d'un prince ; et je « ne doute pas qu'une édition de Machiavel avec « ce contre-poison à la fin de chaque chapitre, « ne soit un des plus précieux monuments de la « littérature.... L'*Anti-Machiavel* doit être le caté- « chisme des rois et de leurs ministres. » Nous ne rapporterons pas une foule de critiques, d'apologies, d'accusations et d'éloges dont Machiavel a été l'objet dans toutes les langues. Nous allons entendre un juge qu'il n'est pas aisé de réfuter. Ce juge est le secrétaire florentin lui-même : avant de finir son *Traité du Prince*, il écrivait à un de ses amis, François Vettori, la lettre suivante, qui, trouvée dans la bibliothèque Barberini

à Rome, fut imprimée pour la première fois par Ange Ridolfi (Milan, 1810), dans un ouvrage intitulé *Pensieri intorno allo scopo di Nicolo Macchiavello nel libro Il Principe*. Ginguené la cite dans son Histoire littéraire ; mais on ne sait pas pourquoi il l'a coupée en deux : il en rapporte une moitié dans le texte et l'autre moitié dans une note. La première partie contient des détails peut-être ignobles, mais qui font connaître la tournure du caractère et la patience de l'auteur ; la seconde le montre dans toute la dignité de son talent. Nous avons collationné nous-même le texte qui est traduit dans cet article sur le manuscrit original de la bibliothèque Barberini. Cette lettre est donc ici insérée en entier parce que, si nous osons emprunter l'expression de Buffon, elle est, selon nous, *Machiavel même*. On a vu plus haut qu'après sa disgrâce il fut obligé de se retirer à San-Casciano. C'est de cette résidence obscure qu'il écrit à son ami : « Magnifique seigneur, *les grâces di-« vines ne furent jamais tardives* (1). Je dis cela « parce qu'il me paraissait que j'eusse, non pas « perdu, mais égaré vos bonnes grâces. Vous avez « très-longtemps gardé le silence, et je cherchais « quelle en était la cause. Je faisais peu de compte « de toutes les raisons qui me venaient à l'esprit. « Seulement j'imaginais que la disposition à m'é-« crire s'était éloignée de vous, parce qu'on vous « avait mandé que je n'étais pas bon gardien de « vos lettres ; et je savais qu'excepté Philippe et « Paul, aucun autre ne les avait vues de mon « consentement. J'ai été consolé par votre der-« nière du 23 du mois passé ; et je suis très-con-« tent de voir avec quel ordre et quel calme vous « exercez votre office. Je vous encourage à con-« tinuer ainsi, parce que celui qui abandonne ses « aises pour les aises d'autrui perd les siennes, « tandis qu'on ne lui sait pas gré de celles des « autres ; et puisque la Fortune veut faire toute « chose, il faut la laisser agir, se tenir tranquille, « ne pas la fatiguer, et attendre le temps où elle « laisse quelque chose à faire aux hommes. Alors « il sera bien à vous de vous livrer à plus de soins, « de veiller davantage aux affaires, et à moi de « partir de ma campagne, et d'aller vous dire : « *Me voilà*. Je ne puis cependant, voulant vous « rendre de pareilles grâces, vous dire dans cette « lettre autre chose, sinon quelle est ma vie : si « vous jugez qu'elle soit à échanger contre la « vôtre, je serai content de suivre la mienne. Je « me tiens dans ma campagne ; et, depuis mes « derniers événements, je n'ai pas été, en les « cousant tous ensemble, vingt jours à Florence. « Jusqu'ici, j'ai chassé aux grives de ma propre « main. Levé avant le jour, j'ajustais les gluaux ; « je partais en outre avec un paquet de cages « sur le dos, ressemblant à Géta (2) quand il re-« vient du port avec les livres d'Amphitryon. Je « prenais au moins deux, au plus sept grives. « J'ai passé ainsi tout septembre. Cependant ce « divertissement, quoique peu agréable et bizarre, « m'a manqué à mon grand déplaisir ; et je vous « dirai quelle est ma vie actuelle. Je me lève « avant le soleil et je m'en vais dans un bois, à « moi, que je fais couper : j'y passe deux heures « à revoir l'ouvrage du jour précédent, et à cou-« ler mon temps avec ces bûcherons, qui ont « toujours quelque nouvelle dispute dans les « mains, ou entre eux, ou avec leurs voisins. « Sur ce bois, j'aurais à vous dire mille belles « choses qui me sont arrivées, et avec Frosino « de Panzano, et avec d'autres qui voulaient de « ce bois. Frosino, par exemple, en envoya pren-« dre une certaine quantité de cordes, sans me « rien dire ; et au payement, il voulut me retenir « dix livres qu'il prétend que je lui dois depuis « quatre ans, parce qu'il me les a gagnées à « *cricca* (1), dans la maison d'Antoine Guicciar-« dini. Je commençai à faire le diable. Je voulais « accuser le voiturin, qui y avait été envoyé, « comme voleur ; mais Jean Macchiavelli s'inter-« posa, et nous mit d'accord. Baptiste Guicciar-« dini, Philippe Ginori, Thomas del Bene et cer-« tains autres citoyens, quand cette tramontane « soufflait, m'en ont demandé chacun une corde. « J'en promis à tous, et j'en envoyai une à Tho-« mas : la moitié de celle-là retourna à Florence, « parce que, pour la retirer, il y avait lui, la « femme, la servante et les fils : cela ressemblait « au *Gaburra* (2), quand le jeudi, avec ses gar-« çons, il bâtonne son bœuf ; de manière que « voyant qu'il n'y avait pas de gain, j'ai dit aux « autres : « Je n'ai plus de bois. » Ils en ont fait « la moue, et particulièrement Baptiste qui énu-« mère ce chagrin avec les scènes de Prato (3). « Sorti du bois, je m'en vais à une fontaine, et « de là à mon *paretaio* (appareil pour attirer des « oiseaux) un livre sous le bras, ou Dante, ou « Pétrarque, ou l'un de ces poëtes moins célèbres, « c'est-à-dire Tibulle, Ovide, ou semblables. Je « lis leurs amours et leurs tendresses passionnées. « Je me rappelle les miennes et je me complais « quelque temps dans cette pensée. Je me rends « ensuite sur le chemin, à l'hôtellerie : je cause « avec ceux qui passent ; je leur demande des « nouvelles de leur pays. J'entends différentes « choses ; je remarque différents goûts et diverses « imaginations des hommes. Cependant arrive « l'heure du dîner ; avec ma brigade je mange « des aliments que ma pauvre campagne et mon « chétif patrimoine me fournissent. Après avoir

(1) Pétrarque, *Triomphe de la Divinité*, vers 13.

Ma tarde non fur' mai grazie divine.

(2) Personnage de comédie dans *Térence*.

(1) Jeu qui s'appelle en français *tricon*, espèce de brelan.

(2) C'était probablement le nom d'un boucher qui se rendait le jeudi soir à San-Casciano, où il y a depuis très-longtemps un marché le vendredi.

(3) Les autres éditions disent *stato*, et Ginguené traduit ce passage par les mésaventures d'homme d'Etat. Nous croyons qu'il s'est trompé. Du reste, le mot *stato* devait naturellement l'induire en erreur. On lit dans le manuscrit Barberini, très-clairement, *Prato*.

« mangé, je retourne à l'hôtellerie. Là, pour l'ordinaire, je trouve l'aubergiste, un boucher, un « meunier et deux chaufourniers : avec eux je « m'encanaille tout le jour à *cricca*, à trictrac (1); « et puis naissent mille disputes, mille dépits accompagnés de paroles injurieuses, et le plus « souvent c'est pour un quattrin, et néanmoins « on nous entend crier de San-Casciano. Vautré « dans cette vilenie, j'empêche mon cerveau de « se moisir : je développe la malignité de ma « fortune, satisfait qu'elle me foule aux pieds de « cette manière, pour voir si elle n'en aura pas « de honte. Le soir venu, je retourne à la maison, « j'entre dans mon cabinet ; à la porte je me dépouille de cet habit de paysan, plein de boue « et de saleté : je me revêts d'habillements propres et d'étiquette, et ainsi décemment vêtu, « j'entre dans les anciennes cours des hommes « antiques. Accueilli par eux avec amour, je me « remplis de cette nourriture, la seule qui me « convienne et pour laquelle je suis né : je ne « crains pas de m'entretenir avec eux, et de leur « demander raison de leurs actions. Ceux-là, « pleins d'humanité, me répondent. Je n'éprouve « pendant quatre heures aucun ennui : j'oublie « toute peine; je ne redoute pas la pauvreté, et « la mort ne m'épouvante plus : je me transporte « tout entier en eux ; et comme Dante dit qu'*il « n'y aura pas de science si on n'a retenu ce qu'on « a entendu*, j'ai noté ce dont j'ai fait un capital « dans leur conversation, et composé un ouvrage « des *Principautés*, où je m'enfonce le plus que « je peux, pour la profonde connaissance de ce « sujet. J'examine ce que c'est qu'une principauté ; combien il y en a d'espèces ; comment « on les acquiert, comment on les garde, comment on les perd ; et si jamais quelqu'un de « mes caprices vous a plu, celui-là ne devrait « pas vous déplaire : il devrait être agréable à un « prince, et surtout à un prince nouveau. Aussi « je l'adresse à la magnificence de Julien. Philippe Casavecchia a vu mon traité, et pourra « vous instruire en détail, et de la chose en soi « et des raisonnements que j'ai tenus avec lui ; « et moi, toutefois, je l'étends et je le corrige. « Vous voudriez, magnifique ambassadeur, que « je laissasse ma vie actuelle, et que j'allasse jouir « de la vôtre : je le ferai de toute façon ; mais ce « qui me retient maintenant, ce sont certaines « choses que j'aurai finies dans six semaines. Ce « qui me rend incertain, c'est que près de vous, « sous ces Soderini, je serais forcé, en arrivant, « de les visiter et de leur parler. Je craindrais « qu'à mon retour, en croyant descendre à ma « maison, on ne me fît descendre chez le barigel « (en prison), parce que, quoique cet État ait de « solides fondements et une grande sûreté, cependant il est nouveau et par suite soupçonneux ; et il ne nous manque pas de *saccenti* (2) « qui, pour faire comme Paul Bertini, mettraient « d'autres à un bon écot, et me laisseraient le « payer. Je vous prie de me sauver cette peur, « et je viendrai, dans le temps dit, vous trouver « de toute manière. J'ai parlé avec Philippe de « mon opuscule (le *Prince*) : je lui ai demandé s'il « était bien de le donner, ou de ne pas le donner ; « et dans le cas où il serait bien de le donner, « s'il conviendrait que je le portasse, ou que je « vous l'envoyasse (1)? Ne pas le donner, me « faisait penser naturellement que Julien ne le « lirait pas, et que cet Ardinghelli (2) se ferait « honneur de ce dernier de mes travaux. La nécessité qui me poursuit me pousse à le donner, « parce que je me consume ; et je ne puis pas demeurer longtemps ainsi sans que la pauvreté « me rende méprisable. Je désirerais que ces « seigneurs Médicis (3) commençassent à m'employer, quand ils ne devraient d'abord que me « faire rouler une pierre. Si je ne gagnais pas leur « bienveillance, je me plaindrais de moi ; et par « cette production, si elle était lue, on verrait « que des quinze ans que j'ai passés à étudier « l'art du gouvernement, je n'en ai rien perdu à « dormir ni à jouer ; et chacun mettrait du prix « à se servir de celui qui aurait acquis de l'expérience aux dépens d'autrui. On ne devrait pas « douter de ma foi, parce que l'ayant toujours « gardée, je ne dois pas apprendre à la rompre. « Celui qui a été fidèle et bon quarante-trois ans « (c'est mon âge), ne doit pas changer de nature. « Mon indigence atteste ma fidélité et ma bonté. « Je désirerais donc que vous m'écrivissiez ce « que vous pensez sur cette matière, et je me « recommande à vous. Soyez heureux : 10 octobre 1513. *Signé :* Nicolas MACHIAVEL, à Florence (4). » Cette lettre n'a besoin ni d'explication ni de commentaire. Machiavel y peint son âme tout entière, ses dépits, sa crainte de la misère, sa honte de l'état presque dégoûtant auquel il était réduit, son désir de rentrer à tout prix dans les affaires : l'observateur attentif qui la lira avec soin y trouvera la clef du *Traité du Prince*. Les littérateurs italiens ne jugent plus cet ouvrage sans se rappeler la lettre à Vettori. On peut consulter d'ailleurs, sur cette question, et sur d'autres points importants, relatifs à Machiavel, l'excellente dissertation du chevalier Baldelli. Il ne faut pas oublier aussi, dans ses observations, que le *Prince* fut imprimé avec un privilége du pape Clément VII, en date du 23 août 1531. L'effet que la première publication produisit ne fut

(1) Ce n'est pas notre trictrac.

(2) Les intrigants qui veulent savoir les affaires des autres.

(1) Julien était alors à Rome. Ici le manuscrit Barberini présente des différences notables, que Ginguené n'a pas connues; le texte est plus étendu d'une ligne entière et la série d'interrogations est plus détaillée. Machiavel et son ami Casavecchia ont examiné les questions sous toutes les faces.

(2) Ardinghelli (Nicolas), savant dans les lettres grecques et latines, mourut cardinal à Rome en 1547.

(3) On lit *signori Medici*, qui est pris ici un peu ironiquement.

(4) L'édition de Florence porte la date du 10 décembre 1513. L'auteur a parlé de septembre; il est probable que cette date d'octobre, qui est dans le manuscrit Barberini, est la véritable.

pas celui que les publications suivantes obtinrent ensuite. L'Italie était alors livrée à de tels désordres, que quelques souverains crurent trouver des conseils utiles, là où, en bonne morale, on ne devait voir que des préceptes odieux. Si l'on sépare l'auteur d'avec les préceptes, qu'il faut à jamais éloigner de sa pensée, on remarquera aussi que l'écrivain n'a pas pu savoir que son ouvrage serait publié. Il l'a composé en forme de mémoire pour Laurent de Médicis. Il lui dit dans sa dédicace : « On présente ordinairement à un « prince des chevaux, des armes, des draps d'or, « des pierres précieuses ; mais moi, je n'ai trouvé « à vous offrir que la connaissance des actions « des grands hommes, que j'ai acquise par une « longue expérience des affaires modernes. » Le secrétaire ajoute à la fin : « Si, de son élévation, « Votre Magnificence jette les yeux sur ces basses « contrées, elle connaîtra que je souffre injuste- « ment une grande et continuelle malignité de « fortune. » D'ailleurs, tout n'est pas également répréhensible dans ce livre. En parcourant le chapitre 2, on voit que l'auteur avance les propositions les plus consolantes sur les Etats gouvernés par des princes dont la dynastie possède le pouvoir depuis longtemps. Le chapitre 4 n'offre aucun de ces poisons que l'on a signalés dans plusieurs écrits contre Machiavel. Le chapitre 5 finit par un avis sévère, mais utile. Il établit que quand on a conquis les possessions d'une république, il faut ou les détruire ou aller les habiter. *Autrement il y a des haines plus vives, un désir de vengeance : la mémoire de l'antique liberté ne laisse pas de repos aux souverains.* Il sera éternellement constant que posséder les États d'une république est un embarras bien alarmant, au moins pendant quelques années. Le chapitre 6 contient des doctrines très-saines de religion. *Quoiqu'on ne doive pas citer Moïse, car il a été un pur exécuteur des choses que Dieu lui avait ordonnées, il mérite d'être admiré pour la faveur qui l'a rendu digne de parler à Dieu.* Viennent ensuite une foule de citations historiques d'un mérite littéraire de premier ordre ; manière que Montaigne imita depuis avec tant de succès. On revoit, il est vrai, au chapitre 7, l'abominable Borgia offert pour modèle ; mais on détourne la vue avec d'autant plus d'empressement que l'on ne conçoit pas même, dans ce passage, la marche du raisonnement de Machiavel : la flatterie l'entraîne. Qu'il serait donc heureux que toutes les fois qu'un auteur, même un sublime génie, devient un précepteur pervers, il fût condamné à être abandonné par les facultés de sa raison ! Le secrétaire, effrayé peut-être des images que retracent les coupes, les nœuds coulants et les poignards du prince assassin, rappelle cependant plus bas la férocité qu'il déployait à Césène. La fin du chapitre ne s'adresse qu'à un souverain nouveau. Les nations confiées aux soins des anciens princes ne doivent pas craindre l'application des conseils du solitaire de San-Casciano. Chapitre 8 : on respire. « Vous ne pouvez pas appeler vertu égorger ses « concitoyens, trahir ses amis, vivre sans foi, « sans pitié, sans religion ; cela peut faire acqué- « rir l'empire, mais non de la gloire. » Chap. 12. Les troupes mercenaires sont vouées au dédain. Machiavel se montre auteur militaire, plein de vues sages et de sentiments vraiment patriotiques. Chap. 17. Quelle vigueur dans cette sortie contre les confiscations ! « Il faut s'abstenir de la « possession du bien des autres. Les hommes « oublient plutôt la mort de leur père, que la « perte de leur patrimoine. » La réflexion est peut-être plutôt une leçon de politique que d'humanité. Dans le chapitre 18, qui traite de la foi des souverains, et que nous regardons non-seulement comme une proposition immorale, mais comme un conseil perfide et dangereux, on retrouve toutefois une conformité de ces principes avec ceux que Montaigne exprime dans son livre 3, chap. 1. Le chapitre 19 renferme un admirable morceau contre les conspirations. Prétendra-t-on, comme quelques-uns des détracteurs du secrétaire, qu'il avait conspiré et qu'il n'avait pas réussi ? Ne cherchons pas à fouiller dans le fond de son cœur : il le montre assez souvent à découvert. D'ailleurs on a suffisamment prouvé qu'il ne conspira jamais : tant d'habileté devait l'entourer de défiances ; et sans nous fier trop à sa connaissance des hommes, après l'avoir jugé si sévèrement quand nous avons pu le convaincre d'avoir redouté la misère et l'ennui au point de se déclarer heureux si on lui faisait seulement rouler une pierre, nous devons le croire quand il dit à un Médicis qu'il a été fidèle et bon pendant quarante-trois ans. On lit plus loin des éloges donnés à la constitution qu'il avait trouvée établie pendant ses légations. Ce passage est très-curieux. Le chapitre 23 est un modèle de générosité et de bon goût. Machiavel poursuit les flatteurs. Cependant, chapitre 26, il flattera lui-même Laurent, d'abord avec circonspection, puis sans détour. Ne l'en blâmons pas, et à cause des belles qualités du prince qu'il admire et parce que nous aurions été privés sans cela de quelques pages d'une éloquence irrésistible. « Allez donc, lui dit- « il, gouverner l'Italie : vous êtes favorisé de Dieu « et de l'Eglise (1) ; il existe une grande prépara- « tion, et là où il y a grande disposition il n'y a « pas grande difficulté. On voit ici des miracles « ordonnés par la Providence : la mer s'est ou- « verte ; une nuée a raccourci et éclairé le che- « min ; le rocher a lancé l'eau ; la manne est « tombée en pluie ; tout a servi Votre Grandeur. « Vous devez faire le reste. » Pline n'a pas plus finement flatté Trajan. Tel est donc ce *Traité du Prince* qu'il faut détester et louer en partie. Si l'on permettait d'ajouter ici une autre considération tirée de l'état de notre Europe, considéra-

(1) Jean de Médicis, sous le nom de Léon X, occupait depuis cinq mois la chaire de St-Pierre.

tion que Ginguené, et son continuateur Salfi, ont fait valoir avec habileté, on remarquerait encore que les principes de Machiavel ne seraient peut-être plus les mêmes s'il vivait aujourd'hui : ils offrent moins de danger, parce qu'ils sont impraticables. Appliqués à nos mœurs, ils deviendraient l'objet d'une animadversion et d'une dérision générales. Quant à nous, interrogeons le secrétaire florentin comme il doit être interrogé. Transportons-nous à l'époque où il vivait et dans les révolutions de malheurs et de disgrâces qui l'ont accablé. Habitons quelques instants San-Casciano, ses bois, son hôtellerie, et fréquentons le meunier, le chaufournier et Gaburra. Ne craignons pas que l'on puisse appliquer aux circonstances actuelles ceux de ses détestables principes que la misère semble l'avoir forcé d'accumuler pour plaire à un souverain puissant et prévenu ; et en nous rappelant tous ses titres à la réputation immense dont il jouit en Italie, en voyant en lui le commentateur profond d'Aristote, de Platon et de Tite-Live, le régénérateur des règles de la saine comédie, le conteur joyeux, le politique défenseur infatigable des droits de son pays, l'historien sublime, l'un des modèles de notre Montesquieu ; joignons-nous à ceux qui admirent cette belle Toscane, mère illustre d'un Dante, d'un Michel-Ange, d'un Galilée et d'un Machiavel. — L'édition la plus ample et la plus estimée de ses œuvres est celle de 1813, *Italia*, (Florence, Piatti), 8 vol. in-8°, reproduite dans les éditions de Brescia, 1819, 11 vol. in-16 ; de Milan, 1820, 9 vol. in-12 ; de Florence, 1831, 1 vol. in-8° compacte à 2 colonnes. La meilleure des traductions françaises est celle de Guiraudet (et Hochet), Paris, an 7 (1799), 9 vol. in-8° (*voy.* GUIRAUDET) (1). Celles de Gohorry, Paris, 1571, in-8° ; 1635, in-4° ; du sieur de Briencour, Rouen (Paris), 1664, 2 vol. in-12 ; de Tétard, la Haye, 1691-96, réimprimée en 1743, 6 vol. in-12, étaient fort incomplètes. Les *Réflexions sur Tite-Live* avaient déjà été traduites par de Menc, Paris, 1782, 2 vol. in-8°. La *Vie de Castruccio Castracani* avait aussi été traduite deux fois en français (*voy.* CASTRUCCIO). L'abbé Sallier a lu à l'Académie des inscriptions un *Examen critique* de cet ouvrage (t. 7, *Hist.*, p. 320). On a publié, en 1816, *Machiavel commenté par Buonaparte*, Paris, in-8°, attribué à M. A. Guillon (2). D. M. O.

MACHIN (JEAN), astronome anglais, dans le 18ᵉ siècle, a joui d'une réputation assez étendue, qu'il devait surtout à l'exactitude et à l'utilité de ses observations : il obtint par son mérite la chaire d'astronomie du collége de Gresham, et la place très-honorable de secrétaire de la société royale de Londres. On connaît de lui : les *Lois du mouvement de la lune,* jointes aux *Principes mathématiques de la philosophie naturelle* de Newton, 1729, 2 vol. in-8° ; — dans les *Transactions philosophiques* de 1718 (nº 358, t. 1ᵉʳ), un mémoire latin sur la courbe de la plus prompte descente dans un cas donné ; — dans le volume de 1738 (p. 205), la solution d'un problème de Keppler sur le mouvement des corps dans un orbite elliptique ; et dans les registres de la société royale du 16 mars 1731, une observation sur une maladie singulière de la peau (*Journal des savants,* 1741, p. 696). Machin avait aussi fait des remarques sur les observations de John Clark, relatives aux oiseaux de passage ; et son manuscrit existait en 1777 dans les mains de George Allan (Nichols, *Literary anecdotes*, t. 8, p. 734). On trouve la Vie de ce professeur dans le recueil publié par John Ward sous ce titre : *The Lives of the professors of Gresham college*, Londres, 1740, in-fol. W—s.

MACHY. *Voyez* DEMACHY.

MACIAS, poëte et guerrier, né dans une ville d'Espagne, avait reçu de ses contemporains le surnom d'*Enamorado*, à cause d'une passion amoureuse qui fut la source de ses infortunes et de ses talents. Il servit avec distinction dans les guerres de Grenade, au 15ᵉ siècle ; le titre de chevalier fut la récompense de sa valeur. S'étant attaché au marquis de Vilhéna, gouverneur despotique de l'Aragon et de la Castille, il servit ce seigneur dans les affaires d'Etat. Une dame jeune et belle, élevée chez le marquis de Vilhéna, lui inspira un vif amour ; il la chanta. Cet amour ayant été regardé comme un crime, on le jeta, pour l'en punir, dans les cachots de Jaën, ville d'Andalousie. Il sentit amèrement l'injustice de

(1) La traduction des œuvres de Machiavel par Guiraudet (et Hochet) contient des ouvrages qui n'avaient pas encore été traduits ; mais elle est loin de comprendre tous les écrits de l'auteur italien ; les poésies, les contes, les compositions dramatiques de Machiavel ne s'y trouvent point ; aussi cette traduction a-t-elle été de beaucoup surpassée par celle qu'a donnée M. J.-V. Periès, Paris, 1823-1826, 12 vol. in-8°. Cette traduction, tout à fait complète, comprend tous les morceaux littéraires, politiques et historiques, anciens et nouveaux. Enfin nous possédons une autre édition française des œuvres complètes de Machiavel, donnée par Buchon dans la collection du *Panthéon littéraire*, Paris, 1837, 2 vol. grand in-8°. Mais nous devons dire que Buchon s'est contenté de reproduire la traduction de Guiraudet en la corrigeant dans ce qu'elle avait d'inexact et d'imparfait, et en la complétant avec la traduction de Periès. E. D—s.

(2) Parmi les autres écrits publiés sur Machiavel, nous devons signaler : 1° *Machiavel, son génie et ses erreurs*, par Artaud de Montor, Paris, 1833, 2 vol. grand in-8°. Dans cette histoire critique et raisonnée de la vie et des ouvrages de Machiavel, Artaud a pour but d'absoudre Machiavel de l'espèce de réprobation attachée à sa mémoire. 2° *Machiavel juge des révolutions de notre temps*, par M. Ferrari, Paris, 1849, in-8°. « L'ouvrage de M Ferrari, dit un critique, offre l'explication la plus pénétrante, la plus philosophiquement analytique qui ait été donnée de la théorie historique, politique et religieuse de Machiavel. Ce grand homme y figure dégagé des préjugés traditionnels qui ont altéré longtemps sur son compte le jugement du public ; il se présente non plus comme un monarchiste ou un républicain, mais comme le théoricien de l'art de réussir ; on le reconnaît comme le premier en Italie qui a protesté contre le pacte de Charlemagne, réclamé l'unité de la Péninsule et tracé la marche des révolutions futures. » Dans le chapitre intitulé *la Religion de Machiavel*, M. Ferrari prouve que l'auteur du *Prince*, tout en acceptant l'influence fatale des astres, n'a d'autre culte que celui de l'intelligence servie par la ruse et la force. Il montre également qu'en traçant pour tous les gouvernements une casuistique en partie double, en enseignant aux rois à maîtriser les peuples, aux peuples à renverser les rois, il a créé une sorte d'histoire prophétique, qui s'applique d'une manière rigoureuse aux événements accomplis de notre temps même. » Nous citerons enfin les *Commentaires politiques et historiques sur le Traité du Prince*, de Machiavel, et sur l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II, par M. de Bouillé, Paris, 1827, in-8°. E. D—s.

sa captivité, qui ne put rien contre son amour. Elle ne fit, en irritant son cœur, qu'enflammer davantage son génie poétique, et lui communiquer de nouvelles forces. Il peignit sa passion constante et malheureuse en termes plus tendres et plus mélancoliques encore. Les amoureux chants de Macias, parvenus aux oreilles de l'époux de celle qu'il adorait, excitèrent au plus haut point sa jalousie et lui inspirèrent un moyen de vengeance aussi cruel que lâche. Cet époux, dans sa fureur, étant venu devant la fenêtre de la prison de Macias, lança à travers les barreaux une javeline qui l'atteignit et lui donna la mort. Telle fut la déplorable fin de la vie et des amours de cet infortuné poëte. On lui éleva dans l'église de Ste-Catherine un tombeau, sur lequel on avait gravé cette inscription remarquable par son élégante simplicité : *Ci-gît Macias, celui qui aima*. La chanson par laquelle ce poëte avait tant irrité son meurtrier fut, ainsi que ses autres œuvres, écrite en langue galicienne. Cette chanson, monument curieux, dont le texte, fourni par Sanchez, fut ensuite donné par Sismondi, a été heureusement traduite par M. de la Beaumelle, qui a conservé la mesure et la coupe de vers de l'original. C'est une pièce où le malheureux poëte a exprimé sa douleur avec un abandon touchant. Macias eut à peine rendu le dernier soupir, que ses chants se répandirent et pénétrèrent toutes les âmes tendres d'admiration et de pitié. Son nom, répété de bouche en bouche, perpétuait le souvenir d'une infortune qu'on déplorait. Macias fut l'un des plus célèbres auteurs de son siècle; il fit école et trouva des imitateurs nombreux, tant chez les Espagnols que chez les Portugais, mais surtout chez ces derniers, qui le considéraient comme un de leurs compatriotes parce qu'il avait chanté dans leur langue. De même que les Espagnols, les Portugais avaient adopté le galicien, langue qui leur paraissait plus propre à peindre les passions douloureuses et l'exaltation des sentiments chevaleresques. Par le genre de poésie qu'il avait cultivé, Macias exerça une très-grande influence. Comme ce genre présentait peu de difficulté, chacun voulut s'y essayer. On trouvait beau de chanter des malheurs, même des malheurs qu'on n'avait point sentis. Ces essais, tout empreints qu'ils étaient d'une bizarre exagération, ne laissèrent pas d'être utiles en ce qu'ils servirent à rendre général l'emploi de la langue usuelle. Malgré la célébrité dont jouit Macias, il ne nous est resté de toutes ses œuvres que la chanson dont nous avons parlé plus haut. On la trouve dans les excellentes notices que M. de la Beaumelle a publiées sur Lope de Vega et sur Calderon, et dans les précieuses notes qui accompagnent le *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal*, par M. Ferdinand Denis. Z.

MACINE (GEORGE LE) ou EL MACIN. *Voyez* EL-MACIN.

MACK *de Leibarich* (Le baron CHARLES), général autrichien, naquit le 25 août 1752 à Neuslingen, en Franconie, d'une famille pauvre et roturière. Il reçut néanmoins une éducation soignée, commença par être soldat, devint fourrier, puis sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie, et fut attaché pendant la guerre contre les Turcs à l'état-major de l'armée. Il se fit remarquer du feld-maréchal Lascy, qui le nomma capitaine. Les sentiments d'estime que Mack laissait voir pour son bienfaiteur déplurent à Laudon, qui lui succéda. Ce général adressa un jour, en regardant Mack, un propos très-offensant aux créatures de Lascy. « Monsieur le maréchal, « répondit Mack, j'ai l'honneur de vous prévenir « que je ne sers ici ni M. de Lascy ni vous, mais « Sa Majesté l'Empereur, à qui ma vie est con-« sacrée. » Deux jours après, Mack se distingua par le trait suivant. Laudon, campé à huit lieues de Lissa, hésitait à attaquer cette place, la croyant défendue par 30,000 hommes; Mack, qui voulait le décider à cette attaque, partit à neuf heures du soir, traversa le Danube avec un seul cavalier, pénétra dans un faubourg de Lissa, y fit prisonnier un officier turc, et l'amena le lendemain, à sept heures du matin, au général, qui apprit de lui que la garnison de la place n'était composée que de 6,000 hommes. Le maréchal lui adressa alors des éloges flatteurs, le fit son aide de camp, et lui demanda de ne jamais le quitter, ce qui fut accepté avec beaucoup de satisfaction. Laudon, à sa mort, le présenta à l'empereur en lui disant : « Je vous laisse un « homme qui vaudra mieux que moi; c'est le « major Mack. » Devancé par une certaine célébrité, celui-ci servit en 1793, sous le prince de Saxe-Cobourg, comme quartier-maître général, et dirigea en cette qualité les premières opérations de la campagne, le passage de la Roër, la délivrance de Maestricht et la bataille de Nerwinde. Il eut aussi une grande part aux négociations qui eurent lieu avec Dumouriez; ce fut lui qui assista aux différentes conférences et qui rédigea les conditions du traité que l'Autriche observa si mal, sans que ce fût la faute de Mack ni celle du prince de Cobourg; c'était la conséquence du système politique adopté par Thugut (*voy.* DUMOURIEZ). Mack fut ensuite appelé au congrès d'Anvers, où furent examinées et annulées toutes les conventions arrêtées entre Dumouriez et le prince de Cobourg. Les hostilités ayant recommencé, il retourna à ses fonctions de chef d'état-major général, et fut blessé légèrement à l'attaque du camp de Famars. Lorsque, à la fin de cette campagne de 1793, l'armée autrichienne, renforcée par celle des Anglais sous le duc d'York, se fut emparée de plusieurs places sur la frontière de France, et qu'elle eut sur les Français une grande supériorité numérique, Mack fut d'avis que l'on fît une invasion rapide dans l'intérieur, et même jusqu'à Paris. Mais le prince

de Cobourg était pour cela trop circonspect, et d'ailleurs ce n'était point ce que lui prescrivaient les ordres du cabinet autrichien. Les plans de Mack furent donc écartés, et lui-même ne conserva pas longtemps son emploi; il fut remplacé par le prince de Hohenlohe et rappelé à Vienne, où il vécut pendant quelques mois dans une retraite absolue. Ce ne fut qu'au commencement de 1794 qu'il retourna dans les Pays-Bas, sans y reprendre toutefois son emploi de quartier-maître général. Il parcourut alors toute la frontière, depuis Luxembourg jusque dans la West-Flandre, ne paraissant occupé que de dresser des plans d'attaque contre la France. S'étant rendu à Londres, dans le mois de février, chargé de préparer, avec le ministère britannique, les opérations de la guerre, il y fut reçu avec les marques de la plus haute considération. Le ministre Pitt approuva ses idées, et le roi George III lui fit don d'une épée magnifique. Il repartit presque aussitôt pour rejoindre l'empereur, qui venait d'arriver dans les Pays-Bas, et fut fait général-major, puis quartier-maître général de l'armée de Flandre. Alors enivré des succès qu'il avait obtenus en Angleterre, il présenta à son souverain un plan général pour la campagne qui allait s'ouvrir. Ce plan consistait principalement à profiter de la supériorité de l'armée des alliés pour envahir la France, et marcher droit à Paris avec 180,000 hommes; ce qui offrait des chances de succès d'autant plus probables, que l'armée austro-britannique s'était déjà emparée de trois places importantes de notre frontière (Valenciennes, Condé et le Quesnoy). Quels que fussent les efforts de Thugut et de Cobourg pour faire écarter de pareilles idées, on crut d'abord à Bruxelles qu'elles seraient adoptées, et l'opinion publique, dans cette ville, se manifesta vivement en faveur du général Mack. Partout où il parut, au spectacle et à la promenade, on le salua par de vives acclamations. Tout le monde fut persuadé que les opérations militaires allaient recevoir une direction plus franche, plus habile, et les royalistes français surtout en conçurent beaucoup d'espérance. Ils savaient que, dès sa première campagne en Flandre, Mack n'avait cherché qu'à renverser le gouvernement révolutionnaire; qu'il voulait par conséquent une guerre hardie et prompte, qui pût frapper de terreur la convention nationale elle-même. L'expérience lui avait démontré qu'il n'y aurait de but et de terme à la guerre qu'en marchant droit à Paris. C'était donc une campagne purement contre-révolutionnaire qu'il désirait, et non point une guerre de politique et de conquête, comme le voulait Thugut. Ces idées lui avaient surtout été inspirées l'année précédente, dans ses rapports avec Dumouriez, et il y avait coordonné tout son plan, dont le fond consistait à prendre Landrecies, au centre de la ligne française, et à se porter ensuite sur Paris, par Guise et Laon. Pour assurer le flanc droit des alliés dans ce grand mouvement, il proposait d'inonder la Flandre maritime. Il destinait l'aile gauche à rester en observation vers Philippeville et Maubeuge, et demandait qu'on appelât les Prussiens sur la Meuse. Enfin, il proposait de joindre un corps d'élite autrichien à 12,000 Anglais ou Hessois aux ordres de lord Moira, pour être débarqués dans la Vendée, y rallier les royalistes et marcher aussi de concert avec eux sur Paris. Certes, il y avait dans ce plan autant de talent que de loyauté; mais il prouve que Mack ne connaissait guère les vues et les secrètes pensées des cabinets, et surtout celles de Thugut. On ne le rejeta pas d'abord complétement, mais en laissant ses créatures et ses agents à la tête des armées, ce ministre fut bien assuré d'avance de le neutraliser. L'empereur François II retourna bientôt à Vienne; et comme dès lors, loin de vouloir l'envahissement de la France, on était convenu d'évacuer la Belgique, rien de tout ce qu'avait proposé Mack ne fut exécuté. Le vieux Mœllendorf, qui commandait les Prussiens, refusa de marcher sur la Meuse; les Anglais du duc d'York restèrent obstinément dans la West-Flandre, et les Autrichiens, dès le mois de mars 1794, ne firent plus qu'une guerre défensive. Mack avait disposé une attaque générale pour écraser Pichegru; il voulait faire mouvoir toutes ses forces sur une étendue de plus de vingt lieues: mais un si vaste mouvement ne pouvait être exécuté avec assez de précision; les Français prirent l'initiative, réunirent toutes leurs forces, et les Anglais furent battus sur tous les points. Pichegru attaqua à son tour les coalisés, pour les obliger à repasser l'Escaut. Cette bataille dura depuis six heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et ne fut point décisive. Bien que son grade et ses fonctions de quartier-maître général dussent donner à Mack une grande influence sur ces événements, il y prit peu de part. Le prince de Cobourg le consultait fort peu, et il témoignait beaucoup plus de confiance au général Fischer. D'un autre côté, Clairfayt, Beaulieu et la plupart des autres généraux étaient jaloux de la faveur qu'il semblait avoir obtenue auprès de l'empereur et du conseil aulique. Effrayé et mécontent de cette espèce de coalition qui se formait contre lui, Mack demanda à retourner à Vienne, ce qui lui fut accordé. Il servit encore, en 1797, à l'armée du Rhin, lorsque l'archiduc Charles se rendit à l'armée d'Italie, et fut chargé, après la paix de Campo-Formio, de réorganiser l'armée d'Italie, ce dont il s'acquitta avec beaucoup de succès. Une époque plus remarquable de sa vie militaire fut sa campagne de Naples, en 1799. Demandé par le roi Ferdinand, sur le témoignage de Gallo, qui l'avait connu à Vienne, il parut à la cour des Deux-Siciles avec un état-major d'officiers allemands, et se mit à étaler ses plans de campagne. Tous ceux qui les entendirent furent

transportés d'admiration, excepté l'amiral Nelson, qui, au premier coup d'œil, jugea fort mal de sa capacité. Nommé aussitôt capitaine général, Mack voulut passer en revue l'armée napolitaine: elle lui parut bien inférieure à ce qu'on lui avait annoncé. Etant néanmoins entré en campagne, il obtint d'abord quelques succès sur des corps particuliers peu nombreux; mais il fut ensuite complétement défait, et son armée mise dans la plus entière déroute par Macdonald et Championnet (*voy.* MACDONALD). Perdant alors tout à fait la tête, il voulut entamer des négociations avec les généraux ennemis, ce qui fit naître des soupçons sur son compte : on cria à la trahison; une partie de ses soldats, et surtout le peuple de Naples, les lazzaroni, se soulevèrent, et il n'échappa à leur fureur qu'en se jetant dans les bras des Français, après avoir remis le commandement de l'armée au duc de Salandra. Championnet le reçut à son quartier général, à Caserta, où dès ce moment il fut regardé comme prisonnier de guerre, malgré ses réclamations. Il est difficile de nier qu'il se conduisit dans cette occasion d'une manière très-pusillanime. Les chansons, les épigrammes se multiplièrent contre lui, au moment de sa fuite et de sa captivité; et la conduite du comte Roger de Damas, étranger comme lui, et qui commandait un corps de Napolitains (*voy.* DAMAS), prouva encore ce qu'il eût pu faire, s'il avait su gagner la confiance du soldat et l'animer de quelque enthousiasme. Voici comment le roi Ferdinand s'exprima sur son compte dans un conseil tenu après ces désastreux événements : « ... Quant à « Mack, qu'on a tant vanté, il a fait la faute « énorme de trop diviser mes forces, et de se « fourvoyer dans un plan vague d'opérations « inexécutables. Il a d'ailleurs perdu la tête dans « les premiers revers. L'amiral ne l'avait que « trop bien jugé!... » Nelson, qui était présent, leva les yeux au ciel et poussa un soupir. Transféré en France comme prisonnier de guerre, Mack fut détenu au château de Dijon jusqu'au 18 brumaire, époque où Bonaparte lui permit de venir habiter Paris. Il avait sollicité la faveur de retourner en Allemagne, s'engageant à revenir dans quatre mois en France, s'il ne pouvait obtenir de son gouvernement l'échange des généraux Grouchy et Pérignon. Bonaparte fit demander l'échange; mais la cour de Vienne s'y refusa constamment. Mack déclara alors, par écrit, au ministre de la guerre, qu'il se dégageait de sa parole. Il avait fait d'avance les préparatifs de sa fuite; et, le 15 avril 1800, il s'évada furtivement de Paris, avec une courtisane, dirigeant sa route vers Mayence et les avant-postes autrichiens. Le gouvernement français, comme s'il eût voulu faire ressortir davantage la honte de cette infraction des lois sacrées de l'honneur, s'empressa de rendre la liberté à tous les officiers de l'état-major du général Mack, et les invita à lui ramener ses domestiques, ses effets et ses chevaux, qu'il leur avait recommandés en partant. Toutes ces circonstances ne lui firent rien perdre de la confiance et de la faveur de son souverain; car, en 1804, il fut nommé commandant en chef de toutes les forces autrichiennes stationnées dans le Tyrol, la Dalmatie et l'Italie, et il présenta pour les troupes un nouveau plan d'organisation que le prince Charles fit exécuter. En 1805, il devint membre du conseil de guerre, et il exerça une grande influence sur la direction des affaires militaires. Ayant obtenu, dans le mois de septembre, le commandement de l'armée destinée à combattre les Français, il envahit d'abord la Bavière, et s'avança rapidement jusque sur le Lech; mais voyant approcher l'armée que Napoléon commandait en personne, il se retira derrière le Danube, et s'étant renfermé dans la place d'Ulm avec 40,000 hommes, il laissa passer ce fleuve par Napoléon, qui avait d'abord paru vouloir pénétrer en Bavière, mais qui revint tout à coup sur Ulm, coupa l'armée autrichienne par sa gauche, en s'emparant de Memmingen, rendu sans résistance par le général Spangen, et vint avec des forces supérieures présenter la bataille à Mack, qui resta enfermé dans Ulm, tandis que l'archiduc Ferdinand, après avoir fait de vains efforts pour le déterminer à une entreprise courageuse, se retirait en Bohême, par la Franconie, avec un corps de cavalerie. Pressé alors par l'armée française, après deux ou trois attaques d'avant-garde, Mack accepta, à la tête de 33,000 hommes, la capitulation la plus ignominieuse dont les annales militaires fassent mention. Toute son armée fut prisonnière de guerre, et lui seul, avec ses lieutenants et son état-major, eut la permission de se rendre, sur parole, en Autriche. Voici comment un historien, qui l'a traité avec quelque ménagement (l'auteur des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*) raconte cette partie si importante de sa carrière militaire : « Voué, « par le plan de campagne, à une guerre défen« sive, il ne devait point agir avant l'arrivée de « l'armée russe. Il fut obligé de diviser la sienne « en plusieurs corps devant un ennemi qui con« centrait ses forces en deux masses plus consi« dérables chacune que n'eussent été celles en« tières qu'il commandait. Il avait compté sur la « coopération des Prussiens, qui n'eut pas lieu; « des Bavarois, qui se réunirent à l'ennemi; des « Russes, dont on lui avait fait espérer l'arrivée « plus prochaine qu'elle ne pouvait l'être; enfin, « sur l'éloignement de l'ennemi, dont on n'avait « ni prévu la marche rapide ni jugé la force et « la direction. Se voyant pour ainsi dire sacrifié « par la politique, et lié à un plan vicieux mais « dont il ne pouvait s'écarter, Mack chercha à se « tirer d'une situation aussi critique en atta« quant, à Wertingen, le maréchal Ney, qui le « repoussa, et à Guntzbourg, où il ne fut pas

« plus heureux. Il espérait de la part de Spangen « une diversion favorable, et ce général se ren- « dit avant lui, à la tête de 7,000 hommes. Un « autre de ses généraux se laissa enlever avec « un parc d'artillerie et des munitions considé- « rables... Mack ne voulut tenter ni le sort des « combats, ni une retraite devenue presque im- « possible. Pour l'empêcher de prendre l'un et « l'autre de ces partis, on avait séduit un de « ses espions, l'Alsacien Schulmeister, qui lui « annonça que l'armée française allait être obli- « gée de se retirer par suite d'une grande révo- « lution survenue à Paris. Mais bientôt désabusé, « manquant de vivres et la tête perdue, il con- « sentit, par une capitulation signée le 17, à « rendre la place le 25. » Puis, après une conférence avec Napoléon, qui réussit à le persuader de l'inutilité d'un plus long retard, il livra la place dès le 18, et l'armée française put marcher aussitôt sur Vienne. Ce fut un bien déplorable événement pour l'Autriche, que sa plus belle armée se rendant ainsi sans combattre, et Napoléon se plut singulièrement à ce triomphe. Placé sur un point élevé, au milieu de son état-major, il contempla radieux, pendant cinq heures, toutes ces troupes qui défilaient silencieusement, et fit appeler successivement tous leurs chefs, auxquels il adressa des paroles plus dures que consolantes. Lorsque Mack se présenta aux portes de Vienne, on lui défendit d'entrer dans la ville, et il fut arrêté et conduit, sous escorte, à la citadelle de Brunn, en Moravie. On assure qu'avant de quitter Napoléon, il lui avait demandé un certificat de ses talents et de ses bonnes dispositions militaires, et qu'il apportait ce papier à Vienne pour justifier sa conduite : on ajoute qu'il était en même temps porteur d'une lettre de Bonaparte pour l'empereur, et qu'il s'était chargé d'être lui-même le médiateur d'une négociation pacifique entre ces deux souverains; mais tout cela n'eut alors aucun succès auprès du monarque autrichien, et Mack dut rester prisonnier. Il publia, en 1806, un mémoire justificatif de sa conduite, dans lequel il prétendait démontrer : 1° que la bataille d'Ulm avait été perdue par trahison; 2° qu'il ne commandait pas en chef; 3° que la réunion imprévue des Bavarois aux Français l'avait mis dans une position très-critique; 4° enfin, qu'on avait commencé les hostilités trop tôt et sans son consentement. Transféré, dans le cours de cette même année, à la forteresse de Josephstadt, en Bohême, il fut traduit devant une commission militaire, présidée par le comte de Colloredo (1), et fut condamné à mort; mais l'empereur commua la peine en deux ans de prison et la dégradation. Il obtint sa grâce plus tard, et vécut obscurément dans une petite terre en Bohême, puis à St-Polten, près de Vienne, où il mourut le 22 octobre 1828. Ce général, dont le début fut si brillant et la fin si déplorable, n'était assurément dépourvu ni de valeur ni d'habileté; mais, toujours retenu par des ordres supérieurs dans des limites très-étroites, et contrarié dans tous ses plans par la politique du cabinet autrichien, ne connaissant ni les secrets, ni le véritable but de cette politique insidieuse et si peu franche, il la seconda mal; et fut victime d'une loyauté aussi inutile qu'intempestive. L'empereur François savait fort bien tout cela, et ce fut par de tels motifs sans doute qu'il lui fit grâce de la vie, au moment où toute l'Allemagne s'attendait à le voir mourir sur un échafaud. La conduite de Mack sera jugée avec d'autant moins de sévérité que les secrets de la diplomatie contemporaine seront plus connus. M—D j.

(1) On a dit que cette commission avait été présidée par le général Melas, le même qui avait capitulé non moins honteusement à Marengo.

MACKAU (ANGE-RENÉ-ARMAND, baron DE), amiral français, né à Paris le 19 février 1788, d'une ancienne famille originaire d'Irlande. Compagnon d'études de Jérôme-Napoléon au collége de Juilly, le jeune Mackau dut à cette circonstance son admission dans la marine, où le prince avait reçu un commandement. Il fit en 1806, sous ses ordres, une campagne comme aspirant provisoire, à bord du *Vétéran*. Employé d'abord dans la mer des Antilles, il fut bientôt attaché à l'état-major du contre-amiral François Baudin; parvenu au grade d'aspirant de première classe et monté sur le brick *l'Abeille*, il était en surveillance en 1811 dans les eaux de la Corse et de la Méditerranée. Le 26 juin, les officiers de son bord étant descendus à terre, il se trouvait momentanément seul chargé du commandement du brick; il découvrit une voile anglaise sous le cap St-André (île de Corse); c'était le brick *Alacrity*, de force supérieure. Le jeune officier ne se laissa pas intimider par l'apparition soudaine du bâtiment anglais. Il arbora son pavillon et se prépara résolûment au combat. Grâce à l'habileté de sa manœuvre et à la précision de son feu, le brick français, après une lutte acharnée, réduisit son antagoniste et le ramena capturé à Bastia, aux acclamations de la foule. Cette action d'éclat attira sur Mackau l'attention publique; il fut nommé lieutenant de vaisseau, décoré de la Légion d'honneur, et reçut le commandement du brick dont il s'était si valeureusement emparé. Les corsaires anglais ne cessaient d'inquiéter les côtes méditerranéennes de la France et de l'Italie. Le jeune lieutenant, monté sur l'*Alacrity*, eut pour mission de les poursuivre. Le 7 février 1812, il fut promu au grade de capitaine de frégate, et eut sous ses ordres la flottille de Livourne. Il contribua à la défense de cette ville assiégée par les Anglais, et en 1813, les Français ayant évacué l'Italie, il ramena à Toulon une partie du matériel des ports de Livourne et de Gênes, et la garnison de Corfou. Après la restauration, Mackau, pourvu

du commandement en second de la frégate *l'Eurydice*, fit vingt-six mois de navigation dans les mers du Nord, les Antilles, sur les côtes des États-Unis et de Terre-Neuve. Puis en 1818, à bord de la corvette *le Golo*, placée sous ses ordres, toucha l'île Bourbon, reconnut divers points de Madagascar, revint à Cayenne et dans les Antilles, ayant pour mission d'étudier l'état politique de la Colombie et de l'île St-Domingue. Nommé à son retour capitaine de vaisseau (1er septembre 1819), il fut envoyé au Sénégal et adressa au gouvernement un rapport circonstancié sur cette colonie française qui contribua à modifier les idées du gouvernement. Mackau avait embrassé avec ardeur les opinions royalistes, et son zèle lui valut le titre de gentilhomme de la chambre du roi. En 1821 et 1822, on lui confia le commandement de la *Clorinde*, envoyée dans l'Amérique du Sud pour nouer des relations politiques et commerciales avec les anciennes colonies espagnoles qui venaient de se constituer en républiques indépendantes. Pendant cette expédition, il navigua dix-huit mois environ sur les côtes du Chili et du Pérou, et il en profita pour faire exécuter d'importants travaux hydrographiques, qui furent particulièrement confiés à deux officiers de son bord, MM. Lartigue et Fleury. Investi en 1823 du commandement de la frégate *la Circé*, il fut chargé d'ouvrir avec la république d'Haïti les négociations qui amenèrent sa reconnaissance par la France. Il alla réclamer l'indemnité de cent cinquante millions en faveur des colons dépossédés, et eut avec le président Boyer une entrevue qui produisit les plus heureux résultats. Le grade de contre-amiral lui fut conféré le 1er septembre 1825, en récompense de ses services. Il fut, trois ans après, nommé membre du conseil d'amirauté, appelé le 17 septembre 1829 à la direction du personnel au ministère de la marine, et fit partie de la commission chargée d'examiner le projet d'expédition à Alger. Ces faveurs successives étaient autant dues à sa capacité qu'à l'empressement avec lequel il appuyait les tendances nouvelles du pouvoir. Il soutint la politique du cabinet Polignac, et aux élections de juin 1830, il était élu député par l'arrondissement de Lorient. La révolution de juillet eût arrêté sa carrière, si Mackau avait été de ces hommes qui restent fidèles à la politique dont ils se sont une fois montrés d'ardents défenseurs; mais, plus courtisan que royaliste convaincu, il se rallia au nouveau régime, et, ayant quitté la direction du personnel de la marine, rentra dans le service actif. Il succéda à l'amiral Ducrest de Villeneuve dans le commandement de la croisière et du blocus établis du 30 novembre au 23 décembre 1832 devant la citadelle d'Anvers. De retour à Cherbourg, et nommé à la station des Antilles et du golfe du Mexique, il alla exiger du gouvernement grenadien la satisfaction d'un outrage fait au consul français de Carthagène, M. Adolphe Barrot. En 1836, il était nommé gouverneur de la Martinique en remplacement de l'amiral Halgan, et, pendant son administration, fut plus occupé de régler les différends de la France avec les États-Unis que d'une colonie qui avait le malheur d'être toujours confiée à un marin peu fait pour en connaître les besoins. De retour en France au commencement de 1838, il rentra dans le conseil d'amirauté, et en 1840 reçut le commandement d'une flotte importante, composée de quarante-deux bâtiments, et destinée à aller exiger du gouvernement de Buenos-Ayres la réparation jugée nécessaire. Monté sur la frégate *la Gloire*, il dirigea cette opération, plus diplomatique que militaire, avec beaucoup d'habileté. Le général Rosas, alarmé par la présence de forces si imposantes, signa la convention du 29 octobre 1840, qui fut approuvée par le cabinet Guizot, mais qui fournit un thème d'accusation à l'opposition. Devenu vice-amiral, Mackau fut élevé le 21 juillet 1840 à la dignité de pair de France, et le 24 juillet 1843, il succédait à l'amiral Roussin comme ministre de la marine et des colonies. L'administration de Mackau a été diversement jugée; on lui a reproché les désordres et les abus dont l'incendie du chantier de Mourillon et des procès déplorables vinrent révéler l'existence. Mais cet état de choses remontait beaucoup plus haut que son entrée au ministère, et, s'il ne parvint pas à rétablir un ordre dont l'absence tenait à une comptabilité défectueuse, il s'efforça du moins d'accroître l'importance de la marine, surtout de celle à vapeur, et d'augmenter les approvisionnements. Mais, peu propre à soutenir ses opinions et ses actes dans une assemblée parlementaire où l'opposition était toujours prête à profiter des fautes du ministère, attaqué même par le centre dans l'affaire des noirs, il succomba et résigna son portefeuille le 10 mai 1847. Le 20 décembre suivant, il était élevé au grade d'amiral. Malgré les faveurs dont il avait été l'objet de la part du gouvernement de Juillet, Mackau s'empressa d'aller mettre ses services à la disposition du gouvernement provisoire, mais on le laissa à l'écart. Son titre d'amiral lui valut d'être compris dans le sénat dès sa création, le 26 janvier 1852. Sa santé était déjà ébranlée, et après une longue maladie, il mourut le 15 mai 1855, laissant la réputation d'un homme de mer qui avait dû sa fortune à une action brillante, et sut la grandir par une habileté digne d'un diplomate et d'un politique. Z.

MACKENSIE (sir George), écrivain et jurisconsulte écossais, issu d'une famille noble et ancienne, naquit en 1636, à Dundee, dans le comté d'Angus. A dix ans il avait achevé ses études classiques, et avait terminé à seize toutes ses études académiques. Destiné à suivre la carrière du barreau, il alla étudier la jurisprudence à l'université de Bourges, et, de retour dans sa patrie,

se distingua tellement parmi les avocats, qu'il fut choisi en 1661 comme défenseur du marquis d'Argyle, accusé de haute trahison. Il déploya dans cette cause non-seulement un talent très-remarquable, mais un zèle en faveur de son client qui l'emporta hors des bornes de la prudence; ayant été réprimandé à ce sujet, il se justifia en disant qu'*il était impossible de plaider pour un traitre sans plaider pour la trahison* (without speaking treason). On sait que le marquis d'Argyle eut la tête tranchée la même année. Cela n'empêcha pas que Mackensie, créé chevalier, ne fût élevé peu de temps après à une place de juge dans une cour criminelle, nommé avocat du roi en 1674, et l'un des lords du conseil privé en Ecosse, places dangereuses dans un temps si fécond en troubles civils. Lorsque Jacques II, mal conseillé, abrogea les lois pénales, Mackensie résigna volontairement des fonctions où il croyait ne plus pouvoir satisfaire le roi et sa propre conscience. Sir John Dalrymple fut choisi pour lui succéder; mais le malheureux monarque, désabusé trop tard, rappela bientôt le premier auprès de lui. Après la révolution, sir George se retira en Angleterre, et résolu de passer la fin de sa vie loin du tumulte des affaires, se fit recevoir en 1690 par une grâce spéciale, étudiant dans l'université d'Oxford. Il mourut à Londres le 2 mai 1691; son corps fut transporté en Ecosse, où il reçut les derniers devoirs avec un éclat extraordinaire. Ces honneurs, qui lui furent rendus volontairement sous un règne où il avait perdu toute influence politique, font assez son éloge, et semblent justifier sa mémoire de l'accusation d'avoir, comme avocat royal, outrepassé la sévérité des lois dans la punition des rebelles et des fanatiques. Wood et Granger parlent de lui comme d'un homme accompli; mais Burnet, tout en lui accordant beaucoup d'esprit et de connaissance du monde, finit par dire qu'il n'était qu'un homme léger et superficiel. On a de Mackensie des ouvrages de jurisprudence, de théologie, de morale, etc. Voici la liste des principaux: 1° *Aretino, ou Roman sérieux*, 1660, où l'on trouve une imagination vive et brillante; 2° *Religio stoïci*, ou court traité sur divers sujets théologiques et moraux, avec une adresse amicale aux fanatiques de toutes les sectes et de toutes les espèces, 1663; 3° *Essai moral*, 1665. Cet essai, où il peint les avantages de la solitude sur la vie active, donna lieu à une réponse de Jean Evelyn, où la vie active est préférée à la solitude. 4° Le *Courage moral* (moral gallantry); essai qui tend à prouver que le point d'honneur, abstraction faite de tous les autres liens, oblige les hommes à être vertueux; 5° *Histoire morale de la frugalité;* 6° la *Raison*, essai. Tous les ouvrages précédents, excepté *Aretino*, ont été réimprimés ensemble à Londres, 1713, in-8°, sous le titre d'*Essais sur divers sujets moraux*. 7° *Discours sur les lois et coutumes d'Ecosse, en matières criminelles*, 1674, in-4°; 8° *Idea eloquentiæ forensis hodiernæ, una cum actione forensi ex unaquaque juris parte*, Edimbourg, 1681, in-8°; 9° *Observations sur les actes du parlement*, 1686, in-fol.; 10° *Jus regium*, etc., contre Buchanan, Milton, etc., Londres, 1684, in-8°; 11° *Observations sur les lois et coutumes des nations, relativement à la préséance, avec la science du blason, traitée comme faisant partie du droit civil des nations*, 1680, in-fol.; 12° *De humanæ ratiocinationis imbecillitate, ea unde proveniat et illi quomodo possimus mederi*, Iéna, 1691, in-8°. Les œuvres complètes de Mackensie ont été imprimées à Edimbourg en 1716, 2 vol. in-fol. C'est à lui que cette ville dut en 1689 la fondation de la bibliothèque des avocats. L.

MACKENSIE (sir George), biographe écossais, né dans le 17ᵉ siècle, pratiqua la médecine à Edimbourg avec beaucoup de succès, et fut agrégé au collége des médecins de cette ville. Il est principalement connu par l'ouvrage qu'il a publié en anglais sur les écrivains écossais les plus célèbres (*Lives and characters of the most eminent writers of the Scots nation*, etc.), Edimbourg, 1708, 1711, 1722, 3 vol. in-fol.; rare et curieux. L'auteur nous apprend, dans la préface, qu'il avait d'abord eu le projet de publier un catalogue des ouvrages des écrivains écossais, dans le genre de celui de Dempster; mais que, s'étant aperçu que cette aride nomenclature n'offrirait aucun intérêt à la plupart des lecteurs, il avait agrandi son plan et composé un livre entièrement neuf. Les notices biographiques y sont assez étendues; elles sont suivies du catalogue des ouvrages de chaque auteur, dont on indique les différentes éditions et les jugements qui en ont été portés par les savants. Mackensie se permet beaucoup de digressions; mais comme elles sont instructives, on est plus porté à les excuser. W—s.

MACKENZIE (Henry), poëte et littérateur anglais, naquit à Edimbourg au mois d'août 1745. Son père était un médecin célèbre de cette ville, qui s'était fait distinguer dans la république des lettres par des essais sur la médecine et la littérature. Après lui avoir donné une excellente éducation, les parents du jeune Mackenzie, désirant le faire entrer dans l'échiquier d'Ecosse, cour judiciaire où il pouvait espérer de l'avancement, lui en firent d'abord étudier les procédés. Il se rendit ensuite à Londres en 1765 pour se mettre au courant de la pratique de l'échiquier d'Angleterre, qui avait beaucoup de ressemblance avec le premier, et y montra tant de talents que ses amis voulurent l'attacher au barreau de la capitale. Mais ses parents, pour le retenir auprès d'eux, le décidèrent à retourner à Edimbourg, où, après avoir été premier clerc de M. Englis, il lui succéda en 1766 dans la charge de procureur de la couronne. A cette époque, les ouvrages de Lesage, de Fielding et de Smolett, qui d'abord avaient été lus avec avidité en Ecosse, commençaient à tomber un peu dans l'opinion des clas-

ses élevées. Les comédies larmoyantes, les romans à sentiments étaient alors courus. Le *Tristram Shandy* de Sterne, la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, les drames de Diderot et quelques romans de Richardson attiraient l'attention générale. Mackenzie, formé à cette école, débuta dans la carrière littéraire, dès sa plus tendre jeunesse, par de petites pièces de vers où, malgré la douceur de son caractère, on remarquait quelques satires; mais c'est dans le genre élégiaque qu'il se fit plus particulièrement distinguer. Ces essais l'engagèrent à entreprendre une composition plus importante; et en 1768 ou 69, il consacra ses heures de loisir à un petit ouvrage : l'*Homme sensible* (*the Man of feeling*), auquel il doit sa réputation, et qu'il avait commencé pendant son séjour à Londres. Ce roman fut d'abord assez mal accueilli; et Mackenzie eut de la peine à trouver un libraire qui voulût se charger de le publier, quoiqu'il n'exigeât aucune rétribution. Cette difficulté vaincue, le livre parut sans nom d'auteur, et il excita bientôt l'enthousiasme général; le beau sexe particulièrement s'en montra l'admirateur passionné. Ce qu'on remarqua surtout dans cet ouvrage, ce fut la manière délicate avec laquelle l'auteur avait su représenter les premiers sentiments qu'éprouve en entrant dans la vie un jeune homme que le monde n'a point encore corrompu. Harley, le héros du roman, est plein de sens et de raison; son caractère paraît être une imitation de celui du St-Preux de Rousseau, mais avec une pureté de sentiments que celui-ci était loin d'avoir. Il ne se laisse point guider par les froids préceptes de la raison, mais par sa sensibilité exquise. Après avoir été élevé dans la retraite, il se rend à la ville; il est témoin de diverses scènes remarquables, et prend une part active dans quelques-unes. Il retourne à la campagne, soupire quelque temps sans oser déclarer ses sentiments, et expire de joie en apprenant que sa tendresse est payée de retour. Cet opuscule est écrit avec beaucoup de pureté; le nom de l'auteur ne fut d'abord connu que d'un petit nombre de ses amis. Un jeune ecclésiastique de Bath, nommé Eccles, voulut profiter de cette circonstance pour s'attribuer l'*Homme sensible*. Il le copia en entier de sa main, fit des ratures, des corrections, etc., sur sa copie, et s'en prétendit l'auteur avec tant de ténacité et d'une manière si plausible, que les éditeurs de Mackenzie se virent obligés de réclamer contre cette fraude audacieuse. Le succès de l'*Homme sensible* encouragea Mackenzie, qui fit paraître peu de temps après un poëme intitulé *la Poursuite du bonheur*. Dans l'*Homme du monde* (*the Man of the world*), il donna une suite à l'*Homme sensible*. Son premier ouvrage avait présenté un homme qui trouve tous les plaisirs et toutes les peines de sa vie dans l'obéissance à toutes les émotions de son cœur. Dans l'*Homme du monde*, au contraire, c'est un homme qui se précipite dans la misère et le malheur qu'il répand autour de lui, en poursuivant un bonheur qu'il espère toujours obtenir, en se défiant de ses sentiments. Ce caractère n'était pas nouveau; plusieurs écrivains l'avaient déjà traité. Aussi le docteur Johnson, apercevant dans l'*Homme du monde* peu d'observations originales sur la vie humaine, et rien sur les incidents et les passions, témoigna-t-il peu d'estime pour l'ouvrage, et en parla-t-il d'une manière fort sévère. *Julie de Rubigné* est la dernière production un peu considérable de Mackenzie. Ce roman est assez intéressant, et les lettres sont écrites avec élégance; mais les sentiments et les caractères sont pris dans une nature idéale. Il a été traduit en français par David de St-Georges. Mackenzie donna en 1773 une tragédie sous le titre de *Prince de Tunis*, qui fut jouée avec applaudissement sur le théâtre d'Edimbourg, mais qui n'a jamais été représentée à Londres. En 1767 il avait épousé miss Pennel Grant; et quelques années années après, il forma une société (le *Tabernacle*), composée en grande partie d'hommes de loi, qui publia toutes les semaines le Miroir (*the Miror*), recueil dans le genre du *Spectateur*. Cette entreprise obtint quelque succès; mais il en parut cependant peu de numéros; ils ont été réimprimés en 3 volumes in-12. Un autre recueil des mêmes écrivains fut publié ensuite sous le titre du *Lounger* (le Flâneur); il obtint également du succès, quoiqu'il ne se continuât pas plus longtemps; il fut réimprimé in-12 et in-8°. Ces deux recueils n'étaient, à proprement parler, que des imitations du Babillard (*Tatler*) et du *Spectateur* (1). On leur attribue d'avoir contribué à donner à la haute société en Ecosse le bon ton qui y règne aujourd'hui. A la création de la société royale d'Edimbourg, Mackenzie en fut nommé membre. Parmi les mémoires dont il a enrichi la collection de ses *Transactions*, on cite un *Eloge* du juge Abercrombie, son ami; une *Dissertation* sur la tragédie en Allemagne, dans laquelle il loue beaucoup l'*Emilie Galotti* de Lessing, et les *Brigands* de Schiller. Mackenzie ne savait point l'allemand; il avait fait son mémoire avec le secours d'une traduction française; mais désirant connaître les beautés de la littérature germanique, il prit des leçons de cette langue du docteur Okely; et ses progrès dans cette étude parurent bientôt dans une traduction qu'il donna en 1791 du *Set of horses* de Lessing, et de deux ou trois autres tragédies. Le docteur Okely l'avait aidé, à ce qu'il paraît, pour la traduction de ces dernières. Une comédie de Mackenzie, intitulée l'*Hypocrite blanc*, qui fut jouée en 1788 ou 1789 au théâtre de Covent-Garden, fut assez mal accueillie; il n'en fut pas de même d'une tragédie intitulée le *Naufrage*, ou *la Fatale curiosité*, fondée sur la *Fatale*

(1) Le *Miroir* commença à paraître le 23 janvier 1779, et finit le 27 mai 1780. Quant au *Lounger*, ce recueil, commencé le 6 février 1785, se termina, après deux ans d'existence, le 6 janvier 1787.

curiosité, drame horrible, mais célèbre, de Lilly (*voy.* Lillo). Sa *Revue des débats du parlement* (depuis 1784), et ses *Lettres de Brutus*, sont des productions politiques qui, par leur esprit, leur élégance et leur tendance à maintenir l'ordre du gouvernement et la tranquillité de son pays, font beaucoup d'honneur à Mackenzie. Il avait entrepris la première collection d'après les instances de son ancien ami Dundas, depuis lord Melville. Elle le fit connaître de Pitt, qui ne dédaigna pas de la revoir avec un soin particulier et d'y faire plusieurs corrections de sa propre main. Quelques années après sa publication, Mackenzie obtint la place de contrôleur des taxes pour l'Ecosse. Il la remplit avec zèle, et montra la flexibilité de son talent dans la discussion des détails arides et compliqués des affaires qu'il avait à traiter. Mackenzie donna en 1808 une édition complète de ses œuvres en 8 volumes in-8°. Il ne paraît pas que depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée le 14 janvier 1831, il ait publié d'autre ouvrage. Duault a traduit en français l'*Homme sensible*, dont St-Ange a donné également une traduction qu'il a accompagnée de celle de l'*Homme du monde*. Boissonade a publié sur Mackenzie un curieux article dans le *Journal de l'empire* du 12 juin 1807; et Walter Scott a écrit une notice sur sa vie et ses ouvrages. Les œuvres de Mackenzie ont été traduites en français par F. Bonnet, Paris, 1825, 5 vol in-12. — Son fils aîné, *Josué-Henri* Mackenzie, mort à Belmont, près Edimbourg, le 17 novembre 1851, à l'âge de 74 ans, fut avocat et juge à la cour des sessions. D—z—s.

MACKENZIE (sir Alexander), voyageur anglais, était né vers le milieu du 18e siècle. Ayant passé jeune encore au Canada, il entra comme commis dans une maison de commerce qui faisait le trafic des pelleteries, et qui avait le siége de ses affaires à Montréal. En 1784, les négociants de ce pays, occupés de ce genre d'affaires, se réunirent en une société qui prit le nom de *compagnie du Nord-Ouest*, et dont les intérêts étaient divisés en treize parts. Mackenzie travaillait depuis cinq ans chez ses patrons, lorsque, dans l'année susdite, ils lui confièrent un petit assortiment de marchandises avec lesquelles il alla tenter fortune à Détroit, alors simple poste sur le lac St-Clair, qui fait communiquer le lac Erié avec le lac Huron. Mackenzie était à peine arrivé, qu'un des membres de la compagnie vint lui annoncer qu'elle lui accordait un intérêt, à condition toutefois qu'au printemps de 1785 il irait traiter dans le pays des Indiens. Cette proposition fut acceptée par Mackenzie, qui partit immédiatement pour le Grand-Portage, à l'extrémité occidentale du Mississigaïegou ou lac Supérieur, où il trouva ses nouveaux associés. Ils eurent beaucoup à souffrir des obstacles que leur opposait la nature du pays, et encore plus de ceux que leur suscitèrent les hommes déjà en possession du commerce lucratif de ces contrées. Ils les surmontèrent cependant, et ceux-ci furent obligés de leur donner un intérêt dans la société. Dès ce moment, le commerce du nord-ouest de l'Amérique fut établi sur des bases très-solides, et la nouvelle compagnie, qui n'avait pas de privilége exclusif, fit au moins autant d'affaires que celle de la baie d'Hudson, fondée depuis longtemps et dont les comptoirs étaient les mieux situés. Le plus avancé de ceux de la nouvelle société vers le nord était, en 1788, le fort Chipiouyan, situé par 58° 33' de latitude et 110° 26' de longitude à l'ouest de Greenwich, sur la rive méridionale du lac des Montagnes. Il fut pendant huit ans le séjour principal de Mackenzie, qui ne le quittait que pour aller traiter avec les Indiens. Pénétré de l'idée qu'un voyage dans les régions boréales de l'Amérique non encore visitées ne pouvait être qu'avantageux à l'association à laquelle il appartenait, il lui communiqua son projet. Ayant obtenu son approbation, il s'embarqua le 3 juin 1789 dans une pirogue d'écorce avec quatre Canadiens, un Allemand et les femmes de deux des premiers. Des Indiens, quelques-uns avec leurs femmes, suivaient dans deux pirogues plus petites; ils devaient servir d'interprètes et de chasseurs. L'un d'eux avait fait partie de la troupe qui voyagea de 1771 à 1772 avec Hearne (*voy.* ce nom); enfin une quatrième pirogue, conduite par un commis de la compagnie, portait une partie des provisions, les marchandises destinées aux Indiens, les armes et les munitions. On fit route au nord : on entra dans la rivière de l'Esclave, qui conduit au lac du même nom. Il fut côtoyé; les glaces gênèrent beaucoup; tous les jours on abattait une si grande quantité de gibier que l'on aurait pu en remplir les pirogues. Les Indiens que Mackenzie rencontra ne lui apprirent rien de bien important sur la région qu'il devait traverser. Il en prit un pour guide, et acheta une grande pirogue toute neuve. Le 1er juillet, il suivit le cours d'un fleuve qui sortait de la partie occidentale du lac, et, comme il était le premier Européen qui eût navigué sur ses eaux, il eut le droit de l'appeler *Mackenzie's river*. Il vit plusieurs tribus indiennes qui se conduisirent amicalement envers lui; toutefois il y en eut une que l'on fut obligé d'effrayer en tirant des coups de fusil seulement chargés à poudre. Le 11 juillet, on aperçut des huttes d'Esquimaux : elles étaient désertes; le 12, on remarqua que les rives du fleuve devenaient moins boisées; le temps était froid, pluvieux et désagréable. Le découragement que les compagnons de Mackenzie avaient plusieurs fois manifesté augmenta. Quoique le courant fût très-rapide, on supposa que l'on avait atteint au lac dont le guide avait parlé; celui-ci ne savait par où passer entre les îles que l'on découvrait; bientôt on vit, à l'ouest, ce lac couvert de glace jusqu'à dix lieues de distance. Mackenzie, débarqué sur une île avec le plus âgé des Indiens, put déterminer l'étendue de la glace

et celle des montagnes situées plus loin au nord. « Mes gens étaient très-affligés, dit-il, parce qu'ils « craignaient que nous ne fussions obligés de « nous en retourner sans voir la mer; l'espoir « d'y arriver leur avait fait supporter sans mur- « murer les fatigues et les dangers du voyage. » Cependant on y touchait. Le 14, un des chasseurs aperçut plusieurs gros animaux aquatiques, qu'il prit pour des glaçons. On réveilla Mackenzie : il reconnut que c'étaient des baleines. Bientôt le mouvement de la marée, qui mouilla le bagage déposé à terre, annonça que l'on n'était pas très-loin de la mer. Mackenzie fit dresser un poteau sur lequel il inscrivit son nom, le nombre des personnes qui l'accompagnaient, enfin la durée de son séjour dans l'île située par 69° 7' de latitude et 135° de longitude. Le temps devenait plus froid, les brumes étaient fréquentes et épaisses, les vivres diminuaient. En conséquence, Mackenzie, satisfait du résultat de son excursion, commença le 21 à remonter le fleuve. Des Indiens lui donnèrent quelques indications vagues sur les contrées voisines; ils parlèrent d'un lac à l'est où les Esquimaux étaient en ce moment occupés à la pêche de la baleine; évidemment, ils voulaient parler de la mer. Le 12 septembre, Mackenzie était de retour au fort Chipiouyan, après une absence de cent deux jours. Dans ce premier voyage, il avait manqué de beaucoup de livres et d'instruments qui lui auraient été nécessaires pour obtenir un résultat plus profitable à la géographie. Il se hâta donc d'aller en Angleterre, afin de se rendre plus familière la pratique de l'astronomie et de l'art nautique; et, retourné au Canada, il entreprit de traverser l'Amérique septentrionale dans la direction de l'ouest, et d'arriver ainsi au grand Océan. Ce fut également du fort Chipiouyan qu'il partit, le 10 octobre 1792, avec deux pirogues chargées de marchandises. Sortant du lac des Montagnes par l'ouest, il passa dans le lac d'Athapasca, et, le 12, entra dans le Peace-River ou Unjigah qu'il remonta en débarquant par intervalles, à cause des cataractes. Le 1er novembre, il fit halte dans un lieu où des ouvriers avaient été envoyés à l'avance pour façonner le bois nécessaire à la construction d'une maison dans laquelle il devait passer l'hiver. Déjà le froid avait été très-vif; le 22 la rivière fut entièrement prise, et on put la passer sur la glace sans le moindre risque. Mackenzie observa que ce fut d'autant plus heureux que la subsistance de tout le monde dépendait uniquement du produit de la chasse, qui ne cessa pas d'être abondante. « Mes gens, ajoute-t-il, « éprouvèrent d'abord l'inconvénient de porter « sur leurs épaules les animaux qu'ils avaient « tués, ce qui était une tâche pénible; quand la « neige devint plus épaisse, ce transport s'effec- « tua sur des traîneaux. » Entouré de gens ignorants, il fallait qu'il se suffit constamment à lui-même pour passer le temps, et pût être dans l'occasion médecin et chirurgien. On avait bâti cinq maisons; elles furent habitées par des Canadiens et des Indiens. Quelquefois ceux-ci se prenaient de querelle entre eux, et il en résultait des accidents déplorables. Toute la saison des glaces fut employée à faire des excursions dans les environs, à trafiquer avec les Indiens, à prendre des renseignements sur le pays où l'on devait pénétrer. Au commencement de mai 1793, ayant expédié au fort Chipiouyan les pelleteries qu'il avait traitées, Mackenzie garda six Canadiens qui consentirent à l'accompagner, pris deux interprètes indiens, et engagea des chasseurs. Le poste où il avait séjourné est situé par 56° 9' de latitude et 117° 35' 15" de longitude. Le 9 mai, il s'embarqua dans une pirogue d'écorce, et s'avança vers le sud-ouest; le 21, on reconnut l'impossibilité absolue de poursuivre la route par eau. Il fallut transporter la pirogue à travers les rochers et les forêts, avec des peines infinies, et ensuite répéter plusieurs fois la manœuvre de débarquer, puis naviguer de nouveau pour franchir la chaîne des monts Rocky. Il fallait fréquemment abattre des forêts et tailler des marches dans de hautes falaises. Tantôt Mackenzie saute de rocher en rocher, au péril de ses jours, et reçoit l'un après l'autre ses compagnons sur ses épaules. La cordelle qui traînait la pirogue se casse, l'embarcation va heurter contre des écueils; les Canadiens se découragent et refusent d'aller plus loin. En vain Mackenzie parcourt le désert pour découvrir le passage au fleuve de l'ouest. Il monte sur un grand arbre : il n'aperçoit que des monts couronnés de neige, et au-dessous des bois sans fin. Après avoir rejoint ses compagnons, il rencontre quelques sauvages qui feignent d'abord d'ignorer l'existence du fleuve de l'ouest; mais bientôt un vieillard, gagné par les bons procédés et les présents de Mackenzie, lui dit, en montrant de la main le haut de l'Unjigah : « Traversez trois petits lacs et autant de « portages, et vous atteindrez à une petite ri- « vière qui se jette dans la grande. » Le 18 juin, après avoir franchi le point de portage des eaux, il se trouva enfin sur Tacoutché-Tessé, coulant vers l'ouest, puis au sud. Après des vissicitudes nombreuses, il aperçut le 19 juillet un bras de mer dans lequel un autre fleuve, dont il suivait les bords, verse ses eaux. On voyait de tous côtés des marsouins et des loutres marines. Mackenzie aborda près de la pointe Menzies de Vancouver (*voy.* ce nom). Les Indiens possédaient divers objets provenant de leur commerce avec les Européens. En continuant à s'avancer vers l'ouest, tantôt par terre, tantôt par eau, en passant d'une île à une autre, il parvint à un lieu situé sur un des côtés du canal de la Cascade de Vancouver, sous 52° 21' de latitude et 128° 21' de longitude. Il délaya du vermillon avec de la graisse fondue et inscrivit sur un rocher ces mots : *Alexandre Mackenzie est venu du Canada ici par terre, le*

22 juillet 1793. Des Indiens, qui venaient de débarquer, contemplaient avec un étonnement mêlé d'admiration les instruments d'astronomie qui lui servaient à faire ses observations. « J'avais, « dit-il, déterminé avec précision la position géo« graphique du point auquel j'étais parvenu, ce « qui était l'événement le plus heureux de mon « long, pénible et dangereux voyage. Je fis donc « sans regret mes préparatifs pour m'en retour« ner. » Tout son monde s'étant rembarqué, il prit la même route par laquelle il était venu. Le trajet des monts Rocky ne fut pas moins fatigant que la première fois; heureusement les vivres ne manquèrent pas. Mackenzie, rentré au fort Chipiouyan après une absence de onze mois, termine son récit en déclarant qu'ayant repris ses occupations commerciales, il ne fatiguera pas ses lecteurs du récit de ses opérations. Il les continua dans cet endroit, puis à Montréal. En 1801, il revit l'Angleterre, fut créé chevalier en récompense de ses travaux et jouit de la considération qu'ils lui méritaient. Le capitaine Franklin lui a dédié la relation de son voyage à la mer Polaire. On a de Mackenzie, en anglais : *Voyages de Montréal, sur le fleuve St-Laurent, à travers le continent de l'Amérique septentrionale, aux océans Glacé et Pacifique, faits dans les années* 1789 *et* 1793; *précédés d'un Traité sur l'origine, les progrès et l'état actuel du commerce des pelleteries de cette contrée, avec des notes originales et un supplément de M. de Bougainville, membre du sénat de France*, Londres, 1801, in-4°, cartes; ibid., 1802, 2 vol. in-8°, cart. Traduit dans la plupart des langues de l'Europe, il l'a été en français par Castéra qui en a modifié le titre ainsi : *Voyages d'Alexandre Mackenzie dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, faits en* 1789, 1792 *et* 1793 : 1° *le premier de Montréal au fort Chipiouyan et à la mer Glaciale; le deuxième, du fort Chipiouyan jusqu'aux bords de l'océan Pacifique, précédé d'un tableau historique et politique sur le commerce des pelleteries dans le Canada, avec des notes et un itinéraire tirés en partie des papiers du vice-amiral Bougainville*, Paris, an 10 (1802), 3 vol. in-8°, cartes. De Chateaubriand a dit de ce voyageur : « Mackenzie ne « prétend ni à la gloire du savant ni à celle « de l'écrivain. Simple trafiquant de pelleteries « parmi les Indiens, il ne donne modestement « son voyage que pour le journal de sa route... « Quelquefois, cependant, il interrompt son jour« nal pour décrire une scène de la nature ou les « mœurs des sauvages; mais il n'a pas toujours « l'art de faire valoir ces petites circonstances si « intéressantes dans les récits de nos missionnai« res. On connaît à peine les compagnons de ses « fatigues; point de transports en découvrant la « mer, but si désiré de son entreprise; point de « scènes attendrissantes lors du retour. En un « mot, le lecteur n'est point embarqué sur le ca« not d'écorce avec le voyageur, et ne partage « point avec lui ses craintes, ses espérances et « ses périls. — Un plus grand défaut encore se « fait sentir dans l'ouvrage : il est malheureux « qu'un simple journal de voyages manque de « méthode et de clarté. — Malgré ces nombreux « défauts, le mérite du journal de M. Mackenzie « est fort grand; mais il a besoin de commen« taires, soit pour donner une idée des déserts « que le voyageur traverse et colorer un peu la « maigreur de son récit, soit pour éclaircir quel« ques points de géographie. » Puis l'éloquent écrivain remplit lui-même cette tâche. Il dit plus loin : « Les découvertes de ce voyageur offrent « deux résultats très-importants : l'un pour le « commerce, l'autre pour la géographie..... Me « permettra-t-on une réflexion? M. Mackenzie a « fait au profit de l'Angleterre des découvertes « que j'avais entreprises et proposées jadis au « gouvernement, pour l'avantage de la France. « Du moins le projet de ce voyage, qui vient « d'être achevé par un étranger, ne paraîtra plus « chimérique. Comme d'autres sollicitent la for« tune et le repos, j'avais sollicité l'honneur de « porter, au péril de mes jours, des noms fran« çais à des mers inconnues, de donner à mon « pays une colonie sur l'océan Pacifique, d'enle« ver les trésors d'un riche commerce à une puis« sance rivale et de l'empêcher de s'ouvrir de « nouveaux chemins aux Indes. » De Chateaubriand publiait ses observations en 1803, la veille du jour auquel la France cédait la Louisiane aux Etats-Unis. Ceux-ci sont ainsi destinés à profiter de la découverte de Mackenzie à l'ouest. On a vu, à l'article Lewis, qu'ils ont fait reconnaître le territoire situé entre les monts Rocky et le grand Océan. De Chateaubriand remarque avec raison que Mackenzie n'apprend pas au lecteur comment il est certain que cette grande rivière de l'Ouest, qu'il nomme le Tacoutché-Tessé, est la rivière de Colombia, puisqu'il ne l'a pas descendue jusqu'à son embouchure; comment il se fait que la partie du cours de ce fleuve qu'il n'a pas parcourue soit cependant marquée sur sa carte. On doit ajouter que celle-ci ne va que jusqu'au 51e degré de latitude. Nous avons fait observer, dans notre *Abrégé des voyages modernes*, en parlant du voyage de Mackenzie, que ce voyageur s'était trompé en supposant l'identité des deux fleuves. On compte plus de soixante lieues de l'embouchure du Tacoutché-Tessé à celle de la Colombia qui est plus méridionale, et par 46° 19' de latitude. De Chateaubriand a, par inadvertance, reproché injustement à Mackenzie de n'avoir pas appris au lecteur quel est ce fort Chipiouyan d'où il est parti, car il en marque bien la position; du reste il ne le décrit pas, supposant probablement que chacun sait, par la lecture des relations, ce que sont ces forts, construits dans les pays des sauvages. Le traducteur français attribue mal à propos à Mackenzie le récit du voyage de Montréal au fort Chipiouyan. Il n'en est question que dans le traité du commerce des pelleteries, mais nullement

sous forme d'itinéraire, et il eut lieu en 1785. Ce traité, qui donne une idée nette de ce genre de trafic très-lucratif, a été publié séparément en français, en 1 volume in-8°. E—s.

MACKENZIE (DOUGLAS, sir KENNETH, plus connu sous le nom de), qu'il porta jusqu'à ce qu'il fut créé baronnet en 1831, était natif de Kilroy (comté de Ross, en Écosse). Il entra au service à treize ans, en 1781, comme enseigne, assista en cette qualité, puis en celle de lieutenant, au blocus de Guernesey, qu'enfin les Anglais prirent à la France en 1783. Il fut ensuite employé dans les Indes occidentales. Revenu en Europe, il se distingua en 1793 dans la première campagne de Flandre contre les Français, soit à l'attaque de Valenciennes, soit en chargeant les avant-postes en avant de Dunkerque. Il fut même blessé dans une de ces occasions. L'année suivante, il obtint successivement les deux grades de capitaine et de major; et c'est en cette dernière qualité qu'il prit possession de l'île Dieu, où il se maintint plusieurs mois. Il passa presque toute l'année 1795 à Gibraltar; puis se rendit en Portugal avec le général sir Charles Stuart. Là, ayant le rang de lieutenant-colonel, et investi du commandement d'un bataillon, mi-parti de voltigeurs et de grenadiers, il le forma aux manœuvres de l'infanterie légère, avec un tel succès que le général le proposa comme bataillon modèle à toute l'armée. Nommé en 1798 chef d'une expédition dans la Méditerranée, sir Charles Stuart se l'attacha plus étroitement que jamais en le confirmant dans son rang de lieutenant-colonel, et lui confia plusieurs missions. Mackenzie passa ainsi deux ans dans la Méditerranée avec le titre d'adjudant général. L'arrivée de sir Ralph Abercromby à Minorque, avec des troupes pour une expédition, changea cet état de choses. Sir Ralph voulait d'abord qu'il restât en la même qualité dans l'île; mais, comme le 90e régiment qu'il commandait allait partir pour l'expédition, il préféra résigner son emploi pour ne pas se séparer de ses camarades. Le lendemain, sir Ralph venait de lui donner des ordres pour une expédition secrète, lorsque des dépêches arrivées d'Angleterre coupèrent court à toutes ces demi-mesures, et déterminèrent le départ du général anglais, d'abord pour Livourne, ensuite pour l'Égypte. Les événements de cette campagne mémorable, dont le dénoûment fut l'évacuation de l'Égypte par les Français, fournirent à Mackenzie l'occasion de déployer sa bravoure et ses connaissances militaires. Il eut une part très-grande au succès du 13 mars 1801, dans lequel, après que Hill eut été mis hors de combat par une blessure, il commanda l'avant-garde tout entière, et où son 90e régiment se couvrit de gloire. La journée du 21, dans laquelle périt sir Ralph Abercromby, ne fut pas moins honorable pour Mackenzie, qui assista ensuite au combat de Rahmansi, puis au siége du Caire. On était encore devant cette capitale de la moderne Égypte, quand Mackenzie reçut son brevet de lieutenant-colonel en titre. Du Caire, il alla devant Alexandrie avec son nouveau régiment, le 44e, et bientôt il fut chargé de s'embarquer de nuit, pour, au point du jour, attaquer les avant-postes de la partie orientale de la ville. Appuyé par le lieutenant-colonel Tilson, il désposta effectivement les Français, sans faire de pertes graves, et coopéra de cette manière au succès de l'entreprise. De retour en Angleterre, Mackenzie fut transféré au 52e régiment, qu'il dressa, comme autrefois le 90e en Portugal, aux manœuvres de l'infanterie légère. La nouveauté des mouvements, des exercices auxquels il voulait rompre le soldat, firent, au commencement, jeter les hauts cris au colonel du régiment, sir John Moore; mais enfin la force de la raison triompha, et le dépréciateur routinier de Mackenzie devint le plus vif de ses admirateurs. Il fut ordonné que le reste des troupes légères serait formé d'après les mêmes méthodes, et l'on établit un camp à Shorncliffe pour y faire venir le 42e et le 95e régiment, avec le 52e. Ces grands exercices tiraient à leur fin, lorsque Mackenzie, à la suite d'une chute de cheval, sentit un ébranlement de poitrine si violent, qu'il fut obligé de garder la chambre et de se retirer momentanément du service actif, après avoir souffert de nouveaux accidents de même genre en essayant de remonter à cheval. Cette espèce de retraite ou de disponibilité ne dura pas moins de quatre années, pendant lesquelles il reçut en 1808 le brevet de colonel. Ayant alors rejoint lord Lyndoch devant Cadix, il en obtint une brigade de trois régiments avec le commandement des troupes légères de cette armée; mais l'accablante chaleur du climat de l'Andalousie le força de retourner en Angleterre. Il y fut promu au grade de major général en 1811, eut le commandement de tout le district militaire de Kent, avec celui de toutes les troupes légères alors en Angleterre; puis il suivit en 1813 lord Lyndoch à l'invasion de la Hollande, et pendant toute la durée de la campagne commanda les avant-postes de l'armée britannique; en outre, il eut sous ses ordres une des divisions de l'armée. Après le triomphe des alliés, Mackenzie reçut le commandement de la ville et de la citadelle d'Anvers; il le garda pendant les cent-jours, et ne le quitta que lorsqu'enfin les alliés évacuèrent les places fortes de la Belgique. Ici se termine la carrière active de Mackenzie, dont pourtant les services furent récompensés par le rang de lieutenant général, le titre de colonel du 58e régiment, et enfin par la dignité de baronnet (septembre 1831). Il ne survécut que deux ans à cet honneur, et il mourut le 22 novembre 1833. P—OT.

MACKENZIE (JOHN), littérateur écossais, né à Gairloch (comté de Ross) en 1806, qui s'est fait connaître par des publications estimées sur la

langue gaëlique; il est un de ceux qui ont le plus contribué à soutenir, chez ses compatriotes, la culture de cet idiome parlé encore dans les hautes terres (*Highlands*). Mackenzie débuta dans les lettres gaëliques par un recueil intitulé *Sàr Obair nam Gaëlach, ou Beautés des poëtes highlanders*, dans lequel il esquisse la biographie des plus célèbres bardes écossais. Cet ouvrage, qui parut en 1841, n'a pas été achevé et l'auteur travaillait encore au 2e volume au moment de sa mort. Il contient une préface en anglais de J. Logan et renferme le tableau le plus fidèle de l'ancien bardisme, l'appréciation la plus exacte de son influence sur les nations celtiques. Mackenzie donna ensuite de nombreuses éditions d'auteurs gaëliques; il réédita, avec de notables additions, le *Dictionnaire de la prononciation gaëlique* de Macalpine. En 1845 parut du même auteur : *Eachdruidh a Phrionnsà*, ou *Histoire du prince Charles Stuart*, ouvrage qui obtint un grand succès en Écosse. En même temps que Mackenzie poursuivait ces publications, il coopérait activement aux travaux des sociétés fondées en vue de propager sa littérature de prédilection. Membre de la société ossianique de Glasgow, il prit une part active à la discussion soulevée dans cette ville sur l'orthographe du gaëlic, dont la fixation préoccupait alors tous les celticistes. Il appartenait à la société gaëlique de Londres, qui reçut de lui plusieurs intéressantes communications. J. Mackenzie est mort dans sa ville natale en août 1848. Il est regardé comme un des hommes qui, depuis Macpherson, ont le mieux possédé la langue des Highlanders et su le plus habilement la manier. A. M—y.

MACKINTOSH (JACQUES), orateur et publiciste anglais, naquit en Écosse, au bourg d'Alldowrie, le 24 octobre 1765. Il était d'une bonne famille du comté d'Inverness, et le clan des Mackintosh avait joui d'un certain renom du 13e siècle au 18e. Le père de notre orateur se qualifiait squire de Kellachie, et avait servi dans les guerres de la succession d'Autriche et de Sept ans. Pendant les fréquentes absences de son père, qui, après la paix de Paris (1763), habita le plus souvent Gibraltar, le jeune James fut laissé en Écosse aux soins de sa grand'mère, puis passa de l'école de Fortrose (comté de Ross) au collége royal d'Aberdeen, où il se lia d'une amitié intime avec Robert Halle, et enfin à Édimbourg. Il crut d'abord se sentir de la vocation pour la médecine, devint membre de la société médicale d'Édimbourg, et en 1787, au bout de trois ans de séjour dans cette ville, fut reçu docteur sur la thèse *De actione musculari*. Il exerça même quelque temps dans le comté de Murray, à la suite du fils de Jacques Grant, puis alla passer quelques mois sur le continent, en apparence pour perfectionner son instruction scientifique. Mais dès lors il avait pris l'irrévocable résolution de quitter la carrière médicale à la première occasion favorable, et en 1789 il avait saisi l'instant où, pour la première fois, s'agita la question de la régence de George III pour lancer dans le public une brochure en faveur du prince de Galles, comme appelé à suppléer son père dans l'exercice du pouvoir; mais le prince de Galles était whig à cette époque, et Pitt, soutenu par tous les tories, fit échouer les prétentions de l'héritier présomptif, en obtenant du parlement la déclaration de l'inutilité de la régence. Mais Mackintosh ne tarda point à prendre sa revanche avec éclat. De Leyde, où il avait suivi les cours de quelques célèbres professeurs et noué quelques relations; de Liége, où il se rendit ensuite et où il fut témoin oculaire des différends du prince-évêque avec ses sujets, il passa en France. Mackintosh ne vit guère que les griefs des classes non privilégiées au nom desquelles s'accomplissait la révolution. C'est sous cette impression que, revenu en Angleterre (1791), il publia ses *Vindiciæ Gallicæ, ou Défense de la révolution française*. Cet ouvrage avait pour but de répondre aux *Réflexions sur la révolution française* d'Edm. Burke. Si l'on se rappelle la profonde impression qu'avait produite sur l'opinion en Angleterre le brusque changement du puissant orateur, et l'idée en quelque sorte établie que personne ne saurait lui répondre, on comprendra le succès immense de l'ouvrage de Mackintosh, qui, réunissant l'éloquence, la vigueur, la largeur de vues, la logique, ne laissait aucune objection sans réplique, et souvent, du moins suivant ce parti, semblait écraser son adversaire. Les *Vindiciæ* furent dont reçues avec acclamation par les whigs; il s'en débita trois éditions en six mois; les tories même reconnurent le mérite de leur jeune antagoniste. Les Sheridan, les Grey, les Fox, les Whitbread en furent un peu jaloux. Ce succès révélait à Mackintosh la véritable nature de son talent. Se résolvant à devenir homme politique, et pour y parvenir choisissant la carrière du barreau, il renonça absolument à la médecine (1792), et eut la patience de rester trois ans sur les bancs de Lincoln's Inn; mais reçu avocat, il vit encore moins que tant d'autres la clientèle affluer à son cabinet : les personnages influents qui eussent pu lui rendre service à cet effet s'empressèrent de nuire au panégyriste de la révolution française. Voulant du moins utiliser ses loisirs en ouvrant un cours public de droit naturel et des gens, il se vit longtemps refuser l'autorisation nécessaire par la circonspecte magistrature du banc du roi, à laquelle on l'avait représenté comme d'autant plus dangereux qu'il était éloquent et logicien. A la fin cependant, il obtint sa demande, mais après un mémoire justificatif, par lequel il expliquait et adoucissait ses principes et surtout ses sentiments à l'égard de la France, sans toutefois les démentir ostensiblement de tout point. Ces déclarations mitigées désarmèrent les opposants, et il fut permis à Mackintosh de convoquer des au-

diteurs à son cours, qui eut assez de succès pour augmenter sa clientèle et sa réputation, et concilier des suffrages parmi les tories, sans lui enlever ses amis parmi les whigs. Le collége des Indes orientales à Hertford le nomma professeur de droit civil et de droit des gens. Mais ce qui le servit le mieux fut l'avénement du ministère Addington. L'élection générale de 1802 l'envoya député à la chambre des communes, où bientôt il se distingua dans les commissions. Vint ensuite l'affaire de Peltier. Ce rédacteur de *l'Ambigu* était poursuivi, à l'instigation du gouvernement français, comme auteur d'un libelle contre le premier consul et contre les alliés de la France. Bonaparte, qui avait sévèrement réduit les journaux au mutisme autour de lui, ne pouvait s'habituer aux franches allures de la presse britannique. Peltier, il faut en convenir, avait passé la mesure; mais il ne la passait point sans être sûr de l'approbation d'un fort parti, et même, à vrai dire, du parti qui menait les affaires, puisque Addington jouait toujours le rôle et eut toujours le titre de premier ministre. Le consul demanda la punition du folliculaire. Le cabinet anglais répondit par la mise en jugement de Peltier, mais en avertissant Bonaparte que toute la nation, sans distinction d'opinions, se soulèverait contre un ministère qui punirait d'autorité et sans forme de procès un sujet britannique. Du reste, on eut l'air de pousser le procès avec la plus grande vigueur. Lord Perceval, depuis premier ministre, et Abbot, qui fut plus tard lord Tenterden, parlèrent contre le journaliste avec le plus de véhémence qu'ils purent, bien que sans toucher les vrais points de la question ou en laissant à dessein planer des nuages sur la culpabilité du prévenu. Mackintosh, au contraire, s'étant chargé de la cause de Peltier (et seule cette coïncidence suffirait à prouver que le ministère ne voulait point la condamnation); Mackintosh, disons-nous, déploya autant d'habileté que d'éclat et de force dans la défense du journaliste; il plaça la question très-haut, en fit bien saisir la portée par tous, et encadra heureusement dans son discours le tableau de la révolution française, d'abord pure et généreuse, bientôt marchant avec témérité dans des voies périlleuses et où elle ne pouvait que s'égarer; de là courant, au travers du sang et des ruines, attaquer l'étranger et compromettre l'indépendance de l'Europe; puis il montra l'insatiable ambition du premier consul, s'avançant sans cesse au même but et désormais à la veille de l'atteindre, le despotisme militaire menaçant d'anéantir toutes les libertés du monde civilisé. « De Cadix à Hambourg, disait l'éloquent « avocat, pas une presse qui ne soit esclave, pas « une si ce n'est en Grande-Bretagne. Notre île, « voilà le seul coin de terre où, grâce à notre gou- « vernement et à notre patriotisme, la presse est « libre. A présent, voici la question : Ce vénéra- « ble monument, que nous ont légué nos pères, « survivra-t-il au milieu des ruines qui nous en- « tourent? » Le triomphe de Mackintosh fut complet : non-seulement son client fut acquitté, mais lord Ellenborough proclama ce discours le plus éloquent qu'il eût entendu dans la salle de Westminster. Madame de Staël en fit une traduction qui courut toute l'Europe, à la grande colère du premier consul. Quelque temps après, Mackintosh fut nommé assesseur à Bombay. Ce n'était point encore ce qu'il eût souhaité, et il balança, dit-on, avant d'accepter; à la fin cependant, il s'embarqua, et reçut avant de partir le titre de *knight* ou chevalier. Les sept années qu'il passa dans l'Inde furent signalées par des améliorations réelles dans l'administration de la justice. Les principes d'humanité, d'égalité devant la loi, qu'il avait défendus dans ses écrits et à la tribune, furent appliqués aussi souvent qu'il se pouvait en pays conquis et sous l'œil de gouverneurs, en général, peu disposés à se départir de leurs habitudes de rigueur et des formes expéditives usitées en Asie pour l'application de théories qu'ils regardaient comme chimériques. Mackintosh se trouva donc plus d'une fois en lutte avec les chefs de la présidence de Bombay; mais une forte conviction, de la ténacité, l'influence que lui donna sur les premiers jurys la haute éloquence qu'il déploya dans l'exercice de la magistrature, triomphèrent de ces obstacles, et finalement il fit prévaloir dans les procès criminels un système d'indulgence et de modération dans l'application des peines, qui produisit de bons effets. Toutefois il ne réalisa pas l'œuvre qui, depuis qu'il eut l'habitude du caractère des Hindous, lui tenait le plus à cœur comme condition essentielle de toute bonne appréciation judiciaire, celle d'inspirer aux témoins le respect du serment et de la vérité. Somme toute cependant, les archives judiciaires de Bombay semblent avoir conservé du passage de Mackintosh à l'assessorat un souvenir moins fugace que ne le ferait présumer le court intervalle de six ans et quelques mois. Car, soit désir de revenir tenter la fortune et de rouvrir au parlement sa carrière où il n'avait figuré qu'un moment, soit que réellement le climat de l'Inde fût nuisible à sa santé, il donna sa démission à la compagnie, qui lui assura une retraite de douze cents livres sterling (30,000 fr.), et il mit à la voile pour l'Europe en novembre 1811. Il avait à peine passé un an dans sa patrie qu'il fut envoyé à la chambre des communes par le comté de Nairn (1813). L'influence du duc de Devonshire le fit réélire en 1818 par le bourg de Karesborough, et il ne cessa depuis cette époque de faire partie du parlement, honoré qu'il fut, à chaque renouvellement de la chambre, du suffrage de ses concitoyens (1820, 1826, 1830, 1831). La tribune était le vrai théâtre de son talent : c'est là qu'il le déployait dans tout son éclat; et il ne se traitait aucune question grave à propos de laquelle il ne prît la parole, ou sur

laquelle on ne souhaitât de l'entendre émettre son avis. Il prit surtout une part mémorable aux diverses discussions sur l'Alien-bill, sur la liberté de la presse, sur la tolérance religieuse, sur la traite des nègres, sur l'établissement du royaume de Grèce, sur la réforme parlementaire, sur les droits des colonies à se gouverner elles-mêmes. Dans toutes ces questions, ses principes étaient ceux du libéralisme, c'est-à-dire du whiggisme avancé : ce n'est point ici le lieu de discuter ce qu'il y avait de praticable et d'utile, ce qu'il y avait de vain et de périlleux dans ces doctrines. Après la mort de sir Samuel Romilly, il fut formé à la chambre des communes une commission à l'effet d'examiner quelles améliorations devaient au plus tôt être introduites dans la législation criminelle de la Grande-Bretagne : Mackintosh en fut nommé le président et dirigea les travaux avec autant d'activité que de sagesse. Il en résulta six bills, dont trois passèrent (mai 1820), et modifièrent ou adoucirent la procédure criminelle. Mackintosh était alors à l'apogée de sa réputation. Il ne la vit point décroître, bien que le radicalisme en grandissant tendît à faire bon marché de toutes les renommées des hommes dont le libéralisme n'allait point à tout remettre en question dans l'ordre social. L'université de Glasgow le choisit recteur deux ans de suite, en 1822 et 1823, et en 1830 il devint un des commissaires pour les affaires de l'Inde. Sa mort eut lieu dix-huit mois après, le 30 mai 1832. Les ouvrages de Mackintosh sont peu nombreux. Ce sont : 1° les *Vindiciæ*, Londres, 1791, déjà mentionnées et qui furent en quelque sorte le premier événement capital de sa vie. Elles ont été traduites en français sous le titre d'*Apologie de la révolution française*, etc., Paris, 1792 (Mackintosh y répondait aussi au livre que venait de publier à Londres l'ex-ministre Calonne, *De l'état présent et à venir de la France*, 1790); 2° *Histoire d'Angleterre* (dans la *Cabinet's cyclopædia* de Lardner, 1830 et 1831, 2 vol.). Cet abrégé, où l'on reconnaît le talent de l'auteur pour tout ce qui touche à la constitution, n'a peut-être pas toutes les qualités d'un résumé concis, égal et riche de faits, où rien de grave n'est omis, où rien d'insignifiant n'est admis, où tout est exactement proportionné. 3° *Histoire de la révolution d'Angleterre en* 1688, Londres, 1832, 2 vol. in-4° (posthume); réimprimé par Baudry, Paris, 1834, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, annoncé avec fracas, eût fait plus grande sensation en Angleterre de dix à quinze ans plus tôt, Il est écrit, comme on pouvait s'y attendre, dans le sens whig, et ne contient pas beaucoup de détails qu'on eût ignorés jusque-là. Mais la rédaction en est élégante, soignée ; l'échelle assez large adoptée par l'auteur lui permet des développements en harmonie avec la nature de son talent et de ses connaissances : homme parlementaire, criminaliste et penseur, la manière particulière dont Mackintosh envisage chaque fait ne peut être indifférente. Cette histoire parut en France aussitôt qu'en Angleterre, traduite par Defauconpret, 1832 et 1833, 4 vol. in-8°. 4° *Dicours politiques* (on les trouve à la tête de la réimpression de l'*Histoire d'Angleterre*, par Baudry); 5° *Défense de Peltier*, traduite en français par T.-P. Bertin sous le titre de *Considérations sur la liberté de la presse*, etc., etc., avec *Le 18 brumaire an* 8, de Chénier, le *Vœu d'un patriote hollandais*, la *Harangue de Lépide au peuple romain*, parodie par Camille Jordan, Paris, 1814, in-8°; 6° divers articles dans les *Monthly* et *Edinburgh Review*, la *Vie de sir Thomas More* et une *Dissertation sur la morale* dans l'*Encyclopédie britannique*, le *Discours d'ouverture du cours de droit naturel et des gens* (traduit en français par Paul Royer-Collard, 1830, in-8°), et enfin sa première brochure de *la Régence;* 7° des Mémoires sur sa vie, publiés après sa mort, Londres, 1836, 2 vol. in-8°. Le médecin Léon Simon a donné en français les *Mélanges philosophiques* de Mackintosh, Paris, 1829, in-8°. P—OT.

MACKLIN (CHARLES), comédien irlandais, dont le véritable nom était Maclauchlin, naquit d'une famille pauvre, dans le comté de West-Meath, en Irlande, le 1er mai 1690. Il resta quelque temps à l'université de Dublin, gagnant son pain à faire les commissions des écoliers. Il erra ensuite sans dessein et sans profit, s'engagea comme acteur en province, où il joua jusqu'en 1725, qu'il vint à Londres : il débuta dans la tragédie, mais sans succès. Il retourna en province, revint à Londres un peu plus exercé, et fut assez goûté dans certains rôles. Il partageait, vers 1735, la direction du théâtre de Drury-Lane avec Fleetwood. C'est à cette époque qu'il tua un de ses camarades d'un coup de bâton, dans une dispute. Après s'être caché pendant plusieurs mois, il se rendit lui-même à la prison d'Old-Bailey, et fut mis en jugement ; mais, grâce aux témoignages que donnèrent de lui ses camarades, il fut renvoyé comme ayant été entraîné au meurtre par un mouvement involontaire. Cependant cet événement fit dans le public une impression fâcheuse pour lui, et qui ne s'effaça point. La faveur de ses camarades l'abandonna dans une autre affaire, à la vérité, moins sérieuse. Croyant avoir à se plaindre de leur directeur, ils se liguèrent en 1743, résolus d'en demander justice. Garrick et Macklin étaient les chefs de cette ligue ; ils étaient convenus de se soutenir l'un l'autre, et de n'entrer séparément dans aucun traité avec le directeur : ils adressèrent, en conséquence, au lord chambellan, une pétition pour obtenir la permission de jouer sur un autre théâtre, mais ce fut sans succès ; ce qui engagea la majorité à accéder aux conditions du directeur. Le ressentiment de ce dernier se porta sur Macklin, représenté comme le moteur de cette révolte, et il fut exclu de la troupe, ainsi que sa femme. Macklin s'en vengea sur Garrick, qui l'avait trahi. Lorsque

celui-ci jouait le rôle de Bayes, une cabale s'empara du théâtre, et, ayant trouvé de l'opposition, fit tant de bruit qu'il n'y eut point de représentation ce jour-là. Plusieurs autres représentations furent de même interrompues par des rixes entre les deux partis, jusqu'à ce qu'enfin celui de Macklin fut obligé de céder. Les pamphlets les plus violents plurent à cette occasion. Voyant le théâtre de Drury-Lane fermé pour lui, il ouvrit en 1744 celui de Hay-Market, où il joua dans une troupe qu'il avait instruite à la déclamation et dans laquelle se trouvait Foote : mais il fit sa paix la même année avec son ancien directeur de Drury-Lane, où Barry avait succédé à Garrick, qui était alors au théâtre de Covent-Garden. Macklin s'attacha à la fortune de Barry, l'aida de ses conseils et en fit son élève favori : il passait pour un bon maître de déclamation. Cependant Garrick ayant pris avec Lacy la direction de Drury-Lane, Macklin y contracta un engagement pour l'année 1748; après quoi il alla jouer à Dublin, où le directeur Sheridan lui offrait des conditions très-avantageuses ; mais à peine un mois s'était écoulé, que la désunion éclata entre eux avec une extrême violence et une insolence intolérable de la part de Macklin, surtout lorsqu'il était ivre, ce qui ne lui arrivait que trop souvent. Il se mit à la tête d'une troupe de comédiens à Chester; entra, en 1750, à Covent-Garden, où il fit débuter sa fille; mais âgé d'environ cinquante-quatre ans, il quitta la scène pour ouvrir une espèce de taverne, l'établissement de ce genre le plus vaste et le mieux décoré de l'Europe, où il devait faire des lectures sur la comédie des anciens, sur le théâtre moderne, Shakspeare, etc. Ces lectures devaient être suivies de discussions sur une question proposée, notamment celle-ci, qui devait être agitée dans la première séance : *Le peuple anglais a-t-il gagné par ses relations avec la nation française ou par l'imitation qu'il en a faite?* La curiosité y attira huit cents personnes le premier jour; mais Foote, craignant que ce nouveau spectacle ne nuisît au sien, contribua beaucoup à le faire tomber : il se moqua du professeur sur son terrain, et parodia ensuite sa personne et sa manière dans une pièce qui fut jouée à Hay-Market. Le pauvre Macklin se vit obligé de fermer son oratoire pour ne pas prêcher dans le désert, mais non sans avoir répandu beaucoup d'encre et beaucoup d'injures contre Foote, qu'il accusa d'avoir volé la malle d'un de ses amis. Macklin prit le parti de rentrer au théâtre. Il y avait donné jusque-là plusieurs pièces de sa composition qui avaient eu peu de succès ; mais une farce populaire intitulée l'*Amour à la mode*, qu'il donna en 1759, fut fort applaudie à Londres et à Dublin, et rétablit ses finances délabrées. Il avait soixante-treize ans, et il eût été temps de jouir du repos ; mais le besoin d'exercer une activité qui le tourmenta toute sa vie, le porta à ouvrir un nouveau cours de déclamation sur les rôles de Macbeth et d'Othello, dans lesquels Garrick enlevait tous les suffrages. Cette prétention lui suscita quelques ennemis qui se permirent de le siffler, de le maltraiter et de l'insulter dans les journaux : à la quatrième séance la salle devint une espèce d'arène de gladiateurs, et ce fut l'auditoire qui donna le spectacle. Macklin s'étant présenté peu de jours après sur la scène pour y jouer un de ses rôles favoris, le parterre refusa de l'écouter, et voulut même l'obliger à demander pardon à genoux. Les clameurs ne cessèrent que par la promesse des directeurs que l'acteur ne jouerait plus jusqu'à ce qu'il eût donné satisfaction au public. Macklin préféra de s'adresser aux tribunaux, qui condamnèrent, en effet, les chefs de la cabale à lui payer des dédommagements pour le tort qu'il avait souffert. Ce fut en 1781 qu'il fit représenter à Covent-Garden sa comédie de l'*Homme du monde*, qui réussit, et où il joua le rôle le plus difficile avec une vivacité remarquable, étant âgé de plus de quatre-vingts ans. Sa mémoire seule était altérée; elle lui manqua absolument au milieu de plusieurs représentations : il parut pour la dernière fois au théâtre en 1789. La misère qu'il n'avait point prévue l'aurait assailli dans sa vieillesse, si quelques-uns de ses amis n'eussent formé une souscription pour l'impression de ses deux comédies. Devenu totalement sourd et presque étranger à ce qui se passait autour de lui, il continua de fréquenter le théâtre jusqu'à sa mort, arrivée le 11 juillet 1797, dans sa 108e année. Excepté dans cinq ou six rôles, tels que celui de Shylock dans le *Négociant de Venise*, c'était un comédien assez médiocre : il manquait de dignité, et son débit était pénible. Il était d'une laideur remarquable; mais il avait d'ailleurs beaucoup d'intelligence, de vivacité, et une instruction qui manque trop souvent aux hommes de sa profession. On a publié, en 1804, les *Mémoires de Charles Macklin, avec les caractères et les mœurs dramatiques du siècle où il a vécu*, 1 gros vol. in-8°. L.

MACKNIGHT (James), l'un des ministres d'Édimbourg en Écosse, né en 1721, et mort dans cette ville en janvier 1800, est auteur des ouvrages suivants, qui sont estimés : 1° *Harmonie des quatre Évangiles, où l'on a conservé l'ordre naturel de chacun, avec une paraphrase et des notes*, 1756, in-4°; traduit en latin par Ruckersfelder, professeur à Deventer, 1775, in-8°; 2° *la Vérité de l'histoire de l'Évangile, démontrée*, en trois livraisons in-4°, 1764; 3° *Nouvelle traduction littérale, d'après l'original, de la première et de la seconde Épître de St-Paul aux Thessaloniciens, avec un commentaire et des notes*, 1787, in-4°; 4° *Traduction littérale, d'après l'original grec, de toutes les Épîtres apostoliques, avec un commentaire et des notes philosophiques, critiques, explicatives et pratiques, à laquelle est jointe l'histoire de la vie de Paul, apôtre*, 1795, 4 vol. in-4°. M—n—d.

MACLAINE (Archibald), théologien écossais, fut, pendant cinquante ans, ministre de l'Église

anglicane à la Haye, qu'il quitta vers 1796, par suite des troubles du continent, pour venir résider à Bath, où il mourut le 25 novembre 1804, âgé de 82 ans. On a de lui, entre autres ouvrages, des *Lettres à Soame Jenyns*, 1777, in-12; des *Sermons*, et la traduction en anglais de l'*Histoire ecclésiastique* de Mosheim : cette traduction, très-estimée, parut d'abord en 1765, en 2 volumes in-4°, fut réimprimée en 1768, en 6 volumes in-8°, et plusieurs fois depuis dans ce même format, et traduite en français (par Eidous), Maestricht, 1776, 6 vol. in-8° : les additions de l'édition in-4° ont aussi été publiées séparément, en 1768. — Ce respectable ecclésiastique avait un frère qui, après avoir été épicier à Londres, se laissa entraîner au crime, fut quelques temps redouté sur les grands chemins, et enfin pris, et exécuté à Tyburn en 1752. L.

MAC-LAURIN (Colin), célèbre mathématicien, né en 1698, à Kilmoddan en Écosse, d'une famille noble, dut en partie au hasard son goût pour une science dont il était destiné à reculer les limites : il n'avait que douze ans, lorsqu'il trouva chez un de ses amis les *Eléments* d'Euclide ; ayant emporté ce volume, il le lut avec tant d'application, qu'au bout de quelques jours, et sans aucun maître, il fut en état d'expliquer les six premiers livres de ce père de l'ancienne géométrie. En 1717, après un concours de dix jours, avec des compétiteurs fort habiles, il obtint la chaire de mathématiques au collége *Marechal*, à Aberdeen. A vingt-deux ans, il publia un traité sur les courbes, qui étonna le grand Newton lui-même. En 1722, il accompagna dans ses voyages le fils aîné de lord Polwarth, plénipotentiaire du roi d'Angleterre au congrès de Cambrai, visita Paris, et séjourna quelque temps en Lorraine : son élève étant mort à Montpellier, il se hâta de revenir à sa chaire d'Aberdeen. Les curateurs de l'université d'Édimbourg désirèrent le donner pour adjoint à Gregory, que son âge et ses infirmités empêchaient de faire son cours avec assiduité. Gregory s'y opposa, par la crainte d'être obligé d'abandonner une partie de son traitement à son suppléant ; mais Newton leva tous les obstacles en offrant de se charger des honoraires du jeune professeur. Mac-Laurin partagea, en 1740, avec Daniel Bernoulli et Euler, le prix de l'Académie des sciences de Paris, pour un mémoire *sur le flux et reflux de la mer* (1). Il fut chargé, en 1745, de fortifier à la hâte la ville d'Édimbourg, menacée par les rebelles. Les fatigues qui furent la suite de cette opération, et de la nécessité où il se trouva de prendre la fuite à l'arrivée des insurgés, altérèrent sa santé. Il se retira auprès de l'archevêque d'York, et il y mourut le 14 juin 1746, dans l'âge de la force et dans la maturité de son talent. On a de lui : 1° *Geometria organica seu descriptio linearum curvarum universalis*, Londres, 1720, in-4°. Quelques propositions de Newton furent pour Mac-Laurin le germe de l'immense et belle théorie qu'il établit dans ce livre : non-seulement il y démontre les théorèmes de Newton, mais il y en ajoute un grand nombre, tous plus curieux les uns que les autres. En prenant plus de pôles, ou en faisant mouvoir les points de rencontre des côtés des angles donnés, sur diverses courbes, il en résulte la description de courbes d'ordres de plus en plus relevés : il y résout aussi généralement un problème, que Newton jugeait lui-même de la plus grande difficulté, celui de décrire, par un procédé semblable, une ligne d'un ordre supérieur n'ayant aucun point double. Mac-Laurin ajouta, dans la suite, à ce traité, un *Supplément*, où il simplifiait et portait beaucoup plus loin cette théorie : il n'a pas vu le jour; mais on en trouve un précis dans les *Transactions philosophiques* (Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. 3, p. 85 et 86). Mac-Laurin eut quelques contestations avec Braikenridge, géomètre écossais, sur la priorité de la découverte de cette théorie; et il y eut de part et d'autre quelques écrits qui sont aujourd'hui sans intérêt. 2° *Traité des fluxions* (en anglais), Edimbourg, 1742, in-4°. Cette théorie du calcul différentiel, ouvrage très-estimé, a été traduite en français par le P. Pezenas, Paris, 1749, 2 vol. in-4°. 3° *Traité d'algèbre et de la manière de l'appliquer*, etc.; ouvrage posthume, imprimé plusieurs fois à Londres, traduit en français, par Lecozic, Paris, 1753, in-4°. Cet ouvrage est suivi d'un *Traité* des principales propriétés des lignes géométriques. « On ne peut, dit Montucla, rien ajouter à sa clarté, à son élégance et à sa précision; et l'on y trouve d'ailleurs un grand nombre de propriétés particulières, qui n'avaient été énoncées, avant lui, par aucun géomètre » (*Histoire des mathématiques*, t. 3, p. 10 et 71). 4° *Exposition des découvertes philosophiques de Newton* (en anglais), Londres, 1748, in-8°; publiée par Patrice Murdoch, qui y a joint une notice détaillée sur la vie et les écrits de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en français, par Lavirotte, Paris, 1749, in-4°, et en latin, par le P. Falck, jésuite, Vienne, 1761, in-4°. 5° Neuf *mémoires* intéressants, dans les *Transactions philosophiques*, sur la construction des courbes, sur la forme des alvéoles des abeilles, etc. Mac-Laurin s'était longtemps occupé de la question relative à un passage au grand Océan, par la mer Glaciale. On le consulta souvent dans les discussions élevées à ce sujet; et ce fut contre son avis que, dans l'acte du parlement, passé en 1744, on limita le prix à la découverte d'un passage par le *nord-ouest*, car il était persuadé que le passage devait se trouver par le nord et très-près du pôle. On l'a plus d'une fois entendu dire que si son âge et sa position le lui eussent permis, il aurait lui-même entrepris l'expédition à ses frais. — Son fils, *John* Mac-Laurin, lord Dreg-

(1) Le mémoire de Mac-Laurin est imprimé dans le tome 4 des *Prix de l'Acad. des sciences.*

horn, né à Edimbourg en décembre 1734, avocat distingué, et l'un des fondateurs de la société royale établie à Edimbourg en 1782, mourut en 1796. On a de lui : *Essai sur la propriété littéraire*, et d'autres ouvrages de jurisprudence; trois pièces dramatiques, etc. Il avait tenu un journal des principaux événements arrivés en Europe de 1792 à 1794 : on n'en a publié qu'un extrait. 2 vol. in-8°. W—s.

MACLEAN, née *Letitia* LANDON. *Voyez* LANDON.

MACLEOD (JEAN), chirurgien et voyageur écossais, naquit en 1782 à Bunhill, comté de Dumbarton. Son père, imprimeur sur toile, s'était allié à une famille fortement attachée à la cause des Stuart; car sa femme était fille d'un homme qui, avec ses deux fils, avait trouvé la mort en combattant à côté du prince Charles-Édouard. A l'âge de dix ans, Macleod fut placé pour son éducation à Perth, chez un médecin, ami de sa famille. En 1798, le gouvernement britannique ayant adressé un appel aux jeunes étudiants pour le service de la marine, Macleod s'embarqua comme aide en 1801. Il venait d'être nommé chirurgien en chef, quand le traité de paix d'Amiens le fit mettre à la retraite, sans solde. Il prit donc du service sur un navire marchand qui allait faire la traite des nègres à la côte de Guinée. Le navire arriva, au commencement de mars 1803, à Juidah, qui appartenait au roi de Dahomey. Comme cette partie de la côte passe pour la Géorgie de la Nigritie, le capitaine de l'expédition y établit, pour la traite des femmes, un comptoir dont il confia le soin à Macleod, pendant que lui-même allait au Rio-Lagos, plus à l'ouest, pour compléter sa cargaison en hommes. Quand il eut terminé ses opérations, il écrivit à Macleod de supprimer sa loge et de venir le joindre. En conséquence, celui-ci fit demander au roi de Dahomey la permission de partir. Ce prince la refusa par des motifs qu'il n'était pas possible de lui communiquer pour le moment. Son capitaine, auquel il fit part de cet incident fâcheux, lui répondit de ne négliger aucun moyen de se réconcilier avec ces barbares, et que, du reste, si le cas l'exigeait, il s'empresserait d'aller à son secours. Traduit devant un tribunal, Macleod se justifia des délits dont on l'accusait; mais la nature de son affaire empêcha que les juges pussent librement énoncer leur opinion. Il songeait à s'évader, quand un événement fortuit le tira d'embarras. Un officier anglais, chargé d'un message pour le roi nègre, lui remontra fort sérieusement que sa conduite envers un blanc pouvait avoir pour le Dahomey des suites désastreuses. Le roi, par un entêtement ridicule, refusa d'accorder la permission de départ; mais Macleod reçut en même temps l'assurance qu'aucun obstacle ne serait apporté à son évasion. « Trop heureux, dit-il, d'en être quitte « à ce prix, je ne fis pas d'objection sur la forme. » Il paraît qu'il avait dans le pays la réputation d'un séditieux et d'un agitateur. Il convient que, dans plusieurs occasions, il avait tenu des propos dont par prudence il aurait dû s'abstenir. Enfin il rejoignit son capitaine, aborda heureusement à la Barbade, puis en Angleterre. Il était à peine de retour de ce voyage, que la guerre éclata de nouveau. Macleod fut employé sur une goëlette de l'État, destinée pour les Antilles; ensuite il eut occasion de déployer son zèle, en 1808 et 1809, dans la Méditerranée, et une fièvre bilieuse s'étant déclarée sur son vaisseau, en rade de Malaga, il réussit à en arrêter les progrès. En 1817, il fut nommé chirurgien de l'*Alceste*, commandé par Maxwell, qui conduisait en Chine lord Amherst, ambassadeur de Sa Majesté Britannique. Les détails de cette expédition seront racontés à l'article MAXWELL. En revenant, on visita la côte de Corée et la grande Liéou-kiéou. L'*Alceste*, entré dans la rivière de Canton, prit à bord lord Amherst, cingla vers Manille, et, en allant de là au sud, fit naufrage, le 18 février 1817, sur un récif du détroit de Gaspard. On réussit à se sauver sur Poulo-lit, île déserte. L'ambassadeur et sa suite partirent pour Batavia sur la chaloupe et le cutter. Macleod resta dans l'île avec l'équipage, composé en tout de 200 hommes. L'un d'eux avait sa femme. On sauva ce que l'on put des vivres et des armes. Le capitaine s'occupa tout de suite de fortifier une espèce de butte, afin de soutenir une attaque de la part des Malais, qui, le lendemain de la perte du bâtiment, étaient venus sur leurs prôs rôder autour de l'île. Heureusement, le 4 mars les Anglais furent tirés de leur triste position par l'arrivée d'un navire néerlandais expédié de Batavia. Le 7, on s'éloigna de Poulo-lit; le 9, on entra dans le port de Batavia. Le 12 avril, l'équipage de l'*Alceste* et l'ambassade s'embarquèrent sur deux vaisseaux anglais. On fit une relâche à l'île Ste-Hélène, une autre à l'Ascension; le 16 août, on mouilla de nouveau sur la rade de Spithead. Les longs travaux de Macleod méritaient une récompense; il la reçut. A peine arrivé, il obtint la place de chirurgien du *Royal-Sovereign*, yacht de plaisance consacré aux excursions maritimes de la famille royale. Ainsi cette promotion était une marque de faveur signalée. Lorsque Maxwell se présenta comme candidat du ministère aux élections de Westminster, en 1818, Macleod, qui l'avait énergiquement appuyé dans quelques brochures, voulut encore lui prêter le secours de son assistance personnelle contre les avanies auxquelles l'exposait la fougue brutale du ramas de garnements qui se démenaient comme des forcenés pour sir Francis Burdett, candidat de l'opposition. Au milieu de la bagarre, Macleod reçut à la poitrine un coup si violent qu'il en cracha le sang : on pense même que cet accident a pu hâter sa fin, qui arriva par suite d'une ulcération des poumons compliquée de dyssenterie, le 9 novembre 1820. Macleod, auquel ses fonctions

prescrivaient de se tenir hors du lieu de l'action quand une affaire était engagée avec l'ennemi, montra toujours une intrépidité qui parfois le portait à se mêler au combat. A cette bravoure il joignait un esprit très-enjoué. On a de lui en anglais : 1° *Voyage en Afrique, contenant des particularités nouvelles sur les mœurs et les usages des habitants du Dahomey*, Londres, 1820, in-12, fig. Il y en a une traduction abrégée en français par M. Édouard Gauthier, Paris, 1821, in-18, fig. On ne peut pas dire que le livre tienne exactement ce que le titre promet : il n'offre rien de neuf sur les mœurs et les usages des Dahomeys ; seulement il confirme ce que les voyageurs précédents en avaient raconté. Les gravures sont empruntées de l'*Histoire du Dahomey* de Dalzell. Du reste, l'auteur narre agréablement et fait des observations pleines de justesse. Fortement attaché aux intérêts mercantiles de la Grande-Bretagne, il a peine à supporter l'idée que d'autres pays fassent des progrès dans le commerce. La version française est élégamment écrite ; on regrette parfois que, trompée par la ressemblance de la forme, elle rende les expressions anglaises par des mots français qui ont un sens différent. 2° *Voyage de l'*Alceste, *vaisseau du roi, le long de la côte de Corée, à l'île de Liéou-kiéou, avec la relation de son naufrage*, Londres, 1818, in-8°, fig. coloriées. Le style animé de ce livre le fait lire avec plaisir; les observations sur le Brésil, sur les habitants de la côte de Corée et de la grande île de Liéou-kiéou, sur Manille, sont judicieuses. Le récit du naufrage de l'*Alceste* est touchant. Macleod rend un témoignage bien flatteur à Maxwell pour sa bonne conduite dans cette funeste circonstance. Les Européens ont si peu de relations directes avec la Corée et l'archipel de Liéou-kiéou, que les détails donnés sur ces contrées par Macleod sont très-précieux. La défense de laisser pénétrer les étrangers dans l'intérieur fut plus strictement observée en Corée qu'à la grande Liéou-kiéou. Le navire passa quinze jours sur la rade, et les Anglais descendirent souvent à terre. Macleod loue l'affabilité et l'urbanité des insulaires. Quand l'*Alceste* passe près de l'île Taïpinsan, Macleod raconte la conduite généreuse des habitants envers Broughton, lorsqu'il fit naufrage sur les récifs de leurs parages (*voy.* BROUGHTON). Il parle très-mal des Chinois et leur accorde à peine une bonne qualité, prétendant qu'ils ont été présentés sous un jour trop favorable par les missionnaires français, aux écrits desquels il rend d'ailleurs un hommage sincère. L'ouvrage de Macleod a été traduit en français par Ch.-Aug. Defauconpret, sous ce titre : *Voyage du capitaine Maxwell, commandant l'*Alceste, *vaisseau de Sa Majesté Britannique, sur la mer Jaune, le long de la côte de Corée et dans les îles Liou-tchiou, avec la relation de son voyage dans le détroit de Gaspar, ayant à bord l'ambassade anglaise, à son retour de la Chine*, Paris, 1818, in-8°, fig. On peut reprocher à cette version quelques inexactitudes. E—s.

MACLOU (SAINT) ou MALO ou MAHOUT, naquit au pays de Galles, dans la vallée de Llan-Carvan, où sa mère, qui habitait une autre partie de cette contrée, était venue faire un voyage. Gwent, son père, tenait un rang considérable parmi les Bretons. Maclou fut baptisé par St-Brendan, abbé du monastère de Llan-Carvan, une des écoles célèbres de ce temps. St-Brendan le forma aux sciences et à la piété, et lui conféra les ordres sacrés. On dit même que Maclou, annonçant un zèle ardent pour aller prêcher la foi aux infidèles, fut sacré évêque régionnaire. St-Brendan avait fait un voyage à une île de l'Océan que la tradition représentait comme un séjour délicieux (*voy.* BRENDAN). Maclou, son disciple, brûlait de suivre son exemple, afin de porter la lumière du christianisme chez les païens. Il quitta sa patrie vers l'an 520, et atterrit à la côte septentrionale de l'Armorique, près de la ville d'Aleth, sur un îlot, où vivait un saint ermite nommé Aaron, qui était aussi venu de Bretagne. Maclou prêcha la foi aux païens et au petit nombre de chrétiens du pays. Il eut d'abord beaucoup à souffrir du roi Houel ; mais il parvint bientôt à dissiper les préventions que l'on avait inspirées à ce prince contre lui, et même éprouva sa protection dans la pieuse entreprise dont il s'était chargé. Toujours pénétré de l'idée d'aller à la découverte de terres nouvelles où il se trouvait des infidèles à convertir, Maclou, qui était habile dans la navigation, partit d'Aleth, avec 90 de ses compagnons, disciples de St-Brendan. Il fit voile vers les Orcades, ensuite au nord-ouest. Les légendes rapportent qu'il navigua pendant plusieurs années ; ce qui doit probablement signifier qu'il renouvela la même tentative à plusieurs reprises ; mais son zèle ne fut pas couronné du succès : il ne découvrit rien. Ces traditions informes ont porté quelques auteurs à supposer qu'avant la décadence de la marine des Gaulois, sous César et sous Auguste, ce peuple voyageait d'Europe en Amérique, et que le souvenir de ces courses lointaines donna lieu à toutes les entreprises dont il est question chez les écrivains du moyen âge, lorsqu'ils parlent de la recherche d'une île immense, située aux extrémités du monde et désignée par les noms de Grande-Ile, Ile Inca, Ile Inconnue ou Perdue, Ile Brandin, Brandan, Borrhondon, etc.; mais les lumières manquent pour éclairer suffisamment cette question. Maclou gouverna pendant longtemps l'Église d'Aleth, instruisant le peuple par ses discours et ses exemples. Après la mort de St-Aaron, il se chargea de la conduite de son monastère. Bientôt la tranquillité dont il avait joui jusqu'alors lui fut ravie ; il fut tellement tourmenté par des hommes pervers, que, pour leur échapper, il s'embarqua sur un navire destiné pour l'Aquitaine. Il gagna ensuite la ville de Saintes, où Léonce, qui en était évêque, le

reçut avec de grandes marques de respect. Rappelé peu de temps après, Maclou se démit de l'évêché d'Aleth, en désignant Gudwal pour son successeur, et retourna près de Léonce. Il mourut à Saintes le 15 novembre 565. Ses reliques, longtemps conservées dans une église de son nom située hors des murs de cette ville, furent transférées à Aleth, d'où la crainte des Normands les fit porter à Paris; puis elles furent partagées entre différentes églises. L'évêché d'Aleth fut transféré, en 1144, dans l'île d'Aaron, où se transportèrent aussi les habitants, et l'ancienne ville demeura déserte; ce n'est plus aujourd'hui qu'un faubourg nommé *St-Servan*. Le nom d'Aaron fit place à celui de St-Malo pour désigner l'île, et ne s'appliqua plus qu'à la langue de terre qui la joint au continent. E—s.

MACMICHAEL (GUILLAUME), médecin et voyageur anglais, né en 1784 à Bridgenorth, ville du Shropshire, fit ses études à Oxford, et obtint une des bourses fondées par Radcliffe pour faire des voyages (*voy.* RADCLIFFE). Il parcourut en 1812 la Méditerranée et l'Archipel; quitta sa patrie une seconde fois en 1816, pour aller à St-Pétersbourg, et de là, se dirigea vers Moscou. Le 4 décembre il entra dans cette ancienne capitale de l'empire, qui offrait encore des traces de la catastrophe de 1812. Mais le séjour de la famille impériale contribuait à les faire oublier, et cette malheureuse cité commençait à recouvrer sa splendeur. Macmichaël n'y resta que peu de jours, atteignit Kiev sur le Dnieper, traversa l'Ukraine et ses steppes, franchit le Dniester, le Pruth, et entra en Moldavie. Continuant sa route par la Valachie, il passa le Danube à Routchouk, et, après avoir vu Andrinople, termina sa course à Constantinople. L'objet de son voyage était de faire des observations sur la peste. Quand il les eut complétées, il retourna dans sa patrie en 1818. Il exerça sa profession à Londres avec un grand succès, et son talent lui valut de devenir membre de la société royale. Une attaque de paralysie le força, en 1837, de renoncer à la vie active. Il mourut le 10 juin 1839. On a de lui en anglais : 1° *Voyage de Moscou à Constantinople, fait dans les années* 1817-1818, Londres, 1819, in-4°, fig. La rapidité de la course n'a pas permis à l'auteur de donner de grands développements à ses observations; elles sont généralement exactes, et concernent l'aspect et les productions du pays, les mœurs et les usages des habitants. Ses remarques sur la peste viennent à l'appui de l'opinion des médecins qui regardent cette terrible maladie comme contagieuse. Les gravures qui ornent l'ouvrage sont dessinées par l'auteur. Le livre est divisé en quatre chapitres : le quatrième contient la relation du voyage fait par Legh, en 1818, de Constantinople à Jérusalem, à la Terre sainte et en Syrie; il est très-intéressant. Legh avait accompagné Macmichaël, il se sépara de lui à Constantinople, s'embarqua le 15 mai, et revint par terre dans la capitale de l'empire ottoman. Il permit à son ami d'insérer son récit dans le volume qu'il publiait : tous deux méritent pour ce fait les remercîments du public. 2° *Nouvelles considérations sur la contagion de la fièvre scarlatine, éclaircies par des remarques sur d'autres maladies contagieuses*, Londres, 1802, in-8°; 3° la *Canne à pomme d'or*, Londres, 1808, in-8°. Ce sont des mélanges d'observations médicales qui ont obtenu une grande vogue. 4° *Le choléra spasmodique de l'Inde est-il une maladie contagieuse? question discutée dans une lettre adressée à sir Henry Halford*, Londres, 1821, in-8°. E—s.

MACNAB (HENRY-GREY), médecin du duc de Kent, né en Angleterre, d'une famille écossaise, en 1761, fit ses études à Glasgow, sous le célèbre Reid, et fut ensuite professeur à cette même université. Retenu en France comme otage, après la rupture du traité d'Amiens, il lui fut permis de passer ce temps de captivité à Montpellier, où il demeura jusqu'à l'époque de la restauration. Tout ce temps fut employé par lui à étendre ses connaissances sur l'art de guérir, sur l'éducation, sur l'économie politique. Il rendit à la ville de Montpellier des services signalés. Revenu à ses travaux en 1814, il se fixa à Paris et y publia plusieurs ouvrages sur diverses parties de l'éducation. Il avait communiqué à plusieurs membres du parlement d'Angleterre, des *Observations* importantes relatives au projet de bill, présenté à la chambre des communes par Brougham, sur l'éducation des pauvres, et ce mémoire fut lu avec beaucoup d'intérêt, ainsi que la *Lettre sur les inconvénients d'un impôt à établir sur le charbon qui se consomme dans les districts manufacturiers de l'Angleterre*, 1801, in-4°. Le docteur Macnab préparait un ouvrage complet sur toutes les branches de l'éducation. La raison, éclairée par la religion, était la base de son plan; tout s'enchaînait dans son système, depuis les premières sensations de l'enfance jusqu'au développement successif des connaissances utiles au perfectionnement et au bonheur de l'homme. Il se proposait de diriger lui-même l'application et l'expérience de son système dans un grand établissement qu'il espérait fonder à Londres. La mort vint interrompre ses travaux le 3 février 1823. Il fut enterré au cimetière de l'Est, où Laffon-Ladebat prononça son éloge funèbre. Le duc de Kent, qui l'honorait de sa confiance, l'avait nommé son médecin particulier. On a encore de lui : 1° *Analyse et analogie recommandées comme moyens de rendre l'expérience et l'observation utiles en matière d'éducation*, Paris, 1818, in-4°; 2° *Examen impartial des nouvelles vues de M. Robert Owen et de son établissement à New-Lanark, en Ecosse, pour le soulagement et l'emploi le plus utile des classes ouvrières et des pauvres, pour l'éducation de leurs enfants, etc.*, Paris, 1820, in-8°; 3° *Observations sur l'état po-*

litique, moral et religieux du monde civilisé, au commencement du 19e siècle, Paris, 1820, in-8°. Le docteur Macnab avait encore composé, sur les *enterrements prématurés*, un écrit qui n'a pas été publié. Z.

MAÇOUDI. *Voyez* MASOUDI.

MACOULA (ABU-NASSER-BEN), fils du visir Aboul-Kasem-Hebatella, mourut assassiné par ses domestiques, dans un voyage qu'il faisait dans le Kirman, l'an 475 de l'hégire (1082 de J.-C.), âgé de 56 ans. Il est auteur d'un bon dictionnaire historique des auteurs anonymes, intitulé *Solution des doutes sur les noms ambigus*. On le trouve à la bibliothèque de l'Escurial (Mss cotés 1642-44). Cet ouvrage est divisé en quatre parties, qui traitent par ordre alphabétique, 1° des livres connus seulement par leurs titres; 2° des écrivains dont on ne connaît que le surnom; 3° de ceux qui ne sont désignés que par les noms de leurs pères ou de leurs fils; 4° de ceux enfin qui ne sont désignés que par leur profession ou par toute autre qualité. Dans une note qui se trouve à la fin de l'ouvrage, l'auteur annonce qu'il l'a commencé en 464 de l'hégire (1071), et fini en 467 (*voy.* CASIRI). Z.

MACPHERSON (JACQUES), écrivain anglais, devenu à jamais célèbre par la publication des poëmes d'Ossian, naquit vers la fin de 1738, dans la paroisse de Kingcusie, en Ecosse. Son père était un fermier peu riche, mais issu d'une des plus anciennes familles du royaume. Après avoir reçu les premiers éléments d'éducation dans les écoles du district de Badenoch, le jeune Macpherson entra, en 1752, au collége royal d'Aberdeen. Il s'y montra moins studieux que spirituel : son goût pour la poésie se manifesta par quelques petites pièces de vers dont il amusait ses camarades. En sortant du collége, il se vit réduit à tenir une petite école à Ruthven, dans sa province. Ce fut là qu'à l'âge de vingt ans il publia son premier ouvrage, *the Highlander* (le Montagnard), poëme en 6 chants. L'auteur sentit si bien, par la suite, la faiblesse de cette composition, qu'il en retira tous les exemplaires qui restaient chez le libraire. Il eut un moment le désir d'entrer dans l'état ecclésiastique; mais l'offre d'une place de précepteur dans une maison riche vint l'en détourner. Il y fit connaissance avec le célèbre Hume, qui, dans une de ses lettres, parle avec estime de son caractère et de ses talents. Ce fut à cette époque (1760) qu'il surprit le monde littéraire par la publication de ses *Fragments de poésie ancienne*, recueillis dans les montagnes d'Ecosse, et traduits de la langue erse ou gaëlique. Ces morceaux eurent un succès prodigieux; le poëte Gray, entre autres, en fit un pompeux éloge. Le bruit s'étant répandu qu'il était possible de découvrir d'autres poëmes de ce genre, on ouvrit aussitôt une souscription pour mettre le jeune éditeur à même d'entreprendre un voyage dans le nord de l'Ecosse. Il quitta son emploi de précepteur, et ne tarda pas à publier, comme le fruit de ses recherches, les ouvrages dont l'authenticité donna lieu par la suite à tant de discussions. Plusieurs critiques, à la tête desquels il faut nommer le docteur Blair, n'hésitèrent pas à déclarer ces poëmes réellement composés par les anciens bardes écossais. D'autres érudits émirent à ce sujet une opinion beaucoup moins favorable aux assertions de Macpherson; mais ce fut de cette époque que la fortune commença de lui sourire. Il avait retiré plus de douze mille livres sterling de son entreprise; et le gouverneur de la Floride orientale lui proposa de le suivre à Pensacola en qualité de secrétaire. Quelques difficultés l'ayant dégoûté de ce nouvel état, il visita la plupart des Antilles, parcourut quelques provinces de l'Amérique septentrionale, et revint en Angleterre en 1766. Il y reprit le cours de ses études, et en 1771 il donna son *Introduction à l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*. Cet ouvrage, écrit avec élégance, fut néanmoins violemment attaqué par des critiques qui lui reprochèrent ses hypothèses sur l'origine celtique des premiers habitants des îles Britanniques. Mais cette querelle scientifique ne peut être comparée aux dégoûts, malheureusement trop mérités, que lui attira une autre entreprise littéraire. Il imagina de traduire l'*Iliade* en prose poétique, et ne produisit qu'un honteux travestissement d'Homère. L'indignation du monde savant fut générale; et l'imprudent traducteur eut à dévorer les plus cruelles humiliations. C'était en 1773, et c'est aussi de cette année que datent les mortifications auxquelles il fut si longtemps en butte. Le célèbre docteur Johnson fit un voyage aux îles Hébrides, et il en profita pour se livrer à des recherches sur l'authenticité des poëmes d'Ossian. A son retour, il publia son opinion à cet égard. Elle ne pouvait être plus défavorable ni même plus injurieuse pour Macpherson : non-seulement, le docteur n'admettait pas l'existence d'anciens manuscrits qui eussent servi de base à son travail; il alla jusqu'à émettre le soupçon que cet éditeur avait pu faire traduire ses propres compositions en ancien langage, pour mieux en imposer à la crédulité du lecteur. Macpherson, furieux, écrivit une lettre menaçante à son antagoniste. La réponse du docteur fut terrible : « Les menaces d'un brigand « (*ruffian*), manda-t-il à Macpherson, ne sauraient « m'empêcher de dévoiler une imposture. » Jamais scandale littéraire ne fut porté plus loin. Les amis de Macpherson le déterminèrent à garder le silence; et bientôt il mit au jour son *Histoire de la Grande-Bretagne depuis la restauration jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre*. Le parti whig s'éleva contre cet ouvrage, comme trop favorable aux Stuart. L'auteur ne répondit à ses attaques que par 2 volumes de *Pièces justificatives* parmi lesquelles se trouvent des extraits d'une Vie de Jacques II, écrite par lui-même

(*voy.* Jacques II). Après tant d'orages, des jours de bonheur recommencèrent à luire pour le littérateur écossais. La querelle des colonies américaines avec la métropole, avait fait naître plusieurs pamphlets politiques très-hardis. Le gouvernement voulut y faire répondre par une plume exercée; et il jeta les yeux sur Macpherson. Celui-ci écrivit plusieurs ouvrages si forts de pensées et de style, qu'on les attribua d'abord à Gibbon. Il fut largement récompensé par le ministère; mais bientôt un emploi plus lucratif encore s'offrit à lui. Le nabab d'Arcate cherchait, à Londres, un agent qui sût défendre ses intérêts auprès de la compagnie des Indes. Macpherson s'acquitta de cette fonction avec tant d'éclat et de succès, qu'il attira les regards au moment des élections parlementaires. Il fut nommé, en 1780, député de Camelford; mais il garda, dans la chambre des communes, un silence qui surprit généralement. Il fut réélu, néanmoins, en 1784 et 1790. Il avait acquis, dans l'intervalle, la terre de Betz, dans son pays natal; et changeant ce nom en celui de Belville, il y fit bâtir un vaste et superbe château. Ce fut dans cette délicieuse retraite qu'il espéra trouver le rétablissement de sa santé qui dépérissait avant l'âge. Mais il ne fit que languir, et mourut le 17 février 1796, dans les sentiments d'une grande piété. Son corps, d'après ses dernières volontés, fut transporté d'Ecosse à Londres et inhumé dans l'abbaye de Westminster. Par son testament, il laissa mille livres sterling à John Mackensie, de Londres, pour le mettre en état de publier le texte original des poésies d'Ossian. — Le lecteur regarderait avec raison cette notice biographique comme incomplète, si on ne le mettait à même de se former une opinion sur l'authenticité de ces poëmes fameux, auxquels le nom de Macpherson se trouve associé pour toujours. Nous avons cité une autorité imposante contre l'éditeur d'*Ossian*, celle du savant Johnson; mais nous n'avons pas dissimulé que des hommes tels que le docteur Blair et le poëte Gray pensaient fort différemment sur ce point. Nous aurions pu ajouter que la prévention de Johnson contre tout ce qui n'était pas anglais, et particulièrement contre l'Irlande et l'Ecosse, était telle, qu'il eût suffi de l'origine écossaise des poésies d'Ossian, et de leur éditeur, pour qu'il se déclarât leur implacable antagoniste. Ce trait du caractère d'un homme d'ailleurs si recommandable n'a point été omis dans l'article de ce dictionnaire qui lui est consacré (*voy.* Johnson). Mais ce n'est point assez de cette présomption, et l'équité ne permet pas que nous laissions ignorer les réponses qui lui ont été adressées par des hommes dont le nom est aussi d'une grande autorité. Il faut citer au premier rang Cesarotti; ce brillant traducteur d'Ossian n'était pas seulement un grand poëte, mais un érudit profond et un excellent critique : « Un poëte, dit-il, qui « sous le masque d'un barde antique, a su se « faire admirer comme un homme de génie, ne « devrait-il pas avoir donné précédemment, dans « sa langue maternelle, des essais éclatants de « son mérite poétique ? » Or, il est certain que les essais mis au jour par Macpherson sont d'une excessive médiocrité. Mais ces rapprochements n'établissent encore que des présomptions; et aux dédits formels de Johnson et autres incrédules, il faut opposer quelques faits positifs. C'est ce que nous allons tenter. Le docteur Blair joignit à la dissertation qu'il imprima, l'année même de la publication d'Ossian (1762), de nombreux témoignages en faveur de Macpherson; témoignages tels, qu'il faudrait croire qu'une foule d'honnêtes gens d'un caractère grave et d'un esprit éclairé, avaient renoncé à leur probité et à leurs lumières, ainsi que le docteur Blair lui-même, pour soutenir, sans aucun intérêt, un grossier mensonge. Dix-huit ans après, loin que des attaques sans cesse renouvelées eussent ébranlé la confiance des admirateurs du vieux barde, John Smith, ministre de Kilbrandon, ne se contenta point d'ajouter de nouveaux témoignages à ceux qu'avait recueillis le docteur Blair : il produisit quatorze poëmes gaëliques, parmi lesquels onze étaient d'Ossian. « Pour le fond et pour la forme, ils « sont tellement semblables à ceux de Macpherson, « que, pour imiter ainsi Ossian, dit Cesarotti, il « faut être un autre lui-même. » Mais nous n'avons entendu jusqu'ici que les individus; nous allons voir entrer en lice une académie entière, celle qui est connue en Ecosse sous le nom de *Highland society*, dont les travaux ont pour objet spécial les antiquités écossaises. Elle chargea une commission de faire dans le pays même les recherches les plus exactes sur l'authenticité des poëmes d'Ossian. Cette commission publia en 1805 le résultat de ses travaux, que l'on pourrait qualifier d'enquêtes juridiques, tant les formes légales y furent scrupuleusement observées. Voici quelles sont ces conclusions : « 1° Il est hors de « doute que la poésie *ossianique* a existé, qu'elle « a été généralement répandue en Ecosse. 2° Dans « les poëmes ou fragments que la commission a « pu se procurer, elle a trouvé la substance et « quelquefois même l'expression littérale des poë- « mes *traduits* par Macpherson. Elle est donc « portée à croire que cet écrivain, étant dans « l'usage de remplir les lacunes par des passages « qui ne se trouvaient pas dans le texte, chan- « geait ce qui lui paraissait trop simple ou trop « dur pour des oreilles modernes. La commission « ne peut toutefois déterminer jusqu'à quel point « il a usé de ces libertés. » Ces dernières paroles sont d'autant plus remarquables que M. Smith, dont il est parlé plus haut, a confessé ingénument que c'est ainsi qu'il avait opéré dans la publication des poëmes gaëlics dont il est l'éditeur, ajoutant qu'il était à sa connaissance que tel avait été aussi le procédé de Macpherson. Deux ans après

(1807), la société écossaise de Londres a complété les travaux de celle d'Edimbourg. Des notes trouvées dans les papiers de Macpherson ayant indiqué en quelles mains il avait fait le dépôt des originaux, cette savante société a élevé à Ossian un monument solennel. C'est une magnifique édition du texte gallique, accompagné d'une version latine littérale et précédé d'une nouvelle dissertation sur *l'authenticité des poésies d'Ossian* (1). L'auteur, sir John Sinclair, y rapporte dans le plus grand détail un fait qui jette une vive lumière sur ce singulier procès. Il apprit que Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, avait eu connaissance d'un manuscrit gallique qui se trouvait, avant la révolution de France, dans la bibliothèque du collége écossais de Douai. Sir John pria ce prélat de lui fournir à ce sujet des renseignements précis. L'évêque le satisfit complétement dans des lettres qui existent encore ; il lui affirma que les chefs et les professeurs du collége cité avaient vu cent fois ce recueil manuscrit de poésies galliques, parmi lesquelles se trouvaient presque toutes celles qui, depuis, furent traduites en anglais par Macpherson. Le prélat ajoutait même que tous les savants qui étaient en état de lire le texte original pensaient que Macpherson lui faisait perdre souvent une partie de sa force et de sa beauté. « Il n'y a donc « point dans l'histoire, dit sir John Sinclair, de « fait plus avéré que celui de l'existence du ma- « nuscrit ossianique de Douai, *antérieurement* à « la traduction de Macpherson, ni rien qui prouve « mieux que les poëmes qu'il a donnés pour *au-* « *thentiques* le sont en effet. » Il ne reste plus maintenant qu'une seule objection qui demande réponse. Si Macpherson travailla réellement sur des pièces originales, qui l'empêchait de les publier et de fermer ainsi la bouche à ses détracteurs ? Ses amis ont cité comme des obstacles à l'accomplissement de sa bonne volonté à cet égard ses longs voyages outre-mer, et les frais immenses qu'eût entraînés cette édition dans une langue à peu près inconnue. Il nous semble qu'à ces motifs purement matériels, il serait possible d'ajouter des considérations morales beaucoup plus puissantes. Toutes les personnes qui ont connu Macpherson le représentent comme singulièrement vaniteux et par conséquent très-irritable. Sa réponse à la première interpellation de Johnson en est une preuve éclatante. Que l'on juge donc de ce qu'il en eût coûté à son orgueil de venir humblement exposer aux yeux des juges prévenus les fragments et quelquefois même les lambeaux dont, à l'aide d'intercalations plus ou moins heureuses, il construisait les poëmes qu'il annonçait comme entièrement originaux ! Quelque innocents que pussent être les artifices de sa composition, ne lui était-il pas permis de croire qu'en les dévoilant à tous les regards, il s'interdisait à l'avenir les moyens et même le droit d'être cru quand il publierait un ouvrage réellement original et authentique ? Il est, enfin, un dernier argument en faveur de Macpherson, et nous le puisons dans le défaut même de son caractère que nous venons de rappeler. Quelle que soit aujourd'hui l'opinion d'un grand nombre de gens de goût sur le mérite réel des poésies d'Ossian, peut-on nier qu'à l'époque où elles virent le jour elles ne jetèrent un éclat extraordinaire ? De nombreux enthousiastes, et Cesarotti à leur tête, n'allèrent-ils pas jusqu'à donner hautement la préférence au fils de Fingal sur le chantre de l'*Iliade* lui-même ? Quel scrupule eût donc empêché ce Macpherson, si vaniteux, si avide de renommée, de revendiquer à la face du monde littéraire les honneurs du triomphe que l'on décernait à ce barde mystérieux, dont il se donnait modestement pour le simple interprète ? Il a survécu trente-six ans à la première publication des poëmes galliques ; et ni l'enivrement des louanges les plus pompeuses, ni le ressentiment des critiques les plus véhémentes, n'ont pu, dans ce long espace de temps, lui arracher un seul mot qui permît de douter de sa bonne foi. Letourneur a donné (en prose) *Ossian, fils de Fingal, barde du 3e siècle, poésies galliques, traduites sur l'anglais de Macpherson*, Paris, 1777, 2 vol. in-8° ou in-4° ; ibid., 1799 ; ibid., édition augmentée et précédée d'une notice sur l'état actuel de la question relative à l'authenticité des poëmes d'Ossian, par Ginguené, 1800, 2 vol. in-8°. Baour-Lormian a publié une imitation de ces poésies en vers français, Paris, 1801 ; 4e édit., 1818, in-18. Avant la version de Letourneur, plusieurs de ces poëmes avaient déjà paru en français dans divers recueils : le premier qui ait été imprimé séparément est *Carthon*, traduit de l'anglais par madame*** (la duchesse d'Aiguillon), Londres, 1762, in-12. Marin eut aussi part à cette traduction (*voy.* DENIS). (*Voy.* sur l'authenticité des poésies d'Ossian l'*Histoire de la poésie scandinave* de M. Edelestand du Meril (Paris, 1839, in-8°), t. 1er, *Prolégomènes*, p. 428 (note). S—V—S.

MACQUART (JACQUES-HENRI), médecin, naquit à Reims, en 1726, de parents assez mal partagés des biens de la fortune. Levesque de Pouilly lui fournit les moyens d'achever ses études, et par reconnaissance Macquart se chargea de l'éducation du fils de son bienfaiteur. Il vint ensuite à Paris, fut nommé médecin de la Charité, et remplit cette place avec un zèle et une activité dignes des plus grands éloges. Il succéda, en 1760, au docteur Barthez comme rédacteur du *Journal des savants ;* et il y inséra un grand nombre d'extraits et d'analyses qui donnent une idée avantageuse de ses talents. Macquart fut tour à tour le partisan et l'adversaire de la

(1) *The poems of Ossian in the original gallic*, etc., *with notes and observations by John M' Arthur*, Londres, Nicol, 1807, 3 vol. in-8°. On trouve encore dans cette édition une traduction libre des poésies d'Ossian, par Rob. Mac-Farlane, et la traduction du Mémoire de Césarotti.

méthode de l'inoculation ; et comme il recherchait la vérité de bonne foi, il mécontenta tous ses confrères, qui s'étaient déclarés les apologistes ou les détracteurs de cette pratique. Ce savant médecin mourut à Paris, le 9 avril 1768, à l'âge de 42 ans. François de Neufchâteau a publié sur lui une notice dans le *Nécrologe* pour l'année 1770. Macquart a traduit en français et abrégé la *Collection des thèses médico-chirurgicales sur les points les plus importants de la chirurgie*, publiée par Haller, Paris, 1757-60, 5 vol. in-12 (*voy.* HALLER). Les tables qu'il y a jointes sont citées comme un modèle d'analyse, de clarté et d'exactitude. — MACQUART (Louis-Charles-Henri), fils du précédent, né à Reims le 5 décembre 1745, vint fort jeune avec son père à Paris, où il fit des études brillantes ; il prit ses grades en médecine en 1770, et fut chargé quelque temps après par le gouvernement de visiter le nord de l'Europe, pour en explorer et analyser les produits minéralogiques. Il rapporta de ce voyage un grand nombre de beaux échantillons, dont il enrichit le cabinet du roi, et obtint une pension qu'il perdit à la révolution. Lors de l'établissement des écoles centrales, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école du département de Seine-et-Marne, et chargé de la conservation du cabinet de Fontainebleau. Macquart mourut à Paris le 12 juillet 1808. Il était membre de la société royale de médecine et de plusieurs autres sociétés savantes. On cite de lui : 1° *Dissertatio : ergo inter ossa capitis varii nisus absumuntur communicatione, vibratione, oppositione*, Paris, 1770. C'est la thèse qu'il soutint pour le doctorat. 2° *Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir*, Paris, 1783, in-8° ; ouvrage estimé ; 3° *Essais, ou recueil de mémoires sur plusieurs points de minéralogie*, ibid., 1789, grand in-8°. L'auteur y a joint la description des échantillons qu'il avait rapportés de Sibérie, et la topographie de Moscou, déjà imprimée séparément. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Francfort, 1790, in-8°. 4° *Dictionnaire de la conservation de l'homme, et d'hygiène*, Paris, 1799, 2 vol. in-8° ; 2e édition sous ce titre : *Nouveau dictionnaire de santé et d'éducation physique et morale, ouvrage élémentaire*, ibid., 1800, 2 vol. in-8° ; 5° des *Mémoires* et des articles intéressants dans le recueil de la société de médecine, et dans les journaux de physique, de médecine et des mines. C'est Macquart qui a rédigé la partie de l'*hygiène* dans le *Dictionnaire de médecine* de l'*Encyclopédie méthodique*. W—s.

MACQUART (PIERRE-JUSTIN-MARIE), naturaliste, naquit à Hazebrouck le 7 avril 1778. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'histoire naturelle, et il n'avait que dix-neuf ans quand il publia, dans les Mémoires de la société des sciences de Lille, des observations sur le psylle du mélèze. En 1803, il fut nommé membre de la société académique qui venait de se former à Lille ; il contribua à la fondation du musée de cette ville et en administra la portion relative à l'histoire naturelle. Associé de l'Institut (Académie des sciences), il s'occupa spécialement d'entomologie, et on lui doit : 1° *Insectes diptères du nord de la France*, 1828, in-8° ; 2° *Histoire naturelle des insectes diptères*, Paris, 1835, 2 vol. in-8°, avec un atlas, faisant partie des *Suites à Buffon ;* 3° *Diptères exotiques nouveaux ou peu connus*, Paris, 1840 et années suiv., 2 vol. in-8° publiés en quatre parties avec planches, suivis de deux suppléments ; 4° *Facultés intérieures des animaux invertébrés*, Lille, 1850, in-8° ; 5° *les Arbres et les arbrisseaux d'Europe et leurs insectes ;* Lille, 1852, in-8°. Macquart était membre du conseil général du Pas-de-Calais et maire de Lestren. Il est mort le 24 novembre 1855. Z.

MACQUER (PIERRE-JOSEPH), habile chimiste, médecin et professeur de pharmacie, à Paris, naquit dans cette ville, en 1718, d'une famille noble, originaire d'Ecosse, qui avait sacrifié ses biens et sa patrie à son attachement pour la foi catholique et pour la maison de ses anciens rois. Il choisit l'état de médecin comme le plus conforme à son goût naissant pour les sciences physiques. L'Académie royale des sciences le nomma adjoint dans la classe de chimie en 1745, associé en 1766 et pensionnaire en 1772. La chimie avait tant d'attrait pour lui, qu'il pratiqua fort peu la médecine. Il ne vit que l'aurore de la chimie pneumatique ; mais sentant dès lors la nécessité de changer la théorie générale de la science, il imagina de substituer la lumière au phlogistique, de la regarder comme *précipitant* de l'air, et de lier ainsi les nouvelles découvertes avec les anciennes et avec la doctrine de Stahl. Macquer a vu le premier, en 1771, le diamant se gonfler et brûler avec une auréole lumineuse ou une flamme très-sensible. Ce fut seulement après lui que Rouelle, Cadet et Mitouart constatèrent par beaucoup d'expériences la volatilisation et la combustion du diamant. Macquer fit connaître, en 1758 et 1762, dans plusieurs mémoires insérés parmi ceux de l'Académie des sciences, la plupart des propriétés distinctives de l'alumine. Il constata l'infusibilité de la magnésie pure ; il développa la composition du sulfate de chaux ; et ses travaux, joints à ceux de Bergmann sur ce sel, ne laissent rien à désirer sur ses attractions, ses phénomènes chimiques et son analyse. Il a décrit les principales propriétés du sulfate d'ammoniaque, mal connu avant lui ; il a complété les recherches de Black sur le sel d'Epsom. En 1746, Macquer fit voir que l'arsenic était un véritable métal, qui avait des propriétés caractéristiques très-différentes de tous les autres, et qu'on avait eu tort de le regarder jusque-là comme un simple minéralisateur. En 1750, il fut chargé par la cour d'examiner des remèdes qu'on voulait vendre au gouvernement et qu'on donnait pour de nouvelles inventions. Macquer trouva que le

plus remarquable de tous n'était qu'une dissolution de sublimé corrosif. Il reconnut le premier les combinaisons de l'acide arsénique ; et l'arséniate acidule de potasse porta quelque temps le nom de sel arsenical de Macquer. Il a donné différents procédés pour préparer des médicaments antimoniaux précieux ; ses recherches sur le zinc ont prouvé que ce métal décomposait même à froid le muriate d'ammoniaque. Il a fort bien décrit les phénomènes de l'oxydation de l'étain par la chaleur avec le contact de l'air, et a constaté son irréductibilité. Il a prouvé que le plomb pouvait servir d'intermède pour séparer le fer des autres métaux auxquels le plomb peut s'unir de préférence. Il a déterminé les proportions de l'alliage de cuivre et de zinc propre à faire le meilleur laiton ; il a fait connaître l'oxydation de l'argent et la facile combinaison de ce métal avec le soufre ; la volatilisation de l'or exposé au foyer de la lentille ardente de l'Académie. Macquer est un des premiers chimistes qui aient examiné le platine ; mais il ne fut pas assez heureux pour le dégager des métaux auxquels il est uni ; il a seulement constaté la difficulté de le fondre et son oxydabilité. En 1768 il annonça qu'il avait trouvé le moyen de dissoudre la gomme élastique (caoutchouc). Il s'occupa ensuite de la solution des matières salines dans l'alcool ; et le premier, il reconnut que les sulfates ne s'y dissolvaient que difficilement, que les nitrates et les muriates s'y unissaient beaucoup mieux, et qu'en général l'alcool dissolvait d'autant plus les substances salines que leur acide y était moins adhérent. En 1752 Macquer découvrit la décoloration du bleu de Prusse par les alcalis. Il a fait une belle analyse du lait, et il a eu le courage de tenter celle des excréments. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : 1° des *Eléments de chimie théorique*, Paris, 1741, 1749, in-12 ; 2° *Eléments de chimie pratique*, Paris, 1751, 2 vol. in-12, réimprimés en 1756, avec les *Eléments de chimie théorique*, 3 vol. in-12 ; 3° *Dictionnaire de chimie*, Paris, 1766, 2 vol. in-8° ; ibid., 1776 ; ibid., 1778, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en anglais et en allemand. Les faits nombreux qu'il contient, l'élégance et la clarté du style l'ont rendu très-précieux ; et quoique la chimie ait changé de face depuis la publication de ce dictionnaire, il est encore très-bon à consulter. 4° Macquer a rédigé la partie du *Journal des savants* concernant la physique, la médecine, la chirurgie, la pharmacie, la chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, depuis 1768 jusqu'à 1776. 5° On a de lui une quinzaine de mémoires ou d'observations importantes dans le Recueil de l'Académie des sciences, et l'*Art du teinturier en soie*, 1763, in-fol., dans la *Collection des arts et métiers*, publiée par la même société savante. Peu de temps avant de mourir, il avertit sa femme de sa fin prochaine, lui en parla avec sensibilité, lui recommanda de le faire ouvrir après sa mort, afin que la cause de sa maladie fût connue ; on ne dit pas s'il a été ouvert en effet. Il succomba à ses longues douleurs le 15 février 1784, sans avoir perdu un seul instant ni sa présence d'esprit, ni sa sensibilité, ni sa douceur, ni sa tranquillité ordinaire. Voyez son *Eloge* par Vicq d'Azyr. C. G.

MACQUER (Philippe), compilateur estimable, frère du précédent, né à Paris en 1720, fit d'excellentes études, et, après avoir achevé ses cours, fut reçu avocat au parlement. Il se serait acquis au barreau une célébrité durable ; mais la délicatesse de sa santé l'obligea bientôt de se borner au travail de cabinet. Il publia sous le voile de l'anonyme les *Abrégés chronologiques de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire romaine*, genre d'ouvrages dont le président Hénault avait donné le modèle, et qui reçurent du public un accueil favorable. Hénault jeta les yeux sur lui pour continuer l'*Abrégé de l'histoire d'Espagne* qu'il avait commencé ; et Macquer, toujours souffrant, s'associa pour ce travail Lacombe, son ami. Forcé de renoncer à toute application, il s'en consola en communiquant le résultat de son expérience et de ses études à des jeunes gens chez lesquels il avait reconnu des talents. Il mourut d'une affection nerveuse le 27 janvier 1770. On a de lui : 1° *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, jusqu'en 1700, Paris, 1751, 2 vol. in-8° ; avec des additions, 1757. Cet ouvrage est écrit avec sagesse et modération ; mais on ne porte pas le même jugement de l'édition de 1768, revue et augmentée par l'abbé Dinouart, en 3 volumes petit in-8° ; aussi a-t-elle été mise à l'index à Rome. 2° *Annales romaines*, Paris, 1756 ; la Haye, 1757, in-8° ; abrégé bien fait et dans lequel l'auteur a fondu les réflexions de St-Evremond, Montesquieu, Mably, etc., sur les Romains ; 3° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1759-1765, 2 vol. in-8°. Macquer a eu part à la première édition du *Dictionnaire des arts et métiers*, Paris, 1766, 2 vol. in-8° ; ouvrage revu et augmenté par l'abbé Jaubert, Paris, 1773, 5 vol. in-8°, et à la *traduction de la Syphilis* de Fracastor, ibid., 1753, in-12 ; 1796, in-18. Bret a publié l'*Eloge* de Macquer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, t. 6, p. 197. « Pour « me conformer, dit-il, à sa manière de penser, « je ne nommerai aucun des ouvrages dont le « public jouit et dont il jouira bientôt, auxquels « il a eu une très-grande part, ou même dont il « a conçu l'idée, tracé le plan et qu'il a fait exé- « cuter sous ses yeux. » Cette réticence de Bret nous prive du plaisir de compléter la liste des productions de cet écrivain, moins estimable encore par ses talents que par les qualités de son cœur. W—s.

MACRIEN (Marcus-Fulvius-Macrianus-Augustus), l'un des trente tyrans, était né, dit-on, en Egypte, de parents obscurs. Il embrassa fort jeune le parti des armes, et s'éleva par son mérite aux

premiers emplois. On apprend d'une harangue de Valérien, qui nous a été conservée par Trebellius Pollion, que Macrien avait servi successivement dans l'Italie, la Gaule, la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie, et que partout il avait donné des preuves éclatantes de sa bravoure. Valérien, dont il avait obtenu la confiance avant d'entreprendre la guerre contre les Perses, lui remit l'administration de l'empire comme à l'homme le plus capable de maintenir l'ordre et la discipline parmi les soldats. Ce prince ayant été fait prisonnier, Gallien, que son père avait associé à l'empire, loin de s'occuper des moyens de le délivrer, s'abandonna aux plaisirs les plus honteux. Plusieurs généraux indignés de sa conduite se révoltèrent. Macrien, qui se trouvait alors en Syrie, jugea l'occasion favorable pour s'emparer de l'empire et l'assurer à ses fils; car il était lui-même d'un âge à ne plus désirer que le repos. Il fit part de son projet à Balliste, préfet du prétoire (*voy.* BALLISTE), et celui-ci, ayant réuni les principaux officiers, les harangua sur la nécessité d'élire un prince connu par ses talents et sa valeur; tous les suffrages se portèrent sur Macrien; mais il s'excusa sur son âge avancé, et pria qu'on jetât les yeux sur des jeunes gens plus capables que lui de réparer les maux qu'avaient causés à l'empire et les revers de Valérien et la mollesse de Gallien. Son élection fut cependant confirmée; mais on lui associa ses deux fils, Macrien (*Titus-Fulvius-Junius Macrianus*) et Quiétus, déjà tribuns. Macrien acheva de gagner l'affection des soldats en doublant leur paye, et celle des peuples en réduisant les impôts; il laissa le gouvernement de l'Orient à Balliste, lui confia le plus jeune de ses fils, et partit avec l'aîné, suivi d'une armée de 45,000 hommes. Il rencontra sur les frontières de la Thrace et de l'Illyrie Domitien, l'un des lieutenants d'Auréole, qui s'avançait au-devant de lui. Les deux armées en vinrent aux mains; mais pendant l'action une partie de ses soldats ayant baissé leurs armes, Macrien se crut trahi, et pour éviter le malheur de tomber entre les mains de son ennemi, il pria les officiers qui l'entouraient de lui donner la mort, ainsi qu'à son fils. Cet événement eut lieu dans les premiers jours du mois de mars de l'an 262. Il avait régné environ un an. On dit que Macrien fut le principal auteur de la persécution suscitée par Valérien contre les chrétiens; il est difficile, par conséquent, que les historiens ecclésiastiques en aient parlé d'une manière bien impartiale. On s'accorde assez généralement à reconnaître que son fils Macrien, jeune homme plein de valeur, était digne d'un meilleur sort. On a des médailles de ces deux princes en différents métaux. Trebellius Pollion a écrit leur vie et celle de Quiétus dans son *Histoire des trente tyrans*. C'est un morceau précieux, mais beaucoup trop succinct. W-s.

MACRIN (MARCUS-OPELIUS (1) MACRINUS), empereur romain, était né à Césarée en Numidie, d'une famille obscure, l'an 164 de J.-C. Des historiens passionnés et vendus à Héliogabale ont écrit que, né dans l'esclavage, il avait exercé le métier de gladiateur; il est plus constant qu'il avait été employé dans la maison de Plautien, beau-père de Caracalla, et qu'il se forma aux affaires sous sa direction. Son habileté le fit à son tour parvenir à la dignité de préfet du prétoire. Il exerçait cette fonction en Orient, et se chargeait de la partie civile, tandis qu'Adventus, son collègue, dirigeait la partie militaire. La faveur dont il jouissait dépendait du caprice d'un tyran soupçonneux; et la circonstance la plus légère en apparence l'exposa tout à coup au danger le plus imminent. Un aventurier africain, très-versé, disait-on, dans la science de l'avenir, annonça que Macrin et son fils parviendraient à l'empire. Cette prédiction se répandit dans les provinces; le devin fut chargé de fers, conduit à Rome, et interrogé par le préfet de la ville, qui, ayant reçu des ordres précis de rechercher les *successeurs* de Caracalla, se hâta d'envoyer le procès-verbal de cet interrogatoire à l'empereur, qui résidait à Antioche. A l'arrivée du paquet, ce prince, alors occupé des jeux du cirque, donna les dépêches sans les ouvrir au préfet du prétoire. Macrin, voyant ainsi le danger dont il était menacé, ne perdit pas un instant, enflamma le mécontentement de quelques officiers subalternes, s'assura de Martial, l'un des capitaines des gardes, et Caracalla fut massacré par ce dernier le 8 avril 217. L'armée, sans recourir à l'autorité d'un sénat faible et éloigné, s'occupa seule du soin de donner un successeur à l'empire; et Adventus ayant montré peu d'empressement à briguer ce dangereux honneur, Macrin fut élu sans opposition. Il avait séduit les troupes par les promesses d'une libéralité excessive et d'une indulgence sans bornes. Le sénat et les provinces applaudirent d'abord au choix de l'armée et s'empressèrent de le ratifier; mais ce premier mouvement ne devait pas être de longue durée. On ne put voir sans indignation revêtu de la pourpre un homme sans naissance, qui n'était pas seulement sénateur, et chez lequel ce défaut n'était pas même racheté par le courage personnel; en effet, son règne ne fut signalé que par un traité honteux conclu avec les Parthes (*voy.* ARTABAN), et par une trêve accordée au roi d'Arménie. Le choix de ses ministres lui attira aussi plus d'une fois des reproches; et le peuple se plaignit tantôt de la douceur indolente, tantôt de l'excessive sévérité du souverain. On regrettait de toutes parts le règne des Antonins; on en vint à soupçonner et l'on dit bientôt ouvertement que Macrin avait conspiré contre son prédécesseur et l'avait fait assassiner. Julia-Domna, mère de Caracalla, conçut des projets ambitieux,

(1) C'est par erreur que son nom est écrit *Opilius* par quelques historiens. Les monuments contemporains l'écrivent *Opelius* (*voy.* Eckhel, *Doctr. num. vet.*).

et résolut de profiter du mécontement général pour marcher sur les traces de Sémiramis et de Nitocris; Macrin la prévint, et lui ordonna de s'exiler d'Antioche. Julia-Domna se laissa mourir de faim, mais sa sœur Julia-Mœsa, exilée pareillement de la cour, fixa son séjour à Emèse, où ses richesses lui fournirent le moyen de procurer à son petit-fils Bassianus le titre et le rang de grand prêtre du soleil. Elle en vint à dire que ce jeune pontife était un fils de Caracalla, un rejeton de cette famille des Antonins si regrettée dans tout l'empire (*voy.* Héliogabale). Les largesses de Mœsa et ses intrigues achevèrent de lui gagner de nombreux partisans; et les soulèvements particuliers contre Macrin se changèrent bientôt en révolte générale. L'irrésolution de cet empereur le retint longtemps dons son palais; il en sortit enfin à la tête des prétoriens et du peu de troupes qui lui étaient demeurées fidèles, et livra bataille à Bassianus, près du village d'Immæ, à vingt-deux milles d'Antioche, le 7 juin 218. La mêlée fut sanglante; mais Macrin ayant honteusement pris la fuite, son armée l'abandonna, et il fut massacré avec son fils (*voy.* Diaduménien), en cherchant à se réfugier chez les Parthes, ou, selon d'autres, en Italie; ce qui paraît plus vraisemblable, puisqu'il fut atteint et tué près d'Archélaïde, en Cappadoce. Il avait régné quatorze mois moins trois jours. Les médailles de Macrin sont rares en or; on n'en connaît point en petit bronze, ou, si l'on en cite, elles ont été moulées sur celles d'argent, et sont l'ouvrage de faussaires modernes. C. M. P.

MACRIN, poëte latin, naquit à Loudun en 1490. Son véritable nom était *Jean Salmon,* mais il prit d'abord le surnom de *Maternus*, et ensuite celui de *Macrinus* ou Macrin, sous lequel il est généralement connu. Quelques auteurs ont prétendu que son extrême maigreur lui fit donner ce dernier surnom par François Ier; mais il le portait bien avant d'être admis auprès de ce monarque. Il fut disciple de Jacques Lefèvre d'Etaples, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré son frère. Le cardinal du Bellay eut pour lui une estime particulière, et lui procura l'emploi de valet de chambre de François Ier. Varillas, dans son *Histoire de l'hérésie,* t. 5, rapporte que, Macrin ayant été accusé de calvinisme, le roi le menaça de le faire pendre, et que le poëte effrayé, voyant à sa sortie du Louvre une manivelle de tonnelier qu'il prit pour une potence, perdit l'esprit, se jeta dans un puits et s'y noya. Mais ce récit est une fable; car François Ier mourut en 1547 et Macrin termina sa carrière à Loudun en 1557. On a de lui des poésies lyriques si estimées dans son temps, qu'il fut nommé l'*Horace français*. Ce sont des hymnes, des odes, des élégies, des poëmes, un, entre autres, intitulé *Næniæ,* sur la mort de Guillonne Boursault, sa femme, que, par une tournure grecque, il appelle *Gelonis*, c'est-à-dire *riante*. On trouve dans les *Mémoires* de Niceron, t. 31, un article assez étendu sur Jean Salmon Macrin.— *Charles* Macrin, son fils, ne lui était pas inférieur pour la poésie, et le surpassa dans la connaissance de la langue grecque. Il fut précepteur de Catherine de Navarre, sœur de Henri IV, et périt au massacre de la St-Barthélemy, en 1572. P—rt.

MACRINO D'ALBA, peintre, naquit à Alba, près de Turin, vers 1460, de la famille Alladia, considérée dans le pays. Quoique son style rappelle les maîtres de l'école milanaise, il paraît certain qu'il étudia pendant plusieurs années à Rome, comme on peut s'en convaincre par son tableau de *St-François recevant les stigmates*, où, parmi les fabriques qui ornent le paysage, il a représenté le Colysée de Rome. Son talent se découvre dans les tableaux qu'il a exécutés pour les deux chartreuses de Pavie et d'Asti. Dans la première il a peint en six compartiments la *Résurrection de Jésus-Christ* et la *Vierge dans une gloire, ayant à ses côtés St-Hugues et St-Anselme*. Ces tableaux portent : *Macrinus d'Alba faciebat* 1496. Dans la chartreuse d'Asti, il a représenté le Christ mort, soutenu par la Vierge, St-Jean, un religieux et un laïque chartreux; et une *Mère de douleurs, entourée de sept autres personnages*. Enfin, à l'autel de St-Bruno, il a peint une *Vierge dans une gloire,* dont la beauté est remarquable. Ces deux derniers ouvrages portent simplement le nom de *Macrinus* et la date. On ignore le motif qui a porté quelques historiens, et même Lanzi, à dire que le nom de cet artiste était Jean-Jacques Fava. Quoi qu'il en soit, Macrino fut un des artistes les plus habiles de son temps et le plus distingué de son pays. Il fut un des premiers à substituer le style moderne à l'ancien. Ses têtes et ses expressions sont pleines de vérité; son faire est soigné et étudié, quoiqu'il y ait de la sécheresse; sa couleur et son clair-obscur sont bien entendus. Asti, Turin, Alba, conservent avec soin les ouvrages de ce maître. La dernière de ces villes en possède un assez grand nombre, tous remarquables par leur mérite. Millin cite surtout une *Ste-Anne* dont la tête a beaucoup de grâce, un *St-François stigmatisé*, où on lit : *Macrinus de Alladio.* Il y en a deux dans l'église paroissiale de St-Jean des Augustins, et un divisé en trois compartiments, dans l'ancienne église de St-François, remplis de beautés du premier ordre. Enfin les magistrats de la ville d'Alba ont fait transporter dans une des salles de l'hôtel de ville un des plus beaux ouvrages de Macrino, représentant la *Vierge et l'enfant Jésus, placés sous un pavillon soutenu par des anges, et ayant à leur côté Ste-Anne et St-Joseph*. Ce tableau, entouré de vingt-quatre autres petits tableaux représentant des mystères, ornait autrefois la cathédrale. Toutes ces peintures sont sur bois, parfaitement conservées, et de demi-grandeur. L'éclat du coloris, la fermeté des chairs, la vie qui anime toutes les figures en font un ouvrage véritablement distingué. Macrino jouis-

sait d'une juste réputation ; et dans un panégyrique de la ville d'Alba, prononcé en 1659 par le P. Ferragatta, augustin, il est fait mention de cet artiste que l'on qualifie d'Apelles de son siècle et de Zeuxis de son pays. Quelque exagération qu'on puisse voir dans un pareil éloge, il prouve du moins l'estime qu'on faisait de ce peintre. Macrino vécut jusque vers 1520. P—s.

MACRIZI. *Voyez* MAKRIZI.

MACROBE, philosophe platonicien et grammairien latin du commencement du 5e siècle, nous est plus connu par ses écrits que par les circonstances de sa vie, sur laquelle les historiens ne nous ont laissé aucun détail. Ses noms mêmes ne sont pas donnés avec certitude : on le trouve appelé *Aurelius-Macrobius-Ambrosius-Theodosius ;* mais de bons auteurs pensent que le mot de *Macrobius* (du grec Μακρόβιος, *de longue vie*) n'était chez lui qu'un surnom. Il nous apprend lui-même que le latin n'était pas sa langue maternelle : il n'était donc né ni à Parme, ni à Vérone, comme l'ont supposé quelques modernes. Un manuscrit qui lui donne l'épithète de *Sicerinus* pourrait faire croire qu'il était natif de Sicca, en Numidie, ou plus vraisemblablement de l'île de Sicenus, l'une des Sporades, dans la mer Egée ; car son style offre de fréquents hellénismes. Il paraît, par une loi du code Théodosien, qu'en l'an 422 il était revêtu de la dignité de grand maître de la garde-robe (*præfectus sacri cubiculi*) à la cour de Théodose le Jeune, et que ce fut en sa faveur qu'on joignit à cet emploi d'autres distinctions honorifiques (*Cod. Theod.*, 6, 8). Il paraît aussi qu'il professait le paganisme, et que c'est par égard pour l'empereur, son bienfaiteur, que dans ses *Saturnales* il ne fait pas mention de la religion chrétienne, quoique son sujet en amenât assez naturellement la discussion. On a de lui : 1° *In Somnium Scipionis expositio;* 2° *Saturnaliorum libri* 7. Ces deux ouvrages parurent ensemble à Venise, Jenson, 1472, in-fol., et souvent depuis, ibid.; Alde, 1528, in-8°; Bâle, Hervag, 1535, in-fol., etc. 3° *De differentiis et societatibus græci latinique verbis*, Paris, Henri Estienne, 1583, in-8°; ibid., Duval, 1588, in-8°; et dans les *Grammatici veteres* de Putsch, Hanau, 1605, in-4°. On le retrouve dans toutes les éditions subséquentes des œuvres de Macrobe, dont les plus estimées sont celles de Leyde, 1597 et 1670, in-8°, *cum notis variorum;* Leipsick, 1774, in-8°; idem, Deux-Ponts, 1788, 2 vol. in-8°. Dans le premier de ces ouvrages, Macrobe, prenant pour texte le *Songe de Scipion*, fragment du 6e livre de la *République* de Cicéron (dans lequel Scipion Émilien voit son aïeul l'Africain qui lui montre les récompenses des gens de bien dans l'autre vie), expose les sentiments des anciens concernant le système du monde ; il y reproduit la célèbre *Trinité* de Platon, soutient l'indestructibilité de la matière, et ne voit dans les divinités du paganisme que des allégories des phénomènes physiques. Une version grecque de cet ouvrage, par Maxime Planudes, existe en manuscrit dans la bibliothèque de Paris. Les *Saturnales*, le plus important des ouvrages de Macrobe, portent ce titre parce que l'auteur y rend compte à son fils de conversations qu'il suppose avoir eu lieu dans des réunions et dans des festins pendant les fêtes de ce nom, qui duraient alors huit jours ; mais l'ouvrage, tel que nous l'avons, ne renferme réellement que deux journées, quoique divisé en sept livres. On voit que l'auteur a voulu imiter la forme d'un dialogue de Platon ou du *Banquet des sept sages* de Plutarque. Parmi les douze ou treize interlocuteurs qu'il met en scène, on remarque Prétextat (dans la bibliothèque duquel a lieu la réunion), Symmaque, le grammairien Servius, et autres personnages les plus distingués de cette époque. Le premier entretien roule sur les Saturnales, sur les diverses fêtes des Romains et sur leur calendrier. Le deuxième est très-varié : c'est une espèce d'*ana;* et il est d'autant plus curieux que la plupart des particularités qu'il renferme sur la vie privée des Romains ne se trouvent dans aucun autre auteur de l'antiquité. Les quatre livres suivants offrent un examen raisonné des poésies de Virgile et des emprunts qu'il a faits, tant à Homère qu'aux écrivains de sa nation. Dans le septième, on discute diverses questions de physique et de physiologie, et même de littérature. Chompré (1) et Coupé (2) en ont traduit quelques fragments. Couture, professeur au Collége de France (*voy.* COUTURE), en avait fait une version complète qui n'a pas vu le jour (3). Le *Traité des différences et des associations des mots grecs et latins* ne nous est pas parvenu tel que Macrobe l'avait composé : ce qui nous en reste n'est qu'un abrégé fait par un nommé Jean, que Pithou croit être Jean Scot Erigène. La latinité de Macrobe se ressent de la décadence de son siècle. Cependant il faut convenir qu'Erasme et les critiques contemporains ont exagéré les défauts de son style, parce que les premières éditions n'offraient qu'un texte mutilé et totalement défiguré. Quant aux plagiats et au défaut d'ordre qu'on lui reproche, ils tiennent principalement au cadre qu'il a choisi : il nous eût été plus utile s'il eût indiqué les auteurs des passages qu'il met dans la bouche de ses divers interlocuteurs. (*Voy.* la *Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Macrobe*, par Alphonse Mahul, Paris, 1817, in-8° de 58 pages, et dans les *Annal. encycl.*, t. 5, p. 21.) — Un autre MACROBE, prêtre africain, et évêque des donatistes

(1) Modèles de latinité, t. 3.
(2) Soirées littéraires, t. 4.
(3) Les *Œuvres* de Macrobe ont été traduites pour la première fois en français par Ch. de Rosoy, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. M. Mahul en avait fait dès cette époque une autre traduction, qui n'a vu le jour qu'en 1844 dans la *Collection des auteurs latins*, publiée sous la direction de M. Nisard, texte et traduction française, 1 vol. in-8°. Enfin la 2e série de la *Bibliothèque latine française* de Panckoucke contient une nouvelle traduction des *OEuvres* de Macrobe, due aux concours de plusieurs latinistes, Paris, 1845-1847, 3 vol. in-8°. E. D—s.

à Rome, en l'an 344, avait composé un écrit *Ad confessores et virgines*, et une *Lettre* au peuple de Carthage, *sur le martyre des donatistes Maximien et Isaac*. Mabillon a publié un fragment de cette dernière pièce dans la seconde édition de ses *Analectes*, t. 4, p. 185. C. M. P.

MACRON (CN.-NÆVIUS-SERTORIUS-MACRO), favori de Tibère et de Caligula, avait peut-être été placé par Séjan auprès de ce prince, qu'il suivit à Caprée, et dont il sut acquérir la confiance autant que cela se pouvait avec Tibère, en d'autres termes, il convainquit son maître qu'il ne manquait ni de résolution ni d'adresse pour exécuter un plan bien tracé, et qu'il était prêt à le servir dans toute affaire qui s'accorderait avec ses propres intérêts ou qui vaudrait à son ambition une haute récompense. Il y avait longtemps que Séjan causait de l'ombrage à Tibère, et il n'en eût pas fallu autant à des princes moins soupçonneux que le fils de Livie pour se résoudre à le sacrifier. Tibère, qui suivait tous les mouvements de son astucieux ministre avec cette sûreté de coup d'œil que l'âge augmentait encore, avait tenu à se servir de Séjan comme d'instrument. et à laisser peser sur lui la responsabilité de tant d'actes odieux et iniques, tant que les relations en apparence amicales du maître et du ministre pourraient durer. Séjan voulait régner, et il avait pu se flatter d'y parvenir, soit par mariage avec Liville, l'ex-belle-fille de Tibère, soit par association volontaire de la part de celui-ci. L'empereur avait vu que seulement après tous ces moyens épuisés, après toutes ces espérances détruites, son ambitieux vizir agirait pour le renverser et se mettre à sa place. Liville était morte depuis trois ans, et Tibère laissait percer à dessein le désir d'associer Séjan à sa puissance, avançant et reculant tour à tour sous des prétextes cauteleux qu'il avait toujours en réserve, mais qui enfin devaient, sinon s'épuiser, du moins commencer à impatienter fortement Séjan, quand l'empereur vit que l'instant était venu d'en finir. C'est Macron qu'il choisit pour cet acte, qui n'était pas sans difficulté et qui devait s'exécuter par surprise sous peine d'être manqué. Il commença par donner à Macron le commandement des cohortes prétoriennes, qui étaient sous les ordres de Séjan ; puis il le chargea d'instructions pour ceux qui devaient le seconder dans sa commission. Macron arrive de nuit à Rome, s'abouche en secret avec le consul Memnius Régulus, avec le chef des vigiles Gracisus Laco, et tous trois concertent leurs rôles pour le drame du lendemain. Le jour venu, Macron, qui ne se cache plus, se rend ostensiblement au palais, tandis que le sénat s'assemble tout près de là, au temple d'Apollon, et probablement ayant choisi pour se présenter à Séjan un moment où ce favori est entouré de telle façon qu'ils ne puissent avoir une longue conversation ensemble, il lui donne verbalement les nouvelles de Caprée. « Est-ce que l'empereur ne m'adresse « rien ? — Non, à vous directement, lui dit Ma- « cron à l'oreille, comme indiscrétion confiden- « tielle ; mais j'apporte l'ordre de votre associa- « tion à la puissance tribunitienne, elle est dans « sa lettre aux consuls. » Séjan le croit ; il entre radieux au sénat. Macron reste en arrière, montre aux officiers qui commandent les prétoriens autour du palais et du temple les lettres de Tibère qui le nomment leur chef en remplacement de Séjan, et, accompagnant ce discours de promesses pécuniaires ou autres, les renvoie du poste. Les hommes de Laco les remplacent aussitôt. Il entre ensuite au sénat, et remet la lettre impériale aux consuls ; puis, quittant le temple où siége l'illustre assemblée, et recommandant à Laco d'avoir l'œil à tout, et, au premier signe du consul, de faire saisir Séjan, il court au camp des prétoriens pour prévenir toute opposition de leur part. On peut présumer les moyens qu'il employa. Tout fut accompli de point en point comme l'avait désiré Tibère, et à l'aide de ces formes expéditives avec lesquelles, en Orient, moyennant quelques chiaoux cachés et qui se montrent à l'instant donné, un pacha fait arrêter et étrangler le sultan dont on est las (*voy*. SÉJAN). Le tout-puissant ministre renversé, le sénat, aux acclamations duquel il était entré dans la salle, aux acclamations duquel il en était sorti pour mourir, voulut décerner à Macron les insignes prétoriaux. L'agent de Tibère, étant trop circonspect pour recevoir une récompense d'un autre que de son maître, déclina cet honneur. Effectivement, Tibère le laissa simple chevalier, tout en lui accordant un grand pouvoir qui n'approchait pas toutefois de celui de Séjan. Macron, élevé au commandement des cohortes prétoriennes, par un exploit qui ressemblait fort à un guet-apens, ne se montra pas plus scrupuleux que Séjan. Tibère haïssait un Mamercus Scaurus, poëte et sénateur, qui, dans une tragédie intitulée *Atrée*, avait eu le malheur de laisser tomber bon nombre de vers que le public avait appliqués à Tibère, tous ceux, par exemple, où il s'agissait de *tyran bourreau de sa propre famille*. Macron se chargea de cette vengeance ; et, quoique au besoin on eût fort bien pu qualifier de crime capital des allusions à l'empereur, comme il était dans le caractère de Tibère de n'aller jamais par le droit chemin et de ne jamais dire sa vraie pensée, Scaurus fut accusé d'avoir été l'amant de Liville (ce qui voulait dire d'avoir pensé à l'empire, puisque les mêmes liaisons avaient été des griefs contre Séjan), et d'avoir vaqué avec cette princesse à des sacrifices magiques. Scaurus se tua, et ainsi se réalisa le bon mot de Tibère : « Ah! il a fait Atrée ; je vais « faire Ajax. » C'est ainsi que dans la facétie Tibère laissait quelquefois entrevoir ses vrais motifs. Cependant, déjà plus que septuagénaire, il ne pouvait vivre bien longtemps. Macron eût

bien voulu s'assurer les bonnes grâces du successeur présomptif, Caligula, élevé à Caprée, et sous l'œil de Tibère. Pour y réussir, il ne trouva rien de mieux que de se faire représenter auprès de lui par sa femme Ennia, qui n'eut aucune peine à se faire goûter de ce jeune voluptueux, mais qui, si elle eût eu le dessein de se faire épouser par lui, n'aurait guère eu de moyens d'y réussir : il est vrai que Caligula était veuf de sa première femme Claudia, et d'ailleurs deux répudiations n'étaient pas plus difficiles qu'une ; mais il eût fallu que l'empereur permît et que le prince attendît en désirant. Il n'en fut donc rien. On sait comment se passèrent les dernières semaines de Tibère, plus cassé, plus défiant et cruel que jamais, et quelquefois en proie à de longues syncopes. Enfin on le crut mort, il n'était qu'en léthargie; mais déjà Caligula était salué Auguste à grands cris par la foule des courtisans, quand tout à coup un bruit sinistre glace les assistants : « Tibère revient! Tibère n'est pas mort! » Prince et courtisans, tous avaient perdu la tête : seul, *Macro intrepidus*, dit Tacite, renvoie ceux qui sont de trop, fait fermer les portes de l'appartement, et, entrant dans la chambre du malade, fait empiler sur lui des matelas. Il n'en sortit que pour dire à Caligula : « Cette fois, vous êtes bien empereur. » Nous ne pensons pas que Macron ait ainsi beaucoup avancé les jours de son maître; mais peut-être sauva-t-il Caligula et d'autres encore de quelque coup tragique, car la haine pour l'héritier augmentait chez Tibère au point d'être une frénésie. Ce service signalé n'eut pas longtemps la récompense que Macron en espérait. Il eut encore part à sa faveur jusqu'à la condamnation d'Anuntius et d'Albucica. Mais les prodigalités inouïes et folles de Caligula, les insultes impolitiques qu'il prodiguait à des hommes éminents, sa cruauté gratuite (si différente des cruautés systématiques de Tibère), trouvèrent bientôt, dit-on, en lui un censeur. Sans doute, il y avait dans tant de fautes de quoi faire trembler pour la durée du pouvoir de celui qui en usait ainsi. Mais ne serait-ce pas plutôt que son crédit baissait et qu'Ennia n'était plus des parties de plaisir, ou bien serait-ce aussi que, prévoyant la prompte fin d'un règne si absurde, il voulait se ménager un parti pour profiter des événements et peut-être pour succéder? On ne peut en rien savoir : le fait est que, las de lui ou le craignant, Caligula le nomma préfet d'Egypte (n'est-ce pas là, disait-il, le comble des honneurs d'un chevalier, à ce que disait Auguste?); mais comme il ne se hâtait pas de partir, l'empereur l'impliqua dans une conspiration; et Macron ne vit plus d'autre ressource que de se donner la mort. P—OT.

MACROPEDIUS (GEORGE), en hollandais *Langeveld*, né à Gemert, dans la mairie de Bois-le-Duc, embrassa l'état religieux et vécut dans la communauté des hiéronymites selon les uns, selon d'autres dans la congrégation des frères de la vie commune, établie par Gérard le Grand, ou peut-être successivement dans l'une et dans l'autre. Il se signala par la connaissance des langues savantes, même par celle de l'hébreu et du chaldaïque, assez peu cultivées de son temps; et il se consacra surtout à l'éducation de la jeunesse studieuse. Les qualités de son caractère secondaient bien son talent; et la plupart des hommes de mérite qui ont honoré la Hollande à cette époque sont sortis de son école. Les sciences exactes ne lui étaient pas étrangères. Bois-le-Duc, Liége, Utrecht, furent successivement le théâtre de ses travaux. Avancé en âge, il retourna dans la première de ces villes et y termina sa carrière au mois de juillet 1558. Il a laissé des écrits assez nombreux, mais peu considérables, tous dans le genre utile des livres élémentaires, sur la grammaire, la syntaxe, la prosodie, la logique, la chronologie; de courtes scolies sur les Evangiles et les Epîtres. On cite de lui treize pièces de théâtre en vers latins, la plupart sur des sujets sacrés, telles qu'on en représentait alors dans les colléges. Elles ont paru réunies à Utrecht en 1552, 2 vol. in-8°. Deux de ces comédies (*Joseph* et *l'Enfant prodigue*) ont été traduites en français par A. Tiron, Anvers, 1564, in-8°. M—ON.

MAC-WILLIAM, autrement appelé EDOUARD DE BURCHO, DE BURGH, BURKE, BOURKE, etc., fut, au 14e siècle, parmi les descendants des premières colonies anglaises établies en Irlande, le premier qui adopta les lois, les mœurs et les usages des Irlandais indigènes, en s'établissant chef souverain de son clan, en abjurant non-seulement les lois et les coutumes anglaises, mais jusqu'à la suzeraineté des rois d'Angleterre et jusqu'à son propre nom de famille. On sait que l'Irlande a combattu près de cinq siècles pour son indépendance depuis l'année 1170, où un de ses rois provinciaux, puni de sa tyrannie par la rébellion de ses sujets, appela des aventuriers anglais à son secours, jusqu'à l'an 1604, où elle se soumit volontairement tout entière au successeur pacifique de la terrible Elisabeth, à Jacques Ier d'Angleterre, qui était Jacques VI d'Ecosse, et qui se vantait de devoir son origine aux monarques milésiens des Scots-Hibernois. Pendant cet intervalle les Anglais ne possédèrent en réalité que les plus petites provinces, la Lagénie, partie des deux Midies et des deux Momonies, avec des cantons dans les deux grandes provinces d'Ultonie et de Conacie, qui non-seulement avaient chacune son roi provincial, mais qui étaient encore partagées entre plusieurs rois de districts. Les monarques anglais affectaient de comprendre dans leur domination et leurs concessions la totalité des familles et du territoire de l'île. Ainsi Henri II et Henri III donnèrent à Hugues de Lascy *toute* la Midie, à Jean de Courcy *toute* l'Ultonie, à Richard de Burgho *toute* la Conacie, à Milo de

Cogan *tout* le royaume de Cork, etc. Il résultait de là que, sur les deux tiers du territoire, il y avait partout deux chefs ou possesseurs, l'un réel et l'autre titulaire ; et, suivant le sort des armes, la réalité passait et repassait de l'un à l'autre. Dans l'Ultonie étaient à la fois un O'Neill, *roi* irlandais *hæreditario jure vetus hæres*, et un *comte* anglais *præsenti charta*, lequel fut successivement un Courcy, puis un Lascy, puis un Burgho marié à l'unique fille et héritière de Hugues de Lascy. Dans la Conacie étaient un O'Connor, *roi* irlandais, et un Burgho *seigneur* anglais. Enfin, lorsqu'en 1185 Henri II créa son fils Jean *seigneur d'Irlande*, Roderick O'Connor joignait encore à son titre de roi de Conacie celui de *monarque d'Irlande*, dont les premiers conquérants anglais l'avaient trouvé investi. En 1326, William II de Burgho, marié à une Plantagenet, arrière-petite-fille du roi d'Angleterre Henri III, était l'aîné de sa maison, et le troisième de son nom, réunissant en sa personne les titres de seigneur de Conacie et de comte d'Ultonie. Il possédait *réellement*, au premier titre, la plus grande partie de la principauté de Maonmhuighe ou Maënmoye, enlevée par ses ancêtres à leurs dynastes milésiens (O' Mul-Lally et O' Nachten) ; et au second titre, partie de la principauté des O'Donnel dans le Tyr-Contel, des O'Carrols dans l'Orgial, même des O'Neill dans le Tyr-Zogan. Maître de plusieurs places fortes que ses auteurs avaient fait construire dans ces différentes contrées pour contenir les naturels du pays, il venait de visiter celle de Carrick-Fergus, et se rendait à Dublin pour le parlement de 1333, lorsque sur la route il fut assassiné par ses proches et ses serviteurs (*voy.* BURGHO). Suivant les lois anglaises, son vaste héritage ne pouvait appartenir qu'à la fille unique qu'il laissait au berceau, que sa mère courut mettre en sûreté à la cour d'Angleterre, et qui bientôt fut fiancée à Lyonel, duc de Clarence, troisième fils d'Édouard III. Ce fut alors qu'Édouard de Burgho, qui fait le sujet de cet article, ne pouvant supporter de voir sortir de sa famille un si riche patrimoine, imagina de dénaturer, pour ainsi dire, la famille, afin de posséder la succession suivant la loi *bréhonne* ou la loi de *tanistry*, qui étaient celles des Irlandais naturels : la souveraineté dans tous ses degrés, et les terres dans toutes leurs divisions, depuis la monarchie suprême jusqu'à la plus simple seigneurie, étaient héréditaires dans les familles, mais électives dans les individus, et conférées par les tribus à celui de la race qui était jugé le plus vaillant pour les défendre et le plus sage pour les gouverner. Celui qui était élu s'appelait l'*O'Neil* ou le *Mac-Carthy* par excellence, sans aucun prénom, tandis que les autres membres de la même famille étaient appelés Jean O'Neil, Justin Mac-Carthy, etc. Édouard de Burgho, quittant ces deux noms, se fit élire le *Mac-William* de sa nombreuse famille, métamorphosée en tribu irlandaise. Obligé de rappeler dans l'acte qui le proclama au moins ses quatre ancêtres immédiats, il changea leurs noms, comme il changeait le sien. Ce ne furent plus *Fitz-Adelin de Burgho the Conqueror, Richard de Burgho the Great*, etc. Ce furent MAC-WILLIAM *Cearnoir*, MAC-WILLIAM *More*, MAC-WILLIAM *Oge*, MAC-WILLIAM *Hyegh :* c'est-à-dire Mac-William le Conquérant, le Grand, le Jeune, le Pâle. Un oncle du feu comte d'Ultonie, Edmond de Burgho voulut se porter pour défenseur de la jeune Élisabeth, dont il était le grand-oncle, et de la paix publique, dont il était gardien pour le roi. Mac-William se saisit de lui, attacha de ses mains une pierre au cou de son cousin et le jeta dans un lac. C'était cependant pour adoucir les mœurs barbares des Irlandais que Henri II s'était fait donner l'Irlande par le pape Adrien IV. De cet ensemble d'usurpations et de cruautés sortit un état de désordre habituel et une suite de guerres interminables pendant près de trois siècles. A peine proclamés, les Mac-William eurent à se défendre à la fois contre la couronne d'Angleterre, qui fut longtemps à triompher d'eux ; contre les Hy-Niall du Nord, qui, sous la conduite de Hugue-Boy O'Neill, reconquirent presque entièrement toutes leurs places dans l'Ultonie ; contre les Hy-Mainiens de l'Ouest qui, sous la conduite d'O'Kelly, l'aîné de leurs chefs, d'O'Mul-Lally *Bena du Gadhoir ou le Récupérateur*, recouvrèrent plus du tiers de leurs possessions en Conacie. Ils se battirent entre eux, unis pour dépouiller, divisés pour partager la dépouille. Il y eut deux *Mac-William*, chefs de deux tribus, et distingués par les surnoms d'*Eighter* (le plus proche), et d'*Oughter* (le plus éloigné), soit que cette proximité fût celle du sang, soit qu'elle fût celle des lieux. Bientôt une troisième branche prit le nom de *Mac-David ;* une quatrième, celui de *Mac-Hubard*. Enfin la plupart des familles anglaises datant en Irlande de la première invasion de Strongbow suivirent l'exemple que venaient de donner les Burgho. Les Bermingham s'appelèrent *Mac-Forris ;* les d'Exeter, *Mac-Jordan ;* les Nangles ou de Angulo, *Mac-Costelloë ;* les O'Butles de Dunboyne, *Mac-Phéris*. Dans plusieurs branches même des Fitz-Gerald établies en Momonie, les Fitz-Patrick prirent le nom de *Mac-Padrnigh*, et les Fitz-Maurice celui de *Mac-Morres*. Le vice-roi d'Irlande et le ministère anglais ne savaient plus à qui entendre, ni quel moyen employer, lorsque les vassaux de la couronne d'Angleterre, au lieu de la faire triompher des chefs irlandais, se rangaient parmi ceux-ci pour la méconnaître et la combattre. En vain le duc de Clarence, époux d'Élisabeth de Burgho, vint deux fois se montrer à l'Irlande, et la seconde fois en qualité de gouverneur ; en vain le fameux parlement de Kilkenny, assemblé en 1367, proscrivit les Mac-William, et enjoignit à tous les *Anglais dégénérés* qui avaient suivi leur exemple de reprendre les noms, habits et usages anglais, sous peine de

subir la même proscription; en vain même le gouvernement du *roi saxon* (ainsi que les Irlandais appelaient le roi d'Angleterre) parvint quelquefois à regagner quelques-uns de ces chefs apostats qui, le lendemain du jour où ils étaient rentrés sous l'allégeance anglaise, voyaient s'élever contre eux tous leurs collatéraux, et plusieurs fois leurs propres enfants. Ce ne fut pas avant l'année 1538 qu'on put espérer de mettre un terme aux rébellions qu'avait vues naître l'année 1333; et la victoire était encore douteuse en 1585. Celui qui avait ouvert toutes ces scènes de carnage, ce Mac-William, premier du nom, meurtrier de ses parents, déloyal envers son roi, apostat envers son pays et ses ancêtres, trouva sa fin au milieu des troubles qu'il avait excités, sans qu'on puisse fixer l'époque ni le genre de sa mort. L'histoire n'a transmis de positif que son nom, son crime et les calamités qui en ont été la suite. L. T—L.

FIN DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—ÉE.	A. BOULLÉE.
A. B—T.	BEUCHOT.
A—D.	ARTAUD.
A. D—M—Y.	ALFRED DEMERSAY.
A—G—R.	AUGER.
A. M—Y.	ALFRED MAURY.
A. P.	A. PÉRICAUD.
A—T.	AUDIFFRET (H.).
A—Y.	ALBY (RÉNÉ).
B—F—S.	BONAFOUS.
B—G—N.	BOURGON.
B—LD.	BONALD (DE).
B—N.	BEGIN (E.-A.).
B—P.	BEAUCHAMP.
B—RS.	BOINVILLIERS.
B—S.	BOCOUS.
B—SS.	BOISSONADE.
B—U.	BEAULIEU.
B—Y.	BOLLY (Madame DE).
C—AU.	CATTEAU-CALLEVILLE.
C. G.	CADET GASSICOURT.
C—L—B.	DE COMBETTE LABOURELIE.
C—L—T.	COLLOMBET.
C. M. P.	PILLET.
C—N.	CASTELLAN.
C—V—R.	CUVIER.
D—B—S.	DUBOIS (LOUIS).
D—C.	DELLAC.
D—G.	DEPPING.
D—G—S.	DESGENETTES.

	MM.
D—IS.	DUPLESSIS (ADOLPHE).
D—L—E.	DELAMBRE.
D. M. O.	ANONYME.
D—P—S.	DUPETIT-THOUARS.
D—R—R.	DUROZOIR.
D—S.	DESPORTES-BOSCHERON.
D—T.	DURDENT.
D—U.	DUVAU.
D—Z.	DESPREZ (HIPPOLYTE).
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.
E—C D—D.	EMERIC DAVID.
E. D—S.	ERNEST DESPLACES.
E—S.	EYRIÈS.
F—E.	FIÉVÉE.
F. H.	FAUSTIN HÉLIE.
F—LE.	FAYOLLE.
F—R.	FOURNIER.
F—T.	FOISSET.
G—B—R.	GUBLER.
G—CE.	GENCE.
G—G—Y.	GRÉGORY (DE).
G—N.	GUILLON.
G—R—D.	GUÉRARD.
G—RY.	GRÉGORY (J.-C.).
G—T.	GUIZOT.
G—T—R.	GAUTHIER.
G—Y.	GLEY.
H. D.	HENRI DUVAL.
H—Q—N.	HENNEQUIN.
H—RY.	HENRY.

	MM.
J.-A. DE L.	J.-A. DE LAFAGE.
J. B—R.	J. BOULATIGNIER.
J—N.	JOURDAIN.
J. T—T.	J. TISSOT.
L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L. D.	L. DUSSIEUX.
L—DE.	LESTRADE.
L—IE.	LASTEYRIE.
L—LE.	LACRETELLE.
L—M—X.	LAMOUREUX.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L. P—S.	L. PAGÈS.
L. R—D.	LOUIS REYBAUD.
L—S—D.	LESOURD (LOUIS).
L—S—E.	LA SALLE.
L. T—L.	LALLY-TOLLENDAL.
L—Y.	LÉCUY.
M. B—N.	MALTE-BRUN.
M—D.	MICHAUD aîné.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—É.	MONMERQUÉ (DE).
M—N—D.	MONOD.
M—ON.	MARRON.
P. ET L.	PERCY ET LAURENT.
P—C—T.	PICOT.
P—I.	PAROLETTI.
P. L—T.	PROSPER LEVOT.

	MM.
P—N—T.	PONCELET.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
P—S.	PÉRIÈS.
R—D.	REINAUD.
R—D—N.	RENAULDIN.
R—É.	ROYÉ.
R—TE.	ROCHEPLATE (DE).
S—C—D.	ANONYME.
S. DE S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
S—L.	SCHOEL.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
ST. S—N.	SAINT-SURIN.
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
S—Y.	SALABERRY (DE).
T—D.	TABARAUD.
T.-P. F.	T.-P. DE ST-FERJEUX.
U—S.	ANONYME.
V—N.	VILLEMAIN.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT
W—S.	WEISS.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par Ern. DESPLACES.
Z—M.	Revu par Alfr. MAURY.




Stanford University Libraries
3 6105 118 476 113

